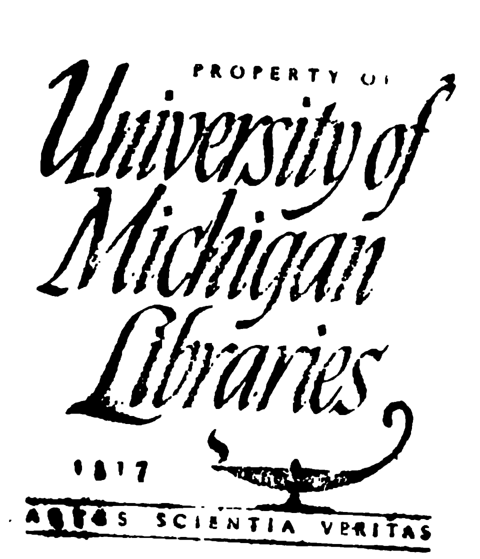





PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME ONZIÈME.

—

Cochrane. — Cortès.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE .

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER ;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Onzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LVI.

-12

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.

Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

COCHRANE (*Archibald*, comte DUNDONALD, lord), chimiste anglais, né le 1er janvier 1749, mort le 1er juillet 1831. Le comte de Dundonald, dont la famille, riche en honneur, mais assez mal partagée du côté de la fortune, portait originairement le nom de Blair, prit le nom de Cochrane à la mort de son père. Ayant abandonné la carrière de la marine, il s'adonna à la chimie, fit différents essais pour obtenir une composition propre à préserver les vaisseaux de l'attaque des vers, chercha une composition qui pût remplacer la gomme du Sénégal, et obtint en 1803 une patente pour sa manière de préparer le chanvre et le lin. Mais Cochrane ne sut pas exploiter convenablement ses découvertes; il se ruina, et mourut dans la misère. On a de lui : *Account of the qualities and uses of coal-tar and coal-varnish*; Londres, 1785, in-8°; — *the Present state of the manufacture of salt explained*; ibid., 1785, in-8°; — *Treatise showing the intimate connexion that subsists between agriculture and chemistry*; ibid., 1795, in-8°; — *the Principles of chemistry applied to the improvement of the practice of agriculture*; ibid., 1797, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

**COCHRANE (*Alexandre-Thomas*, comte de *Dundonald*, lord), célèbre marin anglais, né le 14 décembre 1775. Il est fils d'Archibald Cochrane, comte de Dundonald, et neveu de l'amiral Alexandre Forester Cochrane. Ce fut sous les auspices de cet oncle que le jeune Cochrane entra, au commencement de ce siècle, dans la marine anglaise. Il ne tarda pas à s'y distinguer par son intrépidité. En 1803, l'Angleterre faisant la guerre à l'Espagne, alliée de la France, Cochrane enleva un grand nombre de bâtiments à l'ennemi dans la Méditerranée; plus de cinq cents prisonniers, plus de cent-vingt canons furent les résultats de ces prises. De retour en Angleterre, il se jeta dans le parti populaire, et fut élu membre de la chambre des communes, d'abord par le bourg d'Honiton, puis par Westminster. Cependant, rappelé (1806) à bord de la flotte destinée à croiser sur les côtes d'Espagne, lord Cochrane fut chargé du commandement d'une frégate, et se distingua assez dans la croisière devant la baie de Cadix pour mériter d'être décoré de l'ordre du Bain. Bientôt il se fit connaître par de plus grands exploits. En 1809, faisant partie de l'expédition de l'amiral Gambier contre les côtes de France, lord Cochrane conçut l'audacieux projet de détruire la flotte impériale qui stationnait à Rochefort. Dans cette intention meurtrière, il fit attacher ensemble par des chaînes une rangée de tonneaux vides qui devaient porter quinze cents tonneaux remplis de poudre, plus de trois cents obus et deux mille grenades. Quand cette batterie redoutable, machine infernale d'une nouvelle sorte, fut prête, lord Cochrane eut le courage d'y monter avec un lieutenant et quatre matelots, et de la conduire vers la station de la flotte française. On devina son épouvantable projet, et l'on tira sur lui; Cochrane risqua de sauter en l'air. Cependant son audace ne fut point alarmée de ce péril : s'étant assez avancé pour que, selon ses calculs, la machine pût produire l'effet désiré, il alluma les mèches qui devaient amener l'explosion au bout d'un quart-d'heure, et se jeta dans une chaloupe avec ses aides pour regagner en toute hâte la flotte anglaise. L'explosion, accélérée par le vent, eut lieu au bout de neuf minutes, et le choc des vagues fut si violent que le lieutenant de Cochrane fut noyé et que Cochrane lui-même courut le plus grand danger. Heureusement, la machine infernale ne

fit qu'endommager la flotte de Rochefort. Ce qui lui devint plus funeste, ce fut l'attaque vigoureuse que fit sur elle lord Cochrane au milieu du désordre causé par l'explosion. Dans ce combat les Français perdirent trois vaisseaux de ligne.

Enrichi par ses prises, le vainqueur retourna en Angleterre, où son temps fut partagé entre les sciences, la politique et les spéculations. Représentant de Westminster, il s'opposa à la marche du ministère Castlereagh. Il obtint en 1813 deux brevets d'invention pour améliorer l'éclairage public et domestique, en perfectionnant le système de la ventilation. En même temps se livrant au jeu de la bourse, il fut entraîné ou du moins accusé de s'être laissé entraîner dans un complot de quelques *stock jobbers* tendant à obtenir une hausse subite des fonds à l'aide d'un faux courrier qui annonçait avec fracas la prétendue mort de Napoléon. Cette ruse eut l'effet désiré; mais quand la fraude fut découverte, un cri général s'éleva à la Bourse contre Cochrane, Béranger, Butt et quelques autres : traduits devant le Banc du roi (juin 1814), les trois premiers furent condamnés à un an de prison et à l'exposition publique au pilori; Cochrane et Butt furent de plus condamnés chacun à une amende de 1,000 liv. sterl. La popularité acquise par Cochrane durant sa carrière parlementaire lui fut utile dans cette circonstance. On ouvrit une souscription pour payer l'amende, et le roi jugea prudent de faire grâce aux condamnés de la peine infamante du carcan. Expulsé, au mois de juillet, de la chambre des communes, à la majorité des voix, Cochrane y fut immédiatement après renvoyé par les électeurs de Westminster. Il ne resta alors au gouvernement d'autre ressource que de faire assembler un chapitre de l'ordre du Bain pour prononcer solennellement l'exclusion de Cochrane, et de le rayer de la liste des officiers de marine. Par suite de sa condamnation, il avait été enfermé dans la prison du Banc du roi. Il s'échappa au mois de mars 1815, et écrivit à l'orateur de la chambre des communes pour lui annoncer qu'il allait user de son droit de siéger parmi les représentants. Il vint en effet le 21 mars; mais le maréchal de la prison s'étant présenté pour le réclamer, Cochrane, après quelques objections, déféra à sa sommation, et alla subir le restant de sa peine. Dès qu'il eut été remis en liberté, en 1816, il vint siéger à la chambre, et déposa un acte d'accusation, composé de treize chefs, contre lord Ellenborough, qui avait présidé le Banc du roi dans le procès des *stock jobbers*. Cependant, la motion faite par lui pour que la chambre examinât cette accusation en comité général ne fut appuyée que par sir Francis Burdett, ami de Cochrane. Celui-ci se vengea de la cour le premier jour où il vint siéger à la chambre, en votant contre la proposition d'augmenter les revenus du duc de Cumberland; et comme l'opposition ne l'emporta que d'une voix, on put considérer celle de lord Cochrane comme décisive dans cette question.

Ses goûts le ramenèrent à la marine; repoussé de celle de son pays, il eut la pensée d'aller dans les États d'Amérique qui venaient de conquérir leur indépendance. Au mois d'avril 1817, il publia, dans un avis, que, désirant voir pour quelques mois les opérations militaires dans l'Amérique méridionale, il offrait à quiconque lui prêterait pour un an 10,000 liv. sterl. l'hypothèque de ses propriétés en Angleterre, particulièrement de sa jolie campagne de Holy-Hill, sur la rivière de Southampton. Bientôt des négociations furent entamées entre lui et les nouvelles républiques; le Chili, voulant créer des forces navales pour achever d'expulser les Espagnols du Pérou, appela lord Cochrane à la tête d'une flotte qui allait être organisée. Il s'y rendit en novembre 1818, et fit aussitôt des préparatifs pour entrer en mer; des Anglais et des Américains vinrent s'enrôler sous son pavillon. Lord Cochrane sut aussi attirer de bons officiers de sa nation, et dès le mois de février de l'année suivante il sortit avec l'escadre pour attaquer Valdivia, place forte du Chili, que les Espagnols occupaient encore. A peine débarquées, les troupes attaquèrent le fort, y pénétrèrent avec les assiégés, qui avaient fait une sortie, et se rendirent maîtresses de la place. Cette opération terminée, on équipa une escadre plus considérable, pour attaquer le Pérou et pour décider, comme disait le gouvernement chilien dans sa proclamation, la question de savoir si le temps était arrivé où l'Amérique méridionale exercerait sur le reste du monde une influence proportionnée à son étendue, à ses richesses et à sa situation. En août 1820, l'escadre de lord Cochrane, consistant en sept bâtiments de guerre, dont le plus grand avait cinquante canons, et en vingt bâtiments de transport, reçut à bord trois mille sept cents soldats, et des armes suffisantes pour quinze mille Péruviens. Ces troupes furent débarquées le 7 septembre au port de Pisco, : côte du Pérou, et pendant qu'elles faisaient guerre sur le littoral, lord Cochrane se pré avec une partie de l'escadre chilienne devant le château fort de Callao, qui est le port de la capitale. Le gouverneur avait fait retirer sous les remparts du fort une grande frégate de guerre espagnole, *l'Esmeralda*, deux chaloupes, et les navires marchands, sous la protection de quatorze chaloupes canonnières, rangées en demi-cercle, et d'une barrière composée de pontons unis par des chaînes. Lord Cochrane conçoit projet audacieux de forcer ce double obst: Avec deux officiers anglais et deux cent quarante volontaires de son escadre, qu'il distribue en quatorze bateaux, il part la nuit, aborde une des chaloupes canonnières de l'ennemi, et dirigeant sur l'officier espagnol un pist chargé, il lui dit : « Silence, ou tu es mort; »

L'officier reste muet, et lord Cochrane aborde avec la même hardiesse *l'Esmeralda* d'un côté, tandis que les deux officiers anglais l'escaladent de l'autre. Une sentinelle qui veut donner l'alarme est tuée sur-le-champ. Le sabre à la main, les Anglais s'emparent de la poupe du vaisseau. En vain les Espagnols se rallient à la proue pour se défendre : lord Cochrane les force de se rendre; puis, coupant les câbles, il emmène sa prise. Il était jour, et il fallait passer sous les batteries du fort. Comme une frégate anglaise et une frégate américaine sortaient en même temps et hissaient leurs signaux pour n'être pas confondues avec la prise de lord Cochrane, celui-ci employa les mêmes signaux, en sorte que les artilleurs du fort, ne pouvant distinguer leur frégate, ne tirèrent presque sur aucun des trois bâtiments sortants. Ce succès influa sur le reste de la campagne ; ayant perdu leur meilleure frégate, les Espagnols n'osèrent plus se montrer dans la haute mer, et laissèrent croiser les Chiliens sans leur opposer aucun obstacle. Callao, qui selon le rapport de lord Cochrane était plus fort que Gibraltar, continua d'être bloqué. Le général Saint-Martin acheva enfin la délivrance du Pérou.

Le commandant de la flotte chilienne ne crut pas sans doute avoir beaucoup à se louer du gouvernement, car il donna en 1821 sa démission : on le détermina pourtant à continuer ses services jusqu'à l'année suivante. Il quitta alors le Chili pour donner son appui au nouveau gouvernement du Brésil, qui venait de se détacher entièrement du Portugal. Appelé par l'empereur don Pedro pour commander en chef la flotte brésilienne, lord Cochrane contribua puissamment à soustraire, par ses opérations maritimes, les provinces voisines de la mer à la domination portugaise. Aussi la reconnaissance de la nouvelle cour lui décerna le titre de marquis de Marahon, d'après le nom d'une province qu'il avait affranchie du joug de la métropole. Du reste, l'habile marin anglais, voyant que ses vues pour l'amélioration de la marine brésilienne étaient mal appréciées, se lassa du service impérial comme il s'était lassé de celui de la république chilienne. Déjà les amis de la Grèce avaient jeté les yeux sur lui comme sur le seul homme capable d'assurer par des opérations navales l'affranchissement des Hellènes. Le Brésil, ayant fait sa paix avec le Portugal, n'avait plus besoin d'une flotte hostile, et Cochrane revint en Europe dans l'année 1825. Il fut accueilli en Angleterre comme un des libérateurs de l'Amérique du Sud, et tous les libéraux d'Europe espérèrent qu'il se mettrait à la tête des volontaires disposés à seconder les Grecs. Lord Cochrane ne pouvait se dissimuler pourtant que son secours ne serait efficace qu'autant qu'il aurait à sa disposition les moyens de déployer des forces navales imposantes, car aucun gouvernement ne le secondait; il devait s'attendre au contraire aux dispositions malveillantes de quelques princes absolus. Par ce motif, il annonça, en 1826, qu'il était prêt à remplir la mission qu'on attendait de lui, à condition qu'on mît à sa disposition trois frégates : les comités des amis des Grecs, en Angleterre et en France, se chargèrent de les lui fournir. Au mois de mai de cette même année, il partit d'Angleterre avec un schooner de vingt canons, monté par cent vingt matelots anglais, et avec deux bateaux à vapeur armés chacun de six canons. Les autres bâtiments devaient le rejoindre dans la Méditerranée. L'Europe suivait avec une vive attention la marche du lord philhellène. Mais les bâtiments promis tardèrent d'arriver ou se trouvèrent en mauvais état; une partie des fonds si généreusement fournis par les amis des Grecs furent dissipés en Angleterre, et de plus le gouvernement napolitain, prenant ombrage de lord Cochrane, qu'il soupçonnait de méditer des plans révolutionnaires, lui interdit le séjour dans les ports de la Sicile. Ce ne fut qu'à la fin de février 1827 qu'étant parvenu enfin à rassembler dans la Méditerranée le nombre de bâtiments nécessaire, lord Cochrane put mettre à la voile sur la côte de Provence pour les eaux de la Grèce. Arrivé le 18 mars à Paros, et ayant été nommé le 8 avril grand-amiral de la flotte grecque par l'assemblée nationale de Trézène, il adressa quatre jours après une proclamation au peuple grec, écrite à bord de son vaisseau amiral *l'Hellas*. Toute la marine militaire de la Grèce devait renforcer sa petite escadre; mais il ne se présenta qu'un petit nombre de bâtiments, et les marins hydriotes, au lieu de lui obéir, mirent des entraves à l'organisation de la force armée dont il devait disposer. Auprès des flottes des trois grandes puissances, de la France, de l'Angleterre et de la Russie, la flotte mal disciplinée et faiblement équipée du philhellène ne pouvait jouer un rôle brillant. Cependant, lord Cochrane montra cette fois plus de persévérance qu'au Chili et au Brésil. Il se contenta de faire de la police dans les parages de la Grèce, en poursuivant les pirates; et il ne quitta, à la fin de 1828, le service de ce pays que sur l'insinuation du gouvernement provisoire, qui, fort de la protection des trois souverains alliés, crut pouvoir se passer de l'appui de lord Cochrane. Celui-ci renonça aux avantages pécuniaires qui lui avaient été promis. Son retour dans sa patrie fut un véritable triomphe. Un homme sur lequel trois États dans les deux Mondes avaient compté pour conquérir leur indépendance pouvait être fier de l'estime publique dont il jouissait. On oublia volontiers quelques antécédents fâcheux, pour ne se souvenir que des grands services rendus à la cause de la liberté des peuples. D'ailleurs, le ministère qui l'avait poursuivi comme démagogue n'existait plus; le roi qu'il trouva placé sur le trône avait commencé, comme lui, sa carrière par le service ma-

ritime. Aussi son nom fut-il rétabli en 1832, selon le rang d'ancienneté, dans les contrôles de la marine anglaise. L'année précédente, ayant perdu son père, il avait hérité de son titre de comte de Dundonald. En 1842 il devint vice-amiral, chevalier grand'-croix de l'ordre du Bain en 1847, et quelque temps après il fut appelé à un commandement dans les eaux des Indes occidentales et de l'Amérique du Nord, d'où il revint en 1851 avec le rang d'amiral du *Pavillon bleu*. Il a publié à l'occasion de ce voyage : *Notes on the mineralogy, government and condition of British West-India Islands*; Londres, 1851. Son rôle politique paraît fini; du moins il ne prend plus qu'une part insignifiante, en apparence, aux affaires publiques de sa patrie. [M. Depping, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Conversations-Lexicon. — *Moniteur univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Pouqueville, *Histoire de la république de la Grèce.*

*COCHRANE (Sir *Thomas-John*), marin anglais, fils du précédent. Il entra fort jeune dans la marine, parvint au grade de capitaine, se distingua dans la guerre d'Amérique, sous les ordres de son père, et fut pendant plusieurs années gouverneur de Terre-Neuve. Élu en 1837, par la ville d'Ipswich, membre du parlement, il y vota avec Robert Peel. En 1841 il devint contre-amiral, et en 1844 il alla exercer un commandement aux Indes orientales. Il y entreprit avec succès une expédition contre les pirates de l'archipel indien, et s'empara en 1846 de la capitale du sultan de Bornéo. Il est vice-amiral depuis 1850.

Conversations-Lexicon.

*COCHRANE (*Alexandre* Dundas-Baillie), homme politique et littérateur anglais, fils du précédent. Membre de la chambre des communes depuis 1841, il a dans diverses circonstances, et notamment en 1850, attaqué avec la plus grande violence le système politique de lord Palmerston. Dans la session de 1851, il défendit, à diverses reprises, les gouvernements autrichien et napolitain contre le parti libéral. On a de lui : *Young Italy*; Londres, 1850, in-8°. Il se montre dans cet ouvrage l'ardent champion de la politique contre-révolutionnaire. Quant à ses romans intitulés *Lucille Belmont* et *Ernest Vane*, ce sont de pâles imitatons de Bulwer.

Conversations-Lexicon.

COCHRANE (*Alexandre* Forester-Inglis), amiral anglais, frère d'Archibald, né le 22 avril 1758, mort à Paris, le 26 janvier 1832. Il entra fort jeune dans la marine, et devint capitaine en 1782. Au commencement de la guerre avec la France, il commandait *la Biche*, et fit beaucoup de mal aux armateurs français dans la Manche. Nommé peu après au commandement de *la Thétis*, et envoyé à la station d'Halifax, il soutint, le 17 mai 1795, avec une frégate, un combat contre une escadre de cinq vaisseaux français, dans la baie Chesapeake. En mars 1799 il prit le commandement de *l'Ajax*, suivit lord Abercromby dans la Méditerranée, et coopéra au débarquement de l'armée anglaise sur les côtes d'Égypte. De retour en Angleterre après la paix, il fut élu membre du parlement par le bourg de Dumferline. En 1804 il monta *le Northumberland*, et eut une grande part à la destruction de la flotte française dans la baie de Santo-Domingo. Il arbora ensuite pavillon sur *le Neptune*, et seconda activement le général Beckwith à la prise de la Guadeloupe, de Saint-Martin, de Saint-Eustache et de Saba. Dans la guerre avec les États-Unis, il fut chargé de s'emparer de la ville de Washington, où en 1814 il détruisit tous les établissements publics et toutes les propriétés nationales. En 1815 il fit encore plusieurs expéditions contre les établissements américains de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans. En 1819 il fut nommé amiral de l'escadre bleue, et en 1821 commandant en chef à Plymouth.

Annual register. — Gorton, *Biog. dict.* — *Conversations-Lexicon.*

COCHRANE (*John* Dundas), surnommé *le voyageur pédestre*, marin et voyageur anglais, neveu de l'amiral sir Alexander Cochrane, né vers 1780, mort à Valencia (Colombie), le 12 août 1825. Il entra à dix ans dans la marine militaire anglaise, et se distingua dans les guerres contre les Français en Amérique et aux Indes occidentales. Un tempérament très-robuste, mis souvent à l'épreuve, lui permettait de supporter les plus longues marches et les plus grandes chaleurs sans incommodité. En 1815, lors du rétablissement de la paix, il parcourut à pied la France, l'Espagne et le Portugal. Convaincu de la possibilité de voyager longtemps de cette manière, il soumit, en janvier 1820, à l'amirauté anglaise un plan d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique. Ce projet fut rejeté. Cochrane résolut alors de faire le tour du globle, soutenu par sa seule volonté. Il quitta Londres en février 1820, traversa, toujours à pied, Paris, Mayence, Francfort, Leipzig, Berlin, Dantzig, Kœnigsberg, Mittau, Riga, et le 30 avril il entra dans Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe lui accorda un passeport pour se rendre au Kamtchatka ainsi que des lettres de crédit et de recommandation pour les divers gouverneurs de l'empire. Le 23 mai Cochrane reprit sa route. Entre Losha et Novogorod, des voleurs le lièrent à un arbre et le dépouillèrent complétement. Détaché heureusement par un enfant, il put gagner Novogorod, où le gouverneur le fit habiller et lui remit des fonds. Cochrane visita Moscou, se rendit à Kasan, traversa les monts Ourals, et s'arrêta à Tobolsk, ancienne capitale de la Sibérie, située par 65°, 46' long. est, 58°, 11' lat. nord. Il remonta ensuite le grand fleuve sibérien, l'Irtich, jusqu'à Semipolatinskaïa, et atteignit Bokhtarminok, sur l'extrême frontière

de la Mongolie. Il revint ensuite au nord jusqu'à Tomsk, ville commerçante, fondée en 1604 et bien peuplée, située sur le Tom, l'un des affluents de l'Irtich, à 4,700 kilom. sud-est de Saint-Pétersbourg. Puis il se dirigea sur Irkoutsk, chef-lieu de la Sibérie orientale, s'embarqua sur la Léna, et arriva le 6 octobre à Yakoutsk (62°, 1', 50 lat. nord, 127°, 23', 45" long. est). Cochrane se prépara dans cette ville à s'aventurer dans les hautes régions septentrionales, et se munit de tout ce qui pouvait faciliter le succès de son expédition. Le 31 octobre il continua son voyage dans deux traîneaux auxquels on avait attelé des chiens, le manque de fourrage rendant ce mode d'attelage nécessaire. Le thermomètre de Réaumur marquait alors 27° au-dessous de zéro. Le 31 décembre, jour de l'arrivée de Cochrane à Nijneï-Kolymsk (70° de lat. nord, et 159° de long. est), il descendit à 42°. N'ayant pu obtenir de traverser le pays des Tchouktchis, peuple idolâtre, belliqueux, et à peu près indépendant, établi entre la mer Glaciale et le détroit de Behring, Cochrane se dirigea au sud-ouest, vers Oschotsk, qu'il atteignit le 23 juin 1821, après des fatigues inouïes. La peau de son visage, complétement gelée, tombait par lambeaux, sa barbe n'avait pas été coupée depuis quinze mois; dans un parcours de quatre cent milles, il n'avait rencontré aucun être vivant. Il s'embarqua le 24 août pour le Kamtchatka. Accueilli avec hospitalité par les fonctionnaires russes de Pétro-Pavlosk, Cochrane y épousa la fille du sacristain de cette petite ville, et renonça pour cette fois à passer en Amérique. Il revint en Angleterre par le chemin qu'il avait déjà parcouru, et revit Londres après environ trois ans et deux mois d'absence. Il resta peu de temps près de son épouse, et, tourmenté par un incessant besoin de voyager, il s'embarqua en 1823 pour l'Amérique du Sud, parcourut la Colombie, remonta le Rio-Magdalena, visita Bogota et quelques autres villes, et mourut à Valencia. Sa veuve s'est remariée avec l'amiral russe Anjou. Les relations des voyages de Cochrane offrent des détails très-curieux et que nul autre n'a pu mieux donner. La première partie, dédiée à M. Spesanski, gouverneur général de la Sibérie, a été publiée sous le titre de *Narrative of a pedestrian Journey through Russia and Siberian Tartary, frontier of China, to the frozen sea and Kamtchatka*; Londres, 1824, avec cartes et planches.

ALFRED DE LACAZE.

Rose, *New biographical dictionary*. — *Conversations-Lexicon*.

COCHRANE (*Charles* STUART), marin anglais. Il était parent des précédents, et capitaine dans la marine royale anglaise. Il stationna longtemps sur les côtes de l'Amérique méridionale pendant les guerres de l'indépendance. On a de lui : *Journal of a residence and travels in Columbia during the years* 1823 *and* 1824; Londres, 1825, 2 vol. in-8°. Les relations publiées depuis quelques années sur la Colombie n'ont pas fait oublier celle de Cochrane. Cochrane a encore fait paraître un ouvrage sur la révolution de 1830; il a été traduit en français, sous le titre de : *la grande Semaine*, récit des événements de Paris, avec des considérations morales et politiques, traduites par Adolphe; Paris, 1830, in-8°.

Art de vérifier les dates, XVIII, 2e partie. — Quérard, suppl. à *la France littéraire*.

* **COCHUT** (*André*), publiciste français, né à Paris, en 1812. Ancien rédacteur du journal *le National*, il est un des plus laborieux collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes*. Il fut chargé, en 1847, par le gouvernement de rédiger un *Rapport général sur l'Algérie*, pour être distribué aux chambres; et il venait de faire composer cet ouvrage, lorsque la révolution de Février éclata et l'empêcha de le publier. On a en outre de lui : *une Réaction*; Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Parvenir*; Paris, 1834, in-8°; — *les Associations ouvrières, histoire et théorie des tentatives de réorganisation industrielle opérées depuis la révolution de* 1848; Paris, 1851, in-8°.

Quérard, supplém. à *la France littéraire*. — *Dict. de l'écon. politique*. — *Revue des Deux Mondes*.

* **COCINUS A COCINETO** (*Jean*), savant littérateur slave, né en Bohême, en février 1543. Il fut syndic à Prague. Ses principaux ouvrages sont : *Prolusio scholastica politicæ exercitationis*; Prague, 1578, in-8°; — *Nova distributio juris universi ex tabb. Jo. Bodini*; ibid., 1581, in-8°; — une *Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, en langue bohémienne; ibid., 1592.

Balbini, *Bohem. docta*.

* **COCK** (*Guillaume*), physicien anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Meteorologia, or the true way of foreseeing and judging the weather*; Londres, 1671, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

COCK (*Jérôme*), peintre et graveur flamand, né à Anvers, vers 1510, mort dans la même ville, en 1570. Artiste laborieux, il grava un grand nombre d'estampes, forma d'excellents élèves, et reçut des marques d'estime de Charles-Quint et de Philippe II. Outre une foule de gravures, dont la plus remarquable a pour titre : *Les gros poissons mangent les petits*, on a de Cock des suites qui sont très-recherchées; les principales sont : *Præcipua aliquot romanæ antiquitatis monumenta*; — *Operum antiquorum Romanorum hunc inde per diversas Europæ regiones*; — *Divi Caroli V ex multis præcipue victoriarum imagines*; 1556, in-8°; — *Compartimentorum quod vocant multiplex genus, lepidissimis historiolis poetarumque tabulis ornatum*; 1566, in-8°; — *Pictorum*

ritime. Aussi son nom fut-il rétabli en 1832, selon le rang d'ancienneté, dans les contrôles de la marine anglaise. L'année précédente, ayant perdu son père, il avait hérité de son titre de comte de Dundonald. En 1842 il devint vice-amiral, chevalier grand'-croix de l'ordre du Bain en 1847, et quelque temps après il fut appelé à un commandement dans les eaux des Indes occidentales et de l'Amérique du Nord, d'où il revint en 1851 avec le rang d'amiral du *Pavillon bleu*. Il a publié à l'occasion de ce voyage : *Notes on the mineralogy, government and condition of British West-India Islands;* Londres, 1851. Son rôle politique paraît fini; du moins il ne prend plus qu'une part insignifiante, en apparence, aux affaires publiques de sa patrie. [M. Dupping, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Conversations-Lexicon. — *Moniteur univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Pouqueville, *Histoire de la république de la Grèce.*

*COCHRANE (Sir *Thomas-John*), marin anglais, fils du précédent. Il entra fort jeune dans la marine, parvint au grade de capitaine, se distingua dans la guerre d'Amérique, sous les ordres de son père, et fut pendant plusieurs années gouverneur de Terre-Neuve. Élu en 1837, par la ville d'Ipswich, membre du parlement, il y vota avec Robert Peel. En 1841 il devint contre-amiral, et en 1844 il alla exercer un commandement aux Indes orientales. Il y entreprit avec succès une expédition contre les pirates de l'archipel indien, et s'empara en 1846 de la capitale du sultan de Bornéo. Il est vice-amiral depuis 1850.

Conversations-Lexicon.

*COCHRANE (*Alexandre* DUNDAS-BAILLIE), homme politique et littérateur anglais, fils du précédent. Membre de la chambre des communes depuis 1841, il a dans diverses circonstances, et notamment en 1850, attaqué avec la plus grande violence le système politique de lord Palmerston. Dans la session de 1851, il défendit, à diverses reprises, les gouvernements autrichien et napolitain contre le parti libéral. On a de lui : *Young Italy;* Londres, 1850, in-8°. Il se montre dans cet ouvrage l'ardent champion de la politique contre-révolutionnaire. Quant à ses romans intitulés *Lucille Belmont* et *Ernest Vane*, ce sont de pâles imitatons de Bulwer.

Conversations-Lexicon.

COCHRANE (*Alexandre* FORESTER-INGLIS), amiral anglais, frère d'Archibald, né le 22 avril 1758, mort à Paris, le 26 janvier 1832. Il entra fort jeune dans la marine, et devint capitaine en 1782. Au commencement de la guerre avec la France, il commandait *la Biche*, et fit beaucoup de mal aux armateurs français dans la Manche. Nommé peu après au commandement de *la Thétis*, et envoyé à la station d'Halifax, il soutint, le 17 mai 1795, avec une frégate, un combat contre une escadre de cinq vaisseaux français dans la baie Chesapeake. En mars 1799 il pri[t] le commandement de *l'Ajax*, suivit lord Abercromby dans la Méditerranée, et coopéra au débarquement de l'armée anglaise sur les côtes d'Égypte. De retour en Angleterre après la paix, il fut élu membre du parlement par le bourg de Dumferline. En 1804 il monta *le Northumberland*, et eut une grande part à la destruction de la flotte française dans la baie de Santo-Domingo. Il arbora ensuite pavillon sur *le Neptune*, et seconda activement le général Beckwith à la prise de la Guadeloupe, de Saint-Martin, de Saint-Eustache et de Saba. Dans la guerre avec les États-Unis, il fut chargé de s'emparer de la ville de Washington, où en 1814 il détruisit tous les établissements publics et toutes les propriétés nationales. En 1815 il fit encore plusieurs expéditions contre les établissements américains de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans. En 1819 il fut nommé amiral de l'escadre bleue, et en 1821 commandant en chef à Plymouth.

Annual register. — Gorton, *Biog. dict.* — *Conversations-Lexicon.*

COCHRANE (*John* DUNDAS), surnommé *le voyageur pédestre*, marin et voyageur anglais, neveu de l'amiral sir Alexander Cochrane, né vers 1780, mort à Valencia (Colombie), le 12 août 1825. Il entra à dix ans dans la marine militaire anglaise, et se distingua dans les guerres contre les Français en Amérique et aux Indes occidentales. Un tempérament très-robuste, mis souvent à l'épreuve, lui permettait de supporter les plus longues marches et les plus grandes chaleurs sans incommodité. En 1815, lors du rétablissement de la paix, il parcourut à pied la France, l'Espagne et le Portugal. Convaincu de la possibilité de voyager longtemps de cette manière, il soumit, en janvier 1820, à l'amirauté anglaise un plan d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique. Ce projet fut rejeté. Cochrane résolut alors de faire le tour du globle, soutenu par sa seule volonté. Il quitta Londres en février 1820, traversa, toujours à pied, Paris, Mayence, Francfort, Leipzig, Berlin, Dantzig, Kœnigsberg, Mittau, Riga, et le 30 avril il entra dans Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe lui accorda un passeport pour se rendre au Kamtchatka ainsi que des lettres de crédit et de recommandation pour les divers gouverneurs de l'empire. Le 23 mai Cochrane reprit sa route. Entre Losha et Novogorod, des voleurs le lièrent à un arbre et le dépouillèrent complétement. Détaché heureusement par un enfant, il put gagner Novogorod, où le gouverneur le fit habiller et lui remit des fonds. Cochrane visita Moscou, se rendit à Kasan, traversa les monts Ourals, et s'arrêta à Tobolsk, ancienne capitale de la Sibérie, située par 65°, 46' long. est 58°, 11' lat. nord. Il remonta ensuite le grand fleuve sibérien, l'Irtich, jusqu'à Semipolatinskaia, et atteignit Bokhtarminok, sur l'extrême frontièr[e]

…e. Il revint ensuite au nord jusqu'à …commerçante, fondée en 1604 et bien …ée sur le Tom, l'un des affluents de …,700 kilom. sud-est de Saint-Péters… il se dirigea sur Irkoutsk, chef-lieu de … orientale, s'embarqua sur la Léna, et … octobre à Yakoutsk (62°, 1', 50 lat. nord, … 45" long. est). Cochrane se prépara dans … à s'aventurer dans les hautes régions …ales, et se munit de tout ce qui pou…iter le succès de son expédition. Le 31 … continua son voyage dans deux trai… on avait attelé des chiens, le … pendant ce mode d'attelage … Le …momètre de Réaumur mar… 27° au-dessous de zéro. Le 31 dé… de l'arrivée de Cochrane à Nijneï… de lat. nord, et 159° de long. est), … à 42°. N'ayant pu obtenir de tra… des Tchouktchis, peuple ido…x, et à peu près indépendant, … mer Glaciale et le détroit de Beh… …hrane se dirigea au sud-ouest, vers … qu'il atteignit le 23 juin 1821, après … inouïes. La peau de son visage, com… …, tombait par lambeaux, sa … pas été coupée depuis quinze … parcours de quatre cent milles, il … …tré aucun être vivant. Il s'em… … août pour le Kamtchatka. Accueilli …pitalité par les fonctionnaires russes …-Pavlosk, Cochrane y épousa la fille du … de cette petite ville, et renonça pour … à passer en Amérique. Il revint en … par le chemin qu'il avait déjà par…et revit Londres après environ trois … mois d'absence. Il resta peu de … le son épouse, et, tourmenté par un …esoin de voyager, il s'embarqua …pour l'Amérique du Sud, parcourut … le Rio-Magdalena, visita … autres villes, et mourut à … sa veuve s'est remariée avec l'amiral … Les rela…ns des voyages de Co… … très-curieux et que nul … …onner. La première partie, … …ki, gouverneur général de la … …ec sous le titre de *Narrative of …journey through Russia and Si…ary, frontier of China, to the … Kamtchatka*; Londres, 1824, … planches.

Alfred de Lacaze.

…Biographical dictionary. — *Conversations-…*

… (*Charles* Stuart), marin an… …précédents, et capitaine … …ise. Il stationna long… … de … Amérique méridionale … …res de l'indépendance. On a de … *of a residence and travels in … during the years* 1823 *and* 1824; Londres, 1825, 2 vol. in-8°. Les relations publiées depuis quelques années sur la Colombie n'ont pas fait oublier celle de Cochrane. Cochrane a encore fait paraître un ouvrage sur la révolution de 1830; il a été traduit en français, sous le titre de : *la grande Semaine*, récit des événements de Paris, avec des considérations morales et politiques, traduites par Adolphe; Paris, 1830, in-8°.

Art de vérifier les dates, XVIII, 2e partie. — Quérard, suppl. à *la France littéraire*.

***COCHUT** (*André*), publiciste français, né à Paris, en 1812. Ancien rédacteur du journal *le National*, il est un des plus laborieux collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes*. Il fut chargé, en 1847, par le gouvernement de rédiger un *Rapport général sur l'Algérie*, pour être distribué aux chambres; et il venait de faire composer cet ouvrage, lorsque la révolution de Février éclata et l'empêcha de le publier. On a en outre de lui : *une Réaction*; Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Parvenir*; Paris, 1834, in-8°; — *les Associations ouvrières, histoire et théorie des tentatives de réorganisation industrielle opérées depuis la révolution de* 1848; Paris, 1851, in-8°.

Quérard, supplém. à *la France littéraire*. — *Dict. de l'écon. politique*. — *Revue des Deux Mondes*.

***COCINUS A COCINETO** (*Jean*), savant littérateur slave, né en Bohême, en février 1543. Il fut syndic à Prague. Ses principaux ouvrages sont : *Prolusio scholastica politicæ exercitationis*; Prague, 1578, in-8°; — *Nova distributio juris universi ex tabb. Jo. Bodini*; ibid., 1581, in-8°; — une *Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, en langue bohémienne; ibid., 1592.

Balbini, *Bohem. docta*.

***COCK** (*Guillaume*), physicien anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Meteorologia, or the true way of foreseeing and judging the weather*; Londres, 1671, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

COCK (*Jérôme*), peintre et graveur flamand, né à Anvers, vers 1510, mort dans la même ville, en 1570. Artiste laborieux, il grava un grand nombre d'estampes, forma d'excellents élèves, et reçut des marques d'estime de Charles-Quint et de Philippe II. Outre une foule de gravures, dont la plus remarquable a pour titre : *Les gros poissons mangent les petits*, on a de Cock des suites qui sont très-recherchées; les principales sont : *Præcipua aliquot romanæ antiquitatis monumenta*; — *Operum antiquorum Romanorum hunc inde per diversas Europæ regiones*; — *Divi Caroli V ex multis præcipue victoriarum imagines*; 1556, in-8°; — *Compartimentorum quod vocant multiplex genus, lepidissimis historiolis poetarumque tabulis ornatum*; 1566, in-8°; — *Pictorum*

aliquot celebrium Germaniæ inferioris effigies, etc.; Anvers, 1572, in-8°.

Vasari, *Vite dei Pittori*.

COCKAINE. *Voy*. COKAINE.

*COCKBURN (*Jean*), théologien anglican, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *an Inquiry into nature, necessity and evidence of christian faith, in several essays*; Londres, 1696, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

COCKBURN (*Patrice*), orientaliste écossais, natif de Langton, mort à Saint-André, en 1559. Il entra dans l'état ecclésiastique, et se rendit à Paris, où il professa longtemps les langues orientales. Soupçonné d'être favorable à la réforme, il retourna en Écosse, abjura le catholicisme, fut le premier pasteur protestant d'Haddington, et devint professeur de langues orientales à Saint-André. On a de lui : *Oratio de excellentia et utilitate Verbi Dei*; Paris, 1551, in-8°; — *de Vulgari Sacræ Scripturæ phrasi*; ibid, 1552, in-8°; — *in Orationem dominicam pia meditatio*; Saint-André, 1555, in-8°. De tous les ouvrages que Cockburn a laissés en manuscrits, un seul a été publié; il a pour titre : *Commentatio in symbolum apostolicum*; Londres, 1561, in-4°.

Berkenhout, *Biograph. literaria*, part. I, p. 171.

COCKBURN (*Catherine*), femme auteur anglaise, née à Londres, le 16 août 1679, morte le 11 mai 1749. Elle était fille de David Trotter, gentilhomme écossais, commandant de la flotte anglaise sous le roi Charles II. De bonne heure elle manifesta de véritables dispositions pour la poésie. Elle se convertit jeune encore à la foi catholique, qu'elle abandonna en 1707. En 1708 elle épousa le théologien et écrivain écossais Cockburn. Les œuvres de Catherine Cockburn portent sur les matières les plus diverses : politique, morale, théâtre, et critique. On a d'elle : *Agnes de Castro, a tragedy*; Londres, 1696 : cette pièce, composée à dix-sept ans, eut du succès; — *Fatal friendship*; ibid., 1698 : la meilleure de ses productions théâtrales; — *Love at a Loss, a comedy*; ibid., 1701; — *a Defence of M. Locke's Essay on human understanding*; ibid., 1702; — *Gustavus Erikson, king of Swede, a tragedy*; ibid., 1706, in-4°; — *Discourse concerning a guide in controversy*; ibid., 1707, et 1728, à Édimbourg, avec une préface de l'évêque Burnet; — *a Letter to doctor Holdsworth concerning the resurrection of the same body* : ouvrage également consacré à la défense des doctrines de Locke; Londres, 1726; — *a Vindication of M. Locke's christian principles from the injurious imputations of doctor Holdsworth*; dans la collection de ses œuvres; — *Remarks upon Rutherforth's Essay on the nature and obligations of virtue*; ibid., 1747, in-8°.

Biographia britan. — Cibber, *Lives*. — Baker, *Biog. dramatica*.

COCKBURN (*Guillaume*), médecin anglais, né vers 1650, mort vers 1736. Médecin de la marine, il fut l'un des premiers à observer les maladies particulières aux gens de mer, et se livra d'une manière spéciale au traitement des maladies vénériennes. On a de lui : *Œconomia corporis animalis*; Londres, 1695, in-8°; Augsbourg, 1696, in-12; — *an Account on the nature, causes, symptoms and cure of the distempers that are incident to seafaring people*; Londres, 1696, in-12; ibid., 1739, in-8° : ce traité spécial sur la médecine nautique a été traduit en plusieurs langues; — *a Continuation of the account of the nature, causes, symptoms and cure of the distempers that are incident to seafaring people*; ibid., 1697, in-12; — *Profluvia ventris*; ibid., 1702, in-8°; — *the Symptoms, nature, causes and cure of a gonorrhoea*; ibid., 1713, 1716, 1728, in-8°; traduit en français, sous ce titre : *Traité de la nature, des causes, des symptômes et de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien*; Paris, 1730, in-12.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine*. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*.

*COCKERAM (*Henri*), lexicographe anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *English dictionary, or interpretation of hard English words*; Londres, 1623, in-8°; sous les initiales H. C.

Catal. de la Bibl. bodléienne. — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

*COCKERILL (*John*), ingénieur belge, d'origine anglaise, né le 3 août 1790, mort en 1840. Il était le plus jeune des trois fils d'un constructeur de machines d'Haslington, dans le comté de Lancastre. A douze ans, il alla rejoindre à Verviers, en Belgique, son père, qui y était allé monter une manufacture et l'avait laissé en Angleterre, chez des parents dont le jeune Cockerill n'eut pas à se louer. En 1807 il s'établit à Liége avec son frère James, et dès lors il manifesta une grande et remarquable aptitude. Les circonstances le laissèrent bientôt seul à la tête de l'établissement. Plus tard, en 1816, John Cockerill fonda l'établissement de Seraing, qui devint bientôt le point central d'une industrie à laquelle le génie du fondateur donna de nombreuses succursales en France, en Allemagne, en Espagne et même hors d'Europe, jusqu'à Surinam.

Le passage suivant, emprunté à un article intitulé *Souvenirs de voyages*, par M. Nisard (*Revue de Paris*), trace un tableau saisissant de l'étonnante activité de Cockerill. « Tel est, dit cet écrivain distingué, le prince souverain du pays de Seraing. Général, il sait choisir ses lieutenants. Il en a de toutes les nations, anglais, allemands, belges, prussiens, espagnols. Il leur donne sa pensée en partant, et il leur laisse toute liberté pour l'exécution, ne pesant point sur eux, n'outrant pas la surveillance, de sorte qu'il peut s'en aller sans cesser d'être présent, et être présent

sans avoir besoin d'être partout. Dans ses excursions industrielles par toute l'Europe, en même temps qu'il fonde les établissements, il trouve les hommes qui y conviennent, et il crée à la fois la matière et l'esprit, l'âme et le corps. On l'a vu dans la même année accourir du fond de la Prusse polonaise sur les rives du Guadalquivir, et après avoir montré aux pauvres contrées du Nord des sources inconnues de richesse et de bien-être, venir éveiller le génie industriel sur cette terre du Midi sur laquelle se couche fièrement l'Espagnol, comme s'il ne voulait ni prendre pour lui ni laisser prendre aux autres ses innombrables trésors. Pendant que nous disputons sur des chartes et que nous usons nos âmes et nos corps dans ces stériles luttes de la lettre, sous lesquelles marchent sans bruit des faits immenses, John Cockerill court les grands chemins dans sa chaise de poste, creusant çà et là des fourneaux, élevant des cheminées, étendant de vastes tentes; puis, quand tout est fait, installant sa machine à vapeur, qui l'a suivi par derrière, bien étonnée de venir par le roulage, et qui va mettre la vie dans cet amas de briques. Et le lendemain les paysans entendent sortir de la fabrique un grand bruit régulier comme la respiration de quelque monstre énorme, qui commence pour ne pas finir; et John Cockerill remonte dans sa chaise, et les gouvernements signent son passeport comme s'il s'agissait d'un commis en vins, sans se douter que cet homme qui ne dit rien, qui n'écrit rien, est un révolutionnaire bien autrement dangereux pour leur vieux Monde qu'un bel esprit qui aurait franchi leurs domaines les poches pleines de programmes et de manifestes. »

C'est dans l'intérieur de Seraing qu'il faut surtout pénétrer pour voir à l'œuvre et juger le génie industriel de John Cockerill. « Toutes les applications du fer, dit-il, se font dans la même enceinte. Depuis la mine jusqu'à l'atelier des pièces les plus compliquées, tout se trouve, comme on dit, sous la même clé. Le fer y entre à l'état de minerai et en sort à l'état de machine. A quelque cent pas des hauts fourneaux une houillère fournit le combustible. Des femmes brouettant des paniers pleins de minerai jusqu'au pied d'un plan incliné en charpente, où sont cloués des rails en fer; espèce de montagne russe qui monte jusqu'à la gueule d'une immense cheminée. Un appareil en bois, posé sur quatre roues, dont les deux dernières sont beaucoup plus hautes que les premières, afin de maintenir en ligne horizontale la planche de l'appareil, reçoit les paniers au bas du plan incliné, et au moyen de chaînes mues par une machine à vapeur la voiture arrive au sommet de la montagne de bois, où deux hommes la déchargent et la versent dans la cheminée béante; après quoi l'appareil redescend, et trouve en bas une nouvelle charge, laquelle est arrivée dans le temps qu'il a mis à monter; tout cela vient à la minute, hommes et machines; il n'y a pas la moindre déperdition de la force motrice : c'est là le travail d'où s'engendrent tous les autres. Les machines en font le plus difficile et le plus pénible.... Ce ne sont pas les armes d'Achille qui sortiront de ces paniers, mais bien de pacifiques machines, qui, s'il plaît à Dieu, feront tomber l'industrie des armes de guerre; ce sont d'épaisses tôles forgées pour les chaudières à vapeur, ou des cylindres coulés dans d'immenses moules pour recevoir le piston, ou des roues d'engrainage, ou d'énormes volants, roues-mères qui en mettent en mouvement mille autres, ou des balanciers auxquels sont suspendues les tiges des pistons, grands bras de quelque dix mille livres pesant, qui semblent brasser la vapeur dans les cylindres quand c'est en réalité la vapeur qui les soulève comme plume; ce sont mille autres applications du battage et du coulage. »

Le visiteur examine ainsi une à une toutes les parties de l'établissement : « Dans l'atelier des chaudières, il faut renoncer, ajoute M. Nisard, au plaisir et à l'utilité des explications sur le lieu même. C'est un bruit clair et perçant, qui déchire l'oreille. Le marteau frappe incessamment sur ces vastes pièces creuses, en fer battu, dont les flancs gémissent et résonnent comme ceux du cheval de Troie. Il y en a de toutes les formes, etc.... L'argile n'est pas plus souple sous la main du potier que ces épaisses lames de fer battu sous le marteau intelligent du forgeron de Seraing.... Dans l'atelier des locomotives, les machines qui traîneront deux mille personnes sur les chemins en fer sont toutes prêtes à partir. Vous diriez des vaisseaux qu'on va lancer à la mer. »

L'atelier des machines à vapeur, avec ses vastes dépendances, cause surtout à l'auteur de ces notes de voyage un vif étonnement : après une description assez détaillée de tout ce qu'il y voit, et où la tête du lecteur tourne aussi bien que celle du narrateur, il continue : « C'est là que j'ai vu l'application la plus hardie qui ait été faite jusque ici d'une machine dont les résultats sont extrêmement précieux. Il s'agit de donner aux cylindres des machines à vapeur un tel poli à l'intérieur, qu'en même temps que le fermoir mobile, qu'on appelle le piston, bouche hermétiquement le cylindre, il puisse glisser le long des parois avec le plus de jeu possible, en n'en laissant pas échapper la moindre parcelle, et en lui opposant la moindre résistance. On livre donc à la machine le cylindre brut nouvellement retiré du moule et présentant sur toute sa surface, intérieure et extérieure, ces aspérités, ce grain, qui font ressembler le fer coulé à un granit. Rien de plus simple que l'action de cette machine. C'est une combinaison de roues qui fait marcher en tournant sur elle-même, dans l'intérieur du cylindre, une forte broche en fer, espèce de moyeu où sont fixées, en manière de rayons de roue, quatre ou cinq branches de fer,

dont l'extrémité est un ciseau du plus fin acier, lequel mord les parois du cylindre et en enlève des copeaux circulaires d'une épaisseur déterminée à un cheveu près. Après chaque tour de la roue aux dents d'acier, la machine est poussée en avant, sans secousse, de la largeur de la dent des ciseaux, et aussi successivement jusqu'à ce que le cylindre ait été mis à vif dans toute sa longueur, et qu'on le retire des mains de la machine poli et égal comme l'acier de la plus belle épée. Celui qu'on polissait au moment de notre visite est le plus grand connu dans le monde industriel. Qu'on en juge par la machine à vapeur à laquelle il doit appartenir, et qui devra équivaloir à cinq cents chevaux. L'énorme récipient auquel on destinait un piston de vingt pieds de hauteur, gisait immobile sur un double massif de pierre, comme le fameux tonneau d'Heidelberg sur son chantier, pendant que la roue armée de ciseaux cheminait intérieurement, lui rongeant les flancs, sans bruit, sans mouvement visible, seule, sans spectateurs et sans surveillant, car cette machine n'a besoin de personne. »

Ces citations donnent une idée des travaux considérables qui se faisaient à Seraing. Les chiffres, les sommes qu'on y remuait, résument mieux l'importance de cet établissement. On occupait dans cette usine, qui ressemblait à une petite ville, environ deux mille ouvriers par jour. Leurs salaires s'élevaient à plus de soixante-dix mille francs par semaine et la recette brute était de quinze millions par an. Seraing appartenait pour moitié au roi Guillaume de Nassau et à John Cockerill. La révolution de 1830 ayant chassé de la Belgique son royal co-propriétaire, Cokerill acheta au souverain dépossédé sa part, et demeura ainsi maître de la totalité. Il éprouva d'abord le contre-coup des événements de cette époque, mais bientôt réussit à dominer les circonstances, et Seraing reprit jusqu'en 1838 le cours de ses prospérités. Malheureusement le sort de l'industrie dépend en grande partie du milieu dans lequel elle se meut; les affaires politiques surtout réagissent presque toujours sur elle. C'est ainsi que la cessation des payements de la banque de Belgique en 1838 contraignit Cockerill à liquider l'année suivante, quoique sa situation fût loin d'être désespérée. Son actif était de vingt-six millions contre un passif de dix-huit. Le repos était impossible à un homme du caractère de l'industriel belge; Cockerill se rendit en Russie pour y fonder quelque nouvel établissement; mais il mourut sur le chemin de Varsovie. Son corps fut ramené à Seraing. John Cockerill n'a point laissé de descendants. Son nom est un des plus beaux qui aient figuré dans les annales de l'industrie moderne.

V. Rosenwald.

M. Nisard, dans la *Revue de Paris*. — *Conversations-Lexicon*. — *Revolution de Paris*, décembre 1839. — *Moniteur universel*. — [illegible]

* **Cocleman** (*Pierre*), helléniste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Opus prosodicum græcum novum;* Francfort, 1668, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

Coclès (*Horatius-Publius*), héros romain, neveu du consul Horatius Pulvillus, vivait en 507 avant l'ère chrétienne. Il est connu par un acte de courage dont Rome et ses historiens ont gardé la mémoire. La plupart des écrivains racontent le fait à peu près dans les termes employés par Tite-Live; ils ne diffèrent que sur le genre de mort de Coclès. Dans le récit de Tite-Live, Horatius Coclès commandait le pont Sublicius, par où Porsenna, roi d'Étrurie, après avoir chassé les Romains du Janicule, comptait pénétrer dans Rome. A la vue des fuyards, Coclès en arrête quelques-uns, s'oppose à leur retraite, et leur recommande de mettre en usage tous les moyens possibles de couper le pont, à la tête duquel il s'élance lui-même. Les armes en avant, il résiste aux Étrusques, les apostrophe et leur reproche d'être les esclaves d'orgueilleux tyrans et d'oublier le soin de leur propre liberté pour venir attaquer la liberté d'autrui. Les Étrusques répondent par une grêle de javelots; mais tous les traits demeurent attachés au bouclier de Coclès. On cherche alors à le précipiter dans le fleuve; mais le pont se brise sous tant d'efforts. « Dieu du Tibre, s'écrie alors Coclès, père de Rome, je t'implore; reçois avec bonté dans tes flots ces armes et ce soldat » (*Tiberine pater, inquit, te sancte præcor hæc arma et hunc militem propitio flumine accipias*). Aussitôt il se jette dans le Tibre, le traverse à la nage au milieu d'une nuée de flèches, qui ne l'atteignent pas, et va rejoindre ses concitoyens après avoir osé une chose qui trouvera dans la postérité plus de célébrité que de créance (*rem ausus plus famæ habituram ad posteros quam fidei*). Une statue qui existait encore au temps de Pline fut érigée à Horatius Coclès sur la place des Comices, et on lui donna toutes les terres comprises dans un cercle tracé par la charrue dans l'espace d'un jour. Le peuple tout entier s'associa à ce sentiment de gratitude envers Coclès, et l'on vit durant une disette chaque particulier se retrancher une partie de sa propre subsistance pour contribuer à celle du héros. Florus, Valère Maxime et Sénèque pensent, comme Tite-Live, que Coclès ne fut pas atteint par l'ennemi; tandis que Plutarque, Dion Cassius, Servius et Denys d'Halicarnasse prétendent qu'il fut blessé à la cuisse. Polybe va plus loin; il assure que Coclès périt dans le Tibre. Au rapport de Denys d'Halicarnasse, Coclès était beau; le portrait que fait de lui Plutarque est tout l'opposé : il ajoute que ce Romain s'appelait Coclès, altération du mot Cyclope, parce qu'il était camus, et que rien ne séparait ses deux yeux. Au rapport de Varron, Coclès vient d'*oculus*, et signifie borgne

Tite-Live, II. 10. — Denys d'Halicarnasse, V, 24, 25. — Valère Maxime, III. 2, § 1. — Florus, I, 10. — Aurel. Victor, de vir. ill. — Niebuhr, *Geschicht.* — Walkenaër, *Vies de plusieurs personnes célèbres.*

COCLÈS (*Barthélemy* della ROCCA, dit), philosophe hermétique, né à Bologne, le 9 mars 1467, mort le 24 septembre 1504. Il étudia la grammaire, la médecine, la chirurgie, les mathématiques, l'astrologie; mais il se livra surtout à la chiromancie et à la physiognomonie. Il avait une telle réputation qu'on venait le consulter de toutes parts. Hermès Bentivoglio, seigneur bolonais, auquel Coclès avait prédit qu'il mourrait en exil, le fit assassiner. Coclès se cacha sous le nom d'*André Corvo de la Mirandola*. On a de lui : *Physionomiæ ac chiromanciæ Anastasis, sive compendium ex pluribus et pene infinitis autoribus, cum approbatione Alexandri Achillini*; Bologne, 1504, in-fol.; ibid., 1523, in-fol.; — *Compendium physiognomiæ, quantum ad partes capitis, gulamque et collum attinet; cui accedit Andreæ Corvi Chiromancia*; Strasbourg, 1533, 1536, 1551, 1556, in-8°; traduit en français, Paris, 1546, 1560, in-8°. Cet abrégé, qui fut réimprimé un grand nombre de fois dans le seizième siècle, n'est plus recherché que par les amateurs de curiosités.

Tollius, *de infelicit. literat.* — Varillas, *Anecdotes de Florence.* — Fantuzzi, *Notizie degli scrittori bolognesi.*

* **COCLICUS** ou **COCLICUS** (*Adrien*), musicographe allemand, vivait à Nuremberg dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Compendium musices, descriptum ab Adriano Petit Coclio, discipulo Josquini de Prés, in quo præter cætera tractantur hæc : de modo ornate canendi, de regula contrapuncti, de compositione*; Nuremberg, 1552, in-4°. C'est un livre curieux et utile pour l'histoire de l'art musical.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

COCO (*Vincent*), littérateur et homme politique italien, né en 1770, à Campomarano, dans le royaume de Naples, mort à Naples, le 13 décembre 1823. Il prit une part active à la révolution qui éclata dans sa patrie en 1799, parvint à échapper à la réaction que le cardinal Ruffo exerça dans Naples, et se réfugia en France, où il publia, sous le titre de *Revoluzioni di Napoli*, l'histoire de cette époque. Elle a été traduite en français; Paris, 1800, in-8°. Après la bataille de Marengo, Coco rentra en Italie, et eut la direction du *Giornale italiano*. Il s'occupa alors d'un roman philosophique dans le genre du *Voyage du jeune Anacharsis*. Son *Platone in Italia* parut à Milan, en 1806, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont Barère de Vieusac a donné une traduction française, Paris, 1807, 3 vol. in-8°, obtint un grand succès en Italie. Joseph Bonaparte, devenu roi de Naples en 1806, nomma Coco successivement membre du conseil royal, de la cour de cassation et du conseil d'État. Coco aspirait à la direction de l'instruction publique; il avait même rédigé un long projet pour un nouveau système d'enseignement; Zurlo, ministre de l'intérieur, fit prévaloir un autre projet d'organisation, et l'éloigna de cet emploi. On voulut le dédommager en lui donnant la direction du trésor public; mais il ne put jamais se consoler de l'échec qu'il avait éprouvé. Dès lors il ressentit les premiers symptômes d'une aliénation mentale, qu'aggravèrent encore les événements de 1815. Il conserva toutefois sa place au trésor. Le prince Léopold, fils du roi Ferdinand IV, lui témoigna un jour le désir de lire son *Histoire des révolutions de Naples*. Coco, qui s'était livré dans cet ouvrage à de violentes attaques contre le roi et tous les siens, fut épouvanté de cette demande, et perdit complétement la raison, qu'il ne recouvra plus.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V, p. 212.

COCOLI (*Dominique*), mathématicien italien, né à Brescia, le 12 août 1747, mort dans la même ville, le 27 novembre 1812. Il se distingua de bonne heure par son goût pour les sciences. A la suppression de l'ordre des Jésuites, il fut nommé professeur de physique et de mathématiques au collége de Brescia, et occupa ce poste pendant plus de trente ans. En 1783 un prix double lui fut décerné par l'Académie de Mantoue pour un mémoire sur la théorie des eaux ascendantes, et peu de temps après le sénat de Venise le nomma membre de la commission chargée de trouver des moyens pour obvier aux ravages de la Brenta. Depuis 1797 Cocoli fut appelé par le gouvernement français à remplir des fonctions où ses talents étaient nécessaires; il devint en 1802 membre du collége des *Dotti*, et en 1805 inspecteur général des eaux et chemins du royaume d'Italie. On a de lui : *Elementi di geometria e trigonometria*; Brescia, 1777; — *Elementi di statica*; ibid., 1779.

Tipaldo *Biograf. degli Ital.*

COCONAS (*Annibal*, comte DE), homme politique italien, mort le 30 avril 1574. C'est l'un de ces Italiens qui vinrent chercher fortune en France sous la régence de Catherine de Médicis. Il se couvrit de sang, et se distingua par ses cruautés à la Saint-Barthélemy. Devenu ensuite le favori du duc d'Alençon, frère du roi, il fut, avec le sieur de La Mole, l'agent principal de la faction des *politiques* ou *malcontents*, qui voulait mettre ce prince sur le trône au préjudice de Henri III, alors en Pologne. Les princes, leurs courtisans, les maîtresses des uns et des autres, organisèrent le complot avec la discrétion et le mystère qui couvrent d'ordinaire les intrigues politiques où il y a des femmes. Aussi Catherine de Médicis en futelle bientôt informée. Elle surveilla les princes, et les fit garder à vue. Le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, fatigués de cette contrainte, résolurent de se faire enlever par leurs partisans; mais l'alarme fut donnée d'avance : l'entreprise échoua. La cour, alarmée,

dont l'extrémité est un ciseau du plus fin acier, lequel mord les parois du cylindre et en enlève des copeaux circulaires d'une épaisseur déterminée à un cheveu près. Après chaque tour de la roue aux dents d'acier, la machine est poussée en avant, sans secousse, de la largeur de la dent des ciseaux, et aussi successivement jusqu'à ce que le cylindre ait été mis à vif dans toute sa longueur, et qu'on le retire des mains de la machine poli et égal comme l'acier de la plus belle épée. Celui qu'on polissait au moment de notre visite est le plus grand connu dans le monde industriel. Qu'on en juge par la machine à vapeur à laquelle il doit appartenir, et qui devra équivaloir à cinq cents chevaux. L'énorme récipient auquel on destinait un piston de vingt pieds de hauteur, gisait immobile sur un double massif de pierre, comme le fameux tonneau d'Heidelberg sur son chantier, pendant que la roue armée de ciseaux cheminait intérieurement, lui rongeant les flancs, sans bruit, sans mouvement visible, seule, sans spectateurs et sans surveillant, car cette machine n'a besoin de personne. »

Ces citations donnent une idée des travaux considérables qui se faisaient à Seraing. Les chiffres, les sommes qu'on y remuait, résument mieux l'importance de cet établissement. On occupait dans cette usine, qui ressemblait à une petite ville, environ deux mille ouvriers par jour. Leurs salaires s'élevaient à plus de soixante-dix mille francs par semaine et la recette brute était de quinze millions par an. Seraing appartenait pour moitié au roi Guillaume de Nassau et à John Cockerill. La révolution de 1830 ayant chassé de la Belgique son royal co-propriétaire, Cokerill acheta au souverain dépossédé sa part, et demeura ainsi maître de la totalité. Il éprouva d'abord le contre-coup des événements de cette époque, mais bientôt réussit à dominer les circonstances, et Seraing reprit jusqu'en 1838 le cours de ses prospérités. Malheureusement le sort de l'industrie dépend en grande partie du milieu dans lequel elle se meut; les affaires politiques surtout réagissent presque toujours sur elle. C'est ainsi que la cessation des payements de la banque de Belgique en 1838 contraignit Cockerill à liquider l'année suivante, quoique sa situation fût loin d'être désespérée. Son actif était de vingt-six millions contre un passif de dix-huit. Le repos était impossible à un homme du caractère de l'industriel belge; Cockerill se rendit en Russie pour y fonder quelque nouvel établissement; mais il mourut sur le chemin de Varsovie. Son corps fut ramené à Seraing. — John Cockerill n'a point laissé de descendants. Son nom est un des plus beaux qui aient figuré dans les annales de l'industrie moderne.

V. ROSENWALD.

M. Nisard dans la *Revue de Paris*. — *Conversations-Lexicon*. — *Révolution de Paris*, décembre 1835. — *Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. historiques*.

* **COCLEMAN** (*Pierre*), helléniste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Opus prosodicum græcum novum*; Francfort, 1668, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

COCLÈS (*Horatius-Publius*), héros romain, neveu du consul Horatius Pulvillus, vivait en 507 avant l'ère chrétienne. Il est connu par un acte de courage dont Rome et ses historiens ont gardé la mémoire. La plupart des écrivains racontent le fait à peu près dans les termes employés par Tite-Live; ils ne diffèrent que sur le genre de mort de Coclès. Dans le récit de Tite-Live, Horatius Coclès commandait le pont Sublicius, par où Porsenna, roi d'Étrurie, après avoir chassé les Romains du Janicule, comptait pénétrer dans Rome. A la vue des fuyards, Coclès en arrête quelques-uns, s'oppose à leur retraite, et leur recommande de mettre en usage tous les moyens possibles de couper le pont, à la tête duquel il s'élance lui-même. Les armes en avant, il résiste aux Étrusques, les apostrophe et leur reproche d'être les esclaves d'orgueilleux tyrans et d'oublier le soin de leur propre liberté pour venir attaquer la liberté d'autrui. Les Étrusques répondent par une grêle de javelots; mais tous les traits demeurent attachés au bouclier de Coclès. On cherche alors à le précipiter dans le fleuve; mais le pont se brise sous tant d'efforts. « Dieu du Tibre, s'écrie alors Coclès, père de Rome, je t'implore; reçois avec bonté dans tes flots ces armes et ce soldat » (*Tiberine pater, inquit, te sancte præcor hæc arma et hunc militem propitio flumine accipias*). Aussitôt il se jette dans le Tibre, le traverse à la nage au milieu d'une nuée de flèches, qui ne l'atteignent pas, et va rejoindre ses concitoyens après avoir osé une chose qui trouvera dans la postérité plus de célébrité que de créance (*rem ausus plus famæ habituram ad posteros quam fidei*). Une statue qui existait encore au temps de Pline fut érigée à Horatius Coclès sur la place des Comices, et on lui donna toutes les terres comprises dans un cercle tracé par la charrue dans l'espace d'un jour. Le peuple tout entier s'associa à ce sentiment de gratitude envers Coclès, et l'on vit durant une disette chaque particulier se retrancher une partie de sa propre subsistance pour contribuer à celle du héros. Florus, Valère Maxime et Sénèque pensent, comme Tite-Live, que Coclès ne fut pas atteint par l'ennemi; tandis que Plutarque, Dion Cassius, Servius et Denys d'Halicarnasse prétendent qu'il fut blessé à la cuisse. Polybe va plus loin; il assure que Coclès périt dans le Tibre. Au rapport de Denys d'Halicarnasse, Coclès était beau; le portrait que fait de lui Plutarque est tout l'opposé : il ajoute que ce Romain s'appelait Coclès, altération du mot Cyclope, parce qu'il était camus, et que rien ne séparait ses deux yeux. Au rapport de Varron, Coclès vient d'*oculus*, et signifie borgne.

— Denys d'Halicarnasse, V, 24, 25. — I, § 1. — Florus, I, 10. — Aurel. Victor, ...r. Geschicht. — Walkenaër, Vies de ...les célèbres.

(*Barthélemy* della Rocca, dit), ...ermétique, né à Bologne, le 9 mars ...le 24 septembre 1504. Il étudia la ...la médecine, la chirurgie, les mathé-...ologie; mais il se livra surtout ...e et à la physiognomonie. Il avait ... qu'on venait le consulter de ...s Bentivoglio, seigneur bo-...avait prédit qu'il mourrait ...assassiner. Coclès se cacha sous ...maré *Corvo de la Mirandola*. On a ...*nomiæ ac chiromanciæ Anas-* ...*compendium ex pluribus et pene* ...*ribus, cum approbatione Alexan-*...; Bologne, 1504, in-fol.; ibid., — *Compendium physiognomiæ*, ...*ad partes capitis, gulamque et* ...*inet; cui accedit Andreæ Corvi* ...*a*; Strasbourg, 1533, 1536, 1551, ... traduit en français, Paris, 1546, Cet abrégé, qui fut réimprimé un ... de fois dans le seizième siècle, ...recherché que par les amateurs de

... *Inflicit. literat.* — Varillas, *Anecdotes* ... — Fantuzzi, *Notizie degli scrittori bolo-*

...ou COCLICUS (*Adrien*), musi-...mand, vivait à Nuremberg dans le ...seizième siècle. On a de lui : *Com-* ...*musices, descriptum ab Adriano* ...*lio, discipulo Josquini de Prés, in* ...*cætera tractantur hæc : de modo* ...*di, de regula contrapuncti*, ...*one*; Nuremberg, 1552, in-4°. ...vre curieux et utile pour l'histoire de ...al.

...graphie universelle des musiciens.

...*cent*), littérateur et homme poli-...né en 1770, à Campomarano, ...aume de Naples, mort à Naples, le ...e 1823. Il prit une part active à la ...qui éclata dans sa patrie en 1799, ...abandonner à la réaction que le cardinal ...s Naples, et se réfugia en France, ... sous le titre de *Revoluzioni di* ... de cette époque. Elle a été ...çais; Paris, 1800, in-8°. Après ...rengo, Coco rentra en Italie, et ...au *Giornale italiano*. Il s'occupa ...roman philosophique dans le genre ...*jeune Anacharsis*. Son *Platone* ...parut à ...a, en 1806, 3 vol. in-8°. ...ère de Vieusac a donné une ...use, Paris, 1807, 3 vol. in-8°, succès en Italie. Joseph Bona-...oi de Naples en 1806, nomma Coco ...membre du conseil royal, de la ...ection et du conseil d'État. Coco aspi-rait à la direction de l'instruction publique; il avait même rédigé un long projet pour un nouveau système d'enseignement; Zurlo, ministre de l'intérieur, fit prévaloir un autre projet d'organisation, et l'éloigna de cet emploi. On voulut le dédommager en lui donnant la direction du trésor public; mais il ne put jamais se consoler de l'échec qu'il avait éprouvé. Dès lors il ressentit les premiers symptômes d'une aliénation mentale, qu'aggravèrent encore les événements de 1815. Il conserva toutefois sa place au trésor. Le prince Léopold, fils du roi Ferdinand IV, lui témoigna un jour le désir de lire son *Histoire des révolutions de Naples*. Coco, qui s'était livré dans cet ouvrage à de violentes attaques contre le roi et tous les siens, fut épouvanté de cette demande, et perdit complétement la raison, qu'il ne recouvra plus.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V, p. 212

COCOLI (*Dominique*), mathématicien italien, né à Brescia, le 12 août 1747, mort dans la même ville, le 27 novembre 1812. Il se distingua de bonne heure par son goût pour les sciences. A la suppression de l'ordre des Jésuites, il fut nommé professeur de physique et de mathématiques au collége de Brescia, et occupa ce poste pendant plus de trente ans. En 1783 un prix double lui fut décerné par l'Académie de Mantoue pour un mémoire sur la théorie des eaux ascendantes, et peu de temps après le sénat de Venise le nomma membre de la commission chargée de trouver des moyens pour obvier aux ravages de la Brenta. Depuis 1797 Cocoli fut appelé par le gouvernement français à remplir des fonctions où ses talents étaient nécessaires; il devint en 1802 membre du collége des *Dotti*, et en 1805 inspecteur général des eaux et chemins du royaume d'Italie. On a de lui : *Elementi di geometria e trigonometria*; Brescia, 1777; — *Elementi di statica*; ibid., 1779.

Tipaldo *Biograf. degli Ital.*

COCONAS (*Annibal*, comte DE), homme politique italien, mort le 30 avril 1574. C'est l'un de ces Italiens qui vinrent chercher fortune en France sous la régence de Catherine de Médicis. Il se couvrit de sang, et se distingua par ses cruautés à la Saint-Barthélemy. Devenu ensuite le favori du duc d'Alençon, frère du roi, il fut, avec le sieur de La Mole, l'agent principal de la faction des *politiques* ou *malcontents*, qui voulait mettre ce prince sur le trône au préjudice de Henri III, alors en Pologne. Les princes, leurs courtisans, les maîtresses des uns et des autres, organisèrent le complot avec la discrétion et le mystère qui couvrent d'ordinaire les intrigues politiques où il y a des femmes. Aussi Catherine de Médicis en futelle bientôt informée. Elle surveilla les princes, et les fit garder à vue. Le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, fatigués de cette contrainte, résolurent de se faire enlever par leurs partisans; mais l'alarme fut donnée d'avance : l'entreprise échoua. La cour, alarmée,

quitta Saint-Germain; Charles IX mourant s'écria: « Du moins s'ils avaient attendu ma mort. » La Mole, croyant sauver sa vie, fit des révélations à Catherine de Médicis; celle-ci apprit le reste du duc d'Alençon, qui tremblait devant elle. La Mole et Coconas furent arrêtés et condamnés à mort. Ce dernier mourut courageusement. On dit que leurs maîtresses, la reine Marguerite et la duchesse de Nevers, firent embaumer leurs têtes, pour les conserver toujours. Si le fait n'est pas vrai, il est digne du moins de cette époque, galante et sanguinaire à la fois. On sait que Coconas figure avec La Mole dans *la Dame de Montsoreau*, un des meilleurs romans de M. Alex. Dumas.

Castelnau, *Mémoires*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Estienne Pasquier, *Lettres*.

* **COCQ** (*Florent* DE), théologien flamand, de l'ordre des Prémontrés, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Principia totius theologiæ moralis et speculativæ;* 1683, 3 vol. in-12; — *Conversio vera et apostolica, in qua tota justificationis œconomia exhibetur;* Liége, 1685, in-8°; — *de Jure et justitia;* Bruxelles, 1687, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COCQUARD (*François-Bernard*), littérateur et poëte français, né à Dijon, le 4 janvier 1700, mort en 1772. Il fut avocat au parlement de sa ville natale, et cultiva la poésie française et latine. Ses principaux ouvrages sont : *Lettres ou dissertations où l'on fait voir que la profession d'avocat est la plus belle de toutes;* Dijon, 1733, in-12; — *Lettre écrite au sujet d'une médaille de Constantin;* dans le *Mercure de France*, 1738, juin; — *Lettre au sujet de la croix;* ibid., 1739, avril; — *Histoire de la vie et des ouvrages de Timanthe, peintre grec;* ibid., 1740, juin, novembre et décembre; — *Lettre sur le voile dont les anciens se couvraient la tête dans les sacrifices;* ibid.; — *Poésies diverses;* Lyon (Paris), 1754, 2 vol. in-12.

Goujet, *Biblioth. française*, t. XVIII, p. 146. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*.

COCQUAULT (*Pierre*), historien français, natif de Reims, mort en 1645. Il fut chanoine et présidial de l'église de sa ville natale. On a de lui : *Memoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de Reims*, conservés en manuscrit à la bibliothèque de la ville, 5 vol. in-fol. et 1 in-4°. L'auteur avait fait l'analyse du cartulaire de l'église de Reims; — *Mémoires pour la révendication des églises des Pays-Bas;* en manuscrit, ibid.; — *Table chronologique de l'histoire de Reims;* Reims, 1650, in-4°.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, éd. Fontette.

* **COCQUELIN** (*Nicolas*), théologien et poëte français, né à Corberie, près de Lassay, département de l'Orne, en 1640, mort à Paris, en 1693. On ne connaît de sa vie qu'une circonstance malheureuse. Étant chancelier de l'Église et de l'université de Paris, il éleva la voix pour défendre la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui : *Interprétation des Psaumes de . des cantiques qui se disent tous les j la semaine dans l'office de l'Église;* Paris, in-12 et in-8°; autres éditions : Bordeaux, in-12, et Limoges, in-8°, sans date; — *le nuel d'Épictète, avec des réj s tir la morale de l'Évangile;* Paris, la plupart de ces réflexions sont en vers; — *Oratio percelebris habita X calend.* dans le *Journal des savants* de l' p. 172-179; — *Traité de ce qui puissances et de la manière de s ..quitt ce devoir, pour servir de réponse aux égarements du mini* 1690, in-12; enfin, les con attribuent à Nic. Cocquelin, le *cure*, un *Recueil de pièces sur* .. *dignité et droits du chancelier de l'université de I*

R. H.

B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t.

COCQUIUS (*Gisbert*). *Voy.*

* **COCQUEREL** (*Nicolas*). çais, vivait dans la p tième siècle. Il fut monnaies. On a de lui : *Rappo* *rences tenues pour remédier aux des monnoies;* Paris, 1610, in-8°; — *principales du surhaussement des mon de France;* ibid., 1612, in-8°; — *Moyen posé au roi pour conserver les richesses sujets et bannir les faux monnoyeurs;* 1614, in-8°; — *Discours de la perte François reçoivent en la permission d'e les monnoies étrangères;* ibid., 1618, in-8°; — *Conférence des monnoies de F à celles d'Espagne et d'Angleterre;* ibid., in-8°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*,

* **COCQUEREL** (... DE), littérat vivait dans la seconde moitié du siècle. Il fut conseiller royal et lieuten de l'amirauté de Flandre. On a de lu *vire de la France arrivé Port de la Paix;* Paris, 1660 27 emblèmes relatifs aux p de la cour.

Lelong, *Bibliot. historique de la France*. éd. Font

* **COCUS** (*George*), helléniste de Heringen, vivait dans la seco seizième siècle. Il professa la langue gymnase de Göttingue. On a de lui : *Susannæ, græco carmine translata*, in-4°; dans l'*Hist. poetar. græc.* de Li *Danielis prophetæ historia, versibus græcis reddita;* Leipzig, 1569, in-8°; — *prophetæ historia, versibus heroicis translata.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexik*

* **COCUS** (*Jacques*), médecin allemand, vi au commencement du dix-septième siècle.

ibus ... : ... — de ... trouve en- ... Cocus à la ...

... Adelung, supplément à ... Gelehrten-Lexicon.

...nedetto), peintre ... Fer- ... après avoir ... en 1600, s'é- ... Il a ... qui ne sont ... que ... encore de ... E. B—N.

— ... de' pittori ferraresi.

... peintre italien, né à ... la quinzième siè- ... surnommé l'A- ... dès son ... il habita Ri- ... son premier ... les bons ou- ... e, et sur- ... les bons ... On regarde comme son ... *Vierge entre saint Roch et* ... tableau placé dans l'église de ... E. B—N.

... *Vite de' pittori ferraresi.* — Ticozzi, *Di-*

...*-Antoine*), historien italien, ... du dix-septième siècle. On ... *del sito e qualità della* ... *sua provincia*; Turin, 1657,

... *hist.*

... en hollandais ... V. ... CODDE ... né à Leyde, ... Il fut privé de la chaire ... que, qu'il occupait dans sa ville ... avoir refusé de souscrire les statuts ... rdrecht. Ses principaux ou- ... *ad grammaticam hebræam* ... *Morentini*; Leyde, 1612, ... *propheta, hebraice et chal-* ... *versione latina, et com-* ... *Salomonis Jarchi, Aben-* ... *Kimchi; Masora item* 1621, in-4°; — *Fragmenta* ... *phanis*; ibid., 1625.

... *gica.* — André, *Biblioth. belgica.* ... *batavæ.* — Freher, *Theatrum*

... CODDE (*Pierre*), théologien ... la congrégation des Oratoriens, né ... 1648, mort à Utrecht, le 18 dé- ... nommé en 1688 archevêque ... apostolique des Provinces- ... de partager les principes du jansé- ... rendit à Rome, en 1700, pour se ... 1704 un décret de l'inquisition con- ... et le dépouilla de l'adminis- ... des catholiques de Hollande. ... lors à toute fonction. On n'a de lui que des mémoires, presque tous relatifs à ses opinions et à sa conduite. L'un de ces mémoires a pour titre : *Declarationes super pluribus, quæ tum ad ipsum, tum ad Hollandiæ missionem pertinent, interrogationibus*; Rome, 1701.

Defensio piæ memoriæ illust. et reverend. D. P. Coddæi. — *Batavia sacra.* — Moréri, *Dict. hist.* — Feller, *Biogr. universelle*, édit. Weiss.

*CODAZZI (*Augustin*), ingénieur-géographe italien, né à Lugo, près de Ferrare, en 1792. A l'âge de seize ans, il s'engagea en qualité de volontaire dans le régiment royal d'artillerie à cheval, alors en garnison à Pavie; il y demeura trois ans, et fit sa première campagne avec l'armée française en 1812. Il assista, en 1813, aux batailles de Bautzen, de Lutzen, de Calen, de Dresde et de Leipzig; l'année suivante il se battit sur le Mincio, puis il contribua à défendre la forteresse de Mantoue; il était dans cette place à la chute de Napoléon. En 1815 il quitta le service par suite du licenciement de l'armée, essaya de se livrer au commerce, et passa en Turquie; mais il fit naufrage devant les îles Ioniennes, et arriva à Constantinople à peu près dépourvu de ressources. Aidé par un de ses compatriotes et servi par son énergie, il répara bientôt ses pertes, et put même satisfaire son goût scientifique pour les voyages. Il visita alors la Grèce, la Valachie, la Moldavie, l'Allemagne, la Russie, la Pologne, la Prusse et les États du Nord. Il se trouvait à Amsterdam lorsque la renommée qui s'attachait déjà aux grands événements conduits par Bolivar, le décida à passer dans l'Amérique du Sud. Il s'embarqua pour les États-Unis, et une fois parvenu à Baltimore, il ne tarda pas à se joindre à l'expédition du vice-amiral de Venezuela, Villaret, qui fit voile en 1817 pour l'île Marguerite. Une circonstance bizarre le jeta sur les rives de la Floride, où il fut attaché d'abord à la fortune d'un chef mexicain, et passa ensuite au service de la Colombie. Vers l'année 1823, lorsque la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Sud touchait à sa fin, M. Codazzi ne put résister au désir de revoir l'Italie; mais bientôt il repassa en Amérique, et alla se fixer, dès 1826, à Santa-Fé de Bogota. Le vice-roi Santander, alors vice-président de la république et chargé du pouvoir exécutif, comprit ce que valait dans les circonstances nouvelles un homme d'une telle valeur, et l'admit dans l'armée en qualité de lieutenant-colonel d'artillerie. On utilisa immédiatement sa science pratique, et dirigé sur Maracaïbo, il fit la carte de la barre du lac et des régions par lesquelles l'ennemi pouvait envahir le territoire; il ne se contenta pas d'avoir accompli ce relevé géographique, il dressa un plan de défense. Ce fut ce double travail qui inspira au général Carreno l'idée de faire dresser par le lieutenant-colonel Codazzi la carte chorographique de tout le département de Zulia, qu'il commandait. Les années 1828 et 1829 furent em-

ployées à l'accomplissement de cette nouvelle mission. L'année suivante, lorsque l'État de Venezuela se fut séparé du reste de la Colombie, ce beau travail décida le congrès constituant à favoriser le savant ingénieur d'une manière particulière. Grâce à ce concours, le général Paez chargea Codazzi de dresser des cartes partielles de chacun des départements dont se composait la nouvelle république. Ce vaste travail, commencé vers 1831, était déjà terminé en 1839, et il avait été cependant interrompu deux fois par d'importantes expéditions militaires, auxquelles M. Codazzi avait été contraint de prendre part pour le maintien des institutions. Le grade de colonel fut la récompense bien méritée de tant de services; néanmoins, il ne se reposa pas: il employa les années 1838 et 1839 à parcourir les déserts de la Guyanne. Ce fut durant cette expédition, qu'exposé comme le célèbre Schomburck, à d'incroyables fatigues, il navigua sur les fleuves qui forment comme un réseau inextricable de canaux à peine connus. Durant cette exploration aventureuse il alla presque jusqu'aux sources de l'Orénoque. Au retour d'une expédition si fructueuse pour la géographie, le congrès de Venezuela permit au colonel Codazzi de publier ses travaux chorographiques, et lui alloua même, à titre de prêt, la somme nécessaire pour qu'il pût faire jouir le public du fruit de ses immenses travaux. M. Codazzi vint à Paris dans le but de faire imprimer son ouvrage, et il le publia sous un titre dont la modestie contraste avec son importance; il est intitulé : *Resumen de la Geografia de Venezuela, por Agustin Codazzi, formado sobre el mismo plan que el de Balbi y segun los conocimientos practicos adquiridos por el autor en el curso de la comision corografica que puso a su cargo el gobierno de Venezuela;* Paris, Fournier, 1841, 1 vol. in-8°, accompagné d'un atl. de 19 pl. et d'une grande carte générale de la république de Venezuela. Donner le titre complet d'un livre pareil, c'est faire connaître toute son importance. Comme l'ouvrage de Baralt et de Ramon-Dias, dont il est pour ainsi dire l'introduction obligée, ce volume est beaucoup trop rare en France, parce que l'édition entière a été expédiée immédiatement pour le Venezuela. Fixé en Amérique, où il s'est marié avec une Venezuelienne distinguée de Valence, le colonel Codazzi semble s'être voué complétement à la colonisation et à la géographie de la riche contrée qu'il a parcourue en tant de sens. Il est le fondateur de l'unique colonie allemande qui existe au Venezuela; on la désigne sous le nom de colonie *Tovar*. Depuis l'année 1848 M. Codazzi a passé au service de la république de la Nouvelle-Grenade, et le gouvernement, auquel il s'est attaché par sympathie pour la cause du général Paez, l'a chargé d'un vaste travail chorographique destiné à faire connaître son territoire Les derniers documents qui nous sont parvenus sur ce savant nous le de nouvelles fatigues, affro dangers, pour s'assurer si l'isu peut être canalisé; ces mêmes c présentent comme ayant obtenu satisfaisants de sa vaste explorat

FERDIN

Documents particuliers.

*CODICIUS (*Lactance-Jea* mand, natif de Schluckenau, en vers le milieu du seizième siècle succès la poésie latine. On a de *prophetica capita, cum aliqu giaco carmine conscripta;* in-4°; — *Elegia de Jo. Leisen six Budissens. decanum elec* — d'autres poésies latines, inséré recueils.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg.*

*CODICILLUS A TULEC H astronome bohême, mort en o professa pendant plusieurs ann à Prague. Doyen de la faculté de 1564, il devint recteur en 1573. par les hussites, et les catholique lement pour suspect. On a de l *drier bohême*, qu'il rédigea pe années; — *Dissertatio de Con de Eclipsibus Lunæ;* 1577, 1 *Adventu Czechi in Bohemiam* encore manuscrit; — *Antigone, phoclis in latinum translata;* — *Præcepta dialectices;* ibid.,

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg.*

CODIN ou CODINUS (*George*) *ropalate* (Γεώργιος Κώδινος ὁ compilateur grec, mort probab chute de Constantinople, en 14 deux compilations curieuses, qu grec barbare. Pour les composer les ouvrages d'Hesychius, de G Pollux, dans la *Chronique Al* tout ce qui concerne les statue ments de Constantinople, il s'est ment de Phurnutus, de Jean Lyd phie et des *Antiquités de Cons* un anonyme qui avait copié lui-n le lecteur, Papia, Eusèbe, Socrat lecteur et autres. Les ouvrages Περὶ τῶν ὀφφικιαλίων τοῦ παλατ νουπόλεως καὶ τῶν ὀφφικίων τῆς μεγ (*de Officialibus palatii Const et de officiis magnæ Ecclesi* fut publié pour la première fo en 1588, sans indication de lie selon Wharton; à Heidelberg, se sans nom d'auteur (Codin n'était son titre de *curopalate*). L'édite sous le pseudonyme hébreu de A *nius*. Cette première édition e défectueuse. Junius en donna une le nom de l'auteur, George C

Heidelberg, 1596, in-8°. Il en
...sième lorsqu'il mourut. Les
...ont : celle de Gretser; Ingol-
. 1625 ; celle de Goar, Paris,
Collection des auteurs by-
...re; celle ... manuel Bekker;
dans la Co... ...eurs
... ... Co-
... en est
... ...lligence de
; — ... ἐκ τῆς βίβλου
... Κωνσταντινουπό-
... ex ... chronico de Origini-
...poli ...). Les éditions de cet
...urge Dousa, 1596, texte
e ; la même, avec des no-
..., 1609, in-8° ; celle de Pierre
..., 1655, in-fol., dans la Collection
byzantine du Louvre; réimprimée
... P. Lambeck. pour
... its de
... et ... nouvelle
des ... étendus.
... cardinal François
... Codinus commence par
Constantinople (Byzance).
... ensuite plusieurs chapitres à
... ville, à la province d'A-
..., aux édifices publics, à
... livre se termine par une courte
... le commencement du monde
... de Constantinople par les Turcs.
... réellement l'auteur, c'est une
... après 1453; mais la singu-
... province d'Adiabène, montre
inconnue a fait des additions
... Malgré des mutilations et
... évidentes, l'ouvrage de Codi-
... d'un grand intérêt et in-
... connaître la capitale de
... il a besoin d'être com-
... ...ates Constantinopoli-
...surtout dans la traduction
..., Londres, 1729, in-8°) et avec
...polis christiana de Du Cange.
Codin une traduction grecque
... Gregorii papæ, Paris, 1595,
... rel et insérée dans le tome II
...trum max.

Codini ; dans son édition des Anti-
...stinopl. — Fabricius, Bibl. græc.,

...APHA-PACHA, grand-vizir
...521. Il se rendit à Rome, assas-
... du sultan Bajazet II, et s'éleva
... au poste éminent de grand-
...r de Bajazet, l'accusa
... avec Ahmed-Khan, qui
...souronne, et le fit décapiter. Les
... les talents administra-

...Turquie, dans l'Univ. pitt.

***CODOMANN** (*Laurent*), chronologiste protestant allemand, né à Flotz, le 15 septembre 1529, mort à Bayreuth, le 2 avril 1590. Il fut successivement co-recteur à Amberg, recteur à Hoff, pasteur à Eger, surintendant à Germersheim et à Bayreuth. Ses principaux ouvrages sont : *Supputatio præteritorum annorum mundi et septuaginta hebdomadarum Danielis, ex historiis sacris ethnicisque sumpta;* Leipzig, 1572, in-8°; — *Annales Sacræ Scripturæ, ubi origo olympiadum ;* Wittenberg, 1581, in-4°.

Ludovicus, *Schul-Historie.*

CODOURY (*Aboul-Hocéin-Ahmed*), savant docteur musulman, de la secte d'Abou-Haniféh, né à Nissabour, l'an 367 de l'hégire, mort l'an 428 de la même ère (1037 de J.-C.). Il occupa le rang de réis de la secte Hanefy, dans l'Irak. Parmi les ouvrages qu'il a composés, le plus célèbre est un *Traité des dogmes* de Haniféh, fondateur de la secte qui porte son nom. Les gens de la même croyance ont pour ce livre une si profonde vénération, qu'ils l'apprennent par cœur, et en récitent de nombreux passages pour obtenir de Dieu les grâces qu'ils lui demandent.

D'Herbelot, *Biblioth. orientale.*

***CODRATUS** (Κόδρατος), médecin et martyr chrétien, natif de Corinthe, mort en 258. Il perdit jeune ses parents, qui étaient chrétiens et d'un rang élevé. Il étudia la médecine, et profita des occasions que lui offrait la pratique de sa profession pour convertir ses clients au christianisme; il fut mis à mort en l'an 258, par ordre de Jason, qui gouvernait alors la Grèce. On trouve dans les *Acta sanctorum* d'intéressants détails sur son martyre. Sa fête se célèbre le 10 mars, dans les deux Églises grecque et latine.

Acta sanctorum. — Bzovius, *Nomenclator sanctorum professione medicorum.* — Carpzovius, *de Medic. ab Ecclesia pro sanctis habitis.*

CODRET (*Annibal*), grammairien savoyard, né à Sallenche, en 1525, mort à Avignon, le 19 septembre 1599. Il quitta l'étude de la médecine pour entrer dans l'ordre des Jésuites, et consacra toute sa vie à l'enseignement. On a de lui : *Grammaticæ latinæ institutiones, seu brevia quædam grammaticæ rudimenta;* Turin, 1570, in-8°. Cet ouvrage, souvent réimprimé, a servi de modèle à tous ceux du même genre.

Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu.*

CODRIKA (*Panagioti* ou *Panagiotoki*), littérateur et agent diplomatique grec, né à Athènes, vers 1760, mort à Paris, en 1830. Après avoir été premier secrétaire de Michel Soutzo, hospodar de Valachie, il fut attaché à l'ambassade de la Porte ottomane à Vienne, et vint à Paris en qualité de premier drogman d'Ali-Effendi. Gagné par le gouvernement français, il laissa ignorer à cet ambassadeur turc, qui n'entendait pas la langue française, bien des circonstances importantes, notamment l'expédition d'Égypte. Le grand-seigneur, irrité d'une pareille infidélité, le fit condamner à mort; mais

Codrika eut la prudence de rester à Paris, où il fut longtemps exposé aux poignards des agents turcs envoyés pour l'assassiner. Plus tard, on est étonné de le voir adversaire acharné des Grecs soulevés pour secouer le joug musulman. Il écrivit même avec beaucoup de violence contre les Hellènes et leurs partisans. On a de lui : la traduction en grec moderne des *Mondes* de Fontenelle; Vienne, 1795; — *Observations sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne;* Paris, 1803, in-8°; — *Observations sur le voyage en Grèce de Bartholdy*, dans le *Magasin encyclopédique;* — *Mémoire explicatif sur un passage ancien conservé par Hygin;* Paris, 1812, in-8°; — *Encore une fois à mes compatriotes*, en grec; 1818, in-8°; — *Étude du dialecte commun de la langue grecque;* 1818; — *Lettre à madame la comtesse de Genlis;* Paris, 1826, in-8°.

Pouqueville, *Histoire de la régénération de la Grèce.* — Quérard, *la France littéraire.* — Arnauld, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemporains.*

CODRINGTON (*Christophe*), gouverneur et littérateur anglais, né en 1668, aux îles Barbades, mort dans les mêmes îles, le 7 avril 1710. Après avoir fait ses études à Oxford, il entra dans la carrière militaire, fit les campagnes de Flandre sous le roi Guillaume, s'y distingua, et fut, à la paix de Ryswick, nommé gouverneur des îles sous le Vent. Injustement accusé de procédés illégaux et violents, il donna sa démission en 1703, et se retira aux Barbades. Codrington possédait une grande fortune. Il en légua une partie à la Société pour la propagation de l'Évangile, sous la condition de fonder aux Barbades un collége pour l'enseignement de la médecine, de la chirurgie et de la théologie; il légua aussi 10,000 liv. sterl. et sa bibliothèque au collége d'All-Souls à Oxford. On a de lui quelques petits poëmes, insérés dans les *Musæ Anglicanæ;* Londres, 1741; — Quelques vers à Sam. Garth, sur son poëme : *le Dispensaire.*

— Chalmers, *Histoire d'Oxford.* — Rose *New biograph. dictionary.* — *Biographia britanica.* — Peinter, *Antiquities of Oxford.*

* **CODRINGTON** (Sir *Édouard*), vice-amiral anglais, né vers 1770, mort le 28 août 1851. Il descendait d'une ancienne famille, qui depuis le quatorzième siècle a donné plusieurs hommes célèbres à l'Angleterre, et qui sous George I[er] fut élevée à la dignité de baronet. Sir Édouard était déjà lieutenant de marine en 1793; il contribua puissamment, le 1[er] juin 1794, au succès d'une brillante victoire remportée par l'amiral Howe, sous les yeux duquel il combattait sur le vaisseau amiral. Après s'être distingué encore dans plusieurs combats, il eut le commandement du vaisseau de ligne *l'Orion*, lors de la bataille de Trafalgar, en 1805. Il assista, en 1800, au bombardement de Flessingue sous l'amiral Gardner, défendit plus tard pendant quelque temps Cadix, et commanda l'escadre qui croisait sur la côte de la Catalogne pour porter secours aux Espagnols contre les Français. No tre-amiral en 1814, il servit en Amé l'amiral sir Alex. Inglis Cochrane; e fut élevé au grade de vice-amiral. Il après le commandement de la flotte an la Méditerranée, destinée à observe turque, et arbora son pavillon sur l de ligne *l'Asia*. Il prit les mesures le vères contre les pirates de l'Archipe clara au gouvernement grec qu'il ne p la course à aucun navire sans excepti qu'après le traité du 6 juillet 1827, française se réunit dans la Méditerr le commandement de l'amiral de Rigny ton força Ibrahim-Pacha, command marine turco-égyptienne en Morée, à une trêve, par laquelle il fut stipul troupes de terre et de mer qui se t dans le port de Navarin s'abstiendraie hostilité. Ibrahim rompit l'armistice, la Morée de la manière la plus affre cadre russe, commandée par l'amira Heyden, étant arrivée en ce moment, alliées se réunirent, et Codrington, e lité du plus ancien des amiraux, en pr mandement en chef. Cette flotte réunie vers le port en ordre de bataille pour l gyptien à observer le traité et à quitter peut-être même dans le dessein de l taille. Le 20 octobre, un vaisseau turc rencontre pour déclarer à l'amiral qu' vire ne pourrait jeter l'ancre dans le la permission d'Ibrahim. Codrington s répondre qu'il était venu pour donne dres et non pour en recevoir, et que si tiraient un seul coup de canon, il brû flotte. Quelques navires anglais avaie dépassé les batteries que les Turcs c rent le feu, et alors s'engagea un comba qui dans l'espace de trois heures presque totalement la flotte othom E. Codrington, calme sur son tillac avec une présence d'esprit et un cou mirables toutes les manœuvres de la fl l'étroite enceinte du port de Navari une grande part à la victoire. Aussi l et la Russie récompensèrent-elles le v par les distinctions les plus honorables, tion anglaise célébra son héroïque cour pendant que le roi d'Angleterre, entr cet enthousiasme, lui envoyait la grand' l'ordre du Bain, le cabinet lui soumit tions qui impliquaient le blâme de sa précipitée. En juillet 1828, Codringt avec plusieurs navires devant Alexandr tama si habilement les négociations hammed-Ali que le vice-roi ordonna à d'évacuer sur-le-champ la Morée. C s'était déjà ressenti des effets de la di ministère tory, lorsqu'il reçut la nouve lui avait donné un successeur. Le 22 il déposa le commandement de l'escad

. L'accueil qui lui fut fait par
... en opposition avec
... plusieurs voix s'élevèrent
... contre une telle ingratitude.
... s politiques se montra aussi
la procédure du conseil de
... capitaine Dickinson, que Co-
accusé d'un délit
...; ... acquittement de cet
... ement le vice-amiral. Quel-
... Codrington, outre
..., avait reçu avant la
... écrètes du duc de Cla-
... amiral. Aussi, dès que ce
... le trône, sous le nom de
... obtint la juste ré-
... En 1831 il fut chargé
... anglaise mouillée devant
... à 1840 il vota avec les
... ement, où il représentait Devon-
... nommé chambellan de la reine Vic-
[*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

... -*Lexicon*. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — ... août 1851. — *Annual register*. — *Times*.

... e). médecin italien, né
... ne dans
... *ac christiana ac*
... *duo, varia doctrina*
... *de baccis orientalibus et*
... re, 1591, in-4°; Bologne,
; — ... *Morbis veneficis ac venefi-*
... *quatuor*, etc.; Venise, 1595, in-8°;
..., in-8°; — *de Vitiis vocis libri*
... fort, 1597, in-8° : ce traité
... écrit de plus complet sur
... oix; — *de Morbis qui Imolæ*
... *hoc anno 1602 vagati*
... *um, in quo*, etc.; Bologne,
— ... *Rabie, hydrophobia com-*
... *a, libri duo; de sale absynthii*
... *qui aqua immerguntur opuscu-*
... *oro commentarius*; Francfort,
; — *de Annis climatericis, necnon*
... *li eorum pericula, itemque*
... *producendi commentarius*;
in-8°; Cologne, 1623, in-8°.

... *Gelehrten-Lexicon*. — *Bio-*

... *nius-Urceus*). *Voy.* Urceus.
... septième et dernier roi d'Athè-
... ur de Mélanthe. Son règne, qui
(1123-1095 av. J.-C.), fut sur-
... erre que lui firent les Doriens,
... dans le Péloponnèse. Na-
. poursuivis par les Héraclides,
... ile dans l'Attique, alors gou-
... pe. ... hospitalité devint
... de ... entre les Héracli-
... es Athé-
... ; et si,
... histo... Do-
... étaient les Spartiates, il sem-
blerait que dès lors se développait cet instinct de rivalité qui plus tard mit aux prises pour si longtemps Athènes et Lacédémone. Déjà le sang avait coulé de part et d'autre, et rien ne se décidait. Les Doriens consultèrent l'oracle : « Pour vaincre, dit Apollon, respectez les jours du roi d'Athènes. » En conséquence l'armée envahissante reçut l'ordre de ne point faire de mal à ce roi, dont le sang serait le gage de la victoire pour sa nation. Cette nouvelle se répandit au camp des Athéniens : soudain Codrus, décidé à mourir, revêt le costume d'un bûcheron, se laisse prendre par les ennemis, les accable d'injures, de menaces, et les irrite jusqu'à ce qu'un d'eux lui donne la mort. Peu après, les Athéniens envoyèrent demander aux Doriens le corps de leur roi, et ceux-ci, craignant l'accomplissement de l'oracle, quittèrent l'Attique à la hâte et sans combat. Ces faits, peut-être mythiques, furent consacrés par la tradition : Athènes institua une fête en l'honneur de son libérateur, et abolit la royauté, pensant, dit-on, qu'après un tel exemple tout autre roi leur paraîtrait trop inférieur à sa mission, et que nul ne serait capable d'un tel dévouement. Néanmoins, la forme du gouvernement ne paraît pas avoir subi un bien grave changement. Le premier archonte qui fut substitué aux rois était nommé à vie, et il fut choisi parmi les fils de Codrus : ce fut Médon. On ajoute, il est vrai, que les huit archontes qui lui étaient subordonnés étaient plutôt les officiers de la république que les siens. [Val. Parisot, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Hérodote, V, 76. — Vell. Paterculus, I, 2. — Justin, II, 6. — Pausanias, IV, 5.

CODRUS, poëte romain, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Virgile, dont il était contemporain, se moque de la vanité de Codrus, Selon Servius, il est parlé de ce poëte dans les élégies de Valgius ; et au rapport de Weichert, Codrus n'est autre que Jarbitas, tourné en ridicule par Horace. D'après une troisième opinion, celle de Bergk, ce Codrus, dont parlent Virgile et Valgius était le poëte Cornificius. Juvénal fait mention d'un Codrus auteur d'une tragédie de *Thésée*. Il est probable que ce nom est devenu en quelque sorte générique, pour désigner ces versificateurs toujours empressés à lire au public leurs productions, et dont Boileau a dit si bien, plus tard, qu'ils poursuivent de leurs vers les passants dans la rue. V. R.

Virgile, *Eclog.*, VII, 22; X, 10. — Horace, *Epist.*, I, 19, 15. — Weichert, *Poet. relig.* — Bergk, *Classical museum*, I, 278.

* **CODURC** (*Philippe*), théologien français, natif d'Annonay, mort en 1660. Après avoir été ministre à Nîmes, il quitta le protestantisme pour se faire catholique. Il était versé dans la connaissance des langues orientales. Ses principaux ouvrages sont : Un commentaire sur le livre de Job; 1651, in-4° : ce commentaire est littéral ; on y trouve l'explication de chaque terme du texte hébreu, la paraphrase judaïque,

les autres versions et les explications des rabbins ; — une traduction des Livres de Job et de Salomon, suivant le texte hébreu, avec des notes sur les passages les plus difficiles ; Paris, 1647, in-8° ; ibid., 1657, in-4°.

Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Dupin, *Bibl. ecclés. du dix-septième siècle.*

COBBERGER. *Voy.* KOBBERGER.

COECK. *Voy.* KOECK.

COËFFETEAU (*Nicolas*), célèbre théologien et prédicateur français, né, comme Guillaume, son frère puîné, à Saint-Calais, en l'année 1574, mort à Paris, le 21 avril 1623. A quatorze ans il entra chez les religieux Dominicains de la ville du Mans. Envoyé plus tard à Paris, il acheva ses études avec honneur, au couvent de la rue Saint-Jacques, et fut chargé d'un cours de philosophie à l'âge même où l'on n'est guère capable d'entendre les philosophes. Mais ses supérieurs n'avaient pas trop présumé de sa merveilleuse aptitude : il eut un éclatant succès. Cependant l'ingénieux interprète d'Aristote et de Saint-Thomas fut bientôt lui-même éclipsé par l'orateur chrétien : Nicolas Coëffeteau n'eut qu'à paraître dans une chaire pour y recueillir tous les suffrages. Henri IV le choisit, en 1602, pour son prédicateur ordinaire ; ses confrères en religion, après l'avoir nommé définiteur de la congrégation de France, l'élurent par acclamations prieur du couvent de Saint-Jacques. Cette élection fut la matière d'une contestation assez grave. Pour être légalement investi de cet emploi, il fallait, suivant les statuts de la maison, avoir quarante ans accomplis et avoir été déjà prieur de quelque autre communauté. Nicolas Coëffeteau ne remplissait aucune de ces deux conditions, et il avait fait d'ailleurs un peu trop parler de ses mœurs, qui n'étaient pas assez sévères. Le général de l'ordre annula son élection. Mais Henri IV fit intervenir ses agents diplomatiques en faveur d'un personnage aussi bien placé dans son estime, et toutes les incompatibilités étant écartées, Coëffeteau put, avec l'agrément de son général, prendre possession de son prieuré. En 1606 il fut nommé vicaire général de la congrégation de France. Ses écrits contre Pierre Du Moulin, Jacques Ier, roi d'Angleterre, et Duplessis-Mornay ajoutèrent encore à sa renommée. On assure qu'ayant prononcé l'oraison funèbre de Henri IV dans l'église de Saint-Benoît, à Paris, il obtint de la reine les évêchés de Lombers et de Saintes. Mais cette assertion des frères Sainte-Marthe n'est pas conforme au témoignage d'Échard. Coëffeteau n'aurait eu suivant Échard qu'une pension sur les évêchés. Quoi qu'il en soit, il était en 1617 évêque de Dardanie, *in partibus infidelium*, et comme suffragant de l'évêque de Metz, il allait administrer ce diocèse, où l'hérésie calviniste faisait chaque jour de notables progrès. Pour le récompenser de ce service, on le nommait en 1621 évêque de Marseille. Mais l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas d'aller remplir ce

poste, non moins difficile qu'honorabl[illegible] occuper par un coadjuteur, qui fut le [illegible] çois de Loménie, religieux dominicai[illegible] vent de Limoges. L'abbé de Marolles [illegible] *Mémoires*, raconte ainsi la mort d[illegible] Coëffeteau, à l'année 1623 : « M. C[illegible] que de Marseille, mourut à Paris. [illegible] son du faubourg, près [illegible] S[illegible] je l'avois vu trois [illegible] toit mieux de se[illegible] qu'il n'avoit [illegible] et se proposoit [illegible] huict jours aller en son évesché de Marseille. » [illegible] de ses ouvrages, beaucoup moins goût[illegible] d'hui que de son temps : *l'Hydre abc*[illegible] *l'Hercule chrétien* ; Paris, 1603, in-1[illegible] *men du livre de la Confession de* [illegible] *sous le nom du roy de la Grande-*[illegible] Paris, 1604, in-8° ; — *la Défense de* [illegible] *eucharistie* ; Paris, 1606, 1617, in-[illegible] *Montagne sainte de la tribulatio*[illegible] 1606, in-12 (trad. de l'italien du P.-[illegible] ti) ; — *Réponse à l'Avertissement ad*[illegible] *le sérénissime roy de la Grand*[illegible] *gne*, etc., etc. ; Paris, 1610, in-8° ; — *pour la Réponse à l'Avertissement* [illegible] *la Grande-Bretagne* ; Paris, 1614, [illegible] *Sermons doctes et admirables du f*[illegible] *révérend père Hippolyte Carraciol*[illegible] 1605, in-8° (Échard, Touron et Nic[illegible] pas connu cette traduction) ; — *Or*[illegible] *nèbre pour Henri IV* ; Paris, 1610, [illegible] *Premier essai des questions thé*[illegible] *traitées en notre langue selon le styl*[illegible] *Thomas et des autres scholastique*[illegible] 1607, in-4° : la Sorbonne défendit à [illegible] de continuer cet ouvrage ; — *le Sacrifi*[illegible] *glise catholique, apostolique et romai*[illegible] 1608, in-8° ; — *Réfutation des fauss*[illegible] *tenues en la deuxième édition de l'Ap*[illegible] *la Cène, du ministre Du Moulin* ; Pa[illegible] in-8° ; — *Réponse au livre intitulé* [illegible] d'Iniquité, *du sieur Du Plessis* ; Pa[illegible] in-fol. ; — *Tableau des passions hum*[illegible] *leurs causes et de leurs effects* ; Pa[illegible] 1621, 1623, in-8° (traduit en anglais [illegible] titre de : *Table of humane passions, w*[illegible] *causes and effects* ; London, 1621, i[illegible] *Examen ou réfutation du livre* De[illegible] puissance et de la volonté de [illegible], *p*[illegible] *P. Du Moulin, ministre de* [illegible] *rento*[illegible] 1617, in-8° ; — *Tableau de la* [illegible] *Madeleine* ; Paris, 1620, in-1[illegible] tion) ; — *Tableau de l'innocenc*[illegible] *de la bienheureuse vierge* [illegible] in-12 ; — *Histoire de Poli*[illegible] (traduite du latin de Barclay) ; Par[illegible] in-8°, et Rouen, 1641, in-12 ; — [illegible] *maine*, avec l'*Epitome* de F[illegible] français ; Paris, 1621, 1628, [illegible] 1662 ; — *pro Sacra monarchia Ecc*[illegible] *tholicæ adversus Rempublicam An*[illegible] *minis* ; Paris, 1623, in-fol. ; — *la M*[illegible]

e, hymne contenant la vie et le de sainte Marguerite; Paris, 1627, *Imitation du* Stabat; in-4°, sans *Paraphrase en vers de la prose du rement* (composée, disait-on, par) : in-8°, sans date. Il y a un re- de ses écrits théologiques, sous *Œuvres du R. P. Coëffeteau, con- nouveau traité des noms de l'Eu-*, etc., etc.; Paris, 1622, in-fol.

B. Hauréau.

Hommes illustres, t. III. — Ellies-Dupin, *auteurs ecclésiastiques*, t. XVIII de l'édit. Fontana, *Sacrum theatrum dominica-rum*, *Histoire des hommes illustres de l'or- int-Dominique*, t. V. — Quétif et Échard, *ordinis Prædicat.*, t. II. — B. Hauréau, *Hist. Maine*, t. I.

ETEAU (*Guillaume*), théologien né à Saint-Calais (Sarthe), en 1589, mort chez les Dominicains de la rue Saint- en 1660. Ayant achevé ses études théo- et revêtu les insignes du sacerdoce, il de Bagnolet, près Paris. Nommé coad- l'évêque de Marseille, son frère, il é, et se contenta d'une pension lui fut accordée, avec le con- et du roi, sur les revenus de en 1623 sa cure de Bagno- se retirer au collége de Bayeux. C'est là la plupart de ses ouvrages. On a édition annotée du poëme de Simon *de Lubrico temporis curriculo*; Pa- in-8°; — *Compendiosa formandæ ora- tionisque ratio*; Paris, 1643, in-8°; *Catonis de Moribus libri IV, dili- expositi et illustrati*; Paris, 1648, es œuvres posthumes ont été publiées soins de Jacques Hallier, son neveu, sous Guil. Coëffeteau, *Florilegium*; Paris, .

B. H.

Guil. Coëffeteau, Florilegio præ- réau, Hist. littér. du Maine, t. IV.

COHORN (*Menno*, baron de), *hollandais*, né en 1641, dans la château de Lettingastaate, mort à La 7 mai 1704. Il descendait d'une famille Suède, qui vint s'établir aux envi- Son aieul, s'étant attaché au me II d'Orange, l'avait suivi de longs services dans les troupes s, son père, Menno-Simon, , se trouva n'avoir parcouru te : exemple qui ne put af- décidée du jeune Menno pour re. Capitaine à seize ans, Menno e de 1667; dans celles . il se distingua à la Senef, à Cas- -Denis. travaux de défense à lui faire un temps où Vau- portée à la science des fortifications, laissait bien loin derrière lu ses devanciers, et assurait la supériorité des armes de Louis XIV sur celles des ennemis de la France. Coehorn ambitionnait la gloire d'être l'émule de Vauban : les événements autant que son génie lui ménagèrent ce rôle. Au siége de Grâve (1674), Coehorn imagina son petit mortier à grenades, qui y fut employé pour la première fois et dont il fit dans la suite un fréquent usage. Il avait aussi reconnu dès le principe que l'effet combiné d'une certaine masse de projectiles leur prête une action fort supérieure à celle du tir isolé. Cette remarque domine dans le système général d'attaque et de défense de l'ingénieur hollandais.

Cependant, dès le début Coehorn éprouva de vifs mécomptes. N'ayant pu obtenir un régiment que le prince d'Orange lui avait promis, il résolut de quitter le service des Provinces-Unies pour passer à celui de la France. Ce fut à Chamilly, le défenseur de Grâve et alors gouverneur d'Oudenarde, qu'il s'en ouvrit; mais le prince d'Orange, informé de la résolution et des démarches de Coehorn, le retint par violence, puis le fixa en faisant droit à ses justes plaintes. Promu au rang de colonel, Coehorn eut le commandement de deux bataillons de Nassau-Frise. Dans l'intervalle de paix qui suivit le traité de Nimègue (1678), il fut employé à réparer et perfectionner les ouvrages de fortification des principales places; mais il consacra aussi quelques loisirs à la théorie de son art. Un génie de cette trempe devait subir nécessairement les épreuves d'une polémique ardente : il en fournit le premier sujet en publiant, sous le titre de *Versterkinge des vyfhoecks*, etc. (Fortifications du pentagone; Leuwarde, 1682, in-fol.), la critique d'un livre de l'ingénieur L. Paen. Celui-ci riposta par son *Architectura militaris*, anonyme, et Coehorn lui répondit dans un écrit intitulé : *Wederlegging*, etc. (Réfutation de *Architectura militaris*; Leuwarde, 1683, in-8°), Enfin, en 1685, parut le grand ouvrage de Coehorn. sa *Nouvelle Fortification*, également en hollandais (ibid., in-fol.). Il en fut fait une traduction française, qui a eu deux éditions in-8°, en 1706, mais à l'étranger; ce qui explique le reproche fait à cette traduction par Deidier (chap. VII du *Parfait ingénieur français*), d'être obscure et confuse. D'autres éditions françaises ont paru à La Haye, in-8°, 1711, 1714 et 1741.

La reprise des hostilités, en 1683, rappela Coehorn aux travaux actifs de la défense des places; et pendant les alternatives diverses des campagnes de 1688 à 1691 il déploya autant de ressources que d'activité pour arrêter l'impétuosité des Français. En 1692 Louis XIV vint assister au siége de Namur, que Vauban allait diriger. Le prince d'Orange, de son côté, rassembla ses principales forces autour de cette place. La ville fut enlevée en sept jours; mais le château semblait inexpugnable : Coehorn avait élevé,

en avant de sa quintuple enceinte, le fort Guillaume, où il se renferma avec son propre régiment. Il y fut serré de si près, que le découragement gagna bientôt sa troupe; une partie déserta, et l'assiégeant put pénétrer par surprise dans l'ouvrage de Coehorn : celui-ci, d'ailleurs blessé, accepta une honorable capitulation. Huit jours après la capitulation de Coehorn, le château de Namur se rendit (30 juin 1692).

Le roi Guillaume III voulut ouvrir la campagne de 1695 par la reprise de Namur, dont Vauban avait eu le temps de perfectionner les ouvrages. Coehorn, nommé lieutenant général, fut chargé d'en diriger le siége à son tour. Namur capitula le 4 août 1695, et la reddition de la place fut suivie, le 5 septembre, de celle des châteaux. Cette lutte des deux plus grands ingénieurs de l'époque fut un beau sujet d'études et de controverses pour les militaires de l'Europe. Pendant les deux siéges de Namur, « on vit, dit M. Allent, en des attaques si diverses, quel génie différent animait Vauban et Coehorn. Vauban, n'employant que l'artillerie nécessaire, n'usant de son influence que pour modérer l'ardeur des soldats,.... couverts (sous la protection de ses travaux) jusqu'au pied de chaque ouvrage, avait mis son étude et sa gloire à les épargner, et l'avait fait sans ralentir le siége. Coehorn, accumulant les bouches à feu, envoyant les troupes découvertes à des assauts éloignés, et sacrifiant tout au désir d'abréger le siége, d'effrayer et de surprendre les défenseurs, n'avait économisé ni les dépenses, ni les hommes, ni le temps même. Vauban avait cerné, resserré, coupé, morcelé les assiégés; Coehorn ne s'était occupé que de les accabler : c'était la force substituée à l'industrie, ou plutôt l'industrie employée à multiplier les moyens de destruction. On jugea que le premier s'était conduit comme un chef habile et qui manœuvre; le second, comme un homme impétueux, qui ne songe qu'à rompre et détruire l'ennemi. Dans les attaques de Coehorn, l'appareil des feux, l'audace et la combinaison des assauts éblouit les esprits; on admira dans celles de Vauban une méthode à la fois plus sûre, plus rapide, moins sanglante; en un mot, l'art de détruire soumis et devant sa perfection à l'art de conserver. »

Après la conclusion de la paix de Ryswick, Coehorn acquit un nouveau degré de gloire par ses derniers ouvrages, que les gens de l'art mettent avec raison fort au-dessus de ses inventions et de sa tactique de guerre : tels sont les retranchements de Zwol et de Grœningue, les fortifications de Nimègue, Breda, Namur et Berg-op-Zoom.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, Coehorn assiégea et réduisit tour à tour Venloo, Stephenswœrth, Ruremonde et Liége; et cette seule campagne rendit les alliés maîtres du cours de la Meuse depuis la Hollande jusqu'au-dessous d'Huy. La campagne suivante fut ouverte par la prise de Bonn, à laquelle Coehorn eut la principale part, encore bien que les historiens en fassent honneur à Marlborough. Il est vrai aussi que les moyens développés par l'ingénieur hollandais devant cette place lui ont valu des reproches de cruauté : outre une immense artillerie, il y employa cinq cents de ses petits mortiers à lancer des grenades. A l'avantage de pouvoir être servis et même transportés par un seul homme, ces *mortiers à la Coehorn* joignaient celui d'une économie considérable de munitions, et ils s'appropriaient plus particulièrement à l'attaque, tant par la facilité qu'ils donnaient de lancer une pluie de grenades sur tout point donné dont il importait de déloger l'ennemi, qu'à cause de l'immense activité d'action des projectiles dirigés par masse sur les batteries, les parapets, les magasins ou les places d'armes. Après la prise de Bonn, Coehorn, à la tête d'un corps de troupes, passa avec le baron Sparr dans la Flandre hollandaise : ils y forcèrent les lignes des Français sur le pays de Waës, entre la rive gauche de l'Escaut et la mer. Ramené ensuite sur la Meuse, il dirigea le siége de Huy, et cette place fut enlevée sans effort à la vue du maréchal de Villeroy. Ce fut le dernier exploit de Coehorn, qui mourut d'une attaque d'apoplexie, à La Haye, où il était venu conférer avec Marlborough des plans d'une nouvelle campagne. Il comptait quarante-sept ans de service et avait le titre d'ingénieur en chef. Un monument funèbre lui a été érigé par ses enfants, au bourg de Wykel, et J. Ypey a fait son éloge historique, sous ce titre : *Narratio de rebus gestis Mennonis Cohorni* (Franecker, 1771, in-8°).

Les principes de fortification que Coehorn a exposés dans son ouvrage embrassent trois systèmes, dont aucun n'a été mis complétement par lui en application; ils sont restés un intéressant sujet d'études, et le premier a été mis à exécution en 1724, à Manheim. M. de Bousmard, dans son *Essai général de fortification et d'attaque et défense des places* (t. Ier, chap. x, xi et xii), en donne une analyse très-étendue, et qui a été reproduite en grande partie par L. Marini, dans sa *Biblioteca di fortificazione* (in-4°, 1810, c. 1, 2e part., *Proleg. dell' architett.*). Voici le jugement que M. de Bousmard (*Essai gén. de fortif.*, t. Ier, p. 283, édit. de 1814) porte sur l'ingénieur hollandais : « Sa fortification, admirée de son temps par les seuls connaisseurs, a reçu depuis sa mort de l'opinion publique une sanction que le temps et les événements pouvaient seuls lui donner. » Ailleurs, le même auteur ajoute : « On est forcé de reconnaître, à l'honneur de Coehorn, que seul, entre tous les ingénieurs modernes, il a saisi une grande vérité : c'est que *le même genre de fortification ne convient pas aux places à fossés pleins d'eau et aux places à fossés secs.* » Mais, et c'est là peut-être ce qui forme le caractère particulier de ses fortifications, Coe-

les fois la nature du terrain
, a ses ouvrages de deux
r que l'assaillant ait à franchir
, ce qui permet d'opposer de
ouvrages en terre au canon de l'en-
second est sec, presque toujours large
sous l'abri des feux de la place
: il sert de places d'armes aux
assiégé, et dans quelques cas peut
les détachements de cavalerie. [*Enc.*
m.]

Upey, *Narratio de rebus gestis Mennonis* Franeker, 1771. — Ersch et Gruber, *Allg.* Zastrow, *Geschichte der beständigen Befes-* 1830. — Mandar, *de l'Architecture des* ...nard, *Essai général de fortification.*

COHORN (*Louis* DE), général
ourg, en 1771, mort en 1813,
de la famille du fameux Coe-
le Vauban hollandais. Capi-
rs campa-
A et France, il
de toutes les qui eurent
mémorable campagne du Palatinat,
avec beaucoup de valeur à la ba-
à celle de Langenbruck. Son
cipline faillit lui coûter la vie
de Kaiserslautern. Employé, en
e du Danube, sous le général
tingua aux affaires d'Oster-
, où il fut blessé d'un coup
dant général la même année,
commandement de la ligne du Rhin
bourg jusqu'à Neubrisack. Là encore
fois contre les Autrichiens sa
. Il fit ensuite la campagne de
, celle d'Autriche en 1806, et
de 1807. Il fut blessé
1809,
de paréde. Le général Coe-
plus grande valeur dans l'affaire
ou sa division, séparée momenta-
le l'armée par l'incendie du pont
eut à lutter pendant trois heures
pièces d'a rie seulement,
mille Autri . Coehorn se
aux d, d'Essling
1813 à la grande
ordres de Marmont,
de Lutzen et Bautzen,
par un boulet à la ba-
au pouvoir de l'ennemi,
à Leipzig, où il

rn a fourni plusieurs reje-
dès le quatorzième siècle
sein, entre autres un habile
française. *Joseph* DE COE-
1715, à , sa ville na-
plusieurs occasions
l'attaque de Gigeri en
ordres du duc de Beaufort.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — *Monit. univ.* — *Vict. et conq. des Français.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.*

* **CŒLESTINUS**, théologien français, de l'ordre des Capucins, né vers 1596, à Mont-de-Marsan, mort à Toulouse, en 1659. Ses principaux ouvrages sont : *Synopsis prosopochronica historiæ ecclesiasticæ*; Toulouse, 1644, in-fol.; — *Prosopochronica S. Scripturæ*; Paris, 1648, in-fol.; — *Clavis David, sive arcana Scripturæ S.*; Bordeaux, 1650, in-fol.; — *Speculum sine macula in quo Ecclesiæ facies in triplici statu, naturæ, legis, et gratiæ, exhibetur*; ibid., 1651.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*

CŒLIUS ou **CÆLIUS AURELIANUS**, médecin latin, vivait probablement au cinquième siècle de l'ère chrétienne. On ne sait rien de sa vie, son nom même n'est pas bien connu, car on l'appelle quelquefois L. Cœlius Arrianus. Les manuscrits lui donnent le surnom de *Siccensis*, d'où on a conclu qu'il était né à *Sicca Venerea*, ville de Numidie. La date de sa vie ne peut être fixée qu'approximativement et par conjecture. On est certain qu'il ne vivait pas avant le deuxième siècle de l'ère chrétienne, puisqu'il a traduit Soranus. Comme il ne fait jamais mention de Galien, on l'a cru antérieur à ce médecin; mais il ne cite pas non plus Théophraste, Dioscoride, Celse, Pline, bien qu'il ait vécu certainement après tous ces écrivains. Galien, de son côté, qui parle de tant de médecins inférieurs à Cœlius, n'a jamais nommé ce dernier, et on peut en induire avec quelque probabilité que celui-ci est postérieur à Galien. Cette conjecture, confirmée par la barbarie de style particulière à Cœlius, a décidé Reinesius et Haller à le placer au cinquième siècle après J.-C. Cette date, qui fait presque de Cœlius Aurelianus un auteur du moyen âge, son origine africaine, et son éducation fort imparfaite sans doute, comme celle de la plupart des médecins méthodiques, expliquent l'incorrection grossière de son style et les singuliers contre-sens qu'il commet en traduisant le grec.

Cœlius cite lui-même plusieurs ouvrages de sa composition, et entre autres un livre de lettres grecques, dans lequel il combattait fortement l'usage de la *hière*, médicament purgatif dont Thémison s'était servi. Il cite encore un livre qu'il avait dédié à un nommé Lucretius, et qui contenait un abrégé de la médecine par demandes et par réponses; des livres de chirurgie; d'autres sur les fièvres, sur les causes des maladies, sur les remèdes ordinaires, sur la composition des médicaments, sur les maladies des femmes et sur la conservation de la santé. Il ne nous est resté des ouvrages de Cœlius que les suivants : *Celerum passionum libri tres* (Traité des maladies aiguës, en trois livres); — *Tardarum passionum libri quinque* (Traité sur les maladies chroniques en cinq livres). Ces ouvrages ne sont en grande partie, de l'aveu même de l'auteur, que la traduction des traités aujourd'hui perdus de

Soranus. Cœlius y a joint de nombreuses observations qui lui sont propres, et des extraits d'autres auteurs. Il donne d'ailleurs des preuves d'une singulière ignorance de la langue grecque; ainsi, pour n'en citer que quelques exemples, il confond πόρος avec χῶρος, ὀνειρόγονος avec ὀνειρωγμός et traduit ὑμὴν ὑπεζωκώς par *hypozygos membrana*. Malgré d'aussi graves erreurs, les livres de Cœlius Aurelianus n'en sont pas moins une des sources les plus précieuses pour l'histoire de la médecine ancienne, particulièrement pour tout ce qui regarde les *méthodiques*. C'est surtout dans ses écrits que l'on peut trouver des notions exactes sur la pratique de cette secte médicale. Galien en a exposé et combattu les principes; mais sa prédilection par le dogmatisme le rend évidemment injuste envers le méthodisme. Sans entrer à ce sujet dans des détails qui trouveront mieux leur place à l'article Thémison, nous indiquerons dans les ouvrages de Cœlius Aurelianus les opinions qui semblent lui appartenir en propre.

Il divise toutes les maladies en deux grandes classes : affections aiguës, et affections chroniques, correspondant à des états de resserrement ou de relâchement. C'est sur cette division générale qu'il fonde son système thérapeutique. Il constate et décrit ces deux états maladifs, et en indique les remèdes sans en chercher les causes premières et cachées. Ses écrits sont moins théoriques et plus pratiques que ceux d'aucun auteur de l'antiquité. Il traite non-seulement des maladies ordinaires, mais même de quelques affections très-rares, telles que le *satyriasis*, *l'incubus*, la *phthiriasis*, à peine mentionnées par les médecins précédents. Ses descriptions sont précises et minutieuses. Non content de faire connaître les symptômes caractéristiques de la maladie dont il traite, il note souvent les particularités qui la distinguent d'autres maladies presque semblables. Ce qu'il dit de l'hydrophobie mérite surtout d'être signalé. Selon lui, cette maladie se présente quelquefois spontanément, et sans aucune cause apparente; elle est intermittente, et peut se guérir. — M. Daremberg a établi que l'influence de Cœlius Aurelianus, et par conséquent du méthodisme, avait été beaucoup plus considérable dans la première période du moyen âge qu'on ne le pense généralement; il a reconnu que les ouvrages de Cœlius Aurelianus sont la source commune de ceux de Garcopuntus, d'Aurelius et d'Esculapius, auteurs célèbres dans cette période; enfin, il a démontré que la perte des manuscrits d'Aurelianus pouvait être, jusqu'à un certain point, compensée par la collation de ceux de ces trois auteurs (*voy.* Oribase, t. I, p. XLI, et Aurelius, *de Acut. passionibus*; Breslau, 1847, in-8°).

Le traité *Sur les maladies chroniques aiguës* fut publié pour la première fois par J. Sichard, Bâle, 1529, in-fol.; celui *des maladies aiguës* parut d'abord à Paris, 1533, in-8°, par les soins de J. Guinterd'Andernach (*Andernacus*). La première édition complète de ces deux ouvrages fut publiée par J. Dalechamp; Lyon, 1566, in-8. La meilleure édition est celle qui fut préparée par J.-C. Amman, et publiée après sa mort, Amsterdam, 1709, in-4°; elle a été souvent réimprimée; elle contient des notes estimables et un *Lexicon Cœlianum*, par Almeloveen. La dernière édition complète des deux traités de Cœlius Aurelianus forme une partie de la *Collection des médecins latins* de Haller; Lausanne, 1774, 2 vol. in-8°; avec des corrections extraites des *Variæ lectiones* de Reinesius. M. Delattre en entreprit une nouvelle édition, qui devait former la seconde partie de la *Bibliothèque classique médicale*; mais il ne fit paraître que le premier volume, contenant le *Traité sur les maladies aiguës*, Paris, 1826, in-8°.

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. IV, 12. — Haller, *Bibliotheca medica practica*, t. I, p. 207. — Sprengel, *Histoire de la médecine*, t. II, 87 — C.-G. Kühn, *Opuscula academica, medica et philologica*; Leipzig, 1827, 1828, in-8°. — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die aeltere Medicin*; Leipzig, 1841, in-8°.

CŒLIUS RHODIGINUS. *Voyez* RHODIGINUS.

CŒLIUS SABINUS. *Voyez* SABINUS.

COELLN (*Daniel-George-Conrad* DE), théologien protestant allemand, né à Arlinghausen, principauté de Lippe-Detmold, le 21 décembre 1788, mort le 17 février 1833. Il quitta en 1809 l'université de Marbourg pour aller étudier la théologie à Tubingen. Reçu docteur en 1819, il occupa l'année suivante une chaire de théologie à Breslau. Coelln était de l'école des protestants rationalistes, mais modérés. Il fut aussi un des plus chauds partisans de la réunion des Églises évangéliques. Ses principaux ouvrages sont : *de Joelis prophetæ ætate*; Marburg, 1811; — *Confessionum Melanchthonis et Zwinglii Augustanarum capita graviora inter se conferuntur*; Breslau, 1830; — *de la Liberté de l'enseignement théologique dans les universités allemandes, et des restrictions que doivent mettre à cette liberté les livres symboliques*, en société avec Schulz; ibid., 1830; — *Ce qu'il faut entendre par piétisme, mysticisme et fanatisme*; Halberstadt, 1838; — Beaucoup de mémoires insérés dans diverses collections.

Zimmermann, *Gazette ecclésiastique*.

COELLO (*Alonso-Sanchez*), peintre portugais, né en 1505, mort en 1590. Il eut pour maîtres Raphael à Rome, et Antoine Moro en Espagne. Nommé premier peintre de Philippe II, il fut logé au palais comme un grand seigneur. Son appartement était souvent le rendez-vous de la famille royale, qui se plaisait à le voir travailler. Philippe II l'appelle dans ses lettres *le Titien portugais*. Coello eut aussi les faveurs de Grégoire XIII et de Sixte V, des ducs de Florence et de Savoie, et de plusieurs autres grands personnages. Il a enrichi l'Escurial de belles compositions, parmi lesquelles on remarque un *Saint Ignace*. L'église de Saint-Jérôme à Madrid pos-

... le *Martyre de saint Sébas-* ... le ... ist. la Vierge. ... it ...

... *Allg. Künstl. Lexic.*

... (*Claude*), peintre espagnol, né en ... rid, en 1693. Cet artiste appar- ... la décadence de l'école espa- ... il est un de ceux qui firent le plus d'ef- ... re de Ricci, ami de Car- ... il étudia tous ces mai- ... manière particulière, où se ... partie des défauts et des qualités ... en général ses ouvrages ont de ... d'un coloris habile. Il fut chargé ... les décorations de Madrid pour l'entrée ... Louise d'Orléans, femme de Charles II, ... peintre du roi en 1686 et peintre ... de Tolède en 1691. Au milieu de ... à Madrid Louis Gordau, appelé ... pour peindre le grand escalier et la ... de l'Escurial. Coello, qui s'était ... ces ..., tomba dans un pro- ... duisit au tombeau. On ... chef-d'œuvre le tableau de ... l'Escurial, qui représente le roi ... ré des principaux ... cour. A. DE SANTEUL.

... *des peintres espagnols.*

... (*Gaspar*). ... issionnaire portugais, ... des Jé... né à Porto, en 1531, ... le 7 mai 1590. ... de Malabar pen- ... rendit, en 1571, au Ja- ... remarquer par le zèle ardent ... dans la conversion des idolâtres. ... devint vice-provincial de la mission. ... des lettres insérées dans les *Rela-* ...; elles sont datées de 1575, 1582 ...

... *scriptor. Societat. Jesu.*

... (*Jacques*), graveur flamand, né ... 1670, mort à Aix, en 1735. Il fut ... Vermeulen, et travailla dans ... son maître. Sa gravure était nette ... Appelé à Aix ... Provence par ... Aiguilles, ... au parlement ... les ... des grands maîtres ... collection que possédait ...

... *meines Künstler-Lexicon.*

...). ... decin allemand, né ... à Greifswald, le 30 juillet ... de médecine dans cette ... On a de lui : *de Descensu Christi* ... ick, 1621, in-4° ; — *de Quinque* ...; Greifswald, 1626, in-4° ; — ... Leyde, 1627, in-4° ; — *Tract. ex* ... *ad horam decubitus erectione,* ... *naturam, mutationem, etc.,* ... *astrologicas pronuntians ;* ... 1628, in-8°.

... *profess. medic. Gryphisw.*

***COELSON** ou **COLSON** (*Lancellot*), médecin anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *the Physician and surgeon of the poors* ; Londres, 1656, in-8° ; — *Philosophia maturata, or the practic and operative part of the philosophers stone* ; ibid., 1668, in-12.

Granger, *Biog. hist.*

CŒNUS (Κοῖνος), officier macédonien, fils de Polémocrate et gendre de Parménion, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il fut un des plus habiles généraux d'Alexandre le Grand, un de ceux qui méritèrent la confiance du héros macédonien. En 334 il fut chargé par Alexandre, qui était alors dans la province de Carie, de ramener en Macédoine les soldats mariés récemment, auxquels on permettait de passer l'hiver en Europe avec leurs femmes. Au printemps de l'année suivante, il revint avec les mêmes Macédoniens, et rejoignit Alexandre à Gordium. Il commanda une partie de l'armée de ce prince, et se distingua en maintes rencontres. Lorsque le grand conquérant, arrivé aux bords de l'Hyphase, voulut passer outre et pousser plus loin ses entreprises, Cœnus osa le premier insister sur la nécessité de retourner en Macédoine, et Alexandre fut forcé par les circonstances de suivre ce conseil. Cœnus mourut de maladie, au moment où l'armée d'Alexandre se mit en marche pour revenir en Europe. Il fut pleuré par ce roi, qui lui fit faire de splendides funérailles.

Arrien, *Anab.* — Curtius, II, 10 ; III, 9 ; IV, 13, 16 ; V, 4 ; VI, 8, 9 ; VIII, IX. — Diodore, XVII.

CŒPION. *Voy.* CATON d'UTIQUE.

CŒPOLA (BARTHÉLEMY). *Voy.* **CEPOLLA.**

***COER** (*Pierre Alman*), médecin vétérinaire hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Remedien voor Siektens en accidenten die den Paarden overkommen* ; La Haye, 1705, in-8°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

***CŒRATADAS** ou **CŒRATADES** (Κοιρατάδας), général thébain, vivait en 400 avant J.-C. Il commandait un corps de Béotiens sous Cléarque lors du siége de Byzantium par les Athéniens, en 408. Lorsque Cléarque se rendit en Asie pour obtenir de Pharnabaze des secours d'argent et pour y lever de nouvelles troupes, il laissa le commandement de l'armée assiégeante au Mégarien Helixus et à Cœratadas, qui furent obligés de se rendre lorsqu'ils virent que l'on ouvrait les portes de la place à Alcibiade. Ils furent envoyés prisonniers à Athènes ; mais lors du débarquement au Pirée, Cœratadas réussit à s'échapper : il se rendit alors à Deceleia. En 400, lors de l'arrivée des Grecs de l'armée de Cyrus à Byzantium, il se fit accepter par eux comme général, et leur promit de les mener à une excellente expédition en Thrace ; mais on s'aperçut bientôt qu'il promettait plus qu'il ne pouvait réaliser, et il dut abandonner le commandement.

Xénophon, *Anabase*, VII, 1, § 33-41. — *Hell.*, I, 23, § 18-28. — Diodore, XIII, 67. — Plutarque, *Alcibiade*, 31.

*COERVER (*Alexis*), savant hongrois, né à Torna, en 1719, mort à Nitra, en 1747. Après être entré dans les ordres, il s'adonna à la philosophie, qu'il fit aimer dans son pays. On a de lui : *de Recta philosophandi ratione; — Breves sed luculentæ geometriæ practicæ institutiones*; Bude, 1744, in-8°; — *Primum volumen orationum Paulinianarum*; 1746, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexicon*. — Horanyi, *Memor. Hung.*

*COËSSIN (*F.-G.*), illuminé français, né à Lisieux, en 1782. Il s'est fait un nom dans les premières années de notre siècle, par son mysticisme excentrique. Élève enthousiaste du conventionnel Romme, puis de Clouet, à l'époque où celui-ci fut envoyé à Cayenne pour y fonder une république *modèle*, il imagina, vers 1810, de créer un établissement qui n'avait rien de commun avec une république, et qui, malgré le mystère dont il s'environnait, fut généralement connu à Paris sous le nom de la *Maison grise;* c'est à Chaillot qu'il avait posé les bases de ce mystique asile. Il était devenu un fougueux ultramontain, et il serait difficile de donner une idée des singularités de son institut, où la sévérité du régime alimentaire qui était prescrit aux néophytes pouvait remplacer les austérités de tout autre genre. « En effet, disait M. Coëssin, le besoin d'aliments est le cachet de notre imperfection terrestre, et les résultats honteux de la digestion sont la flétrissure permanente découlée du péché originel. » De malins observateurs prétendaient cependant que la table particulière de M. Coëssin était aussi somptueusement servie que celle de ses adeptes était pauvre et frugale. En même temps M. Coëssin s'amusait à faire des expérimentations diverses sur certains animaux, et particulièrement sur des lapins, prétendant pouvoir à volonté modifier l'organisation et changer même entièrement les espèces. Bientôt la maison de Chaillot ne pouvant plus suffire au nombre toujours grossissant de ses disciples, il la quitta pour se fixer dans la rue de l'Arcade, dans un hôtel environné de fort beaux jardins. M. Coëssin, maître de serrer ou d'élargir une doctrine dont il avait seul tout le secret, recommanda alors à ses disciples tous les plaisirs permis, et surtout la société des femmes, comme des voies plus commodes ouvertes à la perfection. De jeunes dames charmantes vinrent donc s'enrôler sous sa bannière; mais chacun des membres versait un contingent dans la caisse de la société, dont M. Coëssin était, comme de raison, le dispensateur et le gardien, en sa qualité de grand-pontife. De là des discussions, des embarras, auxquels l'invasion de 1814 et l'occupation de Paris vinrent fort à propos fournir à M. Coëssin l'occasion de mettre un terme. La Restauration devait ouvrir une nouvelle carrière à son activité d'esprit; mais un certain voile environna ses nouvelles opérations. Tout ce que l'on sut, c'est qu'il fit depuis ce temps de fréquentes excursions et d'assez longs séjours à Rome, où l'on dit qu'il fonda une nouvelle succursale de la première Maison grise. On apprit aussi qu'il venait souvent à Paris, chargé de missions mystérieuses. A cette courte notice nous ajouterons le passage suivant, extrait des *Mémoires de Madame de Genlis* : « Je « reçois aussi quelquefois, dit cette dame, un « homme fort extraordinaire; c'est M. Coëssin. « Après avoir été philosophe dans le mauvais « sens, il est devenu, par la force de son esprit, « très-croyant et très-dévot; mais il est infini« ment trop ultramontain. Ses ennemis disent « qu'il est hypocrite; pour moi, je suis certaine « qu'il est très-persuadé de la vérité de la reli« gion; il a la foi que donnent de grandes « lumières; il n'a peut-être pas celle qu'inspire « le cœur, et qui vient du ciel; il est ambi« tieux, mais du moins son ambition est noble « et généreuse. Je n'ai point connu d'homme « qui ait dans la conversation sur les grands « sujets de la religion et de la politique une « éloquence aussi forte, aussi entraînante que « celle de M. Coëssin... La nature l'a fait pour « être prédicateur, et surtout missionnaire; et « néanmoins cet homme n'est plus tout à fait « le même lorsqu'il écrit. Il a publié un ou« vrage intitulé *les Neuf Livres*, dans lequel on « trouve des étincelles d'un grand talent, et qui « d'ailleurs a de l'obscurité et manque souvent « de résultat. Il est l'inventeur d'une espèce de « bateau à vapeur, qui, dit-on, doit produire « de grandes choses pour le commerce et une « fortune immense et prompte pour l'inventeur. « Il me dit qu'il comptait gagner incessamment « des millions, et que son projet était de porter « ces trésors à Rome, pour y exécuter un grand « plan en faveur de la religion. Nous imaginâ« mes qu'il avait l'intention et l'espérance de se « faire élire pape, à la mort de Pie VII. Il est « curieux de voir ce que deviendra cet homme « extraordinaire. » — On ignore s'il vit encore.

Mme de Genlis, *Mem.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — *Dict. de l'economie politique.* — Querard, *la France littéraire.*

COËTIVY, ancienne famille de Bretagne, qui tire son nom de la terre de Coëtivy, située dans le diocèse de Léon. On n'en connaît la descendance que depuis *Prégent*, seigneur de Coëtivy, premier du nom, chevalier banneret, qui vivait en 1212. La famille de Coëtivy, qui dans la guerre civile de Bretagne avait embrassé le parti de Charles de Blois, a produit, comme personnages remarquables :

COËTIVY (*Prégent* ou *Prigent* DE), amiral de France, etc., né vers 1400, mort en août 1450. Il fut d'abord, en 1421, lieutenant pour le roi et le dauphin régent, qui porta depuis la couronne sous le nom de Charles VII. Il servit ensuite sous les ordres du connétable de Richemont, et

distinction contre les
[illegible] le ceux qui enlevèrent
[illegible] non [illegible] ministre La Trémouille.
il devint un des favoris du
[illegible] les circonstances les plus
périlleuses. C'est ainsi que
[illegible] pour combattre le dauphin
1446 pour s'emparer du prince
[illegible] duc de Bretagne. Le roi, pour
son zèle, le fit successivement
[illegible] La Rochelle, amiral de France
[illegible] comte de Taillebourg (1442),
[illegible] esparre, de Granville (1450), etc.
plus [illegible] es actions militaires
[illegible] coup de canon au
[illegible] de Coëtivy s'acquit
[illegible] le bravoure.
[illegible] fin t [illegible] dans le *Livre*
malheur [illegible] de Georges Chas-
d'autres compositions littéraires

[illegible] (*[illegible]vier* DE), frère du précédent,
[illegible] de Guyenne, né vers
[illegible]. Il suivit l'amiral, dont il
dans toutes ses campagnes contre
[illegible] recueillit la plus grande part de
[illegible] uverneur de Bordeaux
[illegible] lorsque, l'année sui-
[illegible] le rendirent de nouveau maî-
[illegible]. Olivier se racheta, et rentra
[illegible] en 1453, à la tête des troupes
[illegible] définitivement la Guyenne sous
des rois de France. Ce fut lui qui fit
[illegible] ville le château Trompette.
[illegible] usa, en 1458, Marie de Va-
[illegible] de Charles VII et d'Agnès
VALLET DE VIRIVILLE.

[illegible] *de la Bibliothèque impériale.* — [illegible] *oire généalogique de la maison de* [illegible] — *Bibliothèque de l'École des* [illegible], tome I, page 480 et suiv. — Godefroy, [illegible] *les VII*; Paris, 1661, in-folio. — Barante, [illegible] *de Bourgogne*; 1825, in-8°, tomes VI,

[illegible] (*Al*[illegible] DE), [illegible] français, frère
[illegible] né [illegible], le 8 novembre
[illegible] 1474. Il fut suc-
[illegible] évêque de Dol, de Cornouailles, et
[illegible] pour un des plus vertueux
[illegible]. Créé cardinal en 1448, il
[illegible] missions de la part de
[illegible].

[illegible] (*Guil*[illegible] DE), guerrier français,
[illegible] vivait dans le milieu du
[illegible] avitailla, en 1443, la ville
[illegible] par Talbot, et donna ainsi
[illegible] de venir faire lever le siége.

[illegible] *Gall. Christ.* — Nouguier, *Histoire*

[illegible] (*François* DE), coadjuteur de
[illegible] en 1666, puis évêque titu-
[illegible] naquit en Bretagne, le 3 juin 1631,
[illegible] Quimper, le 6 novembre 1706. Il
favorisa le P. Maunoir dans son apostolat, fonda dans son diocèse un grand séminaire ainsi qu'une maison de retraite, et participa aux travaux de l'assemblée des évêques réunis, en juillet 1699, à Tours, assemblée qui condamna le livre des *Maximes des saints* de Fénelon. On doit à F. de Coëtlogon un livre intitulé : *Réflexions, sentences et maximes sur divers sujets de piété, et principalement sur l'amour de Dieu, tirées des œuvres de saint François de Sales*; Paris, Barbin, 1698, in-12. Dans l'avertissement qui précède ces réflexions, et qui est bien écrit, on trouve un éloge abrégé du saint évêque de Genève. L'auteur nous apprend qu'il avait fait ce recueil pieux pour son usage personnel, et que les prières des dames de la Visitation le décidèrent à le publier.

M. Levot, *Biographie bretonne.*

COËTLOGON (*Alain-Emmanuel*, marquis DE), amiral et maréchal de France, né en 1646, mort à Paris, le 7 juin 1730, était le septième fils de Louis de Coëtlogon, vicomte de Méjusseaume, et conseiller au parlement de Bretagne. Il nous semble avoir été confondu par la *Biographie universelle* (t. IX, p. 181) avec l'un de ses frères, qui aurait été procureur général syndic des états de Bretagne. Quant à lui, il entra à l'âge de vingt-deux ans, comme enseigne, dans le régiment Dauphin, et le quitta en 1670 pour passer enseigne de vaisseau dans la marine. Promu capitaine de vaisseau le 26 janvier 1675, il commanda, le 3 juin de l'année suivante, au combat de Palerme, le vaisseau *l'Éclatant*, faisant partie des vaisseaux détachés qui mirent en déroute l'avant-garde ennemie; il fut ensuite chargé de plusieurs entreprises, à l'attaque de la ville et du château d'Agosta. S'étant embarqué dans une chaloupe, avec Tourville, dont il était lieutenant, ils coupèrent tous deux les palissades et forcèrent la citadelle à capituler, non sans avoir eu beaucoup de blessés ou de tués autour d'eux. Il obligea aussi à capituler la ville de Barlette, dans la Pouille, après avoir brûlé, sous le canon de la place, un vaisseau de guerre et plusieurs navires marchands. Commandant, en 1686, un vaisseau de quarante-quatre canons, il rencontra, entre Gibraltar et Malaga, deux vaisseaux de guerre espagnols, l'un de cinquante-six canons, l'autre de quarante-quatre. Sur leur refus de faire le salut qu'il leur demandait, il les combattit vigoureusement, et les força de se retirer pendant la nuit dans Malaga. L'année suivante, il se rendit maître, à l'abordage, d'un vaisseau algérien, et, au mois de juillet 1688, il concourut, sous les ordres du maréchal d'Estrées, au bombardement d'Alger. Nommé, au mois de mai 1689, commandant du vaisseau de cinquante-quatre *le Diamant*, il se trouva, le 11 du même mois, au combat livré dans la baie de Bantry, et, quoique blessé, il y déploya une grande intrépidité et un rare sang-froid. Nommé chef d'escadre, le 1er novembre suivant, il commanda *le Saint-*

Philippe au combat de Beveziers, et *le Grand* à celui de La Hougue. Il seconda efficacement Tourville dans ces deux combats, notamment dans le second, où il dégagea le général en chef, cerné par trois forts vaisseaux ennemis. Il fut, en 1693, l'un des officiers généraux de la marine qui se renfermèrent dans Saint-Malo, assiégé par les Anglais, et il contribua puissamment à les faire s'éloigner. La même année, commandant une division dans la Méditerranée, il brûla deux vaisseaux de guerre dans le port de Gibraltar, et s'empara de plusieurs bâtiments qui se trouvaient sous cette forteresse. Promu lieutenant général, le 29 mai 1701, il fut envoyé en Espagne, où Philippe V le nomma capitaine général, et lui confia le commandement spécial d'une division de six vaisseaux, faisant partie des dix-huit placés sous les ordres supérieurs de Château-Renault. Cette armée accomplit heureusement sa mission, ayant pour objet de ravitailler l'Amérique espagnole et d'en ramener un riche convoi. Nommé, au mois de mai 1703, commandant d'un vaisseau de l'armée navale du comte de Toulouse, il arbora son pavillon sur *le Monarque*, et partit de Brest, le 15 mai, dans le but de précéder l'armée dans la Méditerranée. Le 22, devant Lisbonne, il rencontra cinq vaisseaux anglais et hollandais escortant un nombreux convoi. Rangeant sa division en bataille, Coëtlogon eut bientôt pris ces cinq adversaires et le convoi. Au combat de Malaga, le 24 août 1704, il remplit sur *le Tonnant* les fonctions de vice-amiral du corps de bataille. En 1706 le roi ordonna d'amener tant à Brest qu'à Rochefort une escadre de dix-huit vaisseaux, avec laquelle Coëtlogon devait faire une diversion dans l'Océan, pour empêcher les ennemis de concentrer leurs forces dans la Méditerranée. Bloqué dans Brest par des forces infiniment supérieures, il ne put malheureusement sortir. Décoré du cordon rouge depuis 1705, Coëtlogon fut nommé en 1715 membre du conseil de marine, et pourvu, deux ans après, de la charge de vice-amiral du Levant et de la grand'-croix de Saint-Louis, vacante par la mort de Château-Renault, dont les héritiers surprirent au ministre une retenue de 12,000 livres que devait payer Coëtlogon; mais ce dernier s'y refusa avec une telle énergie que le ministre dut rapporter sa décision. Il reçut le collier des Ordres du roi en 1724, et le bâton de maréchal de France, à son lit de mort, le 1[er] juin 1730. Il accueillit cette distinction méritée en disant : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo, da gloriam*. Six jours après il mourut, âgé de quatre-vingt-trois ans six mois, dans la maison professe des jésuites, où il s'était retiré par dégoût du monde.

P. Levot.

M. Levot, *Biographie bretonne*.

* **COËTLOGON** (*Denis*), encyclopédiste anglais, mort à Londres, en 1749. On a de lui : *Treatise on the stone and analysis of Stephen's medecines*; Londres, 1739, in-8°; — *Universal dictionary of the arts and sciences*; ibid., 1745, 2 vol. in-fol.; — *a Tour through the animal world*; ibid., 1746, in-8°; — *Diogenes at court*; ibid., 1747.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **COËTLOGON** (*Jean-Baptiste-Félicité*, comte de), littérateur français, né à Versailles, le 22 août 1773, mort à Rambouillet, le 27 septembre 1827. Il entra d'abord au service militaire, émigra fort jeune, et fit la campagne des princes. Après le licenciement de son corps d'armée, il alla rejoindre sa mère, dame de compagnie de Madame, comtesse d'Artois, et la seule qui ait constamment suivi cette princesse dans son exil. Rentré en France en 1807, avec l'agrément des princes, il trouva dans la culture des lettres un honorable emploi de ses loisirs. Nommé en 1820 sous-gouverneur de Rambouillet, il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort. Il est auteur des ouvrages suivants : *Ode sur la mort de S. A. S. monseigneur le prince de Condé* (*Moniteur* du 28 mai 1818) : cette ode, écrite avec verve et d'inspiration, contenait quelques erreurs de style, qui disparurent dans l'édition publiée avec augmentations; Paris, Demonville, in-8° de 8 pag.; — *Ode sur le rétablissement de la statue équestre de Henri IV, le* 25 *août* 1818; Paris, Delaunay, 1818, in-8° de 16 pag.; — *le Missionnaire*, ode; Paris, Petit, 1819, in-8° de 16 p.; — *David*, poëme; Paris, Le Dentu, 1820, in-8°; 2° édit., Paris, Painparré, 1822, in-8°, fig. : le merveilleux est banni de cette épopée, où l'auteur, s'appuyant scrupuleusement sur le texte sacré, a trouvé dans le caractère et les actes du roi-prophète des éléments suffisants d'intérêt, et a justifié l'honneur qu'avait obtenu son livre d'être désigné, par le conseil royal de l'instruction publique, comme digne d'être donné en prix dans les lycées; — *Bayard amoureux, ou les lutins de Rambouillet*; Paris, Delaforest, 1825, 2 vol. in-18 : prenant l'Arioste pour modèle, sans toutefois l'imiter dans ses écarts, il fait un judicieux emploi du merveilleux emprunté aux rêveries cabalistiques, et mis en action dans une foule d'incidents d'autant plus piquants que le vers de dix syllabes, adopté par l'auteur, se prête parfaitement au mouvement qu'il veut donner à son sujet; — un *Éloge de monseigneur Jér.-Mar. Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles*, et quelques *Poésies* dans les deux premiers volumes des Mémoires de la Société académique d'Aix; — *Trois tragédies* inédites, dont une avait été reçue avec distinction par le Théâtre-Français : le *Moniteur* du 18 octobre 1827, qui mentionne ces trois tragédies (sans en donner les titres), attribue en outre à Coëtlogon un poëme en quatre chants sur la Restauration, intitulé : *Le* 21 *janvier*. Nous le croyons également inédit; car aucun bibliographe ne l'a mentionné. Nous savons aussi qu'il a laissé en manuscrit un poëme intitulé : *les Nuits ren-*

précepteur du duc de Berry, et des frères de celui-ci; fonc- usage, le firent entrer à l'A- en 1761.

l. de la France. — Histoire des

cqueline Le Voyer, dite de), e, vivait dans la première moi- cle. « Six mois, dit Tallemant, i IV, une certaine demoiselle e bossue, qui se fourroit par- toujours de fête, accusa ma- d'avoir été d'intelligence avec faire assassiner Henri IV. d'Angoulême, dont M. d'Es- neur, fut six mois chez elle, e amie du duc, mais quelques le e le coup. La Coëtman

amende de 1,000 écus d'or. Alors Jacques Cœur dirigea ses vues vers le commerce, et forma une société *en tout fait de marchandise*. Ses associés étaient les frères Pierre et Barthomié Godart. Cette association dura jusqu'à la mort des frères Godart, en 1439. Le détail des opérations successives auxquelles se livra Jacques Cœur est absolument inconnu; mais il est certain que l'activité de son esprit se trouva promptement à l'étroit dans le cercle des transactions ordinaires des négociants de l'époque. Il conçut un plan grandiose, plein d'audace, et d'une exécution difficile, mais qui montrait en perspective gloire et profit. Il ne s'agissait de rien moins que de se porter rival des Vénitiens, des Pisans et des Génois pour le commerce du Levant. Afin de poser les bases de ses relations futures avec

Marseille n'appartenait pas encore à la France. Le début des opérations du hardi négociant fut presque instantanément couronné de succès inouïs. Il serait curieux de connaître comment l'obscur citoyen de Bourges organisa et porta aussi rapidement son œuvre à ce degré de prospérité; mais c'est là un mystère qu'aucun document historique ne permet de pénétrer, et qui, du reste, intrigua fort les contemporains de Jacques eux-mêmes; si bien que plus d'un inclinait à penser que Jacques Cœur avait le secret de la pierre philosophale, secret que lui aurait communiqué le fameux alchimiste Raimond Lulle, dont il avait fait la connaissance à Montpellier. De fait, Jacques avait plus de douze navires sillonnant la Méditerranée en tous sens, et à lui seul, dit le chroniqueur Matthieu de Coucy, « il gagnoit chacun an plus que ne faisoient ensemble tous les autres marchands du royaume ». Ses facteurs étaient répandus au nombre de trois cents dans tous les ports et dans les villes principales de l'intérieur. Il avait su les choisir intelligents et habiles, et avait le talent de les stimuler et de les intéresser à la prospérité de son commerce. Au surplus, il mettait une grande loyauté et une extrême bonne foi dans ses transactions; et des témoignages de générosité habilement répandus auprès des princes d'Orient lui donnaient autorité et un grand crédit auprès d'eux.

L'attention du roi fut naturellement attirée sur l'heureux commerçant; et malgré les abus qui lui avaient été reprochés antérieurement, on le retrouve maître des monnaies à Bourges en 1435. C'est alors qu'il fit frapper les gros d'argent que l'on appela les *gros de Jacques Cœur*. L'année suivante, après la reddition de Paris, l'hôtel des monnaies de cette ville lui fut également confié, et il y fit fabriquer les écus d'or à la couronne et les blancs à l'écu, dont la valeur réelle ne tarda pas à décrier les monnaies anglaises. Charles VII crut pouvoir demander plus encore à l'activité du maître des monnoies: il rétablit la charge d'argentier, et la lui conféra. Cette charge consistait à recevoir tous les ans des trésoriers généraux une certaine somme affectée aux dépenses de la maison du roi, et dont il devait faire connaître l'emploi à la chambre des comptes. Entre les mains de Jacques Cœur ces fonctions prirent un caractère d'une utilité beaucoup plus générale. En régularisant l'emploi des finances du roi, livrées au désordre, et par la création de ressources nouvelles, il contribua puissamment à fournir les moyens dont Charles VII avait besoin pour délivrer la France du joug anglais. « Cet homme intelligent, dit M. Michelet, rétablit les monnaies, inventa en finances la chose inouïe, la justice, et crut que pour le roi, comme pour tout le monde, le moyen d'être riche, était de payer. » Il comprit les bienfaits de la statistique pour établir l'assiette de l'impôt et l'évaluation des ressources, et présenta au roi un

dénombrement sommaire de la popul[illegible]
revenu du royaume; de plus, des
pour *policer l'Estat et la maison* [illegible]
semble le royaume de France. — C
signalés méritaient un témoignage de
sance. Au mois d'avril 1440, Charle[illegible]
corda à son argentier des lettres d'ano[illegible]
pour lui, sa femme et ses descen[illegible]
marchand était devenu homme d'Éta[illegible]
rier devint noble, et prit armoiries d[illegible]
fasce d'or, chargées de trois coquilles
allusion à saint Jacques, et accomp[illegible]
trois cœurs de gueules, avec c[illegible] devi[illegible]
lans cuers riens impossible. [illegible] is
argentier ne nuisait pas au [illegible]
en administrant les monnaies et [illegible]
du roi, Jacques Cœur dirigeait son
avec les ports du Levant et de l'Italie,
draps, fers, toiles, vins et cuivre, et [illegible]
échange soieries, draps d'or, fourru[illegible]
quins, tapis et pierres précieuses. Il
même en *l'ostel du roy* [illegible]
luxe venues des pays [illegible]
vait parvenu à la plus [illegible]
ration et de fortune qu'un homme [illegible]
cette époque. Il était l'intime conseil[illegible]
qui lui donna de nombreuses marque[illegible]
fiance. En 1444 il le chargea, avec l'a[illegible]
de Toulouse, de procéder à l'installati[illegible]
veau parlement du Languedoc. La mê[illegible]
en septembre, Jacques Cœur [illegible]
des commissaires chargés de pr[illegible]
du roi les états généraux de cette p[illegible]
remplit chaque année ces fonctions [illegible]
[illegible]ce. Ces états de Languedoc votè[illegible]
[illegible] reprises des sommes importa[illegible]
Jacq[illegible] Cœur. [illegible]age de reco[illegible]
pour [illegible] lait au pays
l'argentie[illegible]
s'était fo[illegible]
de cette [illegible]
fut envoyé à Rome, à l'occasi[illegible]
menaçait d'introduire dans l'Église [illegible]
le concile de Bâle, d'Amédée de Sav[illegible]
Eugène IV, pour qui tenait la France.
ces occasions il fit preuve de grande ha[illegible]

Le roi entretenait souvent son a[illegible]
abandon et intimité, ainsi que le dit p[illegible]
dernier dans le cours de son procès
Cœur aimait sincèrement Charles VII,
dans une de ces conversations intimes
gentier, énumérant ses richesses, et
tant l'origine plutôt à la protection r[illegible]
son propre mérite et à son travail, di[illegible]
sous ombre de vous, je reconnois q[illegible]
grands biens, profits et honneurs... » [illegible]
ajouta ces nobles et simples paroles : [illegible]
que j'ai est vostre. » Alors le roi e[illegible]
désir de reconquérir la Normandie su[illegible]
glais. Jacques avança aussitôt deux [illegible]
écus, et grâce à lui la Normandie fut
Aussi, lors de l'entrée du roi à Rouen

l'argentier avait une place
cortége, marchant côte à
et vêtu comme lui.
de la noblesse et du clergé
de Jacques Cœur; car tous
bourse de l'argentier. Une
sse de ces temps : au
teurs de Jacques Cœur était
de France. fille du roi, qui
livres parisis pour
eil de l'argentier
ent dans la pos-
immobiliers considérables. Il
terres et des maisons sur tous les
ce. Les seigneurs ruinés faisaient
, et les seigneuries et châ-
les mains de Jacques
plus de vingt, comprenant au
isses. Il avait en outre des ha-
d nombre de villes; deux
aussi le collége des Bons-
hôtels encore à ntpellier, dont
l'itali ec ert d'une
et d'où Jac-
l'arrivée de ses navires; cet
la loge aux marchands. L'ar-
encore des maisons à Lyon, Mar-
Saint-Pourçain, Sancerre; mais la
le de ses habitations était l'hôtel
ire à Bourges, et qui est aujour-
de la municipalité de cette ville. Ce
ction de Jaquelin Culon et de Guil-
les travaux furent exécutés. Cet
plus curieux monuments d'archi-
que nous ait laissés cette époque, est
marquable par le luxe de ses sculptu-
desquelles on retrouve sans cesse
et les cœurs ainsi que le navire,
ortune de Jacques Cœur. Les devi-
, *Dire, faire, taire; en bouche*
re mousche, abondent dans les bas-
, poëte contemporain, qui
, dit que l'édifice avait déjà
ecus d'or. Il n'était cependant
re.

hors des soins que réclamaient ses
ées et son commerce, ses fonctions
et ses missions politiques, Jacques
encore moyen de se livrer à
ces mines d'argent, de plomb et
qu'il possédait aux environs de Lyon
re. Il paraît aussi avoir établi une
r.

l'argentier eut sa part dans la
jouissait son chef. Nicolas Cœur,
Jacques, devint évêque de Luçon en
épousa Jean Bochetel, secrétaire
ier eut cinq enfants, quatre fils
ux de ses fils, Henri et Jean,
les ordres; le premier devint
église de la sainte chapelle de
Jean, même avant d'avoir atteint l'âge canonique, fut élu par le chapitre de cette ville pour succéder à l'archevêque Henri d'Avaugour; et le 5 septembre 1450 Jacques Cœur eut la satisfaction d'assister à l'entrée solennelle à Bourges de son fils, porté dans sa chaise épiscopale par les plus grands seigneurs de la province. Les deux autres fils de l'argentier, Ravau et Geoffroi, étaient mineurs alors; sa fille Perrette épousa Jaquelin Trousseau, vicomte de Bourges, seigneur de Marville. Quant à la femme de Cœur, Macée de Léodepart, elle paraît avoir été la moins heureuse au sein des prospérités dont jouissait la famille. Elle avait un goût très-prononcé pour la dépense et la prodigalité; mais Jacques, qui tout en faisant largement les choses quand il était besoin, aimait l'économie, la tenait dans une dépendance complète. Elle vécut presque constamment à Bourges, et même son mari ne la laissait en sa maison que le moins qu'il pouvait, afin qu'elle ne fût point tentée de dissiper son bien. Cette contrainte humiliait et affligeait Macée.

Vint l'année 1450, qui fut la dernière de la prospérité de Jacques Cœur. Tant de richesses, tant d'honneurs accumulés sur la tête d'un seul homme devaient exciter la jalousie contre l'argentier. Roturier et marchand, par son génie et sa haute fortune il exaltait la bourgeoisie et le commerce à l'égal de la noblesse et du métier des armes, jusque alors exclusivement en honneur, et cela aux dépens même des seigneurs, dont les biens passaient dans ses mains. En un temps de détresse, seul il faisait fortune, et, prêteur universel, il tenait chacun, même le roi de France, sous sa dépendance. Son nom, à l'égal des noms des plus illustres capitaines, remplissait l'Europe, l'Asie et l'Afrique. D'autre part, les marchands du royaume le haïssaient pour la concurrence redoutable qu'il leur faisait. Ils l'appelaient *Jacquet* par dérision, et accréditaient, en les répandant, tous les bruits capables de lui nuire. Cette jalousie haineuse des nobles et des marchands se personnifiait particulièrement en deux individus, ennemis acharnés de l'argentier; c'étaient Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, ancien capitaine des Écorcheurs, et Otto Castellain, Florentin enrichi en France et employé dans les finances de Charles VII.

L'orage amassé par l'envie éclata en 1450, à l'occasion de la mort d'Agnès Sorel. La maîtresse du roi était née sur les confins du Berry et de la Touraine. Depuis longtemps elle connaissait Jacques Cœur, et l'avait choisi pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Néanmoins, Jeanne de Vendôme, épouse du seigneur de Mortagne, accusa publiquement l'argentier d'avoir fait mourir Agnès Sorel par empoisonnement. Malgré l'invraisemblance du crime, et bien que le passé du prétendu criminel, ses services rendus, dussent vis-à-vis du roi sinon faire foi de son innocence, au moins lui assurer les garanties de la plus stricte justice, il fut arrêté le 31 juillet

1451, à Taillebourg, sans aucune information préalable. En même temps ses biens furent saisis et mis à la disposition du roi, qui y prit aussitôt cent mille écus pour la guerre de Guyenne. Le partage des terres de Jacques Cœur fut promis à Chabannes et autres, et le Florentin Otto Castellain eut pour sa part les fonctions d'argentier; mais ce qui fut particulièrement odieux, c'est que ceux même qui s'enrichissaient des dépouilles de l'inculpé furent ses geoliers, les commissaires de son procès et ses juges.

L'accusation d'empoisonnement tombait d'elle-même. Agnès Sorel était morte en couches, et son enfant avait vécu six mois. Aussi, Jeanne de Vendôme, convaincue de calomnie, fut condamnée à faire amende honorable. Mais les ennemis de Cœur, qui ne voulaient pas lâcher leur proie, firent successivement surgir divers autres chefs d'accusation. Ce fut d'abord qu'il était d'intelligence avec le dauphin contre le roi; c'était faux, on ne put le prouver. Puis il fut accusé d'avoir fourni aux Sarrasins des armes et de l'argent, et d'avoir renvoyé au soudan un esclave chrétien revenu en France sur une de ses galères. Il fut accusé encore de s'être enrichi par concussion en Languedoc et d'avoir poursuivi les sujets du roi. A tout il répondit avec simplicité et précision; il expliqua et justifia tout, protestant qu'il avait servi constamment le roi « sans lui avoir fait aucune faute d'avoir pris larcineusement aucun de ses deniers ». On lui demanda ses preuves, et on le mit dans l'impossibilité de les fournir. On éloigna de lui tous ceux qui pouvaient lui être utiles, et on n'accueillit que les dépositions de ses ennemis, « gens paillards, perdus, infâmes, accusés de meurtre et décriés par leurs crimes, » disaient dans leurs plaintes les enfants de Jacques Cœur. Ceux-ci firent mémoire sur mémoire, et n'obtinrent rien. L'évêque de Poitiers, Jacques Juvénal des Ursins, et l'archevêque de Bourges réclamèrent l'argentier, comme clerc tonsuré, au nom de la juridiction ecclésiastique. Le pape lui-même écrivit à Charles VII en faveur de l'argentier, et envoya un ambassadeur; tout fut inutile. Le procès traînait en longueur, pendant que le prisonnier était conduit de château en château, de Taillebourg à Lusignan, de Lusignan à Maillé, puis à Tours et à Poitiers. La commission dont Castellain faisait partie décida de faire donner la question à Jacques Cœur. Celui-ci, dépouillé de ses vêtements et garrotté, sentit son cœur faiblir à l'aspect de la torture. Une vie toute de bonheur et de luxe n'avait pas affermi son âme contre les souffrances. Il renonça à son appel à la juridiction ecclésiastique, et s'en rapporta au témoignage de qui l'on voulut. C'est au milieu de ces peines de corps et d'esprit que Jacques apprit que sa femme venait de mourir, à Bourges.

Cependant, l'arrêt fut prononcé le 29 mai 1453, au château de Lusignan. Jacques Cœur était reconnu coupable sur tous les chefs, flétri, condamné à quatre cent mille écus [illegible] confiscation du reste de ses biens [illegible] Il devait rester en prison jusqu[illegible] l'amende et ensuite être banni h[illegible] Sur le fait seul de l'empoison[illegible] Sorel, l'arrêt ne reconnut pas l[illegible] Jacques, mais aussi il ne procla[illegible] nocence, disant simplement : « [illegible] procès n'est pas en état de juger [illegible] il n'est fait aucun jugement, et [illegible] déjà Jeanne de Vendôme avait [illegible] comme calomniatrice. Ce trait p[illegible] des juges et du roi.

Jacques Cœur reçut, le 2 juin, [illegible] mandement de payer la somme de [illegible] écus; trois jours après un écha[illegible] sur la grande place de cette ville [illegible] d'une foule immense, Jacques [illegible] ceinture ni chaperon, une torc[illegible] de cire au poing, dut faire am[illegible] Le procureur général Jean Da[illegible] nent l'arrêt à exécution, quant [illegible] sons, châteaux, seigneuries, m[illegible] dises, galères, tout fut saisi. Qu[illegible] des tiers sur les biens, on refus[illegible] roi, d'en reconnaître aucune. T[illegible] connaissance put inspirer à [illegible] d'accorder cinq cents livres aux [illegible] gentier; et nous voyons l'état de [illegible] d'eux, Ravau, peint dans ce fa[illegible] reur général dut lui faire faire d[illegible] fourrées d'agneau, un chaperon [illegible] « le tout jusqu'à vingt-huit li[illegible] déduction des cinq cents livres [illegible] mit à Ravau vingt-cinq livres, [illegible] après qu'il eut juré qu'il n'avait p[illegible] pour vivre. L'arrêt qui frappait [illegible] demment inique, qu'il ne trouva [illegible] gyriste parmi les gens désintéres[illegible] tous les chroniqueurs s[illegible] et conformes à l'opinion de [illegible] écrivait : « Ses richesses furent [illegible] ses crimes, et donnèrent envie [illegible] de cour d'en poursuivre la confi[illegible] effet, ces vautours se les parta[illegible] torisation du roi, moyennant des [illegible] chères. Cependant Jacques Cœu[illegible] féré au mois de janvier 1455 [illegible] cordeliers de Beaucaire. Il n[illegible] à l'abri des atteintes de ses [illegible] parvenir à l'un de ses facteurs, [illegible] réfugié à Marseille, une lettre où [illegible] « pour Dieu, il eust pitié de [illegible] moyen de le tirer hors de là, et [illegible] vie ».

Il faut savoir que ce Jean de [illegible] veu de Jacques Cœur, ayant ép[illegible] lors de la condamnation de son [illegible] ainsi que plusieurs autres facteu[illegible] blement et courageusement. Il [illegible] partie des biens de l'argentier [illegible] opposition qu'il fit lors de la sai[illegible]

des gens du roi, il
au reçu ... e de
se sauver.
... n'est
par le ... se lo-
de Tarascon, et gagna
... iter ses con-
... prisonnier, et
... son neveu. Jean
son oncle qu'il eût espoir et
... pour y faire
... il s'adjoignit
... autres facteurs
et de plus ses compatriotes; il
marins, hommes de con-
ous ces ... nés et
se ren... à Ta-
... Jacques
... souvent de
les ... qui se di-
un des comp... ns de Jean
... les hautes
... A l'heure
traversait le Rhône en
rateurs ... Cœur.
... brèche,
... franchi l'en-
... le même
... leuses, et peu
le ... ve sans
...; mais
... à Ta-
à travers la Crau, le petit
embarcation les attendait.
près de Marseille, et de là
it à Nice, par la route de
le transporta de Nice
heureusement à Rome.
qui aimait Jacques Cœur
tique que celui-ci avait
voulut qu'il demeurât en son
... par ses médecins
... de tant d'émo-
... 1455 à Rome,
... sa fortune, car
... nombre de galères
son procès, et il
... ns de ses corres-
au Levant; de plus, il reçut
demeurés fidèles avaient pu
Jean de Village vint lui rendre

e Jacques Cœur a été
de la part de plusieurs
est qu'en 1456 il s'embarqua
e par le pape Calixte III, suc-
V. pour porter secours aux
ées par les Turcs, alors
... Jacques Cœur avait
e général de l'Église contre les
dait la flotte sous la direc-
n Aquilée. On toucha à Rhodes, puis on aborda à Chio. Pendant son séjour dans cette île, le capitaine général tomba malade, et mourut, le 25 novembre. Il fut enseveli au milieu du chœur de l'église des Cordeliers. Avant d'expirer il avait écrit au roi Charles VII pour l'implorer en faveur de ceux de ses enfants qui étaient séculiers, afin qu'ils « pussent vivre honestement, sans nécessité ». Charles VII, par lettres patentes datées du 5 août 1457, restitua à Ravau et à Geoffroy Cœur une faible partie des biens de leur père. Sous Louis XI, Geoffroy, qui fut maître d'hôtel de ce roi, obtint la réhabilitation de la mémoire de son père et des lettres de restitution plus complètes; mais les contestations qui s'élevèrent à ce sujet entre la famille Cœur et le comte de Chabannes ne prirent fin que sous Charles VIII, au moyen d'une transaction entre la veuve de Geoffroy et le fils de Chabannes. La lignée directe de Cœur s'éteignit dans la personne du fils de Geoffroy, qui s'appelait Jacques, comme son grand-père. LOUIS FORTOUL.

Bonamy, *Mémoires sur les dernières années de la vie de Jacques Cœur.* — Louis Raynal, *Histoire du Berry.* — Le baron Trouvé, *Histoire de Jacques Cœur.* — Pierre Clément, *Jacques Cœur et Charles VII.*

* **CŒUR** (*Pierre-Louis*), évêque français, né à Tarare (Rhône), le 14 mars 1805. On le croit de la famille du fameux argentier de Charles VII. Élève de la maison de L'Argentière au moment où un grand concours eut lieu entre tous les séminaires du diocèse de Lyon, le jeune Cœur y remporta le prix d'honneur. Entré aux Chartreux en 1820, il y fit plusieurs années de théologie. En 1824 il fut chargé de remplacer un des professeurs au séminaire de L'Argentière. Des Chartreux il s'en alla au grand séminaire de Saint-Irénée. Après avoir terminé sa théologie, il devint professeur de philosophie, et dans un petit ouvrage qu'il écrivit alors contre l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière religieuse*, M. Cœur réfuta la doctrine du sens commun. Sous-diacre en 1825, diacre en 1826, il reçut la prêtrise en 1829. En 1827 il vint à Paris, pour y entendre les cours publics de la Sorbonne et du Collége de France. Il fréquenta particulièrement ceux de MM. Guizot et Villemain. L'abbé Cœur, doué de facultés oratoires très-remarquables, se livra à la prédication pendant plusieurs années. Plusieurs villes de province reçurent d'abord les inspirations de son éloquence : il eut des triomphes, et fit des conversions. Sa prédication à Clermont-Ferrand lui valut même une place de membre de l'Académie de cette ville. Ce n'est qu'en 1835 qu'il vint prêcher à Paris, où l'avait appelé le curé de Saint-Roch, M. Olivier. Comme Massillon, il devint à la mode; la haute société parisienne se pressait à ses sermons. Chanoine de Nantes en 1834, de Bordeaux en 1838, il fut nommé vicaire général d'Arras en 1839. En 1841 Mgr Affre le nomma chanoine titulaire de la métropole. M. Cœur a été chargé depuis de l'enseignement de l'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Paris, et, se sou-

venant des succès qu'il avait obtenus dans sa chaire, il assista à la récente inauguration de cette Faculté, qu'on a modifiée et dont on voudrait faire une institution canonique. Aujourd'hui M. Cœur occupe le siége épiscopal de Troyes, auquel il a été nommé le 16 octobre 1848. Il fut sacré le 25 février 1849. La réforme pédagogique proposée par l'abbé Gaume trouva en lui un adversaire. Plusieurs de ses sermons ont été publiés dans les recueils fondés pour la reproduction de ces morceaux religieux. L'abbé Cœur a été l'un des collaborateurs de la *Revue religieuse et édifiante*. A. R.

Biographie du clergé contemporain. — *L'Univers*. — *La France littéraire*, supplément.

COFFEY (*Charles*), acteur et auteur dramatique irlandais, mort en 1745. Des neuf comédies qu'il fit représenter, de 1729 à 1745, une seule a échappé à l'oubli, *the Devil to pay, or the wives metamorphosed*. Comme acteur, il eut l'art de savoir être laid.

Baker, *Biographia dramatica*.

COFFIN (*Charles*), littérateur et poëte français, né en 1676, à Buzancy, mort à Paris, le 20 juin 1749. Ce fut un des hommes qui cultivèrent en France avec le plus de succès les lettres latines. Après de brillantes études, qu'il termina à Paris, au collége Duplessis, il fut, en 1701, nommé par Rollin régent de seconde dans celui de Dormans-Beauvais, où il lui succéda comme principal, en 1713. L'habileté dont il fit preuve dans ses nouvelles fonctions le fit revêtir en 1718 de la première dignité universitaire. Il contribua alors à faire décréter l'établissement de l'enseignement gratuit dans les colléges; puis, à l'expiration des trois années de son rectorat, il redevint principal du collége de Beauvais, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il fit paraître en 1727 un volume de poésies latines, où l'on trouve autant de grâce que de facilité. On y admire surtout une charmante ode au vin de Champagne, qui valut à l'auteur, de la part des Rémois reconnaissants, l'envoi annuel d'un panier de leurs meilleurs produits. L'heureux disciple d'Horace et d'Ovide s'éleva plus tard à des chants plus sérieux. Ses belles hymnes enrichissent le bréviaire de Paris, et la touche de sa plume se reconnaît dans divers passages de l'Anti-Lucrèce, qu'il revit avec Crevier et Lebeau.

Les œuvres de Coffin ont été recueillies par Lenglet; Paris, 1755, 2 vol., in-12.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Lenglet, *Éloge de Coffin*, en tête de ses *Œuvres*. — Moréri, *Dict. hist.*

COFFINHAL (*Jean-Baptiste*), révolutionnaire français, né à Aurillac, en 1754, mort en août 1794. Il embrassa avec ardeur la cause de la révolution, et prit malheureusement une grande part à ses excès. Il avait commencé par étudier la médecine; mais il abandonna bientôt cette carrière pour suivre celle du barreau. Dans ce but, il vint à Paris, où il acheta une charge de procureur au Châtelet. On le distinguait habituellement de ses deux frères par le surnom de *Dubail*. Homme turbulent, doué d'un [...]tère énergique et d'une grande force [...]relle, il figura dès le commencemen[t] [...] révolution dans tous les mouvements [...]laires et parmi les comb[...] du 10 août. Quelques jours [...] volution éclata, la com[...] sident du tribunal du 17 août, qui p[...] des jugements rigoureux contre les ro[...] traduits devant lui. Les suffrages de la [...] le portèrent au fauteuil de la présidence. [...] sein du club des Jacobins. Lors de la cr[éation du] tribunal révolutionnaire, en 1792, il a[...] fonctions de juge, puis celles de vice-pré[sident de] ce tribunal terrible. Il prit p[...] en [...] un grand nombre de ses [...] naires; on lui repr[...] avoir [...] accusés avec une dureté [...] voisier demanda un sursis de quinze jou[rs pour] mettre la dernière main à une découver[te qu'il] croyait utile, Coffinhal s'y opposa, et [alla] jusqu'à dire : « La [...] n'a [...] de chimistes; » p[...] ont imprimé une [...] moire, et dont la [...] tant plus étrange q[...] a bout[...], que ne manquait pas d'instruction.

Coffinhal était un révolutionnaire [...] particulièrement avec Robespierre, [...] partisan enthousiaste, il [...] cause jusqu'au dernier [...] Il [...] son aversion pour ceux [...] s'étaient signalés par leur malversation [...] immoralité, et sa probité, du reste, n'a [...] été attaquée. Les écrivains qui ont [...] que Robespierre, à l'époque où il se [...] ses collègues formant la majorité du co[mité de] salut public, avait conçu le dessein d[...] quelques adoucisseme[nts] au syst[ème de la ter]reur, attribuent le[...] Il [...]ait m[...] pour mettre à exéc[ution] [...], et celui-ci s'y ser[...] [...] arriver autren[...] au 9 thermidor [...] hal. ne [...] sur la force, v[...] cieux coup de [...]. Ce [...] lui, [...] du 8 [...] la ques h[...] dét[...] s'emparer des [mem]bres des comités de salut public et de [sûreté] générale. Robespierre s'opposa [...] projet; il aurait peut-être décidé [...] faveur. Le 9, après la séance de [...]tion, ce fut encore Coffinhal [...] Henriot, retenu prisonnier au [...] générale, et même à ce moment, [...] avait voulu suivre ses conseils et [Saint-] Just, la victoire p[...] Commune. Les tr[...] avoir éprouvé [...] route, entrèr[ent de] même sans coup fér[ir dans] la salle de l'hôtel de ville, où était ass[...]

Commune. Coffinhal par-
... avoir exhalé sa fureur
... qui avait contribué à la défaite
... n'ayant rencontré dans un corri-
... e. Il s'élança sur lui et le
... dans une des
... : « Tiens, misé-
... lés. »
... Étant par-
... , un passage à
... armées, il erra
... et finit par aller
... des Cygnes. Là, il
... jours les souffrances
... privations les plus
... , sans nouvelles des
... on, il se dé-
... à aller de-
... auquel il avait
... sur le dévoue-
... cet ami le livra à
... tous les autres vaincus,
... hors la loi par le décret
... ; le tribunal n'eut donc qu'à
... identité pour l'envoyer à l'écha-

... de la rév. fr. — Mignet, *Abrégé de l'hist.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des con-* ... *Dict. encyc. de la France.* — Villaumé, ...

... (*Joseph*), magistrat ... du précédent, né à Aurillac, en 1832. Il fut conseiller d'État et ... de cassation. Il ne partagea ... politiques de son frère, dont il ... nom, et sut se maintenir cons- ... une ligne de modération qui lui ... server ses hautes fonctions sous ... ements. C'était un magistrat ... éré.

... *encyc. de la France.*—Arnault, Jouy, etc., ... *contemp.*

... *Antoine-Simon-Gabriel*), ... , né à Castelnaudary, le ... avocat à la cour de Paris depuis ... : *Analyse des Novelles de l'em-* ... *, conférées avec l'ancien* ... *et le Code Napoléon*; Paris, 1805, ... *La Bourse et des spéculations sur* ... ; Paris, 1824, in-8°; — *le Code* ... *qué par les décisions suprêmes* ... *cassation et du conseil d'État*; ... ; — *Jurisprudence des cours* ... *sur la procédure*; 1812, 5 vol., ... servant de complément au *Jour-* ... , rédigé par Coffinières ; — *Traité* ... *individuelle, à l'usage de toutes* ... *de citoyens*; Paris, 1828, 2 vol., ... a concouru à la rédaction de ... recueils judiciaires, tels que ceux ... Sebire et Carteret (*Encycl.* ...) On lui doit aussi des brochures de ... , entre autres : *Examen d'un projet de loi sur la presse périodique*; 1828; — *Observations sur le rétablissement du divorce*; 1831; — *Rapport sur le système cellulaire*; 1844. — *Étude sur le budget, et spécialement sur l'impôt foncier*; Paris, 1848.

Dict. de l'écon. polit. — Quérard, *la Fr. litt.*; suppl. au même ouvrage. — *Le Barreau moderne.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.*

COGAN (*Thomas*), médecin anglais, né à Rowell, dans le Northamptonshire, le 8 février 1736, mort à Londres, le 2 février 1818. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et fut chargé de la direction de la congrégation presbytérienne à Amsterdam. Il se rendit de là à Leyde, pour y étudier la médecine. Plus tard, il revint à Londres, où il fonda, avec le docteur Hawes, la Société royale d'humanité. Il retourna ensuite en Hollande, et y resta jusqu'à ce que la révolution française le força à repasser en Angleterre, où il se livra à des travaux agricoles. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de pathematum animi vi et modo agendi*; Leyde, 1767, in-4°; — *Mémoires de la Société instituée à Amsterdam pour rendre à la vie des personnes qui semblent noyées, pour les années* 1767, 1768, 1769, 1770 et 1771, traduits du hollandais; Londres, 1774, in-8°; — *Œuvres de Camper sur les liaisons entre l'anatomie et les beaux-arts*, etc., traduites du hollandais; ibid., 1794; — *Relation d'un voyage fait en grande partie le long du Rhin, d'Utrecht à Francfort*, en 1791 et 1792; ibid., 1794, 2 vol. in-8°; — *Traité philosophique sur les passions*; ibid., 1800, in-8°; — *Traité moral sur les passions*; ibid., 1807, 2 vol. in-8°; — *Recherches théologiques, ou examen des principes religieux qui influent le plus sur la direction des passions et des affections intellectuelles*; ibid., 1812, in-8°; — *Dissertations théologiques sur la supériorité morale qui caractérise le christianisme*, etc.; ibid., 1813, in-8°; réimprimées avec les *Recherches théologiques*; 5 vol. in-8°; — *Vie et opinions de John Buncle junior*, sous le voile de l'anonyme; — *Lettres à Wilberforce sur la doctrine de la dépravation héréditaire*; 1815, in-8°; — *Questions d'éthique, ou méditations sur les principaux sujets de controverse de la philosophie morale*; Londres, 1817, in-8°.

Wood, *Athen. Oxon.*

* **COGELS** (*Joseph-Charles*), peintre belge, né à Bruxelles, en 1785, mort en 1831, à Leithein, près de Donauwerth. En 1802 il alla suivre les cours de peinture à Dusseldorf, fut nommé trois ans après membre de l'Académie de Gand, fit deux voyages à Paris, et vint se fixer à Munich. En 1825 l'Académie de cette dernière ville le reçut dans son sein. Les tableaux de Cogels se distinguent par une vive intelligence de la nature. On y remarque surtout des effets d'air et de lumière tout à fait surprenants.

Nagler, *Neues Allg. Künstler.-Lexic.* — *Conversat.-Lexicon.*

COGER (*François-Marie*), littérateur français, né à Paris, en 1723, mort dans la même ville, le 18 mai 1780. Il fut recteur de l'université. Il n'est guère connu que par les sarcasmes dont Voltaire l'a accablé, et qu'il s'était attirés en faisant une critique amère des philosophes. Il était désigné par ceux-ci sous le nom de *Coge pecus*. On a de lui : *Examen d'un discours de M. Thomas qui a pour titre : Éloge de Louis, dauphin de France;* Paris, 1766, in-8°; — *Examen du* Bélisaire *de Marmontel;* ibid., 1767, in-12; — *Oraison funèbre de Louis XV;* ibid., 1774, in-4°; — Beaucoup de petits poëmes latins de circonstance.

Journal de Paris, 29 mai 1780. — Quérard, *la France littéraire*.

COGGESHALLE, (*Ralph* DE), savant historien et religieux anglais de l'ordre de Cîteaux, vivait à la fin du douzième et au commencement du treizième siècle. Il passait pour un des hommes les plus instruits de son temps, et avait ajouté à son nom celui de l'abbaye qu'il dirigeait. On croit qu'il mourut en 1228. On a de lui une *Chronique de la Terre Sainte*, ouvrage d'autant plus précieux que l'auteur a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, puisqu'il fut blessé en repoussant un assaut, lorsque Saladin fit le siége de Jérusalem; — *Chronicon anglicanum*, *ab anno* 1066 *usque ad annum* 1220; — *Libellus de moribus anglicanis sub Johanne rege*. Ces trois ouvrages ont été publiés dans la grande collection de DD. Martenne et Durand; Paris, 1719. A. S. v.

D. Martene, *Vet. script. ampliss. collect.*

COGLIONI. Voyez COLEONI.

* **COGLER** (*Nerignandus*), poëte allemand, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Stillæ poeticæ sacræ et profanæ;* Augsbourg, 1730, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher. *Allgem. Gelehrten-Lex.*

COGNATUS ou **COUSIN** (*Jean*), historien et théologien flamand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut chanoine de la cathédrale de Tournay. On a de lui : *de Fundamentis religionis;* Douai, 1597; — *de Prosperitate et exitio Salomonis;* ibid., 1599; — *Histoire de Tournai*, en français, 2 tomes; ibid., 1619; — *Historia sanctorum;* ibid., 1621.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — André, *Biblioth. belg.*

* **COGNIARD** (*Hippolyte*), auteur dramatique français, né au commencement de ce siècle. Il dirigea d'abord, avec son frère Théodore, le théâtre de la Porte-Saint-Martin, qu'ils firent prospérer et qu'ils pourvurent de leurs productions. On a d'Hippolyte Cogniard un nombre considérable de pièces de théâtre, qu'il composa en grande partie avec son frère. Les principales sont les suivantes : avec Théodore Cogniard, *la Cocarde tricolore, épisode de la guerre d'Alger*, vaudeville en trois actes; Paris, 1831 et 1838, in-8°; — avec le même : *le Modèle, croquis d'atelier*, folie-vaudeville en Paris, 1831, in-8°; — avec le même : *Divorces*, comédie-vaudeville en Paris, 1831, in-8°, et 1836; — *le drame épisodique mêlé de chants;* P in-8°; — avec le même et Tournemine : *l ou les deux idées*, folie-vaudeville e Paris, 1832, in-8°; — avec Théodore *le Garçon parfumeur*, vaudeville en Paris, 1832; — avec le même et Ch noyers : *le Souper du mari*, opér en un acte; Paris, 1833, in-8°; — *la Cou* drame-vaudeville en trois actes; Pa in-8°; — avec le même et P. de Kock *Enfant*, vaudeville en trois actes; P in-8°; — avec Théodore Cogniard Desnoyers : *le Royaume des Femm monde à l'envers;* Paris, 1833 et 18 — avec Théodore Cogniard et Valory : *des modistes*, vaudeville en trois act 1834, in-8°; — avec Théodore Cogniar Kock : *Dupont, mon ami*, folie-vau trois actes; Paris, 1834, in-8°; — avec Cogniard et M. Adolphe : *l'Apprenti, faire une maîtresse*, vaudeville en Paris, 1834, in-8°; — avec Théodor et Montigny : *une Chanson*, drame- en trois actes, imité de l'allemand Théodore Cogniard, *les Deux Borg* vaudeville en un acte; Paris, 1834, avec Ed. Burat : *Byron, ou l'école* épisode mêlé de couplets; Paris, 1834, avec Théodore Cogniard et Rochefort *l'Évêque*, vaudeville anecdotique, actes; Paris, 1834, in-8°; — avec Cogniard et Valory : *les Chauffeurs*, n en trois actes, précédé de *Dix ans av logue;* Paris, 1835, in-8°; — avec Cogniard et Burat : *le Fils de Tribou* die-vaudeville en un acte; Paris, 1835, avec Théodore Cogniard et Dumanoir : *seuses à la classe*, tableau-vaudeville Paris, 1835, in-8°; — avec Théodore et P. de Kock : *l'Agnès de Belleville*, vaudeville en trois actes, tirée de *la Belleville* de P. de Kock; Paris, 1835 avec Théodore Cogniard : *le P re* comédie-vaudeville en un acte; 1 , 1 — avec Théodore Cogniard et *lire*, tableau-vaudeville en un acte; in-8°; — *Coquelicot*, vaudeville en u Paris, 1836, in-8°, avec Théodore — avec le même : *Plus de loterie*, en un acte; Paris, 1836, in-8°; — avec Cogniard et Dumanoir : *le Turc*, vau un acte; Paris, Barba, 1836, in-8°, avec les mêmes : *une Saint-Barthé huguenots de Touraine*, vaudeville que, en un acte; Paris, 1836, in-8°; — Cogniard et Lubize : *le Conseil de d* tableau en un acte; Paris, 1836, in-8° Théodore Cogniard et Saint-Agnan :

in-8° ; — avec MM. Cogniard et
: *les Femmes, le vin et le tabac ;*
8° ; — *Vive le galop*, folie-vaude-
e ; Paris, 1837, in-8° ; — avec
rd : *une Botte neuve*, comédie-
e ; Paris, 1837, in-8° ; —
Cogniard, Poujol et S.
ela, drame en trois actes ; Paris,
MM. Théodore Cogniard et Théo-
: *Pour ma mère !* drame-vaudeville
Paris, 1837, in-8° ; — avec Théodore
Bobèche et Galimafré, vaudeville-
trois actes ; Paris, 1837 ; — avec
ogniard et Ra nd : *la Fille de*
en trois précédée de *les En-*
fnies, pro e ; Paris, 1837, in-8° ; —
lore C d : *Bruno le fileur*,
deux actes ; Paris, 1837,
odore Cogniard, Deslandes et
tier, je veux de tes cheveux ; Paris,
rec Théodore Cogniard : *le Café des*
; Paris, 1837, in-8° ; — avec le même :
s du délire ; Paris, 1838, in-8° ; —
lore Cogniard, Jaime et Deslandes :
ommes ! Paris, 1838, in-8° ; — avec
ogniard et J. Cordier : *les trois Di-*
comédie-vaudeville en trois actes ;
, in-8° ; — avec Théodore Cogniard :
la somnambule ; Paris, 1838, in-8° ;
et Muret : *les Coulisses*, ta-
en deux actes ; Paris, 1839 ; —
re Cogniard : *Rothomago*, revue
Paris, 1839, in-8° ; — avec le même :
e de la Méduse ; opéra en quatre
que de MM. Pilati et Flotow ; Paris,
; — avec le même, *les Trois Que-*
nte de fées en trois actes mêlés de
s. 1839, in-8° ; — avec Théodore
ret : *les Bamboches de l'an-*
e couplets ; Paris, 1840, in-8° ;
re Cogniard : *Roland furieux*,
rille en un acte ; Paris, 1840, in-8° ; —
lore Cogniard ; *l'Ouragan*, drame-
rois actes ; Paris, 1840, in-8° ; —
Cogniard et Michel Delaporte : *l'Ar-*
et les femmes, vaudeville à spec-
actes ; Paris, 1840, in-8° ; — avec
ard et Muret : *le Docteur de Saint-*
en deux actes, mêlé de couplets ;
, in-8° ; — avec Théodore Cogniard,
es, ballet-féerie en trois actes ; Paris,
; — avec Théodore Cogniard et
ore, drame en cinq actes ; 1843, tiré
elle de Henri Blaze, qui s'était lui-
ré de la ballade si connue de Bürger.

matique au dix-neuvième siècle. — Que-
ce littéraire.

' ou COIGNET (*Jules-Louis-Phi-*
e français, né à Paris, en 1798. Il
Bertin Cet artiste, qui a adopté
hallon, a exposé depuis 1824 un
nombre de vues de France, d'Italie
et de Sicile. Quelques-uns de ses tableaux se trouvent au musée Dusommerard. On a de ce peintre : *Cours complet de paysages ; — Vues pittoresques de l'Italie, dessinées d'après nature* ; 60 planches in-fol.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

*COGNIET (*Léon*), peintre français, né à Paris, le 29 août 1794. Il est élève de Pierre Guérin, et a obtenu le second prix de peinture en 1815 et le premier en 1817. Ses principales œuvres sont : *Métabus, roi des Volsques ; — Marius à Carthage ; — Scène du massacre des Innocents ; — Numa ; — Saint Étienne portant des secours à une pauvre famille*, tableau bien composé ; — *l'Enlèvement de Rébecca ; — la Garde nationale partant pour l'armée en 1792* ; — la *Bataille de Rivoli ; — Le Tintoret peignant le portrait de sa fille morte ;* — le plafond de la salle des manuscrits au Louvre, représentant *Bonaparte dirigeant les travaux des savants en Égypte*. Parmi les portraits que Cogniet a exposés, on remarque ceux du maréchal Maison, de Louis-Philippe dans sa jeunesse, de Pierre Guérin, de Granet, et surtout celui de Mme de Crillon. Léon Cogniet fut élu membre de l'Institut en 1849. Il a rempli les fonctions de professeur de dessin au Lycée Louis-le-Grand et à l'École polytechnique.

Dict. de la conversation. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*. — Le journal *l'Artiste*. — Siret, *Dict. hist. des peintres*.

COGNOLATO (*Gaétan*), littérateur et philologue italien, né à Padoue, le 7 août 1728, mort le 10 décembre 1802. Il dirigea pendant longtemps dans sa ville natale la célèbre école appelée *le Séminaire*. Ses principaux ouvrages sont : *Six discours latins* ; Padoue, 1769 ; — *Præfatio in lexicon totius latinitatis*, par Forcellini ; ibid., 1771 ; — *Saggio di memoria sul territorio di Monfelice e sulla sua chiesa* ; ibid., 1794.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV, p. 461.

COGOLIN (*Joseph* CUERS, chevalier DE), littérateur français, né à Toulon, en 1702, mort le 1er janvier 1760. Il servit dans la marine pendant dix-huit ans, prit sa retraite, et entra dans la maison de la duchesse du Maine. Après la mort de cette princesse, il se rendit à Berlin, et fut admis à l'Académie de cette ville. On a de lui : traduction de l'épisode d'Aristée, du 4e livre des *Géorgiques* ; 1750, in-12 ; — traduction de la dispute des armes d'Achille ; 1751, in-12 ; — *Poëme en l'honneur du roi de Pologne*, traduit du latin du P. Boscowich ; Nancy, 1754, in-8° ; — *l'Éducation*, poëme ; Paris, 1757, in-8°.

Fréron, *Notice sur J.-C. Cogolin*, dans l'*Année littéraire*. — L'abbé Denina, *Prusse littéraire*, t. III, supplément, p. 91.

COGROSSI (*Charles-François*), médecin italien, né à Crême, en 1681, dans l'État vénitien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut nommé professeur de médecine à Padoue en 1710. Ses principaux ouvra-

ges sont : *della Natura, effetti ed uso della corteccia del Peru, ossia chinachina*, etc.; Crême, 1711, in-4°; — *Nuova idea del male contagioso de' buoi*; Milan, 1714, in-12; — *de Praxi medica promovenda exercitatio præliminaris*; ibid., 1714; — *Giunta al trattato della Chinachina*; Crême, 1716, in-4°; — *Nuova Giunta al trattato della Chinachina*; ibid., 1718, in-4°; — *de Medicorum virtute adversus fortunam*; Bologne, 1721, in-4°; — *Panacea, sive universalis non modo desiderari hactenus medicina, verum etiam frustra quæri*; Padoue, 1723, in-8°; — *J.-B. Sitoni Iatrosophiæ miscellanea, aut prælectio C.-F. Cogrossi De pestis natura*; ibid, 1727, in-4°; — *Saggi della medicina italiana, divisi in due dissertazioni epistolari, nelle quali le invenzioni ed osservazioni s'illustrano; aggiuntavi alcune digressioni alla fisica sperimentale e alla pratica concernenti*; ibid., 1727, in-12; — *de Epidemia rheumatica*; ibid., 1731. Quelques discours en langue italienne, imprimés séparément.

Corte, *Medici Milan.* p. 240. — Cinelli, *Bibl. vol.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

COHAUSEN (*Jean-Henri*), médecin allemand, natif d'Hildesheim, né en 1675, mort à Münster, le 13 juillet 1750. Il fut médecin de l'évêque de Münster. On a de lui : *Decas tentaminum physico-medicorum*; Francfort, 1699; — *de Vita humana per pharmaciam prolonganda*; Osnabruck, 1714, in-4°; — *Ossilegium historico-physicum ad Nunningii Sepulchretum Westphalicum*; Francfort, 1714, in-4°; — *Neo-Thea*; Osnabruck, 1716, in-8° : cet ouvrage porte sur les propriétés d'un thé de l'invention de Cohausen; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Dissertatio de Pica Nasi, seu tabaci sternutatorii abusu et noxa*; Amsterdam, 1719, in-8° : l'auteur s'y montre l'adversaire du tabac à priser; — *Lumen novum phosphoro accensum et perspicacibus accensoriis xvi nostri expositum, seu exercitatio de causa lucis in phosphoris tam naturalibus quam artificialibus exarata ad provocationem academiæ Burdigalensis in Gallia*; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Capsula atrabilaria, anatomice et chimice reclusa, seu dissertatio physico-anatomica, in qua rerum succenturiatorum seu glandularum renalium in iisque secreti liquoris verus usus in foro medico demonstratur*; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Lucina Ruyschiana*, etc.; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Archeus febrium faber et medicus, sive exercitatio medico-practica de usu et methodo rationali solida, certa et secura, tum in febribus intermittendis, quum periodicis continuis, administrandi febrifugorum omnium maximum, corticem peruvianam, seu chinachinam*; Amsterdam, 1732, in-12; — *Hermippus redivivus, sive exercitatio physico-medica curiosa de methodo rara ad CXV annos prorogandæ senectutis per anhelitum puellarum, ex veteri monumento romano deprompta, nunc artis medicinæ fundamento stabilita et rationibus atque exemplis necnon singulari chymiæ philosophicæ paradoxo illustrata et confirmata*; Francfort-sur-le-Mein, 1742, in-8°; — *Trost der Podagristen* (Consolation des goutteux); Francfort-sur-le-Mein, 1745, in-8°; — *Clericus medicaster*; Francfort-sur-le-Mein, 1748, in-8°.

Biographie médicale. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Carrère, *Bibl. de la méd.*

***COHEN** (*Moïse*), rabbin français, du [illegible]sième siècle, né à Lunel, en Languedoc. Il battit les principes du fameux [illegible] le fit estimer de ses co-religi[illegible] es écrits, qui n'ont pas été im[illegible]

Bartolocci, *Biblioth. rabbinica*, III, [illegible]. — Wolf, *Biblioth. hebraica.* — *Hist. litt. de la France*, XVI, [illegible]

***COHEN** (*Abraham-ben-*[illegible] [illegible] né[illegible] en 1670, mort en 1729; il [illegible] phrase des psaumes en vers [illegible] mée à Venise, en 1719; elle a été [illegible] éloges, mais peu de livres [illegible] mieux d'être compris d[illegible] breuse, des ouvrages que [illegible]

Wolf, *Bibliotheca hebræa.*

***COHEN** (*Anne-Jean-*[illegible] *-Lou*[illegible] rateur français, d'o[illegible] Amersfoort (Pays-[illegible]), le 17 [illegible] le 6 août 1848. Il débuta dans [illegible] publicité par des comptes-rendus de le journal *l'Étoile* et par la [illegible] italiens pour le Théâtre-F[illegible] Nommé censeur en 1811, [illegible] caire de Sainte-Geneviève [illegible] 1824 heureux du loisir qui lui [illegible] avec plus d'ardeur encore à [illegible] raires, dont les principaux ont p[illegible] *France telle que M. Keratry la* [illegible] Paris, 1821, in-8°; — *Herminie de l'ermite de la forêt*; Paris, 1823, 4 [illegible] — *Histoire de Pierre Terrail, dit Bayard, sans peur et sans repro*[illegible] 1825, 2e éd.; — *Isidore, ou le Pag*[illegible] *rieux*; Paris, 1828, 4 vol. in-12; — *J*[illegible] *de Bavière*; Paris, 1821, 4 vol. [illegible] — *l'Opposition parlementaire, ce qu*[illegible] *ce qu'elle doit être en France*; [illegible] in-8°; — *Précis historique sur Pie* [illegible] 1823, in-8°; — *du Système des* [illegible] *ou observations sur un écrit de* [illegible] *intitulé : du Gouvernement de la* [illegible] *puis la Restauration*, etc.; Pa[illegible] 18[illegible] — *Voyage à Ermenonville*, [illegible] chants, suivi de *Poésies diver*[illegible] in-18; — de nombreuses tradu[illegible] étrangers, parmi lesquelles : *Des*[illegible] *rique de l'île de Sainte-Hélène*, par [illegible] 1815; — *Relation d'un voyage* [illegible] *pagne et en France*, de Blayney; 1815; — *Protecteurs et les protégés*, de

— *Mandeville*, de Godwin ; 1828 ; de Mathurin ; 1821 ; — *la Veille rre ;* 1823 ; — *la Famille de* . ou thurin ; 1823 ; — *le Château* ee, de W. Irving ; 1823 ; — *Mé- x dernières années de Geor-* race Walpole ; 1823 ; — *Tableau de* 1825, de Pecchio ; 1826 ; — *Hono- rs*, de miss Porter ; 1827 ; — *les et les O' Fherty*, de Lady Morgan ; — *Tableau des institutions et des de l'Église*, de l'allemand de Hurter ; ore *de la conquête de Grenade*, de n Irving ; — *le Juif ; l'Élixir du* l, de l'allemand de Spindler ; — e *en* 1835, de l'allemand de Raumer ; ore *des institutions d'éducation ec- ique*, de l'allemand d'Aug. Theiner ; — *le et le saint-siége sous les rois II. Sigismond III et Charles IX*, du — *Symbolique populaire*, de — *Vie de Jacques II, roi d'Angle- gene Aram*, trad. de Bulwer, 1819, in-8° ; *rs du Nord, ou mémoires originaux le la Suède et du Dane-* ue John Brown ; 1819, in-8°. *e hollandais*, dans les *Chefs-d'œuvre s étrangers ;* — *Scènes norvégien-* nes du suédois de Fréd. Bremer, etc. ; *ms sur les révolutions poli-* , 1845, in-8°.

* Couture, fille du célèbre avocat de Cohen a laissé un fils qui a déjà publié *re de Chinon et d'Agnès Sorel ;* Paris, 2 ; — *Sur les cris de guerre et les des familles nobles*, sous le pseu- le comtesse de C. ; Paris, 1852, in-12 ; *re de la noblesse de France* (sous Cohen a aussi concouru à la rédac- recueils : la *Collection des issertations relatives à l'histoire* , par MM. Leber et Salgues ; la *annique*, etc. Il a laissé en manus- d'une histoire des Pays-Bas.

litt. et le supplément. — *Revue* — *Journal de la librairie.*

ATTHAR (*Aboulmeny-Ben-Abou- ely-Harouny*), médecin égyptien, vi- vers le milieu du douzième siècle. Si es écrivains arabes, il avait des con- ne, pharmacie, bo- : *Traité de la pré- caments*. On trouve ce traité liothèque impériale de Paris.

imp. (mss. arabes).

(*thyme-Denis*), prélat français, en 1594, mort à Nismes, 1670. Son père, pauvre fabricant avait un de ses frères chanoine du Mans : il lui envoya le jeune que celui-ci fut en âge de commencer Sous ce puissant patronage, Cohon entra sans difficulté au collége d'Angers, pour en sortir quelques années après avec le renom d'habile humaniste. Comme il se sentait un goût déclaré pour l'art oratoire, il hésita d'abord entre les deux carrières où il pouvait suivre ce penchant, la chaire et le barreau : enfin il se décida pour la chaire. Il y eut d'abord quelques mésaventures ; mais les plus éclatants succès ne tardèrent pas trop à couronner sa persévérance. Comme il devait, un jour, prêcher dans une église de Paris, il se fit autour de cette église un tel rassemblement de carrosses, que les cochers du cardinal de Richelieu, qui passaient par là, se virent forcés de détourner leurs chevaux ; le cardinal fut curieux de connaître un homme qui jouissait d'une telle renommée. Cohon, paraissant devant lui, lui dit, sur le ton des courtisans les plus raffinés : « J'ai donc été plus puissant que l'Allemagne et que l'Espagne réunies, puisqu'en arrêtant votre éminence j'ai pu faire ce qu'elles ont tenté vainement. » Ce jeu d'esprit le mit dans les bonnes grâces du cardinal. Devenu chanoine du Mans par la résignation de son oncle, Cohon se fit pourvoir de quelques autres bénéfices. Autant il fut avide, autant Richelieu se montra prodigue à son égard. Quand l'évêché de Nismes fut rendu vacant par la démission contrainte du sieur Bonnet de Toiras, qui s'était compromis au service du duc d'Orléans, Cohon le remplaça. Il fut nommé le 19 novembre 1633 ; mais il attendit ses provisions sans trop d'impatience, et quand elles furent arrivées de Rome, il se fit sacrer à Paris même, dans le palais archiépiscopal : il n'allait pas sans un vif regret quitter enfin le théâtre de ses succès oratoires. Cependant il fallut partir : les catholiques, qui n'étaient pas en majorité dans la ville de Nismes, murmuraient contre son absence, trop prolongée, qui, disaient-ils, encourageait l'audace impie de leurs adversaires. Il s'éloigna de Paris au mois de juillet de l'année 1635. Les protestants de son diocèse ne le trouvèrent pas d'une humeur facile. Il fit une guerre ouverte aux hommes vraiment convaincus ; il n'épargna près des autres aucun moyen de séduction. Opéra-t-il des conversions nombreuses ? On le dit ; mais il est plus certain que par ses violences et ses intrigues il excita dans le pays une grande agitation. Sa conduite durant la peste de 1640 mérite de grands éloges : quand tout le monde manquait de courage, il en eut pour tout le monde. Cohon assistait en 1641 à l'assemblée de Nantes, où il signalait sa présence par des motions pleines d'énergie. Richelieu mourant l'année suivante, il s'attacha sans hésiter à la fortune du cardinal Mazarin. Cet empressement parut sans doute à quelques-uns une imprudence ; ce fut de la sagesse. En effet, à peine eut-on reçu dans la ville de Nismes la nouvelle de la mort de Richelieu, que les esprits s'échauffèrent et que mille et une dénonciations furent rédigées contre l'évêque, privé de

ges sont : *della Natura, effetti ed uso della corteccia del Peru, ossia chinachina*, etc.; Crême, 1711, in-4°; — *Nuova idea del male contagioso de' buoi*; Milan, 1714, in-12; — *de Praxi medica promovenda exercitatio præliminaris*; ibid., 1714; — *Giunta al trattato della Chinachina*; Crême, 1716, in-4°; — *Nuova Giunta al trattato della Chinachina*; ibid., 1718, in-4°; — *de Medicorum virtute adversus fortunam*; Bologne, 1721, in-4°; — *Panacea, sive universalis non modo desiderari hactenus medicina, verum etiam frustra quæri*; Padoue, 1723, in-8°; — *J.-B. Sitoni Iatrosophiæ miscellanea, aut prælectio C.-F. Cogrossi De pestis natura*; ibid, 1727, in-4°; — *Saggi della medicina italiana, divisi in due dissertazioni epistolari, nelle quali le invenzioni ed osservazioni s'illustrano; aggiuntavi alcune digressioni alla fisica sperimentale e alla pratica concernenti*; ibid., 1727, in-12; — *de Epidemia rheumatica*; ibid., 1731. Quelques discours en langue italienne, imprimés séparément.

Corte, *Medici Milan*. p. 240. — Cinelli, *Bibl. vol.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Carrère, *Bibliothèque de la médecine*.

COHAUSEN (*Jean-Henri*), médecin allemand, natif d'Hildesheim, né en 1675, mort à Münster, le 13 juillet 1750. Il fut médecin de l'évêque de Münster. On a de lui : *Decas tentaminum physico-medicorum*; Francfort, 1699; — *de Vita humana per pharmaciam prolonganda*; Osnabruck, 1714, in-4°; — *Ossilegium historico-physicum ad Nunningii Sepulchretum Westphalicum*; Francfort, 1714, in-4°; — *Neo-Thea*; Osnabruck, 1716, in-8° : cet ouvrage porte sur les propriétés d'un thé de l'invention de Cohausen; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Dissertatio de Pica Nasi, seu tabaci sternutatorii abusu et noxa*; Amsterdam, 1719, in-8° : l'auteur s'y montre l'adversaire du tabac à priser; — *Lumen novum phosphoro accensum et perspicacibus accensoriis xvi nostri expositum, seu exercitatio de causa lucis in phosphoris tam naturalibus quam artificialibus exarata ad provocationem academiæ Burdigalensis in Gallia*; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Capsula atrabilaria, anatomice et chimice reclusa, seu dissertatio physico-anatomica, in qua rerum succenturiatorum seu glandularum renalium in iisque secreti liquoris verus usus in foro medico demonstratur*; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Lucina Ruyschiana*, etc.; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Archeus febrium faber et medicus, sive exercitatio medico-practica de usu et methodo rationali solida, certa et secura, tum in febribus intermittendis, quum periodicis continuis, administrandi febrifugorum omnium maximum, corticem peruvianam, seu chinachinam*; Amsterdam, 1732, in-12; — *Hermippus redivivus, sive exercitatio physico-medica curiosa de methodo rara ad CXV annos prorogandæ senectutis per anhelitum puellarum, ex veteri monumento romano deprompta, nunc artis medicinæ fundamento stabilita et rationibus atque exemplis necnon singulari chymiæ philosophicæ paradoxo illustrata et confirmata*; Francfort-sur-le-Mein, 1742, in-8°; — *Trost der Podagristen* (Consolation des goutteux); Francfort-sur-le-Mein, 1745, in-8°; — *Clericus medicaster*; Francfort-sur-le-Mein, 1748, in-8°.

Biographie médicale. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Carrère, *Bibl. de la méd.*

***COHEN** (*Moïse*), rabbin français, du treizième siècle, né à Lunel, en Languedoc. Il combattit les principes du fameux Maïmonide, et se fit estimer de ses co-religionnaires par divers écrits, qui n'ont pas été imprimés.

Bartolocci, *Biblioth. rabbinica*, III, 81. — Wolf, *Biblioth. hebraica*. — *Hist. litt. de la France*, XVI, [illegible].

***COHEN** (*Abraham-ben-*[illegible]*tai*), né [illegible] en 1670, mort en 1729; il [illegible] phrase des psaumes en vers [illegible] mée à Venise, en 1719; elle a été [illegible] éloges, mais peu de liv[illegible] s d[illegible] mieux d'être compris d[illegible] breuse, des ouvrages qu[illegible]

Wolf, *Bibliotheca hebræa*.

***COHEN** (*Anne-Jean-Ph*[illegible]*-Louis*), [illegible] rateur français, d'origine [illegible], [illegible] Amersfoort (Pays-Bas), le 17 [illegible] 1781 [illegible] le 6 août 1848. Il débuta dans [illegible] publicité par des comptes-rendus de [illegible] le journal *l'Étoile* et par la traduc[illegible] italiens pour le Théâtre-Français d'A[illegible] Nommé censeur en 1811, et [illegible] caire de Sainte-Geneviève [illegible] 1824, [illegible] heureux du loisir qui lui p[illegible] ait [illegible] avec plus d'ardeur encore à ses tra[illegible] raires, dont les principaux ont pou[illegible] *France telle que M. Keratry la* [illegible] Paris, 1821, in-8°; — *Herminie de l'ermite de la forêt*; Paris, 1823, 4 [illegible] — *Histoire de Pierre Terrail, dit le Bayard, sans peur et sans repro*[illegible] 1825, 2e éd.; — *Isidore, ou le* [illegible] *rieux*; Paris, 1828, 4 vol. in-12; — [illegible] *de Bavière*; Paris, 1821, 4 vol. [illegible]; — *l'Opposition parlementaire, ce qu*[illegible] *ce qu'elle doit être en France*: [illegible] in-8°; — *Précis historique sur l*[illegible] 1823, in-8°; — *du Système* [illegible] *doctri*[illegible] *ou observations sur un écrit de* [illegible] *intitulé : du Gouvernement de la* [illegible] *puis la Restauration*, etc.; Paris, 1[illegible] — *Voyage à Ermenonville*, p[illegible] chants, suivi de *Poésies di*[illegible] in-18; — de nombreuses tra[illegible] étrangers, parmi lesquelles : [illegible] *rique de l'île de Sainte-H*[illegible] 1815; — *Relation d'un voyage f*[illegible] *pagne et en France*, de Blayney; 1815; — [illegible] *Protecteurs et les protégés*, de miss [illegible]

— *Mandeville*, de Godwin; 1828; . de Mathurin; 1821; — *la Veille* *rre*; 1823; — *la Famille de* . ue thurin; 1823; — *le Château* *ge*, de W. Irving; 1823; — *Mé-* *dix dernières années de Geor-* d race Walpole; 1823; — *Tableau de* 1825, de Pecchio; 1826; — *Hono-* *Hara*, de miss Porter; 1827; — *les* *ns et les O' Fherty*, de Lady Morgan; — *Tableau des institutions et des* *de l'Église*, de l'allemand de Hurter; *toire de la conquête de Grenade*, de n Irving; — *le Juif; l'Élixir du* *tard*, de l'allemand de Spindler; — 1835, de l'allemand de Raumer; *re des institutions d'éducation ec-* *ue*, de l'allemand d'Aug. Theiner; — *ae et le saint-siége sous les rois* *II. Sigismond III et Charles IX*, du ; — *Symbolique populaire*, de — *Vie de Jacques II, roi d'Angle-* *eAram*, trad. de Bulwer, 1819, in-8°; *du Nord, ou mémoires originaux* *rains de la Suède et du Dane-* 1766, de John Brown; 1819, in-8°. *ollandais*, dans les *Chefs-d'œuvre* : — *Scènes norvégien-* le Fréd. Bremer, etc.; *les révolutions poli-* , 1845.

C du célèbre avocat de Cohen a laissé un fils qui a déjà publié *e de Chinon et d'Agnès Sorel*; Paris, 2; — *Sur les cris de guerre et les des familles nobles*, sous le pseu- de comtesse de C.; Paris, 1852, in-12; *re de la noblesse de France* (sous Cohen a aussi concouru à la rédac- ls : la *Collection des* *ons relatives à l'histoire* Leber et Salgues; la , etc. Il a laissé en manus- x d'une histoire des Pays-Bas.

— *litt.* et le supplément. — *Revue* — *Journal de la librairie.*

ATTHAR (*Aboulmeny-Ben-Abou-y-Harouny*), médecin égyptien, vi- vers le milieu du douzième siècle. Si ivains arabes, il avait des con- s en médecine, pharmacie, bo- On a de lui : *Traité de la pré-* *icaments*. On trouve ce traité la Bibliothèque impériale de Paris.

Bibl. imp. (mss. arabes).

(*Anthyme-Denis*), prélat français, en Anjou, en 1594, mort à Nismes, 1670. Son père, pauvre fabricant un de ses frères chanoine s : il lui envoya le jeune en âge de commencer patronage, Cohon entra sans difficulté au collége d'Angers, pour en sortir quelques années après avec le renom d'habile humaniste. Comme il se sentait un goût déclaré pour l'art oratoire, il hésita d'abord entre les deux carrières où il pouvait suivre ce penchant, la chaire et le barreau : enfin il se décida pour la chaire. Il y eut d'abord quelques mésaventures; mais les plus éclatants succès ne tardèrent pas trop à couronner sa persévérance. Comme il devait, un jour, prêcher dans une église de Paris, il se fit autour de cette église un tel rassemblement de carrosses, que les cochers du cardinal de Richelieu, qui passaient par là, se virent forcés de détourner leurs chevaux; le cardinal fut curieux de connaître un homme qui jouissait d'une telle renommée. Cohon, paraissant devant lui, lui dit, sur le ton des courtisans les plus raffinés : « J'ai donc été plus puissant que l'Allemagne et que l'Espagne réunies, puisqu'en arrêtant votre éminence j'ai pu faire ce qu'elles ont tenté vainement. » Ce jeu d'esprit le mit dans les bonnes grâces du cardinal. Devenu chanoine du Mans par la résignation de son oncle, Cohon se fit pourvoir de quelques autres bénéfices. Autant il fut avide, autant Richelieu se montra prodigue à son égard. Quand l'évêché de Nismes fut rendu vacant par la démission contrainte du sieur Bonnet de Toiras, qui s'était compromis au service du duc d'Orléans, Cohon le remplaça. Il fut nommé le 19 novembre 1633; mais il attendit ses provisions sans trop d'impatience, et quand elles furent arrivées de Rome, il se fit sacrer à Paris même, dans le palais archiépiscopal : il n'allait pas sans un vif regret quitter enfin le théâtre de ses succès oratoires. Cependant il fallut partir : les catholiques, qui n'étaient pas en majorité dans la ville de Nismes, murmuraient contre son absence, trop prolongée, qui, disaient-ils, encourageait l'audace impie de leurs adversaires. Il s'éloigna de Paris au mois de juillet de l'année 1635. Les protestants de son diocèse ne le trouvèrent pas d'une humeur facile. Il fit une guerre ouverte aux hommes vraiment convaincus; il n'épargna près des autres aucun moyen de séduction. Opéra-t-il des conversions nombreuses ? On le dit; mais il est plus certain que par ses violences et ses intrigues il excita dans le pays une grande agitation. Sa conduite durant la peste de 1640 mérite de grands éloges : quand tout le monde manquait de courage, il en eut pour tout le monde. Cohon assistait en 1641 à l'assemblée de Nantes, où il signalait sa présence par des motions pleines d'énergie. Richelieu mourant l'année suivante, il s'attacha sans hésiter à la fortune du cardinal Mazarin. Cet empressement parut sans doute à quelques-uns une imprudence; ce fut de la sagesse. En effet, à peine eut-on reçu dans la ville de Nismes la nouvelle de la mort de Richelieu, que les esprits s'échauffèrent et que mille et une dénonciations furent rédigées contre l'évêque, privé de

son puissant protecteur. Les protestants lui reprochaient sa dureté, son arrogance, ses abus de pouvoir; les catholiques eux-mêmes, devenus ses ennemis, accusaient le relâchement de ses mœurs. Mazarin crut qu'il était prudent de céder à ce mouvement de l'opinion. Il déplaça Cohon, et l'envoya sur le siége de Dol. Mais Cohon abdiqua bientôt en faveur de Robert Cupif, autrefois évêque de Léon, qui lui transmit, en échange, d'opulents bénéfices. On faisait tous les jours des marchés de ce genre. Après deux années de retraite, qu'il passa dans son prieuré de Saint-Lonan, Cohon revint à la cour; Mazarin, assiégé par les Frondeurs, avait besoin de ses services. L'ancien évêque de Dol partagea quelque temps la disgrâce du cardinal, et ne fut pas alors ménagé par les libellistes; ils l'appelaient, dans leurs écrits satiriques, *évêque de Dol et de Fraude*, et mettaient à sa charge une foule de crimes. Mazarin triomphant de ses ennemis, Cohon devint un des personnages les plus considérables de la cour. Au sacre de Louis XIV, il occupa la chaire de l'église de Reims, et prononça devant tous les grands du royaume un discours qui ne fut pas le moindre événement de cette solennelle journée. A ses nombreux bénéfices le jeune roi avait ajouté l'abbaye de Flaran; après la cérémonie du sacre, il lui donna l'abbaye du Tronchet. L'année suivante, Cohon fut curieux d'aller faire sa paix avec les habitants de Nismes, et l'évêque de cette ville, Hector d'Ouvrier, venant de mourir, il réclama sa succession. Elle ne lui fut pas refusée; mais dès qu'il reparut à Nismes, les contestations et les troubles recommencèrent. La fin de sa vie ne fut pas heureuse. Vainement il supplia le chancelier Seguier, le cardinal-ministre, le roi lui-même, de l'arracher à ses implacables ennemis : le déplacement qu'il sollicitait avec tant d'instance ne lui fut pas accordé. On a de lui : *Lettre de M. Cohon, évêque de Nismes, à M. le cardinal de Lyon* (lettre manuscrite, qui se trouve au département des imprimés de la Bibliothèque impériale; voir le catalogue de la *jurisprudence*); — *Lettre interceptée de M. Cohon, cy-devant évêque de Dol, contenant son intelligence et sa cabale secrète avec Mazarin*; Paris, 1649, in-4°; — *les Sentiments d'un fidelle sujet du roy sur l'arrest du parlement du* 29 *décembre* 1651 (brochure anonyme); in-4°; — *A qui aime la vérité* (anonyme); — *Lis et Fais* (anonyme); — *Pauvre peuple abusé, désille tes yeux* (anonyme); *Ordonnances synodales du diocèse de Nismes*, publiées en 1670; in-8°. B. HAURÉAU.

B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV.

COHORN. *Voy*. COEHORN.

COICTIER. *Voy*. COITTIER.

COIFFIER DE MORET (*Henri-Louis* DE) littérateur français, né dans le Bourbonnais, en 1764, mort à Amiens, en 1826. Il suivit d'abord la carrière militaire, quitta la France à la révolution, et n'y revint qu'après l'établissement du consulat. En 1815 il fut envoyé à la chambre des députés par le département de l'Allier, et devint quelque temps après recteur de l'académie d'Amiens. Il a pris part à la rédaction de la *Bibliothèque des romans*, où ses articles sont signés H. C., et à la *Biographie moderne*. Il a travaillé aussi au journal *le Publiciste*. Ses principaux ouvrages sont : *les enfants des Vosges*; Paris, 1799, 2 vol. in-12; — *le Pèlerin*, dans la *Nouvelle bibliothèque des romans*; 5ᵉ année, t. II; — *Juliana, ou l'enfant des bois*; avec cinq autres *Nouvelles nouvelles*; Paris, 1801, 2 vol. in-12; — *la belle Nièce, histoire tirée d'une chronique originale du quinzième siècle*; Paris, 1805, in-12; — *le Chevalier noir, nouvelle du huitième siècle*; 1803, in-18; — *le Cheveu*; Paris, 1808, 2 vol. in-12; — *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé*; ibid., 1814-1816, 2 vol. in-8°.

Quérard, *la France litt.* — *Galerie hist. des contemp.*

COIGNAC (*Joachim* DE), poëte français, né à Châteauroux, vers 1520, mort vers 1580. Il embrassa, dit-on, les principes de la réforme et se retira dans le pays de Vaud. On a de lui : *le bastion et rempart de chasteté, à l'encontre de Cupidon et de ses armes, avec plusieurs épigrammes*; Lyon, 1550, in-16; — tragédie de *la Déconfiture du géant Goliath*; Lausanne.

Duverdier, *Biblioth. française.*

COIGNARD (*Jean-Baptiste*), imprimeur libraire français, né vers 1660, mort en 1737. Fils et petit-fils de libraires de Paris, il fut célèbre par l'étendue de son commerce, par sa richesse honorablement acquise et par son instruction. Les membres de l'Académie française se réunissaient souvent chez lui, et par ses soins il contribua à l'achèvement du *Dictionnaire de l'Académie*, dont la première édition parut en 1694, 2 in-fol. Il avait succédé à son père comme [illegible]meur de l'Académie. On a un beau port[illegible] lui gravé par Petit. Son fils lui succéda; il [illegible] secrétaire du roi. En mourant il légua une [illegible] en faveur d'ouvriers imprimeurs malheureux. Ce legs s'est perpétué jusqu'à nos jours. La famille Coignard exerça l'imprimerie avec distinction à Paris pendant cent quarante ans. A. F. D.

Lotin, *Catal. de la librairie et de l'imprimerie.*

* **COIGNARD** (*Pierre*), qui se fit appeler le comte de *Sainte-Hélène de Pontis*, fameux aventurier, mort au bagne de Brest après 183[illegible]. Fils d'un vigneron, il fut d'abord caporal dans les grenadiers de la Convention nationale. Condamné pour vol à quatorze ans de galères, en 1801, il s'évada en 1805, passa dans un corps de partisans en Espagne, puis dans l'armée française, à l'aide de faux états de service. Il se distingua dans les 100ᵉ et 80ᵉ régiments de ligne. Blessé plusieurs fois, il fut jugé digne, par le maréchal Soult, du grade de chef de bataillon. En 1814 il profita de l'incendie des registres de la ville de Soissons pour se faire accorder un

d'où résultait pour lui un état
. Il suivit Louis XVIII à Gand,
on le nomma lieutenant-colonel
de gendarmerie de la Seine. Il fut
de plusieurs ordres ; cependant, il
le chef d'une bande qui opérait
. Reconnu à une revue des
ncé par un ancien compagnon
, le 26 juin 1819, après onze mois
, condamné à la flétrissure et aux tra-
à perpétuité. Il est mort au bagne, où il
de influence sur ses compagnons.
— Lesur, *Ann. hist. univ.*

tthieu, sieur de La Thuille-
çais, naquit en 1514, et mou-
. D'abord avocat au parlement de
pourvu en 1559 de la charge de
au parlement de Savoye.
ambassadeur en Suisse par
ua de remplir cette mission
de François II et de Charles IX.
protestant, il mit des obstacles
de 5,000 hommes que le roi avait
er aux cantons catholiques pour les
huguenots. D'un autre côté, le
ondé sollicitait des cantons réformés
pour se maintenir dans le Dauphiné
is. On n'accorda pas ostensiblement
ues ; huit compagnies de volon-
par Diesbach (nom devenu
histoire militaire des Suisses), se
Lyon. Alors Coignet se présenta
conseil de Berne, et demanda, au
que ces compagnies fussent rappe-
stant sur la nécessité de maintenir
monie entre la France et le corps
. Le conseil fit droit à la demande
r, qui dans cette circonstance
autre avait agi probablement
tructions de la reine mère, dont
tendaient à favoriser alternati-
ti huguenot et le parti catholique,
son rité. De retour de son
partie des conseils du
parmi les membres de la
ent, en 1 au procès-verbal
la de Paris. Il com-
plusieurs ouvrages de
le sophie, dont un seul a vu le
instruction aux princes pour
foy promise, contenant un som-
philosophie chrestienne et morale
bien, en plusieurs discours poli-
la vérité et le mensonge; Paris,
1584, in-4°. L'érudition indi-
siècle coule à pleins bords dans
lié à la reine mère; mais on y
vain du discernement dans le
ples, tirés en grande partie de
ne, une distribution bien raison-
s, et des vues tant soit peu éle-
surtout de n'y pas trouver des
notions sur les affaires du temps auxquelles l'auteur avait pris part. Il s'y prononce seulement contre l'alliance de la France avec les Suisses. « Et n'y a de doubte que sans l'alliance on n'en « puisse avoir au besoing, tant qu'on voudra, « tant qu'on aura l'escu à la main et sera l'es- « pargne bien fournie. Et, non sans cause, trou- « voit le bon Louis XII, avec d'autres, estrange « de supporter l'insolence de telles gens et leur « estre comme tributaires. » (Pag. 314.)

La Croix du Maine, *Bibl. fr.*

* **COIGNET** (*Matthieu de* La Thuillerie, comte de Courson), petit-fils du précédent, parcourut avec distinction la même carrière. Il naquit en 1594, et mourut en 1653. De conseiller au parlement de Paris, il devint maître des requêtes et ensuite conseiller d'État. Il fut appelé par Louis XIII à l'intendance du Poitou, de la Saintonge et du pays d'Aunis. Il fit démolir les fortifications de La Rochelle, après la prise de cette ville. En 1630 il fut nommé ambassadeur à Venise, et en 1640, près de la république des Provinces-Unies. Chargé, comme envoyé extraordinaire, d'apaiser les différends qui s'étaient élevés entre la Suède et le Danemark, il y réussit par d'habiles négociations, et parvint à faire conclure le traité de Brosboo (25 septembre 1645), qui mit un terme à une guerre acharnée. Christian IV et la reine Christine le comblèrent à l'envi de marques de distinction, et le reçurent à Copenhague et à Stockholm avec une pompe inusitée. J. Lamoureux.

Anselme, *Histoire généalogique.* — La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. française.* — Zurlauben, *Hist. militaire des Suisses.*

COIGNET (*Gilles*), peintre flamand, né à Anvers, en 1530. Très-jeune encore, il parcourut l'Italie avec Stella, et s'y fit connaître par les tableaux qu'il exécuta dans différentes villes. Reçu à l'Académie à son retour dans sa patrie, en 1561, il eut bientôt tant de vogue, que malgré son extrême facilité et la grande assiduité qu'il mettait au travail, il fut obligé de s'adjoindre Corneille Moleaner pour peindre le fond, le paysage et l'architecture de plusieurs de ses tableaux. Ses compositions les plus connues sont des effets de lumière.

Descamps, *Vie des peintres flamands.*

COIGNET (*Horace*), compositeur français, né à Lyon, en 1736, mort dans la même ville, le 29 août 1821. Il est auteur de la musique du *Pygmalion de* J.-J. Rousseau. Cette musique a été pendant plusieurs années la seule qu'on exécutât pour cette pièce au Théâtre-Français.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1821.

* **COIGNY**, ancienne famille de Normandie, qui reçut le titre de comte en 1650, et enfin celui de duc en 1747. Les membres les plus remarquables de cette famille sont :

* **COIGNY** (*Robert-Jean-Antoine* de Franquelot, comte de), général français, né vers 1630, mort le 10 octobre 1704. Mousquetaire, puis cornette dans la colonelle générale de la cavalerie, de 1667 à 1671, il entra volontaire dans

l'armée du roi (1672), et se trouva à tous les siéges de cette campagne. Mestre de camp lieutenant du régiment royal étranger (19 février 1673), il servit au siége de Maestricht. Ayant fait partie de l'armée d'Allemagne de 1674 à 1678, il prit une part active à presque tous les combats, et se distingua principalement à Pinzheim, où il défit le duc de Lorraine et le comte de Caprara. Gouverneur et grand-bailli de Caën (1680), il servit l'année suivante en Artois sous le comte de Sourdis, fut créé inspecteur général de cavalerie, et envoyé (1684) à l'armée d'observation destinée, sous les ordres du maréchal de Schomberg, à couvrir le maréchal de Créqui, qui assiégeait Luxembourg. Brigadier de cavalerie (1686), et maréchal de camp (10 mars 1690), il fit les campagnes d'Allemagne et de Flandre (1692), et se trouva à la prise de Namur ainsi qu'au combat de Steinkerke (3 août). Lieutenant général des armées du roi (30 mars 1693), il passa à l'armée de Catalogne, et contribua à la prise de Roses, à celle du fort de la Trinité, au passage du Ter, à la défaite des Espagnols près de Berges, à la prise de Gironne, et à celle du château d'Ostalric. Directeur général de la cavalerie à la création de cette charge (22 décembre 1694), il continua de servir en Catalogne, sous le maréchal de Noailles et le duc de Vendome, et après un combat acharné, où il eut un cheval tué sous lui, Coigny parvint à faire entrer un convoi à Castelfollit, assiégé par les ennemis, et contribua puissamment à la défaite d'un corps de cavalerie du prince de Darmstadt à Ostalric, en juin 1696. Gouverneur de Barcelone (1697), il eut, lors de la reprise des hostilités (1701), le commandement de l'armée de Flandre, et se trouva à Nimègue et à la prise de Tongres, en mai 1703.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. Ier, p. 534. — Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand.*

COIGNY (*François* DE FRANQUETOT, comte DE), fils du précédent, maréchal de France, né le 16 mars 1670, mort le 18 décembre 1759. Il embrassa de bonne heure l'état militaire, servit d'abord en Flandre, puis sur le Rhin, et fut nommé colonel général des dragons (1704). Villars, qui commandait l'armée d'Italie, ayant renoncé au commandement, en 1734, à cause de son grand âge, mit à sa place le comte de Coigny, comme le plus ancien des lieutenants généraux. Il fut alors élevé au grade de maréchal de France, et bientôt après gagna la bataille de Parme, où l'armée impériale fut complétement battue. Il prit ensuite Modène, et vainquit de nouveau les Impériaux à Guastalla. L'année suivante, il fut nommé au commandement de l'armée d'Allemagne, et eut pour adversaire le prince Eugène, qui n'osa pas risquer une bataille. En 1743 le maréchal de Coigny commanda encore en Allemagne, et défendit la frontière du Rhin.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* - Gaudrillet, *Relation de la bataille de Guastalla.* — *Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne*, en 1743, Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

* **COIGNY** (*Antoine-François* DE FRANQUETOT, comte DE), fils du précédent, général français, né en 1702, mort le 4 mars 1748. Il fut colonel général des dragons, et lieutenant général. Il se distingua à l'attaque de Weissembourg, au combat d'Angenun, en 1744, puis au siége de Mons et à la bataille de Raucoux. Il jouit d'une grande faveur auprès du roi Louis XV. Il perdit la vie dans un duel, occasionné par un propos offensant qu'il avait tenu dans une partie de jeu au sujet du prince de Dombes : « Il a plus de bonheur, dit-il, qu'un enfant légitime ». Le prince n'avait pas entendu lui-même, mais on lui rapporta ces paroles insensées. Il se battit alors avec Coigny, la nuit, aux flambeaux, sur la route de Versailles, que couvrait une neige épaisse. Coigny fut tué sur la place; on fit verser dans un fossé la voiture dans laquelle on l'avait fait entrer, et il passa pour être mort de la chute.

Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVIII. — *La Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne en 1743*; Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

COIGNY (*Marie-François-Henri* DE FRANQUETOT, duc DE), maréchal de France, fils d'Antoine-François, né à Paris, le 28 mars 1737, mort le 19 mai 1821. Gouverneur de Choisy (16 avril 1748), et mousquetaire (4 novembre 1752), il fut nommé mestre de camp général des dragons, le 24 janvier 1754. Gouverneur des ville et château de Caën (16 mai 1755), il servit en qualité de brigadier (23 juillet 1756) aux armées d'Allemagne, en 1757 et 1758, combattit à Hastembeck, à Minden, et contribua, sous le maréchal de Richelieu, à la conquête de l'électorat de Hanovre. Maréchal de camp (20 février 1761), il servit le mois suivant à l'armée du Bas-Rhin. Colonel général des dragons (16 octobre 1771) et gouverneur de Cambray (19 octobre 1773), il fut employé en Bretagne et en No[illegible]die (1778). Nommé lieutenant général (1er [illegible] 1780), il quitta sa charge de colonel général [illegible] dragons le 14 septembre 1783. Le duc de Co[illegible] qui était premier écuyer du roi depuis 177[illegible] chevalier de l'ordre du Saint-Es[illegible] d[illegible] 1er janvier 1777, devint pair de F[illegible] par le fait de l'érection du duché de [illegible] en pairie. Il fut député aux états généraux [illegible] Ayant émigré en 1791, et après avoir fait partie de l'armée des princes, il passa au service de la cour de Portugal, qui lui conféra le grade de capitaine général, qui correspond à celui de maréchal de France. Rentré en France en 1814, il fut appelé à faire partie de la chambre des pairs, fut pourvu du gouvernement de l'hôtel royal des Invalides et des succursales le 3 janvier 1816, et fut enfin élevé au grade de maréchal de France le 3 juillet suivant. Il mourut à l'hôtel des Invalides, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Éloge funèbre prononcé à la cour des pairs* par M. de Rosambo.

COIGNY (*François-Marie-Casimir* DE FRANQUETOT, marquis DE), général français, fils du

né en 1756, mort le 27 janvier 1816.
1782 la guerre d'Amérique, de-
ivance.
l de
ral.
Louise-Marthe de C Ar-
connue par son esprit. Le prince
essait des lettres et le comte de
: c'est elle qui dit un jour à
a grondait sans cesse : « Ne
donner tout cela en pilules » ?
13 septembre 1832. Les *Mémoires*
attribués ne sont pas d'elle.

Dictionnaire de la conversation.

(*Auguste-Gabriel* DE FRANQUETOT, général français, frère du dernier ma- en 1740, mort en 1817. Après avoir été gouverneur de madame Élisabeth, il monta jusqu'à celui de lieutenant général de Coigny cultiva les lettres, et historiettes en prose et en sé en manuscrit la relation de e de 1733 à 1734. Sa fille, de Fleury, connue sous le nom de Coigny, est l'héroïne de *la jeune* d'André Chénier.

Dictionnaire de la conversation.

(*Jean-Philippe* DE FRANQUETOT,), général français, frère du précé- le 14 décembre 1743, mort à Dus- vers 1806. Il parvint au grade de de en 1784. Arrêté en juillet le Monsieur, alors lieute- il fut détenu pendant deux mois du Temple

Dictionnaire de la conversation.

(*Manoel* DE), théologien portu- dix-septième siècle, mort en 1727. la ville dont il portait le nom, et une famille honorable; il entra de Saint-François, et devint gardien de San-Francisco de Covilhão en 1695; cette qualité à Coïmbre, vers devint définiteur de son ordre dans 1709. On a de lui : *Epitome his- e virtudes e portentos do in- padre S. João Capistrano*, etc.; in-4°. Saint João Capistrano est le protecteur des armes catho- Turcs. Il y a un autre Manoel de la villa d'Obidos, traducteur au dix-septième siècle, à qua- qui a publié un grand nombre lesquels nous citerons *Ban-*; 1687, in-12; — *Practica dos spirituaes de santo Ignacio;* Lis- ; — *Astro vespertino de S. Lucar Jesus*; 1689; — *Relaçam do sump- urato na canonisação de cinco Lourenço Justiniano, S. João Ca- S. João de Sahagun, S. João de Deos Baylon*; Lisbonne, 1691, in-4°.

Cet article serait incomplet si nous ne citions ici un frère *Bernado de Coïmbre*, bénédictin du couvent d'Alcobaça, sorte d'encyclopédiste du moyen âge, dont Barbosa ne nous révèle guère que le nom. Son livre, demeuré en manuscrit, contient *de Cœlo et terra, de luce, aquis, sole, luna et stellis, de piscibus et avibus; de paradiso, de formatione primi hominis; de Adam, Eva, et serpente, de sex diebus et septimana; de Adam, Eva et filiis eorum; de Enos, Enoch et Noe; de arca et diluvio; de corvo et columba; de iride; de vinea Noe et inebriatione ejus;* tandis qu'il est en train d'aborder ainsi des questions étranges, le bon moine traite, dans la quatrième partie, *de corporali et spirituali fornicatione; de lapsu cujusdam virginis; de violatore virginis*, etc., etc. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

COIMBRE (*Don Pedro*, duc DE), surnommé d'*Alfarrobeira*, régent de Portugal, né le 9 décembre 1392, mort le 20 mai 1449. Ce second fils du fondateur de la dynastie d'Aviz, beaucoup moins connu en Europe que l'infant don Henrique, occupe en réalité dans l'histoire un rang plus éminent que son frère; c'est à coup sûr un des plus grands hommes de la Péninsule, et il sut préparer tout ce que son frère exécuta. Né à Lisbonne, de Jean Ier et de Filippa de Lancastre, fille de Jean de Gand, duc de Lancastre (1), il fut nommé, au berceau, duc de Coïmbre et seigneur de Montemoro Velho, et beaucoup d'autres terres attachées au titre d'infant furent jointes à son apanage. Comme ses frères, il reçut à la cour même de son père une éducation solide, et il acquit à un degré éminent la connaissance des langues anciennes, en y joignant celle des mathématiques. Malgré son extrême jeunesse, il fut investi du commandement des forces maritimes lors de la première expédition dirigée contre Ceuta, et il s'acquitta honorablement de cette tâche difficile. Jean Ier l'arma chevalier le 25 août 1415, avec son frère l'infant don Duarte. Après avoir pris part à ses conquêtes d'Afrique, dont il devinait sans doute les prochains résultats, le duc de Coïmbre voulut parcourir une partie de l'Europe et visiter même l'Asie; Jean Ier comprit son dessein, et le laissa partir. Il commença en 1424 ces longues pérégrinations dont la légende populaire s'est depuis emparée, et qui lui vaudraient un rang parmi les voyageurs célèbres s'il n'en avait un parmi les hommes d'État. Accompagné de douze serviteurs zélés, parmi lesquels figure le fameux Santistevan, il visita Jérusalem, tous les lieux saints, et poussa même jusqu'à la cité de Babylone, dont le soudan l'accueillit avec magnificence. De ces régions si peu connues il passa à Rome, et Martin V accorda à ses instances une prérogative qui, dans les circonstances où se trouvait placée la monarchie portugaise, pouvait

(1) Fils du roi d'Angleterre Édouard III.

l'armée du roi (1672), et se trouva à tous les siéges de cette campagne. Mestre de camp lieutenant du régiment royal étranger (19 février 1673), il servit au siége de Maestricht. Ayant fait partie de l'armée d'Allemagne de 1674 à 1678, il prit une part active à presque tous les combats, et se distingua principalement à Pinzheim, où il défit le duc de Lorraine et le comte de Caprara. Gouverneur et grand-bailli de Caën (1680), il servit l'année suivante en Artois sous le comte de Sourdis, fut créé inspecteur général de cavalerie, et envoyé (1684) à l'armée d'observation destinée, sous les ordres du maréchal de Schomberg, à couvrir le maréchal de Créqui, qui assiégeait Luxembourg. Brigadier de cavalerie (1686), et maréchal de camp (10 mars 1690), il fit les campagnes d'Allemagne et de Flandre (1692), et se trouva à la prise de Namur ainsi qu'au combat de Steinkerke (3 août). Lieutenant général des armées du roi (30 mars 1693), il passa à l'armée de Catalogne, et contribua à la prise de Roses, à celle du fort de la Trinité, au passage du Ter, à la défaite des Espagnols près de Berges, à la prise de Gironne, et à celle du château d'Ostalric. Directeur général de la cavalerie à la création de cette charge (22 décembre 1694), il continua de servir en Catalogne, sous le maréchal de Noailles et le duc de Vendome, et après un combat acharné, où il eut un cheval tué sous lui, Coigny parvint à faire entrer un convoi à Castelfollit, assiégé par les ennemis, et contribua puissamment à la défaite d'un corps de cavalerie du prince de Darmstadt à Ostalric, en juin 1696. Gouverneur de Barcelone (1697), il eut, lors de la reprise des hostilités (1701), le commandement de l'armée de Flandre, et se trouva à Nimègue et à la prise de Tongres, en mai 1703.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. 1er, p. 834. — Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand.*

COIGNY (*François* DE FRANQUETOT, comte DE), fils du précédent, maréchal de France, né le 16 mars 1670, mort le 18 décembre 1759. Il embrassa de bonne heure l'état militaire, servit d'abord en Flandre, puis sur le Rhin, et fut nommé colonel général des dragons (1704). Villars, qui commandait l'armée d'Italie, ayant renoncé au commandement, en 1734, à cause de son grand âge, mit à sa place le comte de Coigny, comme le plus ancien des lieutenants généraux. Il fut alors élevé au grade de maréchal de France, et bientôt après gagna la bataille de Parme, où l'armée impériale fut complétement battue. Il prit ensuite Modène, et vainquit de nouveau les Impériaux à Guastalla. L'année suivante, il fut nommé au commandement de l'armée d'Allemagne, et eut pour adversaire le prince Eugène, qui n'osa pas risquer une bataille. En 1743 le maréchal de Coigny commanda encore en Allemagne, et défendit la frontière du Rhin.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Gaudrillet, *Relation de la bataille de Guastalla.* — *Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne*, en 1743, Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

***COIGNY** (*Antoine-François* DE FRANQUETOT, comte DE), fils du précédent, général français, né en 1702, mort le 4 mars 1748. Il fut colonel général des dragons, et lieutenant général. Il se distingua à l'attaque de Weissembourg, au combat d'Angenun, en 1744, puis au siége de Mons et à la bataille de Raucoux. Il jouit d'une grande faveur auprès du roi Louis XV. Il perdit la vie dans un duel, occasionné par un propos offensant qu'il avait tenu dans une partie de jeu au sujet du prince de Dombes : « Il a plus de bonheur, dit-il, qu'un enfant légitime ». Le prince n'avait pas entendu lui-même, mais on lui rapporta ces paroles insensées. Il se battit alors avec Coigny, la nuit, aux flambeaux, sur la route de Versailles, que couvrait une neige épaisse. Coigny fut tué sur la place; on fit verser dans un fossé la voiture dans laquelle on l'avait fait entrer, et il passa pour être mort de la chute.

Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVIII. — *La Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne en* 1743; Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

COIGNY (*Marie-François-Henri* DE FRANQUETOT, duc DE), maréchal de France, fils d'Antoine-François, né à Paris, le 28 mars 1737, mort le 19 mai 1821. Gouverneur de Choisy (16 avril 1748), et mousquetaire (4 novembre 1752), il fut nommé mestre de camp général des dragons, le 24 janvier 1754. Gouverneur des [illegible] et château de Caën (16 mai 1755), il [illegible] qualité de brigadier (23 juillet 1756) [illegible] mées d'Allemagne, en 1757 et 1758, co[illegible] Hastembeck, à Minden, et contribua, [illegible] maréchal de Richelieu, à la conquête de [illegible] torat de Hanovre. Maréchal de camp (20 [illegible] 1761), il servit le mois suivant à l'armée [illegible] Rhin. Colonel général des dragons (16 [illegible] 1771) et gouverneur de Cambray (19 [illegible] 1773), il fut employé en Bretagne et en [illegible] die (1778). Nommé lieutenant général [illegible] 1780), il quitta sa charge de colonel [illegible] dragons le 14 septembre 1783. Le [illegible] qui était premier écuyer du roi [illegible] chevalier de l'ordre du Saint-Esprit [illegible] 1er janvier 1777, devint pair de F[illegible] par le fait de l'érection du duché de [illegible] pairie. Il fut député aux états généraux [illegible] Ayant émigré en 1791, et après avoir [illegible] de l'armée des princes, il passa au ser[illegible] cour de Portugal, qui lui conféra le [illegible] pitaine général, qui correspond à celui de [illegible] chal de France. Rentré en France en 1814, [illegible] appelé à faire partie de la chambre des [illegible] fut pourvu du gouvernement de l'hôtel roy[illegible] Invalides et des succursales le 3 janvier [illegible] et fut enfin élevé au grade de [illegible] France le 3 juillet suivant. Il m[illegible] des Invalides, à l'âge de quatre-vingt[illegible]

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Éloge funèbre prononcé à la cour des pairs* par M. de Rosambo.

COIGNY (*François-Marie-Casimir* DE FRANQUETOT, marquis DE), général français, fils du

né en 1756, mort le 27 janvier 1816.
. J' la guerre d'Amérique, de-
écuyer du roi en survivance.
u o le grade de maréchal de
t avec celui de lieutenant général.
Louise-Marthe de Conflans-d'Ar-
, connue par son esprit. Le prince
lui adressait des lettres et le comte de
ons; c'est elle qui dit un jour à
qui la grondait sans cesse : « Ne
r me donner tout cela en pilules » ?
e 13 septembre 1832. Les *Mémoires*
ibués ne sont pas d'elle.
aire de la conversation.
(Auguste-Gabriel DE FRANQUETOT,
), français, frère du dernier ma-
1740, mort en 1817. Après avoir été
honneur de madame Élisabeth, il monta
de jusqu'à celui de lieutenant géné-
de Coigny cultiva les lettres, et
d'agréables historiettes en prose et en
aussi laissé en manuscrit la relation de
d'Italie de 1733 à 1734. Sa fille,
de Fleury, connue sous le nom
de Coigny, est l'héroïne de *la jeune*
l'André Chénier.
aire de la conversation.
(Jean-Philippe DE FRANQUETOT,
), général français, frère du précé-
le 14 décembre 1743, mort à Dus-
vers 1806. Il parvint au grade de
de camp en 1784. Arrêté en juillet
agent de Monsieur, alors lieute-
il fut détenu pendant deux mois
du Temple.
aire de la conversation.
(*el* DE), théologien portu-
siècle, mort en 1727.
dont il portait le nom, et
famille honorable; il entra
de Saint-François, et devint gardien
le San-Francisco de Covilhão en 1695;
cette qualité à Coïmbre, vers
devint définiteur de son ordre dans
1709. On a de lui : *Epitome his-*
vida e virtudes e portentos do in-
so padre S. João Capistrano, etc.;
2 1°. Saint João Capistrano est
protecteur des armes catho-
Turcs. Il y a un autre Manoel
de la villa d'Obidos, traducteur
rt au dix-septième siècle, à qua-
qui a publié un grand nombre
lesquels nous citerons *Ban-*
; 1687, in-12; — *Practica dos*
rituaes de santo Ignacio; Lis-
; — *Astro vespertino de S. Lucar*
Jesus; 1689; — *Relaçam do sump-*
rato na canonisaçâo de cinco
Lourenço Justiniano, S. Joâo Ca-
S. João de Sahagun, S. João de Deos
Pascoal Baylon; Lisbonne, 1691, in-4°.

Cet article serait incomplet si nous ne citions ici un frère *Bernado de Coimbre*, bénédictin du couvent d'Alcobaça, sorte d'encyclopédiste du moyen âge, dont Barbosa ne nous révèle guère que le nom. Son livre, demeuré en manuscrit, contient *de Cœlo et terra, de luce, aquis, sole, luna et stellis, de piscibus et avibus; de paradiso, de formatione primi hominis; de Adam, Eva, et serpente, de sex diebus et septimana; de Adam, Eva et filiis eorum; de Enos, Enoch et Noe; de arca et diluvio; de corvo et columba; de iride; de vinea Noe et inebriatione ejus;* tandis qu'il est en train d'aborder ainsi des questions étranges, le bon moine traite, dans la quatrième partie, *de corporali et spirituali fornicatione; de lapsu cujusdam virginis; de violatore virginis*, etc., etc. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

COIMBRE (*Don Pedro*, duc DE), surnommé d'*Alfarrobeira*, régent de Portugal, né le 9 décembre 1392, mort le 20 mai 1449. Ce second fils du fondateur de la dynastie d'Aviz, beaucoup moins connu en Europe que l'infant don Henrique, occupe en réalité dans l'histoire un rang plus éminent que son frère; c'est à coup sûr un des plus grands hommes de la Péninsule, et il sut préparer tout ce que son frère exécuta. Né à Lisbonne, de Jean Ier et de Filippa de Lancastre, fille de Jean de Gand, duc de Lancastre (1), il fut nommé, au berceau, duc de Coïmbre et seigneur de Montemoro Velho, et beaucoup d'autres terres attachées au titre d'infant furent jointes à son apanage. Comme ses frères, il reçut à la cour même de son père une éducation solide, et il acquit à un degré éminent la connaissance des langues anciennes, en y joignant celle des mathématiques. Malgré son extrême jeunesse, il fut investi du commandement des forces maritimes lors de la première expédition dirigée contre Ceuta, et il s'acquitta honorablement de cette tâche difficile. Jean Ier l'arma chevalier le 25 août 1415, avec son frère l'infant don Duarte. Après avoir pris part à ses conquêtes d'Afrique, dont il devinait sans doute les prochains résultats, le duc de Coïmbre voulut parcourir une partie de l'Europe et visiter même l'Asie; Jean Ier comprit son dessein, et le laissa partir. Il commença en 1424 ces longues pérégrinations dont la légende populaire s'est depuis emparée, et qui lui vaudraient un rang parmi les voyageurs célèbres s'il n'en avait un parmi les hommes d'État. Accompagné de douze serviteurs zélés, parmi lesquels figure le fameux Santistevan, il visita Jérusalem, tous les lieux saints, et poussa même jusqu'à la cité de Babylone, dont le soudan l'accueillit avec magnificence. De ces régions si peu connues il passa à Rome, et Martin V accorda à ses instances une prérogative qui, dans les circonstances où se trouvait placée la monarchie portugaise, pouvait

(1) Fils du roi d'Angleterre Édouard III.

être considérée comme une faveur éclatante; grâce à la bulle promulguée le 16 juin 1428, les rois de Portugal acquirent le droit d'être désormais sacrés comme les rois d'Angleterre et de France. De l'Italie l'infant passa en Allemagne, et se présenta à l'empereur Sigismond. On était alors en présence de ces hordes formidables de Turcs qui se préparaient à envahir l'Europe; les services rendus par don Pedro furent assez éminents pour que Sigismond le récompensât de l'aide efficace qu'il en avait reçue, en lui concédant la marche Trévisane. A Venise, le docte infant se mêla aux savants italiens, et reçut en don un trésor qu'il apprécia peut-être plus que les terres dont il venait de recevoir l'investiture. La république le gratifia d'un exemplaire des ouvrages de Marco-Polo, et ce fut ce précieux ouvrage qui, répandu dès lors en Portugal, contribua sans aucun doute à guider le génie de Colomb. A la cour d'Angleterre, où les recommandations de sa mère, le firent accueillir favorablement, il reçut de Henri VI, son cousin, l'ordre de la Jarretière, et il partagea cet honneur, comme le prouvent les histoires de l'Ordre, avec cet Almada duc d'Avranches qui paraît avoir été tellement lié par son serment de chevalier à don Pedro, que la mort seule put mettre fin à une fraternité d'armes vraiment héroïque (1).

L'infant don Pedro revint en Portugal par la Navarre, l'Aragon et par la Castille, où Jean II, monarque essentiellement lettré, l'accueillit avec la plus haute déférence. A l'exception du prince bohème Rosmithal de Platna, il n'y a pas, on le voit, de prince qui ait au quinzième siècle parcouru tant de régions. Aussi le peuple, émerveillé des courses exécutées par l'infant durant cette période de quatre ans, ne désigna-t-il désormais le prince don Pedro que sous le nom de ce« lui qui avait parcouru les sept parties du monde ».

Il est difficile de spécifier aujourd'hui l'époque précise à laquelle fut rédigée la relation apocryphe qui circule sous le nom d'un des serviteurs de l'infant; mais selon toute probabilité elle est d'une date infiniment plus récente que celle qu'on lui attribue, et elle contredit trop complétement toutes les données historiques pour qu'on puisse l'admettre comme contemporaine du personnage dont elle raconte les aventures. Ce récit, digne en tout de la Bibliothèque bleue, paraît basé sur la légende, fort accréditée alors, du prestre Jehan; l'esprit de critique y chercherait vainement quelques-uns des faits réels qui ont dû rendre si curieux les voyages de l'infant. De retour en Portugal, don Pedro s'occupa, comme don Henrique, de travaux scientifiques, auxquels la cartographie naissante n'était pas étrangère, et ce sera une perte à jamais regrettable que celle de la fameuse sphère que l'on conservait jadis, grâce à lui, dans les salles d'étude d'Alcobaça, et sur laquelle on a établi tant de curieuses hypothèses. Ce fut aussi peu de temps après sa rentrée dans Lisbonne qu'il se maria. Il épousa, le 13 septembre 1428, dona Isabelle, fille aînée de don Jaime II, comte d'Urgel, et d'une infante d'Aragon; nulle princesse en ce temps n'unissait au même degré les nobles qualités de l'âme aux dons de l'intelligence; on a conservé un traité de morale religieuse écrit par elle en latin avec une rare élégance.

Après la mort d'Édouard, et pendant la minorité d'Alphonse V, le duc de Coïmbre fut élu par les cortès *défenseur et régent du royaume*; il prêta serment en cette qualité entre les mains de l'évêque d'Évora, le 1er novembre 1439. L'administration du duc fut marquée par des actes de haute prévision. Il ne s'en tint pas là; on a la certitude aujourd'hui qu'il comprit à l'égal de son frère toute l'importance des découvertes nautiques auxquelles le Portugal allait devoir bientôt sa splendeur; il les encouragea, sans y attacher son nom. Non-seulement il favorisa les lettres, qu'il cultivait lui-même avec une sorte de passion; mais il inspira ce goût au jeune monarque, et le fit partager à toute sa famille. Malgré tant de droiture et tant de sagesse, des orages intérieurs se préparaient; la dignité de connétable, réclamée pour sa branche par le duc de Bragance, fut, dit-on, la cause de ces premières dissensions de famille, qui amenèrent des dissensions publiques. Le mariage contracté, le 6 mai 1448, entre la fille du duc de Coïmbre, dona Isabelle, et le jeune monarque put faire croire que le changement d'une administration à l'autre s'opérerait sans secousse violente; il n'en fut pas ainsi. Dès 1446 le régent s'était démis en séance solennelle des cortès du pouvoir qu'il tenait de cette assemblée; mais le roi n'ayant que quatorze ans, la régence de fait était demeurée entre les mains de don Pedro. D'odieuses intrigues, basées sur des calomnies plus odieuses encore, ravirent à l'homme d'État plein de sagesse un pouvoir qu'il n'ambitionnait pas et qu'on lui enviait: il l'abandonna; mais une longue inimitié, tenue dans l'ombre par tous les historiens, détermina bientôt la plus funeste catastrophe. En vain don Pedro se démit-il complétement du pouvoir, et se retira-t-il loin de la cour A la grandeur de sa naissance le duc de Bragance joignait l'influence que lui donnait son alliance avec la fille du saint connétable, Nuno Alvarez Pereira : non-seulement le peuple respectait la mémoire de ce libérateur du royaume à l'égal de celle du roi, mais il reportait sur son gendre la vénération dont il se sentait animé pour lui. Le jeune monarque, odieusement trompé, n'hésita pas à lever une armée pour marcher contre son oncle, accusé d'avoir voulu lui ravir la couronne en attentant à ses jours (1). Don Pedro eût voulu

(1) Voy. l'article ALMADA.

(1) La Bibliothèque impériale possède parmi ses manuscrits une ancienne copie de la lettre justificative écrite par le duc à D. Fernando, comte d'Arrayolos, marquis de Villa-Viçosa, le propre fils de son antagoniste, et à la

lui était offerte, car il se Angleterre; mais à ce mo- tié du duc de Bragance ne . Contraint à accepter un d'éterniser les discordes sans donner à ses enne- explications les plus franches sur sa gestion et même sur sa L'examen impartial de cette pé- laissera toujours planer sur la stre frère l'infant don Hen- de juste réprobation. Voué des favorites, le studieux ne voulut point pour arrêter une s à l'avance; et ée d'A[illegible]ira eut lieu le 20 duc de Coimbre y fut percé d'une début de l'action, et son frère d'ar- Almada, ne consentit à lui sur- la fin de la bataille que pour don- une preuve de cette fidélité hé- commandée par les institutions chevalerie, et qui comptait pour La tête du duc de Coimbre e de son corps, et ses restes usement abandonnés sur le , lorsque ses ennemis son- mes à lui donner une sépulture; il ur, dans la petite chapelle orté au château d'Abran- couvent de Saint-Éloy, jusqu'à de la reine, sa propre fille, l'inhumât avec magnificence mbe que lui avait réservée le fon- maison d'Aviz au couvent de Ba- slation eut lieu en 1455, et se . L'infant don Henrique accom- avec des marques de douleur celui favorisé ses travaux et qu'il n'avait dre. La [illegible]rité, injuste, a réservé pour le prince heureux, effort fut marqué par une oublié celui qui, grâce à son stration, prépara cette ère de

don Pedro ne fut pas seulement un conservant à ce mot toute sa ore un protecteur éclairé des poète philosophe, remarquable son langage et la noblesse de poésies, mises au jour dans le où elles furent composées, sont, au critiques, le premier livre que en Portugal. Les deux pre- ce beau livre sont intitulées : por el muy ilustre señor in-*fante D. Pedro de Portugal, en lasquales ay mil versos con sus glosas, contenientes del menos precio e contempto de las cosas fermosas del mundo : e demonstrando de la su vana e feble beldad*; in-fol., caract. gothique; toutes deux sont rarissimes en France, mais la Bibliothèque impériale renferme l'une (1) d'elles dans sa réserve; l'autre ouvrage, intitulé *Poema em louvor da cidade de Lisboa*, n'a jamais été imprimé. Bernardo de Brito n'en a donné que le commencement. On trouvera les deux admirables lettres de l'infant en date de 1446 et 1448 dans le t. V de l'*Historia genealogica da casa real portugueza* d'Ant. Caetano de Souza. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de la légende connue sous le titre d'*Auto do Infante* don Pedro, *e das sete partidas do mundo*, souvent réimprimée. Nous n'avons jamais pu nous procurer la première édition de cet opuscule, qui certainement n'est pas du savant duc de Coïmbre. Les ouvrages manuscrits, consistant en œuvres morales et en traductions (2), sont mentionnés dans la *Bibliotheca lusitana*.

Nous ne dirons rien ici des innombrables éloges consacrés durant les quinzième et seizième siècles à la mémoire du duc de Coïmbre, connu désormais sous le nom de don Pedro d'Alfarrobeira; il suffit de citer les grands noms de Camoens et de Luiz de Souza pour comprendre ce qu'il y avait d'admiration pour l'homme éminent auquel le pays devait une partie de sa prospérité. Malgré les rancunes persévérantes d'un parti puissant, les contemporains ne se montrèrent pas moins enthousiastes; le *Cancioneiro* de Resende renferme une longue élégie de Luiz d'Azevedo en l'honneur du duc de Coïmbre, et il ose y flétrir, au nom de la religion, ceux qui ont fait périr le bon duc. Un chroniqueur du quinzième siècle va plus loin, et il avoue que sa plume est insuffisante lorsqu'il faut mettre en évidence les vertus oubliées d'un homme qui paraissait presque divin (3).

De son mariage avec la fille du comte d'Urgel, le duc de Coïmbre eut six enfants, occupant tous un rang dans l'histoire, mais dont les destinées furent bien diverses : l'aîné, D. Pedro, fut connétable de Portugal et élu roi d'Aragon; D. João, surnommé Jean de Coïmbre, mourut, dit-on, par le poison, dans cette île de Chypre qu'il avait gouvernée; dona Isabelle, la femme d'Alphonse V, fut la protectrice des lettres;

é duquel il ne craint pas d'exposer ses [illegible]dro y dit positivement qu'on l'accusa ment. Le comte d'Arrayolos, qui hérita du [illegible], paraît avoir été un ami sincère du re. Le document précieux que nous signa- date du 30 décembre 1449.

(1) Ce précieux opuscule, qui fait partie d'un vol. sous le n° Y + 6390, renfermant les *Refranes* de Perez, dont il est précédé, n'a point de titre. Les poésies de l'infant sont accompagnées d'un commentaire écrit par lui-même.

(2) La législation portugaise fut complétement changée durant l'administration du duc de Coïmbre, et il est juste de lui attribuer comme son plus grand ouvrage le vaste recueil intitulé *Ordenaçoens do senhor rey D. Alfonso V*. Ce fut, à bien dire, le premier recueil législatif général que posséda le pays : il y en a une édition de Coïmbre, de 1792.

(3) *Voy.* le manuscrit de la Bibliothèque impériale sous le n° 10253.

dona Brites épousa Adolphe de Clives, comte de Ravenstein; dona Filippa se fit religieuse à Odivellas; et enfin D. Jayme fut archevêque de Lisbonne, cardinal du titre de Saint-Eustache; sa splendide sépulture est encore admirée.

FERDINAND DENIS.

Pedro de Mariz, *Dialogo de varia historia*, dialogo 4, cap. 4. — Souza, *Historia genealogica*. — Soares da Sylva nas, *Memorias del rey D. João Iᵉʳ*, liv. I. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — *Retratos e elogios dos varoes e donas que illustraram a nação portugueza*; in-4°. — Henri Schæffer, *Histoire de Portugal*, trad. de l'allemand par M. Henri Soulande Bodin, — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans la collection de l'*Univers pittor*.

* COIN-DELISLE (*Jean-Baptiste-César*), jurisconsulte français, avocat à la cour de Paris depuis le 14 mars 1823. Il a publié avec M. Frédérich*: *Commentaire sur le Code forestier, suivi de l'ordonnance d'exécution, avec une concordance des articles du code et de l'ordonnance et une conférence des lois abrogées ou subsistantes nécessaire à l'interprétation du nouveau code*; Paris, 1827-28, 2 vol. in-8°; — avec le même : *Loi sur la pêche fluviale, expliquée par la discussion législative et par ses rapports avec le Code forestier*; Paris, 1829, in-8°; — *Commentaire analytique du Code Civil, d'après la doctrine des auteurs et la jurisprudence des arrêts*, etc., avec la collaboration de plusieurs autres jurisconsultes; 1835-52.

Quérard, suppl. à *la France littéraire*. — *Journal de la librairie*, 1846-1854.

* COINDET (*Jean-François*), médecin suisse, né à Genève, le 4 juillet 1774, mort le 11 février 1834. Il fit ses études à Édimbourg, où il fut plus tard nommé président de la Société royale de physique. De retour à Genève, en 1799, il devint l'un des praticiens les plus occupés, et dès lors pendant l'espace de trente-quatre ans, qui se sont écoulés jusqu'à sa mort, il n'a pas cessé d'employer ses connaissances à soulager l'humanité souffrante. Nommé en 1809 médecin en chef de l'hôpital civil et militaire de Genève, puis médecin des épidémies pour le département du Léman, il déploya dans ces fonctions un zèle digne d'éloges. Ses occupations de praticien ne l'ont pas empêché de se livrer à l'étude de la science. A la mort de M. Odier, en 1817, il lui succéda dans la rédaction des articles de médecine de la *Bibliothèque universelle*, à laquelle il a coopéré pendant plusieurs années. En 1820 il lut à la Société helvétique des sciences naturelles, qui se réunissait à Genève cette même année, son premier mémoire *Sur les propriétés médicales de l'iode*, où il fit le premier connaître l'action de l'iode sur les goitres. Cette brillante découverte, due à la sagacité avec laquelle il avait saisi les analogies qui existent entre certains faits physiques, fut complétée l'année suivante par de nouvelles recherches (voy. *Bibliothèque universelle*, t. XIV et XVI). Sanctionnée par douze années d'expériences, l'Académie des sciences de Paris la jugea digne, en 1832, prix de 3,000 francs qu'elle donna à L'un des fondateurs de la Société m[illegible] canton de Genève, Coindet en fut [illegible] président. En 1831 il fut désigné par [illegible] la Confédération suisse pour faire pa[illegible] commission sanitaire, chargée de pr[illegible] mesures convenables en cas d'invasio[illegible] léra. Enfin, il fut deux fois appelé pa[illegible] de ses concitoyens à faire partie du [illegible] présentatif du canton de Genève; et [illegible] lection, la presque unanim[illegible] des s[illegible] plaça au premier rang [illegible] tion. C'est au milieu [illegible] time qu'une cruelle [illegible] Genève pour chercher un climat plus [illegible] se rendit à Nice, où il mourut.

Documents particuliers.

COINSI (*Gautier* DE), poëte franç[illegible] Amiens, en 1177, mort en 1236. Il fut [illegible] vement prieur de l'abbaye de Vic-sur [illegible] de celle de Saint-Médard de Soissons. [illegible] en manuscrit une traduction française [illegible] *Miracles de Notre-Dame*, recueil d[illegible] dévots écrits primitivement en latin pa[illegible] Farsi, Herman, Guibert de Nogent, etc. [illegible] menta de tout ce que la tradition put l[illegible] de sujets analogues. On trouve [illegible] de ce manuscrit à la Bibli[illegible] Paris. Quelques-uns des [illegible] été publiés par Legrand d'Aussi, [illegible] *cueil des fabliaux*.

Louis Racine, *Dissertation sur le manuscri[illegible] Coinsi*, dans le t. XVIII du Recueil de l'Aca[illegible] inscriptions et belles-lettres.

COINTE (LE). *Voy.* LECOINTE

COINTOS. *Voy.* QUINTUS CALA[illegible]

COINTRE (LE). *Voy.* LE[illegible]

COINY (*Jacques-Joseph*), [illegible] né à Versailles, en 1761, mor[illegible] Il fut élève de Le Bas. Après un voy[illegible] ans en Italie, il revint à [illegible] où [illegible] connu par sa belle suite [illegible] *Fables de La Fontaine*, [illegible] planches pour les belles éditions in-fol. et de *Racine* de Didot, le *Voyage d'E[illegible]* Denon, le *Voyage pittoresque de Cons[illegible] ple*, etc. Sa gravure de la *Batai[illegible] de* d'après le tableau de Lejeune, [illegible]

Magasin encyclopédique, oct. [illegible] — *France littéraire*.

* COISLIN, famille noble de B[illegible] les chefs reçurent en 1634 le titre [illegible] et en 1663 celui de duc. Son origine, nom de *Cambout* ou *Camboust*, remo[illegible] bert de Cambout, qui vivait en 134[illegible] fourni des échansons aux ducs de [illegible] capitaines de l'arrière-ban, des é[illegible] Brieuc et de Nantes, des guerr[illegible] et à Azincourt. La seigneurie de [illegible] acquise par mariage au seizième siècle. un seigneur de Cambout et de Coislin capitaine de la ville et du château de

[illegible] ur des ville et forteresse de [illegible] néral de la basse Bret[illegible]. [illegible] [illegible]née [illegible] [illegible], *Pierre-César*, mar- [illegible] général des Suisses et [illegible]. mourut en 1641, à l'âge de vingt-huit [illegible] qu'ils avait reçues au siége [illegible] son mariage avec Marie Se- [illegible] chancelier de France, le person- [illegible] suit.

[illegible] DE CAMBOUT DE), cardinal [illegible] 1636, mort le 5 février [illegible] d'Orléans, premier au- [illegible] -aumônier de France et [illegible] de bien et pleuré des [illegible] une mémoire digne de la plus [illegible] autant pour ses vertus et son [illegible] pour l'admirable conduite qu'il [illegible], où sa sollicitude, vraiment [illegible] parvint à détourner les persécutions [illegible] le gouvernement contre les calvinis- [illegible] la révocation de l'édit de Nantes. Il avait [illegible] les officiers des dragons en- [illegible] contenu les soldats par ses [illegible] ses largesses. Saint-Simon cite [illegible] trait d'indulgence plus encore que [illegible]. « Il donnait, dit l'auteur des *Mé-* [illegible] livres de pension à un pauvre gen- [illegible] n'avait ni femme ni enfants, [illegible] était presque toujours à sa [illegible] à Orléans. Un matin les [illegible] d'Orléans trouvèrent deux fortes [illegible] argenterie de sa chambre disparues, et [illegible] s'était aperçu que ce gentilhomme [illegible] beaucoup furété là autour. Ils dirent leur [illegible] à leur [illegible]ître, qui ne put le croire, mais [illegible], sur ce que le gentilhomme ne [illegible] bout de quelques jours, il l'en- [illegible], et tête à tête il lui fit avouer qu'il [illegible]. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il [illegible] trouvé étrangement pressé [illegible] une action de cette nature, et [illegible] sujet de se plaindre de son peu [illegible] ne lui avoir pas découvert son [illegible] vingt louis de sa poche, qu'il lui [illegible] le pria de venir manger chez lui à [illegible]

[illegible] *Mémoires.*

[illegible] (*Henri-Charles de* CAMBOUT, duc [illegible] français, neveu du précédent, né à [illegible] 15 septembre 1664, mort en 1732. Il [illegible]sivement prince-évêque de Metz, [illegible]ier du roi, membre de l'Acadé- [illegible] et de celle des inscriptions et [illegible]. Comme son oncle, il déploya une [illegible] charité envers ses diocésains, qui du- [illegible] soins d'utiles établissements et plu- [illegible] pieuses. Ce vertueux prélat eut [illegible] de Rome quelques démêlés, parti- [illegible] au sujet de la bulle *Unigenitus*, sur [illegible] de laquelle il avait publié un mandement qui fut supprimé par un arrêt du grand conseil, sur la demande du nonce. Ce fut lui qui légua à l'abbaye de Saint-Germain des Prés la célèbre bibliothèque du chancelier Seguier, dont il avait hérité et qu'il avait enrichie d'une infinité de livres précieux. Le P. Montfaucon a donné le catalogue des manuscrits grecs de cette vaste collection, qui fut détruite en grande partie par un incendie en 1793, et dont les débris ont été réunis à la Bibliothèque impériale. Il a publié un *Choix des statuts synodaux* de ses prédécesseurs; 1699, in-8°; — un *Rituel*, 1713.

Morus, *Oraison funèbre de H.-C. Coislin.*

* **COITIER** ou **COICTIER** (*Jacques*), médecin français, né à Poligny, en Franche-Comté, dans la première moitié du quinzième siècle, mort à Paris, vers l'année 1505, fut premier médecin du roi de France Louis XI, président de la chambre des comptes, concierge et bailli du palais, etc. Il est connu surtout par les places considérables qu'il a occupées sous ce règne et sous le suivant, et par l'influence tyrannique qu'il a exercée sur ce monarque, aussi ombrageux devant les vivants que pusillanime devant la mort. Tous les historiens qui ont écrit l'histoire de Louis XI parlent de ce personnage, qu'ils désignent indifféremment sous les noms de Coitier, Coittier, Cotier, Coctier, Coictier, etc. Deux signatures de lui, que nous avons sous les yeux, prouvent que l'orthographe que nous donnons à son nom est celle qu'il employait lui-même. On ne sait dans quelle Faculté *Coitier* prit ses degrés en médecine; son nom ne se trouve point sur les registres matricules de la Faculté de médecine de Paris. Quoi qu'il en soit, il parvint, par des moyens qui sont restés ensevelis dans le mystère, à se faire agréer de Louis XI en qualité de médecin ordinaire, vers l'année 1470, et tout porte à croire qu'il succéda dans cette charge à Enguerrand de Parenty, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il ne tarda pas à devenir premier médecin du roi, en compagnie d'Angelo Cattho, plus tard archevêque de Vienne en Dauphiné. Le vice dominant de Coitier était l'amour du gain; aussi, n'entrevoyant pas dans l'exercice pur et simple de ses fonctions de médecin à la cour les éléments propres à satisfaire son avarice insatiable, il fit tous ses efforts pour s'introduire à la chambre des comptes, administration riche, puissante, et qui avait compté jusqu'à des princes du sang parmi ses membres. Le 30 septembre 1476 Jacques Coitier obtient de Louis XI des lettres patentes qui le nomment clerc ordinaire en la chambre des comptes, marche-pied au moyen duquel cet homme espérait, non sans raison, parvenir aux dignités les plus élevées. En effet, à partir de cette époque les places, les honneurs, les dons de toutes sortes furent octroyés à Coitier, qui, au moyen de l'influence extraordinaire qu'il exerçait sur l'esprit du monarque, provoquait la destitution des

fonctionnaires pour se mettre à leur place, et forçait en quelque sorte Louis XI à le faire profiter d'une partie des amendes prononcées contre divers agents du roi. De clerc de la chambre des comptes, Coitier passa bientôt (1480) à la charge de vice-président de la même chambre, charge créée, nous le croyons, exprès pour lui, qui lui rapportait de gros appointements, et que, par une autorisation spéciale, il conserva sans être obligé d'en remplir les fonctions. Au mois de février de la même année, il reçoit du roi les chatellenies de Saint-Jean de Losne et de Brassay, « avec leurs appartenances et dé- « pendances quelconques assises et situées aux « pays et duché de Bourgogne et bailliage de « Dijon, tant de çà que de là la rivière de Saône, « et terre et vicomté d'Auxonne, s'estendant en « chasteaux, maisons, édifices, droits et devoirs « de digues, vassaux, sujets, justice, juridiction, « hommages, fiefs, cens, censives, bois, forêts, « rivières, etc., etc. » On assure même que Louis XI fit don à son médecin des chatellenies de Saint-Germain-en-Laye et de Triel; mais nous n'avons pu découvrir les titres authentiques de cette donation. Non content de cela, Coitier parvint, par de sourdes menées, à faire destituer Jean de la Drièche, président de la chambre des comptes, et à se faire octroyer cette charge par lettres patentes datées du 17 octobre 1482. Au mois de septembre précédent, il s'était fait nommer concierge et bailly du palais, place qui lui rapportait à elle seule 1200 livres, c'est-à-dire environ 48,000 francs de notre monnaie, outre les nombreux bénéfices qu'il retirait de la location des échoppes qui occupaient alors le pourtour de la cour du palais. Philippe de Comines assure que Jacques Coitier reçut en cinq mois cinquante-quatre mille écus (plus de deux millions); plus, l'évêché d'Amiens pour son neveu et d'autres offices et terres pour lui, ainsi que pour ses amis et créatures. « Le dit Coitier, ajoute le célèbre chroniqueur, estoit si rude au roi que l'on ne diroit point à un vallet les outrageuses et rudes parolles qu'il luy disoit, et si le craignoit tant le dit seigneur, qu'il ne l'eust osé envoyer hors d'avec luy, et s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit. Mais il ne l'eust osé changer comme il faisoit tous autres serviteurs, parce que le dit médecin luy disoit audacieusement ces mots : Je sçay bien qu'un matin vous m'envoyerez comme vous faites d'autres, mais par la mort Dieu vous ne vivrez pas huict jours après. De ce mot là s'épouvantoit tant qu'après ne le faisoit que flatter et lui donner. »

La plupart des historiens, Duclos, Félibien, G. Naudé, Moréri, entre autres, rapportent qu'à la mort de Louis XI, arrivée le 30 août 1483, Jacques Coitier fut poursuivi pour la restitution des dons immenses qu'il s'était fait faire, et que Charles VIII lui fit *dégorger* 50,000 écus, dont le pauvre roi avait grand besoin pour son expédition de Naples. On ajoute même, et c'est Ger-
main Brice qui l'assure, que Louis XI, ayant enfin
ouvert les yeux sur les déprédations de son mé-
decin, avait donné ordre à son grand-
Tristan l'Hermite, de s'en défaire, ordre
fut pas exécuté, à cause des liens d'amit
unissaient ce dernier à Coitier. Tout c
parait un conte fait à plaisir. Les recherches
quelles nous nous sommes livré, et
destinées à servir à un travail p
le personnage qui fait l'objet de cette
montrent sans réplique que Coitier non-
ment conserva sous Louis XI t
mais encore qu'il fut main
et dans ses charges par les successeurs
roi. Charles VIII, il est vrai, presque im
tement après son avénement à la cou
destitua, le 22 septembre 1483. Jacques
de sa charge de président de
comptes pour la donner à Pierre
il le maintint dans la dignité de vice-pré
ladite chambre, et Louis XII lui-même
lettres datées de Paris le 20 septembre
et contresignées par l'archevêque de
confirma le médecin de Louis XI dans
fonctions.

Sept ans après la mort de Louis XI,
dire en 1490, Coitier, abandonnant les
de la cour, se retira, tout en con
nous venons de le dire, une
chambre des comptes, dans une
venait de faire bâtir rue Saint-André
tout près et en deçà de la porte
maison, qui ne fut démolie qu'en 1739.
surtout remarquer par un *abricotier*
une porte, devise indiquant sans doute que
son propriétaire, avait voulu se mettre là
bri du fracas du monde et jouir pai
des richesses que ses manœuvres lui av
acquérir. On voyait encore repr
même porte les images de la
saint Jacques, et d'un évêque,
tion en lettres enfermées les unes
tres, comme on en voit des exemples
dans les écritures de la première et de
race des rois de France. Cette insc
ainsi conçue :

JACOBUS COITIER,
MILES ET CONSILIARIUS
AC VICE-PRÆSES CAMERÆ COMPUTORUM,
AREAM EMIT ET IN EA ÆDIFICAVIT
ANNO 1490 (1).

(1) C'est-à-dire : « Jacques Coitier, chevalier, con
ler du roi, vice-président de la chambre des com
acheté ce terrain et y a fait construire cet é
1490. » Le ms. 6831 latin de la Bibliothèque
contient une partie de la correspondance
Coitier. Elle offre quelques notions intéressan
position à la cour et des développements étendus
tifs à la santé ainsi qu'à l'existence privée de
personnages éminents du règne de Louis XI.
trait, accompagné d'une notice par Dreux du R
voit dans le recueil publié par Odieuvre, marchand
tampes, sous le titre de *l'Europe illustre*; Paris,
in-4°, tome II.

V.

ison t Jacques
ai église de Saint-An-
chapelle, sous l'invocation
qu'il avait fait ériger de son
le cent livres de rente,
cette époque.

Dr Achille Chereau.

la Force. *Description de Paris*, 1742, in-12,
et suiv. — Gab. Naudé, addition à l'*Hist.*
1630, in-4°, chap. v. — [Philippe de Co-
de Lenglet-Dufresnoy; Londres, 1747,
et suiv. — Félibien, *Hist. de la ville*
par Lobineau; in-fol., 1725, t. II, p. 810.
Hist. de Louis XI; Paris, 1755, in-8°,
— Germ. Brice, *Description de Paris*; 1713,
p. 441. — Duclos, *Hist. de Louis XI.* — Sa-
de France, au règne de Louis XI. — Les
de la chambre des comptes, aux Archives. —
au département des ms. à la Bibl. imp.,
par M. Vallet de Viriville.

Volcher, médecin hollandais, né à
1534. arcourut les plus célèbres
le la France, et suivit les
plus professeurs. Appelé en
, en qualité de médecin-phy-
cette fonction pour se mettre
armées françaises, en qualité
Les recherches de Coiter ont beau-
richir l'anatomie. Il a exposé as-
la première formation des os; il a
accroissement, marqué distincte-
qu'il y a entre les os des enfants
; il a découvert les deux muscles
nez, distingué le muscle sourci-
il a connu le muscle corrugateur, mais
de nom. Les biographes ne sont pas
époque précise de la mort de Coiter.
de Ossibus et cartilaginibus cor-
tabulæ; Bologne, 1566, in-fol.;
et internarum principalium
partium tabulæ, atque ana-
tationes, observationesque va-
ac artificiosissimis figuris illus-
remberg, 1573, in-fol.; Louvain,
; — *Gabrielis Fallopii lectiones*
similaribus humani corporis,
exemplaribus a Volchero Coi-
; accedunt ejusdem Coiteri di-
animalium electorum explicatio-
remberg, 1575, in-fol.; — *Henrici*
tractatus anatomicus et medicus
infantis cognoscendis, conservan-
curandis; accessit Volcheri Coiteri
ossium historia; Groningue, 1659,

des savants nurembergeois. — Chalmot;
landais célèbres. — Éloy, *Dict. de la mé-*
Vitæ eruditorum. — Kestner, *Medi-*
Celebrten-Lexicon.

(*Thérée-Jean*), médecin fran-
le pays d'Aunis, vivait dans la se-
du seizième siècle. Il pratiqua la
tiers. On a de lui: *de Febre pur-*
mali et contagiosa libri duo;
in-4°; — *Discours de la coque-*
es maladies populaires, qui ont
eu cours à Poitiers en 1580; Poitiers, in-8°.

Carrère, *Biblioth. de la méd.*

COKAINE (*Aston*), poëte anglais, né en 1608, à Elvaton, mort en février 1684. Après avoir passé douze ans à parcourir les différentes contrées de l'Europe, il se retira dans ses terres, et se livra à la culture des lettres. Catholique et attaché à la cause de Charles Ier, il eut beaucoup à souffrir pendant les guerres civiles. Charles Ier le créa baronet en 1641. Les principaux ouvrages de Cokaine sont: *the Obstinate lady, a comedy*; Londres, 1650, in-8°; — *Trapolin creduto principe, or Trapolin supposed a prince, an italian comedy*; ibid., 1658, in-8°; — *Choice of poems of several sorts, epigrams, in three books*; ibid., 1669, in-8°; — *The Tragedy of Ovid*; ibid., 1669, in-8°.

Cibber, *Lives of engl. poets*, t. II, p. 216. — Granger, *Biogr. hist.* — Brydges, *Vie de sir Aston Cokaine*, dans le *Bibliographer*. — Baker, *Biographia dramatica.*

COKE ou **COOKE** (*Edward*), jurisconsulte anglais, né en 1549, à Milcham, mort en septembre 1634. Il se fit d'abord remarquer comme avocat. Les villes de Norwich et de Coventry le choisirent pour leur *recorder* (syndic). Envoyé au parlement pour représenter le comté de Norfolk, il fut élu président de la chambre des communes, en 1592. La même année la reine Élisabeth le nomma *attorney*, et avocat général en 1593. En 1603 Jacques Ier le créa baronet. Chargé de diriger comme accusateur public la procédure criminelle intentée contre sir Walter Raleigh, il traita avec trop de dureté cet homme, aussi célèbre que malheureux. En 1604 il devint grand-juge des *common pleas*, et en 1613 grand-juge du King's Bench et membre du conseil privé. Ayant refusé de se prêter à des mesures arbitraires, il tomba en disgrâce, perdit sa place de grand-juge, et fut exclu du conseil privé. Dès lors il défendit, dans la chambre des communes, les droits du parlement contre les usurpations de la couronne. Son opposition devint si vive, qu'en 1623 le roi Jacques le fit arrêter et enfermer à la Tour. Rendu à la liberté, et élu de nouveau, sous Charles Ier, membre de la chambre basse, il figura au nombre des plus ardents adversaires du favori Buckingham. Ce fut encore lui qui présenta à la chambre la célèbre *petition of rights*. Quand il fut au lit de mort, son testament et ses papiers furent mis sous scellés par ordre du gouvernement. Coke jouit en Angleterre d'une grande autorité comme jurisconsulte. Bacon même, son rival et son ennemi, disait que sans Coke la loi ne serait plus qu'un vaisseau sans lest. Ses principaux ouvrages sont: *Reports from* 1600 *to* 1615. Ces rapports ont eu un grand nombre d'éditions. La dernière est de 1776, 7 vol. in-8°, par Wilson; — *a Book of entries*; 1614, in-fol.; — *Institutes of the laws of England*: cet ouvrage, divisé en quatre parties, a eu aussi beaucoup d'éditions.

Bridgman, *Legal biography*. — *Biograph. britannica*. — Aikin, *General biography*.

COKE (*Roger*), historien anglais, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui: *Detection of the court and state of England during the four last reigns and the interregnum*; Londres, 1697, in-8°.

Buder, *Bibl. hist.*

* **COKE** (*William*, comte de *Leicester*), agronome anglais, né en 1757, mort en 1839. Il contribua aux progrès de l'agriculture en Angleterre, en transformant son domaine de Holkham, dans le comté de Norfolk, en établissement modèle agricole. Il introduisit la culture alterne, améliora les races bovine et ovine, et fit adopter des méthodes de culture basées sur des principes scientifiques. Dans l'espace de trente-six ans, il éleva le produit annuel de ce domaine de 7,000 liv. sterling à 90,000. Ses fermiers suivirent ses avis, et s'enrichirent comme lui. C'est Coke qui le premier pratiqua rigoureusement la méthode d'assolement de Norfolk en quatre rotations: 1° des navets ou des fèves, fumier; 2° blé; 3° trèfle et *ray-grass*; 4° pacage. C'est encore lui qui le premier recommanda la culture du maïs et des turneps.

Thaer, *Einleitung zur Kenntniss der engl. Landwirthschaft*. — Rigby, *Holkham, its agriculture*; Londres, 1821. — Molard, *Système d'agriculture suivi par M. Coke*; Paris, 1820.

* **COL** (*Gonthier*), négociateur français, vivait au quinzième siècle. Nous le voyons paraître sur la scène pour la première fois en l'année 1395: il est envoyé par Charles VI auprès de Benoît XII, avec la mission de régler à l'amiable l'affaire du schisme. Ce ne fut pas, comme on le sait, une heureuse ambassade. En 1400 il se rend en Angleterre, et va demander une trêve. En 1410 il travaille à rapprocher les ducs de Bourgogne et de Berry. Enfin, en 1414, en 1415, il prend part, avec le titre de secrétaire du roi, à diverses négociations qui ont pour objet la pacification du royaume. C'était un ami très-intime de Nicolas de Clémangis. Plusieurs lettres de ce docteur sont adressées à Gonthier Col. Une de ces lettres, encore inédite, se trouve dans un manuscrit de Saint-Victor (Biblioth. impér., mss. de Saint-Victor, n° 442, fol. 47); nous la signalons comme digne d'être tirée de l'oubli. On a de lui: *Relation de l'ambassade de Gontier Col, secrétaire du roi de France, auprès de Jean VI, duc de Bretagne, en* 1414 (Bulletin des Comités historiques, 1852): c'est une pièce française, aussi intéressante pour la littérature que pour l'histoire. B. H.

Le religieux de Saint-Denys, *Hist. de Charles VI*, traduite par M. Bellaguet.

COL DE VILARS (*Élie*), médecin français, né en 1675, à La Rochefoucauld, en Angoumois, mort le 26 juin 1747. Il vint à Paris, abjura la religion protestante, dans laquelle il avait été élevé, se livra, pour subsister, à l'éducation de la jeunesse, et suivit en même temps les cours de la Faculté. Reçu docteur en 1713, il o[illegible] tôt une chaire de chirurgie et d'an[illegible] devint successivement médecin du roi a[illegible] let, médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu et de la Faculté. On a de lui: *An leucoph[illegible] tiæ leves scarificationes?* Paris, 1738, — *Cours de chirurgie, dicté aux éc[illegible] médecine*; ibid., 4 vol. in-12; — *Dictio[illegible] français-latin des termes de médecine [illegible] chirurgie, avec leur définition, leur d[illegible] et leur étymologie*; ibid., 1740, 1760, — *Ergo vera cataractæ sedes incerta* 1742, in-4°; — *Num in resecandis a[illegible] carnis segmina reservare satius?* ibid. in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine*. — *Biographie* [illegible]

* **COLA** (*Gennaro di*), peintre [illegible] le royaume de Naples, en 1320, [illegible] Il fut élève de Simone, élève lui-mê[illegible] sauro, mais qui s'était perfectionné à [illegible] Giotto. Ses principaux ouvrages se vo[illegible] ples, dans l'église de *S.-Giovanni a* [illegible] La plupart ont été exécutés en c[illegible] Stefanone, son ancien camarade d'[illegible] son ami inséparable, et il serait d[illegible] signer à chacun la part qui lui rev[illegible] grand ouvrage. E. B-[illegible]

Dominici, *Vite de' pittori napoletani*. — *Dizionario*.

COLALTO ou **COLLALTO** (*Antoine* [illegible] TIUZZI, dit), auteur dramatique et act[illegible] cienne Comédie-Italienne, né à Vicence, mort à Paris, le 5 juillet 1778, âgé de soix[illegible] ans, et non de soixante-cinq, ainsi que [illegible] dit à tort dans sa correspondance. — [illegible] Colalto avait reçu de l'éducation, et n[illegible] pas d'esprit naturel; on ignore quelles causes qui firent de lui un comédien. Ap[illegible] longtemps joué avec des acteurs no[illegible] s'engagea, en 1749, au théâtre S[illegible] Venise, dont la troupe exploitait [illegible] les théâtres de Mantoue et de [illegible] d'une belle figure, d'une voix [illegible] tint beaucoup de succès dans les [illegible] découvert, et ne réussit pas moins [illegible] que de *Pantalon*, rôle qui corresp[illegible] l'ancien théâtre italien, au *Cassandr*[illegible] pantomimes modernes. Il resta a[illegible] compagnie jusqu'en avril 1759; [illegible] France pour débuter dans le même Comédie-Italienne, le 20 septembre [illegible] année. Il s'y montra dès le premier qu'on l'a toujours vu depuis, un [illegible] acteur accompli. Il était coméd[illegible] sous le masque le plus [illegible] il n'était point de senti[illegible] qu'il ne sût exprimer ave[illegible] devint bientôt un des acteurs [illegible] public habituel de ce th[illegible]e. Les [illegible] contemporains [illegible] aussi que d'une modestie [illegible] licité dans son état, et que [illegible]

[illegible]

[illegible] — [illegible]

[illegible] [illegible] Italie. [illegible] [illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible]

[illegible] — [illegible]

toires de Louis XIII, poëme; ibid., 1630, in-8°; — *Description du château de Richelieu*, poëme; ibid., 1643, in-4°. — On trouve encore dans le *Sacrifice des muses au cardinal de Richelieu*, par Bois-Robert, une ode de Colardeau sur le vaisseau *le Grand-Armand*.

Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*.

COLARDEAU (*Charles-Pierre*), poëte français, né le 12 octobre 1732, à Janville, en Beauce, mort le 7 avril 1776. Il fut élevé par son oncle maternel, M. Regnard, curé de Saint-Salomon, à Pithiviers (1). Après avoir fait sa philosophie au collége de Beauvais, à Paris, il entra dans une étude de procureur au parlement; mais le mal de la poésie le tourmentait si fort, qu'il tomba malade, et revint à Pithiviers, auprès de son oncle. Pour se faire pardonner de faire des vers et gagner les bonnes grâces du bon curé, il traduisit quelques morceaux tirés de l'Écriture Sainte, et ébaucha même une tragédie ecclésiastique. En même temps il travaillait en cachette à une œuvre plus profane, *Astarbé*, dont le sujet était emprunté à un épisode du *Télémaque*. Cette pièce fut reçue à la Comédie-Française, en 1756; mais la représentation en fut retardée, à cause de l'attentat de Damiens, qui eut lieu vers le même temps, et qui pouvait donner lieu à de méchantes allusions. *Astarbé* ne fut jouée que deux ans après, et une versification facile fit accueillir avec faveur ce début d'un jeune poëte de vingt-six ans. Colardeau s'abandonna à ce souriant avenir. Il écrivit pour le même théâtre la tragédie de *Caliste*, qui n'eut qu'un médiocre succès, malgré le jeu de la célèbre Mlle Clairon.

Le poëte adopta alors un genre plus approprié à la nature de son talent. En 1758, sa fameuse *Lettre d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, obtint un prodigieux succès. Encouragé par ce véritable triomphe, il composa son héroïde d'*Armide à Renaud*, imitation de la *Jérusalem délivrée*, bien digne du modèle, par le charme du style et l'éclat des images. Peu après parut le poëme du *Patriotisme*, qui valut à l'auteur une lettre de félicitations du duc de Choiseul, en même temps qu'une satire très-mordante. Il y répondit finement par l'*Épître à Minette*, adressée à La Harpe, dont la plume jalouse, alors toute dévouée au culte de Voltaire, déchira la plupart des gloires littéraires de son époque. A cette période de sa vie littéraire se rattachent les œuvres les plus connues et les plus estimées : *le Temple de Gnide*, dans lequel il a ajouté toutes les grâces de son style au coloris si brillant de la prose de Montesquieu; — *les Nuits d'Young*, traduction en vers, où se retrouve toute la tristesse sombre du modèle; — *les Perfidies à la mode, ou la jolie femm*[e] en cinq actes, que le cœur, dit-on, i[...] que l'esprit; — *les Hommes de Pr*[...] la belle *Épître à Duhamel*, [...] portes de l'Académie française.

Il fut élu en 1776, malgré toutes les[...] les intrigues de l'ambitieux La Harpe [...] current; mais il ne put jouir du privi[...] immortel de son vivant : la joie d'avoi[...] porta un coup mortel à sa pauvre co[...] minée depuis quinze ans par un mal[...] mède :

Et son char de triomphe enferma son ce[...]

a dit Dorat. Le jour de sa réception à l[...] était fixé, lorsque son état empira, pa[...] fatigues que lui occasionnèrent les visi[...] qu'il venait de rendre à ses confrères : [...] *m'ont tué!* disait-il douloureusemen[...] dernière lettre qu'il écrivait à son o[...] deau rendit le dernier soupir le jour [...] 1776, à Paris, rue Cassette, dans l'hôtel [...] de La Vieuville, qui fut son Mécène, et [...] il trouva la plus douce et la plus géné[...] pitalité. Par une singulière coïncide[...] La Harpe qui lui succéda, et qui a[...] tant critiqué pendant sa vie, fut ob[...] son éloge après sa mort.

Dorat, son plus intime ami, son frè[...] il le dit lui-même dans une lettre ad[...] famille de Colardeau, a immortalisé [...] dans cette épitaphe :

Ci-gît le tendre écho des regrets d'Héloïs[...]
Nous admirions sa muse auprès de Pope
Au midi de ses jours, faut-il que l'Unive[...]
Donne à sa mort des pleurs qu'il gard[...]

CH.

Journal des savants, 1756 et suiv. — *France*, 1776. — *Notice biographique*, en [...] tion des *Œuvres complètes* de Colardeau [...] *respondance inédite*.

COLAS DE RIENZO. *Voy.* RIENZO.

COLAS (*Jacques*), ligueur franç[ais] [...] Montélimart, vers le milieu du seiziè[me] [...] mort à Ostende. Fils d'un professeu[r] [...] il suivit d'abord le barreau, et de[...] sénéchal du bailliage de Montélimar[...] député aux états de Blois, il se dévou[a] [...] térêts des princes de la maison de L[...] son retour en Dauphiné, il leva un [...] 1200 arquebusiers, et fit une guerre [...] aux protestants. Les seigneurs crur[ent] [...] récompenser ses services, et lui obtinr[ent] [...] crédit du duc de Mayenne, des lett[res] [...] blesse, la charge de grand-prévôt de [...] plusieurs autres distinctions. Après [...] La Fère, où il commandait, il passa [...] de l'archiduc Albert, fut fait prisonni[er] [...] taille de Nieuport, en 1600, et conduit [...] L'historien De Thou représente J. C[olas] [...] un homme audacieux, entreprenant, [...] qu'il était devenu redoutable au duc d[e] [...] lui-même, auteur de son élévation.

De Thou, *Hist*.

(1) Toute une correspondance inédite de Colardeau, pleine de détails charmants sur la vie de château et d'anecdotes littéraires, et écrite dans un style très-piquant, est conservée par M. Dufresne, ancien avoué à Orléans, petit-neveu du poëte. Quelques détails de cette notice ont été empruntés à cette correspondance.

-François), littérateur français,
1702, mort le 3 novembre 1772.
l'ordre des Jésuites, qu'il quitta
de santé, avant d'avoir pro-
vœux, et devint successi-
Saint-Pierre-Empont et de
Saint-Aignan. On a de lui :
célèbre de Louis d'Orléans, duc
premier prince du sang; Orléans,
— *Discours sur la Pucelle d'Or-*
1766, in-8°; — *le Manuel du*
dans le vignoble d'Orléans, utile
autres vignobles du royaume; ibid.,

France litt.

MANTOUE, ou plus exactement
DE GAGGIO, grammairien ita-
dans la seconde moitié du quinzième
sous le règne de Galeas Sforza,
Colas ouvrit dans cette ville,
le d'éloquence latine, et son
beaucoup d'influence sur ses
dit qu'il avait eu Galeas lui-même
qu'il l'avait traité avec une extrême
le se vengea de son ancien
donner sur la place pu-
que celui-ci lui avait administré
Colas ne devait donc pas être prévenu
de Galeas, dont les désordres et les
essives donnaient lieu d'ailleurs à
. Nourri des lettres anti-
ne perdait aucune occa-
ses temps, d'exalter l'imagina-
et d'exciter chez eux la haine
sans frein. Trois d'entre eux,
, dont Galeas avait outragé
contre la vie du duc, et le
. 26 décembre 1476, Galeas
par les conjurés au mo-
la fête ayant à ses cô-
Ferrare et celui de Man-
duquel il tomba en criant :
Colas de Mantoue peut être con-
l'instigateur au moins indirect de
les auteurs furent presque im-
Olgiati périt au milieu d'é-
, et ses deux complices
les gens du duc. V. R.

— Sismondi, *Histoire des rép. ital.*,

(*Pascal*), musicien français du
. Les biographes ne s'accor-
et la date de sa naissance; se-
plus probable, il serait né à Reims,
Versailles, au mois de dé-
ivée à Paris, il fut admis
l'église Saint-Paul, et
Lully, qui l'employait à
de chœur et d'orchestre de ses
l'écrivait que le chant et la basse.
obtint pour lui l'une des quatre
de la musique de la chapelle du
roi; il le garda près de lui jusqu'à l'époque de sa mort, en 1687, et lui assura, par son testament, un logement et cent pistoles de pension; mais Colasse ayant quitté les enfants de Lully, auxquels leur père avait voulu l'attacher, ceux-ci plaidèrent contre Colasse, qui perdit son logement et sa pension. Ce qu'il ne perdit pas fut une quantité d'airs de son maître qu'il a mis à profit dans ses opéras : souvent Lully, peu satisfait d'un air qu'il avait composé, en écrivait un second; il les donnait tous deux à son élève, en lui recommandant de brûler le premier, et Colasse se dispensait quelquefois d'obéir. Uni à la fille de Jean Bérain, dessinateur du Cabinet du roi, comblé de faveurs par Louis XIV, qui le nomma maître de la musique de sa chambre après la mort de Lambert, Colasse ne sut pas profiter de son bonheur. Il se mit en tête de rechercher la pierre philosophale, et ruina sa bourse et sa santé. Son état de maladie l'obligea, en 1708, de donner sa démission de maître de musique de la chapelle du roi; il mourut un an après. Malgré les emprunts faits à Lully, sa musique, languissante et dépourvue d'expression dramatique, n'eut jamais auprès du public la faveur dont elle a joui à la cour. *Les Noces de Thétis et Pelée* est le seul de ses opéras qui ait eu un véritable succès.

Colasse a donné à l'Opéra : *Achille et Polixène* (1687), dont le premier acte est de Lully; — *Thétys et Pélée* (1689); — *Énée et Lavinie* (1690); — *Astrée* (1691); — *le Ballet de Villeneuve-Saint-George* (1692); *les Saisons* (1695); — *Jason, ou la toison d'or* (1696); — *la Naissance de Vénus* (1696); — *Canente* (1700); — *Polixène et Pyrrhus* (1706). Colasse a écrit aussi *Amaryllis*, pastorale non représentée; — *l'Amour et l'Hymen*, divertissement composé pour le mariage du prince de Conti; la musique d'un des ballets des Jésuites et un grand nombre de motets, de cantiques et de cantates pour le service de la chapelle et de la chambre du roi. D. DENNE-BARON.

Bourdelot, *Histoire de la musique*. — De la Borde, *Essai sur la musique*. — Choron et Fayolle, *Diction. historique des musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

COLAUD (*Claude-Silvestre*, comte), général français, né à Briançon (Hautes-Alpes), le 11 décembre 1754, mort à Paris, le 3 décembre 1819. Enrôlé volontaire au sortir du collége de La Ciotat, il parcourut tous les grades jusqu'à celui de général de brigade. Chargé, en cette qualité, en 1793, d'arrêter les troupes coalisées qui venaient de forcer le camp de Famars, Colaud, qui commandait le corps des flanqueurs à l'abbaye d'Harmon, parvint, malgré le nombre des ennemis qui le serraient de toutes parts, non-seulement à effectuer sa retraite sur Bouchain, mais à assurer celle de toute l'armée. Sa conduite en cette occasion fut l'objet des éloges publics du général Lamarque. A peine guéri d'une blessure à la bataille de Hondscoot (8 sep-

tembre 1793), Colaud, qui avait reçu du président de la Convention une expédition du décret portant qu'il avait bien mérité de la patrie, passa successivement à l'armée du nord, au camp retranché sous Maubeuge, et à celle de la Moselle, où, à la tête d'une division de l'avant-garde, il coopéra puissamment à la prise de Trèves, emporta d'assaut les redoutes de Trarbach, poursuivit les Prussiens commandés par le général Koehler dans le Hundsruck, les força à repasser la Nahe à Bingen, et vint enfin mettre le siége devant Mayence. En 1795 il refusa le commandement de Paris, que Pichegru venait de quitter pour se rendre à l'armée du Rhin. Colaud se trouva à la bataille de Siegberg, et la part brillante qu'il y prit lui valut de la part du Directoire exécutif un témoignage empressé de satisfaction. Après le combat d'Amberg, où sa division fit la plus belle contenance, Colaud, qui s'était trouvé aux blocus de Mayence et d'Ehrenbreistein, fut chargé (1798) du commandement de la Belgique, avec mission d'étouffer une insurrection qui venait d'éclater dans les neuf départements nouvellement réunis à la France. Trois mois après, le général, suivant la notice écrite par Babié et Beaumont, « faisait rentrer au « *trésor public plus* de trente millions de con- « tributions arriérées, et envoyait à Paris qua- « torze drapeaux pris sur les révoltés et appor- « tés au ministère de la guerre par le chef de bri- « gade Bonardy ». Après avoir remplacé Bernadotte au blocus de Philisbourg, il prit une large part au succès de la bataille de Hohenlinden. Le 8 janvier 1801 il fut désigné comme candidat au sénat par un message de Bonaparte, premier consul. « Ce soldat, y est-il dit, a rendu des ser- « vices essentiels dans toutes les campagnes de « la guerre. C'est d'ailleurs l'occasion de donner « un témoignage de considération à cette invin- « cible armée du Rhin, qui des champs de Hohen- « linden est arrivée jusqu'aux portes de Vienne, « dans le mois le plus rigoureux de l'année, en « vainquant tous les obstacles. » Élu le 13 février suivant, le général Colaud fut du très-petit nombre des sénateurs qui montrèrent quelque indépendance dans leurs votes et leur conduite. Après avoir fait partie (1805) de la députation chargée d'aller complimenter l'empereur sur ses victoires, il passa en Hollande pour prendre sous Louis-Napoléon le commandement des troupes françaises. Rentré en France, il s'unit à la fraction du sénat qui demanda la déchéance de l'empereur. Pair de France (4 juin 1814), il plaida avec l'éloquence persuasive d'un cœur noble et généreux la cause du maréchal Ney.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Babié et Beaumont, *Galerie militaire.* — *Fastes de la Légion d'honneur.*

COLAUD DE LA SALCETTE (*Jacques-Bernardin*), général français, né à Grenoble, en 1759, mort vers 1835. Il fut aide de camp du général Lameth, et servit à l'armée d'Italie. Contraint en 1793, à cause de sa naissance, de donner sa démission, il reprit plus tard son rang, fut promu au grade de général de brigade, fit la première campagne d'Italie sous Bonaparte, et contribua puissamment à la victoire de Castiglione. Les îles Ioniennes ayant été abandonnées à la France par le traité de Campo-Formio, Colaud de la Salcette fut nommé commandant de Zante. Attaqué, en 1798, à Nicopolis en Albanie, par une armée turco-russe, forte de onze mille hommes, il livra avec sa troupe, composée seulement de cinq cents combattants, une bataille que l'on compara à celle des Thermopyles, et tomba avec les siens au pouvoir de l'ennemi. Arrivé à Constantinople, après avoir souffert les plus horribles traitements, il fut enfermé au bagne, d'où il ne sortit que longtemps après. De retour en France, il fut employé dans la division de l'Isère, fit les campagnes d'Allemagne, et fut chargé du commandement de Rome. Nommé, en 1815, commandant de la 7e division militaire, il cessa ses fonctions après la bataille de Waterloo, et vécut depuis dans la retraite.

Le Bas, *Diction. encyc. de la France.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.* — *Monit. univ.*

COLAUD DE LA SALCETTE (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né à Briançon, en 1733, mort en 1796. Il était chanoine de Die en Dauphiné, lorsque le clergé de cette province le députa aux états généraux. Ami du nouvel ordre de choses, il se prononça dans l'assemblée pour la réunion de son ordre au tiers état. Envoyé par le département de la Drôme à la Convention nationale, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention jusqu'à la paix, le bannissement, et pour la mort en cas d'invasion. Le département des Hautes-Alpes le nomma pour son représentant au Conseil des Cinq-Cents (1795).

M. Villaumé. *Hist. de la revolution.* — *Monit. univ.*

COLBATCH (*Jean*), médecin anglais, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il fut un véritable empirique, dont les connaissances étaient loin d'égaler les prétentions. On a de lui : *a New light of chirurgery*, etc.; Londres, 1695, in-8°; — *the New light of chirurgery vindicated from the many injust aspersions*, etc.; ibid., 1696, in-8°; — *a Physico-medical essay concerning the alkalis and acids*; ibid., 1696, in-8°; — *a Treatise on the gout*, etc.; ibid., 1697; — *the Doctrine of acids in the cure of diseases further asserted*; ibid., 1698; — *Dissertation sur le gui de chêne*, traduite en français; Paris, 1729, in-12. Les ouvrages de Colbatch ont été réunis, sous ce titre : *a Collection of Tracts chirurgical and medical*; Londres, 1704, in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine.* — *Biographie médicale.*

* **COLBERT** (Famille de). Cette famille, qui au dix-septième siècle a donné de si grands hommes à la France, descendait, selon certains généalogistes, d'une maison originaire d'Écosse, qui s'é-

en Champagne dans le treizième siècle. ne prouverait l'inscription du tombeau il Colbert, placé aux Cordeliers de qui était ainsi conçue :

preux chevalier Richard Colbert, dit li ... XII (ici trois ou quatre mots indéchiffrables) 1300. Priez pour l'âme de li.

de la pierre, continue Moréri, à qui ...tons ces détails, est gravé l'écus... de ce chevalier, et on lit au-

...cesse je ne le berceau
...m'a donné le tombeau.

...rts, plus ou moins heureux, pour re... en faveur de la famille Colbert une ...tocratique datent de la puissance du ...istre de Louis XIV. Ils furent inspirés jusqu'à un certain point par les pré... ...mps qui les vit naître. Jean-Baptiste avec son grand sens, les toléra à peine, ...m pas les encourager. Aujourd'hui la de cette maison est mieux connue et ...ieux appréciée : ses commencements, ...e nullement chevaleresques, ne jettent ..., aux yeux de personne, aucune om... gloire. Au seizième siècle, deux bran... Colbert exerçaient la profession com... l'une à Reims, l'autre à Troyes en ...ne.

...ERT (*Odart*), négociant à Troyes, né ...e siècle, mort au dix-septième, tra... les blés, les vins et les étoffes. Il avait ...fille d'un épicier de cette ville, et s'ho... s'asseoir, comme marguillier, au banc ...e sa paroisse, Sainte-Madeleine (1). ...le crédit et l'importance de sa mai... ...ndirent. Elle possédait à Anvers, à ..., à Lyon, à Venise, à Florence, des ...et des comptoirs, qui distribuaient à ... pays les produits commerciaux de ...gne. Le soin de recouvrements aussi ...oint à l'instabilité des valeurs moné... ...rent une nécessité de s'appliquer d'une ...profondie aux opérations de banque, ...des changes, à la haute science du ...et des finances. Apre au gain, quoique ...esprit large et de vues élevées, le ...e Troyes embrassa les difficultés de ...re avec les ressources d'une intelli... ...e, inventive et tenace. Bientôt il fut ...une charge de secrétaire du roi et du ...e Villacerf, situé à deux lieues de ...'est ainsi qu'il inaugura la fortune de ... Par ses soins, *Jean-Baptiste*, son ...(v. ci-après), fut placé de bonne heure ... banquiers italiens; ces banquiers ... de Mazarin. Telles furent les circons... ...uvrirent la carrière du grand ministre. ...urrisson de cette nombreuse, ancienne ...de famille de négoce, nul doute que le jeune Colbert n'ait réellement puisé à cette source les fortes et saines traditions qui caractérisèrent sa vie; nul doute qu'il n'ait également et d'abord emprunté à cette école la connaissance profonde des éléments de la fortune publique, la fécondité de ressources, l'esprit de suite et cet amour austère du travail et du devoir qui distinguèrent si éminemment sa mémorable administration.

(1) ...ses des archives du département de l'Aube.

Grosley, *Troyens célèbres*, 1812, in-8°, au mot *Colbert*. — Vallet de Viriville, *Archives historiques du département de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, page 280.

COLBERT (*Jean-Baptiste*), marquis de Seignelay, célèbre homme d'État français', neveu du précédent, né à Reims, le 29 août 1619, mort le 6 septembre 1683. Son oncle, secrétaire du roi, le plaça chez Maseranni et Cenami, banquiers du cardinal Mazarin. Ce ministre, appréciant ses talents, lui confia le soin de ses affaires. Près de mourir, il le choisit pour être un de ses exécuteurs testamentaires. On doit compter au nombre des services rendus par le cardinal à la France celui d'avoir désigné Colbert pour son successeur. Il le recommanda comme un homme d'une application infatigable, d'une fidélité à toute épreuve, et d'une capacité supérieure dans les affaires. « Sire, disait le cardinal à Louis XIV, quelques « jours avant de mourir, je vous dois tout; mais « je crois m'acquitter en quelque sorte envers « Votre Majesté en lui donnant Colbert. »

Colbert contribua puissamment à la disgrâce de Fouquet, dont il avait déjà essayé en 1659 de détruire le crédit auprès de Mazarin. En poursuivant le surintendant, coupable de concussions et de prodigalités, il faisait son devoir, mais en s'efforçant d'obtenir par les moyens les plus illégaux la condamnation du malheureux Fouquet, il souleva l'animosité publique. On trouve un curieux témoignage de l'indignation excitée par la conduite de Colbert dans le sonnet bien connu de Hesnault, lequel débute par ces mots : *Ministre avare et lâche*. Nous en citerons seulement les derniers vers :

Sa chute quelque jour te peut être commune;
Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune :
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.
Cesse donc d'animer ton prince à son supplice,
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Sans s'inquiéter de la haine publique, Colbert se mit courageusement à l'œuvre (1). Déjà contrôleur général des finances, il fut nommé bientôt ministre de la marine (1668), et de la maison

(1) Un des premiers soins de Colbert fut l'établissement d'une chambre de justice pour faire *rendre gorge* aux financiers qui s'étaient enrichis aux dépens du public. Il existe deux listes manuscrites des *taxes des gens d'affaires vivants ou de la succession des morts, faites par Sa Majesté dans la chambre de justice ès années 1662 et 1663*. Ces listes contiennent près de cinq cents noms, et il en est dans le nombre qui y figurent pour des sommes très-considérables. Les taxes inscrites dans ces deux listes seules s'élèvent à plus de 70 millions, et elles ne se rapportent qu'aux deux années 1662 et 1663. Or la chambre continua de siéger jusqu'en 1665, et ne fut dissoute officiellement qu'en 1669.

du roi (1669), et, à part la direction de la guerre, il se trouva investi de l'administration entière de la France; en effet, le contrôleur général des finances était chargé non-seulement de la perception des impôts et des payements, « mais encore de tout ce qui peut influer sur le revenu de l'État, la fixation des diverses sortes d'impôts et de leur taux, la direction des sources de richesse auxquelles il s'alimente, c'est-à-dire les encouragements et les règlements concernant l'agriculture, les arts mécaniques, le commerce, en un mot le bien-être général du pays (1) ». Colbert fut toujours à la hauteur de ces importantes fonctions. Il travaillait, avec cette ardeur infatigable qui a été l'un des traits les plus distinctifs de son caractère, à réformer toutes les parties vicieuses de l'administration. Une volonté ferme, énergique de faire le bien, une tendance très-prononcée vers l'unité et l'égalité, autant que l'unité et l'égalité étaient possibles au dix-septième siècle, une exactitude irréprochable dans ses engagements, enfin seize heures par jour d'un travail assidu pendant tout le temps qu'il a été ministre, tels furent ses principaux titres aux honneurs et au pouvoir pendant sa vie et à la gloire après sa mort. Sévère pour lui-même, il était exigeant pour ses commis. Son accueil, froid et silencieux, était l'effroi des solliciteurs les plus intrépides. C'était un homme de marbre, *vir marmoreus*, dit Guy-Patin. Voici son portrait, d'après les mémoires de l'abbé de Choisy : « Jean-Baptiste Colbert avait le visage naturellement renfrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère et lui rendaient le premier abord sauvage et négatif; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il était persuadé que la bonne foi dans les affaires en était le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenaient lieu de science. Plus il était ignorant, plus il affectait d'être savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avait appris par cœur et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués. Nulle passion depuis qu'il avait quitté le vin; fidèle dans la surintendance, où avant lui on prenait sans compter et sans rendre compte... » La scandaleuse administration de Fouquet avait mis les finances dans un état déplorable; le revenu total de l'État au moment où il quitta la direction des affaires était de 89 millions seulement; la dette avait été réduite à 32; le gouvernement ne pouvait donc, en réalité, disposer que d'un revenu de 37 millions. Lorsque Colbert mourut, le revenu s'élevait à 105 millions, et la dette avait été réduite à 32. La véritable base de la grandeur du règne de Louis XIV est dans cette habile administration des finances, qui seule pouvait lui permettre d'entreprendre de grandes choses et de faire face aux dépenses nécessitées par ses entreprises. Si le ministre s'opposa autant qu'il le put aux emprunts, c'est que, connaissant la passion du roi pour les dépenses, il ne voulait pas lui fournir une ressource dangereuse, dont il le savait trop disposé à abuser. On lui a reproché de n'avoir pas connu l'importance du crédit; c'est une erreur grossière, et il suffit, pour la réfuter, de citer les paroles qu'il adressa, en 1672, au président de Lamoignon, d'après les avis duquel on venait de se décider malgré Colbert, à recourir à un emprunt. « Vous triomphez, dit-il, mais croyez-« vous avoir fait l'action d'un homme de bien? « Croyez-vous que je ne susse pas comme vous « qu'on pouvait trouver de l'argent à emprunter? « Mais connaissez-vous comme moi l'homme « auquel nous avons affaire, sa passion pour la « représentation, pour les grandes entreprises, « pour tous genres de dépenses? Voilà donc la « carrière ouverte aux emprunts, et par consé-« quent à des dépenses et à des impôts illimités! « Vous en répondrez à la nation et à la posté-« rité. »

Colbert a été, surtout de la part des économistes du dix-huitième siècle, l'objet d'attaques très vives, pour ses règlements sur l'agriculture, l'industrie et le commerce. Mais avant lui la France n'avait ni commerce ni industrie; Sully avait pour ainsi dire tout sacrifié à l'agriculture, qu'il avait exclusivement encouragée. Colbert voulut compléter l'œuvre du ministre de Henri IV; et comme tout était à faire, il fut comme lui exclusif, et encouragea l'industrie au détriment peut-être de l'agriculture. Sully avait eu raison, sans doute, de donner tous ses soins au développement des arts agricoles : le pays subissait la conséquence des longues guerres civiles qui l'avaient ensanglanté; la plus grande partie du sol était inculte : il fallait avant tout le rendre capable de nourrir ses habitants. Mais ce résultat obtenu, fallait-il continuer à jamais le même système, faire du peuple français un peuple exclusivement cultivateur, et le forcer d'exporter les produits de son sol pour acheter ceux des manufactures étrangères? Non sans doute. Richelieu avait donné à la France une importance politique trop grande pour que ce pays restât tributaire des autres, à quelque titre que ce fût. « Nourrir l'industrie avec l'agriculture, faire germer partout la population agricole, soumettre en un mot la terre à la manufacture, afin de les faire prospérer plus tard concurremment, et l'une par l'autre, telle fut la grande politique de Colbert pour l'accroissement de la population, et par conséquent de la splendeur de notre noble pays (1). »

Lorsque Colbert devint ministre, la France ne possédait que des manufactures dont les produits grossiers suffisaient à peine aux premiers besoins de ses habitants; la draperie fine était fa-

(1) Voyez l'excellent article publié sur Colbert, par M. Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

(1) *Encyclopédie nouvelle*, article COLBERT, par M. Reynaud

... et en Hollande, les belles
... les toiles et les dentelles en
..., etc. Il voulut que l'in-
... rivalisât de tous points avec
... étrangère, et il appela des autres pays
... ouvriers les plus habiles, Van Robais
... serie fine, Hindret pour la bonnete-
... répandirent leurs procédés,
... 42,000 métiers fabriquaient en
... draps; et nos dentelles, nos soie-
... es, notre bonneterie, nos armes
... toiles égalaient les mêmes pro-
... à l'étranger; plusieurs manufac-
... urent créées pour servir de modèles
... privée : « L'industrie, justement
... de ses s... ès, craignit bientôt qu'on
... b... s n... odes de fabrication dont
... de ... ; elle crut être arrivée à
... : ... voulut rendre les procédés in-
... partout le même mode de
... toutes parts les manufactures
... les règlements, et Colbert souscri-
... vœux.
... ne sont, à la vérité, que la
... des meilleurs procédés de fa-
... et sous ce rapport ils forment des
... très-utiles; mais ces règlements
... : l'artiste ne pouvait pas s'en
... exécution en était commandée,
... brisaient les métiers, brûlaient
... prononçaient des amendes toutes les
... it quelques changements
... prescrites (1). »
... r aux artisans les procé-
... nouvelle donnée au commerce
... rie avait fait inventer; et pour que
... trio... assent des préjugés d'une
... routine, i... ait leur donner l'autorité
... é... de l'autorité supérieure.
... n'a... pas la prétention de faire
... code qu'on ne pût jamais
... industrie fut enchaînée pendant
... dans des liens qui ne furent
... 1789, ce n'est pas à l'homme du
... s'en prendre, mais bien à l'in-
... la plupart de ses successeurs et aux
... les plus éclairés d'entre eux ren-
... dans les préjugés et les intérêts que
... projets de réforme.
... négligea cependant point l'agricul-
... tailles, qui frappaient sur-
... teurs, et une plus juste ré-
... impôt, la réduction des gabelles,
... nombreuses routes, l'entretien as-
... celles qui existaient, la construc-
... al du Languedoc, étaient des encou-
... irects il est vrai, mais certaine-
... ; « enfin, en étendant, comme il le
... e, la pêche, le commerce, les colo-
... et les manufactures, il présenta à
la terre de nouveaux hommes à nourrir, et par conséquent aux laboureurs de nouveaux profits à prendre sur le lieu même de leurs récoltes (1). » Que l'on cesse donc de reprocher à Colbert d'avoir prohibé l'exportation des blés; cette prohibition, en diminuant le prix des subsistances, favorisa l'accroissement de la population. Au lieu de consommateurs étrangers, il donna à l'agriculture des consommateurs français: elle n'y perdit rien, et la France y gagna en puissance.

Il y aurait déjà dans les services que nous venons d'énumérer de quoi suffire à la gloire d'un homme; mais Colbert ne s'en tint pas là : il continua les efforts de Richelieu pour donner à la France une marine redoutable. En peu d'années elle eût 100 vaisseaux, et les rôles de l'inscription maritime présentèrent les noms de 60,000 matelots. Il créa Brest, Toulon, Rochefort, acheta Dunkerque, commença Cherbourg; et liant l'industrie, le commerce et la marine dans un avenir commun, il fonda toutes les colonies françaises pour assurer des débouchés à l'industrie et au commerce et un emploi à la marine en temps de paix.

« Comprenant, enfin, que l'opulence ne suffit pas pour constituer la vraie richesse des nations, il appliqua tous ses soins à vivifier en France la culture des lettres, des sciences et des beaux-arts. Richelieu avait aperçu avant lui la secrète puissance de notre langue, et devinant l'ascendant que la nation française pouvait prendre par là sur les autres, il avait créé l'Académie, avec mission d'améliorer ce bel idiome, destiné, dans sa politique, à devenir l'idiome souverain du monde civilisé; marchant sur les traces de ce hardi génie, Colbert, bien que peu lettré (2), ne

... *de l'Industrie française*, t. II, p. 247.

(1) Reynaud, *ibid.*

(2) Il était déjà ministre lorsqu'il apprit le latin : ce fut Jean Gallois, abbé de Saint-Martin de Cores et fondateur du *Journal des savants*, qui lui enseigna cette langue. Il se forma cependant la bibliothèque la plus belle peut-être qu'aucun particulier ait jamais possédée. Tout en développant, comme nous le dirons ci-après, la Bibliothèque du roi, il employa son crédit et son pouvoir à se procurer pour lui-même une foule de manuscrits et de livres précieux. Les agents diplomatiques recueillirent et lui adressèrent des manuscrits orientaux. Il acquit à prix d'argent la bibliothèque d'André Duchesne. Le chapitre de Metz lui offrit en présent la célèbre Bible dite *de Metz* et les Heures de Charles le Chauve. Il acquit aussi les manuscrits d'un amateur distingué, l'académicien Ballesdents. Des copies importantes et des compilations diverses furent exécutées par ses ordres, dans le trésor des chartes, les archives des cours souveraines, et nous ont conservé des textes du plus haut prix pour l'histoire, dont les originaux ont péri. Ses richesses en ce genre ne le cédaient qu'à deux collections, celle du pape au Vatican et la Bibliothèque du roi de France, que lui-même avait mise dans cet état de supériorité. Colbert confia le soin de sa bibliothèque à Étienne Baluze, l'un des plus savants hommes dont s'enorgueillisse l'érudition française. En 1732, la bibliothèque de Colbert fut cédée par ses héritiers à Louis XV, moyennant la somme de cent mille écus, et réunie à la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale, dont elle compose encore l'un des fonds les plus importants. A ne parler que des manuscrits, *le fonds de Colbert* se compose : 1° de traités et ouvrages anciens, de toutes langues et de toutes sortes, principalement sur

traita pas l'Académie avec moins d'estime et d'attention, et l'on sait à quel haut degré d'activité et de splendeur ses encouragements surent l'élever. Non content de ce seul foyer de lumières, il y adjoignit l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1663) et l'Académie des sciences (1666). Certes, l'impulsion donnée par Richelieu ne pouvait pas être plus sagement continuée, et l'on serait embarrassé de décider laquelle de ces trois nobles compagnies, chargée, l'une du perfectionnement de la langue, l'autre de l'étude de l'histoire de l'antiquité, la troisième de l'observation de la nature et de la découverte de ses lois, mérite d'être placée la première (1). »

Colbert créa en outre l'Observatoire, agrandit le Jardin des plantes, réorganisa l'Académie de peinture, l'Académie d'architecture, l'École de France à Rome; il augmenta la Bibliothèque royale (2) et le cabinet des médailles; il encouragea les artistes, les savants et les littérateurs français et étrangers (3); il attira les hommes les plus habiles de toute l'Europe, et fit ainsi acquérir à la France cette prépondérance morale qu'elle exerça sur toutes les nations au dix-huitième siècle, et qui survécut aux victoires de Louis XIV (1).

l'histoire et la littérature du moyen-âge : ces livres, au nombre de plusieurs milliers, se placent dans le catalogue immédiatement après le fonds du roi ou fonds principal, par l'excellence, la rareté des textes et la beauté de l'exécution bibliographique; 2° des pièces détachées : on y distingue les *cinq cents* (collection de cinq cents volumes); les *cent soixante-douze*; les *mélanges*, et les *dépêches de Colbert*. V.

(1) M. Reynaud, *ibid*. L'Académie française en appelant Colbert dans son sein (1667) avait honoré en lui le protecteur des lettres.

(2) En 1666, la Bibliothèque royale était comme enfouie dans une maison de la rue de La Harpe. Colbert la transporta rue Vivien ou Vivienne, dans deux maisons contiguës, qui lui appartenaient, et qui étaient toutes voisines de son propre hôtel. Là un espace beaucoup plus vaste était ménagé. Colbert, la même année, en fit le local des séances de l'Académie des sciences, nouvellement créée par lui. Il en confia la garde à son frère, Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre. Par ses soins, le Cabinet des médailles y fut également reuni, et l'ensemble de la collection atteignit à des proportions grandioses. Vers 1667, il fit donner à Doat, président de la chambre des comptes de Navarre, la mission de chercher et de faire transcrire en des copies authentiques, dans les pays de Languedoc, Foix, Béarn et Guyenne, tous les titres qui pouvaient intéresser l'histoire, la politique, ou la législation du royaume. Le résultat de cette mission fut une excellente et précieuse collection de près de trois cents volumes in-folio, qui forment un des fonds des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Des instructions analogues furent données aux intendants des provinces. Colbert enrichit la Bibliothèque du roi des manuscrits de Béthune, de Brienne; des livres de Gaston, duc d'Orléans; des collections de Mazarin, etc., etc. En 1681, après ces divers accroissements, le ministre invita Louis XIV à visiter la Bibliothèque, dont Colbert lui fit les honneurs, et le roi assista le même jour dans cet établissement à une séance de l'Académie des sciences. V.

(3) Le lecteur ne parcourra pas sans intérêt la liste de ces encouragements donnés par Colbert aux littérateurs; cette liste, rédigée par Chapelain et Costar, est assez curieuse pour être citée; elle est datée de 1663.

Au sieur *De la Chambre*, médecin ordinaire du roi, excellent homme pour la physique et pour la connaissance des passions et des sens, dont il a fait divers ouvrages, fort estimés, une pension de	2000 livres.
Au sieur *Conrart*, lequel, sans connaissance d'aucune autre langue que sa maternelle, est admirable pour juger de toutes les productions de l'esprit, une pension de.	1500
Au sieur *Le Clerc*, excellent poëte français. .	600

Non content de rendre ainsi l'Europe vassale de la France, il voulut faire de Paris un chef-lieu digne de la nouvelle puissance de sa patrie. Il construisit ou acheva une foule de monuments, les quais, les boulevards, le Louvre, les Tuileries.

Au sieur *Pierre Corneille*, premier poëte dramatique du monde.	2000
Au sieur *Desmaretz*, le plus fertile auteur, et doué de la plus belle imagination qui ait jamais été.	1200
Au sieur *Ménage*, excellent pour la critique des pièces.	2000
Au sieur abbé *de Pure*, qui écrit l'histoire en latin pur et élégant	1000
Au sieur *Boyer*, excellent poëte français. . .	800
Au sieur *Corneille le jeune*, bon poëte français et dramatique.	1000
Au sieur *Molière*, excellent poëte comique. .	1000
Au sieur *Benserade*, poëte français fort agréable.	1500
Au père *Le Cointe*, habile pour l'histoire.	1500
Au sieur *Huet*, de Caen, grand personnage, qui a traduit Origène	1500
Au sieur *Charpentier*, poëte et orateur français.	1200
Au sieur abbé *Cottin*, poëte et orateur français	1200
Au sieur *Sorbière*, savant ès lettres humaines	1000
Au sieur *Dauvrier*, idem.	3000
Au sieur *Ogier*, consommé dans la théologie et les belles-lettres	1500
Au sieur *Vallier*, professant parfaitement la langue arabe	600
A l'abbé *Le Vayer*, savant ès belles-lettres. .	1000
Au sieur *Le Laboureur*, habile pour l'histoire.	1200
Au sieur *de Sainte-Marthe*, habile pour l'histoire	1200
Au sieur *Du Perrier*, poëte latin.	800
Au sieur *Fléchier*, poëte français et latin . .	800
Aux sieurs *de Valois* frères, qui écrivent l'histoire en latin.	2400
Au sieur *Mauri*, poëte latin	600
Au sieur *Racine*, poëte français.	800
Au sieur abbé de *Bourzeys*, consommé dans la théologie positive scolastique, dans l'histoire, les lettres humaines, et les langues orientales.	3000
Au sieur *Chapelain*, le plus grand poëte français qui ait jamais été, et du plus solide jugement.	3000
Au sieur abbé *Cassagne*, poëte orateur et savant en théologie	1500
Au sieur *Perrault*, habile en poésie et en belles-lettres	1500
Au sieur *Mézerai*, historiographe.	4000

(4) Colbert avait conçu le projet de codifier les lois du royaume, et le réalisa en partie dans la législation civile et maritime. Il se proposait de recueillir en un seul corps les ordonnances des rois de France: dessein qui fut mis en œuvre depuis, par le ministre Pontchartrain. En 1676 Colbert résolut de faire imprimer aux frais et au nom de l'État la collection générale des historiens de France. A cet effet, il convoqua chez lui un comité de savants, composé de Le Cointe, Du Cange, d'Hérouval, Adrien de Valois, Jean Gallois et Baluze. Un premier plan de publication fut rédigé par Du Cange et imprimé dans la *Bibliothèque historique de la France* du père Lelong (1re édition, p. 985 et suivantes). Mais Colbert mourut avant que cette belle et grande idée passât dans le domaine des faits accomplis. Le premier volume du *Recueil des historiens de France*, eut pour auteur le religieux bénédictin dom Bouquet, et parut en 1738. V.

le [illegible]
e. [illegible] contre
[illegible] en
[illegible] dernier l'emp [illegible] et le
[illegible] l'oppo [illegible] co [illegible] son
[illegible] appor [illegible] à ses [illegible],
[illegible] ices [illegible] craignit point [illegible]
[illegible], et d'autant plus
[illegible] avait été rédigée de sang-froid
[illegible] :

A [illegible] ailly, ce 24 avril 1671.

[illegible] de moy avant ier pour
[illegible] j'avais d'entendre un
[illegible] bienfaits comme vous,
[illegible] que vous [illegible] J'ai eu
[illegible] pour vous, il y [illegible] par ce
[illegible] et je
[illegible] grande marque
[illegible] contraint un seul
[illegible], et que je n'ay pas voulu
[illegible] mesme ce que je vous escris, pour
[illegible] à me déplaire davantage.
[illegible] services que vous m'avez
[illegible] amitié qui me donne ce senti-
[illegible] ent, n'asardés plus de me fascher
[illegible] que j'aurai entendu vos raisons
[illegible], et que j'aurai pro-
[illegible] prétentions, je ne veux
[illegible] parler. Voiés si la ma-
[illegible] pas, si vous ne l'avez à
[illegible] vous [illegible] x autre chose :
[illegible] on que je
[illegible] seule réplique. Je
[illegible] je [illegible], pour que vous travail-
[illegible] asseuré, et pour que vous
[illegible] mesures.
« A [illegible]. »

[illegible]
[illegible] nt, [illegible]
[illegible] de nouveaux efforts,
[illegible] ministre qu'il lui faudrait

[illegible] pas avec moins d'ardeur contre les dé- [illegible] et les prodigalités fastueuses du monar- [illegible] ce sujet un fragment d'un admirable [illegible] plus grand honneur au patriotisme [illegible] particulier, écrit-il à Louis XIV, [illegible] Majesté qu'un repas inutile de 1,000 [illegible] peine incroyable; et lorsqu'il est ques- [illegible] d'or pour la Pologne, je vendrais tout [illegible] ma femme et mes enfants, et j'irais [illegible] pour y fournir, si c'était nécessaire. [illegible] s'il lui plaît, ce petit transport... [illegible] considérer qu'elle a triplé les dé- [illegible]... Si Votre Majesté examine bien, cette augmentation en livrées, en nour- [illegible] de chevaux, en achats, en gages, va [illegible] livres tous les ans... Si Votre Majesté [illegible], celui de la reine, toutes les fêtes, re- [illegible] extraordinaires, elle trouvera que cet ar- [illegible] à plus de 300,000 livres, et que les [illegible] n'ont jamais fait cette dépense, [illegible] pas du tout nécessaire. »

soixante millions de plus pour l'extraordinaire des guerres. Effrayé par ce chiffre, Colbert répondit tout d'abord qu'il ne croyait pas pouvoir fournir à cette dépense. « Songez-y, reprit Louis XIV; il se présente quelqu'un qui entreprendrait d'y suffire, si vous ne voulez pas vous y engager. » Colbert resta longtemps sans retourner chez le roi, et ses commis le virent occupé à remuer tous ses papiers, ignorant ce qu'il faisait, encore moins ce qu'il pensait. Enfin, le roi lui fit dire d'aller à Versailles. Colbert y alla, et les choses reprirent leur train ordinaire. On prétend, dit Charles Perrault, après avoir raconté ce fait, que la difficulté de faire face à un pareil surcroît de dépenses l'avait engagé à se retirer; mais que sa famille lui persuada de ne point quitter la partie et que c'était un piége qu'on lui tendait pour le perdre en l'éloignant des affaires. Colbert resta donc ministre; « mais, ajoute Perrault, tandis qu'auparavant on le voyait se mettre au travail en se frottant les mains de joie, depuis cet événement il ne travailla plus qu'avec un air chagrin et même en soupirant. De facile et aisé qu'il était, il devint difficultueux, et l'on n'expédia plus, à beaucoup près, autant d'affaires que dans les premières années de son administration. »

« Ainsi, par un singulier retour de fortune, l'accusateur, le remplaçant de Fouquet en était venu au point, vers la fin de sa vie, de craindre un piége dont les auteurs, s'ils eussent réussi, ne lui auraient pas seulement ôté le pouvoir. Aveuglé par ce vertige de la faveur, auquel si peu d'hommes savent résister, comme Fouquet, à qui lui-même, vingt ans auparavant, il reprochait l'orgueil de ses alliances, il avait de la même manière cherché des appuis dans les plus puissantes familles du royaume, et le même reproche venait l'atteindre. Ses ennemis craignaient ou feignaient de craindre son insatiable ambition, et lui prêtaient de coupables projets. Une lettre de Mme de Maintenon elle-même montre qu'ils l'accusaient de tramer des *desseins pernicieux*. Quels étaient ces desseins? Peut-être d'usurper le rôle du cardinal de Richelieu, de Mazarin, de devenir comme eux premier ministre et ministre dirigeant. Il est certain qu'avec un prince moins altier, moins absolu que Louis XIV, Colbert aurait atteint ce but : « Je crois, a dit Gourville, que son ambition était plus grande que le monde et lui-même n'en jugeaient; mais quand il a voulu faire quelques démarches pour excéder sa place, il a bientôt pu voir que le roi ne s'en accommoderait pas. » On comprend en effet que, jaloux comme il l'était du pouvoir, et surtout de l'apparence du pouvoir, Louis XIV n'eût jamais souffert une pareille usurpation; mais Colbert devait le savoir mieux que personne. Les bruits répandus contre lui, les *desseins pernicieux* qu'on lui attribuait, étaient donc sans aucun doute inventés et colportés par le parti de la guerre, pour le forcer à sortir du conseil.

« La mort se chargea de ce soin, et, par malheur pour la France, au moment où ses services lui eussent été le plus nécessaires. On était en 1683. Colbert, plus que jamais en butte à la faction Louvois, était alors âgé de soixante-quatre ans. Depuis plusieurs années, sa santé, altérée par un travail opiniâtre, lui commandait les plus grands ménagements. Vers 1680, ayant accompagné le roi dans un voyage aux Pays-Bas, il eut une fièvre maligne extrêmement violente, dont les accès étaient de quinze heures. Un médecin anglais l'en guérit avec du quinquina, ce qui mit ce remède à la mode. Il y a donc lieu de croire que ce ministre, déjà fortement éprouvé par plusieurs maladies considérables, succomba à une nouvelle attaque, compliquée cette fois d'une pierre qui s'était formée dans les reins. Cependant, d'après quelques-uns de ses biographes, le chagrin que lui causa une injuste réprimande du roi aurait avancé sa mort. On raconte même à ce sujet les détails suivants : « Louvois surveillait avec une attention extrême les dépenses même les plus minimes de son département. Ayant cru découvrir qu'en sa qualité de surintendant des bâtiments, Colbert avait passé quelques marchés onéreux au trésor, notamment pour la grille qui ferme la grande cour du château de Versailles, il en donna avis au roi. A quelque temps de là, Colbert rendit compte de cette dépense à Louis XIV, qui reçut fort mal ses explications. Après plusieurs choses très-désagréables, le roi lui dit : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, dit le roi ; mais il fallait y avoir plus d'attention. » Et il ajouta : « Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez en Flandre, vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu coûté. »

« Ce mot, cette comparaison, firent, dit-on, l'effet d'un coup de foudre. Colbert tomba malade, de la maladie dont il mourut, et ses dernières paroles furent, en parlant du roi : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » En apprenant sa maladie, le roi lui envoya un gentilhomme, et lui écrivit. Colbert reçut ce gentilhomme dans sa chambre, mais en feignant de dormir, pour être dispensé de lui parler. Quant à la lettre, il refusa de la lire, en disant : « Je ne veux plus entendre parler du roi ; qu'au moins à présent il me laisse tranquille. »

« Ainsi mourut, dans son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs, un des plus grands ministres qui aient honoré l'administration française. Il mourut, on le voit, haï de ses collègues, du roi peut-être, et à coup sûr du peuple, qui le regardait comme le promoteur d'une multitude d'odieux impôts établis depuis 1672, du peuple de Paris surtout, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir donné à bail les échoppes des halles, dont il avait joui gratuitement jusque alors. La haine de ce peuple fut telle qu'on n'osa faire enlever de jour le corps de celui qui en était l'objet. Son convoi n'eut lieu que la nuit ; encore fallut-il, dans la crainte d'un plus grand scandale, le faire escorter par des archers du guet, de son hôtel à l'église Saint-Eustache, où sa famille lui fit construire ensuite un magnifique mausolée. »

Avec lui finit la série des grands ministres français (Sully, Richelieu, Mazarin, Colbert) ; et dès lors la monarchie pencha vers son déclin.

D'Auvigny, *Vie de Colbert*, dans *les Hommes illustres de France*, t. V. — Charles Perrault, *Mémoires*. — Choisy, *Mémoires*. — Necker, *Éloge de J.-B. Colbert*. — De Bruny, *Examen du ministère de Colbert*. — D'Audiffret, *Notice sur J.-B. Colbert*, dans *le Plutarque français*. — Lemontey, *Notice sur J.-B. Colbert*, dans *les Œuvres complètes*, t. V. — Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de France*. — Montyon, *Particularités sur les ministres des finances célèbres*. — Bailly, *Histoire financière de la France*, t. I. — Blanqui, *Histoire de l'économie politique en Europe*, t. I et II. — Alban de Villeneuve-Bargemont, *Histoire de l'économie politique*, t. I. — A. de Serviez, *Histoire de Colbert*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Pierre Clément, *Hist. de Colbert* ; Paris, 1846, in-8°.

COLBERT (*Charles*, marquis de CROISSY), homme d'État, frère du précédent, né à Paris, en 1625, mort le 28 juillet 1696. Il fut successivement conseiller d'État, président au conseil d'Alsace, premier président au parlement de Metz, ambassadeur en Angleterre et ministre secrétaire d'État des affaires étrangères (1679). Il fut aussi l'un des négociateurs de la paix d'Aix-la-Chapelle et de celle de Nimègue. « Il joignait, dit Sismondi, la rudesse un peu grossière de son caractère à l'arrogance, si souvent blessante, du maître dont il était chargé de transmettre les sentiments aux puissances étrangères. » On a de lui des Mémoires sur l'Alsace, les Trois-Évêchés et le Poitou, que l'on conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale. Les lettres de C. Colbert qui sont relatives au traité de Nimègue ont été imprimées avec celles du comte d'Estrade et du comte d'Avaux ; La Haye, 1710, 3 vol. in-12.

Saint-Simon, *Mém*. — *Journal de Dangeau*. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXV et XXVI.

COLBERT (*Jean-Baptiste*, marquis de SEIGNELAY), homme d'État, fils du grand Colbert, né à Paris, en 1651, mort le 5 novembre 1690. Il se forma aux affaires sous la direction de son père, qui obtint pour lui la survivance du ministère de la marine et de la maison du roi. Il commença, en 1676, à diriger ce département, et acheva d'élever la marine française à ce haut degré de puissance qu'elle atteignit sous Louis XIV. Colbert de Seignelay avait un esprit vaste et une grande fermeté de caractère. Il dirigea en personne l'expédition contre Gênes en 1684.

Sismondi, *Hist. des Français*, XXV et XXVI. — Saint-Simon, *Mémoires*.

COLBERT (*Jacques-Nicolas*), prélat français, frère du précédent, né à Paris, en 1654, mort le 10 décembre 1707. Jeune encore, il ob-

de Rouen, et se fit remarquer de tolérance envers les calvi- membre de l'Académie française de- 'un des premiers membres de l'A- tions et belles-lettres.

bibliothèque sacrée.

(*Michel*), théologien ascétique, précédents, né vers 1633, mort à 1702. Il entra dans l'ordre des , en devint abbé général en 1670. : *Lettres d'un abbé à ses religieux;* vol. in-8°; — *Lettres de consolation*, à sa sœur, qui venait de perdre son

Bibliothèque sacrée.

(...), comte d'*Estouteville*, littéra- petit-fils du grand Colbert, mort traduit en français *la Divine Co- die*; Paris, 1798, in-8°. Cette tra- publiée par les soins de Sallior, qui . On croit que le comte d'Estouteville avec Fréron à l'imitation en prose du le *l'Adone*, du cavalier Marini, titre des *Vrais plaisirs*, *ou les Vénus et d'Adonis*, 1748, in-12, sous celui d'*Adonis*, poëme, 1775,

la France littéraire.

(*Jean-Baptiste*, marquis de diplomate français, fils de Ch. Colbert, le C y, né à Paris, le 14 septem- 2 septembre 1746. Il suivit, père, la carrière diplomatique, sadeur en Portugal, en Danemark, en , secrétaire d'État des affaires étran- survivance (1689) et titulaire (1696), tat et surintendant des postes (1699). grand-trésorier, puis chancelier des du roi. Il ouvrit au conseil privé l'avis e ent de Charles II, qui à dé- sait le trône d'Espagne à un maison de Bourbon. Malgré ses et importants services, il fut obligé, ce, de se démettre de ses em- 1721). L'Académie des sciences nombre de ses membres honoraires a de lui : *Mémoires pour servir des négociations depuis le traité jusqu'à la paix d'Utrecht;* La), 1756, 3 vol. in-12; Amsterdam, in-8°. Ils sont divisés en quatre La première est consacrée aux négocia- sur la succession d'Espagne, la seconde ons avec la Hollande, la troisième ns avec l'Angleterre, et la qua- négociations pour la paix d'Utrecht. Mémoires, dit Voltaire, renferment des qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent lire à fond; on y reconnaît le goût de la Louis XIV; mais leur plus grand prix sincérité de l'auteur: c'est la modé- même qui conduisait sa plume. » On trouve encore dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1741, un autre écrit du marquis de Torcy, intitulé : *Relation de la fontaine sans fond de Sablé, en Anjou.*

Mém. de l'Acad. des sc. — Desessarts, *les Siècles litt.*

COLBERT (*Charles-Joachim*), prélat français, frère du précédent, né à Paris, le 11 juin 1667, mort le 8 avril 1738. Il fut successivement conclaviste du cardinal de Furstemberg, lors de l'élection du pape Alexandre VIII, grand-vicaire de Rouen, et agent général du clergé de France. Nommé à l'évêché de Montpellier en 1697, il travailla avec succès à la conversion des calvinistes. C'est sous son épiscopat que le P. Poujet rédigea le célèbre catéchisme connu sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*. Ce prélat s'opposa par plusieurs *lettres pastorales et mandements* à la bulle *Unigenitus*. Quelques-uns de ses écrits, recueillis en 3 vol. in-4°, 1740, furent condamnés à Rome.

Desessarts. *les Siècles litt.*

***COLBERT** (*S.* DE CASTLE-HILL, de SEIGNELAY), évêque de Rodez et député aux états généraux, naquit en 1736, en Écosse, au château de Castle-Hill, berceau de la famille Colbert, et mourut vers 1808. Envoyé dès son jeune âge en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint bientôt les abbayes de Val-Richer et de Sorrèze, et devint vicaire général de Toulouse à l'âge de vingt-six ans. Il fut nommé en 1781 évêque de Rodez, à la place de Champion de Cicé. L'assemblée provinciale de la Haute-Guienne était réunie à Villefranche; Colbert en devint président, et contribua beaucoup au bien qu'elle fit dans le Rouergue et le Quercy. Il fut appelé par Louis XVI aux deux assemblées des notables, et fit partie du sixième bureau, présidé par le prince de Conti; en 1789, il fut élu député aux états généraux par le clergé de la sénéchaussée de Rodez. D'un esprit sage et conciliant, et animé de véritables sentiments populaires, Colbert désirait voir la nouvelle assemblée établir, par l'union entre les trois ordres, des réformes sérieuses et soulager la misère du peuple. Aussi provoqua-t-il, au sein de son ordre, la réunion du clergé au tiers état, et il fut un des sept évêques qui, dans la séance du 22 juin, vinrent déposer leurs pouvoirs sur le bureau du tiers, constitué en assemblée nationale. Cette démarche, qui fit cesser les résistances de la cour, donna à Colbert une grande popularité, et il fut porté en triomphe, le 25 juin, dans les rues de Versailles, par le peuple qui la veille avait poursuivi de ses huées l'archevêque de Paris, de Juigné. Nommé commissaire de la salle des séances (fonctions analogues à celles de *questeur*), et membre des comités de règlement et de l'extinction de la mendicité, il se prononça pour le maintien des dîmes ecclésiastiques, dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, quoique Mirabeau eût prouvé que la dîme enlevait un tiers de la récolte nette du cultivateur; il rendit compte quelques jours après,

au nom du comité des recherches, d'un message de la commune de Paris qui demandait l'autorisation de pénétrer dans le palais de Versailles pour l'instruction relative aux 5 et 6 octobre, et fit accorder cette autorisation sur le motif qu'il n'y avait point de lieux privilégiés lorsqu'il s'agissait de la sûreté publique. Colbert parla encore sur l'organisation communale et départementale, et appuya l'institution des cantons. Croyant la religion menacée par la constitution civile du clergé, il adhéra le 13 avril 1790 à l'exposition des principes des évêques de l'assemblée, par Boisgelin; il signa en outre trois protestations de la droite contre la procédure de l'affaire des 5 et 6 octobre et contre les réformes établies dans l'acte constitutionnel. — Colbert, à l'expiration de son mandat, émigra à Londres, et y reçut un accueil des plus flatteurs. En 1802 il refusa de rentrer en France, et fut un des évêques dissidents qui protestèrent contre le concordat et formèrent ce qu'on appela la petite Église. Colbert joignait à de grandes connaissances la piété la plus sincère et les mœurs les plus pures; lord Lauderdale disait de lui, à Londres : « C'est un prélat qui honore l'humanité par ses vertus ».

H. Cayla.

Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la rév. fr.* — Thiers, *Histoire de la rév. fr.* — M. Villaumé, *Hist. de la rév. fr.*

* **Colbert** (*Édouard-Charles-Victurnin*, comte de), contre-amiral français, né en 1758, mort le 2 février 1820. Descendant du comte de Maulevrier, lieutenant général des armées du roi, l'un des frères du grand Colbert, Édouard entra de bonne heure dans la marine, prit part à la guerre d'Amérique, et obtint le grade de capitaine de vaisseau en 1791, ainsi que la croix de Saint-Louis. La révolution l'ayant contraint d'émigrer, il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et se trouva à la malheureuse affaire de Quiberon. Ayant échappé au carnage, il se retira en Vendée, et servit en qualité d'aide de camp du général Stofflet, qui avait été longtemps garde-chasse du comte de Colbert-Maulevrier, son frère aîné. Stofflet étant mort (1796), Colbert passa en Amérique, où il resta jusqu'au commencement du consulat, époque à laquelle il épousa (1803) Mlle de Montboissier, petite-fille de Malesherbes. Ses opinions monarchiques ne lui permettant pas de servir sous l'empire, Colbert se tint éloigné des affaires jusqu'à la Restauration, qui, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la cause des Bourbons, le nomma (11 juin 1814) capitaine des gardes du pavillon amiral. Après avoir été député d'Eure-et-Loir pendant la session de 1815, Colbert fut placé dans le cadre de réforme par l'ordonnance du mois d'octobre 1817.

A. Sauzay.

Dict. de la noblesse. — *Moniteur*, 21 juin 1814, 7 février 1820.

Colbert (*Auguste-Marie-François*, comte), général français, né à Paris, le 18 octobre 1777, tué à Cacabellos (Espagne), le 3 janvier 1809. Successivement volontaire dans la [illegible] nale de Tarbes (1792), puis dans [illegible] de Paris, il entra au 7e régiment de [illegible] le 22 décembre 1794, et passa mar[illegible] gis au 15e le 12 août 1795. Promu [illegible] 1er bataillon de la Loire-Inférieure, [illegible] comité de salut public en date du 2[illegible] suivant, il fut appelé (12 janvier 1796) [illegible] général Grouchy pour remplir les fonctions [illegible] de camp, qu'il quitta le 19 octobre 1797 [illegible] passer près du général Murat, avec le [illegible] capitaine, que le général Bonap[illegible] conférer. Il fut nommé chef d[illegible] champ de bataille de Salehié, où [illegible] ves du 17e de hussards, du 2[illegible] des guides repoussèrent « les [illegible] de mameloucks cinq fois plus nombreu[illegible] Il se trouva ensuite à la [illegible] le de d'Acre, où il eut les d[illegible] coup de feu. De retour [illegible] passa bientôt en Italie, [illegible] de Marengo, fut nommé ch[illegible] 10e régiment de chasseurs, par arrêté [illegible] let 1800, et reçut la croix de la Légion [illegible] le 11 décembre 1803. L'i[illegible] dont il fit preuve, tant à [illegible] valut le grade de général de b[illegible] bre 1805), et Napoléon, qui l'avait [illegible] chargea de porter à l'empereur Al[illegible] timatum de la paix d'A[illegible]. La d'Iéna fournit à Colbert l'[illegible] à Napoléon qu'il était dig[illegible] intérêt qu'il lui portait, car on lit dan[illegible] letin de la grande armée : « Le gén[illegible] « gade Colbert, à la tête du 4e [illegible] « 12e de chasseurs, a fait sur [illegible] « mie plusieurs charges qui ont [illegible] « succès. » Ayant reçu, vers la fin d[illegible] commandement de la cavalerie de l'a[illegible] du corps du duc d'Istrie, qui se trou[illegible] pagne, Colbert, qui pouvait rendre [illegible] grands services à son pays. [illegible] ment blessé d'une balle au [illegible] à la tête de quelques tirailleu[illegible] reconnaissance contre les A[illegible]. Les paroles qu'il prononça [illegible] France : « Je suis bien jeune [illegible] « rir, dit-il à ceux qui l'entou[illegible] « moins ma mort est celle d'u[illegible] « grande armée, puisqu'en mou[illegible] « les derniers et les éternels enn[illegible] « trie. » Ainsi que Bes[illegible] Colbert avait un vague pre[illegible] prochaine; la preuve s'en trouve [illegible] tretien qu'il eut l'avant-veille de [illegible] Napoléon, qui lui faisait e[illegible] destinées auxquelles il vou[illegible] paroles d'avenir, C[illegible] « chez-vous; je [illegible] « mais je suis déjà [illegible] après il n'était plus. Le nom de C[illegible] avait épousé la fille du géné[illegible]

son retour d'Égypte, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles, ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Vict. et conq., t. 9, 15, 18. — Stat. des batailles — 9e bulletin de la grande armée.

*COLBERT (*Louis-Pierre-Alphonse*, comte de), général français, né à Paris, le 29 juin 1776, mort à Rennes, le 2 juin 1843. Après avoir été soldat dans le 7e bataillon de Paris, et chasseur à cheval au 7e régiment, il passa dans l'administration, et servit en qualité de commissaire des guerres aux armées de l'ouest, de Sambre-et-Meuse, d'Italie, d'Orient et de Saint-Domingue. Ayant abandonné la carrière administrative, il entra (14 novembre 1808) chef d'escadron dans le régiment des vélites à cheval de la garde de Joseph Napoléon, alors roi des Deux-Siciles. Ayant quitté le service de Naples (23 décembre 1811), il revint en France, obtint (21 janvier 1812) le commandement du 9e régiment de hussards, qui était à l'armée d'Espagne, et se distingua à Barbastro, où il enleva trois pavillons à l'ennemi, ainsi que dans les différents combats qui eurent lieu (1814) contre les Autrichiens, sous les murs de Lyon. Ces derniers faits d'armes lui valurent le grade de général de brigade, dans lequel il fut confirmé par Louis XVIII. Il servit dans l'armée impériale pendant les cent jours. Rappelé par la seconde restauration (12 juillet 1818), il fut adjoint à l'inspection générale de la cavalerie stationnée à Rennes; puis il fut désigné (14 août 1829) pour prendre le commandement du département du Var. Nommé lieutenant général (18 mai 1838), il fut placé à la tête de la 13e division militaire. Le nom de ce général, mort dans l'exercice de ces dernières fonctions, est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ouest. A Sauzay.

Archives de la guerre. — Biographie des généraux français — Moniteur.

*COLBERT (*Pierre-David*, dit *Édouard*, comte de), général français, pair de France, né à Paris, le 18 octobre 1774, mort en 1853. Soldat dans le bataillon de Paris, dit de Guillaume-Tell, il fit la campagne de 1793 à l'armée du Haut-Rhin, et passa l'année suivante hussard au 11e régiment, dans lequel il obtint le grade de sous-lieutenant. Suspendu comme royaliste, par ordre du général Hoche, il fit partie, en qualité de volontaire, de l'expédition d'Égypte, où il fut bientôt nommé adjoint aux commissaires des guerres, puis commissaire. Capitaine au 3e régiment de dragons (décembre 1801), il entra dans les mameloucks de la garde de Bonaparte, avec le grade de capitaine adjudant major. Il servit à l'armée des côtes de 1803-1804, en qualité d'aide de camp du général Junot. Étant passé (1805) avec le même titre auprès du maréchal Berthier, il fit la campagne d'Autriche. Chef d'escadron au 15e régiment de chasseurs à cheval, il se signala à la bataille d'Austerlitz, où il obtint le grade de colonel du 7e régiment. Baron de l'empire en 1808 et général de brigade le 9 mars 1809, il se distingua à Amstetten, où, à la tête du 29e régiment de chasseurs, il écrasa un corps de cavalerie ennemie; à la bataille de Raab, où son courage contribua puissamment au gain de la bataille, et enfin à Wagram, où il reçut trois coups de feu à la tête. Colonel commandant du 2e régiment des lanciers de la garde impériale (14 mars 1811), il combattit vaillamment à Wilicka et à Orcha (1812); il mérita à Bautzen le grade de général de division (25 novembre 1813). Dans la campagne de France (1814), il donna de nouvelles preuves de valeur à Montmirail, à Craon et Champ-Aubert, et ne déposa les armes qu'après l'abdication de Napoléon. Colbert, qui était commandeur de la Légion d'honneur depuis le 17 juillet 1809, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814, et conserva le commandement des lanciers. S'étant rangé sous le drapeau tricolore pendant les cent jours, il combattit à Waterloo, où il fut blessé d'un coup de feu. Licencié lors du retour des Bourbons, il fut rappelé au service (1816) en qualité d'inspecteur général de cavalerie, et chargé du commandement d'une division au camp de Lunéville. Devenu aide de camp du duc de Nemours (1834), il accompagna ce prince en Afrique, et fit partie de la première expédition de Constantine. Il fut blessé auprès du roi Louis-Philippe, lors de l'attentat de Fieschi, et devint pair de France en 1838. A. S....y.

Archives de la guerre. — Vict. et conquêtes, t. 19, 21, 22, 24. — Moniteur univ.

*COLBIO (*Joachim*), poëte et médecin italien, de Pise, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Miracula poetica e museo Mich. Marquati*; Iéna, 1669, in-8°.

Cinelli, *Bibl. vol.*

*COLBJORNSEN (*Christian*), homme d'État et jurisconsulte danois, né en Norvège, en 1749, mort à Copenhague, en 1814. Après s'être distingué comme avocat à la cour suprême, depuis 1773 jusqu'en 1786, il fut nommé secrétaire de la commission que le roi avait chargée de réformer les abus qui pesaient sur l'agriculture. Le sort des cultivateurs était déplorable; serfs de leurs seigneurs, ils étaient l'objet des plus indignes traitements. C'est à cet état de choses que la commission était appelée à remédier. Son talent, sa fermeté, ses profondes connaissances rendirent Colbjornsen l'âme de cette commission, et c'est surtout à lui et au comte de Reventlow, qui en était le président, que le paysan danois doit la liberté et le bien-être dont il jouit aujourd'hui. Nommé ensuite juge à la cour suprême, et plus tard président de ce même tribunal, Colbjornsen introduisit au Danemark les réformes les plus salutaires de la procédure civile et criminelle, notamment l'établissement des commissions d'accommodement, qui contribuèrent si puissamment à diminuer le nombre des procès et à en accélérer la marche. Les graves fonctions et les

travaux nombreux auxquels Colbjornsen fut appelé ne lui permirent pas de composer de grands ouvrages; mais il publia de nombreuses brochures et des discours qui servirent de commentaires aux réformes dont il était le principal auteur. ABRAHAMS.

Kraft et Nyerup, *Danske-Norsk Litteratur-Lexicon*. — Erslew, *Forfatt.-Lexic.*

* **COLBJORNSEN** (*Jacques-Édouard*), jurisconsulte danois, né en 1744, mort en 1802. Après avoir été avocat à la cour suprême pendant quelques années, il fut nommé, en 1773, professeur de droit à l'université, premier juge de la marine en 1775, membre de la chambre des domaines en 1787, président de la cour suprême en 1799. ABRAHAMS.

Kraft et Nyerup, *Danske-Norsk Litterat.-Lexic.*

* **COLBRAN** (*Isabella-Angela*), cantatrice espagnole, femme du célèbre compositeur Rossini, née à Madrid, le 2 février 1785, morte vers 1840. Elle eut successivement pour maîtres de musique François Pareja, Marinelli et Crescentini. De 1806 à 1815, elle a joui de la réputation méritée d'une des plus habiles cantatrices de l'Europe. A dater de 1815, sa voix perdit de sa pureté et de sa justesse. M[lle] Colbran épousa Rossini le 15 mars 1822, partit pour Vienne, chanta à Londres en 1823, quitta le théâtre peu de temps après, et vint résider à Bologne. On a d'elle quatre recueils de *canzoni*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

COLCHEN (Le comte *Jean-Victor*), administrateur français, né à Metz, le 6 novembre 1751, mort à Paris, le 21 juillet 1830. Il se destina de bonne heure à la carrière administrative. Après avoir été l'un des secrétaires de Bouchepom, intendant de Corse, il devint premier secrétaire, puis subdélégué des intendances de Pau et d'Auch, et plus tard chef de division au ministère des affaires étrangères. La révolution le trouva dans cette place, et l'y laissa. Du 19 février 1795 au 6 novembre suivant, il fut chargé du portefeuille sous le titre de commissaire des relations extérieures. Nommé en 1800 préfet de la Moselle, il remplit ces fonctions avec un zèle éclairé, et encouragea tout ce qui pouvait contribuer au bien de ses administrés. En 1801 il fit partie de la commission chargée de négocier la paix avec l'Angleterre. Ses talents et les services qu'il avait rendus dans les temps les plus difficiles furent récompensés en 1804 par la dignité de sénateur. Appelé à la pairie en 1814, il fut, en juillet 1815, exclu de la chambre des pairs, parce qu'il avait siégé dans celle que l'empereur avait établie pendant les cent jours. Il fut rappelé dans la première en 1819, et vota constamment avec le parti libéral.

Monit. univ. — *Gal hist. des contemp.* — Bégin, *Biog. de la Moselle*, I.

COLCHESTER. *Voy.* ABBOT.

* **COLCZAWA** (*Charles*), littérateur bohême, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la première moitie du dix-huitième siècle. On a de lui: *Exercitationes dramaticæ;* Prague, 1703; 3 volumes in-12; — *Progymnasmata in triplici genere chriarum;* ibid., 1708, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **COLDEMAY** (*Gérard-Honoré*), cartographe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut conseiller et archiviste près la cour de la Frise orientale. On a de lui: *Eine neue Karte von Ostfriesland* (nouvelle carte de la Frise orientale); 1730.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

COLDEN (*Cadwallader*), méde[illegible] né en 1688, mort en 1776. Il p[illegible] que, pratiqua d'abord la médecin[illegible] nie, s'établit ensuite dans la province [illegible] York, et y mit en culture des [illegible] rables. Nommé lieutenant gou[illegible] de province, il y fonda plusieurs é[illegible] bienfaisance. Ses principaux ouv[illegible] *Account of the diseases then* [illegible] *America; — an Essay on the cause* [illegible] *medy of the yellow fever, so f*[illegible] *York in* 1743; — *History of the* [illegible] *nations;* Londres, 1745; — *a Treatise* [illegible] *gravitation*, augmenté et réimprimé sous ce titre: *Principles of action* [illegible] *with a treatise on the elements of or differential calculus*. Colden se livra [illegible] l'étude de la botanique, et envoya à [illegible] nombre de plantes, dont le célèbre [illegible] dois a donné la description dans les *Actes* [illegible] *cadémie des sciences d'Upsal* en 1743

Rose, *New biograph. dictionary*.

* **COLDING** (*Paul-Janus*). lexik[illegible] danois, vivait dans la prem[illegible] septième siècle. Il prêcha à [illegible] de Sélande. On a de lui: [illegible] *num, cum interpretat*[illegible] 1622, in-fol.

Catalogue de la Bibl. imp. de Paris.

COLDORÉ (*Julien* de FONTENAI) [illegible] français, vivait dans la pre[illegible] septième siècle. Il grava en [illegible] creux qu'en relief, et se fit [illegible] dant le règne de Henri I[illegible] et l'élégance de son travail. Ses portr[illegible] d'une ressemblance parfaite. On [illegible] Coldoré est un sobriquet [illegible] donné à cause de plus[illegible] portait à son cou, c[illegible] ses accordées par le roi, suivant l'us[illegible] temps. Le vrai nom de cet artiste est [illegible] *Fontenai*, le même que Henri IV [illegible] ses lettres patentes du 22 d[illegible] titre de son *valet de chamb*[illegible] *veur en pierres fines*.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Feller, *univers.* (éd. Weiss).

COLE (*Thomas*), théologien anglican, [illegible] en 1697. Il fut principal du collège de [illegible] Marie à Oxford, et eut le célèbre Locke [illegible] disciple. Ses principaux ouvrages sont: [illegible] *course of the christian religion;* [illegible]; —

... *imputed righteousness*; in-8°; — ... *of regeneration, faith and re-*

...

... *Biograph. dictionary*.

... (...liam), botaniste et théologien an... 1626, à Adderbury, dans le comté ... en 1662. Il fut secrétaire du ..., évêque de Winchester. On a de ... *art of simpling*; Londres, 1656, ... *Man considered with respect to ... philosophy, anatomy, and compa... the universe*; — *Adam in Eden* : des plantes, des herbes et des ... leurs synonymes.

... *Biograph. dictionary*. — Éloy, *Dict. de* ...

... (*William*), médecin anglais, vivait ... seconde moitié du dix-septième. On a ... *...ositatu de secretione animali*; Ox... 12; — *Practical essay concer... frequenty of apoplexis*; ibid., ...; Londres, 1693, in-8°; — *Novæ ... ad explicanda febrium inter... symptomata et typos excogitatæ* ...; Londres, 1693, in-8°; Amster... in-8°; — *Disquisitio de perspira... ...sibilis materia*, etc.; Londres, ...; — Des mémoires et des disserta... es.

... *Biographie médicale*.

... antiquaire anglais, né à ... en 1714, mort le 16 décembre ... vé à Éton et à Cambridge, où il ... En 1736 il partit pour la Flan..., d'où il se rendit à Lisbonne. Re... terre en 1739, il fut nommé en ...tenant du comté de Cambridge, ...rt, son protecteur, qui en était ... Après un nouveau voyage en ... nommé diacre, puis recteur de ... le Middlesex, en 1749, et de Blet... comté de Buckingham, en 1753. Il ... 1765, en compagnie d'Horace ... quelque temps dans ce pays, ... si Walpole ne l'eût détourné ... en Angleterre, il fut nommé, ...ation de lord Montfort, membre ... de ... (*commission of the* ...) de Cambridge. Plus tard ... ison qu'il avait fait cons... de Milton, où il finit ses ... était livré avec ardeur à l'étude ... de son pays. Quoique aucun ou... sous son nom, il a con..., des dissertations, à plusieurs ...ortantes, parmi lesquelles : les ... Grose (*Grose's Antiquities*); — ... (*Bentham's Ely*); — la Vie (*Life of cardinal Pole*), par ... topographie britannique (*British* ...), de Gough; — les Mémoires de ... gentilshommes de Spalding (*the Memoirs of the gentlemens-Society at Spalding*); — la Collection de poëmes de Nichols (*Nichols's Collection of poems*); — les Anecdotes de Hogarth (*Anecdotes of Hogarth*), — l'Histoire d'Hinckley (*History of Hinckley*), et la Vie de Bowyer (*Life of Bowyer*). Quant à ses manuscrits, très-volumineux, il les légua au British Museum, à la condition qu'ils ne seraient ouverts que vingt ans après sa mort. Ils se composent d'une nombreuse et précieuse correspondance, de portraits, de notes. Il se proposait dans cette œuvre un double objet, celui de faire une publication dans le genre de Wood (*Athenæ Oxonienses*), et d'écrire une histoire du comté de Cambridge. Cette collection témoigne que Guillaume Cole avait un penchant prononcé pour l'Église catholique romaine.

Rose, *New. biog. dict.* — Gorton, *Gen. biog.* — Nichols, *Lit. anecd.* — D'Israeli, *Calamities of authors*.

COLEBROOKE (*Henri-Thomas*), célèbre orientaliste anglais, né à Londres, le 15 juin 1765, mort dans la même ville, le 10 mars 1837. Il reçut de ses parents une éducation très-soignée, qui n'a pas peu contribué au mérite inestimable de ses nombreux travaux sur la poésie, la littérature et les sciences des anciens Hindous. Dans sa jeunesse il fit un voyage en France, où il séjourna quelque temps. Ses hautes facultés scientifiques et son aptitude extraordinaire pour l'étude des langues lui rendirent bientôt familières notre langue et notre littérature du dix-huitième siècle. Envoyé dans l'Inde comme secrétaire de la Compagnie anglaise, il porta dans cette belle partie du monde la haute raison philosophique de son siècle, qui le mit en garde contre les préjugés de la plupart de ses compatriotes, sans le rendre hostile à aucune des croyances de l'humanité. Dès qu'il fut arrivé dans l'Inde, il voulut marcher sur les traces de l'illustre W. Jones, et il connut bientôt à fond la langue admirable des Brâhmanes. Destiné à la carrière de la magistrature, qu'il devait illustrer dans le poste le plus éminent, il comprit bientôt que le devoir des maîtres de l'Inde était de connaître les lois qui régissaient avant leurs conquêtes une population de plus de 80 millions d'habitants. Aussi dès l'année 1797 il publia, à Calcutta, en 4 volumes in-folio, une traduction anglaise, remarquablement fidèle, d'un Digeste de lois indiennes, que W. Jones avait fait compiler par des Pandits habiles. Bientôt Colebrooke fut promu aux fonctions de chef de justice ou grand-juge (*chief-justice*) des cours de Sudder-Dewant et de Nizamat-Adaoulat; il fut aussi membre du conseil provisoire du Bengale. Dans une circonstance antérieure, il faillit perdre la faveur de la Compagnie des Indes pour avoir publié, de concert avec deux de ses amis, dont l'un occupe aujourd'hui un emploi élevé en Angleterre, un ouvrage anonyme sur l'agriculture et le commerce du Bengale (Calcutta, 1795, in-4°), dans lequel il avait osé plaider pour la liberté

du commerce dans cette riche partie du monde. Menant dans l'Inde la vie d'un véritable philosophe indien, il consacrait tous les moments qui n'étaient pas réclamés par ses devoirs de juge à l'étude des ouvrages sanskrits, dont il a rassemblé la collection la plus nombreuse et la plus riche peut-être qui existe dans le monde. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour se procurer les manuscrits les plus précieux et les plus rares, et ceux qu'il ne pouvait acheter à prix d'argent, il en faisait prendre des copies soignées (1). Non content de ses sacrifices et de ses travaux personnels, Colebrooke fut le premier Européen qui encouragea et propagea l'étude de la langue et des ouvrages sanskrits, en composant et en publiant une grammaire critique de cette langue, d'après les grammairiens indiens (ouvrage resté malheureusement inachevé), un dictionnaire sanskrit (l'*Amara Kócha*), et plusieurs textes sanskrits importants, au nombre desquels est la grammaire sanskrite de Pânini (*Panini Soûtra vritti*, 2 vol. in-8°, Calcutta), la plus ancienne, la plus abstraite, la plus profonde assurément qui ait jamais été composée dans aucune langue du monde. Le grand recueil des *Recherches asiatiques*, publié à Calcutta, fut successivement enrichi de nombreux et savants mémoires de Colebrooke, *Sur les cérémonies religieuses des Hindous*; — *Sur la langue et la littérature sanskrites*; — *Sur les Védas*; — *Sur la poésie sanskrite et prakrite*; — *Sur la précession des équinoxes*, d'après les anciens astronomes indiens, etc., etc., mémoires qui sont tous des traités profonds et complets sur la matière. Colebrooke, comme la plupart des esprits supérieurs, n'a pas été apprécié par ses compatriotes comme il méritait de l'être; même quelques-uns d'entre eux, comme Bentley, l'ont attaqué pour avoir attribué, sur des preuves incontestables, une antiquité trop grande à des ouvrages astronomiques d'auteurs indiens. Colebrooke a honoré sa haute mission de savant autant qu'il est donné à l'homme de le faire, sans jamais trahir la vérité et sans jamais blesser aucunes croyances, fussent-elles idolâtriques. [M. PAUTHIER, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Notices of th. life of Henry Thomas Colebrooke, dans le n° 9 du *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*, août 1836.— Walckenaër, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Colebrooke*.

(1) Cette belle et inappréciable collection, estimée à une valeur de plus de 300,000 fr., a été donnée par M. Colebrooke à la Compagnie des Indes, qui l'a fait placer dans la bibliothèque de son riche musée. On ne peut contenir son admiration pour le donateur quand on lit sur presque tous ces manuscrits sanskrits, surtout ceux qui traitent des matières les plus difficiles et les plus abstraites, comme les *Védas*, les traités de philosophie, d'astronomie et de jurisprudence, ces mots: *J'en ai commencé la lecture tel jour, je l'ai terminée tel jour*. Souvent même on rencontre plusieurs notes de sa main, qui prouvent avec quel soin, avec quelle conscience il préparait les matériaux de ses publications. Ses mémoires seuls *Sur la philosophie des Hindous*, que l'auteur de cette notice a traduits et publiés en français, prouvent une si vaste lecture d'ouvrages philosophiques sanskrits et une critique si assurée, que lui seul, nous ne craignons pas de le dire, était capable de les composer.

*COLENDAL (*Henri*), théologien allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Cologne, le 15 avril 1672, mort le 23 janvier 1729. Il fut successivement missionnaire, professeur de théologie à Osnabruck, chapelain royal à Dresde, prédicateur et recteur de la maison professe à Cologne. Ses principaux ouvrages sont: *Amica confabulatio catholicum inter et Lutheranum de existentia sacerdotii inter Lutheranos*; Cologne, 1710, in-8°; — *Osnabrugensis rusticus edoctus a catholico ecclesiaste methodum, qua facillime demonstrat inanitatem sacerdotii Lutheranorum*; ibid., 1710; — *Nullitas sacerdotii Lutheranorum*; ibid., 1712, in-8°.

Hartzheim, *Biblioth. Colon.*

COLEONI (*Barthél* [illegible]). capit[illegible]
natif de Bergame, mort [illegible]
le 4 novembre 1475. Il [illegible]
à l'école de Sforza et de [illegible]
deux des plus fameux ca[illegible] de [illegible]
que, et entra d'abord au [illegible] des
qui lui donnèrent le c[illegible]ement de
employées contre P[illegible]
lan. Après avoir [illegible]té di[illegible]
ce prince, il se [illegible] et
utile contre les Vé[illegible]
Visconti, qui ne pou[illegible] av[illegible] une
fiance dans sa fid[illegible], il [illegible] de [illegible]
mort de ce prince, [illegible] 1447. [illegible]
l'avaient délivré, l'élurent [illegible]
Coleoni aida ses libérateurs à [illegible]
çais; mais dès l'année suiv[illegible]
vice des Vénitiens, qu'il a[illegible]
pour aider François Sforze à [illegible]
de Milan; il revint prendre le [illegible]
des armées vénitiennes, qu'il [illegible]
pendant plus de vingt ans. [illegible]
on lui offrit de se mettre à [illegible]
tion contre les Turcs; mais [illegible]
pas lieu. Coleoni laissa à sa m[illegible] des
immenses, qu'il partagea entre [illegible]
léguant en outre des sommes [illegible]
ville de Bergame, et même à la
Venise, qui lui fit élever [illegible]
bronze doré. Il est le pr[illegible]
affûts aux canons et intro[illegible]
rie de campagne.

Sismondi, *Hist. des rep. ital.* — Daru, *Hist. de [illegible]nise*, II, XVII, 9.

*COLEONI (*Célestin*), histori[illegible]
italien, de l'ordre des Capucins [illegible]
game, vivait dans la première m[illegible]
tième siècle. Ses principaux [illegible]
toria quadripartita di [illegible]
torio nato gentile, e rinas[illegible] [illegible]
game et Brescia, 1617, 1619, 3 [illegible]
Vita S. Patritii, apostoli et [illegible]
copi Hibernensis, etc.; Bre[illegible], 1617.
Tractatus de vero et legi[illegible]

d.. 1618; — *Vita SS. Mar-*
; ibid., 1618, in-8°.
capucins.
, astronome allemand, vivait
la dix-septième siècle.
oder Handbuch, etc.;
in-4°; souvent réim-
perpetuum œconomi-
partie, Wittenberg, 1592,
partie, ibid., 1606, 1607,
7, 1632, in-fol.; — *Diss. de bom-*
1605, in-4°.
— Von Rohr, *Haushal-*

). *Voy.*
, bibliographe et
allemand, né en 1691, à
à Wei-
Il prédica-
Ses prin-
ions aca-
rabbinica, sive præ-
libris suis rabbini
: ac Ephræmo et Joanne
principum juven-
; Wittenberg, 1714,
Arnoldi; ibid.,
Academiæ Wit-
1719, in-8°; — *Bibliothè-*
choisie, en allemand; Leipzig,
in-8°: — *Anthologia, seu epis-*
ti; ibid., 1725-1728, 1 vol.
importantes sur divers
, *d'histoire naturelle, de*
littérature, en allemand; ibid.,
historico-ecclesiastica, gazette
écrite en allemand; Weimar, 1734

Gelehrten-Lexicon.

Jacques), théologien alle-
, dans le seizième siècle. Il fut
Théodore de Bèze. On a de lui:
anima rationalis sit
, in-4°. Le succès de
ad, et Rodolphe Go-
ner une seconde fois
sur l'origine et la na-
ia, hoc est de homi-
1694, in-8°. On doit
: *Præfatio in Epis-*
le recueil des lettres de Hut-
1604, in-8°.

(*phe*), jurisconsulte alle-
; il jouissait de son vivant
, et parmi les divers ou-
, et qui sont oubliés, on distin-
varios et Pandectorum et
; Altorf, 1597, in-8°.

G. B.

hommes savants; 1718, t. II,
Academica Altorfin., p. 109. —
Bibliothecæ, t. V, p. 444.

COLERIDGE (*Samuel Taylor*), poëte et publiciste anglais, né à Ottery-Mary, dans le Devonshire, le 21 octobre 1772, mort à Londres, le 25 juillet 1834. Il était le plus jeune des fils de John Coleridge, vicaire de Sainte-Marie-Ottery. A neuf ans il perdit son père, qui laissait une veuve et onze enfants. Au mois de juillet de l'année suivante, le jeune Coleridge fut envoyé à l'école de l'Hôpital du Christ à Londres, où il eut pour condisciple Charles Lamb, dont le nom devait également retentir dans le monde littéraire. Il se livra d'abord avec ardeur aux études métaphysiques et théologiques, comme il le rapporte lui-même : « Je m'enfonçai dans les controverses », dit-il (*I had bewildered myself in metaphysics and in theological controversy*); il paraît même qu'il traduisit les *Hymnes* de Synesius. En 1791 il alla continuer ses études au collége de Jésus à Cambridge; mais d'une nature indolente, il ne se fit remarquer que par un modeste succès au concours d'ode grecque fondé par W. Browne. Il quitta l'université en 1794, avant d'avoir pris ses degrés. Après avoir erré sans argent et dénué de tout, dans les rues de Londres, il s'engagea dans le 15me régiment de dragons, sous le nom de Comberback. Un de ses officiers s'aperçut de l'intelligence et de l'instruction de Coleridge; aussitôt il écrivit à des amis du jeune soldat, qui se hâtèrent de le libérer du service. Coleridge se rendit alors à Bristol, où il fit connaissance avec Southey, qui y résidait. En même temps il fonda un journal, le *Watchman*, dont il fit l'organe des opinions libérales, pour lesquelles il se montrait enthousiaste à cette époque de sa vie. On en jugera par ce passage de son *Ode à la France* : « Lorsque la France en courroux souleva ses membres gigantesques, frappa de son pied terrible, et qu'avec des serments dont furent ébranlés cieux, terre et mers, elle jura qu'elle serait libre, tu sais, ô Dieu! quelles furent mes craintes et mes espérances. » (*When France, in wrath, her giant-limbs upreard, And with that oath which smote heaven, earth and sea, Stamped her strong foot, and swore she would be free, Witness me, heaven, how I have hoped and fear'd*). Peut-être que plus tard un poëte français, M. Barbier, se souvint de ces accents poétiques et grandioses de Coleridge, lorsqu'il écrivit ses *Iambes*, qui annonçaient une si chaude inspiration. Le journal de Coleridge vécut peu, quoique l'auteur eût fait dans les districts manufacturiers, pour avoir des souscripteurs, une tournée dont il a donné dans le dixième chapitre de sa *Biographia literaria* une piquante description. En 1795 il se maria avec Sarah Fricker, de Bristol, dont Southwell épousa le même jour la sœur, et qui le fit renoncer à un projet de colonie humanitaire (la *Pantisocratie*), dont il avait, avec ses amis, rêvé l'établissement en Amérique. Il alla demeurer à Nether-Stowey, dans le Sommerset, au pied des monts, dans le

voisinage de Wordsworth et de son bienfaiteur, M. Poole. Il écrivit alors des articles dans plusieurs journaux de Londres. En 1796 il fit paraître un volume de poésies, dont quelques-unes étaient de la composition de Charles Lamb; et en 1797 il donna une nouvelle édition de ce recueil avec des poésies de Ch. Lloyd. Il ne discontinua point, pendant les trois années qui suivirent, de cultiver la langue des muses; mais ses productions durant cette période ne furent imprimées que plus tard. C'est dans ses entretiens avec Wordsworth qu'il conçut le plan des *Lyrical Ballads* et des *Rhymes of an ancient mariner* qui depuis eurent tant de succès et pendant quelque temps firent école. Alors aussi il composa la première partie de *Christabel* (1797) et sa tragédie intitulée : *Remorse*. Coleridge professait à cette époque les doctrines des unitaires, et il prêcha dans ce sens à Taunton.

En 1798 ses amis Josiah et Thomas Wedgwood lui procurèrent les moyens de visiter l'Allemagne pour y compléter son éducation, comme il le dit lui-même. Wordsworth l'accompagna. A Gœttingue, Coleridge suivit les cours de Blumenbach sur l'histoire naturelle et les leçons d'Eichhorn sur le Nouveau Testament. Sous Tychsen il s'initia à la connaissance du gothique d'Ulphilas; il fit ainsi un cours d'histoire littéraire de la langue allemande. A son retour en Angleterre, en 1800, il alla résider aux Lacs, où s'étaient fixés aussi Southey et Wordsworth, le premier à Keswick, l'autre à Grasmere; et la même année il donna un premier fruit de son voyage en Allemagne, sa traduction du *Wallenstein* de Schiller. En même temps il fournit aux journaux, tels que le *Morning-Post* et le *Courier*, des articles politiques et littéraires. En 1804 Coleridge fit un voyage à Malte, pour y visiter son ami Stoddart; du mois de mai de cette année au mois d'octobre de l'année suivante, il fut secrétaire d'Alexandre Ball, gouverneur de l'île, puis à son retour en Angleterre, il fit à *Royal Institution* des lectures sur la poésie et les beaux-arts. Un nouveau recueil périodique, *the Friend* (1809), qu'il fonda ensuite, dura plus longtemps, mais comme spéculation ne fut guère plus profitable que le *Watchman*. En 1810 Coleridge quitta les Lacs. Arrivé à Londres, il se fixa à Basil-Montagu, et plus tard il devint l'hôte de M. Gillman à High-Gate. Des affaires embarrassées tourmentèrent la fin de sa carrière. En 1819, une faillite de son éditeur eut sur son esprit une fâcheuse influence. Il fit alors de nombreux projets de publication; pour commencer, il concourut à la rédaction du *Blackwood's Magazine*. Le numéro d'octobre 1821 contient un article intitulé : Choix de la correspondance littéraire de M. Coleridge (*a Selection from M. Coleridge's literary correspondence*); il devait être suivi d'une esquisse de l'histoire et de la philosophie de la superstition (*a Sketch of the history and philosophy of superstition*), qui ne parut jamais. La santé de Coleridge reçut dès lors des atteintes que l'abus de l'opium aggrava encore. En 1825 il devint membre de la Société royale de littérature. Le roi George le désigna comme un des dix membres royaux. Cette nomination valut à Coleridge une pension de 100 guinées sur la cassette du roi. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de ses amis et dans le charme des conversations intimes, où il déployait, dit-on, une verve et une abondance presque incroyables. Wordsworth l'appelait un homme de prestance à grands yeux gris. (*a noticeable man with large grey eyes*) Son caractère était bienveillant, mais parfois dépourvu de fermeté. Il fut en quelque sorte le chef de l'école littéraire des *Lakistes*, qu'on appelait ainsi parce que les principaux adeptes habitaient les bords des lacs de Westmoreland et du Cumberland. Le principe littéraire arboré par cette école était le retour à l'élément national britannique. C'est à ce genre, louable tant qu'on ne l'exagère point, et puisé en partie aux doctrines littéraires de l'Allemagne, qu'appartiennent les productions de Coleridge qui ont eu le plus de succès en Angleterre, telles que *Christabel; Rhymes of an ancient mariner*. Il est facile aussi de reconnaître une certaine parenté entre ces œuvres et celles de Walter Scott, et de Byron, quoique ce dernier s'en défendît. Un rapide aperçu de M. Villemain donne la mesure de Coleridge. » L'Angleterre, dit cet éminent critique, avait des métaphysiciens raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, qui, dans l'éternelle rêverie d'une vie étroite et peu agitée, n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes : tel était Woodsworth et le subtil et touchant Coleridge. Près d'eux se groupait la foule des poëtes descriptifs, des peintres de lacs et de montagnes; mais rien n'était moins nouveau, après Thompson, après ce qu'avaient décrit l'Allemagne et la France. » Ce jugement s'accorde avec celui des Anglais eux-mêmes; le talent de Coleridge, disent-ils, procédait de l'art plutôt que de la nature (*he is a poet of art rather than of nature*). Voici la liste de ses ouvrages, indépendamment des articles épars dans les journaux et recueils: *the Fall of Robespierre*; in-8°, 1794; — *Lyrical Ballads*; 1798; — *Poems*; 1796 et 1797; — *Wallenstein*; 1800; — *the Remorse*, *tragedy*; 1812; — *the Statesman's Manual*; 1816; — *Lay sermon*; 1817; — *Biographical sketches*; 1817; — *Zapolya*, drame; 1818; — *Biographia literaria*; 1817; — *Aids to Reflection*; 1825; — *the Constitution of the Church and State*; 1830; — *Theory of Life*; Londres, 1849; ouvrage posthume, trouvé dans les papiers de Coleridge et édité par Waston; — *Œuvres complètes*, éditées par lui-même; 1828, 3 vol. in-8°; et en 1834, avec des additions. On a réuni sous le titre de *Table Talk* une partie de sa correspondance. V. R.

Penny Cyclop. — Rose, *New biographical dict.* — Vi-

[illegible] Byron, dans la *Biog. univ.* — Baker, *Biog. dram.* — *Revue encycl.*, XL, 666.

*COLES (*J. Seigneur* DU), poëte français, vivait dans la première moitié du seizième siècle; on manque de détails sur sa biographie. Il est auteur d'un poëme fort rare, très-mal écrit, mais orné de fort jolies figures sur bois, et très-recherché des bibliophiles. Ce poëme a pour titre *l'Enfer de Cupido*; il a été imprimé à Lyon, en 1555. Il s'agit d'un amant malheureux qui, parcourant le monde, rencontre l'enfer, où sont renfermées les victimes de Cupidon. Cet enfer, gardé par un chien nommé *Refus*, est partagé en dix demeures, qu'habite *Déloyauté*, *Simonie*, *Bigamie* et autres personnages allégoriques, à la mode du moyen âge. L'auteur trouve dans sa route *Mécontentement*, *Mauvaise Grâce*, et *Faute d'Argent*. Il entre enfin dans le Temple de l'*Amour*; mais après tous les objets qu'il vient de passer en revue, il n'a garde de s'y arrêter, et il en sort brusquement. On voit qu'il n'y a en tout ceci rien de bien propre à faire sortir ce poëme de la classe de ceux qui sont comme s'ils n'avaient jamais été. G. BRUNET.

Goujet, [illegible] *françaises*, t. XI, p. 206. — *Annales poétiques*, [illegible] p. 206. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, [illegible] 87.

C[illegible] ([illegible]) [illegible]icographe anglais, né [illegible]pton, vers 1640, mort [illegible] [illegible]dié à Oxford, en 1658, [illegible] à Londres le latin et l'anglais. [illegible]ne école, qu'une prévention de [illegible] abandonner. Il alla alors en Ir[illegible] mourut. On a de lui : *the Compleat [illegible] school-master, or method of spelling and reading english*; Londres, 1674, in-8°; — *the Newest, plainest and shortest short-*[illegible]; ibid., 1678, in-8°; — *Nolens-volens, or plainest directions to the latin tongue*; [illegible], 1675, in-8°; — *an english Dictionary*; [illegible], 1676, in-8°; — *a Dictionary english-latin and latin-english*; ibid., 1677, in-4°; et 1730, 12e édit.; — *the most natural and easy Method of learning latin, by comparing with english*; ibid., 1677, in-8°; — *the young Scholar's best Companion, or an exacte guide to the latine grammar*; ibid., 1679, in-12.

Biographia britannica. — Rose, *New biographical dictionary.*

*COLES (*Roger*), astronome et physicien anglais, natif de Cambridge, mort vers 1723. On a de lui : *Harmonia mensurarum, seu analysis [et] synthesis per rationum et angulorum mensuras promotæ; accedunt alia opuscula ma[the]matica*; publiée par Robert Smith, dans l'an[née de la] mort de l'auteur.

[illegible], *Supplem. à Jöcher, Allgem. Gelehrten-Lexic.*

[COLET] ou COLLET (*Claude*), littérateur [illegible] de Rumilly (1), en Champagne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut maître d'hôtel de la marquise de Nesle. On a de lui : *l'Oraison de Mars aux dames de la cour*, en rimes, Paris, 1544, in-4°; édition augmentée, ibid., 1548, in-8°; — *l'Histoire palladienne, traictant des gestes et généreux faicts d'armes et d'amours de plusieurs grands princes et seigneurs, spécialement de Palladien et de la belle Sélerine*, traduit de l'espagnol; ibid., 1555, in-fol.; ibid., 1573, in-8°; — La traduction qu'il a donnée du 9e livre d'*Amadis des Gaules*, roman espagnol, est une revision de celle de Boileau de Bullion; la traduction de l'*Histoire éthiopique* d'Héliodore (Paris, 1549, in-8°), que Rigoley de Juvigny attribue à Colet, n'est autre que celle d'Amyot.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Goujet, *Bibliothèque franç.*, II.

COLET (*Jean*), théologien anglais, né à Londres, en 1466, mort dans la même ville, le 16 septembre 1519. Il voyagea en France et en Italie, et se lia avec les hommes les plus célèbres de son temps, Robert Gaguin, Budé, Érasme, etc. De retour dans sa patrie, il devint chanoine et doyen de Saint-Paul, se fit remarquer par le mépris qu'il affectait pour les moines et par ses propositions erronées sur les dogmes et la discipline de l'Église, fut accusé d'hérésie, et faillit être condamné au supplice du feu. Riche et désireux de répandre l'instruction et les lumières, Colet employa une partie de sa fortune à fonder l'école de Saint-Paul, d'où sont sortis beaucoup d'hommes distingués. Outre plusieurs sermons, on a de lui : *Rudimenta grammatices*, etc.; Londres, 1539, in-8°; — *Absolutissimus de octo orationis partium constructione libellus*; Anvers, 1530, in-8°; — *Epistolæ ad Erasmum*; ces épîtres ont été imprimées en partie avec celles d'Érasme; — Commentaires sur diverses parties des livres saints; — Plusieurs ouvrages de théologie peu remarquables.

Knight, *Vie de J. Colet.* — *Biographia britannica.*

* COLET (*Hippolyte*), musicographe et compositeur français, né à Uzès, en 1814, mort en 1851. Il remporta le deuxième grand prix de Rome, devint professeur au Conservatoire de musique de Paris, et composa des ouvrages d'instruction musicale et de théâtre. On a de lui : *la Panharmonie musicale*, 1840; — *l'Ingénue*, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique; — *l'Abencerrage*, opéra-comique; — une *Messe*

(1) Rumilly-les-Vaudes (Aube), entre Troyes et Bar-sur-Seine. La famille Collet, encore aujourd'hui connue des archéologues, était puissante dans ce canton au seizième siècle. *Jehan Colet*, prêtre, licencié en droit, chanoine et official de Troyes, naquit dans le cours du quinzième siècle, et mourut le 12 juin 1552. Devenu curé de sa ville natale, il entreprit de rebâtir sa paroisse, et réussit, avec les ressources de son zèle, à mener à bonne fin l'exécution de son projet. Cette église, œuvre de la renaissance, est fort intéressante sous le rapport de l'art; commencée en 1527, elle fut achevée en 1549, et subsiste encore. Voy. Arnaud, *Voyage archéologique dans le département de l'Aube*, 1837, in-8°, pag. 87 et suivantes. V.

de minuit; — des *Quatuors;* — *Conseils à mes élèves.* V. R.

Doc. partic. — Quérard, *la France littéraire.*

* **COLET** (*Louise*), femme auteur française, veuve du précédent, née à Aix en Provence, le 15 août 1815. Son père, M. Révoil, était originaire de Lyon et d'une famille de commerçants, et sa mère, Mme Henriette de Servanne, appartenait à la noblesse de robe du parlement de Provence. L'enfance de Mme Louise Colet s'écoula tantôt à Aix, tantôt et le plus souvent au château de Servanne, dépendant du patrimoine de sa mère. C'était un de ces manoirs dont le site agreste, inculte, inspire et parfois développe les natures poétiques; dès lors s'annonça la vocation de la jeune Louise Colet. On la contraria d'abord; assez souvent les parents sont bien inspirés en mettant des entraves à des dispositions qui n'ont leur source que dans l'imagination ou l'amour-propre; cette fois l'avenir devait justifier les goûts de la première jeunesse. Louise Colet était destinée à prendre rang parmi les femmes dont la postérité retient les noms. Elle vint à Paris en 1834, et depuis elle obtint plusieurs fois et jusqu'à ce jour les suffrages de l'Institut (1); en même temps elle s'essaya dans divers genres : la poésie, le roman, le théâtre. Ses œuvres témoignent de fortes études; ses romans sont ingénieux, mais rapidement et quelquefois inégalement écrits. Sa poésie est supérieure à ses ouvrages en prose : on y sent couler l'imagination méridionale, abondante, animée, souvent plus sensuelle qu'idéale. La langue poétique y est soutenue, facile, rarement vulgaire. On peut reprocher à Mme Colet d'avoir adopté par intervalles des titres prétentieux, puisés à des sources étrangères, tels que *Penserosa*, *Ore felice*, *Mezza vita;* en quoi elle a suivi une mode littéraire déjà éloignée (2). Pourquoi ne pas tout écrire en français, comme ont fait les Corneille, les Voltaire, les Racine? Le naturel est le principe de la composition littéraire. Mme Colet le proclame elle-même dans les vers suivants, de ses *Fleurs du Midi :*

Aujourd'hui je dédaigne un factice langage :
J'ai senti que pour plaire il nous faut être vrais.

Et presque toujours, à part l'exception signalée, elle s'est conformée à cette loi. Il serait difficile de faire un choix parmi les morceaux dignes d'être cités : ils sont nombreux; nous mentionnerons : *l'Hymen* (dans *les Fleurs du Midi*); — *Hommage à ma ville natale;* — les vers adressés à Béranger, à qui elle dit si justement :

De notre liberté toi dont la muse est sœur,
Béranger, toi qui sais de ce peuple qui t'aime
Deviner les instincts, les vœux, l'avenir même.

Le recueil intitulé : *Ce qui est dans le cœur des femmes*, contient des passages où Mme Colet soulève, souvent avec finesse, un coin du voile mystérieux. On en jugera par les vers suivants, détachés d'un sonnet intitulé : *A ma Fille :*

Tu t'élèves et je m'efface,
Tu brilles et je m'obscurcis;
Tu fleuris, ma jeunesse passe;
L'Amour nous regarde indécis.

Peut-être que ce dernier vers eût été mieux placé dans la bouche d'un autre que le poëte.

Jusqu'à ces derniers temps la pensée de Mme Colet, répandue sur des sujets divers, ne s'était pas condensée sur un point unique et de manière à tendre à un but. *Le poëme de la femme*, divisé en six *Récits*, dont les deux premiers, *la Paysanne* et *la Servante*, ont paru, formera un ensemble destiné à suivre la femme dans toutes les phases de son existence, partagée entre l'amour et le sacrifice. Le sujet est un des plus heureux que puisse rêver le poëte. Dans le *Récit* intitulé : *la Paysanne*, avec autant de naturel que précédemment, la poësie de Mme Colet a pris un essor plus élevé. Entre tous les passages dignes d'être retenus, le suivant est vraiment remarquable :

Pour le désert, la nature a des fêtes,
Des lieux choisis que l'homme n'a point vus :
Sur les hauts monts des floraisons secrètes,
De gais sentiers, des lacs, des bois touffus.
Fraîcheur des eaux, aménité des mousses,
Senteurs montant de la terre au ciel bleu,
Combien ainsi vous devez être douces,
Vous dévoilant, vierges, à l'œil de Dieu !
Dans vos splendeurs la cité vous ignore;
Le voyageur ne parle pas de vous;
Mais Dieu vous voit, votre beauté l'adore,
Et vous plaisez à son regard jaloux.
Il est ainsi des âmes inconnues
Dont les vertus fleurissent en secret;
Tout le parfum de ces urnes élues
Se perd en Dieu comme un encens discret :
Leur sacrifice est offert en silence,
Leur dévouement découle calme et fort,
Leur héroïsme attend sa récompense
Du saint repos que leur promet la mort.
Souffrir l'affront sans qu'aucun bras nous venge,
Subir la faim avec sérénité,
Être martyr sans espoir de louange
Et s'ignorer dans sa sublimité;
Ames du pauvre, incessantes offrandes,
Versant en Dieu vos naïves douceurs,
C'est là, c'est là ce qui vous fait si grandes
Vous que le Christ doit élire pour sœurs !

Si la critique peut relever ici quelques taches le cœur ne les aperçoit pas.

L'Académie française a décerné la couronne à un nouveau poëme de Mme Colet, sur le sujet de prix mis au concours : *l'Acropole d'Athènes*. Nous détacherons de ce poëme les deux strophes suivantes :

Sur la frise, où le jour palpite,
Semblent hennir les coursiers blancs.
Un char vainqueur se précipite,
Suivi de chars étincelants :
Des vierges aux longues tuniques
Portent les amphores de miel
Et les pains que leurs doigts pudiques
Viennent de pétrir pour l'autel.
On dirait leurs robes mouvantes;
Leurs cheveux frémissent à l'air.
Ces formes sont-elles vivantes?
Est-ce le marbre? est-ce la chair?

(1) L'Institut a souvent accordé des mentions littéraires à des femmes, mais Mme Louise Colet est du petit nombre des personnes de son sexe qui ont obtenu des prix.

(2) On sait qu'une pièce de vers adressée à Mlle Louise Bertin par M. V. Hugo (*Voix intérieures*) est intitulée *Pensar, Dudar*.

que la vie éphémère.
ille de Phidias,
un corps aux dieux d'Homère
it d'animer Pallas.

justifient, il semble, le suffrage de
peut-être le docte corps a-t-il fait des
sujet de quelques expressions inexac-

de Mme Louise Colet se divisent
aries distinctes : prose et poé-
la seconde catégorie sont : *les*
; Paris, 1835, 1 vol.; — *Pen-*
1 vol.; — *le Musée de Versailles;*
; — *la Jeunesse de Gœthe*, comédie
en vers; 1839; — *Études dramati-*
Charlotte Corday et sur madame
Paris, 1842; — *Mezza vita;* 1843,
Monument de Molière, 1843; — *les*
Vaincus; 1846, 1 vol.; — *Ce qui est*
des femmes, 1852, in-12; — *une*
. drame en cinq actes et en vers;
de la femme; en six récits :
, *la Servante, la Religieuse, la*
la Femme artiste, la Princesse.
premiers Récits ont paru en 1853 et
qu'on rêve en aimant; 1854, 1 vol.;
de d'Athènes; 1854; — *les Lettres*
comédie en un acte, en vers (sous
a publié : *Poésies de madame Louise*
is, 1842, in-4°, tiré à 25 exemplaires
et *Charlotte Corday et madame*
tableaux dramatiques, extrait de
écédente; Paris, 1842, in-4°.
ages en prose sont : une traduction
nest de Shakspeare, 1836 (1); — *la*
le Mirabeau; 1838, 1 vol.; — *les*
tés; 1839, 2 vol.; — *Folles et Sain-*
2 vol.; — *Deux mois d'émotion;*
; — *Il est un Dieu pour les maris;*
Campanella; 1844, 1 vol.; — *His-*
morales; 1845, 1 vol., — *Deux fem-*
es; 1847, 2 vol; — *les Exilés;* 1848,
s Enfances célèbres; 1854, 1 vol.; -
lee, comédie en trois actes, en prose;

V. ROSENWALD.

rale. — Cuvillier-Fleury, *Études hist. et litt.*

(Sainte), réformatrice de l'ordre
e, née à Corbie, en Picardie, le
, morte à Gand, le 6 mars 1446.
tendre enfance, elle se fit remar-
it pour la piété et pour la pra-
chrétiennes. Après avoir vécu
les béguines, chez les sœurs
Saint-François, puis dans un
entra dans l'ordre des religieuses
re, et conçut la pensée d'en opé-
e. Benoît XIII, Pierre de Lune,
à Avignon, approuva son dessein,
pouvoirs nécessaires pour l'exé-
échoua en France, mais elle
, en Bourgogne, dans les Pays-
Bas et en Espagne. Sa canonisation, reculée de siècle en siècle, fut définitivement prononcée le 3 mars 1807, par Pie VII. Le nom de famille de cette pieuse femme était BOILET.

Le Père Devaux, *Vie de sainte Colette*, dans le recueil de Bollandus. — Baillet, *Vies des saints*, 6 mars. — Hélyot, *Hist. des ordres monastiques*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

(1) ...ué à tort à madame Colet une traduc-...teur.

COLETTI (*Nicolas*), savant ecclésiastique italien, né à Venise, en 1681, mort en 1765. Il quitta la direction d'une librairie et d'une imprimerie, qu'il avait établies à Venise, pour se livrer entièrement à l'étude de l'histoire et des antiquités ecclésiastiques, et publia une nouvelle édition de l'*Italia sacra* d'Ughelli, purgée de beaucoup d'erreurs, et continuée de 1648, où se termine l'ouvrage d'Ughelli, jusqu'au dix-huitième siècle. Cette édition, commencée en 1717, fut achevé en 1733, 10 vol. in-fol. Coletti a aussi travaillé à la nouvelle édition de la *Collection des conciles* du P. Labbe, 21 vol. in-8°, qu'il enrichit de notes, de remarques et d'additions estimées. On lui doit encore : *Series episcoporum Cremonensium, aucta;* Milan, 1749, in-4°; — *Monumenta ecclesiæ venetæ S.-Moïsis;* 1758, in-4°.

Acta eruditorum, 1720-1735. — Sax, *Onomasticon litterar.*, VI.

COLETTI (*Nicolas*), libraire et littérateur italien, neveu du précédent, mort en 1812. Il voyagea pour les intérêts de son commerce de librairie, et ne put dès lors se livrer entièrement au goût qu'il avait pour les recherches littéraires. On a de lui : la préface en latin de l'*Embryologia sacra* de Cangiamila; 1763; — *Recueil des observations sur les peuples du monde*, de l'abbé Lambert, traduit du français en italien; — *Histoire universelle, sacrée et profane*, de D. Calmet, traduit du français en italien.

COLETTI (*Jean-Dominique*), littérateur italien, frère du précédent, de l'ordre des Jésuites, né en 1727, mort à Venise, en 1799. Il fut dix ans missionnaire au Mexique. De retour en Italie, il eut pour résidence le collége de Bagnacavallo, et se retira dans sa famille, après la suppression de son ordre. Ses principaux ouvrages sont : *Vida de S. Juan apostol i evangelista;* Lima, 1761; — *Dizionario storico-geografico dell' America meridionale;* Venise, 1771, 2 vol. in-4°; — *Notizie storiche della chiesa di San-Pietro in Sylvis di Bagnacavallo;* ibid., 1774, in-4°; — *Memorie istoriche intorno al cav. Cesare Ercolani;* ibid., 1776, in-4°; — *Luciferi episcopi Calaritani Vita, cum notis, operibus præfixa;* ibid., 1778, in-fol.; — *Hispellates inscriptiones emendatæ;* ibid., 1780, in-4°; — *de Nova Ovarii voce et officio, ad cl. virum Fabium Albertium epistola;* ibid., 1781, in-8°; — *Notæ et siglæ quæ in nummis et lapidibus apud Romanos obtinebant, explicatæ;* ibid., 1785, in-4°; — *Lettera sopra l'iscrizione Pemmoniana dell' altare di*

San-Martino di cividale del Friuli; ibid., 1789, in-4° ; — *Triclinium opiterginum, ad Julium Tomitanum*; ibid, 1794, in-8°. Coletti a encore laissé un grand nombre de manuscrits, que l'on conserve dans sa famille.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. IV, p. 432.

COLETTI (*Jacques*), littérateur italien, de l'ordre des Jésuites, vivait à la fin du dix-huitième siècle. A la suppression de son ordre, il se retira dans sa famille, et se consacra à l'étude et au ministère ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertazione sugli antichi pedagogii*; Venise, 1780, insérée dans les *Opusculi Ferraresi*; — *de Situ Stridonis, urbis natalis S. Hieronymi*; ibid., 1784, in-4°. — Coletti a travaillé aussi à la continuation de l'*Illyricum sacrum* du P. Daniel Farlati et à l'édition de l'ouvrage de Lucifero, évêque de Cagliari, donnée par son frère Jean-Dominique.

COLETTI (*Jean-Antoine*), littérateur et libraire italien, frère du précédent, mort à Venise, en 1818. Il cultiva la poésie, et fut versé dans la connaissance des langues italienne, latine, grecque et hébraïque. On a de lui : Traduction en vers italiens des vers grecs de saint Grégoire de Nazianze sur la charité; — Notes à la *Lettera di Bernardino Tomitano a Francesco Longo*; — *Oraison funèbre du pape Clément XIII*; Venise, 1769; — *Oraison funèbre de Jérôme Zuccaro, grand-chancelier de Venise*; ibid., 1772. Ces deux derniers opuscules sont des traductions en italien du latin du docteur Dalle Laste. Coletti a encore travaillé au catalogue raisonné *delle Storie particol. delle città d'Italia*, et a donné par ses corrections typographiques un grand prix à l'édition d'Homère par Villoison.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

COLETTIS. *Voy*. KOLETTIS.

COLEY (*Henri*), astrologue anglais, né à Oxford, en 1633, mort en 1690. Fils d'un tailleur, il quitta le métier de son père pour se livrer à toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire. On a de lui : *Clavis astrologiæ elimata, or a key to the whole art of astrology*, etc.; Londres, 1675, in-8°.

Rose, *New biograph. dict.* - Granger, *Biograph. hist.*

***COLI** (*Giovanni*), peintre italien, né à Lucques, en 1634, mort en 1681. Il travailla presque toujours avec son ami Filippo Gherardi, sorti comme lui de l'atelier de Pierre de Cortone. Ils suivirent d'abord la manière de leur maître; mais peu à peu ils s'en éloignèrent, se formant un style participant à la fois de ceux des écoles lombarde et vénitienne. A Venise ils peignirent la bibliothèque de Saint-George-Majeur; à Rome, l'église des Lucquois. Leurs meilleurs ouvrages sont ceux qui existent dans leur patrie, et surtout les fresques de Saint-Martin, et les trois tableaux à l'huile de l'église Saint-Matthieu. Plus jeune de quatorze ans, Gherardi survécut à son ami, et peignit seul le cloître de l'église del Carmine. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.— Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

***COLHARD** (*Christian*), poëte et théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Ara eucharistica, pro gratuita ministrorum Verbi divini missione*; Francfort, 1704, in-4°, et 1728, in-8°; — *Epistolarum familiarium carmine elegiaco scriptarum decades XI*; Berlin, vers 1720, in-8° ; — *Epistolographiæ metricæ exempla XXV*, ibid., 1724, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLIGNI ou **COLIGNY**, seigneurs de Châtillon-sur-Loing, nom d'une famille française qui a fourni des personnages célèbres à divers titres. Les principaux sont :

COLIGNI (*Gaspard* DE), maréchal de France, mort à Dax, le 24 août 1522. Il fut le premier de sa famille qui prit du service en France, après la réunion de la Bourgogne à la couronne. Il accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, en 1493, et Louis XII à la conquête du Milanais; il commanda un corps de troupes à la bataille d'Aignadel, un autre à la bataille de Marignan, sous François Ier, qui le créa maréchal de France et lui donna le gouvernement de Champagne et de Picardie. Son mariage avec Louise de Montmorency, sœur du connétable Anne, avait beaucoup contribué à son crédit. Il mourut lorsqu'il allait secourir Fontarabie. Ce fut Chabannes de la Palisse qui le remplaça.

Sismondi, *Hist. des Franç.*, XV. — Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Odet* DE), prélat français, dit cardinal de Châtillon, fils du précédent, né en 1515, mort à Hampton, le 14 février 1571. Il reçut la pourpre en 1533, des mains de Clément VII, et fut successivement archevêque de Toulouse à dix-neuf ans et évêque comte de Beauvais à vingt ans. La lecture de quelques écrits de Calvin, et surtout l'ascendant de Dandelot, l'ayant déterminé à embrasser la réforme, il fut cité par les cardinaux inquisiteurs, puis excommunié par Pie IV et rayé de la liste des cardinaux. Odet de Coligni épousa alors publiquement et en robe rouge Élisabeth de Hauteville, qui fut présentée à la cour, où on la nommait indifféremment *madame la Cardinale*, ou *la comtesse de Beauvais*. Odet avait pris ce titre de son évêché, qu'il continuait d'occuper, et parut même avec sa femme en habit de cardinal à la déclaration de la majorité de Charles IX. Lorsque la guerre civile recommença entre les catholiques et les protestants, Odet de Coligni, qui s'était associé à toutes les luttes de ses frères contre le parti des Guises, prit parti contre les catholiques, et assista à la bataille de Saint-Denis. Suivant Brantôme, « il « y fit très-bien, et montra au monde qu'un « noble et généreux cœur ne peut mentir ni faillir, en quelque lieu qu'il se trouve, ni en quel-

..'il soit ». Après cette journée, il
que Catherine de Médicis lui of-
té de prise de corps, et passa en
où il fut bien accueilli par la reine
ès la pacification de 1570, il se
revenir en France, lorsqu'il mourut,
par un de ses valets de chambre,
l'échafaud. La veuve du cardinal
douaire ; mais la demande fut reje-
du parlement de Paris, en 1604.

—Sainte-Marthe, *Gall. christ.* — An-

(*Gaspard* de), amiral français,
précédent, né à Châtillon-sur-Loing, le
1517, mort à Paris, le 24 août 1572. A
deux ans, il quitta les études sé
à la cour de François Ier, en
la disgrâce du connétable, son
trouva le jeune François de Guise,
...acta la liaison la plus in-
accompagnèrent le roi dans la
de 1543. Coligni s'y fit remar-
sang-froid. Il fut blessé au siége
celui de Bains. L'année suivante,
avec son frère François, dit *Dandelot*
nom), pour l'armée d'Italie, que com-
le duc d'Enghien. Les deux Coligni se si-
...euse, et le gé-
chevaliers sur
...Coligni, appre-
Henri VIII faisaient
...pagne et en Picardie et me-
revint auprès du roi : il ser-
le dauphin, qui commandait l'armée de
. Après la retraite de l'empereur, il
réchal de Biez au siége de Bou
...d'infanterie lui ayant été con-
sujétit à une discipline qui en
. Après la mort de François Ier,
...ntmorency reparut à la cour,
...eur que jamais. Il proposa à
à son neveu Coligni, dont les
...ore été bien appréciés,
...qu'on envoyait en
...Octave Farnèse, duc de
le crédit de Diane de Poitiers fit
...qu'elle aimait. Ce fut peut-être
décida par la suite le chan-
...des trois frères Coligni. Dan-
engagé dans cette expédition avec
...pard en aurait la direction, s'en-
la ville de Parme, menacée d'un siége,
...nier dans une sortie, et subit à
captivité. Pendant cette inac-
...le loisir de se livrer aux con-
...ieuses, qui agitaient alors tous les
autre occasion se présenta de ré-
...ent cette famille : l'âge avancé
le rendant peu propre à la
...ral de l'infanterie, créée
...en fut pourvu ; il remplit
avec un zèle aussi ardent qu'éclairé.
Il parvint à extirper des abus qui existaient depuis des siècles ; « il poliça l'infanterie, dit Sainte-Marthe, et fit des ordonnances militaires qu'on observe encore aujourd'hui ». Peu de temps après, l'amiral d'Annebault étant mort, Coligni eut encore cette charge importante. Il fit avec le roi la campagne de Lorrraine, dont l'issue fut la réunion des trois évêchés à la France. En 1554 il contribua au succès de la bataille de Renty. François de Guise, qui y assista aussi, voulut s'en attribuer l'honneur ; mais Coligni le lui disputa, et de ce moment ces deux guerriers, qui avaient fait leurs premières armes ensemble, qui étaient unis par l'amitié la plus tendre, conçurent l'un contre l'autre une haine implacable. Cette haine s'accrut encore lorsqu'en 1556 le duc de Guise fit rompre la trêve de Vauxcelles, que l'amiral avait négociée. Cependant Dandelot avait obtenu sa liberté : Coligni, charmé de revoir un frère qu'il chérissait, eut la permission de se démettre en sa faveur de sa charge de colonel général ; mais Dandelot n'en jouit pas longtemps. Sorti du château de Milan, dévoré du désir de faire des adeptes à la nouvelle religion qu'il avait embrassée, il commença par gagner ses deux frères Odet et Gaspard, puis se déclara publiquement huguenot, et perdit tout à la fois la faveur du roi et sa charge de colonel général. Ses deux frères furent plus réservés : tant que Henri II vécut, ils se bornèrent à protéger secrètement les protestants persécutés. En 1557, après la funeste journée de Saint-Quentin, Coligni fut chargé de la défense de cette place, alors démantelée. On a de lui la relation de ce siége, où il fit des prodiges de valeur et déploya un caractère indomptable, une constance à toute épreuve. Il ne céda qu'à la force, et tomba entre les mains des ennemis, qui l'enfermèrent dans le château de l'Écluse.

Rendu à la liberté, au moyen d'une rançon de 50,000 écus, il s'éloigna de la cour, et ne parut s'occuper que de ses fonctions d'amiral. Mais ce fut dans cette retraite qu'affermi dans les opinions nouvelles par les entretiens de son frère Dandelot, il continua à protéger les protestants, et travailla à en former des colonies dans le Nouveau Monde. Après la mort d'Henri II, Coligni et l'évêque de Beauvais levèrent le masque : ils se mirent avec Dandelot à la tête des huguenots. Un complot s'était formé en secret : La Renaudie en était le chef apparent ; le but avoué était d'obtenir la tolérance pour les protestants et d'utiles réformes ; mais il avait pour objet secret d'arrêter les Guises, de les massacrer s'ils résistaient, et de s'emparer du gouvernement. La cour, effrayée de la faiblesse du jeune roi François II, s'était transportée à Blois pour lui faire respirer un air plus sain ; mais le complot ayant été découvert, elle alla s'enfermer au château d'Amboise, lieu favorable à une longue défense. Le prince de Condé et l'amiral de Coligni suivirent la cour, dans l'espoir d'aider les conjurés ; mais ils furent tel-

San-Martino di cividale del Friuli; ibid., 1789, in-4°; — *Triclinium opiterginum, ad Julium Tomitanum*; ibid, 1794, in-8°. Coletti a encore laissé un grand nombre de manuscrits, que l'on conserve dans sa famille.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. IV, p. 422.

COLETTI (*Jacques*), littérateur italien, de l'ordre des Jésuites, vivait à la fin du dix-huitième siècle. A la suppression de son ordre, il se retira dans sa famille, et se consacra à l'étude et au ministère ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertazione sugli antichi pedagogii*; Venise, 1780, insérée dans les *Opusculi Ferraresi*; — *de Situ Stridonis, urbis natalis S. Hieronymi*; ibid., 1784, in-4°. — Coletti a travaillé aussi à la continuation de l'*Illyricum sacrum* du P. Daniel Farlati et à l'édition de l'ouvrage de Lucifero, évêque de Cagliari, donnée par son frère Jean-Dominique.

COLETTI (*Jean-Antoine*), littérateur et libraire italien, frère du précédent, mort à Venise, en 1818. Il cultiva la poésie, et fut versé dans la connaissance des langues italienne, latine, grecque et hébraïque. On a de lui : Traduction en vers italiens des vers grecs de saint Grégoire de Nazianze sur la charité; — Notes à la *Lettera di Bernardino Tomitano a Francesco Longo*; — *Oraison funèbre du pape Clément XIII*; Venise, 1769; — *Oraison funèbre de Jérôme Zuccaro, grand-chancelier de Venise*; ibid., 1772. Ces deux derniers opuscules sont des traductions en italien du latin du docteur Dalle Laste. Coletti a encore travaillé au catalogue raisonné *delle Storie particol. delle città d'Italia*, et a donné par ses corrections typographiques un grand prix à l'édition d'Homère par Villoison.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

COLETTIS. *Voy*. KOLETTIS.

COLEY (*Henri*), astrologue anglais, né à Oxford, en 1633, mort en 1690. Fils d'un tailleur, il quitta le métier de son père pour se livrer à toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire. On a de lui : *Clavis astrologiæ elimata, or a key to the whole art of astrology*, etc.; Londres, 1675, in-8°.

Rose, *New biograph. dict.* — Granger, *Biograph. hist.*

***COLI** (*Giovanni*), peintre italien, né à Lucques, en 1634, mort en 1681. Il travailla presque toujours avec son ami Filippo Gherardi, sorti comme lui de l'atelier de Pierre de Cortone. Ils suivirent d'abord la manière de leur maître; mais peu à peu ils s'en éloignèrent, se formant un style participant à la fois de ceux des écoles lombarde et vénitienne. A Venise ils peignirent la bibliothèque de Saint-George-Majeur; à Rome, l'église des Lucquois. Leurs meilleurs ouvrages sont ceux qui existent dans leur patrie, et surtout les fresques de Saint-Martin, et les trois tableaux à l'huile de l'église Saint-Matthieu. Plus jeune de quatorze ans, Gherardi survécut à son ami, et peignit seul le cloître de l'église del Carmine. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.— Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

***COLHARD** (*Christian*), poëte et théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Ara eucharistica, pro gratuita ministrorum Verbi divini missione*; Francfort, 1704, in-4°, et 1728, in-8°; — *Epistolarum familiarium carmine elegiaco scriptarum decades XI*; Berlin, vers 1720, in-8°; — *Epistolographiæ metricæ exempla XXV*, ibid., 1724, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLIGNI ou **COLIGNY**, seigneurs de Châtillon-sur-Loing, nom d'une famille française qui a fourni des personnages célèbres à divers titres. Les principaux sont :

COLIGNI (*Gaspard* DE), maréchal de France, mort à Dax, le 24 août 1522. Il fut le premier de sa famille qui prit du service en France, après la réunion de la Bourgogne à la couronne. Il accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, en 1493, et Louis XII à la conquête du Milanais; il commanda un corps de troupes à la bataille d'Aignadel, un autre à la bataille de Marignan, sous François Ier, qui le créa maréchal de France et lui donna le gouvernement de Champagne et de Picardie. Son mariage avec Louise de Montmorency, sœur du connétable Anne, avait beaucoup contribué à son crédit. Il mourut lorsqu'il allait secourir Fontarabie. Ce fut Chabannes de la Palisse qui le remplaça.

Sismondi, *Hist. des Franç.*, XV. — Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Odet* DE), prélat français, dit cardinal de Châtillon, fils du précédent, né en 1515, mort à Hampton, le 14 février 1571. Il reçut la pourpre en 1533, des mains de Clément VII, et fut successivement archevêque de Toulouse à dix-neuf ans et évêque comte de Beauvais à vingt ans. La lecture de quelques écrits de Calvin, et surtout l'ascendant de Dandelot, l'ayant déterminé à embrasser la réforme, il fut cité par les cardinaux inquisiteurs, puis excommunié par Pie IV et rayé de la liste des cardinaux. Odet de Coligni épousa alors publiquement et en robe rouge Élisabeth de Hauteville, qui fut présentée à la cour, où on la nommait indifféremment *madame la Cardinale*, ou *la comtesse de Beauvais*. Odet avait pris ce titre de son évêché, qu'il continuait d'occuper, et parut même avec sa femme en habit de cardinal à la déclaration de la majorité de Charles IX. Lorsque la guerre civile recommença entre les catholiques et les protestants, Odet de Coligni, qui s'était associé à toutes les luttes de ses frères contre le parti des Guises, prit parti contre les catholiques, et assista à la bataille de Saint-Denis. Suivant Brantôme, « il « y fit très-bien, et montra au monde qu'un « noble et généreux cœur ne peut mentir ni faillir, en quelque lieu qu'il se trouve, ni en quel-

qu'il soit ». Après cette journée, il
« Catherine de Médicis lui of-
» de prise de corps, et passa en
—, où il fut bien accueilli par la reine
Après la pacification de 1570, il se
à revenir en France, lorsqu'il mourut,
par un de ses valets de chambre,
l'échafaud. La veuve du cardinal
— douaire; mais la demande fut reje-
le parlement de Paris, en 1604.
—, Mém. — Sainte-Marthe, Gall. christ. — An-
- sera.

H (*Gaspard* DE), amiral français,
cédent, né à Châtillon-sur-Loing, le
1517, mort à Paris, le 24 août 1572. A
leux ans, il quitta les études sé
, — —at à la cour de François Iᵉʳ, en
en avant la disgrâce du connétable, son
Il y trouva le jeune François de Guise,
il contracta la liaison la plus in-
— deux accompagnèrent le roi dans la
campagne de 1543. Coligni s'y fit remar-
r d sang-froid. Il fut blessé au siége
celui de Bains. L'année suivante,
avec son frère François, dit *Dandelot*
), pour l'armée d'Italie, que com-
c duc d'Enghien. Les deux Coligni se si-
dans cette campagne fameuse, et le gé-
» récompensa en les armant chevaliers sur
p de bataille de Cérisolles. Coligni, appre-
le Charles-Quint et Henri VIII faisaient
ion en Champagne et en Picardie et me-
à la capitale, revint auprès du roi : il ser-
e d in, qui commandait l'armée de
Après la retraite de l'empereur, il
le maréchal de Biez au siége de Bou
nent d'infanterie lui ayant été con-
assujétit à une discipline qui en
— force. Après la mort de François Iᵉʳ,
le de Montmorency reparut à la cour,
—is en faveur que jamais. Il proposa à
le dom à son neveu Coligni, dont les
a pas encore été bien appréciés,
nt de l'armée qu'on envoyait en
pour secourir Octave Farnèse, duc de
mais le crédit de Diane de Poitiers fit
sac, qu'elle aimait. Ce fut peut-être
ence qui décida par la suite le chan-
religion des trois frères Coligni. Dan-
était engagé dans cette expédition avec
— Gaspard en aurait la direction, s'en-
e de Parme, menacée d'un siége,
dans une sortie, et subit à
captivité. Pendant cette inac-
— le loisir de se livrer aux con-
— es, qui agitaient alors tous les
autre occasion se présenta de ré-
dignement cette famille : l'âge avancé
le Tais le rendant peu propre à la
de colonel général de l'infanterie, créée
ui, Coligni en fut pourvu; il remplit
avec un zèle aussi ardent qu'éclairé.

Il parvint à extirper des abus qui existaient depuis des siècles; « il poliça l'infanterie, dit Sainte-Marthe, et fit des ordonnances militaires qu'on observe encore aujourd'hui ». Peu de temps après, l'amiral d'Annebault étant mort, Coligni eut encore cette charge importante. Il fit avec le roi la campagne de Lorrraine, dont l'issue fut la réunion des trois évêchés à la France. En 1554 il contribua au succès de la bataille de Renty. François de Guise, qui y assista aussi, voulut s'en attribuer l'honneur; mais Coligni le lui disputa, et de ce moment ces deux guerriers, qui avaient fait leurs premières armes ensemble, qui étaient unis par l'amitié la plus tendre, conçurent l'un contre l'autre une haine implacable. Cette haine s'accrut encore lorsqu'en 1556 le duc de Guise fit rompre la trêve de Vauxcelles, que l'amiral avait négociée. Cependant Dandelot avait obtenu sa liberté : Coligni, charmé de revoir un frère qu'il chérissait, eut la permission de se démettre en sa faveur de sa charge de colonel général; mais Dandelot n'en jouit pas longtemps. Sorti du château de Milan, dévoré du désir de faire des adeptes à la nouvelle religion qu'il avait embrassée, il commença par gagner ses deux frères Odet et Gaspard, puis se déclara publiquement huguenot, et perdit tout à la fois la faveur du roi et sa charge de colonel général. Ses deux frères furent plus réservés : tant que Henri II vécut, ils se bornèrent à protéger secrètement les protestants persécutés. En 1557, après la funeste journée de Saint-Quentin, Coligni fut chargé de la défense de cette place, alors démantelée. On a de lui la relation de ce siége, où il fit des prodiges de valeur et déploya un caractère indomptable, une constance à toute épreuve. Il ne céda qu'à la force, et tomba entre les mains des ennemis, qui l'enfermèrent dans le château de l'Écluse.

Rendu à la liberté, au moyen d'une rançon de 50,000 écus, il s'éloigna de la cour, et ne parut s'occuper que de ses fonctions d'amiral. Mais ce fut dans cette retraite qu'affermi dans les opinions nouvelles par les entretiens de son frère Dandelot, il continua à protéger les protestants, et travailla à en former des colonies dans le Nouveau Monde. Après la mort d'Henri II, Coligni et l'évêque de Beauvais levèrent le masque : ils se mirent avec Dandelot à la tête des huguenots. Un complot s'était formé en secret : La Renaudie en était le chef apparent; le but avoué était d'obtenir la tolérance pour les protestants et d'utiles réformes; mais il avait pour objet secret d'arrêter les Guises, de les massacrer s'ils résistaient, et de s'emparer du gouvernement. La cour, effrayée de la faiblesse du jeune roi François II, s'était transportée à Blois pour lui faire respirer un air plus sain; mais le complot ayant été découvert, elle alla s'enfermer au château d'Amboise, lieu favorable à une longue défense. Le prince de Condé et l'amiral de Coligni suivirent la cour, dans l'espoir d'aider les conjurés; mais ils furent tel-

lement surveillés par les émissaires des Guises, qu'ils ne purent exécuter leur dessein. Le chancelier de L'Hôpital, se flattant de rapprocher les partis, fit convoquer une assemblée de notables à Fontainebleau (2 août 1560), où l'amiral demanda sans détour, au nom de son parti, la liberté d'avoir des temples publics et le licenciement de la garde du roi. La haine entre le duc de Guise et l'amiral éclata vivement dans cette assemblée. L'Hôpital, attendant plus de modération des états généraux, les fit convoquer à Orléans; mais la mort du jeune roi et la politique artificieuse de Catherine de Médicis changèrent la face des affaires. La guerre civile éclata; la bataille de Dreux (1562), malheureuse pour le connétable et pour le prince de Condé, mit à la tête des deux partis leurs véritables chefs, le duc de Guise et l'amiral de Coligni. Celui-ci avait été obligé de prendre la fuite, l'autre fut tué au siége d'Orléans. Le traité d'Amboise remit la paix en France pour quelques années; mais le projet des chefs protestants d'enlever le roi à Monceaux renouvela les hostilités. Après la bataille de Jarnac (1569), où le prince de Condé fut tué, l'amiral, devenu chef unique de son parti, se retira à Cognac sans être entamé. Il y fit venir le jeune prince de Navarre, et alla ensuite assiéger Poitiers, où le duc Henri de Guise s'était jeté. Ce jeune prince accusait Coligni d'avoir provoqué l'assassinat de son père, et Coligni s'était mal défendu de cette accusation. Le duc d'Anjou (depuis Henri III), ayant fait lever le siége de Poitiers, les deux armées se rencontrèrent près de Montcontour. L'amiral, s'il faut en croire Tavannes, commit dans cette rencontre plusieurs fautes, qui causèrent la défaite des protestants; les catholiques en firent un horrible carnage. On a reproché aussi au duc d'Anjou d'avoir laissé échapper les fruits de sa victoire. Cependant le parlement déclara l'amiral criminel de lèse-majesté, et promettait 50,000 écus à ceux qui le livreraient mort ou vif; mais la paix signée à Saint-Germain, le 8 août 1570, lui permit de revenir à la cour.

Coligni parut très-goûté par le roi Charles IX: souvent admis à des audiences secrètes, il lui parlait des succès qu'on pourrait obtenir en Flandre; il cherchait à lui insinuer que des triomphes remportés sur l'étranger effaceraient les victoires inutiles de Jarnac et de Montcontour, et que dès qu'il se montrerait à la tête d'une armée où les deux partis seraient confondus, il cesserait d'être en tutelle. Charles prêtait l'oreille à ces discours séduisants. Dans un conseil où furent admis le duc d'Anjou, Tavannes et Coligni, ce dernier développa ses plans pour une campagne de Flandre, et s'efforça de faire sentir les avantages que tirerait la France d'une ligue contre l'Espagne; les deux autres conseillers le réfutèrent avec aigreur. Le jeune monarque paraissait ébranlé: Catherine de Médicis s'alarma de ces dispositions, et, craignant pour la perte de son autorité, elle mit tous ses soins à les détruire. L'imprudence des protestants, leurs propos contre la reine mère la confirmaient dans ses craintes. Coligni s'éloigna quelques jours de la cour; ses amis, effrayés de l'aspect sombre et mystérieux qui y régnait, le conjurèrent de rester dans ses terres; mais, croyant avoir subjugué l'esprit du roi, l'amiral revint plein de confiance à Paris. Au mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois, en montrant à Henri de Montmorency d'Anville les drapeaux enlevés à Jarnac et à Montcontour, et qui étaient encore suspendus aux voûtes de Notre-Dame, il disait: « Dans peu « on les arrachera de là, et on en mettra d'au« tres à leur place, qui seront plus agréables à « voir; » tant était grande sa confiance dans la sincérité du roi! Il paraît aussi que les grâces qu'il avait reçues lui avaient inspiré de l'horreur pour de nouveaux troubles: « J'aime mieux « mourir, ajouta-t-il, et être traîné par les rues « de Paris, que de recommencer la guerre civile « et de donner lieu de penser que j'ai la moindre « défiance du roi, qui depuis quelque temps m'a « remis dans ses bonnes grâces. »

C'était le 18 août 1572 que l'amiral s'exprimait ainsi: le 22, en sortant du Louvre et retournant lentement chez lui, rue de Béthisy, il est atteint de plusieurs balles qui lui enlèvent un doigt de la main droite et lui fracassent le coude du bras gauche. L'assassin Maurevert, aposté par les Guises, disparaît et échappe aux poursuites. Cet assassinat répand le trouble et la terreur dans Paris; Charles IX se livre aux plus horribles emportements, et jure que les coupables seront exemplairement punis. Il va, avec toute sa cour, chez le blessé: Coligni cherche vainement à lui parler en particulier; Catherine de Médicis, placée entre son fils et le lit du malade, empêche toute explication. Dans la nuit du 24 du même mois, Coligni, assailli dans sa maison, étonne d'abord ses assassins par ce courage tranquille qui ne l'avait jamais abandonné dans les plus grands dangers. Ils hésitaient; mais excités par le duc de Guise, ils l'égorgèrent, le jetèrent par les fenêtres, et exercèrent leurs fureurs sur son corps inanimé. Ses restes furent portés au gibet de Montfaucon, et y furent suspendus; Charles IX, dit-on, y alla les voir. Quelques serviteurs de Coligni les enlevèrent, au péril de leur vie, et les déposèrent dans le tombeau de sa famille, à Châtillon. Les papiers laissés par Coligni furent portés au Louvre et brûlés par la reine mère. Brantôme prétend qu'on trouva un très-beau livre, qu'il avait lui-même composé, des choses les plus mémorables de son temps et même des guerres civiles; que ce livre fut apporté au roi, et *qu'aulcuns le trouvèrent très-beau et très-bien faict, et digne d'estre imprimé;* mais que le maréchal de Retz en détourna le roi, et le jeta dans le feu. Il ne nous reste de Coligni que sa *Relation du siége de Saint-Quentin*

et ses lettres et négociations, que l'on conserve à la Bibliothèque impériale de Paris. [M. DELBARE, dans l'*Enc. des g. du m.*] (1).

Gasparis Colinii vita; 1575, in-8° (par Jean Hotman ou par Jean de Serres) traduite en français; Amsterdam (Genève), 1643, 2 vol. in-4°; Leyde, B. et A. Elzevir, 1644, 1 vol. in-12; Paris, 1665; Grenoble, 1669. — *Vie de Coligny*; Cologne, P. Marteau (*Amsterdam*), 1686 et 1691 (production romanesque de Sandras de Courtilz, qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage précédent). — *Histoire des massacres et horribles cruautés commises en la personne de messire Gaspard de Coligny et autres seigneurs*; 1572, in-8°. — *Arrest de la cour de parlement contre Gaspard de Coligny, mis en huict langues*; Paris, 1569, in-8° (le texte français a été réimprimé dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VI). — *Mort prodigieuse de Gaspard de Coligny*; Paris, 1572 (en vers). — *Complainte et regrets de G. de Coligny*; 1572 (en vers). — *Allégresse chrestienne de l'heureux succès des guerres de ce royaume, ensemble le tombeau de G. de Coligny* (en vers); 1572. — *Dits magnifiques et gaillards touchant la cause de la mort de Coligny*; Lyon, 1572. — *Déclaration du roi de la cause et occasion de la mort de l'amiral*; Lyon, 1572. — *Briève remonstrance sur la mort de l'amiral*; Lyon, 1572. — Brantôme, *Discours sur l'amiral de Châtillon*, t. VIII, édit. de 1740. — Pérau, la *Vie de Coligni*, t. XV et XVI des *Vies des hommes illustres de France*. — De Paulmy, *Vie militaire de Coligni*, insérée dans les *Mémoires tirés d'une grande bibliothèque*. — *Archives de l'histoire et de la topographie suisses*, publiées par Escher et Hottinguer; Zurich, 1827, t. II (on y trouve des documents sur la Saint-Barthélemy, d'après lesquels les meurtriers de l'amiral auraient été Maurice Grunenfelder, de Glaris, et Martin Koch, de Fribourg). — Audin, *Histoire de la Saint-Barthélemy*; Paris, 1829, in-8°. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVII, XVIII. — De la Ponneraye, *Hist. de l'amiral de Coligni*; 1830, in-8°.

COLIGNI (*François* DE), général français, fils du précédent, né le 28 avril 1557, mort en 1591. Échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, il se réfugia d'abord à Genève, puis à Bale; il rentra ensuite en France, et se joignit aux mécontents, commandés par le duc d'Alençon. A la paix qui [illegible] la mémoire de l'amiral Coligni [illegible]uée, son fils fut remis en pos[illegible] biens. Pendant les guerres de la [illegible] [Fr]ançois de Col[igni] resta fidèle à Henri IV, [illegible] gouvernement du Rouer[gue] [illegible] colonel général de l'infan[terie] [illegible] que son père et son oncle avaient remplie, [illegible] celle d'amiral de Guyenne.

[D]e Thou, *Hist.*

COLIGNI (*Gaspard* DE), général français, appelé le *maréchal de Châtillon*, fils du précédent, né le 26 juillet 1584, mort le 4 janvier 1646. Il fit ses premières armes en Hollande contre les Espagnols, et obtint ensuite la place de colonel général de l'infanterie. Ayant remis Aigues-Mortes au pouvoir du roi en 1622, il fut nommé maréchal, et fit, avec des succès variés, les campagnes de Savoie, de Flandre et de Picardie (1630-1638). Il repassa en Piémont en 1639, servit en Flandre l'année suivante, et fut battu à la bataille de La Marfée. Il se retira du service après cette défaite. Il était très-courageux, et en donna de brillantes preuves dans les plaines d'Avain, où il décida la victoire (1635), à la prise de Damvilliers (1637), au siége d'Arras (1640), et même à La Marfée (1641), où il resta seul sur le champ de bataille avec sept ou huit combattants, et fit de vains efforts pour rallier les fuyards. Mais on l'a accusé d'avoir souvent compromis le succès de ses troupes par sa lenteur et sa nonchalance.

Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Gaspard* DE), duc de Châtillon, général français, fils du précédent, né vers 1615, mort le 8 février 1649. Il abjura le calvinisme en 1643, et mourut en 1649, à l'âge de trente-quatre ans, d'une blessure qu'il avait reçue à l'attaque de Charenton. Il laissa un fils, mort à l'âge de dix-sept ans, et en lui finit la postérité de l'amiral de Coligni.

Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Jean* DE), général français, né en 1617, mort le 16 avril 1686. Il fut le compagnon fidèle du prince de Condé pendant la guerre de la Fronde, et commanda ensuite en Hongrie les six mille auxiliaires français qui prirent une part glorieuse à la victoire remportée sur les Turcs, auprès de Saint-Gothard. Affaibli par l'âge et les infirmités, il passa les dernières années de sa vie dans son château de La Motte-Saint-Jean, situé près de Digoin, sur les bords de la Loire. Là il lui prit fantaisie d'écrire un abrégé de sa vie sur les marges d'un missel en vélin, in-4°, dont Mirabeau fit l'acquisition. Ces mémoires, qui n'occupent guère qu'une quinzaine de pages in-8°, ont été publiés pour la première fois en entier, il y a quelques années, dans les pièces justificatives de la monarchie de Louis XIV, par M. Lemontey. Outre une curieuse peinture de mœurs, ils offrent encore des détails d'un haut intérêt sur les vues ambitieuses du prince de Condé, que l'auteur accuse d'avoir voulu détrôner Louis XIV, et dont il ne fait jamais revenir le nom sans l'accompagner d'une épithète injurieuse.

Lemontey, *Œuv.* — Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*François* DE). *Voyez* D'ANDELOT.

COLIGNI (*Henriette*). *Voyez* LA SUZE.

* COLIGNON (....) sculpteur français, vivait à la fin du dix-septième siècle. Son meilleur ouvrage est *le tombeau de Lulli*, qui se voit à Paris, dans l'une des chapelles de l'église Notre-Dame des Victoires. E. B—N.

Fontenai, *Dictionnaire des artistes*.

COLIGNON (*Charles*), médecin anglais, né à Londres, en 1725, mort en 1785. Il fût professeur d'anatomie et de médecine à Cambridge. Ses œuvres ont été recueillies en 1786, 1 vol. in-8°, sous le titre d'*Œuvres mêlées*. Les principales productions qu'on y trouve sont : *Recherches sur la structure du corps humain, relativement à son influence sur les mœurs des hommes*; — *Dialogue de morale et de*

(1) On trouve dans les *Personnages illustres du seizième siècle*, par M. Niel, Paris, 1848 et années suivantes, in-fol., tome II, un très-curieux et très-beau portrait de l'amiral, gravé en couleur, d'après le crayon original, et accompagné d'une notice intéressante. (V.)

médecine; — *Medicina politica, ou Réflexions sur l'art de la médecine comme inséparablement liée à la prospérité des États.*

Biographie medicale.

COLIGNON (*François*), graveur français, né à Nancy, vers 1621, mort dans cette ville, en 1671. Il fut l'élève de Callot, dont il imita la manière. Ses productions sont nombreuses et très-recherchées; on lui doit de charmants paysages et des vues fort utiles aujourd'hui pour l'histoire de l'architecture : on cite surtout ses *Bâtiments de Rome*, ses *Vues de Florence*, sa *Ville de Malte*. Cet artiste avait résidé longtemps en Italie, où il faisait le commerce d'estampes,

Hubert, *Manuel des amateurs*. — Nagler, *Neues Allg. Gel.-Lex.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

COLIN (*Alexandre*), statuaire flamand, né à Malines, en 1520, mort le 17 août 1612. Appelé à Inspruck par l'empereur Ferdinand Ier, il acheva le mausolée de l'empereur Maximilien Ier, qu'avaient commencé les frères Abel de Cologne. Outre les décorations ajoutées au monument octogone élevé sur une fontaine à Vienne, il exécuta à Inspruck le mausolée que l'on voit au milieu de l'église de la cour ; — le mausolée de l'archiduc Ferdinand ; — le mausolée qui s'élève dans la chapelle d'argent de l'église de la cour ; — le monument de l'évêque Jean Nas, de grandeur naturelle.

Wiener Jahrbücher; 1823. — *Tyroler Almanach*, 1823. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

COLIN (*Antoine*), pharmacien français, vivait à Lyon, dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui la traduction française d'une des parties du traité des plantes exotiques de L'Écluse, sous ce titre : *Histoire des drogues, épiceries, et de certains médicaments simples qui naissent ès Indes et en l'Amérique;* Lyon, 1612-1619, 1 vol. in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* (1820).

COLIN (*Hyacinthe*), littérateur français, mort à Paris, en 1754. Il concourut cinq fois pour les prix proposés par l'Académie française, et fut couronné trois fois, en 1705, 1714 et 1717. Ses principaux ouvrages sont : une traduction du traité *de l'Orateur*, de Cicéron; Paris, 1737, in-12 : cette traduction, à la suite de laquelle se trouvent les trois discours académiques de l'abbé Colin, est fidèle; le style en est pur et agréable : — *Vie de madame de Lumague, veuve Polaillon, fondatrice de l'hôpital de la Providence;* ibid., 1744, in-12.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss. — Quérard, *la France litt.*

* **COLIN** (*Jacques*), poëte français du seizième siècle, né à Auxerre, fut à coup sûr un des mieux rentés des beaux esprits de son temps. Pierre Grognet, dans sa *Notice des poëtes français*, et Du Saix, dans une pièce de vers qu'il lui adresse, le désignent sous le nom de lecteur du roi. Il était abbé de Saint-Ambroise de Tours, d'Olivet et d'Issoudun, principal du collége des *Bons-Enfants*, et François Ier, qui l'avait en grande amitié, l'avait fait son aumônier et son secrétaire des commandements. Comme on le voit, la fortune lui était au moins aussi propice que la muse. Au reste, M. de Saint-Ambroise, comme le nomment Ch. Fontaine et quelques poëtes de l'époque, usait noblement de la faveur royale, et savait en faire profiter ses confrères en poésie, qui plus d'une fois chantèrent ses louanges dans leurs vers. Malheureusement, il avait, grand défaut pour un courtisan, une liberté de parole qu'il ne savait pas dompter, et des railleries maladroites lui valurent une disgrâce et la substitution de Du Châtel dans ses places (*Vie de Du Châtel*, par Pierre Galland).

Jacques Colin a traduit en vers français quelques passages des *Métamorphoses* d'Ovide. L'on trouve cette traduction dans un recueil intitulé : *le Livre de plusieurs pièces*, c'est-à-dire fait et recueilli de plusieurs auteurs, comme de Clément Marot et autres; publié à Lyon, en 1549, in-16, par Thibaut Payen. Dans le même volume il y a de notre poëte trois autres pièces de vers, entre autres une épître à une dame, dont un passage désigne des poésies aujourd'hui perdues.

En 1536, il publia plusieurs poésies latines, avec celles de Théocienus (Benoît de Tagliacarne), évêque de Grasse, qui parurent la même année à Poitiers, in-4°. Enfin, un an après sa mort, arrivée en 1547, parut de lui une traduction du *Courtisan* de Balthazar Castiglione, revue par Mellin de Saint-Gelais.

L. D.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Moréri, *Dictionn. historique.* — Goujet, *Biblioth. franç.*

* **COLIN**, surnommé **MAILLARD** (*Jean*), chevalier flamand, vivait au pays de Liége, dans la première moitié du onzième siècle. Il fut fait chevalier, pour ses exploits, par Robert, roi de France, en 999. Dans la dernière bataille qu'il livra à un comte de Louvain, il eut, dit-on, les deux yeux crevés, et n'en continua pas moins, guidé par ses écuyers, à frapper sur l'ennemi avec son redoutable maillet, son arme de prédilection, celle qui lui avait valu le surnom de *Maillard*. Tel est sans doute le souvenir historique auquel il faut rapporter l'invention ou au moins la dénomination de l'antique jeu de *Colin-Maillard*. On dit que Gustave-Adolphe faisait de ce jeu son passe-temps habituel.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

COLIN (*Jean*), littérateur français, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il fut bailli du comté de Beaufort. Il a traduit en français l'histoire d'Hérodien; Paris, 1541 ; Lyon, 1546; — traité *de l'Éducation et de la nourriture des enfants*, de Plutarque; Paris, sans date, in-8° ; — traité *de la Tranquillité de l'esprit*, du même auteur; ibid., 1558 ; — le livre *de l'Amitié*, de Cicéron ; ibid., 1537 et 1542, in-8° ; — les trois livres *des Lois* et du *Songe de Scipion*, du même au-

1541, in-8° ; — l'*Introduction à la* de Loys Vivès; 1548, in-8°.
...e. *Biblioth. française.*

libert). littérateur français, né en ... ois, mort vers 1575. Il fut ... au parlement de Dijon. Ses ... ouvrages sont : *Paradoxon de mo... sapiente stultitia*; Dijon, in-4°; — ... *vitate, quæ fit maio mense, ... qui efferato trucique animo ... pas infligunt*; ibid., 1571-1572. Ce ... sur une coutume qui existait autre... urs provinces de France, celle de ... ne, le 1er mai, le mari qui avait ... pendant l'année.
...h. *des auteurs de Bourgogne.*

... (*Pierre-Gilbert*), surnommé *Cha...* compositeur français, vivait dans la ... du seizième siècle. Il fut pre... de la chapelle des enfants de ... le règne de François Ier, de 1532 ... lui : *Liber octo missarum, cum ... motettis et parthenicis canticis V. Mariæ*; Lyon, 1541, in-fol.; ... fol. On trouve dans la seconde ... motets et un *Magnificat*.
... *aphie universelle des musiciens.*

(*Alexandre*), peintre français, né 1798, élève de Girodet. Plusieurs ... aux de genre ont paru aux salons depuis celui de l'année 1822. En 1840 une médaille de première classe (genre e). Il a été longtemps directeur de l'é... essin de Nîmes. GUYOT DE FÈRE.
... *des beaux-arts.*

Voy. COLLIN.

(*Simon* DE), imprimeur français, ... fond... en caractères, natif de Gen... le ... suivant les uns, et de Pont... suivant d'autres, vivait ... du seizième siècle. Il ... rd ... chez Henry-Estienne, Ier du ... prit ensuite pour associé. Plus tard ... de ce célèbre imprimeur, et ... nombre de livres remarquables ... du papier, l'élégance des carac... ... té des encadrements et vignettes ... es-unes sont attribuées au Primatice, ... ne sont pas moins remarquables par ... du texte. Il passe pour avoir intro... ier dans la typographie française ... caractères italiques, dont l'invention à Alde Manuce. Colines était très-... iennes. Outre les pré... eurs des belles éditions ... presses, on lui attribue : *Gram... a*; Paris, 1541. — R. Chaudière, ... Colines, a publié le catalogue chrono... son grand-père; Paris, 1548, in-8°.
... *de Colines, dans les Vitæ typographorum ...* — F. Didot, *Essai sur la typographie.*

Voyez COLLINS.

(*Pierre*), seigneur d'Heetvelde, littérateur belge, né à Enghien, en 1560, mort le 3 décembre 1646. Il fit ses premières études à La Fère (Picardie) et sa philosophie à Louvain. Sa famille l'envoya ensuite à Bourges, où les leçons de droit du célèbre Cujas attiraient de nombreux étudiants. De retour en Belgique, il voulut, à l'exemple de ses ancêtres, suivre la carrière des armes; il fit avec distinction, sous Alexandre Farnèse, les campagnes de 1581, 1582, 1583, et se signala aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Menin et de Ninove, ainsi qu'à la défense du fort d'Halewin. Cependant les scènes de dévastation sans cesse reproduites autour lui ne tardèrent pas à le désenchanter de la gloire militaire. Nommé bailli des domaines de la seigneurie d'Enghien, passée de la maison de Luxembourg dans celle de Bourbon, il épousa, l'an 1584, une riche héritière, Anne Trickart, et ne reparut plus à l'armée que pour assister au siége d'Anvers (1585).

Colins fut chargé ensuite par le comte d'Isenghien, gouverneur de Lille, de diverses missions délicates, où sa prudence, sa modération, sa loyauté le firent réussir. A la demande du duc d'Arschot, il accompagna l'ambassade espagnole à Paris, en juin 1598, après la paix de Vervins; il y fit un assez long séjour, et fut bien accueilli par Henri IV, lorsqu'il alla lui présenter, dans le parc de Monceaux en Brie, le 1er août, *les Oiseaux des aires de ses bois d'Enghien*, ainsi que les portraits du connétable de Saint-Pol, décapité sous Louis XI, de l'archiduc Albert et d'Alexandre Farnèse.

Henri IV ayant vendu sa terre d'Enghien à la maison d'Arenberg (1606), Colins cessa d'aller en France. Son ambition était fort bornée; il se montrait rarement à la cour de Bruxelles, et des *lettres de chevalerie*, signées à Madrid, le 31 juillet 1630, par le roi Philippe IV, furent la récompense de ses services. Ses moments les plus agréables étaient ceux qu'il consacrait à l'étude; il mit en ordre les notes qu'il avait rassemblées de longue main, et publia son *Histoire des choses les plus mémorables advenues depuis l'an* 1130 *jusques à notre siècle, digérées selon le temps et ordre qu'ont dominé les seigneurs d'Enghien, terminez ès familles de Luxembourg et de Bourbon*; Mons, 1634, in-4°, et Tournay, 1643, in-4°, avec notes et portr. Les mémoires de Colins peuvent, sans trop de désavantage, soutenir le parallèle avec les meilleurs mémoires du seizième siècle. L'ouvrage est empreint d'un vernis d'érudition et de philosophie qui ne le dépare point, et jamais les faits n'y sont étouffés sous un amas de phrases parasites. L'auteur y relate beaucoup d'anecdotes intéressantes, et qu'on chercherait vainement ailleurs, sur les principaux personnages de son siècle, tels que don Juan Alexandre Farnèse, Marguerite de Parme, les archiducs Albert et Ernest. Un autre livre, moins connu que le précédent, c'est le *Theatrum aulicum, quatuor libris comprehensum, in quo plures tragœdi quam*

comœdi probant sorte sua verissimum illud divini Tiresiæ, inter privatos latitans longe optima vita; Mons, 1640, in-4°. Colins avait quatre-vingts ans lorsqu'il fit paraître ce recueil, d'environ 4,600 vers. C'est le fruit des méditations de l'auteur sur les dangers et les vicissitudes des cours. « Il veut, dit-il, dans son épître dédicatoire à Philippe-Emmanuel de Croy, comte de Solre, venir en aide aux jeunes courtisans et leur présenter le fil salutaire d'Ariane pour sortir d'un labyrinthe comparable à celui de Crète, plus dangereux même, et qui nourrit plus d'un Minotaure. » B[on] DE STASSART.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, X, 287.

COLLADO (*Didace*), dominicain espagnol, né à Mezzadas, en Estramadure, mort en 1638. Il prit l'habit de son ordre à Salamanque, en 1600. Après avoir professé les belles-lettres, il s'embarqua pour le Japon, en 1619, et, malgré la persécution, y prêcha l'Évangile pendant plusieurs années. En 1625 ses supérieurs l'envoyèrent à Rome pour solliciter du pape des pouvoirs plus étendus. Il profita de son séjour en Europe pour faire imprimer plusieurs ouvrages, dont il avait recueilli les éléments dans ses voyages. Urbain VIII ayant enfin délivré un bref favorable aux désirs des missionnaires, Collado alla en Espagne en 1632, obtint du roi des lettres patentes pour la fondation d'un couvent de son ordre aux îles Philippines, et s'embarqua de nouveau en 1635. En arrivant il rencontra beaucoup d'opposition de la part du gouverneur à l'exécution de son projet, qui fut cependant exécuté. Rappelé en Espagne en 1638, Collado se mit en mer de nouveau; mais une tempête poussa le navire sur des rochers, et presque tous les naufragés périrent. Collado, qui nageait parfaitement, eût pu se sauver, dit-on; mais il préféra rester sur le vaisseau pour donner jusqu'au dernier moment les secours de la religion à ses compagnons d'infortune. Ses ouvrages ont pour titres : *Ars grammatica linguæ Japonicæ;* Rome, 1631, in-4°; — *Dictionarium sive thesauri linguæ japonicæ*, Rome; *compendium*, 1632, in-4°; — *Historia ecclesiastica de los succesos de la christiandad de Japon;* Madrid, 1632, in-4°; — *Modus confitendi et examinandi pœnitentem Japonensem*, etc.; Rome, 1631, in-4°; — *Dictionarium linguæ Sinensis :* cet ouvrage n'a pas été achevé d'imprimer. A. DE SANTECIL.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum.*

COLLADO (*Louis*), médecin espagnol, natif de Valence, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il remplit avec succès une chaire à l'université de sa ville natale, et fit plusieurs découvertes dans la science anatomique, notamment en ce qui concerne la structure de l'oreille. Soit modestie, soit esprit d'indépendance, il refusa de partager avec Valles, premier médecin de Philippe II, la charge de médecin de la reine Isabelle. On a de lui : *In Galeni librum de Ossibus Commentarius;* Valence, 1555, in-8°; — *E[...] cratis et Galeni monumentis isagoge [...] ciendam medicinam;* ibid., 1561, in-[...] *Indicationibus liber unus;* ibid., 157[...]

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.* — Éloy[...] *naire historique de la médecine.*

* **COLLADO** (*Louis*), ingénieur [...] vait dans la seconde moitié du seiz[...] Il fut attaché en qualité d'ingénieur à[...] espagnole en Italie. On ne doit pas le c[...] avec le médecin du même nom. On a[...] *Prattica manuale di artiglieria;* Veni[...] 98 feuilles in-fol.; Milan, 1641, in-4°; [...] gnol, sous ce titre : *Pratica manual d[...] leria en que se trata del arte militar [...] maquinas de los antiguos, de la inve[...] la polvora y un examen de artilleros* 1592, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

COLLADON (*Germain*), juriscon[...] vois, d'origine française, n[...] le La C[...] le Berry, vivait dans le [...] cle. Il embrassa la rel[...] rendit à Genève, où il [...] le [...] geoisie, et fut chargé avec Dorsières de [...] tion du *code civil et politique* de [...] publié en 1568. C'est sur un manuscri[...] par H. Estienne chez ce jurisconsulte, [...] imprimée l'édition du traité de saint [...] contre les ariens, donnée par Théodore [...]

Senebier, *Hist. littéraire de Genève*, t. I, Spon, *Hist. de Genève.*

COLLADON (*David*), jurisco[...] fils de Germain, vivait dans la [...] du seizième siècle. Il fut professeu[...] 1584, et conseiller d'État en 1604. [...] des *Mémoires sur l'histoire de G[...]* manuscrits.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. II, p. [...].

COLLADON (*Nicolas*), théol[...] genevois, d'origine française, v[...] conde moitié du seizième siècle. Il q[...] ges, où il était ministre, se retira à [...] devint, en 1564, recteur de l'aca[...] ville. Deux ans après, il succéda à [...] professeur de théologie. La ha[...] sermons lui attira de la p[...] du [...] rain de Genève q[...] suite desquels il se [...] ne, o[...] fessa les belles-lettres. On a [...] tion française du livre de de Bèze [...] *gladio puniendis;* 1560, in-8°; — [...] *facillima ad explicationem Apoca[...] hannis;* Morges, 1591; — *Jesus Naz[...] Matthæo*, chap. II, v. 32; Lausanne, 1[...]

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. I, p. [...] *Biblioth. sacra.* — Lipenius, *Biblioth. theolog[...]*

COLLADON (*Théodore*), médecin g[...] d'origine française, vivait dans la premi[...] tié du dix-septième siècle. Il pratiqua [...] cine à Genève. On a de lui : *Adver[...] commentarii medicinales critici dial[...]* nève, 1615-1617, 1 vol. in-8°; réimpri[...]

...*a medica, adornata et cor-*
ria quam in praxi; ibid.,

...

... en), dessinateur et graveur
..., vers 1520, mort dans la
... . Il étudia les chefs-d'œuvre
... dans sa ville natale. Ses
... : les *Annonciations*; —
...; — le *Saint Jean-Bap-*
... . Le dessin des gravures de
..., et les figures ont du carac-
... de la sécheresse, et les mas-
... — sont pas assez bien ménagées.
... Künstl.-Lexic.

...), grav... belge, fils du
... . Les gravures
... estimées. On les
à ... père. Élève de ce
... se perfectionner à Rome.
... sont : *Monilium, bulla-*
... artificiosissimæ icones,
... opus extremum; 1581, 10 pl.
... *de saint François*, avec des
... ; — *le Cadavre du Christ dans*
...ère; petit in-fol.; — *le Jugement*
..., in-fol.; — *Marcus Curtius*;
... le rocher, d'après L. Lombart;
— *la Résurrection de Lazare*,
... — ... *rs sur les genoux de*
...; ...°; — *les Amours*
...; ... pl.; — *Biblia sacra*,
... cartouche; — l'*His-*
... *la naissance du*
...152., d'après le même; — *les*

... Künstl.-Lexic.

... ine), mathématicien italien,
... 1760, mort à Padoue, le 20
... les mathématiques et la
... . Lors de l'invasion
... il visita les princi-
... établissements d'indus-
... cueillit des matériaux pour
... pait sur les machines et
applications, ouvrage que la
... publier. En 1805 Collalto fut
... à l'école militaire de Pavie,
... à la première chaire de ma-
... ersité de Padoue. Outre plu-
... érés dans les *Actes* des di-
... Italie, ses principaux ouvra-
... *del calcolo differenziale*
... *ie, ovvero il metodo degli*
... *di Leibnizio*; Milan,
... *metria analitica, a due e tre*
... , 1802, in-8°:

... *degli ... illustri*, t. I, p. 437.
... *Collalto*, dans la *Revue encyclopé-*
... p. 433.

(*Gabriel* DE), mathématicien
...521, à Tours, en Auvergne, mort
...572. Il fut valet de chambre de
Charles IX, et périt, quoique bon catholique, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, frappé sans doute par quelques envieux auxquels le désordre assurait l'impunité. On a de lui: une traduction de la *Polygraphie et universelle écriture cabalistique de Trithème*; Paris, 1561, in-4°; réimprimée sous le nom de Dominique Hottinga; Emden, 1620, in-4°. La Croix du Maine attribue encore à Collanges plusieurs autres ouvrages, dont aucun n'a été imprimé.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XI, p. 291.

COLLANTES (*François*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1599, mort en 1656. Il fut élève de Nicolas Carducho. Quelques-unes de ses compositions prouvent qu'il aurait réussi dans l'histoire; mais il se consacra plus spécialement au paysage, genre dans lequel il tient un des premiers rangs; ses dessins à l'encre rouge sont très-recherchés. Les deux tableaux les plus estimés de cet artiste sont un *Saint Jérôme* et la *Résurrection de la chair*; on les voit au palais de Buen-Retiro. Le Musée de Paris possède un tableau de Collantes : *le Buisson ardent*.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

COLLARD. *Voy.* ROYER-COLLARD.

COLLAS (Le Père), savant missionnaire et astronome français, de l'ordre des Jésuites, né à Thionville, vers 1731, mort à Pékin, le 22 janvier 1781. Il professa les mathématiques à l'université de Lorraine, partit en 1767 pour Pékin, et remplit auprès de l'empereur de la Chine les fonctions de mathématicien. On a de lui : plusieurs notices fort importantes, insérées dans le recueil des *Mémoires* sur les Chinois : *État des réparations et additions faites à l'observatoire bâti depuis longtemps dans la maison des missionnaires français à Pékin*; — *Observations astronomiques faites à Pékin en* 1775; — *Lettre sur la quintessence minérale de M. le comte de Lagaraye*; — *Lettre sur un sel appelé par les Chinois Kien*; — *Lettre sur la chaux noire de la Chine; sur une matière appelée Lieou-li, espèce de verre, et sur une sorte particulière de mottes à brûler*; — *Lettre sur le hoangfan, ou vitriol, sur le naocha, ou sel ammoniac, sur le hoang-pé-mou*; — *Notice sur le charbon de terre*; — *Notice sur le cuivre blanc de la Chine, sur le minium et l'amadou*; — *Notice sur un papier doré sans or*; — *Notice sur le bambou*; — *Mémoire sur la valeur du tael d'argent en monnaie de France*.

Bégin, *Biogr. de la Moselle*.

COLLATIN (*L. Tarquinius*), consul romain en 509 avant J.-C. Il était fils d'Egerius, fils d'Aruns, frère de Tarquin l'ancien. Lorsque celui-ci prit Collatin, Egerius fut chargé du commandement de cette place, où son fils était avec lui, d'où le surnom de *Collatinus*, qu'il porta ensuite. Il épousa Lucrèce, qui fut l'objet de l'attentat de Sextus Tarquin, par suite duquel Tarquin le

Superbe fut détrôné et la république établie, en l'an 509 avant l'ère chrétienne. Collatin fut un des consuls avec Brutus. Comme il était de la famille des princes déchus, il devint suspect au peuple; d'après le conseil de son collègue et d'autres personnages, il résigna ses fonctions, et quitta Rome. Il alla se fixer à Lavinium, et P. Valerius Poplicola fut élu consul à sa place.

Tite-Live, I, 57-60; II, 20. — Dion Cassius, *Frag.*, 24, éd. Reimar. — Cicéron, *de Rep.*, II, 25. — *de Off.*, III, 10. — Denys d'Halicarnasse, IV, 64.

COLLATIUS (*Pierre-Apollonius*), prêtre et poëte italien, natif de Novarre, vivait à la fin du quinzième siècle. On a de lui : *de Eversione urbis Jerusalem carmen heroicum;* Milan, 1481, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Apollonius, de Excidio hierosolymitano;* Paris, 1540, in-8°; Anvers, 1586, in-8° : le sujet de ce poëme est la destruction de Jérusalem sous Vespasien : il est écrit avec une élégance qui prouve que l'auteur était nourri de la lecture des anciens; ainsi on ne doit pas être surpris qu'il y ait fait un fréquent usage de la mythologie; — *Fastorum majorum libellus;* Milan, 1492, in-8° : c'est moins un poëme qu'une suite d'odes ou d'hymnes sur les fêtes principales de l'année; — *Heroicum carmen de duello Davidis et Goliæ, elegiæ et epigrammata;* ibid., 1692, in-4° : ce poëme, réimprimé plusieurs fois, a été publié avec quelques autres pièces inédites d'Apollonius par les soins de Laz.-Aug. Cotta, qui l'a fait précéder de quelques recherches sur l'auteur.

Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ ætatis.* — Bayle, *Dict. historique.*

COLLE (*Rafaellino dal*), peintre italien, né en 1490, à Colle, près Borgo-San-Sepolcro, en Toscane, mort à Rome, en 1530. Il fut élève de Raphael, et aida Jules Romain dans beaucoup des travaux qu'il exécuta après la mort de leur maître commun à Rome et à Mantoue. Les principaux ouvrages de Rafaellino dal Colle se voient à Città di Castello, à Borgo-San-Sepolcro, à Gubbio, à Urbin, à Cagli, etc.; quelques-uns sont d'une telle beauté qu'ils ont pu être attribués à Raphael lui-même. Il était d'une si grande modestie qu'après avoir été collaborateur de Raphael et de Jules Romain, il ne dédaigna pas de travailler sous la direction de Vasari, qui comme peintre lui était bien inférieur. Il tint pendant quelques années à Borgo-San-Sepolcro une école d'où sortirent des artistes distingués.

E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

COLLÉ (*Charles*), chansonnier et auteur dramatique français, né à Paris, en 1709, mort le 3 novembre 1783. Son père était procureur du roi au Châtelet, et trésorier de la chancellerie du palais : le fils, qui se sentait peu de goût pour les lois et pour la chicane, aima mieux cultiver la chanson et la comédie : il y gagna plus de gloire et peut-être autant d'argent, car la poésie ne l'empêchait pas d'être positif, et il savait à merveille allier l'intérêt au plaisir. Ce fut dès sa première jeunesse qu'il c[illegible] montrer son penchant pour la po[illegible] surtout pour le théâtre : il n'avait pas [illegible] ans que déjà son père le [illegible] assez sou[illegible] Théâtre-Français, et i[illegible] n'entrait jamais dans la salle [illegible] qu'un [illegible] frisson de joie. Il se délectait [illegible] la lectu[illegible] vieux auteurs, dont la malicieuse bonh[illegible] plaisait extrêmement. Marot et La Fontai[illegible] pelle et Molière le séduisaient par leur [illegible] leur simplicité, leur gaieté vive [illegible] fra[illegible] avait sans cesse à la bouche les coup[illegible] joyeux et les mieux tournés, surtou[illegible] Jean Heguanier, bien oublié [illegible] qui était alors un des rois de [illegible] avait placé le jeune Collé dans [illegible] taire, son parent; mais il paraît que se[illegible] et son enjouement avaient gagné le notaire et qu'on trouvait plus souvent sur son [illegible] belais que la *Cout*[illegible] *de Paris*. [illegible] e [illegible] de s[illegible] d[illegible] [illegible] occupations ne purent le [illegible] poésie, pas plus qu'elles n'en avaient d[illegible] Despréaux, Crébillon et bien d'autres. V[illegible] de dix-sept ans, il se lia avec Piron, Gallet, chez qui il rencontra Panard, [illegible] parable; ces trois hommes étaient de[illegible] prit et d'excellents chansonniers en mê[illegible] que de joyeux convives : leur commerce [illegible] de déterminer sa vocation littéraire, si [illegible] pas là un terme trop solennel en par[illegible] Collé. A force de partager leurs parties [illegible] sir, d'écouter les improvisations piquant[illegible] laissaient volontiers échapper au desser[illegible] rivaliser lui-même avec eux, au cab[illegible] bons mots et en gais refrains, il sentit [illegible] en lui ce génie de la chanson populaire. [illegible] ranger, de nos jours, a [illegible] uvé le sec[illegible] fois, se [illegible] et [illegible] teindre à [illegible] modèles, il [illegible] des *amphig*[illegible] dépensa l[illegible] [illegible] sa verve [illegible] prit à composer des pièces dont [illegible] mérite consistait à être totalem[illegible] sibles, à moins qu'on [illegible] lui-même, que c[illegible] de [illegible] de poésie; il [illegible] gédie bouffonne, [illegible] *Cocultr*[illegible] en pur galimatias (1). Mais Cré[illegible] ami, le détourna d'un genre si peu [illegible] et lui fit composer sa première [illegible] nable.

En 1729, Collé fut avec [illegible] n, Cré[illegible] et Gallet, le fondateur de ce [illegible] peaux, [illegible] regarder comme l'académie de [illegible] France. Ces messieurs se r[illegible]

(1) Il avait été précédé dans cette tentative [illegible] certain Roziers-Beaulieu, qui en 1636 avait fait [illegible] genre une tragi-comédie en cinq actes, en v[illegible] avait nommée *le Galimatias*.

en sa qualité d'homme établi
plus à même de les recevoir
et de les bien traiter. Pourtant,
Crébillon fils et Collé voulurent
leur ami commun ; et cette
lieu chez Landel, dont l'éta-
connu dans Paris sous le nom
donner plus de solennité à
. ils invitèrent quelques
dier, Saurin, Sallé, et
père, qui était sans préjugés
ses relations habituelles, et ou-
la vie commune la dignité
Enfin, ils furent si char-
amicale, qu'au dessert,
expansion, ils votèrent d'en-
tion définitive de leur so-
ils renouvelleraient régu-
tous les mois. Ils complé-
, en s'adjoignant plusieurs au-
parmi lesquels il faut citer le
er os, Helvétius, *l'his-*
. G Bernard, Rameau et
aussi aux séances quel-
avec soin, et chacun en
à la porte son amour-
d'auteur. Collé tenait
dans cette société, où l'on
les lettres et la gastronomie,
surtout s'épanouissait avec la
des convives; dans cette aca-
, où le bon sens se cachait volon-
formes de l'épigramme, et où, tout
sec, on se donnait d'excellentes leçons
des conseils enjoués, mais judicieux
mieux que Collé ne savait payer
ouplets, et il fut, avec Cré-
l'âme vivante et joyeuse du
née 1739, où celui-ci fut
de la dispersion de plusieurs
et de la tiédeur de plusieurs
du désagrément qu'avait fait
é la sotte hauteur de quelques
ssister à une de ses séances.
, le duc d'Orléans, ce brave
qu'à perdre son temps le
possible, l'appela à lui, sur le
lation; il le nomma même plus
et son secrétaire ordinaire :
me sinécure, mais elle lui
s appointements. En son-
avait surtout voulu avoir
tique à sa disposition, car il ex-
la comédie, et il s'acquittait
les rôles de valet et de paysan.
plus de vingt ans, composa pour
cour son *Théâtre de Société*,
quelques parades imprimées dans
boulevards. Toutes ces pièces,
ines passèrent sur des scènes pu-
d'une gaieté originale et franche,
spirituel et comique, mais qui
tombe presque toujours dans la licence et la gravelure. *La Vérité dans le vin*, qui était une des pièces de prédilection de l'auteur, peut passer pour un vrai modèle du genre : la scène d'ivresse surtout, entre l'abbé et le président, est excessivement plaisante. On peut citer encore *le Galant escroc* et *la Tête à perruque*. Mais quel monde et quelles mœurs ! Aussi les éditeurs préviennent-ils naïvement que ces pièces, étant du genre libre, ne peuvent être jouées en public. Collé puisait presque tous ses sujets dans les contes de La Fontaine et de Crébillon fils ; je ne sais s'il s'inspirait aussi des comédies de Dancourt, que ses vaudevilles rappellent souvent par leur vive allure, par les personnages qu'ils mettent en scène et les caractères qu'ils peignent. Heureusement le duc d'Orléans n'était pas homme à s'effrayer d'un tableau trop libre, et sa cour n'était pas plus scrupuleuse que lui : l'esprit faisait passer les plus étranges écarts de l'imagination ; le tout était de donner aux choses un tour agréable et de gazer à demi les gravelures, pour les rendre plus ingénieuses et de meilleur ton. Quant à la décence, elle aurait passé pour une pruderie ennuyeuse aux yeux de ces hommes, qui avaient grandi au milieu des orgies de la régence et de la frivole immoralité du règne de Louis XV. La comédie avait perdu sa devise ; ils ne lui demandaient plus d'instruire et de redresser les mœurs, mais de les amuser au contraire par une peinture errante et fidèle de la société d'alors; ils ne voulaient pas être inquiétés dans la jouissance de leurs vices élégants, mais ils souffraient qu'on leur présentât le miroir, et même qu'on les fît rire en raillant leurs propres travers, pourvu qu'on raillât encore plus les ridicules du peuple et de la bourgeoisie. Collé répondit si bien à l'attente de son protecteur, que celui-ci, pour lui témoigner sa satisfaction, lui fit obtenir dans les sous-fermes un intérêt qui vint augmenter encore son aisance, déjà fort passable pour un poëte. Mais bientôt, peu content de ces triomphes intimes, il éleva plus haut son ambition, et en 1763 il fit jouer au Théâtre-Français *Dupuis et Desronais*, comédie en vers libres, dont il avait tiré le fond des *Illustres Français*, de Chasles, comme il eut soin de l'indiquer loyalement lui-même. C'est une pièce à la façon de Térence, c'est-à-dire une espèce de comédie larmoyante, où, par un bizarre contraste, ce joyeux écrivain, dont les folies avaient excité si longtemps la bonne humeur des petites cours de Bagnolet et de Sainte-Assise, a mesuré parcimonieusement la gaieté, et s'est borné à faire sourire les gens d'esprit, capables d'apprécier les plus délicates nuances. Toutefois, ce drame est très-intéressant, parce que les sentiments en sont vrais, que la donnée en est originale, sans sortir de la nature, et le dialogue toujours naturel et parfois éloquent, quoique manquant un peu de vivacité et d'énergie, parce qu'enfin à une grande simplicité de plan il réunit des situations souvent

piquantes, et surtout des caractères fort bien développés et mis adroitement en contraste, de façon à se faire ressortir l'un par l'autre. Seulement, on peut lui reprocher une versification négligée, diffuse et trop peu poétique. Son style, qui était naturellement plein de verve et de choix dans les sujets plaisants, perdait beaucoup de ces qualités précieuses en abordant des domaines plus sérieux. Qui jamais eût cru que Collé dût faire des comédies sentimentales, surtout après avoir maintes fois manifesté son aversion pour ce genre, qu'il attaqua dans ses chansons et dans son *Journal historique*? Qui eût cru qu'il dût marcher sur les traces du *révérend père La Chaussée*, dont il s'est raillé souvent de si bon cœur? Qui eût pensé surtout qu'il dût réussir dans cette tentative? Il y réussit pourtant; car sa gaieté n'excluait pas un fonds de sensibilité réelle; son drame obtint un succès légitime, et resta même longtemps au répertoire.

Ce triomphe fut suivi d'une chute : sa comédie intitulée *la Veuve*, jouée en 1771, n'eut qu'une seule représentation et n'en méritait guère davantage : c'est une pièce froide, d'un style à la fois plat, prétentieux et même peu correct. Mais il se releva en 1774 par sa *Partie de chasse de Henri IV*, qui, composée depuis longtemps et jouée déjà sur tous les théâtres de société et dans plusieurs villes de province, ne put apparaître que cette année-là sur le Théâtre-Français; elle y obtint un succès qui dédommagea amplement l'auteur du long retard que lui avaient imposé les scrupules de l'autorité. Ce qui a donné à Collé l'idée de la *Partie de chasse*, c'est la pièce de l'Anglais Dodsley intitulée : *le Roi et le Meunier de Mansfield*, dont Sedaine a tiré aussi *le Roi et le Fermier;* mais il y a pris fort peu de chose. On connaît cette charmante comédie, pleine à la fois de gaieté et de sentiment, telle qu'il la fallait pour mettre en scène cette physionomie populaire du bon roi Henri : c'est un petit chef-d'œuvre, où se détachent surtout les simples et franches figures de Margot et de Lucas, de Michaud le garde-chasse et de sa fille Catau; on y est charmé et attendri en même temps. Le premier acte, qui forme comme une pièce à part, est d'un ton très-noble, et arrive même jusqu'à l'éloquence, lors de la réconciliation de Sully et du roi : les incidents sont bien amenés; chaque scène a son intérêt particulier dans l'intérêt général. L'aisance du dialogue, le naturel et la vérité des sentiments, l'habile peinture des caractères, la naïveté, souvent exquise, des détails font aisément pardonner les défauts du plan, qui manque un peu d'ensemble et d'unité. Si Collé avait fait beaucoup d'ouvrages pareils, sa place serait marquée bien au-dessus des vaudevillistes ordinaires, et il mériterait d'être compté parmi les plus charmants écrivains du théâtre français.

Ce n'était pas pour le public, mais pour la récréation de ses amis et du duc d'Orléans, qu'il avait composé ces deux pièces. déjà connu dans les sociétés les par des amphigouris, par de par ses bluettes théâtrales, sa m fiance de lui-même, son insoucian et la connaissance qu'il avait de l'art dramatique l'empêchaient périls d'une représentation publ l'insistance de quelques-uns de se et surtout les encouragements et l de sa femme pour l'y décider; car éprouvé plus d'une fois la justess ment et la délicatesse de ses c beaucoup de confiance en ses co consultait avec fruit sur ses ouv Malherbe, L'Estoile et Molière co on, leurs servantes.

Mais à côté et même au-dessus villes, de ses parades, de ses pro parodies, il faut citer ses chanson core après tout son premier titre surtout comme chansonnier que s core aujourd'hui. Collé est pour premiers représentants de ce gen il est bien de cette vive race gaul produire après lui les Désaugiers e Le dix-huitième siècle, comme or d'or des chansonniers; on chantai chantait à la cour, on chantait au C chevaliers, épiciers, Bernis, Bo tout le monde s'égayait en joyeu petits vers galants, et les flonflor tous côtés sonner leurs grelots, co alors : ce n'étaient que couplets g lards vaude es. la disso académie e, du reste 1759. Co des la p verve, et d co manie ne parlaient ea le rhythme vers ieuse, à ra adroitem à la pensée un tour piqua eil des pièces t de accorde pas dans le de pédagogue et temps : il mie de est frappée. galants et bachiques, tres, d'un but plus relevé; et l'o ses œuvres des couplets tour à et patriotiques, où il prend à parti les ridicules, préconise ses théori jugés, attaque ce qu'il regarde co vais genres en littérature et célè ments populaires et nationaux : c'

e Minorque, il fit sa
ar la prise du Port-Mahon,
es rues et lui valut une pen-
On le voit, Collé n'eut
fortune, qui le traita tou-
; et son caractère, naturelle-
porté à la belle humeur, contri-
re à en faire un des poëtes
et les plus satisfaits.
de sa vie cette félicité fut
de sa femme, qu'il aimait
en quelque sorte associée
; déjà la mort de la plu-
avait commencé à lui
premiers coups, car l'insouciance de
l'avait pas passé jusqu'à son cœur ;
perte, plus grande pour lui que
le fit tomber dans une mélan-
abrégea ses jours. Il mourut
à l'âge de soixante-quinze
ses succès et sa renommée,
prétention, toujours prêt
la valeur de ses œuvres
Son ca[illegible]ère était
le[illegible] e ordi-
pas d'avoir
prononcées.
à outrance qu'il dé-
-Comique (1) et à
ate, quoiqu'il ait lui-même
genres : c'est là une guerre
, comme son ami Piron,
, et il ne laissait pas passer
décocher quelque couplet ma-
commentaire de Corneille, pour
le contredire, et dans son *Jour-*
il critique les pièces de Voltaire à
avec volupté toutes les
la Métromanie contre
pas là le seul coup que la
ait porté à la réputa-
bonhomie qu'on avait
r, et que ses contemporains,
me les autres, se plaisaient à
sentement à peu près una-
qu'il réservait tout son fiel pour
los dans cet écrit et s'y dédom-
e son indulgence, de sa bonne
. Pendant vingt-quatre ans,
Collé se fit clandestinement
de la société littéraire d'a-
chaque soir dans son cabi-
jour par jour la chronique
use de ses alentours. Il se
nant de cette petite cour qu'il
teurs qui étaient ses amis, ses
convives. Sans doute les juge-
souvent vrais et justes, il
des sentiments dont on doit louer la noblesse et l'élévation; mais on y voudrait moins d'amertume et d'âcreté, moins d'acharnement de mauvais goût contre certains auteurs, par exemple contre La Harpe; on regrette de l'y voir ainsi flétrir de sang-froid ou du moins railler cruellement ceux qui le protégeaient et qu'il faisait semblant d'aimer, de l'y voir s'armer d'une si impitoyable satire contre ces vices qui, après tout, le faisaient vivre. Pourquoi en rire et les flatter le jour, s'il se réservait de les attaquer si rigoureusement le soir? Du moins, avec plus de mesure, il n'eût pas encouru le reproche, mal fondé, je le crois, de haine et de jalousie.

Mais, malgré son esprit, Collé n'était pas de taille à faire un Saint-Simon. Il était plus à son aise dans ses vaudevilles et ses chansons, dont la gaieté a fait comme autant de types amusants, qui dérideraient le plus morose. C'est là en effet le premier mérite de ses œuvres que cette gaieté de bon aloi, qui n'est pas plus l'extravagante bouffonnerie d'un d'Assoucy burlesque, qu'elle n'est la plaisanterie prétentieuse et raffinée de Crébillon fils ou de Marivaux. Cousin de Regnard, il soutint dignement cette parenté, dangereuse pour un écrivain, et l'on peut sans crainte citer *la Vérité dans le vin* et les deux derniers actes de *la Partie de chasse de Henri IV* à côté des plus joyeux passages des *Folies amoureuses* et du *Légataire universel*. Pourquoi faut-il qu'il se soit cru obligé d'appeler au secours de sa gaieté et de sa verve une licence dont il avait moins besoin que tout autre, et qui rendra toujours ses ouvrages répréhensibles non-seulement aux yeux des honnêtes gens, mais même à ceux des littérateurs! Du moins, comme Crébillon fils, il présenta ce singulier contraste d'un homme immoral dans ses écrits, tandis que ses mœurs et sa conduite privée étaient non pas sans doute tout à fait irréprochables, mais dignes d'estime, du témoignage de tous ses contemporains, même les moins suspects de flatterie.

Le *Théâtre de société de Ch. Collé* a été publié en 2 vol. in-8°, 1768, Paris, et réimprimé en 3 vol. in-12, 1777 : le troisième volume de cette dernière édition renferme un grand nombre de ses chansons. Il avait retouché quelques anciennes pièces, qu'on a imprimées séparément; ce sont : *la Mère coquette* de Quinault, où il n'avait changé que le caractère du marquis; *le Menteur* de Corneille, *l'Andrienne* de Baron, *l'Esprit follet* de Hauteroche, et *le Jaloux honteux de l'être*, de Dufresny. Le *Recueil complet des chansons de Collé* a été publié en 1807; Paris, 2 vol. in-18, et son *Journal historique*, de 1805 à 1807; Paris, 3 vol. in-8°. Il a donné lui-même en tête de cet ouvrage la liste complète de tout ce qu'il a écrit. Collé a laissé en outre quelques manuscrits. VICTOR FOURNEL.

(1) [illegible] un opéra-comique : l'*Ile sonnante*, [illegible] tourner ce genre de spectacle en ridi-

Correspondance de Grimm. — *Mercure de France* du 7 février 1784. — *Mémoires* de Palissot. — *Journal historique* de Collé. — *Notice* des éditeurs à la tête du *Théâtre choisi de Collé*; 1789, 2 vol. in-18. — *Tableau histo-*

rique de l'esprit et du caractère des littératures françaises, par Taillefer, article *Collé*. — A. Barbier, *Notice sur la vie et les ouvrages de Ch. Collé*, en tête de l'édition du *Journal historique*.

COLLE (*Jean*), médecin italien, né à Belluno, en 1558, mort à Padoue, en 1630. Il exerça pendant quinze ans sa profession à Venise, fut pendant vingt-trois ans premier médecin du duc d'Urbin, et occupa ensuite la première chaire de médecine à Padoue. On a de lui : *Medicina practica, sive methodus cognoscendorum et curandorum omnium affectuum malignorum et pestilentium*; ibid., 1617, in-fol.; — *de Idea et theatro imitatricium et imitabilium ad omnes intellectus facultates, scientias et artes, libri aulici*; Pesaro, 1618, in-fol.; — *de Morbis malignis*; Padoue, 1620, in-fol.; — *Elucidarium anatomicum et chirurgicum, ex Græcis, Arabibus, Latinis selectum; una cum commentariis in quarti libri Avicennæ fen tertiam*, etc.; Venise, 1621, in-fol.; on estime le commentaire sur le 4e livre d'Avicenne; — *Cosmitor medicæus triplex, in quo exercitatio totius artis medicæ*, etc.; ibid., 1621, in-fol.; — *de Cognitu difficilibus in praxi, ex libello Hippocratis de Insomniis et ex libris Avenzoaris, per commentaria et sententias dilucidata*; ibid., 1628, in-4°; — *Methodus facile parandi jucunda, tuta et nova medicamenta, et ejus applicatio adversus chymicos; de Vita et senectute longius protrahenda; de Alexipharmacis chymicis adversus omnia venena, nec non de antiqua morbi gallici natura, ejusque symptomatibus, notitia et medela singulari; de Alica, cirrhis, capillorum agglomeratione et ejus antiqua origine; de Fascino dignoscendo et curando.*; ibid., 1628, in-4°.

Tomasini, *Elogia*. — Von der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

COLLE (*Jean-Théodore*), général français, né à Lorquin (Meurthe), le 17 mai 1734, mort à Nancy, le 23 septembre 1807. Enrôlé volontaire (1er avril 1753) dans le régiment de la Dauphine, devenu le 94e régiment d'infanterie, il fit la guerre de Hanovre (dite de sept ans), et se distingua à l'affaire d'Ensdorff, où, criblé de blessures, il fut fait prisonnier. Rendu à la liberté, il obtint (août 1768) une pension de 300 livres sur le trésor royal, le grade de capitaine le 12 novembre 1770, et fut nommé chevalier de Saint-Louis le 19 août 1781. Successivement lieutenant colonel en second du 77e et colonel (5 février 1793), il servit en qualité de général de brigade (19 mai suivant) à l'armée du Rhin. Bientôt destitué (11 octobre 1793), sur le motif que son fils, qui avait suivi ses amis dans l'émigration, servait en qualité de sous-lieutenant au régiment de Hesse-Darmstadt, Colle, par la protection du général Landremont et celle des représentants du peuple Blaux, Gomaire, Viquy, obtint sa réintégration, et fut successivement envoyé à l'armée des côtes de Cherbourg ainsi qu'à celle des côtes de Brest, en qualité de chef de l'état-major du général en chef Hédouville. Ses nombr[illegible] blessures ne lui permettant plus de faire un [illegible] vice actif, il fut envoyé à Lunéville p[illegible] le commandement de la 4e division m[illegible] à la retraite (22 décembre 1801), il obtin[illegible] 1803) de Bonaparte, alors premier consul, [illegible] employé en qualité d'inspecteur aux revues. [illegible] général est mort dans l'exercice de ses fon[illegible] tions. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Courcelles, *Dict. des gé[illegible] franç.*

COLLENUCCIO (*Pandolphe*), litt[illegible] historien et jurisconsulte italien, natif de [illegible] mort le 11 juillet 1504. Il occupa la [illegible] podestat dans plusieurs villes des États de Veni[illegible] et se montra orateur éloquent et négociate[illegible] habile dans les missions diplomatiques don[illegible] fut chargé. Il s'était retiré à Pesaro, où il esp[illegible] rait terminer [illegible] ses [illegible], lorsque Je[illegible] Sforce, alors [illegible] le fit et étrangler en prison, [illegible] qu'il en[illegible] tretenait une correspondance secr[illegible] avec [illegible] Borgia. Collenuccio a laissé [illegible] de différents genres, qui prou[illegible] ses connaissances. Le plus [illegible] titre : *Abrégé de l'histoire de* [illegible] origine jusqu'en 1459, en italien; Venise, [illegible] in-8°; continué par Mambrino Roseo ju[illegible] 1513, ibid., 1557, in-8°, et par T[illegible] jusqu'en 1610, ibid., 1613, 3 vol., [illegible] toire de Collenuccio a été traduite en latin, français et en espagnol. Ses autres [illegible] sont : *Pliniana defensio, adversus Nicol*[illegible] *ceni accusationem*; Ferrare, vers 1493. — *Agenoriæ*; Daventer, 1497, in-4°; — [illegible] *quatuor : Agenoria, Misopenes, Alithia*, [illegible] *barda*; Strasbourg, 1511, in-4°; — la [illegible] die de *Jacob et Joseph*, en italien; Venise, 15[illegible] in-8°; — une traduction italienne de l'*[illegible]tryon* de Plaute; ibid., 1530, in-8°; — *Sur l'éducation des anciens*, en italien; [illegible] 1542, in-8°; — Quelques poésie[illegible] rées dans divers r[illegible] raux, dont l'un a [illegible] titre de *Dialogue de la* [illegible] *et du* [illegible] ris, 1543, in-4°; — un traité *Sur la* [illegible] des Remarques sur les plantes de [illegible] dans le 6e livre de l'*Herbarum* [illegible] Brunfels.

Gaddius, *de Scriptor. ecclesiasticis*. — Paul Jove, *gia*. — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ* [illegible] Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, III, 442; VI, 18.

COLLEONI (*Jérôme*), savant [illegible] 1742, à Corregio, mort le 18 mars [illegible] tiva les belles-lettres, la philosophie, le[illegible] matiques, les langues anciennes, et premiers emplois dans sa patrie. [illegible] *Notizie degli scrittori più celebr*[illegible] *illustrato la patria loro di Corr*[illegible], Guastalla, 1776, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III, p. [illegible]

COLLEONI. *Voy.* Coleoni.

COLLERYE (*Roger* DE), *Voy.* ROGER.

*COLLESCHI (*François*), savant théologien italien, mort en 1746. On a de lui : *Dissertazione della letteratura de' sacerdoti antichi*; dans les *Raccolta Caloger.*, t. 34; — *Dissertazione sulle poste degli antichi*; Florence, 1746, in-4°; — *Dissertazione della religione degli Indiani.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*COLLESSON (*Vincent*), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Valerii Martialis Epigrammata, paraphrasi et notis variorum, ad usum Delphini*; Paris, 1680, in-4°; avec des additions; Amsterdam, 1701, 1719, gr. in-8°, et Venise, 1739, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COLL (*Claude*). *Voy.* COLET.

...ET (*Joseph*), contre-amiral français, ... le 29 novembre 1768, mort à ... re 1828. Il s'embarqua comme ... fut nommé enseigne le 3 oc... u mois de décembre 1797, ... 24 septembre 1803, et ... de *la Minerve* en 1806. ... septembre, il eut à com... anglais, et après la plus ..., il fut forcé de se rendre. Il ... en Angleterre jusqu'en 1811. ..., il avait été nommé capitaine ... 2 juillet 1808; et à son retour il ... commandement de *l'Auguste*, de ... se signala au siége d'Anvers au ... 1814, fut chargé en 1827 du blo... , et promu au grade de contre-amiral ... 1828.

Archives de la marine. — Hennequin, *Biographie maritime.*

COLLET (*Philibert*), jurisconsulte et botaniste français, né en 1643, à Châtillon-les-Dombes, mort dans la même ville, le 30 mars 1718. Il quitta le noviciat des jésuites, dans lequel il était entré à l'âge de seize ans, et voyagea en Angleterre. A son retour en France, il devint avocat au parlement de Bourgogne, et substitut du procureur général au parlement de Dombes. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des excommunications*; Dijon, 1683, in-12; — *Traité des usures*; Lyon, 1690, in-8°; Paris, 1693, in-8°; — *Pr... es du dictionnaire de mathé-...* 1691, in-4°; — *Entre-... mes, aumônes et autres libé-... s à l'Église*; Lyon, 1691, in-12; ..., in-12; — *Historia rationis*; Lyon, in-12; — *Entretiens sur la clôture re-...* 1697, in-12; — Deux *Lettres ... histoire de Dombes*; in-4°; — ...*res sur les statuts de Bresse*; ..., in-fol.; — Deux *Lettres à M. Bon-... Bourdelot sur l'histoire des plantes de ...rt*; 1697, in-12; — *Catalogue des ... que l'on trouve autour de la ville de Dijon*; Dijon, 1702, in-12. Collet a encore laissé quelques ouvrages manuscrits.

Papillon, *Vie de Collet*, dans le t. III des *Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets. — Nicéron, *Mémoires*, t. III, p. 288.

COLLET (*Pierre*), théologien français, né à Ternay, près Montoire (Loir-et-Cher), le 6 septembre 1693, mort à Paris, le 6 octobre 1770. Dès sa jeunesse il s'engagea chez les frères de Saint-Lazare, et professa la théologie dans plusieurs maisons de leur ordre. Il fut ensuite principal du collége des Bons-Enfants. Voici le jugement porté par l'abbé Feller sur ses ouvrages : « Il avait dans la conversation de l'esprit et du feu; on remarque ces deux qualités dans quelques-uns de ses livres. Il mêle quelquefois la plaisanterie aux sujets les plus sérieux; mais ses railleries ne sont guère à leur place. » Bien que cette critique soit fondée, les livres de Collet ont joui de son vivant, et même longtemps après sa mort, d'une assez grande renommée. En voici la liste détaillée : *Dissertatio scholastica de quinque Jansenii propositionibus*; Paris, 1730, in-12; — *Traité des dispenses en général*; Paris, 1742, 2 vol. in-12 (autres éditions : Paris, 1746, 1752, 1758, 1759, 1777, 1788, 1828; Avignon, 1829); — *Institutiones theologiæ, quas ad usum seminariorum e prælectionibus Tournelyanis contraxit P. Collet*; Paris, 1744, 1756, in-12; — *Institutiones theologiæ, moralis, quas ad usum seminariorum e propriis suis prælectionibus contraxit P. Collet*; Paris, 1758, 6 vol. in-12 (cinquième édition; on ignore la date des précédentes); — *Institutiones theologiæ scholasticæ, quas ad usum seminariorum e propriis suis prælectionibus contraxit P. Collet*; Lyon, 1765, 1767, 1768, 2 vol. in-12; Paris, 1775; — *Lettres critiques sur différents points d'histoire et de dogme, par le prieur de Saint-Edme*; Paris, 1744, in-8°; Turin, 1751, in-12; — *Vie de saint Vincent de Paul*; Nancy, 1748, 2 vol. in-4°; Paris, 1818, 4 vol. in-8°, avec quelques écrits de saint Vincent de Paul; — *Examen et resolution des principales difficultés qui se rencontrent dans la célébration des saints mystères*; Paris, 1752, 1753, 1754, 1756, 1768, in-12; — Le même ouvrage, sous le titre de *Traité des saints Mystères*; Avignon, 1816, 1828, 2 vol. in-12; Paris, 1817, 1823, 1828, 1838, 2 vol. in-12; — On y trouve joint à toutes les éditions : *les Cérémonies de la messe basse, exposées selon les rubriques du Missel romain*; — *Vie de Henri-Marie Boudon, archidiacre d'Évreux*; Paris, 1754, 2 vol. in-12; — *Traité des devoirs d'un pasteur qui veut se sauver en sauvant son peuple*; Paris et Avignon, 1757, in-12; Paris, 1758, 1759, 1760, 1821; à quelques éditions de ce traité on a joint : *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique*; — *Instructions et prières à l'usage des officiers de maison, des domestiques*, etc., etc.

Paris, 1758, in-18; — *Traité historique, dogmatique et pratique des indulgences et du Jubilé;* Paris, 1759, 1770, 2 ou 3 vol. in-12; quatre éditions d'un extrait de cet ouvrage ont été publiées en 1826, in-32, sous le titre de : *Instructions pour le saint temps du Jubilé;* — *Vie abrégée de M. Boudon;* Paris, 1762, in-12; — *Traité des devoirs des gens du monde et surtout des chefs de famille;* Paris, 1763, in-12; — *Sermons pour les retraites, avec des discours ecclésiastiques, des panégyriques*, etc., etc.; Lyon et Paris, 1763, 1764, 2 vol. in-12; — *Lettre d'un théologien au R. P. A. de G.* (Antoine de Gasquet), *où l'on examine si les hérétiques sont excommuniés de droit divin;* Bruxelles, 1763, in-12; — *Vie abrégée de saint Vincent de Paul;* Paris, 1764, 1816, 1818, 1822, in-12; 1826, in-18; Lyon, 1825, in-12; — *Traité des devoirs de la vie religieuse;* Lyon, 1765; Paris, 1773, 2 vol. in-12; — *Récit des principales circonstances de la maladie de feu monseigneur le Dauphin;* Paris, 1766, in-4°; — *Histoires édifiantes pour servir de lecture aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe;* Paris, 1767, in-12 (nouvelle édition, corrigée et augmentée des *Histoires édifiantes* de Duché de Vansy); — *Abrégé du* Dictionnaire des cas de conscience *de M. de Pontas;* Paris, 1764, 2 vol. in-4°; — *Vie de saint Jean de la Croix;* Turin, 1769, in-12; — *Vie de la vénérable Louise de Marillac, fondatrice de la compagnie des Sœurs de la charité;* Paris, 1769, in-12 (nouvelle édition, corrigée et augmentée de la *Vie de M. Legras* de l'abbé Gobillon); — *Méditations pour servir aux retraites annuelles;* Paris, 1769, in-12; — *l'Écolier chrétien;* Lyon, 1769, in-12; — *la Dévotion au sacré cœur de Jésus établie et réduite en pratique;* Paris, 1770, in-12; — *Traité des exorcismes de l'Église;* Paris, 1770, in-12; — *Instructions sur les devoirs des gens de la campagne;* Paris, 1770, in-12; — *Vie de la vénérable mère victoire Fornari, de la mère Magdeleine Lomellini Centurion et d'Ét. Centurion;* Paris, 1771, in-12; — *Vie de Colette Boellet et de Philippe, duchesse de Gueldres;* Paris, 1771, in-12; — *Vie de M. Queriolet;* Paris, 1771, in-12 : à la fin de ce volume : *Histoire abrégée de M. P. Ragot, curé de la paroisse du Crucifix-au Mans.*

B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

COLLETET (*Guillaume*), poëte français, né à Paris, le 12 mars 1596, mort le 11 février 1659. Il était l'aîné de vingt-quatre enfants. Dès le collége, à en croire ses biographes, il montra pour la poésie un penchant qui ne se démentit pas plus tard; on prétend même qu'il y composa des vers qui lui valurent l'approbation du sévère Malherbe. Au sortir du collége, il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il ne paraît pas qu'il ait jamais plaidé, sans doute parce qu'il avait un embarras de langue qui le faisait bredouiller, comme il nous l'apprend lui-même. Il se lia bientôt avec des jeunes gens, des beaux-esprits, comme il y en avait tant alors, qui menaient de front la débauche et la poésie : ce fut là ce qui acheva de déterminer sa vocation; et, laissant de côté un état pour lequel il ne se sentait pas né, il entra résolument dans la carrière des lettres. Il n'y fut pas très-heureux d'abord; car de ses premiers ouvrages, les uns eurent peu de succès, les autres, par leur licence, lui attirèrent de fâcheux embarras. Néanmoins, quoique assez jeune encore, il fut un des premiers membres de l'Académie française, et il prit sa part des travaux de la société naissante; on a le discours qu'il y prononça en 1636, *sur l'éloquence et l'imitation des anciens*, au milieu des applaudissements les plus vifs et les plus mérités; il y peint l'éloquence en poëte encore plus qu'en orateur, et conseille aux écrivains modernes de s'inspirer des grands modèles, tout en excluant l'imitation servile, qu'il y tourne en ridicule dans les termes les plus ingénieux.

Colletet fut un des amis et des protégés de Richelieu. Celui-ci, qui, malgré sa robe et son titre de cardinal, avait un penchant excessif pour les représentations dramatiques, le poussa vers le théâtre, sans consulter son goût et son aptitude, comme il y avait déjà poussé Desmarets et bien d'autres. Colletet eut la faiblesse d'écouter ses conseils, et il composa à lui seul, en 1642, *Cyminde, ou les deux victimes*, tragi-comédie dans ce genre faussement sentimental et romanesque qu'avait mis en vogue le succès récent de *la divine Astrée*. Le cardinal, qui était aussi pauvre homme de lettres que grand politique, s'attendrit beaucoup à la représentation de cette pièce; il fallait assurément y mettre de la bonne volonté. Quelques-uns prétendent que *Cyminde* avait d'abord été composée en prose par l'abbé d'Aubignac, et que Colletet n'avait fait que la traduire en vers; c'est une question d'assez mince importance, et nul des deux n'a rien à gagner à la paternité de cette œuvre.

Ce n'est malheureusement pas la seule pièce dramatique dont il se soit rendu coupable, car il était du nombre des cinq auteurs que Richelieu avait réunis pour travailler au théâtre sous son inspiration personnelle; souvent même, pour exécuter ses plans, il distribuait un acte à chacun d'eux, et par ce moyen la pièce se trouvait fabriquée en un mois, manière étrange, mais expéditive, de mener à bien une entreprise dramatique. Ce fut ainsi que Colletet eut part à *l'Aveugle de Smyrne*, et aux *Tuileries*, dont il avait fait le prologue. On sait avec quelle munificence le cardinal lui témoigna son admiration pour quelques vers de ce morceau. « M. Colletet m'a assuré, dit Pélisson, que lui ayant porté le prologue des Tuileries, il s'arrêta particu-

[illegible] sur deux vers de la description du carré d'eau en cet endroit :

> La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
> D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
> Animer le canard qui languit auprès d'elle;

et qu'après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main cinquante pistoles, avec ces paroles obligeantes : que c'était seulement pour ces deux vers, qu'il avait trouvés si beaux, et que le roi n'était pas assez riche pour payer tout le reste. » Pauvre cardinal! mais heureux Colletet ! Il faudrait remonter jusqu'à Virgile pour trouver d'autres vers aussi chèrement payés. « M. Colletet ajoute encore une chose assez plaisante, continue Pélisson. Dans ce passage que je viens de rapporter, au lieu de : *La cane s'humecter de la bourbe de l'eau*, le cardinal voulut lui persuader de mettre : *Barboter dans la bourbe de l'eau*. Il s'en défendit, [illegible] not trop bas; et, non content [illegible] l'heure, étant de retour [illegible] une lettre sur ce sujet, [illegible] avec plus de liberté. [illegible] lorsqu'il survint [illegible] de ses courti[illegible] qui firent com[illegible] je ne sais quel heureux succès des [illegible] et lui dirent que rien ne pouvait [illegible] Éminence. Vous vous trompez, [illegible] et je trouve dans Paris [illegible] ne résistent. Et comme [illegible] donc ces person[illegible] : « Co[illegible] : car après [illegible] hier avec [illegible] mot, il ne [illegible] encore, et voilà une grande lettre qu'il vient de m'en écrire. » Les courtisans durent s'indigner fort de tant d'audace; heureusement Richelieu était bon prince pour ses auteurs favoris.

Colletet eut plusieurs bonnes fortunes pareilles dans sa vie de poëte. Loret raconte dans sa *Gazette* qu'il obtint une églantine aux Jeux floraux. Beaucoup de grands seigneurs lui firent de riches cadeaux, et François de Gondi, archevêque de Rouen, lui donna, en retour d'un hymne à la Vierge, un Apollon d'argent, dont il a souvent parlé dans ses vers. Il remplissait des charges non-seulement honorables, mais très-lucratives, ce qu'il a toujours paru préférer de beaucoup : ainsi le chancelier Seguier, qui était devenu son Mécène après la mort du cardinal, lui fit avoir la place d'avocat au conseil : à tout cela il faut joindre la pension régulière dont il jouit pendant plusieurs années comme étant un des cinq auteurs. Aussi possédait-il des terres importantes aux environs de Paris : il avait même une maison de campagne, ce pauvre poëte; sa maison de ville avait autrefois appartenu à Ronsard, et il n'en faudrait pas plus pour nous prouver qu'elle devait être belle [illegible] s n'aurions pas le son[illegible] lui-même. Ne vous laissez [illegible] trop prendre à ces plaintes contre la [illegible] qui reviennent continuellement dans ses vers, comme un refrain monotone : il oublie qu'il nous a parlé tout à l'heure de ses terres, de ses maisons, des présents dont on l'a comblé; et sans s'apercevoir de cette naïve contradiction, il crie famine à qui veut l'entendre. Écoutez-le se lamenter d'un ton plaisamment indigné :

> Certes, il faut avoir l'esprit bien de travers
> Pour suivre maintenant les Muses à la trace;
> Les gueuses qu'elles sont mettent à la besace
> Ceux à qui leurs secrets ont été découverts.
> Depuis que j'ai trouvé la fontaine des vers,
> Le bien s'enfuit de moi, le malheur me pourchasse
> Je n'ai pour aliments que les eaux du Parnasse,
> Et n'ai pour tout couvert que des feuillages verts.

C'est peu assurément, même pour un poëte. Ailleurs il y revient encore :

> Toujours la pauvreté leur dénonce la guerre....

dit-il en parlant des *favoris d'Apollon* :

> Elle ne les repaît que de vaine fumée,
> Et leur Muse en effet est toujours affamée.
> Ainsi je me plaignais de ce siècle pervers,
> Honteux d'avoir sans fruit composé tant de vers.

Vraiment il semblerait, à l'entendre, qu'il n'était pas plus riche que son gueux de fils. Ce sont là des lamentations de poëte, qui peut-être avaient quelque fondement quand il les écrivait dans un de ses premiers ouvrages, mais qu'il eut le tort de répéter trop souvent par la suite, avec aussi peu de dignité. La dignité! qui s'en souciait dans ces temps de mendicité littéraire, où chaque poëte se mettait à la solde d'un grand personnage, pour échanger des louanges ou des délicaces contre de l'argent comptant? Plus que tout autre peut-être, Colletet s'était fait une douce habitude de ce petit trafic, et il montre sans pudeur dans ses vers une avidité qui va jusqu'à la bassesse : il étale ses calculs, comme si c'était chose toute simple, et ne craint pas de se plaindre maintes fois qu'on ne l'a pas assez largement payé. Il est vrai qu'il estimait fort haut la valeur de ses vers : Richelieu l'avait gâté; mais les admirateurs si généreux sont bien rares. Dans sa vanité naïve, il se mettait sans façon tantôt sur la même ligne que les rois, tantôt au rang des demi-dieux : on conçoit alors qu'il se plaignît de recevoir trop peu d'offrandes. Mais bientôt la fortune se chargea de donner raison à ses plaintes : les troubles du temps achevèrent ce qu'avait commencé son inconduite, et il se trouva réduit sur la fin de ses jours à une misère qu'il eût pu sans mentir cette fois déplorer dans ses poésies.

Tout dénote dans Colletet le même défaut d'élévation morale. Sans délicatesse dans son genre de vie, ni dans le choix de sa société ordinaire, il épousa successivement trois servantes, d'abord Marie Prunelle, servante de son père, puis la servante de Marie Prunelle, puis Claudine Le Nain, servante de son frère, qui était jolie et avait de l'esprit, mais n'était pas un modèle de vertu. A la suite de ce mariage, toute la famille de sa femme vint s'établir dans sa maison, qui se trouva dès lors transformée, s'il

faut en croire les médisances de Tallemant des Réaux, en une espèce de cabaret, où l'on *chopinait* nuit et jour. Colletet devait être là dans son élément, lui qui avait agréablement raillé, dans un de ses sonnets, un poëte *beuveur d'eau*, et avait chanté *le Poëte yvrongne*, dans une longue pièce de vers, pleine d'un lyrisme attendrissant. Claudine elle-même, dit-on, tenait tête aux convives. Aussi l'aima-t-il par-dessus ses autres femmes, et lui fit-il une espèce d'immortalité, aussi grande qu'il la lui pouvait faire : il la célébra en un livre de sonnets, intitulé : *les Amours de Claudine*, sans compter toutes les autres pièces en son honneur, où il chante ses louanges avec tous les raffinements de la passion la plus juvénile, quoiqu'il approchât alors de la vieillesse ; il y va même souvent jusqu'au ridicule et jusqu'à l'extravagance. Ce ne fut pas sa faute si on ne la compte pas aujourd'hui parmi les muses, avec Sapho et Corinne ; car il composait sous son nom des vers qu'elle récitait elle-même fort bien en compagnie, comme les fruits de sa propre veine, et qu'il insérait dans ses ouvrages. Tallemant, qui aime peu notre poëte, ne manque pas de dire qu'elle fait mieux les vers que lui : voyez la prévention ! Quand Colletet se sentit sur le point de mourir, il eut la présence d'esprit de composer sous le nom de Claudine une pièce où elle déclarait qu'elle déposait sa plume dans le tombeau de son mari ; mais on ne s'y laissa pas prendre, et La Fontaine entre autres, qui avait, disent quelques-uns, à se venger des rigueurs de la belle veuve, fit à ce sujet une jolie épigramme qui porta le coup fatal à sa réputation poétique.

Colletet mourut le 11 février 1659 suivant la plupart des biographes, le 19 selon Moréri dans son *Dictionnaire historique*, et François Colletet dans son *Abrégé des Annales de Paris* ; ses amis durent se cotiser pour payer les frais de son enterrement. Il laissait un fils, à qui il avait appris à composer des vers, et qui en abusa pour devenir un fort méchant poëte : ce fils a fait beaucoup de tort à la réputation de son père, car on les a tous deux confondus bien des fois. Combien n'est-il pas de personnes pour qui Guillaume Colletet, membre de l'Académie française, est le même que le pauvre diable dont Boileau s'est si cruellement moqué ! Mais c'était un poëte fort supérieur à son fils, si l'on veut bien ne pas le juger d'après ses pièces de théâtre, qui sont les plus mauvaises de ses œuvres. Il était assez savant, et très-versé surtout dans la connaissance de la vieille poésie. Par le goût et par le style, comme un assez grand nombre de ses contemporains, il se rattache au siècle précédent, à la forte et libre génération de Ronsard, et non à l'école scrupuleuse et grammairienne de Malherbe. Sa fécondité n'était pas cette noble et flasque abondance qui n'est que la pire des stérilités, mais une fécondité laborieuse, qui n'excluait ni la verve ni l'originalité ; la facilité se joignait en général chez lui à l'esprit, et parfois à la grâce. Son vers est souvent riche de rime et ferme de facture ; il a peu, de moins dans ses bons morceaux, de ces lieux communs, de ces remplissages languissants qu'on trouve en si grand nombre chez les rimeurs d'alors : il tombe plutôt dans la recherche, car son goût est loin d'être toujours sûr. Plusieurs de ses descriptions, pour être un peu enflées, n'en sont pas moins remarquables : il n'y recule point devant une certaine trivialité de détails, ni même devant une grotesque énergie de couleur, pour mieux animer ses vers et leur donner une allure plus vivante et plus pittoresque. On connait la cane *s'humectant de la bourbe de l'eau* ; en voici un plus frappant exemple, que j'emprunte à la pièce qui a pour titre : *le Mépris des champs* :

Là, tu ne pourrais voir que quelque humeur bourrue,
Que des bœufs accouplés au joug d'une charrue,
Que les flancs écorchés des stériles sillons,
Que des porcs et des boucs, des vers, des papillons,
Que des limas souillés d'une bave gluante,
Que des mornes étangs pleins de bourbe puante,..
Que le cri des grillons, que le chant des hiboux,
Qu'un beuglement de bœufs, qu'un hurlement de [loups,
Etc.

Mais ce n'est là qu'une palinodie, et Colletet a été mieux inspiré dans la pièce intitulée : *Désir des champs*, que je voudrais pouvoir citer ici, tant elle respire l'amour et le sentiment de la nature : rien de plus frais et de plus gracieux que quelques-uns de ses vers ; le mouvement qui la termine, malgré des incorrections et un peu d'emphase, est digne d'être remarqué. L'auteur demande aux Muses de le transporter dans les champs :

Si vous avez été mon unique espérance,
Si je n'ai point suivi les pas de l'ignorance,
Si vos seules faveurs ont chatouillé mes sens,
Si j'ai toujours aimé vos plaisirs innocents,
Si, méprisant le soin des richesses du monde,
J'ai puisé mes trésors dans le sein de votre onde,
Si les peuples m'ont vu préférer mille fois
L'ombre de vos lauriers aux couronnes des rois,
Si je n'ai point haï le vain nom de poëte,
Muses, octroyez-moi le don que je souhaite,
Venez me retirer de la ville et du bruit,
Que je puisse fuir le monde qui me suit ! etc.

Si plusieurs de ses épigrammes sont sans saveur et sans sel, si quelques autres sont puérilement recherchées dans leur nullité prétentieuse, il y en a plus encore peut-être qui sont vives et spirituelles, et pourraient avantageusement figurer dans une anthologie française. On aimait beaucoup les pointes alors : Colletet en a mis souvent dans ses épigrammes ; on les lui pardonnerait sans peine si elles étaient toutes aussi ingénieuses et aussi piquantes que celle-ci, qu'il adresse à un *poëte lascif* :

Qui fait des vers comme un Catulle
Vit rarement comme un Caton.

Il y a ainsi plusieurs de ses pièces qui mériteraient d'être sauvées du naufrage de ses œuvres. — Mais en voilà assez pour montrer que Colletet ne fut pas un poëte tout à fait sans valeur et pour

de Fu re, qui s sa
un
au-
con-
plac haut,
étrai s, qui,
Heinsius, vo lui un

ouv sont : *Désespoir*
1622 : c'est tout sim-
de l'*Alexiade* du père
ond. iés ; — *D tis nts;*
1631 : ce r , curieux
di é en s : il
iort
p du nombre , jusqu au
à ce que l'auteur
n; — *le Ban-*
; — *Épigrammes*,
sur l'e mme, qui est excel-
1656. 12 : — *Poésies di-*
12. 1656 : — *de la poésie*
d'être sans
attrait et de
in-12 ; — un autre *Sur le Sonnet;*
le meilleur que nous ayons
dont il traite à fond la théo-
l'homme qui avait fait une
de genre de poésie et qui l'a-
le poëte qui revendi-
on du sonnet à
— *Sur le Poëme buco-*
logue, se recommande par sa
son ; 1658, in-12. On voit
pour ainsi dire tout
ont-ils été réunis sous ce
58, avec le cours qu'il avait autre-
ncé à l' *sur l'éloquence et*
un
ment d'I ménie.
de
Il qu u
de traduc-
imp en 1658 un *Discours*
ction . en s bien tournés, et
et spirituels. Il a
its, parmi les-
françois, dont
mais
oire ong, il
la , après toutes les autres.
ve en a souvent profité pour son
la Poésie française au seizième
VICTOR FOURNEL.

l'Académie. — Moréri, *Dict.* — Tal-
loriettes. — T. du Tillet, *Parnasse*
, *Jugements des savants*, t. III et V
Bibliothèque franç., t. I et H.
Franç, par les frères Parfaict.

COLLETTA (*Pierre*), historien italien, né à Naples, en 1775, mort à Florence, le 11 novembre 1833. Il combattit pour la république, et son zèle n'aurait pas échappé à l'échafaud si un faux certificat, procuré par la tendresse de ses parents, n'était venu le délivrer de la mort. Après avoir quitté la milice, il se fit ingénieur. En 1806, au moment de l'invasion française, il fut un de ceux qui eurent le principal mérite dans l'institution de cette garde nationale qui a rendu tant de services. Colletta aida par ses conseils à la conquête de Capri; en 1812 il fut nommé général et en même temps directeur des ponts et chaussées. Dans cet emploi, il rendit d'importants services à son pays, en commençant et en exécutant même de grands et utiles travaux. En 1813 directeur en chef du génie militaire, en 1814 conseiller d'État, en 1815 combattant les Autrichiens au bord du Panaro et signant la capitulation de Casalanza; après la restauration, craint et soupçonné, mais toujours employé; au moment de la révolution de 1820, envoyé en Sicile pour apaiser les troubles, puis ministre de la guerre depuis le 26 février jusqu'au 23 mars 1821; emprisonné par Canosa, il fut enfin exilé à Brünn, au pied du Spielberg, d'où il put se retirer à Florence. C'est là qu'il entreprit et acheva son *Histoire du Royaume de Naples*, en la reprenant où Giannone l'avait laissée, et en la suivant jusqu'à la mort de Ferdinand IV. Lorsqu'il s'était mis à l'œuvre, il ne connaissait pas l'art d'écrire : en rédigeant son livre, il étudia la langue et le style. Il est remarquable qu'à l'âge de cinquante ans il ait pu en même temps se faire écolier et écrivain; écrivain quelquefois incorrect, quelquefois lourd, mais par moments chaleureux, précis, abondant. Entièrement dévoué au régime français, il laisse facilement apercevoir ses habitudes, ses tendances de servilité vaniteuse; il méconnait son pays, il juge mal l'influence de l'invasion étrangère, les carbonari, le peuple. Sa chaleur vient de l'esprit, et non de l'âme; c'est souvent de la vanité bien plus que de l'amour : en racontant les malheurs d'une nation, il pense trop à lui-même, à sa phrase; il vise à l'effet. — C'était un talent vrai, mais gâté par des affections et des ingénuités fort plaisantes. Son ouvrage parut après sa mort, et obtint un succès qui ne nous paraît pas devoir durer. La librairie Ladvocat en a publié une traduction française, faite sur la quatrième édition italienne, sous ce titre : *Histoire du royaume de Naples depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV*, 1734 à 1825; trad. par Charles Lefèvre et L. B...; Paris, 1835, 4 vol. in-8°.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri*, t. III, p. 220.

COLLEVILLE (*Anne-Hyacinthe* GEILLE DE SAINT-LÉGER, plus connue sous le nom de), romancière française, née à Paris, le 26 mars 1761, morte dans la même ville, le 18 septembre 1824. Jeune encore, elle annonça d'heureu-

ses dispositions pour les lettres. Outre quelques pièces de vers insérées dans les journaux et dans les *Almanachs des Muses*, on a d'elle : *Lettres du chevalier de Saint-Alme et de mademoiselle de Melcourt*; Paris, 1781, in-12; — *Alexandrine, ou l'amour est une vertu*; Amsterdam (Paris), 1782, 2 vol. in-12; — *les Deux Sœurs*, comédie; ibid., 1784, in-8°; — *le Bouquet du père de famille*; ibid., 1787, in-8°; — *Sophie et d'Erville*; ibid., comédie; 1788, in-8°; — *Madame de M...., ou la rentière*; ibid., 1803, 4 vol. in-12; — *Victoire de Martigues, ou la suite de la Rentière*; ibid., 1804, 4 vol. in-12; — *Salut à messieurs les maris, ou Rose et Linsval*; ibid., 1810, in-12.

Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*.— *Biblioth. des romans*, novembre 1783, et juin 1787.

COLLI-RICCI (*Louis-Léonard-Gaspard* VENANCE, baron DE), général piémontais, né à Alexandrie (Piémont), le 23 mars 1760. Il fit les campagnes de 1792 à 1796 contre les Français, dans les armées de Nice et de Tanaro sous le duc d'Aoste et les généraux Strassoldo et de Wins. En 1793 il avait concouru à la reprise des vallées du Var et de Tinée, et était parvenu à opérer dans la vallée de la Stura sa jonction avec de Wins. Le 16 avril 1794, après l'enlèvement des postes de Tanarda et de Tanarella par les Français, Colli mit beaucoup d'habileté à couvrir la retraite de l'armée piémontaise par le col de Fenestrelles. Blessé le 6 novembre suivant, en enlevant la redoute de L'Argentière, il le fut encore le 22 juin 1795 en forçant les camps de Garessio. Défait à Mondovi par Sérurier, le 22 avril 1796, il sut repasser si à propos l'Eblerro, que le lendemain il anéantissait le général Stengel et sa cavalerie légère. En 1798, Colli réduisit les insurgés de Carino et de Montferrat. Le 12 décembre 1798, lors de l'occupation du Piémont, Colli prit rang dans l'armée française comme adjudant-commandant chef d'état-major. Nommé général de brigade le 29 avril suivant, il servit sous Joubert et Moreau à l'armée d'Italie, dont il commanda l'arrière-garde depuis Novi jusqu'à Pasturana. A cette dernière affaire (15 août 1799), il reçut un coup de feu, deux coups de baïonnette et fut fait prisonnier par les Autrichiens. Ayant été échangé, il fut promu général de division le 14 septembre 1802, et prit sa retraite le 21 mars 1806, époque où il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. On a toujours accusé Colli de manquer d'activité et de n'avoir jamais tiré parti des avantages remportés sur l'ennemi. Se bornant à une guerre défensive, aucun de ses succès ne produisit de résultat important; mais on doit ajouter que ses défaites n'avaient pas non plus de suites sérieuses, tant il mettait de prudence dans ses manœuvres. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud.

Biographie moderne. — Mullié, *Biographie des célébrités militaires*.

COLLIBUS, ou plutôt **COLLE** ou **COLLI** (*Hippolyte*), jurisconsulte suisse, d'origine italienne, né à Zurich, le 20 février 1561, mort le 21 février 1612. Après avoir professé le droit à Heidelberg et à Bâle, il devint chancelier du prince d'Anhalt, qui l'employa dans diverses négociations. On a de lui : *Princeps consiliarius palatinus, sive aulicus et nobilis*, avec des augmentations de Naurath; Francfort, 1670, in-8°; — *Sacramenta urbium*, avec des notes de Naurath; ibid., 1671, in-8°; — *Commentaris ad titul. ff. de Regulis juris*.

Adam, *Vitæ eruditorum*.

***COLLIER** (*Arthur*), théologien et philosophe anglais, né en 1680, à Langdorf-Magna, communément appelé Steeple-Langdorf, près de Sarum, dans le comté de Wilts, l'un des comtés de l'intérieur de l'Angleterre proprement dite (chef-lieu, Salisbury); mort en ce même lieu, en 1732. A l'âge de dix-sept ans, en juillet 1697, il avait été envoyé à l'université d'Oxford. En 1704 il obtint la transmission du bénéfice ecclésiastique attaché à la rectorerie de Langdorf, qu'avait gérée son père, et demeura dans ces fonctions jusqu'à l'époque de sa mort. On a d'Arthur Collier des compositions théologiques et des écrits philosophiques. Ces ouvrages, d'abord peu répandus en Angleterre, et devenus si rares au temps de Reid, que ce philosophe assure n'avoir jamais vu qu'un seul exemplaire du *Clavis universalis*, lequel se trouvait à l'université de Glascow, ont été réimprimés en 1837, dans un recueil qui a pour titre : *Traités de Métaphysique par des philosophes anglais du dix-huitième siècle, préparés pour l'impression par feu le révérend Samuel Parx*; 1 volume in-8°. Robert Benson y a joint un volume in-8°, qui a pour titre: *Mémoires sur la vie et les écrits du révérend Arthur Collier, recteur de Langdorf-Magna, dans le comté de Wilts, depuis l'année du Seigneur* 1704 *jusqu'à l'année du Seigneur* 1732, *avec quelques documents sur sa famille*; Londres, 1837. Les ouvrages théologiques de Collier sont les suivants : *Logology, ou traité sur le λόγος*, en sept sermons, relatifs aux versets 1, 2, 3 et 14 de saint Jean, avec un appendice sur le même sujet; — *Specimen d'une vraie philosophie, ou discours sur le 1er verset du 1er chapitre de la Genèse* : L'auteur y aboutit à cette conclusion, que la véritable interprétation de ce verset équivaut à la même chose que si Moïse eût dit : *In mente creavit Deus*; en d'autres termes, que *l'esprit, l'âme, la pensée*, est précisément cet ἀρχή, dans lequel la *Genèse* dit que Dieu a créé le ciel et la terre. — En philosophie, Arthur Collier est auteur d'un traité écrit en anglais, et intitulé : *Clavis universalis (clef universelle), ou nouvelle recherche sur la vérité, contenant une démonstration de la non-existence ou de l'impossibilité du monde matériel*; Londres, 1713, avec cette épigraphie : « Vulgi assensus et approbatio

... est certum argumen- ... omnis cui assentitur. » ... *inquirenda veritate*, l. III.) ... à ... publication par deux ... 1712, mais laissés en ma- ... *substance et l'accident*, ... *philosophica*. Il s'était ... 1708 essayé à traiter la ques- il devait un jour composer son ainsi qu'il apparaît par un ma- ... ses papiers, portant la date ... contenant l'esquisse d'un ... chapitres, sur la question de sa- ... oui ou non, un monde visible exté- la publication du *Clavis universalis* ... philosophique d'Arthur ... la thèse qui s'y trouvait ... sur cet ouvrage l'attention ... doctrine nouvelle venait se ... les plus vul- ... on- ... e, mais ... du monde extérieur. « La ... dit Collier en son *Intro-* ... sommairement celle-ci : Existe-t-il ... soit le monde extérieur? Le ... à mon livre suffira, je pense, lecteurs que la négative est la ... me propose d'apporter à cette 'on n'aille pas croire toutefois que ... les Eléates et des Mégari- ... témoignage des sens. Bien au ... appelle invariablement à leur ... que l'existence du monde vi- ... de la plus rigoureuse dé- ... que rien, sauf notre propre ... évidence plus simple; mais ... ps que de ce que ces ... suit pas qu'elles soient ... l'esprit ou de la faculté de l'âme ... Et il conclut que, bien que le ... cependant son existence n'a ... est toute relative au sujet de ..., c'est-à-dire à notre esprit ou ... *mind or soul*). Ce peu de lignes, de l'introduction, soit du corps ... contiennent l'esprit et le ... de Collier sur l'extério- ... deux parties prin- ... la solution de ... lieu à autant de ... chapitre I[er] : Le monde visible ou non? — L'apparence d'ex- les objets visibles n'est pas une réelle. — Les objets vi- ... sont, ne sont pas extérieurs. — comme fin de cette première partie, ... re, contenant les objections que ... lui-m... e, ... réponses qu'il ... la ... parue du traité se ..., à la manière de l'au- ... qu'il n'y a pas de monde exté-rieur, et qu'un monde extérieur est impossible. Collier apporte à l'appui de cette thèse neuf arguments. Le cadre de ce travail s'oppose à ce que nous les exposions ici en détail; mais nous indiquerons le huitième et le neuvième argument, qui sont les principaux. Dans le huitième, Collier prétend établir une connexion logique entre l'existence d'un monde extérieur et la non-spiritualité de l'Être divin : « Si un tel monde extérieur existe, dit-il, on ne peut le concevoir, à moins de concevoir Dieu lui-même comme étendu, ce qui est absurde. » Son argument neuvième et dernier s'appuie sur certaines autorités philosophiques, qu'il interprète à sa manière. C'est ainsi qu'il cite ce passage de Baronius (*Metaph.*) : « Materia non est in prædicamento, id est non habet proprie dictum genus » ; et ce passage de saint Augustin (*Confess.*, c. 7) : « Materia est infima omnium rerum, et prope nihil » ; et enfin, ce passage de Porphyre (lib. *de Occasionib.*, c. 21) : « Materia prima ex se est incorporea neque, intellectus neque, anima neque; quapropter, neque ens, sed verum non-ens. » Quant à l'argument par lequel, dans la sect. 11 du chap. 1[er] de la première partie, il a essayé d'établir que l'apparence d'extériorité dans les choses visibles n'est pas une preuve d'extériorité réelle, voici comment il s'en explique ailleurs encore, dans une lettre à Salomon Low : « Le titre de ma seconde section est celui-ci, que *l'extériorité apparente des objets visibles n'est pas une preuve de leur extériorité réelle.* Je le prouve par l'argument tiré de certains objets visibles ou apparents, qui, bien que reconnus pour n'être pas réellement extérieurs, nous semblent aussi extérieurs que quoi que ce soit. Voici, du reste, l'argument en forme : Si un objet visible, qui paraît extérieur, ne l'est pas en réalité, on peut dire que l'extériorité apparente d'un objet n'est pas une preuve d'extériorité réelle. Or, tel ou tel objet visible nous semble extérieur sans l'être en effet. Donc, l'apparence d'extériorité dans un objet visible n'est pas une preuve d'extériorité réelle. » Tous les arguments auxquels a recours Arthur Collier pour soutenir son étrange thèse sont analogues à celui que nous venons de citer. L'auteur les expose successivement, sous des formes toutes scolastiques, et consacre des sections spéciales à la réfutation des objections. Il écrit en homme persuadé de la vérité des propositions qu'il avance; et, dans son étrange et naïve conviction, le bon recteur de Langdorf paraît s'étonner beaucoup qu'il y ait des gens qui puissent regarder le monde extérieur comme une réalité. Il est impossible de méconnaître l'analogie qui existe entre le système de Collier et celui de Berkeley, dont les écrits avaient précédé de quelques années la publication du *Clavis universalis*, sans que Collier toutefois paraisse en avoir eu connaissance. Le recteur de Langdorf va plus loin encore que l'évêque de Cloyne. Car ce dernier s'était borné à prétendre que nous n'avons au-

cun moyen légitime d'acquérir la certitude de l'existence d'un monde extérieur, tandis que Collier soutient hardiment que cette existence d'un monde extérieur est impossible. Ces deux thèses, bien que celle de Collier soit d'une métaphysique plus hardie encore que celle de Berkeley, ont une base commune, à savoir le mépris du sens commun et le scepticisme à l'endroit du monde matériel. Comme elles apparurent presqu'en même temps, sans qu'on puisse dire que l'un de ces deux philosophes se soit inspiré des écrits de l'autre, il faut qu'il y ait eu dans le mouvement philosophique de leur époque quelque chose qui détermina cette apparition. Elle se trouvait préparée en effet par les grands systèmes métaphysiques, enfantés tant en France qu'en Angleterre, par le dix-septième siècle. Descartes avait fait peser sur le monde extérieur un scepticisme qu'il s'efforçait ensuite, mais trop tard, de convertir en croyance, moyennant un appel à la véracité divine. Malebranche, disciple de Descartes, n'avait cessé de conseiller la défiance envers le témoignage des sens. Loin de les considérer comme des avenues par lesquelles nous arrive la connaissance, il les répudie comme guides dans la poursuite de la vérité. Il fait observer qu'il nous arrive si fréquemment de croire voir des choses qui n'ont jamais existé, qu'il n'est pas légitime de conclure de l'apparence à l'existence extérieure, et qu'il n'y a point de connexion nécessaire entre l'idée d'un objet telle qu'elle est en notre esprit et l'existence extérieure de cet objet. Enfin, la théorie de l'idée-image était toute-puissante à cette époque, et son adoption devait tôt ou tard, et par une pente irrésistible, conduire la philosophie au scepticisme à l'endroit du monde extérieur, attendu que l'interposition constante de l'image entre l'esprit et l'objet s'opposait invinciblement à ce que l'esprit pût atteindre l'objet lui-même, en même temps que rien ne garantissait à l'esprit la conformité de l'image avec l'objet. Telles nous paraissent les causes générales dont l'action dut amener en philosophie le scepticisme à l'endroit de la réalité du monde matériel. Les théories de Berkeley et de Collier sont donc en germe dans celles de Descartes, de Malebranche, et surtout dans la doctrine de l'idée représentative. Un fait, d'ailleurs, qui ne permet pas de mettre en doute l'influence que la philosophie idéaliste du dix-septième siècle exerça sur l'esprit d'Arthur Collier, c'est qu'on trouva dans ses papiers un grand nombre d'extraits de Descartes et de Malebranche, recueillis de sa main et de celle de son jeune frère William, avec qui il avait fait une partie de ses études. Indépendamment de cette influence extérieure qui entraînait Collier vers l'idéalisme, il paraît avoir, comme Berkeley, obéi à certains sentiments religieux, et s'être persuadé que son système portait un coup décisif au matérialisme. « Il croit, dit Reid, sa doctrine très-utile, surtout à la religion, et il en fait usage pour mettre fin à la controverse de la présence réelle dans l'Eucharistie. » Une telle persuasion ne pouvait avoir rien de légitime. La cause de la religion et celle du spiritualisme n'ont rien à gagner à se voir défendues par des doctrines aussi opposées au sens commun que le sont celles de Berkeley et de Collier. Au lieu d'affermir les vérités religieuses ou philosophiques, une telle dépense d'esprit ne serait propre qu'à les compromettre. C. MALLET.

Reid, *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Essai II, chap. X. — Robert Blakey, *Traités métaphysiques des philosophes anglais du dix-huitième siècle*, 2 vol. in-8°; Lond., 1837, etc. — *Mémoires sur la vie et les écrits du révérend Arthur Collier, recteur de Langdorf-Magna, dans le comté de Wilts*, 1 vol. in-8°, Lond., 1837. — *Edinburgh-review*, n° 138, juin 1839.

COLLIER (*Jérémie*), théologien anglais, né à Stow-Qui, le 23 septembre 1650, mort le 26 avril 1726. Il fut élevé par les soins de son père, qui dirigeait une école à Ipswich; de là il fut envoyé à Cambridge, en 1669; il fut admis dans cette université comme étudiant pauvre. En 1676 il fut ordonné diacre par Guning, évêque d'Ely et prêtre l'année suivante, par Compton, évêque de Londres. Il remplit ensuite dans plusieurs localités l'office de prédicateur, puis il fut appelé à une chaire de professeur à l'école de droit de Gray's Inn de Londres. La révolution de 1688 lui enleva cet emploi, qu'il eût conservé s'il avait pu se décider à prêter serment de fidélité à Guillaume III. Il alla plus loin; il combattit par écrit les partisans de ce prince, ce qui lui valut d'être incarcéré pendant quelque temps. Cependant il persista jusqu'à la fin dans son rôle de *non-conformiste*. Son amour de la vérité égalait son érudition. Ses principaux ouvrages sont *Ecclesiastical history of Great Britain, chiefly of England, from the first planting of christianity to the reign of king Charle II, with a brief account of religion in Ireland*; Londres, 1708-1714, — *Essays upon several moral subjects*; Londres, 1697-1709, 3 vol. in-8°; — *a Short view of the immorality and profaneness of the english stage*; Londres, 1798, in-8°; — *the Ancient and modern stage survey'd*; 1690, in-8°; — *a Translation of the ninth, tenth, eleventh and twelfth books of Sleidan's Commentaries*; 1689, in-4°; — une traduction avec addition de nouveaux articles du *Grand Dictionnaire de Moréri*, sous ce titre : *the Great historical, geographical and poetical dictionary*; 1701, 2 vol.; 1705, 3 vol.; 1721, 4 vol. Cette augmentation successive de volumes témoigne du succès de cette publication.

Rose, *New biog. dict.* — Chaufepié, *Dict. hist.*

*COLLIER (*John-Payne*), littérateur et critique anglais, né à Londres, le 11 janvier 1789. Fils d'un journaliste, il entra lui-même dans la carrière du journalisme, et devint l'un des rédacteurs du *Morning-Chronicle* et l'un des collaborateurs les plus féconds de toutes ces *reviews*, de tous ces *magazines*, qui pullulent en Angle-

sont : *the Poeti-* ... urg, 1820, 2 vol.; — ... l., 1822; — une édi- ... *'s ... ays*; ibid., 1825-1827, ... *matic poetry*: Londres, ... g ... es; — ... *ye of Shakspeare*; ... — ... *Particulars*; ibid., ... *ulars*; ibid.. 1839; — ... es de Shal ... e; ibid., ... cette édi- ... de vi ... laborieuses ... , — *Memoirs of the* ... *the Plays of Shakspeare*; ... ; — ... *ok of Roxburgh Ballads*; ... ; — ... *racts of the registers of* ... *ners company of works entered* ... *n between the years* 1557 *and* ... 1848. ... 1847 Collier fut désigné ... de secrétaire auprès ... par le gouvernement ... sur la situation du *Bri-* ... ; mais on n'adopta pas la proposi- ... dresser le catalogue des richesses ... sement. En 1850, la Société des ... Londres l'élut pour son prési-

Conversations-Lexicon.

COLLIETTE (*Louis-Paul*), antiquaire français, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. Il fut curé de Gricourt, près de Saint-Quentin. On a de lui : *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de saint Quentin*; Saint-Quentin, 1767, in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*; Cambray, 1771-1772, 3 vol. in-4°: ouvrage curieux et savant.

Quérard, la France littéraire.

... LIN (*Gaspard*), pharmacien suisse, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. ... : *de* ... *nis et fontibus medica* ... la *Descriptio Valesiæ* ... Zurich, 1674, in-8°, et dans le ... *Helvetiæ* de Fueslin, t. I.

... suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

... (*Henri-Joseph*), médecin allemand, ... le 11 ... 1731, mort le 20 décembre 1784. ... à Antoine Stœrck ... hôpital civil de Vienne. ... *amenta in morbis solidi et* ... *corrigen...*, dissertation inaugurale; — ... *civici Pazmanniani Annus medicus tertius, sive observationum circa morbos acutos et chronicos, pars* 1-16; Vienne, 1764-1781, in-8°.

Biographie médicale.

... LIN (*Henri-Joseph*), poëte allemand, ... précédent, né à Vienne, en 1772, mort en 1811, dans sa ville natale. Il parvint à acquérir une haute réputation comme fonctionnaire public et comme auteur. Après avoir eu plusieurs emplois honorables, il obtint en 1809 celui de conseiller aulique près la commission de la cour du crédit secret, charge qui appartient à la haute finance. Homme de cabinet, il se distingua par ses talents, par des connaissances spéciales, par son zèle, par une assiduité consciencieuse et une probité parfaite. Il consacra ses loisirs au culte des muses. Collin compte parmi les poëtes dramatiques les plus marquants de l'Allemagne. Il adopta pour ses compositions la forme classique, et prit pour modèles les ouvrages des anciens. Son chef-d'œuvre est la tragédie intitulée *Régulus*, écrite en vers ïambiques. Le choix du sujet est heureux : ce martyr de l'amour de la patrie et de la sainteté du serment produit un grand effet; c'est une de ces grandes figures qui nous retracent le type des républicains de l'ancienne Rome, de ces hommes qui, semblables à des statues de bronze, ne savaient fléchir. Le patriotisme, l'esprit public des Romains sont très bien peints dans ces vers énergiques, qu'on peut traduire ainsi :

> A Rome, le plus obscur citoyen sent sa grandeur et prend sa part d'un haut fait accompli par un Romain; alors, à sa mine, à sa démarche, vous reconnaissez le souverain du monde. (*Acte 5, sc. 1.*)

Dans la scène du dénouement, l'auteur nous montre dans toute sa majesté ce peuple roi qui a fait l'admiration des siècles. Collin a encore écrit les tragédies suivantes : *Coriolan*, *Polyxène*, *Balboa*, *Bianca della Porta*, *Mœon*, *les Horaces et les Curiaces*. Ces différentes pièces ont plus ou moins de mérite; cependant on est en droit de reprocher à plusieurs d'entre elles un style trop déclamatoire et un certain défaut d'action. Elles sont faites pour être lues plutôt que pour être représentées. Les *Trauerlieder* (tragédies) de Collin ont été publiées à Berlin, 1828, 3 vol. Ses œuvres complètes, comprenant ses autres poésies, l'avaient déjà été par son frère Matthieu Collin; Vienne, 1812-1814; 6 vol. Son opéra de *Bradamante*, mis en musique, en 1809, par le célèbre Reichard, n'a été ni imprimé ni représenté. Parmi ses œuvres posthumes se trouve le fragment d'un poëme épique intitulé : *Rodolphe de Hapsbourg*, et quelques odes. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Conversations-Lexicon.

COLLIN (*Matthieu* DE), frère de Joseph-Henri, poëte et critique allemand, né à Vienne, le 3 mars 1779, mort le 23 novembre 1824. Docteur à l'université de Vienne dès 1804, il fut nommé professeur d'esthétique et d'histoire de la philosophie à Cracovie en 1808. Lors de la prise de cette ville par les Russes, il fut appelé à la chaire de philosophie de l'université de Vienne, et obtint un emploi de secrétaire dans l'administration des finances. Rédacteur en chef de la Gazette littéraire de Vienne (*Wiener Literatur-Zeitung*) en 1813 et des Annales de la Littérature (*Jahrbücher der Literatur*) en

1818, il fut chargé, dans l'intervalle de ces deux publications périodiques, de l'éducation du duc de Reichstadt. Il avait composé à vingt ans les paroles de *Calthon et Colmal*, opéra de Winter. On a en outre de lui les drames suivants : *Der Tod Friedrich's des Streitbaren* (la Mort de Frédéric le Guerroyeur); — *Marius*; — *Bela's Krieg mit dem Vater* (La guerre de Béla avec son père); — *Die Feindlichen Soehne* (les Fils ennemis); — *Der Tod Heinrich's des Grausamen* (La mort d'Henri le Cruel); et d'autres. Les œuvres dramatiques de Collin ont été publiées à Pesth, 1815-1817, et ses poésies posthumes (*Nachgelassene Dichtungen*) ont été publiées avec une notice biographique par J. de Hammer; Vienne, 1837, 2 vol. in-8°. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations - Lexicon.

*COLLIN (*Jean*), théologien français, de l'ordre des Jésuites, né à Saint-Junien, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut aumônier du roi, et prêcha avec succès au Val-de-Grâce et dans les principales villes du royaume. On a de lui : *le Prélat de saint Grégoire, ou apologie pour la fuite de saint Grégoire de Nazianze*; Paris, 1640; — *les Lauriers de la maison de Bourbon*; Paris, 1641; — *Lemovici multiplici eruditione illustres, hoc est elogia eorum qui aliqua dicendi, docendi, scribendive laude floruerunt*; Limoges, 1660, in-8°; — *Table chronologique et historique contenant un abrégé fidèle de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans la province du Limousin, depuis les conquêtes des Romains jusqu'à l'année courante*; 1666, Limoges; — *Histoire sacrée des principaux saints et autres personnes vertueuses qui ont pris naissance, qui ont vécu ou qui sont en vénération particulière en divers lieux du diocèse de Limoges*; Limoges, Mart. Barbou, 1672, in-18. C'est le meilleur ouvrage de Collin; mais autant le style en est brillant et poétique, autant la critique en est défectueuse. Collin adopte sans examen les légendes les plus merveilleuses, qu'il amplifie même et embellit volontiers. C'est un poëme plutôt qu'une histoire; il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, dont le catalogue a été publié par l'abbé Nadaud.

Biographie du Limousin. — Vitrac, *Feuille hebd.*, 1781.

*COLLIN (*Jean*), historien français, frère ou parent du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut théologal de l'église de Saint-Julien à Limoges. On a de lui : *Vita beatorum Amandi et Juniani anachoretarum*; Limoges, 1657, in-4°; — *Histoire sacrée de la vie des saints principaux du diocèse de Limoges*; ibid., 1673, in-12; — *Florilegium sacrum Lemovicense*, etc.; ibid., 1673, in-16.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

*COLLIN (*Jonas*), célèbre homme d'État danois, né à Copenhague, en 1776. Employé dès sa jeunesse au ministère des finances, il mérita par son activité de s'élever dans la hiérarchie. Il se retira des affaires publiques en 1848. Pendant cette longue suite d'années, il concourut à la plupart des actes du gouvernement relatifs aux finances, à l'agriculture, à toutes les institutions qui avaient en vue le bien-être de la nation. Élu en 1809 président de la Société royale pour l'encouragement de l'agriculture, il s'efforça de répandre un système d'agriculture plus judicieux et d'établir des bibliothèques dans les communes rurales, d'introduire des instruments d'agriculture plus propres à faire avancer l'horticulture. Il contribua puissamment à la construction du port d'Elseneur, à l'amélioration des fabriques du pays. Son nom se trouve mêlé à toutes les entreprises utiles, à la caisse d'épargne de Copenhague, aux bains de mer, aux expositions d'industrie, au musée Thorvaldsen. En 1821, il fut nommé un des directeurs du Théâtre-Royal de Copenhague. Outre un très-grand nombre de discours sur la philosophie de la langue, l'économie politique, l'agronomie, la géographie et la statistique, on a de lui : *For Historie og statistik* (Pour l'histoire et la statistique); Copenhague, 1822-1825. ABRAHAM.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*. — *Conversations-Lexicon.*

*COLLIN (*Marnès*), jurisconsulte français, vivait en Lorraine au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *les Coutumes générales de Bassigny*; Pont-à-Mousson, 1607, in-4°.

Calmet, *Bibliothèq. de Lorraine.*

COLLIN (*Nicolas*), théologien français, né dans le commencement du dix-huitième siècle, mort à Nancy, en 1788. Il fut chanoine régulier de l'étroite observance de Prémontré, et prieur de Rengeval. On a de lui : *Observations critiques sur le Traité des dispenses*, de Collet; Nancy, 1765; Paris, 1770, in-12; — *Traité du signe de la croix, fait de la main, ou la religion catholique justifiée sur l'usage de ce signe*; Paris, 1775, in-12; — *Traité de l'eau bénite*; ibid., 1776, in-12; — *Traité du pain bénit, ou l'Église catholique justifiée sur l'usage du pain bénit, etc.*; ibid., 1777, in-12; — *Traité des processions de l'Église catholique*; ibid., 1779, in-12; — *Traité du respect dû aux églises, ou motifs de respecter les églises*; ibid., 1781, in-12; — *Traité des confréries en général, et de quelques-unes en particulier*; ibid., 1784, in-12; — *Traité de la calomnie, des calomniateurs et des calomniés*; ibid., 1787, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

COLLIN ou COLIN (*Sébastien*), médecin français, vivait à Fontenay-le-Comte dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Déclaration des abus et tromperies des apothicaires*; Tours, 1553, in-8° : cet ouvrage fut publié sous le nom de *Lisel Benancios*; anagramme de *Sébastien Colin*; — le *Onzième livre d'A-*

gouttes, traduit du ... *méthode de guérir les* ... de Garnier, avec des ... 1558; — *l'Ordre et la cure des fièvres*, avec les ... *des fièvres pestilentielles*; ... *Traité de la peste*, traduit ..., avec un *Abrégé des causes* ... *peste et un traité du régime* ... 1566.

... t. p. 209. — Éloy, *Dict. historique* ...

... (*François*), littérateur ..., à Ambly-sur-Meuse, mort ... instituteur à Paris. On a de lui : ... *française analytique et litté-* ... 17... in ... *De l'usage des* ... *la* ... *ue française*; Paris, ..., 1822, in-8°; — *le* ..., *contenant de nou-* ... *taphysique, de logique*, ...; ibid., 1804, in-12 — ..., *contenant un abrégé de* ..., *de l'histoire romaine, de France; un abrégé de la my-* ... *la géographie départementale*, ... *des difficultés de la langue* ..., 1804 et 1805, in-12; — *Nou-* ... *pour apprendre à traduire et fa*... *nt le français en* ... , in-12; — *Gram-* ...; ... et 1806, in-12; — ... *françai*... *, et mis à la por-* ... ; ..., 1806, in-8°; 4° édi- ... , ..., in-8°; — *le Maître* ... *élémentaire*; ibid., 1806, in-12 ... *le latin, au moyen duquel la syn-* ... *gallicismes, exposés dans des* ... *sées, peuvent être appris sans* ... 1806, in-12; — *le Maître d'élo-* ... ; ibid., 1806, 1807, 1809 et ...; — *Dictionnaire des commençants*, ... *et français-latin*; ibid., 1807, ... — *Abrégé de l'histoire sainte*; ... 12 ... — *la Grammaire simplifiée*, ... *ique des principes généraux* ... *la langue française*; 2° édit., ... *Usage des prépositions dans la* ...; ibid., 1818, in-8°; — *la Pe-* ... *départementale de la France*; ..., in-12; — *la Petite histoire* ..., 1821 et 825 in-16 ... *la Lo-* ...; ibid., 1821, in-12; — *le Petit* ... *ou abrégé de la mythologie, de* ..., *de l'histoire romaine*, etc.; ... 12; — *la Grammaire de Lho-* ... *ntée*; ibid., 1824, in-12; — *les* ..., etc.; ibid., 1825, in-8°; — ... ibid., 1825, in-8°; — *Manuel* ...; ibid., 1826, in-18.

... *France littéraire*.

... D'ANGLUS, historien français, né vers 1745, mort à Paris, le 15 février 1809. Il descendait de David II, roi d'Écosse en 1329. On a de lui : *De la différence entre les qualités du cœur et de l'esprit*; — *Histoire des états généraux de* 1616; — *Histoire des hommes illustres de la Champagne*.

Journal de Paris du 19 mars 1809. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

COLLIN DE BAR (*Alexis-Guillaume-Henri*), historien français, né en 1768, à Pondichéry, d'une famille originaire de Bar, mort à Paris, le 2 juillet 1820. Après avoir été secrétaire de la colonie de Pondichéry, il remplit des emplois dans la magistrature, devint président de la cour supérieure des établissements français dans les Indes, et fut de retour en France à la prise de Pondichéry par les Anglais. On a de lui : *Histoire de l'Inde ancienne et moderne, ou l'Indoustan considéré relativement à ses antiquités, à sa géographie, à ses usages à ses mœurs, à la religion de ses habitants, à ses révolutions politiques, à son commerce et à son état actuel*; Paris, 1814, 2 vol. in-8°, avec une carte.

Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Biograph. univers.* éd. de M. Weiss.

COLLIN-HARLEVILLE ou D'HARLEVILLE (*Jean-François*), auteur dramatique français, né à Maintenon (dép. d'Eure-et-Loir), en 1755, mort en 1806. Il passa les premières années de sa jeunesse à Chartres, où habitait sa famille, notamment sa grand'-mère, madame Arténier, dont la sollicitude pour son petit-fils était sans égale. Collin, dans les vers suivants, nous fait connaître comment ses premières années s'écoulèrent et quelle était son affection pour sa grand-mère :

J'ai passé quatre hivers auprès de mon aïeule.
Jamais, jamais un soir je ne la laissai seule;
Je faisais sa partie ... ensuite je lisais
Je l'écoutais surtout, enfin je l'amusais
Et moi j'étais heureux en la voyant heureuse :
Sa mémoire à la fois m'est chère et douloureuse.

Son père, Martin Collin, possédait, à peu de distance de Maintenon, une petite propriété nommée Mévoisins, située dans le hameau d'Harleville; ce fut ce motif qui lui fit ajouter le nom de ce lieu à son nom de famille. Là il vivait paisiblement, entouré de ses nombreux enfants, car il en avait onze Jean François était le huitième. Le séjour de Mévoisins et la vie champêtre qu'on y menait inspirèrent à ce dernier le goût si prononcé pour la campagne qu'il conserva toute sa vie. Collin ressemblait à son père plus au moral qu'au physique; comme lui, il savait se trouver heureux du sort que la Providence lui avait donné; comme lui, il savait se contenter de sa position, sans ambitionner celle d'autrui; la modeste demeure de Mévoisins était à ses yeux au-dessus des plus beaux châteaux; il n'eût pas voulu la changer contre l'un d'eux. Collin copia la plupart des caractères des personnages qui figurent dans ses pièces sur ceux des personnes dont il était entouré, le plus sou-

vent même dans sa propre famille. Son père lui servit de modèle pour *l'Optimiste*.

Il fit ses études au collége de Lisieux, où la protection puissante du maréchal de Noailles, possesseur du magnifique château de Maintenon, lui avait fait obtenir une bourse. Dans toutes ses classes, il obtint les succès les plus brillants, bien qu'il ne poursuivit pas ses études au delà des cours d'humanités et de rhétorique. Au sortir du collége, il entra comme clerc chez un procureur au parlement. Mais copier des rôles, ou se livrer aux autres travaux de l'*étude*, ne convenait pas à son imagination, vive et ardente; aussi quitta-t-il son procureur pour se livrer à la carrière dramatique, dont le goût avait pris naissance chez lui dès sa plus tendre enfance. Cependant, pour ne pas déplaire à ses parents, il demeura environ cinq années chez son procureur. Ce fut pendant ce temps qu'il composa son premier ouvrage, intitulé : *les Infortunes d'un clerc au parlement*. « Cette petite folie, dit-il, est à peu « près le seul fruit que j'aie retiré de quatre ou « cinq ans de cléricature. »

Plusieurs jeunes gens, qui tous étaient doués d'un certain talent, logeaient ensemble à Paris, dans un petit hôtel de la rue des Anglais, près la rue des Noyers. La plupart avaient fait leurs études avec Collin, et étaient liés intimement avec lui. En première ligne était le spirituel auteur des *Étourdis*, qui fut toujours pour lui non un condisciple, non un ami, mais un véritable père. Jamais leur tendre et mutuelle affection ne se démentit un seul instant; la mort seule les sépara. Collin habitait depuis trois années ce modeste réduit, quand il mit au jour sa première pièce, *l'Inconstant*. N'ayant encore aucune réputation ni protection, il n'osait espérer que sa pièce serait jouée autre part que sur les théâtres des boulevards; aussi la destinait-il à l'Ambigu-Comique. Cependant, cédant aux sollicitations de ses amis, qui lui représentaient que ce serait folie à lui d'enrichir d'une semblable pièce le répertoire d'un théâtre de second ordre, tandis qu'elle était digne de figurer sur celui de la Comédie-Française, il alla trouver Préville, et obtint de ce dernier qu'il examinerait son manuscrit. *L'Inconstant* n'était alors qu'une petite comédie en un acte et en prose. Préville donna des encouragements à Collin, lui fit observer que la nature du sujet comportait plus qu'un acte, lui conseilla de versifier sa comédie, d'y faire quelques ajoutés, et de la mettre en cinq actes. « Ce serait, lui dit-il, une « pièce qui vous ferait honneur. » Collin suivit le conseil de Préville, mit sa pièce en vers et en cinq actes. Plus tard il la réduisit en trois, telle qu'elle est aujourd'hui. La première représentation de *l'Inconstant* eut lieu à Versailles, devant la cour, sur le petit théâtre du château. Ce fut au crédit de Madame de Campan que Collin dut cette faveur. Molé consentit à se charger du principal rôle. La pièce fut goûtée et appréciée; mais cependant elle n'eut pas au début tout le succès que l'auteur espérait. Ce petit échec porta pendant quelque temps le découragement dans son esprit. Il fut même sur le point de céder aux sollicitations de sa famille, et de renoncer à la carrière dramatique pour se faire avocat. Mais il n'avait pas oublié que Diderot avait dit après avoir lu *l'Inconstant* : « Il y a là-dedans beaucoup de talent. Les vers « sont faciles et bien tournés; mais l'action est « faible; *c'est une pelure d'oignon brodée en* « *paillettes d'or et d'argent*. » Ces paroles prononcées par Diderot étaient plus qu'un encouragement pour Collin; aussi au bout de quelque temps quitta-t-il de nouveau sa famille, au sein de laquelle il était rentré, pour revenir à Paris et se livrer à son penchant. En 1786 eut lieu à la Comédie-Française la première représentation de *l'Inconstant*, c'est-à-dire deux ans après le premier essai qui en avait été fait à Versailles. Cette fois la pièce eut un succès complet. Palissot en fit le plus grand éloge dans son journal. « Depuis plus de quarante ans, « dit-il, jamais début d'auteur ne donna de plus « grandes espérances. » Collin reprit donc courage, et se mit à l'œuvre pour composer sa seconde pièce, *l'Optimiste*. Quelques mois lui avaient suffi pour cela; car elle était terminée à la fin de 1786 et mise en répétition au commencement de l'année suivante. Son père, avons-nous dit, lui avait servi de modèle pour le caractère de ce rôle. Ce fut aussi dans *l'Optimiste* que Molé quitta pour la première fois le costume svelte et élégant des jeunes premiers pour endosser l'habit caduc et sévère des pères nobles. Ce changement de condition de la part du grand acteur produisit sensation, non-seulement parce qu'il était tout à fait inattendu des spectateurs, mais aussi à cause des talents que déploya Molé.

A *l'Optimiste* succéda *les Châteaux en Espagne*, comédie en cinq actes et en vers, d'un grand fonds de gaieté, dans laquelle on trouve une foule de traits saillants. Le cinquième acte laissait beaucoup à désirer lors des premières représentations. Collin le refit en treize jours. La pièce, quoique goûtée du public, eut moins de succès que *l'Optimiste*.

Voici quelle est l'opinion de La Harpe sur ces trois pièces. Si cette opinion n'avait pas été émise par un critique aussi éminent, nous ne l'aurions pas rapportée ici; mais venant de La Harpe, elle ne doit pas être passée sous silence : « On est convenu que *l'Inconstant* était un sujet mal choisi; il n'y a point d'homme qui dans l'espace d'une journée aime trois femmes l'une après l'autre, de manière à vouloir les épouser : cela n'est nullement dans la nature, qui a marqué certaines bornes à nos défauts comme à nos vertus. Cette espèce de démence fait dans certains moments jouer un rôle trop méprisable au principal personnage. Il finit la

s'il va se jeter dans un *cloître :*
…dicieux ne peut que l'envoyer
…ons (1). »
…ous semble un peu sévère ; il
…m parut … à La Harpe,
… : « Tout le fond
… que la succes-
…ents de *l'In-*
… fables. et
… annoncat
L' … à
… nou-
… ique est
… et … ménagée.
… *insiste.* … ne soit pas
n'est … re. Les
… mais
… soutient avec assez
… dénouement qui satis-
…eurs. Il y a dans cette pièce
… de vers … ux et de situation
… première. La … des *Châteaux*
… près aussi bien
le *V* … *ite.* C'était le fonds
… re traité, non
… aux Châteaux,
… lieu commun,
… me ; mais la fable sur
… son … offrait par
… te (2). »
… assez grave … Collin à
… plusieurs semaines. Tout
… it interdit par son mé-
… nullement compte de
…, et. … le se livrer à un re-
… passait toutes ses nuits
… pièce, dont le vers sui-
… avait donné la première

… pensé vingt fois épouser ma servante.

… d'écrire, il se hâta de
… qu'il avait faits, crai-
… irée par cette longue
… pas fidèlement. Peu
… manuscrit du *Vieux Cé-*
…onné, mis au net, et Collin
… ture à Andrieux. Lorsque l'on
…noms de Piron, de Gresset, de
… Regnard, les titres de leurs
la Métromanie, le Méchant,
… *le Joueur,* se présentent à notre
… est de même pour Collin d'Har-
… son nom … nous nous sou-
… *ataire.* … to … ses piè-
… meil … ; c' …
le … toujours
… le nom de son au-
… sur la scène un carac-

…, *Cours de littérature*, t. XIII, p. …
…, p. …

tère mieux étudié et plus parfait que celui de M. Dubriage.

> .....L'amusant ennui du *Vieux celibataire*,

a dit Ducis. Elle fut représentée pour la première fois en 1792. Inutile d'ajouter que le succès qu'elle obtint dépassa toute prévision.

Collin d'Harleville, lors de la création de l'Institut national, fut élu un des premiers membres de ce corps. Il composa douze comédies, dont sept furent représentées au Théâtre-Français. Il composa en outre un grand nombre de poésies fugitives, entre autres une pièce allégorique qui fut reçue au Théâtre-Français, intitulée : *Apollon et les Muses;* vingt-six de ces divers morceaux ont été insérés dans l'édition complète de ses œuvres, 4 vol. in-8°. Ses comédies ont une grande analogie avec celles de Regnard. Quant à son style, La Harpe en porte le jugement suivant : « Le dialogue est la grande ressource de l'auteur ; c'est la partie de l'art qu'il entend le mieux, et celle qui fait le plus d'honneur à son talent. Il en a un peu compromis la réputation par des épîtres qu'il a publiées dans différents recueils ou journaux : elles sont écrites du style de ses comédies ; et l'auteur paraît s'être entièrement mépris sur les différences des genres. Il a oublié que sur la scène ce sont des personnages qui conversent, mais que dans un épître en vers c'est le poëte qui parle, et qu'il est obligé d'être lui-même, c'est-à-dire poëte. D'ailleurs, il y parle trop de lui et de sa *bonhomie.* Il faut mettre de la mesure dans tout, et même dans le plaisir qu'on prend à parler de soi, et dans le bien qu'on en dit (1). »

Voici la liste complète des ouvrages de Collin d'Harleville : *l'Inconstant,* comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1786, in-8° ; — *l'Optimiste, ou l'homme content de tout,* comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1788, in-8° ; — *Rose et Picard, ou la suite de l'Optimiste,* comédie en un acte et en vers ; Paris, 1794, in-8° ; — *Malice pour malice,* comédie en trois actes et en vers ; Paris, 1793, in-8° ; — *les Artistes,* comédie en quatre actes et en vers ; Paris, 1797, in-8° ; — *Melpomène et Thalie,* poëme allégorique ; Paris, 1799, in-8° ; — *Pièces de vers lues à l'Institut ;* Paris, 1799, in-8° ; — *les Mœurs du jour, ou l'école des jeunes femmes,* comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1800, in-8° ; — *les Châteaux en Espagne,* comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1803, in-8° ; — *Monsieur de Crac dans son petit castel, ou les Gascons,* comédie en un acte et en vers, avec divertissement ; Paris, 1803, in-8° ; — *le Vieillard et les Jeunes Gens,* comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1804, in-8° ; — *le Vieux Célibataire,* comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1793, 1806, in-8°, et 1824, in-8°, avec une notice par Andrieux ; — *la Querelle des deux Frères, ou la famille bretonne,* comédie pos-

(1) La Harpe, p. 413 …

thume en trois actes et en vers, précédée d'un *prologue* d'Andrieux; Paris, 1808, in-8°; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Antoine Leblanc*; 1803, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. IV; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Demoustier*; ibid.; — *Dialogue sur la comédie*; ibid. Les principales éditions des œuvres sont : *Théâtre et poésies fugitives de J.-F. Collin-Harleville*; Paris, 1805, 4 vol. in-8°, édition soignée par l'auteur; Paris, 1821, 4 vol. in-18, avec une *Notice* par Ourry; Paris, 1822, 4 vol. in-8°; avec une *Notice* d'Andrieux; Paris, 1828, éd. Delonchamps, avec *Notice* par Doublet de Boisthibault; — *Chefs-d'œuvre dramatiques*; Paris, 1822, 2 vol. in-18; — *Œuvres choisies*; ibid., 1825, 2 parties, in-18; 1826, 3 vol. in-12.

P. DE R.

Andrieux, *Notice sur Collin d'Harleville*. — Daru, *Éloge de Collin d'Harleville* (Discours de réception à l'Académie française); 1808-1819. — Jourdain, *Poëtes français*, II. — Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France litt.* — Jullien, *Hist. de la poésie franç. sous l'empire*.

COLLIN DE VERMONT (*Hyacinthe*), peintre français, né à Versailles, en 1693, mort dans la même ville, le 16 février 1761. Il fut élève de Rigaud, et alla compléter ses études en Italie. En 1740 il devint professeur de peinture à l'Académie, dont il avait été reçu membre en 1725. Ses principaux tableaux sont : une *Présentation au temple*, qu'on voyait autrefois à Versailles; — *la Maladie d'Antiochus*, exposé au concours de 1727.

Feller, *Biographie universelle*, éd. Weiss.

COLLINA (*Abondio*), savant religieux italien, de l'ordre des Camaldules, né à Bologne, en 1691, mort en décembre 1753. Il professa pendant dix ans la géographie et la science nautique à l'Institut des sciences, et la géométrie à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Antiche relazioni dell' Indie e della China, di due maomettani*, etc.; Bologne, 1749, in-4° : c'est la traduction d'une partie des *Voyages de deux Arabes*, publiés en français par l'abbé Renaudot; — divers morceaux de poésies épars dans les recueils du temps; — un grand nombre de dissertations lues à l'Académie de Bologne, parmi lesquelles on remarque celle qui a pour titre : *Dell' invenzione della bussola nautica*; publiée à Faenza, en 1748, et sous cet autre titre : *de Acus nauticæ inventore*, dans les *Commentar. Instituti Bononiæ*.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*, 1820.

COLLINA (*Boniface*), littérateur italien, frère du précédent, de l'ordre des Camaldules, né à Bologne, en 1689, mort en 1770. Il professa la philosophie à l'université de sa ville natale, et publia la plupart de ses ouvrages sous le titre : *Opere diverse*; Bologne, 1774. On trouve dans ce recueil des mémoires académiques, des tragédies et des morceaux de prose sur des sujets religieux. Il a encore laissé plusieurs *Vies des saints camaldules*.

Tipaldo, *Biogr. degli. Ital.*

COLLINEAU (*Jean-Charles*), médecin français, né en 1781, à Chinault, dans le département de l'Indre. D'abord destiné au commerce, ses parents l'envoyèrent à Angers, pour y faire quelques études : c'était vers les commencements de la révolution, peu de temps avant la création des écoles centrales. A l'école d'Angers, il eut pour condisciples, plus jeunes que lui, MM. Béclard et Chevreul. On l'y remarqua pour ses progrès et la justesse de son esprit. Il vint à Paris en 1804, et fut reçu docteur en médecine en 1808. Nommé médecin de la prison de Saint-Lazare, il hérita principalement, en 1816, de la vaste clientèle du grand praticien Jean Roy. L'Académie de médecine, fondée par Louis XVIII, en 1820, se l'associa par élection en 1823. Parmi ses travaux on remarque un mémoire *Sur l'existence des fièvres essentielles*; Paris, 1823; — mémoire *Sur l'absorption par les vaisseaux sanguins et lymphatiques*; 1833; — *Analyse de l'entendement humain*; 1843. En 1853 il publia un rapport important *Sur l'éducation des idiots en général, et en particulier sur les idiots de Bicêtre*. Nous devons faire savoir toutefois que cette méthode d'éducation a pour auteur M. Édouard Séguin, dont le nom n'est pas même cité dans le texte du rapport. C'est une omission d'autant plus regrettable, qu'elle se fonde sur des préjugés et semble frustrer l'inventeur d'une partie de son heureuse découverte. On trouve dans l'*Analyse de l'entendement humain* des tableaux synoptiques où les facultés intellectuelles et les instincts sont heureusement classés et subordonnés. On y remarque enfin, principalement sur les instincts, des propositions qui font réfléchir; celle-ci, par exemple : « L'amour de la patrie, le sentiment « de la justice et de l'ordre, ne sont d'abord « que des instincts. Le bon sens et la raison « même ont quelque chose d'instinctif : ce sont « moins les produits de la réflexion ou de la « culture de l'esprit, que des résultats de dispositions natives. »

J. B.

Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon*.

COLLINGES (*Jean*), théologien anglican, né en 1623, à Boxstead, dans le comté d'Essex, mort à Norwich, le 17 janvier 1690. Il fut pendant quarante-quatre ans ministre de Saint-Étienne à Norwich, et se fit connaître par un grand nombre d'écrits de controverse et de théologie pratique. Parmi ces derniers, on remarque : *Weaver's pocket-book*; 1 vol., in-8°.

Granger, *Biogr. hist.*; part. III, p. 304. — Rose, *New biographical dictionary*.

COLLINGWOOD (Lord CUTHBERT), amiral anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, le 26 septembre 1748, mort devant Minorque, le 7 mars 1810. Il entra fort jeune dans la marine mili-

[illegible] en grade jus- [illegible] d'abord dans [illegible] l'époque de la [illegible] ood fut [illegible] au [illegible] en [illegible] com- [illegible] le [illegible] sur le [illegible] de Brest et à la croisière [illegible] mmé vice-amiral en 1804, il [illegible] le [illegible] t du Ferrol, puis, [illegible] Calder et Knight, [illegible] l'amiral Ville- [illegible] les [illegible] française et es- [illegible] il [illegible] par [illegible] de [illegible] de [illegible] été [illegible] récompense de sa con- [illegible] é à la dignité de pair [illegible] rota, en janvier [illegible] livres sterling, et il [illegible] commandement des armées [illegible] Un fait assez cu- [illegible] 1808, à l'époque [illegible] de guerre [illegible] un envoyé [illegible] Charles. Il offrait à [illegible] Espagne et d'appuyer [illegible] nombre d'Espagnols de [illegible] re- [illegible] ood en An[illegible] rre en [illegible] à terre. Il [illegible] et proposa [illegible] contre les îles [illegible] portant des troupes, [illegible] dans la baie de Zante. Le [illegible] tard les autres [illegible] à l'excep- [illegible] wood était [illegible] que, se sentant mourir, [illegible] un cercueil de plomb pour rap- [illegible] en Angleterre; il expira en effet [illegible] à bord du vaisseau *la Ville* [illegible] publié après sa mort *A selection* [illegible] *private corresp.*, etc.; Lond.

A. DE LACAZE.

[illegible] *Biographical dictionary.*

[illegible] (*Thomas*), polygraphe an- [illegible] Crook, le 7 juillet 1751, mort à [illegible] octobre 1831. Il s'adonna aux ma- [illegible] la médecine, aux sciences physi- [illegible], à la philosophie et à la poésie; [illegible] mémoires et articles scientifiques [illegible] erses collections périodiques.

[illegible]

[illegible] *me-Alexandre*), savant italien, [illegible] le 14 octobre 1727, mort à Man- [illegible] octobre 1806. Étant venu à Berlin, [illegible] attention et gagna l'amitié de Voltaire, qui le prit pour son secrétaire en 1752. Vers 1756 il se rendit à Strasbourg, et devint le précepteur du fils du comte de Sauer. En 1759 il passa au service de l'électeur bavaro-palatin, qui le nomma son historiographe, et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Manheim. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Acta Academiæ Theodoro-Palatinæ* de Manheim, on a de lui : *Discours sur l'histoire d'Allemagne*; Manheim, 1761, in-8°; — *Éloge de Charles-Théodore, électeur palatin*; ibid., 1766, in-4°; — *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne*; ibid., 1767, in-8°; — *Solution du problème du cavalier au jeu des échecs*; ibid., 1773, in-8°; — *Observations minéralogiques sur les agates et le basalte*; ibid., 1776, in-12; — *Journal d'un voyage qui contient quelques observations minéralogiques, particulièrement sur les agates et le basalte, avec la manière de travailler les agates*; ibid., 1776, 1777, in-8°; — *Considérations sur les montagnes volcaniques*; ibid., 1781, in-8°; — *Lettres sur l'Allemagne*; ibid., 1784, in-12; — *Exposé de la capitulation de Manheim*; ibid., 1794, in-8°; — *les Vicissitudes de l'Académie des sciences de Manheim*; ibid., 1799, in-4°; — *Remarques sur une pierre élastique du Brésil, et notice sur les marbres flexibles de S. A. S. le prince de Borghèse*; ibid., 1805, in-8°; — *Mon séjour auprès de Voltaire, et lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre, jusqu'à la dernière année de sa vie*; ouvrage posthume; Paris, 1807, in-8°.

Voltaire, *Corresp.*; *Siècle de Louis XIV*. — Quérard, *la France litt.* — Tipaldo, *Biogr. degli. Ital.*

COLLINO (*Ignazio-Secondo-Maria*), sculpteur italien, né à Turin, en 1724, mort en 1793. Il fut élève du sculpteur Damé, son oncle, du peintre Beaumont, et de l'habile fondeur Ladatte. Charles-Emmanuel III, ayant vu un *Saint Sébastien* en bronze modelé et fondu par Collino, lui accorda une pension pour aller étudier à Rome. Collino ne trompa pas ses espérances, et chacun de ses ouvrages attesta un nouveau progrès. Les principaux sont *Papirius et sa mère*, *Niobé*, *la Justice*, *la Force*, *la Bienfaisance*, *l'Amabilité*, etc. En 1760 il fut admis à l'Académie de Saint-Luc, et en 1763 nommé sculpteur du roi; enfin, en 1767 il ouvrit à Turin une école de sculpture, où il professa jusqu'à sa mort. Il eut un frère, également sculpteur, nommé Filippo; ils exécutèrent ensemble des travaux importants, tels que les *tombeaux des rois*, à l'église de la Superga; et la statue colossale de *Santo Agabio*, à Novare.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

COLLINS (*Antoine*), philosophe anglais, né à Heston, dans le Middlesex, le 21 juin 1676, mort le 13 décembre 1729. Fils d'un gentilhomme qui avait quelque fortune, il étudia à Eton, puis au

King's-Collége de Cambridge. Il vint ensuite à Londres pour s'y livrer à l'étude des lois; mais se sentant peu de goût pour cette branche des connaissances humaines, il se borna bientôt à la culture des lettres et de la philosophie. En 1703 et 1704 il fut en correspondance avec le célèbre Locke, qui lui témoigna la plus haute estime et une véritable affection. On trouve dans la collection de Des Maizeaux (1720, 8 vol. in-8°) vingt-cinq lettres adressées à Collins par l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il en est une, datée du 11 septembre 1704, qui résume la pensée de ce grand philosophe sur Collins : « Votre âme, y est-il dit, est douée des plus belles facultés de notre nature, la bienveillance et la sincérité; combien je me sens heureux de posséder un tel ami, un tel guide vers les plus hautes spéculations de l'intelligence! » (*Your soul is enriched with the most valuable qualities of human nature, truth and friendship; what a treasure have I then in such a friend with whom I can converse, and be enlightened about the highest speculations*). Dans une autre lettre, en date du 1er octobre suivant, Locke, pressentant sa fin prochaine (il mourut dans l'année), supplie Collins de se hâter, « sans quoi, dit le philosophe, je n'aurai pas la satisfaction de revoir un homme que je place au premier rang parmi ceux que je laisse après moi (*unless you make haste hither I may lose the satisfaction of ever seen again a man that I value in the first rank of those I leave behind me*). La part active, incessante que prit Collins aux controverses philosophiques de l'époque justifie l'opinion que Locke avait de lui. Il erra sans doute souvent : quel philosophe peut se vanter de n'avoir jamais erré! mais, comme Locke l'avait si bien remarqué, Collins fut toujours de bonne foi; et ce qui est rare, il réfuta mais n'injuria jamais ses adversaires. En 1707 Collins publia son Essai sur l'usage de la raison dans les propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain (*Essay concerning the use of reason, in propositions the evidence of which rests on human testimony*). Cet ouvrage fut critiqué par l'évêque Gastrell. Collins fit paraître la même année une lettre à Dodwell, dans laquelle il combattait les arguments de Clarke, en faveur de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme. En 1710 il publia *a Vindication of the divine attributes* (Explication des attributs de la divinité), ouvrage composé à l'occasion d'un sermon de l'archevêque de Dublin, dans lequel ce prélat établissait l'accord de la prescience divine avec le libre arbitre humain. L'année suivante, 1711, Collins se rendit en Hollande, où il se lia avec Le Clerc et d'autres savants du pays. A son retour en Angleterre, en 1713, il fit paraître son fameux discours de la liberté de penser (*Discourse on freethinking*), dont les doctrines firent scandale et lui valurent de nombreuses réfutations, parmi lesquelles on

cite comme la plus remarquable celle
teur Bentley, intitulée : *Remarks on th*
course of freethinking by Phileuther
siensis (Remarques sur le discours de l
de penser par Phileuthère de Leipzig). L'
de Collins intitulé : *Philosophical In*
cerning liberty and necessity (I
losophiques sur la liberté et la néc
1717), ne produisit pas une moindre
C'est en même temps l'œuvre la plus i
de ce philosophe. Clarke, qui s'é
parmi les plus déterminés
Collins, le combattit encore
Collins ne s'en tint pas à
et de doctrines : il prit part
son pays. Ap avoir rempli
les fo il
du de
avec la même . Il
deniers à l'am
grossie sous ses prédécesseurs.
n'abandonnait pas ses tra
1724 il fit paraître : Pri
la religion chrétienne
of the christian religion). Il y
christianisme comme une dérivation
indivisible du aïsme.
un grand d' dans le ca
adversaires. la même
trente-cinq
Sc *of* *prophecy*;
ses plus chères affections
. Il laissa une parti
ses légataires
Sykes
zeaux. Ce
avec les témoignages
rains sur l'égalité
veillant de ce philosophe.
faut ajouter que
composée, était ouve à ce qui
battaient. Collins n' pas
écrivains trop prév l'
dernier moment que la plu
masque tombe, l'homme reste ».
mourir, Collins fit entendre ces
suis toujours rcé de servir
Dieu, mon roi et ie; j'ai
d'espérer que Dieu recevra
tiné à ceux qui l'ont ; or, la
lique n'a en vue que
chain. » (*I have always*
best of my ability to serve
and my country, and I
to that place which
those who love him; for the
is to love God and to love).
doctrines de Locke, il
fois exagérées. C'est
Dodwell, poussant
de Locke que Dieu aurait pu
gence à la matière, Collins établit qu'en

la nécessité de l'unité du principe intellectuel, chaque partie distincte de la matière peut avoir conscience de son individualité, c'est-à-dire ... que ... molécules peuvent être ... par la puissance divine, ... un nouvel être un et ... que l'intelligence peut résider ... composé, par suite de l'organisa... des éléments. Aux yeux de Collins, ... le l'âme ne découle pas nécessai... le prétend Clarke, de l'immaté... conclusion pour lui que la vie ... vérité de foi, mais non une vérité ...phie puisse démontrer. Clarke ré...rieusement, en se retranchant der... substantielle du *moi*.

... *Recherches sur la liberté*, ou... s'écarte quelque peu des doc... Locke, est d'établir que l'homme est ... aire. Il base sa thèse sur la na... constitutifs de toute détermi... perception, le jugement, la vo... Selon lui, la perception et le ... dépendent pas de nous; il n'est pas ... pouvoir de former telle ou telle idée, de la vérité ou de la fausseté, de ... de l'obscurité de telle ou telle pro... la volonté, comme elle entraîne ...tion, à moins d'un obstacle ex... résulte qu'elle est le siége de la li...ine; sinon, l'homme n'est pas libre. ..., Collins nie que la volonté soit indépendante et maîtresse d'elle... faut avouer que les raisons sur les... s'appuie sont loin d'être concluantes. ... même de Clarke fait connaître ce que ... de ces raisons avait de spécieux : il ... la distinction du jugement par lequel nous affirmons qu'une chose doit être faite, et de la ré...tion qui consiste à la vouloir. Clarke borne ...ment l'influence des perceptions de l'in...ce et des motifs à la sollicitation, et non à l'entraînement irrésistible du pouvoir volontaire.

Outre les ouvrages cités, on en a de Collins quelques autres, moins importants, parmi lesquels : *Priestcraft in perfection*, etc.; Londres, 1709, ... — *Historical and critical essay on the ... articles*; 1724 : en réponse aux atta... dont l'ouvrage précédent avait été l'objet. ... inséré à l'article *Collins de l'Encyclopédie méthodique* ses écrits sur l'immortalité de l'âme et son traité intitulé : *Philosophical Inquiry concerning liberty and necessity*. Ce ouvrage a encore été traduit dans les ... *de diverses pièces sur la philosophie* par Des Maizeaux; 1720, 2 vol. in-12. ... *Discourse on freethinking* (Discours sur la liberté de penser) a été également traduit en français; Londres, 1714 et 1766, avec une réfutation par Crousaz. Une liste complète des ouvrages de Collins a été publiée par le docteur Sykes, en 1730. V. ROSENWALD.

Biog. brit. — Hollis, *Mémoirs.* — Tabaraud, *Histoire critique du philosophisme anglais.* — *Dict. des sciences philos.* — *Enc. méthod.*

COLLINS (*Arthur*), antiquaire anglais, né en 1682, mort à Battersea, le 16 mars 1760. On a de lui : *the Peerage*. Cet ouvrage, qui parut en 1708, 3 vol. in-8°, a été successivement porté à 4, 7 et 9 vol. in-8°. La meilleure édition a été publiée par sir Egerton Bridges, en 1812, 9 vol. in-8°; — *the Baronetage*; 1720, 2 vol.; 1741, 5 vol.; — *the Life of Cecil lord Burleigh*; 1732, in-8°; — *Life of Edward the Black Prince*; 1740, in-8°; — *Letters and memorials of State, collected by sir Henry Sidney and others*; 1746, 2 vol. in-fol.; — *Historical collections of the noble families of Cavendish, Holles, Vere, Harley, and Ogle*; 1752, in-fol.

Rose, *New biograph. dictionary.* — Nichols, *Life of Bowyer.*

COLLINS (*David*), historien anglais, né le 3 mars 1756, dans le comté du Roi en Irlande, mort le 24 mars 1810. Il servit d'abord dans la marine, devint capitaine, et vécut dans la retraite, à Rochester, depuis la paix de 1783 jusqu'en 1787, époque à laquelle il partit pour Botany-Bay, avec le titre de juge-avocat. De retour en Angleterre, en 1797, il travailla à son *Histoire de l'établissement de Botany-Bay*. Il venait d'en publier le second volume, lorsqu'il fut nommé gouverneur de l'établissement projeté à la Terre de Van-Diemen.

Gentleman's magazine.

COLLINS (*John*), mathématicien anglais, né à Wood-Raton, en mars 1624, mort le 10 novembre 1683. Il passa dans sa jeunesse plusieurs années sur mer, au service d'un capitaine marchand. De retour en Angleterre, il y donna des leçons de calcul et d'écriture; mais s'étant fait connaître par ses talents, il obtint une place de premier commis dans les bureaux des contributions, et fut admis, en 1667, à la Société royale de Londres. Collins a été surnommé le *Mersenne anglais*. Outre plusieurs mémoires très-importants, insérés dans les *Philosophical Transactions*, ses principaux ouvrages sont : *Introduction to merchant's accompts*; 1652, in-fol.; avec un supplément, 1665; — *the Lector on a quadrant*; 1658, in-4°; — *the Geometrical dialling*; 1659, in-4°; — *Mariners plain scale new plained*; 1659; — *Commercium epistolicum D. Jo. Collins et aliorum de analysi promota*; Londres, 1712, in-4°; ibid., 1725, in-8°. Cet ouvrage, formé de pièces recueillies parmi les papiers de l'auteur, est très-important pour l'histoire des mathématiques.

Bayle, *Dictionnaire historique.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.*

COLLINS (*John*), acteur et littérateur anglais, né vers 1738, mort en 1808, à Birmingham. Il se fit remarquer au théâtre dans presque tous les genres. Il chantait avec une rare perfection des *Romances* et d'autres poésies de sa composition. On a de lui : *the Morning brush*, ouvrage facé-

tieux. Ses cours publics lui procurèrent une assez grande fortune. Il était aussi un des propriétaires du *Birmingham's Chronicle*.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

COLLINS (*Samuel*), médecin anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il résida neuf ans à la cour de Russie. De retour en Angleterre, il devint médecin de la reine. On a de lui : *the Present state of Russia;* Londres, 1671, in-8°; — *Systema anatomicon of the body of man, birds, beasts, fishes, with his diseases, cases and cures;* ibid., 1685, 2 vol. in-fol.; ouvrage très-important, surtout pour l'anatomie comparée.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine.* — *Biographie médicale.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.*

COLLINS (*William*), poëte anglais, né à Chichester, le 25 décembre 1720, mort en 1756. Il se fit connaître de bonne heure par des poésies qui ne reçurent pas d'abord l'accueil qu'elles méritaient. Il vivait depuis quelques années dans un état voisin de la misère, lorsque la succession d'un oncle vint tout à coup changer son existence; mais ce passage rapide du besoin à l'aisance contribua beaucoup à altérer ses facultés intellectuelles: il mourut dans une maison d'aliénés. Les *Œuvres poétiques* de Collins, 1 vol. in-12, ont été réimprimées plusieurs fois; les plus belles éditions sont celles de Londres, 1800, in-8°; 1804, in-4°; 1827, in-8°.

Johnson, *Life of W. Collins.* — Suard, *Anecdotes.* — *Mémoires de la Société royale d'Édimbourg.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.* — Barbauld, *Essay on Collins.*

*__COLLINS__ (*William*), peintre anglais, né en 1788, mort à Londres, le 17 février 1848. Peintre de genre et paysagiste remarquable, il réussissait surtout à représenter des scènes champêtres et des vues de côtes. Ses scènes de forêts, exécutées avec vigueur et vérité, ont le charme d'une mélancolie toute particulière. Les études qu'il rapporta d'un voyage en Italie représentent les principaux sites de Naples et de la Calabre, et sont animées par des groupes qui reproduisent les occupations champêtres du Midi. Collins était membre de l'Académie royale.

Conversations-Lexicon.

COLLINSON (*Jean*), historien anglais, mort aux bains de Hothwells, le 27 août 1793. Il fut membre de la Société des arts de Londres. On a de lui : *History and antiquities of the county of Somerset* (Histoire et antiquités du comté de Somerset), d'après les mémoires d'Edmond Back; Bath, 1791, 3 vol. in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionn. histor.* (1820). — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

COLLINSON (*Pierre*), botaniste et physicien anglais, né à Hugal-Hall, dans le Westmoreland, le 14 janvier 1693, mort le 11 août 1768. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la botanique, forma de riches collections dans les jardins qu'il cultivait aux environs de Londres, fut en correspondance avec les plus savants naturalistes de tous les pays, et s'occupa de naturaliser les plantes utiles d'Europe en Amérique, et d'Amérique en Europe. C'est par ses conseils que l'on introduisit la culture de la vigne dans l'État de Virginie. Ami de Franklin, il l'instruisit, en 1745, des premières expériences sur l'électricité, et lui donna la première machine électrique qu'on eût vue en Amérique. On a imprimé leur correspondance à ce sujet. Collinson fut aussi versé dans la connaissance des antiquités, surtout des antiquités de l'Angleterre. Il a donné au *Gentleman's magazine* et à la Société royale de Londres, dont il était membre, plusieurs mémoires, parmi lesquels on en distingue un *Sur les émigrations des troupeaux de la plaine vers les montagnes, et des montagnes dans la plaine.* Linné a dédié à son ami Collinson le genre *collinsonia*, de la famille des labiées.

Biographia britannica. — Fothergill et Michel Collinson, *Some account of the late Peter Collinson.* — *Gentleman's magazine*, vol. 82.

*__COLLINUS__ (*Matthieu*), savant bohême, mort en 1566. Il professa la langue grecque à Prague. On voit encore dans la cour de l'Université le monument qu'un Grec, Jacques Chis, de la famille des Paléologues, fit ériger à ce savant. On a de Collinus : *Descriptio calamitatum sub incendium arcis Pragensis;* Prague, 1541; — *Farrago poetarum Bohemorum.*

Balbini, *Bohemia docta.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexicon.*

COLLIUS (*François*), théologien italien, né près de Milan, vers la fin du seizième siècle, mort dans cette ville, en 1640. Il était grand-pénitencier du diocèse. Il est du nombre de ces auteurs qui se sont attachés à discuter des questions scabreuses et délicates, et qui ont produit de gros volumes à la fois érudits et singuliers. Le premier ouvrage de Collius, *de Sanguine Christi libri quinque;* Milan, 1617, in-4°, réunit tout ce qui a été dit et écrit sur le sang de Jésus-Christ. Parmi les discussions bizarres et inconvenantes auxquelles il se livre, on trouve celle-ci : *an Christus ablatum sibi in circumcisione præputium rursus in resurrectionem acceperit?* Dans le second ouvrage : *de Animabus paganorum libri octo;* Milan, 1622 et 1623, 2 vol. in-4°, l'auteur traite du salut d'une foule de personnages de la Bible ou de l'antiquité; Adam, Samson, Job, Salomon, la reine de Saba, Nabuchodonosor, Homère, Diogène, Senèque, etc., sont successivement passés en revue. Assez favorable aux individus mentionnés dans l'Écriture Sainte, Collius repousse la plupart des philosophes du paganisme, tels que Pythagore et Aristote. Une réimpression de cet ouvrage eut lieu en 1738; mais il y eut de telles suppressions, surtout dans le second volume, que les idées primitives de l'auteur sont tout à fait changées. Devenus rares, les livres de Collius étaient jadis fort recherchés et fort chers; aujourd'hui le goût des bibliophiles pour les ouvrages singuliers en théologie et pour les auteurs hétérodoxes est beaucoup moindre.

t, *Bibliographie instructive*. — Argelati, *Biblio- -ptorum mediolanensium*. — David Clément, *[...] curieuse*, t. VII.

[...] (*Barthélemy*), chirurgien fran- à Lyon, le 4 juin 1718, mort le 25 avril [...] professa au collége de chirurgie de sa [...]tale. On a de lui : *Instruction pour les nourrices*, en société avec le docteur Lyon, 1785, in-12; — *Œuvres médico- [...]cales*, *contenant des observations et [...]s sur diverses parties de la mé- [...] la chirurgie*; ibid., 1798, in-8°.

[...] *[...]oire de l'Académie royale des sciences, [...] arts de Lyon*, t. Ier, p. 278.

[...] (*François-Zénon*), écrivain [...] (Jura), le 28 mars 1808, [...] octobre 1853. Ayant témoigné [...] d'embrasser l'état ecclésias- [...] plaça au séminaire de Saint-Iré- [...] Lyon; mais ses progrès en théologie ne [...] à ceux qu'il avait faits dans l'é- [...]s-lettres, et sa vocation pour le sa- [...] paraissant pas suffisamment décidée. [...] renonça [...] qu'il a [...] d [...] at [...] un [...] [...] [...] ulla- [...] qui se- [...] au bas de cette notice. Collombet, [...] du secours de cet ami, n'en con- [...] l'œuvre commencée. Au nombre [...] qu'il publia seul, il faut citer son *His- [...] saint Jérôme* en 2 vol., in-8° (1844). [...] félicitations lui furent adressées. [...] entre autres, fit parvenir à l'auteur [...] d'éloges. La presse s'en occupa, *[...] des Débats* fit de cette œuvre un [...] très-satisfaisant pour M. Collom- [...] travaux n'empêchèrent point l'é- [...] de collaborer au *Courrier de [...] Précurateur*, à la *Revue du Lyonnais*, [...] des articles de critique littéraire à [...] journaux de Paris. Le *Dictionnaire* [...] de Feller et la *Biographie univer-* [...] des notices de ce fécond écri- [...] Académie de Lyon ayant mis [...] l'éloge de [...]nd, M. Col- [...] présenta : [...] ne sortit pas vain- [...] [...] Son caractère était [...] ceux qui l'ont connu [...] très-grande estime. Quel- [...] [...]vres ont été faits hâtivement; [...] Collombet, doué d'une acti- [...] infatigable, fut un écrivain instruit [...] défenseur de la religion catholi- [...] la liste de ses ouvrages, divisée en [...] la [...] comprenant ceux qu'il [...] avec M. Grégoire, la se- [...] de ceux qui lui appartien- [...] I., *Mélodies poétiques de* [...] vol., in-8°; — *Cours de littéra- [...] et sacrée*; *Œuvres de Salvien*, [...]rançais; 2 vol., in-8°, 1833; — *[...] saint Vincent de Lérins et de saint Eucher de Lyon*; 1 vol. in-8°; — *Sidonius Apollinaris*, avec traduction; 3 vol. in-8°; — *Hymnes de Synesius, avec les odes de Manzoni*; 1 vol. in-8°; — *Jésus parlant au cœur du jeune homme*; 1 vol.; — *Jésus parlant au cœur du prêtre*; 1 vol.; — *Devoirs des hommes*, traduit de Silvio Pellico; — *Hymnes pour l'enfance*, traduites de l'anglais de miss Barbauld; — *Vie de sainte Thérèse*; quelques volumes de sainte Thérèse; — *Livre de Marie, mère de Dieu*; 2 vol. in-18; — *Histoire des saintes du diocèse de Lyon*; 2 vol. in-8°; — *Lettres de saint Jérôme*, texte et traduction; 5 vol. in-8°; — *Commonitoire de saint Orientius*; — *histoire civile et religieuse des lettres latines au quatrième et au cinquième siècle*; in-8°. — II., *Histoire de saint Jérôme*; 2 vol. in-8°, déjà citée; — *Itinéraire de Rutilius Numantius*, in-8°; — *Oraison dominicale de saint Cyprien*; in-8°; — *Notice critique sur une édition des discours et des poésies de Fontanes*; in-8°; — *Étude biographique et littéraire sur Reboul de Nîmes*, une autre sur *Joseph Berchoux*; — *Poëmes de Florus, diacre de l'Église de Lyon, suivis de ceux d'Agobard, pour la première fois traduits en français, avec une histoire de la poésie latine au neuvième siècle*; in-8°; — *Recherches historiques sur l'église et le couvent des dominicains de Lyon de 1218 à 1789*; in-8°; — *Études sur les historiens lyonnais*; 2 vol. in-8°; — *M. Villemain : de ses opinions religieuses et de ses nombreuses variations politiques*; — *Histoire critique de la suppression des Jésuites*; 2 vol. in-8°; — *Histoire de la sainte Église de Vienne*; 3 vol. in-8°; — *le Livre des jeunes personnes*; — *Jésus parlant au cœur des religieuses*, sous le pseudonyme de l'abbé Palomica; — *Mois de Marie*; — *Prescriptions de Tertullien*; — *Études sur Châteaubriand*. A sa mort, on a trouvé dans ses papiers un grand nombre de travaux déjà achevés, tels que : *Histoire de la vie et des écrits du père Jacques Sirmond*; — *traduction nouvelle de l'Imitation de Jésus-Christ, avec notes*, etc., etc. Peut-être les publiera-t-on un jour. A. R.

Notice biographique et littéraire de Collombet, par l'abbé Christophe. — *Notice sur Collombet*, par Léon Boitel.

COLLOREDO, famille princière autrichienne, qui tire son nom du château de Colloredo, dans le Frioul. Une de ses branches, troisième ligne, obtint en Bohême l'office de sénéchal ou grand-maréchal (*truchsess*) héréditaire, et fut élevée en 1763 au rang de prince de l'Empire. Cette branche porte à présent le titre de prince de Collodero-Mansfeld, comte de Waldsee, vicomte de Mels, margrave de Sainte-Sophie, seigneur de Limbourg-Sontheim-Grœningen, et grand-maréchal héréditaire de Bohême. Les possessions de cette maison forment un majorat d'un rapport annuel d'environ 200,000 florins. Les membres

les plus remarquables de cette famille sont les suivants.

COLLOREDO (*Fabricius* DE), né en 1576, mort en 1645. Entré comme page au service de Ferdinand de Médicis, il fut envoyé par Côme II, en qualité d'ambassadeur, vers l'empereur Rodolphe II. Il commanda plus tard le corps qui assista le duc de Mantoue contre le duc de Savoie; puis il devint premier ministre sous Ferdinand II, successeur de Côme. Son voyage à la cour de l'empereur est raconté en latin par Daniel Eremita, gentilhomme flamand, qui l'y avait accompagné.

COLLOREDO (*Rodolphe*, comte DE WALDSEE), naquit en 1585, et mourut en 1657. En sa qualité de maréchal de camp des armées des empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, il se distingua pendant la guerre de trente ans, notamment à Lützen, et ne s'illustra pas moins en 1648, par la défense de Prague.

COLLOREDO (*François-Gundicaire*), né le 28 mai 1731, mort le 27 octobre 1807, fut ambassadeur près de la cour d'Espagne de 1767 à 1771. Élevé en 1763 au rang de prince de l'Empire, il devint en 1772 commissaire principal de la chambre impériale, et en 1789 vice-chancelier de l'Empire. Il exerça cette charge jusqu'à la fin de l'Empire d'Allemagne, le 28 août 1806.

***COLLOREDO** (*François* DE), né en 1737, mort le 10 mars 1806, fut d'abord grand-maître de la cour de l'empereur François II, et devint ensuite ministre d'État et des conférences, et chef de la chancellerie de l'Empire et de la cour; mais après la bataille d'Austerlitz il se retira des affaires publiques.

COLLOREDO (*Jérôme*, comte DE), naquit le 30 mars 1775, et mourut en 1822. Il commandait en 1813 la première division de l'armée autrichienne, et contribua puissamment à la victoire de Culm; aussi lui a-t-on élevé dans l'endroit même un monument en fonte, non loin de la fameuse croix de Prusse et du monument russe que les empereurs Ferdinand et Nicolas ont inauguré (en septembre 1835). Il fut nommé, après la fin de la guerre, commandant général de la Bohême et général-feldzeugmeister.

***COLLOREDO** (*Rodolphe-Joseph*), né en 1772, mort le 28 décembre 1843. Il fut grand-maréchal de la cour de l'empereur d'Autriche, conseiller privé, chambellan et vicaire du premier grand maître. Marié depuis 1794, il n'a pas eu d'enfants, et sa succession a passé à son neveu François de Paule Gundicaire, né en 1802, chambellan et major. [*Enc. des g. du m.*].

***COLLOREDO** (*François de Paule-Gundicaire*, prince de *Colloredo-Mansfeld*), fils du comte Jérôme de Colloredo-Mansfeld, naquit à Vienne, le 8 novembre 1802. Entré au service en 1824, avec le grade de sous-lieutenant, il commanda en 1848, en qualité de général-major, une brigade à Trieste, puis à Theresienstadt, et contribua à la répression de l'insurrection de Prague. Au mois d'octobre de la même année, il prit part à l'investissement de Vienne, fit la campagne de Hongrie, et assista aux affaires de Komorn et de Kapolna. Devenu feld-maréchal lieutenant, il fit des efforts pour se maintenir dans l'île de Schutt, et resta ensuite avec le corps qui cernait Komorn. Au mois d'octobre 1850, il eut le commandement du deuxième corps d'armée.

Conversations-Lexicon.

COLLOT (*Jean-François-Henri*), littérateur français, né au Pont-d'Arches, près de Charleville, le 26 janvier 1716, mort en octobre 1804, au Mesnil, près de Châlons-sur-Marne. Il consacra à la culture des lettres les loisirs que lui laissait l'emploi de commissaire ordonnateur des guerres, qu'il remplit successivement à Grenoble, à Rennes, et à Nancy. On a de lui : *Mémoire sur les Invalides*, dans *l'Encyclopédie* de Diderot, au mot *Invalides*: l'auteur propose de répartir dans les communes rurales les invalides encore en état de se marier et de leur faire du mariage une obligation, afin de repeupler les campagnes; — *Mémoire sur la v..... parmi les troupes, écrit de façon à être lu dans un couvent de religieuses;* 1769, in-8°; — *Satires en vers sur les innovations dans le ministère;* Bâle, 1774, in-8°; — *l'Officier français à l'armée*, opéra-comique mêlé d'ariettes; Grenoble, 1780, in-8°; — une *Épître à M. Gellée, médecin à Châlons*, en vers; dans *l'Annuaire du département de la Marne*, année 1803.

Boulliot, *Biogr. ardennaise.*

COLLOT (*André-Joseph*), agronome français, frère du précédent, né en 1731, mort à Charleville, le 9 septembre 1797. On a de lui: *Entretiens d'un seigneur avec son fermier, particulièrement utiles pour les communautés de la subdélégation de Mézières, et relatifs au climat, à la nature des terres et aux abus qu'on remarque dans ce pays*; Charleville, 1784, in-8°.

Boulliot, *Biog. ardennaise.*

COLLUCCIO (*Salutato*). *Voy.* SALUTATO.

COLLOT-D'HERBOIS (*Jean-Marie*), révolutionnaire français, né à Paris, en 1750, mort à la Guyane, le 8 janvier 1796. C'est un des hommes de la révolution qui ont exercé le plus d'influence sur les masses, et qui ont le plus marqué par l'exagération de leurs principes et par la violence de leurs actes. Il avait, comme son collègue Billaud-Varennes, commencé par faire partie de la congrégation de l'Oratoire. Son nom de famille était *Collot*; devenu acteur, il se faisait appeler *d'Herbois*; quand il se lança dans la politique, il lui parut mieux sonnant de réunir ces deux noms. Il naquit d'une famille bourgeoise de Paris, qui lui donna de l'instruction. Il était d'une taille moyenne, avait le teint brun, la chevelure noire et crépue, le regard inquiet et sombre; du reste, assez beau de figure et doué d'un organe sonore. Comédien ambulant avant la révolution, on le vit figurer, sinon avec éclat, du moins

avec un certain talent, sur la scène des principales villes de France et de Hollande, notamment à Bordeaux, à La Haye et à Lyon, où, dit-on, il fut sifflé. Il cumulait la profession d'auteur dramatique avec celle de comédien; il composa un grand nombre de pièces, dont quelques-unes, imitées de l'espagnol et de l'anglais, obtinrent [illegible] du succès. Il eut quelque temps la direction du théâtre de Genève; là, l'exemple des mœurs helvétiques développa de plus en plus ses tendances républicaines et augmenta son amour de l'indépendance. Malheureusement, le goût des liqueurs fortes vint exalter encore son caractère, déjà si porté aux excès; aussi les girondins l'avaient-ils, par dérision, surnommé *le sobre Collot*. [illegible] le début de la révolution, il accourut à [illegible] fr[illegible]es sociétés populaires, et s'y [illegible] par des accents passionnés, [illegible]ssante, et des poses à grand [illegible] ne [illegible] guère qu'en 1791 que com[illegible] politique : un livre de peu [illegible] la première cause. Le club [illegible] ayant proposé un prix pour le meilleur [illegible] qui ferait comprendre au peuple les avant[illegible] du régime constitutionnel, Col[illegible] petit traité ayant pour titre [illegible] *père Gérard* (1); cet opuscule [illegible] valut une grande popularité à [illegible] Peu de temps après, l'affaire des [illegible]teau-Vieux augmenta encore l'influence de Collot-d'Herbois, et fut pour lui l'occasion d'une véritable ovation. Les soldats suisses du régiment de Château-Vieux avaient été, aux termes des lois de leur pays, envoyés aux galères de Brest, pour avoir pris part à une insurrection, celle de Nancy, qui avait été comprimée par Bouillé; mais l'opinion publique s'était prononcée très-fortement contre le succès de ce général. Soutenu par la société des Jacobins, Collot présenta à l'Assemblée législative une pétition en faveur des militaires condamnés; cette pétition ayant été accueillie par l'assemblée, les cantons [illegible], consultés par Louis XVI, consentirent à [illegible] des détenus. Collot alla les chercher [illegible], et les ramena en triomphe à Paris, [illegible] civique eut lieu en leur honneur. C'est [illegible] solennité que parurent pour la pre[illegible] bonnets rouges, qui devinrent la [illegible] prédilection pour les révolutionnaires. [illegible]rbois, qui avait partagé avec [illegible] -Vieux les honneurs de la [illegible] un personnage assez im[illegible] au ministère de la justice, [illegible]nt obtenir.

[illegible] principaux instigateurs de la [illegible] 10 août, qui lui permit d'entrer dans [illegible] municipalité de Paris, où il se lia avec Billaud-Varennes, avec lequel il [illegible]onsabilité des massacres de septembre. Il présida l'assemblée électorale qui nomma les députés à la Convention, et fut lui-même un des représentants qu'elle choisit. Un des premiers, il demanda l'abolition de la royauté, que décréta en effet la Convention dès l'ouverture de ses séances. Lors du procès du roi, Collot, qui avait été envoyé en mission à Nice, après la conquête de ce pays, vers la fin de 1792, adressa son vote par écrit à l'assemblée : il opinait pour la mort sans sursis. Dans la lutte de la Montagne et de la Gironde, il déploya beaucoup d'énergie; après le succès de la journée du 31 mai, il poursuivit impitoyablement encore les vaincus. Le 13 juin les suffrages de l'assemblée le portèrent au fauteuil de la présidence. Enfin, au mois de septembre suivant, il fut nommé membre du comité de salut public, en même temps que Billaud-Varennes. Dans la division du travail, ils eurent l'un et l'autre la correspondance administrative, fonctions dont ils surent tirer parti, Billaud surtout, pour se donner la haute main dans les départements. Les excès de tous genres qui s'y commirent furent provoqués et encouragés par eux. Aussi bien que Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois votait toujours pour les mesures les plus violentes et les plus sanguinaires. Dans une délibération du comité, quelques-uns de ses collègues ayant émis l'avis de se délivrer des suspects par la déportation, Collot s'écria : « Il ne faut rien déporter, il « faut détruire tous les conspirateurs : que les « lieux où ils sont détenus soient minés, que la « mèche soit toujours allumée pour les faire « sauter si eux ou leurs partisans osent encore « conspirer contre la république. » La Convention n'avait que trop bien choisi lorsqu'en novembre 1793 elle l'envoya à Lyon pour punir cette ville de son insurrection. Aidé par Fouché, il fit périr plus de seize cents personnes; six cents expirèrent sous le feu de la mitraille en un seul jour. La ville même fut détruite, son nom proscrit et remplacé par celui de *Commune affranchie*. « Nous le jurons, avait-il dit, le peuple sera « vengé; le sol qui fut rougi du sang des patriotes « sera bouleversé. Tout ce que le crime et le vice « avaient élevé sera anéanti; et sur les débris « de cette ville superbe et rebelle, qui fut assez « corrompue pour demander un maître, le voya-« geur verra avec satisfaction quelques monu-« ments simples élevés à la mémoire des amis « de la liberté, et des chaumières éparses, que « les amis de l'égalité s'empresseront de venir « habiter.... » De retour à Paris, Collot-d'Herbois essaya de repousser les accusations qui avaient été portées contre sa conduite féroce. Pour réveiller la colère du peuple, il fit promener dans les rues de la capitale l'effigie de Chalier, révolutionnaire qui avait péri à Lyon sur l'échafaud.

Le 23 mai 1794, en rentrant chez lui à une heure du matin, Collot fut attaqué par un nommé Admiral, qui lui tira deux coups de pistolet, presque à bout portant, sans l'atteindre. Cette

(1) *Le père Gérard* était un cultivateur breton, que son [illegible] avait choisi pour représentant aux états généraux.

tentative d'assassinat mit le comble à sa popularité dans le parti révolutionnaire. Au 9 thermidor, il fut un des principaux adversaires de Robespierre, et il montra une animosité personnelle contre cet homme qu'il avait si longtemps flatté. Il présida la Convention pendant la première partie de la séance du matin; et le soir, au moment où Henriot se disposait à faire tirer le canon contre le palais national, il monta au fauteuil de la présidence, se couvrit, et dit d'une voix forte: « Représentants, nous n'avons plus qu'à mourir. » Malgré son attaque violente contre Robespierre, il ne tarda pas, ainsi que Billaud-Varennes, à être obligé de sortir du comité de salut public. Une accusation fut portée contre lui par Lecointre de Versailles. Après avoir triomphé de cette première accusation, il fut dénoncé de nouveau par Merlin de Douai et condamné à la déportation, en avril 1795. Transporté à la Guyane avec son ami Billaud-Varennes, il y mourut, à l'âge de quarante-cinq ans. Il cherchait une consolation à ses maux dans l'ivresse; quelques heures avant de mourir, dans les atteintes d'une fièvre chaude, il avait bu une bouteille de rhum, qui lui fit endurer des douleurs infernales. On a de Collot d'Herbois : *Lucie, ou les parents imprudents*, drame; Bordeaux, 1772; Nantes, 1774; Avignon, 1777; La Haye, 1781; — *le Paysan magistrat*, comédie; 1777, in-8°; 1780, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°; Paris, 1790, in-8°; — *le vrai Généreux, ou les bons mariages*, drame; Paris, 1777, in-8°; — *le bon Angevin, ou l'hommage du cœur*, comédie; Amiens, 1777, in-8°; — *le nouveau Nostradamus, ou les fêtes provençales*, comédie; Avignon, 1777, in-8°; — *le Bénéfice*, comédie; Paris, 1778, in-8°; — *les Français à Grenade, ou l'impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie; Lille et Douai, 1779; Bordeaux, 1780, in-8°; — *l'Amant loup-garou, ou monsieur Rodomont*, pièce comique; Paris, 1780, in-8°; — *la Fête dauphine, ou le monument français*, comédie; Rouen, 1781, in-8°; — *l'Inconnu, ou le préjugé nouvellement vaincu*, comédie; Paris, 1790, in-8°; — *la Famille patriote, ou la fédération*, pièce nationale; ibid., 1790, in-8°; — *Adrienne, ou le secret de famille*, comédie; 1790, in-8°; — *le Procès de Socrate, ou le régime des anciens temps*, comédie; Paris, 1791, in-8°; — *les Portefeuilles*, comédie; ibid., 1791, in-8°; — *l'Aîné et le Cadet*, comédie; ibid., 1792, in-8°; — *l'Almanach du P. Gérard pour 1792*; ibid., 1792, in-12; réimprimé sous ce titre : *Étrennes aux amis de la constitution française, ou entretiens du père Gérard avec ses concitoyens*, 1792, in-12.

Moniteur universel. — Thiers, *Hist. de la rev. fr.* — Mignet, *Abrégé de l'Hist. de la rev. fr.* — Buchez et Roux, *Hist. parl. de la rev. fr.* — Michelet, *Hist. de la rev. fr.* — *Galerie hist. des contemporains.* — Lamartine, *Histoire des Girondins.* — Louis Blanc, *Hist. de la révolution française.*

COLLYER (*Joseph*), graveur anglais, né à Londres, en 1748, mort en 1827. Il eut successivement pour maîtres Antoine Walker et Guillaume Walker, et reçut le titre d'associé de l'Académie royale de Londres en 1786. Les plus belles gravures de cet artiste sont les portraits de George IV, de la princesse Charlotte, fille de ce souverain, et de sir William Young.

Vie de J. Collyer, dans le *Gentleman's magazine.*

COLMAN (*George*), littérateur anglais, né à Florence, vers 1733, mort le 14 août 1794. Il se fit remarquer de bonne heure par ses talents pour la poésie, et s'associa Thorneton dans la rédaction du *Connaisseur*, feuille périodique, qui parut une fois par semaine, du 31 janvier 1754 au 30 septembre 1756. Destiné au barreau, il abandonna l'étude des lois pour se livrer à des compositions dramatiques. Sa première comédie, intitulée : *Polly Honeycomb*, jouée en 1760, eut du succès, et fut suivie de *the Jealous wife*, pièce imitée en français par Desforges. Après avoir donné plusieurs autres comédies, dont la plupart furent bien accueillies, Colman, enrichi par les bienfaits de lord Bath et du général Pulteney, devint un des entrepreneurs du théâtre de Covent-Garden, vendit ensuite son action, et acheta, en 1777, le théâtre de Hay-Market, auquel il donna une vogue extraordinaire. Sur la fin de sa vie, à la suite d'une attaque de paralysie, il perdit la raison, et fut enfermé dans une maison d'aliénés à Paddington. Les œuvres dramatiques de Colman ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Londres, 1777, et ses opuscules en prose en 3 vol. sous ce titre : *Proses on several occasions*, etc.; ibid., 1787. On cite encore parmi ses ouvrages une traduction de Térence, en une espèce de vers blancs, une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, en vers réguliers, une préface pour une édition de Beaumont et Fletcher, et une dissertation imprimée en tête du Théâtre de Massinger.

Gentleman's magazine. — Rose, *New biog. dict.* — Baker, *Biographia dramatica.*

COLMAN (*George*), dit *le jeune*, littérateur anglais, né le 21 octobre 1762, mort le 26 octobre 1836. Il mena dans sa jeunesse une vie de désordres, sans cependant négliger complétement ses études. Il se chargea de la direction du théâtre de Hay-Market, quand la maladie mit son père hors d'état de le diriger, et composa pour cette scène une série de pièces qui obtinrent presque toutes du succès. Doué d'un caractère gai et amusant, il était recherché dans les cercles et souvent admis à la table de George IV. Il ne fut pas heureux dans la direction du théâtre de Hay-Market, contracta des dettes, et subit un long emprisonnement au *King's Bench*. La protection du roi le tira de ses embarras, et lui valut une place de censeur royal, dans l'exercice de laquelle il s'attira l'inimitié des auteurs dramatiques par son extrême sévérité. Colman excellait surtout dans les allusions politiques.

nd nombre de farces et de comé-
lui : *my Nightgown and slip-*
p ; sous le titre de *Broad grins*, 1802 : recueil de poëmes burlesques ; — *Poe-* ... ; — *Vagaries vindicated ;* —
for Edinburgh ; — *Ramdom*
... Ce sont les mémoires
... ment de sa jeunesse.

... *ictionary*. — Baker, *Bio-* ...

(*Jean*). savant pédagogue alle-
... , en 1684, mort le 2
... de l'école de l'hôpital
... duisit de grandes amé-
... d'enseignement, sur-
... n morale. Ses principaux
... : *A ... enoticon, seu de causa*
... inter et calvinianos unio-
... uisitio methodo mathema-
... , 1714 ; — *Disputatio de summa*
... astorgia ; Altorf, 1716, in-4° ; — *Die*
... Nuss (le Monde dans une noix) ;
... 1730, in-8° ; — *Cellarius mnemo-*
... est ratio promptissima latinæ lin-
... rimigenias facile percipiendi et
... endi ; 1730, in-8°. Cet ouvrage,
... voile de l'anonyme, est écrit en
... son titre latin.

... *Gelehr.-Lexic.*

(*Don Juan Alvarez* DE), histo-
... vivait dans la première moitié du
... siècle. On a de lui : *les Délices de*
... et du Portugal ; Leyde, 1707, 5 vol.
... , 1715, 6 vol. in-12 ; — *Annales*
... ne et de Portugal ; Amsterdam, 1741,
... ; ou 8 vol. ... 12. On croit que ces
... écrivain français, qui
... l.

... *... hispana nova.*

... (... *go* DE), historien espa-
... 1586, mort en 1651. Il en-
... ordres sacrés dès sa jeunesse, et fut
... de l'église de Saint-Jean de Sé-
... de trente-quatre ans, il prit la
... de sa ville natale, et
... à fouiller les archives de
... recueillir les éléments de son
... 1634 il publia son livre, le pre-
... qui ait été écrit en Espagne. Cet
... documents très-curieux ;
... , ordonné avec méthode et
... aux écrivains qui se sont oc-
... de l'histoire particulière
... Le livre de Colmenarès a
... *a de la insigne ciudad de*
... *io de las historias de Cas-*
... , in-8°.

A. DE SANTEUIL.

... *de l'Histoire de Ségovie*, édit. de 1637. — Tick-
... *of spanish literature*, II.

... COLINS, poëte flamand (du Hai-
... quatorzième siècle. Il fut atta-
ché à Jean de Beaumont, et composa un *Rotulus*, ou poëme sur la bataille de Crécy, cité par Bréquigny, et inséré dans *Froissart*, édit. de Buchon. Le poëte y célèbre la mort du roi de Bohême qui fut tué dans cette bataille.

Bréquigny, *Notice des manuscrits*. — Froissart, éd. Buchon.

COLNET DE RAVEL (*Charles-Jean-Auguste-Maximilien* DE), littérateur et journaliste français, né à Mondrepuy, en Picardie, le 7 décembre 1768, d'une des plus anciennes familles de cette province, mort le 29 mars 1832. Il fit ses premières études au collége de Rebais, dans la Brie, et entra ensuite à l'École militaire de Paris, où il fut le condisciple de Bonaparte. Peu disposé à suivre l'état militaire, il alla, deux ans après, finir ses études au collége de La Flèche, où il remporta tous les prix. Il vint à Paris, et commença à étudier la médecine; mais à la suite du décret qui expulsait les nobles de la capitale, il alla se réfugier chez un apothicaire de Chaulny, où il resta deux ans. De retour à Paris, en 1797, il géra, rue du Bac, près le Pont-Royal, une librairie, et bientôt il débuta dans la carrière des lettres par deux satires, l'une intitulée *la Fin du dix-huitième siècle* (1799, in-12); l'autre *Mon Apologie*. Dans la première il attaquait les réputations littéraires de l'époque, en ne faisant grâce qu'à Bernardin de Saint-Pierre et à Lemercier. La police en enleva les exemplaires. Colnet n'en publia pas moins un libelle appelé : *Étrennes de l'Institut national, ou revue littéraire de l'an VIII* (1800, in-12). Ces étrennes furent mal reçues, et la saisie en fut opérée. Alors leur auteur pensa que ses épigrammes passeraient mieux dans un journal, et il fit paraître en 1801 une feuille mensuelle ayant pour titre : *Mémoires secrets de la république des lettres, ou journal de l'opposition littéraire*. Colnet, qui avait cru que Bonaparte ne s'était emparé du pouvoir que pour le céder aux Bourbons, avait d'abord fait des vers à sa louange; mais, détrompé bientôt, il voulut mêler de l'opposition politique à son opposition littéraire. On chercha alors à le convertir : le général Bertrand, l'un de ses condisciples de l'École militaire, lui envoya un émissaire qui l'engagea à aller trouver le général aux Tuileries : « Dites-lui où je demeure, répondit Colnet; et s'il a à me parler, qu'il vienne. » Alors la police intervint, et les *Mémoires secrets*, arrivés au dix-huitième cahier, furent arrêtés. Vers la même époque, d'autres publications occupèrent Colnet : la première fut un recueil des *Satiriques du dix-huitième siècle* (1800, 7 vol. in-8°), qu'il augmenta d'une nouvelle satire de lui : *la Guerre des dieux*, *poëme heroïco-burlesque*, imprimé aussi à part (1800, in-12). Son autre ouvrage fut intitulé : *Correspondance turque, pour servir de suite à la correspondance russe de La Harpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tra-*

tentative d'assassinat mit le comble à sa popularité dans le parti révolutionnaire. Au 9 thermidon, il fut un des principaux adversaires de Robespierre, et il montra une animosité personnelle contre cet homme qu'il avait si longtemps flatté. Il présida la Convention pendant la première partie de la séance du matin; et le soir, au moment où Henriot se disposait à faire tirer le canon contre le palais national, il monta au fauteuil de la présidence, se couvrit, et dit d'une voix forte: « Représentants, nous n'avons plus qu'à mourir. » Malgré son attaque violente contre Robespierre, il ne tarda pas, ainsi que Billaud-Varennes, à être obligé de sortir du comité de salut public. Une accusation fut portée contre lui par Lecointre de Versailles. Après avoir triomphé de cette première accusation, il fut dénoncé de nouveau par Merlin de Douai et condamné à la déportation, en avril 1795. Transporté à la Guyane avec son ami Billaud-Varennes, il y mourut, à l'âge de quarante-cinq ans. Il cherchait une consolation à ses maux dans l'ivresse; quelques heures avant de mourir, dans les atteintes d'une fièvre chaude, il avait bu une bouteille de rhum, qui lui fit endurer des douleurs infernales. On a de Collot d'Herbois : *Lucie, ou les parents imprudents*, drame; Bordeaux, 1772; Nantes, 1774; Avignon, 1777; La Haye, 1781; — *le Paysan magistrat*, comédie; 1777, in-8°; 1780, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°; Paris, 1790, in-8°; — *le vrai Généreux, ou les bons mariages*, drame; Paris, 1777, in-8°; — *le bon Angevin, ou l'hommage du cœur*, comédie; Amiens, 1777, in-8°; — *le nouveau Nostradamus, ou les fêtes provençales*, comédie; Avignon, 1777, in-8°; — *le Bénéfice*, comédie; Paris, 1778, in-8°; — *les Français à Grenade, ou l'impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie; Lille et Douai, 1779; Bordeaux, 1780, in-8°; — *l'Amant loup-garou, ou monsieur Rodomont*, pièce comique; Paris, 1780, in-8°; — *la Fête dauphine, ou le monument français*, comédie; Rouen, 1781, in-8°; — *l'Inconnu, ou le préjugé nouvellement vaincu*, comédie; Paris, 1790, in-8°; — *la Famille patriote, ou la fédération*, pièce nationale; ibid., 1790, in-8°; — *Adrienne, ou le secret de famille*, comédie; 1790, in-8°; — *le Procès de Socrate, ou le régime des anciens temps*, comédie; Paris, 1791, in-8°; — *les Portefeuilles*, comédie; ibid., 1791, in-8°; — *l'Aîné et le Cadet*, comédie; ibid., 1792, in-8°; — l'*Almanach du P. Gérard pour* 1792; ibid., 1792, in-12; réimprimé sous ce titre : *Étrennes aux amis de la constitution française, ou entretiens du père Gérard avec ses concitoyens*, 1792, in-12.

Moniteur universel. — Thiers, *Hist. de la rev. fr.* — Mignet, *Abrege de l'Hist. de la rev. fr.* — Buchez et Roux, *Hist. parl. de la rév. fr.* — Michelet, *Hist. de la rev. fr.* — *Galerie hist. des contemporains* — Lamartine, *Histoire des Girondins.* — Louis Blanc, *Hist. de la revolution française*

COLLYER (*Joseph*), graveur anglais, né à Londres, en 1748, mort en 1827. Il eut successivement pour maîtres Antoine Walker et Guillaume Walker, et reçut le titre d'associé de l'Académie royale de Londres en 1786. Les plus belles gravures de cet artiste sont les portraits de George IV, de la princesse Charlotte, fille de ce souverain, et de sir William Young.

Vie de J. Collyer, dans le *Gentleman's magazine.*

COLMAN (*George*), littérateur anglais, né à Florence, vers 1733, mort le 14 août 1794. Il se fit remarquer de bonne heure par ses talents pour la poésie, et s'associa Thorneton dans la rédaction du *Connaisseur*, feuille périodique, qui parut une fois par semaine, du 31 janvier 1754 au 30 septembre 1756. Destiné au barreau, il abandonna l'étude des lois pour se livrer à des compositions dramatiques. Sa première comédie, intitulée : *Polly Honeycomb*, jouée en 1760, eut du succès, et fut suivie de *the Jealous wife*, pièce imitée en français par Desforges. Après avoir donné plusieurs autres comédies, dont la plupart furent bien accueillies, Colman, enrichi par les bienfaits de lord Bath et du général Pulteney, devint un des entrepreneurs du théâtre de Covent-Garden, vendit ensuite son action, et acheta, en 1777, le théâtre de Hay-Market, auquel il donna une vogue extraordinaire. Sur la fin de sa vie, à la suite d'une attaque de paralysie, il perdit la raison, et fut enfermé dans une maison d'aliénés à Paddington. Les œuvres dramatiques de Colman ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Londres, 1777, et ses opuscules en prose en 3 vol. sous ce titre : *Proses on several occasions*, etc.; ibid., 1787. On cite encore parmi ses ouvrages une traduction de Térence, en une espèce de vers blancs, une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, en vers réguliers, une préface pour une édition de Beaumont et Fletcher, et une dissertation imprimée en tête du Théâtre de Massinger.

Gentleman's magazine. — Rose, *New biog. dict.* — Baker, *Biographia dramatica.*

COLMAN (*George*), dit *le jeune*, littérateur anglais, né le 21 octobre 1762, mort le 26 octobre 1836. Il mena dans sa jeunesse une vie de désordres, sans cependant négliger complétement ses études. Il se chargea de la direction du théâtre de Hay-Market, quand la maladie mit son père hors d'état de le diriger, et composa pour cette scène une série de pièces qui obtinrent presque toutes du succès. Doué d'un caractère gai et amusant, il était recherché dans les cercles et souvent admis à la table de George IV. Il ne fut pas heureux dans la direction du théâtre de Hay-Market, contracta des dettes, et subit un long emprisonnement au *King's Bench*. La protection du roi le tira de ses embarras, et lui valut une place de censeur royal, dans l'exercice de laquelle il s'attira l'inimitié des auteurs dramatiques par son extrême sévérité. Colman excellait surtout dans les allusions politiques.

Outre un grand nombre de farces et de comédies, on a de lui : *my Nightgown and slippers*; 1797 ; sous le titre de *Broad grins*, 1802 : c'est un recueil de poëmes burlesques ; — *Poetical vagaries ; — Vagaries vindicated ; — Eccentricities for Edinburgh ; — Random records* ; Londres, 1830. Ce sont les mémoires de sa vie, et plus particulièrement de sa jeunesse.

Rose, *New biographical dictionary.* — Baker, *Biographia dramatica.*

COLMAR (*Jean*), savant pédagogue allemand, né à Nuremberg, en 1684, mort le 2 avril 1737. Il fut recteur de l'école de l'hôpital de sa ville natale, et introduisit de grandes améliorations dans le système d'enseignement, surtout dans l'éducation morale. Ses principaux ouvrages sont : *Antihenoticon, seu de causa negati lutheranos inter et calvinianos unionis successus disquisitio methodo mathematica instituta*, 1714 ; — *Disputatio de summa Judæorum astorgia* ; Altorf, 1716, in-4° ; — *Die Welt in einer Nuss* (le Monde dans une noix) ; Nuremberg, 1730, in-8° ; — *Cellarius mnemonicus, id est ratio promptissima latinæ linguæ voces primigenias facile percipiendi et fideliter retinendi* ; 1730, in-8°. Cet ouvrage, publié sous le voile de l'anonyme, est écrit en allemand, malgré son titre latin.

Will, *Nürnberg. Gelehr.-Lexic.*

COLMENAR (*Don Juan Alvarez* DE), historien espagnol, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *les Délices de l'Espagne et du Portugal* ; Leyde, 1707, 5 vol. in-4° ; ibid., 1715, 6 vol. in-12 ; — *Annales d'Espagne et de Portugal* ; Amsterdam, 1741, 4 vol. in-8° ; ou 8 vol. in-12. On croit que ces deux ouvrages sont d'un écrivain français, qui avait pris un nom espagnol.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

COLMENARÈS (*Diego* DE), historien espagnol, né à Ségovie, en 1586, mort en 1651. Il entra dans les ordres sacrés dès sa jeunesse, et fut longtemps curé de l'église de Saint-Jean de Ségovie. A l'âge de trente-quatre ans, il prit la résolution d'écrire l'histoire de sa ville natale, et passa quatorze années à fouiller les archives de sa province pour recueillir les éléments de son travail ; enfin, en 1634 il publia son livre, le premier de ce genre qui ait été écrit en Espagne. Cet ouvrage contient des documents très-curieux ; il est écrit avec clarté, ordonné avec méthode et a servi de modèle aux écrivains qui se sont occupés postérieurement de l'histoire particulière des villes d'Espagne. Le livre de Colmenarès a pour titre : *Historia de la insigne ciudad de Segovia y compendio de las historias de Castilla* ; Ségovie, 1634, in-8°.

A. DE SANTEUIL.

Préface de l'*Histoire de Ségovie*, édit. de 1637. — Ticknor, *Hist. of spanish literature*, II.

COLMI ou COLMS, poëte flamand (du Hainaut), vivait au quatorzième siècle. Il fut attaché à Jean de Beaumont, et composa un *Rotulus*, ou poëme sur la bataille de Crécy, cité par Bréquigny, et inséré dans *Froissart*, édit. de Buchon. Le poëte y célèbre la mort du roi de Bohême qui fut tué dans cette bataille.

Bréquigny, *Notice des manuscrits.* — Froissart, éd. Buchon.

COLNET DE RAVEL (*Charles-Jean-Auguste-Maximilien* DE), littérateur et journaliste français, né à Mondrepuy, en Picardie, le 7 décembre 1768, d'une des plus anciennes familles de cette province, mort le 29 mars 1832. Il fit ses premières études au collége de Rebais, dans la Brie, et entra ensuite à l'École militaire de Paris, où il fut le condisciple de Bonaparte. Peu disposé à suivre l'état militaire, il alla, deux ans après, finir ses études au collége de La Flèche, où il remporta tous les prix. Il vint à Paris, et commença à étudier la médecine ; mais à la suite du décret qui expulsait les nobles de la capitale, il alla se réfugier chez un apothicaire de Chanlny, où il resta deux ans. De retour à Paris, en 1797, il géra, rue du Bac, près le Pont-Royal, une librairie, et bientôt il débuta dans la carrière des lettres par deux satires, l'une intitulée *la Fin du dix-huitième siècle* (1799, in-12) ; l'autre *Mon Apologie*. Dans la première il attaquait les réputations littéraires de l'époque, en ne faisant grâce qu'à Bernardin de Saint-Pierre et à Lemercier. La police en enleva les exemplaires. Colnet n'en publia pas moins un libelle appelé : *Étrennes de l'Institut national, ou revue littéraire de l'an VIII* (1800, in-12). Ces étrennes furent mal reçues, et la saisie en fut opérée. Alors leur auteur pensa que ses épigrammes passeraient mieux dans un journal, et il fit paraître en 1801 une feuille mensuelle ayant pour titre : *Mémoires secrets de la république des lettres, ou journal de l'opposition littéraire.* Colnet, qui avait cru que Bonaparte ne s'était emparé du pouvoir que pour le céder aux Bourbons, avait d'abord fait des vers à sa louange ; mais, détrompé bientôt, il voulut mêler de l'opposition politique à son opposition littéraire. On chercha alors à le convertir : le général Bertrand, l'un de ses condisciples de l'École militaire, lui envoya un émissaire qui l'engagea à aller trouver le général aux Tuileries : « Dites-lui où je demeure, répondit Colnet ; et s'il a à me parler, qu'il vienne. » Alors la police intervint, et les *Mémoires secrets*, arrivés au dix-huitième cahier, furent arrêtés. Vers la même époque, d'autres publications occupèrent Colnet : la première fut un recueil des *Satiriques du dix-huitième siècle* (1800, 7 vol. in-8°), qu'il augmenta d'une nouvelle satire de lui : *la Guerre des dieux, poëme heroïco-burlesque*, imprimé aussi à part (1800, in-12). Son autre ouvrage fut intitulé : *Correspondance turque, pour servir de suite à la correspondance russe de La Harpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tra-*

giques de ce grand homme (1802, 2e édition, in-8°). Sa plume se reposa jusqu'en 1810, époque où il rompit le silence par un poëme en quatre chants, *l'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres* (in-18). Ce badinage eut un succès qui nécessita trois éditions : la dernière, qui est de 1813, est suivie d'une liste des auteurs morts de faim. En même temps, Colnet créait un *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, qui, commencé le 13 avril 1810, alla jusqu'en septembre 1814, en formant 18 vol. in-8°; ce journal paraissait tous les cinq jours, en cahiers d'une feuille et demie. La critique en est sage et plutôt indulgente que sévère. De 1811 à 1814, Colnet fut un des rédacteurs du *Journal de Paris*. Vers 1813, il réunit sa librairie de la rue du Bac à une autre qu'il possédait sur le quai Malaquais. Son cabinet, quoiqu'il ne fût séparé du ministère de la police que par un mur mitoyen, devint bientôt le rendez-vous des mécontents de l'époque ; aussi l'appelait-on *la caverne*. Le comte Réal y venait quelquefois ; mais il se bornait à dire : « On sait bien que vous clabaudez ; mais vous n'êtes pas dangereux : on vous connaît pour des *principiers*. » On essaya, toutefois, d'acheter au moins son silence et la clôture de sa *caverne*. Un jour son voisin, le ministre de la police, lui envoya un agent qui lui fit des propositions. Colnet lui fixe un rendez-vous pour le lendemain. C'était à l'heure de son dîner, et lorsque l'envoyé du ministre arriva, il le trouva mangeant sa soupe dans une écuelle de terre, et terminant son repas par un morceau de bœuf, tout en l'écoutant. — « Eh bien, vous êtes décidé ? dit l'agent. — Oui, oui : dites à votre maître que vous avez assisté à mon dîner ; que je suis très-satisfait de l'ordinaire que me procure mon travail, et que par conséquent je n'ai nul besoin de son or. » Pendant les cent jours, Colnet fut arrêté comme prévenu d'entretenir une correspondance avec Louis XVIII. Jay s'empressa d'aller trouver Réal, qui le fit mettre en liberté. En 1816, après avoir été un des rédacteurs du *Journal général*, il passa à la *Gazette de France*, où il resta jusqu'à sa mort. Ses articles et ses feuilletons eurent un très-grand succès ; les principaux ont été réunis sous les titres de l'*Hermite du faubourg Saint-Germain* (1825, 2 vol. in-8°), et de l'*Hermite de Belleville* (1834, 2 vol. in-8°). Une certaine originalité, une morgue fine et agréable s'y font remarquer. En 1829, Colnet se retira à Belleville. Après la chute de Charles X, il perdit presqu'en même temps une pension de 1200 francs qu'il avait sur la cassette du roi, une autre pension de même somme au ministère de l'intérieur, et un capital assez élevé qu'il avait placé dans une maison de commerce ; il ne lui restait plus que les 5,200 fr. qu'il recevait comme rédacteur à la *Gazette*. Mais il vivait de peu ; négligeant, beaucoup trop même, sa toilette, son ameublement et ses repas, qu'il prenait quelquefois au cabaret. L'épidémie du choléra, en 1832, vint mettre fin à sa vie. GUYOT DE FÈRE.

Chazet, *Notice* en tête de *l'Hermite de Belleville*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*. —

COLOCCI, en latin *Collutius* ou *Coluccius*, (*Ange*), littérateur italien, né à Sesi, en 1467, mort à Rome, le 1er mai 1549. A son retour de Naples, où il avait résidé six ans avec toute sa famille, il fut député par ses concitoyens auprès du pape Alexandre VI. Il se fixa à Rome, et y obtint des emplois honorables. Veuf de sa seconde femme, il entra dans l'état ecclésiastique, et devint secrétaire de Léon X. Sous le pape Clément VII, il fut envoyé dans plusieurs cours de l'Europe, pour y former cette funeste ligue qui amena le sac de Rome, dans lequel il eut lui-même beaucoup à souffrir. En 1537 il prit possession de l'évêché de Nocera, dont il avait la survivance, et le céda neuf ans après à l'un de ses neveux. On doit à l'abbé Lancelotti la publication des poésies italiennes et latines d'Ange Colocci et du catalogue de ses ouvrages, parmi lesquels on remarque quelques opuscules de philosophie et de mathématiques ; Rome, 1772.

Fréd. Ubaldini, *Vie d'Ange Colocci*.

*COLOCCI (*Benoît*), savant italien, natif de Pistoie, mort vers 1515. On a de lui : *Lazarus ad generosum juvenem Julianum Mediceum*; 1459 ; — *Liber de discordiis Florentinorum*; 1747 ; — *Oratio ad ducem Calabriæ Alphonsum, Ferdinandi filium* ; 1468, manuscrit ; — *Liber declamationum, ad magnificum virum Julianum Mediceum*, écrit vers 1473, manuscrit ; — *Oratio ante lectionem Virgilii habita in municipio Collensi* ; manuscrit.

Zacharia *Bibl. hist.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLOCOTRONI. *Voy.* KOLOCOTRONI.

*COLOGNA (*Abraham* DE), rabbin italien, né à Mantoue, en 1755, mort à Trieste, en 1832. S'étant dès sa première jeunesse livré à l'étude de la théologie judaïque et de la philosophie, il fut reçu membre du collége des *Dotti* de Mantoue, et en 1806 il fut appelé à Paris comme membre ecclésiastique des notables Israélites convoqués par Napoléon. En 1808 il fut nommé l'un des trois grands-rabbins du consistoire central. Président de ce consistoire en 1812, il en a rempli les fonctions jusqu'en 1826, où il quitta Paris pour remplir à Trieste celles de premier rabbin. Il fut l'un des principaux collaborateurs de *l'Israélite français*, recueil périodique qui a été publié pendant quelque temps à Paris. On a aussi de lui une brochure sur l'ouvrage de M. Bail, *les Juifs au dix-neuvième siècle*, et une autre concernant le même ouvrage et adressée à M. le baron Sylvestre de Sacy. [*Enc. des g. du m.*]

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*.

COLOM DU CLOS (*Isaac*), littérateur allemand, d'origine française, né à Münchberg, le 20 janvier 1708, mort le 26 janvier 1795. Il fut

d'abord le précepteur, puis le secrétaire intime et le bibliothécaire de Charles-Egar, prince d'Ost-Frise. Après la mort de ce prince, il enseigna successivement la langue française à Ilefeld et à Gœttingue, où il obtint une chaire de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : *Chronique d'Ost-Frise, depuis l'an* 1167 *jusqu'à* 1661, traduite de Jean-Fréd. Ravinga, et continuée jusqu'en 1744; Aurich, 1745, in-8°; en allemand, 1745, in-8°; — *Principes de la langue française*, en allemand; Nordhausen, 1747, in-8°; — *Réflexions et remarques sur la manière d'écrire les lettres*; 1749, 1754, 1763, in-8°; Gœttingue, 1778, in-8°; — *Modèles de lettres*; 1760, 2 vol. in-8°; — *les Aventures de Joseph Pignata*; Leipzig, 1766, in-8°; ouvrage entièrement refondu; — plusieurs traductions du français en allemand et de l'allemand en français. Colom du Clos fut aussi l'éditeur de l'ouvrage de Jean Schild, *de Chaucis, nobilissimo Germaniæ populo*; Aurich, 1742, in-8°.

Hirsching, Hist. litt. Handbuch.

COLOMA (*D. Carlos*), général et historien espagnol, né à Alicante, en 1573, mort en 1637. — La famille de Coloma était puissante et en possession de charges importantes à la cour de Philippe II. Don Carlos entra au service dès l'âge de quinze ans, se distingua dans les campagnes des Pays-Bas, et parvint aux plus hautes dignités militaires; gouverneur de Cambray, puis plus tard du Milanais, ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, il reçut de Philippe III et de Philippe IV les titres de marquis d'Erpina, de commandeur de Montiel et de la Osa, de grand-maître du palais, etc. Mécontent de la manière dont on avait écrit l'histoire des événements dont il avait été le témoin, il fit lui-même un récit de la guerre des Pays-Bas (*las Guerras de los Estados Baxos*; Anvers, 1625, in-4°) depuis 1588 jusqu'en 1599, ouvrage estimable, où l'on trouve les particularités de la vie militaire de l'auteur. — Coloma a publié aussi une traduction en espagnol d'une partie de Tacite. Cet ouvrage, imprimé à Douay, 1629, in-4°, sous le pseudonyme de Fray Leandro de Saint-Martin, est précédé d'une épître dédicatoire adressée à Carlos Coloma lui-même. A. DE SANTEUIL.

Histoire de Philippe III et de Philippe IV, par Cespedes. — Ticknor, *Histor. of spanish literat.*, II.

COLOMA (*Pierre-Alphonse* LIVIN, comte), généalogiste flamand, né à Gand, le 12 novembre 170., mort le 31 décembre 1788. De 1750 à 1777 il se livra à des recherches héraldiques sur sa propre famille et sur d'autres familles du pays. Le résultat de ce travail, resté inachevé, fut imprimé à un petit nombre d'exemplaires et publié sous le nom de J.-F.-A.-F. de Azeveda, nom de l'auteur.

Biographie gén. des Belges.

COLOMB, en italien COLOMBO, en espagnol COLON ou COLOMO, en latin, en anglais et allemand COLUMBUS (1), le plus grand des navigateurs, né vers 1436, près de Gênes, mort à Valladolid, le 20 mai 1506. — Parmi les hommes dignes de nos souvenirs, les uns ont illustré une époque, une nation, une branche des connaissances humaines; les autres, par leur génie ou leurs travaux, ont servi l'humanité entière, et leur gloire se transmet de siècle en siècle par tous les peuples reconnaissants. Les premiers n'ont qu'une valeur relative, limitée, quelque grande et incontestable qu'elle soit d'ailleurs; les derniers ont une valeur absolue, universelle. C'est à ceux-là que l'on devrait réserver plus particulièrement le titre, si beau et si rare, de *grands hommes*.

Christophe Colomb est de ce nombre. Mais la puissance du génie, il faut la chercher ici bien moins dans le fait matériel de la découverte du Nouveau Monde que dans la patience réfléchie, éclairée, opiniâtre, que pendant plus de vingt ans Colomb sut opposer à tous les préjugés de la science, à toutes les objections de ses contemporains, à toutes les fatalités du sort. Telle est la trempe à laquelle se reconnaissent ces instruments que la Providence semble de temps à autre choisir pour l'accomplissement de ses desseins.

L'homme qui révéla tout un hémisphère, toute une face nouvelle de notre planète, vint au monde fort obscurément. L'époque et le lieu même de sa naissance sont incertains (2); ce ne fut que plus tard que Gênes, les villages des environs et plusieurs villes d'Italie se disputèrent l'honneur de l'avoir vu naître, comme

(1) J. Ruchamer, le premier Allemand qui ait parlé de la découverte de l'Amérique (*Unbekannte Länder*; etc.; Nuremberg, 1508, c. 84), appelle Colomb *Dawber*, c'est-à-dire *pigeon*, en traduisant ce mot (du latin *columba*) en allemand.

(2) L'époque de sa naissance varie entre 1430 (date de Ramusio) et 1455 (d'après quelques suppositions suggérées par la lettre datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503); ce qui fait une différence de vingt-cinq ans. Entre ces deux extrêmes, le P. Charlevoix a choisi l'année 1441; Bossi, 1445; Muñoz, 1446; Robertson et Spotorno, 1447; Willard, 1449. J'ai adopté, d'accord avec André Bernaldez, curé de Los Palacios, Navarrete, Alex. de Humboldt, le chevalier Napione, la date de 1436, comme la plus probable.

Quant à son lieu de naissance, il est certain que Ch. Colomb naquit sur le territoire de Gênes; mais on n'est pas d'accord sur la localité. Ainsi, André Bernaldez (*cura de Los Palacios*, cap. 118, ms.), Augustin Giustiniani (dans le *Psautier polyglotte*, publié à Gênes en 1516), Alex. Geraldini (*Itin. ad reg. subæquin.*); Antonio Gallo (Muratori, *Annal.*, t. XXIII), Barth. Senaraya (Muratori, t. XXIV), Uberto Foglietto (*Elog. clar. Ligur.*), tous contemporains ou amis du grand navigateur, affirment que Ch. Colomb était né dans la ville même de Gênes. Dans une pièce déclarée authentique devant les tribunaux d'Espagne, dans un testament qu'il fit en 1498, Colomb lui-même avoue itérativement qu'il est né dans la ville de Gênes: *Siendo yo nacido en Genova*. Mais d'autres le font naître à Savone (J.-B. Beloro, dans le *Journal astronomique* de Zach, an. 1826), à Pradello, près de Plaisance (P.-M. Campi, dans son *Hist. ecclés. de Plaisance*), à Cuccaro, dans le Montferrat (Balthazar Colomb devant le conseil des Indes). Enfin, plusieurs villages des environs de Gênes, tels que Oneglia, Finale, Bogliasco, Cogoleto ou Cugureo, réclamèrent l'honneur d'avoir vu naître le grand amiral des Indes. A Cogoleto on montre encore, selon Valery (*Voyage*

giques de ce grand homme (1802, 2[e] édition, in-8°). Sa plume se reposa jusqu'en 1810, époque où il rompit le silence par un poëme en quatre chants, *l'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres* (in-18). Ce badinage eut un succès qui nécessita trois éditions : la dernière, qui est de 1813, est suivie d'une liste des auteurs morts de faim. En même temps, Colnet créait un *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, qui, commencé le 13 avril 1810, alla jusqu'en septembre 1814, en formant 18 vol. in-8°; ce journal paraissait tous les cinq jours, en cahiers d'une feuille et demie. La critique en est sage et plutôt indulgente que sévère. De 1811 à 1814, Colnet fut un des rédacteurs du *Journal de Paris*. Vers 1813, il réunit sa librairie de la rue du Bac à une autre qu'il possédait sur le quai Malaquais. Son cabinet, quoiqu'il ne fût séparé du ministère de la police que par un mur mitoyen, devint bientôt le rendez-vous des mécontents de l'époque; aussi l'appelait-on *la caverne*. Le comte Réal y venait quelquefois; mais il se bornait à dire : « On sait bien que vous clabaudez; mais vous n'êtes pas dangereux : on vous connaît pour des *principiers*. » On essaya, toutefois, d'acheter au moins son silence et la clôture de sa *caverne*. Un jour son voisin, le ministre de la police, lui envoya un agent qui lui fit des propositions. Colnet lui fixe un rendez-vous pour le lendemain. C'était à l'heure de son dîner, et lorsque l'envoyé du ministre arriva, il le trouva mangeant sa soupe dans une écuelle de terre, et terminant son repas par un morceau de bœuf, tout en l'écoutant. — « Eh bien, vous êtes décidé? dit l'agent. — Oui, oui : dites à votre maître que vous avez assisté à mon dîner; que je suis très-satisfait de l'ordinaire que me procure mon travail, et que par conséquent je n'ai nul besoin de son or. » Pendant les cent jours, Colnet fut arrêté comme prévenu d'entretenir une correspondance avec Louis XVIII. Jay s'empressa d'aller trouver Réal, qui le fit mettre en liberté. En 1816, après avoir été un des rédacteurs du *Journal général*, il passa à la *Gazette de France*, où il resta jusqu'à sa mort. Ses articles et ses feuilletons eurent un très-grand succès; les principaux ont été réunis sous les titres de l'*Hermite du faubourg Saint-Germain* (1825, 2 vol. in-8°), et de l'*Hermite de Belleville* (1834, 2 vol. in-8°). Une certaine originalité, une morgue fine et agréable s'y font remarquer. En 1829, Colnet se retira à Belleville. Après la chute de Charles X, il perdit presqu'en même temps une pension de 1200 francs qu'il avait sur la cassette du roi, une autre pension de même somme au ministère de l'intérieur, et un capital assez élevé qu'il avait placé dans une maison de commerce; il ne lui restait plus que les 5,200 fr. qu'il recevait comme rédacteur à la *Gazette*. Mais il vivait de peu; négligeant, beaucoup trop même, sa toilette, son ameublement et ses repas, qu'il prenait quelquefois au cabaret. L'épidémie du choléra, en 1832, vint mettre fin à sa vie. GUYOT DE FÈRE.

Chazet, *Notice* en tête de *l'Hermite de Belleville*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*. —

COLOCCI, en latin *Collutius* ou *Coluccius*, (*Ange*), littérateur italien, né à Sesi, en 1467, mort à Rome, le 1[er] mai 1549. A son retour de Naples, où il avait résidé six ans avec toute sa famille, il fut député par ses concitoyens auprès du pape Alexandre VI. Il se fixa à Rome, et y obtint des emplois honorables. Veuf de sa seconde femme, il entra dans l'état ecclésiastique, et devint secrétaire de Léon X. Sous le pape Clément VII, il fut envoyé dans plusieurs cours de l'Europe, pour y former cette funeste ligue qui amena le sac de Rome, dans lequel il eut lui-même beaucoup à souffrir. En 1537 il prit possession de l'évêché de Nocera, dont il avait la survivance, et le céda neuf ans après à l'un de ses neveux. On doit à l'abbé Lancelotti la publication des poésies italiennes et latines d'Ange Colocci et du catalogue de ses ouvrages, parmi lesquels on remarque quelques opuscules de philosophie et de mathématiques; Rome, 1772.

Fréd. Ubaldini, *Vie d'Ange Colocci*.

* **COLOCCI** (*Benoît*), savant italien, natif de Pistoie, mort vers 1515. On a de lui : *Lazarus ad generosum juvenem Julianum Mediceum*; 1459; — *Liber de discordiis Florentinorum*; 1747; — *Oratio ad ducem Calabriæ Alphonsum, Ferdinandi filium*; 1468, manuscrit; — *Liber declamationum, ad magnificum virum Julianum Mediceum*, écrit vers 1473, manuscrit; — *Oratio ante lectionem Virgilii habita in municipio Collensi*; manuscrit.

Zacharias *Bibl. hist.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLOCOTRONI. *Voy.* KOLOCOTRONI.

* **COLOGNA** (*Abraham* DE), rabbin italien, né à Mantoue, en 1755, mort à Trieste, en 1832. S'étant dès sa première jeunesse livré à l'étude de la théologie judaïque et de la philosophie, il fut reçu membre du collége des *Dotti* de Mantoue, et en 1806 il fut appelé à Paris comme membre ecclésiastique des notables Israélites convoqués par Napoléon. En 1808 il fut nommé l'un des trois grands-rabbins du consistoire central. Président de ce consistoire en 1812, il en a rempli les fonctions jusqu'en 1826, où il quitta Paris pour remplir à Trieste celles de premier rabbin. Il fut l'un des principaux collaborateurs de *l'Israélite français*, recueil périodique qui a été publié pendant quelque temps à Paris. On a aussi de lui une brochure sur l'ouvrage de M. Bail, *les Juifs au dix-neuvième siècle*, et une autre concernant le même ouvrage et adressée à M. le baron Sylvestre de Sacy. [*Enc. des g. du m.*]

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*.

COLOM DU CLOS (*Isaac*), littérateur allemand, d'origine française, né à Münchberg, le 20 janvier 1708, mort le 26 janvier 1795. Il fut

d'abord le précepteur, puis le secrétaire intime et le bibliothécaire de Charles-Egar, prince d'Ost-Frise. Après la mort de ce prince, il enseigna successivement la langue française à Helmstaedt et à Gœttingue, où il obtint une chaire de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : *Chronique d'Ost-Frise, depuis l'an* 1167 *jusqu'à* 1661, traduite de Jean-Fréd. Ravinga, et continuée jusqu'en 1744; Aurich, 1745, in-8°; en allemand, 1745, in-8°; — *Principes de la langue française*, en allemand; Nordhausen, 1747, in-8°; — *Réflexions et remarques sur la manière d'écrire les lettres;* 1749, 1754, 1763, in-8°; Gœttingue, 1778, in-8°; — *Modèles de lettres;* 1760, 2 vol. in-8°; — *les Aventures de Joseph Pignata;* Leipzig, 1766, in-8°; ouvrage entièrement refondu; — plusieurs traductions du français en allemand et de l'allemand en français. Colom du Clos fut aussi l'éditeur de l'ouvrage de Jean Schild, *de Chaucis, nobilissimo Germaniæ populo;* Aurich, 1742, in-8°.

Ruchtung, *Hist. litt. Handbuch.*

COLOMA (*D. Carlos*), général et historien espagnol, né à Alicante, en 1573, mort en 1637. — La famille de Coloma était puissante et en possession de charges importantes à la cour de Philippe II. Don Carlos entra au service dès l'âge de quinze ans, se distingua dans les campagnes des Pays-Bas, et parvint aux plus hautes dignités militaires; gouverneur de Cambray, puis plus tard du Milanais, ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, il reçut de Philippe III et de Philippe IV les titres de marquis d'Erpina, de commandeur de Montiel et de la Osa, de grand-maître du palais, etc. Mécontent de la manière dont on avait écrit l'histoire des événements dont il avait été le témoin, il fit lui-même un récit de la guerre des Pays-Bas (*las Guerras de los Estados Baxos;* Anvers, 1625, in-4°) depuis 1588 jusqu'en 1599, ouvrage estimable, où l'on trouve les particularités de la vie militaire de l'auteur. — Coloma a publié aussi une traduction en espagnol d'une partie de Tacite. Cet ouvrage, imprimé à Douay, 1629, in-4°, sous le pseudonyme de Fray Leandro de Saint-Martin, est précédé d'une épître dédicatoire adressée à Carlos Coloma lui-même. A. DE SANTEUIL.

Histoire de Philippe III et de Philippe IV, par Cespedes. — Ticknor, *Histor. of spanish literat.*, II.

COLOMA (*Pierre-Alphonse* LIVIN, comte), généalogiste flamand, né à Gand, le 12 novembre 1707, mort le 31 décembre 1788. De 1750 à 1777 il se livra à des recherches héraldiques sur sa propre famille et sur d'autres familles du pays. Le résultat de ce travail, resté inachevé, fut imprimé à un petit nombre d'exemplaires et publié sous le nom de J.-F.-A.-F. de Azeveda, ami de l'auteur.

Biographie gén. des Belges.

COLOMB, en italien COLOMBO, en espagnol COLON ou COLOMO, en latin, en anglais et allemand COLUMBUS (1), le plus grand des navigateurs, né vers 1436, près de Gênes, mort à Valladolid, le 20 mai 1506. — Parmi les hommes dignes de nos souvenirs, les uns ont illustré une époque, une nation, une branche des connaissances humaines; les autres, par leur génie ou leurs travaux, ont servi l'humanité entière, et leur gloire se transmet de siècle en siècle par tous les peuples reconnaissants. Les premiers n'ont qu'une valeur relative, limitée, quelque grande et incontestable qu'elle soit d'ailleurs; les derniers ont une valeur absolue, universelle. C'est à ceux-là que l'on devrait réserver plus particulièrement le titre, si beau et si rare, de *grands hommes*.

Christophe Colomb est de ce nombre. Mais la puissance du génie, il faut la chercher ici bien moins dans le fait matériel de la découverte du Nouveau Monde que dans la patience réfléchie, éclairée, opiniâtre, que pendant plus de vingt ans Colomb sut opposer à tous les préjugés de la science, à toutes les objections de ses contemporains, à toutes les fatalités du sort. Telle est la trempe à laquelle se reconnaissent ces instruments que la Providence semble de temps à autre choisir pour l'accomplissement de ses desseins.

L'homme qui révéla tout un hémisphère, toute une face nouvelle de notre planète, vint au monde fort obscurément. L'époque et le lieu même de sa naissance sont incertains (2); ce ne fut que plus tard que Gênes, les villages des environs et plusieurs villes d'Italie se disputèrent l'honneur de l'avoir vu naître, comme

(1) J. Ruchamer, le premier Allemand qui ait parlé de la découverte de l'Amérique (*Unbekannte Länder;* etc.; Nuremberg, 1508, c. 84), appelle Colomb *Dawber*, c'est-à-dire *pigeon*, en traduisant ce mot (du latin *columba*) en allemand.

(2) L'époque de sa naissance varie entre 1430 (date de Ramusio) et 1455 (d'après quelques suppositions suggérées par la lettre datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503); ce qui fait une différence de vingt-cinq ans. Entre ces deux extrêmes, le P. Charlevoix a choisi l'année 1441; Bossi, 1445; Muñoz, 1446; Robertson et Sportono, 1447; Willard, 1449. J'ai adopté, d'accord avec André Bernaldez, curé de Los Palacios, Navarrete, Alex. de Humboldt, le chevalier Napione, la date de 1436, comme la plus probable.

Quant à son lieu de naissance, il est certain que Ch. Colomb naquit sur le territoire de Gênes; mais on n'est pas d'accord sur la localité. Ainsi, André Bernaldez (*cura de Los Palacios*, cap. 118, ms.), Augustin Giustiniani (dans le *Psautier polyglotte*, publié à Gênes en 1516), Alex. Geraldini (*Itin. ad reg. subæquin.*); Antonio Gallo (Muratori, *Annal.*, t. XXIII), Barth. Senaraya (Muratori, t. XXIV), Uberto Foglietto (*Elog. clar. Ligur.*), tous contemporains ou amis du grand navigateur, affirment que Ch. Colomb était né dans la ville même de Gênes. Dans une pièce déclarée authentique devant les tribunaux d'Espagne, dans un testament qu'il fit en 1498, Colomb lui-même avoue itérativement qu'il est né dans la ville de Gênes : *Siendo yo nacido en Genova.* Mais d'autres le font naître à Savone (J.-B. Beloro, dans le *Journal astronomique* de Zach, an. 1826), à Pradello, près de Plaisance (P.-M. Campi, dans son *Hist. ecclés. de Plaisance*), à Cuccaro, dans le Montferrat (Balthazar Colomb devant le conseil des Indes). Enfin, plusieurs villages des environs de Gênes, tels que Oneglia, Finale, Boggiasco, Cogoleto ou Cugureo, réclamèrent l'honneur d'avoir vu naître le grand amiral des Indes. A Cogoleto on montre encore, selon Valery (*Voyage*

jadis les villes de la Grèce s'étaient disputé le berceau d'Homère, et on vit d'anciennes familles nobles réclamer pour leur arbre généalogique le premier amiral des Indes. Il fallait cependant que son origine fût bien obscure, puisque son fils et biographe, Fernand Colomb, n'a pu donner à cet égard que des renseignements fort vagues. « L'amiral, dit-il, nous apprend lui-même, dans une lettre, que son métier et celui de ses ancêtres (*suoi maggiori*) avait été de trafiquer sur mer. Pour m'en mieux assurer, je me rendis à Cugureo (près de Gênes), auprès des deux frères Colomb, les plus riches de l'endroit, et qui passaient pour être de la même famille; mais le moins vieux, qui avait déjà cent ans passés, ne put me donner à cet égard aucun renseignement (1). »

Le père de Christophe Colomb s'appelait Dominique, et sa mère Susanna Fontanarossa. D'après Giustiniani et d'autres écrivains, Dominique était cardeur de laine (2). Dans un testament dressé en 1494, à San-Stefano de Gênes, le père du grand navigateur se donne lui-même la qualité d'ancien tisserand (*olim textor pannorum*) (3), et il paraît avoir, en 1469, transporté son atelier et son commerce de Gênes à Savone. Il eut trois fils : Christophe, le sujet de cette notice, Barthélemy et Jacques ou Diego, et une fille, qui fut mariée à Jacques Bavarello, charcutier (*pizzicagnolo*).

On ne sait presque rien sur l'enfance de Christophe Colomb, lacune d'autant plus regrettable que c'est précisément la partie la plus curieuse et la plus instructive dans la vie d'un grand homme. Le fils de l'humble tisserand apprit de bonne heure à lire et à écrire, instruction rare à une époque où la plupart des seigneurs ne savaient signer leur nom que d'une croix (4). A l'école de Pavie, il étudia le dessin, le latin, la géographie, la cosmographie, la géométrie, l'astronomie, sciences qui eurent toujours pour lui un grand attrait, et qui lui firent, dès l'âge de quatorze ans, embrasser la vie de marin. Plus tard, quand son nom était déjà illustre, il aimait à se rappeler les études de son enfance; car, dans la lettre qu'il écrivit en 1501 au roi de Castille, il s'exprime ainsi : « Dès mon jeune âge, je navigue, et j'ai continué à courir les mers jusqu'à ce jour (il avait alors soixante-cinq ans); c'est l'art que doivent suivre ceux qui veulent connaître les secrets de ce monde. La nautique m'occupa beaucoup; l'astronomie, la géométrie et l'arithmétique ne me furent pas non plus étrangères. J'ai la main assez exercée et assez de savoir pour dessiner le globe terrestre, avec la position des villes, des montagnes, des fleuves, des îles et de tous les ports qui s'y trouvent. Tout jeune encore j'ai étudié les livres de cosmographie, d'histoire, de philosophie et d'autres sciences; c'est ce qui m'a aidé à mon entreprise... (1). »

Gênes partageait alors avec Venise l'empire du commerce maritime. Ce commerce était rempli de périls : des pirates infestaient les mers; des seigneurs armaient des flottilles contre les ennemis de leurs suzerains; de simples aventuriers équipaient des bâtiments pour la recherche d'un butin illégitime. Si l'on y joint les querelles sanglantes des républiques italiennes, les guerres des mahométans, qui passaient et repassaient d'une rive à l'autre entre l'Afrique et la presqu'île Ibérienne, on aura un tableau propre à enflammer l'imagination et à tremper le courage d'un génie naissant. La vie aventureuse de marin prépara bientôt le jeune Colomb à supporter de dures privations, de rudes mécomptes, en même temps qu'à braver tous les obstacles dans une entreprise commencée. Comme pour tous les homme d'élite, l'école de l'adversité fut pour lui le complément pratique de ses études.

Malheureusement nous n'avons guère plus de détails certains sur l'histoire de sa jeunesse que sur celle de son enfance. Selon quelques auteurs, Christophe était au nombre des deux Colomb qui, partis de Gênes en 1459, servirent Jean d'Anjou, duc de Calabre, dans son expédition navale pour reconquérir le royaume de Naples (2). Mais cette assertion manque de preuves, quoiqu'elle ne soit nullement invraisemblable; car Christophe Colomb, dans une lettre datée du Nouveau Monde (janvier 1495), revient encore sur la première époque de sa vie, et nous apprend avec une simplicité touchante comment il avait été jadis au service du roi René, comte de Provence. Or, ce roi était le père de Jean d'Anjou. « Le roi Reinel, que Dieu ait son âme, écrivit-il d'Hispaniola, m'envoya un jour à Tunis pour capturer la galère Fernandine. Arrivé à la hauteur de l'île San-Piedro, en Sardaigne, j'appris que cette galère était accompagnée de deux vaisseaux et d'une caraque. Cette circonstance troubla tellement les gens de mon équipage, qu'ils allaient renoncer à aller plus loin, et retourner à Marseille pour chercher du renfort. N'ayant aucun moyen de faire prévaloir ma volonté par la force, je fis semblant de me rendre à leurs désirs; puis, je changeai le point de la boussole, et fis déployer toutes les voiles. C'était le soir; le lendemain matin, dès le lever du soleil, nous

en Italie), la maison où il serait né, et l'inscription suivante :

Unus erat mundus;
Duo sint, ait iste: fuere.

(1) *Historie del S. D. Fernando Colombo, nelle quali s'ha particolare, et vera relatione della vita et de' fatti dell' ammiraglio D. Christoforo Colombo, suo padre*, etc.; Venise, 1571, in-8°. — Il existe de cet ouvrage une traduction française, sous le titre de *la Vie de Cristofle Colomb*, etc., 2 parties; Paris, 1681. Cette traduction, d'après la comparaison que j'en ai faite, est tout à fait infidèle et défectueuse.

(2) Muratori, *Annal.*, t. XXIII et XXIV.

(3) *Codice diplomatico Colomb. Amer.*, p. 68. — Voyez aussi Senarega, dans Muratori, t. XXIV.

(4) De là l'origine des mots *signer*, *signature*.

(1) Fern. Colombo, *Hist. del suo padre*, cap. 4.

(2) Colmenares, *Hist. Esp.*, VII, 17

laissé derrière nous le cap de Cartha- tous convaincus que à (1). »
ait-il pas déjà navigateur, à d'airain, circa pec- parole du poëte ?
pendant plusieurs années les Colomb. D'après un fait catiana (part. I, p. 143), 1474, plusieurs navires pour la chasse aux Espagnols fait une irruption dans le Rous- prit, ajoute Chaufe- on, chargées pour Sur les plaintes au roi Ferdinand, ce prince prit à Louis XI. Sa lettre est da- 1474. Ferdinand y qualifie de *sujet du roi Louis XI ;* était Génois, et Louis XI sei- Gênes, quoique cette ville et fussent tenues de lui en fief par (2)
la source p. Peut- vieil amiral génois Colomb, Zurita et d'autres historiens, com- une escadre sur laquelle passa en France. C'est pro- du même Colomb qui appa- dans le Levant, et attaqua les navires chargés de protéger l'île de Chypre (3). s'oppose à admettre que Christophe sur l'escadre génoise sous les homonyme. D'ailleurs, il dit lui- e à laquelle fait allusion parcouru la mer du Le- de Scio il avait vu, entre manière d'extraire le mastic es.
pas seulement bor- ; il avait vi- Nord, jusque au-dessus ce qu'il nous apprend encore mémoire cité par son fils, et pour montrer que les cinq zônes « En février de l'an 1477, je cent lieues au delà de l'île de la partie méridionale est sous le degré, et non sous le soixante- quelques-uns le prétendent; s à l'occident de la ligne l'occident. Cette île de ; c'est un lieu surtout pour les époque où je la visitai, la mer n'était pas congelée, et les marées étaient si fortes que dans quelques endroits le niveau s'élevait à vingt-six brasses et descendait d'autant. Ce n'est pas la Thulé dont parle Ptolémée; l'île dont je parle s'appelle aujourd'hui Frieslande (*da' moderni è chiamata Frieslanda*) (1). » — Le dernier mot est évidemment une simple erreur typographique; au lieu de *Frieslande*, il faut lire *Islande*. Cette erreur existe dans l'original italien (qui paraît être la version d'un manuscrit espagnol perdu), et a été malheureusement reproduite par les traducteurs. La Frieslande est, comme on sait, le littoral de l'Allemagne, limitrophe de la Hollande, et non une île. Et c'est là-dessus que l'on s'était en partie fondé pour révoquer en doute le voyage de Christophe Colomb dans les parages de l'Islande et peut-être même du Groënland.

Sept ans avant ce voyage (2), sans doute injustement contesté, il avait servi, avec le neveu de l'amiral génois Colomb, sur une flottille de corsaires, donnant la chasse à quatre galères vénitiennes qui revenaient de Flandre richement chargées. La rencontre eut lieu sur les côtes du Portugal, entre Lisbonne et le cap Saint-Vincent : les bâtiments s'accrochèrent et les gens de l'équipage se battirent corps à corps depuis le matin jusqu'au soir. Quelques navires prirent feu, et Colomb, pour se soustraire à l'incendie, se jeta à la mer, et, en bon nageur, il s'aida pendant deux lieues d'une rame pour gagner la côte. Remis de ses fatigues, il se rendit à Lisbonne, où il rencontra plusieurs Génois, ses compatriotes (3). Cette aventure a été révoquée en doute par ceux qui admettent que Colomb vint spontanément en Portugal, attiré par le bruit des expéditions maritimes du prince Henri. Quoi qu'il en soit, c'est de son arrivée à Lisbonne, en 1470, que date une des phases les plus importantes de sa vie. Colomb était alors dans la force de l'âge; son fils Fernand et Las Casas nous en font le portrait suivant : « Il avait le visage long, le teint animé et marqué de quelques taches de rousseur; le nez aquilin; les os de la pommette un peu saillants; ses yeux, gris clair, avaient le regard vif et semblaient commander l'obéissance. Ses cheveux, de couleur claire, avaient commencé à blanchir dès l'âge de trente ans. Il était très-frugal et simple dans sa mise; il s'exprimait facilement et avec éloquence; il était d'une douceur et d'une bonté extrêmes, qualités qui attachaient vivement à sa personne ceux qui le voyaient dans l'intimité. Naturellement irascible, il était parvenu à dompter son caractère, et montrait dans ses manières beaucoup de réserve et de discrétion. Il était toujours attentif

(1) ...omb. *Hist. del suo padro*, cap. 4.
(2) ... *Nouveau dict. historique*, article Co-...
(3) ... *Colomb.*, append. n° 7.
(4) ...mb. *Hist. del suo padre*, cap 4.

(1) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 4.
(2) Suivant Barrow (*Voyages in the arctic regions*, p. 23) et Muñoz (*Hist. del Nuovo Mundo*, lib. II), ce voyage aurait eu lieu non en 1475, mais avant 1470, c'est-à-dire avant l'arrivée de Ch. Colomb en Portugal.
(3) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 5. — Ant. Sabellico, *Hist. Venet.*, dec. IV, 3.

à remplir les devoirs de la religion, et sa piété consistait surtout à faire du bien à ses semblables (1). »

Ce fut à Lisbonne qu'il se maria avec Felipa Monis de Palestrello, pensionnaire du couvent de la Toussaint, où il avait coutume d'aller entendre le service divin. Elle était fille de Barthélemy de Palestrello, habile navigateur, qui, sous le prince Henri, avait fondé une colonie à Porto-Santo. Dona Felipa n'était pas riche : Colomb l'épousa par inclination. A la mort de Barthélemy Palestrello, arrivée peu de temps après ce mariage, il alla vivre, avec sa femme, auprès de sa belle-mère. Celle-ci l'entretenait souvent des voyages de son défunt mari et de son établissement à Porto-Santo ; à l'appui de ses récits, elle lui remit les papiers, journaux, cartes et instruments de marine que Palestrello avait laissés en mourant (2). C'était là pour Colomb un vrai trésor, la plus belle dot de dona Felipa. A cela il faut joindre un concours de circonstances qui devaient agir puissamment sur l'esprit de Colomb, déjà si bien préparé.

Depuis un siècle le Portugal étonnait le monde par ses découvertes géographiques. Les îles Fortunées, que les anciens plaçaient au loin dans l'océan Atlantique, avaient été retrouvées. Les Canaries, les Açores, Madère (3), étaient devenues le but des navigateurs qui les premiers osaient s'aventurer, à l'aide de la boussole, dans cet océan dont les mystères épouvantaient l'imagination. L'étoile polaire, la constellation de l'Ourse avaient suffi aux anciens navigateurs pour sillonner en tous sens la mer Méditerranée, et longer même les côtes orientales et occidentales de l'Afrique. Mais pour se reconnaître au milieu d'une mer inconnue, dont les rives opposées s'étaient jusque alors dérobées aux yeux des mortels, il fallait, pour tous les instants de la journée, un guide plus sûr et plus constant qu'une étoile ou une constellation. Quelle que soit la date de l'invention de la boussole, que Marco Polo l'ait apportée de la Chine, en 1260, ou que l'auteur d'un poëme français l'ait déjà, avant cette époque, connue en Europe (4), il est certain que cet instrument si simple, une aiguille aimantée qui, librement suspendue, se dirige perpétuellement, par une de ses extrémités, vers le pôle nord, il est certain, dis-je, que la boussole ne reçut d'abord sa véritable application que dans les navigations extra-méditerranéennes, loin des côtes européennes et africaines ; et cette gloire revient incontestablement aux Portugais.

Colomb eut à Lisbonne les moyens et le loisir d'étudier les routes que de hardis marins venaient d'ouvrir, sous les auspices de don Henri. Il fabriquait lui-même des globes et des cartes pour faire vivre sa famille ; il employait aussi une partie de son modique revenu à l'entretien de son vieux père à Gênes et à l'éducation de ses deux jeunes frères (1). Plus d'une fois il faisait partie des expéditions envoyées à la côte de Guinée (2). Il savait déjà que les régions voisines des glaces du Nord ne manquent pas d'habitants, et dans ses expéditions sur la côte occidentale de l'Afrique, il put s'assurer que la région de l'équateur est de même habitée. C'était là un grand résultat acquis pour lui, et qui détruisait une croyance commune, transmise par l'antiquité, savoir que les régions de la ligne équinoxiale étaient inhabitables, à cause de la chaleur. On verra quel parti il sut en tirer.

Colomb résida quelque temps à Porto-Santo, île récemment découverte et située sur la route du Nouveau Monde, où il devait le premier aborder. Sa femme y avait hérité de quelques biens ; et dans cette même île elle lui donna un fils, appelé Diego. Sa belle-sœur, qui s'y trouvait aussi, avait épousé un navigateur célèbre, Pedro Correa, ancien gouverneur de Porto-Santo. Dans l'intimité de la vie domestique, ces personnes s'entretenaient souvent de voyages lointains, et se communiquaient leurs idées ou leurs impressions. Ainsi Pedro Correa racontait qu'un jour il avait vu une pièce de bois sculptée apportée à l'île de Porto-Santo par un vent d'ouest. Des pilotes portugais avaient vu une semblable pièce ainsi que d'immenses roseaux, venus de l'ouest, flotter jusqu'aux Canaries et même jusqu'au cap Saint-Vincent. Les habitants des Açores parlaient de troncs de pins monstrueux, d'une espèce inconnue, emmenés par les

(1) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 3. — Las Casas, *Hist. Ind.*, l. 2. — Illescas, *Hist. Pontif.*, VI. — Wash. Irving, *Hist. de Ch. Colomb*, t. Ier, p. 33 (de la trad. franç. de M. Defauconpret).

(2) Oviedo, *Cronica de las Indias*, II, 2.

(3) *Voy.* l'article ALCOFORADO.

(4) L'auteur du poëme français où il est pour la première fois question de l'usage et même de la fabrication de la boussole est, selon les uns, Guyot de Provins, qui se trouvait en 1181 à Mayence, à la cour de l'empereur Frédéric Ier ; selon les autres, Hugues de Bercy, qui vivait sous le règne de Louis IX (Trombelli, *de Acus nauticæ inventore*, dans les *Comment. Bonon.*, t. II, part. III, p. 333). Après avoir dit que les mœurs du pape devaient être pour toute la chrétienté ce que l'étoile polaire est aux navigateurs, le poëte ajoute ces paroles remarquables :

Un art fort qui mentir ne puet ;
Par vertu de la Marinette.
Une pierre laide et noirette.
Où le fer volontiers se joint
Et si regarde le droit
Puis que l'aiguille l'a touchée,
Et à un festu l'ont fichée.
En l'iau le mettent sans plus ;
Et li festus li tient dessus.
Puis se tourne la pointe toute
Contre l'étoille ; si sans doute
Que jà per rien ne faussera,
Ne mariniers n'en doutera.
Contre l'étoille va la pointe :
Par ce sont les mariniers cointe
De la droite voye tenir ;
C'est un art qui ne puet mentir.
La prennent la forme, et le molle.
Que cette étoille belle et claire ;
Tal deveroit être le saint-père ;
Clere deveroit être et estable.

(1) Muñoz, *Hist. del N. Mundo*, II.

(2) Fern. Colomb, cap. 4.

vents de l'ouest, et ils donnaient des détails sur les cadavres de deux hommes jetés sur la plage de l'île de Flores, hommes dont les traits ne ressemblaient à ceux d'aucune race connue. Mille bruits circulaient sur des îles mystérieuses qu'on apercevait quelquefois dans l'Océan. Un habitant de Madère, Antonio Leone, raconta à Colomb comment il avait vu un jour trois îles dans l'éloignement. Les habitants des Canaries, jouet d'une illusion d'optique, s'étaient plus d'une fois présentés au roi de Portugal pour obtenir la permission d'aller s'emparer d'une île montagneuse, d'environ quatre-vingts lieues de longueur, qu'ils voyaient quelquefois, par un beau soleil, se mirer à l'horizon, du côté de l'ouest. Les uns l'imaginaient à cent lieues de distance, les autres à quarante, d'autres seulement à quinze ou dix-huit; mais, défiant toutes les recherches, elle semblait reculer à mesure qu'on s'en approchait. Simples effets de mirage, comme ces beaux lacs qui dans les déserts de l'Afrique sont pour le voyageur exténué de soif le supplice de Tantale, ces îles fantastiques (*fata Morgana*) avaient même reçu des noms : elles s'appelaient îles de *Saint-Brandan* et des *Sept-Cités*. D'après une pieuse légende, au sixième siècle, un moine écossais, saint Brandan ou Borandan, accompagné de son disciple saint Maclou ou saint Malo, se mit à la recherche des îles du Paradis (îles Fortunées), pour y convertir les infidèles. Un géant, baptisé sous le nom de Mildum, apprit aux deux saints qu'il y avait dans l'Océan une île défendue par des murs d'or, brillants comme du cristal, mais qui manquaient d'entrée. A leur requête, le géant entreprit de les y conduire, et se jeta à la mer traînant le navire par un câble. Mais un ouragan les obligea de revenir sur leurs pas, et bientôt après le pilote géant mourut (1). L'île de Saint-Brandan se voit sur le globe terrestre de Martin Behaïm, tracé en 1492, et sur la plupart des cartes du temps de Colomb.

Des traditions analogues s'attachaient à la prétendue île des Sept-Cités. Lors de l'invasion de l'Espagne par les Maures, vers l'an 912, sept évêques, dit-on, suivis de leurs ouailles, s'embarquèrent, et, après avoir vogué longtemps sur l'Océan, abordèrent à une île inconnue, où ils bâtirent sept cités magnifiques. Comme jadis Agathocle, les évêques brûlèrent leurs vaisseaux pour ôter à leurs fidèles tout espoir de retour. Dans la suite, plusieurs navigateurs portugais arrivèrent également à cette île; mais ils n'en revinrent pas, retenus par les successeurs de ces évêques. Un jour, quelques marins se présentèrent devant le prince Henri pour lui dire qu'ils revenaient d'une expédition lointaine, pendant laquelle ils avaient visité l'île des Sept-Cités. Ils ajoutaient que les habitants parlaient l'espagnol, qu'ils étaient catholiques, et qu'ils demandaient si les Maures étaient encore les maîtres de l'Espagne et du Portugal; tandis que les uns étaient à l'église, les autres ramassaient du sable sur le rivage pour faire cuire leurs mets, et ils virent avec étonnement qu'un tiers de ce sable était de l'or; craignant d'être retenus malgré eux, les marins mirent à la voile, et s'enfuirent. Telle fut l'histoire qu'ils contèrent à l'infant don Henri, dans l'espoir d'en obtenir une récompense. Mais le prince, mécontent de ce qu'ils avaient quitté l'île si vite, leur ordonna d'y retourner pour en rapporter des renseignements plus détaillés. Les marins se le tinrent pour dit, et personne n'entendit plus parler d'eux (1). Cette histoire fit du bruit, et Fernand de Ulmo, capitaine de l'île de Terceire, fit avec la couronne de Portugal un traité, déposé dans les archives de Torre di Tombo (2), traité dans lequel il s'engageait à tenter à ses frais la découverte de l'île, des îles ou du continent, qu'on supposait être l'île des Sept-Cités, à condition que lui et ses héritiers auraient droit de juridiction sur ces terres, en payant au roi le dixième des revenus. Ulmo s'associa pour cette entreprise Juan Alfonso del Estreito, et, aux termes de leur engagement, ils devaient partir en mars 1487, c'est-à-dire un an après la découverte du cap de Bonne-Espérance par Barthélemy Diaz. On ignore quel fut le résultat de cette expédition.

On crut longtemps à l'existence des îles de Saint-Brandan et des Sept-Cités, et cette croyance du moyen âge était en quelque sorte légitimée par les traditions de l'antiquité sur l'Antilla, sur l'Atlantide et les îles Fortunées.

Aristote parle d'une grande île de l'Océan (Antilla), découverte par les Carthaginois. Voici ses paroles : « En dehors des Colonnes d'Hercule, les Carthaginois trouvèrent, dit-on, une île déserte, abondante en bois et arrosée de fleuves navigables et riche en fruits : elle est à plusieurs journées du continent. Les Carthaginois la visitèrent souvent, et y établirent même des colonies; mais, jaloux de cette possession, ils faisaient mourir ceux qui auraient pu en parler (3). »

Diodore a voulu sans doute décrire la même île quand il s'exprime en ces termes : « Du côté de la Libye, on trouve une île dans la haute mer, d'une étendue considérable, et située dans l'Océan. Elle est éloignée de la Libye de plusieurs journées de navigation, et située à l'occident. Son sol est fertile, montagneux, et d'une grande beauté. Cette île est arrosée par des fleuves navigables. On y voit de nombreux jardins, plantés de toutes sortes d'arbres, et des vergers traversés par des sources d'eau douce. On y trouve des maisons de campagne somptueusement construites et dont les parterres sont

(1) Feyjoo, *Teatro critico*, t. IV, dec. X. — F.-G. Garcia, *Orig. de los Indios*.

(1) Fern. Colomb. *Hist.*, cap. 10.
(2) *Cancilleria del rey don Juan II*, lib. IV, fol. 101.
(3) Aristote, *de Mirabilibus Auscultationibus*, ch. 84.

à remplir les devoirs de la religion, et sa piété consistait surtout à faire du bien à ses semblables (1). »

Ce fut à Lisbonne qu'il se maria avec Felipa Monis de Palestrello, pensionnaire du couvent de la Toussaint, où il avait coutume d'aller entendre le service divin. Elle était fille de Barthélemy de Palestrello, habile navigateur, qui, sous le prince Henri, avait fondé une colonie à Porto-Santo. Dona Felipa n'était pas riche: Colomb l'épousa par inclination. A la mort de Barthélemy Palestrello, arrivée peu de temps après ce mariage, il alla vivre, avec sa femme, auprès de sa belle-mère. Celle-ci l'entretenait souvent des voyages de son défunt mari et de son établissement à Porto-Santo; à l'appui de ses récits, elle lui remit les papiers, journaux, cartes et instruments de marine que Palestrello avait laissés en mourant (2). C'était là pour Colomb un vrai trésor, la plus belle dot de dona Felipa. A cela il faut joindre un concours de circonstances qui devaient agir puissamment sur l'esprit de Colomb, déjà si bien préparé.

Depuis un siècle le Portugal étonnait le monde par ses découvertes géographiques. Les îles Fortunées, que les anciens plaçaient au loin dans l'océan Atlantique, avaient été retrouvées. Les Canaries, les Açores, Madère (3), étaient devenues le but des navigateurs qui les premiers osaient s'aventurer, à l'aide de la boussole, dans cet océan dont les mystères épouvantaient l'imagination. L'étoile polaire, la constellation de l'Ourse avaient suffi aux anciens navigateurs pour sillonner en tous sens la mer Méditerranée, et longer même les côtes orientales et occidentales de l'Afrique. Mais pour se reconnaître au milieu d'une mer inconnue, dont les rives opposées s'étaient jusque alors dérobées aux yeux des mortels, il fallait, pour tous les instants de la journée, un guide plus sûr et plus constant qu'une étoile ou une constellation. Quelle que soit la date de l'invention de la boussole, que Marco Polo l'ait apportée de la Chine, en 1260, ou que l'auteur d'un poëme français l'ait déjà, avant cette époque, connue en Europe (4), il est certain que cet instrument si simple, une aiguille aimantée qui, librement suspendue, se dirige perpétuellement, par une de ses extrémités, vers le pôle nord, il est certain, dis-je, que la boussole ne reçut d'abord sa véritable application que dans les navigations extra-méditerranéennes, loin des côtes européennes et africaines; et cette gloire revient incontestablement aux Portugais.

Colomb eut à Lisbonne les moyens et le loisir d'étudier les routes que de hardis marins venaient d'ouvrir, sous les auspices de don Henri. Il fabriquait lui-même des globes et des cartes pour faire vivre sa famille; il employait aussi une partie de son modique revenu à l'entretien de son vieux père à Gênes et à l'éducation de ses deux jeunes frères (1). Plus d'une fois il faisait partie des expéditions envoyées à la côte de Guinée (2). Il savait déjà que les régions voisines des glaces du Nord ne manquent pas d'habitants, et dans ses expéditions sur la côte occidentale de l'Afrique, il put s'assurer que la région de l'équateur est de même habitée. C'était là un grand résultat acquis pour lui, et qui détruisait une croyance commune, transmise par l'antiquité, savoir que les régions de la ligne équinoxiale étaient inhabitables, à cause de la chaleur. On verra quel parti il sut en tirer.

Colomb résida quelque temps à Porto-Santo, île récemment découverte et située sur la route du Nouveau Monde, où il devait le premier aborder. Sa femme y avait hérité de quelques biens; et dans cette même île elle lui donna un fils, appelé Diego. Sa belle-sœur, qui s'y trouvait aussi, avait épousé un navigateur célèbre, Pedro Correa, ancien gouverneur de Porto-Santo. Dans l'intimité de la vie domestique, ces personnes s'entretenaient souvent de voyages lointains, et se communiquaient leurs idées ou leurs impressions. Ainsi Pedro Correa racontait qu'un jour il avait vu une pièce de bois sculptée apportée à l'île de Porto-Santo par un vent d'ouest. Des pilotes portugais avaient vu une semblable pièce ainsi que d'immenses roseaux, venus de l'ouest, flotter jusqu'aux Canaries et même jusqu'au cap Saint-Vincent. Les habitants des Açores parlaient de troncs de pins monstrueux, d'une espèce inconnue, emmenés par les

(1) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 3. — Las Casas, *Hist. Ind.*, I. 2. — Illescas, *Hist. Pontif.*, VI. — Wash. Irving, *Hist. de Ch. Colomb*, t. Ier, p. 88 (de la trad. franç. de M. Defauconpret).

(2) Oviedo, *Cronica de las Indias*, II, 2.

(3) *Voy.* l'article ALCOFORADO.

(4) L'auteur du poëme français où il est pour la première fois question de l'usage et même de la fabrication de la boussole est, selon les uns, Guyot de Provins, qui se trouvait en 1181 à Mayence, à la cour de l'empereur Frédéric Ier; selon les autres, Hugues de Bercy, qui vivait sous le règne de Louis IX (Trombelli, *de Acus nauticæ inventore*, dans les *Comment. Bonon.*, t. II, part. III, p. 333). Après avoir dit que les mœurs du pape devaient être pour toute la chrétienté ce que l'étoile polaire est aux navigateurs, le poëte ajoute ces paroles remarquables :

Un art fort qui mentir ne puet ;
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide et noirette,
Où le fer volontiers se join
Et si regarde le droit
Puis que l'aiguille l'a touchée,
Et à un festu l'ont fichée,
En l'iau le mettent sans plus ;
Et li festus li tient dessus.
Puis se tourne la pointe toute
Contre l'étoille ; si sans doute
Que ja per rien ne faussera,
Ne mariniers n'en doutera.
Contre l'étoille va la pointe :
Par ce sont les mariniers cointe
De la droite voye tenir ;
C'est un art qui ne puet mentir.
La prennent la forme, et le molle.
Que cette étoille belle et claire ;
Tal deveroit être le saint-père ;
Clerc deveroit être et estable.

(1) Muñoz, *Hist. del N. Mundo*, II.

(2) Fern. Colomb, cap. 4.

vents de l'ouest, et ils donnaient des détails sur les cadavres de deux hommes jetés sur la plage de l'île de Flores, hommes dont les traits ne ressemblaient à ceux d'aucune race connue. Mille bruits circulaient sur des îles mystérieuses qu'on apercevait quelquefois dans l'Océan. Un habitant de Madère, Antonio Leone, raconta à Colomb comment il avait vu un jour trois îles dans l'éloignement. Les habitants des Canaries, jouet d'une illusion d'optique, s'étaient plus d'une fois adressés au roi de Portugal pour obtenir la permission d'aller s'emparer d'une île montagneuse, d'environ quatre-vingts lieues de longueur, qu'ils voyaient quelquefois, par un beau soleil, se mirer à l'horizon, du côté de l'ouest. Les uns l'imaginaient à cent lieues de distance, les autres à quarante, d'autres seulement à quinze ou dix-huit; mais, défiant toutes les recherches, elle semblait reculer à mesure qu'on s'en approchait. Simples effets de mirage, comme ces beaux lacs qui dans les déserts de l'Afrique sont pour le voyageur exténué de soif le supplice de Tantale, ces îles fantastiques (*fata Morgana*) avaient même reçu des noms : elles s'appelaient îles de *Saint-Brandan* et des *Sept-Cités*. D'après une pieuse légende, au sixième siècle, un moine écossais, saint Brandan ou Borandan, accompagné de son disciple saint Maclou ou saint Malo, se mit à la recherche des îles du Paradis (îles Fortunées), pour y convertir les infidèles. Un géant, baptisé sous le nom de Mildum, apprit aux deux saints qu'il y avait dans l'Océan une île défendue par des murs d'or, brillants comme du cristal, mais qui manquaient d'entrée. A leur requête, le géant entreprit de les y conduire, et se jeta à la mer traînant le navire par un câble. Mais un ouragan les obligea de revenir sur leurs pas, et bientôt après le pilote géant mourut (1). L'île de Saint-Brandan se voit sur le globe terrestre de Martin Behaïm, tracé en 1492, et sur la plupart des cartes du temps de Colomb.

Des traditions analogues s'attachaient à la prétendue île des Sept-Cités. Lors de l'invasion de l'Espagne par les Maures, vers l'an 912, sept évêques, dit-on, suivis de leurs ouailles, s'embarquèrent, et, après avoir vogué longtemps sur l'Océan, abordèrent à une île inconnue, où ils bâtirent sept cités magnifiques. Comme jadis Agathocle, les évêques brûlèrent leurs vaisseaux pour ôter à leurs fidèles tout espoir de retour. Dans la suite, plusieurs navigateurs portugais arrivèrent également à cette île; mais ils n'en revinrent pas, retenus par les successeurs de ces évêques. Un jour, quelques marins se présentèrent devant le prince Henri pour lui dire qu'ils revenaient d'une expédition lointaine, pendant laquelle ils avaient visité l'île des Sept-Cités. Ils ajoutaient que les insulaires parlaient l'espagnol, qu'ils étaient catholiques, et qu'ils demandaient si les Maures étaient encore les maîtres de l'Espagne et du Portugal; tandis que les uns étaient à l'église, les autres ramassaient du sable sur le rivage pour faire cuire leurs mets, et ils virent avec étonnement qu'un tiers de ce sable était de l'or; craignant d'être retenus malgré eux, les marins mirent à la voile, et s'enfuirent. Telle fut l'histoire qu'ils contèrent à l'infant don Henri, dans l'espoir d'en obtenir une récompense. Mais le prince, mécontent de ce qu'ils avaient quitté l'île si vite, leur ordonna d'y retourner pour en rapporter des renseignements plus détaillés. Les marins se le tinrent pour dit, et personne n'entendit plus parler d'eux (1). Cette histoire fit du bruit, et Fernand de Ulmo, capitaine de l'île de Terceire, fit avec la couronne de Portugal un traité, déposé dans les archives de Torre di Tombo (2), traité dans lequel il s'engageait à tenter à ses frais la découverte de l'île, des îles ou du continent, qu'on supposait être l'île des Sept-Cités, à condition que lui et ses héritiers auraient droit de juridiction sur ces terres, en payant au roi le dixième des revenus. Ulmo s'associa pour cette entreprise Juan Alfonso del Estreito, et, aux termes de leur engagement, ils devaient partir en mars 1487, c'est-à-dire un an après la découverte du cap de Bonne-Espérance par Barthélemy Diaz. On ignore quel fut le résultat de cette expédition.

On crut longtemps à l'existence des îles de Saint-Brandan et des Sept-Cités, et cette croyance du moyen âge était en quelque sorte légitimée par les traditions de l'antiquité sur l'Antilla, sur l'Atlantide et les îles Fortunées.

Aristote parle d'une grande île de l'Océan (Antilla), découverte par les Carthaginois. Voici ses paroles : « En dehors des Colonnes d'Hercule, les Carthaginois trouvèrent, dit-on, une île déserte, abondante en bois et arrosée de fleuves navigables et riche en fruits : elle est à plusieurs journées du continent. Les Carthaginois la visitèrent souvent, et y établirent même des colonies; mais, jaloux de cette possession, ils faisaient mourir ceux qui auraient pu en parler (3). »

Diodore a voulu sans doute décrire la même île quand il s'exprime en ces termes : « Du côté de la Libye, on trouve une île dans la haute mer, d'une étendue considérable, et située dans l'Océan. Elle est éloignée de la Libye de plusieurs journées de navigation, et située à l'occident. Son sol est fertile, montagneux, et d'une grande beauté. Cette île est arrosée par des fleuves navigables. On y voit de nombreux jardins, plantés de toutes sortes d'arbres, et des vergers traversés par des sources d'eau douce. On y trouve des maisons de campagne somptueusement construites et dont les parterres sont

(1) Feyjoo, *Teatro critico*, t. IV, dec. X. — F.-G. Garcia, *Orig. de los Indios*.

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 10.
(2) *Cancilleria del rey don Juan II*, lib. IV, fol. 101.
(3) Aristote, *de Mirabilibus Auscultationibus*, ch. 84.

ornés de berceaux couverts de fleurs. C'est là que les habitants passent la saison de l'été, jouissant voluptueusement des biens que la campagne leur fournit en abondance. La région montagneuse est couverte de bois épais et d'arbres fruitiers de toutes espèces ; le séjour dans les montagnes est embelli par des vallons et de nombreuses sources. En un mot, toute l'île est bien arrosée d'eaux douces, qui contribuent non-seulement au plaisir des habitants, mais encore à leur santé et à leur force. La chasse leur fournit nombre d'animaux divers, et leur procure des repas succulents et somptueux. La mer qui baigne cette île renferme une multitude de poissons, car l'Océan est naturellement très-poissonneux. Enfin, l'air y est si tempéré, que les fruits des arbres et d'autres produits y croissent en abondance pendant la plus grande partie de l'année. En un mot, cette île est si belle, qu'elle paraît plutôt le séjour heureux de quelques dieux que celui des hommes » (1).

C'est dans le *Timée* de Platon que l'on trouve la première mention de l'île Atlantide. Dans ce dialogue, Critias raconte, sur la foi de Solon : « Il y avait au devant du détroit, nommé les Colonnes d'Hercule, une île plus grande que la Libye et l'Asie. De cette île on pouvait facilement passer aux autres îles, et de celles-là à tout le continent qui borde tout autour la mer intérieure ; car, ce qui est en deçà du détroit dont nous parlons ressemble à un port ayant une entrée étroite ; mais c'est là une véritable mer, et la terre qui l'environne un véritable continent. Dans cette île Atlantide régnaient des rois d'une grande et merveilleuse puissance ; ils avaient sous leur domination l'île entière, ainsi que plusieurs autres îles et quelques parties du continent. En outre, en deçà du détroit, ils régnaient encore sur la Libye jusqu'à l'Égypte, et sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie....... Dans la suite, de grands tremblements survinrent, et l'île Atlantide disparut sous la mer. Aussi depuis ce temps la mer est-elle devenue inaccessible et a-t-elle cessé d'être navigable, par la quantité de limon que l'île abîmée a laissé à sa place (2). »

Quant aux îles Fortunées, leur tradition avait sans doute pour source cette croyance antique qui plaçait le séjour des morts à l'endroit où le soleil semblait disparaître sous l'horizon. Les cités des vivants avaient leurs nécropoles toujours au couchant. Cependant les premières notions à peu près certaines sur l'existence des îles Fortunées, à l'occident de l'Europe et de l'Afrique, ne remontent pas au delà du siècle d'Auguste (3). Strabon, citant quelques vers d'Homère sur les champs Élyséens (*Odyss.*, IV, 561), ajoute, en guise de commentaire, que l'île des Bienheureux était située à l'ouest de l'extrême Maurusia (côte du Maroc) (1). — On trouve dans Plutarque (*Vie de Sertorius*, 8) un curieux passage, qui paraît avoir été emprunté à un livre de Salluste dont il ne reste plus que de faibles fragments (2). Sertorius, vaincu sur terre et sur mer, franchit le détroit de Cadix. « Il y rencontra, dit Plutarque, quelques marins qui venaient de visiter les îles Atlantiques (ἐκ τῶν Ἀτλαντικῶν νήσων ἀναπεπλευκότας) ; elles sont au nombre de deux, séparées l'une de l'autre par un passage très-étroit ; leur distance de l'Afrique est de dix mille stades (3) ; on les nomme îles des Bienheureux (Μακάρων). Les pluies y sont rares et peu abondantes ; il n'y souffle que des vents doux et légèrement humides, qui fécondent le sol et le rendent propre à la culture. Beaucoup de fruits y viennent spontanément, et nourrissent sans peine un peuple heureux. La température et les saisons y entretiennent un air sain...., et la croyance que ces îles sont les champs Élyséens dont parle Homère s'est répandue jusque chez les peuples barbares (4). »

On s'accorde à admettre que ces îles Fortunées étaient Madère, les Canaries ou les Açores (on laisse le choix) ; les Carthaginois pouvaient en effet les connaître, car ils avaient des établissements de commerce importants sur la côte opposée de l'Afrique (5). Mais quelques auteurs aussi ont soutenu que l'une de ces îles, que Ptolémée désigne sous le nom d'*Aprositos*, c'est-à-dire d'*Inaccessible*, était l'île de Saint-Brandan ou des Sept-Cités (6).

Toutes ces traditions diverses supposaient à l'ouest des colonnes d'Hercule, dans la mer inconnue, un continent ou des îles dont la découverte était un mystère. Mais, chose remarquable, ce n'est pas là ce qui avait le plus frappé l'esprit de Colomb : ce qui le préoccupait surtout, c'était la recherche d'une route nouvelle pour arriver aux pays des épices, de l'or et des éléphants, à l'Inde et à la Chine (*Cipango* et *Cathay*), dont on racontait tant de merveilles depuis le voyage de Marco-Polo (*voy.* ce nom).

Ce fut là aussi le principal motif des voyages de découvertes entrepris depuis plus d'un siècle par les Portugais. Si l'Afrique, disaient-ils, à l'exception de l'isthme de Suez, qui la joint à l'Asie, est de toutes parts environnée d'eau, on

(1) Diodore de Sicile, V, 19, trad. de Ferd. Hoefer, avec la note du t. II, p. 19.

(2) Platon, *Timée*, t. XII, p. 111. Des fragments de cette île, plus considérables que les Canaries et les Açores, devaient se trouver plus loin à l'ouest.

(3) L'île des Bienheureux (Μακάρων νῆσος), dont parle Hérodote, III, 26, était une oasis (probablement Syouah) située à l'est de Thèbes en Égypte.

(1) Strabon, I, II, p. 3, édit. Casaub.

(2) Sallust., *Fragmenta*, p. 196, édit. de Gerlach de 1832 : *Traditur fugam in longinqua Oceani agitavisse.... cujus duas insulas propinquas inter se et decem stadium.... procul a Gadibus satis constabat, suapte ingenio alimenta mortalibus gignere.... Insulas Fortunatas Sal. inclusas esse ait Homeri carminibus....* Voy. Heeren, *de Fontibus Plutarchi*, p. 156.

(3) Environ cinq cents lieues.

(4) Plut., *Sertorius*, cap. 8.

(5) Voy. Ferd. Hoefer, le *Maroc*, dans l'*Univers pittoresque*.

(6) Wash. Irving, *Vie de Christophe Colomb*, t. IV, appendice, n° 23.

vaient parvenir à l'Inde en longeant la côte occidentale et tournant la pointe australe de l'Afrique, tout aussi bien qu'en suivant la route connue, par la mer Rouge. — Et ils raisonnaient juste, comme le démontrèrent plus tard les découvertes de Barthélemy Diaz, Vasco de Gama et d'autres.

Colomb eut un projet plus hardi : se fiant à la boussole et à la Providence, dont il se croyait l'instrument, il voulait franchir la mer inconnue, ténébreuse (*mare incognitum*, *tenebrosum*), traverser l'océan Atlantique, où la fable avait placé le séjour des morts ; il voulait, en un mot, comme il se plaisait à le dire lui-même, chercher l'Orient par l'Occident, *el Levante por el Poniente*. Quant aux îles, qu'il ne doutait pas de rencontrer dans cette traversée sans pareille, ce ne fut là pour lui qu'une affaire très-secondaire : ce qui lui importait le plus, c'était de débarquer sur les rives orientales de l'Asie, et de visiter, par une voie entièrement nouvelle, tout opposée à l'ancienne, le pays du grand-khan. Il fut inflexiblement confirmé dans ce projet par une série d'idées dont l'histoire forme la partie certainement la plus instructive de la biographie de Colomb. Il convient donc de nous y arrêter un moment.

Nous sommes dédaigneux à l'égard de nos prédécesseurs, parce que nous mesurons leurs efforts avec une somme de connaissances qui leur échappait. C'est ainsi que leurs doctrines sur le monde, sur la forme et la grandeur de la terre, nous semblent aujourd'hui comme un bégayement d'enfant ; mais si, par la pensée, nous nous mettons à leur place, il sera juste de reconnaître que nos prédécesseurs devaient se tromper de la meilleure foi du monde, parce qu'il leur manquait encore un ou plusieurs termes essentiels à la solution du problème proposé. Tant qu'on n'avait pas encore découvert l'hémisphère opposé au nôtre, le pays des antipodes, tant qu'on n'avait pas fait le tour du globe, nos ancêtres pouvaient discuter à perte de vue sur la grandeur et la forme de la terre (1); ils pouvaient même, sans paraître déraisonner, faire tourner autour d'eux le soleil avec toute la voûte céleste. Mais cela n'était plus raisonnablement possible depuis Colomb et Magellan, qui devaient engendrer Copernic et Kepler.

Déjà, bien avant Colomb, on avait parlé, il est vrai, de la sphéricité de la terre et de la possibilité d'atteindre aux rives de l'Inde en naviguant à l'ouest de l'Espagne. Mais d'une vue à la réalité il y a encore loin. Aristote, ce génie qui avait en quelque sorte deviné toutes les grandes découvertes, dit, dans son traité *du Ciel* (II, 14) : « La terre n'est pas seulement ronde, mais pas trop grande, et la mer qui baigne le littoral en dehors des colonnes d'Hercule baigne aussi les côtes voisines de l'Inde. » — Cette assertion d'Aristote sur la petitesse de la terre devait surtout rassurer Colomb; car à quoi lui aurait servi la possibilité d'arriver à l'Orient par l'Occident, si pour cela la vie d'un homme peut-être n'eût pas suffi? L'autorité du maître, appuyée de celle d'Averroès, son commentateur, lui était d'un grand secours dans les discussions qu'il eut plus tard à soutenir. Dans un autre ouvrage, Aristote revient sur son opinion, et ajoute : « Il est probable qu'il y a dans les régions opposées aux nôtres d'autres terres au loin, les unes plus grandes, les autres plus petites, mais qui toutes nous sont inconnues. Ce que nos îles sont à l'égard des mers qui les environnent, le continent l'est à l'égard de la mer Atlantique, et les autres terres inconnues, à l'égard de la mer prise dans sa totalité. Ces terres ne sont que de grandes îles, baignées par de grandes mers (1). »

Strabon, rapportant l'opinion d'Ératosthène, dit « que sans l'étendue de l'océan Atlantique on pourrait, sous le même parallèle se rendre de l'Espagne à l'Inde, que nous nommons *terre habitée* (οἰκουμένη), et qui est la terre à nous connue; mais que dans la même zone il peut y avoir une ou même plusieurs terres habitées (2). » Ailleurs, il cite Posidonius, qui prétendait qu'en naviguant à l'occident, par un bon vent d'est, on pouvait se rendre dans l'Inde (3).

Sénèque, dans ses *Quæstiones naturales*,

1 D'après la Bible (psaumes CIII et CIV), la terre est une surface plane, suspendue miraculeusement dans l'espace et soutenue par la volonté de Dieu. Dans la géographie d'Homère, la terre est un disque plat, qu'entoure le fleuve Okeanos. Leucippe enseignait que la terre était plate. Dans ces théories, les plus anciennes de toutes, il n'est pas encore question de la terre des antipodes. Pomponius Mela, Macrobe, Isidore de Séville en parlent les premiers. Mais si la terre était un disque, quelle forme lui donnait-on? Selon les uns, le disque était rond, selon les autres, il était carré; d'autres, enfin, pour concilier ces deux opinions donnaient à la terre la forme d'un cercle inscrit dans un carré. Posidonius la disait ovoïde. Il y en avait qui la représentaient sous la forme du manteau antique appelé *chlamyde*. D'après un manuscrit du septième siècle, cité par M. de Santarem, « la terre est de la forme d'un cône ou d'une toupie, de sorte que sa surface va, selon ce système, en s'élevant du midi au nord. A la partie septentrionale est le sommet du cône, et derrière le sommet le soleil se cache pendant la nuit ». M. de Santarem, *Essai sur l'histoire de la cosmographie*; Paris, 1850, t. II, p. LX, [illegible]. Voyez aussi M. Reinaud, *Introduction d'Aboulféda*, t. I, p. [illegible]) où la terre est comparée à une poire. Enfin, Cosmas essaya de réfuter les auteurs qui, avec Ptolémée, admettaient, contrairement à la Bible et aux Pères de l'Église, la sphéricité de la terre. Il soutenait « que la terre était de la forme du tabernacle de Moïse élevé dans le désert, et, d'après cela, il considérait ce tabernacle comme une représentation du monde. Citant les textes de la Bible, il prouve que le tabernacle avait la forme d'une grande caisse, plus longue que large, et il conclut de là que telle doit être la forme de l'univers, et que la terre est, selon lui, de la forme d'un parallélogramme ou d'une table ayant une longueur double de sa largeur. » (M. de Santarem *Essai sur l'hist. de la cosmographie*, t. II, p. 16.)

(1) Aristote, *Sur le Monde*, ch. 4, p. 494 de l'*Aristote* de Ferd. Hoefer, dans la Biblioth. de Charpentier, 1843). Comparez aussi Aristote, *Meteorolog.*, II, 5.

(2) Strabon, *Géogr.*, I, 4. Voy. sur ce passage le savant commentaire de M. Alex. de Humboldt, dans l'*Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, t. I, p. 147 et suiv.

(3) Ibid., II, 3.

demande combien de temps il faut pour se rendre du littoral de l'Espagne à l'Inde (1); et il répond lui-même : « Un très-petit nombre de jours, si le vent est favorable. » Mais un passage vraiment prophétique, souvent cité, c'est celui de Sénèque à la fin du chœur de la tragédie de *Médée* : « Il viendra un siècle où l'Océan, brisant ses liens, fera voir une vaste région; Téthys découvrira de nouvelles terres, et Thulé ne sera plus aux confins du monde (2). » Ce passage avait singulièrement fixé l'attention de Colomb : on le trouve deux fois copié de sa main dans l'ébauche de son fameux livre de *las Profecias*, qu'il essaya de rédiger vers la fin de ses jours (3). Il invoqua aussi l'autorité de ce verset d'Esdras : « C'est le troisième jour que tu as ordonné aux eaux de se rassembler dans la septième partie de la terre (4) », pour convaincre ses contradicteurs que l'Océan n'est pas aussi grand qu'on se l'imagine.

Dans le petit traité de Plutarque, *Sur la face de la lune*, se lit un passage où le géographe Ortelius croyait reconnaître aux mots μεγάλη ἤπειρος (*grand continent*) tout le continent du Nouveau Monde (5).

Macrobe, dans son *Commentaire sur le Songe de Scipion*, divise le globe en quatre masses continentales, deux pour l'hémisphère boréal et deux pour l'hémisphère austral, de telle façon qu'un navigateur, en allant de l'ouest à l'est, devait rencontrer sur sa route le continent (des antipodes) qui n'avait pas encore été découvert (6).

Les géographes arabes et les écrivains chrétiens du moyen âge propagèrent ces idées, en y ajoutant quelques observations nouvelles. Ainsi, selon Edrisi, géographe du douzième siècle, l'océan Atlantique, qu'il appelle la *mer ténébreuse*, est d'un niveau plus élevé que la Méditerranée; il fonda son opinion sur le grand courant pélagique qui vient se briser sur les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe. « On appelle, dit-il, cette mer *ténébreuse*, parce que jusqu'à présent on n'a pu se procurer sur elle aucune lumière, à cause de sa navigation difficile et des ouragans qui y règnent. On sait cependant qu'elle renferme beaucoup d'îles, les unes habitées, les autres désertes.

(1) Senec., *Quæst. nat., in præfat.: Quantum enim est quod ab ultimis littoribus Hispaniæ ad Indos jacet? Paucissimorum dierum spatium, si navem suus ventus implevit.*

(2) Sen., *Med.*, act. II, 376 seqq. :

Venient annis
Sæcula seris quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, et ingens
Pateat tellus, Tethysque novos
Detegat orbes, nec sit terris
Ultima Thule.

(3) Fern. Colomb, *Hist.*, 7. — Navarrete, II, 264. — Al. de Humboldt, *Examen critique*, t. I, p. 101.

(4) Esdras, IV, 6. *Et tertio die imperasti aquis congregari in septima parte terræ.*

(5) Ortelius, *Orbis terrarum*, I, 570.

(6) Macrobius, *Comment. in Somn. Scip.*, II. 9.

Elle communique avec la mer de Sin, qui baigne les terres de Gog et de Magog (côtes orientales de la Chine). Du côté de l'Asie, les dernières terres sont les îles Ouac-Ouac, au delà desquelles est l'inconnu (1). »

Au treizième siècle, Albert le Grand ne doutait pas que la surface du globe ne fût habitée jusqu'au 50° de latitude australe. Dans son traité (*Liber cosmographicus*) sur la nature des lieux (*de Natura locorum*), il commente ou paraphrase Aristote; et il y ajoute, entre autres, ce qui suit : « Toute la zone torride est habitable, et c'est une ignorance populaire de croire que ceux dont les pieds sont dirigés vers nous doivent nécessairement tomber. Les mêmes climats se répètent dans l'hémisphère inférieur, de l'autre côté de l'équateur, et il existe deux races d'Éthiopiens, ceux du tropique boréal et les noirs du tropique austral. L'hémisphère inférieur, antipode au nôtre, n'est pas tout à fait couvert d'eau, il est en grande partie habité; et si les hommes de ces régions éloignées ne parviennent pas jusqu'à nous, c'est à cause des vastes mers interposées, peut-être aussi parce qu'une force magnétique retient les chairs humaines (*carnes humanæ*), comme l'aimant retient le fer (2). » — Les antipodes et la chaleur des tropiques étaient au nombre des objections que l'on fit valoir contre le projet de Colomb.

Roger Bacon, contemporain d'Albert le Grand, s'attacha, dans son admirable *Opus majus*, à démontrer que la terre habitée ou habitable ne représentait pas, selon la science et les autorités anciennes, la totalité du globe, et qu'il restait au moins un cinquième ou peut-être même un quart à découvrir. Il insiste beaucoup sur cette idée, et s'exprime, entre autres, ainsi : « La mer ne couvre donc pas, comme on le prétend, les trois quarts de la terre. Déjà il est évident (*jam patet*) qu'une grande partie de ce quart doit se trouver au-dessous de nos régions habitées; car l'Orient est rapproché de l'Occident; la mer qui les sépare est petite et ne dépasse pas la moitié de la sphère terrestre. Mais quelle est cette distance? Voilà ce qui n'a pas été mesuré de nos jours, et nous ne le trouvons pas davantage dans les livres des anciens. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que plus de la moitié de la quatrième partie de la terre que nous habitons nous soit inconnue? Et il y a bien des cités qui ne sont pas mentionnées par les philosophes, comme je vais le montrer, etc. (3) »

(1) Edrisi, *Geogr. Afric.*, p. 148.

(2) Alb. Mag., *Liber cosmographicus*; Strasbourg, 1515, fol. 146. Comp. Al. de Humboldt, *Examen critique*, t. I, p. 55 et suiv.

(3) R. Bacon, *Opus majus*, p. 184, Lond.; 1733, in-fol., édit. Jebb. *Non igitur mare cooperiet tres quartas terræ, ut estimatur.... Jam patet quod multum de quarta illa sub nostra erit habitatione, propter hoc quod principia orientis et occidentis sunt prope, quia mare parvum ea separat ex altera parte terræ, et ideo habitatio inter Orientem et Occidentem non erit medietas æquinoctialis circuli, nec medietas rotunditatis

ailleurs, il y revient encore, et finit par cette conclusion remarquable : *Il est donc évident que depuis l'extrême Occident jusqu'à l'extrême Inde il doit y avoir une surface comprenant plus que la moitié de la terre* (1). Ainsi, il ne s'agit plus d'une assertion vague : l'existence d'un hémisphère habitable, opposé au nôtre, est pour Roger Bacon une conviction, une évidence : *Manifestum est*, pour employer ses paroles. A celui qui fit connaître la poudre à canon, les propriétés de la lumière, la possibilité de naviguer dans l'air, etc., il appartenait aussi d'entrevoir le premier bien nettement la découverte d'un nouveau monde.

Colomb ne paraît pas avoir connu l'ouvrage de Bacon ; mais il connaissait l'*Imago Mundi* de Pierre d'Ailly, titre emprunté aux Arabes (*Djihan-numa*), et que l'on donnait alors à presque tous les traités de cosmographie (2). Qu'il me soit permis de donner quelques détails sur ce livre, qui fut en quelque sorte le manuel géographique, le *vade-mecum* du grand navigateur (3). L'*Image du Monde* du cardinal Pierre d'Ailly (*Petrus de Alliaco*), évêque de Cambray et aumônier du roi Charles VI, fut écrite en 1410, et imprimée probablement en 1490, in-4°. L'une des bibliothèques de Paris, celle de Sainte-Geneviève, possède un exemplaire de ce livre rare, qui ne porte pas de date ; il est imprimé en caractères gothiques, et à la fin du petit traité on lit : *Explicit Ymago Mundi, a domino Petro de Alliaco, episcopo Cameraceno, de Scriptura et ex pluribus auctoribus recollecta, anno Domini 1410, augusti duodecimo* (4). La Bibliothèque de Séville possède un exemplaire identique, mais chargé de notes marginales manuscrites et même de dessins qui paraissent être de la main même de Ch. Colomb (5). Pierre d'Ailly n'était qu'un compilateur, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même ; mais comme c'est, selon toute apparence, par ce canal que Colomb acquit en grande partie les connaissances géographiques de ses devanciers, il a ici une certaine importance.

Dans le chapitre *de Oceano*, Pierre d'Ailly dit : En allant d'un pôle à l'autre, la mer s'étend entre les dernières limites de l'Espagne et le commencement de l'Inde ; l'eau couvre les trois quarts de la terre, parce que l'Orient est rapproché de l'Occident (*Quia principium Orientis et Occidentis sunt prope, cum mare parvum ea separet ex altera parte terræ*). » — Dans beaucoup d'autres passages il copie pour ainsi dire littéralement Roger Bacon (1).

Dans le chapitre VII de l'*Imago Mundi*, chapitre intitulé : *de Varietate opinionum circa habitationem terræ*, on lit : « Il y en a qui disent que la région située entre le tropique d'hiver et le cercle antarctique est d'un climat tempéré et aussi bien habitable que la région où nous sommes ; ils disent aussi qu'il y a des antipodes, qui peuvent occuper des régions et des habitations comme nous, et qui ont l'hiver quand nous avons l'été, et réciproquement, et qui ont le printemps quand nous avons l'automne. Mais il n'y a pas de communication entre les antipodes et nous à cause de la zone torride et des chaleurs tropicales. C'est pourquoi cette nation n'aurait eu aucune notion de la parole du Christ et des apôtres, contrairement à ce que dit l'Évangile : *Et in omnem terram exivit sonus eorum* (2). Aussi

terræ... *Quantum autem hoc sit, non est temporibus nostris mensuratum, nec invenimus in libris antiquorum, ut oporteat, certificatum ; nec mirum, quoniam plus medietatis quartæ, in qua sumus, nobis ignotum ; nec sunt civitates a philosophis comprehensæ, ut patebit ex sequentibus.*

(1) Rog. Bacon, *Opus majus*, p. 194, *Manifestum est igitur quod a fine Occidentis usque ad finem Indiæ supra terram erit longe plus quam medietas terræ.*

(2) On trouve à la Bibliothèque impériale de Paris plusieurs de ces traités manuscrits, dont les plus curieux sont : *Figure et image du monde*, par Jehan de Beaurus. — *Image du monde*, par mestre Gossouin. Le premier, composé en 1179, se conserve sous le n° 7084 (mss. français), et le second, rédigé en 1245, sous le n° 75.

(3) Voyez la lettre de Colomb datée de Haïti en 1498, et adressée aux monarques espagnols : *El Aristotel dice que este mundo es pequeño ey es el agua muy poca, y que facilmente se puede pasar de España a las Indias, y esto confirma el Avenruys y le alega el cardenal Pedro de Aliaco, autorizando este decir y aqual de Seneca, etc.*

(4) Biblioth. Sainte-Geneviève, OE, 718 (de la réserve).

(5) D'après une note communiquée par mon savant ami et collaborateur M. Ferdinand Denis, cette constatation a été faite récemment à Séville par un célèbre publiciste, M. de Varnhagen, qui a fait aussi des recherches intéressantes sur le voyage de Colomb en Islande ; mais il n'a pu trouver aucune preuve positive.

(1) Tel est, entre autres, le passage suivant : *Sed quod plus est quarta pars terræ immo ejus medietas, huic medietati opposita, considerando viam naturalis philosophiæ videtur esse habitabilis sicut nostra, et quod non sit tota cooperta aquis, sicut vulgus æstimat. Nam illa pars sub pedibus nostris quantum ad remotionem solis et polorum consimilis est dispositionis, sicut ista et similiter quarta ultra æquinoctialem consimilis huic quartæ, et ideo proportionaliter debet esse utraque aquis discoperta et consimiliter habitabilis, licet quantum in eis habitetur non inveniatur ab auctoribus certificatum.* Pierre d'Ailly, *Imago Mundi* ; dans le livre intitulé : *Epilogus mappæ Mundi.*

Dans le même volume, on trouve d'autres écrits de Pierre d'Ailly, dans l'ordre suivant : *Imago Mundi* ; — *Tractatus de legibus et sectis, contra superstitiosos astronomos.* — *Exhortatio ad consilium generale super kalendarii* : traité adressé au pape Jean XXIII, qui venait de nommer Pierre d'Ailly cardinal ; ce traité est des plus remarquables : on y trouve toute la réforme du calendrier grégorien. — *Tractatus de vero cyclo lunari* ; suivi d'une lettre du pape Jean XXIII sur la fixation de la fête de Pâques ; — *Compendium cosmographiæ* (Extrait de Ptolémée) ; un appendice à ce *Compendium* ; figures (sphères), avec commentaires pour l'intelligence de l'*Imago Mundi* ; — *de Concordia astronomicæ veritatis cum theologia* ; — *Elucidarium astronomicæ concordiæ cum theologica et historica veritate* ; — *Prima apologetica defensio astronomicæ veritatis* ; — *Secunda apologetica defensio* ; — *Tractatus de concordantia discordantium astronomorum* ; — *Trilogium astrologiæ theologisatæ* : édité, mis en ordre et rédigé (en 1418, par le chancelier Jean Gerson, et écrit à l'usage du dauphin : — *Opusculum Joan. Gersonis contra superstitiosam dierum observationem* ; — *Joannes Gerson adversus doctrinam cujusdam medici in Monte Pessulano, etc.* à la fin du volume.

(2) Christophe Colomb mourut dans la croyance qu'il avait par sa découverte accompli ces paroles du psalmiste. C'est pourquoi on trouve dans le psautier polyglotte im-

saint Augustin, dans le chapitre XVI de *la Cité de Dieu*, rejette-t-il cette opinion; quelques-uns la traitent de fable, et ajoutent que cette quatrième partie du monde est principalement couverte d'eau.... Au milieu de tant d'opinions diverses, je m'abstiens d'alléguer des raisons plus ou moins plausibles; car dans ces sortes de choses il faut se laisser convaincre moins par des arguments imaginaires que par l'expérience et des allégations probables (*in his rebus non tam imaginationibus quam experimentis et probabilibus historiis reputo certitudinaliter adhærendum*). »

Ces dernières paroles témoignent d'un esprit sûr et de bonne trempe. La propagation du christianisme chez les antipodes était alors une des questions les plus controversées par les théologiens; et en même temps elle devait intéresser tous ceux qui avaient à cœur les progrès de la géographie. L'idée religieuse, la conversion des infidèles, occupait alors tous les esprits. Ces paroles de Jésus-Christ : « Allez prêcher l'Évangile sur toute la terre, » poussèrent bien des voyageurs zélés dans des régions inconnues. Roger Bacon, un des esprits les plus éclairés du moyen âge, dit lui-même que la connaissance des lieux de la terre est surtout nécessaire à la république des fidèles, à la conversion des infidèles, à combattre les mécréants et l'antichrist (1).

Parmi les savants contemporains qui paraissent avoir exercé sur l'esprit de Colomb une grande influence, il faut citer Martin Behaïm (*voy.* ce nom), cosmographe allemand, et Toscanelli, géomètre italien. Les relations que Colomb eut avec le premier sont moins certaines; cependant, il peut l'avoir connu à Lisbonne ou même à Porto-Santo; peut-être eut-il connaissance de la fameuse mappemonde dressée par Behaïm dans l'année même de la découverte du Nouveau Monde, et sur laquelle on trouve indiquées à l'ouest de l'Espagne, dans l'océan Atlantique, plusieurs terres inconnues. Quant à Toscanelli, il entretenait avec Colomb une correspondance du plus haut intérêt.

L'Italie, c'est-à-dire les Génois, les Pisans et les Vénitiens, avaient alors le monopole du commerce avec l'Asie australe, avec l'Inde, d'où ils tiraient le poivre, la muscade, la cannelle, les clous de girofle, et d'autres denrées, soit par la voie de la mer Rouge et d'Alexandrie, soit par la voie du golfe Persique et de Basra, soit, enfin, par la voie de l'Asie centrale, que Marco-Polo avait parcourue. C'était toujours se rendre dans l'Orient (Inde) par l'orient. Toscanelli eut de fréquents entretiens avec les négociants qui revenaient de l'Inde ou même de l'archipel de la Sonde; et en combinant les résultats acquis avec ceux de la géographie ancienne, il conçut la possibilité d'aller au pays des épices, non plus par l'orient, mais par l'occident. Le vieux géomètre paraît avoir longtemps mûri cette idée. Ici les dates acquièrent une importance réelle, ne fût-ce que pour détruire le conte rapporté par Garcilasso, Gomara et Acosta (2), d'après lequel un pilote, Alonzo Sanchez de Huelva, poussé, dans une traversée d'Espagne aux Canaries, en 1484, jusqu'aux côtes de Saint-Domingue, aurait, à son retour, fait naître dans Colomb la première idée de son entreprise.

Nous avons vu que Colomb s'établit à Lisbonne vers 1470, et qu'il y rencontra plusieurs négociants italiens. Il se lia, entre autres, avec Lorenzo Giraldi de Florence, comme il s'était lié à Séville avec J. Berardi, chef d'une maison de commerce où était employé Amerigo Vespucci, le même qui devait donner son nom au monde découvert par Colomb. Un jour Co-

primé à Gênes, en 1516, à la fin de ces mots. *et in omnem terram exivit sonus eorum*, en guise de commentaire, une courte biographie du grand navigateur (la première qui a été imprimée), dont voici quelques fragments : *Saltem temporibus nostris, quibus mirabili ausu Christophori Columbi Genuensis, alter pene orbis repertus christianorumque cœtui aggregatus. At vero quoniam Columbus frequenter prædicabat se a Deo electum ut per ipsum adimpleretur hæc prophetia, non alienum existimari vitam ipsius hoc loco inserere. Igitur Christophorus cognomento Columbus, patria Genuensis, vilibus ortus parentibus, nostra ætate fuit qui sua industria plus terrarum et pelagi exploravit paucis mensibus quam pene reliqui omnes mortales universis retro actis sæculis... Hic puerilibus annis vix prima elementa edoctus, pubescens jam rei maritimæ operam dedit; dein, profecto in Lusitaniam fratre, ac Ulissippone* (Lisbonne) *quæstum instituente, pingendarum tabellarum ad usum maritimum, effigientium maria et portus et litora, hujus modi maritimos sinus atque insulas didicit ab eo, quæ ibi tum forte is a plurimis acceperat, qui ex regio instituto ibant quotannis ad explorandas inaccessas Ethiopum terras et Oceani intra meridiem et occasum remotas plagas. Cum quibus is pluries sermonem serens, quæque ab his acceperat conferens his quæ et in suis ipse jam dudum fuerat meditatus picturis et legerat apud cosmographos, tandem venerat in opinionem posse omnino fieri ut qui Ethiopum ad Libycum vergentium litora linquens, rectus dirigat inter zephirum et Libycum navigationem, paucis mensibus aut insulam aliquam, aut ultimas Indorum continentes terras assequeretur. Quæ ubi satis exacte percepit a fratre... — Quæ prima est inventa ex insulis Hispana est nuncupata. In eaque inventi mortales innumeri paupertate et nuditate conspicui.. Virgines nudæ prorsus incedunt, donec a viris quibusdam, ejus rei peritis, osseo quodam, veluti digito, virginitatem exuunt... Deferuntur semina et plantæ arborum, nam triticum, ut postea cognitum est, ubi terræ conditum fuerat, primo statim ad grandiusculam altitudinem crescens, paulo post evanescebat, quasi damnante natura nova cibariorum genera, et eos suis radicibus esse contentos jubente... Psalterium hebræum græcum, arabicum et chaldæum; impressit Petrus Paulus Porros, Genuæ, 1516*, in-fol. Ce livre (de la Bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot, si riche en incunables) est assez rare : il fut confisqué par les magistrats de la république de Gênes, parce que cette notice biographique attribuait le mérite de l'idée première de Christophe Colomb à son frère Barthélemy. Voy. Al. de Humboldt, *Exam. crit.*, t. I, 83.

(1) R. Bacon, *Opus majus*, p. 180 : *Hæc cognitio locorum mundi valde necessaria est reipublicæ fidelium et conversioni infidelium, et ad obviandum infidelibus et Antichristo.* — Puis ailleurs il dit : *Qui loca mundi ignorat nescit non solum quo vadat, sed quo tendat, et ideo, sive pro conversione infidelium proficiscatur, aut pro aliis Ecclesiæ negotiis, necesse est ut sciat ritus et conditiones omnium nationum.*

(2) Garcilasso, *Comment. Reales*, I, 3. — Gomara, *Hist. de las Indias*, 13. — Acosta, I, 19.

[illegible]lomb apprit d'un de ses compatriotes que le roi de Portugal, Alfonse V, avait chargé le chanoine Fernando Martinez de demander à Toscanelli, dont la réputation de savant était européenne, une *instruction détaillée sur le chemin de l'Inde par la voie de l'ouest*. Toscanelli avait alors soixante-dix-sept ans. Il s'empressa de répondre au chanoine du roi de Portugal, et sa lettre, datée de Florence le 25 juin 1474, contient ces lignes mémorables : « Quoique j'aie souvent traité des avantages de cette route, je vais encore aujourd'hui, d'après la demande expresse que m'a fait adresser le sérénissime roi, donner une indication précise sur le chemin qu'il faut suivre. Je pourrais, un globe à la main, démontrer ce que l'on désire; mais j'aime m[illegible] pour faciliter l'intelligence de l'[illegible] rquer le chemin sur [illegible] cartes marines, où j'ai [illegible] l'ext[illegible]ité de l'occident [illegible] vers [illegible] sur [illegible] route [illegible] des côtes d'Ir[illegible] l'ouest, le commence[illegible] [illegible] îles et les lieux où vous [illegible]. Vous y verrez aussi à combien [illegible] vous pourrez vous éloigner du pôle [illegible] vers l'équateur, et à quelle distance [illegible] à ces régions, si fertiles et si [illegible] épiceries et en pierres précieu[illegible] que je vous transmets pour le [illegible] vous indiquera l'espace entier compris entre le couchant (c'est-à-dire de l'Irlande à la côte de la Guinée) et le commencement des Indes. J'y ai dessiné de ma main les îles et les lieux qui sont situés sur la route, et où l'on pourra s'arrêter s'il arrivait qu'à cause des vents contraires, ou de quelque autre accident, il fallût chercher un asile. Vous ne serez pas surpris que je nomme ici le couchant le pays aux épices, appelé généralement parmi nous le Levant; car ceux qui [illegible] neront de naviguer à l'ouest [illegible] l'occident ces mêmes lieux, que [illegible] qui vont par terre dans la di[illegible] [illegible] des richesses de l'Orient, il ajoute : [illegible] partent tous les ans [illegible] de piment et d'au[illegible] provinces et royaumes [illegible] est comme le roi [illegible] lement dans le [illegible] raient établir des [illegible] commerce avec les chrétiens, et il [illegible] qu'ils envoyèrent des ambas[illegible] les insti[illegible] de [illegible] qui [illegible] du pape [illegible] ambassadeur [illegible] assura Sa[illegible] de l'affection que les princes et les habitants de son pays avaient pour les catholiques. J'ai eu une longue conversation avec cet ambassadeur : il me parla de la magnificence de son roi, de grandes rivières, dont une seule offrait sur ses bords deux cents villes, avec des ponts de marbre; de pays dans lesquels on choisit pour membres du gouvernement les hommes les plus lettrés, sans avoir égard à la naissance ni à la richesse; de cette ville de Quisay, nom qui veut dire *Cité du Ciel*, située dans la province de Mango, près du Cathay, et dont la circonférence est de vingt-cinq lieues (1). »

Colomb, préoccupé de l'idée d'aller à l'Inde par l'occident, eut communication de cette lettre de Toscanelli; et ce qui l'y avait surtout frappé, c'était la description des pays du grand-khan, car dans le journal de son premier voyage il en reproduit des paroles presque textuelles : « D'après les informations que j'avais données à Vos Altesses (Ferdinand et Isabelle) d'un prince qui est appelé *grand-khan*, ce qui veut dire roi des rois, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, etc. »

Colomb eut le désir ardent de se mettre en rapport avec le savant dont il partageait les vues. Lorenzo Giraldi fut son intermédiaire : il se chargea des lettres de Colomb adressées à Toscanelli. De ces lettres, nous n'en connaissons que les réponses, au nombre de deux et sans date. Dans la première, Toscanelli s'exprime ainsi : « Je vois que vous avez le grand et le noble désir de passer dans le pays où naissent les épiceries, et en réponse à votre lettre je vous envoie la copie de celle que j'adressai il y a quelques jours à un ami attaché au service du sérénissime roi de Portugal (2), et qui avait eu l'ordre de Son Altesse de m'écrire sur le même sujet. »

Comme la lettre au chanoine Martinez est du 25 juin 1474, Colomb devait connaître dès le mois de juillet 1474, c'est-à-dire plus de dix-huit ans avant la découverte du Nouveau Monde, la carte marine où Toscanelli avait tracé l'itinéraire pour les navires qui pourraient se rendre des côtes occidentales de l'Europe et de l'Afrique aux côtes orientales de l'Asie. Dans la seconde lettre, le vieux géomètre confirme Colomb dans ses projets, et ajoute : « Je loue votre désir de naviguer vers l'occident, et je suis persuadé que vous aurez reconnu, par ma lettre précédente, que l'expédition que vous voulez entreprendre n'est pas si facile; mais que la route, c'est-à-dire la traversée des côtes occidentales de l'Europe aux Indes des épices (*Indie delle spezierie*) est sûre en suivant les chemins que je vous ai désignés. Vous en seriez entièrement persuadé si, comme moi, vous aviez eu occasion de fréquenter un grand nombre de voyageurs

(1) Al. de Humboldt, *Examen critique*, t. Ier, p. 28, 21 et 22[illegible].

(2) Le chanoine Martinez, de Lisbonne.

qui ont été dans ces pays. Soyez certain que vous y trouverez des royaumes puissants, de grandes cités bien peuplées, et de riches provinces. » (1).

Toutes ces autorités que nous venons de passer en revue, et dont il nous aurait été facile de multiplier le nombre, ne diminuent en rien la gloire de Colomb : elles font seulement mieux ressortir que les grandes découvertes ne sont que la réalisation ou la démonstration des grandes idées, dont le germe est pour ainsi dire inné dans l'esprit humain, et qui se retrouvent, dans un état plus ou moins latent, aux différentes époques de l'histoire. Mais il faut la puissance du génie, *mens divinior*, pour féconder ce germe. Cette intervention est d'autant plus nécessaire que les idées grandes et vraies sont trop simples pour attirer l'attention du vulgaire, et qu'elles sont toutes éclipsées par le brillant des idées fausses dont le monde est rempli. C'est la gloire de Colomb, gloire immortelle, d'avoir discerné dans les ténèbres un point lumineux, et de s'en être emparé comme d'un guide dans sa marche à travers l'inconnu. Ce que d'autres avaient plus ou moins confusément entrevu, ce qu'une grande partie du genre humain avait ignoré, Colomb le réalisa; et on pourrait rappeler ici l'histoire de l'œuf qu'il fit tenir droit après l'avoir cassé par un bout. Il est vrai qu'il découvrit tout autre chose que ce qu'il s'était imaginé, et on a souvent répété que la découverte du Nouveau Monde était due à une grossière erreur de géographie. Mais pour que cette remarque, plus spirituelle que profonde, fût tout à fait vraie, il aurait fallu y ajouter que Colomb, en prenant le Nouveau Monde pour l'Inde, eut pour complices de son erreur les plus grandes lumières de l'antiquité et du moyen âge; et je ne crois pas faire injure aux Aristote et aux Roger Bacon modernes en supposant que s'ils avaient vécu du temps de leurs aînés, ils se seraient trompés comme eux. Eh quoi! parce qu'une erreur a été reconnue après coup, elle aurait dû l'être auparavant? mais ce serait la réhabilitation de ce fameux argument scolastique : *post hoc*, *ergo propter hoc*.

Ici commence cette série d'épreuves que Dieu semble imposer aux grands hommes. N'est-ce pas la destinée du génie de lutter contre ceux-là même qui doivent participer à ses bienfaits?

Colomb était pauvre, et son plan immense. Dans cette perplexité, il songea, dit-on, d'abord à son pays natal, et demanda à la ville de Gênes les moyens d'aller à l'Orient par l'Occident. Sa proposition fut rejetée. Il s'adressa ensuite au roi de Portugal, Jean II, qui venait de succéder à Alfonse; et il était près de le persuader, lorsque ce monarque renvoya l'examen de la proposition à un conseil spécial, chargé de la direction des affaires maritimes. Ce conseil était composé de deux célèbres cosmographes, maîtres Joseph et Roderigo; ils taxèrent le projet de Colomb de chimérique et d'extravagant. Cependant, le roi n'adopta pas cette sentence, et consulta son conseil privé, qui comptait parmi ses membres les prélats les plus instruits du royaume (1). Deux opinions contraires s'y élevèrent. Diego Ortiz de Cazadilla, évêque de Ceuta et confesseur du roi, se prononça nettement contre le projet de Colomb, : « Avant de prendre, disait-il, une dernière résolution touchant les entreprises qui regardent le bien public, il faut examiner si elles sont justes, glorieuses et utiles : si elles manquent d'une de ces trois conditions, il est dangereux de les entreprendre. Celle que Christophe Colomb propose n'en est, ce me semble, revêtue d'aucune. On ne peut l'exécuter qu'avec des dépenses considérables, en sacrifiant un bien certain à des espérances incertaines; en exposant la fleur de la jeunesse aux périls d'une longue navigation, et en nous privant des secours les plus pressants contre des ennemis voisins, qui ne manqueraient point de profiter de la diversion de nos forces. N'est-il pas plus glorieux, si nous devons faire la guerre, de la faire aux Maures d'Afrique, ennemis du royaume, ennemis de notre religion, et qui ne respirent que la ruine de toute l'Espagne? A l'égard de l'utilité, quels hommes, quelles richesses, quelles flottes ne seraient pas nécessaires pour exécuter l'entreprise dont il s'agit! L'idée seule suffit pour en démontrer l'inutilité. Contentons-nous donc de porter la guerre en Afrique; le juste, le glorieux, l'utile, tout s'y trouve à la fois. Les Africains sont belliqueux, leurs richesses sont immenses, et leur haine contre notre religion est extrême : ces trois raisons ont engagé nos rois à leur faire une guerre éternelle. Ainsi, mon avis est qu'on préfère la réalité à la chimère; qu'à l'exemple de nos ancêtres, nous continuions nos expéditions contre ces ennemis cruels, et que nous nous appliquions sans relâche à abattre leur puissance redoutable. »

Pierre de Noronha, comte de Villareal, approuva au contraire le projet de Colomb, et répondit à son adversaire en ces termes : « Toutes les choses de la vie dépendent des circonstances; celles-ci règlent et doivent régler en tout la conduite des hommes. Lorsque les Maures avaient presque soumis sous leur puissance l'Espagne, toutes nos forces n'étaient point suffisantes pour opposer une digue à l'ambition. Mais aujourd'hui que nous avons repoussé au delà des mers ces barbares, que l'Espagne ne gémit plus sous les fers de ces cruels ennemis, que nous possédons des villes et des ports commodes dans leur pays, le bien de l'État, la gloire de la nation et l'intérêt de la religion nous invitent à de plus nobles entreprises. Ce que propose Colomb peut être douteux, dangereux même; mais cela ne doit pas nous faire abandonner le dessein de porter jusque dans l'Asie la gloire de nos ar-

(1) Comp. Alex. de Humboldt, *Examen critique*, t. I p. 223.

(1) Vasconcellos, *Vida del rey don Juan II* IV.

ses L'Europe et l'Afrique en ont éprouvé la force; soumettons les Orientaux, et rien n'égalera notre gloire. D'ailleurs, l'expérience nous a appris qu'il n'est point de nation plus contraire à notre religion que les Maures; allons donc chercher des nations moins indociles et moins opposées par leur génie et par leurs mœurs aux vérités de la loi de Jésus-Christ. Si la gloire de la nation vous est chère, si vous prenez intérêt aux progrès de la religion, et si vous voulez voir le Portugal regorger de richesses, traversons ces mers immenses qui nous séparent des peuples orientaux; établissons entre eux et nous un commerce florissant; éclairons-les des lumières de l'Evangile, et n'abandonnons point honteusement des entreprises que nulle nation, excepté la nôtre, n'a osé tenter. Nous n'avons rien à craindre de nos voisins : les Maures, bien loin de songer à porter la guerre dans notre pays, ne s'occupent qu'à la défense du leur; la paix règne entre la Castille et le Portugal, et si les Espagnols voulaient l'enfreindre, les richesses que nous retirerons des Indes ne serviront qu'à nous mettre plus en état que nous ne l'avons jamais été de réprimer leurs efforts ambitieux. Ainsi, je conclus qu'il sera juste, glorieux et utile d'aller à la découverte de la route inconnue, de travailler à la conversion de tant de peuples différents qui vivent dans une profonde ignorance de notre foi, d'établir un solide commerce entre eux et nous, et de ne point se rebuter par toutes les difficultés qu'on pourra essuyer dans l'exécution d'une pareille entreprise (1). »

Le roi approuva ce discours, et déjà il allait donner ses ordres pour l'entreprise proposée, lorsqu'un courtisan lui conseilla un de ces stratagèmes odieux qui tournent toujours à la confusion de ceux qui les emploient. Ce courtisan suggéra au roi d'entamer des négociations avec Colomb, afin de le tenir en haleine, pendant qu'on enverrait secrètement un navire pour s'assurer de la réalité des théories développées par Colomb. Celui-ci fut alors invité à fournir au conseil tous ses documents, plans et cartes. Il s'empressa de les remettre. Aussitôt une caravelle fut expédiée, en apparence pour approvisionner les îles du Cap-Vert, mais en réalité pour suivre la route indiquée sur les papiers de Colomb. Cette caravelle naviguait depuis quelques jours à l'ouest, lorsqu'une tempête vint effrayer les pilotes; ne voyant devant eux que les flots irrités d'une mer immense, ils reculèrent d'épouvante : il aurait fallu Colomb pour avancer. Ils revinrent donc à Lisbonne, et pour masquer leur lâcheté ils tournèrent le projet de Colomb en ridicule. Ces basses menées excitèrent son indignation, et il refusa de donner suite aux négociations que le roi Jean aurait été disposé à renouer.

Colomb venait de perdre sa femme; aucun lien ne le retenait plus en Portugal. Résolu de quitter un pays où il avait été traité avec tant de mauvaise foi, il partit, vers 1484, de Lisbonne, emmenant avec lui son fils Diego. Ce départ eut lieu en secret, pour se soustraire, dit-on, aux poursuites de ses créanciers (1).

Au rapport d'un historien espagnol, Colomb se rendit une seconde fois à Gênes, et y renouvela ses propositions, mais encore une fois en vain (2). Quoi qu'il en soit, à Gênes il revit son vieux père; et après avoir rempli un devoir de piété filiale, il se remit en route pour aller frapper aux portes des rois et mendier en quelque sorte la découverte du Nouveau Monde. Ceci se passa en 1485.

A dater de ce moment nous le voyons mener la triste vie de solliciteur (3). Combien de fois ne devait-il pas maudire les hommes et le sort! Mais l'adversité, loin de l'abattre, le retrempa : *non fregit eum, sed erexit*, comme dit Nepos de Thémistocle.

A une lieue de Palos de Moguer, petite ville de l'Andalousie, il y avait un couvent de franciscains, dédié à Sainte-Marie de Rabida. Un étranger, couvert de haillons, accompagné d'un enfant, de dix à onze ans, s'arrêta un jour devant la porte de ce couvent, et demanda au portier un peu de pain et d'eau. A ce moment vint à passer par hasard le prieur du couvent, Juan Perez de Marchena : il fut frappé de l'air et du maintien noble de cet étranger, se mit à converser avec lui, et apprit toute son histoire (4). Cet étranger était Christophe Colomb, accompagné de son fils Diego. Le prieur était un homme instruit, versé en géographie, et prenait depuis longtemps un vif intérêt aux expéditions lointaines des marins de Palos, les plus intrépides de l'Espagne. Il fut charmé de la conversation de Colomb, qui lui dévoila la grandeur de son projet. Ce digne prieur en informa un de ses amis, Garcia Fernandez, médecin de Palos, et tous les trois discutèrent ensemble la découverte future, avec un intérêt et avec une attention qu'il aurait été difficile de rencontrer chez les sages et les philosophes de cour. Les vieux pilotes de Palos apportèrent aussi à ces conférences du paisible cloître de la Rabida le tribut de leur expérience. L'un d'entre eux, Pedro de Velasco, raconta que dans le cours d'un de ses voyages il avait été emporté fort loin au nord-ouest de l'Irlande, dans une mer calme et unie, ce qui, selon lui, supposerait dans cette

(1) La Clède, *Hist. du Portugal*, t. III (édit. in-12), [illegible]

(1) Ce qui tendrait à prouver que ce fut là la véritable cause de son départ secret de Lisbonne, c'est que, dans une lettre découverte par Navarrete, le roi de Portugal invite Colomb à revenir auprès de lui, en lui promettant de faire cesser toute poursuite judiciaire que l'on pourrait diriger contre lui. Navarrete. *Collect.*, t. II, 3.

(2) Muñoz, *Hist. del Nuovo Mundo*, lib. II.

(3) Son voyage à Venise, où il aurait également essuyé un refus, paraît controuvé. Venise était alors en guerre avec Gênes, sa rivale.

(4) *Pièces du procès entre Diego Colomb et la couronne d'Espagne* (déposition du médecin Garcia Fernandez, demeurant à Palos), conservées en manuscrit dans les archives de Séville. Voyez Wash. Irving, *Vie de Christophe Colomb*, t. I, p. 78.

qui ont été dans ces pays. Soyez certain que vous y trouverez des royaumes puissants, de grandes cités bien peuplées, et de riches provinces. » (1).

Toutes ces autorités que nous venons de passer en revue, et dont il nous aurait été facile de multiplier le nombre, ne diminuent en rien la gloire de Colomb : elles font seulement mieux ressortir que les grandes découvertes ne sont que la réalisation ou la démonstration des grandes idées, dont le germe est pour ainsi dire inné dans l'esprit humain, et qui se retrouvent, dans un état plus ou moins latent, aux différentes époques de l'histoire. Mais il faut la puissance du génie, *mens divinior*, pour féconder ce germe. Cette intervention est d'autant plus nécessaire que les idées grandes et vraies sont trop simples pour attirer l'attention du vulgaire, et qu'elles sont toutes éclipsées par le brillant des idées fausses dont le monde est rempli. C'est la gloire de Colomb, gloire immortelle, d'avoir discerné dans les ténèbres un point lumineux, et de s'en être emparé comme d'un guide dans sa marche à travers l'inconnu. Ce que d'autres avaient plus ou moins confusément entrevu, ce qu'une grande partie du genre humain avait ignoré, Colomb le réalisa; et on pourrait rappeler ici l'histoire de l'œuf qu'il fit tenir droit après l'avoir cassé par un bout. Il est vrai qu'il découvrit tout autre chose que ce qu'il s'était imaginé, et on a souvent répété que la découverte du Nouveau Monde était due à une grossière erreur de géographie. Mais pour que cette remarque, plus spirituelle que profonde, fût tout à fait vraie, il aurait fallu y ajouter que Colomb, en prenant le Nouveau Monde pour l'Inde, eut pour complices de son erreur les plus grandes lumières de l'antiquité et du moyen âge; et je ne crois pas faire injure aux Aristote et aux Roger Bacon modernes en supposant que s'ils avaient vécu du temps de leurs aînés, ils se seraient trompés comme eux. Eh quoi! parce qu'une erreur a été reconnue après coup, elle aurait dû l'être auparavant? mais ce serait la réhabilitation de ce fameux argument scolastique : *post hoc, ergo propter hoc*.

Ici commence cette série d'épreuves que Dieu semble imposer aux grands hommes. N'est-ce pas la destinée du génie de lutter contre ceux-là même qui doivent participer à ses bienfaits ?

Colomb était pauvre, et son plan immense. Dans cette perplexité, il songea, dit-on, d'abord à son pays natal, et demanda à la ville de Gênes les moyens d'aller à l'Orient par l'Occident. Sa proposition fut rejetée. Il s'adressa ensuite au roi de Portugal, Jean II, qui venait de succéder à Alfonse; et il était près de le persuader, lorsque ce monarque renvoya l'examen de la proposition à un conseil spécial, chargé de la direction des affaires maritimes. Ce conseil était composé de deux célèbres cosmographes, maîtres Joseph et Roderigo; ils taxèrent le projet de Colomb de chimérique et d'extravagant. Cependant, le roi n'adopta pas cette sentence, et consulta son conseil privé, qui comptait parmi ses membres les prélats les plus instruits du royaume (1). Deux opinions contraires s'y élevèrent. Diego Ortiz de Cazadilla, évêque de Ceuta et confesseur du roi, se prononça nettement contre le projet de Colomb, : « Avant de prendre, disait-il, une dernière résolution touchant les entreprises qui regardent le bien public, il faut examiner si elles sont justes, glorieuses et utiles : si elles manquent d'une de ces trois conditions, il est dangereux de les entreprendre. Celle que Christophe Colomb propose n'en est, ce me semble, revêtue d'aucune. On ne peut l'exécuter qu'avec des dépenses considérables, en sacrifiant un bien certain à des espérances incertaines; en exposant la fleur de la jeunesse aux périls d'une longue navigation, et en nous privant des secours les plus pressants contre des ennemis voisins, qui ne manqueraient point de profiter de la diversion de nos forces. N'est-il pas plus glorieux, si nous devons faire la guerre, de la faire aux Maures d'Afrique, ennemis du royaume, ennemis de notre religion, et qui ne respirent que la ruine de toute l'Espagne? A l'égard de l'utilité, quels hommes, quelles richesses, quelles flottes ne seraient pas nécessaires pour exécuter l'entreprise dont il s'agit! L'idée seule suffit pour en démontrer l'inutilité. Contentons-nous donc de porter la guerre en Afrique; le juste, le glorieux, l'utile, tout s'y trouve à la fois. Les Africains sont belliqueux, leurs richesses sont immenses, et leur haine contre notre religion est extrême : ces trois raisons ont engagé nos rois à leur faire une guerre éternelle. Ainsi, mon avis est qu'on préfère la réalité à la chimère; qu'à l'exemple de nos ancêtres, nous continuions nos expéditions contre ces ennemis cruels, et que nous nous appliquions sans relâche à abattre leur puissance redoutable. »

Pierre de Noronha, comte de Villareal, approuva au contraire le projet de Colomb, et répondit à son adversaire en ces termes : « Toutes les choses de la vie dépendent des circonstances; celles-ci règlent et doivent régler en tout la conduite des hommes. Lorsque les Maures avaient presque soumis sous leur puissance l'Espagne, toutes nos forces n'étaient point suffisantes pour opposer une digue à l'ambition. Mais aujourd'hui que nous avons repoussé au delà des mers ces barbares, que l'Espagne ne gémit plus sous les fers de ces cruels ennemis, que nous possédons des villes et des ports commodes dans leur pays, le bien de l'État, la gloire de la nation et l'intérêt de la religion nous invitent à de plus nobles entreprises. Ce que propose Colomb peut être douteux, dangereux même; mais cela ne doit pas nous faire abandonner le dessein de porter jusque dans l'Asie la gloire de nos ar-

(1) Comp. Alex. de Humboldt, *Examen critique*, t. I p. 223

(1) Vasconcellos, *Vida del rey don Juan II* IV.

nes. L'Europe et l'Afrique en ont éprouvé la force; soumettons les Orientaux, et rien n'égalera notre gloire. D'ailleurs, l'expérience nous a appris qu'il n'est point de nation plus contraire à notre religion que les Maures; allons donc chercher des nations moins indociles et moins opposées par leur génie et par leurs mœurs aux vérités de la loi de Jésus-Christ. Si la gloire de la nation vous est chère, si vous prenez intérêt au progrès de la religion, et si vous voulez voir le Portugal regorger de richesses, traversons ces mers immenses qui nous séparent des peuples orientaux; établissons entre eux et nous un commerce florissant; éclairons-les des lumières de l'Évangile, et n'abandonnons point honteusement des entreprises que nulle nation, excepté la nôtre, n'a osé tenter. Nous n'avons rien à craindre de nos voisins : les Maures, bien loin de songer à porter la guerre dans notre pays, ne s'occupent qu'à la défense du leur; la paix règne entre la Castille et le Portugal, et si les Espagnols voulaient l'enfreindre, les richesses que nous retirerons des Indes ne serviront qu'à nous mettre plus en état que nous ne l'avons jamais été de réprimer leurs efforts ambitieux. Ainsi, je conclus qu'il sera juste, glorieux et utile d'aller à la découverte de la route inconnue, de travailler à la conversion de tant de peuples différents qui vivent dans une profonde ignorance de notre foi, d'établir un solide commerce entre eux et nous, et de ne point se rebuter par toutes les difficultés qu'on pourra essuyer dans l'exécution d'une pareille entreprise (1). »

Le roi approuva ce discours, et déjà il allait donner ses ordres pour l'entreprise proposée, lorsqu'un courtisan lui conseilla un de ces stratagèmes odieux qui tournent toujours à la confusion de ceux qui les emploient. Ce courtisan suggéra au roi d'entamer des négociations avec Colomb, afin de le tenir en haleine, pendant qu'on enverrait secrètement un navire pour s'assurer de la réalité des théories développées par Colomb. Celui-ci fut alors invité à fournir au conseil tous ses documents, plans et cartes. Il s'empressa de les remettre. Aussitôt une caravelle fut expédiée, en apparence pour approvisionner les îles du Cap-Vert, mais en réalité pour suivre la route indiquée sur les papiers de Colomb. Cette caravelle naviguait depuis quelques jours à l'ouest, lorsqu'une tempête vint effrayer les pilotes; ne voyant devant eux que les flots irrités d'une mer inconnue, ils reculèrent d'épouvante : il aurait fallu Colomb pour avancer. Ils revinrent donc à Lisbonne, et pour masquer leur lâcheté ils tournèrent le projet de Colomb en ridicule. Ces basses menées excitèrent son indignation, et il refusa de donner suite aux négociations que le roi Jean aurait été disposé à renouer.

Colomb venait de perdre sa femme; aucun lien ne le retenait plus en Portugal. Résolu de quitter un pays où il avait été traité avec tant de mauvaise foi, il partit, vers 1484, de Lisbonne, emmenant avec lui son fils Diego. Ce départ eut lieu en secret, pour se soustraire, dit-on, aux poursuites de ses créanciers (1).

Au rapport d'un historien espagnol, Colomb se rendit une seconde fois à Gênes, et y renouvela ses propositions, mais encore une fois en vain (2). Quoi qu'il en soit, à Gênes il revit son vieux père; et après avoir rempli un devoir de piété filiale, il se remit en route pour aller frapper aux portes des rois et mendier en quelque sorte la découverte du Nouveau Monde. Ceci se passa en 1485.

A dater de ce moment nous le voyons mener la triste vie de solliciteur (3). Combien de fois ne devait-il pas maudire les hommes et le sort! Mais l'adversité, loin de l'abattre, le retrempa : *non fregit eum, sed erexit*, comme dit Nepos de Thémistocle.

A une lieue de Palos de Moguer, petite ville de l'Andalousie, il y avait un couvent de franciscains, dédié à Sainte-Marie de Rabida. Un étranger, couvert de haillons, accompagné d'un enfant, de dix à onze ans, s'arrêta un jour devant la porte de ce couvent, et demanda au portier un peu de pain et d'eau. A ce moment vint à passer par hasard le prieur du couvent, Juan Perez de Marchena : il fut frappé de l'air et du maintien noble de cet étranger, se mit à converser avec lui, et apprit toute son histoire (4). Cet étranger était Christophe Colomb, accompagné de son fils Diego. Le prieur était un homme instruit, versé en géographie, et prenait depuis longtemps un vif intérêt aux expéditions lointaines des marins de Palos, les plus intrépides de l'Espagne. Il fut charmé de la conversation de Colomb, qui lui dévoila la grandeur de son projet. Ce digne prieur en informa un de ses amis, Garcia Fernandez, médecin de Palos, et tous les trois discutèrent ensemble la découverte future, avec un intérêt et avec une attention qu'il aurait été difficile de rencontrer chez les sages et les philosophes de cour. Les vieux pilotes de Palos apportèrent aussi à ces conférences du paisible cloître de la Rabida le tribut de leur expérience. L'un d'entre eux, Pedro de Velasco, raconta que dans le cours d'un de ses voyages il avait été emporté fort loin au nord-ouest de l'Irlande, dans une mer calme et unie, ce qui, selon lui, supposerait dans cette

(1) [illegible] *Hist. du Portugal*, t. III (édit. in-12) [illegible]

(1) Ce qui tendrait à prouver que ce fut là la véritable cause de son départ secret de Lisbonne, c'est que, dans une lettre découverte par Navarrete, le roi de Portugal invite Colomb à revenir auprès de lui, en lui promettant de faire cesser toute poursuite judiciaire que l'on pourrait diriger contre lui. Navarrete, *Collect.*, t. II, 3.

(2) Muñoz, *Hist. del Nuovo Mundo*, lib. II.

(3) Son voyage à Venise, où il aurait également essuyé un refus, paraît controuvé. Venise était alors en guerre avec Gênes, sa rivale.

(4) *Pièces du procès entre Diego Colomb et la couronne d'Espagne* (déposition du médecin Garcia Fernandez, demeurant à Palos), conservées en manuscrit dans les archives de Séville. Voyez Wash. Irving, *Vie de Christophe Colomb*, t. I, p. 78.

direction le voisinage de la terre. Bientôt l'hospitalité du bon prieur se changea en une amitié vive et sincère pour Colomb (1); et convaincu de la possibilité de l'entreprise, il recommanda son hôte et ami à un personnage influent, à Fernando de Talavera, prieur du couvent du Prado et confesseur de la reine Isabelle. Muni de cette lettre de recommandation, qui devait lui procurer l'entrée à la cour des monarques espagnols, Colomb prit, au printemps de 1486, congé de son bienfaiteur, qui garda auprès de lui Diego, pour se charger de son entretien et de son éducation.

Ferdinand et Isabelle (*voy.* ces noms) étaient alors à Cordoue, occupés à pousser avec une grande vigueur la guerre contre les Maures, qui, après des luttes séculaires, s'étaient retranchés dans l'enceinte des montagnes de Grenade. Ce fut cette guerre contre les infidèles qui valut au roi d'Espagne et à ses successeurs le titre de Majesté Très-Catholique. Colomb se rendit à Cordoue plein d'espoir; mais il fut, une fois de plus, cruellement déçu dans son attente : le confesseur de la reine, loin de se montrer son protecteur, le traita de visionnaire; peut-être la pauvreté de son costume formait-elle aux yeux des courtisans un contraste trop frappant avec la magnificence de son projet. C'est du moins ce que nous donne à entendre un historien contemporain, Oviedo, quand il dit : « Parce que Colomb était étranger, que sa mise était très-simple, et qu'il n'avait pour toute recommandation que la lettre d'un moine franciscain, ils n'ajoutaient pas foi à ses paroles, ils ne l'écoutaient même pas, ce qui le tourmentait étrangement (2). »

On a beaucoup reproché à la cour d'Espagne le temps que Colomb y perdit en sollicitations. Mais ce reproche est en grande partie injuste : la guerre contre les Maures pressait; elle épuisait le trésor, et le projet de Colomb, c'était l'inconnu. La cour, comme une armée en campagne, se transportait de ville en ville. En juin 1486, Ferdinand et Isabelle se rendirent à Salamanque, pour y passer l'hiver. Colomb était resté à Cordoue, où il vécut du produit de la vente des sphères et des cartes qu'il faisait. Au milieu de l'infortune, il conserva toujours son enthousiasme et sa foi, cherchant à recruter pour sa cause le plus grand nombre de partisans. Parmi ces derniers se trouvaient Alonzo de Quintanilla, contrôleur des finances de Castille, Antonio Geraldini, nonce du pape, et son frère Alexandre Geraldini, gouverneur des enfants de Ferdinand et d'Isabelle. Grâce à ces amis zélés, il fut présenté au premier personnage du royaume après le roi et la reine, à Pedro Gonzalez de Mendoza, archevêque de Tolède et grand-cardinal d'Espagne. Ferdinand et Isabelle

(1) Colomb s'en souvint toujours avec émotion, et plus tard, au milieu de la foule de courtisans qui l'entouraient, il n'oublia pas le vieux prieur de la Rabida.

(2) Oviedo, *Hist. general de las Ind.*, II, [illegible]. Voyez aussi Salazar, *Chron. del gran Carden.*, I, 62.

avaient ce prélat constamment auprès d'eux, en paix comme en guerre, et ils le consultaient dans toutes les conjonctures graves. Aussi Pierre d'Anghiera l'appelle-t-il spirituellement le troisième roi d'Espagne. Le grand-cardinal accueillit gracieusement Colomb; son orthodoxie s'alarma d'abord en entendant parler d'une nouvelle théorie de la terre, mais ses scrupules s'évanouirent bientôt devant la force des arguments développés par le novateur et il lui fit obtenir une audience de Ferdinand et d'Isabelle.

Colomb parut devant le roi et la reine avec une contenance modeste, mais sans embarras, car il se voyait « un instrument choisi par le ciel pour accomplir ses grands desseins (1) ». Ferdinand, prince ambitieux et circonspect à la fois, entrevit dans le vaste projet, dont on lui demandait les moyens de réalisation, la possibilité de surpasser la gloire maritime du Portugal; mais avant de prendre une décision il voulut d'abord consulter les juges les plus compétents ; il chargea donc Ferdinand de Talavera, prieur du Prado, de convoquer les astronomes et les géographes les plus instruits du royaume à l'effet d'entendre Christophe Colomb et d'examiner ses théories.

Ce conseil se réunit à Salamanque, dans le couvent des dominicains de Saint-Étienne, où Colomb reçut l'hospitalité. Plusieurs moines érudits et quelques dignitaires de l'Église y assistèrent. C'est une perte infiniment regrettable que celle des actes de ce docte aréopage, devant lequel Colomb plaida la cause de toute une moitié de la terre à découvrir. Très-probablement les juges, comme tous les savants qui se croient infaillibles, étaient, avant même de l'entendre, prévenus contre l'audacieux suppliant qui cherchait à leur faire comprendre qu'ils ne savaient pas tout. Les religieux du couvent de Saint-Étienne l'écoutèrent seuls, dit-on, avec attention, tandis que les autres dédaignaient de prêter l'oreille à un marin obscur, à un aventurier qui en voulait remontrer aux plus grands philosophes.

Colomb croyait avoir à répondre à des arguments tirés de la science; on ne lui opposa que des citations tronquées de la Bible et des saints. On renouvela la burlesque objection des antipodes, dont les anciens mêmes avaient déjà fait justice et que Lactance avait répétée par ironie plutôt que sérieusement : « Est-il rien de plus absurde, disait-on avec cet auteur, que de croire qu'il y a des antipodes, ayant leurs pieds opposés aux nôtres; des gens qui marchent les talons en l'air et la tête en bas? qu'il y a une partie du monde où tout est à l'envers, où les arbres poussent avec leurs branches de haut en bas, tandis qu'il pleut, qu'il grêle et qu'il neige de bas en haut? » — L'objection qui parait avoir le plus frappé l'esprit de Colomb était fondée sur l'autorité de

(1) Lettre de 1501, adressée par Christophe Colomb à Ferdinand et à Isabelle. Voy. aussi ses *Profecias*

Saint-Augustin, déclarant que la théorie des antipodes est incompatible avec les dogmes de la foi; car admettre l'existence de terres dans l'hémisphère opposé, ce serait admettre des peuples qui ne descendent pas d'Adam, puisqu'il leur aurait été impossible de franchir l'Océan, que l'on voudrait traverser maintenant. — Quant à la sphéricité de la terre, ses adversaires et juges lui répondaient par des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour montrer que la terre devait être plate et de la forme d'un tabernacle. Ceux qui ne niaient point la sphéricité de la terre et les antipodes s'appuyaient de l'autorité de quelques anciens pour soutenir que les régions tropicales étaient inhabitables, à cause de la chaleur. — Quelques-uns citaient Épicure, prétendant que la terre n'était habitable et couverte de la voûte céleste que dans notre hémisphère, l'autre moitié étant un chaos inabordable. — D'autres alléguaient la grandeur du globe, dont le tour exigerait un voyage de plus de trois ans. C'est à cette objection que Colomb tenait le plus à répondre; car dans ses lettres il insista particulièrement sur la petitesse du globe. — Enfin, il y en avait qui prétendaient qu'aucun navigateur ne pourrait aller en Orient par l'occident, parce qu'on rencontrerait en route une tubérosité insurmontable (1).

Ainsi ce n'était pas assez de la misère, il fallait encore lutter contre les erreurs et la présomptueuse vanité de l'ignorance. Il est à croire que Colomb, pour défendre ses vues, se retrancha en grande partie derrière les autorités que nous avons exposées plus haut. Pour répondre, entre autres, à l'objection tirée de l'inhabitabilité de la zone torride, il pouvait citer sa propre expérience, son voyage à Saint-George la Mina, en Guinée. Quant aux textes de l'Écriture, loin d'en diminuer la valeur, il les considérait au contraire comme les symboles prophétiques de sa découverte, et il s'appuyait de l'autorité d'Esdras. Ses raisonnements, joints à une démarche assurée, à un geste imposant, aux accents persuasifs d'une éloquence naturelle, à un air de conviction, à ce regard pénétrant du génie, dont parlent Las Casas et d'autres historiens contemporains, firent impression sur quelques membres du conseil. De ce nombre fut le dominicain Diego de Deza, professeur de théologie au couvent de Saint-Étienne, et qui devint plus tard archevêque de Tolède. Il obtint, avec le concours de ses frères, que Colomb fût écouté avec moins de prévention. Cependant plusieurs conférences successives n'amenèrent aucun résultat. La plupart des membres, aveuglés par la puissance des préjugés érigés en axiomes, par l'orgueil d'un vain savoir, enfin par cette violence de l'erreur à l'encontre de la vérité, prirent l'attitude d'une opposition systématique.

(1) On faisait ici allusion à la forme de la terre, comparée à une [illegible] poire, ce que M. Reinaud a le premier bien fait ressortir.

D'autres, fatigués par la longueur des débats sur des sujets étrangers à leurs études ordinaires, n'y voyaient que des théories irréalisables. Le prieur du Prado, nommé évêque d'Avila, et le grand-cardinal étaient trop occupés des affaires du royaume pour hâter la conclusion de l'enquête.

Au printemps de 1487, la cour revint à Cordoue, et prépara la célèbre campagne contre Malaga, qui se rendit le 18 août de la même année. Colomb suivit Ferdinand et Isabelle dans leurs pérégrinations guerrières, et il fut, hâtons-nous de le rappeler, mieux traité par le roi et la reine que par leurs courtisans : il recevait partout un logement et une indemnité proportionnée à ses dépenses, dont on lit les détails dans le livre de comptes du trésorier royal, Francisco Gonzalez, de Séville, livre conservé dans les archives de Simancas (1). Pendant le siége de Malaga, ville opiniâtrément défendue par les Maures, il faillit perdre la personne qui le soutenait auprès de la reine, dona Béatrix de Bobadilla, marquise de Moya. Un Maure fanatique s'était glissé dans le camp des Espagnols pour assassiner le roi et la reine; mais s'étant trompé de tente, il blessa grièvement don Alvarez de Portugal, tandis que la marquise de Moya parvint à s'échapper (2). Après la prise de Malaga, Ferdinand et Isabelle vinrent passer l'hiver à Saragosse; puis, après quelques nouveaux exploits, ils se retirèrent, en 1488, à Valladolid. Ce fut dans cette année que Colomb reçut de Juan II, roi de Portugal, une lettre, datée du 20 mars, dans laquelle ce prince l'invitait à revenir à sa cour, lui promettant de l'exempter de toutes poursuites, civiles ou criminelles, qui pourraient être exercées contre lui. Mais il ne crut pas devoir se rendre à cette invitation. En février 1489, Ferdinand et Isabelle se trouvaient à Medina del Campo, lorsqu'ils reçurent une ambassade de Henri VII, roi d'Angleterre, avec lequel ils formèrent une alliance. Peut-être Colomb reçut-il à la même époque une réponse de Henri VII à la lettre qu'il lui avait adressée (3).

Au mois de mai, Ferdinand et Isabelle étaient de retour à Cordoue. Colomb les y rejoignit, et il fut alors question de reprendre les conférences qui avaient été interrompues par la campagne, « à laquelle, dit l'annaliste de Séville, Colomb prit une part glorieuse, donnant des preuves de la bravoure signalée qui accompagnait sa sagesse et ses hautes conceptions (4) ». Pendant le siége de la ville de Baza, qui se rendit le 22 décembre 1489, il vit arriver dans le camp espagnol deux religieux du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Ils

(1) Un ordre royal (publié par Navarrete, II, doc. 4), et daté de Cordoue le 12 mai 1489, enjoignait aux magistrats de toutes les villes de loger gratuitement Christophe Colomb et les gens de sa suite, « attendu qu'il était occupé d'affaires relatives au service de leurs majestés ».

(2) Pulgar, *Cronica*, c. 87.

(3) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 1°.

(4) Diego Ortiz de Zuniga, *Annal. de Sevilla*, lib. XII, p. [illegible] année [illegible].

apportaient le message du soudan d'Égypte, menaçant de détruire le tombeau du Christ si Ferdinand et Isabelle ne renonçaient pas à la guerre contre les musulmans. On sait que cette menace ne changea rien aux projets des monarques espagnols. Mais le pieux zèle de Colomb en fut tellement enflammé, qu'il fit le vœu de consacrer les bénéfices de ses découvertes futures à la délivrance du Saint-Sépulcre. L'accomplissement de ce vœu le tourmenta depuis sans cesse jusqu'à sa mort.

Le bruit des armes et les fêtes splendides célébrées à l'occasion du mariage de la fille aînée des monarques espagnols avec don Alonzo, héritier présomptif du trône de Portugal, s'opposèrent encore à la reprise des conférences ou du moins à la publication du rapport du docte conseil.

En février 1490 Ferdinand et Isabelle firent leur entrée triomphale à Séville. Colomb, las de tant de lenteur, réunit ses derniers efforts pour être entendu. Enfin, dans l'hiver de 1491, on lui notifia le rapport du conseil de Salamanque, qui décidait « que le projet en question était vain et impossible, et qu'il ne convenait pas à de si grands princes de s'engager dans une entreprise de ce genre sur d'aussi faibles motifs que ceux qui avaient été produits (1) ». — Fernando de Talavera, qui s'était toujours montré si froid pour Colomb, fut chargé par Leurs Majestés de lui apprendre cette décision.

Il n'y a pas de courage de lion qui eût résisté a un pareil coup. Colomb était alors à Cordoue. N'en pouvant croire ses oreilles, il se rendit à Séville, et ce fut de la bouche même des souverains qu'il entendit son arrêt de condamnation. Cependant, pour adoucir ce qu'il pouvait y avoir de rigoureux, Ferdinand et Isabelle ajoutaient « qu'ils ne renonçaient que momentanément à l'entreprise, mais qu'ils s'y intéresseraient dès qu'ils seraient affranchis des soins et des dépenses de la guerre ».

Colomb, regardant cette réponse comme un refus poli, partit le cœur navré et le désespoir dans l'âme. Il aurait à jamais quitté l'Espagne, si un tendre lien ne l'y eût retenu. Une jeune dame, Beatrix Enriquez, qu'il connaissait depuis son premier séjour à Cordoue, et dont il recevait des consolations durant ces longs délais, lui avait donné un fils, Fernando, qui devint son biographe (voyez COLOMB [*Fernando*]). Ayant échoué auprès des monarques espagnols, il s'adressa à quelques grands seigneurs, particulièrement au duc de Medina-Sidonia et au duc de Medina-Cœli. Le premier douta de la réalité du tableau qu'on lui présentait. Le second, après diverses négociations, était sur le point d'armer trois ou quatre caravelles, lorsque tout à coup il se ravisa, disant qu'une telle entreprise serait au-dessus d'un simple sujet et qu'elle ne convien-drait qu'au souverain; en même temps il engagea Colomb à renouveler ses démarches auprès de Ferdinand et d'Isabelle, et lui offrit sa médiation.

(1) Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb* t. I, p. 11..

Mais Colomb répugnait à recommencer la même vie; et comme dans l'intervalle il avait reçu du roi de France, Charles VIII, une lettre d'encouragement, il résolut de se rendre à Paris sans délai (1). Il retourna d'abord au couvent de Sainte-Marie de la Rabida, pour y chercher son fils Diego et le laisser à Cordoue avec son autre fils, Fernando. Le digne prieur, Juan Perez, fut bien ému en revoyant son protégé revenir à peu près dans le même costume et aussi pauvre que six ans auparavant, et il s'affligea vivement de la résolution de Colomb. Comme si le bon Père eût été inspiré du ciel, il supplia Colomb de différer son départ et d'essayer une dernière tentative. Pendant l'absence de son ami, il n'était pas resté inactif : il avait déjà converti bien du monde aux théories qu'avait rejetées l'assemblée de Salamanque. Parmi les nouveaux adeptes, on remarquait Martin Alonzo Pinzon, chef d'une famille de riches navigateurs de Palos : il offrit de seconder Colomb de tous ses moyens et de pourvoir aux frais que pourraient exiger de nouvelles démarches. Colomb se laissa facilement persuader. Juan Perez, pour mieux réussir encore, fit valoir cette fois sa qualité d'ancien confesseur de la reine, et chargea Sébastien Rodriguez, pilote de Lepi, d'une lettre pour Isabelle. La reine répondit à Juan Perez de se rendre immédiatement à la cour. A la réception du message royal, le digne moine sella sa mule, et se mit aussitôt en route, vers minuit. Il traversa le pays nouvellement conquis sur les Maures, et se rendit à Santa-Fé, où les monarques étaient occupés à surveiller le siége de Grenade, dernier boulevard des musulmans. Admis en présence d'Isabelle, il plaida la cause de Colomb avec tant de chaleur qu'il fit partager sa conviction à la reine. Il avait été aussi secondé dans cette tâche par le duc de Medina-Cœli et surtout par la marquise de Moya, favorite d'Isabelle. D'un caractère moins indécis que le roi, la reine demanda que Colomb vînt la voir; et se rappelant l'humble costume dans lequel il s'était présenté à la cour, elle eut l'attention délicate de lui envoyer 20,000 maravédis (environ 4,000 francs de notre monnaie). Le bon Père écrivit sur-le-champ à Colomb, et lui fit parvenir cette somme. Celui-ci changea son vieux et modeste habit contre un costume plus convenable, acheta une mule, et partit à son tour pour le camp de Grenade.

A son arrivée, Colomb fut logé chez un ami, le contrôleur général des finances, Alonzo de Quintanilla. Grenade venait de se rendre : Boabdil, le dernier des rois maures, sortait de l'Alhambra pour présenter aux monarques chrétiens les clefs de l'antique résidence musulmane; sa reddition mit fin à une lutte de près de huit siècles,

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 12.

…ole de la croix sur le croissant était
réjouissances publiques ; par-
it d'hymnes de reconnaissance.
…evait sentir sa joie renaître ; car
… linand et Isabelle lui avaient
… er leur promesse était venu.
des c… …saires furent nommés pour
… us. Au nombre de ces com-
… trouvait encore Fernando de Tala-
vé au rang d'archevêque
… …énétré de la gran-
… voulait stipuler des
… alors paraître exagérés :
… t, les titres et priviléges
… vice-roi des pays qu'il découvrirait,
… me de tous les bénéfices. Ces pré-
…anger, regardé par quelques-uns
…mple aventurier, révoltèrent l'or-
…artisans. L'un d'eux lui dit, en riant
…, que c'était là un fort habile arran-
car, quoi qu'il arrivât, il n'aurait rien
et tout à gagner. A cette insinuation in-
Colomb répliqua en offrant de payer le
… de la dépense, à condition qu'on lui
le huitième des profits. Fernando de
… représenta à la reine que, même en cas
… ait ternir l'éclat de la couronne
… de si grands honneurs à un
… que, dans le cas contraire, le
…ournerait en dérision l'extrême
… souverains d'Espagne. Là-dessus
…ations furent rompues dès leur début.
… riens et biographes se sont élevés
…tion contre la résistance de ce prélat
… de Colomb. Selon moi, ils se
…onfondent ce qui est de l'homme et
avec l'œuvre du temps. Qui sait
… de Talavera, ils n'en auraient pas
Il ne faut pas confondre une décou-
avec une découverte à faire : la pre-
il y a quatre siècles, traitée de rêve
majorité des hommes.
… s'étaient déjà écoulés depuis sa
…nce avec Toscanelli, et Colomb n'était
… le premier jour. Cela ne
… …gendes populaires où un
… …sible, impose une longue
… …ves à l'heureux mortel qui
… pour le grand trésor, caché par

… patient et infatigable solliciteur reprit
… de se rendre en France : il monta
… et partit de Santa-Fé au commence-
…r 1492. A cette nouvelle, Louis de
… …eveur des revenus ecclésiastiques
… des partisans de la théorie de
… sans doute par le bon Père Juan
a sur-le-champ une audience à la
…, et se rendit auprès d'Isabelle,
… d'Alonzo de Quintanilla, l'ancien
… de Colomb. Ils déployèrent toute
…nce et firent valoir tous les arguments
en faveur de l'entreprise à tenter. La marquise de Moya les appuya chaleureusement. Le roi était opposé à un projet qui devait grever un trésor presque vide, de nouvelles dépenses. Mais Isabelle, comme si elle eût été inspirée soudain, s'écria : « Je me charge de l'entreprise pour ma propre couronne de Castille, dussé-je mettre mes bijoux en gage pour lever les fonds nécessaires. »

Cette fois le charme était rompu : celui qui avait si courageusement subi toutes les épreuves du sort reçut enfin de la main d'une reine la clef du trésor des Hespérides. Un courrier rappela Colomb, qui était déjà à dix lieues de Grenade, et la reine l'accueillit avec une bonté qui lui fit oublier les douleurs du passé. Toutes les difficultés se trouvant aplanies, Juan de Coloma, secrétaire de Leurs Majestés, fut chargé de rédiger le traité dont voici les clauses :

« 1° Colomb aurait pour lui pendant sa vie, et pour ses héritiers et successeurs à perpétuité, l'office d'amiral dans toutes les terres, et continents qu'il pourrait découvrir ou acquérir dans l'Océan, avec les mêmes honneurs et les mêmes prérogatives dont jouissait le grand-amiral de Castille dans sa juridiction ;

« 2° Il serait vice-roi et gouverneur général de toutes les susdites terres et continents, avec le privilége de désigner, pour le gouvernement de chaque île ou province, trois candidats, dont l'un serait choisi par Ferdinand et Isabelle ;

« 3° Il aurait droit à un dixième de toutes les perles, pierres précieuses, or, argent, épices et toutes denrées et marchandises quelconques, trouvées, achetées, échangées ou obtenues de quelque manière que ce pût être dans les limites de sa juridiction, les frais préalablement déduits ;

« 4° Lui ou son lieutenant serait seul juge de toutes les contestations qui pourraient s'élever sur des matières de commerce entre les pays découverts et l'Espagne, pourvu que le grand amiral de Castille eût le même privilége dans sa juridiction ;

« 5° Il lui serait permis, alors et à toute autre époque, d'avancer un huitième des frais de l'armement, et à raison de cette avance il retirerait un huitième des bénéfices (1). »

Les articles de ce traité furent signés par Ferdinand et Isabelle, à Santa-Fé, dans la Vega de Grenade, le 17 avril 1492. Une lettre de privilége annexée au traité portait que Colomb et ses héritiers seraient autorisés à prendre le titre de *Don*, alors exclusivement reservé aux personnes du plus haut rang. Le 30 avril, l'ordre fut expédié aux autorités de Palos de préparer, dans les dix jours qui suivraient l'expédition du message royal, deux caravelles et de les tenir avec leurs équipages à la disposition de Colomb, qui était en même temps autorisé à équiper un troisième bâtiment. Les équipages recevraient

(1) Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. I, p. 139.

la même solde que ceux des vaisseaux de guerre, et quatre mois leur seraient payés d'avance. Ils devaient suivre telle direction qu'il plairait à Colomb de leur indiquer, et lui obéir en toutes choses, à cette seule condition que ni lui ni eux n'approcheraient d'aucun des établissements portugais sur la côte d'Afrique. Un certificat de leur bonne conduite, signé de Colomb, agissant au nom de Leurs Majestés, serait la décharge de leur engagement envers la couronne (1).

Colomb s'empressa d'apporter la bonne nouvelle à son vieil ami le prieur Juan Perez, qui fut comblé de joie. Le message royal fut transmis aux autorités de Palos et lu publiquement; mais les habitants, quoique marins intrépides et habitués aux voyages de long cours, firent la sourde oreille. C'était à qui ne s'embarquerait pas pour cette région de ténèbres, que nul mortel n'avait encore visitée. Leur épouvante était si naturelle! Il fallut un nouveau message, en date du 20 juin, qui employât la contrainte : il enjoignait aux magistrats de la côte de l'Andalousie de saisir tous les navires qu'ils trouveraient convenables, appartenant à des sujets espagnols, et d'obliger les maîtres et les équipages à partir avec Colomb, conformément à ses instructions. Un officier de la maison royale, Juan de Penoloza, fut chargé de veiller à la prompte exécution de cet ordre, et il lui était, pendant toute la durée de sa mission, alloué deux cents maravédis par jour, somme qui devait être payée par les récalcitrants, sans préjudice d'autres peines, spécifiées dans un décret.

Enfin, après quelques nouvelles hésitations, Martin-Alonzo Pinzon et son frère Vincent-Yanes Pinzon donnèrent l'exemple : ils fournirent des bâtiments, et prirent part à l'expédition. Au commencement d'août, trois caravelles etaient prêtes à mettre en mer : la *Santa-Maria*, sur laquelle Colomb arbora son pavillon; la *Pinta*, sous les ordres de Martin-Alonzo Pinzon, qui avait pour pilote son frère Francisco-Martin; et la *Niña*, commandée par Vincent-Yanez Pinzon, second frère d'Alonzo. Les autres pilotes se nommaient Sancho Ruiz, Pedro-Alonzo Niño, et Barthélemy Roldan. Roderigo Sanchez, de Ségovie, était inspecteur général de l'armement, Diego de Arana, de Cordoue, premier alguazil, et Roderigo de Escobar remplissait les fonctions de notaire royal. Il y avait aussi un médecin, un chirurgien, quelques aventuriers volontaires, un certain nombre de domestiques, et quatre-vingt-dix matelots, ce qui faisait un total de cent vingt personnes. Les navires, tels que nous les représentent de vieilles estampes, étaient très-élevés à la poupe et à la proue, avec des gaillards d'avant et des cabines; mais ils étaient non pontés, à l'exception de celui de Colomb. On tremble à l'idée de cette expédition lointaine, entreprise avec des bâtiments sans ponts, dans une mer inconnue!

(1) Navarrete, t. II, doc. 6.

César avait cinquante-six ans lorsqu'il fut assassiné. C'est l'âge qu'avait Christophe Colomb lorsqu'il lui fut permis de réaliser ses plans, et que, par la découverte de l'hémisphère des antipodes, il ouvrit l'ère des temps modernes.

Comme César, il voulut aussi rédiger les Mémoires de ses expéditions; mais il les laissa de même inachevés (1). Le journal de son premier voyage nous a été en partie conservé par son ami Las Casas, l'auteur de *l'Histoire des Indes*. L'introduction de ce journal, adressée à Ferdinand et Isabelle, s'est trouvée en entier dans les papiers que Colomb lui avait laissés; c'est une pièce caractéristique, et qui mérite d'être reproduite ici (2).

« *In nomine Domini nostri Jesu Christi*. Très-hauts, très-chrétiens, très-excellents et très-puissants princes, roi et reine d'Espagne et des îles de la mer, notre seigneur et notre souveraine, cette présente année 1492, après que Vos Altesses eurent mis fin à la guerre contre les Maures qui régnaient en Europe, et eurent terminé cette guerre dans la très-grande cité de Grenade, où cette présente année, le deuxième jour du mois de janvier, je vis arborer, par la force des armes, les bannières royales de Vos Altesses sur les tours de l'Alhambra, et où je vis le roi maure se rendre aux portes de la ville et y baiser les mains royales de Vos Altesses et du prince mon seigneur, aussitôt, dans ce présent mois, et après les informations que j'avais données à Vos Altesses des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé le *grand-khan*, ce qui veut dire, en notre langue vulgaire, *rois des rois*, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent (3). Comme le saint-père ne l'en avait jamais pourvu, et que tant de peuples se perdaient en croyant aux idolâtries et en recevant en eux des sectes de perdition, Vos Altesses pensèrent, en leur qualité de catholiques chrétiens et de princes amis, propagateurs de la sainte foi chrétienne, et ennemis de la secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, à envoyer moi, Christophe Colomb, auxdites contrées de l'Inde, pour voir lesdits princes, et les peuples, et les pays, et leur disposition, et l'état de tout, et la manière dont on pourrait s'y prendre pour leur conversion à notre sainte foi. Elles m'ordonnèrent de ne point aller par terre à l'Orient, ainsi qu'on a coutume de le faire, mais de prendre, au con-

(1) Dans une lettre de Grenade, écrite en 1502, et adressée au pape Alexandre VI, Colomb dit lui-même qu'il avait rédigé le Journal de ses voyages dans le genre des *Commentaires* de César, et qu'il se proposait de les soumettre à Sa Sainteté.

(2) Navarrete, *Relation des quatre voyages entrepris par Ch. Colomb*, t. II, p. 1 et suiv. (de la trad. franç. de Verneuil, Roquette, etc.; Paris, 1828). — Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. I, p. 151 (de la trad. fr.).

(3) Colomb cite ici presque textuellement une partie des renseignements qu'il tenait de Toscanelli, dans une lettre écrite à Florence le 25 juin 1474. Voy. plus haut, col. 2[illegible]

aire, la route de l'Occident, par laquelle nous n'avons pas jusque aujourd'hui, d'une manière positive, que personne ait jamais passé. En conséquence, après avoir chassé tous les juifs de vos royaumes, Vos Altesses me commandèrent de partir avec une flotte suffisante pour lesdites contrées de l'Inde. Et à cette occasion elles m'accordèrent de grandes grâces et m'anoblirent, afin que dorénavant je m'appelasse *Don* et fusse grand-amiral de la mer Océane et vice-roi et gouverneur perpétuel de toutes les îles et terres fermes dont je ferais la découverte et la conquête, et dont on ferait, par la suite, la découverte et la conquête dans ladite mer Océane, et elles décrétèrent que mon fils aîné me succéderait, et qu'il en serait ainsi de génération en génération à tout jamais. »

J'interromps ici un moment le récit de la découverte du Nouveau Monde, pour faire une réflexion qui me semble dominer toute l'histoire.

Les grands génies, comme les autres mortels, tiennent, avant tout, de l'homme et de leur époque; ce sont les historiens qui, jugeant le passé à travers le prisme du [illegible]ent, nous en donnent une fausse idée. C[illegible] qu'ils nous représentent [illegible]lomb co[illegible] par la gloire de servir [illegible] : ta[illegible] qu'une pareille [illegible] venue à l'esprit, pas [illegible], son contemporain, qui, [illegible] et Faust, vendait pour des ma[illegible] premiers livres imprimés (1).

[illegible], avant de franchir l'Océan, eut d'abord soin de stipuler, pour lui et ses héritiers, des conditions vraiment royales : voilà de l'homme. Il eut ensuite à cœur de porter la foi catholique jusqu'aux antipodes et d'arracher le Saint-Sépulcre aux mains des infidèles : voilà de l'époque. Il est vrai, enfin, que les résultats successifs de la découverte du Nouveau Monde ont fait de Colomb le bienfaiteur du genre humain : sa gloire a grandi et grandira encore avec les siècles, et la postérité acquitte une dette en lui élevant des statues. Voilà le côté divin, l'immortalité du génie.

Cela établi, je reprends le Journal de Colomb.

« Je partis de la ville de Grenade le samedi 12 du mois de mai de la même année 1492; je vins à la ville de Palos, qui est un port de mer, où j'équipai trois vaisseaux très-convenables pour une pareille entreprise, et je partis dudit port, très-bien pourvu de beaucoup de vivres et de beaucoup de gens de mer, le vendredi troisième jour du mois d'août de ladite année, une demi-heure avant le lever du soleil, et je suivis le chemin des îles Canaries, qui appartiennent à Vos Altesses, et qui sont situées dans ladite mer Océane, pour prendre de là une route et naviguer jusqu'à ce que j'arrivasse aux Indes, afin de m'y acquitter de l'ambassade de Vos Altesses auprès de ces princes, et d'exécuter ainsi ce qu'elles m'avaient commandé. Je pensai aussi, à cet effet, à écrire ce voyage très-ponctuellement et à relater jour par jour tout ce que je ferais et verrais et tout ce qui m'arriverait. De plus, outre que je me propose d'écrire chaque nuit ce qui sera arrivé le jour, et le jour la navigation de la nuit, j'ai l'intention de faire une nouvelle carte marine, dans laquelle j'indiquerai la situation de toute la mer et de toutes les terres de la mer Océane dans leurs propres positions, sous leur vent et dans les directions y relatives, et de composer un livre dans lequel je représenterai tout bien semblable en peinture, par latitude de la ligne équinoxiale et longitude de l'occident (1). Il importe surtout beaucoup que j'oublie le sommeil et que j'étudie avec persévérance ma navigation pour remplir toutes les obligations qui me sont imposées, ce qui sera un grand travail. »

Las Casas abrégea ensuite la relation de Ch. Colomb, à l'exception de quelques passages, qui sont littéralement extraits des manuscrits de l'auteur. Voici les principaux incidents du premier et du plus important des voyages du grand navigateur.

Le troisième jour (6 août), le gouvernail de la *Pinta* se rompit. Colomb (que nous appellerons désormais *l'amiral*) attribua cet accident à la malveillance de Cristobal Quintero et de Gomes Rascon, qui se repentaient déjà d'être de ce voyage. Le lendemain, le gouvernail se disloqua de nouveau : on le raccommoda tant bien que mal avec des cordes. C'est ce qui décida l'amiral à toucher aux Canaries, qui, selon lui, ne devaient pas être éloignées, bien que tous les pilotes fussent d'un avis contraire. L'événement prouva combien il était sûr de ses calculs. Le 9 août, au soir, on aborda à la Gomera et à l'île de Ténériffe, où la *Pinta* fut réparée. Les bâtiments s'arrêtèrent près d'un mois (jusqu'au 6 septembre) aux Canaries : les matelots prirent souvent l'alarme à la vue des torrents de flammes vomis par le volcan de Ténériffe. L'amiral les rassura en leur citant l'Etna et d'autres volcans connus.

Le 6 septembre, l'amiral partit du port de la Gomera, où il s'était pourvu d'eau, de bois, d'approvisionnements. Il apprit en route, par un bâtiment qui venait de l'île de Fer, que trois caravelles portugaises se tenaient dans les environs pour le prendre et anéantir son expédition, sur l'ordre du roi Juan, jaloux de voir Colomb au service de Castille. Mais, par bonheur, après une journée de calme, un vent nord-est commença à souffler, les voiles se gonflèrent, et les navires laissèrent bientôt loin derrière eux les parages de l'île de Fer, la dernière des Canaries.

Dès lors Colomb entra à pleines voiles dans cette mer ténébreuse, que de toute antiquité l'imagination s'était plu à peupler de morts et de démons. Sa bravoure fut bien supérieure à celle

(1) [illegible] ce que j'ai dit à la fin de l'article César.

(1) Sa carte routière, qui malheureusement ne nous a pas été conservée, avait été dressée sur le modèle de celle de Toscanelli. Le planisphère de Behaim, terminé en 1492, en donne sans doute une idée.

qu'on déploie sur un champ de bataille; car ici, quelque nombreux que soit l'ennemi, on ne perd jamais l'espérance de vaincre. Mais là, point de précédent, point d'exemple à invoquer : c'était tout à fait l'inconnu, qui, selon l'expression de César, épouvante tant les hommes (1). Il fallait être soi-même bien intrépide pour rassurer des marins qui avaient tant de fois bravé les tempêtes !

A partir du 9 septembre, l'amiral usa d'un stratagème pour calmer la frayeur de l'équipage sur la longueur de la route : il tint deux livres de loch ou d'estime, l'un exact, qu'il gardait pour lui et les souverains d'Espagne, l'autre inexact, en ce qu'il marquait une distance moindre que celle qui était réellement parcourue : celui-là, tous les gens de l'équipage pouvaient le consulter (2).

Le 11 septembre, à environ cent cinquante lieues à l'ouest de l'île de Fer, on vit flotter sur l'eau un fragment de mât, provenant d'un gros navire naufragé. Les matelots le prirent pour un signe de mauvais augure.

Le 13, nouveau sujet d'alarme; et cette fois Colomb lui-même ne devait pas être rassuré : la boussole, ce guide jusque là toujours si fidèle, changea de direction. Au lieu de rester invariablement dirigée vers l'étoile polaire, l'aiguille varia tout à coup entre cinq ou six degrés au nord-ouest, et cette variation augmenta les jours suivants. Ce fut la première observation de la déclinaison magnétique, qui est devenue depuis un sujet d'études si fécondes. Ce phénomène, qui semblait annoncer le voisinage d'un monde où les lois mêmes de la nature étaient troublées par des puissances invisibles, frappa vivement l'esprit de Colomb. Il le tint d'abord caché; mais bientôt les pilotes le remarquèrent à leur tour, et en furent consternés : ils tremblaient que la boussole ne perdît sa vertu dans cet Océan mystérieux et sans bornes. Mais Colomb dissipa leur frayeur, et, avec une admirable présence d'esprit, il leur persuada qu'ils étaient le jouet d'une illusion : il leur fit croire que ce qui variait, ce n'était pas la boussole, mais l'étoile polaire.

Le 14 septembre, un héron et une espèce de hoche-queue, *rabo de junco* des Espagnols (*phaethon æthereus*, L.), vinrent voltiger autour de la *Niña*, et remplirent d'espoir le cœur des marins, qui y voyaient l'indice d'une terre peu éloignée. Le lendemain, on vit, pendant une belle nuit, tomber du ciel un météore lumineux, que Colomb appelle un *maravilloso ramo de fuego* (merveilleux rameau de feu).

Le 16 septembre, les navires entrèrent dans la région des vents alizés. « Ce jour-là et tous les suivants, dit l'amiral, l'air fut si doux, que l'on éprouvait un vrai plaisir à jouir de la beauté des matinées, et il n'y manquait que le chant des rossignols. Le temps était alors comme au mois d'avril en Andalousie. » En même temps on vit beaucoup d'herbes flottantes : espoir trompeur, car on n'était que dans cette nappe singulière de l'Océan, couverte d'algues, dont les anciens avaient déjà quelque vague connaissance. C'est un banc d'herbes marines (*fucus natans*), qui s'étend de l'est à l'ouest, entre 25° et 30° de latitude, et va joindre deux autres bancs, dont l'un, plus grand, situé entre 19° et 34° de latitude, et l'autre, plus petit, entre 25 — 31° de lat. et 68° — 76° de long. Ces bancs de fucus sont connus sous le nom de *Mer de Sargasse*. Oviedo les appelle *Prairies* (*praderias de Yerva*) (1).

Colomb prit sur ces prairies mobiles un crabe vivant, qu'il conserva avec soin. On y vit aussi un oiseau blanc des tropiques, et l'équipage de la *Niña* prit un thon. « Ces signes, observe ici l'amiral, venaient du couchant, où j'espère que ce Dieu puissant, entre les mains de qui sont toutes les victoires, nous fera bientôt trouver terre. » Il crut remarquer que l'eau de la mer devenait plus fraîche à mesure qu'il avançait, et il l'attribua à ce que l'air était plus pur.

N'insistons pas sur ces apparences de terres si fréquentes sous les tropiques, et auxquelles Colomb et les siens se laissèrent tromper durant cette miraculeuse expédition. Des brises douces les poussaient mollement vers le Nouveau

(1) César, *Bell. civ.*, II, 8.

(2) Les distances se mesuraient, en jetant une ligne divisée par nœuds, et au moyen d'horloges de sable, qui se vidaient toutes les demi-heures.

(1) Ces bancs de *fucus* occupent, selon Alex. de Humboldt, une superficie six à sept fois plus grande que celle de l'Allemagne. « C'est là, ajoute l'illustre savant, que la végétation de l'Océan offre l'exemple le plus remarquable des *plantes sociales* d'une seule espèce sur la terre ferme : les savanes ou prairies de l'Amérique, les landes de bruyères (*ericeta*), les forêts du nord de l'Europe et de l'Asie, formées de conifères, de bétulinées et de salicinées, présentent beaucoup moins d'uniformité que ces thalassophytes. Dans nos landes de bruyères du Nord, nous voyons, à côté du *calluna vulgaris*, qui prédomine, l'*erica tetralix*, l'*erica ciliaris* et l'*erica cinerea*; dans celles du Midi, l'*erica arborea*, l'*erica scoparia*, et l'*erica mediterranea*. Le *fucus natans*, par sa domination exclusive et l'uniformité de son aspect, ne saurait être comparé à aucune autre espèce végétale vivant en société. Quand on se rappelle que Pedro Velasco, natif de Palos, port d'Espagne, avait déjà en 1452 découvert l'île de Flores, en se dirigeant, depuis Fayal d'après le vol de certains oiseaux, on doit, à cause du voisinage du grand banc de fucus de Corvo et Flores, admettre comme presque impossible qu'une partie de la prairie océanique n'ait pas été aperçue avant Christophe Colomb par des navigateurs que des tempêtes avaient poussés à l'ouest. Cependant la surprise de l'amiral et de ses compagnons quand ils se virent, depuis le 16 septembre jusqu'au 8 octobre 1492, continuellement environnés d'algues marines, donne à croire que la grandeur de ce phénomène était alors inconnue aux navigateurs. Colomb ne mentionne pas, il est vrai, dans les extraits du *Journal de marine* publié par Las Casas, les inquiétudes que causa la vue de cet énorme amas d'algues, ni les murmures de ses compagnons. Il parle seulement des plaintes et du mécontentement qu'excita le danger des vents d'est, si faibles et si inconstants. C'est le fils, Fernand Colomb, qui s'efforça, dans la *Vie de son père*, de peindre, sous une forme un peu dramatique, les vives appréhensions de l'équipage. D'après mes recherches, Christophe Colomb traversa en 1492 le grand banc de fucus sous 28° 1/2 de latitude; et en 1493, il le traversa sous 37°, chaque fois sous 40° — 43° longitude. » (Alex. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 93 et suiv. de la trad. de Ferd. Hoefer.

[illegible]. Cependant le voyage se prolongeait, [illegible] l'attente de tous, et les équipages com[illegible] à murmurer, maudissant celui qui les [illegible] conduits à leur perte. Les prairies flottantes [illegible] le calme firent naître mille terreurs [illegible]. Mais bientôt la mer s'éleva sans que [illegible] soufflât, et devint si grosse que tous en [illegible] très-étonnés; et l'amiral, qui se croyait [illegible] sous la protection immédiate de la Provi[illegible], ajoute ici : « Ainsi la grosse mer me fut nécessaire; ce qui n'était pas encore arrivé, [illegible] n'est du temps des Juifs, quand les Égyp[illegible] sortirent d'Égypte à la poursuite de Moïse, [illegible] les Hébreux de l'esclavage. » Ce[illegible] l'impatience de ses compagnons allait [illegible] : ils traitaient d'illusoires les signes [illegible] qui avaient augmenté sa confiance, et [illegible] s'apprêtaient à le contraindre de revenir sur [illegible] pas. Quelques-uns, dans leur exaspération, [illegible], s'il refusait de virer de bord, de le [illegible] à la mer, et de dire, à leur retour en Es[illegible], que l'amiral était tombé dans l'eau en con[illegible] les astres (1). Colomb n'ignorait pas les [illegible] des rebelles; mais, conservant toute [illegible] énergie, il désarma les uns par des paroles [illegible] douceur, excita l'avarice ou l'amour-propre [illegible] autres par la perspective des richesses ou de [illegible] gloire, et menaça les plus réfractaires d'un [illegible] exemplaire. Le gouvernement espagnol [illegible] promis dix mille maravédis de rente à ce[illegible] qui découvrirait le premier la terre; Colomb [illegible] un pourpoint de soie (*jubon de seda*). [illegible] d'obtenir cette récompense, les mate[illegible], à la moindre apparence, poussaient à l'envi [illegible] cri de « Terre! » Pour mettre un terme à ces [illegible] trompeuses, cause de désappointe[illegible] cruels, l'amiral déclara que quiconque [illegible] ce [illegible] il sans que la terre fût décou[illegible] trois [illegible] après, perdrait à jamais tout [illegible] ense promise.

[illegible] l'estime que Colomb montrait [illegible] le 584, tandis que celle qu'il te[illegible] de 707 [illegible] à l'ouest des Ca[illegible] A quarante [illegible] selon ses cal[illegible] trouver [illegible] de [illegible]pango.

[illegible] octobre, Martin-Alonzo [illegible] confiance dans la route de [illegible] jusque alors, et proposa de porter [illegible]. Le lendemain Colomb se détermina [illegible] vers l'ouest-sud-ouest, en suivant la [illegible] des oiseaux qui depuis quelques jours [illegible] cesse de voler autour des bâtiments. [illegible], les hirondelles de mer, les pélicans, [illegible] les dauphins, les herbes flottantes, [illegible] de terre devinrent plus fréquents; [illegible] les virent avec une morne [illegible] s'étaient trompés tant de fois! [illegible] contre cette obstination à tenter [illegible], et insistèrent de nouveau pour [illegible] le chemin de la patrie. Colomb de-meura inflexible, ajoutant d'un ton ferme « que leurs plaintes ne leur serviraient à rien, parce qu'il était venu pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait poursuivre son voyage avec l'aide de Dieu ».

Le 11 octobre on vit un jonc vert près du navire amiral; la *Pinta* aperçut un roseau, un bâton artistement travaillé, et une petite planche. Ces signes firent renaître la joie. Colomb reprit alors la route de l'ouest, et dans la soirée il réunit les marins à bord de son navire pour chanter le *Salve, regina;* après une allocution touchante, il leur rappela l'ordre qu'il leur avait donné de ne point faire usage de la voile après minuit, et leur dit qu'ils seraient probablement en vue de la terre dans la nuit même; enfin, il leur recommanda d'être sans cesse aux aguets du haut du gaillard d'avant. Le plus grand enthousiasme avait succédé à l'abattement général. A la nuit close, Colomb s'établit sur la dunette de son vaisseau; il plongeait un œil inquiet dans le sombre horizon. Soudain, vers les dix heures, il crut discerner au lointain un point lumineux. Se doutant encore de quelque illusion de ses sens, il appela près de lui Pedro Gutierez, gentilhomme de la chambre du roi, et lui demanda s'il voyait une lumière dans la direction qu'il lui indiquait. Quoique la réponse fût affirmative, il s'adressa aussi à Rodrigo Sanchez, de Ségovie, qui lui fit la même réponse. Dans cet intervalle la lumière avait disparu. Ils la revirent encore une ou deux fois passer et repasser à l'horizon, comme si elle éclairait quelque barque de pêcheur. Ses compagnons attachaient peu d'importance à cette lueur fugitive; mais lui, il la regarda comme un signe certain de la proximité de la terre, et il ne s'était point trompé.

Vers deux heures du matin, un coup de canon, tiré de la *Pinta*, donna le signal convenu du grand et joyeux événement.

Colomb était parti de Palos le 3 août 1492, un vendredi matin; ce fut aussi un vendredi matin, le 12 octobre 1492, c'est-à-dire après soixante-dix jours de navigation, qu'il contempla pour la première fois ce qu'il croyait être le pays du grand-khan, le littoral des Indes. Aussi les indigènes reçurent-ils le nom (qu'on leur donne encore) d'*Indiens*, et leur pays celui d'*Indes occidentales*, comme si la postérité tenait à honneur de partager l'illusion d'un grand homme.

Colomb est mort avec la conviction d'avoir découvert la côte orientale de l'Asie, la route occidentale du pays aux épices. Il n'y a là rien qui étonne celui qui connaît l'histoire des sciences. C'est dans la marche de l'esprit humain de sauter par-dessus l'inconnu qui s'interpose entre deux termes donnés. Ces deux termes étaient pour Colomb, d'une part, le littoral de l'Europe et de l'Afrique, et de l'autre, le littoral de l'Asie. Quant aux pays intermédiaires, il en faisait abstraction, exactement comme les na-

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 19.

qu'on déploie sur un champ de bataille; car ici, quelque nombreux que soit l'ennemi, on ne perd jamais l'espérance de vaincre. Mais là, point de précédent, point d'exemple à invoquer : c'était tout à fait l'inconnu, qui, selon l'expression de César, épouvante tant les hommes (1). Il fallait être soi-même bien intrépide pour rassurer des marins qui avaient tant de fois bravé les tempêtes !

A partir du 9 septembre, l'amiral usa d'un stratagème pour calmer la frayeur de l'équipage sur la longueur de la route : il tint deux livres de loch ou d'estime, l'un exact, qu'il gardait pour lui et les souverains d'Espagne, l'autre inexact, en ce qu'il marquait une distance moindre que celle qui était réellement parcourue : celui-là, tous les gens de l'équipage pouvaient le consulter (2).

Le 11 septembre, à environ cent cinquante lieues à l'ouest de l'île de Fer, on vit flotter sur l'eau un fragment de mât, provenant d'un gros navire naufragé. Les matelots le prirent pour un signe de mauvais augure.

Le 13, nouveau sujet d'alarme; et cette fois Colomb lui-même ne devait pas être rassuré : la boussole, ce guide jusque là toujours si fidèle, changea de direction. Au lieu de rester invariablement dirigée vers l'étoile polaire, l'aiguille varia tout à coup entre cinq ou six degrés au nord-ouest, et cette variation augmenta les jours suivants. Ce fut la première observation de la déclinaison magnétique, qui est devenue depuis un sujet d'études si fécondes. Ce phénomène, qui semblait annoncer le voisinage d'un monde où les lois mêmes de la nature étaient troublées par des puissances invisibles, frappa vivement l'esprit de Colomb. Il le tint d'abord caché; mais bientôt les pilotes le remarquèrent à leur tour, et en furent consternés : ils tremblaient que la boussole ne perdît sa vertu dans cet Océan mystérieux et sans bornes. Mais Colomb dissipa leur frayeur, et, avec une admirable présence d'esprit, il leur persuada qu'ils étaient le jouet d'une illusion : il leur fit croire que ce qui variait, ce n'était pas la boussole, mais l'étoile polaire.

Le 14 septembre, un héron et une espèce de hoche-queue, *rabo de junco* des Espagnols (*phaethon æthereus*, L.), vinrent voltiger autour de la *Niña*, et remplirent d'espoir le cœur des marins, qui y voyaient l'indice d'une terre peu éloignée. Le lendemain, on vit, pendant une belle nuit, tomber du ciel un météore lumineux, que Colomb appelle un *maravilloso ramo de fuego* (merveilleux rameau de feu).

Le 16 septembre, les navires entrèrent dans la région des vents alizés. « Ce jour-là et tous les suivants, dit l'amiral, l'air fut si doux, que l'on éprouvait un vrai plaisir à jouir de la beauté des matinées, et il n'y manquait que le chant des rossignols. Le temps était alors comme au mois d'avril en Andalousie. » En même temps on vit beaucoup d'herbes flottantes : espoir trompeur, car on n'était que dans cette nappe singulière de l'Océan, couverte d'algues, dont les anciens avaient déjà quelque vague connaissance. C'est un banc d'herbes marines (*fucus natans*), qui s'étend de l'est à l'ouest, entre 25° et 30° de latitude, et va joindre deux autres bancs, dont l'un, plus grand, situé entre 19° et 34° de latitude, et l'autre, plus petit, entre 25 — 31° de lat. et 68° — 76° de long. Ces bancs de fucus sont connus sous le nom de *Mer de Sargasse*. Oviedo les appelle *Prairies* (*praderias de Yerva*) (1).

Colomb prit sur ces prairies mobiles un crabe vivant, qu'il conserva avec soin. On y vit aussi un oiseau blanc des tropiques, et l'équipage de la *Niña* prit un thon. « Ces signes, observe ici l'amiral, venaient du couchant, où j'espère que ce Dieu puissant, entre les mains de qui sont toutes les victoires, nous fera bientôt trouver terre. » Il crut remarquer que l'eau de la mer devenait plus fraîche à mesure qu'il avançait, et il l'attribua à ce que l'air était plus pur.

N'insistons pas sur ces apparences de terres si fréquentes sous les tropiques, et auxquelles Colomb et les siens se laissèrent tromper durant cette miraculeuse expédition. Des brises douces les poussaient mollement vers le Nouveau

(1) César, *Bell. civ.*, II, 5.

(2) Les distances se mesuraient, en jetant une ligne divisée par nœuds, et au moyen d'horloges de sable, qu'on vidaient toutes les demi-heures.

(1) Ces bancs de *fucus* occupent, selon Alex. de Humboldt, une superficie six à sept fois plus grande que celle de l'Allemagne. « C'est là, ajoute l'illustre savant, que la végétation de l'Océan offre l'exemple le plus remarquable des *plantes sociales* d'une seule espèce sur la terre ferme : les savanes ou prairies de l'Amérique, les landes de bruyères (*ericeta*), les forêts du nord de l'Europe et de l'Asie, formées de conifères, de bétulinées et de salicinées, présentent beaucoup moins d'uniformité que ces thalassophytes. Dans nos landes de bruyères du Nord, nous voyons, à côté du *calluna vulgaris*, qui prédomine, l'*erica tetralix*, l'*erica ciliaris* et l'*erica cinerea*; dans celles du Midi, l'*erica arborea*, l'*erica scoparia*, et l'*erica mediterranea*. Le *fucus natans*, par sa domination exclusive et l'uniformité de son aspect, ne saurait être comparé à aucune autre espèce végétale vivant en société. Quand on se rappelle que Pedro Velasco, natif de Palos, port d'Espagne, avait déjà en 1452 découvert l'île de Flores, en se dirigeant, depuis Fayal, d'après le vol de certains oiseaux, on doit, à cause du voisinage du grand banc de fucus de Corvo et Flores, admettre comme presque impossible qu'une partie de la prairie océanique n'ait pas été aperçue avant Christophe Colomb par des navigateurs que des tempêtes avaient poussés à l'ouest. Cependant la surprise de l'amiral et de ses compagnons quand ils se virent, depuis le 16 septembre jusqu'au 8 octobre 1492, continuellement environnés d'algues marines, donne à croire que la grandeur de ce phénomène était alors inconnue aux navigateurs. Colomb ne mentionne pas, il est vrai, dans les extraits du *Journal de marine* publié par Las Casas, les inquiétudes que causa la vue de cet énorme amas d'algues, ni les murmures de ses compagnons. Il parle seulement des plaintes et du mécontentement qu'excita le danger des vents d'est, si faibles et si inconstants. C'est le fils, Fernand Colomb, qui s'efforça, dans la *Vie de son père*, de peindre, sous une forme un peu dramatique, les vives appréhensions de l'équipage. D'après mes recherches, Christophe Colomb traversa en 1492 le grand banc de fucus sous 28° 1/2 de latitude; et en 1493, il le traversa sous 37°, chaque fois sous 40° — 43° longitude. » (Alex. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 93 et suiv. de la trad. de Ferd. Hoefer.)

le voyage se prolongeait, ... s, et les équipages com... ...er, maudissant celui qui les ... perte. Les prairies flottantes ... calme firent naître mille terreurs ... bientôt la mer s'éleva sans que ..., et devint si grosse que tous en ...nnés; et l'amiral, qui se croyait ... la protection immédiate de la Provi... ...oute ici : « Ainsi la grosse mer me fut ...saire; ce qui n'était pas encore arrivé, ... temps des Juifs, quand les Égyp... d'Égypte à la poursuite de Moïse, ... les Hébreux de l'esclavage. » Ce... l'impatience de ses compagnons allait ... : ils traitaient d'illusoires les signes qui avaient augmenté sa confiance, et ...ient à le contraindre de revenir sur ...nes-uns, dans leur exaspération, ... refusait de virer de bord, de le ... et de dire, à leur retour en Es... ...al était tombé dans l'eau en con... ...es (1). Colomb n'ignorait pas les ... des rebelles; mais, conservant toute ...nie, il désarma les uns par des paroles ... excita l'avarice ou l'amour-propre ... par la perspective des richesses ou de ..., et menaça les plus réfractaires d'un ...t exemplaire. Le gouvernement espagnol ...mis dix mille maravédis de rente à ce... ...écouvrirait le premier la terre; Colomb ... pourpoint de soie (*jubon de seda*). ...btenir cette récompense, les mate... ...oindre apparence, poussaient à l'envi « Terre ! » Pour mettre un terme à ces ... tromp... cause de désappointe... ... déclara que quiconque ... que la terre fût décou... ..., perdrait à jamais tout ... promise.

... octobre, l'estime que Colomb montrait ... le 584, tandis que celle qu'il te... de 707 lieues à l'ouest des Ca... ... il devait, selon ses cal... ... île de Cipango.

... du 6 octobre, Martin-Alonzo ... plus confiance dans la route de ...ivie jusque alors, et proposa de porter ... Le lendemain Colomb se détermina vers l'ouest-sud-ouest, en suivant la ... les oiseaux qui depuis quelques jours ... cessé de voler autour des bâtiments. ..., les ... es de mer, les pélicans, ... les ... les herbes flottantes, ... devinrent plus fréquents; ... les virent avec une morne ... s'étaient trompés tant de fois ! ... contre cette obstination à tenter ..., et insistèrent de nouveau pour ... chemin de la patrie. Colomb de...meura inflexible, ajoutant d'un ton ferme « que leurs plaintes ne leur serviraient à rien, parce qu'il était venu pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait poursuivre son voyage avec l'aide de Dieu ».

(1) Colomb *Hist*. cap. 18.

Le 11 octobre on vit un jonc vert près du navire amiral; la *Pinta* aperçut un roseau, un bâton artistement travaillé, et une petite planche. Ces signes firent renaître la joie. Colomb reprit alors la route de l'ouest, et dans la soirée il réunit les marins à bord de son navire pour chanter le *Salve, regina;* après une allocution touchante, il leur rappela l'ordre qu'il leur avait donné de ne point faire usage de la voile après minuit, et leur dit qu'ils seraient probablement en vue de la terre dans la nuit même; enfin, il leur recommanda d'être sans cesse aux aguets du haut du gaillard d'avant. Le plus grand enthousiasme avait succédé à l'abattement général. A la nuit close, Colomb s'établit sur la dunette de son vaisseau; il plongeait un œil inquiet dans le sombre horizon. Soudain, vers les dix heures, il crut discerner au lointain un point lumineux. Se doutant encore de quelque illusion de ses sens, il appela près de lui Pedro Gutierez, gentilhomme de la chambre du roi, et lui demanda s'il voyait une lumière dans la direction qu'il lui indiquait. Quoique la réponse fût affirmative, il s'adressa aussi à Rodrigo Sanchez, de Ségovie, qui lui fit la même réponse. Dans cet intervalle la lumière avait disparu. Ils la revirent encore une ou deux fois passer et repasser à l'horizon, comme si elle éclairait quelque barque de pêcheur. Ses compagnons attachaient peu d'importance à cette lueur fugitive; mais lui, il la regarda comme un signe certain de la proximité de la terre, et il ne s'était point trompé.

Vers deux heures du matin, un coup de canon, tiré de la *Pinta*, donna le signal convenu du grand et joyeux événement.

Colomb était parti de Palos le 3 août 1492, un vendredi matin; ce fut aussi un vendredi matin, le 12 octobre 1492, c'est-à-dire après soixante-dix jours de navigation, qu'il contempla pour la première fois ce qu'il croyait être le pays du grand-khan, le littoral des Indes. Aussi les indigènes reçurent-ils le nom (qu'on leur donne encore) d'*Indiens*, et leur pays celui d'*Indes occidentales*, comme si la postérité tenait à honneur de partager l'illusion d'un grand homme.

Colomb est mort avec la conviction d'avoir découvert la côte orientale de l'Asie, la route occidentale du pays aux épices. Il n'y a là rien qui étonne celui qui connaît l'histoire des sciences. C'est dans la marche de l'esprit humain de sauter par-dessus l'inconnu qui s'interpose entre deux termes donnés. Ces deux termes étaient pour Colomb, d'une part, le littoral de l'Europe et de l'Afrique, et de l'autre, le littoral de l'Asie. Quant aux pays intermédiaires, il en faisait abstraction, exactement comme les na-

vigateurs qui de nos jours ont tenté un passage au Nord pour aller d'un hémisphère à l'autre. C'est ainsi que pendant des siècles les astronomes avaient négligé l'atmosphère qui, placée entre les astres et l'œil de l'observateur, dévie les rayons de la lumière et fait voir les objets là où ils ne sont pas en réalité. Je pourrais multiplier les exemples pour montrer comment, en toutes choses, nous sommes condamnés à l'erreur avant d'arriver à la vérité.

Colomb jeta l'ancre en face d'une île plate, verdoyante, de plusieurs lieues d'étendue, couverte d'arbres et de fruits inconnus. On vit bientôt sortir des bois plusieurs habitants, tout nus, et accourir sur le rivage pour jouir d'un spectacle tout aussi étrange pour eux que pour ces argonautes de nouvelle espèce. L'amiral, revêtu d'un riche costume écarlate et portant l'étendard royal, se rendit à terre, dans une barque armée, avec Martin-Alonzo Pinzon et Vincent-Yanez, son frère, capitaine de la *Niña*; il prit possession de l'île au nom du roi et de la reine d'Espagne. En même temps les insulaires accoururent en foule. Ici il faut laisser parler l'amiral lui-même : « Afin qu'ils nous prissent en amitié, et parce que je connus que c'étaient des gens qui se livreraient plus à nous et se convertiraient à notre sainte foi plutôt par la douceur et la persuasion que par la violence, je donnai à quelques-uns d'entre eux des bonnets de couleur et des perles de verre qu'ils mettaient à leur cou, et beaucoup d'autres choses de peu de valeur, qui leur firent grand plaisir et nous concilièrent tellement leur amitié que c'était merveille. Ils venaient ensuite à la nage aux embarcations des navires dans lesquelles nous étions, et nous apportaient des perroquets, du fil de coton en pelotes, des zagayes et beaucoup d'autres choses, et les échangeaient avec nous pour d'autres objets, que nous leur donnions, comme de petites perles de verre et des grelots. Enfin, ils prenaient tout ce qu'on leur offrait, et donnaient très-volontiers de tout ce qu'ils avaient; mais il me parut que c'étaient des gens bien pauvres sous tous les rapports. Hommes et femmes sont tout nus, comme lorsqu'ils sortent du sein de leur mère. Néanmoins, une seule de ces dernières était assez jeune, et parmi les hommes que je vis, il n'y en avait pas un seul qui eût plus de trente ans. Ils étaient très-bien faits, avaient de beaux corps et de jolies figures (*muy buenas caras*); leurs cheveux étaient presque aussi gros que les crins de la queue des chevaux, courts, et tombant jusque sur les sourcils : ils en laissent par derrière une longue mèche, qu'ils ne coupent jamais. Quelques-uns d'entre eux se peignent d'une couleur noirâtre; leur couleur naturelle est la même que celle des Canariens : ils ne sont ni noirs ni blancs; mais il en est parmi eux qui se peignent en blanc, d'autres en rouge, d'autres avec la couleur qu'ils trouvent. Quelques-uns se peignent la figure, quelques autres tout le corps; ceux-ci seulement les yeux, ceux-là seulement le nez. Ils ne portent pas d'armes, et ne les connaissent pas, car je leur montrai des sabres, et ils les prenaient par le tranchant, et se coupaient par ignorance. Ils n'ont pas de fer : leurs zagayes sont des bâtons sans fer, dont quelques-uns sont terminés par une dent de poisson, et d'autres par un autre corps dur quelconque. Ils sont tous en général de belle taille; ils sont bien faits, et leurs mouvements sont gracieux. J'en vis quelques-uns qui avaient sur leur corps des marques de blessures, et je leur demandai par signes ce que c'était, et ils me firent comprendre qu'il venait dans leur île des troupes d'habitants des îles voisines qui voulaient les prendre, et qu'ils se défendaient. Je crus et je crois encore qu'on vient ici de la terre ferme pour les prendre et les réduire en esclavage. Ils doivent être bons serviteurs et de bon caractère. Je m'aperçois qu'ils répètent promptement tout ce qu'on leur dit, et je crois qu'ils se feraient chrétiens sans difficulté, car il me paraît qu'ils n'appartiennent à aucune secte. S'il plaît à notre Seigneur, lors de mon départ, j'en emmènerai d'ici six à Vos Altesses, afin qu'ils apprennent à parler. Je n'ai vu dans cette île aucune espèce d'animaux, si ce n'est des perroquets (1).

« J'allai ensuite le long de l'île, dans la direction nord-nord-est, pour en examiner l'autre partie, qui était de l'autre côté de l'est, et pour visiter leurs peuplades, et je ne tardai pas à en voir deux ou trois dont les habitants venaient tous à la plage, nous appelant et rendant grâces à Dieu : les uns apportèrent de l'eau, les autres des choses à manger; d'autres, quand ils voyaient que je ne me disposais pas à aller à terre, se jetaient à la mer à la nage et venaient nous trouver. Nous comprenions qu'ils nous demandaient si nous étions venus du ciel; il y en eut un vieux qui vint jusque dans mon bateau, et d'autres appelaient à grands cris tous les habitants, hommes et femmes : *Venez voir*, leur disaient-ils, *les hommes qui sont descendus du ciel; apportez-leur à manger et à boire*. Il vint un grand nombre d'hommes et de femmes apportant tous quelque chose : ils remerciaient Dieu, se jetaient par terre, levaient les mains au ciel, et nous invitaient ensuite à venir à terre en faisant de bruyantes exclamations (2). »

L'île où Colomb avait posé le pied sur le Nouveau Monde s'appelait *Guanahani*, dans la langue des indigènes. Il lui donna le nom de *San-Salvador*. Elle fait partie du groupe des îles Lucayes ou de Bahama, voisines de la côte septentrionale de Cuba, et paraît être identique avec celle que les Anglais appellent *Cat-Island* (île du Chat) (3). Colomb se crut au milieu de cet archi-

(1) Cette particularité contribuait aussi à entretenir l'illusion de Colomb; car c'était de l'Inde que les premiers perroquets avaient été apportés en Europe.

(2) Navarrete, *Collect.*, t. II.

(3) Selon quelques géographes c'est l'île d'*Eigram Turso*, située à 21°, 30' lat.

[illegible] selon Marco-Polo, se composait de [illegible] mille îles, situées le long de la [illegible] ; de l'Asie, abondant en épices et en [illegible] Le 16 octobre il prit posses- [illegible] *Santa-Maria de la* [illegible] en vain l'or que les [illegible] Guanahani lui a [illegible] ué par [illegible] A une autre [illegible] il [illegible] de [illegible] ui [illegible] en l'ho[illegible] ur du roi Ferdinand. Voici [illegible] de cette île : « Les na- [illegible] emblent à ceux des au- [illegible] gé, dans leurs mœurs et [illegible] me paraissent un peu [illegible]rivoisés ([illegible]s *domestica gente*), plus [illegible] rusés, parce que je vois [illegible] n vaisseau du coton et [illegible], pour le payement des- [illegible] beaucoup mieux marchander [illegible] vis même dans cette île des [illegible] toile de [illegible] faits comme des [illegible], et les [illegible] plus alertes et mieux [illegible] Les [illegible] y portent sur le devant du [illegible] d'étoffe de coton qui couvre [illegible]. Cette île est très-verte, de [illegible]s-fertile, et je ne doute pas [illegible] n'y sèment toute l'année du [illegible], et n'y en recueillent abondam- [illegible] que plusieurs autres choses. Je vis [illegible] d'arbres très-différents des nôtres, [illegible] beaucoup avaient les branches de [illegible] manières, et toutes venant d'un même [illegible] ces arbres, une branche est faite [illegible] une autre branche d'une autre; [illegible] si bizarres, que la diversité de leurs [illegible] est la plus grande merveille du monde. [illegible] une [illegible]che avait les feuilles comme [illegible] une autre comme celles du [illegible] s un seul et même arbre [illegible] diverses, lesquelles sont [illegible] chaque arbre; et ces [illegible] point entés, dans lequel cas on [illegible] à la greffe une si étonnante [illegible] en soit ainsi, ces arbres [illegible]s et dans les forêts, [illegible]t aucun soin. Je ne [illegible] religieux, et je crois [illegible] sans difficulté, parce [illegible] telligence. Les poissons [illegible] es, que c'est merveille. [illegible] sont faits comme des [illegible]rs sont les plus belles [illegible] leus, de jaunes, de [illegible] rs; d'autres peints de [illegible] couleurs sont si par- [illegible] a personne qui n'en soit émer- [illegible] grande récréation à les voir. [illegible] des baleines. Je n'ai vu à terre au- [illegible] cune espèce, si ce n'est des per [illegible] es lézards (1). »

(1) [illegible], *Collect.*, t. II, p. 61.

Une quatrième île reçut le nom d'*Isabelle* (aujourd'hui *Isla Larga*). Colomb en fait un tableau enchanteur. Le 28 octobre il découvrit l'île de Cuba, qu'il prit jusqu'à sa mort pour une portion de la terre ferme, où devait se trouver la fameuse ville de Quinsay, l'une des résidences du grand-khan. — Il m'est impossible d'entrer ici dans tous les détails qui suivirent la découverte de Cuba : ils appartiennent moins à la biographie qu'à l'histoire de la géographie. Je rappellerai seulement que le 19 novembre Alonzo Pinzon déserta avec la *Pinta* la petite flottille, pour recueillir le premier les fruits d'une grande découverte, et que cette désertion changea tous les plans de Colomb, qui le 5 décembre, poursuivant le cours de ses explorations, découvrit l'île Hispaniola (aujourd'hui *Haïti*). Il trouva ce pays si beau qu'il appela l'une des vallées le *Paraiso* (Paradis); il s'y lia avec le cacique Guacanagari (*voy.* ce nom), et construisit le fort de la *Natividad* (Nativité), qui devait être le premier fondement d'une colonie; il l'appela ainsi en mémoire de ce qu'ils avaient été sauvés du naufrage le jour de Noël. Après y avoir laissé pour commandant Diego de Arana et pour lieutenants Pedro Gutierez et Rodrigo de Escobedo, avec un médecin, un tonnelier, un tailleur, un canonnier, une chaloupe, diverses graines et objets de trafic, l'amiral se disposa à retourner en Europe. Vers la pointe orientale d'Hispaniola, il retrouva la *Pinta*, qui avait ramassé une grande quantité d'or : il écouta en silence les excuses du commandant Pinzon, mais sans y croire. Le 9 janvier 1493 il découvrit le cap *del Enamorada* (aujourd'hui cap *Cabron*); après l'avoir doublé, il jeta l'ancre dans une vaste baie qu'il supposait être un bras de mer séparant Hispaniola de quelque autre île. Colomb descendit à terre, et vit des naturels bien différents de ceux qu'il venait de quitter : ils avaient l'aspect farouche, étaient peints d'une manière hideuse, portaient leurs cheveux longs et noués par derrière, et ornés de plumes de perroquet; ils étaient armés d'arcs et de flèches, de massues de guerre et de formidables épées. C'étaient les alliés des Caraïbes. L'un d'eux visita le vaisseau amiral, et parla d'une île *Mantinino*, « habitée seulement par des femmes, qui recevaient les Caraïbes parmi elles une fois par an, pour empêcher que la population de l'île ne vînt à s'éteindre ». Colomb crut y reconnaître *l'île des Amazones*, dont il parle si souvent dans le cours de ses voyages, et qui était, comme le *Cipango* et *Quinsay*, une de ces illusions provenant du récit de Marco-Polo. Au moment où quelques matelots, sur l'ordre de Colomb, voulaient troquer quelques armes de ces naturels, pour les emporter en Espagne comme objet de curiosité, un engagement sanglant éclata : les naturels furent poursuivis avec perte; ce fut le premier sang indigène versé par les Européens dans le Nouveau Monde. La paix rétablie, Colomb

reprit la route de l'Espagne. A la hauteur des Açores, il essuya une violente tempête, qui, si elle était arrivée quatre mois plus tôt, aurait certainement empêché la découverte du Nouveau Monde. Colomb relâcha à l'île Sainte-Marie, dont le gouverneur, Castagneta, échoua dans sa lâche tentative de s'emparer de l'amiral, sur un ordre du roi de Portugal. A quelque distance du cap Saint-Vincent, la flottille de Colomb fut assaillie par une nouvelle tempête, et obligée de se réfugier à l'entrée du Tage, en face de Rastello. Cette arrivée inattendue produisit une vive sensation à Lisbonne : tous voulaient venir voir le héros qui apportait avec lui tant de richesses et le secret de la route du pays aux épices. Le roi de Portugal reçut Colomb avec les plus grands honneurs, et écouta ses récits merveilleux avec une feinte joie, car il n'était pas sans se rappeler les offres qui lui avaient été faites; il se demandait même si cette découverte ne devait pas revenir au Portugal, et si elle n'était pas comprise dans la bulle du pape qui lui accordait toutes les terres situées depuis le cap Noun jusqu'aux Indes.

Quoi qu'il en soit, Colomb ne fut pas autrement inquiété; dans l'intervalle, il informa de son arrivée le roi d'Espagne, remit à la voile, et le 15 mars 1493, à midi, il entra dans le port de Palos, après une absence de sept mois et douze jours. La cour était alors à Barcelone. Colomb s'y rendit avec ses six Indiens, ainsi qu'avec les curiosités et productions diverses qu'il avait emmenées avec lui. Partout les populations se pressaient sur ses pas pour admirer des choses si étranges. Son entrée a Barcelone fut un triomphe. Les Indiens ouvraient la marche; ils étaient peints de diverses couleurs et parés d'ornements d'or. Après eux, on portait différentes sortes de perroquets vivants, des animaux empaillés d'espèces inconnues, des plantes à vertus rares; puis venaient des bracelets indiens et autres ornements d'or. Colomb, à cheval et entouré d'une cavalcade de jeunes Espagnols, fermait la marche. On lui avait préparé, sur une estrade, un dais de brocard d'or, au milieu d'un vaste salon, où l'attendaient le roi et la reine, entourés de tous les dignitaires de la couronne. A son approche, le roi et la reine se levèrent, et le firent asseoir en leur présence. Colomb fit le récit de son expédition, et ses paroles furent écoutées avec la plus vive émotion. Lorsqu'il eut cessé de parler, le roi et la reine tombèrent à genoux, adressant à Dieu des actions de grâces, et toute l'assemblée entonna le *Te Deum*. « Il semblait, dit le vénérable Las Casas, que tous les auditeurs eussent en ce moment un avant-goût des délices du paradis. »

Au milieu des réjouissances universelles que fit naître la grande nouvelle, Colomb songea à un second voyage, qui devait lui procurer les richesses nécessaires pour arracher le tombeau du Christ au pouvoir des infidèles.

Afin de s'assurer le bénéfice de la découverte, dont la nouvelle se répandit rapidement, Ferdinand et Isabelle s'adressèrent au pape Alexandre VI. Celui-ci promulgua alors une bulle qui accordait au roi et à la reine d'Espagne « les mêmes droits, privilèges et indulgences, par rapport aux régions récemment trouvées, que ceux qui avaient été accordés aux Portugais pour leurs découvertes en Afrique, sous la même condition de propager la religion catholique ».

Afin de prévenir toute contestation entre les deux puissances, une autre bulle traça cette fameuse ligne de démarcation tirée d'un pôle a l'autre, et passant à cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert : « Tout pays découvert par les Espagnols à l'ouest de cette ligne idéale, et dont aucune puissance n'aurait pris possession avant le jour de Noël de l'année 1492, serait adjugé à la couronne d'Espagne, de même que tout pays découvert à l'est de cette ligne appartiendrait à la couronne de Portugal. » (1) Le souverain pontife ne prévoyait pas que les deux parties contendantes, ainsi renvoyées dos à dos, devaient en poursuivant leur chemin se rencontrer un jour face à face aux antipodes, et y renouveler leur question de propriété.

Cinq mois après son arrivée, Colomb partit pour son second voyage; il s'embarqua à Palos, le 25 septembre 1493, muni de pouvoirs illimités, sur une flotte composée de trois grands navires, dits caraques, et de quatorze caravelles. Il s'était pourvu de tout ce qui était nécessaire à la fondation de plusieurs colonies. La plupart de nos animaux domestiques, notamment le porc, la poule, le canard, plusieurs de nos fruits, l'orange, le citron, le melon, furent alors introduits dans les îles de l'Occident, où ils ont tant prospéré depuis. La traversée fut heureuse; Colomb revit l'île Hispaniola; mais le fort de la Nativité était détruit, et les hommes qu'il y avait laissés avaient péri victimes de leur cupidité et de leur discorde. Il découvrit, dans le cours de ce voyage, l'île de la Guadeloupe (île de *Taruqueira*), la Jamaïque; il explora Cuba, navigua au milieu des îles qu'il appelait les *Jardins de la reine*, et fonda la ville ou colonie Isabelle, où se déclarèrent, dit-on, les premiers symptômes de la maladie qui plus tard se propagea si rapidement en Europe. En même temps il eut à apaiser plusieurs troubles. Dès lors il fut déjà l'objet d'une jalouse et arrogante surveillance, et en butte à ces basses intrigues de cour qui empoisonnèrent le reste de sa vie. Le 11 juin 1496 les vaisseaux qui ramenaient Colomb avec son inquisiteur Aguado entrèrent dans la baie de Cadix, après une pénible traversée de huit mois, pendant

(1) Cette fameuse ligne de démarcation paraît avoir été suggérée par Colomb lui-même. Elle coïncidait avec la mer des algues (voy col. 248). « qui selon Colomb partageait le globe naturellement en deux parties et avait des rapports intimes avec la configuration de la terre, ainsi qu'avec les variations de l'aiguille magnétique et des climats. » Voy. Al. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 95 ; de la traduction de Ferd. Hœfer.

ut l'intelligent cacique Caonabo.
le cours des choses humaines de
r à l'enthousiasme l'indifférence,
in. Attristé par l'accueil froid que
ait sur son passage, Colomb
vers où résidait
ni les
abit de avec
L'accue ui et
bienveillance,
proposa une troisième expédi-

contrariétés et délais, Co-
mai 1498, du port de San-
rrameda, avec six navires. Il suivit
ente de celles qu'il avait suivies la
seconde fois : en partant des îles
uverna au sud-ouest jusqu'à ce
la ligne, puis il cingla à l'ouest
des vents alizés. Dans ce troisième
le Pa d il regar-
un au conti-
province de
de postes mili-
œuvres de Rol-
la. ré na l'î on de Gua-
les îles . Enfin, à
Bobadilla
pouvoirs pour
et la gestion
omb et ses frères furent arrêtés
Espagne chargés de fers. Villego
avait reçu la triste mis-
, compa-
ôter ses
dit-il avec noble fierté, le
nt de me soumettre à
m'ordonnerait en leur
nom qu'il m'a chargé de ces
lerai jusqu'à ce qu'ils donnent
les ôter, et je les conserverai
de la récompense accor-
(1). » — « Ces fers, ajoute
b. je les vis toujours depuis sus-
de ; et il ordonna
avec lui dans
» A son arrivée à Cadix, Co-
à une dame de la cour, à dona
, favorite de la reine, une lettre
amèrement de l'injustice des
qu'on lui avait
: « Les calom-
plus que
.... Telle est
qu'on m'a faite, que si
les églises,
voleurs... La
oyée

I, 180 (ms.).
l., cap. 86.

pour faire une enquête sur ma conduite savait que si les chefs d'accusation qu'elle pourrait recueillir semblaient sérieux, elle serait nommée à ma place (1). » Après que cette lettre eut été communiquée à Isabelle et à Ferdinand, ils désapprouvèrent hautement la conduite de Bobadilla, et donnèrent l'ordre que les prisonniers fussent à l'instant mis en liberté; en même temps ils écrivirent à Colomb pour lui témoigner, dans les termes les plus affectueux, leurs regrets de tout ce qui lui était arrivé. L'accueil qu'il reçut ensuite à la cour était en harmonie avec les termes de cette lettre.

Cependant, les voyages de découvertes se multipliaient depuis 1492 : il suffit de rappeler les noms de Vasco de Gama et de Costa Cabral; et toutes les autres nations rivalisaient de zèle pour y apporter leur contingent. Les régions que l'on entrevoyait étaient immenses par leur étendue et leurs richesses. Toutes ces circonstances réunies firent repentir les monarques espagnols, et particulièrement Ferdinand, d'avoir accordé de si grands pouvoirs et de si brillantes prérogatives à un simple sujet, à un étranger surtout. L'audace de Bobadilla avait privé Colomb de ces prérogatives, et l'astucieux monarque résolut secrètement de ne jamais les lui rendre. D'ailleurs, Colomb n'était plus indispensable. Tels furent les mobiles de la conduite de Ferdinand. Bobadilla fut remplacé, non par Colomb, mais par Nicolas de Ovando, en 1502.

Quoique souffrant et abreuvé de dégoûts, Colomb ne resta pas longtemps oisif. Animé de cet esprit religieux qui lui faisait à la fois commenter l'Apocalypse et songer à la délivrance du Saint-Sépulcre, il voulut entreprendre un quatrième voyage, qui devait, selon ses calculs, plus enrichir l'Espagne que les précédents. Ce fut dans cette exaltation fébrile, entretenue, d'un côté, par un cœur ulcéré, et, de l'autre, par l'accomplissement d'un vœu fervent, qu'il partit de Cadix le 9 mai 1502, avec son frère Barthélemy (*voy.* ce nom). Il explora de nouveau les environs de Cuba, et visita la côte des Mosquites, la Costa Ricca. Quelques naturels lui ayant parlé d'un pays plus éloigné, appelé le *Ciguare*, Colomb crut comprendre que la mer, faisant un coude à Costa-Ricca, allait jusqu'à Ciguare, qu'au delà, à dix journées de distance, se trouverait le Gange, et que Ciguare était sous la dépendance du grand-khan. Il visita Veraguas, reconnut les mines d'or de cette opulente région, qui étaient selon lui les mines de la Chersonèse d'or mentionnées par les anciens. Au grand déplaisir des Indiens et de leur cacique Quibian (*voy.* ce nom), il essaya de fonder une colonie sur la rivière de Belen, qui lui semblait l'une des sources où le roi Salomon avait puisé ses richesses. Il y établit son frère, l'*adelantado*, avec plusieurs de ses compagnons, dont la plu-

(1) Las Casas, *Hist. Ind.*, I, 182. — Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. III, p. 117.

reprit la route de l'Espagne. A la hauteur des Açores, il essuya une violente tempête, qui, si elle était arrivée quatre mois plus tôt, aurait certainement empêché la découverte du Nouveau Monde. Colomb relâcha à l'île Sainte-Marie, dont le gouverneur, Castagneta, échoua dans sa lâche tentative de s'emparer de l'amiral, sur un ordre du roi de Portugal. A quelque distance du cap Saint-Vincent, la flottille de Colomb fut assaillie par une nouvelle tempête, et obligée de se réfugier à l'entrée du Tage, en face de Rastello. Cette arrivée inattendue produisit une vive sensation à Lisbonne : tous voulaient venir voir le héros qui apportait avec lui tant de richesses et le secret de la route du pays aux épices. Le roi de Portugal reçut Colomb avec les plus grands honneurs, et écouta ses récits merveilleux avec une feinte joie, car il n'était pas sans se rappeler les offres qui lui avaient été faites; il se demandait même si cette découverte ne devait pas revenir au Portugal, et si elle n'était pas comprise dans la bulle du pape qui lui accordait toutes les terres situées depuis le cap Noun jusqu'aux Indes.

Quoi qu'il en soit, Colomb ne fut pas autrement inquiété; dans l'intervalle, il informa de son arrivée le roi d'Espagne, remit à la voile, et le 15 mars 1493, à midi, il entra dans le port de Palos, après une absence de sept mois et douze jours. La cour était alors à Barcelone. Colomb s'y rendit avec ses six Indiens, ainsi qu'avec les curiosités et productions diverses qu'il avait emmenées avec lui. Partout les populations se pressaient sur ses pas pour admirer des choses si étranges. Son entrée à Barcelone fut un triomphe. Les Indiens ouvraient la marche; ils étaient peints de diverses couleurs et parés d'ornements d'or. Après eux, on portait différentes sortes de perroquets vivants, des animaux empaillés d'espèces inconnues, des plantes à vertus rares; puis venaient des bracelets indiens et autres ornements d'or. Colomb, à cheval et entouré d'une cavalcade de jeunes Espagnols, fermait la marche. On lui avait préparé, sur une estrade, un dais de brocard d'or, au milieu d'un vaste salon, où l'attendaient le roi et la reine, entourés de tous les dignitaires de la couronne. A son approche, le roi et la reine se levèrent, et le firent asseoir en leur présence. Colomb fit le récit de son expédition, et ses paroles furent écoutées avec la plus vive émotion. Lorsqu'il eut cessé de parler, le roi et la reine tombèrent à genoux, adressant à Dieu des actions de grâces, et toute l'assemblée entonna le *Te Deum*. « Il semblait, dit le vénérable Las Casas, que tous les auditeurs eussent en ce moment un avant-goût des délices du paradis. »

Au milieu des réjouissances universelles que fit naître la grande nouvelle, Colomb songea à un second voyage, qui devait lui procurer les richesses nécessaires pour arracher le tombeau du Christ au pouvoir des infidèles.

Afin de s'assurer le bénéfice de la découverte, dont la nouvelle se répandit rapidement, Ferdinand et Isabelle s'adressèrent au pape Alexandre VI. Celui-ci promulgua alors une bulle qui accordait au roi et à la reine d'Espagne « les mêmes droits, privilèges et indulgences, par rapport aux régions récemment trouvées, que ceux qui avaient été accordés aux Portugais pour leurs découvertes en Afrique, sous la même condition de propager la religion catholique ».

Afin de prévenir toute contestation entre les deux puissances, une autre bulle traça cette fameuse ligne de démarcation tirée d'un pôle à l'autre, et passant à cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert : « Tout pays découvert par les Espagnols à l'ouest de cette ligne idéale, et dont aucune puissance n'aurait pris possession avant le jour de Noël de l'année 1492, serait adjugé à la couronne d'Espagne, de même que tout pays découvert à l'est de cette ligne appartiendrait à la couronne de Portugal. » (1) Le souverain pontife ne prévoyait pas que les deux parties contendantes, ainsi renvoyées dos à dos, devaient en poursuivant leur chemin se rencontrer un jour face à face aux antipodes, et y renouveler leur question de propriété.

Cinq mois après son arrivée, Colomb partit pour son second voyage; il s'embarqua à Palos, le 25 septembre 1493, muni de pouvoirs illimités, sur une flotte composée de trois grands navires, dits caraques, et de quatorze caravelles. Il s'était pourvu de tout ce qui était nécessaire à la fondation de plusieurs colonies. La plupart de nos animaux domestiques, notamment le porc, la poule, le canard, plusieurs de nos fruits, l'orange, le citron, le melon, furent alors introduits dans les îles de l'Occident, où ils ont tant prospéré depuis. La traversée fut heureuse; Colomb revit l'île Hispaniola; mais le fort de la Nativité était détruit, et les hommes qu'il y avait laissés avaient péri victimes de leur cupidité et de leur discorde. Il découvrit, dans le cours de ce voyage, l'île de la Guadeloupe (île de *Taruqueira*), la Jamaïque; il explora Cuba, navigua au milieu des îles qu'il appelait les *Jardins de la reine*, et fonda la ville ou colonie Isabelle, où se déclarèrent, dit-on, les premiers symptômes de la maladie qui plus tard se propagea si rapidement en Europe. En même temps il eut à apaiser plusieurs troubles. Dès lors il fut déjà l'objet d'une jalouse et arrogante surveillance, et en butte à ces basses intrigues de cour qui empoisonnèrent le reste de sa vie. Le 11 juin 1496 les vaisseaux qui ramenaient Colomb avec son inquisiteur Aguado entrèrent dans la baie de Cadix, après une pénible traversée de huit mois, pendant

(1) Cette fameuse ligne de démarcation paraît avoir été suggérée par Colomb lui-même. Elle coïncidait avec la mer des algues (voy col. 248), « qui selon Colomb partageait le globe naturellement en deux parties et avait des rapports intimes avec la configuration de la terre, ainsi qu'avec les variations de l'aiguille magnétique et des climats. » Voy. Al. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 95, de la traduction de Ferd. Hœfer.

l'intelligent cacique Caonabo.
cours des choses humaines de
à l'enthousiasme l'indifférence,
Attristé par l'accueil froid que
lui faisait sur son passage, Colomb
lentement vers Burgos, où résidait
. Son visage était jauni par les
avait laissé croître sa barbe, et il
habit de franciscain, avec une corde
L'accueil que lui firent le roi et la
ieux qu'il ne s'y attendait,
par leur bienveillance, l'infatigable
r proposa une troisième expédi-

plusieurs co s et délais, Co-
le port de San-
avec six navires. Il suivit
de celles qu'il avait suivies la
seconde fois : en partant des îles
au sud-ouest jusqu'à ce
, puis il cingla à l'ouest
. Dans ce troisième
visita de Paria, dont il regar-
comme un prolongement du conti-
Il explora aussi la province de
chaîne de postes mili-
manœuvres de Rol-
da, réprima l'insurrection de Gua-
a les rebelles de X . Enfin, à
Bobadilla
pouvoirs pour
et la gestion
Colomb et ses frères furent arrêtés
en Espagne chargés de fers. Villego
, qui avaient reçu la triste mis-
l'amiral en Espagne, compa-
, et voulurent lui ôter ses
l avec une noble fierté, le
m ont écrit de me soumettre à
Bobadilla m'ordonnerait en leur
en leur nom chargé de ces
qu'ils donnent
, et je les conserverai
de la récompense accor-
(1). » — « Ces fers, ajoute
Colomb, je les vis toujours depuis sus-
: et il ordonna
avec lui dans
. » A son arrivée à Cadix, Co-
à une dame de la cour, à dona
, favorite de la reine, une lettre
amèrement de l'injustice des
ble traitement qu'on lui avait
y disait entre autres : « Les calom-
méprisables m'ont nui plus que
ne m'ont profité.... Telle est
a qu'on m'a faite, que si
des hôpitaux et des églises,
ait des cavernes de voleurs... La
, c'est que la personne envoyée

pour faire une enquête sur ma conduite savait que si les chefs d'accusation qu'elle pourrait recueillir semblaient sérieux, elle serait nommée à ma place (1). » Après que cette lettre eut été communiquée à Isabelle et à Ferdinand, ils désapprouvèrent hautement la conduite de Bobadilla, et donnèrent l'ordre que les prisonniers fussent à l'instant mis en liberté ; en même temps ils écrivirent à Colomb pour lui témoigner, dans les termes les plus affectueux, leurs regrets de tout ce qui lui était arrivé. L'accueil qu'il reçut ensuite à la cour était en harmonie avec les termes de cette lettre.

Cependant, les voyages de découvertes se multipliaient depuis 1492 : il suffit de rappeler les noms de Vasco de Gama et de Costa Cabral ; et toutes les autres nations rivalisaient de zèle pour y apporter leur contingent. Les régions que l'on entrevoyait étaient immenses par leur étendue et leurs richesses. Toutes ces circonstances réunies firent repentir les monarques espagnols, et particulièrement Ferdinand, d'avoir accordé de si grands pouvoirs et de si brillantes prérogatives à un simple sujet, à un étranger surtout. L'audace de Bobadilla avait privé Colomb de ces prérogatives, et l'astucieux monarque résolut secrètement de ne jamais les lui rendre. D'ailleurs, Colomb n'était plus indispensable. Tels furent les mobiles de la conduite de Ferdinand. Bobadilla fut remplacé, non par Colomb, mais par Nicolas de Ovando, en 1502.

Quoique souffrant et abreuvé de dégoûts, Colomb ne resta pas longtemps oisif. Animé de cet esprit religieux qui lui faisait à la fois commenter l'Apocalypse et songer à la délivrance du Saint-Sépulcre, il voulut entreprendre un quatrième voyage, qui devait, selon ses calculs, plus enrichir l'Espagne que les précédents. Ce fut dans cette exaltation fébrile, entretenue, d'un côté, par un cœur ulcéré, et, de l'autre, par l'accomplissement d'un vœu fervent, qu'il partit de Cadix le 9 mai 1502, avec son frère Barthélemy (*voy.* ce nom). Il explora de nouveau les environs de Cuba, et visita la côte des Mosquites, la Costa Ricca. Quelques naturels lui ayant parlé d'un pays plus éloigné, appelé le *Ciguare*, Colomb crut comprendre que la mer, faisant un coude à Costa-Ricca, allait jusqu'à Ciguare, qu'au delà, à dix journées de distance, se trouverait le Gange, et que Ciguare était sous la dépendance du grand-khan. Il visita Veraguas, reconnut les mines d'or de cette opulente région, qui étaient selon lui les mines de la Chersonèse d'or mentionnées par les anciens. Au grand déplaisir des Indiens et de leur cacique Quibian (*voy.* ce nom), il essaya de fonder une colonie sur la rivière de Belen, qui lui semblait l'une des sources où le roi Salomon avait puisé ses richesses. Il y établit son frère, l'*adelantado*, avec plusieurs de ses compagnons, dont la plu-

. *Ind.*, I, 180 (ms.).
Hist., cap. 86.

(1) Las Casas, *Hist. Ind.*, I, 182. — Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. III, p. 117.

part furent surpris et tués par les sauvages. L'adelantado, avec le petit nombre d'Espagnols qui avaient échappé au désastre, se construisit un rempart avec des caisses et des tonneaux, pour se mettre à l'abri contre les attaques nocturnes des Indiens. Ce fut dans cette forteresse improvisée que les colons attendirent, avec anxiété, leur délivrance. Colomb en fut instruit; mais ses navires, fracassés par les tempêtes, rongés par les vers et prêts à tomber en pièces, ne lui permettaient pas d'approcher du rivage pour porter des secours à ses compagnons traqués par les sauvages, qu'excitait le retour de leurs frères et de leur chef, échappés des mains des Espagnols. Cette situation cruelle, qui se prolongea pendant neuf jours d'orage, jointe à des nuits sans repos, et des transes continuelles portèrent le dernier coup à une constitution déjà minée par l'âge et tant de fatigues. Dans le paroxysme de la fièvre, et au milieu des souffrances qui lui brisaient l'esprit et le corps, Colomb eut comme des instants de délire. Dans sa fameuse lettre datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503, il fait le récit solennel d'une vision qui vint le consoler : « Épuisé, je m'étais endormi, dit-il, lorsque j'entendis une voix plaintive m'adresser, d'un ton pénétré, ces paroles : O insensé et lent à croire et à servir ton Dieu, le Dieu de l'univers! Que fit-il de plus pour Moïse et pour David, son serviteur? Dès ta naissance, il a toujours pris le plus grand soin de toi. Dès qu'il te vit arrivé à l'âge convenable, il a fait merveilleusement retentir ton nom sur toute la terre. Les Indes, cette partie du monde si riche, il te les a données, te laissant d'en faire part à qui il te plairait. Des barrières de l'Océan, fermées avec des chaînes si fortes, il t'a donné les clefs. Tu as été obéi dans tant de pays, et tu as obtenu auprès des chrétiens une si grande renommée! A-t-il fait davantage pour le peuple d'Israel, quand il le tira d'Égypte, ou pour David, qu'il fit de berger roi de Judée? Tourne-toi vers lui, et reconnais ton erreur : sa miséricorde est infinie... J'entendis tout cela comme un homme à demi mort; la force me manqua pour répondre à un langage aussi vrai, et je me mis à pleurer. Celui qui m'avait ainsi parlé, quel qu'il fût, termina par ces mots : Courage, et ne crains rien : les tribulations sont écrites sur le marbre, et non sans cause (1). »

Aussitôt après cette vision, qui lui paraissait une voix du ciel, la mer se calma; Colomb put communiquer avec la terre et délivrer ses compagnons. Vers la fin d'avril 1503, il quitta la côte funeste de Veraguas, et se dirigea sur Hispaniola, pour y radouber ses navires et les ravitailler avant de retourner en Europe. Mais bientôt, à la grande surprise de son équipage, il se mit de nouveau à longer la côte dans la direction de l'est, au lieu de cingler au nord, ce qui était la route directe aux yeux des pilotes. Ceux-ci en murmurèrent, ignorant que Colomb avait pris cette direction pour éviter les courants rapides qui portent constamment à l'ouest. Sans faire attention à ces murmures, il atteignit Porto-Bello, où il laissa une de ses caravelles, tellement vermoulue qu'elle ne se maintenait plus à flot. Tout l'équipage se trouvait dès lors entassé sur deux bâtiments, qui étaient eux-mêmes si délabrés qu'il fallait faire nuit et jour travailler les matelots aux pompes pour les empêcher de couler bas. En passant devant le port d'El Retrete, il vit un groupe d'îles auquel il donna le nom de las Barbas (aujourd'hui *Mulatas*), un peu au delà de la Pointe-Blas. Là il se croyait dans le Mangi, province du grand-khan, et décrite par Marco-Polo comme limitrophe du Cathay. Il avança encore dix lieues plus loin, jusqu'à l'entrée qu'on appelle aujourd'hui le golfe de Darien. Mais sur les représentations de ses pilotes, il renonça à suivre la Terre-Ferme, et le 1er mai il porta le cap au nord. Le 10 mai il arriva en vue des îles Tortugas (aujourd'hui les *Caïmans*), et, continuant à se diriger vers le nord, il se trouva le 30 mai au milieu des Jardins de la reine, groupe d'îles au sud de Cuba. Il fut obligé de mouiller dans une anse à environ dix lieues de l'île principale : les matelots mouraient de faim et de fatigues. A peine venaient-ils de jeter l'ancre, qu'à minuit il s'éleva une si violente tempête qu'on aurait dit, selon l'expression de Colomb, que c'était la fin du monde (*che pareva che il mondo facesse fine*). Les navires chassèrent sur leurs ancres, la *Bermuda* fut lancée avec tant d'impétuosité contre la caravelle de l'amiral, que la proue de l'une et la poupe de l'autre sautèrent en éclats. La tempête passée, il remit à la voile, toucha au cap Cruz et à Porto-Bueno (aujourd'hui le *Havre Sec*), mais sans rencontrer d'indigènes ni de provisions. Luttant à la fois contre la faim, la soif et les courants contraires, il gagna le port de San-Gloria (aujourd'hui baie de don *Christophe*). Des navires il ne restait plus que la carcasse; Colomb ordonna de les faire attacher fortement l'un contre l'autre, et de les faire échouer contre un roc à une portée de flèche du rivage : aussitôt ils furent remplis d'eau jusqu'au tillac. Sur la poupe et la proue, portions qui seules faisaient saillie sur l'eau, on construisit des cabines couvertes de chaume pour loger l'équipage. Ainsi fortifié, au milieu de la mer, sur ces tristes débris, Colomb espérait à la fois se garantir contre toute attaque soudaine des Indiens et empêcher la désertion de ses matelots; car personne, sans une permission spéciale, ne pouvait se rendre à terre. Dans cette situation extrême, il ne restait qu'une seule chance de salut : c'était d'implorer le secours d'Ovando, gouverneur de Saint-Domingue, l'indigne rival de Colomb. Mais comment lui faire parvenir un message? La distance entre la Jamaïque et Hispa

(1) *Lettera rarissima*, Bassano, 1810, p. 19 ; édit. de l'abbé Morelli.

de quarante … s, à tra… s des
…-dangereux, … n'y a … autres
transport que … l … de
… Diego … (voy. … nom)
… Une … mois, il … , et
… , se-
… Le brave
… ut dans cet
… se révolta, le 2 jan-
… Porras, que Colomb
… bienfaits, persuada aux mate-
… fonder aucun espoir sur le retour
… ce n'était là qu'une … le
… iser. et que. …
… l'i … d'y
… pro… :
… Col… , perclus de tous
… son lit. Au bruit
… traîna hors de sa cabine,
… e apaiser les mutins.
… frère Barthélemy et
… rs, il aurait été peut-
… son propre équipage. Qua-
… ces rebelles se séparèrent de l'a-
… Hispaniola, où ils commirent
… ès. Il ne resta avec lui que
… es. Bientôt la disette se
… rtunés, d'autant plus
… refusaient obstiné-
… des provisions. Tout à
… se présente à l'esprit
… connaissances astrono-
… une éclipse de
« … leur disait-il,
… irrité contre vous,
… dans les cieux un
… vous verrez la lune
… ne ombre épaisse. » A cette pré-
… on solennel, les uns prirent
… l'air de s'en moquer, mais
… dans une visible inquié-
… l'ombre s'avancer lente-
… resplendissant de la lune, ils
… lorsque la nature entière
… voile mystérieux, leur
… t des cris lamenta-
… provisions qu'ils
… pieds de
… s de son
… malheurs
… répondit grave-
… pour s'entretenir avec
… alors dans sa cabine,
… toute la durée de l'éclipse, au
… et des supplications des
… où l'éclipse allait finir. il
… pour annoncer aux … s
… ssion. Dieu avait …
… de …
… nt de
… te es-

pèce. Dès ce moment les provisions affluèrent dans le port, et les Espagnols n'eurent plus à craindre la famine (1).

Colomb songea ensuite à rappeler les rebelles, qui par leurs déprédations provoquaient de terribles représailles de la part des Indiens. Il leur promit amnistie complète; mais ils refusaient de se rendre à ces paroles de paix jusqu'à ce que, après un combat sanglant, ils virent leur chef, Francisco Porras, fait prisonnier par l'adelantado, frère de Colomb. Ce combat entre des hommes blancs fut pour les sauvages un spectacle inattendu : ils se mirent à examiner avec stupeur les cadavres des êtres qu'ils avaient crus immortels. Jetons un voile sur l'affreux massacre des indigènes à Xaragua, sur la guerre avec les naturels de l'Hinguay, enfin sur ces actes d'atrocité commis sous l'administration de cet Ovando qui laissait Colomb abandonné dans son navire naufragé et privé de son commandement. L'administration de Colomb, si elle avait paru être dure à quelques-uns, n'était ni cruelle ni sanguinaire : tous ses efforts tendaient à civiliser les Indiens, à en faire des sujets utiles, et non à les opprimer, à les détruire. Les voyant presque tous disparus d'Hispaniola pendant la suspension de son autorité, il ne put contenir son indignation, et s'en expliqua franchement dans une lettre adressée au roi : « Les Indiens d'Hispaniola, dit-il, étaient et sont encore la véritable richesse de l'île; car ce sont eux qui cultivent la terre et apprêtent le pain pour les chrétiens, qui creusent les mines d'or et qui supportent toutes les fatigues, travaillant tout à la fois et comme des hommes et comme des bêtes de somme. J'apprends que depuis que j'ai quitté l'île il est mort les cinq sixièmes des naturels, tous par suite de traitements barbares ou d'une froide inhumanité : les uns par l'épée, d'autres sous les coups, un grand nombre de faim; la plus grande partie ont péri dans les montagnes et dans les cavernes où ils s'étaient enfuis, faute de pouvoir supporter les travaux qu'on leur avait imposés (2). »

Déplorons ces excès sanglants, mais en même temps voyons au delà du tombeau des victimes. Quel spectacle! les peuples passent et se succèdent comme les individus; et au-dessus de la matière, qui varie et se renouvelle, plane, comme sur les eaux de la création, l'esprit divin, qui pousse les hommes vers leur unité d'espèce. Ici chaque nation s'est librement choisi sa voie : les Phéniciens, le commerce; les Grecs, les arts et les lettres; les Romains, la conquête. Enfin, quelques nations ont essayé de propager par le glaive une religion toute de charité, cette boussole universelle dont le genre humain n'a pas encore appris à se servir. Les nations et les races s'assimilent, s'absorbent ou s'exterminent à mesure qu'elles s'étendent : c'est une œuvre de

(1) Las Casas, *Hist. Ind.*, II, 33. — Fern. Colomb, *Hist.*
(2) Navarrete, t. II. — W. Irving t. III, p. 363.

destruction et de régénération à la fois que la civilisation porte dans ses flancs. Depuis trois siècles et demi, les races non assimilables de l'Amérique disparaissent les unes après les autres, et peut-être dans moins de cent ans d'ici la race blanche, qui domine déjà l'ancien continent, tiendra seule le sceptre du Nouveau Monde.

Grâce aux soins de Mendez, Colomb quitta, le 28 juin 1504, le navire naufragé où il était resté si longtemps renfermé; après un court séjour à Saint-Domingue, il mit à la voile pour l'Espagne, et entra tout malade, le 7 novembre, dans le port de Lucar; de là il se fit conduire à Séville, pour y rétablir une santé affaiblie par l'âge (il avait soixante-neuf ans) et par tant de dures épreuves (1). Il s'adressa de nouveau au roi et à la reine pour obtenir la restitution de ce qui lui était dû; mais il n'en reçut que des réponses vagues et dilatoires. Sur ces entrefaites, la reine Isabelle, sa bonne étoile, venait de s'éteindre à la suite de chagrins domestiques. Colomb reçut cette fatale nouvelle au moment où il écrivait à son fils Diego; et dans un postcriptum tracé à la hâte, il consacre à la mémoire de sa bienfaitrice ces paroles d'une touchante piété : « La première chose est de recommander à Dieu affectueusement l'âme de la reine : elle fut toujours prête à tout pour le service de Dieu; nous pouvons être assurés qu'elle est reçue dans sa gloire, et placée à l'abri des soucis et des tribulations de ce monde. » — Désormais les appels de Colomb à la justice du roi n'eurent plus d'écho à la cour. Une dernière lueur d'espoir ranima cependant son courage : la fille d'Isabelle, la princesse Juana, venait d'arriver de Flandre pour prendre possession du trône de Castille. Retenu sur son lit de douleur, il envoya son frère Barthélemy pour plaider sa cause auprès de la nouvelle reine. Après le départ de son frère, la maladie (un rhumatisme général) qu'il avait gagnée dans ses voyages redoubla de violence; et quoique brisé au physique et au moral, il eut encore la force d'écrire un codicille où il transmit à son fils Diego ses dernières volontés, en l'instituant son héritier universel. Parmi les clauses minutieuses de ce codicille, qui toutes témoignent de son esprit d'ordre et de sa justice scrupuleuse dans tout ce qu'il faisait, on remarque surtout avec quel soin il recommande à l'exécuteur testamentaire la mère de son fils Fernand, Beatrix Enriquez, dont l'union ne paraît jamais avoir été sanctionnée par le mariage. Il ordonna à don Diego de pourvoir à ce que Béatrix puisse, après lui, vivre dans une position indépendante : « et que cela soit fait, ajoute-t-il, pour la décharge de ma conscience, car ce point pèse lourdement sur mon âme ». — Le lendemain, 20 mai 1506, le jour de l'Ascension, Christophe Colomb expira, en s'écriant comme Jésus-Christ sur la croix : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Ce furent ses dernières paroles (1).

Son corps même ne fut pas laissé en repos. D'abord déposé dans le convent de Saint-François à Séville, il fut, en 1513, transféré au monastère des Chartreux de la même ville. En 1536, on lui fit franchir la mer : il fut transporté à Hispaniola, et enterré dans la cathédrale de la ville de Saint-Domingue. Enfin, il fut de nouveau exhumé et transféré à La Havane, dans l'île de Cuba.

La vie de Christophe Colomb, c'est tout un drame de la plus saisissante gradation. Voici un homme, pauvre et obscur, qui consacre toute sa jeunesse au triomphe d'une idée; il aborde enfin la terre inconnue; à son retour il est reçu avec enthousiasme; au second voyage, avec froideur; au troisième, dans les fers; au quatrième, mourant. Quelle consécration du génie! FERD. HOEFER.

(1) J'ai glissé rapidement sur les détails des quatre voyages de Colomb, en renvoyant aux articles : COLOMB (*Barthélemy*, — *Diego*, — *Fernand*), BOBADILLA, LAS CASAS, OVANDO, OJEDA, MENDEZ (*Diego*), GUACANAGARI, DIAZ (*Barnal*), FIESCO (*Barthélemy*), PORRAS (*Francisco de*), ESCOBAR (*Diego*), CONTARANA, (*Juan de la Casa*) etc.

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, 108. Las Casas, *Hist. Ind.*, II, 38. Colomb a laissé divers écrits épars, qui, à tous égards, mériteraient d'être recueillis. Ces écrits sont : *Declaracion de la Tabla navegatoria*, imprimée dans la *Biblioteca oriental et occidental* d'Ant. Léon Pinélo; Madrid, 1629, p. 144; — *Lettre au tresorier Raphael Sanchez*, datée du port de Lisbonne le 14 mars 1493 : cette lettre fut traduite par Leandro de Cosco, imprimée à Rome par Eucharius Argyrius (souvent réimprimée depuis), sous le titre de : *Epistola Christophori Colom, cui ætas nostra multum debet, de insulis supra Gangem nuper inventis, ad quas perquirendas octavo antea mense, auspiciis et ære invictissimorum Ferdinandi et Elisabeth, Hispaniarum regum, missus fuerat; ad magnificum don Raphaelem Sanxis, eorumdem seren. regum thesaurarium missa, quam gener et litteratus vir Leander de Cosco ex hispano idiomate in latinum convertit, tertio kal. maii* (25 avril) 1493; Rome, 1493; l'original espagnol n'a pu être retrouvé; — *Relation du premier voyage, journal de Colomb*, d'après un extrait de l'évêque Bartolomé de Las Casas, conservé dans les archives du duc de l'Infantado (impr. dans Navarrete, *Collect.*, t. II); — *Lettre* écrite en partie le 15 février des îles Terceires, en partie du port de Lisbonne le 4 mars 1493, à *don Luis de Santangel*, et conservée aux archives de Simancas (Navarrete, ibid.); — *Memorial* (pour le 2e voyage), confié, dans la villa de Isabella, le 30 janvier 1494, à Antonio de Torres, pour demander aux monarques espagnols leurs décisions sur plusieurs affaires relatives au gouvernement de l'île de Haïti (Navarrete, ibid.). — *Lettre* (3e voyage) écrite d'Hispaniola, probablement en octobre 1498, et une autre *lettre*, remplie de plaintes amères, adressée, en 1500, à Juana de la Torre, nourrice de l'infant don Juan (Navarrete, ibid.); — *Relation du quatrième et dernier voyage*, adressée, sous forme de lettre, à Ferdinand et à Isabelle, et datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503 : c'est la *Lettera rarissima* reproduite par Morelli, bibliothécaire de Venise (*Lettera rarissima de Christoforo Colombo, riprodutta e illustrata*); Bassano, 1810, in-8° de 37 pages); — *Libro de Profecias* (*Liber sive manipulus de auctoritatibus, dictis ac sententiis et prophetiis circa materiam recuperandæ Sanctæ Civitatis et montis Dei Sion, et inventionis et conversionis insularum Indiæ*), manuscrit de 70 feuillets, écrits en partie de la main de Colomb, que Muñoz a tiré de la *Bibliot. Colombina* (de Fern. Colomb), à Séville; — Lettres familières et autres pièces conservées dans des dépôts publics ou privés. — La réunion de tous ces documents et leur publication (qui ne formeraient guère plus d'un volume) serait le plus beau monument à élever à la gloire de Christophe Colomb.

ments : Fern. Colomb, *Historia del suo padre*; Venise, 1571, in-8°. — Andrea Bernaldez ou Bernal (curé de Los Palacios), *Hist. du roi et de la reine Catholiques*. — Barth. de Las Casas, *Hist. Ind.* (ms.). — Herrera, *Decades*. — Oviedo, *Hist. gener. de las Indias*. — Anghiera (Pierre-Martyre), *Epist. de rebus Oceanicis; de insulis nuper inventis*. — Jobst Ruchamer, *Unbekannte Länder*, etc., Nuremberg, 1508, in-8° (c'est le premier ouvrage allemand qui parle de Christophe Colomb). Le *Psautier*, imprimé par les soins d'Augost. Giustiniani, évêque de Nebbio, en Corse, à Gênes, 1516, contient (à la suite des prophéties du dix-huitième psaume : *In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum*, que Colomb prétendait avoir accomplies), en guise de commentaire, une biographie de Ch. Colomb. — Grynæus, *Novus Orbis*. — Fracanzo de Montalboddo, *Mondo Novo*; Vicence, 1507. — Hyde, *Itinera Mundi*; Oxon. 1691. — Mart. Hylacomylus, *Cosmographiæ Introductio*. — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*. — *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo*; Firenze, 1809, in-8°. — Bossi, *Vita di Colombo*; Milan, 1818, in-8°; traduit en français par Urano; Paris, 1824, in-8°. — J.-B. Sportono, *Codice diplomatico Colombo Americano*; Genova, 1823, in-4°. — *Columbus Memorials, of a collection of authentic documents*; London, 1824, in-8°. — Washington Irving, *a History of the life and voyages of Columbus*; London, 1828, 4 vol. in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé et traduit en français par Defauconpret; Paris, 1828, 4 vol. — F. de Navarrete, *Relation des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb*, traduit de l'espagnol et annoté; Paris, 1828, 3 vol. in-8°. — De Humboldt, *Examen critique de l'hist. de la géographie*, etc., t. I ; III. (Paris, 1837). — Cancellieri, *Dissertaz. Epist. sopra Cr. Colombo*; Rome, 1809, in-8°. — Bianchetti, *Elogio di Cr. Colombo*; Gênes, 1829, in-8°. — Forster, *Christ. Columbus*; Leipzig, 1842, in-8°. — Reta, *Vita di Cr. Colombo*; Paris, 1846, in-4°. — Sanguinetti, *Vita di Cr. Colombo*; Gênes, 1846, in-12. — Major, *Select letters of Columbus, with an introduction*; Londres, 1849, in-8°. — Alph. de Lamartine, *Vie de Christophe Colomb*, dans le *Civilisateur*, septembre et octobre 1852.

COLOMB (*D. Barthélemy*), adelantado de Castille et seigneur de l'île de la Mona, né vers 1437, mort en 1514. Comme son frère Christophe, il naquit aux environs de Gènes. On sait fort peu de choses sur ses premières années; il est permis seulement de supposer qu'après avoir appris le latin à Pavie ou bien à Gênes, il étudia sérieusement la cosmographie; il dessinait habilement les cartes géographiques. On suppose encore que lorsque Christophe se fut mis sous la protection du roi de Portugal Jean II, il alla le joindre à Lisbonne. Ce qu'il y a de certain, et ici le témoignage de las Casas est précis, c'est que vers l'année 1486, c'est-à-dire au temps de la grande découverte de Barthélemy Diaz, il se rendit au Cap de Bonne-Espérance. On ignore si ce fut avec son frère qu'il visita le promontoire si redouté, et les expressions, assez ambiguës, du vieil historien ne permettent pas d'affirmer s'il accompagna le navigateur portugais On ne sait rien non plus sur les incidents qui occupèrent sa vie avant le mémorable voyage qu'il fit en Angleterre, lorsque son frère, découragé par les ajournements de Jean II, l'envoya vers Henri VII, afin de soumettre à ce souverain son grand projet. Il est certain néanmoins qu'il fut pris, durant ce court voyage, par des pirates, et que cet événement retarda singulièrement l'accomplissement de sa mission. Il fit un long séjour à la cour du roi d'Angleterre, et l'on a la certitude que durant ce temps Christophe Colomb resta dans une ignorance absolue sur son compte. Les difficultés des communications étaient telles alors, que les deux frères ne purent échanger en sept ans une seule fois de leurs nouvelles. Barthélemy ne restait pas oisif à Londres, et l'on sait que vers 1488 il présenta au roi Henri VII une mappemonde dessinée par lui et au-dessous de laquelle il avait inscrit des vers (1).

Lorsque Christophe Colomb eut acquis la certitude que ses projets n'obtiendraient aucune solution, ni des têtes couronnées de la péninsule, ni des ducs de Medina-Cœli et de Medina-Sidonia, il songea à aller trouver Barthélemy en Angleterre, après toutefois que ses propositions adressées au roi de France auraient échoué. Ses négociations avec Henri VII n'ayant pas eu d'issue, il retourna, on l'a supposé du moins, en Castille. Las Casas toutefois ne partage pas cette opinion, et il affirme qu'après avoir adressé ses propositions à Henri VII, Barthélemy se fixa immédiatement en France, auprès de la duchesse de Bourbon; il était, dit-il, à la cour de cette princesse lorsque Christophe le rappela en Espagne auprès de lui. Selon don Eustaquio F. Navarrete, il paraît certain que ce fut à Paris que Barthélemy reçut la première nouvelle de la grande découverte accomplie par son frère.

Après l'année 1493, la position de la famille changea étrangement. A partir de cette époque tous les yeux se fixent sur elle; Barthélemy reçut même alors, en pur don du roi de France, une somme de cent écus, afin qu'il pût commodément rejoindre l'amiral. Le futur adelantado se hâta de partir pour l'Espagne; mais, quel que fût son empressement, il ne put arriver à temps pour retrouver Christophe dans le port de Séville; celui-ci était parti pour son second voyage, à la tête d'une flotte de dix-sept navires. Tout enivré de gloire qu'il pouvait être, l'amiral n'avait pas oublié son frère. On remit à Barthélemy des instructions précises laissées par l'amiral, instructions qui l'investissaient de ses droits sur sa famille. Prenant avec lui ses neveux don Diego et don Fernando, il se rendit à Valladolid, et il reçut à la cour un accueil digne du rang qu'on lui réservait.

On songeait alors à expédier trois bâtiments dont on voulait grossir la flotte destinée pour Hispaniola; Barthélemy en eut immédiatement le commandement, et ce fut au mois d'avril 1494 qu'il put enfin embrasser Christophe Colomb sur le lieu même où se préparaient pour tous les deux tant d'événements mémorables. Là il retrouva aussi son frère Giacomo, dont la figure, un peu effacée, occupe un rang secondaire dans cette réunion d'hommes énergiques, mais dont l'âme tendre et le caractère intègre étaient devenus si nécessaires à Chr. Colomb, voué déjà à tant de luttes.

(1) François Bacon suppose que ce fut d'après les vagues documents obtenus ainsi qu'on expédia d'Angleterre Cabot à la recherche des régions inconnues.

Si Giacomo consolait le grand homme, s'il ranimait parfois son courage, prêt à faiblir, grâce à la vigueur de son esprit, à l'énergie de ses résolutions, Barthélemy sut l'aider d'une manière plus efficace, et surtout le faire respecter des factieux. De retour de cette excursion armée dans la *Vega Real*, qu'il avait parcourue par ordre de l'amiral, à la tête de quatre cents Espagnols, Pedro Margarite arriva sur le bord de la mer peu de temps après le débarquement de Barthélemy. C'était, comme on sait, l'un des officiers les plus turbulents de l'expédition; il profita des trois navires amenés par Barthélemy pour s'embarquer, de concert avec le père Boyl, et se diriger sur l'Espagne, où ses calomnies devaient noircir l'administration naissante qu'il n'avait pu renverser. Les soldats indisciplinés de ce chef se répandirent dans la campagne, et commencèrent dans les villages indiens cette série d'atrocités que l'amiral déplorait et qu'il ne pouvait réprimer; ce fut à Barthélemy qu'il appartint de donner, par son énergie, quelque répit aux malheureux Indiens. Les services qu'il rendit en maintes occasions, sa connaissance des hommes, sa promptitude de résolution dans les occasions difficiles décidèrent l'amiral à lui confier le poste le plus éminent qu'il pût lui offrir; il le créa *adelantado*. Cette charge, d'une ancienne origine, donnait à la guerre le rang suprême. Barthélemy fit alors tout ce que l'on pouvait attendre de son habileté, pour justifier le choix de son frère (1). Après la prise de Caonabo, et durant cette expédition hasardeuse qui commença le 27 mars 1495, ce fut à l'adelantado que l'on dut la pacification complète de la Vega Real. Deux cents hommes d'infanterie, vingt cavaliers, suffirent alors à Barthélemy pour remporter une victoire complète contre une armée de cent mille Indiens. Ainsi commença cette série de batailles gigantesques qui ont éternisé les noms des Pizarre et des Cortez, et qui ont laissé dans l'oubli celui du frère de Colomb. Grâce aux dispositions prises par Barthélemy, l'amiral, qui avait voulu diriger lui-même l'expédition, vit fuir Manicatex, le chef le plus valeureux des Igneris. En neuf mois l'île se trouva complétement soumise; et Chr. Colomb put répondre à ses ennemis par la nouvelle d'une suite de victoires.

Lorsque, sur les dénonciations de Juan Aguado, l'amiral fut contraint de se rendre en Espagne, afin de s'y justifier, ce fut à Barthélemy qu'il confia le soin de la colonisation. Celui-ci alla explorer alors le sud de l'île, et ayant trouvé un port commode, non loin des mines de San-Christobal, il y bâtit la forteresse (2) de San-Domingo, qui bientôt devait donner son nom à l'île entière. A la suite d'un terrible ouragan, cette première construction fut sans doute renversée; mais lorsqu'en 1502 Nicolas Ovando la rebâtit, sur un autre point, on s'aperçut de la sagacité déployée par l'adelantado dans le choix de son emplacement. Après ces travaux importants, Barthélemy se rendit dans la plaine fertile de Jaragua, et soumit pacifiquement à la couronne les riches territoires gouvernés par Bohequio et par cette reine Anacaona qui se montra si supérieure à la plupart des chefs de la contrée. De Jaragua l'adelantado se rendit aux mines de Cibao, à la Vega Real, puis à l'Isabelle, et là il vit avec douleur que les maladies lui avaient enlevé déjà trois cents hommes; il eut bientôt à combattre un plus terrible fléau. Pour chasser les étrangers, que leurs armes ne pouvaient vaincre, les Indiens avaient pris la résolution de ne plus ensemencer leurs terres, et de chasser par la famine ceux que leurs armes ne pouvaient atteindre. En butte à la cruelle famine qui se manifesta bientôt, il y pourvut; puis, lorsque les Indiens, toujours plus irrités, se réunirent sur les domaines de Guarionex, avec l'espérance que l'élite de leurs guerriers pouvait enfin anéantir les chrétiens, ceux-ci ne durent encore leur salut qu'à l'intrépide activité de l'adelantado. Averti de cette nouvelle insurrection, Barthélemy quitta en toute hâte la forteresse de Santo-Domingo, gagna *la Concepcion*, et défit, avec une poignée d'hommes, plus de 15,000 Igneris. Sa réputation s'accrut dès lors de toute la terreur qu'il inspirait aux indigènes; mais s'il n'eut plus à redouter les quatorze caciques, dont la soumission était complète, il eut parmi les Européens un implacable antagoniste dans l'alcade mayor Roldan, et ce soldat turbulent attenta même à sa vie. La loyauté de l'alcaide Bellester la lui sauva; mais de nouveaux troubles intérieurs exigèrent de nouvelles preuves d'énergie jusqu'à ce que l'arrivée de Hernandez Coronel, qui débarqua à Hispaniola, le 3 février 1498, en lui apportant la confirmation de son titre d'adelantado, l'eut mis dans une position moins critique. Assuré désormais de l'autorité, il put lutter contre Roldan et ses partisans obstinés. Ce chef rebelle, tout en protestant de sa soumission au pouvoir, refusa d'obéir à l'adelantado, et se retira dans la plaine de Jaragua, où il prétendit se constituer le défenseur des Indiens. Cette résistance et le motif qu'on lui donnait compliquèrent singulièrement la situation de Barthélemy, et le contraignirent à des actes de cruauté qui ternissent certainement sa gloire, mais qui, s'ils ne peuvent être excusés, s'expliquent par l'esprit dont étaient animés tous les *conquistadores*. Hâtons-nous de le dire, une conduite empreinte du plus noble désintéressement, un sentiment de haute équité, des vertus presque antiques, peuvent être opposés en cette circonstance aux résolutions barbares qu'imposa

(1) Ferdinand, si jaloux des droits de la couronne, se montra par la suite mécontent d'une nomination que les souverains s'étaient réservée. Comme vice-roi, Colomb n'avait pas outre-passé ses pouvoirs, et l'événement le justifia. Barthélemy fut confirmé dans son titre, par ordonnance royale du 27 juillet 1497.

(2) En souvenir, dit-on, de Dominique Colomb, père de l'amiral

14 [illegible] et lorsque les secours [illegible] qui permirent d'accomplir [illegible] alla dans les montagnes [illegible] tribus les plus valeu- [illegible] poursuivit jusque dans ces [illegible] Guarionex, devenu l'ennemi [illegible] èle qu'il était. Reçu avec [illegible] le cacique de ces mon- [illegible] grâce à une conduite [illegible] magnanimité, à se trou- [illegible] reculée et à se voir [illegible] qu'il retint prison- [illegible] accorda la vie. C'est la [illegible] durant cette mémorable cam- [illegible] à Washington-Irving une ad- [illegible] se montre rarement prodigue : [illegible] prudente et active de [illegible] tant de dangers et de [illegible] y trouve la preuve des [illegible] et de l'énergie physique et mo- [illegible] s'était pour ainsi dire [illegible] . Il réunissait au plus [illegible] marin, du soldat et du [illegible]

[illegible] Colomb dit [illegible] testament [illegible] ses frères ; [illegible] leur applica- [illegible] la capitulation de 1499 [illegible] privilèges et son titre [illegible] fit taire le sou- [illegible] de [illegible] et des preuves nou- [illegible] au grand homme dont [illegible] e. En l'a[illegible] 1500, il [illegible] la [illegible] de son [illegible] eût pu [illegible] ordres in- [illegible] . Ce [illegible] forteresse [illegible] le lieu [illegible] recevoir des chaî- [illegible] d'un juge- [illegible] la maladie [illegible] de l'évêque [illegible] l'amiral, l'a- [illegible] ces considé- [illegible] , se soumit, [illegible] qui renfermait [illegible] avoir la consolation de [illegible] cachot. Nous ignorons [illegible] lui offrit, comme il l'offrit à [illegible] de ses fers. Ce qu'il [illegible] tombèrent par ordre [illegible] caravelle renfermant [illegible] eut débarqué en Espagne. [illegible] aimé, dont il avait toujours [illegible] pouvait dire : [illegible] prisables m'ont [illegible] ne m'ont pro- [illegible] que la réparation ait [illegible] fut, avec de funestes rea- [illegible] . L'énergie un peu sauvage [illegible] vait probablement Isabelle.

Les actes de rigueur qu'il avait été contraint d'employer pour réprimer les prétentions de ses fougueux adversaires ne pouvaient lui être pardonnés sans doute par les Espagnols ; son titre d'adelantado ne lui fut pas néanmoins contesté, et ce fut en cette qualité qu'il accompagna Colomb lors de son quatrième voyage. Il ne partit, en 1504, qu'avec une sorte de répugnance ; il ressentait profondément les dégoûts dont on avait payé ses anciens services.

Il n'en remplit pas moins admirablement son devoir, et durant les quatre-vingt-huit jours qui s'écoulèrent jusqu'au débarquement de la flottille à la Veragua, il donna les preuves les plus manifestes de sa rare habileté comme marin. Durant toutes les découvertes qui s'accomplirent alors, D. Barthélemy fut toujours celui qui débarqua le long de la côte pour prendre possession de ces régions lointaines au nom de l'Espagne. Laissé par son frère à la terre ferme, il y fonda, selon Herrera, le premier établissement qui ait été édifié dans cette partie du Nouveau Monde. Durant les collisions qui eurent lieu alors, il marcha résolument contre les Indiens, et fut blessé par une javeline qui l'atteignit à la poitrine ; et dans cette occasion, où il montra un courage intrépide, plusieurs Espagnols succombèrent. A l'île de la Jamaïque, lorsque la goutte retenait Christophe Colomb sur un lit de douleur, tout le poids des affaires retomba sur l'adelantado, et durant le soulèvement des frères Porras, qui méconnaissaient l'autorité de l'amiral, il fut contraint, pour sauver l'expédition, de combattre les Espagnols eux-mêmes ; grâce à lui, les révoltés se virent dans l'obligation de se soumettre, et le premier sang versé par les Espagnols qui combattaient contre leurs frères fut au moins effacé par le repentir. Aussitôt après l'expédition, Barthélemy revint en Castille ; mais il n'y fit pas un long séjour, et passa presque aussitôt en Italie. En 1505, un an avant la mort de son frère, il était à Rome, et il s'y occupait même d'un travail littéraire ; car on lit sur un exemplaire *del Mondo Novo* possédé par la bibliothèque Magliabecchi, qu'il composait à la date signalée plus haut une relation du premier voyage de Christophe Colomb, en la faisant suivre d'une carte, où il avait signalé les premières découvertes. Ce travail précieux, dont on n'a pu découvrir la trace, fut offert par lui à un chanoine de Saint-Jean de Latran, lequel s'en défit à Venise, en faveur d'Alexandre Zozzi, son ami (1).

Le séjour de Barthélemy à Rome ne fut que très-limité, car dans la même année nous le voyons de retour en Espagne, et il est à Laredo,

(1) Le compilateur de l'ouvrage cité plus haut affirme qu'on lisait dans le livre mentionné : *Una informazione di Bartolomeo Colombo delle navigazion di Ponente e Garbin nel Mondo Nuovo*, dans laquelle, entre autres choses curieuses, était mentionnée une carte importante, qui servait à Christophe Colomb, et qui, bien que perdue jusqu'à ce jour, pourra être retrouvée dans quelque bibliothèque d'Italie.

où Ferdinand avait établi momentanément son séjour ; il y présente même à ce souverain une lettre de son frère, qui était tombé dangereusement malade à Séville, et qui mourut l'année suivante, à Valladolid. On ignore si l'adelantado revit Colomb dans les derniers moments de sa vie ; mais il est certain que celui-ci le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires, et qu'il lui légua, en souvenir de l'aide puissante qu'il en avait reçue, une rente annuelle de 150,000 maravédis ; déjà il lui avait concédé en toute propriété l'île de la Mona. D. Barthélemy s'embarqua de nouveau pour Saint-Domingue, le 9 juin 1509. Il accompagnait alors son neveu D. Diego, toujours revêtu de son titre d'adelantado ; il se trouva de nouveau en présence des ennemis de son frère et au milieu d'hommes avides, qu'il avait jadis froissés. Redouté de Ferdinand, qui craignait l'énergie de son caractère, mais qui appréciait toute sa valeur, il ne fut pas employé aux conquêtes de la terre ferme, et retourna en Espagne. Il est probable qu'il y servit les intérêts de son neveu, dont on attaquait l'administration. Il ne tarda pas à retourner auprès de lui ; il se trouvait alors mis définitivement en possession de l'île de la Mona, qui a environ six lieues de tour et n'est qu'à huit lieues de Saint-Domingue. La cour d'Espagne lui avait en outre concédé le droit de réduire en *encomenda* deux cents Indiens pour les nécessités de son service personnel. Lorsque D. Diego s'embarqua pour l'Espagne, en 1515, afin de répondre personnellement aux accusations portées contre lui, il y avait fort peu de temps que l'adelantado avait cessé de vivre. C'est le seul renseignement positif qui nous ait été transmis sur la mort de cet homme éminent. D. Barthélemy Colomb mourut sans postérité (1).

Las Casas, qui avait connu personnellement l'adelantado, s'exprime ainsi sur son compte : « C'était un homme très-prudent et très-courageux, fort circonspect, rusé même à ce qu'il semblait, et de moins de simplicité que Christophe Colomb. Instruit dans les langues anciennes, et fort entendu en tout ce qui regarde les hommes de savoir, il avait à un point suprême l'expérience des choses de la mer, et ne se montrait guère moins docte en cosmographie que son frère, ayant d'ailleurs comme lui l'habitude des détails de cette science, au point de peindre des cartes marines, de dresser des sphères et de fabriquer les autres instruments usités en cet art ; peut-être même le surpassait-il en quelques-unes des choses désignées ici, bien qu'il les eût apprises de lui. Il était plutôt grand que de taille moyenne ; il portait en toute sa personne l'aspect d'un homme d'honneur et d'autorité, non pas toutefois autant que l'amiral. »

FERDINAND DENIS.

D. Eustaquio Fernandez de Navarrete, *Coleccion de documentos ineditos*, t. XVI. — D. Martin-Fernandez Navarrete, *Coleccion de viages*. — Herrera, *Decadas de Indias*. — F.-Barth. de las Casas, *Historia inedita*, liv. Ier, chap. 29. — G.-Fern. de Oviedo. *Historia*, etc., édit. de M. de Los Rios. — Washington-Irving. *Histoire de Christophe Colomb*. — Ferdinand Colomb, *Vie de l'amiral*.

*COLOMB (*D. Diego* ou *Giacomo*), deuxième frère de Colomb, né au quinzième siècle, mort dans la première moitié du seizième. Il embrassa l'état ecclésiastique. Ce ne fut que deux ans avant la mort de l'amiral qu'il se décida à changer sa nationalité ; mais il seconda l'amiral de tous ses efforts durant les luttes que celui-ci eut à soutenir contre Bobadilla ; et en l'année 1500 il gouverna momentanément à Santo-Domingo, où il donna la preuve qu'il était digne par sa noble conduite d'appartenir au grand homme qui lui avait confié le sort de la colonie. A la suite de ces événements déplorables, il partagea la fortune de ses deux frères, et fut renvoyé, comme eux, en Espagne chargé de fers. Isabelle voulut sans doute le récompenser de ses services et le dédommager des rigueurs qu'il avait subies, car nous voyons, par une cédule en date du 8 février 1504, qu'il lui est accordé des lettres de naturalisation, afin qu'il puisse jouir librement des bénéfices ecclésiastiques que la couronne lui a concédés.

Sans lui être moins attaché qu'à l'adelantado, car il les confond tous les deux dans les mêmes expressions de tendresse, Christophe Colomb ne supposait pas que Diego eût les mêmes besoins de fortune ; il ne lui légua en conséquence que 100,000 maravédis de rente, en donnant pour motif que son second frère appartenait à l'Église.

En 1509 Diego Colomb partit de nouveau pour le Nouveau Monde, avec son frère et son neveu ; nous ignorons s'il revint en Europe ; il est probable qu'il termina sa carrière à Saint-Domingue.

FERDINAND DENIS.

Salva y Baranda, *Coleccion de documentos ineditos*, art. de M. Eustaquio Fernandez Navarrete, t. XVI. — Navarrete, *Coleccion de viages*, etc. — Washington-Irving, *Histoire de Christophe Colomb*.

COLOMB (*Diego*), second amiral des Indes, né vers 1474, mort en 1526. Ce fils aîné du grand navigateur naquit à Porto-Santo, de dona Felippa Moniz de Perestrello ; on n'a point de détails sur son enfance, mais on sait qu'il vint dès 1484 à Lisbonne avec son père, lorsque celui-ci alla proposer à Jean II la continuation des grandes découvertes qu'il entreprenait et auxquelles il eût donné une magnifique issue. Il était avec Colomb lorsque celui-ci quitta secrètement le Portugal pour se rendre en Espagne, et peut-être l'accompagna-t-il à Gênes en 1485. Un examen attentif des lettres de Colomb prouve à quel degré Diego lui fut toujours cher ; lorsqu'il revint en Espagne, il l'emmena avec lui, bien qu'il

(1) C'est à tort que Washington-Irving dit que Barthélemy Colomb mourut après le 9 avril 1518 ; la cedule qui concède à son neveu le titre d'adelantado est du 16 janvier 1518 ; le frère de l'amiral avait fait son testament dès le 16 avril 1509. Il est conservé dans les archives du duc de Veragua

... âge. Ce fut ce pauvre enfant ... Perez accueillit avec tant de ... son couvent de la Rabida : il ... l'année 1486, et l'excellent ... avoir été pour lui un instituteur ... Tandis que le grand homme, ... velait ses efforts pour accomplir ... ils, recueilli dans le couvent des ... recevait une première éducation, ... plus tard à la ville voisine. Lors- ... ns de Colomb furent acceptées, ... page du prince D. Juan, ... 18 février 1498 il passa sous ... avec son frère dans la maison de ... se trouvait alors à Alcala de Hénarès. ... prince royal, dont il partageait les ... alors pour professeur ... d'Anghiera. Aussi quel- ... vantent-ils son instruction distin- ... le 23 avril 1497, D. Diego avait été dési- ... père comme héritier du majorat que ... de ... der en sa faveur. En ... du palais (*contino*), ... maravédis, qui lui ... revenu ... el. Si Diego Colomb ... dans ses vas- ... correspondance ... moires de Navarrete, pour ... fut utile par ses rapports ... royale ; en maintes occasions, c'est ... choix pour accomplir une mission ... toujours des expressions de ... érité ne peut être dou- ... fils du zèle qu'il a mon- ... à répéter à Diego qu'il l'aime ... et que c'est surtout pour lui ... d'efforts. Par le testament ... Valladolid, en date du 19 mai 1506, le ... de l'amiral est déclaré héritier univer- ... biens et de ses priviléges, à la charge ... plusieurs legs. Il s'en faut bien, en ... prenne immédiatement pos- ... tion avantageuse qui lui a été ... reconnu immédiatement se- ... ner Océane, il ne peut percevoir ... auxquels il a droit. Le 2 juin 1506 ... donne à Ovando de payer à D. Diego ... reviennent par suite de ... son père : la notification reste ... Le ... ès, et se contente d'ex- ... ce que le nouvel amiral a ... plaintes. En 1507 le fils de Co- ... renouveler personnellement ses ré- ... car il est choisi par la reine Jeanne ... le corps de son père rapporté en ... n'est toutefois que le 29 octobre ... gouvernement des Indes est défini- ... à D. Diego (1), et encore sup- ... pour lui le titre de vice-roi.

(1) ... d'un procès intenté au fisc, comme le ... Washington-Irving. La décision indépen- ... les honore infiniment.

Diego s'était marié depuis peu avec doña Maria de Toledo, fille de D. Fernando de Toledo, grand commandeur de Léon, et nièce du duc d'Albe. Cette alliance avec une des premières familles de l'Espagne fit évanouir bien des difficultés. Grâce à son crédit, le nouvel amiral fut mis enfin en possession des avantages immenses dont Nicolas de Ovando jouissait à son détriment depuis tant d'années. Le 9 juin 1509, Diego Colomb, dont les droits venaient d'être reconnus solennellement, s'embarqua enfin pour le Nouveau Monde. Il emmenait avec lui sa femme, ses deux oncles et son jeune frère, D. Fernand, qui touchait à l'âge viril ; il avait avec lui une suite brillante ; et bien que la cour lui eût refusé officiellement les priviléges de vice-roi, la courtoisie castillane lui accordait un titre qu'il avait ambitionné surtout par ce qu'il rehaussait les services de son père. Les mêmes honneurs étaient rendus avec empressement à sa jeune épouse ; car tous les historiens s'accordent à reconnaître en doña Maria une femme de l'esprit le plus élevé et du plus noble caractère. La présence de la vice-reine à Santo-Domingo exerça, comme cela devait être, une heureuse influence sur une société turbulente et qui jusque alors s'était refusée aux améliorations qu'on prétendait lui imposer. Le roi se montra jaloux du changement qui tout à coup s'était opéré dans la population d'Hispaniola ; il restreignit les droits de D. Diego sur ses sujets d'outre mer, et il prêta même l'oreille aux suggestions perfides qui, après avoir abreuvé de dégoûts les derniers jours du père, se renouvelaient pour perdre le fils. Le trésorier Passamonte accusa D. Diego d'avoir donné à sa charge de gouverneur une extension excédant les pouvoirs accordés par la loi. Ces représentations, portées solennellement à la cour, prirent un caractère d'hostilité. En 1513 l'amiral reçut une lettre du conseil des Indes, tellement sévère qu'il résolut d'aller se défendre lui-même. Doña Maria resta à Saint-Domingue avec sa famille ; quant à D. Diego, il partit pour l'Europe le 15 avril 1515, et une fois débarqué en Espagne, il se rendit immédiatement à Vittoria, où était la cour. Il y exposa loyalement sa position et sa conduite. Il obtint la nomination d'une commission que devait présider l'équitable Loaysa. Mais, ballotté comme l'avait été son père, persécuté par la calomnie, suivant vainement la cour de Vittoria à Burgos et de Burgos à Valladolid ou à Tolède, plus de dix années se passèrent en démarches infructueuses. Vers la fin de 1525, il voulut malgré l'hiver se rendre à Séville. Il se sentait déjà malade ; vainement on le dissuada d'entreprendre un pareil voyage : le 21 février 1526, après s'être confessé, il monta en litière ; mais parvenu à Montalvan, son mal s'accrut, et le 23 février il expira, n'ayant pas tout à fait accompli sa cinquante-deuxième année.

Diego Colomb, considéré par ses contemporains comme un homme distingué, fut contraint d'em-

ployer à des luttes parfaitement inutiles pour le bien public une persévérance et une loyauté que son père avait su apprécier. De doña Maria de Toledo, restée à Hispaniola, il laissa cinq enfants (1), deux fils et trois filles : ce fut l'aîné, D. Luiz, auquel une ordonnance, en date du 19 janvier 1537, concéda le titre de duc de la Veragua, marquis de la Jamaïque, avec un majorat de vingt-cinq lieues carrées à prendre sur la terre ferme.

M. de Humboldt a dit : « Avec le quatrième amiral, D. Diego Colon, second duc de Veragua, finit, en 1578, toute la lignée mâle et légitime du grand Colomb, qui découvrit le Nouveau-Monde ». FERDINAND DENIS.

Memorial historico y genealogico de las Casas de Christoval Colon, marques de Legunes y duque de Medina de las Torres, marques de Canete, etc., etc.; sans date, in-fol. (Bib. imp. de P.). — Fernandez de Navarrete, *Colleccion de viages*, etc. — Salva y Baranda, *Coleccion de documentos ineditos*, etc., t. XVI. — Gonzalo Fernandez Oviedo y Valdes, *Historia general y natural de las Indias, islas, y tierra firme, etc.; publica la Acad. real de la historia*, 1852, in fol. — Washington Irving, *Hist. de la vie et des voyages de Christophe-Colomb*, t. IV.

COLOMB (*Fernando*), historien et géographe espagnol, né le 15 août 1488, mort le 8 juillet 1539 (2). Ce fils de l'immortel navigateur reçut à sa naissance le nom tout espagnol de Fernando Colon, bien qu'on ait contesté fortement la légitimité de sa naissance. Sa mère appartenait à la noblesse de l'Andalousie, et se nommait doña Beatriz Enriquez, et elle demeurait habituellement à Cordoue. Christophe Colomb paraît l'avoir tendrement aimée, et il la recommande avec une sollicitude particulière à son fils D. Diego, dans le testament par lequel il pourvoit également au sort de son second fils (3).

Il suffit de lire avec quelque attention les lettres du grand homme pour y trouver la preuve de la vive tendresse qu'il portait à cet enfant. S'il ne légitima pas son union avec doña Beatriz, chose encore incertaine, dit-on, son amour paternel mit D. Fernando absolument sur la même ligne que le fils aîné, auquel il lègue sa fortune et ses honneurs. Par son testament en effet il appelle D. Fernando à jouir du titre d'amiral, en cas de décès de D. Diego; et son propre frère D. Barthélemy ne vient qu'en troisième ligne.

Colomb ne néglige pas non plus les occasions, toutes naturelles, qu'il a de faire ressortir les bonnes qualités de son jeune fils. « C'est un enfant d'un excellent naturel, dit-il ; il a du savoir, et il en acquiert. » De bonne heure en effet, et sous la direction de son père, Fernando Colon s'était voué à l'étude des auteurs anciens. Isabelle de Castille l'admit au nombre de ses pages en 1498, dès l'année où son frère aîné arriva à la cour avec le même titre. Il nous paraît incertain s'il a pu jouir des avantages attachés à cet emploi, puisqu'il n'avait alors que dix ans. Il ne fit probablement qu'en percevoir le revenu, fixé à 9,400 maravédis. Quatre ans plus tard il accompagnait son père sur les rives désertes du Nouveau Monde, et il donnait des preuves de la rare énergie de son caractère. En 1506 il se rend à Séville ; il va étudier la cour, sous la protection de son frère D. Diego, auquel son père le recommande, et qui plus tard, en 1509, l'emmènera avec lui à Hispaniola, lorsqu'il ira exercer dans les vastes régions découvertes par son père la charge d'amiral.

Les goûts studieux de D. Fernando, son amour exclusif pour les livres devaient l'empêcher de se fixer longtemps dans ces régions sauvages. Revenu en Europe, il alla visiter sa famille italienne à Cuguro, en 1512, et il trouva encore dans ce village des parents de son père. Plus tard il accompagna Charles-Quint, et parcourut à sa suite l'Italie, la Flandre et l'Allemagne. D'autres voyages succédèrent à ces premiers voyages. Il visita non-seulement certaines parties de l'Afrique, mais il alla jusqu'en Asie, recueillant partout quelques documents scientifiques, et rassemblant surtout des livres (1). Digne fils de Colomb, explorateur à sa manière des régions inconnues du monde intellectuel, il ne se reposa que lorsqu'il eut parcouru, à peu près du moins, toutes les villes où il pouvait satisfaire cette ardente et noble passion. Lorsqu'il alla se fixer enfin à Séville, lieu où se passèrent ses dernières années, il avait déjà rassemblé une bibliothèque de 20,000 volumes, nombre immense si on le compare avec celui des autres bibliothèques en renom durant la première moitié du seizième siècle. Il ne se borna pas au titre de collecteur de livres ; par un enseignement régulier, il voulut faire progresser la science pour laquelle son père avait fait plus qu'aucun homme. Ce fut dans ce but, et avec l'autorisation de Charles-Quint, qu'il établit une école pour l'étude des sciences mathématiques à la porte de Goles, dans le lieu même où se trouve situé aujourd'hui le collége S.-Laureano (2). Pendant qu'il faisait élever un édifice digne de remplir le but qu'il se proposait, et

(1) Le second fils de Colomb s'appelait, comme son grand-père, D. Christoval. L'aînée des filles, doña Maria, épousa par la suite D. Sancho de Cordova ; la seconde, D. Juana, fut mariée à D. Luiz de Cueva ; doña Isabelle fut unie à D. George de Portugal, comte de Gelves. D. Luiz avait eu un fils naturel, qui s'appelait D. Christoval.

(2) On l'a fait naître le 28 septembre 1486, puis le 29 août 1487, et mourir le 12 juillet 1539. Nous rectifions ici les dates d'après les documents de M. Eustaquio-Fernandez de Navarrete.

(3) Quelques lignes très-significatives extraites du testament font sentir qu'un douloureux mystère plane sur cette union, et que pour mourir en paix Colomb a besoin de sentir D. Beatriz dans une position indépendante

(1) Nous suivons ici l'opinion de D. Martin Fernandez de Navarrete. D. Eustaquio suppose que Ferdinand Colomb fit encore un voyage dans le Nouveau Monde, entre 1512 et 1520.

(2) On lisait au-dessus de la porte d'entrée une inscription dont nous reproduisons ici les abréviations : *D. Frndo Colon hijo de D. X. P. val Colon, 1° Almte que descubrio las Indias, fundo esta casa año de 1526.*

… sur … bords du … plus de cinq … selon le style de la re- … consacrés jadis à la science, … r. Averti des ac- … les erreurs … se chargea de … graphes et les … à tant … aper- cer enfin … et 1516 la volonté pré- … int … ex … Lorsque … l'Espagne et … de ces cou- … Moluques, ce fut en- … 1524, fut chargé d'exa- … ; et, craignant de com- … décidant pour l'Espagne, il … l'Acuña, de Manuel et de … confirmèrent dans son opi- … stien Cabot, lorsqu'il explo- … écriv… au roi en insistant … aux ordonnan- … recevoir leur … été dis… … ne possède que la traduction … donnée Alonso de Ulloa, l'écri- … aussi les deux premières dé- … Elle porte au titre : Ferdinand … *torie del Almirante Christo-* … *suo padre, novamente di lin-* … *tradotte nell' italiana dal* … *Ulloa*; Venezia, 1571, in-12; réimpri- … Elle a servi à C. Cotolendi, en 1681, … sa traduction française, qui parut … 12 (1). C'est également d'après cette … fut faite la traduction espagnole, … Barcia a publiée dans sa grande … écrivains … nitifs des Indes.

… plus … ure, cette biographie est … concise pour ne pas lais- … et elle a même jeté les … bles discussions sur … is malgré la véné- … souvenir de son père, Fer- … n'avait point sans doute la pré- … qu'il devait occuper dans la pos- … é de nous transmettre plusieurs détails importants, dont il eût pu s'enquérir avec facilité. Les discussions géographiques lui étaient d'ailleurs familières, et on en a la preuve dans un travail publié dans le t. 4 de la Collection de Navarrete ; il est intitulé : *Memorial de D. Hernando Colon á los deputados letrados en la Junta de Badajoz para que declaren lo relativo al derecho de S. M. al dominio y pertenencia del Maluco.*

Ferdinand Colomb avait écrit deux autres ouvrages, qui n'ont jamais été imprimés : le premier avait pour titre : *Tratado sobre la forma de descubrir y poblar en las Indias* ; le second : *Colon de Concordia*. Dans cet ouvrage, divisé en trois livres, il tentait de prouver que la circumnavigation du monde pouvait s'opérer d'Orient en Occident, que la parole évangélique devait civiliser le globe, et enfin que l'empire universel était réservé à l'Espagne. Atteint, au sein de sa magnifique résidence, par la maladie incurable qui devait l'enlever, Ferdinand Colomb fit un long testament, qui témoigne de ses goûts littéraires, et qui est en même temps un curieux monument de l'extrême délicatesse de sa conscience. Ce fut le fils aîné de son neveu, D. Luiz Colon, troisième amiral de la famille, qu'il institua pour héritier (1). Il voulut être enterré dans la cathédrale de Séville, derrière le chœur; mais ce lieu ne fut désigné par lui que dans le cas où sa tombe ne pourrait trouver une place au monastère de las Cuevas, à côté de celles de son père et de son frère. Ce fut dans la cathédrale qu'on plaça son monument funéraire; il consiste en une superbe dalle de marbre blanc de deux varas un quart de long, sur une largeur proportionnée : le testateur eut soin de faire remarquer dans ses dernières volontés qu'il ne disposait pas les choses ainsi par vanité ou par pure ostentation, mais parce que sa taille et son obésité exigeaient de telles proportions. Il fit graver sur cette pierre tombale les armes octroyées à son père, en y ajoutant quatre livres ouverts, un à chaque extrémité.

La première épitaphe que l'on y inscrivit était en espagnol, et beaucoup plus simple que la pompeuse inscription rapportée par Zuniga dans ses Annales de Séville. Cette sépulture s'est conservée intacte; c'est la seule que les dernières révolutions aient épargnée.

FERDINAND DENIS.

D. Eustaquio-Fernandez de Navarrete, *Coleccion de documentos ineditos*, t. XVI. — D. Martin-Fernandez Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la Nautica y de las ciencias matematicas* ; Madrid, 1846, in-8°. — Herrera, *Historia de las Indias*. — Washington-Irving, *Histoire de Christophe Colomb*. — Ponz, *Viajes de España*.

COLOMB (*Jean*), savant théologien de l'ordre des Bénédictins, né à Limoges, le 12 novembre 1688, mort vers 1773. Il entra dans les ordres en 1707, et, devenu, collaborateur de D. Rivet,

(1) … Barcia, l'amiral D. Luiz Colon avait donné … la Vie de Colomb à S. Baliano de Fornari, … âge avancé (il avait soixante-dix ans), … du livre à Venise, en espagnol, … Il laissa ce travail à J.-B. Marini, de … Molero, auquel on doit la première … de 1571. On ignore complétement pour- … espagnol fut abandonné, et l'on n'a jamais … devenu.

(1) Cette pièce précieuse a été publiée *in extenso* par D. Eustaquio-Fernandez Navarrete.

il continua à la mort de ce savant de travailler à l'*Histoire littéraire de la France*. Il vivait encore au Mans en 1772. On a de lui : *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, en manuscrit.

Tassin, *Hist. de la Congrégation de Saint-Maur*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, IV.

COLOMB ou **COLUMB** (*Michel*), sculpteur français, né en Bretagne, travaillait dans les premières années du seizième siècle. On ne connaît aucun détail sur la vie de ce grand artiste; et on ignora même le nom de l'auteur de son chef-d'œuvre, le *Tombeau de François II*, jusqu'au jour où ce mausolée fut ouvert, par ordre du roi, en 1727. G. Mellier, magistrat de Nantes, qui présida à cette opération, en publia le procès-verbal, et consigna dans son livre l'inscription suivante, qui fut trouvée dans le tombeau : *Par l'art et l'industrie de Michel Colomb, premier sculpteur de son temps, originaire de l'évêché de Léon*. Ce fut en 1507, par ordre d'Anne de Bretagne, fille du duc François II, femme de Charles VIII et de Louis XII, que Michel Colomb exécuta ce mausolée, une des œuvres d'art les plus remarquables qui aient été produites en France. On l'appelle à Nantes *le Tombeau des Carmes*, parce qu'il était dans l'église des Carmes avant d'être transporté dans la cathédrale, où on le voit aujourd'hui. François II, dernier duc de Bretagne, et sa femme, Marguerite de Foix, couchés sur une table de marbre noir, sont recouverts des insignes de leur rang; trois anges soutiennent leurs têtes sur des oreillers; à leurs pieds, un lion et une levrette rappellent les vertus particulières à chaque sexe, le courage et la fidélité. Aux quatre coins du tombeau sont quatre vertus, la Justice, la Tempérance, la Force et la Prudence. Celle-ci est représentée par une sorte de Janus, dont l'une des faces est celle d'une jeune femme et l'autre celle d'un vieillard. Sur les côtés du sarcophage sont les figures des douze apôtres, et aux deux bouts saint François, sainte Marguerite, Charlemagne et saint Louis. Enfin, sur le socle sont autant de médaillons contenant des pleureuses. Ce monument a été plusieurs fois publié; mais ce n'est que récemment qu'il l'a été, à Nantes, d'une manière complète.

Le Louvre possède quelques autres ouvrages de Michel Colomb, et son nom a été donné à l'une des salles du nouveau musée des sculptures de la renaissance. E. B—N.

G. Mellier, *Ouverture et description du tombeau de François II*, etc. — La Martinière et Piganiol de la Force, *Description de la France*, VIII, p. [illegible], édit. de 1754. — Chalmet, *Histoire de Touraine*, t. IV, p. 118. — Cicognara, *Storia della scoltura*. — *Magasin pittoresque*, 1838. — Guépin, *Introduction à l'histoire de Nantes*.

COLOMBA. *Voyez* **COLUMBA**.

COLOMBAN (*Saint*), né vers 540, dans le pays de Leinster, en Irlande, mort en Italie, dans l'abbaye de Bobbio, le 21 decembre 615. Il fit profession au monastère de Bangor. Vers 585 il passa en Bretagne, et de là dans la Gaule. Gontran, roi de Bourgogne, l'attira dans ses États, et lui donna la faculté d'y bâtir trois monastères, Anegrai, Luxeuil, regardé comme le chef-lieu de son ordre, et Fontaines. Après la mort de Gontran et de Childebert, saint Colomban eut des démêlés très-vifs avec Thierri, qui avait succédé au dernier, et surtout avec Brunehaut. Cette princesse, irritée de ce que saint Colomban reprochait à Thierri ses honteux déréglements, le fit enlever et partir sur un vaisseau pour l'Irlande. Le vaisseau, forcé par les vents de rentrer dans le port, ramena saint Colomban, qui traversa la France, et alla bientôt se fixer près du lac de Zurich, où il s'occupa d'annoncer l'Évangile aux habitants du pays. Contraint d'abandonner sa solitude, en 612, il se réfugia en Italie, où il fonda l'abbaye de Bobbio. Saint Colomban célébrait la Pâque, à l'imitation de l'Église d'Irlande, le 14e jour de la lune de mars, ce qui le porta à écrire deux lettres à saint Grégoire le Grand, une à Sabinien, une à Boniface III et une aux évêques français assemblés en concile, pour défendre sa pratique. Il entra également en discussion avec Boniface IV au sujet des *trois chapitres* qu'il prétendait avoir été injustement condamnés par le pape Vigile. Bossuet s'appuie de l'autorité du saint abbé contre l'opinion de l'infaillibilité du pape, dans le livre IX de la *Défense de la Déclaration du clergé de France*, chap. 25. Nous avons encore de saint Colomban : *Regula cœnobitalis cum pœnitentiali*, dans le *Codex regularum*; Paris, 1663, in-4°; — une *Lettre* en vers, dans les *Œuvres diverses* du père Sirmond, tome II, page 908; — ses *Opuscules*, et quelques autres recueillis par Thomas Suria, avec les notes de Fleming; Louvain, 1667, in-fol. [*Enc. des g. du m.*]

Hist. littéraire de la France, t. III, p. [illegible]. — Ellies Dupin, *Bibl. des auteurs eccles.* — Baillet, *Vies des saints*, mois de novembre. — Wright, *Biographia britannica literaria*, t. I, p. 162. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Augustin Thierry, *Œuvres*. — Sismondi, *Hist. des Fr.* — Châteaubriand, *Études hist.*

COLOMBAN, poëte français, abbé de Saint-Tron, mort au milieu du neuvième siècle. On lui attribue le poëme intitulé : *de Origine atque primordiis gentis Francorum* (*stirpis Carolinæ*). Cet ouvrage, écrit vers 840, et dédié à Charles le Chauve, a été publié, avec des notes, par le P. Thomas d'Aquin; Paris, 1644, in-4°. Il a été aussi inséré dans les *Preuves de la véritable origine de la maison de France*, par Du Bouchet; Paris, 1646, in-fol.; dans les *Vindiciæ hispanicæ* de Chifflet; Anvers, 1650, in-fol., et dans la collection des historiens de France par dom Bouquet, t. III.

Hist. litt. de la France, IX.

COLOMBE (Sainte), vierge chrétienne, appelée *la première martyre de la Gaule celtique*, martyrisée à Sens, sous Marc-Aurèle, selon les uns, et sous l'empereur Aurélien, vers 273, selon d'autres, dont l'opinion est plus probable.

la plupart des faits dont on a composé son histoire sont incertains ; mais dès le septième siècle elle était à Paris l'objet d'une grande vénération, et Dagobert lui fit faire une châsse magnifique, qui fut placée à Sens, dans l'église des Bénédictins; elle fut détruite lors du pillage de cette église par les calvinistes.

Tillemont, *Mémoires*, t. IV. — Baillet, *Vies des saints*, mois de décembre.

[illegible] Sainte), née à Cordoue, martyre [illegible] bre 853. Elle alla fort jeune se [illegible] direction de sa sœur Élisabeth, [illegible] tère de Tabane. Chassée de cet asile [illegible] religieuses par les Maures, elle [illegible] à Cordoue. [illegible] it se livrer à la jus[illegible] chrétienne, et fut dé[illegible] le Guadalquivir, [illegible] chrétiens et enterré dans l'é[illegible] lalie de Cordoue. Un ordre de [illegible] fut fondé en 1379, par Jean Ier; [illegible] ordre ne survécut pas à son fondateur.

Les Bollandistes, *Acta sanctorum*, mois de septembre.

*COLOMBE (*Marie-Thérèse-Théodore* Rombocoli-Riggieri, dite), actrice renommée de l'ancienne Comédie-Italienne, née à Venise, le 29 octobre 1757, morte à Paris, le 29 mars 1837. Elle avait été amenée fort jeune en France, et à peine âgée de sept ans elle faisait partie des enfants attachés au corps de ballets de ce spectacle. Quelques années plus tard elle s'essaya dans de petits rôles d'*amoureuse*, et débuta (8 avril 1772) dans *le Huron*, où elle obtint un succès tellement décisif, qu'elle fut reçue à l'essai. Elle avait pourtant à subir la double concurrence de Mmes Laruette et Trial (voir ces noms). Aussi l'enthousiasme du public ne tarda-t-il pas à se refroidir. Mais Colombe ayant été chargée, en 1775, du rôle de *Bélinde* dans *la Colonie*, l'établit d'une manière si brillante, qu'à dater de ce moment sa carrière dramatique ne fut plus qu'une série de succès. « Elle avait, » dit Grimm, une voix charmante, et de grands » yeux, les plus beaux du monde.... » On lui reprochait, il est vrai, d'avoir un jeu quelque peu maniéré, défaut dont il ne paraît pas qu'elle se soit jamais corrigée. Sa beauté ainsi que son talent réel lui conservèrent sans interruption la faveur publique jusqu'à sa retraite, en 1788. Les mémoires du temps sont unanimes à cet égard.

Colombe, dont l'existence, après avoir joui de tout l'éclat du luxe et de l'opulence, avait été fort dissipée, n'avait pas su se ménager de ressources pour la vieillesse : aussi lorsque les événements de la révolution eurent amené la perte des pensions la Comédie-Italienne, se trouva-t-elle dans un triste dénuement. Elle fut réduite à solliciter une représentation à son bénéfice, qui eut lieu en 1799, à la salle Louvois, et qui ne produisit qu'une infime recette. Dans l'espoir de stimuler davantage la curiosité du public, elle reparut dans le rôle de *Bélinde*, qui avait fondé sa réputation. Les journaux contemporains rapportent que l'impatience des spectateurs pour la revoir était si forte, qu'on ne laissa pas achever la première pièce. Mais le temps avait marché! et il fallut à cette *Bélinde* le souvenir de son ancienne renommée pour que le public demeurât spectateur impassible des ravages qu'avaient subis sa voix et sa personne. Depuis cette soirée de déceptions, Colombe, retombée dans l'obscurité, végéta jusqu'à sa mort dans une quasi-indigence.

Une sœur cadette de cette actrice, *Marie-Madeleine* Rombocoli-Riggieri, connue sous le nom d'*Adeline*, née à Venise, le 15 décembre 1760, avait été également, dans son enfance, danseuse à la Comédie-Italienne. Elle y débuta comme actrice le 17 avril 1776, fut admise aux appointements, et le 11 mars 1779 définitivement reçue. Elle n'eut jamais ni le talent ni la renommée de Colombe. — *Adeline* est morte à Versailles, le 4 février 1841.

Edm. de Manne.

Fétis, *Biographie musicale*. — *Annales du Théâtre-Italien*. — *Correspondance* de Grimm. — *Mémoires de Bachaumont*. — *Mémoires* de Goldoni. — *Documents inédits*.

COLOMBEL (*Nicolas*), peintre français, né en 1646, à Sotteville, près de Rouen, mort à Paris, en 1717. Il est le seul élève marquant qu'ait fait Lesueur. Après sa réception à l'Académie de peinture, que lui ouvrit son tableau de *Mars et Rhea Sylvia*, conservé au Louvre, il partit pour l'Italie, où il fit un long séjour, et chercha à allier la manière de Raphael à celle du Poussin; mais, aveuglé par son amour-propre, il ne tarda pas à se croire l'égal de ces deux maîtres. Avec une telle idée de son mérite et sa causticité naturelle, Colombel ne manqua pas d'ennemis parmi ses rivaux. Le caractère distinctif des ouvrages de ce peintre est une froideur qui décèle le manque d'originalité, des tons crus, un dessin correct, mais peu savant, une entente rare de la perspective linéaire. Ses fonds d'architecture sont généralement bien ordonnés et magnifiques. Plusieurs des appartements de Versailles ont été décorés par Colombel. On conserve de lui, dans les résidences royales, un *Orphée*, un *Moïse sauvé*, et autres tableaux qui lui font honneur. Dassier a gravé d'après lui, en 1712, *Jésus guérissant les aveugles de Jéricho*. [*Enc. des g. du m.*]

Chesnel, *Hist. de Rouen*.

COLOMBET (*Antoine*), jurisconsulte français, vivait à Saint-Amour dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Conciliatores super codicem;* Lyon, 1551; Rome, 1571, in-8°; — *Colonia celtica lucrosa*, traité sur la mainmorte; Lyon, 1578, in-8°.

Catal. de la Bibl. impér.

COLOMBET (*Claude*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il donna des leçons de droit à Paris, et fut

aimé du cardinal de Richelieu, qui le fit nommer conseiller au parlement, en 1636. On a de lui : *Paratilla in L libros Pandectarum sive Digestorum*; Paris, 1681, in-12; Toulouse, 1701, in-8°; — *Synoptica institutionum imperialium descriptio, per definitiones et divisiones*; Toulouse, 1685, in-12; — *Abrégé de la jurisprudence romaine*; Paris, 1688, in-4°; il a aussi revu l'édition des *Œuvres de Cujas*; Paris, 1634, 6 vol. in-fol.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

COLOMBI (*Jean*). *Voy.* COLUMBI.

*COLOMBI (*François*), traducteur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Il Liside di Platone del amicitia, tradotto; ed il Furore poetico, tradotto dà Nic. Trivisani*; Venise, 1548, in-8°.

Paitoni, *Bibl. degli volgarizz.*, III.

* COLOMBI (*Louis delle*), astronome italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Discorso sopra la nuova stella comparsa l'ottobre 1604 nel Sagittario*; Florence, 1606, in-4°; — *Risposte alle Considerazioni di Alimberto Mauri, etc.*; ibid., 1608, in-4° : Alimberto Mauri était le pseudonyme de Marco Mauri, qui avait réfuté le *Discorso de Colombi*; — *Oppositioni contro il trattato del Gal. Galilei Delle cose che stanno sull' acqua*.

Negri, *Scritt. florent.*

COLOMBIER (*Jean*), médecin français, né à Toul, le 2 décembre 1736, mort le 4 août 1789. Il fut d'abord chirurgien-major d'un régiment de cavalerie; plus tard, il obtint la place d'inspecteur général des hôpitaux et prisons du royaume et celle d'inspecteur général des hôpitaux militaires. On a de lui : *Dissertatio de suffusione, seu cataracta*; Paris, 1765, in-12; — *Ergo prius lactescit chylus quam in omnes corporis humores abeat*; ibid., 1767, in-4°; — *Ergo pro multiplici cataractæ genere multiplices ἐγχειρήσεις*; ibid., 1768, in-4°; — *Code de médecine militaire pour le service de terre, ouvrage utile aux officiers, nécessaire aux médecins des armées et hôpitaux militaires*; ibid., 1772, 5 vol. in-12; — *Médecine militaire*; ibid., 1778, 7 vol. in-8°; — *Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou hygiène militaire*; ibid., 1775, in-8°; ouvrage réimprimé sous le titre *d'Avis aux gens de guerre*; ibid., 1779, in-8°; — *du Lait considéré dans tous ses rapports*; 1re partie, ibid., 1782, in-8°. Colombier a publié, en société avec Doublet, deux recueils de *Mémoires sur les épidémies de la généralité de Paris*, et une *Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*. On lui doit aussi l'édition des *Œuvres posthumes* du chirurgien Ponteau; Paris, 1783, 3 vol. in-8°.

Biographie médicale.

*COLOMBIERE (*An.-Henr.* DE BRIQUEVILLE, marquise DE), femme savante française, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle : On a d'elle : *Réflexions sur les causes des tremblements de terre, avec les principes qu'on doit suivre pour dissiper les orages, tant sur terre que sur mer.*

Hist. litter. des femmes sav., IV. — Quérard, *la France littéraire.*

COLOMBIÈRES (*François* DE BRIQUEVILLE), guerrier français, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il servit avec distinction dans les armées sous les règnes de François Ier, de Henri II, de François II et de Charles IX, et suivit le parti du prince de Condé dans les guerres de religion. Échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, il se rendit en Normandie, fit, avec le comte de Montgommeri, une guerre acharnée aux catholiques. Assiégé dans Saint-Lo, en 1574, il refusa de se rendre, et fut tué à la prise de cette ville.

Feller. *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

COLOMBIÈRE (*Vulson* DE LA). *Voy.* VULSON.

COLOMBINI (Saint *Jean*), fondateur de l'ordre des *Jésuates*, mort le 31 juillet 1367. Etant un jour rentré chez lui tout affamé, il s'irrita de ne pas trouver son repas prêt à l'heure ordinaire. Pour le distraire, sa femme lui donna la Vie des Saints à lire. Cette lecture émut et attendrit Colombini; il se démit des fonctions de premier magistrat qu'il remplissait dans sa ville natale, distribua une grande partie de ses biens aux pauvres, fit de sa maison une hospice pour les malades, et y réunit plusieurs disciples, auxquels le peuple donna le nom de *Jésuates*, parce qu'ils disaient souvent à haute voix le nom de Jésus. Urbain V approuva le nouvel institut, sous la règle de Saint-Augustin. Les jésuates étaient originairement des laïques, et s'appliquaient à la préparation des médicaments. Ils obtinrent, en 1606, la permission de recevoir les ordres sacrés, et furent supprimés en 1660, par Clément IX.

Paul Morigia, *Vie de saint Jean Colombini.* — J.-B. Rossi, *Vie de saint Jean Colombini.* — Bollandistes, *Acta sanctorum.*

COLOMBO (*Dominique*), poëte italien, né à Galdano, en janvier 1749, mort dans le même endroit, le 2 avril 1813. Il entra dans l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait aucun goût. Après avoir professé les belles-lettres à Brescia, il passa les dernières années de sa vie dans la retraite, et les consacra à chanter les charmes de la vie champêtre, qu'il avait toujours aimée avec passion. On a de lui : *i Piaceri della solitudine*; Brescia, 1781; — *il Dramma e la tragedia d'Italia, dissertazione*; Venise, 1794; — *Scielti campestri*; Brescia, 1796. Quelques opuscules de Colombo ont été publiés dans les journaux d'Italie, entre autres deux *Églogues sur le siége de Brescia au quinzième siècle*. Il a aussi laissé plusieurs poëmes inédits.

Feller, *Biogr. univ.*, edit. de M. Weiss.

COLOMBO ou COLUMBUS (*Realdo*), célèbre anatomiste italien, natif de Crémone, mort vers

d'abord la pharmacie, puis la
Jean-Antoine Platius. Devenu en-
é Vésale à Padoue, il se
sous ce maître re-
1544 dans l'enseigne-
Padoue, après y avoir
la logique. En 1546 il fut
atomie à Pise, puis à Rome,
un habile anatomiste; il fit
des chiens vivants, tandis
expérimentait sur des porcs. On
séquait annuellement jusqu'à
humains. On reproche à cet
ingratitude envers son maître
dépréciait les œuvres, tout en
e qu'il y trouvait de bon. Il n'était
pour ses autres contemporains,
avec dédain. Son traité *de Re ana-*
beaucoup de succès. Le premier il
des caroncules myrtifor-
premier aussi il mentionna le
loublement du péritoine; et
re. Il donna la plus exacte
qui eût été faite avant
temps que livision
une ormée
re, et
rempli
de pus ou
dont l'évac ne peut
trépan. C ibua
de l'œil;
trouve le troisième
et l'impression des
livre *de Re anato-*
, presque dans les mê-
, la doct de la cir-
il va ore : il
les des
cependant tout
à la circulation du
On a de Columbo : *de*
quindecim; Venise, 1559,
1562, 1572, in-fol.; Francfort,
deux dernières éditions sont
de Posthius.

de la médecine. — Haller, *Bibl.*
Gesch. der Arzneik. III.

(*François* Cauvigny, sieur de),
français, né à Caen, vers 1588,
eut à la cour le titre d'*Ora-*
les disco d'État, et fut un
bres de l' émie française.
, il p ecclésiastique
es années rie. On a de lui :
1er livre des
; — une
1616, ; Sau-
; — *Plainte de la belle Calis-*
starque, durant sa captivité,
1616, in-12; — Quelques poésies
insérées dans les recueils du temps et quelques opuscules, dont on trouve la liste dans l'*Histoire de l'Académie française*, par Pélisson.

Goujet, *Biblioth. française*, t. XVI, p. 105.

COLOMBERA (Le comte de). *Voy.* Don Martin.

COLOMEZ (Don *Juan*), auteur dramatique espagnol, de l'ordre des Jésuites, né à Valence, en 1740, mort à Bologne, en 1807. Après la suppression de son ordre, il se retira en Italie, et consacra ses loisirs à la culture des lettres. Il est auteur de trois tragédies en vers italiens : *Coriolan;* 1779; — *Inès de Castro;* Livourne 1781; — *Scipion à Carthagène;* Bologne, 1783. On lui doit encore quelques ouvrages écrits en espagnol, dont les principaux sont : *Hermenildo*, tragédie; — un *Abrégé de l'histoire du Mexique* de Clavijero; — des *Poésies castillanes.*

Feller, *Biogr. univ.*; édit. de M. Weiss.

COLOMIÈS (*Paul*), savant protestant français, né à La Rochelle, le 2 décembre 1638, mort à Londres, le 13 janvier 1692. Il étudia la philosophie et la théologie à Saumur, apprit l'hébreu sous le célèbre Cappel, se lia à Paris avec Isaac Vossius, et le suivit en Hollande. En 1681 il passa en Angleterre, devint bibliothécaire de Sancroft, archevêque de Cantorbery, perdit cette place à la suite de la disgrâce de son protecteur, et en mourut de chagrin. On a de lui : *Gallia orientalis;* La Haye, 1665, in 4° : on y trouve la vie des Français qui ont cultivé l'hébreu et les autres langues orientales; — *Opuscula;* Paris, 1668, in-12; Utrecht, 1669, in-12; — *Épigrammes et madrigaux;* La Rochelle, 1668, in-12; — *Remarques sur les seconds Scaligerana;* Groningue, 1669, in-12; — *la Vie du père Jacques Sirmond;* La Rochelle, 1671, in-12; — *Exhortation de Tertullien aux martyrs*, traduite en français; ibid., 1673, in-12; — *Rome protestante, ou témoignages de plusieurs catholiques romains en faveur de la créance et de la pratique des protestants;* Londres, 1675, in-8°; — *Mélanges historiques;* Orange, 1675, in-12; Utrecht, 1692, in-12; sous le titre de *Colomesiana*, dans le *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à M. de Saint-Évremond;* — *Observationes sacræ;* Amsterdam, 1679, in-12; édit. augmentée et corrigée, Londres, 1689, in-12; —*Theologorum presbyterianorum icones ex protestantium scriptis ad vivum expressæ;* 1682, in-12; — *Parallèle de la pratique de l'Église ancienne et de celle des protestants de France dans l'exercice de leur religion;* 1682, in-12; — *Bibliothèque choisie;* La Rochelle, 1682, in-12; Amsterdam, 1699, in-12; — *ad Gulielmi Cave, chartophylacem ecclesiasticum Paralipomena*; *accedit de scriptis Photii dissertatio, et passio S. Victoris Massiliensis;* Londres, 1686, in-8°; Leipzig, 1687, in-8°; Londres, 1689, in-12; — *Lettre à M. Justel touchant l'Histoire critique du Vieux Tes-*

tament du P. Simon, jointe à l'Appendix du Pomponius Mela d'Isaac Vossius; Londres, 1686, in-4°; — *Catalogus mss. codicum Isaaci Vossii concinnatus a P. Colomesio,* inséré dans le *Catalogue de tous les manuscrits d'Angleterre;* — *Animadversiones in Gyraldum de Poetis,* dans l'édition des œuvres de Gyraldi; Leyde, 1696; — *Italia et Hispania orientalis;* Hambourg, 1730 : cet ouvrage est fait sur le même plan que la *Gallia orientalis.* Jean Albert Fabricius a fait réimprimer la plupart des ouvrages de Collomiès en un volume, sous ce titre : *Colomesii Opera, theologi, critici, et historici argumenti, junctim edita;* Hambourg, 1709, in-4°. Colomiès a été l'éditeur des ouvrages suivants : *S. Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios, interpretibus patricio Junio, Gottifredo Wendelino, et Joh. Bap. Cotelerio;* Vienne, 1682, in-12; — *Lettre de la reine de Suède;* 1687, in-12; — *Gerardi Joannis Vossii et clarorum virorum ad eum epistolæ;* Londres, 1690, in-fol.

Niceron, *Mémoires*, t. VII, p. 196, et t. X, p. 238. — Bayle, *Dict. hist.*

COLOMME (*Jean-Baptiste-Sébastien*), théologien français, né à Pau, le 12 avril 1712, mort à Paris, en 1788. Il fut supérieur des Barnabites. On a de lui : *Dictionnaire portatif de l'Écriture Sainte;* Paris, 1775, in-8° : cet ouvrage fut d'abord publié sous ce titre : *Notice sur l'Écriture Sainte;* Paris, 1773, in-8°; — *Manuel des religieuses;* ibid., 1779, in-12; — *Éternité malheureuse;* traduit du latin de Drexelius; ibid., 1788, in-12. On lui doit aussi une traduction des *Opuscules* de Thomas A-Kempis; ibid., 1785, in-12; une édition augmentée de l'ouvrage du même auteur intitulé : *Vie chrétienne, ou principes de la sagesse;* 1774, 2 vol. in-12; Avignon, 1779, 2 vol. in-12.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***COLON** (*Bernard*), savant théologien français, de l'ordre de Saint-Benoît, mort en 1709. On a de lui : *Traité des vers latins;* Paris, 1664, in-8°; — *Panegyricus Ludovico Magno dictus post debellatam Bataviam;* 1672; — *Oratio funebris Guil. de Lamoignon, senatus principis;* Paris, 1679; — *Distiques latins au roi;* — *Ode latine à M. le Dauphin;* — *Lettre sur la mort* de madame de Tassé, *supérieure perpetuelle du monastère de Sainte-Anastasie, dit de Saint-Gervais, morte le 26 décembre* 1694; Paris, in-fol.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

COLON (*François*), médecin français, né à Nevers, en 1764, mort à Montfort, près d'Auxerre, le 17 juillet 1812. Il fut l'un des plus ardents propagateurs de la vaccine en France, et en fit l'épreuve sur son fils unique. On a de lui : *Essai sur l'inoculation de la vaccine;* Paris, 1801, in-8°; — *Recueil d'observations et de faits relatifs à la vaccine, auxquels on a joint les procès-verbaux de la contre-épreuve,* etc.; ibid., 1801, in-8°; — *Précis des contre-épreuves varioliques faites sur le fils du citoyen Colon et sur quarante-sept autres vaccinés;* ibid., 1801, in-8°; — *Histoire de l'introduction et des progrès de la vaccine en France;* ibid., 1801, in-8°; — *Mémoire présenté au premier consul, sur la nécessité et les moyens de répandre la vaccine en France;* ibid., 1803, in-8°; — *Observations critiques sur le rapport du comité central de la vaccine, etc.;* ibid. 1803, in-8°.

Biogr. médic.

***COLON** (*Marguerite*, dite *Jenny*), artiste dramatique française, née à Boulogne-sur-Mer, le 5 novembre 1808, morte à Paris, le 5 juin 1842, était fille de comédiens, et parut enfant sur plusieurs scènes de province. En avril 1822 elle débuta, à peine âgée de quatorze ans, au Théâtre-Feydeau, dans *les Deux petits Savoyards,* de Dalayrac, et son succès enfantin fut complet. L'année suivante on la vit au théâtre du Vaudeville, où sa jeunesse, sa figure épanouie, la fraîcheur de sa voix la firent accueillir avec enthousiasme par le public. Un des rôles qu'elle y établit avec le plus d'éclat fut celui de *la Laitière de Montfermeil.* Au bout de quelques années, elle quitta cette scène, et débuta le 27 octobre 1828 aux Variétés, dans *la Semaine des Amours.* Elle n'y fit qu'un court séjour, parcourut la province pendant quelques mois, et en 1830 fut engagée au Gymnase. Mais, oiseau de passage, actrice nomade, elle retourna bientôt au théâtre des Variétés, toujours bien reçue, bien fêtée partout.

Déjà on avait pu remarquer, au milieu de ces émigrations successives, combien sa voix avait acquis, depuis deux ou trois ans, de force, de charme et d'agilité. Aussi, dirigée par les habiles conseils de Bordogni, Jenny Colon, qui se sentait destinée à mieux qu'une scène secondaire, revint à son berceau, l'Opéra-Comique, où son double talent de comédienne et de [illegible] lui assurait une place brillante. Elle [illegible] rentrée dans l'opéra de *Sarah,* que G[illegible] exprès pour elle. Elle alla ensuite à Bru[illegible] c'est dans cette ville qu'elle parut pou[illegible] nière fois sur la scène, le 6 [illegible] 1841. [illegible] de Marguerite des [illegible]. Sa [illegible] mement affaiblie, [illegible] solu; précaution trop [illegible], [illegible] an s'était écoulé, qu'elle succom[illegible] la minait. Jenny Colon avait contr[illegible] avec l'acteur Lafont, [illegible] de [illegible] forgeron de *Gretna-Green,* [illegible] reconnaiss[illegible] pas les lois fra[illegible] cassé, un [illegible]. [illegible] requête des deux [illegible] elle épousa, sérieusement [illegible], distingué, attaché à l'orch[illegible] [illegible] mique.

Brazier, *Histoire des petits th[illegible].* — [illegible] *des spectacles.* — Fétis, *Biographie univers[illegible] des musiciens.*

ait percé l'omoplate et traversé le inquante pas de là, il tomba en fai- d'abord porté à son bivouac, où les as lui furent donnés, puis à l'ambu- l expira, à l'âge de cinquante ans. e, voulant honorer un trépas si . qu'un buste en marbre retra- u héros serait placé dans l'hôtel son pays natal, et que son cœur, en France aux frais de l'État, y serait é. Sa veuve reçut une pension de s, à titre de récompense nationale.

encycl. de la France. — Le Moniteur esar, Ann. hist. univ. — La Sentinelle de

(*Marie-Madeleine* DE CYZ DE), reli- ndaise, née à Leyde, en 1656, morte à 1 . Elle fut élevée dans le dix-neuf ans à un riche , Adrien de Combé. Dix- ctère de son de lui, en France, de La Bermondière, qui obtenir une pen- livres. de Co le Bon Pasteur. Le sous sa protection, et maison rue du Cherche-Midi. se répandit bientôt en province, sée par lettres patentes en 1698, de la fondatrice.

Relation de la vie de Mme de Combé; — Lelong, *Bibliothèque historique de* — et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — *naire encyclopédique de la France.*

TAYLOR (*J.*), archéologue anglais, rt le 7 juillet 1826. Son père, avait un goût prononcé pour , et il transmit ce goût à son es à Oxford; il fut admis et spécialement ; en 1807 il fut des antiques. Élu en é royale, il en devint 1812. cet emploi durant cause de sa faible il avait en archéo- Un jugement extrême dans ses ouvrages, fort out, se rattachent aux à sa garde : deux sont numismatique : *Veterum nummi qui in Museo ; Londres, 1814, in-4°; Museo R. P. Knight as-*, 1830, in-4° (la collection du Musée britannique). La *ciennes terres cuites*, 1810, in-4°, et celle des *anciens marbres* conservés au Musée, 1812-35, 7 vol. sont en anglais. Combe ne put rédiger que les quatre premiers volumes de ce dernier ouvrage; il a été achevé par MM. Hawkins et Cockerell. La *Description of the anglo-gallic coins in the british Museum*, 1827, in-4°, fut publiée après la mort de l'auteur, et jette une vive lumière sur une partie intéressante et jusque alors peu connue de la numismatique du moyen âge. Ces divers ouvrages sont accompagnés de planches, exécutées avec beaucoup de soin. Combe fournit plusieurs mémoires à l'*Archæologia* (tom. XIII à XIX), recueil de mémoires publiés par la Société des antiquaires.

G. BRUNET.

Gentleman's magazine, 1826.

COMBEFIS (*François*), dominicain et helléniste français, né à Marmande, en novembre 1605, mort à Paris, le 23 mars 1679. Il fit profession le 14 juillet 1624, dans l'ordre des frères Prêcheurs de Saint-Dominique à Bordeaux, et professa la philosophie et la théologie successivement à Bordeaux, à Saint Maximin et à Paris. Depuis ce temps il s'appliqua à la lecture des Pères, des auteurs grecs et des historiens ecclésiastiques. En 1653, le P. Goar étant tombé malade lorsqu'il travaillait par ordre du roi sur l'histoire byzantine qui s'imprimait au Louvre, Combefis fut obligé de prendre sa place. Les prélats de France, assemblés à Paris en 1655, le choisirent pour travailler aux nouvelles éditions des Pères grecs qu'ils voulaient entreprendre, et le gratifièrent en 1656 d'une pension de cinq cents livres, qu'ils doublèrent dans la suite. Le Père Combefis mourut à soixante-quatorze ans, après avoir souffert plusieurs années de la pierre. On a de lui : *SS. Patrum Amphilochii Iconiensis, Methodii Patavensis et Andreæ Cretensis Opera omnia quæ reperiri potuerunt, nunc primum magnam partem e tenebris eruta, latine reddita ac recognita, notisque illustrata;* Paris, 1644, 2 vol. in-fol.; — *S. P. N. Johannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani, Homilia de morali politia, et in Præcursoris decollationem, ac Peccatricem, tertia nunc parte auctior, ex Reg. cod., interprete Combefisio*, suivie de *Breves ad sancti Maximi in Dionysium Scholia vindiciæ, ac interpretum Lanselii ac Corderii nonnullæ emendationes*; Paris, 1645, in-4°; — *Græcolatinæ Patrum bibliothecæ novum Auctuarium, tomus duplex, alter exegeticus, alter historicus et dogmaticus*; Paris, 1648, 2 vol. in-fol.; — *S. Theophanis chronographia a Constantino Magno ad Michaelis et Theophylacti tempora; et Leonis Grammatici Vitæ recentiorum imperatorum*, en collaboration avec le P. Goar; Paris, 1655, in-fol.; — *Johannis Chrysostomi De educandis liberis liber aureus; ejusdem Tractatus alii quinque qua festivi, qua parænetici*, etc.; Paris, 1656, in-8°; — *Illustrium Christi martyrum lecti*

tament du P. Simon, jointe à l'Appendix du Pomponius Mela d'Isaac Vossius; Londres, 1686, in-4°; — *Catalogus mss. codicum Isaaci Vossii concinnatus a P. Colomesio,* inséré dans le *Catalogue de tous les manuscrits d'Angleterre;* — *Animadversiones in Gyraldum de Poetis,* dans l'édition des œuvres de Gyraldi; Leyde, 1696; — *Italia et Hispania orientalis;* Hambourg, 1730 : cet ouvrage est fait sur le même plan que la *Gallia orientalis.* Jean Albert Fabricius a fait réimprimer la plupart des ouvrages de Collomiès en un volume, sous ce titre : *Colomesii Opera, theologi, critici, et historici argumenti, junctim edita;* Hambourg, 1709, in-4°. Colomiès a été l'éditeur des ouvrages suivants : *S. Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios, interpretibus patricio Junio, Gottifredo Wendelino, et Joh. Bap. Cotelerio;* Vienne, 1682, in-12; — *Lettre de la reine de Suède;* 1687, in-12; — *Gerardi Joannis Vossii et clarorum virorum ad eum epistolæ;* Londres, 1690, in-fol.

Niceron, *Mémoires,* t. VII, p. 198, et t. X, p. 235. — Bayle, *Dict. hist.*

COLOMME (*Jean-Baptiste-Sébastien*), théologien français, né à Pau, le 12 avril 1712, mort à Paris, en 1788. Il fut supérieur des Barnabites. On a de lui : *Dictionnaire portatif de l'Écriture Sainte;* Paris, 1775, in-8° : cet ouvrage fut d'abord publié sous ce titre : *Notice sur l'Écriture Sainte;* Paris, 1773, in-8°; — *Manuel des religieuses;* ibid., 1779, in-12; — *Éternité malheureuse;* traduit du latin de Drexelius; ibid., 1788, in-12. On lui doit aussi une traduction des *Opuscules* de Thomas A-Kempis; ibid., 1785, in-12; une édition augmentée de l'ouvrage du même auteur intitulé : *Vie chrétienne, ou principes de la sagesse;* 1774, 2 vol. in-12; Avignon, 1779, 2 vol. in-12.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***COLON** (*Bernard*), savant théologien français, de l'ordre de Saint-Benoît, mort en 1709. On a de lui : *Traité des vers latins;* Paris, 1664, in-8°; — *Panegyricus Ludovico Magno dictus post debellatam Bataviam;* 1672; — *Oratio funebris Guil. de Lamoignon, senatus principis;* Paris, 1679; — *Distiques latins au roi;* — *Ode latine à M. le Dauphin;* — *Lettre sur la mort* de madame de Tassé, *supérieure perpétuelle du monastère de Sainte-Anastasie, dit de Saint-Gervais, morte le* 26 *décembre* 1694; Paris, in-fol.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

COLON (*François*), médecin français, né à Nevers, en 1764, mort à Montfort, près d'Auxerre, le 17 juillet 1812. Il fut l'un des plus ardents propagateurs de la vaccine en France, et en fit l'épreuve sur son fils unique. On a de lui : *Essai sur l'inoculation de la vaccine;* Paris, 1801, in-8°; — *Recueil d'observations et de faits relatifs à la vaccine, auxquels on a joint les procès-verbaux de la contre-épreuve,* etc.; ibid., 1801, in-8°; — *Précis des contre-épreuves varioliques faites sur le fils du citoyen Colon et sur quarante-sept autres vaccinés;* ibid., 1801, in-8°; — *Histoire de l'introduction et des progrès de la vaccine en France;* ibid., 1801, in-8°; — *Mémoire présenté au premier consul, sur la nécessité et les moyens de répandre la vaccine en France;* ibid., 1803, in-8°; — *Observations critiques sur le rapport du comité central de la vaccine, etc.;* ibid. 1803, in-8°.

Biogr. médic.

***COLON** (*Marguerite,* dite *Jenny*), artiste dramatique française, née à Boulogne-sur-Mer, le 5 novembre 1808, morte à Paris, le 5 juin 1842, était fille de comédiens, et parut enfant sur plusieurs scènes de province. En avril 1822 elle débuta, à peine âgée de quatorze ans, au Théâtre-Feydeau, dans *les Deux petits Savoyards,* de Dalayrac, et son succès enfantin fut complet. L'année suivante on la vit au théâtre du Vaudeville, où sa jeunesse, sa figure épanouie, la fraîcheur de sa voix la firent accueillir avec enthousiasme par le public. Un des rôles qu'elle y établit avec le plus d'éclat fut celui de *la Laitière de Montfermeil.* Au bout de quelques années, elle quitta cette scène, et débuta le 27 octobre 1828 aux Variétés, dans *la Semaine des Amours.* Elle n'y fit qu'un court séjour, parcourut la province pendant quelques mois, e en 1830 fut engagée au Gymnase. Mais, oiseau de passage, actrice nomade, elle retourna bientôt au théâtre des Variétés, toujours bien reçue, bien fêtée partout.

Déjà on avait pu remarquer, au milieu de ces émigrations successives, combien sa voix avait acquis, depuis deux ou trois ans, de force, de charme et d'agilité. Aussi, dirigée par les habiles conseils de Bordogni, Jenny Colon, qui se sentait destinée à mieux qu'une scène secondaire, revint à son berceau, l'Opéra-Comique, où son double talent de comédienne et de chanteuse lui assurait une place brillante. Elle y fit sa rentrée dans l'opéra de *Sarah,* que Grisar écrivit exprès pour elle. Elle alla ensuite à Bruxelles, et c'est dans cette ville qu'elle parut pour la dernière fois sur la scène, le 6 juin 1841, dans le rôle de Marguerite des *Huguenots.* Sa santé, extrêmement affaiblie, lui commandait un repos absolu; précaution trop tardive, puisqu'à peine un an s'était écoulé, qu'elle succombait au mal qui la minait. Jenny Colon avait contracté en 1836, avec l'acteur Lafont, du Vaudeville, devant le forgeron de *Gretna-Green,* un mariage que ne reconnaissent pas les lois françaises, et qui fut cassé, un an plus tard, par les tribunaux, sur la requête des deux parties. Quelques années après, elle épousa, sérieusement cette fois, un artiste distingué, attaché à l'orchestre de l'Opéra-Comique.

Ed. de Manne.

Brazier, *Histoire des petits théâtres.* — *Almanach des spectacles.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

le, qui avait percé l'omoplate et traversé le poumon. A cinquante pas de là, il tomba en faiblesse. Il fut d'abord porté à son bivouac, où les premiers soins lui furent donnés, puis à l'ambulance, où il expira, à l'âge de cinquante ans. Louis-Philippe, voulant honorer un trépas si glorieux, ordonna qu'un buste en marbre retraçant les traits du héros serait placé dans l'hôtel de ville de son pays natal, et que son cœur, transporté en France aux frais de l'État, y serait aussi déposé. Sa veuve reçut une pension de 2,000 francs, à titre de récompense nationale.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Le Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *La Sentinelle de l'armée*.

COMBÉ (*Marie-Madeleine* DE CYZ DE), religieuse hollandaise, née à Leyde, en 1656, morte à Paris, le 16 juin 1692. Elle fut élevée dans le calvinisme, et se maria à dix-neuf ans à un riche gentilhomme hollandais, Adrien de Combé. Dix-huit mois après, le caractère de son mari la décida à se séparer de lui, et quelques mois plus tard elle était veuve. Elle vint alors en France, et abjura, par les soins de l'abbé La Bermondière, curé de Saint-Sulpice, qui lui fit obtenir une pension de deux cents livres. M[me] de Combé prit la résolution de recueillir chez elle les filles et femmes repentantes. Elle en forma, en 1686, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, une espèce de communauté, qu'elle nomma *le Bon Pasteur*. Le roi prit cet établissement sous sa protection, et lui donna une maison rue du Cherche-Midi. Cette institution se répandit bientôt en province, et fut confirmée par lettres patentes en 1698, après la mort de la fondatrice.

Jacques Boileau, *Relation de la vie de Mme de Combé*; Paris, 1700, in-12. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

* **COMBE-TAYLOR** (*J.*), archéologue anglais, né en 1774, mort le 7 juillet 1826. Son père, Charles Combe, avait un goût prononcé pour la numismatique, et il transmit ce goût à son fils. Celui-ci fit ses études à Oxford; il fut admis en 1803 au Musée britannique, et spécialement chargé du cabinet des médailles; en 1807 il fut placé à la tête du cabinet des antiques. Élu en 1806 membre de la Société royale, il en devint secrétaire en 1812, remplit cet emploi durant douze ans, et s'en démit à cause de sa faible santé. Helléniste distingué, il avait en archéologie des connaissances étendues. Un jugement solide s'alliait chez lui à un scrupule extrême dans l'exactitude des recherches. Ses ouvrages, fort estimés en Angleterre surtout, se rattachent aux riches collections confiées à sa garde : deux sont en latin, et concernent la numismatique : *Veterum populorum et regum nummi qui in Museo britannico adservantur*; Londres, 1814, in-4°; — *Nummi veteres in Museo R. P. Knight asservati*; Londres, 1830, in-4° (la collection Knight fait partie du Musée britannique). La *Description des anciennes terres cuites*, 1810, in-4°, et celle des *anciens marbres* conservés au Musée, 1812-35, 7 vol. sont en anglais. Combe ne put rédiger que les quatre premiers volumes de ce dernier ouvrage; il a été achevé par MM. Hawkins et Cockerell. La *Description of the anglo-gallic coins in the british Museum*, 1827, in-4°, fut publiée après la mort de l'auteur, et jette une vive lumière sur une partie intéressante et jusque alors peu connue de la numismatique du moyen âge. Ces divers ouvrages sont accompagnés de planches, exécutées avec beaucoup de soin. Combe fournit plusieurs mémoires à l'*Archæologia* (tom. XIII à XIX), recueil de mémoires publiés par la Société des antiquaires.

G. BRUNET.

Gentleman's magazine, 1826.

COMBEFIS (*François*), dominicain et helléniste français, né à Marmande, en novembre 1605, mort à Paris, le 23 mars 1679. Il fit profession le 14 juillet 1624, dans l'ordre des frères Prêcheurs de Saint-Dominique à Bordeaux, et professa la philosophie et la théologie successivement à Bordeaux, à Saint Maximin et à Paris. Depuis ce temps il s'appliqua à la lecture des Pères, des auteurs grecs et des historiens ecclésiastiques. En 1653, le P. Goar étant tombé malade lorsqu'il travaillait par ordre du roi sur l'histoire byzantine qui s'imprimait au Louvre, Combefis fut obligé de prendre sa place. Les prélats de France, assemblés à Paris en 1655, le choisirent pour travailler aux nouvelles éditions des Pères grecs qu'ils voulaient entreprendre, et le gratifièrent en 1656 d'une pension de cinq cents livres, qu'ils doublèrent dans la suite. Le Père Combefis mourut à soixante-quatorze ans, après avoir souffert plusieurs années de la pierre. On a de lui : *SS. Patrum Amphilochii Iconiensis, Methodii Patavensis et Andreæ Cretensis Opera omnia quæ reperiri potuerunt, nunc primum magnam partem e tenebris eruta, latine reddita ac recognita, notisque illustrata*; Paris, 1644, 2 vol. in-fol.; — *S. P. N. Johannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani, Homilia de morali politia, et in Præcursoris decollationem, ac Peccatricem, tertia nunc parte auctior, ex Reg. cod., interprete Combefisio*, suivie de *Breves ad sancti Maximi in Dionysium Scholia vindiciæ, ac interpretum Lansselii ac Corderii nonnullæ emendationes*; Paris, 1645, in-4°; — *Græco-latinæ Patrum bibliothecæ novum Auctuarium, tomus duplex, alter exegeticus, alter historicus et dogmaticus*; Paris, 1648, 2 vol. in-fol.; — *S. Theophanis chronographia a Constantino Magno ad Michaelis et Theophylacti tempora; et Leonis Grammatici Vitæ recentiorum imperatorum*, en collaboration avec le P. Goar; Paris, 1655, in-fol.; — *Johannis Chrysostomi De educandis liberis liber aureus; ejusdem Tractatus alii quinque qua festivi, qua parænetici*, etc.; Paris, 1656, in-8°; — *Illustrium Christi martyrum lecti*

triumphi vetustis Græcorum monumentis consignati; Paris, 1660, in-8°; — *Bibliotheca Patrum concionatoria, hoc est anni totius evangelia, festa, dominica sanctissimæ Deiparæ, illustriorumque sanctorum solemnia, Patrum symbolis, tractatibus, panegyricis, iisque qua novum ex vetustis M. codd. productis, qua recensitis, emendatis, auctis, e græco castigatius elegantiusque redditis illustrata*; Paris, 1662, 1 vol. in-fol.; — *Recensiti auctores bibliothecæ Patrum concionatoriæ; in iis obiter fere insinuata strictimque delibata Cyriacorum immunitas a censura auctoris Petri de Valleclausa*; Paris, 1662, in-8°; — *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis auctoribus manipulus*, etc., précédé d'un ouvrage de Léon Allatius, *de Simeonum scriptis*; Paris, 1664, in-4°; — *Christi Martyrum lecta trias, Hyacinthus Amastrensis, Bacchus et Elias novi martyres Agarenico primum mucrone sublati*; Paris, 1666, in-8°; — *Prolusio ad præfationem apologeticam in P. Nicolai editionem novam Catenæ aureæ D. Thomæ*; Paris, 1668, in-8°. Le P. Nicolaï répliqua aussitôt par : *In Catenam auream sancti Thomæ opera et studio F. Joannis Nicolai, prædicatoris, recognitam confixiones præsumptitiæ per eundem recognitorem ex professo refixæ, seu verius discussæ frictiones*; Lyon, 1669, in-12. A son tour Combefis répondit : *Discussiones ad Prolusionem brevius excussæ*; Paris, 1669, in-8°; — *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium novissimum, in quo varia scriptorum ecclesiasticorum antiquioris, medii, et vergentis xvi Opuscula*; Paris, 1672, 2 vol., in-fol.; — *Ecclesiastes græcus, id est illustrium græcorum Patrum et oratorum digesti sermones ac Tractatus. Basilius Magnus Cæsareæ Cappadociæ et Basilius Seleuciæ Isauriæ episcopi*, etc.; Paris, 1674, in-8°; — *Theodoti Ancyrani adversus Nestorium liber, id est ejus ex Scriptura et fide concilii Nicæni confutatio et S. Germani patriarchæ C. P. in S. Mariæ domitionem et translationem oratio historica, Combefisius latro reddidit, castigavit, notis illustravit*; Paris, 1675, in-8°; — *S. Maximi, confessoris, Græcorum theologi eximiique theologi Opera; probatissimis quæque mss. codd. eruta novaque versione subacta notisque illustrata*; Paris, 1675, 2 vol. in-fol.; — *Basilius magnus ex integro recensitus, textus ex fide optimorum codicum, ubique castigatus, auctus, illustratus, haud incerta quandoque conjectura emendatus. Versiones recognitæ, ad saniores reductæ calculos, ac textui qua licuit opera compositæ; plures vix aliquid bonæ integris haud raro periodis defectis articulis retractatæ, suffectisque paulo melioribus expunctæ*; Paris, 1679, 2 vol. in-8°; — *Historiæ Byzantinæ scriptores post Theophanem, usque ad Nicephorum Phocam*, etc.; Paris, 1685, in-fol. Les traductions de *Léon*, diacre; *Michel Psellus*; *saint Grégoire de Nazianze* et *saint Athanase*, sont restées en manuscrits.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 678. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle). — Niceron, *Mémoires*, XI, 185. — Baillet, *Jugements des savants*, n°s 886 et 926.

*COMBELLE (*Jean-Antoine-François*, baron), général français, né à Pouzat (Ardèche), le 16 février 1774, mort à Dresde, le 15 septembre 1813. Entré volontaire dans une compagnie franche de l'Ardèche, puis élu capitaine de cette compagnie, le 17 mars 1793, il fut envoyé au siége de Lyon. Cette compagnie ayant été licenciée, il passa (8 octobre suivant) simple soldat dans le 4e bataillon de l'Ardèche, devenu 18e de ligne, et prit part au siége de Toulon, où il fut grièvement blessé. Arrivé successivement au grade de capitaine (25 octobre 1795), il servit avec éclat à la bataille de Loano ainsi qu'au siége de Mantoue. Envoyé en Égypte, il déploya la plus grande bravoure aux prises de Malte, de Jaffa, ainsi qu'au siége de Saint-Jean-d'Acre, où il eut le corps blessé par un coup de feu. Nommé chef de bataillon (24 octobre 1799), il passa adjoint à l'état-major des généraux Fugières (5 juillet 1800) et Friant (12 mars 1801), et continua de servir en Égypte avec un tel éclat, qu'il reçut un brevet d'honneur. Major au 95e régiment de ligne (22 décembre 1803) et colonel du 94e régiment d'infanterie de ligne (31 mars 1807), il fut dirigé sur l'Espagne, où il donna de grandes preuves de courage à la bataille d'Espinosa et à la prise du fort d'Alcala. Général de brigade le 12 avril 1813, il reçut le commandement de la 1re brigade de la jeune garde, à la tête de laquelle il tomba criblé de blessures sur le champ de bataille de Dresde. Porté à l'ambulance (26 août 1813), il fut élevé au grade de général de division, le 7 septembre, neuf jours avant sa mort. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, an XI, p. 687.

*COMBER (*Thomas*), théologien anglais, né à Sussex, en 1575, mort à Cambridge, le 25 novembre 1669. Il fut élevé à Horsham, et devint doyen de Carlisle. A l'époque des guerres civiles, en 1642, il fut emprisonné, par ordre du parlement, et privé de tous ses emplois. Il vécut cependant assez pour voir le rétablissement de la famille royale sur le trône d'Angleterre.

Biographia britannica.

COMBER (*Thomas*), théologien anglais, né à Westerham, en 1644, mort le 25 novembre 1699. Il étudia et prit ses degrés au collége Sidney-Sussex de Cambridge. En 1691 il fut appelé à remplacer le docteur Granville dans le décanat de Durham. Il occupa huit ans cet emploi lucratif, et pendant cette période il publia différents traités de théologie. On a de lui : *a Companion to the altar*; Londres, 1674, in-8°;

— a *Companion to the temple*; ibid., 1685, 1 vol., in-8°; — *a Scholastical history of Liturgies*; ibid., 1690; — *an Account of the roman forgeries in the councils during the first centuries*; Londres, 1689, in-4°; — *Antiquitates Ecclesiæ orientalis clarissimorum virorum cardinalis Barberini, L. Allatii, Th. Comberti dissertationibus epistolicis enucleatæ*; ibid., 1682, in-8°, et Leyde, 1699, in-4°, sous cet autre titre : *Ameloti monumenta epistolica*.

Biographia britannica.

*COMBES (*Claude*), statisticien français, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *la Tariffe du présage universel des provinces de la France et des XXII diocèses de Languedoc, avec la tariffe des villes et lieux du diocèse de Nismes réduite et compilée par Claude Combes, du despuis veue, corrigée et augmentée par Jean Roveran, de la ville de Nismes, à ce commis par les diocésains tenans l'assiete audict Nismes*; Nismes, 1619, in-fol.

Ménard, Hist. de Nismes.

COMBÈS (*Francisco*), jésuite et voyageur espagnol, né à Saragosse, en 1613, mort à Acapulco, en 1663. Il fut envoyé aux Philippines pour y propager la foi catholique. Rappelé comme procureur de sa province à Rome, il mourut dans la traversée. On a de lui : *Histoire des îles de Mindanao, Solo et autres adjacentes, et des progrès qu'y a faits la religion chrétienne* (en espagnol); Madrid, 1667, in-fol.

Histoire générale des voyages.

COMBES (*Jean* DE), jurisconsulte français, né à Riom, vivait en 1584. Il était d'une famille très-ancienne dans la magistrature, et devint avocat du roi au présidial de Riom. On a de lui : *Traité des tailles et autres subsides, et de l'institution et origine des offices concernant les finances*; Paris, 1576, Riom, 1584 : ouvrage clair, curieux et d'une critique judicieuse. On lui attribue aussi : *Enchiridion apophthegmatum philosophorum*; Genève, 1587.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Feller, *Biographie universelle*.

*COMBES (*Jean* DE), médecin français, né à Manosque, vivait en 1645. Il exerça son art d'abord dans sa patrie, puis à Valensole et à Riez. Il retrouva les eaux de Gréoux, dont la source était perdue depuis de nombreuses années. Ce fut lui, dit un savant de Manosque, qui trouva sur les lieux, parmi des décombres, une pierre rompue où étaient gravées ces lettres :

BALNEA, VI
CORPORA SA

Il jugea que ces lettres étaient le commencement de ces deux vers :

Balnea, vina, Venus corrumpunt corpora sana;
Corpora sana dabunt balnea, vina, Venus.

Combes a publié un traité sur la vertu des eaux thermales; il est dédié *à messieurs les procureurs du pays*, sous ce titre : *Hydrologie, ou discours sur les eaux, contenant les moyens de connaître parfaitement les qualités des fontaines chaudes, tant occultes que manifestes, et l'adresse d'en user avec méthode, et particulièrement de celles de Gréoux*; Aix, in-8°. Ce livre est devenu rare.

Dictionnaire des hommes illustres de la Provence.

*COMBES (*Pierre* DE), jurisconsulte français, vivait en 1705. On a de lui : *Procédures civiles des officialités*; 1705, in-fol.; — *Procédures criminelles*; Paris, 1700, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

*COMBES DES MORELLES (*Perette-Marie* DE), femme auteur française, de la famille du précédent, née à Riom, le 19 mai 1728. Elle fut élevée à l'École de Saint-Cyr, et a laissé : *Méditations sur les événements de la vie* et *Œuvres spirituelles*; 1778, 2 vol. in-12. Ces œuvres renferment des *poésies* et des *cantiques*.

Chaudon; et Delandine, *Dictionnaire hist.*

*COMBES (*Edmond*), voyageur français, né à Castelnaudary (Aude), le 8 juin 1812. Il a été vice-consul à Scala Nova (Asie Mineure), et a exploré les déserts de Bayouda, des Bicharys et les côtes de la mer Rouge. Plus tard, en compagnie de M. Tamisier, tout jeune encore, il a visité des contrées où quelques Européens avaient pénétré avant lui, mais d'où nul n'était revenu. Il a séjourné deux ans sous les tropiques, et s'est avancé jusqu'aux montagnes de la Lune. En 1841 il voyageait encore en Égypte et en Abyssinie, et il a donné des détails curieux sur l'état d'anarchie dans lequel l'Arabie était tombée. M. Combes a été nommé vice-consul à Rabat (Maroc). On a de lui : *Voyage en Abyssinie, dans les pays des Gallas, de Choa et d'Ifat, précédé d'une excursion dans l'Arabie heureuse*; Paris, 1835-37, 4 vol. in-8°, avec une carte. Cet ouvrage a été rédigé en collaboration avec M. Tamisier.

Journal des Débats des 7 et 17 août 1838 et 28 septembre 1841. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française*. — *Monit. univ.*

COMBES-DOUNOUS (*Jean-Jacques*), littérateur français, né à Montauban, le 22 juillet 1758, mort dans la même ville, le 14 février 1820. Il fut élevé dans la religion protestante, et fit ses premières études dans sa ville natale, où il eut pour professeur de mathématiques Siméon Valette. Il étudia le droit à Toulouse, où il se fit recevoir avocat, vint à Paris en 1789, et passa en Angleterre, où il demeura peu de temps. A son retour, il fut nommé juge à Montauban, puis président de l'administration du Lot. Arrêté pendant la Terreur, il passa treize mois en prison. En 1795 il fut nommé commissaire du Directoire près les tribunaux du département du Lot. Élu depuis par ce département député au Conseil des Cinq-Cents, il passa ensuite au corps législatif,

et n'en sortit qu'en 1804. En 1810 Combes fut nommé juge au tribunal civil de Montauban, et dans les cent jours le département de Tarn-et-Garonne le choisit pour son représentant. Il fut destitué en 1816 par les Bourbons, puis réintégré en 1819. Il était membre de l'Académie de Montauban et de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : *Introduction à la philosophie de Platon*, trad. du grec d'Alcinoüs; Paris, 1800, in-12 : l'auteur considère Platon comme le précurseur de J.-C.; — *Dissertations de Maxime de Tyr*, trad. du grec; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Essai sur la divine autorité du Nouveau Testament*, trad. de l'anglais de Bogue; Paris, 1803, in-12; — *Histoire des guerres civiles de la république romaine*, trad. du grec d'Appien; Paris, 1808, 3 vol. in-8°; — *Essai historique sur Platon et coup d'œil rapide sur l'histoire du platonisme jusqu'à nous*; Paris, 1809, 2 vol. in-12 : cet essai n'est que l'introduction d'une traduction nouvelle des œuvres de Platon; Jésus-Christ y est désigné plusieurs fois sous le nom de *Socrate de Jérusalem*. Cet ouvrage n'a guère moins d'originalité sous le rapport politique que sous le rapport littéraire et scientifique. Combes-Dounous, qui dans sa préface exalte au plus haut point les talents militaires et la grandeur d'âme de Napoléon, s'élève ensuite dans le cours de son livre contre la tyrannie avec une force qui n'appartient qu'à la conviction et dans des termes qui ne permettent aucun doute sur ses attaques contre le gouvernement impérial; — *de l'Évidence et de l'autorité de la divine révélation*, trad. de l'anglais de Robert Haldane; Montauban, 1810, in-8°; — *Notice sur le 18 brumaire*, par quelqu'un qui peut dire : *Quod vidi testor*; Paris, 1814, in-8°; — plusieurs manuscrits.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1820, I, 53. — *Galerie historique des contemporains.* — *Biographie nouvelle des contemporains.* — Quérard, *la France littéraire.*

COMBET (*Claude*), dominicain prédicateur français, né à Lyon, en 1614, mort dans la même ville, en 1689. Il était bachelier de l'université de Paris, et se fit connaître par son talent pour la prédication. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XIII, dédiée au cardinal de Richelieu*; Lyon, 1643, in-4°; — *Oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche*; Vannes, 1666, in-4°.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 704. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, I, 432. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***COMBETTE-CAUMONT** (*Jean-Joseph-Lazare* DE), magistrat français, né à Gaillac, en 1745, guillotiné à Paris, le 13 juin 1794. Il était conseiller au parlement de Toulouse, et déploya beaucoup de fermeté en 1771, lors du coup d'État du chancelier Maupeou contre les parlements. Combette-Caumont fit encore preuve de constance sous l'administration du cardinal de Brienne, et se montra zélé défenseur des droits de la nation. En 1793, lors de la proscription du parlement de Toulouse, il ne voulut pas se séparer de ses collègues. Conduit à Paris, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

Biographie nouvelle des contemporains. — *Biog. toulousaine.*

COMBLES (1) (DE), agronome et littérateur français, né à Lyon, mort vers 1770. Il résida plusieurs années dans le royaume de Naples, et vint en France se livrer au jardinage et à la littérature. On a de lui : *Traité sur la culture des pêchers*; Paris, 1745 et 1822, in-12; — *École du jardin potager, ou l'art de cultiver toutes les plantes potagères*; Paris, 1749 et 1780, 2 vol. in-12; mise en ordre, annotée et augmentée d'une notice sur Combles, par L. Dubois; Paris, 1822, 3 vol. in-12. Les deux premières éditions sont anonymes. — *Concubitus sine Lucina, ou le plaisir sans peine*, trad. de l'anglais de Roë; Paris, 1750, in-8° et in-12; — *Vie de Socrate*, trad. de l'anglais de Cooper; Amsterdam, 1752, in-12; — *les Vies d'Épicure, de Platon et de Pythagore, recueillies de différents auteurs et surtout de Diogène Laerce*; Amsterdam (Paris), 1752, in-12, anonyme.

Quérard, *la France littéraire.*

***COMBONUS** (*Jérôme*), hébraïsant italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était de l'ordre de l'Observance, et professa la langue hébraïque à Bergame. On a de lui : *Compendium in quo quidquid ad hebraicam linguam legendam pertinet continetur*; Bergame, 1616, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

CÔME. *Voyez* COSME.

***COMBUTIS**, chef gaulois, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. — Les bandes gauloises qui envahissaient la Grèce en 279 venaient d'être défaites aux Thermopyles et dans l'Œta. Cependant, le *brenn* ou chef, ne perdant pas courage, résolut de tenter une seconde attaque, et d'opérer pour cela une diversion terrible sur l'Étolie. Combutis et Orestorios, chargés de cette mission, s'en acquittèrent avec une horrible cruauté. Suivant les prévisions du *brenn*, dix mille Étoliens abandonnèrent alors le camp des Thermopyles pour venger leur patrie, et Combutis fut forcé de battre en retraite. La moitié de ses troupes périt dans cette marche au milieu d'une population soulevée; mais son but était rempli.

Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

COMEIRAS (*Pierre-Jacques* BONHOMME DE), jurisconsulte français, mort à Ancône, en octobre 1798. Il fut reçu avocat à Paris le 7 septembre 1775. En 1787 il fut mis au nombre des six avocats chargés de la révision de l'ordonnance criminelle de 1670. Cette commission n'aboutit à rien, et donna sa démission en 1788.

(1) Et non *Combes*, comme l'écrit Quérard, dans la *France littéraire*, II, p. 261.

... fut nommé en 1798 résident auprès du ... des Grisons. On a de lui : *Essai sur les Réformes à faire dans notre procédure criminelle*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire à consulter et consultation pour Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, 29 octobre 1790, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

COMEIRAS (*Victor* DELPUECH DE), ecclésiastique et géographe français, né à Saint-Hippolyte-du-Gard, le 11 septembre 1733, mort à Paris, le 29 mars 1805. Il était abbé de Sylvanès et vicaire général de Beauvais; mais il fut privé de sa place à la révolution. On a de lui : les tomes XXII à XXXII de l'*Abregé de l'Histoire générale des voyages*; Paris, 1780-1801, 32 vol. in-8°, avec atlas; les tomes I-XX ont été publiés par La Harpe; — *la Voix du sage, ou l'intérêt des peuples bien entendu dans l'exercice du droit de guerre et de conquête*; Paris, 1799, in-8°. — *Géographie moderne et universelle* (de Lacroix), *entièrement refondue, et considérablement augmentée, d'après les relations les plus exactes des voyageurs, les découvertes les plus récentes des célèbres navigateurs, les partages et les divisions modernes*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°, avec 8 cartes; — *le Géographe manuel* (de l'abbé d'Expilly), entièrement refondu et considérablement augmenté, en collaboration avec Debray; Paris, 1801-1803, in-8°. — *Histoire politique et raisonnée du consulat romain*; Paris, 1801, in-8°; — *Tableau général de la Russie moderne, et situation politique de cet empire au dix-neuvième siècle* (d'après Tooke); Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*; Paris, 1803-05, 12 vol. in-8°, avec atlas. — *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne* (de Bailly), *ouvrage dans lequel on a conservé religieusement le texte, en supprimant les calculs abstraits, les notes hypothétiques, les digressions scientifiques*; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. — En manuscrits : *Histoire de Marie Stuart*; *Histoire de la Pucelle d'Orléans*; et *Balance politique des différents États de l'Europe*.

Chaudon et Delandine, *Dict. historique*. — Quérard, *la France littéraire*.

* **COMELLA** (*Luciano-Francisco*), poëte dramatique espagnol, né en 1716, mort en 17... Ses contemporains lui reconnurent le mérite d'être, de tous les poëtes du dix-huitième siècle, celui qui s'est le plus rapproché des chefs-d'œuvre de l'ancien théâtre castillan; mais il faut avouer que pareil éloge peut être regardé comme exagéré. Il n'est guère d'auteur de l'époque de Calderon, quelque médiocre qu'il soit, qui ne se montre au moins l'égal de Comella. Chez lui le fracas des armes, la multiplicité des incidents mélodramatiques, ne sauraient cacher la pauvreté de l'invention et le manque d'intérêt réel. S'écartant de la route habituelle, il emprunta ses sujets à l'histoire des nations étrangères, et il fit paraître sur la scène d'illustres contemporains. Il dut à cette nouveauté des succès bruyants, mais de peu de durée. Il y a longtemps que son *Guillelmo Tell*, sa *Catarina II en Cronstadt*, son *Fédérigo II en el campo de Torgau*, sont tombés dans un oubli qui sera sans doute éternel.

G. BRUNET.

A.-F. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien*, III, 484. — Ticknor, *Hist. of spanish literat.*

* **COMENDICH** (*Lorenzo*), peintre italien, né à Vérone, vivait à Milan en 1700. Il était élève de Francesco Monti. Bon peintre de batailles, il jouissait d'une grande estime. En 1700 il vint s'établir à Milan, et y fit beaucoup de peintures dans le palais du baron Martini. La plus estimée fut la *Bataille de Luzzara*, gagnée en 1702 par les Français sur les Autrichiens. Louis XIV applaudit à la manière dont le peintre avait représenté ce fait d'armes.

Lanzi, *Storia pittorica*, III, 318.

COMENIUS (*Jean-Amos*), pédagogue allemand, né à Comna (1), en Moravie, en 1592, mort à Amsterdam, le 15 novembre 1671. Il appartenait à une famille pauvre, de la secte des moraves. Envoyé à l'âge de quatorze ans à Herborn, dans le duché de Hesse, il s'y instruisit dans les langues grecque et latine, dans la philosophie et la théologie. A son retour dans sa ville natale, il alla continuer ses études à Prérau, en 1614, et en 1616 il obtint le rectorat de Fulnek. Il y était paisiblement livré à l'instruction de la jeunesse et à la recherche des moyens d'améliorer les méthodes d'enseignement, quand une troupe d'Espagnols vint ravager Fulnek, en 1621. Comenius perdit ce jour-là tout ce qu'il possédait et, ce qu'il y avait de plus précieux pour lui, ses livres et ses manuscrits. Enveloppé ensuite lui-même dans la persécution que l'on exerçait alors contre les ministres protestants, il fut d'abord recueilli chez le baron de Zerotin, puis chez un autre seigneur, appelé George Sadowsky de Slaupna; mais les violences recommencèrent, et Comenius fut obligé de se retirer à Lissa ou Lesna, en Pologne. Il y fut chargé de l'inspection des écoles protestantes et de la surintendance de la communauté des frères moraves; il composa alors l'ouvrage qui commença sa réputation, depuis toujours croissante. Des pays les plus éloignés on venait lui faire des offres et le consulter sur l'amélioration des systèmes d'instruction. La Suède fut la première à invoquer ses lumières; mais la guerre dont ce pays était alors le théâtre empêcha Comenius de répondre à cet appel. Cependant, il promit ses conseils, et traduisit à cet effet en latin son *Prodromus pansophiæ*, qu'il envoya en Suède. Appelé ensuite en Angleterre pour y organiser les écoles, il vint à Londres en 1641. On sait à quelles agitations

(1) D'où son nom de *Comenius*.

l'Angleterre était en proie alors ; Comenius dut donc encore se remettre en voyage. Cette fois il alla en Suède, où il fut reçu avec le plus vif empressement par Louis de Geer, qui en même temps lui ménagea l'appui du comte Axel Oxenstiern. A la suite d'une conférence avec cet homme d'État célèbre, il passa quatre années à Elbing, en Prusse, occupé à y préparer un plan d'organisation de l'instruction publique pour la Suède, et que le gouvernement de ce pays lui payait en une pension annuelle. Cependant, avant d'avoir mené à fin cette tâche, il se rendit, vers 1650, en Transylvanie, chez le prince Sigismond Rakoczy, qui lui confia la mission de réorganiser tous les établissements d'instruction publique. Quatre ans plus tard, Comenius revint à Lissa, où l'attendait une nouvelle catastrophe. A peine y était-il établi que les catholiques polonais se jetèrent sur la ville, la brûlèrent, et pour le punir de ce qu'il avait fait le panégyrique de Gustave-Adolphe, ils enlevèrent à Comenius ses livres et effets. Il se rendit alors successivement en Silésie, à Brandebourg, à Hambourg, enfin à Amsterdam, où il mourut, âgé de quatre-vingts ans. Dans ses dernières années, il s'était livré aux controverses religieuses. « La réformation des écoles, dit Bayle, ne fut pas son principal entêtement; il se coiffa encore plus de prophéties, de révolutions, de ruines, de l'antéchrist, du règne de mille ans et de semblables morceaux d'un dangereux fanatisme : je dis dangereux non-seulement par rapport à l'orthodoxie, mais aussi par rapport aux princes et aux États. Il recueillit les visions d'un certain Kotterus, celles de Christine Poniatovska et celles de Drabicius, et les publia à Amsterdam. » Au rapport d'Adelung, Comenius composa quatre-vingt-douze ouvrages, dont les principaux sont : *Theatrum divinum* ; Prague, 1616, in-4° ; — *Labiryns swieta a Ray Srdcze* (Labyrinthe du monde, en langue bohême) ; — une *Carte de Moravie*, gravée à Amsterdam, par Vischer, 1627, est remarquable par son exactitude ; — *Janua linguarum reserata, seu nova methodus comprehendendi facillime cujusvis nationis linguam, præsertim latinam vernaculamque* ; Lesna, 1631, ouvrage écrit d'abord en langue bohême et traduit dans la plupart des langues de l'Europe ; on préfère les traductions grecque, polonaise et hongroise. L'œuvre de Comenius, encore classique en Bohême, est en quelque sorte une encyclopédie élémentaire, qui renferme tous les mots usuels ; — *Orbis sensualium pictus* ; Nuremberg, 1658, in-8°, avec gravures sur bois · on l'a confondu à tort avec le précédent ; — *Pansophiæ prodromus* ; Londres, 1630 ; — *Novissima linguarum methodus* ; 1648 ; — *Opera didactica* ; Amsterdam, 1657, in-fol. ; — *Historia persecutionum Ecclesiæ bohemicæ, jam inde a primordiis conversionis suæ ad christianismum, ad annum usque 1632* ; 1648, in-12 ; en allemand, sous ce titre latin : *Martyrologium Bohemicum*, Berlin, 1763, in-8° ; — *Disquisitio de caloris et frigoris natura* ; Amsterdam, 1659, in-12 ; — *Diogenes cynicus redivivus, seu de compendiose philosophando* ; Amsterdam, 1658, pièce en quatre actes, jouée à Lesna, en 1638 ; — *Lux in tenebris* ; Hollande, 1667, in-4°, et 1665, 2 vol. in-4° ; — une traduction des *distiques moraux* de Caton ; Amsterdam, 1662 ; — *Antiquitates Moraviæ*, en manuscrit ; — *Schola ludus, seu encyclopædia viva, hoc est Januæ linguarum praxis scenica* ; Francfort, 1679 : cet ouvrage contient la mise en scène des matières du *Janua linguarum* à l'école de Patak en 1654 ; — *Janua eruditionis novissimæ, clavis grammatica latino-vernacula* : c'est une suite du *Novissima linguarum methodus* ; — *Apologia pro latinitate Januæ linguarum* ; 1657, in-4°.

Bayle, *Dict.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Adelung, *Geschichte der menschlichen Narrheit*. — Haubert, *Historie der Landcharten*.

COMES (*Natalis*). *Voy.* CONTI (*Noël*).

COMESTOR (*Pierre*), ou *le Mangeur*, théologien français, né à Troyes, mort à Paris, en octobre 1198. Il avait été surnommé *le Mangeur* à cause de la quantité de livres qu'il avait lus avec rapidité. Il fut successivement chanoine et doyen de Troyes, puis en 1164, chancelier de l'église de Paris et chargé de l'école de philosophie. Il quitta ses bénéfices pour se faire chanoine régulier de Saint-Victor à Paris. Il laissa en mourant tous ses biens aux pauvres. On lui fit cette épitaphe :

Petrus eram, quem petra tegit, dictusque Comestor,
Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
Mortuus ; ut dicat, qui me videt incineratum : [est. »
« Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod hic

On a de lui : *Scholastica Historia super Novum Testamentum, cum additionibus atque incidentiis* ; ouvrage dédié à Guillaume de Sens, écrit avant 1176, et imprimé pour la première fois à Reutling, 1471, in-fol. major (introuvable) ; Utrecht, 1473, petit in-fol. (très-rare) ; Strasbourg, 1483 et 1502, in-fol. ; Bâle, 1486, in-fol. ; Paris, 1513, in-4° ; Haguenau, 1519, in-fol. ; Lyon, 1526, in-4°, et 1543, in-8° ; Venise, 1728 ; traduit en français en 1494, par Guyart des Moulins, sous ce titre : *la Bible historiée*, dédiée à Charles VIII ; Paris, sans date (1495), 2 vol. in-fol., avec gravures sur bois ; — *Catena temporum, seu rudimentum novitiorum* ; traduit en français gothique par Jehan de Rely, sous le titre de *Mer des histoires* ; Paris, 1488, 2 vol. in-fol. ; — *Sermones*, sous le nom nom de Pierre de Blois ; Mayence, 1600 et 1605, in-4° ; Lyon, 1677 : ces discours sont au nombre de cinquante-et-un, tant sur les dimanches que sur les principales fêtes. Ils ont été imprimés plusieurs fois à la suite des écrits de Pierre de Blois.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*. — Dom Cellier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XXIII, 305. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*, XIX, 513. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

COMET (*Charles-Jean-Baptiste*), méde-

médecin français, né à Paris, le 23 mai 1796. Il fut reçu officier de santé à Paris, en 1818, puis docteur en médecine à Strasbourg, en 1825. Depuis 1823 M. Comet a successivement publié *l'Hygie*, journal de critique médicale, *l'Esculape* et *l'Abeille médicale*. Il crut devoir se retirer quelques années en Belgique, et revint en France en 1830. On a de lui : *Instruction pour les mamades des enfants et les défauts de conformation qu'ils peuvent apporter en naissant, ainsi que les moyens de curation les plus simples et les plus en usage*, etc.; Paris, 1818, in-8° : cet ouvrage est un résumé utile des meilleurs traités sur le sujet; — *Instruction sommaire sur la vaccine*, suivie de la *description d'un nouvel instrument, dit vaccinateur isolé, propre à recueillir, transporter et inoculer le fluide vaccin*; Paris, 1819, in-8°; — *Nouvelle méthode pour faire les préparations anatomiques sèches*, trad. de l'anglais de Swan; Paris, 1819-20, in-8°; — *Démission donnée du titre de membre de la Société médico-pratique*; Paris, 1822, in-8°; — *Nouvelle théorie de la coqueluche, appuyée sur le traitement curatif de cette maladie*; Paris, 1825, in-4°; Bruxelles, 1826, in-8°; — *Opuscules de médecine, de chirurgie, d'hygiène, et critiques médico-littéraires*, avec le baron Percy, précédés d'une *notice historique* sur ce dernier; Paris, 1826, in-8°, avec portraits; — *Hygie* : Recueil de médecine, d'hygiène, d'économie domestique, etc.; Paris et Bruxelles, 1826-27, 4 vol. in-8°; — *du Choléra; moyens de s'en préserver et de s'en guérir*; 1831; — *Diachirismos de médicaments simples pour le traitement des maladies*; Paris, 1836, in-8°; — *Guérisons obtenues dans des cas graves ou réputés incurables par la méthode curative externe*; 1838; — *Observations pratiques sur la déviation de la taille, la déformation des membres et l'emploi d'un traitement simple et naturel pour la guérison des maladies lymphatiques*; Paris, 1841, in-4°; — *Méthode curative externe des douleurs rhumatismales, goutteuses, nerveuses, des maladies lymphatiques et des névralgies, affections nerveuses des viscères confondues avec les phlegmasies chroniques et les lésions organiques*; Paris, 1843, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*. — *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres*. — Ch. Louandre et F. Bourquelot, *la Littérature française contemporaine*.

*COMETAS, dit *Scholasticus* ou *l'archiviste* (Κομητᾶς Σχολαστικός ou Χαρτουλάριος), poëte et grammairien, vivait probablement dans le neuvième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui six épigrammes dans l'*Anthologie* grecque, et une paraphrase, en cinquante-sept vers, d'une partie du onzième chapitre de l'*Évangile* de saint Jean. Il nous apprend lui-même, dans ses épigrammes, qu'il avait publié une nouvelle révision des poëmes homériques, et qu'il en avait réformé la ponctuation. Dansc de Villoison l'identifie avec un certain Cometas qui fut chargé par Bardas de professer la grammaire à Constantinople, sous le règne de Michel III, en 856; cependant Jacobs le fait vivre plus tard, d'après quelques notes marginales de la paraphrase de l'*Évangile* dans un manuscrit du Vatican. Quant au sens du mot *chartularius*, on peut voir le *Glossaire* de Du Cange.

Brunck, *Anal.*, III. — Jacobs, *Anthol. Græc.*, XIII; *Paralip. Cod. Vat.*, XIII. — Danse de Villoison, *Proleg. in Hom.*, LIX. — Du Cange, *Gloss. med. et inf. græc.*, au mot *Chartularius*.

COMGALL. *Voy.* CONGAL.

*COMI (*Francesco*), dit *le Muto de Vérone* et *le Fornaretto*, peintre italien, né à Vérone, en 1682, mort le 2 janvier 1737. Il était élève de Gian-Gioseffo del Sole, et quoique privé de la parole et de l'ouïe, il se distingua dans son art. On voit encore à Vérone quelques-uns de ses tableaux.

Pozzo, *le Vite de' pittori veronesi*. — P. Pellegrino Orlandi, *Abbecedario pittorico*. — Marcello Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia pittorica*, IV, 209.

*COMI (*Gaudence*), compositeur italien, né à Civita-Vecchia, en 1749. Il vint à Paris en 1784, et entra dans la musique du prince de Conti. On a de lui : *six Symphonies à huit parties*, 1786; *six Trios symphonies à grand orchestre* et *six Sonates pour deux cors et basse*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

*COMI (*Jérôme*), peintre italien, né à Modène, vivait en 1550. On remarque ses productions pour l'architecture et les ornements; mais ses belles perspectives sont gâtées par le mauvais dessin des figures. Son meilleur tableau est à San-Michele in Bosco; il porte la date de 1533.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici modenesi*. — Marcello Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia pittorica*, III, 127.

*COMI (*Siro*), érudit italien, né à Pavie, le 9 décembre 1741, mort dans la même ville, le 8 septembre 1821. Il s'occupa surtout d'histoire littéraire, d'archéologie et de paléographie; il fut nommé conservateur des archives de Pavie et de celles de l'université de cette ville. On a de lui : *Franciscus Philelphus archigymnasio Ticinensi vindicatus*; Pavie, 1783, in-8°; — *Ricerche sull' academia degli Affidati di Pavia*; ibid., 1792; — *Memoria storica critica sopra Severino Boezio*; ibid.; — *Memorie storico-diplomatiche*; ibid., 1802-1804; — *Memorie sulla storia della tipografia Pavese del secolo XV*; ibid., 1807.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II.

COMIERS (*Claude*), mathématicien et savant français, né à Embrun, mort à Paris, en octobre 1693. Il était chanoine d'Embrun, prévôt du chapitre de Ternant, docteur en théologie et protonotaire apostolique. Il avait professé les mathématiques à Paris, et passait pour un habile physicien et chimiste. Il a travaillé au *Journal des savants* pendant les années 1676, 1677 et 1678, et l'a enrichi de plusieurs rares machines inventées par lui. Devenu aveugle en 1690, il entra aux

Quinze-Vingts, où il prit le titre d'*aveugle royal*, parce qu'il était pensionné du roi. On a de lui : *la Nouvelle science de la nature des comètes;* Lyon, 1665; — *la Duplication du cube, la Trisection de l'angle et l'inscription de l'heptagone régulier dans le cercle;* Paris, 1677, in-4°; — *Instruction pour réunir les Églises prétendues réformées à l'Église romaine;* Paris, 1678; — *Discours sur les comètes, par lequel il est prouvé qu'elles ne prédisent aucun malheur;* dans le *Mercure* de janvier 1681 : le sujet est traité au double point de vue physique et historique, ce qui rend ce discours curieux; — *Dissertation sur les miroirs ardents;* dans le *Mercure* de juin 1681, page 278; — *Lettre touchant les eaux minérales de Bourbon-Lancy;* dans le *Mercure* de juillet 1681, page 175; — *Lettre à M. le marquis de Seignelay, contenant toutes les machines anciennes et modernes pour élever les eaux, et les avantages que la machine royale à par-dessus toutes les autres qu'on avait ci-devant exécutées;* dans le *Mercure* extraordinaire d'avril 1682, avec figures; — *Traité des lunettes*, dédié à M. le duc de Bourgogne, *contenant la science de la vue, l'ancienneté des lunettes, leurs différences, leur construction, leurs effets; les découvertes qu'on a faites dans le ciel par le télescope, et sur la terre par les microscopes, et les noms de leurs véritables inventeurs;* en onze suites, insérées dans les tomes XIX à XXXI du *Mercure* extraordinaire de juillet 1682; — *Traité des phosphores;* dans le *Mercure* de juin et de juillet 1683; — *l'Homme artificiel anémoscope, ou le prophète physique des changements du temps;* dans le *Mercure* de mars 1683, avec figure : Comiers y fait la description d'un « petit homme de bois construit par Otto Guericke, et enfermé dans un tuyau cylindrique de verre, laquelle espèce de statue en montant plus haut à mesure que l'air devient plus pesant, et descendant plus bas dans ce tuyau à proportion que l'air se décharge et qu'il devient plus léger, indique par avance les pluies, les sécheresses et les tempêtes qui se font à cent et deux cents lieues de soi. » Comiers examine si ces effets sont possibles, et démontre que l'ascension ou la chute de cette figure de bois ne peut donner aucun indice de la formation ni de l'explication des comètes; — *Relation d'un voyage fait en Amérique, à Mlle S****, en prose et en vers; dans le *Mercure* extraordinaire de 1684, tome XXV, page 68 : ce voyage est imaginaire, et n'est que la relation d'un songe chimérique. « Il est étonnant, dit Moréri, que l'abbé Comiers ait publié des vers de galanterie si peu convenables à son état »; — *Lettre contenant des reflexions sur les changements de la surface de la terre et la facile construction de toutes sortes de cadrans solaires, par un seul point d'ombre, ou par deux points d'ombre, sans connaître la déclinaison de la muraille ni l'élévation du pôle;* dans l'extraordinaire du *Mercure* d'avril 1684, tome XXVI, p. 251; — *Traité des langues et écritures*, dédié à M. le duc de Bourgogne, *avec les alphabets des langues orientales;* dans le *Mercure* de septembre et octobre 1684 et dans celui de février 1685; — *Lettre astronomique*, à M. le marquis de Nocle-Sommeldiks, *sur l'éclipse de lune du* 10 *décembre* 1685; dans le *Mercure* de janvier 1686; — *Lettre sur la vitrification;* dans le *Mercure* de mars 1687; — *la Médecine universelle, ou l'art de se conserver en santé et de prolonger sa vie;* dans le *Mercure* de juin, juillet et août 1687 : ces trois discours contiennent beaucoup d'observations curieuses; — *Réponse aux Réflexions et doutes d'un anonyme sur l'âge de quatre cents ans de Louis Galdo;* dans le *Mercure* de novembre 1687; — *Lettres à M. Hardy*, seigneur de Beaulieu, *contenant la conduite, l'élévation des eaux et tout ce qui concerne les jets d'eau;* dans le *Mercure* de février et d'avril 1688; — *Lettre à Mme de la Sablière sur la conduite des eaux*, réponse à M. Bernier touchant la conduite de l'Eure à Versailles; dans le *Mercure* de septembre 1688; — *Traité des prophéties, vaticinations, prédictions et prognostications;* dans le *Mercure* d'août, septembre et décembre 1689 et septembre 1690; — *l'Art d'écrire et de parler occultement et sans soupçon*, dédié au P. de La Chaise; dans le *Mercure* de mai, juin, juillet et août 1690; — *la Défaite de la ligue d'Augsbourg, représentée dans une planche;* 1691; — *Lettre à une dame nouvellement convertie à la religion catholique;* dans le *Mercure* de décembre 1691; — *Calendrier perpétuel et invariable, tant pour l'année civile que pour l'année ecclésiastique;* dans le *Mercure* de mars 1693; — *la Baguette justifiée et ses effets démontrés naturels;* ibid.; — *Réponse à l'auteur des Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette;* dans le *Mercure* de mai 1693; — *Réponse à une critique du Système sur la baguette;* dans le *Mercure* d'août 1693; — *Réponse à l'auteur des Réflexions faites sur le Calendrier perpétuel et invariable;* dans le *Mercure* de septembre 1693; *Observations sur les Trésors cachés;* dans le *Mercure* de juin 1699.

Moreri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COMINES ou **COMYNES** (*Philippe* DE), sire d'Argenton, célèbre chroniqueur français, né en 1445, d'une famille ancienne et distinguée de la Flandre, au château de ses pères, peu éloigné de Lille, mort en 1509. Resté orphelin à neuf ans et possesseur de domaines riches, mais grevés de dettes considérables, il eut pour tuteur Jean II de la Clite, son cousin germain. L'italien, l'allemand et l'espagnol entrèrent dans ses premières études; mais on ne lui enseigna pas le latin, et dans la

[illegible] il regretta souvent de ne pas le savoir. [illegible] la fin de 1464 Comines fut mené à Lille et [illegible] à Charles, comte de Charolais, qui le [illegible] service. Il suivit ce prince dans la [illegible] du *bien public*, se trouva à la bataille [illegible] ry, et après le traité de Conflans re- [illegible] urgogne avec le comte. Il était au- [illegible] arque, irrité du manque de foi de [illegible] les, devenu duc de Bourgogne, [illegible] prisonnier à Péronne. Comines fit [illegible] sse et de prudence en essayant [illegible] maître et en avertissant secrè- [illegible] le roi de France des points sur les- [illegible] il dev[illegible] cé[illegible], pour ne pas se mettre [illegible] danger. Le service qu'il [illegible] Louis XI ne fut pas perdu. Co- [illegible] à la pacification et au traité [illegible] anément les deux princes. Il [illegible] son habileté dans les diverses [illegible] où il fut employé. Louis XI profitait [illegible] des fautes du duc de Bourgogne, et [illegible] surtout un grand soin à détacher de lui [illegible] les hommes habiles et considérables qui le [illegible] onnaissait les talents de Comines, il [illegible] la reconnaissance : on peut donc [illegible] orça de l'attirer, et Comines, à [illegible] d'autres, se laissa séduire. Il [illegible] rance en 1472. Comme il y avait [illegible] à quitter son souverain malheu- [illegible] par sa faute, et à aller servir con- [illegible] mines s'est bien gardé de faire connaître dans ses *Mémoires* les motifs qui le déterminèrent dans cette occasion; son silence a été diversement jugé par les historiens. Comines voyait Charles le Téméraire, livré à un esprit de vertige, courir à sa perte; les offres de Louis XI lui promettaient un avenir plus sûr et meilleur que la faveur et l'intimité d'un prince de plus en plus aigri par ses revers, que son ambition trompait et dont les ruses échouaient contre celles du roi de France. Aussi, à peine arrivé, fût-il fait conseiller et chambellan de Louis XI, qui lui donna la principauté de Talmont, les terres d'Olonne, Château-Gontier, etc. Les lettres patentes de cette donation ne laissent aucun doute sur les vraies causes qui la lui avaient méritée. A ces premières faveurs le roi ajouta une pension de 6,000 livres, 30,000 écus d'or pour l'aider à acquérir la terre d'Argenton, et 400 pour aménager le château. Comines devint seigneur de cette terre par son mariage avec Hélène de Jambes, fille du seigneur de Montsoreau et d'Argenton. En 1473 le roi lui céda les deniers provenant des francs fiefs du bailliage de Tournay, évalués à 4,880 liv.; en 1474 il lui donna la terre et seigneurie de Chaleau; en 1476 Comines devint sénéchal de Poitou, et le roi le nomma en outre capitaine du château de Chinon; enfin, en 1477 Comines ne rougit pas d'accepter une partie de la confiscation des biens du duc de Nemours. Tant de bienfaits accumulés le rendirent, dans l'espace de cinq ans, un des plus riches seigneurs du royaume. Il est vrai que Comines avait trahi son protecteur et son ancien maître, qu'il fut initié à tous les secrets de la politique de Louis XI, qu'il fut chargé des missions les plus importantes, qu'il eut autant d'influence dans les affaires qu'il était possible d'en avoir sous un prince qui ne souffrait ni observations ni retard dans ses volontés et demandait des conseils non pour être détourné de ses desseins, mais pour être secondé dans leur accomplissement. Il est vrai encore que Comines, le serviteur le plus fidèle et le plus habile de Louis XI, fut aussi le plus dévoué pour tous les actes injustes, cruels et perfides que l'histoire reproche à ce monarque. Après la mort du roi, Comines fut admis dans les conseils de la régence; mais Anne de Beaujeu ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait pas pour la fille le même dévouement qu'il avait eu pour le père, et qu'il favorisait les projets du duc de Bourbon et du duc d'Orléans. Il fut renvoyé de la cour. Cependant Comines, auparavant esclave d'un tyran, n'en continua pas moins de servir les projets des princes factieux et rebelles. Ses intrigues furent découvertes : il fut arrêté, conduit au château de Loches, et renfermé plusieurs mois dans une de ces cages de fer que Louis XI avait mises en usage. Un arrêt du parlement du 24 mars 1488 le condamna, comme rebelle et sujet désobéissant du roi, à perdre le quart de ses biens, à rester pendant dix ans dans une de ses terres et à fournir une caution de 10,000 écus. On le voit cependant figurer, en 1493, parmi les ambassadeurs qui signèrent à Senlis un traité de paix avec Maximilien, roi des Romains. Plus tard il fut chargé de plusieurs missions importantes, dont il nous donne lui-même les détails. Il rendit de grands services à Charles VIII, lors de l'expédition d'Italie; mais il n'eut jamais l'entière confiance de ce prince. Comines se plaint souvent de ce qu'on avait peu d'égards pour ses conseils, et qu'il fut obligé d'être très-circonspect dans sa conduite. Cette circonspection lui était aussi probablement commandée par le souvenir de ce qu'il avait été sous le règne précédent, et c'est sans doute encore pourquoi on la retrouve dans ses Mémoires, lorsqu'il parle de lui-même et qu'il juge les autres. Montaigne n'a peut-être pas tout à fait raison de lui en faire un mérite. Le duc d'Orléans, que Comines avait servi par ses intrigues, étant devenu roi, lui conserva ses pensions; mais il ne jugea pas à propos d'employer un ministre de Louis XI. Comines vécut onze ans dans cette nouvelle disgrâce, qui dut être plus pénible pour lui que la première. Il mourut en 1509, au château d'Argenton.

Philippe de Comines fut sans contredit un des premiers hommes d'État et le meilleur historien de son siècle. Il s'est plu, dans ses Mémoires, à dévoiler les ressorts les plus secrets de la politique de son maître et à orner ses récits de réflexions et de maximes justes et profondes. On

voit toujours en lui l'esprit supérieur; son style offre un cachet original, qui tenait au genre particulier de son talent. Il a été beaucoup loué; mais ce qu'on ne peut approuver, c'est le sang-froid avec lequel il parle des actes les plus iniques et les plus révoltants; c'est de le voir ne les considérer que comme des moyens de succès et ne les juger que dans leurs résultats. Il est vrai que des actes auxquels il ne fut pas toujours étranger n'ont pu exciter son indignation. Aussi n'y a-t-il pas plus de leçons de morale à tirer de ses *Mémoires* qu'il n'y en a à prendre dans sa vie publique. La première édition, publiée à Paris, en 1523, in-fol., n'est pas complète; la meilleure est celle de Lenglet-Dufresnoy (Londres, 1747, 4 vol. in-4°) Ces *Mémoires* font aussi partie de la collection de M. Petitot. La meilleure et la plus récente édition des *Mémoires* de Comines a été publiée par Mlle Dupont; Paris, 1850, 3 vol. in-8°. On sait le rôle que Comines joue dans *Quentin Durward*, admirable roman de sir W. Scott. [Th. Delbare, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

De Barante, *Mélanges hist. et litt.*; *Hist. des ducs de Bourgogne*. — Villemain, *Ess. de litter.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I.

* **COMINIUS**, nom d'une famille plébéienne romaine, dont les principaux membres furent :

* **COMINIUS** (*L.*), tribun militaire dans l'armée du dictateur L. Papirius Cursor, en 325 avant l'ère chrétienne.

Tite-Live, VIII, 30.

* **COMINIUS**, général romain, vivait en l'an 178 avant J.-C. Il fut à cette époque général de la cavalerie, sous le préteur Tiberius Sempronius Gracchus, en Espagne.

Appien, *Hist.*, LXIII.

* **COMINIUS** (P.) et **COMINIUS** (C. ou L.), deux frères contemporains de Cicéron; le premier mourut vers l'an 45 avant J.-C. Cicéron parle de ces personnages comme de deux hommes fermes et éloquents. En 66, ils accusèrent de haute trahison C. Cornelius, qui avait été tribun l'année précédente. Au jour marqué pour l'appel de la cause, l'absence du préteur L. Cassius et l'exaspération de la multitude obligèrent les Cominius à se retirer; ils furent même obligés de quitter Rome. L'année suivante, 65, ils renouvelèrent leur accusation. Cornelius fut défendu par Cicéron, alors préteur, et acquitté. Il paraît que P. Cominius s'exprima avec éloquence en cette occasion, quoiqu'il eût en présence un adversaire tel que Cicéron. Il mourut peu de temps avant que celui-ci écrivît son *Brutus*. On sait qu'il y est question de Cominius, que Cicéron appelle son ami, et dont il loue le style.

Asconius in *Cornelium*. — Cicéron, *Brutus*, 7, 8.

* **COMINIUS** (*Quintus*) vivait en 47 avant J.-C. Lieutenant de César, il fut fait prisonnier avec L. Ticida par Virgile, général du parti de Pompée, dans le voisinage de Thapsus en se rendant en Afrique.

Hirtius, *Bellum Afr.*

* **COMINIUS** (*C.*), chevalier romain, vivait en l'an 24 de l'ère chrétienne. Il publia contre Tibère un libelle, et l'empereur lui pardonna (*probrosi carminis convictum*), sur les instances du frère de Cominius, qui était sénateur.

Tacite, *Annales*, IV, 31.

COMINO (*Joseph*), typographe italien, natif de Citadella, mort en 1762. Chargé par les frères Volpi de diriger leur imprimerie de Padoue, il contribua, par son habileté, à la célébrité de cet établissement, qui fournit un si grand nombre d'ouvrages recherchés pour leur parfaite exécution.

COMINO (*Angelo*), typographe italien, fils du précédent, mort en 1814. Après avoir été employé à la bibliothèque de Padoue, il acquit l'imprimerie des Volpi, et réimprima jusqu'en 1781 plusieurs auteurs classiques, avec le nom de son père au frontispice. Le catalogue de son imprimerie a été publié sous ce titre : *Annali de la tipografia Volpi-Cominiana*; Padoue, 1809, in-8°, et *appendice*, 1817, in-8°.

Annali de la tipografia Volpi-Cominiana.

* **COMITIBUS** (*Blaise* DE), théologien italien, né à Milan, mort à Prague, en 1685. Il était de l'ordre des Frères Mineurs conventuels, et fut pendant quinze ans régent de son ordre à Prague, puis directeur du grand séminaire et théologien de l'archevêché. On a de lui : *de Deo trino et uno*; Prague, 1682; — *de Intellectu, Scientia, Providentia, Prædestinatione et Reprobatione*; ibid.; — *de Creatione, statu Innocentiæ, Angelis*, etc.; Prague, 1688.

Bibliotheca scriptorum mediolanens. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **COMITIN** (*Jean-Baptiste*), théologien de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Défense de l'honneur des saints*; Dijon, 1657, in-8°; — *Initium sapientiæ et finis, timor et amor Dei, ad juventutis institutionem*; Châlons, 1662, in-12, et 1672, in-16; — *Selectæ de fide controversiæ*; vers 1666, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COMITOLO (*Napoleone*), évêque et jurisconsulte italien, né à Pérouse, en 1544, mort dans la même ville, le 24 août 1624. Il était de la famille des comtes de Colle-Mezzo. Il professa d'abord le droit, obtint une abbaye, et devint auditeur de rote. Nommé évêque de Pérouse en 1591, il fonda dans cette ville un collége et plusieurs communautés religieuses. On lui doit une *Histoire des évêques de Pérouse*, un recueil de décisions du tribunal *della Rota* et quelques livres liturgiques.

Ughelli, *Ital. sacra.* — Jacobilli, *Bibl. Umbriæ.*

COMITOLO (*Paolo*), théologien italien, de la famille du précédent, né à Pérouse, en 1545, mort dans la même ville, le 18 février 1626. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il entra dans la Compagnie de Jésus, et devint un des meilleurs casuistes de cette société. Il enseigna suc-

[illegible] la rhétorique, l'Écriture Sainte et la [illegible] morale. Voici les titres de ses principaux [illegible] : *Catena illustrium authorum in [illegible] Job*, trad. du grec; Lyon, 1586, et Ve[illegible], 1587, in-4°; — *Consilia, seu responsa [illegible]*; Lyon, 1609, in-4°; — *Doctrina de [illegible] universo*; Lyon, 1615, in-4°.

[illegible], *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*. — [illegible], *Grand dictionnaire univ.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COMMANDINO (*Federigo*), mathématicien [illegible], né à Urbin, en 1509, mort dans la même ville, le 3 septembre 1575. Il fut d'abord attaché au service du pape Clément VII. A la mort de [illegible], il se rendit à Padoue pour y étudier [illegible], la philosophie et la médecine. [illegible], il reçut le grade de docteur à [illegible] mais sa carrière médicale lui fut peu fa[illegible] et il s'appliqua dès lors uniquement aux [illegible]tiques. Appelé à Vérone pour enseigner [illegible] au duc Guido Ubaldo de Monte [illegible] plus [illegible] de donner le même [illegible] II, fils et suc[illegible] de ce prince. Ses trad[illegible]ions des mathé[illegible] anciens ont contribué aux progrès de [illegible] des connaissances humaines, et [illegible] les traducteurs et commenta[illegible] ont presque tous puisé. On a [illegible] *Archimedis Circuli dimensio, de Lineis [illegible]bus, Quadratura paraboles, de Conoi[illegible] sphæroidibus, de Arenæ numero*; [illegible], 1558; in-fol.; — *Ptolemæi Planisphærium et Planisphærium Jordani*; Venise, [illegible], in-4°; — *Ejusdem de Analemmate liber*; Rome, 1562, in-4°; — *Archimedis De iis quæ in aqua vehuntur*; Bologne, 1565, in-4°; — *Apollonii Pergæi Conicorum libri quatuor, una cum Pappi Alexandrini Lemmatibus et Commentariis Eutocii Ascalonitæ Sereni Antinsis philosophi, libri duo, unus de Sectione cylindri, alter de Sectione coni*; Bologne, 1566, in-fol.; — *Machometes Bagdedinis De Superficierum divisionibus*; Pesaro, 1770, in-fol.; — *Elementa Euclidis*; ibid., 1572, in-fol.; — *Aristarchus, de Magnitudinibus ac distantiis Solis et Lunæ*; ibid., 1572, in-4°; — *Heronis Alexandrini Spiritalium liber*; Urbin, 1575, in-4°; — *Pappi Alexandrini Collectiones mathematicæ*; Pesaro, 1588, in-fol. : édition posthume et la première qui ait fait connaître ces travaux importants, — *de Centro gravitatis solidorum*; Bologne, 1565, in-fol.; — *Horologiorum descriptio*; Rome, 1562, in-4°.

[illegible], *Hist. des mathém.*, I. — Hutton, *Math. and philos. dict.* — Bayle, *Dict. hist.*

COMMANVILLE (*Jean* de ROUEN, sieur DE), [illegible] français, vivait en 1611. Il était au[illegible] du roi. On a de lui : l'*Aniversaire ou [illegible] de l'an d'Adrien de Breauté, gentilhomme de la chambre du roi*, etc.; Paris, 1611, in-4°.

[illegible] *Bibl. hist. de la France*, III, n. 31335.

COMMANVILLE. *Voy.* ÉCHARD.

COMMELIN ou **COMMELYN**, nom de plusieurs savants hollandais, qui furent, dans leur ordre de filiation :

COMMELIN (*Jérôme*), célèbre imprimeur, natif de Douay, mort en 1598. Il exerça d'abord son art en France, embrassa le protestantisme, et alla à Genève, puis à Heidelberg, où l'appelait l'électeur palatin pour y diriger la riche bibliothèque de la ville. Il publia ensuite d'excellentes éditions des classiques grecs et romains. Les plus remarquables sont : *Eunapius*, d'après un manuscrit que possédait le palatinat; *Héliodore*, *Apollodore*, avec des notes critiques. Ses *Pères de l'Église grecque* sont moins estimés; on y remarque cependant les *Œuvres de saint Athanase* et *de saint Chrysostome*; la mort le surprit au moment où il y mettait la dernière main. Il fut aidé, dit-on, dans ses entreprises typographiques par Frédéric Sylbourg. Scaliger parle de la mort de Commelin comme d'une perte pour la littérature grecque; et Casaubon et de Thou vantent les services qu'il rendit à la science. Cependant, il ne soutient pas la comparaison si on le met en regard des Aldes et des Estiennes. Son monogramme était une *Vérité alluminée des rayons du soleil*; quelques-unes de ses éditions portent ces mots : *ex Officina Sant-Andreana*.

Teissier, *Éloges des hommes sav.* — Baillet, *Jugements des sav.*, I. — Foppens, *Bibl.* — Sax. *Onomast. liter.*, IV. — Casaubon, *Epist.* — de Thou, *Hist.*, lib. CXIX.

COMMELIN (*Jacques*), imprimeur néerlandais, frère de Jérôme, né à Gand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, et s'était établi à Embden. On a de lui des *Poésies latines*, imprimées en 1568.

Foppens, *Bibl. belg.*, pars I. — Scaliger, *Epist.*

COMMELIN (*Isaac*), historien hollandais, petit-fils ou neveu de Jérôme, né à Amsterdam, le 19 octobre 1598, mort dans la même ville, le 3 janvier 1676. On a de lui : *Hollandsch placaat-bock* (Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande); Amsterdam, 1644, 2 vol. in-fol.; — *les Commencements et les progrès de la Compagnie hollandaise des Indes* (en hollandais); Amsterdam, 1646, 2 vol. in-4° obl.; — *Vies des stathouders Guillaume Ier et Maurice* (en hollandais); Amsterdam, 1651, in-fol.; — *Frederick Hendrick van Nassau, prince of Orangien zyn leven en bedryf door J. Commelin int' licht gebracht* (Vie de Frédéric-Henri de Nassau); ibid., 1651, traduit en français, 1656, in-fol., figures. Isaac Commelin a composé une grande partie de la *Description historique de la ville d'Amsterdam*, publiée plus tard par son fils Gaspard.

Moréri, *Dict. hist.*

COMMELIN (*Abraham*), imprimeur néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il est connu par une rare et précieuse édition de Virgile, intitulée : *P. Virgilii Maronis, cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis, nova editio*,

voit toujours en lui l'esprit supérieur; son style offre un cachet original, qui tenait au genre particulier de son talent. Il a été beaucoup loué; mais ce qu'on ne peut approuver, c'est le sang-froid avec lequel il parle des actes les plus iniques et les plus révoltants; c'est de le voir ne les considérer que comme des moyens de succès et ne les juger que dans leurs résultats. Il est vrai que des actes auxquels il ne fut pas toujours étranger n'ont pu exciter son indignation. Aussi n'y a-t-il pas plus de leçons de morale à tirer de ses *Mémoires* qu'il n'y en a à prendre dans sa vie publique. La première édition, publiée à Paris, en 1523, in-fol., n'est pas complète; la meilleure est celle de Lenglet-Dufresnoy (Londres, 1747, 4 vol. in-4°) Ces *Mémoires* font aussi partie de la collection de M. Petitot. La meilleure et la plus récente édition des *Mémoires* de Comines a été publiée par Mlle Dupont; Paris, 1850, 3 vol. in-8°. On sait le rôle que Comines joue dans *Quentin Durward*, admirable roman de sir W. Scott. [Th. DELBARE, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

De Barante, *Mélanges hist. et litt.*; *Hist. des ducs de Bourgogne*. — Villemain, *Ess. de litter.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I.

* **COMINIUS**, nom d'une famille plébéienne romaine, dont les principaux membres furent :

* **COMINIUS** (*L.*), tribun militaire dans l'armée du dictateur L. Papirius Cursor, en 325 avant l'ère chrétienne.

Tite-Live, VIII, 30.

* **COMINIUS**, général romain, vivait en l'an 178 avant J.-C. Il fut à cette époque général de la cavalerie, sous le préteur Tiberius Sempronius Gracchus, en Espagne.

Appien, *Hist.*, LXIII.

* **COMINIUS** (P.) et **COMINIUS** (C. ou L.), deux frères contemporains de Cicéron; le premier mourut vers l'an 45 avant J.-C. Cicéron parle de ces personnages comme de deux hommes fermes et éloquents. En 66, ils accusèrent de haute trahison C. Cornelius, qui avait été tribun l'année précédente. Au jour marqué pour l'appel de la cause, l'absence du préteur L. Cassius et l'exaspération de la multitude obligèrent les Cominius à se retirer; ils furent même obligés de quitter Rome. L'année suivante, 65, ils renouvelèrent leur accusation. Cornelius fut défendu par Cicéron, alors préteur, et acquitté. Il paraît que P. Cominius s'exprima avec éloquence en cette occasion, quoiqu'il eût en présence un adversaire tel que Cicéron. Il mourut peu de temps avant que celui-ci écrivît son *Brutus*. On sait qu'il y est question de Cominius, que Cicéron appelle son ami, et dont il loue le style.

Asconius *in Cornelium*. — Cicéron, *Brutus*, 7, 8.

* **COMINIUS** (*Quintus*) vivait en 47 avant J.-C. Lieutenant de César, il fut fait prisonnier avec L. Ticida par Virgile, général du parti de Pompée, dans le voisinage de Thapsus en se rendant en Afrique.

Hirtius, *Bellum Afr.*

* **COMINIUS** (*C.*), chevalier romain, vivait en l'an 24 de l'ère chrétienne. Il publia contre Tibère un libelle, et l'empereur lui pardonna (*probrosi carminis convictum*), sur les instances du frère de Cominius, qui était sénateur.

Tacite, *Annales*, IV, 31.

COMINO (*Joseph*), typographe italien, natif de Citadella, mort en 1762. Chargé par les frères Volpi de diriger leur imprimerie de Padoue, il contribua, par son habileté, à la célébrité de cet établissement, qui fournit un si grand nombre d'ouvrages recherchés pour leur parfaite exécution.

COMINO (*Angelo*), typographe italien, fils du précédent, mort en 1814. Après avoir été employé à la bibliothèque de Padoue, il acquit l'imprimerie des Volpi, et réimprima jusqu'en 1781 plusieurs auteurs classiques, avec le nom de son père au frontispice. Le catalogue de son imprimerie a été publié sous ce titre : *Annali de la tipografia Volpi-Cominiana*; Padoue, 1809, in-8°, et *appendice*, 1817, in-8°.

Annali de la tipografia Volpi-Cominiana.

* **COMITIBUS** (*Blaise* DE), théologien italien, né à Milan, mort à Prague, en 1685. Il était de l'ordre des Frères Mineurs conventuels, et fut pendant quinze ans régent de son ordre à Prague, puis directeur du grand séminaire et théologien de l'archevêché. On a de lui : *de Deo trino et uno*; Prague, 1682; — *de Intellectu, Scientia, Providentia, Prædestinatione et Reprobatione*; ibid.; — *de Creatione, statu Innocentiæ, Angelis*, etc.; Prague, 1688.

Bibliotheca scriptorum mediolanens. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COMITIN** (*Jean-Baptiste*), théologien de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Défense de l'honneur des saints*; Dijon, 1657, in-8°; — *Initium sapientiæ et finis, timor et amor Dei, ad juventutis institutionem*; Châlons, 1662, in-12, et 1672, in-16; — *Selectæ de fide controversiæ*; vers 1666, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COMITOLO (*Napoleone*), évêque et jurisconsulte italien, né à Pérouse, en 1544, mort dans la même ville, le 24 août 1624. Il était de la famille des comtes de Colle-Mezzo. Il professa d'abord le droit, obtint une abbaye, et devint auditeur de rote. Nommé évêque de Pérouse en 1591, il fonda dans cette ville un collége et plusieurs communautés religieuses. On lui doit une *Histoire des évêques de Pérouse*, un recueil de décisions du tribunal *della Rota* et quelques livres liturgiques.

Ughelli, *Ital. sacra*. — Jacobilli, *Bibl. Umbriæ*.

COMITOLO (*Paolo*), théologien italien, de la famille du précédent, né à Pérouse, en 1545, mort dans la même ville, le 18 février 1626. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il entra dans la Compagnie de Jésus, et devint un des meilleurs casuistes de cette société. Il enseigna suc-

ment la rhétorique, l'Écriture Sainte et la logie morale. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Catena illustrium authorum in librum Job*, trad. du grec; Lyon, 1586, et Venise, 1587, in-4°; — *Consilia, seu responsa moralia*; Lyon, 1609, in-4°; — *Doctrina de contractu universo*; Lyon, 1615, in-4°.

Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*. — ... *Grand dictionnaire univ.* — Richard et Giraud, ... *sacrée*.

... NDINO (*Federigo*), mathématicien ... à Urbin, en 1509, mort dans la même ... septembre 1575. Il fut d'abord attaché ... du pape Clément VII. A la mort de ... il se rendit à Padoue pour y étudier ... grecque, la philosophie et la médecine. ... tard, il reçut le grade de docteur à ... carrière médicale lui fut peu fa... s'appliqua dès lors uniquement aux ... ces. Appelé à Vérone pour enseigner ... science au duc Guido Ubaldo de Monte ... il fut chargé plus tard de donner le même ... çois-Marie II, fils et suc... Ses traductions des mathé... ont contribué aux progrès de ... connaissances humaines, et ... où les traducteurs et commenta... presque tous puisé. On a ... *circuli dimensio, de Lineis* ... *quadratura paraboles, de Conoi-* ... *sphæroidibus, de Arenæ numero*; 1558; in-fol.; — *Ptolemæi Planisphærium et Planisphærium Jordani*; Venise, ... 4°; — *Ejusdem de Analemmate li-* ... 1562, in-4°; — *Archimedis De iis* ... *vehuntur*; Bologne, 1565, in-4°; — ... *Conicorum libri quatuor, una* ... *Pappi Alexandrini Lemmatibus et Com-* ... *Eutocii Ascalonitæ Sereni Anti-* ... *philosophi, libri duo, unus de Sectione cylindri, alter de Sectione coni*; Bologne, 1566, in-fol.; — *Machometes Bageledinis De Superficierum divisionibus*; Pesaro, 1770, in-... ; — *Elementa Euclidis*; ibid., 1572, in-fol.; — *Aristarchus, de Magnitudinibus ac distantiis Solis et Lunæ*; ibid., 1572, in-4°; — *Heronis Alexandrini Spiritalium liber*; Urbin, 1575, in-4°; — *Pappi Alexandrini Collectiones mathematicæ*; Pesaro, 1588, in-fol.: édition posthume et la première qui ait fait connaître ces travaux importants, — *de Centro gravitatis solidorum*; Bologne, 1565, in-fol.; — *Horologiorum descriptio*; Rome, 1562, in-4°.

Montucla, *Hist. des mathém.*, I. — Hutton, *Math. and ... dict.* — Bayle, *Dict. hist.*

COMMANVILLE (*Jean* de Rouen, sieur de), littérateur français, vivait en 1611. Il était aumônier du roi. On a de lui : l'*Aniversaire ou bout de l'an d'Adrien de Bréauté, gentilhomme de la chambre du roi*, etc.; Paris, 1611, in-8°.

... *Bibliothèque histor. de la France*, III, n° 31335.

COMMANVILLE. *Voy.* ÉCHARD.

COMMELIN ou COMMELYN, nom de plusieurs savants hollandais, qui furent, dans leur ordre de filiation :

COMMELIN (*Jérôme*), célèbre imprimeur, natif de Douay, mort en 1598. Il exerça d'abord son art en France, embrassa le protestantisme, et alla à Genève, puis à Heidelberg, où l'appelait l'électeur palatin pour y diriger la riche bibliothèque de la ville. Il publia ensuite d'excellentes éditions des classiques grecs et romains. Les plus remarquables sont : *Eunapius*, d'après un manuscrit que possédait le palatinat; *Héliodore, Apollodore*, avec des notes critiques. Ses *Pères de l'Église grecque* sont moins estimés; on y remarque cependant les *Œuvres de saint Athanase* et *de saint Chrysostome*; la mort le surprit au moment où il y mettait la dernière main. Il fut aidé, dit-on, dans ses entreprises typographiques par Frédéric Sylbourg. Scaliger parle de la mort de Commelin comme d'une perte pour la littérature grecque; et Casaubon et de Thou vantent les services qu'il rendit à la science. Cependant, il ne soutient pas la comparaison si on le met en regard des Aldes et des Estiennes. Son monogramme était une *Vérité alluminée des rayons du soleil*; quelques-unes de ses éditions portent ces mots : *ex Officina Sant-Andreana*.

Teissier, *Éloges des hommes sav.* — Baillet, *Jugements des sav.*, I. — Foppens, *Bibl.* — Sax. *Onomast. liter.*, IV. — Casaubon, *Epist.* — de Thou, *Hist.*, lib. CXIX.

COMMELIN (*Jacques*), imprimeur néerlandais, frère de Jérôme, né à Gand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, et s'était établi à Embden. On a de lui des *Poésies latines*, imprimées en 1568.

Foppens, *Bibl. belg.*, pars I. — Scaliger, *Epist.*

COMMELIN (*Isaac*), historien hollandais, petit-fils ou neveu de Jérôme, né à Amsterdam, le 19 octobre 1598, mort dans la même ville, le 3 janvier 1676. On a de lui : *Hollandsch placaat-bock* (Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande); Amsterdam, 1644, 2 vol. in-fol.; — *les Commencements et les progrès de la Compagnie hollandaise des Indes* (en hollandais); Amsterdam, 1646, 2 vol. in-4° obl.; — *Vies des stathouders Guillaume Ier et Maurice* (en hollandais); Amsterdam, 1651, in-fol.; — *Frederick Hendrick van Nassau, prince of Orangien zyn leven en bedryf door J. Commelin int' licht gebracht* (Vie de Frédéric-Henri de Nassau); ibid., 1651, traduit en français, 1656, in-fol., figures. Isaac Commelin a composé une grande partie de la *Description historique de la ville d'Amsterdam*, publiée plus tard par son fils Gaspard.

Moréri, *Dict. hist.*

COMMELIN (*Abraham*), imprimeur néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il est connu par une rare et précieuse édition de Virgile, intitulée : *P. Virgilii Maronis, cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis, nova editio*;

Leyde, 1646, in-4°. Le nombre des annotations est de cent vingt-six.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COMMELIN (*Jean*), botaniste hollandais, né à Amsterdam, en 1629, mort en 1692. Il fut sénateur, et professa la botanique dans sa ville natale, où il mourut. Lors de la création du jardin botanique d'Amsterdam, il fut un de ceux qui n'épargnèrent aucune dépense pour faire de cet établissement un des premiers de l'Europe, et dont il rendit accessibles les trésors aux savants des autres pays. On a de lui : *Nederlandischen Hesperiden, dat is Vessening en gebruyk van de Limoin en Oranje boomen, gestelt na den aert en climait der Nederlanden;* Amsterdam, 1676, in-fol.; — *Catalogus plantarum Hollandiæ;* Amsterdam, 1683; — *Catalogus plantarum horti medici amstelodamensis*, P. I; Amsterdam, 1689, 1702, in-8°; — *Horti medici Amstelodamensis rariorum tam orientalis quam occidentalis Indiæ plantarum descriptio et icones;* Amsterdam, 1697, 1re partie, in-fol. (posthume); la seconde partie a été publiée par son neveu, Gaspard Commelin; Amsterdam, 1701.

Haller, *Bibl. bot.*, I, 590. — Wildenow, *Grundriss der Kräuterkunde* (Principes de la connaissance des plantes). — Kestner, *Medicin. Gelehrten-Lexicon.*

* **COMMELIN** (*Gaspard*), historien hollandais, second fils d'Isaac, né à Amsterdam, le 28 février 1636, mort dans la même ville, en 1693. On a de lui : *Beschryvinge van Amsterdam* (Descriptio urbis Amstelodamensis); Amsterdam, 1694 et 1726, 2 vol. in-4° : ouvrage utile et estimé.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

COMMELIN (*Gaspard*), botaniste hollandais, neveu de Jean Commelin, né à Amsterdam, en 1667, mort le 25 décembre 1731. Il marcha sur les traces de son oncle, qu'il remplaça dans la chaire de botanique. Il fut, avec Ruysch, démonstrateur de cette science au Jardin des plantes d'Amsterdam et membre de l'académie des *Curieux de la nature*, sous le nom de *Mantias*. Il fut aussi docteur en médecine. Il s'est fait surtout connaître par ses travaux sur les ouvrages de quelques-uns de ses devanciers. On a de lui : *Flora malabarica, seu horti malabarici catalogus;* Leyde, 1696, in-fol.; — *Horti medici Amstelodamensis plantarum usualium catalogus;* Amsterdam, 1697 et 1724, in-8°; avec deux cent vingt-quatre planches, représentant autant de plantes, et dont les colonies hollandaises avaient enrichi le jardin d'Amsterdam; — *Præludia botanica;* Leyde, 1703, in-4°, et 1715, même format; — *Horti medici Amstelodamensis plantæ rariores exoticæ;* Leyde, 1706, in-4°, et 1716, même format : cet ouvrage, faisant suite à celui de son oncle, renferme quarante-huit planches; — *Botanographia malabarica a nominum barbarismis restituta;* Leyde, 1718, in-fol. Gaspard Commelin a soigné aussi la publication de l'*Hortus malabaricus* et un *Traité des insectes d'Europe et de Surinam* de mademoiselle Mérian.

Haller, *Biblioth., botan.* — *Biog. médic.* — Wildenow, *Grundriss der Kräuterkunde.*

COMMELIN (*Jacques*), historien hollandais, frère d'Isaac, né à Amsterdam. Il a laissé : *Histoire de la source des troubles, divisions et déplorables calamités et désolations des guerres civiles et intestines survenues dans les dix-sept provinces, depuis le commencement du règne de Philippe II jusqu'à la mort de Guillaume, prince d'Orange* (inédit); — *Actes et priviléges des villes de Delft et de Leyde et de leur banlieue*, 3 vol. in-fol.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

COMMENDON (*Jean-François*), cardinal et homme d'État italien, né à Venise, le 17 mars 1524, mort à Padoue, le 25 décembre 1584. A dix ans il improvisait des vers latins, à quatorze il alla étudier le droit et la philosophie à Padoue. En 1550, le pape Jules III le mit au nombre de ses *camerieri*, le fit évêque d'Atri et l'envoya en mission à Urbin, en Flandre, en Angleterre, puis en Portugal. Paul IV le nomma évêque de Zante, et lui donna un bénéfice considérable dans le Véronais. Quelque temps après, Commendon fut chargé par Paul IV de décider Venise et les princes d'Italie à se liguer avec le saint-père. En 1561, Pie IV, successeur de Paul IV, envoya Commendon en qualité de nonce à la réouverture du concile de Trente, et de là il le fit passer chez les princes protestants. Le concile le chargea ensuite d'instruire l'empereur Charles-Quint du résultat de ses décisions et des affaires de l'Église. En 1564 Commendon fut nommé nonce auprès de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. Il contribua beaucoup à faire accepter les décrets du concile de Trente dans cette contrée : il régla sagement les droits du clergé, s'opposa avec force aux hérétiques, et apaisa dans la maison royale des divisions fâcheuses. Le 12 mars 1565, Pie IV le fit cardinal-prêtre des titres de Saint-Cyriaque, Sainte-Marie-aux-Thermes et Saint-Marc. Pie V, aussitôt son avénement, ordonna à Commendon d'assister comme légat à la diète d'Augsbourg, et d'y agir avec son zèle ordinaire pour la réforme du clergé et le bien de l'Église. Commendon fut aussi légat en Allemagne et en Pologne pour la croisade contre les Turcs. Il détermina le sénat polonais à donner la couronne à Henri de Valois (Henri III). Le nouveau pape Grégoire XIII ne rendit pas à Commendon la justice due à ses services; il l'abandonna à la haine du cardinal Farnèse et des partisans de l'Autriche, qui se plaignaient que les intérêts de la France avaient seuls été consultés dans cette élection. Les cardinaux d'Est, de Médicis, Sforce, d'Ursin, Altemps et quelques autres d'un mérite distingué prirent hautement la défense de Commendon. Ils formèrent le dessein de l'élever à la chaire pontificale, et ils l'auraient exécuté, si Commendon n'était mort pré-

[illegible]. « La cour de Rome, dit Fléchier, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs, ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline dans l'Église; et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes avec une fermeté et une sagesse extraordinaires. » On a du cardinal Commendon : *Oratio ad Polonos*; Paris, 1573, in-4°; trad. en français par Belleforest, ibid., in-8°; et quelques pièces de vers, dans le recueil de l'Académie des *Occulti*.

Vie du cardinal Commendon (en latin), par A.-M. [illegible], Paris, 1669, in-12, en français, par Fléchier, [illegible], in-12. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, IV, 323. — Moréri, *Grand dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

[illegible] (... DE), agronome français, [illegible] vers [illegible] Il [illegible]it aumônier de la prin[illegible] de [illegible] et habitait la Lorraine al[illegible] s'appliquait beaucoup à l'étude des [illegible]res et fourragères; il fut mem[illegible] d'agriculture de Paris. On a [illegible]moire sur la culture et les avan[illegible] racine de disette, ou betterave [illegible]; Paris, 1786, in-8°; — *Mémoire sur* [illegible]re. *l'usage et l'avantage du chou à* [illegible]., in-8°; — *Supplément à l'Avis* [illegible]teurs dont les récoltes ont été rava[illegible] *la grêle*; Paris, 1788, in-8°; — *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture par la suppression de la jachère*; Paris, 1788 et 1790, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Dict. hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

COMMERSON (*Philibert*), célèbre naturaliste français, né à Châtillon-lez-Dombes, le 18 novembre 1727, mort à l'Ile de France, en 1773. Après avoir achevé ses études littéraires, il alla à Montpellier, en 1747, pour y suivre les cours de médecine, et se fit recevoir docteur en 1755. Non content d'apprendre la médecine, Commerson se livra à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la botanique avec une ardeur et un succès qui attirèrent l'attention de ses condisciples, des professeurs et même de quelques savants. L[illegible] fit proposer au jeune étu[illegible] de décrire, pour la reine de [illegible] curieuses espèces des poissons de la [illegible]ranée. Commerson répondit à cette [illegible] si hono[illegible] par un des plus impor[illegible] ichthyologie qui aient été [illegible] ce siècle. [illegible]is une seule [illegible] ne pouvait suf[illegible] Commerson. Après [illegible], il entreprit un voyage [illegible], pour observer les plantes de la Savoie [illegible] Suisse. L'année suivante il revint dans sa [illegible]atale, et y établit un très-riche jardin botanique, qu'il enrichit par de fréquents voyages dans plusieurs provinces de la France. Son correspondant et ami Lalande le détermina en 1744 à venir à Paris, et quelques années plus tard le gouvernement lui accorda une place de naturaliste dans l'expédition autour du monde que Bougainville était chargé d'entreprendre. Parti à la fin de 1766, il partagea tous les travaux d'exploration de Bougainville; mais il ne revint pas avec lui, et resta à l'Ile de France. Le célèbre intendant Poivre l'y retint pour décrire les richesses naturelles que renferment cette île et celle de Madagascar. L'Académie des sciences l'appela dans son sein ; mais au moment de son élection Commerson était déjà mort depuis huit jours.

On n'a imprimé de lui qu'une description de Taiti, insérée dans le *Mercure de France* en octobre 1760, et quelques lettres imprimées dans le *Supplément au voyage de M. de Bougainville*. L'observation de la nature ne laissa jamais à Commerson le temps de mettre la dernière main à un grand travail qu'il méditait sur l'histoire naturelle. Les papiers qu'il avait laissés, les différentes descriptions qu'il avait faites, les nombreuses figures qu'il avait fait exécuter, furent envoyés au gouvernement français qui les remit à Buffon. Cette précieuse collection, déposée au Jardin des plantes, est une mine féconde qu'on est loin encore d'avoir épuisée. « Commerson, dit Cuvier, était un homme d'une activité infatigable et de la science la plus profonde. S'il eût publié lui-même le recueil de ses observations, il tiendrait un des premiers rangs parmi les naturalistes. Malheureusement il est mort avant d'avoir pu mettre la main à la rédaction de ses écrits; et ceux à qui ses manuscrits et son herbier ont été confiés les ont négligés d'une manière coupable. Niebuhr ne perdit pas un moment pour publier tout ce qui lui était resté de son ami, de son camarade de voyage, Forskaal. Ceux qui reçurent les papiers de Commerson n'agirent pas avec le même zèle. Son herbier tomba d'abord entre les mains de ses héritiers ; ensuite il arriva au Jardin des plantes, où il est encore. Plusieurs plantes nouvelles s'y trouvent peut-être, quoique dans ces derniers temps il ait été exploré par plusieurs habiles botanistes, tels que de Jussieu et Lamarck. Les poissons que Commerson avait recueillis sont restés dans leurs caisses jusqu'à il y a environ une vingtaine d'années, époque à laquelle M. Duméril les découvrit dans un grenier de la maison de Buffon. Les manuscrits ont été remis à Lacépède, qui en a tiré un grand parti pour son *Histoire des poissons*, où il ne les a pas publiés matériellement, mais où il les a fondus avec son travail personnel. Aujourd'hui il serait inutile de les publier tels qu'ils existent, mais ils eussent été très-intéressants lors de la mort de leur auteur. Les descriptions sont faites dans le style linnéen, avec les plus grands détails et la plus grande précision; elles sont même supérieures à celles de l'école de

Linné; elles sont accompagnées de dessins faits les uns par Commerson, les autres par Sonnerat, d'autres encore par les artistes qui étaient partis avec Bougainville. Tous ces dessins également remis à Lacépède, lui ont aussi servi pour son *Histoire des poissons* dans laquelle ils ont été gravés; mais ils n'ont pas été publiés aussi grands qu'ils étaient, et les figures sont ordinairement répétées. D'un autre côté, Commerson n'ayant pas arrêté ses nomenclatures, il est arrivé qu'un seul être s'est répété jusqu'à trois fois: le premier appuyé sur la figure, l'autre sur la phrase caractéristique écrite sur la figure, et le troisième sur la description. Lacépède, écrivant à la campagne, où la Terreur l'avait exilé, et n'ayant pas les papiers originaux, mais seulement des notes, ne pouvait faire les comparaisons nécessaires pour éviter ces erreurs. Les voyageurs atteints par la mort, qui n'ont pas envoyé en ordre ce qu'ils ont recueilli, et dont les travaux sont déposés dans des établissements publics pour être employés plus tard, sont exposés au malheureux sort qu'a éprouvé Commerson. On ne saurait trop regretter l'abandon dans lequel sont restées ses collections; car si on les avait utilisées immédiatement, la France aurait pris dès lors un des rangs les plus distingués parmi les nations qui ont contribué aux progrès des sciences naturelles. Les travaux de Commerson sont extraordinaires; il est étonnant qu'un seul homme ait pu faire tant de choses en si peu de temps dans un pays aussi chaud que celui qu'il habitait. Il n'y a rien de plus pénible que de disséquer des poissons dans les pays chauds; cependant Commerson s'y est livré avec une ardeur sans exemple. »

Forster a donné le nom de *commersonia* à un genre de plantes de la famille des buttnériacées.

Lalande, *Éloge historique de Commerson*, dans les *Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, par l'abbé Rozier, an. 1775. — George Cuvier, *Histoire des sciences naturelles*, ouvrage posthume, publié par M. Magdeleine de Saint-Agy.

***COMMINERELL** (*M. Jean-Paul*), théologien allemand, né à Heilbronn, le 29 juillet 1720, mort à Gœppingen, en 1774. Il étudia à Tubingue, où il prit ses grades en 1739, puis il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande. A son retour, il remplit divers emplois ecclésiastiques, notamment à Carlsruhe. On a de lui : *Heilige Kanzel-Reden ueber das erste Buch Mose* (Sermons sur le premier livre de Moïse); Carlsruhe, 1783; — *Acht Predigten ueber den propheten Isaiam* (huit sermons sur le prophète Isaïe).

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

***COMMINGES** (Comtes de), ancienne famille française, dont la filiation remonte au dixième siècle. Parmi ses membres qui ont joué un rôle dans l'histoire de France, on remarque *Bernard IV*, mort en 1226. Il eut d'abord avec Raymond-Roger, comte de Foix, une guerre qui dura six ans. En 1212 il porta secours à son cousin Raymond VI, comte de Toulouse, contre Simon de Montfort, qui le défit complétement, en 1213, à la bataille de Muret. Par suite de cette défaite, le comte de Comminges fut forcé d'aller à Narbonne abjurer toute doctrine contraire à celle de l'Église romaine. Mais il reprit les armes en 1218, recouvra une partie des domaines que les croisés lui avaient enlevés; et l'année suivante il commanda le corps de bataille de l'armée des Toulousains à la journée de Basiége, où ceux-ci furent victorieux.

Catel, *Mémoires du Languedoc*, liv. V. — De Marca, *Histoire du Béarn.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

***COMMINIANUS**, grammairien latin, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il sert d'intermédiaire entre Donat, qu'il cite, et Servius, qui le cite lui-même. On trouve dans Charisius de nombreux extraits de son ouvrage. Quelques fragments de Comminianus ont été recueillis par Lindemann, *Grammatici inediti latini*; Zittau, 1822, et par Mai, *Classici auctores ex codicibus vaticanis*, vol. 5, p. 150.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

COMMIRE (*Jean*), poëte latin moderne, né à Amboise, le 25 mars 1625, mort à Paris, en 1702. Il entra dans la Société de Jésus. Sa vie n'offre aucun incident remarquable. Il professa pendant plusieurs années la théologie. « Il avait beaucoup de franchise et de probité, dit Moréri, et un grand éloignement pour les affaires du monde. » Il se fit connaître par un *Recueil de poésies latines* publié à Paris, 1678, in-4°. Ce recueil se divise en trois livres, dont le premier comprend une *Paraphrase de l'histoire de Jonas*, en vers hexamètres, une *paraphrase sur le quatorzième chapitre de Daniel*, quelques pièces en vers héroïques sur la sainte Vierge, et une espèce de drame sur la conception immaculée, sous le titre *d'Amour prodrome*. Le second contient d'autres pièces en vers héroïques, adressées à diverses personnes illustres, et quelques églogues. Le troisième renferme des odes et des épigrammes. On trouve à la fin du volume un discours *Sur l'art d'acquérir de la réputation en ce monde*, que Commire avait prononcé à Rouen, en 1662.

Par son talent pour la poésie latine, Commire s'est placé à côté de Santeuil, dont il n'a ni la verve ni l'originalité, mais qu'il surpasse en correction et en élégance. Il connaît très-bien l'art d'enrichir les petits sujets; mais dans les grands il n'est guère qu'élégant et fleuri. Ses odes, ses hymnes n'ont point cette élévation, cet enthousiasme qui est l'âme de la poésie lyrique. « Son style, dit Desessarts, est facile, gracieux, et toujours soutenu. Si ses idylles renfermaient autant de sentiment qu'on y remarque d'esprit et de délicatesse, on pourrait les regarder comme des chefs-d'œuvre. Rien de plus achevé que sa métamorphose de Luscinius en rossignol. Ses

…nt d'une élégance qui égale celle de … il est supérieur pour l'invention. …es plus riantes y sont répandues … Dans la fable du Papillon et de l'A… …n parlant du vol du papillon :

…ictures nare per liquidum æthera
…rait voir nager une fleur dans l'air liquide).

…peut reprocher au P. Commire que … eur dans ses paraphrases des psau… …i …at bien loin d'atteindre le sublime …, quoique dans une langue plus éner… — …Les *Œuvres posthumes* de Commire …les … J.-B. du Halde; Paris, 1702. … aussi divers travaux dans le … *de Trévoux*, entre autres des *Remar… …ur les poésies de saint Orentius*.

…, *Grand dictionnaire historique*. — Baillet, … *des savants*. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

…s, roi des Atrébates, avait été im… … nation par la politique des Ro… (… avant J.-C.), ainsi que Cavarin l'avait …s, Tasget aux Carnutes, et Cin… …révires. Cependant la tyrannie du … ayant soulevé contre lui tout … un cœur généreux, Commius, … tourmenté par ses remords, … sin … attaché à son pays, …vec l'… et travailla avec ardeur … de l… …ance. Labienus, inquiet … d'en prévenir les suites …er le … lois. Il lui envoya … avec quelques centurions dé… … on fut en présence, un des Ro… … à la tête d'un violent coup d'é… …le …omber de cheval, baigné dans … …ins eut de la peine à se réta… … ura « qu'il ne se retrouverait ja… … face avec un Romain que sur le …e bataille ». Cette occasion tant dé… …la pas à s'offrir. Sous les murs d'A… … lui … commanda l'infanterie gau… … les désastres de ce siége, … se forma, son nom figura … chefs les plus dévoués à leur … fut lui qui alla enrôler, au delà du …nes de cavalerie germaine. Mais … Bellovaques et la mort de leur … porté un coup fatal à la cause … as demandèrent à grands cris … députés et des otages à Cé… …ts, Commius monta à che… … et sous l'escorte des cava… … s d'outre-Rhin, de forêt en … er la Germanie, reniant une … ut déjà à servir, et allant en … ou du moins ses yeux ne … pas un Romain. Mais il ne put … mps à l'exil, et revint au mi… …, qu'il chercha de nouveau à … l'étranger. Cette fois ils étaient … itude, et ils le bannirent même … Il se réfugia alors dans les bois avec une poignée de braves, et fit aux légions une guerre de partisan qui les gêna beaucoup. Traqué avec acharnement par C. Volusenus Quadratus, le même qui autrefois s'était chargé de le faire assassiner, il employa tour à tour pour échapper au danger les armes et la ruse. Un jour, enfin, qu'après une action fort vive, il se retirait avec les siens, il aperçut Volusenus, qui le suivait de près. Tourner bride, s'élancer sur lui et le frapper mortellement de sa lance, fut l'affaire d'un moment. Alors, soit qu'il lui suffit de s'être vengé de son assassin, soit qu'il vit sa position désespérée, il envoya proposer sa soumission au questeur, et elle fut acceptée à des conditions honorables. Mais Commius, fidèle à son serment, n'avait voulu traiter que par truchement. Puisqu'il avait déposé les armes, il ne devait plus se trouver *face à face avec un Romain*.

Dès lors la Gaule fut complétement soumise au joug de la république romaine.

César, *de Bello gallico*, lib. VIII. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

COMMODE (*Marcus* ou *Lucius Ælius Aurelius Antonius* COMMODUS), empereur romain, né à Lanuvium, le 31 août 161 de l'ère chrétienne, mort à Rome, le 31 décembre 192. Le 31 août fut un jour néfaste pour l'empire, car c'était aussi le jour de naissance de Caligula. Ces deux tyrans, qui se ressemblèrent tant par leur folie sanguinaire, eurent encore cela de commun qu'ils durent la vie à des princes qui honorèrent l'humanité par leurs vertus et qui furent l'amour du peuple romain. Le petit-fils d'Antonin Pie, le fils de Marc-Aurèle, ne tint que de sa mère, Faustine, par ses penchants vicieux; et comme s'il avait été dans la destinée des Romains d'acheter un bienfait du ciel par une affreuse calamité, ce fut dans la même année que Marc-Aurèle parvint à l'empire et que Commode vit le jour. Dès l'âge de douze ans, il montra sa férocité : un jour qu'il fut incommodé par la chaleur de son bain, il ordonna de jeter le baigneur dans la fournaise; et comme il insistait, son gouverneur n'imagina d'autre expédient que de mettre, sans qu'il l'aperçût, la dépouille d'un mouton dans le feu, et de lui faire accroire que l'odeur était celle du malheureux qui brûlait. Plus tard, les bons maîtres dont on entoura son adolescence n'eurent point d'autorité sur son esprit; il n'aimait que ses compagnons de libertinage, et si on les lui enlevait, ses larmes, son chagrin, qui allait jusqu'à nuire à sa santé, forçaient l'indulgence paternelle à les lui rendre. Il est fâcheux pour l'honneur de Marc-Aurèle de dire que c'était là l'héritier de l'empire qu'il recommandait aux légions, qu'il comblait d'honneurs et qu'il associait par anticipation à la dignité suprême. Pourquoi le philosophe ne prit-il pas plus d'ascendant sur le père? Commode reçut le titre de César en même temps que son plus jeune frère Annius Verus, le 12 octobre 166, fut proclamé *Germa-*

Linné; elles sont accompagnées de dessins faits les uns par Commerson, les autres par Sonnerat, d'autres encore par les artistes qui étaient partis avec Bougainville. Tous ces dessins également remis à Lacépède, lui ont aussi servi pour son *Histoire des poissons* dans laquelle ils ont été gravés; mais ils n'ont pas été publiés aussi grands qu'ils étaient, et les figures sont ordinairement répétées. D'un autre côté, Commerson n'ayant pas arrêté ses nomenclatures, il est arrivé qu'un seul être s'est répété jusqu'à trois fois: le premier appuyé sur la figure, l'autre sur la phrase caractéristique écrite sur la figure, et le troisième sur la description. Lacépède, écrivant à la campagne, où la Terreur l'avait exilé, et n'ayant pas les papiers originaux, mais seulement des notes, ne pouvait faire les comparaisons nécessaires pour éviter ces erreurs. Les voyageurs atteints par la mort, qui n'ont pas envoyé en ordre ce qu'ils ont recueilli, et dont les travaux sont déposés dans des établissements publics pour être employés plus tard, sont exposés au malheureux sort qu'a éprouvé Commerson. On ne saurait trop regretter l'abandon dans lequel sont restées ses collections; car si on les avait utilisées immédiatement, la France aurait pris dès lors un des rangs les plus distingués parmi les nations qui ont contribué aux progrès des sciences naturelles. Les travaux de Commerson sont extraordinaires; il est étonnant qu'un seul homme ait pu faire tant de choses en si peu de temps dans un pays aussi chaud que celui qu'il habitait. Il n'y a rien de plus pénible que de disséquer des poissons dans les pays chauds; cependant Commerson s'y est livré avec une ardeur sans exemple. »

Forster a donné le nom de *commersonia* à un genre de plantes de la famille des buttnériacées.

Lalande, *Éloge historique de Commerson, dans les Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, par l'abbé Rozier, an. 1775. — George Cuvier, *Histoire des sciences naturelles*, ouvrage posthume, publié par M. Magdeleine de Saint-Agy.

* **COMMINERELL** (*M. Jean-Paul*), théologien allemand, né à Heilbronn, le 29 juillet 1720, mort à Gœppingen, en 1774. Il étudia à Tubingue, où il prit ses grades en 1739, puis il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande. A son retour, il remplit divers emplois ecclésiastiques, notamment à Carlsruhe. On a de lui: *Heilige Kanzel-Reden ueber das erste Buch Mose* (Sermons sur le premier livre de Moïse); Carlsruhe, 1783; — *Acht Predigten ueber den propheten Isaiam* (huit sermons sur le prophète Isaïe).

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **COMMINGES** (Comtes de), ancienne famille française, dont la filiation remonte au dixième siècle. Parmi ses membres qui ont joué un rôle dans l'histoire de France, on remarque *Bernard IV*, mort en 1226. Il eut d'abord avec Raymond-Roger, comte de Foix, une guerre qui dura six ans. En 1212 il porta secours à son cousin Raymond VI, comte de Toulouse, contre Simon de Montfort, qui le défit complétement, en 1213, à la bataille de Muret. Par suite de cette défaite, le comte de Comminges fut forcé d'aller à Narbonne abjurer toute doctrine contraire à celle de l'Église romaine. Mais il reprit les armes en 1218, recouvra une partie des domaines que les croisés lui avaient enlevés; et l'année suivante il commanda le corps de bataille de l'armée des Toulousains à la journée de Basiége, où ceux-ci furent victorieux.

Catel, *Mémoires du Languedoc*, liv. V. — De Marca, *Histoire du Béarn*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

* **COMMINIANUS**, grammairien latin, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il sert d'intermédiaire entre Donat, qu'il cite, et Servius, qui le cite lui-même. On trouve dans Charisius de nombreux extraits de son ouvrage. Quelques fragments de Comminianus ont été recueillis par Lindemann, *Grammatici inediti latini*; Zittau, 1822, et par Mai, *Classici auctores ex codicibus vaticanis*, vol. 5, p. 150.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

COMMIRE (*Jean*), poëte latin moderne, né à Amboise, le 25 mars 1625, mort à Paris, en 1702. Il entra dans la Société de Jésus. Sa vie n'offre aucun incident remarquable. Il professa pendant plusieurs années la théologie. « Il avait beaucoup de franchise et de probité, dit Moréri, et un grand éloignement pour les affaires du monde. » Il se fit connaître par un *Recueil de poésies latines* publié à Paris, 1678, in-4°. Ce recueil se divise en trois livres, dont le premier comprend une *Paraphrase de l'histoire de Jonas*, en vers hexamètres, une *paraphrase sur le quatorzième chapitre de Daniel*, quelques pièces en vers héroïques sur la sainte Vierge, et une espèce de drame sur la conception immaculée, sous le titre *d'Amour prodrome*. Le second contient d'autres pièces en vers héroïques, adressées à diverses personnes illustres, et quelques églogues. Le troisième renferme des odes et des épigrammes. On trouve à la fin du volume un discours *Sur l'art d'acquérir de la réputation en ce monde*, que Commire avait prononcé à Rouen, en 1662.

Par son talent pour la poésie latine, Commire s'est placé à côté de Santeuil, dont il n'a ni la verve ni l'originalité, mais qu'il surpasse en correction et en élégance. Il connaît très-bien l'art d'enrichir les petits sujets; mais dans les grands il n'est guère qu'élégant et fleuri. Ses odes, ses hymnes n'ont point cette élévation, cet enthousiasme qui est l'âme de la poésie lyrique. « Son style, dit Desessarts, est facile, gracieux, et toujours soutenu. Si ses idylles renfermaient autant de sentiment qu'on y remarque d'esprit et de délicatesse, on pourrait les regarder comme des chefs-d'œuvre. Rien de plus achevé que sa métamorphose de Luscinius en rossignol. Ses

élégance qui égale celle de
[illegible] est supérieur pour l'invention.
[illegible] plus riantes y sont répandues
[illegible] la fable du Papillon et de l'A-
[illegible] du vol du papillon :

[illegible] nare per liquidum æthera
[illegible] voir nager une fleur dans l'air liquide).

[illegible] au P. Commire que
[illegible] paraphrases des psau-
[illegible] soin d'atteindre le sublime
[illegible] dans une langue plus éner-
[illegible] *Œuvres posthumes* de Commire
[illegible] par J.-B. du Halde; Paris, 1702.
publia aussi divers travaux dans le
de Trévoux, entre autres des *Remar-
les poésies de saint Orentius.*

Grand dictionnaire historique. — Baillet,
des savants. — Desessarts, *Siècles littéraires.*

[illegible] roi des Atrébates, avait été im-
[illegible] nation [illegible] la politique des Ro-
[illegible] J.-C.), [illegible] que Cavarin l'avait
[illegible] Carnutes, et Cin-
[illegible] cependant la tyrannie du
[illegible] ayant soulevé contre lui tout
[illegible] un cœur généreux, Commius,
[illegible] par ses remords,
[illegible] attaché à son pays,
[illegible] travailla avec ardeur
[illegible] ce. Labienus, inquiet
[illegible] d'en prévenir les suites
[illegible] lois. Il lui envoya
[illegible] centurions dé-
[illegible] en présence, un des Ro-
[illegible] d'un violent coup d'é-
[illegible] tomber de cheval, baigné dans
[illegible] mius eut de la peine à se réta-
[illegible] « qu'il ne se retrouverait ja-
[illegible] face avec un Romain que sur le
[illegible] bataille ». Cette occasion tant dé-
[illegible] pas à s'offrir. Sous les murs d'A-
[illegible] qui commanda [illegible] ie gau-
[illegible] les dés [illegible] siége,
[illegible] se fo [illegible] nom figura
[illegible] dévoués à leur
[illegible] lui [illegible] ler, au delà du
[illegible] germaine. Mais
[illegible] la mort de leur
[illegible] porté un coup fatal à la cause
[illegible] andèrent à grands cris
[illegible] et des otages à Cé-
[illegible], Commius monta à che-
[illegible], et sous l'escorte des cava-
[illegible] d'outre-Rhin, de forêt en
[illegible] la Germanie, reniant une
[illegible] déjà à servir, et allant en
autre où du moins ses yeux ne
pas [illegible] Romain. Mais il ne put
[illegible] l'exil, et revint au mi-
[illegible], qu'il chercha de nouveau à
[illegible] étranger. Cette fois ils étaient
[illegible], et ils le bannirent même
[illegible] alors dans les bois avec
une poignée de braves, et fit aux légions une guerre de partisan qui les gêna beaucoup. Traqué avec acharnement par C. Volusenus Quadratus, le même qui autrefois s'était chargé de le faire assassiner, il employa tour à tour pour échapper au danger les armes et la ruse. Un jour, enfin, qu'après une action fort vive, il se retirait avec les siens, il aperçut Volusenus, qui le suivait de près. Tourner bride, s'élancer sur lui et le frapper mortellement de sa lance, fut l'affaire d'un moment. Alors, soit qu'il lui suffît de s'être vengé de son assassin, soit qu'il vît sa position désespérée, il envoya proposer sa soumission au questeur, et elle fut acceptée à des conditions honorables. Mais Commius, fidèle à son serment, n'avait voulu traiter que par truchement. Puisqu'il avait déposé les armes, il ne devait plus se trouver *face à face avec un Romain.*

Dès lors la Gaule fut complétement soumise au joug de la république romaine.

César, *de Bello gallico*, lib. VIII. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

COMMODE (*Marcus* ou *Lucius Ælius Aurelius Antonius* COMMODUS), empereur romain, né à Lanuvium, le 31 août 161 de l'ère chrétienne, mort à Rome, le 31 décembre 192. Le 31 août fut un jour néfaste pour l'empire, car c'était aussi le jour de naissance de Caligula. Ces deux tyrans, qui se ressemblèrent tant par leur folie sanguinaire, eurent encore cela de commun qu'ils durent la vie à des princes qui honorèrent l'humanité par leurs vertus et qui furent l'amour du peuple romain. Le petit-fils d'Antonin Pie, le fils de Marc-Aurèle, ne tint que de sa mère, Faustine, par ses penchants vicieux; et comme s'il avait été dans la destinée des Romains d'acheter un bienfait du ciel par une affreuse calamité, ce fut dans la même année que Marc-Aurèle parvint à l'empire et que Commode vit le jour. Dès l'âge de douze ans, il montra sa férocité : un jour qu'il fut incommodé par la chaleur de son bain, il ordonna de jeter le baigneur dans la fournaise; et comme il insistait, son gouverneur n'imagina d'autre expédient que de mettre, sans qu'il l'aperçût, la dépouille d'un mouton dans le feu, et de lui faire accroire que l'odeur était celle du malheureux qui brûlait. Plus tard, les bons maîtres dont on entoura son adolescence n'eurent point d'autorité sur son esprit; il n'aimait que ses compagnons de libertinage, et si on les lui enlevait, ses larmes, son chagrin, qui allait jusqu'à nuire à sa santé, forçaient l'indulgence paternelle à les lui rendre. Il est fâcheux pour l'honneur de Marc-Aurèle de dire que c'était là l'héritier de l'empire qu'il recommandait aux légions, qu'il comblait d'honneurs et qu'il associait par anticipation à la dignité suprême. Pourquoi le philosophe ne prit-il pas plus d'ascendant sur le père? Commode reçut le titre de César en même temps que son plus jeune frère Annius Verus, le 12 octobre 166, fut proclamé *Germa-*

nicus (le Germanique) le 15 octobre 172, et admis le 20 janvier 175 dans le collége des prêtres. Le 19 mai de la même année, à la nouvelle de la révolte d'Avidius Cassius, il quitta Rome, et se rendit en toute hâte auprès de l'armée de Germanie. Le 7 juillet il prit la robe virile, avec le titre de Prince de la jeunesse (*Princeps juventutis*), et fut nommé consul-élu. Il accompagna ensuite son père en Orient, ajouta aux titres qu'il portait déjà celui de *Sarmaticus* (le Sarmatique), et fut salué *imperator* le 27 novembre 176. Le 23 décembre son père l'associa à son triomphe et à sa puissance tribunitienne. Le 1er janvier 177 il entra en fonctions pour son premier consulat. Dans la même année il épousa Bruttia Crispina, fille de Bruttius Præsens, fut proclamé Auguste et Père de la patrie. Ainsi, à l'âge de seize ans Commode partageait avec son père toutes les dignités impériales, excepté le souverain pontificat, qui, d'après une loi sévèrement observée jusqu'au règne de Balbin et de Puppien, appartint toujours à une seule personne. Le 5 août 177 il partit pour le haut Danube, et y fit la guerre, sous les ordres de son père, jusqu'à la mort de celui-ci, le 17 mars 180. Les périls et les fatigues de la guerre et le climat rigoureux de la Germanie semblaient insupportables au nouvel empereur, qui se hâta de conclure un accommodement avec les barbares, et courut chercher les voluptés de Rome. Il fit son entrée comme vainqueur de la Germanie, vaincue par son père; mais il triompha plus réellement de l'honneur public, en plaçant derrière lui sur son char un bel esclave, son amant (*subactor*), vers lequel il se retournait de moment en moment pour le baiser à la vue du peuple et du sénat. Cependant il se laissa diriger ou au moins contenir pendant quelque temps dans l'exercice du pouvoir par son beau-frère Pompéien et par les vieux amis de son père. Deux événements, en excitant sa violence, le décidèrent à briser le frein. Sa sœur aînée, Lucilla, jalouse, à ce qu'il semble, de l'influence et de la position supérieure de Crispina, trama une conspiration contre lui : en 183 un jeune homme à qui elle avait promis sa fille se chargea d'assassiner Commode; mais au moment de frapper il cria : « Voilà ce que le sénat t'envoie! » Et il donna ainsi aux gardes le temps de lui arracher le poignard des mains. Dès ce moment Commode déclara une guerre à mort aux familles nobles et riches. Peu de temps après, les préfets du prétoire se débarrassèrent, par le glaive de leurs agents secrets, d'un favori qu'il chérissait à l'égal de lui-même et auquel on attribuait ses déréglements. Paternus, préfet du pretoire, destitué du commandement des gardes sous le prétexte d'une promotion à la dignité sénatoriale, fut mis à mort, et alors commença cette longue suite de meurtres dont on peut lire le froid et épouvantable récit dans Dion Cassius, Hérodien et Lampride, et qui étonnent moins par l'atrocité de celui qui les ordonna que par la lâcheté de ceux qui les souffrirent. Perennis, qui avait supplanté Paternus (183) régna environ trois ans sous le nom de Commode, et satisfit par sa fin tragique à la haine du peuple et de l'armée; mais l'affranchi Cléandre, son successeur après une foule d'autres préfets dont le pouvoir n'avait pas duré au delà de quelques jours, souvent de quelques heures, effaça toutes les autres créatures de Commode par l'audace de sa scélératesse. La cupidité irritait en lui la soif du sang : après avoir mis à l'encan les emplois, les jugements et les cassations de jugements, on tua les riches pour s'emparer de leurs dépouilles; on vendit par grâce à quelques-uns la vie qu'on leur laissait. Pendant ce temps Commode s'enivrait de débauche au milieu des 300 femmes et des 300 jeunes garçons nourris dans son palais; il occupait ses loisirs à tuer à coups de flèches, de javelots, de massue, des animaux et des hommes dans l'arène. Le ridicule se mêlant à l'horreur, vingt-cinq consuls passèrent sur la chaise curule en une seule année. L'empereur, abandonnant aux plus indignes favoris le soin de gouverner l'empire, prenait souvent part, comme prêtre-sacrificateur, aux cérémonies impures des cultes d'Isis, d'Anubis, de Sérapis, de Mithra. Mais c'étaient surtout les luttes des gladiateurs qu'il aimait avec une passion qui tenait de la frénésie. « Il allait souvent, dit Hérodien, passer un temps considérable dans les écoles où l'on dressait les gladiateurs. Il en sortait avec eux; il paraissait au milieu d'eux sur l'arène; il combattait, il se faisait proclamer vainqueur; il voulait être applaudi par le peuple et par le sénat, et les plus graves sénateurs se prêtaient, quoiqu'à regret, à cette misérable adulation; il exigeait son salaire comme gladiateur, si ce n'est qu'il le montait à un plus haut prix que les autres. Et pour comble d'impudence, il travaillait à perpétuer le souvenir de son ignominie. : toutes les fois qu'il faisait quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque acte de gladiateur, de maître de débauche, il ordonnait qu'il en fût fait mention dans les régistres-journaux que l'on tenait exactement de tout ce qui se faisait de mémorable dans la ville. C'est par cette voie que nous savons qu'il a combattu trois cent soixante-cinq fois du vivant de son père, et sept cent trente-cinq fois depuis la mort de celui-ci, et qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en était si glorieux, que, s'étant approprié le colosse du soleil, dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la souveraine puissance, celui du vainqueur de mille gladiateurs. » D'autres empereurs avaient donné leur nom à un des mois de l'année; Commode décréta que les douze mois seraient désignés par les surnoms et les titres qu'il avait pris à différentes époques de sa vie. Les nouveaux mois se succédaient dans l'ordre suivant : *Amazonius*, *Invictus*, *Felix*, *Pius*, *Lucius*, *Ælius*, *Aurelius*, *Commodus*,

A (*André* DE), théologien français, s Minimes, né en 1617, à Aix, en ort à Marseille, en 1688. On a de *cissement sur le légitime commerce* ; Lyon, 1675, in-8°; Bordeaux, rseille, 1682; — *Lettre de Théopiste* , *contenant un éclaircissement théologique et nécessaire, sur la droit et du fait;* Aix, 1674, ; — *Calvinisme proscrit par la piété que de Louis le Grand;* Lyon, 1686, petit ; — *Éloge du roi* (Louis XIV).

et Delandine, *Dict.* — Adelung, suppl. à Jö- *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COLONIA (*Dominique* DE), littérateur et an- français, né à Aix, en Provence, le 660, mort à Lyon, le 12 septembre 1741. dans l'ordre des Jésuites, et résida cin- neuf ans à Lyon, où il professa succes- les basses classes, la rhétorique et la positive. On a de lui : *Tragédies et œu- lées, en vers français;* Lyon, 1697, — *Orationes latinæ, præfationes et nuncupatoriæ theseon;* ibid., 1700, ; — *Antiquités profanes et sacrées de la de Lyon, avec quelques singularités re- marquables*, etc.; ibid., 1701, 1702, in-12; — *le ce qui s'est passé à Lyon, lorsque princes y vinrent en* 1701; ibid., 1701, 2; — *Dissertation sur un monument anti- découvert à Lyon sur la montagne de Four- , au mois de décembre* 1704; ibid., 1705, 2; — *de Arte rhetorica*, lib. 5; ibid., 1710, 12 : c'est le meilleur ouvrage du père : — *Neuvaine de saint François-Xa-* ., 1710, in-12; — *Oraison funèbre e de Saint-George, archevêque de* ., 1714, in-4°; — *Pratique de piété honorer le bienheureux Régis, et pour une neuvaine;* ibid., 1717, in-12; — *de la vie du bienheureux Jean-Fran- çois, de la compagnie de Jésus*, etc.; 1717, in-12; — *la Religion chrétienne par le témoignage des anciens* .. 1718, 2 vol. in-12; Paris et Be- in-8°; — *Bibliothèque jansé- catalogue alphabétique des princi- jansénistes ou suspects de jan-* ., 1722, 1731, in-12; sous le titre *que des livres jansénistes, ques- , baianistes*, etc., ibid., 1744, 2 vol. sous le titre de *Dictionnaire des livres* . Anvers, 1752, 4 vol. in-12; — *re de la princesse Anne, pala- e*, etc.; Trévoux, 1723, in-4°; *re sur l'histoire littéraire de la Lyon*, dans le t. VI de la *Continuation res de littérature et d'histoire* du lets; — *Histoire littéraire de la Lyon, avec une bibliothèque des au- sacrés et profanes, distribués* ; Lyon, 1728-30, 2 vol. in-4° : cette histoire, qui va jusqu'en 1740, est divisée par siècles, et les siècles par chapitres : l'auteur a omis beaucoup d'écrivains lyonnais, et a parlé ou superficiellement ou inexactement de plusieurs autres; — *Instruction sur le jubilé de l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon*, etc.; ibid., 1734, in-12; — *Antiquités de la ville de Lyon;* ibid., 1738, 2 vol. in-12. On trouve encore dans le *Journal de Trévoux* différents mémoires du P. Colonia.

Mémoires de Trévoux, novembre 1741. — *Mercure de France*, janvier 1727, p. 76; décembre 1728; février 1729, p. 277; novembre 1730, p. 2432, et décembre, p. 2668 — *Dict. de la Provence et du comtat Venaissin.* — Labouderie, *Notice sur le P. Colonia*, en tête de *la Religion chrétienne autorisée*, édit. de Paris et Besançon. — Quérard, *la France littéraire.* — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes.* — *Recherches pour servir à l'hist. de Lyon.*

COLONNA, nom commun à un grand nombre de personnages italiens, dont les uns appartiennent à une famille patricienne, tandis que les autres sont d'origine plébéienne. Les premiers se trouvent en tête, par ordre chronologique.

* COLONNA (*Pierre*) vivait dans la première moitié du onzième siècle; il fut la souche des *Colonna*, et feudataire du pape Pascal II, en 1100.

COLONNA (*Jean*), prélat italien, mort à Rome, en 1255. Il fut élevé au cardinalat par le pape Honorius, en 1216, et se trouva en qualité de légat à la prise de Damiette par saint Louis. Étant tombé peu après au pouvoir des Sarrasins, il fut condamné à être scié par le milieu du corps; mais le courage qu'il montra pendant les préparatifs mêmes du supplice parut si admirable à ces barbares qu'ils lui donnèrent la vie et la liberté. Il fonda depuis l'hôpital de Latran, à Rome. Ce fut lui qui commença l'élévation de sa famille; quelques-unes des lettres qu'il écrivit de la Terre Sainte se trouvent dans Ughelli. On a aussi de lui : *Historia sacra*, en manuscrit. [*Enc. des g. du m.*]

Paul Jove, *In vit. Pomp. Colon.* — Ughelli, *Italia sacra.*

COLONNA (*Jean*), prélat et historien italien, de l'ordre des Dominicains, neveu du précédent, mort vers 1285. Il résida sept mois à Messine, dont il avait été nommé archevêque en 1255, revint à Rome, et devint vicaire du pape Urbain IV. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, dont le plus curieux, qui a pour titre : *de Viris illustribus ethnicis et christianis*, est conservé à la bibliothèque de Saint-Jean et Saint-Paul, à Venise. La Bibliothèque impériale de Paris possède deux beaux manuscrits de sa chronique intitulée : *Mare historiarum, ab orbe condito ad sancti Galliæ regis Ludovici IX tempora inclusive.*

Touron, *Hist. des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique.* — Échard, *Script. ord. Prædicat.*

COLONNA (*Jacques*), prélat italien, mort en 1318. Le pontificat de Nicolas IV fut une époque de puissance pour les Colonna. Jacques, créé cardinal par Nicolas III, était le premier conseiller

de la cour papale. Pierre, son neveu, fut revêtu du même titre que lui. Jean fut fait marquis d'Ancône; Étienne, comte de Romagne. Dans les libelles du temps on représentait le pape sortant sa tête d'une colonne et ayant devant lui deux autres colonnes qui lui cachaient tous les objets. Quand Benoît Cajetan, depuis Boniface VIII, prétendit à la tiare, les Colonna, orgueilleux des honneurs dont les avait comblés Nicolas IV, firent tout ce qu'ils purent pour traverser son élection : leurs biens confisqués, leurs palais renversés, leurs dignités annulées, telles furent les vengeances du pape. Jacques se retira en France. On croit qu'il ne fut pas étranger à la conjuration que son parent, Sciarra-Colonna, trama depuis, de concert avec Nogaret, contre Boniface VIII. La dignité de cardinal lui fut rendue par Clément V, le 17 décembre 1305, et la bulle fulminée contre les Colonna fut retirée par le même pape, à l'intercession de Philippe le Bel. [*Enc. des g. du m.*]

Villani, *Ist.*, VII. — Ottav. di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna*.

COLONNA (*Sciarra*), seigneur italien, vivait au commencement du quatorzième siècle. En 1299, il rendit au pape Boniface VIII la ville de Palestrina, dans laquelle il commandait; mais, craignant avec raison que les conditions de la capitulation stipulées en faveur des Colonna ne fussent pas exécutées, il s'enfuit par mer. Pris par des pirates et délivré par Philippe le Bel, il fut un des instruments de la vengeance de ce prince contre le pape. On connaît la scène d'Agnagni. Quoi qu'en disent quelques historiens modernes, il ne paraît pas que Sciarra ait donné un soufflet au pape. Sciarra se rangea du côté des Gibelins, fut nommé sénateur par Louis de Bavière en 1328, et eut une grande part aux tentatives que ce prince fit pour détrôner Jean XXII. Chassé de Rome, avec tous les Gibelins, le 4 août 1328, il mourut en exil.

Ottav. di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna*. — Michelet, *Hist. de France*, t. III. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*; *Hist. des Fr.*, VIII, 17.

COLONNA (*Étienne*), seigneur italien, frère de Sciarra, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut toujours à Rome le chef du parti guelfe. Créé sénateur en 1328, il vécut dès lors plutôt en prince qu'en citoyen, et affecta de mépriser les lois. Cependant Rienzi avait établi à Rome le *bon état*. Étienne se vit réduit à en jurer l'observation. Il fut même condamné à mort, à la suite d'une altercation qu'il eut avec le tribun; mais celui-ci lui fit grâce. Étienne, devenu libre, se mit à la tête de ses vassaux de Palestrina, et pénétra dans Rome. Abandonné de ses partisans, il fut tué avec son fils Jean et plusieurs seigneurs de sa maison.

Sismondi, *Hist. des Fr.*; *Hist. des rép. ital.*

COLONNA (*Jacques*), prélat italien, fils du précédent, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Le pape Jean XXII le nomma à l'évêché de Lombez, pour le récompenser de ce qu'il avait eu le courage d'afficher à Rome les excommunications prononcées contre Louis de Bavière. Protecteur de Pétrarque, Colonna contribua beaucoup à faire couronner ce poëte à Rome, en 1341; et Pétrarque lui adressa une *canzone*.

Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, II.

COLONNA (*Egidio*), théologien et philosophe italien, né à Rome, mort à Avignon, le 22 septembre 1316. Il était de l'illustre famille des Colonna de Naples, et cependant il prit du lieu de sa naissance le surnom d'*Ægidius Romanus*; en français, *Gilles de Rome*. Jeune encore, il vint à Paris, et fut un des meilleurs disciples de saint Thomas d'Aquin. Admis dans la familiarité d'un si grand maître, il aurait désiré, pour le suivre en tous lieux, s'attacher à l'Institut de Saint-Dominique; mais il avait déjà contracté des engagements indissolubles avec les religieux de Saint-Augustin. Cette circonstance servit la fortune de la doctrine thomiste. Introduite par Egidio Colonna dans les écoles de l'ordre de Saint-Augustin, cette doctrine y fit de nombreux prosélytes; et ceux-ci devinrent pour les franciscains des adversaires d'autant plus fâcheux, qu'ils semblaient plus désintéressés. On a rapporté le texte d'un décret promulgué dans la ville de Florence, en l'année 1287, par une assemblée générale des religieux de Saint-Augustin : ce décret ordonne à tous les docteurs de l'ordre de conformer leur enseignement aux décisions formulées par Egidio Colonna. Or, il n'y a pas une de ces décisions qui ne soit thomiste; Egidio Colonna n'a connu Duns-Scot que pour le traiter en ennemi. On peut donc, à bon droit, lui contester le mérite de l'invention; mais il faut reconnaître qu'il a mieux que personne compris, expliqué, éclairci les points obscurs de la doctrine dominicaine. A ce titre, il fut un ingénieux philosophe, un théologien éminent. On l'appelait, dans le jargon de l'école, *doctor fundamentarius*, ou *doctor fundatissimus*. C'est à Paris qu'il fit ses premiers cours. Ils eurent le plus grand succès, et Philippe le Hardi, cherchant un précepteur pour son fils, qui devait être un jour Philippe le Bel, Egidio Colonna lui fut indiqué par la voix publique. Élu général de son ordre, en 1292, il fut ensuite élevé sur le siége métropolitain de Bourges. C'est dans cette ville qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Ils sont nombreux, puisque suivant Sabellicus aucun auteur ne fut après saint Augustin plus fécond que maître Gilles de Rome. Nous ne ferons connaître ici que les principaux : *de Regimine principum libri III*; Augsbourg, 1473, in-fol.; — *Defensorium, seu correctorium corruptorii librorum sancti Thomæ*; Naples, 1644, in-4°; — *Quodlibeta*; Bologne, 1481, et Louvain, 1646, in-fol.; — *de Ente et Essentia*, édition du quinzième siècle, sans date; — *de Materia cœli*; Padoue, 1493, in-fol.; — *Commentarii in libros physicorum Aristotelis*; Padoue, 1493,

Aristote de *Anima*; Pavie,
— *Priorum Analy-*
.; — *Super libros*
Padoue, 1518, in-fol.; — *Quæs-*
musicales : ie. 1 , in-fol. Ce
les ie ces ou-
, un nombre assez
. que Jean de Tri
à Egidio C

D. HAURÉAU

Curtius, *Elogia virorum illustrium ord.* — Jean Chenu, *Histoire des archevêques* — Les frères Sainte-Marthe, *Gallia chris-* Angelo Rocch- *Vita Ægidii*, en tête d'une *Defensorium*, 1644.

(*Ant*). en. vivait
r maison. Ant le con
pour réc principauté de
il put même un moment désignerait pour son suc- temps, avec l'autorisation du des garnisons dans toutes les A la mort de Martin V s'emparer du trésor leur ayant déclaré leur ayant retiré leurs fiefs, les honneurs et de la puis- avait value le pontificat

— *Ist. della famiglia Colonna*. — *des rép. ital.*

(*Prosper*), capitaine italien, fils en 1523. A l'époque de l'in- VIII, il embrassa le parti de les O (Ursins), et qui ve- déclarer aragonais; mais de C se réconcilia avec depuis il porta cons- la France. Il acheva l'art de la guerre à l'école de Quand ce capitaine eut prisonnier, Prosper fut chargé Espagne : César et son père de sa maison; il fut assez pendant toute la traver- yeux de celui sur lequel si grand triomphe. Entre remarquables sont celles de Vicence sur L'Alviane, gé- (1513), et celle de la Bi- , le 22 avril 1522. Il et (1523), eur qui le *Enc. des*

Brantôme, *Éloges des gr. capit.* — Paul Jove, *Élog.* — Guichardin, *Hist.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.* — Ottavio di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna.*

COLONNA (*Fabrice*), capitaine italien, fils d'Édouard Colonna et cousin du précédent, mort en 1520. Il passa, comme son cousin, du service de France à celui d'Aragon; il fut revêtu du titre de grand-connétable quand Ferdinand le Catholique en eut dépouillé Gonsalve de Cordoue, en 1507. Plus tard il combattit sous les drapeaux de Jules II. Fait prisonnier à la bataille de Ravenne par le duc de Ferrare, il fut si reconnaissant des égards que celui-ci lui témoigna qu'il voulut le réconcilier avec le pape : Colonne lui donna un sauf-conduit pour se rendre à Rome; mais Jules, sans y avoir égard, retint le duc prisonnier. Fabrice, indigné, accourut délivrer Alphonse, et il eût peut-être poussé plus loin sa vengeance contre Jules II si la mort de ce pape ne fût arrivée peu après.

Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, XV. — Artaud, *Hist. des pontifes rom.* — Ottavio di Agostino, *Ist. della famigl. Colonna.*

COLONNA (*Marc-Antoine*), capitaine italien, neveu de Prosper et de Fabrice Colonna, mort en 1522. Il servit tour à tour Jules II, Maximilien et François I[er]. C'est sous les drapeaux de la France qu'il fut tué, en 1522, par un coup de coulevrine tiré du haut des remparts de Milan, que son oncle Prosper défendait. Quelques auteurs ont prétendu que Prosper lui-même avait dirigé ce coup contre son neveu, qu'il ne reconnaissait pas.

Ottavio di Agostino, *Ist. della famigl. Colonna.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital*; *Hist. des Fr.*, XV.

COLONNA (*Pompée*), prélat italien, neveu de Prosper Colonna, mort à Naples, le 28 juin 1532. Il fut d'abord évêque de Rieti. Homme turbulent et emporté, il s'abandonna au penchant qu'il avait pour les armes, et prit une part active à toutes les révolutions de la cour romaine. En 1512, il se mit à la tête de quelques jeunes Romains, et souleva le peuple contre Jules II. Créé cardinal par Léon X, il fut néanmoins l'ennemi de ce pontife. Après avoir balancé, puis favorisé l'élection de Clément VII, il se brouilla avec lui, et tenta de l'enlever. Clément VII le priva du cardinalat et de ses bénéfices. Mais lorsque ce pape fut prisonnier du connétable de Bourbon, il eut recours à lui. Colonna lui fit rendre la liberté, et fut rétabli dans toutes ses dignités. Il eut la légation de la Marche d'Ancône, l'évêché d'Aversa, l'archevêché de Montréal, et fut vice-roi de Naples. Ce prélat aimait et protégeait les gens de lettres. On a de lui : *de Laudibus mulierum* : ce poëme, composé en faveur de Vittoria Colonna, est resté manuscrit.

Auberi, *Hist. des cardinaux.* — Guichardin, X. — Onuphre, *Chron.* — Paul Jove, in *Vit. Colum.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*; *Hist. des Fr.*, XVI.

COLONNA (*Marc-Antoine*), dit *le jeune*, guerrier italien, mort le 2 août 1584. Il s'illustra à la bataille de Lépante. Pie V l'avait nommé général des douze galères pontificales qui devaient

se joindre aux flottes vénitienne et espagnole pour la défense de Chypre. Il prétendit vainement, comme représentant le chef de la chrétienté, au commandement de la flotte entière : les amiraux André Doria et Girolamo Zeno avaient la même ambition que lui, et, grâce à leurs rivalités, l'année se passa sans qu'on eût attaqué les Turcs. L'année suivante, Don Juan d'Autriche fut revêtu du commandement en chef, et à la bataille de Lépante (7 octobre 1571) Marc-Antoine dirigea sous ses ordres une des ailes de l'armée : il y fit preuve de beaucoup de courage et de talent; et à son retour à Rome, la cour papale, flattée de sa gloire, lui décerna un triomphe assez semblable à ceux que la république accordait autrefois à ses généraux. Il entra ensuite au service de Philippe II, qui le nomma vice-roi de Sicile; en 1584 il amenait dix galères à ce prince, et venait de débarquer en Espagne, lorsqu'il fut saisi d'une maladie violente, dont il mourut. A ses talents militaires il joignait l'amour des lettres et des manières chevaleresques.

Ottavio di Agostino, *Istoria della famiglia Colonna*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVIII et XIX; *Hist. des républiques italiennes*, XVI.

COLONNA (*Ascagne*), prélat italien, fils du précédent, né vers 1560, mort en 1608. Il fut créé cardinal en 1586, et devint vice-roi d'Aragon. On a de lui : *de Monarchia Siciliæ*. Ce traité est une critique de celui de Baronius : *Monarchia siciliana*. On le trouve avec la réponse de Baronius dans le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Grævius.

O. di Agostino, *Ist. della fam. Colonna*. — Grævius, *Thes. antiq. Sicil.*, IIIe part. — Baronius, *Monarchia sicil.*

COLONNA (*Angelo-Michele*), peintre italien, né dans le territoire de Côme, en 1600, mort à Bologne, en 1687. Un de ses oncles, qui était architecte, le conduisit à Bologne à l'âge de quatorze ans, et le confia à Dentone, habile peintre de perspective. En sortant de cette école, Colonna s'associa à Agostino Mitelli, et ils travaillèrent ensemble à la décoration des palais de divers princes d'Italie. Leur réputation étant parvenue jusqu'en Espagne, Philippe IV les attira à sa cour, et leur assigna un traitement considérable. Malheureusement, après une année de travail continuel, Mitelli vint à mourir; son compagnon s'empressa de retourner en Italie, et se fixa alors à Bologne, qu'il enrichit de nombreuses peintures, et où il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans. E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*.

***COLONNA** (*Girolamo*). Voy. MENCOZZI.

COLONNA (*Laurent-Onuphre*), seigneur italien, de Gioeni, duc de Tagliacotti, prince de Palliano et de Castiglione, mort le 15 avril 1689. Il épousa Marie de Mancini, nièce de Mazarin, qui avait espéré devenir reine de France. On sait que lorsqu'elle dut se rendre en Italie avec Colonna, elle dit à Louis XIV : « Vous êtes roi, vous m'aimez, vous pleurez, et il faut que je parte ! » Son mariage avec Colonna ne fut pas heureux. Marie de Mancini « en fut au désespoir », disent les *Mémoires de Mademoiselle*. Après quelques années passées avec son mari, elle s'enfuit de Rome à l'aide de sa sœur, la duchesse de Mazarin. Venue en France, elle séjourna dans plusieurs villes, sans oser se fixer dans aucune, de peur d'être forcée à rentrer sous le toit conjugal. En Flandre, où elle se crut d'abord en sûreté, elle fut arrêtée par ordre du gouvernement espagnol et enfermée dans un couvent à Madrid. Le prince Colonna, devenu vice-roi d'Aragon, chercha à la faire revenir auprès de lui, mais ses efforts échouèrent; il consentit alors à divorcer, et entra dans l'ordre de Malte. Ce fut lui qui, en qualité de grand-connétable du royaume de Naples, présenta au pape le tribut d'investiture. Il fut aussi vice-roi de ce royaume, et exerça pendant deux ans ces fonctions. Il se retira ensuite à Rome, où il mourut.

Mém. de mademoiselle de Montpensier, (dans la Coll. Michaud et Poujoulat). — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXIV, XXV. — *Mémoires de Marie de Mancini*; Cologne, 1676.

COLONNA (*Philippe-Alexandre*), fils du précédent, né le 7 avril 1663, mort le 6 novembre 1714. Il fut connétable du royaume de Naples, et prit part à la guerre de la succession d'Espagne. Il fut envoyé à la cour de Rome par le roi Charles II.

Ottavio di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna*.

COLONNA (*François-Marie-Pompée*), philosophe hermétique, parent du précédent, né vers 1649, mort à Paris, en 1726. Il joignit à l'étude des lettres celle des sciences, donna dans les rêveries des alchimistes, et chercha l'art de faire de l'or et celui de prolonger la vie. Il périt dans l'incendie qui dévora la maison qu'il habitait à Paris, où il avait passé la plus grande partie de sa vie. On a de lui : *Introduction à la philosophie des anciens, par un amateur de la vérité*; Paris, 1698, in-12; — *les Secrets les plus cachés de la philosophie des anciens, découverts et expliqués à la suite d'une histoire des plus curieuses*, sous le pseudonyme de *Crosset de Haumeric*; ibid., 1722, 1762, in-12; — *Abrégé de la doctrine de Paracelse et ses archidoxes, avec une explication de la nature des principes de la chimie*, etc.; ibid., 1724, in-12; — *les Principes de la nature selon les opinions des anciens philosophes, ou abrégé de leurs sentiments sur la décomposition des corps*; ibid., 1725, 2 vol. in-12; — *Nouveau miroir de la fortune, ou abrégé de géomancie pour la récréation des personnes curieuses de cette science*; ibid., 1726, in-12; — *Principes de la nature ou de la génération des choses*; ibid., 1731, in-12; — *Histoire naturelle de l'univers, dans laquelle on rapporte les raisons physiques sur les effets les plus curieux et les plus extraordinaires de la na-*

ture; ibid., 1734, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés par Gosmond, ami et élève de l'auteur. On attribue encore à Colonna : *Plusieurs expériences utiles sur la médecine*, *la métallique*, etc., sous le nom d'*Alexandre Lecrom*; Paris, 1719, in-12; — *Vade-mecum philosophique*, sous le même pseudonyme; ibid., 1719, in-12; — *Suite des Expériences utiles*, etc.; ibid., 1725, in-12.

Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. I. — Lenglet-Dufresnoy, *Philos. hermétique*.

COLONNA (*Fabio*), en latin *Fabius Columna*, naturaliste italien, parent du précédent, né à Naples, vers 1567, mort en 1650. En proie dans ses jeunes années à des accès d'épilepsie, il résolut d'étudier les écrivains grecs et latins pour découvrir chez eux quelque remède à la maladie dont il était atteint. Ces études firent de lui un botaniste, en même temps qu'il acquit la conviction que la valériane était le remède qu'il cherchait. La maladie avait fait de lui un botaniste, et la botanique en fit un peintre et un graveur. Il dessina lui-même ses plantes; quoique ses écrits ne se fassent pas remarquer par une classification méthodique, ils laissent cependant à cet âge encore peu avancé de la science pressentir les qualités de ce genre qu'elle pouvait comporter et que Tournefort réalisa en partie un siècle plus tard. Fabio Colonna était un savant dans toute l'acception du mot : il connaissait les langues, la musique, les mathématiques, l'optique et les droits civil et canon. Il fut membre de l'Académie des *Lyncei* de Naples. On a de lui : *Φυτοβάσανος, sive plantarum aliquot historia, in qua describuntur diversi generis plantæ rariores, ac magis facie viribus respondentes antiquorum Theophrasti, Dioscoridis, Plinii aliorumque, delineationibus ab aliis hucusque non animadversæ*; Naples, 1592, avec 36 planches (les premières qui aient été gravées sur cuivre); Florence, 1744; — *Ἔκφρασις prima et secunda minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium, cum appendice aquatilium et terrestrium*; Rome, 1606 et 1616, 1re et 2e partie d'un vol. in-4°, avec fig.; — *de purpura, ab animali testaceo fusa*, etc.; Rome, 1618, in-4°; — *Sambuca lincea, overo dell' instrumento musico perfetto, libri III*; Naples, 1618, in-4°; — des *Annotationes* à l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandez, abrégée par Recchi; c'est là qu'il proposa le premier l'emploi du nom de *pétales*. F. Colonna peut être regardé comme le créateur des genres en botanique.

Eloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

COLONNA (*François*), littérateur italien, né à Venise, vers 1449, y mourut, en 1527; tout ce qu'on sait sur sa vie, c'est qu'entré fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut professeur de grammaire et de belles-lettres dans le couvent de cet ordre à Trévise en 1467, et qu'en 1473 il fut reçu à Padoue docteur en théologie. Un épisode mystérieux de sa carrière est caché dans le livre auquel il doit un peu de célébrité; il est auteur d'un ouvrage fort singulier, espèce de roman allégorique et moral, intitulé : *Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia non nisi somnium esse docet*. En prenant successivement les lettres initiales de tous les chapitres, on trouve la phrase suivante : *Poliam frater Franciscus Colonna adamavit*. Cette Polie, abréviation de *Polita* ou *Ippolita*, était, à ce qu'il paraît, Lucrezia Lelia, nièce d'un évêque de Trévise. *Poliphile*, ou *celui qui aime Polie*, veut démontrer dans ce *combat du sommeil et de l'amour* que toutes les passions de l'homme ne sont que des songes; on a depuis exprimé avec bonheur l'idée qui guida sa plume en disant que la vie est le rêve d'une ombre. Colonna, dont les idées ne paraissent point avoir été fort nettes, a d'ailleurs enveloppé ses visions érotiques, poétiques, artistiques et architecturales sous le voile d'un langage bizarre, italien mêlé de mots latins, grecs, hébreux, arabes et chaldéens. Des commentateurs ont appliqué au moine vénitien un système d'interprétation fort hasardé; les uns ont cru trouver chez lui des idées de réforme antérieures à Luther; d'autres lui ont demandé le secret de la pierre philosophale. Mais se livrer à pareilles tentatives, c'est *calepréter des allégories qui ne furent oncques songées*, comme dit Rabelais, lequel, soit dit en passant, nous semble avoir connu l'Hypnérotomachie. Il serait d'ailleurs fort inutile de vouloir donner ici une analyse d'une composition pareille, et que le lecteur le plus intrépide aurait bien de la peine à mener jusqu'au bout. L'édition originale, imprimée à Venise, en 1499, est un des premiers ouvrages sortis des presses du célèbre Alde Manuce; elle forme un volume in-folio, orné de gravures en bois d'une exécution fort remarquable, et dont les dessins sont attribués à Giovanni Bellino. Parmi beaucoup de sujets bizarres, il s'en rencontre quelques-uns du meilleur goût et d'une très-riche ordonnance. Les exemplaires en bon état ne sont pas communs, et se sont payés jusqu'à 20 livres sterling en Angleterre; on en connaît trois sur peau vélin, et l'un d'eux a été adjugé à Londres au prix de 120 livres (3,200 francs environ). Il parut en 1545 une nouvelle édition de l'*Hypnérotomachie* à Venise, *in casa de' figliuoli di Aldo*; mais elle n'a pas la valeur du volume de 1499 : le papier est moins bon, le texte moins correct, les figures sont moins nettes et moins vigoureuses. Quelques bibliographes ont dit que le style avait été rajeuni; ce n'est point exact. En 1546 on donna à Paris une imitation française plutôt qu'une traduction fidèle du Poliphile italien; l'auteur de ce travail a gardé l'anonyme. Ce volume est recherché, à cause de ses jolies gravures sur bois; elles sont d'après des dessins plus corrects que les anciens, et qui ont été attribués à J. Goujon ou à J. Cousin. Cette traduction

se joindre aux flottes vénitienne et espagnole pour la défense de Chypre. Il prétendit vainement, comme représentant le chef de la chrétienté, au commandement de la flotte entière : les amiraux André Doria et Girolamo Zeno avaient la même ambition que lui, et, grâce à leurs rivalités, l'année se passa sans qu'on eût attaqué les Turcs. L'année suivante, Don Juan d'Autriche fut revêtu du commandement en chef, et à la bataille de Lépante (7 octobre 1571) Marc-Antoine dirigea sous ses ordres une des ailes de l'armée : il y fit preuve de beaucoup de courage et de talent; et à son retour à Rome, la cour papale, flattée de sa gloire, lui décerna un triomphe assez semblable à ceux que la république accordait autrefois à ses généraux. Il entra ensuite au service de Philippe II, qui le nomma vice-roi de Sicile; en 1584 il amenait dix galères à ce prince, et venait de débarquer en Espagne, lorsqu'il fut saisi d'une maladie violente, dont il mourut. A ses talents militaires il joignait l'amour des lettres et des manières chevaleresques.

Ottavio di Agostino, *Istoria della famiglia Colonna*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVIII et XIX; *Hist. des républiques italiennes*, XVI.

COLONNA (*Ascagne*), prélat italien, fils du précédent, né vers 1560, mort en 1608. Il fut créé cardinal en 1586, et devint vice-roi d'Aragon. On a de lui : *de Monarchia Siciliæ*. Ce traité est une critique de celui de Baronius : *Monarchia siciliana*. On le trouve avec la réponse de Baronius dans le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Grævius.

O. di Agostino, *Ist. della fam. Colonna*. — Grævius, *Thes. antiq. Sicil.*, III[e] part. — Baronius, *Monarchia sicil.*

COLONNA (*Angelo-Michele*), peintre italien, né dans le territoire de Côme, en 1600, mort à Bologne, en 1687. Un de ses oncles, qui était architecte, le conduisit à Bologne à l'âge de quatorze ans, et le confia à Dentone, habile peintre de perspective. En sortant de cette école, Colonna s'associa à Agostino Mitelli, et ils travaillèrent ensemble à la décoration des palais de divers princes d'Italie. Leur réputation étant parvenue jusqu'en Espagne, Philippe IV les attira à sa cour, et leur assigna un traitement considérable. Malheureusement, après une année de travail continuel, Mitelli vint à mourir; son compagnon s'empressa de retourner en Italie, et se fixa alors à Bologne, qu'il enrichit de nombreuses peintures, et où il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans. E. B—n.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*.

***COLONNA** (*Girolamo*). *Voy.* MENGOZZI.

COLONNA (*Laurent-Onuphre*), seigneur italien, de Gioeni, duc de Tagliacotti, prince de Palliano et de Castiglione, mort le 15 avril 1689. Il épousa Marie de Mancini, nièce de Mazarin, qui avait espéré devenir reine de France. On sait que lorsqu'elle dut se rendre en Italie avec Colonna, elle dit à Louis XIV : « Vous êtes roi, vous m'aimez, vous pleurez, et il faut que je parte ! » Son mariage avec Colonna ne fut pas heureux. Marie de Mancini « en fut au désespoir », disent les *Mémoires de Mademoiselle*. Après quelques années passées avec son mari, elle s'enfuit de Rome à l'aide de sa sœur, la duchesse de Mazarin. Venue en France, elle séjourna dans plusieurs villes, sans oser se fixer dans aucune, de peur d'être forcée à rentrer sous le toit conjugal. En Flandre, où elle se crut d'abord en sûreté, elle fut arrêtée par ordre du gouvernement espagnol et enfermée dans un couvent à Madrid. Le prince Colonna, devenu vice-roi d'Aragon, chercha à la faire revenir auprès de lui, mais ses efforts échouèrent; il consentit alors à divorcer, et entra dans l'ordre de Malte. Ce fut lui qui, en qualité de grand-connétable du royaume de Naples, présenta au pape le tribut d'investiture. Il fut aussi vice-roi de ce royaume, et exerça pendant deux ans ces fonctions. Il se retira ensuite à Rome, où il mourut.

Mém. de mademoiselle de Montpensier, (dans la Coll. Michaud et Poujoulat). — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXIV, XXV. — *Mémoires de Marie de Mancini*; Cologne, 1676.

COLONNA (*Philippe-Alexandre*), fils du précédent, né le 7 avril 1663, mort le 6 novembre 1714. Il fut connétable du royaume de Naples, et prit part à la guerre de la succession d'Espagne. Il fut envoyé à la cour de Rome par le roi Charles II.

Ottavio di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna*.

COLONNA (*François-Marie-Pompée*), philosophe hermétique, parent du précédent, né vers 1649, mort à Paris, en 1726. Il joignit à l'étude des lettres celle des sciences, donna dans les rêveries des alchimistes, et chercha l'art de faire de l'or et celui de prolonger la vie. Il périt dans l'incendie qui dévora la maison qu'il habitait à Paris, où il avait passé la plus grande partie de sa vie. On a de lui : *Introduction à la philosophie des anciens, par un amateur de la vérité*; Paris, 1698, in-12; — *les Secrets les plus cachés de la philosophie des anciens, découverts et expliqués à la suite d'une histoire des plus curieuses*, sous le pseudonyme de *Crosset de Haumeric*; ibid., 1722, 1762, in-12; — *Abrégé de la doctrine de Paracelse et ses archidoxes, avec une explication de la nature des principes de la chimie*, etc.; ibid., 1724, in-12; — *les Principes de la nature selon les opinions des anciens philosophes, ou abrégé de leurs sentiments sur la décomposition des corps*; ibid., 1725, 2 vol. in-12; — *Nouveau miroir de la fortune, ou abrégé de géomancie pour la récréation des personnes curieuses de cette science*; ibid., 1726, in-12; — *Principes de la nature ou de la génération des choses*; ibid., 1731, in-12; — *Histoire naturelle de l'univers, dans laquelle on rapporte les raisons physiques sur les effets les plus curieux et les plus extraordinaires de la na-*

ture; ibid., 1734, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés par Gosmond, ami et élève de l'auteur. On attribue encore à Colonna : *Plusieurs expériences utiles sur la médecine*, *la métallique*, etc., sous le nom d'*Alexandre Lecrom*; Paris, 1719, in-12; — *Vade-mecum philosophique*, sous le même pseudonyme; ibid,, 1719, in-12; — *Suite des Expériences utiles*, etc.; ibid., 1725, in-12.

Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. I. — Lenglet-Dufresnoy, *Philos. hermétique*.

COLONNA (*Fabio*), en latin *Fabius Columna*, naturaliste italien, parent du précédent, né à Naples, vers 1567, mort en 1650. En proie dans ses jeunes années à des accès d'épilepsie, il résolut d'étudier les écrivains grecs et latins pour découvrir chez eux quelque remède à la maladie dont il était atteint. Ces études firent de lui un botaniste, en même temps qu'il acquit la conviction que la valériane était le remède qu'il cherchait. La maladie avait fait de lui un botaniste, et la botanique en fit un peintre et un graveur. Il dessina lui-même ses plantes; quoique ses écrits ne se fassent pas remarquer par une classification méthodique, ils laissent cependant à cet âge encore peu avancé de la science pressentir les qualités de ce genre qu'elle pouvait comporter et que Tournefort réalisa en partie un siècle plus tard. Fabio Colonna était un savant dans toute l'acception du mot : il connaissait les langues, la musique, les mathématiques, l'optique et les droits civil et canon. Il fut membre de l'Académie des *Lyncei* de Naples. On a de lui : Φυτοβάσανος, *sive plantarum aliquot historia, in qua describuntur diversi generis plantæ rariores, ac magis facie viribus respondentes antiquorum Theophrasti, Dioscoridis, Plinii aliorumque, delineationibus ab aliis hucusque non animadversæ*; Naples, 1592, avec 36 planches (les premières qui aient été gravées sur cuivre); Florence, 1744; — Ἔκφρασις *prima et secunda minus cognitarum rariorumque nostro cælo orientium stirpium, cum appendice aquatilium et terrestrium*; Rome, 1606 et 1616, 1re et 2e partie d'un vol. in-4°, avec fig.; — *de purpura, ab animali testaceo fusa*, etc.; Rome, 1618, in-4°; — *Sambuca lincea, overo dell' instrumento musico perfetto, libri III*; Naples, 1618, in-4°; — des *Annotationes* à l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandez, abrégée par Recchi; c'est là qu'il proposa le premier l'emploi du nom de *pétales*. F. Colonna peut être regardé comme le créateur des genres en botanique.

Eloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

COLONNA (*François*), littérateur italien, né à Venise, vers 1449, y mourut, en 1527; tout ce qu'on sait sur sa vie, c'est qu'entré fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut professeur de grammaire et de belles-lettres dans le couvent de cet ordre à Trévise en 1467, et qu'en 1473 il fut reçu à Padoue docteur en théologie. Un épisode mystérieux de sa carrière est caché dans le livre auquel il doit un peu de célébrité; il est auteur d'un ouvrage fort singulier, espèce de roman allégorique et moral, intitulé : *Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia non nisi somnium esse docet*. En prenant successivement les lettres initiales de tous les chapitres, on trouve la phrase suivante : *Poliam frater Franciscus Colonna adamavit*. Cette Polie, abréviation de *Polita* ou *Ippolita*, était, à ce qu'il paraît, Lucrezia Lelia, nièce d'un évêque de Trévise. *Poliphile*, ou *celui qui aime Polie*, veut démontrer dans ce *combat du sommeil et de l'amour* que toutes les passions de l'homme ne sont que des songes; on a depuis exprimé avec bonheur l'idée qui guida sa plume en disant que la vie est le rêve d'une ombre. Colonna, dont les idées ne paraissent point avoir été fort nettes, a d'ailleurs enveloppé ses visions érotiques, poétiques, artistiques et architecturales sous le voile d'un langage bizarre, italien mêlé de mots latins, grecs, hébreux, arabes et chaldéens. Des commentateurs ont appliqué au moine vénitien un système d'interprétation fort hasardé; les uns ont cru trouver chez lui des idées de réforme antérieures à Luther; d'autres lui ont demandé le secret de la pierre philosophale. Mais se livrer à pareilles tentatives, c'est *calepréter des allégories qui ne furent oncques songées*, comme dit Rabelais, lequel, soit dit en passant, nous semble avoir connu l'Hypnérotomachie. Il serait d'ailleurs fort inutile de vouloir donner ici une analyse d'une composition pareille, et que le lecteur le plus intrépide aurait bien de la peine à mener jusqu'au bout. L'édition originale, imprimée à Venise, en 1499, est un des premiers ouvrages sortis des presses du célèbre Alde Manuce; elle forme un volume in-folio, orné de gravures en bois d'une exécution fort remarquable, et dont les dessins sont attribués à Giovanni Bellino. Parmi beaucoup de sujets bizarres, il s'en rencontre quelques-uns du meilleur goût et d'une très-riche ordonnance. Les exemplaires en bon état ne sont pas communs, et se sont payés jusqu'à 20 livres sterling en Angleterre; on en connaît trois sur peau vélin, et l'un d'eux a été adjugé à Londres au prix de 120 livres (3,200 francs environ). Il parut en 1545 une nouvelle édition de l'*Hypnérotomachie* à Venise, *in casa de' figliuoli di Aldo*; mais elle n'a pas la valeur du volume de 1499 : le papier est moins bon, le texte moins correct, les figures sont moins nettes et moins vigoureuses. Quelques bibliographes ont dit que le style avait été rajeuni; ce n'est point exact. En 1546 on donna à Paris une imitation française plutôt qu'une traduction fidèle du Poliphile italien; l'auteur de ce travail a gardé l'anonyme. Ce volume est recherché, à cause de ses jolies gravures sur bois; elles sont d'après des dessins plus corrects que les anciens, et qui ont été attribués à J. Goujon ou à J. Cousin. Cette traduction

reparut en 1554 et en 1561; elle fut accompagnée d'un Avertissement de l'alchimiste Jacques Gohory, savant un peu visionnaire, qui pensait que Colonna avait eu en vue la pierre philosophale. En 1600, Beroalde de Verville, corrigeant et retouchant le volume français, le mit au jour, avec une préface de sa façon, sous le titre de *Tableau des riches inventions, couvert du voile des feintes amoureuses qui sont représentées dans le songe de Poliphile;* c'est la moins recherchée de ces diverses éditions. Un architecte français J.-C. Le Grand, s'était épris de cet ouvrage; il en a donné en 1804 une traduction libre, qui forme deux petits volumes élégamment imprimés, chez Didot l'aîné, et il fit en 1811 réimprimer cette traduction à Parme, dans l'atelier du fameux Bodoni, en deux beaux volumes in-4°. Il avait le projet d'une troisième édition in-folio ornée de gravures nouvelles dues à d'habiles artistes; elle n'a point été exécutée, et il n'y a guère lieu de le regretter. La traduction anglaise publiée à Londres, 1592, in-4°, n'est pas complète. G. BRUNET.

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique*, t. I, p. 193-208. — La Monnoye, dans le *Menagiana*, t. IV, p. 69. — Quétif, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 88. — *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, t. XXXI, p. 183. — Zano, *Note al Fontanini, della Eloquenza italiana*, t. II, p. 164. — *Le Conservateur*, décembre 1756. — Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana*, t. III. — Jackson, on *Wood-engraving*, p. 267-272. — Renouard, *Annales des Aldes*. — Ch. Nodier, *de Quelques livres satiriques et de leur clé; Bulletin du bibliophile*, octobre 1834. — *Franciscus Columna*, nouvelle insérée dans le *Bulletin de l'ami des arts*, 1843, réimprimée en 1844, in-12, chez Techener.

COLONNA (*Jean-Paul*), compositeur italien, natif de Brescia. Il fut un des compositeurs italiens les plus distingués du dix-septième siècle, particulièrement dans le style d'église. Il établit à Bologne une école d'où sont sortis plusieurs musiciens. Outre un opéra d'*Amilcar*, on a de lui : quatre œuvres de psaumes à trois, quatre, cinq et huit voix; Bologne, 1681-1694, in-4°; — deux livres de Motets, à une, deux et trois voix; ibid., 1681, in-8°; — trois Messes à huit voix, et autres pièces; ibid., 1684-1691; — les *Litanies de la sainte Vierge*; ibid., 1682; — les *Lamentations de la semaine sainte*; ibid., 1680.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

COLONNA (*Mario*), poëte italien, né à Rome, vers 1540. Fiametta Soderini, dame de Florence, non moins connue par son esprit que par sa beauté, lui inspira plusieurs sonnets. Ce poëte mourut à la fleur de l'âge. Ses poésies, imprimées en 1589, avec celles de l'Argelio, ont été insérées dans le t. II de la *Scelta di Sonetti* de Gobbi. On trouve aussi plusieurs pièces de Mario dans les *Opere* de Jean de la Casa, Venise, 1728, et dans la *Storia della volgare poesia* de Crescimbeni.

Crescimbeni, *Storia della volg. poes.* — Tiraboschi, *Storia della lett.*

COLONNA (*Victoire*), femme auteur italienne, née en 1490, morte à Rome, en février 1547. C'est une des femmes dont l'Italie s'honore le plus. A l'âge de quatre ans elle fut fiancée à Ferdinand-François d'Avalos, fils du marquis de Pescaire, enfant du même âge qu'elle; à dix-sept ans ils se marièrent, et de ce moment jusqu'à celui où le sort les sépara, ils ne cessèrent de s'aimer de la tendresse la plus vive. Tous deux avaient été parfaitement élevés; Victoire savait le latin et maniait parfaitement sa langue en prose et en vers. En l'absence de son mari, que la guerre appelait souvent loin d'elle, elle se consolait par une correspondance assidue avec lui et par l'étude. Après la bataille de Pavie, les princes italiens, qui auraient voulu attirer Pescaire dans leur parti, lui offrirent la couronne de Naples : il hésitait; Victoire le rappela aux lois de l'honneur et du devoir. « Ce n'est point, lui écrivait-elle, par la grandeur des États ou des titres, mais par la vertu seule, que s'acquiert cet honneur qu'il est glorieux de laisser à ses descendants. Pour moi, je ne souhaite point d'être la femme d'un roi, mais de ce grand capitaine qui a su vaincre les plus grands rois, non-seulement par sa valeur durant la guerre, mais dans la paix par sa magnanimité. » Peu de temps après elle perdit cet époux si cher : il mourut des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Pavie (1525); Victoire, qui se rendait près de lui pour le soigner, apprit sa mort en chemin, et retourna à Naples. A trente-cinq ans, belle et célèbre par son esprit et par ses vertus, elle était aimée de Michel-Ange, et vit des princes rechercher sa main; mais, toujours fidèle à la mémoire de Pescaire, les prières même de ses frères ne purent la décider à s'engager dans de nouveaux liens. Pendant de longues années rien ne put la distraire de sa douleur; enfin, la piété l'adoucit. Aux poésies dans lesquelles elle chantait la mémoire de son époux succédèrent des poésies sacrées; on y retrouve le même talent, noble, facile et pur. Victoire mourut à Rome, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses œuvres parurent pour la première fois à Parme, en 1538, in-8°; l'édition la plus complète parut à Venise, 1544, in-8°, sous ce titre : *Rime de la diva Vittoria Colonna de Pescara, alle quali sono nuovamente aggiunti 24 Sonetti spirituali, le sue Stanze, ed uno Trionfo della Croce di Cristo, non più stampato*. La dernière édition est celle de Bergame, 1760, in-8°. Les vers de Vittoria Colonna, quoique trop fidèlement moulés sur la forme de Pétrarque, portent quelquefois l'empreinte d'un talent gracieux et de cette originalité qu'un sentiment vrai donne toujours, même à l'imitation la plus timide et la plus dévouée. Mais l'imitation éteint à la longue la chaleur des sentiments les plus vrais, et il serait difficile de trouver parmi toutes ses *Rime* un sonnet tout entier qu'on puisse donner comme de la haute poésie. [*Enc. des g. du m.*].

Le comte de Saint-Raphael, *Vies des littérateurs catholiques*; Turin, 1780. — J.-B. Rota, *Vie de V. Colonna*, dans l'édition de ses *Œuvres* donnée à Bergame.

COLONNE (*Gui delle*). *Voyez* BELLEBUONI ET DARÈS.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens français, dont voici la filiation :

***COLOT** (*Germain*), chirurgien lithotomiste, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Le premier parmi les chirurgiens français, il osa tenter d'extraire la pierre de la vessie. On ignore quelle méthode il employa; on présume qu'il se servit de la taille latérale. Ayant expérimenté son procédé sur un archer condamné à mort sous le roi Louis XI, l'opération fut couronnée de succès. A partir de cette époque les chirurgiens s'occupèrent sérieusement de la lithotomie, pratiquée jusque alors par des empiriques.

Biog. médic. — Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOT (*Laurent*), chirurgien français, natif de Tresnel, en Champagne, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il avait appris à pratiquer la taille, par la méthode dite *haut appareil*, d'Octavien de Ville, qui la tenait de Mariano Santo de Barletta. En 1556, Henri II l'appela à Paris, le fit chirurgien de sa maison, et créa pour lui une charge de lithotomiste à l'Hôtel-Dieu. Cette charge fut possédée par ses descendants jusqu'à Philippe Colot. Laurent Colot enseigna sa méthode à son fils, dont il vit bientôt la célébrité égaler la sienne. Celui-ci fut père d'un troisième *Laurent Colot*, qui hérita de l'habileté de son père et de son aïeul, et donna le jour à *Philippe Colot*.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOT (*Philippe*), chirurgien français, arrière petit-fils du précédent, né en 1593, mort à Luçon, en 1656. Il fut lui-même atteint de la pierre; il se fit tailler par son propre fils. Il eut une clientèle étendue, et ne réserva pas pour lui seul le secret qu'il tenait de ses pères; il associa à ses travaux *Girault*, son neveu, et *Severin Pineau*. Le fils de ce Girault fut à son tour le maître de *François Colot*.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOT (*François*), chirurgien français, fils de Philippe, second du nom, mort le 25 juin 1706. Sur la fin de sa vie, il recueillit ses observations, qui ne furent publiées que vingt-et-un ans après sa mort, sous ce titre : *Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre et la suppression d'urine, ouvrage posthume de François Colot, auquel on a joint un discours sur la méthode de France et sur celle de Raw*; Paris, 1727, in-12. L'auteur fait connaître les travaux de ses ancêtres, apprécie les différentes méthodes employées pour extraire la pierre de la vessie, et préconise la taille sus-pubienne: — Les Colot ne furent point des opérateurs vulgaires et renfermés dans une étroite spécialité; ils se montrèrent également habiles dans les diverses branches de l'art de guérir, et se concilièrent l'estime de leurs contemporains.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOTÈS (Κολώτης), sculpteur grec, né dans l'île de Paros, florissait vers la 84[me] olymp. (444 avant J.-C.). Il assista Phidias dans l'exécution de la statue colossale du Jupiter Olympien. Il se fit connaître par de beaux ouvrages d'or et d'ivoire, et par des statues de philosophes très-admirées des anciens.

Strabon, VIII. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19; XXXV, 34. — Pausanias, V, 20. — Eustathe, *ad Iliad.*, II. — Böckh, *Corp. inscript.*, n. 24.

COLOTÈS, peintre grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il concourut avec Timanthe pour le tableau du sacrifice d'Iphigénie.

Quintilien, II, 13.

* **COLOTÈS**, de Lampsaque, philosophe grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. « La première fois, dit Plutarque, que Colotès entendit Épicure discourir sur la nature des choses, il tomba à ses genoux, et le pria de l'instruire. » Un pareil enthousiasme annonçait un disciple fervent; Colotès le fut en effet jusqu'à l'intolérance. Ne voyant la vérité que dans le système d'Épicure, il attaqua violemment toutes les doctrines opposées. Il écrivit un ouvrage sous ce titre : *Suivre les maximes des philosophes autres qu'Épicure, c'est ne pas vivre* (ὅτι κατὰ τὰ τῶν ἄλλων φιλοσόφων δόγματα οὐδὲ ζῆν ἐστιν). Ce traité, qui était dédié au roi Ptolémée, probablement Philopator, a fourni à Plutarque la matière de deux livres employés à le réfuter. Le premier est un dialogue, destiné à prouver qu'en suivant la philosophie d'Épicure, il est impossible de jouir de la vie; le second est une attaque directe contre Colotès. On a retrouvé parmi les papyrus d'Herculanum quelques fragments d'un ouvrage de ce philosophe contre le *Lysis* de Platon; mais ils n'ont pas encore pu être publiés.

Plutarque, *Opera moral.* — Cicéron, *de Republica*, VI, 7. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

* **COLOUMELLE** (*Raoul* DE), archéologue et jurisconsulte français du treizième siècle, naquit non pas à Rome, comme l'ont écrit quelques auteurs, qui le font descendre de la famille des Colonna, mais à Coloumelle, bourg de l'ancien pays chartrain, dans le diocèse d'Orléans. Il est l'auteur d'un traité sur la translation de l'empire, *de Translatione imperii* (imprimé à Bâle, 1566, in-8°), qu'il dédia à Lambert de Châteauneuf en Thymerais, professeur de droit civil. Il prétendait prouver dans cet ouvrage que ce sont les papes qui ont transféré l'empire des Grecs aux Francs et des Francs aux Germains. Dom Liron dit que ce traité est bien écrit, et renferme beaucoup de faits qui méritent l'attention, mais que la plupart sont faux, car l'auteur a suivi de mauvais historiens qui l'ont jeté dans un grand nombre d'erreurs de fait. Il ajoute « qu'il est plein de préjugés en faveur de la cour

de Rome, qui lui font soutenir un faux système. » Br.

Du Pin, *Bibl. ecclésiastique*. — D. Liron, *Bibl. chartraine*.

*** COLOUMELLE** (*Landulfe* DE), chroniqueur français, neveu du précédent, fut chanoine de Chartres après son oncle, et vivait vers l'an 1330. Il composa une chronique depuis la création du monde jusqu'à son temps, qu'il intitula : *Breviaire historial*, c'est-à-dire abrégé de l'histoire. Le P. Labbe en a publié des fragments dans le 1er volume de sa Bibliothèque des manuscrits, entre autres les éloges de Philippe le Bel, roi de France, et de ses fils. Louis le Hutin et Philippe le Long. Cet ouvrage a été en outre imprimé deux fois en entier : *Landulfi de Columna Breviarium historiale;* Poitiers, 1479, in-4° ; — *Landulfi de Columna Breviarium historiale, ab orbe condito ad sua tempora ;* Paris, 1479, in-8°.

Selon Raphael de Volterra Landulfe a composé aussi l'histoire des pontifes romains, depuis saint Pierre jusqu'à Jean surnommé l'Anglais; mais on peut douter que ce livre soit différent du premier.

D. Liron, *Bibl. chartraine*.

COLPANI (*Joseph*), littérateur italien, né à Brescia, en 1738, mort dans la même ville, le 21 mars 1822. Il joignit la culture des sciences à celle des lettres, et choisit pour sujet de ses poëmes les principaux phénomènes de la nature; il fut un des collaborateurs du *Café de Milan*, journal littéraire, qui a eu beaucoup de succès en Italie. La plupart de ses œuvres forment 6 vol. in-8° ; Brescia, 1817. On a encore de lui : *Ultime poesie del cavaliere G. Colpani ;* ibid., 1824, in-8°.

Éloge de J. Colpani, dans les Ultime poesie.

COLPOYS (*Jean*), amiral anglais, mort le 4 avril 1821. On ne sait rien de ses premières années. Marin depuis 1766, il assista aux siéges de Louisbourg et de la Martinique; capitaine en second dès 1773, il commanda comme tel *le Northumberland*. Il revint en Angleterre en 1774, et commanda plusieurs bâtiments. En 1779, à l'époque de l'apparition des flottes espagnole et française dans la Manche, il fit quelques captures dans la baie de Cawsand et en vue de Plymouth. Envoyé en 1780 sur *l'Orphée*, bâtiment de trente canons seulement, ce qui témoignait d'un certain mécontentement de la part de l'amirauté, il se rétablit dans l'estime de son gouvernement par la prise de *la Confédération*, frégate américaine. Il resta trois ans à la station de la Méditerranée, où il avait été envoyé après la paix de 1783. En 1793 il prit part à l'entreprise du contre-amiral Gardner sur la Martinique; puis il fut envoyé à la station de la Jamaïque. Nommé contre-amiral en 1794, il suivit lord Howe dans le golfe de Gascogne. Une campagne heureuse en 1795 lui mérita le grade de vice-amiral. Il croisait devant Brest le 15 décembre 1796, lors de la mise à la voile de l'expédition de Hoche pour l'Irlande ; il tenta alors, mais en vain, de donner la chasse à quelques vaisseaux détachés de la flotte française par la tempête. Lors de la révolte des matelots du port de Portsmouth en 1797, il déploya contre eux la plus énergique vigueur. En 1798 Colpoys alla en croisière, et lorsque la guerre recommença entre l'Angleterre et la France, il commanda Plymouth jusqu'en 1804. Nommé ensuite lord de l'amirauté, il fut chargé en 1816 de gouverner l'hôpital de Greenwich ; il garda ces fonctions jusqu'à sa mort.

Annual register.

COLQUHOUN (*Patrick*), célèbre économiste anglais, né à Dumbarton, en Écosse, le 14 mars 1745, mort le 25 avril 1820. A l'âge de seize ans, il partit pour la Virginie, où il entra dans une maison de commerce. De retour dans son pays, en 1766, il s'établit comme négociant à Glasgow. Le zèle dont il fit preuve pour les intérêts communaux de cette ville lui valut l'honneur d'être nommé lord-prévôt. L'acte du parlement qui affranchit en 1788 les manufacturiers du droit d'enchère fut le résultat d'un mémoire des fabricants de coton que Colquhoun reçut la mission de rédiger et de présenter au premier ministre W. Pitt. Dans un voyage en Hollande, il jeta les bases du commerce considérable d'exportation dont les cotonnades d'Écosse et de Manchester furent depuis l'objet. L'habileté, l'expérience consommée et le désintéressement avec lesquels il remplit en 1792 des fonctions supérieures dans la police de Londres, où il était allé s'établir en 1789, lui firent les titres les plus solides à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. Ce fut grâce aux excellentes mesures prises d'après ses ordres que l'on vit cesser les vols nombreux dont les bâtiments marchands de la Tamise étaient le théâtre, et qui coûtaient chaque année des sommes considérables au commerce anglais et étranger. En même temps qu'il faisait une guerre impitoyable aux malfaiteurs, Colquhoun s'occupait des moyens de soulager la misère publique. De concert avec quelques quakers, ses amis, il fonda deux grands établissements de soupes à bon marché pour les indigents. Il en créa de semblables à Westminster en 1798, et dota en même temps ce quartier d'une école gratuite pour les pauvres. En 1804 la ville de Hambourg et quelque temps après celles de Brême et de Lubeck le nommèrent leur agent à Londres.

En 1797 l'université de Glasgow lui avait décerné le diplôme de docteur en droit. Voici le titre de ses principaux écrits : *New system of education for the labouring people* (Nouveau système d'éducation pour les classes ouvrières) ; Londres, 1806 ; — *a Treatise on indigence, exhibiting a general view of the national resources for productive labour, and propositions for ameliorating the condition of the poor* (Traité de l'indigence, contenant un aperçu général

es nationales pour un travail produc-
ns pour l'amélioration de la condi-
...); 4 vol. in-8°, Londres, 1808; —
on the wealth, power and ressources
...ish empire, in every quarter of the
(Traité de la richesse, de la puis-
... ressources de l'empire britannique
toutes les parties du monde...); Londres,
, 1 vol., in-4°; 2e édition, 1815; cet ouvrage,
contient de nombreux documents statis-
s sur la situation économique de l'Angle-
en 1814, et que les savants consultent en-
avec fruit, a été traduit en allemand et
ançais en 1815. La traduction allemande est
à M. Frick; elle a paru à Nuremberg. La
ction française, qui n'est pas complète, a
titre : *Précis historique sur l'établisse-*
et les progrès de la Compagnie anglaise
... orientales, traduit de l'anglais par
... rtrand et Rodouan); Paris, 1815,

le jugement (beaucoup trop sévère,
le plus ... d nombre de ceux qu'il porte
écon... et les statisticiens de son
... c-Culloch sur cet ouvrage : « Ce
a ... ant un certain temps d'une po-
... considérable; mais il n'y avait
... faibles droits. C'est, du commence-
... la fin, ... type d'exagérations et d'hypo-
extra... ites. Rien n'était trop difficile
... calculateur. Sous sa main
... en chiffres, en tableaux. Des
s sur lesquelles il est impossible d'obte-
enseignements certains, et auxquelles il
...anger, sont de sa part l'objet d'affirma-
d'une précision extraordinaire. Inutile de
que de pareils travaux n'ont d'autre résul-
le discréditer la statistique en général. »

A. Legoyt.

... *de l'écon. polit.* — Mac-Culloch, *Literature of ... economy*.

...SON (*Jean-François-Gille*), peintre et
...is, né à Dijon, le 2 mars 1733,
... Paris, le 1er mars 1803. Il se livra
à l'étude des mathématiques, et s'appli-
à la peinture, ainsi qu'à d'autres
... beaux-arts. A l'âge de dix-neuf ans, il
... où le prince de Bouillon le prit en
... se l'attacha. Celui-ci utilisa les
... ...les de Colson pour l'embel-
... son ... de Navarre, et l'em-
... comme architecte,
... è comme jardinier.
... manuscrits sur la per-
... beaux-arts, on a de Colson un
... poésies légères,

... *sur J.-F.-G. Colson*, dans les *Nouvelles ...*

(*Jean-Baptiste*), littérateur fran-
... précédent, né à Paris, vers 1780,
mars 1825. On a de lui : *Tableau
...ique des peines morales, classées
selon les trois siéges de nos sensations, l'es-
prit, le cœur, et l'âme, depuis le plus léger
sentiment de déplaisance jusqu'aux plus
violentes agitations du désespoir*; Paris, 1820,
in-fol. — *la Vie de l'expérience et de l'obser-
vation*; ibid., 1824, in-12. On a eu tort de
dire que M. Quesné a eu part à cet ouvrage.

Quérard, *la France littéraire*.

COLSON (*Louis-Daniel*), littérateur français, né en 1734, à Vienne-le-Château, en Argonne, mort à Paris, le 18 mai 1811. Il renonça à la carrière du barreau pour s'adonner entièrement aux lettres. Après avoir surveillé l'impression de quelques bons ouvrages, il fut adjoint à Deshauterayes pour la rédaction de l'*Histoire générale de la Chine* du P. Mailla. C'est à lui que l'on doit les t. II, IV, VI, VIII, X et XI de cet ouvrage. Il est également auteur de la préface placée en tête de la traduction de la *Jérusalem délivrée*, par Deloyne d'Auteroche. Il acheva le roman de J.-P. Bignon intitulé *les Aventures d'Abdalla*, revit l'édition de *Tarsis et Zélie*, publiée en 1774, et continua de se charger de différentes publications.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* — *Galerie hist. des contemp.*, 1820.

*COLSON (*Guillaume-François*), peintre français, né à Paris, en 1785. Élève de David, il s'adonna à la peinture historique. Ses principaux ouvrages sont : *la Clémence de Napoléon envers une femme d'Alexandrie*, tableau qui parut au salon de 1812. Cet épisode de la campagne d'Égypte fit sensation. « M. Colson, dit David, en parlant de ce tableau, est devenu un très-habile homme; il en a donné la preuve dans la dernière exposition; il est du nombre des élèves destinés à illustrer mon école, je dirais presque son pays; je fais la plus haute estime de son grand talent; » — *Charles Borromée*, exposé au Salon de 1819, et qui est aujourd'hui dans la chapelle principale de l'église Saint-Merry; — *la Sagesse approuvant les lois qu'un Génie lui présente*, dans la quatrième salle, dite du *conseil d'État*, au Louvre.

Guyot de Fère.

Livrets des Salons. — *Statistique des beaux-arts.*

COLSTON (*Édouard*), philanthrope anglais, né à Bristol, le 2 novembre 1636, mort le 11 octobre 1721. Il acquit dans le commerce avec l'Espagne une fortune immense, qu'il employa presque tout entière en œuvres de charité. La ville de Bristol lui doit la fondation de plusieurs hospices et écoles de charité. Colston constitua aussi des dotations très-considérables en faveur d'établissements du même genre dans plusieurs autres cités d'Angleterre. On lui éleva une statue dans une église de Bristol, et chaque année on prononce son oraison funèbre dans l'église principale de cette ville. Il ne s'était pas marié. Engagé à rompre le célibat, il répondait qu'il avait pour femmes toutes les veuves indigentes de Bristol, et pour enfants les orphelins sans appui.

Evans, *Hist. of Bristol.* — *Biog. Brit.*

COLTELLINI (*Agostino*), poëte toscan, né le 17 avril 1613, mort en 1693; son humeur enjouée le porta à s'exercer dans le genre badin, qui a si souvent été le but des efforts des rimeurs de l'Italie. Il mit au jour à Florence, en 1641, des *Rime piacevoli*, qui furent bien accueillies de la part d'un public ami du rire. A cette époque la mode avait pris sous sa protection les écrits en style pédantesque; c'était un langage factice, et Camille Scrofu avait produit le chef-d'œuvre du genre dans ses *Cantici di Fidentio Clottugrysio ludi magistro*. Coltellini se lança dans cette carrière; il publia successivement les *Endecasillabi Fidenziani*, Florence, 1641, et la *Mantissa Fidenziana*, 1669. Il avait été reçu docteur en droit et avocat; il fonda en 1651 une académie qui prit le nom des *Apatisti*, et qui jouit d'une réputation brillante au milieu des sociétés littéraires et savantes qui inondaient alors l'Italie. Coltellini était membre de l'Académie de la Crusca; il a été l'objet de nombreux éloges, mais sa réputation ne s'est guère maintenue. G. BRUNET.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*.

COLUCCIO (*Salutato*), littérateur italien, né à Stignano, en 1330, mort en 1406. Il fut l'ami de Pétrarque, qui avait pour lui la plus haute estime; il s'établit d'abord à Bologne, où ses talents lui valurent une grande réputation. Urbain V l'appela à Rome, et le choisit pour son secrétaire. Après la mort de ce pontife, Coluccio remplit la même place auprès de Grégoire XI; il fut ensuite secrétaire de la république de Florence, et s'acquitta de cette charge avec tant de zèle et de talent, que le duc de Milan, Galéas, en guerre avec la république, disait que la plume de Coluccio lui faisait plus de mal que l'armée des Florentins. Poëte latin fort renommé, Coluccio fut couronné à Rome. La majeure partie de ses écrits est restée inédite, au fond des grandes bibliothèques de l'Italie; on a imprimé dans divers recueils quelques fragments de ses poésies, parmi lesquels on remarque un essai de traduction de la *Divina Comedia* de Dante en vers latins. Ses *Epistolæ*, au nombre de cent soixante-quatorze (dix sont en italien), ont été publiées à Florence, en 1741, 2 tomes in-8°. G. BRUNET.

Fil. Villani, *Vita ed eccellenza di Coluccio Salutato*; Tiranzeo, 1748. — Negri, *Scrittori fiorentini*, p. 128. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XII, p. 224. — I. Lenfant, *Lettre au sujet de Coluce*, dans la *bibliothèque germanique*, t. I, p. 112-187; II, 173-177. — Lancetti, *Memorie ai poeti laureati*, p. 117-120.

***COLUMB.** *Voy.* COLOMB.

COLUMBA (Saint), né en Irlande, en 521, mort au monastère d'Icolmkill, en Écosse, le 9 juin 597. Il se rendit en Écosse, et travailla avec zèle à la conversion des Pictes septentrionaux. Bridius, roi de cette nation, lui donna l'île de Hijonhy, appelée depuis Icolmkill. Columba y bâtit un monastère, qui devint le lieu de sépulture des rois d'Écosse et le principal séminaire de la Bretagne septentrionale. Il en reste quelques vestiges. La réputation de saint Columba était si grande que le roi et le peuple ne faisaient rien sans le consulter.

Mackenzie, *Scotch writers*. — Butler, *Lives of the saints*. — *Britannia sancta*. — Johnson's *Journey to the western Isles*.

COLUMBA (*Gérard*), médecin italien, natif de Messine, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il enseigna la médecine à l'université de Padoue. On a de lui : *Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio proto-medico in hoc Siciliæ regno, ad excellent. philosophiæ et medicinæ doctorem dom. Paulum Crino*; Messine, 1589, in-8°; — *de Febris pestilentis cognitione et curatione disputationum medicinalium libri duo : in priore agitur de stellarum influxibus, adversus Joannem Picum Mirandulanum; in posteriore, de abusibus phænigmatum, de febre pestilenti*; Messine, 1596, in-4°; Francfort, 1601, 1608, in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine*.

COLUMBI (*Jean*), théologien et historien français, de l'ordre des Jésuites, né en 1592, à Manosque, en Provence, mort à Lyon, le 11 décembre 1679. Il fut successivement, dans le collége de Lyon, professeur de rhétorique, de philosophie, de théologie et d'Écriture Sainte. On a de lui : *de Rebus gestis episcoporum Valentinorum et Diensium libri quatuor*; ibid., 1638, in-4°; — *Virgo Romigeria, seu Manuescensis*; Lyon, 1638, in-12; — *Quod Joannes Montlucius non fuerit hæreticus*; 1640, in-4°; — *de Rebus gestis episcoporum Vivarensium libri quatuor*; 1651, in-4°; — *de Rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quatuor*; 1656, in-4°; — *Opuscula varia*; 1658, in-fol. : ces *Opuscula* contiennent aussi les ouvrages précédents; — *Commentaria in Sacram Scripturam*, t. Ier; Lyon, 1656, in-fol; — *de Manuesca, urbe Provinciæ, libri tres*; 1663, in-12; — *Noctes Blancalandanæ*; 1660, in-4° : cet ouvrage peut servir de supplément à la *Gallia christiana* de Sainte-Marthe; — *Dissertatio de Blancalanda cœnobio et Lucerna in pago Abrincensi*; 1660, in-4°; *Guillelmus junior, comes Forcalquerii*; 1663, in-12; — *de Rebus gestis episcoporum Sistariensium*; 1663, in-8°.

Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societ. Jesu*. — Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. II.

COLUMBI (*Dominique*), historien français, religieux jacobin, mort le 5 octobre 1696. On a de lui : *Histoire de sainte Madeleine, où est solidement établie la vérité qu'elle est venue et décédée en Provence*; Aix, 1688, in-12.

Lelong, *Bibl. histor. de la France*.

COLUMBUS (*Jonas*), théologien protestant suédois, mort en 1669. Devenu pasteur en Dalécarlie, il fit tous ses efforts pour imprimer de la dignité au culte dans cette province, surtout en ce qui concernait la musique des églises. Il professa aussi la poésie à Upsal, et laissa quelques

s.—S ils *Samuel*, mort le 8 juillet 1679, la poésie. Le recueil de ses par J. Renstierna, en 1687.

D ... *Biog.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehr-*

.LE (*Lucius-Junius-Moderatus*), onome romain, natif de Cadix, vi- ... du premier siècle. Nous igno- ... rie jusqu'au moment où, père ... tête de l'administration et devenu l'héritier d'un oncle cé- pour avoir croisé les belles races de bêtes ibériques avec les mérinos venus de l'At- se livra tout entier aux travaux rustiques, ... euses expériences pour tirer de la ... de profits possible sans l'épuiser, ... les divers procédés d'économie ru- domestique en usage de son temps. Quel- années après, il parcourut la Péninsule ... e, l'Italie et la Grèce, plusieurs ... Mineure, particulièrement ... Syrie. Il vit aussi les côtes de ... e, principalement les de ... , ... l'y suivre pas à pas ... par Magon dans ... *griculture* en 28 livres, au ma- ... aphe duquel les Romains ren- ... d'honneur qu'aux fameux livres qui devint ensuite, comme ceux-ci, la mes, l'an de Rome 670. Il retourna sa patrie, et de là vint s'établir à pour y rédiger son œuvre d'économie s'entourer de toutes les lumières que ... des Romains avaient réunies dans ... capitale du monde. Son traité a ... *e Re rustica*; il est précédé d'une ... laquelle Columelle, après avoir beaux temps de la première des après avoir jeté un coup d'œil ra- les honneurs rendus autrefois au cul- ... e, déplore l'état d'avilissement ... dernières journées de la républi- ... re est tombée. « Je vois par- ... ces écoles ouvertes aux rhéteurs, ... , à la musique, même aux sal- ... : les cuisiniers, les barbiers sont ... tolère des maisons infâmes où et ... les vices attirent la jeunesse ... ; tandis pour l'art qui fertilise ... n'y a ... ni maîtres ni élèves, ni ... Voulez-vous bâtir, vous ... des architectes; voulez- ... ds de la mer, vous trou- ... constructeurs. Mais souhaitez- parti de votre héritage, améliorer ... qui vous semblent mal entendus, rencontrez ni guides ni gens qui vous ... ment. Et si je me plains de ce mépris, ... aussitôt de la stérilité actuelle du ... jusqu'à me dire que la tempéra- est changée. Le mal est plus près ... contemporains ! L'or, au lieu de « couler sur les campagnes, qui nourrissent les « villes, est jeté à pleines mains au luxe, à la « débauche, aux exactions. Écoutez-en mon « expérience, reprenez le manche de la charrue, « et vous me comprendrez. »

Quand on pense en effet que soixante années seulement séparent Columelle de Virgile, on pourrait douter de la décadence si prompte, si complète de l'agriculture, si l'on ne savait combien les sciences et les arts déclinent dans une société corrompue. Cependant Columelle prend la plume; il persuade et ramène peu à peu les Romains aux rustiques travaux.

Son Traité d'Agriculture est composé de treize livres. Dans le premier il indique ce que doit être celui qui veut se livrer aux spéculations rurales, les conditions qu'un domaine doit offrir et la distribution qu'il faut lui imposer. Admettant toutes les choses comme elles ont besoin d'être, Columelle examine dans le second livre la meilleure destination de chaque partie du domaine; il traite des labours, des semences, des engrais, de la culture des champs et des prés, et dit comment on doit en récolter les produits. Le troisième et le quatrième sont consacrés aux vignobles; les conseils qu'il donne sont encore en grande partie ceux qu'il importe de faire entendre aux vignerons jaloux d'obtenir de leurs ceps des produits de haute qualité. La culture de l'olivier et du cytise font le sujet du cinquième livre : Columelle s'étend en particulier sur ce dernier arbuste, qu'il déclare très-utile aux bestiaux de toutes espèces ainsi qu'aux abeilles. L'auteur de cet article a démontré, dans un mémoire lu à l'Institut en 1814, qu'il s'agit ici de notre faux ébénier (*cytisus laburnum*), et non pas de la luzerne arborescente (*medicago arborea*), comme le veulent tous ceux qui ont copié Maranta sans le citer. Columelle parle dans les sixième et septième livres des soins à donner aux animaux domestiques qu'il considère comme partageant les travaux et les peines du cultivateur (le bœuf, le cheval, l'âne, le mulet), comme destinés à augmenter les ressources de la maison rurale (la brebis, la chèvre, le porc), ou bien employés à la garde de la maison et des troupeaux (le chien). Le huitième et le neuvième sont consacrés à l'éducation des oiseaux de basse-cour, à l'entretien des animaux qu'on élève dans les parcs et aux soins à donner aux abeilles. C'est à la culture des jardins que le dixième livre est destiné : il est écrit en vers. On voit que l'auteur s'y abandonne à ses goûts de prédilection; il traite son sujet avec délices et d'inspiration. On y trouve souvent des images poétiques d'un style élégant, animé, tout à la fois gracieux et plein de verve. (Nous en possédons une heureuse traduction en vers par Hérissant.) Les 57 chapitres du onzième livre et le douzième entrent dans les détails les plus minutieux de l'économie rurale. Enfin, dans le treizième et dernier, que l'on est habitué à don-

ner comme un appendice ou comme un traité séparé, quoiqu'il fasse partie intégrante de l'œuvre, Columelle s'occupe de la culture des arbres forestiers et à fruits.

Ainsi qu'on le voit, le traité d'agriculture de Columelle est un des plus complets et des plus curieux que l'antiquité nous ait transmis. Toutes les parties en sont largement coordonnées, les préceptes excellents et tous l'expression d'une âme pure, indépendante, amie des hommes, sans cesse occupée de leurs premiers intérêts. Un style toujours soutenu le fait lire avec plaisir et profit, même lorsqu'il descend aux opérations les plus ordinaires de la vie rurale. L'édition princeps in-folio, très-rare et d'une fort bonne exécution, date de 1472; elle a paru à Venise, par les soins de Coluccio, et est sortie des presses de Nicolas Janson, Français d'origine. La seconde, également in-folio, est de 1482; elle a été imprimée à Reggio de Lombardie : c'est une belle copie de l'édition princeps. La première édition donnée par les Aldes est de 1514 et petit in-4°; celle de Robert Estienne de 1543, in-4°, avec des notes de Pierre Vettori de Florence. Les deux éditions les plus généralement recherchées et en même temps les plus classiques sont celles de Matthieu Gesner, publiée à Leipzig, d'abord en 1735, puis en 1773, in-4°, et celle de Schneider, imprimée dans la même ville, en 1794-1797, in-8°. La plupart de ces éditions contiennent en outre les traités d'agriculture de Caton, de Varron et de Palladius.

Columelle a été traduit pour la première fois en français par Claude Cotereau : publiée à Paris en 1551, in-4°, cette traduction, revue dans la même année par Jean Thierry de Beauvoisis, a été réimprimée en 1552, in-4°; elle est préférable à celle de Saboureux; Paris, 1771. Il en existe une traduction anglaise, datée de Londres 1745, in-4°, et deux italiennes : la première, imprimée à Venise, en 1793, in-8°, est due à Gian-Girolamo Pagani; la seconde, beaucoup plus estimée, publiée à Vérone, en 1808, in-4°, est due à Del Bene.

Plusieurs botanistes ont voulu consacrer un genre de plantes à la mémoire de Columelle. Loureiro lui avait dédié un *cissus* appelé dans la Cochinchine *cayrat-long*; Jacquin, une synanthérée du Cap de Bonne-Espérance; mais ces deux plantes ont changé de nom. Ruiz et Pavon furent plus heureux : leur *columellea*, originaire des environs de Quito, a pris place dans la diandrie monogynie et dans la famille des personnées, auprès du genre *calceolaria*. C'est Vahl qui lui a imposé le nom de *columellia*, pour distinguer la plante péruvienne de l'organe végétal appelé *columelle*, que l'on remarque sur les mousses et dans les fruits secs des ombellifères, des euphorbiacées, etc. [THIÉBAUT DE BERNÉAUD, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t II, p. 71 — Mobeduno, *Historia litteraria de España*, t. VIII, p 1 — Baehr, dans l'*Encyclopédie* de Ersch, t. XVIII, p. 337. — Mueller, *Einleitung in das Studium der lateinischen Schreiber*, t. II, p. 53. — Grotefend, *Beiträge zur Lebensgeschichte des Columella*; dans le *Zeitschrift* de Zimmermann, *für Alterthumskunde*, 1835 et 38. — Schoell, *Histoire de la littérature romaine*, t. II, p. 468. — Sprengel, *Geschichte der Botanik*, t. I[er], p. 126.

COLUMNA. *Voy.* COLONNA.

COLUTHUS, poëte grec, vivait sous l'empereur Anastase, vers la fin du cinquième siècle. Il était né à Lycopolis, en Égypte. Il avait composé divers ouvrages; un seul est parvenu jusqu'à nous : c'est un petit poëme en 430 vers sur l'enlèvement d'Hélène. Le cardinal Bessarion en découvrit un manuscrit, en 1430, dans le couvent de Casoli, près Otrante. Alde l'ancien le publia pour la première fois à Venise, vers 1505; Henri Estienne le comprit dans ses recueils des *Poetæ græci*. Plusieurs savants s'en sont occupés depuis; Daniel en donna, en 1747, une édition remarquable par une critique hardie plutôt que judicieuse; M. Bekker, auquel la littérature grecque a tant d'obligations, fit paraître en 1816, à Berlin, un texte revu sur un manuscrit de Modène, plus ancien que les autres et qui lui fournit de bonnes variantes et cinq vers jusque alors inédits. M. Stanislas Julien mit au jour, en 1832, ce petit poëme revu sur les meilleures éditions, accompagné d'un commentaire et d'une traduction en six langues (latin, français, italien, espagnol, anglais, allemand). Deux Italiens, Ange Théodore Villa et Antoine Salvani, ont traduit Coluthus en vers italiens (Milan, 1753; Florence, 1765). Un Espagnol, Scio de Saint-Michel, s'imposa la tâche, assez superflue, de le faire passer en vers latins. Coluthus n'a point de talent; ses vers ne sont qu'un pastiche d'Homère, mais son œuvre a le mérite de la brièveté, et le naufrage qui a détruit un grand nombre de monuments de la littérature grecque donne de la valeur aux débris qui ont échappé aux ravages du temps.

G. BRUNET.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, VIII, 166. — Schœll, *Histoire de la littérature grecque*. — Graefe, *Dissertatio de Colutho*; Petropoli, 1817. — Letronne, *Journal des savants*, juillet 1833.

COLVENER (*George*), théologien flamand, né à Louvain, en 1564, mort en 1649. Il fut prévôt de la collégiale et chancelier de l'université de Douai. On a de lui les publications ou éditions suivantes : *Joh. Nideri Formicarium*, avec des notes; Douai, 1602, in-8°; — *Chronicon Cameracense et Atrebatense* de Balderic; ibid., 1615, in-8°; — *Historia Remensis Ecclesiæ* de Flodoard, avec des notes et la vie de Flodoard; ibid., 1617, in-8°; — *Rhabani Mauri Opera*; Cologne, 1627, 6 vol. in-fol.; — *Miraculorum et exemplorum memorabilium libri duo*, de Thomas de Cantipré, avec la vie de l'auteur; Douai, 1627, in-8°; — *Kalendarium S. V. Mariæ novissimum, ex variis Syrorum, Æthiopum, Græcorum, Latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis, concinnatum*; ibid., 1638, 3 vol. in-8°.

André, *Biblioth. belgica*.

[illegible]LVIUS (*André*), littérateur hollandais, à Dordrecht, en 1549. Il passa pour un des [illegible] les plus instruits de son temps. Étant [illegible] à Venise, à la suite de l'ambassadeur hollandais, il se lia avec fra Paolo Sarpi. On a de [illegible] une traduction de l'italien en latin d'une [illegible] de l'inquisition. On trouve encore [illegible] lettre de Colvius dans le recueil de Jean [illegible]verwick, sur la question de Vitæ termino [illegible] an mobili.

[illegible], *Beschreibung der Stadt Dordrecht.*

COLVIUS (*Pierre*), littérateur flamand, né à [illegible] 1567, mort à Paris, en 1594. On a [illegible] édition d'*Apulée* avec des notes; [illegible] in-8°; — des notes sur *Sidoine* [illegible] avec cet auteur; Paris, [illegible] aussi de Colvius quelques pièces de poésie latine dans les *Deliciæ poetarum belgicorum*, première partie, p. 978.

[illegible], *Athenæ Belgicæ*. — André, *Biblioth. belgica.*

[illegible] (*Alexandre*), poëte et théologien [illegible] né en 1620, près de Saint-[illegible] Édimbourg, en 1676. Il fut rec-[illegible] ersité d'Édimbourg. Outre quel-[illegible] de controverse, on a de lui [illegible] *ssais*, poëme dans le genre de [illegible] contre les presbytériens.

[illegible] *hibern. scot.*

* [illegible]ADA (*Honorat*), biographe espa-[illegible] dans la seconde moitié du dix-[illegible] siècle. On a de lui *la Historia del [illegible] Pierre de Provença, traduyda de llengua castellana en la llengua catalana*; Barcelone, 1650, in-4°.

Cat. de la Bibl. imp. de Paris.

* **COMANDÈ** (*Giovanni Simone* ET *Francesco*), peintres siciliens, nés à Messine, vivaient vers 1620. Ils étaient frères, et tous deux élèves de Deodato Guinaccia. Giovanni Simone était né en 1588, et avait étudié dans l'école vénitienne. On confond quelquefois les œuvres des deux Comandé, par la raison qu'ils ont souvent travaillé en commun; mais un connaisseur les distingue facilement, même dans les ouvrages qu'ils ont exécutés ensemble, tels que *le Martyre de saint Barthélemy*, dans l'église de ce nom à Messine, et *les Mages*, au monastère de Basico. Quiconque sait discerner l'école vénitienne d'avec les autres écoles d'Italie distinguera les figures de Giovanni-Simone de celles de Francesco, qui a toujours suivi fidèlement les traces du Caravage.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*, II, 270.

* **COMANEDO** (*Flaminio*), compositeur italien, né à Milan, vers 1570. On a de lui *Canzonette* à trois voix, Ier livre, Venise, 1601; IIe livre, Milan, 1602; — *Madrigali* à cinq voix; Venise, 1615; — *Vesperi* à quatre voix, avec partition pour l'orgue; Venise, 1618.

Fétis, *Biogr. univ. des music.*

* **COMANUS**, ministre de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte, vivait vers 170 avant J.-C. Il ne paraît que deux fois dans l'histoire, la première comme négociateur, pour traiter de la paix avec Antiochus Épiphane, la seconde comme ambassadeur, pour demander aux Romains que Ptolémée Philométor, rétabli sur le trône d'Égypte, remît, selon les conventions du partage, l'île de Cypre à son frère Ptolémée Physcon.

Polybe, XXXI, 27; XXXII, 1. — Diodore de Sicile, *Excerpta de Legat.*, 23.

* **COMARIUS**, philosophe égyptien, qui vivait peu avant l'ère chrétienne, et dont le nom est par fois écrit *Comanos* ou *Comarios*. On prétend qu'il se livra avec succès à l'étude de l'alchimie, et qu'il en donna des leçons à la reine Cléopâtre, qui elle-même aurait composé un ouvrage sur le grand œuvre. La Bibliothèque impériale à Paris possède parmi les manuscrits grecs un traité de Comarius sur la pierre philosophale; mais cet écrit, copié dans l'île de Candie en 1486, paraît être supposé. G. B.

Schneider, *Geschichte der Alchimie*, 1832, p. 40. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

* **COMAZON** (*P. Valerius Eutychianus*), favori de l'empereur Élagabale, vivait dans la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne. Il s'appelait Eutychianus; le surnom de Comazon lui fut donné à cause de sa vie débauchée. Il parvint à un grade élevé dans l'armée; mais il fut dégradé par Claudius Attalus, gouverneur de la Thrace. Ayant pris dans la suite une part active à la conspiration contre Macrin, il devint le confident et le principal agent d'Élagabale, qui le choisit pour préfet du prétoire, l'éleva au consulat, en 220, le nomma deux fois préfet de Rome, et lui permit de faire mettre à mort le général qui l'avait dégradé. Comazon échappa au massacre qui suivit la mort d'Élagabale, en 224; il fut même aussitôt après nommé, pour la troisième fois, préfet de la ville, honneur qui n'avait jamais été rendu à aucun citoyen romain. Quant à la fable des trois consulats de Comazon, elle a été suffisamment réfutée par Tillemont.

Dion Cassius, LXXVIII, 31, 32, 39; LXXIX, 3, 4, 21. — Lampride, *Elagabalus*, 12. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III.

COMAZZI (*Jean-Baptiste*), moraliste italien, vivait probablement au dix-huitième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *de la Morale des princes*, traduit en français par Dupuy-Demportes, et en anglais par Hatchett; Londres, 1729. Cette *Morale des princes* est tirée de l'histoire des empereurs romains depuis César jusqu'à Constance Chlore. On trouve dans cet ouvrage des réflexions judicieuses. On n'a pas de détails sur la vie de l'auteur.

Catalog. de la Bibl. impér.

COMBABUS, favori d'Antiochus Ier, roi de Syrie, vivait vers 270 avant J.-C. Il se mutila pour ne pas céder à la passion de Stratonice, femme d'Antiochus. On peut lire dans Lucien les détails de cette étrange et très-probablement fausse aventure.

Lucien, *de Syria Dea*. — Bayle, *Dictionnaire hist. et crit.*

ner comme un appendice ou comme un traité séparé, quoiqu'il fasse partie intégrante de l'œuvre, Columelle s'occupe de la culture des arbres forestiers et à fruits.

Ainsi qu'on le voit, le traité d'agriculture de Columelle est un des plus complets et des plus curieux que l'antiquité nous ait transmis. Toutes les parties en sont largement coordonnées, les préceptes excellents et tous l'expression d'une âme pure, indépendante, amie des hommes, sans cesse occupée de leurs premiers intérêts. Un style toujours soutenu le fait lire avec plaisir et profit, même lorsqu'il descend aux opérations les plus ordinaires de la vie rurale. L'édition princeps in-folio, très-rare et d'une fort bonne exécution, date de 1472; elle a paru à Venise, par les soins de Coluccio, et est sortie des presses de Nicolas Janson, Français d'origine. La seconde, également in-folio, est de 1482; elle a été imprimée à Reggio de Lombardie : c'est une belle copie de l'édition princeps. La première édition donnée par les Aldes est de 1514 et petit in-4°; celle de Robert Estienne de 1543, in-4°, avec des notes de Pierre Vettori de Florence. Les deux éditions les plus généralement recherchées et en même temps les plus classiques sont celles de Matthieu Gesner, publiée à Leipzig, d'abord en 1735, puis en 1773, in-4°, et celle de Schneider, imprimée dans la même ville, en 1794-1797, in-8°. La plupart de ces éditions contiennent en outre les traités d'agriculture de Caton, de Varron et de Palladius.

Columelle a été traduit pour la première fois en français par Claude Cotereau : publiée à Paris en 1551, in-4°, cette traduction, revue dans la même année par Jean Thierry de Beauvoisis, a été réimprimée en 1552, in-4°; elle est préférable à celle de Saboureux; Paris, 1771. Il en existe une traduction anglaise, datée de Londres 1745, in-4°, et deux italiennes : la première, imprimée à Venise, en 1793, in-8°, est due à Gian-Girolamo Pagani; la seconde, beaucoup plus estimée, publiée à Vérone, en 1808, in-4°, est due à Del Bene.

Plusieurs botanistes ont voulu consacrer un genre de plantes à la mémoire de Columelle. Loureiro lui avait dédié un *cissus* appelé dans la Cochinchine *cayrat-long*; Jacquin, une synanthérée du Cap de Bonne-Espérance; mais ces deux plantes ont changé de nom. Ruiz et Pavon furent plus heureux : leur *columellea*, originaire des environs de Quito, a pris place dans la diandrie monogynie et dans la famille des personnées, auprès du genre *calceolaria*. C'est Vahl qui lui a imposé le nom de *columellia*, pour distinguer la plante péruvienne de l'organe végétal appelé *columelle*, que l'on remarque sur les mousses et dans les fruits secs des ombellifères, des euphorbiacées, etc. [THIÉBAUT DE BERNÉAUD, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. II, p. 71 — Mohedano, *Historia litteraria de España*, t. VIII, p. 1. — Baehr, dans l'*Encyclopédie* de Ersch, t. XVIII, p. 337. — Mueller, *Einleitung in das Studium der lateinischen Schreiber*, t. II, p. 53. — Grotefend, *Beiträge zur Lebensgeschichte des Columella*; dans le *Zeitschrift* de Zimmermann, *für Alterthumskunde*, 1835 et 33. — Schoell, *Histoire de la littérature romaine*, t. II, p. 408. — Sprengel, *Geschichte der Botanik*, t. Ier, p. 126.

COLUMNA. *Voy.* COLONNA.

COLUTHUS, poëte grec, vivait sous l'empereur Anastase, vers la fin du cinquième siècle. Il était né à Lycopolis, en Égypte. Il avait composé divers ouvrages; un seul est parvenu jusqu'à nous : c'est un petit poëme en 430 vers sur l'enlèvement d'Hélène. Le cardinal Bessarion en découvrit un manuscrit, en 1430, dans le couvent de Casoli, près Otrante. Alde l'ancien le publia pour la première fois à Venise, vers 1505; Henri Estienne le comprit dans ses recueils des *Poetæ græci*. Plusieurs savants s'en sont occupés depuis; Daniel en donna, en 1747, une édition remarquable par une critique hardie plutôt que judicieuse; M. Bekker, auquel la littérature grecque a tant d'obligations, fit paraître en 1816, à Berlin, un texte revu sur un manuscrit de Modène, plus ancien que les autres et qui lui fournit de bonnes variantes et cinq vers jusque alors inédits. M. Stanislas Julien mit au jour, en 1832, ce petit poëme revu sur les meilleures éditions, accompagné d'un commentaire et d'une traduction en six langues (latin, français, italien, espagnol, anglais, allemand). Deux Italiens, Ange Théodore Villa et Antoine Salvani, ont traduit Coluthus en vers italiens (Milan, 1753; Florence, 1765). Un Espagnol, Scio de Saint-Michel, s'imposa la tâche, assez superflue, de le faire passer en vers latins. Coluthus n'a point de talent; ses vers ne sont qu'un pastiche d'Homère, mais son œuvre a le mérite de la brièveté, et le naufrage qui a détruit un grand nombre de monuments de la littérature grecque donne de la valeur aux débris qui ont échappé aux ravages du temps.

G. BRUNET.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, VIII, 166. — Schœll, *Histoire de la littérature grecque*. — Graefe, *Dissertatio de Coluthо*; Petropoli, 1817. — Letronne, *Journal des savants*, juillet 1833.

COLVENER (*George*), théologien flamand, né à Louvain, en 1564, mort en 1649. Il fut prévôt de la collégiale et chancelier de l'université de Douai. On a de lui les publications ou éditions suivantes : *Joh. Niederi Formicarium*, avec des notes; Douai, 1602, in-8°; — *Chronicon Cameracense et Atrebatense* de Balderic; ibid., 1615, in-8°; — *Historia Remensis Ecclesiæ* de Flodoard, avec des notes et la vie de Flodoard; ibid., 1617, in-8°; — *Rhabani Mauri Opera*; Cologne, 1627, 6 vol. in-fol.; — *Miraculorum et exemplorum memorabilium libri duo*, de Thomas de Cantipré, avec la vie de l'auteur; Douai, 1627, in-8°; — *Kalendarium S. V. Mariæ novissimum, ex variis Syrorum, Æthiopum, Græcorum, Latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis, concinnatum*; ibid., 1638, 3 vol. in-8°.

André, *Biblioth. belgica*.

COLVIUS (*André*), littérateur hollandais, né à Dordrecht, en 1549. Il passa pour un des hommes les plus instruits de son temps. Étant venu à Venise, à la suite de l'ambassadeur hollandais, il se lia avec fra Paolo Sarpi. On a de lui une traduction de l'italien en latin d'une *Histoire de l'inquisition*. On trouve encore une lettre de Colvius dans le recueil de Jean Beverwick, sur la question *de Vitæ termino fatali an mobili*.

Balen, *Beschreibung der Stadt Dordrecht*.

COLVIUS (*Pierre*), littérateur flamand, né à Bruges, en 1567, mort à Paris, en 1594. On a de lui : une édition d'*Apulée* avec des notes; Leyde, 1588, in-8°; — des notes sur *Sidoine Apollinaire*, imprimées avec cet auteur; Paris, 1598, in-8°. On trouve aussi de Colvius quelques pièces de poésie latine dans les *Deliciæ poetarum belgicorum*, première partie, p. 978.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — André, *Biblioth. belgica*.

COLWIL (*Alexandre*), poëte et théologien protestant écossais, né en 1620, près de Saint-André, mort à Édimbourg, en 1676. Il fut recteur de l'université d'Édimbourg. Outre quelques ouvrages de controverse, on a de lui l'*Hudibras écossais*, poëme dans le genre de Butler, dirigé contre les presbytériens.

Tanner, *Biblioth. hibern. scot.*

* **COMALADA** (*Honorat*), biographe espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui *la Historia del cavaler Pierre de Provença, traduyda de llengua castellana en la llengua catalana*; Barcelone, 1650, in-4°.

Cat. de la Bibl. imp. de Paris.

* **COMANDÈ** (*Giovanni Simone* ET *Francesco*), peintres siciliens, nés à Messine, vivaient vers 1620. Ils étaient frères, et tous deux élèves de Deodato Guinaccia. Giovanni Simone était né en 1588, et avait étudié dans l'école vénitienne. On confond quelquefois les œuvres des deux Comandé, par la raison qu'ils ont souvent travaillé en commun; mais un connaisseur les distingue facilement, même dans les ouvrages qu'ils ont exécutés ensemble, tels que *le Martyre de saint Barthélemy*, dans l'église de ce nom à Messine, et *les Mages*, au monastère de Basico. Quiconque sait discerner l'école vénitienne d'avec les autres écoles d'Italie distinguera les figures de Giovanni-Simone de celles de Francesco, qui a toujours suivi fidèlement les traces du Caravage.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*, II, 270.

* **COMANEDO** (*Flaminio*), compositeur italien, né à Milan, vers 1570. On a de lui *Canzonette à trois voix*, Ier livre, Venise, 1601; IIe livre, Milan, 1602; — *Madrigali* à cinq voix; Venise, 1615; — *Vesperi* à quatre voix, avec partition pour l'orgue; Venise, 1618.

Fétis, *Biogr. univ. des music.*

* **COMANUS**, ministre de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte, vivait vers 170 avant J.-C. Il ne paraît que deux fois dans l'histoire, la première comme négociateur, pour traiter de la paix avec Antiochus Épiphane, la seconde comme ambassadeur, pour demander aux Romains que Ptolémée Philométor, rétabli sur le trône d'Égypte, remît, selon les conventions du partage, l'île de Cypre à son frère Ptolémée Physcon.

Polybe, XXXI, 27; XXXII, 1. — Diodore de Sicile, *Excerpta de Legat.*, 23.

* **COMARIUS**, philosophe égyptien, qui vivait peu avant l'ère chrétienne, et dont le nom est par fois écrit *Comanos* ou *Comarios*. On prétend qu'il se livra avec succès à l'étude de l'alchimie, et qu'il en donna des leçons à la reine Cléopâtre, qui elle-même aurait composé un ouvrage sur le grand œuvre. La Bibliothèque impériale à Paris possède parmi les manuscrits grecs un traité de Comarius sur la pierre philosophale; mais cet écrit, copié dans l'île de Candie en 1486, paraît être supposé. G. B.

Schneider, *Geschichte der Alchimie*, 1832, p. 40. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

* **COMAZON** (*P. Valerius Eutychianus*), favori de l'empereur Élagabale, vivait dans la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne. Il s'appelait Eutychianus; le surnom de Comazon lui fut donné à cause de sa vie débauchée. Il parvint à un grade élevé dans l'armée; mais il fut dégradé par Claudius Attalus, gouverneur de la Thrace. Ayant pris dans la suite une part active à la conspiration contre Macrin, il devint le confident et le principal agent d'Élagabale, qui le choisit pour préfet du prétoire, l'éleva au consulat, en 220, le nomma deux fois préfet de Rome, et lui permit de faire mettre à mort le général qui l'avait dégradé. Comazon échappa au massacre qui suivit la mort d'Élagabale, en 224; il fut même aussitôt après nommé, pour la troisième fois, préfet de la ville, honneur qui n'avait jamais été rendu à aucun citoyen romain. Quant à la fable des trois consulats de Comazon, elle a été suffisamment réfutée par Tillemont.

Dion Cassius, LXXVIII, 31, 32, 39; LXXIX, 3, 4, 21. — Lampride, *Elagabalus*, 12. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III.

COMAZZI (*Jean-Baptiste*), moraliste italien, vivait probablement au dix-huitième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *de la Morale des princes*, traduit en français par Dupuy-Demportes, et en anglais par Hatchett; Londres, 1729. Cette *Morale des princes* est tirée de l'histoire des empereurs romains depuis César jusqu'à Constance Chlore. On trouve dans cet ouvrage des réflexions judicieuses. On n'a pas de détails sur la vie de l'auteur.

Catalog. de la Bibl. impér.

COMBABUS, favori d'Antiochus Ier, roi de Syrie, vivait vers 270 avant J.-C. Il se mutila pour ne pas céder à la passion de Stratonice, femme d'Antiochus. On peut lire dans Lucien les détails de cette étrange et très-probablement fausse aventure.

Lucien, *de Syria Dea*. — Bayle, *Dictionnaire hist. et crit.*

* **COMBALOT** (*Théodore*), prédicateur français, né à Chatenay (Isère), le 21 août 1798. Il avait à peine dix-sept ans quand il reçut la tonsure. Une chaire de philosophie lui fut bientôt confiée, et à vingt-trois ans l'évêque de Grenoble, après les formalités pour dispense d'âge accomplies, l'ordonna prêtre. Il professa d'abord une vive admiration pour les œuvres de MM. de Maistre, de Bonald et de Lamennais. Plus tard, il se sépara de ce dernier, et passa un an dans la maison des Jésuites à Montrouge; puis, rentré dans la vie séculière, il continua les prédications qu'il avait commencées au nom de l'ordre, et il ne voulut accepter aucun titre de vicaire ou de curé, afin de pouvoir se livrer plus complétement à la mission apostolique qui lui paraissait naturellement dévolue. Il prêcha devant Charles X le dernier carême qu'ait entendu en France cet infortuné roi. Ayant prêché à Rome devant Grégoire XVI, ce pontife le nomma vicaire apostolique. Une brochure sur la *liberté d'enseignement*, qu'il publia en 1844, fut déférée aux tribunaux, et il paya de quinze jours de prison la revendication d'une des promesses de la charte. Envisagé comme orateur, il a comme des éclats d'éloquence qui n'appartiennent qu'à l'improvisation. On a de lui : *Éléments de philosophie catholique*; Paris, 1833, in-8°; — *la Connaissance de Jésus-Christ, ou le dogme de l'Incarnation envisagé comme la raison dernière de tout ce qui est*; IIe édit., 1841, in-8°; — *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre faite à l'Église et à la société par le monopole universitaire*; Paris, 1844, in-8°; — *Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge, prêchées dans l'église Saint-Sulpice*; 1845, in-8°. Il a été aussi publié à Nantes des *Analyses développées des discours et conférences de M. l'abbe Combalot* (1841). A. R.

Quérard, *la France littéraire*. (Supplem.). — *Documents particuliers.*

COMBALUSIER (*François de Paule*), médecin français, né à Saint-Andéol (Vivarais), en 1713, mort à Paris, le 24 août 1762. Il fut reçu docteur à Montpellier à dix-sept ans, et professa quelque temps dans cette ville, qu'il quitta pour occuper la chaire de premier professeur de médecine à l'université de Valence. Il vint à Paris, et fut reçu membre de la Faculté en 1750, après de longs débats, motivés par certaines dispenses qu'il demandait. En 1755 il professa avec talent la pharmacie dans les écoles de médecine. Il prit une part active dans la querelle qui divisait alors les médecins et les chirurgiens. On a de lui : *Pneumato-pathologia, sive tractatus de flatulentis corporis humani affectibus*; Paris, 1747, in-12; traduit en français par Jault, sous le titre de *Pneumato-Pathologie, ou traité des maladies venteuses*; Paris, 1754, 2 vol. in-12; — *la Subordination des chirurgiens aux médecins démontrée par la nature des deux professions et par le bien public*; Paris, 1748, in-4°; — *Remarques sur la subordination des chirurgiens aux médecins en général, et sur celle qui est établie à la cour en particulier*; Paris, ibid.; — *les Prétextes frivoles des chirurgiens pour s'arroger l'exercice de la médecine, combattus dans leurs principes et dans leurs conséquences*; Paris, 1748, in-4°; — *Exposition des examens pendant le cours de la licence dans la Faculté de médecine de Paris*; ibid., 1748, in-4°; — *Mémoires présentés au roi*; ibid.; — *Représentations au roi sur les plaintes des provinces*; ibid.; — *Considérations d'un médecin de Montpellier sur les deux premiers Mémoires du sieur Pichaut de la Martinière*; ibid., 1749, in-4°; — *An diu possit homo sine cibo potuque et vivere et valere*; Paris, 1750, in-8°; — *Observations sur une colique métallique occasionnée par du pain cuit dans un four chauffé avec du bois de treillage couvert de céruse*; dans le *Journal de médecine*, XIII; — *Dissertation épistolaire adressée à M. le maréchal de Biron sur une lettre de l'auteur* (Astruc) *du Traité des tumeurs et des ulcères*; Paris, 1760, in-8°; — *Réponse à l'auteur du Traité des tumeurs*, ibid.; — *Observations et réflexions sur la colique de Poitou ou des peintres*; Paris, 1761, in-12; — *Défense de la Faculté de médecine de Paris*; 1762, in-12; — *Mémoire de l'Université, sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse*; ibid.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Montfalcon, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. — Quérard, *la France littéraire*.

* **COMBAULT** (***), jurisconsulte et littérateur français, mort en 1785. Il fit ses études sous la direction du célèbre Rollin, et devint avocat au parlement de Paris. On a de lui quelques *Poésies*. Il composa avec Coffin des *Hymnes* adoptées par l'Église de Paris, entre autres l'*Hymne de saint Pierre : Tandem laborum*. Combault s'est montré au moins égal à Santeuil dans les deux strophes suivantes, qui reproduisent le sommaire du discours de saint Léon : *In natali Petri et Pauli* :

Superba sordeant cæsaris cadavera,
Queis urbs litabat impii cultus ferax;
Apostolorum gloriatur ossibus,
Fixamque adorat collibus suis crucem

Nunc, ô cruore purpurata nobili,
Novisque felix Roma conditoribus,
Horum Trophæis aucta, quanto verius
Regina fulges orbe toto civitas!

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionnaire historique*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

COMBAULT (*Charles* DE), baron d'Auteuil, historien français, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, en 1670. Ses travaux peuvent fournir de bons documents à l'histoire de France. Ses principaux ouvrages sont : *Discours abrégé de l'Artois, membre ancien de la couronne de France, et de ses possesseurs, depuis le commencement de la monarchie*; Paris, 1640,

in-4° : l'auteur y fait descendre le cardinal de Richelieu de Louis VIII et de Robert, comte d'Artois ; — *Histoire des ministres d'État qui ont fleuri sous les rois de la troisième lignée*; Paris, 1642, in-fol., et 1667, 2 vol. in-12 : cet ouvrage contient la vie de dix-huit ministres, depuis 887 jusqu'à 1327, et des détails fort curieux sur l'origine des titres et fonctions des grands-officiers de la couronne ; — *Blanche, infante de Castille, mère de saint Louis, reine et régente de France* ; Paris, 1644, in-4° ; — *le Vrai Childebrand* ; Paris, 1659, in-4°. C'est une réponse au traité de Chifflet *Vindiciæ hispanicæ*, qui tendait à prouver que Hugues Capet ne descend de Charlemagne que par les femmes, et qu'en conséquence la maison de Lorraine d'Autriche précède celle des Bourbons de France.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

COMBE (La). *Voy.* Lacombe.

***COMBE** (*Abram*), philosophe écossais, né à Édimbourg, le 15 janvier 1785, mort le 11 août 1827. Il était fabricant de sucre à Édimbourg lorsqu'il eut connaissance du système socialiste de Robert Owen, qu'il adopta et voulut réaliser. Bientôt il fonda à Édimbourg une *cooperative Society* sur le plan et d'après les idées de Robert Owen ; mais son œuvre ne dura guère. Il ne se laissa pas d'abord décourager, et en 1825 il créa à Orbiston, dans le voisinage de Glasgow, un nouvel établissement, qui n'eut pas plus de succès que le premier. Il mourut affaibli de corps et d'esprit. On a de lui : *Metaphorical sketches of the old and new systems* ; — *the Religious creed of the new systems* : ouvrages dans lesquels il expose et explique les idées de la société Owennienne.

Convers.-Lexic. — Reybaud, *les Réformat. contemp.*

***COMBE** (*André*), médecin écossais, frère d'Abram et de George, né le 27 octobre 1797, mort le 9 août 1847. Il fut médecin particulier du roi des Belges ; mais sa santé lui fit abandonner cette position en 1836. Nommé ensuite *Physician in ordinary* (médecin ordinaire) de la reine Victoria, il entreprit pour le rétablissement de sa santé un voyage à Madère, qui demeura inefficace. On a de lui : *Observations on mental derangement* ; Édimbourg, 1841 ; — *Principles of physiology applied to the conservation of health* ; Édimbourg, 1834 et 1842 ; — *the Physiology of digestion, considered with relation to the principles of dietetics* ; Edimbourg, 1836 et 1842 ;— *a Treatise on the physiological and moral management of infancy* ; Édimbourg, 1840 et 1842.

Life and correspondance ; Londres, 1850. — *Conversations-Lexicon.*

***COMBE** (*George*), phrénologue écossais, frère des deux précédents, né à Édimbourg, le 21 octobre 1788. Il fut élevé dans sa ville natale, et se livra d'abord à la pratique judiciaire, qu'il abandonna, en 1837, pour se vouer uniquement à la culture des sciences. Cependant, antérieurement déjà, il avait étudié la chimie et l'anatomie. La connaissance qu'il avait faite en 1816 avec le docteur Spurzheim dirigea le cours de ses idées vers les doctrines de ce phrénologue ainsi que vers celles de Gall ; et il résolut de poursuivre jusqu'au bout l'étude de ces matières curieuses. Bientôt il se montra partisan dévoué du système qui place l'intelligence de l'homme dans la conformation du cerveau, et il publia ses idées à ce sujet. En 1824 il fit des cours publics sur la phrénologie et l'éthique. Il voyagea en Allemagne en 1837, et en 1838 il fit aux États-Unis des leçons publiques sur la phrénologie. Il visita de nouveau l'Allemagne en 1842, et ouvrit alors à Heidelberg, et en langue allemande, un cours qui attira un nombreux auditoire. On a de lui : *Essays on phrenology* ; 1819, in-8° ; — *System of phrenology* ; 1824 : ouvrage complémentaire du précédent ; — *the Constitution of man considered in relation to external objeets* ; 1828 ; — *on Popular education* ; 1832 ; — *Notes on America* ; Édimbourg, 1841, 3 vol. ; — *Notes on the reformation of Germany* ; Londres, 1846 ; — *Remarks on national education* ; Londres, 1847.

Conversations-Lexicon.

COMBE (*Charles*), numismate anglais, né à Londres, le 23 septembre 1743, mort le 18 mars 1817. Fils d'un apothicaire de Bloomsbury, il fut destiné à la profession médicale et envoyé à l'école d'Harrow, où il eut pour condisciples William Jones et le docteur Parr. Au sortir d'Harrow, il rentra dans la maison paternelle, et s'appliqua à l'étude et à la pratique de la médecine. En 1768 il fut nommé pharmacien, à la place de son père. Élu en 1771 membre de la Société des antiquaires, et de la Société royale en 1776, il se fit recevoir en 1783 docteur à l'université de Glascow, et fut nommé médecin ordinaire puis extraordinaire de l'hôpital des femmes en couches dans Brownlow-Street. A partir de ce moment, l'étude des anciennes médailles, des vieilles mœurs, de l'histoire ancienne, l'archéologie en un mot devint sa principale occupation. Il forma une riche collection de médailles grecques et romaines. Ses principaux ouvrages sont : *Index nummorum omnium imperatorum, augustorum et cæsarum, a Julio Cæsare usque ad posthumum, qui tam in urbe Roma et coloniis quam in Græcia, Ægypto et aliis locis, ex ære magni moduli signabantur* ; Londres, 1773, in-4° ; — *Nummorum veterum populorum et urbium in musæo Gulielmi Hunter descriptio* ; Londres, 1782, in-4°. En 1793 Combe, de concert avec Henri Homer, publia une édition d'*Horace*. Le docteur Parr, qui avait dû travailler à cette édition, la jugea très-sévèrement, et en releva les nombreuses inexactitudes dans un article du *British critic*.

Rose, *New biog. dict.*

***COMBE** (*Michel*), brave guerrier français,

né à Feurs (Loire), le 20 octobre 1787, tué devant Constantine, le 15 octobre 1837. Il entra au service comme volontaire le 8 mars 1803, passa par tous les grades inférieurs, fut nommé adjudant sous-officier en 1807, et reçut le 1er octobre 1807 la croix de la Légion d'honneur, en récompense de sa conduite pendant la campagne de Prusse et de Pologne. La valeur dont il fit preuve pendant les campagnes suivantes lui fit conférer, le 7 juin 1809, l'épaulette de sous-lieutenant. Nommé lieutenant le 18 mai 1811, et adjudant-major le 16 décembre de la même année, il dut à sa réputation de bravoure son admission dans la garde impériale, et passa le 12 juin 1812, comme lieutenant en second, dans le 1er régiment de grenadiers à pied de la vieille garde. Il fit en cette qualité la campagne de Russie. Au retour de cette fatale expédition, Napoléon, voulant réorganiser son armée, choisit les officiers les plus distingués pour leur confier le commandement et l'instruction des soldats des dernières levées. Combe fut, en conséquence, nommé, le 12 mars 1813, capitaine adjudant-major dans le 135e régiment de ligne, et fit les campagnes de Saxe en 1813, et de France en 1814. Napoléon l'appela de nouveau dans les grenadiers à pied de la vieille garde, et lui donna, le 3 avril 1814, le brevet de capitaine chef de bataillon dans ce corps d'élite. L'empire était alors à son déclin; Napoléon, en perdant sa puissance, n'en conservait pas moins ses droits à l'affection d'un grand nombre de cœurs nobles et dévoués. Lorsqu'il s'agit de désigner ceux qui devaient l'accompagner dans son exil, il n'y eut que l'embarras du choix. Combe fut désigné pour faire partie du bataillon, et fut nommé commandant de la 2e compagnie de grenadiers, le 7 avril 1814. Au mois de mars 1815, il revint en France avec l'empereur, qui le nomma chef de bataillon-major dans le 1er régiment de grenadiers à pied de la vieille garde, le 13 du même mois. Il combattit à Waterloo, et resta le dernier sur le champ de bataille. Après nos désastres, il s'expatria, et ne revint en France qu'à la révolution de Juillet. Placé le 24 décembre 1830, comme lieutenant-colonel, dans le 24e de ligne, il fut nommé colonel du 66e le 14 décembre 1831; et ce fut lui qui, le 23 février 1832, s'empara de la forteresse d'Ancône. Le gouvernement crut devoir désavouer la promptitude de résolution avec laquelle s'était exécutée cette occupation, et retira au colonel Combe son commandement. Mais, remis peu après en activité, il fut appelé à celui de la légion étrangère par une ordonnance royale du 1er mai 1832. Il ne conserva ce poste que quelques mois, et fut nommé colonel du 47e de ligne, le 18 octobre suivant. Dégoûté du service, Combe avait le désir de se retirer; mais on lui fit observer qu'il y avait encore quelque chose à faire en Afrique. Il sollicita et obtint de faire partie du corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Bugeaud dans la province d'Oran. Dès lors toutes les fois qu'on marchait à l'ennemi il avait un commandement d'officier général, et ne redevenait simple colonel que dans les garnisons. Après le combat de la Sicka, Combe reçut la décoration de commandeur de la Légion d'honneur. Il avait repris le projet d'abandonner le service, et déjà sa demande de retraite était formée, lorsque l'expédition de Constantine fut décidée. Combe obtint d'en faire partie.

Le corps expéditionnaire était arrivé devant Constantine, et la tranchée avait été ouverte le 12 octobre 1837. L'assaut de la place fut résolu pour le 13 au matin. En conséquence, les colonnes d'attaque furent organisées pour le donner. Le colonel Combe commandait la deuxième. Après avoir adressé à sa troupe quelques paroles pleines de chaleur et d'énergie, il s'élance au pas de course vers la brèche, où pleuvait une grêle de balles, en criant. « En avant, mes amis! et vive à jamais la France! » Arrivé sur la crête, et dans la première maison qui faisait face à la brèche, le colonel reconnut d'abord que toutes les issues étaient fermées; il se mit à découvert pour en ouvrir une. Là il reçut une première blessure au cou, et n'en continua pas moins à marcher en avant, jusqu'à une barricade à l'abri de laquelle les Arabes faisaient un feu vif et meurtrier sur nos soldats. Le colonel, jugeant aussitôt de quelle importance il était de renverser promptement cet obstacle, s'adressa à sa troupe, et dit : « La croix d'Honneur est « derrière ce retranchement : qui veut la ga- « gner? » M. Besson, sous-lieutenant de voltigeurs au 47e, n'attendit pas la fin de la phrase; il franchit la barricade d'un seul bond, et fut suivi de tous ses voltigeurs. Quelques minutes après, le colonel Combe reçoit le coup mortel; il le sent, mais ne le témoigne pas, et, se survivant à lui-même par l'énergie d'une âme qu'embrase l'amour de la patrie, il ne s'occupe que de l'issue du combat : il assure la victoire, puis, se tournant vers les siens, il leur dit : « Ce n'est rien, « mes enfants, je marcherai bientôt à votre « tête. » Il se dirige ensuite vers la brèche pour se faire panser; mais il veut auparavant rendre compte au commandant du siége du succès décisif de nos colonnes. Il s'avance droit vers lui, et lui dit avec calme : « La ville ne peut tenir plus « longtemps; le feu continue, mais va bientôt » cesser; je suis heureux et fier de pouvoir être « le premier à vous l'annoncer. Ceux qui ne « sont pas blessés mortellement pourront se ré- « jouir d'un aussi beau succès; pour moi, je « suis satisfait d'avoir pu verser encore une fois « mon sang pour ma patrie. Je vais me faire « panser. » Ces paroles sont sublimes de simplicité. Le calme avec lequel Combe les avait prononcées ne laissait point soupçonner qu'il fût mortellement atteint; ce ne fut que lorsqu'il se retourna pour aller à l'ambulance qu'on aperçut avec une admiration mêlée d'effroi le trou de la

Augustus, *Herculeus*, *Romanus*, *Exsuperatorius*. Non content d'imposer ses surnoms aux mois, Commode voulut que le siècle qui avait le bonheur de le posséder prît le nom de *seculum aureum Commodianum*, que la nation s'appelât *Commodiana*, le sénat *Commodianus*, les soldats *Commodiani*; il ordonna, enfin, que la ville éternelle changeât son nom en celui de *Colonia Commodiana*. Bientôt l'orgueil de ce féroce insensé ne se contenta plus des honneurs humains. Déjà longtemps avant lui les Grecs avaient comparé à des dieux leurs chefs nationaux et étrangers; les Romains avaient donné à certaines médailles de leurs empereurs des attributs qui semblaient appartenir à la Divinité. Cependant aucune inscription n'avait encore donné ouvertement le titre de dieu à un empereur vivant; on ne divinisait les princes romains qu'après leur mort. Commode, pressé de jouir de sa future divinité, ne tint pas compte de cette sage restriction. Trouvant que ses exploits contre les bêtes du cirque lui donnaient beaucoup de ressemblance avec le héros de Tirynthe, il se fit adorer sous le nom d'Hercule. A partir de l'an 191, nous avons un grand nombre de pièces où il est représenté en costume d'Hercule, avec cette légende *Hercules Commodianus* ou *Hercules Romanus*. Ses statues aussi, comme nous l'apprenons des historiens contemporains, furent revêtues du costume consacré; et on leur offrait publiquement des sacrifices comme à celles des dieux. Chaque fois qu'il sortait, il faisait porter devant lui une peau de lion et les autres insignes du fils d'Alcmène. Pour imiter les exploits de son divin modèle, qui exterminait les monstres, il fit rassembler tous ceux qui, par maladie ou par quelque autre accident, avaient perdu l'usage des pieds, leur fit lier les genoux avec des cordes en forme de serpents, et mettre entre les mains des éponges, afin qu'ils se les jetassent les uns aux autres en guise de pierres, et finit par les assommer avec une massue.

De tous les titres que Commode se prodiguait à lui-même, le moins immérité fut peut-être celui de *pacificateur de l'univers*. Les Marcomans vaincus par Marc-Aurèle obtinrent un traité de paix : ils devaient donner des otages, rendre les prisonniers, payer tous les ans un tribut en blé et fournir un certain nombre de troupes auxiliaires. L'empereur leur défendit de s'assembler, si ce n'est une fois par mois, en un lieu désigné, et sous la surveillance d'un centurion romain. Il ajouta à cette défense celle de combattre les Jazyges et les Vandales. A ces conditions, l'armée romaine abandonna les forts construits au delà du Danube. C'était renoncer à une conquête incertaine, et peut-être plus embarrassante que profitable. Des négociations furent aussi nouées avec les Bures, qui habitaient vers les sources de l'Oder et de la Vistule. Elles aboutirent à un traité semblable. Seulement, Commode exigea que ces tribus laissassent entre leur territoire et l'extrême limite de la Dacie un espace désert de quarante stades, sans habitation et sans culture. Enfin, douze mille Daces, chassés par Trajan, reçurent des terres romaines dans leur ancien pays, et furent organisés pour la défense de l'empire.

Ces traités, conclus dans les premiers temps du règne de Commode, donnèrent aux Romains plusieurs années de paix. Pendant treize ans il n'y eut qu'une seule guerre dans la Grande-Bretagne. Les Bretons franchirent le mur d'Adrien, et ravagèrent toute la province romaine; ils taillèrent en pièces une armée impériale. Mais un soldat formé à l'école de Marc-Aurèle, Ulpius Marcellus, envoyé de Rome pour arrêter les barbares, les rejeta, en 184, dans leurs retraites. Les barbares tentèrent aussi quelques incursions sur la frontière de la Dacie; mais ils furent repoussés par Clodius Albinus et par Pescennius Niger, le même qui, après la mort de Pertinax, disputa le trône à Septime Sévère. Il est curieux de voir la tranquillité de l'empire, perpétuellement troublée sous Marc-Aurèle, presque toujours maintenue sous Commode, du moins aux frontières et faisant contraste avec les violences de l'empereur à Rome et les intrigues sanglantes de la cour.

Jusqu'à la fin de son règne, Commode ne cessa point de braver les dieux et les hommes par ses emportements monstrueux; le sénat ne se lassa point d'égaler les adulations aux crimes et aux opprobres. Il faut lire ces détails dans Lampride, compilateur d'anecdotes non moins diligent que Suétone : ils sont curieux pour l'histoire du peuple romain. Nous autres modernes, nous ne pouvons pas concevoir jusqu'où les mœurs publiques en ce temps-là permettaient à un empereur de pousser la démence. Enfin, la fantaisie lui vint d'inaugurer le premier jour de l'année 193 en habit de consul et de gladiateur à la fois, et de tuer les consuls désignés pour se faire place. Il confia son projet à Marcia, l'amazone, sa favorite, qui tâcha de l'en dissuader, et dont les prières furent appuyées par les représentations du chambellan Eclectus et de Lætus, préfet du prétoire; ils ne réussirent qu'à exciter sa colère. Il écrivit pour le lendemain une liste de proscription, et il s'endormit. En tête de la liste étaient les noms d'Eclectus, de Lætus et de Marcia. Ces tablettes tombèrent entre les mains d'un enfant, un de ces misérables prostitués en bas âge que les Romains opulents entretenaient dans leurs maisons. Marcia rencontre cet enfant, qui courait et jouait dans les appartements : elle lui prend les tablettes, et va les lire à Eclectus et à Lætus. Ils empoisonnèrent Commode avec un breuvage que Marcia lui offrit, lorsque, après son sommeil, il se fût échauffé à ses divertissements ordinaires; et le poison n'agissant pas assez sûrement et assez vite, ils firent étrangler leur ennemi dans le bain par l'athlète Narcisse. Le bruit courut d'abord qu'il avait succombé à une apoplexie; le peuple et le sénat se réjouirent.

Ce dernier corps surtout, qui avait montré une basse soumission aux caprices sanguinaires de Commode, accueillit la nouvelle de la mort de Commode avec des transports de joie dont un témoin oculaire, Marius Maximus, nous a tracé le tableau le plus saisissant. Il serait trop long de rappeler ici toutes les malédictions prodiguées à la mémoire de cet empereur : elles rempliraient plusieurs pages ; nous n'en citerons que les premières lignes : « Que l'on arrache les honneurs à l'ennemi de la patrie ; qu'on arrache les honneurs au parricide ; que le parricide soit traîné avec un croc ; que l'ennemi de la patrie, que le parricide, que le gladiateur soit déchiré dans le spoliaire..... (1) etc. » — Pertinax ne céda pas à ces violentes clameurs, et permit que le corps de Commode fût enseveli pendant la nuit. Dans la suite, sa mémoire fut réhabilitée par ses successeurs Didius Julianus et Sévère, et l'on finit par mettre Commode au rang des dieux, par décret de l'empereur et du sénat. [M. NAUDET, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec add.].

Dion Cassius, LXXII, et *Excerpta vaticana*. — Hérodien, t. 10-55. — Capitolin, *Marcus Antonius*. — Lampride, *Commodus*. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. II.

COMMODIEN (*Commodianus Gazæus*), le plus ancien poëte chrétien, vivait probablement dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. Nous ne savons de lui que ce qu'il nous en apprend lui-même dans son poëme. D'après son style en général et par de certains mots qu'il emploie, nous pouvons inférer qu'il était originaire de l'Afrique. Lui-même répète à plusieurs reprises qu'il avait été longtemps païen, et que la lecture des saintes Écritures l'avait converti. Quant à l'épithète de *Gazæus*, qu'il se donne à lui-même, le sens n'en est pas clair. L'auteur veut-il dire qu'il était de Gaza ou qu'il était trésorier de l'Église? Cette dernière interprétation est la plus probable. L'époque à laquelle il vivait a été un sujet de discussion. Rigault a conclu d'une correction conjecturale faite par lui-même à un passage obscur de Commodien, que celui-ci était contemporain du pape Sylvestre (314-335), et de Constantin le Grand ; mais les longues et minutieuses recherches de Cave et de Dodwell ont prouvé clairement que ce poëte appartient au troisième siècle de notre ère, et que l'on peut avec quelque certitude placer son existence vers 270.

Le poëme de Commodien est intitulé : *Instructiones adversus gentium deos pro christiana disciplina;* il est divisé en quatre-vingts sections. Les trente-six premières attaquent les divinités de la vieille mythologie, et ont pour objet la conversion des pécheurs ; les quatre suivantes sont dirigées contre les Juifs ; le reste concerne la morale, et est destiné à l'instruction des catéchumènes et des pénitents. Le style de cet ouvrage est aussi barbare que prosaïque.

(1) Le *spoliaire* était un endroit, près de l'amphithéâtre, où l'on traînait avec un croc les gladiateurs tués ou blessés mortellement.

Il semble que l'auteur a voulu, afin de mieux montrer son mépris pour les beautés poétiques du paganisme, violer toutes les lois du langage et celles de la versification. On peut en juger par les lignes suivantes, que l'auteur donne pour des vers dactyliques hexamètres :

Præfatio nostra viam erranti demonstrat
Respectumque bonum, cum venerit sæculi meta,
Æternum fieri : quod discredunt inscia corda.

Par un tour de force puéril, Commodien est parvenu à faire des acrostiches de toutes les sections de son poëme. Les lettres initiales des vers de chaque section reproduisent le titre mis en tête de cette section pour en indiquer le sujet général. Enfin, pour couronner dignement l'œuvre, les lettres initiales des vingt-six derniers vers du poëme forment les mots suivants : *Commodianus Mendicus Christi*. C'est, pour ainsi dire, la signature de l'auteur.

Les *Instructiones* de Commodien furent publiées pour la première fois par Rigault, Toul (*Tullum Leucorum*), 1650, in-4° ; elles furent réimprimées à la fin de l'édition de saint Cyprien par Prior, Paris, 1666, in-fol.; dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, vol. XXVII ; dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. III, p. 621, et séparément par Schurzfleisch ; Wittenberg, 1704, in-4°,

Cave, *Historia litteraria*, I, 136. — Dupin, *Nouvelle bibliothèque*, I, 210. — Oudin, *Comment. de script. eccles.*, I, 319. — Fabricius, *Bibliotheca latina*, I, 712, et *Bibliotheca medii ævi*, I, 1130-1143. — Flügge, *Geschichte der theologisch. Wissensch.*, II, 98.

COMMODO. *Voy.* COMODI.

COMNÈNE, famille impériale grecque. *Voy.* ALEXIS, ANDRONIC, ANNE, DAVID, ISAAC, JEAN, MANUEL.

*COMNÈNE (*Jean*), voyageur valaque, vivait au dix-huitième siècle. On n'a sur lui que les détails qu'il nous donne lui-même dans sa *Description du mont Athos*. Il était médecin ; il fit un pèlerinage en Terre Sainte, et à son retour il passa plusieurs années dans un couvent du mont Athos. Il revint en Valachie en 1700, et publia l'année suivante un poëme en grec moderne, intitulé : *Description du mont Athos*. Cet ouvrage, imprimé dans le monastère de Synagobe, 1701, in-8°, a été reproduit, avec une traduction en vers latins, dans le septième livre des *Palæographia græca* de Montfaucon ; Paris, 1708, in-fol. Cette description, quoique curieuse, contient trop peu de détails sur les bibliothèques du mont Athos, et sur les manuscrits que les moines grecs conservent sans aucun profit pour les lettres.

Montfaucon, *Palæographia*, l. VII.

COMNÈNE (*Demetrius Stephanos*), général et historien, né en Corse, en 1749, mort à Paris, le 8 septembre 1821. Il était arrière-petit-fils de Constantin V, Protogéronte de Maina. Il fut élève du collége de la propagande à Rome, devint capitaine de cavalerie au service de France (1778), suivit la famille royale dans l'émigration,

fut employé par le comte d'Artois près du roi de Naples Ferdinand IV, se réfugia de Parme en Bavière, puis revint en France en 1802. La Restauration le fit maréchal de camp. Il est mort sans enfants. Son *Précis historique de la maison impériale des Comnènes* ; Amsterdam, Paris), 1784, in-8°, est un très-médiocre ouvrage. Comnène fit paraître, en outre, une *Lettre à M. Koch sur l'éclaircissement d'un point d'histoire relatif à la fin tragique de David Comnène, dernier empereur de Trébizonde* Paris, 1807, in-8°); — *Notice sur la maison Comnène et sur ses vicissitudes, sur les circonstances qui l'ont transplantée en France, et sur le dévouement du prince Dém. Comnène à la cause du roi, pendant la révolution* ; Paris, 1815, in-8°. [*Enc. des g. du m.*].

Biographie port. des contemporains.

COMO (*Ignazio-Maria*), littérateur napolitain, mort à Naples, en 1750. Il s'est fait remarquer par ses poésies latines et ses connaissances sur l'antiquité. On a de lui : *Inscriptiones stylo lapidario vitas exhibentes summorum pontificum et cardinalium regni Neapolitani* ; — *Histoire de la célèbre confrérie de la très-sainte Trinité de Naples* (en italien) ; — une lettre italienne sur le savant P. Jacopo-Antonio del Monaco ; — un grand nombre de poésies et des épigrammes en latin et en italien.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.*

COMODI ou **COMMODO** (*Andrea*), peintre italien, né à Florence, en 1560, mort en 1638. Élève du Cigoli, il alla jeune à Rome, où il se fit connaître comme peintre de portraits ; il excella à copier les tableaux de maîtres, et il eût trompé les plus habiles connaisseurs. De retour dans sa patrie, outre un grand nombre de ces copies, il peignit des tableaux, dont le plus célèbre fut un *Jugement dernier*, très-loué par Orlandi. Entre autres ouvrages, on voit de lui à Florence un *Sacrifice d'Abraham*, au palais Gino Capponi, et *Saint Charles priant*, à l'église San-Carlo dei Barnabiti. E. B—n.

Baglioni, *Vite de' pittori dal 1573 al 1642.* — Orlandi, *Abecedario.* — Baldinucci, *Notizie.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

***COMONTÈS** (*Inigo* DE), peintre espagnol, vivait à Tolède en 1529. Il était élève d'Antonio del Rincon, et devint son fresquiste. Il peignit en 1495 l'*Histoire de Pilate* sur les murailles du cloître de la cathédrale de Tolède, et en 1529 l'entrée de l'ancienne sacristie.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

* **COMONTÈS** (*Francisco* DE), peintre espagnol, fils du précédent, né à Tolède, mort dans la même ville, en 1564. Il apprit à peindre sous les leçons de son père et de son oncle Antonio, peintre médiocre. Francisco Comontès a mis au jour un grand nombre de compositions : en 1532, il termina le grand maître autel de la chapelle des rois, d'après les dessins de Philippe Vigarny ; de 1536 à 1546, il travailla pour le chapitre de la cathédrale de Tolède. En 1559 il fit pour la même église un *Saint Barthélemy*, regardé comme son chef-d'œuvre, et s'occupa ensuite avec Isaac de Helle de la restauration des tableaux du cloître.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

***COMPAAN** (*Nicolas*), fameux écumeur de mer hollandais, né en 1587, à Postzaanen, dans la Nord-Hollande. Il fut pendant longtemps le fléau du commerce de toutes les nations, sans excepter ses compatriotes ; il quitta enfin son odieux métier, et ayant obtenu des lettres de pardon des États de Hollande, il rentra dans sa patrie, où il traîna sa vieillesse dans la misère et l'opprobre. Il vivait encore en 1655, et se vantait d'avoir pris ou pillé plus de trois cent cinquante navires. A. DE L.

Van Tenac, *Histoire générale de la marine.*

COMPAGNI (*Dino*), historien florentin, né vers 1250, mort le 26 février 1323. Il fut en 1293 élevé au poste important de gonfalonier, et il remplit avec distinction les premières charges de la république. Il écrivit une *Istoria fiorentina*, qui s'étend de 1280 à 1312, et qui, imprimée à Florence en 1728, a reparu à Pise en 1818, à Livourne en 1830, à Parme en 1842. On a aussi de lui un *discours* (*oratione*) sur son ambassade en France auprès du pape Jean XXII pour le féliciter de sa nomination. G. BRUNET.

Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XI, p. 100. — Apostolo Zeno, *Lettere*, t. I, p. 279 ; II, 339. — Moreni, *Bibliografia storica della Toscana*, t. I, p. 283. — Crescimbeni, *Istoria della patria*, t. II, part. II, p. 117. — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, I et II.

COMPAGNI (*Domenico degli Camei* ou *des Camées*), graveur italien, natif de Milan, mort vers 1490. Il fut surnommé *degli Camei* à cause de son talent dans l'art de graver en relief sur les pierres fines. Parmi les chefs-d'œuvre qu'il produisit en ce genre, on cite son *portrait* de *Louis le More*, exécuté sur une opale d'une dimension remarquable. Mariette et Vasari parlent avec admiration de ce travail. On trouve quelques-unes des productions de Compagni en Angleterre, où elles sont fort recherchées, et en Allemagne. Cet artiste était estimé de la plupart des souverains contemporains.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Marietta, *Abbecedario.* — Vasari, *Vite.*

***COMPAGNO** (*Scipione*), peintre napolitain, vivait à la fin du dix-septième siècle. Élève de Salvator Rosa, il peignit des marines et des paysages, touchés avec esprit, mais d'un coloris souvent faux et exagéré. E. B—n.

Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon.*

COMPAGNON (*P.*), voyageur français, mort à Paris, vers 1750. Il était facteur de la compagnie française du Sénégal, dont l'intelligent et actif Brué était gouverneur général. Depuis 1698 Brué désirait établir des relations avec le Bambouck, pays important par ses mines d'or ; mais la mauvaise situation des affaires de la compagnie avait empêché toute tentative sérieuse. Ce ne fut qu'en 1716 que le gouverneur trouva dans Compagnon un explorateur courageux

capable de réaliser ses plans. Muni de présents propres à lui gagner la bienveillance des chefs indigènes, Compagnon, en un an et demi, fit trois vôyages dans le Bambouck. Il se rendit d'abord au fort Saint-Joseph, situé près de Makanel (pays de Galem), et revint, en ligne droite, au travers des montagnes, jusqu'au fort Saint-Pierre, élevé à Caynoura, sur la Falemé, l'un des affluents du Sénégal. Il suivit ensuite la Falemé depuis Onneka jusqu'à Naye, puis il parcourut l'espace compris entre Babaiocolam, sur le Sénégal, et Netteko et Tambaoura, situés au centre du Bambouck, dans le canton aurifère. Grâce à d'opportunes largesses et à une intelligente audace, Compagnon sut se concilier l'affection des *farims* ou chefs de village. En remontant la Falemé, il découvrit les mines d'or de Fourkaranni de Segalla, de Guingui-Furanno; il soupçonna que le pays devait renfermer encore des mines d'argent, de cuivre, d'étain, de fer, de plomb, etc.; il recueillit des minerais qui furent essayés et envoyés à la compagnie Compagnon ne fut sans doute pas récompensé de ses travaux comme il le méritait, car il revint à Paris, où il exerça la profession d'architecte, et pourtant il est le premier (1) Européen qui ait fourni des renseignements certains sur le Bambouck. Quelques voyageurs de cabinet ont mis en doute l'exactitude du récit de Compagnon et même la réalité de sa mission: un fait authentique détruit ces suppositions, c'est qu'il existe au dépôt géographique du ministère des affaires étrangères une *carte du cours de la rivière de Falemé depuis les environs du Dambanna jusqu'à son embouchure dans le Sénégal, levée sur les lieux en* 1716 *par Compagnon*, carte copiée par d'Anville. ALFRED DE LACAZE.

Labat, *Relation de l'Afrique occidentale*, IV. — Prevost, *Histoire générale des Voyages*, III. — De Golbéry, *Voyage en Afrique en* 1785. — Walckenaër, *Histoire générale des voyages*, III, 241-268; — Amédée Tardieu, *Senegambie*, dans l'*Univers pittoresque*, 81.

COMPAGNONI (*Camillo*), prédicateur italien, frère de l'évêque d'Osimo, né en 1698, mort en 1777. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et se distingua par ses connaissances et son talent comme prédicateur.

Feller, *Dictionnaire historique*.

COMPAGNONI (*Giuseppe*), littérateur italien, né à Lugo, le 3 mars 1754, mort à Milan, le 19 décembre 1834. Il fit ses premières études dans sa ville natale. Appelé d'abord à Bologne comme directeur de la Société d'Encyclopédie, il devint ensuite secrétaire de la légation de Ferrare. En 1796, avant l'établissement de la république cisalpine, il fut chargé du secrétariat du gouvernement provisoire de Ferrare et député aux congrès de Reggio et de Modène. Au temps de la république cisalpine il fut nommé professeur de droit à l'université de Ferrare. Le général Bonaparte, qui l'avait connu à Bologne lors du congrès de Modène, le nomma membre du corps législatif; et le Directoire exécutif l'appela au tribunal de cassation. Pendant l'invasion austro-russe, Compagnoni se réfugia en France. Après la bataille de Marengo, il retourna à Milan, y fut chargé de l'instruction publique, puis il devint professeur d'économie politique à Pavie. A l'époque de la proclamation de la république italienne, il fut nommé secrétaire du conseil législatif. L'empereur Napoléon en inaugurant le royaume d'Italie le nomma, en 1805, secrétaire du conseil d'État et conseiller en 1810. A l'occasion de la réorganisation de l'ordre de la Couronne de fer, Napoléon, ne le voyant pas dans la note qu'on lui avait soumise, le nomma spontanément chevalier. Après la chute du royaume d'Italie, Compagnoni resta à Milan, où il vécut loin des affaires politiques, uniquement occupé de ses études de prédilection. On a de lui: *Elementi di diritto costituzionale democratico;* Bologne, 1797; — *Catone*, de Re rustica, *volgarissato per la prima volta;* Venise, 1788; — *Prospetto politico dell' anno* 1790; — *Il Mercurio d'Italia nel* 1796; dix numéros; — *Epicarmo, ossia lo Spartano, dialogo di Platone, novellamente scoperto;* 1797; — *la Grotta di Vilenissa*, poëme; Trieste, 1795; — *le Veglie del Tasso*, avec traduction française en regard, de Mimant; Paris. Il publia en outre à Milan, sous le pseudonyme de *Giuseppe Belloni, antico militare italiano*, plusieurs ouvrages, dont les principaux sont la *Storia d'America*, en 28 volumes, et les histoires *dell' Impero d'Austria, dell' Impero Russo, e dell' Impero Ottomano*. D. M.

Mussarelli, *Biographies autographes inédites*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

COMPAGNONI (*Mario*). *Voy.* MARAFOSCHI.

COMPAGNONI (*Pietro*), littérateur italien, né à San-Lorenzo (Lombardie), le 28 mars 1802, mort à Lugo, le 13 septembre 1833. Il fit ses études sous la direction de Tomasso Ancarani, entra dans les ordres, et devint professeur de rhétorique et de géographie à Lugo. On a de lui: *I sette Salmi penitenziali di Davide ed il Salmo* 103, *parafrasati e di utilissime note corredati da due chierici Lughesi*, en collaboration avec Gian Nuvoli; Lugo, 1821, in-8°; — *Collezione di Epigraphi italiani*; Lugo, 1829, in-8°; — *Prosa sul natale di Cristo*; ibid., 1830, in-8°; — *Brano d'un sermone di san Bernardo in volgare toscano recato*; Lugo, 1831, in-8°; — *Gesù al cuore della monaca considerazione*; Lugo, 1832, in-12; — *Novella Piacevole, scritta da un maestro di scuola ad imitazione delle novelle*

(1) D'après de Golbéry, vers la fin du quinzième siècle, les Portugais se seraient rendus maîtres de tout le Bambouk, puis se seraient entre-détruits; le reste, décimé par les maladies et les excès, aurait été exterminé par les indigènes, qui auraient ainsi conservé contre cette nation et les Européens en général une haine profonde. Comme preuves de cette tradition, de Golbéry signale l'existence de ruines d'anciens forts et de maisons de construction portugaise, et surtout la quantité de mots portugais mêlés à la langue des Bambouckains. Cadamoste ne fait pas mention de cette conquête, qui a dû s'accomplir vers son époque

l Cesari; Lugo, 1832, in-8°; *Breve cenno ılla santità e dottrina del beato Alfonso igori*; ibid.; — *Dialogo frà due giovinetti nel ı sacro a San-Nicolo*; ibid.; — *Divozione delle n domeniche precedenti la festa dell' angeco san Luigi Gonzaga da praticarsi dalla gioentù cristiana*; Lugo, 1833, in-8°; — *Orazioni l beato Alfonso Ligori*; Lugo, ibid.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, IV, 279. — rller, *Dictionnaire historique*.

COMPAGNONI (*Pompeo*), historien italien, ort vers 1715. On a de lui: *la Regia picena*; acerata, 1661, in-fol.; — *Memorie istoriche ell' antico Tuscolo, oggi Frascati*; Rome, 711.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

COMPAGNONI (*Pompeo*), littérateur italien, : la famille du précédent, né à Macerata, le l mars 1693, mort le 25 juillet 1774. Il fit ses emières études dans sa patrie, et alla à Rome ı 1712, où il suivit les leçons de Gravina. Comgnoni embrassa l'état ecclésiastique, devint chidiacre de Macerata et auditeur du cardinal rancesco Barberini. Le 2 octobre 1740, Bent XIV le nomma évêque d'Osimo et de Cinli. On a de lui une épître latine à l'académie de ortone, en tête des fragments de Cyriaque d'Anne, annotés par Annibale Olivieri; — *Memorie storico-critiche della Chiesa e de' vescovi Osimo*; Rome, 1782, 5 vol. in-4°.

Fecchietti, *Vie de Pompeo Compagnoni*; Rome, 1784. Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **COMPAGNONI** (*Sforza*, chevalier), peintre lien, ne à Macerata, vers 1600, travaillait encore 1660. Lanzi le classe dans l'école romaine, mais appartient plutôt à celle de Bologne, ayant été n des meilleurs élèves du Guide; c'est à tort e Malvasia le fait sortir de l'école de l'Albane. ı voit de lui plusieurs ouvrages dans sa pa-r; le plus remarquable est l'écusson de l'Alemie des *Catenati*; on pourrait le croire du ide. E. B—n.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

COMPAIN (*Matthieu*), antiquaire français, à Lyon, le 9 août 1600, où il mourut le 12 vembre 1675. Il faisait partie de la Congrégan de Jésus. Il avait le goût des antiquités, et rma un fort beau cabinet, qu'il vendit à un seieur allemand. De l'argent de cette vente il fit nstruire à Lyon la bibliothèque *Saint-Joseph*. Il dota richement. En 1762, lors de la suppression des Jésuites en France, cette bibliothèque fut réunie à celle du collége.

borver, *P. Boessatti vita*, p. 216.

COMPAN (***, abbé), littérateur français, né arles, vers 1730. Il étudia la jurisprudence et théologie dans son pays, et se fit recevoir avoau parlement de Paris. Plus tard, il entra s l'état ecclésiastique, et fit partie du clergé de nt-André-des-Arts. On a de lui : *l'Esprit la religion chrétienne opposé aux mœurs chrétiens de nos jours*; Paris, 1763, in-12; *le Temple de la piété, et Œuvres diverses*; Paris, 1765, in-12; autre édition : *le Voyage au Temple*; Paris, 1769, in-16; — *Nouvelle méthode géographique, précédée d'un Traité de la Sphère et des Éléments de géométrie, terminée par une Géographie sacrée*; Paris, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été rédigé d'après les géographies des abbés Lenglet-Dufresnoy et Nicole de La Croix.

Fréron, *Ann. lit.*, IV, 162, et VII, 301, 313. — Barbier, *Examen critique*, 219. — Quérard, *la France litt.*

COMPAN (*Charles*), romancier français, né vers 1740. Il travailla au *Petit Almanach* de Rivarol. On a de lui : *la Nature vengée, ou la réconciliation imprévue*; Paris, Amsterdam, 1769, in-12. Ce roman est souvent attribué à l'abbé Compan; — *le Mariage*; ibid.; — *le Palais de la Frivolité céleste*; Amsterdam, Paris, 1773, in-12; — *les Aventures de Colette, ou la vertu couronnée par l'amour*; Amsterdam (Paris), 1775, in-12; — *le Secret*, divertissement en vaudevilles, un acte; Paris, 1780, in-12, non représenté. — *Dictionnaire de Danse, contenant l'histoire, les règles et les principes de cet art*; Paris, 1787 et 1802, petit in-8°.

Fréron, *Année littéraire*, 1769, VI, 213. — *Bibliothèque des romans*, juillet et septembre 1788. — Quérard, *la France littéraire*.

* **COMPAN** (*Honoré*), harpiste et violoniste français, vivait à Paris en 1798. Il était violoniste au théâtre de la Pantomime nationale. On a de lui : *Pièces en concert pour la harpe*; Paris, 1779; — *Recueil de petites pièces pour la harpe*; ibid.; — *Méthode de harpe, ou principes courts et clairs pour apprendre à jouer de cet instrument, avec plusieurs petites pièces pour l'application des principes, et quelques ariettes choisies avec accompagnement*; Paris, 1783; — *Petite méthode de musique*; Paris, *Frère*.

Fetis, *Biogr. universelle des musiciens*.

* **COMPANS** (*Jean*), écrivain français, né à Dalon (diocèse de Pamiers), en 1771, mort le 7 février 1835. Élève du séminaire de Cahors, dirigé par les prêtres de Saint-Lazare, il entra dans cette congrégation célèbre, et après avoir professé la philosophie dans plusieurs séminaires de province, il fut appelé à enseigner cette science dans celui de Saint-Firmin à Paris. Plus tard il remplit les fonctions d'aumônier de l'hôtel des Invalides, et quelques années avant 1789 celles de supérieur du séminaire de la mission à Toulouse. La révolution le força de chercher tour à tour un asile à Barcelone et à Rome. Après douze années d'exil, il revint dans la capitale du Languedoc, où il accepta une chaire de théologie, qu'il occupa jusqu'en 1830. On a de lui : *Traité des dispenses* de Collet, dont il a fait un ouvrage presque nouveau, par les notes, les corrections, les augmentations, les éclaircissements dont il l'a enrichi; — *Histoire de la vie de Jésus-Christ, composée à la prière de madame Louise, fille de Louis XV*.

A. R.

Journal hist. et litt. de 1787, p. 10. — *L'Univers religieux.*

***COMPANS** (*Jean-Dominique*, COMTE), général français, né à Saliès (Haute-Garonne), le 26 juin 1769, mort à Blagnac (Haute-Garonne), le 10 novembre 1845. Il fit ses premières campagnes aux armées des Alpes et d'Italie. Incorporé en 1799 dans l'armée des Alpes que venait de créer le Directoire, et dont le général Grenier avait reçu le commandemant, il fut mis à la tête d'une division de 16,000 hommes, déboucha par la vallée de Stura, en Piémont, débloqua Coni, qu'il ravitailla, et s'empara de Fossano et de Savigliano. Masséna avait enjoint au général Suchet de rouvrir les communications entre la droite et la gauche de l'armée, et de débloquer ainsi une partie de l'armée française qui sans souliers, demi-nue, au milieu des neiges et des glaces, devait demander sa nourriture à quelques plantes sauvages, souvent dangereuses, disséminées autour de la position qu'elle occupait. Cette difficile mission fut confiée à Compans, qui pour arriver à son but devait gravir la montagne de Sette-Pani, la plus haute de cette partie des Apennins. Il part; le corps autrichien qui en défendait l'approche est culbuté; alors le général tâcha de gravir la montagne, mais la neige dont elle était couverte, et surtout la nuit, qu'un brouillard épais rendait très-obscure, le forcèrent de bivaquer non loin des retranchements, dont les coups de fusil indiquaient seuls la direction. A la pointe du jour, l'attaque recommence; Compans se précipite l'un des premiers dans les retranchements, et 1,000 à 1,200 prisonniers restent en ses mains. Ce beau début méritait une récompense : un fusil d'honneur fut décerné au grenadier Dufour, qui le premier avait pénétré dans les retranchements. Suchet l'annonça avec solennité à la brigade sous les armes; à cet instant s'éleva dans tous les rangs un cri unanime : « C'est le général Compans qui le mérite! vive le général Compans! » La prise des retranchements de San-Giacomo allait sans doute couronner cette première victoire, lorsqu'une balle le mit hors de combat. Avec lui s'évanouit l'espoir du succès, et l'armée se retira derrière le Var. La bataille de Marengo nous ayant rouvert les portes de l'Italie, les bords du Mincio, Borghetto, Montebello, Villa-Franca, Spaziano furent témoins de la bravoure de Compans. A la paix de Lunéville, il reçut le commandement de la province de Coni, où deux ans auparavant il avait fait la guerre, et que sa haute probité avait su sauver de la fureur soldatesque. Ce pays était infesté de brigands, restes de ces bandes soudoyées par la cour de Sardaigne, et connus sous le nom de *barbets*. Traqués de toutes parts, ils n'avaient d'asile que les montagnes. Compans s'y était égaré à la poursuite d'un chamois. Il était seul, isolé, lorsqu'il tomba entre les mains de quelques-uns de ces bandits. Il se crut perdu; mais l'un d'entre eux, s'approchant de lui : « Soyez tranquille, général, lui dit-il, nous n'avons pas oublié que pendant la guerre vous avez protégé nos femmes, nos enfants, et conservé nos maisons. » Appelé à la grande armée en qualité de chef d'état-major de Lannes, il se trouva à Austerlitz, où il fut blessé. Pendant la campagne de Prusse et de Pologne, où il ne cessa de se distinguer comme chef d'état-major du 4ᵉ corps, il fut successivement élevé au grade de général de division (23 octobre 1806) et de grand-officier de la Légion d'honneur (11 juillet 1807). Il fut créé comte de l'empire le 1ᵉʳ mars 1808. Désigné pour faire la campagne de Russie, Compans, qui faisait partie du 1ᵉʳ corps d'armée, commandé par le prince d'Eckmuhl, contribua à la prise de Smolensk, chassa les Russes de la redoute de Chawarrino, de laquelle l'artillerie ennemie foudroyait l'armée française, et il assista, quoique blessé, à la bataille de la Moskowa. La campagne de Saxe grandit encore la réputation de Compans, et lui valut de la part de l'empereur la qualification de *général de bataille du premier mérite*, éloge qu'il justifia à Bautzen, au passage de la Sprée, à Dresde et à Leipzig, où il fut grièvement blessé. Pendant la campagne de France, il reçut divers commandements isolés, et fut chargé d'occuper Sezanne lorsque fut livré le combat de la Fère-Champenoise (25 mars 1814); mais, découvert et debordé de toutes parts, il dut évacuer cette ville et se retirer devant l'armée prussienne jusque sous Paris. Ayant appris la défense héroïque des élèves de l'École polytechnique, qui étaient enveloppés sur la butte Chaumont, Compans, quoique blessé, quitte Romainville, où il avait pris position, vole au secours de ces élèves, et est assez heureux pour les conserver à la patrie. Telle fut la dernière action d'éclat de la vie militaire de Compans. Entré, après l'abdication de l'empereur, dans un conseil formé par Louis XVIII (6 mai 1815), sous le nom de *conseil de guerre*, et qui n'eut qu'une courte existence, il reprit les armes aux cent jours, et fut fait prisonnier à Waterloo. Le 19 août suivant le roi l'éleva à la dignité de pair de France. Le nom de ce général est inscrit sur le côté est de l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur* du 9 mai 1813. — *Éloge funèbre* prononcé par M. le lieutenant général baron Berthezène, à la chambre des Pairs, le 9 avril 1847.

***COMPARET** (*Jean-Antoine*), littérateur Suisse, né à Genève, en 1722. On a de lui : *Traduction en vers français du premier chant de la Secchia rapita* de Tassoni; — *Lettres a J. J. Rousseau sur son livre intitulé : Émile;* Genève, 1762, in-12; — *Discours sur le commerce et l'administration publique*, trad. de l'italien de Beccaria; Lausanne et Paris, 1769, in-8°; — *de l'Éducation morale des enfants;* Génève, 1770, in-8°.

Sénebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 298. — Quérard, *la France littéraire*.

COMPARETTI (*Andrea*), médecin et physicien italien, né à Frioul, en août 1746, mort à Padoue, le 22 décembre 1801. Il étudia la médecine à Padoue, sous le célèbre Morgagni, et s'établit à Venise. Il fut rappelé à Padoue pour y occuper la chaire de médecine pratique et théorique. On a de lui : *Occursus medici de vaga ægritudine infirmitatis nervorum;* Venise, 1780, in-8°; — *Observationes de luce inflexa et coloribus;* Padoue, 1787, in-4°; — *Observationes anatomicæ de aure interna comparata;* Padoue, 1789, in-4°, figures: le but de l'auteur est de prouver que l'ouïe a son siége dans le labyrinthe membraneux; cet ouvrage est rempli de faits précieux; — *Prodromo di un trattato di Fisica vegetabile;* Padoue, 1791-1799, 2 vol. in-8°; — *Riscontri fisico-botanici ad uso clinico;* Padoue, 1792, in-8°; — *Saggio della scuola clinica nello spedale civile di Padova;* Padoue, 1793, in-8°; — *Osservazioni sulla proprietà della China del Brasile;* Padoue, 1794, in-8°; — *Riscontri medici delle febbri larvate periodiche perniciose;* Padoue, 1795, in-8° : cet ouvrage contient beaucoup d'observations intéressantes sur les fièvres intermittentes pernicieuses larvées; — *Observationes dioptricæ et anatomicæ comparatæ de coloribus apparentibus, visu et oculo;* Padoue, 1798, in-4°: Comparetti attribue plusieurs des phénomènes de la diffraction de la lumière à l'imperfection de la structure de l'œil; — *Riscontro clinico del nuovo ospedale, o regolamenti medico-pratiche;* Padoue, 1798, in-8°; — *la Dinamica animale degl' insetti;* Padoue, 1800, in-8°.

Domenico Palmaroli, *Saggio sopra la vita letteraria di Andrea Comparetti;* Venise, 1802. — *Biographie médicale.* — Feller, *Dictionnaire historique.* — Fétis, *Biograph. univ. des musiciens.*

* **COMPENIUS** (*Esaïe*), organiste et luthier allemand, né vers 1560, vivait à Brunswick en 1616. Il était facteur d'orgues et d'instruments du duc de Brunswick, et avait inventé un jeu de flûte en bois (double flûte) qui chantait à l'octave. Compenius a construit l'orgue du château de Hessen, composé de vingt-sept jeux en tuyaux de bois, terminé en 1612 et transporté en 1616 à Fredericsbourg (Danemark); — le grand orgue de Bückebourg, de quarante-huit jeux, trois claviers et pédale, achevé en 1615; — l'orgue de l'église Saint-Maurice, à Halle, terminé en 1625. Compenius a laissé en manuscrit un traité de la construction des tuyaux d'orgue et de quelques autres parties de cet instrument.

Prætorius, *Syntagma music.*, II, 140. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **COMPÈRE** (*Claude-Antoine*), général français, né à Châlons (Marne), le 21 mai 1774, tué à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre 1812. Sergent au 10e bataillon de Paris, dit des *Amis de la patrie*, du 4 septembre 1792 au 15 janvier 1793, il entra sous-lieutenant adjoint aux adjudants généraux le 21 novembre suivant, et servit aux armées du nord et de Sambre et Meuse. Lieutenant à la 33e demi-brigade (6 avril 1795), puis capitaine à la 17e (le 8 octobre 1796), il fut employé aux armées de l'ouest et du Danube, et fut blessé à la tête à la bataille de Zurich, où il obtint sur le champ de bataille le grade de chef de bataillon, le 24 septembre 1799. Aide de camp du général Salligny le 6 février 1800, puis chef de bataillon au 13e régiment d'infanterie légère, il fit les campagnes d'Autriche (1805) et de Naples (1806), et se distingua au combat de Campo-Tenese, le 9 mars. Étant passé au service de Joseph, roi de Naples, comme major de la garde (1er mai 1806), il fut nommé colonel le 30 octobre 1807, et général de brigade le 24 décembre 1808. Rentré au service de France dans ce dernier grade (10 janvier 1812), il fit partie de la 8e division de la grande armée, et se trouva à la bataille de la Moskowa, où, après avoir emporté deux redoutes, il trouva la mort en voulant en arracher une troisième à l'ennemi. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée*, t. 2, p. 88.

COMPEYS (*Jean* de), seigneur de Torrens, capitaine savoisien, mort en 1473. Il avait acquis, par son courage et ses services, le premier rang auprès d'Amédée VIII, duc de Savoie. Cette haute faveur lui fut continuée par le duc Louis. En 1449 Compeys fut envoyé au secours de la république de Milan, contre Francesco Sforza et les Vénitiens, avec une armée de six mille montagnards (1). Ces hommes à demi sauvages envahirent le Novarrais, et traitèrent avec une cruauté excessive les villages et les châteaux dont ils s'emparèrent; mais ils échouèrent devant Novarre. Compeys fut fait prisonnier dans une escarmouche, et son armée mise en pleine déroute à Borgo-Mainero, le 20 avril 1449, par Bartolommeo Coleoni, général vénitien. Remis en liberté, Compeys se rendit à Turin pour vider un défi qui lui avait été porté par un chevalier sicilien, Giovanni de Bonifaccio. Les deux champions se battirent trois jours à outrance, sans qu'il y eût de vaincu. La conduite hautaine de Compeys causa ensuite des troubles dans le duché. Charles VII, roi de France, appuya les mécontents, et le duc Louis dut se séparer de son favori, qui ne rentra en faveur que pour être disgracié de nouveau, sous le règne du duc Amédée IX.

Guichenon, *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, II, 85. — Marino Sanuto, *Vite de' duchi di Venezia*, 1131. — Simonetta, *Historia Francisci Sfortiæ*, lib. XVII, 526. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, IX, 329. — *Chronologie historique des ducs de Savoie*, dans *l'Art de vérifier les dates*, première partie, XVII, 186.

* **COMPTON** (*Thomas*), théologien anglais, né à Cambridge, en 1593, mort à Liége, le 24 mars 1666. Il entra dans la Société de Jésus, et

(1) *Ed erano da sei mila barbari* (Sanuto).

s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances. Au moment de sa mort, il gouvernait le collége des Jésuites à Liége. On a de lui : *Prometheus Christianus, seu liber moralium, in quo philosophiæ moralis finis et scopus aperitur;* Anvers, 1652, in-8°; — *de Philosophia universa;* Anvers, 1649, in-fol.; — *Theologiæ scholasticæ tomi duo, in Summam sancti Thomæ;* Liége, 1659 et 1664, in-fol.

B. H.

Catalogue de la Bibl. impér.

COMPTON (*Spencer*), général anglais, né en 1601, mort le 19 mars 1643. Fils de Guillaume, comte de Northampton, il fut nommé chevalier du Bain en 1616, lorsque Charles, duc d'York (depuis Charles Ier), devint prince de Galles. En 1622 il accompagna en Espagne ce prince, qui le nomma maître de sa garderobe. Il le suivit encore en 1639, dans l'expédition contre les Écossais, et se déclara avec force pour la prérogative royale contre les prétentions du parlement. En 1642, lorsque Charles fit élever à Nottingham l'étendard qui donna le signal de la guerre civile, Spencer Compton accourut un des premiers se ranger sous le drapeau royal, et rendit à la cause du monarque des services signalés dans les comtés de Warwich, Stafford et Northampton. Il fut tué à la bataille de Hopton Heath, près de Stafford.

Rose, New biogr. dict.

COMPTON (*William*), général anglais, troisième fils du précédent, né en 1624, mort en 1663. Dès le commencement de la guerre civile, il fut mis à la tête d'un régiment, et contribua beaucoup à la prise de Banbury. Après la reddition de la ville et du château, il en fut nommé gouverneur général, sous les ordres de son père. Le 19 juillet 1644, Banbury fut assiégé par les parlementaires. A toutes leurs sommations il répondit que tant qu'il resterait une personne vivante dans la place, il ne se rendrait pas. Telle était sa vigilance, que pendant un siége de treize semaines il ne se mit pas au lit une seule fois. Enfin, son frère le comte de Northampton délivra la ville, le 26 octobre. Compton ne la rendit que le 8 mai 1646, après le départ de Charles pour l'Écosse et la soumission de toute l'Angleterre au parlement. Nommé en 1648 major général des forces royales à Colchester, il s'y conduisit de manière à mériter les éloges d'Olivier Cromwell lui-même. Après la restauration, il devint un des membres du conseil privé, et maître général de l'artillerie.

Rose, New biog. dictionary.

COMPTON (*Henri*), théologien anglais, le plus jeune des six fils de Spencer Compton, né à Compton en 1632, mort à Fulham, le 7 juillet 1713. Après avoir achevé, en 1652, son éducation au collége de la Reine à Oxford, il voyagea sur le continent. A l'époque de la restauration, il retourna en Angleterre, et devint cornette d'un régiment de cavalerie levé pour la garde du roi; mais, quittant bientôt la carrière militaire, il se rendit à Cambridge, où il fut reçu maître ès arts. Il entra dans les ordres vers l'âge de trente ans, et fut nommé chanoine de l'église du Christ à Oxford, au commencement de 1666. Au mois d'avril de la même année, il obtint le rectorat de Cottenham, dans le comté de Cambridge. Grâce à sa haute naissance, il franchit rapidement les degrés inférieurs de la hiérarchie anglicane, fut nommé évêque d'Oxford en 1674, puis doyen de la chapelle royale, enfin évêque de Londres en 1675. L'année suivante, Charles II l'appela dans son conseil privé, et lui confia l'éducation de ses deux nièces, les princesses Marie et Anne, dont l'attachement à la religion protestante fut dû en grande partie à la ferveur religieuse de leur précepteur. Pendant les années 1679 et 1680, Compton déploya la plus grande activité pour ramener dans le sein de l'Église anglicane les protestants dissidents. Dans ce but, il ouvrit des conférences dont il publia les résultats au mois de juillet 1680. Croyant que les conseils des théologiens étrangers feraient plus d'effet sur les non-conformistes que ceux du clergé anglican, il s'adressa à Le Moyne, professeur de théologie à Leyde, à De l'Angle, un des prédicateurs du temple de Charenton, et à Claude, le plus éminent des ministres protestants français. Leurs réponses furent publiées à la fin du livre de l'évêque Stillingfleet intitulé : *Déraison de la séparation* (*Unreasonableness of separation*); 1681, in-8°. Ils déclaraient unanimement que l'Église anglicane était pure d'erreurs dans sa doctrine et dans sa discipline, et condamnaient en conséquence la séparation, comme inutile et contraire à la charité. Le nouvel évêque montra un grand zèle contre le *papisme*, et résista de toutes ses forces aux tendances catholiques de la cour des Stuarts. Cette opposition le signala au ressentiment de Jacques II, qui lui enleva la place de conseiller privé et celle de doyen de la chapelle royale. Le docteur Jean Sharp, recteur de Saint-Gilles des Champs, depuis archevêque d'York, ayant, dans quelques-uns de ses sermons, défendu les doctrines anglicanes contre les agressions des catholiques, Jacques II en prit occasion pour écrire à Compton une lettre dans laquelle il lui prescrivait d'interdire la prédication à Sharp. Compton refusa d'exécuter cet ordre, et fut traduit devant la nouvelle commission ecclésiastique. Il déclina la compétence de ce tribunal, et fut suspendu de ses fonctions épiscopales le 6 septembre 1686. Les évêques de Durham, de Rochester et de Peterborough furent alors chargés d'administrer le diocèse de Londres. Compton se retira dans sa maison de campagne de Fulham, où il se plut à rassembler, dans de magnifiques jardins, un grand nombre de plantes curieuses. Mais tandis qu'il semblait livré tout entier à la culture de la botanique, il se prêtait aux ouvertures de Dykvelt, et entreprit de gagner le clergé aux prétentions du prince d'Orange. De tous les prélats, dit Macaulay,

Compton était celui que le gouvernement avait traité avec le plus d'injustice et d'insolence; il était aussi celui qui avait le plus à gagner à une révolution, car, ayant dirigé l'éducation de la princesse d'Orange, il passait pour avoir une grande part dans sa confiance. Avant d'avoir subi l'oppression, il maintenait, comme ses collègues, que résister à l'oppression c'était un crime; mais depuis sa comparution devant la haute commission, son esprit s'était éclairé d'une nouvelle lumière. » Il signa avec Shrewsbury, Devonshire, Danby, Lumley, Russell et Sidney, la lettre chiffrée qui appelait le prince d'Orange en Angleterre et lui indiquait les moyens à employer pour réussir. Lorsque l'entreprise que les sept conspirateurs provoquaient ainsi eut été exécutée, et qu'elle eut fait éclater une révolution, Compton fut un des plus actifs à en précipiter le dénoûment. Il se joignit à lady Churchill pour décider la princesse Anne à abandonner son père. Anne, qui s'était retirée le soir dans sa chambre comme d'habitude, se leva au milieu de la nuit, et s'esquiva accompagnée de Sarah Churchill et de deux de ses femmes. « Les fugitives, dit M. Macaulay, gagnèrent la rue sans encombre; une voiture de louage les y attendait, sous la garde de deux hommes : l'un était Compton, évêque de Londres, l'autre le brillant et magnifique Dorset, que l'imminence du danger public avait arraché a son élégant repos. La voiture les conduisit rapidement à Aldersgate-Street, où était situé le palais épiscopal, à côté de la cathédrale. La princesse y passa la nuit, et le lendemain matin elle partit pour la forêt d'Epping. Dorset possédait au centre de cette sauvage contrée un vieux manoir, qui n'existe plus depuis longtemps. Dans cette habitation hospitalière, qui pendant bien des années fut le rendez-vous favori des beaux esprits et des poëtes, les fugitifs firent un court séjour; car on ne pouvait essayer de se rendre au quartier général de Guillaume, la route qui y conduisait traversant un pays occupé par les troupes royales. Il fut donc décidé que la princesse chercherait un asile parmi les insurgés du nord. Compton mit complétement de côté pour le moment son caractère sacerdotal. Le danger d'un conflit avait réveillé en lui l'ardeur militaire dont il avait fait preuve vingt-huit ans auparavant quand il servait dans les gardes du corps. Il précédait à cheval la voiture de la princesse, vêtu d'un justaucorps de buffle, portant des bottes à l'écuyère, l'épée à la main et des pistolets dans ses fontes. Longtemps avant d'arriver à Nottingham, une foule de gentilshommes de bonne volonté firent escorte à la princesse, et proposèrent à l'évêque de leur servir de colonel, offre qu'il accepta avec un empressement qui scandalisa beaucoup les *anglicans rigides* et ne lui fit pas grand honneur dans l'opinion même des *whigs*. » De retour à Londres après le triomphe de la révolution, il vint à la tête de son clergé remercier le prince d'Orange de sa grande et hasardeuse entreprise pour la délivrance de l'Angleterre. Enfin, le 29 janvier 1689, dans la fameuse séance de la chambre des pairs où fut débattue la question de la vacance du trône, tandis que tous les autres membres ecclésiastiques de la chambre se prononçaient pour la négative, Compton et Jonathan Trelawney votèrent l'affirmative, et leurs deux voix formèrent la majorité, qui en déclarant le trône vacant le donnait par cela même au prince d'Orange (1). Tant de services eurent leur récompense. Compton, réintégré dans ses places de conseiller privé et de doyen de la chapelle royale, présida au couronnement de la reine Marie, le 11 avril 1689. Il fut nommé la même année membre puis président de la commission chargée de revoir la liturgie. En 1690, il suivit Guillaume au congrès de La Haye, où fut conclue la grande alliance contre la France; mais, malgré son dévouement au nouveau monarque, il ne put obtenir le siége métropolitain de Cantorbery, qui fut deux fois vacant pendant le règne de Guillaume. A l'avénement de la reine Anne, il fut nommé membre de la commission qui prépara la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. Dans ses dernières années, Compton revint à ses anciens projets de ramener à l'Église anglicane les dissidents, ou non-conformistes, et entretint dans ce but une correspondance avec les églises protestantes étrangères, et particulièrement avec l'université de Genève. Ses tentatives de conciliation échouèrent, mécontentèrent également les anglicans et les non-conformistes, et empêchèrent probablement l'évêque de Londres d'arriver au siége de Cantorbery. Il laissa en mourant une grande réputation, et sa vie, selon les biographes anglais, peut passer pour un modèle de vertu et de piété. On peut juger diversement sa conduite politique sous le règne de Jacques II et pendant la révolution de 1688; mais il est permis de louer sans réserve les sacrifices qu'il s'imposa pour améliorer le sort du clergé pauvre et les encouragements qu'il prodigua aux botanistes. Lhéritier lui consacra, sous le nom de *comptonia*, un genre de plantes de la famille des amentacées. On a de Compton : *the Life of donna Olympia Maldachini*; Londres, 1667 : c'est une traduction de la vie de dona Olympia Maldachini par l'abbé Gualdi; — *the Jesuits' s intrigues, with the private instructions of that society to their emissaries*, traduit du français; Londres, 1669; — *a Treatise on the holy communion*; Londres, 1677, in-8°; — *Episcopalia*; 1686, in-12 : c'est une collection de six lettres adressées au clergé de son diocèse. On trouve dans les *Memoires* de John Kettlewell, Londres, 1718, une lettre de Compton *Sur la non-résistance*.

Biographia britannica. — Tindal, *Cont. of Rapin*, vol. I. — Burnet, *Own Times*. — Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, traduite de l'anglais par M. Jules de Peyronnet.

(1) Cent lords prirent part au vote : la minorité fut de quarante-neuf voix, la majorité de cinquante-et une.

s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances. Au moment de sa mort, il gouvernait le collége des Jésuites à Liége. On a de lui : *Prometheus Christianus, seu liber moralium, in quo philosophiæ moralis finis et scopus aperitur*; Anvers, 1652, in-8°; — *de Philosophia universa*; Anvers, 1649, in-fol.; — *Theologiæ scholasticæ tomi duo, in Summam sancti Thomæ*; Liége, 1659 et 1664, in-fol.

B. H.

Catalogue de la Bibl. impér.

COMPTON (*Spencer*), général anglais, né en 1601, mort le 19 mars 1643. Fils de Guillaume, comte de Northampton, il fut nommé chevalier du Bain en 1616, lorsque Charles, duc d'York (depuis Charles Ier), devint prince de Galles. En 1622 il accompagna en Espagne ce prince, qui le nomma maître de sa garderobe. Il le suivit encore en 1639, dans l'expédition contre les Écossais, et se déclara avec force pour la prérogative royale contre les prétentions du parlement. En 1642, lorsque Charles fit élever à Nottingham l'étendard qui donna le signal de la guerre civile, Spencer Compton accourut un des premiers se ranger sous le drapeau royal, et rendit à la cause du monarque des services signalés dans les comtés de Warwich, Stafford et Northampton. Il fut tué à la bataille de Hopton Heath, près de Stafford.

Rose, New biogr. dict.

COMPTON (*William*), général anglais, troisième fils du précédent, né en 1624, mort en 1663. Dès le commencement de la guerre civile, il fut mis à la tête d'un régiment, et contribua beaucoup à la prise de Banbury. Après la reddition de la ville et du château, il en fut nommé gouverneur général, sous les ordres de son père. Le 19 juillet 1644, Banbury fut assiégé par les parlementaires. A toutes leurs sommations il répondit que tant qu'il resterait une personne vivante dans la place, il ne se rendrait pas. Telle était sa vigilance, que pendant un siege de treize semaines il ne se mit pas au lit une seule fois. Enfin, son frère le comte de Northampton délivra la ville, le 26 octobre. Compton ne la rendit que le 8 mai 1646, après le départ de Charles pour l'Écosse et la soumission de toute l'Angleterre au parlement. Nommé en 1648 major général des forces royales à Colchester, il s'y conduisit de manière à mériter les éloges d'Olivier Cromwell lui-même. Après la restauration, il devint un des membres du conseil privé, et maître general de l'artillerie.

Rose, New biog. dictionary.

COMPTON (*Henri*), théologien anglais, le plus jeune des six fils de Spencer Compton, né a Compton en 1632, mort a Fulham, le 7 juillet 1713. Après avoir achevé, en 1652, son éducation au collège de la Reine à Oxford, il voyagea sur le continent. A l'époque de la restauration, il retourna en Angleterre, et devint cornette d'un régiment de cavalerie levé pour la garde du roi; mais, quittant bientôt la carrière militaire, il se rendit à Cambridge, où il fut reçu maître ès arts. Il entra dans les ordres vers l'âge de trente ans, et fut nommé chanoine de l'église du Christ à Oxford, au commencement de 1666. Au mois d'avril de la même année, il obtint le rectorat de Cottenham, dans le comté de Cambridge. Grâce à sa haute naissance, il franchit rapidement les degrés inférieurs de la hiérarchie anglicane, fut nommé évêque d'Oxford en 1674, puis doyen de la chapelle royale, enfin évêque de Londres en 1675. L'année suivante, Charles II l'appela dans son conseil privé, et lui confia l'éducation de ses deux nièces, les princesses Marie et Anne, dont l'attachement à la religion protestante fut dû en grande partie à la ferveur religieuse de leur précepteur. Pendant les années 1679 et 1680, Compton déploya la plus grande activité pour ramener dans le sein de l'Église anglicane les protestants dissidents. Dans ce but, il ouvrit des conférences dont il publia les résultats au mois de juillet 1680. Croyant que les conseils des théologiens étrangers feraient plus d'effet sur les non-conformistes que ceux du clergé anglican, il s'adressa à Le Moyne, professeur de théologie à Leyde, à De l'Angle, un des prédicateurs du temple de Charenton, et à Claude, le plus éminent des ministres protestants français. Leurs réponses furent publiées à la fin du livre de l'évêque Stillingfleet intitulé : *Déraison de la séparation* (*Unreasonableness of separation*); 1681, in-8°. Ils declaraient unanimement que l'Église anglicane était pure d'erreurs dans sa doctrine et dans sa discipline, et condamnaient en conséquence la séparation, comme inutile et contraire à la charité. Le nouvel évêque montra un grand zèle contre le *papisme*, et résista de toutes ses forces aux tendances catholiques de la cour des Stuarts. Cette opposition le signala au ressentiment de Jacques II, qui lui enleva la place de conseiller privé et celle de doyen de la chapelle royale. Le docteur Jean Sharp, recteur de Saint-Gilles des Champs, depuis archevêque d'York, ayant, dans quelques-uns de ses sermons, défendu les doctrines anglicanes contre les agressions des catholiques, Jacques II en prit occasion pour écrire à Compton une lettre dans laquelle il lui prescrivait d'interdire la prédication à Sharp. Compton refusa d'exécuter cet ordre, et fut traduit devant la nouvelle commission ecclésiastique. Il déclina la compétence de ce tribunal, et fut suspendu de ses fonctions épiscopales le 6 septembre 1686. Les évêques de Durham, de Rochester et de Peterborough furent alors chargés d'administrer le diocèse de Londres. Compton se retira dans sa maison de campagne de Fulham, ou il se plut à rassembler, dans de magnifiques jardins, un grand nombre de plantes curieuses. Mais tandis qu'il semblait livré tout entier a la culture de la botanique, il se prêtait aux ouvertures de Dykvelt, et entreprit de gagner le clergé aux prétentions du prince d'Orange. « De tous les prelats, dit Macaulay,

; celui que le gouvernement avait
se plus d'injustice et d'insolence; il
i qui avait le plus à gagner à une
car, ayant dirigé l'éducation de la
d'Orange, il passait pour avoir une
s sa confiance. Avant d'avoir subi
maintenait, comme ses collègues,
oppression c'était un crime; mais
comparution devant la haute commis-
esprit s'était éclairé d'une nouvelle
Il signa avec Shrewsbury, Devonshire,
mley, Russell et Sidney, la lettre chif-
pelait le prince d'Orange en Angleterre
iquait les moyens à employer pour
orsque l'entreprise que les sept conspi-
rovoquaient ainsi eut été exécutée, et
t fait éclater une révolution, Compton
plus actifs à en précipiter le dénoû-
e joignit à lady Churchill pour décider
se Anne à abandonner son père. Anne,
retirée le soir dans sa chambre comme
e, se leva au milieu de la nuit, et s'es-
mp se de Sarah Churchill et de deux
. « Les fugitives, dit M. Macau-
la rue sans encombre; une voi-
les y attendait, sous la garde de
: l'un était Compton, évêque de
l'autre le brillant et magnifique Dorset,
inence du danger public avait arraché
it repos. La voiture les conduisit ra-
Aldersgate-Street, où était situé le
scopal, à côté de la cathédrale. La
y passa la nuit, et le lendemain matin
t pour la forêt d'Epping. Dorset possé-
entre de cette sauvage contrée un vieux
qui n'existe plus depuis longtemps. Dans
itation hospitalière, qui pendant bien des
ut le rendez-vous favori des beaux es-
des poëtes, les fugitifs firent un court
car on ne pouvait essayer de se rendre
r général de Guillaume, la route qui
ait traversant un pays occupé par les
royales. Il fut donc décidé que la prin-
ercherait un asile parmi les insurgés du
pton mit complétement de côté pour
son caractère sacerdotal. Le danger
avait réveillé en lui l'ardeur militaire
avait fait preuve vingt-huit ans aupara-
nd il servait dans les gardes du corps. Il
t à cheval la voiture de la princesse,
n justaucorps de buffle, portant des
l'écuyère, l'épée à la main et des pisto-
s ses fontes. Longtemps avant d'arriver
m, une foule de gentilshommes de
mouté firent escorte à la princesse, et
nt à l'évêque de leur servir de colonel,
il accepta avec un empressement qui
a beaucoup les anglicans rigides et
as grand honneur dans l'opinion même
ps. » De retour à Londres après le
de la révolution, il vint à la tête de son
mercier le prince d'Orange de sa grande et hasardeuse entreprise pour la délivrance de l'Angleterre. Enfin, le 29 janvier 1689, dans la fameuse séance de la chambre des pairs où fut débattue la question de la vacance du trône, tandis que tous les autres membres ecclésiastiques de la chambre se prononçaient pour la négative, Compton et Jonathan Trelawney votèrent l'affirmative, et leurs deux voix formèrent la majorité, qui en déclarant le trône vacant le donnait par cela même au prince d'Orange (1). Tant de services eurent leur récompense. Compton, réintégré dans ses places de conseiller privé et de doyen de la chapelle royale, présida au couronnement de la reine Marie, le 11 avril 1689. Il fut nommé la même année membre puis président de la commission chargée de revoir la liturgie. En 1690, il suivit Guillaume au congrès de La Haye, où fut conclue la grande alliance contre la France; mais, malgré son dévouement au nouveau monarque, il ne put obtenir le siége métropolitain de Cantorbery, qui fut deux fois vacant pendant le règne de Guillaume. A l'avénement de la reine Anne, il fut nommé membre de la commission qui prépara la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. Dans ses dernières années, Compton revint à ses anciens projets de ramener à l'Église anglicane les dissidents, ou non-conformistes, et entretint dans ce but une correspondance avec les églises protestantes étrangères, et particulièrement avec l'université de Genève. Ses tentatives de conciliation échouèrent, mécontentèrent également les anglicans et les non-conformistes, et empêchèrent probablement l'évêque de Londres d'arriver au siége de Cantorbery. Il laissa en mourant une grande réputation, et sa vie, selon les biographes anglais, peut passer pour un modèle de vertu et de piété. On peut juger diversement sa conduite politique sous le règne de Jacques II et pendant la révolution de 1688; mais il est permis de louer sans réserve les sacrifices qu'il s'imposa pour améliorer le sort du clergé pauvre et les encouragements qu'il prodigua aux botanistes. Lhéritier lui consacra, sous le nom de *comptonia*, un genre de plantes de la famille des amentacées. On a de Compton : *the Life of donna Olympia Maldachini*; Londres, 1667 : c'est une traduction de la vie de dona Olympia Maldachini par l'abbé Gualdi; — *the Jesuits' s intrigues, with the private instructions of that society to their emissaries*, traduit du français; Londres, 1669; — *a Treatise on the holy communion*; Londres, 1677, in-8°; — *Episcopalia*; 1686, in-12 : c'est une collection de six lettres adressées au clergé de son diocèse. On trouve dans les *Mémoires* de John Kettlewell, Londres, 1718, une lettre de Compton *Sur la non-résistance*.

Biographia britannica. — Tindal, *Cont. of Rapin*, vol. I. — Burnet, *Own Times.* — Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, traduite de l'anglais par M. Jules de Peyronnet.

(1) Cent lords prirent part au vote : la minorité fut de quarante-neuf voix, la majorité de cinquante-et une.

***COMSI** ou **COINSI**, poëte français, mort en 1236. Il était prieur de Saint-Médard de Soissons. Il a laissé *les Miracles de Notre-Dame*, contes dévots en vers français. Plusieurs de ces contes sont traduits du latin de Hugues Farsi, moine de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

Legrand, *Fabliaux et contes des douzième et treizième siècles*, discours préliminaire, 14-19. — Racine fils, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XVIII. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

COMTE (LE). *Voy.* LE COMTE.

***COMTE** (*François-Charles-Louis*), publiciste français, naquit à Sainte-Éminie (Lozère), le 23 août 1782, et mourut à Paris, le 13 avril 1837. Il vint faire son droit à Paris, où il fut reçu avocat. Lorsque le gouvernement constitutionnel fut venu réveiller en France les idées de liberté que les triomphes militaires avaient assoupies, le jeune Comte se livra à la défense des principes consacrés par la nouvelle constitution. Il s'éleva d'abord contre l'ordonnance de police qui prescrivait l'observation des fêtes et dimanches, ensuite contre la censure préventive ; et bientôt il fonda, sous ce titre : *le Censeur*, un recueil périodique dans lequel il se proposait de faire l'*examen des actes et des ouvrages qui tendraient à détruire ou à consolider la constitution de l'Etat*. Il s'adjoignit pour cette publication son confrère M. Dunoyer. Cependant, le retour de Napoléon Ier fut annoncé. Comte, qui lors de l'érection du trône impérial avait voté par un *non* formel, fidèle à son opinion, s'empressa de publier un écrit intitulé : *De l'impossibilité d'obtenir une monarchie constitutionnelle sous un chef militaire, et particulièrement sous Napoléon*. Trois jours après, Napoléon entrait dans Paris ; les journalistes s'étaient résignés au silence ; le *Journal de Paris* osa seul annoncer cette brochure. Bientôt le ministre de la police fit appeler Comte et son collaborateur, et, les complimentant sur leur opposition au dernier ministère, offrit de leur donner le *Moniteur*, en enlevant même à ce journal son caractère officiel, afin d'assurer leur indépendance. Le ministre n'obtint qu'un refus, et *le Censeur* fut continué avec la même hardiesse. Une nouvelle tentative fut essayée près de ses deux rédacteurs ; cette fois on les engagea à choisir les places qui pouvaient leur convenir. Comte et Dunoyer restèrent inflexibles. Des poursuites furent alors commencées contre les auteurs du *Censeur ;* mais le baron Legoux, procureur général, les fit suspendre, et les deux publicistes continuèrent leur opposition. Au retour des Bourbons, cette opposition fut dirigée contre les réactions et les mesures arbitraires. Dans une quatrième édition de leur écrit sur *l'impossibilité d'établir un gouvernement monarchique sous un chef militaire*, ils défendaient les restes de l'armée, et réclamaient l'indulgence en faveur des hommes que Napoléon avait entraînés. La brochure fut saisie. Marchand avait publié le manuscrit de Sainte-Hélène sans avoir été inquiété : *le Censeur* le publia avec une réfutation ; on traduisit les auteurs en police correctionnelle. Ils critiquèrent la partialité qu'aurait montrée le procureur du roi de Vitré en faveur d'anciens chefs vendéens : nouvelles poursuites. Cependant, malgré les saisies, les poursuites domiciliaires, les procès, les amendes, les emprisonnements, loin d'abandonner la lutte, les deux associés, pour donner plus de force à leur *Censeur*, en firent un journal quotidien, à compter du 15 juin 1819. L'année suivante ce journal fut réuni au *Courrier Français*, ce qui n'empêcha point Comte d'être condamné à deux ans de prison et 2,000 fr. d'amende, comme coupable d'attaques contre l'autorité du roi et des chambres. Pour se soustraire à l'exécution de l'arrêt, il se réfugia d'abord à Genève, puis à Lausanne. En 1821, le conseil du canton de Vaud l'appelait à occuper la chaire de droit naturel ; le succès de ses leçons fut interrompu par une nouvelle persécution : le ministre de France demanda son expulsion de la Suisse ; Comte ne voulut pas être un sujet d'embarras pour le pays qui lui donnait asile : il se rendit en Angleterre, où il resta dix-huit mois. Après cinq ans d'absence, il put revenir en France ; mais vainement il demanda à être réintégré sur le tableau des avocats de Paris : le conseil de l'ordre le repoussa. Pendant son exil, Comte avait préparé les matériaux de quelques ouvrages importants ; il s'occupa de rédiger celui qui parut sous le titre de *Traité de législation, ou exposé des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, périssent, ou restent stationnaires* (1826, 4 vol. in-8° ; une 2e édit. en 1832). Cet ouvrage mérita à son auteur un des prix Montyon, que l'Académie des sciences morales et politiques lui décerna en 1828. Cette Académie l'admit au nombre de ses membres en 1831, et le nomma son secrétaire perpétuel. Après la révolution de Juillet, il fut nommé procureur du roi ; mais ses opinions ne lui permirent pas de conserver longtemps cet emploi. En 1831 le collége de Mamers l'élut membre de la chambre des députés, dont il fit partie jusqu'à sa mort. Il siégea sur les bancs de l'opposition, et signa, en 1832, le fameux *compte-rendu*. Comte, en mourant, laissa des enfants et une veuve, fille du célèbre économiste J.-B. Say. Outre son *Traité de législation* et quelques écrits de circonstance, il a publié les ouvrages suivants : *Traité des pouvoirs et des obligations du jury*, trad. de Richard Philipps ; 1819, in-8° ; — *Histoire de la garde nationale de Paris ;* 1827, in-8° ; — *Traité de la propriété ;* 1834, 2 vol. in-8° (fait suite au *Traité de législation*) ; — *Catéchisme d'économie politique* de J.-B. Say, 4e édit., avec des notes et une préface ; 1836, in-8° ; — *Mélanges et correspondances d'économie politique* de J.-B. Say ; 1836, in-8°. On trouve de lui quelques notices dans les tomes I

(2e) des *Mémoires de l'Académie ... morales.* GUYOT DE FÈRE.

Mém. de l'Acad. des sciences morales, Notice de Bérenger, t. Ier, 2e série. — G. Sarrut, *Biog. des hommes du jour.*

*COMTE (*Louis-Christin-Emmanuel-Apollinaire*), fondateur du *Théâtre des Jeunes Élèves* à Paris, naquit à Genève, en 1789. A l'âge de huit ans, pénétré de la lecture de Berquin, il s'était, à son collége, constitué le directeur d'un spectacle d'ombres chinoises, qu'il faisait servir à l'exécution des plus jolies pièces de *l'Ami des enfants*. L'argent était chose rare dans son pensionnat : aussi était-on admis à ses représentations moyennant la bagatelle d'une épingle, et pour deux il y joignait des scènes de ventriloquie, comme il la comprenait alors. Ce goût inné du spectacle le tourmentait si fort qu'à sa douzième année il s'échappa de la maison paternelle et se mit à courir les fêtes et les châteaux environnants, exerçant partout l'adresse et les petits talents qu'il avait reçus de la nature. Ce fut en 1809 qu'il vit pour la première fois la capitale de la France, où la fortune l'attendait. Les journaux de l'empire retentissaient du bruit de ses brillants débuts à la salle des Jeunes Élèves de la rue de Thionville. Après avoir ébloui les habitants de la rive gauche de la Seine, il vint s'essayer parmi ceux de la rive droite, et établit son camp dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré, à l'hôtel des Fermes. La vogue ne tarda pas à l'y suivre ; il devint bientôt l'homme à la mode, et il n'y eut pas de bonnes soirées dans les salons les plus distingués de la capitale sans la présence de M. Comte. A de si unanimes applaudissements il joignit ceux du roi Louis XVIII et des rois et empereurs qui en 1814 séjournèrent à Paris : aussi prit-il cette année-là le titre pompeux de *physicien du roi*. Enhardi par le succès, il avait déjà, en 1812, jeté, d'après ses souvenirs de collége, qui ne l'avaient jamais abandonné, les fondements de son *Théâtre de Jeunes Comédiens*, théâtre spécialement consacré à l'enfance, et dont les scènes dramatiques étaient remplies de la morale la plus pure. Un privilége qu'il obtint de 1814 à 1815 lui permit de faire jouer, *à travers un rideau de gaze*, des pièces complètes. Mais cette espèce de restriction apportée par l'autorité à son privilége devait nuire essentiellement à l'intérêt de ses petits drames : M. Comte le comprit bientôt, et, abandonnant la salle de la rue du Mont-Thabor, dans laquelle il avait risqué cet essai infructueux, il revint à la cour des Fermes. Puis, confiant le soin de ses scènes enfantines à un subdélégué, il commença la série de ses voyages à l'étranger, parcourant successivement la Hollande, l'Autriche, les bords du Rhin, l'Angleterre ; et partout les succès et la fortune l'accompagnèrent. Tout en voyageant, l'idée de devenir le créateur d'un théâtre destiné à corriger les défauts de l'enfance et de la jeunesse ne l'avait pas quitté. De retour à Paris, il obtint enfin une autorisation qui lui permit de réaliser son projet favori ; et quelque temps après, le Passage des Panoramas vit s'élever, sous ses auspices, une nouvelle scène et une salle, véritable bonbonnière, où une série de jolies pièces, empruntées à Berquin ou confiées à l'esprit créateur de M. Émile Vanderburch, forma bientôt un répertoire enfantin et moral. Des contrariétés locales l'ayant forcé de quitter le Passage des Panoramas, il choisit un nouveau terrain sur l'emplacement du passage Choiseul, qui se construisait alors ; et là, le 26 décembre 1826, il inaugura une salle deux fois plus vaste que la précédente. De ce jour date la consolidation du *Théâtre des Jeunes Artistes*, qui quelques années plus tard s'appela *Théâtre des Jeunes Élèves de M. Comte*. Fondé sur une plus grande échelle, ce spectacle prit rang parmi ceux des autres théâtres de Paris ; des auteurs connus, parmi lesquels on comptait MM. de Beauvoir, Théaulon, Maillan, Dumanoir, Ménissier, Simonnin, Théodore Nézel, Adrien Lelioux, Bouché, etc., ne dédaignèrent pas de travailler pour M. Comte, et enrichirent de leurs productions son théâtre, qui avait pris pour devise :

Par les mœurs, le bon goût, modestement il brille,
Et sans danger la mère y conduira sa fille.

[*Enc. des g. du m.*]

*COMTE (*Auguste*), mathématicien et philosophe français, fondateur de la doctrine du *positivisme*, est né à Montpellier, le 12 janvier 1798. Il vint jeune à Paris, et entra en 1814 à l'École polytechnique, où il puisa son goût pour les mathématiques. En 1820 il collabora à *l'Organisateur*, où il produisit le germe de ses doctrines. Après la révolution de Juillet il se mit en rapport avec les disciples du saint-simonisme, et depuis 1832 il a rempli successivement les fonctions de répétiteur à l'École polytechnique et d'examinateur pour l'admission à cette école. On a de lui : *Système de politique positive ;* Paris, 1822, in-8° ; — *Considérations sur les sciences, les savants et le pouvoir spirituel ;* dans *le Producteur*, journal saint-simonien ; 1825 ; — *Traité élémentaire de géométrie analytique ;* Paris, 1843, in-8° ; — *Discours sur l'esprit positif ;* ibid., 1844, broch. de 112 p. in-8° ; — *Traité philosophique d'astronomie populaire ;* ibid., 1844, in-8° ; — *Discours sur l'ensemble du positivisme ;* 1848, in-8° ; — *Système de politique positive, ou traité de sociologie, instituant la religion de l'humanité ;* 1851-54, in-8° ; — *Calendrier positiviste*, 4e édit. ; 1852 ; — *Catéchisme positiviste ;* 1852, in-12. Mais l'ouvrage le plus important, encore inachevé, de M. Auguste Comte a pour titre : *Cours de philosophie positive*, dont le premier volume a paru en 1839. C'est dans cet ouvrage que l'auteur développe son système philosophique, mais d'une manière embarrassée et obscure :

il a fallu la plume rapide et élégante de M. Littré pour que les profanes en eussent une idée plus nette. Voici les fondements de la *philosophie positive* : « Une hypothèse théologique, puis métaphysique, a présidé, dit-il, aux débuts de l'humanité, a soutenu ses pas et favorisé son premier développement. En dehors s'est placée l'étude des lois réelles, étude faible d'abord, lente et mal assurée dans sa marche, puis, une fois les premières difficultés vaincues, grandissant avec rapidité. La confrontation fut inévitable ; et s'opérant d'elle-même successivement, elle fit reculer l'hypothèse primordiale. Mais dans les temps passés la confrontation n'était que partielle; aujourd'hui elle est générale, et porte sur tout le savoir humain. Arrivées à posséder cet ensemble, les sciences, pour se transformer en philosophie, n'ont plus qu'une chose à faire : c'est de s'ordonner elles-mêmes en système. Cette élaboration accomplie, elles satisferont à toutes les conditions d'une philosophie, c'est-à-dire qu'elles fourniront les premiers principes de toutes nos notions rangées dans l'ordre vraiment naturel. C'est ce dernier travail que M. Comte a exécuté dans son ouvrage. Il faut d'abord reconnaître avec précision la véritable étendue du domaine spéculatif, c'est-à-dire déterminer quel est le nombre des sciences pures, de celles qui correspondent à des lois distinctes et qui ne s'appliquent pas à un objet naturel particulier. Ainsi, l'astronomie est une science pure ou spéculative, car elle étudie les lois qui régissent les compositions et les décompositions des corps. Mais la géologie n'est pas une science pure, car elle s'occupe d'un objet naturel particulier, du globe terrestre, et emprunte tous ses moyens d'attaquer les difficiles problèmes qui lui sont soumis aux sciences pures, par exemple à l'astronomie, à la physique, à la chimie, etc. Telle est la distinction importante qu'il faut faire entre les sciences spéculatives et les sciences concrètes. La philosophie, chose éminemment spéculative, ne peut s'incorporer que les sciences spéculatives. Il faut donc les énumérer pour établir tout d'abord le vrai domaine de la philosophie positive. M. Comte distingue six sciences pures : les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la science sociale. Les mathématiques révèlent les lois de l'étendue et du mouvement. A l'astronomie appartiennent la distance, la grosseur, la forme du Soleil et des corps planétaires, les orbites qu'ils parcourent et les forces qui les meuvent. La physique étudie tous les phénomènes dus à la pesanteur, à l'électricité, au magnétisme, au calorique, à la lumière, aux vibrations sonores. La chimie pénètre dans la constitution moléculaire des substances, reconnaît les éléments indécomposables ou du moins indécomposés, et détermine les conditions qui président aux combinaisons définies. La biologie recherche toutes les formes que revêt la vie, depuis le dernier végétal jusqu'à l'homme, embrasse la hiérarchie de ces êtres de plus en plus compliqués et élevés, se familiarise avec les modes qui règlent la manifestation des phénomènes vitaux, travaille à préciser le rapport constant qui existe entre la structure anatomique et la fonction, constate des facultés de plus en plus hautes dans les animaux supérieurs ; et combinant la considération de l'organe et des facultés, elle dispute l'étude de l'homme intellectuel et moral à la métaphysique. Enfin, la science sociale suit l'évolution des sociétés, en distingue les phases nécessaires, et assigne la loi de ces changements. Ce résumé succinct comprend l'ensemble du savoir humain. Rien n'est omis, rien, si ce n'est ce qui est inaccessible à l'esprit de l'homme, la recherche des causes finales (1). » A côté l'intelligent M. Comte place l'activité humaine passant par trois états successifs : l'activité militaire conquérante, l'activité militaire défensive, et l'activité pacifique.

Laissant de côté toute controverse, nous ferons seulement remarquer que le système de M. Auguste Comte a de l'analogie avec la philosophie de Hegel, qui consiste dans l'identification du subjectif (homme) avec l'objectif (Dieu et le monde) : au *subjectif* du philosophe allemand M. Auguste Comte a substitué l'*humanité*. Ses disciples, dont le noyau est à Paris, se sont imposé la mission de propager les idées du maître, soit par des publications spéciales, soit par la propagande orale.

X.

M. Littré, *Conservation, Révolution et Positivisme*, Paris, 1852, in-12. — Quérard, *la France littéraire* (supplément).

* COMTE (*Joseph-Achille*), naturaliste français, né à Grenoble, le 29 septembre 1802. Il se voua de bonne heure à l'étude des sciences médicales, et devint en 1823 interne des hôpitaux de Paris. L'histoire naturelle eut toujours pour lui le plus grand attrait, et ses travaux sont devenus classiques pour la jeunesse studieuse. M. Achille Comte a été professeur d'histoire au collége de Charlemagne, et il occupait depuis longtemps la place de chef de bureau au ministère de l'instruction publique, lorsque la révolution de 1848 est venue briser sa carrière administrative, où il aurait pu rendre encore de grands services. Il est aujourd'hui vice-président de la Société des gens de lettres. On a de lui : *Circulation du sang dans le fœtus*; Paris, 1826, in-fol.; — *Recherches anatomico-physiologiques relatives à la prédominance du bras droit sur le bras gauche*; Paris, 1828, in-8°; avec fig. à plans superposés; — *Règne animal de Cuvier, disposé en tableaux méthodiques*; ibid., 1832-1841, 91 tableaux, représentant environ 5,800 figures; — *Physiologie pour les colléges et les gens du monde, explique*

(1) M. Littré, *Conservation, Révolution et Positivisme*, p. 50.

sur onze planches à l'aide de figures découpées et superposées; ibid., 1834, in-4°, avec 10 pl.; 4e édit., 1841; — *Cahiers d'histoire naturelle, à l'usage des colléges, etc.*; ibid., 1836-1845, avec planches, ouvrage publié en collaboration avec M. Milne-Edwards; — *Atlas méthodique des cartes d'histoire naturelle, ou introduction à toutes les zoologies*; ibid., 1838, in-4°, de 40 p. et 5 tableaux synoptiques; — Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux, suivie d'un exposé de l'art de les préparer et de les conserver; précédée d'une Introduction* de M. Achille Comte; ibid., 1839, in-8°; 6e édit., 1845, in-8°; — *Œuvres complètes de Buffon, avec les suites* par M. A. Comte, 6 vol. in-8°, avec pl.; Paris, 1849; — *Traité complet d'histoire naturelle*; Paris (F. Didot), 1844-1848, 3 vol. in-18; les principes de la zoologie, les questions de races, etc., y sont exposées avec une lucidité admirable; — *Lectures choisies sur les sciences*; 1853, in-8°; — *Musée d'histoire naturelle*; 1854, in-4°, avec 50 planches.

Mme *Achille* COMTE (veuve Laya) occupe un rang distingué dans les lettres. On a d'elle: *Éloge de Madame de Sévigné* (ouvrage couronné par l'Académie française); Paris, 1840, in-8°; — *Julien*, suivi de l'*Histoire d'un boudoir racontée par lui-même*; ibid., 1841, 2 vol. in-8°; — *le Veuvage*, comédie en deux actes, en prose; ibid., 1842, in-8°; — *Histoire naturelle à l'usage des femmes et des jeunes personnes*; ibid., 3e édit., 1843, in-12, avec 150 fig. intercalées dans le texte; — *Madame de Lucenne, ou une idée de belle-mère*, comédie en trois actes et en prose; ibid., 1845, in-8°; — *l'Amant de sa femme*, comédie en un acte et en vers; 1850, in-8°. X.

Quérard, *la France littéraire*. — *Journal de la librairie*.

CONAN (*Mériadec*), prince breton, mort vers 420. Fils d'un prince d'Albanie, il aurait, d'après l'abbé Gallet, dom Morice, et leurs abréviateurs, tels que Daru, Roujoux, l'abbé Manet, etc., accompagné le tyran Maxime lorsqu'il passa de la Bretagne insulaire dans les Gaules, en 383. Proclamé César après sa victoire sur l'empereur Gratien, Maxime, pour reconnaître les services que lui avaient rendus les insulaires, nomma Conan, leur chef, duc du *Tractus armoricanus*, c'est-à-dire des 2e et 3e Lyonnaises, de la Sénonaise et des deux Aquitaines, et lui conféra une autorité toute spéciale sur les soldats bretons qu'il établit en qualité de colonie *Létique* dans la péninsule Armoricaine. Après la chute de son protecteur, Conan parvint, on ne sait comment, à se maintenir dans l'Armorique; mais il resta soumis aux Romains. Enfin, en 409, cette partie de la Gaule s'étant révoltée contre les empereurs et ayant chassé ses magistrats, Conan se rendit indépendant, et gouverna désormais ses compagnons comme souverain particulier jusqu'à sa mort.

L'existence et le règne de ce prince, contestés par Vignier et le judicieux Lobineau, ont de nouveau et avec force été attaqués par M. Varin, dans la savante dissertation qu'il a placée en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire d'Ogée*. Les travaux approfondis dont l'histoire de la Bretagne, celle surtout de sa colonisation, ont été l'objet dans ces derniers temps, semblent donner gain de cause à l'opinion de dom Lobineau et au système de M. Varin, c'est-à-dire démontrer que la péninsule n'a pas été colonisée par les compagnons victorieux de Maxime, mais bien par les bandes d'émigrés qui, refoulés quatre-vingts ans plus tard de l'île de Bretagne dans l'Armorique, s'y réfugièrent, sous la conduite de Riwal Ier, Fracan, Riwal II (*voy.* ces noms) et des autres chefs qui gouvernèrent la Domnonée continentale du cinquième au septième siècle. Sans doute l'Armorique dut devenir, en 383, l'asile de beaucoup de Bretons fugitifs ou appartenant à l'armée de Maxime; mais ils n'y formèrent très-vraisemblablement qu'un établissement très-précaire et de peu de durée, puisque la *Notice des dignités de l'empire*, rédigée en 401, ne les mentionne dans le dénombrement des troupes fixées en Armorique ni comme faisant partie des milices impériales, ni comme troupes indépendantes, ce qui aurait pourtant eu lieu s'ils se fussent maintenus avec ou sans l'agrément des empereurs Théodose, Valentinien et Honorius. La tradition de l'établissement de 383 n'a d'ailleurs d'autre base que les histoires de Nennius et de Geoffroy, aujourd'hui mises par une saine critique historique au rang des légendes les plus fabuleuses, et écrites, la première au neuvième siècle, la seconde vers le milieu du douzième siècle, c'est-à-dire l'une plus de quatre cents ans, l'autre près de huit cents ans après l'expédition de Maxime; tandis que Gildas, qui vivait vers le milieu du sixième siècle, n'en dit pas un mot. Inutile de mentionner le *Brut y Brenhund*, ni les récits de L. Baud, d'Albert le Grand, du P. Toussaint du Luc, etc., puisque tous se bornent à reproduire, en les amplifiant, il est vrai, et souvent de la manière la plus étrange, les légendes primitives. Or, le fait de l'établissement permanent de 383 ne s'appuyant que sur des traditions très-contestables, et Conan Mériadec n'ayant existé qu'à titre de premier chef de cet établissement, il nous semble permis de révoquer en doute sa propre existence. Ceux qui admettent, sans la discuter, la tradition de l'établissement de 383 et du règne de Conan donnent comme preuve de l'existence de ce chef la construction dans la paroisse de Ploecolm (aujourd'hui Plougoulm) d'un château appelé de son non Castel-Mériadec, près de la ville de Saint-Pol-de-Léon, lieu de sa mort, et dans la cathédrale de laquelle on voit un grand sarcophage en pierre servant de bénitier et ayant les formes des tombeaux des premiers siècles, sur-

cophage qui aurait servi de sépulture à Conan, ainsi que l'attestait l'épitaphe : *Hic jacet Conanus, rex Britonum*, qui se lisait autrefois sur une table de cuivre placée verticalement au-dessus de ce tombeau. Le P. Toussaint de Saint-Luc, dans son *Histoire de Conan Mériadec*, parle, de son côté, d'une médaille frappée à Nantes en l'honneur de ce prince, et portant pour exergue : *Conanus, rex Britonum*. Ce tombeau, cette médaille surtout, pourraient bien s'appliquer à Conan le *Tors*, dont il sera parlé ci-après, lequel résida à Nantes et prenait le titre de roi de Bretagne. Nous ne rapporterons ici aucun des détails, évidemment imaginaires, dans lesquels Ogée s'est complu à entrer, sans les étayer du reste d'aucune preuve, sur le règne de Conan, et nous nous abstiendrons aussi de l'imiter en créant à ce chef une postérité dont l'histoire n'offre aucune trace. P. LEVOT.

Gildas, *de Excidio*. — Neanii *Historia Britonum*; Londres. 1838, in-8°. — *Acta SS. ord. S. Bened., saeculo VI, Vit. Gildæ*. — Geoffroy de Monmouth, *Historia regum Britanniæ*, et surtout l'excellent article consacré à Conan Mériadec, par M. Arthur Lemoyne de La Borderie, élève de l'École des chartes, dans la *Biographie bretonne*, t. Ier, p. 406-422.

CONAN Ier, dit *le Tors*, mort le 27 juin 992. Il était fils de Juhel Bérenger, comte de Rennes, que les invasions des Normands avaient réduit à se mettre sous le patronage de Wicohen, archevêque de Dol. La restauration d'Alain Barbe-Torte (937) ayant délivré le pays de Rennes du joug des Normands, Conan put affranchir son père du vasselage qu'il subissait. A la mort d'Alain Barbe-Torte (953), son beau-frère Thibaud, comte de Blois, qu'il avait nommé tuteur de son fils légitime, Drogon, encore au berceau, maria la veuve du feu duc à Foulques Nerra, comte d'Anjou, à qui il abandonna la jouissance de la moitié des biens de son pupille, composés du comté de Nantes et probablement de celui de Vannes. Retiré dans son comté de Blois, d'où il était impuissant à faire respecter son autorité dans les autres domaines de son pupille, embrassant le reste de la Bretagne, moins les comtés de Léon et de Cornouailles, Thibaud céda ses droits à Wicohen et à Bérenger, qui eut pour sa part le comté de Rennes.

Très-peu de temps après la mort de son père, Drogon périt, assassiné par sa nourrice, à l'instigation, dit-on, de Foulques, que les Nantais expulsèrent, moins, il est vrai, à cause de ce crime qu'à cause de la lâcheté dont il avait fait preuve en ne les défendant pas contre une nouvelle attaque des Normands. L'héritage de Drogon fut alors transféré à Hoel, fils naturel d'Alain. Vers la même époque mourut Bérenger, et Conan resta seul maître du comté de Rennes. Tous deux jeunes, belliqueux et ambitieux, Hoel et Conan ne tardèrent pas à se prendre de querelle. Hoel, comme héritier de Barbe-Torte, réclamait l'hommage et la soumission du comte de Rennes, qui de son côté non-seulement se disait indépendant, mais alléguait la bâtardise de Hoel, et revendiquait, comme seul descendant légitime de la race de Nomenoé, la royauté universelle de la Bretagne, fondée par ce prince et restaurée par Alain Barbe-Torte. La guerre était inévitable. Les débuts en furent favorables à Hoel. Il pénétra dans le pays de Rennes, le mit à feu et à sang, et s'avança jusque sous les murs de la capitale de Conan, qui, à bout de ressources, chercha dans la trahison des armes contre son vainqueur, en le faisant assassiner dans une partie de chasse. Telle est la tradition accréditée par la *Chronique de Nantes*, dont la partialité en ce qui concerne ce fait peut à bon droit être suspectée. Quoi qu'il en soit, la mort opportune de Hoel inspira à Conan une confiance d'autant plus grande qu'il croyait n'avoir rien de bien sérieux à redouter de son nouvel adversaire, Guérech, autre fils naturel de Barbe-Torte et évêque de Nantes, que les habitants de cette ville avaient donné pour successeur à son frère. D'un autre côté, il pensait qu'il aurait facilement raison des comtes d'Anjou, auxquels il était du reste uni par son mariage (970) avec Hermengarde, sœur de Foulques Nerra, et fille de Geoffroi Grisegonelle. Il s'abusa doublement. Durant la période de l'invasion normande, les comtes d'Anjou avaient profité du désordre général pour s'emparer de la partie orientale du territoire armoricain, en sorte que depuis Alain Barbe-Torte la domination bretonne se trouvait resserrée dans les limites qui ont été jusqu'en 1789 celles de la province de Bretagne. Conan, persuadé que les Nantais, atterrés de la mort de Hoel, ne mettraient aucun obstacle à ses projets, envoya dans l'Anjou une petite armée qui ravagea le pays jusqu'aux portes même d'Angers; mais, complétement mise en déroute par Grisegonelle, elle dut regagner honteusement son pays. Aussitôt Guérech, qui, contre l'attente de Conan, n'avait point hésité à endosser la cuirasse, et qui était un guerrier aussi brave et aussi habile que savant clerc, se mit en mesure de profiter de l'échec que venait d'essuyer son rival. Il entra sur les terres de Conan, et les pilla. Le comte de Rennes le poursuivit; mais il avait à peine franchi la frontière du pays nantais, que Guérech, rejoint par les troupes du comte d'Anjou, fit volte-face, et engagea dans la lande de *Concruz* ou *Conquereus* (aujourd'hui *Conquereuil*, dans la Loire-Inférieure) une sanglante bataille, dans laquelle Conan fut blessé à la main droite, mais dont l'avantage semble lui être resté. Les hostilités, après avoir été suspendues pendant quelques années, furent reprises par Guérech, et Conan était réduit à n'avoir d'asile assuré que la ville de Rennes, quand le poison le délivra de son ennemi. Guérech, toujours d'après la très-suspecte Chronique de Nantes, aurait péri à la suite d'une saignée pratiquée, sur l'ordre de Conan, et à l'aide d'une lancette empoisonnée par Héroïc, abbé ou moine de Redon et médecin du comte de Nantes. Conan, qu'il fut ou non

de ce meurtre, en tirait du moins . . . . nt que Foulques donnait asile à deux princes, Judicael et Hoel, bâtards du Hoel . . . avons déjà parlé, il mettait la main . . . de Nantes, la fortifiait, y construi- . . . seconde citadelle (le château de Bouf- . . . et la garnissait de troupes ainsi que la for- . . . relevée par Alain Barbe-Torte. Il avait . . . atteint, ou à peu près, le but de ses longs . . . Maître du comté de Rennes, de celui de Nantes, et probablement de la portion de la pé- . . . inféodée à Wicohen, mort avant 990, il . . . sa suzeraineté sur toute la Bretagne, dont on peut croire qu'il prit le titre de roi, puisque, d'après les propres paroles de Raoul Glabert, « il porta le diadème à la manière des rois ».

Le comte d'Anjou ne semblait nullement dis- posé à troubler le triomphe de l'ancien comte de Rennes. Aussi Conan en aurait-il joui paisible- ment s'il n'avait imprudemment cherché à réa- liser le rêve constant de son ambition, la resti- tution des limites de la Bretagne au temps de Nominoé. Il résolut toutefois de joindre la ruse à la force. Ayant appris que Foulques s'était rendu à Orléans pour y voir le roi de France, Conan y alla lui-même, mais après avoir ordonné à ses quatre fils de s'abattre sur l'Anjou et de l'occuper. Ce projet ne put s'accomplir, parce qu'un singulier hasard permit à Foulques de sur- prendre une conversation de Conan qui l'expli- quait à ses chevaliers. Le comte d'Anjou quitte aussitôt Orléans, court à toute bride jusqu'à Angers, rassemble ses guerriers, et tend aux Bretons une embuscade d'où résulte leur complète déroute. Deux des fils de Conan restèrent parmi les morts, et avec eux bon nombre de barons, de chevaliers et de soldats.

L'accommodement que le roi Robert et le duc de Normandie ménagèrent, à la suite de cette rencontre, entre Conan et Foulques, dura peu. Le comte d'Anjou, sous prétexte de soutenir les droits des deux orphelins ses hôtes, se mit à ravager les frontières de Conan, et alors com- mença entre eux une nouvelle guerre de dévas- tation et de pillage, à laquelle ils décidèrent de mettre un terme par une bataille décisive. On prit à cet effet jour et lieu; le lieu choisi fut cette lande de *Concruz*, théâtre du combat de 981, et le jour le 5 des kalendes de juillet (27 juin de l'an 992). Bien qu'avant le jour fixé les Bre- tons eussent creusé dans la lande un fossé large et profond, et qu'en le couvrant de branches d'arbres, ils y eussent adroitement fait tomber les cavaliers angevins, bien que Foulques lui- même eût été renversé de cheval, Conan fut vaincu et tué. On a attribué le succès de Foulques à l'apparition du jeune Judicael, qu'il aurait élevé dans ses bras avant le combat et montré à ses soldats en leur disant : « Voilà *l'héritier légitime* du comté de Nantes; vous n'aurez aujourd'hui à combattre que contre un usur- pateur et un tyran. » Ce fait, adopté par la plupart des historiens bretons, n'est certaine- ment pas impossible; mais il peut sembler dou- teux quand on songe et à l'âge de Judicael, et aux mœurs de ce temps, où l'on recourait plus à l'éloquence du glaive qu'à celle de la parole. Co- nan fut transporté et inhumé à l'abbaye du mont Saint-Michel, à laquelle il avait fait de grandes donations. Ce n'était point un homme ordinaire. Honteux de l'abaissement de sa maison, devenue vassale d'un évêque, il conçut et réalisa le projet d'en faire la seconde dynastie de chefs univer- sels qui régna sur la Bretagne. Que l'ambition personnelle ait été son principal mobile, c'est in- contestable; mais ce qui n'est pas moins incon- testable, c'est qu'il travailla encore plus dans l'intérêt de sa nation que dans celui de sa famille, en s'efforçant de relever la frontière de la *Me- duana* (la *Mayenne* et la *Mayne*), et d'en faire une barrière, qui cent cinquante ans plus tard aurait empêché les Anglais de pénétrer en Bretagne. Quant aux deux accusations d'assas- sinat qui pèsent sur sa mémoire, elles doivent être accueillies avec réserve, puisqu'elles éma- nent d'historiens qui étaient ses ennemis.

P. Levot.

Chronic. Brioc. et *Chronic. Nan.*, ap. D. Morice. — *Chronic. S. Michaelis in periculo maris*, ap. Labbe, *Nov. bibl. lib. manuscr.*, t. II, p. 350. — *Recueil des his- toires de France*, t. IX et X, p. 18 et 281. — Daru, *His- toire de Bretagne*, l. III. — *Biographie bretonne*, de M. Arthur Lemoyne de la Borderie. — *Biographie bre- tonne*, t. Ier, p. 422-433.

Conan II, né en 1040, mort le 11 sept. 1066. Fils d'Alain III, duc de Bretagne, et de Berthe, sœur d'Odon, comte de Chartres, il n'avait que trois mois lorsque la mort de son père l'appela au trône ducal. Eudes ou Eudon, son oncle, comte de Penthièvre, croyant que la minorité du jeune prince lui permettrait de s'emparer du trône, l'en- leva à sa mère, et le tint étroitement renfermé, afin de régner sous son nom. Mais les seigneurs bretons, à la tête desquels se mit Geoffroy le Bâtard, obligèrent Eudes, en 1047, à rendre la liberté à son neveu, qui fut couronné à Rennes l'année suivante. Toutefois, Eudes continua de gouverner la Bretagne comme tuteur de Conan, prenant tantôt le titre de comte, tantôt celui de duc. A la majorité de son pupille (1057), il prit les armes pour se maintenir; mais Conan le bat- tit et le fit prisonnier. Cinq ans plus tard, Geof- froy, fils d'Eudes, qui avait embrassé la cause de son père, fut aussi contraint à demander la paix. Elle ne dura pas longtemps. Quelques sei- gneurs, à l'instigation d'Eudes, qui avait recou- vré la liberté, allèrent trouver Guillaume le Bâ- tard, duc de Normandie, et l'invitèrent à venir les délivrer de la prétendue tyrannie de Conan. Guillaume, qui se préparait à la conquête de l'Angleterre, se souciait peu de s'engager dans une guerre qui eût ajourné, peut-être même fait avorter la réalisation de son projet. Aussi ne franchit-il pas d'abord les marches de Bretagne et de Normandie, et se borna-t-il à faire bâtir

le fort de Saint-James de Beuvron; mais, pressé par les rebelles, provoqué d'ailleurs par Conan, qui, de son côté, s'était mis en marche et l'avait envoyé défier, il entra en Bretagne, et obligea Conan à lever le siége de Dol, dont il s'empara lui-même; après quoi il retourna en Normandie. Conan, qui s'était replié sur Rennes, vint alors assiéger le château de Combourg, dont il s'empara. Vainqueur de ses ennemis, et fortifié par l'alliance de Thibaut, comte de Chartres, Conan pénétra, au printemps suivant, dans le Bas-Anjou, et, après avoir pris Pouancé et Segré, il mit le siége devant Château-Gontier. Enorgueilli de ses succès, il dépêcha à Guillaume des messagers qui réclamèrent de lui la restitution de la Normandie, qu'il revendiquait comme arrière-petit-fils de Richard Ier, par suite du mariage de son grand-père Geoffroy avec Havoise, fille de ce prince. A cette réclamation étaient jointes l'accusation fomentée contre Guillaume d'avoir participé à l'empoisonnement du père de Conan et la menace faite par ce dernier de ravager la Normandie si elle ne lui était pas rendue. Quelque contestables que fussent les prétentions de Conan, puisque Guillaume, fils du dernier duc Robert, avait été mis en possession de son duché de l'aveu même d'Alain III, le duc de Normandie était dans une grande perplexité, quand un chambellan de Conan, vassal en même temps de Guillaume, le délivra de son importun rival, en empoisonnant ses gants et la bride de son cheval. Ce fait est attesté par Guillaume, abbé de Jumiéges, chroniqueur contemporain et sujet de Guillaume le Conquérant; sa position personnelle lui permettait d'être bien informé, et la subtilité avec laquelle il élude de s'expliquer sur la nature des rapports de Guillaume et de l'auteur de l'empoisonnement est par elle-même une sorte d'accusation. Conan mourut à l'âge de vingt-six ans. Son corps, rapporté à Rennes, fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Melaine. « Il es-
« toit, dit d'Argentré, jeune prince d'espoir,
« vaillant, hardy, libéral, accort, adroit à toutes
« armes et exercices de vertu, aimoit justice et
« escoutoit, se laissant conduire par raison; et
« y avoit grande espérance que s'il eust longtemps
« vescu, il se fust fait renommer entre les plus
« vaillants princes de son temps, et eust aug-
« menté en honneur et estendue son païs de Bre-
« taigne. »

P. Levot.

Guillaume de Jumiéges, liv. VII, chap. XXIII de son *Histoire des Normands*, dans le t. XXIX de la *Collection des Memoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot. — D'Argentré, dom Lobineau et dom Morice, *Histoire de Bretagne*. — Daru, *Histoire de Bretagne*, liv. III.

CONAN III, dit *le Gros*, né en 1089, mort le 17 sept. 1148. Fils d'Alain Fergent, il lui succéda en 1112, par suite d'une abdication volontaire. Quelque temps avant son abdication, Alain avait fait épouser à Conan Mahault ou Mathilde, fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre. Ce prince, alors en guerre avec Louis le Gros, envoya demander des secours à son gendre, qui le seconda dans ses expéditions en Normandie jusqu'en 1119. Quatre ans plus tard, Conan quitta le parti de son beau-père pour celui du roi de France, qu'il suivit dans deux campagnes contre le dauphin d'Auvergne. A son avénement, il avait trouvé la Bretagne en proie à toutes sortes de dissensions et de désordres; a son retour de ses expéditions, il s'appliqua à les réprimer. Quelques-uns des seigneurs bretons, appauvris par les guerres domestiques et par les voyages en Palestine, imbus d'ailleurs des mœurs du temps, étaient devenus de véritables brigands, qui pénétraient à main armée sur les terres de leurs voisins, pillaient les paysans, levaient des contributions et commettaient toutes sortes d'exactions. Résolu à faire cesser cet état de choses, Conan fit saisir les sires de Pont-Chasteau et de Donges, qui s'étaient montrés les plus cruels. Il fit enfermer le premier dans la tour de Nantes, et raser le château du second. Ces châtiments mérités produisirent quelque temps l'effet que Conan s'en était promis, et il put alors s'occuper des affaires intérieures de la Bretagne et accorder au peuple quelques franchises ou restitutions. Ce fut dans ce but qu'en 1127 il provoqua la réunion à Nantes d'un concile où l'on travailla à la réforme des abus et des excès qui s'étaient introduits dans l'administration du pays. Il est à remarquer que ce concile réglementa plus de points de droit civil que de droit canonique. Il y fut décidé que les enfants nés d'un commerce incestueux n'hériteraient pas de leurs parents; que les enfants des prêtres ne pourraient être ordonnés, à moins qu'ils ne fussent moines ou chanoines réguliers, et qu'ils ne succéderaient point aux bénéfices de leur père. Conan renonça spontanément, dans ce concile, au droit de succession que ses prédécesseurs s'étaient arrogé sur les biens de celui des deux mariés qui mourait le premier, et à celui de bris, en cas de naufrage. Mais, bien qu'il eût prié le concile de prononcer anathème contre quiconque userait dans la suite de ce droit inhumain, il ne put empêcher qu'il ne fût exercé par ses successeurs et par plusieurs seigneurs, qui ne cessèrent de le considérer comme un apanage de leur souveraineté, particulièrement les vicomtes de Léon, dont l'un disait encore longtemps après en montrant un rocher : « Voila une pierre noire que je ne changerais pas contre les diamants de toutes les couronnes du monde. » Ce qui prouve combien Conan fut impuissant à extirper cette coutume sauvage, c'est l'espèce de transaction à laquelle l'obligea la ténacité des seigneurs bretons, transaction qui amena la conclusion, avec les marchands étrangers, d'un traité dont les principales conditions furent que, moyennant une somme calculée d'après la grandeur de chaque navire, le duc leur délivrerait un passeport appelé *bref* ou *brevet de sauveté de conduite et de victuaille*. Ce passeport stipulait 1° qu'on ne confisquerait point les bris des navires nau

tages ; 2° qu'on fournirait des *locmans* ou pilotes côtiers à ceux qui fréquenteraient les côtes de Bretagne ; 3° qu'il leur serait permis de s'approvisionner dans le pays de tous les vivres dont ils auraient besoin. On commença dès 1127 à délivrer ces passeports, dont l'usage s'étendit bientôt à La Rochelle, Bordeaux, etc., et fut le prélude de cette espèce de droit international, qui fut bientôt rédigé sous le nom de *Jugements d'Oléron*, et servit de règle aux navigateurs de tous les pays. La généreuse initiative de Conan témoigne qu'il avait des idées bien supérieures à celles d'un temps où la force brutale était la seule loi; et s'il ne put réussir entièrement à empêcher une odieuse spoliation, que la cupidité avait convertie en droit, l'histoire n'en doit pas moins lui être reconnaissante des efforts qu'il fit dans ce but, comme aussi du commencement d'organisation municipale qu'il octroya aux villes de la province, en leur accordant le droit d'élire des magistrats nommés échevins (les *scabini* de Charlemagne), chargés d'administrer les affaires de la cité et de la protéger contre la violence féodale. Mais ces efforts et l'appui que Conan prêtait au peuple ne pouvaient qu'ajouter au ressentiment qu'avait inspiré aux seigneurs bretons le châtiment des sires de Pont-Chasteau et de Donges. Aussi eut-il souvent à guerroyer avec eux. Pendant les dernières années de sa vie, il fit de nombreuses donations aux couvents de la province, ce qui lui valut une réputation de grande piété. Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, laissant de son mariage avec Mathilde deux enfants, une fille nommée Berthe, et un fils du nom de Hoel, qu'il désavoua à son lit de mort, déclarant qu'il ne reconnaissait que Berthe comme issue de son mariage. L'infidélité de Mathilde, vraie ou fausse, fut une cause de calamité pour la Bretagne, où l'incertitude de la légitimité de Hoel alluma une guerre civile qui dura cinquante ans.

P. Levot.

D'Argentré, dom Lobineau et dom Morice, *Histoire de Bretagne*. — *Cartulaire manuscrit de Landévenec*, à la bibliothèque publique de Quimper. — Daru, *Hist. de Bretagne*, liv. III.

CONAN IV, surnommé *le Petit*, soit à cause de sa conformation physique, soit à cause de sa honteuse pusillanimité, naquit vers 1137, du mariage d'Alain le Noir, comte de Richemont et fils cadet du comte de Penthièvre, avec Berthe, fille de Conan III, et mourut le 20 février 1171. Sa mère, veuve d'Alain depuis 1146, s'était remariée l'année suivante à Eudes II, comte de Penthièvre, qui grâce à ce mariage était monté sur le trône à la mort de Conan III. Le jeune prince, quand il fut en âge de faire valoir ses droits, arma contre Eudes, et lui livra, en 1154, une bataille dont l'issue désavantageuse l'obligea à se réfugier à la cour de Henri II, roi d'Angleterre, son oncle du côté maternel. En ayant obtenu du secours, Conan repassa la mer au mois de septembre 1155, et, secondé par les seigneurs qui l'avaient soutenu l'année précédente, il prit les châteaux de Hédé et de Montmuran, puis il vint mettre le siége devant Rennes, dont il s'empara à la suite d'un combat où Eudes fut battu et mis en fuite. Reconnu duc de Bretagne, il se fit alors couronner en cette qualité. Le jeune Geoffroi, frère du roi d'Angleterre, et depuis un an comte de Nantes, étant mort, le 27 juillet 1158, Conan, qui, par crainte d'Henri II, n'avait osé le troubler dans sa possession, s'empara aussitôt de la ville. Mais Henri ayant débarqué en Normandie, au mois d'août 1159, dans le but de recueillir la succession de son frère, Conan, au lieu de chercher à lui résister, se hâta d'aller au-devant de lui jusqu'à Avranches, et de lui céder la ville de Nantes avec le pays de la *Mié* ou de la *Mée*, c'est-à-dire le territoire situé entre la Loire et la Vilaine. Ce fut vers ce temps (1160) que Conan s'unit à Marguerite, sœur de Malcolm, roi d'Écosse, et que sa sœur Constance, après avoir vainement tenté de se faire épouser par Louis VII, roi de France, se maria à Alain, fils d'Alain II, vicomte de Rohan. Ce mariage semblait assurer à Conan un appui qui lui permettrait de rentrer en possession de ceux des biens de son père dont son oncle Henri de Penthièvre s'était emparé. En effet, soutenu par son beau-frère, il chassa Henri des villes de Guingamp et de Tréguier, dont il jouit quelques années. Cinq ans plus tard, Eudes, devenu veuf de Berthe, épousa Aliénor, de la maison de Léon; et bien que Conan eût rendu à cette maison de récents et importants services, elle entra dans une ligue formée contre lui. Hors d'état de résister à ses adversaires, il employa de nouveau le secours du roi d'Angleterre. Soumis une première fois, les confédérés revinrent à la charge, en 1166. Conan recourut encore à son protecteur, qui pénétra en Bretagne, prit et rasa Fougères, et songea à réaliser le projet, qu'il méditait depuis longtemps, de joindre le duché à l'Anjou, à la Touraine, à l'Aquitaine et au comté nantais, qu'il possédait déjà. Quoique Geoffroi, son troisième fils, fût à peine âgé de huit ans, et que Constance, fille unique de Conan, n'en eût que cinq, Henri proposa de la marier à son fils. Conan n'eut garde de s'y opposer; il souscrivit un traité portant qu'attendu l'enfance des deux fiancés, ils n'entreraient en possession de tout le duché qu'après la mort de Conan et d'Eudes, et que jusque là ils jouiraient seulement des revenus du comté de Nantes. Quelques avantages que Henri retirât de ce traité, son ambition n'en fut pas satisfaite. La timidité et la faiblesse de Conan le rendirent plus entreprenant. Il demanda tout le duché, et le faible Conan n'osa le lui refuser; il ne se réserva que le comté de Guingamp, qui, disait-il, lui appartenait en propre, du chef de son aïeul, le comte Étienne, donnant ainsi à entendre qu'il doutait lui-même de la légitimité de ses droits sur le reste de la Bretagne. Henri étant repassé en An-

gleterre, les seigneurs bretons reprirent les armes, et ravagèrent tout le duché. Cônan, qu'ils n'avaient pas ménagé, rappela son auxiliaire, et grâce aux démêlés qui occupèrent Henri et Eudes jusqu'en 1170, il put végéter, oublié dans son comté de Guingamp. Une circonstance vint rappeler à ses anciens sujets qu'il existait encore. Hamon, évêque de Léon, chassé de son siége par son frère Guiomarch, qu'il avait délivré des mains du vicomte du Faou, avec l'aide de Conan, six ans auparavant, invoqua l'assistance de ce dernier, qui leva des troupes et rétablit l'évêque dépossédé. Conan mourut peu de temps après, et fut enterré à l'abbaye de Bégan. Il ne fut regretté que des moines, auxquels il avait fait du bien. P. Levot.

D'Argentré, dom Morice et dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*.

CONANT (*Jean*), théologien anglais, né à Yeaterton, dans le comté de Devon, en 1608, mort le 12 mars 1693. Il fut élevé à Oxford, au collége d'Exeter, dont il devint boursier (*fellow*) et répétiteur (*tutor*). Pendant les guerres civiles, il quitta l'université; mais en 1649 il fut élu à l'unanimité recteur de son collége. Nommé en 1654 professeur de théologie à Oxford, il devint en 1657 vice-chancelier de cette université. A la restauration, il parut à Londres à la tête de l'université pour féliciter le roi. Bien qu'il eût été un des commissaires chargés de revoir le livre des prières (*Book of common prayer*), il refusa d'accepter immédiatement *l'acte d'uniformité*, et renonça ainsi à toutes ses places, en 1662. Après huit ans de réflexion, il crut devoir se soumettre, et fut réordonné prêtre en 1670, par l'évêque de Norwich, Reynolds, dont il avait épousé la fille. Nommé, cette année même, ministre de Saint Mary Aldermanbury, il échangea cette paroisse contre celle de Tous-les-Saints, devint archi-diacre de Norwich en 1676, et en 1681 prébendier de l'église de Worcester. Il eut le malheur de perdre la vue en 1686. Conant joignait une singulière modestie à une grande piété et à un savoir étendu. Ses sermons furent publiés en six volumes, de 1693 à 1722.

Rose, *New biographical dictionary*.

CONARUS, roi d'Écosse, mort au commencement du second siècle de l'ère chrétienne. Il fit la guerre aux Bretons et aux Romains. Vaincu par Lullius Urbicus et repoussé au delà du mur d'Adrien, il fut forcé d'accepter la paix. Déposé par ses sujets, que révoltaient ses cruautés, Conarus mourut en prison.

Robertson, *Histoire de l'Écosse*.

CONCA (*Sebastiano*), peintre de l'école napolitaine, né à Gaète, en 1676, mort en 1754. Ses parents l'envoyèrent à Naples très-jeune encore pour étudier la peinture sous le Solimène, et dès l'âge de dix-huit ans il fut en état de peindre à l'huile et à fresque d'une manière remarquable. Doué d'une imagination brillante et de la plupart des qualités qui font un grand peintre, il n'eût été cependant qu'un dessinateur médiocre, s'il ne fût allé à Rome à l'âge de près de quarante ans. Frappé d'admiration à la vue des chefs-d'œuvre des maîtres, il résolut de se fixer au milieu d'eux; pendant cinq années il eut le courage de renoncer à la peinture, et de dessiner les meilleurs ouvrages antiques et modernes, afin d'améliorer son style. Il y réussit en partie, mais, malgré tous ses efforts, il ne put se défaire entièrement de l'incorrection et du maniéré de son école. Il se distingua surtout dans la fresque, procédé qui convenait particulièrement à la rapidité de son pinceau, et à son caractère, ennemi de la lenteur et du travail. Son coloris est à la première vue séduisant et d'un merveilleux éclat; mais si on le soumet à un examen sérieux, on voit combien il s'éloigne de la nature, par les tons verdâtres employés dans les ombres. Il est peu de peintres qui aient autant produit que le Conca; on trouve à peine dans tout l'État ecclésiastique une galerie où il ne figure pas. De tous ses ouvrages, le plus étudié, le plus fini, et le plus beau sans contredit est *la Piscine probatique* de l'église de l'hôpital de *la Scala* à Sienne. Son *Assomption* à Sainte-Martine de Rome est aussi un tableau d'un grand mérite, ainsi que le *Jérémie* de Saint-Jean de Latran et l'*Assomption* de Saint-Luc. Citons encore le *Martyre du saint*, à Saint-Matthieu de Pise; *David jouant de la harpe devant l'Arche*, à Sainte-Claire de Naples; enfin, *la Vision de saint Jean évangéliste*, dans l'église de ce saint à Pistoja.

Conca eut un frère nommé *Giovanni*, qui fut également peintre, mais qui a exécuté peu d'ouvrages originaux; il ne fit guère qu'aider son frère, et peindre d'après les maîtres de bonnes copies, comme celles qui ornent l'église des dominicains d'Urbin. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Dominici, *Vite de' pittori napoletani*.

CONCANEN (*Matthieu*), littérateur irlandais, mort à Londres, le 22 janvier 1749. Il étudia d'abord le droit dans cette dernière ville; mais il préféra bientôt la culture des lettres, et concourut à la rédaction de plusieurs journaux anglais, particulièrement d'une feuille appelée *the Speculatist*. Il prit part à la polémique du jour, et se posa en défenseur du ministère, pendant qu'un de ses amis, avec qui cet arrangement avait été fait à l'avance, se livrait à de violentes attaques contre le pouvoir. Cette conduite double ne lui fut pas inutile : en 1730 il fut nommé procureur général à la Jamaïque, où il séjourna pendant dix-sept ans. Il figure dans *la Dunciade* de Pope, qu'il avait attaqué, et qui a transmis ainsi à la postérité un nom que peut-être elle eût oublié sans cette circonstance. On a de lui : *Poems*; Londres, 1725, in-8°.

Cibber, *Lives*, V. — Rose, *New biographical dictionary*. — Baker, *Biog. dramat.*

* **CONCEIÇAM** ou **BARBOSA DA COSTA** (*An-

teixe), théologien portugais, de l'ordre des Franciscains, né à Porto, le 7 juin 1657, mort le 20 avril 1713. Il entra dans les ordres en 1673, se fit remarquer par son talent de prédicateur, et publia *Clamores evangelici*; Lisbonne, 1698, in-4°.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

* **CONCEIÇAM** (Fra *Apollinario* DA), écrivain ecclésiastique portugais, né à Lisbonne, le 25 juillet 1692, mort probablement à Rio de Janeiro, au dix-huitième siècle. Il avait treize ans seulement lorsqu'il partit pour le Brésil, et ce fut dans ce pays qu'il prit l'habit de Saint-François, comme frère-lai, le 3 septembre 1711; il n'en parvint pas moins, au bout de peu d'années, à l'emploi de procureur général de l'ordre. Il vivait encore en 1741, et, par humilité, ne voulut jamais consentir à recevoir les ordres, en dépit des instances de ses supérieurs; il réserva tout son zèle pour réunir les documents propres à éclaircir l'histoire de l'ordre. Ses travaux étaient cependant fréquemment interrompus par ses immenses excursions en Amérique et ses voyages à Rome et à Madrid. Le général de l'ordre, D. Juan Bermejo, le nomma chroniqueur d'office des Franciscains en 1740. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, ayant tous pour objet l'exaltation de l'ordre séraphique. Nous citerons seulement les suivants : *Pequenos na terra grandes no ceo memorias historicas dos religiosos da ordem serafica, que do humilde estado de Leygo subirao aomais alto Grao de perfeiçào*; Lisbonne, de 1732-1738, 3 vol. in-fol.; — *Claustro Franciscano erecto no dominio da coroa Portugueza, e estabelecido sobre deze seis colunas, expoem se sua origem, e estado presente, e de seus conventos e mosteiros, annos de sua fundação numero de hospicios, prefecturas, recolhimetos parrochias e Misoens doqual se da individual noticia, e do numero de seus religiosos, religiosas, terceiros e terceiras, que vivem collegiadamente, tanto em Portugal como em suas conquistas*; Lisbonne, 1740, in-4°.

FERDINAND DENIS.

D. Antonio, *Bibliotheca Franciscana*, t. I, p. 135. — João Baptista, *Paraiso serafico na terra sancta*, liv. 8, c. 8, n° 48. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*, t. I.

* **CONCEIÇAM** (*Augustin* DE), théologien portugais, de l'ordre des Franciscains, natif de Lamego, mort en 1693. Enrôlé comme matelot, il se rendit au Brésil, fit naufrage durant la traversée; puis, arrivé à sa destination, il entra en religion, et fonda un couvent de son ordre dans la ville de Cabo-Frio, où il mourut. On a de lui divers *Sermons*.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

* **CONCEIÇAM** (*Duarte*), théologien portugais, né à Villaviçosa, le 13 octobre 1595, mort le 26 septembre 1662. Il entra dans les ordres en 1614, dirigea plusieurs maisons ecclésiastiques et remplit diverses fonctions. On a de lui : *Collecçao de estatutos estabelicidos em diversos capitulos antecedentes, e decretos no tempo de seu provincialado*; sans indication d'endroit, 1646, in-fol.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

* **CONCEIÇAM** (*Pedro* DA), poëte et compositeur portugais, né à Lisbonne, en 1691, mort le 4 janvier 1712. Il était clerc régulier. Le mérite de ses compositions fait regretter que sa vie ait été si courte. On a de lui : *Musica a 4 coros*, pour une comédie; — *Loa com musica a 4 vozes*; — *Vilhancicos a 3, 4 et 8 vozes*; — *a Cetera, et solfa de hum vilhancico*; — *In exitu Israel de Egypto, a 4 vozes, fundadas sobre o Canto-Chao do mesmo psalmo* (*In exitu Israel*, à 4 voix sur le plain-chant de ce psaume).

Machado, *Bibliotheca lusitana*, III, 569. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CONCEIÇAO** (*Antonio* DE), ecclésiastique et théologien portugais, né à Pombal, le 12 mai 1522, mort le même jour de l'an 1601. Il était chanoine séculier de Saint-Jean-l'Évangéliste, et s'acquit la réputation d'un saint. On a de lui : *E quatorze cartas espirituaes*, imprimées dans sa *Vie*, publiée par Luiz de Mertola.

Summario da Bibliotheca lusitana.

* **CONCEPTION** (*Antonio* DE LA), dit *de Sienne*, biographe et théologien portugais, né à Guimaraens (Portugal), mort en 1586. Le nom de sa famille était *La Conception*; en entrant dans l'ordre de Saint-Dominique, il prit le surnom *de Sienne*. Il fit ses études à Lisbonne et à Coïmbre, passa dans les Pays-Bas, et fut reçu docteur à Louvain. Il vint ensuite en Bretagne, où il resta quelque temps auprès de don Antoine (*voy.* ce mot), qui prenait le titre de roi de Portugal. Antonio de Sienne alla ensuite à Rome. Il a publié des notes sur la Somme de saint Thomas et quelques autres ouvrages, tels que les *Annales* et la *Bibliothèque* des auteurs de son ordre qui ont écrit sur la morale et la spiritualité; Paris, 1647, in-4°.

Alfonse Fernandez, *Bibl. Domin.* — Serafino Razzi, *Huom. illust. Domin.* — Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Possevin, *Appar. sacr.*, page 98. — Moréri, *Grand dictionnaire universel.*

* **CONCEPTIONE** (*Maria-Crucifixa*), religieuse italienne, née en Sicile, en 1645, morte en 1699. Fille de Jules-Marie Tommasi, duc de Palma et prince de Lampadusa, elle reçut une éducation pieuse, cause sans doute de sa détermination à prendre le voile. Elle entra dans le couvent des bénédictines du Saint-Rosaire à Palma, et fit ses vœux en 1662, sous le nom de *Maria-Crucifixa a Conceptione*. Dans cet état elle eut bien des tentations à surmonter, des combats à livrer. Elle mourut du reste en odeur de sainteté, et laissa des ouvrages de piété. On a d'elle : *della Orribile brutezza dell' anima d'un Sacerdote chi celebra il divino sacrificio in peccato mortale*; Rome, 1672; Palerme, 1675, sans nom d'auteur, et 1695, avec le nom de l'auteur; — *Scielta di lettere spirituali raccolte fra le molte che scrisse per saggio del di lei spirito e per edificazione dell' anime di-*

vote; Girgenti, 1704, in-4°; — divers autres écrits, que l'on trouve dans sa *Vie*, par Jérôme Turanus.

Mongitor, *Bibl. sicula.* — Zeigelbauer, *Hist. litterar. ord. S.-Bened.*, III, p. 528.

*CONCHES (*Guillaume* DE). *Voy.* GUILLAUME DE CONCHES.

CONCHILLOS-FALCO (*Juan*), peintre et graveur espagnol, né à Valence (Espagne), en 1641, mort dans la même ville, le 14 mai 1711. Il était élève de Stephano Marc de Valence, et vint à Madrid étudier les grands maîtres. De retour dans sa patrie, une attaque de paralysie le priva de la parole et de la vue. Ses tableaux sont disséminés à Madrid, Valence, Valdigna, Aloquas et Murcie. Conchillos a laissé à son fils, Manuelo-Antonio, une quantité prodigieuse de dessins à la main; il avait gravé à l'eau forte, en 1672, une *Descente du Christ, entouré par la Vierge, saint Jean et la Madeleine.* Ses meilleures peintures sont deux tableaux de genre, où il a représenté sa première *Entrevue avec Palomino et Denis Vidal devant Valence* et un *Versement de voiture*, avec les mêmes personnages.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

CONCHYLIUS. *Voy.* COQUILLE.

* **CONCILIANI** (*Carlo*), chanteur italien, né à Sienne, en 1744. Il débuta à Venise avec succès. En 1763 il fut attaché à la cour de Bavière; puis fit partie de la chapelle de Frédéric II, roi de Prusse. En 1812 il avait rassemblé à Charlottenbourg une riche bibliothèque musicale. Les qualités de cet artiste étaient une belle mise de voix, une grande légèreté et un trille admirable.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CONCINA (*Daniele*), théologien italien, né dans le Frioul, en 1686, mort à Venise, le 21 février 1756. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique le 16 mars 1708, se distingua par son talent pour la prédication, et reçut des preuves d'estime des papes Clément XII et Benoît XIV. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : *Præfatio ad lectorem et animadversiones critico-morales in menda Pontasiana, cum auctario duorum casuum qui in hoc dictionario desiderabantur;* Augsbourg, 1733; — *Commentarius historico-apologeticus, in duas dissertationes distributus, quarum prima anticriticis animadversionibus refellit quæ adversus paupertatis disciplinam a divo patriarcha Dominico in suo ordine constitutam, intemperatiore critice scriptis prodiderunt continuatores Bollandi, in Commentariis nuper in Acta ejusdem patriarchæ editis; altera eamdem disciplinam a laxioribus P. Raphaelis de Pornasio interpretamentis vindicat; accedunt de origine disciplinæ regularis primum in ordine Prædic. per B. Raimundum de Vincis XXIII, magistr. gener. ejusd. ordin., instauratæ, dissertatio historica et quæstiuncula moralis de regularibus personatis;* Venise, 1736, in-4°; — *Disciplina apostolico-monastica dissertationibus illustrata, et in duas partes distributa, in quarum prima de voto paupertatis vita communi circumscripto, in altera de cæteris ejusdem disciplinæ capitibus disseritur; accedunt selecta quædam veterum theologorum monumenta;* Venise, 1739, in-4°; — *Epistolæ theologico-morales ad illustriss. Episcopp. NN. adversum librum inscriptum : Dissertatio in casus reservatos Venetæ diœceseos;* Venise, 1744, in-4°; — *in Rescriptum Bened. XIV, pont. max., ad postulata septem archiepiscopi Compostellæ jejunii legem spectantia, commentarius theologicus;* Venise, 1745, in-4°; — *Defensio concilii Tridentini et apostolicarum constitutionum Ecclesiæ romanæ in causa paupertatis monasticæ, adversus duos libros inscriptos : Vita claustralis et Vindiciæ regularium;* Bologne, 1745, in-4°; — *in Epistolam encyclicam Benedicti XIV, adversus usuram, commentarius*, etc.; Rome, 1746, in-4°; — *Usura contractus trini dissertationibus historico-theologicis demonstrata*, etc.; ibid.; — *Theologia christiana dogmatico-moralis;* Rome et Venise, 1749, 1 vol. in-4° : cet ouvrage est très-estimé; — *de Spectaculis theatralibus christiano cuique, tum laico, tum clerico vetitis, dissertationes duæ; accedit dissertatio tertia, de presbyteris personatis;* Rome, 1752, in-4°; — *Ad. R. P. Carolum Nocetium epistolæ octo, de singularibus argumentis in ejusdem libro inscripto : Veritas vindicata, contentis; accedunt opiniones laxæ quam plurimæ ex variis casuistis collectæ;* Venise, 1755, in-4°; — *de Sacramentali absolutione impartienda aut differenda recidivis consuetudinariis, dissertatio theologica;* Rome, 1755, in-4°.

Goujet, *Bibliothèque française*, — Moréri, *Grand dict. univ.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONCINA (*Nicolas*), philosophe italien, frère de Daniele, mort à Venise, en 1763. Il prit l'habit de dominicain, et professa la théologie et la philosophie. En 1732 il fut chargé d'enseigner la métaphysique à Padoue. En 1748 sa santé le força de se retirer à Venise. On a de lui : *Oratio habita in gymnasio Patavino, cum primum ad metaphysicam publice profitendam accederet;* Venise, 1732; — *Synopsis tertiæ partis metaphysicæ, hoc est theologiæ naturalis;* in-4° (sans date); — *Origines et fundamenta et capita prima delineata juris naturalis et gentium;* — *Juris naturalis et gentium doctrina metaphysice asserta;* Venise, 1736, in-8°.

Cinelli, *Bibl. vol.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CONCINI (*Concino*), plus connu sous le nom de maréchal d'*Ancre*, né à Florence, mort le 24 avril 1617. Il était petit-fils d'un secrétaire d'État du grand-duc Côme. Son père ne fut que notaire de la ville de Florence. Concini, dans sa jeu-

nesse, s'adonna à toutes les débauches imaginables, mangea tout son bien, et telle fut, dit-on, sa conduite que les pères défendaient à leurs enfants de le fréquenter. N'ayant plus de quoi vivre, Concini alla à Rome, où il servit de croupier au cardinal de Lorraine, frère de la grande-duchesse de Toscane; mais il ne voulut pas le suivre, et revint dans son pays. Quand il sut qu'on formait une maison à Marie de Médicis, mariée à Henri IV, il s'y fit recevoir en qualité de gentilhomme suivant, et vint en France avec elle. Marie de Médicis avait pour femme de chambre Leonora Dori, dite *Galigaï*, fille de la nourrice de la reine, femme adroite, qui avait tant d'empire sur sa maîtresse qu'elle lui faisait faire tout ce qu'elle voulait. Leonora était petite, brune, de taille assez agréable, ayant d'assez beaux traits, mais laide à force de maigreur. Concini, qui avait de l'esprit, s'attacha à elle, et lui rendit tant de petits soins qu'elle se résolut à l'épouser. La reine consentit à ce mariage, auquel le roi résista assez longtemps. Concini n'était ni sans mérite ni sans qualités : il avait du jugement, un cœur généreux, était d'un accès facile; sa conversation était pleine de saillies et de gaieté. Il se fit d'abord aimer du peuple par les spectacles, les fêtes, les tournois, les carrousels qu'il donna, et dans lesquels il brillait, car il était assez bel homme et adroit à tous ces exercices. Après la mort de Henri IV le crédit des deux époux s'accrut de plus en plus. Concini acheta le marquisat d'Ancre, fut créé premier gentilhomme de la chambre, et obtint les gouvernements de Péronne, de Roye, de Montdidier, puis celui de Normandie. Peu après il fut nommé maréchal de France, sans jamais avoir tiré l'épée; il ne passait pas même pour vaillant. Dans la querelle qu'il eut avec Bellegarde, il se sauva à l'hôtel de Rambouillet, et s'y cacha. Enfin, Concini devint ministre, sans connaître les lois du royaume. Cette haute fortune enfla son cœur et fit naître la jalousie des principaux seigneurs. Il méprisait les princes, et « en cela il n'avait pas grand tort, » dit Tallemant des Réaux. Sa femme montra encore plus d'insolence et de bizarrerie dans son humeur. Elle refusait sa porte aux princes, aux princesses et aux plus grands du royaume. Concini leva 7,000 hommes à ses dépens, pour maintenir contre les mécontents l'autorité du jeune Louis XIII, ou plutôt la sienne; il fit renvoyer tous les anciens ministres du feu roi, et mit à leur place des personnes intéressées à servir son ambition.

L'éloignement des princes suivit de près celui des ministres : Concini suscita divers moyens de rendre leur conduite criminelle, et les contraignit ainsi de se jeter dans quelques places éloignées. Ce n'était pas encore assez pour lui : il voulut s'assurer de la personne du roi, en lui ôtant la liberté qu'il avait d'aller visiter ses villas des environs de Paris, et il réduisit ses divertissements à la seule promenade des Tuileries. Louis XIII ne tarda pas à sentir la contrainte où le mettait l'ambitieux maréchal : il avisa avec M. de Luynes, un de ceux en qui il avait le plus de confiance, à divers moyens de sortir d'esclavage. Enfin, il fut résolu entre eux que lorsque Concini viendrait visiter le roi, il le mènerait dans le cabinet de ses armes, et que, sous prétexte d'ordonner au baron de Vitry, capitaine des gardes du corps, de lui faire voir le plan de la ville de Soissons, qui était alors assiégée, il exécuterait sur la personne de Concini l'ordre qu'on lui donnerait. M. de Chaulnes, qui était à Amboise, fut mandé en diligence pour soutenir l'entreprise. Le 24 avril 1617, Concini sortit de sa maison sur les dix heures pour se rendre au Louvre; il était accompagné de cinquante à soixante personnes. Le baron de Vitry avait placé des gens aux aguets, et attendait dans la salle des Suisses; averti que le maréchal était à l'entrée du pont-dormant du Louvre, il vint à lui, et portant sa main sur le bras droit de Concini, lui dit : *Le roi m'a ordonné de me saisir de votre personne.* Le maréchal témoignant un grand étonnement et voulant mettre la main sur la garde de son épée, dit : *De moi ? — Oui, de vous !* repartit Vitry. Et le saisissant de plus près, il fit signe à ceux qui le suivaient de charger. Tous lâchent à l'instant leurs pistolets; Concini tombe sur ses genoux, et Vitry d'un coup de pied l'étend par terre. Le cadavre du maréchal fut enlevé et enterré sans cérémonie; mais quelques jours après, la populace, furieuse, l'exhuma, le traîna par les rues jusqu'au Pont-Neuf, et là le pendit par les pieds à une des potences qu'il avait fait dresser pour ceux qui parleraient mal de lui. On le traîna jusqu'à la Grève, on le coupa par morceaux, on jeta ses entrailles dans la rivière, et ses restes sanglants furent brûlés devant la statue d'Henri IV. Un homme poussa la fureur jusqu'à faire cuire son cœur sur des charbons, et le mangea publiquement. On trouva dans les poches de Concini pour 1,985,000 liv. de papiers, et dans sa petite maison 2,200,000 liv. d'autres rescriptions. Le parlement procéda contre sa mémoire, et condamna sa femme à être brûlée comme sorcière, tandis qu'il aurait dû la juger comme concussionnaire. On dit qu'il n'agit ainsi que pour couvrir l'honneur de la reine. Galigaï avoua qu'elle avait pour 1,200,000 écus de pierreries. Quand on lui demanda de quels charmes elle s'était servie pour s'emparer de l'esprit de la reine : « Pas d'autre chose, dit-elle, que du pouvoir qu'a une habile femme sur une *balourde.* » Cette réponse est révoquée en doute par l'auteur qui la rapporte. Le 8 juillet de la même année, Galigaï fut traînée dans un tombereau à la Grève, comme une femme de la lie du peuple. Toute la grâce qu'on lui fit fut de lui couper la tête avant de livrer son corps aux flammes. Comme son mari, cette malheureuse Italienne ne fut ni soutenue ni regrettée par aucun courtisan. L'accusation

portée contre Concini relativement à sa prétendue complicité dans l'assassinat de Henri IV n'est rien moins que prouvée. Quoi qu'on puisse penser des inductions que les *Mémoires de Sully*, rédigés par L'Écluse, paraissent offrir sur ce sujet; malgré l'assertion de Mézerai et les *on dit* de Sainte-Foix; malgré l'anecdote rapportée par Buri dans son *Histoire de la vie d'Henri IV* et les *Réflexions historiques* que Legouvé publia à la suite de sa tragédie de *la Mort d'Henri IV*, on ne peut se résoudre à rejeter le jugement de Voltaire et l'opinion d'Anquetil sur ce point d'histoire. Le double assassinat de Concini et de sa femme est une tache ineffaçable du règne de Louis XIII. [*Enc. des g. du m.*]

Michel de Marillac, *Relation exacte de tout ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre*. — Bazin, *Hist. de France sous le règne de Louis XIII*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXII. — D. Sandellius, *de D. Conc. Vita*; Brescia, 1767, in-4°.

***CONCIOLO** (...), peintre, travaillait de 1198 à 1241. Cet artiste peut être regardé, après Bonizzo, comme le plus ancien peintre de l'école romaine dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Au monastère de Subiaco est une fresque de ce maître, représentant *la Vierge sur un trône entre deux anges*; elle ne porte point de date, mais elle est signée: MAGISTER CONXOLUS PINXIT HOC OPUS. On sait que les fresques de Subiaco ont été exécutées sous le pontificat des papes Innocent III, Honorius III et Grégoire IX; il ne peut donc y avoir de doute sur l'époque où vivait Conciolo. Du reste, ce peintre ne se recommande que par son ancienneté; ses fresques, comme celles de l'école gréco-italienne en général, sont encore inférieures à celles de l'école purement grecque. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

***CONCIOLO** (*Antoine*), jurisconsulte italien, vivait probablement dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Allegationes forenses civiles et criminales*; Venise, 1684, in-fol.; — *Resolutiones criminales*; ibid., 1684, in-fol.; — *Statuta civitatis Eugubii, cum ejus annotationibus*; Girone, 1685, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

***CONCIUS** (*André*), alchimiste, né à Kœnigsberg, mort vers 1680. Il a laissé un ouvrage intitulé: *Physikalischer Discours über den Stein der Weisen*; Kœningsberg, 1656, in-4°.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

***CONCOLITAN** (1), chef gaulois, vivait dans la première moitié du troisième siècle avant J.-C., et commandait, conjointement avec Anéroëst, vers l'an 225, la confédération des divers peuples des Alpes connus sous la dénomination générale de *Gésates*. S'étant avancé avec une armée formidable au secours des nations celtiques établies en Italie, et que les Romains voulaient asservir, Concolitan battit les légions dans une première journée, près de Fésule, et leur tua six mille hommes. Il avait juré solennellement avec les autres chefs, et avait fait jurer à ses soldats, « qu'ils « ne détacheraient pas leurs baudriers avant « d'être montés au Capitole. » Aussi Rome, saisie de terreur, s'attendait-elle à voir bientôt paraître à ses portes cet ennemi terrible, qui marquait sa route par le pillage et la ruine. Le consul Æmilius accourut près de Fésules, dans la nuit même qui suivit la défaite. Les confédérés, maîtres d'un riche butin, décampèrent aussitôt. Tandis qu'Æmilius les poursuivait et les harcelait à l'arrière-garde, le hasard voulut que le second consul, Attilius Regulus, vint débarquer avec des troupes près de Télamone, marchant, sans le savoir, au-devant des Gaulois. Enfermés ainsi de toutes parts, ils combattirent avec leur bravoure et leur acharnement ordinaires; mais la mauvaise qualité de leurs armes causa leur défaite. Quarante mille restèrent sur la place et dix mille furent pris. Concolitan, tombé lui-même au pouvoir des Romains, fut traîné devant le char du triomphateur; pour ne pas le faire manquer à son serment, on lui avait laissé son baudrier. Il mourut dans les fers.

Polybe, II, 31. — Le Bas, *Dict. enc. de la France*. — Thierry, *Hist. des Gaules*.

***CONCORDE** (Saint), prêtre et martyr, vivait vers 170. Il était fils de Gordien, prêtre romain d'une grande piété. La persécution qui s'éleva contre les chrétiens sous Marc-Aurèle força Concorde à se retirer à la campagne pour y pratiquer sa religion. Le bruit des miracles qu'il accomplissait le décela bientôt; Torquatus, gouverneur de Spolette, le cita devant lui, et fit tous ses efforts pour le décider à abjurer la foi chrétienne. Concorde fut inébranlable. Torquatus le fit fustiger, étendre sur le chevalet, et fit disloquer ses membres; il fut jeté ensuite dans un cachot. Au bout de trois jours, des soldats et un prêtre portant une idole pénétrèrent dans le cachot de Concorde, avec ordre de la lui faire adorer ou de lui ôter la vie. Concorde ayant craché sur l'idole, l'un des soldats lui coupa la tête. Les martyrologes de saint Jérôme et de Bède ne font pas mention de ce martyr. Ses actes, quoique très-anciens, sont semés de traits nouveaux, qui font croire qu'ils ont été falsifiés. Concorde est honoré le 1er janvier, et sa translation se fête le 4 juillet. Le clergé espagnol affirme, sans preuves, avoir les reliques de ce saint dans un monastère de Girone (Catalogne).

Baillet, *Vies des Saints*. — Surius, *Vitæ Sanctorum* — Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Usuard, *Martyrologus*. — Tillemont, *Mémoires*. — Moreri, *Grand dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

CONCORREGIO ou **CONCORREGIO** (*Jean*), médecin italien, né à Milan, vers 1380, mort à Pavie, vers 1440. Il professa à Bologne en 1404, puis à Pavie et à Florence, enfin à Milan, en 1439. Les Arabes lui servirent de guide dans la composition de divers écrits, où l'on ne remarque aucune observation originale; il expose cependant assez bien les indications de la saignée dans la fièvre. Ses ouvrages ont été réunis sous le

(1) *Ceann-coille-tan*, chef du pays des forêts.

titre de : *Practica nova, lucidarium et flos florum medicinæ nuncupatur*; Pavie, 1485, in-fol.; Venise, 1515, in-fol.

Argelati, *Bibliotheca script. mediol.*, vol. II, part. II, p. 1978. — Sprengel, *Geschichte der Arzneikunde* (Histoire de la médecine), t. II, p. 476. — Éloy, *Dictionnaire de la médecine.*

CONDAMINE (*Charles-Marie* LA) savant français. *Voyez* LA CONDAMINE.

CONDÉ, branche collatérale de la maison de Bourbon. Le premier de cette branche est le suivant.

CONDÉ (*Louis* Ier DE BOURBON, prince DE), né en 1530, mort en 1569. Ce chef de la maison de Condé était le cinquième et dernier fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère cadet d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Il fut l'un des plus braves capitaines du seizième siècle. Bien qu'issu de sang royal, il avait, comme un autre, son chemin à faire; car sa fortune était loin de répondre à l'éclat de sa naissance. Il était le cadet d'une maison nombreuse; aussi quand il parut à la cour, son modeste équipage fit sourire; il n'y pouvait faire grande figure, n'ayant guère, comme on le disait alors, que *la cape et l'épée*. Il débuta par de brillants faits d'armes en Piémont, où il servit comme volontaire sous le maréchal de Brissac. « Celui-là n'eût pas été estimé bon fils de bonne mère, dit Villars, dans ses Mémoires, qui ne se fût délogé pour aller voir et servir en cette guerre. » Après cette campagne, Louis de Condé rallia l'armée royale, et fut de ceux qui se jetèrent dans Metz pendant le grand siége de 1552, entrepris par Charles-Quint. Il y fit de brillantes sorties. L'année suivante, on le retrouve en Picardie, à un combat près de Dourlens, où il commandait six compagnies de chevau-légers, et où il décida le succès. Le prince de Condé dirigeait la cavalerie légère sur la Meuse, en 1554, contre l'armée de Charles-Quint. Il commandait encore la cavalerie légère au combat de Renti, puis à la fatale bataille de Saint-Quentin, imprudemment livrée par le connétable de Montmorency (1557). Enveloppé par l'ennemi, il réussit pourtant à se faire jour à travers une vallée profonde, et déroba sa retraite aux Espagnols. Il prit bientôt une magnifique revanche, car il fut un de ceux qui rendirent Calais à la France.

Comme ses frères alors, le prince de Condé embrassa la Réforme, dont l'esprit austère contrastait cependant avec son humeur joyeuse et son penchant pour les plaisirs. Les humiliations qu'il avait essuyées, l'espoir d'attacher sa fortune aux chances de triomphe que la Réforme pouvait offrir, et surtout le sentiment de rivalité qui poussait les Bourbons à lutter contre la maison de Lorraine, eurent peut-être plus de part à cette détermination que les convictions religieuses. Quoi qu'il en soit, il fut le chef le plus actif et le plus valeureux du parti; et la part secrète qu'il prit à la conjuration d'Amboise faillit lui coûter la vie. Arrêté sous un autre prétexte avec son frère le roi de Navarre, Condé fut condamné à perdre la tête. « Il ne faut pas souffrir, disait le duc de Guise, qu'un petit galant, pour prince qu'il soit, fasse de telles bravades. » Son supplice était fixé au 26 novembre 1560. « Déjà on avait mandé à Orléans trente ou quarante des plus experts bourreaux des villes voisines; on les avait habillés d'une même livrée et parure; l'échafaud pour trancher la tête au prince de Condé s'en alloit jà dressé devant le logis du roi, » quand la mort de François II déjoua ce coup d'État des Guises et sauva les Bourbons.

A l'avénement de Charles IX, une autre politique prévalut, et le prince de Condé, remis en liberté, obtint le gouvernement de Picardie. Replacé aussitôt à la tête de son parti, et mécontent de la part que l'on avait faite aux protestants, il sortit de Paris à la nouvelle du massacre de Vassy; il se mit, à Meaux, à la tête de quinze cents cavaliers, tenta d'enlever le roi, puis il se jeta dans Orléans, et la guerre civile commença. Condé, maître de cette place et d'une partie de la Loire, organisa les forces, très-éparpillées, de son parti; il leva des troupes en Allemagne, traita avec Élisabeth, puis sortit d'Orléans, et marcha sur Paris, avec huit mille hommes de pied, cinq cents chevaux et quelques pièces de campagne. Il enleva d'assaut plusieurs villes sur sa route, échoua devant Corbeil, et passa outre, pour tenter une attaque contre Paris. Il l'aurait pris sans doute, s'il ne s'était laissé jouer par Catherine de Médicis. Tandis qu'il conférait avec elle dans un moulin à vent du faubourg Saint-Marceau, l'armée royale appelait des renforts, et Condé, surpris, dut s'éloigner de Paris. Il se dirigeait vers le Havre, où il attendait de l'argent et des secours d'Élisabeth, quand l'armée catholique lui barra le chemin au bord de l'Eure, près de la ville de Dreux (1562). La bataille ne fut précédée d'aucune escarmouche, et les deux armées s'élancèrent en masse et se heurtèrent avec une sombre fureur. Le prince de Condé s'y montra plus intrépide cavalier que savant capitaine; on lui reprocha de la négligence dans sa marche et de n'avoir su dans le combat diriger que sa division. Cependant le connétable de Montmorency, son adversaire, l'attaqua en rase campagne, et mit les chances du côté de Condé, dont la cavalerie était supérieure à la sienne. Par un jeu singulier de la fortune, les chefs des deux armées, Condé et Montmorency, furent l'un et l'autre blessés, démontés, et faits prisonniers dans cette bataille, où près de neuf mille hommes furent tués. François de Guise, qui avait dressé jadis un échafaud pour Condé, lui fit le soir grande amitié sous sa tente, jusqu'à vouloir qu'il partageât son lit. Le traité d'Amboise rendit pour un moment la paix aux deux partis et au prince de Condé la liberté (1563).

Les Anglais gardaient le Havre depuis leur alliance avec les protestants; il refusaient de l'évacuer, à moins d'avoir Calais en échange. Le siége fut entrepris. Condé parut au camp, et fut

l'un des plus ardents à la tranchée, tandis que les huguenots intraitables se jetaient dans la place, préférant la cause de leur religion à celle de leur pays. La guerre ayant éclaté de nouveau, en 1567, les chefs protestants tentèrent un coup de main pour s'emparer de la reine mère et du roi, qui étaient à Meaux. Mais quelques bataillons suisses formèrent un carré, au sein duquel furent placés Charles IX et Catherine, et ils prirent le chemin de Paris. Condé, avec quatre cents cavaliers, voulut leur barrer le chemin; il les harcela longtemps, sans pouvoir arrêter ni entamer ce bataillon. Bientôt le connétable de Montmorency sortit de Paris; il avait plus de seize mille hommes; les huguenots comptaient à peine quinze cents cavaliers et douze cents fantassins. La plupart, accourus de loin à la hâte, n'avaient pas d'armes; « ils suivaient, dit D'Aubigné, les drapeaux pour leur sûreté, emplissant les rangs avec la casaque blanche et le pistolet ». Poussé par la foi de son parti, par son ardeur militaire, Condé se décida à la bataille, et rangea sa petite armée en plaine, à peu de distance de Saint-Denis (1567). Coligni se porta à la droite, et le prince au centre, barrant la route de Paris. L'action s'engagea par une canonnade du connétable, qui avait dix-huit pièces, tandis que ses adversaires n'en avaient qu'une. Sa cavalerie seule était supérieure à toute l'armée des protestants. A son aile gauche était un bataillon de bourgeois de Paris, resplendissant de galons d'or et de superbes armures, mais qui s'enfuit dès la première charge. Condé s'élança sur le centre de l'ennemi, mis à découvert par la prompte déroute de son aile gauche; il culbuta les Suisses, et la cavalerie du connétable, qui fut tué au milieu de ses gens d'armes. La nuit survint, et rendit la bataille indécise.

Le fait suivant donne une idée du dévouement que portait au prince de Condé sa petite armée. Il manquait d'argent pour acquitter la solde : une fois les reîtres, auxiliaires allemands, menacèrent de l'abandonner; alors il proposa aux siens, qu'il ne payait pas non plus, de solder eux-mêmes les étrangers, et tous se cotisèrent aussitôt. La petite armée calviniste se dirigea ensuite vers la Champagne, au-devant d'un renfort d'Allemands, qu'elle attendait. Elle fut harcelée dans ce trajet par l'armée catholique, qui l'attaqua, dit D'Aubigné, plusieurs fois. Une paix fut signée encore (1568) : on l'appela la paix *boiteuse* ou *mal assise*, et la guerre se ralluma presque aussitôt. Catherine se disposait à faire arrêter dans leurs terres Condé et Coligny, qui, prévenus à temps, s'enfuirent à La Rochelle, où le midi leur envoya de prompts secours. Le duc d'Anjou, chef de l'armée catholique, passa la Charente par un stratagème, et surprit Coligny, séparé de plusieurs de ses corps. L'amiral reçut l'attaque, et recula après un feu meurtrier. Mais Condé accourait bride abattue avec quelques centaines de chevaux. Une sorte de fatalité s'attachait à lui sur le champ de bataille. Il avait déjà eu la veille le bras fracassé dans une chute en rangeant ses cavaliers pour charger l'ennemi; le cheval de La Rochefoucauld, son beau-frère, lui cassa une jambe en se cabrant : « Vous voyez, dit-il tranquillement, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. » S'adressant à quatre cents gentilshommes qui le suivaient : « Allons, noblesse française, leur dit-il, voici le combat que nous avons tant désiré; souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon y entre pour Christ et le pays. » Comptant sur le secours de son infanterie, qui débouchait de Jarnac, Condé s'élance, et perce les escadrons du duc de Guise et du comte de Brissac; mais il n'avait que ses quatre cents chevaux contre toute l'armée catholique; son infanterie ne paraissait point. Renversé de cheval, Condé, tandis qu'on lui en cherchait un autre, combattait un genou à terre; mais ses gentilshommes tombaient tour à tour à ses côtés. L'un d'eux, entre autres, nommé Lavergne, vieillard de quatre-vingts ans, se pressait autour du prince, avec vingt-cinq de ses fils et de ses petits-fils; il y fut tué avec quinze d'entre eux. Condé, enfin épuisé, meurtri, rendit son épée à un seigneur, nommé D'Argence, à qui il avait autrefois sauvé la vie. On le conduisit sous un arbre. « Alors, dit Brantôme, un très-brave et très-honnête gentilhomme, capitaine des gardes du duc d'Anjou, nommé Montesquiou, fondit sur lui en criant : « Tuez, mordieu, tuez! » et le renversa d'un coup de pistolet dans la tête » (15 décembre 1569).

Condé était de chétive apparence, petit et bossu, mais spirituel et aimable autant que courageux. Ses mœurs étaient loin de répondre à l'austère religion qu'il avait embrassée; et les piéges où Catherine de Médicis le fit tomber plus d'une fois compromirent gravement son parti. « Le bon prince, dit Brantôme, étoit bien aussi mondain qu'un autre, et aimoit autant la femme d'autrui que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui ont tous été de fort amoureuse complexion. » Cet homme sensuel et léger avait cependant pour devise ces belles paroles, où semblait respirer une double foi : « Doux est le péril pour Christ et le pays! » Condé eut de son mariage avec Éléonore de Roye, sa première femme : *Henri*, prince de Condé, *François*, prince de Conti, qui mourut sans postérité, et *Charles*, cardinal de Vendôme. De sa seconde femme, Françoise d'Orléans-Longueville, il eut un quatrième fils, *Charles de Bourbon*, qui fut la tige de la branche de Soissons.

AMÉDÉE RÉNÉE.

Davila. — *Memoires de Tavannes.* — *Memoires de Castelnau.* — Palma-Cayet, Brantôme; D'Aubigné. — De Thou, *Hist. univ.* — Desormeaux, *Hist. de la mais. de Condé.* — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

CONDÉ (*Henri I*er DE BOURBON, prince DE), fils du précédent, né en 1552, mort en 1588. Ce jeune prince fut, suivant une expression du temps, la *vraie âme de son père*. Il fit de bonne heure l'apprentissage de la guerre, [illegible]

sin Henri de Navarre, depuis Henri IV, sous les ordres de l'amiral de Coligny. Les deux princes faillirent périr à la Saint-Barthélemy, et ne sauvèrent leur vie qu'en sacrifiant leur religion. Condé fit cependant en cette occasion une plus longue et plus digne résistance que son cousin. Charles IX les fit comparaître tous deux devant lui pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, et leur cria de choisir entre la mort et la messe. Henri de Bourbon n'osa résister; mais Condé répondit : « Que Sa Majesté ordonnait comme il « lui plaisait de sa tête et de ses biens, qu'ils « étaient à sa disposition; mais que pour sa re« ligion, il n'en devait rendre compte qu'à Dieu « seul, duquel il en avait reçu la connaissance. » Cependant il promit ensuite d'abjurer ; vers la fin du règne de Charles IX, il s'enfuit en Allemagne, et parvint à y réunir quelques troupes, à la tête desquelles il rentra en France et se rendit au camp du duc d'Alençon (1575), où il fut élu généralissime des protestants. Il était à Coutras auprès de son cousin le Bearnais : dans l'allocution que celui-ci fit à ses capitaines, il s'adressa en ces termes à ses cousins Condé et Soissons : « Pour vous, je ne vous dirai autre chose, sinon que vous êtes de la maison de Bourbon, et, vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné. » « Et nous, répondit Condé, nous vous ferons voir que vous avez de bons cadets. » Condé combattit de sa main à outrance comme le roi de Navarre : il poursuivait les fuyards quand Saint-Luc, un des favoris de Henri III, se retournant, courut sur lui la lance basse, et le désarçonna; puis, sautant de cheval, il lui offrit la main pour se relever, et le fit prisonnier. Henri de Condé mourut à peu de temps de là, et sa mort, attribuée au poison, jeta le trouble dans le parti huguenot, qui perdait en lui son chef le plus dévoué. Ce prince, au jugement de Sismondi, n'avait pas les talents d'un général, mais toute la bravoure du soldat et toute la constance et tout le dévouement d'un martyr à son Église. Sa femme, Catherine-Charlotte de La Trémouille, fut poursuivie comme auteur du crime; mais Henri IV, devenu roi de France, mit fin aux poursuites, et annula les témoignages, qui ne manquaient pas, contre la veuve de son parent. Les historiens jugent et expliquent diversement le fond de cette affaire, qui est resté fort ténébreux. AMÉDÉE RÉNÉE.

Brantôme; de Thou; Cayet; D'Aubigne.

CONDÉ (*Henri II* DE BOURBON, prince DE), fils posthume du précédent, naquit à Saint-Jean-d'Angély, en 1588, et mourut en 1646. Ayant épousé, en 1609, Charlotte de Montmorency, dont Henri IV était épris, il fut obligé de prendre la fuite pour mettre sa jeune femme à l'abri des poursuites du roi. Il se réfugia à Bruxelles, puis en Italie, et ne revint en France que sous la régence de Marie de Médicis, qu'il troubla par ses intrigues et son ambition. Sa première révolte, qui date de l'an 1614, se termina la même année par le traité de Sainte-Menehould. Mais ses prétentions n'ayant fait que s'accroître par les concessions qu'il avait obtenues de la reine, il reprit les armes, et devint si dangereux que la régente le fit arrêter. Marie de Médicis avait tout préparé pour sa fuite, dans le cas où le coup manquerait. Condé, saisi par surprise, fut enfermé à Vincennes. Il y resta trois ans, et lorsqu'il en sortit, il avait perdu son énergie et ses prétentions de chef de parti. Rien ne saurait justifier ses entreprises, où l'on ne trouve guère qu'une ambition vulgaire, et qui ne furent pas même colorées d'une apparence de conviction. Le zèle fanatique dont il s'était épris pour la cause catholique était peu sincère, puisqu'il menaça plus d'une fois la cour de se faire huguenot. Le zèle furieux qu'il déploya contre le protestantisme avait pour but sans doute de faire oublier qu'il était fils d'un réformé et qu'il avait dans son enfance appartenu à cette communion. Après la mort du connétable de Luynes (1621), le prince de Condé suivit le roi à l'île de Ré, où furent défaits les huguenots. Voulant terminer la guerre par un coup d'éclat, il fit entreprendre le siége de Montpellier. Mais l'armée avait souffert, les maladies se mirent dans le camp, et Condé, qui avait plus de bravoure que de talent, dirigea mal les attaques. Cependant, Rohan désirant traiter, le prince de Condé quitta l'armée plutôt que de faire la paix avec les huguenots; il se rendit à Rexac, et resta en disgrâce auprès de Louis XIII. Mais sa soumission lui gagna la faveur de Richelieu. Avide de richesses avant tout, il accepta pour son fils, le duc d'Enghien, la main d'une nièce du cardinal; il eut le gouvernement de Bourgogne, et fut envoyé en Catalogne, où il obtint quelques succès (1638). Il dut plusieurs autres commandements à la faveur de Richelieu plus qu'à son mérite. A la mort de Louis XIII, il devint membre du conseil de régence. Les victoires du duc d'Enghien répandirent une gloire d'emprunt sur ses dernières années; car son plus grand titre à la gloire, comme le dit Voltaire, fut d'avoir donné le jour au grand Condé. AMÉDÉE RÉNÉE.

Mémoires de madame de Motteville. — *Mémoires de P. Lenet*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIV, XXV.

CONDÉ (*Louis II* DE BOURBON, prince DE), surnommé *le Grand*, né en 1621, mort en 1686, était fils de Henri II, prince de Condé, et de Charlotte de Montmorency. Ce grand capitaine, qui s'appela d'abord le *duc d'Enghien*, commença le métier de la guerre à dix-sept ans; il s'y était préparé par toutes sortes d'études. Il avait à peine dix-neuf ans quand il se signala devant Arras, en 1640. Le duc d'Enghien s'appliqua à la guerre comme il s'était appliqué à toutes choses, car son éducation avait été brillante et complète. Pendant tout le temps de ses classes, il n'écrivait à son père qu'en latin. Il avait composé à douze ans un traité de rhétorique. Plus tard il soutint des thèses pu-

bliques de philosophie. L'hôtel de Condé, à cette époque du règne des *précieuses*, ne le cédait guère à l'hôtel de Rambouillet; le savoir, la galanterie, le bel esprit occupaient tous les loisirs de ses illustres hôtes; c'était à qui célébrerait dans les vers et les romans la beauté, encore surprenante, de Charlotte de Montmorency ou les attraits naissants de mademoiselle de Bourbon, sa fille. « Le roman de *Polyxandre*, dit un contemporain, était fort en vogue, principalement à l'hôtel de Condé, qu'on regardait comme le temple de la galanterie et des beaux-arts. Le duc d'Enghien lisait ce livre à toute heure. » Ce prince faisait aussi des vers, et s'entendait à célébrer, selon le goût du temps, les plaisirs dont Chantilly était le théâtre ou la beauté dont il était épris (1). Il paraît même qu'à l'exemple de ses héros, il éprouva véritablement une grande passion. Il aima éperdûment, et pendant plusieurs années, la belle du Vigean, qu'il voulait épouser, et qui alla finir ses jours aux Carmelites, comme La Vallière. Mais si occupé qu'il fût de romans et d'amours, le duc d'Enghien n'en lisait pas moins, entre ses campagnes, tous les écrits relatifs à la guerre et surtout l'histoire des capitaines fameux.

Le prince de Condé, avare et servile, força le duc d'Enghien à épouser (1641) une nièce de Richelieu, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, qu'il n'aimait pas. Le cardinal, qui osait tout, jusqu'à prendre le pas sur le premier prince du sang dans les cérémonies publiques, voulut mêler son sang à celui des Bourbons; il avait d'ailleurs une haute idée du jeune prince, et peut-être entrevoyait-il, au fond de ses rêves d'ambition, qu'un jour viendrait où sa nièce remplacerait sur le trône cette Anne d'Autriche qu'il détestait. Il allait élever au commandement des armées le prince qu'il s'était donné pour neveu, quand il mourut; mais Mazarin, continuateur de sa politique, remplit ses instructions. La grande guerre allumée par Richelieu occupait encore l'Europe; la mort du puissant ministre, la fin imminente et prévue du roi, la perspective d'une régence orageuse décidèrent l'ennemi à un grand effort. Il concentra ses forces, et passa la frontière. Le duc d'Enghien, qui venait d'avoir vingt-deux ans, fut choisi pour commander l'armée chargée de repousser les Espagnols. Il trouva pour adversaires don Francisco de Mellos et le comte de Fuentès. Leur armée n'avait pas moins de réputation que ses généraux; elle se composait de ces vieilles bandes espagnoles qui avaient traversé toutes les guerres depuis Charles-Quint. Les Espagnols mirent le siége devant Rocroy, emportèrent les dehors de la place, comptant bientôt s'ouvrir par la Champagne le chemin de Paris. Le duc d'Enghien n'avait à leur opposer que vingt-deux mille hommes; ses adversaires en comptaient vingt-sept mille.

Ayant reconnu la position de l'ennemi, il prit sur lui de livrer bataille. Il venait de recevoir, par un courrier, la nouvelle de la mort de Louis XIII, qui en expirant avait dit au prince de Condé : « Les ennemis sont à nos portes, mais votre fils les chassera. » Nonobstant cette prédiction, Mazarin lui écrivit de ne rien hasarder. Autour de lui, on lui représenta aussi les suites incalculables d'une défaite dans de pareilles circonstances. Le bouillant Gassion lui-même n'osait, pas plus que les autres, conseiller une bataille. « Je serai mort, lui dit le prince, avant d'être vaincu. » Il est probable toutefois qu'outre sa gloire, il envisageait aussi l'ébranlement de l'État, qui pour se raffermir avait besoin d'une victoire. Il fit ses dispositions, donna ses ordres, visita tous les postes, pourvut à tout. Le jour venu, 19 mai 1643, « il fallut, selon le mot de Bossuet, réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre (1) ». L'Espagnol aussi souhaitait la bataille; il avait laissé son adversaire venir à lui, et traverser librement un défilé étroit qui débouchait vers ses retranchements. Les deux armées se déployèrent dans une plaine resserrée, fermée par des bois et des marais. Elles allaient se mesurer comme en un champ clos, où, nulle fuite n'étant possible, le vaincu devait être écrasé. Enghien fit deux lignes de son armée, et les soutint par une réserve. Il se forma sur une colline, appuyant sa droite à des bois et sa gauche à un marais. Les Espagnols, dans un ordre à peu près pareil, étaient séparés des Français par un vallon. Le duc d'Enghien engagea l'attaque dès le point du jour, à la tête de son aile droite. Un millier de chevaux espagnols avaient été embusqués dans un petit bois qui descendait jusqu'au fond du vallon, pour prendre en flanc les Français à leur passage. Enghien les découvrit, et les prévint, par une charge inattendue, qui les délogea et les culbuta; il s'élança alors sur l'aile gauche espagnole, que le duc d'Albuquerque commandait. Tandis qu'il l'attaquait de front, il la faisait prendre en flanc par le lieutenant général Gassion. Étonnés de cette double attaque, les escadrons espagnols se rompirent. Mais tandis que le prince triomphait à sa droite, la gauche, que commandait

(1) Voici quelques vers d'une pièce attribuée à Condé, et dans laquelle il décrit les passe-temps agréables de la société de Chantilly :

. . On *leur* dit sa langueur dedans les promenades
A l'entour des cascades,
Et l'on s'estime heureux du seul contentement
De dire son tourment.
On donne tous les soirs de belles sérénades,
On fait des mascarades;
Mais surtout a paru parmi nos passe-temps
Le ballet du printemps.
Douze des plus galants, dont les voix sont hardies,
Disent des comédies,
Sur un riche théâtre, en habits somptueux,
D'un ton majestueux. . . . . .

Manuscrit de Conrart, cité par M. Cousin, dans l'*Histoire de madame de Longueville*

(1) Selon d'autres versions, il ne se serait pas couché du tout; mais il est à croire que Bossuet, qui avait vécu dans la familiarité de Condé, tenait ce fait du héros lui-même ou de ceux qui avaient servi à ses côtés. A. R.

le maréchal de L'Hôpital, essuyait un échec des plus complets. Toute sa cavalerie avait été enfoncée, et son canon pris par l'ennemi. Ce fut alors que le prince, s'arrêtant pour jeter un regard autour de lui, vit le péril du vieux maréchal. « Un autre avant Condé, dit un écrivain célèbre de nos jours, n'eût pas manqué de revenir sur ses pas, de retraverser dans une attitude équivoque le champ glorieusement parcouru, et de se porter ainsi au secours de la gauche et de son centre. Condé prit un tout autre parti : au lieu de reculer, il avança encore; puis, arrivé à la hauteur des lignes ennemies où était placée l'infanterie italienne, wallonne et allemande, il tourne à gauche, se jette sur cette infanterie, lui passe sur le ventre, et vient fondre sur les derrières de l'aile victorieuse (1). »

Ce beau mouvement surprit et enveloppa l'ennemi. Les deux ailes de l'armée espagnole étaient détruites, mais le centre restait debout. C'était la vieille infanterie que commandait Fuentès. Il avait quatre-vingt-deux ans; perclus de goutte, il se faisait porter en litière sur le front de ses bataillons. Le duc d'Enghien reforma sa cavalerie, et fondit sur ces redoutables carrés. Il tenta sans les entamer plusieurs charges très-meurtrières, car ces carrés, s'ouvrant tout à coup, laissaient jouer une artillerie qui foudroyait les cavaliers. Le prince, après deux heures d'efforts, appela sa réserve, son infanterie, son canon, et, donnant un élan prodigieux, rompit enfin les premiers rangs. La déroute alors fut terrible; l'armée qui devait marcher sur Paris fut d'un seul coup anéantie : neuf mille hommes restèrent sur le champ de bataille; sept mille tombèrent aux mains du vainqueur, avec tout le bagage et le canon. Le reste se dispersa et se perdit dans les bois et les marais. Beck et sa cavalerie allemande, qui venait à toute bride au secours des Espagnols, ne laissa pas aux Français la peine de le combattre; la terreur le prit, et il s'éloigna. Dans l'enivrement du triomphe, le duc d'Enghien mit pied à terre, et s'agenouilla; il rendit grâces à Dieu de sa victoire. Quand il découvrit sur le champ de bataille le corps de Fuentès, couvert de blessures, étendu près de sa litière, il dit en le contemplant : « Si je n'avais vaincu, je voudrais être mort ainsi. »

(1) M. Cousin, dans sa belle *Histoire de madame de Longueville*. Cette manœuvre de Condé n'avait point encore été expliquée d'une manière aussi frappante. Voici comme elle est rapportée dans les *Mémoires* de Pierre Lenet : « Après qu'il eut défait la cavalerie qui lui était opposée, il gagna le derrière du reste de leur armée, où il tailla en pièces toute l'infanterie italienne, wallonne et allemande; puis il passa comme un éclair à son aile gauche, où il trouva Sirot combattant et qu'il seconda. » Bien que ces mots : *Il passa comme un éclair à son aile gauche*, n'indiquent pas parfaitement qu'il passa derrière l'ennemi et le mit entre deux feux, nous ne faisons point de doute néanmoins que l'illustre philosophe n'ait bien saisi et bien caractérisé ce beau mouvement; mais faut-il en conclure, comme lui, que cette manœuvre de Condé inaugura une nouvelle école guerrière? Nous reviendrons plus tard sur ce jugement. AM. R.

Enghien déploya après la bataille l'activité d'un général qui sait profiter de la victoire. Après avoir enlevé en passant cinq ou six places qui résistèrent peu, il arriva devant Thionville : ce fut un siége de deux mois; cette place, protégée d'un côté par la Moselle, enceinte de grands travaux et de fossés profonds, ne pouvait être abordée qu'à découvert. Tous les ouvrages avancés furent emportés, et ce siége coûta plus de monde que Rocroy. Le prince s'y montra infatigable, poussant le jour et la nuit ses opérations. Ses mines s'étendant jusque sous la ville, il voulut l'épargner, et invita quelques officiers de la garnison à les visiter. Voyant sa situation désespérée, la place capitula.

L'année suivante (1644), le duc d'Enghien fut appelé à commander en chef en Allemagne, où Turenne, ce grand homme de guerre, se défendait avec peine contre Mercy; ce dernier, qui venait de prendre Fribourg, s'était fait à l'entrée des montagnes une position presque inexpugnable, protégée par de profonds ravins et de grands abattis de bois. Le duc d'Enghien conçut le projet d'une double attaque. Il chargea Turenne de faire un long détour pour tomber sur un des flancs de l'ennemi, tandis que lui-même forcerait les redoutes dont son front était couvert. Ses troupes, assaillies par un feu terrible, rebutées par les difficultés du terrain, hésitèrent un moment. Il mit pied à terre alors, et marcha à la tête du régiment de Conti sous la plus épaisse mitraille; il força le retranchement, emporta les redoutes et fit arriver sa cavalerie jusqu'au sommet. Mais Turenne, en faisant son attaque sur le flanc des Impériaux, s'était trouvé aux prises avec de grands obstacles; après une longue résistance, il pénétra enfin dans le camp ennemi; mais la nuit vint, et Mercy en profita : voyant sa position forcée, il décampa sans bruit; et alla s'établir plus loin, sur un plateau de la Montagne-Noire. Là se livra le lendemain (5 août) un second combat, plus meurtrier que le premier : l'attaque fut mal engagée; plusieurs corps, par excès d'ardeur, commencèrent trop tôt l'attaque et ne furent point soutenus. Le prince rallia ses troupes en désordre, et combattit de sa personne avec de prodigieux efforts. Le trait, souvent cité, de son bâton de commandement jeté dans les retranchements ennemis, paraît controuvé; mais ce qui est plus vrai, c'est qu'il s'y jeta lui-même (1). Le maréchal de Grammont raconte dans ses *Mémoires* qu'il aperçut le duc d'Enghien qui se retirait avec peu de gens, le reste ayant été tué à ses côtés. Le prince lui dit « qu'un peu trop de chaleur avait emporté ses troupes, et que l'attaque ne s'était point faite de la manière qu'on l'avait résolue ». Il tenta avec toute sa cavalerie un nouveau combat sur un autre point, où fut tué le baron de Mercy, frère du général en chef. Mais cet habile

(1) Ce trait, auquel Bossuet n'eût pas manqué de faire allusion dans son oraison funèbre de Condé, n'est rapporté par aucun des contemporains.

bliques de philosophie. L'hôtel de Condé, à cette époque du règne des *précieuses*, ne le cédait guère à l'hôtel de Rambouillet; le savoir, la galanterie, le bel esprit occupaient tous les loisirs de ses illustres hôtes; c'était à qui célébrerait dans les vers et les romans la beauté, encore surprenante, de Charlotte de Montmorency ou les attraits naissants de mademoiselle de Bourbon, sa fille. « Le roman de *Polyxandre*, dit un contemporain, était fort en vogue, principalement à l'hôtel de Condé, qu'on regardait comme le temple de la galanterie et des beaux-arts. Le duc d'Enghien lisait ce livre à toute heure. » Ce prince faisait aussi des vers, et s'entendait à célébrer, selon le goût du temps, les plaisirs dont Chantilly était le théâtre ou la beauté dont il était épris (1). Il paraît même qu'à l'exemple de ses héros, il éprouva véritablement une grande passion. Il aima éperdûment, et pendant plusieurs années, la belle du Vigean, qu'il voulait épouser, et qui alla finir ses jours aux Carmelites, comme La Vallière. Mais si occupé qu'il fût de romans et d'amours, le duc d'Enghien n'en lisait pas moins, entre ses campagnes, tous les écrits relatifs à la guerre et surtout l'histoire des capitaines fameux.

Le prince de Condé, avare et servile, força le duc d'Enghien à épouser (1641) une nièce de Richelieu, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, qu'il n'aimait pas. Le cardinal, qui osait tout, jusqu'à prendre le pas sur le premier prince du sang dans les cérémonies publiques, voulut mêler son sang à celui des Bourbons; il avait d'ailleurs une haute idée du jeune prince, et peut-être entrevoyait-il, au fond de ses rêves d'ambition, qu'un jour viendrait où sa nièce remplacerait sur le trône cette Anne d'Autriche qu'il détestait. Il allait élever au commandement des armées le prince qu'il s'était donné pour neveu, quand il mourut; mais Mazarin, continuateur de sa politique, remplit ses instructions. La grande guerre allumée par Richelieu occupait encore l'Europe; la mort du puissant ministre, la fin imminente et prévue du roi, la perspective d'une régence orageuse décidèrent l'ennemi à un grand effort. Il concentra ses forces, et passa la frontière. Le duc d'Enghien, qui venait d'avoir vingt-deux ans, fut choisi pour commander l'armée chargée de repousser les Espagnols. Il trouva pour adversaires don Francisco de Mellos et le comte de Fuentès. Leur armée n'avait pas moins de réputation que ses généraux; elle se composait de ces vieilles bandes espagnoles qui avaient traversé toutes les guerres depuis Charles-Quint. Les Espagnols mirent le siége devant Rocroy, emportèrent les dehors de la place, comptant bientôt s'ouvrir par la Champagne le chemin de Paris. Le duc d'Enghien n'avait à leur opposer que vingt-deux mille hommes; ses adversaires en comptaient vingt-sept mille.

Ayant reconnu la position de l'ennemi, il prit sur lui de livrer bataille. Il venait de recevoir, par un courrier, la nouvelle de la mort de Louis XIII, qui en expirant avait dit au prince de Condé : « Les ennemis sont à nos portes, mais votre fils les chassera. » Nonobstant cette prédiction, Mazarin lui écrivit de ne rien hasarder. Autour de lui, on lui représenta aussi les suites incalculables d'une défaite dans de pareilles circonstances. Le bouillant Gassion lui-même n'osait, pas plus que les autres, conseiller une bataille. « Je serai mort, lui dit le prince, avant d'être vaincu. » Il est probable toutefois qu'outre sa gloire, il envisageait aussi l'ébranlement de l'État, qui pour se raffermir avait besoin d'une victoire. Il fit ses dispositions, donna ses ordres, visita tous les postes, pourvut à tout. Le jour venu, 19 mai 1643, « il fallut, selon le mot de Bossuet, réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre (1) ». L'Espagnol aussi souhaitait la bataille; il avait laissé son adversaire venir à lui, et traverser librement un défilé étroit qui débouchait vers ses retranchements. Les deux armées se déployèrent dans une plaine resserrée, fermée par des bois et des marais. Elles allaient se mesurer comme en un champ clos, où, nulle fuite n'étant possible, le vaincu devait être écrasé. Enghien fit deux lignes de son armée, et les soutint par une réserve. Il se forma sur une colline, appuyant sa droite à des bois et sa gauche à un marais. Les Espagnols, dans un ordre à peu près pareil, étaient séparés des Français par un vallon. Le duc d'Enghien engagea l'attaque dès le point du jour, à la tête de son aile droite. Un millier de chevaux espagnols avaient été embusqués dans un petit bois qui descendait jusqu'au fond du vallon, pour prendre en flanc les Français à leur passage. Enghien les découvrit, et les prévint, par une charge inattendue, qui les délogea et les culbuta; il s'élança alors sur l'aile gauche espagnole, que le duc d'Albuquerque commandait. Tandis qu'il l'attaquait de front, il la faisait prendre en flanc par le lieutenant général Gassion. Étonnés de cette double attaque, les escadrons espagnols se rompirent. Mais tandis que le prince triomphait à sa droite, la gauche, que commandait

(1) Voici quelques vers d'une pièce attribuée à Condé, et dans laquelle il décrit les passe-temps agréables de la société de Chantilly :

..On *leur* dit sa langueur dedans les promenades
A l'entour des cascades,
Et l'on s'estime heureux du seul contentement
De dire son tourment.
On donne tous les soirs de belles sérénades,
On fait des mascarades;
Mais surtout a paru parmi nos passe-temps
Le ballet du printemps.
Douze des plus galants, dont les voix sont hardies,
Disent des comédies,
Sur un riche théâtre, en habits somptueux,
D'un ton majestueux......

Manuscrit de Conrart, cité par M. Cousin, dans l'*Histoire de madame de Longueville*

(1) Selon d'autres versions, il ne se serait pas couché du tout; mais il est à croire que Bossuet, qui avait vécu dans la familiarité de Condé, tenait ce fait du héros lui-même ou de ceux qui avaient servi à ses côtés. A. R.

le maréchal de L'Hôpital, essuyait un échec des plus complets. Toute sa cavalerie avait été enfoncée, et son canon pris par l'ennemi. Ce fut alors que le prince, s'arrêtant pour jeter un regard autour de lui, vit le péril du vieux maréchal. « Un autre avant Condé, dit un écrivain célèbre de nos jours, n'eût pas manqué de revenir sur ses pas, de retraverser dans une attitude équivoque le champ glorieusement parcouru, et de se porter ainsi au secours de la gauche et de son centre. Condé prit un tout autre parti : au lieu de reculer, il avança encore; puis, arrivé à la hauteur des lignes ennemies où était placée l'infanterie italienne, wallonne et allemande, il tourne à gauche, se jette sur cette infanterie, lui passe sur le ventre, et vient fondre sur les derrières de l'aile victorieuse (1). »

Ce beau mouvement surprit et enveloppa l'ennemi. Les deux ailes de l'armée espagnole étaient détruites, mais le centre restait debout. C'était la vieille infanterie que commandait Fuentès. Il avait quatre-vingt-deux ans; perclus de goutte, il se faisait porter en litière sur le front de ses bataillons. Le duc d'Enghien reforma sa cavalerie, et fondit sur ces redoutables carrés. Il tenta sans le entamer plusieurs charges très-meurtrières, car ces carrés, s'ouvrant tout à coup, laissaient jouer une artillerie qui foudroyait les cavaliers. Le prince, après deux heures d'efforts, appela sa réserve, son infanterie, son canon, et, donnant un élan prodigieux, rompit enfin les premiers rangs. La déroute alors fut terrible; l'armée qui devait marcher sur Paris fut d'un seul coup anéantie : neuf mille hommes restèrent sur le champ de bataille; sept mille tombèrent aux mains du vainqueur, avec tout le bagage et le canon. Le reste se dispersa et se perdit dans les bois et les marais. Beck et sa cavalerie allemande, qui venait à toute bride au secours des Espagnols, ne laissa pas aux Français la peine de le combattre; la terreur le prit, et il s'éloigna. Dans l'enivrement du triomphe, le duc d'Enghien mit pied à terre, et s'agenouilla; il rendit grâces à Dieu de sa victoire. Quand il découvrit sur le champ de bataille le corps de Fuentès, couvert de blessures, étendu près de sa litière, il dit en le contemplant : « Si je n'avais vaincu, je voudrais être mort ainsi. »

(1) M. Cousin, dans sa belle *Histoire de madame de Longueville*. Cette manœuvre de Condé n'avait point encore été expliquée d'une manière aussi frappante. Voici comme elle est rapportée dans les *Mémoires* de Pierre Lenet : « Après qu'il eut défait la cavalerie qui lui était opposée, il gagna le derrière du reste de leur armée, où il tailla en pièces toute l'infanterie italienne, wallonne et allemande; puis il passa comme un éclair à son aile gauche, où il trouva Sirot combattant et qu'il seconda. » Bien que ces mots : *Il passa comme un éclair à son aile gauche*, n'indiquent pas parfaitement qu'il passa derrière l'ennemi et le mit entre deux feux, nous ne faisons point de doute néanmoins que l'illustre philosophe n'ait bien saisi et bien caractérisé ce beau mouvement; mais faut-il en conclure, comme lui, que cette manœuvre de Condé inaugura une nouvelle école guerrière? Nous reviendrons plus tard sur ce jugement. AM. R.

Enghien déploya après la bataille l'activité d'un général qui sait profiter de la victoire. Après avoir enlevé en passant cinq ou six places qui résistèrent peu, il arriva devant Thionville : ce fut un siége de deux mois; cette place, protégée d'un côté par la Moselle, enceinte de grands travaux et de fossés profonds, ne pouvait être abordée qu'à découvert. Tous les ouvrages avancés furent emportés, et ce siége coûta plus de monde que Rocroy. Le prince s'y montra infatigable, poussant le jour et la nuit ses opérations. Ses mines s'étendant jusque sous la ville, il voulut l'épargner, et invita quelques officiers de la garnison à les visiter. Voyant sa situation désespérée, la place capitula.

L'année suivante (1644), le duc d'Enghien fut appelé à commander en chef en Allemagne, où Turenne, ce grand homme de guerre, se défendait avec peine contre Mercy; ce dernier, qui venait de prendre Fribourg, s'était fait à l'entrée des montagnes une position presque inexpugnable, protégée par de profonds ravins et de grands abattis de bois. Le duc d'Enghien conçut le projet d'une double attaque. Il chargea Turenne de faire un long détour pour tomber sur un des flancs de l'ennemi, tandis que lui-même forcerait les redoutes dont son front était couvert. Ses troupes, assaillies par un feu terrible, rebutées par les difficultés du terrain, hésitèrent un moment. Il mit pied à terre alors, et marcha à la tête du régiment de Conti sous la plus épaisse mitraille; il força le retranchement, emporta les redoutes et fit arriver sa cavalerie jusqu'au sommet. Mais Turenne, en faisant son attaque sur le flanc des Impériaux, s'était trouvé aux prises avec de grands obstacles; après une longue résistance, il pénétra enfin dans le camp ennemi; mais la nuit vint, et Mercy en profita : voyant sa position forcée, il décampa sans bruit; et alla s'établir plus loin, sur un plateau de la Montagne-Noire. Là se livra le lendemain (5 août) un second combat, plus meurtrier que le premier : l'attaque fut mal engagée; plusieurs corps, par excès d'ardeur, commencèrent trop tôt l'attaque et ne furent point soutenus. Le prince rallia ses troupes en désordre, et combattit de sa personne avec de prodigieux efforts. Le trait, souvent cité, de son bâton de commandement jeté dans les retranchements ennemis, paraît controuvé; mais ce qui est plus vrai, c'est qu'il s'y jeta lui-même (1). Le maréchal de Grammont raconte dans ses *Mémoires* qu'il aperçut le duc d'Enghien qui se retirait avec peu de gens, le reste ayant été tué à ses côtés. Le prince lui dit « qu'un peu trop de chaleur avait emporté ses troupes, et que l'attaque ne s'était point faite de la manière qu'on l'avait résolue ». Il tenta avec toute sa cavalerie un nouveau combat sur un autre point, où fut tué le baron de Mercy, frère du général en chef. Mais cet habile

(1) Ce trait, auquel Bossuet n'eût pas manqué de faire allusion dans son oraison funèbre de Condé, n'est rapporté par aucun des contemporains.

capitaine, bien retranché dans la montagne, dominait de partout les Français, qui, sept fois rejetés en arrière, dit Gualdo, étaient revenus à la charge sept fois. Il fallut cependant battre en retraite, et le combat resta indécis. Mais Enghien n'abandonnait pas la partie : Turenne et lui opérèrent de façon à couper les vivres à l'ennemi. Mercy en effet descendit au bout de quatre jours de sa montagne, et chercha à dérober sa marche; mais il fut forcé à un troisième combat, et il couvrit sa fuite en abandonnant une partie de son bagage. « Il s'est sauvé, écrivit d'Enghien, mais avec un désordre et une confusion étranges. »

Les terribles journées de Fribourg si disputées, Enghien sut en user comme d'une victoire décisive. Il s'étendit dans tout le Palatinat. Mayence lui ouvrit ses portes; trois jours de tranchée suffirent pour faire tomber Landau. « Le Rhin, dit-il dans sa relation, est retourné à ses anciens maîtres, qui depuis la seconde race de nos rois l'avaient perdu par leurs dissensions et leurs guerres civiles. » Le prince quitta l'armée, qui prit ses quartiers d'hiver, et Turenne fut chargé d'observer l'ennemi; mais ce grand guerrier, dont le génie, moins précoce que celui de Condé, mûrissait avec lenteur, se laissa surprendre par Mercy, et fut vaincu à Marienthal. A cette nouvelle le duc d'Enghien accourt avec des renforts; il s'empare, chemin faisant, du fort de La Mothe en Lorraine. Turenne et lui franchirent le Necker; après avoir enlevé Wimpfen, ils marchèrent au-devant de Mercy, en Franconie, et le rencontrèrent près de Nordlingen (1645). Ce célèbre tacticien était posté sur deux collines, et avait couvert son front des plus forts retranchements, d'où il plongeait de toutes parts sur l'armée ennemie. Il se croyait si fort sur ses collines, qu'il dit, assure-t-on, à sa femme : « Voyez-vous cette armée qui s'avance; elle est à moi tout entière. (1) » Le duc d'Enghien fit cependant ses dispositions d'attaque; il passa devant toutes les troupes, en les animant du geste et de la voix; il se plaça au centre, avec une forte réserve de cavalerie. Un village qui formait le centre de la position ennemie fut le point de mire des efforts de Condé. Le combat y devint terrible. Mercy avait concentré ses masses en avant du village; les deux colonnes se foudroyèrent sous les yeux de leurs généraux; tous leurs officiers tombaient autour d'eux; le duc d'Enghien était grièvement blessé, mais Mercy fut frappé à mort, et le village fut emporté. Turenne, qui commandait l'aile gauche, tenait ferme; mais l'aile droite, assaillie par la cavalerie de Jean de Werth, fuyait en désordre; Grammont, son général, était prisonnier. Le duc d'Enghien, si bien secondé par Turenne, croyait la journée à lui, quand il lui fallut remonter à cheval à la nuit tombante. Malgré ses blessures, il se sentit capable des mêmes élans : à la tête de sa réserve de cavalerie, il se jeta au-devant des escadrons de Jean de Werth, qui s'en revenaient de la poursuite des Français. Ce général, apprenant alors la défaite et la mort de Mercy, profita de la nuit pour faire sa retraite. Mazarin dit à la reine, en lui annonçant cette bataille : « Tant de gens sont morts, Madame, qu'il ne faut quasi pas que Votre Majesté se rejouisse. »

On a reproché à Condé de n'avoir pas épargné le sang de ses soldats. Ses pertes, en officiers surtout, étaient énormes; il répondait à cela que ses opérations, destructives mais promptes, coûtaient moins de monde que ces longues campagnes, que ces siéges de plusieurs mois où les maladies emportent plus d'hommes que le feu de l'ennemi. « On croit qu'il expose les troupes, a dit Bossuet, son grand panégyriste; il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. » Il est présumable toutefois que ce système tenait plus à son naturel qu'à des calculs d'humanité. La bataille de Nordlingen eût mieux profité à nos armes si le duc d'Enghien, malade de ses blessures et des efforts surhumains qu'il avait faits, n'eût été contraint de rentrer en France. La guerre continuait au milieu des négociations commencées depuis quatre ans par Mazarin. Ce ministre porta le gros des forces françaises dans les Pays-Bas, et le duc d'Enghien fut adjoint au duc d'Orléans pour diriger les opérations. Ils assiégèrent Courtray, qui capitula. N'ayant pu forcer les Espagnols à une bataille, ils prirent Bergues, puis Mardick, où le duc d'Enghien fut blessé au visage d'un éclat de grenade. Le duc d'Orléans quitta l'armée, et le vainqueur de Rocroy, libre enfin de ses desseins, voulut tenter un grand coup : il fit le siége de Dunkerque. Les difficultés en furent immenses : l'armée espagnole était postée derrière lui; les tranchées, creusées dans le sable, étaient chaque jour dispersées par le vent. Dunkerque enfin capitula après vingt-six jours de travaux (1646). Enghien, ou plutôt Condé (car il venait d'hériter de ce titre), fut le général qui fit à la France ce riche présent. Le gouvernement, contrariant la direction de son génie, l'envoya en Catalogne (1647), où le vice-roi, le comte d'Harcourt, venait d'essuyer des re-

(1) On peut s'étonner de lire dans un ouvrage que l'Académie a honoré d'un de ses prix annuels pendant plus de quinze ans, l'*Histoire de Louis XIII* par M. Bazin, des récits de combats tels que celui-ci : « Le duc d'Enghien, ayant continué sa route jusqu'à Nordlingen, rencontra les Bavarois en plaine, et résolut de les attaquer avant qu'ils eussent *pu choisir leur position et faire des retranchements*. Le combat fut en effet livré peu d'heures après, etc... L'infanterie, qui formait le centre, acharnée à la prise d'un village que l'ennemi défendait, s'y ruina *sans profit*.. » Le seul mérite que M. Bazin accorde à Condé, c'est d'avoir partout *gaîment exposé sa vie*. Un historien qui s'empare d'une époque remplie des batailles de Condé, de Turenne, de d'Harcourt, de Schomberg, de Duplessis-Praslin, aurait besoin de posséder quelque intelligence des opérations militaires. On vient de voir que M. Bazin ne paraît pas soupçonner que ce village de Nordlingen, attaqué avec tant d'acharnement par Condé et défendu par Mercy en personne, était le point décisif de l'action. c'est ce que M. Cousin a fait ressortir dans le beau récit qu'il a donné de la bataille de Nordlingen (*Histoire de madame de Longueville*, tome Ier). AM. R.

vers. Condé reprit le siége de Lérida, et fit ouvrir la tranchée au son des violons : c'était une mode de ce temps, qui faisait de la guerre une fête; mais le vainqueur de Rocroy en fut cette fois pour ses frais de musique; après d'énormes pertes, le siége fut levé. C'était le premier revers qu'essuyât cet infatigable vainqueur. Il faut le louer cette fois d'avoir su placer le salut de son armée avant son orgueil. Cependant il ne repassa pas les Pyrénées sans quelque revanche : il prit la ville et le château d'Ager.

Condé fut rappelé, en 1648, dans les Pays-Bas; là il retrouvait ses troupes et un champ d'opérations plus approprié à son génie que la guerre dans les montagnes. Le maréchal de Gassion, son lieutenant à Rocroy, venait d'être tué devant Lens, et l'archiduc Léopold menaçait déjà la frontière. Condé n'avait que quatorze mille hommes à opposer à l'archiduc. Il débuta par la conquête d'Ypres, puis il marcha vers Lens, où campait Léopold; par une savante manœuvre, il fit perdre à l'ennemi la forte position qu'il occupait; il fit ses dispositions de bataille tout en simulant une retraite. La journée pourtant commença par un échec réel. Condé, abandonné, dans une panique, par son propre régiment, resta seul sur le champ de bataille, et faillit être pris par l'ennemi. Mais « tout ce qu'il y avait à faire, dit le maréchal de Grammont dans ses *Mémoires*, se présenta à lui en un instant » : Il refit ses dispositions au pied d'une colline; puis il raffermit les plus ébranlés par d'énergiques allocutions : « Ayez bon courage! dit-il; souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen! » L'aile droite, où commandait Condé, fut la première victorieuse; à la tête du régiment de Villette, il enfonça successivement, l'épée à la main, la ligne espagnole et les bataillons lorrains. Il recommença la charge deux fois. Rapide de conception comme de mouvement, multipliant ses ordres sous le feu, se multipliant lui-même, il était partout avec la vitesse de l'éclair : « la promptitude de son action ne laissait pas le loisir de la traverser ». Ce fut une victoire éclatante, qui coûta à l'ennemi tout son canon, ses bagages, ses drapeaux, trois mille morts et six mille prisonniers. Lens fut le tombeau de cette infanterie célèbre, déjà entamée à Rocroy. C'était la fortune de Condé, et comme un complément à sa gloire, de laisser de son sang sur tous ses champs de bataille. Atteint d'un coup de feu à Lens, il fut encore blessé devant Furnes, qu'il reprit aussitôt. La paix de Westphalie fut signée avec l'empereur le mois suivant (24 octobre 1648). Elle fut avantageuse à la France; mais si Richelieu eût vécu encore, les victoires de Condé lui auraient sans nul doute profité davantage.

Après le drame de la grande guerre contre l'Autriche, vint l'épisode bouffon de la Fronde, où les héros se travestirent tout à coup. Condé et Turenne vont beaucoup perdre sur ce nouveau théâtre. Cette lutte sanglante et comique commença par un conflit du parlement avec la cour. Les princes mécontents s'y jetèrent. La cabale des *Importants*, « ces mélancoliques, comme les appelle le cardinal de Retz, qui avaient la mine de penser creux »; les Vendôme, le prince de Conti, le duc de Bouillon, puis Turenne se déclarèrent contre Mazarin, qui leur opposa tout d'abord Condé et son armée. La reine et son ministre sortirent de Paris, et le firent assiéger par *M. le Prince*, tandis que Turenne, égaré un instant par un amour doublement malheureux (*voy.* madame DE LONGUEVILLE), n'ayant pu débaucher ses troupes, s'enfuyait à l'étranger. Condé prit Charenton, où furent tués quatre-vingts officiers de la Fronde. Il enleva encore quelques places autour de Paris. Son frère Conti, sa sœur, madame de Longueville, figuraient dans le parti des Frondeurs. De Retz peint à merveille et en quelques traits, dans ses *Mémoires*, la physionomie de cette guerre d'intrigue et de galanterie : « On voyait, dit-il, les gentilshommes en foule à l'hôtel de ville, revenant du combat, entrer tout cuirassés dans la chambre de madame de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. » Condé, contre son attente, fut près de trois mois devant Paris (1649). Son orgueil, ses duretés, ses emportements avec tout le monde avaient lassé la cour, qui l'employait. Par ses prétentions croissantes, Condé était devenu plus rebelle que les Frondeurs. Il avait plusieurs grands gouvernements, et il en voulait encore; il exigeait tout, s'emparait de tout. Enivré de sa gloire, de sa grandeur, de ses richesses, il ne pouvait rien endurer de plus haut que lui; au conseil il voulut avoir, aussi bien que Monsieur, son secrétaire et ses officiers derrière sa chaise. Il n'allait au palais qu'avec une escorte de gentilshommes armés; il fallait qu'on n'envoyât à l'armée ni général ni officiers qui ne fussent de son choix. « Il savait mieux, dit la duchesse de Nemours (1), gagner des batailles que des cœurs. Dans la vie ordinaire, il était si impraticable, qu'on n'y pouvait tenir; il avait des airs si moqueurs et disait des choses si offensantes, que personne ne le pouvait souffrir. De quelque qualité qu'on fût, on attendait des temps infinis dans l'antichambre de M. le Prince. Dans les visites qu'on lui rendait, il montrait un ennui si dédaigneux, qu'il témoignait ouvertement qu'on l'importunait. »

La reine et son ministre, poussés à bout, se décidèrent à l'arrestation de Condé. Il leur fallut pour cela se réconcilier avec les chefs de la Fronde, et aller jusqu'à offrir à Retz le chapeau de cardinal. M. le Prince, son frère Conti et le duc de

(1) *Mémoires de la duchesse de Nemours.*

Longueville, mandés au Palais-Royal pour assister au cónseil, y furent arrêtés (13 janvier 1650). On les conduisit à Vincennes, puis à Marcoussy, et enfin au Havre de Grâce. Quand ils en sortirent, après plus d'un an, Condé avait juré de pousser loin sa vengeance. « J'entrai dans cette prison, disait-il à Bossuet sur la fin de sa vie, le plus innocent des hommes et j'en sortis le plus coupable. » La reine, de son côté, consultait des casuistes sur la manière de se défaire de M. le Prince. L'un des plus fameux répondit qu'elle le pouvait traiter comme un ennemi de l'État, criminel de lèse-majesté. Si l'on en croit le cardinal de Retz, le maréchal d'Hocquincourt aurait proposé tout bonnement de l'expédier, en l'attaquant dans la rue, comme Jean sans Peur avait tué son cousin d'Orléans. « Je vis d'Hocquincourt, dit le cardinal, à l'hôtel de Chevreuse, qui me conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la reine (1). » Tous ces bruits arrivèrent aux oreilles de M. le Prince, qui se fortifia dans son hôtel, et finit par sortir de Paris. La reine fit un manifeste contre lui. Il se préparait à la guerre, et pourtant, dit Sismondi, il ne s'y portait qu'avec répugnance. « Vous le voulez, dit enfin Condé; mais sachez que si je tire l'épée, je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. » C'étaient les femmes surtout qui poussaient leurs amants dans cette mêlée. Jouet, comme les autres, de leurs passions mobiles, Condé se mit enfin à la tête d'une nouvelle Fronde, qui se proposa quelque chose de plus que l'expulsion de Mazarin.

Quels étaient donc alors ces desseins de Condé? Qu'entrevoyait-il au bout de cette voie scabreuse où il s'était précipité? D'après l'aveu que son repentir fit à Bossuet, d'après les paroles adressées par la reine à Turenne après le combat de Gien : « Vous venez de replacer la couronne sur la tête de mon fils; » d'après les insinuations de Coligny et d'autres indices encore, on peut supposer que M. le Prince ne visait pas à moins qu'à détrôner Louis XIV. Mais ce projet fut-il arrêté dans son esprit, ou bien n'y eut-il là pour lui qu'une possibilité et une espérance? C'est là ce qu'on ne saurait décider. N'oublions pas toutefois qu'il était poussé par tous les aiguillons de l'orgueil et de la vengeance, qu'il haïssait la reine mortellement et la soupçonnait d'en vouloir à sa vie. Pour un homme de l'ambition de Condé et pour un parti tel que le sien, la longue stérilité d'Anne d'Autriche, sa maternité si tardive devaient rendre bien suspecte la légitimité de Louis XIV. Si Condé, vainqueur de Turenne à Gien, se fût trouvé maître de la reine et de ses enfants, la tentation pour lui eût été bien forte de forcer le parlement à les déclarer illégitimes et à déférer la couronne à Gaston, qui était son héritier. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, si Condé n'eût pas porté la main sur la couronne même, on ne peut guère douter qu'il n'eût démembré le royaume, en faisant de son gouvernement de Guyenne le centre d'une souveraineté indépendante au delà de la Loire. En effet, M. le Prince avait obtenu, en sortant de sa prison, le gouvernement de Guyenne; il en profita pour aller s'établir à Bordeaux, et entama des négociations avec l'Espagne. Nous trouvons dans une lettre inédite de Condé au maréchal de Grammont, son ami, alors gouverneur du Roussillon, cette amère confidence de ses ressentiments :

« Bordeaux, 28 septembre 1651.

« Je m'assure que vous me connoissez assez pour croire que vous ne doutez pas du déplaisir que j'ay de me voir réduit par mes ennemis à prendre les résolutions que j'ai prises. Mais enfin il y va de ma vie, de mon honneur, et par conséquent de tout. Vous êtes témoin de toutes mes pensées, et vous savez que je ne me suis résolu à faire ce que j'ai fait qu'à l'extrémité. Mais puisqu'on m'y a forcé, j'agirai de sorte qu'on se repentira de m'y avoir poussé; et à vous, à qui je ne puis rien céler, je vous dirai que je n'épargnerai rien pour sortir glorieusement du pas où je suis. J'en ai assez de moyens, et j'ai assez peu d'estime pour mes ennemis pour ne les guère appréhender. Je souhaite avec passion, dans ces fâcheuses rencontres, qu'il ne se passe rien qui puisse diminuer notre amitié. De mon côté, je ferai tout ce que je dois pour cela, et je ne doute pas que vous ne fassiez de même du vôtre (1)..... »

Condé, si l'on en croit un écrivain anglais de cette époque (2), aurait proposé alors à Cromwell de se faire huguenot, comme l'avaient été ses pères, pour acheter l'assistance des Anglais.

La guerre commencée, il fit attaquer Cognac, s'y rendit lui-même, et n'y put réussir. Il échoua de même devant la petite place de Miradoux. Près d'Auvillars, il fut surpris par le comte d'Harcourt, et eut un nouvel échec : ce fut une campagne peu digne de Condé. Il menait au feu, il est vrai, de nouvelles levées, qui combattaient mal et résistaient fort peu. Réduit à s'enfermer dans Agen, où les bourgeois élevèrent des barricades contre ses troupes, Condé se résolut à quitter le midi et à regagner la Loire, où son parti était plus fort. Il fit plus de cent lieues déguisé, à travers bien des risques, souvent près d'être enlevé par des détachements ennemis. Enfin, il rejoignit les ducs de Nemours et de Beaufort, campés avec quinze mille hommes près d'Orléans.

Le maréchal d'Hocquincourt, qui commandait les troupes royales, venait de les mettre en cantonnement près de Bléneau. Condé le surprit

(1) On peut rappeler ici, à l'honneur de Condé, qu'insulté en plein parlement par de Retz, dans la séance du 19 août, il arrêta le bras de ses amis, qui voulaient tuer le cardinal sur la place.

(1) Coll. d'autographes de M. Rathery.
(2) Burnet : *Hist. de mon temps.*

pendant la nuit (1652), et par les plus rapides attaques lui enleva cinq de ses quartiers. Il l'eût écrasé tout à fait; mais Turenne, détaché des Espagnols, venait de rentrer en grâce, événement fâcheux pour Condé et qui était le fait de ses habitudes hautaines : toujours impolitique dans son orgueil, il n'avait pas su ménager Turenne. Madame de Longueville, de son côté, avait mal accueilli ses hommages, ou plutôt s'était jouée de sa passion. Cela leur coûta bien cher; car soutenu par Turenne, Condé sans doute eût réussi dans ses desseins.

Turenne accourut, ignorant l'arrivée de M. le Prince, et se portant vers une éminence, il observa les mouvements de l'ennemi; puis, après un moment de réflexion, il dit à ses officiers : « M. le Prince est arrivé, c'est lui qui commande cette armée. » Ce fut alors que les deux plus grands capitaines du siècle commencèrent cette savante lutte, qui dura cinq ans. Il ne restait pas à Turenne quatre mille hommes pour défendre Gien, où se trouvaient le roi et la cour. Condé en avait quinze mille. Il y avait entre eux un marais traversé par une chaussée où deux bataillons se tenaient à peine de front. Turenne fit un mouvement de retraite, pour attirer son adversaire dans ce mauvais pas. Condé donna dans le piége, y laissa une partie de son avant-garde, et recula sous un feu meurtrier. « Vous venez, dit Anne d'Autriche à Turenne, de remettre une seconde fois la couronne sur la tête de mon fils. » Condé essuya un nouvel échec dans Étampes, où l'ennemi lui tua plus de mille hommes et força les faubourgs. Qu'était devenu le vainqueur de Rocroy? Condé, on le voit, n'était plus lui-même; il avait perdu son coup d'œil avec sa vertu : sa conscience troublait son génie (1).

Maltraité de la sorte par Turenne, M. le Prince se jeta dans Paris. A l'approche de son adversaire, il tenta un coup de main sur Saint-Denis; mais il n'avait avec lui que quelques gentilshommes et les gens des faubourgs ramassés par le duc de Beaufort. Cette cohue lâcha pied dès les premières décharges, et laissa Condé presque seul. Il réunit quelques bonnes troupes, renouvela l'attaque, et réussit.

L'armée des princes s'approchant de Paris, Condé en reprit le commandement; il établit son quartier à Saint-Cloud, en manœuvrant sur les deux rives de la Seine. Les mouvements de Turenne le décidèrent à se porter sur Charenton. Il suivait ce qu'on a nommé depuis *Chemin de la Révolte*, quand Turenne l'atteignit comme il touchait au faubourg Saint-Antoine, et le força d'accepter le combat. Trois des rues principales en furent le champ de bataille (2 juillet 1652). Ce fut moins une action en règle qu'une lutte corps à corps et une furieuse mêlée d'hommes et de chevaux. Le choc dura du matin jusqu'au soir. Condé, à la tête de cinquante de ses plus braves gentilshommes, combattit jusqu'à l'épuisement. Les Parisiens s'émurent en voyant, du haut des remparts, M. le Prince couvert de sang et de poussière. Il entra dans un jardin, jeta son casque et sa cuirasse, et se roula nu sur le gazon pour essuyer la sueur dont il était baigné. Le maréchal de La Ferté ayant rejoint Turenne vers midi avec de l'artillerie, Condé et son parti allaient être écrasés, lorsque Mademoiselle, fille de Gaston, qui alors était éprise de M. le Prince, fit ouvrir les portes de la ville, puis elle monta sur les tours de la Bastille, et au nom de son père fit tirer le canon sur les troupes du roi. Ces coups de canon, qui tuèrent, selon le mot de Mazarin, le mari de la princesse, sauvèrent Condé, qui, triomphant dans sa défaite, traversa Paris et la Seine, et alla camper sur l'autre bord.

Mademoiselle raconte ainsi, dans ses *Mémoires*, quelques épisodes de ce combat bizarre et meurtrier. Elle fit appeler Condé dans une maison où elle se trouvait, près de la Bastille. « Il m'y vint voir, dit-elle, dans un état pitoyable. Il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étaient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé;... sa cuirasse était pleine de coups, et il tenait son épée nue à la main, ayant perdu le fourreau. — « Vous voyez, me dit-il, un homme au désespoir; j'ai perdu tous mes amis, MM. de Nemours, de La Rochefoucauld, de Clinchamps, tous blessés à mort... » Il était tout à fait affligé, lorsqu'il entra; il se jeta sur un siége; il pleurait, et me disait : « Pardonnez à la douleur où je suis. »

Condé se porta aux plus violents excès pour décider Paris à faire des sacrifices à sa cause. Mécontent de l'hôtel de ville, il le fit prendre d'assaut par la populace, qui égorgea plusieurs échevins. Cependant la Fronde touchait à l'agonie: divisés d'intérêt entre eux, fatigués de tant d'intrigues, la plupart des frondeurs n'attendaient plus que l'occasion pour traiter avec Mazarin. L'amnistie parut bientôt, et le cardinal prit le parti de sortir encore une fois du royaume pour faciliter la conciliation. Mais Condé, pour sa part, y était peu disposé, car il était allé bien loin pour

(1) Voici quelques passages d'une lettre inédite de Condé à Gaston d'Orléans, qui serviraient de preuve authentique des relations qu'il entretenait dès cette époque avec les Espagnols au nord et au midi «........ Dans les résolutions qui ont été prises, je n'ai point balancé à suivre le parti qu'on m'a témoigné être aux souhaits et dans l'intérêt de Votre Altesse Royale, que je préférerai toujours à tous les miens. Mais, Monseigneur, pardonnez-moi si je lui dis qu'on a compromis ici toutes ses affaires, et qu'on a rendu, par une conduite qui ne se peut concevoir, une affaire sûre, et la plus glorieuse et la plus utile du monde pour vos intérêts et pour ceux du parti, quasi perdue. Et j'ose assurer Votre Altesse Royale que tout se perdra si, par une conduite plus vigoureuse, on ne répare les fautes passées, et si on ne songe de bonne heure à s'assurer les postes de la rivière de Seine, de Loire et de Marne; car ce seroit tromper Votre Altesse Royale que de lui dire qu'on puisse demeurer dans le pays sans *establir la communication avec la Flandre* par les passages de Seine et de Marne, et avoir l'entrée dans la province de delà, sans avoir un poste sur la Loire... (*). »

(*) *Coll. d'autographes de M. Am. Renée.*

revenir sur ses pas. Furieux d'avoir manqué le but auquel il avait cru toucher, aigri par l'abandon de ses partisans, par les sarcasmes des pamphlétaires, il exigea des sûretés, de grands dédommagements; il fit ses conditions si dures, que tout accord avec lui fut impossible. Alors il entraîna dans sa cause quelques troupes, un assez grand nombre de gentilshommes, et rejoignit le duc de Lorraine, qui s'avançait sur Paris. Leurs forces réunies s'élevaient à quatre-vingts escadrons et huit mille hommes de pied. Turenne en avait à peine la moitié; mais il manœuvra avec tant d'art autour de Paris, qu'on ne put l'entamer. Condé s'éloigna; et quand le roi, rentré au Louvre, publia une seconde amnistie (octobre 1652), M. le Prince avait passé la frontière, après avoir enlevé plusieurs places chemin faisant. Peu de temps après, il était généralissime des armées espagnoles, tandis qu'un arrêt du parlement le déclarait criminel de lèse-majesté et traître envers l'État.

Nous nous arrêterons peu sur cette triste guerre, où le destructeur des vieilles bandes espagnoles devint un émigré mercenaire, à la solde de Philippe IV. Doit-on compter dans sa gloire militaire ce qui laisse une tache sur sa vie ? La ville de Rocroy, qu'il reprit pour le compte de l'Espagne, comme pour désavouer sa propre gloire, la belle retraite qu'il fit devant Turenne près d'Arras, sans être entamé (1654) ; son entrée dans Cambray, assiégé par Turenne (1654); la levée du siége de Valenciennes, dont il força les lignes (1656), sont autant de beaux faits militaires, mais qu'on aimerait mieux effacer de son histoire. Dans cette partie presque toujours égale, et qui dura plus de six ans, Turenne et Condé entretinrent une correspondance, se donnant des témoignages d'estime et d'admiration sur leurs mutuelles opérations (1). Condé cependant fut vaincu par Turenne à la bataille des Dunes (1658). Mais il avait prévu la défaite ; c'est qu'il n'était plus le maître alors, et qu'il subissait chez l'étranger le sort réservé à tous les transfuges : don Juan d'Autriche voulut combattre, sans écouter ses avis; ils n'avaient point d'artillerie, et point d'espace pour se déployer. « Jeune homme, dit Condé au duc de Glocester, une heure avant le combat, vous n'avez jamais vu de bataille; vous allez voir bientôt comme on en perd une. » L'aile gauche, où était Condé avec ses gentilshommes, lutta la dernière et longtemps. Les négociations, peu de temps après, s'ouvrirent entre les deux couronnes. Condé en était l'une des grosses difficultés : « Écoutez, dit Bossuet, quels furent ses ordres : il mande à ses agents dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération : qu'on ait soin de ses amis ; quant à lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Mais quand les choses changèrent alors, et que l'Espagne lui voulut donner Cambray ou ses environs, ou le Luxembourg en pleine souveraineté, il déclara qu'il préférait à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvait jamais lui offrir de plus grand, son devoir et les bonnes grâces du roi ».

Quant au devoir, on pourrait répondre qu'il était bien tard pour s'en souvenir. En réalité, Condé était las de sa vie d'émigré. L'Espagne, de son côté, se souciait peu de lui faire à ses dépens une souveraineté dans les Pays-Bas. La cour de France, d'autre part, ne voulait à aucun prix voir couronner à sa porte un prétendant si redoutable, qui eût pu donner naissance à une nouvelle maison de Bourgogne. On préféra donc laisser rentrer Condé et ses amis. La paix des Pyrénées fut signée alors, et l'on vit avec étonnement rétablir dans tous ses honneurs auprès du trône l'homme qui l'avait si violemment ébranlé.

Partant des Pays-Bas, Condé traversa la France, et alla en Provence, où le roi et sa mère se trouvaient alors. Il leur demanda, un genou en terre, le pardon de ses fautes. « Mon cousin, lui répondit le jeune roi, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me souvenir d'un mal qui n'a causé de dommage qu'à vous-même. »

Louis, néanmoins, en garda bonne mémoire, et il est à présumer que Condé, confiné à Chantilly, n'eût jamais revu les champs de bataille si Turenne ne se fût brouillé avec Louvois. Les antipathies du ministre passant naturellement avant celles du roi, Condé fut préféré à son ancien adversaire pour commander les troupes dirigées contre la Franche-Comté. Spectacle étrange ! il marcha contre cette armée espagnole qu'il avait commandée à quelques années de là. C'était en effet une guerre nouvelle contre l'Espagne. Condé entra dans la Franche-Comté (1668); il assiégea Besançon, Dôle, et les fit capituler. Au bout de trois semaines, la province fut soumise.

Cette conquête dut le réconcilier avec le roi; et cependant quand la Pologne, émue de cette grande renommée, jeta les yeux sur Condé pour succéder à Casimir (1669), Louis XIV fit agir en secret pour empêcher cette élection. Était-ce rancune, ou désir de conserver un tel général à ses armées ? Peut-être aussi ne se sentait-il pas la générosité de procurer une couronne à celui qui s'était vu si près de disposer de la sienne. Il lui était permis de croire aussi qu'un homme de l'humeur impérieuse de Condé ne se plierait guère à ses desseins. En effet, ce grand général était fait

(1) Il paraît toutefois qu'une dépêche écrite par Turenne à Mazarin, à l'occasion d'une retraite de Condé, fut interceptée et tomba aux mains de ce dernier, qui, s'en trouvant blessé, écrivit à Turenne une lettre furieuse, qui fit cesser leurs rapports épistolaires.

On lit encore que Condé ayant envoyé au roi des drapeaux français tombés dans ses mains, en lui écrivant « qu'il n'avait pu souffrir que les fleurs de lis servissent de trophée aux Espagnols », le roi les lui renvoya avec cette réponse : « qu'il était si rare de voir les Espagnols battre les Français, que lorsque cela leur arrivait, il ne fallait pas leur ôter le plaisir d'en garder les marques. » *Mém. de Montglat*, p. 468.

pour la guerre, et non pour le gouvernement, et il n'en avait pas fini avec les champs de bataille. Le roi retrouva bientôt l'occasion de l'employer : il lui donna à commander l'un des quatre corps destinés à marcher contre la Hollande (1672). Condé s'avança entre la Meuse et le Rhin, et assiégea d'abord Wesel, qui était la clef de la Hollande; cette place et plusieurs autres capitulèrent. Ce prince alors tenta le passage du Rhin auprès d'une vieille tour qui servait de bureau de péage. Comme il sortait de son bateau, il eut le poignet fracassé d'un coup de pistolet. Transporté à Utrecht, il y passa une partie de l'année 1673, pour la garde des provinces conquises.

La France, abandonnée de ses alliés l'année suivante, ayant à faire tête à une coalition formidable, mit sur pied quatre armées. Condé fut chargé d'opérer contre les Hollandais avec quarante mille hommes, tandis que Turenne combattrait les Impériaux sur le Rhin. Le prince d'Orange, fort de soixante-dix mille hommes environ, gagnait du terrain, et venait de se joindre aux Espagnols. Condé, attentif à ses mouvements, s'élança sur son arrière-garde à Senef (1674); comme elle était engagée dans un défilé, il l'écrasa après un choc furieux. Le prince d'Orange étant revenu en arrière au bruit du canon, Condé l'atteignit, et le fit reculer avec une énorme perte. Il le poursuivit jusqu'au village du Fay, où s'engagea un troisième combat. Les alliés étaient postés sur une hauteur, gardés par un marais et un bois, protégés par un château. Condé voulut emporter cette position. Ce fut une faute qui lui coûta cher en soldats : la perte, égale des deux côtés, s'éleva à vingt-cinq mille hommes. Tout l'avantage des Français fut dans les prisonniers et les bagages qu'ils enlevèrent à l'ennemi. Le vieux Condé, tout perclus de goutte, combattit avec l'ivresse d'un jeune homme. Il eut son cheval tué sous lui dans la mêlée, et il voulait encore aborder l'ennemi le lendemain. Il sut toutefois manœuvrer de façon à faire lever au prince d'Orange le siége d'Oudenarde, qu'il avait commencé. Turenne à ce moment ayant été enlevé à la France (1675), M. le Prince fut envoyé sur le Rhin pour le remplacer. Il manœuvra pour secourir Haguenau, Saverne, et parvint à éloigner Montecuculli. On rapporte qu'il dit en prenant le commandement de cette nouvelle armée : « Je voudrais bien causer deux heures avec l'ombre de Turenne sur les affaires de ce pays. »

Ce fut la dernière campagne de Condé; sa santé exigeait le repos. Le roi d'ailleurs ne lui avait point pardonné tout le sang répandu à Senef. Folard, écrivain militaire, caractérise ainsi Condé : « Incapable de céder, quelque obstacle qu'il rencontrât dans la poursuite de ses desseins; d'un esprit extrêmement vif, tout plein de feu, de ressources et de lumières, d'un coup d'œil admirable; impérieux, quelquefois violent dans le commandement, plus encore dans l'action, où il suivait assez volontiers les voies meurtrières. » Un autre contemporain, Saint-Évremond, met ainsi en regard Turenne et Condé : « Vous trouverez en M. le Prince une lumière vive, nette, toujours présente... jamais incertain dans les conseils, prenant son parti mieux qu'homme du monde; l'autre se faisant un plan de sa guerre, disposant toutes choses à ses fins.... L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires...; l'autre n'oublie rien d'utile, ne fait rien de superflu..... Mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps imprévus qui font gagner pleinement une victoire; c'est par là que ses avantages ne sont pas entiers.... M. le Prince a des lumières plus présentes et l'action plus vive; il remédie lui-même à tout, rétablit les désordres et pousse ses avantages.... Sa vertu n'a pas moins de lumière que de force...; mais, à dire la vérité, elle a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne. »

Tous les contemporains qui nous parlent de Condé, s'ils sont d'accord sur le guerrier, ne le sont point autant sur l'homme. Il faut que l'histoire retranche une partie de ces perfections que Bossuet lui attribue; mais il faut se défier tout autant de la passion de ses détracteurs. Saint-Simon, si suspect dans sa probité haineuse, la duchesse de Nemours, belle-fille et rivale de madame de Longueville, le comte de Coligny, le bras droit de Condé dans la Fronde, son confident pendant l'exil, et son ennemi depuis leur retour. Tous ces personnages (le dernier surtout) ont beaucoup maltraité, dans leurs *Mémoires*, le vainqueur de Rocroy. Il n'est guère de torts ni de vices dont ils ne l'accusent. Il est vrai que sa gloire précoce l'enivra, et son orgueil fut la source de ces fautes qu'aucune gloire ne peut plus effacer. Plus tard, revenu de ses idées d'ambition, il fut pris, avec l'âge, de la passion des richesses. Coligny l'accuse de mœurs abominables, et en fait serment sur son missel; mais ses expressions témoignent de toute la violence de sa haine. A l'en croire, Condé était ingrat et malfaisant avec une sorte de volupté; « il *mitonnait*, dit-il, *son ingratitude* ». D'autres parlent, au contraire, du vif attachement de M. le Prince pour ses amis : quoi qu'en dise Coligny, il stipula leurs intérêts comme les siens propres, lors du traité des Pyrénées. Mademoiselle de Montpensier nous a dit qu'au combat de Saint-Antoine il sanglotait de douleur d'avoir vu tomber plusieurs de ses amis à ses côtés. Les lettres, les rapports militaires de Condé font valoir généreusement la part que Turenne, Sirot, Gassion, ou Grammont eurent à ses victoires. On dit même que, pressé d'écrire ses mémoires, il s'y refusa, en alléguant pour raison qu'il serait forcé de dire du mal de trop de gens.

Usé prématurément par les travaux de la guerre, par ses vicissitudes et ses passions, Condé, sur la fin de sa vie, se retira presque tout à fait à Chantilly, qu'il embellit encore, et où il avait, au temps de sa jeunesse, passé de si

agréables jours. Il y reprit son goût pour les lettres et les belles conversations. Il avait eu de tout temps le sentiment de la poésie et du sublime en toutes choses : il pleurait d'admiration aux tragédies de Corneille. La Bruyère et Santeuil faisaient partie de sa maison. Il aimait à posséder à Chantilly, comme il recherchait à Versailles, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau ; il s'intéressait à leurs ouvrages, goûtait leurs entretiens, les protégeait, leur faisait des pensions ; mais il resta avec eux toujours enclin au sarcasme et aux emportements. Aussi Boileau disait-il un jour, après avoir essuyé une de ses boutades : « Je ne disputerai plus avec M. le Prince quand il aura tort. »

Dans ses dernières années, ce fut vers Bossuet que le héros inclina. Il se laissa ramener à la religion par cette grande voix qui devait se faire entendre sur son cercueil, et qui fut si utile à sa gloire ; car l'effet de cette parole ne s'est plus effacé ; l'orateur en quelque sorte s'est imposé à l'histoire : le Condé populaire de l'oraison funèbre nous est resté dans le souvenir. Il a conservé dans la mémoire des hommes cet air de grandeur, cette pose héroïque qui nous frappent dans le discours de Bossuet. L'histoire à son tour l'a appelé le grand Condé ; cependant elle ne l'a point rangé parmi les hommes du premier ordre, parmi ceux qui, tels qu'Alexandre, César, Frédéric, Gustave, Napoléon, ont joint de grandes vues politiques à de grandes innovations dans la guerre. Condé ne fut point un novateur, un chef d'école dans l'art militaire, bien qu'à son école se soient formés d'excellents généraux. L'un des plus célèbres écrivains de nos jours, en rapportant, dans un livre sérieux et charmant que nous avons cité (1), la belle manœuvre de Rocroy, nous a dit que *cette manœuvre inaugura une nouvelle école guerrière*. Ne serait-ce pas donner une portée exagérée à l'un de ces aperçus rapides du champ de bataille, « un de ces moyens, comme dit Feuquières, qu'on ne trouve qu'au moment du combat », et où la spontanéité du coup d'œil a plus de part que la science. Condé serait-il le premier qui eût pris l'ennemi à revers, et par le plus court chemin, pour le placer entre deux feux ? Il avait à secourir une de ses ailes mise en déroute ; le temps pressait, et il opéra son mouvement avec l'impétuosité et l'à-propos qui caractérisaient ses attaques ; mais on n'y voit point apparaître un principe nouveau, une de ces lois de la guerre qu'il soit bon d'appliquer dans les mêmes circonstances. Par exemple, supposez au lieu de Condé, un général moins opiniâtre et moins ardent, et voulant percer comme lui jusqu'à la dernière ligne espagnole : la résistance eût été plus longue et le centre de l'ennemi, derrière lequel Condé passa comme la foudre, aurait eu le temps de changer de front et de lui barrer le chemin : par conséquent il n'eût point secouru son aile droite en temps utile, et, coupé lui-même dans son mouvement, il eût peut-être payé cher le coup d'audace de sa manœuvre. Le succès de Condé à Rocroy tint donc bien plus à l'occasion saisie et à sa bouillante valeur qu'à l'application d'un principe nouveau. Il est à croire en effet que ce principe n'eût pas échappé à l'attention des théoriciens ; et nous ne voyons pas qu'aucun d'entre eux ait vu dans Condé le créateur d'une nouvelle école ; aucune invention, aucun perfectionnement de l'art ne lui sont attribués. Il a fait ses dispositions de combat et rangé ses troupes selon l'ordre en usage avant lui ; le général Lamarque prétend même (article *Bataille*, dans l'*Encyclopédie moderne*) que « Condé innova moins que Henri IV ».

Le parallèle ingénieux que M. Cousin établit, dans le même livre, entre les premières campagnes de Condé et les campagnes d'Italie de Napoléon ne semblera-t-il pas aussi par trop flatteur pour Condé ? Condé eut pour adversaires, cela est vrai, les plus grands généraux de l'Allemagne, Mercy Montecuculli, supérieurs à ceux que Napoléon eut à combattre en Italie ; mais on ne doit pas oublier que Condé n'avait pas encore vaincu Mercy, quand ce grand tacticien tomba frappé d'une balle à Nordlingen, et que plus tard il n'eut que l'honneur d'arrêter les succès de Montecuculli. Condé, d'ailleurs, combattit toujours à forces égales, ou à peu près, tandis que le vainqueur de Rivoli écrasa coup sur coup quatre armées. La première campagne d'Italie, qui ne fut qu'un prélude pour Napoléon, offre à elle seule autant de batailles que la vie de Condé tout entière. Terminons donc : Condé fit mieux que *d'exposer sa vie gaiement*, comme l'a dit un historien dépourvu d'autorité ; mais ses opérations n'ont eu rien de nouveau pour la science ; il n'a rien inventé, rien perfectionné dans la guerre. Napoléon, au contraire, qui ne se vantait pas d'avoir fondé une nouvelle école, qui disait n'avoir fait qu'*appliquer des principes éternels*, ceux d'Alexandre, de César, de Gustave, de Turenne, de Frédéric, Napoléon innova tant dans la pratique, qu'il déconcerta tous les calculs de ses ennemis. Ainsi, malgré ses talents innés pour la guerre, *ses illuminations* (1) et son admirable valeur, il ne faut pas mesurer Condé sur la même échelle que Napoléon.

AMÉDÉE RÉNÉE.

Mém. de Lenet. — *Mémoires* de madame de Motteville. — *Mém.* de la duchesse de Nemours. — *Mém.* du comte de Coligny. — *Mém.* de La Rochefoucauld. — Tallemant des Réaux. — *Mém.* du cardinal de Retz. — *Mém.* du comte de Grammont. — *Mém.* de Mademoiselle. — *Lettres* de madame de Sévigné. — *Oraison funèbre* de Bossuet. — Quincy, *Hist. mil.* — M. Cousin, *Histoire de madame de Longueville*.

CONDÉ (*Henri-Jules* DE BOURBON, prince DE), fils unique du grand Condé, né en 1643, mort en 1709. Sa mère, Clémence de Maillé, lui fit jouer

(1) *La Jeunesse de Madame de Longueville*, par M. Victor Cousin.

(1) Mot de Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé.

tout enfant un rôle dans la Fronde, tandis que son père était prisonnier de Mazarin (1650). Les princesses de Condé (mère et fille) étaient à Chantilly lorsqu'y arriva un gentilhomme ordinaire du roi, avec ordre de conduire en Berry la jeune duchesse et son fils. Une de ses femmes, se faisant passer pour sa maîtresse, avec un enfant supposé, parvint à abuser pendant huit jours cet envoyé du roi, tandis que le duc d'Enghien et sa mère, voyageant de nuit, s'enfuyaient au delà de la Loire, empruntant, faute de relais, les chevaux des gentilshommes le long du chemin. Après s'être enfermée dans le château de Montrond, en Berry, la princesse poussa jusqu'à Bordeaux, résolue de soulever le midi (1). Elle partit de la forteresse à minuit, montée en croupe derrière le comte de Coligny, et le petit duc porté entre les bras de son écuyer Vialas. Ils trouvèrent en chemin les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, accourus à leur rencontre, à la tête de quelques escadrons. Le duc d'Enghien, qui avait sept ans, passa dans leurs rangs le chapeau au poing, et débita l'épée nue ce petit compliment à leur chef : « Je n'ai, en vérité, plus peur du Mazarin, puisque je me trouve ici avec tant de braves gens, et je n'espère la liberté de mon bon papa que de leur valeur et de la vôtre. » Clémence et son fils s'embarquèrent sur la Dordogne, et arrivèrent à Bordeaux, où le peuple brisa les portes pour les recevoir. La nouvelle Fronde, maîtresse de Bordeaux, mit tout en jeu pour s'y défendre contre l'armée du roi, qui s'avançait.

On voyait la princesse de Condé avec son fils et ses dames porter de la terre aux retranchements dans des paniers ornés de rubans. Après un siége de quatre mois, Clémence de Maillé traita, et sortit de Bordeaux sur sa galère avec ses dames et son fils. Trois ans après (1654), ils rejoignirent le prince de Condé dans les Pays-Bas. Le duc d'Enghien se trouva à la bataille des Dunes à la tête de son régiment. Il s'annonça brillamment dans cette carrière qui fut la seule gloire de sa maison. Rentré en grâce comme son père, le duc d'Enghien servit dans l'armée de Flandre (1667), en Franche-Comté (1668), et dans la guerre de Hollande (1672). Il passa le Rhin avec son père, combattit à ses côtés à Senef, y fut blessé comme lui, et lui sauva la vie, en aidant le comte d'Ostain à le replacer sur son cheval. Mais il n'eut point le bonheur de rencontrer d'autres occasions pareilles, et les souvenirs que son nom réveille ne sont pas tous du genre héroïque. La bizarrerie de son humeur, son avarice, ses vapeurs et les attentions ridicules qu'il donnait à sa santé, le rendirent la fable de la cour.

(1) L'expédition de la princesse de Condé est racontée dans les *Mémoires de* Pierre Lenet, un des partisans de sa maison, avec un prodigieux intérêt. « Aucun livre, dit Sismondi, ne fait mieux connaître l'état et les mœurs de la France. » Cette campagne de six mois lui fournit la matière de deux volumes.

Voici le portrait de ce prince, tracé par le plus grand maître en ce genre, le duc de Saint-Simon : « C'était un petit homme très-mince, très-maigre, dont le visage, d'assez petite mine, ne laissait pas que d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux. Personne n'a eu plus d'esprit, et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir, en presque tous les genres, et pour la plupart à fond. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de bien faire; et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâce, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source.... Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, et une si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à le rendre son bourreau et le bourreau des autres.... Fils dénaturé, cruel père, maître détestable, pernicieux voisin, il fit le malheur de tous ceux qui eurent avec lui quelques rapports (1). » Les singularités de ce personnage ont défrayé tous les Mémoires du temps; il finit par être atteint de la plus bizarre des folies : il se persuada qu'il était mort, et concluait de là qu'il ne devait plus manger. Un médecin cependant réussit à lui faire croire que les morts mangeaient quelquefois; et il fit apparaître devant lui des gens couverts de linceuls qui se mirent à table et firent grand honneur au souper; vaincu par leur exemple, il finit par faire comme eux. La fantaisie lui prit ensuite de peser tout ce qui sortait de son corps. Tel fut le fils du grand Condé. AM. RÉNÉE.

Mémoires de Saint-Simon. — *Mémoires* de la duchesse d'Orléans. — *Journal* de Dangeau.

CONDÉ (*Louis-Joseph* de BOURBON, prince DE), général français, né à Chantilly, le 9 août 1736, mort le 13 mai 1818. Son père, le duc de Bourbon qui avait succédé au duc d'Orléans comme premier ministre de Louis XV, à peine majeur, le laissa orphelin à trois ans. Il eut pour tuteur le comte de Charolais, son oncle. Dès l'enfance, le prince de Condé fut dirigé vers les études militaires, mais sans négliger les autres branches de connaissances. Il acquit une instruction classique approfondie; jusque dans ses dernières années, il conserva le goût des lettres, et il aimait à citer les auteurs anciens. Il écrivit même une vie du grand Condé, le plus illustre de ses aïeux. Dans ce travail, œuvre de sa jeunesse, le prince de Condé n'hésite pas devant la vérité, dût-elle être une censure pour le héros dont il descendait; il inflige un blâme sévère à la dureté inhumaine et despotique de Louvois; il montre en plus d'un passage un *libéralisme* d'idées qui étonnerait peut-être bien des lecteurs, et qui témoigne de l'esprit éclairé qui avait présidé à son éducation.

(1) Il ne fut pas moins impitoyable que son père pour l'infortunée Clémence de Maillé, sa mère, qui avait donné tant de preuves de dévouement à leur maison. Le fils, pour s'approprier ses biens, la laissa mourir dans la prison où le mari l'avait enfermée.

La guerre de sept ans vint offrir au prince de Condé l'occasion de joindre la pratique à la théorie. Il y fit preuve de talent et de bravoure, notamment à la bataille d'Hastembeck, et à celle de Johannisberg (30 octobre 1762), dans laquelle il eut à combattre le prince héréditaire de Brunswick, à peu près du même âge que lui, et commençant sa carrière avec le même éclat. A dix-sept ans, le prince de Condé avait épousé Mlle de Rohan-Soubise, qui mourut à la fleur de l'âge, en 1760. Elle lui laissait deux enfants, le duc de Bourbon et la princesse Louise. Pendant la longue période de paix continentale commencée en 1763, le prince de Condé continua de s'occuper particulièrement de l'armée. Il s'opposa fortement à l'adoption de la discipline du Nord et de la bastonnade, que le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, voulait introduire en France, et il se montra toujours disposé à élargir les voies d'avancement pour les officiers qui n'étaient pas nobles. Dans l'affaire des parlements, en 1771, il signa la protestation des princes contre le chancelier Maupeou. En même temps le prince de Condé se plaisait à embellir sa magnifique résidence de Chantilly, où il fit la réception la plus splendide à d'illustres visiteurs : l'empereur Joseph II, le grand-duc de Russie, depuis Paul Ier, Gustave III, roi de Suède, et le prince de Brunswick, son ancien adversaire. Par une attention courtoise, le prince de Condé avait fait ôter les canons, trophées et souvenir de sa victoire de Johannisberg. Son hôte s'en aperçut : « Ah, prince! dit-il, vous avez voulu me vaincre deux fois : à la guerre par vos armes, dans la paix par votre modestie. » Le prince de Condé répandait autour de lui de nombreux bienfaits. Dans la disette de 1775, il fit acheter, coûte que coûte, de grandes quantités de grains, et les habitants de ses domaines purent s'en pourvoir aux mêmes prix que dans les meilleures années. La Bourgogne, dont il était gouverneur, lui dut une grande partie de précieuses améliorations, routes, ponts, encouragements aux travaux d'art, aux institutions littéraires. Les gens de lettres et les savants trouvaient en lui une constante bienveillance. Chamfort était son secrétaire des commandements, et Valmont de Bomare fut chargé d'organiser le beau cabinet d'histoire naturelle de Chantilly. En 1784, l'Académie de Dijon ayant mis au concours l'éloge de Vauban, le lauréat reçut le prix de la main du prince de Condé, présent à la séance : ce lauréat était le capitaine du génie Carnot. En 1787, à l'Assemblée des notables, le prince de Condé présida le deuxième bureau, et se prononça pour les mesures d'ordre et d'économie, pour les réformes utiles que l'opinion réclamait. Mais les événements devenant plus significatifs, il prit une attitude qui souleva contre lui des clameurs et des menaces violentes. Aussitôt après la prise de la Bastille, il sortit de France avec sa famille. Il se rendit d'abord dans les Pays-Bas autrichiens, puis à Turin, pour donner la main aux tentatives de contre-révolution préparées à Lyon et dans le midi de la France. Ces plans ayant échoué, le prince de Condé vint s'établir sur les bords du Rhin, à Worms, où il fut rejoint par un grand nombre d'officiers qui avaient quitté leurs régiments.

Le nom et les anciens services du vainqueur de Johannisberg le désignaient comme le chef naturel de l'émigration militaire. Le 16 mars 1791, un décret de l'Assemblée constituante le priva de 600,000 livres de rente, constituées jadis par l'État à la maison de Condé, en échange du Clermontois. Sommé de rentrer en France ou de s'éloigner des frontières en renonçant à toute entreprise, il répondit négativement. D'accord avec le comte d'Artois, il considéra comme extorquée par la violence une lettre de Louis XVI conçue dans le même sens, et jura d'employer tous ses efforts à rétablir l'autorité monarchique. Ses ressources étant épuisées, il vendit, pour y suppléer, son argenterie, ses diamants, tous ses bijoux. En 1792, quand la guerre éclata, et que l'armée dite *des Princes*, où se trouvaient les frères du roi, entra en Champagne avec les Prussiens, le corps de Condé, fort d'environ cinq mille hommes, resta sur la rive droite du Rhin, dans le margraviat de Bade, et ne fut pas appelé aux opérations actives; mais après cette campagne, il fut seul conservé : quelques fonds envoyés par l'impératrice Catherine II aidèrent à son entretien, et peu après l'Autriche le prit à sa solde.

A la nouvelle de la mort de Louis XVI, le prince de Condé, qui avait son quartier général à Villingen, y proclama solennellement la royauté de Louis XVII. Dans la campagne de 1793, le corps de Condé fit partie de l'armée du maréchal Wurmser. Après diverses affaires de détail aux environs de Landau, il coopéra puissamment (13 octobre) à la prise des lignes de Wissembourg, entra en Alsace et occupa Berstheim, en avant d'Haguenau. Attaqué dans cette position le 2 décembre, le prince de Condé y remporta un brillant avantage. Il marcha en personne, à la tête de son infanterie noble, sur le village de Berstheim, qui fut repris à la baïonnette. Les ducs de Bourbon et d'Enghien déployèrent la même valeur dans ce combat, auquel s'appliquent les vers connus de Delille, dans son poëme de *la Pitié* :

> Condé, Bourbon, d'Enghien se font d'autres Rocroys,
> Et rejetons d'un sang chéri de la victoire,
> Trois générations vont ensemble à la gloire.

Le 8 du même mois, le prince de Condé repoussa une nouvelle attaque ; mais les lignes des Autrichiens ayant été forcées sur un autre point, il dut, comme eux, repasser le Rhin.

Pendant les deux campagnes suivantes, le corps de Condé, stationné le long du Rhin, dans le Brisgau, resta inactif. Il souffrit plus d'une fois du mauvais vouloir des Autrichiens, qui ne lui

accordaient que le rebut de leurs magasins; par exemple, de vieilles farines avariées. Dans ces pénibles privations, le prince donnait l'exemple de la patience, et ne voulut pas pour sa table de meilleur pain que celui de ses soldats. Durant ce repos forcé, en 1795, il noua des intelligences avec Pichegru, qui commandait l'armée républicaine sur l'autre bord du Rhin. Dans le plan qui fut convenu, le prince de Condé devait passer le fleuve; réuni à Pichegru, qui se flattait d'entraîner ses troupes, il aurait marché sur Paris pour rétablir la royauté. Mais, placé sous les ordres de Wurmser, le prince de Condé se crut obligé de lui communiquer ce projet : le général autrichien, d'après les instructions du cabinet de Vienne, refusa son assentiment, à moins que Strasbourg et les autres places fortes de l'Alsace ne fussent remises aux troupes impériales. Les sentiments personnels du prince et les conditions arrêtées avec Pichegru, qui exigeait qu'aucun Autrichien ne mît le pied sur le sol français, s'opposaient à un tel marché : l'affaire ne put donc avoir de suites. D'ailleurs, le secret, imprudemment confié à l'intrigant Montgaillard, fut vendu par cet agent, et une surveillance attentive entoura Pichegru, en attendant la journée du 18 fructidor.

L'armée de Condé, passée à la solde de l'Angleterre, fut portée, en 1796, à 10,000 hommes, y compris plusieurs régiments ou cadres principalement formés d'Allemands et de déserteurs républicains. Le 28 avril de cette année, Louis XVIII, repoussé injurieusement des États de Venise, arriva au camp condéen, à Steinstadt, ou sa présence excita le plus vif enthousiasme. Mais le passage du Rhin par Moreau coupa court à ces espérances. Le roi chercha un autre asile, et le prince de Condé, après de vifs engagements partiels, fut enveloppé dans la retraite des Autrichiens, qui lui laissaient toujours le poste le plus difficile et le plus périlleux. Isolé de leurs généraux, pressé par des forces très-supérieures, il tenta contre elles une brusque attaque de nuit. Ce combat d'Ober-Kamlach (13 août 1796) fut des plus meurtriers. Mal engagés, les deux bataillons nobles surtout y firent des prodiges de valeur et essuyèrent de grandes pertes. Posté ensuite en arrière de Munich, le prince de Condé reprit l'offensive avec les Autrichiens, quand la retraite de l'armée de Sambre et Meuse, sous Jourdan, força Moreau de commencer la sienne. Mais cet habile général ne la fit que pas à pas, en disputant souvent le terrain. Le 2 octobre, à la bataille de Biberach, l'armée autrichienne, mise dans un désarroi complet, ne dut son salut qu'à la prompte résolution, à la vigoureuse attitude du prince de Condé et de ses troupes.

L'année suivante, après la paix de Campo-Formio, le prince de Condé n'eut d'autre ressource pour lui et son corps, réduit de moitié par les combats et les réformes, que d'accepter les propositions du czar Paul Ier. Il se rendit d'abord à Blankenbourg, résidence de Louis XVIII, et arriva le 2 décembre 1797 à Saint-Pétersbourg, où Paul Ier lui fit un accueil empressé. De là il rejoignit ses compagnons d'armes, cantonnés en Volhynie, dans la Pologne russe. Son quartier général et sa résidence furent établis à Dubro. Dans la guerre de 1799, le corps de Condé fit partie des troupes que la Russie mit en campagne. A l'affaire de Constance (7 octobre 1799), le prince courut de grands dangers. A la suite de cette campagne, Paul Ier, mécontent de l'Autriche, ayant fait sa paix, le corps émigré repassa à la solde anglaise. Dans la campagne de 1800, il devait combattre en Italie, et fut dirigé vers ce pays; mais à Pordenone, avant Udine, il reçut contre-ordre, revint en Bavière, et fut chargé de garder les passages de l'Inn, qu'il défendit contre plusieurs attaques. La journée d'Hohenlinden (3 décembre 1800) ayant mis le comble aux revers de l'Autriche, le corps condéen dut se replier jusqu'en Styrie, où il prit ses cantonnements, tandis que les négociations s'ouvraient. Une de leurs premières conséquences fut son licenciement. Le prince de Condé, établi au château de Windisch-Feistritz, eut à s'occuper pendant plusieurs mois des détails de cette pénible opération. Enfin, le 1er juin 1801, il partit pour l'Angleterre, où résidait déjà son fils. Des moyens d'existence convenables lui étaient assurés par le gouvernement britannique. Le 23 janvier 1802, peu de mois après son arrivée à Londres, un individu vint, dit-on, lui offrir d'assassiner le premier consul Bonaparte : cette proposition fut repoussée avec horreur.

La catastrophe du duc d'Enghien priva le prince de Condé d'un petit-fils, dernier espoir de sa race. Fixé dans l'ancienne abbaye de Malmesbury, le malheureux vieillard eut du moins une compagne dévouée dans la princesse douairière de Monaco, née Brignole, amie éprouvée depuis longtemps et qu'il avait épousée en Angleterre. Il la perdit en 1813, quand la France allait enfin se rouvrir pour lui. Débarqué à Calais, le prince de Condé rentra à Paris le 3 mai 1814, avec Louis XVIII. Presque octogénaire, les cent jours lui infligèrent un nouvel exil. Bien affaibli par l'âge, le prince de Condé, à l'approche de Napoléon, retrouva un éclair de sa vieille énergie. Il refusait de s'éloigner sans résistance. « Il faut se battre! » répétait-il, jusqu'au moment où sa voiture l'emporta. Ramené par la seconde restauration, il partagea sa résidence entre le Palais-Bourbon et le petit château de Chantilly, seul débris de ce superbe séjour, et il prit encore part à plusieurs grandes chasses, son plaisir favori d'autrefois. Louis XVIII lui avait rendu ses anciennes charges de grand-maître de la maison du roi et de colonel général de l'infanterie française; mais le titre qu'il appréciait le plus était celui de protecteur de l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Il mourut à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième an-

née, et fut enterré à Saint-Denis. Par ordre de Louis XVIII, son corps fut placé dans le caveau des rois de France. M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, prononça son oraison funèbre. L'Académie de Dijon mit son éloge au concours; le prix fut remporté par M. Foisset, âgé de vingt ans.

Le prince Louis-Joseph de Condé avait une physionomie ouverte et bienveillante; il était d'une taille médiocre, mais robuste. Sa conversation était agréable en même temps que substantielle. — Le travail dont nous avons parlé plus haut a été publié sous ce titre : *Essai sur la vie du grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon, ci-devant prince de Condé, son quatrième descendant*, 1798, in-8°; 2[me] édition, Paris, 1806. Cet essai a été réimprimé dans les *Mémoires de la maison de Condé*, publiés par Sévelinges, 1820, in-8°, où il forme 247 pages. Le style ne manque ni de fermeté ni d'élégance, comme on en pourra juger par le passage suivant sur les erreurs politiques du vainqueur de Rocroy : « Ce grand prince eût été toute sa vie l'objet de la reconnaissance et de l'amour de son pays, si le malheur des temps, les mauvais conseils de ses amis, les intrigues du cardinal de Retz, le caractère d'Anne d'Autriche et la duplicité de Mazarin, ne l'avaient précipité dans ces égarements, qui sans doute augmentent sa célébrité, mais que sa gloire désavoue. Dans ces temps orageux, où le choc des intérêts des grands allume ces feux cachés dont les secousses ébranlent les empires, et dont l'explosion souvent les embrase, les grands événements disposent des grands hommes; et la modération, cette vertu si rare et si nécessaire, ne paraît alors aux âmes élevées que le partage de la faiblesse ou le sceau de la médiocrité. M. le prince de Condé pouvait-il échapper au précipice qui s'ouvrait sous ses pas? Il tomba dans cette erreur, dont les règnes précédents avaient frayé la route dangereuse. Mais n'écoutons point la renommée, et cachons, s'il est possible, sous les lauriers dont M. le Prince se couvrit en servant l'État, ceux qu'il ne cueillit qu'à regret en combattant contre la cour. »

Une quarantaine de lettres inédites du même prince, imprimées d'après les originaux, font partie des pièces justificatives de *l'Histoire de l'armée de Condé*, par l'auteur du présent article. Elles ont rapport aux campagnes de cette armée, principalement à celle de 1796.

TH. MURET.

Vie du prince de Condé, par Chambelland. — *Campagnes du corps de Condé*, par d'Ecquevilly. — *Histoire de l'Armée de Condé*, par Th. Muret; Paris, 1844.

CONDÉ (*Louise-Adélaïde* de BOURBON), princesse française, fille du précédent, née à Chantilly, le 5 octobre 1757, morte le 10 mars 1824. Elle porta d'abord le nom de *Mademoiselle*, et fut destinée par Louis XV à son petit-fils le comte d'Artois; mais toute jeune elle avait montré de grandes dispositions pour une piété austère. Nommée abbesse de Remiremont (1786), titre qui conférait de hautes prérogatives, elle continua néanmoins de vivre à la cour, et fut intimement liée avec la vertueuse madame Élisabeth, sœur de Louis XVI. Elle se montra digne d'une telle amitié, malgré une correspondance, toute platonique d'ailleurs, avec un jeune officier, M. de la Gervaisais, correspondance dont elle ne tarda pas à sentir d'elle-même le danger.

Émigrée avec sa famille, mademoiselle de Condé entra chez les Carmelites de Turin, séjourna ensuite à Vienne, puis, le 27 septembre 1797, elle prit le voile, sous le nom de sœur Marie-Joseph, au monastère de la Sainte-Vallée de Dieu, ou *Valsainte*, près de Martigny, en Valais. L'invasion de l'armée républicaine en Suisse l'ayant chassée de cet asile, mademoiselle de Condé partit sur une misérable charrette, avec ses compagnes, et arriva ainsi à Constance : de là elle se rendit à Lintz, et enfin à Orcha, dans la Russie Blanche, où les trappistes avaient commencé différents établissements. Protégés d'abord par Paul I[er], ils furent durement renvoyés l'année suivante, quand ce prince changea brusquement de dispositions et de politique. Après le plus pénible voyage, par un hiver du Nord, mademoiselle de Condé trouva un autre refuge à Varsovie, chez les bénédictines de l'Adoration perpétuelle. Elle prononça ses vœux dans ce monastère, sous le nom de sœur Marie-Louise de la Miséricorde. Lors de la catastrophe de son neveu, le duc d'Enghien, elle passa en Angleterre pour prodiguer ses consolations fraternelles au père de ce malheureux prince. Revenue en France en 1815, mademoiselle de Condé reçut du roi la maison du Temple; elle y établit son institution de l'Adoration perpétuelle, près de l'emplacement de la tour trop célèbre où Louis XVI et sa famille avaient subi une si douloureuse captivité. Ce fut là qu'elle vécut jusqu'à sa mort. Elle fut inhumée dans les caveaux de ce couvent. — Les lettres de cette princesse à M. de la Gervaisais, écrites en 1786 et 1787, ont été publiées en 1834 par M. Ballanche.

TH. MURET.

Biographie des contemporains.

*CONDÉ (*Louis-Henri-Joseph* de BOURBON, prince DE), né le 13 août 1756, mort le 27 août 1830. *Voyez* BOURBON (*Louis-Henri-Joseph*, duc DE).

*CONDÉ (Princesse *Marie* DE). *Voyez* CLÈVES (*Marie* DE).

*CONDÉ (*Nicolas*), théologien lorrain, né à Clermont en Argonne, en 1609, mort le 5 octobre 1654. Il entra chez les Jésuites le 2 mai 1622, et y enseigna la rhétorique de 1632 à 1636, et ensuite la philosophie jusqu'en 1639. Il se faisait aussi remarquer dans la prédication. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XIII*; Dijon, 1643, in-4°; — *l'Année chrétienne dans son parfait accomplissement, ou l'emploi de cette vie*

aux conquêtes de l'éternité, précédée de *l'Éloge de l'abbé Suffren*; Paris, 1649, in-4°; — *Vie du R. P. Charles de Lorraine, de la Compagnie de Jésus, grand prince, grand évêque, grand religieux*; Paris, 1652, in-12.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

CONDE (*Jose-Antonio*), orientaliste et historien espagnol, né à Paraleja (Cuença), vers 1765, mort à Madrid, le 20 octobre 1820. Il était membre de la Société royale de Madrid, bibliothécaire archiviste du ministère de l'intérieur, puis conservateur de la bibliothèque de l'Escurial, et passa sa vie à étudier et à traduire les manuscrits arabes. En 1814 il fut exilé pour cause politique. Les travaux de Conde ont eu de la réputation. On a toutefois vivement contesté l'exactitude de ses recherches. Il n'aurait pas eu, selon les critiques dont il a été l'objet, une connaissance assez approfondie de la langue et des mœurs des Arabes. On a de lui : *Description de l'Espagne*, trad. de l'arabe du chérif Al-Edris le Nubien, avec texte et notes; 1799, in-12; — *Mémoire sur les monnaies arabes, notamment sur celles qui furent frappées en Espagne sous les princes musulmans*; dans les *Mémoires de l'Académie espagnole*, IV; 1804, in-4°; — *Historia de la dominacion de los Arabes en Españas; acada de varios manuscritos memorias arabigas*; Madrid, 1820-21, 3 vol. in-fol., avec planches, et Paris, 1840, in-8°; trad. en français par de Marlès, Paris, 1825, 3 vol. in-8°; en allemand, par Kuttschmann, 1824-25, 3 vol. et grav.

Querard, *La France littéraire*. — *Biographie des contemporains*.

***CONDER** (*Jean*), ministre anglais non-conformiste, né à Wimple, dans le comte de Cambridge, en 1714; mort à Pavement, près de Moorfields, en 1781. Il fut élevé à Londres. Après avoir été placé à la tête de l'académie de Mile-End, établissement où l'on préparait les jeunes gens au ministère ecclésiastique, il devint un des prédicateurs du *meeting* (assemblée des non-conformistes) de Pavement. On a de lui quelques sermons et un *Essay on the importance of the ministerial character*.

Rose, *New biographical dictionary*.

CONDILLAC (L'abbé *Étienne* BONNOT DE), célèbre philosophe français, né à Grenoble, en 1715; mort dans sa terre de Flux, près de Beaugency, le 3 août 1780. Il eut pour frère aîné l'abbé de Mably. Dans sa jeunesse, il fut lié avec J.-J. Rousseau, Diderot, Duclos, et quelques autres philosophes; mais il brisa plus tard ces relations, ou plutôt les laissa s'éteindre. A une époque où la gravité des mœurs était une qualité bien rare parmi les élégants et mondains abbés de la capitale et de la cour, Condillac sut conserver toujours un caractère et des habitudes sérieuses et dignes, au maintien desquelles contribua indubitablement la vie laborieuse à laquelle il s'était voué. Jeune encore, il fut appelé à remplir les importantes fonctions de précepteur de l'infant depuis duc de Parme, petit-fils de Louis XV. A l'âge de cinquante-trois ans, le 22 décembre 1768, il fut élu par l'Académie française pour succéder à l'abbé d'Olivet. Le discours de réception qu'il prononça est une rapide esquisse des progrès de l'esprit humain. Condillac y décrit le développement de cet esprit chez les nations modernes; il montre que les progrès de l'art de raisonner furent et durent être très-lents, mais qu'il n'en fut pas ainsi du goût, qui se développe de lui-même aussitôt qu'un peuple commence à s'éclairer, et qui est proprement l'aurore du jour qui va luire. Condillac définit le goût un jugement rapide, qui, joignant la finesse à la simplicité, se fait comme à notre insu. Mais que faut-il pour former le goût? L'orateur estime qu'il ne suffit pas d'étudier les langues mortes, mais qu'il faut encore cultiver celle qui nous est devenue naturelle, parce que c'est dans cette langue que nous pensons, et que les tours dont elle nous fait une habitude sont comme les moules de nos pensées. Ces réflexions sont suivies de quelques aperçus sur les progrès du goût d'abord dans la littérature italienne au seizième siècle, puis dans la littérature française au dix-septième. Ici se place, en quelques lignes, l'éloge de Richelieu, le fondateur de l'Académie; celui de Louis XIV; celui de Louis XV, que Condillac désigne par son surnom de *bien aimé*, bien que depuis longtemps déjà il eût cessé d'en être digne; enfin, celui de l'abbé d'Olivet, qu'il loue surtout pour ses travaux sur la grammaire et sur la prosodie.

Les écrits de Condillac sont considérables, tout à la fois par leur nombre, leur étendue et leur valeur. Ils ont été réunis en 23 volumes in-8°, dans une édition qui fut publiée dix-huit ans après sa mort, à Paris, l'an VI de la république française (1798), d'après ses manuscrits autographes. Cette édition, qui est celle que nous avons eue sous les yeux pour ce travail, a été suivie d'une autre en 32 vol. in-12; Paris, 1803. Plusieurs éditions partielles, contenant ceux d'entre ces ouvrages dont se compose le *Cours d'études*, ont été successivement publiées, notamment à Parme et à Deux-Ponts. L'ensemble de ces écrits se compose, ainsi qu'il suit, dans l'ordre chronologique de leur publication :

1° *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (tome Ier de l'édit. en 23 vol. in-8°, de 1798). Cet ouvrage, le premier de tous ceux que publia Condillac, et qui contient en germe la plupart des doctrines qu'il développa depuis, parut en 1746, en 2 volumes in-12. Ainsi que presque tous les ouvrages de Condillac, il se divise en deux parties. La première partie a pour objet les matériaux de nos connaissances, et particulièrement les opérations de l'âme; la seconde traite du langage et de la méthode.

2° *Traité des systèmes* (t. II de l'édit. de 1798). Il fut publié, en 2 vol. in-12, en 1749.

Les principaux systèmes que l'auteur y discute et entreprend de réfuter sont celui des idées innées, de Descartes; celui des idées en Dieu, de Malebranche; ceux des monades et de l'harmonie préétablie, de Leibnitz; enfin, la doctrine de Spinosa, qu'il analyse et examine dans les principes contenus au premier livre de l'*Éthique*.

3° *Traité des sensations* (t. III de l'édit. de 1798), publié en 1754, en 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, qui se compose de quatre parties, Condillac entreprend de faire voir quelles sont les idées que nous devons à chaque sens. A cet effet, et sur les traces de Locke, qui avait, au deuxième livre de son *Essai sur l'entendement humain*, posé l'hypothèse de la table rase, Condillac imagine une statue organisée intérieurement comme nous, et animée d'un esprit dénué de toute espèce d'idées. Il suppose encore que l'extérieur, tout de marbre, ne permet à cette statue l'usage d'aucun sens, et il se réserve la liberté de les ouvrir, à son choix, aux différentes impressions dont ils sont susceptibles. Il commence par le sens de l'odorat, parce que c'est, de tous les sens, celui qui paraît contribuer le moins au développement de l'esprit humain, et poursuit ensuite son hypothèse sur le sens de l'ouïe, sur celui du goût, sur celui de la vue, enfin sur celui du toucher.

4° *Grammaire*. Cet ouvrage forme le t. V de l'édit. de 1798 et le tome Ier du *Cours d'études*, composé pour l'instruction de l'Infant de Parme, et qui parut en 1755, en 13 vol. in-8°, renfermant, indépendamment de la *Grammaire*, *l'Art d'écrire*, *l'Art de raisonner*, *l'Art de penser*, l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire moderne*, l'*Étude de l'histoire*. Condillac regarde la grammaire comme la première partie de l'art de penser. Pour découvrir les progrès du langage, il faut observer comment nous pensons; il faut chercher ces principes dans l'analyse même de la pensée. Or, l'analyse de la pensée est toute faite dans le discours. Elle l'est avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites, et suivant que ceux qui les parlent ont l'esprit plus ou moins juste. Condillac considère donc les langues comme autant de méthodes analytiques; et il se propose, dans sa *Grammaire*, de rechercher quels sont les signes et quelles sont les règles de cette méthode. A cet effet, il divise cet ouvrage en deux parties. Dans la première, qu'il intitule *Analyse du discours*, il cherche les signes que les langues nous fournissent pour analyser la pensée. Cette première partie est donc une grammaire générale, qui découvre les éléments du langage et les règles communes à toutes les langues. Dans la seconde, intitulée *des Éléments du discours*, il observe les éléments que lui a donnés la première partie, et il s'attache à découvrir les règles que prescrit la langue française pour porter dans l'analyse de nos pensées la plus grande clarté et la plus grande précision.

La *Grammaire* étant, ainsi que nous le disons plus haut, le tome I[er] du *Cours d'études* à l'usage de l'infant de Parme, Condillac y a joint un discours préliminaire, divisé en plusieurs articles, dans lesquels sont traitées une série de questions ayant pour objet : 1° les différentes espèces d'idées, 2° les opérations de l'âme, 3° les habitudes, 4° la différence de l'âme et du corps, 5° la manière dont nous nous élevons à la connaissance de Dieu.

5° *L'Art d'écrire* (t. VII de l'édit. de 1798), divisé en quatre livres. Après avoir établi que deux choses sont à considérer dans le style, la netteté et le caractère, défini l'une et l'autre de ces deux qualités, et montré que les mêmes pensées prennent différents caractères suivant les circonstances, Condillac entreprend, dans le premier livre, d'indiquer ce qui est nécessaire à la netteté des constructions. Le second livre a pour objet de montrer comment les tours doivent varier suivant le caractère des pensées. Le troisième développe le tissu du discours tel qu'il se forme par la suite des idées principales et des idées accessoires. Enfin, dans le quatrième livre, l'auteur examine le style par rapport aux différents genres d'ouvrages, et à ce sujet il traite, entre autres questions, du genre didactique, du genre narratif, de l'éloquence et du style poétique. Ce traité est suivi d'une dissertation sur l'harmonie du style. Condillac y recherche d'abord les conditions les plus propres à rendre une langue harmonieuse; puis il essaye de décrire l'harmonie que comporte la langue française.

6° *L'Art de penser* (t. VI de l'édit. de 1798), divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur examine comment la nature même nous enseigne l'analyse, et comment, d'après cette méthode, on explique l'origine et la génération soit des idées, soit des facultés de l'âme. La seconde partie a pour objet l'analyse considérée dans ses moyens et dans ses effets, ou l'art de raisonner réduit à une langue bien faite.

7° *L'Art de raisonner* (t. VIII de l'édit. de 1798), divisé en cinq livres. Le premier a pour objet les différents moyens dont nous disposons pour nous assurer de la vérité; il y est traité de l'évidence de raison, de l'évidence de sentiment, de l'évidence de fait. Dans le second, l'auteur montre, par des exemples, comment l'évidence de fait et l'évidence de raison concourent à la découverte de la vérité. Ces exemples sont pris dans la mécanique et dans la physique, tels que l'accélération du mouvement dans la chute des corps, le mouvement d'un corps descendant le long d'un plan incliné, les oscillations du pendule, etc. Le troisième a pour objet de montrer comment l'évidence de fait et l'évidence de raison démontrent le système de Newton. Le quatrième traite des moyens par lesquels l'esprit humain tâche de suppléer à l'évidence, à savoir les conjectures et l'analogie. Le cinquième

pour objet l'application des procédés logiques antérieurement décrits, à savoir les conjectures, l'analogie, l'observation, le raisonnement, à certaines questions cosmographiques, telles que le mouvement de la terre, sa figure, son orbite, la mesure des degrés d'un méridien, l'inégalité des jours et des nuits. On voit que Condillac, au lieu de s'arrêter aux insignifiantes banalités qui servent d'exemples dans la plupart des traités de logique, a pris tous ses exemples dans l'ordre scientifique. « Pour vous faire connaître, dit-il à son élève, les différentes manières de juger et de raisonner, il me suffira de vous exercer sur des exemples. Je vais donc en apporter plusieurs, et je ne m'assujettirai d'ailleurs à aucun plan. Il importe peu que je vous fasse un traité de l'art de raisonner; mais il importe que vous raisonniez. Cet art vous sera connu quand vous aurez été suffisamment exercé. »

8° L'*Histoire ancienne* (t. IX, X, XI, XII, XIII, XIV, de l'édit. de 1798), divisée en dix-sept livres. Les deux premiers livres embrassent l'histoire des temps antérieurs aux guerres médiques, les guerres médiques, et l'histoire grecque jusqu'à la conquête romaine inclusivement. Le livre III se compose d'une série de considérations sur les opinions religieuses et philosophiques des anciens. Le livre IV a pour objet une description des jeux de la Grèce, quelques considérations sur les Juifs, des réflexions sur les lois et la nature des gouvernements, soit libres, soit despotiques. Les livres V, VI, VII, VIII, IX, X, renferment l'histoire romaine jusqu'à Octave-Auguste; le livre XI, des considérations sur la jurisprudence et la philosophie romaines; les livres XII, XIII, XIV, l'histoire de l'empire romain jusqu'à Constantin; le livre XV, des considérations sur les progrès de la religion dans les trois premiers siècles de l'ère chrétienne; les livres XVI et XVII, la suite de l'histoire de l'empire romain depuis l'avénement de Constantin jusqu'à la prise de Rome par Alaric.

9° L'*Histoire moderne* (t. XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, de l'édit. de 1798), divisée en vingt livres, comprenant l'histoire des peuples modernes, et commençant à la chute de l'empire d'Occident. Les faits politiques n'y sont pas seuls racontés, mais encore les révolutions dans les lettres, les sciences, la philosophie. Ainsi que dans l'*Histoire ancienne*, l'exposé des faits, généralement exact et dénotant une consciencieuse érudition, est fréquemment accompagné des réflexions les plus judicieuses.

10° *De l'étude de l'histoire* (t. XXI de l'édit. de 1798), divisé en trois parties. Dans la première l'auteur établit que l'histoire doit être une école de morale et de politique. La seconde renferme des reflexions sur le gouvernement de plusieurs États européens, tels que le Danemark, la Pologne, Venise, Gênes, l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, la Hollande. La troisième partie a pour objet les causes générales ou particulières qui entretiennent les gouvernements dans leurs vices, et la méthode par laquelle un prince doit procéder à la réforme du gouvernement et des lois. C'est à tort que, dans l'énumération des écrits de Condillac, on n'a pas fait une mention spéciale de cet ouvrage, en le confondant avec l'*Histoire*. L'*Étude de l'histoire* est un ouvrage distinct, qui fait suite à l'*Histoire ancienne* et à l'*Histoire moderne*, mais ne se confond pas avec elles. C'est à tort également qu'on a prétendu quelquefois que cet ouvrage est de Mably, et non de Condillac. Il suffit d'en lire le premier et le dernier chapitre pour se convaincre qu'il est bien réellement le complément de l'*Histoire ancienne* et de l'*Histoire moderne*. C'est en quelque sorte une leçon morale et politique tirée de l'histoire. La conclusion de cet ouvrage renferme les plus sages conseils donnés par Condillac à l'infant appelé à régner un jour sur les principautés de Parme et de Plaisance, et qui devraient faire partie de l'éducation de tous les princes. « Si vous voulez être un grand homme, lui dit-il entre autres choses, oubliez que vous êtes un prince. Aux maximes erronées que la flatterie publie dans les cours, substituez les principes que vous dictera votre raison. Les princes sont les administrateurs et non pas les maîtres des nations. »

11° *Traité des animaux*. Cet ouvrage, publié en 2 vol. in-12, en 1775, fait suite au *Traité des sensations* dans le t. III de l'édit. de 1798. Il est divisé en deux parties. Dans la première, Condillac critique le système de Descartes et l'hypothèse de Buffon sur les animaux; il entreprend d'établir que les bêtes ne sont pas de purs automates; que si elles sentent, elles sentent comme nous; qu'elles comparent, jugent, ont des idées et de la mémoire. Dans la seconde, il s'attache principalement à établir en quoi l'homme diffère de la bête, par les passions, l'entendement et la volonté. Cette seconde partie offre une certaine analogie avec la cinquième partie du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, dans laquelle se trouve établi un parallèle entre l'homme et la brute, à cette fin de démontrer la supériorité de notre nature psychologique sur la sienne.

12° *Le commerce et le gouvernement* (t. IV de l'édit. de 1798), publié en 1776, en 2 vol. in-12. C'est à tort que cet ouvrage a été classé par quelques biographes parmi ceux qui font partie du *Cours d'études* pour l'instruction du prince de Parme. Ainsi que Condillac s'en explique lui-même en son introduction, l'objet de cet ouvrage est la science économique. Dans le plan primitif de l'auteur, ce traité devait avoir trois parties; mais la troisième partie n'a jamais été publiée, soit que le temps ait manqué à l'auteur, soit plutôt qu'il ait jugé suffisants les nouveaux développements apportés par lui aux deux

parties déjà composées. La première de ces deux parties contient les principes de la science économique, ou notions élémentaires sur le commerce; la seconde a pour objet le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre. Dans ces deux parties se trouvent traitées les questions les plus importantes de l'économie politique, telles que la question de l'accroissement et de la distribution de la richesse, la question du salaire, celle de l'impôt, celle des subsistances, celle de la production et de la consommation, celle de la liberté du commerce, celle du droit de propriété.

13° La *Logique* (t. XXII de l'édit. de 1798), publiée, en 2 vol. in-12, en 1780, quelques mois seulement avant la mort de Condillac, et divisée en deux parties : la première, traitant de nos idées et de leurs causes; la deuxième, ayant pour objet les moyens les plus propres à nous faire acquérir des connaissances. Cet ouvrage offre en quelque sorte un résumé des travaux philosophiques de Condillac. Les plus importantes d'entre les questions traitées dans les précédents ouvrages y apparaissent de nouveau, pour y recevoir cette fois une solution moins exclusive, plus conforme aux croyances du sens commun, et par conséquent plus acceptable.

14° *La Langue des calculs* (t. XXIII de l'édit. de 1798), ouvrage posthume, qui ne fut publié qu'en 1798, c'est-à-dire dix-huit ans après la mort de l'auteur. Cet ouvrage se divise en deux livres. Dans le premier, il est traité de la langue des calculs considérée dans ses commencements; le second a pour objet les opérations du calcul avec les chiffres et avec les lettres. Un célèbre métaphysicien de notre époque, M. Laromiguière, qui a passé sa vie à amender la doctrine de Condillac et à lui ôter ce qu'elle lui paraissait avoir de trop exclusif, a composé, à l'occasion de *La langue des calculs*, un remarquable travail, intitulé *Discours sur le raisonnement* (1), dans la deuxième partie duquel il apprécie ainsi l'ouvrage de Condillac: « *La Langue des calculs* est un ouvrage de pur raisonnement. Tout ce qu'on y dit se rapporte au raisonnement; et si l'on y cherchait des méthodes pour l'art expérimental, pour l'analyse descriptive, ou pour tout ce qui n'est que simples sensations, on ne pourrait les trouver, parce qu'on chercherait dans cet ouvrage ce qui ne devait pas y entrer et ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre, puisqu'il n'a eu d'autre dessein que de nous présenter le modèle d'une langue de raisonnement. Quelque jugement qu'on porte sur la doctrine de *la Langue des calculs*, on admirera la méthode qui a présidé à l'arrangement des idées. En passant de l'une à l'autre, on s'étonne de ne rien apprendre, on se souvient ou l'on devine; ou plutôt c'est une même idée sous des formes toujours nouvelles; c'est la plus riche variété dans la plus rigoureuse unité; unité sans laquelle il n'existe pas de vraie science pour l'homme, et dont la nature a fait la loi nécessaire des intelligences bornées qui veulent la connaître. »

Tels sont les différents ouvrages de Condillac, et tel est l'objet général de chacun d'eux. Maintenant, quelles doctrines sont contenues dans ces divers ouvrages? Quelle psychologie, quelle théodicée, quelle morale, quelle logique surtout (car on voit déjà que c'est vers ce but qu'ont été dirigés presque tous les travaux de Condillac) y rencontre-t-on? C'est ce que nous allons entreprendre de rechercher et d'exposer.

Il y a (et nous le montrerons) dans la psychologie condillacienne d'autres théories que celle de l'origine des idées et du développement des facultés. Toutefois, on ne saurait méconnaître que ces deux théories, si souvent reproduites par les métaphysiciens du dix-huitième siècle et du commencement du nôtre, et non moins souvent controversées par les philosophes de nos jours, sont, par les développements qu'elles ont reçus de Condillac, au nombre des plus importantes de toutes celles dont se constitue cette psychologie. La première de ces deux questions se trouve traitée, mais avec des développements inégaux, dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1), dans le *Traité des sensations* (2), dans l'*Art de penser* (3), dans la *Logique* (4). C'est à tort que l'on a prétendu que le dernier mot de Condillac sur cette question psychologique se trouve dans le *Traité des sensations*, il se rencontre bien plutôt dans la *Logique*, publiée vingt-six ans après ce traité, et l'année même où devait mourir Condillac. L'auteur, qui avait eu le temps de mûrir son système, revient, dans la *Logique*, à une doctrine moins exclusive. Il pense toujours que toutes nos idées ont leur origine dans la sensation; mais il reconnaît que plusieurs d'entre elles sont dues en même temps au travail de l'esprit sur les données sensibles. Locke avait dit, au livre II de son *Essai sur l'entendement humain*, que toutes nos idées, quelles qu'elles soient, ont leur origine dans la sensation et dans la réflexion, et que toutes les autres procèdent de celles-là par voie d'addition, de soustraction, de composition, de décomposition, et de combinaison. La théorie à laquelle paraît s'arrêter définitivement Condillac ressemble, en la plupart des points essentiels, à celle du philosophe anglais. Après avoir posé en principe (5) que nous trouvons dans nos sensations l'origine de toutes nos connaissances et de toutes nos facultés, il se demande (6) com-

(1) *Leçons de philosophie*, 6e édit., t. Ier, p. 330-432. — Ce *Discours sur le raisonnement*, qui fut d'abord imprimé en 1806, sous le titre de *Paradoxes de Condillac*, a été attribué à tort à Condillac par quelques bibliographes.

(1) Ire partie.
(2) In extenso.
(3) Ire partie, chap. I, IV, V, VI.
(4) Ire part., chap. I et VIII.
(5) *Logique*, Ire part., ch. I
(6) [illegible]

ment nous vient l'idée des facultés de notre âme; et la réponse qu'il apporte à cette question est analogue à celle de Locke. Les sens, dit-il, nous donnent les idées d'attention, de comparaison, de jugement, mais ils ne les donnent qu'autant qu'ils sont aidés par la réflexion de l'esprit; ce qui revient à dire qu'à l'occasion des données des sens notre esprit fait acte d'attention, de comparaison, de jugement, et qu'à mesure que ces actes ont lieu, l'exercice de la conscience ou de la réflexion nous les fait connaître. Voilà donc pour Condillac, comme pour Locke, le point de départ de l'intelligence; et bien que dans les formules les systèmes de ces deux philosophes semblent différer l'un de l'autre, au fond et en réalité ils se ressemblent, attendu que pour l'un comme pour l'autre les premières idées dont l'esprit entre en possession sont des idées sensibles, et qu'il n'acquiert qu'ultérieurement les idées de ses propres opérations. Cette base du développement intellectuel ainsi posée, toutes les autres idées ne sont, pour Condillac (1) comme pour Locke, que des dérivations de ces deux premières espèces. Si nous nous bornons à juger des qualités sensibles que nos sens aperçoivent dans les objets, soit immédiatement, soit par le secours de quelque instrument, nous nous faisons toutes les idées abstraites de mathématique, et de physique. Si nous jugeons par analogie des qualités spirituelles qui appartiennent aux objets, nous découvrons les facultés intérieures des animaux. Si nous jugeons de la cause par les effets, nous nous élevons, par la considération de l'univers, à la connaissance de Dieu. Enfin, si nous considérons toutes nos facultés relativement à la fin à laquelle nous connaissons par la raison que Dieu nous destine, nous nous formons des idées de religion naturelle, de principes de morale, de vertu et de vice, etc. C'est dans les idées abstraites, qui sont le fruit de différentes combinaisons, qu'on reconnaît l'ouvrage de l'esprit. Ainsi, les idées abstraites de couleur, de son, etc., viennent immédiatement des sens; celles des facultés de notre âme sont dues tout à la fois aux sens et à l'esprit; et les idées de la Divinité et de la morale appartiennent à l'esprit seul, parce que les sens n'y concourent plus par eux-mêmes; ils ont fourni les matériaux, et c'est l'esprit qui les met en œuvre. Telle est, dans son expression dernière, la théorie de Condillac sur l'origine des idées. Cette théorie s'est dépouillée, comme on le voit, de ce qu'elle pouvait avoir d'exagéré dans le *Traité des sensations*. Et cet amendement, apporté par Condillac à son système primitif, est si considérable, qu'il en est venu, dans sa *Logique*, à regarder les sens comme n'étant qu'occasionnellement la source de nos connaissances. Or, ce qui se fait à l'occasion d'une chose peut se faire sans elle, attendu qu'un effet ne dépend de sa cause occasionnelle que dans une certaine hypothèse. Aussi, Condillac reconnaît-il que l'âme peut absolument, sans le secours des sens, acquérir des idées, et que c'est ce qui aura lieu après sa séparation d'avec le corps. Que si l'on objecte que, dans la supposition où toutes nos idées et toutes nos facultés naissent des sensations, il s'ensuit que la dissolution du corps enlève à l'âme toutes ses idées et toutes ses facultés; Condillac répond que le système dans lequel l'âme jouit aujourd'hui d'une liberté qui la rend capable de mérite et de démérite, démontre l'existence d'un autre système, où elle se trouvera avec toutes ses facultés pour être récompensée ou pour être punie. Alors Dieu suppléera au défaut des sens par des moyens qui nous sont inconnus. Assurés, par la foi et par la raison, de l'immortalité de l'âme, nous ne devons pas porter notre curiosité plus loin : ce n'est pas à nous à pénétrer dans les voies du Créateur. L'auteur de la *Logique* ajoute d'ailleurs, et avec raison, que la même difficulté à résoudre existe pour l'hypothèse des idées innées; car, même dans cette hypothèse, on est obligé de reconnaître que l'âme ne porte son attention sur les idées prétendues innées qu'autant qu'elle y est déterminée par l'action des sens. Quand donc elle sera séparée du corps, elle n'exercera plus cette attention, et alors ces idées seront pour elles comme si elles n'existaient pas.

Parmi les principaux caractères de nos idées, Condillac, sans mériter le reproche qui lui a été adressé quelquefois d'avoir méconnu les caractères de contingence et de nécessité, paraît s'être plus spécialement attaché dans plusieurs de ses écrits, et notamment dans l'*Art de penser* (1) à décrire la formation des idées générales, qui remplissent un rôle si important dans le raisonnement et dans le langage. Il fait remarquer, et avec raison, que comme il n'existe dans la nature que des individus, nos premières idées ne sont que des idées individuelles, des idées de tel ou tel objet. L'homme n'a pas imaginé des noms pour chaque individu; il a seulement distribué les individus en différentes classes, qu'il a distinguées par des noms particuliers; et ces classes sont ce qu'on nomme *genres* et *espèces*. Par exemple, on a mis dans la classe *arbres* les plantes dont la tige s'élève à une certaine hauteur pour se diviser en une multitude de branches et former de tous ces rameaux une touffe plus ou moins grande. Lorsque ensuite on a observé que ces arbres diffèrent par la grandeur, par la structure, par les fruits, on a distingué d'autres classes, subordonnées à celle qui les comprend toutes, et ces classes subordonnées sont ce qu'on nomme *espèces*. C'est ainsi que nous distribuons dans différentes classes toutes les choses qui peuvent venir à notre connaissance; par ce moyen nous leur donnons à chacune une

(1) *Logique*, Ire part., ch VIII.

(1) L. I, ch. IV.

place marquée, et nous savons toujours où les reprendre. Condillac signale l'utilité de ces classifications, qui ont pour effet de soulager la mémoire et d'aider puissamment l'intelligence. Oublions, dit-il, ces classes pour un moment, et imaginons qu'on eût donné à chaque individu un nom différent : nous sentons aussitôt que la multitude des noms eût fatigué notre mémoire pour tout confondre, et qu'il nous eût été impossible d'étudier les objets qui se multiplient sous nos yeux, et de nous en faire des idées distinctes. Rien n'est donc plus raisonnable que cette distribution ; et quand on considère combien elle nous est utile ou même nécessaire, on serait porté à croire que nous l'avons faite à dessein ; mais on se tromperait : ce dessein appartient uniquement à la nature ; c'est elle qui a commencé à notre insu. En effet, un enfant nommera *arbre*, d'après nous, le premier arbre que nous lui montrerons, et ce nom sera pour lui le nom d'un individu. Cependant, si on lui en montre un autre, il n'imaginera pas d'en demander le nom : il le nommera *arbre*, et il rendra ce nom commun à deux individus. Il le rendra de même commun à trois, à quatre, et enfin à toutes les plantes qui lui paraîtront avoir quelque ressemblance avec les premiers arbres qu'il a vus. Ce nom deviendra même si général, qu'il nommera *arbre* tout ce que nous nommons *plante*. Il est naturellement porté à généraliser, parce qu'il sait qu'il lui est plus commode de se servir d'un nom qu'il sait, que d'en apprendre un nouveau. Il généralise donc sans avoir le dessein de généraliser, et sans même remarquer qu'il généralise. C'est ainsi qu'une idée individuelle devient tout à coup générale ; souvent même elle le devient trop, et cela arrive toutes les fois que nous confondons des choses qu'il eût été utile de distinguer. Cet enfant le sentira bientôt lui-même. Il ne dira pas : J'ai trop généralisé, il faut que je distingue différentes espèces d'arbres ; il formera sans dessein, et sans le remarquer, des classes subordonnées, comme il a formé sans dessein, et sans le remarquer, une classe générale. Il ne fera en cela qu'obéir à ses besoins. C'est pourquoi il fera ces distributions naturellement et à son insu. En effet, si on le mène dans un jardin, et qu'on lui fasse cueillir et manger différentes sortes de fruits, nous verrons qu'il apprendra bientôt les noms de cerisier, pêcher, poirier, pommier, et qu'il distinguera différentes espèces d'arbres. Condillac regarde donc nos idées comme étant d'abord individuelles, pour devenir tout à coup aussi générales qu'il est possible, sauf à être distribuées ensuite en différentes classes, suivant que l'esprit en sent le besoin. Voilà l'ordre de leur génération. Maintenant, l'idée générale, qui est dans notre esprit, a-t-elle au dehors quelque réalité qui lui corresponde ? On rencontre ici le problème dont la solution a été si longtemps et si vivement débattue entre les nominalistes et les réalistes. Condillac est franchement nominaliste. C'est uniquement, dit-il (1), par l'artifice de la généralisation que nous mettons de l'ordre dans nos idées ; mais cet artifice ne fait que cela, et il faut bien remarquer qu'il ne fait rien de plus. En effet, nous nous tromperions grossièrement si nous nous imaginions qu'il y a dans la nature des espèces et des genres parce qu'il y a des espèces et des genres dans notre manière de concevoir. Les noms généraux ne sont proprement les noms d'aucune chose existante ; ils n'expriment que les vues de l'esprit lorsque nous considérons les choses sous les rapports de ressemblance et de différence. Il n'y a point d'arbre en général, de poirier en général ; il n'y a que des individus. Donc il n'y a dans la nature ni genres ni espèces.

La question des facultés de l'âme envisagées quant à leur développement se rencontre dans plusieurs ouvrages de Condillac. Presque toute la première partie de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* lui est consacrée. Le *Traité des sensations*, en indiquant les idées qui sont dues à l'action isolée de chacun de nos sens, montre en même temps comment les diverses facultés de l'âme entrent en exercice et se développent à l'occasion de cette même action. Le *Discours préliminaire* joint par Condillac à sa *Grammaire* contient également, sous une forme sommaire, une théorie des facultés de l'âme. Mais c'est surtout dans *l'Art de penser* (1) que se trouve exposée la théorie à laquelle Condillac a attaché son nom, et dans laquelle il entreprend d'expliquer ce qu'il appelle l'origine et la génération des facultés, et ce qu'il eût appelé plus convenablement leur développement successif, attendu que nos facultés, étant innées au même titre, ne sauraient avoir ni génération ni origine. Lorsque, dit-il, une campagne s'offre à ma vue, je vois tout d'un premier coup d'œil, et je ne discerne rien encore. Pour démêler différents objets, et me faire une idée de leur forme et de leur situation, il faut que j'arrête mes regards sur chacun d'eux. Mais quand j'en regarde un, les autres, quoique je les voie encore, sont cependant par rapport à moi comme si je ne les voyais plus ; et parmi tant de sensations qui se font à la fois, il semble que je n'en éprouve qu'une, celle de l'objet sur lequel je fixe mes regards. Ce regard est une action par laquelle mon œil tend à l'objet sur lequel il se dirige ; par cette raison, je lui donne le nom d'*attention* ; et il m'est évident que cette direction de l'organe est toute la part que le corps peut avoir à l'attention. Quelle est donc la part de l'âme ? Une sensation, que nous éprouvons comme si elle était seule, parce que toutes les autres sont comme si nous ne les éprouvions pas. L'attention que nous donnons à un objet n'est donc de la part de l'âme que la sensation que cet objet fait sur nous : sensation

(1) *Art. de penser* l. 1er, ch. 1er.
(1) Part. 1re, chap. VII et VIII

qui devient en quelque sorte exclusive; et cette faculté est la première que nous remarquons dans la faculté de sentir. » Cette base une fois posée, Condillac élève sur elle l'édifice entier de sa théorie des facultés de l'âme. Une double attention prend le nom de *comparaison :* elle consiste dans deux sensations qu'on éprouve comme si on les éprouvait seules, et qui excluent toutes les autres. — Un objet est présent ou absent. S'il est présent, l'attention est la sensation qu'il fait actuellement sur nous; s'il est absent, l'attention est le souvenir de la sensation qu'il a faite : voilà la *memoire.* — Nous ne pouvons comparer deux objets, ou éprouver, comme l'une à côté de l'autre, les deux sensations qu'ils font exclusivement sur nous, qu'aussitôt nous n'apercevions qu'ils se ressemblent ou qu'ils diffèrent. Or, apercevoir des ressemblances ou des différences, c'est *juger.* Le *jugement* n'est donc encore que sensation. — La *réflexion* n'est qu'une suite de jugements, qui se font par une suite de comparaisons; et puisque dans les comparaisons et dans les jugements il n'y a que des sensations, il n'y a donc aussi que des sensations dans la réflexion. La réflexion quand elle combine des images prend le nom *d'imagination.* — Un jugement que je prononce peut en renfermer un autre, que je ne prononce pas. Lorsqu'un second jugement est ainsi renfermé dans un autre, on le peut prononcer comme une suite du premier, et par cette raison on dit qu'il en est la conséquence. On dira, par exemple : *Cette voûte est bien pesante; donc si elle n'est pas suffisamment soutenue, elle tombera.* Voilà ce qu'on entend par faire un *raisonnement;* ce n'est autre chose que prononcer des jugements de cette sorte. Il n'y a donc que des sensations dans nos raisonnements comme dans nos jugements. — La réunion de toutes ces facultés s'appelle *entendement.* L'entendement comprend donc l'attention, la comparaison, le jugement, la réflexion, l'imagination, le raisonnement. — En considérant toutes nos sensations comme représentatives, nous venons d'en voir naître toutes les opérations de l'entendement. Si nous les considérons comme agréables ou désagréables, nous en verrons sortir toutes les opérations qui se rapportent à la volonté. Une sensation désagréable engendre l'*inquiétude,* et l'inquiétude, à son tour, engendre le *désir.* Le désir tourné en habitude, ou porté à un haut degré de vivacité, devient la *passion.* Si lorsque nous désirons une chose, nous jugeons que nous l'obtiendrons, ce jugement joint au désir produit l'*espérance.* Un autre jugement produit la *volonté :* c'est celui que nous portons lorsque l'expérience nous a fait une habitude de juger, et que nous ne devons trouver aucun obstacle à nos désirs. Je *veux* signifie : *Je désire, et rien ne peut s'opposer à mon désir; tout doit y concourir.* Telle est, au propre, l'acception du mot *volonté.* Mais on est dans l'usage de donner à ce mot une signification plus étendue, et l'on entend par *volonté* une faculté qui comprend toutes les habitudes qui naissent du besoin, les désirs, les passions, l'espérance, le désespoir, la crainte, la confiance, la présomption, et plusieurs autres, dont il est facile de se faire des idées. Enfin, le mot *pensée,* plus général encore, comprend dans son acception toutes les facultés de l'entendement et toutes celles de la volonté; car penser, c'est sentir, donner son attention, comparer, juger, réfléchir, imaginer, raisonner, désirer, avoir des passions, espérer, craindre. — C'est ainsi que Condillac essaye d'établir que toutes les facultés de l'âme naissent successivement de la sensation, en d'autres termes, qu'elles ne sont que la sensation, qui se transforme pour devenir chacune d'elles.

Parmi ces facultés de l'âme, dont nous venons d'exposer la théorie d'après Condillac, il en est deux que l'auteur de *l'Art de penser* s'attache plus spécialement à décrire, et dont, pour nous servir de ses expressions, il cherche à déterminer les causes. Ces deux facultés sont : 1° la sensibilité, faculté générale qui enveloppe en quelque sorte toutes les autres; 2° la mémoire.

Après avoir répudié l'hypothèse cartésienne des esprits animaux, Condillac (1) assigne pour cause à la sensibilité la communication que la nature a établie entre les organes et le cerveau, grâce à laquelle l'animal, et surtout l'homme, s'élève au dessus de la vie végétative. Il remarque qu'il y a dans l'animal un mouvement qui est le principe de la végétation et de la sensibilité. L'animal vit tant que ce mouvement subsiste; il meurt dès que ce mouvement cesse. L'expérience nous apprend que l'animal peut être réduit à un état de végétation : il y est naturellement par un sommeil profond, il y est accidentellement par une attaque d'apoplexie. Mais quand l'animal sort de l'état de végétation pour devenir sensible, le mouvement obéit à d'autres lois et suit d'autres déterminations. Si l'œil, par exemple, s'ouvre à la lumière, les rayons qui le frappent font prendre au mouvement qui le faisait végéter les déterminations qui le rendent sensible. Il en est de même des autres sens. Chaque espèce de sentiment a donc pour cause une espèce particulière de détermination dans le mouvement qui est le principe de la vie. On voit par là que le mouvement qui rend l'animal sensible ne peut être qu'une modification du mouvement qui le fait végéter, modification occasionnée par l'action des objets extérieurs sur les sens. Mais le mouvement qui rend sensible ne se fait pas seulement dans l'organe exposé à l'action des objets extérieurs; il se transmet encore jusqu'au cerveau, c'est-à-dire jusqu'à l'organe que l'observation démontre être le premier et le principal organe du sentiment. La sensi-

(1) *Art de penser*, part. I, chap. IX.

bilité a donc pour cause la communication qui est entre les organes et le cerveau. En effet, que le cerveau, comprimé par quelque cause, ne puisse pas obéir aux impressions envoyées par les organes, aussitôt l'animal devient insensible. La liberté est-elle rendue à ce premier ressort, alors les organes agissent sur lui, il réagit sur eux, et le sentiment se reproduit. Quoique libre, il pourrait arriver que le cerveau eût peu ou même n'eût pas de communication avec quelque autre partie. Une obstruction, par exemple, ou une forte ligature au bras, diminuerait ou suspendrait le commerce du cerveau avec la main. Le sentiment de la main s'affaiblirait donc ou cesserait entièrement. Tout cela est constaté par l'observation.

La théorie de la mémoire est fondée tout entière sur la propriété dont jouit le cerveau de se mouvoir lui-même de la même manière qu'il était mû lorsque l'objet qui est celui de notre souvenir était présent et frappait nos sens. Condillac (1), jugeant, par analogie, du cerveau d'après les autres sens, se croit en droit de conclure que toutes les habitudes du corps passent jusqu'à lui, et que par conséquent les fibres qui le composent, propres, par leur flexibilité, à des mouvements de toutes espèces, acquièrent, comme les doigts sur le clavecin, l'habitude d'obéir à différentes sortes de mouvements déterminés. La cause physique ou occasionnelle du rappel ou de la conservation des idées lui paraît donc être dans les déterminations dont le cerveau, ce principal organe du sentiment, s'est fait une habitude, et qui subsistent encore ou se reproduisent lors même que les sens cessent d'y concourir; car nous ne nous retracerions pas les objets que nous avons vus, entendus, touchés, si le mouvement ne prenait pas les mêmes déterminations que lorsque nous voyons, entendons, touchons. En un mot, l'action mécanique suit les mêmes lois, soit qu'on éprouve une sensation, soit qu'on se souvienne seulement de l'avoir éprouvée, et la mémoire n'est qu'une manière de sentir. Que si l'on demande, ainsi qu'on l'a fait quelquefois : Que deviennent les idées dont on cesse de s'occuper? Où se conservent-elles? D'où reviennent-elles lorsqu'elles se représentent à nous? Est-ce dans l'âme qu'elles existent, pendant ces longs intervalles où nous n'y pensons point? Est-ce dans le corps? A ces questions Condillac, sur les traces de Locke, répond qu'il ne faut pas croire que les idées soient comme toutes les choses dont nous faisons des provisions, et que la mémoire ne soit qu'un vaste magasin. Il serait tout aussi raisonnable de donner l'existence aux différentes figures qu'un corps a eues successivement, et de demander ce que devient la rondeur de ce corps lorsqu'il prend une autre figure. Les idées sont comme les sensations, des manières d'être de l'âme. Elles existent tant qu'elles la modifient; elles n'existent plus dès qu'elles cessent de la modifier. Chercher dans l'âme celles auxquelles je ne pense point du tout, c'est les chercher où elles ne sont plus; les chercher dans le corps, c'est les chercher où elles n'ont jamais été. Où sont-elles donc? Nulle part. Ne serait-il pas absurde de demander où sont les sons d'un clavecin lorsque cet instrument a cessé de résonner? Et ne répondrait-on pas : Ils ne sont nulle part. Mais si les doigts frappent le clavier et se meuvent comme ils se sont mus, ils reproduiront les mêmes sons. Il faut donc répondre que nos idées ne sont nulle part lorsque notre âme cesse d'y penser, mais qu'elles se retracent à nous aussitôt que les mouvements propres à les reproduire se renouvellent. Quels sont ces mouvements? Condillac n'a pas la prétention de les décrire; mais il en juge par analogie, et il estime que bien qu'on ne connaisse pas le mécanisme du cerveau, on peut juger que ses différentes parties ont acquis la facilité de se mouvoir d'elles-mêmes de la même manière dont elles ont été mues par l'action des sens; que les habitudes de cet organe se conservent; que toutes les fois qu'il leur obéit, il retrace les mêmes idées, parce que les mêmes mouvements se renouvellent en lui; qu'en un mot, on a des idées dans la mémoire comme on a dans les doigts des pièces de clavecin; c'est-à-dire que le cerveau a, comme tous les autres sens, la faculté de se mouvoir suivant les déterminations dont il s'est fait une habitude. De telle sorte que nous éprouvons des sensations à peu près comme un clavecin rend des sons. Les organes extérieurs du corps humain sont comme les touches; les objets qui les frappent sont comme les doigts sur le clavier; les organes intérieurs sont comme le corps du clavecin; les sensations ou les idées sont comme les sons; et la mémoire a lieu lorsque les idées qui ont été produites par l'action des objets sur les sens sont reproduites par les mouvements dont le cerveau a conservé l'habitude. C'est donc dans les habitudes du cerveau que Condillac cherche l'explication de tous les phénomènes de la mémoire. Si le souvenir, lent ou rapide, retrace les choses, tantôt avec ordre, tantôt avec confusion, c'est que la multitude des idées suppose dans le cerveau des mouvements en si grand nombre et si variés, qu'il n'est pas possible qu'ils se reproduisent toujours avec la même facilité et avec la même exactitude. De même que la multitude des pièces qu'on apprend sur le clavecin ne permet pas toujours aux doigts de conserver les habitudes propres à les exécuter avec facilité et netteté, de même la multitude des choses dont on veut se ressouvenir ne permet pas toujours au cerveau de conserver les habitudes propres à retracer les idées avec facilité et précision. Après avoir ainsi cherché à expliquer comment se contractent les habitudes qui font la mémoire, Condillac énumère les causes qui font qu'elles se

(1) *Art de penser*, part. I. ch. IX.

perdent. En premier lieu, si elles ne sont pas continuellement entretenues, ou du moins renouvelées fréquemment : ce sera le sort de toutes celles auxquelles les sens cesseront de donner occasion ; en second lieu, si elles se multiplient à un certain point, car alors il y en aura que nous négligerons : aussi nous échappera-t-il des connaissances à mesure que nous en acquerrons ; en troisième lieu, une indisposition dans le cerveau affaiblirait ou troublerait la mémoire, si elle était un obstacle à quelques-uns des mouvements dont il s'est fait une habitude ; en quatrième lieu, une paralysie dans les organes produirait le même effet : les habitudes du cerveau ne manqueraient pas de se perdre peu à peu lorsqu'elles ne seraient pas entretenues par l'action des sens. Enfin, la vieillesse porte coup à la mémoire : alors les parties du cerveau sont comme les doigts, qui ne sont plus assez flexibles pour se mouvoir suivant toutes les déterminations qui leur ont été familières. Les habitudes se perdent peu à peu ; il ne reste que des sensations faibles, qui vont bientôt échapper ; le mouvement qui paraît les entretenir est prêt à finir lui-même.

La question de l'origine des idées, celle de leur formation, la théorie générale des facultés de l'âme, la théorie de la sensibilité, la théorie de la mémoire, tels sont les principaux éléments de ce qu'on peut appeler la psychologie de Condillac. Il faut y joindre, comme complément, les observations par lesquelles, dans son *Traité des animaux*, il constate la différence qui existe entre la nature psychologique de l'homme et celle des bêtes. Il commence par établir, contrairement au système cartésien, que les animaux ne sont pas de purs automates ; et en même temps il soutient, contre Buffon, que s'ils sentent, ils sentent comme nous ; ou que si l'on nie cette proposition, le mot sentir appliqué aux animaux n'est plus qu'un mot auquel on n'attache aucune idée. Il établit expérimentalement, contre le grand métaphysicien du dix-septième siècle et contre le grand naturaliste du dix-huitième, que les animaux comparent, jugent et se souviennent. Il y en a même qui sentent, comme nous, le besoin de vivre en société ; mais Condillac, qui tient à ne pas exagérer sa thèse, reconnaît en même temps que leur société manque de ce ressort qui donne tous les jours à la nôtre de nouveaux mouvements, et qui la fait tendre à une plus haute perfection. Ce ressort est le langage, qui contribue puissamment aux progrès de l'esprit humain. Principe admirable de la communauté des idées, il fait circuler partout la séve intellectuelle, qui donne aux arts et aux sciences la naissance et l'accroissement. Les animaux n'ont pour tout langage que les sons inarticulés ; la parole leur est refusée. Il n'est pas étonnant que l'homme, qui leur est aussi supérieur par l'organisation que par la nature de l'esprit qui l'anime, ait seul le don de la parole. Mais de ce que les animaux n'ont pas cet avantage, s'ensuit-il que ce soient des automates, comme le pense Descartes, ou des êtres sensibles privés de toute espèce d'intelligence, ainsi que paraît le croire Buffon ? Condillac ne le pense pas ; et il estime qu'on est seulement autorisé à conclure que puisqu'ils n'ont qu'un langage fort imparfait, ils sont à peu près bornés aux connaissances que chaque individu peut acquérir par lui-même. Mais si les animaux pensent, s'ils font connaître quelques-uns de leurs sentiments, enfin s'il y en a qui entendent quelque chose à notre langage, en quoi diffèrent-ils de l'homme ? Condillac n'hésite pas à reconnaître que l'instinct de l'animal est infiniment inférieur à la raison humaine. Nous aurions cet instinct, dit-il, et nous n'aurions que lui, si notre réflexion était aussi bornée que celle des brutes. Nous jugerions aussi sûrement si nous jugions aussi peu qu'elles. Nous ne tombons dans plus d'erreurs que parce que nous acquérons plus de connaissances. De tous les êtres créés, celui qui est le moins fait pour se tromper est celui qui possède la plus petite portion d'intelligence. Il s'attache ensuite à tirer de l'expérience quelques exemples de la supériorité de l'homme sur la brute. L'un de ces exemples est tiré de la connaissance de la Divinité ; un autre, de la connaissance de la loi morale. Après avoir montré, par ces deux exemples surtout, combien l'intelligence de l'homme est supérieure à celle des bêtes, Condillac recherche en quoi les passions de l'homme diffèrent de celles de la brute. Après avoir établi que l'amour-propre est le germe de toutes les passions, et que ce germe est le même dans tous les animaux, il remarque que le sol n'est point propre à rendre ce germe partout également fécond. Tandis que les qualités morales multiplient à notre égard les rapports des objets, nous offrent sans cesse de nouveaux plaisirs, nous menacent de nouvelles peines, nous font une infinité de besoins, et par là nous intéressent et nous lient à tout, l'instinct des bêtes, borné au physique, non-seulement s'oppose à la naissance de bien des désirs, mais encore il diminue le nombre et la vivacité des sentiments qui pourraient accompagner les passions ; c'est-à-dire qu'il retranche ce qui mérite principalement de nous occuper, ce qui peut seul faire le bonheur ou le malheur d'un être raisonnable. Voilà pourquoi nous ne voyons dans les actes des bêtes qu'une brutalité qui avilirait les nôtres. L'activité de leur âme est momentanée ; elle cesse avec les besoins du corps, et ne se renouvelle qu'avec eux. Elles n'ont qu'une vie empruntée, qui, uniquement excitée par l'impression des objets sensibles, fait bientôt place à une espèce de léthargie. Leurs espérances, leurs craintes, leur amour, leur haine, leur colère, leur chagrin, leur tristesse ne sont que des habitudes qui les font agir sans réflexion. Suscités par les biens et par les maux physiques, ces

sentiments s'éteignent aussitôt que ces biens et ces maux disparaissent. Leur âme s'est fait une habitude d'agir peu. En vain voudrait-on faire violence à leurs facultés, il n'est pas possible de leur donner plus d'activité. Mais l'homme, capable de mettre de la délicatesse dans les besoins du corps, capable de se faire des besoins d'une espèce toute différente, a toujours dans son âme un principe d'activité qui agit de lui-même. Sa vie est en lui; il continue de réfléchir et de désirer au moment même où son corps ne lui demande plus rien. Ses espérances, ses craintes, son amour, sa haine, sa colère, son chagrin, sa tristesse, sont des sentiments raisonnés, qui entretiennent l'activité de son âme, et qui se nourrissent de tout ce que les circonstances peuvent leur offrir. Le bonheur et le malheur de l'homme diffèrent donc du bonheur et du malheur des bêtes. Celles-ci sont heureuses lorsqu'elles ont des sensations agréables, malheureuses lorsqu'elles en ont de désagréables; de telle sorte qu'il n'y a que le physique de bon ou de mauvais pour elles. Mais si nous exceptons les douleurs vives, les qualités physiques, comparées aux qualités morales, s'évanouissent, pour ainsi dire, aux yeux de l'homme. Les premières peuvent commencer notre bonheur ou notre malheur; les dernières peuvent seules mettre le comble à l'un ou à l'autre; celles-là sont bonnes ou mauvaises sans doute, celles-ci sont toujours meilleures ou pires. En un mot, le moral, qui dans le principe n'est que l'accessoire des passions, devient le principal entre les mains de l'homme. Condillac achève cette psychologie comparée en mettant en parallèle l'entendement et la volonté, tels qu'ils sont dans l'homme, avec ce qu'ils sont dans les animaux. Dans les bêtes l'entendement et la volonté ne comprennent que les opérations dont l'âme s'est fait une habitude, tandis que dans l'homme ces facultés s'étendent à toutes les opérations auxquelles la réflexion préside. De cette réflexion naissent les actes volontaires et libres; car *je veux* ne signifie pas seulement qu'une chose m'est agréable, il signifie encore qu'elle est l'objet de mon choix. Or, on ne choisit que parmi les choses dont on dispose. On ne dispose de rien quand on ne fait qu'obéir à ses habitudes; on suit seulement l'impulsion donnée par les circonstances. Le droit de choisir, la liberté, n'appartient donc qu'à la réflexion. Les circonstances commandent les bêtes; l'homme, au contraire, les juge; il s'y prête, il s'y refuse, il se conduit lui-même, il veut, il est libre.

En logique, les questions que Condillac a traitées avec le plus de complaisance et de développement sont celle de la méthode, celle du langage, celle du raisonnement, celle de la certitude, enfin celle des causes de nos erreurs.

La question de la méthode a une place, plus ou moins considérable, dans la plupart des écrits de Condillac; mais on la trouve surtout traitée avec développement dans l'*Essai sur l'origine des connaissances* (1), dans *l'Art de penser* (2), enfin, dans la *Logique* (3). Comme l'art de mouvoir de grandes masses (comparaison empruntée par Condillac à Bacon) a ses lois dans les facultés du corps et dans les leviers dont nos bras ont appris à faire usage, l'art de penser a les siennes dans les facultés de l'âme et dans les moyens dont notre esprit a également appris à se servir. Il faut donc observer ces facultés et ces moyens. C'est la nature seule qui règle les facultés de l'esprit, comme elle a réglé les facultés du corps; et si dans la suite nous sommes capables de nous conduire nous-mêmes, ce n'est qu'autant que nous continuons comme elle nous a fait commencer. Nous devons nos premiers progrès aux premières leçons qu'elle nous donne. Or, la nature elle-même nous enseigne l'analyse comme méthode propre à la direction de l'esprit. L'analyse est l'unique méthode pour acquérir des connaissances, et nous l'apprenons de la nature elle-même. Un premier coup d'œil ne nous donne point d'idée claire des choses que nous voyons. Pour nous en former une véritable notion, nous devons les observer l'une après l'autre, comme le voyageur, qui, contemplant la campagne du haut d'un château, ne verrait que des masses indistinctes, tant qu'il promènerait ses regards au hasard, et ne commencerait à se faire une idée exacte du spectacle qui se déroule sous ses yeux que lorsqu'au lieu de le voir confusément, il l'aurait examiné distinctement et par parties. C'est ce qui s'appelle analyser. L'analyse est la décomposition d'un objet, et la distribution de ses parties dans l'ordre où la génération devient facile. L'analyse est le vrai secret des découvertes, parce qu'elle tend, par sa nature, à nous faire remonter à l'origine des choses. Elle a cet avantage, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, et toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues et de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude et à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espèce de calcul, c'est-à-dire en composant et décomposant les notions, jusqu'à ce qu'on les ait comparées sous tous les rapports aux découvertes que l'on a en vue. Ce n'est pas non plus par les définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes, c'est en expliquant la génération de chaque idée. On voit par là qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'ordre à nos raisonnements, et par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité. Quant à l'ordre qu'il convient de suivre dans l'exposition de la vérité, Condillac estime que cet ordre doit être précisément celui dans lequel elle a été trouvée, attendu qu'il lui semble que la meilleure ma-

(1) Toute la Ire partie.
(2) Ire partie, ch. II et III.
(3) IIe partie tout entière.

nière d'instruire les autres, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. Par ce moyen, on ne paraîtrait pas tant démontrer des vérités déjà découvertes que faire chercher et trouver des vérités nouvelles; par ce moyen encore, on ne convaincrait pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclairerait, on lui apprendrait à faire des découvertes par lui-même, on lui présenterait la vérité sous le jour le plus intéressant, enfin on le mettrait en état de rendre raison de toutes ses démarches : il saurait toujours où il est, d'où il vient, où il va; il pourrait donc juger par lui-même de la route que ce guide lui tracerait, et en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verrait du danger à la suivre.

L'analyse une fois reconnue comme l'unique méthode qui peut nous conduire à toutes les connaissances, et comme étant, pour ainsi dire, le levier de l'esprit, Condillac est conduit à l'étudier dans ses moyens, qui sont les signes ou le langage. Cette importante question du langage se rencontre dans la plupart des écrits de Condillac, et notamment dans la *Grammaire* (1), dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (2), dans la *Logique* (3), dans *l'Art de penser* (4). Condillac envisage le langage non pas seulement comme un moyen dont l'homme dispose de communiquer ses pensées, mais encore et surtout comme un moyen de penser : non pas qu'il croie, ainsi qu'on le lui a quelquefois attribué, qu'en l'absence du langage l'homme serait dénué de toute pensée; mais il estime, et avec raison, que le langage est pour l'homme l'indispensable condition de toute pensée précise et méthodique. Il répète mille fois que les langues sont autant de méthodes analytiques, et que si on ne l'a pas vu plus tôt, c'est que n'ayant pas remarqué combien les mots nous sont nécessaires pour nous faire des idées de toutes sortes, on a cru qu'ils n'avaient d'autre avantage que d'être un moyen de nous communiquer nos pensées. Alors même qu'un homme ne voudrait calculer que pour lui seul, il serait obligé d'inventer des signes tout autant que s'il voulait communiquer ses calculs. Mais pourquoi ce qui est vrai en arithmétique ne le serait-il pas dans les autres sciences? Pourrions-nous jamais réfléchir sur la métaphysique et sur la morale, si nous n'avions inventé des signes pour fixer nos idées à mesure que nous avons formé de nouvelles collections? Il est évident, par cette dernière observation, que nous reproduisons textuellement, que Condillac ne va pas du signe à l'idée, ainsi qu'il lui a été reproché quelquefois, mais inversement, et que, dans le progrès des sciences, c'est le signe qu'il subordonne à l'idée, et non l'idée au signe. Maintenant, ces signes de

(1) In extenso.
(2) Part. II.
(3) Part. I, ch. VI et VII.
(4) Part. II, ch. I, II, III, IV.

nos idées, où ont-ils leur origine? Condillac commence par reconnaître, conformément au récit biblique, qu'au sortir des mains de Dieu Adam et Ève furent en état de réfléchir et de se communiquer leurs pensées; mais en même temps il demande (1) qu'on lui permette de supposer deux enfants de l'un et de l'autre sexe égarés dans des déserts, quelque temps après le déluge, avant de connaître l'usage d'aucun signe. Cela posé, il s'attache à rechercher comment, par des moyens purement naturels, ces enfants et leur postérité auront pu parvenir à se faire une langue. Leur langage n'aura dû être dans l'origine qu'un langage d'action, auquel se seront mêlés quelques sons inarticulés. Mais avec le temps ces hommes auront acquis l'habitude de lier quelques idées à des signes arbitraires, et dès lors les cris naturels leur auront servi de modèle pour former un nouveau langage. Ils auront articulé de nouveaux sons, et en les répétant plusieurs fois, et en les accompagnant de quelques gestes destinés à indiquer les objets qu'ils voulaient faire remarquer, ils se seront accoutumés à donner des noms aux choses. Les premiers progrès du langage durent néanmoins être très-lents. L'organe de la parole était d'abord si peu flexible, qu'il ne pouvait articuler facilement que peu de sons fort simples. Les obstacles pour en prononcer d'autres empêchèrent même de soupçonner que la voix fût propre à se varier au delà du petit nombre de mots qu'on avait imaginés. D'ailleurs, le langage d'action, alors si naturel, était lui-même un grand obstacle à surmonter. Pouvait-on l'abandonner pour un autre, dont on ne prévoyait pas encore les avantages, et dont les difficultés se faisaient si bien sentir? Toutefois, à mesure que le langage des sons articulés devint plus abondant, il fut plus propre à exercer de bonne heure l'organe de la voix et à lui faire contracter plus de flexibilité. Il parut alors aussi commode que le langage d'action; on se servit également de l'un et de l'autre; enfin l'usage des sons articulés devint si facile, qu'il prévalut. On voit, par cette théorie, que Condillac regarde le langage articulé comme ayant été, ou du moins comme ayant pu être, d'invention humaine.

A la théorie du langage se lie intimement, dans la philosophie condillacienne, la théorie du raisonnement, que l'on rencontre surtout dans *la langue des calculs* (2), dans *l'Art de raisonner* (3), dans *l'Art de penser* (4). Condillac, qui regarde l'analyse comme la méthode par excellence, ou plutôt comme la seule méthode légitime, commence, sur les traces de Locke, par réprouver le syllogisme, qui est le grand instrument de la synthèse. Sur ce grand principe,

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines*. part. II, ch. I.
(2) In extenso.
(3) In extenso.
(4) II[e] partie, ch. III, V, VII, VIII.

dit-il, que deux choses égales à une troisième sont égales entre elles, les logiciens ont imaginé des idées qu'ils appellent *moyennes*; et, comparant séparément à la même idée moyenne deux idées dont ils veulent démontrer le rapport, ils font deux propositions, et ils tirent une conclusion qui énonce ce rapport. Tel est l'artifice du syllogisme; mais c'est faire consister le raisonnement dans la forme du discours plutôt que dans le développement des idées. Quand on dit que *les méchants méritent d'être punis*; que *les voleurs sont méchants*, et qu'ainsi *les voleurs méritent d'être punis*, on a l'idée moyenne *méchants*, qui convient dans une proposition à *méritent d'être punis*, et dans l'autre, à *voleurs*; et *les voleurs méritent d'être punis* est la conclusion. Mais rien n'est plus frivole que cette méthode; car il suffit de décomposer l'idée de *voleur* et celle *d'homme qui mérite d'être puni* pour découvrir une identité entre l'une et l'autre. Dès lors il est démontré que *les voleurs méritent d'être punis*. Il importe peu de la forme que je donne à mon raisonnement : toute la force de la démonstration est dans l'identité, que la décomposition des idées rend sensible. Si l'on avait remarqué que les langues sont autant de méthodes analytiques, il n'aurait pas été difficile de trouver l'art de raisonner. Cet art (et cette proposition est restée l'un des axiomes de la philosophie condillacienne) se réduit à une langue bien faite. *Parler, raisonner, se faire des idées générales* ou *abstraites*, c'est au fond la même chose. L'art de raisonner ne se réduit à une langue bien faite que parce que l'ordre de nos idées n'est lui-même que la subordination qui existe entre les noms donnés aux genres et aux espèces; et puisque nous n'avons de nouvelles idées que parce que nous formons de nouvelles classes, il est évident que nous ne déterminerons les idées qu'autant que nous déterminerons les classes mêmes. Alors nous raisonnerons bien, parce que l'analogie nous conduira dans nos jugements comme dans l'intelligence des mots. Le langage algébrique est très-propre à nous montrer d'une manière sensible comment les jugements sont liés les uns aux autres dans un raisonnement. Le dernier n'est renfermé dans le pénultième, le pénultième dans celui qui le précède, et ainsi de suite en remontant, que parce que le dernier est identique avec le pénultième, celui-ci avec celui qui le précède, etc.; de telle sorte que l'évidence d'un raisonnement consiste uniquement dans l'identité qui se montre d'un jugement à l'autre. En dehors de l'algèbre, et lorsqu'au lieu de se développer avec des lettres, un raisonnement se développe avec des mots, l'évidence consiste également dans l'identité qui est sensible d'un jugement à l'autre. En effet, la suite des jugements est la même, et il n'y a que l'expression qui change. Il faut seulement remarquer que l'identité s'aperçoit plus facilement lorsqu'on s'énonce avec des signes algébriques. Mais que l'identité s'aperçoive plus ou moins facilement, il suffit qu'elle se montre pour être assuré qu'un raisonnement est une démonstration rigoureuse; et il ne faut pas s'imaginer que les sciences ne sont exactes, et qu'on n'y démontre à la rigueur, que lorsqu'on y parle avec des x, des a et des b. Si donc il y a des sciences peu exactes, ce n'est pas parce qu'on n'y parle pas algèbre, c'est parce que les langues en sont mal faites. Quelles sont donc les conditions d'une langue bien faite? Condillac regarde comme les plus essentielles la parfaite détermination des mots et l'analogie. Nous saurons, dit-il, nous servir des mots lorsqu'au lieu d'y chercher des essences que nous n'avons pas pu y mettre, nous n'y chercherons que ce que nous y avons mis, les rapports des choses à nous et ceux qu'elles ont entre elles. Nous saurons nous en servir lorsque, les considérant relativement à la limitation de notre esprit, nous ne les regarderons que comme un moyen dont nous avons besoin pour penser. Alors nous sentirions que la plus grande analogie en doit déterminer toutes les acceptions, et nous bornerions nécessairement le nombre des mots au nombre dont nous aurions besoin. Nous ne nous égarerions plus parmi des distinctions frivoles, des divisions et des sous-divisions sans fin, et des mots étranges, qui deviennent barbares dans notre langue. Enfin, nous saurons nous servir des mots lorsque l'analyse nous aura fait contracter l'habitude d'en chercher la première acception dans leur premier emploi, et toutes les autres dans l'analogie.

La question de la certitude et de ses différents degrés est traitée par Condillac dans l'un des derniers chapitres de *l'Art de penser* (1). Condillac reconnaît trois sortes d'évidence, à savoir : *évidence de raison*, *évidence de fait*, *évidence de sentiment*. L'évidence de raison consiste uniquement dans l'identité : ainsi, par exemple, il est évident qu'un triangle est une surface terminée par trois lignes, parce que, pour quiconque connaît la valeur des termes, *surface terminée par trois lignes* est la même chose que triangle. L'évidence de fait provient de l'observation des phénomènes extérieurs; c'est ainsi, par exemple, qu'on arrive à savoir que l'or est malléable. L'évidence de sentiment est la connaissance certaine d'un genre de phénomènes que nous observons en nous-mêmes : cette dernière sorte d'évidence, qu'on pourrait également appeler évidence de fait, Condillac l'appelle évidence de sentiment parce que c'est par le sentiment (le nom de *sens intime* conviendrait mieux) que ces sortes de phénomènes nous sont connus. Inférieurement à l'évidence, Condillac signale les conjectures et l'analogie, lesquelles ne donnent plus lieu, comme l'évidence, à la certitude, mais à la simple probabilité. Les conjectures paraissent à Condillac

(1) Part. II, ch. IX.

constituer une sorte d'intermédiaire entre l'évidence et l'analogie, qui n'est souvent elle-même qu'une faible conjecture. Il est conduit ainsi à distinguer dans l'analogie différents degrés, suivant qu'elle est fondée sur des rapports de ressemblance, sur des rapports du moyen à la fin, ou sur des rapports de cause à effet ou d'effet à cause. Condillac apporte des exemples propres a faire connaître ces trois sortes d'analogie, et ces exemples, il les choisit dans la science cosmographique. La terre est habitée, donc les planètes le sont. Voilà la plus faible des analogies, parce qu'elle n'est fondée que sur un rapport de ressemblance. Mais si l'on remarque que les planètes ont des révolutions diurnes et annuelles, et que par conséquent leurs parties sont successivement éclairées et échauffées, ces précautions ne semblent-elles pas avoir été prises pour la conservation de quelques habitants? Cette analogie, qui est fondée sur le rapport des moyens à la fin, a plus de force que la première. Cependant, si elle prouve que la terre n'est pas seule habitée, elle ne prouve pas que toutes les planètes le soient; car ce que l'auteur de la nature répète dans plusieurs parties de l'univers pour une même fin, il se peut qu'il ne le permette quelquefois que comme une suite du système général; il se peut encore que d'une planète habitée une révolution fasse un désert. L'analogie qui est fondée sur le rapport des effets à la cause, ou de la cause aux effets, est celle qui a le plus de force: elle devient même une démonstration quand elle est confirmée par le concours de toutes les circonstances. C'est une évidence de fait qu'il y a pour la terre des révolutions diurnes et annuelles; et c'est une évidence de raison que ces révolutions peuvent être produites par le mouvement de la Terre, par celui du Soleil, ou par tous les deux. Mais nous observons que les planètes décrivent des orbites autour du Soleil; et nous nous assurons également, par l'évidence du fait, que quelques-unes ont un mouvement de rotation sur leur axe plus ou moins incliné. Or, il est d'évidence de raison que cette double révolution doit produire des jours, des saisons et des années. Donc la Terre a une double révolution, puisqu'elle a des jours, des saisons et des années. Cette analogie suppose que les mêmes effets ont les mêmes causes: supposition qui, étant confirmée par de nouvelles analogies et par de nouvelles observations, ne pourra plus être révoquée en doute. Tels sont les exemples apportés par Condillac. C'est ainsi, ajoute-t-il, que les bons philosophes se sont conduits; et si l'on veut apprendre à raisonner, le meilleur moyen est d'étudier les découvertes qui ont été faites depuis Galilée jusqu'à Newton.

La question des causes de nos erreurs a été principalement traitée par Condillac dans la *Logique* (1). Ce philosophe fait consister la principale cause des erreurs dans l'habitude où nous sommes de raisonner sur des choses dont nous n'avons pas d'idées, ou dont nous n'avons que des idées peu exactes : car alors nous nous servons des mots avant d'en avoir déterminé la signification, et même sans avoir senti le besoin de la déterminer. Si l'origine de l'erreur est dans le défaut d'idées, ou dans les idées mal déterminées, celle de la vérité doit être dans les idées bien déterminées. Les mathématiques en sont la preuve. Sur quelque sujet que nous ayons des idées exactes, elles seront toujours suffisantes pour nous faire discerner la vérité. Si, au contraire, nous n'en avons pas, nous aurons beau prendre toutes les précautions imaginables, nous confondrons toujours tout. En un mot, en métaphysique on marcherait d'un pas assuré avec des idées bien déterminées, et sans ces idées on s'égarerait même en arithmétique. Mais comment les arithméticiens ont-ils des idées si exactes? C'est que, connaissant de quelle manière elles s'engendrent, ils sont toujours en état de les composer ou de les décomposer pour les comparer sous tous leurs rapports. Or, dans toutes les sciences, comme en arithmétique, la vérité ne se découvre que par décomposition. Si l'on n'y raisonne pas habituellement avec la même justesse, c'est qu'on n'a point encore trouvé de règles sûres pour composer et décomposer toujours exactement les idées, et que par conséquent on ne peut pas les déterminer avec précision. Indépendamment de ces considérations sur les causes générales de nos erreurs, Condillac a consacré tout un chapitre (1) à l'examen de ce qu'on est convenu d'appeler les *erreurs des sens*. Il essaye d'établir que ce ne sont pas nos sens qui nous trompent, mais bien des jugements que nous formons d'après des idées qu'ils ne nous donnent pas. A cette occasion, il distingue trois choses dans nos sensations : 1° la perception que nous acquérons, 2° le rapport que nous en faisons à quelque chose hors de nous, 3° le jugement que nous rapportons aux choses leur appartient en effet. Cela posé, il estime qu'il n'y a ni erreur, ni obscurité, ni confusion dans ce qui se passe en nous, non plus que dans le rapport que nous en faisons au dehors. Si nous réfléchissons, par exemple, que nous avons les idées d'une certaine grandeur et d'une certaine figure, et que nous les rapportons à tel corps, il n'y a rien là qui ne soit vrai, clair et distinct. Voilà où toutes les vérités ont leur source. Si l'erreur survient, ce n'est qu'autant que nous jugeons que telle grandeur et telle figure appartiennent en effet à tel corps. Si, par exemple, je vois de loin un bâtiment carré, il me paraîtra rond. Y a-t-il donc de l'obscurité et de la confusion dans l'idée de rondeur? Aucunement. Mais si je juge que la rondeur est effectivement et réellement la figure de la tour que j'aperçois,

(1) Part., ch. v, et part. II, ch. II.

(1) *Art de penser*, part. I, ch. II.

ici commencera l'erreur; et ce n'est point à mes sens, mais à mon jugement qu'elle sera imputable.

Condillac est avant tout un psychologue et un logicien. Néanmoins, ce serait une erreur de penser que sa philosophie soit restée complétement étrangère à toute question de théodicée et de morale. Dans la dernière partie (1) de l'*Introduction* qu'il a mise en tête de sa *Grammaire*, il examine comment nous nous élevons à la connaissance de Dieu. Il discute la même question dans son *Traité des animaux*, et il y est conduit, ainsi que nous l'avons montré plus haut, en signalant les principales différences qui séparent l'homme d'avec la brute, et qui consistent surtout en ce que l'homme a la connaissance de la loi morale et l'idée de la Divinité. Après avoir écarté ce qu'il appelle l'*hypothèse cartésienne de l'innéité*, Condillac établit que les effets que nous percevons par nos différents sens nous conduisent tous à l'idée d'une cause première, qui en dispose ou qui les arrange. Nous arrivons ensuite à concevoir que le principe qui arrange toutes choses est le même qui donne l'existence: voilà la création, laquelle n'est à notre égard que l'action d'un premier principe, par qui les êtres passent de la non-existence à l'existence. Tout est présent à ce premier principe, puisque tout est renfermé dans son essence. Si tout lui est présent, il est de tous les temps, il est immense, il est éternel. Il n'imagine donc pas comme nous, et son intelligence consiste à concevoir. Mais il y a bien de la différence entre sa manière de concevoir et la nôtre: 1° ses idées n'ont pas la même origine; 2° il ne les forme pas les unes des autres par voie de génération; 3° il n'a pas besoin de signes pour les arranger dans sa mémoire; il n'a pas même besoin de mémoire, puisque tout lui est présent; 4° il ne s'élève pas de connaissance en connaissance par différents progrès. Il voit tout à la fois tous les êtres, tant possibles que présents. Il en voit dans un même instant la nature, toutes les propriétés, toutes les combinaisons, et tous les plans qui doivent en résulter. C'est de la sorte qu'il doit être intelligent. Mais comment s'assurer qu'il l'est? Il n'y a qu'un moyen. Les mêmes effets qui nous ont conduits à cette première cause nous feront connaître ce qu'elle est, quand nous réfléchirons sur ce qu'ils sont eux-mêmes. Considérons les différents êtres qu'il a arrangés. Peut-on voir l'ordre des parties de l'univers, la subordination qui est entre elles, et comment tant de choses différentes forment un tout si durable, et rester convaincu que l'univers a pour cause un principe qui n'a aucune connaissance de ce qu'il a produit; qui sans dessein, sans vue, rapporte cependant chaque être à des fins particulières, subordonnées à une fin générale? Si l'objet est trop vaste, que l'on jette les yeux sur le plus vil insecte. Que de finesse! que de beauté! que de magnificence dans les organes! Que de précautions dans le choix des armes, tant offensives que défensives! Que de sagesse dans les moyens dont il a été pourvu à sa subsistance! Mais c'est surtout en nous-mêmes que Condillac découvre et signale des preuves de l'intelligence divine. Que chacun de nous considère avec quel ordre les sens concourent à sa conservation, comment il dépend de tout ce qui l'environne et tient à tout par des sentiments de plaisir et de douleur; qu'il remarque comment les organes sont faits pour lui transmettre des perceptions et son âme pour opérer sur ces perceptions, en former tous les jours de nouvelles idées, et acquérir une intelligence qu'elle ose refuser au premier être : il conclura sans doute que celui qui nous enrichit de tant de sensations différentes connaît le présent qu'il nous fait, qu'il ne donne point à l'âme la façon d'opérer sur ses sensations sans savoir ce qu'il lui donne; que l'âme ne peut par l'exercice de ses opérations acquérir de l'intelligence, qu'il n'ait lui-même une idée de cette intelligence; qu'en un mot, il connaît le système par lequel toutes facultés naissent du sentiment, et que par conséquent il nous a formés avec connaissance et avec dessein. A côté de l'intelligence, Condillac reconnaît encore, à titre d'attribut divin, la liberté; car, puisque le premier être est indépendant, rien n'empêche qu'il ne soit libre. Nous trouvons en effet dans les attributs, déjà démontrés, de puissance, d'indépendance et d'intelligence, tout ce qui constitue la liberté, attendu qu'on y trouve connaissance, détermination et pouvoir d'agir. Ceci est si vrai, que ceux qui ont voulu nier la liberté de la première cause ont été obligés, pour raisonner conséquemment, de lui refuser l'intelligence. Mais ce ne sont encore là que des attributs métaphysiques et intellectuels. Condillac reconnaît, comme s'y ajoutant, des attributs moraux. En effet, le premier être, en tant qu'intelligent, discerne le bien et le mal, juge du mérite et du démérite, apprécie tout; en tant que libre, il se détermine et agit en conséquence de ce qu'il connaît. Ainsi, de son intelligence et de sa liberté naissent sa bonté, sa justice, sa miséricorde, en un mot sa providence. Telle est l'esquisse de théodicée que contient la deuxième partie du *Traité des animaux*, à l'occasion de l'idée de la Divinité, qui est une de celles qui distinguent surtout notre intelligence d'avec celle des bêtes. On y voit que c'est par l'expérience, c'est-à-dire par l'action du principe de causalité et surtout par l'action du principe de la cause finale, appliqués l'un et l'autre aux phénomènes qui tombent sous les sens, ou qui se produisent dans le for intérieur, que Condillac explique l'avénement de cette idée.

L'esprit humain n'est pas seulement en possession de l'idée de Dieu; il possède encore la notion de moralité. Comment cette notion lui ar-

(1) Art. V.

rive-t-elle? Dans la doctrine de Condillac, elle n'est pas plus innée que celle de Dieu, et l'homme l'acquiert par le seul usage de ses facultés. Il n'est point d'homme qui ignore absolument la loi morale; car nous ne saurions former une société, quelque imparfaite qu'elle soit, qu'aussitôt nous ne nous obligions les uns à l'égard des autres. Il ne faut pas, du reste, confondre les moyens que nous avons de découvrir la loi morale avec le principe qui en fait toute la force. Nos facultés sont les moyens pour la connaître; Dieu seul est le principe d'où elle émane. Elle était en lui avant qu'il créât l'homme; c'est elle qu'il a consultée lorsqu'il nous a formés, et c'est à elle qu'il a voulu nous assujettir. Ces principes établis, ajoute Condillac, nous sommes capables de mérite ou de démérite envers Dieu même; il est donc de sa justice de nous récompenser ou de nous punir. Mais ce n'est pas dans ce monde que les biens et les maux sont proportionnés au mérite et au démérite. Il y a donc une autre vie, où le juste sera récompensé, où le méchant sera puni, et notre âme est immortelle. Cependant, si nous ne considérons que sa nature, elle peut cesser d'être; celui qui l'a créée peut la laisser rentrer dans le néant. Elle ne continuera donc d'exister que parce que Dieu est juste; mais par là l'immortalité lui est aussi assurée que si elle était une suite de son essence. Cette série de propositions, que nous empruntons également à la seconde partie du *Traité des animaux*, renferme, sous une forme sommaire, les principes généraux de la morale. Ainsi que dans la théodicée, Condillac s'y montre spiritualiste, puisqu'il croit à l'existence de la loi morale, à son caractère obligatoire, au mérite et au démérite moral, à la justice de Dieu, à l'immortalité de l'âme, à une vie future.

Il nous reste à envisager Condillac comme publiciste et économiste. Parmi les principales questions qu'il a traitées dans le livre intitulé *le Commerce et le Gouvernement*, deux surtout méritent d'attirer notre attention, à savoir la question de la liberté du commerce et celle du droit de propriété. Sur la première de ces deux questions, Condillac appartient à l'école libérale : il se montre sans déguisement le partisan de la liberté absolue du commerce et de la liberté absolue d'importation et d'exportation, qui lui paraissent être pour une nation les sources de toute industrie, de toute richesse, de toute prospérité (1). Sur la deuxième question, il se rattache à l'école du bon sens et de la saine morale; et en pensant ne combattre que quelques paradoxes anciens, il réfute, par anticipation des théories qui quelques années plus tard devaient se produire dans les écrits de Babeuf, de Saint-Simon, de Fourier et, plus près de nos jours, dans les ouvrages de leurs disciples. Condillac regarde le droit de propriété comme fondé

(1) Part. I, ch. XXIX.

tout à la fois sur la première occupation ou sur le partage, et sur le travail ou lorsque les terres, dit-il (1) eurent été partagées, chacun put dire : Ce champ est à moi, et il n'est qu'à moi. Tel est le premier fondement du droit de propriété. Au temps de la récolte, chacun peut dire encore : « Si ce champ inculte était à moi parce qu'il m'est tombé en partage, aujourd'hui qu'il est cultivé, il est à moi à plus d'un titre, puisque sa culture est mon ouvrage. Il est à moi avec tout son produit, parce que son produit est en même temps le produit de mon travail. » La propriété sur les terres est donc fondée tout à la fois sur le partage qui en a été fait et sur le travail qui les rend fertiles. Et non-seulement Condillac estime que la terre est légitimement à celui qui, après l'avoir eue par voie de première occupation ou par voie de partage, l'a fertilisée par son travail, mais encore il croit que celui-ci a le droit d'en disposer même après lui. En d'autres termes, au droit de propriété il ajoute comme complément nécessaire le droit d'hérédité. Lorsque je défriche un champ, dit-il, le produit des avances que je fais ne peut être qu'à moi; j'ai le droit d'en jouir : pourquoi donc, au moment de mourir, n'en cèderais-je pas la jouissance? J'ai défriché des marais; j'ai élevé des digues qui mettent mes terres à l'abri des inondations; j'ai conduit des eaux dans des prairies qu'elles rendent fertiles; j'ai fait des plantations dont le produit m'appartient, et dont cependant je ne jouirai pas; en un mot, j'ai donné à des terres sans valeur une valeur qui est à moi tant qu'elle dure, et sur laquelle, par conséquent, je conserve des droits pour le temps où je ne serai plus. Reprenez ces terres dans l'état de friche où je les ai trouvées, ou laissez-les moi en culture et en valeur. Vous ne pouvez séparer ces deux choses : convenez donc que j'ai droit de disposer de l'une comme de l'autre. Si celui qui défriche un champ acquiert le droit d'en disposer après lui, il le transporte avec ce droit à celui à qui il le lègue; et de génération en génération tout propriétaire jouit du même droit. Quel est l'homme qui s'occuperait des moyens de donner à une terre une valeur qu'elle n'aurait qu'après lui, s'il ne lui est pas permis d'en disposer en faveur de ceux qu'il veut en faire jouir? Dira-t-on qu'il y sera porté par l'amour du bien? Mais pourquoi ôter au citoyen un motif qui le déterminera plus sûrement : l'intérêt qu'il prend à ses enfants et aux personnes qu'il aime?

Telles sont, dans l'ordre psychologique, logique, moral, économique, les doctrines de Condillac, que notre véritable tâche était moins de critiquer que d'exposer. Ces doctrines s'étendent, comme on le voit, à la philosophie tout entière. C'est donc à tort qu'on a quelquefois prétendu réduire toute la philosophie de Condillac à deux théories seulement, celle de l'ori-

(1) Part. I, ch. XII.

gine des idées, et celle de la génération des facultés de l'âme. Ces deux théories occupent sans doute une place considérable dans cette philosophie ; mais elles sont loin de la constituer à elles seules tout entière, et il est indubitable qu'une part non moins importante y est faite à celle de la méthode, à celle du langage, et à d'autres encore, que le devoir de l'historien impartial est de mettre en lumière. Disciple de Descartes sur un point fondamental, le libre examen en philosophie, Condillac s'en sépare sur presque tout le reste, et n'a rien ou presque rien de commun avec cette grande école du dix-septième siècle, à la tête de laquelle, à côté de Descartes, marchèrent Leibnitz et Malebranche. Le maître de Condillac est ailleurs; car il est visible que l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* et du *Traité des sensations* s'est inspiré des idées de Locke, bien que cependant il ne suive pas aveuglément son guide. Locke et Gassendi au dix-septième siècle, au moyen âge les nominalistes, dans l'antiquité l'épicurisme et le péripatétisme, tels sont, principalement sur le terrain de la logique et de la psychologie, les philosophes et les écoles de qui relève Condillac. A son tour, et par le nombre aussi bien que par l'importance et la valeur de ses travaux, il devint le père de la philosophie française au dix-huitième siècle et le chef de cette école qui compta dans ses rangs Bonnet, Garat, Destutt de Tracy, Cabanis.

C. Mallet.

Les Œuvres de Condillac. — *Manuel de l'histoire de la philosophie* de Tennemann. — La Harpe, *Cours de littérature* (Philosophie du dix-huitième siècle, t. I, ch. I, sect. 8.) — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 543-551.

CONDIVI (*Ascanio*), peintre et sculpteur, né en 1520, à Ripa-Transone, dans la marche d'Ancône. Bien qu'élève de Michel-Ange, il ne put, malgré son zèle et son ardeur au travail, s'élever au-dessus de la médiocrité, et il serait peu connu s'il n'eût rendu aux arts un service dont la postérité lui a su gré, en écrivant la vie de son maître, qu'il publia en 1553, dix ans avant la mort de ce grand artiste, et par conséquent sous ses yeux et à l'aide des renseignements recueillis de sa bouche même. Une seconde édition a paru à Florence, en 1746, accompagnée de notes de Vasari, Manni, Mariette, Filippo Buonarotti, etc.

E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CONDORCET (*Jacques-Marie* de Caritat de), évêque français, né au château de Condorcet (Dauphiné), en 1703, mort le 21 septembre 1783. Il fut d'abord militaire, prit ensuite la carrière ecclésiastique, et devint grand-vicaire de son oncle, Yse de Saléon, évêque de Rhodez. En 1741 Condorcet fut nommé à l'évêché de Gap, en 1754 à celui d'Auxerre, et en 1761 à celui de Lisieux. Il se montra toujours ennemi des jansénistes, eut de vives contestations avec son clergé, et occasionna même par sa violence quelques désordres dans son évêché de Lisieux. On a de lui divers écrits contre le jansénisme.

CONDORCET (*Jean-Antoine-Nicolas* de Caritat, marquis de), l'un des plus illustres mathématiciens, philosophes et publicistes français, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française, était issu d'une très-ancienne et noble famille du comtat Venaissin, dont une branche embrassa le protestantisme au seizième siècle. Il naquit à Ribemont, en Picardie (Aisne), le 17 septembre 1743. Pendant les huit premières années de son enfance, voué à la Vierge, par sa pieuse mère, qui craignait de perdre ce fils unique, il porta le costume d'une jeune fille. A onze ans, son oncle, successivement évêque de Gap, d'Auxerre et de Lisieux, le plaça dans la maison des jésuites de Reims, où il obtint des succès littéraires. En 1758 il commençait ses études mathématiques au collége de Navarre à Paris; au bout de dix mois, à l'âge de seize ans, il y soutint une thèse d'analyse très-difficile, avec tant de distinction, que D'Alembert et autres savants prédirent qu'il serait un jour leur confrère à l'Académie. Dans une lettre adressée en 1775 à Turgot, intitulée : *Ma profession de foi*, il rappelle que dès son adolescence il avait adopté une règle qui le dirigea toute sa vie : « Il fallait, disait-il, faire céder toute considération d'intérêt à l'obligation d'être juste, et ménager précieusement la sensibilité naturelle, qu'il regardait comme la source de toute vertu. » Cette recommandation sert de base à son dernier écrit, intitulé : *Conseils d'un père à sa fille*. « Ma chère fille! écrit-il, conserve dans « toute sa pureté, dans toute sa force le sentiment « qui nous fait partager la douleur de tout être « sensible. Ne te borne pas aux souffrances « des hommes : que ton humanité s'étende « même sur les animaux. Ne rends point mal« heureux ceux qui t'appartiendront ; ne dé« daigne pas de t'occuper de leur bien-être ; ne « sois pas insensible à leur naïve et sincère re« connaissance; ne cause à aucun des douleurs « inutiles.... » Ces paroles suffisent pour réfuter l'erreur de ceux qui lui ont cru un cœur froid.

Malgré les désirs de sa famille, qui voulait qu'il embrassât, comme son père, la carrière militaire, apanage de la noblesse, il se livra aux études qui devaient le ranger parmi les libres penseurs. Il n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il présenta à l'Académie un essai sur le *calcul intégral*. Cet écrit fut examiné, en mai 1765, par une commission, dont le rapporteur, D'Alembert, dit que l'œuvre annonçait les plus grands talents et méritait les encouragements de l'Académie. Le volume de 1772 renferme un nouveau mémoire de Condorcet, sur lequel Lagrange portait le jugement suivant : « Il est rempli d'idées sublimes et « fécondes, qui auraient pu fournir la matière de « plusieurs ouvrages. Le dernier article m'a sin« gulièrement plu, par son élégance et par son « utilité. » Il s'agissait, dit l'illustre Arago, dont

nous analysons la Notice, prononcée devant l'Institut de France en 1841, des *séries récurrentes*. On trouve des preuves de ce génie mathématique également dans les collections académiques étrangères de Berlin, Bologne, Pétersbourg. Arago a d'ailleurs célébré les succès de Condorcet dans les applications de *l'analyse* aux recherches astronomiques. En 1778 Condorcet partagea, au jugement de l'Académie de Berlin, avec Tempelhof, un prix qu'il aurait seul obtenu, selon Lagrange, s'il avait voulu appliquer sa méthode à quelque comète particulière, ainsi que l'exigeait le programme. Le calcul des *Probabilités*, dont la découverte appartient à Pascal et à Fermat, dut beaucoup à Condorcet, et a contribué à l'abolition de la loterie et de plusieurs autres jeux de hasard. La Harpe, dans sa philosophie du dix-huitième siècle, lui a reproché de l'avoir appliqué à la jurisprudence. Mais s'il est vrai que c'est principalement dans les conditions morales de l'humanité que réside l'appréciation de l'innocence ou de la culpabilité, le nombre élevé des voix dans le calcul des majorités a toujours été considéré comme une des garanties principales des accusés. Une nation voisine va même jusqu'à exiger l'unanimité des voix dans les décisions du jury.

Condorcet fut reçu adjoint à la section de mécanique de l'Académie des sciences le 25 février 1769, et sa nomination fut confirmée le 8 mars par Louis XV (1). Il devint bientôt après membre titulaire de cette académie. Malgré ses succès dans cette carrière, Condorcet fut facilement conduit à s'occuper des discussions d'économie sociale, et il se jeta ensuite dans l'arène ardente de la polémique religieuse et philosophique.

Il était déjà en correspondance avec le patriarche de Ferney, Voltaire, parvenu à la vieillesse, mais animé encore de toute la vivacité de la jeunesse. Il lui fit une visite, en 1770, avec D'Alembert, et cette visite fut suivie d'une correspondance active et du plus grand intérêt. Néanmoins, son premier écrit polémique n'est que de 1774. Il avait à cette époque publié treize éloges d'académiciens, morts entre 1666 et 1699. L'âge avancé du secrétaire perpétuel, Grandjean de Fouchy, successeur de Fontenelle, les lui avait fait négliger. C'est sur la proposition de Grandjean lui-même qu'en avril 1773 Condorcet fut nommé secrétaire perpétuel en survivance. Cette élection fut disputée par un parti dirigé par Buffon, qui avait choisi Bailly pour son candidat, mais elle fut emportée par D'Alembert et ses amis, ainsi que par les titres antérieurs qu'avait acquis Condorcet.

Il débuta dans ses nouvelles fonctions par l'éloge de Fontaine, mort en 1771, et cet écrit est considéré comme un chef-d'œuvre. Les travaux littéraires et politiques qu'entreprit Condorcet ne l'empêchèrent pas de s'acquitter avec le même zèle, et avec plus de succès encore, des éloges des académiciens, jusqu'à la suppression des académies (8 août 1793); ils ne forment pas un des moindres titres de Condorcet à l'admiration de la postérité (1) : on remarque parmi eux ceux de La Condamine, de Pascal, de Trudaine, des deux Jussieu, de Flamsteed, de D'Anville, et de Vaucanson (1780), d'Euler et de D'Alembert (1783), de Cassini, de Thury (1784), de Buffon (1788), de Franklin (1789). Il est impossible de ne pas admirer, dans l'éloge de Buffon spécialement, le talent et l'impartialité avec lesquels, sans adopter les erreurs scientifiques du Pline français, il a peint les grands services rendus à l'histoire naturelle par ce savant et l'éminence de son mérite comme écrivain. On ne croirait jamais, en lisant cet important éloge, que Buffon a employé en toute circonstance le crédit dont il jouissait à la cour et à l'Académie pour dénigrer son collègue.

On compte parmi les œuvres de Condorcet un mémoire inédit sur la meilleure organisation des sociétés savantes, destiné au gouvernement espagnol, auquel il conseillait de ne jamais consulter pour les choix les principes religieux des candidats. « Croyez-vous, disait-il, qu'une académie qui « serait composée de l'athée (prétendu) Aristote, « du brahme Pythagore, du musulman Alchasen, du catholique Descartes, du janséniste « Pascal, de l'ultramontain Cassini, du calviniste « Huyghens, de l'anglican Bacon, de l'arien (unitairien) Newton, du déiste Leibnitz, n'en eût « point valu une autre? Pensez-vous qu'en pareille compagnie on ne se serait pas entendu « parfaitement, en géométrie, en physique, etc., « et que personne se fût amusé à parler d'autre « chose? »

Turgot, dont la pensée, digne d'un administrateur éclairé, était de tirer la France des inconvénients graves du monopole, inspira à Condorcet le goût de l'économie politique; le savant secrétaire perpétuel, qui avait l'esprit très-large, aborda et soutint avec éclat le premier et le plus fécond de ces principes, celui de la libre circulation des grains, alors complétement méconnu (1775 et 1776) (2); c'était la réfutation d'un écrit du financier Necker. Il composa deux ouvrages sur l'abolition des corvées, en 1775 et 1776 (3). Enfin, il soutint les mesures adoptées et sanctionnées par Louis XVI, en 1776, pendant le court ministère de Turgot, bientôt renversé par la coalition des parlements, qui n'enregistraient les édits qu'avec résistance, et des traitants, intéressés au maintien des abus. Condorcet avait été nommé inspecteur des monnaies, pendant ce ministère; après la chute de Turgot, quand Necker lui succéda, il donna im-

(1) Registres manusc. de l'Académie.

(1) Les éloges forment 2 vol. dans la dernière édit. complète des *Œuvres de Condorcet*.

(2) Tome XI, p. 35, 59 et 99, de ses *Œuvres*.

(3) Tome XI, p. 59 et 87, de ses *Œuvres*.

médiatement sa démission. Mais elle ne fut pas acceptée, et Condorcet conserva cette place jusqu'en 1791. Il fut alors nommé par le roi commissaire de la trésorerie, et exerça ces fonctions jusqu'à son élection à l'Assemblée législative.

Le premier écrit religieux polémique de Condorcet a pour titre *Lettres d'un théologien* (1774), et parut sous le voile de l'anonyme (1).

Les *Lettres d'un théologien* formaient un écrit si piquant, qu'on l'attribua au patriarche de Ferney, qui le 20 août 1774 écrivait à Condorcet lui-même « qu'on y trouvait des plaisanteries et des morceaux d'éloquence dignes de Pascal ». Sa hardiesse était telle, disait-il (le 17 août) que pour être si audacieux il fallait commander deux cent mille soldats. On est disposé à croire que Condorcet fut un flatteur de la popularité immense dont jouissait alors Voltaire en Europe; mais, malgré son admiration pour cet illustre vieillard, il lui écrivit en 1776 pour se plaindre des flatteries du patriarche à l'égard de Necker, que celui-ci décorait du titre de Caton; en 1777 il s'élevait contre le projet de représentation de la tragédie d'*Irène ;* et le 2 janvier 1778 Voltaire le remerciait de ses critiques. Enfin, Condorcet ne voulait pas qu'on publiât les brochures préparées par Voltaire contre Montesquieu et l'*Esprit des lois*. Lord Brougham a reproché à Condorcet de n'avoir point, en écrivant la vie de Voltaire, lu sa volumineuse correspondance. M. Génin, avec autant de vérité que d'esprit, a rappelé que c'est Condorcet qui, dans l'édition de Kehl, a recueilli et publié le premier la correspondance de Voltaire, dont par modestie il a retranché celle dans laquelle le patriarche de Ferney faisait son éloge (2). C'est dans la dernière édition des *Œuvres de Condorcet* qu'a paru cette partie de la correspondance inédite, annotée par M. Génin (3). Au reste, la Vie de Voltaire par Condorcet est une œuvre considérable, inséparable des œuvres de Voltaire lui-même, et aussi durable qu'elles. Les notes qui y sont jointes (4) ont fourni de nombreux et précieux matériaux aux biographes.

Condorcet, pénétré d'admiration pour toutes les gloires de la France, qu'il savait si bien mettre en lumière dans ses Éloges des académiciens, eut la modestie de concourir pour le prix proposé en 1777 par l'Académie française, et dont l'objet était l'éloge du chancelier L'Hôpital. Le prix fut adjugé à l'abbé Remy, pour une composition aujourd'hui oubliée; mais l'œuvre de Condorcet, qui ne craignit pas de compromettre dans ce concours la dignité du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, est aujourd'hui beaucoup plus consultée. Il avait aussi porté ses réflexions sur notre législation criminelle, alors si imparfaite et

(1) Tome V, p. 228.
(2) Voy. *Revue encyclop.*, publ. par M. Didot, octobre 1846, p. 216-224.
(3) Tome de ses *Œuvres*.
(4) Tome IV, p. 300-634.

si dangereuse pour les innocents. Il publia un premier écrit sur ce sujet en 1775 (1), et en 1776 il protesta contre l'usage de brûler les livres. Il publia quelques fragments sur la liberté de la presse (2).

L'école de Port-Royal avait fait une édition des *Pensées de Pascal*, extraites de ses manuscrits, et rédigée dans l'esprit du jansénisme. Condorcet les revit, et rétablit les pensées diverses de ce grand esprit, en faisant d'ailleurs un éloge impartial du philosophe. Il y joignit des notes critiques en un vol. de 507 pag. in-8°; 1776. Voltaire fit réimprimer ce travail en 1777. M. Cousin, en revoyant de nouveau ces manuscrits de Pascal, a signalé (3) les lacunes de l'original, qui n'a point été terminé, et qui se compose de fragments, souvent sans liaison, en conseillant, dans un rapport à l'Académie française, d'en faire une nouvelle édition. M. Feugère a publié cette édition en 1846; mais les travaux de l'abbé Flottes (1843-1846), l'esquisse de M. Villemain et les considérations biographiques de M. Sainte-Beuve dans l'*Histoire de Port-Royal*, prouvent combien Condorcet a eu raison d'appeler l'attention publique sur les infidélités de la première publication. La Harpe l'a témérairement accusé lui-même d'inexactitude calculée.

Condorcet porta ses investigations sur l'esclavage des nègres; c'était un sujet hardi et nouveau en France, car Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, ne l'avait attaqué que sous le voile de l'ironie, et les planteurs y avaient vu un éloge de l'institution. Henrion de Pansey, depuis premier président à la cour de cassation, l'avait traité en 1770, dans un plaidoyer pour un nègre devant le parlement de Paris, mais sans éclat. En Angleterre, les quakers ne l'avaient pas encore dénoncé au public, et les gouvernements l'encourageaient par des primes; les négriers portaient la tête haute, et se prétendaient les bienfaiteurs des colonies. Condorcet avait abordé ce sujet dans les notes sur *Pascal*. En 1777, dans trois lettres adressées au *Journal de Paris*, il revint sur la question (4). En 1781 il le traita encore sous le nom du D. Schwartz (5); et en 1789 il rédigeait l'*Adresse aux assemblées électorales*, distribuée par les soins de la Société des amis des noirs. C'est qu'une question qui s'attaquait à une espèce de propriété et à un abus invétéré ne pouvait être résolue que par des efforts réitérés et collectifs. Necker la signala vainement à l'attention des états généraux, dans le discours d'ouverture du 5 mai 1789. Elle n'a été résolue pour la France qu'après plusieurs révolutions, en 1848, sous le ministère d'Arago, puisqu'elle ne l'est pas encore en beaucoup de pays chrétiens.

(1) Tome VII.
(2) Tome XI, 253-274.
(3) *Journal des savants*, 1845.
(4) Tome I, p. 230-343-346.
(5) Tome VII, p. 61.

En 1781 Condorcet préludait aussi à la défense de la liberté religieuse, en publiant des pièces sur l'état des protestants (1) et en devançant ainsi de plusieurs années les édits de Louis XVI en faveur des non-catholiques ainsi que la déclaration de l'Assemblée constituante.

La même année Condorcet publiait une réponse au plaidoyer de D'Épresmenil, dans le procès du comte de Lally-Tolendal, accusé et condamné pour concussion et abus de pouvoir commis dans son gouvernement des établissements français de l'Inde (2).

Tant d'écrits en tous genres devaient lui ouvrir les portes de l'Académie française. Il s'y présenta en 1782, et l'emporta sur Bailly, que Buffon et son parti lui opposaient toujours comme concurrent. Bailly venait de publier son *Atlantide*, écrit qui ne reposait après tout que sur des rêveries relatives à un peuple antédiluvien, qui nous aurait tout appris, selon D'Alembert, excepté son nom et le lieu qu'il habitait. Voltaire ne cessait, depuis 1771, d'exprimer les vœux les plus vifs pour que cette distinction littéraire fût accordée à Condorcet. Le discours de réception est du 21 février 1782 (3). Cette même année Condorcet fut chargé par l'Académie de prononcer le 6 juin un discours en présence du comte du Nord (Paul Ier, empereur de Russie) (4). Il rédigea aussi un petit dialogue entre Aristippe et Diogène (5), charmant écrit, qui serait lu aujourd'hui avec un grand plaisir : il y fait ressortir ce qu'un homme plein d'humanité et de vertu peut encore faire dans un pays privé de son ancienne liberté, auprès de ceux qui disposent de la vie et des biens des citoyens. La scène est en Sicile, sous Denys.

En 1784 il eut un sujet délicat à traiter : c'était la réponse au discours de réception de Bailly, son ancien antagoniste à l'Académie française. En quelques pages, il fait un éloge si bien senti de cet académicien, astronome et littérateur, et la critique de l'*Atlantide* est si tempérée et si honorable qu'un écrivain, si distingué qu'il soit, doit se sentir heureux de l'avoir méritée. Il répondit aussi (6) au discours de réception du comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, déjà célèbre par la publication du Ier volume du *Voyage pittoresque de la Grèce*, et fit un discours à l'ouverture de l'Académie des sciences, en présence du prince Henri de Prusse (7). Lors de l'institution du Lycée, le 15 février 1786, Condorcet prononça un discours sur les sciences mathématiques (8). L'année suivante il entretint les membres de cette société des découvertes de l'astronomie et du calcul des probabilités. On lui doit aussi à cette époque une vie de Turgot (1), ouvrage digne de l'homme d'État qui avait fait sanctionner par Louis XVI les fameux édits de 1776 sur l'abolition des jurandes et maîtrises, de la corvée et autres institutions. Sa mémoire était attaquée par les partisans des vieux abus.

L'âme ardente de Condorcet ne lui permit pas de garder le silence sur l'arrêt du parlement de Paris du 20 août 1786, qui, à la majorité de cinquante-cinq voix contre vingt-neuf, ordonna la suppression, comme faux et injurieux à la magistrature et attentatoire à l'autorité royale, d'un mémoire en révision du jugement capital qui avait condamné au supplice de la roue les trois accusés de Chaumont. Cet écrit, où l'ironie se mêle à l'indignation, a blâmé justement la conduite du président d'Ormesson ; il a de plus révélé le courage de Dupaty, président au parlement de Bordeaux, qui s'était déclaré l'auteur du mémoire justificatif brûlé par la main du bourreau, et qui voulut, mais en vain, se rendre opposant à cet arrêt. L'écrit de Condorcet (2) fut suivi des réflexions d'un citoyen non gradué sur ce procès (3) ; à l'imitation de Voltaire, dont la voix ne pouvait plus se faire entendre, il aborda la justification des condamnés. Enfin, il traita de l'influence de la révolution des États-Unis de l'Amerique sur l'Europe (4).

En 1787 il s'occupa presque exclusivement de travaux sur la constitution politique des États, question qui commençait à préoccuper les esprits, et il publia les quatre lettres d'un bourgeois de Newhaven à un citoyen de Virginie sur l'inutilité du partage du corps législatif (5). Le 23 décembre 1787 il épousa, au château de Villette, la nièce du président Dupaty et du conseiller au parlement de Paris Fréteau.

Condorcet était si désintéressé, que quoiqu'il n'eût qu'une modeste fortune territoriale, avec la place qu'il occupait à la Monnaie et à l'Académie, il n'exigea pas de dot de la famille de la femme distinguée qu'il épousait (*voy.* ci-après l'article de madame DE CONDORCET). Il se maria sans contrat. Malgré ce désintéressement, on a prétendu, dans des ouvrages ignorés du public, dont M. de Lamartine s'est malheureusement rendu l'écho dans l'*Histoire des Girondins*, qu'à l'occasion de ce mariage la famille de La Rochefoucault, avec laquelle Condorcet se trouva plus tard en dissidence politique, lui avait donné 100,000 livres, ou la rente perpétuelle qui les représentait. François Arago a déjà réfuté cette calomnie (6). Pour nous, qui avons eu un rôle actif dans les partages de famille des petits-enfants de Condorcet, et qui même avons vu de plus près que l'il-

(1) *Œuvres*, tome V, p. 201.
(2) Tome I, p. 263. t. VII, p. 25, t. XI, p. 315.
(3) Ibid., I, p. 39.
(4) Ibid., p. 446.
(5) Ibid., p. 257.
(6) Ibid., p. 485.
(7) Ibid., p. 446-482.
(8) Ibid., p. 463-481

(1) *Œuvres*, tome V, p. 5, 233.
(2) Tome I, p. 504.
(3) Tome VII, p. 141.
(4) Tome VIII, p. 1.
(5) Tome IX, p. 1, 193.
(6) Remarques sur l'*Hist.* des *Girondins*, tom. Ier, p. CLXXXIII de son édition de *Condorcet*.

lustre académicien les titres actifs et passifs de la succession, et particulièrement les actes notariés constatant la fortune de Condorcet, nous attestons à notre tour qu'il n'existe aucune trace de l'accroissement de sa fortune à l'époque de son mariage ni depuis, quoiqu'il y ait des actes notariés qui la constatent (1). Il est donc fâcheux que l'auteur des *Girondins*, averti de cette erreur, ne l'ait pas rayée de son livre, ou n'ait pas produit à l'appui de son assertion quelque pièce tirée des archives de la famille de La Rochefoucauld. La réputation de Condorcet importe assez à son pays, et l'honneur des lettres est d'un intérêt assez puissant pour que sa mémoire ne reste pas entachée d'ingratitude envers cette famille.

En 1788 Condorcet s'occupa de la constitution des assemblées provinciales (2), et de celle, plus importante, de la constitution générale de l'État (3), questions qui occupaient alors toute la France, et qui étaient les précurseurs de la grande révolution.

En 1789, malgré son immense renommée scientifique et littéraire et sa capacité politique, Condorcet ne fut pas élu membre des états généraux. Il ne sollicitait les suffrages de personne, et cet homme éminent fut satisfait des modestes fonctions de membre de la municipalité de Paris, où il siégea avec son collègue l'infortuné Bailly. Mais il ne bouda pas la révolution française, et chercha au contraire à éclairer ceux qui étaient chargés de la diriger et à la préserver des calamités qui l'ont suivie. Jamais sa plume ne fut plus féconde qu'à cette époque. Quand les institutions sont fondées, et qu'elles fonctionnent régulièrement, l'examen des droits des citoyens et des théories politiques a peu d'utilité; mais il arrive des temps où tout est remis en question, et où l'on a besoin de refaire son éducation politique. Les écrits de Condorcet, par leur clarté, leur généralité, et la bonne foi avec laquelle il aborde les questions, seront toujours consultés et lus avec profit. Nous ne ferons pas l'énumération des vingt-et-un écrits qu'il publia dans le cours de cette année (4). Il ne fut pas moins fécond en 1790, où il fit paraître plus de vingt mémoires sur des sujets politiques, notamment sur cette question, toujours à l'ordre du jour : *S'il est utile aux hommes d'être trompés* (5)?

Cependant, il ne négligeait pas l'intérêt des sciences : outre les éloges académiques qu'il continuait, et dans lesquels on remarque celui de Franklin (6), l'un des derniers, mais l'un des plus étendus et des plus remarquables, il fit deux mémoires à l'assemblée : l'un au nom de l'Académie des sciences (7), l'autre en sa qualité de commissaire des monnaies. Il est peu de sujets qu'il n'ait abordés. En 1791, et jusqu'à la fuite du roi Louis XVI, il fut fidèle à la monarchie constitutionnelle. C'est parce que le pouvoir royal était délaissé qu'il examina, le 12 juillet (1), si un roi était nécessaire à la conservation de la liberté, et qu'il se prononça pour la négative, mais en soumettant son jugement à celui de l'Assemblée constituante. Telle fut sa première profession de foi républicaine; il ne se déclarait pas l'ennemi des rois, ni du dauphin, dont on lui faisait pressentir qu'il pourrait être nommé le gouverneur, mais dont par ses principes il refusait la charge. Dans deux autres opuscules, qui se suivirent de près, il se prononça plus catégoriquement pour la république; mais il ne voulait pas que le pouvoir exécutif fût exercé par le corps législatif; il demandait un conseil électif de gouvernement de sept personnes (2).

Il fut élu, en septembre 1791, député de Paris à la deuxième assemblée, dite *Législative*, et réélu, en septembre 1792, à la Convention nationale par le département de l'Aisne, son pays natal. De même que depuis la mort de Voltaire il avait été l'écrivain le plus généralement en crédit, au moins auprès des académies, il fut l'homme le plus influent dans ces assemblées, par la dignité de son caractère, sa modération et son talent. Il y fut chargé du rapport des plus grandes questions, et surtout de celles de la paix et de la guerre. En 1790 il avait écrit à propos de la constitution civile du clergé, sur la séparation de l'Église et de l'État, c'est-à-dire du civil et du spirituel (3). En octobre 1791 il soutint, comme député, la nécessité d'enlever au clergé les registres de l'état civil; et cette décision, décrétée le 20 septembre de l'année suivante, et consacrée par le Code Napoléon, est encore une des bases des institutions françaises.

Condorcet fut le principal auteur et le rédacteur de cette belle déclaration de l'assemblée, du 29 décembre 1791, à l'adresse des gouvernements qui menaçaient la France d'une invasion, par laquelle la nation renonçait à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et prenait l'engagement solennel de n'employer jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. Il fut l'organe du comité d'instruction publique en avril 1792, pour un rapport et un projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, qui ne put être discuté (4). C'est un travail complet et de la plus haute importance; il s'était préparé à traiter législativement le sujet par cinq mémoires, qu'il avait publiés dans un recueil périodique (5). En février 1793, il répondit au manifeste de guerre rédigé au nom du roi de la Grande-Bretagne par W. Pitt.

(1) Notamment acte de liquidation du 2 juillet 1807.
(2) *Œuvres*, tome VIII, p. 115, 125, 278.
(3) *Lettres d'un citoyen des États-Unis à un Français*, tome IX, p. 95.
(4) Tome IV, IX, X et XI.
(5) Tome V, p. 343.
(6) Tome III, p. 372-[illegible]
(7) Tomes X à XII.

(1) *Œuvres*, tome XII, p. 227, 241.
(2) Ibid., p. 239-263.
(3) Ibid., p. 1, 8.
(4) Tome VII, p. 449, 533
(5) Ibid., p. 187 à [illegible]3.

ant le décret du 26 août 1792, rela-
ment civique imposé aux membres du
Condorcet avoua que l'exécution des lois,
e trop rigoureuse à ce sujet, était une
à la liberté religieuse, dont il était un des
mais il soutint que le serment pure-
ique n'y était pas contraire, et que l'op-
manifeste du clergé aux institutions nou-
ait un motif légitime de défiance : elle
des mesures de protection en faveur de
rité de ce clergé qui s'était ralliée à ces
ons, et dont on entravait le sacerdoce.
nent où coalition étrangère courait
les c la France, Condorcet fit des
aux Suisses, aux Germains,
, aux Bataves (1). Il prononça à
un discours sur une déclaration de
d'Allemagne empreinte d'un caractère
. (7 janvier 1792) (2); le 16 février
. au nom de cette assemblée, l'adresse
ais (3), si efficace pour stimuler leur
, et le 20 avril il publia le rapport
les motifs par lesquels la nation fran-
voyait forcée de déclarer la guerre à ce
(4). Le 9 août il fit le rapport au nom
mmission extraordinaire sur le décret,
le lendemain, qui, vu les dangers de la
suspendait la royauté, suspecte de con-
avec l'étranger (5). Condorcet n'y dis-
ucun des dangers qui pouvaient être la
cette mesure. Il fut aussi le rédacteur
esse du 10 août, et de l'exposition des
du 13, sur la convocation d'une Conven-
nale, de l'adresse du 19 août, et de
4 et du 19 septembre (6). Le malheureux
VI fut mis en jugement devant cette as-
(novembre 1792). Condorcet émit l'avis
nvention n'était pas compétente et était
, quoiqu'il ne crût le roi inviolable que
actes de son gouvernement contresignés
ministres, et non pour ses actes person-
secrets (7). Dans la séance du 19 janvier
vant de voter sur la culpabilité de ce
il demanda l'abolition de la peine de mort;
lu reste qu'il ne se sentait pas la main
e pour peser dans la balance les dan-
menaçaient la patrie, dans l'une ou
résolution à prendre en une circonstance
e (8). Finalement Condorcet refusa de
de mort. Il vota pour la plus
celle de la mort et pour l'appel au
la fatale et injuste sentence prononcée
Louis XVI (9).
Condorcet avait été membre du comité de
constitution qui devait présenter à la France une loi fondamentale, à la place de celle de 1791, de si courte durée; son plan est des 15 et 16 février 1793 (1). Mais au 31 mai arriva la proscription des Girondins. Un nouveau projet de constitution lui fut substitué par une commission de cinq membres, choisis par le fameux comité de salut public, et eut pour rapporteur Hérault de Séchelles, le 10 juin; il fut décrété le 24. Cette constitution fut suspendue presque immédiatement après, et n'a jamais été exécutée.

Condorcet en signala les imperfections dans une adresse aux citoyens français, qui fut dénoncée à la Convention le 8 juillet par Chabot (2), qui lui reprocha d'être un académicien, un conspirateur, un ennemi de la république, et d'attaquer l'ouvrage sublime des délégués du comité de salut public, la constitution mort-née adoptée dans une seule séance, par une assemblée mutilée et frappée d'une terreur légitime. Cette dénonciation fut immédiatement suivie d'un ordre d'arrestation (3). Condorcet protesta; et il écrivit à la Convention que comme elle n'était pas libre, il ne lui restait plus qu'à se dérober par la fuite à la poursuite des ennemis de la liberté. Cet acte le rendait contumace, le mettait hors la loi, frappait ses biens de confiscation. Le 3 octobre, la Convention décrétait d'accusation Caritat, ci-devant marquis de Condorcet, avec Brissot, Vergniaud et quarante autres députés autrefois inviolables, et renvoyait leurs personnes pour être jugées devant le tribunal de sang qui fut décoré du titre de révolutionnaire.

On mit les scellés à son domicile à Auteuil et à Paris, de manière que tous moyens de subsistance furent enlevés à sa femme et à sa fille. L'histoire de leurs souffrances appartient à l'article de madame DE CONDORCET (ci-après). Cependant l'illustre proscrit, sur la recommandation de Pinel et de Boyer (devenus médecins célèbres), obtint un asile rue Servandoni, chez madame Vernet, femme courageuse, dont le nom mérite une mention dans les annales de l'humanité; là, pour se distraire des malheurs de la France et servir jusqu'à son dernier jour la cause qu'il avait embrassée, Condorcet se mit à tracer, sans livres, l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, ouvrage resté inachevé (4), mais étonnant encore, selon le jugement de Daunou et d'Arago, et dans lequel se révèle l'impassibilité d'une âme stoïque, car on n'y trouve pas un mot de récrimination, pas une allusion à ses malheurs et à ceux de sa famille. Mais il s'en faut qu'il eût une âme froide. Il avait essayé en juillet 1793 un projet de justification (5); il y renonça pour rédiger les conseils à sa fille,

(1) *Œuvres*, tome XII, p. 121, 13[illegible].
(2) ... X, p. 283-299.
(3) ..., p. 319-343.
(4) ..., p. 445.
(5) ..., p. 52.
(6) ..., p. 531 à 579.
(7) ... XII, p. 265.
(8) ... XII, p. 2[illegible].
(9) ..., tome [illegible] p. CXXIII, des *Œuvres de Con*[illegible]

(1) *Œuvres*, tome XII, p. 333.
(2) Ibid., p. 625.
(3) Ibid., p. 682.
(4) Tome V. VI, p. 289 597.
(5) Tome I, p. 574.

alors âgée de quatre ans (1), et pour exprimer en vers (les seuls qu'il ait composés), sous le titre d'un *Polonais exilé en Sibérie* (décembre 1793), ses sentiments envers son admirable compagne et sa fille. En lisant ces écrits, il est impossible de douter de la bonté et de la sensibilité de ce géomètre, de cet économiste, de ce publiciste, en apparence si glacial, dont un de ses contemporains, D'Alembert, a dit que c'était un volcan couvert de neige. Pour le bien apprécier, il faut consulter le portrait qu'en a tracé mademoiselle de Lespinasse (2).

On lit dans les vers du *Polonais exilé* (adressés à sa femme) :

Pour la septième fois renaît cette journée
Qui vit à tes beaux jours unir ma destinée.
Je n'ai point par des vers célébré mon bonheur;
Mais on aime à parler, sitôt qu'on est à plaindre...
Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime.
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime...

Il sentait que le moment du dernier sacrifice approchait. En mars 1794 il écrivait (3) : « Je périrai comme Socrate et Sidney, pour avoir servi la liberté de mon pays. » Enfin, il fit un testament (4), la veille du jour (6 avril 1794) où, craignant d'exposer à la peine de mort, récemment décrétée contre ceux qui donnaient asile aux proscrits, il résolut de quitter la cachette que madame Vernet lui avait ménagée, et où des avis indirects annonçaient qu'on devait faire une visite domiciliaire.

On prétend qu'il avait été depuis longtemps reconnu par un montagnard, pensionnaire dans cette maison, mais qui garda son secret. On voulut en vain le retenir; il partit le matin, mal déguisé, erra dans la campagne, se présenta à Fontenay-aux-Roses dans la maison de campagne de son collègue l'académicien Suard, où on lui promit de lui donner asile pendant la nuit, en laissant ouverte une porte donnant sur la campagne; mais il la trouva fermée, et se retira dans une carrière. Le lendemain, excédé de faim, il se présenta chez un cabaretier de Clamart, où l'exagération de ses demandes alimentaires, la blancheur de ses mains et de son linge, et le livre dont il était porteur (c'était *Horace*) excitèrent les soupçons et révélèrent bientôt ce qu'il était : mis en arrestation, il fut conduit à Bourg-la-Reine, où il fut incarcéré. Le lendemain matin, on l'y trouva mort; il s'était empoisonné avec un poison que lui avait donné son beau-frère le célèbre Cabanis, et qu'il portait dans une bague : c'était le même auquel, dit Arago, Napoléon voulut, plus tard, recourir à Fontainebleau, avant de signer son abdication. Ainsi périt, pour échapper aux outrages des proscripteurs de 1794, à l'âge de cinquante ans six mois et quelques jours, un des hommes les plus illustres de la France, un ami sincère et véritable de la liberté, un des fondateurs des principes et des libertés de 1789, un littérateur éminent, un géomètre distingué, victime, comme tant d'autres, de la démagogie révolutionnaire, qui priva la France des bienfaits de la révolution et établit la terreur, qui a tant favorisé le retour de l'ancien régime.

Condorcet était d'une haute stature. L'immense volume de sa tête, ses larges épaules, son corps robuste, contrastaient avec des jambes restées toujours grêles.

Ses œuvres mathématiques ne peuvent être appréciées que relativement à l'époque où il a vécu, et par le jugement qu'en a porté le juge le plus compétent, Arago, l'un de ses successeurs comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Elles ont été rassemblées manuscrites, ainsi que sa correspondance avec les savants français et étrangers, par les soins de sa fille unique, et déposées à la bibliothèque de l'Institut de France, le 15 mars 1853 (1).

La première et principale partie du *Tableau des progrès de l'esprit humain* a été imprimée à 3,000 exemplaires, par ordre de la Convention, rendue à sa liberté, et comme hommage dû à sa mémoire, sur le rapport de l'illustre Daunou, le 13 germinal an III (2 avril 1795).

La première édition de ses *Œuvres complètes*, commencée en l'an IX (1801), par les soins de Garat et de Cabanis, son beau-frère, avec le concours actif de madame de Condorcet, a paru en 1804 (an XII), en 22 vol. in-8°; mais partagée entre l'éditeur français et un libraire allemand de Brunswick, elle a été dispersée, et se trouve rarement complète. La 2e édition, publiée en 12 gros vol. in-8°, avec son portrait, dessiné d'après nature, en 1786, par Mercury, imprim. Didot, est bien plus complète (1847-1849). Elle est due aux soins d'Arago lui-même, du général de division O. Connor, le mari de sa fille, aidés par les vérifications et la collaboration de M. Génin. Ses discours officiels ont été vérifiés soigneusement sur les minutes conservées aux Archives de France. L'édition a été distribuée gratuitement aux principales bibliothèques de France et à l'étranger. ISAMBERT.

Notice sur Condorcet, lue publiquement à la séance de l'Académie des sciences du 28 décembre 1841, par Arago, son secrétaire perpétuel : 113 pag. in-4°, réimprimée dans l'édition de 1849. — *Documents authentiques communiqués*.

CONDORCET (*Marie-Louise-Sophie* DE GROUCHY DE), épouse de Condorcet, sœur du maréchal de Grouchy, naquit au château de Villette, en Normandie, près Meulan (Seine-et-Oise), en 1764, et mourut à Paris, le 8 septembre 1822. Elle dut sa première éducation à sa mère, femme très-instruite, sœur de Freteau, conseiller au parlement de Paris, l'auteur de la motion, adoptée par cette cour en 1788, qui demanda le rappel des états généraux

(1) *Œuvres*, tome I, p. 611.
(2) *Voy.* ce portrait, qui était resté inédit, tome I, p. 626.
(3) *Fragm.*, tome I, p. 608.
(4) Tome I, p. 626.

(1) 4 vol. in fol.

Selon l'usage de ce temps, son père réservait sa fortune pour son fils aîné, et avait fait admettre ses filles en qualité de chanoinesses dans un chapitre noble, où elles ne faisaient pas de vœux et dont elles touchaient le revenu. Elle rencontra chez son oncle le président Dupaty le marquis de Condorcet, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, directeur de la monnaie, et jouissant dans la société savante et littéraire de tous les honneurs dus à ses immenses travaux. Condorcet, séduit par les grâces, la beauté et la solidité d'esprit de Mlle de Grouchy, demanda sa main et l'obtint (27 décembre 1787). M. Michelet et d'autres ont prétendu qu'elle avait conçu pour un jeune seigneur de la cour une passion ignorée de lui, et que cette passion persista après son mariage, jusqu'en 1790, où les grandes qualités de son époux la lui firent oublier. Cet amour, dont il n'a rien transpiré, n'est qu'une fable, et s'il eût existé, le mariage avec Condorcet n'eût pas eu lieu (1). Elle était sans dot, et il ne fut pas dressé de contrat de mariage. Inutile de réfuter ici de nouveau l'assertion répétée par l'auteur de l'*Histoire des Girondins*, qu'à l'occasion de cette union son mari fut gratifié par la famille La Rochefoucauld d'une somme de cent mille livres, ou de la rente qui la représentait (2). Madame de Condorcet recevait à l'hôtel des Monnaies, où résidait son mari, une société choisie, qu'y attiraient ses qualités littéraires et sa beauté supérieure, ainsi que la haute réputation de son illustre époux. C'était le centre de l'Europe éclairée, et l'on y rencontrait, avec l'élite des gens de lettres et des savants de la France, les étrangers les plus distingués. Elle s'occupait déjà de travaux littéraires, et entre autres des *Lettres sur la sympathie*, qui ne furent publiées qu'après la mort de Condorcet, en 1798.

Elle s'associa complétement aux principes politiques de son mari; et il en résulta pour elle des séparations pénibles, car à mesure que la révolution s'avançait, les rancunes de la noblesse multipliaient les ruptures avec les deux époux, qu'ils accusaient d'infidélité envers la classe de la société au sein de laquelle ils étaient nés. Mais ce fut à l'époque où se forma la Convention que ces rancunes se changèrent en hostilité directe, tandis que les révolutionnaires s'indignaient des efforts que faisait Condorcet pour empêcher l'envahissement de l'anarchie et lui reprochaient ses votes dans le procès de Louis XVI. Bientôt dénoncé et décrété d'arrestation pour ses liaisons avec les Girondins et son acte d'opposition à la constitution de 1793, il fut obligé de chercher un asile secret, dans lequel madame de Condorcet allait le visiter deux fois par semaine. Décrété d'accusation par la Convention, et privé, par sa contumace, de la jouissance de ses biens, Condorcet ne pouvait plus fournir à la subsistance de sa femme et de sa fille. Madame de Condorcet prit alors la résolution de faire des portraits. Elle venait tous les jours à Paris, pour peindre ceux qui dans ces moments de terreur voulaient laisser un souvenir à leurs parents : elle pénétrait dans les prisons, alors remplies de personnes qui allaient tomber victimes des sentences du tribunal révolutionnaire. Pour en obtenir l'ouverture, et pour échapper elle-même à l'arrestation qui la menaçait sans cesse, comme une ci-devant noble et comme femme d'un proscrit, combien de fois ne lui fallut-il pas employer son pinceau en faveur des geoliers, des commandants de la force armée, ou des agents de l'administration révolutionnaire? Condorcet l'encourageait du fond de sa retraite, et lui parlait, en termes touchants, d'elle et de sa fille; mais, pour ne pas éveiller les soupçons, il était obligé de s'entourer de plus en plus de mystère. L'espace nous manque pour extraire de la pièce du *Polonais exilé en Sibérie* les accents déchirants que lui arrache le souvenir de sa femme et de sa fille, dont il prévoyait qu'il serait bientôt séparé sans retour :

> Crois-tu que notre enfant puisse encor retenir
> De son père proscrit un faible souvenir?
> Que son cœur de mes traits ait gardé quelque image?
> Dis-lui que je l'aimais.....

« Je ne puis regretter la vie, écrivait-il ailleurs, que pour ma femme et mon Élisa. Je périrai comme Socrate et Sidney... (1). » On connaît les Conseils de Condorcet à sa fille (2). Dans son testament, il lui dit que d'autres *fragments*, dictés ou écrits par sa mère, lui donneront sur le même sujet des vues très-utiles (3). Ainsi Condorcet connaissait les travaux que sa femme avait préparés, et dont une partie seulement a vu le jour plus tard.

Ce fut madame de Condorcet qui, pour distraire le fugitif du déplorable spectacle des malheurs de la France, lui donna le conseil d'écrire l'*Esquisse sur les progrès de l'esprit humain*, ouvrage auquel la Convention rendit plus tard hommage en en ordonnant l'impression aux frais de la nation. Elle seconda aussi Daunou dans cette publication. Quand des jours plus calmes eurent succédé à la terreur, et que l'échafaud politique fut abattu, le goût du portrait ayant cessé d'être en vogue et sa gêne augmentant, madame de Condorcet publia la traduction de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith, sur la 7e édition; Paris, 1798, 2 vol. in-8°. Elle y joignit les *Lettres sur la sympathie*, adressées à Cabanis, son beau-frère.

En 1799 elle publia les *Éloges des académiciens* écrits par Condorcet (5 vol. in-12). De 1801 à 1804, elle coopéra, avec Cabanis et Garat, à la publication de la première édition des *Œuvres*

(1) Michelet, *les Femmes de la Révolution*, 1854, ch. 11, § 10 et 11.
(2) *Voyez* art. CONDORCET.

(1) *OEuv. de Condorcet*, Frag., tome I, p. 606.
(2) Ibid., p. 611-623.
(3) Ibid., p. 624.

complètes de Condorcet. La préface de la nouvelle édition de l'*Essai sur les progrès de l'esprit humain*, qui s'y trouve comprise, est de sa plume (1). On remarque dans ses écrits la pureté et l'élégance du style alliées à la sévérité du langage philosophique.

Madame de Condorcet vécut, sous le consulat et sous l'empire, au milieu d'hommes distingués par leurs talents dans la politique et dans les lettres, Tracy, Garat, Cabanis, Thurot, Ginguené et autres.

Pendant la réaction de 1815, elle s'employa activement et efficacement au salut de son frère, le maréchal de Grouchy, compris sur la première liste du 24 juillet, avec plusieurs autres généraux, renvoyés devant les conseils de guerre pour les actes auxquels ils avaient pris part pendant les cent jours. Le maréchal y fut d'abord condamné par contumace; mais à son retour en France, il trouva le gouvernement moins hostile, et en 1819 ce procès fut anéanti. Madame de Condorcet y fut représentée par le mari de sa fille, le chef des Irlandais-unis, adopté par la France, le général de division O'Connor (*voy.* ce mot). Madame de Condorcet, qui résidait alternativement près de Meulan et à Paris, décéda dans cette ville, à l'âge de cinquante-huit ans, ayant conservé et professé toute sa vie les principes élevés et philosophiques qu'elle partageait avec Condorcet. ISAMBERT.

Biographie des contemporains. — *Documents particuliers*.

CONDREN (*Charles* DE), théologien français, né à Vaubuin, près Soissons, en 1588, mort le 7 janvier 1641, avait d'abord été destiné par sa famille à la carrière militaire; mais une vocation irrésistible lui fit embrasser l'état ecclésiastique, et il fut reçu docteur de Sorbonne en 1615. Dès lors il renonça à tous les biens du monde, se consacra uniquement à des œuvres de charité, et entra enfin, en 1617, dans la congrégation du cardinal de Bérulle, qui le nomma, en 1622, supérieur de la maison de Saint-Magloire, et le choisit pour son directeur. Devenu malgré lui confesseur de Gaston, duc d'Orléans, il déploya une grande habileté dans des négociations difficiles. Après la mort du cardinal de Bérulle, en 1629, il fut élu à l'unanimité général de l'Oratoire. Il refusa les archevêchés de Reims, de Lyon, et le chapeau de cardinal. On a de lui: *Discours et lettres*, deux parties; Paris, 1643 et 1648, in-8° : ce recueil contient: *Discours sur la manducation réelle dans l'Eucharistie*, *contre la créance des calvinistes et des luthériens*; *Discours contre l'astrologie*; *Traité des équivoques*, et quatre-vingt-onze lettres sur divers sujets de piété et de morale. — *Idée du sacerdoce et sacrifice de Jésus-Christ*; Paris, 1677, in-12.

Le P. Amelotte, *Vie du Père Condren*; Paris, 1643, in-4°. — Le marquis L.-A. de Caraccioli; *Éloge du P. Condren*; Paris, 1764, in-12. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONECTE** ou **CONNECTE** (*Thomas*), moine de l'ordre des Carmes, né à Rennes, dans le quatorzième siècle, mort à Rome, en 1434. Il s'était déjà acquis au couvent de sa ville natale une grande réputation comme prédicateur lorsque, dévoré de la soif de réformer la licence de son temps, il se mit à courir le monde. Il parcourut la Flandre, l'Artois, le Cambrésis, le Ponthieu, la Picardie, etc., et partout une foule immense s'attacha à ses pas. Les seigneurs, comme le peuple, formaient son cortége. Tous allaient au-devant de lui tête nue, et chacun, noble ou manant, tenait à honneur de conduire sa mule par la bride jusqu'au logis auquel il accordait une préférence, briguée comme une insigne faveur. Dans les lieux où il s'arrêtait, on dressait des échafauds fort élevés et clos de riches tapisseries. Quinze ou seize mille personnes, accourues au bruit de sa renommée, écoutaient d'ordinaire ses sermons et la messe qu'il célébrait à un autel dressé sur cet immense amphithéâtre; une corde séparait les hommes des femmes. Vêtu d'une simple robe de bure, la main armée d'un crucifix, il déclamait avec véhémence contre les désordres du clergé et le luxe des femmes, surtout contre l'usage qu'elles faisaient de *hennins*, sorte de coiffure tellement haute, que pour passer par certaines portes il leur fallait entrer de côté et en se baissant. Il ne se bornait pas à parler contre le luxe : il brûlait les vêtements superflus, les parures immodestes, les cartes, les dés, tout ce qui lui semblait enfin présenter un aliment à la licence et à la cupidité. Ne se faisant voir qu'en chaire, il vivait très-retiré, et n'acceptait que ce qui était indispensable pour le défrayer et vêtir les moines de son ordre ou les nombreux prosélytes qui marchaient à sa suite. Toutefois, il recueillait pour les églises des dons d'ornements précieux qu'on lui faisait à profusion. La réforme somptuaire qu'il parvint à introduire parmi les dames flamandes n'eut qu'une courte durée; car il ne fut pas plus tôt éloigné qu'elles reprirent leurs anciennes habitudes et ajoutèrent de nouveaux étages à leur coiffure, comme si elles eussent voulu, dit Bayle, se dédommager du temps perdu; et ses déclamations bizarres et infructueuses contre les *Fontanges* du quinzième siècle ne lui donneraient à elles seules aucun droit d'occuper une place dans l'histoire, si elles n'avaient été le prélude de réformes plus durables et d'attaques dirigées contre des abus autrement scandaleux. Après un assez long séjour dans les Pays-Bas, il passa en Italie, et vint à Mantoue, où il réforma les couvents de son ordre, malgré l'opposition de Nicolas Kenton, provincial des Carmes, qui le combattit dans divers écrits dédiés à Facius, général de l'ordre, et depuis évêque de Reggio. De Mantoue il alla à Venise, où il fut traité avec distinction, et ensuite lorsqu'il suivit

(1) Tome VIII, p. 1.

à Rome les ambassadeurs de la république auprès d'Eugène IV, ceux-ci le recommandèrent au pape comme un homme de sainte vie et rempli de zèle. Mais cette recommandation lui devint funeste; car le pape, dès qu'il sut son arrivée, le fit mander. Conecte, qui redoutait l'effet des préventions que ses ennemis avaient inspirées contre lui au souverain pontife, éluda les deux premières invitations. Il ne se rendit qu'à la troisième; encore fallut-il employer la force. Le pape, sollicité par le cardinal d'Estouteville et par Noël de Venise, procureur de l'ordre des Carmes, ordonna de lui faire son procès, qui fut instruit par deux cardinaux. On le trouva coupable d'hérésie, parce qu'il avait blâmé la dissolution du clergé et celle de la cour de Rome, et avait dit qu'il se faisait bien des abominations dans la moderne Babylone; que la discipline ecclésiastique avait besoin de réforme, qu'il ne fallait point craindre les excommunications du pape quand on servait bien Dieu; que les religieux pouvaient manger de la chair, et que, comme dans l'Église grecque, le mariage devait être permis aux ecclésiastiques qui n'avaient pas le don de continence. Tous ces griefs n'étaient que des prétextes; il fallait ou réformer le clergé ou imposer silence à Conecte. Condamné au supplice que Savonarole devait subir soixante-quatre ans plus tard, pour les mêmes causes, il fut solennellement dégradé et brûlé en 1434. Impassible au milieu des tortures, il tonnait encore, du haut de son bûcher, repoussant avec énergie toutes les offres qui lui furent faites de racheter sa vie par une rétractation. L'opinion générale des catholiques fut que Conecte avait été injustement condamné. Les protestants, de leur côté, l'ont placé au nombre de ceux qui ont combattu avec un zèle sincère pour la réforme; un d'eux, il est vrai, Chassanon (*Histoires mémorables des grands et merveilleux jugements de Dieu*, chap. 12) l'accuse d'hypocrisie. Singulière hypocrisie, on en conviendra, que celle qui résiste aux tortures du feu. Baptiste Mantouan, dans son livre *de Vita beata*, porte sur Conecte un jugement bien différent, rapporté par D'Argentré. Après un éloge bien naturel chez un supérieur, le général de l'ordre des Carmes, adversaire d'ailleurs très-prononcé, comme Conecte, des désordres de l'Église et du luxe des femmes, fait de ce dernier un saint et un martyr. Ce qui est incontestable, c'est que Conecte paya le tort d'être venu un siècle trop tôt et de n'avoir pas eu la puissance d'action et de langage nécessaire pour faire adopter une réforme commandée par l'intérêt sainement entendu de l'Église. Sous une forme abrupte, grotesque, il prêcha des vérités salutaires, et si quelques erreurs s'y mêlèrent, elles n'avaient pas de caractère assez dangereux pour motiver la barbare et inconcevable condamnation dont il fut frappé. Le pape Eugène IV se reprocha, dit-on, toute sa vie d'avoir prêté les mains au supplice de ce moine. Harlem a composé sur son repentir le quatrain suivant :

Eugenius, memorans tandem quod insidiosa
Morte viri fuerit credulus ipse malis,
Ingemuit crebro vir quod tam sanctus obisset,
Hoc quoque præ cunctis conqueritur obiens.

P. Levot.

De Villiers, *Bibl. carmel.*, p. 312. — D'Argentré, *Hist. de Bretagne*, liv. X, chap. 381, édit. de 1588. — Paradin, *Ann. de Bourgogne*, p. 700-701. — Chassanon, *Hist. mémorable des grands et merveilleux jugements de Dieu*.

CONEI ou **CAUNE**, en latin **CONÆUS** (*George*), théologien écossais, mort à Rome, le 10 janvier 1640. Il quitta fort jeune son pays, et alla à Modène, puis à Rome. Le pape Urbain VIII l'envoya, en qualité de nonce, près de la reine d'Angleterre Henriette-Marie. On a de lui : *La vie et le martyre de Marie Stuart, reine d'Écosse*; Rome, 1624; — *de Institutione principis*; — *de Duplici statu religionis apud Scotos*; Rome, 1628; — *les Preuves de la foi catholique*, en III livres, avec une *Hymne à la Vierge*; Bologne, 1631.

Victor de Rossi, *Pinacotheca*, I, chap. 74. — Le Mire *Scriptores sæculi septimi-decimi*. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, p. 1978. — Tanner, *Biblioth. hist. Scot.*

***CONEGLIANO** (Duc de). *Voy.* Moncey.

CONEGLIANO (*Giovanni - Battista* Cima, dit Le), peintre italien, né en 1460, à Conegliano, petite ville de la marche Trévisane, située au pied d'une colline couronnée d'un antique château, qu'il a reproduit dans presque tous ses tableaux; il vivait encore en 1517. On croit, mais sans autre preuve qu'une certaine ressemblance de manière, qu'il fut élève de Giovanni Bellini. Son style est un peu moins délicat que celui qu'adopta Bellini dans sa vieillesse; mais ses figures ont plus de mouvement, et son coloris plus de vigueur. On voit plusieurs beaux tableaux du Conegliano dans les églises de Venise; les plus estimés sont le *Saint Jean-Baptiste* de Santa-Maria dell' Orto; *Constantin et Sainte Hélène soutenant la croix*, à San-Giovanni in Bragora; enfin, *Raphael*, *Tobie*, *Saint Jacques* et *Saint Nicolas*, à l'Abbazia.

On cite encore parmi les bons ouvrages de ce maître un très-beau tableau de la cathédrale de Parme et une *Madone entre saint Jacques et saint Jérôme*, au palais public de Vicence. On en trouve dans la plupart des galeries de l'Europe; le meilleur des quatre qui existent au musée de Milan est un *Saint Pierre martyr*. On conserve au musée de Dresde une *Présentation de la Vierge au temple;* à la Pinacothèque de Munich, une *Vierge entre saint Jérôme et la Madeleine;* enfin, au Louvre, *la Vierge et l'enfant Jésus adorés par la Madeleine et saint Jean*.

Conegliano eut un fils, *Carlo Cima*, qui dès 1493 travaillait, presque enfant, dans la principale église de sa patrie. Il fit depuis d'assez notables progrès, mais il mourut jeune, vers 1517.

E. B—n.

Ridolfi, *Vite de' pittori veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — *Catalogues* des galeries de Venise, Milan, Vicence; Paris, Dresde, Munich.

CONESTAGGIO (*Hieronymo-Franchi* DE), historien génois, mort en 1635. Il fut d'abord secrétaire du cardinal Sforce, puis évêque de Nardo et archevêque de Capoue. On a de lui : *Dell' Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*; Gênes, 1585, in-4°, trad. en français par Th. Nardin; Besançon, 1596, in-8°; en latin, Francfort, 1602, in-8°; en espagnol, par L. de Bania, Barcelone, 1610, in-4°; — *Historie delle guerre della Germania inferiore*; Venise, 1614, in-4°; en Hollande, 1634, in-8°; — une Expédition contre Tunis, diverses poésies italiennes et une Vie de Sforce Sforza comte de Santa-Flore.

Sax, *Onomastic. litterar.*, IV.

***CONETODUM**. *Voy.* COTUAT.

***CONFALONERIUS** (*Gian-Batista*), né à Vérone, vivait en 1535. Il professa la physique à Padoue, et s'acquit de la réputation comme médecin. On a de lui : *de Vini natura, ejusque alendi ac medendi facultate absolutissima, disquisitio*; Venise et Bâle, 1535, in-8°.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

***CONFALONIERI** (*Jean-Augustin*), écrivain religieux, né à Milan, en 1571, mort le 10 avril 1639. Il entra dans l'ordre des Jésuites, fut employé dans les missions d'Allemagne, et se fit remarquer par son érudition et son talent dans la controverse. On a de lui divers ouvrages en latin ou en italien, tels que *Vita beatæ Mariæ virginis*; Dilingen, 1612, et Milan, 1620; — *del Verbo di dio umanato*; Milan, 1624; — *Miscellanea varia*; Milan, 1623, in-8°, etc. Il a laissé aussi de nombreux écrits qui n'ont pas été imprimés.

Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*, tom. I.

***CONFLANS** (*Eustache* DE), vicomte d'Oulchy, dit *la grande Barbe*, général français, mort le 19 juin 1628. Il fut député de la noblesse du bailliage de Vermandois aux états de Blois, en 1588. Successivement capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Saint-Quentin, ambassadeur en Flandre près l'archiduc et chevalier d'honneur de Marie de Médicis, reine de France, il fut décoré des ordres royaux le 5 janvier 1597, et créé maréchal de camp le 24 juillet 1622. Envoyé en Champagne sous le duc de Nemours, il mourut peu après.

La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, III, 214. — *Chronologie militaire*, XI. 80. — Pinard, *Hist. des grands-officiers de la couronne*, VI, 147. — De Courcelles, *Dictionnaire des generaux français*.

***CONFLANS** (*Jean-Chrétien* DE VATTEVILLE, chevalier, puis marquis DE), né en 1658, mort le 7 mars 1725. Après avoir servi au siége de Luxembourg (1684), à la tête d'une compagnie du régiment de cavalerie de Roussillon, il se trouva à la bataille de Fleurus (1690), et obtint (28 octobre) le grade de mestre de camp de cavalerie. Le courage qu'il déploya à Fleurus, Mons, Namur, Steenkerque, le firent nommer (29 janvier 1702) brigadier, grade dans lequel il servit à l'armée de Bavière, sous les maréchaux de Catinat et de Villars. Maréchal de camp (26 octobre 1703) après la bataille de Hochstett, il passa à l'armée de la Moselle (1705), reçut le commandement d'un corps de 12,000 hommes sur la frontière de la Sarre, passa cette rivière, et mit garnison dans Trèves après avoir fait raser les lignes ennemies. Ayant vaillamment combattu à Oudenarde (1708), à Varneton et à Malplaquet (1709), il fut envoyé à l'armée de Flandre avec le grade de lieutenant général des armées du roi (29 mars 1710), et servit aux siéges de Douay, du Quesnoy, de Bouchain, et de Fribourg (1713); ce fut sa dernière campagne. Créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis (21 février 1723), il se retira dans ses terres, où il mourut, à l'âge de soixante-sept ans. A. SAUZAY.

Pinard, *Chron. milit.*, t. 4, p. 681. — *Mémoires du temps*.

***CONFLANS** (*Hubert* DE BRIENNE-CONFLANS, comte DE), maréchal de France, amiral français, appelé *le maréchal de Conflans*, né vers 1690, mort le 27 janvier 1777. Chevalier de Saint-Lazare en 1705, il entra dans la marine en 1706, servit en 1708 et 1709 sous Duquesne-Guitton, et l'année suivante sous Duguay-Trouin, avec lequel il concourut à la prise d'un vaisseau anglais, fit la campagne de 1710, et contribua en 1711 à la capture d'un vaisseau portugais. Devenu enseigne de marine (1712), il arma jusqu'en 1719, et fut chargé en 1722 de reconduire à Constantinople Méhémed-Effendi, ambassadeur de la Porte ottomane. Lieutenant en 1727, il monta sur l'escadre destinée à Cadix pour observer les Anglais le long des côtes d'Espagne, servit (1728-1729) sur l'escadre qu'on envoya contre Tripoli, et fut employé à protéger le commerce dans les parages de Tunis et d'Alger. Lieutenant des gardes de la marine à Rochefort (1731), et chevalier de Saint-Louis l'année suivante, il eut le commandement d'une flotte qui portait des vivres et des munitions de guerre aux îles de Cayenne et de la Martinique. Capitaine de vaisseau en 1734, il fit partie d'une escadre d'observation sous Duguay-Trouin, et fut envoyé (1744) avec quatorze vaisseaux pour exécuter un embarquement de troupes à Dunkerque. Après avoir remporté plusieurs avantages considérables sur les Anglais, il fut nommé gouverneur et lieutenant général des Iles sous le Vent de l'Amérique. Blessé dans un combat qui eut lieu entre *la Renommée*, qu'il montait, pour se rendre à sa destination, et une frégate anglaise (1747), Conflans, fait prisonnier, fut emmené en Angleterre. Échangé en 1748 contre le général Ligonier, il se rendit à son gouvernement avec le grade de chef d'escadre (1er avril 1748), et y resta jusqu'en 1751. Rappelé en France, il reçut le grade de lieutenant général des armées navales (1er septembre 1752), et commanda en 1756 une escadre destinée à croi-

ser dans l'Océan et à favoriser la conquête de l'île de Minorque. Créé vice-amiral de France à la mort du marquis de Macnemara (14 novembre 1756), il prit le commandement, dans l'Océan, de la même escadre dont il avait été chargé l'année précédente, et en commanda aussi en 1758 une autre de vingt-et-un vaisseaux. Pour récompenser cinquante-trois ans de services non interrompus, Louis XV le comprit dans la promotion qu'il faisait alors de plusieurs maréchaux de France, et l'éleva à cette dignité le 18 avril 1758. L'année suivante, chargé du commandement de la flotte, il perdit, dans les parages de Quiberon, par le fait de son incapacité, une bataille navale (30 novembre 1759), qui acheva la ruine de la marine française, et qui ne reçut d'autre dénomination que celle de *bataille de M. de Conflans*. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

A. Sauzay.

Pinard, *Chronologie militaire*, t. III, p. 442. — *Abrégé chronologique du président Henault*, page 402. -- *Vie privée de Louis XV*. t. 3, p. 173.

*CONFLANS (*Louis* de Brienne de), marquis d'Armentières, vicomte d'Oulchy, maréchal de France, né le 23 février 1711, mort le 20 janvier 1774, appelé *le maréchal d'Armentières*. Pourvu à l'âge de six ans (1717) de la charge de premier gentilhomme de la chambre du régent, charge qui fut exercée par ses deux oncles, il entra aux mousquetaires en 1726, obtint le régiment d'infanterie d'Anjou (16 septembre 1727), servit en Italie, se trouva aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone, de Milan, de Novarre, et prit une part active aux batailles de Parme et de Guastalla (1734), sous les ordres du maréchal de Coigny, où il gagna (18 octobre) le grade de brigadier des armées du roi. Son régiment faisant partie de l'armée auxiliaire que le maréchal de Belle-Isle amenait à Charles-Albert, électeur de Bavière (1741), il assista à la prise de Prague, et défendit jusqu'à la dernière extrémité la ville de Leutmeritz, d'où il ne sortit qu'après avoir obtenu les honneurs de la guerre. Rentré en France (1743), il reçut le grade de maréchal de camp, le 20 février de la même année. Successivement employé aux armées de la haute Alsace (1743) et de Flandre (1744), il déploya le plus grand courage à Rhinvillers, à Furne, à Ostende, à Nieuport et à Raucoux. Chargé d'apporter à la cour de France la nouvelle de cette dernière victoire, le roi le récompensa des services qu'il avait rendus, en le créant lieutenant général, le 14 octobre 1746. Employé à l'armée du roi (1er mai 1747), il combattit à Lawfeld, et étant passé à celle des Pays-Bas (15 avril 1748), il se trouva au siége de Maestricht, où il monta à la tranchée le 27 du même mois. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le 1er janvier 1753. Général à l'armée d'Allemagne (1er mars 1757), il parvint, malgré l'ennemi, à jeter un pont sur le Weser et à s'emparer du château de Furstemberg et de la ville de Hyen. Rentré en France après s'être couvert de gloire à Hastembeck, à Crevelt, ainsi qu'au siége de la citadelle de Munster, qu'il força de capituler, il reçut le commandement des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, et fut promu à la dignité de maréchal de France, le 2 janvier 1768. Il mourut à Paris, six ans après, à l'âge de soixante-trois ans.

A. Sauzay.

Pinard, *Chron. milit.*, t. V, p. 346. — *Dictionnaire de la noblesse* t. II, p. 217. — De Courcelles, *Dict. des gen. franc.*, t. IV, p. 444.

CONFUCIUS. *Voy.* Kong-fou-tse.

*CONGAL ou CONGALL (Saint), instituteur monastique irlandais, né dans le nord de l'Ultonie, en 516, mort le 10 mai 601. Il fut élevé dans le monastère de Cluain-Ridhnech (Queen's County), et fonda, vers 550, l'abbaye de Bangor, dans le comté de Down. En 562 il passa dans le pays de Galles, et y édifia le monastère de Heth, puis revint en Irlande, où il éleva celui de Cell-Congal. Il eut dans ces divers établissements jusqu'à trois mille moines sous sa direction. Les austérités qu'il prescrivait ne purent être observées que d'un petit nombre de religieux. La mort de sept ou huit d'entre eux par la faim et le froid obligea saint Congal de modifier ses règlements. Ses principaux disciples furent saint Colomban et saint Lugil; la règle qu'il leur donna existe encore en vers hiberniens. Saint Bernard a fait l'éloge de saint Congal.

Héliot, *Histoire des ordres monastiques*, II, ch 20. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

CONGALL Ier, 44e roi d'Écosse, mort en 500. Il succéda, en 478, à Constantin Ier, son oncle, et s'attacha à réformer et à civiliser son peuple, châtiant sévèrement les meurtriers et les voleurs. Il fut en guerre continuelle contre les Bretons et les Saxons, qui faisaient de fréquentes incursions sur le territoire écossais. Merlin et Gildas, devins bretons, vivaient à cette époque.

CONGALL II, 47e roi d'Écosse, mort en 568. Il succéda en 558 à Eugène III. Moréri (suivi en cela par la *Biographie universelle* de Michaud) en parle ainsi : « C'était un prince paisible et pieux, qui se rendit recommandable par ses vertus. Il le disputait aux religieux de son temps pour l'austérité, quoique alors ils vécussent sous une discipline très-sévère. Il les enrichit par les revenus et les terres qu'il leur donna. Il réprimait la licence des soldats et autres, plutôt par l'exemple de sa propre vie que par la sévérité de ses lois. Il donna du secours aux Bretons contre les Saxons. »

CONGALL III, 60e roi d'Écosse, mort en 814. Il succéda en 809 à Achaïus. Son règne n'offre rien de remarquable.

Buchanan, *Rerum scoticarum historia*. — Robertson, *Histoire de l'Écosse*. — Moréri, *Dict. hist.*

*CONGAN, écrivain religieux irlandais, vivait en 1120. Il était entré dans l'ordre des Bénédictins réformés de Cîteaux, et devint abbé de Surry (Irlande). Il a composé la *Vie de saint Malachie*, que saint Bernard écrivit depuis à sa prière.

La préface de saint Bernard commence ainsi : *Tu mihi, abbas Congane, injungis*, etc.

Josias Simler, *Epitome bibliothecæ C. Gesneri*. — Possevin, *Apparat. sacer*. — Bâle, *Scriptorum illustrium Majoris Britanniæ catalogus*, cent. 14, n° 86. — Ware, *De Scriptoribus Hiberniæ*. — Visch, *Bibliotheca cister*. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

CONGNET (*Louis-Henri*), pédagogue français, né à Soissons, le 6 décembre 1795. Il est chanoine de la cathédrale de Soissons, membre de la Société asiatique de Paris et de l'Institut historique de France. Il est inventeur d'une méthode nouvelle pour l'enseignement de la langue grecque, à laquelle il a donné le nom d'*Enseignement positif*. On a de lui : *Grammaire de la langue grecque;* Soissons, 1840; — le *Livre des jeunes professeurs*, contenant : la *Méthode pour commencer les humanités;* l'*Instruction aux professeurs; Instruction sur l'obéissance des maîtres à leur supérieur;* les *Vertus que doit pratiquer un maître;* — *Traité des punitions*, suivi de *Maximes sur la responsabilité des maîtres; Extraits de Montaigne sur le pédantisme et sur l'instruction des enfants;* Lyon et Paris, 1843 et 1845, in-32; — *Grammaire de la langue grecque comparée perpétuellement avec la langue latine;* Paris, 1845, in-8°; — *le Pieux helléniste, sanctifiant la journée par la prière*, etc., en grec et en latin; Paris, 1845, in-32; — *Marie honorée dans les classes, ou Mois de Marie*, grec et latin; Paris, 1845, in-8°; et une dixaine d'autres livres d'éducation, tels que *Cours de thèmes, Corrigés, Syntaxes*, etc.

Ch. Louandre et Bourquelot, Supplément *à la France littéraire* de Quérard.

CONGREVE (*William*), poëte anglais, né à Bardsay-Grange, dans le Yorkshire, en 1670 (1), mort le 19 janvier 1729. Il descendait d'une ancienne famille anglaise du comté de Stafford. Obligé par sa position de changer souvent de résidence, son père, attaché à l'armée, le conduisit en Irlande, où il étudia d'abord à Kilkenny, ensuite au collége de la Trinité à Dublin. Ce séjour en Irlande fut cause qu'on se méprit longtemps sur le lieu de naissance de Congreve; mais la vérité a été parfaitement rétablie sur ce point. De Dublin il se rendit à Londres pour y étudier le droit. Comme il arriva à tant d'autres, il préféra les lettres, et, ce qui se réalise rarement, cette carrière fut pour lui une source de bien-être et de célébrité. Jeune encore, à dix-sept ans, dit-on, il écrivit un roman, *the Incognita, or love and duty reconciled* (Incognita, ou l'amour et le devoir réconciliés). Ce début, publié sous le pseudonyme de *Cléophile*, ne donnait pas la mesure du talent de Congreve, il l'annonçait seulement. Sa comédie intitulée *Old bachelor* (le Vieux garçon) produisit au contraire ce talent dans son premier éclat. Congreve avait vingt-et-un ans alors, et Dryden, qui avait donné ses conseils à l'auteur, dit qu'il n'y avait pas d'exemple d'une première pièce de cette force. Congreve la composa après une maladie et pour occuper sa convalescence (1), comme il le raconte lui-même dans sa réponse à Jérémie Collier, lorsque celui-ci, de même que Rousseau fit en France, s'éleva, avec raison d'ailleurs, contre la licence du théâtre. Représenté en 1693, *the Old bachelor* eut le plus grand succès, et valut à Congreve la protection de lord Halifax, et cette protection ne fut pas stérile. Il obtint des emplois productifs, qui en dernier lieu montèrent de 600 à 12,000 liv. sterling de revenu. Ces emplois, attention délicate de la part de lord Halifax, étaient presque des sinécures, qui ne pouvaient guère interrompre les travaux littéraires de Congreve. Un critique français, M. Villemain, remarque à cette occasion, avec beaucoup de justesse, qu'à partir de 1688 on voyait en Angleterre la littérature plébéienne associée partout à la noblesse savante et lettrée qui tenait les grands emplois. Mais il faut signaler aussi la faiblesse de Congreve, trop commune chez certains hommes lorsqu'ils sont arrivés au point culminant de leur carrière : celle de renier leur origine. Lors d'une visite que lui fit Voltaire, il en remercia l'illustre écrivain français, comme d'un honneur fait à un gentilhomme. « Si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme, lui répondit Voltaire, je n'aurais pas aujourd'hui l'honneur de vous voir chez vous. » En 1694 Congreve fit représenter sa seconde pièce, *the double Dealer* (le Fripon), qui fut moins goûtée du public, quoiqu'elle obtînt l'estime de la bonne compagnie. Vint enfin son grand succès dramatique, sa comédie intitulée *Love for love* (Amour pour amour), qui fut jouée en 1695, sur le théâtre dirigé par Betterton, et qui est restée au répertoire du théâtre anglais. Quoiqu'il se fût engagé envers le directeur, émerveillé du succès, à lui fournir une pièce tous les ans, ce ne fut qu'en 1697 que fut jouée sa tragédie intitulée *Mourning Bride* (la Fiancée en deuil), pièce où respire un sentiment poétique qui mérite des éloges, bien que parfois on y rencontre de l'exagération ou de la boursouflure. Néanmoins, la réputation de l'auteur la fit bien accueillir. La comédie qui a pour titre : *the Way of the world* (le Chemin de la vie), vit clore la carrière dramatique et même littéraire de Congreve. Le peu de succès de la pièce, et probablement la crainte de survivre à sa réputation, peut-être aussi l'acerbe critique dont le théâtre avait été l'objet de la part de Jérémie Collier, déterminèrent Congreve à renoncer à un genre où il s'était fait un si beau nom. On ne peut plus mentionner en quelque sorte que pour mémoire une espèce d'opéra appelé le Jugement de Paris (*the Judgment of Paris*) et une autre pièce dans le même genre intitulée : *Semele*. Congreve ne

(1) 1672 dans la *Biographie universelle;* mais les documents anglais confirment la date que nous donnons.

(1) Rapprochement curieux, quoique tout fortuit : *le Vieux Célibataire*, dont Collin d'Harleville a pu emprunter le titre à Congreve, a été composé au plus fort d'une maladie.

composa plus que des pièces de circonstance ou des mélanges. Il donna lui-même en 1710 une édition de ses œuvres, qu'il dédia à son protecteur, lord Halifax. Puis il rentra dans un repos dont il ne sortit plus. Les divisions des partis politiques le trouvèrent également calme ; rarement franchissait-il les bornes de la neutralité. Les infirmités s'emparèrent de ses dernières années : il eut la goutte et fut frappé de cécité. Dans un voyage qu'il fit à Bath, pour y prendre les eaux, sa voiture versa, et sans doute il reçut alors quelque lésion intérieure, car il ne fit plus que languir, et mourut six mois plus tard. C'était, au rapport des contemporains, un homme d'un caractère prévenant et poli, et ses confrères en littérature le consultaient souvent, peut-être parce qu'il jouissait, chose rare en littérature, d'une certaine fortune. Hale lui dédia ses *Miscellanies*, Pope sa *Translation of the Iliad.*, et il revit le *Virgile* de Dryden. Quant à sa valeur comme auteur dramatique, le critique le plus accrédité chez les Anglais, Johnson, l'apprécie, il semble, avec une grande vérité. « C'est, dit-il, un écrivain du plus grand mérite ; il a de l'originalité, et il n'a emprunté à personne ni son intrigue ni la conduite de son dialogue. Il me serait difficile de parler nettement de ses pièces, car bien des années se sont écoulées depuis que je les ai étudiées, mais ce qui m'en est resté dans la mémoire m'a laissé cette impression que les caractères tiennent de l'art ou de l'imagination bien plus que de la nature et de la réalité. » Ainsi s'explique cette précocité de composition et de succès en un genre, la comédie, dont la condition essentielle est l'observation des choses de la vie, en un mot l'expérience. En dehors de l'accomplissement de cette condition, on ne produit que des œuvres éphémères. Les maîtres de la comédie témoignent de cette vérité. « On ne peut guère à cet âge, dit M. Villemain, en parlant des précoces compositions de Congreve, avoir appris la vie que dans les livres et écrire la comédie que d'après Molière. On le sent aux pièces de Congreve, d'ailleurs pleines d'esprit et conduites avec art. *Le Trompeur*, *Amour pour amour*, *le Train du monde*, ce sont d'excellentes études d'après l'école française, sans copie servile. On y trouve, dit Voltaire, le langage des honnêtes gens avec des actions de fripons. On sent que Congreve connaissait bien son monde, et vivait dans ce qu'on appelle la bonne compagnie. Comparées au cynisme du théâtre de Charles II, les comédies de Congreve sont en effet remarquables par la bienséance du langage ; mais il n'y a pas autant de vérité que de décence. Les mœurs y sont empruntées à nos théâtres, et l'intrigue à des romans. Jamais poëte, au reste, ne se lassa plus vite des succès du théâtre et n'en fut mieux récompensé que Congreve. » Ce fut là sans doute la cause de cette halte qu'il fit dans son talent et dans une gloire littéraire qu'il eût pu porter plus haut encore ; ce qu'il écrivit ensuite ne fut plus que médiocre. Ses œuvres ont eu plusieurs éditions ; on cite celle de Baskerville, Birmingham, 1761, 3 vol. in-8°, et celle de Londres, 1788, 2 volumes gr. in-12.

V. ROSENWALD.

Johnson, *Life of Congreve*. — *Biog. brit.* — Baker, *Biog. dram.* — Aikin, *General biog.* — *Penny cycl.* — Cibber, *Lives of poets*. — Voltaire, *OEuvres*, passim. — Villemain, *de la Littér. au dix-huitième siècle*, t. I. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

CONGREVE (Sir *William*), général et ingénieur anglais, de la famille du précédent, né le 20 mai 1772, dans le comté de Middlesex, mort à Toulouse, le 15 mai 1828. Il était fils du lieutenant général d'artillerie William Congreve, surintendant de l'arsenal de Woolwich, créé baronet de Walton en 1812, et mort en 1814. Congreve entra jeune au service, et fit ses premières campagnes comme officier d'artillerie. Doué d'un esprit inventif, il s'appliqua avec succès au perfectionnement de son arme, et contribua puissamment aux améliorations introduites dans l'armée anglaise par le duc d'York. En 1804 il proposa la confection d'une espèce de petites bombes, sous le nom de *fusées*, qui devaient produire un effet plus sûr et plus meurtrier que l'obus et la bombe ordinaire. Le gouvernement anglais l'autorisa à les faire confectionner dans l'arsenal de Woolwich. Plusieurs épreuves furent faites en présence du duc d'York, et bientôt après ces projectiles, appelés *fusées à la Congreve*, ou simplement *congreves*, du nom de leur inventeur, devinrent un puissant auxiliaire des armes anglaises. Les fusées à la Congreve, d'abord destinées uniquement à incendier, étaient pourvues d'un récipient rempli de matière inflammable. Elles furent employées pour la première fois en 1806, devant Boulogne, puis en 1807, lors de la surprise et du bombardement de Copenhague. Le 11 avril 1809 elles jouèrent un grand rôle dans l'armement des machines infernales nommées *catamarans*, inventées par l'amiral Cochrane pour anéantir la flotte française mouillée dans la baie des Basques (île d'Aix). Une de ces fusées, lancée contre les vaisseaux français à la distance de deux mille toises et éteinte à propos, fut envoyée à Paris, par M. de Récicourt, ingénieur en chef chargé des travaux défensifs de l'île d'Aix. Cette fusée, dite *à carcasse*, pesait dix-huit livres et avait trois pieds de long sur quatre pouces de diamètre. Le corps est en carton épais revêtu d'une feuille de tôle ; le bout est en fer. Cet artifice brûle avec une flamme vive ; mais un épais nuage de fumée le dérobe à la vue. Les Anglais se servirent encore de ces fusées, avec de terribles avantages, au bombardement de Flessingue et pour incendier plusieurs ports des Asturies. En 1813 on en modifia la confection. Afin de les appliquer au service de campagne, elles furent de dimensions variables et diversement armées, mais toujours en forme de boîtes allongées remplies de cailloux et de mitraille. Elles parcourent une ligne horizontale, et sont munies d'une mèche inextinguible. Lorsqu'elles

éclatent, elles lancent de toutes parts d'autres petites grenades ou fusées qui éclatent, à leur tour, et renversent ou déchirent tout ce que leurs débris atteignent. Les Anglais envoyèrent à leurs alliés des batteries spéciales destinées au tir des fusées à la Congreve. L'application en fut faite aux siéges de Wittenberg et de Dantzig, contre les carrés français, à la bataille de Leipzig, à l'affaire de Gœhrde, à Waterloo; et partout elles portèrent le ravage dans les rangs au milieu desquels elles furent lancées. La marine britannique employa aussi ce terrible agent contre les Américains, et enfin, en 1816, lors du bombardement d'Alger par l'amiral Exmouth. La composition des fusées à la Congreve n'est plus un secret. Tous les peuples civilisés les ont adoptées en les perfectionnant, et ont introduit dans leurs corps d'artillerie des compagnies d'artificiers chargés de lancer les congreves. Ces fusées, qu'on avait considérées d'abord comme une invention de la plus haute importance, ont été depuis jugées moins favorablement; l'expérience a démontré que le vent et d'autres causes peuvent en faire dévier la direction. En bataille elles sont moins destructives et portent moins loin que les obus ordinaires, et dans un siége ou contre une flotte elles sont d'un effet moins sûr que les boulets rouges. Cependant Congreve a affirmé après 1815 que si la guerre continentale eût continué, il serait parvenu à donner au tir et à l'usage de ses fusées une telle perfection que le fusil serait devenu une arme secondaire. Heureusement pour l'humanité, l'invention de Congreve, détournée complétement de son but primitif, a reçu une application toute pacifique : avec quelques modifications on a su l'approprier à la pêche de la baleine, et ce qui est plus important, à lancer avec une grande justesse des cordes de sauvetage sur les bâtiments en péril ou naufragés. En 1813, l'empereur de Russie, Alexandre, avait décoré de l'ordre de Sainte-Anne l'inventeur des fusées; il fit plus en 1814, il alla le visiter à Woolwich, et le combla d'honneurs et de félicitations. En 1816, Congreve, nommé lieutenant-colonel d'artillerie et écuyer du régent, depuis George IV, accompagna le grand-duc Nicolas (aujourd'hui empereur) dans le voyage que ce prince fit en Angleterre. Nicolas ne prévoyait pas que les mêmes fusées dont il admirait les terribles effets pourraient être un jour employées contre lui par les flottes française et anglaise combinées.

On doit à Congreve plusieurs autres inventions de divers genres; en 1815 il avait pris un brevet pour l'invention de vannes hydro-pneumatiques. Ces vannes sont aujourd'hui adoptées généralement dans la construction des écluses et des canaux. Il s'était fait donner, vers la même époque, un autre brevet pour un nouveau mode de fabriquer la poudre de guerre, consistant dans une machine destinée à mélanger plus parfaitement les éléments propres à cette fabrication, dans un procédé pour mieux comprimer le pulverin, enfin dans un appareil pour réunir en grains égaux le produit définitif. En 1819 il inventa un perfectionnement dans les moyens de souder et de combiner différents métaux; il découvrit encore l'impression simultanée en diverses couleurs, au moyen de planches s'emboîtant les unes dans les autres, et apportant chacune une couleur, dont l'ensemble forme des dessins et ornements. Ce procédé ingénieux était principalement destiné à empêcher la contrefaçon des *bank-notes*.

Congreve succéda à son père dans le titre de baronet et dans la charge de surintendant de l'arsenal de Woolwich. Il était de plus inspecteur du laboratoire royal, membre du parlement et de la Société royale de Londres. Il donna sa démission de ses emplois salariés pour se livrer tout entier à l'industrie. En 1824, il se mit à la tête d'une compagnie qui avait pour but l'introduction du gaz dans les principales villes de l'Europe. Accusé en 1826 d'avoir voulu faire payer à la compagnie qu'il dirigeait des mines achetées pour le compte social plus cher qu'elles n'avaient été payées réellement, Congreve fut condamné par la cour de chancellerie : il se retira en France, où il mourut peu après, laissant une fortune immense. Absolument privé de l'usage de ses jambes, il avait inventé un *fauteuil-machine* qui lui permettait de se transporter, sans aide, dans les différentes pièces de son appartement; au besoin, ce grand fauteuil devenait un lit de repos. Dans les derniers temps de sa vie, il avait trouvé un moyen à l'aide duquel il croyait pouvoir diriger sur mer un bâtiment sans rames, ni voiles, ni vapeur : il avait fait imprimer un précis de son nouveau procédé, qui paraît plus ingénieux que praticable. Prévoyant depuis quelque temps une guerre en Orient, il avait envoyé à son gouvernement deux projets, l'un pour défendre Constantinople, et l'autre pour anéantir cette capitale, selon que l'Angleterre serait pour ou contre la Turquie.

On a de sir Congreve : *Elementary treatise, or the mounting of naval ordnance;* Londres, 1812; — *Description of the hydro-pneumatic lock;* Londres, 1815. ALFRED DE LACAZE.

Bulletins de la Société d'encouragement de Paris, année 1809, p. 200, et 1810, p. 118. —*Galerie des contemporains*. — *Biographie étrangère*. — *Moniteur universel*, 28 mai 1828. — *Conversations-Lexicon*. — Van Tenac, *Histoire générale de la marine*, IV, 181.

*CONIAC (Dom), bénédictin et écrivain français, né à Rennes, en 1731, mort à Paris, en 1802. Il était de la congrégation de Saint-Maur. Il commença la *Collection des conciles de France*, achevée par dom Labat; Paris, 1785, in-4°, et publia, en collaboration de dom J.-P. Deforis, la *Collection des œuvres de Bossuet*; Paris, 1772-1790, 18 vol. in-4°.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionn. historique*.

* CONIGLIANO-CLARENTHAL (*Jacques-Marie-Joseph*), général français, né le 6 octobre 1751, mort le 9 mars 1795. Il se signala peu-

dant le siége de Lille, et, après avoir exercé les fonctions de général de brigade, commandant la division du centre au blocus de Maestricht en février 1793, il fut confirmé dans ce grade le 8 mars suivant, et sut soutenir, à la tête de trois escadrons, la retraite depuis Bazange jusqu'à Liége, et sauver un bataillon français isolé qui allait tomber au pouvoir de la cavalerie hollandaise. Conigliano-Clarenthal, qui s'était trouvé à toutes les affaires qui eurent lieu dans la retraite de la Belgique, tomba atteint (22 mars 1793) de deux coups de canon, qui lui enlevèrent une cuisse et le poignet droit. Le nom de ce général, mort à Compiègne, des suites de ses blessures, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives du ministère de la guerre.

* **CONINCK** (*David* DE), peintre flamand, né à Anvers, en 1636, mort à Rome, en 1689. Il était élève de Jean Fyt, et comme lui peignait les animaux, les fleurs, les fruits et surtout les oiseaux. Sa touche se fait remarquer par sa facile fermeté; sa couleur est naturelle et vigoureuse. Coninck visita la France, et alla s'établir à Rome en 1668. Il y reçut le surnom de *Romelaër* : mot qui fait allusion, dit Descamps, aux lapins qu'il se plaisait à mettre dans tous ses tableaux; Coninck y plaçait également toujours un tapis. On voit beaucoup de ses toiles à Amsterdam; on cite ailleurs un *Jardin avec fontaine et animaux domestiques*, galerie Baut, à Gand; — un tableau représentant une quantité d'*oiseaux vivants et morts*, à Bruxelles; — une *Vue de Hollande*, dans la même ville; — le chef-d'œuvre de Coninck est à Bruges, dans le cabinet de M. Waëpenaërt. On y voit des *cygnes vivants*, du *gibier* et des *poissons* de grandeur naturelle.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, II, 216.

* **CONINCK** (*Gilles* DE), théologien flamand, né à Bailleul, en 1571, mort à Louvain, en juin 1633. Il était disciple de Lessius, entra dans la congrégation des Jésuites, et professa pendant plusieurs années la scolastique à Louvain. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria ac disputationes in universam doctrinam D. Thomæ de sacramentis et censuris;* Anvers, 1616 et 1619; Rouen, 1630, 2 vol. in-fol.; — *de Mortalitate, natura et effectibus actuum supernaturalium : et de fide, spe, charitate;* Anvers, 1623, 2 vol. in-fol. — *de Deo trino et incarnato;* Anvers, 1645, in-fol.

André Valère, *Bibliotheca belgica*, pars prima, 28. — Alegambe, *Biblioth. script. Soc. Jesu*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Derdelièvre. — Hamal. — *Biograph. liégeoise*.

* **CONINCK** (*Salomon*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1609. Son père, Pierre Coninck, était un riche joaillier, bon connaisseur en peinture; il plaça son fils, âgé de douze ans, chez David Colyn, pour y apprendre le dessin. Salomon Coninck passa ensuite dans l'atelier de François Vernando, puis dans celui de Nicolas Moyart. En 1630 il fut admis dans la Société des peintres d'Amsterdam. Coninck peignait l'histoire et le portrait. Il a beaucoup travaillé pour la cour de Danemark, et ses tableaux sont répandus dans tous les musées de l'Europe. Ses principales toiles sont : *Tarquin et Lucrèce*, qui faisait partie de la galerie Huyde-Kooper; — *David et Bethzabée*, au roi de Portugal; — *les Regrets de Judas;* — *Salomon adorant les idoles*, galeries Bruining et Jean Luyken, etc.

Descamps, *Vies des peintres hollandais*, II, 3.

* **CONINGTON** (*John*), théologien anglais, mort à Cambridge, en 1330. Il prit déjà âgé l'habit de franciscain, et devint néanmoins provincial de son ordre. Il défendit vivement la papauté contre les attaques de Ockam. Conington a laissé plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Sermones solemnes in quadragesimam sancti Gregorii;* — *de Magistro sententiarum;* — *de Christo domino*, etc., etc.

Pits, *Vita illustr. Anglorum*. — Moréri, *Grand dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONLIN** (*Albert-Jean*), curé de Monning, en Bavière, à la fin du dix-septième siècle. Il a laissé un volumineux et bizarre ouvrage de piété et de morale, écrit en allemand, et dont le titre peut se traduire ainsi : *la Sagesse chrétienne du monde déplorant la folie du monde nouvellement découvert des fous et faisant passer à l'étamine une multitude de fous, le tout mêlé de leçons morales et de passages de l'Écriture Sainte*. Cet écrit ne forme pas moins de sept tomes in-4°; *Augsbourg*, 1708. Pour le composer, il a fallu avoir autant de patience que de zèle; mais ce zèle aurait pu trouver à s'exercer d'une façon plus profitable.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **CONMOR**, prince de la Domnonée armoricaine, qui régnait vers 540-554 sur le pays s'étendant des montagnes Noires à celle d'Arrez, et dont la résidence principale semble avoir été Ker-Haès (aujourd'hui Carhaix), avait déjà étendu sa domination jusque sur le bord septentrional de la rade actuelle de Brest, lorsque la mort de Riatham, autre prince de la Domnonée, lui parut une occasion favorable d'assouvir son ambition, en rangeant sous sa puissance tous les princes indépendants de ce pays. Dans ce but, il vint trouver Childebert Ier, roi de Paris, qu'il présumait devoir être bien disposé à seconder toute entreprise contre ceux de ces princes qui étaient dans une sorte de vassalité à l'égard de son frère Chlother. Fort de l'appui de Childebert, appui qu'il avait obtenu à force de présents, et en se plaçant dans sa *truste* ou vassalité privée, il commença par faire assassiner Jonas, fils de Riatham; et comme sa victime ne laissait qu'un fils, Judwal, encore au berceau, il envahit la Domnonée, et imposa son alliance à la veuve du roi assassiné. Judwal aurait peu tardé à éprouver le sort de son père

éclatent, elles lancent de toutes parts d'autres petites grenades ou fusées qui éclatent, à leur tour, et renversent ou déchirent tout ce que leurs débris atteignent. Les Anglais envoyèrent à leurs alliés des batteries spéciales destinées au tir des fusées à la Congreve. L'application en fut faite aux siéges de Wittenberg et de Dantzig, contre les carrés français, à la bataille de Leipzig, à l'affaire de Gœhrde, à Waterloo ; et partout elles portèrent le ravage dans les rangs au milieu desquels elles furent lancées. La marine britannique employa aussi ce terrible agent contre les Américains, et enfin, en 1816, lors du bombardement d'Alger par l'amiral Exmouth. La composition des fusées à la Congreve n'est plus un secret. Tous les peuples civilisés les ont adoptées en les perfectionnant, et ont introduit dans leurs corps d'artillerie des compagnies d'artificiers chargés de lancer les congreves. Ces fusées, qu'on avait considérées d'abord comme une invention de la plus haute importance, ont été depuis jugées moins favorablement; l'expérience a démontré que le vent et d'autres causes peuvent en faire dévier la direction. En bataille elles sont moins destructives et portent moins loin que les obus ordinaires, et dans un siége ou contre une flotte elles sont d'un effet moins sûr que les boulets rouges. Cependant Congreve a affirmé après 1815 que si la guerre continentale eût continué, il serait parvenu à donner au tir et à l'usage de ses fusées une telle perfection que le fusil serait devenu une arme secondaire. Heureusement pour l'humanité, l'invention de Congreve, détournée complétement de son but primitif, a reçu une application toute pacifique : avec quelques modifications on a su l'approprier à la pêche de la baleine, et ce qui est plus important, à lancer avec une grande justesse des cordes de sauvetage sur les bâtiments en péril ou naufragés. En 1813, l'empereur de Russie, Alexandre, avait décoré de l'ordre de Sainte-Anne l'inventeur des fusées; il fit plus en 1814, il alla le visiter à Woolwich, et le combla d'honneurs et de félicitations. En 1816, Congreve, nommé lieutenant-colonel d'artillerie et écuyer du régent, depuis George IV, accompagna le grand-duc Nicolas (aujourd'hui empereur) dans le voyage que ce prince fit en Angleterre. Nicolas ne prévoyait pas que les mêmes fusées dont il admirait les terribles effets pourraient être un jour employées contre lui par les flottes française et anglaise combinées.

On doit à Congreve plusieurs autres inventions de divers genres; en 1815 il avait pris un brevet pour l'invention de vannes hydro-pneumatiques. Ces vannes sont aujourd'hui adoptées généralement dans la construction des écluses et des canaux. Il s'était fait donner, vers la même époque, un autre brevet pour un nouveau mode de fabriquer la poudre de guerre, consistant dans une machine destinée à mélanger plus parfaitement les éléments propres à cette fabrication, dans un procédé pour mieux comprimer le pulverin, enfin dans un appareil pour réunir en grains égaux le produit définitif. En 1819 il inventa un perfectionnement dans les moyens de souder et de combiner différents métaux ; il découvrit encore l'impression simultanée en diverses couleurs, au moyen de planches s'emboîtant les unes dans les autres, et apportant chacune une couleur, dont l'ensemble forme des dessins et ornements. Ce procédé ingénieux était principalement destiné à empêcher la contrefaçon des *bank-notes*.

Congreve succéda à son père dans le titre de baronet et dans la charge de surintendant de l'arsenal de Woolwich. Il était de plus inspecteur du laboratoire royal, membre du parlement et de la Société royale de Londres. Il donna sa démission de ses emplois salariés pour se livrer tout entier à l'industrie. En 1824, il se mit à la tête d'une compagnie qui avait pour but l'introduction du gaz dans les principales villes de l'Europe. Accusé en 1826 d'avoir voulu faire payer à la compagnie qu'il dirigeait des mines achetées pour le compte social plus cher qu'elles n'avaient été payées réellement, Congreve fut condamné par la cour de chancellerie : il se retira en France, où il mourut peu après, laissant une fortune immense. Absolument privé de l'usage de ses jambes, il avait inventé un *fauteuil-machine* qui lui permettait de se transporter, sans aide, dans les différentes pièces de son appartement; au besoin, ce grand fauteuil devenait un lit de repos. Dans les derniers temps de sa vie, il avait trouvé un moyen à l'aide duquel il croyait pouvoir diriger sur mer un bâtiment sans rames ni voiles, ni vapeur : il avait fait imprimer un précis de son nouveau procédé, qui paraît plus ingénieux que praticable. Prévoyant depuis quelque temps une guerre en Orient, il avait envoyé à son gouvernement deux projets, l'un pour défendre Constantinople, et l'autre pour anéantir cette capitale, selon que l'Angleterre serait pour ou contre la Turquie.

On a de sir Congreve : *Elementary treatise or the mounting of naval ordnance*; Londres, 1812; — *Description of the hydro-pneumatic lock*; Londres, 1815. ALFRED DE LACAZE.

Bulletins de la Société d'encouragement de Paris, année 1809, p. 200, et 1810, p. 115. — *Galerie des contemporains*. — *Biographie étrangère*. — *Moniteur universel*, 28 mai 1828. — *Conversations-Lexicon*. — Van Tenac, *Histoire générale de la marine*, IV, 181.

* **CONIAC** (Dom), bénédictin et écrivain français, né à Rennes, en 1731, mort à Paris, en 1802. Il était de la congrégation de Saint-Maur. Il commença la *Collection des conciles de France*, achevée par dom Labat ; Paris, 1785, in-4°, et publia, en collaboration de dom J.-P. Deforis, la *Collection des œuvres de Bossuet*; Paris, 1772-1790, 18 vol. in-4°.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionn. historique*.

* **CONIGLIANO-CLARENTHAL** (*Jacques-Marie-Joseph*), général français, né le 6 octobre 1751, mort le 9 mars 1795. Il se signala peu

dant le siége de Lille, et, après avoir exercé les fonctions de général de brigade, commandant la division du centre au blocus de Maestricht en février 1793, il fut confirmé dans ce grade le 8 mars suivant, et sut soutenir, à la tête de trois escadrons, la retraite depuis Bazange jusqu'à Liége, et sauver un bataillon français isolé qui allait tomber au pouvoir de la cavalerie hollandaise. Conigliano-Clarenthal, qui s'était trouvé à toutes les affaires qui eurent lieu dans la retraite de la Belgique, tomba atteint (22 mars 1793) de deux coups de canon, qui lui enlevèrent une cuisse et le poignet droit. Le nom de ce général, mort à Compiègne, des suites de ses blessures, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives du ministère de la guerre.

* CONINCK (*David* DE), peintre flamand, né à Anvers, en 1636, mort à Rome, en 1689. Il était élève de Jean Fyt, et comme lui peignait les animaux, les fleurs, les fruits et surtout les oiseaux. Sa touche se fait remarquer par sa facile fermeté; sa couleur est naturelle et vigoureuse. Coninck visita la France, et alla s'établir à Rome en 1668. Il y reçut le surnom de *Romelaër :* mot qui fait allusion, dit Descamps, aux lapins qu'il se plaisait à mettre dans tous ses tableaux; Coninck y plaçait également toujours un tapis. On voit beaucoup de ses toiles à Amsterdam; on cite ailleurs un *Jardin avec fontaine et animaux domestiques*, galerie Baut, a Gand; — un tableau représentant une quantité d'*oiseaux vivants et morts*, à Bruxelles; — une *Vue de Hollande*, dans la même ville; — le chef-d'œuvre de Coninck est à Bruges, dans le cabinet de M. Waëpenaërt. On y voit des *cygnes vivants*, du *gibier* et des *poissons* de grandeur naturelle.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, II, 216.

* CONINCK (*Gilles* DE), théologien flamand, né à Bailleul, en 1571, mort à Louvain, en juin 1633. Il était disciple de Lessius, entra dans la congrégation des Jésuites, et professa pendant plusieurs années la scolastique à Louvain. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria ac disputationes in universam doctrinam D. Thomæ de sacramentis et censuris;* Anvers, 1616 et 1619; Rouen, 1630, 2 vol. in-fol.; — *de Mortalitate, natura et effectibus actuum supernaturalium : et de fide, spe, charitate;* Anvers, 1623, 2 vol. in-fol. — *de Deo trino et incarnato;* Anvers, 1645, in-fol.

André Valère, *Bibliotheca belgica*, pars prima. 28. — Alegambe, *Biblioth. script. Soc. Jesu.* — Feller, *Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Berdelièvre. — Hamal. — *Biograph. liégeoise.*

* CONINCK (*Salomon*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1609. Son père, Pierre Coninck, était un riche joaillier, bon connaisseur en peinture; il plaça son fils, âgé de douze ans, chez David Colyn, pour y apprendre le dessin. Salomon Coninck passa ensuite dans l'atelier de François Vernando, puis dans celui de Nicolas Moyart. En 1630 il fut admis dans la Société des peintres d'Amsterdam. Coninck peignait l'histoire et le portrait. Il a beaucoup travaillé pour la cour de Danemark, et ses tableaux sont répandus dans tous les musées de l'Europe. Ses principales toiles sont : *Tarquin et Lucrèce*, qui faisait partie de la galerie Huyde-Kooper; — *David et Bethzabée*, au roi de Portugal; — *les Regrets de Judas; — Salomon adorant les idoles*, galeries Bruining et Jean Luyken, etc.

Descamps, *Vies des peintres hollandais*, II, 8.

* CONINGTON (*John*), théologien anglais, mort à Cambridge, en 1330. Il prit déjà âgé l'habit de franciscain, et devint néanmoins provincial de son ordre. Il défendit vivement la papauté contre les attaques de Ockam. Conington a laissé plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Sermones solemnes in quadragesimam sancti Gregorii; — de Magistro sententiarum; — de Christo domino*, etc., etc.

Pits, *Vita illustr. Anglorum.* — Moréri, *Grand dictionnaire universel.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* CONLIN (*Albert-Jean*), curé de Monning, en Bavière, à la fin du dix-septième siècle. Il a laissé un volumineux et bizarre ouvrage de piété et de morale, écrit en allemand, et dont le titre peut se traduire ainsi : *la Sagesse chrétienne du monde déplorant la folie du monde nouvellement découvert des fous et faisant-passer à l'étamine une multitude de fous, le tout mêlé de leçons morales et de passages de l'Écriture Sainte.* Cet écrit ne forme pas moins de sept tomes in-4°; *Augsbourg*, 1708. Pour le composer, il a fallu avoir autant de patience que de zèle; mais ce zèle aurait pu trouver à s'exercer d'une façon plus profitable.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* CONMOR, prince de la Domnonée armoricaine, qui régnait vers 540-554 sur le pays s'étendant des montagnes Noires à celle d'Arrez, et dont la résidence principale semble avoir été Ker-Haès (aujourd'hui Carhaix), avait déjà étendu sa domination jusque sur le bord septentrional de la rade actuelle de Brest, lorsque la mort de Riatham, autre prince de la Domnonée, lui parut une occasion favorable d'assouvir son ambition, en rangeant sous sa puissance tous les princes indépendants de ce pays. Dans ce but, il vint trouver Childebert Ier, roi de Paris, qu'il présumait devoir être bien disposé à seconder toute entreprise contre ceux de ces princes qui étaient dans une sorte de vassalité à l'égard de son frère Chlother. Fort de l'appui de Childebert, appui qu'il avait obtenu à force de présents, et en se plaçant dans sa *truste* ou vassalité privée, il commença par faire assassiner Jonas, fils de Riatham; et comme sa victime ne laissait qu'un fils, Judwal, encore au berceau, il envahit la Domnonée, et imposa son alliance à la veuve du roi assassiné. Judwal aurait peu tardé à éprouver le sort de son père

si des serviteurs dévoués n'avaient réussi à le conduire auprès de Childebert, qui se trouva ainsi tenir Conmor dans sa dépendance absolue et en mesure de lui susciter des embarras s'il tentait de rompre avec lui, comme tout annonçait qu'il l'eût fait en cas de succès. Conmor se résigna alors à n'être que le lieutenant de Childebert. Irrité d'être réduit à cette position subalterne, il lâcha la bride à sa barbarie et à sa violence, dont tous ses sujets, ceux même qui étaient le plus vénérés, ne purent se garantir. Il s'adonna surtout à une débauche effrénée. Au rapport unanime des traditions et des documents écrits, il égorgeait ses femmes dès qu'elles étaient enceintes, et il en massacra ainsi un grand nombre. On cite entre autres la veuve de Jonas, qu'il avait épousée pour colorer son usurpation, et la belle et douce Triffine, fille de Waroch I[er], qui ne lui avait été accordée qu'après qu'il eut fait serment de se comporter en époux chrétien. Ce dernier meurtre mit le comble à l'indignation générale, qui trouva enfin un organe énergique et puissant. Les évêques de Bretagne, réunis en concile au sommet du Menez-Bré, dans les États mêmes de Conmor, fulminèrent son excommunication. Cette malédiction eut de prompts effets. Samson, évêque de Dol, informé de tous les crimes de Conmor, vint réclamer de Childebert la liberté de Judwal. Il eut beaucoup de peine à l'obtenir; mais ayant enfin réussi, il conduisit le jeune prince dans une des îles de Jersey ou de Guernesey, et tous deux y attendaient les événements. La réaction fut moins prompte que ne l'avait cru Samson, parce que Conmor était aussi craint que détesté. A la fin, cependant, il se forma une armée à la tête de laquelle Judwal attaqua l'usurpateur, le défit et le tua, soit, suivant les uns, dans une première rencontre, soit, suivant d'autres, après deux défaites successives, dans une bataille livrée, vers 554, dans la grande lande de *Brang-Halleg* (branche de saule), voisine du couvent du Rebecq, dans les montagnes d'Arrez. Conmor laissait un fils de son nom, qui régna tranquillement dans le comté de Potren; quant à lui, il a si profondément ému l'imagination des peuples bretons, qu'ils en ont fait l'original de *Barbe-Bleue*, et qu'aujourd'hui encore ils l'appellent *Comor au milignet* (Conmor le maudit).

P. Levot.

Vies des SS. de Bretagne, d'Albert le Grand et de P. Lobineau. — D. Mabillon, *Acta ord. S. Bened.*, v. *Samson*. — M. de La Borderie, *Biogr. bret.*, t. I[er], p. 548-552.

CONNAN (*François* de), seigneur de Coulon, jurisconsulte français, natif de Paris, mort dans cette ville, le 1[er] septembre 1551. Fils d'un maître des comptes, il fit ses études à Orléans et à Bourges, et eut pour maîtres Pierre de L'Étoile et Alciat. Il devint un des jurisconsultes les plus distingués de son temps, et François I[er] le nomma maître des requêtes. Une mort prématurée l'empêcha de mettre à exécution le projet qu'il avait conçu de réduire en corps de doctrine la science des lois. Il réalisa en partie son plan, dans son ouvrage intitulé : *Commentaria juris civilis;* Paris, 1558, in-fol., édité par son ami Louis Leroy et dédié au chancelier de L'Hôpital. Une autre et plus ample édition de cet ouvrage est celle de Bâle, 1662. Plus élégant que les jurisconsultes antérieurs, et en même temps plus érudit, il attache trop d'importance à l'étymologie et à la propriété des mots. Cujas le traite avec assez de sévérité, et le trouve peu judicieux.

Morhofius *Polyhistor*, III. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

*__CONNEAU__ (*Henri*), médecin français, naquit en 1803, à Milan, pendant l'occupation française. Fils d'un employé supérieur dans l'administration militaire et d'une mère italienne, il résida d'abord à Florence, et pendant le cours de ses premières études médicales il devint le secrétaire particulier du roi Louis Bonaparte. Quelques années plus tard, il commençait à exercer la médecine à Rome, lorsque éclata dans cette ville le mouvement insurrectionnel de 1831. L'un de ses amis, blessé et poursuivi, trouva chez lui un asile et des soins, en dépit d'une ordonnance du gouvernement papal qui défendait aux médecins de secourir les révoltés, sous peine d'être considérés comme complices. Craignant avec raison une visite domiciliaire, M. Conneau quitta secrètement Rome, et se réfugia à Marseille. La reine Hortense l'appela alors près d'elle, et lui confia le soin de sa santé. Connaissant, par l'expérience du malheur, tout le prix d'un dévouement réel, elle recommanda son médecin à son fils, et fit promettre au docteur Conneau de ne jamais abandonner le prince Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur. M. Conneau tint parole; après l'affaire de Boulogne, il aima mieux se faire condamner que de quitter le prince. Il le suivit au fort de Ham, partagea et adoucit pendant six ans sa douloureuse captivité, et sut enfin y mettre un terme, en secondant son évasion. On connaît l'intelligente coopération de M. Conneau au déguisement et à la fuite du prince, le sang-froid et la présence d'esprit avec lesquels il sut entretenir l'illusion du gouverneur jusqu'à ce que le noble fugitif eût gagné la frontière. M. Conneau subit pour ce fait une nouvelle condamnation; et dès qu'il fut libre, il alla, fidèle à sa promesse, rejoindre en Angleterre le fils bien aimé de la reine Hortense. Ne voulant pas augmenter les nombreuses charges du prince, il reprit l'exercice de la médecine, et joignit à sa clientèle celle de M. Berrier-Fontaine.

La révolution de 1848 et les événements qui survinrent ramenèrent en France M. Conneau à la suite du prince. A l'avénement de Napoléon III, M. Conneau fut nommé premier médecin de l'empereur, chef du service de santé de la maison impériale, et directeur général des dons et se-

cours de leurs majestés. Homme d'étude et de science, M. Conneau possède un profond esprit d'analyse et d'investigation, qui l'a mis sur la voie de découvertes précieuses en électricité et en météorologie. Il a imaginé diverses méthodes et instruments de précision, qu'il s'empresse, avec une rare modestie, de montrer aux savants.

A. DE C.

Documents particuliers.

CONNOR (O'). *Voy.* O' CONNOR.

CONNOR (*Bernard*), médecin et philosophe irlandais, né vers 1666, mort le 30 octobre 1698. Sa famille était catholique, et l'on sait quelle oppression pesait alors sur les catholiques en Irlande. Connor vint en France à l'âge de vingt ans; il alla étudier à Montpellier et ensuite à Paris. Il y fit connaissance avec les fils du chancelier de Pologne, les accompagna à Varsovie, et, fort jeune encore, il fut choisi par Sobieski pour son premier médecin. Il ne tarda pas cependant à retourner en Angleterre, où il embrassa le protestantisme, et professa avec éclat la physiologie à Oxford d'abord, ensuite à Cambridge. En 1697 il publia un livre qui fit du bruit et qui souleva la critique des orthodoxes : ce livre, intitulé : *Evangelium medici, seu medicina mystica de suspensis naturæ legibus*, se propose de réconcilier la raison avec la doctrine des miracles, en donnant une explication naturelle des faits merveilleux relatifs au corps humain relatés dans la Bible. L'auteur annonce le projet de ramener ainsi les sceptiques et les déistes à la foi; mais sa théorie, qui nous explique les prodiges par une suspension des lois du mouvement, revient à dire que les miracles ne sont pas des miracles. Cette discussion subtile est du moins écrite en très-bon latin, et montre un savoir étendu; on peut même y découvrir le germe des idées de Bichat sur la distinction de la vie organique et de la vie animale. Accusé d'athéisme, Connor n'eut pas le temps de repondre à ses adversaires; il mourut dans l'année qui suivit la publication de son livre, qui fut réimprimé à Amsterdam, en 1699. Il avait écrit des lettres sur la Pologne, qui offrent des particularités curieuses, et des *Dissertations* sur divers sujets de médecine ou d'histoire naturelle.

G. BRUNET.

Du Roure, *Analecta biblion*, t. II, p. 209.

CONNOR (*Charles*), acteur anglais, d'origine irlandaise, mort le 7 octobre 1826. Après avoir étudié au collége de la Trinité à Dublin, où il annonçait déjà des dispositions pour la scène, il s'engagea au théâtre de Bath, où ses débuts furent assez heureux; puis il entra dans une troupe de comédiens ambulants, parcourut avec elle plusieurs parties de l'Angleterre, et vint jouer en Irlande au théâtre de Dublin, où il s'acquit le renom d'un grand acteur. Onze ans plus tard, sur la recommandation de Matthews, qui l'avait apprécié, il débuta avec succès à Covent-Garden, le 18 septembre 1816, dans le Mac-Guire du *Somnambule*. Il se fit surtout remarquer dans les rôles d'Irlandais, de paysans et de valets de chambre. Il était d'ailleurs doué d'un talent flexible, qui se pliait à tous les types.

Gorton, *Gen. biogr. dict.*

* **CONNOR** (*Demetrius*), traducteur irlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a donné une traduction anglaise améliorée et augmentée de l'ouvrage de Gotff. Keating, sous ce titre : *General history of Ireland;* Londres, 1723, in-fol.

Ruder, *Bibl. hist.*

* **CONO** (*Jean*), théologien allemand, né à Nuremberg, en 1463, mort dans la même ville, le 21 février 1513. Il fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique, et alla à Mantoue étudier la langue grecque, sous Marcus Musurus. Érasme parle avec éloge de ce religieux en plusieurs de ses ouvrages, notamment dans ses scolies sur le catalogue des écrivains ecclésiastiques. En 1512 Cono a fait imprimer en grec quelques traités de différents Pères de l'Église et les *Institutes* de Justinien, avec de nombreuses corrections.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionnaire historique*; Paris, 1810.

CONOBER ou **CONOBERT**, chef breton, vivait vers le milieu du sixième siècle. Désigné par Grégoire de Tours sous les noms de *Chonober*, de *Chanar* ou *Chanor*, il était le cinquième fils d'un chef indépendant du bas Vannetais, c'est-à-dire de la partie occidentale du pays de Vannes. Mécontent de la part qui lui était échue de l'héritage paternel, il résolut de s'approprier celles de ses frères, et pour y parvenir il tua trois d'entre eux. L'intervention de saint Félix, évêque de Nantes (548), sauva d'une mort imminente le quatrième, Macliaw, dont Conober s'était saisi, et qui s'engagea par serment à rester soumis à son redoutable frère. Macliaw ayant bientôt violé son serment, Conober le poursuivit, et l'obligea à se réfugier chez Conmor (*voy.* ce nom), qui, plutôt que de s'exposer à le défendre les armes à la main, recourut à un stratagème : il enferma son hôte dans un souterrain sur lequel il fit élever une tombe; et quand les guerriers de Conober vinrent réclamer leur proie, il leur dit de la prendre dans le tombeau, qu'ils n'osèrent ou ne voulurent fouiller. Tranquille possesseur, depuis dix ou douze ans, des domaines qu'il avait usurpés, Conober fut attaqué en 560 par Chlother Ier, roi des Francks, pour avoir donné asile à Chramne, fils rebelle de ce monarque. Chlother livra à son fils, dans les environs de Vannes, une bataille où Conober fut tué; quant à Chramne, pris vif avec sa femme et ses filles, il fut lié et étouffé ainsi qu'elles au milieu des flammes, dans une chaumière qui fut incendiée par ordre du roi.

P. LEVOT.

Grégoire de Tours, *Hist. ecc.*, IV, 4 et 20. — Duchesne, *Histor. Franc. scriptor.*, t. I, p. 301. — Dom Lobineau, *Vies des SS. de Bret.* — Dom Morice, Pr., t. I, col. 197. — M^r^. de La Borderie, *Biog. bret.*, t. Ier, p. 449-443.

CONON, général athénien, vivait vers 400

avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 413, en qualité de commandant de la flotte placée à Naupacte pour empêcher les Corinthiens d'envoyer des secours aux Syracusains. Conon, attaqué par des forces supérieures, reçut des renforts de l'amiral athénien Démosthène, et soutint contre les Corinthiens une lutte dont le résultat fut douteux. En 410, selon Diodore, il fut nommé stratége et envoyé à Corcyre pour protéger les intérêts athéniens compromis par l'anarchie qui régnait dans cette île; il fut réélu stratége en 409, et partagea le commandement avec Alcibiade et Thrasybule. En 406, les Athéniens, informés du revers éprouvé par un lieutenant d'Alcibiade et soupçonnant la fidélité de ce dernier, le remplacèrent par dix généraux, parmi lesquels se trouvait Conon. Les nouveaux chefs partirent immédiatement pour Samos. Conon en sortit avec une escadre de soixante-dix voiles, afin de protéger l'île de Lesbos. L'amiral spartiate Callicratidas, qui observait ses mouvements avec des forces supérieures, lui coupa la retraite. Conon, forcé d'accepter la bataille, perdit trente galères, et se retira avec les quarante qui lui restaient dans la rade de Mytilène. Il y fut aussitôt bloqué par Callicratidas. L'amiral athénien se trouvait entouré du côté de la mer par des forces supérieures aux siennes; derrière lui étaient les murs de Mytilène, ville ennemie; il n'avait presque plus de provisions. Il parvint à faire connaître sa détresse à Athènes. On fit aussitôt des levées; et au bout de quelques semaines, les Athéniens eurent réuni à Samos cent cinquante vaisseaux, qui mirent à la voile pour aller présenter la bataille aux Péloponnésiens. Callicratidas, après avoir laissé cinquante vaisseaux au blocus de Mytilène, cingla vers la flotte athénienne, qui prit position aux îles Arginuses. La bataille fut longue et opiniâtre; Callicratidas y périt; les Lacédémoniens perdirent soixante-dix vaisseaux, et les débris de leur flotte se réfugièrent à Chios et à Phocée. L'escadre de blocus, qui pouvait être prise entre les vaisseaux de Conon et la flotte victorieuse, fut sauvée par une ruse d'Eteonicus, vice-amiral spartiate, et peut-être aussi par la négligence des vainqueurs. Ceux-ci, accusés de n'avoir pas recueilli les cadavres qui flottaient à la surface de la mer, de n'avoir pas sauvé douze vaisseaux désemparés dans l'action, et d'avoir laissé échapper l'escadre spartiate, furent déposés et condamnés à mort. Conon, maintenu dans sa dignité de stratége, prit le commandement de la flotte avec Tydée, Ménandre et Céphisodote, qui lui furent adjoints. Les amiraux athéniens vinrent mouiller à l'embouchure du fleuve Ægos-Potamos, et commirent la grande imprudence de laisser presque tous leurs équipages descendre à terre. Lysandre profita de cette faute pour surprendre et détruire la flotte athénienne, en 405. Conon, qui avait fait de vains efforts pour rallier ses marins épouvantés, se réfugia à Cypre avec huit vaisseaux, pendant qu'un esquif portait à Athènes la nouvelle d'un désastre aussi complet qu'inattendu. Conon resta dans l'île de Cypre, près du roi Évagoras, jusqu'à ce que la guerre, qui éclata entre les Spartiates et les Perses, vint lui fournir l'occasion de servir sa patrie. On éprouve ici quelque difficulté à concilier les témoignages des historiens. D'après Cornelius Nepos, Conon se retira auprès de Pharnabaze, gendre du roi de Perse, et sut gagner l'amitié de ce satrape. Dans la guerre que celui-ci eut à soutenir contre son collègue Tissapherne et Agésilas, le général athénien, sans avoir aucun titre officiel, commanda réellement l'armée perse. Pharnabaze l'envoya ensuite accuser Tissapherne auprès d'Artaxercès. Le monarque accueillit parfaitement Conon, et le chargea de rassembler dans l'île de Cypre, et sur les côtes de Phénicie, une flotte dont il prendrait le commandement avec Pharnabaze. D'après Plutarque, « Conon, depuis la bataille d'Ægos-Potamos, s'était toujours tenu dans l'île de Cypre, moins pour y trouver sa sûreté que pour attendre quelque changement dans les affaires, comme on attend un vent plus favorable pour s'embarquer. Il sentait que les projets qu'il avait conçus demandaient une grande puissance, et qu'il manquait à celle du roi un homme capable de la diriger. Il écrivit donc à ce prince pour lui communiquer ses vues, et chargea son envoyé de faire donner la lettre par Zénon de Crète, ou par Polycrite de Mendès (le premier était un danseur et l'autre un médecin); ou s'ils étaient tous deux absents, de la remettre au médecin Ctésias. C'est à celui-ci que la lettre fut donnée. On prétend que Conon ajouta à ce qu'elle contenait qu'il priait le roi de lui envoyer Ctésias, comme celui qu'il pouvait employer le plus utilement dans les affaires de la marine. Suivant Ctésias, ce fut Artaxercès qui, de son propre mouvement, lui confia cette commission. » On peut concilier ces deux récits en supposant que Conon alla trouver Pharnabaze, après avoir écrit à Artaxercès, et reçu de ce prince une réponse favorable aux intérêts des Athéniens. Quoi qu'il en soit, Conon se vit en 397 à la tête d'une flotte. Il résista avec avantage à l'amiral spartiate Pharax, qui vint l'attaquer au mouillage de Caunus, et parvint à détacher Rhodes de l'alliance lacédémonienne. Retenu dans l'inaction l'année suivante par le manque de subsides, il se rendit à la cour de Perse pour en solliciter. Artaxercès consentit à toutes ses demandes, et lui donna Pharnabaze pour collègue dans le commandement de la flotte perse. Conon ne tarda pas à joindre Pisandre, qui commandait une flotte lacédémonienne de cent voiles; il le battit près de Cnide, en 394, lui prit cinquante galères, et ôta ainsi aux Lacédémoniens l'empire de la mer (*thalassocratie*), qu'ils avaient enlevé aux Athéniens, et dont ils étaient encore en possession depuis la bataille navale d'Ægos-Potamos. Phar

nabaze et Conon, croisant dans la mer Égée, chassèrent les harmostes lacédémoniens des villes maritimes, et en soulevèrent les habitants contre l'hégémonie spartiate en leur donnant l'assurance qu'ils seraient délivrés des garnisons étrangères. Pendant l'hiver, Conon tira des contributions des villes de l'Hellespont, et au printemps de 393, de concert avec Pharnabaze, il fit voile vers la Laconie, opéra plusieurs descentes sur le territoire lacédémonien, ravagea la vallée du Pamisus, et prit possession de Cythère. Il profita de ses succès dans l'intéret de sa patrie, et fit comprendre à Artaxercès que pour humilier à jamais les Spartiates, il fallait relever leurs rivaux. Ses vues furent agréées; une partie de la flotte perse vint mouiller dans les havres depuis longtemps abandonnés du Pirée, de Phalère et de Munychie. Conon, accueilli par ses compatriotes avec le plus grand enthousiasme, employa ses marins à relever les fortifications de la ville de Minerve, dont la restauration fut qualifiée de seconde fondation d'Athènes. Les travaux furent achevés la première année de la quatre-vingt-dix-septième olympiade (392 avant J.-C.). Sparte, alarmée de la renaissance d'Athènes, envoya successivement plusieurs ambassadeurs à la cour de Suse, et chargea Antalcidas d'ouvrir des négociations directes avec Tiribaze, gouverneur de l'Asie Mineure. Pour prévenir l'effet des intrigues de l'habile négociateur spartiate, les Athéniens envoyèrent Conon à Sardes; dès son arrivée, il fut jeté dans les fers. Par l'ordre de Tiribaze, selon quelques historiens, il fut conduit dans la haute Asie, et mis à mort; selon d'autres, il s'enfuit à Cypre, où il mourut. Il laissa une fortune considérable, dont une partie seulement revint à son fils Timothée; le reste fut partagé entre ses parents ou consacré à des donations pieuses. Le tombeau de Conon et celui de son fils se voyaient encore à Athènes, dans le *Céramique*, du temps de Pausanias.

L. J.

Thucydide, VII, 31. — Xénophon, *Hellenica*, I, 4, 5, 6; II, 30; IV, 3, 8. — Cornelius Nepos, *Conon*. — Diodore de Sicile, XIII, 48, 74, 77, 79, 97, 106; XIV, 39, 81, 83, 84, 85. — Plutarque, *Artaxercès*. — Isocrate, *Panég*.

CONON, mythographe grec du siècle d'Auguste. Il adressa à Archelaüs Philopator, roi de Cappadoce, un ouvrage intitulé Διηγήσεις; c'était une collection de cinquante récits sur la période mythique et héroïque, et spécialement sur la fondation des colonies. Photius nous en a conservé un abrégé dans sa *Bibliothèque*. Ce savant critique loue le style attique de Conon, et remarque que Nicolas de Damas lui a fait beaucoup d'emprunts. L'abrégé de Photius a été publié séparément par Gale, dans son *Historiæ poeticæ scriptores*; Paris, 1675; par Teucher, Leipzig, 1794 et 1802; par Kanne, Gœttingue, 1798.

Photius, *Bibliotheca cod.*, 186. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Gédoyn, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

CONON, de Samos, astronome grec, vivait du temps de Ptolémée Philadelphe et de Ptolémée Évergète (283-222 avant J.-C.). Il fut l'ami et probablement le maître d'Archimède, qui lui survécut. Aucun de ses ouvrages n'est venu jusqu'à nous. Les observations astronomiques de Conon nous ont été conservées par Ptolémée, dans son traité des *Apparitions des étoiles* (Φάσεις ἀπλανῶν); et dans la notice historique qui fait suite à ce traité, il est dit que ces observations avaient été faites en Italie. Conon paraît en effet avoir été célèbre dans ce pays, et Virgile a fait mention de lui dans ces deux vers de sa troisième églogue :

In medio duo signa : Conon....
Descripsit radio totum qui gentibus orbem.

Selon Sénèque, Conon recueillit les observations faites par les Égyptiens sur les éclipses solaires. D'après Apollonius de Perga, il essaya de déterminer le nombre de points qui peuvent être communs à un cercle et à une section conique, ou bien à deux sections coniques, sans que les deux courbes se confondent. Il inventa la courbe appelée *spirale* d'Archimède, mais il semble s'être contenté de proposer aux autres géomètres de rechercher les propriétés de cette courbe sans avoir tenté de les découvrir lui-même. On voit, sur l'autorité d'une élégie de Callimaque traduite par Catulle, que Conon donna le nom de *Chevelure de Bérénice* à la constellation qui s'appelle encore ainsi aujourd'hui. On trouve dans les scolies de Théon sur Aratus un fragment du poëme de Callimaque, et la traduction tout entière de Catulle existe encore. Voici le passage relatif à Conon :

Omnia qui magni dispexit lumina mundi,
Qui stellarum ortus comperit atque obitus,
Flammeus ut rapidi solis nitor obscuretur,
Ut cedant certis sidera temporibus,
Ut triviam furtim sub Latmia saxa relegans
Dulcis amor gyro devocet aerio.
Idem me ille Conon cælesti lumine vidit
E Bereniceo vertice cæsariem
Fulgentem .....

Il est douteux que le nom inventé par Conon ou peut-être même par Callimaque ait été adopté par les astronomes alexandrins. Ptolémée désigne cette constellation sous le nom de Πλόκαμος (la Boucle). Quant au génie mathématique de Conon, il nous reste deux témoignages d'Archimède. Le grand géomètre, parlant de quelques théorèmes dont l'astronome alexandrin n'avait pas deviné les solutions, ajoute : Conon les eût trouvées sans doute s'il eût assez vécu; il y eût ajouté de nouveaux théorèmes et fait avancer la science, car il avait une sagacité extraordinaire et un grand amour pour le travail. Dans un autre endroit, Archimède dit qu'il s'afflige doublement de la mort de Conon, parce que celui-ci était son ami et admirable dans les mathématiques.

Archimède, *de Lineis spiralibus*; *de Quadratura parabolæ*. — Apollonius, *Conica*, IV. — Seneca, *Nat. quæst.*, VII, 3. — Pappus, *Math. coll.*, *IV*, *prop.* 18. —

Catulles, LXVII, *de Coma Berenices*. — Hygin, *Poet. astron.*, II, 24. — Fred. Weidler, *Historia astronomiæ*; VI, 8. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie*.

CONON, peintre. *Voy.* CIMON.

CONON, 84e pape, né à Témeswar (Mysie), mort à Rome, le 21 septembre 687. Il fut élevé en Sicile, et devint prêtre-cardinal. Il fut élu pontife le 21 octobre 686, et créa à cette occasion seize évêques. On lui reproche vivement d'avoir compris dans ce nombre, en qualité d'évêque d'Antioche, Constantin diacre syracusain, recteur du patrimoine de l'Église en Sicile, homme avide et emporté. « Conon, dit Pagi, était un vieillard vénérable par sa figure et ses cheveux blancs; simple, paisible, étranger à toutes les factions, mais peu expérimenté dans les affaires. »

Pagi, *Breviarium gesta romanorum pontificum complectens*. — *Chronologie des papes*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re partie, III, 287. — Moréri, *Grand dict universel*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, I, 370. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

*CONON, empereur grec. *Voy.* LÉON L'ISAURIEN.

CONON ou **QUESNES DE BÉTHUNE**. *Voy.* BÉTHUNE.

*CONON (*Augustin*), avocat au parlement de Rouen au commencement du dix-septième siècle. On a de lui des *Réflexions historiques sur la mort d'Henri le Grand*; elles sont imprimées à la suite des *Mémoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France*; 1739. Conon accuse de cette mort Marie de Médicis et le duc d'Épernon.

Mém. hist. et secr. concernant les amours des rois de France; 1739.

*CONON (*Pierre*), théologien allemand, né à Prenzlau, le 8 février 1580, mort le 18 août 1642. En 1602 il fut pasteur à Karnau, à Krakovie et Kremzo; en 1605 il devint archidiacre à Berlin, et en 1611 il passa à Alt-Brandebourg, où il finit ses jours. Il contribua beaucoup à l'augmentation de la bibliothèque de cette localité. Ses principaux ouvrages sont : *Threnologia*; Francfort, 1606; — Γλυκύπικρον, *dulce amarum prophetarum*; 1623; — *Florilegium humanæ fragilitatis*.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CONQUISTA (*Basco* DE LA). *Voy.* LA CONQUISTA.

CONRAD (Saint), prélat allemand, mort le 26 novembre 976. Il était fils d'Henri, comte d'Altorff, et fut élevé par Noting, évêque de Constance, qui le fit passer par les degrés de la cléricature et le chargea de l'administration de son église. Le chapitre le choisit pour prévôt. Noting étant mort en 934, le peuple et le clergé de Constance élurent Conrad évêque. Il remplit avec zèle ses fonctions épiscopales, fonda trois églises et un hôpital. Il fit trois fois, selon Udalric, le pèlerinage de la Terre Sainte, et en rapporta le don de prophétie et celui des miracles. On met au nombre de ceux-ci « qu'ayant avalé une araignée, qui était tombée dans le calice il la rendit toute vive quelques heures après, sans incommodité ». Il prédit aussi à saint Gebhard qu'il serait son successeur, mais non pas immédiat. Le pape Calixte II canonisa Conrad, au concile de Latran, tenu en 1123. On honore ce saint le 26 novembre. Le récit de ses miracles se trouve dans la *Chronique de Constance*. Sa *Vie*, écrite par Ulric ou Udalric, l'un de ses successeurs, est relatée par Surius.

Surius, *Vitæ sanctorum*. — Leibnitz, *Scriptores brunsvicens*. — Baillet, *Vies des saints*. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, II, 221.

CONRAD, nom de quatre empereurs d'Allemagne.

CONRAD Ier, empereur d'Allemagne, roi de Germanie, mort à Quedlimbourg, le 23 décembre 918. Il était fils de Conrad de Fritzlar, comte de Franconie, et de Glismonde, fille de l'empereur Arnoul. Le mépris dans lequel était tombé Charles III, dit *le Simple*, roi des Français, fit méconnaître ses droits au trône d'Allemagne, qui jusque alors avait été héréditaire en même temps qu'électif. Cependant, pour ne pas paraître repousser entièrement le sang de Charlemagne, les seigneurs allemands s'accordèrent à élire l'un d'entre eux, se rattachant à la famille de ce monarque. Leur choix tomba sur Othon le Grand, duc de Saxe, descendant de Charlemagne par les femmes. Othon refusa, et désigna Conrad, allié aussi à la famille impériale. Celui-ci fut élu en octobre 911. Conrad eut de sanglants démêlés avec Henri *l'Oiseleur*, duc de Saxe, auquel il retenait la Thuringe, puis avec Charles *le Simple*, sur lequel il conquit l'Alsace. Arnoul *le Mauvais*, duc de Bavière, prit le parti de ces princes, et la guerre devint générale. Arnoul, vaincu, se réfugia en Hongrie. Conrad l'y poursuivit, mais fut blessé mortellement dans une bataille qu'il livra aux confédérés. En mourant il commanda, par une générosité remarquable, à Éverard, son frère, de porter les ornements impériaux à Henri de Saxe, quoiqu'ils fussent toujours en guerre, *voulant rendre au fils ce qu'il avait reçu du père*. L'Italie n'avait point reconnu Conrad, qui, au surplus, dans ses diplômes, ne se qualifie ni de roi d'Italie ni même d'empereur. Néanmoins, le règne de ce roi fait une époque mémorable dans l'histoire et le droit public d'Allemagne. Les duchés et les comtés, que leurs titulaires avaient administrés jusque alors par simple commission passagère, changeant de nature, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui dans les premiers temps ne reconnaissaient que la souveraineté immédiate du seul roi, furent réduits sous la dépendance de leurs ducs, et contraints à recevoir d'eux, en arrière-fiefs, les terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. Enfin, pour consommer la catastrophe de l'empire germanique, ces mêmes officiers s'emparèrent insensiblement des domaines que les rois s'étaient

réservés dans chaque province, et y détruisirent totalement leur juridiction.

Marianus Scotus, *Chronicon universale*. — Othon de Freisingen, *Chronicon*, lib. VI, cap. 15, 16 et 17. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne*. — Pölitz. — Pfister. — Luden, *Hist. de l'Allemagne*. — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de vérifier les dates*. — Schmidt, *Hist. des Allemands*. — Hegewisch, *Geschichte der Teutschen von Conrad I bis zum Tode Heinrichs II*. — Lamey, *Annales diplomatici Conradi I, Germaniæ regis*.

CONRAD II, dit *le Salique*, empereur d'Allemagne, mort à Utrecht, le 4 juin 1039. Il était fils de Henri, duc de Franconie, et d'Adélaïde d'Egisheim, fille d'Éberhart, comte d'Alsace. Le 8 septembre 1024, il fut élu roi de Germanie à Mayence. A peine sur le trône, il eut à réprimer une conjuration suscitée par un autre Conrad, dit *le Jeune*, duc de Carinthie, son cousin et son concurrent à l'empire. Dans le même temps, les Italiens, toujours désireux de se soustraire à la domination allemande, offrirent le trône à Hugues, fils de Robert, roi de France, et à Guillaume V, duc d'Aquitaine, qui refusèrent successivement. Conrad II assembla une diète à Ingelheim, et fit mettre au ban de l'Empire son beau-fils, Ernest II, duc de Souabe, qui soutenait les prétentions de Conrad le jeune. Sûr alors de la tranquillité de l'Allemagne, il passe les Alpes, se fait couronner roi d'Italie à Milan, réitère la même cérémonie à Monza, s'avance sur Ravenne, enlève le château de la Motta, où les principaux insurgés s'étaient enfermés, et entre à Rome, où, le 26 mars 1027, il se fait couronner empereur par le pape Jean XIX. Devenu héritier de Rodolphe, roi de Bourgogne, dont il était le neveu par sa femme, Conrad II se fit investir de ce nouveau royaume, le 2 février 1033, à Payerne. Eudes, comte de Champagne, lui disputa durant cinq ans cette succession; mais la mort de ce compétiteur assura la tranquille possession de la Bourgogne à Conrad II. L'Italie se souleva de nouveau; l'empereur y courut, mais après avoir employé dix-huit mois à guerroyer en Lombardie, la peste le força, en juillet 1038, à ramener en Allemagne les débris de son armée. Dans la même année, Conrad tint à Soleure une diète dans laquelle il abdiqua la couronne de Bourgogne en faveur de son fils. Il mourut peu après, d'une attaque de goutte. Il est le premier empereur qui ait donné des lettres d'investiture et cité des témoins à la fin de ses diplômes. Les lois et les ordonnances qu'il rendit le font regarder en Allemagne comme l'auteur du droit féodal écrit.

Othon de Freisingen, *Chronicon*, lib. IX, cap. 29. — Hermann Contract, *Chronicon*. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne*. — Pfister, Luden, etc *Hist de l'Allemagne*. — Mascov, *Commentarii de rebus Imperii romano-germanici, a Conrado I usque ad obitum Henrici III*; Leipzig, 1731. — Hahn, *Oratio de genuino et Salici Conradi II, ortu et vera falsaque salicæ stirpis cum Guelphis convenientia*; Helmstædt, 1717, in-4°.

CONRAD III, empereur d'Allemagne, né en 1093, mort à Bamberg, le 15 février 1152. Fils de Frédéric de Hohenstaufen, duc de Franconie, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV, Conrad était en Palestine lorsque Henri V mourut (1125). En son absence, son frère aîné, Frédéric, héritier direct de la maison Salique, s'empara de tout ce qui avait appartenu à Henri V. Lothaire, duc de Saxe, réussit pourtant à se faire élire empereur, et attaqua Frédéric pour obtenir la restitution des domaines impériaux. Conrad, revenu de la croisade, prit le parti de son frère. Bientôt les partisans des Hohenstaufen engagèrent Conrad à prendre la couronne, ce qu'il fit le 18 décembre 1127. Anselme, archevêque de Milan, le couronna roi d'Italie le 29 juin 1128. En même temps, le pape Honorius II excommuniait les frères Hohenstaufen. Cette excommunication, confirmée par Anaclet II et Innocent II, fit poser les armes aux partisans de Conrad et de Frédéric, qui eux-mêmes se virent contraints de faire leur soumission à Lothaire II. Cet empereur étant mort le 3 décembre 1137, Conrad fut élu à sa place, le 22 février 1138, dans une diète tenue à Coblentz, par l'intervention de Théodouin, légat du saint-siége, qui le couronna empereur à Aix-la-Chapelle, le 13 mars suivant. Henri le Superbe, duc de Bavière et de Saxe, gendre de Lothaire II, voulut s'opposer à cette élection, et refusa de rendre les ornements impériaux qu'il avait rapportés d'Italie, disant que Lothaire l'avait désigné pour lui succéder. Conrad le fit mettre au ban de l'Empire, et le dépouilla de ses duchés; Henri mourut peu après. Il laissait un fils mineur, dont les droits trouvèrent en Saxe de nombreux défenseurs; Welf VI, frère d'Henri, se joignit à eux, et réclama la Bavière, dont s'était emparé Léopold, margrave d'Autriche. Le margrave fut défait, et Welf marcha contre Conrad et Frédéric, qui assiégeaient Weinsberg (1). Les Impériaux furent vainqueurs, le 21 décembre 1140. Cette bataille est célèbre dans l'histoire du moyen âge, parce qu'elle a donné naissance aux noms de *guelfes* et de *gibelins*, factions qui déchirèrent si longtemps l'Italie (2). En 1142 Conrad rétablit sur le trône de Bohême Wladislas,

(1) Conrad, ayant pris Weinsberg, ordonna, dit Sigonius, de faire prisonniers tous les habitants, et de donner la liberté aux femmes. Elles prièrent l'empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pouvaient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, et elles prirent leurs maris sur le dos et les enfants sous les bras. Conrad fut si touché de cette affection, qu'il pardonna à tous les habitants.

(2) Le cri de guerre des Saxons et des Bavarois avait été *Welf*, nom de leur chef; celui des Impériaux, *Weiblingen*, nom d'un petit village de Souabe, dans lequel les deux frères Hohenstaufen étaient nés. Ces deux cris, d'abord particuliers aux maisons de Saxe et de Souabe, furent adoptés généralement en Allemagne, et les partisans des empereurs furent appelés *weiblingiens*, tandis qu'on désignait sous le nom de *welfes* tous ceux qui leur étaient contraires. Ces dénominations franchirent les Alpes. Les Italiens, dont la langue harmonieuse ne pouvait accepter ces mots allemands, les ajustèrent comme ils purent, et en composèrent ceux de *guelfi* et de *ghibellini*. Ces noms s'appliquèrent surtout à distinguer les partisans de l'Église (*guelfes*) de ceux de l'empire (*gibelins*).

Catullus, LXVII, *de Coma Berenices*. — Hygin, *Poet. astron.*, II, 24. — Fred. Weidler, *Historia astronomiæ*; VI, 8. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie*.

CONON, peintre. *Voy.* CIMON.

CONON, 84e pape, né à Témeswar (Mysie), mort à Rome, le 21 septembre 687. Il fut élevé en Sicile, et devint prêtre-cardinal. Il fut élu pontife le 21 octobre 686, et créa à cette occasion seize évêques. On lui reproche vivement d'avoir compris dans ce nombre, en qualité d'évêque d'Antioche, Constantin diacre syracusain, recteur du patrimoine de l'Église en Sicile, homme avide et emporté. « Conon, dit Pagi, était un vieillard vénérable par sa figure et ses cheveux blancs; simple, paisible, étranger à toutes les factions, mais peu expérimenté dans les affaires. »

Pagi, *Breviarium gesta romanorum pontificum complectens*. — *Chronologie des papes*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, III, 287. — Moréri, *Grand dict universel*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, I, 370. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

***CONON**, empereur grec. *Voy.* LÉON L'ISAURIEN.

CONON ou **QUESNES DE BÉTHUNE**. *Voy.* BÉTHUNE.

***CONON** (*Augustin*), avocat au parlement de Rouen au commencement du dix-septième siècle. On a de lui des *Réflexions historiques sur la mort d'Henri le Grand*; elles sont imprimées à la suite des *Mémoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France*; 1739. Conon accuse de cette mort Marie de Médicis et le duc d'Épernon.

Mém. hist. et secr. concernant les amours des rois de France; 1739.

* **CONON** (*Pierre*), théologien allemand, né à Prenzlau, le 8 février 1580, mort le 18 août 1642. En 1602 il fut pasteur à Karnau, à Krakovie et Kremzo; en 1605 il devint archidiacre à Berlin, et en 1611 il passa à Alt-Brandebourg, où il finit ses jours. Il contribua beaucoup à l'augmentation de la bibliothèque de cette localité. Ses principaux ouvrages sont : *Threnologia*; Francfort, 1606; — Γλυκύπικρον, *dulce amarum prophetarum*; 1623; — *Florilegium humanæ fragilitatis*.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CONQUISTA (*Basco* DE LA). *Voy.* LA CONQUISTA.

CONRAD (Saint), prélat allemand, mort le 26 novembre 976. Il était fils d'Henri, comte d'Altorff, et fut élevé par Noting, évêque de Constance, qui le fit passer par les degrés de la cléricature et le chargea de l'administration de son église. Le chapitre le choisit pour prévôt. Noting étant mort en 934, le peuple et le clergé de Constance élurent Conrad évêque. Il remplit avec zèle ses fonctions épiscopales, fonda trois églises et un hôpital. Il fit trois fois, selon Udalric, le pèlerinage de la Terre Sainte, et en rapporta le don de prophétie et celui des miracles. On met au nombre de ceux-ci « qu'ayant avalé une araignée, qui était tombée dans le calice il la rendit toute vive quelques heures après, sans incommodité ». Il prédit aussi à saint Gebhard qu'il serait son successeur, mais non pas immédiat. Le pape Calixte II canonisa Conrad, au concile de Latran, tenu en 1123. On honore ce saint le 26 novembre. Le récit de ses miracles se trouve dans la *Chronique de Constance*. Sa *Vie*, écrite par Ulric ou Udalric, l'un de ses successeurs, est relatée par Surius.

Surius, *Vitæ sanctorum*. — Leibnitz, *Scriptores brunsvicens*. — Baillet, *Vies des saints*. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, II, 221.

CONRAD, nom de quatre empereurs d'Allemagne.

CONRAD Ier, empereur d'Allemagne, roi de Germanie, mort à Quedlimbourg, le 23 décembre 918. Il était fils de Conrad de Fritzlar, comte de Franconie, et de Glismonde, fille de l'empereur Arnoul. Le mépris dans lequel était tombé Charles III, dit *le Simple*, roi des Français, fit méconnaître ses droits au trône d'Allemagne, qui jusque alors avait été héréditaire en même temps qu'électif. Cependant, pour ne pas paraître repousser entièrement le sang de Charlemagne, les seigneurs allemands s'accordèrent à élire l'un d'entre eux, se rattachant à la famille de ce monarque. Leur choix tomba sur Othon le Grand, duc de Saxe, descendant de Charlemagne par les femmes. Othon refusa, et désigna Conrad, allié aussi à la famille impériale. Celui-ci fut élu en octobre 911. Conrad eut de sanglants démêlés avec Henri *l'Oiseleur*, duc de Saxe, auquel il retenait la Thuringe, puis avec Charles *le Simple*, sur lequel il conquit l'Alsace. Arnoul *le Mauvais*, duc de Bavière, prit le parti de ces princes, et la guerre devint générale. Arnoul, vaincu, se réfugia en Hongrie. Conrad l'y poursuivit, mais fut blessé mortellement dans une bataille qu'il livra aux confédérés. En mourant il commanda, par une générosité remarquable, à Éverard, son frère, de porter les ornements impériaux à Henri de Saxe, quoiqu'ils fussent toujours en guerre, *voulant rendre au fils ce qu'il avait reçu du père*. L'Italie n'avait point reconnu Conrad, qui, au surplus, dans ses diplômes, ne se qualifie ni de roi d'Italie ni même d'empereur. Néanmoins, le règne de ce roi fait une époque mémorable dans l'histoire et le droit public d'Allemagne. Les duchés et les comtés, que leurs titulaires avaient administrés jusque alors par simple commission passagère, changeant de nature, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui dans les premiers temps ne reconnaissaient que la souveraineté immédiate du seul roi, furent réduits sous la dépendance de leurs ducs, et contraints à recevoir d'eux, en arrière-fiefs, les terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. Enfin, pour consommer la catastrophe de l'empire germanique, ces mêmes officiers s'emparèrent insensiblement des domaines que les rois s'étaient

réservés dans chaque province, et y détruisirent totalement leur juridiction.

Marianus Scotus, *Chronicon universale*. — Othon de Freisingen, *Chronicon*, lib. VI, cap. 15, 16 et 17. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne*. — Pölitz. — Pfister. — Luden, *Hist. de l'Allemagne*. — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de vérifier les dates*. — Schmidt, *Hist. des Allemands*. — Regewisch, *Geschichte der Teutschen von Conrad I bis zum Tode Heinrichs II*. — Lamey, *Annales diplomatici Conradi I, Germaniæ regis*.

CONRAD II, dit *le Salique*, empereur d'Allemagne, mort à Utrecht, le 4 juin 1039. Il était fils de Henri, duc de Franconie, et d'Adélaïde d'Égisheim, fille d'Éberhart, comte d'Alsace. Le 8 septembre 1024, il fut élu roi de Germanie à Mayence. A peine sur le trône, il eut à réprimer une conjuration suscitée par un autre Conrad, dit *le Jeune*, duc de Carinthie, son cousin et son concurrent à l'empire. Dans le même temps, les Italiens, toujours désireux de se soustraire à la domination allemande, offrirent le trône à Hugues, fils de Robert, roi de France, et a Guillaume V, duc d'Aquitaine, qui refusèrent successivement. Conrad II assembla une diète a Ingelheim, et fit mettre au ban de l'Empire son beau-fils, Ernest II, duc de Souabe, qui soutenait les prétentions de Conrad le jeune. Sûr alors de la tranquillité de l'Allemagne, il passe les Alpes, se fait couronner roi d'Italie à Milan, réitère la même cérémonie à Monza, s'avance sur Ravenne, enlève le château de la Motta, où les principaux insurgés s'étaient enfermés, et entre à Rome, où, le 26 mars 1027, il se fait couronner empereur par le pape Jean XIX. Devenu héritier de Rodolphe, roi de Bourgogne, dont il était le neveu par sa femme, Conrad II se fit investir de ce nouveau royaume, le 2 février 1033, à Payerne. Eudes, comte de Champagne, lui disputa durant cinq ans cette succession; mais la mort de ce compétiteur assura la tranquille possession de la Bourgogne à Conrad II. L'Italie se souleva de nouveau; l'empereur y courut, mais après avoir employé dix-huit mois à guerroyer en Lombardie, la peste le força, en juillet 1038, à ramener en Allemagne les débris de son armée. Dans la même année, Conrad tint à Soleure une diète dans laquelle il abdiqua la couronne de Bourgogne en faveur de son fils. Il mourut peu après, d'une attaque de goutte. Il est le premier empereur qui ait donné des lettres d'investiture et cité des témoins à la fin de ses diplômes. Les lois et les ordonnances qu'il rendit le font regarder en Allemagne comme l'auteur du droit féodal écrit.

Othon de Freisingen, *Chronicon*, lib. IX, cap. 29. — Hermann Contract, *Chronicon*. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne*. — Pfister, Luden, etc *Hist de l'Allemagne*. — Kaerer, *Commentarii de rebus Imperii romano-germanici, a Conrado I usque ad obitum Henrici III*; Leipzig, 1731. — Hahn, *Oratio de genuino et Salici Conradi II, ortu et vera falsaque salicæ stirpis cum Guelphis convenientia*; Helmstædt, 1717, in-4°.

CONRAD III, empereur d'Allemagne, né en 1093, mort à Bamberg, le 15 février 1152. Fils de Frédéric de Hohenstaufen, duc de Franconie, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV, Conrad était en Palestine lorsque Henri V mourut (1125). En son absence, son frère aîné, Frédéric, héritier direct de la maison Salique, s'empara de tout ce qui avait appartenu à Henri V. Lothaire, duc de Saxe, réussit pourtant à se faire élire empereur, et attaqua Frédéric pour obtenir la restitution des domaines impériaux. Conrad, revenu de la croisade, prit le parti de son frère. Bientôt les partisans des Hohenstaufen engagèrent Conrad à prendre la couronne, ce qu'il fit le 18 décembre 1127. Anselme, archevêque de Milan, le couronna roi d'Italie le 29 juin 1128. En même temps, le pape Honorius II excommuniait les frères Hohenstaufen. Cette excommunication, confirmée par Anaclet II et Innocent II, fit poser les armes aux partisans de Conrad et de Frédéric, qui eux-mêmes se virent contraints de faire leur soumission à Lothaire II. Cet empereur étant mort le 3 décembre 1137, Conrad fut élu à sa place, le 22 février 1138, dans une diète tenue à Coblentz, par l'intervention de Théodouin, légat du saint-siége, qui le couronna empereur à Aix-la-Chapelle, le 13 mars suivant. Henri le Superbe, duc de Bavière et de Saxe, gendre de Lothaire II, voulut s'opposer à cette élection, et refusa de rendre les ornements impériaux qu'il avait rapportés d'Italie, disant que Lothaire l'avait désigné pour lui succéder. Conrad le fit mettre au ban de l'Empire, et le dépouilla de ses duchés; Henri mourut peu après. Il laissait un fils mineur, dont les droits trouvèrent en Saxe de nombreux défenseurs; Welf VI, frère d'Henri, se joignit à eux, et réclama la Bavière, dont s'était emparé Léopold, margrave d'Autriche. Le margrave fut défait, et Welf marcha contre Conrad et Frédéric, qui assiégeaient Weinsberg (1). Les Impériaux furent vainqueurs, le 21 décembre 1140. Cette bataille est célèbre dans l'histoire du moyen âge, parce qu'elle a donné naissance aux noms de *guelfes* et de *gibelins*, factions qui déchirèrent si longtemps l'Italie (2). En 1142 Conrad rétablit sur le trône de Bohême Wladislas,

(1) Conrad, ayant pris Weinsberg, ordonna, dit Sigonius, de faire prisonniers tous les habitants, et de donner la liberté aux femmes. Elles prièrent l'empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pouvaient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, et elles prirent leurs maris sur le dos et les enfants sous les bras. Conrad fut si touché de cette affection, qu'il pardonna à tous les habitants.

(2) Le cri de guerre des Saxons et des Bavarois avait été *Welf*, nom de leur chef; celui des Impériaux, *Weiblingen*, nom d'un petit village de Souabe, dans lequel les deux frères Hohenstaufen étaient nés. Ces deux cris, d'abord particuliers aux maisons de Saxe et de Souabe, furent adoptés généralement en Allemagne, et les partisans des empereurs furent appelés *weiblingiens*, tandis qu'on désignait sous le nom de *welfes* tous ceux qui leur étaient contraires. Ces dénominations franchirent les Alpes. Les Italiens, dont la langue harmonieuse ne pouvait accepter ces mots allemands, les ajustèrent comme ils purent, et en composèrent ceux de *guelfi* et de *ghibellini*. Ces noms s'appliquèrent surtout à distinguer les partisans de l'Église (*guelfes*) de ceux de l'empire (*gibelins*).

que ses sujets avaient chassé. Le 25 décembre 1146, Conrad, excité par saint Bernard, se croisa une seconde fois. Le 28 mai 1147, confiant dans ses forces et désireux de devancer les autres princes croisés, il partit à la tête de soixante-dix mille cavaliers et de cent mille fantassins; mais il perdit en Asie la plus grande partie de ses troupes par la perfidie de l'empereur Manuel Comnène et par le fer des Sarrasins; lui-même fut blessé. Il revint à Constantinople, où Manuel lui fournit avec empressement des vaisseaux pour gagner la Palestine et rejoindre Louis VII, roi de France, qui était à Jérusalem. La désunion empêcha les croisés de prendre Damas, et Conrad ramena en Allemagne les débris de son armée, sans aucun fruit de son expédition. De retour en 1149, il convoqua une diète à Ratisbonne pour mettre ordre aux dissensions qui s'étaient élevées durant son absence. Il s'apprêtait à passer en Italie pour faire la guerre à Roger, roi de Sicile; mais celui-ci le prévint, dit-on, en l'empoisonnant. Conrad, n'ayant point reçu le sacre impérial, se faisait scrupule de prendre le titre d'empereur dans ses chartes; il ne s'y nommait que *rex* ou *rex Romanorum*. Conrad fut un prince humain, libéral et pieux, mais d'un génie très-médiocre, se livrant avec trop de facilité aux grandes entreprises; peu sûr, peu constant, peu heureux dans l'exécution, quoique brave dans le péril. Simple dans ses manières et dans sa conduite, il eut une douceur de caractère qui dégénéra souvent en faiblesse.

Mascovius, *Commentarium de rebus Imperii sub Conrado III*, lib. III, p. 141. — Othon de Freisingen, *de Gestis Friderici*, lib. II. — Leibnitz, *Chronicon Weingartense de guelfis princip.*, I, 781. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne.* — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, VII, 336. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, II, 21. — Pfister, *Hist. de l'Allemagne.* — Luden, *Hist. de l'Allemagne*, trad. d'Aug. Savagner. — Kohlrausch, *Hist. de l'Allemagne.*

CONRAD IV, empereur d'Allemagne, né à Andria (Pouille), en avril 1228, mort à La Vello (Pouille), le 21 mai 1254. Il était fils de l'empereur Frédéric II, dit *Roger*, et d'Iolande de Brienne. Il reçut d'abord le titre de duc de Souabe et d'Alsace, et fut couronné roi des Romains en janvier 1237. Pendant que son père luttait en Italie contre la puissance papale, Conrad eut à lutter en Allemagne contre le landgrave Henri de Thuringe, qui, à l'instigation d'Innocent IV, se fit élire roi à Hochheim. Conrad fut d'abord vaincu à Francford, le 3 août 1246; mais, secouru par son beau-père, Othon, duc de Bavière, il livra une nouvelle bataille, dans laquelle Henri fut défait et blessé mortellement (février 1247). Guillaume, comte de Hollande, fut alors élu roi par les électeurs ecclésiastiques. Celui-ci rallia les partisans d'Henri, et avec l'aide d'Innocent IV força, en 1248, Conrad à abandonner la Souabe et à se réfugier en Bavière. Frédéric II étant mort (1250), Conrad prit aussitôt le titre d'empereur; mais il hérita en même temps de toute la haine du pape. Il fut excommunié de nouveau et déclaré déchu de tous ses droits, même à la Souabe. Les moines reçurent l'ordre de prêcher la croisade contre lui. Battu de nouveau par Guillaume à Oppenheim, Conrad s'embarque à Porto-Navone, prend terre à Siponto, dans la Capitanate, et avec l'aide de son frère naturel Mainfroy, prince de Tarence, triomphe des armées d'Innocent IV, prend Naples, Capoue, Aquino, soumet la Sicile, et force le pape à entrer en négociations. Il se préparait à retourner en Allemagne combattre Guillaume, lorsqu'il mourut, à vingt-six ans. Quelques auteurs ont accusé le pape, d'autres Mainfroy, d'avoir empoisonné Conrad IV; rien n'est venu confirmer ces assertions. Suivant d'autres, son médecin, Jean Maurus de Salerne, voulant combattre une fièvre qui depuis six mois dévorait l'empereur, lui aurait administré un lavement de poudre de diamant mêlée à de la scammonée, et aurait ainsi hâté sa mort.

Monachus Patavinus, *Chronicon*, 686. — Matteo Spinelli, *Diurnale*, VII, 1069 et 1071. — Nicolai de Jamsilla, *Historia*, VIII, 505 et 507. — Nicolai de Curbio, *Vita Innocentii IV*, § 31, p. 592. — Sabas Malaspina, *Historia sicula*, lib. I, cap. 3, p. 789. — Bide Neocastro, *Historia sicula*, XIII, 1016. — Pfister, Luden, etc., *Hist. d'Allemagne.* — Raumer, *Histoire des Hohenstaufen.* — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, III 133 à 146. — Pertz, *Monumenta hist. Germ.* — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, VII, 340. — Gundling, *Geschichten und Thaten Kayser Conrads IV*, etc.

***CONRAD V**, plus connu sous le nom de *Conradin*, dernier rejeton de l'illustre famille de Hohenstaufen, naquit en 1252, de Conrad IV, roi de Germanie, et d'Élisabeth de Bavière, et fut mis à mort le 20 octobre 1268. Petit-fils de l'empereur Frédéric II, il apporta en naissant des droits au trône impérial et aux couronnes de Germanie, de Naples, de Sicile et de Jérusalem. Mais, à peine âgé de deux ans lorsqu'il perdit son père, ce faible rejeton royal se vit successivement enlever tous ses domaines; et il faut convenir que, dans ces temps de troubles et de discorde, les peuples devaient songer, avant toute chose, à mettre à leur tête un homme expérimenté, un guerrier valeureux, et non pas un enfant.

Conradin avait un oncle, fils naturel de Frédéric II, du nom de Mainfroy, qui d'abord se déclara franchement le protecteur des droits de son jeune parent. Il s'opposa avec autant de bravoure que de succès à l'usurpation que le souverain pontife cachait sous le prétexte de ne pas pouvoir reconnaître un prince dont le père était mort sous le coup de l'interdiction. A cette époque les papes prétendaient au droit de suzeraineté sur les royaumes de Naples et de Sicile; mais bientôt le succès accrut tellement l'ambition du vainqueur, que Mainfroy jeta le masque et se fit couronner roi lui-même.

Innocent IV, pontife régnant, trop faible pour disputer la couronne de Naples, et trop fier pour y renoncer, s'empressa de l'offrir à Charles

d'Anjou, guerrier consommé et politique habile. Celui-ci se hâta de descendre en Italie, à la tête d'une armée d'Angevins et de Provençaux; il vainquit Mainfroy dans la plaine de Grandella, et fut reconnu roi à sa place. Toutefois, ce nouveau maître devint bientôt odieux à ses sujets. Il y eut des révoltes partielles, et même plusieurs seigneurs gibelins se rendirent en Bavière pour supplier Élisabeth de mettre à leur tête le jeune *Conradino*, alors âgé de dix-sept ans, ce légitime héritier de la couronne napolitaine. Élisabeth hésita longtemps; enfin, elle eut la faiblesse de livrer son fils aux mains, généreuses mais imprudentes, qui venaient le réclamer.

Ses pressentiments ne l'avaient point trompée. Après quelques avantages qui lui livrèrent Rome, l'armée de Conradin fut battue à Tagliacozzo ou, plus exactement, à Scurcola, le 22 août 1268; lui-même, abandonné par les siens, fut trahi par Frangipani, fait prisonnier avec son ami le prince Frédéric d'Autriche, et conduit à Naples. Là les princes furent traduits devant un tribunal incompétent et condamnés à mort; le pape consentit à l'exécution de la sentence portée par les juges de l'inflexible Charles d'Anjou (1). Le 20 octobre de la même année, Conradin monta sur l'échafaud: il jeta son gant au milieu de la foule, et reçut le coup fatal, après avoir invoqué le nom de sa mère. Il avait institué son héritier dans le royaume dont on le dépouillait Pierre d'Aragon, son parent. On attribue à Conradin un morceau de poésie conservé dans la collection des *Minnesænger* de Manesse.

Élisabeth brava tous les obstacles pour se rendre à Naples, où elle réclama le corps de son fils, privé de la sépulture chrétienne. Une pierre tumulaire indique encore de nos jours le lieu où repose cette illustre et intéressante victime d'une odieuse politique. [FAMIN, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*. — Sismondi, *Hist. des rep. it.*, III. — Schminck, *M. Petri de Petro vice-concelarii Conradi IV, regis Romanorum et Siciliæ, adhortatio qua*, etc. 1744.

CONRAD, roi de la Bourgogne transjurane, fils de Rodolphe II, et surnommé *le Pacifique*, mort en 991. Il eut une seule guerre à soutenir pendant son règne. Les Hongrois, qui, cherchant à former un établissement en France, avaient attaqué à l'improviste ses frontières et taillé en pièces le corps d'armée qui s'y trouvait posté, étaient descendus le long du Rhône en ravageant tout le pays sur leur passage. Dans le même temps, les Sarrasins, après avoir ravagé la Lombardie, s'étaient établis au pied des Alpes, d'où ils faisaient incessamment des excursions dans la Savoie et le Dauphiné. Conrad, craignant alors qu'il ne se formât une coalition de ces barbares, traite avec les uns, et leur propose de les laisser maîtres des pays occupés par les autres s'ils réussissent à les en expulser; et pendant qu'ils sont aux prises, il les fait cerner par ses troupes, qui les détruisent en grande partie. Conrad avait épousé, en 958, Mahaut de France, qui le rendit père de plusieurs enfants.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*. — D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, III et IV.

* **CONRAD**, roi de Lombardie, mort en 1101. Il était fils aîné de l'empereur Henri IV. A l'instigation du pape Urbain II, il se révolta contre son père, en 1093, et se fit couronner roi de Lombardie à Monza, par Anselme, archevêque de Milan. Après huit ans de guerres civiles, Conrad mourut, méprisé de ceux même qui avaient suscité sa révolte et qui en avaient profité.

Dodechin, *Appendix chronic. Mariani Scoti*, I, 661. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, I, 192.

* **CONRAD**, dit *le Roux*, duc de Lorraine, tué près Augsbourg, le 10 août 954. Il était fils de Werner, comte de Spire et de Worms, et fut nommé duc de Lorraine en 944. En 947 il épousa Luitgarde, fille d'Othon, roi de Germanie. En 948 il secourut le roi Louis d'Outremer, contre Hugues le Grand, comte de Paris, et rétablit la paix entre le monarque français et ses barons. En 950 il battit Rainier III, comte de Hainaut, qui soutenait la révolte de plusieurs seigneurs lorrains. En 953, étant entré dans la conspiration de Ludolf, prince de Germanie, contre le roi Othon, son père, celui-ci s'allia avec Rainier III, et dépouilla Conrad de la Lorraine, qu'il donna à Brunon, archevêque de Cologne. Conrad eut part, l'année suivante, au gain de la bataille d'Augsbourg contre les Slaves et les Hongrois: mais il y perdit la vie. Witikind qualifie ce prince d'*adolescens acer et fortis, domi militiæque optimus, commilitonibus suis carus*.

Baronius, *Annales ecclesiastici*. — Witikind, *Annales de gestis Othonum*, 649 et 655. — Luitprand, *Historia*, l. IV, c. 16. — D. Bouquet, *Recueil des historiens de France*, VIII, 174, 206 et 219. — *Chronologie des ducs de Lorraine*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XIII, 384. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

* **CONRAD**, cardinal archevêque de Mayence, mort en 1200. Il était fils d'Othon IV, comte de Wittelspach, et fut élu archevêque en 1160, par la volonté de l'empereur Frédéric Ier. En 1162 il fit un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. En 1165, Frédéric Ier ayant convoqué la diète de Wurtzbourg, pour y faire reconnaître l'anti-pape Pascal, Conrad se retira à Tours, auprès du véritable pontife, Alexandre III. Frédéric mit alors Christian de Buche sur le siége archiépiscopal de Mayence, et le pape nomma Conrad cardinal-prêtre, évêque de Sabine; mais celui-ci ne se démit de l'archevêché de Mayence qu'en 1177, après la paix faite entre l'empereur et le pape: en dédommagement, il fut nommé archevêque de Salzbourg. Christian de Buche étant mort en 1183, Conrad revint à Mayence. L'année suivante, il voulut s'emparer de ce qui avait appartenu dans la Thuringe et la Hesse à la maison

(1) On prétend que le légat du pape, consulté à cet effet, répondit: *Mors Conradini, vita Caroli; vita Conradini, mors Caroli.*

éteinte de Franconie; mais il trouva un adversaire dans le landgrave Louis III. Il en résulta une guerre de pillages et de dévastations qui se prolongea plusieurs années. En 1189, Conrad aida Henri VI, roi de Germanie, à vaincre Henri le Lion, duc de Saxe. « Il se comporta, dit Gerhard de Stederbourg, dans cette guerre non en prélat, mais en général d'armée. Il portait non le symbole de la paix, mais la torche de la guerre; sa tête était couverte d'un casque, au lieu d'une mitre; il tenait en main, au lieu d'une verge pastorale, pour modérer la fureur des combattants, une massue avec laquelle il les animait au carnage par son exemple. Sa tunique était une cuirasse; sa chaussure, des bottines de fer. Monté avec cette armure sur un cheval fougueux, il ne suivait pas le roi, mais il le précédait, et loin de calmer sa colère, il l'irritait encore par ses discours. » En janvier 1197, Henri VI, ne pouvant se rendre en Terre Sainte, ainsi qu'il en était pressé par le pape Célestin III, fit partir en sa place le belliqueux archevêque, à la tête d'une armée considérable. Conrad, muni du titre de légat, fit sur sa route rentrer dans l'Église romaine Livon, roi d'Arménie, et le réconcilia avec Bohémond III, prince d'Antioche. On ignore ses exploits en Palestine. Il revint en Europe, et débarqua dans la Pouille le 15 juillet 1199. Il alla rendre compte de sa mission au pape Innocent III, se rendit à Mayence, puis en Thuringe. Il indiqua la même année une diète à Boppard, pour établir la paix entre les deux compétiteurs à l'Empire; mais Othon refusa de s'y rendre. Il passa alors en Hongrie, et y réconcilia le roi Émeric avec André, son frère; enfin, il réussit en 1200, dans l'assemblée d'Andernach, à pacifier les querelles des princes du Rhin.

Baronius, *Annales ecclesiastici*. — Busch, *Epitome de Germaniæ episcopatibus*. — Hermann Scholliner, *Monumenta Boica*. — Dodechin, *Appendix chronic. Mariani Scoti*. — Trithème, *Opera historica*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, V, 476. — Lambert d'Aschaffenbourg, *Chronico-chronologie historique des archevêques de Mayence*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, XV, 105. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CONRAD DE SOUABE, général allemand, vivait en 1198. Il se distingua dans les guerres contre les guelfes d'Italie. Telle était son ardeur impétueuse sur le champ de bataille, que les Italiens disaient de lui qu'il avait une mouche dans le cerveau (*mosca in cervello*). L'empereur Frédéric Ier le fit, en 1172, marquis d'Ancône et prince de Ravenne. En 1195, Henri VI lui accorda le duché de Spolète. Mais Conrad abusa tellement de son pouvoir qu'en 1197 toutes les villes de son gouvernement ouvrirent leurs portes aux envoyés du pape Innocent III et rentrèrent volontairement sous la dépendance du pontife. Cependant Conrad avait montré autant d'habileté que de courage dans les guerres des Deux-Siciles contre Tancrède.

Vita Innocentii III, § 9 et 10. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, II, 25.

CONRAD, marquis de Tyr et de Montferrat, assassiné à Tyr, le 29 avril 1192. Il était second fils de Guillaume III, dit *le Vieux*, marquis de Montferrat, et de Julie d'Autriche. Il se distingua de bonne heure par ses exploits. Sa première expédition fut en 1178, contre Christian, archevêque de Mayence, général de l'empereur Frédéric Ier. Ce prélat assiégeait l'anti-pape Calixte dans Viterbe. Conrad vint au secours de la place, et défit l'archevêque, qu'il ne remit en liberté que deux ans après, contre rançon. En 1186 Conrad partit pour rejoindre son père, alors en Palestine; son dessein était d'aller droit à Jérusalem, mais les vents le forcèrent de relâcher à Constantinople. Il y arriva au moment où Isaac l'Ange était sur le point d'être détrôné par l'usurpateur Théodore Brancas. Isaac donna au jeune marquis sa sœur Théodora en mariage, le créa César, et lui confia le commandement de ses troupes. Conrad marcha contre les rebelles, et les dispersa; blessé par Brancas dans la mêlée, il le renversa d'un coup de lance au visage, et le fit achever sur-le-champ. Ayant appris peu après la captivité de Guillaume le Vieux, fait prisonnier par Saladin à la bataille de Tibériade, Conrad s'embarque aussitôt, et descend à Tyr, que Saladin pressait vivement. Les habitants le reçoivent comme un sauveur, et l'élisent leur souverain. Il répond à leur attente : Saladin, étonné de sa vaillante défense, fait amener Guillaume le Vieux devant la place, offrant de le mettre en liberté si Conrad veut capituler, et menaçant de le faire tuer en cas de refus. Conrad répond qu'il sera le premier à frapper son père s'il voit en lui un obstacle à la défense de la ville. Saladin ne fit aucun mal au vieux marquis, et porta ses armes sur Jérusalem, qu'il enleva aux chrétiens. Conrad ne resta pas inactif. Avec le secours des Pisans, il arma une flotte considérable, et battit deux fois les flottes des musulmans. Saladin revint devant Tyr, et se vit encore contraint de lever le siége après avoir brûlé ses machines. Ce fut alors que pour exprimer sa colère et son désir de vengeance, il fit couper la queue de son cheval et la fit porter devant lui dans les combats. « C'est de là probablement, dit de Saint-Marc, que prit naissance la coutume que les Turcs ont d'attacher en temps de guerre une queue de cheval à leurs étendarts. » L'année suivante les Tyriens défirent encore les Sarrasins, dont ils prirent l'amiral. Conrad l'échangea contre son père, et vint rejoindre, en août 1189, Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, qui assiégeait Acre. Lusignan, dans ces entrefaites, perdit son titre de roi, par la mort de Sibylle, sa femme, dont il le tenait. Les droits de cette princesse passèrent à sa sœur Isabelle, femme du connétable Humphroy de Thoron. Conrad, veuf de Théodora, ambitionnant cette royauté, fit casser le mariage d'Isabelle, et l'épousa. Il alla ensuite rejoindre, à Antioche, Frédéric, duc de Souabe, qui venait d'Europe avec les croisés allemands, et prit, à la prière du duc,

le commandement général jusqu'à l'arrivée de Philippe-Auguste. Son influence diminua encore par l'arrivée de Richard Cœur de Lion, avec lequel il eut de vifs démêlés. Ce fut pourtant Conrad qui régla les articles de la capitulation d'Acre, le 12 juillet 1191; mais il se retira avec Philippe-Auguste, laissant au roi d'Angleterre tout le soin de la croisade. La contestation entre Conrad et Guy de Lusignan pour le royaume de Jérusalem a duré longtemps. Richard favorisait hautement le dernier; n'osant pourtant agir d'autorité, il assembla les principaux barons à l'effet d'élire un roi; la majorité se prononça pour Conrad. Richard en fit informer celui-ci, qui était à Tyr; mais le jour même où il recevait ce message, Conrad fut assassiné par deux émissaires du Vieux de la Montagne. « L'un, dit Sicard, fut écorché vif sans rien avouer; l'autre confessa qu'envoyé par *le Vieux*, son seigneur, il avait agi par ordre du roi d'Angleterre. » Walter Scott a mis en scène le marquis de Montferrat dans son roman du *Talisman, ou Richard en Palestine;* mais il a, dans cet ouvrage, complétement sacrifié l'histoire à l'intérêt de son drame.

Sicard, *Chron. univers.* — Sanuto, *Liber secretorum fidelium Crucis*, lib. III, cap. 7, p. 10. — Guillaume de Tyr, *Historia belli sacri.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — *Chronologie des marquis de Montferrat*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re partie, XVII. — Reinaud, *Extraits des historiens arabes, relatifs aux guerres des Arabes;* le même, *Chroniques arabes*, dans la *Bibl. des croisades.*

CONRAD, évêque d'Utrecht, né en Souabe, assassiné à Utrecht, le 14 avril 1099. Il fut d'abord camérier de l'archevêque de Cologne, puis chargé de l'éducation du prince Henri (depuis Henri IV, empereur d'Allemagne). Après la mort de Guillaume de Pont, en 1075, Conrad fut élu pour lui succéder. Il fit construire le fort d'Isselmonde, vis-à-vis de Rotterdam. Robert le Frison, comte de Flandre, gêné par cette forteresse, entreprit de s'en rendre maître. Un combat très-meurtrier sur terre et sur la Meuse eut lieu en 1076. Conrad fut vaincu, fait prisonnier peu après et obligé d'abandonner à Robert une partie de la Hollande méridionale, ainsi que l'île d'Isselmonde (1), dont la forteresse fut rasée. L'empereur Henri IV dédommagea le prélat par le don qu'il lui fit, le 30 octobre 1077, du comté de Staveren, auquel il ajouta, le 7 février 1086, l'Ostergo et le Westergo. Conrad prit avec vivacité la défense d'Henri IV, lorsque Grégoire VII crut pouvoir disposer de la couronne impériale, et protesta énergiquement, dans diverses assemblées générales, contre les prétentions du souverain pontife. Il fonda, malgré la difficulté du terrain, la belle collégiale de Notre-Dame d'Utrecht, et fut le dessinateur et l'architecte de ce bel édifice. Conrad fut assassiné dans son palais, par un maître-maçon frison, auquel, dit Beka, il avait surpris le secret de bâtir solidement sur les terres marécageuses et qu'il ne voulait plus employer. Il est plus vraisemblable que l'assassin ne fit que venger le marquis Egbert, dont le prélat retenait injustement les domaines, car les chroniqueurs s'accordent à représenter Conrad comme *très-savant, très-puissant*, mais *très-intéressé*. On a de lui : *Pro imperatore contra Papam*, imprimé dans l'*Apologia pro Henrico IV;* Hanau, 1611, in-4°. Ce discours, dont le style est concis et coulant, a été prononcé par Conrad à l'assemblée de Gerstungen, en 1085.

(1) Aujourd'hui le terrain de la forteresse s'appelle encore *Storm-polder*, terre d'assaut.

Beka, *Chronicon canonici Ultrajectini*, p. 30. — *Batavia sacra*, p. 134. — Beda, *Historia veterum Ultrajectinæ sedis*, p. 300. — *Histoire littéraire de la France*, VIII, 500. — Valère André, *Bibliotheca belgica, pars prima*, 188. — Gazey, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas.*

***CONRAD DE BRUWILER**, biographe allemand, vivait en 1070. Il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît, et écrivit : *Vita miraculaque sancti Wolphemi, abbatis Bruwilerensis*, qu'il dédia à Everhart, abbé de Bruwiler, et à Heriman, abbé de Saint-Pantaléon de Cologne.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Vossius, *de Historicis latinis*, lib. II, chap. 46. — Le Mire, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, I, 258.

***CONRAD**, abbé d'Everbach, né vers 1140, mort en 1226; il a laissé une biographie des premiers religieux des abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, sous le titre d'*Exordium magnum ordinis Cisterciensis* : ce n'est au fond qu'une compilation assez sèche; on y trouve cependant quelques renseignements historiques dignes d'intérêt.

Histoire littéraire de la France, t. XVII, p. 363.

***CONRAD DE HIRSCHAU** ou **DE COLOGNE**, savant allemand, vivait vers 1140. Il avait fait ses vœux dans l'ordre de Saint-Benoît, et habitait le monastère d'Hirschau, diocèse de Cologne. Il était philosophe, rhéteur, poète et musicien. On a de lui : *de Musica et differentia tonorum.*

Trithème, *Chronic. Hirsaugensis*, année 1091, p. 90. — Forkel, *Allgem. Litter. der Musik.* — Harzheim, *Bibl. Coloniens.* — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

CONRAD DE FURSTEMBERG, prélat allemand, mort le 30 septembre 1227. Il était fils d'Égon ou Éginon, comte d'Urach et de Furstemberg. Après avoir été doyen de Saint-Lambert de Liége, il se fit religieux de l'ordre de Cîteaux, et devint abbé de Villers (Brabant). En 1214 on l'élut abbé de Clairvaux, puis en 1217 abbé général de l'ordre. En 1219 le pape Honoré III le nomma cardinal et évêque de Porto. Deux ans après, Honoré III l'envoya en France pour prêcher la destruction des Albigeois. Conrad revint ensuite en Allemagne faire une exacte recherche des meurtriers de saint Angelbert, archevêque de Cologne; il publia alors des ordonnances pour la réforme des mœurs du clergé. A la mort d'Honoré III, il refusa de se mettre sur les rangs pour lui succéder, et facilita ainsi l'élection de Grégoire IX, qui le chargea de prêcher une croisade contre les musulmans et de la conduire en Terre Sainte. Conrad mourut pendant l'expédi-

éteinte de Franconie ; mais il trouva un adversaire dans le landgrave Louis III. Il en résulta une guerre de pillages et de dévastations qui se prolongea plusieurs années. En 1189, Conrad aida Henri VI, roi de Germanie, à vaincre Henri le Lion, duc de Saxe. « Il se comporta, dit Gerhard de Stederbourg, dans cette guerre non en prélat, mais en général d'armée. Il portait non le symbole de la paix, mais la torche de la guerre ; sa tête était couverte d'un casque, au lieu d'une mitre ; il tenait en main, au lieu d'une verge pastorale, pour modérer la fureur des combattants, une massue avec laquelle il les animait au carnage par son exemple. Sa tunique était une cuirasse ; sa chaussure, des bottines de fer. Monté avec cette armure sur un cheval fougueux, il ne suivait pas le roi, mais il le précédait, et loin de calmer sa colère, il l'irritait encore par ses discours. » En janvier 1197, Henri VI, ne pouvant se rendre en Terre Sainte, ainsi qu'il en était pressé par le pape Célestin III, fit partir en sa place le belliqueux archevêque, à la tête d'une armée considérable. Conrad, muni du titre de légat, fit sur sa route rentrer dans l'Église romaine Livon, roi d'Arménie, et le réconcilia avec Bohémond III, prince d'Antioche. On ignore ses exploits en Palestine. Il revint en Europe, et débarqua dans la Pouille le 15 juillet 1199. Il alla rendre compte de sa mission au pape Innocent III, se rendit à Mayence, puis en Thuringe. Il indiqua la même année une diète à Boppard, pour établir la paix entre les deux compétiteurs à l'Empire ; mais Othon refusa de s'y rendre. Il passa alors en Hongrie, et y réconcilia le roi Émeric avec André, son frère ; enfin, il réussit en 1200, dans l'assemblée d'Andernach, à pacifier les querelles des princes du Rhin.

Baronius, *Annales ecclesiastici*. — Busch, *Epitome de Germaniæ episcopalibus*. — Hermann Scholliner, *Monumenta Boica*. — Dodechin, *Appendix chronic. Mariani Scoti*. — Trithème, *Opera historica*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, V, 476. — Lambert d'Aschaffenbourg. *Chronico-chronologie historique des archevêques de Mayence*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re partie, XV, 104. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CONRAD DE SOUABE, général allemand, vivait en 1198. Il se distingua dans les guerres contre les guelfes d'Italie. Telle était son ardeur impétueuse sur le champ de bataille, que les Italiens disaient de lui qu'il avait une mouche dans le cerveau (*mosca in cervello*). L'empereur Frédéric Ier le fit, en 1172, marquis d'Ancône et prince de Ravenne. En 1195, Henri VI lui accorda le duché de Spolète. Mais Conrad abusa tellement de son pouvoir qu'en 1197 toutes les villes de son gouvernement ouvrirent leurs portes aux envoyés du pape Innocent III et rentrèrent volontairement sous la dépendance du pontife. Cependant Conrad avait montré autant d'habileté que de courage dans les guerres des Deux-Siciles contre Tancrède.

Vita Innocentii III, § 9 et 10. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, II, 297.

CONRAD, marquis de Tyr et de Montferrat, assassiné à Tyr, le 29 avril 1192. Il était second fils de Guillaume III, dit *le Vieux*, marquis de Montferrat, et de Julie d'Autriche. Il se distingua de bonne heure par ses exploits. Sa première expédition fut en 1178, contre Christian, archevêque de Mayence, général de l'empereur Frédéric Ier. Ce prélat assiégeait l'anti-pape Calixte dans Viterbe. Conrad vint au secours de la place, et défit l'archevêque, qu'il ne remit en liberté que deux ans après, contre rançon. En 1186 Conrad partit pour rejoindre son père, alors en Palestine ; son dessein était d'aller droit à Jérusalem, mais les vents le forcèrent de relâcher à Constantinople. Il y arriva au moment où Isaac l'Ange était sur le point d'être détrôné par l'usurpateur Théodore Brancas. Isaac donna au jeune marquis sa sœur Théodora en mariage, le créa César, et lui confia le commandement de ses troupes. Conrad marcha contre les rebelles, et les dispersa ; blessé par Brancas dans la mêlée, il le renversa d'un coup de lance au visage, et le fit achever sur-le-champ. Ayant appris peu après la captivité de Guillaume le Vieux, fait prisonnier par Saladin à la bataille de Tibériade, Conrad s'embarque aussitôt, et descend à Tyr, que Saladin pressait vivement. Les habitants le reçoivent comme un sauveur, et l'élisent leur souverain. Il répond à leur attente : Saladin, étonné de sa vaillante défense, fait amener Guillaume le Vieux devant la place, offrant de le mettre en liberté si Conrad veut capituler, et menaçant de le faire tuer en cas de refus. Conrad répond qu'il sera le premier à frapper son père s'il voit en lui un obstacle à la défense de la ville. Saladin ne fit aucun mal au vieux marquis, et porta ses armes sur Jérusalem, qu'il enleva aux chrétiens. Conrad ne resta pas inactif. Avec le secours des Pisans, il arma une flotte considérable, et battit deux fois les flottes des musulmans. Saladin revint devant Tyr, et se vit encore contraint de lever le siége après avoir brûlé ses machines. Ce fut alors que pour exprimer sa colère et son désir de vengeance, il fit couper la queue de son cheval et la fit porter devant lui dans les combats. « C'est de là probablement, dit de Saint-Marc, que prit naissance la coutume que les Turcs ont d'attacher en temps de guerre une queue de cheval à leurs étendarts. » L'année suivante les Tyriens défirent encore les Sarrasins, dont ils prirent l'amiral. Conrad l'échangea contre son père, et vint rejoindre, en août 1189, Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, qui assiégeait Acre. Lusignan, dans ces entrefaites, perdit son titre de roi, par la mort de Sibylle, sa femme, dont il le tenait. Les droits de cette princesse passèrent à sa sœur Isabelle, femme du connétable Humphroy de Thoron. Conrad, veuf de Théodora, ambitionnant cette royauté, fit casser le mariage d'Isabelle, et l'épousa. Il alla ensuite rejoindre, à Antioche, Frédéric, duc de Souabe, qui venait d'Europe avec les croisés allemands, et prit, à la prière du duc,

le commandement général jusqu'à l'arrivée de Philippe-Auguste. Son influence diminua encore par l'arrivée de Richard Cœur de Lion, avec lequel il eut de vifs démêlés. Ce fut pourtant Conrad qui régla les articles de la capitulation d'Acre, le 12 juillet 1191; mais il se retira avec Philippe-Auguste, laissant au roi d'Angleterre tout le soin de la croisade. La contestation entre Conrad et Guy de Lusignan pour le royaume de Jérusalem a duré longtemps. Richard favorisait hautement le dernier; n'osant pourtant agir d'autorité, il assembla les principaux barons à l'effet d'élire un roi; la majorité se prononça pour Conrad. Richard en fit informer celui-ci, qui était à Tyr; mais le jour même où il recevait ce message, Conrad fut assassiné par deux émissaires du Vieux de la Montagne. « L'un, dit Sicard, fut écorché vif sans rien avouer; l'autre confessa qu'envoyé par *le Vieux*, son seigneur, il avait agi par ordre du roi d'Angleterre. » Walter Scott a mis en scène le marquis de Montferrat dans son roman du *Talisman, ou Richard en Palestine;* mais il a, dans cet ouvrage, complétement sacrifié l'histoire à l'intérêt de son drame.

Sicard, *Chron. univers.* — Sanuto, *Liber secretorum fidelium Crucis*, lib. III, cap. 7, p. 10. — Guillaume de Tyr, *Historia belli sacri.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — *Chronologie des marquis de Montferrat*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re partie, XVII. — Reinaud, *Extraits des historiens arabes, relatifs aux guerres des Arabes;* le même, *Chroniques arabes*, dans la *Bibl. des croisades.*

CONRAD, évêque d'Utrecht, né en Souabe, assassiné à Utrecht, le 14 avril 1099. Il fut d'abord camérier de l'archevêque de Cologne, puis chargé de l'éducation du prince Henri (depuis Henri IV, empereur d'Allemagne). Après la mort de Guillaume de Pont, en 1075, Conrad fut élu pour lui succéder. Il fit construire le fort d'Isselmonde, vis-à-vis de Rotterdam. Robert le Frison, comte de Flandre, gêné par cette forteresse, entreprit de s'en rendre maître. Un combat très-meurtrier sur terre et sur la Meuse eut lieu en 1076. Conrad fut vaincu, fait prisonnier peu après et obligé d'abandonner à Robert une partie de la Hollande méridionale, ainsi que l'île d'Isselmonde (1), dont la forteresse fut rasée. L'empereur Henri IV dédommagea le prélat par le don qu'il lui fit, le .. octobre 1077, du comté de Staveren, auquel il ajouta, le 7 février 1086, l'Ostergo et le Westergo. Conrad prit avec vivacité la défense d'Henri IV, lorsque Grégoire VII crut pouvoir disposer de la couronne impériale, et protesta énergiquement, dans diverses assemblées générales, contre les prétentions du souverain pontife. Il fonda, malgré la difficulté du terrain, la belle collégiale de Notre-Dame d'Utrecht, et fut le dessinateur et l'architecte de ce bel édifice. Conrad fut assassiné dans son palais, par un maître-maçon frison, auquel, dit Beka, il avait surpris le secret de bâtir solidement sur les terres marécageuses et qu'il ne voulait plus employer. Il est plus vraisemblable que l'assassin ne fit que venger le marquis Egbert, dont le prélat retenait injustement les domaines, car les chroniqueurs s'accordent à représenter Conrad comme *très-savant, très-puissant*, mais *très-intéressé*. On a de lui : *Pro imperatore contra Papam*, imprimé dans l'*Apologia pro Henrico IV;* Hanau, 1611, in-4°. Ce discours, dont le style est concis et coulant, a été prononcé par Conrad à l'assemblée de Gerstungen, en 1085.

(1) Aujourd'hui le terrain de la forteresse s'appelle encore *Storm-polder*, terre d'assaut.

Beka, *Chronicon canonici Ultrajectini*, p. 30. — *Batavia sacra*, p. 134. — Beda, *Historia veterum Ultrajectinæ sedis*, p. 300. — *Histoire littéraire de la France*, VIII, 800. — Valère André, *Bibliotheca belgica, pars prima*, 188. — Gazey, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas.*

***CONRAD DE BRUWILER**, biographe allemand, vivait en 1070. Il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît, et écrivit : *Vita miraculaque sancti Wolphemi, abbatis Bruwilerensis*, qu'il dédia à Everhart, abbé de Bruwiler, et à Heriman, abbé de Saint-Pantaléon de Cologne.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Vossius, *de Historicis latinis*, lib. II, chap. 46. — Le Mire, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, I, 283.

***CONRAD**, abbé d'Everbach, né vers 1140, mort en 1226; il a laissé une biographie des premiers religieux des abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, sous le titre d'*Exordium magnum ordinis Cisterciensis* : ce n'est au fond qu'une compilation assez sèche; on y trouve cependant quelques renseignements historiques dignes d'intérêt.

Histoire littéraire de la France, t. XVII, p. 363.

***CONRAD DE HIRSCHAU** ou **DE COLOGNE**, savant allemand, vivait vers 1140. Il avait fait ses vœux dans l'ordre de Saint-Benoît, et habitait le monastère d'Hirschau, diocèse de Cologne. Il était philosophe, rhéteur, poëte et musicien. On a de lui : *de Musica et differentia tonorum.*

Trithème, *Chronic. Hirsaugensis*, année. 1091, p. 90. — Forkel, *Allgem. Litter. der Musik.* — Harzheim, *Bibl. Coloniens.* — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

CONRAD DE FURSTEMBERG, prélat allemand, mort le 30 septembre 1227. Il était fils d'Égon ou Éginon, comte d'Urach et de Furstemberg. Après avoir été doyen de Saint-Lambert de Liége, il se fit religieux de l'ordre de Cîteaux, et devint abbé de Villers (Brabant). En 1214 on l'élut abbé de Clairvaux, puis en 1217 abbé général de l'ordre. En 1219 le pape Honoré III le nomma cardinal et évêque de Porto. Deux ans après, Honoré III l'envoya en France pour prêcher la destruction des Albigeois. Conrad revint ensuite en Allemagne faire une exacte recherche des meurtriers de saint Angelbert, archevêque de Cologne; il publia alors des ordonnances pour la réforme des mœurs du clergé. A la mort d'Honoré III, il refusa de se mettre sur les rangs pour lui succéder, et facilita ainsi l'élection de Grégoire IX, qui le chargea de prêcher une croisade contre les musulmans et de la conduire en Terre Sainte. Conrad mourut pendant l'expédi-

tion. On a de lui : *Constitutiones in Germania pro cleri reformatione*, imprimées dans les *Annales* de Bzovius et dans les conciles nationaux de Cologne; — *de Erroribus Albigensium*, *ad abbates in capitulo congregatos apud Cistercium*.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

CONRAD DE LICHTENAU ou **URSPERGENSIS**, connu sous le nom de l'abbé d'Ursperg, chroniqueur allemand, mort en 1240. Il fut d'abord chanoine à Constance, puis fit ses vœux au monastère d'Ursperg, de l'ordre des Prémontrés, où il devint abbé en 1216. Il avait composé une Vie des saints, en douze livres, dont il ne reste aucune trace. On a de lui : *Chronicon universale*, commencé à Belus, roi d'Assyrie, et continué jusqu'en l'an 1229. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois par Conrad Peutinger, à Augsbourg, 1515. Une seconde édition, dédiée au duc de Bavière, et contenant, sous le titre de *prolégomènes*, une continuation jusqu'à Charles-Quint, parut par les soins de Mélanchthon, à Strasbourg, 1537; une troisième est de Bâle, (Paul Pierna), 1569, in-fol., et porte le nom de l'auteur, omis dans les éditions précédentes; enfin, une quatrième est de Strasbourg (Lazare Zeltner), 1609. La chronique de Conrad d'Ursperg contient des choses remarquables sur l'histoire d'Allemagne, et principalement sur la lutte qui existait du temps de l'auteur entre les empereurs et les papes.

Baronius, *Epit. Annal.*, ann. 1168, n° 1. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — J.-F. Christ, *Origines longobardicæ*. — L'abbé Hugo, *Annales de Premontre*. — Trithème, *de Scriptoribus ecclesiasticis*. — Vossius, *de Hist. lat.* — Possevin, *Apparat. sac.*

CONRAD de **MARBOURG**, en allemand **KUNRAD** von **MARPURG**, moine allemand, de l'ordre de Saint-Dominique, selon les uns, et de Saint-François d'après d'autres, mort le 30 juillet 1233. Il était d'origine inconnue. Il se signala par le féroce emportement de son zèle contre les hérétiques allemands; chargé dès l'année 1214, par le pape Innocent III, de prêcher la croisade en Allemagne, il s'acquitta de cette mission avec ardeur. Telle était l'influence de sa parole, que l'on se pressait par milliers pour l'entendre. L'enceinte des églises ne suffisant plus à contenir la foule de ses auditeurs, il fut obligé de parler en rase campagne; mais déjà la ferveur d'autrefois pour les croisades s'était calmée : on admirait le prédicateur, mais l'on se croisait peu ou point. Quelques années plus tard, Conrad se rendit à la cour du landgrave Louis de Thuringe, dont l'épouse Élisabeth, fille du roi de Hongrie, André II, s'acquit un si grand renom de sainteté. Conrad gagna bientôt toute la confiance du landgrave et d'Élisabeth. Cette princesse avait alors quinze ans, et son mari vingt-deux. Conrad devint le confesseur des deux époux; le landgrave lui abandonna la disposition de tous les emplois et bénéfices ecclésiastiques dans ses États. Quant à Élisabeth, Conrad la dirigea d'une manière absolue, et lorsque le landgrave mourut, à Otrante, d'où il pensait se rendre en Palestine avec l'empereur Frédéric II, Élisabeth vint à Marbourg auprès de Conrad, pour se consacrer entièrement au Seigneur. Conrad la soumit à des épreuves qu'elle supporta jusqu'au bout, mais à l'issue desquelles elle mourut, à peine âgée de vingt-quatre ans. *Maître Conrad*, comme on l'appelait, reprit alors sa double mission de prédicateur de la croisade et de persécuteur des hérétiques. Déjà il avait livré au bras séculier et fait brûler comme tel, en 1222, le prieur Henri de Goslar, qui n'avait pas voulu se rétracter; bientôt aussi il appela les foudres apostoliques sur les *Steclingers;* c'étaient des paysans qui habitaient un pays marécageux situé sur les confins de la Frise et de la Saxe. On les accusait d'hérésie et des plus monstrueux excès. Il est vrai qu'ils se refusaient au payement des dîmes, et qu'ils guerroyaient contre les comtes et les évêques. Grégoire IX les excommunia, et autorisa contre eux l'emploi de tous les moyens de répression. Maître Conrad fut un de ceux que le pape chargea de l'exécution de la sentence. Il remplit cette mission avec trop de fidélité. Assisté d'un dominicain appelé Conrad de Tours et d'un autre individu du nom de Jean, il parcourut le pays, se rendit à Erfurt, Strasbourg et ailleurs, et répandit partout la terreur. « Lorsqu'un accusé, dit l'historien Luden, paraissant devant le tribunal, reconnaissait en général qu'il était hérétique et en outre qu'il avait observé les pratiques honteuses et abominables reprochées aux hérétiques, il sauvait sa vie; mais alors il devait dénoncer d'autres hérétiques. Si les accusés avouaient et confirmaient leurs protestations par serment, ils étaient condamnés à être brûlés vifs; et comme nulle défense n'était accordée, il n'y avait point d'appel; au contraire le jugement était prononcé le jour même où l'accusation avait eu lieu, et il était exécuté aussitôt. » Le défaillant ou contumace était dégradé et dépouillé de ses propriétés. Hommes et femmes, ecclésiastiques et laïques, moines et nonnes, bourgeois et paysans, étaient traités avec une complète égalité devant ce tribunal, c'est-à-dire l'égalité de la proscription. Le récit de cette manière de procéder est confirmé dans le passage suivant de l'abbé Fleury. » On accusait Conrad, dit-il, de précipitation dans ses jugements, et d'avoir fait brûler trop légèrement, sous-prétexte d'hérésie, plusieurs nobles et non nobles, clercs, moines, récluses, bourgeois et paysans; car il les faisait exécuter le même jour qu'ils étaient accusés, sans déférer à l'appel. » Les choses se prolongèrent ainsi pendant trois années. Il y eut un nombre incalculable de victimes, d'abord les paysans, puis les bourgeois, enfin la noblesse. Rappelé à la prudence par l'archevêque de Mayence, Siegfrid, qui dans l'origine l'avait soutenu, et par les archevêques de Cologne et de

Trèves, Conrad se retourna contre ces prélats, prêcha la croisade contre eux, et l'on ne sait où se serait arrêté ce conflit, si le meurtre du terrible inquisiteur, par des hommes restés inconnus, au moment où il se rendait à Marbourg, n'eût amené un dénouement qui malheureusement n'avait rien de juridique. Un concile, convoqué en Allemagne, suspendit les recherches inquisitoriales dont ce pays était le théâtre. Mais le 31 juillet 1235 Grégoire IX ordonna à l'archevêque de Salzbourg et à l'évêque d'Hildesheim de les reprendre : triste résultat du fanatisme de cette époque reculée, et dont d'autres pays, la France en particulier, ne furent pas exempts! Conrad de Marbourg avait du savoir; il était doué d'un caractère ferme. On doit regretter qu'il ait dissipé de précieuses facultés dans la persécution de ses semblables. On a de Conrad de Marbourg : *Epistola ad papam*; — *de Miraculis sanctæ Elisabethæ*; Cologne, 1653, in-8°. V. ROSENWALD.

Fleury, *Hist. eccles.* — Vossius, *de Historic. lat.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Luden, *Hist. de l'Allemagne*, V, 318 et suiv. — De Montalembert, *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie.*

CONRAD DE SCHEUERN ou **SCIREN** (Bavière), dit *le Philosophe*, chroniqueur allemand, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il était bénédictin, et devint prieur de son monastère. Il a composé : *Chronicon schirense*, c'est-à-dire la chronique de l'abbaye de Scheuern, en Bavière, de 1196 à 1226, publiée à Ingolstadt, 1623, et Strasbourg, 1716, in-4°. Il a écrit en outre plus de cinquante volumes sur d'autres matières. Aventin dit que les ouvrages de Conrad, dont il donne la liste, lui ont beaucoup servi pour terminer ses *Annales*.

Vossius, *de Historicis latinis.* — Trithème, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Aventin, *Annales schirenses*; Strasbourg, 1716, in-4°. — Mabillon, *Acta sanctor. ord. Benedict.* — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONRAD DE WAISSENAU, théologien allemand, mort à Cuissy, près Laon, en 1241. Après avoir vécu quelque temps à la cour de l'empereur Henri V, il entra dans l'ordre des Prémontrés, et fut successivement abbé de Waissenau (Souabe), de Valsery (Soissonais), puis général de l'ordre. Il fut déposé de cette dignité, et devint abbé de Cuissy, près Laon.

L'abbé Hugo, *Annales de Prémontré*, II, 523. — Jean-Frédéric Christ, *Origines longobardicæ.*

CONRAD DE MAYENCE, plus connu sous les noms latins de CONRADUS EPISCOPUS, vivait en 1250. Il est auteur d'une chronique commençant en 1140 et s'arrêtant à 1250. Quelques biographes l'ont confondu avec Conrad archevêque d'Utrecht, oubliant que ce dernier avait été assassiné en 1099. D'autres, et c'est le plus grand nombre, ont attribué cette chronique à Conrad cardinal et archevêque de Mayence; mais ce prélat, élevé à l'archevêché de Mayence en 1160, ne pouvait écrire en 1250; d'ailleurs, des lettres d'Innocent III, écrites en 1202, parlent du cardinal Conrad comme d'un homme déjà mort. On doit supposer que le Conrad dont il est ici question était évêque coadjuteur de Mayence. Quoi qu'il en soit, cette chronique, intitulée : *Chronicon rerum Moguntiacarum*, depuis l'an 1140 jusqu'à 1251, a été publiée avec annotations par Helwich ou Herrasius, à Francfort, en 1530, in-12, réimprimée à Bâle, en 1569. Christian Vistisius l'a insérée dans ses Historiens d'Allemagne, en 1584; et Juste Ruberus l'a éditée de nouveau, en 1620.

Possevin, in *Apparat.* — Vossius, *de Historicis latinis*, lib. III. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONRAD D'HOCHSTADT ou **HOHENSTEDEN**, archevêque de Cologne, mort le 28 septembre 1261. Il était fils de Lothaire, comte de Hochstadt, et fut élu en 1238 pour succéder à l'archevêque Henri de Molenarck. Conrad, au commencement de son épiscopat, eut la guerre avec Henri II, duc de Brabant, le comte de Juliers et Henri IV, duc de Limbourg. Elle fut sanglante, et de part et d'autre, suivant Alberic, on commit d'énormes excès, *enormia damna*. La paix se fit enfin, l'an 1240. En 1242 l'archevêque de Cologne et celui de Mayence, à l'instigation du pape, envahirent les terres de l'empereur Frédéric II. Guillaume IV, comte de Juliers, ligué avec la plupart des seigneurs du Bas-Rhin, livra aux deux prélats une bataille, où le premier, après avoir été blessé grièvement, fut fait prisonnier et l'autre mis en fuite. Par un traité du 2 novembre de la même année, Conrad recouvra sa liberté moyennant quatre mille marcs. Peu de temps après, il recommença la guerre contre Guillaume avec le secours du duc de Brabant et du comte de Saine, ses alliés; mais par l'intermédiaire du duc de Limbourg et de quelques autres seigneurs, Conrad consentit, le 20 juillet 1243, à une trêve de six mois. En 1245, Innocent IV ayant, dans le concile de Lyon, déposé Frédéric II, Conrad contribua à l'élection de Guillaume, comte de Hollande, et le couronna césar le 1er novembre 1248 à Aix-la-Chapelle. Guillaume étant mort, Richard, comte de Cornouailles, se mit sur les rangs; Conrad, l'archevêque de Mayence et l'électeur palatin, autorisés par le pape, lui donnèrent leurs suffrages et l'élurent roi de Germanie, le 13 janvier 1257. Conrad fut presque toujours en discussion avec ses sujets. En 1250, ayant altéré les monnaies, une révolte s'ensuivit; il assiégea Cologne, et essaya d'incendier les quais de cette ville, mais il fut repoussé. La contestation fut remise à l'arbitrage d'Albert le Grand et du cardinal Hugues, qui condamnèrent les habitants à payer 6,000 marcs d'indemnité à l'archevêque, mais leur accordèrent le droit de maintenir leur monnaie. Albert de Stade rapporte un fait qui donne un exemple des mœurs du temps et du caractère de Conrad : « Waldemar, fils aîné d'Abel, roi de Danemark, revenant de Paris, où il avait fait ses études,

passa par Cologne : Conrad, sans respect pour sa naissance et sans aucun grief contre lui, le fit arrêter, et le retint prisonnier quatre ans. Jean, comte de Holstein, paya pour racheter ce prince six mille marcs d'argent. » On suppose que cette action fut commise à l'instigation de Christophe, oncle de Waldemar et successeur d'Abel au trône de Danemark.

J.-C. Lunig, *Spicil. eccles.*, part. Ire, 917. — Butkens, p. 87, *Chronologie historique des archevêques de Cologne*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, XV, 287.

CONRAD DE WURTZBOURG, *minnesinger* allemand, appelé aussi *maître Chuonrad*, mort à Fribourg en Brisgau, en 1287. Il fut l'un des plus gracieux de ces troubadours allemands dits *minnesinger* (chantres d'amour), qui ont illustré le moyen âge. Il peut être considéré comme le représentant de la dernière période où fleurissait en Allemagne cette poésie chevaleresque et romantique, qui fut si puissamment protégée par l'illustre maison de Hohenstaufen, et dont la collection des Manesse, père et fils, nous a conservé de si précieuses productions. Conrad de Würtzbourg, dont la manière, d'ailleurs habile et délicate, se rattache à celle de Godefroi de Strasbourg, fut un des poëtes les plus féconds de cette époque; ses poésies nous charment autant par la fraîcheur d'imagination dont elles sont empreintes que par l'heureuse naïveté des expressions. On ne connaît que peu de détails de la vie de Conrad. Après avoir séjourné longtemps à Würtzbourg, il mourut, dit-on, à Fribourg en Brisgau. Ciriac Spangenberg, qui publia en 1518 un traité sur la musique, appelle ce poëte *Magister Conrad von Würtzburg, ein guter Geiger aus bischoffs hof daselbst* (Maître Conrad de Würtzbourg, un bon joueur de violon à la cour de l'évêque de cette ville). Conrad s'est essayé dans différents genres : sa lyre est tantôt érotique, tantôt morale et sacrée; parmi ses œuvres on distingue un poëme ingénieux en l'honneur *de la Poire, poema de Piro; Engelhardt; Othon le Barbu; saint Sylvestre et saint Alexis*. Mais son chef-d'œuvre est le poëme épique intitulé *la Guerre de Troie*. On en trouve la première partie dans le t. III de la *Collection de poésies teutoniques*, par Müller, et Oberlin en cite des passages. *La Forge d'or* a été insérée dans *les Forêts teutonnes*, des frères Grimm. On attribue à Conrad de Würtzbourg le poëme des *Niebelungen*, dont deux chants se trouvent dans le recueil des *minnesinger* de Bodmer. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Docen, *Musée de la littérature ancienne des Allemands*. — Bouterweck, *Histoire de la poésie et de l'éloquence*. — Stöber, *Histoire abrégée de la belle littérature des Allemands*; Strasb., chez Levrault. — Gervinus, *Gesch. der altdeutschen Poesie*. — Oberlin, *Diatribe de Conrado herbipolita*; Strasbourg, 1782, in-4°. — Goldast, *Paræneticos vet.* — W. Grimm, *Collect. de vieux poëmes all.*

* **CONRAD** ou **CONHARD D'HALBERSTADT**, dit l'Ancien, théologien allemand, vivait en 1321. Il était dominicain et définiteur de la province de Saxe. Il ajouta les particules indéclinables à la concordance de la Sainte Écriture que Hugues de Saint-Oger avait faite. On a en outre de lui : *Lectura in Jobum*; — *Summa studentium*; *Responsorium, seu tractatus musæ philosophicæ*; — *Sermones de tempore et de sanctis*, etc.

Trithème, *Chronique d'Hirschau*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Vossius, *de Hist. lat.* — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, 646. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONRAD DE PLAISANCE** (Le *bienheureux*), ermite italien, né à Plaisance, mort le 19 février 1351, près de Noto (Sicile). Il était gentilhomme, fort riche et avait une extrême passion pour la chasse. Un jour il fit mettre le feu à des ronces qui l'empêchaient de suivre le gibier; le feu se propagea, et brûla une forêt considérable. On arrêta et on pendit un malheureux comme coupable de ce crime. Conrad se déclara auteur de ce dommage, et offrit de le réparer. Désespéré d'avoir causé indirectement la mort d'un innocent, il résolut d'en faire une sévère pénitence. Il décida sa femme Euphrosine à se retirer dans un couvent de Sainte-Claire, et lui-même prit l'habit de franciscain à Corvolare. Il alla ensuite à Noto servir les pauvres de l'hôpital de Saint-Martin, puis se retira sur une montagne des environs, où il passa le reste de ses jours, dans le jeûne et la prière. Par un bref du 30 octobre 1544, Paul III permit de l'honorer comme *bienheureux* dans toute la Sicile. Urbain VIII, le 12 septembre 1625, étendit cette permission à tout l'ordre de Saint-François. Conrad de Plaisance est fêté le 19 février.

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Baillet, *Vies des saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONRAD DE NUREMBERG**, savant bénédictin allemand, mort le 16 mai 1441. Il étudia probablement à Vienne, entra en 1423 à Gottwig, dans l'ordre des Bénédictins; de là il se rendit à Moelk, et en 1426 il devint abbé du couvent d'Obernburg, où il mourut. Il avait des connaissances variées, savait les mathématiques, la théologie et la musique. On a de lui : *Reductio gradualis in introitibus, antiphonis, kyrie-eleison*, etc.; — *Tractatus utrum omnia quæ continet regularis institutio sunt præcepta? etc.*; — *de Phlebotomia, ejus causis, usu et effectibus*; — *de Positione seu applicatione ventosarum*; — *Tractatus nomina morborum exhibens*. Ces ouvrages sont restés manuscrits.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*

* **CONRAD DE GEISSENFELD**, natif de cette ville, théologien bavarois, mort à Tegernsée, en mai 1460. Il étudia et prit ses degrés à Vienne. En 1433 il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à Moelk, en Autriche, devint prieur en 1434, et se démit de ses fonctions en 1435. Néanmoins, il fut chargé d'opérer la réforme de plusieurs maisons de son ordre. On l'envoya à cet effet à Augsbourg, Etthal et Tegernsée. Il fut autorisé par

son ordre à rester dans ce dernier endroit, où il mourut. Il laissa en manuscrits plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Commentarii interlineares in epistolam sancti Pauli ad Galatas et ad Titum*.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CONRAD D'ASTI, théologien piémontais, mort à Asti, en 1470. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, dont il devint le général en 1462, en remplacement du P. Martial Auribelli, que le pape Pie II avait déposé. Paul II ayant suspendu Conrad à son tour, celui-ci donna sa démission, et Auribelli fut rétabli. Conrad a composé *Commentaria in jus canonicum; — Summa casuum conscientiæ; — Opus præclarum et laboriosum, quo dicta B. Thomæ de Aquino per materias ordinavit; — Epistola encyclica in universum ordinem*, etc.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Échard, *Scriptor. ord. Prædicat.*, 851. — Razzi, *de Viris illustribus prædicator.*, lib. III. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

CONRAD DE LÉONBERG (*Souabe*), ou LEONTORIUS, savant allemand, né à Löwenberg (Souabe), en 1460, mort à Engenthal (Arcta-Vallis), près Bâle, vers 1520. Il se fit bénédictin de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de Maulbronn (Wurtemberg), et devint secrétaire du général de son ordre en 1490. Il a édité : *Textus biblicus, cum glossa ordinaria, primum quidem a Walafrido Strabone Fuldensi collecta, tum novis Patrum explicationibus locupletata, cum glossa interlineari Anselmi Laudunensis; cumque Postilla et Moralitatibus Nicolai de Lyra, Pauli Burgensis episcopi, additionibus et Matthiæ Thoringi replicis*, etc.; Nuremberg, Antoine Koburger, 1496, 6 vol. in-fol.; Engenthal, 1499, 7 vol., in-fol.; Bâle, Froben, 1498-1502, 6 vol. in-fol.; Arcta-Vallis (ultra Birsam Basiliensem), 1506-1508, 8 vol. in-fol; Lyon, 1520 et 1528, 7 vol. in-fol.; — *Postillæ Hugonis de Sancto-Charro, cardinalis, in universa Biblia, secundum quadruplicem sensum, litteralem, allegoricum, moralem, et anagogicum*, précédées de *F. Conradi Leontorii Mulbrunnensis Carmen in repertorium alphabeticum Apostillarum utriusque Testamenti, domini Hugonis cardinalis, et Exhortatio ad lectorem de isto repertorio, et Conradi Leontorii Mulbrunnensis allocutio ad amplissimum et ornatissimum Antonium Coberger, civem Nurembergensem*; Bâle, 1504, 6 vol. in-fol.; — *Opera sancti Ambrosii*, revus avec soin; Bâle, 1506, 2 vol. in-4°; — *Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, ad Marcellinum, de Civitate Dei, contra paganos, libri XVII; Opus dignissimum, humanarum divinarumque litterarum disciplina clarissime refertum*; etc.

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique*. — *Chronologia monasteriorum ordinis Cisterciensis*, 356, 406. — Gesner, *Epitome bibliothecæ*, 169. — Trithème, *de Script. eccles.* — Fabricius, *Bib. med. et inf. ætat.* — Cave, *Script. eccl.*; *Hist. lit.*

*CONRAD D'HERESBACH, savant théologien allemand, né à Heresbach, le 2 août 1496, mort à Wesel, le 14 octobre 1576. Il étudia à Cologne, et visita en 1522 les universités de France et d'Italie. Il descendait de Godefroi de Bouillon, s'il en faut croire quelques biographes. Après avoir été précepteur de Guillaume de Clèves, il devint le conseiller intime de ce prince, dans les États duquel il contribua à faire fleurir le commerce, les lettres et l'industrie. Il légua ses biens aux pauvres. Conrad d'Heresbach était en correspondance avec Érasme. On trouve dans une de ses lettres une *Relation de la prise de Munster par les anabaptistes*, en 1534; Leyde, 1637 et 1650, avec des notes de Starckius. Ses autres écrits sont : *Libri duo de educandis principum liberis reipublicæ gubernandæ destinatis, deque republica christiana administranda*; Francfort, 1592, in-4°; — *Psalmorum Davidicorum simplex et dilucida explicatio*; Bâle, 1578, in-4°; — *Herodoti Halicarnassei liber De genere vitaque Homeri; — Celeuma exhortatorium*; Francfort, 1592, in-4°; — des éditions de la version latine d'Hérodote et de Thucydide de Valla; Cologne, 1526 et 1527; de la traduction de la Géographie de Strabon, par Guarini de Vérone et Grégoire Tifernas; du *Lexicon græco-latinum* de Curion. On lui attribue encore un *Historicum diurnale* et des *Annales Francorum*.

Hartzheim, *Bibl. coloniensis*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.*

CONRAD (*Balthazar*), physicien allemand, né à Neiss (Silésie), en 1559, mort en 1665. Il était de la Compagnie de Jésus, et professa les mathématiques et la philosophie à Olmütz. On a de lui : *Nova tabularum chronographicarum ratio, edita ad specimen tabulæ utriusque hemispherii, in cono rectangulo, cujus basis est æquator terræ, vertex vero polus*; Prague, 1630. — *Propositiones physico-mathematicæ, de flamma viridi, de ortu et interitu flammæ*; Olmutz, 1639, in-4°; — *Antifrimalium; — Telediopiice*, resté inachevé.

Alegambe, *Bibl. Societat. Jesu*.

*CONRAD DE BÉFORT, théologien et philosophe allemand, de l'ordre des Capucins, mort à Muhlberg, le 12 aout 1720. Il professa la philosophie et la théologie. On a de lui : *Problemata philosophica, seu argumenta in utramque partem pugnantia, annexa cuicumque disputationi quadam brevi peroratione ascetica*; Cologne, 1720.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuccin.*

*CONRAD (*Jean-Michel*), physicien allemand, mort après 1742. Il fut professeur au gymnase de Cobourg, vint ensuite à Dresde, où il mourut, après avoir eu le titre de professeur de langue française des pages de la cour. Il écrivit surtout sur l'optique. On a de lui : *Anweisung zur Optica* (Manuel de l'optique) 1710, in-4°; — *Der dreyfachgeartete Sehe-*

strahl (Le triple rayon visuel; Cobourg, 1710; — *Optica oder Sehe-kunst* (Optique, ou art de la vue); ibid., 1719, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CONRAD (*Olivier*). *Voyez* CONRARD.

* **CONRADI** (Mᵉˡˡᵉ), comtesse GRUZEWSKI, cantatrice allemande, née à Dresde, en 1682. Elle était fille d'un barbier. Elle brilla à Hambourg, de 1700 à 1709, puis à Berlin. En 1711 elle épousa le comte polonais Gruzewski, et quitta le théâtre. Sa célébrité était le fruit de ses facultés naturelles, car son éducation musicale était à peu près nulle.

Mattheson, *Musick. patriot.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CONRADI (*David-Arnold*), écrivain allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Cryptographia denudata, sive ars decifrandi quæ occulte scripta sunt;* Leyde, 1739, in-8°. C'est un abrégé de l'ouvrage de Breithaupt, publié la même année.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CONRADI** (*Ernest*), physicien allemand, né à Hambourg, le 2 mars 1677, mort à Brême, le 21 avril 1715. Il fut pasteur de l'église Saint-George à Brême, où son père était négociant. Il avait étudié à Wittenberg, et écrivit des dissertations, parmi lesquelles : *de Surdorum enunciationibus;* 1698 et 1701. On a en outre de lui : *Finitor physicus, scientiæ naturalis limites et confixa dirigens;* Wittenberg, 1703, in-4°.

Thiele, *Hamb. Gel. Gesch.*

CONRADI (*François-Charles*), jurisconsulte allemand, né à Reichenbach, le 11 février 1701, mort le 17 juillet 1748. Il étudia à Zwickau et à Leipzig. A l'issue de ses études, il fit des cours publics de jurisprudence. En 1728 il alla occuper une chaire de droit à Wittenberg; de là il se rendit à Helmstædt, où il mourut. Weidlich dit de ce jurisconsulte qu'il était envieux et vivait en mauvaise intelligence avec ses collègues. Les principaux ouvrages de Conradi sont : *Parerga in quibus antiquitates et historia juris illustrantur, varia juris civilis aliorumque auctorum loca emendantur, explicantur, libri IV;* Helmstædt, 1735-40; — *de Veri mancipi et nec non mancipi rerum differentiis, liber singularis;* ibid., 1739, in-4°; — *Grundsaetze der teutschen Rechte in Sprüchwörtern* (Principes de droit germanique en proverbes); ibid., 1745, d'abord anonyme; et Leipzig, 1759 et 1792. On doit aussi à Conradi des éditions annotées des ouvrages de Bynkershoek, Beyer, Jacques Godefroi.

Sax, *Onomast. liter.*, VI. — *Index dissertat. et scriptor. auctore F.-C. Conradi;* Helmstædt, 1744. — Weidlich, *Setztleb, Rechtsgel*, I, 148.

CONRADI (*George-Christophe*), médecin allemand, né à Nœssing, le 8 juin 1767, mort à Northeim, le 16 décembre 1798. Il fit ses premières études à Holzminden, puis il alla à Gœttingue pour y apprendre la médecine. Il pratiqua cet art à Hameln, à partir de 1789. En 1792 il fut appelé à Northeim en qualité de médecin-inspecteur (*Stadt-physikus*), et mourut dans cette ville. On a de lui : *Taschenbuch für Ærzte* (Manuel des médecins); Hanovre, 1798, in-8°; — *Auswahl aus dem Tagebuch eines praktischen Arztes* (Extrait du journal d'un médecin praticien); Chemnitz, 1794, in-8°; *Handbuch der pathologischen Anatomie* (Manuel de l'anatomie pathologique); Hanovre, 1796, in-8°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

***CONRADI** (*Jean-George*) compositeur lyrique allemand, vivait en 1693. Il était maître de chapelle à Attingen. Il a fait représenter beaucoup d'opéras à Hambourg, dont plusieurs avec d'éclatants succès. En général le style de ce musicien est lourd et ses symphonies sans grâce. Ses principaux ouvrages sont : *Ariane*, 1691; — *Diogène*, 1691; — *Numa Pompilius*, 1691; *Charlemagne*, 1692; — *Jérusalem*, deux parties, 1692; — *Sigismond*, 1693; — *Genseric*, 1693; *Pygmalion*, 1693.

Mattheson, *Musick. patriot.*, 22ᵉ médit. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CONRADI (*Jean-Louis*), jurisconsulte allemand, né à Marbourg, le 27 décembre 1730, mort le 19 février 1785. Il étudia l'histoire et la jurisprudence à Leipzig, devint docteur en droit, et, sous la direction du célèbre professeur Christ, il étudia les lettres, que les jurisconsultes dignes de ce nom ont toujours données pour couronnement à la science des lois. En 1763 il professa les antiquités du droit, en remplacement du professeur Bach. En 1765 il devint professeur agrégé, et en 1774 professeur titulaire de droit à Marbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de vita et scriptis Q. Cervidii Scævolæ, jurisconsulti;* Leipzig, 1754 et 1755, in-4°; — *Reprehensorum in observationibus super jure civili diversorum liber singul.*, cum 14 *tab.*; Leipzig, 1756, in-8°; — *Jus populi rom. civile e Digestis imp. Justiniani;* Leipzig, 1759, 1760, in-8°; — *A. Gellii Noctium atticarum libri XX, sicut supersunt, editio Gronovii; præfatus est et excursus XX operi adjicit;* Leipzig, 1761, 1762, in-8°; — *Opuscula e jure civili;* Brême, 1777, 1778, in-8°; — *Observationes juris civilis;* Marbourg, 1782, in-8°. V. R.

Hirsching, *Historisch-literarisches handbuch.* — Curtius, *Memoria J.-L. Conradi;* Marbourg, 1785. — Strieder, *Hess Gel.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **CONRADI** (*Ignace-Norbert*), théologien et poëte hongrois, de l'ordre des Piétistes, né à Pesth, en 1718, mort le 20 août 1785, fut à la fois poëte, philosophe et orateur. Après un voyage en Italie, il devint professeur de philosophie à l'académie de la noblesse à Vienne; plus tard il fut chargé de professer la théologie à Waitz et à Weszpriem; il remplit aussi dans son ordre diverses fonctions importantes. On a de lui : *de Jani Pannonii vita et scriptis commentarii;* Bude, 1754, in-8°; — *Eduardi Corsini dissertationes agonisticæ;* Leipzig, 1754, in-8°; — *Paulinianarum orationum volumen secun-*

dum; Bude, 1754, in-8°. Une édition des *Odes, épigrammes et autres poésies* de Conradi a été publiée par Zimanyi; Pesth, 1792.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

CONRADI (*Jean-Guillaume-Henri*), médecin allemand, né à Marbourg, le 22 septembre 1780. Son père était professeur de droit. En 1797 il commença, à l'université de sa ville natale, ses études de médecine, à l'issue desquelles il fut reçu docteur en 1802. Professeur agrégé de médecine dès 1803, il devint professeur titulaire en 1805. En 1809 il fut chargé de diriger la clinique médicale de la ville, qui fut réunie quelques années plus tard à la clinique de l'hôpital. En 1814 il vint à Heidelberg, pour y prendre la direction de l'hôpital nouvellement fondé dans cette ville. En 1823 il se rendit à Gœttingue, où il devint membre de la Société scientifique, et en 1837 il y fut placé à la tête de l'hôpital académique. Il ne se fit pas moins remarquer par ses savantes leçons que comme médecin praticien. On a de lui : *Einleitung in das Studium der Medicin* (Introduction à l'étude de la médecine); Marbourg, 1828, 3e édition; — *Handbuch der allgemeinen Therapie* (Manuel de thérapeutique générale); Cassel, 1833 et 1841, 6e éd.; — *Handbuch der speciellen Pathologie und Therapie* (Manuel de pathologie et de thérapeutique spéciales); Marbourg, 1831-1833, 2 vol., 4e éd.; — des articles dans les annales d'Heidelberg (*Jahrbücher der Literatur*); dans les *Goettinger gelehrten Anzeigen* (Journal des savants de Gœttingue), et dans les *Transactions* de la Société scientifique de cette dernière ville. Parmi ces articles, quelques-uns ont été publiés séparément.

Conversations-Lexicon. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon.*

CONRADIN. *Voy.* CONRAD V.

***CONRARD** ou **CONRAD** (*Olivier*), poëte français, natif du Gâtinais, vivait en 1546. Il fit ses études à Paris, et prit l'habit de cordelier à Meung. Il se distingua par ses vers latins, et imitait si bien Faustus Andrelinus, qu'il fut surnommé *Faustulus*. On a de lui : *Poésies latines;* Paris, Denys Roce, in-4°, et Chrétien Wechel, 1530, in-8°; — *le Miroir des pécheurs;* Paris, François Regnaut; — *la Vie, faits et louanges de saint Paul, apôtre de J.-C. extraits fidèlement tant des Actes des Apôtres, que de ses Épîtres et autres saints docteurs;* Paris, Vivant Gaultherot, 1546, in-16. Tous ces ouvrages sont fort rares.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*, II, 203. — Duverdier, *Bibl. franç.*, VI, 184.

***CONRADIN DE BORNADA**, dit *le bienheureux*, dominicain italien, né près de Brescia, en 1392, mort à Bologne, le 1er novembre 1429. Sa famille, noble et riche, lui fit faire ses études à Padoue, ou il prit, en 1413, l'habit de l'ordre de Saint-Dominique. Il se livra ensuite à la prédication avec un talent remarquable. La peste ayant éclaté à Bologne, Conradin s'y rendit. Cette ville était alors en guerre contre le pape; Conradin ne craignit pas de sommer les Bolonais de se soumettre au pontife, leur déclarant que le fléau qui les désolait était la marque évidente de la colère de Dieu et la punition de leur conduite. Ses paroles n'ayant pas été accueillies favorablement, il publia l'interdit que le saint-père avait prononcé contre Bologne. Les habitants traitèrent alors Conradin en ennemi; ils enlevèrent tous les vivres du couvent des Dominicains, et les distribuèrent aux soldats; de sorte, disent les chroniqueurs, que toute la communauté aurait péri de faim sans une protection particulière de la Providence. Conradin continuant à reprocher aux Bolonais leur indocilité, ceux-ci l'enfermèrent dans un cachot, avec ordre de ne lui donner aucune nourriture; mais Dieu le conserva encore miraculeusement. Enfin, un traité ayant été conclu, il fut mis en liberté. Les deux partis se rejouirent également du retour de la paix, et le peuple donna une fête à cette occasion. Il n'y eut que Conradin qui s'affligea d'avoir ainsi perdu l'occasion de finir sa vie par le martyre : « Hélas, disait-il, le festin des noces était prêt, j'avais été appelé, et je n'en ai pas été trouvé digne. » Il reprit avec ardeur ses fonctions ordinaires; mais la peste ayant recommencé, il se dévoua au service des malades, et devint victime de sa charité. Les écrivains religieux lui donnent le titre de *bienheureux*, quoique l'Église ne le lui ait pas décerné.

Leander Albert, *de Viris illustribus*, lib. V, 259. — Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, III. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

CONRART (*Valentin*), littérateur français, naquit à Paris, en 1603, de Jacques Conrart et de Péronne Targer, dans le sein de la religion calviniste, à laquelle il resta toujours fidèle, et mourut le 23 septembre 1675. Son père, rigide et sévère bourgeois, le destinant à un emploi de finance, ne le fit pas étudier, quoiqu'il fût assez riche : ce ne fut qu'après sa mort que Conrart put se livrer à son goût pour les belles-lettres. Il était trop tard pour aborder les langues anciennes; mais il apprit l'espagnol et l'italien, et s'appliqua surtout à se perfectionner dans sa langue maternelle. Les succès et la réputation naissante de son cousin Godeau, depuis évêque de Vence, contribuèrent sans doute à l'affermir dans son penchant pour la littérature; et bientôt, quoique jeune encore, il fut lié avec les auteurs les plus célèbres du temps. C'est lui qu'on peut regarder comme le père de l'Académie française. Vers 1629, quelques écrivains qui avaient entre eux de fréquentes relations résolurent, pour les rendre à la fois plus faciles et plus profitables, de s'assembler un jour de la semaine chez l'un d'eux; et ils choisirent dans ce but la maison de Conrart, qui, placée au centre de la ville, leur offrait le point de réunion le plus commode. Ces gens de lettres, comme les nomme Pélisson, étaient Godeau, qui n'était pas

encore ecclésiastique, Gombauld, Chapelain, Habert, commissaire de l'artillerie, l'abbé de Cérisy, son frère, Maleville, Giry et Serizay. Dans ces assemblées, ils s'entretenaient familièrement de toutes choses, et particulièrement de belles-lettres, se communiquaient leurs ouvrages, s'aidaient de leurs conseils réciproques, et couronnaient souvent leurs conférences par des promenades et des collations. Conrart, quoiqu'il fût sans doute celui dont l'éducation première avait été le plus négligée, s'y distinguait entre tous par la sûreté de son goût et la sagacité de son jugement naturel. Ces réunions intimes continuèrent ainsi trois ou quatre ans, sans que rien en troublât le charme et la concorde; en sorte que ce fut là véritablement l'âge d'or de l'Académie. Mais bientôt l'indiscrétion de Maleville divulgua le secret, et peu à peu des étrangers vinrent s'adjoindre à ce petit cercle. Ce fut d'abord Faret, puis Desmarets de Saint-Sorlin, qui assista à quelques-unes de ces assemblées, et lut le premier volume de son *Ariane;* de sorte qu'il n'y eut plus moyen de ne pas l'admettre; ensuite Boisrobert, qui charmé de tout ce qu'il vit en parla au cardinal, près duquel il était en grande faveur. Richelieu fit offrir sa protection à la compagnie, qui en fut d'abord contrariée plutôt que satisfaite, et qui eût préféré la douce et paisible familiarité de ses réunions habituelles à l'honneur qu'on voulait lui faire de la constituer officiellement en société publique. Néanmoins, sur les instances de Chapelain, et malgré les représentations de Serizay et de Maleville, on accepta la proposition du cardinal; et ce fut ainsi que l'Académie française prit naissance, en l'année 1634. Elle s'adjoignit alors plusieurs autres membres, surtout des grands seigneurs, qui se mirent sur les rangs pour faire leur cour à Richelieu. Montmor, maître des requêtes, Chastelet et Bautru, conseillers d'État, Servien, secrétaire d'État, puis le garde des sceaux Seguier. On s'occupa ensuite de créer trois officiers, un directeur et un chancelier, tous deux annuels et indiqués par le sort, un secrétaire perpétuel, élu par les suffrages de l'assemblée. Conrart, quoique absent alors, fut choisi d'un consentement unanime. Ce fut à partir du 13 mars 1634 qu'il commença à tenir registre des séances, et il s'acquitta de cette charge avec le plus grand zèle, pendant les quarante-et un ans qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort. Les lettres patentes pour la fondation de l'Académie, dressées par lui vers la fin de 1634, et signées par le roi en janvier 1635, ne furent vérifiées au parlement que le 10 juillet 1637.

Les collègues de Conrart, aussi bien que ses amis, n'eurent jamais qu'à se louer de leurs relations avec lui. Sa bienveillance et sa bonté naturelles rendaient son commerce agréable, quoi qu'en ait dit Tallemant, qui l'accuse d'avoir spéculé sur ses liaisons avec les plus célèbres écrivains de l'époque pour se faire un nom, qu'il ne pouvait acquérir autrement. Les atroces douleurs que la goutte lui fit souffrir presque sans relâche pendant les trente dernières années de sa vie, n'altérèrent en rien son égalité d'humeur. Il était très-répandu dans la meilleure et la plus haute société, et non-seulement la religion qu'il professait ne nuisit jamais à ses relations avec tant d'hommes illustres, mais même elle ne l'empêcha pas de remplir les charges de conseiller et de secrétaire du roi. Aimé de tous pour la douceur de son caractère, il n'était pas moins considéré pour la rectitude de son goût et pour les agréments de son esprit. On a été jusqu'à prétendre fort sérieusement que, quoiqu'il n'eût pas la moindre teinture des langues anciennes, il devinait néanmoins, en entendant lire une traduction, à quel endroit s'était trompé le traducteur et que son oreille pouvait faire la différence entre un vers de Virgile et un vers de tout autre poëte de la même langue. Il ne faut jurer de rien; mais ces assertions ont bien l'air d'une hyperbole dictée par l'aveugle enthousiasme de l'amitié. Toutefois, Balzac a été plus loin encore : il se dit persuadé, dans ses lettres, que si Conrart n'a pas appris le latin, il le sait par révélation, et qu'il serait capable d'écrire dans cette langue de manière à rendre Heinsius, Saumaise et Ménage jaloux. Ce sont là du moins d'irrécusables témoignages de la haute idée qu'on se faisait des talents de Conrart. On ne peut, pour ainsi dire, ouvrir un livre de cette époque sans y voir son éloge : c'est un concert de louanges que troublent à peine quelques voix discordantes, telles que celles de Linière, de Tallemant et de Boileau. D'Olivet a fait de lui le plus complet panégyrique dans son *Histoire de l'Académie française;* le chevalier d'Aceilly, Gilles Boileau, Tristan l'Ermite, etc., l'ont célébré dans leurs vers; Chapelain, aussi bon critique que mauvais poete, a rendu en sa faveur le jugement le plus favorable; Balzac, son ami, entretenait avec lui une correspondance suivie, et lui prodiguait les doctes hyperboles de son admiration; Cassagne, Giry, Borel, Castar, Ménage, d'Ablancourt, etc., lui dédièrent plusieurs de leurs ouvrages. Tous les beaux esprits du temps l'avaient pris pour confident et pour juge. On dit même qu'il revoyait les écrits du ministre Claude avant leur publication, comme il revit aussi le livre de son coréligionnaire Lefaucheur, sur l'*Action de l'orateur,* qui parut même sous son nom. Ce fut lui qui, en recommandant Godeau à Chapelain, lui ouvrit les portes de l'hôtel de Rambouillet, qui fit connaître Pélisson et procura à Fléchier la protection de M. de Montausier. Curieux de toutes les choses de l'esprit, il s'occupait à recueillir parmi les morceaux de tous genres qui circulaient sans être imprimés, ceux qui lui semblaient les plus remarquables; et c'est ainsi qu'il a conservé en manuscrits une foule de pièces importantes, littéraires, historiques, théologiques,

politiques même, qui sans lui eussent infailliblement péri. Il avait également la passion des livres, et sa bibliothèque, quoique veuve d'ouvrages grecs et latins, était une des plus belles du temps. C'était enfin, dans toute la force du mot, ce qu'on appelait alors un *honnête homme*.

Conrart vécut ainsi d'une existence uniforme et paisible, jouissant doucement d'une réputation conquise à si peu de frais, lisant beaucoup et produisant peu, par modestie, disaient ses amis, par prudence, a dit Boileau, qui pourrait bien avoir raison. Il avait en effet sous les yeux, pour l'avertir, l'exemple récent de Chapelain, qu'on avait toujours pris pour un grand poëte tant qu'il n'avait pas publié sa *Pucelle*, et qui après l'avoir publiée ne passa plus que pour un ridicule rimeur. Il n'est donc nullement impossible qu'il craignît de compromettre mal à propos une gloire que presque personne ne songeait à lui contester. Linière dit, dans une de ses épigrammes, que Conrart n'a jamais fait imprimer que son nom : c'est une calomnie; mais s'il est vrai qu'il n'a pas composé un seul ouvrage de quelque étendue et de quelque importance; il est du nombre de ceux qui se sont fait une réputation littéraire sans avoir écrit pour ainsi dire. L'époque, il est vrai, se prêtait beaucoup à ces usurpations de renommée, qui ne devaient régner qu'un moment. C'était un temps de renaissance et de mouvement littéraire de salons, de cercles et d'académies intimes, qui avaient chacun leurs héros, leurs oracles, dont ils exaltaient outre mesure le savoir et le talent, par amitié ou par esprit de coterie. On devenait *célèbre* alors avec un sonnet ou même un madrigal, comme plus tard le marquis de Saint-Aulaire avec son fameux quatrain. Combien n'est-il pas de ces auteurs dont on est tout étonné de trouver le bagage littéraire si mince et si insignifiant, et de voir les noms si éclatants, si vénérés autrefois, et mis par les contemporains à la hauteur des plus grands, confinés aujourd'hui à bon droit dans les plus petits recoins des biographies! Conrart surtout est de ce nombre : on ne peut s'en rapporter, pour l'apprécier, au jugement de ses contemporains, parce que ce jugement, vrai et juste peut-être pour l'homme, est évidemment au-dessus de la valeur de l'écrivain, et que la postérité ne prononce que d'après les œuvres. Or il est bien difficile de juger à coup sûr Conrart d'après les siennes, tant elles sont peu de chose : on y trouve seulement en général une sobriété correcte, et qui ne manque pas d'élégance, car un de ses mérites les plus incontestables paraît avoir été une connaissance parfaite de la langue française. Quant à ses vers, ils ont de la facilité, mais rien de plus, et il n'y faut chercher ni harmonie ni souffle poétique.

Conrart s'était marié en 1634, l'année même de la fondation officielle de l'Académie; mais il n'eut point d'enfants. Il mourut, à l'âge de soixante-douze ans. Ses ouvrages sont : une *Épître dédicatoire*, à la tête de la *Vie de Philippe de Mornay*; Leyde, Elzevir, in-4°, 1647 : cette vie, suivant l'opinion commune, avait été écrite par Jean Daillé ministre protestant; — une *Épître en vers*, insérée dans la première partie des Œuvres de Boisrobert; — une *Ballade*, en réponse à celle de Sarrasin intitulée : *le Goutteux sans pareil*, dans les Œuvres de ce dernier; — *Préface des traités posthumes de Gombauld touchant la religion* : l'abbé d'Olivet en a inséré une grande partie dans son *Histoire de l'Académie*, à l'article de *Gombauld*; — *Imitation en vers du psaume XCII*, dans le Recueil des poésies chrétiennes et diverses dit *de Brienne*; — les *Psaumes retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot*; Charenton, 1677 : ce travail l'occupa pendant les dernières années de sa vie; mais il ne le termina que sur cinquante et un psaumes; — *Lettres familières de Conrart à M. Félibien*; Paris, 1681, in-12 : sans intérêt; — des *Mémoires sur l'histoire de son temps*, retrouvés récemment et publiés en 1825, dans la collection des Mémoires de M. Petitot : c'est son ouvrage le plus important, quoiqu'il soit assez court. Conrart a laissé en outre quelques manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

VICTOR FOURNEL.

Histoire de l'Académie, par Pélisson et l'abbé d'Olivet. — *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. III. — *Trésor des recherches des antiquités gauloises et françaises*, par Borel. — *Menagiana*.— *Parnasse français* de Du Tillet. — *Dictionnaire* de Moréri. — *Notice sur Conrart*, par M. de Monmerqué, 2e série de la collection des *Mémoires relatifs à l'hist. de France*, de M. Petitot, t. 48.

CONRING (*Herman*), médecin et publiciste allemand, né à Norden, dans l'Ost-Frise, le 9 novembre 1606, mort le 12 décembre 1681. Il était fils d'un pasteur de Norden. Atteint de la peste à l'âge de cinq ans, il ne triompha du fléau qu'après une longue convalescence. Ses facultés intellectuelles prirent ensuite un développement inattendu. A quatorze ans il composa une satire contre les poëtes couronnés, et cette œuvre d'un adolescent eut du succès : tombée entre les mains du professeur Martini d'Helmstædt, elle valut au jeune auteur la protection du savant, qui offrit au père de Conring de faire continuer à Herman ses études. Il se rendit donc à Helmstædt en 1620, et y étudia sous la direction de Martini jusqu'à la mort de ce maître, en 1621. Heureusement qu'il trouva dans un autre savant, le professeur Diephold, un guide également éclairé. Pendant les deux années qu'il put profiter de cet enseignement, il se fortifia non-seulement dans la connaissance du grec, mais encore dans celle de la géographie et de l'histoire. La peste et les guerres qui ravageaient le pays motivèrent son retour à Norden, d'où, suivant l'usage d'alors, il se rendit, en 1625, à Leyde pour y compléter ses études aux cours universitaires, regardés alors comme le couronnement nécessaire d'une bonne éducation. Il y consacra un

séjour de cinq années à l'étude de la théologie et de la médecine. Lorsque en 1627 il prit ses degrés, il fit une dissertation intitulée *de Calido innato*, qui fut plusieurs fois réimprimée et devint un traité spécial sur la matière. Revenu à Helmstædt, dont il aimait le séjour, il y fut chargé de l'enseignement de la physique. En 1634 il devint licencié en médecine et docteur en 1636. Nommé professeur de médecine à Helmstaedt, il trouva dans le duc Auguste de Brunswick un appréciateur éclairé; sa réputation commençait dès lors à se répandre à l'étranger. En 1649 il reçut le titre de médecin et conseiller de la princesse régente d'Ost-Frise, et en 1650 il alla à la cour de Stockholm, où la reine Christine le nomma également conseiller et essaya, mais en vain, de se l'attacher. Il demeura fidèle au duc de Brunswick, qui augmenta ses honoraires et le nomma professeur de droit. A dater de ce moment la jurisprudence, considérée jusque alors par Conring comme un simple délassement, devint le principal objet de ses travaux, et bientôt il se distingua tellement dans cette branche des connaissances humaines que les souverains lui demandaient des conseils. Il fut nommé conseiller du roi Charles-Gustave, de l'électeur palatin et du roi de Danemark. Louis XIV, qui savait récompenser le mérite, même à l'étranger, fit une pension au savant d'Helmstædt. Son ouvrage *de Finibus Imperii*, qui eut tant de succès, lui valut les suffrages de l'empereur d'Allemagne. Il travaillait à le développer, comme ce souverain le lui avait recommandé, lorsque la mort vint clore cette carrière si utilement remplie. Conring a composé cent-vingt ouvrages (1), portant sur les matières les plus diverses, philosophie, droit, médecine, histoire. Les principaux sont : *Dissertatio de apoplexiæ natura, causis et curatione;* Helmstædt, 1640, in-4° ; — *Dissertatio de oligarchia;* ibid., 1643, in-4° ; — *de Democratia;* ibid., 1643, in-4°; — *de Legibus;* ibid., 1643, in-4° ; — *Dissertatio de sanguinis generatione et motu naturali;* ibid., 1643, in-4°, et Leyde, 1646, in-8° : Conring enseigna le premier à l'université d'Helmstædt la doctrine d'Harvey sur la circulation du sang ; — *de Origine juris germanici commentarius historicus;* Helmstædt, 1643, in-4°; 1719, in-4°, 5° éd. ; — *de Imperio Germanorum romano liber unus;* ibid., 1644, in-4° ; — *de Germanorum corporum habitus antiqui ac novi causis;* ibid., 1645, in-4°; Francfort, 1717, in-4° : c'est, même au point de vue de la seule physiologie, l'un des meilleurs ouvrages de Conring; — *de Calido innato, sive igne animali, liber unus;* ibid., 1647, in-4°; — *Pro pace perpetua protestantibus danda consultatio catholica;* ibid., 1648, in-8° : ouvrage publié sous le pseudonyme d'*Irenæus Eubulus*, et qui contribua à la conclusion de la paix de Munster ; — *de Asiæ et Ægypti antiquissimis dynastiis adversaria chronologica;* ibid., 1648, in-4°; dans le *Syntagma variarum dissertationum* de Grævius; — *de Hermetica Ægyptiorum vetere et nova Paracelsicorum medicina;* Helmstædt, 1648, in-4°, et 1669 : l'auteur s'y élève contre Paracelse, et établit l'origine moderne de la chimie; — *de Conciliis et circa ea summæ potestatis auctoritate;* ibid. 1650, in-4° ; — *de Antiquitatibus academicis dissertationes VI;* ibid., 1651, in-4°, et 1674, même format; — *Introductio in universam artem medicam singulasque ejus partes;* ibid., 1654, in-4°, 1687, in-4°; Halle, 1726, in-4° : la seconde édition, publiée par Schelhammer, est considérée comme la meilleure; — *de Finibus Imperii Germanici, libri II;* Helmstædt, 1654, in-4°; Francfort, 1693, in-4°; — *Narratio causarum ob quas Carolus-Gustavus, rex Sueciæ, coactus est regem Poloniæ bello adoriri;* ibid., 1656, in-4°; — *Animadversiones politicæ in Machiavelli Principem;* Helmstædt, 1661, in-4° ; — *de Bibliotheca augusta quæ est in arce Wolfenbuttelensi Epistola, qua simul de omni re bibliothecaria disseritur;* ibid., 1661, in-4°; — *de Civili prudentia liber unus;* ibid., 1662, in-4°; — *de Civitate nova;* ibid., 1662, in-4°; — *Propolitica, seu brevis introductio in civilem philosophiam;* ibid., 1663, in-8° ; — *de Militia lecta mercenaria et socia;* ibid., 1663, in-4° ; — *de Bello et pace;* ibid., 1663, in-4° ; — *de Vectigalibus;* ibid, 1663, in-4° ; — *de Recta legum ferendarum ratione, et in specie de legum constitutione in Imperio Germanico;* ibid., 1663, in-4°; — *de Re Nummaria in republica quavis recte constituenda;* ibid., 1663, in-4° ; — *de Importandis et exportandis;* ibid., 1665, in-4°; — *de Recta in optima republica educatione;* ibid., 1665, in-4° ; — *de Commerciis et mercatura;* ibid., 1666, in-4°; — *Epistolæ hactenus sparsim editæ, nunc volumine comprehensæ;* ibid., 1666, in-4°; — *de Judiciis in republica recte instituendis;* ibid., 1666, in-4°; — *de Legibus;* ibid, 1666, in-4°; — *de Forma judiciorum in republica recte instituenda;* ibid., 1666, in 4° ; — *de Causa judiciorum efficiente materiali et finali;* ibid., 1667, in-4° ; — *Agricola dux in Tacitum;* ibid., 1667, in-4°; — *de Legatione;* ibid., 1668, in-4°; — *de Contributionibus;* ibid., 1669, in-4°; — *de Sale nitro et alumine;* ibid., 1672, in-4°; — *Censura diplomatis quod Ludovico imperatori fert acceptum cœnobium Lindaviense;* ibid., 1672, in-4° ; — *de Civili philosophia ejusque optimis scriptoribus;* ibid., 1673, in-4° ; — *Exercitationes academicæ de republica Imperii Germanici, infinitis locis mutatæ et auctæ inque unum volumen redactæ;* ibid., 1674, in-4° ; — *Admonitio de Thesauro rerum publicarum totius orbis quadripartito Genevæ hoc anno publicato;* ibid , 1675, in-4° ; — *de Do-*

(1) Deux cents, selon le P. Niceron.

munio maris; ibid., 1676, in-4°; — *de Dominio eminente summæ potestatis civilis*; ibid., 1677, in-4°; — *de Necessariis civitatum partibus*; ibid., 1679, in-4°; — *de Maritimis commerciis*; ibid., 1681, in-4°; — *de Senatu liberarum rerum publicarum*; ibid., 1681, in-4°; — *de Chimicis principiis corporum naturalium*; ibid., 1683, in-4°; — *Epistolarum syntagmata duo una cum responsis, præmissa Conringii vita, scriptorum index et de his doctorum virorum judicia*; ibid, 1694, in-4°, publié par Gaspard Corber; — *Conringiana epistolica, sive animadversiones variæ eruditionis ex Hermanni Conringii miscellaneis nondum editis libatæ*; ibid., 1708, in-12, et 1719, in-4°; — *Hermanni Conringii Musæ errantes*, publiées par Chr. Bœhmer; ibid., 1708, in-8°; — *Conringii de Scriptoribus XVI post Christum natum sæculorum commentarius, cum prolegomenis antiquiorem eruditionis historiam sistentibus, notis perpetuis et additionibus, quibus scriptorum series usque ad finem sæculi XVII continuatur*; Breslau, 1703, 1727, in-4°. Cet ouvrage, résumé des leçons faites par Conring à ses élèves, est au-dessous des autres œuvres de ce savant, et n'a d'importance que par les notes de Krantz. Les œuvres complètes de Conring ont été réunies et publiées par Jean Guillaume Gœbel, sous le titre de *Opera omnia*; Brunswick, 1730, 7 vol. in-fol. V. R.

Melchior Schmid, *Programma academicum in funere Hermanni Conringii*. — *Biographie médicale*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.* — Nicéron, *Mémoires*, XIX, XX.

CONRING (*Élisa-Sophie*), femme poëte allemande, fille d'Hermann Conring, née à Helmstædt, morte le 11 avril 1718. Elle épousa en premières noces Jean-Conrad Schroeter et en secondes noces le baron de Reichenbach. Elle traduisit en vers allemands la Sagesse de Salomon (*Die Weissheit Salomon's*), et laissa manuscrit un poëme sur l'histoire naturelle.

Möller, *Cimbria literata*.

CONRING (*Marie-Sophie*), femme auteur allemande, autre fille d'Hermann Conring, native d'Helmstædt, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Elle fut élevée d'abord à Altorf, puis à Nuremberg, où elle apprit le français, qu'elle parlait et écrivait. Elle épousa le professeur de médecine Schelhammer, écrivit sur l'économie domestique, et composa quelques poëmes. On a d'elle une traduction allemande de Boccace; — la Cuisinière instruite (*Die wohl interwiesene Koechin*); — un opéra intitulé : Alexandre le Grand (*Alexander der Grosse*.)

Möller, *Cimbria literata*.

***CONROUX** (*Nicolas*), baron DE PÉPINVILLE, général français, né à Douai (Nord), le 17 février 1770, mort à Saint-Esprit, le 11 novembre 1813. Il prit part à toutes les guerres de la république et de l'empire. Il se distingua aux combats d'Ostrolenka, de Dantzig, ainsi qu'à la bataille de Friedland. Il passa à l'armée d'Allemagne, et il obtint, le 31 juillet 1809, le grade de général de division à la suite de la bataille de Wagram. Dirigé à l'armée d'Espagne (9e corps), il mit l'armée de Ballesteros en déroute à Bornos, et reprit la redoute de Sainte-Barbe aux Espagnols. Mais Wellington ayant amené un renfort de 30,000 hommes à ces derniers, le combat le plus acharné recommença, et Conroux, qui combattait à la tête de sa division, tomba mortellement frappé d'une balle à la poitrine. Transporté à Saint-Esprit près de Bayonne, il y mourut le lendemain. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile ainsi que sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

CONRY, en latin **CONRIUS** (*Florent*), théologien irlandais, né dans la Connacie, en 1560, mort à Madrid, le 18 novembre 1629. Il fit ses vœux dans l'étroite observance de l'ordre de Saint-François, devint provincial de son ordre en Irlande, et fut nommé archevêque de Tuam par Clément VIII, qui lui ordonna d'aider par tous les moyens les Espagnols envoyés au secours des catholiques irlandais contre la reine Élisabeth. Don Juan d'Aguilla, commandant les Espagnols, et le comte de Tirone ayant été défaits à Kingsale, Conry fut proscrit, et se sauva en Belgique, d'où il passa en Espagne. Il fonda un couvent d'Observantins irlandais à Louvain, sous l'invocation de saint Antoine de Padoue. Conry était très-savant, et avait du mérite comme théologien. On a de lui : *de Sancti Augustini sensu circa beatæ Mariæ conceptionem*; Anvers, 1619, in-4°; — *Tractatus de statu parvulorum sine baptismo decedentium ex hac vita, juxta sensum beati Augustini*; Louvain, 1624 et 1635; Rouen, 1643, in-4°; — *le Miroir de la vie chrétienne* (en irlandais); Louvain, 1626, in-4°; — *Compendium doctrinæ sancti Augustini circa gratiam*; Paris, 1634 et 1646, in-4°; — *Peregrinus jerichontinus, hoc est de natura humana feliciter instituta, infeliciter lapsa, miserabiliter vulnerata, misericorditer restaurata*; Paris, 1641 et 1644; — *de Flagellis justorum, juxta mentem sancti Augustini*; Paris, 1644; — *Tractatus de gratia Christi*; Paris, 1646; — *Epistola diffusa, contra eos qui assensum præbuerunt in parlamento Hiberniæ proscribendis bonis quorumdam principum catholicorum qui pro fide catholica contra hæreticos Anglos decertarunt* : cette lettre est rapportée par Philippe O'Suleiwan dans son *Histoire d'Irlande*, tom. IV, lib. XII.

Wadding, *Annales ordinis Minorum*, 109. — Le père Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. franç.*, I, 351. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

CONSALVI (*Hercule*), cardinal de l'Église romaine et homme d'État italien, naquit à Rome, en 1757, mourut dans la même ville, le 24 janvier 1824. Il fit des études en théologie et en politique, auxquelles il joignit la musique et la

littérature. Ses principes et son hostilité ouvertement prononcée contre la révolution française lui obtinrent la faveur des tantes de Louis XVI, et par elles il arriva à la place d'auditeur de rote. En cette qualité il fut chargé de diriger son attention particulière sur les Français à Rome, fonctions auxquelles il apporta une grande sévérité. Sa surveillance lui valut en 1798, à l'occasion de l'arrivée des Français, la captivité et bientôt le bannissement. Dans la suite il devint secrétaire du cardinal Chiaramonti; lorsque ce prélat fut élevé à la chaire de saint Pierre, il reçut le chapeau de cardinal (1800), puis la charge de secrétaire d'État. Ce fut Consalvi qui conclut avec Napoléon I[er] et signa le fameux concordat de 1801. Pendant son séjour dans la capitale de l'empire français, il fixa l'attention autant par sa grâce et ses avantages extérieurs que par ses connaissances et ses talents. A partir de 1806, le cardinal Casoni de Sarzana le remplaça au secrétariat d'État. Après que Pie VII eut été enlevé de Rome, Consalvi vécut dans la retraite, jusqu'en 1814, où, assistant au congrès de Vienne en qualité de nonce du pape, il fit restituer au saint-siége les Marches et les Légations. En cette même qualité, il prit part, dans l'année 1815, à toutes les négociations avec la France, tout en travaillant avec une grande activité à l'organisation intérieure des États rendus au pape. C'est à lui qu'appartient le projet du fameux *motu proprio* du 6 juillet 1816, par lequel l'administration de l'État de l'Église fut assise sur une base déterminée. Une nouvelle procédure civile, aussi avancée que le permettaient alors les circonstances et rédigée sous sa direction, parut en 1817; mais elle eut à essuyer des attaques violentes, tandis que le nouveau code de commerce, qui, sauf un petit nombre d'articles, était calqué sur le code français, fut reçu avec satisfaction. L'administration des Etats du pape fut simplifiée par le cardinal Consalvi, et à cet effet une nouvelle distribution du territoire fut opérée. Les finances se trouvèrent assez bien de sa direction, quoiqu'il n'eût pas des connaissances étendues sur cette matière; il se prononça avec énergie contre tous les emprunts. Il faisait régner à Rome le plus grand ordre; mais il ne put obtenir le même succès dans les provinces, bien qu'il n'épargnât ni efforts ni dépenses pour réprimer les entreprises audacieuses des bandes de brigands. Sans réussir à maintenir la discipline et même un esprit militaire dans les troupes, il chercha à les conserver sur un bon pied; mais il descendit jusqu'aux plus petits détails, et s'attira par là des railleries méritées. On le représenta, par exemple, faisant de grands efforts pour marcher sur les traces de Napoléon, chaussé de grandes bottes fortes, et escaladant le Saint-Bernard. Sous son administration des chaires de sciences naturelles et d'archéologie furent créées à l'université de Rome et le célèbre abbé Mai fut appelé de Milan pour remplir les fonctions de conservateur de la bibliothèque du Vatican. Mais il fit encore plus pour les arts que pour les sciences. Il employa des sommes considérables pour consolider le Colisée. Le musée Pio-Clémentin fut enrichi par ses soins. Il fit entreprendre beaucoup de fouilles pour recueillir des antiquités. Rome lui est redevable de plusieurs embellissements, et Canova jouissait près de lui d'une haute faveur. Dans les affaires diplomatiques, où il se sentait plus à l'aise que dans l'intérieur, Consalvi obtint de grands succès: outre le nouveau concordat avec la France, son habileté fit signer les concordats qui furent conclus avec la Russie, la Pologne, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Sardaigne, l'Espagne et Genève (*voy.* PIE VII). Consalvi était hospitalier, quoiqu'en même temps économe; sans prétention dans ses dehors, quoique toujours élégant, sa représentation était simple et sans faste, quoiqu'il sût être magnifique. Il avait de la franchise et savait supporter la contradiction; et s'il se montra parfois brusque et tranchant, il ne conserva point de ressentiment. Après la mort de Pie VII, dont il avait été l'appui sans interruption pendant vingt-trois années, il dirigea en 1823, en sa qualité de chef des cardinaux diacres, toutes les affaires pendant la vacance du siége pontifical. Après le couronnement de Léon XII, il se retira à la campagne près Montopoli, en Sabine, sous le prétexte du rétablissement de sa santé. Il destina une somme de 50,000 scudi à faire élever, par les mains de Thorvaldsen, un monument à la mémoire de Pie VII dans l'église de Saint-Pierre, et peu après ce fidèle serviteur alla rejoindre son maître. [*Enc. des g. du m.*]

Bartholdi, *Züge aus dem Leben des Cardinals Herc. Consalvi* (Traits de la vie du cardinal Herc. Consalvi) — *Conversations-Lexicon.* — Cenni, *Biog. sul cardin. Erc. Consalvi*; Venise, 1826. — L. Cardinali, *Elogio detto alla memoria del cardinale Erc. Consalvi*; Venise, 1826.

CONSBRUCH (*George-Guillaume-Christophe*), médecin allemand, né à Harford, en Westphalie, le 4 décembre 1764. Il fut reçu médecin à Halle en 1787, exerça à Bielefeld, devint conseiller médical du roi de Prusse en 1800 et membre de plusieurs sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont: *Taschenbuch für angehende Aerzte* (Manuel des jeunes médecins); Leipzig, 1794-1795, et 1804, 4e édition, sous cet autre titre: *Klinisches Taschenbuch für praktische Aerzte*; — *Anatomisches Taschenbuch für Aerzte und Wundaerzte* (Manuel anatomique des médecins et des chirurgiens); Leipzig, 1802, et 1819, 3e édition; — *Taschenbuch der pathologischen Anatomie* (Manuel d'anatomie pathologique); Leipzig, 1820, in-8°; — *Physiologisches Taschenbuch* (Manuel de physiologie); Leipzig, 1802, in-8°; 1817, 3e édition; — *Pathologisches Taschenbuch* (Manuel pathologique); Leipzig, 1803, in-8°; — *Diætetisches Taschenbuch* (Manuel diététique); Leipzig,

1803, in-8°; — *Taschenbuch der Arzneimittellehre* (Manuel de l'enseignement des remèdes); Leipzig, 1804, in-8°, et 1819; — de nombreux articles dans le Journal des découvertes (*Journal der Erfindungen*).

Callisen, *Medicin. Schriftst. Lexic.*

*CONSCIENCE (*Henri*), romancier flamand, né à Anvers, le 3 décembre 1812. Privé tout jeune des soins maternels, il fut élevé sous la direction de son père, qui faisait le commerce de débris de navires. Henri Conscience lisait beaucoup et sans choix : ainsi s'annonça sa vocation littéraire. Enrôlé volontairement dans l'armée en 1830, il rentra dans la vie civile après avoir obtenu le grade de sergent-major. C'était à l'époque où un parti littéraire, assez fondé dans cette prétention, tentait de faire régner en Belgique l'élément flamand, de même qu'un mouvement national analogue se faisait en Allemagne et en Angleterre. Conscience se fit remarquer par ses improvisations et ses descriptions poétiques. Presque dénué de ressources, il écrivit en flamand son premier roman, *In het Vonderjaer*, 1566; Gand, 1837. Le livre eut le plus grand succès dans le monde : il peignait avec talent le réveil des populations germaines asservies par l'Espagne; mais il valut à Conscience d'être renvoyé de la maison paternelle. Son père n'aimait pas les lettres. Présenté au roi Léopold par le peintre Wappers, Henri Conscience fut l'objet de la protection de ce prince, qui le mit à même de suivre avec quelque calme son penchant littéraire. Une nouvelle publication suivit la précédente; elle avait pour titre *Phantasia*; Anvers, 1837 : c'est un recueil de récits fantastiques, à la manière d'Hoffmann, en vogue à cette époque. Le roman de *Leuw von Vlandern* (le Lion de Flandres; Anvers, 1838, 3 vol.) consacra la réputation méritée du romancier flamand. Placé aux archives de la province, il renonça à cet emploi pour se faire garçon jardinier. Plus tard il devint greffier de l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Henri Conscience est depuis 1845 agrégé honoraire à l'université de Gand, et depuis 1847 professeur. Fraîcheur et exactitude dans les détails, telles sont les qualités dominantes du romancier flamand. Peut-être y voudrait-on un pinceau plus idéal. A quelques égards, ses productions rappellent les scènes rustiques de George Sand, mais, il nous semble, avec moins d'élévation. Outre les ouvrages cités, on a de Conscience : *Avonstunde* (Heures du soir); Anvers, 1839; — *Geschiedenis van Belgien* (Histoire de Belgique); Anvers, 1845; — *Geschiedenis van graef Hugo van Craenhove en van zyned vriend Abulfaragus* (Histoire du comte Hugues de Craenhove et de son ami Abulfaragus); Anvers, 1845; — *Lambrecht Hensmans*; Anvers, 1846; — *Jacob van Artevelde*; Anvers, 1849; — *Siska van Rosemael*; — *Wat eene moeder lyden kan* (Ce que peut endurer une mère); — *Hoe men Schilder wordt*. Ces trois derniers ouvrages ont été traduits en allemand par le cardinal Diepenbrock, sous ce titre : *Vlæmisches Stilleben* (Scènes de la vie privée chez les Flamands); Ratisbonne, 1849, 3e édition; — *de Loteling* (le Conscrit); — *Baes Gansendonck*; Leipzig, 1850; — *de Houten Clara*; — *de Blinde Rosa* (Rosa l'aveugle); Bruxelles, 1851; — *de Arme Edelman* (le Gentilhomme pauvre); Bruxelles, 1851. Il a paru (1854) une traduction française des Romans de conscience 2 vol. in-18. V. R.

Conversat.-Lexicon. — *Rev. des Deux-Mondes*, 1854.

CONSENCE ou CONSENTIUS (*Publius*). Trois personnages du cinquième siècle ont porté ce nom, savoir :

CONSENTIUS, poëte, loué de la manière la plus emphatique par Sidoine Apollinaire. Il épousa la fille du consul Jovien, et eut un fils nommé aussi CONSENTIUS. Celui-ci fut en faveur sous Valentinien III, obtint le titre de comte du palais, et fut chargé d'une importante mission auprès de Théodose II. CONSENTIUS, fils du précédent, se livra aussi à la culture des lettres, et aux plaisirs de la vie champêtre. Il a été célébré aussi bien que son grand-père par Sidoine Apollinaire. C'est entre ces trois personnages qu'il faut choisir l'auteur des ouvrages suivants : *Ars P. Consentii V. C. de duabus partibus orationis, nomine et verbo* : ce traité, publié d'abord par J. Sichard; Bâle, 1528, a été réimprimé avec des améliorations considérables par Putschius; — *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*; Hanovre, 1605, in-4°; — *Ars de barbarismis et metaplasmis* : cet ouvrage, découvert par Cramer dans un manuscrit de Ratisbonne, depuis transporté à Munich, a été publié à Berlin en 1817, par Buttmann. Il offre quelque intérêt, par les fragments qu'il conserve de livres aujourd'hui perdus, et par les détails qu'il donne sur l'état de la langue et des études grammaticales au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Dans le traité *de Barbarismis* l'auteur renvoie à une autre de ses compositions, sur la construction des périodes, *de Structurarum ratione*. Cet ouvrage est aujourd'hui perdu ou inédit. D'après Fabricius, le grammairien Consentius est appelé dans quelques manuscrits non-seulement *vir clarissimus*, qualification ordinaire des savants du cinquième siècle, mais aussi *Quintus consularis quinque civitatum*. On peut en conclure que les ouvrages cités plus haut appartiennent au second Consentius, comte du palais sous Valentinien III.

Sidoine Apollinaire, *Carm.*, XXIIII; *Epist.*, VIII, 4. — Fabricius, *Bibliot. lat.*, vol. III. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

*CONSENTINUS (*Thomas* CORNELIUS), médecin napolitain, né à Cosenza (Calabre citérieure), vivait en 1688. Son vrai nom était *Cornelius*; celui de *Consentinus* lui fut donné du lieu de sa naissance. Il se distingua par son savoir en physique et en médecine. On a de lui : *Progymnasmata physica in septem exercitationes divisa*; Venise, 1663, in-4°; Franc-

littérature. Ses principes et son hostilité ouvertement prononcée contre la révolution française lui obtinrent la faveur des tantes de Louis XVI, et par elles il arriva à la place d'auditeur de rote. En cette qualité il fut chargé de diriger son attention particulière sur les Français à Rome, fonctions auxquelles il apporta une grande sévérité. Sa surveillance lui valut en 1798, à l'occasion de l'arrivée des Français, la captivité et bientôt le bannissement. Dans la suite il devint secrétaire du cardinal Chiaramonti; lorsque ce prélat fut élevé à la chaire de saint Pierre, il reçut le chapeau de cardinal (1800), puis la charge de secrétaire d'État. Ce fut Consalvi qui conclut avec Napoléon I[er] et signa le fameux concordat de 1801. Pendant son séjour dans la capitale de l'empire français, il fixa l'attention autant par sa grâce et ses avantages extérieurs que par ses connaissances et ses talents. A partir de 1806, le cardinal Casoni de Sarzana le remplaça au secrétariat d'État. Après que Pie VII eut été enlevé de Rome, Consalvi vécut dans la retraite, jusqu'en 1814, où, assistant au congrès de Vienne en qualité de nonce du pape, il fit restituer au saint-siége les Marches et les Légations. En cette même qualité, il prit part, dans l'année 1815, à toutes les négociations avec la France, tout en travaillant avec une grande activité à l'organisation intérieure des États rendus au pape. C'est à lui qu'appartient le projet du fameux *motu proprio* du 6 juillet 1816, par lequel l'administration de l'État de l'Église fut assise sur une base déterminée. Une nouvelle procédure civile, aussi avancée que le permettaient alors les circonstances et rédigée sous sa direction, parut en 1817; mais elle eut à essuyer des attaques violentes, tandis que le nouveau code de commerce, qui, sauf un petit nombre d'articles, était calqué sur le code français, fut reçu avec satisfaction. L'administration des États du pape fut simplifiée par le cardinal Consalvi, et à cet effet une nouvelle distribution du territoire fut opérée. Les finances se trouvèrent assez bien de sa direction, quoiqu'il n'eût pas des connaissances étendues sur cette matière; il se prononça avec énergie contre tous les emprunts. Il faisait régner à Rome le plus grand ordre; mais il ne put obtenir le même succès dans les provinces, bien qu'il n'épargnât ni efforts ni dépenses pour réprimer les entreprises audacieuses des bandes de brigands. Sans réussir à maintenir la discipline et même un esprit militaire dans les troupes, il chercha à les conserver sur un bon pied; mais il descendit jusqu'aux plus petits détails, et s'attira par là des railleries méritées. On le représenta, par exemple, faisant de grands efforts pour marcher sur les traces de Napoléon, chaussé de grandes bottes fortes, et escaladant le Saint-Bernard. Sous son administration des chaires de sciences naturelles et d'archéologie furent créées à l'université de Rome et le célèbre abbé Mai fut appelé de Milan pour remplir les fonctions de conservateur de la bibliothèque du Vatican. Mais il fit encore plus pour les arts que pour les sciences. Il employa des sommes considérables pour consolider le Colisée. Le musée Pio-Clémentin fut enrichi par ses soins. Il fit entreprendre beaucoup de fouilles pour recueillir des antiquités. Rome lui est redevable de plusieurs embellissements, et Canova jouissait près de lui d'une haute faveur. Dans les affaires diplomatiques, où il se sentait plus à l'aise que dans l'intérieur, Consalvi obtint de grands succès: outre le nouveau concordat avec la France, son habileté fit signer les concordats qui furent conclus avec la Russie, la Pologne, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Sardaigne, l'Espagne et Genève (*voy.* PIE VII). Consalvi était hospitalier, quoiqu'en même temps économe; sans prétention dans ses dehors, quoique toujours élégant, sa représentation était simple et sans faste, quoiqu'il sût être magnifique. Il avait de la franchise et savait supporter la contradiction; et s'il se montra parfois brusque et tranchant, il ne conserva point de ressentiment. Après la mort de Pie VII, dont il avait été l'appui sans interruption pendant vingt-trois années, il dirigea en 1823, en sa qualité de chef des cardinaux diacres, toutes les affaires pendant la vacance du siége pontifical. Après le couronnement de Léon XII, il se retira à la campagne près Montopoli, en Sabine, sous le prétexte du rétablissement de sa santé. Il destina une somme de 50,000 scudi à faire élever, par les mains de Thorvaldsen, un monument à la mémoire de Pie VII dans l'église de Saint-Pierre, et peu après ce fidèle serviteur alla rejoindre son maître. [*Enc. des g. du m.*]

Bartholdi, *Züge aus dem Leben des Cardinals Herc. Consalvi* (Traits de la vie du cardinal Herc. Consalvi) — *Conversations-Lexicon.* — Cenni, *Biog. sul cardin. Erc. Consalvi*; Venise, [illegible]. — L. Cardinali, *Elogio detto alla memoria del cardinale Erc. Consalvi*; Venise, [illegible].

CONSBRUCH (*George-Guillaume-Christophe*), médecin allemand, né à Harford, en Westphalie, le 4 décembre 1764. Il fut reçu médecin à Halle en 1787, exerça à Bielefeld, devint conseiller médical du roi de Prusse en 1800 et membre de plusieurs sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont: *Taschenbuch für angehende Aerzte* (Manuel des jeunes médecins); Leipzig, 1794-1795, et 1804, 4e édition, sous cet autre titre: *Klinisches Taschenbuch für praktische Aerzte*; — *Anatomisches Taschenbuch für Aerzte und Wundaerzte* (Manuel anatomique des médecins et des chirurgiens); Leipzig, 1802, et 1819, 3e édition; — *Taschenbuch der pathologischen Anatomie* (Manuel d'anatomie pathologique); Leipzig, 1820, in-8°; — *Physiologisches Taschenbuch* (Manuel de physiologie); Leipzig, 1802, in-8°; 1817, 3e édition; — *Pathologisches Taschenbuch* (Manuel pathologique); Leipzig, 1803, in-8°; — *Diætetisches Taschenbuch* (Manuel diététique); Leipzig,

803, in-8°; — *Taschenbuch der Arzneimit-llehre* (Manuel de l'enseignement des remèdes); Leipzig, 1804, in-8°, et 1819; — de nombreux articles dans le Journal des découvertes *Journal der Erfindungen*).

Callisen, *Medicin. Schriftst. Lexic.*

*CONSCIENCE (*Henri*), romancier flamand, à Anvers, le 3 décembre 1812. Privé tout une des soins maternels, il fut élevé sous la direction de son père, qui faisait le commerce de ...bris de navires. Henri Conscience lisait beaucoup et sans choix : ainsi s'annonça sa vocation littéraire. Enrôlé volontairement dans l'armée en 1830, il rentra dans la vie civile après avoir obtenu le grade de sergent-major. C'était à l'époque ... un parti littéraire, assez fondé dans cette prétention, tentait de faire régner en Belgique l'élément flamand, de même qu'un mouvement national analogue se faisait en Allemagne et en Angleterre. Conscience se fit remarquer par ses improvisations et ses descriptions poétiques. ...esque dénué de ressources, il écrivit en flamand ... premier roman, *In het Vonderjaer*, 1566; ...nd, 1837. Le livre eut le plus grand succès dans ... monde : il peignait avec talent le réveil des populations germaines asservies par l'Espagne; ...ais il valut à Conscience d'être renvoyé de la maison paternelle. Son père n'aimait pas les lettres. Présenté au roi Léopold par le peintre Wappers, Henri Conscience fut l'objet de la protection ... ce prince, qui le mit à même de suivre avec quelque calme son penchant littéraire. Une nouvelle publication suivit la précédente; elle avait pour titre *Phantasia*; Anvers, 1837 : c'est un recueil de récits fantastiques, à la manière d'Hoffmann, en vogue à cette époque. Le roman de ...*ur von Vlandern* (le Lion de Flandres; Anvers, 1838, 3 vol.) consacra la réputation méritée ... romancier flamand. Placé aux archives de ... province, il renonça à cet emploi pour se faire garçon jardinier. Plus tard il devint greffier ... l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Henri Conscience est depuis 1845 agrégé honoraire ... l'université de Gand, et depuis 1847 professeur. Fraîcheur et exactitude dans les détails, ... les sont les qualités dominantes du romancier flamand. Peut-être y voudrait-on un pinceau ... is idéal. A quelques égards, ses productions rappellent les scènes rustiques de George Sand, ...is, il nous semble, avec moins d'élévation. Outre ... ouvrages cités, on a de Conscience : *Avonsstonde* (Heures du soir); Anvers, 1839; — *Geschiedenis van Belgien* (Histoire de Belgique); Anvers, 1845; — *Geschiedenis van graef Hugo ... Craenhove en van zyned vriend Abulfaragus* (Histoire du comte Hugues de Craenhove ... le son ami Abulfaragus); Anvers, 1845; — ...*mbrecht Hensmans*; Anvers, 1846; — *Jacob ... Artevelde*; Anvers, 1849; — *Siska van Roseel*; — *Wat eene moeder lyden kan* (Ce que ... endurer une mère); — *Hoe men Schilder ...rdt* Ces trois derniers ouvrages ont été traduits en allemand par le cardinal Diepenbrock, sous ce titre : *Vlæmisches Stilleben* (Scènes de la vie privée chez les Flamands); Ratisbonne, 1849, 3e édition; — *de Loteling* (le Conscrit); — *Baes Gansendonck*; Leipzig, 1850; — *de Houten Clara*; — *de Blinde Rosa* (Rosa l'aveugle); Bruxelles, 1851; — *de Arme Edelman* (le Gentilhomme pauvre); Bruxelles, 1851, il a paru (1854) une traduction française des Romans de conscience 2 vol. in-18. V. R.

Conversat.-Lexicon. — *Rev. des Deux-Mondes*, 1854.

CONSENCE ou CONSENTIUS (*Publius*). Trois personnages du cinquième siècle ont porté ce nom, savoir :

CONSENTIUS, poëte, loué de la manière la plus emphatique par Sidoine Apollinaire. Il épousa la fille du consul Jovien, et eut un fils nommé aussi CONSENTIUS. Celui-ci fut en faveur sous Valentinien III, obtint le titre de comte du palais, et fut chargé d'une importante mission auprès de Théodose II. CONSENTIUS, fils du précédent, se livra aussi à la culture des lettres, et aux plaisirs de la vie champêtre. Il a été célébré aussi bien que son grand-père par Sidoine Apollinaire. C'est entre ces trois personnages qu'il faut choisir l'auteur des ouvrages suivants : *Ars P. Consentii V. C. de duabus partibus orationis, nomine et verbo* : ce traité, publié d'abord par J. Sichard; Bâle, 1528, a été réimprimé avec des améliorations considérables par Putschius; — *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*; Hanovre, 1605, in-4°; — *Ars de barbarismis et metaplasmis* : cet ouvrage, découvert par Cramer dans un manuscrit de Ratisbonne, depuis transporté à Munich, a été publié à Berlin en 1817, par Buttmann. Il offre quelque intérêt, par les fragments qu'il conserve de livres aujourd'hui perdus, et par les détails qu'il donne sur l'état de la langue et des études grammaticales au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Dans le traité *de Barbarismis* l'auteur renvoie à une autre de ses compositions, sur la construction des périodes, *de Structurarum ratione*. Cet ouvrage est aujourd'hui perdu ou inédit. D'après Fabricius, le grammairien Consentius est appelé dans quelques manuscrits non-seulement *vir clarissimus*, qualification ordinaire des savants du cinquième siècle, mais aussi *Quintus consularis quinque civitatum*. On peut en conclure que les ouvrages cités plus haut appartiennent au second Consentius, comte du palais sous Valentinien III.

Sidoine Apollinaire, *Carm.*, XXIIII; *Epist.*, VIII, 4. — Fabricius, *Bibliot. lat.*, vol. III. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

*CONSENTINUS (*Thomas* CORNELIUS), médecin napolitain, né à Cosenza (Calabre citérieure), vivait en 1688. Son vrai nom était *Cornelius*; celui de *Consentinus* lui fut donné du lieu de sa naissance. Il se distingua par son savoir en physique et en médecine. On a de lui : *Progymnasmata physica in septem exercitationes divisa*; Venise, 1663, in-4°; Franc-

fort, 1665, in-12; Naples, 1688, in-8°; réimprimé sous le titre de *Physiologia rationis ponderibus et momentis illustrata*; Leipzig et Iéna, 1683, in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*.

*CONSETT (*Thomas*), écrivain anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il vécut longtemps en Russie, et publia : *the Present state and regulations of the Church of Russia*; Londres, 1729, in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages composés sur cette matière.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CONSETTI (*Antonio*), peintre italien, né à Modène, en 1686, mort en 1766. Il eut pour premier maître son père, puis il alla à Bologne pour s'y former à l'école de Giovani del Sole et de Donato Creti. Il devint membre de l'Académie de peinture de Modène; c'était un maître estimé, rigide observateur des bons principes de l'école bolonaise. Cependant une certaine crudité de coloris empêche ses œuvres de plaire à la vue. On rencontre beaucoup de ses tableaux dans le Modenais.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici modenesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

CONSIDÉRANT (*Jean-Baptiste*), humaniste français, né à Salins, en 1771, mort le 27 avril 1827. Volontaire dans un des bataillons du Jura à l'époque de la révolution, il fut élu quartier-maître par ses camarades. Il rentra dans ses foyers après avoir pris part à tous les combats livrés par son régiment. Il reprit ses études, et ne les suspendit que pour aller à Rome défendre d'anciens compagnons d'armes. Traduit, par ordre de Masséna, devant la justice militaire pour avoir fait connaître les dilapidations de certains généraux, il réussit à justifier ses accusations. Plusieurs années après, il occupa quelque temps la place de secrétaire et d'aide de camp du général Mouton; puis, revenu en France, il fut nommé secrétaire de la Faculté des lettres de Besançon, et devint professeur d'humanités et bibliothécaire à Salins. Il se fit remarquer par son dévouement lors de l'incendie de cette ville; deux maisons, qui étaient sa propriété, devinrent la proie des flammes pendant qu'il se portait avec ses élèves au secours du collége. Appelé à une autre place de professeur dans une ville du midi, il la refusa, et perdit aussi celle qu'il occupait dans sa ville natale. Le chagrin qu'il en ressentit abrégea, dit-on, ses jours. Il fut regretté de tous ses concitoyens, qui lui élevèrent à leurs frais un monument. On a de lui : Traduction du *Renard anglais* de Gay, 1808, inséré dans le *Recueil* de l'Académie de Besançon; — Diverses autres traductions, en manuscrit.

Recueil de l'Académie de Besançon.

*CONSIDÉRANT (*Victor*), économiste français, fils puîné de Jean-Baptiste Considérant, est né à Salins, en 1805. Admis à l'École polytechnique, il en sortit comme officier du génie, et bientôt devint capitaine. A vingt-six ans il abandonna cette carrière pour arborer le drapeau des doctrines sociales de Charles Fourier. C'est en 1832, et à Metz, où il était en garnison, que M. Victor Considérant ouvrit pour la première fois des conférences publiques pour la vulgarisation des idées de Fourier, dont il s'annonça dès lors comme le disciple convaincu, et bientôt le journal mensuel *le Nouveau Monde, ou la réforme industrielle*, fondé à Paris par M. Jules Lechevalier, devint le lien et l'organe des adeptes de la nouvelle école. Le but à atteindre était la constitution de la *phalange*, c'est-à-dire, dans les idées de Fourier, une association formée pour substituer aux habitations particulières, et assez chétives, de la civilisation actuelle, le *phalanstère*, vaste et magnifique édifice, où l'on vivrait en commun, sous la direction des *sages* et *anciens*, élus par les associés. Grâce aux économies que cette vie en commun permettrait de réaliser, les jouissances matérielles et morales des associés croîtraient d'autant. Harmonieusement divisée en *ordres*, en *séries* et en *groupes*, suivant les affinités électives de chacun, la population se livrerait à des travaux *attrayants* et *passionnés*, entrepris aux frais de la masse, et cependant exécutés au bénéfice de chacun. La famille et la propriété, telles qu'elles existent, seraient remplacées par l'amour et le dévouement de tous pour tous; les efforts, jusque là isolés, maintenant combinés, féconderaient une terre commune à tous, mais dont les fruits seraient répartis au prorata du travail individuel. Quelques esprits se laissèrent endoctriner, et grâce au concours de quelques particuliers, on tenta à Condé-sur-Vesgre un essai de phalanstère qui n'aboutit pas. D'autres tentatives du même genre, faites en Belgique et au Brésil, ne furent pas couronnées de plus de succès. Cependant le système fouriériste avait de nombreux partisans, et bientôt les offrandes et les contributions volontaires permirent au recueil appelé *le Nouveau Monde* de se dédoubler en un journal bis-hebdomadaire et plus tard quotidien, *la Démocratie pacifique*, et en une *Revue* appelée *la Phalange*. Comme les saint-simoniens, les *fouriéristes* gâtèrent par des actes souvent peu dignes ou puérils ce qu'il pouvait y avoir d'utile et de judicieux dans leur système; c'est ainsi que de tout temps la plupart des sectes se sont perdues. Ainsi, on vit les fouriéristes donner pour la propagation de leurs principes des bals, des concerts, etc.; et puisque l'histoire est le vaste registre des erreurs autant que des vérités humaines, il faut bien tout dire et parler de la *petite correspondance* de *la Démocratie pacifique*, source d'un revenu considérable pour le journal (1). Il y était toujours question des sommes reçues, récompensées par quelque remerciement flatteur dans le genre de celui-ci : « Votre lettre est d'une intel-

(1) On en porte le chiffre à près d'un million.

ligence d'élite; nous sympathisons de cœur avec vous. Nous ne manquerons pas de mettre à profit vos si judicieuses observations. » A la mort de Fourier, en 1837, M. Victor Considérant fut reconnu comme son héritier direct; quelques *ultra-fouriéristes* eussent voulu lui opposer M. Édouard de Pompéry, peut-être parce que M. Considérant avait soin d'élaguer du *système* certaines excentricités ridicules de Fourier, celle, par exemple, de la queue couronnée d'un œil, dont l'espèce humaine devait être pourvue après un laps de quinze mille années. Il est vrai que Fourier place si loin dans les siècles la réalisation du phénomène, qu'on peut ajourner jusqu'à cette époque sa condamnation sur ce chef.

A la révolution de Février, M. Considérant fut élu représentant par le département du Loiret, et en 1849 par celui de la Seine. Il siégea avec cette partie des deux assemblées appelée *la Montagne*. Il prit rarement la parole. Sommé, après les journées de juin, d'exposer à la tribune le palliatif qui selon lui devait mettre un terme au malaise social, il demanda qu'on lui consacrât *cinq séances de nuit* pour faire connaître son plan. Cette proposition excita, à tort peut-être, l'hilarité de l'assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Plus tard, M. Considérant déposa une proposition tendant à obtenir de l'État la concession de 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain, pour y élever un phalanstère. Cette nouvelle proposition ne fut pas discutée. Décrété d'accusation à la suite de l'affaire du 13 juin 1849, M. Considérant se retira en Belgique, où il continua de travailler à la propagation de ses idées de réforme sociale. En 1853 il s'est rendu au Texas pour y tenter, avec un Anglais appelé Albert Brisbane, l'application de son système. Revenu à Bruxelles, et momentanément prévenu de complot en 1854, il vient d'être mis en liberté. — Outre ses articles publiés dans *la Démocratie pacifique* et dans *la Phalange*, on a de M. Considérant : *Destinée sociale*, 1834-1838-1844, 3 vol. : « dernière expression de l'école sociétaire, dit M. Blanqui; ouvrage écrit d'un style inégal, mais où brillent des éclairs de talent et des vues très-remarquables sur l'état de la société. L'auteur y accuse tous les économistes des maux de l'humanité, comme s'il avait dépendu d'eux d'y mettre un terme. Nous n'en rendrons pas moins justice à ses sentiments généreux et à plusieurs de ses aperçus, remarquables par une véritable profondeur »; — *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante*; 1835; — *Débâcle de la politique en France*; 1836; — *Manifeste de l'école sociétaire fondée par Fourier, ou bases de la politique positive*; 1841; — *Exposition abrégée du système phalanstérien de Fourier*; 1845; — *Principes du socialisme, manifeste de la démocratie au dix-neuvième siècle*; 1847; — *Théorie du droit de propriété et du droit au travail*; 1848; — *le Socialisme devant le vieux monde, ou le vivant devant les morts*; 1849; — *la Dernière guerre et la paix définitive de l'Europe*; Bruxelles, 1850.

V. R.

Monit. univ. — Blanqui, *Hist. de l'écon. polit.* — *Dict. de l'écon. polit.* — Reybaud, *Études sur les réform. contemporains.*

*CONSILIUM (*Jacques*), compositeur français, vivait en 1537. Il est connu par des *Chansons* et des *Motets* : parmi ces derniers on cite *In illa Die*; *Cum inducerunt*; *Adjuva me, Domine*. Tous trois sont à cinq voix, et se trouvent dans les tomes VII, VIII et XI de la *Collection de Motets* de Haignant; Paris, 1529-1537, in-4° obl.

Fétis, *Biographie des musiciens.*

* CONSTABLE (*Archibald*), célèbre libraire écossais, mort à Édimbourg, en 1824, à un âge avancé. Il attacha son nom à quelques-unes des publications les plus importantes de l'époque. En 1803 il mit au jour le premier numéro de l'*Edinburgh review*, revue qui s'empara aussitôt de l'opinion publique, et dont les arrêts en matière littéraire obtinrent force de loi. Rédigée par les hommes les plus éminents de la Grande-Bretagne, l'*Edinburgh review* a vu, après de longs combats, triompher le système politique qu'elle a toujours brillamment défendu, et elle continue une carrière éclatante, qui sans doute durera longtemps. Constable entreprit, entre autres ouvrages importants, une édition nouvelle de l'*Encyclopædia britannica* et un recueil de livres instructifs, de résumés scientifiques qui obtint un juste succès sous le nom de *Constable Miscellany*. Il fut l'éditeur des œuvres de Dugald Stewart et d'une partie des écrits de Walter Scott. Les prix qu'il accordait aux auteurs pour devenir propriétaire de leurs manuscrits dépassaient tout ce qu'en ce genre on avait vu jusque alors. Malheureusement la fortune se lassa de couronner des spéculations qui avaient d'abord paru fort brillantes, et Constable finit par tomber en faillite. G .B.

Biographical dictionary. — *Gentleman's magazine.* — *New Monthly magazine.* — Lockhart, *Memoirs of the life of sir Walter Scott.*

CONSTABLE (*Henry*), poëte anglais, né vers 1560, dans le comté d'York, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. Il passa quelque temps à Oxford, et fut reçu bachelier au collége Saint-Jean à Cambridge, en 1579. Il appartenait à l'Église catholique romaine. Enfermé à la Tour, à cause de sa croyance, il fut mis en liberté en 1604. On a de lui : *Diana, or the excellent conceitful sonnets of H. C., augmented with divers Quatorzains of honorable and learned personages, divided into eight decads*; 1594, in-8°. Le plus remarquable des morceaux de ce recueil est intitulé : *the Shepheard song of Venus and Adonis*. Malone l'a réimprimé dans les notes du dixième volume de son *Shakspeare*.

Warton, *History of english poetry.*

* CONSTABLE (*Jean*), paysagiste anglais, né en 1776, près de Woodbridge, dans le comté de

Suffolk, mort en 1837. Il était fils d'un meunier. Élève de l'Académie royale en 1800, il fut choisi pour associé de cette compagnie en 1820, et il en devint membre en 1829. On lui a reproché l'abus des masses de lumière et l'absence d'idéal. Ses paysages sont d'ailleurs pleins de naturel et de finesse.

Rose, *New biographical dictionary*.

* **CONSTABLE** (*Jean*), poëte anglais du seizième siècle. Reçu maître ès arts en 1515, il passa dans son temps pour un très-bon poëte et rhéteur. On a de lui un recueil de poésies latines intitulé : *Querela veritatis, et Epigrammata;* 1520, in-4°.

Rose, *New biographical dictionary*.

* **CONSTABLE** (*Paul*), théologien italien, né à Ferrare, mort à Venise, le 17 septembre 1582. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et devint professeur de philosophie. Grégoire XIII le nomma inquisiteur de Ferrare et maître du sacré palais. L'an 1580 Constable fut élu général de son ordre. On a de lui : *de Causis in sancto officio cognoscendis*.

Lopez, *Historia ordinis S.-Dominici*, lib. III, cap. I. — *Monument. Dominic.*, ibid. — *Theat. Dominic.*, ibid. — *Ann. Dominic.*, 17 septembre. — Echard, *Scriptores ord. Prædicatorum*.

CONSTABLE (*Thomas-Hugues* CLIFFORD), savant anglais, né le 4 décembre 1762, mort à Gand, le 25 février 1825. Il était petit-fils de Hugues, troisième lord de Clifford, et ses parents étaient catholiques. Il fut élevé d'abord à Liége, ensuite à Paris, au collége de Navarre. Au sortir de ses études, il fit à pied un voyage en Suisse; et à son retour il se livra à la culture des branches les plus importantes des connaissances humaines. A la fin de sa vie, il s'adonna particulièrement à l'étude de la théologie et des livres saints. Il n'adopta qu'en 1821 le nom de Constable. On a de lui : *Flora Tixalliana;* Paris, 1818, in-4° (flore des environs de Tixall) : ouvrage écrit en collaboration avec son frère Arthur, à l'exception de la monographie phytologique qui se trouve à la fin; — *l'Évangile médité*, publié en français; — *Forty meditations*, etc. (Quarante méditations). Clifford traduisit aussi en anglais les fables de La Fontaine.

Annual obituary.

* **CONSTANCE**, aventurier d'origine gauloise, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Sur la recommandation d'Aetius, il devint le secrétaire privé d'Attila et de son frère Bleda. Envoyé à la cour de Théodose II, pour négocier la paix, il promit de se montrer favorable aux intérêts de l'empire s'il recevait en mariage une des riches héritières de la cour. Le faible Théodose offrit en effet à Constance la main de la fille de Saturninus, préfet des domestiques; mais il ne put ou ne voulut pas tenir sa parole, et ce manque de foi fut une des causes ou plutôt un des prétextes de la première guerre qu'Attila fit à l'empire d'Orient, en 441. Pendant le siége de Sirmium, l'évêque de cette ville remit au secrétaire d'Attila, pour lui servir de rançon si la ville était prise, les vases sacrés de son église. Mais après la prise de Sirmium, le rapace aventurier ne racheta pas l'évêque captif, et garda les vases sacrés, qu'il engagea à un banquier nommé Sylvain. Informé de ce vol, Attila réclama, comme sa propriété, Sylvain et les vases sacrés; Théodose refusa, et ce fut un motif pour le roi des Huns de continuer la guerre. Constance, accusé quelque temps après de haute trahison, fut mis en croix.

Priscus, *Excerpt. de legat.*, p. 54, 57, 69.

* **CONSTANCE** (Saint), martyr, né à Pérouse. Ses vertus le firent nommer évêque de sa ville natale. Quelques années après, il fut arrêté, conduit à Assise, et décapité près d'Ypsello ou de Foligno. Suivant la *Bibliothèque sacrée*, les trois vies de ce saint publiées par les Bollandistes, ainsi que tous les actes de sa vie et son martyre, méritent peu de croyance. Ce qu'on rapporte des diverses translations de ses reliques n'est pas plus vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que le culte de saint Constance est très-ancien en Italie, qu'il y a encore une église qui porte son nom près de Pérouse, qu'il y a même un canton du pays de Foligno qui s'appelle contrée de saint Constance. Ce martyr a donc existé : on l'honore le 29 janvier.

Baillet, *Vies des saints*. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONSTANCE** (Saint) vivait vers 550. Il était sacristain de San-Stefano, près d'Ancône. Sa pauvreté était grande, et profonde son humilité; saint Grégoire en cite une preuve. « Un paysan étant venu de loin pour voir Constance : il le trouva monté sur une échelle, accommodant ses lampes, dans une apparence fort humble. Ce paysan, regrettant son voyage, commença à se moquer de lui et à l'injurier. Constance descendit aussitôt de son échelle, embrassa celui qui l'insultait, et le remercia du jugement qu'il portait de lui. » C'est par ses actes d'humilité qu'il mérita d'être canonisé. Il est honoré le 23 septembre.

Martyrologus romanus, 23 septembre. — Saint Grégoire le Grand, *Dialog.*, lib. I, cap. V. — Baillet, *Vies des saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CONSTANCE, en latin **CONSTANTIUS**, biographe latin, vivait vers la fin du cinquième siècle. Il était prêtre à Lyon. On l'a appelé le Mécène et l'Aristarque de cette époque barbare. Dans le recueil des lettres de Sidoine Apollinaire, nous en trouvons quatre adressées à Constance. La première nous apprend que le recueil avait été fait sur la demande de celui-ci, et avait été soumis, avant d'être publié, à sa critique et à ses corrections. Constance, à la requête de Patient, évêque de Lyon, écrivit une biographie de saint Germain, évêque d'Auxerre, mort en 448. Cet ouvrage intitulé : *Vita sancti Germani, episcopi Autissiodorensis*, semble avoir été terminé vers 488. On le trouve dans les compilations de Surius et des Bollandistes, parmi les saints du

mois de juillet. Il fut mis en vers par Ericus, moine bénédictin d'Auxerre, qui vivait vers 989, et traduit en français par Arnauld d'Andilly. « Constance, disent les bénédictins, paraît à quelques écrivains avoir un peu amplifié les miracles qu'il rapporte et avoir transposé quelques faits contre l'ordre des temps. Mais, outre que les endroits où cela lui est arrivé sont de peu d'importance, on remarque qu'il est exact dans le reste, et qu'il règne dans tout son ouvrage un caractère de sincérité qui le met à couvert de toute suspicion. »

Tillemont croit que Constance est aussi auteur de la Vie de saint Just, mort en 390 (*Vita sancti Justi, Lugdunensis episcopi*). Cet ouvrage a été inséré par Surius dans sa collection, au 2 septembre; il a été traduit en français par Lemaistre de Sacy, dans ses *Vies des Pères du Désert*. « Cette vie, disent les bénédictins, contient plus d'éloges généraux que de faits particuliers; mais le style en est grave, saint, majestueux, plein d'élégance, en un mot, digne de ce célèbre prêtre de Lyon; les faits que contient la pièce, quoique peu nombreux, font supposer son auteur assez bien instruit de l'histoire de cette église. »

Histoire littéraire de la France, t. II. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANCE *Chlore* (Χλωρός, le pâle), (*Flavius Valerius*), empereur romain, père de Constantin le Grand, né vers 250, mort le 25 juillet 306. Il était fils d'Eutrope, d'une famille noble de Dardanie, et de Claudia, fille de Crispus, frère de l'empereur Claude II. Distingué par son habileté, sa valeur, ses vertus, Constance devint gouverneur de la Dalmatie, sous le règne de l'empereur Carus. Ce prince, dégoûté de la conduite extravagante de son fils Carin, voulait le priver du trône pour y appeler Constance. La mort empêcha Carus de réaliser ce projet, et laissa le soin de récompenser Constance à Dioclétien et à Maximien, qui trouvèrent que le gouvernement de l'immense empire romain et le soin de le défendre contre les barbares étaient une charge trop lourde même pour deux empereurs. Ils résolurent de faire part de leur pouvoir à deux césars. Leur choix tomba sur Constance, qui fut adopté par Maximien, et sur Galerius, qui fut adopté par Dioclétien. Les deux nouveaux césars furent forcés de répudier leurs femmes, et Galerius épousa Valeria, fille de Dioclétien, pendant que Constance recevait la main de Theodora, fille d'une femme de Maximien. La proclamation des deux césars eut lieu à Nicomédie, le 1er mars 292. L'empire fut partagé entre les quatre princes de la manière suivante. Constance eut les provinces situées au delà des Alpes : la Gaule, la Bretagne et l'Espagne; Galerius reçut les deux Illyries, la Mésie, et en général tous les pays compris entre l'Inn et le mont Athos, entre la mer Adriatique et l'embouchure du Danube. Maximien gouverna l'Italie et l'Afrique; la Thrace, l'Égypte et toutes les provinces asiatiques restèrent placées sous l'autorité de Dioclétien. Le premier soin de Constance fut de reconquérir la Bretagne, où Carausius s'était rendu indépendant de Dioclétien et de Maximien. Après le meurtre de Carausius par Allectus, en 293, ce dernier s'empara du pouvoir; mais il ne le garda que trois ans, et Constance rétablit en Bretagne l'autorité impériale. Peu de temps après, les *Alemanni* envahirent la Gaule. Constance les vainquit dans une sanglante bataille, à Lingones (maintenant Langres), dans la première Lyonnaise. Les barbares perdirent 60,000 ou 6,000 hommes, car on trouve ces deux chiffres chez les historiens. Les *Alemanni* furent encore battus à Vindonissa, (aujourd'hui Windisch), en Suisse. Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, en 305, Constance et Galerius prirent le titre et la dignité d'*auguste*. Constance ne survécut que quinze mois à cet événement, et mourut à Eboracum (maintenant York), dans une expédition contre les Pictes. Il avait alors auprès de lui son fils Constantin, né de sa première femme, Hélène, qu'il avait répudiée en prenant le titre de césar. Ce prince, qui devait s'appeler plus tard Constantin le Grand, succéda sans opposition à son père. — Constance fut un des plus beaux caractères de son temps, et on regrette de n'avoir sur lui que très-peu de renseignements. Dans l'administration des provinces, il s'inquiéta surtout du bien-être du peuple. Bien loin d'imiter la rapacité des autres gouverneurs, il ne daignait pas même s'entourer du luxe convenable à ses dignités; peut-être poussa-t-il trop loin ce mépris du luxe, et mit-il un peu d'affectation dans sa simplicité. Les païens louaient son humanité, les chrétiens son impartialité et sa tolérance. Théophane l'appelle χριστιανόφρων, homme qui pense en chrétien. Constance montra en effet si non des croyances chrétiennes, du moins la plus grande tolérance pendant la persécution des chrétiens par Dioclétien. On ignore d'où lui vient le surnom de *Chlore* (le pâle), que lui donnent seulement les derniers écrivains byzantins. Gibbon fait observer que cette pâleur ne s'accorde pas avec la rougeur (*rubor*) dont parle un des panégyristes de Constance. Outre son fils et successeur Constantin, Constance eut de sa seconde femme Theodora trois fils et trois filles.

Eutrope, IX, 14-23. — Aurelius Victor, *Cæsares*, 39; *Epitome*, 39. — Zozime, II, 7. — Théophane, p. 4-8, édit. de Paris. — *Panegyric. veter.*, IV, 3; VI, 4, 6. — Eusèbe, *Vita Constantini*, I, 13-21. — Treb. Pollio, *Claudius*, 3, 13. — Spartien, *Æl. Verus*, 2. — Vopiscus, *Carinus*, 16-17; *Aurelianus*, 44; *Probus*, 22. — Ammien Marcellin, XIX, 2. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANCE (*Constantius Flavius Julius*) (1), empereur romain, né à Sirmium, dans la Pannonie, le 6 août 317, sous le consulat d'Ovidius Gallicanus et de Septimius Bassus,

(1) On lui donne aussi quelquefois les noms de *Flavius Claudius Constantius*; *Flavius Valerius Constantinus*; *Constantinus Constantius*.

mort à Mopsocrène, près de Tarse en Cilicie, le 3 novembre 361. Il était le troisième enfant de Constantin le Grand et le deuxième que ce prince eut de Fausta, sa seconde femme. Élevé avec ses frères, il leur resta inférieur pour la culture littéraire, mais il les surpassa dans les exercices gymnastiques et militaires. Il fut créé consul en 326, ou peut-être dès 324, et fut chargé par son père de l'administration des provinces orientales. A la mort de Constantin (337), Constance, qui se trouvait en Asie, accourut aussitôt à Byzance. Déjà les soldats de cette ville avaient adjugé tout l'héritage de Constantin à ses fils, à l'exclusion de ses neveux Dalmace et Hannibalien, malgré le testament de l'empereur, qui assignait à Dalmace la Grèce, la Macédoine, la Thrace et une partie de l'Illyrie; à Hannibalien, le Pont, la Cappadoce et la Petite Arménie, avec Césarée pour capitale. La déclaration des soldats, probablement concertée avec les fils de Constantin, fut adoptée avec empressement par Constance, et devint le signal du plus affreux massacre. Tous les descendants mâles de Constance Chlore par sa seconde femme furent égorgés, à l'exception de Flavius Julius Gallus et de Flavius Claudius Julien, fils de Flavius Julien Constance, le plus jeune fils de Constance Chlore et qui fut une des victimes du massacre. Les meurtriers épargnèrent Gallus parce qu'il semblait mourant. Marc, évêque d'Aréthuse, sauva Julien. Constance, qui n'avait point d'enfants, prit le parti de laisser vivre ses deux jeunes cousins. Parmi les victimes de cette sanglante exécution, on compte aussi le patrice Optatus et Ablasius, préfet du prétoire. Bien qu'il soit impossible de préciser la part que prit Constance à tous ces meurtres, on ne saurait l'absoudre. S'il ne commanda pas le massacre, il en fut le froid spectateur, et ne fit rien pour l'empêcher.

Les trois fils de Constantin le Grand eurent une entrevue à Sirmium dans la Pannonie, et firent une nouvelle division de l'empire au mois de septembre 337. Constantin l'aîné eut pour sa part la Gaule, l'Espagne, la Bretagne et une partie de l'Afrique. Constance obtint la Thrace, la Macédoine, la Grèce, les provinces asiatiques et l'Égypte. Constant, le plus jeune des trois frères eut l'Italie, l'Illyrie, et le reste de l'Afrique. Le monde fut gouverné par trois jeunes gens dont le plus âgé avait vingt-et-un ans. Aussitôt après la mort de Constantin le Grand, Sapor II, roi de Perse, commença en Mésopotamie et sur les frontières de la Syrie une guerre qui, avec des interruptions, se prolongea pendant tout le règne de Constance. Cette guerre ne tourna pas à l'avantage des Romains, qui furent vaincus dans plusieurs rencontres et particulièrement à Singara, en 343. Constance, qui commandait en personne dans cette bataille, fut forcé de s'enfuir après avoir perdu une grande partie de ses troupes. D'un autre côté, les Perses attaquèrent sans succès la place forte de Nisibe, clef de la Mésopotamie; ils ne furent pas plus heureux devant d'autres villes de cette province et de l'Arménie. Sapor gagna des victoires, mais ne fit pas de conquêtes. Cette guerre n'en fut pas moins funeste aux Romains. Constance, retenu dans l'Orient, ne put donner une attention suffisante aux affaires d'Occident, et fut forcé de rester simple spectateur de la guerre civile qui éclata entre Constantin et Constant. Le premier fut tué à Aquilée, en 340, et sa part d'héritage passa à Constant. Celui-ci, à son tour, tomba, en 350, sous les coups des soldats de Magnence, qui prit la pourpre et fit reconnaître son autorité par la Bretagne, la Gaule et l'Espagne; vers le même temps Vétranion, commandant des légions en Illyrie, fut forcé par ses troupes d'imiter l'exemple de Magnence, et prit aussi la pourpre. Constance, pour n'avoir pas à combattre les deux usurpateurs à la fois, sembla reconnaître comme légitime l'élévation de Vétranion au trône; il fit ensuite de vastes préparatifs contre Magnence. Celui-ci envoya à Constance, alors à Antioche, une ambassade qui n'eut aucun effet, et l'empereur se mit en marche pour passer en Europe. Alors les deux usurpateurs se liguèrent, et envoyèrent de concert une nouvelle députation. Constance était à Héraclée en Thrace, lorsqu'il reçut les ambassadeurs de Magnence et de Vétranion. Ils apportaient à Constance des paroles de paix, à condition qu'il abandonnerait aux deux nouveaux empereurs les pays dont ils étaient en possession, et qu'il se contenterait du premier rang entre les trois augustes. Magnence offrait de cimenter la paix en donnant sa fille à Constance et en recevant des mains de celui-ci Constantine, sa sœur. Ces propositions, mêlées de menaces, embarrassaient l'empereur; mais un songe le décida à la résistance. Il commanda à son réveil d'arrêter les députés comme des rebelles. Il ne renvoya qu'un d'eux, Rufin, préfet du prétoire; mais bientôt après il relâcha aussi les autres, et sans perdre de temps il arriva à Sardique (aujourd'hui Sophia). Vétranion, ne se croyant pas en état de tenir tête à Constance, prit le parti de traiter avec lui. Il consentit même à réunir les deux armées et à tenir un conseil de guerre en présence des officiers et des soldats, pour délibérer sur les mesures à prendre contre Magnence. Constance profita de cette réunion pour gagner les soldats de Vétranion. Le 25 décembre 350, les deux armées se rendirent dans la plaine de Naisse, près de Sardique. Les deux empereurs, sans armes et sans gardes, prirent place au milieu des soldats, sur un tribunal élevé. Constance se leva, et prit la parole le premier, en considération de sa naissance. Son discours ne répondit pas à l'espoir de Vétranion, et enflamma tellement les deux armées, que celles-ci, comme de concert, proclamèrent Constance seul auguste, seul empereur. Les soldats allaient même fondre sur Vétranion, qui se hâta de déposer le diadème et de se jeter aux genoux de Constance.

« Les orateurs de ce temps-là, dit Lebeau, parlent avec emphase du succès merveilleux de cette éloquence, qui, produisant l'effet d'une grande victoire sans verser de sang, conquit au prince toute l'Illyrie et fit passer sous ses drapeaux une nombreuse infanterie, vingt mille chevaux, et les troupes auxiliaires de plusieurs nations belliqueuses. Mais nous savons que l'argent de Constance partage au moins avec son éloquence la gloire de l'événement, et que Gumoarius, capitaine des gardes de Vétranion, avait d'avance ménagé cette résolution. » Constance releva l'usurpateur, tremblant de peur et de vieillesse, l'embrassa, le préserva des insultes de la soldatesque, et, après lui avoir assuré des revenus considérables, l'envoya finir ses jours à Pruse, en Bithynie.

Constance confia à Gallus le commandement de l'armée opposée aux Perses, et ne songea plus qu'à combattre Magnence. Ses troupes rencontrèrent celles de l'usurpateur à Mursa (aujourd'hui Essek), sur la Drave, le 28 septembre 351. La fleur des deux armées périt dans cette sanglante bataille, et la victoire resta à Constance, qui, pour ne pas exposer sa personne, s'était enfermé dans une église avec Valens, évêque arien de Mursa. L'Italie tomba aussitôt au pouvoir du vainqueur, et Magnence s'enfuit en Gaule. Il y fut attaqué à l'est par l'armée que conduisait Constance, à l'ouest par une autre armée, qui, après avoir conquis l'Afrique et l'Espagne, traversa les Pyrénées et entra en Gaule. Après avoir essuyé une nouvelle et complète défaite au mont Seleucus dans les Alpes Cottiennes, Magnence, trouvant les principales cités gauloises révoltées contre lui, et se voyant réduit à l'extrémité, se tua. Son frère Decentius imita son exemple.

Devenu maître de tout l'Occident, Constance vengea le meurtre de son frère, et rétablit l'autorité impériale par de cruelles exécutions. Les innocents et les coupables furent également victimes de ses implacables ressentiments.

Une fois encore l'immense empire romain fut réuni sous la main d'un seul homme. Le gouvernement de Constance, sa vie publique et privée se rapprochaient de plus en plus des monarchies asiatiques. Les eunuques dominaient à la cour; des meurtres, dictés par la jalousie ou les soupçons de l'empereur, s'accomplissaient sans aucune formalité judiciaire. Gallus fut la plus illustre victime des jugements arbitraires de Constance. Coupable de négligence, de désobéissance et de cruauté, Gallus aggrava encore toutes ses fautes en commandant ou en permettant le meurtre des deux commissaires impériaux, Domitien, préfet du prétoire de l'Orient, et Montius, préfet du palais, envoyés à Antioche pour faire une enquête sur sa conduite. Ils furent mis en pièces par la populace, que souleva le jeune césar. Celui-ci ne pouvait plus trouver son salut que dans une révolte ouverte; mais il se laissa tromper par les promesses artificieuses de Constance, et se mit en route pour Milan. Arrêté à Petovio, dans la Pannonie, il fut conduit à Flanona (Fianone), dans l'Istrie, et eut la tête tranchée dans sa prison. Julien, frère de Gallus, fut arrêté en même temps que son frère; mais après un an de détention et d'exil, il obtint sa grâce, par l'intercession de l'impératrice Eusebia. Nommé césar au mois de novembre 355, Julien reçut le commandement de la Gaule, encore agitée par les suites de la révolte de Sylvanus. Ce rebelle, tombé dans un piége que lui avait tendu Ursicin, général envoyé par Constance, venait d'être massacré dans l'église de Saint-Séverin à Cologne, au mois de septembre 355.

Constance visita l'ancienne capitale de l'empire. Il entra dans Rome le 28 avril 357, dans tout l'appareil d'un triomphe. Imitant l'exemple d'Auguste, il fit transporter à Rome le grand obélisque placé devant le temple du Soleil à Héliopolis, et le fit ériger dans le grand cirque. Cet obélisque ayant été renversé, fut relevé par l'ordre de Sixte-Quint, et dressé devant le portail de l'église de Saint-Jean de Latran; il est connu sous le nom d'obélisque de Latran. De Rome Constance se rendit en Illyrie, où ses généraux firent une heureuse campagne contre les Quades et les Sarmates; il partit ensuite pour l'Asie en 359. Sapor, qui venait d'envahir encore une fois la Mésopotamie, s'était emparé d'Amida (maintenant Diarbekr) et des petites forteresses de Singara et de Begabde. Antérieurement à cette guerre, la Gaule avait été envahie par les Alemans et les Francs; ces barbares furent vaincus par Julien, qui les soumit dans trois campagnes et fit prisonnier Chnodomar, roi des Alemans. Ces exploits, et plus encore l'excellente administration établie en Gaule par le jeune césar, excitèrent la jalousie de Constance. D'après les ordres de l'empereur, les légions de la Gaule durent quitter ce pays pour marcher à la défense de l'Orient. Constance motivait cet ordre sur la tranquillité de la Gaule, qui permettait de dégarnir cette province; mais il ne voulait au fond qu'affaiblir Julien et l'empêcher de prendre la pourpre. Au lieu de prévenir cette usurpation, l'ordre imprudent de Constance ne fit que la hâter. Les troupes refusèrent de marcher, et proclamèrent Julien empereur, en 360. Ce prince essaya vainement de se justifier auprès de Constance: ses protestations d'innocence furent mal accueillies, ses ambassadeurs renvoyés avec mépris, et la guerre fut déclarée. Constance marcha vers l'Occident avec la plus grande partie de ses troupes. L'empire allait être déchiré par la guerre civile, lorsque Constance mourut, à Mopsocrène. Julien se trouva ainsi seul maître de l'héritage de Constantin. Constance s'occupa beaucoup pendant son règne de querelles théologiques, et mourut dans l'hérésie arienne. Il laissa de sa troisième femme, Maxima Faustina, une fille, qui épousa plus tard l'empereur Gratien,

Ammien Marcellin, XIV-XXI. — Zosime, II, III. — Agathias, IV. — Eusèbe, *Vita Constantii*, IV. — Eutrope, X, 8. — Julien, *Orat.*, I, 11. — Libanius, *Orat.*, III, X. — Zonaras, XIII. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. IV. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. II. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANCE III, empereur d'Occident, né en Illyrie, d'une famille noble, dans la seconde moitié du quatrième siècle après J.-C, mort à Ravenne, le 11 septembre 421. Doué d'une beauté mâle, de grands talents, d'un caractère aimable et énergique, il se distingua de bonne heure par ses succès militaires, et se fit également aimer de l'empereur Honorius, du peuple et de l'armée. Lorsque le tyran Constantin fut assiégé dans Arles, en 410, par son propre lieutenant Gerontius, Honorius voulut profiter de la division qui éclatait entre les rebelles pour recouvrer la Gaule et l'Espagne. Il confia cette mission à Constance, en lui donnant pour collègue le Goth Ulphilas. Cet officier fut assez sensé pour reconnaître dans Constance un talent supérieur, et assez généreux pour sacrifier au bien public tout sentiment de jalousie, en se comportant comme lieutenant de celui dont il était le collègue. Dès que Constance parut devant Arles, la plupart des soldats de Gerontius abandonnèrent celui-ci pour passer du côté du lieutenant d'Honorius. Le général rebelle se hâta de lever le siége d'Arles, et de s'enfuir en Espagne, où il périt bientôt. Après la fuite de Gerontius, Constantin, assiégé par Constance, se défendait, dans l'espérance du secours qu'un de ses lieutenants, Edobic ou Edovinch, devait lui amener de Germanie. On apprit bientôt que celui-ci approchait avec des troupes nombreuses de Francs et d'Alemans. Mais au lieu de surprendre Constance, Edovinch fut surpris lui-même par l'arrivée subite du lieutenant d'Honorius. Constance et Ulphilas passèrent le Rhône. Tandis que le premier s'arrêtait avec l'infanterie pour attendre l'ennemi, Ulphilas prit les devants avec la cavalerie, et s'étant mis en embuscade, il laissa passer les barbares. Mais lorsque le combat fut engagé entre l'armée d'Edovinch et celle de Constance, Ulphilas vint tout à coup charger l'ennemi par derrière. Cette attaque imprévue mit les barbares dans une déroute complète. Edovinch se sauva à toute bride chez un de ses clients nommé Ecdicius, qui lui avait les plus grandes obligations. Ce traître lui ayant coupé la tête, l'apporta aux pieds de Constance, dans l'espérance d'être récompensé. Constance, avec la vertu d'un ancien Romain, refusa d'accepter ce hideux présent, et ordonna au meurtrier de s'éloigner sur-le-champ. Constance revint ensuite devant Arles, et pressa vivement la ville. Constantin se rendit à des conditions acceptées par Constance, mais indignement violées par Honorius. Pour prix de sa victoire, Constance obtint le consulat en 414, avec les titres de comte et de patrice. La même année il marcha contre Ataulph, roi des Visigoths, qui venait de faire reprendre la pourpre à Attale. Ce fantôme d'empereur, instrument et jouet des Visigoths, tomba aux mains de Constance, qui l'envoya à Honorius. L'heureux général fut récompensé de cette nouvelle victoire par la main de Placidie, sœur d'Honorius, qui après avoir été la captive d'Ataulph, qu'elle épousa, de Sigeric et de Wallia, venait d'être rendue en 417 à son frere par Wallia, devenu l'allié des Romains. Constance persuada à ce prince d'abandonner à Honorius les conquêtes des Visigoths en Espagne et de recevoir en échange la deuxième Aquitaine et probablement aussi la Novempopulanie. A partir de ce moment, Toulouse devint la capitale du royaume des Visigoths. Le 8 février 421, Honorius conféra à Constance la dignité d'auguste, avec l'autorité de co-empereur d'Occident. Théodose II, empereur d'Orient, ayant refusé de reconnaître le nouvel auguste, Constance se préparait à lui faire la guerre ; mais il mourut lui-même avant le commencement des hostilités, après un règne de sept mois. On remarqua de grands changements dans le caractère de Constance depuis son mariage avec Placidie, et surtout depuis son avénement au trône. Désintéressé, généreux, noble, avant que d'entrer dans la famille impériale, il devint après cette alliance, avide, injuste, oppresseur. Il montra d'ailleurs beaucoup de zèle pour l'orthodoxie, et persécuta avec une égale ardeur l'hérésie de Pélage et les restes du paganisme. Il laissa de Placidie deux enfants, Flavius Placidius Valentinianus, depuis Valentinien III, et Justa Grata Honoria, depuis fiancée à Attila. On n'a de Constance que des médailles d'or, fort rares d'ailleurs.

Zosime, V, VI. — Sozomène, IX, 13-16. — Orose, VII, 42, 43. — Philostorgue, XII, 4, 12. — Théophane, p. 66-76, éd. de Paris. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. VI. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. VI.

CONSTANCE ou **CONSTANTIN FAULKON**, ou **PHAULKON** ou **PAULKON**, aventurier grec, né à Custode, village de Céphalonie, en 1648, mort à Siam, en 1688. Il était fils d'une femme noble de cette île, et d'un Vénitien, cabaretier selon Forbin, noble et fils du gouverneur de l'île, suivant la plupart des historiens. Il s'attacha d'abord au service d'un capitaine de vaisseau anglais, que le commerce attirait à Céphalonie, et passa avec lui en Angleterre. Ne voyant aucun moyen d'y faire promptement fortune, il s'embarqua pour l'Inde, sur un vaisseau de la compagnie anglaise. Plusieurs voyages qu'il fit à Siam et dans les royaumes voisins lui procurèrent assez de profits pour le mettre en état d'acheter un vaisseau et de négocier pour son propre compte. Il ne se laissa point abattre par deux naufrages qu'il eut à essuyer à l'embouchure de la rivière de Siam. Un troisième naufrage, sur la côte de Malabar, au lieu d'être la cause de sa ruine entière, devint celle de son élévation. Jeté seul sur le rivage, après avoir vu les flots engloutir son navire, dont il n'avait pu sauver que deux mille écus, il se livra longtemps à de tristes pensées, maudissant le présent et désespérant de l'avenir. Il finit par s'endormir.

Si l'on en croit le P. d'Orléans, historien, trop crédule peut-être, de cet aventurier, Constance vit en songe un homme d'une figure majestueuse, qui lui ordonna, d'une voix pleine d'autorité, de retourner dans l'endroit d'où il était venu. Réveillé par cette vision, Constance courut au rivage; il y rencontra un homme dont le visage pâle et les vêtements dégouttants d'eau annonçaient un naufragé. C'était un ambassadeur du roi de Siam. Il avait fait naufrage en revenant de Perse, et s'était sauvé sans argent, sans hardes et sans suite. Moins dénué que l'ambassadeur, Constance acheta une barque, et le ramena dans le royaume de Siam. L'ambassadeur, pour reconnaître ce service, recommanda Constance au *barcalon*, ou premier ministre. Celui-ci, après une entrevue, conçut de l'étranger une opinion si favorable qu'il l'attacha au service du roi. Chargé d'abord de l'intendance des cérémonies, Constance les rendit plus magnifiques et beaucoup moins dispendieuses. Ce fut l'origine de sa fortune. Le ministre, qui entendait les affaires et aimait le plaisir, fut heureux de se reposer sur un homme habile, qui était à la fois son favori et celui du roi. A la mort du ministre, le roi offrit la place de *barcalon* à Constance. Celui-ci refusa une charge qui aurait excité au plus haut point la jalousie des mandarins, et eut toute l'autorité de premier ministre, sans en prendre le titre. Sa qualité d'étranger parvenu lui inspirait les plus vives inquiétudes sur son avenir. Il comprenait que tout l'édifice de sa fortune s'écroulerait promptement si le roi de Siam, qui était fort âgé, venait à mourir. Se sentant haï des naturels, il résolut d'appeler les étrangers. Il commença par renoncer au protestantisme, qu'il avait embrassé en Angleterre, et fit abjuration entre les mains des jésuites, le 2 mai 1682. Il se servit de ces religieux pour entrer en correspondance avec le gouvernement de Louis XIV. Déjà, en 1681, il avait envoyé à la cour de France une ambassade, qui périt dans la traversée. Cet accident ne changea rien aux dispositions de Constance. Il ne cessa pas de demander des missionnaires et des troupes. Enfin, en 1685 Louis XIV envoya une ambassade à Siam (*voy.* CHOISY). Constance répondit pleinement à l'espérance qu'avait conçue de lui la cour de France. Il favorisa les conversions des Siamois au catholicisme, et promit d'ouvrir aux Français les principales villes du royaume. Mais il faisait toutes ces avances dans un but intéressé, que les ambassadeurs français n'eurent pas de peine à pénétrer. « J'ai dit beaucoup de bien de M. Constance dans mon journal, raconte Choisy, et je n'ai rien dit que de vrai. C'était un des hommes du monde qui avait le plus d'esprit, libéral, magnifique, intrépide, plein de grandes idées; et peut-être qu'il ne voulait avoir des troupes françaises que pour tâcher de se faire roi lui-même à la mort de son maître, qu'il voyait fort prochaine. Il était fier, cruel, d'une ambition démesurée. Il avait soutenu la religion chrétienne parce qu'elle pouvait le soutenir; et je ne me serais jamais fié à lui dans les choses où son élévation n'aurait pas trouvé son compte. » Choisy résume ses impressions sur Constance par ces mots piquants : « C'est un drôle qui aurait eu de l'esprit à Versailles. » L'esprit en effet ne manquait pas à Constance; cet habile aventurier, ne négligeant aucun moyen de cimenter l'alliance qu'il avait fait naître, décida le roi de Siam à envoyer à Louis XIV une nouvelle ambassade, composée de trois mandarins. Elle fut reçue par le monarque français avec une pompe magnifique, dont parlent tous les historiens contemporains. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, a diminué un peu trop l'importance de l'ambassade siamoise, et un écrivain de notre époque n'a vu dans cette mission diplomatique qu'une comédie préparée par les ministres de Louis XIV pour flatter la vanité de leur maître. Une pareille assertion paraît au moins très-hasardée. Quant à l'importance des négociations, elle est incontestable; elles ne réussirent pas, il est vrai, mais elles furent sur le point de donner à la France un royaume dans les Indes. Constance chargea le père Tachart, qui jouissait de toute sa confiance et qu'il munit d'une lettre de créance du roi de Siam, de se rendre auprès de Louis XIV et de lui porter les propositions suivantes : les Français seraient établis pour gouverneurs dans toutes les places du royaume; tous les postes qu'ils demanderaient leur seraient remis; la nation française aurait dans le royaume de Siam une entière liberté de commerce aux conditions les plus avantageuses. Il demandait qu'on envoyât immédiatement des vaisseaux, des troupes de terre et de mer, et des ingénieurs pour fortifier les places. Il réclamait de Louis XIV la permission de se retirer en France s'il survenait quelque changement qui compromît sa sûreté et celle de sa famille dans le royaume de Siam. Il montrait le désir d'être naturalisé Français et l'intention d'envoyer prochainement son fils à Paris. Louis XIV s'empressa de répondre à des offres aussi avantageuses. Il accorda à Constance des lettres de naturalisation pour lui et sa famille, un brevet d'assurance pour une terre donnant titre de comte en France, avec la permission de porter trois fleurs de lis dans ses armes. Il le nomma de plus chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Cinq vaisseaux partirent de Brest, emportant six cents hommes d'infanterie, sans compter les équipages, un assez grand nombre d'officiers de marine et des bombardiers avec des mortiers et des bombes. Ces troupes étaient commandées par un maréchal de camp, nommé Desfarges, vieux soldat, qui montra dans cette mission plus de courage que d'habileté. La flotte française arriva devant Siam au commencement d'octobre 1687. Constance, fidèle à ses engagements, remit Bankok et Merguy, les plus fortes places du royaume, entre les mains de Desfarges. En même temps il s'associa pour 300,000 livres au com-

merce de la compagnie française des Indes orientales, qu'il protégeait de tout son crédit. Jusque là tout avait réussi à Constance; mais sa prospérité ne devait pas durer. Son crédit excitait la jalousie et la haine des mandarins. Les Français étaient détestés par les Siamois, qui se voyaient menacés dans leur indépendance nationale. Enfin, la désunion s'était mise parmi les agents français. Pour faire face à un danger dont il prévoyait toute la gravité, Constance renvoya de nouveau en France le père Tachart, chargé de demander de nouvelles troupes et une garde spéciale pour le roi de Siam. Le père jésuite n'eut aucune peine à obtenir ce qu'il demandait. On accorda au roi de Siam une garde composée de quatre-vingts cavaliers, commandés par le marquis d'Éragny. Celui-ci, sous le titre d'ordonnateur et d'inspecteur général, devait avoir la direction principale des affaires. Mais au moment où le marquis d'Éragny allait mettre à la voile, au commencement d'avril 1689, il apprit la catastrophe qui depuis près d'un an avait renversé Constance Phaulkon. Un des principaux mandarins ou *opras*, nommé Pitracha, exploita habilement la haine des Siamois contre les étrangers, et prépara la chute du roi de Siam et celle de son ministre. Constance, pendant ce temps, travaillait activement aux fortifications de Bankok et de Merguy, fondait un collége pour les missionnaires français de la propagande, et faisait construire des maisons aux jésuites dans les villes de Siam et de Louvo. Inquiet des menées de Pitracha, il résolut de le faire arrêter, et réclama l'aide de Desfarges. Celui-ci promit son concours; mais bientôt, pour des motifs qui sont restés obscurs, il le refusa. Il se mit en route avec une partie de la garnison de Bankok pour Louvo, où se trouvaient le roi, Constance et Pitracha; mais arrivé à Siam, il ne voulut pas aller plus loin, retourna à Bankok, et rien ne put l'en faire sortir. Cette inconcevable retraite devint le signal d'une révolte contre les étrangers. Pitracha s'empara de la personne du roi. Constance, rassemblant à la hâte une petite troupe d'Européens, essaya vainement d'arracher le roi aux insurgés, et tomba lui-même entre leurs mains. Quoique réclamé instamment comme Français par Desfarges, il fut déclaré coupable de haute trahison, condamné à mort et exécuté au mois de juin 1688, après avoir souffert dans sa prison des tourments de toutes sortes. Il mourut en chrétien et en homme plein de courage. Sa femme, née à Siam et d'origine japonaise, se nommait dona Guyomar de Pina. Sollicitée par le fils de Pitracha d'entrer dans son sérail, elle se réfugia dans Bankok, que les Français occupaient encore. Elle vint plus tard en France avec son fils, et réclama les fonds que son mari avait fournis à la compagnie des Indes. Ces fonds, qui avaient été donnés au marquis de Seignelay, ne furent point restitués; et la compagnie se contenta de faire aux héritiers de Constance une rente qui leur permit de subsister. Le fils de Constance Phaulkon, devenu capitaine de vaisseau, quitta le service de la France, et retourna à Siam, où il parvint à de hautes dignités. Sa prodigalité l'empêcha de laisser aucune fortune à de nombreux enfants, qui vécurent dans l'obscurité.

Chaumont, *Relation du voyage à la cour de Siam*. — Le P. Tachard, *Voyages de Siam des PP. jésuites*. — Choisy, *Journal du voyage de Siam; Mémoires*, t. VI. — Claude Forbin, *Mémoires*. — Deslandes, *Histoire de Constance*. — Le P. D'Orléans, *Vie de M. Constance*. — Le P. Le Blanc, *Histoire de la révolution de Siam*. — *Mercure galant*, 1686, 1687, 1688. — J. d'Auneau, *le Voyage des ambassadeurs de Siam en France*. — Vollant des Verquains, *Histoire de la révolution de Siam*. — Desfarges, *Relation des révolutions arrivées à Siam dans l'année* 1688; Amsterdam, 1691. — Étienne-Gallois, *l'Expédition de Siam au dix-septième siècle*, extrait du *Moniteur universel* des 10, 11, 12 et 13 août 1853.

CONSTANCE D'AQUITAINE, surnommée *Blanche* ou *Blandine*, reine de France, morte en 989. D'abord femme de Louis V, le Fainéant, puis première femme de Robert le Pieux, elle était fille, selon les uns d'un grand seigneur d'Aquitaine, dont le nom est inconnu (Mézeray croit qu'il s'agit de la Provence, à cause du mot *Aqux*, Aix), selon d'autres, du premier comte d'Arles, nommé Bothland, ou Guillaume (1). Elle épousa Louis encore très-jeune (*adhuc puer*, disent les chroniques de Saint-Maissant et de Verdun), deux ans après son association à la royauté par son père Lothaire (985 ou 986). Ce mariage, assez mal assorti, entre une femme courageuse et galante et un prince à peine âgé de dix-neuf ans, ne fut pas heureux. On croit cependant que Louis chérissait tendrement son épouse: elle sut dissimuler adroitement le chagrin qu'elle ressentait en prévoyant que son mari ne serait jamais aussi grand prince que son père. Femme d'esprit (*ingenio callida*, disent les chroniques) et maîtresse de la volonté de Louis, elle lui persuada de se rendre en Aquitaine, lui promettant de l'y faire reconnaître comme seigneur, à l'aide des droits d'hérédité qu'elle y possédait; mais c'était une feinte. A peine arrivée dans son pays, Constance abandonna son mari, et se retira chez ses parents, où Lothaire, accompagné de son fils, fut obligé de l'aller chercher jusqu'au fond de la province, comme il avait déjà fait lors du mariage. Ramenée par force près de son mari, Constance ne lui montra pas plus d'affection ni de fidélité; mais elle continua de s'en faire aimer, et lui persuada d'écrire en sa faveur un testament (21 mai 987) d'après lequel il léguait son royaume *à sa très-chère épouse*, à condition qu'après le temps prescrit par les lois et les canons, elle épouserait le *roi futur* (*futurus rex*, dit la chronique de Tours), c'est-à-dire Robert, fils de Hugues Capet. Cette convention fut jurée solennellement par le roi Hugues, la reine Constance, le prince Robert, le duc Richard de Normandie et les autres grands du royaume, au palais de

(1) On ne sait d'après quels renseignements Wassebourg la fait fille du roi de Navarre.

Compiègne. Dom Bouquet remarque avec raison que Louis fut nommé fainéant (*Ludovicus, qui nihil fecit*, comme s'expriment les vieux annalistes) non parce qu'il vivait dans la paresse et les plaisirs, mais parce que le peu de durée de son règne ne lui permit pas de s'illustrer. En effet, on ne sait d'après quelles raisons Mézeray et les autres historiens à sa suite ont avancé que ce prince, qui montra, du moins en germe, des qualités royales, de l'activité, parut « faible et méprisable » aux yeux de sa femme. Il est probable que les dédains de Constance prirent leur source dans ses passions méridionales et le besoin d'une existence variée par des intrigues légères plutôt que dans les défauts mêmes de son mari. Quoi qu'il en soit, Louis étant mort subitement, sans enfants, avant sa vingtième année (22 juin 987), non sans soupçon de poison de la part de son épouse (accusation qui n'a jamais été prouvée), Robert, âgé de dix-sept ans, prince accompli à cette époque, présomptif héritier de son père, mais non encore couronné, épousa solennellement la veuve du dernier roi carlovingien, après l'accomplissement du temps légal. On ignore quels furent les résultats de ce second mariage et si les nouveaux époux furent plus heureux et plus unis que les premiers; mais du moins leur chaîne fut courte : Constance mourut l'année suivante, sans laisser d'enfants d'aucun de ses maris.

Plusieurs chroniqueurs se sont trompés en attribuant à Hugues Capet (alors marié avec Adélaïde) les faits relatifs au second mariage de Constance. Dom Bouquet, que la confusion des mots *Hugo* et *Hugonides* embarrasse beaucoup, après avoir repoussé ce mariage, finit par l'accepter en considération de l'autorité de l'écrivain contemporain Odoran. L'abbé De Camps, s'appuyant des témoignages très-précis, rejetés à tort par Du Radier, de Gervais de Tilbury, de la chronique manuscrite de Tours, interpolée par le moine Jean de Marmoutiers, de Raoul Glaber, d'Aimoin de Fleury, des chroniques de Maillezais, de Verdun, de Henri Ier, de la liste des rois de France dressée sous Louis le Gros, du manuscrit de l'abbaye de Saint-Florentin sur Loire, de l'histoire d'Adhemar de Chabannes, prouve clairement la réalité de ce mariage, le premier des cinq contractés par Robert. Ce roi est, en cet endroit spécial, désigné par le mot *Hugo*, mis à tort par Duchesne et les Bénédictins à la place de *Hugonides*, c'est-à-dire fils de Hugues, selon les habitudes gréco-latines.

A. DE MARTONNE.

Recueil des historiens de France, de dom Bouquet, t. VIII, IX, X; de Duchesne, II, III, IV; de Pithou, p. 147-414. — Labbe, *Table généal. des rois de la IIIe lignée*, etc., art. 16, p. 40, et *Biblioth. des mss. de l'Aquitaine*, t. II, p. 107, 205. — D'Achery et Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Sancti-Benedicti*, sæc. *V*, p. 771. — Bollandistes, t. II. — *Dissertation sur les cinq mariages de Robert le Pieux*, par l'abbé De Camps; dans le *Mercure de France*, mars 1723. — Auteuil, *Histoire des ministres d'État*, p. 31 — Wassebourg, *Antiquités de la Gaule Belgique*, etc., ms. — *Chronique de Louis*, interpolée par le moine de Marmoutiers; Bibl. imp. n. 9853, fol. 129, col. 1, ms. de la bibl. de Petau, n° 143. — Bely, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Bibliothèque du roy*, 9866. — Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, Bibl. Angl. — *Histoire ecclésiastique* d'Anastase le bibliothécaire, ms. de J. de Thou. — *Antiquitates Besvensis abbatiæ, chronicon*, ms. Bibl. imp., 9854, fol. 61. — *Codex Bibliothecæ petaviensis*, 646.

CONSTANCE D'ARLES, reine de France, morte à Melun, le 25 juillet 1032. Troisième femme du roi Robert le Pieux, elle était fille de Guillaume V, comte d'Arles ou de Provence, et d'Alix, Adèle ou Adélaïde d'Anjou, sœur de Foulques Nerra, comte d'Anjou. Mariée en 1006 (et non en 998, comme le dit la *Biographie universelle* de Michaud) (1), cette princesse, surnommée *Blanche* ou *Candide*, comme sa mère, à cause de son teint, succédant à la reine Berthe, récemment répudiée, amena du midi les jongleurs et les troubadours. C'est à elle que l'on doit l'introduction d'une poésie nationale en France (où l'on ne connaissait encore que la versification latine) et probablement le goût de la rime. Ce changement littéraire fut nécessairement accompagné d'une modification dans les mœurs, qui, de graves et simples, devenues légères et bruyantes, ont excité le blâme des chroniqueurs contemporains, et notamment de Raoul Glaber. On lit dans sa chronique le détail de cette révolution pacifique. Constance, femme d'une beauté accomplie, mais d'un caractère fier et hargneux, jalouse de tout autre crédit que le sien, se mit à régenter son mari. « Elle inquiétait, dit un historien, remuait et renversait tout le palais. » Le roi ne pouvait garder aucun secret, ni accorder aucune grâce, sans la participation de la reine, de telle sorte que s'il avait été assez heureux pour accorder un bienfait en cachette, il ajoutait : « Faites en sorte que Constance ne l'apprenne pas. » Aussi, d'après Belleforest et Mézeray, Robert ne l'appelait-il jamais ni *reine* ni *épouse*, mais seulement de son nom de baptême. Cependant elle désirait fort que Robert (qui était un savant de ce temps-là) composât quelque poésie en son nom. Mais Robert ne se sentait aucune inspiration de ce côté. Un jour, elle entra chez lui au moment où il venait d'achever une hymne, et réitéra sa demande. Le roi, trouvant tout à coup dans son œuvre une application heureuse au nom de sa femme et à la vertu dont il avait besoin pour vivre avec elle, lui montra le parchemin. La reine lut les deux premiers mots, et, dans son ignorance, se retira satisfaite. C'est le répons célèbre : *O Constantia martyrum* (2)!

(1) D. Bouquet calcule, d'après les diplômes, que Berthe fut répudiée avant la fin de 1004, et Constance épousée avant 1007, année de la naissance de Hugues, son premier-né : donc vers 1006. Glaber, qui met le mariage vers l'an 1000, manque de précision et de clarté. Dom Bouquet place le voyage de Robert à Rome vers 1016. Il faut sur toutes les époques de la vie de Robert, consulter l'excellente dissertation du savant bénédictin, t. X, p. 565 et suiv. dans la *Collect. des histor. de France*.

(2) C'est le plus célèbre des répons composés par le roi

Le roi, à défaut d'une compagne, s'était fait un ami. Hugues, son premier ministre, comblé d'honneurs et de richesses, comte du palais, premier comte de Beauvais (selon Loysel), comte de Paris (c'est-à-dire gouverneur de l'Ile-de-France), conseillait à son maître de secouer un joug insupportable. Après vingt et une années de patience, Robert, laissant sa femme et son fils Hugues au château de Teil, du pays de Sens, communiqua son dessein à quelques évêques, passa en Italie, et se rendit à Rome, dans l'intention de répudier sa seconde femme, sous le prétexte de parenté, et de reprendre la première. Berthe, pressant ses démarches pour la réhabilitation de son mariage, rejoignit le roi, sans doute de connivence avec lui. Constance, craignant d'être vaincue par sa rivale, se tourna vers le ciel. Le moine Odoran raconte à ce sujet une légende suivant laquelle saint Savinien, martyr, premier évêque de Sens, auquel la reine avait une dévotion particulière, « apparut à elle, et l'assura que Dieu avait en sa faveur changé la volonté du roi ». (Mézeray.) Quelle que soit la vérité sur ce prétendu miracle, Robert revint de Rome; sans qu'on sache s'il consulta en effet le pape sur son divorce, ou si, l'ayant consulté, il en reçut une réponse contraire ou favorable, ses intentions semblaient tout à fait modifiées; il ne les expliqua point, mais ne parla plus de quitter son épouse. Constance, certaine du trône désormais, après une telle épreuve, se montra de plus en plus arrogante, et résolut de détruire le dernier obstacle qu'elle rencontrait dans le cœur de son époux, c'est-à-dire l'amitié de Hugues de Beauvais. Elle pria son oncle, le comte d'Anjou, de la débarrasser de ce ministre. Foulques, dit Bourdigné « lui manda qu'elle fît bonne chière, et que de brief elle serait vengée de Hugues, et que jà ne sauroit être monté en si haute autorité qu'on ne l'en fît bien descendre ». Peu après, douze cavaliers angevins, ayant épié longtemps le favori, le massacrèrent en présence du roi, qui fut couvert de son sang, dans une chambre du palais, selon Mézeray, mais plus probablement, selon le témoignage de Raoul Glaber, dans une forêt, au milieu d'une partie de chasse. Le roi, irrité de cet attentat, résolut une seconde fois de secouer le joug; quelques évêques négocièrent une réconciliation nécessaire à l'État, fâcheuse pour le bonheur du prince.

Les enfants de Constance furent pour elle un nouveau sujet de contrariétés et de tracasseries. Sa constante préoccupation était de faire préférer le troisième, Robert, aux deux aînés. Décriant les premiers pour exalter son favori, elle prétendait « que ce n'était pas l'âge, mais le mérite et la vertu qui devaient décider de la préférence ». Ce système, qui dut alors paraître bien étrange, fut suivi d'un autre, plus étrange encore, d'après lequel elle tenta sérieusement de faire passer Robert pour l'aîné. De là sortirent tous les malheurs qui signalèrent la fin du règne de Robert. Hugues, l'aîné, couronné (1017), malgré sa mère, du vivant de son père, selon l'usage des Capétiens, retenu dans une dure captivité et dans une pauvreté honteuse, par la haine et l'avarice de Constance, échappe à ses chaînes, et se soumet à un exil volontaire. Henri, errant sans suite et sans secours, comme un aventurier, est arrêté par Guillaume, comte de Bellesme, et relâché sur les instances de son père, averti par Fulbert, évêque de Chartres. Hugues étant mort misérablement (1026), Henri, sacré à sa place, toujours contre l'avis de sa mère, tenu par elle dans le même dénuement, ne peut ainsi s'enfuir de la cour. Constance, levant le drapeau de la guerre civile, assemble en faveur de Robert un parti formidable, composé des principaux vassaux de la couronne : Baudoin à la Barbe, comte de Flandres, Eudes, comte de Champagne, Rainard, comte de Sens, un grand nombre d'évêques, tels que Fulbert, évêque de Chartres. Ainsi se trouve menacée par une reine la race capétienne dès sa naissance.

Henri parvient à se saisir du château de Dreux, Robert d'Avalon et de Beaune en Bourgogne. Le roi marche contre le dernier : ses fils, effrayés, mettent bas les armes et se soumettent; mais Constance persiste dans ses manœuvres. Après la mort du roi (1031) et l'avénement de Henri, Constance recommence la lutte, et, attirant dans son camp la majeure partie du royaume, s'empare des meilleures places, de Soissons et de Sens, des forts de Dammartin, de Melun et de Coucy. Henri, abandonné de tous, aurait sans doute perdu la couronne, et sa mère aurait réussi dans son projet de substituer sur le trône le cadet à l'aîné, si Robert se fût montré un prince actif et ambitieux, et non un homme doux, pacifique et équitable. Henri, forcé de passer en Normandie, avec onze serviteurs seulement, pour implorer le secours du duc Robert II, rentre en France avec une forte armée, reprend sur Constance les villes dont elle s'était emparée : Senlis, Beauvais, Amiens, Laon, Reims, Noyon, Arras, Péronne, Sens, avec tout le Vermandois, et contraint ses ennemis à accepter un traité qui lui assure la couronne et à Robert le duché de Bourgogne. Constance, abandonnée à son tour par son oncle, le comte d'Anjou, forcée par son fils de quitter le maniement des affaires, outrée de n'avoir pu perpétuer la division entre ses fils, et ne pouvant supporter la condition privée, meurt de chagrin, au château de Melun, trois ans

Robert. On le chantait jadis seulement « à Saint-Denis en France »; il se trouve dans quelques processionnaux, au Commun des Martyrs, quoique écrit particulièrement pour saint Denis et ses compagnons. Dom Rivet raconte autrement l'anecdote : « Divers historiens prétendent que Robert le commença pour faire cesser les importunités de la reine Constance, qui le pressait de faire quelque chose à sa louange. » Par la même innocente supercherie, le roi aurait pu montrer à sa belle mais peu douce moitié son répons sur saint Martin, qui commence par ces paroles. *O quam admirabilis.*

après la mort de son mari (1034), selon Mézeray, ou seulement un an (1032), selon quelques autres auteurs. Elle est inhumée à Saint-Denis, à côté de celui « dont elle avait toujours troublé le repos », comme l'a judicieusement observé le même historien. Constance enrichit le monastère de Saint-Pierre le Vif à Sens, où elle fournit une châsse magnifique au corps de saint Savinien. Elle fit rendre de grands honneurs, dans l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, à une prétendue tête de saint Jean-Baptiste, trouvée dans une muraille où le roi Pepin l'avait, dit-on, cachée. Elle bâtit l'église de Notre-Dame de Poissy, et un monastère dans cette ville pour des religieux de l'ordre de Saint-Augustin; enfin, elle fortifia le château du Puiset en Beauce, pour réprimer l'insolence de quelques seigneurs du pays qui tourmentaient les ecclésiastiques. Sa cruauté se montre également dans un trait des mœurs sauvages du onzième siècle. Elle assista dans l'église au jugement de son propre confesseur Étienne, condamné au feu avec dix de ses confrères pour une sorte d'hérésie nommée le manichéisme. L'ayant rencontré en sortant, elle lui crève les yeux avec un bâton, l'accable d'injures, et se plaît à voir exécuter son supplice. On appelait alors *piété* ces actes inhumains.

Constance laissa six enfants, dont quatre princes : Hugues, mort avant son père; Henri Ier, roi de France; Robert, duc de Bourgogne, chef de la maison de Bourgogne ancienne; Eudes, évêque d'Auxerre; et deux princesses : Adélaïde, femme de Renaud, comte de Nevers; Adèle, femme de Richard III, duc de Normandie, puis de Baudoin V, comte de Flandres.

Suivant l'abbé De Camps, le roi Robert fut marié cinq fois, et non deux. Sa dernière femme, qu'il appelait *l'inconstante Constance* (« inconstans Constantia uxor mea », selon les expressions d'Helgaud), le rendit très-malheureux, et ne sera jamais inscrite dans le riche catalogue des bonnes reines françaises.

A. DE MARTONNE.

Gaufridi, *Histoire de Provence*, t. I, p. 64. — Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 297. — Belleforêt, *Annales de France*, fol. 393, v°. — Dupuy, *Histoire des illustres favoris*, p. 105. — Loysel, *Memoire du comte de Beauvais*, p. 140, ch. IV, sect. 4. — Bourdigné, *Annales d'Anjou*, IIe partie. — Mézeray, t. II. — Gilles Bry, *Histoire des comtes d'Alençon et du Perche*, t. II, ch. IX, p. 40. — *Chronique de Normandie*, fol. 60, v°, ch. 48. — *Histoire de la vie et des écrits du roi Robert*, par dom Rivet. — *Histoire littéraire de France*, t. VII, p. 338-392. — *Dissertation sur les cinq mariages de Robert surnommé le Pieux*, par l'abbé François De Camps, dans le *Mercure*, mars 1723, p. 446. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, etc., t. X, p. 558. — Guillaume de Jumiéges, liv. VII. — Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, liv. I. — *Recueil des historiens de France* de dom Bouquet, t. VIII et X; de Duchesne, t. IV. — Labbe, *Nouvelle bibliothèque des mss.*, t. II. — Pithou, *les Douze historiens de France*, t. II. — Mabillon, *Analecta*, p. 268. — *Annales* de Baronius. — Daniel et Velly; *Acta sanctorum*, etc., *seculi VI, VII*, p. 264. — Manuscrit de Fontanieu, portefeuille III et IV, Bibl. imp. — *Chronicon breve, ab anno 800 ad annum* 1000. — Ibid; ms. de la reine de Suède, 249. — *Chronicon regum Francorum, incipiens ab Alexandro Magno usque ad obitum Roberti regis*, bib. de N.-D. de Paris, I, 6. — Recueil de dom Estiennot, t. X de ses *Fragments d'histoire*, p. 253; bibl. imp. — *Breve chronicon regum Francorum, a Pippino rege usque ad Henricum Francorum regem, auctore canonico*; Bibl. imp, fonds de Saint-Germain-des-Prés. — *Annales d'Anjou*, part. II.

*CONSTANCE DE CASTILLE (*Élisabeth*), reine de France, morte à Paris, en 1160. Fille aînée d'Alfonse VIII, roi de Castille (qui prit le titre d'empereur des Espagnes), et de Bérengelle ou Bérengère, sœur de Raymond, comte de Barcelone, elle était seconde femme de Louis VII, le Jeune, et succéda à Éléonore de Guienne, répudiée en 1152, de qui ce prince n'avait point eu d'enfant mâle. Le roi envoya en Espagne Hugues, archevêque de Sens, pour demander à Alfonse la main de sa fille. Ce prince, quoique lié avec Raymond de Barcelone, prince d'Aragon, contre don Sanche, roi de Navarre, allié de Louis, n'osa pas refuser les offres d'un si grand monarque, et la jeune reine, ramenée en France par l'ambassadeur avec un train magnifique, reçue par son mari avec une grande joie, fut mariée, puis couronnée à Orléans, en 1154, malgré les protestations de l'archevêque de Reims. Ce mariage fut plus utile à l'Espagne qu'à la France, car le roi se montra le protecteur de son beau-père, et déclara à ses ennemis que l'attaquer ce serait s'en prendre à lui-même. Deux mois après, Louis fit un voyage en Espagne. Mézeray veut que ce soit uniquement pour accomplir un vœu à Saint-Jacques de Compostelle, ou pour traiter quelques affaires avec les autres princes de ce pays. Mais la plupart des historiens, et à leur tête l'écrivain espagnol Mariana, racontent le fait autrement. Le bruit s'était répandu que Constance était bâtarde; la dignité des rois de France, oints, revêtus d'un caractère sacré, assimilés au clergé, et capables de posséder des dignités ecclésiastiques, ne leur permettait d'épouser que des filles légitimes. Louis, retombant des scrupules de parenté dans des difficultés nouvelles, voulut mettre sa conscience en repos, et saisit un prétexte pour l'éclaircir. Alfonse, après avoir reçu son gendre avec une pompe extraordinaire, et l'avoir traité royalement à Burgos, non sans lui faire entendre qu'il serait fort honoré d'épouser la bâtarde d'un roi de Castille, l'assura cependant de la légitimité de sa femme, et le renvoya plus tranquille.

Constance, femme d'une beauté éclatante, et d'une vertu rare, demeura peu de temps sur le trône. Elle mourut en couches, de sa fille Marguerite, six ans après son mariage (1160), et non deux ans, comme le dit à tort Mézeray, et fut inhumée à l'Abbaye de Barbeau. Les historiens ne lui donnent qu'une fille, Marguerite, femme de Henri Court-Mantel, fils de Henri II d'Angleterre, puis reine de Hongrie. On ne sait d'après quel témoignage Legendre lui attribue une seconde fille, « Alix, décédée après sa mère », lorsqu'il vient de dire, déjà à tort, qu'elle mourut « après un an de mariage ». Selon Dreux Du

Radier, elle mourut bien en couches, mais non de Marguerite, née « quelques années auparavant ». Ce compilateur ne donne pas d'autre explication. L'éloignement du temps et le peu de durée de sa vie permettent seulement d'affirmer qu'elle justifie cette parole de Mézeray : « Nous avons cette obligation aux Espagnols de nous avoir toujours donné de bonnes reines. »

A. DE MARTONNE.

Duchesne, *Recueil des historiens de France*, t. IV et V. — Dom Bouquet, *id.*, t. VI et VIII. — Mabillon, *Analecta*, t. III. — Legendre, *Histoire de France*, t. II. — Mézeray, *id.*, *id.* — D. Luc D'Achéry, *Spicilegium*, t. II et III. — Devic et Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. II et III. — D. Martenne et Durand, *Collect. vet. script.*, t. V. — Labbe, *Nouvelle biblioth. des manusc.*, t. I. — *Histoire des croisades* de Guillaume de Tyr, *Coll. des historiens de France*. — *Recueil des historiens* de Leibnitz, publié par Eccard ; *id.*, par Fréher. — *Recueil des douze historiens contemporains*, de Pithou. — Le père Lelong, *la Vie de Suger*. — L'*Histoire des croisades* du père Maimbourg. — *Chronique* de Mathieu Paris. — *Histoire d'Espagne*. — Mariana, *de Rebus hispanis*, liv. II, ch. 3, ms. — *Suite de l'Histoire française* de frère René Mace, religieux de la Trinité à Vendôme, qui contient l'histoire de Louis le Jeune, Bibl. imp., 1153. — *Chronicon a Carolo Magno ad Philippum-August.*, fonds Saint-Victor, n° 91. — *Chronicon Ricardi Pictaviensis, monachi Cluniacensis, ad annum* 1161. — Vatican, ms. de la reine de Suède, 163 (publié par D. Martenne, t. V, p. 1159). — Portefeuille de Fontanieu, ms. de l'abbé Fr. De Camps, XI, XIX. — Pièces sur le règne de Louis VII, Bibl. imp.

*CONSTANCE, impératrice d'Allemagne et reine de Sicile, née en 1156, morte le 27 novembre 1198. Elle était fille de Roger II, dit *le Jeune*, et devait monter sur le trône après la mort de son neveu Guillaume II, dit *le Bon*. Il n'en fut rien : Tancrède, fils naturel de Roger, s'empara du pouvoir en 1189. Constance, d'abord religieuse, avait épousé, en 1185, l'empereur Henri VI : celui-ci se fit couronner à Rome, et entra dans la Pouille sur la fin d'avril 1191, pour y faire valoir les droits de son épouse. Après s'être emparé de plusieurs places, il échoua devant Naples. Rappelé en Allemagne, il laissa Constance à Salerne. Cette princesse fut livrée par les Salertins à Tancrède, qui la renvoya sans rançon à Henri VI. Tancrède étant mort, son fils, Guillaume III, lui succéda; mais le retour d'Henri VI changea la face des affaires. L'empereur reprit Salerne, dont il fit massacrer les habitants; puis, aidé des Génois, il s'empara de Messine, de Palerme, et se fit de nouveau couronner roi de Sicile, en octobre 1194. Malgré les prières de Constance, il fit arrêter un grand nombre de prélats et de nobles; les premiers eurent les yeux crevés, les autres furent pendus ou brûlés vifs. Il fit même ouvrir les sépulcres de Tancrède et de son fils Roger, pour arracher les ornements royaux qui couvraient les cadavres de ces princes. Il reprit ensuite la route d'Allemagne, emportant des richesses immenses. Les Siciliens, exaspérés, se soulèvent de nouveau, et Constance, qui regardait les malheurs de ses sujets comme les siens propres, parut favoriser leur révolte. Henri profita du passage des croisés allemands pour ravager à leur tête la Pouille et compléter ses terribles vengeances ; il passa ensuite en Sicile, et mourut subitement, à Messine, le 28 septembre 1197. On soupçonna Constance d'avoir participé à l'empoisonnement de son mari. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle remplit de joie la Sicile et l'Italie, qui avaient surnommé l'empereur Henri *le Cyclope*. La reine fut reconnue régente durant la minorité de son fils, Frédéric Roger. A sa mort elle nomma, par son testament, Innocent III régent du royaume.

Richard de Saint-Germain, *Chronic. rerum italic.*, VII, 970. — *Chronic. monasterii Fossæ Novæ*, VII, 877. —Othon de Saint-Blaise, *Chronic.*, cap. XXXIX, p. 893.— Muratori, *Annali d'Italia*, X, 185. -- *Chronologie des rois de Sicile*, dans *l'Art de vérifier les dates*, 1re partie, XVIII, 218. — *Biographie des femmes célèbres*. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, II, 260.

CONSTANCE, reine d'Aragon et de Sicile, morte à Rome, en 1298. Elle était fille de Mainfroi, roi de Sicile, et son héritière. En 1261, elle épousa Pedro III, roi d'Aragon. Mainfroi ayant désigné pour successeur Conradin, son neveu, Pedro et Constance n'élevèrent de prétentions au trône de Sicile qu'après le supplice de Conradin, en 1268. Cependant, comme la Sicile était sous la domination de Charles d'Anjou, ils ne firent aucun armement pour revendiquer leurs droits. En 1281, Jean de Procida, seigneur napolitain, banni de sa patrie, se réfugia en Aragon, et persuada à Pedro III de délivrer la Sicile de la domination française. Les vêpres siciliennes s'accomplirent peu après. Charles d'Anjou, furieux de ce massacre, fit excommunier les révoltés, appela les croisés français, et vint avec trois cents bâtiments mettre le siége devant Messine. Pedro, de son côté, accourut d'Afrique avec une armée imposante, et fit couronner sa femme à Palerme. Roger de Loria, amirante d'Aragon, défit deux fois la flotte de Charles, et obligea ce monarque à se retirer en terre ferme. Un troisième combat naval ne fut pas plus heureux pour les Français; Charles le Boiteux, duc de Salerne, fils aîné du roi de Naples, tomba au pouvoir des Aragonais. Emmené à Palerme, les Siciliens demandèrent sa mort pour venger celle de Conradin. Constance s'y opposa; mais enfin, vaincue par les instances de ses sujets, elle céda, et fit avertir le prince de Salerne qu'il eût à se préparer à monter sur l'échafaud. C'était un vendredi : le prince répondit que la mort lui serait d'autant moins cruelle qu'elle lui serait donnée le même jour que Jésus-Christ. Cette réponse fut rapportée à la reine, qui déclara que « puisque le prince de Salerne acceptait si volontiers la mort à cause du souvenir de J.-C., il fallait lui faire grâce pour l'amour du Rédempteur »; le prince fut donc épargné et transporté en Aragon. Excommuniés par différents papes, Pedro et Constance conservèrent néanmoins le trône de Sicile, grâce à l'attachement qu'ils avaient su inspirer à leur peuple. Boniface VIII ayant réconcilié les maisons d'Aragon et de France, Constance vint à Rome recevoir l'absolution du saint-père, et mourut peu après.

Chronologie des rois de Sicile, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re partie, XVIII, 348. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, III, 78. — *Biographie des femmes célèbres*. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

***CONSTANCIO** (*Francisco Solano*), médecin et diplomate portugais, né à Lisbonne, en 1777, mort à Paris, le 23 décembre 1846. Fils aîné de Manuel Constancio, professeur d'anatomie et chirurgien du roi de Portugal, il fut désigné, avec six autres de ses compatriotes, pour aller étudier la médecine dans les pays étrangers, et il arriva vers la fin de 1791 en Angleterre, où il se livra avec zèle à l'étude de l'anatomie. Mais la science médicale n'absorbait pas seule sa pensée; la révolution française occupait alors tous les esprits, et le jeune étudiant, plein d'enthousiasme pour la France, se mit mal avec le gouvernement britannique, alors en guerre avec ses voisins. Cette circonstance lui rendant impossible un plus long séjour en Angleterre, il dut quitter ce pays, après y avoir obtenu toutefois le titre de docteur; puis il visita l'Allemagne et la France, et rentra à Lisbonne, où il s'employa à propager la vaccine, qui commençait à être connue (1799). Mais les Français ayant envahi le Portugal, il voyagea jusqu'en 1815; il se fixa ensuite à Paris, où il publia une série d'ouvrages, dont la plupart, et notamment les *Annales des sciences*, ont eu un succès mérité. Nommé en 1820 agent diplomatique du Portugal à Paris, et l'année suivante ministre à Washington, il se rendit à ce poste, qu'il ne garda que jusqu'en 1829, ne voulant pas servir le gouvernement absolu qui venait de se rétablir à Lisbonne. Revenu à Paris, vers 1832, il ne s'y occupa plus jusqu'à sa mort que de médecine et de littérature.

On doit à cet écrivain laborieux une foule d'ouvrages, dont voici la liste à peu près complète : *le Revenant*, journal écrit en anglais; Édimbourg, 1795 et 1796; — la *Revue de Londres*; 1796; — *Watson refuted, ou réfutation de la réponse que l'évêque Llandaff Watson a faite au* Siècle de la raison, de Thomas Payne; Édimbourg, 1797 (la seconde partie de cet ouvrage est restée manuscrite); — *l'Observador lusitano in Paris*; 1815, ouvrage périodique; — *Annaes das sciencias*, ouvrage périodique, écrit en collaboration de deux de ses compatriotes; Paris, 1818-1821; — *Conspectus des pharmacopées de Dublin, d'Édimbourg, de Londres et de Paris*; avec H. Desportes; Paris, 1820, in-18; — *des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, traduit de Ricardo; Paris, 1820; — *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application publique*, traduit de Malthus; Paris, 1820, 2 vol. in-18; — *Recherches sur la population*, traduit de W. Godwin; Paris, 1820; — *Grammaire franco-portugaise*; Paris, 1827; — *Remontrances des négociants du Brésil contre les insultes faites au pavillon portugais*; — *Nova grammatica da lingua franceza*, etc.; Paris, 1831, in-12; — *Grammatica analytica da lingua portugueza*; Paris, 1831, in-12; — *Nouvelle grammaire portugaise à l'usage des Français*; Paris, 1832, in-12; — *Historia do Brazil*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Novo diccionario portatil*; Paris, 1841, 2 vol. in-16; — *la Grande-Bretagne en* 1840 et 1841; Paris, 1842; — *l'Esprit des Revues anglaises*; 1841, journal mensuel; — *Nuovo diccionario critico da lingua portugueza*; Paris, 1844, 1 vol. Le reste de ses œuvres se compose : d'un précis de la révolution française depuis 1789 jusqu'à la révolution de 1830 (en portugais); d'un dictionnaire anglo-portugais; de mémoires sur la fièvre jaune et la fièvre puerpérale; d'un traité sur les rapports existant entre la langue égyptienne et les langues de source arabique, ainsi que celles de la famille sanscritique; enfin, d'un grand nombre d'articles littéraires, critiques, politiques, scientifiques, biographiques, soit traduits, soit originaux, insérés dans la *Revue américaine*, la *Revue trimestrielle*, les journaux de médecine, la *Biographie des contemporains*, *le Contemporain*, etc.

JANNE LAFOSSE.

Biographie univ. des contemporains. — *Moniteur* du 28 décembre 1846. — Quérard, *la France littéraire*, t. II, p. 273, et t. III, page 56.

CONSTANT ou **CONSTANS I** (*Flavius Julius*), le plus jeune des trois fils de Constantin le Grand et de Fausta, mort en 350. Il reçut de bonne heure de son père le gouvernement de l'Illyrie occidentale, de l'Italie et de l'Afrique; plus tard, lors du partage de l'empire, en 337, les mêmes provinces tombèrent dans son lot. Après avoir résisté avec succès à la violence et à la trahison de son frère Constantin, qui avait envahi ses États en 340, en même temps qu'il avait trouvé la mort dans cette expédition, Constant resta maître de tout l'ouest; il s'abandonna alors à toute la fougue des passions, même les plus dépravées. Cependant, on doit reconnaître qu'il accorda sa protection à l'Église. Pendant qu'il était occupé dans la Gaule, à un de ses plaisirs favoris, la chasse, il apprit que Magnence s'était révolté, entraînant l'armée à sa suite, et que des émissaires étaient en route pour lui donner la mort. Il tenta alors de se sauver en Espagne; mais il fut atteint près d'Elne (*Helena*, autrefois *Illyberis*) par la cavalerie de l'usurpateur. Abandonné de tous, excepté d'un Franc appelé Laniogaise, il fut massacré dans une chapelle où il s'était réfugié, à ce que rapportent quelques auteurs.

Aurelius Victor, *de Cæs.*, XLI; *Epit.*, XLI. — Eutrope, X, 5. — Zozime, II, 42. — Zonaras, XIII, 6. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, II.

CONSTANT ou **CONSTANS II** (*Flavius Heraclius*), empereur d'Orient, fils aîné de l'empereur Constantin III et de l'impératrice Grégoria, né le 7 novembre 630, mort le 15 juillet 668. Il s'appelait d'abord Heraclius. En 641, après la mort de son père, le trône fut occupé par Heracleonas, frère de Constantin III. He-

racleonas, qui n'était qu'un instrument entre les mains de sa mère, l'ambitieuse Martine, s'attira la haine du peuple, et provoqua une révolte dirigée par le césar Valentin. Celui-ci força Heracleonas d'associer son neveu à l'empire, et le jeune empereur prit à cette occasion le nom de Constantin, qu'il changea bientôt pour celui de Constant. Non content de ce résultat, Valentin proclama Constant seul empereur. Heracleonas et Martine, faits prisonniers, furent conduits en exil, après avoir été mutilés. Constant monta sur le trône au mois d'août 641. Trop jeune pour gouverner, il abandonna l'autorité à Valentin. Celui-ci paraît avoir été le même qu'un certain Valentinien qui se révolta en 644 et fut tué dans les rues de Constantinople.

Le règne de Constant II est remarquable par les pertes qu'éprouva l'empire, attaqué par les Arabes et les Lombards. Après toutes les villes d'Égypte, Alexandrie avait été prise par Amrou, général du khalife Omar, le 22 décembre 640 (an 20 de l'hégire). Désirant recouvrer à tout prix cette ville, l'une des plus importantes possessions de l'empire, Constant prépara une grande expédition, et envoya jusqu'en Chine demander des secours à l'empereur Taï Tsoung contre les Arabes, leurs communs ennemis. Ceux-ci en effet, non contents d'envahir l'Empire Romain, ravageaient les provinces chinoises du Turkestan. Nous retracerons rapidement, d'après les annales du Céleste Empire, ce remarquable épisode de la diplomatie byzantine : « L'histoire chinoise, dit M. Pauthier, rapporte que l'année qui correspond à 643 de notre ère, Po-to-li, roi de Foulin, envoya une ambassade à l'empereur Taï-Tsoung. Les mémoires de géographie de la dynastie des Thang, et d'autres ouvrages chinois, nous enseignent que Foulin est le nom plus moderne de Ta-thsin (la grande Chine), ou de l'Empire Romain. Cet empire, disent-ils, est éloigné de la cour de Chine de quarante-mille *li*. Au sud il confine au royaume de Po-sse (la Perse); c'est un grand royaume, qui a de grandes armées et beaucoup de villes. La capitale est belle et très-étendue. Le palais du roi est vaste et magnifique. L'histoire chinoise ajoute que les mahométans devinrent puissants, et que leur général battit l'armée de Foulin (romaine); on fit la paix, et les Romains payèrent tribut aux mahométans. » L'Empire Romain dont il est ici question est celui de Byzance; les événements auxquels il est fait allusion appartiennent aux dernières années d'Heraclius. Le nom de Po-to-li paraît être la transcription chinoise de celui de Valentin, césar et peut-être régent, pendant les premières années du règne de Constant. Cette ambassade n'eut d'ailleurs, à ce qu'il semble, aucun résultat. Déjà, depuis quelques années, des moines syriaques avaient prêché le christianisme en Chine et établi certains rapports entre deux empires séparés par d'aussi longues distances; mais ces rapports ne devinrent jamais intimes, et les Chinois ne défendirent point contre les Arabes les débris de l'Empire Romain. Lorsque Manuel, commandant des forces impériales, se présenta devant Alexandrie avec une puissante flotte, les habitants de cette ville se soulevèrent contre leur gouverneur arabe, Othman, et le général de Constant II put s'emparer de la ville, en 646; mais il ne s'y maintint que peu de temps. Amrou accourut avec des troupes nombreuses, enleva Alexandrie d'assaut, et força Manuel de se rembarquer. Alexandrie fut en partie détruite et pour toujours enlevée à l'empire grec. Encouragé par les succès d'Amrou, le khalife Othman ordonna à Abd-Allah, nommé récemment gouverneur d'Égypte, d'envahir les provinces grecques de l'Afrique septentrionale. Abd-Allah exécuta avec bonheur une partie de ce projet. Grégoire, gouverneur impérial de l'Afrique, fut défait et tué. Les Grecs cédèrent Tripoli aux vainqueurs, et payèrent tribut pour les autres provinces impériales. Ce traité, dicté par la nécessité, mais conclu sans le consentement de l'empereur, ne fut pas approuvé par celui-ci. Constant II punit sévèrement les officiers qui avaient traité avec les mahométans, et conçut contre ses sujets africains des ressentiments dont il leur donna des preuves dix-sept ans plus tard. Pendant que Abd-Allah s'emparait de Tripoli, Moawiah, qui fut depuis khalife, achevait de soumettre la Syrie, où quelques places peu considérables tenaient encore pour les Romains. Après avoir terminé la conquête de cette province, il passa dans l'île de Cypre avec une flotte de dix-sept cents barques, ravagea l'île, et prit la capitale, nommée alors Constantia (ancienne Salamine); elle fut saccagée et entièrement détruite. Moawiah imposa aux habitants un tribut annuel de 7,200 pièces d'or : c'était la moitié de ce que l'île payait à l'empereur. Cette conquête ne fut pas de longue durée. Au bout de deux ans, une flotte romaine, chargée de troupes et commandée par Carcorizès, chambellan de Constantin, chassa les Sarrasins, et reprit l'île de Cypre. Les Arabes firent aussi de grands progrès dans la Cilicie et dans l'Isaurie, qui furent ravagées par Bizr, un des meilleurs généraux mahométans. Pendant que les plus belles provinces de l'empire devenaient ainsi la proie des khalifes, Constant ne s'occupait qu'à protéger le monothélisme et à persécuter la foi orthodoxe. Il défendit de discuter sur les sujets religieux. Cet édit, qui aurait été raisonnable s'il n'avait pas eu pour but de faire triompher le monothélisme, est connu sous le nom de *typus*. Il créa de nouvelles difficultés, bien loin de mettre fin aux anciennes, fut rejeté par le pape et en général par toutes les églises d'Italie, et contribua beaucoup à ruiner l'empereur dans l'opinion publique. Ses sujets manifestèrent hautement leur mépris pour le caractère du prince, et les gouverneurs des provinces éloignées se rendirent presque indépen-

dants du pouvoir central. Une révolte ouverte, conduite par Pasognathe, éclata en Arménie, et cette province parvint à se soustraire pour quelque temps au gouvernement de Byzance. En 648, une trêve de deux ans fut conclue entre les Arabes et Constant. Après avoir profité de cette trêve pour conquérir la Nubie et l'Abyssinie, Abd-Allah renouvela les hostilités, en 651, et envoya une expédition contre la Sicile, tandis que Moawiah jetait la terreur dans tout l'Empire d'Orient, par la prise de Rhodes. Un des plus curieux débris de l'art grec, le fameux colosse de Rhodes, fut vendu par les Arabes à un juif d'Édesse. (*Voy*. Charès de Linde.)

La chute de Rhodes ne put enlever Constant à ses ridicules et odieuses occupations théologiques. Il voulut forcer les Italiens à recevoir son *typus*, quoique ce décret eût été condamné par le pape Martin Ier. Théodore Calliopas, exarque impérial en Italie, se rendit à Rome par l'ordre de l'empereur, et fit enlever, le 17 juin 653, le pape, qui fut conduit à Messine, puis dans l'île de Naxos, et enfin, en 654, à Constantinople. Il y fut jugé, condamné comme coupable d'avoir entretenu une correspondance avec les infidèles, accablé de mauvais traitements et exilé à Cherson dans la Chersonèse Taurique, où il mourut, le 16 septembre 655. Beaucoup d'autres évêques orthodoxes furent également persécutés, entre autres saint Maxime, qui mourut exilé dans le Caucase, en 662.

En 655 la guerre avec les Arabes prit des proportions alarmantes. Moawiah, alors gouverneur de Syrie, équipa une flotte dont il donna le commandement à Aboul-Awar, pendant que lui-même marchait sur Césarée, pour s'avancer ensuite jusqu'au Bosphore. Dans ce danger, Constant laissa le commandement de Constantinople à son fils Constantin, et s'avança lui-même à la rencontre de la flotte ennemie. La bataille qui s'engagea sur les côtes de Lycie fut acharnée et longtemps douteuse. Les Grecs s'étaient précipités les premiers sur les vaisseaux de leurs ennemis, espérant remporter une victoire facile; mais ils furent reçus avec vigueur, et plusieurs de leurs bâtiments légers furent mis en pièces par l'éperon tranchant des longues barques arabes. Bientôt plusieurs navires des musulmans s'attachèrent au vaisseau sur lequel était l'étendard impérial, et si Constant II n'eût pas été, par le dévouement des siens, transporté à bord d'un autre bâtiment, qui s'enfuit au plus vite vers Constantinople, il aurait été amené prisonnier à Damas. L'empire grec semblait perdu; mais Othman fut assassiné, en 655. Les troubles qui suivirent la mort du khalife empêchèrent Moawiah de poursuivre le cours de ses succès. A peine se vit-il seul maître de l'empire, qu'il songea à recommencer contre les Grecs une lutte dont il avait eu jusque alors tout l'avantage; mais il fut encore une fois distrait de ses projets de conquête par la révolte du fils d'Ali, Hassan, qui prit le titre de khalife et se maintint indépendant à Coufah jusqu'en 668. Constant, délivré des Arabes par les dissensions intestines de ces redoutables conquérants, fit avec succès la guerre aux nations slaves établies au sud et au nord du Danube. En 661 Constant fit mettre à mort son frère Théodose. Les raisons de ce crime sont restées inconnues. Théodose, qui était entré dans les ordres, ne pouvait être un rival pour son frère, et la haine de celui-ci tenait probablement à des différences d'opinions au sujet du monothélisme. Constant ressentit de son fratricide des remords qui allaient presque jusqu'à la démence. Sans cesse il croyait voir devant lui son frère lui tendant une coupe de sang et lui disant : « Bois, frère, bois. » Ne pouvant plus supporter une ville qui lui rappelait son crime, il résolut de quitter Constantinople et de fixer sa résidence en Italie. Les affaires politiques de ce pays auraient suffi pour y appeler l'empereur, quand même il n'aurait pas été écarté de Constantinople par ses remords.

Dès 641, Rotharis, roi des Lombards, attaqua les possessions impériales du nord de l'Italie, et en conquit une grande partie. Un de ses successeurs, Grimoald, résolut d'enlever aux Grecs l'Italie méridionale, où ils possédaient encore les duchés de Rome, de Naples et les deux Calabres. La Sicile, la Sardaigne et la Corse appartenaient aussi à l'empire grec. L'autorité impériale en Italie fut ébranlée par l'absurde *typus*; mais d'un autre côté les dissensions des ducs et des principaux seigneurs lombards offraient une occasion favorable de relever l'Empire Romain et de reprendre les projets entrepris cent ans auparavant par Justinien et si glorieusement achevés par son général Narsès. Constant résolut non-seulement d'imiter Justinien, mais de faire encore une fois de Rome le centre de l'Empire Romain. Cette résolution causa une surprise générale; car depuis la chute de l'Empire d'Occident, aucun empereur n'avait établi, même temporairement, sa résidence en Italie. Mais à toutes les objections Constant répondit que « la mère méritait plus de considération que la fille ». Il équipa donc une flotte, et, s'étant embarqué, vers la fin de l'année 662, avec ses trésors, il envoya l'ordre à l'impératrice et à ses trois fils, Constantin Pogonat, Heraclius et Tibère, qu'il avait déclarés césars en 659, de venir le rejoindre. Mais André, son chambellan, et Théodore de Colones soulevèrent le peuple, qui empêcha la famille impériale d'aller rejoindre Constant. Ce refus ne le retarda pas d'un moment; il monta sur le tillac de son vaisseau, cracha contre la ville, et fit sur-le-champ mettre à la voile. Après avoir passé à Athènes le reste de l'hiver et nommé son fils Constantin gouverneur de Constantinople, il partit pour l'Italie. Il arriva à Rome le 5 juillet 663, et y séjourna peu de jours. Le pape Vitalien alla au-devant de lui à la tête de son clergé, à deux

lieues de la ville, et le conduisit à l'église de Saint-Pierre, où l'empereur laissa un riche présent. Il visita ensuite Sainte-Marie-Majeure, où il laissa encore une offrande; le lendemain, il se rendit de nouveau à Saint-Pierre avec toute son armée, il y entendit la messe, et mit sur l'autel une pièce d'étoffe d'or. Le dimanche suivant, il entendit aussi la messe à Saint-Pierre. Après le sacrifice, l'empereur et le pape s'embrassèrent et se dirent adieu. C'était le douzième jour depuis l'arrivée de Constant. Jusque là ce prince n'avait donné que des marques de dévotion et d'une pieuse libéralité. Mais les Lombards venaient de battre récemment son arrière-garde à Naples, et Constant, qui n'espérait plus les soumettre, abandonna l'idée de se fixer à Rome. Avant de partir il pilla les églises, reprit les présents qu'il avait donnés, et enleva tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville. On lui avait proposé d'orner le Panthéon disposé en église en 608, sous Boniface, avec la permission de Phocas; mais Constant aima mieux le dépouiller de toutes les tuiles de métal dont cet édifice était couvert. Ces violences, plus coupables que celles qu'on pouvait reprocher aux Goths et aux Vandales, furent les seuls exploits de Constant. Il se rendit avec ses richesses à Syracuse, où il redoubla d'avarice et de cruauté. Beaucoup de Siciliens, poussés au désespoir, s'enfuirent en Syrie, et particulièrement à Damas, où ils adoptèrent la religion mahométane. Moawiah, profitant de l'absence de Constant, recommença ses invasions dans les provinces grecques.

L'empereur, non content d'épuiser par ses vexations la Sicile, la Calabre, la Sardaigne, voulut étendre ses rapines jusque sur l'Afrique. Il profita du moment où Moawiah était occupé en 665 dans la partie orientale du khalifat. A cette époque les provinces grecques de l'Afrique étaient gouvernées par un chef presque indépendant, que l'historien arabe Nowairi appelle *Djenaha*, nom qui paraît être la transcription arabe du mot Gennadius. Celui-ci reçut de l'empereur l'ordre de lui payer une somme aussi forte que celle qu'il payait aux Arabes à titre de rançon. C'était, disait Constant, pour punir les Africains d'avoir, sans son consentement, traité dix-sept ans auparavant avec Abd-Allah. Outré d'une si injuste prétention, Djenaha chassa, de sa propre autorité, l'envoyé de l'empereur; mais le peuple, qui n'osait pas encore en venir à une révolte ouverte, prononça la déchéance de Djenaha, et éleva à sa place El-Attilioun, appellation arabe qui paraît être une altération du mot Attilius. Djenaha, ne pouvant se résoudre à céder le pouvoir sans résistance, eut la funeste idée d'appeler les Arabes au secours de son ambition déçue, et passa en Syrie, où il décida sans peine le khalife à une nouvelle invasion. L'armée expéditionnaire, commandée par Moawiah-ben-Khodaidj, pénétra dans la Cyrénaïque. Constant, informé des dangers qui menaçaient l'Afrique, venait d'y envoyer une armée de trente mille hommes, qui prit terre à Sabaratha, ville voisine de Djeloula. Les Grecs avaient à peine achevé leur débarquement, qu'ils furent attaqués par la cavalerie arabe, et forcés, après avoir perdu beaucoup de monde, de se rembarquer précipitamment. Quelques jours après, Djeloula fut prise d'assaut. Les Arabes se trouvèrent ainsi maîtres de l'Afrique jusqu'à la Mauritanie, tandis que les Lombards étendaient leurs conquêtes en Italie.

Depuis six ans Constant vivait à Syracuse, plongé dans la débauche, ne s'occupant de ses États que pour les ruiner par de cruelles exactions. Enfin, le 15 juillet 668, pendant qu'il était dans le bain, l'officier qui le servait, nommé André, fils du patrice Troïlus, prit un vase avec lequel on versait de l'eau, en déchargea un coup violent sur la tête de l'empereur, et s'enfuit. Les gardes de Constant, étonnés de ce qu'il restait si longtemps dans le bain, entrèrent et le trouvèrent noyé dans l'eau mêlée avec son sang. Il avait régné vingt-sept ans et en avait vécu trente-huit. Il laissa trois fils, Constantin IV, Pogonat, qui lui succéda, Heraclius et Tibère. Le nom de la femme de Constant II n'est pas connu.

Théophanes, p. 278, édit. de Paris. — Cédrène, p. 439, édit. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 87, éd. de Paris. — Glycas, p. 277, édit. de Paris. — Philon de Byzance, *Libellus de septem orbis spectaculis*; édit. d'Orelli. Leipzig, 1816. — Paul Diacre, *de Gestis Longobardorum*, IV, 51, etc.,; V, 6-13, 30. — Abulfeda, *Vita Mohammedi*; p. 109., éd. Reiske; *Annales*, p. 65, éd. Reiske. — *Histoire du Bas-Empire*, t. XI. — Noël Des Vergers, *Arabie*, dans l'*Univers pittoresque*. — Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, Hist. du *Bas-Empire*.

*CONSTANT (*Germain*), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la cour des monnaies et de l'étendue de sa juridiction*; Paris, 1658, in-fol.

Dev. Clément, *Bibl. cur.*, t. VII.

*CONSTANT (*Grégoire-Théophile*), médecin français, né à Mormoiron, en 1803, mort à Paris, en mai 1837. Il commença son éducation à Carpentras, et l'acheva au séminaire d'Avignon. Il avait d'abord été destiné à la carrière ecclésiastique; mais il préféra la médecine, et vint en suivre les cours à Paris. La modicité de sa fortune l'obligea de donner des leçons de mathématiques pour subvenir aux frais de ses études; cependant il fut reçu docteur en 1833. En 1835 il présenta à la Faculté de Paris un mémoire *Sur les maladies du jeune âge*, qui lui valut le prix Montyon. En 1836 il adressa un travail *Sur la méningite tuberculeuse chez les enfants*; un nouveau prix lui fut décerné. Il écrivait dans la *Lancette française*, le *Journal de Thérapeutique*, la *Gazette médicale*, et préparait un ouvrage étendu sur les maladies de la seconde enfance, lorsqu'il mourut, d'une affection de poitrine.

Biographie médicale. — Barjavel, *Dictionnaire de Vaucluse*.

* **CONSTANT** (*Jacques*), médecin suisse, mort à Lausanne, en 1730. On a de lui : *Compendium pharmaciæ helveticæ*; Genève, 1677; — *Medicina Helvetiorum*; 1677, in-12; — *Lemery, Cursus chemicus, latinitate donatus*; 1681, in-12; — *les Médecin, chirurgien et apothicaire charitables*, suivi d'un *Traité de la peste*; Lyon, 1683, 3 vol. in-8°; — *Atrium medicinæ helveticæ, cum observationibus rarissimis*; Genève, 1691; — *Essai de la pharmacopée des Suisses*; Berne, 1709, in-12.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, II, 318.

CONSTANT (*Pierre*), jurisconsulte et poëte français, né à Langres, en 1560, vivait à Dijon en 1595. La Croix du Maine l'appelle *homme docte et gentil poëte françois*. On a de lui : *la République des abeilles*; Paris, 1582, in-4°; une seconde édition est intitulée : *les Abeilles et leur état royal*; 1600, in-8°; il n'existe de changements que dans le titre; — *le grand Échec de Guyonville et de ses adhérents devant Chasteauvillain*, poëme; 1589, in-12; — *Invectives contre le parricide attenté sur le roi Henri IV*; Paris, 1595, in-8°; réimprimé dans les *Mémoires de Condé*, tome V, édition de 1743; — *la Cause des guerres civiles de France*; Paris, 1597, in-8°; — *de l'Excellence et dignité des rois*, dédié au roi Henri IV; Paris, 1598, in-12; — *Discours sur l'entrée de M. de Blerencour, gouverneur de Langres*, en vers français; Langres, 1603, in-4°.

Mémoires de Condé, VI. — La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. françaises*, II, 268, et V, 289.

CONSTANT (*Prudent*), poëte français, né à Langres, vivait en 1617. On a de lui : *Le grand avant-Messie, M. saint Jean-Baptiste, avec sa nativité, vie et décollation*, poëme; Langres, 1601, in-12; — *Institutions philosophiques de Crassot*, avec une préface; Paris, 1617, in-8°.

Catal. de la Bibl. impér.

CONSTANT DE REBECQUE (*David*), philosophe suisse, né à Genève en 1638, mort à Lausanne, le 27 février 1733. Il acheva ses études en Allemagne, en Hollande et en France sous Masesius, Coccejus, Hornbeck, Herebord, Daillé Morus et Amyrault, avec lesquels il se lia d'amitié. De retour à Lausanne, en 1658, il se consacra à l'Église, et fut nommé pasteur à Coppet en 1664. En 1674 il devint principal du collége de Lausanne, en 1684 professeur de grec, et en 1703 professeur de théologie. On a de lui : *l'Ame du Monde, ou traité de la providence*; Leyde, 1679, in-12; — *Florus, cum notis philologicis et historicis*; Genève, 1684, in-12; — *Erasmi Colloquia, cum notis*; ibid.; — *Abrégé de Politique*; Cologne, 1686. Bayle et Fabricius parlent avec éloges de cet ouvrage ainsi que du suivant : *Cicero, de Officiis, Amicitia et Paradoxa, et Somnium Scipionis, cum notis*; Genève, 1688, in-8°; — *Systema ethico-theologicum*; Lausanne, 1689, in-8°; — *Transitus per mare Rubrum*; Genève, 1690, in-4°; — *Dissertationes de uxore Lothi, Rubo Mosis et Serpente æneo*; Lausanne, 1693, in-4°; — *Dissertatio de zelo*, in-4°.

Salchli, *Oratio funebris Davidis Constant*. — *Musæum helveticum*. — Bayle, *Lettres*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 257.

CONSTANT DE REBECQUE (*Samuel*), littérateur suisse, petit-fils du précédent, né à Lausanne, en 1729, mort près de cette ville, en 1800. Il fut d'abord officier en Hollande, et servit sous les ordres de son père, général au service de ce pays. La connaissance intime de Voltaire décida Constant à se consacrer à la littérature. Son goût pour l'étude ne l'empêcha pourtant pas de jouer un rôle actif dans les troubles de Genève, terminés, en 1792, par l'intervention française. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite. Ses principaux ouvrages sont : *Instructions de morale à l'usage des enfants qui commencent à parler*; Londres, 1785, in-8°; Lausanne et Paris, 1799, in-8°, avec des additions. C'est un catéchisme de morale à l'usage de toutes les classes; — *Camille, ou lettres de deux filles de ce siècle*; Paris, 1785, 4 vol. in-12, et Maëstricht (Lausanne), 1786, 4 vol. in-12 : ce roman eut plusieurs éditions. — *Laure de Germosan, ou lettres de quelques personnes de Suisse*; Paris, 1787, 7 vol. in-12; — *le Mari sentimental, ou le mariage comme il y en a quelques-uns*; Genève et Paris, 1787, in-12; — *les Dernières pensées du roi de Prusse* (Frédéric II) *écrites de sa main*; Berlin (Genève), 1787, in-12, et Paris, 1806, in-8°; — *Recueil de pièces dialoguées, ou guenilles dramatiques ramassées dans une petite ville de Suisse*; Genève et Paris, 1787, 2 vol. in-8°, contenant *le Mendiant vertueux*, drame en cinq actes et en vers; *le Mannequin*, comédie, cinq actes; *le Médecin de la montagne*, proverbe; *le Médecin suisse-allemand*, proverbe; *les Rentes viagères*, proverbe; *le Proverbe des pensionnaires*; *Dialogue des Anges*. Ce *Recueil* a été réimprimé, sous le titre de *Théâtre de société, pièces de comédie qui se jouent dans les sociétés de la Suisse*; Paris, 1791. — Abrégé *de l'histoire juive*; — *Traité de la religion naturelle*, etc.

Dictionnaire de la Suisse, article *Genève*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 298.

CONSTANT DE REBECQUE (*Henri-Benjamin*), célèbre publiciste, de la famille des précédents, né à Lausanne, le 25 octobre 1767, mort à Paris, le 8 décembre 1830. Son père, Juste-Louis Constant de Rebecque, qui fut en correspondance avec Voltaire, était colonel d'un régiment suisse au service de Hollande. Élevé jusqu'à treize ans dans la maison paternelle, le jeune Constant fut mis ensuite à l'université d'Oxford, y resta peu, apprit toutefois l'anglais, et vint continuer ses études à l'université d'Erlangen, en Allemagne. Revenu à seize ans près de son père, au temps où le canton de Vaud dé-

fendait son indépendance contre le sénat de Berne, il entendit maudire l'aristocratie, et garda toute sa vie ces impressions de son adolescence. Bientôt, envoyé à l'université d'Édimbourg, il y puisa les principes de la philosophie écossaise, et s'unit d'amitié avec des hommes devenus depuis illustres comme lui, Makintosh, De Laing, Wilde, Graham, Erskine. Ses cours terminés, il vint à Paris, logea chez Suard, et se lia, sous ses auspices, avec La Harpe, Marmontel, en un mot avec les principaux littérateurs de l'école philosophique du dix-huitième siècle. C'est dans leur société qu'il conçut, à dix-neuf ans, le projet d'écrire l'histoire du polythéisme. Heureusement pour sa gloire, quelques erreurs de jeunesse vinrent le distraire de ce travail, pour lequel il n'était pas mûr encore. Rappelé à Bruxelles par son père, il parcourut l'Allemagne, visita Jean de Müller, Kant, il connut Gibbon à Lausanne, et contracta dans leur commerce le goût d'une vie studieuse. Après un nouveau voyage à Paris, il vint habiter Brunswick, où son père lui avait fait obtenir un emploi de chambellan, s'y maria, et continua d'y résider pendant quelques années.

Ce fut en 1795 que Benjamin Constant revint en France; c'est aussi de cette époque que date le commencement de sa carrière politique. Il s'unit au parti républicain modéré, qui voulait, en répudiant les excès de la révolution, en conserver les conquêtes. Une brochure qu'il publia en 1796, *de la Force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, le fit connaître et distinguer. Chénier, Louvet, Daunou devinrent ses amis. D'autres écrits polémiques, quelques articles de journaux, une réclamation portée à la barre du Conseil des Cinq-Cents en faveur de ses co-réligionnaires exilés, étendirent sa réputation naissante. Cependant la contre-révolution s'organisait; ses nombreux partisans se rassemblaient au club de Clichy : pour en balancer l'influence, un autre club, le Cercle constitutionnel, ou club de Salut, s'était formé à l'hôtel de Salm; Talleyrand le dirigeait, Mme de Staël l'appuyait de l'autorité de son nom et de sa conversation brillante. Lié d'intimité avec sa célèbre compatriote, Benjamin Constant devint bientôt l'orateur de ces réunions, également ennemies du terrorisme et de l'ancien régime, et dont l'influence se signala par la nomination de Talleyrand au ministère des relations extérieures. Le 18 fructidor (1797) termina cette lutte, et fut suivi de luttes nouvelles qu'à son tour termina le 18 brumaire. Ce fut vers cette époque (1799) qu'il fit paraître un ouvrage remarquable sur les *Suites de la contre-révolution de* 1660 *en Angleterre*. B. Constant entra au Tribunat (décembre 1799), et prit part à cette opposition généreuse, mais peut-être intempestive, que le pays, fatigué, ne comprit pas, dont s'irrita un pouvoir en position de tout oser, et qui compromit la liberté par son ardeur à la défendre. Il fut compris dans l'élimination qui frappa l'élite de cette assemblée (mars 1802).

L'opposition, bannie de la tribune, avait trouvé un asile dans le salon de Mme de Staël, où se réunissaient, avec Benjamin Constant, les Barante, les Broglie, les Montmorency, les Jaucourt. Napoléon ne voulut pas l'y souffrir : Mme de Staël et son ami durent quitter la France (vers 1803). B. Constant, réfugié à Weimar, y rencontra les hautes notabilités de la littérature allemande, Gœthe, Wieland, Schiller, dont les entretiens lui firent naître l'idée de transporter dans notre langue l'imposante création de *Wallenstein*. Cette traduction, estimable et consciencieuse, laisse pourtant à désirer plus de couleur et d'éclat poétique : le discours préliminaire a paru supérieur, bien que la critique y ait signalé une teinte un peu trop forte de germanisme. Peut-être ici la critique n'avait-elle pas tout-à-fait tort; car les littératures, comme les langues et les peuples, ont leurs divers génies, qu'il ne faut ni méconnaître ni violenter. Plus tard, B. Constant composa le roman d'*Adolphe* et l'épisode de *Cécile*, qu'il en détacha, craignant d'en diviser l'intérêt. Bientôt, fixé à Gœttingue, il y épousa en secondes noces Mme de Hardenberg, d'une famille distinguée du Hanovre.

Les événements de 1814 rouvrirent à Benjamin Constant, ainsi qu'à Mme de Staël, les portes de la France. Une charte promulguée, la promesse d'institutions libérales le rattachèrent d'abord au gouvernement des Bourbons; car Benjamin Constant, éclectique en fait d'organisation sociale, comme la plupart des hommes d'une haute portée, n'excluait aucune forme de gouvernement, pourvu qu'elle fût compatible avec la liberté; et le républicain de 1795 ne crut pas trahir ses principes en les plaçant, en 1814, sous la garantie d'une royauté constitutionnelle. Malheureusement les promesses de la Restauration étaient peu sincères. Les princes rappelés d'exil ne furent pas longtemps à prouver qu'ils n'avaient *rien appris ni rien oublié*. La charte proclamait la liberté de la presse : l'une des premières lois proposées aux chambres fut une loi de censure. Fidèle à ses doctrines, B. Constant la combattit, et la combattit en vain. Cependant, lorsque, élancé de l'île d'Elbe, Napoléon remit le pied sur la terre de France, Benjamin Constant crut voir le despotisme y redescendre avec lui. Oubliant les fautes du gouvernement royal, il écrivit en sa faveur dans le *Journal des Débats* : le 19 mars 1815 il y attaquait avec véhémence l'empereur et son système; le 20 mars l'empereur entrait aux Tuileries. Constant s'éloigna; bientôt, rassuré par ses amis, il revint, vit l'empereur, et sortit de cette conférence avec le titre de conseiller d'État. Ce revirement subit étonna généralement, et beaucoup de personnes le blâmèrent comme un acte d'ambition et versatilité; B. Constant allégua pour le justifier qu'au-dessus des gouvernements, qui passent, il y a une

patrie, qui demeure et qu'il faut servir. Constant avait des défauts, mais des défauts d'artiste; il n'était ni vénal ni servile; il se rallia, et ne se vendit point. Dans les conférences où fut discuté l'*acte additionnel*, il opina dans le sens le plus libéral. Après le désastre de Waterloo, il passa en Angleterre, et revint en France lorsque la première fureur des réactions commença à se calmer. La tendance rétrograde de la seconde Restauration le jeta décidément dans l'opposition. Une loi de circonstance, celle de novembre 1815, renfermait contre la presse des dispositions exorbitantes, dont le ministère public exagérait encore la rigueur par la violence de ses réquisitoires. Benjamin Constant, dans une première brochure, s'éleva en termes pleins d'une élégante ironie contre l'intempérance oratoire des accusations; dans une seconde, il posa les vrais principes de la législation répressive de la presse et ceux de la responsabilité ministérielle. Ce que Voltaire avait fait pour les Calas et les Sirven, Benjamin Constant le fit alors pour Wilfrid Regnault, qu'une inimitié puissante avait fait condamner comme assassin : deux lettres à M. Odilon Barrot, puissantes de logique et poignantes de sarcasme, parurent prouver l'innocence de ce malheureux, et le dérobèrent à l'échafaud. En même temps l'auteur de ces lettres écrivait dans le *Mercure*, journal longtemps tout littéraire, et qui alors avait ouvert ses colonnes à la politique, dans l'intérêt de la cause libérale. D'habiles écrivains, MM. Jay, Étienne, Tissot, Aignan, Lacretelle, Jouy, travaillaient avec lui à ce recueil; gênés par la censure, ils fondèrent ensemble *la Minerve*, journal d'opposition, qui, par les formes semi-périodiques de sa publication, échappait à l'inquisition censoriale. Leur entreprise eut un succès immense. Benjamin Constant, qui rédigeait pour *la Minerve* les articles relatifs aux débats de la chambre, prit aussi cette occasion d'expliquer, dans une série de *Lettres sur les cent jours*, les motifs de sa conduite à cette époque. C'est encore vers ce temps que Benjamin Constant réunit et publia, sous le titre de *Cours de politique constitutionnelle*, divers écrits, déjà connus pour la plupart, et dans lesquels l'ingénieux publiciste exposait, avec autant de justesse que de lucidité, le mécanisme de la monarchie représentative et les principes généraux de l'organisation sociale. Un peu plus tard, il répandait sur ces hautes questions des lumières nouvelles, en commentant le livre de Filangieri (Paris, 1822, 2 parties in-8°).

Tant de titres appelaient Benjamin Constant à la tribune nationale. L'instant était propice; depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816, l'opinion libérale, auparavant étouffée, commençait à se faire jour dans les élections. Candidat au collége de la Seine, en concurrence avec M. Ternaux (1818), Constant manqua son élection de quelques voix; dans les premiers mois de l'année suivante, il fut élu par le département de la Sarthe. Alors s'ouvrit pour l'infatigable publiciste une nouvelle et brillante carrière. Orateur politique, écrivain, journaliste, on le vit constamment plaider à la tribune, dans plusieurs pamphlets remarquables, dans les colonnes de *la Renommée* et bientôt après dans celles du *Courrier*, la cause de la liberté. En 1819, lorsqu'un moment le gouvernement sembla vouloir se réconcilier avec elle, il soutint, en s'efforçant de l'amender encore, le projet de loi sur la presse, conçu par M. de Broglie, présenté par M. de Serre. Lorsque ensuite une réaction s'opéra, et que de nouvelles lois d'exception furent proposées, il éleva la voix contre elles, et se distingua surtout dans la discussion de la loi contre la liberté individuelle, par une série d'amendements habilement combinés, dont le rejet successif devint la critique la plus sanglante de la mesure que la majorité s'apprêtait à sanctionner. Cette mesure n'était qu'un prélude aux attaques préparées contre la loi électorale (1819) : c'était sur ce dernier terrain que la lutte allait surtout s'engager. L'instant arriva; quelques membres de la gauche voulaient transiger avec le ministère, pour éviter que le pouvoir ne passât entre des mains plus hostiles : Benjamin Constant fut d'un autre avis, et refusa toute concession. On sait les violences que se permirent alors contre les principaux membres du côté gauche les jeunes gardes du corps : plusieurs députés furent insultés et même menacés, et le pouvoir, qui n'osa ni réprimer ni punir ces attentats, passa, non peut-être sans raison, pour les avoir encouragés. Benjamin Constant, contre lequel ils étaient dirigés en partie, s'unit à Laffitte pour les dénoncer à la France. Témoin, quelque temps après, dans le procès des *événements de juin*, il sut, par un détour ingénieux, éluder les entraves que la partialité d'un magistrat voulait mettre à la manifestation de la vérité.

Cependant la loi du *double vote* avait passé, en dépit de la charte, et le gouvernement, fidèle à ses sympathies originelles, se précipitait plus ouvertement que jamais dans les voies de la contre-révolution. A mesure que ses tendances se révélaient, des associations s'organisaient pour y résister; des conspirations s'ourdissaient : plusieurs membres du côté gauche s'y engagèrent; quant à Benjamin Constant, il ne consentit jamais à dépasser les limites d'une opposition constitutionnelle. Malgré cette modération, ses talents et son influence le désignaient l'un des premiers aux ressentiments de la faction de l'ancien régime. En 1820 il se voyait investi, à Saumur, par de jeunes forcenés de l'école de cavalerie; en 1822, à Poitiers, un procureur général le signalait, ainsi que Lafayette et Laffitte, aux vengeances du pouvoir, dans un réquisitoire furibond, dont les députés outragés demandèrent en vain justice.

Toujours réélu, malgré les fraudes électorales : en 1824, par le collége électoral de la Seine; en

1827, par le même et par celui d'arrondissement de Strasbourg, pour lequel il opta, Benjamin Constant ne cessa de lutter avec une active persévérance contre les mauvais penchants qui dirigeaient la Restauration. Il s'éleva contre la guerre d'Espagne, contre la loi de tendance, contre celles du sacrilége et du droit d'aînesse, contre ce projet monstrueux qui voulait étouffer la liberté de la presse, et que son auteur vantait comme une loi *de justice et d'amour*. Point d'occasion, pour peu qu'elle eût d'importance, dans laquelle il ne prît la parole; la liste de ses discours, s'il était possible ici de la donner, serait une histoire complète de quinze ans de combats pour la conquête du gouvernement constitutionnel.

Jusqu'en 1830 Benjamin Constant, tout en combattant les erreurs des Bourbons, n'avait point d'invincible répugnance pour leurs personnes : il eût consenti à les voir régner sur la France s'ils eussent voulu consentir eux-mêmes à régner pour la France; et même, après l'avénement de Charles X, ce fut Constant qui prépara l'accueil favorable fait à ce prince dans les départements de l'Alsace, qu'il était allé visiter. Enfin, éclata la conspiration contre la constitution du pays, et dès lors il n'y eut plus de conciliation possible, car il n'y eut plus de confiance possible. Quand parurent les ordonnances du 25 juillet 1830, Benjamin Constant, dont la santé dépérissait depuis longtemps, était à la campagne et venait de subir une opération douloureuse. C'est en cet état qu'il reçut ce billet de Lafayette : « Il se joue ici un jeu terrible; nos têtes servent d'enjeu : apportez la vôtre! » Constant accourut, prit part au péril et à la victoire. Il fit partie de la majorité qui déféra la couronne au lieutenant général du royaume; lui-même fut investi de la présidence du conseil d'État. Depuis, dans les débats de la chambre, il continua de parler et de voter pour l'application large des principes de la révolution. Sa voix ne fut pas toujours entendue : il en ressentit quelque amertume. Vers le même temps il s'était présenté à l'Académie française; nul assurément n'était plus digne d'y prendre place : une intrigue l'en écarta. Cet échec lui fut sensible; peut-être ces chagrins hâtèrent-ils l'effet de sa maladie. Il expira le 8 décembre 1830, à l'âge de soixante-trois ans. Il y eut un peu d'effervescence à ses funérailles : lorsque le cercueil sortit du temple protestant de Sainte-Marie (rue Saint-Antoine), des jeunes gens voulurent s'en emparer pour le porter au Panthéon. On les apaisa, en leur rappelant que c'était à la loi seule à décerner de tels honneurs; mais lorsque cette loi fut proposée à la tribune par un collègue de Benjamin Constant, elle trouva de l'opposition dans la chambre, et depuis les choses sont restées là.

Après le 7 août, Benjamin Constant avait cru pouvoir accepter les bienfaits du roi Louis-Philippe, et ne s'en était point caché. Un jour, il causait au Palais-Royal avec M. Laffitte; le roi vint à lui : « Vous avez, lui dit-il, fait « pour la liberté des sacrifices au-dessus de vos « forces; cette cause nous est commune, et « c'est avec joie que je viendrai à votre secours. « — Sire, répondit Constant, j'accepte; mais la « liberté passe avant la reconnaissance : je veux « rester indépendant, et si votre gouvernement « fait des fautes, je serai le premier à rallier « l'opposition. — C'est ainsi que je l'entends, » répliqua le roi. Certes, un don offert et accepté dans de pareils termes honore celui qui le dispense et n'abaisse point celui qui le reçoit.

Ne voulant pas interrompre le récit de la vie politique de B. Constant, nous n'avons point encore parlé du plus important de ses ouvrages, de celui qu'il regardait comme son principal titre littéraire, et dont la composition avait occupé la plus grande partie de sa vie. On a vu que dans sa jeunesse B. Constant avait pensé à faire l'histoire du polythéisme. Épris alors des idées philosophiques du dix-huitième siècle, il ne voyait dans ce travail qu'un texte à des attaques contre le christianisme. L'âge modifia ses idées; il compléta ses études, leur donna une direction nouvelle, et entreprit son ouvrage sur *la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*. Le premier volume de cette grande composition a paru en 1824; il a été suivi de quatre autres. Des vues saines, appuyées sur des recherches immenses, une foule d'aperçus ingénieux assignent à cet ouvrage un rang élevé; en distinguant le sentiment religieux de la forme religieuse, en montrant l'un immuable et universel, l'autre variable et perfectible, l'auteur a fait faire un pas important à la science. Plusieurs ont pourtant regretté de ne trouver que de la sagacité et de l'érudition dans un sujet qui semblait appeler la haute éloquence. En général, le style de B. Constant est moins remarquable par la vigueur et la correction que par la finesse, l'urbanité, par une abondance ingénieuse et par une clarté presque voltairienne. C'est aussi ce rare talent d'éclairer les questions qui constitue son principal mérite comme publiciste. B. Constant a peu inventé; mais nul n'a su plus de choses, n'a fait entre elles un choix plus judicieux, n'a rendu la science plus accessible à toutes les intelligences. C'est à lui surtout qu'appartient l'honneur d'avoir enseigné à la France le gouvernement représentatif. On lui doit un autre éloge : c'est de n'avoir jamais séparé la politique de l'humanité et de la justice. Sous ce rapport sa doctrine est supérieure à celle du *Contrat social* lui-même. Cependant, lorsque B. Constant a combattu Rousseau, ce n'a pas toujours été avec bonheur : quelquefois il lui fait une guerre de mots, quelquefois il n'a pas évidemment raison sur les choses. Peut-être aussi, dans les théories politiques, a-t-il fait une trop large part à l'*individualisme*. Ici B. Constant a corrigé un excès de Rousseau par un excès contraire : nous voyons trop, par ce qui se passe depuis quelques

années, combien le principe de l'*individualisme*, étendu au delà de certaines limites, déprave et dissout la société. Mais lorsque B. Constant écrivait, la France venait de subir la double dictature de la Convention et de l'empire, et le sentiment de l'indépendance individuelle devait être d'autant plus puissant qu'il avait été plus comprimé.

La nature ne semblait pas avoir voulu faire de Constant un orateur : son organe était sec, sa prononciation saccadée et viciée par un *sussoiement* désagréable; sa taille était haute, élancée, mais sans grâce, son geste anguleux, et, dans les dix ou douze dernières années de sa vie, un accident lui avait imposé l'usage de la béquille; seulement, des cheveux blonds et bouclés accompagnaient assez heureusement une figure qui avait dû être belle, mais qu'avaient fatiguée les veilles et le travail. Son talent triompha des disgrâces de la nature : il devint l'un des plus redoutables athlètes de nos débats parlementaires, non par le talent de l'improvisation, qu'il posséda tard et jamais d'une manière éminente, mais par une réunion bien rare des qualités qui constituent l'écrivain orateur : vaste instruction, fécondité prodigieuse, finesse d'aperçus, puissance d'argumentation, bonheur d'à-propos, élocution élégante et lucide, hardie avec adresse, incisive avec urbanité. A ces dons se joignait une étonnante facilité de travail; une nuit lui suffisait pour composer un excellent discours, et la rapidité de sa composition, pourtant si soignée, remplaçait à demi la soudaineté de l'improvisation oratoire. Toutefois, la force de caractère n'était point chez Benjamin Constant au niveau des qualités de l'esprit : sa carrière présente des variations et des inconséquences qui avec sa passion du jeu et la gêne permanente qui en était la suite, ont nui à la considération du brillant chef de parti et de l'éminent publiciste.

Voici la liste des ouvrages de Benjamin Constant : *des Effets de la terreur*; 1797, in-8°; — *de la Force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*; Strasbourg, 1797, in-8°; — *des Réactions politiques*; 1797; — *des Suites de la contre-révolution de 1660 en Angleterre*; Paris, 1799; — *Discours prononcé au cercle constitutionnel, pour la plantation de l'arbre de la liberté, le 30 fructidor an V*; Paris, 1797, in-8°; — *Walstein*, tragédie imitée de Schiller; Paris, 1809, in-8°; — *Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu*; 1816, 1824, 1845; — *de l'Esprit de conquête et de l'usurpation dans leur rapport avec la civilisation européenne*; Hanovre, 1813, et Paris, 1814; — *Réflexions sur les constitutions, la distribution des pouvoirs et les garanties dans une monarchie constitutionnelle*; Paris, 1814, in-8°; — *de la Liberté des brochures*, etc.; Paris, 1814, in-8°; — *de la Responsabilité des ministres*; 1815; — *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs*; 1815, in-8°; — *Annales de la session* de 1817 à 1818; Paris, 1818, in-8°, en collaboration avec M. Camille de Saint-Aubin; — *de la Doctrine politique qui peut réunir les partis en France*; 1817, in-8°; — *Considérations sur le projet de loi relatif aux élections, adopté par la chambre des députés*; Paris, 1817, in-8°; — *Collection complète des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif et la constitution actuelle, terminée par une table analytique, ou cours de politique constitutionnelle*; Paris, 1817-1820, 4 vol. in-8°, et 1836, 2 vol. in-8°; — *Élections de* 1818; Paris, même année; — *Entretien d'un électeur avec lui-même*; Paris, 1817 et 1818; — *de la Dissolution de la chambre des députés*; Paris, 1820, in-8°; — *Aux auteurs de la Renommée*; Paris, 1820, in-8°; — *Lettre à M. le marquis de Latour-Maubourg, ministre de la guerre, sur ce qui s'est passé à Saumur les* 7 *et* 8 *octobre* 1820; Paris, même année; — *Lettre à M. Goyet, électeur de la Sarthe*; Paris, 1820, in-8°; — *Lettres à M. Charles Durand, avocat, en réponse aux questions contenues dans la troisième partie de son ouvrage intitulé : Marseille, Nîmes et ses environs*; Paris, 1818, in-8°; — *Lettre à M. Odilon Barrot, avocat, sur le procès de Lainé, serrurier, entraîné au crime de fausse monnaie par un agent de la gendarmerie et condamné à mort*; Paris, 1818, in-8°; — *Lettres à M. Odilon Barrot, avocat*, etc., *sur l'affaire de Wilfrid Regnault*; Paris, 1818, in-8°; — *de l'Appel en calomnie de M. le marquis de Blosseville contre Wilfrid Regnault*; Paris, 1818, in-8°; — *Trois lettres à messieurs les habitants du département de la Sarthe*; Paris, 1819-1820; — *Mémoires sur les Cent Jours en forme de lettres*; Paris, 1820, in-8°; — *des Motifs qui ont dicté le nouveau projet de loi sur les élections*; Paris, 1820, in-8°; — *Pièces relatives à la saisie des lettres et papiers dans le domicile de MM. Goyer et Pasquier*, etc.; Paris, 1820, in-8°; — *de la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*; Paris, 1824-31, 5 vol. in-8°; — *A messieurs les électeurs du département de la Sarthe*; Paris, 1822, in-8°; — *Appel aux nations chrétiennes en faveur des Grecs*; Paris, 1825; — *du Christianisme*; Paris, 1825, in-8° (Extrait *de l'Encyclopédie moderne*); — *Discours de M. Benjamin Constant à la chambre des députés*; Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — *Mélanges de littérature et de politique*; Paris, 1829, in-8°; — *du Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne*; Paris, 1833, 2 vol. in-8° (ouvrage posthume). [M. A. Berville, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec quelques additions bibliographiques.]

Lesur, *Ann. hist.* – De Vaulabelle, *Hist. des deux Rest.* – Lamartine, *Hist. de la Rest.* – Châteaubriand, *Mém.*

d'outre Tombe. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans.* — De Cormenin, *le Livre des orateurs.* — Sainte-Beuve, *Rev. des Deux-Mondes*, 1844-48. — *Biogr. des contemporains.*

CONSTANTI ou **CONSTANZIO** (*Antonio*), en latin **CONSTANTIUS**, savant italien, né à Fano, en 1430, mort en 1490. Il professait les belles-lettres, et eut pour disciple le poëte Octave Cléophile. Il mourut de la douleur que lui causa le pillage et l'incendie de ses manuscrits et de sa bibliothèque lors de la prise de Mondolfi par Laurent de Médicis. On a de lui : *Epigrammatum libellus, odæ III, epistolæ IV, orationes nuptiales VIII, prælectiones IV, orationes VII, Angelica salutatio*; Fano, 1502, in-4°; — *Commentaires sur Ovide et ses Fastes*; Tusculum, 1527, in-4°, et Fano, 1502, in-4° : celui sur Ovide a pour titre : *Disceptatio pulchra an Ovidius plures filias habuerit? an Perilla fuerit ejus filia? an tertia uxor ei soli nupserit.* Constanti, dans ses *Epigrammata*, a donné, sous forme de lettre, une description très-remarquable de la girafe; il a le premier signalé l'organisation particulière des cornes de cet animal.

Pierius Valerianus, *de Infelicitate litteratorum.* — De Saint-Léger, *Journal des savants*, juillet 1784.

* **CONSTANTI** (*Giacomo*), poëte italien, natif de Fano, vivait en 1508. Il professa les humanités à Pesaro. Il était à Castel-Gandolfo lorsque Laurent de Médicis prit cette place; cet événement fit mourir Constanti de chagrin. On a de lui : *Opuscula varia* et *Epicedium in Thadæam matrem*; Fano, 1502; — *Collectaneorum hecatostys : in Ibin Ovidii sarritiones, annotationum ultra centum; in ejusdem Metamorphoses assumenta annotationum supra ter centum*; Fano, 1508, in-4°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

CONSTANTIA (*Flavia Valeria Constantia*), appelée aussi *Constantina*, fille de Constance Chlore et de sa seconde femme, Theodora, née en Gaule ou en Bretagne, après 292 et avant 306, morte entre 328 et 330. Demi-sœur de Constantin le Grand, elle épousa, en 313, C. Valerius Licinianus Licinius Augustus, empereur d'Orient. La guerre s'engagea entre les deux beaux-frères en 323. Licinius, complétement défait à Chrysopolis (maintenant Scutari), s'enfuit à Nicomédie, où il fut bientôt assiégé par le vainqueur. Pour sauver la vie de son mari, qui ne pouvait ni s'échapper ni se défendre, Constantia se rendit au camp de son frère, et obtint la grâce de Licinius. Mais la clémence de Constantin ne fut pas de longue durée, et Licinius fut mis à mort. Cet acte n'altéra pas l'amitié qui existait entre le frère et la sœur. Celle-ci, qui avait été baptisée par le pape Sylvestre, finit par adopter les croyances ariennes. Lorsque Arius fut exilé à la suite du concile de Nicée, Constantia, alors mourante, intercéda pour lui, et obtint de l'empereur Constantin qu'il serait rappelé. Elle eut de Licinius un fils nommé Flavius Licinianus Licinius Cæsar.

Philostorgue, I, 9. Théophane, p. 9, 2?, éd. Paris. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 8. — Sozomène, I, 2. — Zosime, II, p. 17, 28.

CONSTANTIA (*Flavia Maxima*), femme de Gratien, née en 362, morte en 383. Fille posthume de l'empereur Constance II et de Faustine, sa troisième femme, elle tomba, ainsi que sa mère, aux mains du rebelle Procope, qui traîna ses captives dans toutes ses expéditions. En 375, pendant qu'elle allait rejoindre son fiancé, le jeune empereur Gratien, elle fut surprise par les Quades, qui venaient d'envahir l'Illyrie. Messala, gouverneur de cette province, délivra la princesse, et la conduisit à Sirmium. Elle mourut avant son mari, et sans laisser d'enfants.

Ammien Marcellin, XXI, 15; XXV, 7, 9; XXIX, 6.

CONSTANTIN, pape, né en Syrie, mort à Rome, le 8 avril 715. Il fut élu le 25 mars 708, en remplacement de Sisinnius. L'empereur Justinien le manda à Constantinople, afin de l'entretenir des affaires ecclésiastiques. Constantin quitta Rome le 5 octobre 710, et rejoignit l'empereur à Nicomédie. Il y fut reçu avec de grandes marques d'affection et de respect. Justinien l'entretint du concile *in Trullo*, dont Constantin accepta une partie des canons. Il retourna ensuite en Italie. Justinien ayant été assassiné en 712, Philippique Bardane, nouvel empereur, envoya au pape les actes du pseudo-concile de Constantinople qui condamnaient le sixième concile général et rétablissaient la doctrine des monothélistes. Constantin rejeta ces actes, et engagea le peuple romain à ne pas reconnaître un prince hérétique. Il défendit de se servir du titre d'empereur dans les actes publics et de mettre sur les monnaies son image, puisqu'il refusait d'honorer celles des saints. Anastase II, étant arrivé ensuite au pouvoir, envoya à Constantin une profession de foi profondément catholique. Constantin s'empressa de l'accueillir, et la paix fut rétablie entre le trône et le saint-siége. Ce pontife fit beaucoup de promotions dans son clergé : en un seule ordination, il créa soixante-quatre évêques, dix prêtres et deux diacres.

Platina, *Historia de vitis pontificum*, f° 103. — Cedrène, *Chronic.* — Baronius, *Annales.* — Moreri, *Grand dictionnaire historique.* — Dom Cellier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XVIII, 10. — *Chronologie des papes*, dans l'*Art de vérifier les dates*, III, 280. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, I, 283.

CONSTANTIN (*Tibère*), anti-pape, vivait en 769. Il n'attendit pas la mort de saint Paul Ier pour s'emparer du pouvoir papal. Il fut élu (767) par l'influence tyrannique de son frère, Toton, Tenton, ou Soton-Toto, duc de Nepi, qui l'installa à main armée. Constantin était laïque; il prit le diaconat, dédaigna la prêtrise, se fit ordonner évêque par George, évêque de Preneste, et ensuite consacrer pape par ce George, assisté d'Eustrase, évêque d'Albano, et de Citonat, évêque de Porto. Peu de temps après, un autre intrus, Philippe, abbé de Saint-Vito et prêtre-cardinal, se fit proclamer à son tour. Il excita une sédition, dans laquelle Toton fut tué. Constantin dut se

réfugier avec son autre frère, Passif, dans l'oratoire de saint Césaire. Philippe fut chassé le jour même de son intrusion, et le peuple arracha Constantin de sa retraite, le promena à cheval sur une selle de femme, et le confina dans le monastère de Celles-Neuves, d'où il le tira quelques jours après pour lui crever les yeux. Le 5 août 768, Étienne IV fut nommé et reconnu régulièrement souverain pontife. Au mois d'avril 769 un concile fut convoqué dans Saint-Jean de Latran : il y fut décidé qu'aucun sujet ne pouvait être élevé à la papauté si préalablement il n'avait été ordonné prêtre ou diacre. L'élection de Constantin fut donc annulée, et lui-même condamné à passer le reste de ses jours dans un monastère. Pendant son usurpation, il avait créé huit évêques, huit prêtres et quatre diacres, qui ne furent pas confirmés. Les *lettres* de cet anti-pape ont été publiées par le jésuite Gretser, Ingolstadt, 1613, in-4°, et par Duchesne, dans sa *Collection des historiens de France*.

Platina, *Vita pontificum*. — Baronius, *Annales*, 767. — Moreri, *Grand dictionnaire historique*. — *Chronologie historique des papes*, dans *l'Art de vérifier les dates*, III. 296. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, I. 523.

A. *Empereurs d'Orient.*

CONSTANTIN ou **CONSTANTINUS** (*Caius Flavius Valerius Aurelius Claudius*) (1), surnommé *le Grand*, empereur d'Orient, naquit à Naissus, dans la Dacie, en 274 environ, et mourut à Nicomédie, le 22 mai 337. Il était fils aîné de Constance Chlore et d'Hélène, femme d'une naissance obscure. Sa première éducation fut l'exemple de son père, qui lui enseigna la modération. Constance, ayant été nommé césar, se vit obligé de répudier Hélène, et de se séparer de son fils, qui dut se rendre comme otage à la cour de Dioclétien. Constantin avait alors dix-neuf ans. Si le séjour à cette cour pouvait offrir pour lui quelques dangers, il s'y forma au moins de bonne heure au rôle difficile des hommes qui sont appelés à gouverner les nations.

Par son courage et sa soumission, il gagna la faveur de Dioclétien, qui le nomma tribun de premier ordre et l'emmena avec lui en Égypte, en 296. Sous Galerius, il combattit les Perses, auxquels on enleva cinq provinces, entre le Tigre et l'Euphrate, en 297. Prudent et réservé, il évita de se rendre suspect aux auteurs des édits de persécution contre les chrétiens, quoiqu'il commençât dès lors à partager les croyances de ces proscrits. Plein de bravoure, bien fait de corps, habile dans tous les exercices, affable et généreux envers les soldats, le jeune Constantin ne tarda pas, à raison de ces qualités, qui le rendaient populaire dans l'armée, à s'attirer la haine des empereurs et des césars, surtout de Galerius. Dioclétien et Maximien Hercule ayant abdiqué, Constance et Galerius revêtirent la pourpre, et furent salués *augustes*. Mais Galerius ne voulut jamais, quoique ce fût l'usage, que le fils de son collègue prît le titre de césar; il nomma à sa place Maximin, frère de sa femme, qui avait commencé par être pâtre. Cet acte fit murmurer les troupes, et montra clairement à Constantin tout ce qu'il avait à redouter de Galerius. Ombrageux, jaloux, celui-ci retint auprès de lui Constantin, sous différents prétextes et malgré les demandes réitérées de Constance. Dans les guerres contre les barbares, il ne cessait d'exposer Constantin aux avant-postes. Un jour il le force de terrasser dans l'arène un lion furieux; un autre jour il l'envoie combattre seul un chef barbare, d'une stature effrayante. Constantin court droit à l'ennemi, le terrasse, et, le traînant par les cheveux, l'emmène tout tremblant aux pieds de son général. Ainsi, tandis que son père lui assurait l'héritage de l'Occident, Constantin préparait de loin la conquête de l'Orient. La crainte d'indisposer trop ouvertement son collègue, d'attirer contre lui ses armes victorieuses et de donner à ses propres troupes un sujet de mécontentement, détermina enfin Galerius à permettre à Constantin d'aller rejoindre son père. Constantin, redoutant la mobilité soupçonneuse de Galerius, se hâta de fuir, et eut soin, afin de ne pas être atteint, de faire tuer ou estropier les chevaux qu'il laissait derrière lui. Cette précaution ne fut pas inutile : le lendemain Galerius révoqua l'ordre de départ; mais apprenant que Constantin était parti la veille et avait douze heures d'avance, il entra dans une grande fureur, et la rage impuissante du tyran n'eut que le regret de n'avoir pas osé commettre un attentat. Constantin rejoignit son père à Boulogne-sur-Mer, franchit avec lui le détroit, et le suivit dans plusieurs expéditions dirigées contre les Pictes et les Calédoniens. Constance mourut à York, en 306; mais avant de rendre le dernier soupir, il fit une des dispositions politiques les plus importantes de cette époque, et que son fils, malheureusement pour l'empire, ne suivit pas, plus tard : ce fut d'ordonner que ses autres enfants, qui étaient encore fort jeunes et qu'il avait eus de Theodora, demeureraient simples particuliers, tandis que Constantin seul régnerait. C'est du moins ce que nous apprennent Libanius, Eusèbe, Julien et Lactance. Proclamé auguste par l'armée de son père, Constantin refusa de revêtir la pourpre, et se contenta de prendre le titre de césar. Lorsque, suivant l'usage, on présenta les images de Constantin, couronnées de lauriers, à l'empereur Galerius, celui-ci fut tenté de les faire jeter dans les flammes avec le messager; mais craignant que ses propres soldats ne se déclarassent pour Constantin, il consentit

(1) Il n'eut pas dès sa naissance cette pompeuse série de noms. Son père avait obtenu ceux de *Valerius Aurelius* lors de son association à l'empire sous Dioclétien; et quant à ceux de *Flavius Claudius*, Constantin ne les prit que plus tard, afin de constater sa descendance, par son père, de l'empereur *Flavius Claudius II*, vainqueur des Goths

à proclamer césar l'homme qu'il détestait le plus et à laisser sous son autorité les Gaules, l'Espagne et la Bretagne (l'Angleterre).

Constantin dissimula cette fois encore son mécontentement, et pendant les six années suivantes il resta comme étranger à ce qui se passait dans les trois autres parties de l'empire. Il visita toutes ses provinces, encourageant l'agriculture, affranchissant les villes, obérées et désertes, des impôts dont elles étaient frappées, méritant le nom de restaurateur de la ville d'Autun, pour y avoir rétabli une administration régulière, laissant, à l'exemple de son père, sans exécution les édits contre les chrétiens. Les Francs ne cessaient d'attaquer l'empire; il vainquit dans les Gaules leurs rois Ascaric et Regaise, qu'il livra aux bêtes dans les amphithéâtres, passa le Rhin, construisit un pont à Cologne, repoussa les barbares, établit partout sur les bords du fleuve des châteaux forts, et sut imposer aux ennemis de l'Empire Romain la terreur de son nom. Ce fut pour célébrer ces triomphes contre les barbares qu'il institua à Trèves les jeux Franciques, dans lesquels on livrait aux bêtes les prisonniers Francs, dont la sauvage énergie devant la mort étonnna toujours les Romains.

Cependant Galerius, qui résidait en Orient, semblait, à l'exemple des empereurs de cette époque de décadence, ne jouir du pouvoir que pour satisfaire ses passions. Ayant voulu, afin de remplir ses trésors, augmenter les impôts et faire le recensement des biens dans la ville de Rome, il excita contre lui tous les citoyens. Maxence vivait alors obscurément, dans ses propriétés, près de là, dans la Lucanie; il était fils de l'empereur Maximien, qui avait abdiqué le pouvoir en même temps que Dioclétien. Profitant de l'effervescence des populations et irrité d'ailleurs de n'avoir pas été nommé césar avec Constantin, Maxence souleva Rome contre Galerius, se fit proclamer empereur par les prétoriens, et, pour se donner un appui solide parmi les soldats, il appela auprès de lui son père Maximien, qui reprit la pourpre (en 306).

Contre Maxence, Galerius envoie Sévère, sa créature, qu'il avait revêtu du titre d'*auguste*. Celui-ci, dont l'armée était composée de Romains et de soldats maures, qui tous avaient servi sous Maximien, se voit abandonné d'une partie de ses troupes; les largesses de Maxence gagnent le reste. Obligé de se rendre sous la condition qu'il serait traité avec honneur, Sévère (voy. ce nom) fut bientôt forcé de se faire ouvrir les veines, dans un endroit nommé les Trois-Hôtelleries (*Tres Tabernæ*). Galerius marche à son tour contre Rome, pour venger son lieutenant, menaçant d'égorger le sénat, d'exterminer le peuple et de ruiner la ville; mais la défection de ses troupes le contraint lui-même à fuir honteusement : il regagne la Pannonie en saccageant et ruinant tout sur son passage. Cependant Maximien s'étant rendu auprès de Constantin, lui avait fait épouser sa fille Fausta (Constantin était veuf de Minerva, dont il avait eu Crispus); puis, l'ayant proclamé auguste, il avait essayé, mais en vain, de le faire passer en Italie, pour tomber avec lui sur Galerius, fugitif, et achever sa défaite. A Rome, la discorde s'étant élevée entre le père et le fils, Maximien fut chassé par Maxence. Empereur sans empire, ne trouvant aucune province qui voulût reconnaître son autorité, conspirant partout pour ressaisir la puissance, qui lui échappait sans cesse, banni de la cour de Galerius, le vieux Maximien vint dans les Gaules chercher un asile auprès de son gendre, qui lui donna une hospitalité digne d'un souverain, et lui fit partager les honneurs du pouvoir. Maximien paya Constantin de la plus noire ingratitude : pendant que celui-ci était occupé à combattre les Francs, il souleva ses propres troupes avec les trésors qu'il lui avait enlevés, répandit le bruit de sa mort, et se fit proclamer empereur à Arles. Une victoire et un pardon furent toute la vengeance de Constantin; mais le repos ne pouvait plus convenir à cet homme ambitieux. Incapable de reconnaissance, Maximien complota d'assassiner son gendre : il fit part de son projet à sa fille; Fausta en prévint Constantin, qui apparut avec toute sa cour devant Maximien, au moment où celui-ci venait d'assassiner, dans le lit de l'empereur, un eunuque qu'il avait pris pour son gendre. La mesure était comble. Constantin força Maximien Hercule à s'étrangler lui-même (310).

En Orient, l'élévation de Licinius à la place de Sévère avait poussé Maximin à la rébellion. Galerius, forcé de lui laisser prendre le titre d'auguste, mourut deux ans après, d'une effroyable maladie, en demandant des prières aux chrétiens. A sa mort, la guerre qui avait éclaté entre Licinius et Maximin ne fut suspendue que par un traité de partage. Le tyran Maxence, qui avait inondé de sang et pillé l'Afrique, en punition de la révolte d'Alexandre, son lieutenant, renouvelait depuis cinq ans toutes les horreurs des Caligula et des Héliogabale. Il osa s'attaquer à Constantin, sous le prétexte du meurtre de son père, qu'il avait lui-même traité en ennemi. Avant de commencer la guerre, Constantin s'assura des dispositions favorables de Licinius en lui promettant la main de sa sœur, Constantia. Ce fut vers cette époque qu'il se décida à embrasser ouvertement le christianisme.

Selon Eusèbe, ou selon Constantin lui-même (Eusèbe assure le tenir de sa bouche), Constantin aperçut, étant à la tête de son armée, un peu après l'heure de midi, une croix éclatante au ciel; sur cette croix étaient écrits ces mots : ἐν τούτῳ νικήσεις, tu vaincras par ce signe. La nuit suivante, il vit en songe le fils de Dieu tenant ce signe entre ses mains, et lui ordonnant d'en faire faire un semblable et de s'en servir comme d'une enseigne dans les batailles. Constantin se hâta d'obéir à cette vision céleste. Les métaux les plus rares, les pierres les plus précieuses or-

nèrent cet étendard, formé d'une croix, au-dessus de laquelle, dans une couronne d'or, se trouvaient les deux premières lettres du nom du Christ : il fut appelé *labarum* ou *laborum*. On ne sait rien de certain sur le lieu où était Constantin quand il vit cette croix lumineuse ; selon un savant moderne, qui a suivi en cela la tradition de l'église de Besançon, ce fut entre le Rhin et le Danube, près de Brisach. Telle est la légende populaire qui est arrivée jusqu'à nous. — Aucun auteur païen ne fait mention de ces prodiges, non plus que du labarum et des croix mises (1) dès ce temps-là sur les étendards des légions. Mais cette omission, volontaire peut-être, ne détruit pas le fait important de la conversion de Constantin et de sa famille au christianisme. Au reste, on peut fort bien supposer que l'intelligence naturelle de Constantin, entraîné déjà vers la religion nouvelle par la sympathie avouée que lui portait son père Constance Chlore; que les exemples de courage et de fidélité donnés par les soldats chrétiens de son armée; que les entretiens continuels des philosophes de sa cour, pénétrés de la beauté des dogmes nouveaux ; et par-dessus tout, que ce pressentiment qui pousse les hommes d'un véritable génie ambitieux à deviner où réside la force de l'avenir, afin d'en être l'expression, et servir, à leur insu, d'instruments aux courants d'idées régénératrices ; on peut bien supposer, disons-nous, que toutes ces causes humaines, les seules peut-être que l'histoire devrait enregistrer, ont plus contribué que l'apparition de la croix à faire de Constantin le premier empereur chrétien (en 311).

Pendant que ses flottes vont occuper les ports de l'Italie, il passe du Rhin aux Alpes avec une telle rapidité qu'il arrive devant Suse tandis qu'on le croyait au fond des Gaules : il s'empare de cette ville, et marche sur Turin. Dans la plaine de cette ville se présente un grand corps de troupes, dont la cavalerie, toute couverte de fer, hommes et chevaux, semblait invulnérable. Constantin ordonne à son armée d'ouvrir ses rangs, laisse passer cette cavalerie, qui n'avait de force qu'en ligne droite, puis la fait enfermer et attaquer à grands coups de masse d'armes. On assomme, on écrase sur leur selle les malheureux cavaliers, sans qu'ils puissent ni se mouvoir pour se défendre, ni se relever quand ils sont abattus (2). Turin, Milan, Vérone lui ouvrent leurs portes ; il défait près de cette dernière ville, après un combat sanglant, où il court les plus grands dangers, une autre armée de Maxence, commandée par un de ses plus habiles généraux, Ruricius Pompeianus, préfet du prétoire, et ne s'arrête qu'à deux milles de Rome. Maxence, excité par le peuple dans les jeux du cirque, enhardi d'un autre côté par ses magiciens, qui lui avaient prédit que ce jour-là, 28 octobre 312, l'ennemi des Romains devait périr, sortit enfin de cette ville, et vint, à quelque distance du pont Milvius, offrir la bataille. La victoire ne fut point infidèle aux drapeaux de Constantin ; l'armée de Maxence prit la fuite dans un affreux désordre ; le pont Milvius s'enfonça sous les fuyards : Maxence, chargé d'une pesante cuirasse, périt lui-même dans les flots, avec un grand nombre de soldats. Sa tête fut apportée à Constantin et promenée dans les rues de Rome, qui reconnut le vainqueur pour son maître. L'Afrique et les provinces suivirent cet exemple.

Maître de Rome, Constantin prouva qu'il n'était pas moins habile administrateur que bon général. Il rétablit l'ordre et la justice dans tout l'empire, et se conduisit avec la plus grande modération envers des villes conquises. Contre l'usage barbare de cette époque, usage qu'avaient suivi ses prédécesseurs, il respecta la vie et les biens des citoyens vaincus. Il alla jusqu'à refuser de recevoir les rapports des délateurs, dont la cupidité ou des vengeances particulières ne cessaient d'entourer les chefs de l'État. Il se contenta de casser la milice prétorienne, cette garde pour laquelle Séjan avait créé un camp près de Rome, et qui n'avait cessé d'employer à l'égard des empereurs le rôle que jouèrent plus tard les janissaires dans l'Empire Ottoman.

Cette conduite lui attira l'admiration et la sympathie de toutes les classes. Les sénateurs les plus hostiles aux idées nouvelles, ainsi que tous les fonctionnaires influents, vinrent, à l'exemple de l'empereur, se prosterner devant les étendards de la croix. Constantin s'entoura des évêques et de tous les personnages dont les talents dirigeaient la nouvelle Église. Il leur fit de larges présents, accorda aux ecclésiastiques de Rome certains priviléges, tels que l'exemption d'impôts et de diverses fonctions onéreuses ; il donna le palais de Latran au pape Melchiade ou Miltiade, et construisit plusieurs églises. Les classes moyennes et le peuple ne furent point oubliés. Il maria des jeunes filles nobles mais pauvres à des hommes devenus riches, et leur donna des dots. Il fit remettre des vivres et des vêtements au peuple, et recevait tout le monde avec générosité, ayant pour maxime que personne ne devait se retirer triste après avoir eu le bonheur de voir son souverain.

Presque aussitôt après la chute de Maxence, il s'allia à Licinius, et signa un édit universel de tolérance en faveur des chrétiens (313). Bientôt Maximin prend les armes contre Licinius ; il est vaincu, et meurt dans d'atroces douleurs, causées par le poison qu'il avait pris. Licinius, maître de tout l'Orient, se faisait détester par ses fureurs sanguinaires. Il tue tout à la fois les enfants de Maximin, le fils de Sévère, le fils de Galerius, son bienfaiteur, ainsi que la femme et

(1) Lactance, Sozomène, Porphyrius Optatianus, saint Grégoire de Nazianze, ne disent rien de cette apparition de la croix, ou n'en parlent que comme d'un songe de Constantin.

(2) On croit reconnaître déjà dans cette cavalerie d'élite, et pesamment armée, les chevaliers bardés de fer du moyen âge.

la belle-mère de ce même Galerius, l'une fille, l'autre veuve de Dioclétien. La rupture ne tarda pas à éclater entre les deux empereurs. Constantin, dit-on, avait découvert une conjuration que tramait contre lui son beau-frère Bassianus, à l'instigation de Licinius, qui avait fait abattre les statues de son rival dans la petite ville d'Emone; c'était à cette époque une déclaration de guerre et le commencement des hostilités. Plus tard, des conseillers l'ayant exhorté à punir des séditieux pour avoir jeté des pierres contre ses statues, Constantin leur répondit : Je ne me sens point blessé. Cependant, une pareille injure de la part d'un beau-frère, qui partageait avec lui l'empire du monde, devait lui être sensible. Il marcha contre Licinius, le vainquit à Cibalis, puis à Mardis dans la Thrace. Presque sans armée, sans trésors, Licinius demanda la paix, en déposant Valens, son général qu'il avait créé *césar*, malgré Constantin, et pour se faire un appui contre lui. Quelques jours après, il fit mettre à mort ce malheureux instrument de son ambition. Licinius céda la Dalmatie, la Pannonie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce à son heureux rival, qui devint maître ainsi de la frontière du Danube, jusqu'à la Thrace, et de presque toutes les nations les plus belliqueuses (314). Resserré en Asie, Licinius pouvait à peine mettre le pied en Europe. Quelques années après, trois césars furent nommés; deux en Occident : Crispus et Constantin le jeune, fils de Constantin; un en Orient : Licinianus, fils de Licinius. Par ce traité, les inimitiés restèrent contenues plutôt qu'assoupies, jusqu'à l'an 323.

Ce fut pendant ces années de paix, et tandis qu'il était en Grèce, que Constantin publia des édits inspirés par un sentiment vraiment humain, bien rare parmi les empereurs, et qui marquèrent en quelque sorte la transition de l'esprit païen à l'esprit chrétien. Il défendit de marquer sur le front les personnes condamnées aux mines ou à se battre comme gladiateurs; il supprima le supplice de la croix, qui jusque alors avait été très-commun; il défendit de casser les jambes aux esclaves. Il ordonna aux employés du fisc de prendre sur le trésor public ou sur le domaine du prince ce qui serait nécessaire pour nourrir les enfants pauvres, que leurs parents étaient toujours disposés à vendre; il défendit, sous peine de mort, de saisir pour dettes les valets et les animaux qui servent au labourage, ou d'enlever une femme de sa maison. Il transporta aux évêques et aux prêtres le droit d'affranchir les esclaves dans l'église et devant le peuple, droit qui n'appartenait qu'aux préteurs et aux consuls; il alla jusqu'à ordonner que si quelqu'un faisait appel au jugement d'un évêque, le juge civil serait obligé de renvoyer au prelat l'affaire, et que la décision de l'évêque eût l'autorité de la chose jugée : c'était, disait-il, afin d'abréger les affaires et de prévenir les chicanes. Il supprima les amendes dont étaient frappés les hommes non mariés, exempta de la torture les débiteurs du fisc, favorisa les testaments, infligea des peines sévères aux tuteurs qui abusaient de leurs pupilles, fit des lois en faveur des enfants naturels, et voulut qu'on célébrât le dimanche par le repos; il n'excepta de cette disposition que les cultivateurs.

La paix ne pouvait durer longtemps entre deux empereurs qui représentaient deux principes opposés : l'un, se faisant l'expression du passé, défendait avec violence la société païenne, et amassait sur lui la haine de tous par ses persécutions incessantes contre les chrétiens; l'autre, sentant la force nouvelle qui accélérait la marche du monde, s'en était fait le représentant. Sous l'inspiration de ces idées de progrès, Constantin ne cessait, par des lois de morale publique et bienfaisantes pour les peuples, d'adoucir la législation romaine dans ses dispositions contraires au développement social et à l'humanité.

Les Goths avaient franchi le Danube, qui était leur limite, et porté leurs ravages en Illyrie et jusque dans la Mésie et dans la Thrace. Constantin marcha contre eux, les contraignit d'abandonner leur butin, leur imposa des conditions humiliantes, et délivra même les provinces de Licinius. Irrité de ce qu'il appelait une violation de son territoire, Licinius mit sur pied des forces considérables, fit consulter l'oracle d'Apollon, qui lui répondit par deux vers d'Homère dont voici le sens : « Vieillard, il ne t'appartient pas de combattre de jeunes guerriers : tes forces sont épuisées, le grand âge t'accable. » Constantin, de son côté, se prépara à la bataille par des actes de piété et la prière. Il avait une chapelle desservie par des prêtres qu'il appelait les gardes de son âme. Chaque légion avait sa chapelle et des ministres particuliers (1). La bataille s'engagea dans les plaines d'Andrinople. Vaincu, Licinius s'enfuit à Byzance; Constantin l'y l'assiégea, tandis que son fils Crispus, qui commandait sa flotte, après avoir battu Abantus sur mer, vint rejoindre son père devant Byzance. De cette ville, où il craignait d'être forcé, Licinius passa le détroit, et alla attendre son heureux rival à Mysopolis. Le sort des armes ne lui fut pas plus favorable : sans armées sans trésor, refugié à Nicomédie, il consentit à reconnaître pour maître celui qu'il n'avait pu souffrir comme collègue. Constantia, sa femme et sœur de Constantin, obtint la grâce de son mari : il fut relégué à Thessalonique, où l'on ne manqua pas de prétexte pour se défaire de lui quelque temps après (en 324). On peut dire que Licinius entraînait dans sa chute le polythéisme lui-même, dont il était en quelque sorte le dernier représentant. Les uns racontent sa mort comme la punition d'une nouvelle trahison; les autres en font un crime a Constantin. Pour adoucir l'odieux d'une si noire perfidie, quelques

(1) On peut considérer cette institution comme le premier exemple des aumôniers de régiment. Au reste, ils ne faisaient que succéder aux ministres du paganisme qui, dans chaque armée, consultaient le sort avant de livrer bataille.

uns ajoutent que Constantin se vit forcé par les soldats mutinés à lui ôter la vie. Licinius avait occupé l'empire environ seize ans. Il n'y eut plus de partage. Par sa mort et par celle de Martinien que Licinius avait créé césar, et qui après sa défaite fut abandonné aux soldats de Constantin, celui-ci resta seul maître de tout l'empire, et recueillit l'héritage de plus de dix empereurs.

Ici se termine en quelque sorte la carrière militaire de Constantin; le reste de son existence se passa à combattre l'idolâtrie: il fit renverser, avec prudence il est vrai, les statues des divinités sans nombre adorées dans tout l'empire, encouragea le changement de religion, honora de sa protection spéciale les païens qui embrassaient le christianisme; fit élever partout des églises au nouveau culte; envoya aux évêques les plus renommés des dons de toute nature pour être distribués aux pauvres; il eut surtout à calmer les fureurs allumées par les schismes entre les différentes Églises. Ces schismes devinrent pour les peuples une nouvelle source de persécutions, de désordres et de meurtres, l'ardeur et l'opiniâtreté formant les principaux caractères des discussions de cette nature.

Arius, depuis quelques années, avait troublé, par son schisme, toute l'Église d'Afrique et d'Orient. Il est cité devant le concile de Nicée (en 325). Près de trois cent vingt évêques y arrivent de toutes les parties de l'empire. Constantin donne à cette réunion la plus grande solennité en y assistant lui-même. Les évêques, naguère fugitifs ou martyrs, sont conviés à un festin magnifique dans le palais impérial. Après cinq semaines de controverse, la majeure partie des évêques firent une profession de foi qu'on appela la foi de Nicée, et dont le caractère principal consista à reconnaître la *consubstantialité*, en opposition avec la doctrine professée par Arius. Les évêques retournèrent ensuite chez eux, comblés des dons de l'empereur et défrayés de toutes les dépenses de leur voyage.

L'année suivante Constantin célébra ses *vicennales* à Rome; mais la joie de ces fêtes fut de courte durée. Maximien avait laissé auprès de son gendre sa fille Fausta, qui devait être le mauvais génie de l'empereur. Elle accusa Crispus, que Constantin avait eu de Minerva, sa première femme, de tentatives incestueuses, et le jeune héros, qui avait contribué si glorieusement à la défaite de Licinius, fut sacrifié. On le conduisit à Pola, en Istrie, où il eut la tête tranchée; il avait à peine trente ans. Sidonius dit qu'on le fit mourir par le poison. Sa mort fut un deuil et une consternation pour tout l'empire; elle ne tarda pas à être vengée. Averti des désordres de Fausta, qu'Hélène poursuivait de ses reproches, Constantin, également aveugle dans sa colère contre sa femme et contre son fils, la fit étouffer dans une étuve. Beaucoup d'amis, d'officiers ou de courtisans furent enveloppés dans cette terrible vengeance. Le jeune Licinianus, qui n'avait pas encore douze ans, et dont les bonnes qualités semblaient dignes d'un meilleur sort, perdit alors la vie, sans qu'on en pût pénétrer le motif. Ces exécutions firent horreur et soulevèrent l'indignation. Rome, surtout, n'épargna à Constantin ni les malédictions ni les injures. On trouva affichés aux portes du palais deux vers satiriques où l'on rappelait la mémoire de Néron :

> Saturni aurea secla quis requirat ?
> Sunt hæc gemmea, sed neroniana.

Cette ville païenne voyait en Constantin, non plus le vainqueur de Maxence, mais le protecteur des chrétiens, le grand-pontife trop peu zélé pour les dieux du Capitole, peut-être déjà le continuateur des projets de Dioclétien sur l'Orient. Constantin, et quelques historiens veulent bien lui en faire honneur, ne crut pas devoir châtier les murmures par le massacre; mais il sortit de Rome, et n'y rentra jamais (326).

Loin d'être abattu par les chagrins ou affaibli par l'âge, Constantin sembla s'animer d'une activité nouvelle: on le vit se porter de la frontière du Danube à celle du Rhin, battre les barbares, Francs, Goths, Sarmates, et du milieu de tant de voyages et d'expéditions guerrières poursuivre la réforme d'une administration qui embrassait le monde, l'érection d'une capitale qui allait changer la face de l'empire et le développement d'une révolution religieuse qui mettait en mouvement et l'Europe, et l'Afrique, et l'Asie. On dirait que, n'ayant fait jusqu'à ce moment que se préparer, il agissait maintenant dans toute la plénitude de sa puissance. L'examen réfléchi et impartial de la conduite de ce prince ne permet guère d'adopter à son égard le jugement d'Aurelius Victor : « Il se montra dix ans excellent prince, douze autres brigand, les neufs derniers dissipateur. » Ce fut vers cette époque qu'Hélène, étant à Jérusalem, découvrit, en faisant faire des fouilles près du saint-sépulcre, la croix du Christ. Constantin partagea ce trésor du culte nouveau, en envoya une partie à Rome, et garda l'autre, qu'il fit dans la suite enfermer dans sa statue posée sur une colonne de porphyre à Constantinople.

Depuis quelques années Constantin songeait à établir ailleurs qu'à Rome le siége de son empire. A l'exemple de César, il avait eu l'idée de transporter à Troie, dont le souvenir fut toujours cher aux Romains, toutes les splendeurs de Rome. Il avait même commencé à tracer l'enceinte de cette ville, quand une vision céleste, selon Sozomène, lui fit abandonner l'entreprise, et préférer la position de Byzance. Lorsqu'il traça, suivant les rites anciens, le sillon d'enceinte de sa ville, on s'étonnait de le voir l'étendre énormément : « Je m'arrêterai, dit-il, quand celui qui marche devant moi me l'ordonnera ». Le terrain, semblable à celui de Rome, se partageait en sept collines. Constantin y fit élever un capitole, construire des palais magnifiques, des aqueducs, des thermes, des por-

la belle-mère de ce même Galerius, l'une fille, l'autre veuve de Dioclétien. La rupture ne tarda pas à éclater entre les deux empereurs. Constantin, dit-on, avait découvert une conjuration que tramait contre lui son beau-frère Bassianus, à l'instigation de Licinius, qui avait fait abattre les statues de son rival dans la petite ville d'Emone; c'était à cette époque une déclaration de guerre et le commencement des hostilités. Plus tard, des conseillers l'ayant exhorté à punir des séditieux pour avoir jeté des pierres contre ses statues, Constantin leur répondit : Je ne me sens point blessé. Cependant, une pareille injure de la part d'un beau-frère, qui partageait avec lui l'empire du monde, devait lui être sensible. Il marcha contre Licinius, le vainquit à Cibalis, puis à Mardis dans la Thrace. Presque sans armée, sans trésors, Licinius demanda la paix, en déposant Valens, son général qu'il avait créé *césar*, malgré Constantin, et pour se faire un appui contre lui. Quelques jours après, il fit mettre à mort ce malheureux instrument de son ambition. Licinius céda la Dalmatie, la Pannonie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce à son heureux rival, qui devint maître ainsi de la frontière du Danube, jusqu'à la Thrace, et de presque toutes les nations les plus belliqueuses (314). Resserré en Asie, Licinius pouvait à peine mettre le pied en Europe. Quelques années après, trois césars furent nommés; deux en Occident : Crispus et Constantin le jeune, fils de Constantin; un en Orient : Licinianus, fils de Licinius. Par ce traité, les inimitiés restèrent contenues plutôt qu'assoupies, jusqu'à l'an 323.

Ce fut pendant ces années de paix, et tandis qu'il était en Grèce, que Constantin publia des édits inspirés par un sentiment vraiment humain, bien rare parmi les empereurs, et qui marquèrent en quelque sorte la transition de l'esprit païen à l'esprit chrétien. Il défendit de marquer sur le front les personnes condamnées aux mines ou à se battre comme gladiateurs; il supprima le supplice de la croix, qui jusque alors avait été très-commun; il défendit de casser les jambes aux esclaves. Il ordonna aux employés du fisc de prendre sur le trésor public ou sur le domaine du prince ce qui serait nécessaire pour nourrir les enfants pauvres, que leurs parents étaient toujours disposés à vendre; il défendit, sous peine de mort, de saisir pour dettes les valets et les animaux qui servent au labourage, ou d'enlever une femme de sa maison. Il transporta aux évêques et aux prêtres le droit d'affranchir les esclaves dans l'église et devant le peuple, droit qui n'appartenait qu'aux préteurs et aux consuls; il alla jusqu'à ordonner que si quelqu'un faisait appel au jugement d'un évêque, le juge civil serait obligé de renvoyer au prélat l'affaire, et que la décision de l'évêque eût l'autorité de la chose jugée : c'était, disait-il, afin d'abréger les affaires et de prévenir les chicanes. Il supprima les amendes dont étaient frappés les hommes non mariés, exempta de la torture les débiteurs du fisc, favorisa les testaments, infligea des peines sévères aux tuteurs qui abusaient de leurs pupilles, fit des lois en faveur des enfants naturels, et voulut qu'on célébrât le dimanche par le repos; il n'excepta de cette disposition que les cultivateurs.

La paix ne pouvait durer longtemps entre deux empereurs qui représentaient deux principes opposés : l'un, se faisant l'expression du passé, défendait avec violence la société païenne, et amassait sur lui la haine de tous par ses persécutions incessantes contre les chrétiens; l'autre, sentant la force nouvelle qui accélérait la marche du monde, s'en était fait le représentant. Sous l'inspiration de ces idées de progrès, Constantin ne cessait, par des lois de morale publique et bienfaisantes pour les peuples, d'adoucir la législation romaine dans ses dispositions contraires au développement social et à l'humanité.

Les Goths avaient franchi le Danube, qui était leur limite, et porté leurs ravages en Illyrie et jusque dans la Mésie et dans la Thrace. Constantin marcha contre eux, les contraignit d'abandonner leur butin, leur imposa des conditions humiliantes, et délivra même les provinces de Licinius. Irrité de ce qu'il appelait une violation de son territoire, Licinius mit sur pied des forces considérables, fit consulter l'oracle d'Apollon, qui lui répondit par deux vers d'Homère dont voici le sens : « Vieillard, il ne t'appartient pas de combattre de jeunes guerriers : tes forces sont épuisées, le grand âge t'accable. » Constantin, de son côté, se prépara à la bataille par des actes de piété et la prière. Il avait une chapelle desservie par des prêtres qu'il appelait les gardes de son âme. Chaque légion avait sa chapelle et des ministres particuliers (1). La bataille s'engagea dans les plaines d'Andrinople. Vaincu, Licinius s'enfuit à Byzance; Constantin l'y assiégea, tandis que son fils Crispus, qui commandait sa flotte, après avoir battu Abantus sur mer, vint rejoindre son père devant Byzance. De cette ville, où il craignait d'être forcé, Licinius passa le détroit, et alla attendre son heureux rival à Mysopolis. Le sort des armes ne lui fut pas plus favorable : sans armées sans trésor, refugié à Nicomédie, il consentit à reconnaître pour maître celui qu'il n'avait pu souffrir comme collègue. Constantia, sa femme et sœur de Constantin, obtint la grâce de son mari : il fut relégué a Thessalonique, où l'on ne manqua pas de prétexte pour se défaire de lui quelque temps après (en 324). On peut dire que Licinius entraînait dans sa chute le polythéisme lui-même, dont il était en quelque sorte le dernier représentant. Les uns racontent sa mort comme la punition d'une nouvelle trahison, les autres en font un crime a Constantin. Pour adoucir l'odieux d'une si noire perfidie, quelques-

(1) On peut considérer cette institution comme le premier exemple des aumôniers de régiment. Au reste, ils ne faisaient que succéder aux ministres du paganisme qui, dans chaque armée, consultaient le sort avant de livrer bataille.

uns ajoutent que Constantin se vit forcé par les soldats mutinés à lui ôter la vie. Licinius avait occupé l'empire environ seize ans. Il n'y eut plus de partage. Par sa mort et par celle de Martinien que Licinius avait créé césar, et qui après sa défaite fut abandonné aux soldats de Constantin, celui-ci resta seul maître de tout l'empire, et recueillit l'héritage de plus de dix empereurs.

Ici se termine en quelque sorte la carrière militaire de Constantin; le reste de son existence se passa à combattre l'idolâtrie: il fit renverser, avec prudence il est vrai, les statues des divinités sans nombre adorées dans tout l'empire, encouragea le changement de religion, honora de sa protection spéciale les païens qui embrassaient le christianisme; fit élever partout des églises au nouveau culte; envoya aux évêques les plus renommés des dons de toute nature pour être distribués aux pauvres; il eut surtout à calmer les fureurs allumées par les schismes entre les différentes Églises. Ces schismes devinrent pour les peuples une nouvelle source de persécutions, de désordres et de meurtres, l'ardeur et l'opiniâtreté formant les principaux caractères des discussions de cette nature.

Arius, depuis quelques années, avait troublé, par son schisme, toute l'Église d'Afrique et d'Orient. Il est cité devant le concile de Nicée (en 325). Près de trois cent vingt évêques y arrivent de toutes les parties de l'empire. Constantin donne à cette réunion la plus grande solennité en y assistant lui-même. Les évêques, naguère fugitifs ou martyrs, sont conviés à un festin magnifique dans le palais impérial. Après cinq semaines de controverse, la majeure partie des évêques firent une profession de foi qu'on appela la foi de Nicée, et dont le caractère principal consista à reconnaître la *consubstantialité*, en opposition avec la doctrine professée par Arius. Les évêques retournèrent ensuite chez eux, comblés des dons de l'empereur et défrayés de toutes les dépenses de leur voyage.

L'année suivante Constantin célébra ses *vicennales* à Rome; mais la joie de ces fêtes fut de courte durée. Maximien avait laissé auprès de son gendre sa fille Fausta, qui devait être le mauvais génie de l'empereur. Elle accusa Crispus, que Constantin avait eu de Minerva, sa première femme, de tentatives incestueuses, et le jeune héros, qui avait contribué si glorieusement à la défaite de Licinius, fut sacrifié. On le conduisit à Pola, en Istrie, où il eut la tête tranchée; il avait à peine trente ans. Sidonius dit qu'on le fit mourir par le poison. Sa mort fut un deuil et une consternation pour tout l'empire; elle ne tarda pas à être vengée. Averti des désordres de Fausta, qu'Hélène poursuivait de ses reproches, Constantin, également aveugle dans sa colère contre sa femme et contre son fils, la fit étouffer dans une étuve. Beaucoup d'amis, d'officiers ou de courtisans furent enveloppés dans cette terrible vengeance. Le jeune Licinianus, qui n'avait pas encore douze ans, et dont les bonnes qualités semblaient dignes d'un meilleur sort, perdit alors la vie, sans qu'on en pût pénétrer le motif. Ces exécutions firent horreur et soulevèrent l'indignation. Rome, surtout, n'épargna à Constantin ni les malédictions ni les injures. On trouva affichés aux portes du palais deux vers satiriques où l'on rappelait la mémoire de Néron :

> Saturni aurea secla quis requirat ?
> Sunt hæc gemmea, sed neroniana.

Cette ville païenne voyait en Constantin, non plus le vainqueur de Maxence, mais le protecteur des chrétiens, le grand-pontife trop peu zélé pour les dieux du Capitole, peut-être déjà le continuateur des projets de Dioclétien sur l'Orient. Constantin, et quelques historiens veulent bien lui en faire honneur, ne crut pas devoir châtier les murmures par le massacre; mais il sortit de Rome, et n'y rentra jamais (326).

Loin d'être abattu par les chagrins ou affaibli par l'âge, Constantin sembla s'animer d'une activité nouvelle: on le vit se porter de la frontière du Danube à celle du Rhin, battre les barbares, Francs, Goths, Sarmates, et du milieu de tant de voyages et d'expéditions guerrières poursuivre la réforme d'une administration qui embrassait le monde, l'érection d'une capitale qui allait changer la face de l'empire et le développement d'une révolution religieuse qui mettait en mouvement et l'Europe, et l'Afrique, et l'Asie. On dirait que, n'ayant fait jusqu'à ce moment que se préparer, il agissait maintenant dans toute la plénitude de sa puissance. L'examen réfléchi et impartial de la conduite de ce prince ne permet guère d'adopter à son égard le jugement d'Aurelius Victor : « Il se montra dix ans excellent prince, douze autres brigand, les neufs derniers dissipateur. » Ce fut vers cette époque qu'Hélène, étant à Jérusalem, découvrit, en faisant faire des fouilles près du saint-sépulcre, la croix du Christ. Constantin partagea ce trésor du culte nouveau, en envoya une partie à Rome, et garda l'autre, qu'il fit dans la suite enfermer dans sa statue posée sur une colonne de porphyre à Constantinople.

Depuis quelques années Constantin songeait à établir ailleurs qu'à Rome le siége de son empire. A l'exemple de César, il avait eu l'idée de transporter à Troie, dont le souvenir fut toujours cher aux Romains, toutes les splendeurs de Rome. Il avait même commencé à tracer l'enceinte de cette ville, quand une vision céleste, selon Sozomène, lui fit abandonner l'entreprise, et préférer la position de Byzance. Lorsqu'il traça, suivant les rites anciens, le sillon d'enceinte de sa ville, on s'étonnait de le voir l'étendre énormément : « Je m'arrêterai, dit-il, quand celui qui marche devant moi me l'ordonnera ». Le terrain, semblable à celui de Rome, se partageait en sept collines. Constantin y fit élever un capitole, construire des palais magnifiques, des aqueducs, des thermes, des por-

tiques, un arsenal, deux grands édifices pour les assemblées du sénat, deux autres bâtiments, qui servaient de trésor, un hippodrome, des églises, des écoles célèbres et des bibliothèques. Deux grandes places faisaient une des principales beautés de la ville; au milieu de l'une d'elles, appelée *Augustéon*, entourée de portiques à deux rangs de colonnes, se trouvait le *milliaire d'or*. Un volume ne suffirait pas pour la description des monuments, des statues, dont Constantin embellit la capitale de son empire. Par une loi gravée sur une colonne de marbre dans la place nommée le *Stratége*, il donna à sa ville le nom de *Constantinople*. Cette seconde Rome égala si elle n'éclipsa pas la splendeur de la première. Un grand nombre de gens de mérite y suivirent la cour, et se firent récompenser leurs talents et leurs services. La dédicace de Constantinople fut célébrée le 11 mai 330. Les évêques et le clergé sanctifièrent par des prières le berceau de la nouvelle ville. Il est à remarquer que, d'après les anciennes médailles de Byzance, le croissant fut toujours un symbole attaché à cette ville. Il y eut bien un sénat à Constantinople, mais ce sénat, qui n'eut aucune part au gouvernement, ne jouit jamais de beaucoup de considération. La puissance de Constantin et celle de ses successeurs, étant sans contrepoids, fut absolue, et ne dépendit plus désormais que des révolutions populaires. Tout ce qui tenait au bien-être du peuple ne cessa d'être le but de l'attention des empereurs. Pour suffire à la subsistance de la multitude d'habitants qui afflua à Constantinople, Constantin ordonna que la flotte d'Alexandrie chargée de porter du blé à Rome fût employée à l'avenir à nourrir sa capitale. C'était au préfet d'Égypte à y faire arriver avant la fin du mois d'août la quantité de blé nécessaire; il en répondait sur ses propres biens. On donnait au peuple, indépendamment d'autres provisions, quatre-vingt mille mesures de blé par jour. Parmi les institutions qui durent assurer la reconnaissance du peuple à Constantin, il faut compter la création d'une compagnie dont les membres étaient au rang des clercs, et qui était chargée de présider gratuitement aux funérailles des pauvres. Cette institution épargnait aux malheureux une douleur de plus, et la sépulture de ceux qui mouraient dans l'indigence n'était plus pour leurs enfants un surcroît de dommage. Ces employés étaient appelés *decani*, *lecticarii*, *copiatæ* (1).

A cette époque se rapportent tous les actes de réorganisation de l'empire romain. Dioclétien avait déjà divisé l'empire en quatre départements; Constantin établit aussi quatre préfectures du prétoire (Italie, Gaule, Illyrie, Orient). Mais sa grande innovation fut la séparation définitive, absolue, du pouvoir militaire et de l'autorité civile. Les provinces devinrent moins étendues et plus nombreuses. Entre les gouverneurs et les préfets du prétoire il y eut une autorité intermédiaire, celle des *vicarii* ou vicaires, dont le ressort comprenait plusieurs provinces dans un même *diocèse* et qui relevaient immédiatement des préfets. Constantin divisait les offices et multipliait les degrés de la hiérarchie pour balancer la prépondérance politique des magistratures souveraines. La direction générale des troupes, qui appartenait aux préfets du prétoire, fut confiée à deux commandants nouveaux, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie; le nombre des légions fut augmenté, et le nombre des soldats dans chacune diminué en proportion (de 6 000 à 1,000). De nouveaux emplois de tribuns furent créés; on rendait ainsi plus difficiles les révoltes des corps. Constantin plaça des garnisons dans les villes, et institua une gradation dans le service militaire: garde impériale (*domestici*), troupes palatines ou *præsentales* dans l'intérieur, troupes des frontières; celles-ci étaient commandées par des ducs (*duces*), dignité supérieure à celle de tribun: ils possédaient en toute franchise, avec droit de les faire passer à leurs héritiers, les terres limitrophes des barbares (1). Quelques-uns de ces commandants de frontières furent honorés par Constantin du titre de comte (*comes*), plus élevé alors que celui de duc. Les comtes étaient d'ancienne institution (2). Constantin, qui connaissait le faible des hommes, imagina une hiérarchie nobiliaire; il créa les titres d'*illustris*, de *spectabilis*, d'*egregius*, de *perfectissimus*, et au-dessus de tous celui de *nobilissimus*. Ce titre fut affecté aux fils de l'empereur qui n'avaient pas encore celui de césar. C'était une grande affaire de bien ranger tous ces noms dans sa tête, et une faute impardonnable de les confondre. Il en résulta que le style se hérissa d'épithètes enflées et se chargea d'une politesse exagérée.

Mais de tous les changements qui s'opérèrent sous ce règne, le plus important par ses résultats fut l'affranchissement d'abord, puis l'intronisation du christianisme. Constantin comprit que l'insurrection chrétienne, n'ayant pu être étouffée par la puissance des empereurs, devait à la fin conquérir l'empire. Il y avait vie et avenir dans le christianisme, dépérissement dans l'idolâtrie. Seulement l'idolâtrie était encore trop enracinée chez les peuples pour qu'il ne fût pas dangereux de rompre brusquement avec le passé. Constantin, ainsi que nous l'avons dit, favorisait les chefs de la nouvelle Église; il entretenait des

(1) Dans sa haute sollicitude pour les classes pauvres, l'empereur Napoléon III a rétabli, sous le nom de ministres des dernières prières, cette institution, qui satisfait ce que l'homme a dans l'âme de plus sacré et de plus religieux, le culte des morts.

(1) Ces terres s'appelaient *bénéfices*, et c'est, selon un grand nombre d'auteurs, le plus ancien modèle des fiefs

(2) Dès le temps d'Auguste, on voit des sénateurs choisis par le prince pour l'accompagner dans ses voyages et pour lui servir de conseil. On les appelait *comites Augusti*, ce qui ne désignait qu'un emploi. On en fit plus tard une dignité

correspondances avec les saints et les grands docteurs, il écrivait à saint Antoine, caché dans les déserts de la Thébaïde, le traitait, lui et les évêques, avec la plus grande déférence; mais il ne se démit pas du pontificat qui lui attribuait la juridiction suprême en matière de religion païenne (1). C'est comme grand-pontife qu'il ferme des temples scandaleux, qu'il interdit les sacrifices nocturnes et l'introduction des aruspices dans les maisons particulières. On vanta son empressement à conserver la paix de l'Église et la pureté de la foi par ses discours et par ses écrits; cependant son orthodoxie faillit quelquefois : il protégea Arius pendant un temps et condamna Anastase. Appartenant ainsi tour à tour à la foi de Nicée et au schisme d'Arius, tout en se trompant sur le dogme, il ne dévia jamais de sa politique : toute dissidence qui troublait l'ordre était réprimée. Jamais son pouvoir ne fut sacrifié à sa croyance, toujours sa croyance fut utile à son pouvoir. Dans les premiers temps de sa conversion, il affichait peu les pratiques extérieures du culte chrétien, mais il aimait à paraître inspiré. On sait que lors de la guerre contre Licinius, il fit porter dans son camp un tabernacle où il s'enfermait avant la bataille; il en sortait tout à coup rayonnant de joie, affermissant ainsi la confiance des soldats chrétiens de son armée, et en imposant aux païens par une opinion de puissance surnaturelle. Il commençait sa soixantième-quatrième année, et comptait trente-et-un ans de règne, lorsqu'en allant porter lui-même, à la tête de ses troupes, une réponse à Sapor, roi des Perses, qui lui avait fait redemander les cinq provinces que Narsès vaincu avait été contraint d'abandonner aux Romains, à l'occident du Tigre, il tomba malade à Nicomédie, et y mourut, entouré d'évêques et avec tous les signes d'une profonde résignation. Il avait été baptisé par Eusèbe, qui était Arien.

Son corps fut porté à Constantinople, dans un cercueil d'or, couvert de pourpre et déposé dans l'église des Apôtres. Ce fut un deuil général dans tout l'empire. Les païens, comme c'était l'usage, le placèrent au nombre de ces mêmes dieux qu'il avait abattus, et, par un mélange bizarre, plusieurs de ses médailles portent le titre de dieu avec le monogramme du Christ. L'Église lui rendit le plus grand honneur : elle a fait de lui un saint. Son culte ainsi que celui d'Hélène ont passé jusqu'en Moscovie; les nouveaux Grecs lui donnent ordinairement le titre d'*égal aux Apôtres*.

On a fait à Constantin le même reproche qu'à César, c'est-à-dire d'avoir élevé des barbares à de hautes dignités. On oublie que l'ancienne vertu romaine n'existait plus, et que l'empire devait la continuation de sa gloire et de sa grandeur à ce même sang barbare rallié à sa cause. Mais la postérité a le droit de demander compte à Constantin des spectacles de captifs dévorés par les bêtes féroces, de la mort de son fils Crispus, condamné innocemment, et de celle du jeune Licinius, actes dont il aurait dû, dans l'intérêt de sa propre gloire, chercher à se justifier au tribunal de l'histoire. Cependant, ce n'est pas sans motif que la postérité a décerné à Constantin le surnom de *Grand* : elle a considéré en lui le guerrier toujours vainqueur par son génie, le monarque qui, après un demi-siècle d'anarchie et de guerres civiles, sut toujours se faire obéir du plus grand empire qu'on vit jamais sur la terre; enfin, la postérité voit en lui l'auteur de l'une des révolutions politiques et morales qui ont eu l'influence la plus étendue et la plus durable sur les destinées du genre humain. Il ruina l'idolâtrie avec les mêmes précautions et la même habileté qu'Auguste employa à détruire la liberté. Les discussions religieuses, auxquelles il donna trop d'attention, furent pour son nouvel empire, tout autant que les excès du pouvoir absolu, une cause de décadence et de ruine. On a observé qu'aucun des frères de Constantin ne se souleva contre lui. Cet esprit de modération, presque unique dans l'histoire d'alors, est attribué avec raison à l'éducation que leur fit donner l'empereur, leur frère aîné. Il en chargea le clergé chrétien, et celui-ci eut leur inspirer vis-à-vis du pouvoir le respect et l'obéissance qu'on n'avait point encore remarqués parmi les princes élevés dans le paganisme.

Le plus grand reproche, reproche politique, que l'on puisse faire, selon nous, à Constantin, c'est de n'avoir pas suivi l'exemple de Constance, son père; c'est de n'avoir pu se résoudre à priver de la souveraineté aucun de ses trois fils. Et cependant jamais prince n'avait eu autant d'occasions d'éprouver combien la multitude des césars avait été onéreuse et fatale à l'empire romain.

Sous le règne de Constantin les monnaies des empereurs d'Orient commencèrent à être frappées à Constantinople. Sous son quatrième consulat, au commencement de l'année 315, on trouve encore la légende *Solis invicto comiti*, qui le proclame le *compagnon invincible du Soleil*. Sur ces pièces, Constantin a la tête entourée de rayons, et est représenté comme le Soleil ou Apollon. Il est le premier que l'on voie sur les médailles la tête ceinte d'un diadème orné de pierreries; jusqu'à lui les empereurs portaient une couronne de laurier. Les titres les plus fastueux que les médailles donnent à Constantin sont ceux de *libérateur de l'univers*, *restaurateur de la liberté*, *vainqueur de toutes les nations*, *toujours victorieux*, *gloire du siècle*, etc. Sur quelques pièces, il est nommé *exsuperator*, c'est-à-dire s'élevant au-dessus de tous; sur d'autres, conservateur de son Afrique, conservateur de sa Carthage (sous

(1) Il est à remarquer que les chefs qui gouvernèrent cet empire de Constantinople eurent de tout temps, sous l'autorité des empereurs grecs comme sous l'autorité des sultans, le double pouvoir spirituel et temporel. C'est même à ce double titre que le czar Nicolas avait osé revendiquer l'héritage de Constantin.

Africæ, Carthaginis suæ). Plusieurs revers sont consacrés au génie, au courage, à la sagesse du prince. Quelques médailles portent la légende *Dafne Constantiniana*, que l'on explique par un château fort, nommé Daphné, que Constantin fit construire en Mésie, sur les rives du Danube (*voir* Procop., *de Ædific.*, l. IV, c. 7. p. 83).

Les médailles de Constantin sont nombreuses, mais surtout en petit bronze. A Paris, le Cabinet impérial des médailles en possède 20 en or, 50 en argent, autant en moyen bronze, 5 en grand bronze, toutes avec quelques légères différences. C'est à dater du règne de Constantin que l'art numismatique commence à décliner sensiblement. A. DE CURTON.

Ammien Marcellin, XIV-XXI. — Zosime, II, III. — Agathias, IV. — Eusèbe, *Vita Constantini IV*. — Eutrope, XV. — Libanius, *Orat.*, III-X. — Zonaras, XIII. — Tillemont, *Hist. des emp.* — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire* (annotée par Saint-Martin). — Gibbon, *Decline and fall of the Roman Empire*. — Vogt, *Hist. lit. Constant. Magni*; Hambourg, 1720.

*CONSTANTIN (*Constantinus*), second fils de Constance Chlore, et l'aîné des enfants que ce prince eut de sa seconde femme, mort probablement en 337. L'existence de ce Constantin, mentionnée seulement par Zonaras, a été quelquefois révoquée en doute. Cependant comme Constance, au témoignage de Julien, mit deux de ses oncles à mort, il faut admettre que Constantin le Grand avait trois frères, Hannibalien, mort avant lui, Constance et Constantin, qui lui survécurent. En effet, on voit clairement par un passage de Philostorgue que Constantin le Grand à l'époque de sa mort avait plus d'un frère vivant. Il est extrêmement probable que Constantin fut compris dans le massacre des descendants de Constance Chlore, exécuté par la garnison de Constantinople, à l'instigation ou du consentement de Constance.

Zonaras, vol. I, p. 546, édit. de Paris. — Julien, *Epist. ad pop. Athen.* — Philostorgue, II, § 4. — Smith, *Diction. of greek and roman biography*.

CONSTANTIN II (*Claudius Flavius Julius*), surnommé *le Jeune*, empereur romain, second fils de Constantin le Grand, et le premier qu'il eut de sa seconde femme, Fausta, né à Arles en Gaule, le 7 août 316, tué près d'Aquilée, au mois d'avril 340. Dès 316 il fut créé césar avec son frère aîné, Crispus, et le jeune Licinius; il fut plusieurs fois revêtu du consulat. Nommé gouverneur de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne, en 335, il garda ces provinces après la mort de son père, en 337, et y ajouta une partie de l'Afrique. Aîné des fils survivants de Constantin, il reçut quelques marques de respect de la part de ses frères; mais il n'exerça sur eux aucune suprématie. Mécontent de sa part d'héritage, il réclama de son frère le reste de l'Afrique et l'administration en commun de l'Italie. Constant n'y consentit pas, et son refus devint le signal de la guerre civile. Constantin envahit l'Italie, et rencontra près d'Aquilée Constant, qui arrivait de Dacie. Les soldats de ce dernier prirent la fuite; mais c'était une ruse de guerre. Tandis que Constantin les poursuivait imprudemment, il fut enveloppé et tué. Son corps, jeté d'abord dans l'Alsa, fut retrouvé au bout de quelques jours, et enseveli avec les honneurs dus à son rang. Un auteur inconnu prononça sur sa mort une monodie qui a été publiée par Havercamp dans son édition d'*Eutrope*. Marié deux fois, Constantin ne laissa pas d'enfants. Ses deux femmes, dont les noms sont inconnus, moururent probablement avant lui.

Zosime, II. — Zonaras, XIII. — Eusèbe, *Vita Constantini*, IV, 40-49.

CONSTANTIN III (*Flavius Heraclius*), surnommé le nouveau Constantin, empereur d'Orient, fils de l'empereur Heraclius et de sa première femme, Eudoxie, né au mois de mai 612, mort le 22 juin 641. Il partagea le trône avec son demi-frère Heracleonas, conformément aux volontés d'Heraclius; mais au bout de cent-trois jours de règne il mourut, probablement empoisonné par sa belle-mère, Martine. Il eut pour successeur Heracleonas. Constantin s'était distingué dans la guerre contre les Perses, et il était aimé du peuple; mais il ne marqua son règne que par un odieux sacrilége : son ministre Philagrius lui conseilla de faire retirer du tombeau d'Heraclius une couronne d'or de grand prix, qu'on avait ensevelie avec ce prince. Le chambellan Callinicus n'exécuta qu'avec douleur une si triste commission : il trouva le cadavre d'Heraclius déjà décomposé; la couronne était tellement adhérente à la tête, qu'il fallut enlever avec elle une partie des cheveux. Elle pesait soixante-dix livres.

Théophane, p. 251, 278, éd. de Paris. — Cédrène, p. 430, éd. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 71, 87, éd. de Paris. — Glycas, éd. de Paris. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XI.

CONSTANTIN IV (*Flavius*), surnommé *Pogonat*, ou le barbu, empereur d'Orient, fils aîné de Constant II, né en 648, mort en 685. Il monta sur le trône en 668, avec ses deux frères Tibère et Heraclius, après la mort de Constant II, qui venait d'être assassiné en Sicile. Les meurtriers de ce prince, probablement très-puissants, et d'accord avec l'armée grecque stationnée en Sicile, élurent pour empereur un Arménien nommé Mizizus, Mecentius ou Mezzetius (1). Pour réprimer cette révolte, Constantin fit des préparatifs considérables, et se présenta devant Syracuse au commencement du printemps de 669. Tout plia devant lui. Il fit mettre à mort Mizizus et les principaux rebelles, parmi lesquels on remarquait le patrice Justinien, homme longtemps vertueux, que la haine des vices de son maître avait rendu

(1) « Je crois qu'il s'agit ici d'un prince arménien de la race des Gnouniens nommé Mejej dans sa langue. Ce nom n'est connu que dans la famille des Gnouniens. Je pense que ce prince était le fils ou le petit-fils du général du même nom qui avait rendu de grands services à Heraclius dans son expédition de Perse, et qui avait été chargé du gouvernement de l'Arménie romaine. » (Saint-Martin, note sur Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, t. XI.)

criminel. Germain, fils de Justinien, fut mutilé, et devint dans la suite patriarche de Constantinople. Après avoir passé quelque temps à Syracuse, Constantin partit pour Byzance, emportant avec lui le corps de son père. A peine avait-il levé l'ancre, que la flotte arabe, probablement appelée en Sicile par les rebelles, parut devant Syracuse. La ville fut prise et en partie détruite. Les richesses, les statues que Constant II y avait entassées après les avoir enlevées de Rome, furent transportées à Alexandrie. Les troupes grecques d'Asie se révoltèrent peu après le retour de l'empereur, à la fin de 669 ou au commencement de l'année suivante. Les soldats se rendirent de toutes parts à Chrysopolis, et demandèrent que la puissance souveraine fût également partagée entre les trois frères ; la raison qu'ils en donnaient était singulière : « Nous adorons, disaient-ils, les trois personnes de la sainte Trinité ; nous voulons être gouvernés sur la terre comme nous le sommes dans le ciel : il nous faut trois empereurs. » Pour apaiser cette ridicule sédition, il suffit de faire pendre quelques mutins. L'empereur ne punit point ses frères, quoiqu'ils fussent probablement les instigateurs de la révolte ; il leur laissa même le titre d'*auguste*, mais il ne leur donna aucune autorité. Vers le même temps une armée arabe, commandée par Okbah et Dinar, envahit ce qui restait aux Grecs en Afrique. Après avoir horriblement ravagé la Mauritanie, les Arabes pénétrèrent jusqu'à l'océan Atlantique. Les Grecs et les Berbères, poussés au désespoir, se réunirent sous le commandement d'un chef indigène, nommé Kussileh, et massacrèrent les mahométans presque jusqu'au dernier. Cette victoire ne tourna point au profit de l'empire, et Kussileh s'empara du pouvoir suprême.

En 671, les Arabes équipèrent une flotte puissante, dans l'intention de faire le siége de Constantinople. Ils conquirent Smyrne et presque toutes les îles de l'archipel grec, et commencèrent le blocus de Constantinople au printemps de 672. Effrayés des préparatifs qui menaçaient leur capitale, les Grecs réunirent tous leurs moyens de défense : ils en cherchèrent aussi de nouveaux. C'est à cette occasion, dit-on, qu'un habitant d'Héliopolis, nommé Callinicus, vint apporter à Constantinople l'invention du feu grégeois (1), composition meurtrière, qui consumait de ses flammes inextinguibles hommes, vaisseaux, édifices. Cette arme nouvelle retarda de quelques siècles la chute de l'empire grec. L'armée navale des Arabes occupait le vaste contour qui s'étend depuis la Porte-Dorée au couchant jusqu'au promontoire qui termine la Corne-d'Or, et qu'on appelle aujourd'hui la pointe du sérail ; et les troupes de débarquement, placées à la base du triangle qui regarde la Thrace, renouvelaient sans cesse leur attaque contre les murailles.

(1) M. F. Hoefer a fait connaître, dans son *Histoire de la Chimie* (t. I, p. 28[illegible] et suiv.) la véritable composition du feu grégeois.

Jamais les Arabes n'avaient apporté plus d'acharnement dans le combat. Les terribles engins employés par les Grecs, ce feu qui traversait les airs avec l'éclat de la foudre, ne pouvaient les décourager. Chaque année, au retour du printemps, ils pressaient la ville de leurs lignes formidables, puis dès que les brouillards de la mer Noire leur annonçaient les frimats ils se retiraient dans le port de Cyzique. Le siége dura sept ans. Jezid, le fils aîné de Moawiah, y vint en personne. Découragés enfin par l'inutilité de tant d'efforts, les Arabes repassèrent les Dardanelles sur ceux de leurs vaisseaux que le feu grégeois n'avait pas détruits, tandis que leur armée de terre reprenait, sous la conduite de Sofian, la route de Syrie. Cette double retraite, à en croire les historiens grecs, fut également malheureuse. La flotte, battue par la tempête sur les côtes de la Pamphylie, fut brisée contre des écueils, et une armée envoyée par Constantin à la poursuite de Sofian tailla en pièces les troupes arabes. Moawiah se hâta de faire la paix, et consentit, si l'on en croit Théophane, à payer tribut à l'empire. Chaque année il devait envoyer à Constantinople trois mille livres d'or, accorder la liberté à cinquante captifs, et donner pour les écuries de l'empereur cinquante chevaux de la race la plus estimée. Bien que les conditions de ce traité ne soient pas avérées, il est sûr du moins que Constantin IV arrêta l'invasion arabe, et prolongea de plusieurs siècles la durée de l'empire grec. Moins heureux au nord qu'à l'orient, il fut forcé de céder aux Bulgares les provinces situées au sud du Danube.

En 680 Constantin rassembla à Constantinople le sixième concile général ; les erreurs du monothélisme furent condamnées, et la paix fut rendue à l'Église. En 681 Heraclius et Tibère, frères de l'empereur, furent privés de la dignité d'auguste, que Constantin conféra à son fils Justinien. Nous ne savons rien des cinq dernières années du règne de Constantin. Son fils Justinien II lui succéda.

Outre les guerres qui signalèrent le règne de Constantin IV, l'administration de l'empire éprouva vers le même temps une modification importante. Jusqu'aux incursions des Sarrasins, l'Empire Romain avait été divisé en grands gouvernements, dont un seul contenait plusieurs provinces. On voit encore du temps de Justinien toute l'Asie Mineure gouvernée par un seul proconsul ; un seul préfet commandait les troupes dans cette vaste étendue. Mais les invasions des Arabes exigèrent la création de plusieurs corps de troupes toujours prêts à courir à la première alarme. Ces corps, nommés *thèmes* (θέματα), du mot grec θέμα, *position*, étaient commandés par des chefs indépendants les uns des autres. On donna ensuite le nom de *thèmes* aux provinces dans lesquelles les troupes étaient cantonnées ; l'Empire Romain fut divisé en vingt-neuf *thèmes*, dont dix-sept étaient contenus dans

la partie orientale depuis les côtes de l'Archipel jusqu'à l'Euphrate; et douze dans la partie occidentale, depuis Cherson, dans le Bosphore cimmérien, jusqu'en Sicile. L'époque précise de ce changement n'est pas bien connue; il se fit dans l'intervalle qui s'écoula depuis les dernières années d'Heraclius jusqu'à la fin du règne de Constantin Pogonat.

Cédrène, p. 436, éd. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 89, édit. de Paris. — Glycas, p. 278, éd. de Paris. — Théophane, p. 289. — Paul Diacre, *de Gestis Longobard*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXI.

CONSTANTIN V, surnommé **COPRONYME** (Κοπρώνυμος), parce qu'au moment de son baptême il salit les fonts baptismaux, empereur d'Orient, en 741, fils de Léon l'Isaurien et de l'impératrice Marie, né à Constantinople, en 718, mort à Sélymbrie, le 14 septembre 775. Les commencements de son règne furent troublés par la révolte d'Artabaze ou Artavasdes. La chute de cet usurpateur, en 743, causa un vif chagrin au pape Zacharie, qui l'avait reconnu. Ce pontife ne trouva pas dans Constantin la même déférence ni la même orthodoxie. L'empereur, iconoclaste violent, fit condamner le culte des images dans un concile tenu à Constantinople en 754; il anathématisa Jean Damascène, fit mettre à mort Constantin, patriarche de Constantinople, et beaucoup de prélats éminents qui s'étaient déclarés pour le culte des images. Ces odieuses et ridicules persécutions hâtaient la dissolution de l'empire, attaqué d'un côté par les Arabes, de l'autre par les Lombards et les Francs. En 751, Eutychius, exarque de Ravenne, fut chassé par Astaulph, roi des Lombards, qui réunit la province de Ravenne aux autres possessions lombardes, et mit ainsi fin à l'exarchat, qui durait depuis cent quatre-vingt-cinq ans. La guerre éclata entre Astaulph et Pepin le Bref, roi des Francs; ce dernier s'empara de l'exarchat, et en fit présent au pape Étienne II, le premier pontife qui ait eu un domaine temporel, puisque le duché de Rome dépendait encore de l'empire d'Orient. Constantin envoya des ambassadeurs à Pepin, à Astaulph, au pape, pour demander la restitution de l'exarchat; mais ses réclamations, plus ou moins fondées, restèrent sans effet, parce qu'elles ne s'appuyaient pas sur une force armée imposante. Les troupes grecques étaient alors engagées dans des guerres désastreuses avec les Arabes, qui ravageaient la Pamphylie, la Cilicie et l'Isaurie, avec les Esclavons, qui conquéraient les provinces grecques, avec les Bulgares, qui s'avancèrent plusieurs fois jusqu'aux portes de Constantinople. Ceux-ci furent, de tous les ennemis de l'empire, les seuls qui essuyèrent des revers. Complétement battus en 763, ils conservèrent leurs conquêtes au sud du Danube, mais cessèrent pendant quelque temps de menacer Constantinople. Après l'avénement de Charlemagne, Constantin, abandonnant l'espoir qu'il avait longtemps nourri de reprendre Ravenne, joignit les possessions grecques de l'Italie méridionale à l'île de Sicile, et plaça toutes ces provinces sous l'autorité du patrice ou gouverneur général de la Sicile. La partie continentale du gouvernement, ou *thême* de Sicile, prit le nom de seconde Sicile, *Sicilia secunda*, d'où est venu le nom de Deux-Siciles, que porte encore aujourd'hui le royaume de Naples. En 774, l'empire fut encore une fois envahi par les Bulgares, sous les ordres de leur roi Téleric. Constantin, qui, avec beaucoup de vices, ne manquait pas de talents militaires, marcha contre les barbares, à la tête de quatre-vingt mille hommes, tailla en pièces l'armée bulgare, qui assiégeait déjà Berzélie, enleva un grand nombre de prisonniers, et revint dans sa capitale chargé de dépouilles. Il rentra à Constantinople dans le pompeux appareil d'un triomphe, se vantant d'avoir exécuté un si glorieux exploit sans qu'il en eût coûté à l'empire une goutte de sang. Non content de cette vengeance, il mit en mer l'année suivante une nombreuse flotte, sur laquelle il fit embarquer douze mille chevaux. Pour lui, il prit la route de terre avec le reste de sa cavalerie. A la hauteur de Mésembrie, la flotte essuya une furieuse tempête, et l'empereur revint à Constantinople sans avoir vu le pays ennemi. Pour effacer la honte de cette expédition manquée, Constantin se remit en campagne l'année suivante; mais à peine avait-il passé Arcadiopolis, éloignée de Constantinople d'environ vingt-cinq lieues, qu'il fut obligé de revenir sur ses pas. Des ulcères qu'il avait aux jambes s'enflammèrent, et lui causèrent une fièvre ardente. Il se fit porter à Sélymbrie, où il s'embarqua pour Constantinople. Il expira à bord du vaisseau, au pied du château de Strongyle. On dit qu'en mourant il exprima quelques remords de ses crimes. Il fut enseveli dans l'église des Saints-Apôtres; mais, quatre-vingts ans après, Michel III, qui rétablit le culte des images, fit déterrer ses os, et les fit brûler dans une place de Constantinople destinée aux supplices des meurtriers.

Constantin V gouverna l'empire avec une certaine habileté, et le défendit quelquefois avec succès; mais il fut cruel, débauché et fanatique. Ses vices, trop nombreux, firent complétement oublier ce qu'il pouvait avoir de bonnes qualités. Voici le portrait que Lebeau trace de ce prince d'après les historiens byzantins : « Élevé dans l'impiété, à laquelle son caractère bouillant et emporté ajoutait l'audace et l'insolence, il défendit de donner le nom de saints à ceux que l'Église invoquait sous ce titre, de rendre aucun honneur à leurs reliques, d'implorer leur intercession, disant qu'ils n'avaient aucun pouvoir, et que la sainte Vierge elle-même, digne à la vérité de respect pendant qu'elle portait dans son sein le Sauveur du monde, ne différait en rien des autres femmes, depuis son enfantement. Pour insinuer ce blasphème, il se servait d'une image grossière et impie, montrant à ses

courtisans une bourse remplie d'or : « Vous l'estimez beaucoup, » leur disait-il, et la vidant ensuite, « maintenant, ajoutait-il, vous n'en faites plus aucun cas. » Il achevait de profaner les églises, et s'il y restait encore sur les murailles quelque pieuse représentation échappée aux recherches de Léon, il la faisait effacer, pour y peindre des chasses et des courses de chars. Passionné pour les chevaux, et aussi dépravé dans ses goûts que dans ses mœurs, il ne trouvait point de parfum plus agréable que la fiente et l'urine de cheval ; il s'en faisait, dit-on, frotter tous les jours, et ses favoris n'auraient osé approcher de sa personne sans s'être parfumés de cette odeur; c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Caballin* (Καβαλλῖνος). Abandonné aux plus infâmes débauches, il ne pouvait souffrir la pureté de la vie religieuse; il détruisait les monastères et persécutait les moines. Les prisons en étaient remplies ; l'habit noir, qui les distinguait alors, lui était en horreur. Fort contre Dieu seul, faible dans tout le reste, il se livrait aux plus noires superstitions. Nourri dès l'enfance dans les sombres mystères de la magie, il invoquait les démons par des sacrifices nocturnes; il consultait les entrailles des victimes; un songe, un sinistre présage le faisaient pâlir d'effroi; il n'était ni chrétien, ni juif, ni païen; sa religion était un monstre composé de toutes les autres sans en représenter aucune. »

Constantin V se maria trois fois, d'abord avec Irène, fille du khagan ou khan des Khazars, puis avec une dame appelée Marie, et enfin avec Eudoxie Melissène. Il eut pour successeur son fils aîné, Léon IV, né d'Irène. Constantin V fit restaurer le magnifique aqueduc de Constantinople, bâti par Valens et détruit par les barbares sous le règne d'Heraclius.

Theophane, p. 346, éd. de Paris. — Cédrène, p. 549, édit. de Paris, — Glycas, p. 283, éd. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 106, éd. de Paris. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*.

CONSTANTIN VI (*Flavius*), empereur d'Orient, fils de Léon IV et d'Irène, né en 771, mort vers 797. Il n'avait pas encore dix ans, lorsqu'il succéda à son père, en 780; l'empire fut gouverné par sa mère, Irène, femme de génie, mais ambitieuse et cruelle. Le règne de Constantin VI n'est qu'une suite de guerres, de crimes, de dissensions intestines, de querelles religieuses. Elpidus, gouverneur de la Sicile, se révolta en 780, soit pour s'emparer lui-même du trône, soit pour y placer un des quatre oncles paternels du jeune empereur. L'eunuque Théodore, général habile, battit le rebelle dans plusieurs rencontres, en 782, et Elpide s'enfuit avec ses trésors chez les Arabes en Afrique, où il fut traité jusqu'à sa mort avec les égards dus à un empereur. La puissance des Arabes devenait chaque jour plus redoutable. Irène essaya de les contenir, et dirigea contre eux une armée de 90,000 hommes, commandée par le patrice Lachanodracon, gouverneur des provinces qui formaient le *thème* des Thracésiens, c'est-à-dire de la petite Phrygie, de la Lydie et de l'Ionie. Si l'on en croit Théophane, les Grecs furent vainqueurs, et obligèrent leurs ennemis à repasser en désordre les défilés qui séparaient la Cilicie de la Syrie. Haroun-el-Reschid, fils du khalife El-Mahdi, accourut de l'Aderbaidjan pour venger cette défaite. Il rassembla 95,000 soldats, que les chroniqueurs byzantins appellent *mauro-phores* (vêtus de noir), à cause de la couleur noire adoptée par les Abassides, et résolut de traverser l'Asie Mineure pour aller porter la guerre sous les murailles de Constantinople. Après avoir dispersé quelques corps de troupes grecques, il arriva sur les rives du Bosphore, et des fenêtres de son palais de Blaquerne, Irène put voir les feux du camp d'Haroun. Pendant ce temps, un fort détachement de l'armée arabe entra en Lydie, où Lachanodracon disposait encore d'une force de 30,000 hommes. La victoire, longtemps disputée dans les plaines de Darène, resta aux musulmans. Irène dut subir les dures conditions du vainqueur. Il fallut que cette orgueilleuse princesse, après avoir perdu 54,000 soldats, soumît l'empire à un tribut annuel de 70,000 dinars, fournît à l'armée ennemie des guides, des provisions pour le retour, et la vît traîner à sa suite 6,000 prisonniers, 20,000 bêtes de somme, 100,000 têtes de bétail.

La guerre éclata de nouveau entre les Grecs et les Arabes au bout de quelques années, et continua avec des alternatives de succès et de revers jusqu'à la fin du règne de Constantin VI. Ce prince perdit en 790 la moitié de sa flotte dans le golfe d'Attalia, mais il battit les Arabes sur terre. Il fut aussi victorieux dans une guerre contre les Esclavons, qui venaient de conquérir toute la Grèce, et qui furent repoussés par Stauracius, en 784. Dès l'enfance Constantin avait été fiancé à Rotrude, fille de Charlemagne; mais les disputes qui s'élevèrent entre les Grecs et les Franks, au sujet des provinces grecques en Italie, empêchèrent cette alliance. Constantin se maria avec une jeune dame arménienne nommée Marie, qu'il répudia trois ans plus tard, pour épouser Théodote. En 787, la secte des iconoclastes fut condamnée dans le septième concile général, tenu à Nicée, et le culte des images fut restauré dans l'empire. Quand Constantin fut en état de s'occuper de l'administration de l'empire, le pouvoir d'Irène diminua sans qu'elle cessât d'être la véritable souveraine. Le jeune empereur, sorti de tutelle, voulut s'affranchir de ce joug, et résolut de faire arrêter sa mère; mais ce dessein fut découvert. Les amis de Constantin furent sévèrement punis, et lui-même reçut des mains de sa mère le châtiment des enfants. Exaspéré de cet outrage, le jeune empereur eut recours aux gardes arméniens, et les trouvant bien disposés pour lui, il se saisit d'Irène, et la confina dans un palais, où elle fut traitée avec égards, mais privée de ses domestiques et des moyens d'intriguer.

Irène, accoutumée à commander, se consumait dans la retraite. Elle parvint à se réconcilier avec son fils, qui lui rendit le titre d'impératrice, le 15 janvier 792, quinze mois après l'en avoir dépouillée. La garde arménienne se montra indignée de cette réconciliation. Sans se préoccuper de ce mécontentement, le jeune empereur entreprit une expédition contre les Bulgares. Emporté par l'ardeur de la jeunesse, enivré des prédictions d'un astrologue qui lui promettait la victoire, il alla, sans précaution et en désordre, attaquer les barbares. Son imprudente crédulité lui coûta cher. Outre la perte d'un grand nombre d'autres soldats, il laissa sur la place presque toutes les troupes de sa maison. On compta parmi les morts Lachanodracon, le meilleur général de l'empire, et l'astrologue Pancratius, ou Pakrad, qui avait précipité son maître dans ce malheur. Cette sanglante défaite, qui ne pouvait être attribuée qu'à l'imprudence de l'empereur, provoqua une conspiration militaire. Les quatre oncles de Constantin s'entendirent pour lui enlever la couronne. Le complot, découvert par Irène et l'eunuque Staurace, fut sévèrement puni. Nicéphore, un des oncles de l'empereur, eut les yeux crevés, et les trois autres eurent la langue coupée. Tous, après avoir été forcés de se faire moines, furent bannis, et moururent dans l'obscurité. Constantin fit aussi aveugler Alexis, chef de la garde arménienne. Les auteurs grecs remarquent, comme un effet sensible de la justice divine, que cinq ans après, dans le même mois d'août et le même jour de samedi, Irène fit subir à son fils le même châtiment qu'il avait fait souffrir à ses oncles.

Cependant, la réconciliation du fils et de la mère n'était pas sincère de la part de celle-ci. Au mois de septembre suivant, Constantin, accompagné de sa mère, fit le voyage de Pruse en Bithynie pour y prendre les bains. Il y était depuis un mois lorsqu'il apprit que Théodote, sa nouvelle femme, était accouchée d'un fils. Il partit sur-le-champ pour Constantinople, laissant sa mère à Pruse avec toute sa maison. Irène profita de cette absence pour travailler sourdement à gagner les officiers de la cour et ceux des troupes. Le complot formé, elle revint à Constantinople attendre une occasion favorable. Constantin, uniquement occupé des charmes de Théodote, marcha pendant huit mois au milieu des piéges que lui tendait sa mère sans en apercevoir aucun. Au mois de mars 797, il sortit de Constantinople avec 20,000 hommes de troupes choisies pour aller combattre les Arabes; mais il ne put ou n'osa pas en venir aux mains avec eux, et reprit le chemin de Constantinople. Le 17 juin, après le spectacle du cirque, l'empereur revenait au palais de Saint-Mamas, lorsqu'une troupe de conjurés fondit sur lui pour se saisir de sa personne. Il s'échappa de leurs mains, se jeta dans une barque, et se dirigea vers la Phrygie. Mais il s'arrêta à Triton, sur la Propontide, pour attendre Théodote. Elle lui amena plusieurs seigneurs et officiers, qu'elle croyait fidèles, et qui étaient complices d'Irène. Celle-ci, effrayée d'apprendre que son fils rassemblait des troupes, songeait déjà à demander grâce. Avant d'en venir à cette extrémité, elle menaça les traîtres qui environnaient Constantin de les dénoncer, s'ils ne trouvaient moyen au plus tôt de lui livrer l'empereur. Les conspirateurs se saisirent de Constantin le soir, pendant qu'il faisait sa prière, et le transportèrent à Constantinople, où ils arrivèrent, le samedi 19 août, de grand matin. Constantin eut les yeux crevés par l'ordre de sa mère. Zonaras et Cédrène prétendent qu'il ne mourut pas de ce cruel supplice et survécut même à Irène. Cette opinion est peu vraisemblable, bien qu'elle ait été adoptée par Lebeau. Léon, fils unique de Constantin, mourut quelque temps avant le désastre de son père; Euphrosyne et Irène, filles de l'empereur, moururent sans postérité. Constantin VI fut le dernier prince de la dynastie isaurienne.

Théophane, p. [illegible], édit. de Paris. — Cédrène, p. 469, édit. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. [illegible], édit. de Paris. — Joel, p. 178, édit. de Paris. — Glycas, p. [illegible], édit. de Paris. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXVI.

CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète*, empereur de Constantinople, né en 905, mort le 15 novembre 959. Il succéda, le 11 mai 911, à son père Léon le Sage ou le Philosophe. Il eut pour tuteurs d'abord son oncle Alexandre, ensuite sa mère Zoé, et enfin Romain Lécapène, général habile, mais d'une extraction obscure. Lécapène s'étant fait proclamer empereur, le 17 décembre 919, prit sur lui tous les soins comme toute l'autorité du gouvernement, éleva à la dignité impériale ses trois fils Christophe, Étienne et Constantin, fit épouser sa fille Hélène à Constantin Porphyrogénète, et laissa son jeune collègue, d'un caractère doux et timide, passer obscurément ses jours dans des études pour lesquelles il avait toujours montré sinon une aptitude remarquable, du moins un goût très-prononcé. Dessinateur habile, autant qu'on pouvait l'être de son temps, Constantin composait des ouvrages historiques et des chants d'église; il était connaisseur en architecture, en sculpture, dans la fonte et la fabrique des métaux. Quelques historiens vont jusqu'à affirmer que, pendant sa longue minorité, Constantin Porphyrogénète, pour subvenir à ses besoins, était quelquefois réduit à vendre des peintures qu'il avait exécutées lui-même; et suivant la remarque de Gibbon, « si réellement il accrut son mince revenu par la vente de ses tableaux, sans que le nom de l'artiste en ait augmenté la valeur, il eut des talents dont peu de princes pourraient, comme lui, se faire une ressource dans l'adversité ». Enfin, Romain Lécapène fut détrôné par ses propres fils, le 20 décembre 944, et le mois suivant, ceux-ci après avoir relégué leur père dans l'île de Proté, furent à leur tour

arrêtés et enfermés dans un monastère par le parti qui défendait les droits du souverain légitime. Maître alors de l'empire, à l'âge de quarante ans, mais sans expérience et sans vigueur, Constantin continua à s'occuper de ses études. Tandis que, par sa protection et son exemple, il s'efforçait à faire refleurir les sciences, l'impératrice Hélène et quelques favoris eurent tout le pouvoir. Il mourut regretté de ses sujets, malgré sa faiblesse, et empoisonné, à ce qu'on prétend, par son fils Romain le Jeune, qui lui succéda.

Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous ne citerons que les suivants : deux livres *des Thêmes* ou provinces de l'Empire d'Orient tel qu'il était au dixième siècle de notre ère. « On aurait pu se flatter, dit Gibbon, que cette espèce de géographie raisonnée, composée par le souverain lui-même, nous offrirait les détails authentiques que le gouvernement seul peut obtenir, tels que la population de la capitale et des provinces, la quotité des impôts et des revenus, le nombre des sujets et des étrangers qui servaient sous le drapeau impérial; mais on n'y trouve que trop souvent une érudition fausse ou hors de propos, quelques traditions fabuleuses sur l'origine des villes, et de malignes épigrammes, empruntées à la poésie antique, sur les vices de leurs habitants. » Le premier livre *des Thêmes* a été publié, avec la version latine de Vulcanius, à Leyde, 1588, in-8°; le second, avec la version de Fréd. Morel, à Paris, 1609, in-8°; l'ouvrage complet a été reproduit par Meursius dans un recueil intitulé : *Constantini Porphyrogenneti Opera*, Leyde, 1617, in-8°; et par Banduri dans son *Imperium orientale*, Paris, 1711, in-fol., avec un commentaire et une carte de Guillaume de l'Isle ; il existe une reimpression de cet ouvrage, Venise, 1729, in fol.; — un Traité *Sur l'administration de l'Empire*, divisé en 53 chapitres et dédié par l'empereur à son fils Romain le Jeune. C'est le plus important de tous les écrits de Constantin Porphyrogénète. Loin d'imiter le style emphatique qui était alors en usage, l'auteur, avec une simplicité nue et sans prétention, donne des détails curieux sur l'origine, les intérêts politiques et les forces des peuples qui bordaient l'Empire du côté de l'Adriatique, du Danube, du Pont-Euxin et de l'Euphrate. On y aperçoit sans doute des traces de la crédulité et de l'ignorance du dixième siècle; mais si on n'a égard qu'aux faits importants qui y sont rapportés, et qu'on chercherait vainement ailleurs, ce traité pourrait, sous divers rapports, être comparé aux ouvrages d'Hérodote, de Strabon, de Pausanias et d'Ammien Marcellin. Il a été successivement publié par Meursius, Leyde, 1610 et 1617, in-8°; par Banduri, dans l'*Imperium orientale*, 1711, et à Venise, 1729, in-fol.; mais il attend encore un éditeur versé dans les antiquités des peuples slavons et dans l'histoire de l'Arménie; — une *Vie de l'empereur Basile le Macédonien*, aïeul de Constantin, donnée d'abord par Léon Allatius et ensuite par Combefis, Paris, 1685, in-fol., dans le corps des Historiens byzantins, parmi les écrivains qui font suite à la chronique de Théophane; — Deux traités *Sur la tactique*, imprimés dans le sixième volume des œuvres de Meursius. — Constantin est encore auteur, du moins en très-grande partie, d'un ouvrage *Sur le cérémonial de la cour impériale de Constantinople*, dont on doit la publication à J.-J. Reiske; Leipzig, 1751 et 1754, en 2 vol. in-fol. C'est par ses ordres qu'ont été rédigés deux recueils connus sous le titre de *Géoponiques* et d'*Hippiatriques* : l'un, publié pour la dernière fois par J.-N. Niclas, Leipzig, 1781, in-8°, se compose d'extraits d'auteurs anciens qui avaient écrit sur l'agriculture; l'autre est une compilation où les préceptes de dix-sept médecins vétérinaires, parmi lesquels se trouve Magon de Carthage, sont classés par ordre de matières en 129 chapitres. Il n'existe qu'une seule édition, assez fautive, du texte grec des *Hippiatriques*, Bâle, Sim. Grynæus, 1537, in-4°. Constantin fit faire aussi une Collection de Vies des saints, par Siméon le Métaphraste; un Abrégé de la théorie médicale, par Théophane Nonnus, dont J.-Ét. Bernard a donné une bonne édition, Gotha, 1794, 2 vol. in-8°; et une nouvelle révision des *Basiliques*. Mais le plus important ouvrage rédigé par ses ordres fut une espèce d'encyclopédie, où un certain Théodose le Petit, aidé de plusieurs collaborateurs, avait rassemblé, sous 53 titres, tout ce qui lui avait paru le plus mémorable dans les compositions historiques des anciens. De ces titres ou sections, deux seulement furent publiées, la vingt-septième et la cinquantième; elles sont intitulées : *des Ambassades* et *des Vertus et des vices*. Henri de Valois a fait connaître cette dernière, Paris, 1634, in-4°; la première, imprimée plusieurs fois, est fort importante, parce qu'elle renferme des fragments considérables de plusieurs historiens grecs que nous n'avons plus, tels qu'Herennius, Dexippe, Priscus, Malchus de Philadelphie, Pierre le patricien, Ménandre le Protecteur; il en existe une excellente édition, donnée par MM. Bekker et Niebuhr, Bonn, 1829, in-8°, parmi la série des historiens byzantins publiée dans cette ville. Depuis, M. Angelo Maï, à qui on doit tant de découvertes intéressantes et inattendues, a trouvé dans un manuscrit palimpseste de la bibliothèque du Vatican une troisième section intitulée : *des Sentences*. Il l'a fait paraître, avec une version latine et un savant commentaire, dans le tome II de son recueil : *Scriptorum veterum nova collectio*; Rome, 1827, in-4°. On y trouve des fragments fort étendus d'écrivains perdus en entier ou en partie, au nombre desquels sont Polybe, Diodore de Sicile, Appien, Dion Cassius, Iamblique, Dexippe, Eunape et Ménandre. Enfin, une

quatrième section, *des Embûches*, fut découverte vers 1843, par M. E. Miller, dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial. Comme la précédente, cette section renferme également des fragments de Polybe, de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnasse; mais elle contient aussi de longs extraits de deux ouvrages perdus de Nicolas Damascène, confident d'Hérode le Grand, roi de Judée. L'un de ces ouvrages était une vie de l'empereur Auguste; l'autre une Histoire universelle, où Damascène avait mis à profit et quelquefois transcrit textuellement des auteurs plus anciens, tels que Ctésias, Hellanicus, Xanthus de Sardes, Éphore et Dinon. Tous les extraits provenant du manucrit de l'Escurial ont été publiés, avec une version latine et des notes savantes, par M. Charles Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, volumes II et III; Paris, 1848 et 1849, grand in-8°. Ces volumes font partie de la *Bibliothèque des auteurs grecs* imprimée par M. Ambroise-Firmin Didot; mais les extraits de la biographie d'Auguste ont été aussi publiés séparément par un philologue distingué, sous le titre : *Nicolas de Damas; Vie de César, fragment récemment découvert. Nouvelle édition par N. Piccolos, D. M., suivie d'observations sur tous les fragments du même auteur;* Paris, 1850, in-8°. Dans cette édition, le texte grec est accompagné d'une traduction française, aussi fidèle qu'élégante, dont on est redevable à M. Alfred Didot, fils de M. Ambroise-Firmin. [HASE, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec des addit. de l'auteur.]

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VIII, p. 1, édit. de Harles. — Hanke, *de Byzantinarum rerum scriptoribus*, 1677, p. 461. — Leichius, *de Vita et rebus gestis Const. Porphyr.*, Leipzig, 1746, in-4°. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. I, p. 519-522.

CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient, fils de Romain Lécapène, mort en 946. Associé à l'empire par son père, il refusa de prendre part à la conspiration qui renversa ce prince en 944; mais après le succès du complot, il se hâta d'en profiter, et partagea le trône avec son frère Étienne et Constantin Porphyrogénète. Les trois princes ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence, et Constantin Porphyrogénète se débarrassa de ses deux collègues. Pendant qu'Étienne, conduit d'abord dans l'île de Proconèse, puis à Rhodes, et enfin à Mitylène, survivait dix-neuf ans à sa déposition, Constantin fut d'abord relégué à Ténédos, ensuite à Samothrace. Plus impétueux qu'Étienne, il tenta plusieurs fois de s'enfuir, et crut enfin s'échapper en tuant l'écuyer Nicétas, chargé de le garder. Mais les autres gardes vengèrent la mort de leur capitaine en le massacrant lui-même. Constantin laissa un fils nommé Romain, qui vivait encore sous le règne de Zimiscès.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII et XIV.

CONSTANTIN IX, empereur d'Orient, né en 961, mort en 1028. Fils de l'empereur Romain II, il commença à régner en 976, avec son frère aîné, Basile II; mais, livré à la paresse et aux pla sirs, il ne prit aucune part à l'administration (l'empire. A la mort de Basile, en 1023, Constai tin IX resta seul empereur. Mais heureusemei pour ses sujets, il ne garda pas longtemps ur couronne qu'il était indigne de porter, et mouri après trois ans d'un règne troublé par les incui sions des Arabes et par une déplorable adminis tration. Constantin IX fut le dernier prince d la dynastie macédonienne. Il eut pour successeu son gendre Romain Argyre.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXVII.

CONSTANTIN X, surnommé *Monomaque* empereur d'Orient, né d'une simple famille pa tricienne, vers 1000, mort en 1054. Son surnor lui fut donné à cause de son courage militaire Veuf d'une première femme, il épousa une nièc de l'empereur Romain Argyre, et ce mariage lu procura un libre accès auprès de l'impératric Zoé. Il se fit aimer de cette princesse volup tueuse. Relégué à Mitylène, sous le règne de Mi chel le Paphlagonien, il vivait depuis sept an dans cet exil, lorsque Zoé, qui gouvernait alor l'empire avec sa sœur Theodora, le rappela pou lui donner le gouvernement de la Grèce. Cett princesse, âgée de soixante-deux ans, offrit s main à Constantin Monomaque, en 1042, et per mit à celui-ci de garder sa maîtresse, jeune e belle veuve d'une haute naissance et du nom d Sclérène. Les deux dames, réunies dans le mêm palais, vécurent dans la meilleure intelligence et Constantin X, en montant sur le trône, confér à Sclérène la dignité d'*augusta*. Bientôt après, George Maniacès, qui pour prix de ses vic toires contre les Arabes avait été chargé de dé fendre contre les Normands et les Lombards c que l'empire possédait encore en Italie, se ré volta, et, après avoir guerroyé quelque temp en Italie, passa la mer Adriatique, et march sur Constantinople à travers la Bulgarie. Un assassin délivra l'empereur de ce redoutable adversaire. Maniacès fut tué au milieu de son camp par une main inconnue. Un danger plus grand encore menaça l'empire en 1043. Les Russe entrèrent avec une puissante flotte dans le Bosphore; mais ils furent vaincus dans une sanglante bataille, et perdirent beaucoup de leur vaisseaux. Une partie de leur armée, obligée d prendre par terre le chemin de la Russie, fut arrêtée près de Varna par Catacalon, gouverneur de cette province. Celui-ci fit un grand carnag des Russes, et en envoya huit cents prisonniers à Constantinople. Ce guerrier, aussi vigilant qu brave et hardi, les avait déjà fort maltraités à leur premier passage, lorsqu'en voguant vers Constantinople ils avaient fait une descente sur cett côte. En 1047, Constantin, occupé à une expéditio contre les Arabes, apprit que Tornicius, un d ses parents, avait pris la pourpre impériale e assiégeait Constantinople. L'empereur, accourant à la défense de sa capitale, écrasa les forces des rebelles dans une bataille décisive. Torni-

cius, pris par les vainqueurs, fut aveuglé et confiné dans un monastère. Constantin ne fut pas moins heureux contre Cacique, roi d'Arménie et d'Ibérie. Ce vassal, qui essayait de se rendre indépendant, ne put résister aux armes impériales, et fut réduit à implorer la clémence de Constantin. Il fut privé de son royaume, mais il obtint la vie et la liberté, et alla passer le reste de ses jours en Cappadoce, dans les somptueux domaines qui lui avaient été assignés par la munificence impériale. L'Ibérie et l'Arménie devinrent des provinces de l'empire grec.

Pendant que Constantin étendait à l'orient les limites de son empire, la Thrace et la Macédoine étaient ravagées par les Petchenègues ou Patzinaces. Ces barbares, qui occupaient les vastes plaines comprises entre les embouchures du Borysthène et celles du Danube, surpassaient de beaucoup les Grecs par les qualités militaires; ils auraient alors probablement conquis les provinces qu'ils n'avaient fait que ravager jusque là, s'ils n'avaient trouvé dans les Warengiens ou Normands, gardes du corps de l'empereur, de redoutables adversaires, qui rejetèrent les Petchenègues au delà du Danube et les forcèrent de demander la paix, en 1053. A la même époque les Normands faisaient de grands progrès en Italie; et ils finirent par conquérir toutes les provinces que les empereurs grecs possédaient encore en Italie. L'année suivante, en 1054, commença le grand schisme qui amena une rupture complète entre les Églises grecque et romaine, et mit fin à l'autorité des papes en Orient. Constantin mourut cette année même, avant que cette déplorable révolution religieuse fût entièrement accomplie.

« Ce prince, dit Lebeau, contribua beaucoup à précipiter la décadence de l'empire, quoiqu'il en eût étendu les bornes du côté de l'Arménie, partie par les armes, partie par des négociations avec les seigneurs du pays. Mais l'indigence à laquelle le réduisirent ses largesses inconsidérées l'obligea de licencier l'armée d'Ibérie, composée de cinquante mille hommes. Il s'imagina gagner beaucoup en s'épargnant l'entretien de ces troupes, et en attirant à son trésor les revenus de ce pays. Mais cet argent se dissipa comme le reste en vaines dépenses, et la frontière resta ouverte aux incursions des Turcs. Quelques auteurs lui font un mérite d'une sorte de bassesse dans un souverain. Il était, disent-ils, humble et modeste jusqu'à s'abaisser dans ses lettres au-dessous du soudan d'Égypte, qui en devenait plus fier et en prenait avantage pour s'emparer des îles qui se trouvaient à sa bienséance. Il fit bâtir des hôpitaux, des monastères. Il augmenta les revenus de Sainte-Sophie: on n'y célébrait auparavant le saint sacrifice que les samedis et les dimanches; il y assigna des rétributions pour le faire célébrer tous les jours. Il enrichit cette église de vases précieux et de magnifiques ornements : actions louables en elles-mêmes, hommages très-agréables sans doute aux yeux du Créateur, quand ils n'entraînent pas l'oppression de ses créatures, et que pour suppléer à ces pieuses libéralités un prince n'est pas forcé de se soutenir par des exactions injustes. » — Après la mort de Constantin, le trône fut occupé par l'impératrice Theodora.

Cédrène, p. 784, éd. de Paris. — Psellus, dans Zonaras, vol. II, p. 247, édit de Paris. — Glycas, p. 319, éd. de Paris. — Joel, p. 183, éd. de Paris. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXVIII.

CONSTANTIN XI, surnommé *Ducas*, empereur d'Orient, né d'une famille patricienne, vers 1007, mort en 1067. L'empereur Isaac Ier Comnène, qui abdiqua en 1059, regardant Constantin Ducas comme le plus honnête homme de l'empire, le désigna pour son successeur, au préjudice de ses propres enfants. Mais l'événement prouva qu'on pouvait être un sujet fidèle et un honnête homme sans être pour cela un bon empereur. Quelques années avant d'arriver lui-même à l'empire, Constantin avait favorisé de toutes ses forces l'avénement de Michel VI Stratiotique; puis il avait quitté ce parti pour suivre celui d'Isaac Comnène. Constantin XI fut couronné empereur le jour de Noël 1059, sans aucune opposition. Jean Comnène, qui seul aurait pu lui disputer l'empire, s'était empressé de quitter Constantinople. Le nouvel empereur manquait d'énergie; il n'avait que les qualités d'un simple particulier. Le peuple s'attendait à des mesures vigoureuses contre les barbares, qui attaquaient l'empire de tous les côtés; mais au lieu de proclamations belliqueuses, Constantin adressa au peuple un long discours sur l'équité qui doit régler toutes les actions d'un prince, car il était grand discoureur, et il aurait, disait-il, préféré la couronne de l'éloquence à la couronne impériale. On ne peut dire qu'il eût beaucoup gagné ou perdu au change, car ces deux couronnes étaient aussi avilies l'une que l'autre. Constantin, ayant considérablement réduit son armée, pour des motifs d'économie, vit l'empire soudainement envahi en 1064 par les Uzes, horde tartare établie d'abord dans le Captchac. Ces barbares, si l'on s'en rapporte aux historiens byzantins, étaient au nombre de six à sept cent mille. Zonaras les réduit à soixante mille, ce qui n'est pas plus vraisemblable, puisque c'était une émigration de la nation entière, hommes, femmes, enfants. Après avoir traversé le Danube sur des outres ou dans des canots qu'ils creusèrent eux-mêmes, ils tombèrent sur les troupes grecques et bulgares, qui voulaient leur disputer le passage, les taillèrent en pièces, firent prisonniers Basile Apocope et Nicéphore Botoniate, qui commandaient en qualité de gouverneurs du pays, et inondèrent les provinces situées au sud du Danube. Un détachement de leur armée traversa la Macédoine, et pénétra jusqu'à Thessalonique. Heureusement pour l'empire, la peste se mit parmi les envahisseurs, et la contagion, se joignant à un hiver très-rigoureux, força

les barbares à repasser le Danube. Pendant qu'ils ravageaient les provinces grecques, l'empereur, poussé à bout par les clameurs de ses sujets, mais voulant rester fidèle à son système de ne jamais mettre une armée en campagne, marcha seul à la rencontre des Uzes avec cent cinquante cavaliers. Il est difficile d'imaginer ce qu'il se promettait d'une pareille entreprise. Il ordonna d'abord un jeûne de plusieurs jours, fit faire des prières publiques, assista lui-même aux processions avec toutes les marques de la plus sincère pénitence. Il partit ensuite avec sa petite troupe, et s'avança jusqu'à Chérobacques, où il apprit la retraite des ennemis. Vers le même temps les Turcs-Seljoukides attaquaient avec plus de succès les provinces grecques de l'Asie; les Normands continuaient presque sans obstacle la conquête de la Pouille et de la Calabre. Constantin donna le titre d'auguste à ses trois fils, encore enfants, Michel, Andronic et Constantin, et voulut qu'ils régnassent conjointement, sous la régence de leur mère, Eudoxie. Mais cette princesse, incapable de régner seule, épousa Romain Diogène, qui fut le véritable successeur de Constantin. Constantin XI, avant d'arriver au trône, avait donné des preuves de talents militaires; il commença son règne par le rappel de tous les exilés, et, dans la distribution des dignités, il ne fit aucune distinction entre les sénateurs et les simples citoyens; mais ses bonnes qualités étaient altérées par la faiblesse et la bizarrerie. Son zèle pour la justice dégénérait en petitesse : toujours enveloppé de chicanes et de procédures, il perdait de vue les affaires militaires et les grandes parties du gouvernement. Il avait mis les plaidoiries tellement à la mode, que les gens de guerre se faisaient avocats.

Tsylitzès, p. 813. éd. de Paris. — Psellus, dans Zonaras, vol. II, p. 272, éd. de Paris. — Glycas, p. 326 éd. de Paris. — Nicéphore Bryenne, p. 19, éd. de Paris. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXIX.

CONSTANTIN XII DUCAS, empereur d'Orient, le plus jeune fils de Constantin XI Ducas, régna de 1067 à 1078. Il succéda à son père en 1067, avec ses frères Michel et Andronic, sous la régence de leur mère, Eudoxie, qui épousa Romain III Diogène et le fit empereur. Après la prise de Romain par les Turcs, en 1071, Constantin et ses frères furent proclamés empereurs; mais l'autorité réelle appartenait à Michel, l'aîné des fils de Constantin XI. Constantin XII fut relégué dans un cloître par l'usurpateur Nicéphore III Botoniate. Sa fin n'est pas bien connue. Selon quelques historiens, il mourut l'année même de sa déposition, des suites des cruelles tortures auxquelles il fut soumis; d'après les autres, il périt en 1082, dans une bataille entre l'empereur Alexis I[er] et Robert Guiscard. Anne Comnène l'appelle *Constantius*.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXX. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANTIN XIII, PALÉOLOGUE, surnommé *Dragases*, dernier empereur d'Orient, né en 1394, mort le 29 mai 1453. Quatrième fils de Manuel II Paléologue, il monta sur le trône en 1448, après la mort de son frère aîné Jean VII. Il épousa d'abord Theodora, fille de Leonardo, comte de Tocco, seigneur du Péloponnèse, et après la mort de celle-ci, Catherine, fille de Notaras Paléologue Catelusius, prince de Lesbos. Il n'eut d'enfants d'aucune de ses deux femmes. Constantin fut d'abord despote d'une petite contrée qui restait à l'empire grec dans la Chersonèse Taurique. Il fut ensuite chargé par son frère Jean VII de gouverner dans le Péloponnèse une petite principauté, qu'il défendit courageusement contre les Turcs. Après la mort de Jean VII, les autres fils de Manuel II, Demetrius, Constantin et Thomas, avaient des droits au trône; les vœux du peuple y appelaient Constantin, qui se trouvait encore dans le Péloponnèse. Ce prince hésita longtemps avant d'accepter une couronne qu'il craignait de ne pas pouvoir défendre contre les Turcs. Ceux-ci avaient réduit peu à peu l'empire byzantin à la seule ville de Constantinople et à un petit nombre de places maritimes dans les îles de la Grèce. Dans cet embarras, Constantin envoya l'historien Phranza au sultan Amurat II. Il demandait pour régner le consentement du sultan; celui-ci le donna, et Constantin s'étant rendu aussitôt à Constantinople, se fit reconnaître empereur, et dédommagea ses frères en leur abandonnant la principauté du Péloponnèse. Les commencements de son règne furent tranquilles; mais Amurat mourut en 1450, et son fils, l'ambitieux Mahomet II n'hérita pas de ses sentiments pacifiques à l'égard de l'empereur de Constantinople. Cependant les premières relations entre les deux souverains furent amicales. Constantin se hâta d'envoyer à Andrinople un ambassadeur pour complimenter le sultan. Mahomet, qui se trouvait engagé dans une guerre contre Ibrahim-Bey, prince de Caramanie, reçut l'ambassadeur grec avec les plus grandes marques de bienveillance, promit de maintenir la paix accordée par son père à l'empereur, et de payer même une somme de trois cent mille aspres, destinée à l'entretien du petit-fils de Soliman, le prince Orkhan, retenu prisonnier à Constantinople par la politique des Paléologues. Mahomet se mit peu en peine de tenir ses promesses, et Constantin eut l'imprudence de les lui rappeler. Des ambassadeurs grecs vinrent demander le payement de la pension d'Orkhan; ils menacèrent de remettre ce prince en liberté, et même de soutenir ses prétentions, si le double de la somme convenue ne leur était compté sur-le-champ. Mahomet crut devoir dissimuler encore : la mise en liberté d'Orkhan pouvait faire renaître la guerre civile qui avait suivi la mort d'Amurat; en conséquence, les députés furent renvoyés avec de grandes promesses, que Mahomet se proposait bien de ne pas tenir. Il commença presque aus-

sitôt après les préparatifs du siége de Constantinople, en faisant bâtir un fort sur la rive européenne du Bosphore, et en détruisant les moissons des Grecs. En même temps, il faisait fondre à Andrinople, par les soins d'un Dace ou d'un Hongrois nommé Urbain, des canons d'un calibre supérieur à tout ce qu'on avait vu jusque là. Mahomet, après avoir pris Mésembrie, Anchialos, Byzon, et quelques autres villes qui restaient encore à l'empire grec, parut le 6 avril 1453 sous les remparts de Constantinople, à la tête d'une armée de deux cent cinquante-huit mille hommes, traînant après lui des pièces d'artillerie dont la plus forte lançait des boulets de 1,200 livres. Constantinople était défendu par les Grecs et par de nombreux auxiliaires appartenant aux républiques de Gênes, de Venise et à d'autres nations franques. La flotte turque, plus nombreuse que celle des chrétiens, était bien inférieure quant à la construction des vaisseaux et à l'habileté des équipages. Ce siége mémorable appartient moins à la biographie de Constantin qu'à l'histoire des Grecs et à celle des Ottomans. On peut en lire le récit détaillé dans Gibbon, dans Ancillon, dans de Hammer. La lutte, commencée le 6 avril, continua jusqu'au 29 mai. De sinistres prédictions en avaient annoncé l'issue. Cependant, malgré l'ardeur qui les animait et leur supériorité numérique, les musulmans, à l'instant de donner l'assaut, furent arrêtés par une nouvelle qui répandit l'effroi dans leurs rangs : le bruit courut qu'une armée, composée de Hongrois et d'Italiens venait secourir Constantinople. Les assiégeants, découragés, restèrent deux jours dans l'inaction ; mais un météore ayant paru dans le ciel, ils regardèrent ce phénomène comme un signe de la protection divine. Cent cinquante mille hommes cernèrent la ville du côté de la terre ; une flotte formidable la bloqua par mer. Le lendemain, 29 mai, au point du jour, les batteries des assiégeants commencèrent à jouer. Plusieurs heures du combat le plus opiniâtre s'écoulèrent sans que la victoire se décidât : aux efforts inouïs des Ottomans les Grecs opposaient le courage du désespoir ; le terrible feu grégeois embrasait les navires ; une grêle de flèches et de pierres tombaient sur les assaillants. Cinquante d'entre eux ayant pénétré dans la ville par la porte nommée *Cercoporta* (1), que par une négligence inconcevable on avait oublié de fermer, les Grecs, épouvantés, se précipitent vers le rivage septentrional ; les soldats qui le gardaient en ferment les portes, et jettent les clefs à la mer. Les fuyards se réfugient alors dans l'église de Sainte-Sophie ; mais les portes du temple tombent sous la hache des vainqueurs. Constantin, qui combattait sur la brèche, voyant la déroute des siens, se précipita au milieu des Ottomans, en disant : *Il vaut mieux mourir que vivre*. Entouré d'une foule de janissaires, il s'écria : *Ne reste-t-il pas un chrétien pour me couper la tête?* et il tomba percé de coups par les Turcs, qui ne le connaissaient pas. Son cadavre, reconnaissable à des brodequins de pourpre parsemés d'aigles d'or, fut retrouvé parmi les morts. Sa tête, coupée par l'ordre du vainqueur, fut placée d'abord sur la colonne de porphyre qui s'élevait sur la place de l'*Augusteum*. Un des premiers actes de Mahomet II fut de consacrer au culte musulman l'église de Sainte-Sophie. Le jour même de son entrée triomphale, il s'arrêta devant cette église, descendit de cheval, la visita en détail, en témoignant la plus vive admiration pour cette superbe basilique, et tua de sa propre main un Turc qui brisait le marbre du pavé. La prise de Constantinople arriva onze cent vingt-cinq ans après sa reconstruction par Constantin le Grand. Assiégée vingt-neuf fois depuis sa fondation, prise sept fois, elle devint, en 1453, la capitale de l'empire ottoman. « A partir de ce moment, dit un biographe anglais, la barbarie s'abattit sur l'Orient ; mais les lettres, fuyant les rives du Bosphore, trouvèrent une nouvelle patrie sur les bords de l'Arno et du Tibre. Il s'est écoulé quatre siècles depuis que les prières des musulmans ont été offertes pour la première fois dans l'église de Sainte-Sophie ; mais toute la puissance et toute la gloire des sultans n'a pas suffi pour étouffer dans le cœur des Grecs leurs croyances chrétiennes, le souvenir de leur grandeur passée, et le sentiment de leur nationalité. »

Phranzes, lib. III. — Ducas, c. 34. — Chalcocondyle, lib. VII. — Leonardus Chiensis, *Hist. Constant. a Turc. expugnatæ* (ouvrage publié pour la première fois à Nuremberg, 1544, in-4°). — Gibbon, *Decline and fall of the Roman Empire*. — Ameilhon, *Continuation de l'Histoire du Bas-Empire* de Lebeau. — De Hammer, *Geschichte des Osmanichen Reiches*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANTIN (*Constantinus*), tyran ou usurpateur de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne, mort en 411. Au commencement du cinquième siècle de notre ère, sous l'empereur Honorius, il était simple soldat dans l'armée romaine stationnée en Bretagne. Ces troupes se révoltèrent en 407, et choisirent pour empereur un certain Marcus, qu'ils massacrèrent bientôt après. Gratien, le second empereur de leur façon, ne tarda pas à subir le même sort, et les soldats revêtirent de la pourpre Constantin, un de leurs camarades. Ils n'avaient d'autre motif pour faire ce choix que la vénération qui s'attachait au nom de Constantin. Quoique médiocrement préparé aux devoirs du rang suprême, Constantin comprit que pour éviter le sort de ses prédécesseurs, il fallait occuper l'armée à des affaires sérieuses. Il passa donc en Gaule, et débarqua à Boulogne. Cette grande province de l'empire fut

(1) Deux portes de la ville, la porte *Dorée* et la porte *Cercoporta*, avaient été anciennement murées, d'après une prophétie annonçant que les vainqueurs entreraient par là dans Constantinople. Cette tradition s'est même conservée chez les musulmans ; ils sont persuadés à leur tour que les chrétiens s'empareront un jour de Stambol en passant par la porte *Dorée*, qui donne dans l'enceinte des Sept Tours.

si mal défendue que Constantin s'en vit entièrement maître l'année même de son usurpation. Stilicon, général d'Honorius, confia le soin de la reprendre à son lieutenant le Goth Sarus. Justinien et Nervigastes, les deux meilleurs généraux de l'usurpateur, périrent, l'un tué dans une bataille, l'autre assassiné par l'ordre de Sarus. Constantin fut assiégé dans Vienne (en Dauphiné), mais il fut délivré par Edovinch et Gerontius, successeurs de Justinien et de Nervigastes. L'usurpateur s'établit à Arelatum (Arles), créa césar son fils Constant, et l'envoya conquérir l'Espagne. Constant, à la tête des *Honoriani*, bande de mercenaires, fit reconnaître l'autorité de son père dans la péninsule Hispanique, en 408, et reçut le titre d'auguste. L'année suivante Honorius reconnut Constantin comme empereur, et réclama ses secours contre les Goths. L'usurpateur commença par se disculper du meurtre récent de Didyme et Verinianus, parents d'Honorius et ses généraux en Espagne; il passa ensuite les Alpes, sous prétexte de défendre l'Italie contre Alaric, mais en réalité pour déposer Honorius et s'emparer de tout l'empire d'Occident. Il était déjà arrivé devant Vérone, lorsqu'il fut rappelé en Gaule par la révolte de Gerontius, qui venait de soulever les légions d'Espagne. Dédaignant la pourpre pour lui-même, Gerontius en revêtit Maxime, un de ses amis, se rendit rapidement maître de l'Espagne, et envahit la Gaule au moment où Constantin y arrivait de son côté. Constant, fils de l'usurpateur, fut pris dans Vienne, et mis à mort; Constantin n'eut que le temps de se réfugier dans Arles, où il fut assiégé par Gerontius. L'arrivée de Constance, général d'Honorius, força Gerontius à lever le siége d'Arles, mais n'améliora pas la position de Constantin. Quoique celui-ci n'eût plus de ressources, il tint cependant encore quelque temps. Enfin, le quatrième mois du siége, la défaite de son lieutenant Edovinch, décida l'usurpateur à cesser une résistance désormais impossible. Avant qu'on ouvrît les portes de la ville, il quitta la pourpre, et pour éviter le châtiment, il se réfugia dans une église et se se fit ordonner prêtre Les habitants demandèrent le pardon pour eux et la vie pour Constantin et son fils Julien; ce que Constance promit avec serment au nom de l'empereur. Honorius se mit peu en peine de tenir les promesses de son général. Constantin et son fils furent dirigés sur Ravenne; mais ils eurent la tête tranchée sur les bords du Mincio. Bien que Constantin, meurtrier de Didyme et de Verinianus, méritât la mort, cependant les chrétiens et les païens même ont blâmé l'action d'Honorius, comme un parjure. Les têtes du père et du fils furent portées au bout d'une pique à Ravenne, le 18 septembre 411, et de là envoyées à Carthage, où elles furent exposées sur des pieux hors de la ville.

La révolte de Constantin exerça une influence majeure sur les destinées de la Grande-Bretagne. Honorius prit le parti d'abandonner cette île à elle-même, désespérant d'y rétablir jamais l'autorité impériale. Cet abandon amena la conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons.

Zosime, V et VI. — Orose, VII, 40-42. — Sozomène, IX, 11-13. — Jornandès, *de Reb. Goth.* — Sidoine Apollinaire, *Epist.*, V, 9. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. V.

*CONSTANTIN, fils de l'empereur grec Théophile, qui régna de 829 à 842. Ce prince, dont l'histoire ne dit rien, nous est connu par une médaille qui a fourni aux antiquaires le sujet de longues discussions. On a conjecturé que Constantin était ce fils de Théophile qui, encore enfant, se noya dans une citerne.

Banduri, *Numismat. Imp. Rom.* — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, XIII.

B. Rois d'Écosse.

CONSTANTIN I[er], roi d'Écosse, régna de 458 à 479. On ne possède sur ce prince, ainsi que sur les trois autres qui ont porté le même nom, que des renseignements peu authentiques. Il succéda à son frère Dongard, et eut pendant tout son règne à lutter contre les Pictes et les Bretons. Selon Dempster, il fut étranglé par un homme des îles Hébrides dont il avait violé la fille.

Dempster, *Historia ecclesiastica Scotorum.*

CONSTANTIN II, roi d'Écosse, régna de 858 à 874. Il succéda à son frère Donald. Il donna à ses sujets un code de lois, et repoussa les Danois qui étaient venus pour rétablir les Pictes. Plus tard il tomba aux mains des Danois, qui le tuèrent.

Buchanan, *Rerum scoticarum historia.*

CONSTANTIN III, roi d'Écosse, régna de 903 à 943. Il s'allia avec les Danois contre les Anglais, et remporta d'abord quelques avantages; mais il finit par éprouver une défaite complète, qui fit perdre à l'Écosse le Cumberland et le Westmoreland. Constantin fut si touché de ce désastre, qu'il se retira dans le monastère de Saint-André, où il passa le reste de ses jours.

Buchanan, *Rerum scoticarum historia.*

CONSTANTIN IV, roi d'Écosse, vivait vers 1000. Fils de Cullen, il succéda à Kennet III, au préjudice de Milcombus, héritier légitime. Attaqué par Kennet, frère naturel de celui-ci, il fut défait et tué, en 1002, après deux ans de règne.

Robertson, *Hist. de l'Écosse.*

C. *Princes russes.*

CONSTANTIN (*Vsevolodowitch*), tsar russe, né vers 1186, mort le 2 février 1219. Fils de Vsevolod III, grand-prince de Vladimir, il fut nommé, par son père, prince de Novogorod à l'âge de vingt ans. Cette ville, qui avait formé longtemps une république indépendante, avait reconnu récemment la suprématie de Vsevolod, et accepté pour prince son jeune fils, Sviatoslaf Gabriel. Bientôt Vsevolod, trouvant cet enfant trop jeune pour ses projets, et trop inhabiles

ou trop peu entreprenants les conseillers qu'il lui avait donnés, prit pour prétexte une guerre de Novogorod contre les Lithuaniens pour déclarer aux magistrats de cette ville qu'il leur accordait son fils aîné Constantin, prince d'une grande espérance, au lieu de Sviatoslaf, trop faible, disait-il, pour les défendre. Instrument passif des volontés tyranniques de son père, le jeune prince se fit détester de ses nouveaux sujets; et Vsevolod, craignant le ressentiment des Novogorodiens, rappela son fils. Il déclara même aux habitants de Novogorod « qu'il leur rendait tous les droits qui appartiennent à des hommes libres, toutes les institutions de leurs anciens princes, et que désormais ils pourraient se gouverner seuls ». Tout en faisant cette belle déclaration, Vsevolod gardait pour otages plusieurs Novogorodiens, et il ne tarda pas à leur imposer de nouveau Sviatoslaf. Constantin reçut en échange de Novogorod la souveraineté de Rostof. Vsevolod, quelque temps avant de mourir, désigna Constantin pour son successeur, à condition que celui-ci céderait Rostof avec cinq autres villes à son frère George. Constantin, qui prétendait hériter de tous les États de son père, refusa de sortir de Rostof. Indigné d'une pareille désobéissance, le prince moribond convoqua les boyards de toutes les villes, le clergé, les marchands, et devant cette assemblée il déclara George pour son successeur. Il expira bientôt après cette cérémonie, le 15 avril 1212. Constantin, se voyant déshérité, résolut de faire valoir ses droits par les armes. Il s'unit au prince Mstislaf, qui avait aussi des prétentions à faire valoir sur Novogorod, alors gouvernée par Yaroslaf. Les deux armées se rencontrèrent près d'Youricf. Après deux jours de lutte, la victoire se déclara pour Mstislaf et Constantin contre George et Yaroslaf, qui furent forcés d'abandonner leurs apanages. Constantin fut reconnu grand-prince de Vladimir en 1216. Peu après il rappela son frère auprès de lui, le déclara héritier de la grande-principauté, et lui donna Souzdal. Doux, dévot et malade, il occupa sans gloire le trône qu'il devait à Mstislaf. Il ne trouva pas même assez d'énergie pour punir Gleb et son frère, princes de Rezan, qui venaient d'assassiner six de leurs parents. Il mourut à l'âge de trente-trois ans.

Karamsin, *Histoire de Russie*. — Esneaux, *Histoire philosophique et politique de la Russie*.

CONSTANTIN PAVLOVITCH, grand-duc de Russie et césarévitch, second fils de l'empereur Paul Ier et de Marie Fœdorovna, princesse de Wurtemberg, naquit le 8 mai 1779, et mourut le 27 juin 1831. Son aïeule Catherine II lui fit donner, dit-on, le nom de Constantin par suite de ses projets ambitieux sur l'Orient; elle veilla à son éducation, et la confia, en même temps que celle de son frère Alexandre, au comte Soltykof et à M. César Laharpe. A la différence de celui d'Alexandre, le caractère du grand-duc ne présentait que des contrastes. Le 26 février 1796, Constantin épousa Julie-Henrique-Ulrique, fille de François, duc de Saxe-Cobourg, née le 23 septembre 1781. Cette union fut malheureuse, et de peu de durée. La princesse, qui reçut en se mariant le nom d'Anne-Fœdorovna, retourna bientôt dans sa famille, et fixa ensuite son séjour en Suisse. Constantin, comme tous les princes de Russie, occupa dès son berceau une place dans l'armée. Ses goûts militaires se manifestèrent cependant bien plus dans les détails minutieux que dans la partie stratégique de l'art; dans les campagnes il n'est pas sorti des rangs secondaires de l'armée. Il fit sous les ordres de Souvaroff la campagne d'Italie en 1799; sous Benningsen, celle d'Austerlitz en 1805. De 1812 à 1814 il n'eut aucun commandement de quelque importance. Profondément attaché à sa mère, il n'eut pas moins de respect pour son père, dont il n'oublia ni ne pardonna la mort. Alexandre, qui savait le désir de vengeance qui animait à cet égard le cœur de son frère, le tint autant que possible éloigné de Saint-Pétersbourg. Il lui fit passer plusieurs années en Volhynie et dans d'autres provinces éloignées, chargé du commandement de quelques régiments. C'était une espèce d'exil, qu'il fit cesser en lui faisant accepter le gouvernement des provinces lithuaniennes. Plus tard, la Pologne lui fut abandonnée, et Constantin arriva à Varsovie en novembre 1815, avec le titre de généralissime des armées polonaises; celui de gouverneur militaire, dont il remplit aussi les fonctions, ne lui fut jamais officiellement déféré. Le 11 décembre de la même année, il adressa sa première proclamation aux troupes, et le 24 il assista à la séance du sénat dans laquelle fut proclamée la nouvelle constitution du royaume octroyée par l'empereur. Conformément à cette charte, le grand-duc de Russie prit la première place parmi les sénateurs polonais, à la droite du trône. Il donna alors son premier soin à l'organisation de l'armée. On créa à cet effet un comité composé d'anciens généraux polonais, présidé par le grand-duc. Le code militaire de Napoléon, alors en vigueur dans l'armée polonaise, fut refondu. Tous les changements, toutes les innovations qu'y proposait le prince tendaient si visiblement à abâtardir le soldat polonais, à lui faire abjurer toute idée d'honneur, que les membres du comité crurent de leur devoir d'y opposer une ferme résistance. Cette conduite des généraux polonais irrita le frère de l'autocrate. Il s'en plaignit à Saint-Pétersbourg, et menaça de se démettre du commandement si cet état de choses devait durer. L'empereur écrivit en recommandant beaucoup la modération, et garda le silence sur les officiers accusés. C'est alors que chez Constantin ces accès de colère, auxquels on n'avait cru qu'à demi à Varsovie, éclatèrent dans toute leur violence. L'on vit des officiers supérieurs injuriés devant la ligne pour une manœuvre mal exécutée, d'autres envoyés au corps de garde pour un

bouton ou la cravate mal mise d'un soldat de leur brigade. Chacun alors ne songea qu'à sa retraite, et tous les jours on entendait parler de suicides dans l'armée. Les vieux soldats mêmes préféraient la charrue à leur arme humiliée. Les vides ainsi faits dans l'armée furent remplis par de nouvelles levées. Constantin en fut d'autant plus heureux qu'il pouvait donner libre carrière à sa passion pour les exercices militaires. Les officiers nouveaux furent dressés à supporter les bourrasques du maître sans sourciller, à s'occuper de tous les détails, et bientôt l'armée polonaise fut amenée à un état d'ordre, de propreté et de belle tenue qui défiait toute rivalité. Alors l'attention du prince se porta ailleurs avec la même inquiétude. Il vit avec déplaisir une multitude de jeunes gens qui mettaient à profit la liberté de la presse, garantie par la charte, pour essayer leurs talents littéraires; l'idée seule de la possibilité de l'abus de la presse irritait le grand-duc. Les ouvrages périodiques furent les premiers poursuivis; des ouvrages on en vint aux auteurs, jusqu'à ce qu'enfin une censure sévère, créée au mépris de la charte, les força de quitter la plume. Alors, descendant d'un degré, l'humeur inquiète du prince rencontra les étudiants : ceux de Varsovie furent punis, fustigés, incarcérés à la moindre apparence de faute. Le ministre de l'instruction, homme très-respectable, fut remplacé par un autre, qu'on espérait trouver plus maniable. C'est dans cette occasion, et dans d'autres pareilles, que le grand-duc fit preuve d'une rare insensibilité; on le vit repousser du pied les mères qui venaient le baigner de larmes en redemandant leurs fils. Satisfait d'avoir introduit la discipline militaire jusque dans les écoles, le général en chef s'occupa de la prospérité matérielle du royaume et surtout de sa capitale. De beaux édifices vinrent l'embellir; un camp de manœuvres, établi à ses portes, présenta bientôt l'aspect d'un jardin anglais, et offrit un but de promenade fort agréable. De magnifiques chaussées dans toutes les directions, et plus tard un superbe canal, facilitèrent le commerce. L'industrie, l'agriculture, tout prospéra; la Pologne était devenue florissante, et cette belle esclave, muette, mais riche et parée, couvrant de fleurs ses chaînes, remplit complétement le but que s'était proposé l'empereur en l'offrant en 1815 à son frère.

Ainsi se passèrent les premières années de la domination du grand-duc Constantin en Pologne. La nomination d'un lieutenant du roi, en diminuant les ennuis administratifs, ne porta nulle atteinte à sa puissance. Le lieutenant, homme vieux et faible, ne fut jamais que l'organe docile de la volonté du prince. Dans les séances du conseil des ministres, on rédigeait un procès-verbal en français pour le grand-duc. Cependant, son vrai règne ne commença que depuis son second mariage, et cette union avec une Polonaise ne fut pour le pays qu'une disgrâce de plus. Déjà dans sa jeunesse le grand-duc avait eu une passion pour une Polonaise, M[lle] Jeanne Czetwertynska, à laquelle il dut renoncer, ne pouvant l'épouser. Une liaison avec une Française, femme très-commune, qu'un officier subalterne russe, envoyé en courrier à Paris, avait emmenée avec lui, donna le change à la passion du prince. Cette liaison dura treize ans.

Les difficultés qui s'opposaient au mariage de Constantin avec une sujette, du vivant de sa première femme, étaient grandes. Outre l'obstacle que l'on rencontrait dans l'ambition démesurée de l'impératrice mère, il fallait dissoudre le mariage avec la princesse de Cobourg, et les dogmes de la religion russe n'admettent point le divorce. Cependant le saint synode reçut ordre de le prononcer, et le frère de l'autocrate épousa sans mystère la belle Polonaise, dans le château royal de Varsovie, le 24 mai 1820, d'abord selon le rite grec, puis selon le rite catholique romain. Constantin avait cessé d'être l'héritier présomptif du trône; il promit de renoncer à la couronne, en se réservant seulement le titre de césarévitch. Dix-huit mois plus tard, il se rendit en effet à Saint-Pétersbourg, où, le 14 janvier 1822, il fit un acte, en forme de lettre adressée à son frère, dont voici la teneur : « Enhardi par les preuves multipliées de la bienveillance de Votre Majesté Impériale, j'ose la réclamer encore une fois et mettre à ses pieds une très-humble prière. Ne me croyant ni l'esprit, ni la capacité, ni la force nécessaire, si jamais j'étais revêtu de la haute dignité à laquelle je suis appelé par ma naissance, je supplie Votre Majesté Impériale de transférer ce droit sur celui qui me suit immédiatement et d'assurer à jamais la stabilité de l'empire. Quant à ce qui me concerne, je donnerai, par cette renonciation, une nouvelle garantie et une nouvelle force à celle à laquelle j'ai librement et volontairement consenti à l'époque de mon divorce avec ma première épouse, etc. Puisse Votre Majesté Impériale accueillir mes vœux avec bonté; puisse-t-elle déterminer notre auguste mère à les accueillir et à les sanctifier par son consentement impérial, etc. »

L'empereur fit ajouter aux règlements de la famille impériale un article qui dit « que dans le cas où un de ses membres contracterait un mariage avec une personne d'un rang inférieur, il perdrait ses prérogatives, et les enfants issus de ce mariage n'auraient aucun droit au trône ». La reine douairière de Saxe, dans une conversation confidentielle, demanda un jour à Constantin comment il avait pu renoncer à une couronne aussi belle que celle de Russie : « C'est que, répondit-il, en Russie il faut avoir le col fort, et moi j'y suis un peu chatouilleux. » Jamais le grand-duc ne tenta d'obtenir pour sa femme le titre de grande-duchesse; seulement elle fut créée princesse de Lowicz, mais le titre d'Altesse lui fut longtemps contesté; elle n'eut point de dame

d'honneur, et sa livrée et son équipage étaient exactement semblables à tous ceux des femmes des généraux russes. Le césarévitch lui-même n'avait ni piqueur ni cosaque, pas même un valet de pied pour ouvrir sa calèche lorsqu'il sortait; il allait seul ou accompagné de l'aide de camp de service. Aussitôt après le départ de sa maîtresse française, Constantin quitta son palais de Varsovie pour aller habiter le Belvédère, que cette dernière avait fait bâtir pour elle, aux portes de la ville, dans un site charmant, comme son nom l'indique. Alors le prince se retira du monde de plus en plus, et le public ne le vit plus que dans les circonstances indispensables. A quatre heures du matin on introduisait successivement dans son cabinet les trois chefs des trois polices secrètes qu'il avait établies en Pologne; après qu'il avait travaillé avec eux comme un souverain avec ses trois ministres, les officiers généraux et d'autres militaires étaient admis. Dès qu'il avait expédié ce service, le césarévitch montait en calèche pour assister à la parade, aux manœuvres, visiter les casernes, etc. Rentré à trois heures, il se mettait au lit, et tout le monde, à l'instar du prince, se livrait, au Belvédère, au plus profond sommeil jusqu'à l'heure du dîner. Les soirées étaient passées auprès de la princesse, et il employait une partie de la nuit à lire dans son lit. Jamais on ne vit chez lui ni bals, ni cercles, ni réunions quelconques.

Lorsque, après l'acte de renonciation, le grand-duc vit sa puissance s'étendre, ses occupations du matin devinrent plus longues et empiétèrent plus tard sur les exercices militaires, devenus moins fréquents. L'empereur lui avait accordé un pouvoir discrétionnaire sur plusieurs provinces lithuaniennes, que cette fois il ne refusa plus; il reçut aussi l'autorisation d'entrer en relations diplomatiques avec les cours étrangères pour tout ce qui avait rapport aux affaires intérieures du royaume. Sa franchise militaire céda alors souvent à des considérations diplomatiques auxquelles il ne pouvait se dispenser d'avoir égard; il devint plus que jamais soupçonneux et défiant, craignant de se compromettre avec la Sainte-Alliance, qui, comme il le supposait, l'avait chargé de la responsabilité de la Pologne. Dès qu'un voyageur un peu important arrivait de l'étranger, avant de descendre de voiture, il était conduit, un gendarme sur le siége, jusqu'au Belvédère, où le prince lui-même lui faisait subir le plus rigoureux examen. Les trois polices répandues dans tout le pays avaient mission de l'instruire de ce qui se passait jusque dans les intérieurs les plus intimes. Tantôt il faisait recommencer un procès qui avait eu une issue différente de celle qu'il avait désirée, et dictait aux juges l'arrêt qu'ils devaient prononcer; tantôt il faisait mander un mari pour l'instruire des imprudences de sa femme et faisait mettre aux arrêts l'amant favorisé. Enfin, cet espionnage inouï était devenu la terreur de la Pologne. Forcés de présenter chaque matin un rapport nouveau, les chefs de police allaient jusqu'à inventer des faits qui n'avaient jamais existé. De là un redoublement de persécutions, des pères, des fils enlevés à leur famille sans qu'on eût pu en deviner le motif. Les loges maçonniques furent fermées en Pologne, les associations les plus inoffensives y furent défendues. Le grand-duc pressentant que, malgré toute l'indulgence de son frère, ses mesures rigoureuses pourraient n'avoir pas toujours son approbation, lui faisait de temps à autre des rapports sur de prétendues conspirations découvertes parmi les étudiants ou ailleurs; il tâchait de lui persuader que la Pologne était un foyer révolutionnaire, que ses habitants étaient faux et ingrats. Le césarévitch était ainsi à l'apogée de sa puissance, lorsque les habitants de Praga, faubourg de Varsovie, qui depuis longtemps essayaient vainement d'obtenir une indemnité pour leurs propriétés converties en fortifications, imaginèrent d'aller le supplier d'être leur protecteur, leur représentant à la diète; il accepta le mandat, et la Pologne eut le spectacle, unique dans l'histoire, d'un autocrate présidant par voie de délégation à ses délibérations parlementaires, tandis que son vrai maître, maître absolu et dur, siégeait parmi les défenseurs de ses libertés. Le député de Praga présenta la pétition, et obtint tout ce que ses protégés avaient désiré; mais bientôt cette comédie, perdant le piquant d'une nouveauté, l'ennuya : on ne le revit plus que fort rarement, toujours de mauvaise humeur, s'occupant uniquement de l'ordre des places et nullement du sujet de la discussion. Il ne parla qu'une seule fois sur la liquidation des fourrages, et quoiqu'il sût le polonais, c'est en français qu'il s'exprima.

A l'avénement de l'empereur Nicolas on remarqua quelques changements dans les rapports des cabinets du Belvédère et de Saint-Pétersbourg. Dans la conjuration qui éclata à cette époque, il y eut quelques Polonais inculpés. On fit d'abord comparaître les prévenus devant une commission d'enquête, dont les membres, tant polonais que russes, furent désignés par Constantin. Pendant toute la durée des enquêtes, le césarévitch se montra plus que sévère envers les détenus. Enfin, une haute cour nationale fut convoquée pour juger les coupables. Le peu de part qu'ils avaient pris à la conspiration ne lui permit pas de prononcer un arrêt de mort; le césarévitch cria hautement que les sénateurs polonais tendaient visiblement à encourager le crime d'État et à séparer leur cause d'avec celle de la Russie. C'est dans les mêmes termes qu'il écrivit à Saint-Pétersbourg en priant l'empereur de faire recommencer le procès. Nicolas se contenta de demander à ses ministres de Pologne leur opinion par écrit sur cette affaire. Chacun d'eux la lui soumit, et les prévenus furent ac-

quittés. La colère du grand-duc s'exhala alors contre les sénateurs qui avaient composé la haute cour et surtout contre le ministre des finances, prince Lubecki, que Nicolas ne consentit pas à éloigner des affaires. Constantin s'aperçut qu'on avait posé des digues aux débordements de sa puissance en Pologne : ses sentiments de Russe s'en altérèrent. Il devint dans ses discours à Saint-Pétersbourg plus que jamais Polonais. Il fit à cette époque plusieurs longues absences de Varsovie pour accompagner sa femme aux eaux d'Ems. Au retour de son dernier voyage, il apprit qu'une de ses polices avait découvert une association secrète entre les porte-enseigne ou cadets et les étudiants. Il fit arrêter plusieurs jeunes gens, nomma une commission d'enquête, et tâcha de donner à cette affaire toute l'importance et la publicité possibles.

Depuis longtemps on avait représenté au césarévitch que l'école militaire qu'il avait établie à Varsovie finirait par devenir une pépinière de conspirateurs. Il y avait fait successivement admettre jusqu'à trois cents élèves, tandis que l'armée ne pouvait en absorber que trente par an ; si bien qu'on en voyait qui avaient gagné des chevrons sans être sortis de l'école. Ces jeunes gens, condamnés à une vie presque monacale, ne connaissant de leur art que les premiers éléments et les manœuvres, devaient nécessairement chercher un aliment à leur imagination comprimée dans des rêves de liberté, la maladie du siècle. Aux observations qu'on lui présentait, le césarévitch ne fit que redoubler de sévérité envers eux et leur donner un nouveau commandant, sur la vigilance duquel il croyait pouvoir compter. Ce qu'on avait prévu arriva. Les porte-enseigne formèrent une association dont les ramifications s'étendirent dans les écoles et jusque dans quelques régiments. L'une des polices avait gagné un faux frère, qui se fit délateur à raison de sept ducats par criminel dénoncé ; voulant se faire un mérite, elle l'engageait à pousser les recherches, et lui promettait une forte récompense s'il parvenait à amener un résultat. Tous les matins l'on voyait des placards révolutionnaires aux coins des rues. Le prince commençait à s'en effrayer sérieusement; mais les deux autres polices, qui n'étaient pas du complot, découvrirent bientôt les menées de l'autre, et tâchèrent de le rassurer. En attendant, toutes ces provocations révolutionnaires, quelle qu'en fût la source, faisaient fermenter les esprits; elles arrivaient dans un moment où l'exemple de la France et de la Belgique rendait aux Polonais leur joug plus difficile à porter. Bientôt on vit différents signes précurseurs d'une révolution. L'espion, toujours stimulé, voyant que ses jeunes victimes remettaient de jour en jour le moment d'agir, imagina d'aller leur dire qu'il avait appris d'une très-bonne source que le grand duc se proposait de les faire juger par une commission de généraux russes. Il leur conseilla de prévenir ses projets, et leur apporta la poudre qu'il avait achetée à cet effet. Ces malheureux, voyant devant eux une mort certaine, se décidèrent à en chercher une moins ignominieuse : ils se concertèrent avec ceux sur qui ils croyaient pouvoir compter, et le 29 novembre fut le jour choisi pour l'exécution. Le 29 tout le monde à Varsovie s'entretenait de l'émeute qui allait avoir lieu ; on citait l'heure et l'endroit où elle devait commencer ; chacun s'empressait d'en avertir le grand-duc, et ne pouvait se rendre compte du calme avec lequel il l'attendait. Instruit des intrigues de l'espion Petrykowski, il croyait avoir le mot de l'énigme ; mais ce qu'il ignorait, c'est que cette révolution avait son vrai foyer dans tous les cœurs polonais, qui saignaient depuis longtemps de l'abaissement de la patrie, de l'abrutissement où l'on s'efforçait d'amener la nation ; ce dont il ne se doutait pas non plus, c'est que cette étincelle, destinée seulement à servir de feu d'artifice pour Saint-Pétersbourg, allumerait un incendie menaçant, terrible, qui déjà alors aurait pu consumer le voile prestigieux qui couvrait le colosse du Nord aux yeux de l'Europe et le faisait croire inébranlable.

Le 29 novembre, aucun ordre ne fut donné, aucune précaution ne fut prise. Le grand-duc, comme de coutume, alla faire sa méridienne ; et lorsque le vice-président Lubowicki (lisez Loubovitzki) vint l'avertir des troubles de la ville, le valet de chambre déclara avoir reçu ordre de faire respecter son sommeil. Pendant ce temps les insurgés, après avoir tué les factionnaires du guichet, se précipitèrent dans le salon du prince. Le vice-président reçut un coup de feu ; un général russe fut tué en s'enfuyant à travers la cour. Le valet de chambre, se doutant qu'il n'y avait plus de sommeil à respecter; força la consigne, affubla son maître du premier vêtement qui lui tomba sous la main, et le fit disparaître par un escalier dérobé. Les conjurés trouvèrent son lit tout chaud, mais ne purent s'emparer de sa personne. A la vérité ils ne poussèrent pas leur recherche bien loin, puisqu'ils n'entrèrent pas dans l'appartement de la princesse, et s'en allèrent poursuivre leur plan, ou, pour parler plus juste, s'abandonner à leur étoile. Dès qu'ils furent parvenus, à travers mille dangers, dans le centre de la ville, la sympathie secrète de tout le peuple se réveilla spontanément. Au cri de « Mort aux Russes ! » tout le monde courut aux armes. Cependant les gardes polonaises et une grande partie des troupes restèrent fidèles à leur chef. Tous les officiers généraux prirent le chemin du Belvédère, et ceux qui n'y rencontrèrent pas la mort vinrent demander les ordres du grand-duc. Ils le trouvèrent à cheval, à quelques centaines de pas du château, entouré de ses aides de camp, décontenancé, consterné et ne sachant que faire. Il commençait à s'effrayer de son propre ouvrage ; et lorsque,

à force de le supplier, on parvenait à lui arracher un ordre, il le révoquait aussitôt en disant : « Non, je ne veux pas me mêler de cette querelle polonaise; les Polonais ont commencé, ils n'ont qu'à finir eux-mêmes! » Il passa ainsi la nuit entière dans la plus complète inactivité. Les troupes, ne recevant pas d'ordres d'une part, sollicitées de l'autre, finirent par céder à leur vœu secret. Les gardes crurent de leur devoir de donner l'exemple d'une fidélité à toute épreuve, et se rendirent auprès de leur commandant. Le prince, ainsi entouré de l'élite de l'armée polonaise et de ses gardes russes, qui montaient à 8,000 hommes, fut encore sourd à toute représentation, répétant constamment sa phrase favorite : « Je ne veux pas me mêler de cette querelle polonaise! » Le seul vœu qu'il ait exprimé a la pointe du jour, c'est que le conseil des ministres s'assemblât pour délibérer sur les mesures à prendre. Mais lorsque les ministres, après leur conférence, envoyèrent lui faire part de ce qu'ils avaient résolu et lui demander, comme d'habitude, son avis, ils n'obtinrent encore pour toute réponse que la phrase déjà citée. Le lendemain matin il se retira hors de la ville, fit bivouaquer ses troupes, malgré la rigueur de l'hiver, et commença à traiter de puissance à puissance avec les autorités, devenues révolutionnaires par son abandon même. C'est ainsi qu'après avoir poussé à l'insurrection, au lieu de la traiter de rébellion et de la comprimer, comme on aurait dû s'y attendre, il fut le premier à lui apposer, pour ainsi dire, un cachet de légalité et à lui donner par là une consistance qu'elle n'avait pas encore. Le 2 décembre il reçut dans son quartier-général une députation du gouvernement provisoire : cette députation, personne n'aurait osé la lui envoyer, s'il n'avait demandé à savoir le *vœu de la nation*, langage jusque alors inconnu à un prince russe. Lui-même, feignant d'ignorer que le conseil des ministres se fût métamorphosé en gouvernement provisoire révolutionnaire, lui envoya son aide de camp, et ce fut ainsi encore qu'il fit la première démarche pour se mettre en relation avec une puissance que, dans ses intérêts, il aurait dû méconnaître, et il traita avec elle alors qu'il ne pouvait plus en ignorer l'autorité. La députation lui demanda : « 1° que la charte cessât d'être un mot vide de sens; 2° que la Lithuanie fût réunie à la Pologne; 3° qu'il empêchât que le corps russe cantonné sur les frontières du royaume ne vînt l'envahir à l'improviste et attaquer Varsovie. Voici la réponse que le césarévitch donna par écrit : « 1° Son Altesse Impériale déclare qu'elle n'a jamais eu l'intention d'attaquer Varsovie : si ses intentions devaient changer, elle promet d'en avertir le conseil quarante-huit heures d'avance; 2° S. A. I. promet d'intercéder auprès de Sa Majesté afin que dans sa grâce elle daigne oublier tout le passé; 3° S. A. I. assure que jusqu'ici elle n'a point donné d'ordre à aucun corps russe d'entrer en Pologne; 4° S. A. I. promet de faire mettre en liberté tous les prisonniers polonais, tant civils que militaires, et somme les Polonais d'en faire autant envers les prisonniers russes.

« Signé : Constantin. »

Les gardes polonaises, d'après la tournure que prenaient les choses, prièrent le grand-duc de leur accorder l'autorisation de se réunir au reste de l'armée. Le prince, avec son indécision habituelle, consentait à demi, allait ensuite consulter sa femme, qui était devenue son oracle, et revenait aussitôt révoquer ce qu'il venait d'accorder. Ce ne fut que lorsqu'on lui annonça que le soldat murmurait hautement et qu'un moment de retard le déterminerait à la révolte, qu'on parvint à lui arracher la permission sollicitée. Dès qu'il se vit abandonné par ses gardes polonaises, le prince déclara qu'il voulait quitter le pays. Il disait dans sa proclamation qu'il se confiait à la bonne foi et à l'honneur des Polonais, pour n'être pas inquiété dans sa marche. En conséquence les gardes russes se mirent en mouvement, et le grand-duc, qui aurait pu mille fois être fait prisonnier, arriva sain et sauf jusqu'aux frontières. Son abattement était tel, qu'il n'avait pas pensé à envoyer en avant pour rassembler des fourrages et des vivres, en sorte que ses troupes et même ses équipages en manquèrent souvent. Sa marche fut lente; il faisait de fréquentes haltes. Il était évident qu'il avait regret de quitter la Pologne, et qu'il ne savait que devenir après l'avoir quittée. Lorsqu'il rencontrait en chemin quelques bataillons polonais qui obéissaient déjà au nouveau généralissime, il les passait en revue, examinait, comme autrefois, jusqu'aux moindres détails de leur uniforme, puis leur faisait ses adieux et les quittait les larmes aux yeux. Souvent il lui arrivait de soutenir, dans ses conversations, que personne n'était dévoué à la Pologne comme lui, qu'il était le meilleur des Polonais. Cependant, malgré cet état d'attendrissement presque constant, et par une de ces contradictions dont il donna tant de preuves, il n'avait pas oublié, au milieu de ses embarras, un malheureux officier nommé Lukasinski, qui pour avoir appartenu à une société secrète gémissait depuis nombre d'années au fond d'un cachot; malgré sa promesse du 2 décembre, il le fit emmener avec lui, chargé de fers et attaché à un canon.

Le césarévitch passa dans la Lithuanie les deux mois qui précédèrent la guerre. A l'ouverture de la campagne, il eut le commandement de l'arrière-garde. A la bataille de Grochow, la première où ce corps fut engagé, il ne se posséda pas de joie en voyant combien *ses troupes polonaises* se battaient bien. Vers la fin de la bataille, les équipages du grand-duc, on ne sait pour quelle raison et en vertu de quels ordres, se mirent à fuir à travers la chaussée. Les fourgons et bagages crurent devoir les imiter. Ce mouvement répandit dans la ligne russe une terreur

panique, très-défavorable dans un moment aussi décisif. Le lendemain de ce jour mémorable, le prince vint se moquer du maréchal de n'avoir pu prendre Varsovie avec des forces aussi supérieures, et passant plusieurs fois sous ses fenêtres, il fredonna la chanson du soldat polonais : « La Pologne ne peut périr tant que nous vivons. »

Peu de temps après, le commandement lui fut retiré, et il reçut ordre de s'éloigner de l'armée. Vainement il sollicita la permission d'aller habiter son palais de Strelna, près de Saint-Pétersbourg : son frère se souciant peu de sa présence, la petite ville de Bialystok, située sur les confins de la Pologne et de la Lithuanie, fut désignée pour le séjour du prince. Accompagné de sa femme, de quelques-uns de ses aides de camp, et de quelques centaines d'hommes de sa garde russe, il y passa une vie triste et silencieuse. Le général Chlapowski, envoyé avec un petit détachement en Lithuanie pour y protéger l'insurrection, proclama que si le grand-duc ne quittait Bialystok, il serait forcé de s'emparer de lui. Dans le fait, il eût été très-embarrassé du césarévitch, ayant très-peu de troupes à sa disposition et au moment d'entreprendre une guerre de partisan. Quoi qu'il en soit, le prince crut devoir céder le terrain à un ennemi aussi prévenant. Le chemin de la Russie était le seul qui lui restât dans ce moment : il le prit, en expédiant un courrier à son frère. Arrivé à Vitebsk, pour attendre sa réponse et prendre quelques jours de repos, le 27 juin, après avoir déjeûné, comme d'habitude, avec une tasse de thé, il fut saisi de violentes crampes d'estomac, et huit heures après il n'était plus. Les journaux russes, en annonçant très-brièvement sa mort, ne s'expliquent pas sur le genre de maladie qui l'enleva aussi subitement. Le choléra, auquel on l'attribue, ne régnait pas alors à Vitebsk, et les personnes qui assistèrent à ses derniers moments assurent que le grand-duc n'en avait aucun symptôme. L'une d'elles, pressée par de nombreuses questions qu'elle voulait éluder, finit par dire que c'était un cœur brisé.

Le grand-duc mourut à cinquante-deux ans. Son corps fut embaumé et conduit à Saint-Pétersbourg, où il fut déposé à côté de celui de son frère Alexandre. Toute la famille impériale, ainsi que la princesse de Lowicz, assistèrent à ses funérailles. Le grand-duc étant mort sans testament et sans laisser d'enfants légitimes, l'empereur Nicolas se déclara son héritier. Il assigna un revenu de 60,000 roubles au jeune fils de la Française; on ignore ce qu'il avait l'intention de faire pour la princesse de Lowicz, dont la mort suivit de près celle de son mari.

Le prince Constantin était très-laid de figure. Il avait de son frère aîné les poses, les gestes, et la même roideur allemande, qu'ils tenaient tous deux de leur mère. Des sourcils énormes, hérissés, une voie rauque et d'un timbre singulier, le rendaient hideux dans ses accès de colère. Sa laideur faisait souvent l'objet de ses propres railleries. Lorsqu'il était de bonne humeur, sa conversation était instruite et fort enjouée. Il s'exprimait facilement en français, et lorsqu'il était en train de causer, il n'y avait plus moyen de placer un mot; il fallait se contenter d'écouter. La grande partie de ses nuits, qu'il consacrait à la lecture, le mettait au courant de tout : on ne peut s'empêcher d'être étonné et peut-être édifié de l'humilité avec laquelle il fait l'aveu de son incapacité et de son manque d'esprit, dans son acte de renonciation au trône, acte qu'il savait destiné à être publié, et qui devait arrêter l'opinion de l'Europe sur son compte. [Mme L. de Raustenst-Gauchciedroyc, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Harro Harring, *der Grossfürst Constantin wie er war*; Leipzig, 1832. — *Conversations-Lexicon*. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Custine, *Lett. sur la Russie*.

D. *Particuliers du nom de Constantin, par ordre chronologique.*

* CONSTANTIN DE SICILE (Κωνσταντῖνος ὁ Σικελός), petit poëte grec, d'une époque incertaine. On a de lui une épigramme sur la chaire (θρόνος) où il enseignait. Cette épigramme est suivie dans le manuscrit du Vatican d'une réponse de Théophane. Comme les noms des deux poëtes sont suivis de l'épithète de bienheureux (μακάριος), il est évident qu'ils vivaient l'un et l'autre avant l'époque à laquelle l'*Anthologie palatine* fut compilée, au commencement du dixième siècle. De l'épigramme citée plus haut, on peut induire que Constantin était professeur de rhétorique ou de philosophie. Il existe en manuscrit un poëme anacréontique d'un Constantin philosophe sicilien (Κωνσταντίνου φιλοσόφου τοῦ Σικελοῦ), qui paraît être le même personnage que le précédent.

Lambèce, *Bibliotheca cæsar.*, l. V. — Jacobs, *Anthol. græc.*, XIII. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, IV.

*CONSTANTIN D'ANTIOCHE, théologien grec, appelé aussi *Constantius*, mort vers 410 de l'ère chrétienne. Prêtre de l'église métropolitaine d'Antioche, il était destiné à succéder à Flavien, évêque de cette ville. Porphyre, qui désirait obtenir ce siége épiscopal, intrigua à la cour de Constantinople, et obtint d'Arcadius un ordre d'exil contre Constantin, qui, avec l'aide de quelques amis, parvint à s'échapper, et s'enfuit à Chypre, où il semble avoir passé le reste de sa vie. Il mit en ordre et publia les trente-quatre *Homélies* de saint Jean Chrysostome sur l'*Épître aux Hébreux*. Parmi les lettres de saint Chrysostome, il en est deux (221e et 225e) qui sont adressées à Constantin; et celui-ci paraît être l'auteur de deux autres lettres (237e et 238e), attribuées généralement à saint Chrysostome.

Cave, *Hist. lit.*, II. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

* CONSTANTIN, jurisconsulte gréco-romain, vivait au commencement du sixième siècle. Il fut en 528 un de ceux que Justinien chargea de rédiger le premier code; et en 529, lors de la sanction de ce recueil législatif, il fut recompensé

par plusieurs titres honorifiques : *Vir illustris, comes sacrarum largitionum inter agentes, et magister scrinii libellorum et sacrarum cognitionum*. Ainsi le qualifie l'empereur. Un homonyme de ce jurisconsulte prit part à la compilation du Digeste en 530, en même temps qu'il contribua à la nouvelle édition du code qui fait aujourd'hui partie du *Corpus juris*. On trouve dans les Édits des préfets du prétoire (*Edicta præfectorum prætorio*), publiés par Zachariæ, d'après un manuscrit bodléien, trois édits d'un Constantin. Selon Zachariæ ces trois édits étaient l'œuvre du préfet du prétoire.

V. R.

Smith, *Dict. of greek and rom. biogr.*

* CONSTANTIN, diacre et chartophylax de l'église métropolitaine de Constantinople, vivait avant le huitième siècle. Il existe en manuscrit, dans la bibliothèque de l'Escurial, un discours grec sur les saints martyrs (*Oratio encomiastica in omnes sanctos martyres*). Ce discours est souvent cité dans les *Actes* du second concile de Nicée; ce qui prouve que Constantin vivait avant la tenue de ce concile, c'est-à-dire avant le huitième siècle.

Cave, *Histor. liter.* — Fabricius, *Bibl. græca*, X, p. 288; XI, p. 270; XII, p. 280.

* CONSTANTIN, chef des iconoclastes, vivait en 723. Il était évêque de Nacolie (Phrygie), et encouragea par son exemple les Juifs et les Arabes à briser les images des chrétiens. Son impiété et ses débauches le firent chasser de son siége; il se rendit à Constantinople, et persuada à l'empereur Léon l'Isaurien d'ordonner la destruction des images. Il devint alors l'un des principaux iconoclastes, et se fit remarquer par les dégâts qu'il commit.

Scriptores hist. byzant. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, annotée par Saint-Martin.

* CONSTANTIN DE RHODES, poëte grec, vivait au commencement du dixième siècle de notre ère. On a de lui trois épigrammes dans l'*Anthologie* grecque. Quoique écrites dans un style barbare, elles offrent quelque intérêt, parce qu'elles nous font connaître l'époque, la filiation et la patrie du poëte. Il nous apprend qu'il était fils de Jean Constantin et d'Eudoxie, et qu'il naquit à Linde, une des villes de l'île de Rhodes, sous le règne de l'empereur Léon, de son frère Alexandre et de son fils Constantin, c'est-à-dire au commencement du dixième siècle. Selon la conjecture probable de Reiske, Constantin de Rhodes est le même personnage que Constantin Céphalas (*voy.* ce nom), compilateur de l'*Anthologie palatine*.

Jacobs, *Anthol. græc.*, XIII, p. 874, 878. — Fabricius, *Bibl. græc.*, IV, 449.

* CONSTANTIN, biographe lorrain, mort à Metz, le 10 septembre 1024. Il succéda à Siriaude, comme abbé de Saint-Symphorien de Metz. « C'était, dit le père Labbe, un homme d'esprit, de mérite et de savoir. » Albert ou Alpert, un de ses religieux, lui dédia son ouvrage *de Diversitate temporum*. Constantin est auteur de la *Vie d'Adalbéron II*, évêque de Metz, imprimée dans le tome I[er] de la *Bibliotheca manuscriptorum* du père Labbe. Les traits d'histoire générale qui sont contenus dans cette biographie la rendent intéressante.

Mabillon, *Annales ord. Sancti-Bened.*, LII, n° 48. — Baluze, *Miscellan.*, IV, 184. — Dom Calmet, *Bibl. lorr.*, 290. — *Hist. litt. de la France*, VII, 247.

* CONSTANTIN (*Lichudes*), théologien grec, mort en 1066. D'abord protovestiaire, il fut nommé patriarche de Constantinople, en 1058. On a de lui deux décrets synodaux, l'un sur un esclave coupable, l'autre sur un prêtre arrêté pour meurtre. Ces deux décrets se trouvent avec une traduction latine dans le *Jus græco-romanum* de Léonclave.

Cave, *Hist. lit.*

CONSTANTIN surnommé *l'Africain*, savant médecin, né à Carthage, mort au Mont-Cassin, en 1087. « Ayant quitté Carthage, dit Léon d'Ostie, il passa à Babylone, où il se rendit très-fameux dans la connaissance des langues arabe, chaldéenne, persane, égyptienne et indienne. Il apprit aussi la médecine et les autres sciences pendant le séjour de trente-neuf ans qu'il fit à Babylone. Il revint de là à Carthage; mais, ayant appris que ses concitoyens voulaient le faire mourir, parce que sa science l'avait rendu l'objet de leur jalousie, il se cacha dans un navire qui passait en Sicile, et arriva à Salerne. La crainte qu'il avait d'être reconnu l'obligea de passer quelques jours en habit de mendiant, jusqu'à ce que le frère du roi de Babylone, qui était à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au duc Robert Guiscard comme un personnage de très-grand mérite et qui était digne de sa protection. Constantin préféra la solitude aux faveurs de ce prince, et se fit religieux de l'ordre de Saint-Benoît au monastère de Sainte-Agathe d'Aversa, où il écrivit de très-beaux ouvrages de médecine. » Constantin dédia la plupart de ses ouvrages à Didier, abbé du Mont-Cassin, depuis Victor III. Constantin n'est point un auteur original; mais il doit tenir une des premières places parmi les compilateurs. Il s'est principalement attaché à Hippocrate, à Galien, à Aly-Abbas. Il réveilla l'étude de la médecine grecque en Italie, et y introduisit celle des Arabes. Il y a deux *Recueils* de ses ouvrages; le premier contient : *de Morborum cognitione et curatione; de Remediorum et Ægritudinum cognitione; de Urinis; de Stomachi affectionibus naturalibus et præter naturam;* dédié à Alfanus, archevêque de Salerne, en 1070; *de Victus ratione variorum morborum; de Melancholia; de Coïtu; de Animæ et spiritus discrimine; de Incantatione et adjuratione; de collis suspensione; de Passionibus mulierum et matricis; de Chirurgica* : l'auteur s'y étend principalement sur la saignée et les accidents qui peuvent survenir à la suite de cette opération; *de Gradibus*

simplicium; Bâle, 1536, in-fol. — Le second *Recueil* porte le titre d'*Opera reliqua, in quibus omnes loci communes qui proprie theorices sunt, ita explicantur et tractantur ut medicum futurum optime formare et perficere possint;* Bâle, 1539, in-fol. Il contient : *de Febribus; de Animalibus, ad Octavianum; de Humana natura; de Elephantia; de Remediorum ex animalibus materia.*

Léon d'Ostie, *Chron.*, lib. III, cap. 34. — Trithème, *de Scriptoribus ecclesiasticis ordinis Sancti-Benedicti.* — Moréri, *Grand dict. hist.* — Éloy, *Dictionnaire hist. de la médecine.*

* CONSTANTIN DE NICÉE, jurisconsulte gréco-romain, vivait vers la fin du onzième siècle. Il fut postérieur à Garidas, jurisconsulte de la seconde moitié du onzième siècle, dont il cite le Στοιχεῖον dans les Basiliques. Il commenta ce monument de législation ainsi que les Novelles de Justinien, et Nic. Comnène cite le préambule du livre de Constantin sur cette partie des lois justiniennes. On trouve jointes aux scolies de Constantin de Nicée sur les Basiliques des citations des jurisconsultes Cyrille, Étienne et Thalelæus, dont il fait d'ailleurs peu de cas, du Digeste, des Institutes, des Novelles de Léon et des Basiliques même. Constantin de Nicée était un jurisconsulte judicieux; il travailla avec activité à éclaircir les difficultés du droit en vigueur à cette époque. Ses commentaires ont été publiés dans les éditions des Basiliques de Fabrot, 1647, et Heimbach, 1833. V. R.

Assemani, *Bibl. jur. orient.*, II, 20. — Heimbach, *de Basil. orig.* — Montreuil, *Hist. du droit byzantin*, III.

CONSTANTIN MELITENIOTA, théologien grec, vivait vers 1276. Partisan de l'union des Églises grecque et latine, il fut exilé en Bithynie, où il mourut. On a de lui les deux traités suivants : *de Ecclesiastica unione Latinorum et Græcorum;* — *de Processione Spiritus Sancti.* Ils ont été imprimés avec une traduction latine dans la *Græcia orthodoxa* de Leo Allatius.

Cave, *Hist. lit.*, I. — Fabricius, *Bibl. græc.*, XI.

E. *Constantin, par ordre de prénoms.*

CONSTANTIN (*Antoine*), médecin français, né à Senès (Provence), mort à Lambesc, le 18 novembre 1616. Il étudia la médecine à Aix, et examina si la Provence ne pourrait pas suppléer par ses productions aux remèdes que l'on faisait venir du Levant. En 1604 Constantin se retira à Lambesc. On a de lui : *Brief traité de la Pharmacie provençale et familière, dans lequel on fait voir que la Provence porte dans son sein tous les remèdes qui sont nécessaires pour la guérison des maladies;* Lyon, 1597, in-8°; — *Opus medicæ prognoseos, in quo omnium quæ possunt in ægris animadverti symptomatum, in omnibus morbis, causæ et eventus, copiose et luculenter exponuntur; omnia a Galeno, Hollerio, Dureto et Jacotio; fidelissimis summi Hippocratis interpretibus, deprompta;* Lyon, 1613, in-8°; — *Traité sur les altérants, les diurétiques,* etc.; resté en manuscrit.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Dictionnaire de la Provence.*

CONSTANTIN (*Boniface*), théologien français, mort à Vienne (Dauphiné), le 8 nov. 1651. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. On a de lui : *Vie de Cl. de Granyer, évêque et prince de Genève;* Lyon, 1640; — *Historiæ sanctorum Angelorum epitome;* Lyon, 1652, in-4° : c'est un ouvrage singulier sur l'histoire des anges; — et quelques autres ouvrages de théologie.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

*CONSTANTIN (*Fulvius*), jurisconsulte italien, né à Pérouse, mort en 1596. Il était disciple de Tobie Nonius, et professa avec un certain éclat dans sa ville natale. Il a laissé : *Commentarii in Institut.;* Venise, 1566, et *Consilia.*

Oldoin, *Athenæum ligusticum.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

*CONSTANTIN (*Harmenopule*). *Voy.* HARMENOPULE.

CONSTANTIN (*Manassès*). *Voy.* MANASSÈS.

*CONSTANTIN DE MÉDICIS. *Voy.* MÉDICIS.

CONSTANTIN (*Robert*), érudit français, né à Caen, mort le 27 décembre 1605. Il fut l'élève de Jules-César Scaliger, qui en mourant le pria de se charger de la publication de quelques ouvrages laissés inachevés. Ce legs littéraire valut à Constantin la haine de Joseph Scaliger. Il se rendit ensuite en Allemagne, y séjourna quelques années et visita les écoles les plus célèbres. De retour à Caen, il obtint le grade de docteur en médecine, en 1564, ce que Nicéron, contrairement à l'assertion de M. de Thou, semble révoquer en doute. On l'accusa d'insinuer, dans ses explications du texte grec des Épîtres de saint Paul, des opinions favorables au protestantisme; il eut alors à souffrir de l'esprit d'intolérance, et il fut forcé de se retirer à Montauban. Il y exerça quelque temps la médecine; mais bientôt, ne s'y croyant plus en sûreté, il se réfugia en Allemagne, où il parvint à un âge très-avancé. Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon græco-latinum;* Genève, 1562, 2 vol. in-folio, et Genève, 1592, 2 vol. in-fol.: ouvrage estimé et que des savants, à tort cependant, ont mis sur la même ligne que celui d'Henri Estienne. On a fait un abrégé de l'ouvrage de Constantin, sous ce titre : *Lexicon græco-latinum, ex Roberti Constantini et aliorum scriptis collectum;* Genève, 1566, in-4°; — *Supplementum latinæ linguæ, seu dictionarium abstrusorum vocabulorum;* Genève, 1573, in-4°; — *A Corn. Celsi De re medica libri, Sereni Poema medicinale et Rhemnii Poema de Ponderibus et mensuris, cum annotat.;* Lyon, 1549, 1664, in-16; — *Annotationes et correctiones Lemmatum in Dioscoridem;* Lyon, 1588, in-8°; — *Theophrasti De historia plantarum, cum annotat. J.-C. Scaligeri;* Lyon, 1584, in-4°; — *Nomenclator insignium scriptorum quorum libri exstant vel manuscripti, vel im-*

pressi ex bibliothecis Angliæ et Galliæ; indexque totius bibliothecæ atque Pandectarum Conrad. Gesneri; Paris, 1555, in-8°.

Niceron, *Mém.*, XXVII. — Teissier, *Éloges*. — Éloy, *Dict. de la méd.* — Huet, *les Orig. de Caen*. — De Thou, *Éloges*.

* **CONSTANTIN** (*Abraham*), peintre suisse, né à Genève, en 1785. Il vint se perfectionner à Paris. Il a exécuté sur porcelaine l'*Entrée de Henri IV a Paris*, d'après Gérard; *la Fornarina*, d'après Raphael. Il avait entrepris la reproduction des *fresques du Vatican*. Il a peint aussi sur émail le *Bélisaire* et la *Psyché* de Gérard, les portraits de la reine de Westphalie, du prince et de la princesse Eugène, des rois de Rome, d'Espagne et de Naples, de mademoiselle Mars, de Louis XVIII et d'Alexandre Ier, d'après Gérard. On peut voir au musée de Sèvres les œuvres de cet artiste, auquel on doit aussi quelques productions originales, par exemple une *Prise du Trocadero* par les Français en 1823. Elle se trouve au musée de Turin.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*.

CONSTANTINA (*Flavia-Julia*), nommée aussi *Constantia*, fille de Constantin le Grand et de Fausta, morte en 354. Elle épousa d'abord Hannibalien, et reçut de Constantin le titre d'*augusta*. Trompée dans ses projets ambitieux par la mort de son mari, elle encouragea la révolte de Vétranion, et lui plaça, dit-on, elle-même le diadème sur la tête. Elle épousa Gallus, en 351, et fut l'instigatrice des excès par lesquels ce prince se perdit. Lorsque l'empereur Constance rappela Gallus en Italie, il pria en même temps Constantina d'accompagner son mari. Il voulait, disait-il, embrasser sa sœur; mais son but réel était d'écarter Constantina des provinces qu'elle aurait pu soulever contre l'autorité impériale. Constantina connaissait trop bien son frère Constance, et savait trop ce qu'elle méritait pour se laisser tromper par ses caresses. Cependant, ne voyant pas de meilleur parti à prendre, et espérant encore quelque grâce pour elle et pour son mari, elle prit les devants. Comme elle marchait à grandes journées, la fatigue du voyage, jointe aux alarmes dont elle était agitée, la fit tomber malade. Elle mourut à l'entrée de la Bithynie, dans un village de la Galatie, nommé par Ammien Marcellin *Cœnæ Gallicanæ*. Elle laissa de Gallus une fille, dont l'histoire ne dit plus rien. Son corps fut porté en Italie, et enterré près de Rome, sur le chemin de Nomente, dans l'église de Sainte-Agnès, que son père avait fait bâtir à sa prière. Constantina, si on en croit l'affreux portrait tracé par Ammien Marcellin, était un démon sous une forme humaine, une furie altérée de sang, excitant à de perpétuelles violences et aux plus horribles atrocités le tempérament, naturellement cruel, de Gallus.

Ammien Marcellin, XIV, 1. — Aurelius Victor, 41, 42. — Julien, *Epist. ad Athen.* — Philostorgue, *Hist. eccl.*, III, 22; IV, 1. — Théophane, *Chronogr.*

CONSTANTINI (*Angelo*), acteur italien, né à Vérone, vers 1655, mort en 1730. Il prit fort jeune la profession de comédien, et joua avec succès le rôle d'*Arlichino*, qu'il avait adopté en montant sur le théâtre. Il vint en France en 1681, et débuta à Paris dans l'ancienne troupe italienne, pour y doubler *Dominique*; mais comme ce dernier permettait peu au nouveau venu d'aborder son emploi, Constantini comprit qu'il serait bientôt jugé inutile, s'il ne se chargeait de toutes espèces de rôles. Il fit mieux encore : il imagina un personnage, moitié aventurier, moitié valet, qu'il nomma *Mezzetin*; c'est dans ce dernier caractère qu'il parut pour la première fois, le 11 octobre 1683, dans la pièce d'*Arlequin Protée*, de Fatouville. A la mort de Dominique, en 1684, qui faisait un vide immense dans leur spectacle, les comédiens italiens fermèrent leur salle, afin d'aviser entre eux aux moyens de remplacer cet excellent acteur. Au bout d'un mois, le théâtre fut rouvert, et Angelo Constantini, dans une scène préparée, reçut des mains de Colombine le masque et l'habit d'Arlequin. Mais une particularité remarquable, en ce qu'elle allait contre la tradition, c'est qu'il joua toujours ce rôle à visage découvert, parce qu'il était doué, dit-on, d'une figure gracieuse et que le public avait pris goût à son jeu de physionomie. Il continua de remplir cet emploi jusqu'à l'admission d'Évariste Gherardi, son successeur (1689). Il reprit alors la casaque de Mezzetin, qu'il ne dépouilla qu'à la suppression de la Comédie-Italienne, qui eut lieu le 4 mai 1697. A la dispersion de la troupe, Constantini se rendit à Brunswick, et de là auprès de l'électeur de Saxe, qui l'attacha à son service comme comédien. Ce prince fut tellement satisfait de la manière dont il s'acquittait de son emploi, qu'il ne craignit pas de lui accorder des titres de noblesse, ainsi que la charge de trésorier de ses menus plaisirs et la garde des bijoux de sa chambre. Ces faveurs, si peu réfléchies, tournèrent la tête au pauvre Mezzetin, au point qu'il ne recula pas devant l'idée d'élever ses vœux jusqu'à la favorite de l'électeur. Celle-ci, irritée de tant d'insolence, se plaignit, et le prince, s'étant mis aux aguets, surprit le coupable, qu'il fit arrêter et conduire au château de Kônigstein, où il demeura enfermé pendant plus de vingt années. Après une aussi longue captivité, il obtint enfin sa liberté, et fut expulsé des États de Saxe. Constantini revint à Vérone; mais il y séjourna peu de temps. Le désir de revoir Paris le ramena dans cette ville, vers la fin de 1728. Accueilli comme un ancien camarade par les nouveaux comédiens italiens, qui avaient été rétablis en France en 1716, Constantini, plus que septuagénaire, reparut sur la scène, le 5 février 1729, dans *la Foire Saint-Germain*, que Riccoboni fils avait fait précéder d'un prologue de circonstance. Il y obtint un succès pro-

digieux, quoique le prix des places eût été doublé. Cependant, l'accueil du public n'ayant pas toujours répondu par la suite à son attente, il résolut de quitter le théâtre, et l'année suivante il retourna dans sa patrie, où il mourut quelques mois après.

Son portrait a été gravé par Vermeulen, et ce qui lui donne surtout du prix, c'est le sixain de La Fontaine placé au-dessous, et que voici :

Ici de Mezzetin, rare et nouveau Protée,
La figure est représentée.
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,
Qui ne le voit pas n'a rien vu,
Qui le voit a vu toute chose.

* **CONSTANTINI** (*Constantin*), fils d'un riche négociant de Vérone, et probablement de la même famille que le précédent, s'essaya sur le théâtre de la Comédie-Italienne, en 1687. Il ne manquait pas d'intelligence, et s'y fût sans doute maintenu; mais une chanson satirique qu'il fit contre la nation française indisposa le public, et le contraignit de partir. Ed. De Manne.

Annales du Th.-Italien, de D'Origny. — *Hist. du Th.-Italien*, de Desboulmiers. — *Mercure de France*, ann. 1729.

* **CONSTANTINI** (*Antoine*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était de l'ordre de Saint-François. On a de lui : *Vienna liberata et l'Ottomanna superbia abbatuta, poema eroico;* Rome, 1690, 2 vol. in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CONSTANTINI** (*Joseph-Antoine*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *la Verità del Diluvio universale vindicata da i dubbj;* Venise, 1747, in-4°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

* **CONSTANTINO** (*D. Bragance*), vice-roi des Indes portugaises, vers 1560. C'était le quatrième fils de D. Jaime de Bragance et de Joana, fille de l'alcaïde de Mourão. Après avoir terminé ses études, il vint à Lisbonne, où il se lia avec Camoëns, probablement bien avant son ambassade en France, qui eut lieu vers 1542. Les Indes portugaises se trouvaient dans une voie de décadence visible, lorsque la régente de Portugal, Catherine, songea à envoyer un membre de la famille royale à Goa en qualité de vice-roi : elle fit choix de Constantino, et celui-ci parvint aux Indes en 1558. Dès le début son administration fut vigoureuse. Entre autres exploits accomplis sous son gouvernement, il faut citer la reddition de la place de Damão, sur les confins du royaume de Camboya. Il s'empara ensuite de Jefanapatnam, dont la capitale était située non loin des embouchures du Gange. Pour effectuer cette conquête, dont le Portugal devait tirer de si grands avantages, il arma une flotte considérable, et planta son pavillon sur l'un des vaisseaux qui allaient être le plus exposés; malgré une vive résistance, il entra dans le port, et contraignit bientôt le radjah à prendre la fuite. Le butin fut considérable; mais la perte la plus vivement sentie parmi les populations hindoues fut celle de la prétendue dent de Bouddha, que l'on conservait dans cette cité, et qui y attirait une foule considérable. Le souverain qui commandait alors dans le Pégu lui en fit offrir une somme immense; néanmoins, il la fit brûler et après qu'on l'eut broyée, ordonna qu'on en jetât les cendres au vent (1).

Constantino avait connu Camoëns en Europe, et il lui prêta généreusement son appui dans l'Inde; ce fut après le départ du noble vice-roi que le poëte fut emprisonné. Constantino revit l'Europe en 1561, et dès lors on perd sa trace. Diogo de Couto affirme qu'il était réellement pauvre lorsqu'il retourna en Portugal, et qu'il ne voulut jamais accepter de nouveau les fonctions qu'il venait de remplir avec éclat. Il se retira à Villa de Estremoz avec sa femme, et mourut sans postérité. Ferdinand Denis.

Diogo de Couto, *Decadas*. — La Clede, *Hist. de Portugal*. — Pedro Barreto di Rezende, *Tratado dos vizoreis*, ms. de la Bibl. imp..

* **CONSTANTINO** (*François-Marie*), jurisconsulte italien, vivait à Rome en 1701. On a de lui : *Observationes forenses practicabiles, sive commentaria ad varia capita Statutorum almæ urbis, quibus multa nedum ipsis Statutis, verum etiam juri communi, accommodata, explauantur et dilucidantur;* Rome, 1701, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une sorte de code où l'auteur traite successivement des statuts en général, des devoirs des juges, de leur incorruptibilité, de l'obligation imposée aux magistrats sortant de charge de comparaître pendant dix jours devant les syndics de la ville pour y répondre de leurs actes. Les autres parties de l'ouvrage portent sur des matières spéciales du droit, telles que les rescisions ou restitutions en entier, les compensations, les interrogatoires sur faits et articles, les enquêtes, les péremptions, etc. Le tome II a trait aux droits pécuniaires des femmes et aux matières testamentaires. En même temps, l'auteur y discute d'autres questions de législation, telles que les prescriptions, les tutelles, etc.

Journal des Savants, 1707. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

(1) Diogo de Couto raconte ainsi le fait, qui est ordinairement défiguré dans les narrations historiques relatives à l'Inde, où on lui donne toujours une certaine importance. « Le vice-roi ordonna que la dent fût apportée; il la remit à l'archevêque, qui en présence de toute l'assistance la posa dans un mortier, et la pila de sa propre main jusqu'à ce qu'elle fût réduite en poudre. Ensuite, le prélat jeta cette poussière dans un brasier qu'il avait fait apporter tout exprès. Les cendres, les charbons, tout fut répandu dans le fleuve à la vue des populations. Mais on murmura beaucoup à ce propos contre le vice-roi, en disant que jamais les idoles ne pouvaient manquer aux idolâtres lorsqu'ils voulaient se livrer à leur culte ». En dépit des précautions de D. Constantino, la dent de Bouddha est aujourd'hui à Ceylan.

CONSTANTINO (*Manoel*), littérateur por-nis, né à Funchal (Madère), mort à Rome, 1614. Il vint s'établir à Rome, et y professa la losophie au collége de la Sapience. Plus tard st nommé clerc du sacré collége et professeur théologie au gymnase romain. Il avait acquis rare facilité à écrire en latin, sans toutefois ;iger l'étude de l'histoire, à laquelle il se livra la exclusivement. Ce fut à Rome même qu'il lia un travail remarquable sur l'origine et faits les plus importants des rois de Portugal. ouvrages de Manoel Constantino ont pour ti-s : *Insulæ Materiæ historia*, suivie de *Ora-nes duæ habitæ coram Clemente VIII et Gre-'io XIII*; Rome, 1599, in-4°; — *Historia de gine atque vita regum Lusitaniæ*; Rome,)1, in-4°; — *Carmina varia*; Rome, in-4° : poésies ont été imprimées séparément, à di-rses dates.

Antonio., *Bibl. hispana nova*. — Barbosa Machado, *L. lusitana*.

CONSTANTINUS (*Emmanuel*), théologien rtugais. Voyez CONSTANTINO (*Manoel*).

CONSTANTINUS (*Julius Celsus*). Voyez LSUS.

CONSTANTIUS ou **CONSTANZIO**. Voyez NSTANTI.

CONTADES (*Louis-George-Érasme*, marquis), maréchal de France, né le 11 octobre 1704, rt le 19 janvier 1793. Entré au service en alité de second enseigne au régiment des des françaises (1er janvier 1720), il parvint, ès avoir passé par les grades inférieurs, à celui colonel du régiment d'infanterie de Flandre, 10 mars 1734. Envoyé à l'armée d'Italie, il se tingua à la défense du château de Colorno, où ec 400 hommes il sut contenir 14,000 ennemis. essé à la bataille de Parme (29 juin 1734), il oignit l'armée sur la Secchia, combattit à astalla à la tête du régiment d'Auvergne, dont était devenu colonel, et fut créé brigadier par evet du 18 octobre suivant. Envoyé en Corse, obtint la soumission de tout le pays, ainsi e le désarmement des habitants de la mon-gne, et fut nommé maréchal de camp le 1er jan-er 1740. De retour en France (juin 1741), il employé aux armées de Westphalie (1741), Rhin (1743), combattit à Ettingen, puis il ssa en Flandre (1744), où il servit aux siéges Menin, d'Ypres et de Furnes. Lieutenant néral (1er avril 1745), il continua le siége de urnay, et servit activement à ceux d'Ostende de Nieuport, fit prisonnière la garnison du âteau de Vilvorde, et se trouva à la tête de la serve à la bataille de Raucoux. La paix conclue Aix-la-Chapelle ayant été rompue par les An-is (1756), le marquis de Contades fut employé armée auxiliaire d'Allemagne, s'empara de la sse, combattit à Hastembeck, à Crevelt, et igea le prince Ferdinand de Brunswick de asser à la droite du Rhin. Nommé maréchal de France (24 août 1758), il surprit le camp que le prince de Holstein-Gottorp commandait à Bork, le poursuivit jusqu'à Haltéren, dégagea le corps de troupes du duc de Chevreuse, qui se trouvait assailli par des forces disproportionnées, et força l'ennemi d'abandonner Werle. Chargé du commandement en chef de l'armée d'Allemagne (18 février 1759), il s'empara de la Hesse, de Paderborn, de Minden, d'Osnabruck, d'une partie de l'électorat de Hanovre, ainsi que de Munster et de sa citadelle. Défait à Minden (1er août) par le prince de Brunswick, le marquis de Contades, qui rejetait cette défaite sur ce que le duc de Broglie n'avait point pris l'ennemi en flanc, ainsi qu'il le lui avait ordonné, abandonna l'armée (1er novembre), et revint en France, où il obtint (1762) le commandement de la province d'Alsace. Doyen des maréchaux de France, il mourut à Livry, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Il existe plusieurs descendants du maréchal.

Son fils, le marquis DE CONTADES, brigadier des armées du roi, fut tué dans la Vendée, en 1794; il laissa trois fils :

L'aîné, *Érasme-Gaspard*, comte de CONTADES, fût nommé sous la Restauration lieutenant général et commandeur de Saint-Louis. Appelé à la pairie en 1815, il siégea à la chambre des pairs jusqu'à sa mort, en 1834.

Le second fils, *Louis-Gabriel-Marie*, marquis DE CONTADES-GISEUX, aussi lieutenant général, mourut en 1825.

Le dernier, *Gaspard-Jules-François*, vicomte de CONTADES, mourut en 1811, général-major au service de l'Autriche.

L'aîné de ces trois frères eut trois fils : l'un, officier supérieur de cuirassiers, fut mortellement blessé à la bataille d'Esslingen; il était le père du marquis de Contades actuel.

Le second, *Mery*, fut, sous l'empire, intendant d'une province illyrienne et préfet du Puy-de-Dôme.

Et le troisième, *Érasme*, aide de camp du général Lauriston, fut tué à la bataille de Dresde.

Enfin, leur oncle, le vicomte *Jules* DE CONTADES, était gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X.

Biograph. des contemporains. — Pinard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 446. — De Courcelles, *Dict. des généraux français*.

* **CONTAMINE** (*Théodore*, vicomte DE), général français, né à Givet (Ardennes), le 4 mai 1773, mort vers 1845. Il montra dès sa première jeunesse beaucoup d'aptitude pour les mathématiques. Entré au service de Hollande comme sous-lieutenant dans un régiment allemand levé pour les colonies, il s'embarqua, le 8 mai 1787, pour le cap de Bonne-Espérance, où il aborda le 29 novembre suivant. Deux ans après, il fut envoyé à Batavia, puis à Ceylan. De cette île il fit une

digieux, quoique le prix des places eût été doublé. Cependant, l'accueil du public n'ayant pas toujours répondu par la suite à son attente, il résolut de quitter le théâtre, et l'année suivante il retourna dans sa patrie, où il mourut quelques mois après.

Son portrait a été gravé par Vermeulen, et ce qui lui donne surtout du prix, c'est le sixain de La Fontaine placé au-dessous, et que voici :

Ici de Mezzetin, rare et nouveau Protée,
La figure est représentée.
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,
Qui ne le voit pas n'a rien vu,
Qui le voit a vu toute chose.

* **CONSTANTINI** (*Constantin*), fils d'un riche négociant de Vérone, et probablement de la même famille que le précédent, s'essaya sur le théâtre de la Comédie-Italienne, en 1687. Il ne manquait pas d'intelligence, et s'y fût sans doute maintenu ; mais une chanson satirique qu'il fit contre la nation française indisposa le public, et le contraignit de partir. ED. DE MANNE.

Annales du Th.-Italien, de D'Origny. — *Hist. du Th.-Italien*, de Desboulmiers. — *Mercure de France*, ann. 1729.

* **CONSTANTINI** (*Antoine*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était de l'ordre de Saint-François. On a de lui : *Vienna liberata et l'Ottomanna superbia abbatuta, poema eroico*; Rome, 1690, 2 vol. in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CONSTANTINI** (*Joseph-Antoine*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *la Verità del Diluvio universale vindicata da i dubbj*; Venise, 1747, in-4°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic*.

* **CONSTANTINO** (*D. Bragance*), vice-roi des Indes portugaises, vers 1560. C'était le quatrième fils de D. Jaime de Bragance et de Joana, fille de l'alcaide de Mourão. Après avoir terminé ses études, il vint à Lisbonne, où il se lia avec Camoëns, probablement bien avant son ambassade en France, qui eut lieu vers 1542. Les Indes portugaises se trouvaient dans une voie de décadence visible, lorsque la régente de Portugal, Catherine, songea à envoyer un membre de la famille royale à Goa en qualité de vice-roi : elle fit choix de Constantino, et celui-ci parvint aux Indes en 1558. Dès le début son administration fut vigoureuse. Entre autres exploits accomplis sous son gouvernement, il faut citer la reddition de la place de Damão, sur les confins du royaume de Camboya. Il s'empara ensuite de Jafanapatnam, dont la capitale était située non loin des embouchures du Gange. Pour effectuer cette conquête, dont le Portugal devait tirer de si grands avantages, il arma une flotte considérable, et planta son pavillon sur l'un des vaisseaux qui allaient être le plus exposés ; malgré une vive résistance, il entra dans le port, et contraignit bientôt le radjah à prendre la fuite. Le butin fut considérable ; mais la perte la plus vivement sentie parmi les populations hindoues fut celle de la prétendue dent de Bouddha, que l'on conservait dans cette cité, et qui y attirait une foule considérable. Le souverain qui commandait alors dans le Pégu lui en fit offrir une somme immense ; néanmoins, il la fit brûler et après qu'on l'eut broyée, ordonna qu'on en jetât les cendres au vent (1).

Constantino avait connu Camoëns en Europe, et il lui prêta généreusement son appui dans l'Inde ; ce fut après le départ du noble vice-roi que le poëte fut emprisonné. Constantino revit l'Europe en 1561, et dès lors on perd sa trace. Diogo de Couto affirme qu'il était réellement pauvre lorsqu'il retourna en Portugal, et qu'il ne voulut jamais accepter de nouveau les fonctions qu'il venait de remplir avec éclat. Il se retira à Villa de Estremoz avec sa femme, et mourut sans postérité. FERDINAND DENIS.

Diogo de Couto, *Decadas*. — La Clede, *Hist. de Portugal*. — Pedro Barreto di Rezende, *Tratado dos vizoreis*, ms. de la Bibl. imp.

* **CONSTANTINO** (*François-Marie*), jurisconsulte italien, vivait à Rome en 1701. On a de lui : *Observationes forenses practicabiles, sive commentaria ad varia capita Statutorum almæ urbis, quibus multa nedum ipsis Statutis, verum etiam juri communi, accommodata, explauantur et dilucidantur*; Rome, 1701, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une sorte de code où l'auteur traite successivement des statuts en général, des devoirs des juges, de leur incorruptibilité, de l'obligation imposée aux magistrats sortant de charge de comparaître pendant dix jours devant les syndics de la ville pour y répondre de leurs actes. Les autres parties de l'ouvrage portent sur des matières spéciales du droit, telles que les rescisions ou restitutions en entier, les compensations, les interrogatoires sur faits et articles, les enquêtes, les péremptions, etc. Le tome II a trait aux droits pécuniaires des femmes et aux matières testamentaires. En même temps, l'auteur y discute d'autres questions de législation, telles que les prescriptions, les tutelles, etc.

Journal des Savants, 1707. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

(1) Diogo de Couto raconte ainsi le fait, qui est ordinairement défiguré dans les narrations historiques relatives à l'Inde, où on lui donne toujours une certaine importance. « Le vice-roi ordonna que la dent fût apportée ; il la remit à l'archevêque, qui en présence de toute l'assistance la posa dans un mortier, et la pila de sa propre main jusqu'à ce qu'elle fût réduite en poudre. Ensuite, le prélat jeta cette poussière dans un brasier qu'il avait fait apporter tout exprès. Les cendres, les charbons, tout fut répandu dans le fleuve à la vue des populations. Mais on murmura beaucoup à ce propos contre le vice-roi, en disant que jamais les idoles ne pouvaient manquer aux idolâtres lorsqu'ils voulaient se livrer à leur culte ». En dépit des précautions de D. Constantino, la dent de Bouddha est aujourd'hui à Ceylan.

* **CONSTANTINO** (*Manoel*), littérateur portugais, né à Funchal (Madère), mort à Rome, en 1614. Il vint s'établir à Rome, et y professa la philosophie au collége de la Sapience. Plus tard il fut nommé clerc du sacré collége et professeur de théologie au gymnase romain. Il avait acquis une rare facilité à écrire en latin, sans toutefois négliger l'étude de l'histoire, à laquelle il se livra enfin exclusivement. Ce fut à Rome même qu'il publia un travail remarquable sur l'origine et les faits les plus importants des rois de Portugal. Les ouvrages de Manoel Constantino ont pour titres : *Insulæ Materiæ historia*, suivie de *Orationes duæ habitæ coram Clemente VIII et Gregorio XIII;* Rome, 1599, in-4°; — *Historia de origine atque vita regum Lusitaniæ;* Rome, 1601, in-4°; — *Carmina varia;* Rome, in-4° : ces poésies ont été imprimées séparément, à diverses dates.

Antonio., *Bibl. hispana nova.* — Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.*

CONSTANTINUS (*Emmanuel*), théologien portugais. Voyez CONSTANTINO (*Manoel*).

CONSTANTINUS (*Julius Celsus*). Voyez CELSUS.

CONSTANTIUS ou **CONSTANZIO**. Voyez CONSTANTI.

CONTADES (*Louis-George-Érasme*, marquis DE), maréchal de France, né le 11 octobre 1704, mort le 19 janvier 1793. Entré au service en qualité de second enseigne au régiment des gardes françaises (1er janvier 1720), il parvint, après avoir passé par les grades inférieurs, à celui de colonel du régiment d'infanterie de Flandre, le 10 mars 1734. Envoyé à l'armée d'Italie, il se distingua à la défense du château de Colorno, où avec 400 hommes il sut contenir 14,000 ennemis. Blessé à la bataille de Parme (29 juin 1734), il rejoignit l'armée sur la Secchia, combattit à Guastalla à la tête du régiment d'Auvergne, dont il était devenu colonel, et fut créé brigadier par brevet du 18 octobre suivant. Envoyé en Corse, il obtint la soumission de tout le pays, ainsi que le désarmement des habitants de la montagne, et fut nommé maréchal de camp le 1er janvier 1740. De retour en France (juin 1741), il fut employé aux armées de Westphalie (1741), du Rhin (1743), combattit à Ettingen, puis il passa en Flandre (1744), où il servit aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. Lieutenant général (1er avril 1745), il continua le siége de Tournay, et servit activement à ceux d'Ostende et de Nieuport, fit prisonnière la garnison du château de Vilvorde, et se trouva à la tête de la réserve à la bataille de Raucoux. La paix conclue à Aix-la-Chapelle ayant été rompue par les Anglais (1756), le marquis de Contades fut employé à l'armée auxiliaire d'Allemagne, s'empara de la Hesse, combattit à Hastembeck, à Crevelt, et obligea le prince Ferdinand de Brunswick de repasser à la droite du Rhin. Nommé maréchal de France (24 août 1758), il surprit le camp que le prince de Holstein-Gottorp commandait à Bork, le poursuivit jusqu'à Haltéren, dégagea le corps de troupes du duc de Chevreuse, qui se trouvait assailli par des forces disproportionnées, et força l'ennemi d'abandonner Werle. Chargé du commandement en chef de l'armée d'Allemagne (18 février 1759), il s'empara de la Hesse, de Paderborn, de Minden, d'Osnabruck, d'une partie de l'électorat de Hanovre, ainsi que de Munster et de sa citadelle. Défait à Minden (1er août) par le prince de Brunswick, le marquis de Contades, qui rejetait cette défaite sur ce que le duc de Broglie n'avait point pris l'ennemi en flanc, ainsi qu'il le lui avait ordonné, abandonna l'armée (1er novembre), et revint en France, où il obtint (1762) le commandement de la province d'Alsace. Doyen des maréchaux de France, il mourut à Livry, à l'âge de quatre-vingt-huit-ans.

Il existe plusieurs descendants du maréchal.

Son fils, le marquis DE CONTADES, brigadier des armées du roi, fut tué dans la Vendée, en 1794; il laissa trois fils :

L'aîné, *Érasme-Gaspard*, comte de CONTADES, fût nommé sous la Restauration lieutenant général et commandeur de Saint-Louis. Appelé à la pairie en 1815, il siégea à la chambre des pairs jusqu'à sa mort, en 1834.

Le second fils, *Louis-Gabriel-Marie*, marquis DE CONTADES-GISEUX, aussi lieutenant général, mourut en 1825.

Le dernier, *Gaspard-Jules-François*, vicomte de CONTADES, mourut en 1811, général-major au service de l'Autriche.

L'aîné de ces trois frères eut trois fils : l'un, officier supérieur de cuirassiers, fut mortellement blessé à la bataille d'Esslingen; il était le père du marquis de Contades actuel.

Le second, *Mery*, fut, sous l'empire, intendant d'une province illyrienne et préfet du Puy-de-Dôme.

Et le troisième, *Érasme*, aide de camp du général Lauriston, fut tué à la bataille de Dresde.

Enfin, leur oncle, le vicomte *Jules* DE CONTADES, était gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X.

Biograph. des contemporains. — Pinard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 446. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

* **CONTAMINE** (*Théodore*, vicomte DE), général français, né à Givet (Ardennes), le 4 mai 1773, mort vers 1845. Il montra dès sa première jeunesse beaucoup d'aptitude pour les mathématiques. Entré au service de Hollande comme sous-lieutenant dans un régiment allemand levé pour les colonies, il s'embarqua, le 8 mai 1787, pour le cap de Bonne-Espérance, où il aborda le 29 novembre suivant. Deux ans après, il fut envoyé à Batavia, puis à Ceylan. De cette île il fit une

excursion en Chine et en Cochinchine. En 1795 il fut fait prisonnier par les Anglais, qui s'emparèrent de Ceylan. Après trois ans de captivité à Madras, on l'embarqua pour l'Europe. La flotte relâcha à Sainte-Hélène, et y fut retenue trois mois : Contamine mit à profit ce temps, et leva en secret la carte de l'île. Arrivé en Angleterre, il ne tarda pas à être élargi, et passa en Hollande, où il fut nommé adjudant général. Rentré en France en 1804, il proposa au gouvernement français de tenter un coup de main sur Sainte-Hélène. Ce projet fut agréé, et une escadrille partit de Toulon en janvier 1805; mais elle fut dispersée à sa sortie par une tempête. On recomposa une seconde expédition, sur un plan plus vaste. Elle fut placée sous les ordres de l'amiral Villeneuve, et prit à bord un corps expéditionnaire commandé par le général Lauriston. Contamine y remplissait les fonctions de chef d'état-major; on revint en Europe sans avoir rien tenté. Une escadre anglaise, rencontrée sur les côtes d'Espagne, au cap Finistère, fut maltraitée, et l'on arriva à Cadix, où le général Lauriston reçut son rappel, avec ordre de laisser son autorité à son chef d'état-major. Contamine prit aussitôt le commandement des troupes, et c'est à ce titre qu'au bout de quelques jours il prit une part active au combat de Trafalgar (21 octobre 1805). Il montait avec l'amiral Villeneuve *le Bucentaure*, qui, foudroyé par cinq vaisseaux anglais durant trois heures et demie, ne se rendit qu'après avoir vu tomber les deux tiers de son équipage. Une frégate anglaise vint recevoir les deux chefs français épargnés par la victoire. *Le Bucentaure* et les débris de son équipage furent engloutis peu après.

Après son échange, Contamine fut employé à l'armée d'Italie, où il parvint, en passant le Danube près de Comorn, à attirer l'archiduc Jean vers la basse Hongrie et à empêcher la jonction de ce prince avec l'archiduc Charles. Cette diversion contribua certainement au gain de la bataille de Wagram. Contamine, fait prisonnier dans cette affaire, dite *des Moulins*, fut échangé une seconde fois peu de jours après, et reçut de l'empereur Napoléon une dotation. En 1813 Contamine fut chargé d'organiser à Mayence l'avant-garde de la grande armée; il assista comme chef d'état-major du 3e corps aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Katzbach, de Leipzig, ainsi qu'à toutes les affaires de la retraite sur la France. Au delà du Rhin, il fut adjoint au corps de grosse cavalerie du général Milhaud, et fit la campagne de France. Louis XVIII le nomma maréchal de camp, et lui conféra le titre de vicomte. Il fut nommé inspecteur d'infanterie de 1816 à 1818, puis mis à la demi-solde. Retiré à Neuilly près Paris, il y consacra tous ses loisirs à la rédaction d'un ouvrage destiné, suivant lui, à faire une révolution dans l'art militaire. Cet ouvrage est intitulé : *Esquisse de la science et de la guerre démontrée, pour servir à déterminer la formation et l'organisation des troupes en général, et plus particulièrement pour prouver l'importante supériorité que devrait avoir l'infanterie française sur celle des autres peuples, si elle était organisée d'une manière analogue au génie national.* ALFRED DE LACAZE.

Archives de la marine et de la guerre. — Van Tenac *Histoire générale de la marine*, III, 180. — Boulliot, *Biographie ardennaise*, II, 464.

*CONTAMINE (*Gédéon*, baron DE), général français, né à Givet, le 12 juillet 1764, mort vers 1832. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, et tonsuré à Liége en septembre 1777, il se décida ensuite, à seize ans, pour la carrière des armes, et entra en 1780 dans les gardes du corps. En 1791 il émigra, et trouva en Angleterre un emploi honorable, qui développa dans son esprit les notions de l'industrie et de la fabrication en grand. A son retour, il établit à Givet la première fonderie de laiton ou cuivre jaune qui ait existé en France. Il éleva aussi en 1819 la belle manufacture de Fromelennes, d'où sont sortis les premiers essais en grand sur le zinc, métal jusque alors déclaré réfractaire et inutile aux arts et à la construction. A. DE L.

Archives de la guerre. — Boulliot, *Biographie ardennaise.*

CONTANCIN (*Cyrique*), jésuite missionnaire français, né à Bourges, en 1670, mort en mer, le 21 novembre 1733. En 1700 il fut envoyé dans les missions chinoises, et ne revint en France qu'en 1731, ramené par quelques affaires de sa compagnie. Nommé supérieur général en Chine, il se rendit au Port-Louis, d'où il mit à la voile le 10 novembre 1733; mais il fut attaqué presque aussitôt d'une violente fièvre, à laquelle il succomba rapidement. Le long séjour du père Contancin dans l'Asie centrale lui a permis de recueillir des documents curieux et exacts; ils ont été publiés dans les *Lettres édifiantes*.

Lettres édifiantes, t. XVIII.

CONTANT (*Paul*), poëte et botaniste français, né vers 1570, mort en 1632. Il était fils d'un pharmacien de Poitiers, et il embrassa la même profession. Son amour pour la botanique, science alors dans l'enfance, le porta à entreprendre de longs voyages; et à une époque où il n'existait pas encore en France une seule collection d'histoire naturelle, il forma, à force de frais et de peines, un cabinet précieux. Il en publia une description en vers, qu'il dédia à Sully. Elle parut à Poitiers, en 1609, sous la forme d'un volume in-4°, intitulé : *le Jardin et cabinet poétique de Paul Contant*; ce livre renferme onze gravures représentant un grand nombre de plantes; il est rare, et les bibliophiles le recherchent avec empressement. La science trouverait sans doute à redire dans cet écrit; mais il présente du moins l'état des connaissances à cette époque; le style ne manque pas d'harmonie, et convient assez au genre descriptif. Un autre

poème de Contant, intitulé l'*Éden*, n'est qu'une longue nomenclature rimée de plantes, de fleurs et d'arbustes; l'auteur suppose qu'Adam et Ève, expulsés du paradis terrestre, avaient voulu réunir dans un jardin toutes les espèces de végétaux. Jacques Contant, père de Paul, avait entrepris un commentaire sur Dioscoride; son fils le continua, y joignit d'autres écrits relatifs à la botanique, y réunit ses vers, et le tout parut à Poitiers, en 1628, sous le titre d'*Œuvres de Jacques et Paul Contant*, en un volume in-folio, fort oublié, ainsi que le sont à peu près tous les in-folio du dix-septième siècle. G. BRUNET.

Goujet, *Bibliothèque poétique*, t. XV, p. 80. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 388.

CONTANT D'IVRY (*Pierre*), architecte français, né à Ivry-sur-Seine, en 1698, mort à Paris, en 1777. Il était élève de Watteau pour le dessin, et de Dublin pour l'architecture. Il devint membre de l'Académie en 1726 et plus tard architecte du duc d'Orléans. Les principaux monuments élevés sous sa direction sont : les *Écuries de Bissy*, où l'on remarquait des voûtes en briques d'une hardiesse et d'une solidité extraordinaires; — le *couvent de Panthemont*, rue de Grenelle-Saint-Germain à Paris; — *l'Église de Condé* en Flandre; — celle *de Saint-Waast* à Arras, et *le Belveder* de Saint-Cloud; — *l'Hôtel du gouvernement*, à Lille; — et la plus grande partie du *Palais-Royal* à Paris. Contant avait été choisi pour la reconstruction de *l'église de la Madeleine* : ses plans et ses dessins étaient acceptés, la première pierre posée, le 13 avril 1764, les fondements de l'édifice jetés, et l'édifice lui-même élevé à quinze pieds, lorsqu'il mourut. Couture, qui avait travaillé sous ses ordres, fut chargé de la continuation des travaux; il crut devoir les modifier (*voyez* COUTURE). Contant a laissé un volume de gravures in-fol., contenant des procédés d'architecture.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CONTANT ou **CONSTANT DE LA MOLLETTE** (*Philippe* DU), théologien français, né à la Côte Saint-André (Dauphiné), le 29 août 1737, guillotiné en 1793. Il fit ses études en Sorbonne, fut reçu docteur en 1765, et soutint une thèse en six langues, *sur l'Écriture Sainte*, imprimée à Paris, 1765, in-4°. Il fut ensuite vicaire général du diocèse de Vienne. On a de lui : *la Genèse expliquée d'après les textes primitifs, avec des réponses aux difficultés des incrédules;* Paris, 1773, 3 vol. in-12; — *Essai sur l'Écriture Sainte, ou tableau historique des avantages que l'on peut tirer des langues orientales pour la parfaite intelligence des livres saints;* Paris, 1775, in-12 : cet ouvrage est précédé d'une planche contenant plusieurs alphabets orientaux; — *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture Sainte;* Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *l'Exode expliqué;* Paris, 1780, 3 vol. in-12; — *les Psaumes expliqués;* Paris, 1781, 3 vol. in-12; — *Traité sur la poésie et la musique des Hébreux;* Paris, 1781, in-12; — *le Lévitique expliqué;* Paris, 1785, in-12; — *Nouvelle Bible polyglotte*, in-4° (très-rare).

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss. — Quérard, *la France littéraire*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

CONTANT D'ORVILLE (*André-Guillaume*), littérateur français, né à Paris, vers 1730, mort en 1800. Il se fit remarquer par l'abondance de ses productions, dont quelques-unes ne manquent pas d'intérêt. Voici les principales : *Lettre critique sur la comédie intitulée L'Enfant prodigue* (de Voltaire); Paris, 1747, in-12; — *l'Essai des talents, ou les réjouissances de la paix*, comédie-ballet en vers libres, en un acte; Rouen, 1749, in-12; — *Je ne sais quoi*, comédie (arrangée d'après Boissy); La Haye, 1758, in-8°; — *l'Enfant trouvé, ou mémoires de Menneville;* Paris, 1763, 2 parties in-8°; — *Mémoires d'Azéma, contenant diverses anecdotes des règnes de Pierre le Grand et de l'impératrice Catherine, son épouse;* Amsterdam, 1764, in-12; — *l'Humanité, ou histoire des Infortunes du chevalier de Dampierre;* La Haye et Paris, 1765, 2 vol. in-12; — *la Destinée, ou mémoires de lord Kilmarnoft;* trad. de l'anglais de miss Woodwill; Amsterdam et Paris, 1766, 2 vol. in-12; — *le Mariage du siècle, ou lettres de Mme la comtesse de Castelli à Mme la baronne de Fréville;* ibid.; — *Pensées philosophiques de Voltaire;* Paris, 1766, 2 vol. in-8°; — *Histoire de l'Opéra-Bouffon, contenant les jugements de toutes les pièces qui ont paru depuis sa naissance jusqu'à ce jour;* Paris et Amsterdam, 1768, in-8°; — *Romans moraux, pour servir de supplément à la Bibliothèque de campagne;* Amsterdam (Paris), 1768, 2 vol. in-12; — *Métamorphoses de l'Amour;* 1768, in-12; — *Fastes de la Grande-Bretagne, contenant tout ce qui s'est passé d'intéressant dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, depuis la fondation de la monarchie, jusqu'à la paix de* 1763; Paris, 1769, 2 vol. in-8°; — *Anecdotes germaniques depuis l'an de la fondation de Rome jusqu'à nos jours;* 1769, in-8°; — *les Nuits anglaises, ou recueil des traits singuliers propres à faire connaître le génie et le caractère anglais;* Paris, 1770, 4 parties, in-8°; — *Fastes de la Pologne et de la Russie, contenant l'histoire de ces deux empires, depuis leur établissement;* Paris, 1770, 2 vol. in-8°; — *Histoire des différents peuples du monde, contenant les cérémonies religieuses et civiles, l'origine des religions, les mœurs et les usages de chaque nation;* Paris, 1770, 6 vol. in-8°; — *Étrennes d'un père à ses enfants;* Paris, 1770 et 1773, 3 parties, in-12; — *Pensées philosophiques, morales et*

politiques de main de maître (tirées des ouvrages de Stanislas, roi de Pologne, et de Frédéric II, roi de Prusse); Paris, 1778, in-12; — *Sophie, ou mémoires intéressants, pour servir à l'histoire des femmes du dix-huitième siècle*; Amsterdam et Paris, 1779, 2 parties, in-12; — *Ancienne chronique de Gérard d'Euphrate*, extraite de l'édit. in-fol. de 1549; Paris, 1783, 2 vol. in-12; — *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque* (sous la direction du marquis de Paulmy); Paris, 1779-88, 69 vol. in-8°; — *le Paysan parvenu, ou les coups de la fortune*, comédie en un acte, avec prologue, en vers libres; Bordeaux, sans date, in-12; — *l'Opéra aux Enfers*; — *Balthésie*, tragédie; — *la Surprise*; — *le Médecin par amour*; — *les Plaisirs et la Reconnaissance*, et autres pièces, dont on ignore l'époque et le lieu de publication.

Quérard, *la France littéraire*.

CONTARINI, nom d'une famille vénitienne qui a produit plusieurs personnages illustres, parmi lesquels on remarque, dans l'ordre chronologique :

CONTARINI (*Dominique*) vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Il fut doge depuis 1043 jusqu'en 1073, et gouverna avec une rare sagesse. Il reprit Zara sur le roi de Hongrie, en 1065, et répara Grado, brûlée par le patriarche d'Aquilée. [*Enc. des g. du m.*]

Daru, *Hist. de la rép. de Venise*.

CONTARINI (*Giacomo*), doge de Venise, né en 1194, mort en 1279. Quoique plus qu'octogénaire, il fut élu en 1275 pour succéder à Lorenzo Tiepolo. Capo d'Istria et Trieste venaient de secouer le joug des Vénitiens; elles contractèrent alliance avec le patriarche d'Aquilée et le comte de Goritz. Après quelques revers assez importants, les Vénitiens réduisirent les insurgés. Le patriarche fut fait prisonnier, et promené dans Venise sur une mule dont il tenait la queue, avec cet écriteau sur le dos : *Ecce sacerdos pravus, qui in diebus suis displicuit Deo et inventus est malus*. Contarini augmenta le territoire vénitien de quelques conquêtes, telles qu'Almissa en Dalmatie, Montone en Istrie, Cervia en Romagne, etc. Accablé de vieillesse, il obtint la permission d'abdiquer, et mourut peu après.

B. Bonifacio, *Elogiu Contarini*. — Dandolo, *Chron.*, cap. IX. — Pietro Giustiniani, *Historia rerum venetarum*. — Marino Sanuto, *Secreta fidelium crucis*, lib. II, cap. 8. — *Chronologie des doges de Venise*, dans l'*Art de vérifier les Dates*, 1re part., XVII, 461. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Daru, *Histoire de Venise*, I, 332.

*__CONTARINI__ (*Bertuce*) vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il fut un des électeurs désignés après la conquête de Constantinople par les croisés pour nommer un empereur.

Daru, *Hist. de Venise*, IV, 38. — Curti, *Mém. sur la rép. de Venise*, II.

CONTARINI (*André*), mort le 5 juin 1382. Au décès du doge Mario Cornaro, les suffrages se portèrent sur André Contarini. Il voulut se dérober à ce dangereux honneur, et se réfugia dans la province de Padoue; mais le sénat lui signifia que s'il persistait dans son refus, la république le traiterait comme un rebelle et que ses biens seraient confisqués; il se soumit, et vint recevoir la couronne de doge, qu'il porta glorieusement pendant quinze ans. A son avénement la république était en guerre avec Trieste, avec François de Padoue, seigneur de Carrare, avec le roi de Hongrie, enfin avec le duc d'Autriche. Les difficultés avec Gênes avaient surtout la plus haute gravité, et déjà les flottes génoises s'étaient emparées, en 1379, de la ville de Chiozza, placée en avant de Venise, dans l'enceinte des lagunes. Contarini résolut de venger Venise ou de périr à la tête de ses défenseurs. Il fit publier qu'aussitôt que les galères seraient prêtes, il s'y embarquerait avec une partie du sénat pour les commander en personne. Il était alors plus que septuagénaire; son exemple ranima l'ardeur de ses concitoyens. Le 21 décembre, après une messe solennelle, le doge sortit de Saint-Marc, l'étendard de la république à la main, et monta sur la galère ducale. Il ne contribua pas seulement de sa personne, mais encore de son bien, au succès de la campagne. L'État manquait d'argent; Contarini vendit ses biens, et mit en gage son argenterie pour créer des ressources. On lui doit aussi la reconstruction de l'église Santa-Maria delle Virgini, qui avait été détruite par un incendie. La république donna à ce magistrat éminent un témoignage de considération qui ne l'était pas moins : elle fit prononcer publiquement son oraison funèbre, ce qui ne s'était pas pratiqué jusque alors. Puis un peintre célèbre fut chargé de reproduire les traits de Contarini rentrant dans Venise victorieux des Génois. Ce fut l'œuvre d'un pinceau habitué aux chefs-d'œuvre, celui de Paul Véronèse. L'inscription tumulaire consacrée à André Contarini témoigne que ce fut sous son gouvernement que Venise se servit pour la première fois de bouches à feu de gros calibre.

Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, V. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, IX et X. — Maier, *Beschreibung von Venedig* (description de Venise); Leipzig, 1795.

*__CONTARINI__ (*Bernardin*) vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Doué d'une force herculéenne, il eut le commandement de la cavalerie albanaise. Ce fut lui aussi qui fit un jour dans un conseil de guerre cette étrange proposition, digne d'un chef de hordes, « de fendre la tête à Louis le More dans la première conférence qu'on aurait avec ce prince ». Consulté sur cette proposition par les provéditeurs, le gouvernement vénitien ne jugea pas, dit M. Daru, que les maximes d'État s'étendissent jusqu'à permettre un crime commis ouvertement. Un peintre, Antonio Aliense, a reproduit sur la toile la sauvage proposition de Bernardin Contarini. Celui-ci trouva la mort durant la campagne de Naples de 1496.

Doglioni, *Hist. veneziana*, lib. IX. — Daru, *Hist. de Venise*, XX, 18, p. 204.

CONTARINI (*Francesco*), gentilhomme véni-

tien, de la famille des précédents, vivait en 1460. Il professait la philosophie à Padoue, et fut envoyé en ambassade auprès du pape Pie II. Plus tard, il conduisit un corps d'armée au secours des Siennois, assiégés par les Florentins. Dans la suite, Contarini fut exilé d'Italie par l'influence des Médicis, qu'il avait attaqués dans ses discours et ses écrits. On a de lui : *Historia Hetruriæ*, en trois livres, imprimée par Jean-Michel Brutus, avec son *Histoire de Florence*; Lyon, 1562, in-4°.

Vossius, *de Scriptoribus latinis*, lib. III, cap. 7. — Bonifacio, *Elogia Cantarenorum heroum*; Venise, 1623.

CONTARINI (*Ambrogio*), négociateur et voyageur vénitien, de la famille des précédents, vivait en 1487. Il était sénateur, et se distingua comme guerrier dans les campagnes contre les Turcs, et comme diplomate dans plusieurs missions; il s'acquit la réputation d'un homme aussi adroit dans les affaires que courageux dans les combats. En 1471, les Vénitiens, pressés par le sultan Mahomet II, et abandonnés par les souverains chrétiens, occupés de leurs querelles particulières, résolurent de chercher des auxiliaires contre les Turcs parmi les musulmans mêmes. A cet effet, le franciscain Louis de Bologne, Caterino Zeno, Josaphat Barbaro furent envoyés successivement à Ussun-Cassan ou Hassan-Beg, sophi de Perse. Les Vénitiens sollicitaient Hassan d'envahir la Colchide et l'Arménie par terre, tandis qu'une flotte européenne, pénétrant dans la mer Noire, ravagerait le littoral turc. Hassan consentit à l'alliance proposée, et, secondé par la flotte vénitienne, il obtint d'abord de brillants succès. En 1473 Ambrogio Contarini fut chargé par le sénat de se rendre en Perse, dans le but de combiner les efforts des deux alliés et de les rendre décisifs. Parti de Venise le 23 février 1473, il prit sa route par le nord, afin d'éviter les embûches des Turcs; arrivé le 29 mars à Francfort-sur-l'Oder, il traversa la Pologne par Posna, Lublin, Kiev, et le 16 mai il s'embarqua à Caffa (Crimée) pour la Colchide. Ce fut dans la Mingrélie et la Géorgie qu'il eut le plus à souffrir de la mauvaise foi des princes et de la brutalité des populations. Après de sérieux dangers, il entra par l'Arménie dans les États du sophi, le 25 juillet, et arriva peu après à Tauris, où il rencontra un des fils d'Hassan; mais il ne put atteindre Hassan lui-même qu'à Ispahan, le 30 octobre suivant. Présenté par Josaphat Barbaro, qui l'avait précédé à la cour de Perse, Contarini fut fort bien accueilli du sophi, et passa quelques mois auprès de lui. Il prit des renseignements précis sur la puissance de ce monarque, et reconnut que Venise ne devait pas en attendre l'aide qu'elle espérait, l'armée d'Hassan se composant à peine de quarante mille hommes, presque tous cavaliers. Sa mission accomplie, Contarini se mit en route en juin 1474 pour rentrer en Europe. Il suivit le même itinéraire, et atteignit avec les mêmes difficultés l'embouchure du Phase, mais il apprit que les Turcs, soupçonnant les intelligences existant entre les Persans et les Vénitiens, veillaient sur tous les chemins, et s'étaient emparés de Caffa. Retournant en arrière au travers de la Médie, Contarini vint par Schamaki jusqu'à Derbent, sur la mer Caspienne, et y passa l'hiver, au milieu de pauvres pêcheurs : il s'embarqua le 6 avril 1475 pour Astracan, ville alors dépendante des Tartares, qui le reçurent fort mal, et eussent peut-être attenté à ses jours sans l'intervention d'un ambassadeur moscovite qui arrivait également de Perse. Sous la protection de ce Moscovite, Contarini traversa les déserts de la Tartarie et de la Russie, luttant sans cesse contre la fatigue et la faim; enfin, le 26 septembre, il entra dans Moscou, où le grand prince de Russie, Yvan III, Vassiliéwitch, dit *le Menaçant*, lui fit bon accueil et lui avança les sommes nécessaires pour son retour. Contarini conclut des conventions commerciales avec Yvan, et ne quitta Moscou que le 21 janvier 1476. Passant par Smolensk et Troki, où il trouva le roi de Pologne Casimir IV, puis par Varsovie, Francfort-sur-l'Oder et Nuremberg, il arriva à Venise le 10 avril 1476, après un des voyages les plus hasardeux qui eussent été entrepris. Ces premières communications des Vénitiens avec la Perse, quoique faites dans un but politique, sont un événement dans l'histoire des voyages et dans celle de la civilisation. Elles ouvrirent aux observations des Occidentaux des régions inconnues, et mirent en rapport des peuples qui semblaient séparés pour toujours; elles répandirent aussi quelques lueurs sur la géographie, jusque alors si confuse, et, continuant le résultat utile des croisades, avancèrent la période actuelle, dont un des caractères les plus saillants est le rapport établi entre tous les peuples du globe. La relation de l'ambassade de Contarini a été imprimée sous ce titre : *Il Viaggio del magnifico Ambrogio Contarini, ambasciatore della illustrissima signoria di Venetia, al gran-signore Ussum Cassan, re di Persia*, nell' anno 1473; Venise, 1487, in-fol; réimprimé par les Alde, Venise, 1543, in-8°; et traduit en français dans le tome II du Recueil de Bergeron.

ALFRED DE LACAZE.

Ramuzio, *Navigazioni e viaggi*, II. — Bizarro, *Historia rerum persicarum*; — Jacques Geuder, *Persicarum rerum scriptores*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*. — Eyriès, *Mémoires sur le voyage de Contarini*; dans les *Annales des voyages*, IV. — Placido Zurla, *di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani più illustri, con appendice sulle antiche mappe idrografiche*, etc.; Venise, 1819, in-4°. —

CONTARINI (*Gaspard*), né en 1483, mort en 1542. Il montra de bonne heure beaucoup d'inclination pour les lettres, et suivit assidûment les leçons que Pomponace donnait à Padoue; il entra ensuite dans les affaires, et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques. C'est à lui que l'on confia, en 1527, la tâche difficile de négocier la liberté de Clément VII, devenu prisonnier de

Charles-Quint; en 1535, le pape Paul III le créa cardinal, puis le fit évêque de Bologne, et enfin l'envoya, en qualité de légat, à la diète de Ratisbonne (1540), où devait être tentée une réconciliation entre les catholiques et les protestants. Sa conduite modérée déplut aux deux partis; cependant, il parvint à se justifier auprès du pape, et mourut peu après. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; dans celui qui a pour titre : *de Immortalitate animæ*, il réfute les arguments de son maître Pomponace. Nous citerons ensuite les deux suivants : *Conciliorum magis illustrium summa*, et *de Magistratibus et republica Venetorum libri V;* Paris, 1543, in-4°. [L. OZENNE, *Encycl. des g. du m.*]

Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XXV. — Sismondi, *Hist. des rép. it.*

*CONTARINI (*Marc-Antoine*), duc de Candie, surnommé *le Philosophe*, mort en 1550. Il remplit diverses missions. On a de lui : *Speculum morale philosophorum; — Commento sopra la politica d'Aristotele*. On trouve dans le *Museum Mazzuchellii* une médaille frappée à son effigie en 1540.

Mazzuchelli, *Museum*, I. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

*CONTARINI (*Thomas* Ier), mort en 1578. Il fut procurateur de Saint-Marc, et envoyé de Venise en Espagne. La bibliothèque Barberine de Rome possède un manuscrit de lui sur l'Espagne et Philippe II; cet ouvrage a été publié en français à Mümpelgard; 1666, in-12.

Moschini, *Guida per la città di Venezia*.

CONTARINI (*Giovanni*), peintre italien, né à Venise, en 1549, mort en 1605. Pendant le cours de ses études littéraires, il reçut quelques leçons de dessin d'un de ses condisciples; mais il n'en commença pas moins par embrasser la carrière du notariat, que suivait son père. Il approchait de l'âge mûr quand il sentit se réveiller en lui une irrésistible vocation pour la peinture, et il se décida à la suivre. Fidèle imitateur du Titien, il fut un des artistes qui, à la fin du seizième siècle, s'efforcèrent avec le plus de succès d'opposer une digue au débordement du mauvais goût, qui commençait à envahir l'Italie. Contarini était avant tout peintre naturaliste; il copiait la nature avec exactitude, mais telle qu'il la voyait et sans chercher à l'embellir. Il connaissait à fond l'art de faire *plafonner* les figures, comme l'atteste *la Résurrection* qu'il peignit à Saint-François de Paule de Venise. Appelé en Allemagne par l'empereur Rodolphe II, il fit pour ce prince des tableaux de chevalet, qui lui valurent les insignes de chevalier. Il traitait de préférence les sujets mythologiques, dans lesquels, plus qu'aucun autre peintre de son école, il observa la fidélité du costume. Il excella également dans l'art de peindre le portrait. Ses meilleurs ouvrages sont : à Venise, *le doge Marino Grimani à genoux devant la Vierge, saint Marc et d'autres saints*, et une *Bataille près de Vérone*, au palais des doges; *Saint Ambroise à cheval chassant les Ariens*, à Santa-Maria de' Frari, *la Naissance de la Vierge*, aux Saints-Apôtres, et *le portrait d'un doge*, à l'académie, à Padoue; l'*Ouverture du tombeau de saint Antoine en presence de Jacques Carrara et de Constance, sa femme*, à la Confrérie de Saint-Antoine; enfin, au musée de Florence, *son portrait*, peint par lui-même. E. B—N.

Ridolfi, *Vite de' pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Zanetti, *della Pittura veneziana*.

*CONTARINI (*Thomas II*), diplomate et voyageur, mort en 1617. Il remplit diverses missions en Hollande, en Allemagne et à Rome. On a de lui : *Relazione di Germania*; 1606. Cet ouvrage a été conservé dans la bibliothèque d'Offenbach.

Keyssler, *Reisen* (Voyages), II. — Ersch et Gruber. *Allgem. Enc.*

CONTARINI (*Vincenzo*), littérateur vénitien, né à Venise, en 1577, mort dans la même ville, dans l'automne de 1617. En 1603 on institua en sa faveur une chaire d'éloquence grecque et latine, qu'il occupa jusqu'en 1614, époque à laquelle quelques discussions le déterminèrent à donner sa démission. Il se retira à Rome : ayant entrepris pendant les chaleurs de l'été un voyage en Istrie, il tomba malade, et mourut, dans la force de l'âge. On a de lui : *Variæ lectiones, in quo multi veterum, cum græcorum tum latinorum, scriptorum loci illustrantur atque emendantur;* Venise, 1606, in-4° (rare); réimprimées avec notes de Nicolas Bond; Utrecht, 1754, in-8°; — *de Re frumentaria Romanorum largitione et de militari Romanorum stipendio commentarius;* Venise, 1609, in-4°; Wesel, 1669, in-8°, et dans le *Thesaurus antiquitat. roman.* de Grævius, tomes VII et X.

Thomasini, *Vitæ illustrium virorum*—Bonifacio, *Elogia Contarin.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

CONTARINI (*Francesco*), doge de Venise, mort le 6 décembre 1624. Il avait rempli avec succès dix ambassades lorsqu'il fut élu, le 8 septembre 1623, en remplacement d'Antonio Priuli. On remarque que, né le 8 septembre, Contarini obtint tous ses emplois au même jour. Lorsqu'il monta au pouvoir, la république de Venise et la France venaient de conclure un traité ayant pour but de chasser les Espagnols et les Autrichiens de la Valteline et du pays des Grisons. Le pape se proposa comme médiateur, ce qui fut accepté; il commença par faire occuper militairement les principaux points militaires des pays en litige, et demanda que la Valteline fût constituée en État indépendant, sous la double protection papale et espagnole. On eut recours aux armes; le marquis de Cœuvres, à la tête de six mille Français, appuyés de quatre mille Vénitiens, chassa les troupes du pape, et força les Espagnols à se retirer sur Riva. Contarini mourut sur ces entrefaites.

Vittorio Siri, *Memorie recondite*, V. — Daru, *Histoire*

de Venise, IV, 410. — Bonifacio, *Elog. Cantarinorum heroum*.

CONTARINI (*Niccolo*), doge de Venise, mort le 2 avril 1631. Il fut élu en janvier 1630 en remplacement de Giovanni Cornaro. Sous son gouvernement, les Vénitiens, qui soutenaient Gonzague, duc de Mantoue, contre les Autrichiens, furent mis en fuite à Valesso. Cette déroute entraîna la prise de Mantoue, qui tomba aux mains des Allemands, le 18 juillet 1630. La peste ravageait en même temps l'Italie. Sur cent soixante-seize mille âmes que renfermait alors Venise, plus de soixante mille furent emportées par le terrible fléau, qui priva les États vénitiens d'au moins cinq cent mille habitants.

Vittorio Siri, *Memorie recondite*, VII, 118. — P. Daru, *Histoire de la république de Venise*, IV, 424. — Muratori, *Scriptores rer. ital.*

CONTARINI (*Simone*), poëte et négociateur italien, né à Venise, le 27 août 1563, mort dans la même ville, le 10 janvier 1633. Il fit ses études à Padoue, et visita Rome. Le sénat vénitien le nomma successivement ambassadeur à Turin, près de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, puis en Espagne, près de Philippe II, ensuite *bayle* à Constantinople, où il rendit de grands services à la république de Venise. Quelque temps après Contarini fut envoyé à Rome, adoucir le pape Paul V, très-mal intentionné contre les Vénitiens. Il alla ensuite en France traiter des affaires de la Valteline, et former une alliance contre les entreprises de la maison d'Autriche sur l'Italie. Après avoir terminé heureusement cette grande affaire, il fut envoyé à l'empereur Ferdinand II, et à son retour élu procurateur de Saint-Marc. Malgré son grand âge, le sénat le chargea d'aller une seconde fois à Constantinople. Lorsque Venise fut désolée par la peste, en 1630 et 1631, Contarini n'en voulut point sortir, afin d'y maintenir l'ordre, chose la plus nécessaire dans ces fâcheuses occasions pour le rétablissement de la santé publique. Il y parvint, mais survécut peu à cette douloureuse épreuve. Il avait composé les mémoires de ses nombreuses ambassades; mais des raisons d'État empêchèrent le gouvernement vénitien d'en autoriser la publication. Les poésies de Contarini sont également restées en manuscrit.

J.-P. Thomasini, *Vitæ illustrium virorum*. — B. Bonifacio, *Elog Contarin*. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XXX, XXXI, 18; Pièces justif., V, § 2. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

***CONTARINI** (*Pierre-François*), poëte et orateur vénitien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut patriarche de Venise. On a de lui : *Esplanazioni dei luoghi difficili negli otto libri d'Aristotele*.

Zeno, *Memorie*.

***CONTARINI** (*Alvisi*), mort en 1653. Il contribua, en sa qualité d'envoyé de la république de Venise, à la conclusion du traité de Westphalie. Il représenta aussi le gouvernement vénitien à Constantinople. C'était un des postes les plus avantageux dont ce gouvernement pût disposer.

Hiern, *Acta pacis westphalicæ publica*. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*.

CONTARINI (*Carlo*), doge de Venise, mort le 11 mai 1656. Il fut élu le 25 mars 1655, en remplacement de Francesco Molino. La république était alors en guerre avec les Turcs. Le 21 juin 1655, Lazzaro Moncenigo, avec quarante vaisseaux, fut chargé de fermer les Dardanelles. Les Turcs se présentèrent avec plus de cent bâtiments. La bataille dura six heures, et la victoire resta aux Vénitiens, qui ne perdirent qu'un vaisseau, dévoré par les flammes. Les Turcs en eurent trois de pris, onze brûlés et neuf coulés à fond.

Chronologie des doges, dans *l'Art de vérifier les dates*, première partie, XVII, 494. — Daru, *Histoire de Venise*, V, 80. — Sismondi, *Hist. des rép. it.*

***CONTARINI** (*Angiolo*), neveu de Dominique Contarini, mort en 1657. Appliqué de bonne heure aux études politiques et administratives, il devint procurateur de Saint-Marc, fonction qu'il occupait encore à sa mort. Il avait rempli des missions diplomatiques auprès de l'empereur Ferdinand III et des papes Urbain VIII et Innocent X.

Moschini, *Guida per la città di Venezia*; Venise, 1815.

***CONTARINI** (*François*), *le jeune*, de la famille des précédents, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il se fit connaître par ses poésies. On a de lui : *Madrigali*; Venise, 1601, in-12; — *Discorso intorno l'impresa dell' Academia degl' Imaturi*; ibid., 1618, in-4°; — *Ajaccio, tragedia*; — *il Dono d'inamorata Nerina, idillo*; — *la fida Ninfa, favola pastorale*; Padoue, 1598, in-8°, et Vicence, 1599, in-12 : l'œuvre la plus citée de Francesco Contarini, et dans le genre à la mode à cet âge de la littérature italienne. « C'était au surplus une imitation de *l'Aminta*, mais il ne sut, ainsi que Louis Grotto et Alvise Pasqualigo, imiter ni la fable simple ni surtout le style du Tasse. » (Daru, *Hist. de la rép. de Venise.*). Ginguéné porte sur *la Fida ninfa* un jugement analogue.

Zeno, *Memorie*. — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, VI. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XL, 8.

CONTARINI (*Dominique II*), doge de Venise, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. La funeste guerre de Candie remplit son règne. Plus de la moitié de l'île était déjà au pouvoir des Turcs lorsque le grand-vizir Kiouperli ouvrit le siége de la capitale, le 22 mai 1667. Les beaux faits qui illustrèrent ce siége, l'empressement avec lequel une foule de volontaires de France et d'Italie coururent défendre la ville menacée, la glorieuse conduite du capitaine général François Morosini, sont des faits appartenant à l'histoire et qu'il suffit d'indiquer. Le doge mourut peu après avoir signé le traité, en date du 26 septembre 1667, qui cédait cette place aux Turcs. Ce fut sous le gouvernement de Dominique Contarini que l'on institua le *maggistrato alla com-*

pilazione delle leggi, qui avait pour mission de coordonner le droit public de Venise.

Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XXXIII et XXXIV. — Sismondi, *Hist. des rép. it.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

*CONTARINI (*Victor*) vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Primitie accademiche*; Venise, 1644.

Zeno, *Memorie*.

*CONTARINI (*Camillo*), littérateur vénitien, né à Venise, le 2 janvier 1644, mort dans la même ville, le 17 août 1722. Il fit ses études à Rome, au collége Clémentin; il revint dans sa patrie en 1663, et occupa quelques emplois publics avec zèle et sagesse. Plus tard, il devint membre du grand conseil, et s'y distingua par son éloquence. Il épousa Maria Donato, en 1679; mais devenu veuf en 1698, il prit, le 30 mars 1710, l'habit ecclésiastique, et fit encore une fois le voyage de Rome, où il présenta à Clément XI le premier volume de ses œuvres historiques. On a de Camillo Contarini : *L'Inganno riconosciuto*; Venise, 1666; — *l'Arbace*, tragédie musicale; Venise, 1667; — *la Genealogia de Domini*; Amsterdam, 1693; — *Istoria della guerra di Leopoldo I, imperatore, contra il Turco, dall' anno* 1683; — *il Traditore tradito*, tragédie; Venise, 1714; — *Annali delle guerre per la monarchia delle Spagne*, 2 part.; Venise, 1720-22.

Tiraboschi, *Storia della lett. ital.*

CONTARINI (*Ludovico*), doge de Venise, mort le 15 janvier 1684. En 1648 il fut envoyé à Munster en qualité de plénipotentiaire. En 1649 il s'opposa vivement à la paix avec la Turquie, qui exigeait la cession de Candie, et décida le sénat vénitien à continuer la guerre. Le 15 août 1676, le doge Niccolo Sagredo étant mort, Giovanni Sagredo, son frère, eut d'abord les suffrages des électeurs pour le dogat; mais lorsqu'on l'annonça du balcon ducal au peuple assemblé sur la place Saint-Marc, les cris : *Nol volemo!* s'élevèrent de toutes parts. Le tumulte ayant augmenté, le grand conseil, pour en prévenir les suites, fit une seconde élection, et son choix s'arrêta sur Contarini. Ce doge maintint la république en paix, malgré les provocations multipliées des Turcs.

Chronologie des doges, dans *l'Art de vérifier les Dates*, 1re partie, XVII, 497. — Daru, *Histoire de la rép. de Venise*, V, 105. — Sismondi, *Hist. des rep. ital.*

*CONTARIZO (*Louis*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Il vago e dilettevole giardino, ove si leggono gli infelici fini di molti uomini illustri i fatti e la morte de' profeti, l'origine e l'emprese dell' amazone*; Vicence, 1602, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

CONTAT (LE). *Voyez* LECONTAT.

CONTAT (*Louise*), célèbre artiste dramatique, née à Paris, en 1760, morte le 9 mars 1813. Dès ses premières années, un goût très-vif pour le théâtre lui fit diriger ses études vers cette carrière, et à seize ans elle débutait au Théâtre-Français. Une figure charmante avait prévenu favorablement l'auditoire; le talent précoce de la jeune actrice compléta son succès. Élève de Mme Préville, elle en reproduisait la diction pure, le jeu décent et gracieux; bientôt on put s'apercevoir qu'elle y joignait une intelligence, une finesse qui ne s'apprennent pas. Reçue en 1777, quelques rôles nouveaux lui fournirent surtout l'occasion de faire remarquer ces qualités précieuses. Il est rare qu'un grand artiste ne rencontre pas la circonstance qui doit fonder sa réputation et le mettre hors de ligne. Cette circonstance fut pour Mlle Contat la représentation du *Mariage de Figaro*, en 1784. Beaumarchais osa confier le rôle de sa soubrette à une actrice qui ne s'était encore exercée que dans l'emploi des grandes coquettes, et tout le charme qu'y prêta la piquante Suzanne justifia bien sa confiance. A la première représentation, le vieux Préville vint l'embrasser dans la coulisse, en s'écriant : « Voilà la première infidelité que Mlle Dangeville éprouve de ma part. » Dès ce moment Mlle Contat fut placée au premier rang sur la scène française. La Coquette corrigée, Elmire, Célimène, Julie du *Dissipateur*, et tout d'autres personnages créés par elle, tels que Mlle de Volmar, dans *le Mariage secret*, furent pour l'aimable actrice une suite de triomphes. Personne n'avait mieux compris Molière et rendu plus naturel l'esprit de Marivaux. Mlle Contat partagea, en 1793, la détention des principaux acteurs du Théâtre-Français. Une lettre, écrite par elle quatre années auparavant et trouvée dans les papiers d'une personne arrêtée, contribua surtout à la rendre *suspecte*. Elle y racontait que la reine Marie-Antoinette ayant désiré lui voir jouer *la Gouvernante*, elle avait appris en deux jours les 800 vers de ce rôle. « J'ai vu par là, ajoutait-elle, que la mémoire est dans le cœur. » Ce n'est pas le seul trait qui ait honoré son cœur. Lorsque des temps plus heureux rendirent aux plaisirs du théâtre tout leur attrait, cette actrice distinguée ajouta encore à son renom par de nouveaux succès. Les progrès de l'embonpoint, plutôt que l'âge, l'obligèrent toutefois à quitter l'emploi où elle n'avait point de rivale; mais ce fut pour remplir avec non moins de talent celui des mères. C'est alors que dans *la Mère jalouse*, dans Mme Évrard du *Vieux célibataire*, elle parut avoir atteint la perfection de son art. Cependant, quelques années après, trop sensible, comme un autre artiste célèbre, aux critiques injustes et passionnées de Geoffroy, Mlle Contat quitta le théâtre, à peine âgée de cinquante ans. Devenue l'épouse de M. de Parny, neveu du Tibulle français, sa maison fut le rendez-vous d'un grand nombre de gens de lettres et d'hommes recommandables à divers titres. Sa bonté, sa

franchise, ne les y attiraient pas moins que son esprit, fécond en saillies et en traits heureux. Quelquefois maligne dans la conversation, elle fut toujours dans ses procédés bienveillante et généreuse. Une des plus cruelles maladies de son sexe, un cancer, l'enleva à la société après cinq mois de souffrances.

Sa sœur, *Émilie* CONTAT, brilla pendant trente années sur la scène française dans l'emploi de soubrette; jouant de préférence les servantes de Molière, auxquelles son jeu franc, sa physionomie ouverte et son organe mordant convenaient mieux qu'aux suivantes maniérées de Marivaux et des auteurs de son temps. Elle se retira du théâtre en 1815.

Amalrie CONTAT, fille de Louise Contat, débuta en 1805 dans les rôles de l'emploi de sa tante avec un immense succès. Sa mère, qui jouait avec elle dans *Tartufe* et dans *le Cercle*, fut émue jusqu'aux larmes de l'enthousiasme qu'excitait sa fille à son premier début. Malheureusement son talent alla toujours en décroissant, et au bout de trois ans, quand elle se retira du théâtre pour faire un riche mariage, mademoiselle Amalrie Contat n'était plus qu'une actrice assez ordinaire. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Annales du Théâtre-Français.

*CONTATOR (*Dominique-Antoine*), historien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Historia Terracinensis;* Rome, 1706, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CONTE (*Jacopino* DEL), peintre italien, né à Florence, en 1510, mort à Rome, en 1598. Il était déjà habile portraitiste, quoique jeune encore, quand il alla s'établir à Rome, où il passa le reste de sa vie. Pendant sa longue carrière il peignit les portraits des papes, des cardinaux et de presque tous les grands personnages qui vécurent du pontificat de Paul III à celui de Clément VIII. Quelques fresques et un tableau d'autel qu'il a laissés à l'église de *San-Giovanni decollato*, montrent qu'il eût traité les sujets historiques avec un égal succès. E. B—N..

Baglione, *Vite de' pittori del* 1573 *al* 1642. — Lanzi, *Storia pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CONTÉ (*Nicolas-Jacques*), chimiste et mécanicien français, né à Saint-Cenery (Normandie), le 4 août 1755, mort le 6 décembre 1803. Il perdit de bonne heure ses parents, qui étaient de pauvres jardiniers, et fut élevé par charité dans l'hôtel-Dieu de Séez. Doué d'une organisation des plus heureuses, il avait révélé de bonne heure son esprit inventif. Il vint à Paris, et s'y créa bientôt, en utilisant son talent pour la peinture, une honnête aisance. Il cultiva avec ardeur les mathématiques, la chimie, la mécanique, pour lesquelles il s'était senti toute sa vie un penchant invincible, et ne tarda pas à être connu de tout ce qu'il y avait de savants dans la capitale. Sa réputation grandit, et lorsque l'approche des hostilités eut fait concevoir la pensée d'utiliser les aérostats à la guerre, ce fut lui que l'on chargea de répéter en grand l'expérience de la décomposition de l'eau par le fer; bientôt on lui confia la direction d'une école aérostatique établie à Meudon, et quelque temps après il fut nommé chef de brigade, commandant de ce corps des *aérostiers*, qui parut pour la première fois sur le champ de bataille de Fleurus. Lorsque les idées industrielles prirent ensuite quelque essor en France, Conté, sentant la nécessité de créer pour l'industrie un musée où elle pût s'instruire, fit instituer le Conservatoire des arts et métiers. Lors de la suspension de nos relations avec l'Angleterre, l'article des crayons ne fut pas la moins sensible de nos privations. Le comité de salut public, sur la proposition de Carnot, eut recours aux lumières de Conté, qui en quelques jours satisfit à sa demande. Mais il abandonna bientôt à son frère la fabrication des crayons, et partit pour l'expédition d'Égypte, en qualité de chef des *aérostiers* et de membre de la commission scientifique. Arrivé à Alexandrie, ils s'occupa des travaux les plus nécessaires au service de cette place, conseilla d'établir un ligne télégraphique pour signaler à la flotte française, stationnée à Aboukir, l'apparition de la flotte anglaise; mais il ne fut pas écouté, et l'on ne fut averti qu'au moment de se battre. Après le combat, les Anglais menaçant Alexandrie, Conté construisit en deux jours, au Phare, des fourneaux à boulets rouges, et força ainsi les vaisseaux ennemis à se tenir à l'écart, ce qui donna le temps de fortifier la place. Au Caire, il construisit un télégraphe, établit un atelier, et fabriqua toutes les machines dont l'armée avait besoin, et qui, venues d'Europe, avaient été englouties à la bataille d'Aboukir. Il éleva des moulins, établit des filatures de laine, des manufactures de drap; fit des machines pour la monnaie du Caire, pour l'imprimerie orientale, pour la fabrication de la poudre; créa diverses fonderies; perfectionna la fabrication du pain; fit des sabres pour l'armée, des lits-brancards pour les transports des blessés, des instruments de chirurgie, et jusqu'à des tambours et des trompettes. A son retour en France, il fut chargé par le gouvernement de diriger l'exécution du grand ouvrage de la commission d'Égypte. Effrayé du temps et de la dépense que devaient exiger tant de gravures, il imagina une machine à faire les hachures, au moyen de laquelle tout le travail des fonds, des ciels et des masses des monuments, se faisait avec une facilité, une promptitude et une régularité admirables, et qui fut pendant plusieurs années d'un usage général. Il ne tira aucun parti de cette invention pour sa fortune; il était si désintéressé, qu'il ne se décida que sur les instances de ses amis à prendre pour sa famille le privilége de la fabrique des crayons. L'empereur ne pou-

vait manquer d'apprécier les brillants services et le noble caractère de Conté; il le nomma l'un des premiers membre de la Légion d'honneur. Malheureusement les expériences auxquelles s'était livré Conté altérèrent sa santé et hâtèrent sa fin.

Biographie des contemporains. — *Dict. du commerce et des marchandises.*

CONTE (Le). *Voy.* Leconte.

***CONTELORIO** (*Felice*), théologien italien, vivait à Rome en 1620. Il était docteur en théologie et garde de la Bibliothèque vaticane. On a de lui : *Discours sur la Divinité, sur la Trinité, et sur l'Ascension de Notre-Seigneur;* Rome, 1614 et 1616; — *Question : Si un clerc peut être tiré d'un lieu sacré, dans les cas où on ne peut en tirer un laïque;* — *de la Canonisation des saints;* Lyon, 1634; — *Catalogue des cardinaux, depuis l'an* 1294 *jusqu'en* 1430; Rome, 1641.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle;* 1691. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONTENSON (*Vincent*), théologien français, né à Altivillare (diocèse de Condom), en 1640, mort à Creil, le 27 décembre 1674. Il prit l'habit de dominicain à Toulouse, le 2 février 1657, et enseigna la philosophie à Alby, puis la théologie à Toulouse. Il savait beaucoup, et possédait l'éloquence de la chaire. Contenson mourut dans ne tournée qu'il faisait dans le nord de la France pendant l'Avent. Il n'avait que trente-quatre ans. On a de lui : *Theologia mentis et cordis;* Lyon, 1675, 9 vol. in-12, et Lyon, 1681 et 1687, 2 vol. in-fol.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 656. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, V, 498. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONTESSA (*Christian-Jacques* Salice), poëte et romancier allemand, né à Hirschberg, en Silésie, le 21 février 1767, mort le 11 septembre 1825. Il étudia au gymnase de Breslau, et se destina d'abord à la carrière commerciale. Après un voyage à Hambourg, en 1788, il visita la France, l'Angleterre et l'Espagne. En 1793 il vint continuer dans sa ville natale le commerce de son père. Devenu suspect au gouvernement, à raison de ses opinions, qui se ressentaient de l'exaltation de la jeunesse, il fut retenu comme prisonnier d'État à Spandau et à Stettin. Il se rétablit dans l'estime du gouvernement par sa conduite ultérieure, en s'employant activement à l'organisation de la landwehr en 1813, de même qu'il avait contribué en 1810 à l'introduction du système municipal. Il fut récompensé de ses efforts patriotiques par le titre de conseiller de commerce. Il ne s'occupa plus ensuite que de travaux littéraires. On a de lui : *Das Grabmal oder Freundschaft und Liebe* (le Sépulcre, ou amour et amitié); Breslau, 1792; — *Almanzor*, nouvelle; Leipzig, 1808 : ouvrage qu'il écrivit au crayon sur la marge d'un livre, pendant sa détention; — Alfred, drame historique; Hirschberg, 1809; — *Drei Erzæhlungen* (Trois Récits); Francfort, 1823; — *Der Freiherr und sein Neffe* (le Baron et son neveu); Breslau, 1824; — *Dramatische Spiele und Erzæhlungen* (Jeux dramatiques et récits), en collaboration avec son père; Hirschberg, 1812-14, 2 vol. Le recueil de ses poésies (*Gedichte*) a été publié par W. L. Schmidt; Breslau, 1826.

Conversations-Lexicon.

CONTESSA (*Charles-Guillaume* Salice), romancier et auteur dramatique allemand, frère de Christian-Jacques, né à Hirschberg, le 19 août 1777, mort à Berlin, le 2 juin 1825. Il étudia successivement à Halle et à Gœttingue, et plus tard il fut répétiteur à Weimar et à Berlin. Ses dernières années s'écoulèrent à Neuhaus, dans le voisinage de Lubben, sur le domaine de son ami Houwald. Contessa ne fut pas seulement romancier et auteur dramatique; il peignit aussi avec talent le paysage. Hoffmann, avec lequel il travailla, retrace, dans ses *frères Sérapion*, sous le nom de Sylvestre, le caractère modeste et honnête de Contessa. Ses principaux ouvrages sont : Deux nouvelles (*Zwei Erzæhlungen*); Berlin, 1825; — *Erzæhlungen* (Nouvelles); Dresde, 1829, 2 vol.; — *Das Ræthsel* (l'Énigme); — *Der unterbrochene Schwætzer* (le Bavard interrompu); — *Der Findling* (l'Enfant trouvé); — *Der Talisman* (le Talisman); Berlin, 1810; — *Kindermæhrchen* (Contes d'enfants) en collaboration avec Hoffmann et Fouqué; Berlin, 1816. — Les Œuvres complètes (*Sæmmtliche Schriften*) de Contessa ont été publiées par Houwald; Leipzig, 1826, 9 volumes.

Conversations-Lexicon.

CONTI (Maison de), branche cadette de la maison de Condé, eut pour chef un frère du grand Condé, *Armand* de Bourbon, prince de Conti, fils de Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency, né à Paris, en 1629, mort en 1666. Ce frère cadet du grand Condé eut pour parrain le cardinal de Richelieu, circonstance qui, jointe à la faiblesse de son organisation, influa peut-être sur la résolution que prit son père de le faire entrer dans l'Église. Il fut pourvu en conséquence de riches abbayes, telles que Saint-Denis, Cluny, Lérins, etc., et se livra avec succès aux études théologiques. Mais quoique contrefait, il possédait une belle figure, l'esprit du monde et le don de plaire; l'influence de sa sœur, la duchesse de Longueville, qu'il aima d'une façon trop vive, s'il en faut croire les médisances contemporaines, triompha bientôt de sa vocation religieuse. D'un autre côté, les exploits de son frère lui firent concevoir le désir de se signaler dans la même carrière; enfin, soit que la jalousie entrât pour quelque chose dans cette émulation guerrière, soit que d'autres influences aient entraîné son caractère mobile et irrésolu, le prince de Conti se trouva jeté, au commencement des troubles de la Fronde, dans

le parti opposé à celui que son frère avait embrassé ; mais leur hostilité fut de peu de durée : le prince de Conti quitta bientôt la reine et le cardinal, et les deux frères furent arrêtés ensemble au Palais-Royal, puis enfermés à Vincennes et au Havre (1650). Quand ils furent rendus à la liberté, le prince de Conti, loin de s'associer à la défection de son aîné, épousa une nièce de Mazarin, ce qui lui valut le gouvernement de Guyenne et le commandement de l'armée de Catalogne. Il prit Villefranche, malgré de grands obstacles, et fit lever aux Espagnols le siége de Roses. Dans une autre campagne, il s'empara de Puycerda et de la Cerdagne (1655). Le prince de Conti, en 1657, commanda l'armée d'Italie, où il n'eut pas les mêmes succès : il échoua devant Alexandrie. Pendant trente-trois jours de tranchée ouverte, des combats très-brillants furent livrés autour de cette ville, mais le manque de vivres décimait les Français. L'armee espagnole, postée près de leur camp, interceptait leurs convois. Conti, obligé de lever le siége, réussit du moins à sauver ses équipages et ses canons.

La conversion de la duchesse de Longueville gagna le prince de Conti : c'était sa destinée de subir l'influence de sa sœur en tous genres. Son exemple le remit dans la voie d'où il était en partie sorti pour elle. Retiré dans son gouvernement, il se jeta dans ce qu'on appelait la haute dévotion, entretenant un commerce de lettres mystiques avec elle. Se rappelant ses premières etudes en Sorbonne, il composa des livres théologiques et moraux : *du Devoir des grands et des devoirs des gouverneurs de province. — Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église; — Lettres sur la grâce.* AM. RÉNÉE.

Mem. de madame de Motteville. — Mém. du card. de Retz. — Mem. de La Rochefoucauld.

CONTI (*Louis-Armand* DE BOURBON, prince DE), fils aîné du précédent, né en 1661, mort en 1685. Ce prince épousa, en janvier 1680, mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière. Comme son père, dont il possédait les défauts, les qualités brillantes et les passions, il mena une vie de désordres, après avoir passé les premières années de sa jeunesse dans la dévotion. Mais, comme la plupart des princes de la maison de Bourbon, il sut reconquérir sur les champs de bataille la considération qu'il avait compromise dans la vie civile. Il débuta dans la campagne de Flandre en 1683, et se trouva devant Luxembourg. Exilé de la cour pour ses désordres, Conti demanda la permission d'aller faire une campagne en Hongrie. Le roi la lui refusa, en lui faisant dire : « Prenez patience, je vous en ferai voir assez. » Conti ne voulut pas attendre, et il entraîna dans sa fuite son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, ainsi que d'autres jeunes seigneurs, le comte de Turenne, les fils du duc de Créqui et le prince Eugène de Savoie, si célèbre depuis. Ils prirent du service dans l'armée impériale, et se comportèrent avec éclat à la bataille de Gran, gagnée sur les Turcs. Il paraît que certaines lettres qu'ils écrivirent de Hongrie furent lues par le roi. Ils éprouvèrent à leur retour un accueil sévère, et le prince de Conti fut exilé de la cour. Il rentra cependant en grâce, et mourut peu de temps après, à Fontainebleau. La beauté et les grâces de sa femme étaient célèbres : La Fontaine et madame de Sévigné en ont heureusement consacré le souvenir.

AM. RÉNÉE.

Journal de Dangeau. — Lettres de Me de Sévigné.

CONTI (*François-Louis* DE BOURBON, prince DE), né à Paris, en 1664, mort en 1709. Nommé d'abord prince de La Roche-sur-Yon, il hérita du titre de Conti après la mort de son frère, et fut véritablement le héros de sa maison. Ainsi que nous l'avons vu, il avait pris part avec son aîné à l'expédition de Hongrie ; il y montra la plus brillante valeur ; mais il tomba aussi en disgrâce à son retour, et son ardeur militaire se trouva contrecarrée en toute occasion par les préventions du roi. Louis XIV eut de la peine à oublier ces lettres écrites des bords du Danube, qui le caractérisaient ainsi : « C'est un roi de « théâtre quand il faut représenter, un roi d'é« checs quand il faut se battre. » Le prince fut exilé à Chantilly ; mais le grand Condé, son oncle, qui aimait à retrouver en lui sa passion pour la guerre et pour la gloire, à côté des agréments de l'esprit, demanda sa grâce à plusieurs reprises, et l'obtint à son lit de mort. Le prince de Conti eut permission de paraître devant Mons et Namur, où tout Versailles se pressait dans les tranchées, puis il obtint de servir sous le maréchal de Luxembourg. Il combattit à Fleurus (1690), où le prince de Waldeck, pris en flanc par une manœuvre hardie, perdit 8,000 hommes. A Steinkerque (1692), où Guillaume III commandait les alliés, le prince de Conti chargea à la tête de la brigade des gardes, avec le duc de Bourbon. A Neerwinden (1693), le prince de Conti, à la tête de la cavalerie, emporta le village de Lauden. Ce fut une sanglante bataille, qui se prolongea tout le jour sous un ciel ardent. Le prince de Conti y reçut un coup de sabre sur la tête, en précipitant la cavalerie ennemie dans la rivière de Ghette après cinq attaques meurtrières. Tous les princes du sang avaient donné des preuves brillantes de leur valeur. La belle renommée du prince de Conti le fit élire roi de Pologne en 1697. Il s'embarqua pour aller prendre possession de cette couronne, et vint aborder à Dantzig, où il avait été conduit par Jean Bart; mais il trouva un rival, l'électeur de Saxe, qui, plus à portée d'agir, l'avait supplanté en son absence. Le prince de Conti, trop éloigné de la France pour espérer de son pays une intervention prompte et décisive, prit le parti de renoncer à ses prétentions ; il quitta la Pologne sans trop de regret, ramené

en France par un attachement secret et par le besoin de vivre au milieu de ce monde élégant dont il était le favori.

Le prince de Conti déploya tout ce qu'il possédait d'agréments et de moyens de plaire pour faire oublier au roi les indiscrétions qui avaient causé sa disgrâce; mais il ne jouit jamais d'une faveur complète: il était trop populaire, trop brillant, pour ne pas éveiller la jalousie d'un prince qui voulait être le but de tous les hommages. Il obtint cependant le commandement de l'armée de Flandre, en 1709. Les campagnes désastreuses des années précédentes avaient en quelque sorte nécessité ce choix, qui rendit la confiance et l'espoir aux armées; mais le prince, que la fortune avait desservi en tant d'occasions, fut enlevé à la gloire qui paraissait l'attendre. Il fut atteint d'une maladie de langueur au moment d'entrer en campagne, et mourut à quarante-cinq ans. Les regrets furent universels, et sa mort parut dans ces circonstances une calamité publique.

Les témoignages des contemporains sont unanimes: le prince de Conti était digne de tous ces regrets. Saint-Simon lui-même, qui a dépouillé tant de personnages de ce temps des brillantes livrées de l'histoire officielle, Saint-Simon nous peint le prince de Conti sous les traits suivants: « Sa figure avait été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies. Galant avec toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il était encore coquet avec tous les hommes. Il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise comme au ministre d'État, au général d'armée, et si naturellement, que le succès en était certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avait de plus distingué..... C'était un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oubliait rien, qui possédait les histoires générales et particulières, qui connaissait les généalogies avec leurs chimères et leurs réalités, qui savait où il avait appris chaque chose et chaque fait, qui en discernait les sources, et qui retenait et jugeait de même ce que la conversation lui avait appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté..... M. le Prince, le héros, ne se cachait pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfants; il fut la consolation de ses dernières années. Il l'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. Il fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années..... Il avait l'esprit solide, infiniment sensé; il en donnait à tout le monde. Il se mettait sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parlait le langage de chacun avec une facilité non pareille. Tout en lui prenait un air aisé... Malgré la crainte servile, les courtisans mêmes aimaient à s'approcher de ce prince. On était flatté d'un accès familier auprès de lui. Le monde le plus important, le plus choisi le courait. Jusque dans les salons de Marly, il était environné du plus exquis. Il y tenait des conversations charmantes sur tout ce qui se présentait indifféremment..... Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée qu'on y oubliait l'heure des repas. » Et cependant, s'il en faut croire l'auteur de ce brillant portrait, cet homme, dont la cour et la ville raffolaient, cet homme si charmant, si aimable, n'aimait rien. « Il avait et voulait des amis comme on veut et comme on a des meubles. Le monde, dit encore le duc de Saint-Simon, savait pourtant ce qu'il en était. On n'ignorait pas qu'il n'aimait rien, ni ses autres défauts; on les lui passait tous, et on l'aimait véritablement, quelquefois jusqu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger. » AMÉDÉE RÉNÉE.

Mém. de Saint-Simon. — Mém. de la duchesse d'Orléans. — Journal de Dangeau. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV. —* Desormeaux, *Hist. de la maison de Bourbon.*

CONTI (*Louis-Armand* DE BOURBON, prince DE), fils du précédent et de mademoiselle de Bourbon, né en 1695, mort en 1727. Ce prince porta jusqu'à la mort de son père le titre de comte de la Marche; il épousa, en 1713, une princesse de Bourbon-Condé, et servit sous le maréchal de Villars à l'armée du Rhin. Il assista aux siéges de Landau et de Fribourg. Après la mort de Louis XIV, il fit partie du conseil de régence, et fut nommé, en 1717, gouverneur du Poitou.

Pendant la rupture de la France avec l'Espagne, en 1719, le prince de Conti fut envoyé en Catalogne avec Berwick. Mais cette campagne fut courte, et se borna à quelques prises de villes.

Si le prince de Conti n'hérita pas de toutes les brillantes qualités de son père, il avait, comme lui, l'esprit vif et cultivé; il faisait même des vers, et il en adressa à Voltaire au sujet de sa tragédie d'*Œdipe*. Ce prince, de mœurs dissolues et d'un caractère bizarre, joua comme homme public un rôle peu honorable pendant la Régence. Il était fort distrait, et il lui arrivait si souvent de se laisser tomber, dit la princesse palatine dans ses *Mémoires*, que l'on disait chaque fois qu'on entendait tomber quelque chose: « Ce n'est rien, c'est le prince de Conti qui tombe. » AM. RÉNÉE.

Mém. de Saint-Simon. — Mém. de la duchesse d'Orléans. — Mém. de mad. de Staal.

CONTI (*Louis-François* de BOURBON, prince DE), fils du précédent, né en 1717, mort en 1776. Connu d'abord par la licence de ses mœurs, il fut arraché par la guerre aux désordres de l'oisiveté. Il débuta dans la campagne de 1733, fut nommé lieutenant général en 1736, et servit sous le maréchal de Belle-Isle, en Bavière, en 1741,

au début de la guerre de la Succession. L'intelligence et l'application qu'il avait montrées en Allemagne le firent choisir pour commander l'armée de Provence. Il fut chargé avec l'infant don Philippe de forcer les Alpes et de pénétrer en Italie. Ils passèrent le Var (1744), avec vingt mille Français et vingt mille Espagnols, et se dirigèrent vers Nice. D'effrayants orages leur noyèrent beaucoup d'hommes et de chevaux; une partie de leurs convois et de leurs canons fut entraînée par les torrents; leur armée se trouva séparée devant l'ennemi. Le roi de Sardaigne, allié de l'Autriche, avait mis sur pied tout son peuple de montagnards. Les princes, maîtres du comté de Nice, attaquèrent les retranchements piémontais à Villefranche, au milieu de rochers abruptes et qui semblaient inabordables. Cependant ces remparts, qui avaient jusqu'à deux cents toises de haut, furent pris d'assaut. Conti, arrêté devant de nouveaux obstacles, se jeta dans la vallée de la Sture; mais le fort de Château-Dauphin gardait ce passage. Le prince était sans canons; il fallait tout prendre à l'escalade : ses soldats firent des prodiges. Un roc à pic couvert de deux mille Piémontais, des retranchements hérissés d'artillerie furent escalades : ses grenadiers passaient par les embrasures même des canons, au moment où les pièces reculaient après avoir tiré. On dit que les montagnards, qui regardaient ces rochers comme inabordables, disaient : « Il n'y a que des diables ou des Français qui soient montés là. » Mais il restait encore d'autres défilés non moins rudes à franchir, surtout celui qu'on appelait les Barricades : c'était un passage de trois toises de large entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture, qui baigne cette vallée; trois retranchements et un chemin couvert par delà la rivière défendaient ce poste. Ce passage fut tourné par une manœuvre habile, et l'ennemi fut pris entre deux feux. Mais le fort de Demonte se dressait encore sur un roc isolé. Toutes les populations des montagnes fondirent avec fureur sur le camp des deux princes; les femmes même y vinrent brûler les quartiers de la cavalerie. La forteresse fut bombardée, incendiée par les boulets rouges, et la garnison, redoutant l'explosion de son magasin à poudre, se précipita hors des portes et se rendit. Restait le fort de Coni, dernier obstacle à vaincre pour déboucher en Lombardie. A peine la tranchée était-elle ouverte devant cette place que Charles-Emmanuel s'approcha pour y jeter des renforts. Il avait fait des levées en masse dans ses montagnes, et comptait plus de vingt-cinq mille hommes aguerris. Il attaqua deux fois ses adversaires, et ne réussit point. « Sa disposition, dit Voltaire, passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues, et cependant il fut vaincu... Le prince de Conti, qui était général et soldat, eut deux chevaux tués sous lui et sa cuirasse percée de plusieurs balles. » Mais la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrents, furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à ses adversaires, qui se virent forcés de lever le siége et de repasser les monts.

Le prince de Conti était appliqué, studieux, brûlant du désir de justifier par un mérite réel le commandement prématuré qu'il devait à sa naissance. Pendant l'hiver qui précéda la campagne de Savoie, il s'y était appliqué par de constantes études, et savait par cœur les campagnes de Vendôme et de Catinat. Il alla prendre, en 1745, le commandement de l'armée d'Allemagne; hors d'état de beaucoup entreprendre, il y tint les Autrichiens en échec. En 1746 il eut en Flandre des avantages beaucoup plus marqués, et s'empara de Mons et de Charleroi. Ainsi que son aïeul, il avait trop de popularité dans l'armée pour rester en faveur à la cour; aussi madame de Pompadour le fit-elle écarter. Pendant cette guerre de Sept ans, où les armées furent commandées par un prince de Soubise, un comte de Clermont, le prince de Conti languit dans la retraite et dans la disgrâce, semblable encore à son aïeul, alors que les armées de Louis XIV étaient conduites par Villeroy.

Ne pouvant plus se mêler de batailles, le prince de Conti s'occupa activement des démêlés du parlement avec la cour, ce qui le faisait appeler par Louis XV *mon cousin l'avocat*. En 1771, il fut le chef de l'opposition des princes du sang contre l'établissement du parlement Maupeou. Il s'opposa de même, mais avec moins de raison, sous Louis XVI, aux réformes de Turgot. Ce prince, à qui l'on avait eu à reprocher de grands écarts dans sa jeunesse, conquit la faveur publique par son esprit d'indépendance et par ses talents.

AM. RÉNÉE.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Sismondi, *Hist. des Français*.

*CONTI (*Louis-François-Joseph* de BOURBON, prince DE), né en 1734, mort en 1814. Fils unique du précédent, et connu longtemps sous le titre de *comte de la Marche*, il servit, au début de la guerre de Sept ans, sous le maréchal d'Estrées, et se conduisit bien à la bataille de Hastembeck (1757). On le trouve encore dans l'armée du comte de Clermont et à la bataille de Crevelt. Ce furent les seuls faits militaires du dernier prince de Conti. Opposé de conduite à son père, il resta asservi à la cour, et fut le seul prince du sang qui consentit à se rendre au lit de justice où furent enregistrés les édits de Maupeou. Hostile à toute réforme, en 1789, il signa la protestation des princes, et sortit de France l'un des premiers. Esprit mobile et inconséquent, il y rentra en 1790, prêta le serment civique, et se tint dans ses terres jusqu'à son arrestation, en 1793. Il fut détenu à Marseille avec les princes d'Orléans, ses cousins. Mis en liberté en 1795, il vécut dans sa terre de La Lande jusqu'au 18 fructidor; le Directoire alors le fit conduire aux frontières d'Espagne. Il se

réfugia à Barcelonne, où il mourut. Avec lui s'éteignit la maison de Conti.

AM. RENÉE.

Mémoires du duc de Montpensier.

CONTI (*Louise-Marguerite* DE LORRAINE, princesse DE), fille du duc de Guise le Balafré et de Catherine de Clèves, née en 1574 (1), morte le 30 avril 1631, à Eu. Mademoiselle de Guise était « belle, de bonne grâce et l'une des plus aimables personnes de son temps ». S'il faut en croire l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, Henri IV lui avait donné quelque espérance qu'il la pourrait épouser, lorsqu'il serait libre. Mais la belle Gabrielle vint renverser ces projets, en supposant qu'ils aient jamais sérieusement existé dans la pensée du Béarnais (2). Il fallait bien en prendre son parti, et mademoiselle de Guise usa largement des consolations. *Les Amours du grand Alcandre* et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux ne nous initient que trop à des intrigues qui n'ont rien de très-édifiant. Indépendamment de ses avantages personnels, Belle Garde était l'amant de Gabrielle d'Estrées, contre laquelle la princesse avait à prendre une revanche. Des Réaux raconte très-crûment, selon sa coutume, l'histoire des relations de celui-ci avec mademoiselle de Guise. La guerre continuait toujours; la duchesse ayant le désir d'aller dans une de ses maisons, demanda au roi un sauf-conduit, qui lui fut accordé avec invitation de se rendre au camp. Mlle de Guise et Gabrielle se trouvèrent en présence, et dissimulèrent de leur mieux. « La princesse, qui était bien aise de lui donner martel en tête, et croyait avoir gagné beaucoup de rendre cette belle jalouse, faisait tout ce qu'elle pouvait pour augmenter son soupçon, s'imaginant que si elle partait de la cour sans avoir rien gagné sur le roi, elle triompherait au moins de sa maîtresse. » Bellegarde, qui tout en aimant l'une tenait à conserver l'autre, se sentant d'ailleurs homme à louvoyer entre ces deux écueils, s'avisa de les réconcilier, et y parvint. Gabrielle songeait à se faire épouser du roi, et mademoiselle de Guise ne lui était pas inutile pour dérouter la jalousie trop justifiée de son amant.

« Mademoiselle de Guise, dit Tallemant, se gouverna ensuite de sorte qu'il n'y avoit que le prince de Conty capable de l'espouser. » Ce prince de Conti était François de Bourbon, fils du premier prince de Condé : « C'était un stupide ». Mademoiselle de Guise avait alors trente-et-un ans; le mariage se fit au château de Meudon, le 24 juillet 1605. La licence des mœurs de la princesse n'était que trop connue, et l'indiscret auteur des *Historiettes* raconte plus d'une anecdote qui ne témoignent pas, tant s'en faut, de leur rigidité. « On dit que comme elle prioit M. de Guise, son frère, de ne jouer plus, puisqu'il perdait tant : « Ma sœur » lui dit-il, « je ne joüray plus quand vous ne ferez plus l'amour. » — « Ah, le meschant! » reprit-elle, « il ne s'en tiendra jamais! »

De son mariage avec M. de Conti, qu'elle perdit en 1614, elle n'eut qu'une fille, qui mourut douze jours après sa naissance. En revanche, au dire de Tallemant, elle eut de Bassompierre un fils, qui fut appelé Latour-Bassompierre : « Ce Latour était brave, bien fait. En un combat où il servait de second, ayant affaire à un homme qui depuis quelques années était estropié du bras droit, mais qui avait eu le loisir de s'accoutumer à se servir du bras gauche, il se laissa lier le bras droit, et battit pourtant son homme; il logeait chez le maréchal. » Bassompierre, toutefois, négligea de le reconnaître. A part ses mauvaises mœurs, la princesse de Conti fut une des femmes les plus spirituelles, les plus aimables, les plus considérables de son temps. Elle était humaine et charitable, assistait les gens de lettres et servait qui elle pouvait. Elle se montra constamment attachée à Marie de Médicis, qui, pour se concilier l'amitié des princes lorrains, lui avait donné « le réservé de l'abbaye de Saint-Germain »; ce qui faisait qu'on l'appelait *notre révérend père en Dieu Mme la princesse de Conti, abbé de Saint-Germain des Prés.* Elle demeura fidèle dans la disgrâce à cette reine, et s'attira la haine du cardinal de Richelieu, qui l'exila dans sa terre d'Eu, où elle mourut, à cinquante-sept ans, de tristesse, dit le père Anselme, du poison, selon l'abbé de Saint-Germain; mais cette dernière allégation est sans vraisemblance. Bassompierre, qui passait pour l'avoir épousée secrètement, fait ainsi dans son journal son oraison funèbre : « Je sceus la mort de madame la princesse de Conty, dont j'eus l'affliction que méritoit l'honneur que depuis mon arrivée à la cour j'avois receu de cette princesse, qui, outre tant d'autres perfections qui l'ont rendue admirable, avoit celle d'estre très-bonne amie et très-obligeante. J'honorerai sa mémoire et la regretterai le reste de mes jours. Elle fut tellement outrée de douleur de se voir séparée de la reyne mère, avec qui elle avoit demeuré depuis qu'elle vint en France, et si affligée de voir sa maison persécutée et ses amis et serviteurs en disgrâce, qu'elle n'y voulut ny ne sceut pas survivre, et mourut un lundy dernier jour d'avril de cette malheureuse année 1631. » Elle fut enterrée aux Jesuites

(1) On la fait naître communément en 1582. Mais les relations d'Henri IV avec la belle Gabrielle ne se nouèrent qu'en 1590; et comme les espérances que le roi avait laissé concevoir d'épouser mademoiselle de Guise sont antérieures à ses amours, la jeune princesse n'eût eu alors que huit ans. Née en 1574, au moins aurait-elle eu seize ans, et l'on comprend mieux qu'elle ait pu à cet âge inspirer quelques velléités de mariage à l'inflammable Henri. Un autre argument, assez catégorique, ce sont les vers satiriques que mademoiselle de Guise s'attira par ses galanteries, en 1596. Une fille de quatorze ans ne peut avoir donné lieu à de pareilles accusations et de pareils reproches. A vingt-deux ans, cela se conçoit davantage.

(2) « En une petite ville où la cour passait, le juge qui venait haranguer le roi s'adressa après à la princesse de Conti, qu'il prit pour la reine. Le roi dit fort haut en riant : « Il ne se trompe pas trop, elle l'aurait esté si elle eust esté sage ». (Tallemant des Reaux).

d'Eu. On a d'elle : *les Adventures de la cour de Perse, où, sous des noms étrangers, sont racontées plusieurs histoires d'amour et de guerre arrivées de notre temps*; Paris, Nicolas de Lavigne, 1629, in-8°. Ce roman avait d'abord été attribué à son éditeur, Jean Baudoin. Nous devons à des Réaux la révélation de l'auteur véritable; mais, en revanche, il faudrait renoncer à attribuer à la princesse de Conti l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, en 1652, in-4°, et dont M. Didot l'aîné fit une édition en 1786, deux volumes in-12, publiée par de La Borde. Ce petit ouvrage, écrit avec beaucoup de facilité et d'agrément, et que l'on a inséré dans la nouvelle édition du *Journal de Henri III*, par L'Estoile (t. IV, p. 337-432), avec la clef des noms supposés et des additions, met en scène la princesse sous le nom de Milagarde, et la fait agir avec une franchise, pour ne pas dire un cynisme d'allure qui, seule, devait inspirer des doutes, et puis, comme le fait observer judicieusement M. Paulin Pâris, des Réaux, qui possédait un manuscrit de ces amours, n'aurait pas manqué de le dire, si Mme de Conti en avait été l'auteur. *Les Adventures de la cour de Perse*, qu'elle avait réellement composées, ont été le seul motif de conjecturer qu'elle avait également écrit *les Amours du grand Alcandre*. Il parut quelques mois après sa mort un pamphlet de l'abbé de Saint-Germain, intitulé : *Conversation de maître Guillaume avec la princesse de Conty, aux champs Elizéens*.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Les Amours du grand Alcandre. — Tallemant des Réaux, (Techener, éd.), 1854, *Historiettes de la princesse de Conty et du maréchal de Bassompierre*. — *Journal de Bassompierre*. — Fontenay-Mareuil, *Mémoires*. — Sismonde de Sismondi, *Histoire de France, règnes de Henri IV et de Louis XIII*. — Barbier, *Dict. des anonymes*.

CONTI DE VAL MONTONE (*Giusto* DE), poëte italien, natif de Rome, mort à Rimini, le 19 novembre 1449. Il était conseiller de Sigismond Pandolfo Malatesta, seigneur de Rimini. Comme beaucoup de poëtes italiens, il fut en même temps orateur et jurisconsulte. Il est considéré comme un des plus fidèles imitateurs de Pétrarque; mais trop souvent il reproduit beaucoup plus les défauts que les qualités du modèle. On a de lui : *Rime diverse detta la Bella Mano*; Bologne, 1472, in-8°; Venise, 1492, in-4°; Paris, 1589 et 1595, in-12; Florence, 1715, in-12; avec notes, préface et documents sur l'auteur, rassemblés par A. M. Salvini; Paris et Vérone, 1753, in-4°. Ce recueil est appelé *la Bella Mano* à cause de la belle main de la dame chantée par le poëte. Quoiqu'il n'admire pas moins les autres beautés de cette personne accomplie, c'est toujours à sa blanche main qu'il fait allusion. Malgré leurs nombreuses éditions, les poésies de Conti sont restées rares.

Fontanini, *Bibliotheca italiana*, 104. — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, III.

CONTI (*Nicolas*), en latin DE *Comitibus*, voyageur italien, vivait en 1444. Il était d'une famille patricienne adonnée au commerce, selon l'usage des grandes villes républicaines d'Italie. Au quinzième siècle, les marchands vénitiens avaient établi de nombreuses relations dans tout l'Orient. Conti profita d'un voyage qu'il fit en Syrie pour apprendre l'arabe; il se joignit ensuite à une caravane qui partait de Damas, visita Babylone, Bassora, s'embarqua sur le golfe Persique, relâcha à Calcun, à Ormuz, et à Calatia, où il s'arrêta pour ses affaires. Le séjour qu'il fit dans ce port le familiarisa avec la langue persane, et pour voyager avec moins de danger, il prit les habits orientaux et simula les pratiques de la religion mahométane. S'étant associé à quelques négociants persans, il arma un navire, se rendit à Cambaye, et explora toute la côte de Malabar. De là il se rendit à Ceylan, puis à Sumatra, revint par Tenassérim, parcourut l'Inde en deçà et au delà du Gange, et remonta ce fleuve jusqu'à l'Ara. Conti s'avança ensuite dans la Chine méridionale, et en visita les villes principales. Il reprit le cours de l'Ara, qu'il descendit jusqu'à Zactour. Après un nouveau séjour dans l'Inde centrale, il se mit en route pour Java, regardé alors comme la limite extrême du monde. Conti y séjourna neuf mois, et étudia ce pays dans ses détails. Décidé à revoir sa patrie, il fit voile pour Calicut, mouilla à Socotora, explora la côte d'Éthiopie et la mer Rouge, traversa le Sinaï et s'arrêta au Caire, où il vit mourir sa femme et ses enfants. Enfin, Conti arriva en Italie en 1444, après avoir employé vingt-cinq années à ses longues et curieuses pérégrinations. Ses récits exercèrent presque autant d'influence sur ses compatriotes que ceux de Marco Polo. Le pape Eugène IV s'y intéressa si vivement qu'il releva Conti de sa fausse apostasie sans autre condition que de raconter sincèrement ses aventures au Poggio. La rédaction latine du savant philologue florentin n'a pas été conservée; tout ce que l'on sait de Conti a été transmis par la traduction portugaise que Valentin Fernandez fit du livre du Poggio.

ALFRED DE LACAZE.

Ramusio, *Navigazioni e viaggi*, I. — Ferdinand Denis, *le Génie de la navigation*, note n° 13.

CONTI (*Giovanni-Francesco*), surnommé QUINZANO, connu sous les noms de QUINTIANUS STOA, polygraphe italien, né à Quinzano, village près Brescia, en 1486, mort dans le même lieu, le 7 octobre 1557. Le surnom grec de *Stoa* lui fut donné, s'il faut l'en croire, par ses camarades, qui, admirant sa prodigieuse facilité pour composer des vers (il en improvisait plus de huit cents par jour), s'écriaient en le voyant : Voilà Μουσῶν Στοά (le Portique des Muses)! Le surnom latin de *Quintianus*, qui semble venir du lieu de naissance de Conti, lui aurait été donné également par ses amis, dont il censurait les œuvres, ce qui le faisait ressembler au poëte latin Quintianus, qui voulait garantir Martial des plagiaires, ainsi que celui-ci le témoigne lib. I, épig. 53.

Quoi qu'il en soit, Conti, dont le père était maître d'école, termina ses études à Brescia, sous Jean Britannicus, apprit la jurisprudence à Padoue, et vint ensuite à Paris. Il y fut accueilli par le cardinal d'Amboise, et nommé professeur de belles-lettres à l'université. Louis XII l'emmena lorsqu'il fit la conquête du Milanais, et aussitôt après l'entrée des Français dans Milan, il lui accorda solennellement la couronne poétique. Conti fut en même temps choisi pour enseigner les lettres à Pavie. En 1513, il suivit les Français dans leur retraite d'Italie; mais, deux ans après, la victoire de Marignan lui permit de rentrer à Pavie et d'y reprendre ses leçons. Il les continua jusqu'en 1522. A cette époque la guerre le força de nouveau à s'éloigner; il parcourut alors l'Italie, et fut reçu partout avec distinction; il revint dans sa patrie, où il mourut, d'une esquinancie. Voici la liste de ses ouvrages; cette liste est surtout curieuse par la variété des sujets qui y figurent : *de Accentu, contra Quintilianum*; Pavie, 1503, in-8°; — *de Martis et Veneris concubitu, lib. VIII*; Pavie, 1503; — *Diariorum lib. XII*; Pavie, 1503; — *Odæ tres, ad cardinalem de Roano* (le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen); Paris, 1504; — *Orthographiæ veteris*; Pavie, 1504, 2 vol.; — *Disticha in omnes fabulas P. Ovidii Metamorphoseon et Elegia*; Pavie, 1506, et Paris, 1514 (rare); Bâle, 1544; Brescia, 1563; — *de Omnibus metris, libri V*; Paris, 1510; — *Orpheos lib. III*; Milan, 1510, in-4°; — *de Poetices venustate*; Pavie, 1511; — *Monosyllabarum lib. IV*; Pavie, 1511; — *de Syllabarum quantitate epographiæ sex, et de aliquibus metrorum generibus, ac de omnibus heroici carminis speciebus*; Pavie, 1511, 1513; Venise, 1519 et 1568 : « C'est un traité de prosodie, dit Nicéron, ou, voulant enseigner la juste mesure des syllabes, Conti Stoa enseigne souvent à faire brèves les longues et longues les brèves. » Alciat, au contraire, loue fort ces épographies; — *Quinti et Polyphilæ Historiæ*; Pavie, 1511; — *Christianarum Metamorphoseon lib. VIII*; Pavie, 1511; — *Silva in laudem R. P. Francisci Columbani*; Pavie, 1511; — *Gryphi decem de omnibus numeris, ad imitationem Ludicri Ausoniani*; Milan, 1512; — *Paraclesis : ad Ludovicum XII elegia*; 1512; — *Diechronia in diphthongos*; Paris, 1514; — *Joannis Francisci Quintiani Stoæ, Brixiani, Opera, nempe : Theandrogenitus, oda de Nativitate Domini; Theandrothanatos, tragœdia de Passione Domini; Theoanastasis, sylva de Resurrectione Domini; Theoanabasis, corollarium de Ascensione Domini; Theocrisis, tragœdia de extremo judicio; in Deiparæ Virginis laudem Oratio, cui titulus Parthenoclea*; Paris, 1514, in-fol. Suivant Niceron, la préface, qui est à la tête du Panégyrique de la Vierge est un chef-d'œuvre d'obscurité : Conti Stoa l'a intitulée : *in Parthenocleam Orphnilogia*; elle est reproduite dans le *Menagiana*, I, 94; — *Cleolopolis : de Laudibus celeberrimæ Parisiorum urbis; Silva et Baccantium elelodia post interfectum Orphea*; Paris, 1514; — *Silva in laudem Marini Becicheni*; Pavie, 1516; — *de Membrorum privilegiis*; Pavie, 1517; — *de Mulierum dignitate*; Milan, 1517; — *Dialogi tres, videlicet quantum a divite pauper distet, quantum nova ingenia veteribus cedant, quantum præstet pulchro nomine nuncupari*; Pavie, 1518; — *Annotationes contra Commentaria grammaticæ Joannis Tortelli Aretini*; Brescia, 1519; — *Vita divi Quintiani, Arvernorum episcopi*; Venise, 1519; — *Cosmographia*; Milan, 1529; — *de Institutione poetica*; Venise, 1531; — *Lucernæ XX in totidem libros Noctium Atticarum A. Gellii*; Milan, 1531, et Venise, 1542; — *Exemplorum muliebrium lib. VI*; Brescia, 1533; — *Orationes duæ in Horatii et Plauti-prælectionibus*; Brescia, 1534; — *Annotationes in Caprum et Agretium*; ibid.; — *Facetiarum libri II*; Brescia, 1534; — *Mirandorum lib. XXX, in quibus naturæ totius miranda a mundi incunabulis ad nostram usque ætatem*; Brescia, 1536; — *Quintus Curtius suæ integritati restitutus*; Venise, 1537; — *de Dissidio auctorum*; Venise, 1537, in-8° major; — *Ephemerides XX, in quibus ostenditur quas mendas incurrerint qui hactenus elucubrarunt*; Bâle, 1538; — *Citationes omnium poetarum, cum adnotamentis et scholiis*; Milan, 1538; — *Disticha in Ovidium et Valerium Maximum*; Venise, 1542; — *de Miraculis ethnicis*; Venise, 1543; — *Elegia qua deflet Philippum Beroaldum, Bononensium; Epitaphium de sepulchro Beroaldi; Monodia in Beroaldi gratiam intonanda; Epistola ad Jacobum Euraldum, Eduensium antistitem; Threni et monodia in reginæ Gallorum Annæ immaturum fatum; Margaritæ reginæ Scotorum epitaphia cum monodia*; Paris (sans date); et dans les *Poemata aliquot insignia*, Bâle, 1544, in-16. — Les ouvrages posthumes de Conti sont : *Geographiæ lib. XXX*; Padoue, 1558; — *de Figuris poeticis, lib. II*; Venise, 1567; — *Ludicrorum lib. II*; Venise, 1568; — *Tetrastica in omnes Pontifices et Cæsares*; Venise, 1570; — *Commentaria in Julium Solnum*; Venise, 1571; — *Linologiæ lib. VI, in quibus a semine ad chartam usque omnia quæ de lino fiunt describuntur*; Venise, 1583; — *Encomium urbis Venetiarum heroicis carminibus conscriptum*; ibid. — Ouvrages sans date ou lieux d'impression : *de Litterarum pronunciatione*; — *de Dictionum tenore*; Venise; — *Apologia pro poetis*; — — *Vita Ludovici XII, regis Francorum*; Milan; — *Threni in mortem Ludovici XII, Galliarum regis*; Pavie; — *Endecasyllabum in mortem Erasmi Desiderii*; Paris; — *Re-*

racles, bellumve Venetum, dédié à Louis XII; Milan; — plusieurs poésies dans les tomes VIII et IX des *Carminum illustrium poetarum italorum* et dans les *Poemata* de Tajetti. — Ouvrages restés manuscrits : *Pompeius*; *Cæsar*; *Marius*; *Nero*; *Tullius*; *Busiris*; *Sophocles*; *Homerus*; *Hippolytus*; *Lycus*; *Sylla*; *Cato*; *Alexander*; *Icarus*, tragédies; — *Dubitationum lib. III*; — *Mysticorum lib. VI*; — *Hectoridos lib. III*; — *Myrmecomyomachia*; — *Parallelicarum historiarum lib. II*; — *Publicorum errorum lib. II*; — *Minutiarum lib. III*; — *Furtivorum*; *Lesbia*; *Ceravni*; *Sorores*; *Consobrini*, comédies; — *Pliniorum studiorum lib. III*; — *de Crisibus poetarum lib. IV*; — *Noctisurgium in urbium sequestrum*; — *Proprietatum lib. II*; — *Novorum inventorum lib. II*; — *de Arvernis*; — *Næniarum lib. II, in quibus ducenta virorum illustrium epitaphia continentur*; — *Itinerarii lib. IV*; — *Epigrammatum lib. V*, etc.

Cossando, *Vita Quintiani Stoæ*; Brescia, 1694. — Nember, *Memorie aneddote critiche spettanti*; Brescia, 1777. — Scaliger, *Hypercritic.*, lib. VI. — Baillet, *Journal des savants*, n° 1239. — Ghilini, *Teatro d'Huomini alla vita ed a gli scritti di G.-F. Quinziano Stoa, letterati*, I, 109. — Planerius, *Quintiani patriæ descriptio*; Venise, 1694, in-4°. — Nicéron, *Mémoires*, XXVII, 98.

CONTI ou **CONTE** (*Primo*), en latin *Petrus Comes* ou *de Comitibus*, savant italien, né à Milan, en 1498, mort en 1593. Il acquit de bonne heure une vaste érudition. Possédant le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, il joignait à ce savoir philologique des connaissances étendues en philosophie et en théologie. Il professait l'art oratoire à Côme, lorsqu'il entra dans l'institut des clercs réguliers de Somasque, en 1532. Vers la même époque il fut envoyé en Allemagne pour combattre les erreurs de Luther. Dans ce voyage il visita Érasme. Majoragio ou Majoragius, neveu de Conti, a raconté d'une manière assez plaisante la première entrevue des deux savants. Conti écrivit à Érasme qu'il venait en Allemagne pour avoir le plaisir de le voir, et il signa *Primus Comes Mediolanensis*. Trompé par le sens équivoque de ces mots, qui signifient à la fois Primo Conti de Milan et le premier comte de Milan, Érasme crut avoir affaire à quelque prince d'Italie, et, quoique vieux et infirme, il alla au-devant du visiteur qui arrivait de si loin. Lorsque, au lieu d'un grand seigneur entouré de nombreux serviteurs, il ne vit qu'un petit homme sans suite et mal vêtu (*homunculum unum, nullo comitatu, nulla servorum grege stipatum, et bene quidem litteratum, sed nulla elegantiori cultu vestitum*), il fut le premier à rire de son erreur, et n'en fit que meilleur accueil au savant italien. Celui-ci accompagna au concile de Trente l'évêque de Vintimiglie, depuis cardinal Visconti. A son retour il fut chargé d'une courte mission religieuse dans la Valteline. Il passa le reste de sa vie dans la retraite. Les ouvrages, assez nombreux, de Conti, dont on trouve la liste dans Argelati, sont restés inédits, excepté quelques préfaces et dédicaces insérées dans les œuvres de Majoragius, et quelques épigrammes dispersées dans les recueils du temps.

O. M. Paltrinieri, *Memorie intorno alla vita di Primo del Conte*, Rome, 1805, in-4°. — Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*.

***CONTI** (*Angelo*), compositeur napolitain, né à Aversa, en 1603. On a de lui : un livre de *Messes à cinq voix*; Venise, 1634; — trois livres de *Madrigaux à quatre voix*; Venise, 1635-1638; — un livre de *Motets de deux à dix voix*; Venise, 1639.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CONTI (*Antonio-Schinella*), littérateur italien, né à Padoue, le 22 janvier 1677, mort dans la même ville, le 25 novembre 1748. On ignore où il commença ses études, mais on sait qu'il les compléta chez les pères de l'Oratoire. Il y reçut les ordres, et y resta depuis 1699 jusqu'en 1708. Il en sortit, pour n'être pas astreint aux fonctions délicates de confesseur. Après avoir d'abord étudié la philosophie scolastique, il se prit du plus vif enthousiasme pour le *cartésianisme* que Tommasa Cattaneo et l'abbé Fardella venaient d'introduire dans l'université de Padoue. Le *Novum organum* de Bacon et la *Recherche de la vérité* de Malebranche devinrent ses livres favoris. En même temps il étudiait les mathématiques sous Maffei et Michelotti, et entrait en correspondance avec les principaux savants italiens. Il eut aussi pour professeurs Guglielmini pour la physique, et Vallisnieri pour l'histoire naturelle. Ce dernier engagea son élève à réfuter quelques idées ridicules émises par Nigrisoli dans son *Traité sur la génération*. Conti s'acquitta fort bien de cette tâche, par une lettre qui fut insérée dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, et qui obtint l'approbation de Fontenelle, de Malebranche et de Leibnitz.

Conti nourrissait alors le projet dont il fit part à Philippe del Torre, évêque d'Adria, d'écrire un traité sur les systèmes des philosophes anciens et modernes et d'y joindre un exposé de ses propres idées. Pour se préparer à ce grand travail, il résolut de voyager, et commença par la France. Arrivé à Paris, en 1713, il se lia avec Malebranche, Fontenelle, Fraguier, Malezieux. Attiré par le désir de voir Newton et d'observer la grande éclipse solaire qui devait être visible à Londres le 22 avril de cette année, il partit pour l'Angleterre en 1715, en compagnie du savant français Rémond. Il fut courtoisement accueilli par Newton, qui lui communiqua plusieurs de ses découvertes et le fit agréger à la Société royale. Conti voulut, mais inutilement, servir de médiateur dans la célèbre dispute qui s'éleva entre Newton et Leibnitz à propos de la découverte du calcul infinitésimal. On prétend même que par trop d'impartialité il blessa les

deux illustres savants. Présenté à la cour, il gagna la bienveillance du roi George I, qui prenait plaisir à se faire exposer par lui, en français, les questions les plus intéressantes des mathématiques et de la philosophie. Pendant l'hiver très-rigoureux de 1715, Conti fut atteint d'un asthme violent, et alla pour se guérir chercher l'air plus doux de Kinsington. Là, vivant dans la retraite et se trouvant du loisir, il revint aux belles-lettres, qu'il négligeait depuis longtemps. Le poëme de l'abbé Genest sur la philosophie de Descartes lui donna l'idée d'en composer un sur le système de Newton. Il commença sur ce sujet des vers qu'il n'acheva pas, et traduisit à la même époque, en vers italiens, la *Poétique* composée en anglais par le duc de Buckingham. En 1716, Georges Ier, qui se rendait dans ses États d'Allemagne, invita Conti à l'accompagner. Celui-ci y consentit, dans l'espoir de visiter Leibnitz; mais en arrivant à Hanovre il apprit la mort de ce grand homme. Il revint à Londres avec la cour, en 1717, et repassa en France en 1718. Il y resta huit ans, parfaitement accueilli dans les meilleures sociétés, entre autres chez Mme de Caylus, et mêlant à la culture des sciences le goût des belles-lettres. Il fit connaître le premier en France le système chronologique de Newton. Celui-ci l'avait rédigé pour la princesse de Galles. Conti, qui le lut chez cette princesse, en prit copie. Ce n'était qu'une simple *Table chronologique*, sans notes explicatives. Le savant italien, qui, dans ses conversations avec Newton, avait obtenu des explications sur ce système, les communiqua à ses amis de Paris, ainsi que la *Table chronologique*. Fréret les publia en 1725, avec ses propres observations. Newton, irrité de cette publication, attaqua Fréret et Conti dans un écrit auquel ce dernier répondit par une lettre digne et modérée. Vers la fin de 1726, Conti, plus fatigué que jamais de son asthme, alla demander des soulagements au climat de l'Italie. Pendant les vingt-deux ans qu'il vécut encore, il habita tour à tour Venise et Padoue, faisant des expériences, propageant parmi ses compatriotes le goût des sciences exactes et cultivant les belles-lettres avec beaucoup de zèle et de succès. Parmi ses productions les plus connues en ce dernier genre on remarque : *il Globo de Venere* (Venise, 1739, in-4°), poëme ingénieux, mais médiocrement écrit, dans lequel sont développées avec plus d'esprit que de poésie quelques belles idées de Platon sur le beau et l'amour. Les autres ouvrages de Conti ont pour titres : *Lettere a monsig. Filippo del Torre sopra le meditazioni intorno alla generazione de' viventi, e particolarmente de' nostri fatte dal dott. Francesco Marin Nigrisoli*; Venise, 1716, in-4°; — *Risposta (diretta al Maffei) alla difesa del libro delle Considerazioni intorno la generazione dei viventi*; Venise, 1716, in-4°; — *Cesare*, tragédie imitée de Shakspeare; Faenza, 1726, in-8°; — *Dialogo sopra la natura dell' amore*; Paris, 1726, in-8°; — *Réponse de M. Newton aux observations, etc., avec une lettre*, etc.; Paris, 1726, in-8°. La *Lettre* de Conti au sujet de la *Réponse* de Newton a été réimprimée par Desmolets, dans sa *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* de Salengre; — *il Riccio rapito; poema del Pope, tradotto*, publié avec la traduction française du même ouvrage par Mme de Caylus; Paris, 1728, in-8°; — *Riflessione sopra l'aurora boreale, e sopra la Fata Morgana*; Venise, 1739, in-4°; — *Giunio Bruto*, tragédie; Venise, 1743, in-8°; — *Illustrazione del Parmenide di Platone*; Venise, 1743, in-4°; — *Marco Bruto*, tragédie; Venise, 1744, in-8°; — *Druso*, tragédie; Venise, 1748, in-8°. — *Lettera de Eloisa ad Abelardo del Pope, volgarizzata*; Naples (Florence), 1760, in-4°; — *la Vita conjugale di milady Montagu, tradotta in versi italiani*; Venise, 1792, in-4°. Les œuvres complètes de Conti furent recueillies en deux volumes, publiés à un long intervalle l'un de l'autre, sous le titre de *Prose e Poesie*; Venise, 1739-1756, 2 vol. in-4°. Conti laissa un grand nombre de manuscrits, dont on peut voir la liste dans Mazzuchelli.

Mazzuchelli, *Biogr. degli uomini illustri*, vol. VIII.

CONTI (*Bernard* ou *Bernardin* DE), peintre italien, natif de Pavie, mort en 1525. Il peut être compté parmi les maîtres estimés. Ses compositions, remarquables surtout par le coloris, sont recherchées en Italie.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CONTI (*Cesare*), peintre italien, né à Ancône, mort à Macerata, en 1615. Il se fit connaître au temps de Grégoire XIII et de Sixte-Quint. Il était habile à peindre les grotesques, mais n'a jamais travaillé que pour les particuliers.

Baglione, *Vite de' pitt. del 1572 al 1642.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

CONTI (*Domenico*), peintre italien, né à Florence, vivait en 1530. Il était élève d'Andrea del Sarto, dont il devint l'ami le plus cher et l'héritier. Il fit sculpter l'image de son maître et inscrire son éloge dans l'église de l'Annonciade, au milieu de ses chefs-d'œuvre. Ce monument fut confié au ciseau de Raphael de Montelupo. D'après Vasari, Domenico Conti était médiocre comme peintre.

Vasari, *Vite de' più eccellenti pittori.* — Lanzi, *Storia pittorica*, I, 255.

*CONTI (*Francesco*), peintre italien, né à Florence, en 1681, mort en 1760. Il étudia à Rome sous Carlo Maratta, puis il revint dans sa patrie, où il fut chargé de travaux plus nombreux qu'importants. Les principaux sont, à Florence, une *Adoration des Mages*, dans la chapelle de la *Pia Casa di Lavoro*, et à Saint-Laurent, *Saint Ambroise*, *Saint Zanobi* et *Saint Laurent*, peints en une nuit, pour complaire à son protecteur, le marquis Côme Riccardi, et destinés à accompagner une antique image de la Vierge. Le portrait de Conti, peint

par lui quelque temps avant sa mort, fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence. Il paraît avoir pris pour modèle le Trevisani plutôt que le Maratta.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

***CONTI** (*Francesco*), compositeur dramatique florentin, né à Florence, mort en Autriche, vers 1732. Il vint à Vienne en 1703, et entra à l'orchestre de la chapelle impériale comme théorbiste. L'empereur Joseph, appréciant son habileté, le nomma compositeur de sa chambre et maître de sa chapelle. Conti fit alors représenter plusieurs opéras sur divers théâtres d'Europe, et sa réputation s'étendait chaque jour, lorsqu'une fatale aventure vint briser sa carrière. Une vive discussion s'étant élevée entre l'artiste et un prêtre séculier, Conti, insulté d'une manière grave, donna un soufflet à son interlocuteur. Le tribunal ecclésiastique s'empara de l'affaire, et condamna Conti à faire amende honorable pendant trois jours à la porte de l'église cathédrale de Saint-Étienne. L'empereur Charles VI n'osa pas annuler cet arrêt, mais réduisit la peine à une seule station. Conti fut donc contraint de venir s'humilier sur les marches de Saint-Étienne; cédant à l'indignation et à la colère, il se répandit en injures contre ses juges. Ce nouveau grief le fit condamner à recommencer la pénitence le 17 septembre 1730, mais cette fois revêtu d'un cilice, une torche à la main et entouré d'un appareil religieux et militaire. Bientôt après, un arrêt du tribunal civil lui infligea une amende de mille florins au profit du clergé et un emprisonnement de quatre ans suivi du bannissement perpétuel. Conti mourut en prison, du moins on le suppose; car depuis tout se tait sur son sort. On a de lui : *Clotilde*, opéra seria; Londres, 1709; — *Alba Cornelia*; Vienne, 1714; — *I Satiri in Arcadia*; ibid.; — *Teseo in Creta*; Vienne, 1715; — *Il Finto Policare*; Vienne, 1716; — *Ciro*; ibid.; — *Don Chisciotte in Sierra Morena*; Vienne, 1719; trad. en allemand par Müller, et représenté à Hambourg en 1722; — *Alessandro in Sidone*; Vienne, 1721; — *Archelao, re di Cappadocia*; Vienne, 1722; — *Mose preservato*; ibid.; — *Penelope*; Vienne, 1724; — *Griselda*; Vienne, 1725; — *Isifile*; — *Galatea vindicata*; — *il Trionfo dell' Amore e dell' Amicizia*; — *Motetto* pour soprano, quatre violons, deux violes, violoncelle et basse; — *Lontananza del amato bene*, cantate pour soprano, chalumeau, flûte, violon à sourdine, luth et clavecin; — *Con più luci di condori*, cantate pour soprano, violons et clavecin; — *Poi che speme*, cantate, soprano, deux violons, viole et basse; — *Quando penso a colei*, cantate pour soprano et clavecin, etc.; vingt-six cantates restées manuscrites.

Matthison, *Der vollkommene Capellmeister*, p. 40. — Schilling, *Universal-Lexikon der Tonkunst*. — Gerber, *Neues historisch biographisches Lexikon der Tonkünstler*. — Walther, *Musikalisches Lexikon*. — Fétis, *Biographie des musiciens*.

***CONTI** (*Giacomo*), compositeur et violiniste italien, mort à Vienne, en 1804. Il était en 1790 premier violon de la chapelle de l'impératrice Catherine II et du prince Potemkin. En 1793 il fut appelé à Vienne comme chef d'orchestre du Théâtre-Italien On a de lui : *Cinq concertos pour violon*; — deux livres de *sonates pour violon*; — trois livres de *duos pour violon*; — un livre de *solos pour violon*, etc.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

CONTI (*Giam-Batista*, comte DE), poëte italien, né à Lendinara (Dogado), le 26 octobre 1741, mort dans la même ville, le 7 décembre 1820. Il fut reçu docteur en droit à Padoue, et exerça la profession d'avocat à Venise. Il voyagea ensuite en Espagne, et étudia la littérature de ce pays. A son retour en Italie, il fut chargé de plusieurs fonctions publiques, dont il se démit pour se consacrer aux belles-lettres. On a de lui : *Coleccion de poesias castellanas, traducidas en verso toscano*; Madrid, 1782-84, 3 vol. in-8° : ce recueil est suivi de nombreuses notices sur les poëtes espagnols; — *l'Incoronazione dell' imagine*, etc., poëme en quatre chants, en *terza rima*; Padoue, 1795, in-8°. Les poésies de Conti ont été réunies en 2 vol. in-8°; Padoue, 1819.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani*.

CONTI (*Giusto*), littérateur italien, né à Rome, vers 1720, mort vers 1790. Il vint s'établir à Paris, et fut nommé professeur à l'École militaire. Il publia quelques articles dans le *Journal étranger* de Fréron. On lui attribue un livre intitulé : *Essai d'une morale relative au militaire français*; Paris, 1775, in-12. Mais Conti est beaucoup plus connu par ses éditions d'auteurs italiens, dont les plus connues sont : *l'Assetta, commedia rusticale* de Barthélemy Mariscalco (François Mariani); — la traduction italienne de *Tacite* par Davanzati; Paris, 1760, 2 vol., in-12; — la traduction italienne de *Lucrèce*, par Marchetti; Londres, 1761, 2 vol. in-12; — *Epistole Eroiche* d'Ovide, traduites par Remigio; Paris, 1762, in-8°; — *la Secchia rapita* de Tassoni; Paris, 1766, 2 vol. in-8°; — la Collection des meilleurs auteurs italiens, publiée par Prault, Durand, Delalain et Molini; Paris, 1767-1778, 49 vol. in-12. Le quarante-neuvième volume de cette collection est un petit vocabulaire italien rédigé par Conti, sous le titre de *Vocabulario portatile per l'intelligenza degli autori italiani ed in specie di Dante*; Paris, 1768, in-12.

Brunet, *Supplément au Dictionnaire bibliographique* de Callieau et Duclos. — N. Rutti, *Notizie sulla vita di Giusto Conti*; Rome, 1826, in-8°.

***CONTI** (*Ignazio*), compositeur dramatique italien, parent de Francesco, né à Florence, vivait en 1730. Il était attaché à la musique de la cour autrichienne. Il a fait représenter : *la Dis-*

truzione di Ilas; Vienne, 1728; — *il Giusto afflitto nella persona di Giobbe*; Vienne, 1736.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

*CONTI (*Joachim*), surnommé Gizziello, chanteur italien, né à Arpino, dans le royaume de Naples, le 28 février 1714, mort à Rome, le 25 octobre 1761. Conduit à Naples, à l'âge de huit ans, il fut confié aux soins de Gizzi. Cet habile professeur, devinant au premier aspect tout ce qu'il pouvait attendre de l'enfant, le reçut dans sa maison, le nourrit et l'instruisit gratuitement pendant sept années. Le jeune Conti prit, par reconnaissance pour son maître, le nom de Gizziello. En 1729 il débuta à Rome avec le plus grand succès. Après avoir chanté pendant quelques années à Rome et à Naples, il partit pour Londres, et parut avec beaucoup d'éclat sur le théâtre dirigé par Hændel. En 1743 il se rendit à Lisbonne, où il était engagé pour le théâtre de la cour. Le roi de Naples, Charles III, qui venait de faire construire le théâtre de Saint-Charles, résolut d'y réunir Caffarelli et Conti dans l'opéra d'*Achille in Sciro* de Pergolèse. On fit venir le premier de Pologne, le second de Portugal. La lutte entre les deux chanteurs fut brillante et indécise. Aucun d'eux ne fut vaincu; Caffarelli fut déclaré le plus grand chanteur dans le genre brillant, Conti dans le style expressif. En 1749 Conti passa en Espagne, retourna trois ans après à Lisbonne, et quitta le théâtre en 1753. Après avoir séjourné quelque temps dans sa ville natale, il s'établit à Rome, où il mourut.

Biografia degli uomini illustri del regno di Napoli, t. VI. — Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

*CONTI (*Livius Ignatius*), médecin italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Anatomia della cometa dell' anno* 1664; Venise, 1665, in-8°; — *Giudicio sopra il novello laserpizio ritrovato*; ibid., 1674, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante*.

*CONTI (*Niccolo de'*), sculpteur vénitien du seizième siècle. Il est auteur de l'un des deux magnifiques puits de bronze qui ornent la cour du palais des doges, ouvrage précieux, qui suffirait pour lui assigner une place parmi les plus habiles sculpteurs de son temps. On y lit cette inscription, gravée à l'intérieur sur le bord de la mardelle : *Opus conflavit Nicolaus de Comitibus, Marci filius, conflator tormentorum illustrissimæ reipublicæ Venetiarum*. MDLVI. *Fortuna*, *labor*, *ingenium*. On voit par cette inscription que Niccolo de' Conti occupait la charge de fondeur de canons de la république.

E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*.

CONTI (*Noël*), connu sous le nom latinisé de Comes ou de Comitibus (*Natalis*), littérateur italien, né à Milan, mort en 1582. Il passa toute sa vie à Venise, et y écrivit tous ses ouvrages; c'est ce qui a fait supposer à plusieurs biographes qu'il était Vénitien. Conti est le premier qui ait traduit en latin les quinze livres des *Dipnosophistes d'Athénée*. « S'il n'a pas été aveuglé de présomption et d'amour-propre, dit Daniel Huet, il a dû voir qu'il n'était nullement capable de traduire, et qu'il avait tort d'avoir entrepris une chose qui passait ses forces; car, outre qu'il ne s'est soucié ni des mots ni du caractère de son auteur, il n'est pas même souvent heureux à rencontrer son sens. » Scaliger appelle Conti *homo futilissimus*; il ne manquait pourtant pas d'une certaine érudition. Voici ses ouvrages : *Mythologiæ, sive explicationes Fabularum, libri X, in quibus naturalis et moralis philosophiæ dogmata in veterum fabulis contenta fuisse demonstratur*; Venise, Alde le jeune, 1551 et 1581; Francfort, 1581, avec des notes de Geoffroy Linocier; Paris, 1588; Lyon, 1602; Genève, 1612 et 1653, in-8°. C'est son principal ouvrage : *Carmina*, *scilicet de horis liber unus* (en grec et en latin; *de Anno libri IV*); dédiés à Gabriello Panigarola; *Myrmicomachiæ libri IV* (Bataille des Mouches avec les Fourmis); *Amatoriarum libri II*; *Elegiarum libri VI*; Venise, 1560; — *de Venatione carminum libri IV*, *Hieronimi Russellii scholiis illustrati*, *cum argumentis Joannis Antonii Zanetti*; Venise, Alde le fils, 1551, in-8°; — *Commentarii de acerrimo ac omnium difficillimo Turcarum bello in insulam Melitam* (Malte) *gesto*, *anno* 1565; Venise, 1566, in-12. — *Universæ historiæ sui temporis libri XXX*, *pars prima*, contenant depuis 1545 jusqu'à 1572; Venise, 1572, in-4°; continuée jusqu'en 1581 par Gaspardo Birschio; Venise, 1581, in-fol.; Strasbourg, 1612, in-fol.; traduit en italien, avec addition des règnes des empereurs Charles V, Ferdinand et Maximilien, et du roi d'Espagne Philippe II, par Carlo Saraceni; Venise, 1589, 2 vol. in-4°; — Outre la traduction des *Dipnosophistes* d'Athénée, on doit à Conti celles *de Genere demonstrativo* de Ménandre, *de Mirabilibus* d'Aristote, de *la Rhétorique* d'Hermogène, *de l'Oraison* de Démétrius de Phalère, *des Figures* d'Alexandre d'Aphrodisias, etc. Il a mis en vers latins Gorgias, Xénophane et Zénon, et traduit en latin *Imagine delle donne Auguste* d'Enea Vico.

Huet, *de Claris interpretibus*, lib. II., p. 167. — Baillet, *Jugements des savants*, n° 870. — Marco Foscarini, *Letteratura veneziana*.

*CONTI (*Pietro*), théologien sicilien, né à Messine, vivait en 1705. Il était membre de la compagnie de Jésus et préfet des études au collége de Messine. On a de lui : *Tria omnibus ad unum ecclesiasticis utilia opuscula; de privilegiorum ad hebdomadicum menstrumque officium, missamque spectantium, communicatione et exemplo, ac de Festorum ad libitum translatione, deque eorumdem cum aliis, vel ad libitum, vel translatis contentione et occursu, ad juris humani et divini, scientiæque theologicæ normam consulto exacta*; Lyon, 1705, in-4°.

Journal des savants, octobre 1767, p. 688. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CONTI (*Vincenzo*), peintre italien, frère de César Conti, né à Ancône, vivait à Rome en 1557. Élève de son frère, il peignit avec succès la figure, et travailla pour la cour pontificale, qu'il quitta ensuite pour celle du duc de Savoie.

Baglione, *Vite de' pitt. dal 1572 al 1642*. — Lanzi, *Storia pitt.*, II, 166.

* **CONTI** (*Carlo*), compositeur dramatique napolitain, né à Naples, en 1804. Il fit ses études musicales au collége royal de musique de Naples, sous la direction de Tritto. Il a fait représenter : *l'Innocenza in periglio;* Rome, théâtre Valle, septembre 1827 : cet opéra eut du succès ; — *Gli Aragonesi in Napoli*, Naples, théâtre Nuovo, décembre 1827 ; imprimé à Milan : — *Alexi*, Naples, théâtre San-Carlos, juillet 1828 : cet opéra fut froidement accueilli.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

CONTI (*Marc-Antoine*). *Voy.* MAJORAGIUS.

* **CONTIANUS** (*Gabriel*), écrivain grec, vivait à la fin du quinzième siècle : il était natif de l'île de Crète, et il termina, à ce qu'il annonce lui-même, au mois de janvier 1500 la rédaction en vers *politiques* de l'histoire fabuleuse, si goûtée au moyen âge, d'Apollonius, roi de Tyr, qui devine toutes les énigmes, court le monde, retrouve sa fille et même sa femme, que les vagues jettent à ses pieds sur le rivage de la mer. Cet ouvrage, imprimé à Venise, en 1534, fut réimprimé en 1563 et plusieurs fois depuis.

Lambecius, *Bibliotheca vindobonensis*, t. V, p. 261. — Coray, *Atakta*, t. II, p. 13. — Henrichsen, *Ueber die politischen Verse*, p. 132. — Vogt, *Catalogus librorum rariorum*, p. 355. — Leake, *Researches in Greece*, p. 72.

CONTILE (*Luca*), littérateur italien, né en 1506, à Cetone (Siennois), mort à Pavie, le 28 octobre 1574. Il acheva ses études à Bologne. Il alla ensuite à Rome, et s'attacha au cardinal Trivulce, puis quitta ce prélat en 1542 pour le marquis del Vasto, qu'il suivit à Milan et à Worms. A la mort de ce seigneur, Contile entra au service du prince de Gonzague, gouverneur de Milan, qui l'envoya remplir une mission en Pologne. A son retour, Contile devint successivement le pensionnaire du cardinal de Trente, de Sforce Pallavicino, général vénitien, puis du marquis de Pescaire, fils du marquis del Vasto, son ancien protecteur. Enfin, nommé commissaire du roi d'Espagne à Pavie, il conserva cette charge jusqu'à sa mort. Malgré ses fréquents changements de résidence, Contile avait composé un grand nombre d'ouvrages de différents genres. Membre fondateur de l'académie de *la Virtù* à Rome, de l'Académie Vénitienne à Venise, et de celle des *Affidati* à Pavie, il était lié avec tout ce que l'Italie renfermait alors de poëtes et de savants. Une médaille de bronze avait même été frappée en son honneur ; d'un côté elle reproduisait les traits du poete, de l'autre une figure de femme élevée sur une montagne, avec cette légende : *Ardens ad æthera virtus*. Les principaux ouvrages de Contile sont : *la Pescara*, *la Cesarea Gonzaga*, et *la Trinozia*, comédies, dédiées à ses divers protecteurs ; Milan, 1550, in-4° ; — *la Nice*, poëme dramatique en l'honneur de donna Victoria Colonna ; Naples, 1551, in-4° ; — *Traduzione della Bolla d'Oro ;* Venise, 1558 ; — *Istoria delle cose occorse nel regno d'Inghilterra dopo la morte d'Odoardo ;* Venise, 1558, in-4° ; — *Origine degli Elettori ;* Venise, 1559, in-4°. — *Rime, con discorsi ed argomenti di Francesco Patritio et Antonio Borghesi et con le sei Canzoni dette Le sei Sorelle di Marte ;* Venise, 1560, in-8°. Ce livre est consacré à l'éloge des maisons princières d'Italie. — *Lettere ;* Pavie, 1564, 2 vol. in-8°. — *Istoria de' fatti di Cesare Maggi da Napoli, dove si contengono tutte le guerre succedute nel suo tempo in Lombardia ed in altre parti d'Italia ;* Pavie, 1564, in-8°. — *Ragionamento sulle imprese degli accademici Affidati ;* Pavie, 1514, in-fol.

Tiraboschi, *Storia della let. ital.*

* **CONTINI** (*Giovanni*), compositeur italien, vivait en 1565. Il était maître de chapelle de la cathédrale de Brescia en 1550. On a de lui : *Madrigale a cinque voci ;* Venise, 1550 ; — *Cantiones sex vocum ;* Venise, 1665, in-4° ; — *Introitus* et *Alleluia quinque vocum ;* ibid. ; — *Hymnos quatuor vocum*, ibid. ; — *Threnos Hieremiæ quatuor vocum ;* ibid.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

* **CONTINO** (*Bernard*), savant italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Prospettiva prattica ;* Venise, 1684, in-fol.

Journal des savants, 1685.

* **CONTIUS** (*Christophe*), organiste allemand, vivait à Halberstadt (Saxe) en 1713. Ses principaux ouvrages sont : l'*Orgue* de Tarschengen, composé de vingt-et-un jeux, deux claviers et pédale, terminé en 1706 ; — l'Orgue de la Frauen-Kirche (église de Notre-Dame), à Halle, composé de soixente-cinq jeux, trois claviers et pédale, fini en 1713.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

* **CONTIUS** (*Henri-André*), organiste allemand, parent du précédent, né à Halle, vivait en 1760. Il avait obtenu un privilége pour ses instruments, dont les meilleurs sont : l'*Orgue* de l'église principale, *à Giebichenstein* (Saxe), composé de vingt-deux jeux, deux claviers et pédale, avec deux anges qui jouent des timbales et un troisième qui sonne de la trompette, terminé en 1743 ; — l'*Orgue* de la nouvelle église de Glaucha (Saxe), composé de vingt-cinq jeux, deux claviers et pédale, terminé en 1755. — Un *Orgue de chambre* pour un seigneur des environs de Riga (Lithuanie), en 1760.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

CONTIUS. *Voy.* LECONTE (*Antoine*).

* **CONTON** ou **COTHON** (*Robert*), surnommé *Doctor amœnus*, philosophe scolastique anglais, vivait en 1340. Il entra très-jeune dans l'ordre de Saint-François, étudia à Oxford, et se fit recevoir docteur en Sorbonne, à Paris. On a

de lui : *Sermones habitos ad Crucem D. Pauli Londini ;—Inceptorium super primum librum Sententiarum ; — Abbreviationes super easdem Sententias ; — Quodlibeta scholastica ; — Disceptationes magistrales.*

Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*, 308. — Pits, *Scriptores Angl.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONTRACT ou **CONTRACTUS**. *Voyez* HERMANN.

CONTRARIO (*Andrea*), littérateur italien, né à Venise, vers 1430, mort à Naples, vers 1496. Il entra dans les ordres, se rendit à Rome, et fut chargé par le pape Nicolas V de la révision de la traduction latine du traité d'Eusèbe *de Præparatione evangelica*, faite par George de Trébisonde. En 1458 Contrario obtint la cure de Saint-Pantaléon ; mais elle lui fut enlevée peu après et donnée aux Piaristes. Il se plaignit vivement de cette destitution imméritée. On lui répondit par l'ordre de sortir des États de l'Église. Forcé de quitter Rome, Contrario erra de ville en ville, et vint mourir de misère à Naples. Il se distinguait par une grande connaissance des langues anciennes. Une médaille de bronze fut frappée en son honneur ; elle portait d'un côté son effigie et son nom en grec, de l'autre l'inscription suivante, entourée de lauriers : *Æmulus omnis antiquitatis et doctrinæ.* On n'a de Contrario qu'un recueil manuscrit de *Lettres* et de *Sermons*. Il avait commencé une *Vie de Pie II* ; mais il ne voulut pas la terminer, de crainte d'être accusé de partialité.

Agostini, *Scrittori veneziani*, — F. Barbaro, *Epistolæ*, 211 et 212. — Maffei, *Verona illustrata.*

***CONTRARIO** (*Daniel*), poëte italien du seizième siècle, dont on sait fort peu de chose ; né à Trévise, il mourut en 1560. Il avait choisi un des paladins de la cour de Charlemagne, le fier Rodomont, déjà chanté dans l'*Orlando* de Boiardo, pour héros d'une épopée qui parut sous le titre : *Doi canti dei successi e delle nozze dell' orgoglioso Rodomonte, dopo la repulsa ch' egli hebbe da Doralice* ; Venise, 1557. Ce poëme tomba immédiatement dans un oubli d'où il ne sortira jamais ; mais il a du moins le mérite d'être bien plus court que d'autres compositions de la même époque et sur de semblables sujets, lesquelles vont jusqu'à quarante, soixante et même soixante-douze chants. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei romanzi e dei poemi romanceschi d'Italia.*

***CONTREDIT** (*André*), poëte et musicien, vivait vers 1290. Il était ecclésiastique, et a laissé *neuf chansons notées*. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris n° 7222 en contient huit.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CONTREIRAS** (*François-Michel* DE), religieux portugais, né à Valence, en 1431 (29 septembre), de parents portugais, mort en 1505. Il entra dans l'ordre de la Très-Sainte-Trinité, avec le désir de fuir le monde et ses séductions, en menant une vie toute spirituelle. Il vint en Portugal, entra dans un couvent à Lisbonne, où il demeura fort longtemps, et fut regardé comme un apôtre. La reine Léonore le choisit pour confesseur. Il fut également très-considéré du roi Emmanuel et de l'infante donna Brigitte, sa mère. Il fut le fondateur de plusieurs couvents et d'un hôpital à Lisbonne. Lorsque Emmanuel expulsa les juifs, il fit purifier et consacrer leur synagogue, qui fut convertie en une église, sous l'invocation de la Conception. A la suite de ses longs et pénibles travaux apostoliques, il vint mourir à Lisbonne.

Retratos e elogios dos varões e donas que illustraram a Nacão portugueza.

CONTRERAS (*Antonio* DE), peintre espagnol, né à Cordoue, en 1587, mort à Bujalance, en 1654. Il était élève de Paulo de Cespedès, et vint s'établir à Grenade. Il s'y fit remarquer comme dessinateur et comme coloriste. Ses tableaux d'histoire et ses portraits sont justement recherchés. Le couvent de Saint-François à Bujalance contient plusieurs de ses meilleurs ouvrages.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

CONTRERAS (*Hieronimo* DE), poëte et romancier espagnol, natif de l'Andalousie, vivait à la fin du seizième siècle. Il entra d'abord dans la carrière militaire, et obtint sur les champs de bataille d'Italie le grade de capitaine. Il ne tarda pas à se distinguer dans la littérature, et fut nommé historiographe par Philippe II. Contreras n'a laissé que deux ouvrages ; l'un est intitulé : *Dechado de varios subjetos*, qu'il composa en prose et en vers, et qui n'est autre chose que l'éloge des hommes illustres de l'Espagne ; il a paru à Saragosse en 1572, et plus tard à Alcala, en 1581, in-8°. L'autre a pour titre : *Selva de Aventuras* : cette composition, remarquable à plus d'un titre, a été traduite en français par Gabriel Chapuys et imprimée à Lyon, en 1580. La Bibliothèque des romans en a donné une analyse en 1779, et Bowring, dans son ouvrage sur les anciens poëtes de l'Espagne, en a traduit en anglais un passage intitulé : *Entre todos los remedios.* B. Fr.-M.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*, t. I. — Bowring, *Anc. poet. and rom. of Spain.* — Ticknor, *Hist. of span. litterat.*, III. — Duverdier, *Bibl. franç.* — *Bibliothèque des romans*, mai 1778, p. 47-113.

CONTRERAS (Don *Juan-Senen* DE), général espagnol, né à Madrid, en 1760, mort dans sa ville natale, en 1826. Il entra très-jeune dans la carrière des armes. En 1787, Charles III, roi d'Espagne, le chargea de parcourir l'Europe et d'étudier les ressources et les progrès militaires de chaque État. Contreras s'acquitta avec intelligence de cette mission, et fit en 1788, sous les ordres de Cobourg et de Soltikoff, une campagne contre les Turcs. Il servit ensuite en 1793 contre la France, en qualité d'aide de camp d'Urutia, et se distingua au combat d'Irun. En 1808 il était brigadier, et fut chargé de chasser les Français de l'Alentejo et de l'Algarve. Il combattit ensuite à Villarejo de Salvanos, à Trillo, au passage de

Montrion, à Talavera, et dans la retraite de l'Arzobispo. Nommé général de division, il fut chargé de couvrir le Tage et de défendre Badajos; il fut ensuite envoyé en Galice en qualité de capitaine général ; il rétablit l'ordre dans cette province, et s'avança en Catalogne. Repoussé par Suchet, il dut s'enfermer dans Tarragone, qu'il défendit deux mois avec opiniâtreté. Le 28 juin 1811, la place ayant été emportée d'assaut, Contreras vit la moitié des habitants et de la garnison passée au fil de l'épée. Épargné par ordre de Suchet, il fut conduit en France, et enfermé dans le château de Bouillon, d'où il parvint à s'évader en franchissant les murs durant une nuit d'octobre 1812. Il réussit à gagner Londres, et rentra en Espagne en 1814. Il vécut depuis dans la retraite. On a de lui : *Abrégé des réflexions militaires et politiques de Santa-Cruz*; 1786; — *Voyage en Angleterre, en France, en Prusse, en Autriche et en Russie, suivi de la campagne de 1788 contre les Turcs*; 1792; — *Relation du siége de Tarragone*; Londres, 1813; réimprimée dans le tome III des *Mémoires relatifs aux révolutions de France et d'Espagne*; — *Commentaire sur le système de fortifications de Carnot*; Madrid, 1826.

Mém. du maréchal Suchet, duc d'Albufera.

CONTRERAS (*Manuel*), sculpteur espagnol, mort à Madrid, en 1656. Il était élève de Dominique de la Rioja, et travailla avec lui aux statues de bronze qui décorent la salle octogone du palais royal de Madrid. Contreras exécuta aussi des statues de stuc pour le même palais. Son chef-d'œuvre est un *Saint Lazare*, qui se voit également à Madrid.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CONTRI (*Antonio*), peintre italien, né à Ferrare, en 1650, mort en 1732. Après avoir appris le dessin à Rome, il vint à Paris, où il s'occupa de tapisseries plutôt que de peinture; mais étant bientôt retourné en Italie, et s'étant fixé à Crémone, il apprit, sous le Bassi, à peindre des paysages, sur le premier plan desquels il se plaisait à grouper des fleurs, genre dans lequel il excellait. Il laissa un fils nommé *Francesco*, qui se rendit célèbre par l'invention du procédé de transportation des fresques sur toile. C'est par erreur que la *Biographie universelle* des frères Michaud attribue à Antonio cette précieuse découverte. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

CONTUCCI (*Archangelo Contuccio* DE), antiquaire italien, né à Montepulciano (Toscane), le 21 mai 1688, mort à Rome, le 19 mars 1768. Il entra dans la compagnie de Jésus le 15 décembre 1704, devint professeur de rhétorique au collége Romain, puis préfet du musée Kircher. Contucci était un des plus savants archéologues de son époque. Il possédait des collections de médailles et d'antiquités très-précieuses, qu'il réunit, à sa mort, au Musée dont il avait eu la direction. On a de lui : *Dissertatio de larvis scenicis et figuris comicis antiquorum Romanorum, ex italica in latinam linguam versa Fran. Ficoronii*; Rome, 1750; — *Vita di santa Pulcheria, virgine imperatrice*; Roma, 1754; — *Musæi Kircheriani æræa notis illustrata*; Rome, 1763-65, 2 vol. in-fol., 45 planches; — *de Monte Testaceo*, poëme comique, avec diverses autres pièces de Contucci, dans le tome III des *Arcadum Carmina*. Il a aussi laissé en manuscrit des *Discours*, des *Sermons* et des *Poésies*.

Vita Archangeli Contuccii Contucci, dans le 3e vol. des œuvres de Mazzolari, intitulé *Commentarii*. — Abbé Barthélemy, *Voyage en Italie*, 32. — Winckelmann, *Lettres familières*, p. 77. — Calogera, *Opuscoli*, XX.

CONTUCCI (*Andrea*). *Voy.* SANSOVINO.

**CONTURBIO* (*Jean-Jacques*), géographe italien, natif de Milan, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Breve descrizione dell' Alpi che dividono Italia dalla Germania e dalla Francia*; Milan, 1630, in-4°. Cet ouvrage est aussi résumé dans la *Bibliothèque suisse* de Haller, qui en place la date à 1620.

Argelati, *Bibl. mediol.* — Haller, *Schweitz. Bibl.*, V.

***CONTY** (*Évrard* DE), médecin français, vivait en 1380. Il est auteur d'un commentaire sur Aristote en deux volumes, restés manuscrits, sous le titre de : *les Problèmes d'Aristote traitants matière de toutes sciences et par spécial de science naturelle, de médecine, de mathématiques et de morale; avec des gloses faisant questions et mettant les solutions.*

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

***CONTZEN** (*Adam*), théologien et publiciste belge, né à Montjoie (Juliers), en 1575, mort à Munich, le 19 juin 1635. Il entra dans la congrégation de Jésus en 1595, fut reçu docteur en théologie et enseigna l'Écriture Sainte à l'académie de Mayence. Il parlait et écrivait avec facilité le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen : plusieurs langues modernes lui étaient également familières. On a de lui : *de Hæreseon incremento, et utrum annus 1611 sit mundo ultimus*; — *Defensio libri cardinalis Bellarmini de Gratia primi hominis*; Mayence, 1613, in-8°; — *Crudelitas et idolum calvinistarum revelatum*, ou *Defensio librorum Roberti, cardinalis Bellarmini, de Peccato, contra Davidem Paræum*; Mayence, 1614, in-8°; — *Consultatio de Unione et Synodo generali Evangeliorum*; Mayence, 1615, in-8°; — *de Pace Germaniæ, lib. II*; Mayence, 1616; — *Disceptatio de secretis Societatis Jesu*; Mayence, 1617; — *Jubilum jubilæorum, jubilæum evangelicum, et piæ lacrymæ omnium romano-catholicorum, ad imperatorem, reges, etc.*; Mayence, 1618, in-8°; — *Chronologia jubilæi evangelici*; ibid.; — *Der Samen der Ketzer* (la Graine des hérétiques); Mayence, 1619; — *de Republica, lib. X*; Mayence, 1620,

in-fol.; — *Politicorum lib. X*; ibid.; — *Commentarius in Evangelia*; Cologne, 1626, 2 vol. in-fol.; — *Methodus doctrinæ civilis, seu Abissini regis historia*; Cologne, 1628, in-8°; — *Commentarius in Epistolam sancti Pauli ad Romanos*; Cologne, 1629, in-fol.; — *Daniel, seu de Statu, vita et virtutibus Aulicorum et Magnatum*; Cologne, 1630; — *Responsio theologica ad problemata saxonica pro fida pace Germaniæ*; Mayence, 1631; — *Commentaria in Epistolas B. Pauli ad Corinthios et Galatas*; 1631; et plusieurs autres ouvrages publiés sans date ou restés inédits.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, Ire part., p. 4. — Alegambe, *de Scriptoribus Societatis Jesu*. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, p. 1770. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CONVENNOLE ou **CONVENEVOLE DA PRATO**, savant italien, vivait au quatorzième siècle. Né à Prato, il professa la grammaire et la rhétorique à Pise, à Carpentras, à Avignon. Son titre de gloire le plus durable, c'est d'avoir été le professeur de Pétrarque. Ce grand poëte conserva une vive reconnaissance pour son vieux maître, réduit à la misère, le consola et le secourut. Il lui prêtait ses manuscrits les plus précieux; Convennole les lui avait toujours fidèlement rendus. Un jour, cependant, le vieillard eut la faiblesse de mettre en gage le traité *de Gloria* de Cicéron. Cet ouvrage s'égara, et Pétrarque le fit inutilement chercher; il ne s'est jamais retrouvé depuis. On attribue à Convennole un poëme latin, adressé au roi Robert, et conservé dans la bibliothèque Magliabecchi à Florence.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. V.

CONWAY (*Henry* SEYMOUR), général anglais, né en 1720, mort le 10 juillet 1795. Il entra de bonne heure dans l'armée, et servit durant la guerre de sept ans. A son retour en Angleterre, il entra dans la chambre des communes, où il représenta successivement plusieurs localités, telles que Higham-Ferrers et Saint-Edmunds-Bury. De 1765 à 1768 il fut membre du conseil privé et secrétaire d'État avec le duc de Grafton. En 1772 il fut appelé au gouvernement de l'île de Jersey. Nommé général à la même époque, il eut plus tard, de 1778 à 1783, le commandement des forces anglaises. Il était lettré, et écrivit des brochures politiques. Il fut aussi en correspondance avec Horace Walpole, dont il avait été le compagnon de voyage. On a de lui : *The false appearances* (les Fausses apparences), comédie, et des *Mélanges* en vers et en prose.

Rose, *New biog. dict.*

CONWAY (*Thomas*), général français d'origine irlandaise, né en 1735, vivait encore en 1792. Lieutenant au service de France à partir du 16 décembre 1747, il fit les guerres de 1760 et de 1761 en Allemagne et devint colonel en 1792. En 1777 il se rendit dans l'Amérique du Nord, et devint major général aux États-Unis. A la suite d'un dissentiment avec Washington et le congrès et d'un duel avec le général Cadwalader, il rentra en France, où il obtint, en 1779, le grade d'aide-major général dans l'armée de Flandre. Colonel du régiment de Pondichéry en 1781, maréchal de camp en 1784, il fut appelé au gouvernement général des établissements français dans l'Inde en 1787.

Spark's *American biog.*, I et III.

CONYBEARE (*Jean*), théologien anglais, natif de Pinhoe, mort à Bath, le 13 juillet 1755. Envoyé d'abord à l'école libre d'Exeter, il alla continuer ses études à Oxford; il entra dans le ministère ecclésiastique en 1716. Revenu à Oxford pour y professer, il se distingua en même temps comme prédicateur. Ses sermons attirèrent sur lui l'attention de l'évêque Gibson, qui le fit nommer prédicateur de la cour à White-Hall, et en 1724, grâce à la recommandation du lord-chancelier Macclesfield, il fut nommé recteur de Saint-Clément, à Oxford. En 1730 il obtint le titre de directeur du collége d'Exeter. C'était au moment où le docteur Tindal publiait son ouvrage intitulé : Le Christianisme est aussi ancien que la création, ou l'Évangile n'est qu'une édition de la loi naturelle (*Christianity as old as the creation, or the Gospel a republication of the law of nature*). Cet ouvrage produisit une grande sensation en Angleterre. A la sollicitation de Gibson, Conybeare se chargea d'en réfuter les doctrines. Il publia à cet effet son ouvrage intitulé : *Defence of revealed religion* (Défense de la religion révélée); Londres, 1732, in-8°, et l'année suivante, on en publiait déjà, tant le succès en fut grand, une 3e édition. C'est aux yeux du docteur Warburton « un des meilleurs livres qui soient dans le monde » (*one of the best reasoned books in the world*). En 1732 Conybeare obtint le décanat de Christ-Church, ce qui le fit renoncer à ses autres emplois. Enfin, en 1750 il fut élevé à l'épiscopat de Bristol. Sa santé s'altéra bientôt après; la goutte surtout le fit beaucoup souffrir. On a imprimé à sa mort ses *Sermons* en 2 vol.

Biogr. brit. — Rose, *New biographical dictionary*. — Gorton, *General biog. dict.*

CONYBEARE (*Jean-Josias*), antiquaire et géologue anglais, né à Londres, en 1779, mort à Black-Heath, le 11 juin 1824. Il étudia à Westminster, puis à Christ-Church, dépendant de l'université d'Oxford. En 1807 il fut appelé à la chaire d'anglo-saxon, et en 1812 à celle de poésie. Mais la chimie et la géologie étaient les matières qu'il étudiait de préférence. Il a publié dans les *Philosophy Annals* et les *Transactions of the geological Society* les observations qu'il avait recueillies en visitant certains comtés. Il s'occupa aussi beaucoup d'archéologie, surtout de ce qui avait trait aux antiquités saxonnes. Il découvrit, dit-on, un petit volume remontant à cet âge de la littérature, et intitulé : *A Hundred merry tales*; ouvrage auquel Shakspeare aurait fait allusion dans « Beaucoup de bruit pour

rien.» (*Much ado about nothing*). On a de lui : *Octavian, emperor of Rome*, 1809; ouvrage extrait d'un vieux poëme ou roman rimé.

Annual register. — Monthly magaz.

CONZ. *Voy.* Konz.

CONZIÉ (*Louis-François-Marc-Hilaire* DE), évêque français, né à Poncin (Bugey), le 13 janvier 1732, mort à Londres, en décembre 1804. Il servit d'abord, ainsi que son frère cadet, comme officier de dragons. Leur père, officier des chasses du dauphin père de Louis XVI, ayant été tué par ce prince dans un taillis qui le dérobait à ses yeux, le dauphin voulut réparer le dommage involontaire qu'il avait commis, et ne pouvant avancer assez rapidement les fils de Conzié dans la carrière militaire, il leur fit prendre celle de l'Église. L'aîné, Marc-Hilaire, fut bientôt nommé à l'évêché d'Arras et son frère François à celui de Saint-Omer. Le premier se distingua par ses talents. D'un caractère entier et dominateur, il eut des démêlés avec les chanoines de sa cathédrale, leur enleva l'autorité qu'ils partageaient avec lui, et supprima plusieurs fêtes. Ces changements lui attirèrent la froideur de ses administrés. Marc-Hilaire de Conzié se montra un des plus violents adversaires de la révolution; il refusa de siéger aux états généraux, et, dans une émeute, faillit payer de sa vie son dévoûment au ministre Calonne. Décrété d'accusation en 1792, il se réfugia en Angleterre, et s'attacha au comte d'Artois. Il exerça la plus grande influence dans son conseil privé, et dirigea les relations avec le parti royaliste. Ce prélat devint alors le centre des correspondances et des intrigues qui alimentèrent la guerre civile en France. Pendant dix ans on a trouvé son nom dans presque tous les projets de soulèvements politiques. Il fut signalé principalement comme l'un des directeurs du complot de la *machine infernale* (3 nivose an ix, 24 décembre 1800), puis comme chef de la conspiration dont Georges Cadoudal était l'instrument principal, en 1803 et 1804.

Journaux du temps. — Desessarts, Biographie moderne. — Galerie historique. — Galerie des contemporains.

CONZIÉ (*François* DE), prélat français, frère du précédent, né à Poncin (Bugey), le 18 mars 1736, mort à Amsterdam, en 1795. D'abord grand-vicaire, puis évêque de Saint-Omer, il fut promu en 1774 à l'archevêché de Tours. Député du clergé aux états généraux de 1789, il protesta contre la réunion des trois ordres, donna sa démission en 1791, et émigra à Aix-la-Chapelle. Il écrivit ensuite contre la constitution civile du clergé, et publia en juin 1791 un mandement qui fut condamné en juillet de la même année, par le tribunal de Tours, à être lacéré et brûlé par la main du bourreau. Les victoires des Français le forcèrent à se retirer en Hollande, où il mourut.

Biographie moderne.

***COOK** (*Benjamin*), musicien anglais, né à Londres, en 1739, mort dans la même ville, en septembre 1793. Fils d'un marchand de musique, il se familiarisa de bonne heure avec les meilleurs ouvrages traitant de cet art. Il se distingua bientôt comme harmoniste et comme organiste, et jouit en Angleterre d'un grand renom. Il fut successivement attaché à l'abbaye de Westminster et à l'église de Saint-Martin des Prés. En 1782 l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en musique. Il a publié des *psaumes* et un recueil de *catches* et de *glees*. Parmi ces dernières pièces quelques-unes sont devenues populaires.

Fétis, Biographie universelle des musiciens. — Penny Cyclopædia.

COOK (*James*), célèbre navigateur anglais, né à Marton en Cleveland, près Stockton (Yorkshire), le 27 octobre 1728, massacré dans la baie de Karaka-Kooa (île d'Owhyhée), le 14 février 1779. Neuvième enfant d'un pauvre journalier, il dut à la générosité de sir Thomas Scottow, riche propriétaire d'Airy-Holm, chez lequel travaillaient ses parents, d'être admis à l'école du village d'Ayton : c'est là qu'il apprit à lire et à écrire, seule instruction qu'il ait jamais reçue. Placé à treize ans en apprentissage chez William Saunderson, mercier à Snaith, le voisinage de la mer éveilla en Cook le goût de la navigation et la passion des voyages; il s'engagea comme mousse à bord du *Freelove*, bâtiment de quatre cent cinquante tonneaux, appartenant à J. Walker, de Whytby, et destiné au transport des charbons de terre de Newcastle. C'est à cette rude et obscure école qu'il commença l'état de marin. En mai 1748, J. Walker lui confia la construction et l'armement du navire *Three Brothers*, de six cents tonneaux. Cook se perfectionna ainsi dans sa profession, et passa en 1750 comme second sur la *Maria*, puis sur le *Friendship*, navires charbonniers appartenant à d'autres armateurs de Whytby. En 1755, la guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, Cook, menacé par la *presse*, demanda du service à bord du vaisseau de la marine royale anglaise l'*Eagle*, commandé par le capitaine Hammer, puis par sir Hugh Palisser, qui reconnut bientôt le mérite du jeune matelot, et le plaça sur le gaillard d'arrière. Palisser fit ensuite obtenir à son protégé une commission de *master* à bord du *Mercury*, en partance pour le Canada. Ayant mis à la voile le 15 mai 1759, Cook arriva à l'époque où le général Wolf assiégeait Québec. Par les ordres de sir Charles Saunders, Cook fut chargé de sonder le fleuve Saint-Laurent, en face des camps français établis à Montmorency et à Beauport, et de dresser le plan du canal situé au nord de l'île d'Orléans. Quoiqu'il n'eût jamais appris le dessin, il s'acquitta de cette mission avec une intelligence et une exactitude qui lui valurent l'approbation générale. Ses cartes furent gravées, et restèrent jusqu'en 1830 les meilleurs guides dans ces parages. Cook conduisit ensuite les bateaux à l'at-

taque de Montmorency, dirigea l'embarquement destiné à escalader les hauteurs d'Abraham, reconnut les fonds, et plaça les balises nécessaires pour assurer le passage des gros bâtiments. Après avoir rempli avec succès ces diverses missions, Cook passa contre-maître à bord du *Northumberland*, vaisseau de lord Colville, commandant la station de l'Amérique septentrionale. C'est alors qu'au milieu d'un hiver rigoureux, partageant son temps entre les durs travaux de la guerre et l'étude, il lut Euclide pour la première fois, et se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques et de l'astronomie sans autre aide que son intelligence. Il suppléa ainsi, par la force de sa volonté, aux défauts de son éducation première. En 1762 Cook fit partie de l'expédition dirigée contre Terre-Neuve : les services qu'il rendit dans cette campagne fixèrent sur lui l'attention de l'amiral Graves, qui se déclara son protecteur. Vers la fin de cette année, Cook retourna en Angleterre, et s'y maria, le 21 décembre, avec une jeune fille, Élisabeth Batts, qu'il avait tenue quinze ans auparavant sur les fonts baptismaux, et que dès lors il avait promis d'épouser. Il repartit presque aussitôt pour Terre-Neuve avec Graves, qu'il accompagnait en qualité d'ingénieur géographe; il leva les plans de Saint-Pierre de Miquelon, puis revint dans sa patrie. En 1764, il suivit sir Hugh Palisser, nommé gouverneur de Terre-Neuve et du Labrador, et fut chargé, sur le brick *la Grenouille*, de relever les côtes de ces deux possessions anglaises. Ces travaux l'occupèrent jusqu'en 1767 ; en même temps il étendit ses connaissances en astronomie et en géographie, et adressa un mémoire intéressant à la Société royale de Londres au sujet d'une éclipse de soleil qu'il avait observée le 5 août 1766 à Terre-Neuve. En 1768, la Société royale obtint du gouvernement qu'un navire serait équipé avec la mission d'aller dans les mers du Sud observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Sur le refus du géographe Dalrymple de se charger du commandement de cette expédition, Cook fut proposé par Stephens, secrétaire de l'amirauté, et agréé par sir Edward Hawke. Promu au grade de lieutenant de vaisseau le 27 mai 1768, le navire l'*Endeavour* (l'Entreprise), de trois cent soixante tonneaux, fut placé sous ses ordres, et pourvu de tous les objets nécessaires à la mission qu'il devait remplir. L'astronome Charles Green, les naturalistes Joseph Banks et Solander, le peintre Parkinson, le dessinateur Buchan faisaient partie de l'expédition, et devaient en assurer les résultats scientifiques. Dans l'état-major se distinguaient les lieutenants Hicks, Gore, Clerke, le chirurgien Monkhouse, etc.

Cook descendit la Tamise le 30 juillet, et mit à la voile de Plymouth le 26 août. Il relâcha successivement dans la baie de Funchal (île de Madère) le 13 septembre, à Rio-Janeiro le 13 novembre ; le 14 janvier 1769 il entra dans le détroit de Lemaire, et jeta l'ancre le 15 dans la baie de Bon-Succès, sur la terre de Feu ; le 26 janvier il doubla le cap Horn, et entra dans l'océan Pacifique, où il signala par 18° 47' de latitude sud et 139°, 28' de longitude ouest les îles du *Lagon*, puis celles du *Cap Trumb*, de *Bow-Island*, *Birds-Island*, *Chain-Island*, auxquelles il donna le nom d'*Archipel des groupes* : ces terres forment la partie méridionale de l'amas d'îles nommé par Bougainville *Archipel dangereux* (ou *Pomotou*); elles avaient déjà été découvertes, pour la plupart, l'année précédente par le navigateur français. Le 10 avril Cook aperçut Otahiti, ou mieux Taïti (1), connue alors, d'après les cartes du capitaine Wallis, sous le nom d'*île du roi George III*. C'était dans cette île que devait être observé le passage de Vénus sur le Soleil. Cook atterrit le 13 dans la baie de Port-Royal (*Matavaï*), et prit les mesures les plus prudentes pour s'assurer des échanges avantageux avec les naturels. Il choisit un terrain commode, sur lequel, protégé par l'artillerie de son vaisseau, il fit dresser son observatoire. Cet établissement ne se fit pas sans difficultés. Les indigènes commirent plusieurs vols, que les Anglais réprimèrent d'une manière sanglante. Cook assure que les Taïtiens de toutes les classes, hommes et femmes, sont les plus déterminés voleurs de la terre. « Le jour même de notre arrivée, dit-il, lorsqu'ils vinrent nous voir à bord, les chefs prenaient dans la chambre tout ce qu'ils pouvaient attraper, et les gens de leur suite n'étaient pas moins habiles à voler dans les autres parties du vaisseau ; mais sur la moindre menace, et souvent sur une simple réclamation, ils rapportaient les objets dérobés, en témoignant de sincères regrets et offrant des présents en réparation. Pour obtenir ces restitutions, les chefs taïtiens faisaient paraître une intelligence et une combinaison de moyens qui feraient honneur aux gouvernements les mieux policés. » On doit ajouter que, partout où Cook n'était pas en personne, les Anglais donnaient de fort mauvais exemples aux Indiens, et qu'il eut souvent à réprimer la brutalité de ses matelots. Plusieurs meurtres commis sur des naturels inoffensifs restèrent même impunis.

Le 3 juin l'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil fut faite avec succès. Aucun nuage n'obscurcit le ciel. Cependant Cook, Green et Solander, qui observaient chacun de leur côté, virent autour de la planète une atmosphère ou brouillard nébuleux qui rendait moins distincts les temps de contacts intérieurs. Ce

(1) Quiros, qui la découvrit en 1606, l'avait nommée *Sagittaria*; Wallis, en 1767, la nomma *Ile du roi George III*; Bougainville, en 1768, l'appela d'abord *la Nouvelle Cythère*, puis lui restitua son vrai nom de *Taïti*. Les Anglais la désignent sous le nom d'*Otahiti*, par une légère corruption tirée du mot dont les naturels faisaient précéder le nom de leur île. Ils répondaient *O Taïti* (c'est Taïti). Les Anglais ont cru sans doute retrouver dans cet O la particule irlandaise.

fait explique suffisamment les différences qu'ils rencontrèrent dans le résultat de leurs observations, différences qu'ils attribuèrent à l'inégalité de leurs télescopes.

Malgré les nombreuses querelles causées par les vols réciproques, la présence des Anglais dans l'île n'en fut pas moins l'occasion d'une série de fêtes qui permirent à Cook d'étudier les mœurs des Taïtiens et de compléter les récits de Bougainville. Il put explorer en liberté et avec sécurité le pays. Les principaux indigènes le comblèrent de prévenances et de politesses. Son nom seul, qu'ils avaient traduit en celui de *Tooté*, produisait sur eux un grand effet, et invoqué à propos il empêcha plusieurs scènes sanglantes. Le caractère des Taïtiens n'était d'ailleurs ni querelleur ni belliqueux; ce peuple semblait plutôt vivre uniquement pour le plaisir. Comme aucun dogme antérieur n'y avait, ainsi que dans nos sociétés, moins vieilles peut-être que leurs religions, fait une loi de la pudeur, cette idée n'y avait pu naître, et la loi de la nature y élevait seule la voix. Leur principale divinité était O'Héenna, divinité femelle, qui a créé la lune, et qui réside dans ses taches ou brouillards noirs. « On a lieu de supposer, dit Forster, narrateur des voyages de Cook, que pour les Otaïtiens la déesse de la lune n'est pas la chaste Diane, mais bien plutôt l'Astarté des Phéniciens : les femmes lui chantaient un hymne dont le refrain était :

Te-oowa no te malama,
Te-oowa te heenarro

(Ce brouillard en dedans de la lune, ce brouillard : *j'aime*.)

Cook nous apprend qu'O'Héenna, déesse de l'amour et patrone de la lune, n'était point pour cela la déesse du mystère. « Le dimanche 14 mai, rapporte-t-il, j'ordonnai qu'on célébrât le service divin à terre; nous désirions que quelques-uns des principaux Otaïtiens y assistassent : j'espérais que les cérémonies donneraient lieu de leur part à quelque question, et de la nôtre à quelque instruction. On les fit asseoir sur des siéges près de nous; pendant tout le service, ils s'asseyaient, se tenaient debout ou se mettaient à genoux, selon que nous prenions l'une ou l'autre de ces positions. Ils sentaient que nous étions occupés à quelque chose de sérieux et d'important, et ordonnèrent aux Otaïtiens qui nous environnaient de garder le silence. Cependant, quand le service fut fini, ils ne firent, ni les uns ni les autres, aucune question, et ne voulaient pas même nous écouter lorsque nous tâchions de leur expliquer ce qui venait de se passer. Les Indiens, après avoir vu nos cérémonies religieuses dans la matinée, jugèrent à propos de nous montrer dans l'après-midi les leurs, qui étaient très-différentes. Un jeune homme de près de six pieds et une jeune fille de onze à douze ans sacrifièrent à Vénus devant plusieurs de nos gens et un grand nombre de naturels du pays, sans paraître attacher aucune idée d'indécence à leur action, et ne s'y livrant au contraire que pour se conformer aux usages du pays. Parmi les spectateurs, il y avait plusieurs femmes d'un rang distingué, en particulier Oberea (la reine mère), qui sans doute présidait à la cérémonie, car elle donnait à la fille des instructions sur la manière dont elle devait jouer son rôle; mais quoique la fille fût jeune, elle ne paraissait pas en avoir besoin. » Des mœurs aussi faciles devaient séduire les Européens. En effet, peu de jours avant le départ du vaisseau anglais, deux jeunes soldats de marine, Webb et Gibson, désertèrent : devenus fort amoureux de deux jeunes Taïtiennes, ils avaient formé le projet de se cacher jusqu'à ce que le vaisseau eût mis à la voile, et de fixer leur résidence dans cette île fortunée. Cook s'empara de la famille royale et de plusieurs chefs, et signifia qu'il les garderait jusqu'à ce qu'on lui eût ramené ses déserteurs. Cette rigoureuse mesure, quoique injuste, eut un plein succès : les coupables furent arrêtés et livrés à la sévère justice du capitaine, qui relâcha ses otages. Le 13 juillet Cook quitta Taïti au milieu des marques de regret des naturels; il consentit à emmener avec lui Tupia, *tahowa*, ou principal prêtre de l'île et favori ministre de la reine Oberea. Cook pensait, avec raison, obtenir de cet homme beaucoup de détails sur les coutumes, le gouvernement et la religion de Taïti. Tupia montrait d'ailleurs une certaine connaissance de la navigation et des îles de l'archipel. Cook découvrit successivement *Theturoa*, *Tapoamanao*, *Huaheine Ulietea*, *Otaha*, *Bolabola*, *Oatara*, *Opururu*, *Tamou*, *Toahoutu*, *Wehennuaia*, *Tubai*, *Maurua*, et *Oheteroah*. Il nomma cet archipel *Society Islands* (îles de la Société). Avec l'aide de Tupia il put converser avec les naturels de ces îles et en tirer des vivres. Cook quitta ces parages le 15 août, et le 7 octobre débarqua sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, dans la baie de Taonera (*grand sable*), à laquelle il donna le nom de *Poverty* (Pauvreté). Les premiers rapports avec les naturels furent marqués par des scènes sanglantes. Cook ayant trouvé les Zélandais sourds à toute proposition d'échanges, résolut d'en enlever quelques-uns, afin de commencer les relations. Plusieurs combats eurent lieu, et l'on finit par s'emparer de trois jeunes sauvages, qui furent hissés à bord. Cook les combla de cadeaux et de bons traitements, afin d'amener leurs compatriotes à des dispositions plus amicales. Le lendemain ils furent reconduits à terre, mais leur récit ne décida aucun Indien à s'approcher du vaisseau anglais. Cook explique dans les termes suivants sa conduite en cette circonstance : « Sans doute on ne peut se dissimuler que toutes les âmes sensibles me blâmeront d'avoir fait feu sur ces malheureux Indiens : certes ils ne méritaient pas la mort pour avoir refusé de se fier à mes promesses et de venir à mon bord; mais la nature de ma commission

m'obligeait a prendre connaissance de leur pays, et je ne pouvais le faire qu'en y pénétrant à force ouverte ou en obtenant la confiance des habitants. J'avais déjà tenté sans succès la voie des présents : le désir d'éviter de nouvelles hostilités m'avait fait chercher les moyens d'en attirer quelques-uns à bord pour les convaincre que, loin de vouloir leur faire aucun mal, nous étions disposés à leur être utiles. Mes intentions n'avaient donc rien de criminel. Il est vrai que notre victoire eût pu être également complète sans ôter la vie à plusieurs de ces Indiens; mais il faut considérer que dans une semblable situation, quand l'ordre de faire feu a été donné, on n'est plus le maître d'en prescrire ou d'en modérer les effets. » Cook, convaincu qu'il ne devait attendre aucun avantage d'un plus long séjour sur cette plage, permit aux Indiens d'enterrer leurs morts, et s'avança vers le sud-est. En passant près de l'île Teahouwaï, à laquelle il donne le nom d'*Ile Portland*, il remarqua des terres bien cultivées et des palissades qui servaient de fortifications. Ces fortifications annonçaient une certaine intelligence de l'art de la guerre. En parcourant la baie de *Hawke*, l'*Endeavour* fut souvent suivi de naturels, qui quelquefois poussaient des cris de défi et semblaient provoquer les Anglais. Le 14 octobre, neuf pirogues, montées par des sauvages armés, s'approchèrent du navire; déjà ils avaient entonné un hymne de guerre, et se préparaient à faire usage de leurs lances, lorsqu'un coup de canon chargé à mitraille mit fin à leurs démonstrations. Cook, continuant sa route, doubla l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zélande, nommée *cap Nord* ou Olou, et descendit le long de la côte orientale. Le 3 novembre il mouilla sur la baie *Mili-Anga*, par 36° 48' 5" lat. sud. Le 10 il y observa parfaitement le passage de Mercure sur le disque du soleil. L'immersion commença à 7 h. 20' 58"; le contact intérieur se fit à 12 h. 8' 54' et l'extérieur à 12 h. 9' 48". La baie dans laquelle se fit cette observation reçut le nom de *Mercury-bay*. Cook y arbora le pavillon anglais, et en prit formellement possession au nom de George III. Le même soir le second lieutenant, Gore, livra à un Zélandais un morceau de drap d'Angleterre pour obtenir en échange un *haahow* (espèce de vêtement en natte). Lorsque l'Indien fut devenu possesseur de l'étoffe de l'officier, il refusa de céder la sienne, et ne répondit à ses reproches que par des railleries, ce qui irrita tellement le lieutenant qu'il ajusta le sauvage et l'étendit roide mort. Un coup de canon à boulet dispersa ensuite ses compatriotes. Le conseil du bord estima que le naturel était dans son tort, et que l'officier avait le droit de le tuer. « Cependant, ajoute Cook, il eût été à désirer qu'en cette occasion il se fût contenté de tirer à petit plomb, comme nous le faisions souvent avec succès. » Cook chercha ensuite un lieu propre au radoub de son bâtiment; il entra à cet effet dans un havre qui reçut le nom de *Ship Cove* (anse du Vaisseau); ce havre est situé à l'entrée d'une grande baie (la baie des Assassins), dans laquelle le Hollandais Tasman avait relâché le 13 décembre 1642, lorsqu'il découvrit la Nouvelle-Zélande. Cook s'avança dans la prétendue baie, et découvrit qu'elle n'était que l'ouverture d'un canal qui séparait la Nouvelle-Zélande en deux parties. L'île septentrionale se nomme *Eaheinomauwe* ou *Ika-Na-Maoui* (poisson de Maoui) (1), et celle du sud *Tavaï Pounamou*, parce que les naturels y recueillent le *pounamou* (2), ou jade vert. Cook traversa ce détroit, auquel il donna le nom de *canal de la reine Charlotte* (3), et, contournant la partie sud, il accomplit la circumnavigation de la Nouvelle-Zélande. Cette terre était restée inexplorée depuis sa découverte. On la désignait sur les cartes sous le nom de *Terra australis incognita* : beaucoup de marins la considéraient comme faisant partie d'un grand continent austral; Cook eut donc la gloire d'en déterminer la configuration. Le 31 mars 1770 il quitta la Nouvelle-Zélande, après en avoir reconnu toutes les côtes. Quoique presque constamment en hostilité avec les naturels, il put recueillir des observations du plus haut intérêt sur leurs mœurs et les productions du pays. Plus intelligents, plus industrieux et plus pudiques que les autres habitants des îles de la Société, les Zélandais sont aussi beaucoup plus belliqueux et plus féroces. Constamment en guerre entre eux, l'usage de manger les morts et les prisonniers y est tellement ordinaire, que Cook crut d'abord y voir un moyen d'existence. La pêche est la plus grande ressource des naturels; mais ce mode d'alimentation ne dure qu'un certain temps de l'année, et n'est praticable que sur les côtes; les habitants de l'intérieur doivent donc se contenter de céleri sauvage et de la racine d'une certaine fougère (*pteris esculenta*), seuls végétaux comestibles croissant naturellement dans les deux îles. Malgré la fertilité remarquable du pays et la douceur du climat, les plantes cultivées se réduisent à trois : l'igname (4), la patate douce (5) et le coccotier (6). La Nouvelle-Zélande ne produit d'autres quadrupèdes que des chiens et des rats; encore sont-ils en petite quantité. La guerre peut donc, comme moyen de nourriture, remplacer la chasse dans les contrées mieux partagées de la nature. Ce qui confirma Cook dans cette idée, c'est que dans presque toutes les anses où il débarqua il trouva, près des endroits où l'on avait fait du feu, des

(1) Maoui, le premier des dieux zélandais. Son nom signifie *habitant du ciel*. Les Zélandais se considèrent comme ses descendants.

(2) Les naturels en font une sorte d'amulette, qu'ils portent au cou et dont ils font grand cas.

(3) Il a été nommé depuis *détroit de Cook*.

(4) Dumont d'Urville doute que la plante désignée par Cook sous le nom d'igname soit le *dioscorea sativa*.

(5) *Convolvulus batatas*, nommé par les Zélandais *Acumara*.

(6) L'*eddoes* ou *arum esculentum* de Banks.

ossements humains à demi rongés. A sa seconde relâche dans le canal de la reine Charlotte, Cook put se convaincre de son erreur, et reconnaître qu'à la Nouvelle-Zélande, comme ailleurs, le cannibalisme avait pris son origine dans une superstition religieuse. Il n'apprit jamais que les Zélandais eussent tué un homme pour satisfaire leur appétit ou vendre sa tête séchée et tatouée aux Européens. Les têtes que les Anglais achetèrent des Indiens ne furent vendues qu'avec beaucoup de répugnance; elles étaient celles d'individus tués à la guerre. Ce qui prouve l'empire de la superstition chez les Zélandais, c'est leur coutume de boire le sang de l'homme qu'ils ont tué. Le vainqueur croit que cette coutume le préserve de la vengeance de sa victime, s'imaginant que du moment qu'il a goûté le sang du vaincu le mort devient une partie de son être, et qu'il se place ainsi sous la protection de l'*atoua* (1) chargé de veiller à l'esprit du défunt.

En appareillant du cap *Farewell* (cap d'Adieu), Cook résolut de revenir en Europe par les Indes orientales. Il gouverna à l'ouest, afin de rencontrer la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, qu'il comptait suivre jusqu'à son extrémité septentrionale, voulant reconnaître la terre ou les îles signalées par Quiros et indiquées sur les cartes de Dalrymple. Le 19 avril il eut connaissance de la pointe du détroit de Bass, détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande ou Australie de la terre de Van-Diémen ou Tasmanie. Cook nomma cette pointe du nom de *Hichs*, son premier lieutenant. Ensuite, remontant au nord-est, il doubla le *cap Howe*, releva la côte dans un espace de six cents lieues, et atterrit dans une baie magnifique, située par 34° de lat. sud et 208′ 37 de long. ouest. Il y séjourna du 18 avril au 6 mai. La grande quantité de plantes nouvelles que Banks et Solander, naturalistes de l'expédition, recueillirent en cet endroit détermina Cook à lui donner le nom de *Botany-bay* (2) (baie de Botanique). Le 25 mai il parvint à une pointe située directement sous le tropique du Capricorne; elle reçut le nom de *Cap Capricorne*. Une descente à terre y fit trouver beaucoup de plantes et d'animaux inconnus, entre autres une espèce de fourmis vertes, qui incommodèrent beaucoup les explorateurs. La côte était tellement parsemée d'îlots et de bas-fonds, qu'on ne pouvait plus avancer que la sonde à la main; l'eau, trop basse pour pêcher, laissait voir un fond couvert de crabes d'un beau bleu d'outremer avec le ventre blanc et poli comme de la porcelaine. Le scorbut commençait à se manifester à bord avec des symptômes effrayants; le manque d'eau devenait chaque jour plus sensible : cependant on avait parcouru sans accident plus de treize cents milles sur une mer cachant partout des bancs de

(1) Espèce de divinité secondaire, qui offre quelque analogie avec l'ange gardien de la religion chrétienne.

(2) Ce voyage peut être regardé comme la cause des établissements anglais dans l'Australie.

corail qui se projetaient brusquement de la côte ou des rochers s'élevant tout à coup du fond en forme de pyramides, lorsque, dans la nuit du 10 juin, l'*Endeavour* toucha. La fausse quille fut emportée, et l'on vit flotter plusieurs planches du bordage sous l'épaule de tribord : quatre pieds d'eau envahirent la cale; le navire, refusant la manœuvre, ne flottait plus que d'un pied et demi au-dessus de l'eau, malgré le jeu continuel de quatre pompes. « La mort, dit Cook, ne s'est jamais montrée dans toutes ses horreurs qu'à ceux qui l'ont attendue dans un pareil état : chacun lisait ses propres sentiments sur le visage de ses compagnons. » Le sang-froid du capitaine maintint l'ordre et rendit le courage : il fit alléger le vaisseau, même de ses canons, et après vingt-quatre heures de travail et d'anxiété on put gagner un havre. Immédiatement déchargé, l'*Endeavour* fut mis en radoub. On reconnut avec effroi la gravité des dommages causés par le choc : l'un des trous existant à l'avant de tribord était assez large pour faire couler le navire en quelques minutes. Par un bonheur inouï, le morceau de roche qui avait fait l'ouverture s'était brisé, et y était resté engagé. L'importance des réparations, la faiblesse des matelots et le mauvais temps, retinrent l'expédition jusqu'au 1er août. La navigation fut ensuite continuée, et, malgré de nouveaux périls, Cook atteignit le promontoire formant la pointe septentrionale de la Nouvelle-Hollande. Il prit possession, au nom du roi George III, de toute la côte qu'il venait de relever, et la nomma *Nouvelle-Galles*. Il traversa ensuite, sans le reconnaître, le détroit de Torrès, dont la position n'était pas encore exactement déterminée, et le 3 septembre il débarqua sur les côtes de la Nouvelle-Guinée. « Nous étions, dit-il, à un quart de mille du rivage, lorsque trois Indiens sortirent d'un bois en poussant un cri horrible : ils coururent vers nous; celui qui s'approcha le plus lança avec la main quelque chose qui brûlait comme de la poudre, mais nous n'entendîmes point de bruit. » Les Anglais ripostèrent par quelques coups de fusil, et regagnèrent leur embarcation. Le lendemain, Cook essaya un nouveau débarquement : « Nous ramâmes vers eux; ils paraissaient de soixante à cent. Nous les examinâmes à loisir; leur figure ressemble beaucoup à celle des habitants de la Nouvelle-Zelande; ils sont à peu près de la même taille et ont les cheveux courts comme eux. Ils sont entièrement nus; mais il nous parut que leur peau n'était pas si brune : peut-être cette différence vient-elle uniquement de ce qu'ils n'avaient pas le corps si sale. Pendant ce temps, ils nous défiaient par leurs cris et lâchaient leurs feux par intervalles, quatre ou cinq à la fois. Nous ne pouvions pas imaginer ce que c'était que ces feux, ni quel était leur but en les lançant. Ils avaient dans leurs mains un bâton court, peut-être une canne creuse, qu'ils agitaient de côté et d'autre et à l'instant nous voyions du feu et de

la fumée, exactement comme il en part d'un coup de fusil, et qui ne duraient pas plus longtemps. On observa du vaisseau ce phénomène surprenant, et l'illusion y fut si grande que les gens du bord crurent que les Indiens avaient des armes à feu. Nous n'aurions pas douté nous-mêmes qu'ils ne tirassent sur nous des coups de fusil, si notre bateau n'avait été assez près pour entendre, dans ce cas, le bruit de l'explosion. Après que nous les eûmes examinés avec beaucoup d'attention, nous déchargeâmes quelques coups de fusil. Dès qu'ils entendirent les balles siffler, ils s'en allèrent tranquillement. » Cet endroit gît par 6° 13' de latitude sud, près du cap de la Colta de S.-Bonaventura. Cook reconnut une portion de la côte méridionale de la Nouvelle-Guinée, puis, gouvernant à l'ouest, vint gagner l'île *Savu*, qu'il considéra à juste titre comme une nouvelle découverte, sa position n'étant encore déterminée d'une manière exacte sur aucune carte. Le 8 octobre il mouilla dans la rade de Batavia. Le mauvais état de l'*Endeavour* le força de solliciter des Hollandais la permission d'y faire radouber ce bâtiment. « A combien de tourments nous échappâmes, s'écrie Cook, en ignorant qu'une partie considérable de la quille n'était plus que de l'épaisseur d'une semelle de soulier, et qu'entre nous et la mort il n'y avait qu'une barrière si mince et si fragile ! Mais il semblait que nous n'avions été conservés jusque alors que pour périr ici. » En effet les fièvres attaquèrent aussitôt l'équipage. Monkouse, le courageux et savant chirurgien, en fut la première victime. Tupia, le Taïtien si utile, si dévoué, succomba ensuite; son domestique, Tayeto, l'avait précédé de peu d'heures; quatre autres personnes de l'équipage les suivirent. Le 27 décembre Cook put enfin quitter cette rade dangereuse. « A notre départ, dit-il, nos malades montaient à quarante, et le reste de l'équipage était faible. Tout le monde avait été victime de l'air stagnant et putride du pays, excepté le voilier, vieillard de soixante-dix à quatre-vingts ans, et il est à remarquer que cet homme s'enivra tous les jours pendant notre relâche à Batavia. Il n'est pas étrange que les habitants d'un pareil pays soient familiarisés avec la maladie et la mort; ils prennent des médecines de précaution presque aussi régulièrement que des repas, et chacun attend le retour des maladies comme nous attendons le retour des saisons. Nous n'avons pas vu à Batavia un seul visage qui indiquât une santé parfaite. On y parle de la mort avec autant d'indifférence que dans un camp, et lorsqu'on annonce à un habitant le décès de quelqu'un de connaissance, il répond communément : « Bon, il ne me devait rien; » ou bien : « Il faut que j'aille me faire payer de ses héritiers. » Après avoir mouillé à l'île du Prince (Pulo-Selan ou Pulo-Paneitan), pour se procurer quelques vivres frais, Cook força de voiles pour arriver au cap de Bonne-Espérance; mais les germes de la maladie prise à Batavia se développèrent avec une intensité effrayante. Le navire n'était qu'un hôpital dans lequel ceux qui pouvaient se traîner étaient en trop petit nombre pour servir les malades, et presque chaque jour il y avait un mort à jeter à la mer. L'équipage perdit successivement Sporing, naturaliste à la suite de Banks, qui lui-même avait failli mourir; Parkinson, peintre d'histoire naturelle; le savant et regrettable astronome Green; Monkouse, habile officier de poupe, frère du chirurgien mort à Batavia; le premier maître, Robert Molineux, jeune homme rempli de talents; un second officier; le contre-maître; le charpentier et trois de ses aides; le vieux voilier et son aide; le cuisinier, et dix matelots ou soldats. Après mille lenteurs, après mille difficultés, le 15 mars Cook atteignit le Cap, et y séjourna jusqu'au 13 avril. Aussitôt que son équipage put reprendre la mer, il remit à la voile : du 1er au 4 mai, on relâcha à Sainte-Hélène. Le 23, Hichs, le premier lieutenant, succomba d'une maladie de consomption; il fut remplacé par Clerke. Enfin, le 12 juillet 1771 Cook reconnut Douvres, et mit à l'ancre en rade des Dunes, après avoir tenu la mer près de trois années. Son équipage était réduit de moitié et son vaisseau hors de service. Les importants résultats de ce voyage, l'habileté et le dévouement dont Cook avait donné de si nombreuses preuves, le firent élever au grade de *commander*. La rédaction de sa mission fut confiée par le gouvernement britannique au savant docteur Hawkesworth.

Bientôt après, Cook fut choisi pour diriger une seconde expédition, dont l'objet principal était de résoudre la grande question de l'existence d'un continent austral : il devait chercher la terre de la Circoncision, que Bouvet avait découverte en 1709, sous le 54° latitude australe; s'avancer au sud, et poursuivre sa route au plus près du pôle jusqu'à ce qu'il eût fait le tour du globe. Deux vaisseaux furent destinés à cette entreprise : *la Résolution*, de quatre cent soixante-deux tonneaux et de cent douze hommes d'équipage, commandée par Cook lui-même, et l'*Adventure*, de trois cent trente-six tonneaux, montée par quatre-vingt-cinq hommes sous les ordres du capitaine Tobias Furneaux. Les Forster père et fils, naturalistes; Wales et Bayley, astronomes; Hodges, peintre, accompagnaient l'expédition. Banks, brouillé avec Cook, n'en fit pas partie. Les lieutenants Clercke, Cooper, Edgecumbe et Pickersgill composaient l'état-major. Quoique commissionné dès le 28 novembre 1771, Cook ne put quitter Deptford que le 9 avril 1772, et Plymouth le 13 juillet suivant. Le 29 il mouilla dans la rade de Funchal (île Madère), le 9 août dans celle de Porto-Prayo (île Santiago), et le 30 septembre au Cap. Sur les instances et aux frais de Forster, il prit à bord le docteur Sparmann, Suédois, disciple de Linné et très-versé dans l'histoire naturelle. Le 22 novembre l'expédition remit à la voile; le

1 décembre une tempête l'assaillit, et un coup de mer ayant défoncé une écoutille du magasin, la *Résolution* faillit sombrer. Échappé à ce danger par la présence d'esprit des officiers et le courage de l'équipage, Cook continua sa route au sud, et le 10 décembre signala les premières glaces. « Ces premières masses, dit-il, étaient énormes; l'une d'elles, d'une forme cubique, avait environ deux mille pieds de long, quatre cents de large et au moins deux cents pieds d'élévation. Suivant les règles reconnues de l'hydrostatique, le volume de glace qui s'élève au-dessus de la surface de l'eau est à celui qui plonge au-dessous comme un est à neuf. En supposant que le morceau que nous avions en vue fût d'une forme régulière, sa profondeur au-dessous de l'eau devait être de dix-huit cents pieds, sa hauteur entière de deux mille pieds, et sa masse entière devait contenir seize cent millions de pieds cubes. Ces glaces nous firent voir la grande différence qui existe entre la température de l'hémisphère septentrional et celle de l'hémisphère austral. Nous étions alors au milieu de décembre, qui répond à notre mois de juin, par 51°, 5' de latitude sud, entourés de glaçons, et le thermomètre se soutenait à 30°. Le défaut de terre dans l'hémisphère austral semble expliquer ce phénomène; car la mer étant un fluide transparent, absorbe les rayons du soleil, au lieu de les réfléchir. » Cook atteignit le 60e parallèle, et s'y maintint en naviguant à l'est. Le 8 février, par une brume épaisse, il perdit de vue l'*Adventure*. Ayant louvoyé pendant trois jours sans parvenir à la rallier, il continua seul sa recherche périlleuse jusqu'au 26, époque à laquelle la saison avancée le fit renoncer à tout espoir de trouver une terre dans cette latitude. Il avait parcouru depuis le 2° jusqu'au 116° 30' de longitude est. Après une navigation de plus de trois mois dans les hautes régions méridionales, au milieu de fatigues et de dangers sans nombre, l'équipage de *la Résolution* ne comptait qu'un seul malade, tant les soins et la vigilance du commandant avaient été constants. Le 26 mars Cook entra dans la baie *Dusky* (*Obscure*), située dans la partie méridionale de la Nouvelle-Zélande, puis il se rendit dans le canal de la reine Charlotte, où, le 18 mai, il rejoignit l'*Adventure*. [illegible] Nouvelle-*Zélande* [illegible] remarques [illegible] femmes [illegible] jamais.

avilis jusqu'à vendre la pudeur de leurs filles et de leurs sœurs (ils préservaient scrupuleusement leurs femmes), sans l'esprit de débauche des Européens. La plupart des matelots achetèrent les faveurs des Zélandaises, malgré le dégoût qu'inspirait la malpropreté de ces femmes. Des joues couvertes d'ocre et d'huile de poisson, qui laissaient sur les lèvres des amants les traces des libertés qu'ils avaient prises, auraient suffi seules pour éloigner les hommes délicats; mais, quoique la mauvaise odeur des Indiennes les annonçât même de loin, quoique leurs cheveux et leurs vêtements fussent couverts de vermine, qu'elles mangeaient de temps à autre, tel est l'ascendant d'une passion brutale, que des Européens civilisés cherchaient avec elles les douceurs de l'amour.

… Unde
Hæc tellus, Gradive, tuos [illegible] nepotes. »

Le 7 juin Cook appareilla, et vint reprendre par 55° de latitude sud sa pénible exploration antarctique, qu'il poursuivit encore dans une étendue de 40° en longitude. Après avoir vainement cherché une terre dans les hautes latitudes méridionales, il revint à Taïti rafraîchir son équipage. Il reconnut en route quelques îles qu'il supposa avec raison faire partie de l'archipel *Dangereux*, ou *Pomotou*, découvert par Bougainville; il donna à ces îles les noms de *Résolution*, *Douteuse*, *Furneaux* et *de l'Adventure*. Après avoir relâché à Taïti-Éiée (petite Taïti), où il fut reçu de la façon la plus cordiale par Waheatua, souverain ou *earée*, il aborda de nouveau dans la baie de Matavai. « Les ponts, rapporte Forster, furent aussitôt remplis de Taïtiens des deux sexes qui furetaient partout et commettaient des vols dès qu'ils en trouvaient l'occasion. Le soir, un grand nombre de femmes du peuple, [illegible] d'avance par nos matelots, restèrent à bord, après le départ de leurs compatriotes. La soirée fut consacrée à la joie et au plaisir aussi complètement que si on avait été à Spithead. [illegible] les grains de verre, les clous, les haches, et [illegible] les chemises de leurs amants. Avant [illegible] les femmes [illegible] et l'une d'elles, [illegible] avec son nez, les autres exécutèrent toutes sortes de danses du pays, dont plusieurs fort indécentes. Enfin, elles se retirèrent [illegible] La quantité [illegible] est étonnante, [illegible]

puis débarqua à Middelbourg ou *Eaoowée* et à Amsterdam ou *Tonga-Taboo*. Ces îles, découvertes par Tasman, en 1643, étaient restées depuis sans être visitées. Les savants de l'expédition y firent des remarques fort intéressantes sur les mœurs des Indiens et les productions naturelles. « Les naturels, dit Cook, vinrent nous accueillir avec la plus grande amitié; cependant ces aimables insulaires n'avaient jamais vu d'Européens, et une tradition très-imparfaite pouvait seule leur rappeler le voyage de Tasman; les vaisseaux étaient entourés de pirogues, et les naturels nageaient tout autour en faisant beaucoup de bruit. Leur peau était piquée et noircie; ils tatouent les parties les plus délicates du corps :

Et picta pandit spectacula caudâ.

Un grand nombre de femmes jouaient dans l'eau comme des animaux amphibies. On leur persuada aisément de venir à bord toutes nues, et elles ne montrèrent pas une plus grande chasteté que les filles d'Otaïti et des îles de la Société. Les matelots, profitant de ces dispositions, renouvelèrent à nos yeux les scènes des temples de l'île de Cypre. Ces habitantes de Tonga-Taboo se vendaient sans honte pour une chemise, un petit morceau d'étoffe ou quelques grains de verre. Leur lubricité cependant n'était point générale, et nous avons lieu de croire qu'il n'y eut pas de femme mariée qui se rendit coupable d'infidélité. Je n'ai rencontré nulle part des femmes si joyeuses : elles venaient babiller à nos côtés sans la moindre invitation; dès que l'un de nous semblait les écouter, elles ne s'embarrassaient pas si l'on comprenait ce qu'elles disaient. Leur taille est bien prise, leurs traits vifs et animés. De la ceinture en haut, leur corps pourrait servir de modèle aux artistes, et leurs bras et leurs mains ont toute la délicatesse de ceux des Otaïtiennes, mais elles ont, comme elles, des jambes et des pieds trop gros. » Cook nomma ce groupe d'îles hospitalières *Iles des Amis*. La saison de continuer les tentatives dans les hautes latitudes méridionales approchait. Cook se dirigea une seconde fois sur la Nouvelle-Zélande, afin d'y préparer sa voilure et ses agrès. Le 21 octobre on arriva en vue de l'extrémité septentrionale de cette terre; mais les Anglais furent assaillis par un ouragan terrible, qui les rejeta au large et sépara les deux navires. Cook gagna le détroit de la reine Charlotte, point convenu de réunion; il n'y trouva point l'*Adventure*. Son premier soin fut de dégréer, et de mettre en réparation ses manœuvres, qui avaient extrêmement souffert. Il s'occupa ensuite de renouer connaissance avec les habitants qu'il avait vus lors de ses précédents voyages. Il y réussit, et acquit une fois de plus la triste certitude que les Zélandais mangent les morts et les prisonniers ennemis. Il rapporte une scène d'anthropophagie, dans laquelle un sauvage, le Taïtien Œdidée, semble avoir donné aux officiers anglais une leçon d'humanité. « J'étais dit Cook, allé à Matuaro avec MM. Wales et Forster père, afin d'y faire cueillir des légumes pour les vaisseaux. Sur ces entrefaites, quelques officiers descendirent au rivage pour s'amuser avec les habitants. Ils y virent, au milieu de la plage, la tête et les entrailles d'un jeune homme tué depuis peu; le cœur était enfilé à un bâton fourchu, arboré à l'avant d'une grande pirogue. Un officier acheta cette tête, qu'il apporta à bord, où un morceau de la chair fut grillé et mangé par un Indien, en présence de tous les officiers et de la plus grande partie de l'équipage. Je fus informé de cette circonstance à mon retour à bord; j'y trouvai une foule d'insulaires rassemblés autour de la tête mutilée : il y manquait la mâchoire inférieure. Le crâne avait été rompu du côté gauche, précisément au-dessous de la tempe, et les restes du visage annonçaient un jeune homme de moins de vingt ans. La vue de cette tête sanglante et les détails de l'affreuse scène qui venait de se passer me frappèrent d'horreur, et me remplirent d'indignation contre ces cannibales. Mais, considérant que c'était un mal sans remède, la curiosité l'emporta sur la colère, et voulant être témoin d'un fait que tant de gens révoquent en doute, j'ordonnai qu'on fît griller un morceau de cette chair, et qu'on le portât sur le gaillard d'arrière. Ce mets détestable ne leur fut pas plus tôt offert qu'un des anthropophages le mangea avec une rapidité surprenante. A cet odieux spectacle, quelques personnes de l'équipage se trouvèrent mal. Œdidée, qui était venu avec moi à bord, en fut tellement affecté, qu'il devint immobile, et parut métamorphosé en une statue de l'horreur. Son agitation se peignit dans tous ses traits d'une manière impossible à décrire. Revenu de cet état, il fondit en larmes, et fit de vifs reproches aux Indiens, les traitant d'hommes méprisables et leur disant qu'il n'était ni ne serait jamais leur ami. Il ne souffrit même pas qu'ils le touchassent. Il tint le même langage à celui qui avait coupé le morceau de chair, et ne voulut point accepter le couteau dont il s'était servi. »

Perdant l'espoir d'être rallié par le capitaine Furneaux, Cook se décida à rentrer seul dans la région polaire antarctique, et fit route au sud-sud-est. Le 14 décembre il rencontra les premières glaces flottantes, par 59° de latitude sud. Il continua à s'avancer jusqu'au 30 janvier, époque à laquelle il fut arrêté complétement par une mer solide, sans autre horizon que les montagnes de glaces qui la hérissaient. On était parvenu au delà du 70° degré de latitude, et on avait prolongé les banquises plus de 40° de longitude. Le thermomètre marquait 32° et demi. Cook revira, et mit le cap au nord; il fut atteint dans ces parages d'une fièvre bilieuse, qui fit plusieurs fois désespérer de sa vie. La plus grande partie de l'équipage était gravement attaquée du scorbut. Enfin, le 11 mars, après une navigation de trois mois et demi sans voir terre, on signala l'île de Pâques ou *Vai-Hou*. On reconnut facile-

ment cette terre aux nombreuses et gigantesques statues qui s'élèvent le long des côtes. En y comprenant la base qui les soutient, quelques-unes de ces édifices ont jusqu'à quarante pieds de haut ; l'exécution en est grossière, mais pas sans art. Ils sont construits de pierres taillées fort larges : les joints en sont très-serrés et les pierres très-adroitement emmortaisées. Pour tailler et élever des masses si énormes, il a fallu, outre un temps incalculable, un degré d'industrie et une intelligence devenus absolument étrangers aux habitants actuels. Ces monuments mystérieux sont vraisemblablement l'ouvrage de siècles plus heureux. On ne peut pas déterminer par quels accidents une nation aussi florissante a pu déchoir et tomber dans l'état de faiblesse et de barbarie dans lequel on la trouve aujourd'hui ; cependant il est permis de supposer que cette île, purement volcanique, a été bouleversée par le feu. « Elle est si stérile, ajoute Cook, que l'on n'y trouve pas vingt espèces de plantes différentes. Les habitants y sont plus chétifs que dans aucun autre endroit de la mer du Sud. Ils sont doux, hospitaliers, et offrent avec générosité le peu de ressources que présente leur misérable pays. Ils parlent à peu près la langue des Otaïtiens et sont aussi enclins au vol. Quant aux femmes, on n'a peut-être jamais vu dans aucune contrée des courtisanes aussi lubriques, et deux d'entre elles, qui vinrent à bord, reproduisirent réellement les exploits honteux de Messaline. L'ardeur insatiable de leurs désirs et le succès de leurs agaceries au milieu d'un équipage malade, nous surprirent également. Les matelots, renonçant à toute pudeur, ne rougirent pas de se livrer à la débauche sans chercher à la couvrir autrement que par l'ombre des statues gigantesques. Une chose surprenante, c'est l'immense disproportion qui existe entre le nombre des hommes et celui des femmes. Nous n'avons vu dans toute l'île que trente femmes et environ six à sept cents hommes. Ce phénomène singulier doit amener en peu de temps l'extinction de cette nation. »

En quittant l'île de Paques, Cook gouverna au nord-nord-ouest pour chercher les Marquises, découvertes, en 1595, par Mendana. Ce capitaine espagnol n'en avait mentionné que trois, la Dominica (*Hevaroa*), Santo-Pedro (*Onateyo*) et Santa-Christina, (*Waithaoo*); Cook en découvrit une quatrième, qu'il nomma *Hood*. Les habitants de ces îles sont la plus belle race de cette mer. Ils sont doux, actifs et très-propres. La ressemblance de leur langage avec celui des insulaires des îles de la Société et de Taïti prouve leur commune origine. Cook se dirigea ensuite au sud-ouest, et sillonna les îles innombrables de l'archipel Dangereux ; il ajouta plusieurs nouvelles terres, entre autres les quatre *îles Palisser*, à celles signalées par ses devanciers. Il visita de nouveau Taïti, passa dans l'archipel Mangia ou de *Cook*, découvrit les îles *Palmerston* et *Sauvage*, explora l'archipel Tonga ou *des Amis*, et fit route à ouest. Il découvrit l'île *de la Tortue*, et fixa la position exacte des îles nommées, par Quiros, du *Saint-Esprit*, et par Bougainville, les *Grandes Cyclades*. Ces deux navigateurs avaient seulement vu la partie septentrionale de ce groupe, Cook le visita en détail ; comme il détermina l'étendue et la position de ces îles, il crut avoir le droit de changer leur nom en celui *Nouvelles-Hébrides*. Il découvrit à l'est les îles *Shepherd*, mouilla à Irromanga, où il eut un engagement sérieux avec les naturels ; de là il toucha à Tanna (*terre*, en malais). Il y fut bien reçu par les habitants, mais ils ne lui permirent pas de visiter l'intérieur de l'île et de reconnaître le volcan qui s'y trouve. Il s'assura qu'ils étaient anthropophages. Il découvrit ensuite la *Nouvelle-Calédonie*, grande île dont il rangea toute la bande orientale. Plusieurs excursions dans l'intérieur des terres firent faire des découvertes précieuses pour l'histoire naturelle. Cette île, quoique pauvre, est très-peuplée : les habitants, d'une race différente de ceux des autres îles tropicales, sont paisibles, bienveillants, probes et chastes. Cook découvrit encore dans la même latitude les îles *Balabéa*, *des Pins*, *de la Botanique*, et quelques autres de moindre importance. Il cingla ensuite à l'ouest-sud-ouest, pour atteindre la Nouvelle-Zélande, la disette se faisant cruellement sentir à bord. Le 10 octobre on découvrit l'île inhabitée de *Norfolk*. Le 18 on jeta l'ancre dans le canal de la reine Charlotte. Cook y reconnut des traces du passage du capitaine Furneaux, mais il ne put rien apprendre de positif sur son sort. La réserve des naturels lui fit supposer avec raison que des événements sanglants s'étaient accomplis (*voyez* FURNEAUX). Cook fait remarquer que les Néo-Zélandais ont toujours été des ennemis très-dangereux pour les marins qui ont abordé sur leurs côtes. Le 10 novembre, après avoir rafraîchi son équipage, il reprit sa navigation polaire, gouverna sur l'entrée occidentale du détroit de Magellan, longea le côté méridional de la Terre de Feu, encore peu connue, et mouilla le 21 décembre dans le *canal de Noël*. Il doubla ensuite le cap Horn, traversa le détroit de Lemaire, reconnut la terre des États, releva et nomma les îles environnantes ; puis, s'avançant au sud-ouest, découvrit entre les 54e et 55e parallèles les îles *Pikersgill* et de *Géorgie*. Ces îles, couvertes de glaces en tout temps, ne sont fréquentées que par les veaux et les lions marins. Cook découvrit ensuite une terre qui reçut le nom de *Thulé australe*, puis une autre, qu'il nomma *terre de Sandwich* (57°,8' de lat. sud et 23°,34' de long. ouest). Il renonça à s'avancer plus au sud, l'état de son vaisseau ne lui permettant pas de s'aventurer dans une mer inconnue, au milieu de brumes épaisses, qui l'exposaient au choc des glaces flottantes. Il préféra porter à l'est pour vérifier les découvertes annoncées par Bouvet, et ne s'arrêta qu'après avoir parcouru 13 degrés de

de longitude dans le parallèle où l'on indiquait ces nouvelles terres. Supposant que le navigateur français avait été trompé par quelque banc de glace, il cingla plus au nord, et chercha vainement les îles Denia et Marseveen. Rien ne l'encourageant à passer un temps précieux à vérifier l'existence de terres douteuses ou de peu d'importance, il gouverna directement sur le cap de Bonne-Espérance, et le 19 mars 1775 il jeta l'ancre dans la baie de la Table. Il trouva là une dépêche du commandant de *l'Adventure*, qui lui faisait une narration complète de sa marche depuis leur séparation et du massacre de l'anse à l'Herbe (Nouvelle-Zélande) (*voy.* Furneaux). Cook, après avoir renouvelé son gréement, remit à la voile le 16 avril, mouilla le 15 mai à Sainte-Hélène et le 28 à l'Ascension, qu'il explora, toucha le 14 juillet à Fayal (l'une des Açores), et enfin le 30 juillet 1775 il débarqua à Plymouth, après une absence de trois ans et dix-huit jours. Durant une navigation si longue, accomplie dans des climats si variés et malgré des dangers de toutes espèces, Cook, sur son nombreux équipage, n'avait perdu que quatre hommes, dont un seul de maladie. Il est bon de dire en outre que cette expédition si mémorable, qui fit tant d'honneur à l'Angleterre, ne lui coûta pas, en comprenant les dépenses extraordinaires, vingt-cinq mille livres sterling. Si les découvertes de Cook ne répondirent pas à l'attente de certains curieux, ses travaux n'en avaient pas moins été immenses. Il avait réussi à faire connaître la vraie nature des régions australes. Des descriptions minutieuses sur les habitants et les produits de toutes les terres qu'il avait abordées venaient aussi enrichir toutes les branches de la science. Ces utiles résultats valurent à Cook la plus honorable réception en Angleterre. Il fut promu au rang de *captain* et nommé un des administrateurs de l'hôpital de Greenwich. Le 29 février 1776, il fut élu membre de la Société royale de Londres, et obtint le prix fondé par sir Godfroy Copley, une médaille d'or destinée à celui qui aurait fait les expériences les plus utiles pour la conservation humaine. Le soin que Cook avait pris de la santé de son équipage lui valut cette distinction.

Cook, âgé de quarante-sept ans, aurait pu jouir tranquillement dans sa famille d'un repos bien mérité; mais la grande question du passage nord-ouest, question si essentielle pour l'Europe et surtout pour l'Angleterre, le décida à reprendre la mer. Toutes les tentatives par l'est avaient échoué; on résolut d'en faire de nouvelles par le nord-ouest, sur la proposition de Sandwich, premier lord de l'amirauté. Au lieu de chercher directement l'entrée du passage par la baie d'Hudson ou celle de Baffin, on résolut de faire le tour du globe et d'aller chercher l'issue sur la côte nord-ouest d'Amérique. Le 9 février 1776 Cook reçut une commission qui le nommait commandant de la corvette de guerre *la Résolution*; son équipage fut exactemennt composé comme au précédent voyage; l'amirauté y joignit la *Discovery*, vaisseau de trois cents tonneaux, dont le commandement fut donné au capitaine Clerke (*voy.* ce nom), qui avait déjà suivi Cook en qualité de lieutenant dans ses premières expéditions. Les deux navires furent pourvus de tout ce qui pouvait assurer le succès d'une navigation aussi longue que dangereuse; ils emportèrent en outre des animaux et des plantes d'Europe, dont la reproduction devait être essayée sous de nouveaux climats. Bayley et le lieutenant King s'embarquèrent comme astronomes; le chirurgien Anderson fut chargé des observations relatives à l'histoire naturelle; Webber lui était adjoint pour dessiner les scènes les plus remarquables; les officiers étaient Gore, Burney, Williamson, Bligh, etc. Cook appareilla de Plymouth le 12 juillet 1776, relâcha à Ténériffe, puis à Porto-Praya, et mouilla le 18 octobre dans la baie de la Table. Il y fut rallié le 10 novembre par la *Discovery* (ce navire n'était parti d'Angleterre que le 10 août). L'expédition reprit la mer le 30 novembre, et fit route au sud-est. Cook reconnut et fixa la position des îles Marion et Crozet. Deux autres îles, situées par 46° 46' latitude sud et 35° 54' longitude est, reçurent le nom d'îles du *Prince Édouard;* les îles signalées par Kerguelen furent également aperçues; leur position fut rectifiée et leurs noms changés. Cook toucha ensuite dans la partie méridionale de la terre de Van-Diemen (la Tasmanie), et séjourna du 12 au 25 février dans le canal de la reine Charlotte. En sortant, il gouverna au nord-est, et découvrit les îles *Mangeea* (Mangya), *Wateeoo* (Wenooa-no-te-Eatooa), et *Wenooaette* (Otakootaia), explora de nouveau pendant près de trois mois l'archipel des Amis (Tonga). En quittant cet archipel, il découvrit l'île *Toobouaï*, puis entra dans les îles taïtiennes. A Eimeo, quelques naturels volèrent une chèvre: Cook crut devoir faire une expédition armée dans l'île, et incendia les maisons et les pirogues; les habitants, effrayés, restituèrent l'animal dérobé. On mouilla ensuite à Huaheine, l'Indien Omaï, qui venait de passer deux années en Angleterre, y fut déposé.

De là on passa à Ulietea : la désertion de quelques hommes de l'équipage décida Cook à faire monter à bord le fils, la fille et le gendre d'Oreo, *earée* (roi) de l'île, et de les emprisonner. Cette sévérité faillit avoir de graves conséquences : les naturels complotèrent d'enlever par représailles Cook et le capitaine Clerke. Cependant les fugitifs ayant été ramenés, la concorde se rétablit. Cook visita encore Balabola, puis mit le cap au nord le 24 décembre 1777; il découvrit l'île *de Noel*, puis la partie septentrionale de l'archipel Hawaï ou Sandwich, composée des îles *Atooi*, *Oreehoua*, *Oneeheow*, *Woahoo* et *Tahoora*. Les habitants, quoique ayant une grande disposition au vol, parurent à Cook francs

et bienveillants. Leurs mœurs et leur langage ont une similitude frappante avec ceux des Taïtiens, et prouvent une même origine. « Ici se présente une des plus grandes questions qui puissent fixer l'attention des physiologistes; car il n'est pas aisé, dit Cook, d'expliquer comment une seule nation s'est répandue dans toutes les parties de l'océan Pacifique, sur un si grand nombre d'îles, séparées les unes des autres par des intervalles considérables et sans aucun moyen de communication entre elles. On trouve cette nation depuis la Nouvelle-Zélande au sud jusqu'aux îles Sandwich au nord, et du levant au couchant depuis l'île de Paques jusqu'aux Nouvelles-Hébrides, c'est-à-dire sur une étendue de 60° de latitude, ou de douze cents lieues du nord au sud, et de 83° de longitude, ou de seize cents soixante lieues de l'est à l'ouest. Je ne sais pas encore où vont ses colonies dans chacune de ces directions; mais je puis assurer que si cette nation n'est pas la plus nombreuse du globe, elle est certainement la plus étendue. »

Cook aperçut le 7 mars 1778 la côte nord-ouest de l'Amérique aux environs du cap Mendocin; le 12 il mouilla dans un havre commode, qui conserva le nom d'*entrée de Nootka*. Il fit aussitôt remorquer ses bâtiments, afin de les réparer. Des échanges se firent facilement avec les naturels. Des crânes et des mains d'hommes passées au feu et encore couverts de chair furent offerts aux Anglais. Les naturels leur firent clairement comprendre qu'ils avaient mangé les autres parties des corps; cependant ces cannibales paraissaient avoir eu quelques relations avec les Européens, car ils étaient déjà munis de fer, et vendirent deux cuillers d'argent de forme espagnole. Ce qui confirma surtout Cook dans cette croyance, c'est qu'ils possédaient les idées les plus précises et les plus rigoureuses du droit de propriété. En effet, seuls entre toutes les nations sauvages découvertes jusque alors, ils exigèrent le payement du bois, de l'herbe et même de l'eau qu'embarquèrent les Anglais. L'entrée de Nootka est située par 49° 33′ de lat. nord et 233° 12′ de long. est. (Cette côte fait partie des États-Unis et se joint a la Californie). En débouquant de Nootka Cook fut assailli par une furieuse tempête, qui fit une voie d'eau à *la Résolution;* ne trouvant pas de havre, il fut contraint d'avancer péniblement en relevant la côte. On dépassa sans l'examiner le prétendu détroit de l'amiral de Fonte, et l'on découvrit dans la baie de Behring l'*île de Kaye*, la *baie du Contrôleur*, le *cap Hichingbroke*; enfin, l'on boulina vers un mouillage, où l'on parvint à réparer *la Résolution;* ce mouillage fut appelé *Entrée du prince Guillaume*. Les naturels essayèrent de voler un canot et de piller *la Découverte;* ils furent repoussés sans effusion de sang, avec énergie et prudence. On découvrit ensuite l'*île Montagu* et le groupe des *îles Vertes*, puis une entrée que les vaisseaux remontèrent jusqu'à plus de trente lieues. Divers indices firent reconnaître ce cours d'eau pour une grande rivière; elle reçut le nom de *rivière Cook*. On en prit possession, ainsi que du pays environnant, au nom du roi d'Angleterre. Déçu de l'espoir de trouver un passage à cette latitude, Cook côtoya la presqu'île d'Alaska, et traversa la chaîne des îles Aléoutiennes. Des naturels vinrent à son bord, et lui remirent deux lettres écrites en russe; mais son ignorance de cette langue le mit dans l'impossibilité de profiter du contenu. Il entra dans le détroit de Behring, en suivant la côte d'Amérique, toucha aux îles Oonolaska, découvrit l'*île Ronde*, la *pointe Calme*, le *cap Newenham*, la *baie de Bristol*, où il renouvela la vaine cérémonie de prise de possession. Les bas-fonds obligèrent les vaisseaux de s'éloigner de la côte et de marcher à l'ouest : on gagna l'extrémité orientale de la côte d'Asie ou pays des Tschutskys. Cook constata dans ce peuple une race absolument différente, par la régularité des traits et le développement de l'intelligence, des Esquimaux américains. Cette observation est d'autant plus remarquable, qu'à peine le détroit qui sépare les deux continents a-t-il quinze lieues en cet endroit. Le 18 aout 1778, à la hauteur du cap Glacé, situé sur la côte d'Amérique, par 70° 44′ de latitude, l'expédition fut subitement arrêtée par une plaine de glace. Jusqu'au 29, on fit plusieurs tentatives infructueuses pour trouver une ouverture; le détroit était complétement fermé. Cook gagna alors le cap Nord, sur la côte d'Asie; et jugeant la saison trop avancée pour rester plus longtemps dans ces parages, il résolut de chercher un endroit où il pût hiverner sûrement et utilement, afin de reprendre son exploration l'année suivante. Il repassa sur la côte d'Amérique, signala le *cap Denbigh*, l'*île Besborough*, relâcha dans l'*entrée de Norton* ou Chacktoole, découvrit *l'île Stuart*, le *cap Stephens*, l'île *Clerke* (1), les îles *Gore*, *des Tours*, et mouilla à Samganoodha, où il se mit en communication avec plusieurs Russes. Il reçut d'eux des renseignements détaillés sur les contrées environnantes, puis se dirigea sur les îles Sandwich, afin d'y passer l'hiver. Il comptait durant ce temps compléter la découverte de cet archipel, encore inconnu. Le 20 novembre il eut connaissance de l'*île Mowée*, puis de celle d'*Owhyhee*, située plus au sud, et jeta l'ancre dans la baie de *Karakakoua*. Les relations s'établirent facilement avec les naturels. « Je n'avais jamais rencontré, dit Cook, de peuples sauvages aussi peu défiants et aussi libres dans leur maintien que ceux-ci. Ils envoyaient aux vaisseaux les articles qu'ils voulaient vendre, et venaient ensuite à bord faire leur marché. Il faut observer de plus, à leur honneur, qu'ils n'essayèrent pas une fois de nous tromper dans les échanges, ou de commettre un vol. J'en conclus que les habitants d'Owhyhee doivent être plus exacts et plus fidèles dans leur commerce réci-

(1) Reconnue depuis pour être la même que l'île Saint-Laurent.

proque que les naturels d'Otaïti ; car s'ils n'avaient pas de bonne foi entre eux, ils ne seraient pas aussi disposés à croire à celle des étrangers. » Cook était donc plein de confiance dans les bonnes dispositions des naturels; un fait vint mettre le comble à la bienveillance mutuelle. Les prêtres de l'île résolurent de placer le capitaine anglais au rang de leurs dieux. Après lui avoir fait subir une cérémonie assez ridicule, ils le divinisèrent sous le nom d'Orono. Depuis cette époque, toutes les fois que le capitaine Cook descendit à terre, il fut accompagné de l'un des prêtres, lequel marchait devant lui proclamant qu'Orono était débarqué, et que le peuple eût à se prosterner la face contre terre. Un autre prêtre ne manquait jamais non plus de l'accompagner sur l'eau ; il se tenait à l'arrière du canot, une baguette à la main, et avertissait les naturels qui se trouvaient dans leurs pirogues de l'approche du commandant. Les rameurs abandonnaient à l'instant leurs pagayes, et se couchaient ventre à terre jusqu'à ce qu'il fût passé. Les chefs inférieurs demandaient souvent à présenter une offrande à Orono : lorsque cette permission leur avait été accordée, ils offraient un cochon avec toutes les apparences de la timidité et de la frayeur. Durant ce temps, Koah, Kaircekena et les autres prêtres chantaient des hymnes. Les politesses des ministres de la religion ne se bornèrent pas cependant à de pures cérémonies : ils donnaient chaque jour à terre et à bord des cochons et des végétaux en quantité et avec la plus grande exactitude ; ils ne demandaient jamais rien en retour, même d'une façon indirecte. Lorsque les Anglais voulaient savoir qui faisait les frais d'une telle munificence, on leur répondait que c'était Kaoo, chef des prêtres, alors en voyage avec le roi Terreeoboo. Quelque temps après Cook reçut la visite de ces deux grands personnages et de leur suite. Des présents furent échangés avec cordialité; seulement Terreeoboo déclara les Anglais *tabous* (sacrés, interdits pour les femmes), « c'est-à-dire, rapporte le lieutenant King, historien de ce voyage, que, par des raisons que nous ne pûmes découvrir, il leur fut défendu de sortir de leurs habitations et de nous fréquenter ». Il est facile de suppléer à la perspicacité du lieutenant King. Cette mesure prouvait dans les naturels d'Owhyhee une moralité et une intelligence que n'avaient pas eues les habitants des contrées découvertes jusque là par les Anglais.

La tranquillité réciproque fut troublée par quelques vols; mais leur répression n'amena aucun acte d'une gravité inquiétante. Un canonnier anglais, William Watman, étant mort à bord d'une attaque de paralysie, fut, sur la demande du roi Terreeoboo, enterré dans le *morai* (cimetière, lieu sacré) de l'île. Après que ses camarades lui eurent rendu les honneurs funèbres, les prêtres de l'île célébrèrent les funérailles à leur manière, mais de la façon la plus respectueuse. Durant trois nuits ils sacrifièrent sur son tombeau, et y chantèrent des hymnes.

Déjà les naturels s'inquiétaient de l'époque du départ des Anglais. « Je voulus savoir, dit King, l'opinion que les habitants s'étaient formée de nous; je me donnai quelque peine pour satisfaire ma curiosité, mais je ne découvris rien, sinon qu'ils nous supposaient originaires d'un pays où les provisions avaient manqué, et que nous étions venus les voir *uniquement pour remplir nos ventres*. La maigreur de quelques personnes de l'équipage, l'appétit avec lequel nous mangions leurs provisions fraîches, les soins extrêmes que nous prenions pour en embarquer une quantité considérable, semblèrent confirmer la justesse de leur opinion. Il était assez plaisant de les voir toucher les flancs et tapoter le ventre des matelots, qui prirent réellement de l'embonpoint durant notre courte relâche sur cette île, et les avertir par signes ou verbalement qu'il était temps de nous en aller; mais que si nous revenions à la saison prochaine du fruit à pain, ils seraient plus en état de pourvoir à nos besoins. Nous étions depuis seize jours seulement dans la baie; et si l'on songe à la quantité énorme de cochons et de végétaux que nous consommions, on ne sera pas surpris qu'ils désirassent notre départ. » Les vaisseaux ayant été réparés, démarèrent le 4 février 1779. Les naturels firent à leurs hôtes les adieux les plus affectueux, et Terreeoboo leur offrit un troupeau de cochons et des monceaux énormes de végétaux. Cook lui-même fut étonné de la valeur de ce riche présent, « qui surpassait de beaucoup tout ce qu'il avait reçu aux îles des Amis et de la Société ». Il fit transporter ces vivres à bord, et se proposa d'achever la reconnaissance de l'archipel; mais un gros temps, qui dura quelques jours, démâta *la Résolution*, et força le navire à chercher de nouveau un abri sur les côtes d'Owhyhee.

Aucune biographie n'a encore donné les détails exacts de la mort de Cook, ni les causes qui ont amené ce meurtre : ce fait a trop d'importance pour le chercher ailleurs que dans le récit même du lieutenant King, ami et compagnon de Cook, témoin oculaire du drame qui va suivre.

Le 11, les deux vaisseaux anglais reprirent le mouillage qu'ils avaient déjà occupé dans la baie de Karakakooa (1).

Cette journée et celle du lendemain furent employées à déplacer le mât de misaine et à l'envoyer à terre avec les charpentiers. On dressa aussi l'observatoire de King. « Nous nous aperçûmes avec étonnement, dit cet officier, que les

(1) Cette baie est située au côté occidental de l'île d'Owhyhee, dans un district appelé *Akona*; elle a environ un mille de profondeur, et se trouve bornée par deux pointes de terre basses, éloignées l'une de l'autre d'une lieue et demie. Le village de *Kowrowa* occupe la pointe septentrionale, et une autre bourgade, plus considérable *Kakooa*, le fond de la baie. Le rivage est bordé de corail noir et d'un accès difficile, excepté devant Kakooa

insulaires n'étaient plus les mêmes à notre égard : nous n'entendions point de cris de joie, il n'y avait ni bruit ni foule autour de nous, la baie était tranquille et déserte; çà et là une embarcation glissait rapidement le long de la côte; l'hospitalité aimable avec laquelle on nous avait toujours traités, les témoignages d'amitié et de bienveillance que nous avions reçus à notre départ nous avaient fait espérer un autre accueil. Enfin nous apprîmes que Terreeoboo était absent, et avait mis le *tabou* sur la baie. » Cette mesure eût dû éclairer les Anglais sur les dispositions des naturels, qui, dans leur naïveté soupçonneuse, ne voyaient pas sans crainte le prompt retour de leurs hôtes faméliques. Il n'en fut rien, et le retour du roi sembla d'abord rétablir les anciennes relations. Le 13 les insulaires devinrent menaçants, s'armèrent de pierres, et voulurent empêcher plusieurs de leurs compatriotes d'aider les Anglais à charger des tonnes d'eau. Cook, informé de ce fait, ordonna de tirer à balle sur les récalcitrants; une décharge de mousqueterie faite sur un voleur annonça bientôt que ses mesures énergiques étaient mises à exécution. L'officier commandant la pinasse de *la Découverte* crut devoir saisir une pirogue appartenant à Pareea, *jakanee* ou chef, qui s'était jusque alors montré très-dévoué aux Anglais; il réclama sa propriété, en protestant de son innocence. L'officier refusa de lui rendre la pirogue; il en résulta une dispute très-vive, dans laquelle Pareea fut renversé d'un coup de rame sur la tête. Les insulaires, jusque alors spectateurs paisibles, firent pleuvoir une grêle de pierres sur les Anglais, qu'ils contraignirent à fuir à la nage, puis s'emparèrent de la pinasse, qu'ils pillèrent et qu'ils auraient détruite sans la généreuse intervention de Pareea. Ce jeune chef écarta la foule, rappela les matelots, leur fit rendre leur embarcation ainsi que ce qui en avait été dérobé. Cook, en apprenant cette scène, s'écria : « Je crains bien que les insulaires ne me forcent à des mesures violentes, car il ne faut pas leur laisser croire qu'ils ont eu l'avantage sur nous. » Mais comme il était trop tard pour entreprendre quelque chose le soir même, il se contenta de donner l'ordre de chasser tout de suite et indistinctement tous les naturels qui se trouvaient à bord. Cette sévérité indisposa les Indiens, qui dans la nuit volèrent la chaloupe de *la Découverte*, en coupant la bouée à laquelle elle était amarée. Le matin Cook résolut d'amener à bord le roi et les principaux *éarées* (chefs) et de les détenir comme otages jusqu'à ce qu'on lui eût rendu son embarcation. Il donna l'ordre d'arrêter toutes les pirogues qui essayeraient de sortir de la baie. Son projet était de les détruire, si les moyens pacifiques ne réussissaient pas. Il plaça à cet effet les petites embarcations de *la Résolution* et de *la Découverte*, bien équipées et bien armées, en travers de la baie, et fit tirer quelques coups de canon sur deux grandes pirogues qui essayaient d'échapper. Ayant chargé lui-même son fusil à deux coups, il monta la pinasse, et fit naviguer vers la terre. A mi-chemin, il héla la chaloupe de *la Résolution*, qui était en station à la pointe septentrionale de l'île; l'ayant prise avec lui, il débarqua au fond de la baie, ainsi que le lieutenant des soldats de marine, Philips, et neuf soldats. Avec ce nombre d'hommes, évidemment trop faible pour accomplir par la force le projet énergique qu'il méditait, Cook marcha droit au village de Kowrowa, résidence du roi. Il y reçut les marques de respect qu'on avait coutume de lui rendre; les habitants se prosternèrent devant lui, et lui offrirent de petits cochons selon leur usage. S'apercevant qu'on ne soupçonnait pas les motifs de son débarquement, il s'informa du lieu où se trouvaient Terreeoboo et sa famille. On s'empressa d'avertir les deux fils du roi, qui ne tardèrent pas à arriver et conduisirent sur-le-champ Cook à la maison où leur père était couché. Ils y trouvèrent le vieux roi endormi : le capitaine dit quelques mots sur le vol de la chaloupe, dont il ne supposait pas au surplus le roi complice, puis il invita ce prince à passer la journée à bord de *la Résolution*. Terreeoboo accepta la proposition sans balancer, et se mit aussitôt en route. On atteignit paisiblement le rivage: déjà les deux fils du roi étaient dans la pinasse et le reste de la troupe se disposait à l'embarquement, lorsqu'une vieille femme appela à grands cris Kanee Kabareea, mère des princes et l'une des épouses de Terreeoboo. Celle-ci s'approcha du roi, et employa les larmes et les prières les plus ardentes pour l'empêcher de se rendre aux vaisseaux. En même temps deux chefs arrivés avec elle retinrent le roi, lui démontrèrent son imprudence, et le contraignirent à s'asseoir par terre. Les insulaires, alarmés par le canon et les préparatifs hostiles qu'ils voyaient dans la baie, formaient des groupes sans nombre sur le rivage; ils se précipitèrent en foule autour de leur roi. Le lieutenant Philips, voyant ses soldats trop pressés par la multitude pour se servir de leurs armes, proposa à Cook de les ranger en bataille le long des rochers sur le bord de la mer : les naturels lui ayant fait passage sans difficulté, il se posta à environ trente verges du lieu de la contestation. Cook continuait de presser le vieux roi de s'embarquer; celui-ci, la frayeur et l'abattement sur le visage, semblait disposé à suivre le capitaine; mais les chefs qui l'entouraient, après avoir épuisé les conseils et les prières, eurent recours à la force pour le retenir. Cook, voyant qu'il n'était plus possible d'accomplir son projet sans verser le sang, dit à Philips qu'il y renonçait. Il quitta le roi, et se mit à marcher paisiblement vers les embarcations. Les canots placés en travers de la baie ayant tiré sur des pirogues qui essayaient de s'échapper, un chef de premier rang fut tué. La nouvelle de sa mort arriva dans ce moment, et excita une vive rumeur parmi les

naturels. Ils renvoyèrent les femmes et les enfants, et s'armèrent de piques et de pierres. L'un d'eux, qui tenait une pierre et un long poignard de fer, appelé *paohooa*, s'approcha de Cook, se mit à le défier en brandissant son arme, et le menaça de lui lancer sa pierre. Le capitaine l'invita à cesser ses provocations; mais l'insolence de son ennemi ayant augmenté, il lui tira un coup chargé à plomb. L'insulaire était vêtu d'une natte de guerre, que la charge ne put traverser; lorsqu'il sentit qu'il n'était point blessé, il devint plus audacieux et ses compagnons plus hardis. Plusieurs pierres furent lancées aux soldats : un des chefs essaya même de poignarder le lieutenant, mais celui-ci le terrassa d'un coup de crosse. Cook tira alors son second coup, chargé à balle, et tua l'insulaire le plus avancé. Aussitôt les naturels lancèrent une grêle de pierres. Les soldats et les matelots des embarcations ripostèrent par une décharge de mousqueterie. Les insulaires soutinrent le feu avec courage, et se précipitèrent sur les Anglais avant que ceux-ci eussent eu le temps de recharger. Une scène d'horreur et de confusion s'accomplit alors. Quatre soldats de marine, atteints dans les rochers, furent aussitôt massacrés, trois autres furent blessés dangereusement; le lieutenant, frappé d'un coup de paohooa entre les deux épaules, tua son ennemi avant qu'il ait pu redoubler. Cook cria aux canots de cesser le feu et d'approcher du rivage, afin d'embarquer sa petite troupe; peut-être aussi voulait-il arrêter l'effusion du sang. Quoi qu'il en soit, tant qu'il fit face aux naturels, aucun d'eux ne se permit de violence directe contre lui; mais sitôt qu'il se fut retourné pour donner ses ordres aux matelots, il fut poignardé par derrière, et tomba le visage dans la mer. Les insulaires poussèrent des cris de joie lorsqu'ils le virent renversé; ils traînèrent aussitôt son corps sur le rivage, et s'enlevant le poignard les uns aux autres, ils s'acharnèrent tous à lui porter des coups, lorsque déjà il n'était plus qu'un cadavre.

Immédiatement après le meurtre de leur commandant, les Anglais échappés au massacre se jetèrent à l'eau, et couverts par le feu très-vif qui partait des canots, ils réussirent à s'éloigner. Quand la consternation que cet affreux événement jeta parmi les équipages eut un peu diminué, Clerke, capitaine de *la Découverte*, prit le commandement en chef de l'expédition. Il s'occupa immédiatement du détachement qui se trouvait encore à terre, chargé de la garde de la mâture en réparation. Grâce aux courageuses dispositions des lieutenants King et Bligh, ce détachement soutint avec succès plusieurs attaques et put être recueilli, ainsi que les mâts, les voiles, et l'appareil astronomique. Les vaisseaux se trouvaient en si mauvais état et la discipline était si relâchée, que les officiers anglais décidèrent qu'on tenterait des mesures pacifiques pour obtenir les restes de Cook et des soldats massacrés. Cette modération ne put réussir; les insulaires tendirent de nombreux piéges aux Anglais, ceux-ci n'y échappèrent que par une extrême prudence. Les naturels, voyant la guerre déclarée, firent des sacrifices à leurs divinités, et brûlèrent les corps des quatre soldats. Quant à celui de Cook, qu'ils regardaient comme appartenant à une nature supérieure, il fut dépecé et envoyé dans les différentes parties de l'île; néanmoins, le 15 au soir deux prêtres rapportèrent clandestinement un petit paquet couvert d'étoffes, qui contenait un morceau de chair humaine d'environ huit à neuf livres : c'était la part qu'ils avaient reçue pour l'employer à des cérémonies religieuses. Ils déclarèrent que Terreeoboo et les autres chefs avaient la tête et les os, excepté ceux de la poitrine, de l'estomac et du ventre, qui, ainsi que le reste de la chair, avaient été brûlés. « Nous leur demandâmes, rapporte King, s'ils n'en avaient pas mangé une partie. A cette idée, ils témoignèrent sur-le-champ l'horreur qu'aurait pu montrer un Européen, et ils nous demandèrent très-naturellement si nous étions dans l'usage de manger de la chair humaine. Ils s'écrièrent ensuite plusieurs fois, avec beaucoup d'inquiétude et de frayeur. « Quand Orono reviendra-t-il? Que nous fera-t-il à son retour? » Les Anglais, voyant les négociations inutiles, canonnèrent les côtes, brûlèrent un village et tuèrent un certain nombre d'insulaires. Ces représailles eurent un plein succès; le 20 un chef nommé Eappo, accompagné d'une multitude de peuple, vint au vaisseau, et remit au milieu des marques du respect général les restes de Cook, enveloppés dans une très-belle étoffe neuve et couverts d'un manteau de plumes noires et blanches. « Nous y trouvâmes, continue King, les mains du capitaine bien entières : nous les reconnûmes aisément à une large cicatrice qui séparait le pouce de l'avant-doigt; nous y trouvâmes de plus l'os du métacarpe et la tête dépouillée de la chair (la chevelure avait été coupée; elle était séparée et jointe aux oreilles); les os de la face manquaient. Nous trouvâmes ensuite ceux des bras, auxquels pendait la peau des avant-bras; les os des jambes et des cuisses réunis, mais sans pieds. Les ligaments des jointures étaient en bon état : le tout semblait avoir été au feu, si j'en excepte les mains, qui conservaient leur chair, mais qui étaient découpées en plusieurs endroits et remplies de sel. La partie de derrière de la tête offrait une estafilade, mais on ne voyait point de fracture au crâne. Il ne nous restait plus qu'à procéder aux funérailles de notre illustre et malheureux commandant. Nous renvoyâmes Eappo, en lui enjoignant de mettre le *taboo* sur toute la baie, et les ossements de M. Cook ayant été déposés dans une bière, on les jeta à la mer avec l'appareil accoutumé. »

(1) En 1825, le capitaine Byron a fait élever un poteau sur le lieu même où le meurtre fut commis. Une inscription rappelle les circonstances de la mort de Cook.

Ainsi se termina la carrière d'un des hommes qui ont le plus honoré l'Angleterre. Après Christophe Colomb, Cook est certainement le navigateur qui a acquis le plus de popularité, et cette popularité peut donner la mesure de son mérite. Sa vie fut remplie par des entreprises si importantes et si avantageuses pour l'humanité, qu'on ne peut dire que sa mort fut prématurée : il avait assez vécu pour accomplir les grandes choses auxquelles la Providence l'avait destiné. S'il fut enlevé aux jouissances et au repos qui devaient être la suite de ses travaux, sa gloire restera immortelle.

James Cook semblait avoir été prédestiné pour sa mission ; la nature en avait fait en quelque sorte l'homme de tous les climats. Sa taille était de plus de six pieds (anglais) (1). Son extérieur, quoique avantageux, n'avait rien de remarquable. Il avait la tête petite, les cheveux châtain foncé, le nez parfaitement fait, les yeux bruns, vifs et perçants, les paupières très-épaisses. Sa physionomie exprimait l'austérité. Sa constitution vigoureuse, endurcie par le travail, était capable de supporter les plus grandes fatigues. Son estomac digérait sans peine les aliments les plus grossiers. Il se soumettait aux privations de toutes espèces avec une indifférence si parfaite, que la tempérance ne paraissait pas être une vertu pour lui. Son esprit avait la trempe vigoureuse de son corps : un sang-froid admirable dans les dangers accompagnait toujours son courage intrépide et calme; ses mœurs et ses manières offraient de la simplicité et de la franchise. Malgré sa rudesse naturelle, les douces émotions de la famille étaient loin de lui être inconnues. Durant le cours de son dernier voyage, il répétait à ses amis. « Le printemps de ma vie a été orageux, mon été est pénible; mais j'ai laissé dans ma patrie un fonds de joie et de bonheur qui embellira mon automne. » L'homme le plus capable peut-être d'apprécier Cook porte au sujet du navigateur anglais le jugement que voici :

« Le nom de Cook, écrit Dumont d'Urville, rappellera perpétuellement aux marins et aux géographes des nations civilisées le navigateur le plus illustre des siècles passés et futurs. Nul ne rendit de si grands services à la navigation, et l'état actuel de nos connaissances ne permettrait pas à un homme, même supérieur à Cook, d'arriver au même degré de supériorité. Hors des connaissances relatives à son état, Cook n'était certainement qu'un homme fort ordinaire; et l'on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur son humanité tant prônée. D'un tempérament naturellement taciturne et mélancolique, il était dans sa justice d'une inflexible sévérité, qui tenait souvent de la dureté et de l'opiniâtreté. Ses démêlés avec les Forster (*voyez ce nom*) et les châtiments rigoureux qu'il infligea souvent aux peuplades qu'il visitait attestent ces dispositions de sa part, malgré le soin qu'ont pris les Anglais pour étouffer ou pour dissimuler ces incidents. Mais aussi on peut avouer que jamais navigateur ne conçut avec plus de talent un projet de campagne, ne le poursuivit avec plus de constance, et ne l'accomplit avec plus d'habileté et de succès que le capitaine Cook. En lui la nature semblait avoir formé le véritable type du marin, et nul n'a honoré autant que lui ce métier pénible, plein de dégoûts et d'ennuis pour qui veut en remplir dignement les devoirs. Sous ce rapport, nous le répétons, Cook figurera éternellement à la tête des navigateurs de tous les siècles et de toutes les nations. »

Le premier voyage de Cook fut rédigé sur son journal et sur celui de Banks, par Hawkesworth, Londres, 1773, 3 vol. in-4°, avec atlas. Suard le traduisit en français; Paris, 1774, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°, avec cinquante-deux cartes ou gravures. — La relation du second voyage, écrite par Cook lui-même, et comprenant la relation du capitaine Furneaux, parut à Londres, 1777, et 1779, 2 vol. in-4°, avec atlas et nombreuses gravures. Elle fut encore traduite en français par Suard; Paris, 1778, 5 vol. in-4° avec atlas, ou 6 vol. in-8°. — L'ouvrage de George Forster : *Voyage round the world in his B. M. sloop Résolution*, Londres, 1777, 2 vol. in-8°, en forme le complément naturel. — Le troisième voyage de Cook, rédigé et continué par le lieutenant King, parut en anglais, Londres, 3 vol. in-4°, avec atlas; trad. en français par Demeunier, Paris, 1785, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°. Ces voyages ont été réimprimés depuis dans toutes les collections de voyages et traduits à peu près dans toutes les langues. — Le portrait de Cook a été peint avec beaucoup de ressemblance par Dance et reproduit en gravure d'une manière parfaite par Sherwin (1).

ALFRED DE LACAZE.

M. Gianetti, *Elogio del capit. Kook*; Florence, 1785, in-4°. — Lemontey, *Éloge de Cook* (*Œuvres*, 1829, t. III). — William Smith, *Voyages autour du monde*, II, III, IV et V. — Van Tenac, *Hist. gén. de la marine*. — Philippe Buache, *considérations géographiques et physiques*.

COOK. *Voy*. COKE.

COOKE (*Édouard*), homme d'État anglais, mort à Londres, en 1820. Fils du prévôt du Collége du Roi à Cambridge, où il termina ses études, commencées à Eton, il devint, vers 1778, secrétaire particulier de sir Richard Heron, alors secrétaire lui-même du comte de Buckingham, lord-lieutenant d'Irlande; il fut pourvu, sous le duc de Rutland, de l'emploi de premier greffier

(1) Cinq pieds dix pouces ou un mètre 79 centimètres.

(1) On vient d'abattre à Gateshead (faubourg de New-Castle) la maison qu'habitait Cook en 1748; mais la chambre dans laquelle il a demeuré a été religieusement conservée. On l'a démontée, et on l'a transportée dans un pavillon du jardin de la nouvelle habitation construit exprès. Les murs de cette chambre, de très-pauvre apparence, sont couverts de figures de géométrie et d'astronomie dessinées par Cook alors qu'il était enfant.

de la chambre des communes d'Irlande. En 1789 il fut nommé secrétaire du département de la guerre dans ce pays, et obtint en même temps un siége au parlement. Il fut secrétaire du département civil sous le comte de Camden, et garda cet emploi jusqu'à la réunion des deux pays, à laquelle il contribua par ses actes et ses écrits. C'est dans ce sens qu'il dirigea un journal *la Sentinelle*. Revenu en Angleterre après l'acte d'union, il fut nommé par lord Castlereagh, qu'il avait secondé en Irlande, secrétaire d'État de l'intérieur et des affaires étrangères, puis il accompagna au congrès de Vienne cet homme d'État. Il quitta les affaires en 1817, après quarante ans de services administratifs. On a de lui : *Argument pour et contre une union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*.

Ann. register. — *Biog. étr.* — *Galerie. des contemp.*

COOKE (*George*), graveur anglais, né à Londres, en 1781, mort en 1834. Élève de Basire, il s'acquit bientôt lui-même une grande réputation. On l'employa d'abord à faire les planches d'un ouvrage contenant des *vues* d'Angleterre et de France. En 1822 il fut chargé, avec un autre artiste, du nom de Moses, de l'illustration de la *Bible* d'Oyley et de Mant. En 1833 il publia une série d'estampes représentant les *ponts* de Londres ancien et nouveau. Il fut secondé dans ce travail par son fils, Édouard William Cooke. Cet artiste peut être considéré comme un des meilleurs de l'école anglaise.

Rose, *New biog. dict.*

COOKE (*Henri*), peintre anglais, né en 1612, mort en 1700. Il fut élève de Salvator Rosa. A son retour d'Italie en Angleterre, il fut attaché en qualité de peintre à la maison de sir G. Copley dans le Yorkshire. Un duel qu'il eut au sujet de sa maîtresse, et qui entraîna la mort de son adversaire, le porta à fuir en Italie, où il resta caché pendant sept ans. Il osa néanmoins reparaître en Angleterre, où il fut activement occupé. Charles II lui confia la restauration des cartons de Raphael et il fit le portrait équestre de ce prince. Il peignit aussi quelques fresques.

Walpole, *Anecdotes*. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOKE (*Thomas*), poete anglais, né vers 1702, à Braintrée, dans le comté d'Essex, mort le 20 décembre 1756. Il fut élevé à l'école de Felsted. A l'âge de dix-neuf ans il publia les œuvres d'Andrew Marvell, et les dédia à lord Pembroke. Ce seigneur prit Cooke en affection, et lui fournit d'excellentes notes pour sa traduction d'*Hésiode*, publiée en 1728. Il traduisit encore *Térence*, Cicéron, *de Natura deorum*, et *l'Amphitryon* de Plaute. Il écrivit aussi pour le théâtre cinq ou six pièces, dont il ne tira, dit un biographe anglais, ni honneur ni argent. Il fit, en collaboration avec Mottley, une farce intitulée *Pénélope*. C'était une parodie de la traduction nouvelle de l'*Odyssée* par Pope. Ce poete, irrité, mit le parodiste dans sa *Dunciade*. On a encore de Cooke des lettres à l'évêque de Lichfield sur la conduite des quakers ; à la reine, sur la liberté, et d'autres traités, aujourd'hui oubliés.

J. Mawbey, *Life of Cooke*. — *Gentleman's magazine.*

COOKE (*Guillaume*) jurisconsulte anglais, né à Londres, en 1757 mort en 1832. Après avoir été élevé aux environs de sa ville natale, il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence. En 1785 il publia l'ouvrage qui commença sa réputation, et qui avait pour titre : *Compendious system of the bankrupt-laws, with an appendix of practical precedents* ; in-8°. Ce traité eut trois éditions. Il parut au barreau en 1790. Lord Eldon lui donna l'emploi de commissaire des faillites (*commissioner of bankruptcy*), qu'il remplit pendant plusieurs années. Plus tard, la goutte l'obligea de renoncer à la vie active; il ouvrit alors un cabinet de consultations. Il se retira entièrement de la pratique des affaires en 1825.

Rose, *New. biog. dict.*

COOKE (*Thomas*), illuminé anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Au sortir d'Oxford, où il avait fait ses études, il obtint un bénéfice ecclésiastique dans sa province. Son esprit tourna dès lors au mysticisme et sa vie ne fut plus qu'une longue suite d'extravagances. Il se fait circoncire, prétend que tout doit être commun entre les hommes, et agit en conséquence, c'est-à-dire qu'on le voit entrer par exemple, dans une taverne, s'emparer de ce qui est servi pour d'autres et prouver, à grand renfort de textes, que c'est bien là son droit; puis, jeté ainsi sur le grand chemin de Bedlam, il y est enfermé trois ans, et se rend d'Angleterre en Écosse, sans autre viatique que les aumônes qu'il recueille sur sa route. Secouru à Dublin en 1760, par quelques membres du collége de la Trinité, il s'arrêta quelque temps en Irlande, où il écrivit des pamphlets inintelligibles; puis il revint en Angleterre, passa à Oxford et à Londres. Il se fût bien rendu en Amérique, n'eût été l'état de ses finances. Sa mort, causée par l'idée qu'il eut, digne de toute sa vie, de s'appliquer le traitement d'Origène, arrêta le cours de ses extravagances. Outre ses pamphlets signés A. (Adam), E. (Emmanuel), M. (Moïse), on a de lui : *le Roi ne peut errer* (*the King cannot erre*), comédie ; 1762 ; *l'Ermite converti, ou la fille de Bath mariée*, comédie, 1771 (*the Hermit converted, or the maid of Bath married*). Ces pièces n'ont pas été représentées.

Baker, *Biog. dram.*

*COOL (*Laurent* Van), peintre hollandais, vivait vers 1510. Il excellait à peindre sur verre, et est surtout connu par les vitraux de la chapelle du conseil privé de Delft. Les *portraits des conseillers* y sont peints en grandeur naturelle et armés de pied en cap.

Descamps, *Vies des peintres hollandais*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

COOLHAAS (*Gaspard*), théologien allemand, né à Cologne, en 1536, mort à Leyde, en 1615. Il

était ministre protestant. Après avoir desservi plusieurs églises, il fut nommé à Leyde, en 1575, présida à l'inauguration de l'université de cette ville, et y enseigna provisoirement la théologie, jusqu'à l'arrivée de Guillaume Fougereau, professeur titulaire. Coolhaas eut plusieurs discussions avec ses collègues : il soutenait, contre Pierre Cornelissen, que l'intervention du magistrat civil était nécessaire dans l'élection des anciens et des diacres. « Cette contestation, dit Brandt, fut l'origine de toutes les dissensions qui se sont élevées dans la suite touchant l'autorité du gouvernement civil dans les matières ecclésiastiques. » Coolhaas défendit ensuite, contre Luc Stespe, ce point de tolérance si intéressant : qu'il faut reconnaître pour frères tous ceux qui acceptent les points fondamentaux. Il n'approuvait point le dogme de la prédestination absolue. En 1578 le synode de Middelbourg déclara les écrits de Coolhaas scandaleux, inconséquents, contraires à la saine doctrine, et condamna leur auteur à un désaveu public. Coolhaas en appela aux états de Hollande, qui confirmèrent la sentence synodale et lui interdirent l'exercice de son ministère. Le bourgmestre de Leyde soutint Coolhaas dans son hétérodoxie, et, malgré une nouvelle excommunication du synode de Harlem, continua à lui payer ses appointements. Au bout de deux ans, Coolhaas ne voulant pas rester à la charge de la ville, s'établit distillateur. Cette détermination ramena la paix dans l'Église de Leyde. Coolhaas a laissé un grand nombre d'écrits polémiques ou apologétiques de ses sentiments ; ils sont maintenant oubliés.

Freher, *Theatrum eruditor.* — Arnold, *Kirchen und Ketzer hist.* — Schroeckh, *Kirchengesch. seit der Reform.*

COOLHAAS (*Guillaume*), théologien hollandais, de la famille du précédent, né à Deventer, le 11 novembre 1709, mort à Amsterdam, en 1772. Il acheva ses études à Utrecht, où il fut reçu docteur après avoir soutenu une thèse sur le sens des mots πίστις, πιστὸς, et πιστεύειν. Nommé ministre à Langerak, puis, en 1753, professeur de langues et antiquités orientales à Amsterdam, il fut, en 1755, appelé aux fonctions pastorales de la même ville. On a de lui : *Dissertationes quibus analogia temporum et modorum hebrææ linguæ investigatur et illustratur* ;—*Observationes philologico-exegeticæ in quinque Mosis libros historicos Veteris Testamenti* ; — *Dissertatio de interrogationibus in sacro codice hebræo non temere admittendis* ; — *Discours inaugural sur la nécessité de la philologie sacrée* (en latin) ; — et deux volumes de *sermons* en hollandais.

Crose, *Kerkelyken registers der Predikanten te Amsterdam.*

***COOMANS** (*Jean-Baptiste-Nicolas*), avocat et littérateur belge, né à Bruxelles, en 1813. Il abandonna de bonne heure le barreau pour la presse politique, et fut successivement rédacteur du *Journal des Flandres* de 1833 à 1841, du *Journal de Bruxelles* jusqu'en 1845, et du *Courrier d'Anvers* jusqu'en 1848. Élu à cette époque membre de la chambre des représentants de la Belgique, il reprit une part importante à la rédaction du *Journal de Bruxelles*. M. Coomans a beaucoup étudié l'histoire de son pays ; il a fait de nombreuses investigations dans les sources flamandes et les vieilles chroniques locales. Partisan convaincu du système protecteur, il a traité d'intéressantes questions agricoles et industrielles. On a de lui : *Histoire de la Belgique*, en flamand et en français ; Gand, 1836, in-8°, avec cinquante-deux gravures ; — *Richilde*, épisode de l'histoire des Flandres ; Gand, 1839, in-4° (2 vol., figures) ; — *Baudouin Bras de Fer* ; — *le Moine Robert*, roman ; — *la Clef d'or*, ibid. ; — *les Communes belges*, roman politique ; — *Yonck*, ibid. ; — *Étude sur les questions d'intérêts matériels à l'ordre du jour* ; — *Rapport sur le défrichement de la Campine* ; etc.

Dictionnaire des hommes de lettres de la Belgique. — *Biographie generale des Belges.*

***COOMANS** (*Pierre-Olivier-Joseph*), peintre belge, né à Bruxelles, le 28 juillet 1816. Il fut élève de Van Hanselaëre et de N. de Kayser, et peint avec talent l'histoire, le genre et le portrait. Il a passé plusieurs années en Algérie, et a visité le Sahara, afin d'y étudier la nature africaine. On cite de lui : *Ossian et Malvina*, composition colossale, tirée des poésies d'Ossian ; exposition de Bruxelles, 1836 ; — *un Mendiant* ; même exposition ; — *Saint Pierre*, buste colossal ibid. ; — *un Moine repentant* ; ibid. ; — *le Déluge* ; — *le Repos de la Famille* ; — *la Dernière charge d'Attila à la bataille de Châlons-sur-Marne* ; — *Paysage de la province de Constantine* ; — *Émigration de tribus arabes* ; — *Danseuses algériennes* ; — *la Bataille d'Ascalon* ; — *la Prise de Jérusalem*, etc. ; et beaucoup d'*illustrations*, dans les ouvrages littéraires et historiques publiés en Belgique.

Dictionnaire des artistes de la Belgique. — *Biographie generale des Belges.*

COOMBE (*Guillaume*), littérateur anglais, né en 1741, mort en 1823. Il fut élevé à Eton et à Oxford. Plus tard il dissipa dans les plaisirs une fortune considérable, ce qui le mit dans la nécessité d'écrire pour vivre. Il publia toutes ses œuvres sous le voile de l'anonyme. On a de lui : *the Diaboliad*, poëme qui eut beaucoup de succès ; — *the Royal register* ; 9 vol. ; — *the Devil upon two sticks in England* ; 4 vol. ; — *the Letters which passed under the name of lord Lyttleton* ; in-12 ; — *a Descriptive account of the river Thames* ; in-fol ; — *the Tour of doctor Syntax in search of the picturesque* ; — *the English dance of Death* ; — *the Dance of life* ; — *the History of Johanny Quæ Genus, or the little foundling of the late Dr. Syntax.*

Rose, *New biographical dictionary.*

COONINXLOO (*Gilles* DE), peintre flamand, né à Anvers, le 24 janvier 1544, mort dans la même ville, en 1610. Il eut successivement pour maîtres Van Aelst fils, Léonard Kroës, qui peignait en détrempe l'histoire et le paysage, et enfin Gilles Mostaërt. Il parcourut la France, et travailla plusieurs années à Paris et à Orléans. Son mariage le rappela dans sa patrie, dont la guerre vint le chasser; il se réfugia à Frankendal, et y resta dix années; il revint ensuite se fixer à Anvers, pour n'en plus sortir. La touche légère de ses paysages, leur couleur agréable, leurs fonds toujours variés lui avaient assuré une grande réputation, et il peignit plusieurs tableaux pour le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne. Ses ouvrages sont dispersés partout. On cite de ce grand maître une toile de seize pieds, galerie Roëtlants, à Anvers; — *des Paysages* fort beaux, animés par des personnages, de Martin Van Cleef, à Amsterdam; — *un Grand paysage*, avec des figures et des animaux, également de Cleef, galerie Claëtz, à Naerden; — un autre *Paysage* sur bois, galerie Wyntgis, à Middelbourg; — le *Paysage* de la galerie de Vienne, considéré comme un chef-d'œuvre, — *une Sainte Famille; — Saint Jean-Baptiste; — les Noces de Cana;* etc., etc.

Descamps, *Vies des peintres flamands.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — *Biographie générale des Belges.*

COOPER (*Antoine-Ashley*), premier comte de Shaftesbury,), homme d'État anglais, né à Winborne Saint Giles, dans le comté de Dorset, en 1621, mort à Amsterdam, le 22 janvier 1683. Il fut envoyé à l'âge de quinze ans au collége d'Exeter à Oxford. De là il passa à Lincolns-Inn pour étudier le droit; mais avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année il fut élu, par le bourg de Tewkesbury, député au parlement de 1640. Au commencement de la guerre civile, en 1642, il se déclara d'abord pour le parti du roi, et offrit à Charles I[er] un plan pour ramener ses sujets révoltés à l'obéissance. Ce projet ne reçut qu'un commencement d'exécution, et échoua devant les défiances du monarque. Cooper, irrité, se jeta dans le parti des parlementaires, qui lui firent le plus cordial accueil. Il leva des troupes dans le comté de Dorset, et, au mois d'octobre 1644, il s'empara de Wareham et des places voisines. Après avoir donné cette preuve de dévouement à la cause de la révolution, le jeune Cooper ne poursuivit pas plus longtemps la carrière militaire, et se fit élire *sheriff* (juge de paix) du Wiltshire. Il sortit de cette position obscure après la dissolution violente du long parlement, et fit partie de la nouvelle assemblée convoquée par Cromwell. Membre du parlement de 1654, il fut un des députés qui protestèrent contre les mesures arbitraires du gouvernement; opposition qui ne l'empêcha pas d'être appelé par le Protecteur dans le conseil privé. Après la mort de Cromwell, il flétrit sa mémoire dans un discours éloquent, et fit à son fils Richard une vive opposition. Lorsque celui-ci eut été renversé, Cooper, qui faisait parti du *parlement-croupion* (*rump parliament*), fut nommé membre du conseil d'État et commissaire pour l'entretien de l'armée. Dans les intrigues politiques qui préparèrent la restauration des Stuarts, il joua un rôle beaucoup moins apparent, mais presque aussi important que celui de Monk lui-même. Membre très-influent du parlement réparateur (*healing parliament*), il fut un des douze députés qui allèrent porter à Charles II l'invitation de venir occuper le trône de ses ancêtres. Nommé peu après conseiller privé et commissaire pour le jugement des régicides, il fut élevé à la pairie en 1661, sous le titre de baron Ashley of Winborne Saint-Giles. Il devint ensuite chancelier, sous-trésorier de l'échiquier et, après la mort du comte de Southampton, un des lords commissaires de la trésorerie. Tout en exerçant une influence considérable sur le gouvernement de son pays, Cooper prit moins de part qu'on ne le croit généralement à la déplorable politique de Charles II, et particulièrement au traité de Douvres. « Les principaux conseillers de la couronne, dit M. Macaulay, étaient à cette époque des hommes qui avaient justement acquis une notoriété peu enviable. Nous devons prendre garde néanmoins de ne pas charger leur mémoire d'une infamie qui revient de droit à leur maître. Le roi seul est responsable du traité de Douvres, qui fut le résultat de ses conférences personnelles avec les agents français : il écrivit à ce sujet plusieurs lettres de sa propre main; ce fut lui qui en suggéra les articles les plus honteux, et qui en cacha soigneusement quelques autres à la majorité de son cabinet, de sa *cabale*, comme on l'appelait populairement. » On sait quelle fut l'origine de cette dénomination : en 1671 il arriva, par une bizarre coïncidence, que les initiales des noms des cinq personnes qui composaient le cabinet formaient le mot *cabal* (cabale). Ces cinq ministres étaient Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley Cooper et Lauderdale.

Ces trois derniers « étaient, ajoute Macaulay, des hommes profondément atteints de l'immoralité épidémique qui avait corrompu tous les gens politiques de cette époque; mais leur corruption variait selon les diversités de leur caractère et de leur intelligence... Avec une tête mieux organisée que celle de Buckingham et une ambition plus tenace et plus véhémente, Ashley ne s'était pas montré moins versatile; mais sa versatilité était le fait de son égoïsme, et non de sa légèreté. Il avait servi et trahi gouvernement après gouvernement; mais il avait si bien combiné ses trahisons, qu'au milieu de tant de révolutions sa fortune s'était constamment élevée. La multitude, frappée d'admiration pour une prospérité si constante, au milieu des circonstances

du temps, lui attribuait comme un don de divination miraculeuse, et le comparait à cet homme d'État des Hébreux dont il est écrit que son conseil était comme un oracle de Dieu. »

Immoral et versatile, Cooper était au fond modéré, ami des libertés et de la religion de son pays; ce qui ne l'empêchait pas d'adhérer à la politique anti-nationale et anti-protestante des Stuarts et d'en subir les entraînements. En soutenant dans le parlement la déclaration de guerre à la Hollande, il prononça ces fameux mots : *Delenda est Carthago*. Comme cette guerre causait les plus graves difficultés financières, il proposa de s'en tirer par une détestable violation de la foi publique. A cette époque les orfèvres de Londres, qui étaient aussi banquiers, avançaient au gouvernement de fortes sommes d'argent : celles-ci étaient remboursées avec les intérêts à la rentrée des taxes. Près de treize cent mille livres sterling avaient été confiées à l'honneur du gouvernement. Tout à coup on déclara qu'on ne pouvait payer le capital et que les prêteurs devaient se contenter des intérêts. A la suite de cette banqueroute frauduleuse, la Bourse fut bouleversée, les premières maisons de commerce firent faillite, et toute la société fut plongée dans l'inquiétude et le découragement. Mais le roi, tiré d'embarras, ne fut pas ingrat, il nomma, en 1672, Ashley Cooper comte de *Shaftesbury* et lord grand-chancelier. L'entente entre le roi et son principal conseiller ne fut pas de longue durée. Dès le printemps de 1673 celui-ci s'aperçut, avec sa sagacité proverbiale, qu'une violente réaction approchait, et que tout semblait annoncer une crise semblable à celle de 1640. Comme il ne voulait pas que cette crise le trouvât dans la situation de Strafford, il s'empressa de faire volte-face, en reconnaissant dans la chambre des lords l'illégalité de la déclaration d'indulgence, qui avait blessé si profondément toutes les passions protestantes. Ce changement soudain amena la dissolution de la *cabale*, et l'ex-chancelier, faisant sa paix avec l'opposition, parut bientôt ainsi que Buckingham à la tête de la démocratie orageuse de la cité. En 1675, lorsque lord Danby présenta un bill pour déclarer incapable de siéger dans l'une ou l'autre chambre quiconque n'aurait pas au préalable reconnu, sous serment, « qu'il considérait comme criminelle toute résistance au pouvoir royal », Buckingham et Shaftesbury se firent les chefs de l'opposition dans la chambre des lords, opposition dont la véhémence et l'opiniâtreté étaient sans exemple, dit M. Macaulay, et qui finit par l'emporter. Le bill ne fut pas rejeté, il est vrai, mais il fut mutilé, ajourné, et finit par être abandonné. En 1677 on agita dans le parlement la question de la légalité de longues prorogations. Shaftesbury, Buckingham, Wharton déclarèrent que la fréquence et la longueur de ces prorogations annihilaient par le fait le pouvoir du parlement. La cour réunit toutes ses forces contre ces trois adversaires, et les fit mettre à la Tour. Les deux derniers firent leur soumission, et obtinrent leur élargissement. Shaftesbury ne voulut point d'abord se soumettre; il eut recours à l'autorité des lois, se présenta à la cour du Banc du roi, et demanda à jouir du bénéfice de l'*habeas corpus;* mais les juges refusèrent de le laisser sortir. Il se soumit alors à son tour, et sortit de prison six mois après ses collègues. Jusque là l'opposition n'avait donné à Shaftesbury que de la popularité et de la prison; il voulait le pouvoir: pour le ressaisir il prit, en 1678, une part incontestable, quoique difficile à déterminer, à la grande machination politique connue sous le nom de complot papiste. La découverte de ce prétendu complot détermina une violente réaction protestante, qui porta de nouveau Shaftesbury au ministère; il y entra en qualité de président du conseil, le 21 avril 1679. Malgré ce retour de faveur, il ne s'était point réconcilié avec la cour; aussi pressa-t-il les communes de déclarer par un vote que le duc d'York était incapable de succéder à la couronne. Il représenta le catholicisme menaçant d'envahir l'Angleterre pour détruire toute liberté. « Le papisme, s'écria-t-il, et l'esclavage se donnent la main comme deux frères; tantôt l'un marche en avant, tantôt c'est l'autre qui le précède, mais partout où l'un va on est toujours sûr de rencontrer l'autre. » Tout en excluant du trône l'héritier légitime, Shaftesbury désarma la royauté en faisant passer le fameux bill d'*habeas corpus*, le jour même où les chambres se séparèrent. Une pareille politique était incompatible avec la présidence du conseil, et au bout de cinq mois Shaftesbury cessa d'être ministre, et rentra dans les rangs de l'opposition avec un redoublement de haine contre les Stuarts. Une nouvelle session du parlement s'ouvrit le 21 octobre 1680. Le bill d'exclusion suivit son cours sans entrave dans la chambre des communes; mais il fut rejeté par la chambre des lords. Tout se trouva remis en question. Les communes furent dissoutes, et un nouveau parlement fut convoqué à Oxford au mois de mars 1681. « Les élections, dit M. Macaulay, furent vivement contestées; les whigs avaient encore la majorité dans la chambre des communes, mais il était clair que l'esprit tory faisait des progrès rapides dans le pays. Shaftesbury, perspicace et changeant comme il l'était, eût dû, ce semble, prévoir l'approche de la réaction et consentir au compromis que proposait la cour; mais, au contraire, il abandonna complétement sa vieille tactique. Au lieu de faire des dispositions qui lui assurassent sa retraite en cas de non-succès, il prit une position qui le condamnait à vaincre ou à périr. Peut-être, malgré tout son jugement, l'excitation des débats, ses succès et sa popularité lui firent-ils perdre la tête; peut-être, après avoir excité son parti, n'en était-il plus le maître, et était-il traîné à la remorque par ceux

qu'il paraissait guider. L'heure critique arriva. La réunion d'Oxford ressembla plutôt à une diète polonaise qu'à un parlement anglais. » Charles II, à bout de concessions, prit le parti de dissoudre le parlement et d'envoyer Shaftesbury à la Tour. En vain la cour s'abaissa à mille intrigues et n'épargna aucune démarche pour assurer la condamnation du grand coupable. Malgré les dépositions de plusieurs prêtres irlandais, non-seulement le grand jury ne se prononça pas contre Shaftesbury; mais il refusa même d'instruire le procès, et l'ex-président du conseil sortit de la Tour. Ne voulant pas s'exposer à un nouvel emprisonnement, il passa en Hollande en 1682, et pour se mettre à l'abri de toute réclamation de la part du gouvernement anglais, il se fit recevoir bourgeois d'Amsterdam. Dans le diplôme qui lui fut délivré se trouvaient ces mots: *Carthago non abolita in suo gremio accipere vult comitem de Shaftesbury;* ce fut toute la vengeance que les Hollandais tirèrent du fameux discours d'Ashley Cooper en 1671. Le comte de Shaftesbury mourut dans l'exil, au moment où les autres chefs du parti whig étaient proscrits ou montaient sur l'échafaud; mais six ans plus tard la politique qu'il avait soutenue dans les dernières années de sa vie triompha par la révolution de 1688 et par l'avénement de Guillaume d'Orange.

Shaftesbury avait écrit ses mémoires (*a History of his own times*). Il en remit le manuscrit à Locke, qui le détruisit à l'époque du procès d'Algernon Sidney.

Biographia britannica. — Aikin, *General biography.* — Chalmers, *General biographia.* — Macaulay, *Histoire d'Angleterre d'après l'avénement de Jacques II*, trad. par M. Jules de Peyronnet. — Philarète Chasles, *Études sur l'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. I.

COOPER (*Antoine-Ashley*, troisième comte de *Shaftesbury*), philosophe anglais, petit-fils du précédent, né à Londres, le 26 février 1671, mort à Naples, le 4 février 1713. Son grand-père, qui avait conçu pour lui une grande tendresse, voulut se charger lui-même de son éducation, et plaça près de lui la fille d'un maître d'école, Mlle Birch, qui parlait facilement le grec et le latin. L'enfant profita si bien des leçons de cette savante personne qu'à l'âge de onze ans il lisait sans peine les classiques grecs et latins. De la maison de son aïeul il passa à l'école de Winchester, où il fut traité avec assez peu d'égards, excepté du docteur Harris; on l'insultait même souvent à cause de la mémoire de son grand-père, qui était odieuse aux partisans du pouvoir absolu. On était alors au moment le plus vif de la réaction catholique et aristocratique qui signala les dernières années du règne des Stuarts. Les désagréments que le jeune Cooper eut à essuyer à Winchester le dégoûtèrent du collége; il en sortit, et voyagea pendant trois ans sur le continent, en compagnie d'un gouverneur écossais, nommé Daniel Denonne, homme d'esprit et de probité. A son retour, en 1689, après la révolution qui renversa les Stuarts, il refusa un siége à la chambre des communes, et consacra tout son temps à perfectionner son éducation. Cette vie studieuse dura près de cinq ans. Cooper, nommé représentant de Poole, dans le comté de Dorset, se montra en toute occasion défenseur de la liberté et de la justice. Il se fit surtout remarquer dans la discussion de la loi sur les procès pour cause de haute trahison. Cooper avait préparé un discours pour appuyer le bill, et surtout la clause qui accordait des avocats aux prisonniers; mais quand il se leva pour parler dans la chambre des communes, l'aspect de l'assemblée l'intimida tellement, qu'il oublia tout ce qu'il voulait dire, et put à peine balbutier quelques mots. L'assemblée, après lui avoir donné le temps de se remettre, demanda tout haut qu'il continuât. S'adressant alors au *speaker*, il s'exprima ainsi: « Si moi, monsieur, qui ne parle que pour dire mon avis sur le bill, suis si troublé, que je me trouve hors d'état de dire la moindre chose de ce que je m'étais proposé, quelle ne doit pas être la situation d'un homme qui se trouve réduit à plaider, sans secours, pour sa vie, et qui est dans la crainte de la perdre. » Cette heureuse improvisation fit plus d'effet qu'un discours longuement préparé, et contribua à l'adoption du bill. Malgré ce succès, Cooper se fatigua bien vite de la vie parlementaire, et quitta la chambre en 1698, pour aller vivre un an en Hollande, dans la société de Bayle, de Leclerc, et d'autres savants et hommes d'esprit qui habitaient alors ce pays. Pendant son séjour en Hollande, on publia à Londres ses *Recherches sur la vertu*, ouvrage ébauché à l'âge de vingt ans. Cette édition, fort imparfaite, exécutée sur une copie dérobée à l'auteur, lui causa un vif chagrin; il l'acheta tout entière, et la détruisit. Il refondit ensuite son traité, et le publia dans le second volume de ses *Characteristics*. Peu après son retour en Angleterre, il devint comte de Shaftesbury, et entra dans la chambre des pairs. Il refusa la place de secrétaire d'État; mais il fut quelque temps un des conseillers les plus écoutés du roi Guillaume. A l'avénement de la reine Anne, il rentra dans la vie privée. Le nouveau gouvernement lui ôta même la vice-amirauté de Dorset, qui depuis trois générations était dans sa famille.

Shaftesbury profita de ses loisirs pour visiter une seconde fois la Hollande, puis il revint en Angleterre, et s'y livra à la culture des lettres. Naturellement porté vers la philosophie morale et pratique, il s'efforça de répandre les idées de tolérance au sein d'une société qui poussait jusqu'au fanatisme les préjugés anglicans. Des réfugiés français des Cévennes s'étaient mis à prophétiser, et avaient causé, par leurs extravagances, beaucoup de troubles en Angleterre. Le gouvernement songeait à les poursuivre et à les punir. Shaftesbury, qui avait beaucoup médité sur l'exaltation des sectaires et qui détestait toute persécution, crut que de pareilles mesures augmenteraient le mal au lieu de le guérir. Il écrivit

sa *Lettre sur l'enthousiasme*, et la publia après l'avoir communiquée à lord Somers, président du conseil, et à plusieurs autres seigneurs, qui l'approuvèrent. Cette lettre eut pour résultat d'empêcher toute persécution, et l'exaltation prophétique des sectaires des Cévennes tomba bientôt devant le dédain du gouvernement et l'indifférence du public. En 1709 et 1710 Shaftesbury publia ses plus importants ouvrages, savoir : les *Moralistes, ou rapsodie philosophique;* le *Sensus communis, ou essai sur l'usage de la raillerie et de l'enjouement*, et le *Soliloque, ou avis à un auteur*. Dans tous ces ouvrages il montra un esprit vif et pénétrant, une connaissance profonde du cœur humain, une humeur railleuse, qui ne s'exerçait pas seulement sur des sujets humains, mais qui s'attaquait même aux dogmes de la religion révélée. Le noble lord d'Angleterre ouvrit ainsi la route au scepticisme sarcastique de Voltaire; mais lui-même ne faisait qu'imiter un célèbre écrivain français, Saint-Évremond, qui venait de mourir à Londres après quarante ans d'exil. Les idées de liberté et de tolérance professées par Shaftesbury le rendirent très-populaire parmi les écrivains français du dix-huitième siècle; Montesquieu, le plaçant à côté des philosophes les plus éminents, s'est écrié : « Les quatre grands poëtes, Platon, Malebranche, Shaftesbury, Montaigne ! » Sans pousser jusque là l'enthousiasme, il est permis de reconnaître dans l'auteur du *Sensus communis* et du *Soliloque* un des moralistes les plus sagaces, un des écrivains les plus élégants de la littérature anglaise. Pendant qu'il composait les ouvrages qui assurent sa mémoire, Shaftesbury voyait sa santé décliner. Il alla demander du soulagement au climat de l'Italie méridionale, et passa à Naples les deux dernières années de sa vie. Il les employa à revoir ses ouvrages et à préparer une édition définitive de ses œuvres. Voici la liste des écrits de lord Shaftesbury : *Letter on enthusiasm;* en 1708; — *Moralists, a philosophical rhapsody;* en janvier 1709; — *Sensus communis;* en mai 1709; — *Soliloquy, or advice to an author;* en 1710. Les œuvres complètes de Shaftesbury furent publiées, aussitôt après sa mort, sous ce titre : *Characteristics of men, manners, opinions and times;* 1713, 3 vol. in-8°. On a publié deux recueils de lettres de Shaftesbury sous les titres suivants : *Several Letters, written by a noble lord to a young man of the university;* 1716, in-8°; — *Letters from the right honorable earl of Shaftesbury to Robert Molesworth;* en 1721. Il existe en français plusieurs traductions de Shaftesbury; savoir : *Essai sur l'usage de la raillerie* (*Sensus communis*), trad. par Coste, 1710, in-12; le même, trad. par Van Effen, La Haye, 1710, in-12; — *Principes de la philosophie morale, ou essai de M. S*** sur le mérite et la vertu, avec des réflexions* (par M. Paillet); Amsterdam, 1744, in-8°; — le même, trad. par Diderot; Amsterdam (Paris), 1745, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Philosophie morale réduite à ses principes, ou essai de S*** sur le mérite et la vertu;* Paris, 1751, in-8°. On peut regarder Diderot plutôt comme auteur que comme traducteur de ce livre. Il déclare, dans un avertissement, qu'il a presque fermé le livre de Shaftesbury quand il a pris la plume, et qu'il s'est seulement rempli de son esprit; — *les Soliloques, ou entretiens avec soi-même*, trad. par Simson; Londres et Paris, 1771, in-8°; — *Œuvres de mylord comte de Shaftesbury;* Genève, 1769, 3 vol. in-8°; — *les Charasteristics, lettres et ouvrages de mylord comte de Shaftesbury*, trad. par M. Pascal; Amsterdam et Leipzig, 1780, 3 vol. in-8°.

Lord Shaftesbury laissa un fils, le quatrième comte de Shaftesbury, lequel écrivit une vie de son père, insérée dans la traduction anglaise du *Dictionnaire* de Bayle, et traduite en français, avec des additions, par Chaufepié.

Chaufepié, *Supplément au Dictionnaire historique et critique de Bayle.* — *Biographia britannica.* — Aikin, *General biography.*

COOPER (*Édouard*), dessinateur, peintre et graveur anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il n'était pas seulement artiste, il faisait aussi le commerce des œuvres d'art. Il peignit quelques tableaux originaux, mais se fit surtout connaître par ses gravures sur cuivre, d'après l'Albane, Kneller et d'autres; on cite beaucoup le portrait d'une femme appelée Marguerite Patter, qui avait atteint l'âge de cent trente-six ans, et qu'il dessina d'après nature.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOPER (Sir *Astley* PASTON-), célèbre chirurgien anglais, né le 23 août 1768, à Brooke, comté de Norfolk, mort à Londres, le 12 février 1841. Il était le quatrième fils du révérend Samuel Cooper, recteur à Brooke, et descendait par sa mère de la famille Paston, alliée au comte de Yarmouth, ce qui lui fit ajouter quelquefois à son nom celui de Paston. Son père se chargea de diriger ses études classiques; mais il y profita peu. Rien alors assurément ne faisait présager son brillant avenir; c'était un enfant dissipé, volontaire, et qui savait seulement se faire pardonner ses escapades par sa franche et joyeuse humeur. Aucun danger ne l'effrayait; il montait sans bride les chevaux les plus vicieux; et l'on raconte qu'il se cassa la clavicule en voulant sauter à cheval sur un âne par-dessus une vache accroupie. Cette intrépidité jointe à un rare sang-froid lui fut utile dans un cas qu'il aimait à rappeler. Un de ses frères de lait étant tombé de voiture, la roue lui passa sur la cuisse et déchira les téguments et l'artère fémorale. Le sang coulait à flots, et tout était alarme et confusion quand arriva A. Cooper, à peine âgé de douze ans : il se précipita sur le blessé, serra son mouchoir autour de la cuisse, au-dessus de la plaie, et arrêta l'hémorrhagie.

C'était, disait-il, ce premier exploit qui avait éveillé son goût pour la chirurgie. En 1781 son père fut nommé recteur à Yarmouth; et peu après, son oncle, William Cooper, chirurgien *senior* à l'hôpital de Guy, étant venu visiter la famille, il fut arrêté qu'on laisserait le jeune homme suivre sa vocation. Il fut donc envoyé à Londres en août 1784, sous la direction de son oncle. Mais il n'y put rester longtemps : il avait apporté à Londres des habitudes de paresse, de dissipation, d'indiscipline, qui, favorisées encore par les tentations d'une grande ville, lassèrent bientôt la patience de l'oncle; et celui-ci, le déclarant ingouvernable, le remit entre les mains de H. Cline, chirurgien, de l'hôpital Saint-Thomas. Cline, esprit ardent et généreux, était bien le maître qu'il lui fallait, et ne tarda pas à prendre sur lui un grand ascendant; il lui inspira la passion de son art, et malheureusement aussi il lui fit partager certaines idées politiques un peu trop avancées; de telle sorte que, le transformant à son image, de ce jeune homme si paresseux et si insouciant il fit tout à la fois un élève remarquable par son application et un jacobin fanatique.

Tout d'abord A. Cooper s'adonna aux dissections avec une telle persévérance et un tel succès, que l'année d'après il avait dépassé tous ses condisciples. Dès lors il suivit avec assiduité le service de chirurgie, recueillant des observations, et se faisant déjà remarquer par une sagacité rare dans l'examen des malades. A dix-sept ans il fut reçu membre de la *Physical Society*, alors la plus ancienne et la plus renommée des sociétés de médecine de Londres. A la fin de l'année il revint à Yarmouth, paré de ce nouveau titre; mais au lieu de dissiper ses vacances comme autrefois, lui-même demanda à rester chez un certain Francis Turner, chirurgien apothicaire du lieu, pour apprendre à connaître les médicaments. Mais ou le temps ou l'aptitude lui fit défaut : ses notions en ce genre restèrent toujours fort médiocres. En 1787 il alla à Édimbourg suivre les cours de médecine de Gregory et de Cullen; il essaya aussi d'aborder avec Dugald Stewart l'étude de la philosophie; mais, comme il le dit lui-même, la métaphysique était trop étrangère à son esprit, qui répugnait aux abstractions.

A son retour à Londres, telles étaient déjà sa réputation de savoir et son habileté dans les dissections, qu'il fut nommé démonstrateur d'anatomie à l'hôpital Saint-Thomas; et il s'acquit en peu de temps une si grande popularité parmi les élèves, qu'en 1791 Cline songea à se l'associer pour ses leçons d'anatomie, avec des honoraires de cent-vingt livres par an, qui devaient s'accroître d'année en année.

C'était la coutume en Angleterre à cette époque de mêler l'enseignement de l'anatomie à celui de la chirurgie. A. Cooper se proposa de les séparer. Il eut à vaincre de fortes résistances; mais enfin Cline l'approuva, et, gardant pour lui-même le cours d'anatomie, le laissa chargé, dès 1792, des leçons de chirurgie. Ces leçons se faisaient tous les soirs à l'hopital Saint-Thomas, et le jeune professeur y apporta une activité et un dévouement extraordinaires. On raconte même que, s'étant marié peu après, le soir de la cérémonie il fit sa leçon à l'ordinaire, et avec une telle liberté d'esprit, que ses auditeurs ne se doutèrent point du changement qui venait d'arriver dans sa position. Il avait épousé une parente de Cline, avec une dot de 14,000 livres sterling. Durant les vacances, il fit avec sa femme un voyage à Paris, où il comptait étudier de près la chirurgie française. Mais le moment était peu favorable : la révolution suivait son cours; il fut témoin, au 10 août, de l'assaut donné aux Tuileries. Ses propres impressions, et surtout les alarmes de sa femme, lui firent abréger son voyage. Il eut même quelque peine à obtenir ses passeports, et revint en Angleterre au mois de septembre. On remarqua qu'il n'aimait pas à revenir sur cette époque de sa vie, et peut-être les souvenirs qu'il en garda attiédirent quelque peu la première chaleur de ses convictions. Il avait d'ailleurs entendu Chopart et Desault professer, et peu satisfait du premier, qu'il appelait *une bonne vieille femme sans caractère*, il avait gardé pour Desault une plus grande estime. Ils sympathisaient au moins par un côté. La chirurgie semblait aussi préparer sa révolution, et Desault à Paris, faisant mépris des traditions, affectait le dessein de recommencer la science. Telles étaient aussi à Londres les prétentions d'un homme qui les justifiait au moins par son génie : J. Hunter déclarait sans détour que chercher la science dans les livres était une folie, et que le seul livre à consulter était celui de la nature. Cline, admirateur de Hunter, avait fait partager à A. Cooper son enthousiasme, il avait donc suivi les leçons de Hunter, et dans son premier cours il chercha même à marcher sur ses traces. Mais pour aborder ainsi les grands principes de la chirurgie, il fallait une autorité qu'il n'avait pas; et d'ailleurs son esprit, rebelle aux grandes généralisations, était plus propre à l'observation des détails et aux applications pratiques. Averti par la désertion de son auditoire, il se replia sur lui-même, comprit qu'il avait fait fausse route, et, se réduisant à l'exposition de la pathologie chirurgicale et de la médecine opératoire, enrichies de ses idées et de ses découvertes, il ramena la foule à son amphithéâtre, et devint bientôt le professeur le plus populaire et le mieux écouté.

En 1798 il avait essayé de publier avec Haighton et Babington les *Medical Records and Researches*, recueil de travaux d'une société particulière formée à l'hopital Saint-Thomas. Il publia deux mémoires sans grande importance, *Sur une hernie diaphragmatique* et *Sur l'obstruction du canal thoracique*. A trente ans que peut un chirurgien réduit à sa pratique privée, ou à la ressource, assez ingrate, de la pratique des autres? Aussi sa grande ambition était celle

d'obtenir un service d'hôpital. En 1800 son oncle William donna sa démission à l'hôpital de Guy, et l'occasion paraissait favorable; mais l'oncle semblait avoir conservé quelque rancune, et favorisait un autre candidat. On ne niait point les titres scientifiques d'A. Cooper; mais on lui opposait son jacobinisme, et le trésorier de l'hôpital, de qui l'élection dépendait, restait fort incertain, quand A. Cooper se détermina à lui écrire qu'après mûres réflexions il avait reconnu que ses opinions politiques n'étaient bonnes qu'à lui troubler l'esprit et à entraver ses succès dans le monde, et en conséquence qu'il s'était résolu à y renoncer. Cette abjuration, un peu crûment motivée, lui ramena aussitôt les suffrages, et il fut élu chirurgien de l'hôpital de Guy, en octobre 1800.

Alors du moins il s'empara de sa carrière, et commença une série de travaux et de publications poursuivie sans relâche. En 1801 il montra que la destruction de la membrane du tympan n'abolit point l'ouïe; et, par une déduction naturelle, il fut conduit à perforer cette membrane pour remédier à certains cas de surdité. Il avait eu à l'âge de dix-neuf ans une hernie inguinale, pour laquelle il avait pendant six ans porté un bandage. Comme toute observation était pour lui un sujet de méditation, on peut croire que ce fut là le point de départ de ses recherches sur les hernies : en 1804 il fit paraître son grand travail sur la hernie inguinale, complété en 1807 par un autre travail, sur les hernies crurales et ombilicales. Le premier il avait lié l'artère carotide en 1806 : il publia deux exemples de cette opération. En 1811 il modifiait le traitement du *spina-bifida ;* en 1813 il racontait comment, sur trois sujets déjà, il avait pu extraire des calculs de la vessie sans recourir à la taille. A cette époque A. Cooper pouvait passer pour le chirurgien le plus occupé de l'Angleterre et probablement du monde entier. Cela ne l'empêcha pas d'accepter la place de professeur d'anatomie comparée au Collége des chirurgiens. C'était pour lui un sujet à peu près nouveau; au lieu de s'y préparer par la lecture des auteurs, il se résolut à faire lui-même toutes les dissections nécessaires, en y consacrant une partie de ses nuits. L'excès de travail altéra sa santé, il devint sujet à des attaques de vertige; et un jour même, chez le duc de Manchester, il tomba sans connaissance. Heureusement il laissa l'anatomie comparée pour reprendre ses recherches chirurgicales. En 1817 il pratiqua la ligature de l'aorte, opération qui laissait bien loin en arrière toutes les témérités connues, et qui peut passer pour les colonnes d'Hercule de la médecine opératoire. En 1818 il fit paraître avec B. Travers, un de ses élèves, le premier volume des *Surgical Essays*, suivi bientôt d'un autre, où il consignait ses premières recherches sur les luxations; et en 1822 il donna au public son remarquable *Traité des luxations et des Fractures articulaires.*

Un peu auparavant la fortune avait encore réalisé un de ses vœux. Aussi recherché des hautes classes que du peuple, il n'avait cependant pas pris pied à la cour; et dès 1813 on avait vu dans un de ses changements de domicile l'intention de s'en rapprocher. En 1820 il fut consulté par George IV, et en 1821 il fut choisi pour enlever une tumeur stéatomateuse que le roi portait à la tête. Son premier mouvement fut de refuser : il craignait, s'il survenait un érysipèle, de voir sa réputation compromise; il tremblait aussi d'être saisi, au moment d'opérer, d'une attaque de vertige. Mais qu'opposer au désir d'un roi ? Il opéra donc quasi contraint et forcé; du reste, tout réussit à souhait, et outre un présent de cinq cents guinées, il reçut le titre de baronet; puis, en 1824, il fut nommé chirurgien du roi (*sergeant surgeon*).

Il avait atteint cinquante-six ans. Jamais la vie d'un chirurgien n'avait été si heureuse et si bien remplie; en renommée comme en richesses et en honneurs, l'Angleterre ne lui connaissait pas de rivaux. Mais il n'avait pas suffisamment ménagé ses forces, et la vieillesse commença à l'en avertir cruellement. Ses attaques de vertige devinrent plus fréquentes, et amenèrent quelque difficulté de respirer : il en eut même une plus alarmante, pendant laquelle le pouls devint lent et intermittent. Il sentit que le temps du repos était venu; et en 1825 il cessa ses leçons et donna sa démission de chirurgien de l'hôpital de Guy. C'était trop peu; car le loisir qu'il acquérait ainsi lui était repris par la passion du travail et les entraînements de sa clientèle. En 1827 il perdit sa femme; et le chagrin qu'il en conçut lui donna une fièvre intermittente, suivie d'une grande débilité générale et d'une telle faiblesse dans l'un des bras qu'il ne pouvait plus porter la main à la bouche. Il fallut alors se résigner à de plus grands sacrifices; il quitta Londres, laissa sa maison et sa clientèle à son neveu B. Cooper, et se retira dans une de ses terres, pour y jouir enfin d'un repos si bien mérité. Vains projets! Dès que ses forces furent un peu revenues, la solitude et l'inaction lui devinrent insupportables; dès 1828 il revint à Londres pour reprendre son ancien genre de vie, se réservant seulement de passer chaque année quelque temps à la campagne ou sur le continent. Mais à peine si ces voyages interrompaient ses travaux. En 1829 il publia ses *Illustrations sur les maladies du sein ;* en 1830 son *Traité sur la structure et les maladies du testicule;* en 1832 son *Anatomie du thymus;* diverses observations, dans le *Guy's hospital Reports;* enfin, en 1839 son *Anatomie de la mamelle ;* et la mort le surprit travaillant à compléter son premier ouvrage sur les maladies de cette glande, par la description des affections cancéreuses. Il avait eu dans ses dernières années de fréquentes attaques de goutte, mais sans conséquences graves; lorsqu'il commença à s'apercevoir qu'il respirait moins libre-

ment, que la face prenait une teinte pourpre, il disait lui-même qu'il ne pouvait plus visiter ses clients au-dessus de deux étages. Il jugea qu'il avait un épanchement dans le péricarde, et que le terme de sa vie était proche. Il n'en continua pas moins ses consultations, disant qu'il mourrait sous le harnais. Enfin, il lui fallut garder la chambre, assis dans un fauteuil, ne pouvant se coucher, dans un délire intermittent qui lui laissait de temps à autre toute sa connaissance; et deux minutes avant d'expirer il dit à ses amis qui l'entouraient : *Dieu vous bénisse, et adieu à vous tous!*

A. Cooper était d'une taille au-dessus de la moyenne, d'une belle prestance, la physionomie ouverte et expressive, les manières affables; sa figure presque sans rides, son teint fraîchement coloré, la vivacité de ses regards, l'aisance de ses mouvements, semblaient avoir défié l'âge; et, sauf la blancheur éclatante de sa chevelure, Gibson, qui le vit à soixante-onze ans, dit qu'il n'en paraissait pas plus de soixante. La vie lui avait toujours été douce; il n'avait pas eu, comme tant d'autres, à lutter dès sa jeunesse avec la pauvreté. A cette rare faveur de la fortune il avait joint les dons du caractère: bienveillant pour ses confrères, plein de cœur pour ses malades, familier avec ses élèves, libéral de ses conseils et souvent de sa bourse, à peine s'il rencontra quelques inimitiés, et sa mort fut un deuil public.

Il n'y a pas d'exemple, dans les annales de la chirurgie, d'une clientèle aussi considérable et aussi fructueuse que celle d'A. Cooper. Dans la seule année 1815, il versa entre les mains de son banquier la somme énorme de 21,000 liv. sterl. (525,000 fr.), dont ses honoraires formaient la plus grande partie; et à sa mort le bruit public estimait sa fortune à un demi-million de livres sterling (12 millions et demi), ce qui cependant paraît exagéré. Il dépensait peu pour lui-même, mais il avait la main facilement ouverte: on dit que ses libéralités envers sa famille allaient entre 2,000 et 3,000 livres par an, et il dépensa 20,000 livres (500,000 fr.) pour faire élire son frère au parlement. Quand on fit une quête pour le docteur Pemberton, réduit à la misère par la maladie, A. Cooper s'inscrivit pour une somme de 500 livres (12,500 fr.). Il n'avait eu qu'une fille, morte en bas âge. Il légua par son testament 2,000 livres à son neveu B. Cooper, avec tous ses livres et ses préparations; 4,000 livres pour fonder un prix annuel en faveur des élèves de l'hôpital de Guy; le reste de cette fortune revint, avec le titre de baronet, à un autre neveu, dont il était le parrain, et qui se nommait comme lui Astley Paston-Cooper.

Comme professeur, il était clair, précis, sans grande recherche d'élégance, mais s'attachant toujours à mettre en relief les points importants et à les faire pénétrer dans l'esprit de ses auditeurs. Comme opérateur, il était ferme, habile, plein de ressources, d'une hardiesse qui allait jusqu'à la témérité, mais peu propre aux opérations délicates; et par exemple, lui-même se récusait pour l'opération de la cataracte. Ce qui faisait sa supériorité dans la pratique, c'était sa profonde connaissance de la marche et de la nature de la maladie, la sûreté et la précision du diagnostic, la sagacité à saisir les indications. A ces causes légitimes de succès, ajoutez l'éclat de ses leçons et de ses ouvrages, l'aménité de son caractère, qui se peignait sur sa figure. D'ailleurs, il s'était appliqué aussi très-sérieusement à cultiver la faveur publique : il était affilié aux clubs en renom, donnait de fréquentes soirées, où il réunissait les médecins de Londres et des provinces; il s'était fait une règle d'en inviter un certain nombre à dîner une fois par semaine. S'il tremblait devant l'opération à faire à George IV, c'était moins pour son royal client que pour lui-même. Lorsqu'il eut son attaque de vertige chez le duc de Manchester, ses premiers mots, en reprenant connaissance, furent pour prier le duc de n'en parler à personne; et en effet le secret lui fut gardé jusqu'à sa mort. Dirai-je, enfin, que les Anglais, hommes positifs, attribuent une notable part de sa vogue au zèle et à l'intelligence d'un domestique dont ils ont conservé le nom, Charles Osbaldistone, par abréviation Balderson, qui fut vingt-six ans à son service, et qui se vantait, dans ce long cours d'années, de n'avoir jamais laissé perdre à son maître une consultation ou un malade? Du reste, le digne serviteur ne s'était pas oublié lui-même; et l'on dit qu'il gagna en une seule année jusqu'à 600 livres (15,000 f.) à distribuer des tours de faveur pour la consultation.

D'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, ce chirurgien, le plus occupé du monde entier, fut en même temps l'un des écrivains les plus féconds et les plus remarquables. Comment y était-il parvenu? Par un travail assidu, persévérant, infatigable, qui compromit sa santé à plusieurs reprises. Démonstrateur d'anatomie, il avait eu des hémoptysies fréquentes, qu'il attribuait à la position penchée qu'exigeait la dissection; souvent, disait-il, il avait quitté l'amphithéâtre pour vomir le sang. Plus tard, ne pouvant suffire à toutes ses occupations, il se fit assister dans ses recherches par de jeunes anatomistes, qu'il faisait travailler quelquefois de six heures du matin à onze heures du soir; mais si matin que vinssent ses élèves, ils le trouvaient debout et au travail. Lui-même racontait que pendant un temps il se levait à quatre heures du matin, avant ses domestiques, allumait son feu, se mettait à la besogne jusqu'à dix heures; déjeunait alors, allait voir ses malades, et consacrait encore la soirée à reporter sur son livre de notes ses observations de la journée. Lorsqu'il revint à Londres après sa courte retraite à la campagne, on l'entendit souvent dire que le repos l'aurait tué, ou qu'il aurait fini par se pendre. Quelques-

uns ont attribué ce prompt retour à l'ardeur d'amasser, commune aux vieillards, et qui n'est pas rare chez les chirurgiens. Du moins faut-il reconnaître que l'amour de la science y eut une grande part ; ses derniers travaux furent purement anatomiques. Dans cette ardeur de concourir aux progrès de l'art, peu de temps avant sa mort il exprima le vœu que l'on ouvrît son cadavre; il désigna lui-même quatre points sur lesquels on devait diriger les investigations ; les pièces devaient être déposées à l'hôpital de Guy, et les détails de l'autopsie consignés dans un recueil de médecine, le *Guy's Hospital Reports*.

Il resterait à apprécier ses travaux et ses découvertes, à dire quelle influence il a exercée sur la chirurgie. Il était bien le disciple de J. Hunter, qui ne voulait rien devoir à ses devanciers ni à ses contemporains, et prétendait à lui seul reconstituer la science. Dans les nombreux écrits d'A. Cooper, on ne trouverait pas peut-être le nom de quatre écrivains antérieurs ; et quand il en cite un par hasard, évidemment il ne l'a pas lu, et c'est une vague réminiscence de l'école. Il ne connaît guère mieux ses contemporains, et ne s'en soucie guère. Dans la préface de son beau *Traité des hernies*, il se vante de n'avoir à peu près cité personne, et de s'en être tenu à ce qu'il a pu voir par lui-même, notamment dans les hôpitaux de Guy et de Saint-Thomas. Prétention insoutenable ! J. Hunter pouvait encore à toute force l'affecter, parce qu'il procédait principalement par voie d'expérimentation, et qu'il multipliait à son gré les expériences. Mais déjà pour les hernies les faits ne se présentent que de loin en loin; pour les luxations, ils sont bien plus rares encore; aussi l'auteur, déclarant lui-même que la vie est trop courte pour tout voir, est obligé de confesser qu'il n'aurait pu traiter convenablement son sujet s'il n'avait eu recours à des communications étrangères. De là l'étrange composition de ses ouvrages : d'une part, les faits généraux, les doctrines, les règles à suivre tracées de la main ferme et sûre du maître ; de l'autre, des observations ramassées au hasard, pour la plupart sans valeur, fréquemment contraires à la doctrine qu'elles devraient étayer; on trouve même, chose triste à dire, le même fait raconté par deux élèves différents et reproduit malencontreusement comme type de deux luxations différentes. Beau résultat, d'écarter les maîtres de l'art pour se faire le complaisant écho de praticiens obscurs et ignorants ! Aussi, de son vivant même, la valeur de ses œuvres fut mise en question ; Ch. Bell, élève comme lui de J. Hunter, mais qui avait compris le péril de cette méthode, démontra que le *Traité des luxations* n'était pas au niveau de la science, et que l'auteur était tombé aussi dans ce danger de ceux qui ne lisent point, de s'attribuer les découvertes des autres. A. Cooper répondit à une partie de ces reproches mais se tut sur les autres; et plus tard, écrivant son *Anatomie de la mamelle*, et se vantant encore de n'avoir consulté que ses propres préparations, il émettait le vœu que chaque anatomiste en fît autant, pour avoir ainsi, disait-il, les éléments de grands et beaux ouvrages utiles à la postérité. Naïve inconséquence, dans laquelle était pareillement tombé J. Hunter, qui ne voulait pas que ses élèves lussent aucun livre, excepté les siens ! On se tromperait donc si, jugeant les œuvres d'A. Cooper d'après leurs titres, on pensait y trouver des traités didactiques et complets ; ce sont plutôt des fragments rapportés des mémoires spéciaux, où il expose les résultats de son expérience personnelle, en arrière quelquefois sur l'expérience générale, mais aussi fréquemment en avant ; car s'il eut les défauts de son école, nul autre esprit dans ce siècle ne fut aussi bien doué peut-être pour en saisir tous les avantages ; et en se débarrassant de toute tradition, de toute idée étrangère, rarement du moins il s'arrêtait à la surface des choses ; et lorsqu'il s'attachait à creuser une question, il allait presque toujours plus profondément qu'on n'avait fait avant lui. Certes l'école de J. Hunter a été féconde en chirurgiens de premier ordre; mais A. Cooper en reste encore jusqu'à présent l'expression la plus brillante et le plus glorieux représentant.

Nous avons indiqué ses principaux ouvrages; la plupart ont été traduits en diverses langues, et réunis dans la traduction française de MM. Chassaignac et Richelot. MALGAIGNE.

Brodée, *Eulogium on sir A. Cooper ; London Med. Gazette*, vol. XXVII, p. 884. — Ibid., p. 802 et 837. — B. Cooper, *the Life of sir A. Cooper* ; in-12 : on en trouve une analyse dans *the British and foreign med. review*, vol. XV, p. 118.

COOPER (*Jean-Gilbert*), écrivain anglais, né à Thurgarton, dans le comté de Nottingham, en 1723, mort en 1769. Il fut élevé à l'école de Westminster et au collége de la Trinité à Cambridge. Nommé grand-sheriff du comté de Nottingham, il fut un excellent magistrat, et publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *the Power of harmony* : ce poëme, en deux chants, est une imitation, assez faible, des *Pleasures of imagination* d'Akenside ; — *the Life of Socrates, collected from the Memorabilia of Xenophon, and the Dialogues of Platon* ; 1749, in-8° : cet ouvrage, bien accueilli à son apparition, est aujourd'hui fort peu estimé ; — *Letters on taste* ; 1754, in-8° : production élégante, mais futile ; — *the Tomb of Shakspeare, a vision* ; — *Epistles to the Great, from Aristippus in Retirement* ; 1758, in-4° ; — *the Call of Aristippus, an epistle to Dr. Akenside* ; et une traduction du *Vert-Vert* de Gresset. Cooper eut l'imprudence d'attaquer Warburton, et s'attira beaucoup d'injures de la part de cet irascible prélat. Cooper fut un écrivain spirituel et facile ; mais il manquait de profondeur, et imitait trop les brillants défauts du comte de Shaftesbury. De tous ses ouvrages, un seul est

souvent cité ; c'est sa charmante chanson de *Winifreda*.

Biographia Britannica. — Gorton, *General biographical dictionary.*

* **COOPER** (*James* FENIMORE), célèbre romancier américain, né à Burlington, dans le New-Jersey, le 15 septembre 1789, mort à Cooper's-Town, le 14 septembre 1851. Il appartenait à une famille anglaise du Buckinghamshire, qui émigra en 1769. Son père, William Cooper, fut un des premiers colons qui s'établirent dans le nord de l'État de New-York : il y devint propriétaire, en 1786, d'un immense domaine sur les bords du lac Ostego, et y jeta les fondements de la petite ville qui porte aujourd'hui son nom (Cooper's-Town). Plus tard, il fut élu juge de son comté et membre du congrès. Après avoir ébauché l'éducation de son fils, il le confia aux soins du révérend Thomas Ellisson, ministre de la secte épiscopale, puis le plaça en 1802 au collége d'Yale, à New-Haven (Connecticut). Le jeune Fenimore Cooper montra peu de dispositions pour les études classiques : aussi dès 1805 il entra dans la marine militaire en qualité de *midshipman*. Il navigua six années seulement, mais il fit de longs voyages, assista à plusieurs combats, et acquit dans la pratique les connaissances qui lui permirent plus tard de retracer avec tant de vérité les scènes multiples de la vie maritime. En 1810, forcé par sa santé de renoncer à une carrière devenue trop pénible pour lui, il se maria, s'établit quelque temps à Winchester près New-York, et vint ensuite se fixer dans la résidence paternelle de Cooper's-Town. Dès lors il se livra complétement à la culture des lettres. Cependant, il demeura dix ans sans rien publier . il employa sans doute ce temps à préparer ses sujets, mûrir ses idées, classer ses matériaux, car ses écrits se succédèrent ensuite à fort peu d'intervalle les uns des autres. Ils attirèrent en peu de temps l'attention générale, et assurèrent bientôt à leur auteur un rang distingué parmi les meilleurs romanciers des deux mondes. En 1826 les conseils des médecins engagèrent Fenimore Cooper à changer de climat. Il vint alors en France, et y remplit jusqu'en 1829 les fonctions de consul à Lyon. Curieux d'étudier les mœurs européennes, il parcourut ensuite l'Allemagne méridionale, la Suisse, l'Italie, et vint reprendre dans sa patrie le cours de ses travaux, que la mort seule a pu interrompre. Cooper, quoique valétudinaire, était doué d'un caractère décidé ; son esprit tendait vers l'observation des choses plus peut-être que vers celle des hommes, sa taille était au-dessus de la moyenne ; la rapidité de ses mouvements, de son geste, annonçait l'énergie ; son front était très-élevé ; ses yeux, enfoncés, avaient une expression inquiète, agitée, et semblaient constamment chercher quelque chose (un de ses amis le décrit comme inaccessible au sommeil), mais parfois leur éclat sauvage s'affaiblissait, et ils exprimaient alors éloquemment les sentiments les plus doux, les plus tendres. Dans le silence, son visage était l'expression d'une inflexible fermeté, d'une froideur glaciale ; mais lorsqu'il parlait, les sentiments qui l'animaient passaient sur ses lèvres, et alors il captivait l'attention de ses auditeurs.

On peut diviser en plusieurs catégories les productions de ce fécond écrivain : le plus grand nombre rappellent les traditions de l'Amérique du Nord, l'histoire des États-Unis ou les mœurs de ses habitants ; viennent ensuite les romans maritimes, tableaux animés des grands drames qui s'accomplissent sur l'Océan ; puis quelques épisodes empruntés aux vieilles chroniques européennes ; enfin, des impressions particulières, dans lesquelles l'auteur se montre observateur sagace, voyageur philosophe et historien consciencieux. Voici la liste chronologique des œuvres de Cooper : *Précaution*, 1821 (Précaution, ou le choix d'un mari). Cet ouvrage, qui fut le début de Cooper dans la carrière littéraire, n'annonçait pas ce que son auteur a réalisé depuis. C'est un roman intime à la manière de miss Edgeworth. On y trouve quelques observations ingénieuses noyées dans de longs et ennuyeux dialogues, dans des accessoires minutieux et puérils. Il eut peu de lecteurs en Amérique, et est demeuré presque inconnu en Europe : l'Angleterre, où se passe l'action, lui fit seule quelque accueil, par patriotisme sans doute ; — *the Spy*, 1821 (l'Espion), parut bientôt après ; il révéla chez l'auteur un véritable talent dramatique. La guerre de l'indépendance et les efforts héroïques qui firent son succès sont retracés dans ce roman sous de vives couleurs. Jamais le dévouement à la patrie n'avait été mis en relief comme dans l'humble colporteur Harvey Birch, si résigné dans sa vie et dans sa mort, si glorieux dans sa bonte, si fier dans son abaissement. Le capitaine virginien Lawton est aussi très-heureusement dessiné. Les autres personnages, surtout celui de Washington, peut-être trop pâles auprès de ces vigoureuses créations, ne remplissent pas assez le cadre du sujet, et l'action est quelquefois allanguie par le dialogue ; — *the Pioneers or the sources of the Susquehanna* (les Pionniers) ; 1822 : Cooper s'ouvrit par ce roman une voie nouvelle, dans laquelle il est demeuré sans rival. Il eut le premier la pensée de mettre en présence la sauvage indépendance des *Peaux Rouges* et la civilisation intéressée des blancs. L'auteur a su orner le récit de cette lutte de détails si saisissants, qu'il éveilla la curiosité générale, et que ses héros devinrent rapidement populaires. Il était facile à Cooper d'être vrai, car il avait vu tout ce qu'il écrivait. Dans *les Pionniers* il s'est plu à retracer les scènes de son enfance : le juge Marmaduke-Temple n'est autre que son père William Cooper, et la ville naissante de Temple-Town, dont il décrit avec tant de charme les commencements, s'appelle aujourd'hui Cooper's-Town ; — *the Pilot* (le Pilote), 1823, est juste-

ment estimé comme un des meilleurs ouvrages de Cooper. C'est un épisode de la vie du célèbre marin écossais Paul Jones. Tous les personnages que l'auteur a groupés autour de cette figure historique sont habilement nuancés et dessinés avec observation. De ces types nombreux, aucun n'est surabondant, chacun apporte sa part à l'intérêt général; — *Lionel Lincoln* (1824) est le tableau fidèle et curieux de la révolution américaine. Ce roman eût dû paraître avant *l'Espion*, car il explique les causes de l'insurrection qui enleva à la Grande-Bretagne sa plus belle colonie. On y voit couler le premier sang versé pour l'affranchissement des États-Unis. En racontant l'héroïsme des Américains, l'auteur a eu le bon goût de rendre justice au courage discipliné des Anglais; — *the Last of the Mohicans* (le dernier des Mohicans; 1826)) est regardé comme le chef-d'œuvre de Cooper. C'est certainement celui de ses livres qui jouit du plus de popularité. Il doit être considéré comme le quatrième acte du drame que Cooper a commencé dans *the Deerslayer* (le Tueur de Daims; 1842) et *the Pathfinder* (le Guide ou le Lac Ontario), qu'il a continués dans *les Pionniers* et terminé dans *the Prairie* (la Prairie; 1825). Comme on l'a dit plus haut, le sujet de ces cinq romans, dans lesquels les mêmes personnages reparaissent, est l'agonie de la race indienne, s'effaçant chaque jour devant la persévérance anglo-saxonne; mais sur cette donnée saillit parmi tous un personnage qui appartient essentiellement à l'auteur. Sous les diverses dénominations expressives de Tueur de Daims, Œil de Faucon, Longue Carabine, le Guide, Bas de Cuir, et le Trappeur, Cooper a créé dans Nathaniel ou Natty Bempo un type intermédiaire entre l'homme civilisé et l'homme sauvage, d'une originalité et d'une énergie vraiment remarquables. Cette figure suffirait à elle seule pour assurer à son créateur une gloire durable; — *the Wept of Wish ton Wish* (les Puritains d'Amérique; 1828) présente les scènes qui suivirent l'arrivée des premiers émigrants en Virginie. L'auteur y a peint les mœurs austères de ces colons, presque tous puritains, fuyant la persécution religieuse qui désolait leur patrie. Comme toujours, il introduit dans son drame, pour plus d'animation, des personnages historiques. Ce livre fait connaître les vaillants Sagamores indiens, qui tentèrent les premiers de repousser les envahissements de la race blanche; — *Red Rover* (le Corsaire rouge) et *the Water Witch* (la Sorcière des Eaux, ou l'écumeur de mer), parus tous deux en 1828, sont les dignes pendants du *Pilote*. De la part de l'auteur, même amour de la mer, mêmes connaissances maritimes, mêmes belles descriptions de combats et de tempêtes. L'action et le dénoûment de ces deux œuvres laissent pourtant à désirer. On peut aussi critiquer çà et là quelques longueurs; mais ces taches, qui se retrouvent dans tous les romans de Cooper, disparaissent devant la hardiesse des situations et la vérité des détails; — *the Bravo* (le Bravo; 1831), bonne étude du gouvernement vénitien du quinzième siècle, n'eut pas le succès des précédentes productions de Cooper : ce roman contient de superbes peintures de Venise et de ses lagunes, mais l'auteur américain n'y est plus original; — *theHeidenmauer* (l'Heidenmauer, ou le Camp des païens; 1832) eut le même sort. Il présente l'Allemagne au seizième siècle, au moment où les doctrines de Luther commençaient à fermenter. L'auteur a mis en présence les intérêts opposés d'une ville libre, d'un couvent et d'un seigneur féodal; — *the Headsman of Berne* (le Bourreau de Berne, ou l'Abbaye des Vignerons; 1833) n'est remarquable que par de beaux tableaux des sites alpestres; — *History of the american navy* (Histoire de la marine américaine; 1839); — *the Two Admirals* (les Deux Amiraux; 1842), dans lequel Fenimore-Cooper, après avoir souvent décrit des combats de vaisseau à vaisseau, s'est essayé avec beaucoup de bonheur à représenter une bataille navale : — *the Jack o' lantern, or the privater* (le Feu Follet; 1842), roman maritime; — *Ned Myers, or a life before the mast* (Ned Myers, ou la vie d'un matelot; 1843), roman très-médiocre, dans lequel l'auteur a retracé l'histoire de ses premières campagnes; — *Wing and Wing* (Aile et Aile; 1844), ouvrage peu connu; — *Mercedes of Castille* (Mercedes de Castille, ou Christophe Colomb; 1844), roman historique; — *Wyandotte, or the kutted noll* (Wyandotte, ou la hutte sur la colline, et aussi Fleur des bois; 1844); —(*Afloat*) *and* (*a shore*) *or the adventures of Miles Wallingford* (Sur terre et sur mer, ou les aventures de Miles Vallingford), et sa suite, *Lucy Hardinge;* 1844; — *Satanstoe, or the family of litle page* (Satanstoe, ou la famille du petit page; 1845); — *the Red Skins* (les Peaux Rouges); — *the Crater, or volkans peak* (le Robinson américain, ou le cratère) : œuvre d'un esprit déjà affaibli, cette réminiscence de Daniel de Foe ne se recommande que par quelques curieux détails d'histoire naturelle; — *Jack Tier, or the Florida reef* (Jacques le Tireur); — *the Sea Lions* (les Lions de Mer); 1849; — *the Ways of the hour* (les Mœurs du temps); 1850; — *the Chainbearer*. Ce fut la la dernière production de Cooper. L'*Œuvre* de Cooper (ses productions méritent ce nom) peignent avec charme et font revivre les mœurs des premiers habitants des forêts d'Amérique. On a comparé la manière de Cooper avec celle de l'auteur d'*Atala;* mais cette comparaison manque de base : les *Peaux-Rouges* de Châteaubriand ont existé dans son génie bien plus que dans la réalité, tandis que Cooper les a reproduits comme il les a connus : tour à tour bizarres et graves, hospitaliers et perfides, naïfs et rusés, généreux et féroces; en un mot, Château-

briand a fait de la poésie, Cooper de l'histoire. Un rapprochement plus naturel, c'est celui qu'on a fait entre Cooper et Walter Scott. L'un et l'autre ont peint les mœurs et encadré dans leurs œuvres les traditions de leur patrie respective; l'un et l'autre ont décrit la nature extérieure avec la plus grande exactitude. Parfois le romancier américain est grandiose comme le site qu'il décrit; mais il est inférieur à W. Scott comme écrivain et comme observateur du cœur humain. Les ouvrages de ce romancier hors de ligne ont été traduites dans presque toutes les langues vivantes; *l'Espion*, entre autres, a paru en langue persane, en 1847. Parmi les traductions françaises, on cite celle de Defauconpret, Paris, 1838-1845, 23 vol. in-8°, et celles des MM. B. Laroche et A. de Montémont, Paris, 1835, 6 vol. ALFRED DE LACAZE.

Madame F. Cooper, morte en janvier 1852, n'a survécu que d'un an à son mari.

Conversations-Lexicon. — M. de Loménie, *Galerie des contemporains.* — Suppl. à Quérard, *la France littéraire.*

COOPER (*Richard*), dessinateur et graveur anglais, né en 1730, mort vers 1820. Il vint à Paris, où il eut Philippe Le Bas pour maître, et se fit bientôt connaître comme un excellent graveur. En 1814 il grava encore pour le recueil de Tresham : *Gallery of pictures*; 1808-1818, in-4°. On a en outre de lui : *les Enfants de Charles Ier d'Angleterre*; 1762; — *la Maîtresse de Rembrandt*; 1777, grav. à la manière noire; — *la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras*, d'après Corrége; 1763, gr. in-fol.; — *Vue de l'église de Saint-Pierre et des environs*; 1778, à l'acquatinta; — *Vue de la même église et de la colonnade*; — *l'Ancien pont sur l'Anio, dit Ponte-Salaro*; — *Ponte Nomentano*, sur le même fleuve; — *l'Intérieur du Colisée*; 1779; — *Vue prise du jardin de la villa Negroni*; — *Vue de Tivoli et des monts environnants*; — *la Campagne de Rome*.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOPER (*Richard*), peintre anglais, surnommé *le Poussin* britannique, vivait encore en 1806. Il alla se perfectionner dans son art en Italie. Il peignit surtout admirablement le paysage. On cite particulièrement de lui deux *vues de Windsor*, qu'il exposa en 1801.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOPER (*Samuel*), peintre anglais, né à Londres, en 1609, mort dans la même ville, en 1672. Élève de son oncle, John Hoskins, il excella dans la miniature, et imita Van Dyck avec tant de succès qu'il fut surnommé *le petit Van Dyck*. S'attachant à rendre les figures, il négligea les accessoires. Il fit les portraits en miniature de *Charles II*, de la reine et des principaux personnages de la cour; mais son chef-d'œuvre est le portrait d'*Olivier Cromwell*. Il fut invité à venir à Paris, et sa veuve obtint une pension de la cour de France. Ami de Butler, auteur du *Hudibras*, il donna à ce spirituel poëte des leçons de peinture.

Walpole, *Anec. of painting.* — Pinkerton, *Diction of paint.*

COOPER (*Alexandre*), peintre anglais, frère de Samuel Cooper, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il peignait le portrait et le paysage, et fut élève d'Hoskins. Après avoir visité Amsterdam, il vint en Suède, où la reine Christine fit de lui son peintre ordinaire.

Pinkerton, *Diction. of paint.*

COOPER ou **COUPER** (*Thomas*), prélat anglais, né à Oxford, vers 1517, mort en 1594. Il finissait ses études et se destinait à l'état ecclésiastique lors de l'avénement de la reine Marie. Se sentant alors peu de goût pour la religion romaine, il étudia la médecine, et vint pratiquer dans sa ville natale. Il quitta cette profession pour reprendre la théologie, lorsque Élisabeth monta sur le trône, et bientôt il se fit remarquer comme prédicateur. Après avoir passé par les emplois inférieurs, il devint évêque de Lincoln en 1570, et de Winchester en 1584. Ses principaux ouvrages sont : *Epitome of Chronicles from the* 17 *th year after Christ to* 1540 *and thence afterward to the year* 1560; 1560, in-4°; — *Thesaurus linguæ romanæ et britannicæ, et dictionarium historicum et poeticum*; 1565, in-fol.; — *Twelve sermons on different texts*; 1580, in-4°.

Rose, *New biog. dict.*

COOPMANS (*George*), médecin hollandais, né à Makkum, dans la Frise, en 1717, mort à Franeker. Après avoir fait, sous la direction de Boerhaave et d'Albinus, ses études médicales à l'université de Leyde et à celle de Franeker, il pratiqua pendant toute sa vie la médecine dans cette dernière ville. Lorsque, après la révolution de 1795, l'académie de Franeker reçut une nouvelle organisation, Coopmans en fut nommé un des directeurs. On a de lui : *Nevrologia et observatio de calculo ex urethra extracto*; Franeker, 1789, in-8°; ibid., 1794, in-4°. Il a, en outre, traduit en latin les écrits d'Alexandre Monro sur les nerfs; Franeker, 1754, in-8°; Haarlem, 1763, in-8°.

Biographie médicale.

COOPMANS (*Gadso*), médecin hollandais, fils du précédent, né en 1746, mort à Amsterdam, le 5 août 1810. Après avoir enseigné la médecine et la chimie à l'université de Franeker, il quitta sa chaire à l'époque des troubles politiques de la Hollande, et se réfugia dans la Belgique, d'où il fut bientôt obligé de passer en France. Attiré ensuite dans les États du roi de Danemark, il occupa tour à tour une chaire de médecine à Kiel et à Copenhague; mais l'amour de la patrie le ramena en Hollande, où il mourut. On a de lui : *Varis, sive carmen de variolis*; Franeker, 1783, in-4°. Ce poëme, écrit avec assez d'élégance, est consacré à l'éloge de l'inoculation; — *Opuscula physico-medica*; Copenhague, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

COOTE (*Charles*), général anglais, mort en 1661. Il était l'aîné des fils de sir Charles Coote, créé baronet en 1621. Au début de la révolution, en 1641, il fut nommé gouverneur de Du-

blin, et lors de la soumission de l'Irlande au pouvoir du parlement, il fit partie de la cour de justice pour la province de Connaught, et la présida au nom du parlement. A la restauration, il se rendit maître du château de Dublin, et fit prisonnier John Coke, qui avait figuré dans le procès dirigé contre Charles I[er]. Ses services furent récompensés par les titres de baron et de vicomte, puis de comte de Montroth.

Rose, *New biog. dict.*

COOTE (*Eyre*), général anglais, né en 1726, mort à Madras, le 26 avril 1783. Il embrassa fort jeune la carrière militaire, et fit ses premières armes en 1745, contre les partisans des Stuarts. En 1754 il passa aux Indes orientales, et se distingua dans plusieurs occasions importantes. Capitaine en 1757, il fut chargé d'occuper Calcutta, dont il fut nommé gouverneur; il prit ensuite Houghly et Chandernagor, et se signala à la bataille de Plassay. Devenu colonel, il s'empara de Vandavaschi, et, le 22 juillet 1760, battit le général Lally-Tollendal, qu'il força à se renfermer dans Pondichéry. Étroitement bloqués par terre et par mer, les Français durent se rendre le 15 janvier 1762, après un siége de quinze mois. Coote revint en Angleterre. En reconnaissance de ses services signalés, les directeurs de la Compagnie des Indes lui firent présent d'une épée enrichie de diamants. En 1769 il fut nommé au commandement de toutes les forces de la compagnie; mais en octobre 1770 il quitta Madras, se rendit à Bassora, et revint en Europe par terre. En 1771 il fut décoré de l'ordre du Bain, et en 1773 promu au commandement d'un régiment d'infanterie en garnison en Écosse. En 1781 la présidence de Calcutta, voulant réparer les désastres causés par Hyder-Ali, rappela sir Eyre Coote à Madras, et l'envoya prendre le commandement de l'armée du Carnatic. Son arrivée mit dans les opérations des agents de la compagnie la vigueur et l'unanimité qui leur manquaient. Hyder-Ali assiégeait alors Ouandeouachi avec une armée de près de cent mille hommes. Coote résolut de le combattre, et se mit en marche le 17 janvier 1781, à la tête de sept mille hommes. Hyder-Ali leva le siége, évita la bataille, et fit mine d'attaquer Trichinapoly. Coote vint camper à Porto-Nuovo le 1[er] juillet, attira les troupes indiennes au combat, et malgré l'immense infériorité du nombre remporta une victoire complète, dont le manque de cavalerie l'empêcha pourtant de profiter. Il se porta ensuite au nord, effectua sa jonction avec un renfort qu'il attendait du Bengale, et attaqua Trépassore, qui capitula le 23 août. Il battit le 27 Hyder, qui s'avançait au secours de cette place. Une nouvelle victoire, remportée le 27 septembre, près de Cholingour, permit à Coote de débloquer Vellor, réduite à la dernière extrémité. Il assiégea ensuite et prit Chittore. Le 16 février 1782, Hyder-Ali ayant défait le major Abingdon sur les bords du Coleroun, joignit ses troupes aux Français, prit Goudelour et Permacoil, et avança vers Ouandeouachi. Coote était alors très-souffrant; néanmoins il n'hésita pas à se remettre à la tête des troupes, et arrêta la marche de son infatigable adversaire, qu'il battit le 2 juin, à Arni. Ce fut son dernier triomphe: le délabrement de sa santé le força de remettre le commandement au général Stuart. Coote mourut peu après; son corps fut rapporté en Angleterre, et enterré à Rockwood (Hampshire). La Compagnie des Indes lui a fait élever un très-beau monument à Westminster.

Alfred de Lacaze.

Rose, *New biographical dictionary*. — *Gentl. magaz.*

COOTWYK ou **COOTWICH** (*Jean*), voyageur hollandais, né à Utrecht, vivait en 1619. Il était docteur en droit; mais, tourmenté depuis son enfance du désir de voyager, il suivit cette inclination dès qu'il put la satisfaire. Il parcourut l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Croatie, la Dalmatie, la mer Adriatique, la Morée, les îles de la Méditerranée, débarqua à Jaffa, et visita Jérusalem. Il se fit recevoir chevalier du Saint-Sépulcre, traversa la Palestine, et arriva à Damas. Admis dans une caravane musulmane, il traversa le Liban, explora l'Égypte et la Syrie, enfin s'embarqua à Alexandrette, et relâcha à Venise. De retour dans sa patrie, il publia la relation de ses voyages. Cette relation est aussi curieuse que rare. Elle contient la description vraie et détaillée de tous les pays que Cootwyk a parcourus: géographie, productions, mœurs, arts, antiquités, rien n'est omis. Son titre est: *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum*, etc.; Anvers, 1619, in-4°. Un extrait en a été inséré, sous le titre d'*Excerpta de ritibus Mahometanorum*, dans l'*Arabiæ respublica*; Amsterdam, 1633, in-32. On a aussi de Cootwyk: *Synopsis reipublicæ Venetæ*: c'est un abrégé de l'ouvrage de Gaspardo Contarini intitulé *de Republica Veneta*; Leyde, 1626, in-32. Ces deux abrégés font partie de la collection dite *des Petites républiques*, publiée par les Elzevirs. Alfred de Lacaze.

Scheilborn, *Amœnitates litterariæ*, V. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

***COP** ou **COPINS** (*Balthazar*), poëte et philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa au gymnase de Lemgo, embrassa les doctrines de la religion réformée, se rendit dans le Palatinat, et devint ensuite surintendant à Neustadt. On a de lui: *de Una et ea perpetua totius Christi præsentia in sua Ecclesia peregre agente, thesium sectiones* XXV; 1565, in-4°; — *Eine Erklærung der Epistel an die Galater* (Explication de l'Épître aux Galates); 1587; — *Elegiæ*; — *Epigrammata.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COP (*Guillaume*), médecin suisse, né à Bâle, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort le 2 décembre 1532. Il commença ses

briand a fait de la poésie, Cooper de l'histoire. Un rapprochement plus naturel, c'est celui qu'on a fait entre Cooper et Walter Scott. L'un et l'autre ont peint les mœurs et encadré dans leurs œuvres les traditions de leur patrie respective; l'un et l'autre ont décrit la nature extérieure avec la plus grande exactitude. Parfois le romancier américain est grandiose comme le site qu'il décrit; mais il est inférieur à W. Scott comme écrivain et comme observateur du cœur humain. Les ouvrages de ce romancier hors de ligne ont été traduites dans presque toutes les langues vivantes; *l'Espion*, entre autres, a paru en langue persane, en 1847. Parmi les traductions françaises, on cite celle de Defauconpret, Paris, 1838-1845, 23 vol. in-8°, et celles des MM. B. Laroche et A. de Montémont, Paris, 1835, 6 vol. ALFRED DE LACAZE.

Madame F. Cooper, morte en janvier 1852, n'a survécu que d'un an à son mari.

Conversations-Lexicon. — M. de Loménie, *Galerie des contemporains*. — Suppl. à Quérard, *la France littéraire*.

COOPER (*Richard*), dessinateur et graveur anglais, né en 1730, mort vers 1820. Il vint à Paris, où il eut Philippe Le Bas pour maître, et se fit bientôt connaître comme un excellent graveur. En 1814 il grava encore pour le recueil de Tresham : *Gallery of pictures*; 1808-1818, in-4°. On a en outre de lui : *les Enfants de Charles Ier d'Angleterre*; 1762; — *la Maîtresse de Rembrandt*; 1777, grav. à la manière noire; — *la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras*, d'après Corrége; 1763, gr. in-fol.; — *Vue de l'église de Saint-Pierre et des environs*; 1778, à l'acquatinta; — *Vue de la même église et de la colonnade*; — *l'Ancien pont sur l'Anio, dit Ponte-Salaro*; — *Ponte Nomentano*, sur le même fleuve; — *l'Intérieur du Colisée*; 1779; — *Vue prise du jardin de la villa Negroni*; — *Vue de Tivoli et des monts environnants*; — *la Campagne de Rome*.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOPER (*Richard*), peintre anglais, surnommé *le Poussin britannique*, vivait encore en 1806. Il alla se perfectionner dans son art en Italie. Il peignit surtout admirablement le paysage. On cite particulièrement de lui deux *vues de Windsor*, qu'il exposa en 1801.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOPER (*Samuel*), peintre anglais, né à Londres, en 1609, mort dans la même ville, en 1672. Élève de son oncle, John Hoskins, il excella dans la miniature, et imita Van Dyck avec tant de succès qu'il fut surnommé *le petit Van Dyck*. S'attachant à rendre les figures, il négligea les accessoires. Il fit les portraits en miniature de *Charles II*, de la reine et des principaux personnages de la cour; mais son chef-d'œuvre est le portrait d'*Olivier Cromwell*. Il fut invité à venir à Paris, et sa veuve obtint une pension de la cour de France. Ami de Butler, auteur du *Hudibras*, il donna à ce spirituel poëte des leçons de peinture.

Walpole, *Anec. of painting*. — Pinkerton, *Diction of paint.*

COOPER (*Alexandre*), peintre anglais, frère de Samuel Cooper, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il peignait le portrait et le paysage, et fut élève d'Hoskins. Après avoir visité Amsterdam, il vint en Suède, où la reine Christine fit de lui son peintre ordinaire.

Pinkerton, *Diction. of paint.*

COOPER ou **COUPER** (*Thomas*), prélat anglais, né à Oxford, vers 1517, mort en 1594. Il finissait ses études et se destinait à l'état ecclésiastique lors de l'avénement de la reine Marie. Se sentant alors peu de goût pour la religion romaine, il étudia la médecine, et vint pratiquer dans sa ville natale. Il quitta cette profession pour reprendre la théologie, lorsque Élisabeth monta sur le trône, et bientôt il se fit remarquer comme prédicateur. Après avoir passé par les emplois inférieurs, il devint évêque de Lincoln en 1570, et de Winchester en 1584. Ses principaux ouvrages sont : *Epitome of Chronicles from the* 17 th *year after Christ to* 1540 *and thence afterward to the year* 1560; 1560, in-4°; — *Thesaurus linguæ romanæ et britannicæ, et dictionarium historicum et poeticum*; 1565, in-fol.; — *Twelve sermons on different texts*; 1580, in-4°.

Rose, *New biog. dict.*

COOPMANS (*George*), médecin hollandais, né à Makkum, dans la Frise, en 1717, mort à Franeker. Après avoir fait, sous la direction de Boerhaave et d'Albinus, ses études médicales à l'université de Leyde et à celle de Franeker, il pratiqua pendant toute sa vie la médecine dans cette dernière ville. Lorsque, après la révolution de 1795, l'académie de Franeker reçut une nouvelle organisation, Coopmans en fut nommé un des directeurs. On a de lui : *Nevrologia et observatio de calculo ex urethra extracto*; Franeker, 1789, in-8°; ibid., 1794, in-4°. Il a, en outre, traduit en latin les écrits d'Alexandre Monro sur les nerfs; Franeker, 1754, in-8°; Haarlem, 1763, in-8°.

Biographie médicale.

COOPMANS (*Gadso*), médecin hollandais, fils du précédent, né en 1746, mort à Amsterdam, le 5 août 1810. Après avoir enseigné la médecine et la chimie à l'université de Franeker, il quitta sa chaire à l'époque des troubles politiques de la Hollande, et se réfugia dans la Belgique, d'où il fut bientôt obligé de passer en France. Attiré ensuite dans les États du roi de Danemark, il occupa tour à tour une chaire de médecine à Kiel et à Copenhague; mais l'amour de la patrie le ramena en Hollande, où il mourut. On a de lui : *Varis, sive carmen de variolis*; Franeker, 1783, in-4°. Ce poëme, écrit avec assez d'élégance, est consacré à l'éloge de l'inoculation; — *Opuscula physico-medica*; Copenhague, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

COOTE (*Charles*), général anglais, mort en 1661. Il était l'aîné des fils de sir Charles Coote, créé baronet en 1621. Au début de la révolution, en 1641, il fut nommé gouverneur de Du-

blin, et lors de la soumission de l'Irlande au pouvoir du parlement, il fit partie de la cour de justice pour la province de Connaught, et la présida au nom du parlement. A la restauration, il se rendit maître du château de Dublin, et fit prisonnier John Coke, qui avait figuré dans le procès dirigé contre Charles Ier. Ses services furent récompensés par les titres de baron et de vicomte, puis de comte de Montroth.

Rose, *New biog. dict.*

COOTE (*Eyre*), général anglais, né en 1726, mort à Madras, le 26 avril 1783. Il embrassa fort jeune la carrière militaire, et fit ses premières armes en 1745, contre les partisans des Stuarts. En 1754 il passa aux Indes orientales, et se distingua dans plusieurs occasions importantes. Capitaine en 1757, il fut chargé d'occuper Calcutta, dont il fut nommé gouverneur ; il prit ensuite Hougly et Chandernagor, et se signala à la bataille de Plassay. Devenu colonel, il s'empara de Vandavaschi, et, le 22 juillet 1760, battit le général Lally-Tollendal, qu'il força à se renfermer dans Pondichéry. Étroitement bloqués par terre et par mer, les Français durent se rendre le 15 janvier 1762, après un siége de quinze mois. Coote revint en Angleterre. En reconnaissance de ses services signalés, les directeurs de la Compagnie des Indes lui firent présent d'une épée enrichie de diamants. En 1769 il fut nommé au commandement de toutes les forces de la compagnie; mais en octobre 1770 il quitta Madras, se rendit à Bassora, et revint en Europe par terre. En 1771 il fut décoré de l'ordre du Bain, et en 1773 promu au commandement d'un régiment d'infanterie en garnison en Écosse. En 1781 la présidence de Calcutta, voulant réparer les désastres causés par Hyder-Ali, rappela sir Eyre Coote à Madras, et l'envoya prendre le commandement de l'armée du Carnatic. Son arrivée mit dans les opérations des agents de la compagnie la vigueur et l'unanimité qui leur manquaient. Hyder-Ali assiégeait alors Ouandeouachi avec une armée de près de cent mille hommes. Coote résolut de le combattre, et se mit en marche le 17 janvier 1781, à la tête de sept mille hommes. Hyder-Ali leva le siége, évita la bataille, et fit mine d'attaquer Trichinapoly. Coote vint camper à Porto-Nuovo le 1er juillet, attira les troupes indiennes au combat, et malgré l'immense infériorité du nombre remporta une victoire complète, dont le manque de cavalerie l'empêcha pourtant de profiter. Il se porta ensuite au nord, effectua sa jonction avec un renfort qu'il attendait du Bengale, et attaqua Trépassore, qui capitula le 23 août. Il battit le 27 Hyder, qui s'avançait au secours de cette place. Une nouvelle victoire, remportée le 27 septembre, près de Cholingour, permit à Coote de débloquer Vellor, réduite à la dernière extrémité. Il assiégea ensuite et prit Chittore. Le 16 février 1782, Hyder-Ali ayant défait le major Abingdon sur les bords du Coleroun, joignit ses troupes aux Français, prit Goudelour et Permacoïl, et avança vers Ouandeouachi. Coote était alors très-souffrant ; néanmoins il n'hésita pas à se remettre à la tête des troupes, et arrêta la marche de son infatigable adversaire, qu'il battit le 2 juin, à Arni. Ce fut son dernier triomphe ; le délabrement de sa santé le força de remettre le commandement au général Stuart. Coote mourut peu après ; son corps fut rapporté en Angleterre, et enterré à Rockwood (Hampshire). La Compagnie des Indes lui a fait élever un très-beau monument à Westminster.

ALFRED DE LACAZE.

Rose, *New biographical dictionary*. — *Gentl. magaz.*

COOTWYK ou **COOTWICH** (*Jean*), voyageur hollandais, né à Utrecht, vivait en 1619. Il était docteur en droit ; mais, tourmenté depuis son enfance du désir de voyager, il suivit cette inclination dès qu'il put la satisfaire. Il parcourut l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Croatie, la Dalmatie, la mer Adriatique, la Morée, les îles de la Méditerranée, débarqua à Jaffa, et visita Jérusalem. Il se fit recevoir chevalier du Saint-Sépulcre, traversa la Palestine, et arriva à Damas. Admis dans une caravane musulmane, il traversa le Liban, explora l'Égypte et la Syrie, enfin s'embarqua à Alexandrette, et relâcha à Venise. De retour dans sa patrie, il publia la relation de ses voyages. Cette relation est aussi curieuse que rare. Elle contient la description vraie et détaillée de tous les pays que Cootwyk a parcourus : géographie, productions, mœurs, arts, antiquités, rien n'est omis. Son titre est : *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum*, etc.; Anvers, 1619, in-4°. Un extrait en a été inséré, sous le titre d'*Excerpta de ritibus Mahometanorum*, dans l'*Arabiæ respublica ;* Amsterdam, 1633, in-32. On a aussi de Cootwyk : *Synopsis reipublicæ Venetæ :* c'est un abrégé de l'ouvrage de Gaspardo Contarini intitulé *de Republica Veneta ;* Leyde, 1626, in-32. Ces deux abrégés font partie de la collection dite *des Petites républiques*, publiée par les Elzevirs. ALFRED DE LACAZE.

Schelhorn, *Amænitates litterariæ*, V.—Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

***COP** ou **COPINS** (*Balthazar*), poëte et philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa au gymnase de Lemgo, embrassa les doctrines de la religion réformée, se rendit dans le Palatinat, et devint ensuite surintendant à Neustadt. On a de lui : *de Una et ea perpetua totius Christi præsentia in sua Ecclesia peregre agente, thesium sectiones* XXV; 1565, in-4° ; — *Eine Erklærung der Epistel an die Galater* (Explication de l'Épitre aux Galates); 1587 ; — *Elegiæ ; — Epigrammata.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COP (*Guillaume*), médecin suisse, né à Bâle, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort le 2 décembre 1532. Il commença ses

études dans sa ville natale et les termina à Paris. Il fut reçu docteur en 1495; Louis XII et François Ier le choisirent pour leur premier médecin, et il remplissait encore cette charge lorsqu'il mourut. Il n'a publié aucun ouvrage original; mais ayant lu les anciens médecins grecs dans leur langue, il s'aperçut que les Arabes, alors en si grand crédit dans les écoles, n'étaient que des compilateurs et des copistes, la plupart du temps infidèles. On a de lui les traductions suivantes: *Pauli Eginetæ Præcepta salubria;* Paris, 1510, in-8°; — *Hippocratis Coi Præsagiorum libri tres; ejusdem de ratione victus in morbis acutis libri quatuor;* Paris, 1511, in-4°; — *Galeni de affectorum locorum notitia libri sex;* Paris, 1513, in-4°; Lyon, 1547, in-12; — *Galeni De morborum et symptomatum causis et differentiis libri sex;* Paris, 1528, in-4°; Lyon, 1550, in-12. Il fut un des auteurs de la traduction d'Hippocrate qui parut sous ce titre : *Hippocratis Coi, medicorum omnium longe principis, Opera, etc., nunc tandem per M. Fabium Rhavennatem, Gulielmum Copum Basiliensem, Nicolaum Leonicerum, latinitate donata, ac jamprimum in lucem edita.*

Vander Linden, *de Script. med.* — *Biographie médicale.* — Adam, *Vitæ erudit.*

COP (*Nicolas*), savant français, d'origine allemande, fils du précédent, vivait dans le seizième siècle. Il était professeur au collége de Sainte-Barbe, et fut élu recteur de l'université de Paris, le 10 octobre 1533. C'était à l'époque où les idées de la réforme commençaient à pénétrer jusqu'à la cour, sous la protection de Marguerite de Navarre. Cette princesse se trouva en butte de la part de la Sorbonne à de violentes attaques, que Cop entreprit de repousser dans un sermon inspiré, et peut-être écrit, par Calvin. Ce sermon, prononcé aux Mathurins, le jour de la Toussaint, fut déféré au parlement par les Cordeliers, comme contenant des propositions hérétiques. Cop se plaignit que ces religieux se fussent adressés au parlement, et non à l'université, nia qu'il eût avancé les propositions incriminées, à l'exception d'une seule, et demanda que l'université intervînt. L'université protesta en effet contre l'appel de son recteur devant un tribunal autre que le sien, et déclara que les accusateurs de ce dignitaire seraient cités au tribunal de l'université; mais le recteur n'osa conclure, parce que les doyens des facultés de théologie et de droit s'opposèrent à la conclusion. Craignant d'être emprisonné, Cop se cacha, et s'enfuit à Bâle. L'université, apprenant qu'il s'était retiré, n'insista plus pour le défendre, et établit par *interim* Arnoul Monart procureur de l'université, pour recevoir les serments jusqu'à l'élection d'un autre recteur. On ne sait plus rien de la vie de Cop.

Du Boulai, *Histor. Universit. Paris.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

***COPE** (*Antoine*), savant anglais, natif de Banbury, mort en 1551. Il étudia à Oxford, voyagea à l'étranger, et à son retour il fut armé chevalier par Édouard VI. On a de lui : *Godly meditations on twenty select psalms;* Londres, 1547, in-8°; — *the History of Hannibal and Scipio;* ibid., 1561, in-12.

Berkenhout, *Biog. lit.*

COPE (*Henri*), médecin irlandais, vivait au dix-huitième siècle. Il étudia la médecine à Leyde, sous Boerhaave. On a de lui : *Demonstratio medico-practica prognosticorum Hippocratis ea conferenda cum ægrotorum historiis in libro primo et tertio Epidemiarum descriptis;* Dublin, 1736, in-8°.

Aubry, *les Oracles de Cos.*

COPERNIC. *Voy.* KOPERNIC.

COPHON, médecin italien de l'école de Salerne, vivait probablement avant la fin du treizième siècle. Il est cité par Gilbert l'Anglais et Thomas de Garbo. On a de lui les deux ouvrages suivants, imprimés longtemps après sa mort : *Tractatus de arte medendi, omnibus morborum curam auspicaturis apprime necessarius;* Haguenau, 1532, in-8°; Strasbourg, 1535, in-8°; Venise, 1582, in-fol.; — *Anatome porci*, imprimée avec l'*Anatomia* de Dryander; Marbourg, 1537, in-4°. Les deux ouvrages de Cophon, ont été réimprimés avec le livre de Bernhold, intitulé : *Initia doctrinæ de ossibus ac ligamentis corporis humani;* Nuremberg, 1794, in-8°.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Sprengel, *Geschichte der Arzeneykunde.*

COPINEAU (L'Abbé), littérateur français, vivait à la fin du dix-huitième siècle. On a de lui: *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues;* Paris, 1774, in-8°; — *Mémoire sur l'hygromètre, inséré dans le Journal de physique de l'abbé Rozier*, 1780, t. Ier; — *Ornithotrophie artificielle, ou l'art de faire éclore et d'élever la volaille par le moyen d'une chaleur artificielle;* Paris, 1780, in-12. Il a été fait de cet ouvrage trois éditions plus récentes, chacune sous un titre différent : 1° *l'Art de faire éclore et d'élever la volaille, par le moyen*, etc.; Paris, 1783, in-12; 2° *l'Homme rival de la nature*, etc.; Paris, 1795, in-8°; 3° *l'Art de faire éclore la volaille, au moyen d'une chaleur artificielle, par Réaumur*, corrigé par l'abbé ***; Paris, 1799, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

***COPLAND** (*Jacques*), médecin écossais, né à Deerness, dans les îles Orcades, en 1792. Élevé d'abord dans un presbytère de sa paroisse, il se rendit en 1807 à Édimbourg, pour y suivre les cours de philosophie. Il eut alors pour maîtres Leslie, Dugald Stewart, Brown et d'autres savants célèbres; puis il s'adonna à l'étude de la médecine. Reçu docteur en 1815, il visita Lon-

dres, Paris, Berlin, Vienne et quelques autres villes d'Allemagne. D'Angleterre, où il revint ensuite, il se rendit en Afrique, pour étudier les maladies endémiques de ce continent. Revenu à Londres en 1818, il s'y fixa, et devint membre du Collége royal des médecins (*Royal college of Physicians*). En 1822 il prit la rédaction du *London medical Repository*. On a de lui : *Outlines of pathology and practical medicine;* 1822; — *Elements of physiology;* Londres, 1824, d'après l'ouvrage de Richerand, avec notes et additions; — *Dictionary of practical medicine;* Londres, 1830 : c'est l'ouvrage le plus important de Copland; — *on Pestilential cholera;* Londres, 1832; — *on Palsy and apoplexy;* Londres, 1850.

Conversations-Lexikon.

* **COPONIUS**, statuaire romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il sculpta les quatorze statues des nations conquises par Pompée, lesquelles statues furent placées dans le portique du théâtre de Pompée, à Rome. Ce portique, qui s'appela *Porticus ad Nationes*, fut bâti par Pompée lui-même et restauré par Auguste.

Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4. — Suétone, *Claud.*, 46. — Servius *ad Virg. Æn.*, VIII, 720. — Thiersch., *Epoch.*, — Urlichs, *Beschreibung der Stadt Rom.*, III, 3.

* **COPP** (*Jean*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Wie man dass hochberühmt astronomisches oder geometrisches Kunst-instrument Astrolabium brauchen soll*, etc. (De la manière dont on doit se servir de l'instrument astronomique et géométrique appelé l'astrolabe); Bamberg, 1525, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*

***COPPA**. *Voy.* GIAROLA.

* **COPPÉE** (*Denis*), littérateur flamand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il se qualifie bourgeois de Huy; on possède peu de détails sur sa vie. Il composa diverses tragédies, sur la passion de Jésus-Christ, sur saint Lambert, sur sainte Justine, sur Marcus Curtius, sur *la sanglante bataille entre les Impériaux et Bohêmes*. Elles furent imprimées à Liége et à Rouen de 1621 à 1624. Une autre pièce, *le Miracle de Nostre-Dame de Cambron*, ne vit le jour qu'en 1647, après la mort de l'auteur. Telle est la rareté de ces compositions dramatiques, qu'aucun des historiens du théâtre français n'en a parlé et que le duc de La Vallière n'en possédait aucune, quoiqu'il n'eût rien négligé pour réunir *toutes* les pièces de théâtre écrites en français. Un autre collectionneur, non moins zélé, M. de Soleinne, n'avait pu mettre la main que sur trois des tragédies de Coppée; deux se sont toujours dérobées à ses infatigables recherches. Ce sont de véritables mystères; mais, au lieu de locutions semi-flamandes, on y rencontre parfois des vers touchants et quelques scènes qui ne sont pas sans intérêt.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 184. — Paequot, *Memoires pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XI, 142. — Brunet, *Manuel du libraire*, I, 760. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 217.

* **COPPENS** (*Gilles*), typographe flamand du seizième siècle, mérite d'être mentionné, en raison des services qu'il rendit aux lettres et aux sciences durant plus de vingt années; son imprimerie, établie à Anvers en 1539, fonctionna avec activité, et répandit un grand nombre de bons ouvrages. La marque de Coppens représente deux bras cuirassés sortant des nuages; leurs mains serrent un serpent, et au-dessous il y a pour devise : *Dii fortes*.

A. de Reum, *Variétés bibliographiques et littéraires;* Bruxelles, 1849, p. 167.

COPPENS (*Laurent*, baron DE), magistrat français, né le 13 novembre 1756, mort à Dunkerque, au mois de mars 1834. Procureur du roi de l'amirauté de Dunkerque avant la révolution, il fut nommé en 1791 membre de l'Assemblée législative, échappa aux orages de la révolution, et fut élu député en 1816 par le département du Nord. On a de lui : *Observations sur l'organisation des tribunaux de commerce maritime et leurs attributs;* Paris, 1802, in-8°; — *Mémoire sur le rétablissement des amirautés;* Paris, 1804, in-4°; — *Lettre à M. Francoville, sur un imprimé relatif à la franchise des ports, et particulièrement à celui de Dunkerque;* Paris, 1814, in-8°; — *Opinion sur le rapport fait par M. de Bonald, relativement à la réduction des cours et tribunaux*, etc.; Paris, 1815, in-8°; — *Opinion sur la loi d'amnistie;* Paris, 1816, in-8°.

Monit. univ. — Quérard, *la France littéraire*.

COPPETTA. *Voy.* BECCUTI.

COPPIER (*Guillaume*), voyageur français, né à Lyon, vers 1600, mort en 1670. Il fut capitaine de la marine des Indes. On a de lui : *Histoire et voyages des Indes occidentales et autres pays éloignés;* Lyon, 1645, 1654, in-12. L'auteur raconte dans l'Introduction les malheurs, peu ordinaires, qu'il essuya durant son voyage; — *Cosmographie universelle et spirituelle, ensemble les définitions des vertus et des vices;* Lyon, 1670, in-12; — *Essais ou définitions des mots, avec l'origine et les noms des premiers inventeurs des arts*, 1663.

Les Lyonnais dignes de mémoire, II, 98.

COPPIN (*Jean*), voyageur français, né vers 1615, mort vers 1690. Il s'embarqua en 1638 pour l'Égypte, où il passa deux ans. Dans un second voyage, il visita Tunis, la Syrie, et fut nommé consul à Damiette en 1644. Après avoir séjourné trois ans dans cette ville, il revint en Europe avec des projets de croisade, qu'il tenta vainement de faire agréer à Louvois et au pape. Voyant qu'il ne réussissait pas auprès des souverains, il s'adressa au public, et exposa tout un plan de croisade dans un livre assez curieux, intitulé : *Bouclier de l'Europe, ou la guerre sainte, contenant des avis politiques et chré-*

tiens qui peuvent servir de lumière aux rois et aux souverains de la chrétienté, pour garantir leurs États des incursions des Turcs et reprendre ceux qu'ils ont usurpés sur eux, avec une relation des voyages faits dans la Turquie, la Barbarie et l'Égypte; le Puy, 1686, in-4°. On a réimprimé à part la deuxième partie de cet ouvrage, celle qui contient le récit des voyages de Coppin; Lyon, 1720, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

* **COPPINO** (*Aquilino*), littérateur italien, né à Milan, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort dans la même ville, en 1629; il professa les belles-lettres à Milan, et publia les ouvrages suivants : *de Hispanicæ monarchiæ amplitudine oratio;* Milan, 1612, in-4°; — *Epistolarum libri sex;* ibid., 1613, in-8°; — *Trium clarissimorum virorum Didaci Salazar, Jo. Baptistæ Sacci ac Henrici Farnesii epistolæ;* ibid., 1621, in-4°; — *Partito della musica, tolta dà Madrigali di Claudio Monteverde, e d'altri autori, fatta spirituale da Aquilino Coppino;* ibid., 1607, in-4°; — *Epigrammata latina, atque poemata italica, vulgo sonetti;* Pavie, 1597, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium.*

* **COPPO** ou **COPPI**, peintre florentin, avait peint en 1265 un des côtés de la chapelle Saint-Jacques dans la cathédrale de Pistoja; malheureusement le souvenir seul en est parvenu jusqu'à nous. Les fresques du Coppi avaient été renouvelées dès 1347 par Alessio d'Andrea et Bonaccorso di Cino, et la chapelle elle-même a été démolie en 1787. E. B—N.

Tolomei, *Guida di Pistoja.*

COPPOLA (*François*), comte de Sarno, homme d'État napolitain, exécuté le 15 mai 1487. Il appartenait à une ancienne famille de Naples. Ses parents ne lui laissèrent que fort peu de biens; mais il acquit de grandes richesses par le commerce maritime, et acheta le comté de Sarno. Sa réputation le fit connaître de Ferdinand Ier, roi de Naples, qui, après s'être associé au trafic de Coppola, le fit venir à sa cour et l'éleva aux premières dignités. Coppola, abusant de son pouvoir, excita une guerre civile. Convaincu d'avoir conspiré contre Ferdinand, il fut condamné par les grands du royaume à avoir la tête tranchée.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

COPPOLA (*Jean-Charles*), poëte italien, natif de Gallipoli, dans le royaume de Naples, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut évêque de Muro en 1643, et vécut cinq années dans l'intimité de Campanella. On a de lui : *Maria concetta*, poëme; Florence, 1635, in-4°; — *le Nozze degli Dei;* Florence, 1637, in-4°; — *il Cosmo, ovvero l'Italia trionfante, la verità smarrita.*

Toppi, *Bibl. napolit.*

COPPOLA (*Nicolas*), mathématicien espagnol, originaire de Palerme, mort en Espagne, en 1697. Il se fit connaître par son talent en mathématiques. On a de lui : *Resolutio geometricæ duarum proportionum;* Madrid, 1690, in-4°; — *Clave geometrica de la resulta y demonstrada operacion de la trisecion del angulo per medio de las lineas commensuratrices del quadrante;* 1693 : cet ouvrage peut être considéré comme la réponse à la critique dont le précédent fut l'objet de la part de Didaco di Merino, de Roses; — *la Formacion y medida de todos los cielos, obra architetonica por el Viviani, academico florentino, ultimo discipulo del Galileo, corregida y emendada.*

Libri, *Hist. des scienc. math. en Italie.*

COPROGLI. *Voy.* KOPROLI.

* **COQ** (...), géographe français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *le Parfait géographe, ou l'art d'apprendre aisément la géographie et l'histoire, par demandes et par réponses*, avec des cartes; Paris, 1696 et 1723.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COQ (LE). *Voy.* LECOQ.

COQ DE VILLERAY (*Pierre-François*), littérateur français, né à Rouen, en 1703, mort à Caen, en 1778. On a de lui : *Mémoires historiques du comte Bethlem Nicklos sur la Transylvanie;* 1734, 2 vol. in-12 : ces mémoires se trouvent aussi à la suite des *Révolutions de Hongrie;* La Haye, 1739, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12; — *Réponse aux Lettres philosophiques de M. de V**** (de Voltaire); 1735, in-12 : cet ouvrage a été revu avant l'impression par l'abbé Goujet; — *Traité historique et politique du droit public en Allemagne;* Paris, 1748, in-4°; — *Abrégé de l'histoire de Suède;* 1748, 2 vol. in-12; — *Ariana, ou la patience récompensée*, traduit de l'anglais de Hawkesworth; Paris, 1757, in-12; — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen;* 1759, in-12.

Fornoy, *France litt.* — Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France littéraire.*

COQUEAU ou **COCQUEAU** (*Claude Philibert*), architecte français, né à Dijon, le 3 mai 1755, guillotiné à Paris, le 8 thermidor (26 juillet) 1794. Après avoir fait de bonnes études au collége de Gadran, il apprit les principes de l'architecture, et fit de rapides progrès dans cet art, dans les mathématiques et dans le dessin. Artiste et littérateur, il se livra à des recherches sur les usages, les mœurs et la civilisation des peuples de l'antiquité; ses travaux eurent particulièrement pour objet les principes de l'ordonnance et de la construction des temples, des hôpitaux, des salles de spectacle et de concert. Il rechercha surtout dans Vitruve les moyens employés par les anciens pour produire dans leurs théâtres des effets puissants sur des populations assemblées. Ces recherches le conduisirent à l'étude de la musique. Après avoir pris les leçons de Balbâtre, alors maître de chapelle à la cathédrale de Dijon, il vint en 1778 à Paris, pour suivre les cours de

l'Académie royale d'architecture. C'était le moment de la dispute des gluckistes et des piccinistes ; Coqueau y prit part, comme tout le monde, et publia quelques écrits dans lesquels les qualités mélodiques de Glück et de Piccini étaient appréciées avec impartialité et sagacité. Plus tard il cessa de s'occuper de musique, et se livra tout entier aux travaux de l'architecture. Il périt victime des troubles révolutionnaires. On a de lui : *de la Mélopée chez les anciens et de la mélopée chez les modernes*; Paris, 1778, in-8° ; — *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*; Paris, 1779, in-12 ; — *Suite des Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*; Paris, 1779, in-8° ; — *Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un projet de translation de cet hôpital, proposé par le sieur Poyet*; Paris, 1785, in-4° ; — *Essai sur l'établissement des hôpitaux dans les grandes villes*; Paris, 1787, in-8° ; — *Examen des moyens adoptés pour augmenter le pouvoir et améliorer le sort du tiers état*; 1789, in-8° ; — *Détail des circonstances relatives à l'inauguration du monument placé le 20 juin 1790 dans le jeu de paume de Versailles*; 1790, in-8°.

Quatremère de Quincy, *Dict. des architectes*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Quérard, *la France littéraire*.

*COQUEBERT DE MONTBRET (*Ant.-Jean*), ancien conseiller auditeur de la chambre des comptes de Paris, conseiller à la cour royale d'Amiens, né à Paris, en 1753, d'une famille originaire de Reims, qui en s'établissant à Paris prit le nom de Montbret, village de Champagne. Il est mort le 6 avril 1825, après avoir publié : *Illustratio iconographica insectorum quæ in Musæis Parisinis observavit et in lucem edidit J.-C. Fabricius, præmissis ejusdem descriptionibus ; accedunt species plurimæ vel minus aut nondum cognitæ*; 1799-1804, 3 fasc. en 1 vol. in-folio de 10 planches coloriées. Cet ouvrage est devenu très-rare, la plupart des exemplaires ayant été consumés dans un incendie. GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France littéraire*.

COQUEBERT DE MONTBRET (Le baron *Charles-Étienne*), minéralogiste et physicien français, frère du précédent ; né à Paris, le 3 juillet 1755, mort le 9 avril 1831. Il cultiva de bonne heure les sciences naturelles, et dès l'année 1773 il fut attaché au bureau des consulats, à Versailles. Après avoir été ensuite commissaire de la marine à Hambourg, il fut nommé, en 1777, consul général près les villes anséatiques. De retour en 1786, il succéda peu de temps après à son père dans l'emploi de conseiller correcteur à la cour des comptes, qu'il occupa jusqu'en 1791. Attaché bientôt à l'École des mines, il publia le *Journal des mines* de septembre 1793 à avril 1795. Il contribua à la création du nouveau système des poids et mesures. En même temps il professait l'histoire et la géographie à l'une des écoles centrales de Paris, la géologie à l'École des mines, l'économie rurale et la géographie physique au Lycée. Le gouvernement l'envoya en 1801 à Amsterdam, puis à Londres, en qualité de commissaire (*consul général*), comme agent général des relations commerciales. Après la paix d'Amiens, il fut aussi chargé des affaires relatives aux prisonniers de guerre. En 1803, il prit part à la négociation ayant pour objet de régler les rapports de la France et de l'Allemagne touchant la navigation du Rhin, et fut muni des pleins pouvoirs des deux gouvernements pour mettre à exécution les diverses clauses de la convention intervenue. A son retour en France (1806), on le nomma directeur de la statistique au ministère de l'intérieur ; puis (1808) maître des requêtes et attaché à la commission du contentieux. Membre de la Légion d'honneur dès 1803, il reçut en 1809 le titre de baron. Lors de la réunion de la Hollande à la France, il reçut la mission d'établir le système de douanes dans ce pays. En 1812 il remplit les fonctions de secrétaire général du ministère du commerce, qu'il ne cessa qu'à la suppression de ce ministère, en 1814. Il fit depuis divers voyages dans le but d'ajouter de nouveaux matériaux à ceux qu'il avait déjà recueillis sur la géographie physique, la statistique et le commerce des divers États de l'Europe. Il se proposait d'en faire l'objet d'un grand ouvrage, lorsque la mort le surprit. Membre associé de l'Académie des sciences depuis 1816, il faisait aussi partie des Sociétés de géographie, des antiquaires de France, d'histoire naturelle, d'agriculture de Paris et de la Société philomathique. Il a donné divers mémoires à ces corps savants et a rédigé les articles de botanique et d'économie rurale dans le *Dictionn. des sciences naturelles*. GUYOT DE FÈRE.

Notice du baron Silvestre, dans les *Mémoires de la Soc. d'agriculture*, 1832.

COQUEBERT DE MONTBRET (*Antoine-François-Ernest*), orientaliste, fils aîné du précédent, né le 31 janvier 1780, mort en 1801. Il s'était adonné avec succès à l'étude de la botanique. En 1798 il partit comme membre de la commission d'Égypte. A la veille de revenir en France, il mourut au Caire, à la fleur de son âge. Decandolle a consacré à sa mémoire un nouveau genre de plantes, sous le nom de *monbretia*. On a de ce jeune botaniste deux mémoires : *Réflexions sur quelques points de comparaison à établir entre les plantes d'Égypte et celles de France*; dans le grand ouvrage sur l'Égypte ; — un mémoire *Sur le cuivre blanc de la Chine*, dans le t. II du *Journal des mines*; et des *Lettres sur l'Égypte*, dans le *Moniteur* de 1798. GUYOT DE FÈRE.

* COQUEBERT DE MONTBRET (*Eugène*), orientaliste français, frère du précédent, né à Hambourg, en 1785, mort à Rouen, en 1849. A

peine âgé de cinq ans, il tomba d'une voiture, qui lui passa sur le corps. Cet accident lui causa une surdité absolue, qui entraîna la perte de l'usage de la parole. Il savait déjà lire, et doué d'une grande intelligence, d'une prodigieuse mémoire, il apprit sans maître le français, le latin, le grec, et la plupart des langues vivantes de l'Europe. Jourdain lui enseigna les éléments de la langue arabe, dans laquelle il se perfectionna seul. Il savait même le malais, langue à peine connue à Paris. En 1816 il fut attaché au bureau de statistique du ministère de l'intérieur, dont il devint sous-chef. De là il passa au bureau de l'agriculture. En 1806 il fut nommé secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères, emploi qu'il occupa longtemps. On a de lui : *Notice sur l'état des israélites en France;* Paris, 1821, in-8°; — *Extrait des prolégomènes historiques d'Ibn-Khaldoun*, trad. de l'arabe (avec l'original à la suite); 1824; — *de l'Art de l'architecture;* de 16 p. in-8°. Il a donné quelques notices au *Journal des mines*, au *Bulletin de la Société philomathique* et au *Journal de la Société asiatique de Paris*. Il a légué sa bibliothèque à la ville de Rouen. GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

COQUEBERT DE THAIZY (Le chevalier *André-Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Reims, le 15 janvier 1758, mort dans la même ville, le 8 octobre 1815. Il était capitaine au moment où commença la révolution, et émigra avec presque tous les officiers de son régiment. Il rentra en France sous le consulat, et se consacra entièrement à la littérature. On lui doit plusieurs articles littéraires dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier et dans la *Biographie universelle* des frères Michaud.

Quérard, *la France littéraire.*

COQUELET (*Louis*), écrivain facétieux, né à Péronne, en 1676, mort le 26 mars 1754. On a de lui : *Éloge de la goutte;* Paris, 1727, in-12; — *la Méchante femme;* Paris, 1728, in-12; — *l'Asne;* Paris, 1729, in-12; — *l'Éloge de quelque chose, dédié à quelqu'un, avec une préface chantante;* Paris, 1730, in-12; — *l'Éloge de rien, dédié à personne, avec une post-face, troisième édition, peu revue, nullement corrigée et augmentée de plusieurs riens;* Paris, 1730, in-12 : la première édition avait paru la même année. Cet opuscule a été réimprimé, ainsi que l'*Éloge de quelque chose*, en 1793 et 1795. Les *Éloges de quelque chose* et *de rien* font aussi partie d'un volume in-48, imprimé sous le titre d'*Encyclopédie liliputienne ;* — *Eloge des paysans aux paysans;* Paris et La Haye, 1731, in-12; publié sous le pseudonyme de Gay-Mathurin D...; — *le Triomphe de la charlatanerie;* 1730, in-12; — l'*Almanach burlesque, et pourtant véridique, contenant maintes joyeuses prédictions;* 1733, in-16; — *Almanach des dames savantes françaises*, pour l'année 1736; Paris, 1735, in-18; — *Calendrier des fous et stultomanie; chez Maturin Petit-Maître, imprimeur et libraire privé des Petites-Maisons, dans la rue des Écervelés, à l'enseigne de la Femme sans tête, l'an depuis qu'il y a des fous;* 1737, in-18; — *l'Olympe en belle humeur;* 1750, in-12 : c'est le même ouvrage que les *Amusements de toilette, ou le quart d'heure perdu*. Coquelet a eu part aux *Mémoires historiques* d'Amelot de La Houssaye, 1742, 3 vol. in-12.

Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France littéraire.*

COQUELEY DE CHAUSSE-PIERRE (*Charles-George*), jurisconsulte et littérateur français, naquit à Paris, en 1711, et mourut dans la même ville, en 1790. Reçu avocat au parlement de Paris dès l'année 1736, il devint censeur royal pour les livres de jurisprudence, et fit partie du conseil de la Comédie-Française. Cette circonstance fortifia son goût pour les jeux de la scène; il parut comme acteur sur plusieurs théâtres de société, et ses progrès furent tels, que Collé, dans ses *Mémoires*, n'hésite pas à déclarer « qu'il le « regarde comme un des meilleurs comédiens « qu'il ait jamais connus. Il a un masque excel« lent, une intelligence supérieure, un comique « et un naturel que je n'ai vus qu'à lui. Je ne « crains pas de dire qu'il est au-dessus et fort « au-dessus de Préville. » Il est bon d'observer que Coqueley jouait les rôles de ce dernier dans les comédies de Collé, et que la reconnaissance de l'auteur a pu exagérer à ses yeux le mérite d'un tel interprète. Au reste, Collé, qui n'était rien moins que bienveillant, blâme dans Coqueley son amour désordonné du plaisir, et va jusqu'à lui reprocher de *vivre à pot et à rôt avec les comédiens et les comédiennes*, singulier grief de la part d'un homme qui passait sa vie dans les coulisses! Cette existence joyeuse n'empêchait pas Coqueley de remplir les devoirs de sa profession. Sa signature se lit à la fin de plusieurs factums judiciaires, dans des causes peu importantes à la vérité, mais qui empruntaient du nom des parties plus d'importance qu'elles n'en avaient par elles-mêmes. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une montre à répétition déposée à titre de nantissement entre les mains de Poinsinet, auteur de la comédie du *Cercle*, et dont une de ses clientes demandait la restitution, l'avocat se livre à un persiflage continuel, qui tend à rabaisser le mérite littéraire et, ce qui est plus grave, à inculper la délicatesse de la partie adverse, qui gagna cependant son procès et fit prononcer la suppression du factum, qu'on a reproduit depuis, avec plusieurs autres du même avocat, dans le recueil intitulé : *Causes amusantes et connues*. Ils portent l'empreinte du caractère naturellement facétieux de Coqueley (1);

(1) Un autre factum très-plaisant de Coqueley encourut aussi la peine de la suppression. Il s'agissait d'un chat trouvé mort dans la cave du sieur Guy, libraire.

mais, ainsi que tous les bons ou mauvais plaisants de profession, il subit lui-même à son tour des représailles, qui égayèrent le public à ses dépens. On connaît assez généralement la riposte piquante qu'il essuya de son confrère Linguet. L'ayant rencontré un jour, il lui dit : *Bonjour, monsieur Lin-gu-et*, en affectant de détacher chaque syllabe, de manière à changer la prononciation de ce nom ; *Serviteur, monsieur Coq-u e-ley* (Cocu et laid), repartit le vindicatif confrère ; à-propos d'autant plus décisif que, s'il faut en croire la chronique charitable du temps, Coqueley méritait l'une et l'autre épithète. Ce nom malencontreux lui attira un autre persiflage, venant encore de plus haut. Mécontent de l'approbation que Coqueley, en sa qualité de censeur royal, avait donnée à l'*Année littéraire*, Voltaire fit exprès d'estropier son nom. Le malavisé censeur eut l'imprudence de s'en plaindre à Voltaire lui-même, en lui écrivant que ce nom était mieux orthographié dans l'histoire du président de Thou. Le malin vieillard lui répondit : « Comme je n'ai cette histoire qu'en latin, et que « de Thou a défiguré tous les noms propres, je « n'ai point consulté ses dix gros volumes, et « je n'ai pu vous donner un nom en *us*. Si votre « nom se trouve dans cette histoire, il ne doit « pas certainement être au bas des feuilles de « Fréron. »

On attribue à Coqueley quelques chansons burlesques, et entre autres le *Cantique de Virginie*, qui a été inséré dans plusieurs recueils, et deux pièces facétieuses destinées à verser le ridicule sur ce qu'on appelait alors la tragédie bourgeoise ; l'une a pour titre *le Roué vertueux, poëme en quatre chants et en prose* ; Paris, 1769, et Lausanne, 1770, in-8° : c'est une parodie de *l'Honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire ; l'autre est : *M. Cassandre, ou les effets de l'amour et du verd-de-gris, en deux actes et en vers*, par M. Doucet ; Amsterdam et Paris, 1775, in-8°. Coqueley de Chausse-Pierre redevenait sérieux quand il le fallait : c'est à cette disposition, plus conforme à la gravité de son état, qu'on dut la publication d'un ouvrage utile lorsqu'il parut : *le Code Louis XV, ou recueil des principaux édits, déclarations, ordonnances depuis* 1722 ; Paris, 1758 et années suivantes, 12 v. in-12. Il fut un des rédacteurs du *Journal des savants*, depuis le mois d'août 1752 jusqu'en juin 1789. Desessarts et M. Quérard, d'après *la France littéraire* d'Ersch, mettent au nombre de ses ouvrages des *Études de droit civil et coutumier français* ; Paris, 1789, in-4°.

J. LAMOUREUX.

Collé, *Journal historique, ou mémoires critiques et littéraires*, tome III, et *Mémoires pour servir à l'histoire de la république des lettres*, t. IV. — Voltaire, *Correspondance générale*, tom. LX. — Beffroy de Reigny, *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, tom. III.

associé de Duchesne, et qu'un sieur Boyer accusait madame Guy d'avoir tué. Le parlement Maupeou décida que la justice était une chose trop grave pour qu'on se permît de rire, même à propos d'un chat mort (30 août 1771).

COQUELIN (*François*), religieux feuillant, né à Salins, vivait dans le dix-septième siècle. On a de lui : *Compendium vitæ et miraculorum sancti Claudii* ; Rome, 1652, in-8°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

COQUELIN (*Jérôme*), historien français, né à Besançon, le 21 juillet 1690, mort le 1[er] septembre 1771. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, et fut le dernier abbé de Faverney. Il a laissé les quatre ouvrages manuscrits suivants, relatifs à l'histoire de la Franche-Comté : *Dissertation sur le pont Abucin* ; — *Histoire de l'église de Besançon* ; — *Cartulaire de l'abbaye de Faverney* ; — *Abrégé chronologique du comté de Bourgogne*.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, éd. Fontette.

COQUELIN ou **COCQUELIN** (*Nicolas*), théologien français, mort au mois de janvier 1693. Il fut curé de Saint-Merry, chancelier de l'église de Paris et censeur royal. On a de lui : *Interprétation des Psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'église, avec le latin à côté, et un abrégé des vérités et des mystères de la religion chrétienne* ; Paris, 1686, in-12 ; — *Manuel d'Épictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Évangile* ; Paris, 1688, in-12 ; — *Traité de ce qui est dû aux puissances et de la manière de s'acquitter de ce devoir* ; Paris, 1690, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*

* **COQUELIN** (*Charles*), économiste français, né à Dunkerque, le 25 novembre 1803, mort en 1852. En quittant le collége de Douai, il vint étudier le droit à Paris. En 1827, malgré sa jeunesse, on le vit fonder, avec quelques jeunes licenciés fraîchement sortis de l'école comme lui, un journal mensuel de jurisprudence commerciale, qui ne put vivre au delà de deux ans. Après avoir plaidé pendant deux ans au barreau de sa ville natale, M. Coquelin, qui ne voyait pas d'avenir pour lui dans la profession d'avocat, vint chercher à Paris, en 1830, des moyens d'existence comme homme de lettres. Attaché d'abord au journal *le Temps*, il y publia, sur le régime des banques en Europe et aux États-Unis, des articles qui annonçaient de sérieuses études. En 1837 M. de Lamennais l'attacha à la rédaction de *l'Avenir*, qu'il venait de fonder, et lui confia particulièrement les articles d'économie politique. En 1839 *le Droit* publia de lui divers articles, et notamment deux bonnes études sur Quesnay et Turgot. Dans la même année, M. Coquelin devint l'un des collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes*, où il fit insérer des articles fort lus sur l'industrie linière, sur les sociétés commerciales, les chemins de fer et les canaux, la conversion des rentes, les lois sur les céréales en

France et en Angleterre, la monnaie, les banques, les caisses industrielles, la liberté des échanges et le système prohibitif, l'industrie métallurgique en France. En 1840 il réunit en un volume ses articles sur l'industrie linière, et le publia sous le titre de *Essai sur la filature mécanique du lin et du chanvre*. Une nouvelle édition de cet excellent travail parut en 1845, avec le titre modifié de *Traité de la filature mécanique*. Mis en rapport avec un constructeur de machines à filer le lin, M. Coquelin en reçut diverses missions dans les départements. Le *Journal des économistes* lui ouvrit ses colonnes en 1846. Adjoint peu de temps après, en qualité de secrétaire, à l'Association pour la liberté des échanges, il ne tarda pas à prendre la direction de cette société, et donna une vive impulsion à ses travaux jusqu'au moment de sa dissolution, provoquée par les événements de Février. Les menaçantes utopies du socialisme et du communisme, qui se propageaient à cette époque avec une inquiétante rapidité, lui firent naître l'idée de fonder, avec quelques-uns de ses amis du *Journal des économistes*, une feuille populaire destinée à défendre les droits de la propriété et du travail. Mais *Jacques Bonhomme* (tel était son titre), malgré le courage et le talent de ses rédacteurs, ne dura que quelques mois.

Utilisant les loisirs que la révolution de Février lui avait faits, M. Coquelin écrivit son excellent livre *du Crédit et des banques*, où il soutient le principe de la liberté des banques, telle qu'elle est pratiquée aux États-Unis. Publié en 1848, cet ouvrage obtint un succès mérité.

M. Coquelin fut chargé, en 1851, de la rédaction en chef du *Dictionnaire de l'économie politique*, en remplacement de M. Amb. Clément, auquel cette tâche avait d'abord été confiée, et qui s'était vu dans la nécessité de quitter Paris pour aller occuper des fonctions administratives en province. Il avait déjà inséré dans ce recueil un grand nombre d'articles, pour la plupart d'un haut intérêt, lorsqu'une mort imprévue vint l'enlever subitement à ses amis et à la science, à l'âge de quarante-neuf ans.

A. Lecoyt.

Dict. de l'écon. politique.

COQUEREAU (*Charles-Jacques-Louis*), médecin français, né à Paris, en 1744, mort dans la même ville, le 12 août 1796. Il avait été professeur de physiologie et de pathologie à la faculté. Les nombreux ouvrages de Louis Coquereau sont encore très-estimés. Durant le cours de ses études, il soutint trois thèses, qui obtinrent un grand succès dans le monde savant; l'une de physiologie : *An soliditati partium corporis humani conferat aer*; Paris, 1769, in-4°; l'autre d'hygiène : *An aer corruptus expurgari possit*; 1769, in-4°; la troisième, de pathologie : *Ergo sui sunt morbis chronicis motus critici*; 1769, in-4°. On lui doit aussi le complément de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* de Lelong, ainsi que celui de la *Bibliothèque physique de la France* et du *Jardin des curieux* de Prosper Hérissant, ouvrage interrompu par la mort de ce dernier, dont il fit l'éloge historique. Il écrivit avec A.-L. de Jussieu une dissertation intitulée : *Œconomiam inter animalem et vegetabilem analogia*, 1770, in-4°, et rédigea en 1771 et 1772 pour la *Galerie française* les vies de Louis XIV, l'abbé Chappe, Deparcieux, Lecat, d'Olivet, Servandoni et Winslow. C. Henri Laurent.

Éloge de Charles-Jacques-Louis Coquereau, par le docteur Lafosse et le professeur Halle. — Querard, *la France littéraire*, t. II, 1828.

COQUEREAU (*Félix*), prédicateur français, aumônier en chef de la flotte, né à Laval (Mayenne), le 27 novembre 1808. Après avoir fait son droit à Paris et y avoir obtenu un diplôme d'avocat, M. Coquereau se rendit dans sa famille, et ne tarda pas à entrer dans un séminaire du diocèse de Vannes. Ayant achevé ses études théologiques sous la direction de M. Jean de Lamennais, frère de l'auteur des *Paroles d'un croyant*, il reçut, en 1833, l'ordination de la prêtrise. On le trouve ensuite exerçant le ministère ecclésiastique dans le département de la Sarthe. Mais bientôt il vint à Paris, où M. l'archevêque et les principaux curés l'accueillirent parfaitement. Il a des qualités oratoires; aussi prêcha-t-il longtemps dans plusieurs églises de Paris des carêmes et des retraites; le curé de Saint-Roch le recherchait particulièrement. Ses sermons se font remarquer par une négligence hardie, assez souvent heureuse. Nommé aumônier du navire *la Belle-Poule*, chargé de rapporter de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon, M. Coquereau s'acquitta convenablement de cette mission, très-désirée par un grand nombre d'ecclésiastiques, et qu'il dut à la popularité qu'il s'était acquise en prêchant devant les marins de Brest et à la protection de M. Olivier, curé de Saint-Roch. M. Coquereau a écrit son voyage sous le titre de *Souvenirs de Sainte-Hélène*. L'auteur n'a pas l'habitude de la plume; cependant on trouve çà et là des pages d'un style agréable, et le livre ne manque pas d'intérêt. Après un de ses sermons prêchés à Saint-Roch, il reçut du prince de Joinville la lettre suivante.

« Mon cher abbé,

« Que ceux qui se sont moqués de vous doivent enrager maintenant! Voilà plus d'une demi-heure qu'on m'entretient du sermon que vous avez prononcé à Saint-Roch; ma mère en est enchantée, et je m'estime heureux de vous annoncer que le roi vient de signer votre nomination au canonicat de Saint-Denis. »

On voit par cette lettre que M. Coquereau est chanoine de Saint-Denis. Dans ces derniers temps il a été nommé aumônier en chef de la flotte, fonction qu'il continue d'exercer. A. R.

Biographie du clergé contemporain. — *L'Ami de la religion.* — Quérard, *supplément*.

* **COQUEREL** (*Charles-Augustin*), savant français, né à Paris, le 17 avril 1797, mort dans cette ville, le 1[er] février 1851. Il fut élevé par sa tante, Helena-Maria-Williams, l'une des femmes de lettres les plus remarquables de l'Angleterre. Sans entrer dans les fonctions pastorales, il fit de la théologie son étude favorite. Il publia aussi dans la *Revue britannique*, dont il fut un des fondateurs, en 1825, plusieurs articles *Sur l'astronomie*, entre autres *Sur les étoiles doubles et les nébuleuses*. Il fut un des fondateurs de la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels de Paris. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Histoire de la littérature anglaise, depuis son origine jusqu'à nos jours*; 1 vol., 1828; — *Cariteas*; 1 vol., 1827; — *Essai sur l'histoire générale du christianisme*; 1828; — *Histoire des églises du désert, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la révolution française*; 2. vol. in-8°. HENRI HARTMANN.

Doc. partic. — Quérard, *la France litt.*, suppl.

‡ **COQUEREL** (*Athanase-Laurent-Charles*), théologien français, frère du précédent, né à Paris, le 27 août 1795. Comme son frère, il fut élevé par les soins de madame Williams. Il fit ses études à la faculté protestante de Montauban, et reçut en 1816 le diplôme de ministre du saint Évangile; en 1817 il fut élu pasteur de la chapelle épiscopale de Saint-Paul, à Jersey, et chargé de prêcher dans les deux langues, anglaise et française; mais il refusa ces fonctions, ne voulant pas signer les trente-neuf articles de la confession de foi de l'Église anglicane. Il resta ensuite douze ans en Hollande, prêchant dans les églises d'Amsterdam, de Leyde et d'Utrecht. En 1830 il fut appelé à Paris, où il succéda à M. Marron comme pasteur de l'Église réformée. En 1848 et 1849 il fut élu à Paris représentant du peuple aux deux assemblées, constituante et législative; il vota toujours avec les républicains modérés. Ce fut à l'assemblée législative que la prétention de M. Coquerel de donner l'Évangile pour base au système républicain, lui attira de la part de M. Dupin cette spirituelle réponse. « Allons donc ! Jésus n'a jamais dit, que je sache : Ma république n'est pas de ce monde. » Depuis le 2 décembre M. Coquerel s'est borné au simple exercice de ses fonctions pastorales, que ses devoirs de représentant n'avaient d'ailleurs point interrompues. M. Coquerel s'est occupé pendant toute sa carrière de l'étude de l'éloquence chrétienne, dans laquelle il s'est distingué comme orateur. Il est peut-être le pasteur de France qui a composé le plus de sermons : sept ou huit cents, dont un grand nombre ont été imprimés. Ses principaux ouvrages sont : *Le Christianisme expérimental*; Paris, 1847, in-12; — *Biographie sacrée, ou dictionnaire historique, critique et moral de tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1837, in-8°. — *Histoire Sainte et analyse de la Bible, avec une critique et un ordre de lecture*; Paris, 1839 et 1842, in-12; — *Orthodoxie moderne*; Paris, 1842, in-12; — *Réponse au livre du docteur Strauss* : *la Vie de Jésus*; Paris, 1841, in-8°; — *Sermons divers* et *Poésies*; 8 vol., publiés de 1819 à 1852. La plupart de ces ouvrages sont traduits en anglais, en allemand et en hollandais. M. Coquerel a en outre dirigé *le Protestant*, écrit périodique, août 1831 à décembre 1833; — *le Libre examen*; id., janvier 1834 à juillet 1836; — *le Lien*, autre écrit périodique, fondé en janvier 1841. Cette dernière publication a pour but de rétablir l'unité des doctrines parmi les protestants français. HENRI HARTMANN.

Quérard, *la France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française contemporaine*. — *Moniteur universel*, 1848 à 1852.

COQUES (*Gonzalès*), peintre flamand, né à Anvers, en 1618, mort dans la même ville, le 18 avril 1684. Élève de David Ryckaert le vieux, et lié avec Ryckaert le jeune, il fut surtout frappé des ouvrages de Van Dyck, et prit ce grand peintre pour modèle. Après avoir traité quelque temps des sujets de fantaisie, il ne s'occupa plus que de peindre le portrait en petit. Les succès qu'il obtint en ce dernier genre le firent connaître à la cour. Le roi d'Angleterre, l'électeur de Brandebourg, l'archiduc Léopold, don Juan et le prince d'Orange employèrent son pinceau. Riche et estimé, il eut le malheur de perdre sa fille, Gonzaline, en 1667, son fils en 1670, et en 1674 sa femme, Catherine Ryckaert. Il fut enseveli dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-George à Anvers. « Coques, dit Descamps, eut un pinceau précieux, large et facile; ses portraits sont bien dessinés : il colorait avec une fraîcheur surprenante les têtes et les mains; il avait une touche peu commune dans les petits ouvrages. Nous l'avons comparé à Van Dyck, et nous ne craignons point d'avoir exagéré; il disposait ses portraits comme ce dernier : il semble avoir eu le même génie. J'ai vu de lui un tableau surprenant; c'est une famille entière habillée en noir, et ce tableau est fort clair. Le linge y est d'une légèreté si transparente et si mince, qu'on croit le voir agité par l'air; ses fonds sont clairs et vagues, ses plans exacts et simples, sans confusion, quoique remplis de meubles; la grandeur de ses têtes n'était guère au-dessus d'un pouce et demi. Il a souvent fait son portrait et celui de sa famille. Ses tableaux sont rares en France. »

Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais.*

COQUILLART (*Guillaume*), poëte français, né vers la première moitié du quinzième siècle, dans une ville de Champagne dont on ignore le nom, mort vers 1490. Il était official de la ville de Reims en 1478, et il assista au sacre de Charles VIII. Il s'était fait une grande renommée par quelques pièces de vers dans lesquelles on remarque de la facilité, du naturel, et cette simplicité naïve qui caractérise la langue et les

poésies d'alors, mais qui ne justifie pas Coquillart des reproches qu'on lui a adressés sur la licence de ses expressions et sur le choix de ses sujets. On a attribué à ce poëte plusieurs pièces qui ne sont pas de lui; entre autres, le *Purgatoire des mauvaises femmes*, *l'Avocat des dames de Paris touchant le pardon de saint Trottet*. Parmi celles qui lui appartiennent réellement, on remarque le *Plaidoyer d'entre la simple et la rusée*; l'*Enquête d'entre la simple et la rusée*, œuvres en vers, qui peuvent être regardées comme des pièces dramatiques; — *les Droits nouveaux*; — et le *Débat entre les dames et les armes*. Coquillart mourut de chagrin, à ce que dit Marot, d'avoir perdu au jeu de la *mourre* une somme considérable. La première édition connue des *poésies* de Coquillart est celle de Paris, 1493, in-4°; elles ont été réimprimées, Paris, 1532, in-16; ibid., 1534, in-16; ibid., 1723, in-12; et par M. Tarbé, sous le titre : *Œuvres de Guillaume Coquillart, nouvelle édition, publiée avec une notice sur la vie et les œuvres de Coquillart et des notes historiques et philologiques*, Reims, 1847, 2 vol. in 8°.

Bibliothèque française de Lacroix du Maine et de Du Verdier, éd'. de J. Rigoley de Juvigny.

COQUILLE, en latin **CONCHYLIUS** (*Gui*), sieur de Romenay jurisconsulte français, né à Décize, dans le Nivernais, le 11 novembre 1523, et mort le 11 mars 1603. Dans cette longue période de temps, il vit se dérouler devant lui les événements les plus graves, ceux qui influèrent le plus sur les destinées modernes de la France et de l'Europe. Il fit ses humanités à Paris, au collége de Navarre, et montra une prédilection particulière pour la poésie latine, qu'il cultiva avec succès jusqu'à la fin de ses jours. A l'âge de quinze ans, il fut conduit en Italie par un protecteur qu'il ne nomme point, mais dont il parle souvent avec reconnaissance. Il étudia le droit à Padoue, dont l'école était aussi célèbre que celles de Bologne et de Turin, et eut pour maître le célèbre Marian Socin le jeune, qu'il vante en plusieurs endroits de ses ouvrages. Après son retour en France, il travailla deux ans chez un procureur, pour se familiariser avec la pratique; puis, après avoir consacré deux autres années à Orléans à l'étude du droit, il vint à Paris en 1551, écouta les grands avocats au parlement, et au bout de trois ans alla s'établir dans sa ville natale. Après l'incendie qui réduisit cette ville en cendres, il se fixa définitivement à Nevers, en 1559. Sa réputation s'étendit bientôt au loin; consulté de toutes parts, il réservait aux pauvres la dîme de ses honoraires. La France se vit bientôt ensanglantée par les guerres de religion. Pourvu en 1571 de la charge de procureur général fiscal du Nivernais, Gui Coquille préserva sa province des horreurs de la guerre civile et des massacres de la Saint-Barthélemy, et se montra dans toutes les occasions l'adversaire le plus décidé des ligueurs. Ses ouvrages, où se révèlent à chaque instant le publiciste et l'homme d'État, respirent l'amour de la patrie et du bien public. Son dialogue *Sur les causes des misères de la France* est écrit dans le style de Montaigne. Voici comme l'auteur s'exprime sur le compte du clergé : « Quand les deux autres ordres proposoient quelques articles qui leur touchoient de près au fait de la réformation, ils exclamoient, et disoient qu'il n'appartenoit aux laïques d'entrer si avant *en la cognoisçance des affaires* ecclésiastiques. Voilà le grand zèle qu'ils montroient envers l'Église! Ce qui m'a quelquefois donné occasion de croire qu'ils appellent le bien de l'Église la conservation de leur revenu et leur autorité, avec la liberté de vivre ainsi qu'ils entendront, *sans qu'aultres qu'eux-mêmes les contrôlent*. » Il fallait certes du courage pour oser parler ainsi dans un temps où le clergé était tout-puissant et où son opposition à des princes corrompus l'avait rendu populaire; mais il ne faut pas voir dans ces lignes passionnées le jugement impartial de l'histoire.

Gui Coquille est le premier écrivain qui ait défini les droits des états généraux en France, et le livre qu'il composa sur ce sujet est encore aujourd'hui consulté par les publicistes et les jurisconsultes. A chaque page il pose en principe que la souveraineté en France et le droit de disposer de la couronne n'appartiennent qu'aux états généraux. Son traité *des Libertés de l'Église gallicane* est un des ouvrages les plus savants que nous possédions. Le traité *des Libertés de l'Église gallicane* lui avait été dérobé de son vivant, et n'a été retrouvé que vers le milieu du dix-septième siècle. Il avait laissé plusieurs écrits politiques, particulièrement sur les états de Blois et d'Orléans. Le chanoine éditeur des œuvres de Coquille ne jugea pas à propos de faire imprimer ces écrits, « estant, dit-il, des matières d'Estat qui sont au-dessus de la portée de notre jugement... » Aujourd'hui ces manuscrits sont perdus.

Nous ne pouvons rappeler tous les opuscules composés par Gui Coquille sur des sujets qui à cette époque excitaient vivement les passions, mais qui aujourd'hui sont sans intérêt. Il n'a cessé de réclamer les libertés publiques, les libertés religieuses, et la réforme du clergé. Il représenta trois fois le tiers état aux états généraux, et il fut le principal rédacteur des cahiers de cet ordre aux états de Blois en 1588. Ses pamphlets contre les ligueurs étaient lus avec avidité; et peut-être Henri IV dut-il moins la couronne de France à son épée qu'à l'action de la presse, arme déjà redoutable, dont les hommes éclairés d'alors, et surtout les magistrats, faisaient usage à leur profit. Comme jurisconsulte, Coquille rêva l'uniformité du droit pour tout le royaume, et dans cette intention il composa plusieurs ouvrages sur les coutumes. Député consciencieux, il voulait la monarchie, mais avec les assemblées représentatives, les libertés pu-

bliques, et des garanties pour ce qu'il appelle, dans son langage pur et candide, *l'ancienne et honnête liberté du peuple françois*. A l'exemple de tous les savants de son temps, Coquille cultiva la poésie latine. Il déplore dans ses vers la Saint-Barthélemy, comme le faisait de son côté le chancelier de L'Hôpital. Il loue la ville de Nevers d'avoir été presque la seule qui n'eût pas trempé ses mains dans le sang de ses citoyens.

. . . . . Sed sola fere urbs Nivernica
Clemens abstinuit misera et crudeli cæde suorum.

Il adressa au roi Henri III, en 1577, une pièce de vers intitulée *Quærimonia* (Doléances). Jamais protestation plus énergique contre les abus des cours ne parvint aux oreilles d'un prince; il y attaque les *mange-peuple* (plebivoros), les *teignes de cour* (tineas palatii); on y trouve les allusions les plus piquantes à la politique machiavélique de Catherine de Médicis. Rien de plus éloquent que cette pièce, où l'on trouve résumé avec une énergique concision le tableau des maux de cette époque. Ailleurs il laisse percer le chagrin que lui causait la corruption à prix d'argent et au moyen de places, exercée au sein même des états sur plusieurs députés, qui avaient, dit-il, fait leurs affaires au lieu de faire celles de la France.

Maxima pars terno quæ regnat in ordine, nummos
Largita, ad summos pertigit usque gradus.
Omnibus his populi commissa est causa : veremur
Ne pro re populi, rem sibi quisque gerat.

Le dégoût qu'il ressentit fut sans doute cause qu'il renonça à se mêler des affaires publiques. En allant aux états il rêvait ce qu'il appelle *spes libertatis honestæ;* mais son illusion dura peu :

Quondam libera gens et Franci viximus; at nunc
Mancipia et vilis nil nisi turba sumus.

Coquille sut conquérir l'estime et l'amitié de L'Hôpital, de Bodin et de Bacon : *il était aimé de tout le peuple*, ainsi que le rapporte le véridique historien Auguste de Thou. Il aimait l'obscurité, et les offres les plus séduisantes ne purent l'attirer à la cour de Henri IV. Son austérité n'excluait point une aimable gaieté, et ce fut lui, dit-on, qui fournit à Brantôme les principaux matériaux de son ouvrage sur les *Dames illustres de son temps*. Sa mort répandit la plus vive douleur dans tout le Nivernais; cependant aucun monument n'a encore été élevé à sa mémoire. De tous les écrits de Gui Coquille, ses poésies seules furent publiées de son vivant, sous le titre de : *Guidonis Conchylii Romenæi Nivernensis Poemata;* Nevers, 1590, in-8° : les autres furent publiés après sa mort par Guillaume Joly. Ses œuvres complètes furent recueillies; Paris, 1599, in-8°.

Guillaume Joly, *Vie de Gui Coquille*, en tête des *Œuvres* de ce dernier. — Teissier, *Éloges des hommes savants, tirés de l'histoire de M. de Thou.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Nicéron, *Mémoires*, XXXV. — Taisand, *Vies des jurisconsultes.* — Dupin, *Discours de rentrée*, 1816.

COQUILLE DES LONGCHAMPS (*Henri*), littérateur français, né à Caen, en 1746, mort à Paris, au mois de janvier 1808. D'abord professeur à l'université de Caen, puis conservateur à la Bibliothèque mazarine, il eut quelque part à la rédaction du deuxième volume de la *Description des pierres gravées du duc d'Orléans*; Paris, 1780-84, in-fol. Il a laissé en manuscrit un travail *Sur les hommes illustres* de la Normandie. On doit regretter que ce travail, resté inédit, n'ait pas été déposé par sa famille dans quelque établissement public, où on aurait pu le consulter avec fruit. Coquille des Longchamps était neveu du général Dugommier.

Annuaire du Calvados. — Millin, *Magasin encyclopédique.* — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques.*

* **CORAL** (*Pierre*), chroniqueur français du treizième siècle. Abbé de Saint-Martin de Toulouse, il écrivit une chronique de ce monastère. Baluze en a publié quelques extraits, qui occupent les pages 369 et 370 du tome VI de ses *Miscellanea*, et les bénédictins ont fait usage du livre entier pour rédiger, dans la *Gallia christiana*, l'article qui concerne l'abbaye de Saint-Martin. Coral quitta en 1276 cette abbaye, pour entrer dans une autre, et sa chronique ne dépasse pas ce terme.

Histoire littéraire de la France, t. XIX, p. 440.

CORAL (*Étienne*), imprimeur français, né à Lyon, vivait dans le quinzième siècle. Il s'établit à Parme, en 1472, et y publia les ouvrages suivants : *Catulle* et *Stace*, en 1473; *Pline* l'ancien en 1476, et *Ovide*, en 1477.

Breghot du Lut, *Lettres lyonnaises; Nouveaux mélanges.*—Ireneo-Affo, *Memorie degli scrittori e litterati parmegiani.* — F. Didot, *Essai sur la typographie.*

***CORALDO** (*M. Livius*), littérateur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Orlando furioso di Ariosto, reveduto, con annotazioni;* Venise, 1570, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CORAM (*Thomas*), philanthrope anglais, né vers 1668, mort en 1751. Capitaine dans la marine marchande, il fonda à Londres l'hôpital des enfants trouvés. Il établit aussi dans l'Amérique du Nord une institution pour l'éducation des jeunes filles indiennes. Après avoir consacré sa fortune à des établissements de charité, Coram dans sa vieillesse eut besoin pour vivre des secours de quelques personnes bienfaisantes, parmi lesquelles on compte Frédéric, prince de Galles. Coram fut enterré dans la chapelle de l'hôpital qu'il avait fondé.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Rose, *New biographical dictionary.*

CORANCEZ (*Olivier* DE), homme de lettres français, mort en octobre 1810, était employé dans les fermes. Ayant épousé la fille de Romilly, savant horloger de Genève, et parent de J.-J. Rousseau, il vécut assez intimement avec l'auteur d'*Émile*, et publia sur lui après sa mort, en 1778, une relation pleine d'intérêt, qu'il ne fit tirer qu'à 50 exemplaires, pour ses amis. Au commencement de la révolution, Corancez fut un des

fondateurs et des rédacteurs du *Journal de Paris*. En 1790 il publia un petit volume de poésie, à la suite duquel est une notice sur Glück et une autre sur J.-J. Rousseau. Celle-ci, qui eut beaucoup de succès, a été réimprimée en tête de quelques éditions des œuvres de J.-J.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France littéraire*.

CORANCEZ (*Louis-Alexandre-Olivier* DE), archéologue et mathématicien français, fils du précédent, né à Paris, en 1770, mort en 1832. Il s'adonna de bonne heure aux sciences abstraites, surtout aux mathématiques. Il fut attaché à l'Institut d'Égypte, auquel il communiqua quelques mémoires de mathématiques. A son retour en France, on le nomma consul général à Alger, où il acquit une telle considération, qu'il fut choisi pour arbitre de différends qui s'étaient élevés entre le pacha et les janissaires. Dans une autre occasion, il déploya une fermeté qui n'était pas sans danger, et obtint la destitution du cadi d'Alger, qui avait fait saisir un Français dans la maison consulaire. Ses services lui méritèrent la décoration de la Légion d'honneur. En 1810 il fut nommé consul à Bagdad ; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de se rendre à ce port. Il revint à Paris en 1812. Deux ans après, le roi le nomma consul général à Smyrne ; mais Corancez se décida à prendre sa retraite. La troisième classe de l'Institut, devenue Académie des inscriptions et belles-lettres, l'avait nommé en 1811 membre correspondant. Elle a inséré dans son recueil quelques mémoires de Corancez, qui a en outre publié les ouvrages suivants : *Histoire des Wahabis* ; Paris, 1810, in-8° : une partie des documents curieux que contient ce livre avait paru dans le *Moniteur*, octobre et novembre 1804 ; — *Mémoire sur les moyens de distinguer le nombre des racines réelles et des racines imaginaires dans les équations algébriques* (*Moniteur* de juillet 1811) ; — *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure, contenant la description des régions septentrionales de la Syrie*, etc. ; 1816, in-8° ; — *Recherches sur la nature et la destination des idées* ; 1818, in-8° (tiré à 50 exemplaires) ; — *Mémoire sur la solution générale des équations* (17 cahiers du *Journal de l'École polytechnique*) ; — *Théorie du mouvement de l'eau dans les vases* ; 1830, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biogr.* — *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres.* — Quérard, *la France littéraire*.

* **CORAPHAS** (*George*, comte), militaire et homme d'État, né à Céphalonie, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Naples. Il forma le corps de troupes grecques connu sous le nom de régiment royal macédonien. En 1741 il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople par le roi Charles de Naples, pour y conclure un traité de paix. Il se distingua ensuite en Italie, dans la guerre que l'Espagne, alliée de Naples, soutint contre l'Autriche. En 1745 il monta le premier à l'assaut de Plaisance, et obtint le commandement des troupes napolitaines unies à celles de l'Espagne. A Guastalla, où il était en garnison avec 3,500 hommes, sans artillerie, il fut cerné par 30,000 Autrichiens, et dut rendre cette place, mais à la condition que la garnison serait échangée contre un égal nombre d'Autrichiens. Les officiers conservant leur liberté, Coraphas seul, en violation du traité, fut retenu prisonnier jusqu'en 1747. En 1772 il fut nommé lieutenant général et plus tard commandant général en Sicile, pour y rétablir la tranquillité. Il gouverna cette île quatre années, avec le titre de vice-roi. A quatre-vingts ans, il quitta ces fonctions honorables, pour revenir à Naples, où il mourut.

Mazarakis, *Biographies*.

CORARIO. *Voy*. CORRARO.

CORAS (*Jacques* DE), poëte français, né à Toulouse, en 1630, mort en 1677. Parent du célèbre jurisconsulte protestant Jean Coras, il fut élevé dans la religion réformée. Après avoir été cadet au régiment des gardes, il entreprit l'étude de la théologie, et exerça les fonctions de ministre protestant dans la Guyenne. Il fut pendant quelque temps attaché à la personne de Turenne, rentra dans le giron de l'Église, et rendit compte des motifs qui l'avaient porté à cet acte dans un écrit intitulé : *la Conversion de Jacques de Coras, dédiée à nosseigneurs du clergé de France* ; Paris, 1665, in-12. Coras avait mêlé de bonne heure les études poétiques aux travaux religieux. Cependant, son poëme de *Jonas, ou Ninive pénitente*, 1663, in-12, n'est connu aujourd'hui que par le vers satirique de Boileau :

Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière.

Les trois autres poëmes de Coras : *Josué*, *Samson* et *David*, sont tout à fait inconnus. Ils parurent sous le titre d'*Œuvres poétiques* ; Paris, 1665, in-12. On a encore de Coras *Vita Joannis Corasii senatoris*.

Moréri, *Grand dict. hist.*

CORAS (*Jean* DE), jurisconsulte français, né à Réalmont, en 1513, mort à Toulouse, en 1572. Après avoir rapidement achevé ses études, il professa le droit dès l'âge de dix-huit ans, d'abord à Toulouse, puis à Angers et à Orléans, enfin à Paris, où il mérita l'estime de Michel de L'Hôpital. De Paris il passa en Italie, et se fit admirer à Padoue, puis à Ferrare. Nommé professeur de droit à l'université de Toulouse, il eut jusqu'à quatre mille écoliers à ses leçons. La reine de Navarre l'éleva à la dignité de son chancelier, et le roi lui donna une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Coras fut un des premiers à embrasser le protestantisme, et le zèle qu'il montra pour la réforme religieuse lui coûta la vie. Accusé d'avoir voulu livrer Toulouse aux protestants en 1562, il échappa avec peine à une condamnation capitale, et fut momentanément expulsé du parlement. Lorsque la guerre de religion se ralluma en 1568, Coras

se réfugia à Réalmont. Lui et les autres conseillers fugitifs formèrent, par l'ordre du prince de Condé, une chambre souveraine. Jean de Coras et deux autres conseillers, François de Ferrières et Antoine Latjer, furent arrêtés, le 4 septembre 1572, et conduits à la prison des Carmes, puis transférés à la Conciergerie; ils y furent massacrés, le 4 octobre suivant. Les différents ouvrages de Coras sur l'interprétation du droit ont été recueillis à Lyon; 1556, 1558, 2 vol. in-fol.; Wittenberg, 1603, 2 vol. in-fol. Outre ces deux volumes, on a de Coras les ouvrages suivants : *In universam sacerdotiorum materiam erudita sane ac luculenta paraphrasis*; Toulouse, 1687, in-4°; — *Paraphrase sur l'édit des mariages clandestinement contractés par les enfants de famille, contre le gré et consentement de leurs père et mère*; Lyon, 1605, in-8°; — *les Douze règles du seigneur Jean Pic de la Mirandole*; Lyon, 1605, in-8°; — *Discours des parties et office d'un bon et entier juge*; Lyon, 1605, in-8°; — *Arrêt mémorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenue de notre temps, enrichie de cent et onze belles et doctes annotations*; Paris, 1572, in-4°; Lyon, 1605, in-8°. Il s'agit dans ce livre de l'étrange histoire de Martin Guerre. Coras fut le rapporteur du procès. Son ouvrage a été traduit en latin par Hugues Suræus; Francfort, 1588, in-8°. Le poëte hollandais Cats a mis en vers l'aventure qui en fait le sujet.

De Thou, *Hist.*, XXXII, LII. — La Faille, *Annales de Toulouse*. — Lacroix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XIII.

CORAX, orateur sicilien, vivait vers 470 avant J.-C. Après que Thrasybule eut été chassé de Syracuse, en 467 avant J.-C., Corax obtint, par son habileté à manier la parole, une influence considérable sur les affaires de cette cité. Il donna des leçons de l'art qu'il pratiquait avec succès, et développa les principes de l'éloquence dans un traité qui valut à son auteur le titre de créateur de la rhétorique. Ce livre, aujourd'hui perdu, était intitulé Τέχνη. Selon une conjecture, fort peu probable, de Garnier, le traité inséré dans les œuvres d'Aristote sous le titre *de Rhetorica, ad Alexandrum*, est l'ouvrage, supposé perdu, de Corax.

Cicéron, *Brutus*; *de Oratore*. — Aristote, *Rhetorica*, II, 24. — Quintilien, *Instit. orat.*, III, 1. — Mongitor, *Bibl. sicul.* — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredtsamkeit*. — Garnier, *Memoires de la troisième classe de l'Institut*, 2e vol.

CORAY (*Adamantius*), ou DIAMANT CORAY, ainsi qu'il écrivait lui-même son nom en français, savant helléniste, né à Smyrne, le 27 avril 1748, mort à Paris, le 6 avril 1833. Il a été, depuis les Lascaris et les Bessarion, l'homme le plus illustre de la Grèce par son caractère, par ses écrits, et qui a exercé le plus d'influence sur les destinées de son pays. Son père, natif de Chios, était commerçant; sa mère possédait du grec ancien quelques éléments, qu'elle lui enseigna, et elle excitait son émulation en lui montrant la bibliothèque de son aïeul Rhysius, ancien professeur, qui avait légué ses livres à celui de ses petits-fils qui aurait le plus de succès à l'école grecque. Le jeune Coray mérita de faire cet héritage, et peut-être doit-il toute sa gloire à ce legs, qui décida de sa vocation littéraire et politique. Les livres latins, italiens, français, dont il était devenu possesseur, en l'animant du plus ardent désir de les comprendre, lui inspirèrent en effet un immense amour pour l'étude, en même temps que son Hérodote, son Démosthène, qui lui révélèrent les glorieuses annales de sa patrie, augmentèrent encore la haine qu'il avait déjà contre les Turcs. A cette même époque, il eut le bonheur de se lier d'une étroite et vive amitié avec Bernard Keun, chapelain du consulat de Hollande, qui lui enseigna le latin, l'initia aux langues de l'Europe, et qui surtout déposa dans le cœur du jeune Grec ces principes de piété, de sagesse et de vertu qui en firent un honnête homme et un grand citoyen. Bien que Coray préférât l'étude au négoce, il aidait néanmoins son père dans tous les détails de son commerce avec tant d'intelligence et de zèle, que celui-ci n'hésita pas à lui confier les intérêts et la direction d'un comptoir qu'il avait établi en Hollande. Coray resta six ans à Amsterdam, uniquement occupé d'affaires commerciales; sa seule distraction était de se rendre deux fois par semaine chez un ami de Keun, le pasteur Buurt, qui lui enseignait les mathématiques et la philosophie. Trente ans plus tard, on aime à retrouver dans la correspondance de Coray le souvenir de ces pieux ministes de l'Évangile, entouré de tous les témoignages d'une tendre et filiale reconnaissance. De retour à Smyrne, en 1779, peu de jours après l'incendie qui consuma, avec une partie de la ville, la maison et les magasins de son père, il résolut de mettre à profit ce malheur en réalisant l'idée qu'il avait déjà eue de renoncer au commerce. L'exécution en fut retardée par un mariage très-avantageux qu'on lui proposa; mais au moment de se décider, l'amour de l'étude et de la liberté prévalut, et il quitta Smyrne avec l'intention de n'y revenir que pour y exercer la profession de médecin, la seule qui fût alors respectée en Orient. C'est à Montpellier qu'il vint étudier l'art de guérir; il y arriva en 1782, et pendant six ans il travailla avec une inconcevable ardeur. Un an après son départ de Smyrne, ses parents étant morts presque ruinés, il se mit à traduire en français des ouvrages de médecine anglais et allemands, et se procura ainsi les moyens de payer ses cours et ses examens. Sa thèse pour le doctorat eut le plus brillant succès. Reçu docteur et muni des recommandations de ses professeurs, il se rendit à Paris, où il arriva le 28 mai 1788.

La révolution éclata bientôt après; Coray n'y prit d'autre part que celle d'observateur, comme on le voit par le journal épistolaire qu'il rédigea

de tous les événements, et où se manifestent un vif enthousiasme pour la liberté sans licence et de nobles instincts d'humanité (1). Cette grande rénovation sociale lui inspira l'idée de régénérer aussi la Grèce et de la rappeler à la liberté. C'est à cet apostolat patriotique qu'il se dévoua; ce fut la tâche de toute sa vie. Pour l'accomplir, il reconnut qu'il fallait éclairer les Grecs sur leur position politique, et leur faire sentir et comprendre l'antiquité, restée nationale pour eux, épurer leur langage en le rapprochant de celui de leurs aïeux, et prouver en même temps à l'Europe que la Grèce était désormais digne de fixer son attention et d'obtenir ses sympathies et son assistance. Aussi dans toutes ses publications nous retrouverons Coray à la fois écrivain politique, législateur de la langue, avocat des droits de la Grèce, triple tendance qui se révèle aussi dans toute sa conduite. Pour acquérir l'autorité nécessaire à l'exécution de ses plans, il mit tous ses soins à se concilier l'estime et l'affection des hommes les plus savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les habituant à honorer la Grèce dans sa personne, par l'élévation de ses sentiments, par une conduite pleine de modestie et de dignité, tandis que son édition des *Caractères de Théophraste*, en 1799, son traité d'Hippocrate, *des Airs, des eaux et des lieux*, en 1800, honoré dix ans plus tard d'un des prix décennaux de l'Institut, tandis que sa traduction en grec moderne de l'ouvrage de Beccaria *dei Delitti e delle pene*, en 1802, et l'édition des *Amours éthiopiques* d'Héliodore, en 1804, 2 volumes, dont un de notes, lui assuraient l'ascendant et l'influence du premier helléniste de l'Europe.

C'est par ces publications qu'il préluda à sa grande *Bibliothèque hellénique*, entreprise avec les patriotiques souscriptions des frères Zosima et d'autres négociants grecs. En 1805 il en publia, comme prospectus et spécimen, les *Histoires diverses* d'Élien, avec les fragments des *Constitutions* d'Héraclide du Pont (*voy.* ce nom); en 1807, les deux premiers volumes, contenant les œuvres complètes d'Isocrate; de 1809 à 1814, les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, 6 vol.; de 1815 à 1819, la *Géographie* de Strabon, 4 vol.; en 1821, la *Politique*, et en 1822, la *Morale* d'Aristote; les *Mémorables* de Socrate, avec le *Gorgias* de Platon, en 1825; et en 1826, le Discours de *Lycurgue contre Léocrate*. Outre ces dix-sept volumes de la Bibliothèque hellénique, il publia neuf autres volumes, d'une moindre importance, auxquels il donna l'humble titre de *Hors-d'œuvre*, ou Πάρεργα. Ce sont les *Stratagèmes* de Polyen, les *Fables* d'Ésope, le traité de Xénocrate *Sur la nourriture que fournissent les productions aquatiques*, les *Réflexions morales* de Marc-Aurèle, Onosandre, les œuvres *politiques* de Plutarque, le *Manuel* d'Épictète, les *Discours sur Épictète* par Arrien. Pour avoir l'ensemble des travaux de Coray, il faut joindre à ces vingt-six volumes les quatre premières *Rhapsodies* de l'Iliade, les *Facéties* d'Hiéroclès, et la traduction de la *Géographie* de Strabon, 5 vol. in-4°, qu'il fit en collaboration de La Porte du Theil, de Gosselin et de Letronne. Cette traduction, entreprise par les ordres de Napoléon Ier, fut d'abord rémunérée par un traitement annuel de 3,000 fr. L'empereur y ajouta ensuite 2,000 fr. de rente viagère; mais Coray, avec le même désintéressement qui lui fit plus tard refuser les fonctions lucratives de censeur des livres grecs, résigna les honoraires annuels, et ne conserva que la pension.

Sa correspondance, publiée à Athènes, en 1839 (2 vol. in-8°), témoigne de l'amour de sa patrie et de sa modestie. A cet égard nous répéterons ce que M. Piccolos a inséré dans son ouvrage sur l'Anthologie grecque; Paris : « Ses *Lettres* ne peuvent qu'ajouter à la vénération qui s'attache à sa mémoire; il s'y montre tel qu'on l'a connu de son vivant, helléniste incomparable (1), antique de premier ordre, philosophe d'une candeur et d'une simplicité antiques, entièrement voué à la science, à la vertu, à l'amitié. Jamais peut-être le philosophe indépendant ne s'est manifesté dans Coray mieux que dans une circonstance qui nous est révélée par une lettre de M. Boissonade. Cette lettre, dictée par les sentiments les plus nobles, est digne en tous points du savant illustre que la philologie française est digne d'avoir à sa tête. » Voici cette lettre :

Paris, 25 mars 1816.

Je ne doute pas, monsieur, que si vous désiriez une des places qui vont vaquer dans la troisième classe de l'Institut, vous ne puissiez l'obtenir, et à l'unanimité peut-être. Les visites qui sont passées en usage vous effrayent-elles, n'en faites pas. Seulement écrivez au président ou au secrétaire une lettre ostensible où vous direz que vous tiendriez à honneur d'obtenir en cette occasion les suffrages de la classe, et que sans votre mauvaise santé, vous vous feriez un devoir d'aller demander la voix de chacun des membres qui la composent, etc. Voilà quel serait le fond et l'idée principale de la lettre. Je vous réponds que la classe vous dispenserait de toute autre démarche. J'ai entendu causer là-dessus, et je vous en écris avec assurance. Si vous voulez faire cette lettre et me l'adresser, je la remettrai, et je ne doute pas qu'une des trois places ne vous soit donnée, sur votre demande, faite dans le sens que je vous ai indiqué. Quelle que soit votre détermination, voyez, je vous en prie, dans cette lettre une nouvelle preuve de mon attachement et de mon dévouement. Pourrais-je avoir votre réponse avant vendredi?

BOISSONADE.

(1) Ce journal a été imprimé à Athènes, sous la fausse indication de ἐν Παρισίοις (à Paris), en 1838. Il complète avec le recueil des lettres de Coray l'*Autobiographie* qui se trouve en tête de ses *Prolégomènes*; Paris, 1833.

(1) *Vir incomparabilis Ad. Coray*, dit le savant C. Sintenis, dans la préface des trois éditions des *Vies* de Plutarque, p. XI.

RÉPONSE.

Je suis on ne peut plus sensible à l'intérêt que vous prenez à moi. Mes infirmités, dont le nombre s'accroît à tout moment, me font une loi de borner mon ambition et l'emploi du peu de forces qui me restent, au seul travail qui m'occupe en ce moment. — Agréez l'assurance, etc. CORAY.

28 mars 1816.

Vers 1828, voulant, avant de mourir, recueillir, au profit de la Grèce, tout ce qui se trouvait encore de bon et d'utile dans ses papiers, Coray commença la publication de ses Ἄτακτα, ou *Mélanges*, 5 vol., renfermant de curieuses dissertations et surtout les éléments d'un excellent dictionnaire grec moderne (1). Son dernier ouvrage, *le Compagnon du prêtre*, 1831, fut comme le couronnement de sa pieuse vie. L'un de ses premiers écrits en grec, intitulé *la Trompette guerrière*, Σάλπισμα πολεμιστήριον, et son mémoire sur l'état actuel de la civilisation de la Grèce appelèrent l'attention de la France, dont elles éveillèrent la sympathie et excitèrent les passions généreuses de la nouvelle génération des Grecs. Tel fut Coray dans les travaux de son cabinet, au milieu de ses livres, au milieu de cette jeunesse, l'élite et l'espoir de la Grèce, qui venait s'inspirer de ses pensées et de son patriotisme. Cette vie, dont chaque jour a été signalé par d'importants services rendus à la Grèce ou à ses enfants, et qui se résumait en idées d'avenir et de liberté; cette vie modeste et glorieuse du patriarche de la Grèce moderne, du restaurateur de la nationalité grecque, s'est éteinte à Paris, le 6 avril 1833. D'après son désir, on a écrit sur sa tombe l'épitaphe qu'il avait composée :

Adamantius Coray, de Chios.

Je repose en la terre de Paris, où je ne suis point né, mais que j'aimais à l'égal de celle de la Grèce, qui m'a vu naître. [F. DEHÈQUE, dans l'*Enc. des g. du m*, avec additions.]

Βίος Ἀδαμαντίου Κοραῆ, συγγραφεὶς παρὰ τοῦ ἰδίου; Paris, 1833 — Ἀπάνθισμα ἐπιστολῶν Ἀδαμαντίου Κοραῆ ἐκδιδόντος I. Ῥώτα; Athènes, impr. de Rally, 1839, 2 vol. in-8°

CORAZZI (*Hercule*), littérateur italien, né à Bologne, en 1689, mort à Turin, en octobre 1726. Il entra à l'âge de vingt ans chez les bénédictins de la congrégation du Mont-Olivet, étudia la philosophie et les mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès, et cultiva aussi l'éloquence avec succès. Il acquit beaucoup de considération à Ascoli, Padoue et Sienne, où il séjourna quelque temps. En 1719 il fut appelé dans sa patrie pour occuper la chaire d'algèbre, et ensuite celle de la théorie des fortifications. Sur les instances de Victor Amédée, roi de Sardaigne, il alla professer, en 1720, les mathématiques à Turin. On a de lui : *Dissertationes tres : prima, de physiologicis animadversionibus Jos. Mariæ Lancisii in Plinianam villam, in Laurentino detectam; secunda, de ignibus etruscis; tertia, de pestis Bovillæ historia;* Bologne, 1717; — *de Inundatione Rheni ecloga;* Bologne, 1718; — *Dissertatio ad Michaelis Mercati Metallothecam;* Bologne, 1719; — *l'Architettura militare di Francesco Marchi, difesa della critica del signore Alano Mallet, Parigino;* Bologna, 1720.

Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. III. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*.

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (*P.- L.- A.*), ancien lieutenant-colonel d'artillerie, né vers 1750, mort en 1813. Il entra dans le corps d'artillerie en 1765, et servit dans les guerres d'Amérique. Corbeau se distingua au siége de Mayence en 1793; mais il se compromit par sa modération politique, et n'obtint pas l'avancement qu'il pouvait espérer. Il passa ses dernières années dans la retraite, et s'honora par une bienfaisance infatigable. On a de lui : *Correspondance familière concernant la religion et les mœurs;* Paris, 1813, in-18; — *Formation des États de l'histoire moderne, précédée de l'histoire des Juifs, depuis le commencement du monde;* Paris, 1813, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORBEIL, en latin **ÆGIDIUS CORBULENSIS** (*Gilles* DE), médecin français, vivait vers 1200. Il a été confondu avec Gilles d'Athènes, moine bénédictin du septième ou huitième siècle, avec Gilles de Rome, archevêque de Bourges, et avec Gilles de Paris, auteur d'un poëme intitulé *Carolinus*. Cette dernière méprise est la plus grave, puisque c'est précisément dans ce poëme que Gilles de Paris cite Gilles de Corbeil avec éloges, et comme un célèbre médecin du même nom que lui :

Cum sit et hic alius nostræ non indecor urbi,
Oris adornati, solo mihi junctus in usu
Nominis, in reliquis major, meliorque gerendus,
Nominis ille mei celeberrimus arte medendi.

Gilles de Corbeil était sans doute né dans la petite ville dont il portait le nom. Il se livra de bonne heure à l'étude des lettres; et il alla ensuite professer la médecine à Montpellier. Il y eut un grand nombre d'élèves, auxquels il enseignait aussi les arts libéraux. Il revint ensuite à Paris, où sa réputation l'avait devancé et où il s'adonna à l'étude de la théologie. Son mérite le fit nommer chanoine de la cathédrale; et il fut reçu docteur en théologie et en médecine. Il exerça de plus les fonctions de médecin de Philippe-Auguste; nous ne savons ni à quelle époque ni combien de temps, mais ce fut sûrement plusieurs années avant Jean de Saint-Alban, qui en 1215 occupait cette place. L'époque de sa mort est également inconnue. Tout ce qu'on sait avec certitude, c'est qu'il florissait vers la fin du

(1) Cependant la critique doit faire ici ses réserves dans toutes ses éditions, Coray n'a pas assez respecté l'autorité des manuscrits, et s'est trop fié à la puissance de sa critique divinatoire.

douzième siècle. Nous n'avons de Gilles de Corbeil que des ouvrages de médecine, et ils sont tous en vers. A l'exemple de l'école de Salerne, les médecins du moyen âge donnaient une forme poétique à leurs préceptes sur l'art de guérir, dans l'intention sans doute de les graver plus facilement dans la mémoire des élèves. On a de Gilles de Corbeil un traité très-remarquable *de Pulsibus*, en vers hexamètres, et un traité *de Urinis*, également en hexamètres. Ces deux traités se trouvent dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris. Ils ont été plusieurs fois imprimés; Bâle, 1494, in-4°, avec des commentaires de Gentilis de Foligno; ibid., 1526, in-8°; ibid., 1529, in-8°; Lyon, 1505, avec des corrections d'Avenantius de Camerino. On a encore de Gilles de Corbeil un poëme *de Virtutibus et laudibus compositorum medicaminum*, que l'on trouve quelquefois dans les manuscrits, sous le titre *de Antidotis* ou *de Compositione medicamentorum*; il a été inséré tout entier par Polycarpe Leyser dans son *Histoire des poëtes et des poëmes du moyen âge*. L'auteur y détaille les salutaires effets que produisaient ou devaient produire les onguents, baumes, antidotes, enfin tous les remèdes connus de son temps; et cela en vers qui ne manquent ni de gravité ni d'harmonie et rappellent souvent la manière de Claudien.

Duboulay, *Histor. univers.* — Gilles de Paris, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XVII. — *Catalogue des manuscrits de la Biblioth. imp.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVI. — Polycarpe Leyser, *Hist. poet. et poem. med. ævi*, p. 502.

CORBEIL (*Pierre* DE), théologien français du treizième siècle. Il fut d'abord chanoine et docteur de Paris, puis évêque de Cambray, et enfin archevêque de Sens en 1200. Pendant qu'il professait la théologie à Paris, il eut pour disciple Innocent III. Celui-ci parvenu à la papauté favorisa son ancien maître en toute occasion, et lui confia des missions importantes. Rigord, Albéric, Vincent de Beauvais, S. Antonin, Trithème, Henri de Gand, font l'éloge de Corbeil; mais il ne nous reste de lui que quelques fragments de ses ordonnances synodales. On trouve à la Bibliothèque impériale un manuscrit intitulé : *Petri de Corbellio Satyra adversus eos qui uxores ducunt*. On ignore si l'auteur de cette satire est le même personnage que l'archevêque de Sens.

Duboulay, *Histor. univers.* — Moréri, *Grand dict. historique*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

* **CORBELIN** (*Pierre*), théologien français, né dans le Maine, vers l'année 1480. Il professa les belles-lettres au collége de Navarre, ainsi que nous l'atteste Jean de Launoy. Du Verdier compte parmi ses ouvrages divers écrits qu'on rencontre difficilement aujourd'hui : *de Divino missæ sacrificio*; — *de Hæreticorum confutatis opinionibus, vana et futilia hæresiarcharum refellens deliramenta*; Toulouse, 1523, in-4°. On connaît mieux : *Petri Corbelini Cenomanensis, adagiales Flosculi*; Paris, 1520, in-4°. B. H.

J. de Launoy, *Regii Navarræ Gymnasii historia*, t. II. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

* **CORBELLI** (*Christophe*), littérateur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Poesie del Herc. Tasso, con brievi dichiarationi*; Bergame, 1593, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*

* **CORBELLI** (*Nicolas-Marie*), savant italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *la Porismena*; Venise, 1672, in-12; — *il Mondo geografico e politico*; Colonia, 1673; — *Historia egittia e persica*; Venise, 1685, in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

* **CORBERA** (*Étienne*), historien espagnol, né à Barcelone, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1635. On a de lui : *Vida di hechos maravillosos de dona Maria Cervellon, llamada Maria Socos Beata, professa di Nuestra Señora de la Merced, con algunas antiguedades de Cataluña*; Barcelone, 1629, in-fol. — *Cataluña illustrada*; Naples, 1678, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca nova hispana*.

CORBERON (*Nicolas* DE), jurisconsulte français, né à Troyes, en 1608, mort le 19 mai 1650. Il succéda à son père dans la charge de lieutenant particulier au présidial de Troyes, et fut nommé en 1634 membre du conseil souverain de Nancy. Il passa ensuite au parlement de Metz, dont il fut avocat général. Nommé maître des requêtes en 1642, il fut choisi en 1644 pour remplir la place d'intendant de justice, police et finances, dans les provinces de Limousin, Saintonge, Marche, Angoumois et pays d'Aunis. Il s'acquitta avec bonheur et habileté de cette tâche difficile : Abel de Sainte-Marthe, qui avait épousé la fille aînée de Corberon, publia les plaidoyers de ce jurisconsulte, sous le titre suivant : *Plaidoyers de messire Nicolas de Corberon, avec les arrêts intervenus sur ces plaidoyers*; Paris, 1693, in-4°.

Dom Calmet, *Bibl. lorr.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORBERON (*Nicolas* DE), jurisconsulte français, neveu du précédent, né à Paris, en 1643, mort à Colmar, en 1729. Nommé en 1683 procureur général au parlement de Metz, il fut élevé en 1700 à la dignité de premier président du conseil souverain de Colmar. En 1725 il se démit de cette place en faveur de son fils, et fut nommé conseiller d'État. Il est moins connu comme magistrat que comme compagnon de Regnard dans son voyage en Laponie. De Corberon, Regnard, et un de leurs amis, M. de Fercourt, partirent de Paris le 26 avril 1681. Après avoir passé quelques mois à Amsterdam, ils poussèrent jusqu'à Stockholm. Le roi de Suède leur conseilla un voyage en Laponie, et leur en facilita les moyens. Les trois amis parvinrent jusqu'au lac de Tornéo, et gravissant une montagne d'où

ils pouvaient voir la mer Glaciale, ils gravèrent sur une pierre ces quatre vers latins :

> Gallia nos genuit : vidit nos Africa, Gangem
> Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem :
> Casibus et variis acti terraque marique,
> Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

De Fercourt, de Corberon, Regnard, 22 août 1682.
Regnard, *Voyage en Laponie*.

CORBERON (*Nicolas* de), magistrat français, fils du précédent, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. Il succéda à son père en qualité de premier président au conseil souverain de Colmar. On a de lui : *Essai de recueil d'arrêts notables du conseil souverain d'Alsace*; Colmar, 1740, in-fol.

Quérard, *la France littéraire*.

CORBET (*Guillaume*), général grec, d'origine irlandaise, né en 1781, mort à Saint-Denis, le 12 avril 1842. Il étudiait le droit à Dublin lors du soulèvement de l'Irlande en 1798, et fit partie, en qualité d'officier dans l'armée nationale, de la députation chargée d'aller à Paris faire appel aux secours de la France. Lors de la défaite et de la dispersion de la troupe d'invasion du général Humbert, Corbet se retira à Hambourg, d'où il attendait le moment de rentrer en France; mais le gouvernement anglais le fit incarcérer, puis obtint son extradition. Détenu deux ans à Kilmainham, près Dublin, il fut délivré par ses compatriotes et chargé d'une nouvelle mission à Paris, mais qui fut entravée par le traité d'Amiens. Lorsque la guerre recommença, Corbet entra au service de la France; et après avoir passé par les grades inférieurs, il fut nommé colonel en 1814. Lorsque Napoléon eut abdiqué, Corbet rentra dans la vie privée, d'où il ne sortit qu'en 1828, pour faire partie de l'expédition de Morée, où il se distingua. En 1830 il fut nommé maréchal de camp. Vainqueur à Argos, il installa le roi Othon sur le trône, et contribua aussi à donner un gouvernement régulier à la ville d'Athènes, qui en était dépourvue depuis la mort de Capo d'Istria. Il fut nommé alors commandant en chef de l'armée grecque. A son retour en France, il fut porté sur le cadre de réforme, après avoir été employé dans les 14e et 15e divisions militaires.

Monit. univ. — *Archives de la guerre*. — Mullié, *Biog. des célèb. milit.*

CORBET (*Jean*), théologien non-conformiste anglais, né à Gloucester, en 1620, mort en 1680. Élevé à Oxford, il fut nommé recteur de Bramshot, dans le Hamshire; mais il perdit cette place pour cause de non-conformité, en 1662. On a de lui : *Historical relation of the military government of Gloucester during the rebellion*; 1665, in-4°; — *Self employment in secret*; 1681, in-12.

Rose, *New biog. dict.*

CORBET (*Richard*), poëte et théologien anglais, né à Ewell, dans le Surrey, en 1582, mort en 1635. Élevé d'abord à l'école de Westminster, et ensuite au collége du Christ à Oxford, il fut nommé par Jacques Ier doyen de l'église du Christ. Il devint en 1629 évêque d'Oxford, et fut transféré en 1632 à Norwich, où il mourut; il fut enseveli dans la cathédrale de Norwich. Ses poëmes furent publiés après sa mort, sous le titre de *Poetica stromata*; 1648, in-8°. Octave Gilchrist en a donné en 1807 une nouvelle édition, avec une vie de Corbet.

Chalmers. *Biographical dictionary*.

CORBIAC ou **CORBIAN** (*Pierre*), troubadour provençal, né, comme il le raconte lui-même, à Corbian, d'où son nom est tiré, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Dans une des deux pièces manuscrites que l'on conserve de lui à la Bibliothèque impériale de Paris, il trace en quelque sorte son autobiographie : « Je suis riche d'esprit, dit-il; et quoique je n'aie pas de grands héritages, châteaux, bourgs et autres domaines; quoique je n'aie ni or, ni argent, ni soie, mais pour tout bien ma seule personne, je ne suis cependant pas pauvre. Je suis même plus riche que tel qui aurait mille marcs d'or. Le lieu de ma naissance est Corbian, où j'ai mes parents et mes amis. Mes rentes sont modiques; mais ma courtoisie et mon esprit me font vivre en honneur parmi les honnêtes gens. Je vais la tête haute comme un riche; et en effet je le suis, par le trésor que j'ai amassé. » Ce trésor consiste dans les connaissances qu'il avait acquises, et qu'il énumère : l'histoire figure au premier rang. Pour prouver sa science en cette matière, Corbiac passe en revue tous les événements, en commençant à Dieu et à la création; après avoir ainsi étalé une partie de son savoir, le troubadour expose le reste : on y trouve les sept arts libéraux, la grammaire, la langue latine, qu'il sait très-bien, la dialectique, la rhétorique, un peu de droit et du *décret* (de Gratien, apparemment), beaucoup de musique, l'arithmétique, la géographie, l'astronomie, l'indiction, l'épacte et le comput ecclésiastique; un peu de médecine, la pharmacie, la chirurgie, et la nécromancie; puis la géomancie, la magie, la divination, la mythologie; enfin, quantité d'autres connaissances formant un total dont peu de poëtes modernes pourraient se vanter, et où à quelques indications vraies se trouvent accolées les matières les plus disparates, les événements les plus fabuleux. On y voit Alexandre le Grand partageant ses conquêtes entre ses douze pairs; Charles Martel établissant les décimes; Brutus arrivant de Troie dans la Bretagne, puis en Angleterre, où il défait le géant Cornieu, etc. Après avoir ajouté à son trésor quelques talents dont il n'est pas moins fier, par exemple sa connaissance du plain-chant et son habileté à se faire entendre au lutrin, Corbiac clôt ainsi son inventaire : « Voilà mon trésor et mon plaisir; voilà une richesse qui ne me donne point d'inquiétude : rien ne peut m'empêcher d'être gai tous les sept jours de la semaine. Je ne demande à Dieu que la santé du corps, de

quoi me nourrir et vêtir, et la grâce de faire mon salut. » Ainsi finit le trésor de maître Pierre de Corbiac. Cette pièce, imitée d'un fabliau du treizième siècle intitulé : *les Deux Bordeors ribauds*, a été mise en prose par Legrand d'Aussy, sous le titre des *Deux Menestriers*. On y trouve des emprunts au *Trésor* de Brunetto Latini ; mais Corbiac se garde d'en rien dire.

Une autre pièce de Pierre Corbiac est une invocation à la Vierge, qu'il chante en langue romane, parce qu'à son sens on se fait mal comprendre en latin, et sans doute parce qu'il suppose que la Vierge ignore cette langue. Il ajoute, à la louange de la mère du Christ, que « tous les chrétiens savent et croient ce que l'ange lui dit, quand elle reçut par l'oreille Dieu, qu'elle enfanta vierge ». Le troubadour compare la merveille de cet enfantement à l'action du soleil, dont la lumière traverse le verre sans le faire éclater.

Millot, *Hist. litt. des troubad.*, III.

CORBICHON (*Jean*), écrivain français, vivait dans le quatorzième siècle. Religieux augustin et chapelain du roi Charles V, il se fit connaître par la traduction d'un traité latin intitulé : *de Proprietatibus rerum* (*voy.* GLANVILLE). A la fin d'une édition faite à Lyon, sans date, qui paraît la plus ancienne et dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, on lit : *Cestuy livre des Propriétés des choses fut translaté du latin en françois l'an de grâce mille CCCLXXII, par le commandement de très-chrestien roy de France Charles le Quint de ce nom, régnant en ce temps paisiblement. Et le translata son petit et humble chapellain, frère Jehan Corbichon, de l'ordre de Saint-Augustin*. Cet ouvrage, revu et corrigé par un autre religieux augustin, nommé Pierre Forget, fut réimprimé sous le titre : *le Grant Propriétaire, qui traite de toutes les propriétés des choses naturelles ;* Lyon, 1482, in-fol. ; 1485, 1491 et 1500 ; Paris, 1510 ; Rouen, 1556.

Du Verdier et Lacroix du Maine, *Biblioth. françaises*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

***CORBIÈRE** (*Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre*, comte DE), homme d'État français, né à Amanlis, près de Rennes, vers l'année 1767, mort en 1853. Il était d'une famille assez aisée, mais obscure, et fut destiné de bonne heure au barreau, où il ne semblait pas destiné à briller. Son mariage avec la veuve de Le Chapelier (*voy.* ce nom), laquelle appartenait à une famille considérable de la Bretagne, porta d'abord sur lui l'attention de ses compatriotes, et il fut élu, au temps de la Restauration, président du conseil général du département d'Ille-et-Vilaine. Sa renommée, tout à fait locale, lui valut en 1815 les honneurs de la députation. Il prit rang au côté droit de la chambre, et parmi les membres les plus exaltés du parti *ultra*, où figurait déjà M. de Villèle. Dès ses débuts il prêta son appui aux mesures réactionnaires dirigées contre les crimes et délits politiques, et vota l'établissement des cours prévôtales. Élu de nouveau en 1816, il reprit sa place à côté de M. de Villèle, dont il seconda de tout son pouvoir les attaques contre le ministère Decazes. La tactique de ce député, tendant à remplacer le président du conseil, donna naissance au parti de l'opposition royaliste, qui, en haine des ministres, unissait ses votes à ceux du parti libéral ; et c'est ainsi que M. de Corbière fut amené à parler en faveur du jury et à voter pour la liberté de la presse. Il n'en saisissait pas moins toutes les occasions de retourner à ses premières opinions, quand il le pouvait faire sans danger pour ses intérêts et ceux de sa cause. En 1818 il dirigea ses attaques contre le conseil d'État, et dénonça le comité directeur de Paris. L'année suivante, de retour à la chambre après une absence pendant laquelle il avait exercé à Rennes les fonctions de doyen de la faculté de droit, auxquelles il s'était vu appeler en 1817, il demanda à grands cris l'expulsion de l'évêque Grégoire, élu dans le département de l'Isère.

Enfin était venue l'époque où son parti allait arriver au pouvoir ; ce parti avait exploité avec habileté le fatal événement de l'assassinat du duc de Berry. Le 21 décembre 1820, M. de Corbière fut nommé ministre d'État et président du conseil royal de l'instruction publique. Il donna sa démission quelques mois plus tard ; et après le 14 décembre 1821 il fut appelé au ministère de l'intérieur ; peu après il reçut du roi le titre de comte. Il devait principalement ces faveurs à son adhésion passive au système de M. de Villèle. M. de Corbière débuta dans son nouveau poste par de grandes épurations ; il combattit à outrance l'enseignement mutuel, et se montra ennemi violent de la presse libre. A plusieurs reprises, et notamment en 1827, il fit tous ses efforts pour rétablir la censure ; il attacha ensuite son nom à la dissolution de la garde nationale de Paris, mesure impolitique, sans laquelle la révolution de Juillet n'aurait peut-être pas eu lieu ; et enfin, le 5 novembre 1827, le dernier acte de son pouvoir expirant fut la part qu'il prit, avec MM. de Villèle et de Peyronnet, à la dissolution de la chambre des députés. Deux mois après, le 4 janvier 1828, les trois amis quittaient ensemble le ministère et recevaient en dédommagement, de la faveur royale, les titres de ministres d'État, membres du conseil privé du roi et pairs de France. Depuis 1830, M. de Corbière, exclu de la chambre des pairs par son refus de prêter serment, habita sa terre, située dans les environs de Rennes, livré à l'étude des anciens, et entièrement étranger à la politique. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — De Vaulabelle, *Hist. des deux Restaur.* — De Lamartine, *Hist. de la Rest.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. portat. des contemp.* De Conny, *Hist. de la Rest.* — Lubis, *Hist. de la Rest*

* **CORBIÈRE** (*Édouard*), romancier français, né à Brest, en 1793. Ancien officier de marine, il a souvent donné pour cadre à ses ouvrages l'élément où il avait passé une partie de sa vie. On a de lui : *Corsaire à Corsaire*; Paris, 1827; — *Élégies brésiliennes, suivies de poésies diverses et d'une notice sur la traite des noirs*; Paris, 1823, in-8°; et 1825, in-18, sous ce nouveau titre : *les Brésiliennes, augmentées de Poésies nouvelles*; — *la Guêpe, ouvrage moral et littéraire*; Paris, 1819 : il n'a paru que quelques numéros de cette publication périodique; — *les Jeux Floraux*, comédie en deux actes et en vers; Brest, 1818; — *la Marotte des ultras, ou recueil de chansons patriotiques*; 1820, in-12; — *Philippiques françaises*; Paris, 1820, in-8°; — *Poésies de Tibulle*; Paris, 1829, in-18; — *les Pilotes de l'Iroise*, roman maritime; Paris, 1832, in-8°; — *la Mer et les Marins, scènes maritimes*; Paris, 1833, in-8°; — *Contes de bord*; Paris, 1833, in-8°; — *le Prisonnier de guerre*; Paris, 1833, in-8°; — *le Négrier, aventures de mer*; Paris, 1832 et 1834, 4 vol. in-12; — *les Aspirants de marine*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Scènes de mer, deux lions pour une femme*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *le Banian*, roman maritime; Paris, 1835, 2 vol. in-8°, et 1836, 4 vol. in-12; — *les Trois Pirates*, roman maritime; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *les folles Brises*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Tribord et Babord*, roman; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *les Ilots de Martin Vaz*, roman; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Pelaio*, roman maritime; Paris, 1843; — *un Duel dans les prisons d'Angleterre*, publié dans le *Livre des conteurs*, tome V.

Quérard, *la France littér.* — Louandre et Bourquelot, suppl au même ouvrage.

CORBIN (*Jacques*), littérateur français, né à Saint-Gaultier, en Berry, vers 1580, mort en 1653. Avocat au parlement de Paris, il fut nommé conseiller du roi et maître des requêtes de la reine Anne d'Autriche. Il n'est guère connu que par la mention satirique qu'a faite de lui Boileau dans ces vers :

> On ne lit guère plus Rampale et Ménardière
> Que Maignon, du Souhait, Corbin et Lamorlière.

Il composa un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *les Amours de Philocaste*; Paris, 1601, in-12; — *la Vie et Miracles de sainte Geneviève*, poëme; Paris, 1632, in-8°; — *la Sainte Franciade, ou vie de saint François*, poëme en douze chants; Paris, 1634, in-8°; — *la Vie de saint Bruno*, poëme en quatre chants, avec l'*Histoire des chartreux*; Poitiers, 1647, in-fol.; — une traduction française de la *Bible*; Paris, 1643, 8 vol. in-16.

Brossette, *Commentaires sur les œuvres de Boileau*. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — Moreri, *Grand dictionnaire historique*.

CORBIN (*Robert*), sieur de Boissereau, écrivain français, né à Issoudun, dans le Berry, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *le Songe de la Piaffe*; Paris, 1574, in-4°; et un traité en vers : *de la Poésie et des poëtes*, dédié à Ronsard.

Du Verdier et Lacroix du Maine, *Bibliothèques franç.*

CORBINEAU (*Claude-Louis-Constant-Esprit-Gabriel*), général français, né à Laval (Mayenne), le 7 mars 1772, tué à la bataille d'Eylau, le 8 février 1807. Gendarme, avec rang de sous-lieutenant de cavalerie, dans la compagnie de la reine (9 février 1788), il fut réformé avec le corps le 1er avril suivant, et entra sous-lieutenant dans le 3e régiment de dragons le 15 septembre 1791. Adjoint à l'état-major de l'armée du nord (1er avril 1792), il passa lieutenant avec fonctions d'aide de camp près du général Harville le 5 octobre suivant, fit avec honneur les campagnes aux armées du nord et de la Moselle, et se distingua principalement à la bataille de Watignies (26 septembre 1793), où il fut blessé de plusieurs coups de sabre. Chef d'escadron (20 avril 1796), il reçut le commandement de la cavalerie de la légion des guides le 1er octobre suivant, fut incorporé avec cette légion dans le 7e régiment de hussards, et fit partie de l'armée d'Helvétie. Nommé, sur le champ de bataille de Coire, chef de brigade au 5e régiment de chasseurs (25 septembre 1799), il combattit à Hohenlinden, où il fut blessé de deux coups de feu (3 décembre 1800). Membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803, et officier le 14 juin 1804, il fut pourvu de la charge d'écuyer cavalcadour de l'impératrice (6 mars 1805), tout en conservant le commandement du 5e régiment de chasseurs, à la tête duquel il entra à Munich. Le 31e bulletin de la grande armée rend compte en ces termes de la part qu'il prit à la bataille d'Austerlitz : « Le colonel Corbineau, écuyer de l'empereur, commandant le 5e régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués; au cinquième, il a été blessé lui-même après avoir enlevé un drapeau. » Général de brigade le 12 septembre 1806, il fit la campagne de Prusse, et fut tué par un boulet au moment où il allait porter un ordre de l'empereur. « Quoi! réduit à rien par un boulet! » s'écria Napoléon en apprenant cette nouvelle. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile (côté est) ainsi que sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Bullet. de la grande armée*, nos 31, 68. — *Moniteur*, 1807, p. 214.

* **CORBINEAU** (*Jean-Baptiste-Juvénal*, baron, puis comte), général français, frère du précédent, né à Marchiennes (Nord), le 1er août 1776, mort à Paris, le 20 décembre 1848. Entré sous-lieutenant dans le 18e régiment de cavalerie le 13 octobre 1792, il passa le 1er mars 1793 dans le 5e de hussards, où il fut nommé lieutenant le 1er juillet suivant. Blessé d'un coup de feu près de Cambray, il s'élança le premier dans une redoute au combat de Bentheim, et eut son cheval tué sous lui par la mitraille. Il fit à l'ar

mée de Sambre-et-Meuse les campagnes des années 1795, 1796, 1797, passa l'année suivante à celle du Danube, se trouva de 1799 à 1800 aux armées d'Helvétie et du Rhin, et se distingua à Lautrech, ainsi qu'à Saint-Blaise, où il entra le premier. Passé lieutenant-adjudant-major (8 décembre 1801) dans le 5ᵉ régiment de chasseurs à cheval, dont son frère Constant était colonel, il rejoignit l'année suivante l'armée de Hanovre, et y obtint le grade de capitaine, le 23 octobre 1802. Chef d'escadron dans la cavalerie de la légion hanovrienne (16 mai 1806), il devint colonel du 20ᵉ régiment de dragons (7 janvier 1807), avec lequel il fit la campagne de Pologne. Baron de l'empire (17 mars 1808), il passa à l'armée d'Espagne, et se distingua à Alcala-Real. Corbineau, à la tête des 12ᵉ et 16ᵉ régiments de dragons, culbuta 1500 cavaliers espagnols commandés par le général Fraire, et après les avoir poursuivis l'épée dans les reins pendant trois lieues, leur fit 114 prisonniers et s'empara de toute leur artillerie. Général de brigade (6 août 1811), il prit le commandement de la 6ᵉ brigade de cavalerie légère du 2ᵉ corps, maintint 1,500 cosaques qui avaient passé la Brissa à Walintzy, jusqu'au moment où le général en chef Gouvion Saint-Cyr, ajoutant à ses troupes le 20ᵉ régiment de chasseurs à cheval, le 8ᵉ de chevau-légers et 700 hommes d'infanterie, le chargea de maintenir l'ennemi dans les défilés en avant de Bonomia. Placé sous les ordres du général de Wrède pendant la retraite de Polotsk, Corbineau, qui désirait franchir la Bérésina, se dirigea sur Borisow, qui venait d'être occupé par les troupes de l'amiral Tchitchakof. Guidé par un habitant du pays, il prit le gué de Studzianka, et après avoir culbuté quelques bandes de Cosaques, il put rejoindre le duc de Reggio entre Bobz et Kroupki. Aide de camp de l'empereur (26 janvier 1813), il fit en cette qualité la campagne de Saxe, pendant laquelle il fut promu au grade de général de division, le 23 mai suivant. Le général Vandamme ayant été fait prisonnier au combat de Kulm, Corbineau prit le commandement en chef du 1ᵉʳ corps d'armée, culbuta le corps prussien de Kleist, et parvint ainsi à se réunir au maréchal Gouvion Saint-Cyr. Placé près de Napoléon, lors de la campagne de France, au moment où l'empereur (dans la soirée du 30 janvier 1814) manqua d'être enlevé par un parti de cosaques entre Brienne et Mézières, Corbineau contribua pour sa part à la délivrance de son souverain. S'étant emparé avec 400 hommes de la ville de Reims, non-seulement il tint en échec le général comte de Saint-Priest, qui commandait en chef le 8ᵉ corps russe; mais il le sépara encore du corps d'armée de Blücher, et donna ainsi à Napoléon la possibilité de traverser l'Aisne à Berry-au-Bac. Après les adieux de Fontainebleau, le comte Corbineau se retira dans ses foyers, et ne reprit du service que le 20 mars 1815. Envoyé à Lyon pour arrêter la marche du duc d'Angoulême, qui voulait passer l'Isère, il fit ce prince prisonnier au Pont Saint-Esprit, le 9 avril; mais il le remit en liberté après avoir pris les ordres de l'empereur. Corbineau, qui avait tenté de pacifier la Vendée et qui s'était trouvé à la funeste journée du Mont-Saint-Jean, fut mis à la retraite à la seconde restauration, et ne reparut sur la scène politique qu'à l'époque de la révolution de 1830, où il fut chargé du commandement provisoire de la 16ᵉ division militaire (Lille). Créé pair de France le 11 septembre 1835, ce fut lui qui, le 6 août 1840, fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français. Le nom de ce général, qui avait été créé comte en 1813, est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ouest. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 20 février 1810, 26-27 décembre 1848. — *Vict. et conq.*, t. 8, 21, 22, 23, 24. — *Bull. de la grande armée*, Moniteur du 12 mars 1814.

CORBINEAU (*Marie-Louis-Hercule-Hubert*), baron, officier français, frère des précédents, né à Marchiennes, le 10 avril 1780, mort à Châlons-sur-Marne, le 5 avril 1823. Le 1ᵉʳ avril 1793, à peine âgé de treize ans, il s'engagea à bord du corsaire *le Requin*, et fit ensuite une croisière sur la corvette de l'État *la Naïade*. Entré comme simple soldat dans une compagnie franche, il devint en 1798 sous-lieutenant dans la légion des *Francs*. Ensuite il était lieutenant dans les guides d'Augereau, et se fit remarquer à Hohenlinden. Il fut nommé quelque temps après adjudant-major, puis capitaine dans le 5ᵉ de chasseurs. Il reçut la croix d'Honneur en 1804, fut adjoint à l'état-major de la garde impériale, puis successivement major, adjudant-major, chef d'escadron et major-colonel dans les chasseurs à cheval de ce corps d'élite. Il prit part aux journées d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. A cette dernière bataille il fut atteint par un biscaïen à la cuisse droite, au moment où son frère aîné était tué. Après s'être battu à Friedland, il se trouvait à Wagram, où il chargeait sur une batterie, lorsqu'un boulet lui fracassa le genou droit. Cette blessure nécessita l'amputation de la cuisse, et fit admettre Corbineau à la retraite, avec le titre de baron, une dotation en Hollande et la croix d'officier de la Légion d'honneur. La recette générale de la Seine-Inférieure lui fut en outre accordée. N'ayant d'autre fortune que son traitement, Corbineau sollicita l'autorisation d'aliéner son majorat, afin de réaliser les fonds nécessaires pour son cautionnement. Napoléon lui fit répondre « que son cautionnement était déposé avec sa jambe sur le champ de bataille de Wagram ». Il fut en conséquence dispensé de tout versement préalable. La Restauration ne crut pas devoir lui conserver cette faveur, et il fut transféré à Châlons-sur-Marne, où il mourut. Dans son tableau de *la Bataille de Wagram*, Horace Vernet a représenté Corbineau transporté sur un brancard sous les yeux de Napoléon.

Archives de la guerre. — *Moniteur univ.* — Mullié, *Biog. des céleb. milit.* — De Courcelles, *Dict. de gén.*

CORBINELLI (*Jacques*), littérateur italien, né à Florence, vivait dans le seizième siècle. Il vint en France, où il suivit son père, Raphael, que les troubles de Florence avaient déterminé à s'expatrier; c'était du temps de Catherine de Médicis, dont les Corbinelli étaient alliés. Cette princesse plaça Jacques auprès du duc d'Anjou, son troisième fils, en qualité d'homme de lettres. Corbinelli expliqua à son élève les anciens historiens romains. Il fut l'ami du chancelier de L'Hôpital et le protecteur de tous les savants qui se trouvaient dans le besoin. Il donna des éditions des ouvrages suivants : *Ethique* d'Aristote, abrégée par Brunet; Lyon, 1568, in-4°; — le *Corbaccio* de Boccace, avec des notes; 1569, in-8°; — le traité *Della volgare Eloquenza* de Dante; Paris, 1577, in-8°; — *la Bella Mano* de Juste de Conti; Paris, 1589, 1595, in-12.

Negri, *Scritt. florent.* — Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — Montfaucon, *Biblioth. manuscript.*

CORBINELLI (*Jean*), moraliste et généalogiste français, petit-fils du précédent, naquit à Paris, en 1615, et mourut, plus que centenaire, le 19 juin 1716. Issu d'une famille noble de Florence, qui suivit en France Catherine de Médicis, il eut pour aïeul Jacques Corbinelli, qui avait été placé par elle près de son fils, le duc d'Anjou, *comme un homme de bon conseil et de rare doctrine;* il aimait les lettres, protégeait les savants, et obtint l'estime du chancelier de L'Hôpital. Raphael Corbinelli, son père, fut secrétaire de la reine Marie de Médicis; mais la mésintelligence qui éclata entre elle et Louis XIII, devenu roi, détruisit les espérances que sa haute position pouvait lui faire concevoir, et influa d'une manière fâcheuse sur la destinée de Jean Corbinelli, qui, dans le cours d'une vie séculaire, se plaignit toujours de sa mauvaise fortune, et dut chercher dans la culture des lettres des consolations et des ressources qu'il ne put trouver à la cour. Recherché dans le monde pour les agréments de son esprit, il sut intéresser à son sort le fameux coadjuteur, à la famille duquel il était allié, le duc de La Rochefoucauld, le président de Lamoignon, et d'autres personnages non moins recommandables par leur mérite personnel que par l'illustration de la naissance. Bayle, adoptant un jugement porté sur lui par le père Bouhours, dit « que M. Corbinelli est aujourd'hui l'un des beaux et bons « esprits de la France. » Répandu dans le monde d'élite d'alors, il fut, pour ainsi dire, un des commensaux de mesdames de Sévigné et de Grignan, qu'il accompagna dans leurs voyages de Provence. La première lui fit plusieurs fois l'honneur de lui céder la plume, lorsqu'elle écrivait à son cousin Bussy-Rabutin, et ce n'est pas le cas de dire ici que la *fin couronnait l'œuvre*. Au surplus, il paraît que les écrits de Corbinelli ne valaient pas sa conversation. Comment dès lors ajouter foi au bruit vague répandu de son temps, qu'il n'était pas étranger à la rédaction du livre des *Maximes*, et que c'était à lui surtout qu'elles étaient redevables du tour original qui fit une partie de son succès ? Pour se convaincre du peu de fondement d'un pareil bruit, il suffit de comparer avec les *Réflexions morales* de La Rochefoucauld un pauvre livre intitulé : *Les anciens historiens latins réduits en maximes;* Paris, 1694, in-12. Autant la pensée de La Rochefoucauld se détache vivement, pour revêtir une forme concise et piquante, autant l'abréviateur, pour ne pas dire le compilateur, se donne de peine pour extraire de Tite-Live, le seul historien sur lequel il se soit exercé, des considérations morales ou politiques, plus ou moins délayées, qu'il décore du nom de *maximes*. Un éminent philologue de notre temps (M. Charles Nodier), qui ne se défendait pas assez de son penchant au paradoxe, a cherché vainement à faire revivre cette fausse attribution. Nous lui opposerons Corbinelli lui-même, qui, dans une lettre écrite à Bussy-Rabutin, le 18 décembre 1678, s'exprime ainsi : « Je me suis avisé de faire des remarques sur « cent maximes de M. de La Rochefoucauld. J'en « suis à examiner celle-ci : *La bonne grâce est* « *au corps ce que le bon sens est à l'esprit.* » En s'occupant d'un pareil travail, il donnait assez à entendre qu'il n'était pour rien dans la composition du livre des *Maximes*. On a de Corbinelli les autres ouvrages suivants : *Sentiments d'amour tirés des meilleurs poëtes modernes;* Paris, 1665, 2 vol. in-12; — *Extraits des plus beaux endroits des ouvrages des plus célèbres de ce temps;* Amsterdam, 1681, 5 vol. pet. in-12. — *Histoire généalogique de la maison de Gondi;* Paris, Cognard, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage, fort bien exécuté, est dédié à la duchesse de Lesdiguières, que l'auteur compte au nombre de ses bienfaiteurs ainsi que le cardinal de Retz. On trouve dans la correspondance de Bussy-Rabutin un assez grand nombre de lettres de Corbinelli, dont les unes portent son nom, et les autres l'initiale C. seulement. On en lit aussi quelques-unes parmi celles de Mme de Sévigné. Les siennes ne sont pas exemptes d'un certain vernis de pédanterie, qui contraste avec le ton aisé et naturel des deux célèbres épistolaires.

J. Lamoureux.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article *Corbinelli.* — *Lettres* de Bussy-Rabutin; Paris, 1737, 7 vol. in-12. — Lottin, *Almanach des centenaires;* 1781, in-18, p. 11, etc.

CORBINIEN (Saint), né à Châtres, dans le septième siècle, vécut d'abord dans la solitude, puis eut des disciples, et fonda une communauté religieuse, qu'il quitta pour se rendre à Rome, sous le pontificat de Grégoire II. Ce pape l'arracha à la retraite qu'il avait choisie, et l'envoya convertir la Bavière. Corbinien se fixa à Freysingen, et s'attira la haine du duc Grimoald par sa hardiesse à lui reprocher ses désordres. Forcé de

fuir, il ne revint à Freysingen qu'après la mort de Grimoald. Il y termina ses jours, en 730.

Le P. Meikhelbeck, *Histoire de Freisingen*; Augsbourg, 1724, 2 vol. in-fol. — Baillet, *Vies des saints*. — *Acta sanct.*

CORBUEL *Voy.* VILLON.

CORBULON (*C. Domitius*), général romain, né vers le commencement de l'ère chrétienne, mort en 67. Fils de Vestilia, qui avait épousé d'abord Herdonius, puis Pomponius, et enfin Orfitus, il était frère de Césonie, femme de Caligula. Nommé préteur par Tibère, il reçut, à l'expiration de sa charge, la surintendance des ponts et chaussées en Italie. Il commit dans cette place des actes de cruauté et d'extorsion probablement commandés par l'empereur Caligula, et il reçut pour prix de son obéissance la dignité de consul substitut (*suffectus*), en 39. Sous le règne de Claudius, il dut rendre compte de sa surintendance, et les victimes de ses extorsions furent dédommagées. En 47, cependant, Corbulon, obtint le commandement d'une armée en Germanie, et remporta de grands succès sur les Chauques commandés par Gennascus. Il maintint une excellente discipline parmi ses troupes, et montra autant de prudence que de courage. Ses victoires excitèrent la crainte ou la jalousie de Claude, qui lui ordonna de ramener ses soldats sur la rive gauche du Rhin. Corbulon obéit, non sans peine et avec regret de voir sa carrière militaire interrompue sans aucun motif. Pour empêcher ses soldats de s'amollir dans l'oisiveté, il les employa à creuser entre la Meuse et le Rhin, sur une longueur de vingt-trois mille pas, un canal destiné à prévenir les inondations. En 54, peu après l'avénement de Néron, Corbulon reçut le commandement suprême des forces dirigées contre les Parthes. Vologèse, roi de ce peuple, venait d'envahir l'Arménie et d'en chasser le roi Rhadamiste, protégé des Romains. Il ne se crut pas assez fort pour soutenir la lutte, et, se trouvant d'ailleurs occupé par l'insurrection de son fils Vardane, il retira ses troupes d'Arménie, et donna pour otages aux Romains les membres les plus distingués de la famille des Arsacides. Mais peu d'années après, la guerre éclata de nouveau, et Corbulon obtint de grands avantages sur le nouveau prétendant au trône d'Arménie, Vardane, frère de Vologèse; il s'empara des villes d'Artaxata et Tigranocerta, et assura le trône à Tigrane, qui avait reçu de Néron le trône d'Arménie. En 63 Vologèse et Tiridate recommencèrent la guerre. Corbulon resta en Syrie pour la défendre, et Cesenius Petus fut envoyé en Arménie. Celui-ci fut si malhabile ou si malheureux, que Corbulon accepta avec empressement la proposition des Parthes, qui offraient d'évacuer l'Arménie pourvu que les Romains en fissent autant de leur côté. Cette convention ne fut pas longtemps exécutée. Tiridate reprit bientôt après possession de l'Arménie, et demanda à Néron, par une lettre insultante, l'investiture du royaume dont il venait de s'emparer. Cette conduite amena une nouvelle guerre, que Corbulon poussa avec vigueur et acheva promptement. Tiridate déposa devant la statue de Néron la couronne qui devait lui être rendue à Rome par les mains de l'empereur lui-même.

Corbulon fut un des plus grands généraux de son temps; il resta fidèle à Néron au milieu de la haine générale excitée par les cruautés de ce prince. En se mettant à la tête d'une insurrection, il eût pu facilement obtenir la dignité impériale; mais il semble n'avoir jamais conçu une pareille pensée. Il fut récompensé de sa fidélité par un arrêt de mort. En 67, Néron, qui se trouvait alors en Grèce, invita Corbulon à venir l'y voir. A peine celui-ci était-il arrivé à Corinthe, que Néron ordonna de le mettre à mort. A cette nouvelle, Corbulon se perça de son épée en s'écriant : « Je l'ai bien mérité. »

Pline, *Hist. nat.*, II, 70; VI, 8, 13; VII, 5. — Tacite, *Ann.*, III, 31; IX, 18; *ibid.*, XIII, 6, 34, etc.; XIV, 23, etc; XV, L, 26, etc.; *Hist.*, II, 76. — Dion Cassius., LIX, 15; LX, 30; LXII, 19, etc.; LXIII, 17. — Frontin, *Strateg.*, IV, 2, 7; II, 9; IV; L.

***CORCELLAS** (LABARRE-FIRECUY). *Voy.* LABARRE.

CORCUD ou **KORKOUD**, fils du sultan Bajazet II, mis à mort l'an 919 de l'hégire (1513 de J.-C.). Son père lui donna le gouvernement de Tekké; mais le jeune prince, irrité contre le grand-vizir Ali-Pacha, prétexta un pèlerinage à La Mecque, et se rendit en Égypte. Le sultan des mamelouks le reçut avec les plus grands honneurs, mais repoussa absolument toutes les propositions qui auraient pu troubler l'harmonie entre l'Égypte et la Porte. Corcud, pour réparer l'imprudence de sa démarche, écrivit alors au vizir, en le priant d'intercéder pour lui auprès du sultan. Au moyen de cet acte de soumission, le jeune prince rentra en grâce, et se hâta de retourner dans son gouvernement. Bajazet était vieux et infirme, et on pouvait prévoir que les janissaires ne le laisseraient pas mourir sur le trône. Corcud, qui depuis la mort de Schehinschah, se trouvait l'aîné des fils de Bajazet, était son héritier légitime; mais il avait contre lui les janissaires : cette milice le considérait, à cause de son amour pour les arts, comme incapable de régner. Leur affection se porta sur Sélim, dont le caractère bouillant et l'humeur guerrière convenaient mieux à des soldats. Celui-ci, sûr de leurs bonnes dipositions, quitta son gouvernement de Trébizonde, et marcha sur Andrinople; mais il fut battu et forcé de fuir en Crimée. En apprenant la marche de son frère sur Andrinople, Corcud se mit en possession du gouvernement de Saroukhan. Informé bientôt après de l'abdication de Bajazet et de l'avénement de Sélim, il se hâta de faire sa soumission au nouvel empereur, et resta paisiblement à Magnésie. Mais à la nouvelle des sanglantes exécutions qui signalèrent les débuts du règne de Sélim, Corcud, ne pouvant plus douter que ce prince ne réservât à ses frères le

même sort qu'à ses neveux, tenta, par des lettres, de gagner les gouverneurs et les janissaires. Instruit de ces manœuvres, Sélim quitta Brousse avec un corps de cavalerie de dix mille hommes, sous prétexte d'aller à la chasse, et le cinquième jour de sa marche il atteignit Magnésie, où il espérait surprendre son frère. Celui-ci eut à peine quelques instants pour échapper par une porte de derrière, avec Pial, l'un de ses plus dévoués serviteurs. Durant vingt jours, ils se tinrent dans une caverne, puis s'enfuirent déguisés vers Tekké, l'ancien gouvernement de Corcud, d'où ce prince se flattait de pouvoir gagner l'Europe. A Tekké Corcud resta encore quelques jours enseveli dans une caverne, tandis que Pial confiait le cheval du prince à un Turcoman pour aller chercher des vivres. La richesse de la selle et des harnais éveilla les soupçons d'autres Turcomans, qui découvrirent la retraite du frère du sultan et en donnèrent avis à Kasim, gouverneur de la province. Celui-ci se hâta de faire arrêter Corcud. Le sultan, averti de cette importante capture, envoya vers son frère le kapoudji-bachi Sinan-Aga, qui réussit à écarter Pial, et profita de l'absence de ce fidèle serviteur pour signifier au prince sa condamnation à mort. Corcud, avant de mourir, obtint la liberté d'écrire au sultan, et lui adressa une lettre en vers qui fit couler les larmes de ce cruel monarque. Celui-ci manifesta alors un repentir inutile, ordonna un deuil général, et sacrifia à la mémoire de sa victime les Turcomans qui avaient lâchement trahi Corcud.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

CORDARA (*Jules-César*), érudit italien, fils du comte Antoine de Calamandrana, né à Alexandrie, le 17 décembre 1704, mort le 6 mai 1785. Il entra à l'âge de quatorze ans dans la Société de Jésus, et fut nommé à vingt ans professeur au collége de Viterbe. Il enseigna ensuite à Fermo, à Ancône, enfin à Rome. Il se fit connaître par des satires élégantes, et fut nommé en 1742 historiographe de l'ordre des Jésuites. Après la destruction de cet ordre, il revint à Alexandrie, où il mourut. On a de lui : *la Morte di Nice*, poëme à la louange de la princesse Clémentine Sobieska, femme de Jacques III, prétendant de la Grande-Bretagne; Rome, 1735; — *L. Sectani G. Fil. de tota Graculorum hujus ætatis litteratura*; Hagæ Velpiæ, 1738, in-8°; — *Historiæ Societatis Jesu pars sexta, complectens res gestas sub Mutio Vitellesco*; Rome, 1750, 2 vol. in-fol.; — *Caroli Odoardi Stuartii, Valliæ principis, expeditio in Scotiam, libris quatuor comprehensa*; Rome, 1752; — *Discorso intorno alla morte di Pietro Metastasio*; Alexandrie, 1763; — *Ristretto della vita, virtù e miracoli del B. Simone di Roxas*; Rome, 1766, in-4°; — *Vita della B Eustochia di Padova*; 1769; — *Collegii Germanici et Hungarici Historia, libris quatuor comprehensa*; Rome, 1770, in-4°; — *Trattato dei vantaggi dell' orologio italiano sopra l'oltramontano*; Alexandrie, 1783; — quelques opuscules manuscrits. Les œuvres complètes de Cordara ont été recueillies; Venise, 1805, 4 vol. in-4°. Cordara a aussi donné une édition de l'*Histoire du prince Eugène*, écrite en latin par Guido Ferrari; Rome, 1747.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III.

CORDATUS (*Maurice*), médecin français du seizième siècle, né à Reims. On a de lui : *Hippocratis Coi libellus* περὶ Παρθενίων, *hoc est de iis quæ virginibus accidunt*; Paris, 1574, in-8°.

Biographie médicale.

CORDATUS ou **CORDE** (*Vincent*), savant français du seizième siècle, né à Vesoul, dans le comté de Bourgogne. Il donna pour vivre des leçons de grec et de latin à Paris, à Toulouse, à Avignon, eut le cardinal d'Armagnac pour protecteur, et fut en correspondance avec Bernard et Jérôme Turrisan. On ne connaît de Cordatus qu'une édition de *Térence*, publiée sous le titre suivant : *P. Terentii Comœdiæ sex, infinitis locis emendatæ; una cum commentariis in Andriam; summariis vero, quæ argumenta vocant, et annotationibus methodicis rei ac styli in reliquas*; Venise, Alde, 1570, in-8°.

Cordatus, *Epistola ad Turrisanum*, en tête de son édition de *Térence*.

CORDAY D'ARMANS (*Mariane-Charlotte* DE), fanatique française, née à Saint-Saturnin (Orne), en 1768, morte en 1793. Comme toute vie obscure qui se dévoile subitement pour briller et s'éteindre presque en même temps, celle de Charlotte Corday n'a donné à l'histoire qu'une bien courte période, et n'a presque attiré la lumière que sur un point. Tout ce temps de jeunesse ignoré, qui devait aboutir à une triste et éclatante fin, ne recèle qu'une série de faits bien peu marquants. C'est une enfance écoulée presque entière à la campagne, dans le paisible entourage de la famille; puis des études sérieuses et solitaires, une disposition précoce à de nobles rêves d'héroïsme et de liberté, sans cesse nourrie par des lectures passionnées d'histoire et de philosophie. Plutarque et Rousseau, dit-on, ne quittaient point ses mains (1). Ainsi la révolution la trouva

(1) Voici quelques détails que M. A. Bonnevie, de Reims, a transmis au directeur de cette publication sur la jeunesse et les parents de Charlotte Corday :

« Son père, François de Corday d'Armans, appartenait à une famille noble. Pauvre gentilhomme de province, il vivait paisiblement sur son petit fief de Ligneries, qu'il cultivait de ses propres mains. De Corday père joignait à cette occupation des goûts littéraires imbus des idées nouvelles; il avait même écrit des ouvrages contre le despotisme et le droit d'aînesse. Mais, soit obstination de la fortune, soit insuffisance de génie, il ne put se faire jour à travers les événements. A la tête de cinq enfants, deux fils et trois filles, dont Charlotte était la seconde, les tristesses du besoin se firent sentir de jour en jour. Aussi sa femme, Jacqueline-Charlotte-Marie de Gauthier des Autiers, succomba de chagrin. Enfin, la nécessité força de Corday à se séparer de ses filles, qui entrèrent dans un monastère de Caen, appelé l'Abbaye aux Dames, fondé en 1066, par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant.

préparée, attentive et confiante dans ses magnifiques promesses. La ville de Caen allait être le centre d'une grande fermentation. Les fugitifs du parti girondin s'y précipitèrent, et tentèrent de soulever les provinces voisines contre la Convention, qui les rejetait de son sein. Ces jeunes et bouillants orateurs, encore exaltés par leur défaite et le pressant danger de leurs amis, firent un horrible tableau de cette dictature qui ne se chargeait de sauver la France qu'à de si terribles conditions. Sous l'éloquente inspiration de leur haine, ils couvraient chaque jour d'imprécations brûlantes les noms trop fameux de leurs persécuteurs. Charlotte Corday trouva sans doute l'occasion de les entendre, et quelle impression n'en dut-elle par recevoir! son cœur brûlait du même enthousiasme. Ces proscrits étaient jeunes pour la plupart; puis leur parti avait formé comme un dernier rempart contre l'effusion du sang : après eux, c'en était fait de ces grands principes qui avaient enfanté la révolution, et leurs derniers accents, au milieu de cette tempête furieuse, s'élevaient comme le cri de détresse de la liberté en péril. La jeune fille conçut la pensée de se dévouer à cette cause, persuadée qu'en effrayant par un coup hardi ceux qui ne régnaient que par l'épouvante, on ferait tomber le pouvoir de leurs mains. Elle ne reçut mission que d'elle-même, et partit pour Paris, munie d'une lettre de recommandation qu'elle avait sollicitée du girondin Barbaroux.

Cette notice, si son cadre le permettait, pourrait recevoir ici quelques détails connus particulièrement de l'auteur, dont le père eut occasion de voir souvent M[lle] de Corday ; il la rencontra la veille de son départ, chez l'abbesse de la Trinité, madame de Pontécoulant. A des questions pleines de sollicitude sur le but et la durée de son voyage, elle répondit avec le calme et la sérénité qu'on lui trouvait toujours; car, avec une âme au fond brûlante et agitée, elle avait les dehors d'une angélique douceur. Elle donna pour prétexte à ce voyage un service urgent que réclamait d'elle une parente émigrée. Elle arriva à Paris, et descendit rue des Vieux-Augustins. Plusieurs jours s'écoulèrent; seule, parcourant les rues et les promenades, où des tableaux lugubres s'offraient à chaque pas, elle rêvait aux moyens de consommer le plus utilement son sacrifice. Dès les premiers jours elle avait remis au député Lause-Duperret la lettre de Barbaroux; puis elle se rendit à la Convention, dans une orageuse séance, où le parti qui lui était cher fut voué à l'exécration et au supplice. Le 13 juillet elle s'arrêta au *Palais-Égalité*, et y acheta un couteau ; puis elle se présenta chez Marat. L'effroi qu'il inspirait exagérait son importance : elle l'avait choisi pour victime.

On dit que son dessein était d'abord de le frapper au sein de la Convention; mais il était malade alors, et ne sortait plus. Repoussée de sa porte une première fois, elle lui écrivit quelques lignes. Le 13 au soir elle se présente de nouveau, et subit un second refus; mais sa voix qu'elle élève parvient jusqu'au démagogue, qui commande de l'introduire. Il était dans sa baignoire, la tête enveloppée, rédigeant, sur une planche posée en travers, sa feuille du lendemain. La chambre était étroite : il fit approcher la jeune femme, qui répondit à ses questions avec assurance, et lui rapporta ce qui se passait dans sa province. Vite il demande les noms des girondins rebelles, et s'apprête à les écrire en disant : « C'est bien, ils iront tous à la guillotine. » Mais la plume à l'instant tombe de sa main, et il expire en balbutiant ces mots : « A moi! ma chère amie. » Un fer était plongé dans son sein gauche et avait pénétré jusqu'au cœur. A l'aspect du sang, l'héroïne eut peut-être quelque vertige, et gagna la pièce voisine en portant la main à son front. La compagne de Marat se jeta sur elle ; un homme employé dans la maison accourut au bruit, et la renversa ; bientôt les chefs de la section arrivèrent, et l'arrachèrent à la populace, prête à la déchirer, quand on la conduisait à l'Abbaye. Son procès s'instruisit rapidement : elle comparut devant le tribunal révolutionnaire. Elle confirma elle-même tous les témoignages, et répondit ainsi aux questions du président. « C'est moi qui ai tué Marat ! — Qui vous a poussée à ce meurtre ? — Ses crimes ! — Quels sont ceux qui vous l'ont conseillé? — Moi seule; je l'avais résolu depuis longtemps : j'ai voulu rendre la paix à mon pays ! — Croyez-vous donc avoir tué tous les Marat ? — Hélas, non ! » reprit-elle tristement. Elle fut défendue par Chauveau-Lagarde avec ce courage qu'il montra peu de mois après dans la défense de la reine. Sa sentence fut prononcée; avant de la subir elle écrivit deux lettres, l'une à son père et l'autre à Barbaroux. « Quel triste peuple pour fonder une république ! dit-elle dans la dernière. On ne conçoit pas ici qu'une femme inutile, dont la plus longue vie n'est bonne à rien, puisse s'immoler de sang-froid à son pays. » Puis elle ajoute qu'un cœur brûlant et sensible promet une vie

Charlotte, dans le cours de la vie monastique, pleine de douceurs et d'amitiés intimes, se lia avec les demoiselles de Faudoas et de Forbin. Remarquée par l'abbesse, madame de Belzunce, et par la co-adjutrice, madame Doulcet de Pontécoulant, ces dames l'admettaient dans des sociétés un peu mondaines, que l'usage permettait aux abbesses d'entretenir avec leurs parents du dehors dans l'enceinte même de leur couvent. Charlotte avait ainsi connu MM. Doulcet, de Pontécoulant et de Belzunce, jeune colonel de cavalerie, pour lequel elle avait ressenti l'amour le plus pur. La mort imprévue de Belzunce, massacré à Caen par le peuple, lui fit jurer, dit-on, qu'elle se vengerait de Marat. Lors de la suppression des monastères, Charlotte avait dix-neuf ans. Recueillie à Caen par madame de Bretteville, sa tante, elle employait son temps à assister cette vieille parente dans les soins domestiques, à l'accompagner dans ses promenades, à recevoir les amies de la maison. Ces devoirs remplis, Charlotte était libre de toutes ses pensées, de toutes ses heures, qu'elle employait à folâtrer ou à lire. Elle aimait les romans, et surtout Jean-Jacques Rousseau, Raynal et Plutarque. Les livres passionnés et légers de l'époque, tels que l'*Héloïse* ou *Faublas*, étaient aussi feuilletés par elle.

bien orageuse, et qu'il est mieux de mourir jeune... Elle conserva jusqu'à la fin sa sérénité et sa simplicité héroïques. Le sourire animait son visage sur la route de l'échafaud, au milieu des outrages de l'ignoble cortége. Rien ne fit défaillir cette femme au cœur ardent et généreux. La tête engagée déjà sous la hache, elle témoigna encore, par un mouvement de pudeur, de sa préoccupation dernière.

On dit que le bourreau souffleta sa belle tête en la montrant au peuple, comme pour exprimer l'affreuse dérision où son sacrifice devait aboutir. Le coup qu'elle frappa, loin d'abattre le gouvernement révolutionnaire, ne fit que redoubler sa furie et consommer la ruine de ceux qu'elle avait cru servir. [Am. Rénée, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Couet-Gironville, *Charlotte Corday, ou mémoire pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre*; Paris, an IV, in-8°. — Louis Dubois, *Charlotte de Corday, essai historique*, avec portrait et fac-similé; Paris, 1838, in-8°. — *Charlotte Corday*, tragédie en trois actes; 1795, in-8°. — *Charlotte Corday, ou la Judith moderne*; Caen, 1797 (ces deux pièces anonymes sont tout à fait différentes l'une de l'autre, et elles défigurent toutes deux le fait historique). — Lairtullier, *les Femmes célèbres de la révolution*; 1840, t. I, p. 138-212. — Mme Louise Collet, *Charlotte Corday*, tableau dramatique; 1842, in-8°. — Lamartine, *Hist. des Girondins*. — Thiers, *Hist. de la rév. fr.* — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la rév.*

***CORDEIRO** ou **CORDEYRO** (*Antonio*), historien portugais, né en 1641, mort en 1740. Né dans la ville d'Angra, capitale de l'île de Tercère, il fit ses premières études dans une des îles de l'Archipel, puis il fut envoyé par sa famille à Coïmbre. Durant la traversée qui devait le conduire des Açores en Portugal, il fut pris par la flotte espagnole, et faillit perdre la vie, parce qu'on l'accusa d'avoir communiqué avec les ennemis de la couronne. Il eût été exécuté, dit-on, s'il n'eût eu la présence d'esprit de prouver qu'il était un simple étudiant, en récitant une grande partie de l'*Énéide* et une foule de fragments des classiques. Le duc de Medina-Cœli lui fit obtenir sa grâce entière, et lui donna la possibilité de poursuivre la carrière littéraire. Non-seulement il étudia à Coimbre, mais il entra dans les ordres, et il professa avec succès. On ne dit pas qu'il soit jamais retourné dans son pays pour y faire une longue résidence; mais il s'occupa avec succès de l'histoire de Tercère et de celle des îles voisines, en y comprenant Porto-Santo et Madère. Il est mis au rang des classiques. L'ouvrage auquel il doit sa réputation est fort rare en France; il porte le titre suivant : *Historia insulana das ilhas à Portugal sogeitas no Occeano occidental*; Lisbonne, 1717, in-fol. Ses autres ouvrages sont : *Cursus philosophicus Conimbricensis*; Lisbonne, 1714, in-fol.; — *In præcipua partium D. Thomæ theologia scholastica*; ibid., 1716, — *Resoluçoens theo-jurissicas*; ibid., 1718, 1 vol. in-fol.; — *Loreto lusitana, virgem senhora da Lapa*; ibid., 1719, in fol. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — *Catalogos dos auctores*; dans le grand Dictionnaire de l'Académie — César de Figanière, *Bibliotheca historica*.

CORDEMOY (Géraud de), littérateur français, né à Paris, dans la première partie du dix-septième siècle, d'une famille noble, originaire d'Auvergne, mort le 8 octobre 1684. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il se livra à l'étude de la philosophie de Descartes. Il se fit connaître de Bossuet par un traité *Sur la nature de l'âme*; ce prélat le plaça auprès du dauphin en qualité de lecteur, et le chargea d'écrire une histoire de Charlemagne. Cordemoy, qui portait la méthode cartésienne dans ses recherches historiques, et qui ne voulait rien avancer que sur de bonnes preuves, fut frappé des contradictions et des fables dont sont remplis les historiens de Charlemagne. Cette découverte l'engagea à examiner les règnes précédents et à remonter jusqu'à l'origine de la monarchie. Il se vit ainsi insensiblement conduit à écrire l'histoire des deux premières races de la monarchie française. Il fut reçu à l'Académie française le 12 décembre 1675. On a de lui : *le Discernement du corps et de l'âme, en six discours*; Paris, 1666, in-12; — *Discours physique de la parole*; Paris, 1668, in-12; — *Lettre à un savant religieux de la Compagnie de Jésus* (le P. Cossart), *pour montrer 1° que le système de Descartes et son opinion touchant les bêtes n'ont rien de dangereux; 2° que tout ce qu'il en a écrit semble être tiré de la Genèse*; Paris, 1668, in-4°; — *Histoire de France*; Paris, 1685-1689, 2 vol. in-fol.; — *Divers traités de métaphysique, d'histoire et de politique*; Paris, 1691, in-12. Tous ces ouvrages, à l'exception de l'*Histoire de France*, furent recueillis par le fils de Cordemoy, sous le titre de : *Œuvres de feu M. de Cordemoy*; Paris, 1704, in-4°.

D'Olivet, *Histoire de l'Academie française*. — Nicéron, *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII.

CORDEMOY (*Louis* Géraud de), théologien français, fils du précédent, né à Paris, le 7 décembre 1651, mort dans la même ville, le 7 février 1722. Il entra dans les ordres, fut reçu docteur en théologie, et s'appliqua surtout à la conversion des protestants. Après avoir fait partie des missions de Saintonge, il fut nommé, en 1679, abbé de Fénières de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Clermont en Auvergne. On a de lui : *la Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères*; Paris, 1683, in-4°; — *Récit de la conférence du diable avec Luther, fait par Luther même, traduit du latin*; Paris, 1681 et 1684, in-12; — *Lettre des nouveaux catholiques de l'île d'Arvert en Saintonge à l'auteur des Lettres prétendues pastorales*; Paris, 1688, in-4° : cet ouvrage est, ainsi que les suivants, une réfutation de M. Jurieu; — *Lettre écrite aux nouveaux catholiques d'Arvert en Saintonge*; Paris, 1689,

in-4°; — *Lettre de M***, avocat en parlement, à un de ses fils retiré en Angleterre, contre le Système de l'Église, de M. Jurieu;* Paris, 1683, in-4°; — *Traité de l'invocation des saints;* Paris, 1686, in-12; — *Traité de l'Eucharistie;* Paris, 1687, in-12; — *Traité contre les sociniens, ou la conduite qu'a tenue l'Église dans les trois premiers siècles, en parlant de la Trinité et de l'incarnation du Verbe;* Paris, 1696, in-12; — *l'Éternité des peines de l'enfer, contre les sociniens;* Paris, 1697, in-12; — *les Désirs du ciel, ou les témoignages de l'Écriture Sainte, contre le pur amour des nouveaux mystiques;* Paris, 1698, in-4°; — *Divers traités de controverse;* Paris, 1701, in-12; — *Lettres sur différents sujets de controverse;* Paris, 1702, in-12; — *Traité de l'infaillibilité de l'Église;* Paris, 1713, in-12; — *Traité des saintes images, prouvé par l'Écriture et par la tradition, contre les nouveaux iconoclastes;* Paris, 1715, in-12; — *Traité des saintes reliques;* Paris, 1719, in-12.

Mercure d'avril 1722. — Nicéron, *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

CORDER ou **CORDERIUS** (*Balthazar*), théologien belge, né à Anvers, en 1592, mort en 1650. Il entra dans l'ordre des Jésuites en 1612, et professa la théologie à Vienne en Autriche. Il était savant en grec, et se fit connaître par les ouvrages suivants : *Catena LXV græcorum Patrum in S. Lucam;* Anvers, 1628, in-fol.; — *Catena græcorum Patrum in S. Joannem;* ibid., 1631, in-fol.; — *Joannis Philoponi in cap. I Genes. de mundi creatione libri IV;* Vienne, 1631, in-4°; — *Dionysii Areopagitæ Opera;* Anvers, 1634, 2 vol, in-fol.; — *Expositio græcorum Patrum in psalmos, digesta in catenam;* ibid., 1643, 3 vol. in-fol.; — *Job elucidatus;* ibid., 1646, in-fol.; — *S. Dorothei institutiones asceticæ;* ibid., 1646, in-fol.; — *Symbola græcorum Patrum in Evangelium Matthæi;* Toulouse, 1646-1647, 2 vol. in-fol.; — *S. Cyrilli, Alexandrini archiepiscopi, homiliæ XIX in Jeremiam prophetam, hactenus ineditæ;* Anvers, 1648, in-8°.

Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Baillet, *Jugements des savants.*

CORDERO (*Jean-Martin*), littérateur espagnol, vivait au seizième siècle. Il traduisit plusieurs auteurs grecs et latins, et composa quelques ouvrages originaux. On a de lui : *las Christiadas de Geronimo Vida;* Anvers, 1554, in-8°; — *Alciato, de la Manera del desafio;* ibid., 1555, in-8°; — *Flores de Lucio Anneo Seneca;* ibid., 1555, in-8°; — *Modo de escrivir en castellano, para corregir los errores ordinarios;* ibid., 1556, in-8°; — *Summa de la doctrina christiana;* ibid., 1556, in-8°; — *los Siete libros de Bello judayco de Josefo Hebreo;* ibid., 1557, in-8°; Madrid, 1616; — *Historia de Eutropio Varon, consular, de lo que passo desde la fundacion de Roma hasta el emperador Valente;* Anvers, 1561, in-8°; — *Promptuario de medallas traducido de diversas lenguas;* Lyon, 1561, in-4°; — *Memoria espiritual de devotas oraciones;* Barcelone, 1612, in-8°; Valence, 1613, in-16.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

***CORDES** (*Denis* DE), magistrat français, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1642. Il se fit, comme conseiller du Châtelet, une grande réputation d'intégrité, et assista saint Vincent de Paul dans l'établissement de Saint-Lazare. Godeau, évêque de Grasse, a écrit la vie de ce vertueux magistrat.

Moreri, *Grand dictionnaire historique.*

CORDES (*Eutyche*), théologien belge, né vers 1520, à Anvers, mort en 1582. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et fit sa profession dans le monastère de Sainte-Justine de Padoue, de la congrégation du Mont-Cassin. Dans la suite, il fut élu abbé de Saint-Fortunat, près de Bassano. Il était revêtu de ce titre lorsqu'il assista, le 26 février 1562, à la dix-huitième session du concile de Trente. Il fut un des théologiens choisis pour dresser le catalogue des livres suspects ou pernicieux. Après la clôture du concile, il retourna à l'abbaye de Sainte-Justine, où il mourut. Il a laissé en manuscrits les ouvrages suivants : *Commentarius in omnes epistolas Pauli;* — *Commentarius in Symbolum Apostolorum;* — *Dictionarium biblicum.*

Paquot, *Mémoires pour servir a l'histoire littéraire des Pays-Bas.* — Swert, *Athenæ Belgicæ.*

CORDES, en latin **CORDESIUS** (*Jean* DE), littérateur français, né à Limoges, en 1570, mort à Paris, en 1642. D'abord destiné au commerce, il suivit cette carrière jusqu'à l'âge de trente ans; il se sentit alors un penchant si prononcé pour les lettres, qu'il abandonna tout pour s'y livrer, et bientôt il devint un des hommes les plus savants de son temps. Il suivit à Rome A. de La Rochefoucauld; à son retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique. Sa bibliothèque, une des plus riches de l'époque, fut achetée par le cardinal Mazarin, qui en fit don à la Bibliothèque du roi. Elle renfermait 8,324 volumes. De Cordes a laissé en outre, comme écrivain : *Opuscula et epistolæ Hincmari, Remensis archiepiscopi* (Paris, Cramoisy, 1615, in-8°); — *Georgii Cassandri Opera omnia;* in-fol; — *Histoire des différends entre le pape Paul V et la république de Venise,* traduit de l'italien de Fra-Paolo; Paris, 1625, in-8°; — *Discours des grands défauts qui sont en la forme du gouvernement des jésuites,* traduit de l'espagnol de Mariana; 1625, in-12; — *Histoire des troubles arrivés au royaume de Naples sous Ferdinand Ier, depuis* 1480 *jusqu'en* 1487, traduit de l'italien de Camille Portio; Paris, 1627, in-8°; — *le Catalogue de sa bibliothèque,* précédé de l'*Eloge* de Cordes par G. Naudé. CH. B.

Nicéron, *Mém.*, XIX et XX. — *Biographie du Limousin.*

CORDES (*Simon* DE), navigateur hollandais,

né à Anvers, tué dans l'île Sainte-Marie, en 1600. Il était vice-amiral d'une flottille de cinq navires, équipés, en 1598, par des négociants et placée sous les ordres de Jacques Mahu, avec mission d'attaquer les Espagnols dans la mer du Sud. Cette flottille se composait des navires : *l'Esperance*, vaisseau amiral, de cinq cents tonneaux et de cent-trente hommes d'équipage; *la Charite*, trois cents tonneaux et cent-dix hommes; *la Foi*, trois cent vingt tonneaux et cent-neuf hommes; *la Fidélité*, deux cents tonneaux et quatre-vingt-six hommes, et du yacht *la Bonne-Espérance*, de cent-cinquante tonneaux et cinquante-six hommes. Simon de Cordes montait *la Charité*. L'escadre quitta l'embouchure de la Meuse le 27 juin 1598, et vers la fin d'août relâcha aux îles du Cap Vert. Elle remit à la voile pour les côtes de Guinée, et pendant la traversée, le 23 septembre, l'amiral Jacques de Mahu mourut. Simon de Cordes passa aussitôt à bord de *l'Espérance*, et prit le commandement de la flotte, qui embouqua le détroit de Magellan le 6 avril 1599, et jeta l'ancre sur l'île des Pingouins le 9; elle pénétra plus avant, et le 17 elle entra dans une grande baie du côté du nord, qui reçut le nom de *Baie de Cordes*. L'expédition y fut retenue jusqu'au mois d'août. L'hiver ayant été fort rude, le défaut de provisions et de vêtements causa une grande mortalité dans les équipages, qui perdirent cent-vingt hommes. Le 23 août les Hollandais furent forcés de relâcher de nouveau dans une autre baie de la côte méridionale, où Simon de Cordes, pour rendre le courage à ses marins, institua un ordre de « chevalerie, qu'il nomma le *Lion déchaîné*. Il en décora six des principaux officiers de la flotte, « qui s'engagèrent sous serment d'affronter tous les périls pour faire triompher les armes hollandaises dans le pays d'où le roi d'Espagne tirait les trésors qu'il avait si longtemps employés à opprimer les Pays-Bas ». La baie sur le rivage de laquelle cette cérémonie eut lieu fut appelée *Baie des chevaliers*. Le 3 septembre l'escadre hollandaise entra enfin dans la mer du Sud; mais elle fut complétement dispersée par une tempête. Cordes erra cinquante-quatre jours en mer, et atterrit sur les côtes du Chili, par 16° sud. Il y fut rallié par un de ses navires, sous le commandement de Benningsen. Cordes gagna ensuite l'île Sainte-Marie, où il fut tué par les naturels, avec vingt-trois de ses gens. Un seul navire de l'expédition, *la Foi*, commandé par Sebald de Weert (*voyez* ce nom), revint en Hollande. ALFRED DE LACAZE.

Recueil des voyages de la Compagnie des Indes orientales, tom. II, 296. — Olivier de Noort, *Description du pénible voyage fait autour du monde* (en hollandais); Amsterdam, 1602. — De Bry, *Designatio navigationis Sebalt de Veert*. — Herrera, *Historia general de los hechos de los Castellanos, en las islas y tierre firme de mar oceano*. — Purchas, *Pilgrimage*, etc., I, liv. 8, p. 130.

CORDIENNE (*Alexis-Joseph*), botaniste français, né à Jussey (Haute-Saône), le 15 août 1796, mort à Sens, en juillet 1826. Il montra dès sa jeunesse un penchant décidé pour la botanique; cependant, pour se conformer aux volontés de ses parents, il fit son droit, et fut reçu avocat. Il quitta bientôt le barreau, et revint à Paris étudier la médecine. Il périt dans un accident de diligence. On a de lui : *Prospectus raisonne d'un cours de botanique*; Dôle, 1820, in-4°; — *Tableau synoptique d'une classification des plantes*; Dôle, 1822, in-fol.; — *Notice phyto-topographique de quelques lieux du Jura, de l'Helvétie et de la Savoie*.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER, jésuite français, vivait au dix-huitième siècle. Il fut chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. On a de lui : *Éclaircissements sur la prédestination*; Pont-à-Mousson, 1746, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER (*Alexandre*), biographe français, né à Villiers-sur-Suize (Haute-Marne), vers la fin du seizième siècle, mort le 26 décembre 1671. Il entra dans les ordres, et fut chanoine de Langres. On a de lui : *Histoire du grand martyr saint Mamert*; Paris, 1650, in-8°; Langres, 1656; — *Oraison funèbre de M. Sébastien Zamet, évêque, duc de Langres*; Langres, 1655, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORDIER (*Claude-Simon*), chanoine d'Orléans, né à Orléans, en 1704, mort dans la même ville, le 17 novembre 1772. On a de lui : *La vie de sainte Frémiot de Chantal, avec des notes tirées de ses lettres*; Orléans, 1768, 1772, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER (*François*), sieur des Maulets, oratorien, mort en 1693. On a de lui : *Vie d'Anne des Anges, carmelite*; Paris, 1694, in-8°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORDIER (*Gentil*), en latin, **CORDERIUS LEPIDUS**, poëte latin moderne, né à Langres, vers le milieu du seizième siècle, mort à Chaumont, vers 1620. Il professa les humanités à Langres, et devint principal du collége de Chaumont. On a de lui : *Familiaris epigrammatum lusus*; Langres, 1591, in-16; — *Annona in tres partes divisa : emblemata, epigrammata, et varia*; Paris, 1595, in-16; — *Ramunculus palmæ*; Paris, 1605, in-8°; — *Palmæ ramunculi quinque lectissimis almæ civitatis Castromontanæ quinqueviris scripti*; ibid., 1606, in-8°.

Biographie du département de la Haute-Marne.

***CORDIER** (*Guillaume*), imprimeur belge, vivait au seizième siècle. Il est le premier qui ait exercé l'art typographique dans la ville de Binche (Hainaut); il y publia en 1544 la *Vie et légende de madame saincte Luthgarde*; in-4°. Ce volume est devenu fort rare, ainsi que quelques autres productions des presses de cet imprimeur.

Swert, *Athenæ Belgicæ*. — A. de Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires*; Bruxelles, 1849, p. 13.

* **CORDIER** (*Henri*), médecin et poëte fran-

çais, vivait à Pontoise dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *le Pont-l'Évêque*, poëme ; Paris, 1662, in-4° ; — *l'Illustre souffrant, ou Job*, poëme ; ibid., 1667, in-8°.

Lelong, Bibl. hist., éd. Fontette.

CORDIER (*Mathurin*), philologue français, né dans la Normandie ou dans le Perche, en 1478, mort à Genève, le 8 septembre 1564. Il se distingua de bonne heure par une vaste érudition et une latinité pure. Il eut Calvin pour disciple, et embrassa lui-même par la suite la doctrine réformée. Il professa successivement les belles-lettres à Paris, à Nevers, à Bordeaux, à Neufchâtel, à Lausanne, et enfin à Genève, où il mourut. Cordier se consacrant tout entier à l'éducation des enfants, s'acquitta de cette tâche avec le plus rare dévouement. Calvin nous apprend que, « comme les régents des basses classes enseignaient mal à Genève et faisaient manquer les études par leur commencement, Cordier, qui sentit la grandeur du mal, eut le courage de quitter la première classe pour diriger la quatrième, et y enseigner les premiers éléments de la grammaire ». Cordier avait pris pour devise : *Pietas et boni mores cum litterarum elegantia*. On a de lui : *de Corrupti sermonis apud Gallos emendatione et latine loquendi ratione* ; Paris, Robert Estienne, 1531, 1534, 1536, 1541, 1556, in-4° ; — *Disticha Catonis, cum latina interpretatione* ; Bâle, 1536, in-8° ; — *de Quantitate syllabarum* ; Paris, 1536 ; — *Épîtres chrétiennes* ; 1557, in-8° ; — *Conciones sacræ viginti sex Galliæ* ; 1557, in-16 ; — *Sentences extraites, à l'usage des enfants, hors de l'Écriture Sainte, avec vingt-six cantiques* ; 1551, in-8° ; Lyon, 1561 ; — *le Miroir, ou civilité puérile de la jeunesse* ; 1559, in-16 ; — *Remontrances et exhortations au roi et aux grands de son royaume* ; Genève, 1561, in-8° ; — *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor, ad pueros in latino sermone exercendos* ; Genève, 1564, in-8°. Cet ouvrage fut traduit en français par Gabriel Chappuis, en 1574, et par Chappuseau, en 1669 ; — *Principia latine loquendi scribendique, selecta ex Epistolis Ciceronis* ; 1578, in-8°.

Duverdier et La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Bayle, *Diction. hist. et critiq.* — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*. — Gessner, *Bibliotheca quadripartita*.

CORDIER (*Michel-Martial*), homme politique français, né à Neauphle-le-Château le 5 sept. 1749, mort à Bruxelles, le 24 déc. 1831. Au commencement de la révolution, il était homme d'affaires du marquis de Montesquiou, et archiviste-feudiste de Coulommiers. Il fut membre de la Convention, et vota la mort du roi. Sous la république et l'empire, il fut juge au tribunal de Bruxelles ; et passa dans cette ville les dernières années de sa vie, lorsqu'il fut banni par la loi de 1816.

Biogr. des contemp.

* **CORDIER** (*Nicolas*), sculpteur français, né en Lorraine, en 1561, mort en 1612. Il avait déjà acquis une certaine habileté quand il vint à Rome pour améliorer son style, non par l'étude de l'antique, dont on faisait alors peu de cas, mais par les leçons des meilleurs modernes. Il ne fut point, comme on l'a dit, élève de Michel-Ange : il n'était âgé que de trois ans à la mort de ce grand homme. Cordier ne tarda pas à se faire une brillante réputation, et les travaux importants ne lui manquèrent pas, surtout après qu'il eut sculpté en marbre, pour la chapelle Borghèse de Sainte-Marie-Majeure, les quatre grandes statues de *David*, *Aaron*, *saint Bernard* et *saint Basile*. Il a laissé dans la même église les bas-reliefs du tombeau de Pie V. C'est lui qui modela la statue colossale de bronze de *Henri IV* placée sous le portique extérieur de Saint-Jean de Latran, statue plus remarquable par la perfection de la fonte que par le mérite de la sculpture. On lui doit encore la statue de bronze et d'albâtre oriental de *Sainte Agnès*, à son église de la place Navone, et deux des statues du tombeau d'Urbain VII à la *Minerva* ; enfin, ce fut lui qui termina à Saint-Grégoire du mont Cœlius une statue commencée par Michel-Ange.

E. B-n.

Ticozzi, *Dizionario*. — Cicognara, *Storia della scultura*.

CORDIER (*Nicolas*), géographe français, né au Havre, en 1682, mort en 1706. Il fut pendant quarante ans professeur d'hydrographie à Dieppe. On a de lui : *Instruction des pilotes*, en trois parties : *le Pilotage, les Tables de déclinaison, et le Journal de navigation, avec la Carte des côtes de France, depuis Bordeaux jusqu'à Calais*.

Guilbert, *Mém. biog. et litt. sur la Seine-Inférieure*.

* **CORDIER** (*Pierre-Louis-Antoine*), géologue français, membre de l'Académie des sciences, vice-président du conseil général des mines, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, ancien pair de France, ancien conseiller d'État, est né à Abbeville, le 31 mars 1777. M. Cordier a publié un grand nombre de mémoires ayant pour sujet tantôt la science pure, tantôt ses applications à l'industrie métallurgique. Ses premiers travaux, insérés dans le *Journal des mines*, qui venait d'être fondé, lui valurent d'être choisi, bien jeune encore, pour accompagner en Égypte son maître Dolomieu, membre de la commission scientifique de notre expédition française. A son retour en France, où il annonça la captivité de ce minéralogiste, M. Cordier fut envoyé comme inspecteur des mines dans les Apennins. Il s'y livra à des études sérieuses, qui servirent de base à son intéressante *Statistique minéralogique du département des Apennins*, publiée en 1812 dans le *Journal des mines*. Il avait précédemment fait paraître dans le même recueil une foule de mémoires, dont les principaux ont pour titres : *Rapport sur les manganèses oxydés, susceptibles d'être employés dans les procédés des arts* ; 1801 ; — *Mémoire sur le mercure argental* ; 1802 ; *Ana-*

lyse du sphène; 1803; — *Observations sur la classification des minéraux;* 1803; — *Rapport sur un voyage fait à la Maladetta, par la vallée de Bagnères de Luchon, dans les Pyrénées;* 1804; — *Détermination des caractères géométriques de la yénite;* 1807; — *Statistique du département du Lot;* 1807; — *Recherches sur différents produits volcaniques;* 1807 et 1808; — *Sur le dusodyle, nouvelle espèce minérale;* 1808; — *Description du dichroïte, nouvelle espèce minérale;* 1808; — *Extrait d'un compte-rendu sur la forge à la catalane de Mousignon (Tarn);* 1810; — *Extrait d'un rapport de M. Cordier sur des sources salées qu'il a découvertes à Robbio, département de Gênes;* 1810; — *Rapport sur les mines de plomb de Brassac (Tarn);* 1810; — *Rapport sur la mine de cuivre de Rozières, près Carmeau (Tarn);* 1810. M. Cordier donna en 1816, dans le *Journal de physique*, son *Mémoire sur les substances minérales, dites en masse, qui entrent dans la composition des roches volcaniques de tous les âges*, dont un extrait avait été communiqué l'année précédente au *Journal des mines* par Brongniart.

M. Cordier était déjà inspecteur divisionnaire des mines lorsqu'en 1819 il fut appelé à remplir la chaire de géologie au Muséum d'histoire naturelle. L'année suivante, il publia, dans les *Mémoires* de cet établissement scientifique, son *Mémoire sur la pierre d'alun (alunite, alunstein) cristallisée.* En 1822 il remplaça à l'Institut le célèbre Haüy, et rassembla dès lors des matériaux pour son savant *Essai sur la température de l'intérieur de la terre*, qui parut simultanément dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* pour l'année 1827 et dans les *Annales des mines* et les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* de la même année. Ce beau travail, qui offre des aperçus ingénieux relativement à l'explication géologique des éruptions volcaniques, dont l'auteur rattache la théorie à celle de l'aplatissement de la terre, suffirait pour sauver de l'oubli le nom de M. Cordier. Nommé conseiller d'État dans les premières années du règne de Louis-Philippe, puis pair de France, le 8 novembre 1839, M. Cordier a signalé son passage dans la chambre haute en prenant une grande part à l'organisation de nos chemins de fer, de nos paquebots à vapeur, et à l'amélioration de nos routes. E. M.

Rabbe, *Biographie universelle et portative des contemporains.* — *Moniteur universel.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CORDIER DELAUNAY DE VALERI (*Louis-Guillaume-René*), littérateur français, né vers 1750, mort à Saint-Pétersbourg, le 26 janvier 1826. Intendant de Normandie au commencement de la révolution, il émigra et passa en Russie, où il devint conseiller d'État. Il fut pendant quelques jours secrétaire de Paul Ier. On a de lui : une traduction de l'*Iliade;* Paris, 1782, 2 vol. in-12; — *la Veuve de Catane;* Berlin, 1803, in-8°; — *Théorie circonsphérique des deux genres de beau;* Berlin, in-4°; Paris, 1812, in-8°; — *Tableau topographique de la Chine et de la Sibérie;* Berlin, 1806, in-4°.

Quérard, *la France littéraire.*

CORDIER DE SAINT-FIRMIN (*Edmond*), littérateur français, né à Orléans, vers 1730, mort en 1816. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de travailler pour le théâtre : il donna au Théâtre-Français, en 1782, une tragédie ayant pour titre : *Zarukma*, qui n'eut que trois représentations; il a publié successivement : *Éloge de Louis XII;* 1778, in-8°; — *Essai sur l'Éloge de Fénelon;* 1791, in-8°; — *l'Abeille française, ou recueil des plus beaux morceaux d'éloquence, de poésie, de morale*, etc.; 1795-99, 2 vol. in-8°; — *Il n'est pas aisé de se défaire de ses préjugés;* 1800, in-8°; — *Il vaut mieux prévenir le crime que d'être réduit à le punir;* 1800, in-8°; — *Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme et sur la religion;* 1802, in-8°; — *Recherches historiques sur les obstacles qu'on a eu à surmonter pour épurer la langue française;* 1805, in-8°; — *Mémorial de Théodore;* in-12; — *Ed. Cordier à J. Dussault, l'un des rédacteurs du Journal de l'empire;* 1811, in-8°; — *Trésor de l'amour filial, ou répertoire de Gustave;* 1815, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France littéraire.*

***CORDIER** (*Jules*). *Voyez* VAULABELLE (*Éléonore* DE).

***CORDONA** (*Jean-Baptiste*), prélat espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *de Distychis;* Tarragone, 1587; — *de Bibliotheca regia S. Laurentii in Hispania.*

Schott, *Bibl. hisp.*

CORDONNIER. *Voy.* SAINT-HYACINTHE.

CORDOUE. *Voy.* GONZALVE.

CORDOVA (*Francisco Fernandez* DE), navigateur espagnol, né dans les dernières années du quinzième siècle, mort en 1518. C'est par erreur que l'on raconte, dans la plupart des histoires du Mexique, que la découverte de ce pays fut due à Juan de Grijalva. Le Yucatan, qui en fait partie, fut visité pour la première fois par Cordova, sur lequel nous ne possédons point d'autres documents biographiques que ceux relatifs à son expédition. Ce navigateur partit de Fernandina (Cuba) avec un pilote de Palos, qui s'appelait Juan Alaminos, et qui avait déjà accompagné Colomb à son quatrième voyage. Ils se dirigèrent vers le continent, déjà fréquemment exploré, et en 1517 ils longèrent la côte du Yucatan, où ils perdirent en diverses rencontres plusieurs Espagnols. Il paraît certain que Cordova laissa deux chrétiens dans ces régions; en 1518, lorsque Juan de Grijalva explora les mêmes contrées, l'un d'eux avait déjà

succombé; mais on apprit au capitaine espagnol que son compagnon existait encore, sans toutefois pouvoir le lui amener. Il est certain que cette expédition, passée ordinairement sous silence, et le séjour prolongé de deux Castillans dans une région où leur présence ne pouvait pas être un mystère, devait jeter l'éveil parmi les populations du Ténotchitlan, séjour de l'empereur des Aztèques, et peut-être doit-on faire dater de là cette fameuse prophétie qui annonçait l'arrivée des hommes blancs. On voit, par la relation de Grijalva, que cet explorateur malheureux alla, lui aussi, à la recherche de l'unique chrétien qui fût resté de l'expédition précédente. Si l'on veut se rappeler d'ailleurs que Colomb rencontra en mer une embarcation considérable montée par des Yucatèques, on comprendra que l'expédition de Cortès devait être prévue depuis plusieurs années par les peuples qu'elle allait asservir.

Après avoir exploré la côte du Yucatan, dont il remarqua bien certainement les grandes constructions monumentales, si différentes des pauvres cabanes de feuillage répandues dans les îles, Cordova, repoussé par la tempête, fut contraint d'abandonner ces parages. Il aborda sur les plages de la Floride, visitées cinq ans auparavant par Ponce de Léon, qui crut y découvrir la fontaine de Jouvence. Ce fut de ces régions, encore si peu explorées, qu'il revint à l'île de Cuba, où il mourut, dix jours après son arrivée, et il est certain que ce fut d'après les rapports qu'il remit au gouvernement, qu'une seconde expédition eut lieu, au mois de mars 1518, pour les côtes du Yucatan. On embarqua cette fois un chapelain capable de rappeler les événements qui allaient signaler ce mémorable voyage, et par suite de cette précaution, l'exploration de Juan de Grijalva ne fut point perdue pour Cortès. FERDINAND DENIS.

Herrera, *Decades*, livre III, cap. I. — Cogolludo, *Historia de Yucatan*, liv. I. — *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique*; pub. pour la première fois en français par H. Ternaux-Compans (Recueil des pièces relatives à la conquête du Mexique).

CORDOVA (*Alphonse* DE), astronome et médecin espagnol, vivait vers 1500. Il corrigea et compléta l'*Almanach perpetuum solis*, composé par Abraham Zacuth, médecin d'Emmanuel, roi de Portugal. On a encore de lui : *Tabulæ astronomicæ*; Venise, 1517, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORDOVA (*Alphonse*), théologien espagnol, né à Salamanque, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1542. Il étudia la médecine à Paris, et introduisit le premier dans l'université de Salamanque la doctrine des nominaux. On a de lui : *Principia dialectices in terminos, suppositiones, consequentias, parva exponibilia distincta*; Salamanque, 1519, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORDOVA** (*Alphonse-Romain*), médecin espagnol du dix-septième siècle. On a de lui : *Theorica y pratica de cirurgia*; Madrid, 1617, in-8°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORDOVA** ou **CORDUBA** (*Antoine*), casuiste espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il appartenait à l'ordre des frères Mineurs de la commune observance, et vécut longtemps dans un couvent de Alcala de Henarès. On a de lui : *Annotationes in Dominicum Cotum, de ratione legendi et detegendi secretum; de detractatione et famæ restitutione*; Alcala, 1553, in-4°; — *Expositio regulæ fratrum Minorum*; Louvain, 1554; — *Commentaria in quatuor libros magistri sententiarum*; Alcala, 1569; — *Tratado de casos de consciencia*; Tolède, 1575; — *Quæstionarium theologicum, sive silva casuum conscientiæ*; Tolède, 1578; — *Additiones in compendium privilegiorum fratrum Minorum Alphonsi de Casarubios*; Naples, 1595, in-4°.

N. Antonio, *Bibliothera hispana nova*. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*.

* **CORDOVA** (*Antonio-Fernandez*), jésuite espagnol, mort à Grenade, en 1634. On a de lui : *Instruccion de confessores*; Grenade, 1621, in-12.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORDOVA** (*Fernando* DE), savant espagnol, né en 1422, mort vers la fin du quinzième siècle. Il se distingua par l'étendue de ses connaissances : la théologie, la philosophie, la médecine, les mathématiques, la musique, tout était de son ressort; les langues grecque, hébraïque, arabe, chaldéenne, n'avaient point de secrets pour lui; l'astrologie lui était familière. Dans toutes les disputes publiques alors à la mode, il remportait la victoire; il connaissait à fond tous les écrits des scolastiques, des philosophes, des médecins de l'Europe et de l'Orient. Il avait servi avec distinction contre les Maures sous les drapeaux du roi de Castille Jean II; il vint à Paris, mais son vaste savoir le fit passer pour un sorcier, et il jugea prudent de partir promptement pour Rome, où il fut en faveur auprès des papes Sixte IV et Alexandre VI. Il composa de nombreux ouvrages; le plus remarquable est une introduction au traité d'Albert le Grand *de Animalibus*; elle fut imprimée à Rome pour la première fois en 1478. Parmi ses productions restées manuscrites, on cite un commentaire sur l'*Almageste* de Ptolémée.

Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, t. II, p. [illegible]. — Fabricius, *Bibliotheca medii ævi*, t. II, p. [illegible]. — Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, IV, 140. — A. Remon, *Vita de Fernando de Cordova y Bocanegra*; Madrid, 1717, in-4°.

CORDOVA (*Jean*), littérateur espagnol du seizième siècle. On a de lui un roman de chevalerie intitulé : *Historia del valeroso caval lero Lydamor de Escocia*; Salamanque, 1539, in-fol.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova*.

CORDOVA (*Jean*), jésuite espagnol, mort en 1645. On a de lui : *Catena in libros Regum*; Lyon, 1652, 2 vol.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

***CORDOVA** (*Louis-Fernandez* DE), général espagnol, né à Cadix, en 1799, mort le 29 août 1840. Il commanda en 1820 les troupes qui, à Las Cabezas, proclamèrent la constitution de 1812. Opposé ensuite au parti constitutionnel, il s'entendit avec le roi, et prépara ainsi le soulèvement des gardes qui eut lieu le 7 juillet 1822. Il se réfugia alors à Paris, d'où il se rendit à l'armée de la Foi, commandée dans la Navarre par Quesada, et y organisa de son côté un corps d'armée qui précéda en Andalousie l'invasion française. Cordova devint dès lors un des favoris de Ferdinand VII, dont il se fit aimer par son caractère enjoué. Secrétaire d'ambassade à Paris en 1825, chargé d'affaires à Copenhague en 1827, il fut bientôt après envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire en Prusse, où il prit en main la cause de D. Miguel. A la nouvelle de la révolution de juillet 1830, il retourna en Espagne; mais les défiances de Calomarde l'obligèrent encore à s'expatrier. Il alla reprendre son poste à Berlin, après avoir combattu à la frontière d'Espagne, comme simple volontaire, les constitutionnels, qui tentaient de rentrer dans ce pays. Nommé ambassadeur à la cour de Lisbonne, en 1832, il soutint de nouveau avec ardeur la cause de don Miguel. Les circonstances lui firent bientôt un devoir de se ranger parmi les partisans de la reine Isabelle. Placé à la tête d'une division dans l'armée du nord, il prit une part active à la campagne de 1834. En même temps il gagna la faveur de la reine Christine. En 1835 il eut le commandement en chef de l'armée du nord, et remporta la victoire de Mendigorria. La fortune se déclara ensuite contre lui; il subit plusieurs échecs, et s'attira le mécontentement de ses soldats. Il se démit alors de son commandement; en 1836, à la nouvelle de la révolution de la Granja, il vint à Paris, où il se posa en partisan de l'ordre de choses établi récemment en Espagne. Il retourna ensuite à Madrid, dans la supposition qu'une réaction en faveur du parti modéré était prochaine; mais l'événement ne répondit pas à son attente, et il ne réussit pas non plus à gagner, comme il l'espérait, la faveur populaire. Nommé à grand'peine député de Pampelune aux cortès, il se montra si indécis dans ses opinions, qu'il ne réussit qu'à indisposer tous les partis. Au mois de novembre 1838 il alla s'associer à Séville au mouvement de Narvaez, qui ne se proposait d'appuyer ni les modérés ni les exaltés. Rival d'Espartero, il dut chercher son salut dans la fuite ; il gagna le Portugal, et mourut à Lisbonne. Il avait de la valeur, mais plus de présomption que de talent.

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Conversations-lexicon*.

CORDOVA (***), général colombien, né à Antoqnia (Nouvelle-Grenade), tué à Santuario le 17 octobre 1829. Il était fils d'un riche négociant attaché au parti espagnol. Cordova, au contraire, dès l'âge de quinze ans, s'enfuit de la maison paternelle, et s'engagea dans une bande d'*indépendants*, commandée par le lieutenant colonel Emmanuel de Servier, émigré français, dont il devint l'aide de camp. Son père, au désespoir, vint trouver Servier à Bogota, et lui offrit dix mille piastres (54,000 francs) s'il pouvait décider le jeune républicain à rentrer dans sa famille. Les conseils et les promesses furent inutiles : Cordova n'écouta que son penchant pour les armes. Servier ayant été défait et tué dans les montagnes de Pologordo par le brigadier espagnol don Juan Samano (8 août 1813), Cordova se joignit à d'autres chefs de guerillas, et fit toute la guerre des Llanos (*Plaines*). Il y acquit une grande réputation d'intrépidité. Le 8 août 1819, il se trouvait à la bataille de Boyaca, gagnée par Bolivar contre le général en chef espagnol Barreiro. Sa belle conduite lui valut le grade de colonel, et Bolivar le chargea d'expulser les royalistes de la province d'Antoquia. Cordova s'acquitta avec intelligence de cette mission : suivi de deux cents hommes seulement, il chassa les Espagnols de position en position, et entra triomphant dans Antoquia. Son premier soin fut de se rendre chez son père et de l'imposer des dix mille piastres offertes par lui à Servier quatre ans plus tôt; et comme le vieillard se plaignait de donner une somme aussi forte pour une cause qui n'était pas la sienne, Cordova le menaça de le faire jeter sur le territoire espagnol pieds et mains liés ; il l'eût même fait sans les prières de plusieurs habitants notables. Les exactions du jeune colonel soulevèrent bientôt les plaintes de ses concitoyens, qui obtinrent son rappel. Cordova se distingua de nouveau dans les nombreux combats livrés sur les bords de la Magdalena. Une flotte espagnole de vingt-sept navires (*flecheras*) était à l'ancre dans le port de Ténériffe; le général colombien Mariano Montilla, intendant de Cartagena, donna ordre à Cordova de s'en emparer. Celui-ci réunit vingt-neuf flèchères ou champans, et remonta la rive gauche de la Magdalena durant la nuit, afin de redescendre sur la rive droite avec le courant. Ayant réussi dans cette manœuvre, il attaqua au matin les bâtiments espagnols, dont la position d'ancrage paralysait le feu de la place. Il les prit tous à l'abordage. Ouvrant ensuite une vigoureuse canonnade, il contraignit les Espagnols à se renfermer dans la ville. Les maisons, presque toutes en bois, furent bientôt incendiées. Cordova fit alors débarquer ses troupes, et après un sanglant combat, il remporta une victore complète. Nommé général, Cordova fit partie de la division colombienne que Bolivar laissa dans le Pérou. On peut juger de son caractère par le fait suivant : pendant les fêtes du carnaval à Popayan, il se déguisa, et ayant rencontré un sergent qu'il

détestait, il le provoqua grossièrement; celui-ci répondit sur le même ton : Cordova se démasque alors, s'écrie que le sous-officier vient d'insulter son général, s'élance à sa poursuite, et le poignarde sous un lit. Traduit devant une commission militaire pour cet assassinat, il fut absous. Le 9 décembre 1824, Cordova eut la plus grande part à la victoire d'Ayacucho, qui mit fin à la domination espagnole dans le Nouveau Monde. Il fut nommé général de division sur le champ de bataille. N'ayant plus d'étrangers à combattre, les Américains se divisèrent : couvrant son ambition du prétexte d'établir un gouvernement fédéral, Cordova conspira plusieurs fois contre Bolivar, et se révolta ouvertement en août 1829. Il trouva peu de partisans. Cerné à Santuario, le 17 octobre, par les généraux unitaires Andrada, Ureta, et O' Leari, il se défendit avec acharnement; mais il tomba enfin couvert de blessures, et mourut, à peine âgé de trente-deux ans.

Le colonel W. Duane, *Visit to Columbia in 1822 and 1823*. — *Gaceta de Columbia*, 1824-1829. — Restrepo, *Revolucion de la Columbia*. — Lallemant, *Histoire de la Colombie*. — Flinter, *History of the revolution of Caracas*. — Bonnycastle, *Spanish America*. — Warden et de Fortia, *République de Colombie*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e partie, XII, etc.

CORDUS (*Aulus Cremutius*), historien romain, mort l'an 25 de l'ère chrétienne. Il fut accusé par deux de ses clients d'avoir loué Brutus et d'avoir appelé Cassius le dernier des Romains. Le véritable crime de Cordus n'était point d'avoir fait l'éloge des meurtriers de César dans un livre publié depuis plusieurs années, et du consentement d'Auguste, mais d'avoir blâmé le crédit dont jouissait Séjan. Cordus n'essaya pas de se soustraire à la vengeance du tout-puissant ministre; après avoir adressé au sénat un admirable discours, dont Tacite nous a conservé sinon les termes mêmes, du moins les principales pensées, il se retira dans sa maison, et se laissa mourir de faim. Les sénateurs condamnèrent son ouvrage à être brûlé par les édiles; mais Marcia, fille de Cordus, parvint à cacher quelques exemplaires du livre proscrit, et Caligula en autorisa la publication. Quelques fragments de cet ouvrage nous ont été conservés dans la septième *Suasoria* de Sénèque.

Tacite, *Ann.*, IV, 34, 35. — Suétone, *Octave*, 35; *Tibère*, 61; *Calig.*, 16. — Sénèque, *Suasor.* VII; *Consolatio ad Marciam*. — Dion Cassius, l. VII, 24.

CORDUS (*Euricius*), poëte et médecin allemand, né en 1486, à Simtshausen, petit village près de Frankenberg, dans la Hesse, mort à Brême, le 24 décembre 1535. Fils d'un fermier, il se livra d'abord à la culture des lettres, et professa avec éclat la poésie et l'éloquence à Leipzig et à Erfurt. Il embrassa un des premiers la cause de la réforme, et consacra plusieurs de ses poésies à la louange de Luther. A la suite d'une épidémie qui ravagea cette dernière ville, Cordus s'appliqua à l'étude de la médecine. Il voyagea avec son ami George Sturciades dans une grande partie de l'Italie, et reçut à Ferrare le bonnet de docteur des mains de Leoniceno, en 1522. A son retour en Allemagne, il professa la médecine d'abord à Marbourg, en 1527, puis à Brême, en 1534. On a de lui : *Epithalamion in nuptiis Heli Eobani Hessi et Thrynæ Spateranex*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Defensio contra maledicum Thiloninum Philymnum*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Bucolicorum eclogæ X*; Leipzig, 1518, in-4° : ce recueil de bucoliques a été inséré dans les *Bucolicorum auctores XXXVIII*; Bâle, 1546, in-4°, et dans le tome II des *Deliciæ poetarum germanorum*; — *Palinodia, quod mortuum Erasmum scripserat*; Erfurth, 1519, in-4°; — *Jubilum Mart. Luthero Vormatiam ingredienti, acclamatum*; 1521, in-4°; — *Gratulatio ad princ. Joh. Fridericum, Saxoniæ ducem, quod et ipse renascentem jam Evangelii sinceritatem agnoscit et tuetur*; 1522, in-4°; — *Anti-Luthero mastix, poema, ad Joh. Frid. Saxoniæ*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Exhortatio ad Carolum V, aliosque Germaniæ proceres, ut ducem veram tandem religionem agnoscant*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Epigrammatum libri IX*; Marbourg, 1525, in-8°; — *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca, in latinum carmen redacta*; Francfort-sur-le-Main, 1532, in-8°; traduit en allemand sous le nom de Cordus; Marbourg, 1532, in-8°; — *Opera poetica omnia, jam primum collecta et posteritati transmissa*; Francfort, 1550, in-8°; — *Libellus de sudore anglico, calculo et peste*; Marbourg, 1529, in-4°; — *Botanologicum, seu colloquium de herbis*; Cologne, 1534, in-8°; — *Liber de urinis, revisus a J. Dryandro*; Francfort, 1543, in-8°; — *de Abusu uroscopiæ conclusiones earumdemque enarrationes, adversus mendacissimos medicastros, qui imperitam plebeculam vana sua uroscopia et medicatione misere bonis et vita spoliant*; en latin et en allemand, 1536, in-8°; en latin seulement, Francfort, 1546, in-8°.

Adam, *Vitæ medicorum germanorum*, p. 10. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVII, p. 371. — Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 298. — Freytag, *Apparatus litterarius*, t. II, p. 979. — Kahler, *Vita E. Cordi*; Rinteln, 1744, in-4°. — Motschmann, *Gel. Erfurt*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biographie médicale*.

CORDUS (*Valerius*) (1), célèbre botaniste allemand, fils du précédent, naquit, pendant un voyage de ses parents à Simtshausen, dans la Hesse électorale, le 18 février 1515, et mourut à Rome le 25 septembre 1544. Il reçut à Erfurt, sous les auspices de son père, les premiers éléments de son instruction; il étudia ensuite, avec son frère Philippe (plus tard médecin de l'évêque de Hildesheim), à l'université de Marbourg, qui venait d'être fondée, et il y obtint le premier, en 1531, le grade de bachelier. Dans la même année, il alla à Wittenberg, où, pour se perfectionner

(1) Son véritable nom était *Eberwein*, famille qui existe encore aujourd'hui à Rudolstadt, dans la Thuringe

en grec, il suivit les leçons de Melanchthon sur les *Alexipharmaca* de Nicandre, et se lia d'amitié avec Crato de Krafftheim, l'ami de Conrad Gesner. Il visita aussi Leipzig, et, après un court séjour dans cette ville, il conçut l'idée de réformer la pharmacologie par une étude plus exacte des minéraux et des plantes indigènes, comparativement aux notions que les anciens nous ont transmises sur cette matière. Pour atteindre ce but, il se mit dès lors, en véritable étudiant allemand, à parcourir pédestrement la Prusse et la Saxe, explorant les mines de Freiberg et la flore de la Suisse Saxonne. Doué d'une prodigieuse mémoire, il retenait les noms de tous les objets et les comparait avec les synonymes anciens. En 1540, il fit, à l'université de Wittenberg, des cours publics sur la matière médicale de Dioscoride, puis, en 1542, il reprit ses pérégrinations : il se dirigea cette fois vers le midi, en passant par Nuremberg, et de là il se rendit, avec son ami Jérôme Schreiber, en Suisse, où il vit Conrad Gesner, qui en fit plus tard le plus grand éloge (1).

Après la Suisse, l'Italie attira bientôt toute son attention. En route, il recruta pour compagnons Nicolas Friedewald, étudiant prussien, et Cornelius Sittard de Cologne, dont Mélanchthon regretta la mort prématurée (2). Son itinéraire lui fit visiter successivement Venise, Padoue, Pise, Lucques, Livourne, Sienne. A Venise il étudia l'ichthyologie de la mer Adriatique, et décrivit, d'une manière exacte, soixante-six espèces de poissons; le manuscrit de ces descriptions tomba, plus de vingt ans après la mort de l'auteur, entre les mains de Conrad Gesner (3). Partout il se fit estimer par sa modestie et par l'étendue de son savoir. Mais sa carrière, qui promettait un si bel avenir, allait être bientôt brisée. A quelque distance de Rome, il fut atteint d'une fièvre violente, causée, selon les uns, par l'ingestion d'une boisson froide le corps étant en sueur, selon d'autres, par un coup de pied de cheval qui aurait déterminé une inflammation grave. Quoi qu'il en soit, il mourut loin de sa famille, à l'âge de vingt-neuf ans et demi, victime de son zèle pour la science. Suspect d'hérésie, il fut privé des derniers secours de la religion, et sans l'intervention d'un prêtre charitable, son corps aurait été jeté dans le Tibre. Deux bourgeois d'Augsbourg, Jean-Baptiste et Paul Heinzel, qui se trouvaient par hasard à Rome, firent ensevelir à leurs frais leur pauvre compatriote dans l'église allemande de Sainte-Marie *dell' Anima*, et mirent sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Valerio Cordo Simesusio Hesso, Eurici filius, moribus, ingenio, comitate præstantissimo, doctorum omnium admirationem merito; qui naturæ obscuritatem et vires herbarum adulescens senibus explicavit; cum expleri cognoscendi cupiditate non posset, perlustrata Germania, Italiam adiit, Venetiis honore habitus et Romam vix ingressus, subito morbo inter amicorum lacrymas non recuperabili studiorum jactura optim. ætat. extinguitur, anno salut. MDXLIV, VII. cal. oct.

Cette mort inattendue produisit une vive sensation parmi les savants de l'Europe, et fut, en raison des talents si précoces de Val. Cordus, considérée par quelques-uns comme une véritable calamité pour la science (1). Elle excita même la verve de plusieurs poëtes d'alors (2). Cornelius Sittard (et non Sivard) recueillit les manuscrits et les herbiers de son infortuné compagnon de voyage, et les transmit à la famille de Cordus. Il est douteux que le naturaliste français Belon ait été, comme on le prétend, le disciple du jeune savant allemand, auquel Plumier a dédié le genre *cordia*, de la famille des borraginées. On a de Valerius Cordus : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt; ex optimis auctoribus tam recentibus quam veteribus collectum, ac scholiis utilibus illustratum;* Nuremberg, 1535, in-8°; Leyde, 1626, in-8°, avec des notes de Coudenberg et de Lobel; trad. en français, sous le titre de *Guidon des apothicaires;* Lyon, 1575, in-12 : c'est une sorte de formulaire, où les médicaments composés jouent le principal rôle; il n'y a pas d'observations botaniques; — *Annotationes in Pediani Dioscoridis De materia medica libros V;* c'est le résumé de son cours sur Dioscoride, publié en 1549 par Égénolphe, libraire de Francfort, à la suite de la traduction latine de Dioscoride par Ruell. On le trouve aussi dans l'édition des œuvres de Val. Cordus par Gesner; Strasbourg, 1562, in-fol., avec des planches, copiées la plupart d'après Tragus. Cette même édition renferme de Cordus: 1° *Sylva observationum circa diversa medicamenta simplicia metallica aliaque;* 2° *De artificiosis extractionibus seu distillationibus;* 3° *Historiæ stirpium libri IV;* — *Liber quintus stirpium descriptionis quas in Italia sibi visas describit;* Strasbourg, 1569, in-fol. (un sixième livre est resté manuscrit); l'auteur y décrit plusieurs plantes nouvelles, caractérise très-bien la famille des légumineuses, et indique le premier la reproduction des fougères par les sporules que l'on voit à la face inférieure des feuilles; — *de Halosantho, seu spermate ceti vulgo dicto, liber*, dans le traité de C. Gesner *De omni rerum fossilium genere;* Zurich, 1555, in-8°; — *Epistola de trochisco-*

(1) Voici comment Conrad Gesner s'exprime dans une préface de son édition de quelques écrits de Cordus : *Valerius Cordus patris in materia medica studium et industriam ita superavit, ut inter primos, principes, et præcipuos quosque revocatæ ab omni antiquitate ornatæ et acutæ stirpium ac totius medicæ materiæ cognitionis auctores et assertores censeri ac celebrari apud omnem posteritatem sit commeritus.*

(2) Camerarius, *Vita Melanchth.*, p. 201.

(3) Conr. Gesner, *De omni rerum fossilium genere;* Zurich, 1565. On y trouve une dissertation de Val. Cordus *de Halosantho*, avec un avant-propos de C. Gesner, improuvant l'opinion de P. Cordus, qui voyait dans l'*Halosanthus* le *sperma ceti*

(1) Camerar., *Vita Melanchth.*, p. 211 (édit. Strochel).

(2) Parmi les vers que l'on fit sur la mort de Val. Cordus, on remarque les suivants :

Ingenio superest Cordus ; mens ipsa recepta est
Cœlo ; quod terræ est, maxima Roma tenet.

détestait, il le provoqua grossièrement; celui-ci répondit sur le même ton : Cordova se démasque alors, s'écrie que le sous-officier vient d'insulter son général, s'élance à sa poursuite, et le poignarde sous un lit. Traduit devant une commission militaire pour cet assassinat, il fut absous. Le 9 décembre 1824, Cordova eut la plus grande part à la victoire d'Ayacucho, qui mit fin à la domination espagnole dans le Nouveau Monde. Il fut nommé général de division sur le champ de bataille. N'ayant plus d'étrangers à combattre, les Américains se divisèrent : couvrant son ambition du prétexte d'établir un gouvernement fédéral, Cordova conspira plusieurs fois contre Bolivar, et se révolta ouvertement en août 1829. Il trouva peu de partisans. Cerné à Santuario, le 17 octobre, par les généraux unitaires Andrada, Ureta, et O' Leari, il se défendit avec acharnement; mais il tomba enfin couvert de blessures, et mourut, à peine âgé de trente-deux ans.

Le colonel W. Duane, *Visit to Columbia in 1822 and 1823*. — *Gaceta de Columbia*, 1824-1829. — Restrepon, *Revolucion de la Columbia*. — Lallemant, *Histoire de la Colombie*. — Flinter, *History of the revolution of Caracas*. — Bonnycastle, *Spanish America*. — Warden et de Fortia, *République de Colombie*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e partie, XII, etc.

CORDUS (*Aulus Cremutius*), historien romain, mort l'an 25 de l'ère chrétienne. Il fut accusé par deux de ses clients d'avoir loué Brutus et d'avoir appelé Cassius le dernier des Romains. Le véritable crime de Cordus n'était point d'avoir fait l'éloge des meurtriers de César dans un livre publié depuis plusieurs années, et du consentement d'Auguste, mais d'avoir blâmé le crédit dont jouissait Séjan. Cordus n'essaya pas de se soustraire à la vengeance du tout-puissant ministre; après avoir adressé au sénat un admirable discours, dont Tacite nous a conservé sinon les termes mêmes, du moins les principales pensées, il se retira dans sa maison, et se laissa mourir de faim. Les sénateurs condamnèrent son ouvrage à être brûlé par les édiles; mais Marcia, fille de Cordus, parvint à cacher quelques exemplaires du livre proscrit, et Caligula en autorisa la publication. Quelques fragments de cet ouvrage nous ont été conservés dans la septième *Suasoria* de Sénèque.

Tacite, *Ann.*, IV, 34, 35. — Suétone, *Octave*, 35; *Tibère*, 61; *Calig.*, 16. — Sénèque, *Suasor.* VII; *Consolatio ad Marciam*. — Dion Cassius, L. VII, 24.

CORDUS (*Euricius*), poëte et médecin allemand, né en 1486, à Simtshausen, petit village près de Frankenberg, dans la Hesse, mort à Brême, le 24 décembre 1535. Fils d'un fermier, il se livra d'abord à la culture des lettres, et professa avec éclat la poésie et l'éloquence à Leipzig et à Erfurt. Il embrassa un des premiers la cause de la réforme, et consacra plusieurs de ses poésies à la louange de Luther. A la suite d'une épidémie qui ravagea cette dernière ville, Cordus s'appliqua à l'étude de la médecine. Il voyagea avec son ami George Sturciades dans une grande partie de l'Italie, et reçut à Ferrare le bonnet de docteur des mains de Leoniceno, en 1522. A son retour en Allemagne, il professa la médecine d'abord à Marbourg, en 1527, puis à Brême, en 1534. On a de lui : *Epithalamion in nuptiis Heli Eobani Hessi et Thrynæ Spateranex*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Defensio contra maledicum Thiloninum Philymnum*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Bucolicorum eclogæ X*; Leipzig, 1518, in-4° : ce recueil de bucoliques a été inséré dans les *Bucolicorum auctores XXXVIII*; Bâle, 1546, in-4°, et dans le tome II des *Deliciæ poetarum germanorum*; — *Palinodia, quod mortuum Erasmum scripserat*; Erfurth, 1519, in-4°; — *Jubilum Mart. Luthero Vormatiam ingredienti, acclamatum*; 1521, in-4°; — *Gratulatio ad princ. Joh. Fridericum, Saxoniæ ducem, quod et ipse renascentem jam Evangelii sinceritatem agnoscit et tuetur*; 1522, in-4°; — *Anti-Luthero mastix, poema, ad Joh. Frid. Saxoniæ*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Exhortatio ad Carolum V, aliosque Germaniæ proceres, ut ducem veram tandem religionem agnoscant*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Epigrammatum libri IX*; Marbourg, 1525, in-8°; — *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca, in latinum carmen redacta*; Francfort-sur-le-Main, 1532, in-8°; traduit en allemand sous le nom de Cordus; Marbourg, 1532, in-8°; — *Opera poetica omnia, jam primum collecta et posteritati transmissa*; Francfort, 1550, in-8°; — *Libellus de sudore anglico, calculo et peste*; Marbourg, 1529, in-4°; — *Botanologicum, seu colloquium de herbis*; Cologne, 1534, in-8°; — *Liber de urinis, revisus a J. Dryandro*; Francfort, 1543, in-8°; — *de Abusu uroscopiæ conclusiones earumdemque enarrationes, adversus mendacissimos medicastros, qui imperitam plebeculam vana sua uroscopia et medicatione misere bonis et vita spoliant*; en latin et en allemand, 1536, in-8°; en latin seulement, Francfort, 1546, in-8°.

Adam, *Vitæ medicorum germanorum*, p. 10. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVII, p. 371. — Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 298. — Freytag, *Apparatus litterarius*, t. II, p. 979. — Kahler, *Vita E. Cordi*; Rinteln, 1744, in-4°. — Mottschmann, *Col. Erfurt*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biographie médicale*.

CORDUS (*Valerius*) (1), célèbre botaniste allemand, fils du précédent, naquit, pendant un voyage de ses parents à Simtshausen, dans la Hesse électorale, le 18 février 1515, et mourut à Rome le 25 septembre 1544. Il reçut à Erfurt, sous les auspices de son père, les premiers éléments de son instruction; il étudia ensuite, avec son frère Philippe (plus tard médecin de l'évêque de Hildesheim), à l'université de Marbourg, qui venait d'être fondée, et il y obtint le premier, en 1531, le grade de bachelier. Dans la même année, il alla à Wittenberg, où, pour se perfectionner

(1) Son véritable nom était *Eberwein*, famille qui existe encore aujourd'hui à Rudolstadt, dans la Thuringe

en grec, il suivit les leçons de Mélanchthon sur les *Alexipharmaca* de Nicandre, et se lia d'amitié avec Crato de Krafftheim, l'ami de Conrad Gesner. Il visita aussi Leipzig, et, après un court séjour dans cette ville, il conçut l'idée de réformer la pharmacologie par une étude plus exacte des minéraux et des plantes indigènes, comparativement aux notions que les anciens nous ont transmises sur cette matière. Pour atteindre ce but, il se mit dès lors, en véritable étudiant allemand, à parcourir pédestrement la Prusse et la Saxe, explorant les mines de Freiberg et la flore de la Suisse Saxonne. Doué d'une prodigieuse mémoire, il retenait les noms de tous les objets et les comparait avec les synonymes anciens. En 1540, il fit, à l'université de Wittenberg, des cours publics sur la matière médicale de Dioscoride, puis, en 1542, il reprit ses pérégrinations : il se dirigea cette fois vers le midi, en passant par Nuremberg, et de là il se rendit, avec son ami Jérôme Schreiber, en Suisse, où il vit Conrad Gesner, qui en fit plus tard le plus grand éloge (1).

Après la Suisse, l'Italie attira bientôt toute son attention. En route, il recruta pour compagnons Nicolas Friedewald, étudiant prussien, et Cornelius Sittard de Cologne, dont Mélanchthon regretta la mort prématurée (2). Son itinéraire lui fit visiter successivement Venise, Padoue, Pise, Lucques, Livourne, Sienne. A Venise il étudia l'ichthyologie de la mer Adriatique, et décrivit, d'une manière exacte, soixante-six espèces de poissons ; le manuscrit de ces descriptions tomba, plus de vingt ans après la mort de l'auteur, entre les mains de Conrad Gesner (3). Partout il se fit estimer par sa modestie et par l'étendue de son savoir. Mais sa carrière, qui promettait un si bel avenir, allait être bientôt brisée. A quelque distance de Rome, il fut atteint d'une fièvre violente, causée, selon les uns, par l'ingestion d'une boisson froide le corps étant en sueur, selon d'autres, par un coup de pied de cheval qui aurait déterminé une inflammation grave. Quoi qu'il en soit, il mourut loin de sa famille, à l'âge de vingt-neuf ans et demi, victime de son zèle pour la science. Suspect d'hérésie, il fut privé des derniers secours de la religion, et sans l'intervention d'un prêtre charitable, son corps aurait été jeté dans le Tibre. Deux bourgeois d'Augsbourg, Jean-Baptiste et Paul Heinzel, qui se trouvaient par hasard à Rome, firent ensevelir à leurs frais leur pauvre compatriote dans l'église allemande de Sainte-Marie *dell' Anima*, et mirent sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Valerio Cordo Simesusio Hesso, Euricii filius, moribus, ingenio, comitate præstantissimo, doctorum omnium admirationem merito ; qui naturæ obscuritatem et vires herbarum adolescens senibus explicavit ; cum expleri cognoscendi cupiditate non posset, perlustrata Germania, Italiam adiit, Venetiis honore habitus et Romam vix ingressus, subito morbo inter amicorum lacrymas non recuperabili studiorum jactura optim. ætat. extinguitur, anno salut. MDXLIV, VII. cal. oct.

Cette mort inattendue produisit une vive sensation parmi les savants de l'Europe, et fut, en raison des talents si précoces de Val. Cordus, considérée par quelques-uns comme une véritable calamité pour la science (1). Elle excita même la verve de plusieurs poëtes d'alors (2). Cornelius Sittard (et non Sivard) recueillit les manuscrits et les herbiers de son infortuné compagnon de voyage, et les transmit à la famille de Cordus. Il est douteux que le naturaliste français Belon ait été, comme on le prétend, le disciple du jeune savant allemand, auquel Plumier a dédié le genre *cordia*, de la famille des borraginées. On a de Valerius Cordus : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt ; ex optimis auctoribus tam recentibus quam veteribus collectum, ac scholiis utilibus illustratum ;* Nuremberg, 1535, in-8° ; Leyde, 1628, in-8°, avec des notes de Coudenberg et de Lobel ; trad. en français, sous le titre de *Guidon des apothicaires ;* Lyon, 1575, in-12 : c'est une sorte de formulaire, où les médicaments composés jouent le principal rôle ; il n'y a pas d'observations botaniques ; — *Annotationes in Pedanii Dioscoridis De materia medica libros V ;* c'est le résumé de son cours sur Dioscoride, publié en 1549 par Égénolphe, libraire de Francfort, à la suite de la traduction latine de Dioscoride par Ruell. On le trouve aussi dans l'édition des œuvres de Val. Cordus par Gesner ; Strasbourg, 1562, in-fol., avec des planches, copiées la plupart d'après Tragus. Cette même édition renferme de Cordus : 1° *Sylva observationum circa diversa medicamenta simplicia metallica aliaque ;* 2° *De artificiosis extractionibus seu distillationibus ;* 3° *Historiæ stirpium libri IV ;* — *Liber quintus stirpium descriptionis quas in Italia sibi visas describit ;* Strasbourg, 1569, in-fol. (un sixième livre est resté manuscrit) ; l'auteur y décrit plusieurs plantes nouvelles, caractérise très-bien la famille des légumineuses, et indique le premier la reproduction des fougères par les sporules que l'on voit à la face inférieure des feuilles ; — *de Halosantho, seu spermate ceti vulgo dicto, liber*, dans le traité de C. Gesner *De omni rerum fossilium genere ;* Zurich, 1555, in-8° ; — *Epistola de trochisco-*

(1) Voici comment Conrad Gesner s'exprime dans une préface de son édition de quelques écrits de Cordus : *Valerius Cordus patris in materia medica studium et industriam ita superavit, ut inter primos, principes, et præcipuos quosque recentæ ab omni antiquitate ornatæ et acutæ stirpium ac totius medicæ materiæ cognitionis auctores et assertores censeri ac celebrari apud omnem posteritatem sit commeritus.*

(2) Camerarius, *Vita Melanchth.*, p. 201.

(3) Conr. Gesner, *De omni rerum fossilium genere ;* Zurich, 1555. On y trouve une dissertation de Val. Cordus *de Halosantho*, avec un avant-propos de C. Gesner improuvant l'opinion de P. Cordus, qui voyait dans l'*Halosanthus* le *sperma ceti*.

(1) Camerar., *Vita Melanchth.*, p. 211 (édit. Strobel).

(2) Parmi les vers que l'on fit sur la mort de Val. Cordus, on remarque les suivants :

Ingenio superat Cordus, mens ipsa recepta est
Cœlo ; quod terræ est, maxima Roma tenet.

détestait, il le provoqua grossièrement; celui-ci répondit sur le même ton : Cordova se démasque alors, s'écrie que le sous-officier vient d'insulter son général, s'élance à sa poursuite, et le poignarde sous un lit. Traduit devant une commission militaire pour cet assassinat, il fut absous. Le 9 décembre 1824, Cordova eut la plus grande part à la victoire d'Ayacucho, qui mit fin à la domination espagnole dans le Nouveau Monde. Il fut nommé général de division sur le champ de bataille. N'ayant plus d'étrangers à combattre, les Américains se divisèrent : couvrant son ambition du prétexte d'établir un gouvernement fédéral, Cordova conspira plusieurs fois contre Bolivar, et se révolta ouvertement en août 1829. Il trouva peu de partisans. Cerné à Santuario, le 17 octobre, par les généraux unitaires Andrada, Ureta, et O' Leari, il se défendit avec acharnement; mais il tomba enfin couvert de blessures, et mourut, à peine âgé de trente-deux ans.

Le colonel W. Duane, *Visit to Columbia in 1822 and 1823*. — *Gaceta de Columbia*, 1824-1829. — Restrepon, *Revolucion de la Columbia*. — Lallemant, *Histoire de la Colombie*. — Flinter, *History of the revolution of Caracas*. — Bonnycastle, *Spanish America*. — Warden et de Fortia, *République de Colombie*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e partie, XII, etc.

CORDUS (*Aulus Cremutius*), historien romain, mort l'an 25 de l'ère chrétienne. Il fut accusé par deux de ses clients d'avoir loué Brutus et d'avoir appelé Cassius le dernier des Romains. Le véritable crime de Cordus n'était point d'avoir fait l'éloge des meurtriers de César dans un livre publié depuis plusieurs années, et du consentement d'Auguste, mais d'avoir blâmé le crédit dont jouissait Séjan. Cordus n'essaya pas de se soustraire à la vengeance du tout-puissant ministre; après avoir adressé au sénat un admirable discours, dont Tacite nous a conservé sinon les termes mêmes, du moins les principales pensées, il se retira dans sa maison, et se laissa mourir de faim. Les sénateurs condamnèrent son ouvrage à être brûlé par les édiles; mais Marcia, fille de Cordus, parvint à cacher quelques exemplaires du livre proscrit, et Caligula en autorisa la publication. Quelques fragments de cet ouvrage nous ont été conservés dans la septième *Suasoria* de Sénèque.

Tacite, *Ann.*, IV, 34, 35. — Suétone, *Octave*, 35; *Tibère*, 61; *Calig.*, 16. — Sénèque, *Suasor.* VII; *Consolatio ad Marciam*. — Dion Cassius, l. VII, 24.

CORDUS (*Euricius*), poëte et médecin allemand, né en 1486, à Simtshausen, petit village près de Frankenberg, dans la Hesse, mort à Brême, le 24 décembre 1535. Fils d'un fermier, il se livra d'abord à la culture des lettres, et professa avec éclat la poésie et l'éloquence à Leipzig et à Erfurt. Il embrassa un des premiers la cause de la réforme, et consacra plusieurs de ses poésies à la louange de Luther. A la suite d'une épidémie qui ravagea cette dernière ville, Cordus s'appliqua à l'étude de la médecine. Il voyagea avec son ami George Sturciades dans une grande partie de l'Italie, et reçut à Ferrare le bonnet de docteur des mains de Leoniceno, en 1522. A son retour en Allemagne, il professa la médecine d'abord à Marbourg, en 1527, puis à Brême, en 1534. On a de lui : *Epithalamion in nuptiis Heli Eobani Hessi et Thrynæ Spateranex*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Defensio contra maledicum Thiloninum Philymnum*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Bucolicorum eclogæ X*; Leipzig, 1518, in-4° : ce recueil de bucoliques a été inséré dans les *Bucolicorum auctores XXXVIII*; Bâle, 1546, in-4°, et dans le tome II des *Deliciæ poetarum germanorum*; — *Palinodia, quod mortuum Erasmum scripserat*; Erfurth, 1519, in-4°; — *Jubilum Mart. Luthero Vormatiam ingredienti, acclamatum*; 1521, in-4°; — *Gratulatio ad princ. Joh. Fridericum, Saxoniæ ducem, quod et ipse renascentem jam Evangelii sinceritatem agnoscit et tuetur*; 1522, in-4°; — *Anti-Luthero mastix, poema, ad Joh. Frid. Saxoniæ*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Exhortatio ad Carolum V, aliosque Germaniæ proceres, ut ducem veram tandem religionem agnoscant*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Epigrammatum libri IX*; Marbourg, 1525, in-8°; — *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca, in latinum carmen redacta*; Francfort-sur-le-Main, 1532, in-8°; traduit en allemand sous le nom de Cordus; Marbourg, 1532, in-8°; — *Opera poetica omnia, jam primum collecta et posteritati transmissa*; Francfort, 1550, in-8°; — *Libellus de sudore anglico, calculo et peste*; Marbourg, 1529, in-4°; — *Botanologicum, seu colloquium de herbis*; Cologne, 1534, in-8°; — *Liber de urinis, revisus a J. Dryandro*; Francfort, 1543, in-8°; — *de Abusu uroscopiæ conclusiones earumdemque enarrationes, adversus mendacissimos medicastros, qui imperitam plebeculam vana sua uroscopia et medicatione misere bonis et vita spoliant*; en latin et en allemand, 1536, in-8°; en latin seulement, Francfort, 1546, in-8°.

Adam, *Vitæ medicorum germanorum*, p. 10. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVII, p. 371. — Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 296. — Freytag, *Apparatus litterarius*, t. II, p. 979. — Kahler, *Vita E. Cordi*; Rinteln, 1744, in-4°. — Motschmann, *Gel. Erfurt*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biographie médicale*.

CORDUS (*Valerius*) (1), célèbre botaniste allemand, fils du précédent, naquit, pendant un voyage de ses parents à Simtshausen, dans la Hesse électorale, le 18 février 1515, et mourut à Rome le 25 septembre 1544. Il reçut à Erfurt, sous les auspices de son père, les premiers éléments de son instruction; il étudia ensuite, avec son frère Philippe (plus tard médecin de l'évêque de Hildesheim), à l'université de Marbourg, qui venait d'être fondée, et il y obtint le premier, en 1531, le grade de bachelier. Dans la même année, il alla à Wittenberg, où, pour se perfectionner

(1) Son véritable nom était *Eberwein*, famille qui existe encore aujourd'hui à Rudolstadt, dans la Thuringe.

en grec, il suivit les leçons de Melanchthon sur les *Alexipharmaca* de Nicandre, et se lia d'amitié avec Crato de Krafftheim, l'ami de Conrad Gesner. Il visita aussi Leipzig, et, après un court séjour dans cette ville, il conçut l'idée de réformer la pharmacologie par une étude plus exacte des minéraux et des plantes indigènes, comparativement aux notions que les anciens nous ont transmises sur cette matière. Pour atteindre ce but, il se mit dès lors, en véritable étudiant allemand, à parcourir pédestrement la Prusse et la Saxe, explorant les mines de Freiberg et la flore de la Suisse Saxonne. Doué d'une prodigieuse mémoire, il retenait les noms de tous les objets et les comparait avec les synonymes anciens. En 1540, il fit, à l'université de Wittenberg, des cours publics sur la matière médicale de Dioscoride, puis, en 1542, il reprit ses pérégrinations : il se dirigea cette fois vers le midi, en passant par Nuremberg, et de là il se rendit, avec son ami Jérôme Schreiber, en Suisse, où il vit Conrad Gesner, qui en fit plus tard le plus grand éloge (1).

Après la Suisse, l'Italie attira bientôt toute son attention. En route, il recruta pour compagnons Nicolas Friedewald, étudiant prussien, et Cornelius Sittard de Cologne, dont Mélanchthon regretta la mort prématurée (2). Son itinéraire lui fit visiter successivement Venise, Padoue, Pise, Lucques, Livourne, Sienne. A Venise il étudia l'ichthyologie de la mer Adriatique, et décrivit, d'une manière exacte, soixante-six espèces de poissons; le manuscrit de ces descriptions tomba, plus de vingt ans après la mort de l'auteur, entre les mains de Conrad Gesner (3). Partout il se fit estimer par sa modestie et par l'étendue de son savoir. Mais sa carrière, qui promettait un si bel avenir, allait être bientôt brisée. A quelque distance de Rome, il fut atteint d'une fièvre violente, causée, selon les uns, par l'ingestion d'une boisson froide le corps étant en sueur, selon d'autres, par un coup de pied de cheval qui aurait déterminé une inflammation grave. Quoi qu'il en soit, il mourut loin de sa famille, à l'âge de vingt-neuf ans et demi, victime de son zèle pour la science. Suspect d'hérésie, il fut privé des derniers secours de la religion, et sans l'intervention d'un prêtre charitable, son corps aurait été jeté dans le Tibre. Deux bourgeois d'Augsbourg, Jean-Baptiste et Paul Heinzel, qui se trouvaient par hasard à Rome, firent ensevelir à leurs frais leur pauvre compatriote dans l'église allemande de Sainte-Marie *dell' Anima*, et mirent sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Valerio Cordo Simesusio Hesso, Enrici filius, moribus, ingenio, comitate præstantissimo, doctorum omnium admirationem merito; qui naturæ obscuritatem et vires herbarum adolescens senibus explicavit; cum expleri cognoscendi cupiditate non posset, perlustrata Germania, Italiam adiit, Venetiis honore habitus et Romam vix ingressus, subito morbo inter amicorum lacrymas non recuperabili studiorum jactura optim. ætat. extinguitur, anno salut. MDXLIV, VII. cal. oct.

Cette mort inattendue produisit une vive sensation parmi les savants de l'Europe, et fut, en raison des talents si précoces de Val. Cordus, considérée par quelques-uns comme une véritable calamité pour la science (1). Elle excita même la verve de plusieurs poëtes d'alors (2). Cornelius Sittard (et non Sivard) recueillit les manuscrits et les herbiers de son infortuné compagnon de voyage, et les transmit à la famille de Cordus. Il est douteux que le naturaliste français Belon ait été, comme on le prétend, le disciple du jeune savant allemand, auquel Plumier a dédié le genre *cordia*, de la famille des borraginées. On a de Valerius Cordus : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt; ex optimis auctoribus tam recentibus quam veteribus collectum, ac scholiis utilibus illustratum;* Nuremberg, 1535, in-8°; Leyde, 1626, in-8°, avec des notes de Coudenberg et de Lobel; trad. en français, sous le titre de *Guidon des apothicaires;* Lyon, 1575, in-12 : c'est une sorte de formulaire, où les médicaments composés jouent le principal rôle; il n'y a pas d'observations botaniques; — *Annotationes in Pediani Dioscoridis De materia medica libros V;* c'est le résumé de son cours sur Dioscoride, publié en 1549 par Égénolphe, libraire de Francfort, à la suite de la traduction latine de Dioscoride par Ruell. On le trouve aussi dans l'édition des œuvres de Val. Cordus par Gesner; Strasbourg, 1562, in-fol., avec des planches, copiées la plupart d'après Tragus. Cette même édition renferme de Cordus: 1° *Sylva observationum circa diversa medicamenta simplicia metallica aliaque;* 2° *De artificiosis extractionibus seu distillationibus;* 3° *Historiæ stirpium libri IV;* — *Liber quintus stirpium descriptionis quas in Italia sibi visas describit;* Strasbourg, 1569, in-fol. (un sixième livre est resté manuscrit); l'auteur y décrit plusieurs plantes nouvelles, caractérise très-bien la famille des légumineuses, et indique le premier la reproduction des fougères par les sporules que l'on voit à la face inférieure des feuilles; — *de Halosantho, seu spermate ceti vulgo dicto, liber*, dans le traité de C. Gesner *De omni rerum fossilium genere;* Zurich, 1555, in-8°; — *Epistola de trochisco-*

(1) Voici comment Conrad Gesner s'exprime dans une préface de son édition de quelques écrits de Cordus : *Valerius Cordus patris in materia medica studium et industriam ita superavit, ut inter primos, principes, et præcipuos quosque revocatæ ab omni antiquitate ornatæ et acutæ stirpium ac totius medicæ materiæ cognitionis auctores et assertores censeri ac celebrari apud omnem posteritatem sit commeritus.*

(2) Camerarius, *Vita Melanchth.*, p. 201.

(3) Conr. Gesner, *De omni rerum fossilium genere;* Zurich, 1565. On y trouve une dissertation de Val. Cordus *de Halosantho*, avec un avant-propos de C. Gesner, improuvant l'opinion de V. Cordus, qui voyait dans l'*Halosanthus* le *sperma ceti*

(1) Camerar., *Vita Melanchth.*, p. 211 (édit. Strobel).

(2) Parmi les vers que l'on fit sur la mort de Val. Cordus, on remarque les suivants :

Ingenio superest Cordus : mens ipsa recepta est
Cœlo : quod terræ est, maxima Roma tenet.

rum viperinorum adulteratione, dans les lettres de Laur. Schulz; Francfort, 1598, in-fol.

F. H.

Melch. Adam, *Vitæ med. Germ.* — Freher, *Theatrum doct. vir.* — *Lindenius renovatus.* — Camerarius, *Vita Melanchth.* — Nicéron, *Mém.*, t. XXXVII. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

CORÉ, ou plutôt **KORAH**, fut le chef d'un parti qui s'éleva contre l'autorité de Moïse et d'Aaron, autorité dont il fut jaloux malgré le rang qu'il occupait lui-même, comme lévite, dans Israel. Afin de fortifier son opposition, Coré forma une bande de deux cent cinquante lévites, dont les principaux furent Dathan, Abiram et One. A la tête des rebelles, il alla se plaindre auprès de Moïse et d'Aaron de ce qu'eux seuls s'arrogeaient l'autorité sur le peuple de Dieu. Moïse, se jetant la face contre terre, invita Coré et les siens à revenir le lendemain au matin, munis chacun d'un encensoir pour offrir de l'encens en présence du Seigneur. La bande de Coré s'étant conformée à cette invitation, tous les hommes qui la composaient se trouvèrent au rendez-vous avec leurs encensoirs; alors, dit l'Écriture, la terre s'entr'ouvrit et les engloutit avec les leurs. Toutefois, les fils de Coré ne périrent pas : ils continuèrent, eux et leurs descendants, à servir dans le tabernacle et dans le temple de Jérusalem. La composition de plusieurs psaumes leur est attribuée. [*Enc. des g. du m.*]

Nombres, XVI.

* **CORÉ** (*François*), mécanicien français, est né en 1813, à Norroy-le-Veneur (Moselle). Il étudia au collége de Briey, et vint en 1831 à Paris, où il se fit d'abord chef d'institution. Il renonça ensuite à la carrière de l'enseignement pour ne se livrer qu'à la mécanique, et s'occupa surtout à inventer et à perfectionner des machines appliquées aux arts industriels proprement dits. On lui doit les machines à mouler et comprimer les combustibles artificiels, les machines à mouler divers produits céramiques, ainsi qu'un nouveau système pour le travail des métaux, fort usité aujourd'hui dans la chaudronnerie, surtout pour la fabrication des objets en fer battu, connus sous le nom de *casserie*.

En 1848 M. Coré fut nommé commandant de la garde républicaine, qu'il avait organisée. En 1851, la ville et la chambre de commerce de Paris le déléguèrent à plusieurs reprises, avec une mission spéciale, à l'exposition universelle de Londres. M. Coré a consigné le compte-rendu de cette mission dans un ouvrage publié en 1854, et qui comprend l'*Histoire de la mécanique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*.

Documents partic.

COREAL (*Francisco*), voyageur espagnol, né vers 1648, mort en 1708. Si nous nous en rapportons à cet écrivain, il aurait quitté Carthagène, sa patrie, à dix-huit ans, entraîné qu'il était, dit-il, par la passion des voyages; mais alors on se demande comment il se fait qu'un Espagnol écrive d'une façon si incorrecte les noms castillans qui doivent se reproduire à chaque instant pour lui dans le Nouveau-Monde; et que lorsqu'il doit se servir des documents fournis par Gonçalez Oviedo, dans lesquels il puise si abondamment, il l'appelle *Gonsalvo Ovetano* (1). En admettant donc la nationalité du rédacteur de cette relation, encore renommée, il faut aussi admettre que l'éducation de Coreal, passablement négligée dans son pays, ne lui fournissait que des souvenirs fort altérés, lorsqu'il commençait à écrire vers 1681, après avoir pris du service auprès du capitaine Cossen en qualité de flibustier. Après avoir visité d'abord des Antilles, et suivi plus tard la fortune des aventuriers dans l'isthme de Panama, Coreal revint dans sa patrie, régla ses affaires de famille, et, en octobre 1685, il commença ses longues pérégrinations dans le Nouveau-Monde, en visitant d'abord la capitale du Brésil, Bahia de *todos los Santos*. Là malheureusement il retrouve sa prétendue nationalité, lorsqu'il faudrait faire usage d'une certaine critique; presque toutes les dénominations sont désormais traduites en espagnol et fort altérées, par le fait plutôt de l'ignorance visible du rédacteur, que de l'adoption d'un système particulier. Dès le début de cette seconde partie, le voyageur avoue qu'il mêlera fréquemment les renseignements qu'on lui a transmis à ses propres observations; et en effet on s'aperçoit aisément que dans ces vagues récits, assez amusants, mais d'une exactitude plus que douteuse, la chronologie n'a pas même été respectée. A Rio de Janeiro, par exemple, Coreal trouve des Indiens réunis en villages comme il y en avait en si grand nombre au temps du voyageur Léry, et il oublie que l'extermination des Tamoyos rend fort ridicule au dix-septième siècle une narration qu'on eût pu accepter au seizième. Ici bien évidemment le vieux voyageur français a fait tous les frais de la narration.

Du Brésil Coreal s'embarque pour le Rio de la Plata, et nous dirons en passant que tous les contes débités jadis sur une prétendue république de Paulistes, composée du rebut des populations et toujours hostile aux établissements religieux des jésuites, pourraient bien n'avoir d'autre source que le récit inexact de Coreal. Après avoir décrit l'Uraguay et pénétré dans le Tucuman, Coreal entre dans le Pérou, sur lequel il offre quelques détails piquants mêlés à de nombreuses inexactitudes : ce qu'il dit sur Cusco est sans contredit ce qu'il y a de moins imparfait dans le livre. L'auteur nous apprend qu'il partit de Lima sur la fin de 1695 pour se rendre à Quito, qu'il visitait pour la première

(1) C'est ainsi que Rodrigo de Bastidas, le célèbre marchand de Séville, contemporain de Colomb, est appelé Roderigo de Bastides, et Juan de la Cosa, le fameux géographe, Giovanni della Cosa. Cette transformation des noms propres chez un Espagnol n'établit-elle pas dès le début une preuve fâcheuse touchant l'authenticité de la relation elle-même, dont on n'a jamais présenté d'ailleurs le texte original?

fois, et où il se fût décidé à vivre en paix, si quelques esprits fanatiques n'eussent profité de ses anciennes relations avec les Anglais pour le déclarer hérétique et l'accuser auprès de l'inquisition. Il se rendit donc dans le Popayan, afin d'éviter ce commencement de persécution, et après avoir décrit des régions peu connues de son temps, il passe à l'isthme de Panama, qu'il visite pour la troisième fois. Là se terminent ses voyages sur le continent américain. Il lui reste à parcourir de nouveau les îles. Après avoir visité la Havane, il touche à Cadix, puis de là passe à Lisbonne, et se rend en Angleterre avant de faire un voyage en Hollande, où l'attirent des intérêts commerciaux. Au mois de février 1707 nous le retrouvons à Carthagène, et il s'y arrête avec l'espérance d'y achever sa carrière, en suivant saintement la religion de ses pères. Cette dernière profession de foi chez un homme qui ne manque aucune occasion de peindre sous des traits malins les libertés du clergé ou des moines dans l'étendue du continent américain, est une preuve de plus à ajouter à toutes celles que nous avons déjà pour douter de l'existence de Francisco Coreal. Le voyage qui nous est parvenu sous son nom, et qui a joui d'un certain crédit, a été fait sur des *mémoires*, comme on disait jadis; et l'écrivain ingénieux auquel on les doit n'a été ni assez instruit ni assez habile pour déguiser ses emprunts.

L'ouvrage du Pseudo-Coreal a été traduit en hollandais et réimprimé plusieurs fois; la première édition porte le titre suivant : *Voyage aux Indes occidentales, contenant ce qu'il y a de plus remarquable pendant son séjour depuis l'an* 1666 *jusqu'en* 1697, *traduit de l'espagnol, avec la Relation de la Guyane de Walter Raleigh et le Voyage de Narbourough à la mer du Sud par le détroit de Magellan*, trad. de l'anglais, et une *Relation d'un voyage aux terres australes inconnues, tirée du journal du capitaine Abel Jansen Tasman, trad. du flamand;* Amsterdam, 1722, 3 vol. gr. in-12.

Dans la 2e édit., de 1736, 2 vol. in-12, il n'est plus question de la prétendue traduction espagnole, et Léon Pinelo ne renferme aucun renseignement à ce sujet. FERDINAND DENIS.

Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des voyages*, 6 vol. in-8°. — Léon Pinelo, *Bibliotheca oriental y occidental*, continuée par Barcia.

CORELLA (*Alphonse* DE), médecin espagnol, né à Corella, dans la Navarre, vivait dans le seizième siècle. Il professa la médecine à Alcala de Henarez. On a de lui : *Secretos de filosofia, astrologia y medicina, y de las quatro matematicas ciencias, divididos en cinco quinquagenos de preguntas;* Valladolid, 1546, in-fol.; Saragosse, 1547, in-fol.; — *Enchiridion, seu methodus medicinæ;* Saragosse, 1549, in-12; Valence, 1581, in-16; — *de Arte curativa libri quatuor;* Estella, 1555, in-8°; — *Naturæ quæ-rimonia;* Saragosse, 1564, in 8°; — *Annotationes in omnia Galeni Opera;* Saragosse, 1574, in-8°; — *de Morbo pustulato liber unus;* Valence, 1581, in-4°; — *Catalogus auctorum qui post Galeni ævum et Hippocrati et Galeno contradixerunt;* Valence, 1589, in-12.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORELLA (*Jacques* DE), théologien espagnol, né en 1657, mort en 1699. Il entra dans l'ordre des Capucins, et fut prédicateur de Charles II, roi d'Espagne. On a de lui : *Methodus qua piissime fiat exercitium vitæ sacræ, cum precibus et considerationibus satis efficacibus;* Saint-Sébastien, 1689; — *Clavis cœli, per generalem confessionem et sanctam conversationem;* 1694, in-16; — *Practica de el confessionare;* Pampelune, 1742; — *Summa de la theologia moral, su materia, los tratados mas principales de casos de conciencia;* Madrid, 1707, 3 vol. in-fol.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*

CORELLA (*Jérôme* RUIZ), marquis d'Almenara, littérateur espagnol, du dix-septième siècle. On a de lui : *Theatro y descripcion del mundo y del tiempo;* Anvers, 1614.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORELLI (*Arcangelo*), musicien italien, non moins célèbre comme compositeur que comme violoniste, naquit au mois de février 1653, à Fusignano, près Imola, dans les États Romains, et mourut à Rome, le 18 janvier 1713. Il étudia la composition avec Matteo Simonelli, de la chapelle pontificale, et fut élève de Bassani pour le violon. On rapporte qu'il vint à Paris en 1672, mais qu'il quitta bientôt cette ville, par suite des dégoûts et des tracasseries que la jalousie de Lulli lui fit éprouver. Ce fait est au moins douteux. Quoi qu'il en soit, Corelli, après avoir visité l'Allemagne, revint en Italie en 1681, et se fixa à Rome, où il publia ses premières sonates pour deux violons et basse avec accompagnement d'orgue. Son style noble et élevé, sa prodigieuse facilité d'exécution pour le temps où il vivait lui acquirent promptement une grande réputation. Protégé par le cardinal Ottoboni, qui lui avait donné un logement dans son palais, Corelli jouissait alors de toute la faveur du public. Sa renommée l'ayant fait appeler à la cour de Naples, il s'y rendit, et y demeura quelque temps; mais en revenant à Rome il y trouva plusieurs virtuoses dont le talent excitait momentanément l'enthousiasme général. Son retour fut à peine remarqué; il se crut oublié, et le chagrin qu'il en conçut abrégea ses jours. En 1712 ce grand artiste dit adieu à sa muse en publiant ses concertos, dernières productions sorties de sa plume, et six semaines après il mourut, laissant au cardinal Ottoboni une précieuse collection de tableaux qu'il possédait et une somme de cinquante mille écus, fruit de ses économies. Le cardinal n'accepta que les tableaux. Corelli fut inhumé dans l'église de la Rotonde, au Panthéon, où ses compatriotes lui élevèrent un tom-

rum viperinorum adulteratione, dans les lettres de Laur. Schulz; Francfort, 1598, in-fol.

F. H.

Melch. Adam, *Vitæ med. Germ.* — Freher, *Theatrum doct. vir.* — *Lindenius renovatus.* — Camerarius, *Vita Melanchth.* — Nicéron, *Mém.*, t. XXXVII. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

CORÉ, ou plutôt **KORAH**, fut le chef d'un parti qui s'éleva contre l'autorité de Moïse et d'Aaron, autorité dont il fut jaloux malgré le rang qu'il occupait lui-même, comme lévite, dans Israel. Afin de fortifier son opposition, Coré forma une bande de deux cent cinquante lévites, dont les principaux furent Dathan, Abiram et One. A la tête des rebelles, il alla se plaindre auprès de Moïse et d'Aaron de ce qu'eux seuls s'arrogeaient l'autorité sur le peuple de Dieu. Moïse, se jetant la face contre terre, invita Coré et les siens à revenir le lendemain au matin, munis chacun d'un encensoir pour offrir de l'encens en présence du Seigneur. La bande de Coré s'étant conformée à cette invitation, tous les hommes qui la composaient se trouvèrent au rendez-vous avec leurs encensoirs; alors, dit l'Écriture, la terre s'entr'ouvrit et les engloutit avec les leurs. Toutefois, les fils de Coré ne périrent pas : ils continuèrent, eux et leurs descendants, à servir dans le tabernacle et dans le temple de Jérusalem. La composition de plusieurs psaumes leur est attribuée. [*Enc. des g. du m.*]

Nombres, XVI.

* **CORÉ** (*François*), mécanicien français, est né en 1813, à Norroy-le-Veneur (Moselle). Il étudia au collége de Briey, et vint en 1831 à Paris, où il se fit d'abord chef d'institution. Il renonça ensuite à la carrière de l'enseignement pour ne se livrer qu'à la mécanique, et s'occupa surtout à inventer et à perfectionner des machines appliquées aux arts industriels proprement dits. On lui doit les machines à mouler et comprimer les combustibles artificiels, les machines à mouler divers produits céramiques, ainsi qu'un nouveau système pour le travail des métaux, fort usité aujourd'hui dans la chaudronnerie, surtout pour la fabrication des objets en fer battu, connus sous le nom de *casserie*.

En 1848 M. Coré fut nommé commandant de la garde républicaine, qu'il avait organisée. En 1851, la ville et la chambre de commerce de Paris le déléguèrent à plusieurs reprises, avec une mission spéciale, à l'exposition universelle de Londres. M. Coré a consigné le compte-rendu de cette mission dans un ouvrage publié en 1854, et qui comprend l'*Histoire de la mécanique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*.

Documents partic.

COREAL (*Francisco*), voyageur espagnol, né vers 1648, mort en 1708. Si nous nous en rapportons à cet écrivain, il aurait quitté Carthagène, sa patrie, à dix-huit ans, entraîné qu'il était, dit-il, par la passion des voyages; mais alors on se demande comment il se fait qu'un Espagnol écrive d'une façon si incorrecte les noms castillans qui doivent se reproduire à chaque instant pour lui dans le Nouveau-Monde; et que lorsqu'il doit se servir des documents fournis par Gonçalez Oviedo, dans lesquels il puise si abondamment, il l'appelle *Gonsalvo Ovetano* (1). En admettant donc la nationalité du rédacteur de cette relation, encore renommée, il faut aussi admettre que l'éducation de Coreal, passablement négligée dans son pays, ne lui fournissait que des souvenirs fort altérés, lorsqu'il commençait à écrire vers 1681, après avoir pris du service auprès du capitaine Cossen en qualité de flibustier. Après avoir visité d'abord des Antilles, et suivi plus tard la fortune des aventuriers dans l'isthme de Panama, Coreal revint dans sa patrie, régla ses affaires de famille, et, en octobre 1685, il commença ses longues pérégrinations dans le Nouveau-Monde, en visitant d'abord la capitale du Brésil, Bahia de *todos los Santos*. Là malheureusement il retrouve sa prétendue nationalité, lorsqu'il faudrait faire usage d'une certaine critique; presque toutes les dénominations sont désormais traduites en espagnol et fort altérées, par le fait plutôt de l'ignorance visible du rédacteur, que de l'adoption d'un système particulier. Dès le début de cette seconde partie, le voyageur avoue qu'il mêlera fréquemment les renseignements qu'on lui a transmis à ses propres observations; et en effet on s'aperçoit aisément que dans ces vagues récits, assez amusants, mais d'une exactitude plus que douteuse, la chronologie n'a pas même été respectée. A Rio de Janeiro, par exemple, Coreal trouve des Indiens réunis en villages comme il y en avait en si grand nombre au temps du voyageur Léry, et il oublie que l'extermination des Tamoyos rend fort ridicule au dix-septième siècle une narration qu'on eût pu accepter au seizième. Ici bien évidemment le vieux voyageur français a fait tous les frais de la narration.

Du Brésil Coreal s'embarque pour le Rio de la Plata, et nous dirons en passant que tous les contes débités jadis sur une prétendue république de Paulistes, composée du rebut des populations et toujours hostile aux établissements religieux des jésuites, pourraient bien n'avoir d'autre source que le récit inexact de Coreal. Après avoir décrit l'Uraguay et pénétré dans le Tucuman, Coreal entre dans le Pérou, sur lequel il offre quelques détails piquants mêlés à de nombreuses inexactitudes : ce qu'il dit sur Cusco est sans contredit ce qu'il y a de moins imparfait dans le livre. L'auteur nous apprend qu'il partit de Lima sur la fin de 1695 pour se rendre à Quito, qu'il visitait pour la première

(1) C'est ainsi que Rodrigo de Bastidas, le célèbre marchand de Séville, contemporain de Colomb, est appelé Roderigo de Bastides, et Juan de la Cosa, le fameux géographe, Giovanni della Cosa. Cette transformation des noms propres chez un Espagnol n'établit-elle pas dès le début une preuve fâcheuse touchant l'authenticité de la relation elle-même, dont on n'a jamais présenté d'ailleurs le texte original?

fois, et où il se fût décidé à vivre en paix, si quelques esprits fanatiques n'eussent profité de ses anciennes relations avec les Anglais pour le déclarer hérétique et l'accuser auprès de l'inquisition. Il se rendit donc dans le Popayan, afin d'éviter ce commencement de persécution, et après avoir décrit des régions peu connues de son temps, il passe à l'isthme de Panama, qu'il visite pour la troisième fois. Là se terminent ses voyages sur le continent américain. Il lui reste à parcourir de nouveau les îles. Après avoir visité la Havane, il touche à Cadix, puis de là passe à Lisbonne, et se rend en Angleterre avant de faire un voyage en Hollande, où l'attirent des intérêts commerciaux. Au mois de février 1707 nous le retrouvons à Carthagène, et il s'y arrête avec l'espérance d'y achever sa carrière, en suivant saintement la religion de ses pères. Cette dernière profession de foi chez un homme qui ne manque aucune occasion de peindre sous des traits malins les libertés du clergé ou des moines dans l'étendue du continent américain, est une preuve de plus à ajouter à toutes celles que nous avons déjà pour douter de l'existence de Francisco Coreal. Le voyage qui nous est parvenu sous son nom, et qui a joui d'un certain crédit, a été fait sur des *mémoires*, comme on disait jadis; et l'écrivain ingénieux auquel on les doit n'a été ni assez instruit ni assez habile pour déguiser ses emprunts.

L'ouvrage du Pseudo-Coreal a été traduit en hollandais et réimprimé plusieurs fois; la première édition porte le titre suivant : *Voyage aux Indes occidentales, contenant ce qu'il y a de plus remarquable pendant son séjour depuis l'an* 1666 *jusqu'en* 1697, *traduit de l'espagnol, avec la Relation de la Guyane de Walter Raleigh et le Voyage de Narbourough à la mer du Sud par le détroit de Magellan*, trad. de l'anglais, et une *Relation d'un voyage aux terres australes inconnues, tirée du journal du capitaine Abel Jansen Tasman, trad. du flamand;* Amsterdam, 1722, 3 vol. gr. in-12.

Dans la 2[e] édit., de 1736, 2 vol. in-12, il n'est plus question de la prétendue traduction espagnole, et Léon Pinelo ne renferme aucun renseignement à ce sujet. FERDINAND DENIS.

Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des voyages*, 6 vol. in-8°. — Léon Pinelo, *Bibliotheca oriental y occidental*, continuée par Barcia.

CORELLA (*Alphonse* DE), médecin espagnol, né à Corella, dans la Navarre, vivait dans le seizième siècle. Il professa la médecine à Alcala de Henarez. On a de lui : *Secretos de filosofia, astrologia y medicina, y de las quatro matematicas ciencias, divididos en cinco quinquagenos de preguntas;* Valladolid, 1546, in-fol.; Saragosse, 1547, in-fol.; — *Enchiridion, seu methodus medicinæ;* Saragosse, 1549, in-12; Valence, 1581, in-16; — *de Arte curativa libri quatuor;* Estella, 1555, in-8°; — *Naturæ quærimonia;* Saragosse, 1564, in-8°; — *Annotationes in omnia Galeni Opera;* Saragosse, 1574, in-8°; — *de Morbo pustulato liber unus;* Valence, 1581, in-4°; — *Catalogus auctorum qui post Galeni ævum et Hippocrati et Galeno contradixerunt;* Valence, 1589, in-12.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORELLA (*Jacques* DE), théologien espagnol, né en 1657, mort en 1699. Il entra dans l'ordre des Capucins, et fut prédicateur de Charles II, roi d'Espagne. On a de lui : *Methodus qua piissime fiat exercitium viæ sacræ, cum precibus et considerationibus satis efficacibus;* Saint-Sébastien, 1689; — *Clavis cœli, per generalem confessionem et sanctam conversationem;* 1694, in-16; — *Practica de el confessionare;* Pampelune, 1742; — *Summa de la theologia moral, su materia, los tratados mas principales de casos de conciencia;* Madrid, 1707, 3 vol. in-fol.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*

CORELLA (*Jérôme* RUIZ), marquis d'Almenara, littérateur espagnol, du dix-septième siècle. On a de lui : *Theatro y descripcion del mundo y del tiempo;* Anvers, 1614.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORELLI (*Arcangelo*), musicien italien, non moins célèbre comme compositeur que comme violoniste, naquit au mois de février 1653, à Fusignano, près Imola, dans les États Romains, et mourut à Rome, le 18 janvier 1713. Il étudia la composition avec Matteo Simonelli, de la chapelle pontificale, et fut élève de Bassani pour le violon. On rapporte qu'il vint à Paris en 1672, mais qu'il quitta bientôt cette ville, par suite des dégoûts et des tracasseries que la jalousie de Lulli lui fit éprouver. Ce fait est au moins douteux. Quoi qu'il en soit, Corelli, après avoir visité l'Allemagne, revint en Italie en 1681, et se fixa à Rome, où il publia ses premières sonates pour deux violons et basse avec accompagnement d'orgue. Son style noble et élevé, sa prodigieuse facilité d'exécution pour le temps où il vivait lui acquirent promptement une grande réputation. Protégé par le cardinal Ottoboni, qui lui avait donné un logement dans son palais, Corelli jouissait alors de toute la faveur du public. Sa renommée l'ayant fait appeler à la cour de Naples, il s'y rendit, et y demeura quelque temps; mais en revenant à Rome il y trouva plusieurs virtuoses dont le talent excitait momentanément l'enthousiasme général. Son retour fut à peine remarqué; il se crut oublié, et le chagrin qu'il en conçut abrégea ses jours. En 1712 ce grand artiste dit adieu à sa muse en publiant ses concertos, dernières productions sorties de sa plume, et six semaines après il mourut, laissant au cardinal Ottoboni une précieuse collection de tableaux qu'il possédait et une somme de cinquante mille écus, fruit de ses économies. Le cardinal n'accepta que les tableaux. Corelli fut inhumé dans l'église de la Rotonde, au Panthéon, où ses compatriotes lui élevèrent un tom-

beau à côté de celui de Raphael. Durant de longues années, on célébra sur sa tombe, le jour anniversaire de sa mort, un service solennel, pendant lequel un nombreux orchestre exécutait des morceaux choisis dans ses œuvres.

On a de Corelli cinq œuvres de sonates et un œuvre de concertos, dont voici les titres : XII *Suonati a tre, due violini e violoncello, col basso per l'organo, op.* 1; Rome, 1683 : on y trouve des pièces destinées, selon l'usage d'alors, à être exécutées dans les églises, et que pour cette raison Corelli appelle *Suonati da chiesa;* — XII *Suonati da camera a tre, due violini, violoncello e violone o cembalo, op.* 2; Rome, 1685 : une autre édition porte le titre de *Balletti da camera;* — XII *Suonati a tre, due violini e violone o arcilinto, col basso per l'organo, op.* 3; Bologne, 1690; — XII *Suonati da camera a tre, due violini e violone o cimbalo, op.* 4; Bologne, 1694 : une autre édition a été publiée à Amsterdam, sous le titre de *Balletti da camera;* — XII *Suonati a violino e violone o cimbalo, op.* 5, *parte prima, parte secunda, preludi, allemande, correnti, gighe, sarabande, gavotte e follia;* Rome, 1700 : cet ouvrage, chef-d'œuvre du genre, a placé Corelli au premier rang des compositeurs de musique instrumentale; on y remarque une variété de chants, une richesse d'invention, et une élévation de style dont aucune production du même genre n'avait encore donné l'exemple; — *Concerti grossi, con due violini e violoncello di concertino obligati, e due altri violini, viola e basso di concerto grosso ad arbitrio che si potranno radoppiare, op.* 6; Rome, 1712.

L'école de Corelli est le type originaire des bonnes écoles de violon. Parmi les élèves que cet artiste a formés, on cite Baptiste Germiniani, Locatelli, Lorenzo et Giambattista Somis, qui tous ont joui d'une grande réputation comme violonistes et comme compositeurs. Malgré les progrès de l'art, les ouvrages de Corelli sont encore aujourd'hui des modèles d'études classiques. DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Choron et Fayolle. *Dictionnaire historique des musiciens.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens; Notice biographique sur N. Paganini;* voir aussi l'*Esquisse de l'histoire du violon*, qui précède cette notice; Paris, 1851.

* **COREN** (*Jacques*), théologien français, de l'ordre de Saint-François, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Clypeus patientiæ, in auxilium quorumcumque afflictorum;* Lyon, 1622, in-8°; — *Observationes in Evangelia quadragesimalia;* Lyon, 1627, in-8°; — *Brevis descriptio civitatis Avenionensis pestilentia laborantis;* Avignon, 1630, in-8°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten Lex.*

* **COREN** (*Jacques*), jurisconsulte espagnol, vivait probablement au dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes rerum judicatarum et ejusdem consilia;* Amsterdam, 1661, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CORENZIO (*Belisario*), peintre italien, né en Grèce, mort à Naples, en 1643, dans un âge très-avancé. Étant venu à Venise quand vivait encore le Tintoret, il passa cinq années dans son atelier, et en 1590 alla se fixer à Naples. Doué d'une imagination abondante et hardie, il exécutait avec la plus grande facilité tout ce qui lui venait à l'esprit; aussi, bien que sous beaucoup de rapports il ne puisse être comparé au Tintoret, il approche de lui par la fécondité et même par d'autres qualités, lorsqu'il voulut travailler avec soin. Il semble avoir plus tard cherché à imiter tantôt le style du chevalier d'Arpin, tantôt celui du chev. del Cairo qui, bien que plus jeune que lui, était alors regardé comme l'un des plus grands peintres que possédât l'Italie. Plus avide d'argent que de gloire, Corenzio préférait à la lente pratique de la peinture à l'huile les procédés, plus expéditifs, de la fresque; mais lorsqu'il se trouvait en concurrence avec quelqu'un de ses rivaux, il savait dessiner avec pureté et apporter plus de conscience à son travail. Envieux, jaloux, sournois et traître, il regardait tous les peintres comme des ennemis; il s'était formé à Naples une espèce de royaume, exerçant une tyrannie sans pitié, surtout sur les artistes étrangers qui venaient à Naples; le Guide fut forcé de s'enfuir après une tentative d'empoisonnement, et les mauvais traitements de Corenzio ne furent pas étrangers à la fin misérable du Dominiquin. Parmi les nombreux ouvrages que Corenzio a laissés à Naples, je citerai seulement les voûtes du chœur et de la croisée de l'église Saint-Paul, *Saint Bonaventure, Jean Scott, Nicolas de Lira* et *Alexander ab Alexandro* à la coupole de Santa-Maria la Nuova, ses fresques à l'Annunziata, enfin, au réfectoire du couvent de San-Severino, *la Multiplication des pains*, vaste composition, qui ne comprend pas moins de cent dix-sept figures, et qui cependant fut achevée dans l'espace de quarante jours.

E. B—N.

Dominici, *Vite de' pittori napolitani.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CORET (*Jacques*), théologien belge, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Liége, le 16 décembre 1721. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et se rendit célèbre par ses vertus et son zèle pour le salut des âmes. On raconte qu'accablé de personnes qui désiraient se confesser à lui, il les absolvait en masse, ne pouvant plus les entendre. Il composa sous les titres de *Journal des Anges, Maison de l'Éternité, le Cinquième Ange de l'Apocalypse*, plusieurs ouvrages mystiques, où l'on trouve plus de piété que de goût, et un écrit historique intitulé *Vie d'Anne de Beauvais;* Lille, 1667, in-4°.

Biographie liégeoise.

CORET (*Pierre*), théologien belge, né à Ath, dans le Hainaut, vers le milieu du seizième siècle, mort à Tournai, en 1602. Il fut d'abord curé de Saint-Crespin et ensuite chanoine de la cathédrale de Tournay, en 1574. On a de lui : *Defensio veritatis adversus assertiones catholicæ fidei repugnantes, libro domini de la Noue, de Politicis et militaribus rebus aspersas*; Anvers, 1591, in-12 : c'est une réfutation des *Discours politiques et militaires* de De la Noue; — *Anti-Politicus, seu adversus præcipua doctrinæ politicorum capita, quæ, fallaci tranquillitatis prætextu, religionis libertatem et impunitatem hæresum in rempublicam inducere et ecclesiasticum ordinem civili potestati subjicere conantur, liber unus*; Douai, 1599, in-12. Cet ouvrage est surtout dirigé contre *la République* de Bodin. Coret y plaide avec énergie la cause de l'intolérance religieuse.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*.

CORET Y PERIS (*Christophe*), grammairien et théologien espagnol, mort vers 1760. Il était prêtre à Alboraya, dans le royaume de Valence, et professa la langue latine et l'éloquence à l'école épiscopale de Valence. On a de lui : *Explicacion de la Syntaxis de Torrella compuesta por Mossen Leon Mijavila*; Valence, 1712, in-8°; — *Noches i Dias feriadas sobre la Syntaxis del maestro Torrella*; ibid., 1750, in-8°.

Mayans, *Bibl. valenc.*

CORETTE ou **CORRETTE** (*Michel*), musicien français du dix-huitième siècle. Il était en 1758 organiste du grand collége des jésuites de la rue Saint-Antoine, et il obtint en 1780 le titre d'organiste du duc d'Angoulème. Il fut un des derniers et des plus opiniâtres défenseurs de la vieille musique française. On a de lui : *les Soirées de la ville, cantate à voix seule avec la basse continue, pour le clavecin*; Paris, 1771, in-fol.; — *Méthode pour apprendre à jouer de la harpe*; Paris, 1774, in-4°; — *Méthode pour apprendre à jouer de la flûte traversière*; Paris, 1778, in-4°; — *le Parfait maître à chanter*; Paris, 1782; — *Méthode pour apprendre facilement à jouer de la quinte ou de l'alto*; Paris, 1782, in-4°; — *l'Art de se perfectionner sur le violon*; Paris, 1783; — *Méthode pour le violoncelle, contenant les véritables positions*; Paris, 1783.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

* **CORETTINI** (*Pierre*), écrivain italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : l'*Historia di cose Viterbese*; Viterbe, 1638, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.*

* **CORGEN** (*Pierre*), théologien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il appartenait au diocèse de Quimper, et fut docteur en théologie. On a de lui : *Dissertation théologique sur la dispute entre le pape saint Étienne et saint Cyprien*; Paris, 1725, in-12; — *Dissertation sur le concile de Rimini, avec une dissertation sur le pape Libère*; ibid., 1732, in-12; — *Mémoire touchant les juges de la foy, où l'on prouve que les évêques seuls sont juges de la foy*; ibid., 1736, in-12; — *Dissertation sur le monothélisme et sur le sixième concile général*; ibid., 1741, in-12; — *Défense des droits des évêques dans l'Église*; 2 vol. in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexik.*

* **CORGHI** (*Flaminius*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Il medico in Mantova opure qual Metodo di medicare nelle palustri e quale nelle città montane convenga*; Mantoue, 1730.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CORINNE (Κόριννα), femme poëte grecque, vivait dans la première moitié du cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Elle était fille d'Achésodore et de Procratie, et naquit à Tanagre, ville de Béotie, peu distante de Thèbes, ce qui fit croire à quelques auteurs qu'elle avait vu le jour dans cette dernière cité. Elle fut, en même temps que Pindare, élève de Myrtis, femme que ses vers avaient rendue célèbre. Pénétrée d'admiration pour son illustre condisciple, elle reprocha à Myrtis de lui avoir disputé le prix de la poésie; Corinne, cependant, montra plus tard la même hardiesse; mais, plus heureuse que Myrtis, elle eut le bonheur de remporter cinq fois la victoire sur le lyrique Thébain. Suivant Pausanias, sa beauté et le dialecte éolien qu'elle employa dans ses compositions poétiques furent la cause de ses succès. D'après Eustathe, elle dut ses triomphes au genre épique, qu'elle avait principalement cultivé. Pindare fut accusé d'en avoir tiré vengeance par des épithètes injurieuses pour Corinne et d'avoir lancé contre ses juges l'accusation d'ignorance et de mauvais goût. D'autres prétendent qu'il en appela à Corinne elle-même, ou qu'en présence de sa rivale et de ses juges il se plaignit de leur décision. Quant aux prétendus outrages de Pindare, il vaut peut-être mieux s'en référer à la plus ancienne opinion, et ne point disloquer un mot pour y trouver une injure (1). Plus âgée que Pindare, Corinne se plut à lui donner parfois d'utiles avertissements; elle lui conseilla de moins se fier à son éloquence, d'avoir un commerce plus fréquent avec les Muses, enfin, de prendre le symbole religieux pour sujet principal de ses ouvrages, dont le rhythme et les figures ne devaient être que les accessoires. Pindare goûta cet avis; il composa, d'après le conseil de Corinne, une ode qu'il lui montra, et dont il ne nous reste qu'un fragment (*voy.* PINDARE). Comme il y avait accumulé un trop

(1) Ce mot est : συνεχαλεῖ; Jos. Scaliger et Livinéius en écrivant σὺν ἐκάλει, ont voulu en conclure que Pindare avait donné à Corinne l'épithète de *truie*.

grand nombre de légendes religieuses : « Il faut, dit la Muse de Tanagre, semer à la main, et non pas répandre à plein sac. » Corinne et Sapho sont placées par Tzetzès, dans ses Prolégomènes sur Lycophron, au rang des poëtes lyriques, et il les regarde comme les rivales de Stésichore, de Pindare et de Bacchylide. Tanagre s'enorgueillit de posséder le tombeau de Corinne, sur lequel le statuaire Silanion l'avait représentée la tête ceinte d'une bandelette, symbole de ses victoires poétiques et du culte qu'elle avait rendu aux Muses. Il ne nous reste de cette femme célèbre qu'un petit nombre de fragments, recueillis par Fulvius Ursinus et Chrétien Wolf. Peu d'écrivains ont cependant fait preuve de plus de fécondité littéraire ; elle avait composé cinq livres de poésies épiques, dont faisait partie une *épopée sur Iolas* et une autre *sur les sept chefs devant Thèbes* ; des chants lyriques intitulés : Ἄσματα, Νόμοι et Παρθένια, des *Epigrammes*, plusieurs livres de *Métamorphoses* et une autre composition poétique *sur le Bouclier de Pallas* ; ce dernier ouvrage ne nous est connu que par l'épigramme suivante, dans laquelle Antipater le Thessalien dit, en parlant des femmes poëtes de la Grèce :

Ce sont Myro, Myrtis, l'illustre Télesille,
Erinne aux chants guerriers, et Nossis et Praxille ;
Anyta, dont Homère eût aimé les accents ;
Sapho, chère à Lesbos, qu'illustrèrent ses chants ,
Et toi, Corinne, et toi, dont la verve intrépide,
Célébra dans ses vers Pallas et son égide.
Si le ciel a voulu donner jadis le jour
Aux Muses, qui des dieux ont reçu les hommages,
Plus tard, pour nous charmer, naquirent à leur tour
Neuf terrestres beautés aux immortels ouvrages.

Le nom de Corinne fut encore illustré par deux femmes, également poëtes, qui brillèrent dans le genre lyrique ; l'une, contemporaine de l'élève de Myrtis, naquit à Thespies ou à Corinthe, et l'autre vit le jour à Thèbes, dans un temps un peu moins éloigné ; cette dernière était surnommée la Mouche (Μυῖα), à cause de la finesse de son esprit, et c'est d'elle que Stace a dit :

.... Tenuisque arcana Corinnæ.

ALPH. FRESSE-MONTVAL.

Pausanias, lib. IX, cap. 22. — Suidas, voce Κόριννα. — Plutarque, *de Gloria Athenarum*. — Lucien, *De mosth. Encom.* Élien, *Histor. var.*, lib. XIII, cap. 25. — Ephestio, *Enchiridion*. — Stace, *Sylv.*, § 3, 158. — Wolf, *Octo Poet. græc. fragm. et encom.* — Fabricius, *Bibl. gr.*, t. II, p. 58, 64, 118, 119, édit. Harles. — Eustath., *Il.*, II, p. 327, édit. Rom. — *Mem. de l'Acad. des inscr. et belles-lettr.*, t. XIII, p. 233 et suiv. — Pierre du Faur, *Agonist.*, lib. III, cap. 26, pag. 644, édit. 8°. — Colomiès, *Opusc.*, p. 26, édit. Par. — Alph. Fresse-Montval, dans le journal *le Génie des femmes*, p. 84.

CORINNUS, poëte fabuleux. Selon Suidas, quelques auteurs anciens le faisaient vivre du temps de la guerre de Troie, et lui attribuaient une Iliade, modèle de celle d'Homère, et un poëme sur la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens.

Suidas, au mot Κόριννος.

CORIO (*Bernardin*), historien italien, né à Milan, le 8 mars 1459, mort en 1519. Il nous apprend lui-même qu'il eut sept parrains, choisis parmi les plus grands seigneurs de Milan, ce qui nous donne une haute idée de sa naissance. Il acquit de bonne heure une grande réputation d'éloquence et de savoir, et fut chargé par Ludovic le More d'écrire l'histoire du Milanais. On croit qu'il remplit auprès de ce prince la place de chambellan ; il fut en 1513 un des décurions de la ville. On a de lui : *Utile dialogo amoroso* : ce poëme, aujourd'hui perdu, était probablement en vers latins, comme on le voit par ce vers final, cité par Argelati :

Ore Venus, Pallas manibus, Diana pudore ;

— *Vitæ Cæsarum continenter descriptæ, a Julio ad Fredericum Ænobardum*. Ces vies, écrites en italien, ont été jointes aux premières éditions de l'ouvrage suivant du même auteur : *Bernardini Corii, viri clarissimi, Mediolanensis historia* ; Milan, 1503, in-fol. : composé par l'ordre de Ludovic le More, ce livre, malgré son titre latin, est écrit en langue italienne. C'est moins une histoire qu'une compilation des anciennes chroniques milanaises ; le style en est peu élégant ; — *Bernardini Corii, Marci filii, De Viris illustribus libri duo* : le manuscrit de cet ouvrage, resté inédit, se trouvait entre les mains de Jean-Ange *de Custodibus*, ami d'Argelati.

Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VI, II.

* **CORIO** (*Haymo*), théologien et moraliste italien, natif de Milan, mort le 17 septembre 1679. Il se distingua comme prédicateur, et fut nommé consulteur de l'inquisition par Clément IX. On lui offrit plusieurs fois, mais en vain, de le nommer évêque. On a de lui : *Epitome decretorum omnium conciliorum provincialium S. Mediolanensis Ecclesiæ, ordine alphabetico digestæ* ; Milan, 1640, in-4° ; — *Manuale regularis disciplinæ* ; ibid., 1650, in-4° ; — *Funebris pompa Ursinæ Sfortiæ* ; ibid., 1655, in-fol. ; — *Concordantiæ morales in Exodum* ; ibid., 1655, in-fol. ; — *Rhetoris Vincentii Galli compendium* ; ibid., 1656, in-12 ; — *Nox atra in exequiis card. Theod. Trivultii* ; ibid., 1657, in-fol. ; — *Concordantiæ morales in Numeros* ; ibid., 1659, in-fol. ; — *Pharao flagellatus* ; ibid., 1660-1677, 3 vol., in-fol. ; — *Promptuarium episcoporum* ; ibid., 1668, in-fol ; — *Concordantiæ morales in Genesin* ; ibid., 1671, in-fol. ; — *in Leviticum* ; ibid., 1677, in-fol. ; — *in Deuteronomium* ; ibid., 1681, in-fol. ; — *Vitæ sanctorum Haymonis et Vermundi de Coriis* ; ibid., in-8°.

Argelati, *Bibl. mediol.*

* **CORIO** (*Jean-Jacques*), jurisconsulte italien, né à Milan, en 1653, mort dans la même ville, en 1704. Ses connaissances en jurisprudence lui valurent de remplir plusieurs emplois considérables. On a de lui : *Lucerna ad rite judicandum in civilibus, seu praxis judiciaria fori mediolanensis* ; Milan, 1691, in-4°.

Argelati, *Bibl. mediol.*

* **CORIO** (*Vermundus*), savant italien, frère d'Haymo Corio, mort en 1687. Il devint successivement visiteur général, provincial et consulteur de l'inquisition à Pavie. On a de lui : *In horologia solaria usus et compendium ad symbola Christi commendata*; Milan, 1638, in-fol.; — *Palmæ de actibus internis virtutum* (en espagnol); ibid., 1669.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CORIOLAN (C. Marcius), célèbre patricien romain, vivait vers 480 avant J.-C. Bien que ce personnage appartienne moins à l'histoire qu'à la légende et à la poésie, nous ferons connaître, d'après Tite-Live et Plutarque, les principaux événements de son existence. Il descendait d'Ancus Martius. Ayant perdu son père en bas âge, il fut élevé par sa mère, Véturie, femme d'une austère vertu. Il avait une fermeté et une constance de caractère qui dégénéraient souvent en obstination. Courageux, inaccessible aux attraits de la volupté, invincible aux plus durs travaux, le jeune Marcius était intraitable, altier et d'un commerce difficile. Il mérita une couronne civique à la bataille du lac de Régille. Au siége de Corioles il acquit le surnom de *Coriolanus*, parce que l'armée, renforcée des Antiates, ayant fait une vigoureuse sortie, et les Romains étant déjà en fuite, il rallia quelques braves et se jeta dans la place pêle-mêle avec la garnison qu'il avait repoussée. De là il vint au camp du consul Cominius, annonça la prise de Corioles, et combattit les Antiates avec une nouvelle ardeur. La victoire fut complète, et le consul lui décerna une chaîne d'or, le meilleur cheval de bataille et des prisonniers à son choix; mais il n'accepta que le cheval et un des prisonniers, qui était son ami. Malheureusement il dédaigna l'amour du peuple, et, poussé par l'orgueil patricien, il voulut profiter d'une disette pour mettre à une distribution de grains la condition de l'abolition du tribunat. N'ayant point obtenu le consulat qu'il demandait, ce refus l'irrita; et il éclata en plaintes et en reproches, surtout contre les magistratures plébéiennes. Les tribuns, qui avaient assisté au sénat, en instruisirent le peuple, puis voulurent faire juger Coriolan par les édiles; mais les patriciens accoururent, et la nuit seule fit cesser la mêlée. Sicinius, tribun très-emporté, prononça contre Coriolan une sentence de mort, en punition de l'insulte faite la veille aux édiles. Il voulait que sur-le-champ on le précipitât du haut de la roche Tarpéienne; mais les tribuns, après plusieurs délibérations, se bornèrent à le citer devant le peuple. Coriolan reçut cette citation avec dédain et mépris, disant que les tribuns n'avaient aucune juridiction sur un sénateur. Vainement le sénat, intimidé, rendit un décret favorable au peuple; quant aux blés, il ne put détourner l'effet de l'action intentée contre Coriolan. On n'obtint que des délais; encore fut-ce à la faveur d'une guerre de courte durée contre les Antiates, qui s'étaient emparés du blé venant de Sicile, et le sénat fut forcé d'autoriser la poursuite des tribuns, qui accusèrent Coriolan de tyrannie et d'avoir voulu se faire roi. Celui-ci répondit par le simple récit de ses actions, découvrit sa poitrine, et montra les cicatrices des blessures qu'il avait reçues en combattant pour la patrie; mais, malgré l'émotion qu'il produisit, les tribuns parvinrent à le faire exiler, au moyen de l'accusation d'un nouveau crime qu'ils lui imputèrent, celui d'avoir partagé le butin aux soldats au lieu de l'avoir remis aux questeurs du trésor. Coriolan, troublé, répondit mal à cette imputation, à laquelle il ne s'attendait pas. Douze tribus furent pour la condamnation, neuf pour l'absolution. Le banni se rendit au pays des Volsques, chez Tullus. Enflammé de colère, il engagea ce peuple à faire la guerre à Rome; et il partagea le commandement avec Tullus. Pour déterminer les Volsques à la guerre, il avait donné aux magistrats de Rome un faux avis, en leur faisant dire que la jeunesse volsque était venue aux grands jeux pour exécuter un complot. Sur l'ordre qui fut donné aux Volsques de sortir de la ville, la nation tout entière se trouva offensée, et prit les armes alors. Coriolan s'empara de Circée, ravagea les terres des Latins et prit plusieurs places fortes, puis il s'avança vers Rome, et le sénat fut contraint par le peuple à lui envoyer des ambassadeurs. Il les reçut avec hauteur et dureté, et exigea qu'on rendît aux Volsques toutes les villes conquises et qu'on leur donnât droit de bourgeoisie. Une seconde ambassade fut aussi repoussée. Les pontifes, les augures et les prêtres ne furent pas plus heureux. Alors les dames romaines, sur la proposition de Valeria, une d'elles, s'assemblèrent chez la mère de Coriolan. Véturie ne se refusa point à la patrie : elle sortit accompagnée de Volumnie, femme de Coriolan, qui conduisait l'un des enfants qu'elle avait eus de lui et portait l'autre dans ses bras. Beaucoup de dames romaines les suivaient. Coriolan courut se précipiter dans le sein de sa mère, ordonnant aux licteurs d'abaisser leurs faisceaux devant elle. Mais Véturie, après un accueil sévère, voulut savoir avant de l'embrasser s'il se présentait en fils ou en ennemi, lui annonçant qu'il ne franchirait les portes de Rome qu'en passant sur son corps. Coriolan ne put résister : « Véturie, s'écria-t-il, vous remportez sur moi une cruelle victoire, qui bientôt me sera fatale! » et il fit retirer son armée. Les uns disent qu'à son retour, ayant voulu se justifier, il fut tué dans une émeute que Tullus suscita par jalousie; les autres, et c'est le sentiment de Fabius Pictor, veulent qu'il ait vécu jusque dans un âge fort avancé. Le sénat fit élever sur le lieu même où Véturie avait fléchi le courroux de son fils un temple à la *Fortune féminine*, dont Valeria fut la première prêtresse. On place ordinairement l'exil de Coriolan et le siége de Rome par les Volsques vers 490. Ces deux événements seraient plus vraisemblables si on les repor-

tait, le premier à 470, le second à 460 ou 458.

On doit à Niebuhr une excellente critique historique de la tradition sur Coriolan; il fait remarquer que son camp fut établi sur le lieu même où les Horaces avaient jadis combattu les Curiaces, là où passait la procession des Ambarvales, à cinq milles de la *porta Capena*. Après cette remarque, plus topographique qu'historique, Niebuhr avance, d'après Zonaras, que le sénat décréta la réintégration de Coriolan dans ses droits de citoyen romain et que les curies l'approuvèrent. Cinq consulaires se présentèrent à lui munis de cette proposition; mais Coriolan, ne songeant pas uniquement à lui, stipula des avantages pour les Volsques, et demanda le rappel des bannis. Il donna trente-trois jours pour en délibérer; c'était le délai des féciaux. Niebuhr se déclare aussi pour l'opinion qui fait vivre Coriolan jusque dans un âge avancé; il rappelle que souvent on l'entendit répéter que le vieillard sentait plus que tout autre le malheur de vivre à l'étranger. Après sa mort les matrones portèrent son deuil un an entier, comme pour Brutus, comme pour Publicola. Niebuhr ne croit pas que Coriolan ait sacrifié les prétentions des Volsques aux gémissements des femmes; d'ailleurs, ils n'eussent pas obéi à l'ordre de se retirer. Il croit que le récit de la mort de Thémistocle a jeté quelque reflet sur cette partie de l'histoire romaine; enfin, il veut bannir ce récit des annales; même il croit que le surnom de Coriolan vient d'un droit plutôt que d'un exploit, et que ce droit est celui d'*isopolitie* ou de *municipium* exercé à Corioles; tout le reste serait invention ou création poétique. [P. de GOLBÉRY dans l'*Enc. d. g. d. m.*]

Tite-Live, II, 34-40. — Denys d'Halicarnasse, *Antiquit. roman.*, VII, 20; VIII, 59. — Plutarque, *Coriolanus*. — Niebuhr, *Histoire romaine*, traduite par M. de Golbery.

CORIOLAN, en allemand **LEDERER** (*Christophe*), graveur italien, d'origine allemande, né à Nuremberg, vers 1540 selon les uns, en 1560 selon d'autres, mort à Bologne, vers 1600. Il se rendit de Nuremberg à Venise; on ignore à quelle époque il composa de nombreuses gravures pour les ouvrages de Vasari, d'Aldrovande, de Jérôme Mercuriale, d'André Vésal.

Ticozzi, *Dizionario degli artisti*.

CORIOLAN (*Barthélemy*), graveur italien, fils aîné du précédent, né à Bologne, en 1590, mort en 1654. Il travailla à Bologne de 1630 à 1647, comme en témoignent les dates que portent ses œuvres. Il a souvent été confondu avec Jean-Baptiste Coriolan; il grava sur bois plusieurs ouvrages du Guide, des Carrache et de Vanni. Les plus estimés sont : *Jupiter lançant sa foudre sur les géants*, d'après le Guide; 1638; et 1641, avec des améliorations. La première édition de cette gravure porte l'inscription suivante : *Guido Reni Bononiensis fecit; Bartholomæus Coriolanus eques sculpsit*; 1638; et on lit au bas de la seconde : *Guido Rhenus iterum auxit; Barth. Coriolanus incidit et iterum evulgavit*; — *Herodia et la tête de saint Jean*, d'après le Guide; 1631; — *la Paix et l'Abondance*, d'après le même; 1642; — *Saint Jérôme se meurtrissant la poitrine avec une pierre*, d'après le même; 1637; — *la Vierge et l'Enfant assis sur une pierre*, avec cette légende : *Effigies B. Mariæ Paradisi, in ecclesia D. Thomæ Bonon.*; 1636; — *le Buste de l'Amour*, d'après le Guide.

Huber, *Manuel du graveur*.

CORIOLAN (*Jean-Baptiste*), frère du précédent, né à Bologne, en 1595, mort en 1649. Élève de Jean-Louis Valesio, il composa quelques tableaux pour les églises de Sainte-Anne et de l'Annonciade, à Bologne; mais il est plus connu par ses gravures sur bois, d'après le Guide et Louis Carrache; ses gravures au burin sont moins estimées. Ses productions dignes d'être mentionnées sont : *le Christ couronné d'épines*, d'après Louis Carrache; — *la Vierge au chapelet*, d'après Augustin Carrache; — *Dieu guidant du haut d'une colonne de feu les Israélites dans le désert*; 1638; — *Grégoire XV*; 1621; — *Urbain VIII*; 1639; — *la Vierge à l'enfant*, d'après Tiarini, gravée sur bois.

Huber, *Manuel du graveur*.

CORIOLIS (*Gaspard-Honoré* DE), théologien français, né à Aix, vers 1735, mort à Paris, le 14 mai 1824. Ancien clerc au parlement de Provence, il devint chanoine de Notre-Dame et vicaire général de Mende. On a de lui : *Traité de l'administration du comté de Provence*; Aix, 1788, 3 vol. in-4°; — *Exercices de piété pour chaque jour, chaque semaine, chaque mois et chaque année*; Paris, 1816, in-12; — *des Chapitres et des Dignitaires, par un ancien grand-vicaire*; Paris, 1822, in-8°; — *Observations d'un bachelier en droit canon*; Paris, 1822, in-8° : ces deux articles ont rapport au *nouveau Bréviaire* de Paris. L'abbé de Coriolis a laissé plusieurs manuscrits, notamment un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, qu'il était au moment de mettre sous presse lorsque la mort le surprit.

Quérard, *la France littéraire*.

CORIOLIS D'ESPINOUSSE (*Charles-Louis-Alexandre*, marquis DE), littérateur français, neveu du précédent, né à Marseille, en 1772, mort à Paris, en 1841. On a de lui : *le Tyran, les Alliés et le Roi*; Paris, 1814; in-8°; — *un Mot sur les circonstances actuelles*; Paris, 1818, in-8°; — *à l'Ombre de Jacques Delille, dithyrambe, suivi de recherches sur la poésie dithyrambique, et de la Messe de Minuit, avec deux notices de MM. de Feletz et Michaud*; Paris, 1818, in-18; — *la Mort du duc de Berry, poëme à S. A. R. madame la duchesse de Berry*; Paris, 1820, in-8°; — *Songe du roi Charles X à Reims*; Paris, 1825, in-8°. On a encore du marquis de Coriolis des poésies insérées dans divers journaux ou recueils. Il est

un des onze auteurs de *M. de Bièvre, ou l'abus de l'esprit*, et de *Christophe Morin*, autre petite pièce dont les auteurs ne sont pas en moins grand nombre.

Quérard, *la France littéraire*.

CORIOLIS (*Gaspard-Gustave*), mécanicien, membre de l'Institut, né à Paris, en 1792, mort dans la même ville, en septembre 1843. Élève distingué de l'École polytechnique, il fut d'abord ingénieur du gouvernement, et fit en cette qualité le pont de Choisy-le-Roi; mais n'ayant pu suivre cette carrière, il rentra, en 1816, à l'École polytechnique comme répétiteur d'analyse et de mécanique. Nommé à cette chaire en 1830, il refusa d'accepter, et continua ses premières fonctions jusqu'en 1838, époque où la mort de Dulong vint lui léguer l'emploi de recteur des études. Indépendamment de nombreux articles insérés dans le *Dictionnaire de l'industrie*, on doit à ce savant modeste, dont les œuvres se recommandent par des vues ingénieuses : *Le Calcul de l'effet des machines*; Paris, 1829, in-4°; ouvrage réimprimé après la mort de l'auteur, sous le titre de : *Traité de la mécanique des corps solides et du calcul de l'effet des machines*; Paris, 1844, in-4°; — *Théorie mathématique des effets du jeu de billard*; Paris, 1835, in-8°, avec planches; — *Mémoire sur l'établissement de la formule qui donne la figure des remous*, mémoire publié dans les *Annales des ponts et chaussées* pour l'année 1840. JANNE-LAFOSSE.

Moniteur du 20 septembre 1843. — *Dict. de la conversation*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Louandre et Bourquelot, suppl. à *la France littéraire* de Quérard. — *Journ. de l'École polytechnique*.

CORIPPUS (*Flavius Cresconius*), poëte latin, vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. L'individualité, longtemps douteuse, de ce personnage ayant été pour ainsi dire constituée au moyen de découvertes successives, il convient, avant de commencer sa biographie, de donner un précis de ces découvertes. En 1581 un livre sortit des presses de Plantin, publié par Michel Ruiz, Espagnol, et portant le titre de : *Corippi Africani grammatici Fragmentum carminis in laudem imperatoris Justini minoris; carmen panegyricum in laudem Anastasii, quæstoris et magistri; de laudibus Justini Augusti minoris, heroico carmine, libri IV*. Les deux premiers ouvrages de ce recueil sont très-courts, et ne sont, à vrai dire, que la préface et l'épître dédicatoire du troisième, qui comprend 1600 vers hexamètres. Ce dernier est un panégyrique en forme, conçu dans toute l'hyperbolique extravagance de l'école byzantine, en l'honneur de Justin le jeune, qui gouverna l'Empire d'Orient de 565 à 578. Ruiz assure que ces trois pièces ont été consciencieusement copiées sur un manuscrit; mais il ne donne aucune description de ce document, ne dit pas comment il est venu en sa possession, et n'indique pas où il est déposé; il n'a jamais été retrouvé; et comme on ne connaît aucun autre manuscrit de cet ouvrage, le texte dépend de l'édition *princeps* seule.

Corippus, dans la préface citée plus haut, renvoie à un poëme qu'il avait déjà composé sur les guerres africaines :

Quid Libycas gentes, quid Syrtica prœlia dicam,
Jam libris completa meis?

Jean Cuspian, qui se trouvait à Bude entre 1510 et 1515, déclare avoir vu à la Bibliothèque royale de Bude un poëme en huit livres intitulé *Johannis*, par Flavius Cresconius Corippus. Le sujet de ce poëme était la guerre soutenue contre les Africains par Jean Patricius; Cuspian en cite le premier vers :

Signa, duces gentesque feras, Martisque ruinas.

On sait, d'un autre côté, que jusqu'en 1532, pour le moins, un poëme *de Bellis Libycis*, portant le nom de Cresconius et commençant par le mot *victoris*, était conservé dans le monastère du mont Cassin. Ce début, il est vrai, ne s'accordait pas avec le vers initial cité par Cuspian; mais la différence, comme nous le verrons bientôt, n'était qu'apparente. Le manuscrit de Bude et celui du mont Cassin ont disparu sans laisser de traces. Enfin, dans la Bibliothèque vallicellane à Rome se trouve un manuscrit du dixième siècle, contenant une collection d'anciens canons, avec cette note du copiste : *Concordia canonum a Cresconio, Africano episcopo, digesta sub titulis trecentis : iste nimirum Cresconius bella et victorias quas Johannes Patricius apud Africam de Saracenis gessit, hexametris versibus descripsit*, etc. Rapprochant cette note et le fait suivant rapporté par Cédrène, savoir qu'en 697 les Arabes envahirent l'Afrique et en furent chassés par un certain Jean Patricius, envoyé dans ce pays par l'empereur Leontius, plusieurs critiques en inférèrent que Cresconius florissait à la fin du septième siècle, et distinguèrent celui-ci, auteur de la *Concordia canonum* et du poëme *De Bellis Libycis*, de Corippus, contemporain et panégyriste de Justin. D'autres conjectures, plus ou moins ingénieuses, furent mises en avant; mais Mazuchelli les rendit inutiles en découvrant, en 1814, à Milan, dans la bibliothèque du marquis de Trivulzi, la *Johannis*, longtemps perdue. Cet ouvrage avait été négligé jusque là, parce qu'il était inséré sur le catalogue comme une production de Johannes de Aretio, qui vivait vers la fin du quatorzième siècle, et qui semble avoir transcrit dans le même volume ses barbares inspirations et la *Johannis*. La préface de ce poëme commence par ce vers.

Victoris, proceres, præsumsi dicere laurus.

Mais le poëme même débute par le vers cité par Cuspian. Il est donc démontré que le manuscrit de Bude et celui du mont Cassin contenaient le même ouvrage, et que cet ouvrage est la *Johannis* découverte par Mazuchelli en 1814. Nous sommes donc autorisé à donner à l'auteur de ce poëme le nom de CORIPPUS FLAVIUS CRESCO-

nius. Le sujet de cet ouvrage est la guerre entreprise en Afrique contre les Maures et les Vandales, sous le règne de Justinien, vers 550, par un proconsul ou *magister militiæ*, nommé Jean Troglita. Procope et Paul Diacre font mention de cette campagne. Quant à ce qui concerne Jean lui-même, nous ne savons que ce qu'en disent Procope et l'auteur de la *Johannis*. Frère de Pappus, il avait déjà servi avec lui en Afrique sous Bélisaire, en 533, et sous Germanus en 537; son père s'appelait Evantus, sa femme était fille d'un roi; son fils se nommait Peter. Après avoir été employé en Orient contre les Perses, il fut mis à la tête d'une expédition contre les Maures révoltés.

L'âge et le nom de Corippus sont donc fixés d'une manière satisfaisante, et l'auteur de la *Johannis* est bien le même que le panégyriste du neveu de Justinien; mais nous ne pouvons décider avec une égale certitude si Corippus doit être identifié avec l'évêque africain Cresconius, qui compila un *Canonum breviarium* et une *Concordia canonum*. Le premier de ces ouvrages est une sorte de table des matières du second, qui comprend une importante collection des lois de l'Église, arrangées, non pas chronologiquement suivant la date des conciles, mais systématiquement suivant la nature des sujets, et distribuées sous trois cents titres. Saxius et plusieurs historiens ecclésiastiques placent ce prélat sous Tibère III, vers 698 de J.-C. Cette date lui était assignée dans la double supposition qu'il était l'auteur d'un poëme sur une guerre de Libye, et que cette guerre était celle de Leontius; mais il est maintenant prouvé que cette dernière hypothèse était fausse, et l'identité de l'auteur de la *Johannis* et du compilateur de la *Concordia canonum* n'offre aucune difficulté chronologique.

Les épithètes d'*africani* et de *grammatici* sont, comme nous l'avons vu, attachées au nom de Corippus dans l'édition *princeps;* la première indique la patrie de ce poëte, la seconde indique moins sa profession que ses connaissances philologiques, et semble équivaloir au mot de *savant*. Son poëme est dédié aux sénateurs de Carthage, *ad proceres carthaginienses*, et on a conclu de cette dédicace que Corippus lui-même vivait à Carthage. Nous ne possédons point sur lui d'autres renseignements.

Quant au mérite de ses ouvrages, il est assez mince, au jugement de Baillet. « L'idée, dit-il, que les critiques nous donnent de cet homme est celle d'un grand flatteur et d'un petit poëte. Tout ce qu'on dit de plus à son sujet se peut rapporter à quelqu'une de ces deux méchantes qualités. La première rend assez croyable tout ce qu'on a publié de sa légèreté, de sa vanité, de sa passion aveugle et de son indiscrétion dans la distribution du blâme et des louanges. La seconde n'a pas besoin d'autres preuves que celles que nous en donnent ses méchants vers, sa dureté, son obscurité, sa prosodie vicieuse et sa mauvaise latinité. »

Bien qu'il ne s'agisse ici que du plus médiocre des ouvrages de Corippus, c'est-à-dire du *Panégyrique de Justin le jeune,* le jugement de Baillet est trop sévère. Gibbon, dans le quarante-cinquième chapitre de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*, ayant à décrire l'avénement de Justin, a beaucoup emprunté à Corippus, et n'a guère fait que mettre en prose simple et concise les vers pompeux de ce poëte. On peut dire que si le *Panégyrique* de Justin est insignifiant au point de vue littéraire, il a une assez grande valeur historique. On peut en dire autant de la *Johannis*. Saint-Martin, qui s'en est servi pour retracer les guerres arrivées en Afrique à la fin du règne de Justinien, guerres racontées trop brièvement par Procope, et qui a rempli ainsi une lacune laissée par Lebeau dans le XLVIme livre de son *Histoire du Bas-Empire*, a jugé Corippus moins durement que Baillet : « Mieux soutenu sans doute par son sujet, dit-il, il se montre moins médiocre dans *la Johannide* que dans ses autres productions. Pâle, timide imitateur, ou plutôt servile copiste de Virgile, sa composition obscure rappelle continuellement les vers (1), mais non le génie du chantre d'Énée. Quoi qu'il en soit, la Johannide est un monument unique et intéressant : ce poëme jette de grandes lumières sur les révolutions arrivées en Afrique; il forme un utile supplément à la *Byzantine*. » En somme, malgré tous ses défauts, Corippus tient une place assez distinguée dans la misérable littérature latine de son temps; on peut le regarder comme le Claudien du sixième siècle, un Claudien plus près de la barbarie, et dont le style, plus déclamatoire encore, est moins pur et moins harmonieux.

Les bibliographes citent généralement comme édition *princeps* du *Panégyrique* celle de Plantin, Anvers, 1581, in-8°; mais Funccius semble indiquer une édition précédente, donnée par Ruiz, Madrid, 1579; les éditions postérieures sont celles de Thomas Dempster, Paris, 1610, in-8°; de Rivin, Leipzig, 1663, in-8°; de Ritterhusius, Altdorf, 1664, in-4°; de Goetzius, Altdorf, 1743, in-8°; de Foggini, Rome, 1777, in-4°; de Jéger, dans ses *Panegyrici veteres*, Nuremberg, 1779, in-8°.

La *Johannis* fut publiée pour la première fois par Mazuchelli, sous ce titre : *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de Bellis Libycis, libri VII;* Milan, 1820. Malgré tous les soins de Mazuchelli, cette édition, faite sur un mauvais manuscrit du quatorzième siècle, laisse beaucoup à désirer. Les deux poëmes de Corippus font partie du nouveau *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, en cours de publication à Bonn.

(1) Corippus se borne souvent à reproduire avec de légers changements les vers de Virgile.

Le *Canonum breviarium* fut publié pour la première fois par Pithou; Paris, 1588, in-8°; il se trouve aussi dans la *Bibliotheca patrum*, Lyon, vol. IX. Le *Canonum breviarium* et la *Concordia canonum* ont été insérés en entier dans la *Bibliotheca juris canonici* par Voel et Justel; Paris, 1661, in-fol. LÉO JOUBERT.

J. Cuspien, *de Cæsaribus et imperatoribus*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 718; III, p. 714; Id., *Bibliotheca medii ævi*, t. I, 1828. — Funccius, *de Inerti ac decrepita ling. lat. senectute*. — Saint-Martin, *Journal des savants*, avril 1828. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, avec les additions de Saint-Martin, t. IX. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Baillet, *Jugements des savants*, t. II.

CORISANDE. *Voyez* GUICHE.

CORK (*Richard* BOYLE, comte DE), surnommé le grand comte de Cork, homme d'État anglais, né à Canterbury, le 3 octobre 1566, mort le 15 septembre 1644. Il appartenait à une ancienne famille du comté d'Hereford. Élevé au collége du Christ à Cambridge, il étudia le droit et travailla dans les bureaux de sir Richard Manwood, premier baron de l'échiquier. Trouvant sa position inférieure à ses talents, il résolut d'aller chercher fortune en Irlande, et arriva à Dublin le 23 juin 1588. Il avait pour toute fortune 27 livres sterling, quelques bijoux et son épée; mais il était jeune, bien fait et spirituel. Il épousa en 1595 une des filles de William Apsley de Limerick. Elle mourut en 1599, le laissant sans enfants et avec une rente de 500 livres. La fortune rapide du jeune Richard Boyle excita l'envie. Sir Henri Wallop, trésorier d'Irlande, sir Robert Gardiner, président du Banc du roi, sir Robert Dillam, président des *commun plaids*, et sir Richard Bingham, haut commissaire du Connaught, s'entendirent pour le perdre, et l'accusèrent d'entretenir de coupables intelligences avec le roi d'Espagne. Il courut à Londres pour se justifier; mais, informé qu'une révolte générale venait d'éclater dans le comté de Munster, et que ses propriétés étaient aux mains des rebelles, il se regarda comme ruiné, et se remit à l'étude du droit. Il songeait à rentrer dans les bureaux de l'échiquier, lorsqu'il fut recommandé au comte d'Essex, qui venait d'être nommé gouverneur. Cependant, les calomnies des ennemis de Richard Boyle ne restèrent pas sans effet, et il fut emprisonné sur la dénonciation expresse de Wallop. Admis à se justifier devant la reine, il eut un plein succès, obtint la destitution de Wallop, et fut vivement recommandé par Élisabeth elle-même à sir George Cary, successeur de ce dernier. Nommé greffier du conseil de la province de Munster, il assista avec sir George Carey au mémorable siége de Kinsale, et fut envoyé pour annoncer à la reine la complète défaite des Espagnols et des rebelles. De retour en Irlande, en 1603, il épousa Catherine, fille unique de sir Jeffery Fenton, premier secrétaire d'État de l'Irlande, et fut créé chevalier le jour même de son mariage. Nommé conseiller privé du comté de Munster en 1606, et conseiller d'État d'Irlande en 1612, il fut créé en 1616 lord Boyle, baron de Yonghall, vicomte de Dungarvan en 1620, et comte de Cork en 1629. En 1631 il obtint le titre de haut trésorier d'Irlande, et cette dignité fut déclarée héréditaire dans sa famille. Il parut dans le procès de lord Strafford comme témoin à charge. En 1641, quand une nouvelle et plus grave révolte éclata en Irlande, il montra beaucoup de courage et le dévouement le plus complet à la cause anglaise et protestante. Il fit de son château de Lismore une forteresse, que 5,000 Irlandais assiégèrent inutilement, leva à ses frais une petite armée, qu'il plaça sous le commandement de ses quatre fils, et mérita cet éloge de Cromwell, que « si chaque province de l'Irlande eût eu son comte de Cork, toute révolte aurait été impossible ». Le comte de Cork laissa de sa seconde femme sept fils et huit filles. Il a écrit les mémoires de sa vie, sous le titre de *True Remembrances*; ils ont été insérés par le D. Birch dans sa *Life of the hon. M. Boyle*.

Rose, *New biographical dictionary*.

CORK (*Richard* BOYLE, comte DE), fils du précédent, né à Yonghall, le 20 octobre 1612, mort le 15 janvier 1698. Il épousa Élisabeth, fille unique et héritière du comte de Cumberland, dont il eut deux fils, Charles, appelé ordinairement lord Clifford, et Richard, qui fut tué en 1665, dans le combat naval de Solebay. Il fut créé par Charles Ier lord Clifford de Lanesborough, et comte de Burlington par Charles II en 1663.

Rose, *New biographical dictionary*.

*CORKER (*Maurus*), théologien anglais, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *the Roman catholik principles*; Londres, 1680, in-4°; — *Stafford's Memories*; ibid., 1682.

Ziegelbauer, *Hist. literar.*

CORKY. *Voyez* GEORGE, roi de Géorgie.

CORLIEU (*François* DE), historien français, né dans le seizième siècle, à Angoulême, mort en 1576. Il était procureur du roi au présidial d'Angoulême, et se noya dans la Charente. On a de lui: *Recueil en forme d'histoire de ce qui se trouve par écrit de la ville et des comtes d'Angoulême, parti en trois livres*; Angoulême, 1576, in-8°; — *Vita sancti Ausonii Engolismensis*, publiée par D. Bosquet, dans le IIe livre de son *Ecclesiæ gallicanæ Historia*, et dans les *Acta sanctorum* de Bollandus, au 11 juin, avec un commentaire de Papebroch; cette biographie a été traduite en français, sous le titre de *Vie de saint Ausone*, par Courlay (Corlieu); 1636, in-8°.

Gabriel de la Charlonye, *Vie de Corlieu*, en tête de la seconde édition du *Recueil en forme d'histoire*; Angoulême, 1631, in-4°. —Lelong, *Bibliot. hist. de la France*.

CORMAC (*Mac-Culinan*), roi du Munster, et évêque de Cashel, en Irlande, régna depuis 901 jusqu'en 908. Il descendait d'Angus, roi du Munster, converti au christianisme par saint Patrice dans la ville de Cashel. Il réunit, comme plusieurs

NIUS. Le sujet de cet ouvrage est la guerre entreprise en Afrique contre les Maures et les Vandales, sous le règne de Justinien, vers 550, par un proconsul ou *magister militiæ*, nommé Jean Troglita. Procope et Paul Diacre font mention de cette campagne. Quant à ce qui concerne Jean lui-même,nous ne savons que ce qu'en disent Procope et l'auteur de la *Johannis*. Frère de Pappus, il avait déjà servi avec lui en Afrique sous Bélisaire, en 533, et sous Germanus en 537; son père s'appelait Evantus, sa femme était fille d'un roi; son fils se nommait Peter. Après avoir été employé en Orient contre les Perses, il fut mis à la tête d'une expédition contre les Maures révoltés.

L'âge et le nom de Corippus sont donc fixés d'une manière satisfaisante, et l'auteur de la *Johannis* est bien le même que le panégyriste du neveu de Justinien; mais nous ne pouvons décider avec une égale certitude si Corippus doit être identifié avec l'évêque africain Cresconius,qui compila un *Canonum breviarium* et une *Concordia canonum*. Le premier de ces ouvrages est une sorte de table des matières du second, qui comprend une importante collection des lois de l'Église, arrangées, non pas chronologiquement suivant la date des conciles, mais systématiquement suivant la nature des sujets, et distribuées sous trois cents titres. Saxius et plusieurs historiens ecclésiastiques placent ce prélat sous Tibère III, vers 698 de J.-C. Cette date lui était assignée dans la double supposition qu'il était l'auteur d'un poëme sur une guerre de Libye, et que cette guerre était celle de Leontius; mais il est maintenant prouvé que cette dernière hypothèse était fausse, et l'identité de l'auteur de la *Johannis* et du compilateur de la *Concordia canonum* n'offre aucune difficulté chronologique.

Les épithètes d'*africani* et de *grammatici* sont, comme nous l'avons vu, attachées au nom de Corippus dans l'édition *princeps;* la première indique la patrie de ce poëte, la seconde indique moins sa profession que ses connaissances philologiques, et semble équivaloir au mot de *savant*. Son poëme est dédié aux sénateurs de Carthage, *ad proceres carthaginienses*, et on a conclu de cette dédicace que Corippus lui-même vivait à Carthage. Nous ne possédons point sur lui d'autres renseignements.

Quant au mérite de ses ouvrages, il est assez mince, au jugement de Baillet. « L'idée, dit-il, que les critiques nous donnent de cet homme est celle d'un grand flatteur et d'un petit poëte. Tout ce qu'on dit de plus à son sujet se peut rapporter à quelqu'une de ces deux méchantes qualités. La première rend assez croyable tout ce qu'on a publié de sa légèreté, de sa vanité, de sa passion aveugle et de son indiscrétion dans la distribution du blâme et des louanges. La seconde n'a pas besoin d'autres preuves que celles que nous en donnent ses méchants vers, sa dureté, son obscurité, sa prosodie vicieuse et sa mauvaise latinité. »

Bien qu'il ne s'agisse ici que du plus médiocre des ouvrages de Corippus, c'est-à-dire du *Panégyrique de Justin le jeune,* le jugement de Baillet est trop sévère. Gibbon, dans le quarante-cinquième chapitre de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*, ayant à décrire l'avénement de Justin, a beaucoup emprunté à Corippus, et n'a guère fait que mettre en prose simple et concise les vers pompeux de ce poëte. On peut dire que si le *Panégyrique* de Justin est insignifiant au point de vue littéraire, il a une assez grande valeur historique. On peut en dire autant de la *Johannis*. Saint-Martin, qui s'en est servi pour retracer les guerres arrivées en Afrique à la fin du règne de Justinien, guerres racontées trop brièvement par Procope, et qui a rempli ainsi une lacune laissée par Lebeau dans le XLVIme livre de son *Histoire du Bas-Empire*, a jugé Corippus moins durement que Baillet : « Mieux soutenu sans doute par son sujet, dit-il, il se montre moins médiocre dans *la Johannide* que dans ses autres productions. Pâle, timide imitateur, ou plutôt servile copiste de Virgile, sa composition obscure rappelle continuellement les vers (1), mais non le génie du chantre d'Énée. Quoi qu'il en soit, la Johannide est un monument unique et intéressant : ce poëme jette de grandes lumières sur les révolutions arrivées en Afrique; il forme un utile supplément à la *Byzantine*. » En somme, malgré tous ses défauts, Corippus tient une place assez distinguée dans la misérable littérature latine de son temps; on peut le regarder comme le Claudien du sixième siècle, un Claudien plus près de la barbarie, et dont le style, plus déclamatoire encore, est moins pur et moins harmonieux.

Les bibliographes citent généralement comme édition *princeps* du *Panégyrique* celle de Plantin, Anvers, 1581, in-8°; mais Funccius semble indiquer une édition précédente, donnée par Ruiz, Madrid, 1579; les éditions postérieures sont celles de Thomas Dempster, Paris, 1610, in-8°; de Rivin, Leipzig, 1663, in-8°; de Ritterhusius, Altdorf, 1664, in-4°; de Goetzius, Altdorf, 1743, in-8°; de Foggini, Rome, 1777, in-4°; de Jöger, dans ses *Panegyrici veteres*, Nuremberg, 1779, in-8°.

La *Johannis* fut publiée pour la première fois par Mazuchelli, sous ce titre : *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de Bellis Libycis, libri VII;* Milan, 1820. Malgré tous les soins de Mazuchelli, cette édition, faite sur un mauvais manuscrit du quatorzième siècle, laisse beaucoup à désirer. Les deux poëmes de Corippus font partie du nouveau *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, en cours de publication à Bonn.

(1) Corippus se borne souvent à reproduire avec de légers changements les vers de Virgile.

Le *Canonum breviarium* fut publié pour la première fois par Pithou; Paris, 1588, in-8°; il se trouve aussi dans la *Bibliotheca patrum*, Lyon, vol. IX. Le *Canonum breviarium* et la *Concordia canonum* ont été insérés en entier dans la *Bibliotheca juris canonici* par Voel et Justel; Paris, 1661, in-fol. LÉO JOUBERT.

J. Cusplan, *de Cæsaribus et imperatoribus*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 715; III, p. 714; Id., *Bibliotheca medii ævi*, t. I, 1225. — Funccius, *de Inerti ac decrepita ling. lat. senectute*. — Saint-Martin, *Journal des savants*, avril 1828. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, avec les additions de Saint-Martin, t. IX. — Smith, *Dictionnary of greek and roman biography*. — Baillet, *Jugements des savants*, t. II.

CORISANDE. *Voyez* GUICHE.

CORK (*Richard* BOYLE, comte DE), surnommé le grand comte de Cork, homme d'État anglais, né à Canterbury, le 3 octobre 1566, mort le 15 septembre 1644. Il appartenait à une ancienne famille du comté d'Hereford. Élevé au collége du Christ à Cambridge, il étudia le droit et travailla dans les bureaux de sir Richard Manwood, premier baron de l'échiquier. Trouvant sa position inférieure à ses talents, il résolut d'aller chercher fortune en Irlande, et arriva à Dublin le 23 juin 1588. Il avait pour toute fortune 27 livres sterling, quelques bijoux et son épée; mais il était jeune, bien fait et spirituel. Il épousa en 1595 une des filles de William Apsley de Limerick. Elle mourut en 1599, le laissant sans enfants et avec une rente de 500 livres. La fortune rapide du jeune Richard Boyle excita l'envie. Sir Henri Wallop, trésorier d'Irlande, sir Robert Gardiner, président du Banc du roi, sir Robert Dillam, président des *commun plaids*, et sir Richard Bingham, haut commissaire du Connaught, s'entendirent pour le perdre, et l'accusèrent d'entretenir de coupables intelligences avec le roi d'Espagne. Il courut à Londres pour se justifier; mais, informé qu'une révolte générale venait d'éclater dans le comté de Munster, et que ses propriétés étaient aux mains des rebelles, il se regarda comme ruiné, et se remit à l'étude du droit. Il songeait à rentrer dans les bureaux de l'échiquier, lorsqu'il fut recommandé au comte d'Essex, qui venait d'être nommé gouverneur. Cependant, les calomnies des ennemis de Richard Boyle ne restèrent pas sans effet, et il fut emprisonné sur la dénonciation expresse de Wallop. Admis à se justifier devant la reine, il eut un plein succès, obtint la destitution de Wallop, et fut vivement recommandé par Élisabeth elle-même à sir George Carey, successeur de ce dernier. Nommé greffier du conseil de la province de Munster, il assista avec sir George Carey au mémorable siége de Kinsale, et fut envoyé pour annoncer à la reine la complète défaite des Espagnols et des rebelles. De retour en Irlande, en 1603, il épousa Catherine, fille unique de sir Jeffery Fenton, premier secrétaire d'État de l'Irlande, et fut créé chevalier le jour même de son mariage. Nommé conseiller privé du comté de Munster en 1606, et conseiller d'État d'Irlande en 1612, il fut créé en 1616 lord Boyle, baron de Yonghall, vicomte de Dungarvan en 1620, et comte de Cork en 1629. En 1631 il obtint le titre de haut trésorier d'Irlande, et cette dignité fut déclarée héréditaire dans sa famille. Il parut dans le procès de lord Strafford comme témoin à charge. En 1641, quand une nouvelle et plus grave révolte éclata en Irlande, il montra beaucoup de courage et le dévouement le plus complet à la cause anglaise et protestante. Il fit de son château de Lismore une forteresse, que 5,000 Irlandais assiégèrent inutilement, leva à ses frais une petite armée, qu'il plaça sous le commandement de ses quatre fils, et mérita cet éloge de Cromwell, que « si chaque province de l'Irlande eût eu son comte de Cork, toute révolte aurait été impossible ». Le comte de Cork laissa de sa seconde femme sept fils et huit filles. Il a écrit les mémoires de sa vie, sous le titre de *True Remembrances*; ils ont été insérés par le D. Birch dans sa *Life of the hon. M. Boyle*.

Rose, *New biographical dictionary*.

CORK (*Richard* BOYLE, comte DE), fils du précédent, né à Yonghall, le 20 octobre 1612, mort le 15 janvier 1698. Il épousa Élisabeth, fille unique et héritière du comte de Cumberland, dont il eut deux fils, Charles, appelé ordinairement lord Clifford, et Richard, qui fut tué en 1665, dans le combat naval de Solebay. Il fut créé par Charles Ier lord Clifford de Lanesborough, et comte de Burlington par Charles II en 1663.

Rose, *New biographical dictionary*.

***CORKER** (*Maurus*), théologien anglais, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *the Roman catholik principles*; Londres, 1680, in-4°; — *Stafford's Memories*; ibid., 1682.

Ziegelbauer, *Hist. literar.*

CORKY. *Voyez* GEORGE, roi de Géorgie.

CORLIEU (*François* DE), historien français, né dans le seizième siècle, à Angoulême, mort en 1576. Il était procureur du roi au présidial d'Angoulême, et se noya dans la Charente. On a de lui: *Recueil en forme d'histoire de ce qui se trouve par écrit de la ville et des comtes d'Angoulême, parti en trois livres*; Angoulême, 1576, in-8°; — *Vita sancti Ausonii Engolismensis*, publiée par D. Bosquet, dans le IIe livre de son *Ecclesiæ gallicanæ Historia*, et dans les *Acta sanctorum* de Bollandus, au 11 juin, avec un commentaire de Papebroch; cette biographie a été traduite en français, sous le titre de *Vie de saint Ausone*, par Courlay (Corlieu); 1636, in-8°.

Gabriel de la Charlonye, *Vie de Corlieu*, en tête de la seconde édition du *Recueil en forme d'histoire*; Angoulême, 1631, in-4°. —Lelong, *Bibliot. hist. de la France*.

CORMAC (*Mac-Culinan*), roi du Munster, et évêque de Cashel, en Irlande, régna depuis 901 jusqu'en 908. Il descendait d'Angus, roi du Munster, converti au christianisme par saint Patrice dans la ville de Cashel. Il réunit, comme plusieurs

princes de la famille d'Angus, la royauté et l'épiscopat. Il eut à repousser les incursions des Danois, et périt dans une guerre civile à la bataille de Moy-Albe. On lui attribue une chronique en vers irlandais connue sous le nom de *Psautier de Cashel*, et dont une partie a été conservée dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, un glossaire étymologique de la langue irlandaise, intitulé : *Glossaire de Cormac*, et un livre intitulé : *de Genealogia sanctorum Hiberniæ*.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORMATIN-DESOTEUX (*Pierre-Marie-Félicité*, baron DE), officier et littérateur français, né vers 1750, mort à Lyon, le 19 juillet 1812. Fils d'un chirurgien, il voyagea d'abord en Angleterre, puis en Portugal. De retour en France, il partit pour l'Amérique en qualité d'aide de camp du baron de Vioménil. Pendant la guerre de l'indépendance, il s'attacha particulièrement à MM. de Lameth. Revenu à Paris, il y servait avec chaleur la cause de la révolution, et se trouvait même, dit-on, parmi les femmes qui se portèrent sur Versailles, le 5 octobre 1789. Il fut ensuite quelque temps attaché à l'état-major de la garde nationale de Paris; mais il ne tarda pas à se jeter dans le parti royaliste. Employé à Metz, comme officier d'état-major, sous les ordres du marquis de Bouillé, il favorisa par tous les moyens l'évasion de Louis XVI et de sa famille. Compromis par le mauvais succès de cette entreprise, il émigra, fut mal reçu à Coblentz, revint à Paris, et obtint une place de lieutenant dans la garde constitutionnelle du roi. Ayant émigré de nouveau après la journée du 10 août, il passa en Angleterre, revint dans les départements de l'ouest avec une mission du comte d'Artois, débarqua dans la Normandie au mois de juillet 1794, et se rendit auprès de M. de Puisaye, chef des insurgés sur la rive droite de la Loire, qui le nomma son trésorier général. Cormatin signa, le 20 avril 1795, le traité de La Mabilais avec les représentants de la république française. Ce traité s'appliquait, non pas à la Vendée, comme l'a dit par erreur la *Biographie universelle* des frères Michaud, mais aux insurgés bretons de la rive droite de la Loire. Le traité de pacification pour la Vendée avait été signé par Charette à La Jaunaie, le 17 février précédent. Cormatin, accusé d'avoir fait des infractions au traité de La Mabilais, fut arrêté par l'ordre du général Hoche, et livré, en octobre 1795, à une commission militaire. Acquitté sur le fait de la rupture des traités, il fut condamné à la déportation comme émigré. Détenu d'abord dans le fort de Cherbourg, et transféré ensuite au château de Ham, il obtint sa liberté sous le gouvernement consulaire, et se retira dans ses propriétés, près de Mâcon. On a de lui : *l'Administration de Sébastien Joseph de Carvalho et Melo, comte d'Oeyras, marquis de Pombal*; Amsterdam (Paris), 1788, 4 v. in-8°; — *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal*.. ... *revu et augmenté de notes*..... par J.-P. Bourgoing; Paris, 1798, 2 vol., in-8°. Cet ouvrage, dont Bourgoing trouva le manuscrit dans la bibliothèque du duc du Châtelet, est réellement de Cormatin.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*.

***CORMENIN** (*Louis-Marie* DE LA HAIE, vicomte DE), célèbre publiciste et magistrat français, né à Paris, le 6 janvier 1788. Son père, comme son grand-père, avait été lieutenant général de l'amirauté, dont M. le duc de Penthièvre était le chef. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par ce dernier prince et Mme la princesse de Lamballe. Son grand-père fut l'un des otages de la noblesse pour Louis XVI. M. de Cormenin passa son enfance dans les terres d'Avrolles et de Champlay (Yonne), qui appartenaient à sa famille. Les colléges n'existant plus, les écoles centrales n'étant qu'à peine ouvertes, il fit ses études dans le pensionnat de M. Lepitre à Paris. Au sortir des classes, il étudia avec succès le droit. Il fut assez heureux pour perfectionner son éducation littéraire sous l'habile direction de MM. Laya et Villemain. Il commençait à se faire connaître par des poésies pleines de verve et de délicatesse quand, à vingt-deux ans (1810), il fut appelé par l'empereur au conseil d'État, comme auditeur. Nommé maître des requêtes en 1815, il fut, pendant toute la durée de sa présence au conseil, le rapporteur chargé des affaires les plus ardues. En 1828 il fut élu député d'Orléans; en 1830, bien que porté l'un des premiers sur la liste des nouveaux conseillers d'État, il donna sa démission de membre du conseil et de député. Appelé de nouveau à la chambre, il y représenta le grand collége de l'Ain. En 1832 il eut l'honneur d'être, le même jour, élu député dans quatre arrondissements différents : Belley, Pont-de-Vaux, Montargis et Joigny; il opta pour Belley. En 1834 il fut encore élu le même jour dans la Sarthe et l'Yonne, et opta pour l'arrondissement de Joigny; en 1846 un pamphlet (*Feu! Feu!*) empêcha sa réélection; en 1848 il entra à la constituante, porté encore par quatre départements. Il s'agissait de rédiger la constitution. M. de Cormenin fut nommé, le premier, membre, puis président de la commission; il proposa et rédigea les principaux articles, et notamment ceux qui traitent du suffrage universel et du maintien de la Légion d'honneur; cet article passa à la majorité d'une seule voix. Toutefois, avant la fin des travaux de la constituante il donna sa démission de la présidence, et cessa d'en faire partie. M. de Cormenin voulait que la constitution fût soumise à la ratification du peuple; mais il échoua. Après les sanglantes journées de juin, il fut nommé président de la commission, divisée en plusieurs sous-comités, ayant pour mission de s'enquérir du sort des familles pauvres à Paris et de venir à leur secours. Il présida le conseil d'État jusqu'au 11 avril 1849, épo-

que où ce corps fut reconstitué par voie d'élection parlementaire. Il y fut alors réélu par l'assemblée législative; il présida d'abord le comité du contentieux, et passa ensuite, comme conseiller, à la section des finances. Après les événements de décembre 1851, M. de Cormenin fut rappelé au conseil d'État reconstitué par l'empereur Napoléon III, qu'il avait défendu lors de l'affaire de Strasbourg.

Imagé, spirituel, abondant même dans la causerie privée, M. de Cormenin manque de talent oratoire et devient muet devant le public. Comme écrivain, M. de Cormenin doit être apprécié sous la triple face de jurisconsulte, de pamphlétaire, de moraliste. Il a par là exercé une grande influence sur les affaires politiques de son temps. Ce fut lui qui mit en vogue les premiers comptes-rendus des journaux. Comme jurisconsulte, M. de Cormenin a rassemblé le premier les éléments épars du *Droit administratif*, perdus dans les archives du conseil d'État, et qu'il avait lui-même tant contribué à établir comme rapporteur. Ces règles et ces aphorismes, particulièrement sur ce qui traite de la compétence, prirent sous sa plume le caractère et la force d'une véritable science, et ce livre, de tous ceux qui ont traité cette matière, fera toujours autorité : il est conçu sous la forme d'axiomes avec des déductions, des preuves tirées des arrêts du conseil d'État. Le nom de M. de Cormenin restera attaché à cette œuvre remarquable, qui a eu cinq éditions. On doit aux instances de M. de Cormenin la publicité des audiences du conseil d'État, l'institution d'un ministère public et la défense orale.

De toutes les formes de la presse politique, le pamphlet est la plus redoutable et la plus agressive. M. de Cormenin est le pamphlétaire du règne de Louis-Philippe, comme Sieyès le fut de la Révolution et Paul-Louis Courier de la Restauration, avec la différence que ce dernier est peut-être plus caustique et M. de Cormenin plus logique. Dans les gouvernements représentatifs, le pamphlet agit d'abord sur le public, qui réagit ensuite sur les assemblées. Sous ce point de vue, le triomphe de M. de Cormenin a été complet. Il fit plus avec sa plume incisive qu'il n'eût fait avec sa parole s'il eût été orateur. Ce fut le plus rude adversaire du gouvernement du roi Louis-Philippe. Ses *Lettres sur la liste civile*, qui eurent vingt-cinq éditions, son pamphlet sur les *apanages*, écrit qui força le gouvernement de retirer la loi et condamna un ministère (le ministère Molé) à la retraite, eurent un succès prodigieux. M. de Cormenin dévoua aussi sa plume de pamphlétaire à la défense des libertés religieuses. On le voit, sur la fin de la Restauration, se jeter dans les luttes ardentes des *appels comme d'abus*, puis, sous Louis-Philippe, forcer par ses écrits le conseil d'État à ne plus connaître des refus de sépulture ecclésiastique, malgré le concordat. Le pamphlétaire empêcha donc un grand corps de faire l'application d'une loi existante. Cette défense de la religion prit ensuite sous la plume acérée de M. de Cormenin une allure plus vive, plus populaire : le fameux pamphlet *Oui et Non* eut un grand retentissement auprès du clergé de France. Les électeurs voulurent une rétractation (M. de Cormenin était député [1846]). L'écrivain répondit par un second pamphlet : *Feu ! Feu !* qui fut tiré à plus de 60,000 exemplaires ! Non-seulement les pamphlets de M. de Cormenin lui suscitèrent beaucoup d'ennemis ; mais ils lui fermèrent les portes de l'Académie française ainsi que de l'Académie des sciences morales et politiques. L'un des ouvrages les plus considérables de M. de Cormenin, et qu'il a tracé avec une indépendance d'esprit remarquable, est le *Livre des orateurs*, fruit de dix ans d'observations consciencieuses. A la différence des biographes, M. de Cormenin ne touche pas à l'homme privé ; l'homme politique et l'orateurs sont seuls en scène ; le *Livre des orateurs* a été traduit dans toutes les langues ; il a eu jusqu'à ce jour (1854) dix-sept éditions.

Comme moraliste, M. de Cormenin a écrit les *Entretiens de village*, livre qui en 1846 obtint les honneurs du prix Montyon. Poussé à la fois par un sentiment de charité et par une aptitude d'organisation toute particulière, qui lui fait trouver le côté pratique, M. de Cormenin a fondé plus d'œuvres de charité qu'aucun laïque de ce temps. Voici les principales : *Œuvres des veillées-ouvroirs, pour les femmes âgées ; — Œuvres de couture, pour les jeunes filles des campagnes ; — des Ouvroirs industriels ; — des Aumôniers ; — des Dernières prières ; — — du Refuge, pour les enfants, — Secours aux vieillards par les enfants de la première communion ; — des Prières pour les morts des hospices ; — des Prières pour ceux qui ont dévoué leur vie pour sauver leurs semblables ; — Société d'enquête internationale pour l'amélioration des lois ; — des Inscriptions murales des hommes célèbres de chaque arrondissement, etc., etc.*

Voici les titres de ses écrits : *le Livre des orateurs* ; 2 vol., 17e édition (épuisée), Pagnerre, comprenant les portraits de : Mirabeau, Danton, Napoléon, Manuel, de Serre, de Villèle, Foy, Martignac, Royer-Collard, Benjamin Constant, Guizot, Thiers, Berryer, Fitz-James, Casimir Périer, Dupin aîné, Sauzet, Lamartine, Mauguin, Odilon Barrot, Dupont (de l'Eure), Garnier-Pagès, Lafayette, Laffitte, Arago, Ledru-Rollin, Cormenin ; — *Entretiens de village*, 8e édition, 1 vol. in-18 ; — *Droit administratif*, 2 vol. in-8°, 1822, 5e édition (épuisée) ; — Pamphlets : *de la Centralisation*, 1 vol., in-32 ; — *un Mot sur la liste civile ; — le Maire de village*, 1 vol. in-32 ; — *Deux derniers pamphlets de Timon sur la dotation ; — Oui et Non*, au sujet des Ultramontains et des Gallicans (1845) ; — *Feu ! feu !* réponse aux adversaires de *Oui et Non* (1845) ; — *Or-*

dre du Jour sur la corruption électorale; — *Pamphlet sur l'indépendance de l'Italie*, 1 vol., in-32 (1848); — *Deuxième pamphlet sur l'indépendance de l'Italie*; — *des Salles d'asile en Italie*; in-32; — *Trois Dialogues politiques : la Souveraineté du peuple, Assemblée nationale, et la République*; in-32; — *Apologue sur les blessés de la presse*; — *Petit Pamphlet sur le projet de constitution de 1848*; — *l'Éducation et l'Enseignement, instruction secondaire*; 1 vol. in-32, 1850; — *Révision de la constitution*; 1 vol. in-32 (1851); — *Lettres sur la liste civile*; 1 vol. in-32, 22e édition, épuisée; — *Très-humble remontrance de Timon*; id.; — *Défense de l'évêque de Clermont*; id.; — *État de la question*; id.; — *le Maître d'école*; id.; — *Liberté, gratuité et publicité de l'enseignement*; id., — *Avis aux contribuables*; id.; — *Deuxième avis*; id. Tous les pamphlets de M. de Cormenin ont paru sous le pseudonyme de Timon.

E. Mugnot de Lyden.

Mont. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Galerie des contemp.*, t. II.

CORMIER (*Thomas*), sieur de Beauvais, historien et jurisconsulte français, né à Domfront (Orne), vers l'année 1523, mort en l'année 1600. Il fut conseiller, puis président de l'échiquier d'Alençon. On a de lui : *Thomæ Cormerii, Alenconii, Rerum gestarum Henrico II, regis Galliæ, libri IV*; Paris, 1584, in-4°; — *Henrici IV, christian. et augustiss. Galliarum Navarræque regis, Codex juris civilis*; Lyon, 1602, in-fol. Cet ouvrage, traduit en français sous le titre de : *Le Code de Henri IV*, a eu de nombreuses éditions.

B. H.

B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

CORMILIOLLE (*Pierre-Louis*), littérateur français, né à Paris, le 16 avril 1739, mort le 13 mars 1822. Il entra dans les ordres, mais pendant la révolution il rompit ses vœux, et se maria. On a de lui : *Discours civique, adressé aux officiers municipaux*, etc.; Paris, 1790, in-8°; — *la Thébaïde de Stace, traduction nouvelle*; Paris, 1783, 3 vol. in-12; — *l'Achilléide et les Sylves de Stace, traduites en français*; Paris, 1802, 2 vol in-12; 2e édition, augmentée de la version du *Panégyrique à Calpurnius Pison*, avec le texte; Paris, 1805, 2 vol. in-12. Cormiliolle démontre, dans un discours préliminaire, que le *Panégyrique à Calpurnius Pison*, d'abord attribué à Ovide, puis à Lucain, ne peut être l'ouvrage de ces deux poëtes. Il pense que Stace en est véritablement l'auteur; —*Suite et conclusion de la Pharsale, ou supplément de Lucain*, traduit du latin de Thomas May; Paris, 1819, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORMIS (*François* de), jurisconsulte français, né à Aix en Provence, en 1639, mort dans la même ville, en 1734. On a de lui : *Recueil de consultations sur diverses matières de droit*; Paris, 1735, 2 vol. in-fol.

Dictionnaire de la Provence.

CORMIS (*Louis* de), seigneur de Beaurecueil, biographe français du dix-septième siècle. Il fut avocat général, et président à mortier au parlement d'Aix. On a de lui : *Table des illustres Provençaux*; Aix, 1622, in-fol., sous le nom de Pierre d'Hosier. Cet ouvrage, au jugement de Lenglet-Dufresnoy, est rempli d'erreurs.

Lenglet. Dufresnoy, *Catalogue des principaux historiens.*

CORMONTAINGNE (*Louis* de), ingénieur français, né vers 1696 (1), mort en 1752. Ingénieur volontaire en 1713, il se trouva aux siéges de Landau et de Fribourg. Il entra dans le corps du génie en 1715, et, après avoir résidé à Strasbourg jusqu'en 1726, il assista, de 1733 à 1745, aux siéges les plus mémorables dans les guerres de la succession de Pologne et de celle d'Autriche. Il passa par tous les grades, et parvint à celui de maréchal de camp; en cette qualité, il fut directeur des fortifications des places de la Moselle. Pendant la paix, il améliora celles de Thionville et de Metz (2). Il fit construire dans cette dernière place les forts Belle-Croix et Moselle, et appliqua dans ces deux ouvrages ses principes sur la fortification; il développa les propriétés de la fortification moderne, reconnues avant lui par Vauban. La plus importante des améliorations qu'il introduisit dans l'art des fortifications fut de soustraire les escarpes en maçonnerie à la vue de l'ennemi éloigné, et de le forcer ainsi à s'en approcher pour les battre en brèche. Il augmenta la saillie des demi-lunes et donna plus d'importance aux réduits de demi-lunes et de places d'armes rentrantes. Le général Cormontaingne laissa un grand nombre de manuscrits. M. Bayard, capitaine du génie, les recueillit et les publia sous les titres suivants : *Mémorial pour l'attaque des places*; Paris, 1806, in-8°; — *Mémorial pour la défense des places*; Paris, 1806, in-8°; — *Mémorial pour la fortification permanente et passagère*; Paris, 1809, in-8°. Ce dernier livre avait déjà été publié sous le titre d'*Architecture militaire, ou l'art de fortifier*; La Haye, 1741, in-4°. Ces trois ouvrages forment un manuel complet de l'officier du génie; ils ont été publiés en 1809, avec des notes de M. de Bousmard, ancien officier du génie. [*Enc. des g. du m.*]

Augoyat, *Notice sur Cormontaingne*, en tête de la seconde édition du *Memorial pour l'attaque des places.*

CORNA (*Antonio* delle), peintre, né à Crémone, travaillait dans sa patrie en 1478. Il fut élève du Mantegna, et imitateur de sa première

(1) On ne connaît pas la date précise de la naissance de Cormontaingne; sa famille habitait Strasbourg. C'est aussi à Strasbourg qu'il fit ses études.

(2) A Metz, Cormontaingne devint, en 1733, ingénieur en chef : « mais il était subalterne lorsqu'il a fait exécuter le système de fortification qui porte son nom et qui est devenu classique en Europe. » Augoyat, *Notice*, en tête du *Mém. pour l'attaque des places*.

manière. Un de ses ouvrages, qui a appartenu à Zaist, l'historien de l'école crémonaise, est le plus ancien tableau de cette école qui offre un nom et une date certaine. Il représentait *Julien*, qui plus tard fut canonisé, *tuant son père et sa mère en croyant surprendre sa femme avec un amant*. Au pied du lit était cette inscription :

Hoc opus Mantenew didicit sub dogmate clari
Antonii Cornæ dextera pinxit opus.
MCCCCLXXVIII.

Il est à croire que cet artiste ne vécut pas longtemps, ou du moins qu'il n'eut pas une grande réputation, puisqu'il ne figure pas parmi les peintres qui dans le quinzième siècle décorèrent la cathédrale de Crémone de ces fresques qui en ont fait un monument digne de rivaliser avec la chapelle Sixtine. E. B—N.

Zaist, *Vite de' pittori Cremonesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* CORNAC (*Jean*), abbé de Villelvin, prédicateur français, mort en 1614, dans un âge avancé. Il joua un certain rôle pendant la ligue ; il eut un grand crédit auprès du cardinal de Bourbon, qu'un parti essaya de placer sur le trône sous le nom de Charles X, et il devint ensuite conseiller intime du duc de Mayenne. Les historiens ne lui ont pas fait l'honneur de le citer, et ses ouvrages sont restés inédits. La Bibliothèque impériale possède quatre gros volumes in-folio de ses sermons. Ce recueil a trouvé un lecteur, un seul sans doute, qui nous apprend que ces homélies ne sont pas sans mérite. La manière de Cornac est un peu froide, mais contenue et régulière. Son style n'a plus rien des jovialités et des images grossières qui abondent chez les prédicateurs du quinzième siècle. Savant en histoire ecclésiastique, l'abbé Cornac ne cite pas à tout propos, ne s'abandonne pas à ce dévergondage d'érudition qui caractérise l'éloquence de son temps ; chez lui, un mysticisme clair et simple se plaît peu aux abstractions. Lorsque Henri IV fut devenu paisible possesseur du royaume, Cornac rentra tout à fait dans cette obscurité dont il avait toujours su envelopper sa vie politique.

Ch. Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, p. 70.

* CORNACCHINI (*Agostino*), sculpteur italien, né à Pescia, et non à Pistoja, comme le disent tous les biographes, vivait au commencement du siècle dernier. Il vint terminer ses études à Rome, où il fixa sa demeure, et où, par la protection du cardinal Fabbroni, son compatriote, plutôt que par son mérite, il obtint des commandes importantes. C'est ainsi qu'il fut chargé successivement d'un bas-relief représentant *Saint André Corsini protégeant les Florentins à la bataille d'Anghieri*, d'une statue de la *Prudence* pour la chapelle Corsini à Saint-Jean de Latran, de la statue d'*Élie* qui accom[illegible] la chaire de Saint-Pierre, enfin de la statue [illegible]e de *Charlemagne* placée sous le por[illegible]e la basilique de Saint-Pierre, en face de celle de Constantin, ouvrage du Bernin. Ce groupe colossal est une triste preuve de la faiblesse de l'artiste et du mauvais goût de son époque.

A Pistoja, dans l'ancienne bibliothèque des Philippins, présent du cardinal Fabbroni, on voit dans son vestibule deux groupes de Cornacchini. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

CORNACCHINI (*Thomas*), médecin italien, né à Arezzo, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa pendant longtemps à l'université de Pise. Il laissa des tables médicales rédigées avec beaucoup d'ordre et de soin. Elles ont été publiées par ses fils, Horace et Marc, sous le titre suivant : *Tabulæ medicæ, in quibus ea fere omnia quæ a principibus medicis græcis, arabibus et latinis, de curationis apparatu capitis ac thoracis, morbis, febribus, pulsibus, urinis, scripta parsim reperiuntur, methodo adeo absoluta collecta sunt, ut et illa et loci unde sunt hausta sub unum cadant oculorum obtutum*; Padoue, 1605, in-fol.; Venise, 1607.

Van den Linden, *de Scriptoribus medicis*.

CORNACCHINI (*Marc*), médecin italien, fils du précédent, vivait dans le dix-septième siècle. Sa vie nous est inconnue. Il professa à l'université de Pise, et acquit une grande réputation en répandant la poudre appelée de son nom, *poudre cornacchine*, quoiqu'elle ait été inventée par le comte de Warwick. Élève de Jérôme Mercurialis, il publia les Commentaires de son maître sur Hippocrate, avec les opuscules suivants : *de Hominis generatione; de Vino et aqua, balneisque Pisanis*; Francfort, 1607, in-fol. On a encore de lui : *Methodus qua omnes humani corporis affectiones ab humoribus copia vel qualitate peccantibus genitæ, tuto, cito et jucunde curantur*; Florence, 1619, in-4° ; ibid., 1620, in-4° ; Francfort, 1628, in-8° ; — Genève, 1647, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*.

* CORNALUS (*Jean-Jacques*), littérateur italien, sur le compte duquel on ne sait rien, si ce n'est qu'il naquit à Plaisance et qu'il fut l'auteur de deux petits volumes en vers latins : *de Norma bene beateque vivendi*, Milan, 1493 ; *Epigramma et dialogus notabilis*, Crémone, 1494. B.

Brunet, *Manuel du libraire*.

* CORNARA (*Carlo*), peintre italien, né à Milan, en 1605, mort en 1673. Il apprit les éléments de son art sous Camille Procaccini, mais après la mort de cet artiste il paraît avoir continué seul ses études. Dans sa jeunesse, il ne peignit que des sujets de petite proportion ; mais plus tard, il osa aborder la grande peinture, et y déploya un style plus délicat que celui de son maître. Un de ses meilleurs tableaux est un *Saint Benoît*, placé à la Chartreuse de Pavie. On

lui doit aussi à Milan la voûte d'une chapelle à Saint-Eustorge et deux tableaux à San-Alessandro in Zebedia.

A sa mort, il laissa une fille, qui termina tous les ouvrages qu'il n'avait pu achever, et qui en peignit elle-même un assez grand nombre, souvent confondus avec ceux de son père. Son principal tableau est *le Christ donnant les clefs à saint Pierre*, dans une chapelle de Saint-Ambroise de Milan. E. B-N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pirovano, *Nuova guida di Milano*.

CORNARIUS (*Jean*), médecin allemand, né à Zwickau, dans la Saxe, en 1500, mort à Iéna, le 16 mars 1558. Son véritable nom était *Hagenbut*, qui désigne en allemand le fruit du cornouiller et que Mosellanus, son professeur, traduisit en latin, suivant la coutume du temps, par le mot de *Cornarius*. Sous la direction de ce maître habile, Cornarius fit de grands progrès dans les langues grecque et latine, et ne tarda pas à être en état d'enseigner lui-même. Il s'adonna à la médecine, et après avoir suivi les cours de la faculté de Wittenberg, il fut admis à la licence en 1523, et reçu docteur quelques années après. Il parcourut la Livonie, le Mecklembourg, l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, cherchant vainement les livres des anciens médecins grecs. Enfin, à Bâle, Froben lui montra les œuvres d'Hippocrate, de Galien, de Paul d'Égine et de Dioscoride, qui venaient de sortir des presses des Alde. Il parvint à se procurer ces livres précieux, et, muni de son trésor, il vint s'établir à Nordhausen, puis à Francfort-sur-le-Mein et à Zwickau. Il fut nommé professeur à Marbourg, et plus tard à Iéna, où il mourut. On a de lui : *Universæ rei medicinæ* ἐπιγραφή, *seu enumeratio compendio tractata*; Bâle, 1529, in-4°; ibid., 1535, in-4°; — *de Utriusque alimenti receptaculis dissertatio, contra quam sentit Plutarchus*; Marbourg, 1543, in-8°; Bâle, 1544, in-8°; — *Vulpecula excoriata*; Francfort, 1545, in-4° : cet opuscule est dirigé contre Fuchs, qui avait durement critiqué plusieurs traductions de Cornarius : *Vulpecula* est une allusion au nom de *Fuchs*, qui en allemand veut dire *renard*; — *Nitra ac brabyla pro Vulpecula excoriata asservanda*; Francfort, 1545, in-4° : c'est encore une diatribe contre Fuchs; — *de Conviviorum veterum græcorum, et hoc tempore Germanorum ritibus*; Bâle, 1548, in-8°, inséré dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius; — *de Peste libri duo, pro totius Germaniæ, imo omnium hominum, salute*; Bâle, 1551, in-8°; — *Medicina, sive medicus, liber unus; accedunt orationes duæ: altera, Hippocrates, sive doctor verus; altera de rectis medicinæ studiis amplectandis*; Bâle, 1556, in-8°; — *Theologiæ vitis viniferæ libri III*, publiés par Abraham Schulze; Heidelberg, 1614, in-8°.

Cornarius est moins connu par ses productions originales que par ses traductions d'un grand nombre d'aûteurs grecs. Plusieurs d'entre elles sont les plus anciennes que l'on connaisse. Les plus importantes sont : *Parthenii Nicænensis Erotica, sive de amatoriis affectionibus liber*, grec et latin; Bâle, 1531, in-8°; — *Constantini Cæsaris Selectarum præceptionum de agricultura libri XX, Joan. Cornario interprete*; Bâle, 1538, in-8° : c'est une traduction du recueil des *Géoponiques*; Cornarius la fit réimprimer sous le titre suivant : *Cassii Dionysii Uticensis De agricultura libri XX, hactenus Constantino Cæsari adscripti*; Lyon, 1543, in-8°; Bâle, 1558, in-8°; — *Omnia D. Basilii magni, archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ, quæ exstant opera, juxta argumentorum congruentiam, in tomos partita quatuor*; Bâle, 1540, in-fol.; — *Adamantii sophistæ Physiognomonicon, id est de naturæ indiciis cognoscendis libri duo*; Bâle, 1544, in-8°. Nous citerons encore les traductions de Platon, d'Aetius, de Paul d'Égine, de Synesius, de saint Épiphane, de Macer, de quelques traités de Galien, de Marcellus Empiricus et d'Artémidore. Mais les travaux de Cornarius qui nous intéressent le plus sont ceux qu'il exécuta sur Hippocrate, dont il publia le texte en 1538, et une traduction latine huit ans après, sous le titre suivant : *Hippocratis Coi, medicorum omnium longe principis, Opera quæ ad nos exstant omnia*; Bâle, 1546, in-fol. Cette traduction lui avait coûté quinze ans de travail. On en possédait déjà une de Calvo, mais que Cornarius ne connaissait pas, et qui est fort inférieure à la sienne. La meilleure édition est celle de Bâle, 1558, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*. — Teissier, *Éloges*. — Adam, *Vitæ eruditorum*. — Kestner, *Medicin. Gelehrten-Lexicon*.

*__CORNARIUS__ (*Achates*), médecin allemand, fils du précédent, né à Zwickau, vers 1530, mort dans la seconde moitié du seizième siècle. Reçu docteur en médecine à Iéna, en 1558, il mourut médecin pensionné de Creutznach, dans le Palatinat. Il termina la traduction de Platon, laissée inachevée par son père, et la publia avec une préface de sa façon.

Biographie médicale.

CORNARIUS (*Diomède*), médecin allemand, autre fils de Jean Cornarius, né à Zwickau, vers 1535, mort au commencement du dix-septième siècle. Après avoir étudié la médecine à Iéna, Vienne et Wittenberg, il exerça quelque temps sa profession à Tyrnau, en Hongrie, et fut nommé professeur à l'université de Vienne. Maximilien II le choisit pour médecin en 1566, et l'anoblit. Il mourut dans un âge avancé. On a de lui : *Consiliorum medicinalium habitorum in consultationibus a clarissimis atque expertissimis, apud diversos ægrotos, partim defunctis, partim adhuc superstitibus, medicis tractatus*; Leipzig, 1599, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*. — Freher, *Theatrum eruditorum*.

CORNARO, célèbre famille italienne, originaire de Venise, et qui prétendait descendre des *Cornelius*. En voici les principaux membres, en commençant par les doges :

CORNARO (*Marc*), doge de Venise, né vers 1284, mort le 13 juin 1367. Il succéda, au mois d'août 1365, au doge Laurent Celsi. Affaibli par l'âge, il eut peu d'influence dans les conseils de la république, et ne prit presque aucune part aux événements qui se passèrent pendant qu'il était en charge. Le gouvernement de Venise se laissa entraîner par Pierre de Lusignan à une croisade contre le soudan d'Égypte. Les croisés se bornèrent à piller Alexandrie, et se rembarquèrent au bout de quatre jours. Cette expédition n'eut d'autre résultat que de brouiller les Vénitiens avec le soudan. Il fit séquestrer leurs marchandises, mettre les marchands aux fers, et il fallut que la république lui envoyât de riches présents pour se réconcilier avec lui. L'année 1365 n'était pas terminée lorsqu'une nouvelle révolte éclata dans Candie. Le gouverneur de l'île demanda de prompts secours, et dans le courant de l'année 1366, après une guerre sanglante, l'insurrection fut vaincue. Presque tous les moteurs de la révolte périrent sur l'échafaud; les femmes et les enfants de la puissante famille des Calenge ne furent pas épargnés. Cette pacification sanglante termina le règne de Marc Cornaro. Il eut pour successeur André Contarini.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. IX.

CORNARO (*Jean*), doge de Venise, mort le 23 décembre 1629. Il succéda à François Contarini, le 16 décembre 1624. Il éprouva dans son propre fils combien les lois de la république étaient inflexibles. Il existait entre sa maison et celle des Zeno une de ces inimitiés trop souvent héréditaires en Italie. Renier Zeno, qui se trouvait l'un des trois chefs du conseil des Dix, censurait tout ce que faisait le doge, et s'élevait contre les faveurs accordées à ses enfants. N'ayant pu forcer Frédéric Cornaro, évêque de Bergame et fils du doge, à refuser la dignite de cardinal, qui venait de lui être conférée, il avança que les enfants du doge n'avaient pas tous le droit d'entrer au sénat, et il en fit limiter le nombre à deux; de sorte que George Cornaro, le plus jeune des trois fils du doge, s'en trouva exclu. Pour se venger, celui-ci attendit Zeno à la porte du palais, l'assaillit avec l'aide de quelques complices, le frappa de neuf coups de poignard, et prit la fuite. Bien que Renier Zeno n'eût pas été blessé mortellement, le coupable fut condamné par contumace; ses biens présents et à venir furent confisqués et son nom effacé du Livre d'or. L'inflexibilité de la loi fut constatée par un marbre élevé sur le lieu même où le crime avait été commis. George Cornaro, qui s'était réfugié à Ferrare, fut tué dans une rixe, par un autre banni. Sous le règne de Jean Cornaro, les Vénitiens furent les alliés de la France contre la maison d'Autriche dans les guerres pour la possession de la Valteline et pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Cornaro ne vit pas la fin de cette guerre; il mourut de la peste qui ravageait l'Italie. A aucune époque ce fléau n'avait été ni si général ni si opiniâtre : on assure que Venise perdit soixante mille de ses habitants, et les provinces plus de cinq cent mille; c'était le quart de la population.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. XXXII.

CORNARO (*François*), doge de Venise, mort le 5 juin 1656. Il succéda à Charles Contarini, le 16 mai 1656. Son règne, qui ne dura que vingt jours, ne fut signalé par aucun événement important.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. XXXIII.

CORNARO (*Jean*), doge de Venise, né en 1647, mort le 12 août 1722. Il succéda à Louis Mocenigo, au mois de mai 1709. Venise essayait alors de se maintenir neutre entre la France et l'Autriche, qui se disputaient le Milanais; elle voyait son territoire violé par les deux parties belligérantes, sans oser se déclarer pour l'une ou pour l'autre. Tandis qu'elle entretenait inutilement vingt ou vingt-quatre mille hommes sur la frontière du Milanais, elle n'en avait pas huit mille en Morée. Tout à coup, en 1713, le ministre vénitien fut arrêté à Constantinople, et un corps de troupes ottomanes s'avança vers la Dalmatie, pendant que cent mille Turcs, commandés par le grand-vizir et secondés par une flotte de plus de cent voiles, envahissaient la Morée, qui fut conquise en quelques mois. Corfou, vaillamment défendue par le général saxon Schullembourg, soutint quarante-deux jours de siége, du 6 juillet 1716 au 18 août. Les Turcs se retirèrent après avoir perdu quinze mille hommes. Enhardis par ce succès et par les victoires du prince Eugène en Hongrie, les Vénitiens reprirent Vonizza et Prevesa; mais ils furent bientôt forcés d'accéder à la paix de Passarowitz (21 juillet 1718), qui laissa la Morée aux Turcs, sans donner aucun dédommagement à la république de Venise. Jean Cornaro eut pour successeur Sébastien Mocenigo.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, XXXIV, XXXV.

CORNARO (*Lusignana-Caterina*), reine de Chypre, née à Venise, en 1454, morte dans la même ville, le 5 juillet 1510. Elle fut élevée dans le couvent de San-Benedetto, à Padoue. A cette époque, le petit royaume de Chypre n'était plus qu'un fief relevant du soudan d'Égypte. Jean III, qui régnait alors, était gouverné par sa femme Hélène, princesse grecque de la famille des Paléologue. Il n'était issu de cette union qu'une fille, mariée à Jean de Portugal, qui résidait dans l'île avec elle. Un parti puissant se forma contre la reine, qui fut forcée de céder l'administration à son gendre. Le poison la délivra bientôt de Jean de Portugal; mais elle eut bientôt un autre sujet d'inquiétude. Le roi avait un fils naturel, nommé Jacques, et il

lui doit aussi à Milan la voûte d'une chapelle à Saint-Eustorge et deux tableaux à San-Alessandro in Zebedia.

A sa mort, il laissa une fille, qui termina tous les ouvrages qu'il n'avait pu achever, et qui en peignit elle-même un assez grand nombre, souvent confondus avec ceux de son père. Son principal tableau est *le Christ donnant les clefs à saint Pierre*, dans une chapelle de Saint-Ambroise de Milan. E. B-N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pirovano, *Nuova guida di Milano*.

CORNARIUS (*Jean*), médecin allemand, né à Zwickau, dans la Saxe, en 1500, mort à Iéna, le 16 mars 1558. Son véritable nom était *Hagenbut*, qui désigne en allemand le fruit du cornouiller et que Mosellanus, son professeur, traduisit en latin, suivant la coutume du temps, par le mot de *Cornarius*. Sous la direction de ce maître habile, Cornarius fit de grands progrès dans les langues grecque et latine, et ne tarda pas à être en état d'enseigner lui-même. Il s'adonna à la médecine, et après avoir suivi les cours de la faculté de Wittenberg, il fut admis à la licence en 1523, et reçu docteur quelques années après. Il parcourut la Livonie, le Mecklembourg, l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, cherchant vainement les livres des anciens médecins grecs. Enfin, à Bâle, Froben lui montra les œuvres d'Hippocrate, de Galien, de Paul d'Égine et de Dioscoride, qui venaient de sortir des presses des Alde. Il parvint à se procurer ces livres précieux, et, muni de son trésor, il vint s'établir à Nordhausen, puis à Francfort-sur-le-Mein et à Zwickau. Il fut nommé professeur à Marbourg, et plus tard à Iéna, où il mourut. On a de lui : *Universæ rei medicinæ ἐπιγραφή, seu enumeratio compendio tractata*; Bâle, 1529, in-4°; ibid., 1535, in-4°; — *de Utriusque alimenti receptaculis dissertatio, contra quam sentit Plutarchus*; Marbourg, 1543, in-8°; Bâle, 1544, in-8°; — *Vulpecula excoriata*; Francfort, 1545, in-4° : cet opuscule est dirigé contre Fuchs, qui avait durement critiqué plusieurs traductions de Cornarius : *Vulpecula* est une allusion au nom de *Fuchs*, qui en allemand veut dire *renard*; — *Nitra ac brabyla pro Vulpecula excoriata asservanda*; Francfort, 1545, in-4° : c'est encore une diatribe contre Fuchs; — *de Conviviorum veterum græcorum, et hoc tempore Germanorum ritibus*; Bâle, 1548, in-8°, inséré dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius; — *de Peste libri duo, pro totius Germaniæ, imo omnium hominum, salute*; Bâle, 1551, in-8°; — *Medicina, sive medicus, liber unus; accedunt orationes duæ : altera, Hippocrates, sive doctor verus; altera de rectis medicinæ studiis amplectandis*; Bâle, 1556, in-8°; — *Theologiæ vitis viniferæ libri III*, publiés par Abraham Schulze; Heidelberg, 1614, in-8°.

Cornarius est moins connu par ses productions originales que par ses traductions d'un grand nombre d'aûteurs grecs. Plusieurs d'entre elles sont les plus anciennes que l'on connaisse. Les plus importantes sont : *Parthenii Nicæensis Erotica, sive de amatoriis affectionibus liber*, grec et latin; Bâle, 1531, in-8°; — *Constantini Cæsaris Selectarum præceptionum de agricultura libri XX, Joan. Cornario interprete*; Bâle, 1538, in-8° : c'est une traduction du recueil des *Géoponiques*; Cornarius la fit réimprimer sous le titre suivant : *Cassii Dionysii Uticensis De agricultura libri XX, hactenus Constantino Cæsari adscripti*; Lyon, 1543, in-8°; Bâle, 1558, in-8°; — *Omnia D. Basilii magni, archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ, quæ exstant opera, juxta argumentorum congruentiam, in tomos partita quatuor*; Bâle, 1540, in-fol.; — *Adamantii sophistæ Physiognomonicon, id est de naturæ indiciis cognoscendis libri duo*; Bâle, 1544, in-8°. Nous citerons encore les traductions de Platon, d'Aetius, de Paul d'Égine, de Synesius, de saint Épiphane, de Macer, de quelques traités de Galien, de Marcellus Empiricus et d'Artémidore. Mais les travaux de Cornarius qui nous intéressent le plus sont ceux qu'il exécuta sur Hippocrate, dont il publia le texte en 1538, et une traduction latine huit ans après, sous le titre suivant : *Hippocratis Coi, medicorum omnium longe principis, Opera quæ ad nos exstant omnia*; Bâle, 1546, in-fol. Cette traduction lui avait coûté quinze ans de travail. On en possédait déjà une de Calvo, mais que Cornarius ne connaissait pas, et qui est fort inférieure à la sienne. La meilleure édition est celle de Bâle, 1558, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*. — Teissier, *Éloges*. — Adam, *Vitæ eruditorum*. — Kestner, *Medicin. Gelehrten-Lexicon*.

***CORNARIUS** (*Achates*), médecin allemand, fils du précédent, né à Zwickau, vers 1530, mort dans la seconde moitié du seizième siècle. Reçu docteur en médecine à Iéna, en 1558, il mourut médecin pensionné de Creutznach, dans le Palatinat. Il termina la traduction de Platon, laissée inachevée par son père, et la publia avec une préface de sa façon.

Biographie médicale.

CORNARIUS (*Diomède*), médecin allemand, autre fils de Jean Cornarius, né à Zwickau, vers 1535, mort au commencement du dix-septième siècle. Après avoir étudié la médecine à Iéna, Vienne et Wittenberg, il exerça quelque temps sa profession à Tyrnau, en Hongrie, et fut nommé professeur à l'université de Vienne. Maximilien II le choisit pour médecin en 1566, et l'anoblit. Il mourut dans un âge avancé. On a de lui : *Consiliorum medicinalium habitorum in consultationibus a clarissimis atque expertissimis, apud diversos ægrotos, partim defunctis, partim adhuc superstitibus, medicis tractatus*; Leipzig, 1599, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*. — Freher, *Theatrum eruditorum*.

CORNARO, célèbre famille italienne, originaire de Venise, et qui prétendait descendre des *Cornelius*. En voici les principaux membres, en commençant par les doges :

CORNARO (*Marc*), doge de Venise, né vers 1284, mort le 13 juin 1367. Il succéda, au mois d'août 1365, au doge Laurent Celsi. Affaibli par l'âge, il eut peu d'influence dans les conseils de la république, et ne prit presque aucune part aux événements qui se passèrent pendant qu'il était en charge. Le gouvernement de Venise se laissa entraîner par Pierre de Lusignan à une croisade contre le soudan d'Égypte. Les croisés se bornèrent à piller Alexandrie, et se rembarquèrent au bout de quatre jours. Cette expédition n'eut d'autre résultat que de brouiller les Vénitiens avec le soudan. Il fit séquestrer leurs marchandises, mettre les marchands aux fers, et il fallut que la république lui envoyât de riches présents pour se réconcilier avec lui. L'année 1365 n'était pas terminée lorsqu'une nouvelle révolte éclata dans Candie. Le gouverneur de l'île demanda de prompts secours, et dans le courant de l'année 1366, après une guerre sanglante, l'insurrection fut vaincue. Presque tous les moteurs de la révolte périrent sur l'échafaud ; les femmes et les enfants de la puissante famille des Calenge ne furent pas épargnés. Cette pacification sanglante termina le règne de Marc Cornaro. Il eut pour successeur André Contarini.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. IX.

CORNARO (*Jean*), doge de Venise, mort le 23 décembre 1629. Il succéda à François Contarini, le 16 décembre 1624. Il éprouva dans son propre fils combien les lois de la république étaient inflexibles. Il existait entre sa maison et celle des Zeno une de ces inimitiés trop souvent héréditaires en Italie. Renier Zeno, qui se trouvait l'un des trois chefs du conseil des Dix, censurait tout ce que faisait le doge, et s'élevait contre les faveurs accordées à ses enfants. N'ayant pu forcer Frédéric Cornaro, évêque de Bergame et fils du doge, à refuser la dignite de cardinal, qui venait de lui être conférée, il avança que les enfants du doge n'avaient pas tous le droit d'entrer au sénat, et il en fit limiter le nombre à deux ; de sorte que George Cornaro, le plus jeune des trois fils du doge, s'en trouva exclu. Pour se venger, celui-ci attendit Zeno à la porte du palais, l'assaillit avec l'aide de quelques complices, le frappa de neuf coups de poignard, et prit la fuite. Bien que Renier Zeno n'eût pas été blessé mortellement, le coupable fut condamné par contumace ; ses biens présents et à venir furent confisqués et son nom effacé du Livre d'or. L'inflexibilité de la loi fut constatée par un marbre élevé sur le lieu même où le crime avait été commis. George Cornaro, qui s'était réfugié à Ferrare, fut tué dans une rixe, par un autre banni. Sous le règne de Jean Cornaro, les Vénitiens furent les alliés de la France contre la maison d'Autriche dans les guerres pour la possession de la Valteline et pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Cornaro ne vit pas la fin de cette guerre ; il mourut de la peste qui ravageait l'Italie. A aucune époque ce fléau n'avait été ni si général ni si opiniâtre : on assure que Venise perdit soixante mille de ses habitants, et les provinces plus de cinq cent mille ; c'était le quart de la population.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. XXXII.

CORNARO (*François*), doge de Venise, mort le 5 juin 1656. Il succéda à Charles Contarini, le 16 mai 1656. Son règne, qui ne dura que vingt jours, ne fut signalé par aucun événement important.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. XXXIII.

CORNARO (*Jean*), doge de Venise, né en 1647, mort le 12 août 1722. Il succéda à Louis Mocenigo, au mois de mai 1709. Venise essayait alors de se maintenir neutre entre la France et l'Autriche, qui se disputaient le Milanais ; elle voyait son territoire violé par les deux parties belligérantes, sans oser se déclarer pour l'une ou pour l'autre. Tandis qu'elle entretenait inutilement vingt ou vingt-quatre mille hommes sur la frontière du Milanais, elle n'en avait pas huit mille en Morée. Tout à coup, en 1713, le ministre vénitien fut arrêté à Constantinople, et un corps de troupes ottomanes s'avança vers la Dalmatie, pendant que cent mille Turcs, commandés par le grand-vizir et secondés par une flotte de plus de cent voiles, envahissaient la Morée, qui fut conquise en quelques mois. Corfou, vaillamment défendue par le général saxon Schullembourg, soutint quarante-deux jours de siége, du 6 juillet 1716 au 18 août. Les Turcs se retirèrent après avoir perdu quinze mille hommes. Enhardis par ce succès et par les victoires du prince Eugène en Hongrie, les Vénitiens reprirent Vonizza et Prevesa ; mais ils furent bientôt forcés d'accéder à la paix de Passarowitz (21 juillet 1718), qui laissa la Morée aux Turcs, sans donner aucun dédommagement à la république de Venise. Jean Cornaro eut pour successeur Sébastien Mocenigo.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, XXXIV, XXXV.

CORNARO (*Lusignana-Caterina*), reine de Chypre, née à Venise, en 1454, morte dans la même ville, le 5 juillet 1510. Elle fut élevée dans le couvent de San-Benedetto, à Padoue. A cette époque, le petit royaume de Chypre n'était plus qu'un fief relevant du soudan d'Égypte. Jean III, qui régnait alors, était gouverné par sa femme Hélène, princesse grecque de la famille des Paléologue. Il n'était issu de cette union qu'une fille, mariée à Jean de Portugal, qui résidait dans l'île avec elle. Un parti puissant se forma contre la reine, qui fut forcée de céder l'administration à son gendre. Le poison la délivra bientôt de Jean de Portugal ; mais elle eut bientôt un autre sujet d'inquiétude. Le roi avait un fils naturel, nommé Jacques, et il

n'était pas rare à cette époque de voir des bâtards réclamer les droits des héritiers légitimes. La reine, pour faire cesser les prétentions de celui-ci, l'avait fait nommer archevêque de Nicosie, métropole de l'île. André Cornaro, oncle de Catherine, se trouvait alors en Chypre; il parla de sa nièce au prince archevêque, et persuada à ce dernier de renoncer à sa dignité ecclésiastique et d'épouser la jeune Vénitienne; mais Jacques fut contraint par la reine Hélène de s'enfuir à Rhodes. Il y apprit bientôt la mort de la reine, celle du roi et l'avénement de Charlotte, veuve de Jean de Portugal, laquelle se maria en secondes noces avec Louis, second fils du duc de Savoie. Jacques courut implorer l'appui du soudan d'Égypte; celui-ci reconnut son client pour héritier de la couronne de Chypre, et lui fournit des troupes. Jacques débarqua dans l'île, où il fut puissamment secondé par les intrigues d'André Cornaro. Charlotte et Louis se sauvèrent à Rhodes, et ensuite à Naples, ne conservant qu'un vain titre, dont les ducs de Savoie se sont prévalus depuis pour prendre la qualité de rois de Chypre et de Jérusalem. Jacques témoigna sa reconnaissance à Cornaro par des faveurs royales; mais, oubliant l'alliance qu'il avait projetée avec la nièce de ce patricien, il épousa la fille d'un des princes de la Morée. Il devint veuf peu de temps après. Alors Cornaro renoua le projet formé quelques années auparavant, et, offrant à la fois la protection des Vénitiens et sa nièce, il détermina Jacques à accepter l'une et l'autre. Catherine Cornaro, adoptée par la république, apporta une riche dot, qui fut hypothéquée sur les villes de Famagouste et de Cérines. La jeune reine arriva sur une escadre vénitienne; et la seigneurie, en acquérant un droit sur deux villes importantes, se ménagea le droit de reversibilité sur la couronne de sa fille adoptive.

Cet événement se passa en 1469. Trois ans après, le roi Jacques mourut, laissant sa veuve enceinte et trois enfants naturels, dont deux garçons et une fille. Par son testament, il déclara que si la reine mettait au monde un fils, ce fils hériterait du royaume et resterait pendant sa minorité sous la tutelle de sa mère et d'André Cornaro; que si la reine accouchait d'une fille, le royaume serait partagé entre la fille et la mère, et qu'enfin à défaut d'enfant légitime, la couronne serait dévolue aux enfants naturels, suivant l'ordre de primogéniture. Il recommanda en même temps sa veuve et son royaume à la république. Après la mort de Jacques, Catherine, malgré une protestation de Charlotte, prit sans obstacle les rênes du gouvernement, sous la protection de la flotte vénitienne. Mais bientôt une conjuration se forma contre la reine et son oncle André Cornaro. Dans la nuit du 13 novembre 1473, celui-ci reçut un message de la reine qui le mandait au palais; c'était un ordre supposé: André fut assassiné dans le trajet avec un autre Vénitien nommé Marc Bembo. Pendant ce temps le palais était investi, et les conjurés se saisissaient du jeune roi et de sa mère. Ils forcèrent celle-ci d'écrire au gouvernement vénitien qu'André Cornaro venait de tomber victime du ressentiment des soldats, qu'il avait privés de leur paye, et que ce meurtre avait délivré la reine de l'oppression de son oncle et le royaume des rapines de cet étranger. Ils s'emparèrent de toutes les villes, et annoncèrent le mariage de la fille naturelle de Jacques avec Alphonse d'Aragon, fils naturel du roi de Naples. A la première nouvelle de ces événements, Mocenigo, commandant de la flotte vénitienne alors en station sur les côtes de Morée, accourut, dispersa les rebelles par la seule apparition de son avant-garde, et n'eut plus qu'à punir ceux des conjurés qui n'avaient pas pris la fuite et à mettre des garnisons dans les principales villes du royaume. Le jeune prince dont la reine était accouchée mourut en 1475; les enfants naturels de Jacques furent enlevés et conduits à Venise; il ne resta plus dans l'île que le parti de la reine, ou pour mieux dire des Vénitiens, car, héritiers d'une princesse veuve et sans enfants, ils se regardaient déjà comme maîtres du royaume, et en saisissaient toute l'administration. Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1488. La république était impatiente d'hériter; Catherine était épuisée par une oppression de quinze ans. En public, on la traitait encore de reine; dans l'intérieur, on avait soin de lui rappeler qu'elle était Catherine Cornaro. Cependant elle supportait cette obsession avec une patience qui désespérait ses tyrans. A la fin, ils voulurent consommer leur usurpation, et il fut arrêté qu'on exigerait d'elle une renonciation formelle à la couronne. Le conseil des Dix choisit pour faire porter cette décision à la reine son propre frère, George Cornaro. Après avoir fait un peu de résistance, demandé des délais, elle se soumit, et partit de Nicosie, accompagnée des provéditeurs vénitiens, pour se rendre au port de Famagouste. Sur son passage, elle reçut tous les honneurs dus à son rang. Les magistrats et le clergé la recevaient à la porte des villes; elle y faisait son entrée sous le dais, et traversait les rues entourée d'une garde vénitienne, au milieu d'une population étonnée, émue de ce spectacle, et qui la saluait de ses acclamations. Lorsqu'elle fut arrivée à Famagouste, le généralissime de la flotte lui présenta les dépêches de la seigneurie. Catherine répondit que fille de la république, elle obéissait au sénat. Pour donner une sorte de formalité à son abdication, on assembla un conseil; la reine annonça solennellement qu'elle déposait la couronne. C'est ainsi que les Vénitiens prirent possession de Chypre, le 26 février 1489. Catherine s'embarqua le 14 mai. A son arrivée à Venise, le doge et la seigneurie allèrent au-devant d'elle. On la reçut avec de grands honneurs, et on lui assigna pour demeure le château fort d'Asolo, dans la province de Trévise, où elle fut environnée d'hon-

neurs et de gardiens. Elle charma par la culture des lettres et la magnificence d'une cour les loisirs de son abdication forcée. Un parent de Catherine Cornaro, Bembo, alors jeune et depuis cardinal, a consacré, dans ses dialogues intitulés *gli Asolani*, les souvenirs du délicieux séjour d'Asolo et de la charmante souveraine qui en faisait les honneurs.

Jean Trieste, *Brevi notizie spettanti alla vita della regina Caterina Cornaro Lusignana*; dans le tome XIV de la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici et filologici*; 1786. — Daru, *Histoire de Venise*, livre XVII; *Pièces justific.*, t. VII, p. 370.

CORNARO (*Louis*), hygiéniste italien, né à Padoue, en 1467, mort en 1566. Il avait reçu de la nature un tempérament très-faible; les désordres de sa jeunesse achevèrent d'altérer sa santé, et il se vit à quarante ans menacé de perdre une vie déjà languissante et épuisée; c'est alors que, changeant tout à coup son régime, il restreignit sa nourriture à douze onces d'aliments solides et à quatorze onces de vin par jour. Il s'occupa aussi de réformer son caractère; naturellement sombre et haineux, il parvint à se rendre gai, aimable. Sa santé se rétablit avec une rapidité étonnante; et toujours fidèle au régime qui la lui avait rendue, il mourut presque centenaire, à Padoue. Depuis l'âge de quatre-vingt-trois ans jusqu'à celui de quatre-vingt-quinze, il publia successivement en quatre parties l'opuscule dans lequel il trace le plan de conduite dont il retira de si précieux avantages. Cet ouvrage est intitulé : *Discorsi della vita sobria, ne' quali, con l'esempio di se stesso, dimostra con quali mezzi possa l'uomo conservarsi sano fino all' ultima vecchiezza*; Padoue, 1558, in-8° : cette édition ne contient que trois discours. Parmi les éditions suivantes, qui renferment les quatre parties, on remarque celles de Venise, 1599, in-8°, et 1620, in-8°, et celle de Paris, 1646, in-24. Le *Traite de la vie sobre* a été traduit en vers italiens; Venise, 1666, in-8° ; en latin, par Léonard Lessius, qui l'a joint à son *Hygiasticon*; Anvers, 1613, in-8°; Milan, 1615, in-8°. Il a paru plusieurs traductions françaises de cet ouvrage, sous ces titres : *Conseils pour vivre longtemps*, 1701, in-12; *l'Art de conserver la santé*, etc., Leyde, 1724, in-12; *de la Sobriété et de ses avantages*, Paris, 1772, in-12.

Le système de Cornaro a trouvé des contradicteurs, et l'on publia en 1702, in-12, à Paris, un ouvrage intitulé : l'*Anti-Cornaro, ou remarques critiques sur le Traité de la vie sobre*; mais ces remarques étaient d'autant plus inutiles, que le noble vénitien y avait répondu d'avance, en faisant observer que l'efficacité du régime dépend du tempérament de chacun, et que les aliments doivent être mesurés sur les forces digestives de chaque individu. On a encore de Cornaro l'opuscule suivant sur les lagunes de Venise : *Trattato de acque*; Padoue, 1560, in-4°. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Biographie médicale.

CORNARO-PISCOPIA (*Lucrèce-Hélène*), savante italienne, née à Venise, le 5 juin 1646, morte le 26 juillet 1684. Fille d'un procurateur de Saint-Marc, elle fit dans toutes les sciences des progrès rapides, qui excitèrent une juste admiration. Elle savait également bien l'espagnol, le français, le latin, le grec, l'hébreu, et avait une teinture de l'arabe; elle possédait à fond les mathématiques, l'astronomie, la musique, la philosophie et la théologie. Le doctorat en philosophie lui fut solennellement conféré le 25 juin 1678, dans l'église cathédrale de Padoue. Hélène était modeste et pieuse; son goût pour l'étude l'éloignait tellement du mariage, que de très-bonne heure elle fit vœu de célibat; elle prit même l'habit de Saint-Benoît et en observa la règle, mais sans entrer dans un couvent. Le père Bacchini publia ses œuvres, sous le titre suivant : *Helenæ Lucretiæ Corneliæ Piscopiæ, virginis pietate et eruditione admirabilis, ordinis S. Benedicti privatis votis adscriptæ, Opera quæ quidem haberi potuerunt*; Parme, 1688, in-8° : ce sont des discours académiques italiens, des éloges latins, un livre ascétique intitulé : *Entretien de Jésus-Christ avec l'âme dévote*. Cet ouvrage, composé d'abord en latin par le chartreux Jean Lansperg, fut traduit en espagnol par Andrea Capiglia. Lucrèce Cornaro le traduisit de l'espagnol en italien ; elle le publia sous le titre de *Lettera o vero Colloquio di Cristo nostro Redentore all' anima devota*; Venise, 1673, in-24. On trouve de ses vers dans le *Recueil des poésies des femmes célèbres*, publié par Mme Bergalli. [L. Ozenne, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Nicéron, *Mémoires*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss, vol. XIX et XX.

CORNARO ou **CORNELIO** (*Flaminio*), historien italien, né à Venise, le 4 février 1693, mort dans la même ville, le 27 décembre 1778. Fils d'un sénateur, il obtint lui-même cette dignité en 1730. Il se consacra entièrement à l'histoire des églises vénitiennes. Le clergé lui en témoigna sa reconnaissance en faisant frapper une médaille en son honneur. On a de lui : *Ecclesiæ venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ*; Venise, 1749, et années suivantes, 18 vol. in-4°; — *Laurentii de Monachis Veneti De Rebus Venetis, ab urbe condita ad annum 1354; omnia ex manuscriptis editisque codicibus eruit, recensuit, præfationibus illustravit Flaminius Cornelius*; Venise, 1753, in-4° ; — *de Clero et collegio novem congregrationum cleri Veneti*; Venise, 1754, vol. in-4° ; — *Opuscula quatuor, quibus illustrantur acta beati Francisci Foscari, ducis Venetiarum, Andreæ Donati, equitis; accedit opusculum quintum De cultu S. Simeonis*; Venise, 1754, in-4° ; — *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritus græci et latini in insula Cretæ*; Venise, 1755, 2 vol. in-4°; — *Notizie storiche*

n'était pas rare à cette époque de voir des bâtards réclamer les droits des héritiers légitimes. La reine, pour faire cesser les prétentions de celui-ci, l'avait fait nommer archevêque de Nicosie, métropole de l'île. André Cornaro, oncle de Catherine, se trouvait alors en Chypre; il parla de sa nièce au prince archevêque, et persuada à ce dernier de renoncer à sa dignité ecclésiastique et d'épouser la jeune Vénitienne; mais Jacques fut contraint par la reine Hélène de s'enfuir à Rhodes. Il y apprit bientôt la mort de la reine, celle du roi et l'avénement de Charlotte, veuve de Jean de Portugal, laquelle se maria en secondes noces avec Louis, second fils du duc de Savoie. Jacques courut implorer l'appui du soudan d'Égypte; celui-ci reconnut son client pour héritier de la couronne de Chypre, et lui fournit des troupes. Jacques débarqua dans l'île, où il fut puissamment secondé par les intrigues d'André Cornaro. Charlotte et Louis se sauvèrent à Rhodes, et ensuite à Naples, ne conservant qu'un vain titre, dont les ducs de Savoie se sont prévalus depuis pour prendre la qualité de rois de Chypre et de Jérusalem. Jacques témoigna sa reconnaissance à Cornaro par des faveurs royales; mais, oubliant l'alliance qu'il avait projetée avec la nièce de ce patricien, il épousa la fille d'un des princes de la Morée. Il devint veuf peu de temps après. Alors Cornaro renoua le projet formé quelques années auparavant, et, offrant à la fois la protection des Vénitiens et sa nièce, il détermina Jacques à accepter l'une et l'autre. Catherine Cornaro, adoptée par la république, apporta une riche dot, qui fut hypothéquée sur les villes de Famagouste et de Cérines. La jeune reine arriva sur une escadre vénitienne; et la seigneurie, en acquérant un droit sur deux villes importantes, se ménagea le droit de reversibilité sur la couronne de sa fille adoptive.

Cet événement se passa en 1469. Trois ans après, le roi Jacques mourut, laissant sa veuve enceinte et trois enfants naturels, dont deux garçons et une fille. Par son testament, il déclara que si la reine mettait au monde un fils, ce fils hériterait du royaume et resterait pendant sa minorité sous la tutelle de sa mère et d'André Cornaro; que si la reine accouchait d'une fille, le royaume serait partagé entre la fille et la mère, et qu'enfin à défaut d'enfant légitime, la couronne serait dévolue aux enfants naturels, suivant l'ordre de primogéniture. Il recommanda en même temps sa veuve et son royaume à la république. Après la mort de Jacques, Catherine, malgré une protestation de Charlotte, prit sans obstacle les rênes du gouvernement, sous la protection de la flotte vénitienne. Mais bientôt une conjuration se forma contre la reine et son oncle André Cornaro. Dans la nuit du 13 novembre 1473, celui-ci reçut un message de la reine qui le mandait au palais; c'était un ordre supposé: André fut assassiné dans le trajet avec un autre Vénitien nommé Marc Bembo. Pendant ce temps le palais était investi, et les conjurés se saisissaient du jeune roi et de sa mère. Ils forcèrent celle-ci d'écrire au gouvernement vénitien qu'André Cornaro venait de tomber victime du ressentiment des soldats, qu'il avait privés de leur paye, et que ce meurtre avait délivré la reine de l'oppression de son oncle et le royaume des rapines de cet étranger. Ils s'emparèrent de toutes les villes, et annoncèrent le mariage de la fille naturelle de Jacques avec Alphonse d'Aragon, fils naturel du roi de Naples. A la première nouvelle de ces événements, Mocenigo, commandant de la flotte vénitienne alors en station sur les côtes de Morée, accourut, dispersa les rebelles par la seule apparition de son avant-garde, et n'eut plus qu'à punir ceux des conjurés qui n'avaient pas pris la fuite et à mettre des garnisons dans les principales villes du royaume. Le jeune prince dont la reine était accouchée mourut en 1475; les enfants naturels de Jacques furent enlevés et conduits à Venise; il ne resta plus dans l'île que le parti de la reine, ou pour mieux dire des Vénitiens, car, héritiers d'une princesse veuve et sans enfants, ils se regardaient déjà comme maîtres du royaume, et en saisissaient toute l'administration. Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1488. La république était impatiente d'hériter; Catherine était épuisée par une oppression de quinze ans. En public, on la traitait encore de reine; dans l'intérieur, on avait soin de lui rappeler qu'elle était Catherine Cornaro. Cependant elle supportait cette obsession avec une patience qui désespérait ses tyrans. A la fin, ils voulurent consommer leur usurpation, et il fut arrêté qu'on exigerait d'elle une renonciation formelle à la couronne. Le conseil des Dix choisit pour faire porter cette décision à la reine son propre frère, George Cornaro. Après avoir fait un peu de résistance, demandé des délais, elle se soumit, et partit de Nicosie, accompagnée des provéditeurs vénitiens, pour se rendre au port de Famagouste. Sur son passage, elle reçut tous les honneurs dus à son rang. Les magistrats et le clergé la recevaient à la porte des villes; elle y faisait son entrée sous le dais, et traversait les rues entourée d'une garde vénitienne, au milieu d'une population étonnée, émue de ce spectacle, et qui la saluait de ses acclamations. Lorsqu'elle fut arrivée à Famagouste, le généralissime de la flotte lui présenta les dépêches de la seigneurie. Catherine répondit que fille de la république, elle obéissait au sénat. Pour donner une sorte de formalité à son abdication, on assembla un conseil; la reine annonça solennellement qu'elle déposait la couronne. C'est ainsi que les Vénitiens prirent possession de Chypre, le 26 février 1489. Catherine s'embarqua le 14 mai. A son arrivée à Venise, le doge et la seigneurie allèrent au-devant d'elle. On la reçut avec de grands honneurs, et on lui assigna pour demeure le château fort d'Asolo, dans la province de Trévise, où elle fut environnée d'hon-

neurs et de gardiens. Elle charma par la culture des lettres et la magnificence d'une cour les loisirs de son abdication forcée. Un parent de Catherine Cornaro, Bembo, alors jeune et depuis cardinal, a consacré, dans ses dialogues intitulés *gli Asolani*, les souvenirs du délicieux séjour d'Asolo et de la charmante souveraine qui en faisait les honneurs.

Jean Trieste, *Brevi notizie spettanti alla vita della regina Caterina Cornaro Lusignana*; dans le tome XIV de la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici et filologici*; 1766. — Daru, *Histoire de Venise*, livre XVII; *Pièces justific.*, t. VII, p. 370.

CORNARO (*Louis*), hygiéniste italien, né à Padoue, en 1467, mort en 1566. Il avait reçu de la nature un tempérament très-faible; les désordres de sa jeunesse achevèrent d'altérer sa santé, et il se vit à quarante ans menacé de perdre une vie déjà languissante et épuisée; c'est alors que, changeant tout à coup son régime, il restreignit sa nourriture à douze onces d'aliments solides et à quatorze onces de vin par jour. Il s'occupa aussi de réformer son caractère; naturellement sombre et haineux, il parvint à se rendre gai, aimable. Sa santé se rétablit avec une rapidité étonnante; et toujours fidèle au régime qui la lui avait rendue, il mourut presque centenaire, à Padoue. Depuis l'âge de quatre-vingt-trois ans jusqu'à celui de quatre-vingt-quinze, il publia successivement en quatre parties l'opuscule dans lequel il trace le plan de conduite dont il retira de si précieux avantages. Cet ouvrage est intitulé : *Discorsi della vita sobria, ne' quali, con l'esempio di se stesso, dimostra con quali mezzi possa l'uomo conservarsi sano fino all' ultima vecchiezza*; Padoue, 1558, in-8° : cette édition ne contient que trois discours. Parmi les éditions suivantes, qui renferment les quatre parties, on remarque celles de Venise, 1599, in-8°, et 1620, in-8°, et celle de Paris, 1646, in-24. Le *Traité de la vie sobre* a été traduit en vers italiens; Venise, 1666, in-8° ; en latin, par Léonard Lessius, qui l'a joint à son *Hygiasticon*; Anvers, 1613, in-8°; Milan, 1615, in-8°. Il a paru plusieurs traductions françaises de cet ouvrage, sous ces titres : *Conseils pour vivre longtemps*, 1701, in-12; *l'Art de conserver la santé*, etc., Leyde, 1724, in-12; *de la Sobriété et de ses avantages*, Paris, 1772, in-12.

Le système de Cornaro a trouvé des contradicteurs, et l'on publia en 1702, in-12, à Paris, un ouvrage intitulé : l'*Anti-Cornaro, ou remarques critiques sur le Traité de la vie sobre*; mais ces remarques étaient d'autant plus inutiles, que le noble vénitien y avait répondu d'avance, en faisant observer que l'efficacité du régime dépend du tempérament de chacun, et que les aliments doivent être mesurés sur les forces digestives de chaque individu. On a encore de Cornaro l'opuscule suivant sur les lagunes de Venise : *Trattato de acque*; Padoue, 1560, in-4°. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Biographie médicale.

CORNARO-PISCOPIA (*Lucrèce-Hélène*), savante italienne, née à Venise, le 5 juin 1646, morte le 26 juillet 1684. Fille d'un procurateur de Saint-Marc, elle fit dans toutes les sciences des progrès rapides, qui excitèrent une juste admiration. Elle savait également bien l'espagnol, le français, le latin, le grec, l'hébreu, et avait une teinture de l'arabe; elle possédait à fond les mathématiques, l'astronomie, la musique, la philosophie et la théologie. Le doctorat en philosophie lui fut solennellement conféré le 25 juin 1678, dans l'église cathédrale de Padoue. Hélène était modeste et pieuse; son goût pour l'étude l'éloignait tellement du mariage, que de très-bonne heure elle fit vœu de célibat; elle prit même l'habit de Saint-Benoît et en observa la règle, mais sans entrer dans un couvent. Le père Bacchini publia ses œuvres, sous le titre suivant : *Helenæ Lucretiæ Corneliæ Piscopiæ, virginis pietate et eruditione admirabilis, ordinis S. Benedicti privatis votis adscriptæ, Opera quæ quidem haberi potuerunt*; Parme, 1688, in-8° : ce sont des discours académiques italiens, des éloges latins, un livre ascétique intitulé : *Entretien de Jésus-Christ avec l'âme dévote*. Cet ouvrage, composé d'abord en latin par le chartreux Jean Lansperg, fut traduit en espagnol par Andrea Capiglia. Lucrèce Cornaro le traduisit de l'espagnol en italien; elle le publia sous le titre de *Lettera o vero Colloquio di Cristo nostro Redentore all' anima devota*; Venise, 1673, in-24. On trouve de ses vers dans le *Recueil des poésies des femmes célèbres*, publié par Mme Bergalli. [L. Ozenne, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Nicéron, *Mémoires*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss, vol. XIX et XX.

CORNARO ou **CORNELIO** (*Flaminio*), historien italien, né à Venise, le 4 février 1693, mort dans la même ville, le 27 décembre 1778. Fils d'un sénateur, il obtint lui-même cette dignité en 1730. Il se consacra entièrement à l'histoire des églises vénitiennes. Le clergé lui en témoigna sa reconnaissance en faisant frapper une médaille en son honneur. On a de lui : *Ecclesiæ venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ*; Venise, 1749, et années suivantes, 18 vol. in-4°; — *Laurentii de Monachis Veneti De Rebus Venetis, ab urbe condita ad annum 1354; omnia ex manuscriptis editisque codicibus eruit, recensuit, præfationibus illustravit Flaminius Cornelius*; Venise, 1753, in-4° ; — *de Clero et collegio novem congregrationum cleri Veneti*; Venise, 1754, vol. in-4° ; — *Opuscula quatuor, quibus illustrantur acta beati Francisci Foscari, ducis Venetiarum, Andreæ Donati, equitis; accedit opusculum quintum De cultu S. Simeonis*; Venise, 1754, in-4° ; — *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritus græci et latini in insula Cretæ*; Venise, 1755, 2 vol. in-4°; — *Notizie storiche*

delle chiese e de' monasterj di Venezia e di Torcello, tratte dalle Chiese Venete Torcellane di Flaminio Cornaro, senator veneziano; Padoue, 1758, in-4°; — *Relazione delle imagini miracolose di Maria, conservate in Venezia, e notizie storiche della B. V. Maria del miraculo venerato in Desenzano*; Venise, 1758; — *Hagiologicum italicum*; Bassano, 1773, 2 vol. in-4°; — *Esercizio di perfezione e di cristiana virtù, composta dal P. Alfonso Rodriguez, nuovamente accomodato ad ogni stato di persone*; Bassano, 1779, 3 vol.

D. Anselme Costadoni, *Mémoires sur la vie de Flaminio Cornaro*; Bassano, 1780, in-8°.

* **CORNAROS** (*Vincent*), poëte grec moderne, probablement d'origine vénitienne, vivait au seizième siècle, à l'époque où les Vénitiens étaient encore maîtres de l'île de Crète. Il était natif de Setia, capitale de la province orientale de cette île. Il passe pour l'Homère de la Grèce moderne. L'obscurité qui enveloppe sa naissance et sa vie, la gloire d'être aussi chanté par des rhapsodes, le caractère de quelques types de son poëme, le feu qui anime ses combats, l'ingénieuse variété des aventures de son héros, l'emploi d'une langue à peine formée, lui donnent quelque ombre de ressemblance avec le chantre de l'Odyssée. Son poëme, divisé en cinq chants, et en vers rimés, est intitulé *Erotocritos*. Le fond en est emprunté aux romans de la chevalerie; les fictions de la Table-Ronde et des Amadis y sont imitées avec habileté. Hercule, roi d'Athènes, a une fille unique, parfaitement belle, nommée Aréthuse, et un ministre accompli, nommé Pisistrate. Le fils de ce ministre, Érotocrite, devient amoureux d'Aréthuse, qui, de son côté, répond à son amour. Indigné de l'audace d'un sujet qui ose prétendre à la main de sa fille, Hercule le condamne à l'exil; il fait aussi jeter dans un cachot sa fille Aréthuse, pour la punir d'une passion aussi vilaine. Enfin, après avoir triomphé des épreuves les plus périlleuses, les deux amants, à force de persévérance et d'héroïsme, fléchissent le roi, qui les unit. L'action est fort simple : c'est un mérite que relèvent encore, et à un haut degré, la moralité des pensées, une incroyable originalité d'expressions et une fleur exquise de galanterie chevaleresque. Les descriptions, quelquefois pittoresques, sont souvent un peu longues. Dans aucun document littéraire, la Grèce moderne ne nous offre un texte plus intéressant, plus instructif pour l'étude comparative de la langue ancienne. D'Ansse de Villoison s'est extasié au sujet de quelques dorismes échappés de la bouche d'un Grec : qu'eût-il dit de ce poëme, qui en est rempli! Le style en a déjà vieilli, au point que des Grecs, même instruits, ne l'entendent pas toujours. Ce motif a déterminé un citoyen de Patras, Denis Photinos, à refaire ce poëme : son travail a paru à Vienne, en 1818, 2 vol. in-8°; mais les Grecs et tous les philologues préfèrent toujours l'ancien *Érotocrite*, parce que, indépendamment du mérite poétique et de la naïveté du style, qui les charment, ils y voient un des plus précieux monuments de la Grèce pour l'histoire de sa langue impérissable. La première édition a été réimprimée à Venise, avec quelques autres poésies, également anciennes et naïves, telles que Βοσκοπούλα, *le Sacrifice d'Abraham*, etc. Cornaros fait les délices de l'immense majorité des îles et du continent hellénique. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Leake, *Researches in Greece*, p. 101. — Brandis, *Mittheilungen ueber Griechenland*, III, 80. — A. Ellissen, *Versuch einer Polyglotte der Europäischen Poesie*, I, 276. — Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, tom. Ier, Introduction. — L'ouvrage d'un littérateur allemand, intitulé *Leucothôe*.

CORNAX (*Mathias*), médecin italien, vivait au seizième siècle. Né dans la Romagne, il fit ses études à Venise, sous Nicolas Massa, enseigna lui-même pendant quelque temps dans cette ville, devint médecin de l'empereur Ferdinand, et mourut professeur à l'université de Vienne. On a de lui : *Historia quinquiennis fere gestationis in utero, quoque modo infans semiputridus, resecto alvo, excerptus sit, et mater curata evaserit*; Vienne, 1550, in-4° : c'est un fait très-curieux d'opération césarienne, pratiquée avec succès chez une femme qui portait le produit de la conception depuis cinq ans, dans l'utérus. On trouve à la suite un supplément, qui a pour titre : *Historia secunda, quod eadem fœmina denuo conceperit, et gestaverit fœtum virum perfectum masculinum ad legitimum pariendi tempus, quodque ex post habita sectione mater una cum puella interierit*; — *Medicæ consultationis apud ægrotos secundum artem et experientiam salubriter instituendæ enchiridion*; Bâle, 1564, in-8°.

Adam. *Vitæ erudit.* — Kestner, *Medicin. Gelehrt.-Lexic.* — *Biog. médic.*

CORNAZZANI, CORNAZZANO ou **CORNAZANUS** (*Antonio*), littérateur italien du quinzième siècle; il naquit à Plaisance, selon les uns, à Ferrare, selon les autres. Il vécut longtemps à Milan, où il était en faveur auprès du duc François Sforce. Son patron étant mort, il alla à Venise, fit un voyage en France, et passa le reste de sa vie à Ferrare. On conjecture qu'il mourut vers 1500. Ses ouvrages en vers, en prose, en latin, en italien, sont nombreux et de divers genres. Plusieurs n'existent qu'à l'état de manuscrits, dans les bibliothèques de l'Italie. Le seul qui ne soit pas tombé dans l'oubli a pour titre : *Proverbii in facezie*. L'auteur y explique, dans des historiettes, souvent beaucoup trop lestes, l'origine de seize proverbes italiens. La première édition est de Venise, 1518, in-8°; on en compte une quinzaine, qui suivirent celle-ci dans l'espace de trente ans. Elles sont toutes devenues fort rares, et elles étaient imprimées avec beaucoup de négligence. Un libraire parisien, instruit et zélé, M. Renouard, en a donné en 1812 une réimpres-

sion correcte et soignée, qui n'a été tirée qu'à cent exemplaires. Malgré tout ce que l'ouvrage de Cornazzani offre de peu édifiant, il parut avec un privilége du souverain pontife, daté du mois de juin 1521, dernière année du règne de Léon X; mais il ne faut pas en conclure, comme on l'a fait, que de pareils récits aient reçu l'assentiment officiel de l'autorité ecclésiastique : les termes, un peu vagues, du privilége ne s'appliquent qu'à un certain nombre d'ouvrages non désignés, que devait publier un éditeur vénitien. On avait déjà mis au jour, en 1503, un traité en latin de Cornazzani *de Proverbiorum origine;* quelques-uns des récits contenus dans le volume italien s'y rencontrent. Par un contraste qui n'était pas alors sans exemple, cet auteur s'exerçait à la fois sur des sujets de dévotion et sur des anecdotes grivoises; ses deux poëmes en tercets ou *terza rima*, la *Vita di Maria Virgine*, 1471, et la *Vita di Gesù Cristo*, 1472, sont dédiés à la trop fameuse Lucrèce Borgia. Un poëme *del Arte militar*, un autre sur le gouvernement (*de Arte regendi*), des *sonetti*, des *canzoni* ont eu des éditions multipliées; ses vies de Pierre Avogadro et de Barthélemy Coleoni ont été imprimées, la première en 1560, la seconde dans le t. IX du *Thesaur. Antiq. Ital.* de Burmann.

G. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XVII. p. 39. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — J.-C. Brunet, *Manuel du libraire*, I, 772. — G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p. 220. — Vossius, *de Hist. lat.*

* **CORNE** (*Hyacinthe*), publiciste français, né à Arras, le 28 août 1802. Président du tribunal civil à Douai, il fut en 1837 élu membre de la chambre des députés, où il siégea au côté gauche. Après la révolution de 1848, il devint procureur général près la cour d'appel de Douai, et ensuite près celle de Paris, fonctions qu'il dut résigner le 20 septembre 1848. M. Corne a fait partie de la Constituante et de l'Assemblée législative. Il est auteur de plusieurs ouvrages, qui ne sont pas sans mérite, particulièrement celui qui a pour titre *du Courage civil* (Paris, in-8°, 1828), couronné par la Société de la Morale chrétienne. En 1844 il a publié, au plus fort de la lutte entre le clergé et l'université, un traité *de l'Éducation publique dans ses rapports avec la famille et avec l'État* (Paris, Hachette, in-8°). Dans cet ouvrage il se prononce pour la liberté d'enseignement, avec la restriction toutefois de la surveillance de l'État, et propose la création de professeurs chargés spécialement et exclusivement d'enseigner la morale dans les établissements de l'État. Ce même ouvrage, publié dans les Mémoires de la Société d'Émulation, en 1825, avait obtenu le prix d'éloquence dans le concours ouvert par cette société en 1824. Plus récemment encore M. Corne a enrichi la Bibliothèque des chemins de fer de deux *Études sur l'administration de Richelieu* et *de Mazarin;* Paris, Hachette, 1853, in-8°. PAUL FABER.

Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Biographie des 750 représentants.* — *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai.*

* **CORNEJO** (*Damien*), théologien espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Chronica seraphica, vida del glorioso patriarca Francisco i de sus primeros discipulos;* Madrid, 1682-1698, in-fol.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel. — Lexic.*

CORNEILLE ou **CORNELIUS** (Saint) vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il était centenier, ou capitaine, dans la cohorte appelée l'*Italienne*, et demeurait à Césarée en Palestine du temps de l'empereur Tibère. Quoique gentil, il connaissait le vrai Dieu, jeûnait, priait et faisait de grandes aumônes. Un jour qu'il était à jeun et en prières, sur les trois heures après midi, il vit entrer dans sa chambre, sous la forme d'un homme revêtu d'une robe éclatante, un ange qui l'appela par son nom et lui dit d'envoyer chercher saint Pierre, qui était alors à Joppé. Le pieux centenier obéit, et se rendant au-devant du saint apôtre, se jeta à ses pieds, lui raconta l'apparition de l'ange, se fit instruire et baptiser avec ceux de sa maison. « Quelques auteurs, dit la *Bibliothèque sacrée*, ont fait de saint Corneille un évêque de Césarée en Palestine, mais sans autorité. Ce que l'on dit de la découverte de son corps, sous l'empereur Théodose le jeune, et de sa translation par Sylvain, évêque de Troade en Phrygie, n'a pas plus de fondement. Les Latins célèbrent la mémoire de saint Corneille le 2 février, et les Grecs le 13 septembre. Ils le qualifient de martyr sans aucune preuve. Les actes de saint Corneille ne sont point authentiques, et nous n'avons de certain sur son sujet que ce qui est dit de lui dans les *Actes des Apôtres.* »

Acta Apostolorum, ch. X. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CORNEILLE ou **CORNELIUS** (Saint), pape et martyr, élu le 2 juin 250, mort le 14 septembre 252. Il succéda à saint Fabien sur la chaire de saint Pierre. Son élection fut traversée par Novatien, prêtre romain, qui se fit sacrer évêque de Rome par trois prélats d'Italie, et devint ainsi le premier antipape. Pendant la persécution de Gallus, saint Corneille fut exilé à Civita-Vecchia, où il mourut, selon toutes les apparences, de sa mort naturelle. Luce Ier lui succéda. On célèbre la fête de saint Corneille à Rome le 16 septembre, et le 14 dans les autres pays. On croit que son corps, après diverses translations, fut amené à Compiègne dans l'abbaye qui porte son nom. On trouve dans les lettres de saint Cyprien deux lettres de saint Corneille à Fabius, évêque d'Antioche. Il y a dans la *Bibliothèque des Pères* une lettre de saint Corneille à Lupicien, évêque de Vienne; mais elle est apocryphe, ainsi que les deux qui sont sous son nom parmi les Décrétales.

Eusèbe, *Hist. eccl.* VI, VII. — Tillémont, *Mém. eccl.*, t. III. — Baillet, *Vies des saints*, 14 septembre. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

* **CORNEILLE** (*Michel*), dit *le Père*, peintre

français, né à Orléans, en 1601, mort en 1664. Il fut élève de Vouet, dont il suivit toujours la manière. Il travailla à Orléans et à Paris. La première de ces deux villes possédait avant la révolution plusieurs toiles de Michel Corneille, entre autres : *l'Enfant Jésus dans les bras de saint Joseph*, exposé aux Grands-Carmes. Il peignit aussi, pour Notre-Dame, *Saint Paul à Cystre, déchirant ses habits parce qu'on veut lui sacrifier comme à un Dieu*. On cite encore parmi ses productions remarquables le *Baptême de saint Corneille;—Saint Jacques le Majeur guérissant un paralytique;* — une *Assomption ;— Clio déchirant les pages de la vie du grand Condé où sont inscrites les victoires contre les Français*. Corneille avait aussi du talent comme graveur; il a laissé des eaux-fortes d'après Raphael et Carrache. Plusieurs tapisseries ont été exécutées aux Gobelins d'après ses cartons. Michel Corneille fut l'un des premiers membres de l'Académie.

Les Hommes illustres de l'Orléanais.

CORNEILLE (*Michel*), dit *l'Aîné*, fils aîné du précédent, peintre français, né à Paris, en 1642, mort en 1708. Il remporta en 1664 le second grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome par Colbert. Il resta environ quatre ans en Italie, où il s'occupa à dessiner d'après l'antique et les grands maîtres, surtout les Carrache; il étudia aussi avec soin le coloris, et ses œuvres, largement composées, se ressentent, par les qualités du dessin et de la couleur, de ces études sévères. Michel Corneille a peint un grand nombre de tableaux, que l'on voyait autrefois à Lyon, à Versailles, à Trianon, à Meudon et à Fontainebleau. Parmi ces tableaux on peut citer l'*Assomption* du maître-autel de la cathédrale de Versailles; un plafond au palais de Versailles, représentant *Mercure au milieu des Muses;* une *Vierge* pour la chapelle de Fontainebleau; la *Vocation de saint Pierre et saint André*, et *Saint Pierre et saint Paul délivrés de prison*, à Notre-Dame de Paris; une *Cène*, au maître-autel de Saint-Paul; la *Fuite en Egypte*, au Louvre; une *Vierge*, que l'on estimait beaucoup, et qu'il donna à l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré. Il travailla aux Invalides sur la fin de sa vie. Plusieurs de ses tableaux ont été par lui-même gravés à l'eau forte. Il fut reçu académicien en 1671; son tableau de réception représentait *Notre-Seigneur apparaissant à saint Pierre sur le bord de la mer;* et il devint professeur en 1690. C'était l'un des artistes les plus estimables de son temps.

Son frère, *Jean-Baptiste*, né à Paris, en 1646, mort en 1695, obtint le grand prix en 1668, fut reçu académicien en 1675, et professeur en 1692. Son tableau de réception représentait *Busiris sacrifiant des étrangers à Jupiter*. Il a fait un assez bon nombre de tableaux pour diverses églises de Paris. On cite parmi les meilleures de ses productions : *le Sauveur apparaissant à sainte Thérèse et à saint Jean* et *la Délivrance de saint Pierre*. On doit aussi à Jean-Baptiste Corneille d'excellentes gravures, d'après Carrache et d'après sa propre invention, ainsi que la reproduction gravée des plus belles statues de Rome et de Florence. On a en outre de lui : *Les premiers éléments de la peinture pratique;* Paris, 1684, in-12.

Basan, *Dict. des graveurs*. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CORNEILLE (*Pierre*), créateur de l'art dramatique en France, un de ces génies rares et puissants qui font les grandes révolutions dans l'histoire de l'esprit humain, naquit à Rouen, le 6 juin 1606, et mourut à Paris, le 1er octobre 1684. Il était fils d'un avocat général à la table de marbre (eaux et forêts) de Normandie, nommé aussi Pierre Corneille, et de Marguerite Le Pesant, fille d'un maître des comptes. La date de la naissance de Corneille a été controversée. La Société libre d'émulation de Rouen, qui s'était établie sous le patronage et comme sous l'invocation de ce grand homme, ayant fixé une séance publique au jour anniversaire de sa naissance, s'était décidée pour le 9 juin. Mais en 1826 elle nomma une commission chargée de déterminer la date précise de la naissance; un des membres de cette commission, descendant direct de Pierre Corneille, professeur d'histoire au collége royal de Rouen, fit le rapport, et il fut constaté que son illustre aïeul était né le 6 juin, et non le 9, date de l'acte de baptême. Depuis cette époque la séance publique annuelle de la Société libre d'émulation a été reportée du 9 au 6 juin.

La vie de Corneille fut sans agitation extérieure, sans événements étrangers à ses ouvrages. Il vivait dans son cabinet, travaillant pour la gloire. Il avait succédé à son père dans sa charge. Simple dans ses mœurs et dans ses habitudes, celui qui fit si bien parler ses héros sur la scène brillait peu dans la conversation; ce qui lui a fait dire :

J'ai la plume féconde et la bouche stérile;
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville.
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Le grand Condé disait également de lui : « Il ne faut l'entendre qu'à l'Hôtel de Bourgogne. » Corneille ne se montrait guère dans les salons et n'allait point soutenir des *thèses d'amour* à l'hôtel de Rambouillet. Il travaillait ses pièces, et non pas ses succès.

Les succès de ses premières pièces le signalèrent à l'attention de Richelieu, qui essaya de se l'attacher. Le cardinal, roi sous le nom de son maître, se délassait des intrigues du monde politique dans les intrigues du théâtre. Il faisait des pièces avec Boisrobert, Colletet, L'Étoile, Des Marets et Rotrou, qui recevaient des pensions sur sa cassette. Corneille fut pensionné comme les autres; mais il se montra moins complaisant. Ses triomphes finirent même par importuner le puissant ministre, qui devint jaloux

d'un grand homme dont il avait la faiblesse de se croire le rival.

Les vertus domestiques, qui seules font le bonheur, sont sans éclat : Corneille ne brilla donc qu'au théâtre. C'est là qu'il faut chercher sa vie, ce qu'on a trop négligé jusque ici de faire dans ses biographies. Il avait depuis longtemps publié tous ses chefs-d'œuvre, lorsqu'en 1664 Racine fit jouer son premier ouvrage (*les Frères ennemis*). Un intervalle de trente-un ans sépare *le Cid* d'*Andromaque*. Corneille avait donné *le Menteur* en 1642, seize ans avant que Molière débutât à Paris (1658) par la comédie de *l'Étourdi*. Un intervalle de vingt-deux ans sépare le chef-d'œuvre *le Menteur* de *Tartufe*, premier chef-d'œuvre qu'ait donné Molière. Voilà ce qu'il ne faut point oublier. « Le génie de Corneille, ainsi que le dit Voltaire, a tout créé en France. » C'est dans une revue rapide de ses œuvres qu'il convient de chercher ce qu'a *créé* cet homme extraordinaire, qui a reçu de son siècle et de la postérité le nom de grand, et dont la gloire impérissable emprunte un nouvel éclat à chacune de nos révolutions littéraires et politiques.

Corneille débuta en 1629 (1), par *Mélite, ou les fausses lettres*, comédie en cinq actes et en vers. A cette époque le théâtre français, né près d'un siècle auparavant, n'était pas encore sorti de sa longue enfance. Depuis Jodelle il n'avait même fait aucun progrès éclatant, décisif. Soixante-dix-sept ans avaient à peine suffi pour produire la différence qu'on remarque entre la *Cléopâtre* de Jodelle et la *Sophonisbe* de Mairet. Il ne fallut que dix ans à Corneille pour porter la tragédie à son plus haut point de perfection. Voici, d'après Fontenelle, à quelle occasion se révéla le génie dramatique de ce grand poëte : « Hardy commençait à être vieux, et bientôt sa mort aurait fait une grande brèche au théâtre, lorsqu'un petit événement, arrivé dans une maison bourgeoise d'une ville de province, lui donna un illustre successeur. Un jeune homme mène un de ses amis chez une fille dont il est amoureux : le nouveau venu s'établit chez la demoiselle, sur les ruines de son introducteur : le plaisir que lui fait cette aventure le rend poëte; il en fait une comédie; et voilà le grand Corneille...... Sa première pièce fut donc *Mélite*. La demoiselle qui en avait fait naître le sujet porta longtemps dans Rouen le nom de Mélite, nom glorieux pour elle, et qui l'associait à toutes les louanges que reçut son amant. *Mélite* fut jouée avec un grand succès : on la trouva d'un caractère original. On reconnut que la comédie allait se perfectionner; et sur la confiance que l'on eut au nouvel auteur qui paraissait, il se forma une nouvelle troupe de comédiens (2). »

(1) Fontenelle dit en 1625 ; mais c'est une erreur évidente comme l'ont demontré les frères Parfaict. (*Histoire du Theâtre françois.*)

(2) Cette nouvelle troupe était sans doute celle de Mondory, qui alla s'établir au Théâtre du Marais.

Il est curieux de voir comment Corneille, en pleine possession de sa gloire et au déclin de sa vie, jugeait ce premier essai, que le vieux Hardy appelait « une assez jolie farce ». « Cette pièce, dit notre grand tragique dans l'examen qu'il a fait de son propre ouvrage, fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardy, dont la veine était plus féconde que polie, et de quelques modernes qui commençaient à se produire, et qui n'étaient pas plus réguliers que lui. Le succès en fut surprenant; il égala tout ce qui s'était fait de plus beau jusque alors, et me fit connaître à la cour. Ce sens commun, qui était toute ma règle, m'avait fait trouver l'unité d'action, pour brouiller quatre amants par une seule intrigue, et m'avait donné assez d'aversion pour cet horrible dérèglement qui mettait Paris, Rome et Constantinople sur le même théâtre, pour réduire le mien dans une seule ville. »

On voit que Corneille à ses débuts ne connaissait pas encore ce que la plupart de ses contemporains ignoraient comme lui ou du moins dédaignaient, cette fameuse règle des trois unités, qui devait plus tard servir de base à tout notre système dramatique. Écoutons le poëte nous raconter comment il fut informé de l'existence de ces règles gênantes, qui nuisirent peut-être au libre développement de son génie. « Un voyage, dit-il, que je fis à Paris, pour voir le succès de *Mélite*, m'apprit qu'elle n'était pas dans les vingt-quatre heures. C'était l'unique règle que l'on connût dans ce temps-là. J'entendis que ceux du métier la (*Mélite*) blâmaient de peu d'effet et que le style en était trop familier. Pour la justifier contre cette censure par une espèce de bravade, et montrer que ce genre de pièce avait les vraies beautés du théâtre, j'entrepris d'en faire une régulière, c'est-à-dire dans ces vingt-quatre heures pleines d'incidents, et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudrait rien du tout : en quoi je réussis parfaitement. »

Cette pièce « régulière et qui ne valait rien du tout » était intitulée *Clitandre, ou l'innocence délivrée*, tragi-comédie, jouée en 1632. L'unité d'action y est remplacée par une profusion d'aventures et d'incidents. On voit dans le premier acte une *Dorise*, trop offensée des libres discours de *Pymante*, tirer une aiguille de ses cheveux, crever un œil du galant, et s'enfuir. Alors Pymante, désolé, apostrophe l'aiguille dans un long monologue, et lui adresse de si subtiles plaintes que de là, dit-on, est venu le proverbe *discourir sur la pointe d'une aiguille*. Le théâtre était alors très-licencieux. Dans le *Clitandre*, *Caliste* vient trouver *Rosidor* dans son lit. « Il est vrai, dit Fontenelle, qu'ils doivent être bientôt mariés. » Rotrou s'était donné plus de licence encore dans sa *Céliane*. Il faut dire cependant que Corneille cessa bientôt de suivre l'usage établi, et que le

premier il épura les mœurs de la scène française, comme le premier il en créa l'art et les lois. Le troisième ouvrage de Corneille, joué en 1633, a pour titre : *la Veuve, ou le traître puni*: Cette comédie n'est pas plus régulière que *Mélite* et *Clitandre*. L'action dure cinq jours. On y remarque l'absence des *a parte*, et Corneille avoue dans sa préface son aversion pour ces mots ou ces phrases que le spectateur doit entendre dans toute la salle, et qui ne doivent pas être entendus sur la scène des personnages avec lesquels on s'entretient.

Cette pièce obtint le plus grand succès, et plaça Corneille au premier rang des auteurs dramatiques contemporains. Ceux-ci se plaisaient même à proclamer son talent et sa gloire. Mairet, l'auteur de *Sophonisbe*, lui adressa les vers suivants :

A. M. CORNEILLE, POETE COMIQUE, SUR SA *Veuve*.

Rare écrivain de notre France,
Qui, le premier des beaux esprits,
As fait revivre en tes écrits
L'esprit de Plaute et de Térence,
Sans rien dérober des douceurs
De *Mélite*, ni de ses sœurs,
O Dieux ! que ta *Clarisse* est belle !
Et que de veuves à Paris
Souhaiteraient d'être comme elle,
Pour ne pas manquer de maris.

Rotrou, de son côté, qui avait devancé Corneille dans la carrière dramatique, et que ce grand homme appelait son père, disait à celui qu'il nommait son *cher rival :*

Pour un même sujet, même désir nous presse,
Nous poursuivons tous deux une même maîtresse ;
Mon espoir toutefois est décru chaque jour
Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.

. . . .

Mais la gloire n'est pas de ces chastes maîtresses
Qui n'osent en deux lieux répandre leurs caresses.
Cet objet de nos vœux nous peut obliger tous,
Et faire mille amants, sans en faire un jaloux.

En 1634 fut représentée avec un grand succès *la Galerie du Palais, ou l'amie rivale*. L'action, dans les cinq actes, dure encore cinq jours ; mais Corneille, par une heureuse innovation, substitua le personnage de *suivante* à celui de l'éternelle *nourrice* du théâtre antique, rôle qui était ordinairement joué à Paris par un homme habillé en femme.

La cinquième pièce de Corneille, moins irrégulière que les autres, est encore une comédie, qui a pour titre *la Suivante* (1634). L'auteur remarque lui-même qu'il s'est assujetti à rendre les cinq actes tellement égaux en quantité d'alexandrins qu'ils en ont chacun, ni plus ni moins, le même nombre. Soit plaisir d'avoir accompli un pareil tour de force, soit pour toute autre raison, Corneille semble avoir été fort content de sa *Suivante*. On le voit, dans l'épître dédicatoire de cette pièce, s'écrier en beaux vers, qui sont comme une réponse à ceux de Rotrou :

Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
Sans hasarder ma peine à le faire descendre.
La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser,
Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre.

Une sixième comédie, *la Place royale*, jouée en 1635, eut un grand succès, qu'on ne pourrait expliquer aujourd'hui, si on ne comparait cette pièce à ce que la scène comique avait alors de plus remarquable dans ses informes essais. Les dames se plaignirent vivement d'avoir été trop maltraitées dans *la Place royale* par Corneille, qui, dans sa dédicace à Gaston, duc d'Orléans, disait : « Je les prie de se souvenir que par « d'autres poëmes j'ai assez relevé leur gloire et « soutenu leur pouvoir pour effacer les mauvai- « ses idées que celui-ci leur pourra faire con- « cevoir de mon esprit. »

Il avait donné dans l'espace de six ans six comédies, toutes en cinq actes et en vers, lorsqu'en 1636 il aborda la scène tragique, et fit jouer *Médée*, dont un seul vers est resté célèbre :

Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — *Moi*.

Dans cette pièce se trouvent beaucoup de vers traduits ou imités de la *Médée* de Sénèque ; des traits fiers et hardis brillent par intervalles dans cette pièce, dont le sujet, atroce sans être touchant, et fondé sur le pouvoir des enchantements magiques, serait de nos jours trop dénué de vraisemblance. Il l'était bien moins alors, et Corneille, en le traitant, ne faisait que se conformer au goût de ses contemporains. Déjà l'auteur s'élève beaucoup au-dessus des auteurs tragiques ses contemporains ; mais le grand Corneille ne se révèle point encore.

En 1636 fut jouée son *Illusion comique*, comédie en cinq actes et en vers. Cette pièce réussit, malgré ses irrégularités. Le rôle de *Matamore* (1) est devenu depuis caractéristique, et sert à désigner le faux brave. Il est bon de faire connaître quel était alors le goût dominant pour les caractères outrés et pour le merveilleux le plus grotesque : « Il y domine, dit Fontenelle, un personnage de capitan, qui abat d'un souffle le grand Sophi de Perse et le Grand-Mogol, et qui une fois en sa vie avait empêché le soleil de se lever à son heure ordinaire, parce qu'on ne trouvait point l'Aurore, qui était couchée avec ce merveilleux brave. » Plus sévère pour lui-même que ne l'était le public, Corneille avoue, dans l'examen qu'il fait de sa comédie, que c'est « une galanterie extravagante, qui ne mérite pas d'être considérée ». Après *Médée*, *l'Illusion comique* était une chute ; mais Corneille allait glorieusement se relever. Il avait alors près de trente ans : il était mûr pour les plus grandes entreprises du génie. La méditation sur les ressources de l'art, l'étude des anciens, l'expérience que ses premiers ouvrages lui avaient donnée du théâtre, tout avait développé et éclairé ses hautes facultés. C'est

(1) Le *Matamore* est une reproduction du *Miles gloriosus*, personnage si populaire sur la scène latine et que Plaute et Térence avaient eux-mêmes emprunté à la comédie grecque.

alors qu'un M. de Chalon, ancien secrétaire de la reine Marie de Médicis, et retiré à Rouen, lui donna des conseils qui lui ouvrirent une des mines les plus riches que son génie pût exploiter. Le vieillard l'engagea à apprendre l'espagnol, lui en donna des leçons, et lui mit d'abord entre les mains Guillen de Castro. De cette lecture, et du travail qui en fut la suite, sortit le chef-d'œuvre qui devait nous créer un théâtre, *le Cid*. Dans *le Cid*, ce ne sont plus, comme dans *Médée*, quelques élans de passion et de génie perdus dans les longueurs d'une intrigue froidement atroce, d'un dialogue plein d'enflure et de vaine déclamation : c'est l'un des plus heureux sujets que puisse offrir le théâtre ; c'est une intrigue noble et touchante ; c'est le combat des passions entre elles, du devoir contre les passions ; c'est l'art, encore inconnu, de disposer, de mouvoir les grands ressorts dramatiques, l'art d'élever les âmes et de toucher les cœurs ; en un mot, c'est la vraie tragédie. Rien n'avait encore approché de ce degré d'intérêt, de naturel et de charme ; aussi l'enthousiasme alla-t-il jusqu'au transport. « Il est mal aisé, dit Pélisson, au- « teur contemporain, de s'imaginer avec quelle « approbation cette pièce fut reçue de la cour et « du public. On ne pouvait se lasser de la voir ; « on n'entendait autre chose dans les compa- « gnies ; chacun en savait quelques parties par « cœur ; on la faisait apprendre aux enfants, et « en plusieurs endroits de la France il était passé « en proverbe de dire : *Cela est beau comme* « *le Cid*. » Le succès, trop éclatant pour le repos de l'auteur, était si bien mérité, qu'il excita contre lui une des persécutions les plus violentes dont l'histoire des lettres ait conservé le souvenir. A la tête des ennemis de Corneille se plaça le tout-puissant cardinal, qu'il avait eu l'imprudence ou le courage d'offenser. On a dit que le ressentiment du ministre et son acharnement à poursuivre *le Cid* venaient de ce qu'ayant offert à l'auteur de lui acheter sa pièce pour cent mille écus, il avait essuyé un refus humiliant. Cette anecdote n'est nullement prouvée, et n'est pas nécessaire d'ailleurs pour expliquer la persécution du *Cid*. On n'excusera pas la conduite de Richelieu, mais on la comprendra si on se rappelle que Corneille, blessé du mécontentement que lui avait témoigné le ministre au sujet de ces changements faits dans le canevas d'un drame, impatient du reproche qui lui avait été fait de *n'avoir pas un esprit de suite*, c'est-à-dire de n'être pas assez rampant, avait brusquement demandé son congé et renoncé à sa pension. Les motifs de cette retraite hautaine durent être empoisonnés par les flatteurs du cardinal, jaloux de l'homme de génie. Justement, dans le même temps, Corneille publia une *Épître à Ariste*, où il exprimait sa confiance dans son talent avec une libre hardiesse, disant que son travail n'avait pas besoin d'appui, et qu'il ne faisait point de ligue pour se faire admirer. Ces traits durent être rapportés, commentés, et vinrent achever d'indisposer le cardinal contre son ancien favori, qu'on lui présentait comme un ingrat insolent. Les choses étaient dans cet état quand *le Cid* parut, et éclipsa tout ce qu'on avait admiré jusque alors. Un succès aussi éclatant, par lequel le poëte semblait prendre une revanche de sa disgrâce, et prouver qu'en effet il n'avait pas besoin d'appui, dut faire sur le ministre vindicatif et jaloux l'effet d'une humiliation qu'on ne peut pas supporter. Les hommes de lettres lancés par lui sur Corneille triomphant entreprirent d'anéantir ce grand succès et de prouver au public que *le Cid* était le commencement de la décadence du théâtre. Mairet, qui avait loué dans Corneille l'auteur comique, s'épouvanta. Le fameux Scudéry, auteur de douze tragi-comédies en un moment et pour toujours éclipsées, publia des *Observations critiques sur le Cid* (1). Le cardinal les approuva, et voulut que l'Académie française, dont il était le protecteur, prononçât son jugement ; Scudéry le sollicita. Boisrobert, facétieux académicien et bouffon du cardinal, pressa Corneille d'accéder aux volontés du maître, et Corneille répondit : « Messieurs de « l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira. « Puisque vous m'écrivez que Monseigneur se- « rait bien aise d'en voir leur jugement, et que « cela doit *divertir* son Éminence, je n'ai rien à « dire. » La position de l'Académie était difficile ; elle s'assembla le 6 juin 1637, et nomma trois commissaires examinateurs : Chapelain, dont Boileau a fait justice ; l'abbé Amable de Bourzeis, théologien controversiste et prédicateur obscur ; Jean Des Marets, auteur des *Visionnaires* et de plusieurs tragi-comédies oubliées, de plus, selon Fontenelle, confident de Richelieu et son premier commis dans le département des affaires poétiques. Après cinq mois de débats, de négociations entre le premier ministre, qui ordonnait de proscrire la pièce, et les juges, qui craignaient de révolter le public et ne pouvaient d'ailleurs étouffer leur propre admiration, on vit enfin paraître les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, imprimés en 1638, 1 vol. in-8° de près de deux cents pages. Chapelain avait tenu la plume, sans trop de complaisance pour le tout-puissant ministre.

(1) Dans le fameux procès du *Cid*, Scudéry joua le rôle d'accusateur. Voici le début de son *requisitoire*. C'est un curieux échantillon du style de cet écrivain matamore : « *J'attaque*, dit-il, *le Cid*, et non pas son auteur ; j'en veux à son ouvrage, et non à sa personne. Et comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles, je veux baiser le fleuret dont je prétends lui porter une botte franche. Je ne fais ni une satire ni un libelle diffamatoire, mais de simples observations, et hors les paroles qui seront de l'essence de mon sujet, il ne m'en échappera pas où l'on remarque de l'aigreur. Je le prie d'en user avec la même retenue, s'il me répond, parce que je ne saurais dire ni souffrir d'injures. Je prétends donc prouver contre cette pièce du *Cid*, que le sujet n'en vaut rien du tout ; qu'il choque les principales règles du poëme dramatique ; qu'il manque de jugement en sa conduite ; qu'il a beaucoup de méchants vers ; que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées, et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste. »

Les conclusions de l'Académie étaient : « que le « sujet du Cid n'est pas bon, qu'il pèche dans son « dénoûment, qu'il est chargé d'épisodes inuti- « les ; que la *bienséance y manque en beaucoup « de lieux*, aussi bien que la bonne disposition « du théâtre, et qu'il y a *beaucoup de vers bas* « et de façons de parler *impures*, etc. » Après cette part trop large faite à la critique, l'Académie accordait au poëte de justes éloges, et reconnaissait en somme dans *le Cid* un chef-d'œuvre. Ce jugement, que Richelieu ne trouva pas assez sévère, parut injuste au public, qui le cassa ; et longtemps après Boileau disait :

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public, révolté, s'obstine à l'admirer.

Quoique Claveret et Mairet, et Scudéry armé de cinq brochures, fussent venus en aide à l'Académie, jamais démenti plus universel ne lui fut donné ; car, dans la *Vie de Corneille*, Fontenelle dit : « Corneille avait dans son cabinet cette « pièce traduite en toutes les langues de l'Eu- « rope, hormis la turque et l'esclavonne. » Enfin, *le Cid* est la première tragédie française qui ait pu traverser deux siècles et se maintenir au répertoire, toujours jeune de son ancien succès.

En 1639 Corneille donna la tragédie d'*Horace* (qu'on a depuis mal à propos appelée *les Horaces*), et, par une vengeance digne de son génie, il dédia sa pièce au cardinal de Richelieu. Il disait à l'orgueilleuse Éminence : « C'est d'elle que « je tiens tout ce que je suis » ; et par une allusion à *Mirame* et à d'autres tragi-comédies que le cardinal avait élaborées avec Colletet, Des Marets et L'Étoile, le poëte ajoutait : « Nous vous « avons deux obligations très-signalées, l'une « d'avoir ennobli le but de l'art, l'autre de nous « en avoir facilité la connaissance. » Mais où la vanité du ministre trouva sans doute un éloge, n'est-il pas permis aujourd'hui de voir une épigramme ? Corneille va plus loin encore : « J'ai « souvent appris *en deux heures* (dans ses entre- « tiens avec le ministre littérateur) ce que mes « livres n'eussent pu m'apprendre *en dix ans* : « c'est là que j'ai puisé ce qui m'a valu l'applau- « dissement du public, ce que j'ai de réputation, « dont je vous suis *entièrement* redevable. » Une anecdote, rapportée par Pélisson, semble annoncer ce qu'il pouvait y avoir d'ironie cachée dans l'exagération de tels éloges. Le bruit ayant couru que l'Académie porterait encore un jugement sur la nouvelle tragédie, Corneille répondit avec une noble fierté : « Horace fut condamné « par les duumvirs ; mais il fut absous par le « peuple. »

Cette pièce peut être regardée comme une réponse victorieuse aux critiques dirigées contre *le Cid*. Les détracteurs de cette pièce répétaient que l'auteur de *Médée* et du *Cid* ne saurait jamais qu'imiter et traduire, qu'il avait dérobé la première de ses tragédies à Sénèque, et la seconde à Guillen de Castro. Corneille, abandonnant plusieurs projets d'imitations espagnoles, qu'il avait conçus, chercha un sujet que personne n'eût traité avant lui, que lui seul pût avoir l'audace de traiter, qui pour être mis sur la scène exigeât des prodiges d'invention ; et il créa *Horace*. L'envie fut forcée de se taire devant les beautés de cette œuvre énergique et sublime, qui enlève l'âme par des traits d'une si fière éloquence, par des situations si profondément dramatiques. Du reste, cette pièce, qui atteste un immense progrès, était, dans son ensemble, plus défectueuse que *le Cid*. « Il y a trois tragédies dans *Horace*, dit Voltaire. L'unité d'action est violée, l'ordonnance vicieuse ; souvent même les subtilités, les analyses froides, les raisonnements languissants, le faux esprit déparent le dialogue. Le plaisir qu'on goûte en lisant cette pièce n'est pas celui que procure la perfection également répandue sur toutes les parties d'un ouvrage : il faut penser que l'ascendant de ce génie est bien grand, puisque tous ces détails où l'admiration est remplacée par la critique, n'ôtent rien à l'enthousiasme qu'il inspire. »

Cinna, qui suivit *Horace* à quelques mois de distance, n'offre point d'infraction à l'unité d'action ; mais l'unité de caractère y est manifestement violée. Le personnage de Cinna n'est pas soutenu, et ses variations inexplicables lui ôtent la noblesse et parfois l'intérêt. Cette énergie romaine-espagnole, qui produit des effets si sublimes, approche quelquefois de la déclamation, ou même y tourne tout à fait : la grandeur des sentiments et des pensées devient parfois une grandeur de parade, et, malgré tout ce qu'on peut donner à l'idéal, cesse d'être naturelle, vraie, sincère. Mais enfin, et il n'est pas besoin de le démontrer ici, le nombre des beautés domine, et ces beautés sont d'un ordre à racheter tous les défauts. C'est le jugement de la postérité, et ce fut aussi l'avis des contemporains. Lorsque Balzac eut lu cette pièce, il écrivit à l'auteur : « Je crie miracle !... Vous nous faites « voir Rome ce qu'elle peut être à Paris, et ne « l'avez point brisée en la remuant. Aux en- « droits où Rome est de brique, vous la rétablis- « sez de marbre ; quand vous trouvez du vide, « vous le remplissez d'un chef-d'œuvre, et je « prends garde que ce que vous prêtez à l'his- « toire est toujours meilleur que ce que vous em- « pruntez d'elle. » Corneille dédia *Cinna* à un président au parlement de Toulouse, nommé de Montauron, qualifié « trésorier de l'épargne », et qui fit présent de 1,000 pistoles au poëte, croyant sans doute ne pouvoir payer moins cher l'honneur de se trouver, assez mal à propos, comparé à Auguste. Et depuis cette époque les dédicaces lucratives ont été appelées des *épîtres à la Montauron*. Disons ici, en passant, qu'il ne faut point chercher le grand Corneille dans ses épîtres dédicatoires, et qu'on le trouve seule-

ment dans les ouvrages que ces malheureuses épîtres précèdent (1).

Polyeucte, jouée en 1640, marque le plus haut point de perfection du génie de Corneille. Avant de donner sa tragédie au théâtre, le poëte l'avait lue à l'hôtel de Rambouillet, « souverain tribunal, dit Fontenelle, des affaires d'esprit en ce temps-là ». Voiture se chargea de faire connaître à l'auteur que sa pièce avait été généralement condamnée, et Corneille, alarmé, allait la retirer de l'étude quand il fut détourné de ce dessein par un comédien obscur, nommé La Roque, qui, jugeant mieux que tout l'hôtel de Rambouillet, eut le mérite de conserver à la scène française un de ses chefs-d'œuvre. C'est avec *le Cid* celui des ouvrages de Corneille dont le plan est le mieux conçu; c'est le seul où il a su allier le pathétique gracieux et tendre à la force et au sublime. Le rôle de Pauline est sous ce rapport une création unique de son théâtre; car il avait plus de grandeur que de sensibilité dans l'âme, plus d'énergie que de souplesse. Il n'était réservé qu'au seul Racine d'unir presque constamment ces deux caractères.

Avec *Polyeucte* Corneille avait atteint l'apogée de son génie et de sa gloire; il ne devait pas s'élever plus haut. Mais pendant plusieurs années encore il se maintint, sauf quelques chutes, sinon à la même hauteur, du moins dans une région moyenne, qui n'était pas encore la décadence. Son talent dramatique semble même prendre de nouveaux développements et gagner en étendue ce qu'il perd en élévation. *Pompée* et *le Menteur*, représentés presque simultanément (1641, 1642), en offrent un double exemple. La conception de *Pompée* est imposante, et il est malheureux que le dialogue soit si souvent entaché d'enflure à la Lucain. On a mille fois remarqué l'originalité majestueuse du début, où l'exposition du sujet renferme le nœud de la pièce. Le personnage noble et touchant de la veuve de Pompée était encore une création, après les caractères de Pauline et d'Émilie.

La tragédie française était créée; et quand *le Cid* parut Racine n'était pas encore né. Cinq tragédies de Corneille, qu'on revoit toujours avec admiration, étaient les cinq premiers chefs-d'œuvre de notre scène. Mais la comédie était encore à naître; jusque là les pièces qui portaient ce titre n'offraient ni naturel ni véritables peintures de mœurs. Un amas d'extravagances, qui n'avaient rien de réel, faisaient tout le comique de la scène française. Ramenant les deux scènes à la nature et à la vérité, Corneille montra dans *le Menteur* ce que devait être la comédie, comme il avait appris à ses contemporains par *le Cid* ce qu'était la tragédie. En un mot, dans l'espace de six ans, il avait tracé la route à Racine et à Molière. *Le Menteur* est imité d'une pièce espagnole, *la Verdad sospechosa*, que Corneille appelle, dans sa préface, une *merveille*, et il ajoute : « Je ne trouve rien qui lui soit comparable en ce genre, ni parmi les anciens ni parmi les modernes. » Cependant, il déclare que quoiqu'il ait beaucoup emprunté, « il y a peu de rapport entre le français et l'original, » qui fut d'abord attribué à Lope de Vega et qui depuis a été reconnu être de D. Juan d'Alarcon.

En 1643 Corneille donna *la Suite du Menteur*, imitée aussi d'une pièce espagnole de Lope de Vega, intitulée *Amor sin saber a quien*. On y trouve une belle tirade sur la sympathie; mais les suites d'un chef-d'œuvre sont rarement heureuses.

C'était la première fois que Corneille voyait le public accueillir avec froideur un de ses ouvrages; mais il allait prendre une revanche éclatante. *Rodogune* fut représentée en 1644. C'est de toutes les pièces de Corneille celle qu'il préférait; le succès en fut très-grand. Dans le cinquième acte le talent de Corneille se montra sous un aspect nouveau. Jusque là il avait produit ses grands effets par le ressort de l'admiration, quelquefois uni au ressort de la pitié, qui le rendait plus tragique : ici l'admiration a fait place à l'effroi; une affreuse incertitude obsède l'âme des spectateurs; des combinaisons savantes préparent et développent un des plus imposants spectacles de terreur qu'ait offerts le théâtre.

Théodore, jouée en 1645, fut un grave échec. Encouragé par le succès de *Polyeucte*, Corneille avait cru pouvoir emprunter au IIe livre des *Vierges* de saint Ambroise le sujet d'une nouvelle pièce religieuse. Sans doute une jeune fille placée entre le déshonneur et l'apostasie offre une situation tragique, mais bien difficile à mettre sur le théâtre. Le grand Corneille échoua complétement. « On ne put souffrir, dit Fontenelle, la seule idée du péril de la prostitution; et si le public était devenu si délicat, à qui M. Corneille devait-il s'en prendre, qu'à lui-même? Avant lui le viol réussissait. » Ce défaut essentiel n'était d'ailleurs pas le seul; Corneille l'avoue lui-même avec sa franchise ordinaire : « Théodore, dit-il, n'a aucune passion qui l'agite, et là même où son zèle pour Dieu, qui occupe toute son âme, devrait éclater le plus, c'est-à-dire dans sa contestation avec Didyme, je lui ai donné si peu de chaleur, que cette scène, bien que très-courte, ne laisse pas d'ennuyer. Aussi, pour en parler sainement, une vierge et

(1) Ces formules laudatives auxquelles l'usage général astreignait les auteurs de dédicaces, et dont l'Académie française donnait elle-même l'exemple dans la préface de son Dictionnaire de l'Académie, trouvent leur excuse dans la modestie et la simplicité de Corneille. Son génie ne pensait pas s'humilier en descendant jusqu'à solliciter les protections des hommes puissants alors. On ne doit donc pas attacher à ces formules plus d'importance qu'à ces locutions banales de *j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur*, dont tous nos neveux riront un jour, et qui paraîtraient encore plus ridicules et serviles aux Romains et aux Grecs, où le moindre personnage tutoyait *César et Périclès* en lui écrivant d'égal à égal. A.-F. D.

martyre sur un théâtre n'est autre chose qu'un terme, qui n'a ni jambes ni bras, et par conséquent point d'action. » Même dans cette pièce, dont le sujet était si malheureusement choisi, l'auteur de *Polyeucte* se laisse entrevoir par intervalles. La cinquième scène du troisième acte et le quatrième acte tout entier sont dignes du grand Corneille.

Dans *Héraclius*, donné en 1647, Corneille retrouva tout son génie; mais, au lieu de le consacrer tout entier à la peinture des passions et des caractères, il l'employa en partie à nouer et à dénouer les fils d'une des intrigues les plus compliquées qui aient jamais été mises au théâtre. Les inventions du poëte, quoique fort belles, sont si entremêlées et *brouillées*, comme on disait alors, qu'elles produisent dans l'esprit des spectateurs presque autant de fatigue que d'admiration. Cependant le nombre et la nouveauté des combinaisons dramatiques font de cette pièce sinon un des chefs-d'œuvre, du moins une des plus étonnantes créations de Corneille. On l'accusa d'avoir pris son sujet dans Calderon; il s'en défendit, et depuis le père Tournemine a prouvé que l'*Héraclius* espagnol, sous le titre de *Tout dans la vie est mensonge et vérité* (En esta vida todo es verdad y todo mentira), était postérieur à l'*Héraclius* français.

Corneille avait publié tous ses chefs-d'œuvre, et il n'était pas encore de l'Académie française. La première chose que l'Académie avait à faire après la publication de ses *Sentiments sur le Cid*, c'était de recevoir dans son sein l'auteur du *Cid*. Le nombre des quarante premiers membres n'était pas encore rempli; Corneille s'était inutilement présenté plusieurs fois. L'historien de l'Académie, Pélisson, raconte ingénument que d'abord elle lui *préféra* le président Salomon; puis, que M. Faret étant mort en 1646, elle lui *préféra* encore Du Ryer; et qu'enfin le grand Corneille ne fut reçu en 1647 que parce que l'obscur Balesdens, qui allait être *préféré* encore, « écrivit, dans une lettre pleine de beau« coup de civilités pour l'Académie et pour « M. Corneille, qu'il priait la compagnie de vou« loir bien le *préférer* à lui. »

L'admirable génie qui avait donné à la France la tragédie et la comédie la dota, en 1650, quoique avec moins de succès, d'un genre intermédiaire, qui tient de la tragédie par la position et les sentiments des personnages, de la comédie par l'intrigue et le dénouement. « Voici, dit-il lui-même dans l'épître dédicatoire, un poëme d'une espèce nouvelle, et qui n'a point d'exemple chez les anciens. Vous connaissez l'humeur de nos Français : ils aiment la nouveauté, et je hasarde *non tam meliora quam nova*, sur l'espérance de les mieux divertir. » Cette pièce d'un nouveau genre s'appelait *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque. « Elle eut d'abord, dit Corneille, grand éclat sur le théâtre; mais une disgrâce particulière fit avorter sa bonne fortune; le refus d'un illustre suffrage dissipa les applaudissements que le public lui avait donnés trop libéralement, et anéantit si bien tous les arrêts que Paris et le reste de la cour avaient prononcés en sa faveur, qu'au bout de quelque temps elle se trouva reléguée dans la province. » Cet illustre suffrage qui manqua à *Don Sanche d'Aragon* était celui du grand Condé; mais ce ne fut pas la seule cause de la chute de cette pièce. Corneille en convient : « Le sujet, dit-il, n'a pas grand artifice; c'est un inconnu assez honnête homme pour se faire aimer de deux reines; l'inégalité des conditions met un obstacle au bien qu'elles lui veulent, durant quatre actes et demi; quand il faut de nécessité finir la pièce, un homme semble tomber des nues pour faire développer le secret de sa naissance, qui le rend mari de l'une, en le faisant reconnaître pour frère de l'autre. »

La même année, *Andromède*, pièce à machines, à décorations magnifiques et à grand spectacle, dont le sujet est tiré des *Métamorphoses* d'Ovide, eut quarante-cinq représentations, ce qui était alors un succès prodigieux. Ainsi, le créateur de la tragédie et de la comédie en France y donna la première idée d'un genre de spectacle d'où plus tard devaient naître l'opéra, ses machines et ses ballets.

Deux des collègues de Corneille à l'Académie, Charpentier et La Monnoye, ont écrit qu'après avoir publié une chanson licencieuse en quarante couplets, intitulée *l'Occasion perdue et recouvrée*, il fut conduit à confesse par le chancelier Seguier lui-même, et qu'un moine lui imposa pour pénitence de traduire l'*Imitation* en vers français. Mais il est reconnu maintenant que cette fameuse chanson, œuvre d'un sieur de Cantenac, ne parut pour la première fois qu'en 1662, dans un recueil intitulé *Poésies nouvelles et galantes*, tandis que le premier livre de l'*Imitation* traduit par Corneille avait déjà été publié en 1651. Ce fut donc volontairement, et sans pénitence imposée, que Corneille entreprit et poursuivit, comme il le déclare lui-même, *avec beaucoup de temps et beaucoup de peine*, une entreprise qu'il trouvait difficile et qui ne fut terminée qu'en 1656. Cet ouvrage, qui eut, dit-on, trente-deux éditions, est aujourd'hui tombé dans un oubli peut-être immérité. On y reconnaît par intervalles la touche originale et grande de l'auteur de *Polyeucte*. Parfois même l'énergie un peu rude et hautaine du vers *cornélien* s'adoucit jusqu'à rendre avec une grâce admirable la sublime simplicité de l'original, comme dans ce passage, par exemple :

> Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes,
> La pureté du cœur et la simplicité;
> Elles te porteront avec facilité
> Jusqu'à l'abîme heureux des clartés éternelles.

Tout en travaillant à cette œuvre de piété, Corneille se sentait encore entraîné vers la scène tragique. En 1652 il donna *Nicomède*. Cette pièce

offre dans le personnage principal un développement nouveau du génie de Corneille. Un héros environné de périls, qu'il ne repousse qu'avec l'ironie, telle est la donnée du premier rôle, mise en œuvre par le poëte avec une rare habileté. C'est le caractère comique du railleur, élevé, par la grandeur d'âme, par le rang et les dangers du personnage, à l'énergie, à la dignité, au sublime même de la haute tragédie. Lorsqu'on songe que *Nicomède* est la vingt-et-unième pièce de Corneille, et que ce grand poëte avait déjà fait réciter au théâtre, comme il le dit lui-même, quarante mille vers, il est impossible de ne pas admirer cette force de génie qui le poussait toujours vers des voies nouvelles et lui faisait rencontrer à chaque pas les créations les plus originales; mais après tant de travaux la lassitude et la défaillance étaient inévitables; l'auteur de *Nicomède* allait en faire la dure expérience.

La chute de *Pertharite*, en 1653, fut depuis *le Cid* le premier grand revers de Corneille. Cette pièce n'eut que deux représentations. Le public repoussa dans le roi des Lombards un mari qui voulait racheter sa femme en cédant un royaume. Cet échec surprit Corneille, et l'affligea, comme une injuste disgrâce. Méconnaissant l'immense intervalle qui séparait ses chefs-d'œuvre d'un ouvrage si peu digne de lui, et se croyant autant de droits aux applaudissements qu'à l'époque du *Cid*, il accusa le public de légèreté et d'une cruelle inconstance. Il se retira du théâtre en répandant dans des plaintes hautaines l'amertume de son âme. « La mauvaise réception que le public a faite à cet ouvrage, dit-il dans la préface de sa pièce, m'avertit qu'il est temps que je sonne la retraite, et que des préceptes de mon Horace je ne songe plus à pratiquer que celui-ci :

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.

Il vaut mieux que je prenne congé de moi-même que d'attendre qu'on me le donne tout à fait : il est juste qu'après vingt années de travail je commence à m'apercevoir que je deviens trop vieux pour être encore à la mode. J'en remporte cette satisfaction que je laisse le théâtre français en meilleur état que je ne l'ai trouvé, et du côté de l'art et du côté des mœurs. Les grands génies qui lui ont prêté leurs veilles de mon temps y ont beaucoup contribué; et je me flatte jusqu'à penser que mes soins n'y ont pas nui. Il en viendra de plus heureux après nous, qui le mettront à sa perfection, et qui achèveront de l'épurer : je le souhaite de tout mon cœur. »

En déclarant ainsi qu'il renonçait pour toujours au théâtre, Corneille avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Du fond de la retraite où il achevait de traduire l'*Imitation*, il ne cessait de reporter avec regret ses regards sur le théâtre. Cependant, en défiance non de lui-même, mais du public, il redoutait autant qu'il désirait d'y reparaître. Les conseils du surintendant Fouquet le décidèrent, malheureusement pour sa gloire, à sortir de son repos. Il revint au théâtre en 1659, pour défigurer le plus beau, le plus pathétique sujet de la tragédie antique : il donna son *Œdipe*. Cette triste composition réussit cependant; et ce succès, si doux à un vieux triomphateur, le rengagea de plus belle dans la carrière. Il tenta un nouvel essai pour réunir le chant et la poésie, et *la Toison d'Or*, jouée en 1662, excita des applaudissements dus en grande partie aux décorations. L'année suivante, la tragédie de *Sertorius* obtint encore beaucoup de succès. Elle le méritait, par le noble caractère du principal personnage, par des mots sublimes et une des plus belles scènes qui soient au théâtre français. C'est en assistant à une représentation de cette pièce que Turenne, dit-on, s'écria : « Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre? » Mais parmi les Zoïles de ce temps, D'Aubignac, auteur de mauvaises tragédies, mauvais poëte et mauvais prédicateur, après avoir accusé l'auteur de *Sertorius* d'être *affamé d'argent*, couronna sa critique de cette tragédie par ces incroyables turpitudes : « Défaites-vous, monsieur de Cor-« neille, de ces mauvaises façons de parler, qui « sont encore plus mauvaises que vos vers. Vous « êtes sans doute le marquis de Mascarille, qui « piaille toujours et ne dit jamais rien qui vaille. »

En 1664, *Sophonisbe*, moins heureuse que *Sertorius*, ne fit point oublier ou plutôt fit remettre au théâtre la tragédie que Mairet avait donnée sous le même titre, sept ans avant *le Cid*.

Le génie de Corneille, quoique vieillissant, vint encore se révéler dans *Othon* (1665). Les caractères de Galba et d'Othon sont peints d'après Tacite avec une si fidèle énergie, que le maréchal de Grammont disait : « Corneille doit être le bréviaire des rois. »

L'année 1666 vit tomber l'*Agésilas* de Corneille, et bientôt après Racine obtint dans *Andromaque* son premier succès éclatant. C'étaient comme deux astres, dont l'un se levait quand l'autre était à son couchant. En 1667 *Attila* fut un peu plus heureux qu'*Agésilas* auprès du public, sans être mieux accueilli des gens de goût. On connait les deux épigrammes de Boileau, qui n'ont d'ailleurs d'autre mérite que celui de la vérité.

La pièce de *Tite et Bérénice* fut jouée en 1670. On dit qu'une princesse de la cour du grand roi (Henriette d'Angleterre, alors duchesse d'Orléans) mit aux mains, à leur insu, le jeune Racine et le vieux Corneille, qui devait succomber dans ce qu'on appela un *duel*.

La comédie-ballet de *Psyché*, en vers libres, avec des paroles lyriques qui furent le premier essai en ce genre de Quinault, et dont Lulli fit la musique, ne doit être citée ici que pour la coopération de Corneille avec Molière dans la confection de cet ouvrage (1671).

Un an après (1672) parut *Pulchérie*, qui réus-

sit, et dont le cinquième acte est encore estimé. On a cru que Corneille avait voulu se peindre lui-même dans le rôle de Martian. Enfin, le père du théâtre français termina sa longue carrière dramatique, qui avait duré quarante-cinq ans, en 1675, par la tragédie de *Suréna*. Dans cette trente-troisième et dernière pièce jaillirent encore quelques étincelles du feu poétique qui l'avait animé, et notre grand tragique eut l'honneur mérité de clore son théâtre par un vers (1) qu'on a justement qualifié de sublime.

Il faut rattacher au théâtre de Corneille ses *préfaces*, les savants *examens* qu'il a faits de ses pièces, et ses trois *Discours : De l'utilité et des parties du poëme dramatique; De la tragédie; Des trois unités*. C'est là qu'on remarque aussi la profondeur de ses études, de ses combinaisons, de sa théorie, et que dans le premier modèle de la scène française on reconnait son premier législateur.

On a encore de P. Corneille un volume d'*Œuvres diverses*, recueillies par Granet, 1738, in-12; on y trouve un poëme sur les *Victoires de Louis XIV*, qui avait été imprimé en 1668, in-8°; les *Louanges de la sainte Vierge*, de saint Bonaventure, *traduites* en vers et qui avaient paru à Rouen, 1665, in-12; plusieurs traductions en vers de Santeul, du P. La Rue, etc.; des rondeaux, des sonnets, des élégies, des madrigaux, des stances, des chansons, etc. Corneille avait inséré des pièces de vers dans *les Triomphes de Louis le Juste*; Paris, 1659, in-fol. Il avait aussi traduit les deux premiers livres de *la Thébaïde* de Stace; mais on n'en connait qu'un seul vers, cité dans le *Ménagiana*. On a dit que Corneille avait supprimé lui-même tous les exemplaires de cette version; mais ne se pourrait-il pas aussi qu'elle n'eût jamais été imprimée? Après cette énumération des ouvrages de Corneille, nous n'ajouterons que quelques mots sur ses dernières années. Elles s'écoulèrent dans la gêne et la tristesse. Le noble vieillard, blessé des succès de son jeune rival, se plaignait de l'injustice des contemporains. Il éprouva un vif sentiment de joie en apprenant que le roi avait fait représenter à Versailles *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius*, *Œdipe*, *Rodogune*. Son feu poétique se réveilla; il adressa des remercîments au monarque, et sollicita la même faveur pour ses dernières pièces. Cette épître, où l'on trouve de beaux vers, ceux-ci entre autres :

> Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit,
> Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit....

Cette épître est comme le dernier éclair du génie de Corneille. Ce grand poëte vécut encore huit ans, loin d'une société qui commençait à l'oublier. Lorsqu'il mourut, le marquis de Dangeau écrivit sur son journal, à la date du 1er octobre 1684 : « Aujourd'hui est mort le bonhomme Corneille. »

Pierre Corneille avait épousé, sous le règne de Louis XIII, une fille du lieutenant général des Andelys; il en eut trois fils : l'aîné, capitaine de cavalerie et gentilhomme ordinaire du roi, fut père de *Pierre-Alexis*, marié à Nevers, en 1717, et dont le fils, *Claude-Étienne*, donna le jour à *Jeanne-Marie* Corneille et à *Pierre-Alexis*, qui a laissé cinq enfants, dont trois sont encore vivants : *Pierre-Alexis*, qui en 1817 était réduit à demander au ministre des finances une petite place au nom du grand Corneille, « dont je suis, écrivait-il, le vrai sang en ligne directe, » et qui depuis a été nommé professeur au collége royal de Rouen, inspecteur d'académie et membre du corps législatif. Un de ses frères avait sous la Restauration une petite boutique de libraire près de la place des Victoires, et achetait dans les ventes des livres pour la bibliothèque des avocats. Une de ses sœurs a voulu, à la même époque, débuter au Théâtre-Français dans la tragédie. Voltaire n'avait connu qu'une petite-nièce de Corneille, et ce fut pour lui constituer une dot qu'il publia, en 1764, ses *Commentaires*. Sous le règne de Louis XVI, le vertueux Malesherbes eut le bonheur de connaître dans Jeanne-Marie Corneille une descendante directe du grand homme; il en fit sa pupille, et par ses soins elle obtint une pension sur la Comédie-Française. Elle avait sous la Restauration un petit bureau de tabac, rue Montmartre, à Paris; et ce fut elle qui, avec de bien faibles ressources, éleva les cinq enfants de son frère. C'est à son profit que M. Lepan a donné sa bonne édition des *Chefs-d'œuvre de Corneille*.

En 1767, l'Académie de Rouen proposa pour sujet de prix l'*Éloge de Corneille*. L'année suivante le prix fut décerné à Gaillard, depuis membre de l'Académie française, et le célèbre Bailly obtint l'accessit. Ces deux ouvrages sont imprimés. En 1807, l'Académie française mit aussi au concours l'*Éloge de Corneille*, et en 1808 Victorin Fabre remporta le prix; Auger eut l'accessit. Par une singularité remarquable, le célèbre Montyon, qui a si richement doté l'Institut, se mit au nombre des candidats, et fit imprimer à Londres (in-8° de 43 p.) son *Éloge de Corneille*, avec cette note un peu chagrine : « Il « paraît que, par des considérations étrangères « à la littérature, cet éloge de Corneille n'a « *point été admis au concours ouvert par l'A-*

(1) Suréna vient de périr, assassiné par l'ordre d'un prince qui lui devait le salut de son empire; Palmis, sa sœur, maudit les meurtriers de ce grand général, et reproche à Eurydice, princesse parthe, aimée de Suréna de voir sans indignation et sans larmes un crime qu'elle n'a pas su prévenir. Eurydice répond en se poignardant. Voici tout ce passage. Ce sont les derniers vers que Corneille a fait entendre au théâtre :

PALMIS.

> Et vous, madame, et vous, dont l'amour inutile,
> Dont l'intrépide orgueil paraît encor tranquille,
> Vous qui, brûlant pour lui, sans vous déterminer,
> Ne l'avez tant aimé que pour l'assassiner,
> Allez d'un tel amour, allez voir tout l'ouvrage.
> En recueillir le fruit, en goûter l'avantage.
> Quoi! vous causez sa perte et n'avez point de pleurs.

EURYDICE.

> Non, je ne pleure point, madame; mais je meurs.

cadémie nationale. » En 1812 la Société libre d'émulation de Rouen proposa pour sujet de prix cette question : « Quelle a été l'influence du « grand Corneille sur la littérature française et « sur le caractère national? » Le prix fut remporté par un auteur de dix-neuf ans, M. Thorel de Saint-Martin.

On voit encore à Rouen, *rue de la Pie*, l'humble maison où naquit le grand homme. Les voyageurs la visitent avec respect, et les habitants la montrent avec orgueil; mais telle est la vicissitude des choses d'ici-bas que le berceau du grand Corneille est devenu la forge d'un serrurier.

En 1834, le 6 juin, la ville de Rouen a inauguré dans ses murs la statue de Corneille. Une souscription avait été ouverte dans toute la France. Parmi les députations envoyées à cette solennité, on remarquait celles de l'Institut et du Théâtre-Français.

Le portrait de Corneille est difficile à tracer. Comment le louer sans être au-dessous du sujet? Son plus magnifique éloge est peut-être dans ce vers de Voltaire :

Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille.

Il avait pris pour devise : *Et mihi res, non me, rebus submittere conor.* Il a peint son caractère dans ces vers (*Œuvres diverses*) :

Pour me faire admirer je ne fais point de ligue....
Mon travail *sans appui* monte sur le théâtre.

Il avait le sentiment de son génie quand il disait (*ibid.*) :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée...
Le prix que nous valons, qui le sait mieux que nous?

Quand l'Académie cherchait à corriger la langue que Pascal devait fixer et Racine polir, Corneille la formait et la créait pour ainsi dire en lui donnant la force et la justesse dans le raisonnement, l'énergie et la profondeur dans le discours, l'élévation et le sublime dans les sentiments, la noblesse et la majesté dans le langage des rois et des héros. Né dans des temps de troubles et de factions, Corneille vit son génie grandir au milieu de ces crises politiques où les grandes âmes se portent plus haut quand les âmes communes y laissent leur vertu. Recueilli, il fut profond; vertueux, il fut grand. Il paraît n'avoir rien emprunté des Grecs. Ses auteurs favoris furent les deux Sénèque, Tacite et Lucain. Il aimait le théâtre espagnol, et y trouvait, comme dans Lucain, cette force trop souvent voisine de l'enflure. Il opposa aux fureurs de l'envie le calme, aux injures le silence, à l'injustice le temps, à ses ennemis sa gloire, et il les punit par sa renommée. L. J.

Les éditions originales et séparées des pièces de Corneille, depuis *Mélite*, 1633, jusqu'à *Suréna*, 1674, sont très-rares et presque impossibles à réunir; elles offrent des variantes précieuses, qu'il serait important de faire connaître. L'édition de Rouen, 1664, 2 vol. in-folio, présente des différences notables avec l'impression primitive; elle se distingue aussi par une orthographe nouvelle, dont Corneille rend compte dans un *Avis au lecteur*, écrit digne d'attention et qui a été négligé. L'édition que Thomas Corneille donna en 1692, chez Pierre Trabouillet, offre le texte tel qu'il était définitivement arrêté à la mort de l'auteur; et cette édition a été laissée de côté par les éditeurs modernes. Dans la réimpression qui fait partie de la collection des *Classiques français*, on a suivi l'édition de 1682, signalée par Thomas Corneille comme pleine de fautes. L'édition de Rouen, 1664, 6 vol. in-8°, indiquée (lorsqu'on l'indique, ce qui est rare) comme une reproduction des deux in-folio, en diffère en certains passages. Les bibliophiles recherchent avec avidité les éditions données en Hollande, avec les types des Elzevir, des diverses pièces de Corneille; elles parurent depuis 1644 jusqu'en 1678, isolées ou réunies en recueils qu'il ne saurait être question de décrire ici. Un exemplaire en neuf volumes, formé des œuvres des deux frères, s'est élevé jusqu'à 750 fr. à la vente des livres de M. Bérard, en 1829. Parmi les nombreuses éditions mises au jour depuis la fin du dix-septième siècle, nous signalerons celle de Paris, 1706, 10 vol. in-12, fort correcte et publiée par Thomas Corneille; Amsterdam, 1740, 11 vol. in-12, donnée d'après le texte de 1682; Paris, 1747, 12 vol. in-12, estimée; Paris, 1796, 10 vol. in-4°, avec les commentaires de Voltaire, édition de luxe donnée par Didot l'aîné; Paris, an XI (1801), 12 vol. in-8°, avec les notes de Palissot; Paris, 1817 (Renouard), 12 vol. in-8°, plus complète que les précédentes; Paris, 1824 (Lefèvre), 12 vol. in-8°, belle édition, soignée par M. Parelle : elle présente une partie des variantes que donnent les textes primitifs. Une nouvelle édition en 12 vol. in-8°, plus complète que la précédente, s'imprime en ce moment chez MM. Firmin Didot. Les éditions publiées par Voltaire en 1764 et en 1774 donnent tantôt le texte de 1682, tantôt celui de 1692, d'autres fois les deux mêlés ensemble; c'est ce texte ainsi remanié que les libraires ont reproduit de confiance pendant un demi-siècle jusqu'à 1824. Le *Manuel du Libraire* de M. J.-Ch. Brunet, *la France littéraire* de M. Quérard, fournissent de plus amples détails. L'édition des *Chefs-d'œuvre* de Corneille, Oxford, 1746, in-8°, était jadis en faveur auprès des bibliophiles. Le *Théâtre choisi* de Corneille, imprimé chez Didot, en 1783, 2 vol. in-4°, est d'une belle exécution. En fait d'éditions de tragédies isolées, nous citerons seulement *Rodogune*, imprimée à Versailles, en 1760, dans les appartements de Mme de Pompadour; et par suite d'un caprice de cette favorite, elle se plut à graver à l'eau-forte, d'après Boucher, la planche mise en tête de ce volume, dont il ne fut tiré que quelques exemplaires. Passons à la traduction de l'*Imitation* : le premier livre vit le jour à Rouen, en 1651; il fut réimprimé à Leyde, en 1653 (édition elzévirienne);

l'édition de l'ouvrage entier, Rouen, 1656, in-4°, est ornée de figures gravées par Fr. Chauveau. Quant aux réimpressions, assez nombreuses, venues depuis, il faut consulter : Barbier, *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation*, 1811, p. 89; et quant au point de vue littéraire, recourir au livre de M. O. Leroy : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de J.-C.*; Paris, 1841, in-8°.

Le zèle avec lequel on fouille depuis quelques années les dépôts publics a fait connaître quelques petits écrits de Corneille jusque alors ignorés. On n'avait que six de ses lettres : M. C. Gort en a trouvé quatre autres dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et les a publiées dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, tom. III, p. 348. M. Prosper Feugère a découvert dans la même bibliothèque une traduction en vers latins des *Hymnes de sainte Geneviève* (*Nouvelle Revue encyclopédique*, I. III). M. L. Lalanne a trouvé parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Institut un sonnet inédit de Corneille : il l'a fait paraître dans l'*Athenæum français*, numéro du 26 mars 1853, avec d'intéressantes observations.

Nous ne voulons pas indiquer les traductions de Corneille en langues étrangères, ni les écrits du temps relatifs à ses pièces; nous nous bornons à dire qu'en l'an x on publia sept de ses tragédies retouchées par MM. Delisle et Audibert; cette profanation littéraire, qui n'hésitait pas à réduire *les Horaces* à deux actes, n'eut aucun succès. *Le Cid* donna lieu à une vive controverse, qui fit naître de nombreux écrits (voy. le Catalogue Soleinne, 5e partie, n° 423), et qui a été l'objet des travaux spéciaux de deux littérateurs, M. Paul de Musset (*Revue de Paris*, 4e série, t. XXVII) et Ch. Loubens (*Revue indépendante*, t. XVIII). G. B.

Fontenelle, *Éloge de Corneille*, dans l'*Histoire de l'Académie française* par l'abbé D'Olivet. — *Nouvelles de la république des lettres*, janvier 1685, p. 86. — Perrault, *les Hommes illustres*, t. I. — Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. I, p. 167. — Baillet, *Jugements des savants*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XV. — Les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, t. V-XI. — J. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille*; Paris, 1829, in-8° ; 2e édit., 1836. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, *Port-Royal*, t. I. — Héquet, *du Rôle politique de Corneille durant la Fronde* (*Revue rétrospective*, 2e série, t. VIII. — Lisle, *Essai sur les théories dramatiques de Corneille*; 1852. — Guizot, *Corneille et son temps*; Paris, 1852, in-8°. — *Précis des travaux de l'Académie royale de Rouen*; 1840, p. 276. — *Éloges* par Victorin Fabre, Auger et autres. — Sur les diverses éditions de Corneille, voir le *Catal. de la bibliot. dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 246.

CORNEILLE (*Thomas*), poëte français, naquit à Rouen, le 20 août 1625, dix-neuf ans et deux mois après Pierre Corneille, son frère germain, et mourut en 1709. Il fit ses études au collége des jésuites de Rouen. Étant encore en rhétorique, il composa en vers latins une pièce qui plut tellement à son professeur, qu'il la substitua à celle qu'il devait faire représenter par ses écoliers pour la distribution des prix. Il y eut entre Pierre et Thomas une conformité bien remarquable : ils étudièrent au même collége, épousèrent les deux sœurs, entre lesquelles se trouvait la même différence d'âge qu'entre eux. Ils composèrent le même nombre d'ouvrages dramatiques, commencèrent tous deux par des comédies, et prirent l'un et l'autre leurs premiers sujets dans le théâtre espagnol. Leurs caractères avaient tant de sympathie, que les deux familles vécurent ensemble dans la même maison, n'ayant qu'une même table, et qu'après vingt-cinq ans les deux frères n'avaient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes. Ce partage n'eut lieu qu'à la mort de Pierre Corneille.

Le frère aîné avait plus de génie pour la conception, plus d'énergie dans l'expression; le jeune avait plus de facilité dans le travail, plus de correction dans le style. Leur réputation s'est faite et conservée dans la juste proportion que devait y mettre la différence de leurs qualités. Pierre a sur Thomas cette supériorité que le génie ne peut manquer ou d'obtenir de suite ou d'emporter à la longue sur l'esprit, quelle que soit la facilité ou la grâce qui l'accompagne. Les seules pièces de Thomas Corneille qui soient restées au théâtre sont *Ariane*, *le Comte d'Essex* et *le Festin de Pierre*.

Le 2 janvier 1685, Thomas Corneille remplaça son frère à l'Académie française; ce fut Racine qui répondit à son discours de réception. Voici comment l'auteur d'*Athalie* termina le sien : « Vous « auriez pu, mieux que moi, monsieur, lui ren« dre (à Pierre Corneille) les justes honneurs « qu'il mérite, si vous n'eussiez peut-être appré« hendé avec raison qu'en faisant l'éloge d'un « frère avec qui vous avez d'ailleurs tant de con« formité, il ne semblât que vous fissiez votre « propre éloge. C'est cette conformité que nous « avons toujours eue en vue, lorsque, tout d'une « voix, nous vous avons appelé pour remplir sa « place, persuadés que nous sommes que nous « trouverons en vous non-seulement son nom, « son même esprit, son même enthousiasme, « mais encore sa même modestie, sa même vertu, « et son même zèle pour l'Académie. »

L'espoir des académiciens ne fut pas trompé : à une extrême modestie, qui ne se démentit jamais, Thomas Corneille joignit le plus grand amour pour le travail, auquel il se livra d'autant plus entièrement qu'il mena toujours une vie tranquille et retirée. Aussi, indépendamment de ses pièces de théâtre, il a laissé de nombreux ouvrages. Le premier qu'il fit paraître après son admission fut une nouvelle édition des remarques de Vaugelas, avec des notes qui en facilitaient l'intelligence et expliquaient les changements survenus dans la langue. Ce travail, aussi utile qu'épineux, fut suivi d'un autre, non moins aride et beaucoup plus long. Ce fut un dictionnaire en deux volumes in-folio, par forme de supplément à celui de l'Académie française, dans lequel il donna les termes des arts et des scien-

ces. Après avoir doublement acquitté sa dette comme savant, l'auteur d'*Ariane* reprit le rôle de poëte, pour donner une traduction en vers des quinze livres des *Métamorphoses* d'Ovide. Il en avait déjà publié les six premiers livres plus de douze ans auparavant, et il compléta ainsi cet ouvrage, et le rendit encore plus intéressant par l'addition de certains passages propres à lier les sujets et par un commentaire agréable.

Il occupait depuis six ans le fauteuil académique, lorsqu'il eut la satisfaction de le voir donner à son neveu et d'être, en qualité de chancelier, chargé de lui répondre. Fontenelle, dont il s'agit, était fils de *Marthe* Corneille, unique sœur de Pierre et de Thomas. Ainsi leur père, maître des eaux et forêts de Rouen, est peut-être le seul homme qui, n'ayant eu que trois enfants, ait vu ses deux fils et le fils de sa fille illustrer autant leur nom dans la littérature.

Thomas Corneille était fort âgé quand il fut nommé à l'Académie des inscriptions, et bientôt après il perdit la vue. L'amour du travail ne l'abandonna pas dans cette infirmité. Il avait recueilli soigneusement les nouvelles observations de l'Académie française sur Vaugelas; il les publia, ainsi qu'un dictionnaire géographique, auquel il avait travaillé pendant quinze ans. Malgré son infirmité, il en suivit l'impression en se faisant lire les épreuves par une personne dont il s'était rendu la prononciation si familière, qu'à l'entendre lire il jugeait parfaitement des moindres fautes qui s'étaient glissées dans la ponctuation ou dans l'orthographe.

Sans doute les tragédies de Thomas Corneille ne sauraient être mises en comparaison avec celles de Pierre Corneille et de Racine; mais on y trouve encore des beautés de sentiment, des situations qui entraînent, un pathétique attendrissant. La versification en est lâche et souvent incorrecte, et toutefois on peut y noter beaucoup de vers heureux et naturels; la passion y parle un langage facile et pur; quelques-uns même sont déclarés dans le *Commentaire* de Voltaire dignes de Racine. Boileau fut trop sévère envers Thomas Corneille, en disant qu'il ne s'était étudié qu'à copier les défauts de son frère, et qu'il n'avait jamais rien su faire de raisonnable. Voltaire, sans être trop indulgent, a porté de lui un jugement qui lui assigne parmi les poëtes du dix-septième siècle un rang honorable.

Voici la liste des pièces de Thomas Corneille : *les Engagements du hasard*; comédie (1647) : cette pièce et les suivantes sont en vers et en cinq actes; — *le Feint Astrologue*, comédie (1648); — *Don Bertrand de Cigarral*, comédie (1650); — *l'Amour à la mode*, comédie (1651); — *le Berger extravagant*, pastorale burlesque (1653); — *le Charme de la voix*, comédie (1653); — *les Illustres Ennemis*, comédie (1654); — *le Geôlier de soi-même*, comédie (1655); — *Timocrate*, tragédie (1656) : elle eut quatre-vingts représentations, et ne fut jamais jouée depuis; — *Bérénice*, tragédie (1657); — *la Mort de l'empereur Commode*, tragédie (1658); — *Darius*, tragédie (1659); — *Stilicon*, tragédie (1660); — *le Galant doublé*, comédie (1660); — *Camma*, tragédie (1662); — *Maximien*, tragédie (1662); — *Pyrrhus roi d'Épire*, tragédie (1663); — *Persée et Démétrius*, tragédie (1664); — *Antiochus*, tragédie (1666); — *Laodice*, tragédie (1668); — *le Baron d'Albicrac*, comédie (1668); — *la Mort d'Annibal*, tragédie (1669); — *la Comtesse d'Orgueil*, comédie (1670); — *Ariane*, tragédie (1672); — *Théodat*, tragédie (1672); — *le Comédien poëte*, comédie (1673); — *la Mort d'Achille*, tragédie (1673); — *Don César d'Avalos*, comédie (1674); — *l'Inconnu*, comédie (1675); — *le Festin de Pierre*, d'après la pièce de Molière, comédie (1677); — *le Comte d'Essex*, tragédie (1678); — *la Devineresse, ou madame Jobin*, comédie, en prose (1679); — *Bradamante*, tragédie (1695). Le théâtre de Thomas Corneille a eu plusieurs éditions. La plus complète est celle de Paris, 1722, 5 vol. in-12. On a encore de Thomas Corneille : *Pièces choisies d'Ovide*, traduites en vers; Paris, 1670, in-12; — *Discours prononcé à sa réception à l'Académie française*; Paris, 1685, in-4°; — *Réponse à M. de Fontenelle à sa réception à l'Académie française*; Paris, 1691, in-4°; — *Remarques sur la langue française de M. de Vaugelas*; Paris, 1687, 2 vol. in-12; — *le Dictionnaire des Arts et des Sciences*; Paris, 1694, 2 vol. in-fol. Ce dictionnaire est destiné à servir de supplément à celui de l'Académie française; — les *Métamorphoses d'Ovide, mises en vers français*; Paris, 1697, 3 vol. in-12; — *Dictionnaire universel géographique et historique*; Paris, 1708, 3 vol. in-fol.

De Boze, *Éloge de Thomas Corneille*; dans *l'Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. I. — Baillet, *Jugements des savants*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — Les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*. — La Harpe, *Cours de littérature*.

CORNEILLE DE BLESSEBOIS. *Voyez* BLESSEBOIS.

CORNEJO (*André*), historien espagnol du dix-huitième siècle. On a de lui : *Diccionario historico y forense del derecho real de España*; Madrid, 1779, in-4°; — *Appendice al Diccionario historico y forense del derecho real*; Madrid, 1784, grand in-4°.

CORNEJO (*Pierre*), historien espagnol, vivait vers la fin du seizième siècle. On ne sait rien sur sa vie, sinon qu'il était prêtre et qu'il se trouvait dans les Pays-Bas à l'époque où se passaient les événements qu'il raconte. On a de lui : *Sumario de las guerras civiles y causas de la rebelion de Flandes*; Lyon, 1577, in-8°; traduit en français par Gabriel Chapuis, Lyon, 1579, in-8°; — *Compendio y breve relacion de la liga y confederacion francesa con las (cosas acontecidas) desde el ano de MDLXXXV*

hasta el de MDXC; Bruxelles, 1591, in-8°; Madrid, 1592, in-8°; — *Discurso y breve relacion de lo acontecido en el cerco de Paris contra Henrico de Borbon intitulado rey de Francia*; Bruxelles, 1591, in-8°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORNELIANUS**, rhéteur romain, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Il fut sécrétaire de l'empereur Marc-Aurèle. Le grammairien Phrynichus, qui dédie à ce rhéteur son *Ecloge*, parle de lui avec de grands éloges. Fronton cite un rhéteur du nom de Sulpicius Cornelianus. On ignore si c'est le même personnage que l'ami de Phrynichus et le secrétaire de Marc-Aurèle.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CORNÉLIE, dame romaine du quatrième siècle avant J.-C.. Elle fut accusée en 331 avant J.-C. du premier crime d'empoisonnement dont parle l'histoire romaine. Voici comment Tite-Live raconte ce fait curieux. « Comme les principaux citoyens de Rome périssaient de maladies semblables et presque tous après les mêmes symptômes, une esclave alla trouver L. Fabius Maximus, édile curule, et promit de révéler la cause de cette calamité publique, s'il lui faisait la promesse que cette révélation ne lui attirerait aucun mal. Fabius à l'instant rapporte le fait aux consuls, qui en font part au sénat; l'ordre entier consent à donner toute assurance à l'esclave. Alors elle découvrit que c'était à la perfidie des femmes qu'était due la désolation de la ville; que des dames romaines préparaient des poisons, et que si on voulait la suivre sur-le-champ, on en aurait bientot la preuve. On la suivit; on surprit quelques femmes occupées à faire cuire des drogues, et l'on trouva des poisons soigneusement cachés; tout fut apporté au Forum : vingt matrones environ chez lesquelles on en avait saisi furent amenées par le viateur. Deux d'entre elles, Cornélie et Sergia, l'une et l'autre de famille patricienne, prétendirent que c'étaient des breuvages salutaires; l'esclave le nia, et leur ordonna d'en boire, afin de les convaincre d'imposture. Elles demandent quelques instants pour se consulter; le peuple s'écarte, et à la vue de tous elles en confèrent avec toutes les autres : celles-ci ne refusent pas non plus l'épreuve; chacune boit du breuvage, et toutes périssent victimes de leur propre perfidie. Leurs complices arrêtées aussitôt, dénoncèrent un grand nombre de matrones, et cent soixante-dix environ furent condamnées. » Tite-Live lui-même semble douter de cet événement, qui se passa au milieu d'une épidémie. Il est peu vraisemblable que cent-soixante dames aient comploté l'empoisonnement des premiers personnages de l'État; Cornélie et ses compagnes furent probablement victimes de ces soupçons et de ces fureurs populaires qui se produisent si facilement dans les temps d'épidémies.

Tite-Live, VIII, 18 -- Valère Maxime, II 5 — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, III 17

CORNÉLIE, la plus jeune fille du premier Scipion l'Africain et la mère des Gracques, née vers 189 avant J.-C., morte vers 110 avant J.-C. Elle épousa, en 169, T. Sempronius Gracchus, un des chefs du parti démocratique. Restée veuve avec douze enfants, elle se consacra entièrement à leur éducation, rejetant toute proposition d'un nouveau mariage, et refusant même la main du roi d'Égypte, Ptolémée Physcon. De cette nombreuse famille, trois enfants seulement survécurent; une fille, qui fut mariée au second Scipion l'Africain, et deux fils, Tiberius et Caïus. Cornélie tenait de son père l'amour des lettres; elle joignait aux vertus des vieilles matrones romaines cette culture d'esprit et cette élégance de mœurs qui commençaient à prévaloir dans les hautes classes de Rome. Connaissant parfaitement la littérature grecque, elle parlait sa langue maternelle avec cette grâce qui dans tous les pays caractérise les femmes bien élevées. Ses lettres, qui existaient encore du temps de Cicéron, étaient citées comme des modèles. Tiberius et Caïus durent à ses leçons une grande partie de leurs talents. Fille du vainqueur d'Annibal, mère des Gracques, belle-mère du conquérant de Carthage et de Numance, Cornélie occupa sans contredit la première place parmi les dames de son temps. Elle fut l'idole du peuple, et exerça une puissante influence sur ses deux fils, dont elle vit la grandeur et la mort. Selon quelques historiens, elle se plaignait souvent à Tiberius et à Caïus d'être toujours appelée la belle-mère de Scipion et jamais la mère des Gracques, excitant ainsi ces derniers à s'illustrer par quelque grande entreprise. La calomnie n'épargna point Cornélie. On prétendit que, d'accord avec sa fille, elle avait fait périr son gendre, le second Africain; c'est une de ces accusations de parti que l'histoire doit repousser. Cette mère si dévouée supporta avec une rare constance la mort de ses enfants. Après le meurtre de Caïus, elle se retira à Misène, où elle passa le reste de sa vie, entourée de Grecs et de littérateurs, recevant les présents des rois alliés de Rome et vénérée de tous. De son vivant, les Romains lui élevèrent une statue, avec cette inscription : CORNELIA MATER GRACCHORUM.

Plutarque, *Tiber. et Cai. Gracchus*. — Tite-Live, XXXVIII, 57. — Appien, *B. civ.* I, 20. — Velleius Paterculus, II, 7

CORNÉLIE, fille de P. Cornelius Scipion, et femme de Pompée, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Elle épousa d'abord P. Crassus, fils du triumvir. Ce jeune homme périt avec son père dans la guerre des Parthes, en 53 avant J.-C., et Cornélie se remaria l'année d'après avec Pompée le Grand. Ce ne fut pas de la part de celui-ci un mariage purement politique: la veuve de Crassus était douée d'une grande beauté, et possédait une instruction rare même de son temps. Elle connaissait la littérature, la musique,

la géométrie et la philosophie. Pompée, lorsqu'il quitta l'Italie, en 49, envoya sa femme avec Sextus, le plus jeune de ses fils, à Lesbos. Elle quitta cette île après Pharsale, accompagna Pompée en Égypte, le vit assassiner, et s'enfuit d'abord à Chypre, puis à Cyrène. Amnistiée par César, elle revint à Rome, et reçut du vainqueur les cendres de son mari. Elle les conserva pieusement dans ses domaines d'Albe.

Plutarque, *Pompeius*, 55, 66, 74, 76, 78, 80. — Appien, *B. civ.*, II, 83. — Dion Cassius, XL; 51; XLII, 5. — Velleius Paterculus, II, 53. — Lucain, III, 23; V, 725; VIII, 40.

CORNÉLIE, fille de Cinna, un des principaux chefs du parti de Marius, et femme de César, vivait dans le premier siècle avant J.-C. César l'épousa en 83 avant J.-C, lorsqu'il n'avait que dix-sept ans, et ayant reçu de Sylla l'ordre de la répudier, il s'y refusa, au risque d'être proscrit. Cornélie mourut quelque temps avant que son mari fût questeur. Celui-ci prononça du haut des rostres l'éloge funèbre de sa femme.

Plutarque, *Cæs.*, 1, 5. — Suétone, *Cæsar*, 1, 5, 6. — Velleius Paterculus, II, 41.

CORNELIS (*Cornille*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1562, mort en 1638. Élève de Pierre Lelong le jeune, il surpassa de beaucoup son maître. Il quitta sa patrie à l'âge de dix-sept ans, avec l'intention de se rendre en Italie, en traversant la France. Il s'arrêta à Rouen. Forcé par la peste de quitter cette ville, il retourna en Flandre, et étudia sous François Porbus et Gilles Coignet à Anvers. Il se faisait déjà remarquer par le moelleux et la délicatesse de son pinceau. Cornelis, de retour à Harlem, débuta par un grand tableau pour les buttes des arquebusiers; il y avait fait les portraits des principaux de cette compagnie. Ce tableau fut exposé en 1583. « Dans ce chef-d'œuvre, dit Descamps, outre les perfections de l'art, les couleurs sont excellentes, l'ordonnance belle, les mains d'un beau dessin, les expressions nobles; ce ne sont cependant que des portraits, mais tracés par le génie propre aux tableaux d'histoire. » Quoique Cornelis réussit très-bien dans le portrait, il aimait peu ce genre. Ses tableaux sont fort nombreux; le plus connu est un *Déluge*, peint pour le comte de Leicester; l'artiste répéta le même sujet pour le sieur Ferreris.

Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais.*

CORNELIUS NEPOS. *voy.* NEPOS.

*__CORNELIUS__, chevalier romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Complice de Catilina, il se chargea, avec Varguntejus, de tuer Cicéron, en 63 avant J.-C.; mais il ne put exécuter ce projet, parce que le consul fut prévenu à temps par Curius et Fulvie. Accusé, après la découverte de la conjuration, il ne put trouver personne pour le défendre, et se sauva cependant, probablement par des révélations. Lorsque Sylla fut mis en jugement comme complice de Catilina, le fils de Cornelius figura parmi les témoins à charge.

Salluste, *Catilina*, 17, 28. — Cicéron, *pro Sulla*, 2, 6, 18.

CORNELIUS (*André*), historien néerlandais, natif de Staveren, dans la Frise, mort à Harlingen, en 1589. Il fut organiste dans cette dernière ville. On a de lui en hollandais la *Chronique de Frise* de Ocko Van Scharl, revue par lui; Lœuwarden, 1597, in-fol., et 1752, in-4°. Elle s'étend depuis l'an du monde 3070 jusqu'en 1565 de l'ère chrétienne.

Sweert, *Athenæ Belg.* — André, *Bibl. belg.*

*__CORNELIUS__ (*Victorin*), jurisconsulte bohémien, né à Wsehrd en Bohême, mort en septembre 1520. Il fut secrétaire du roi Wladislas, doyen de la faculté de physique de Prague en 1484 et notaire de la table de Bohême. On a de lui : *Constitutiones regni Bohemiæ*; une traduction en langue bohème des écrits originaux de saint Isidore; un *poëme satirique latin* dirigé contre les papes et réfuté ensuite par Bohuslai Lobkowitz.

Balbini, *Bohemia docta.*

*__CORNELIUS__ (*Pierre* DE), actuellement le peintre le plus célèbre de l'Allemagne, est né à Düsseldorf, le 16 septembre 1787. Son père était inspecteur de la galerie de tableaux de cette ville; et, quoique chargé d'une nombreuse famille, il donna à son fils une éducation distinguée. Le jeune Cornelius étudia d'abord l'antique et l'œuvre de Raphael avec un zèle et une persévérance qui étonnèrent ceux qui l'entouraient. A l'âge de l'adolescence il se piquait d'honneur de gagner quelque argent par de petites compositions qu'il faisait pour illustrer des calendriers et autres ouvrages de ce genre. Il exerça sa mémoire en reproduisant les tableaux qu'il avait vus, et les ouvrages de Marc-Antoine et de Volpato lui servaient souvent à de pareils exercices. Cornelius avait seize ans lorsqu'il perdit son père. Des personnes jalouses, à ce que l'on dit, du talent croissant du jeune artiste conseillèrent à sa mère de ne pas lui laisser continuer la carrière de peintre, donnant pour prétexte qu'il y en avait déjà assez en Allemagne, et qu'en apprenant l'état de bijoutier il pourrait plus tôt venir en aide à sa famille. Mais sa mère préféra être privée pendant quelque temps des soulagements immédiats que son fils aurait pu lui procurer, et elle alimenta l'ardeur brûlante qu'il manifestait pour les arts.

Le premier grand ouvrage que Cornelius entreprit, à l'âge de dix-neuf ans, fut la peinture de la coupole de la vieille église de Neuss, près de Düsseldorf. Cet ouvrage, peu connu, composé de figures colossales et exécuté en grisaille, porte déjà les traces du génie qui bientôt devait exercer une si grande influence sur l'art en Allemagne. De Düsseldorf le jeune Cornelius voulut se rendre à Rome, cette terre classique de la peinture, pour laquelle il a conservé jusqu'à ce jour une prédilection toute particulière. Il s'arrêta à Francfort, où la gloire de Gœthe remua profondé-

ment son imagination. Il y commença alors, à l'âge de vingt-quatre ans, ses *illustration de Faust*, qu'il finit plus tard à Rome, où il arriva en 1811. Le *Faust* que Cornelius termina dans sa vingt-sixième année est un de ses ouvrages les plus importants et le plus original qu'il ait produit. Il a créé ces types à la fois naïfs et vigoureux de Faust, de Marguerite, de Méphistofélès, de Marthe et de Wagner, qu'on retrouve dans un grand nombre des compositions qui ont été faites plus tard en Allemagne sur le même sujet. Deux pages sont surtout remarquables dans cette œuvre : Faust et Méphistofélès, assis sur des chevaux traversent l'espace, en regardant le gibet surmonté d'un squelette et entouré d'ombres fantastiques ; puis Marguerite, en prison, agenouillée devant un crucifix, pendant que Faust et Méphistofélès entrent pour l'enlever. Cornelius dédia cet ouvrage, gravé par Ruscheweyh, à Gœthe lui-même, et la dédicace qu'il lui adressa à cette occasion fait autant d'honneur à son talent d'écrivain qu'à sa modestie comme artiste. A Rome Cornelius rencontra Overbeck, et il s'établit entre eux une intimité telle, qu'ils habitèrent ensemble un vieux couvent en ruines, et qu'ils se firent mutuellement, et avec toute la franchise de cœurs généreux, la critique de leurs ouvrages, si bien que le roi Louis de Bavière les appelait toujours saint Paul et saint Jean. Plus tard d'autres artistes, tels que Schnorr, Veit, Schadow, le graveur Amsler et le paysagiste Fohr agrandirent cette société, dont les membres rivalisèrent dans leur lutte pour les beaux-arts. Une des premières compositions que Cornelius entreprit à Rome fut le *Cycle des Nibelungen*. Plus encore que les personnages du Faust, ceux des Nibelungen sont devenus les types des imitations qu'on a faites plus tard. L'élément héroïque de ce poème, les récits tirés de ce monde merveilleux et barbare qui forme le principal sujet de l'épopée des Nibelungen, la naïveté des mœurs et la passion idéalement sauvage que nous poursuivons avec tant d'intérêt dans les caractères des Siegfried, de Hagen, de Hetzel, de Volker, de Crimshilde, de Brunhilde, conviennent surtout au talent primitif et inventeur de Cornelius. Les Nibelungen, gravés par Amsler et Lips, prouvent que Cornelius, qui dès son enfance avait montré tant de vénération pour l'antique et pour les œuvres classiques de Raphael et de son école, ne perdit cependant pas à Rome le caractère de son propre génie : les deux premiers ouvrages qu'il exécuta dans cette ville furent essentiellement allemands. Bientôt M. Bartholdes, consul général de Prusse en Italie, le chargea des peintures à fresque pour sa maison de campagne, où Cornelius exécuta le songe de Joseph et la scène de reconnaissance de ce dernier avec ses frères. La peinture à fresque avait été négligée depuis un siècle. Cornelius, qui transporta plus tard en Allemagne cet art, qu'il avait commencé de cultiver à Rome, doit être considéré comme le restaurateur de ce genre de peinture de l'autre côté du Rhin. Pendant qu'il était à Rome, le marquis de Massini le chargea aussi d'exécuter, dans sa villa, des illustrations à fresque, tirées des grandes épopées italiennes. Il composa dans ce but le cycle de *la Divine Comédie* de Dante ; mais cet ouvrage important ne fut malheureusement pas exécuté à fresque. Il existe cependant de ces compositions des gravures de Schœfer et d'Éberlé, avec un commentaire du professeur Dollinger. Cornelius lui-même a conservé les cartons et les dessins coloriés de *la Divine Comédie*. La *Jérusalem délivrée* du Tasse fut également illustrée par ce grand peintre. Les six feuilles de cette composition, qui parurent en 1843, chez Reimer, à Berlin, contiennent : l'ange Gabriel apparaissant a Godefroi de Bouillon ; les Croisés apercevant pour la première fois Jérusalem ; Armide demandant du secours à Godefroi de Bouillon ; Herminie et Clorinde chez les pasteurs ; Clorinde mourante baptisée par Tancrède, et Herminie apercevant Tancrède évanoui.

Le prince héritier de Bavière, connu plus tard sous le nom de roi Louis, ayant fait un voyage à Rome, fut saisi de la grandeur et de la variété des compositions de Cornelius, et l'engagea à aller à Munich. Cornelius quitta Rome en 1819, pour exécuter les grandes fresques de la nouvelle Glyptothèque ; et en même temps il fut nommé directeur de l'Académie de Düsseldorf. Il quitta plus tard Düsseldorf, et se fixa entièrement à Munich, où il fut rejoint par plusieurs de ses disciples. A partir de cette époque, Munich devint en quelque sorte le centre des arts en Allemagne. Cornelius peignit dans la Glyptothèque deux salles, appelées l'une *Salle des Héros* et l'autre *Salle des Dieux*. Il y représenta le Mariage de Pelée et de Thétis ; Jupiter, Apollon, Mercure, Junon, Vénus, Cérès, Mars ; l'Enlèvement d'Hélène ; le Jugement de Pâris ; le Sacrifice d'Iphigénie ; le Mariage de Ménélas avec Hélène ; Ajax renversant Hector à terre ; Nestor et les Atrides réveillant Diomède ; Priam demandant à Achille le corps d'Hector ; les Adieux d'Hector et d'Andromaque ; Ulysse chez les filles de Lycomède ; Vénus et Mars blessés par Diomède ; Agamemnon accompagné au combat par le dieu des songes ; Vénus protégeant Pâris contre Ménélas ; Combat pour le corps de Patrocle ; Destruction de Troie ; Assemblée des Grecs, et Colère d'Achille. Cette œuvre importante est complétée par des arabesques allégoriques, des bas-reliefs, etc.

Dans la *Salle des Dieux* on remarque Éros peint sous les quatre formes des éléments, et surmontant le dauphin, comme symbole de l'eau ; le cerbère, comme symbole de la terre ; l'aigle, comme symbole du feu, et le paon, comme symbole de l'air. Cette composition forme le centre du plafond de cette salle. Quatre séries de tableaux correspondent avec ce beau mythe. Les

histoires symboliques de Prométhée, de Pandore, de Psyché et d'autres dieux et demi-dieux s'y trouvent également représentées.

Cornelius peignit plus tard les loges de la Pinacothèque, galerie de tableaux de Munich. Cornelius y a exécuté une *Histoire de la peinture* avec cette profondeur de conception et cette richesse de pensée qui caractérisent son génie. La représentation du monde païen ne pouvait pas suffire à cette âme, qui avait toujours montré un penchant naturel pour le catholicisme. L'Église de Saint-Louis, une des plus belles constructions du roi de Bavière, fut ornée par Cornelius des fresques tirées de l'Histoire Sainte; le tableau du maître-autel, représentant *le Jugement dernier*, est le plus important : il surpasse en dimensions la composition de Michel-Ange qui traite le même sujet : il a soixante-deux pieds de haut et trente-huit de large. En 1833, dans un nouveau voyage à Rome, Cornelius composa plusieurs cartons, qui furent plus tard exécutés pour l'église de Saint-Louis. La grandeur même de ces différents ouvrages entrepris par Cornelius a nécessité la collaboration de plusieurs de ses disciples : Cornelius ne faisait souvent que les cartons, tandis que Schlotthauer, Zimmermann et autres exécutaient les fresques. Le gouvernement anglais ayant eu l'intention de faire peindre le nouveau palais du Parlement, Cornelius fut consulté pour savoir si le climat de ce pays ne s'opposerait pas à la conservation de la peinture à fresque. Son avis, d'accord du reste avec celui de plusieurs autres autorités, fut négatif. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dont on connaît la prédilection pour les beaux-arts, fit appeler Cornelius à Berlin, et le chargea de la peinture du Campo-Santo, ou mausolée royal, qui doit former une aile de la nouvelle cathédrale dont on a commencé la construction il y a quelques années. Les cartons de cette œuvre grandiose sont déjà composés, et font l'admiration de tous ceux qui visitent les ateliers du maître. On y remarque surtout *les quatre cavaliers de l'Apocalypse*, qui surpassent en originalité et en hardiesse tout ce que Cornelius a fait jusqu'à présent. Les traits et les compositions, gravés par J. Thaeter, ont paru en 1848 à Leipzig. Les quatre cavaliers de l'évangéliste saint Jean ont été gravés à part par le même artiste. Pendant son séjour à Berlin, Cornelius a aussi composé, sur la demande du roi, les dessins du bouclier de la croix que Frédéric-Guillaume IV offrit comme cadeau de parrain au prince de Galles. Les fresques du musée de Berlin, pour lesquelles il existait des cartons du célèbre Schinkel, furent également exécutées sous la direction de Cornelius.

Ce maître est le premier grand peintre allemand qui ait songé à étendre le but de la peinture historique dans le sens du symbole : dans cette entreprise, il paraissait partir de ce principe que l'histoire ne se compose pas d'événements que le hasard seul relie entre eux, mais se développe d'après des lois immuables, par lesquelles se réalise la pensée divine. En représentant des faits historiques, l'artiste s'efforce donc de mettre sous nos yeux non pas une suite incohérente d'événements, mais un cycle embrassant les pages de l'histoire dans lesquelles se présente l'esprit universel des choses, la loi éternelle de la vie. C'est, si l'on veut, dans la peinture la représentation de ce que l'école de Hégel appelle en terme de philosophie l'*idée*. Il reste à savoir si ce but élevé que Cornelius s'est proposé, et qui va du reste si bien au génie profondément métaphysique et rêveur de l'Allemagne, ne surpasse pas les limites et les moyens même de la peinture. Dans tous les cas, cette manière de comprendre le but de la peinture historique est la cause directe du reproche qu'on a pu faire à ce maître de ne pas être toujours parvenu à représenter sous des formes plastiques et irréprochablement belles ces idées profondes et dignes du génie d'un poëte de premier ordre.

Dr F. S. Bamberg.

Documents particuliers. — Raczynski, *Histoire de l'art moderne en Allemagne.*

CORNELIUS COSSUS. *Voy.* Cossus.

CORNELIUS SEVERUS. *Voy.* Severus.

* **CORNEO** (*Jean-Baptiste*), théologien italien, né à Milan, en 1607, mort en 1690. Il fut protonotaire apostolique et archiviste de l'archevêché de Milan. On a de lui : *de Sancto Blasio Sebaste, in Armenia episcopo ac primum medico;* Milan, 1645; — *de Sancto Manricillo, Mediolani archiepiscopo;* ibid., 1646, in-8°; — *il Sacro Chialdo;* ibid., 1647, in-8°; — *Vita del B. Gio. Angelo Porro;* ibid., 1649; — *Origine dell' instituzione dell' orazione delle XL Ore;* ibid., 1649. Corneo a laissé en outre trentre-deux volumes manuscrits, traitant d'autres matières ecclésiastiques.

Argelati, *Bibl. mediol.*

* **CORNERUS** (*Jacques*), poëte allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Appelles, eine schœne Historie wider die Verlaumder, erstlich von Luciano griechisch beschrieben, nachgehends von Mycillo lateinisch Comœdien-weiss gemacht, jetzt in deutsche Reimen gefasset* (Apelles, histoire intéressante dirigée contre les calomniateurs, d'abord écrite en grec par Lucien, puis en latin sous forme de comédie par Mycillo, enfin mise en vers allemands); Francfort, 1589, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon.*

CORNET (*Matthieu-Augustin*, comte), homme politique français, né à Nantes, le 19 avril 1750, mort à Paris, le 4 mai 1832. Il appartenait à une famille de commerçants. En 1785 il acquit la charge de receveur des fouages de l'évêché, et fut appelé à remplir les fonctions d'échevin de la ville. Au début de sa carrière, il se fit remarquer par ses tendances libérales : c'est ainsi qu'en 1789 il se prononça dans les assemblées bailliagères pour l'égalité des droits et des char-

ges. Devenu membre du directoire du département de la Loire-Inférieure, il se démit de ce titre en 1791, et se retira à Beaugency, où il se conduisit avec humanité envers les cent-trente-deux Nantais envoyés au tribunal révolutionnaire par Carrier. Emprisonné au Plessis à Paris pour ce fait, considéré comme un crime, il recouvra sa liberté après le 9 thermidor. A son retour à Beaugency, il y fut nommé commissaire du Directoire, et après le coup d'État du 18 fructidor (1797), il fut élu membre du Conseil des Anciens.

C'est à partir de ce moment que date, à vrai dire, la carrière politique de Cornet. La république devait voir succomber ou déserter ses défenseurs. On peut ranger le nouveau député dans la seconde catégorie; seulement il dirigea sa conduite suivant les circonstances. Il combattit le projet de loi relatif aux fêtes décadaires, il s'opposa à la loi des otages, et fit interdire la tenue des clubs dans les lieux dépendant de l'enceinte extérieure du Conseil. Sur sa dénonciation, le club du Manége fut fermé. Il s'opposa ensuite, et il ne mérite pour ce fait que des éloges, à la mise en jugement des naufragés de Calais. En même temps il se fit entendre sur plusieurs matières importantes d'intérêt public, telles que le régime hypothécaire, l'impôt du sel, la taxe des portes et fenêtres. Le 4 septembre 1799 il prononça, en sa qualité de président du Conseil des Anciens, un discours à l'occasion *de la fête du 18 fructidor*. Ne prévoyant pas encore les changements que le temps préparait à la France, il s'éleva contre la royauté autant que contre le drapeau rouge. « Le trône et l'autel peuvent, dit l'orateur, redevenir des mots magiques qui asserviront de nouveau l'univers; » et qui asservirent Cornet lui-même, destiné à s'appeler le comte de Cornet sous le roi Louis XVIII. Le 11 septembre suivant le président prononça l'oraison funèbre du général Joubert; et le 23 du même mois il combattit le projet de loi qui prononçait la peine de mort contre quiconque s'exprimerait ou agirait dans le sens d'une modification de la constitution de l'an III ou de l'intégralité du territoire; c'est-à-dire qu'il sentait venir une révolution, et il avait souvent reconnu avec Baudin, son collègue de la commission des inspecteurs de la salle, la nécessité d'un coup d'État. A la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus, Cornet ne cacha pas que c'était de ce général qu'on devait attendre la grande mesure qui ferait la solution des difficultés présentes. Il raconte lui-même comment cette journée mémorable fut préparée. Bonaparte voulut d'abord tout faire par le Conseil des Anciens. « Les rôles furent distribués, dit Cornet : deux des Directeurs, les sieurs Sieyès et Roger-Ducos, entrèrent dans les vues du général. Les deux commissions d'inspecteurs des deux conseils y accédèrent; et il fut arrêté que le Conseil des Anciens rendrait un décret pour transférer les deux Conseils à Saint-Cloud; que Bonaparte serait nommé commandant de la première division, et serait ainsi chargé de l'exécution du décret. » Tout était parfaitement prévu, comme on voit. Cornet passa la nuit du 17 brumaire à la commission des inspecteurs : « Contrevents et rideaux fermés, continue-t-il, pour qu'on ne s'aperçût pas qu'on travaillait dans les bureaux... On expédia des lettres de convocation pour les membres du Conseil; mais on en retint une douzaine, qui étaient destinées à ceux dont on redoutait l'audace : celles-ci ne furent envoyées qu'après que le décret fut rendu. » Cornet présida la séance des Anciens, qu'il ouvrit par une allocution dont le style était, comme cela lui était habituel, enflé, mais subtil. Il y faisait allusion à un complot menaçant les représentants : « Votre commission des inspecteurs sait, dit-il, que les conjurés se rendent en foule à Paris, que ceux qui s'y trouvent déjà n'attendent qu'un signal pour lever leurs poignards sur des représentants de la nation, sur des membres des premières autorités..... Le Conseil des Anciens a dans ses mains les moyens de sauver la patrie et la liberté ». C'est donc au nom de la liberté que Cornet donnait les mains à un coup d'État.

Le décret de translation à Saint-Cloud du corps législatif et l'adresse des Anciens au peuple français étaient signés Cornet, *président*. A la suite du 18 brumaire, il devint un des membres influents du Conseil. Ce fut lui qui alla porter le décret au général Bonaparte, et il caractérise lui-même ainsi qu'il suit le résultat de cette journée. « Le pouvoir militaire était dans la main de Bonaparte, et dès ce moment il se regarda comme le seul maître des affaires... Cette journée du 18 brumaire fut une journée de dupes, en ce sens que le pouvoir passa dans les mains qu'on n'avait pas assez redoutées. » Cornet fut nommé membre de l'une des commissions intermédiaires qui remplacèrent les deux Conseils et qui rédigèrent avec les trois consuls provisoires la constitution de l'an VIII. Sa carrière politique était déjà avancée; celle des emplois et des honneurs eut dès lors son tour. Il fut d'abord envoyé en mission par le premier consul, dans l'ouest insurgé. Le 24 décembre 1799 il fut nommé sénateur, commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, secrétaire du sénat et comte de l'empire, et le 30 juillet 1811 il fut élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. Voici comment Cornet essaye de justifier lui-même tant de titres et d'emplois : « Tous les hommes, dit-il, que le premier consul a associés à son pouvoir ne pouvaient prospérer qu'à l'aide de sa toute-puissance; les honneurs et les richesses ont été le prix de leur asservissement extérieur. Il est si doux de se voir entouré, sollicité, flatté; de pouvoir répandre des bienfaits sur sa famille et sur ses amis; de marcher vers l'opulence et la grandeur, quoiqu'elle ne soit souvent que relative! Il n'y a que ceux qui, soit

par défaut de moyens, soit par la fatalité des circonstances, ne peuvent pas participer à tous ces avantages, qui s'arment d'une grande austérité de caractère et de principes. » Ce langage n'a rien d'hyperbolique; il est par trop naïf.

Comblé par Napoléon Ier, le comte Cornet s'associa le 1er avril 1814 à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de l'empereur (1), et le 4 juin suivant il fut élevé à la pairie par Louis XVIII. Laissé à l'écart par Napoléon durant les cent jours, il fit partie, à dater du 17 août, de la nouvelle chambre des pairs, dont le principe était l'hérédité. Le 31 août 1817 il reçut par lettres patentes du roi le titre de comte. Sa vie politique se résume ainsi dans les trois phases parcourues par sa signature : le citoyen Cornet, sous la république; le comte Cornet, sous l'empire; enfin, le comte *de* Cornet, sous la Restauration; il adopta pour armes : trois corps de chasse supportés par deux licornes, avec cette devise : *Rex et Lex*. Il prit comme pair quelquefois la parole sur des questions de législation civile ou administrative. La vie de l'homme public a pu ne pas être exempte de reproches; elle n'implique pas celle de l'homme privé et n'en exclut pas les vertus. On a du comte Cornet : *Notice sur le dix-huit brumaire;* Paris, 1819; — *Souvenirs sénatoriaux, précédés d'un essai sur la formation de la cour des pairs;* Paris, 1824, in-8°. V. R.

Lemercier, *Éloge du comte Cornet*, prononcé à la chambre des pairs le 12 décembre 1832. — *Mon. univ.*, 1832, p. 2134. — Cornet, *Notice hist. sur le dix-huit brumaire*. — Thiers, *Hist. de la rév. fr.* — Quérard, *la France litt.* — Arnault, Jouy, etc., *Galerie hist. des contemporains*.

CORNET (*Nicolas*), théologien français, né à Amiens, en 1592; mort à Paris, le 18 avril 1663. Élevé dans sa ville natale, chez les jésuites, il fut reçu docteur en théologie à Paris en 1626. Il devint ensuite grand-maître du collége de Navarre et syndic de la faculté de théologie. Cornet refusa d'être le confesseur de Richelieu; mais il corrigea les *Méthodes de controverse* de ce ministre, et en composa même, dit-on, la préface. Il serait peu connu aujourd'hui s'il n'eût dénoncé à la faculté de théologie sept propositions, dont les cinq premières furent condamnées depuis à Rome, comme extraites de l'*Augustinus* de Jansenius. Ce zèle orthodoxe, qui exposa Cornet aux attaques des écrivains de Port-Royal, a été célébré par Bossuet, qui avait été son élève et qui prononça son oraison funèbre.

Moréri, *Grand dict. hist.* — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, vol. II.

CORNETTO (*Adrien*, cardinal de). *Voy.* CASTELLESI.

CORNETTE (*Claude-Melchior*), médecin français, né à Besançon, le 1er mars 1744, mort à Rome, le 11 mai 1794. Après avoir pris ses premiers degrés dans l'université de sa ville natale, il vint à Paris achever ses études médicales. Il s'appliqua spécialement à la chimie, et fut reçu à l'Académie des sciences en 1779. Nommé médecin des tantes de Louis XVI, il les accompagna dans leur émigration. On a de lui un grand nombre de mémoires surs divers sujets de chimie, insérés dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences et de la Société de médecine.

Biographie médicale.

***CORNEUS** ou **DELLA CORGNA** (*Pierre-Philippe*), légiste italien, né à Pérouse, en 1420, mort en 1493; il professa avec éclat le droit à Pise, à Ferrare et dans sa patrie; et il reçut de l'admiration de ses contemporains le titre de *doctor subtilis*. Ses ouvrages sont nombreux; ce sont des Leçons (*Lecturæ*) sur le Code et le Digeste, imprimées à Pérouse, à Pavie, à Lyon; des *Consilia juris;* dont il existe deux éditions, chacune en quatre volumes in-fol. (Lyon, 1553; et Venise, 1572); et divers traités, dont il serait fort inutile de donner les titres.

Pancirollus, *de Claris legum interpretibus*, II, 98. — Bini, *Memorie della Perugina università*, I, 279. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, XV, 130. — Vermiglioli, *Biographia degli scrittori perugini*, I, 384. — Ghilini, *Teat. d'Uom. letterat.* — Jacobilli, *Bibliot. Umbriæ*.

CORNHERT ou **COORNHERT** (*Didéric*), littérateur hollandais, né à Amsterdam, en 1522, mort à Gouda, le 20 octobre 1590. Né d'une ancienne famille hollandaise, il voyagea fort jeune en Espagne et en Portugal. A son retour, il épousa, malgré ses parents, une femme presque sans fortune, et fut obligé d'entrer en qualité de maître d'hôtel au service de Renaud de Brederode, baron de Vianen. Il s'établit ensuite à Harlem comme graveur en taille-douce. Il reproduisit avec son burin les plus belles peintures de Martin de Heemskerk, et fut le maître et le collaborateur de Gheem, Goltzius et Philippe Gallé. Bien qu'il n'eût reçu presque aucune instruction, il se préoccupait vivement des questions religieuses. Il conçut quelques scrupules sur des sujets de théologie; et s'imaginant qu'il en trouverait la solution dans saint Augustin, il apprit le latin à l'âge de trente ans, et fut bientôt capable de traduire en langue hollandaise les *Offices* de Cicéron. Il cultivait aussi avec succès la musique et la poésie. La chanson si populaire en Hollande de *Wilhelmus van Nassouwen* est de sa composition. Quelques historiens littéraires l'attribuent à Philippe de Marnix. Nommé en 1564 secrétaire des bourgmestres de Harlem, il prit une part active aux délibérations et aux écrits qui préparèrent l'affranchissement de la Hollande. Il composa le premier manifeste que Guillaume de Nassau fit paraître dans son camp, au mois de décembre 1566, sous le titre de : *Avertissement aux habitants des Pays-Bas, pour la loi, pour le roi et pour le troupeau*. Arrêté et transféré dans une prison de La Haye, il se consola par des compositions

(1) Le refus de la sénatorerie de Florence, sollicité par Cornet, lui causa, dit on, un mécontentement qui effaçait sans doute à ses yeux tous les autres bienfaits de l'empereur.

poétiques et religieuses. Sa femme donna à cette occasion un étrange exemple de dévouement conjugal : elle alla visiter un hôpital de pestiférés, dans l'espoir de gagner la maladie, de la communiquer à son mari, et de le soustraire ainsi à l'échafaud et au bûcher. Cornhert fut rendu à la liberté, et se retira à Clèves, où il reprit, pour vivre, son ancien état de graveur. Les états de Hollande le rappelèrent en 1572, et lui confièrent la charge de secrétaire d'État. Mais, ayant voulu s'opposer aux désordres des gens de guerre, il devint odieux aux généraux, et fut forcé de s'exiler une seconde fois. Il continua cependant de servir de sa plume la cause de la liberté de la Hollande. Ce fut à cette époque qu'il publia un *Mémoire pour faire voir avec évidence à toutes les puissances chrétiennes que l'insurrection des Pays-Bas contre le roi d'Espagne ne porte point du tout le caractère de la sédition, mais qu'elle est fondée sur la première et la plus irréfragable loi de la nature, celle de la défense de soi*. Après avoir séjourné quelque temps à Embden, il retourna à Harlem, et s'engagea dans des disputes religieuses, qui troublèrent la fin de sa vie et le firent bannir de Delft, où il avait fini par s'établir. « Cornhert, dit Bayle, se rendit fameux par des écrits un peu hétéroclites en matière de religion. On le met au nombre de certains spirituels ou enthousiastes qui croyaient que toutes les sectes du christianisme étaient corrompues depuis plusieurs siècles, et que sans une mission extraordinaire, soutenue de miracles, personne n'avait le droit de s'immiscer aux fonctions du ministère évangélique. Il condamnait donc hautement l'entreprise de Luther et de Calvin, quoiqu'il reconnût que la communion romaine n'était pas la vraie Église. Il aurait voulu qu'en attendant que Dieu suscitât des réformateurs tout à fait semblables aux Apôtres, toutes les sectes chrétiennes se réunissent dans une sorte d'*interim*, dont le plan était qu'on ne ferait autre chose que lire au peuple le texte de la parole de Dieu, sans proposer nulle explication, sans rien prescrire aux auditeurs par manière de précepte ou de défense, mais tout au plus par manière d'avertissement. Il ne croyait point que pour être un véritable chrétien il fût nécessaire d'être membre d'aucune Église visible ; et d'après ce principe il ne communia ni avec les catholiques, ni avec les protestants, ni avec aucune secte. Il écrivit avec beaucoup de hardiesse contre la religion réformée, et nommément contre Calvin et Théodore de Bèze. Il n'y avait rien qui lui parût plus contraire à la raison et à l'Évangile que de persécuter ceux qui ne sont pas de la religion de l'État...... Personne en ce temps-là n'écrivit aussi fortement que lui pour la liberté de son pays et la liberté de conscience. » Controversiste et tolérant jusqu'au dernier moment, il acheva sur son lit de mort son *Traité contre la peine capitale des hérétiques*. Ce livre, traduit en latin, fut publié à Hanau, en 1593. Les œuvres complètes de Cornhert ont été recueillies ; Amsterdam, 1630, 3 vol. in-fol. Membre de la chambre des Rhétoriciens d'Amsterdam, Cornhert stimula les efforts que faisait cette société littéraire pour fixer la langue hollandaise, et rédigea la préface de la grammaire qu'elle fit paraître en 1584. Ainsi, après avoir travaillé de toutes ses forces à l'affranchissement de sa patrie, il contribua à lui donner une littérature nationale.

Bayle, *Dictionn. histor. et critique*. — J. de S'Gravenwert, *Essai sur l'histoire de la littérature néerlandaise*.

CORNIANI (*Jean-Baptiste*, comte DE), littérateur italien, né le 28 février 1742, à Orzi-Nuovi, près de Brescia ; mort dans cette dernière ville, le 7 novembre 1813. Il acheva ses études à Milan, et débuta par quelques ouvrages dramatiques : *l'Inganno felice ; il Matrimonio à la moda*, opéras ; *il Decemvirato* et *Dario in Babilonia*, tragédies ; mais d'après les conseils de Mazzuchelli, dont il avait versifié la *Mort de Socrate*, il laissa le théâtre de côté pour se consacrer à l'histoire littéraire et à l'agronomie. On a de lui : *Saggio di storia letteraria degli Orzi-Nuovi* ; Brescia, 1771 ; — *Saggio intorno alla poesia alemanna* ; Brescia, 1771 ; — *della Legislazione relativamente all'agricoltura* ; Brescia, 1780 : cet ouvrage est formé de deux discours, lus par l'auteur à l'Académie d'agriculture de Brescia ; — *Idee sulla vegetazione* ; Brescia, 1781 ; — *Principii di filosofia agraria applicata al distritto degli Orzi-Nuovi* ; Brescia, 1782 ; — *Saggio sopra Luciano* ; Bassano, 1789 ; — *i Piaceri dello spirito, ossia analisi dei principii del gusto e della morale* ; Brescia, 1790 ; — *Riflessioni sulle monete* ; Vérone, 1796 ; — *i Secoli della letteratura italiana dopo il suo risorgimento ; commentario ragionato* ; Brescia, 1804-1813, 9 vol. in-8°. Cet important ouvrage est une histoire de la littérature italienne depuis le onzième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième. Ce sujet avait déjà été traité par Tiraboschi avec beaucoup d'érudition ; mais Corniani suivit un plan différent, le même qui avait été adopté par les bénédictins pour leur *Histoire littéraire de la France*. Après un discours qui offre le tableau général et les caractères distinctifs de chaque siècle, viennent des notices particulières qui font connaître les principaux écrivains de ce siècle. Ginguené, qui a souvent profité des travaux de Corniani, a fait plusieurs fois l'éloge de ce littérateur.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

CORNIC-DUCHÊNE (*Charles*), marin français, né le 5 septembre 1731, à Morlaix, où il mourut, le 12 septembre 1809. Il était issu d'une famille originaire de l'île de Bréhat. Son père, capitaine, négociant et armateur, le destina de bonne heure à la profession de marin, héréditaire dans sa famille ; mais le jeune Charles se montra rebelle à la volonté paternelle, et ne céda que quand plus, comme le fils de Linne, dans

l'échoppe d'un cordonnier, il eut reconnu, après huit jours d'un pénible noviciat, que son obéissance pourrait seule fléchir son père. Il n'avait alors que huit ans. Embarqué comme mousse sur les navires de son père, il fit onze campagnes en Irlande, en Angleterre, en Portugal, en Espagne, à Saint-Domingue, à Terre-Neuve et dans la Manche. Signalé au ministre de la marine pour divers actes de courage, il fut nommé, à l'âge de vingt ans, pilotin surnuméraire, les priviléges du *grand-corps* (c'est-à-dire les officiers nobles de la marine) ne permettant pas alors qu'on introduisît parmi eux les *officiers bleus* ou roturiers, quel que pût d'ailleurs être leur mérite. Cornic avait fait cinq nouvelles campagnes lorsque commença la guerre de sept ans. Le ministre sachant quel parti on pouvait tirer de l'intrépide corsaire, lui confia, mais sans lui donner aucun grade, le commandement de *l'Agathe*, cutter de six canons, navire de rebut, dont il eut à corriger la mâture ainsi que l'arrimage, et dont il parvint à faire un excellent voilier. Avec ce navire, il fit entrer à Brest vingt-six convois chargés de vivres et de munitions de guerre. Parti de Brest sur l'ordre du comte du Guay, pour reconnaître la force de l'amiral Hawtle, mouillé dans la rade de Portsmouth, il prit en route un navire de guerre et trois bâtiments marchands. En récompense de ces services, il fut nommé lieutenant de frégate (1757). Après avoir été chargé pendant quelque temps, l'année suivante, du commandement de la corvette de douze canons *la Cigogne*, il prit celui de la frégate de trente *la Félicité*, montée par 210 hommes d'équipage, et ayant mission de croiser le long des côtes. Sorti de Brest avec deux navires chargés pour Louisbourg, il rencontre deux corsaires anglais, prend l'un, chasse l'autre, amène sa prise au port, en ressort aussitôt, va croiser à la hauteur de Belle-Ile, et se rend maître de quatre corsaires, de dix canons chacun, qu'il conduit à Lorient et à Brest. Quelques jours après (24 mai 1758), *la Félicité*, sortie de Brest le 21 pour observer au large d'Ouessant les mouvements des croisières ennemies, fut prise en calme, à quatre lieues au sud de cette île, en vue d'une division anglaise qui lui barrait le passage de l'Iroise : elle se composait de la corvette de vingt canons le *Rumbler*, de la frégate de trente-six *la Tamise*, et du vaisseau de soixante-quatre *l'Alcide*. La frégate française fut dans l'impossibilité d'atteindre Ouessant; d'un autre côté, fuir devant l'ennemi, c'était se livrer à lui, et mieux valait, pour un homme comme Cornic, tenter les chances d'un combat, quelque périlleuses qu'elles fussent. Il n'hésite pas. A minuit et demi, il vire de bord. Aussitôt *la Tamise*, arrivant sous le vent de *la Félicité*, et prévenant son attaque, la foudroie d'une de ses bordées et d'une décharge de mousqueterie; *l'Alcide* suit cet exemple, et d'un de ses boulets perce le grand mât de la frégate française, qui, de son côté, laisse arriver sur le *Rumbler*, et le coule. Délivrée pour quelques moments de *l'Alcide*, occupé à recueillir les naufragés du *Rumbler*, *la Félicité* lutte corps à corps avec *la Tamise*, et c'en était fait de la frégate anglaise si *l'Alcide* ne fût venu à son secours. Enfermé dans un cercle de mitraille qui a tué son second, son maître d'équipage, et blessé mortellement ses deux premiers lieutenants, Cornic soutient depuis deux heures cette lutte incroyable quand un boulet coupe la drisse de son pavillon. Les Anglais crient *hurra!* et les canonniers français, croyant que leur commandant s'est rendu, jettent leurs mèches à la mer. « Non! s'écrie Cornic, je n'ai pas amené, et je n'amenerai pas! » Puis, s'élançant d'un bond sur la dunette, où tombe une pluie de feu, il hisse lui-même un nouveau pavillon. Le soleil, qui se lève, éclaire un nouveau combat. Vainement les Anglais, l'injure et la menace à la bouche, somment Cornic de se rendre; il descend dans la batterie, décharge son pistolet sur la lumière d'un canon, et son équipage, auquel il a communiqué sa fureur, balaye les ponts anglais. Enfin, après quatre heures et demie d'un combat dont l'acharnement n'a pas d'exemple, les ennemis s'éloignent, et se réfugient, non sans peine, sous leurs voiles de fortune, dans le port de Plymouth. De l'île de Molène, où il répara ses avaries les plus graves, Cornic fit route pour Brest. La joie qui accueillit son arrivée, le 25 juin, tenait du délire. Lorsqu'on vit rentrer *la Félicité* trouée jusqu'au-dessous de sa flottaison, ses mâts, ses voiles et son gréement en lambeaux, la foule salua avec transport la glorieuse frégate et l'intrépide capitaine de vingt-six ans qui consolait ainsi la France des désastres de sa marine. Cornic reçut en récompense une pension de 500 fr., mais point de grade : on craignait l'irritation du *grand-corps*, jaloux de son triomphe. *La Félicité*, radoubée, escorta dans les ports de la Manche, sans les laisser entamer par les Anglais, quinze ou seize convois de 80 à 100 voiles. Escortant ensuite *le Robuste*, de Bordeaux, chargé de munitions de guerre pour la Martinique, elle rencontra, à la hauteur du cap Finistère (septembre 1758), le corsaire anglais de vingt-huit canons *l'Aigle*, qu'elle prit après un rude combat d'une heure et qu'elle conduisit à La Rochelle. Sortie de ce port avec un convoi, elle s'empara en route d'un autre corsaire. L'année suivante, informé que Rodney, qui bloquait et bombardait le Havre, avait juré qu'il n'y entrerait pas vivant, Cornic appareilla de La Hogue, où il était relâché, et chassant devant lui la corvette le *Scott*, commandée par un de ses lieutenants, il passa au beau milieu de l'escadre anglaise, et, parvenu à l'extrémité de sa ligne, il arbora son pavillon blanc, fit feu de tribord et de babord, et entra au Havre aux acclamations des habitants accourus sur les remparts.

Commandant au commencement de 1761 le

vaisseau de la marine royale *le Protée*, de soixante-quatre canons, armé par des particuliers, Cornic alla croiser dans la Manche, et en moins d'un mois il s'empara de cinq navires anglais, du nombre desquels était le riche vaisseau de la compagnie des Indes *l'Ajax*, de soixante-quatre canons, qu'il prit à la hauteur des Sorlingues, après une heure de combat, par une grosse mer. A bord était une caisse renfermant pour plusieurs millions de diamants. Satisfait d'avoir procuré la liberté au marquis de Bussy, à douze officiers du *grand-corps* et à seize autres Français prisonniers de guerre à bord de *l'Ajax*, Cornic refusa la part à laquelle il avait droit dans les richesses trouvées sur le bâtiment capturé; ce refus, qu'il aurait accompagné de paroles blessantes pour les officiers de la marine royale, détermina sept d'entre eux à se venger. Un jour qu'il débarquait sur la cale *la Rose*, ils lui demandèrent satisfaction. Il croisa le fer avec chacun d'eux successivement, et les blessa tous. L'exaspération contre lui devint telle, que le commandant de la marine fut obligé de lui donner une garde pour sa sûreté personnelle. Arraché par un ordre du duc de Choiseul aux dangers qu'il courait, il fut envoyé à Lorient. Le duc d'Aiguillon n'ayant pas voulu accepter son offre de détruire avec vingt-quatre brûlots l'escadre anglaise qui assiégeait Belle-Ile (avril 1761), il fut dirigé sur Bordeaux avec la mission très-pacifique de suivre la construction de quatre navires. Fait capitaine de brûlot, le 5 novembre suivant, il gémissait de ne pouvoir se mesurer avec les Anglais, objet de ses constantes pensées, comme le prouve un projet de descente en Angleterre qu'il adressa au duc de Praslin (février 1762). Les vaisseaux dont il était chargé de suivre la construction n'étant pas terminés, il ne put en essayer qu'un lorsque la paix fut conclue l'année suivante. A son retour à Bordeaux, il fit construire la caiche *la Guyane*, qu'il fut appelé à commander (21 mai 1764), avec le brevet de lieutenant de frégate pour la campagne, brevet qui de provisoire devint définitif quelques mois après. Ce fut vers cette époque (19 avril 1764) qu'il se maria, à M[lle] de Kater, qui lui fut enlevée après dix jours d'union. Vivement affecté de cette perte, il accepta, comme moyen de diversion à sa douleur, une mission pour Cayenne. Il aida le chevalier de Turgot, frère du célèbre ministre, à y faire cesser le désordre, fit exécuter des travaux dans le port, visita les côtes, sonda les rivières, et revint avec le gouverneur rendre compte de son voyage au ministre (1765). A cette campagne en succéda une autre, sur les côtes d'Espagne, qu'il employa à rectifier les cartes françaises. Il leva ensuite le plan du port et de la rade de Bayonne; puis, à la prière du prince de Beauvau, son ami, il alla aux états du Languedoc, et de là à Cette (1765-1766), afin d'examiner un projet d'agrandissement de ce port, projet contre lequel il se prononça. Il proposa dans le même temps un système de défense du nord de la Bretagne, leva le plan des côtes depuis Roscoff jusqu'à Bréhat, adressa au duc de Praslin, en 1767, un mémoire sur les îles anglaises avec un projet éventuel de descente, et lui offrit d'aller reconnaître les ports et les côtes d'Angleterre. M. de Praslin refusa; mais il lui accorda 1,200 livres pour l'indemniser de ses voyages et de ses travaux.

En 1777, malade et aigri par des injustices, il voulait quitter la marine. M. de Sartine obtint de lui, au mois d'août, qu'il irait à Terre-Neuve remplir une mission secrète. L'intervention de la France dans la guerre d'Amérique étant arrêtée dans la pensée du gouvernement, Cornic avait ordre de faire rentrer en toute hâte les pêcheurs dans leurs ports. Cette mission accomplie, il s'attendait, pour récompense, à un commandement qui lui permît tout à la fois de vaincre les Anglais et de combattre pour l'indépendance américaine. Bercé de promesses qui ne se réalisèrent pas, il se décida à quitter le service. Il n'était que lieutenant de vaisseau. Le ministre en témoignant les regrets que lui causait sa retraite, lui expédia le brevet de capitaine de vaisseau et celui d'une pension de 1,200 livres. Vint la révolution, qu'il salua avec enthousiasme. Au mois d'avril 1793, le ministre de la marine Dalbarade ordonna de graver la carte de la rade de Morlaix, et l'appela près de lui pour remplir les fonctions de son adjoint. Lorsque Tallien ensanglanta Bordeaux, Cornic, sur la prière de sa sœur et de son dernier frère, revint à Morlaix, et acheta sur le bord de la mer une habitation placée dans un site pittoresque. C'est là qu'il vécut désormais, continuant de se dévouer à ses concitoyens, dans les fonctions de membre du district, du conseil général et de chef des mouvements militaires de Morlaix. Une carrière nouvelle s'ouvrit devant lui; il la parcourut avec résolution et bonheur. Les côtes voisines étaient en proie aux désordres, aux pillages de toutes espèces. Il réprima ces abus, créa une police efficace, fit de sa propre maison un arsenal où les bâtiments et les marins furent assurés de trouver tout ce dont ils avaient besoin, et exécuta aux abords du port les travaux que commandait sa sûreté. Ce qui lui restait chaque année de sa fortune ainsi employée, il le consacrait au soulagement des pauvres. En même temps son imagination, active et féconde, enfantait projets sur projets. Tel est celui de faire de Morlaix un port de refuge et un point de départ favorable à une descente en Angleterre, projet développé dans un mémoire, adressé en 1800 au premier consul.

P. Levot.

Archives de la Marine. — *Histoire de Ch. Cornic*, par Ch. Alexandre; Morlaix, V. Guilmer, 1848, in-8°, de 64 pages.

*CORNIC-DUMOULIN (*Pierre-François*), amiral français, né le 23 juillet 1731, à Bréhat

où il mourut, le 11 avril 1801. Il naviguait depuis neuf ans lorsqu'il entra dans la marine, comme volontaire, le 20 janvier 1746, et s'embarqua sur le navire *la Paix*, destiné pour Saint-Domingue. De cette époque jusqu'à la guerre de sept-ans (1756-1763) il continua de servir, soit en cette qualité, soit comme lieutenant auxiliaire, pilote et deuxième capitaine, fut détenu prisonnier pendant deux ans, et essuya sept combats, dont trois remarquables : le premier, de onze heures, sur le vaisseau *l'Opiniâtre* ; le deuxième, comme second de son cousin Cornic-Duchêne (*voy.* ce nom), sur *la Félicité* (mai 1758) ; le troisième, sur *l'Étourdie*, contre un bâtiment de force supérieure, qui fut obligé de s'éloigner. Dans ce dernier combat, Cornic, quoique blessé à la tête, ramena trois fois à coups de sabre une partie de l'équipage, qui abandonnait son poste. Nommé capitaine commandant au commerce en 1763, il continua de naviguer jusqu'à la guerre de 1778, pendant tout le cours de laquelle il fut employé au service des convois entre Bordeaux, Saint-Malo, Nantes, Lorient et Brest. Grâce à sa parfaite connaissance des côtes de la Bretagne, jamais aucun des convois qu'il escorta ne fut entamé. Lieutenant de vaisseau depuis le 1er juillet 1783, il commanda, du 5 septembre suivant au 28 juillet 1785, *le Courrier de l'Europe*, l'un des paquebots destinés pour New-York. Attaché au service des classes de Morlaix, le 7 avril 1786, il fut admis à la retraite le 26 janvier 1787, et passa au service des classes de Tréguier, où il fut employé de 1788 à 1790. Rappelé à l'activité, comme capitaine de vaisseau de troisième classe, en 1793, et nommé contre-amiral le 24 octobre de la même année, par arrêté des représentants du peuple, il fut appelé le 25 mars 1794, par un arrêté du comité de salut public, au commandement des forces navales de la Manche, et au mois de juin suivant à celui de Saint-Malo, où il fut employé jusqu'en 1799. Admis alors au traitement de réforme, il comptait près de soixante ans de services, dont plus de quarante-cinq sur mer (1). P. Levot.

Archives de la marine.

* **CORNIFICIUS** (*Quintus*), homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut un des juges de Verrès. Tribun du peuple en 68 avant J.-C., il obtint probablement la préture en 66, et fut un des compétiteurs de Cicéron pour le consulat en 64. Cette rivalité ne le brouilla pas avec le grand orateur. Il prit une part active à la répression du complot de Catilina, et fut chargé de garder Cethegus après l'arrestation des conjurés. Il accusa devant le sénat, en 62, Clodius d'avoir commis un sacrilége et violé les mystères de la bonne déesse. A partir de ce moment il n'est plus parlé de lui dans l'histoire ; il mourut probablement vers 60. Asconius l'appelle *vir sobrius ac sanctus*.

Cicéron, *in Verrem*, act. I ; 10 ; *ad Atticum*, I, 1, 13. — Asconius, *Tog. cand.* — Salluste, *Catil.*, 47. — Appien, *Bell. civ.*, II, 5.

* **CORNIFICIUS** (*Quintus*), fils du précédent, homme d'État romain, mort vers 40 avant J.-C. Dans la guerre civile entre César et Pompée, il se déclara pour le premier, et fut envoyé par lui en Illyrie avec le titre de propréteur. Il rendit de grands services à la cause de César, et fut récompensé par la dignité d'édile. Vers la même époque, il se lia intimement avec Cicéron, comme on le voit par la correspondance de ce dernier. Après son retour d'Illyrie, Cornificius ne séjourna pas longtemps à Rome ; car en 46 nous le trouvons en Syrie, observant les mouvements de Cecilius Bassus, et dès le commencement de l'année suivante nous le voyons nommé par César gouverneur de la Syrie. Il passa avec le même titre dans la Vieille-Afrique, et il s'y trouvait au moment du meurtre de César. Maintenu par le sénat en possession de son gouvernement, contre L. Calvisius Sabinus, il resta fidèle au parti républicain lors de la formation du second triumvirat, en 43. Sommé au nom des triumvirs de remettre sa province à T. Sextius, gouverneur de la Nouvelle-Afrique, il s'y refusa. La guerre qui par suite de ce refus éclata entre les deux gouverneurs est différemment racontée par Appien et Dion Cassius ; mais il est certain que Cornificius, après quelques avantages, fut vaincu et tué.

Cornificius aimait les lettres, et s'y connaissait ; Cicéron, qui le regardait comme un excellent juge, lui envoya, en 45 avant J.-C., une copie de son *Orateur*. Beaucoup de critiques lui attribuent la *Rhétorique à Herennius*.

Cicéron, *ad Famil.*, VIII, 7 ; XII, 17, 18, 19. — Appien, *B. civ.*, III, 85 ; IV, 36, 53-56. — Dion Cassius, XLVIII, 17, 21.

***CORNIFICIUS**, homme d'État romain, vivait vers 40 avant J.-C. Il accusa Marcus Brutus devant le tribunal institué pour juger les meurtriers de César. Chef des forces navales d'Octave dans la guerre contre Sextus Pompée, il sauva des plus grands dangers la flotte qu'il commandait en 38, et s'empara du vaisseau de Démocharès, amiral de l'escadre ennemie. Laissé par Octave à Tauromenium, à la tête des troupes de terre, en 36, il les ramena à Mylès, à travers de nombreux obstacles, et rejoignit Agrippa. Fier d'avoir sauvé la vie de ses soldats, il s'honora lui-même d'une sorte de triomphe perpétuel, en ne se montrant dans Rome que monté sur un éléphant. Auguste le récompensa d'une manière plus sérieuse en lui accordant le consulat. Comme les autres généraux d'Auguste, Cornificius consacra une partie de sa fortune aux embellissements de Rome, et bâtit un temple de Diane.

Plutarque, *Brutus*, 27. — Appien, *Bel. civ.*, V, 80, 86,

(1) Les membres actuellement existants de la famille Cornic vivent aujourd'hui retirés dans la petite île de Bréhat, en face de Paimpol. Ils sont tous des marins distingués, dont le chef, vénérable octogénaire, a acquis le grade de capitaine de vaisseau par d'honorables services sous l'empereur Napoléon Ier. Ses deux fils ont également embrassé la carrière maritime. (*Note du Directeur.*)

vaisseau de la marine royale *le Protée*, de soixante-quatre canons, armé par des particuliers, Cornic alla croiser dans la Manche, et en moins d'un mois il s'empara de cinq navires anglais, du nombre desquels était le riche vaisseau de la compagnie des Indes *l'Ajax*, de soixante-quatre canons, qu'il prit à la hauteur des Sorlingues, après une heure de combat, par une grosse mer. A bord était une caisse renfermant pour plusieurs millions de diamants. Satisfait d'avoir procuré la liberté au marquis de Bussy, à douze officiers du *grand-corps* et à seize autres Français prisonniers de guerre à bord de *l'Ajax*, Cornic refusa la part à laquelle il avait droit dans les richesses trouvées sur le bâtiment capturé; ce refus, qu'il aurait accompagné de paroles blessantes pour les officiers de la marine royale, détermina sept d'entre eux à se venger. Un jour qu'il débarquait sur la cale *la Rose*, ils lui demandèrent satisfaction. Il croisa le fer avec chacun d'eux successivement, et les blessa tous. L'exaspération contre lui devint telle, que le commandant de la marine fut obligé de lui donner une garde pour sa sûreté personnelle. Arraché par un ordre du duc de Choiseul aux dangers qu'il courait, il fut envoyé à Lorient. Le duc d'Aiguillon n'ayant pas voulu accepter son offre de détruire avec vingt-quatre brûlots l'escadre anglaise qui assiégeait Belle-Ile (avril 1761), il fut dirigé sur Bordeaux avec la mission très-pacifique de suivre la construction de quatre navires. Fait capitaine de brûlot, le 5 novembre suivant, il gémissait de ne pouvoir se mesurer avec les Anglais, objet de ses constantes pensées, comme le prouve un projet de descente en Angleterre qu'il adressa au duc de Praslin (février 1762). Les vaisseaux dont il était chargé de suivre la construction n'étant pas terminés, il ne put en essayer qu'un lorsque la paix fut conclue l'année suivante. A son retour à Bordeaux, il fit construire la caiche *la Guyane*, qu'il fut appelé à commander (21 mai 1764), avec le brevet de lieutenant de frégate pour la campagne, brevet qui de provisoire devint définitif quelques mois après. Ce fut vers cette époque (19 avril 1764) qu'il se maria, à M[lle] de Kater, qui lui fut enlevée après dix jours d'union. Vivement affecté de cette perte, il accepta, comme moyen de diversion à sa douleur, une mission pour Cayenne. Il aida le chevalier de Turgot, frère du célèbre ministre, à y faire cesser le désordre, fit exécuter des travaux dans le port, visita les côtes, sonda les rivières, et revint avec le gouverneur rendre compte de son voyage au ministre (1765). A cette campagne en succéda une autre, sur les côtes d'Espagne, qu'il employa à rectifier les cartes françaises. Il leva ensuite le plan du port et de la rade de Bayonne; puis, à la prière du prince de Beauvau, son ami, il alla aux états du Languedoc, et de là à Cette (1765 1766), afin d'examiner un projet d'agrandissement de ce port, projet contre lequel il se prononça. Il proposa dans le même temps un système de défense du nord de la Bretagne, leva le plan des côtes depuis Roscoff jusqu'à Bréhat, adressa au duc de Praslin, en 1767, un mémoire sur les îles anglaises avec un projet éventuel de descente, et lui offrit d'aller reconnaître les ports et les côtes d'Angleterre. M. de Praslin refusa; mais il lui accorda 1,200 livres pour l'indemniser de ses voyages et de ses travaux.

En 1777, malade et aigri par des injustices, il voulait quitter la marine. M. de Sartine obtint de lui, au mois d'août, qu'il irait à Terre-Neuve remplir une mission secrète. L'intervention de la France dans la guerre d'Amérique étant arrêtée dans la pensée du gouvernement, Cornic avait ordre de faire rentrer en toute hâte les pêcheurs dans leurs ports. Cette mission accomplie, il s'attendait, pour récompense, à un commandement qui lui permît tout à la fois de vaincre les Anglais et de combattre pour l'indépendance américaine. Bercé de promesses qui ne se réalisèrent pas, il se décida à quitter le service. Il n'était que lieutenant de vaisseau. Le ministre en témoignant les regrets que lui causait sa retraite, lui expédia le brevet de capitaine de vaisseau et celui d'une pension de 1,200 livres. Vint la révolution, qu'il salua avec enthousiasme. Au mois d'avril 1793, le ministre de la marine Dalbarade ordonna de graver la carte de la rade de Morlaix, et l'appela près de lui pour remplir les fonctions de son adjoint. Lorsque Tallien ensanglanta Bordeaux, Cornic, sur la prière de sa sœur et de son dernier frère, revint à Morlaix, et acheta sur le bord de la mer une habitation placée dans un site pittoresque. C'est là qu'il vécut désormais, continuant de se dévouer à ses concitoyens, dans les fonctions de membre du district, du conseil général et de chef des mouvements militaires de Morlaix. Une carrière nouvelle s'ouvrit devant lui; il la parcourut avec résolution et bonheur. Les côtes voisines étaient en proie aux désordres, aux pillages de toutes espèces. Il réprima ces abus, créa une police efficace, fit de sa propre maison un arsenal où les bâtiments et les marins furent assurés de trouver tout ce dont ils avaient besoin, et exécuta aux abords du port les travaux que commandait sa sûreté. Ce qui lui restait chaque année de sa fortune ainsi employée, il le consacrait au soulagement des pauvres. En même temps son imagination, active et féconde, enfantait projets sur projets. Tel est celui de faire de Morlaix un port de refuge et un point de départ favorable à une descente en Angleterre, projet développé dans un mémoire, adressé en 1800 au premier consul.

P. Levot.

Archives de la Marine. — *Histoire de Ch. Cornic*, par Ch. Alexandre; Morlaix, V. Guilmer, 1848, in-8°, de 64 pages.

*CORNIC-DUMOULIN (*Pierre-François*), amiral français, né le 23 juillet 1731, à Bréhat

où il mourut, le 11 avril 1801. Il naviguait depuis neuf ans lorsqu'il entra dans la marine, comme volontaire, le 20 janvier 1746, et s'embarqua sur le navire *la Paix*, destiné pour Saint-Domingue. De cette époque jusqu'à la guerre de sept-ans (1756-1763) il continua de servir, soit en cette qualité, soit comme lieutenant auxiliaire, pilote et deuxième capitaine, fut détenu prisonnier pendant deux ans, et essuya sept combats, dont trois remarquables : le premier, de onze heures, sur le vaisseau *l'Opiniâtre ;* le deuxième, comme second de son cousin Cornic-Duchêne (*voy.* ce nom), sur *la Félicité* (mai 1758); le troisième, sur *l'Étourdie*, contre un bâtiment de force supérieure, qui fut obligé de s'éloigner. Dans ce dernier combat, Cornic, quoique blessé à la tête, ramena trois fois à coups de sabre une partie de l'équipage, qui abandonnait son poste. Nommé capitaine commandant au commerce en 1763, il continua de naviguer jusqu'à la guerre de 1778, pendant tout le cours de laquelle il fut employé au service des convois entre Bordeaux, Saint-Malo, Nantes, Lorient et Brest. Grâce à sa parfaite connaissance des côtes de la Bretagne, jamais aucun des convois qu'il escorta ne fut entamé. Lieutenant de vaisseau depuis le 1er juillet 1783, il commanda, du 5 septembre suivant au 28 juillet 1785, *le Courrier de l'Europe*, l'un des paquebots destinés pour New-York. Attaché au service des classes de Morlaix, le 7 avril 1786, il fut admis à la retraite le 26 janvier 1787, et passa au service des classes de Tréguier, ou il fut employé de 1788 à 1790. Rappelé à l'activité, comme capitaine de vaisseau de troisième classe, en 1793, et nommé contre-amiral le 24 octobre de la même année, par arrêté des représentants du peuple, il fut appelé le 25 mars 1794, par un arrêté du comité de salut public, au commandement des forces navales de la Manche, et au mois de juin suivant à celui de Saint-Malo, où il fut employé jusqu'en 1799. Admis alors au traitement de réforme, il comptait près de soixante ans de services, dont plus de quarante-cinq sur mer (1). P. Levot.

Archives de la marine.

***CORNIFICIUS** (*Quintus*), homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut un des juges de Verrès. Tribun du peuple en 68 avant J.-C., il obtint probablement la préture en 66, et fut un des compétiteurs de Cicéron pour le consulat en 64. Cette rivalité ne le brouilla pas avec le grand orateur. Il prit une part active à la répression du complot de Catilina, et fut chargé de garder Cethegus après l'arrestation des conjurés. Il accusa devant le sénat, en 62, Clodius d'avoir commis un sacrilége et violé les mystères de la bonne déesse. A partir de ce moment il n'est plus parlé de lui dans l'histoire ; il mourut probablement vers 60. Asconius l'appelle *vir sobrius ac sanctus*.

Cicéron, *in Verrem*, act. I; 10; *ad Atticum*, I, 1, 13. — Asconius. *Tog. cand.* — Salluste, *Catil.*, 47. — Appien, *Bell. civ.*, II, 5.

(1) Les membres actuellement existants de la famille Cornic vivent aujourd'hui retirés dans la petite île de Bréhat, en face de Paimpol. Ils sont tous des marins distingués, dont le chef, vénérable octogénaire, a acquis le grade de capitaine de vaisseau par d'honorables services sous l'empereur Napoléon Ier. Ses deux fils ont également embrassé la carrière maritime. (*Note du Directeur.*)

***CORNIFICIUS** (*Quintus*), fils du précédent, homme d'État romain, mort vers 40 avant J.-C. Dans la guerre civile entre César et Pompée, il se déclara pour le premier, et fut envoyé par lui en Illyrie avec le titre de propréteur. Il rendit de grands services à la cause de César, et fut récompensé par la dignité d'édile. Vers la même époque, il se lia intimement avec Cicéron, comme on le voit par la correspondance de ce dernier. Après son retour d'Illyrie, Cornificius ne séjourna pas longtemps à Rome; car en 46 nous le trouvons en Syrie, observant les mouvements de Cecilius Bassus, et dès le commencement de l'année suivante nous le voyons nommé par César gouverneur de la Syrie. Il passa avec le même titre dans la Vieille-Afrique, et il s'y trouvait au moment du meurtre de César. Maintenu par le sénat en possession de son gouvernement, contre L. Calvisius Sabinus, il resta fidèle au parti républicain lors de la formation du second triumvirat, en 43. Sommé au nom des triumvirs de remettre sa province à T. Sextius, gouverneur de la Nouvelle-Afrique, il s'y refusa. La guerre qui par suite de ce refus éclata entre les deux gouverneurs est différemment racontée par Appien et Dion Cassius; mais il est certain que Cornificius, après quelques avantages, fut vaincu et tué.

Cornificius aimait les lettres, et s'y connaissait; Cicéron, qui le regardait comme un excellent juge, lui envoya, en 45 avant J.-C., une copie de son *Orateur*. Beaucoup de critiques lui attribuent la *Rhétorique à Herennius*.

Cicéron, *ad Famil.*, VIII, 7; XII, 17, 18, 19. — Appien, *B. civ.*; III, 85; IV, 36, 53-56. — Dion Cassius, XLVIII, 17, 21.

***CORNIFICIUS**, homme d'État romain, vivait vers 40 avant J.-C. Il accusa Marcus Brutus devant le tribunal institué pour juger les meurtriers de César. Chef des forces navales d'Octave dans la guerre contre Sextus Pompée, il sauva des plus grands dangers la flotte qu'il commandait en 38, et s'empara du vaisseau de Démocharès, amiral de l'escadre ennemie. Laissé par Octave à Tauromenium, à la tête des troupes de terre, en 36, il les ramena à Mylès, à travers de nombreux obstacles, et rejoignit Agrippa. Fier d'avoir sauvé la vie de ses soldats, il s'honora lui-même d'une sorte de triomphe perpétuel, en ne se montrant dans Rome que monté sur un éléphant. Auguste le récompensa d'une manière plus sérieuse en lui accordant le consulat. Comme les autres généraux d'Auguste, Cornificius consacra une partie de sa fortune aux embellissements de Rome, et bâtit un temple de Diane.

Plutarque *Brutus*, 27. — Appien. *Bel. civ.*, V. 80, 86,

111 118. — Dion Cassius, XLIX, 8, 7, 18. — Velleius Paterculus, II, 79. — Suétone, *Augustus*, 29.

* **CORNIFICIUS**, rhéteur romain d'une époque incertaine. Il écrivit sur la rhétorique un traité dont Quintilien a donné des extraits. Ils semblent se rapporter à un ouvrage inséré dans les œuvres de Cicéron, sous le titre de *Rhetorica ad Herennium*. Il serait cependant téméraire de donner ce livre à Cornificius, plus téméraire encore d'affirmer que celui-ci est identique avec l'un des deux Quintus Cornificius, dont nous avons parlé plus haut; il est plus naturel de faire un seul personnage du rhéteur et d'un grammairien du même nom mentionné par Macrobe. Cornificius le grammairien vivait après 44 avant J.-C., et il composa un traité intitulé *Etyma*. Ses étymologies, souvent citées par Festus, annoncent plus d'imagination que de savoir : ainsi, il fait venir *navis*, de *nare* et *avis*, par la raison que « aqua feratur natans ut avis »; *Oscillare* de *os* et *cælare ; nuptiæ* de *novus*, « quod nova petantur conjugia ».

Quintilien, *Inst. orat.*, III, 1., § 21 ; IX, 3, §§ 89, 98. — Macrobe, *Satir.*, I, 9.

* **CORNIFICIUS** (*Quintus*), poëte latin, vivait du temps de Salluste, s'il faut en croire un de ses biographes, Petrus Crinitus (1). On sait du moins qu'il fut un des amis de Catulle; et Donat nous le signale comme un des ennemis de Virgile. Macrobe, dans ses *Saturnales*, cite plusieurs vers de ce Cornificius, empruntés à un de ses poëmes intitulé *Glaucus*. On raconte qu'il avait un commandement militaire, et qu'exerçant même à l'armée sa verve critique, il poursuivait de plaisanteries la mollesse ou la timidité de ses soldats, les appelant des *lièvres cuirassés*, *galeatos lepores*. On ajoute que pour se venger de ses injures, ses soldats, profitant d'une occasion opportune, le tuèrent de leurs mains. Ce nom de Cornificius se retrouve souvent, au moyen âge, dans les traités de Jean de Salisbury. Jean de Salisbury nous représente sous ce nom un persécuteur acharné de toutes les gloires contemporaines, et désigne, parmi les maîtres outragés par ce critique universel, Abélard, Gilbert de la Porrée, Albéric de Reims, Simon de Paris. Quelques historiens ont en conséquence inscrit un nouveau Cornificius au nombre des docteurs qui se partageaient l'empire des écoles vers la fin du douzième siècle. L'auteur de cet article a fait à ce propos une autre supposition, qu'il abandonne aujourd'hui (B. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, t. I, p. 344), après avoir lu l'*Entheticus* de Jean de Salisbury. On voit en effet dans ce poëme beaucoup de noms anciens appliqués à des personnages modernes, et l'on reconnaît là que l'ingénieux écrivain avait pour habitude de dissimuler ainsi de trop amères personnalités. Ayant donc trouvé dans la *Vie de Virgile*, par Donat, que ce grand poëte avait eu lui-même un censeur, nommé Cornificius, Jean de Salisbury a cru devoir désigner sous ce nom historique le téméraire détracteur de son cher maître Abélard. B. H.

Petrus Crinitus, *de Poetis latinis*, lib. II. — Saint Jérôme, *Chronic. Euseb.*, Olymp. 184, 4. — Catulle, XXXVIII. — Ovide, *Trist.*, II, 436. — Macrobe, *Sat.*, VI, 5. — Donat, *Vita Virgilii*, 67, 76.— Servius, *ad Virg.*, *ecl.* II, 39; V, 8. — Weichert, *Poetarum latinorum reliquiæ*.

(1) D'après le témoignage de saint Jérôme, le poëte Cornificius mourut en 41 avant J. C. Il semble donc difficile de l'identifier avec le détracteur de Virgile ; car la réputation de ce grand poëte est postérieure à 41. Cependant, comme Virgile composa son *Culex* en 41, et quelques-unes de ses *Églogues* avant cette année, sa réputation naissante put exciter la jalousie de Cornificius, que Donat nous présente comme un homme d'une mauvaise nature (*perversæ naturæ*). Servius prétend que Virgile en deux passages des *Églogues* a désigné Cornificius sous le nom d'Amyntas. (L. J.)

CORNILLE ou **CORNEILLE ENGELBRECHT**. *Voyez* ENGELBRECHT.

* **CORNO** (*Antoine* DAL), chroniqueur italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a publié : *Memorie istoriche di Feltri*; Venise, 1710, in-4°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

* **CORNO** (*Tuzio* DEGLI ESPERTI), littérateur italien, d'une noble famille de Ravenne, né dans cette ville, le 30 juillet 1543, mort le 10 octobre 1615. Il eut une grande part à la *Difesa della Commedia di Dante*; Cesena, 1587, in-4°.

Ginani, *Scritt. ravenn.*

* **CORNPUSCH** (*Guillaume*), poëte allemand, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il est connu par un poëme intitulé : *Jauchzender Cupido oder Singende Liebe ein Schaeferspiel in versen* (Cupidon en jubilation, ou chant d'amour), pastorale en vers; 1669, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CORNU (*Pierre* DE), poëte français, né vers 1563, mort vers 1615. On sait peu de chose sur sa vie. Dans sa jeunesse il s'amusa à faire des vers; plus tard, se livrant à des études plus sérieuses, il devint conseiller au parlement de Grenoble. Il réunit les arrêts rendus par cette cour, et composa en latin une histoire d'Henri IV, qui fut imprimée à Lyon, et qui est tombée dans l'oubli. Ses *Œuvres poétiques* (Lyon, 1583) présentent un recueil de sonnets, chansons, odes, églogues, stances, épitaphes, etc.; deux livres *des Amours* contiennent 154 sonnets, qui ne manquent parfois point de verve, mais qui, sous le rapport de la crudité des expressions et du peu de délicatesse des images, méritent de justes reproches. Les églogues, au nombre de quatre, offrent de la facilité et même quelque élégance. Deux prières chrétiennes, d'un ton bien différent de celui des pièces qui les précèdent, terminent ce volume, qui est devenu fort rare, et dont un exemplaire a été poussé jusqu'à 200 francs dans une vente faite à Paris en 1847.

Goujet, *Bibl. française*, t. XIV, p. 318 — Viollet-Le duc, *Bibl. poétique*, t. II, p. 270.

* **CORNU** (*René*), musicien français, né à Paris, le 21 avril 1792, mort dans la même ville, au

mois de juin 1832. Fils d'un sous-maître de chant de Notre-Dame, il reçut son éducation musicale dans la maîtrise de cette cathédrale. Il eut Ladurner pour maître de piano, et reçut des leçons de composition de Desvignes et d'Éler. On a de lui : *Vive Henri IV*, varié pour piano; — chœur d'*Iphigénie en Aulide*; id.; — *Charmante Gabrielle*, id.; — *Quand le bien-aimé reviendra*; id.; — *God save the king*; id.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

*** CORNU** (*Francis*), auteur dramatique français, né vers 1800. Il a composé en collaboration ou seul plusieurs pièces de théâtre, dont quelques-unes ont eu du succès. La plupart ont été représentées sous le pseudonyme de *Francis*. Les principales sont : *le Boa, ou le bossu à la mode*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1831, in-8°; — *le Nouveau Sargines, ou l'école des maris*, vaudevile grivois, en un acte; Paris, 1831, in-8°; — *Franklin à Passy, ou le bonhomme Richard*, vaudeville anecdotique; Paris, 1832, en collaboration avec M. de Courcy; — *A vingt-et-un ans, ou l'agonie de Schœnbrunn*, drame en un acte; Paris, 1832, en collaboration avec M. Merville; — *Sophie, ou le mauvais ménage*, drame en trois actes; Paris, 1832, in-8°; — *Tom Rick, ou le babouin*, pièce en trois actes, imitée de l'anglais; Paris; 1832, in-8°; — *le Savetier de Toulouse*, drame en quatre actes; Paris, 1832, in-8°; — *le Festin de Balthazar*, drame sacré, en cinq actes; Paris, 1833, in-8°, en collaboration avec M. Gustave; — *Indiana*, drame en cinq actes; Paris, 1833, en collaboration avec M. Léon Halévy; — *Valentine, ou le château et la ferme*, mélodrame en cinq actes; Paris, 1834, en collaboration avec G. de Pixérécourt; — *la Chanoinesse*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1834 et 1840, en société avec M. Scribe; — *les Mineurs*, mélodrame en trois actes; Paris, 1835; — *Jerusalem délivrée*, pièce en quatre actes; Paris, 1836; — *le Château de Saint-Germain*, drame en cinq actes; Paris, 1840. en collaboration avec M. Léon Halévy; — d'autres pièces, telles que : *Pauvre mère*, avec M. Auger; — *Isaure*, avec M. Antier; — *Nabuchodonosor*, avec M. Bourgeois; — *Partie et Revanche*, avec M. Brazier.

Querard, *la France littéraire.*

*** CORNU** (*Hortense*), femme auteur française, a travaillé à plusieurs recueils, tels que : le *Dictionnaire de la Conversation*; la *Revue de Paris*; la *Revue du Nord*; la *Revue Indépendante* et l'*Encyclopedie moderne* (édition de MM. Didot). On a d'elle : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne*; Paris, 1841, in-18; — *Gœthe et Bettina*, correspondance inédite; Paris, 1843, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages ont été publiés sous le pseudonyme de SÉB. ALBIN. Madame Cornu est filleule de la reine Hortense et de l'empereur Napoléon III.

Querard, supplément à *la France litt.*

CORNUDET DES CHOMETTES (*Joseph*, comte), homme politique français, né à Crocy, département de la Creuse, en 1752, mort à Paris, en septembre 1834. D'abord avocat au parlement de Paris, il plaida au siége présidial de Guéret. En 1785 il fut nommé lieutenant général au bailliage de Montaigu, et en 1790 procureur syndic de Felletin. Député à l'Assemblée législative en 1791, il prit une faible part aux travaux de ses collègues; il vécut ignoré en 1793 et 1794. Après la chute de Robespierre, il fut nommé commissaire exécutif au tribunal de la Creuse. La vie politique de Cornudet ne commença réellement qu'à partir de son élection au Conseil des Anciens, en l'an V (1797). Ses votes et ses opinions portèrent alors un cachet de louable modération. C'est ainsi qu'il s'opposa à la suspension des droits politiques des nobles et à la successibilité de la république aux biens des parents d'émigrés, et il fit rejeter la résolution tendant à faire annuler ou suspendre la vente des biens nationaux. Élu secrétaire du Conseil des Anciens le 19 juin 1798, et président le 23 octobre 1799, il coopéra au coup d'État du 18 brumaire, et fut nommé membre de l'une des commissions intermédiaires. Appelé bientôt à faire partie du sénat, il fut chargé du rapport du projet de sénatus-consulte organique du 4 août 1802, et fut élu secrétaire du sénat en 1804, et pourvu ensuite de la sénatorerie de Rennes. En 1813 il fut nommé commissaire extraordinaire de la 11e division militaire. Revenu à Paris le 15 avril 1814, il donna son adhésion aux délibérations du sénat. Devenu membre de la chambre des pairs le 4 juin suivant, il défendit la liberté de la presse contre le projet de loi relatif à cette matière présenté par l'abbé de Montesquiou. Si le comte Cornudet exprima ensuite le vœu d'une indemnité en faveur des Français atteints par les événements politiques, s'il demanda la remise aux émigrés de leurs biens non vendus, il faut ajouter qu'il proposa en même temps d'indemniser ceux que l'invasion étrangère avait dépouillés de leurs dotations. Cornudet siégea depuis le 2 juin 1815 dans la chambre des pairs de Napoléon Ier, et le 22 du même mois il soutint la nécessité d'un gouvernement provisoire. Exclu par l'ordonnance du 24 juillet 1815 de la chambre des pairs, il y fut rappelé par l'ordonnance du 6 mars 1819. Il se montra dès lors partisan des libertés constitutionnelles. Le comte Cornudet varia souvent avec les événements; mais on doit lui tenir compte de sa constante modération.

Monit. univ. — Thiers, *Hist. de la rév.* — Arnauld. Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CORNUEL (*Anne* BIGOT, dame), femme d'esprit française, morte en février 1694. Son père, M. Bigot, était intendant du duc de Guise : « Cette fille, dit Tallemant (sans doute à cause de la vivacité précoce de son intelligence), avait été furieusement dorlotée. » Plus tard, elle ne démentit pas les promesses de son enfance, et durant le cours d'une vie de plus de quatre-vingts

ans elle a charmé, par ses bons mots et la libre allure de son ingénieuse conversation, les meilleurs cercles du dix-septième siècle. Mais c'est surtout à partir de son mariage qu'elle se répandit dans le monde et qu'elle acquit cette universelle renommée d'esprit mordant et de maligne causticité qui a fait parvenir son nom jusqu'à nous. Elle avait épousé Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui en était devenu amoureux peu de temps après la mort de sa première femme : c'était un homme fort riche en rentes sur l'hôtel de ville ; mais quand ces rentes eurent été réduites, et que lui-même, par son étourderie et par de maladroites entreprises, se fut engagé dans de fâcheux embarras, il se trouva bien déchu de sa première opulence. Heureusement madame Cornuel n'était pas femme à s'en désespérer. D'un caractère noble et généreux, avec un grain de légèreté et même de galanterie, s'il faut en croire ce que rapporte Tallemant, qui ne manque jamais de médire des liaisons de madame Cornuel avec Genlis et surtout avec le marquis de Sourdis, « elle était, dit Vigneul-Marville, indifférente aux bizarreries de la fortune comme à celles du temps et des saisons. Admise partout, malgré son origine et son nom bourgeois, aimée de tous, pour la simplicité de son caractère et sa verve sans fiel, elle passa par tous les salons de l'époque, et vit même s'assembler chez elle les personnages de la plus haute distinction, qu'y attiraient son esprit et celui de mademoiselle Legendre (1) et de *Margot* Cornuel, sa belle-fille. S'étant fait un privilége de franchise et de libre langage, que nul ne songeait à lui contester, elle allait distribuant, sans apprêt et sans prétention, ses reparties d'une naïveté malicieuse, ses appréciations d'une bonhomie caustique, ses mots pleins de sens et de sel à la fois, habile à saisir le côté ridicule ou comique et à le faire ressortir en un trait court et pittoresque, qu'elle décochait tranquillement et avec négligence, sans avoir l'air d'y prendre garde. La conversation, c'était là son domaine; c'était là qu'elle régnait, sans craindre de rivale. Elle s'était fait de la sorte une renommée aussi grande que pas un des beaux esprits du temps. Encore aujourd'hui elle a sa place parmi ces femmes qui se sont acquis un certain nom, sans avoir écrit et sans s'être trouvée mêlée à quelque grand événement, comme madame Pilou, sa contemporaine et son amie, comme plus tard madame Geoffrin, comme de nos jours madame Récamier. Elle songeait bien à écrire vraiment ! elle aimait mieux causer et épancher sa verve à son aise dans ces cercles où on l'accueillait comme une vieille connaissance, à qui tout était permis. C'était un esprit essentiellement gaulois, d'une séve mordante et forte encore plus que brillante, d'un esprit en qui l'originalité caustique passait avec la finesse et surtout la grâce : chacun de ses mots emportait la pièce. C'est elle qui disait des huit maréchaux par lesquels on remplaça Turenne : « C'est la monnaie de M. de Turenne. » Elle disait de M. Jeannin de Castille, qu'il était « né mort » ; de madame de Lionne, qui avait été fort coquette et qui sur le retour soutenait les débris de ses charmes par beaucoup de pierreries, que c'était « du lard dans une souricière ; » de la comtesse de Fiesque, qu'elle « s'entretenait dans l'extravagance, comme les cerises dans l'eau-de-vie » ; etc. Je n'en puis citer davantage ; les curieux trouveront facilement bon nombre de ses autres traits dans les recueils du temps, où on les enregistrait comme autant d'oracles. Mais il faut reconnaître que pour la plupart ils ont bien perdu aujourd'hui de ce qui en faisait le charme et le piquant attrait : l'esprit, j'entends celui de la conversation, est chose légère et sujette à s'évaporer par l'action du temps ; il change avec les époques, comme les habitudes et la physionomie de la conversation elle-même. Tous ceux qui ont parlé de madame Cornuel sont unanimes dans leur admiration pour cette verve, que l'âge même ne put tarir. « Elle a de l'esprit autant qu'on en peut avoir, » dit Tallemant, dont les historiettes ont surtout contribué à remettre en lumière cette franche et vive figure. « Ne trouvez-vous pas madame Cornuel admirable? » écrivait à sa fille la marquise de Sévigné, qui avait certes le droit de se montrer difficile. Quant à Vigneul-Marville, il en fait un panégyrique en règle, et trace toute une théorie du bon mot, pour démontrer que Mme Cornuel l'a possédée dans la perfection et qu'elle est l'héroïne du genre : « Outre qu'il ne lui échappait rien, dit-il, qui pût ni la faire rougir ni faire rougir personne, elle disait si à propos toutes choses et revêtait ses pensées de termes si propres et si agréables, qu'ils instruisaient toujours, sans jamais blesser ; de sorte que ses mots étaient bons en ce qu'ils étaient utiles et plaisaient à tous ceux qui aiment une vérité bien dite... Elle ne parlait point par vanité, mais par raison, et avec autant de jugement que d'esprit... » Voilà un grand éloge; il est juste et vrai sans doute dans son sens général; il ne faudrait pas toutefois vouloir l'appliquer rigoureusement à certains des bons mots qu'on attribue à madame Cornuel.

Cette dame *accorte et fine*, comme dit une poésie du temps, devait médiocrement se plaire avec un financier fort peu causeur et fort peu lettré. Mais elle devint veuve vers 1650, et survécut longtemps à son mari ; car ce ne fut que quarante ans après qu'elle mourut, dans une extrême vieillesse, qui ne lui avait rien enlevé de sa gaieté et de sa tranquillité d'âme. On fit pour elle une épitaphe où se lisent les vers suivants :

Dans ses mœurs quelle politesse !
Quel tour, quelle délicatesse
Éclatait dans tous ses discours !
Ce sel tant vanté de la Grèce
En faisait l'assaisonnement ;

(1) C'était la fille de la veuve Legendre, qui avait été la première femme de M. Cornuel.

Et malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger et charmant
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjouement.

VICTOR FOURNEL.

Lettres de madame de Sévigné. — *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — *Mélanges* de Vigneul-Marville.

CORNUOLE, ou **CARNIOLE**, ou **CORGNIVOLE**, ou **CORNIOLE** (*Giovanni* DELLE ou *Jean* DES CORNALINES), graveur en pierres fines italien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Élevé à la cour de Laurent de Medicis, il étudia beaucoup les pierres gravées antiques, et les imita avec une habileté remarquable. Son ouvrage le plus connu est un portrait de Savonarole, avec cette légende : *Hieronymus Ferrariensis, ord. Præd. propheta, vir et martyr*. Il mourut à Florence, à l'époque où Dominico de Camei, qui devait être son rival de gloire, se faisait connaître.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

CORNUT, en latin **CORNUTUS**, et non **CORNUTI** (1) (*Jacques-Philippe*), botaniste français, né à Paris, le 19 octobre (et non le 29) 1626, mort le 23 août 1651. Il était probablement fils de George Cornut, natif de Lyon et doyen de la faculté de médecine de Paris en 1608 et 1609. Il fit ses études sous les auspices de son père, obtint le grade de docteur, et prit surtout la botanique en affection. Il entretint longtemps des relations d'amitié avec le caustique et spirituel Guy-Patin, qui lui adressa une épître en vers latins. Mais vers la fin de ses jours ils se brouillèrent ensemble au sujet de l'émétique, médicament alors fort à la mode, et qu'on employait dans presque toutes les maladies. L'un des clients de Cornut, la dame d'Aligre, grosse de deux mois, en mourut, deux heures après en avoir pris une trop forte dose. Guy-Patin, qui ne cessait de tonner contre l'abus de l'émétique, allait citer l'imprudent médecin devant un comité de la faculté dont il était doyen, lorsque Cornut vint à mourir. On a de lui : *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum Historia; cui est adjectum ad calcem Enchiridion botanicum parisiense, quæ in pagis, silvis, pratis et montosis juxta Parisios locis nascuntur*; Paris (Simon Le Moyne), 1635. A cette époque, la France possédait le Canada; elle y avait fondé plusieurs établissements prospères, et les savants s'intéressaient aux productions naturelles de ce pays. Jean et Vespasien Robin, auxquels nous devons l'introduction du robinier (vulgairement *acacia*), aujourd'hui si commun en Europe, et Pierre Morin cultivaient dans leurs jardins à Paris un certain nombre de plantes qu'ils avaient fait venir du Canada et d'autres pays lointains. C'est de ces plantes que Cornut donne la description dans son ouvrage; car il ne paraît point avoir visité le Canada. Cette description commence par les fougères (*filix baccifera, adianthum americanum*) et finit par une espèce de légumineuse (*lupinus indicus*). Le texte est accompagné de soixante planches intercalées et gravées soigneusement à l'eau-forte par Vallot. Parmi les plantes que Cornut fit connaître, et dont quarante espèces étaient alors entièrement nouvelles, on remarque : 1° Le *gladiolus æthiopicus, flore coccineo*; c'est une espèce de glaïeul, aujourd'hui si communément cultivée comme plante d'ornement sous le nom de *fleur du cardinal* (*gladiolus cardinalis*); elle venait de fleurir pour la première fois à Paris, et peut-être en Europe, en octobre 1633, lorsque Cornut la fit dessiner pour son ouvrage. 2° L'*acacia americana Robini*; c'est notre robinier (*robinia pseudoacacia*, L.), vulgairement et inexactement nommé *acacia*. Il n'y avait pas encore dix ans que cet arbre, aujourd'hui si répandu, avait été introduit de l'Amérique septentrionale en Europe par Jean Robin. Cornut le confond avec l'acacia d'Égypte, décrit par Dioscoride et Prosper Alpin, et qui était un véritable acacia, bien différent par ses fleurs, en glomérules jaunes, de celles du robinier ou faux-acacia, dont les fleurs sont blanches, papilionacées, en grappes, ou, comme dit Cornut : *Flos albus est, piso similis, in uvam compositus*. Seulement, il se trompe quand il ajoute que la grappe n'est pas pendante, comme dans le cytise, mais dressée (*nec, ut cytisi, deorsum nutans, sed se in sublime erigens*). Mais il avait fort bien remarqué ce mouvement particulier qu'éprouvent les feuilles sous l'influence de la lumière du soleil, phénomène que Linné généralisa plus tard sous le nom de *sommeil des plantes* (1). 3° Le *vitis laciniatis foliis*; c'est la *vigne vierge* (*vitis quinquefolia*, L.), aujourd'hui si commun, et qui était alors une plante nouvelle, récemment apportée de l'Amérique du Nord : *Nunc vero promimus novam et nulli hactenus cognitam vitis speciem, cui non fructus, sed folium ab omnibus aliis differentiam facit* (*Canad. Plant. Hist.*, p. 182). On l'employait dès cette époque à garnir les murs et les treillages des jardins paysagers (*solent nostri juxta parietes disponere, qua parte maxime sol plenius calorem vibrat*). 4° L'*apios americana*; c'est l'*apios tuberosa* de Lin., la même plante à racine tuberculeuse dont on essaye depuis quelque temps la culture pour la

(1) C'est à tort que presque tous les biographes, y compris Dupetit-Thouars (dans la *Biographie univ.* de Michaud), l'appellent *Cornuti*, en italianisant son nom ; l'erreur, assez grossière d'ailleurs, vient probablement du titre latin : *Cornuti Historia*.

(1) Cornut semble attribuer ce phénomène à l'influence de la nuit plutôt que du soleil : *Peculiaris est in eis noctis sensus : statim sub vesperum in se adducta per media plicantur donec sequenti die sol postliminio reversus aperiat.* (*Canad. Plant. Hist.*, p. 178. — Il fait fleurir le robinier au mois d'août (*floret augusto*). Si cette observation est exacte, il sera curieux de constater que dans le cours de deux siècles, la floraison de cet arbre a éprouvé une avance de deux mois; car il fleurit dès la fin de mai et au commencement de juin.

substituer à celle de la pomme de terre, depuis que la maladie du précieux tubercule désole les populations. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette plante était cultivée avec un certain soin (comme le montre la planche p. 201) à Paris, dans le jardin de Robin, vers 1630, c'est-à-dire à une époque où la pomme de terre était encore inconnue en France. Cornut remarque que les tubercules de l'*apios* peuvent rester en terre tout l'hiver, et qu'ils ne germent qu'au printemps. Il va jusqu'à constater leur saveur agréable et en quelque sorte leurs propriétés nutritives (*sapor tuberum dulcis est, quæ vesca ob id esse estimo*) (1). — Toutes les plantes dont il donne la description dans son *Histoire des Plantes du Canada* ne sont pas originaires de l'Amérique du Nord; il y en a aussi qui appartiennent à l'Ancien Monde, telles que le *cyclamen orientale*, l'*apocynum syriacum* (*asclepias syriaca*), l'*althæa rosea*, etc. L'ouvrage se termine par l'*Enchiridion botanicum parisiense*. C'est un simple catalogue de plantes, le premier essai qui ait été fait d'une flore des environs des Paris. Il est divisé par journées d'herborisations, commençant par le village de Chaillot, et finissant par Montmartre, après avoir passé par le bois de Boulogne, Neuilly, le Mont-Valérien, Saint-Cloud, la butte de Sèvres, Meudon, Gentilly, Ivry, Palaiseau, La Roquette, Charenton, Saint-Maur, Charonne, Montfaucon, Aubervilliers, La Barre, Montmorency, Saint-Prix, Sainte-Reine. La nomenclature est celle de Lobel : elle comprend environ quatre cent cinquante espèces phanérogames (les cryptogames sont omises), ou le tiers des plantes que nous connaissons aujourd'hui des environs de Paris. J. Rai a réimprimé dans ses œuvres l'*Enchiridion Cornuti*, et Plumier lui a dédié le genre *cornutia*, qui n'a pas été généralement adopté. F. H.

Van den Linden, *de Scriptoribus medicis*. — *Documents inédits sur l'histoire de la botanique*.

CORNUTUS (*L. Annæus*), philosophe stoïcien, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Né à Leptis, en Libye, il fut, à ce qu'on a conjecturé d'après son nom, esclave dans la maison des *Annæi*, reçut une éducation libérale, et finit par être affranchi. Professeur et ami de Perse, qui lui dédia sa cinquième satire, il exerça une grande influence sur les idées du jeune poëte. Il compta aussi Lucain parmi ses disciples. Il eut la hardiesse de critiquer les essais historiques de Néron, et fut exilé vers 68; Suidas dit même, mais sans vraisemblance, qu'il fut mis à mort : aucun autre auteur ancien n'a parlé de cette fin tragique.

Commentateur d'Aristote, Cornutus défendit ce philosophe contre les attaques d'Athénodore, dans un ouvrage intitulé : Ἀντιγραφὴ πρὸς Ἀθηνόδωρον. Il écrivit aussi un traité de philosophie intitulé : Ἑλληνικὴ Θεολογία. Cet ouvrage ou plutôt un abrégé très-incomplet de cet ouvrage a été publié sous le titre de Περὶ τῆς τῶν Θεῶν Φύσεως, et sous le nom de *Phurnutus*, par Alde, avec les Fables d'Ésope, en 1505, et par Gale dans ses *Opuscula mythologica, ethica et physica*; Cambridge, 1671, Amsterdam, 1688, in-8°. Cette édition, faite d'après un fort mauvais manuscrit, était remplie de lacunes, d'erreurs, de passages défigurés. Villoison sentit la nécessité d'en donner une nouvelle; il constitua son texte sur la collation de huit manuscrits différents, et y joignit une nouvelle traduction latine et des notes nombreuses. Ce savant travail ne put être publié du vivant de l'auteur, et resta déposé à la Bibliothèque impériale. Un érudit allemand de notre époque, Fr. Osann, l'a publié en ajoutant de nouvelles notes aux remarques de l'helléniste français. Il a donné en entier une longue dissertation intitulée *Theologia physica stoïcorum*, dans laquelle Villoison s'était proposé d'exposer la doctrine stoïcienne. Cornutus, dans sa *Théologie hellénique*, nous a conservé beaucoup de passages empruntés aux écrits, aujourd'hui perdus, des maîtres de la philosophie du Portique, Zénon, Chrysippe, Cléanthe; circonstance qui augmente d'une manière notable l'intérêt que présente cet ouvrage. Les autres productions philosophiques de Cornutus sont perdues; on en ignore même les titres. Il s'occupa non-seulement de philosophie, mais aussi de grammaire et de rhétorique. Il composa sur les œuvres de Virgile un commentaire dédié à Silius Italicus, et fit une tragédie en collaboration avec son ami Sénèque et ses disciples Lucain et Perse. On prétend qu'il s'essaya aussi dans la satire.

Les rares détails que nous avons sur Cornutus nous viennent de Suidas. Ce biographe a d'ailleurs commis une singulière confusion. Il a fait un seul personnage de Cornutus le philosophe et d'un historien du même nom, contemporain d'Auguste et de Tite-Live. Ce Cornutus historien, fort riche et sans enfants, trouva un grand nombre d'admirateurs qui le flattaient, dans l'espoir d'obtenir quelque part de son héritage; c'est tout ce qu'on sait de lui. L. J.

Suidas, au mot Κορνοῦτος. — Eudocia, Ἰωνιά, dans les *Anecdota græca* de Villoison. — Dion Cassius, LXII, 29. — Suétone, *Nero*. — G.-J. de Martini, *Disputatio litteraria de L. Annæo Cornuto*; Leyde, 1825. — Otto Jahn, *Prolegomena*, en tête de son édition de *Perse*; Leipzig, 1843. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. III. — Brucker, *Historia philosophiæ*, t. II. — Chardon de La Rochette, *Mélanges de critique*, III. — Ritter, *Gesch. d. Philos.*, IV. — Stahr, *Aristoteles bei d. Römern*. — Suringar, *Hist. crit. scholiast. lat.*, II. — Welcker, *Griech. Trag.*, III. — Wernsdorf, *Poet. lat. min.*, III. — Chardon de La Rochette, *Mélanges de Critique* III

* **CORNWALL** (*Henri*), navigateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Observations upon several voyages to India out at home*; Londres, 1724, in-fol.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CORNWALLIS (*Charles*, chevalier), diplomate anglais, mort vers 1630. Nommé par Jacques I[er] ambassadeur en Espagne, il devint à son

(1) *Canad. Plant. Hist.*, p. 202.

retour secrétaire du prince de Galles, Henri, dont il écrivit la vie.

Rose, *New biographical dictionary*.

CORNWALLIS (*Guillaume*), littérateur anglais, fils de Charles Cornwallis, qui avait été en ambassade sous Jacques Ier, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Essays, or encomium of sadness and of Julian the Apostata*; Londres, 1616, in-4°, et 1632, in-4°.

Granger, *Biog. hist.* — Rose, *New. biog. dict.*

CORNWALLIS (*Charles*), homme d'État et général anglais, naquit le 31 décembre 1738, et mourut à Ghazapore, dans la province de Bénarès, le 5 octobre 1805. Il étudia à Éton et au collége Saint-John à Cambridge. Il entra ensuite dans la carrière militaire en 1761, sous le nom de lord *Broome*. C'était à l'époque de la guerre de sept ans, à laquelle il prit une part distinguée, en qualité d'aide de camp du marquis de Granby. En 1762, à la mort de son père, il entra dans la chambre haute; en 1766 il obtint le titre de colonel du 33e régiment d'infanterie, et en 1770 il fut nommé gouverneur de la Tour. Devenu en même temps aide de camp du roi, il conserva dans cette position l'indépendance de son caractère, et souvent il lui arriva de prendre parti contre les ministres sur certaines questions. La guerre d'Amérique ouvrit une carrière nouvelle à Cornwallis. Quoique opposé à la marche suivie dans cette grande question, dont l'issue fut la séparation des colonies d'avec la métropole, il résolut cependant de prendre sa part de la lutte, et se rendit dans le nouveau continent, malgré les supplications de sa femme, dont cette absence abrégea, dit-on, les jours. Major général de l'armée d'Amérique, il fit les campagnes de 1776-1779, sous les généraux Howe et Clinton; en 1780 il eut le commandement de la Caroline du Sud, avec mille hommes de troupes. Le 16 août de cette année il remporta la victoire de Camden sur le général Gates, et un autre avantage, moins considérable, à Guilford, sur le général Green, le 15 mars 1781. Les dispositions hostiles des Américains vis-à-vis du gouvernement royal rendirent ces succès des armes anglaises à peu près infructueux. Au printemps de 1781, Cornwallis envahit la Virginie; il n'y obtint pas, il est vrai, des avantages signalés, mais il causa de nombreux dommages aux propriétés particulières. Surpris du côté de la mer par les Français, il fut obligé, le 19 octobre 1781, avec 9,000 hommes qu'il commandait, de mettre bas les armes, dans le voisinage d'Yorktown, en Virginie. Il revint alors en Angleterre vers l'époque où la chute de lord North amena le traité de paix du 3 septembre 1783. Cornwallis profita de cette halte des armes britanniques pour voyager en Allemagne, où le grand Frédéric l'accueillit et lui fit admirer ces belles manœuvres qui firent la réputation des troupes prussiennes.

La situation où le gouvernement de lord Hastings avait placé les Indes orientales fit bientôt cesser les loisirs de Cornwallis. On avait besoin dans ces parages d'un bras vigoureux et d'un esprit éclairé : le choix du gouvernement se porta sur celui qui réunissait ces qualités, et Cornwallis fut envoyé dans le Bengale, avec le titre de général et celui de gouverneur. Au mois de septembre 1786, Cornwallis arriva à Calcutta, où il introduisit tout d'abord d'utiles et urgentes innovations. Il établit un système précis d'impôts, se montra particulièrement sévère à l'égard de certains fonctionnaires, et prit des mesures pour prévenir le retour des prévarications dont les populations avaient eu à se plaindre. Sa grande préoccupation fut de réorganiser l'armée, qu'il s'agissait de mettre en état de lutter contre Tippo-Saïb, le plus redoutable ennemi de la puissance anglaise, et qui ne tendait à rien de moins qu'à faire abandonner à cette puissance les Indes orientales. En 1791 Cornwallis remporta la victoire de Baugalore; en 1792 il mit le siége devant Seringapatam, et contraignit Tippo-Saïb, pressé de toutes parts, à se soumettre et à signer la paix du 19 mars 1792, qui entraînait pour lui la perte d'une partie de ses possessions. Cornwallis revint en Angleterre au mois d'août 1793, et en 1798 il fut nommé gouverneur de l'Irlande. C'était à l'époque où ce pays semblait devoir se séparer violemment des Iles britanniques. Personne ne convenait mieux à ce poste périlleux que Cornwallis, dont le caractère tenait bien plus de l'administrateur que du guerrier; il vint à bout de la rébellion, fit prisonniers les Français qui avaient tenté d'opérer un débarquement dans le pays, et se concilia, par sa prudente fermeté, les sympathies des Irlandais. En 1801 on lui donna pour successeur lord Hardwicke, en même temps qu'il fut chargé d'aller négocier à Paris la paix d'Amiens. Nommé de nouveau gouverneur général de l'Inde en 1805, il arriva dans un état de langueur à Calcutta, au mois d'août. Cependant il se disposait à aller commander l'armée dans les provinces supérieures du pays, lorsqu'il fut atteint à Ghazapore, dans la province de Benarès, de la maladie qui le conduisit au tombeau. C'était une perte pour l'Angleterre, dont il fut l'un des hommes d'État les plus distingués, par les qualités morales plus encore que par les facultés de l'intelligence. « Ce fut un homme d'honneur, dit en parlant de lui Napoléon à Sainte-Hélène, et le premier qui m'ait donné une bonne opinion des Anglais. » Victor ROSENWALD.

Adolphus et Bissett, *Hist. of the reign of George III.* — Collins, *Peerage*. — Dirom, *Narrative of the campaign in India*. — Jancigny, *l'Inde*, dans l'*Univ. pitt.* — Roux de Rochelle, *Hist. des États-Unis*, dans l'*Univ. pitt.*

CORNWALLIS (*William* MANNE, comte DE), amiral anglais, frère du précédent, né le 25 avril 1744, mort en 1819. Il entra de bonne heure dans la marine militaire anglaise, en qualité d'aspirant, à bord du *Newark*. Il fit ses premières armes contre les Français, et fut nommé lieutenant à dix-sept ans. Capitaine en 1765, il com-

manda en cette qualité le vaisseau *le Prince Edward*. Il se distingua durant la guerre d'Amérique, et soutint dans les eaux de la Jamaïque un combat sans succès contre le chef d'escadre français Lamothe-Piquet. En 1781 il était sous les ordres de l'amiral Darby; il prit part alors aux différentes affaires qui tendaient à faire lever le siége de Gibraltar. Nommé commandant du *Canada*, vaisseau de soixante-quatorze, il navigua dans la mer des Indes, se signala à la bataille navale de Saint-Christophe, puis au combat livré, le 9 avril 1782, en vue de la Dominique, entre la flotte anglaise, commandée par les amiraux Rodney et Hood, et la flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, qui avait sous lui Bougainville et Vaudreuil. Cornwallis ayant attaqué le vaisseau amiral français, *la Ville de Paris*, au moment où celui-ci faisait tête au *Harfleur*, que montait Hood, il força le comte de Grasse à amener pavillon. Après la paix de 1783, Cornwallis fut nommé commodore commandant la station des Indes orientales; il occupait encore ce poste lorsque les hostilités recommencèrent avec la France. Il contribua beaucoup, par ses talents et sa bravoure, à la prise ou à la destruction des établissements français, et reçut, le 28 août 1793, la capitulation de Pondichéry. Promu, en 1794, au grade de vice-amiral, il remporta, le 23 juin 1795, un avantage signalé sur la flotte française. Ce succès lui valut le commandement en chef des forces navales britanniques dans la mer des Indes. Il revint ensuite en Angleterre, et, à la suite de contrariétés dont les motifs n'ont pas été bien éclaircis, il refusa d'aller reprendre son commandement, sous prétexte de mauvaise santé. Le conseil d'amirauté le traduisit devant une cour martiale : il fut acquitté, et réintégré dans la flotte en qualité d'amiral de l'escadre bleue; mais il ne voulut reprendre de service qu'en 1799. Il fut alors nommé amiral du pavillon rouge, c'est-à-dire des forces maritimes destinées à la protection des côtes de l'Angleterre. Cornwallis remplit ces fonctions jusqu'à la paix d'Amiens, époque à laquelle il rentra dans la vie privée. Alfred DE LACAZE.

Annual Regist. — *Gal. hist. des contemp.* — *Biog. étrangère* — *Biog. des hommes vivants.*

CORNY (*Louis-Dominique* ETHIS DE), plus connu sous le nom d'ÉTHIS, littérateur français, né à Metz, en 1738, mort à Paris, au mois de novembre 1790. Reçu avocat au parlement de Metz, il entretint avec Voltaire, alors à Ferney, une correspondance suivie, et fut nommé membre de l'Académie de Besançon en 1769. Il fit, en qualité de commissaire des guerres, les campagnes d'Amérique, et acquit à son retour la place de procureur du roi. Membre du comité permanent des électeurs formé à l'hôtel de ville en 1789, il se montra partisan de la révolution, et fut un des commissaires envoyés par le peuple, le 14 juillet, pour sommer le gouverneur de la Bastille d'en ouvrir les portes. On a de lui : *Essai sur cette question : Serait-il plus utile en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clore ses héritages pour les cultiver à son gré, que de les laisser ouverts pour le vain pâturage, après la récolte des premiers fruits?* Besançon, 1767, in-8°; — *Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talents frivoles*, discours couronné par l'Académie de Besançon; Lons-le-Saulnier, 1768, in-12; — *Éloge du maréchal de Duras, gouverneur de la Franche-Comté*; Besançon, 1770, in-8°; — *Essai sur les hommes illustres de Plutarque*; Besançon, 1772, in-8°.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

CORŒBUS, athlète éléen, du huitième siècle avant J.-C. Il remporta le prix de la course du stade aux jeux olympiques en 776 avant J.-C., et c'est de sa victoire que date l'ère des olympiades. Selon la tradition, Corœbus tua le démon Pœné, qu'Apollon avait envoyé dans l'Argolide. Il fut représenté sur sa tombe combattant Pœné. Selon Pausanias, la statue de pierre de cet artiste était une des plus anciennes qui existassent dans toute la Grèce.

Pausanias, I, 43; 44; V, 8; VIII, 26. — Strabon, VIII.

CORONA (*Leonardo*), peintre italien, né à Murano, près Venise, en 1561, mort en 1605. Rien qu'en copiant les tableaux des maîtres, il devint capable de rivaliser avec Palma le jeune. Le sculpteur Vittoria, leur ami commun, lui faisait quelquefois des maquettes de terre pour l'aider à reproduire les effets de clair-obscur. Ses tableaux sont nombreux à Venise; il en est un à Saint-Étienne qui rappelle le style grandiose du Titien, quoique, pour l'ordinaire, la manière de Corona approche plutôt de celle du Tintoret. Citons encore, à Saint-Jean-l'Aumônier, le *Miracle de la manne*, peint en 1590, *le Crucifiement, la Résurrection*, et *le Christ au jardin des Oliviers*; à Saint-Fantin, un autre *Crucifiement*, très-estimé; à Saint-Jean-et-Paul, une *Annonciation*; à San-Giovanni in Bragora, *la Flagellation* et *le Couronnement d'épines*; à Saint-Nicolas, quelques *Traits de la vie du saint*; à Saint-Julien, *la Chute de la manne*; enfin, plusieurs tableaux à la confrérie de Saint-Jérôme, aujourd'hui Athénée vénitien.

Corona laissa un bon imitateur de son style dans Balthazar d'Anna, Flamand d'origine, qui termina quelques peintures de son maître restées inachevées à sa mort. E. B-N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Rudolfi, *Vite dei pittori veneti.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.*

* **CORONA** (*Matthias*), théologien néerlandais, de l'ordre des Carmes, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Potestas infaillibilis Petri et successorum romanorum pontificum*; Liége, 1668, in-fol.; — *de Dignitate et potestate spirituali episcoporum circa leges et alia miscellanea*; ibid., 1671, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.* — Walch, *Bibl. theol.*

* **CORONA** (*Tobias*), théologien italien, originaire du Milanais, mort à Naples, en 1627. Il entra dans les ordres en 1583, fut confesseur du cardinal Justiniani et général de la communauté a laquelle il appartenait. Il fut envoyé en France et en Savoie par le pape Grégoire XV. On a de lui : *i Sagri tempii, dove si rappresenta quanto appartiene al culto e venerazione de tempii, la loro immunità*; Rome, 1625, in-4°.

Adélung, suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexik.*

CORONADO. *Voy.* VASQUIER.

CORONEL (*Alonzo*), seigneur espagnol, mort en 1353. Il abandonna le parti de dona Leonor de Guzman, dans l'espoir de se concilier la faveur de don Pèdre, qui venait de monter sur le trône, et qui depuis fut surnommé *le Cruel* et *le Justicier*; mais dans plusieurs occasions il combattit les mesures proposées par don Alonzo de Albuquerque avec une vivacité qui le rendit odieux à ce ministre. Il était d'ailleurs mal vu du roi, parce qu'il avait donné une de ses filles, nommée dona Maria, à Juan de La Cerda, et qu'il avait soutenu que don Juan Nuñez de Lara devait hériter du trône. Sa perte fut donc décidée. Don Alonzo Coronel, prévenu des desseins de don Pèdre et d'Albuquerque, se retira dans ses domaines, et s'occupa de mettre en état de défense ses villes d'Aguilar, de Burguillos, de Montalvan et de Capilla. Don Pèdre ne tarda pas à l'aller attaquer, et il eut bientot emporté les villes de Montalvan et de Capilla. Celle de Burguillos résista davantage; aussi, quand elle fut prise, le roi fit couper les deux mains à l'alcaïde qui l'avait défendue. Ensuite il vint mettre le siége devant Aguilar. Bientôt, malgré la vigoureuse résistance des assiégés, les remparts présentèrent des brèches praticables. Don Alonzo Coronel, qui n'avait pas de pitié à espérer, s'apprêta à mourir le plus honorablement qu'il le pourrait. Il était dans l'église et assistait au saint sacrifice, quand on vint lui dire que le roi entrait dans la ville. « Eh bien, dit-il, je vais d'abord m'occuper de Dieu. » Il attendit que l'hostie eût été consacrée et que la communion fût achevée; ensuite il alla se renfermer dans une tour; mais la défense n'était plus possible: il fut bientôt forcé de se rendre, et le roi le fit mettre à mort. Les deux gendres d'Alonzo Coronel, don Juan de La Cerda et don Alvar Perez de Guzman, quittèrent la cour; pendant que celui-ci passait en Aragon, don Juan de La Cerda se retira dans ses domaines d'Andalousie, rassembla des troupes, et commença à ravager le pays; mais il fut fait prisonnier par les milices de Séville. Le roi envoya aussitôt l'ordre de le mettre à mort. A la nouvelle de la captivité de son mari, Maria Coronel alla se jeter aux genoux de don Pèdre, et celui-ci, par un raffinement de cruauté dont lui seul était capable, lui donna un ordre écrit pour que son mari lui fût rendu sain et sauf. Il savait bien cependant que sa condamnation devait être déjà exécutée : aussi, lorsque dona Maria Coronel arriva à Séville pour faire rendre don Juan à la liberté, il avait été mis à mort depuis huit jours. Dona Aldonza Coronel, seconde fille de don Alonzo et femme de don Alvar Perez de Guzman, vint aussi demander la grâce de son mari. Le roi la fit enlever du couvent de Sainte-Claire, où elle s'était refugiée; mais s'il eut d'abord besoin d'employer la violence, elle cessa bientôt d'être nécessaire, et dona Aldonza Coronel devint la maîtresse avouée du bourreau de son père. Don Pèdre donna des gardes à sa nouvelle maîtresse, et lui laissa par écrit de pleins pouvoirs pour qu'elle n'eût rien à craindre de la jalousie de Maria de Padilla. Aldonza ne tarda pas à abuser de sa puissance; elle fit arrêter Hinestrosa, l'oncle de sa rivale; mais don Pèdre désapprouva cet acte: il fit remettre Hinestrosa en liberté; puis, se dégoûtant bientôt de dona Aldonza, il la quitta pour revenir à Maria de Padilla.

Mariana, *Historiæ de rebus Hispaniæ libri XXX.* — P. Mérimée, *Histoire de don Pèdre.* — Lavallée et Gueroult, *Espagne*, dans l'*Univers pittoresque.*

CORONELLI (*Marc-Vincent*), géographe italien, né à Venise, vers 1650, mort dans la même ville, au mois de décembre 1718. Il entra dans la congrégation des Mineurs conventuels, et s'appliqua fort jeune à l'étude des mathématiques et de la géographie. Appelé en France, il construisit les deux grands globes que l'on voit aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Lahire en publia une description en 1704. Ils ont 11 pieds 11 pouces 6 lignes de diamètre, et sont des monuments curieux de l'état des sciences géographiques vers la fin du dix-septième siècle. Après avoir terminé ce grand travail en 1683, Coronelli fut nommé cosmographe de la république, professeur de géographie à Venise, et général de son ordre en 1702. Toujours zélé pour les progrès de sa science de prédilection, il fonda une académie dont les membres, sous le nom d'*Argonautes*, s'occupaient spécialement de géographie. On a de Coronelli plus de 400 cartes géographiques, et un grand nombre d'ouvrages; dont les plus connus sont : *Isola di Rodo, geografica, storica, antica e moderna, col' altre adjacenti*; Venise, 1685, 1688, 1702, in-fol. et in-8°, avec cartes; — *Memorie istorico-geografiche del regno della Morea, Negroponte e luoghi adjacenti*; Venise, 1685, in-fol.; traduit en français, Paris, 1686, in-8°; — *Conquista della Ser. Rep. di Venezia nella Dalmazia, Epiroe, Morea*; Venise, 1685, in-fol.; — *Atlante Veneto*; Venise, 1690, 24 vol in-fol.; — *Isolario descrittione geografico-istorica, sacro-profano, antica, moderna, natural e poetica*; Venise, 1696, 2 vol. in-fol.; — *Il Portolano della Mare*; Venise, 1698, in-fol.; — *Synopsis rerum ac temporum ecclesiæ Bergamensis*; Cologne, 1696, in-8°; — *Storia Veneta dall' anno 421 al 1504*; Venise, 3 vol. in-fol.; — *Roma antica e moderna*; Venise, 1716, in-fol.; — *Guida de*

forestieri de Venezia; Venise; — *Bibliotheca universale sacro-profana*, 7 vol. in-fol. L'ouvrage entier devait former 45 vol. in-fol. et 14 vol. de planches. Les volumes publiés ne vont pas jusqu'à la fin du C; c'est une compilation encyclopédique rédigée à la hâte et fort inexacte.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*.

* **COROT** (*Jean-Baptiste-Camille*), peintre français, né à Paris, en 1796. Fils d'un négociant, il entra d'abord dans le commerce. A vingt ans il quitta le comptoir paternel pour entrer dans l'atelier de J.-V. Bertin, dont le talent s'accordait peu avec les dispositions de son élève. Celui-ci ne fut pas plus heureux avec son autre maître, Michallon. Il résolut alors de s'abandonner à sa seule inspiration, et le succès répondit à son attente. Personne ne copia mieux la nature que M. Corot. Les incorrections qu'on lui reproche témoignent que les maîtres ordinaires ont pu lui faire défaut, mais que la réalité lui est restée. Il a exposé en 1827 : *Vue prise à Narni* et *la Campagne de Rome*; en 1834, *une Forêt*, une *Marine*, un *Site d'Italie*; en 1838, *Silène*; en 1840, *la Fuite en Égypte*; en 1841, *Démocrite et les Abdéritains*; en 1842, *la Destruction de Sodome*; en 1845, *Homère et les bergers*; *Daphnis et Chloé*; en 1846, *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau*; en 1849, *le Christ au jardin des Oliviers*; *la Vue du Colisée*; en 1850, *un Soleil couchant dans le Tyrol*.

Ann. des beaux-arts. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik*.

COROUBEH, aventurier syrien, régna sur Alep de 968 à 976. Esclave de Séif-ed-Daulah, premier émir d'Alep de la dynastie des Hamdanides, il s'empara de cette ville et chassa Aboul-Marly, fils de son maître, l'an 358 de l'hégire (968 de J.-C.). Coroubeh ne tarda pas à être attaqué par l'empereur grec Nicéphore; il abandonna la ville, et se sauva dans la citadelle. Après un siége de quelques jours, il consentit à payer un tribut annuel, et donna des ôtages. Nicéphore se retira, et laissa la ville aux anciens habitants. Quelque temps après, Coroubeh conclut avec Aboul-Marly un traité de paix par lequel celui-ci renonçait à la souveraineté d'Alep; mais il ne jouit pas longtemps de son usurpation, car Bekdjewr, un de ses esclaves, devenu un de ses généraux, se saisit de sa personne, et s'empara du pouvoir, l'an 366 de l'hégire. Coroubeh acheva probablement ses jours dans les fers.

Aboul-Féda, *Chronique*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*.

*__CORPORALI__. Voir CAPORALI (*César*).

* **CORPUT** (*Abraham* DE), biographe hollandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Leven van Philips Melanchthon van 1520 tot 1560* (Vie de Philippe Mélanchthon de 1520 à 1560); Amsterdam, 1662, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg.-Gel. -Lexic*.

* **CORRADI** (*Bernardin*), chimiste italien, natif de Modène, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut préposé à l'artillerie du duc de Modène. On a de lui : *Raccolta di tutto quello che fin ora estato scritto nella virtuosa gara iatro-chimica tra il dott. Giov. Paolo Stabe de Cassina e Bern. Corradi*; Modène, 1690, in-fol.; — *Considerazioni sopra la proporzione del vigor del polvere da fuoco*; vers 1708.

Journal des savants, 1709.

* **CORRADI** (*Jules-César*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il résida assez longtemps à Dresde. On a de lui : *la Gerusalemme liberata*, *drama per musica da rappresentarsi nel Teatro Elettorale*; Dresde, 1687, avec des additions d'Étienne Pallavicini et la traduction allemande de Bernhardi. Cet ouvrage n'a rien de commun avec l'œuvre du Tasse.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic*.

*__CORRADI__ (*Domenico*). Voy. GHIRLANDAJO.

CORRADINI (*Aloysio*), jurisconsulte et antiquaire italien, né à Padoue, en 1562, mort le 26 décembre 1618. Il enseigna avec succès la jurisprudence dans sa ville natale, et fut employé dans plusieurs affaires importantes. Il rassembla une magnifique collection de statues, de bustes antiques et de médailles. Il laissa plusieurs ouvrages; le seul qui ait été publié est une histoire des Césars par les médailles : *Series Cæsarum ex numismatis*.

Tomasini, *Illustrium virorum elogia*.

CORRADINI (*Pierre-Marcelin*), historien italien, né à Rezza, en 1658, mort à Rome, le 8 février 1743. Il s'acquit la réputation d'un jurisconsulte éminent, et obtint la faveur du saint-siége en revendiquant pour le pape la ville de Comacchio, dont l'empereur Charles VI s'était emparé. Nommé sous-dataire et chanoine de Saint-Jean de Latran par Innocent XII, et cardinal par Clément XI, en 1712, il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques à la cour d'Espagne et à celle de Sardaigne. On a de lui : *de Jure prælationis*; Rome, 1688, in-fol.; — *de Civitate et ecclesia Setina*; Rome, 1702, in-4°; — *Vetus Latium profanum et sacrum*; Rome, 1704, 2 vol. in-4°. Le P. Volpi continua, d'après les matériaux rassemblés par Corradini, cette savante et incomplète compilation; Rome, 1726-1745, 9 vol. in-4°. Les deux premiers volumes de Corradini ont été réimprimés sous ce titre : *de Primis antiqui Latii populis, urbibus, regibus*; Rome, 1748; — *de Primariis precibus imperialibus*; Fribourg (Rome), 1706, in-4°; — *Relatio jurium sanctæ sedis ad civitatem Commachensem*; Rome, 1711, in-4°.

Guarnaci, *Vitæ pontificum*, t. II. — *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

CORRADINO DALL' AGLIO (L'abbé *Jean-François*), poëte italien du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par une supercherie littéraire.

il prétendit avoir découvert à Rome un manuscrit de Catulle, plus ancien que ceux qui avaient servi à faire les éditions de ce poëte. D'après ce manuscrit, qui n'a jamais existé, il publia une édition de Catulle, sous le titre de : *C. Valerius Catullus, in integrum restitutus, ex manuscripto nuper Romæ reperto, et ex gallicano, patavino, mediol., rom., Zanchi, Maffei, Scaligeri, Achillis Vossii et aliorum, critice Jo. Franc. Corradini de Allio in interpretes veteres recentioresque;* Venise, 1738, pet. in-fol. Cette édition, où le texte de Catulle était corrigé ou plutôt altéré avec la plus étrange hardiesse, obtint d'abord quelque succès, et fut réimprimée par Coustelier; Paris, 1743, in-12. On a encore de lui un recueil de poésies latines et italiennes; Venise, 1741, in-4°. On y remarque une traduction italienne du poëme de Coluthus, *l'Enlèvement d'Hélène*, suivie d'un petit poëme satirique intitulé : *Capitolo in lode del Becco* (cocu), *a consolazione di Menelao marito d'Elena.*

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CORRADO (*Carlo*), peintre italien, né à Naples, en 1693, mort en 1768. Il fut un des meilleurs élèves et imitateurs de Solimène. Après avoir travaillé à Naples, et surtout à Rome, où il peignit à fresque la voûte de l'église des *Buon Fratelli*, dans l'île du Tibre, il fut appelé en Espagne, où le roi lui accorda une pension de 12,000 réaux. Il ne put y rester longtemps : le mauvais état de sa santé le força deux fois de revenir en Italie, où il mourût, à l'âge de soixante-quinze ans. E. B — N.

Dominici, *Vite de' pittori napolitani.*

CORRADO (*Marius*), jurisconsulte italien, né à Milan, en 1622, mort le 13 avril 1668. On a de lui : *Allegationes;* en grand nombre, éparses dans les recueils du temps; *Riflessioni belgiche fatte contro le pretensioni della reina christianissima ne' Paesi-Bassi*, sous le nom de Raimond Ricardi; Milan, 1668, in-4°. La seconde partie est restée manuscrite.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CORRADO (*Pirro*), en latin *Pyrrhus Corradus*, théologien italien, né dans le diocèse de Rossano, en Calabre, vivait dans le dix-septième siècle. Il fut protonotaire apostolique, chanoine de l'église métropolitaine de Naples, et ministre général de l'inquisition de Rome. On a de lui : *Praxis beneficiaria;* Naples, 1656, in-fol.; — *Praxis dispensationum apostolicarum;* Cologne, 1672, 1678, 1716; Venise, 1735, in-fol.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CORRADO (*Quinto-Mario*), érudit italien, né en 1508, à Oria, dans le pays d'Otrante, mort dans la même ville, en 1575. Après avoir étudié à Bologne sous Romulo Amaseo, il entra dans les ordres, et revint dans sa patrie, où il ouvrit une école. Il passa quelques années à Rome, en qualité de secrétaire du cardinal Alexandre et ensuite du cardinal Badia. Après la mort de ce dernier, Corrado alla enseigner les belles-lettres latines à Naples et à Salerne. Il refusa une chaire dans le collége de la Sapienza à Rome, et passa dans sa patrie les dernières années de sa vie. On a de lui : *Ad cives Oritanos oratio;* Venise, 1561, in-8°; — *Epistolarum libri octo;* Venise, 1565, in-8°; — *de Dialectica liber;* Rome, 1567, in-8°; — *de Lingua latina, ad Marcellum fratrem, libri XII*, Venise, 1569, in-8°; — *ad Concilium Salernitanum oratio;* Venise, 1581, in-8°; — *de Copia latini sermonis libri;* Venise, 1582, in-8°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

CORRADO (*Sébastien*), érudit italien, né au château d'Arceto, dans le duché de Modène, vers le commencement du seizième siècle, mort à Reggio, en 1556. Après avoir étudié dans sa jeunesse sous Baptiste Egnatio, à Venise, il devint professeur de grec et de latin à Reggio, et fonda dans cette ville l'académie *degli Accesi :* Corrado y figura sous celui de *Fedele*, suivant la coutume de la plupart des compagnies littéraires d'Italie, où chaque académicien se choisissait un nom. Il alla ensuite occuper à Bologne la chaire de grec et de latin, en 1545. On a de lui : *Quæstura, in qua vita Ciceronis refertur, et ab iniquis judiciis vindicatur, cum quibusdam aliis;* Venise, 1537, in-8°; — *Egnatius, sive quæstura;* Bologne, 1555, in-8°; Bale, 1556, in-8°; Leyde, 1667, in-12. Ces deux ouvrages ont été réimprimés par les soins d'Ernesti; Leipzig, 1754, in-8°. Ils contiennent, sous une forme allégorique, des observations sur la vie et les œuvres de Cicéron. « Corrado, dit Nicéron, feint dans cet ouvrage qu'il est questeur, et que Baptiste Egnazio et Jean Pierre Valeriano sont consuls; que ces consuls lui font rendre compte de l'argent qu'il a rapporté de sa province; province qui n'est autre chose que les œuvres de Cicéron et sa vie, que Corrado avait fort bien étudiée. Ce qu'il en dit passe pour de l'argent qu'il compte aux consuls, qui le reçoivent sur ce pied-là. Il est surprenant comment un auteur aussi poli que ce savant italien a pu imaginer une semblable allégorie, qu'il conserve depuis le commencement jusqu'à la fin, et comme il a pu donner la torture à son esprit pour la soutenir. Elle serait capable de rebuter le lecteur le plus patient, si les bonnes choses que l'on trouve dans son livre et sa belle latinité ne lui faisaient pardonner sa mauvaise méthode. C'est en effet un des meilleurs ouvrages qu'il y ait sur la matière qu'il traite, et les plus habiles gens en ont toujours recommandé la lecture. » Les autres ouvrages de Corrado sont : *Ciceronis Epistolæ ad Atticum, interpretationibus illustratæ;* Venise, 1544, in-fol.; — *Valerius Maximus ex recensione Seb. Corradi et cum ejus notis;* Venise, 1545, in-8°; — *Ciceronis liber De claris oratoribus, qui dicitur Brutus, cum commentario;* Florence, 1552, in-fol.; — *Commentarius in Virgilii*

Æneidos librum primum; Florence, 1555, in-8°; — *Notæ in Epistolas familiares Ciceronis*, dans une édition de ces épîtres par Jean Thierry; Paris, 1557, in-fol.; — *Sex dialogi Platonis e græco translati*, imprimés avec la traduction de Marsile Ficin; Lyon, 1557, in-fol.; — *Annotationes in quintum librum Epistolarum Ciceronis*; Strasbourg, 1560, in-8°; — *Virgilii Vita*, en tête de l'édition de Virgile de Taubmann; 1618, in-4°.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XIX. — Teissier, *Eloges des savants*.

CORRARO ou **CORRARIUS** (*Antoine*), cardinal vénitien, né dans la seconde partie du quatorzième siècle, mort à Padoue, le 19 janvier 1445. Il fut un des instituteurs de la congrégation de Saint-George *in Alga*, et fut nommé évêque d'Ostie et ensuite cardinal par le pape Grégoire XII, son oncle. Après avoir rempli les fonctions de légat en France et en Allemagne, il passa les dernières années de sa vie dans la retraite, au monastère de Saint-Jean-Baptiste. Il composa quelques ouvrages dont on n'a conservé que les titres.

Grégoire Corraro, *Soliloquium ad Deum de vita et obitu Antonii episcopi Ostiensis*. — Jean de' Agostini, *Notizie delle opere degli scrittori veneziani*. — Le cardinal Quirini, *Tiara et purpura vineta*.

CORRARO (*Grégoire*), littérateur italien, né à Venise, en 1411, mort à Vérone, en 1464. Il se fit connaître par une tragédie de *Progné* et par quelques autres compositions littéraires. Appelé à Rome par son oncle Antoine, il fut nommé protonotaire apostolique et, en 1464, patriarche de Venise. Ses ouvrages ont été publiés longtemps après sa mort, savoir : *Progné*, tragédie; Venise, 1558; — un poëme latin, publié dans la *Vita di Vittorino da Feltre*, du chevalier Rosmini; Bassano, 1803, traduit en italien par Moschini, sous ce titre : *Dell' educare la prole*; Venise, 1804; — *della Importanza di fuggire le colpe leggiere; la buona condotta della vita puo sola tenere in freno la lingua del volgo*; Venise, 1809; — *Oratio ad Sigismundum imperatorem pro concilio Basileensi*, dans la *Collection des conciles*, par les PP. Labbe et Cossart; — *Epistola ad Cæciliam virginem de fugiendo sæculo*; dans le recueil *Veterum scriptorum et monumentorum* des PP. Martin et Durand.

Jean de' Agostini, *Notizie delle opere degli scrittori veneziani*.

CORREA (*D. Payo-Perez*), grand-maître de l'ordre de Santiago, surnommé le *Josué portugais*, né dans la première moitié du treizième siècle, mort en 1275. Selon quelques historiens, il serait né à Evora, selon d'autres à Santarem. Voué de bonne heure à la vie des camps, il entra dans l'ordre naissant de Saint-Jacques, et fut bientôt regardé comme un des adversaires les plus redoutables de la puissance musulmane dans la Péninsule. Ce fut sous le règne du roi D. Sancho II qu'il accomplit la plus grande partie de ses exploits. Ce monarque malheureux, dont le règne a été peint sous des couleurs si fausses, fit au début de son règne plusieurs conquêtes importantes, et eut surtout la sage prévision que la ville de Mertola pouvait devenir un boulevard capable d'arrêter les incursions des Maures vers les provinces au sud-est; il la donna aux chevaliers de Saint-Jacques. La conquête des forteresses de l'Algarve suivit de près cette donation, puis Tavira tomba au pouvoir des chrétiens (1). Correa joua un grand rôle dans ces conquêtes si importantes alors; il n'était toutefois que simple commandeur d'Alcacer. Grâce probablement à son influence, il fit donner à son ordre par le souverain portugais Al Juster en 1239, Cacello et Ayamonte en 1240, et enfin Tavira en 1242. Correa passa ensuite au service de la Castille, ce qui a fait supposer à plusieurs écrivains espagnols qu'il avait fait les conquêtes énumérées plus haut pour le compte du pays auquel il avait offert le secours de son expérience militaire. En 1242 Correa fut élu grand maître de l'ordre, lorsque Tavira était déjà soumise, et jusqu'alors il n'avait dirigé que des chevaliers portugais contre les Sarrasins. C'est surtout lorsqu'il est grand-maître que la chronique espagnole donne à son histoire un caractère vraiment légendaire. les vieux historiens castillans rapportent que durant une grande bataille livrée aux Sarrasins, dans les gorges de la Sierra-Morena, il reçut de Dieu le pouvoir d'arrêter le cours du soleil pour avoir le temps d'anéantir l'armée musulmane. En 1248, il contribua à la conquête de Séville, qui se rendit à Ferdinand III après un siége de treize mois. Lorsque Alfonse III se fut consolidé sur le trône de Portugal, il appela de nouveau à son aide Correa, dans le but de poursuivre ses conquêtes et d'envahir le pays des Algarves. Ce fut encore à la tête des troupes portugaises que le grand-maître se porta, en 1250, contre la ville de Faro, cité musulmane qui s'était rendue par suite des conventions faites avec l'aicaide maure Ben-Baran, Correa ayant reçu l'ordre de s'emparer d'Albufeira, qui ne tarda pas à capituler, et les chrétiens entrèrent dans cette ville : la haute réputation que le grand-maître s'était acquise aplanissait les difficultés. Après avoir servi puissamment à la conquête du royaume des Algarves, Correa fut appelé, en 1263, comme médiateur, pour régler les différends qui s'élevaient à ce sujet entre les deux couronnes. Il fut secondé dans cette œuvre de paix par le grand-maître des templiers Martin Nunez et d'autres personnages en crédit. On ignore l'issue de ces négociations; mais, en 1264, les ratifications du traité pour la délimitation entre le pays de Léon et le Portugal furent échangées. Néanmoins, si la cession du royaume des Algarves fut faite au Portugal, il fut stipulé aussi que son souverain serait obligé de four-

(1) Il n'est nullement sûr aujourd'hui que la ville de Sylves ait eu le même sort; elle resta, selon toute probabilité, plus longtemps au pouvoir des musulmans.

nir au roi de Léon, sur sa simple demande, cinquante lances pour l'assister dans les guerres qu'il pourrait avoir à soutenir. Ce fut de ce droit de vasselage que le roi Diniz, encore enfant, parvint à se faire exonérer par Alfonse le Sage, en dépit de la vive répugnance manifestée par son conseil.

Le grand-maître de Santiago eut un petit-fils, *Gonçales* CORREA, qui se couvrit de gloire sous Alfonse IV, à la bataille du Salado.

FERDINAND DENIS.

Brandão, *Monarchia lusitana*. — Henri Schœffer. *Histoire de Portugal*. — La Clède, *Hist. du Port.*, revue par Fortia-d'Urban et Mielle, t. III. — Herculano, *Historia de Portugal*, t. II et III. — Fonseca, *Evora gloriosa*. Toscan. *Parallelos de varões illustres*. — Vasconcellos, *Historia de Santarem*. — Manuel de Faria, *Comentarios a Camoens*. — George Cardoso, *Agiologio lusitano*, 3 vol. in-fol.

*CORREA (*Diogo-Alvarez*), surnommé *Caramuru*, aventurier galicien, né dans la dernière moitié du quinzieme siècle, mort en 1557. Ce personnage est l'objet d'une tradition populaire, qui a enfanté un poëme national; mais lorsqu'on réduit son histoire aux faits bien avérés, sa biographie n'occupe pas une grande étendue. Originaire de Viana selon les uns, né dans le pays de Galice selon d'autres, il s'embarqua en 1510 sur un navire destiné à faire le commerce du bois de Brésil. Surpris par la tempête a l'entrée de la baie de San-Salvador, ce navire alla se briser sur la côte escarpée où depuis s'est élevé le faubourg da Victoria. Diogo Correa conserva son sang-froid en présence du péril; il se munit d'une arme à feu, et gagna le rivage à la vue même des Tupinambas, qui accouraient pour s'emparer des débris de l'embarcation naufragée. Un coup d'arquebuse, tiré à propos sur un oiseau, suffit pour revêtir le jeune Européen d'un caractère merveilleux aux yeux des Indiens : ils l'accueillirent avec une sorte de respect, et lui imposèrent un nom destiné à rappeler l'événement étrange qui avait signalé l'arrivée de leur hôte. Connu désormais sous le nom de *Caramuru* (1) (l'homme à l'arme mystérieuse), Diogo Correa passa plusieurs années au milieu de tribus qui souvent étaient en guerre entre elles; il se familiarisa avec l'idiome harmonieux qu'elles parlaient, et devint par la suite un de ces habiles interprètes que l'on désignait sous le nom de *lingua*; c'est en cette qualité qu'il fut employé par le premier donataire de la capitainerie des Ilheos, lorsque celui-ci alla prendre possession du beau territoire dont il tenait la concession de Jean III. Mais lorsque Pereira Coutinho arriva dans le pays, vers 1534, Diogo Correa avait pour ainsi dire changé ses habitudes d'Européen contre celles des Tupinambas, et il s'était allié à l'un des chefs les plus puissants de la côte en épousant, selon les rits tupiques, la jeune et belle Indienne que la légende désigne sous le nom de Paraguassu (*la grande rivière*), et dont il avait déjà plusieurs enfants (1).

La légende affirme invariablement que Diogo Corrêa vint en France accompagné de sa jeune épouse; qu'il y fut très-bien accueilli à la cour de Henri II, et que Catherine de Médicis devint la marraine de Paraguassu; d'autres récits ajoutent que le hardi Galicien, ne voulant pas donner des droits au roi de France sur sa nouvelle patrie, passa en Portugal, et ne revint jouir du fruit de ses voyages au Brésil qu'après avoir fait un acte de loyal vasselage. Nous avons prouvé autre part que ces faits, controuvés, ne résistent pas un moment à l'examen le plus superficiel de la chronologie. M. Adolfo de Varnhagen a parfaitement établi ce que l'histoire pouvait accepter du récit légendaire. Ce qui paraît certain, c'est que lorsque Pereira Coutinho, oubliant toutes les lois de la prudence, revenu parmi les Indiens, qu'il avait irrités, fut massacré avec sa suite, sur les rives de Staparica, où s'était brisé son navire, Diogo Correa échappa de nouveau à la fureur des sauvages, en raison de la facilité qu'il avait alors à s'exprimer dans leur langage. Fixé désormais avec sa famille sur l'emplacement occupé par la vieille ville, grâce surtout à sa connaissance parfaite de la langue tupique, Correa parvint à se maintenir dans les lieux qu'il avait jadis habités. Il jugea néanmoins à propos de s'y fortifier, et il y vécut moitié en lutte, moitié en bonne intelligence avec les chefs indiens, qui gardaient pour lui un certain respect. Ce qui ne contribuait pas peu d'ailleurs à le consolider dans sa position, c'était la présence de cinq gendres, qui sans doute appartenaient à la race européenne; il avait aussi avec lui plusieurs Portugais, débris du naufrage. Grâce à son courage et à sa prudence, il s'était maintenu dans cette situation jusqu'en 1549, lorsque Thomé de Souza vint fonder, par ordre de Jean III, la ville de San-Salvador, et il devint alors un lien naturel entre les tribus, dont on réclamait le secours, et les nouveaux débarqués, dont on redoutait les prétentions. Il vécut ainsi dans une situation

(1) On a prétendu depuis trois siècles que le mot *Caramuru* signifiait littéralement *fils du Tonnerre*, *dragon de la mer*; mais en langue tupique *Caramuru* ou *Calumulu* designe une espece de raie qui fait ressentir lorsqu'on la touche une commotion électrique, comme cela a lieu pour la torpille ; il nous a donc semblé beaucoup plus exact de lui conserver ici la dénomination, un peu vague mais fondée, que nous lui imposons.

(1) Il est bien prouvé aujourd'hui que cette Indienne, dont on fait une sorte de princesse héréditaire, ne put pas donner à Diogo Correa une partie du pays baigné par les eaux de la Baie de Tous les Saints, comme cela a été fréquemment répeté par la plupart des historiens, et comme l'affirme d'ailleurs la pierre tombale de la petite église de la Victoria. Les chefs électifs des peuples de la race tupique ne possédaient point de territoire fixe, et ils ne pouvaient point transmettre à leurs enfants la propriété d'une région qu'ils ne parcouraient qu'en chasseurs. L'usage était même parmi eux de changer d'habitation de trois ans en trois ans. La prétendue propriété qu'on attribue à Paraguassu sur le riche territoire du *Reconcavo* de Bahia, fut très-probablement constituée par ses descendants immédiats, favorisés d'ailleurs par le gouvernement portugais.

prospère jusqu'en 1557. On croit qu'il fut enterré dans l'église d'Ajuda, sous une tombe dont l'épitaphe ne peut plus être déchiffrée. Le vicomte da Torre, dont la résidence est fixée à Bahia, se trouve aujourd'hui le descendant direct de dona Genebra, fille légitime de Diogo Correa et de Paraguassu. Ainsi que nous l'avons dit, la légende a donné lieu à une composition épique qui est devenue populaire au Brésil; on l'a réimprimée fréquemment, et elle a été traduite en français. *Voy.* DURAO. FERDINAND DENIS.

Gabriel Soares, *Roteiro do Brasil*, édit. donnée par M. Adolfo Varnhagen, dans la *Revista trimensal*. — Benigno Jozé de Carvalho e Cunha, *Memoria*, etc., *Revista trimensal*, t. III, p. 447. — Adolfo Varnhagen, *Epicos Brasileiros*; 1848, in-32 : on y trouve *Caramuru perante a historia*. — Ferdinand Denis, *une Fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*; *Bulletin du bibliophile* de Techner, et tirage à part, in-8°, avec additions, in-8°, fig. — De Monglave, *Caramaru*, trad. du portugais.

CORREA (*Gaspard*), historien portugais, né dans les premières années du seizième siècle, mort à Goa, vers 1560. Il passa de bonne heure en Orient, et prit part à diverses expéditions en qualité de commandant d'une de ces embarcations qu'on désigne sous le nom de *catur*, et qu'il avait armée à ses frais. Ce fut ainsi qu'il accompagna la flotte de Nuño da Cunha, lorsque ce célèbre gouverneur des Indes fit la conquête de Diu. Le *capitan-mor* de Malacca, George Cabral, l'envoya au secours des Moluques contre le souverain de Tidor. Revenu de ces expéditions hasardeuses, il écrivit un livre célèbre, dont il existe plusieurs copies, mais qui n'a jamais été imprimé : *Historia da India, em quatro tomos*; in-fol. L'ouvrage commence à l'année 1497 et finit à l'an 1550. Il fut jadis acheté à Goa par D. Miguel da Gama, qui en fit présent au comte de Vidigueira, D. Francisco da Gama; le marquis d'Abrantès en possédait aussi une copie abrégée. — Le seizième siècle comptait parmi ses artistes voyageurs un *Gaspard* CORREA, secrétaire du fameux gouverneur des Indes D. João de Castro. Avant de passer à Goa, il s'était occupé de dessin, et le comte de Juromenha suppose qu'il avait été également attaché à Alfonse d'Albuquerque. Il avait connu personnellement plusieurs des hommes éminents qui avaient gouverné les Indes, et il raconte lui-même qu'il fut chargé par le vice-roi de reproduire les effigies des vice-rois. Pour accomplir ce grand travail, il se fit aider par un artiste hindou, qui le seconda avec tant d'intelligence et tant de zèle, que l'on eut bientôt une collection complète des portraits de tous les gouverneurs qui s'étaient succédé depuis 1497 jusqu'à 1546. « Ces peintures, dit-il, ont été exécutées sur bois séparément, et de grandeur naturelle... Le gouverneur (João de Castro) se fit aussi représenter, au moment de son entrée triomphale. » Ces divers portraits, dus aux soins de Gaspard Correa plutôt qu'ils n'ont été exécutés par lui, trahissent par leur exécution l'influence de l'art oriental. Ils ont été reproduits par Barreto de Resende dans son précieux manuscrit (*voy.* ce nom). Correa était l'auteur d'un livre resté manuscrit, intitulé *Lendas das Indias*.

Barbosa Machado, *Bibl. lusit.*

CORREA (*Isabelle*), savante espagnole, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle; elle a publié : *El pastor fido, poema de Bat. Guarino traduzido*; Amsterdam, 1693, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CORREA (*Luis*), jurisconsulte portugais, né à Evora, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 12 mai 1597. Il occupa dans la ville natale une chaire de jurisprudence, en 1572. Ce fut au moment où ses cours jetaient le plus d'éclat qu'il se retira de l'enseignement, en 1591, pour passer dans la magistrature. Dès l'année suivante, il occupa de hautes fonctions, et devint même procureur de la couronne. Voulant rattacher au clergé un homme de cette valeur, l'archevêque d'Evora, D. Theotonio de Bragance, lui offrit un canonicat, avec une pension considérable pour son neveu; mais l'absence du célèbre professeur se faisant sentir à l'université, Coimbre réclama, et Philippe II décida que le docteur Luiz Correa occuperait de nouveau la chaire qu'il avait déjà illustrée, en recevant d'ailleurs un traitement considérable. Son canonicat fut substitué à D. Francisco de Bragance. Il n'a rien publié de son vivant, et mourut dans un âge fort avancé, à Lisbonne. Il est enterré au couvent de San-Francisco.

Le seul ouvrage imprimé de ce jurisconsulte qui acquit une si haute réputation est intitulé : *Allegação de direito a favor da senhora doña Catharina, filha do infante D. Duarte, na causa da successão da coroa de Portugal*. On a conservé tous les titres des matières traitées par lui durant ses cours; le catalogue en est reproduit dans Barbosa Machado.

Il y a un P. *Luis* CORREA, né à Villa-Real, devenu jésuite en 1605, qui a écrit la *Relação da perda de Malaca em 14 de janeiro 1641*. On conserve ce livre dans la maison de Vimieiro.

FERD. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*.

CORREA (*Manoel*), critique portugais, né à Elvas, au seizième siècle, mort dans le dix-septième. Cet écrivain, qui eut toute la confiance de Camoens, et qui avait un goût si décidé pour la haute poésie, commença par étudier le droit canon, et se fit recevoir licencié dans cette faculté. Devenu examinateur synodal de l'archevêché de Lisbonne, ses rares connaissances dans la langue hébraïque et dans la langue grecque le mirent en correspondance avec les savants les plus fameux de l'Europe, au nombre desquels était Juste Lipse. La vive admiration qu'il avait conservée pour Camoens l'engagea à donner enfin les commentaires aux *Lusiades* qu'il avait jadis composés; il les publia en 1613, avec une édition de ce poëme. Il a écrit sur le traité de musique de Duarte Lobo, et a laissé une tra-

duction manuscrite de *Tacite*. — Il ne faut pas confondre cet écrivain sérieux avec un certain Manoel CORREA MONTENEGRO, qui eut en 1620 le courage de corriger *les Lusiades*, en les abrégeant impitoyablement, et en ayant soin, dit-il, de les purger d'une multitude d'imperfections.

F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Adamson, *Life of Camoens*, 2 vol. in 8°.

*CORREA (Le P. *Manoel*), jésuite portugais, né en 1636, mort en 1708. Saint-Paul de Loanda, dans le royaume d'Angola, fut sa patrie. Il passa de cette ville, peu littéraire, à Lisbonne, et entra dans la Compagnie de Jésus, le 31 mai 1651. A l'âge de quinze ans il alla professer à l'université d'Evora, où il fut reçu docteur en 1685, et devint recteur de l'université de Coïmbre. Appelé à Rome, il y fut promu à la dignité de provincial et nommé assistant du P. Tyrso Gonzales. Ce fut là qu'il mourut. On a de lui : *Idea Consilarii, sive methodus tradendi consilii ex regulis conscientiæ*; Rome, 712, in-fol.

CORREA (*Emmanuel*), jésuite portugais, né en 1712 et mort en 1789. Il embrassa la vie religieuse en 1729, fut envoyé au Bréail, professa tour à tour à Bahia et à Pernambuco. Arrêté en 1758, à la suite de l'attentat commis sur Joseph Ier, il fut envoyé à Rome, où il mourut. Sa vie, écrite en latin, contient des particularités curieuses sur l'institut religieux auquel il appartenait

*CORREA (*Paulo*), médecin portugais, né à Marialva, alla à Rome, et professa à l'université d'Alcala. Il fut, dit-on, si habile dans son art, qu'on l'appela dans la capitale du monde chrétien pour y soigner plusieurs prélats, qui le faisaient demander sur le bruit de sa haute réputation. Il revint mourir en Portugal. FERD. DENIS.

Barboza Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca hisp. nova*.

CORREA (*Thome* (1)), poëte et grammairien portugais, né en 1537, mort le 24 février 1595. Originaire de Coïmbre, il est infiniment probable qu'il fit ses études dans cette université; il ne séjourna pas longtemps en Portugal, et se rendit en Italie, où il professa avec une renommée croissante à l'université de Bologne, au temps où Antoine Muret obtenait de si grands succès à la cour des papes. Il séjourna tour à tour à Palerme, à Rome et à Bologne, et il y acquit une si haute réputation, qu'il fut comparé, par les Italiens eux-mêmes, à Cicéron pour l'éloquence, à Martial pour la poésie : ceci justifie l'éloge un peu exagéré que lui accorde Nicolas Antonio. Ce fut en dernier lieu à Bologne qu'il alla professer : il demeura sept ans dans cette ville, et il y mourut. Son ami et son hériter, Octavio Bandini, lui fit élever une sépulture dans le couvent de Saint-Martin des Carmes. Nous reproduisons ici chronologiquement les titres de ses divers ouvrages : *de Toto eo poematis genere quod epigramma vulgo dicitur, et de iis quæ ad illud pertinent*; Venise, 1569, in-4° : cet ouvrage est dédié au roi D. Sébastien, et a été réimp. en 1590, sous le titre : *de Epigrammate*; — *de Elegia, ad amplissimum Scipionem Gonzagam, libellus*; Padoue, 1571, in-4°; et Bologne, 1590, in-4°; — *Oratio in funere Martini Aspilcuetæ Navarri, in æde Sancti Antonii*, 1585; Romæ, 1585; — *Oratio in Sixtum V, habita Romæ IV kalend. augusti* 1585, *nomine magni magistri ordinis S.-Joannis*, etc.; Rome, 1585; — *Oratio in primo suo ingressu ad gymnasium Bononiense, X kal. decemb.* 1586; Bologne, 1586; — *Oratio secunda, eodem anno*; — *In librum De arte poetica Horatii explanationes*; Venise, 1587, in-8°; — *de Conficiendis epigrammatibus*; Bologne, 1590, in-4°; — *de Eloquentia libri V : primus agit de rhetorica, eloquentia, et oratione in communi; secundus, de ratione inveniendi; tertius, de dispositione; quartus, de dignitate et differentia elocutionis; quintus, de memoria et pronuntiatione*; Bologne, 1591, in-4°; — *de Prosodia et versus componendi ratione*; Venise, 1596, in-16; — *de Antiquitate, dignitateque poesis et poetarum differentiis*, imp. dans le livre de F. Luiz de San-Francisco sur la langue sacrée. Il est question de cet opuscule dans Morhof. FERD. DENIS.

(1) Et non Thomas, comme l'écrit la *Biographie universelle* des frères Michaud.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca nova*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Ghilini, *Theatro degli Huomini letterati*. — Morhof, *Polyhistor*.

CORREA DE ARANJO (*Francisco*), musicien portugais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il embrassa la vie ecclésiastique, et, quoiqu'il fut né en Portugal, alla vivre à Séville, où il était considéré comme l'un des plus célèbres organistes de son temps. On a de lui : *Facultad organica*; Alcala, 1626, in-fol. Ses autres œuvres musicaux étaient conservés à la bibliothèque du roi à Lisbonne.

*CORREA DE LACERDA (D. *Fernando*), écrivain portugais du dix-septième siècle. On lui doit un ouvrage fréquemment cité lorsqu'il s'agit d'un événement mémorable du dix-septième siècle; il est intitulé *Catastrophe de Portugal na deposiçāo d'el rey D. Affonso VI e subrogaçāo do principe D. Pedro o unico, justificada nas calamidades publicas, escripta para justificaçāo dos Portuguezes*; *Lisboa, a custa de Miguel Manescal*, 1669, in-4°, et non 1679, comme l'a écrit Barbosa. Il a paru sous le pseudonyme de Leandro Dorea Caceres e Faria, et a été traduit en français. On lui oppose aujourd'hui l'ouvrage suivant, qu'un heureux hasard a fait retrouver récemment : *A Anti-Catastrophe, historia d'el rey D. Affonso VI de Portugal, publicada por Camillo Aureliano da Sylva e Souza*; *Porto*, 1845, in-8°. Ce second ouvrage anonyme rétablit bien des faits altérés.

FERD. DENIS.

Barbosa Machado; *Bibl. lusit.*

*CORREA DE LEMOS (*Antoine*), savant portugais, né à Lisbonne, le 9 novembre 1680. On a de lui : *Relação de procissão de preces que fizerao os Turcos na cidade de Meca*, 1728; Lisbonne, 1730, in-4°, sous le pseudonyme de Jo. Carlos Antonio ; — *Almanack universal*. 1731-1734 ; ibid., 1731-1734, sous le pseudonyme de Fabian Francez ; — *A fenix das Tempestades renacida na de 15 outubro de 1732, con hum discurso Sobre os ventos* ; ibid., 1732, in-4°.

Barbosa Machado, *Bibl. lusit.*

*CORREA BAHAREM (*Antonio*), célèbre capitaine portugais, né au quinzième siècle, mort au seizième. Il était venu aux Indes dès le temps de Lopez de Sequeira, et fit lever le siége de Bentam vers 1520; il passa ensuite au Pégu, que l'on considérait alors comme l'Ophir des anciens, se mit en rapport avec le radjah qui commandait dans ces contrées, et conclut avec ce souverain un traité que l'on grava sur une lame d'or, et qui lui fut remis. A partir de cette époque des relations, vraiment amicales, s'établirent entre les Péguans et les Portugais. Correa retourna bientôt à Malacca ; de là il se dirigea sur la ville de Padé, résidence du roi de Bentam, s'empara de la ville, et brûla, dit-on, dans le port plus de cent navires. Ce fut après cet exploit qu'il retourna à Malacca, où il reçut les honneurs du triomphe. Il ne devait pas se borner à cette action d'éclat : de retour sur la côte de Malabar, Siqueira ne tarda pas à l'envoyer vers le golfe Persique, où, d'après les conseils même du roi d'Ormuz, qui nourrissait une arrière-pensée, il s'empara de l'île de Baharem, lieu célèbre dans tout l'Orient par les perles magnifiques que l'on obtenait de ses pêcheries. — El Mokri, le souverain de l'île, était gendre du chérif de La Mecque ; il n'en fallait pas davantage pour donner à cette guerre une apparence de justice. Antonio exécuta les ordres du vice-roi avec un rare courage, et le chef musulman fut bientôt chassé de l'île opulente qu'il gouvernait. Le commandement en fut remis malheureusement à un traître, Rais Scheras, qui n'aspirait qu'au moment de chasser les chrétiens du golfe Persique ; mais Antonio Correa revint à Ormuz chargé de butin, et obtint plus tard du roi Jean III des armoiries qui devaient perpétuer dans sa famille le souvenir de son heureuse conquête. Il ajouta également à son nom celui de l'île *Baharem*. Ses exploits ont été rappelés dans *les Lusiades*. FERDINAND DENIS.

João de Barros, *Asia*. — João Baptista de Castro, *Mappa do Portugal*.

CORREA DE SA BENAVIDES (*Salvador*), amiral célèbre, gouverneur du Brésil, né en 1594, mort le 1er janvier 1688. Il naquit à Rio-de-Janeiro, d'une famille illustre, et à l'âge de seize ans il entra dans les affaires publiques ; il échappait à peine à l'enfance lorsqu'il fut chargé de conduire de Pernambuco en Europe un convoi de trente navires. Il revint au Brésil, et vers le commencement de 1625 on le vit contribuer à l'expulsion des Hollandais, qu'il fallait chasser de Bahia ; il se distingua surtout devant Espirito-Santo. En 1634 il avait fait un second voyage en Europe, et son père était mort lorsqu'il fut nommé amiral de la mer du Sud, avec ordre d'aller combattre les rebelles qui menaçaient le Paraguay. Ce fut là qu'il s'empara de D. Pedro Chamay, qui depuis plus de trente ans résistait à main armée aux ordres de la métropole. Après avoir gagné la bataille de Palingarta, en 1635, il passa au Tucuman, où il rétablit la paix ; dans cette dernière campagne, il fut atteint de douze flèches, qui lui firent de cruelles blessures. Tant d'actions d'éclat le firent nommer provisoirement par l'Espagne *capitão-mor* et gouverneur général de Rio-de-Janeiro. En 1637 il fut confirmé officiellement dans cette place. Trois ans plus tard il se dirigea sur Saint-Paul, où les populations se soulevaient contre l'administration des jésuites ; il y rétablit la paix. Lorsque la maison de Bragance monta sur le trône, Salvador Correa pouvait être considéré comme ayant conservé à Jean IV le plus bel apanage de sa couronne. En 1641 ce souverain le nomma gouverneur général du Brésil, avec le commandement spécial de la division sud, les Hollandais se trouvant alors maîtres des possessions du nord. Il lui était enjoint de s'occuper surtout de l'exploitation des mines précieuses, qui avaient été découvertes par les Paulistes sur le territoire soumis à son administration. En 1644 il fut placé comme amiral à la tête de la flotte organisée pour protéger le commerce des Portugais dans l'Amérique du Sud. Il se démit alors de ses autres charges, fit trois fois le voyage de l'Europe pour remplir la mission nouvelle qui lui était confiée, et ne contribua pas peu, grâce à son débarquement subit sur la côte de Témendaré, au triomphe de ce Fernandez Vieira, que l'on a surnommé le Scanderberg portugais.

Mais l'exploit le plus étonnant de Salvador Correa eut lieu sans contredit bien loin du Brésil : il s'agissait de fonder, malgré la paix qui s'était établie depuis peu entre la Hollande et le Portugal, une factorerie qui pût remplacer en Afrique Angola. A force de courage, l'amiral parvint à rendre le port d'Angola lui-même à ses premiers fondateurs. Le trésor étant épuisé, il fréta à ses propres frais quatre bâtiments, et parvint à rassembler dix navires et neuf cents hommes de débarquement ; c'est avec ces forces qu'il quitte Rio-de-Janeiro, le 12 janvier 1648, gagne les mers d'Afrique, et se dirige sur le port de Quicombe. Là il débarque à terre, avoue que ses instructions lui enjoignent de fonder un nouvel établissement, mais que l'oppression dans laquelle vivent les anciens colons lui impose une autre obligation, et qu'il prétend les délivrer, en dépit même des récentes négociations. L'as-

sentiment des chefs lui répond des équipages; il s'embarque de nouveau, aborde à Angola, attaque résolument le fort de San-Miguel avec une poignée d'hommes, et force une garnison comparativement considérable à évacuer la place en vertu d'une capitulation. Cet événement eut lieu le 15 août 1648. Au bout de soixante jours toute la côte d'Angola est évacuée par les Hollandais. Salvador Correa, qui s'est constitué gouverneur de la nouvelle conquête, n'hésite pas à aller attaquer le roi du Congo; et il soumet quatorze chefs, parmi lesquels il faut compter cette Anna Ginga, dont la cruauté et les exploits prodigieux tiennent une place si grande dans l'histoire de ces régions. Fort de l'assentiment tacite de son pays, mais dans une position toujours précaire, Salvador Correa gouverna trois ans le royaume d'Angola, puis il retourna à Rio-de-Janeiro, et vint prendre quelques mois de repos à Lisbonne. Bientôt une ordonnance du 17 septembre 1658 lui confie le gouvernement des régions sud du Brésil, complétement séparées alors par la nouvelle répartition de la vice-royauté de Bahia. Salvador Correa partit pour Rio-de-Janeiro en 1659; et s'il rendit à Francisco Barreto dans la capitale une sorte d'hommage, exigé par la courtoisie, il n'en maintint pas moins sa parfaite indépendance. Il s'embarqua même à la hâte pour Rio, qu'il trouva consternée : le commerce était anéanti, le crédit ruiné, et la caisse du gouvernement dans un état d'épuisement complet. Cette fois le bon vouloir et l'habileté de Salvador Correa échouèrent; et toutefois, malgré l'exaspération des esprits, l'autorité du gouverneur ne fut pas méconnue. Il n'en fut pas de même lorsqu'un ordre de la couronne l'eut obligé à se transporter dans la province de Saint-Paul et à remettre l'administration provisoire entre les mains de Thome Correa de Alvarenga. Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, que le peuple proclamait à Rio-de-Janeiro la déposition de Salvador Correa, en exigeant que le commandeur Barbalho Bezerra acceptât le pouvoir et en engageant la municipalité de Saint-Paul à suivre l'exemple que la province voisine venait de lui donner. Ces déplorables exhortations furent heureusement sans résultat; bien loin de là, une lettre honorable émanée des autorités de la ville vint prouver au vieux général qu'il trouverait un concours efficace dans le lieu même où l'on prétendait qu'il subît l'ignominie d'une déchéance. Malgré la fermeté clémente dont il ne cessa de donner des preuves, l'effervescence ne se fût pas calmée sans l'arrivée d'un honorable magistrat de San-Salvador, qui parvint à rétablir la tranquillité. Alors seulement Correa dut rentrer à Rio-de-Janeiro, et après une année de séjour dans cette ville, il remit légalement le pouvoir entre les mains de son successeur; il s'en démit le 1er juin 1661.

De retour à Lisbonne, sous le règne déplorable d'Alfonse VI, Correa eut à subir de nouveaux dégoûts de la part du ministère. Bientôt les conseils énergiques qu'il crut devoir donner au faible monarque, dont il prévoyait la ruine prochaine, tournèrent contre lui. Au jour de la déposition d'Alfonse, son procès lui fut fait de la façon la plus inique, et il fut condamné à un exil de dix années sur les plages inhospitalières où il avait vaincu tant de fois. Il n'alla pas toutefois en Afrique, grâce aux sommes énormes dont il pouvait disposer encore, grâce surtout au crédit de son fils, blessé récemment à Badajoz, pour le soutien de la monarchie toujours ébranlée. Il obtint donc de pouvoir chercher un dernier asile dans son palais de Santos. Il ne partit pas cependant pour le Brésil. La mort prématurée de son fils, arrivée au mois d'octobre 1678, attendrit le régent, qui devait bientôt régner sous le nom de Pedro II. Correa offrit alors d'aller combattre où naguère on avait prétendu l'exiler : ce Brésilien, de la race des vieux héros, voulait, disait-il, mourir au bruit du canon. On n'accepta point ses services, et il survécut encore longtemps à ses dernières propositions d'une expédition dans le royaume d'Angola, car il avait quatre-vingt-quatorze ans lorsqu'il cessa de vivre (1). Il fut enterré dans la sacristie du couvent, aujourd'hui supprimé, de Nossa-Senhora dos Remedios, appartenant à l'ordre des Carmes déchaux, qui s'élevait à Lisbonne en face de son palais.

Si l'on s'en rapporte à Manesson Mallet, ce général éminent, qui avait beaucoup navigué, se serait occupé de construction navale, et aurait même introduit dans l'architecture nautique des innovations peu heureuses. En 1658 il aurait fait construire un vaisseau de telles dimensions, qu'on pourrait le faire figurer dans ces légendes fantastiques que les matelots aiment à raconter durant les loisirs du voyage : ce bâtiment prodigieux avait six ponts, mais ne pouvait être manœuvré, et alla pourrir, dit-on (regardé comme parfaitement inutile), dans le petit port d'Aldea-galega. Cette assertion de l'auteur d'un livre plus curieux qu'il n'est estimé a besoin de confirmation pour être acceptée; mais ce qui est infiniment plus probable, et ce que répète aussi un biographe moderne, c'est que Salvador Correa, durant ses excursions sur le littoral du Brésil, avait parfaitement apprécié les richesses de l'intérieur et deviné la splendeur prochaine de cette belle province de *Minas Geraes*, à peine explorée de son temps.

Il paraît certain qu'il avait écrit des mémoires; personne néanmoins n'en a vu le manuscrit, et

(1) C'est à tort que la *Biographie* des frères Michaud le fait naître à Cadix et mourir en 1680. Ce qui a probablement induit en erreur l'auteur de l'article, c'est que sa mère était fille de D. Manoel Benavides, gouverneur de Cadix. Il ne saurait y avoir de doute sur ce point, car Pizarro cite l'extrait de baptême, et Corréa dit lui-même, dans une de ses lettres autographes, qu'il est né à Rio-de-Janeiro : son portrait, si fréquemment reproduit dans ces derniers temps, a été lithographié d'après une peinture qui existe dans une des salles de la municipalité d'Angola.

l'infatigable Adolfo de Varnhagen, qui a compulsé les archives de la famille, n'a jamais pu les découvrir.

Salvador Correa est pour les Brésiliens aujourd'hui le type de ces hommes éminents qui, sous l'ancien ordre de choses, ne purent se placer à leur rang véritable ou triompher de la calomnie, uniquement parce qu'ils étaient nés dans une contrée livrée à tous les abus du régime colonial, et qu'ils se trouvaient ainsi victimes nécessaires d'un système qu'il fallait briser.

FERDINAND DENIS.

Adolfo Varnhagen, *Revista trimensal*. — *O Panorama, jornal litterario*. — *O Ostensor brasileiro*. — J.-M. Pereira da Sylva, *Plutarco brasileiro*.

CORREA DA SERRA (*José-Francisco*), savant portugais, né en 1750, mort en 1823. Né dans l'antique bourgade de Serpa, province d'Alem-Tejo, il vint dès sa plus tendre jeunesse à Rome avec son père, puis de là il se rendit à Naples, et, après avoir visité cette partie de l'Italie, il retourna à Rome, où il prit les ordres mineurs. Il s'y livra avec ardeur à l'étude des langues anciennes, protégé par le duc d'Alafoès, oncle de la reine Marie Ire. Ce fut avec ce seigneur qu'il revit le Portugal en 1777; non-seulement le duc voulut qu'il logeât à Lisbonne dans son palais, mais l'Académie ayant été instituée, grâce à son crédit, en 1779, il parvint à faire nommer le jeune abbé secrétaire perpétuel de la nouvelle compagnie; on lui concéda même alors un privilége que nul ne partageait en Portugal : il eut le droit de publier les Mémoires de l'Académie sans être soumis à la censure. Un de ses biographes fait remarquer avec raison que cet avantage apparent eut en réalité pour lui les plus funestes conséquences; accusé directement devant le saint-office, il se vit, en 1786, contraint de quitter son pays. Il se réfugia en France, où il fut reçu hospitalièrement. Après la mort de D. Pedro III, le mari de la reine, il obtint la permission de retourner à Lisbonne, et il trouva le duc d'Alafoès prêt à l'accueillir comme par le passé. Malheureusement les liaisons scientifiques qu'il avait contractées naguère en France pensèrent alors lui devenir funestes. Un naturaliste français, le docteur Broussonet, étant venu jusqu'à Lisbonne chercher un asile contre les persécutions de la terreur, alla réclamer naturellement les bons offices de Correa da Serra, dans une ville où il ne connaissait personne. Celui-ci présenta le fugitif au duc d'Alafoès, et le palais même de l'Académie devint son réfuge; mais le docteur, connu pour l'ardeur de ses opinions, avait cru devoir se présenter sous un nom supposé; en réalité il appartenait au parti girondin, et ne tarda pas à être dénoncé par quelques émigrés français : il fut arrêté sur un ordre de l'intendant général de la police. Manique, c'est le nom, devenu trop célèbre, de cet intendant, était l'ennemi personnel du duc; toutefois, ne pouvant s'en prendre à un membre de la famille royale, il fit tomber tout le poids de son animadversion sur ses deux protégés : le docteur Broussonet et l'abbé Correa da Serra furent décrétés d'emprisonnement; mais, avertis à temps, ils évitèrent l'étroite captivité qui les attendait, en passant immédiatement dans l'Algarve, et en se réfugiant de là à Gibraltar. Le savant français gagna l'Afrique, tandis que son compagnon obtint toutes les facilités désirables pour se rendre en Angleterre.

Les études, toutes spéciales, de botanique auxquelles s'était livré dès cette époque Correa da Serra lui firent trouver un protecteur éclairé dans la personne de sir Joseph Banks. Sur la proposition de cet homme éminent, le savant portugais fut nommé membre de la Société royale de Londres. Voué à ses travaux de prédilection, il vécut dans cette ville jusqu'en 1797. A cette époque les changements politiques survenus en Portugal vinrent modifier tout à coup sa vie paisible et le jeter au milieu des affaires; il fut nommé secrétaire d'ambassade. Quelques mésintelligences s'étant manifestées entre lui et l'ambassadeur, D. Lourenço de Lima, il prit le parti d'abandonner la carrière diplomatique, et profita de la paix d'Amiens pour venir à Paris, et son séjour dans cette ville se prolongea jusqu'en 1813. Retiré dans un modeste appartement, situé au centre du quartier latin, il prit une part active au mouvement intellectuel qui se renouvelait alors, s'associa à toutes les sociétés utiles, et se lia avec tous les hommes éminents. Familiarisé de longue main avec les délicatesses de la langue française, il écrivit même dans plusieurs revues périodiques sur l'histoire naturelle et sur des points curieux d'histoire : tel est son *Mémoire sur la germination du nelumbos* publié en 1810 dans le *Magasin encyclopédique*, et son curieux écrit *Sur les vrais successeurs des Templiers*, qu'accueillit sous le voile de l'anonyme une autre journal littéraire. Dès 1804 il avait publié dans les *Archives littéraires de l'Europe* son *Coup d'œil sur l'état des sciences et des lettres pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle*. Chez cet esprit voué aux études les plus variées, les questions nouvelles trouvaient une prompte solution; c'est ainsi qu'au moment où l'on se préoccupait sérieusement en France pour la première fois du mouvement intellectuel de l'Orient, il donna dans le *Magasin encyclopédique* en 1810 une notice *Sur la littérature indienne des Portugais*. L'Institut de France le nomma alors correspondant de la troisième classe.

Dès cette époque Correa da Serra s'occupait avec un zèle infatigable de la réunion des documents inédits relatifs à l'histoire de Portugal, et la grande collection publiée par lui sous les auspices de l'Académie des sciences de Lisbonne restera le monument le plus honorable de sa vie scientifique ou littéraire. Dès 1790 il avait donné le 1er volume du grand ouvrage intitulé

tulé : *Colecção de livros ineditos da historia Portugueza;* et en 1816 cette collection, faite avec tant de critique et d'intelligence, atteignait le quatrième volume (1). Mais à cette époque Correa da Serra n'était plus en Europe: entraîné par son amour pour les sciences naturelles, il avait quitté dès 1813 la France, pour se rendre d'abord à New-York, puis à Philadelphie. Un biographe moderne affirme qu'il y refusa une chaire de botanique. Il était dans sa destinée de voir toujours ses travaux de prédilection interrompus par les nouveaux devoirs que lui imposait la vie politique. En 1816 il recevait aux États-Unis sa nomination de ministre plénipotentiaire du Portugal. La vie diplomatique qu'il mena alors fut des plus actives et des plus utiles. Lorsque la constitution fut promulguée en 1820, le gouvernement tenta de réunir autour de lui les hommes qui unissaient le savoir à l'expérience des affaires, et Correa da Serra fut rappelé; on le nomma alors membre du conseil des finances. Lors de la réunion des Cortès de 1823, il fit partie de la représentation nationale, mais il demeura pour ainsi dire étranger aux discussions politiques qui eurent lieu alors. Après la chute du gouvernement constitutionnel, sa santé, épuisée par le travail et par l'inquiétude que lui donnait la marche des affaires, ne put se rétablir, et il mourut aux eaux célèbres qu'on nomme en Portugal *Caldas da Rainha;* il y expira peu de temps après son arrivée, à l'âge de soixante-treize ans. Le peintre Gérard, dont il était l'ami, nous a laissé de lui un excellent portrait. Fort de l'opinion de l'Institut, qui, dans son rapport en date du 9 janvier 1808, signale Correa da Serra « comme un de ceux qui, en examinant chaque famille de plantes, sont parvenus à mettre de l'ordre dans les genres qui les composent », Balbi lui assigne un des premiers rangs parmi les botanistes portugais, bien que, comme Velloso Brotero et le père Leandro, il n'ait pas publié de grands ouvrages sur cette science. Ses mémoires *Sur les forêts submergées du Lincolnshire* et *Sur la fructification des algues* ont paru dans les *Philosophical transactions.* D'autres travaux du même genre ont paru de lui dans les *Annales du Muséum de Paris.* C'est également dans l'une de nos anciennes revues, les *Archives littéraires de l'Europe*, qu'il a publié son travail *Sur l'agriculture des Arabes en Espagne.*

La grande publication historique signalée plus haut, et trop peu connue en France, est ainsi divisée : *Collecção de livros ineditos*, etc. : *o tomo I contem livro Da guerra de Ceuta, por mestre Mattheus de Pisano; Chronica d'el rey D. Duarte, por Ruy de Pina; Chronica de D. Affonso V, pelo mesmo;— o tomo II contem Chronica d'el rey D. João II, por Ruy de Pina; e a Chronica do conde D. Pedro de Menezes, por Gomez Eannes de Zurara; — o tomo III contem Chronica do conde D. Duarte de Menezes, de Ruy de Pina; Livro vermelho do senhor D. Affonso V; Fragmentos de legislação portugueza, extrahidos do Livro das posses da casa da supplicação; — o tomo IV contem Chronica d'el rey D. Pedro I, por Fernão Lopes; Chronica d'el rey D. Fernando, pelo mesmo autor; Foros antigos dos concelhos de Santarem, S. Martinho de Mouros e Torres-Novas.* Chacune de ces chroniques ou chacun de ces documents se trouve précédé d'un excellent discours préliminaire, contenant la biographie de l'auteur ou l'appréciation du morceau qui va suivre. Le cinquième volume n'a pas paru. Correa da Serra a, en outre, fourni plusieurs articles à la *Biographie universelle* publiée par les frères Michaud. Un travail de lui *Sur l'état ancien et futur de l'Europe* a été inséré dans l'*American review.* Nous pensons aussi que l'on doit attribuer au même écrivain un article anonyme *Sur le marquis de Pombal*, que l'on peut lire dans le t. XI des *Archives littéraires de l'Europe.*

FERD. DENIS.

Sylva Leal junior, *Retratos e Biographias dos personnagens illustres de Portugal;* Lisbonne, 1843, et ann. suiv. in-fol., mém. particuliers. — Balbi, *Essai de statistique sur le royaume de Portugal.*

(1) Correa da Serra s'était initié aux travaux historiques en publiant dès 1789. *Vida do infante Dom Duarte, pelo mestre André de Rezende;* Lisbonne, petit in-4°.

*CORREA GARÇAO (*Pierre-Antoine*). *Voy.* GARÇAO.

CORREAL (Don *Gabriel*), littérateur espagnol, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était docteur en droit et chanoine de Zamora. On a de lui : *la Prodigiosa historia de los dos amantes Argenis y Poliarcho;* Madrid, 1626, in-4° : ce roman est tiré de l'*Argenis* de Barclay; — *la Cinthia de Aranguez*, ouvrage mêlé de prose et de vers; Madrid, 1629, in-8°; — *Carmen in romanam præfecturam principis Thaddæi Barberini;* Rome, 1631, in-8°; — *las Obras poeticas del papa Urbano VIII :* c'est une traduction espagnole des Œuvres latines d'Urbain VIII.

N. Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Leo Allatius, *Apes urbanæ.*

CORREAS (*Gonzales*), grammairien espagnol du dix-septième siècle. Il professait les langues grecque, hébraïque et chaldaïque à l'université de Salamanque. On a de lui : *Commentatio, seu declaratio ad illud Geneseos : Sed fons ascendebat e terra;* Salamanque, 1622, in-4°; — *Trilingue de tres artes de las tres linguas castellana, latina i griega;* Salamanque, 1627, in-8°; — *Ortografia kastellana nueva i perfetta ; juntamente el Manuel de Epikteto, i la tabla de kebes filosofos estoikos ; konforme al original greko, latino, korreto i traduzido por el mesmo, uno e otro la primero ke se a impreso kon perfeta ortografia;* Salamanka, en kasa de Xatinto Tabernier; 1630, in-8°. Ce

titre d'ouvrage est un échantillon des bizarres réformes que Correas essaya inutilement d'introduire dans la langue espagnole. Il existe un ouvrage intitulé : *Prototypi in græcam linguam grammatici canones*; Salamanque, 1600, par un certain Gonzales Correas Inigo, qui paraît être le même que l'auteur de l'*Ortografia kastellana*.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORRÉGE (*Antonio-Allegri*) (il signait quelquefois LIETO), surnommé *Correggio*, du lieu de sa naissance, célèbre peintre italien, né en 1494, mort en 1534. Il a obtenu de la postérité le titre de *divin*, qu'il ne partage qu'avec Raphael et Murillo. Son nom, célébré par les poëtes, rappelle ces idées gracieuses, douces, aimables, qui font le charme des productions de son pinceau. C'est devant l'un de ses ouvrages, à Parme, qu'Annibal Carrache, transporté d'admiration, s'écria : « Quelle vérité! quel coloris! quel caractère! tout ce que je vois ici me confond. » « Nous autres, écrivait-il à Augustin, son frère, nous peignons comme des hommes; Corrége peint comme un ange. » Malgré tant de mérites, les contemporains d'Allegri se sont peu occupés de lui; à peine s'ils nous ont conservé quelques détails sur sa vie et ses travaux. Parmi les écrivains qui ont voulu remplir la lacune laissée dans l'histoire de l'art, les uns le font naître de parents pauvres, de basse extraction, et mourir de misère; d'autres veulent qu'il soit issu d'une famille noble et riche, et qu'il ait laissé de grands biens à ses enfants; il en est qui prétendent, contre toute vraisemblance, qu'il n'eut d'autre maître que la nature et son propre génie : ils font découler de là cette originalité de composition, d'airs de tête, de manière d'ombrer et de colorer ses figures, qui rendent ses ouvrages uniques et inimitables; plusieurs affirment qu'après avoir reçu de son oncle Laurent les premiers éléments du dessin, il fréquenta l'école de Bianchi, puis celle d'Andrea Mantegna, sans s'apercevoir qu'à la mort de ce dernier, en 1506, le Corrége avait à peine douze ans. Mais aucun ne dit positivement s'il visita Rome ou Venise, s'il étudia l'antique, et à quelle occasion il s'écria ingénument devant la première peinture qu'il vit de Raphael : *Anch' io son' pittore!* « Et moi aussi je suis peintre! »

Pour aider à rétablir la vérité de certains faits controversés par les biographes du Corrége, nous dirons, avec Mengs, que les travaux considérables dont Allegri fut chargé, de préférence à Jules Romain et au Titien, prouvent qu'il ne vécut pas dans cette obscurité malheureuse, dans cet éloignement complet des grands déploré par certains écrivains. Ses compositions ingénieuses, profondément méditées, annoncent un esprit cultivé, un goût ennobli par l'étude des lettres, une science peu commune des règles de l'architecture, de la sculpture, de la perspective et de l'optique; enfin, le soin qu'il mit à perfectionner ses ouvrages, l'emploi des couleurs les plus précieuses et les plus chères, les toiles fines dont il se servit ordinairement, les tables de cuivre sur lesquelles plusieurs ont été peints, enfin, la dépense excessive que durent lui occasionner les modèles en relief, par un sculpteur habile (Bigarelli), des figures de sa coupole de Parme, annoncent en lui un artiste aisé, consciencieux, plus occupé de sa gloire que de sa fortune. Ce qui caractérise éminemment la manière du Corrége est une grâce de pinceau admirable, une ordonnance vive, féconde et poétique, un grand goût de dessin, une expression délicate et vraie, un coloris enchanteur et vigoureux, quoique lumineux; une harmonie exquise, et surtout cette intelligence du clair-obscur qui donne de la rondeur et du relief aux objets. De telles beautés peuvent bien faire oublier ces légères incorrections de contours, ce quelque peu de bizarrerie dans les airs de tête, ces attitudes parfois outrées, que des critiques sévères se croient en droit de lui reprocher. Le Corrége a le premier représenté des figures en l'air, et nul autre que lui n'a si bien entendu l'art des raccourcis et la magie des plafonds.

Les principaux ouvrages du Corrége sont : à Parme, la coupole de Saint-Jean et celle de la cathédrale, les deux premières qui furent peintes. l'une, exécutée de 1520 à 1524, représente l'*Ascension*; l'autre, terminée en 1530, a pour sujet principal l'*Assomption*. Nous nommerons ensuite le *Saint Jérôme*, chef-d'œuvre qui fut payé 47 ducats au Corrége, et pour la conservation duquel la ville de Parme offrit vainement un million à Napoléon; ses peintures poétiques et mythologiques dans le monastère de Saint-Paul, qui passent pour les compositions les plus spirituelles, les plus grandioses, les plus savantes qui soient sorties de ses divins pinceaux; à Dresde, *la Nativité de Jésus-Christ*, connue sous le titre de *la Nuit*, tableau prodigieux, qui lui valut 40 ducats : 208 livres de vieille monnaie de Reggio; *la Madeleine couchée à l'entrée de sa grotte*, petit tableau de 18 pouces de large, qu'Auguste III acquit pour 6,000 louis d'or; à Vienne, *Jupiter et Io;* à Paris, *Jupiter et Antiope* et *le Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie avec l'enfant Jésus*.

Le Corrége mourut d'une pleurésie, qu'il gagna en rapportant à pied chez lui le prix d'un ouvrage qui lui fut payé en monnaie de cuivre. Quoique chef de l'école de Parme, le grand artiste eut plus d'imitateurs que d'élèves. Parmi ceux qui passent pour avoir reçu ses leçons, on ne peut guère citer avec certitude que son fils POMPOSIO, né vers 1520 et mort dans un âge avancé, Fr. Capelli, G. Giarola, Antonio Bernieri, qui, né à Correggio comme son maître, a été quelquefois confondu avec lui, et Bernardo Gatti, le plus habile de tous. Ses imitateurs par excel-

lence sont les Mazzuoli, dits *les Parmesans*, Anselmi, Rondani et le Baroccia. Prud'hon, parmi les modernes, a le plus approché de la manière du Corrége. [Soyez, dans l'*E. d. g. d. m.*]

Mengs, *Opere diverse*. — Ratti, *Notizie storiche sincere intorno alla vita e le opere del celebre pittore Antonio Allegri da Correggio*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

CORREGIO, nom d'une famille patricienne du duché de Parme; elle a produit plusieurs hommes politiques, parmi lesquels on remarque les deux suivants :

CORREGIO (*Giberto*), seigneur de Parme, né dans la seconde moitié du treizième siècle, mort le 25 juillet 1321. Sa famille, qui appartenait au parti guelfe, parvint à faire bannir, en 1295, les San-Vitali, dévoués aux gibelins. Giberto Corregio rappela ces derniers en 1303, à condition qu'ils le reconnaîtraient pour seigneur de Parme. Il songea ensuite à étendre sa domination sur les villes voisines, et particulièrement sur Plaisance, dont le seigneur, Albert Scotti, avait été chassé par les habitants. Il réussit en effet à se faire proclamer souverain de cette ville; mais il en fut bientôt expulsé, et ne tarda pas à perdre la ville de Parme elle-même, le 26 mars 1308. Il y rentra en 1311, pour la perdre une seconde et dernière fois, en 1316. Il mourut dans son château de Castel-Nuovo. Tour à tour guelfe et gibelin, il montra plus de versatilité que de talent, et ne put, malgré son courage, s'assurer une grandeur durable.

CORREGIO (*Azzo*), seigneur de Parme, fils du précédent, vivait dans la première partie du quatorzième siècle. Il fut rappelé après la mort de son père, se montra d'abord dévoué au parti guelfe, et provoqua l'expulsion des gibelins; mais il s'unit ensuite à Mastino de la Scala pour chasser les guelfes, au mois d'août 1328, et partagea avec ce seigneur la souveraineté de Parme. Il finit même par la prendre pour lui seul; mais, se voyant exposé à la vengeance de Mastino de la Scala, il vendit la seigneurie de Parme au marquis d'Este, et s'appropria, au détriment de ses trois frères, les 70,000 florins prix de la vente. La maison de Corregio conserva la souveraineté de la petite ville de ce nom, jusqu'en 1630; elle en fut dépouillée par les Impériaux, et la céda à l'Espagne pour la somme de 230,000 florins. Cette principauté passa en 1636, pour le même prix, à François I[er] d'Este, duc de Modène.

Sansovino, *Famil. illust. d'Ital.* — Angeli, *Storia di Parma*. — *L'art de vérifier les dates*, t. XVII.

CORREGIO (*Nicolas de*), poëte italien, né en 1449, mort à Ferrare, en 1508. Fils de Nicolas Corregio et de la princesse Béatrix d'Este, il passa la plus grande partie de sa vie à la cour de Ferrare, au milieu des poëtes et des savants italiens, qu'il protégeait et dont il partageait les études. Cependant la culture des lettres ne le détourna pas des travaux militaires. Il se distingua en 1482, sous les ordres du duc Hercule d'Este, dans la guerre contre les Vénitiens, et fut fait prisonnier en défendant la place de Figarolo. Par un motif qui est resté inconnu, il quitta la cour de Ferrare, et se rendit à celle de Milan, auprès de Louis le Maure, qui l'envoya complimenter Alexandre VI, appelé à la chaire de Saint-Pierre au mois d'août 1492. Après la mort de Louis le Maure, il revint à Ferrare, au mois de février 1499, et fut chargé, en 1501, d'aller à Rome chercher Lucrèce Borgia, promise à Alphonse, fils aîné du duc Hercule. Pendant son second séjour à Ferrare, Corregio fut attaqué d'une fièvre pestilentielle, qui mit ses jours en danger. Sa convalescence fut célébrée par Hercule Strozzi. Après un éloge emphatique de Corregio, Strozzi invite Lucrèce Borgia à s'associer à la joie causée par cette heureuse guérison :

Te decet in primis, nostri nova gloria secli,
 Borgia, pacatis solvere vota deis.
Ille tuas cecinit victuro carmine dotes,
 Quoque tuum potuit nomen ad astra tulit:
Et tibi, lætitiæ consors, consorsque dolorum,
 Idem animum, fato non variante, fuit.

Corregio avait épousé Cassandra, fille du général vénitien Coleoni. Elle fit élever à son mari un magnifique tombeau, orné d'une épitaphe en vers latins composée par elle-même. On a de Corregio : *Cefalo*, pastorale en cinq actes et en octaves, représentée le 21 janvier 1487; — *gli Amori di Psiche et di Cupidine*, poëme pastoral, en 178 octaves : ces deux ouvrages ont été imprimés plusieurs fois; Venise, 1510, 1513, 1515, 1518; — des *Rime* éparses dans divers recueils de poésies italiennes, ou restées inédites.

Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, t. II. *Storia della letteratura italiana*.

* **CORREGGIO** (*Francesco*), peintre bolonais, vivait vers 1650. Il fut un des meilleurs élèves de Francesco Gessi; il a laissé des peintures nombreuses et estimées dans les églises de Bologne. E. B — N.

Malvasia, *Felsina pittrice*.

CORREUS, chef gaulois, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Placé à la tête des Bellovaques, il fut un des derniers défenseurs de l'indépendance des Gaules. Nommé, en 51 avant J.-C., chef de la ligue formée contre les Romains par les Bellovaques (habitants de Beauvais), les Atrébates (habitants d'Arras), les Amiénois, les Vellocasses (habitants de Rouen), il dirigea son armée avec beaucoup d'habileté, fut vaincu par le génie de César et la discipline romaine, et refusant de se rendre, il mourut en combattant.

Hirtius, *B. G.*, VIII, 8-17.

CORRODI (*Henri*), théologien suisse, né à Zurich, en 1752, mort dans la même ville, en 1793. La sévérité presque excessive de son père eût pu étouffer ses dispositions naturelles, si à Leipzig et à Halle, où il alla étudier, il n'eût rencontré dans Platner et Semler des appréciateurs qui l'encouragèrent. Sous de tels maîtres,

il acquit bientôt une grande connaissance des matières théologiques et des sciences naturelles. A son retour à Zurich, il y professa avec succès; et en 1786 il y fut chargé d'enseigner la théologie, la philosophie et l'histoire ecclésiastique. On a de lui : une *Histoire critique du millénarisme*; 1781; — *Histoire du canon des livres saints chez les juifs et chez les chrétiens*; — un *Recueil de discours et de mémoires philosophiques*; 1786; — *Fragment pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses*; journal théologique, commencé en 1781.

Meister, *Notice sur la vie de Henri Corrodi* (en allemand).

CORROZET (*Gilles*), imprimeur-libraire, né à Paris, le 4 janvier 1510, mort dans la même ville, le 4 juillet 1568. « Celui-ci, dit Du Verdier, encore qu'il n'eust été entretenu aux études, toutefois ayant un grand jugement et esprit émerveillable, il n'a laissé d'apprendre les langues latine, italienne et espagnole, et se voient, tant de son invention que de sa traduction, plusieurs livres que lui-même a imprimés. » Corrozet fut enterré à côté de sa femme, Marie Harelle, aux Carmes de la place Maubert. Il avait pris pour devise, par allusion à son nom, une main étendue qui tenait un cœur, au milieu duquel était une rose épanouie, avec ces mots : *in corde prudentis virescit sapientia*. Son épitaphe contient la même allusion :

Heu! Heu! Corrozete sacer, cor Numina sumant,
Donec terra Rosam proferat ista tuam.
Scilicet invideas, nec parcas, ferrea Clotho,
Permanet in scriptis gloria viva suis.

La liste des ouvrages de Gilles Corrozet occupe plus de huit pages dans le Nicéron; tous sont oubliés aujourd'hui, excepté le petit conte en vers du *Rossignol*; nous citerons les moins insignifiants : *le Tableau de Cébès, traduit en rhythme françois, avec quelques emblêmes à la fin*; Paris, 1543, in-8°; — *les Fables d'Ésope, Phrygien, en vers françois, avec leurs arguments*; Paris, 1548, in-16; — *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules, avec un traité des fleuves et fontaines d'icelles*; Paris, 1538 et 1540, in-8°; — *la Fleur des antiquités et singularités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, et les noms des rues, églises et colléges*; Paris, 1532, in-8° : cet ouvrage, qui paraît être une nouvelle édition de *la Fleur des antiquités et excellence de la noble et triomphante ville et cité de Paris, capitale du royaume de France*, Galiot-Dupré, 1532, a été plusieurs fois réimprimé; la dernière édition donnée par Corrozet est de 1561. Aussitôt après sa mort, son ouvrage fut réimprimé avec des additions considérables par l'imprimeur-libraire Nicolas Bonfons, sous ce titre : *les Antiquités, chroniques et singularités de Paris*; Paris, 1568, in-8°; l'édition de 1561 est la meilleure et la plus complète de toutes celles que Corrozet a publiées; cependant, celle de 1586, avec le supplément de Rabel, lui est de beaucoup préférable; — *le Parnasse des poëtes françois modernes*; Paris, 1571, in-8°; — *Histoire d'Apollonius, prince de Tyr et roi d'Antioche*; Paris, 1578, in-4°; — *le Thrésor des histoires de France, ou le catalogue des rois et des reines de France, réduit par titres et lieux communs*; Paris, 1589, in-8°.

Son petit-fils, *Jean* CORROZET, se fit également un nom dans la typographie et dans les lettres. Il donna en 1628 une nouvelle édition du *Thrésor des histoires de France* composé par son aïeul, l'augmenta considérablement, et publia d'autres ouvrages.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIV. — Du Verdier et Lacroix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — Goujet, *Bibliothèque française*, X, XIII. — Bonnardot, *Études sur Gilles Corrozet et sur deux anciens ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Paris*, etc.; Paris, 1848, in-8°.

CORSALI (*Andrea*), navigateur italien, né à Florence, vivait en 1517. Il quitta sa patrie pour entrer au service d'Emmanuel, roi de Portugal. Ce prince lui confia un bâtiment, avec lequel Corsali explora les Indes et la Chine. En 1516 il était à Cochin, et se joignit à l'ambassade que la cour de Portugal envoyait en Abyssinie. Il profita de cette occasion pour visiter Mascate et une partie de l'Arabie. Il s'embarqua ensuite à Ormuz, s'arrêta à Goa, et revint à Cochin. C'est de cette ville qu'il écrivit la relation de ses voyages; elle consiste en deux lettres adressées à Julien et Laurent de Médicis. Ces *Lettres*, datées de 1515 et 1517, contiennent des détails fort intéressants sur les Indes, la Chine, l'Arabie et les contrées limitrophes. Ramusio les a insérées dans le Ier vol. de ses *Viaggi e navigazione*, etc. On les trouve aussi dans Temporal, *Recueil*, etc., tome II; Lyon, 1556, 2 vol. in-fol. A. DE L.

Poccianso, *de Script. florent.* — Vossius, *de Scient. mathemat.*, § 86.

CORSETTI (*Francesco*), poëte italien, né à Sienne, vers 1700, mort le 9 mars 1774. Reçu docteur en théologie le 21 juillet 1726, il fut nommé recteur du séminaire de Sienne, où il avait été élevé. Membre de l'Académie des Arcades, il portait dans cette société littéraire le nom d'*Oresbio Agieo*; ce fut sous ce pseudonyme qu'il publia la plupart de ses ouvrages. On a de lui : *Vita di Girolamo Gigli Sanese*; Florence, 1746, in-8°; — *Elegie scelte de Tibullo, Properzio, et di Albino Vano, tradotte in terza rima*; Lucques, 1745, in-4° : cet ouvrage parut augmenté d'une traduction italienne du premier chant de *la Henriade* et d'une traduction latine de trois élégies italiennes de Paul Rolli; Venise, 1756, in-4°; — *Traduzione in versi sciolti della tragedia intitolata* L'ERODE, *di altra intitolata* IL SAULE, *di altra intitolata* MACCABEI, *ed* IL MEROPE; Sienne, 1756, in-4°; — *le Satire di Quinto Orazio tradotte in verso italiano*; *le Epistole di Q. Orazio*; Sienne,

1765, in-8°; — *le Odi di Q. Orazio Flacco, tradotte in verso italiano*; Sienne, 1778, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. I. Paitoni, *Bibl. degli volgarizz.*

* **CORSI** (*Jean*), philosophe italien, natif de Florence, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il remplit diverses fonctions publiques, notamment celles de gonfalonier. En 1513 on l'envoya à la cour d'Espagne, en qualité d'ambassadeur. Il s'occupa beaucoup de matières philosophiques, et fut disciple de Marsile Ficin. On a de lui : *Commentarius de platonicæ philosophiæ instauratione, seu Marsilii Ficini vita*; Pise, 1772.

Negri, *Scritt. fiorent.*

CORSIGNANI (*Pierre-Antoine*), historien italien, né à Celano, diocèse de Marsi, dans l'Abruzze, en 1686, mort le 17 octobre 1751. Il entra dans les ordres, et se distingua de bonne heure par d'importants travaux historiques. Élu à l'âge de vingt-deux ans membre de l'Académie des Arcades, il fit encore partie de quelques autres sociétés littéraires, telles que celles des *Infimi* de Narda, des *Inculti* de Montalto, des *Infecondi* de Rome. Il fut appelé en 1727 à l'évêché de Venosa, d'où il passa à celui de Salmone en 1738. Historien laborieux, mais dénué de critique, Corsignani a laissé les ouvrages suivants : *Avvertimenti politici e morali, per un giovane che desidera di esercitarsi ne' governi, con una lettera intorno alla terra di Celano*; Rome, 1708, in-8°; — *de Viris illustribus Marsorum liber singularis, cui etiam sanctorum ac venerabilium vitæ, necnon Marsicanæ inscriptiones accesserunt*; Rome, 1712, in-4°; — *de Aniene et viæ Valeriæ pontibus synoptica enarratio, cui Sambuci monumenta, necnon proximorum locorum inscriptiones accesserunt*; Rome, 1718, in-4°; — *Synodus diœcesana ecclesiæ Venusinæ; accesserunt ejusdem ecclesiæ ac civitatis historica monumenta, una cum episcoporum catalogo*; Rome, 1738, in-4°; — *Reggia Marsicana, ovvero memorie topografico-storiche di varie colonie e città antiche e moderne della provincia de Marsi e di Valeria, compresa nel vetusto Lazio e negli Abruzzi*; Naples, 1748, 2 vol. in-4°; — *Acta SS. MM. Simplicii Constantii et Victoriani, quorum reliquiæ Celani apud Marsos antiqua veneratione coluntur*; Rome, 1750, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII. — Adelung, suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

CORSINI (*André*), saint italien, né à Florence, le 30 novembre 1302, mort le 6 janvier 1373. Ses parents, qui appartenaient à l'ancienne famille des Corsini de Florence, le firent entrer dans l'ordre des Carmes, en 1319. Ordonné prêtre en 1328, il devint, par ses sermons et plus encore par la sainteté de sa vie, un sujet d'édification. « L'an 1359 ou 1360, dit la *Bibliothèque sacrée*, il fut fait évêque de Fiesoli, malgré la précaution qu'il avait prise de se cacher chez les chartreux, pour éviter l'épiscopat. Cette haute dignité lui fit ajouter de nouvelles mortifications à ses pratiques ordinaires de pénitence. Il portait le cilice et la ceinture de fer, et prenait tous les jours une sanglante discipline. Son lit n'était que de sarments de vigne; il veillait jour et nuit au salut de son peuple, ou par la prière ou par l'action. » Il fut envoyé en qualité de légat à Bologne, par le pape Urbain V, et apaisa les séditions qui déchiraient cette ville. Urbain VIII le canonisa. On célèbre la fête de saint André Corsini le 4 février, et l'on honore ses reliques à Florence dans le couvent de son ordre.

Baillet, *Vies des saints*, 4 février. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CORSINI (*Barthelemi*), poëte italien, né dans la première partie du dix-septième siècle, à Barberino, dans le canton de Mugello, près de Florence, mort en 1675. On a de lui une traduction d'*Anacréon* en vers italiens, publiée par Regnier-Desmarais; Paris, 1672, in-12; réimprimée avec les traductions de Regnier-Desmarais, de Marchetti, de Salvini, Venise, 1736, in-4°; — *Torrachione desolato*, poëme héroï-comique, publié pour la première fois longtemps après la mort de l'auteur; Londres (Paris), 1768, 2 vol. in-12. Selon Tiraboschi, parmi les nombreux ouvrages nés de l'imitation de Tassoni et de Bracciolini, les deux meilleurs sont *Malmantile racquistato* de Lorenzo Lippi et le *Torrachione desolato* de Corsini.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VIII.

CORSINI (*Édouard*), antiquaire italien, né à Fanano, dans le duché de Modène, le 5 octobre 1702, mort à Pise, le 27 novembre 1765. Il entra dans l'Institut des clercs réguliers des écoles pies, et fut nommé successivement professeur de philosophie à Florence en 1723, professeur de logique à l'université de Pise en 1735, et professeur de métaphysique et de philosophie morale en 1746. Mais son goût le portait moins vers les spéculations de la métaphysique que vers les recherches historiques, et il échangea volontiers sa chaire de philosophie contre celle de belles-lettres. Nommé en 1756 général de l'Institut des écoles pies, il en remplit les fonctions, et revint ensuite reprendre ses savantes leçons, qui, ainsi que ses ouvrages, le placèrent au premier rang des érudits italiens de son temps. Pour ne pas quitter sa chaire de Pise, il refusa la place de bibliothécaire du duc de Modène, vacante par la mort de Muratori. On a de lui : *Institutiones philosophicæ ac mathematicæ, ad usum Scholarum piarum*; Florence, 1731-1734, 6 vol. in-8°; — *Ragionamenti intorno allo stato del fiume Arno e dell' acque della Valdinievole*; Cologne, 1732, in-4°; — *Elementi di matematica*; Florence, 1735, in-8°; — *Ragionamento istorica sopra la Val di Chiana*; Florence, 1742, in-4°; — *Fasti Attici, in quibus archontum Atheniensium series, philosophorum aliorumque illustrium virorum ætas, atque præcipua*

Atticæ historiæ capita per olympicos annos distributa, describuntur, novisque observationibus illustrantur; Florence, 1744-1756, 4 vol. in-4°; — *Dissertationes quatuor agonisticæ, quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur : accedit Hieronicarum catalogus;* Florence, 1747, in-4°; — *Lettera intorno all' opera del marchese Scipione Maffei intitolata: Græcorum siglæ lapidariæ;* Florence, 1747, dans le 4e vol. du *Giornale dei letterati;* — *Notæ Græcorum, sive vocum et numerorum compendia quæ in æreis atque marmoreis Græcorum tabulis observantur;* Florence, 1749, in-fol.;— *Plutarchi De Placitis philosophorum libri V;* Florence, 1750, in-4°; — *Dissertationes quatuor, quibus antiqua quædam insignia monumenta illustrantur,* dans le tome VI des *Symbolarum litterariarum* de François Gori; — *Herculis Quies et expiatio in eximio Farnesiano marmore expressa;* in-fol.; — *Inscriptiones atticæ nunc primum ex Cl. Maffeii schedis in lucem editæ, latina interpretatione brevibusque observationibus illustratæ;* Florence, 1752, in-4°; — *Selecta ex Græciæ scriptoribus, in usum studiosæ iuventutis;* Florence, 1753, in-8°; — *Institutiones metaphysicæ;* Venise, 1754, in-12; — *de Minnisari aliorumque Armeniorum regum nummis, et Arsacidarum epocha dissertatio;* Livourne, 1754, in-4°; — *Spiegazione di due antichissime iscrizioni greche;* Rome, 1756, in-4°; — *Relazione dello scoprimento e ricognizione fatta in Ancona dei sacri corpi di SS. Ciriaco, Marcellino e Liberio, protettori della città;* Rome, 1756, in-4°; — *Dissertatio in qua dubia adversus Minnisari regis nummum et novam Arsacidarum epocham a Cl. Erasmo Frœlichio S. J. proposita diluuntur;* Rome, 1757, in-4°; — *Epistola in qua Gotarzis, Parthiæ regis, nummus hactenus ineditus explicatur;* Rome, 1757, in-4°; — *Epistolæ tres, quibus Sulpiciæ Dryantillæ, Aureliani ac Vaballath, augustorum, nummi explicantur et illustrantur;* Libourne, 1761, in-4°; — *Series præfectorum Urbis ab Urbe condita ad annum usque* MCCCLIII, *sive a Christo nato* DC; Pise, 1763, in-4°; — *Notizie istoriche intorno a S. Liberio;* Ancône, 1764, in-4°; — *Epistola de Burdigalensi Ausonii consulatu;* Pise, 1764, in-4°; — *Epistola ad J. Ch. Trombellium;* Bologne, 1766, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. X. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, VIII.

CORSINI (*Laurent*). Voyez CLÉMENT XII.

* **CORSINI** (*Pierre*), écrivain italien, né à Florence, vers 1380, mort en 1461. Il fut successivement docteur en droit canon, évêque de Volterra et de sa patrie; sa réputation lui valut le chapeau de cardinal. Il fut dépouillé de cette dignité par Urbain VI pour avoir soutenu le pseudo-pontife Clément VII. Il avait écrit la vie de quelques papes et de quelques cardinaux; ce travail est resté manuscrit.

Fabricius, *Bibliotheca medii ævi*, V, 760. — Negri, *Scrittori fiorentini*, p. 462. — *Giornale de' letterati d'Italia*, IX, 147. — Ughelli, *Ital. sac.* — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini.*

CORSO (*Renauld*), littérateur italien, originaire de l'île de Corse, d'où il tirait son surnom, né à Vérone, le 16 février 1525, mort à Strongoli, dans la Calabre, en 1582. Il appartenait à une famille corse transportée à Correggio par Renauld le vieux. Son père, Hercule Macone, général au service des Vénitiens, fut tué le 15 août 1526, à l'assaut de Crémone. Renauld Corso lui fit élever plus tard un magnifique tombeau, dans l'église de Saint-François à Correggio. Après avoir étudié la jurisprudence sous le célèbre André Alciati, il fut quelque temps juge dans sa ville natale. Hortensius Landi, dans son Voyage en Italie, parle de Correggio, et s'étonne « d'y avoir rencontré un Corse qui, au lieu d'assassiner son prochain, défendait les veuves et les orphelins, composait de très-belle prose, et arrangeait de très-belles rimes ». La vie de Corso, assez tranquille jusqu'en 1557, fut à partir de ce moment remplie des plus étranges aventures. Tour à tour soupçonné d'être d'intelligence avec le pape et le roi d'Espagne, qui se disputaient le pouvoir en Italie, il fut exposé aux fureurs des deux partis. Il avait épousé la belle et spirituelle Lucrèce Lombardi, qui l'abandonna pour aller vivre publiquement à Reggio avec un ami intime de son mari, le docteur J.-B. Cartari. Corso eut cependant la faiblesse de reprendre sa femme, en fut abandonné de nouveau, et finit par être accusé de l'avoir fait assassiner. Tant de malheurs le dégoûtèrent du monde; il entra dans les ordres, et fut nommé, en 1579, évêque de Strongoli. On a de lui : *Dichiarazione sopra la prima e seconda parte delle Rime de Vittoria Colonna;* Bologne, 1542; Venise, 1558; in-8°; — *Fondamenti del parlar toscano;* Venise, 1549, in-8°; — *delle Private rappacificazioni colle allegazioni;* Correggio, 1555, in-4°; — *Dialogo del Ballo;* Venise, 1555; Bologne, 1557; — *le Pastorali canzoni di Virgilio, tradotte e dedicate ad Ersilia Cortese del Monte;* Ancône, 1566;— *Vita di Giberto Terzo di Corregio, colla vita de Veronica Gambara;* Ancône, 1566, in-8°; — *Indagationum juris libri tres;* Venise, 1568.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII p. 3. - H. Landi, *Voyage en Italie.*

* **CORSSE** (*Jean-Baptiste* LABENETTE, dit), acteur français, né à Bordeaux, le 20 janvier 1760, mort à Paris, le 21 décembre 1815. Il avait été destiné à la peinture, et on l'envoya pour étudier à Paris, où il eut pendant quelques mois le célèbre Vien pour maître; mais il ne profita que médiocrement de ses leçons, préférant perdre son temps à jouer en *comédie bourgeoise*. Entraîné par son penchant pour la dissipation et le théâtre, il quitta définitivement le pinceau,

changea son nom, et débuta chez Audinot, dans les rôles d'*amoureux*. Après quelques années passées à l'Ambigu-Comique, il retourna à Bordeaux, pour se charger de la direction du théâtre. N'ayant pas réussi dans cette entreprise, il revint à Paris, où il joua successivement à la *Gaité*, aux *Variétés-Montansier*, ne gagnant que de modiques appointements, et en 1798 il rentra à l'*Ambigu-Comique*, dont il prit la direction, le 24 avril 1800. Le succès ne paraissait pas d'abord devoir répondre à l'intelligence du nouveau directeur, lorsque Aude fit représenter en 1803 sur cette scène la fameuse *Mme Angot au sérail de Constantinople*, dont les excentricités ont tant réjoui nos pères. La vogue de cette pièce, dans laquelle Corsse se montra d'une bouffonnerie achevée, fut immense, et elle releva la fortune de ce théâtre, que la foule n'abandonna plus pendant plusieurs années. Corsse cessa d'être acteur en 1808, afin de se livrer exclusivement à l'administration de son théâtre. Il était doué d'un goût assez sûr, que lui avaient donné beaucoup d'intelligence naturelle et l'exercice de la scène. Corsse avait gagné une assez belle fortune, que n'avait pas peu contribué à grossir la modicité des honoraires affectés aux auteurs à cette époque, où ceux-ci ne songeaient point encore à former une association. Ce qui confirmerait, au besoin, cette assertion, c'est une note de G. de Pixérécourt insérée dans le tome IV de ses œuvres, à la suite de la mention d'une de ses pièces, et que nous transcrivons ici pour l'édification de nos lecteurs : « *La Musicomanie*, opéra-comi- « que, joué plus de cinq cents fois sur le théâtre « de l'Ambigu-Comique, vendu à forfait, moyen- « nant *deux louis*, que M. Corsse, directeur, « m'a fait attendre pendant plus de deux mois. » Grille, au contraire, dans ses *Bric-à-Bric* (3 v. in-12), fait l'éloge de la franchise, de l'urbanité des procédés, de la générosité même de Corsse envers les auteurs. « Ce n'était pas un homme « commun, écrit-il ; il avait de l'élévation dans « les idées et un désintéressement remarquable. « Ce n'était pas lui qui redoutait les auteurs, il « les recherchait, il les *encourageait* et *les* « *récompensait*. » Ce jugement contradictoire peut s'expliquer par les rapports d'amitié qui ont existé entre Corsse et cet écrivain, auteur dramatique lui-même. — Corsse a composé, seul ou en collaboration : *Philomèle et Térée*; — *la Fille mendiante*, 1809, avec Cuvelier de Trye; — *Hariadan Barberousse*, 1809, avec Lamarque Saint-Victor. Deux de ces pièces ont été imprimées. Roger, le célèbre chanteur de l'Opéra, est le petit-fils de Corsse.

ED. DE MANNE.

Almanach des spectacles. — *Hist. de l'Ambigu-Comique*. — *Hist. des petits théâtres*, par Brazier. — *Bric-à-Brac*, par E. Grille. — *Œuvres* de G. de Pixérécourt.

CORT (*Corneille*), dessinateur et graveur hollandais, né à Horn, en 1536, mort à Rome, en 1578. Après avoir étudié en Hollande les éléments de son art, il alla en Italie pour se perfectionner, et passa à Rome les dernières années de sa vie. On trouve dans ses estampes une grande correction de dessin et un goût exquis; Augustin Carrache les regardait comme le modèle le plus propre à suivre pour se perfectionner dans la gravure. Ses principaux ouvrages sont : un *Saint Jérôme assis au pied d'un rocher*, d'après le Titien; — *l'Annonciation de la Vierge*, d'après le même; — *le Martyre de saint Laurent*, d'après le même; — *Sainte Madeleine dans le désert, au pied d'un crucifix*, d'après le même; — *Lucrèce*, 1571, d'après le même; — *Roger, monté sur l'hippogriffe, vole au secours d'Angélique, menacée par le dragon*, d'après le même; — *la Bataille des Romains contre Pyrrhus*, dite *la bataille des Éléphants*, d'après le même; — *le Paradis*, d'après le même; — *Tarquin et Lucrèce*, id.; — *Prométhée enchaîné sur le Caucase*, id.; — *la Transfiguration*, d'après Raphael; — *l'Académie des beaux-arts*, d'après Jacques Strada.

F. Basan, *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*. — Nagler, *Neues allg. Kunstl.-Lexic.*

* **CORTAMBERT** (*Pierre-François-Eugène*), géographe français, né à Toulouse, le 12 octobre 1805. Il a professé la géographie dans plusieurs colléges, notamment à celui de Charlemagne. Ses ouvrages sont : *Géographie universelle ou description générale de la terre considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique*; Paris, 1826, in-8°; — *Abrégé de la géographie sacrée*, traduit de l'anglais de Worcester; Paris, 1830, in-18; — *Éléments de géographie ancienne*; Paris, 1834, in-12; — *Tableau de la géographie universelle, ou description générale de la terre considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique*, 3e édition; Paris, 1835, in-12; — *Physiographie, ou description générale de la nature, pour servir d'introduction aux sciences géographiques*; Paris, 1836, in-12; — *Petit dictionnaire des découvertes et inventions anciennes et récentes les plus utiles, faites dans les sciences et dans les arts*; Paris, 1836, in-12; — *Curiosités des trois règnes de la nature*; Paris, 1837, in-18°; — *Éléments de géographie*; 1828 et 1837, 5e édition; — *Leçons de géographie*; Paris, 1839, 1 vol in-fol.; avec un atlas de 37 cartes, etc.

Quérard, *la Fr. litt.*, et supplément au même ouvrage.

CORTASSE (*Pierre-Joseph*), théologien français, né à Apt, le 21 mai 1681, mort à Lyon, le 24 mars 1740. Il entra dans la Société de Jésus, et enseigna dans les colléges de son ordre la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la théologie positive et l'hébreu. Depuis il vaqua pendant quatorze ans au ministère de la prédication. On a de lui : *Traité des noms divins, ou des perfections divines; ouvrage propre à donner des*

Atticæ historiæ capita per olympicos annos distributa, describuntur, novisque observationibus illustrantur; Florence, 1744-1756, 4 vol. in-4°; — *Dissertationes quatuor agonisticæ, quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur : accedit Hieronicarum catalogus*; Florence, 1747, in-4°; — *Lettera intorno all' opera del marchese Scipione Maffei intitolata: Græcorum siglæ lapidariæ*; Florence, 1747, dans le 4e vol. du *Giornale dei letterati*; — *Notæ Græcorum, sive vocum et numerorum compendia quæ in æreis atque marmoreis Græcorum tabulis observantur*; Florence, 1749, in-fol.;— *Plutarchi De Placitis philosophorum libri V*; Florence, 1750, in-4°; — *Dissertationes quatuor, quibus antiqua quædam insignia monumenta illustrantur*, dans le tome VI des *Symbolarum litterariarum* de François Gori; — *Herculis Quies et expiatio in eximio Farnesiano marmore expressa*; in-fol.; — *Inscriptiones atticæ nunc primum ex Cl. Maffeii schedis in lucem editæ, latina interpretatione brevibusque observationibus illustratæ*; Florence, 1752, in-4°; — *Selecta ex Græciæ scriptoribus, in usum studiosæ juventutis*; Florence, 1753, in-8°; — *Institutiones metaphysicæ*; Venise, 1754, in-12; — *de Minnisari aliorumque Armeniorum regum nummis, et Arsacidarum epocha dissertatio*; Livourne, 1754, in-4°; — *Spiegazione di due antichissime iscrizioni greche*; Rome, 1756, in-4°; — *Relazione dello scoprimento e ricognizione fatta in Ancona dei sacri corpi di SS. Ciriaco, Marcellino e Liberio, protettori della città*; Rome, 1756, in-4°; — *Dissertatio in qua dubia adversus Minnisari regis nummum et novam Arsacidarum epocham a Cl. Erasmo Frœlichio S. J. proposita diluuntur*; Rome, 1757, in-4°; — *Epistola in qua Gotarzis, Parthiæ regis, nummus hactenus ineditus explicatur*; Rome, 1757, in-4°; — *Epistolæ tres, quibus Sulpiciæ Dryantillæ, Aureliani ac Vaballath, augustorum, nummi explicantur et illustrantur*; Libourne, 1761, in-4°; — *Series præfectorum Urbis ab Urbe condita ad annum usque* MCCCLIII, *sive a Christo nato* DC; Pise, 1763, in-4°; — *Notizie istoriche intorno a S. Liberio*; Ancône, 1764, in-4°; — *Epistola de Burdigalensi Ausonii consulatu*; Pise, 1764, in-4°; — *Epistola ad J. Ch. Trombellium*; Bologne, 1766, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. X. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, VIII.

CORSINI (*Laurent*). *Voyez* CLÉMENT XII.

* **CORSINI** (*Pierre*), écrivain italien, né à Florence, vers 1380, mort en 1461. Il fut successivement docteur en droit canon, évêque de Volterra et de sa patrie; sa réputation lui valut le chapeau de cardinal. Il fut dépouillé de cette dignité par Urbain VI pour avoir soutenu le pseudo-pontife Clément VII. Il avait écrit la vie de quelques papes et de quelques cardinaux; ce travail est resté manuscrit.

Fabricius, *Bibliotheca medii ævi*, V, 760. — Negri, *Scrittori fiorentini*, p. 462. — *Giornale de' letterati d'Italia*, IX, 157. — Ughelli, *Ital. sac.* — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini*.

CORSO (*Renauld*), littérateur italien, originaire de l'île de Corse, d'où il tirait son surnom, né à Vérone, le 16 février 1525, mort à Strongoli, dans la Calabre, en 1582. Il appartenait à une famille corse transportée à Correggio par Renauld le vieux. Son père, Hercule Macone, général au service des Vénitiens, fut tué le 15 août 1526, à l'assaut de Crémone. Renauld Corso lui fit élever plus tard un magnifique tombeau, dans l'église de Saint-François à Correggio. Après avoir étudié la jurisprudence sous le célèbre André Alciati, il fut quelque temps juge dans sa ville natale. Hortensius Landi, dans son Voyage en Italie, parle de Correggio, et s'étonne « d'y avoir rencontré un Corse qui, au lieu d'assassiner son prochain, défendait les veuves et les orphelins, composait de très-belle prose, et arrangeait de très-belles rimes ». La vie de Corso, assez tranquille jusqu'en 1557, fut à partir de ce moment remplie des plus étranges aventures. Tour à tour soupçonné d'être d'intelligence avec le pape et le roi d'Espagne, qui se disputaient le pouvoir en Italie, il fut exposé aux fureurs des deux partis. Il avait épousé la belle et spirituelle Lucrèce Lombardi, qui l'abandonna pour aller vivre publiquement à Reggio avec un ami intime de son mari, le docteur J.-B. Cartari. Corso eut cependant la faiblesse de reprendre sa femme, en fut abandonné de nouveau, et finit par être accusé de l'avoir fait assassiner. Tant de malheurs le dégoûtèrent du monde; il entra dans les ordres, et fut nommé, en 1579, évêque de Strongoli. On a de lui : *Dichiarazione sopra la prima e seconda parte delle Rime de Vittoria Colonna*; Bologne, 1542; Venise, 1558; in-8°; — *Fondamenti del parlar toscano*; Venise, 1549, in-8°; — *delle Private rappacificazioni colle allegazioni*; Correggio, 1555, in-4°; — *Dialogo del Ballo*; Venise, 1555; Bologne, 1557; — *le Pastorali canzoni di Virgilio, tradotte e dedicate ad Ersilia Cortese del Monte*; Ancône, 1566;— *Vita di Giberto Terzo di Corregio, colla vita de Veronica Gambara*; Ancône, 1566, in-8°; — *Indagationum juris libri tres*; Venise, 1568.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII p. 3. — H. Landi, *Voyage en Italie*.

*CORSSE (*Jean-Baptiste* LABENETTE, dit), acteur français, né à Bordeaux, le 20 janvier 1760, mort à Paris, le 21 décembre 1815. Il avait été destiné à la peinture, et on l'envoya pour étudier à Paris, où il eut pendant quelques mois le célèbre Vien pour maître; mais il ne profita que médiocrement de ses leçons, préférant perdre son temps à jouer en *comédie bourgeoise*. Entraîné par son penchant pour la dissipation et le théâtre, il quitta définitivement le pinceau,

changea son nom, et débuta chez Audinot, dans les rôles d'*amoureux*. Après quelques années passées à l'Ambigu-Comique, il retourna à Bordeaux, pour se charger de la direction du théâtre. N'ayant pas réussi dans cette entreprise, il revint à Paris, où il joua successivement à la *Gaité*, aux *Variétés-Montansier*, ne gagnant que de modiques appointements, et en 1798 il rentra à l'*Ambigu-Comique*, dont il prit la direction, le 24 avril 1800. Le succès ne paraissait pas d'abord devoir répondre à l'intelligence du nouveau directeur, lorsque Aude fit représenter en 1803 sur cette scène la fameuse *Mme Angot au sérail de Constantinople*, dont les excentricités ont tant réjoui nos pères. La vogue de cette pièce, dans laquelle Corsse se montra d'une bouffonnerie achevée, fut immense, et elle releva la fortune de ce théâtre, que la foule n'abandonna plus pendant plusieurs années. Corsse cessa d'être acteur en 1808, afin de se livrer exclusivement à l'administration de son théâtre. Il était doué d'un goût assez sûr, que lui avaient donné beaucoup d'intelligence naturelle et l'exercice de la scène. Corsse avait gagné une assez belle fortune, que n'avait pas peu contribué à grossir la modicité des honoraires affectés aux auteurs à cette époque, où ceux-ci ne songeaient point encore à former une association. Ce qui confirmerait, au besoin, cette assertion, c'est une note de G. de Pixérécourt insérée dans le tome IV de ses œuvres, à la suite de la mention d'une de ses pièces, et que nous transcrivons ici pour l'édification de nos lecteurs : « *La Musicomanie*, opéra-comi- « que, joué plus de cinq cents fois sur le théâtre « de l'Ambigu-Comique, vendu à forfait, moyen- « nant *deux louis*, que M. Corsse, directeur, « m'a fait attendre pendant plus de deux mois. » Grille, au contraire, dans ses *Bric-à-Bric* (3 v. in-12), fait l'éloge de la franchise, de l'urbanité des procédés, de la générosité même de Corsse envers les auteurs. « Ce n'était pas un homme « commun, écrit-il; il avait de l'élévation dans « les idées et un désintéressement remarquable. « Ce n'était pas lui qui redoutait les auteurs, il « les recherchait, il les *encourageait* et *les* « *récompensait*. » Ce jugement contradictoire peut s'expliquer par les rapports d'amitié qui ont existé entre Corsse et cet écrivain, auteur dramatique lui-même. — Corsse a composé, seul ou en collaboration : *Philomèle et Térée*; — *la Fille mendiante*, 1809, avec Cuvelier de Trye; — *Hariadan Barberousse*, 1809, avec Lamarque Saint-Victor. Deux de ces pièces ont été imprimées. Roger, le célèbre chanteur de l'Opéra, est le petit-fils de Corsse.

ED. DE MANNE.

Almanach des spectacles. — *Hist. de l'Ambigu-Comique*. — *Hist. des petits théâtres*, par Brazier. — *Bric-à-Brac*, par E. Grille. — *Œuvres* de G. de Pixérécourt.

CORT (*Corneille*), dessinateur et graveur hollandais, né à Horn, en 1536, mort à Rome, en 1578. Après avoir étudié en Hollande les éléments de son art, il alla en Italie pour se perfectionner, et passa à Rome les dernières années de sa vie. On trouve dans ses estampes une grande correction de dessin et un goût exquis; Augustin Carrache les regardait comme le modèle le plus propre à suivre pour se perfectionner dans la gravure. Ses principaux ouvrages sont : un *Saint Jérôme assis au pied d'un rocher*, d'après le Titien; — *l'Annonciation de la Vierge*, d'après le même; — *le Martyre de saint Laurent*, d'après le même; — *Sainte Madeleine dans le désert, au pied d'un crucifix*, d'après le même; — *Lucrèce*, 1571, d'après le même; — *Roger, monté sur l'hippogriffe, vole au secours d'Angélique, menacée par le dragon*, d'après le même; — *la Bataille des Romains contre Pyrrhus*, dite *la bataille des Éléphants*, d'après le même; — *le Paradis*, d'après le même; — *Tarquin et Lucrèce*, id.; — *Prométhée enchaîné sur le Caucase*, id.; — *la Transfiguration*, d'après Raphael; — *l'Académie des beaux-arts*, d'après Jacques Strada.

F. Basan, *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*. — Nagler, *Neues allg. Kunstl-Lexic*.

*CORTAMBERT** (*Pierre-François-Eugène*), géographe français, né à Toulouse, le 12 octobre 1805. Il a professé la géographie dans plusieurs colléges, notamment à celui de Charlemagne. Ses ouvrages sont : *Géographie universelle ou description générale de la terre considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique*; Paris, 1826, in-8°; — *Abrégé de la géographie sacrée*, traduit de l'anglais de Worcester; Paris, 1830, in-18; — *Éléments de géographie ancienne*; Paris, 1834, in-12; — *Tableau de la géographie universelle, ou description générale de la terre considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique*, 3e édition; Paris, 1835, in-12; — *Physiographie, ou description générale de la nature, pour servir d'introduction aux sciences géographiques*; Paris, 1836, in-12; — *Petit dictionnaire des découvertes et inventions anciennes et récentes les plus utiles, faites dans les sciences et dans les arts*; Paris, 1836, in-12; — *Curiosités des trois règnes de la nature*; Paris, 1837, in-18°; — *Éléments de géographie*; 1828 et 1837, 5e édition; — *Leçons de géographie*; Paris, 1839, 1 vol in-fol.; avec un atlas de 37 cartes, etc.

Quérard, *la Fr. litt.*, et supplément au même ouvrage.

CORTASSE (*Pierre-Joseph*), théologien français, né à Apt, le 21 mai 1681, mort à Lyon, le 24 mars 1740. Il entra dans la Société de Jésus, et enseigna dans les colléges de son ordre la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la théologie positive et l'hébreu. Depuis il vaqua pendant quatorze ans au ministère de la prédication. On a de lui : *Traité des noms divins, ou des perfections divines; ouvrage propre à donner des*

idées sublimes de Dieu, et à faire naître de grands sentiments de la religion, traduit du grec de saint Denis l'Aréopagite; Lyon, 1739, in-4°.

Journal des savants de 1739. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CORTE (*Barthelemi*), en latin *Curtius*, médecin italien, né à Milan, en 1666, mort dans la même ville, le 17 janvier 1738. Riche et dévot, il embrassa la médecine, et la pratiqua surtout en faveur des pauvres, auxquels il prodiguait sa bourse et ses soins. « Tous ses ouvrages, dit la *Biographie médicale*, sont fort médiocres. » Corte avait plus de patience dans ses recherches que de jugement et de rectitude dans l'esprit. On a de lui : *Lettera nella quale si dinota da qual tempo probabilmente s'infonde nel feto l'anima ragionevole*; Milan, 1702, in-8°; — *Riflessioni sopra alcune opposizioni adotte contro del salasso*; Milan, 1713, in-8°; — *Osservazioni sopra la relazione fatta degli Riflessioni*; Milan, 1714, in-8°; — *Notizie istoriche intorno a' medici scrittori milanesi, e a' principali ritrovamenti fatti in medicina dagl' Italiani*; Milan, 1718, in-4° : cet ouvrage a été complété par Cotta et Sitoni; — *Lettera intorno all' aria e vermicciuoli, le cagioni della pesta*; Milan, 1720, in-8°; — *Lettera apologetica intorno a gli effluvj organici e inorganici, cagione della pesta*; Milan, 1721, in-8°; — *Lettera in difesa del libro di monsignor Meda Sopra la venuta del giorno del giudizio*; Milan, 1729, in-12; — *l'Idiota*; Milan, 1730, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca mediolanensis*. — *Biographie médicale*.

CORTE (*Jean* DE LA), peintre espagnol, né à Madrid, en 1597, mort dans la même ville, en 1660. Élève du célèbre Velasquez de Sylva, il se distingua par un goût sûr et une grande facilité. Il fit pour le Retiro (salle des Royaumes) un grand tableau représentant Valence del Pô secouru par D. Charles Colonna. Il peignit encore pour la même salle *l'Incendie de Troie* et *l'Enlèvement d'Hélène*. Ses tableaux les plus remarquables sont des paysages, des points de vue et des batailles

CORTE (*Gabriel* DE LA), peintre espagnol, fils du précédent, né à Madrid, en 1618, mort dans la même ville, en 1694. Il apprit de son père les premiers éléments de son art. Orphelin à douze ans, et sans maître, il peignit des fleurs d'après le Mario et d'apres Arellano. Il savait très-bien les grouper dans des vases, des corbeilles. Antoine de Castrejon et Mathias de Torres ont souvent mis à profit les guirlandes de La Corte, pour peindre dans l'intérieur des sujets fabuleux. Malgré son talent, Corte vécut et mourut dans la misère.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*

CORTE (*Jérome* DELLA), historien italien, né à Vérone, vivant vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Storia di Verona*; Vérone, 1594, 2 vol. in-4° : cette histoire, qui s'étend depuis l'origine de cette ville jusqu'en 1560, est très-incomplète et très-inexacte; cependant elle a été réimprimée plusieurs fois.

Maffei, *Verona illustrata*, t. III, part. II — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. II.

CORTE MURARI (Le comte *Jérôme* DELLA), littérateur italien, né à Mantoue, en 1747, mort en 1822. Devenu aveugle à l'âge de trente ans, il continua à s'occuper de littérature. Il fut nommé directeur des théâtres, président de l'instruction publique, et préfet de l'Académie des Sciences et belles-lettres à Mantoue. On a de lui : *Due centurie di sonnetti*; Guastalla, 1789. La première centurie est sur l'histoire romaine, depuis Romulus jusqu'à Auguste; la seconde sur les systèmes philosophiques depuis la philosophie antidiluvienne jusqu'au philosophe Antonio Genovesi, restaurateur de la dialectique et de la métaphysique en Italie; — *Poema della Grazia*, en quatre chants; Vicence, 1793; — *Atti accademici*; Mantoue, 1795 : ces actes académiques contiennent l'histoire de l'Académie de Mantoue depuis sa fondation; — *Poema delle geste di Pietro il Grande*; Vérone, 1803; — *delle Quattro Stagioni*; Mantoue, 1813; — *Clotilde*, poëme en trois chants sur les eaux thermales de Weissembourg; 1821. Corte Murari laissa en manuscrit une traduction du *Traité de la nature et de la grâce* du P. Malebranche, les éloges de Bettinelli, du comte d'Arc, et un *Capitolo* sur la mort d'Alfieri.

Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, vol. V

CORTENAER (*Egbert Meeuweszoon*), amiral hollandais, tué le 13 juin 1665. Il s'engagea comme simple matelot; sa bravoure et son intelligence lui méritèrent bientôt les grades les plus élevés de la marine hollandaise. Comme capitaine du vaisseau *le Wassenaër*, il se distingua, sous les ordres de l'amiral Obdam, dans les combats livrés aux Suédois en 1658. Quoique privé d'un bras et d'un œil, il continua à servir héroiquement sa patrie, qui le récompensa en le nommant vice-amiral, puis lieutenant-amiral, commandant les forces de l'embouchure de la Meuse. Il remplissait ces dernières fonctions lorsqu'il fut tué, au commencement du combat livré par les Hollandais devant Lestoff. Les états généraux lui firent élever un monument dans la grande église de Rotterdam. Son portrait, gravé par Bloteling, est une magnifique estampe.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

CORTEREAL, CORTE-REAL ou **CORTER-REAL** (*Gaspard*), navigateur portugais, né dans la deuxième moitié du quinzième siècle, mort vers 1502. Il paraît aujourd'hui certain que ce célèbre voyageur appartenait à l'une des premières familles du Portugal, vouée dès le quinzième siècle à la colonisation des Açores, et que, selon toute probabilité, il était né dans cet archipel Son père, João Vas Cortereal gentil-

homme de la maison de l'infant D. Fernando, avait été nommé donataire de l'île Tercère, concurremment avec Alvaro Martins Homem, au temps d'Alfonse V, et l'on prétend que ces deux hardis explorateurs s'étaient avancés jusqu'à la terre du *Bacalhau*, vers 1463. Cette opinion a surtout été émise par le P. Cordeiro, dans son *Historia insulana*. Les diverses circonstances qui se rattachent aux premières explorations de Gaspard Cortereal sont heureusement moins obscures. On sait de science certaine qu'en l'année 1500 l'intrépide navigateur s'avança jusque dans les régions connues depuis son voyage sous le nom de *Canada* (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que, parti de l'embouchure du Tage avec deux navires, il s'avança jusqu'au 60° nord, et imposa à plusieurs régions de l'Amérique des noms purement portugais, tels que : *terra de Labrador*, *Bahia de Conceiçâo;* et il ramena avec lui cinquante-sept indigènes. On fait, il est vrai, voyager dans les mêmes parages Sébastien Cabot vers 1495 ou 1497; mais en admettant cette navigation dans les mers arctiques, M. de Blosseville a constaté que le marin vénitien ne débarqua sur aucune partie de la côte. De retour en Portugal, Gaspard Cortereal n'abandonna pas ses anciens projets, et partit de Lisbonne pour les régions arctiques, le 15 mai 1501. Malheureusement on ignore l'issue de ce dernier voyage, car l'intrépide explorateur ne revint pas. En 1502, son frère, *Miguel* DE CORTEREAL, alla courageusement à sa recherche, et il eut le même sort que lui. Touché de la destinée de ces deux marins, le roi Emmanuel envoya en 1503 deux bâtiments uniquement dans le but de retrouver leurs traces; mais toutes les perquisitions furent inutiles. Enfin, un troisième frère des deux victimes, *Vasco* Eannès DE CORTEREAL, se préparait à suivre les traces des deux hommes courageux que le pays regrettait, lorsque le roi s'opposa à son départ; ce dernier était alcaïde de Tavira et gouverneur des îles Saint-George et Tercère. Ce fut lui qui hérita des priviléges que la couronne avait concédés à ses deux aînés, et il devint capitaine donataire de la *Terre-Neuve des Cortereal;* ce titre passa ensuite à Dona Marguerite Cortereal, héritière de la maison, qui le transmit à D. Christovam de Moura, marquis de Castel-Rodrigo, qui prit aussi le titre de seigneur de Terre-Neuve. FERD. DENIS.

Cardinal Saraiva, *Indice chronologico*. — Fernandez de Navarette, *Disertacion sobre la historia de la nautica y de las ciencias matematicas*; Madrid, 1846, in-8°. — Antonio Cordeiro, *Historia insulana das terras e ilhas sugeitas a Portugal*.

CORTE-REAL ou **CORTEREAL** (*Ieronimo*), poëte portugais célèbre, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort avant 1593. Cet homme, si éminent et si longtemps méconnu, appartenait à la famille qui avait déjà donné au Portugal deux grands voyageurs. Il faisait remonter son origine jusqu'au règne de Ferdinand, c'est-à-dire jusqu'au quatorzième siècle; mais son arbre généalogique eût pu lui donner d'autres prétentions. A l'époque que nous venons d'indiquer, un gentilhomme de Tavira, au pays d'Algarve, vint se fixer à la cour; il portait le nom de Vasqu'Eanez da Costa, et parvint à se distinguer sous le règne aventureux de Jean Ier, par une prouesse toute chevaleresque : au siége de Ceuta, il arbora le premier le drapeau portugais sur une des tours de la cité africaine (1). Son fils, qui avait hérité de sa bravoure et de ses richesses, devint le favori du roi Édouard. Ce fut le premier de la famille auquel on décerna le nom de Corte-Real, en raison du train splendide dont il se faisait suivre partout où il fixait sa résidence, et de l'hospitalité vraiment princière que l'on trouvait auprès de lui. Selon toute probabilité, ses descendants n'avaient pas hérité d'une fortune suffisante pour se maintenir à Lisbonne avec le luxe qu'y déployait leur aïeul; mais son surnom leur resta, et ils allèrent se fixer aux Açores. En 1524 nous trouvons le père de Ieronimo revêtu du titre de capitaine donataire des îles Tercère et Saint-George. Par les femmes, Corte-Real tenait aux illustres familles castillanes de Baçan et de Mendoça. Ce fut probablement par héritage qu'il se trouva pourvu du majorat de Palma. Toutes les biographies de la Péninsule se taisent sur ses premières années. Il est certain qu'il avait fait des études excellentes, et qu'il dut même voyager de très-bonne heure en Espagne, car la langue castillane paraît lui avoir été aussi familière que le portugais. La poésie, la peinture et la musique occupèrent ses premières années; presque tous ses contemporains le louent du culte éclairé qu'il garda toujours pour les arts. Voué par ses goûts à une vie errante, car il servit d'abord sur les flottes de l'État, son sort fut néanmoins bien différent de celui de Cervantes et de Camoëns. Tout prouve qu'il vécut dans l'opulence; et s'il voyagea en Afrique ou en Asie, ce fut chargé d'un commandement supérieur, qui le mit à l'abri des risques auxquels furent exposés ses illustres contemporains. Il était *capitâo-mor* (chef d'escadre) d'une flotte qui alla explorer les Indes, vers 1571; mais un manuscrit que nous avons sous les yeux semble prouver qu'une charge de gentilhomme privé dut plus d'une fois le ramener à la cour. Ses campagnes n'avaient pas été sans fruit pour sa réputation militaire; il jouissait sans doute auprès de l'illustre veuve de

(1) On a prétendu qu'en abordant ces rives désertes, les navigateurs portugais n'avaient pu retenir une exclamation de surprise douloureuse, et s'étaient écriés : *Aca nada*, « rien ici ». Dans le petit vocabulaire qui accompagne le 2e voyage de Jacques Cartier pub. par M. Ternaux Compans, le mot *canada* signifie au contraire une ville. Cette dernière étymologie, encore peu connue, doit prévaloir

(1) Ce fut sur le lieu même où il avait combattu si valeureusement que Vasqu' Eanez (Vasco Eannez) reçut de Jean Ier ses nouvelles armoiries, devenues dès lors celles de la famille : un bras armé d'une lance d'or, saisie d'un pennon flottant

Jean III des priviléges que lui méritaient sa rare culture intellectuelle et sa vie honorable; mais il est certain que c'était comme gentilhomme de haute naissance qu'il était environné de considérations. Il n'avait pas fait assez pour la gloire comme soldat, et l'on ignorait pour ainsi dire ce qu'il était comme poëte; car son titre véritable à la réputation littéraire ne parut qu'après sa mort. De son vivant Corte-Real était donc un seigneur d'une réelle distinction, ayant payé à son pays par quelques expéditions heureuses le tribut que le siècle exigeait encore des jeunes gentilshommes portugais, et se délassant de ses voyages par la culture de la poésie ou celle des beaux-arts. Deux ans après l'apparition des *Lusiades* on pouvait lire déjà sans doute son second poëme de *Diù;* mais quelques passages énergiques ne suffisaient point pour lutter avec les magnificences du poëme national, et lorsque l'*Austriada* parut, en 1577, un an précisément avant la chute de D. Sébastien, ce chant épique, quelque peu monotone, écrit d'ailleurs en espagnol, n'eut guère de succès qu'auprès de quelques littérateurs de profession ou à la cour de Philippe II. Comme s'il eût voulu faire oublier l'hommage qu'il avait rendu à l'Espagne, Corte-Real se plaisait à montrer une suite de dessins dans lesquels il avait représenté les phases les plus brillantes du siége mémorable déjà chanté par lui (1); et s'il se consacrait à la grande peinture religieuse, c'était pour orner les églises de son pays. Un souvenir touchant, conservé dans sa famille, le rendit tout entier aux gloires du Portugal, et lui donna une renommée posthume, qui va toujours grandissant.

Obéissant à un amour profond, qui, dit-on, ne diminua jamais, Corte-Real avait épousé une jeune dame, de l'une des familles les plus distinguées de Goa. Dona Luisa de Sylva l'entretenait fréquemment d'un déplorable naufrage durant lequel elle avait perdu sa parente, la belle Lianor de Sà. Lui-même, dit-on, il avait visité les régions désolées où s'était accompli le trépas douloureux de la jeune mère et de ses deux enfants; il résolut de consacrer son talent poétique, déjà apprécié mais peu populaire, au récit d'un événement circulant dans toutes les bouches et encore présent à toutes les mémoires. Ce fut alors qu'en unissant les événements mémorables de l'Inde aux annales de sa famille, il composa pieusement, et dans le recueillement de la solitude, un poëme uniquement consacré d'abord à rendre plus vivants les souvenirs d'une femme qu'il aimait tendrement. Deux siècles avant Bernardin de Saint-Pierre, et en peignant aussi les plages de l'Afrique, il consacra à la pudeur qui triomphe des terreurs de la mort quelques vers sublimes, en oubliant malheureusement que la pensée chrétienne suffit à la grandeur du sacrifice et repousse toute pompe étrangère.

(1) C'est lui-même qui nous fait connaître l'existence de ces dessins consacrés au siége de Diu; ses peintures religieuses ornaient jadis la chapelle das Almas, paroisse de San-Antão, à Evora. On faisait voir encore au dix-huitième siècle un *Saint Michel* dû à son pinceau.

Corte-Real savait tout le mérite de son œuvre; son gendre, qui tira ce poëme touchant de l'oubli, aime à le répéter. « C'était, disait l'auteur de l'*Austriada*, ce qu'il avait fait de mieux; et toutefois il ne le publia point, il le réserva pour les lectures intimes de la famille. » L'année fatale de 1580 avait sonné depuis longtemps, et peut-être pensa-t-il qu'au milieu du deuil de son pays toute gloire littéraire devenait frivole : il se tut noblement. Loin de se prévaloir du poëme qu'il avait composé naguère en l'honneur du frère de Philippe II, Corte-Real s'était retiré dans ses terres d'Evora, aussitôt après l'invasion espagnole; il y vécut dans une paix profonde. Mais quelques mots d'une épître dédicatoire donnent à supposer qu'il y avait chez lui un profond attachement pour la maison de Bragance. Après sa mort, dont nous ne savons pas même la date précise, ce fut au duc de Bragance que le gendre même de l'auteur, Antonio de Souza, crut devoir dédier le Naufrage de Sepulveda : c'était à cette époque une double preuve de patriotisme et de courage. La première édition, qui est devenue pour ainsi dire introuvable, parut sous le titre suivant : *Navfragio e lastimoso-svccesso da perdiçam de Manoel de Souza de Sepulueda e dona Lianor de Sà, sua molher, e filhos, vindo da India para este reyno na nao chamada o Galião Grande S. João, que se perdeo no cabo de Boã Esperança, na terra do Natal; — E a perigrinação que tiverão rodeando terras de Cafres, mais de 300 legoas tè sua morte, etc., etc.;* Lisboa, Simão Lopes, 1594, pet. in-4°.

Les temps malheureux qui suivirent l'apparition de ce beau livre expliquent suffisamment pourquoi il resta si longtemps sans être réimprimé. Parmi les éditions que l'on en donna par la suite, nous signalons comme l'une des plus correctes celle de Lisbonne, 1849, 2 vol. in-32. C'est en grande partie la reproduction du texte primitif. Le poëme entier a été traduit en français par M. Ortaire Fournier; Paris, 1848, in-8° (1).

Nous connaissons deux éditions du premier ouvrage portugais publié par Corte-Real; il fut d'abord intitulé : *A verdadeira Historia do segundo cerco de Diu; Lisboa*, 1574, in-4°. La seconde porte au titre : *Svccesso do segvndo cerco de Div. Estando Dom Joham Mascarenhas por capitam da Fortaleza, anno de 1546, fielmente copiado da ediçam de 1574, por Bento Jose de Souza Farinha;* Lisboa, Thaddeo Ferreira, 1784, pet. in-8° esp. Il y a dans ce poëme quelques tableaux d'une grande vérité,

(1) Il a été aussi trad. en espagnol par Francisco Contreras, sous le titre de *Nave tragica de la India de Portugal*, Madrid, 1624, et dédié à Lope de Vega.

dont Simonde de Sismondi a signalé l'élévation et l'énergie.

De tous les ouvrages de Corte-Real, le moins estimé, et, il faut le dire, le moins connu, est celui qu'il écrivit en espagnol au temps de la chute du Portugal. Dès 1576 le poëte l'avait dédié à Philippe; et après son apparition non-seulement il n'alla pas en Espagne, mais il protesta par d'autres poëmes, restés inédits, contre toute idée de servilisme. Son *Austriada* est intitulée : *Felicissima victoria concedida del cielo al señor D. Juan de Austria, en el golfo de Lepanto, de la poderosa armada othomana, en el año de nuestra salvacion de* 1572; Lisboa, Antonio Ribeiro, 1578, in-4°. De fausses indications bibliographiques nous avaient fait répéter à tort que ce poëme en XV chants avait été réimprimé en 1577 pour la deuxième fois. Les œuvres de ce poëte éminent devraient être enfin réunies : on pourrait alors y joindre plusieurs ouvrages manuscrits dont, grâce à Barbosa Machado, il serait encore possible de trouver la trace; le plus important est intitulé : *Perdiçâo del rey D. Sebastiâo em Africa e das calamidades que se seguirâo a este reyno.* A la mort de l'auteur, ce poëme avait plusieurs chants, et il n'est guère probable qu'on en ait perdu toutes les copies. — Nous citerons encore : *Elegia a huma dama illustre natural de Evora*, dont une portion a paru dans la première partie de la *Monarchia portugueza* de Brito. — Le dernier ouvrage inédit de Corte-Real avait été probablement écrit en prose; c'est l'*Epilogo de capitaens insignes portuguezes*, une sorte de Plutarque portugais, qui aurait offert un vif intérêt, écrit par un homme de cette haute intelligence et que ses voyages avaient dû conduire sur le théâtre de tant de grandes actions. FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Simonde de Sismondi, *Histoire de la littérature du midi de l'Europe*. — Bouterweck, *Geschichte*, etc., — Ferdinand Denis, *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, t. II; *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal et du Brésil*; in-18. — Le comte A. Raczynski, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*; Paris, 1847, in-8°.

CORTÉS ou **CORTEZ** (*Fernand*), le plus grand des hardis aventuriers ou *conquistadores* qui, au seizième siècle, fondèrent la domination espagnole en Amérique, naquit à Medellin, en 1485, et mourut à Castilleja de la Cuesta, près de Séville, le 2 décembre 1547. Il était fils de Martin Cortés de Monroy, gentilhomme peu fortuné, mais fort honorable, et de doña Catalina Pizarro Altamirano. Cortés avait, dit-on, dans sa jeunesse une constitution faible, mais qui se fortifia avec l'âge. A quatorze ans, il fut envoyé à Salamanque par son père, qui le destinait à la profession de légiste. Le jeune homme ne répondit pas aux vues paternelles. Dans un séjour de deux ans au collége, il fit une petite provision de latin, apprit à écrire en bonne prose et même à tourner des vers « de quelque mérite, dit Argensola, si l'on considère que Cortés en est l'auteur; » puis, au grand chagrin de ses parents, il revint au logis, mener une vie oisive et turbulente. Se sentant un penchant tout particulier pour la carrière des armes, ou plutôt pour la vie aventureuse du soldat, il songea vers dix-sept ans à s'enrôler sous la bannière de Gonsalve de Cordoue; il se décida ensuite à partir pour le Nouveau Monde avec Nicolas de Ovando, successeur de Colomb. Une chute qu'il fit en escaladant un mur, dans un rendez-vous d'amour, le retint au lit jusque après le départ de l'expédition d'Ovando, et le força d'attendre deux ans encore une nouvelle occasion. Enfin, en 1504, il s'embarqua sur une petite flotte marchande, et dit adieu au rivage natal, l'année même de la mort d'Isabelle la Catholique.

Arrivé à Hispaniola, après une traversée orageuse, il se rendit à l'instant chez le gouverneur, qu'il avait connu personnellement en Espagne. Ovando était absent pour une expédition dans l'intérieur; son secrétaire reçut le jeune aventurier avec bienveillance, et lui assura qu'il obtiendrait sans peine une importante concession de terre. « Je viens pour trouver de l'or, repliqua Cortés, et non pour labourer la terre comme un paysan. » Il accepta cependant, en attendant mieux, une concession de terre avec un *repartimiento* d'Indiens, et fut nommé notaire de la ville ou de l'établissement d'Acua. Malgré ces graves fonctions, il consacrait une grande partie de son temps à des intrigues amoureuses, à des duels, et à des expéditions contre les indigènes. Ce fut sous les ordres du lieutenant d'Ovando, Diego Velasquez, que Cortés, s'initiant à la sauvage tactique des guerriers indiens, se familiarisa avec la fatigue, avec le danger, et malheureusement aussi avec les actes de cruauté qui souillèrent trop souvent les exploits des Espagnols dans le Nouveau Monde. En 1511, lorsque Velasquez entreprit la conquête de l'île de Cuba, Cortés le suivit; sans montrer dès lors les grandes qualités qu'il devait déployer dans la suite, il se fit remarquer par son activité, son courage, ses manières cordiales et ouvertes, sa bonne humeur et ses vives saillies. Après la soumission de l'île, il paraît avoir joui d'une grande faveur auprès de Velasquez, qui venait d'en être nommé gouverneur. Selon Las Casas, ce dernier le choisit pour un de ses secrétaires. Une de ces affaires d'amour qui avaient déjà plus d'une fois compromis la position et la vie de Cortès vint le brouiller avec son protecteur.

Cortés avait fait à Catalina de Xuarez, jeune fille fort belle, mais de fortune médiocre et de noblesse au moins douteuse, une promesse de mariage qu'il ne se pressait point de tenir. Velasquez voulut l'y contraindre; et Cortès, pour se dérober à ses instances, se lia avec les nombreux mécontents de Cuba, et offrit d'aller exposer leurs griefs contre le gouverneur aux autorités supérieures d'Hispaniola. Velasquez, averti du complot, fit saisir son ingrat secrétaire; on assure

même qu'il l'aurait fait pendre sans l'intervention de quelques amis. Cortés, jeté dans les fers, s'échappa deux fois, fut deux fois repris, et ne recouvra la liberté qu'en épousant Catalina Xuarez. Sans être rétabli dans ses fonctions de secrétaire, il reçut un considérable *repartimiento* d'Indiens et un vaste territoire dans le voisinage de Sant-Iago. Il fut bientôt nommé alcade de cette ville. Vivant presque toujours dans ses terres, il s'occupa d'agriculture avec plus de zèle qu'autrefois, et enrichit sa plantation de plusieurs espèces de bétail. Il ne négligea pas non plus l'exploitation des mines d'or tombées dans son lot. Il amassa ainsi en peu d'années trois mille *castellanos*, somme considérable dans sa position. « Dieu seul sait ce qu'il en coûta de vies indiennes! s'écrie Las-Casas; et il lui en demandera compte! » Telle était l'existence de Cortés lorsque Alvarado rapporta la nouvelle des découvertes de Grijalva et les riches produits de son trafic avec les indigènes. Le gouverneur, décidé à poursuivre les nouvelles découvertes avec un armement considérable, ne cherchait qu'un homme assez riche pour partager les frais de l'expédition et capable de la commander. Il crut trouver l'un et l'autre dans Cortés, et le mandant au palais, il lui annonça son intention de le créer capitaine général de son *armada*.

A compter de ce jour la conduite de Cortés subit un changement complet. Ses idées se concentrèrent toutes sur un grand objet : il avait atteint le but constant de ses vœux. Désormais son ambition ne serait plus renfermée dans les limites d'une petite île. Il allait paraître sur un théâtre nouveau, avec une complète indépendance d'action. La perspective qui s'ouvrait devant lui était de nature à enflammer la double soif d'or et de renommée commune à tous les aventuriers du temps. Il consacra sa fortune à l'équipement d'une flotte, composée de six vaisseaux, dont plusieurs de grandes dimensions. Trois cents volontaires s'enrôlèrent en peu de jours, impatients de chercher fortune sous la bannière d'un chef hardi et populaire. Les instructions que Velasquez donna à son lieutenant ne furent point dictées par un esprit mercenaire. Le premier objet du voyage était de rejoindre Grijalva. Les deux commandants devaient ensuite agir de concert. Cordova, au retour de sa première visite au Yucatan, avait apporté la nouvelle que six chrétiens étaient retenus captifs dans l'intérieur du pays. On supposait qu'ils devaient être compagnons de l'infortuné Nicuessa. L'ordre était donné de les découvrir, s'il était possible. Mais le but principal de l'expédition étant de nouer des relations de commerce avec les indigènes, il fallait éviter de leur faire aucun tort et les traiter avec douceur et humanité. Cortés ne devait pas oublier que le roi d'Espagne avait surtout à cœur la conversion des Indiens. Il devait leur imprimer une haute idée de la grandeur et de la bonté de son royal maître, en les invitant « à reconnaître sa suzeraineté, et à lui faire de beaux présents d'or, de perles, de pierres précieuses, afin d'obtenir, par ce témoignage de leurs bons sentiments, sa faveur et sa protection ». Il devait explorer avec soin la côte, sonder ses baies et l'embouchure de ses rivières, dans l'intérêt des futurs navigateurs; chercher à connaître les produits naturels du pays, le caractère de ses différentes races, leurs institutions, leurs progrès, et envoyer une relation détaillée de tout cela au gouverneur, avec le produit des échanges.

Un incident imprévu faillit arrêter Cortés au début de l'entreprise. Velasquez, redoutant son ambition et cédant aux conseils de quelques envieux, résolut de lui enlever le commandement de la flottille. Cortés, averti à temps, leva l'ancre; et au point du jour Velasquez, accouru sur le rivage, eut à peine le temps d'échanger quelques mots avec son lieutenant, qui fit voile aussitôt pour le port de Macaca (18 novembre 1518). De là il se dirigea vers la ville de La Trinité, où il arbora son étendard. Il fit, dans une proclamation, les offres les plus libérales aux personnes qui consentiraient à se joindre à lui. Des volontaires accoururent de tous côtés. Il vint plus de cent soldats de Grijalva, qui, de retour à peine de leur premier voyage, brûlaient de continuer leurs découvertes sous un chef plus entreprenant. On vit aussi arriver au camp un grand nombre de cavaliers nobles, entre autres Pedro de Alvarado et ses frères Christoval de Olid, Alonzo de Avila, Juan Velasquez de Léon, proche parent du gouverneur, Alonzo Fernandez de Puertocarrero et Gonzalo de Sandoval. Cortés déploya, malgré de nouveaux obstacles suscités par Velasquez, la plus grande activité pour l'achat des vivres et des munitions et l'acquisition d'autres vaisseaux. Pendant que son lieutenant Alvarado se dirigeait par terre vers La Havane avec un petit corps de soldats, Cortés s'y rendit avec sa flottille. Arrivé dans ce port, il arbora de nouveau son grand étendard de velours noir brodé d'or, portant une croix rouge au milieu de flammes bleues et blanches, et au-dessous cette légende, en latin : « Amis, suivons la Croix, et si nous avons la foi, nous vaincrons par ce signe. » Les préparatifs n'étaient pas encore achevés à La Havane, quand le commandant de la ville, don Pedro Barba, reçut à son tour de Velasquez l'ordre d'arrêter Cortés et de s'opposer au départ des vaisseaux. Cet officier n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'exécuter un pareil ordre, et le 10 février 1519 la petite escadre leva l'ancre, et se dirigea vers le cap Saint-Antoine, lieu du rendez-vous. Quand tous les vaisseaux furent réunis, leur nombre s'élevait à onze. Celui que montait Cortés était de cent tonneaux; il y en avait trois autres, de soixante-dix à quatre-vingts; le reste se composait de caravelles et de brigantins non pontés. La flottille entière fut placée sous la direction d'Antonio Ala-

minos, vieux marin, le pilote de Colomb dans son dernier voyage, ainsi que celui de Cordova et de Grijalva, dans les premières expéditions du Yucatan. Débarqué au cap Saint-Antonio, Cortés y passa la revue de ses forces; elles se montaient à cent dix marins, cinq cent cinquante-trois soldats, dont trente-deux arbalétriers et treize arquebusiers, sans compter deux cents Indiens de l'île, et quelques femmes indiennes pour les travaux domestiques. L'armée avait dix pièces de canon, quatre fauconneaux, et d'abondantes munitions. On s'était procuré avec beaucoup de peine, et à des prix fabuleux, les seize chevaux qui formaient toute la cavalerie de l'expédition. Avant de s'embarquer, Cortés adressa une courte et chaleureuse harangue à ses soldats. Il toucha les cordes les plus sensibles chez les aventuriers d'alors, l'ambition, l'avarice, le zèle religieux. Son discours fut accueilli par d'unanimes acclamations. On célébra la messe. La flotte, placée sous la protection immédiate de saint Pierre, patron de Cortés, leva de nouveau l'ancre, et fit voile, le 18 février 1519, pour la côte du Yucatan.

Cortés suivit la même route que Grijalva, aborda dans l'île de Cozumel, où il recueillit un Espagnol nommé Aguilar, prisonnier depuis longtemps chez les Indiens, et qui servit d'interprète à ses compatriotes, et alla jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière de Tabasco. Il s'y trouva en présence de ses premiers ennemis. Pour s'emparer de Tabasco, il dut livrer deux batailles, dont la seconde surtout (18 mars 1519), longtemps disputée, se termina par la déroute et la soumission des Indiens. Ceux-ci se reconnurent vassaux de la couronne d'Espagne, et promirent d'embrasser la religion catholique. Entre autres présents, ils offrirent vingt jeunes filles, toutes jolies, annoncées comme fort habiles dans les travaux du ménage, surtout dans l'art de faire du pain de maïs. Ces jeunes Indiennes furent baptisées le jour même où Cortés changea le nom de Tabasco en celui de *Santa-Maria de la Victoria*. L'une d'elles, qui reçut de ses nouveaux maîtres le nom de Marina, devait avoir une grande influence sur la destinée des conquérants du Mexique. Cortés quitta, au bout de quelques jours, un pays qui ne contenait pas d'or, et alla jeter l'ancre dans le port de Saint-Jean-d'Ulloa. Reçu avec confiance par les Indiens, qui se rappelaient le bon accueil de Grijalva, il apprit d'eux, par l'intermédiaire de Marina, qu'ils étaient sujets de l'empire du Mexique. Cet empire occupait un pays qui, sous le nom d'*Anahuac*, s'étendait de l'Atlantique à l'océan Pacifique, entre les 14° et 20° de latitude nord. Au milieu de cette région, un peu plus près toutefois de la mer Pacifique que de l'océan Atlantique, la célèbre vallée de Mexico, située à sept mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, forme un bassin ovale, d'environ soixante sept lieues de circonférence, enfermé par un haut rempart de roches porphyritiques, que la nature semble avoir destinées, mais en vain, à le garantir d'une invasion. La plus remarquable des races qui occupèrent l'Anahuac est celle des Toltèques, peuple mystérieux, qui rappelle les Pélasges de la Grèce et de l'Italie. Venus du nord-ouest, ils pénétrèrent dans l'Anahuac vers le septième siècle de l'ère chrétienne, et y introduisirent une civilisation dont il restait encore des vestiges au commencement du seizième siècle. Après une période de quatre cents ans, ils disparurent de l'Anahuac, et furent remplacés par plusieurs tribus barbares, dont les principales étaient les Aztèques ou Mexicains, et les Alcothues, plus connus sous le nom de Tezcucans, dérivé de leur capitale, Tezcuco, sur le bord oriental du lac mexicain. Ces deux tribus et le petit royaume voisin de Tlacopan formèrent une confédération, dans laquelle les Aztèques occupaient la première place. Au moment même de l'arrivée des Espagnols, la domination de ces derniers s'étendait sur toute la largeur du continent, de l'Atlantique à la mer Pacifique. Ils possédaient une civilisation très-supérieure à celle des tribus errantes de l'Amérique du Nord, mais fortement entachée de barbarie; leur gouvernement était despotique, avec de vigoureuses institutions judiciaires. Leur culte était le polythéisme. A côté de rites semblables à ceux des chrétiens, tels que le baptême et la confession, leur religion offrait les plus abjectes et les plus sanguinaires superstitions, les sacrifices humains et même l'anthropophagie (1). Lorsque Cortés débarqua, le 21 avril 1519 (jour du vendredi saint) sur la plage déserte où s'élève aujourd'hui la ville de Vera-Cruz, les Atzèques étaient gouvernés par Montezuma (Moctheuzoma). Ce prince, qui avait porté au plus haut point la puissance de l'empire mexicain, avait donné de nombreuses preuves de courage, d'habileté, et même de grandeur; mais il était superstitieux, et cette faiblesse devait être la première cause de sa perte. Après avoir établi son camp, et l'avoir mis à l'abri d'une surprise de la part des indigènes, Cortés entra en relations avec leur cacique Teuhtile, par la double entremise de Marina et d'Aguilar. Il demanda à visiter Montezuma, et le cacique promit de trans-

(1) Les sacrifices humains furent adoptés par les Aztèques vers le commencement du quatorzième siècle. Très-rares d'abord, ils devinrent plus fréquents après l'agrandissement de l'empire, et finirent par souiller toutes les cérémonies religieuses : on immolait tous les prisonniers de guerre; on sacrifiait aussi des enfants. A peine trouve-t-on un historien qui évalue à moins de vingt mille âmes le nombre des victimes annuellement immolées, et plusieurs portent ce nombre à cinquante mille. Lors de la dédicace du grand temple d'Huitzilopotchli, en 1486, soixante-dix mille captifs périrent, dit-on, sur les autels de cette horrible divinité. Pour comble d'horreur, le corps du prisonnier immolé était envoyé aux guerriers qui l'avaient pris, et ceux-ci l'offraient en festin à leurs amis. Et ce n'était pas un grossier repas de cannibales affamés, mais un banquet où abondaient des breuvages délicieux, des viandes délicatement préparées, un banquet où les deux sexes prenaient place et se comportaient avec le plus grand décorum.

mettre la demande à son souverain : c'était le jour de Pâques. L'entrevue, commencée par la célébration de la messe, se termina par une collation et un échange de présents.

Les premiers rapports des conquérants et de leurs futures victimes furent tout pacifiques, et les Indiens soulagèrent de leur mieux les Espagnols, accablés de chaleur sur la plage malsaine et brûlante de la *Terra Caliente.* Au bout de sept à huit jours, des ambassadeurs aztèques rapportèrent la réponse de Montezuma : il envoyait de magnifiques présents aux étrangers, et leur interdisait sa capitale; c'était leur révéler à la fois son opulence et sa faiblesse. Cortés renvoya les ambassadeurs avec quelques légers présents et en demandant de nouveau avec instance la permission de se rendre à Mexico. Au bout de dix jours les ambassadeurs revinrent avec de nouveaux présents et la défense formelle d'approcher de la capitale. Cortés reçut cet ordre avec une feinte soumission, et se prépara à emporter de force ce qu'on lui refusait de bonne grâce.

Il commença par fonder la colonie de Villa-Ricca de la Vera-Cruz, et se fit décerner par la municipalité de la nouvelle ville les titres de capitaine général et grand-juge de la colonie, avec le cinquième de l'or et de l'argent qu'on pourrait acquérir par commerce ou conquête. Il se dirigea ensuite sur Cempoalla, dont les habitants, les Totonaques, récemment conquis par les Aztèques et impatients de secouer le joug, lui avaient envoyé des ambassadeurs. Cortés comprit que pour renverser l'empire des Aztèques il fallait soulever contre eux les peuples qu'ils avaient soumis et qu'ils opprimaient. En conséquence, il décida les Totonaques à ne plus payer tribut à Montezuma et à se placer sous la protection de l'Espagne. Il répondit d'une manière évasive à une troisième ambassade de Montezuma, qui lui apportait avec des présents l'ordre de partir, et renversa les idoles à Cempoalla, comme il l'avait fait à Cozumel. Les Totonaques, voyant leurs divinités incapables de se défendre contre la profanation, conçurent une triste opinion du pouvoir de ces dieux, comparé à celui des mystérieux étrangers, et ce mépris pour leurs propres idoles les rendit dociles aux prédications des conquérants. Cortés, craignant que Velasquez essayât de le perdre auprès de la cour d'Espagne, prit les devants, et expédia à Charles-Quint un navire qui, avec un riche présent, portait au monarque une lettre qui s'est perdue, mais dont on connaît la substance et qui contenait le récit des débuts et des premiers résultats de l'expédition. Ce vaisseau, conduit par Alaminos, mit à la voile le 26 juillet.

Pendant que Cortés prenait ses précautions contre un danger éloigné, un complot se formait dans son propre camp. Il le réprima sévèrement et facilement; mais, persuadé que tant que le retour à Cuba serait possible il aurait à craindre de nouvelles défections, il résolut de fermer ce refuge à tout le monde. Sous prétexte que sa flotte, avariée par des coups de vent et rongée par les vers, était hors d'état de soutenir la mer, il ordonna de couler bas tous les vaisseaux qui la composaient, moins un petit bâtiment. La destruction de la flotte est regardée avec raison comme un des actes les plus audacieux de Cortés, et qui rappelle Agathocle en Afrique. Le succès en a fait une action héroïque : en cas d'échec, elle eût passé pour un trait de folie. Cette destruction avait d'ailleurs l'avantage immédiat de rendre disponibles les cent hommes d'équipage.

Cortés, laissant une garnison de cent cinquante hommes environ dans Vera-Cruz, sous le commandement de Juan de Escalante, partit de Cempoalla le 16 août 1519, avec une armée composée de quatre cents fantassins et quinze cavaliers, avec sept pièces de canon; de treize cents guerriers indiens auxiliaires, et mille *Tamanes* pour traîner les canons et transporter le bagage. Après une quinzaine de jours de marche, l'armée espagnole arriva sur le territoire de la petite et vaillante république de Tlascala, qui depuis plusieurs siècles maintenait son indépendance contre toutes les forces du Mexique. Entourée de tous côtés d'ennemis, étroitement bloquée par eux, elle n'avait qu'une existence précaire; mais il lui restait encore de nombreuses ressources, et elle était forte surtout par le caractère indomptable de ses habitants. Aucune alliance ne pouvait être plus utile aux Espagnols. Les Tlascalans, alarmés pour leur indépendance, ne songèrent d'abord qu'à repousser les étrangers qui avaient envahi leur territoire. Le 22 septembre les quatre cents Espagnols et leurs Indiens auxiliaires, au nombre de trois mille, eurent à combattre trente mille Tlascalans. La supériorité des armes et de la tactique des Européens leur assura la victoire. Ils marchèrent sur la ville de Tlascala; mais il leur fallut livrer une nouvelle bataille, le 5 septembre. Peut-être auraient-ils été vaincus si la discorde et la désertion ne s'étaient mises dans les rangs de leurs ennemis. Xicotencatl, général des Tlascalans, fut forcé d'accepter la paix; et le 23 septembre 1519 les Espagnols firent leur entrée dans Tlascala, au milieu de l'enthousiasme général, car ces vaillants républicains voyaient dans les étrangers non plus des ennemis, mais des libérateurs et des vengeurs. Ces événements produisirent une profonde impression sur Montezuma. Depuis quelques années ce prince laissait à ses capitaines le commandement de ses troupes, pour se livrer tout entier aux fonctions sacerdotales. Il consultait les oracles dans les moindres circonstances, et cherchait à se rendre les dieux propices par des hécatombes humaines. Une tradition surtout l'inquiétait : Quetzalcoatl, la divinité bienfaisante, au teint blanc, à la barbe flottante, après avoir rempli sa mission de paix parmi les Aztèques, s'était embarqué sur l'Atlantique pour les mys-

térieux rivages de Tlapallan, en promettant de revenir un jour avec sa postérité pour reprendre possession de son empire. Les Aztèques attendaient, les uns avec crainte, les autres avec espérance, l'effet de cette prédiction infaillible. De sinistres présages annonçaient que le jour prédit était proche. A la nouvelle de l'arrivée des Espagnols, Montezuma avait d'abord cru voir en eux la postérité de Quetzalcoatl. Rassuré en apprenant que, loin de se dire les fils d'une divinité mexicaine, ces étrangers les outrageaient toutes, il s'inquiéta de nouveau des progrès de Cortés et surtout de son alliance avec les Tlascalans, et crut voir dans tant de succès la preuve d'une intervention divine. Il envoya donc une quatrième ambassade à Cortés. Il invitait cette fois les Espagnols à venir dans sa capitale. Il les priait de ne contracter aucune alliance avec les vils et barbares Tlascalans, et les engageait à prendre la route de Cholula, où l'on faisait par ses ordres des préparatifs pour les recevoir.

Cette ville n'était qu'à six lieues de Tlascala. Les Espagnols y furent d'abord reçus avec une grande bienveillance; mais bientôt la scène changea. Montezuma, apprenant des oracles que Cholula devait être le tombeau des étrangers, envoya secrètement l'ordre de les faire périr. Les Cholulans préparèrent en silence un massacre général. Marina découvrit le complot, et Cortés le prévint en faisant tuer les principaux caciques cholulans et en égorgeant, à l'aide des Tlascalans, une partie de la population de cette ville. Après avoir terrifié par cette exécution Montezuma et ses sujets, il s'avança hardiment dans la vallée de Mexico, entre le Popocatepetl et le Iztaccihuatl, et le 8 novembre 1519 les Européens mirent pour la première fois le pied dans la capitale des Aztèques.

Cortés, à la tête de son petit corps de cavalerie, formait l'avant-garde, venait ensuite l'infanterie espagnole. Les bagages occupaient le centre, et la sombre colonne des guerriers Tlascalans fermait la marche. Cette petite armée ne devait pas s'élever en tout à plus de sept mille hommes, et sur ce nombre on ne comptait pas quatre cents Espagnols. Elle suivit l'isthme étroit qui sépare les eaux de Tezcuco de celles de Chalco, puis elle entra sur la longue digue qui s'étend en droite ligne à travers les eaux salées de Tezcuco jusqu'aux portes de la capitale. Le long de la digue s'élevaient plusieurs villes bâties sur pilotis. Les Espagnols les dépassèrent, et atteignirent un pont-levis construit en bois et jeté sur une ouverture de la digue. Ils comprirent en le traversant qu'ils se mettaient à la merci de Montezuma, qui pouvait, en coupant leurs communications avec l'extérieur, les retenir prisonniers. Ce prince, accourant au-devant des hardis étrangers, les accueillit avec une courtoisie toute royale, et chargea son frère de les conduire aux quartiers qui leur étaient destinés. Les Espagnols s'engageant dans la rue spacieuse qui fa sait suite à la digue, traversèrent plusieurs ponts suspendus sur des canaux, et s'établirent sur une grande place située presque au centre de la ville, dans un vaste palais bâti par Axayacatl, père de Montezuma. Les premiers jours se passèrent en échanges de politesses et de visites, entre Cortés et le prince aztèque, et en tentatives inutiles du premier pour convertir le second. Tout en ayant pour ses hôtes un respect superstitieux, qui parfois allait presque jusqu'à l'adoration, Montezuma gardait pour ses dieux un attachement invincible, et son peuple commençait à voir avec une sombre indignation ces étrangers contempteurs des divinités aztèques et profanateurs de leurs temples. Au bout de huit jours, Cortés, averti d'une insurrection, la prévint par le coup le plus audacieux. Pénétrant dans le palais de Montezuma avec quelques soldats, il l'accusa d'avoir voulu faire égorger les Espagnols, et, sur la dénégation du prince, il lui déclara que pour prouver son innocence, il n'avait qu'à venir s'établir dans le palais occupé par les Espagnols. Montezuma, frappé de stupeur, refuse d'abord; puis, se voyant menacé de mort, il se résigne, et contenant la colère de ses sujets, qui voulaient courir aux armes, il se rend au palais d'Axayacatl. A partir de ce moment, tout en gardant les insignes de la royauté, et même la puissance absolue à l'égard de ses sujets, le faible Montezuma ne fut plus que l'instrument, le jouet, et bientôt la victime de ses geôliers : triste rôle, que le monarque déchu rendit touchant par sa douceur et sa résignation. Cortés ne lui épargna aucune humiliation. Il fit brûler vifs Quauhpopoca et quinze caciques aztèques, coupables d'avoir tué quelques Espagnols, et fit charger de fers le monarque complice du même crime. Montezuma, qui n'aurait eu qu'un signe à faire pour soulever des milliers d'hommes contre cette poignée d'étrangers, remercia humblement Cortés, lorsque celui-ci vint, au bout de quelques heures, le débarrasser de ses fers. Une profonde terreur religieuse explique seule tant de faiblesse, inexplicable pour les conquérants eux-mêmes. « Maintenant que je suis vieux, dit Bernal Diaz, témoin oculaire et historien de la conquête, je m'amuse souvent à évoquer le souvenir des faits héroïques de ma jeunesse, qui se représentent à mon esprit avec la même netteté que les événements d'hier. Je pense à l'enlèvement du monarque indien, à sa mise aux fers, à l'exécution de ses officiers; et il me semble que toutes ces choses se passent en ce moment devant moi. Mais, en réfléchissant sur nos exploits, je sens que ce n'est pas de nous-mêmes que nous les avons accomplis : non, c'est la providence de Dieu qui nous guidait. Il y a là un grand sujet de méditation. » Après avoir étouffé, par l'arrestation de Cacama, roi de Tezcuco, le premier germe d'insurrection, Cortés décida Mon-

mettre la demande à son souverain : c'était le jour de Pâques. L'entrevue, commencée par la célébration de la messe, se termina par une collation et un échange de présents.

Les premiers rapports des conquérants et de leurs futures victimes furent tout pacifiques, et les Indiens soulagèrent de leur mieux les Espagnols, accablés de chaleur sur la plage malsaine et brûlante de la *Terra Caliente*. Au bout de sept à huit jours, des ambassadeurs aztèques rapportèrent la réponse de Montezuma : il envoyait de magnifiques présents aux étrangers, et leur interdisait sa capitale ; c'était leur révéler à la fois son opulence et sa faiblesse. Cortés renvoya les ambassadeurs avec quelques légers présents et en demandant de nouveau avec instance la permission de se rendre à Mexico. Au bout de dix jours les ambassadeurs revinrent avec de nouveaux présents et la défense formelle d'approcher de la capitale. Cortés reçut cet ordre avec une feinte soumission, et se prépara à emporter de force ce qu'on lui refusait de bonne grâce.

Il commença par fonder la colonie de Villa-Ricca de la Vera-Cruz, et se fit décerner par la municipalité de la nouvelle ville les titres de capitaine général et grand-juge de la colonie, avec le cinquième de l'or et de l'argent qu'on pourrait acquérir par commerce ou conquête. Il se dirigea ensuite sur Cempoalla, dont les habitants, les Totonaques, récemment conquis par les Aztèques et impatients de secouer le joug, lui avaient envoyé des ambassadeurs. Cortés comprit que pour renverser l'empire des Aztèques il fallait soulever contre eux les peuples qu'ils avaient soumis et qu'ils opprimaient. En conséquence, il décida les Totonaques à ne plus payer tribut à Montezuma et à se placer sous la protection de l'Espagne. Il répondit d'une manière évasive à une troisième ambassade de Montezuma, qui lui apportait avec des présents l'ordre de partir, et renversa les idoles à Cempoalla, comme il l'avait fait à Cozumel. Les Totonaques, voyant leurs divinités incapables de se défendre contre la profanation, conçurent une triste opinion du pouvoir de ces dieux, comparé à celui des mystérieux étrangers, et ce mépris pour leurs propres idoles les rendit dociles aux prédications des conquérants. Cortés, craignant que Velasquez essayât de le perdre auprès de la cour d'Espagne, prit les devants, et expédia à Charles-Quint un navire qui, avec un riche présent, portait au monarque une lettre qui s'est perdue, mais dont on connaît la substance et qui contenait le récit des débuts et des premiers résultats de l'expédition. Ce vaisseau, conduit par Alaminos, mit à la voile le 26 juillet.

Pendant que Cortés prenait ses précautions contre un danger éloigné, un complot se formait dans son propre camp. Il le réprima sévèrement et facilement ; mais, persuadé que tant que le retour à Cuba serait possible il aurait à craindre de nouvelles défections, il résolut de fermer ce refuge à tout le monde. Sous prétexte que sa flotte, avariée par des coups de vent et rongée par les vers, était hors d'état de soutenir la mer, il ordonna de couler bas tous les vaisseaux qui la composaient, moins un petit bâtiment. La destruction de la flotte est regardée avec raison comme un des actes les plus audacieux de Cortés, et qui rappelle Agathocle en Afrique. Le succès en a fait une action héroïque : en cas d'échec, elle eût passé pour un trait de folie. Cette destruction avait d'ailleurs l'avantage immédiat de rendre disponibles les cent hommes d'équipage.

Cortés, laissant une garnison de cent cinquante hommes environ dans Vera-Cruz, sous le commandement de Juan de Escalante, partit de Cempoalla le 16 août 1519, avec une armée composée de quatre cents fantassins et quinze cavaliers, avec sept pièces de canon ; de treize cents guerriers indiens auxiliaires, et mille *Tamanes* pour traîner les canons et transporter le bagage. Après une quinzaine de jours de marche, l'armée espagnole arriva sur le territoire de la petite et vaillante république de Tlascala, qui depuis plusieurs siècles maintenait son indépendance contre toutes les forces du Mexique. Entourée de tous côtés d'ennemis, étroitement bloquée par eux, elle n'avait qu'une existence précaire ; mais il lui restait encore de nombreuses ressources, et elle était forte surtout par le caractère indomptable de ses habitants. Aucune alliance ne pouvait être plus utile aux Espagnols. Les Tlascalans, alarmés pour leur indépendance, ne songèrent d'abord qu'à repousser les étrangers qui avaient envahi leur territoire. Le 22 septembre les quatre cents Espagnols et leurs Indiens auxiliaires, au nombre de trois mille, eurent à combattre trente mille Tlascalans. La supériorité des armes et de la tactique des Européens leur assura la victoire. Ils marchèrent sur la ville de Tlascala ; mais il leur fallut livrer une nouvelle bataille, le 5 septembre. Peut-être auraient-ils été vaincus si la discorde et la désertion ne s'étaient mises dans les rangs de leurs ennemis. Xicotencatl, général des Tlascalans, fut forcé d'accepter la paix ; et le 23 septembre 1519 les Espagnols firent leur entrée dans Tlascala, au milieu de l'enthousiasme général, car ces vaillants républicains voyaient dans les étrangers non plus des ennemis, mais des libérateurs et des vengeurs. Ces événements produisirent une profonde impression sur Montezuma. Depuis quelques années ce prince laissait à ses capitaines le commandement de ses troupes, pour se livrer tout entier aux fonctions sacerdotales. Il consultait les oracles dans les moindres circonstances, et cherchait à se rendre les dieux propices par des hécatombes humaines. Une tradition surtout l'inquiétait : Quetzalcoatl, la divinité bienfaisante, au teint blanc, à la barbe flottante, après avoir rempli sa mission de paix parmi les Aztèques, s'était embarqué sur l'Atlantique pour les mys-

térieux rivages de Tlapallan, en promettant de revenir un jour avec sa postérité pour reprendre possession de son empire. Les Aztèques attendaient, les uns avec crainte, les autres avec espérance, l'effet de cette prédiction infaillible. De sinistres présages annonçaient que le jour prédit était proche. A la nouvelle de l'arrivée des Espagnols, Montezuma avait d'abord cru voir en eux la postérité de Quetzalcoatl. Rassuré en apprenant que, loin de se dire les fils d'une divinité mexicaine, ces étrangers les outrageaient toutes, il s'inquiéta de nouveau des progrès de Cortés et surtout de son alliance avec les Tlascalans, et crut voir dans tant de succès la preuve d'une intervention divine. Il envoya donc une quatrième ambassade à Cortés. Il invitait cette fois les Espagnols à venir dans sa capitale. Il les priait de ne contracter aucune alliance avec les vils et barbares Tlascalans, et les engageait à prendre la route de Cholula, où l'on faisait par ses ordres des préparatifs pour les recevoir.

Cette ville n'était qu'à six lieues de Tlascala. Les Espagnols y furent d'abord reçus avec une grande bienveillance; mais bientôt la scène changea. Montezuma, apprenant des oracles que Cholula devait être le tombeau des étrangers, envoya secrètement l'ordre de les faire périr. Les Cholulans préparèrent en silence un massacre général. Marina découvrit le complot, et Cortés le prévint en faisant tuer les principaux caciques cholulans et en égorgeant, à l'aide des Tlascalans, une partie de la population de cette ville. Après avoir terrifié par cette exécution Montezuma et ses sujets, il s'avança hardiment dans la vallée de Mexico, entre le Popocatepetl et le Iztaccihuatl, et le 8 novembre 1519 les Européens mirent pour la première fois le pied dans la capitale des Aztèques.

Cortés, à la tête de son petit corps de cavalerie, formait l'avant-garde, venait ensuite l'infanterie espagnole. Les bagages occupaient le centre, et la sombre colonne des guerriers Tlascalans fermait la marche. Cette petite armée ne devait pas s'élever en tout à plus de sept mille hommes, et sur ce nombre on ne comptait pas quatre cents Espagnols. Elle suivit l'isthme étroit qui sépare les eaux de Tezcuco de celles de Chalco, puis elle entra sur la longue digue qui s'étend en droite ligne à travers les eaux salées de Tezcuco jusqu'aux portes de la capitale. Le long de la digue s'élevaient plusieurs villes bâties sur pilotis. Les Espagnols les dépassèrent, et atteignirent un pont-levis construit en bois et jeté sur une ouverture de la digue. Ils comprirent en le traversant qu'ils se mettaient à la merci de Montezuma, qui pouvait, en coupant leurs communications avec l'extérieur, les retenir prisonniers. Ce prince, accourant au-devant des hardis étrangers, les accueillit avec une courtoisie toute royale, et chargea son frère de les conduire aux quartiers qui leur étaient destinés. Les Espagnols s'engageant dans la rue spacieuse qui fa sait suite à la digue, traversèrent plusieurs ponts suspendus sur des canaux, et s'établirent sur une grande place située presque au centre de la ville, dans un vaste palais bâti par Axayacatl, père de Montezuma. Les premiers jours se passèrent en échanges de politesses et de visites, entre Cortés et le prince aztèque, et en tentatives inutiles du premier pour convertir le second. Tout en ayant pour ses hôtes un respect superstitieux, qui parfois allait presque jusqu'à l'adoration, Montezuma gardait pour ses dieux un attachement invincible, et son peuple commençait à voir avec une sombre indignation ces étrangers contempteurs des divinités aztèques et profanateurs de leurs temples. Au bout de huit jours, Cortés, averti d'une insurrection, la prévint par le coup le plus audacieux. Pénétrant dans le palais de Montezuma avec quelques soldats, il l'accusa d'avoir voulu faire égorger les Espagnols, et, sur la dénégation du prince, il lui déclara que pour prouver son innocence, il n'avait qu'à venir s'établir dans le palais occupé par les Espagnols. Montezuma, frappé de stupeur, refuse d'abord; puis, se voyant menacé de mort, il se résigne, et contenant la colère de ses sujets, qui voulaient courir aux armes, il se rend au palais d'Axayacatl. A partir de ce moment, tout en gardant les insignes de la royauté, et même la puissance absolue à l'égard de ses sujets, le faible Montezuma ne fut plus que l'instrument, le jouet, et bientôt la victime de ses geôliers: triste rôle, que le monarque déchu rendit touchant par sa douceur et sa résignation. Cortés ne lui épargna aucune humiliation. Il fit brûler vifs Quauhpopoca et quinze caciques aztèques, coupables d'avoir tué quelques Espagnols, et fit charger de fers le monarque complice du même crime. Montezuma, qui n'aurait eu qu'un signe à faire pour soulever des milliers d'hommes contre cette poignée d'étrangers, remercia humblement Cortés, lorsque celui-ci vint, au bout de quelques heures, le débarrasser de ses fers. Une profonde terreur religieuse explique seule tant de faiblesse, inexplicable pour les conquérants eux-mêmes. « Maintenant que je suis vieux, dit Bernal Diaz, témoin oculaire et historien de la conquête, je m'amuse souvent à évoquer le souvenir des faits héroïques de ma jeunesse, qui se représentent à mon esprit avec la même netteté que les événements d'hier. Je pense à l'enlèvement du monarque indien, à sa mise aux fers, à l'exécution de ses officiers; et il me semble que toutes ces choses se passent en ce moment devant moi. Mais, en réfléchissant sur nos exploits, je sens que ce n'est pas de nous-mêmes que nous les avons accomplis : non, c'est la providence de Dieu qui nous guidait. Il y a là un grand sujet de méditation. » Après avoir étouffé, par l'arrestation de Cacama, roi de Tezcuco, le premier germe d'insurrection, Cortés décida Mon-

tezuma à se reconnaître vassal et tributaire de Charles-Quint et à partager entre les Espagnols les trésors amassés dans les palais royaux de Mexico. Puis, comme chez les *conquistadores* une foi ardente se mêlait toujours à la rapacité, il se fit livrer un des sanctuaires du grand *Teocalli* (temple) pour en faire une chapelle catholique. Le peuple avait tout enduré. Il avait vu sans se soulever son souverain captif, ses caciques égorgés, ses trésors mis au pillage; mais la profanation publique de ses temples lui parut le dernier et le plus insupportable des outrages, et les prêtres se hâtèrent d'exploiter cet incident. Aussitôt tout changea de face au quartier des Espagnols : le soldat mangeait, buvait, dormait avec ses armes sous la main; son cheval restait harnaché nuit et jour. Les canons étaient disposés de manière à commander les grandes avenues. Les sentinelles étaient doublées. En un mot, la garnison fut mise en état de siége. Telle était la position de l'armée, lorsque Cortés reçut de Vera-Cruz les nouvelles les plus alarmantes.

Velasquez, après avoir tenté vainement d'arrêter Cortés dans les ports de Cuba, venait d'envoyer contre lui Narvaez, avec une flotte composée de dix-huit bâtiments; elle portait neuf cents Européens, dont quatre-vingts cavaliers, et un millier d'Indiens. A cette nouvelle Cortés prit son parti avec sa décision ordinaire. Laissant à Mexico, sous les ordres d'Alvarado, les deux tiers de sa petite armée, toute son artillerie, la plupart de ses cavaliers et de ses arquebusiers, il partit pour la Vera-Cruz le 20 mai 1520, avec soixante-dix soldats d'élite. Il rallia à Cholula cent-cinquante soldats confiés à Velasquez de Léon, pour fonder une colonie, et descendit rapidement vers Cempoalla, quartier général de Narvaez, en ramassant quelques auxiliaires indiens, et en nouant avec les officiers et les soldats du lieutenant de Velasquez des négociations qui devaient faciliter la défaite de cette armée. Informé que Narvaez était un général brave, mais fort négligent, il pénétra dans Cempoalla à la faveur d'une nuit pluvieuse et très-obscure, surprit l'armée endormie, la dispersa et s'empara de Narvaez. Le lendemain, les soldats de celui-ci firent leur soumission au vainqueur, qui vit ainsi son armée plus que doublée par un événement qui aurait dû le perdre entièrement. Cortés s'occupait de l'organisation de ses nouvelles troupes, lorsqu'il fut rappelé à Mexico par un courrier d'Alvarado; celui-ci, pour effrayer la population de la capitale et lui enlever ses chefs, avait, le jour de la fête du dieu Huitzilopochtli fait massacrer six cents caciques. Cette atrocité, avait hâté l'explosion de l'insurrection qu'elle était destinée à prévenir. Les Espagnols avaient eu à subir un assaut qui leur avait coûté sept hommes, et ils étaient étroitement bloqués lorsque, le 24 juin 1520, Cortés rentra dans Mexico, à la tête de douze cent cinquante Espagnols et de huit mille guerriers indigènes, la plupart Tlascalans.

L'arrivée de Cortés fut le signal d'un nouvel assaut. Montezuma, qui par son intervention avait d'abord calmé le tumulte, voulut tenter de nouveaux efforts; mais il fut blessé mortellement d'un coup de pierre à la tempe; et sa mort enlevant le dernier intermédiaire qui pût arrêter la lutte, Mexico devint un champ de bataille où les Aztèques et les Espagnols combattirent avec le même acharnement, mais sans avantage décisif d'aucun côté. Seulement les premiers se battant plus de mille contre un devaient à la longue l'emporter sur les derniers, qui d'ailleurs commençaient à manquer d'eau et de vivres. Dans de pareilles circonstances, il devenait indispensable d'évacuer Mexico; mais la retraite présentait les plus graves difficultés. Cortés décida qu'elle aurait lieu la nuit, et par la chaussée de Tlacopan. Comme cette chaussée était traversée en trois endroits par des canaux, il fit construire un pont volant qui devait être placé successivement sur chacune des coupures de la digue. Ce fut une grande faute de n'avoir pas fait construire trois ponts; mais c'eût été un travail considérable, et le temps manquait. La dernière nuit de juin, par un temps couvert et une pluie fine, l'armée s'avança en silence, le long de la grande rue déserte de Tlacopan. Au point où la rue se joignait à la chaussée on jeta le pont, et l'armée commença à défiler; mais à peine l'avant-garde avait-elle passé, que les Mexicains, se précipitant par les rues latérales et couvrant les canaux de légères embarcations, attaquèrent les Espagnols en queue et en flanc. Dans le désordre, il devint impossible d'enlever le pont, et les fugitifs furent forcés de se jeter dans l'eau pour traverser les deux dernières coupures de la chaussée, qui n'offrit bientôt dans toute sa longueur que confusion et carnage. Le lendemain Cortés rallia les débris de ses troupes près de Tlacopan, et put apprécier l'étendue de ses pertes. Quatre cent cinquante Espagnols et quatre mille Indiens manquaient. Le trésor, les bagages, les munitions, l'artillerie étaient perdus; la cavalerie était réduite à vingt-trois hommes. Enfin, Juan Velasquez de Léon, qui commandait l'arrière-garde avec Alvarado, avait été tue. Cette sanglante retraite a gardé dans les fastes de la conquête du Mexique le nom de *Noche triste* (la nuit fatale). Les Espagnols se dirigèrent sur Tlacala par Quauhtitlan, dans l'espoir d'éviter les Mexicains; mais lorsque, après sept jours de la marche la plus pénible, ils atteignirent le rideau de montagnes qui domine les plaines d'Otompan ou d'Otumba, ils aperçurent en face d'eux et leur fermant la route de Tlascala toute l'armée aztèque. La retraite était impossible : il fallait passer sur le corps de l'ennemi ou mourir. Cortès fit ses dispositions à la hâte, et se précipita au milieu des masses ennemies, qui s'élevaient, dit-on, à 200,000

hommes. Malgré des prodiges de valeur, jamais les Espagnols et les Tlascalans ne se seraient fait jour à travers cette multitude, si la mort d'un cacique, chef suprême des Aztèques, tué de la main même de Cortés, ne les eût effrayés et décidés à la fuite. La journée du 8 juillet 1520 fut peut-être celle où les conquérants du Mexique coururent le plus de dangers; et comme l'a dit M. Prescott, « sans l'étoile de Cortés, pas un Espagnol n'eût survécu pour transmettre à la postérité le récit de la sanglante bataille d'Otumba ». Cette victoire ouvrit aux Espagnols la route de Tlascala, et Cortès, comprimant les murmures de ses soldats, qui voulaient renoncer à l'expédition, et le mécontentement des Tlascalans, excités en secret par Xicotencatl, se prépara à prendre sa revanche sur les Aztèques.

Au bout de six mois, consacrés à réorganiser son armée et à nouer des relations avec les vassaux mécontents de l'empire aztèque, Cortés porta son quartier général à Tezcuco, où l'appelait un prince de la famille royale nommé Ixtlilxochitl. Quatre mois lui furent encore nécessaires pour achever ses préparatifs et pour faire construire à Tlascala des brigantins destinés à détruire les canots des Aztèques et à s'emparer du lac de Mexico. Ces brigantins, au nombre de treize, transportés sur les épaules des *Tamanes* à travers près de vingt lieues de montagnes, furent lancés sur le lac le 28 avril 1521. Le même jour le général passa la revue de ses troupes, sur la grande place de Tezcuco. Elles se montaient à quatre-vingt-sept cavaliers et huit cent dix-huit fantassins, dont cent dix-huit arquebusiers et arbalétiers. Il avait trois grosses pièces de campagne en fer et quinze fauconneaux de bronze. Il était abondamment fourni de balles et de boulets; il possédait environ mille livres de poudre et cinquante mille flèches garnies de pointes de cuivre. On peut évaluer à cent mille hommes ses alliés Indiens. Telles étaient ses forces et ses moyens d'attaque contre la puissante Mexico, où deux cent mille habitants, guerriers, vieillards, femmes et enfants, étaient renfermés, bien résolus à s'ensevelir sous les ruines de la ville. Mexico, bâtie sur pilotis dans les îlots du lac, ne tenait à la terre ferme que par trois longues chaussées. Elles furent occupées par Alvarado, Olid et Sandoval, tandis que Cortés, à la tête des brigantins, attaquait la place du côté du lac. Le siége commença le 30 mai; il continua pendant un mois, partiellement et avec des chances diverses. Le jour les Espagnols pénétraient dans l'enceinte de la ville après des combats acharnés, s'emparaient des ponts, comblaient les fossés, brûlaient les maisons, tuaient un grand nombre d'ennemis; puis avec la nuit les Mexicains reprenant l'avantage, forçaient les assaillants à la retraite, élevaient de nouveaux retranchements et creusaient de nouveaux fossés. Le lendemain tout était à recommencer pour les assiégeants. Fatigué de tant d'efforts inutiles, Cortés voulut tenter un effort décisif : deux divisions, commandées par lui-même et par Alvarado, marchèrent par deux chaussées différentes sur la grande place de Mexico. Cette opération téméraire eut l'issue la plus malheureuse. La division de Cortés, rejetée en désordre sur ses quartiers et avec des pertes considérables, laissa entre les mains des Mexicains deux pièces de campagne, soixante-deux Espagnols et une multitude d'alliés. Cortés n'échappa que par miracle, et il eût été infailliblement tué si les Aztèques n'avaient tenu à le prendre vivant pour le sacrifier à leurs dieux. La division d'Alvarado opéra sa retraite avec assez d'ordre, mais non sans beaucoup de pertes. Pendant que Cortés essayait de prévenir les suites de cette déroute, les Mexicains, enflés de leurs succès, se livraient à la joie, dansant, chantant, immolant leurs prisonniers à la vue des assiégeants épouvantés, et se repaissant de la chair des victimes. On comprend quels sentiments ce hideux spectacle laissa au cœur des Espagnols, témoins impuissants de l'immolation de leurs compatriotes. Les prêtres mirent le comble à la joie des Mexicains en leur annonçant que le terrible Huitzilopochtli, leur divinité offensée, se laissant apaiser par les sacrifices offerts sur ses autels, prenait de nouveau les Aztèques sous sa protection et leur livrerait leurs ennemis avant l'expiration de huit jours. Cette nouvelle parvint rapidement au camp des assiégeants, et répandit parmi les Indiens auxiliaires la plus grande consternation. Ils profitèrent de la nuit pour s'éloigner du camp. Les Tlascalans eux-mêmes ne résistèrent pas à la panique générale, et partirent. Il ne resta guère avec Cortés que Ixtlilxochitl, le jeune roi de Tezcuco, et Chichemecatl, le vaillant chef tlascalan, avec un petit nombre de leurs compatriotes. Cortés ne s'effraya pas de cette désertion; il redoubla de vigilance, et resserra le blocus de Mexico, où la famine commençait à faire de cruels ravages. Les huit jours se passèrent, et la divinité mexicaine ne livra point les chrétiens à ses adorateurs. Les alliés revinrent, honteux de leur crédulité, et pleins d'une animosité qu'irritait encore l'artifice dont ils avaient été dupes. Désespérant d'enlever Mexico d'un seul coup, Cortés prit le parti de l'emporter, pour ainsi dire, maison par maison, rasant les édifices (1) à mesure qu'il avançait, et comblant les canaux avec les décombres. Ce plan entraînait la destruction complète de la capitale. Le conquérant aurait voulu s'épargner cette cruelle nécessité; il fit faire à Guatemozin, successeur de Montezuma, les offres les plus libérales, ne lui demandant que de reconnaître la suzeraineté de l'Espagne, et promettant de respecter les personnes, les propriétés, et les droits politiques des Aztèques. Ses propositions furent re-

(1) « C'était une chose triste à voir, dit Cortés en parlant de la destruction d'un des principaux édifices; mais cela rentrait dans le plan de nos opérations, et nous n'avions pas d'autre alternative. »

jetées avec dédain. Il recommanda en même temps de traiter avec la plus grande humanité les malheureux que la faim poussait vers les quartiers espagnols; mais il en vint peu : ils aimaient mieux mourir que de recourir à leurs ennemis, et, dédaignant d'implorer la pitié de leurs vainqueurs, ils leur lançaient le regard sombre et féroce du tigre blessé. Cependant le cercle des destructions se resserrait chaque jour, et les Mexicains étaient réduits au quartier de Tlatelolco. Les défenseurs de la ville n'étaient plus qu'une foule affamée et pestiférée campant sur des monceaux de cadavres en putréfaction. « On ne pouvait poser le pied, dit Cortés, que sur des cadavres indiens. » Profondément touché de tant de souffrances, il fit faire de nouvelles propositions à Guatemozin; trois fois il revint à la charge : le monarque aztèque fut inébranlable, et Cortés dut ordonner l'assaut. Le 12 août les Espagnols et leurs auxiliaires se précipitèrent sur le dernier asile des assiégés. Ceux-ci, enveloppés de tous côtés, purent à peine se défendre. Ce fut moins un combat qu'un massacre. Quarante mille Aztèques y périrent, égorgés surtout par les Tlascalans et les autres auxiliaires. « Jamais, s'écrie Cortés, je n'ai vu une race aussi impitoyable; jamais rien de ce qui porte la forme humaine n'a été aussi dépourvu d'humanité. — « Les cris piteux des enfants et des femmes, ajoute-t-il, suffisaient pour fendre le cœur. » Épouvanté lui-même de tant de carnage, il fit sonner la retraite, et laissa aux Aztèques survivants une nuit encore, espérant qu'ils se rendraient. Cet espoir fut encore déçu. En vain il envoya des prisonniers porter à Guatemozin des offres bienveillantes. Un des magistrats de la ville vint lui annoncer que le monarque était inflexible; et il ajouta avec résignation : « Faites à votre plaisir. — Retournez alors, répliqua le vainqueur, et préparez vos compatriotes à mourir; leur heure est venue. » Il différa néanmoins l'attaque pendant plusieurs heures. Mais ses troupes, craignant que Guatemozin ne s'enfuît avec ses trésors, arrachèrent à leur général l'ordre de l'assaut, et s'élancèrent sur la masse confuse entassée devant eux. Le carnage de la veille se renouvela avec plus d'horreur encore. Les Espagnols épargnèrent partout les femmes, les alliés indiens nulle part, malgré les ordres et les prières de Cortés. La prise de Guatemozin mit fin au massacre. Cortés, pour ne pas laisser ses soldats exposés à l'air empesté de Mexico, les fit reconduire dans leurs quartiers. Ainsi finit, le 13 août 1521, un siége qui durait depuis trois mois, et dans lequel les assiégeants et les assiégés avaient montré un héroïsme égal. Avec Mexico tomba l'empire aztèque, et Cortés, confirmé dans sa dignité de capitaine général par une ordonnance de Charles-Quint, n'eut plus qu'à organiser sa conquête. Il commença par rebâtir Mexico sur les ruines de l'ancienne cite, et la peupla en y attirant les Espagnols par des concessions de terre et de maisons, et les Indiens par une politique libérale qui leur accordait divers priviléges, entre autres celui d'être gouvernés et jugés par leurs chefs nationaux. Il ne borna pas son attention à la capitale. Il eut soin de fonder des établissements dans toutes les parties du pays dont la position lui parut avantageuse. Ce furent Zacatula sur les bords de l'océan Pacifique, Coliman sur le territoire de Mechoacan, San-Esteban sur les côtes de la mer Atlantique, Médellin près de Vera-Cruz. Cortés favorisa l'établissement de ces diverses colonies par de larges concessions de terres et de priviléges municipaux. Il défendit en même temps le célibat, sous peine de confiscation des biens, et pria l'empereur de n'envoyer dans la Nouvelle-Espagne ni avocats, ni médecins, ni juifs *christianisés*. Malgré ses propres scrupules et les ordres formels de la cour d'Espagne, il adopta, sur les instantes réclamations de ses soldats, le vicieux système des *repartimientos* (lots d'Indiens donnés aux colons Espagnols) universellement pratiqué par ses compatriotes. Les Tlascalans seuls, en récompense de leurs services, conservèrent leur liberté. Cortés, il est vrai, en accordant les *repartimientos* prit beaucoup de mesures pleines d'humanité pour limiter le pouvoir du seigneur et pour assurer aux indigènes tous les avantages compatibles avec le servage (1). Si Cortés fit trop bon marché des droits politiques des indigènes, il ne négligea rien pour leur bien-être spirituel. Sur sa demande, douze moines franciscains, « hommes d'une pureté sans tache, dit M. Prescott, nourris dans la discipline et la science du cloître, » arrivèrent dans le Mexique en 1524. Ces missionnaires, dont on ne saurait trop louer le zèle et la charité, obtinrent rapidement la vénération et l'amour des indigènes, qu'ils défendaient contre les violences des conquérants. Moins de vingt ans suffirent pour substituer sur toute la surface de l'Anahuac la religion chrétienne à l'abominable culte des Aztèques.

Cette œuvre pacifique de civilisation ne suffisait pas à l'humeur inquiète de Cortés. Informé de la défection d'Olid, qui avait conduit une colonie à Honduras, il se mit en marche pour le punir, le 12 octobre 1524, en se faisant accompagner de Guatemozin. Après quatre mois de la marche la plus pénible, il était sur le point d'atteindre l'État d'Aculan, lorsqu'il fut informé d'un complot tramé par les Mexicains de sa suite. Croyant ou feignant de croire que Guatemozin en était l'auteur, il le fit pendre aussitôt. Cruelle exécution, qui parut inique aux Espagnols eux-mêmes. A partir de ce moment rien ne réussit à Cortés. Cette expédition, qui dura vingt mois, n'eut aucun résultat. Rentré à Mexico en juin 1526, Cortés

(1) Les ordonnances déterminent la nature des services des Indiens, les heures où ils seront employés, leur nourriture, la compensation qui leur sera accordée, etc. Elles exigent que le encomendero (seigneur) pourvoie à leur instruction religieuse.

re au bout de quelques jours l'avis de son ...nt provisoire et l'ordre de se rendre esp... pour se justifier des accusations portées contre lui. Il n'obéit pas immédiatement, dans l'espoir que cet ordre serait révoqué; mais le voyant maintenu et se trouvant même exposé aux vexations des commissaires envoyés d'Espagne, il partit accompagné de son fidèle Sandoval et de plusieurs chefs aztèques et tlascalans. Il aborda au port de Palos, en mai 1528, là où Colomb avait débarqué trente-cinq ans auparavant après avoir découvert le Nouveau Monde. Il y rencontra François Pizarre. Le futur conquérant du Pérou venait solliciter de nouveau l'appui du gouvernement espagnol. Cortés se reposa quelques jours au couvent de la Rabida, et partit pour Tolède. Son voyage fut un triomphe continuel. Jamais depuis le retour de Colomb on n'avait vu un pareil spectacle. Charles-Quint combla d'honneurs le conquérant, le nomma, au mois de juillet 1529, marquis de la vallée d'Oaxaca, capitaine général de la Nouvelle-Espagne et des côtes de la mer du Sud; mais il ne lui rendit pas le gouvernement civil du Mexique. De retour dans ce pays, au mois de juillet 1530, Cortés se vit bientôt en butte à l'animosité de l'*audiencia reale*. Il reprit alors avec une nouvelle ardeur la recherche d'un passage entre les deux mers; il fit explorer d'abord l'isthme de Darien et les côtes orientales de l'Amérique du Nord. Tous les bâtiments qu'il envoya dans cette direction périrent successivement. Affligé de ces mauvais résultats, il prit lui-même, en 1536, le commandement d'une nouvelle expédition. S'il ne rencontra pas le passage tant cherché, il découvrit la Californie, et navigua dans cette mer intérieure qui porte le nom de Vermeille, et qui devrait s'appeler plutôt la mer de Cortés. Ces diverses entreprises lui coûtèrent trois cent mille *castellanos* d'or, sans lui produire un ducat. Pendant cette dernière expédition il apprit l'arrivée à Mexico du vice-roi Mendoza. C'était le dernier coup porté à son autorité. Il résolut, en 1540, de repasser en Espagne pour revendiquer ses droits de capitaine général et réclamer le remboursement des sommes dépensées dans ses dernières entreprises. Ce second voyage fut bien différent du premier. De nouveaux conquérants avaient fait oublier le vainqueur de Guatemozin : l'or du Pérou éclipsait les produits, jusque là assez modiques, des mines du Mexique. Cortés était vieux d'ailleurs, et n'était plus heureux; la cour, qui n'espérait rien de lui, l'accueillit avec froideur. En 1541 le marquis de la Vallée, comme on l'appelait, alla rejoindre l'empereur au siége d'Alger. Il fit naufrage sur la côte, se sauva à la nage, et perdit des pierres précieuses d'un prix inestimable. On sait quelle fut l'issue de cette entreprise. Cortés, qui offrait d'enlever la place, tout en regrettant de ne pas avoir à ses côtés une poignée de ses vétérans qui l'avaient aidé à conquérir le Mexique, ne fut pas même admis au conseil qui décida la levée du siége (1). Il continua pendant six ans de languir à la cour, espérant toujours la solution de son procès, sans la voir jamais arriver. Enfin, las de cette stérile et humiliante position, il résolut de retourner au Mexique; mais avant d'avoir quitté son ingrate patrie il mourut, dans un petit village près de Séville. Il légua ses propriétés à son fils don Martin, et pourvut libéralement aux besoins de ses autres enfants. Il consacra aussi des sommes considérables à des œuvres de charité, et ordonna que tous les revenus de ses biens de Mexico seraient appliqués à l'établissement et à la dotation de trois grandes institutions publiques, savoir : dans la capitale, un hôpital dédié à Notre-Dame de la Conception; à Cojohuacan, un collége pour l'éducation des missionnaires destinés à prêcher l'Évangile; et un couvent de femmes. Par d'autres clauses, il recommandait de traiter les Indiens avec justice et humanité; il ajoutait ces paroles remarquables : « C'est depuis longtemps une grande question de savoir si l'on peut, en bonne conscience, posséder des esclaves indiens. Cette question n'ayant pas encore été décidée, j'ordonne à mon fils Martin et à ses héritiers de n'épargner aucune peine pour arriver à la connaissance de la vérité sur ce point, car c'est un sujet qui intéresse profondément leur conscience et la mienne. » Ce scrupule est un dernier témoignage de l'esprit profondément religieux du *conquistador*. Les restes de Cortés, déposés dans le caveau de la famille du duc de Médina-Sidonia, furent transportés en 1562 dans la Nouvelle-Espagne, et placés dans le monastère de Saint-François à Tezcuco. Ils furent transférés à Mexico en 1629, dans l'église de Saint-François puis dans l'hôpital de Jésus de Nazareth en 1794. En 1823 la populace républicaine de la capitale, pour célébrer l'ère de l'indépendance nationale, résolut de briser la tombe qui renfermait les cendres du conquérant et de les jeter au vent. Quelques amis de la famille entrèrent dans le caveau pendant la nuit et enlevèrent secrètement le corps, épargnant ainsi à la moderne Mexico l'infamie d'une pareille profanation. — Cortés s'était marié deux fois. Sa première femme, Catalina Xuarez, étant morte en 1524, il épousa, en 1529, dona Juana de Zunia, fille du second comte d'Aguilar et nièce du duc de Béjar. Il n'avait pas eu d'enfants de son premier mariage; il en eut quatre du second, un fils, don Martin, héritier de ses honneurs et objet de persécutions plus acharnées que celles qu'avait subies son père (2), et trois filles, qui

(1) Voltaire (*Essai sur les mœurs*, ch 147) raconte qu'un jour Cortés, ne pouvant obtenir une audience de l'empereur, écarta la foule qui entourait le carrosse royal, et monta sur le marchepied. Charles demandant quel était cet homme, celui-ci répondit : « Je suis l'homme qui vous a donné plus de royaumes que vos ancêtres ne vous ont laissé de villes. » Cette dramatique mais invraisemblable anecdote n'est attestée par aucun historien contemporain.

(2) Don Martin Cortés, second marquis de la Vallée, avait été accusé, comme son père, de vouloir se créer une souveraineté indépendante dans la Nouvelle-Espagne. Se

firent de brillants mariages. Il laissa aussi plusieurs enfants naturels, dont deux, don Martin, fils de Marina, et don Louis Cortés, parvinrent à une haute distinction, et furent créés commandeurs de l'ordre de Saint-Jacques.

Cortés a lui-même rendu compte de ses découvertes et de ses conquêtes en adressant à Charles-Quint des lettres du plus grand intérêt historique. La première de ces lettres se perdit en route; trois autres arrivèrent successivement: elles furent imprimées en espagnol, et leurs titres pompeux, annonçant la soumission de vastes contrées pourvues de richesses immenses, produisirent une sensation générale. La seconde lettre parut à Séville, en 1522 (28 feuillets in-folio); elle fut réimprimée à Saragosse en 1523. La troisième lettre fut publiée à Séville (1523, in-folio, 30 feuillets); la quatrième, à Tolède (1525, in-fol., 21 feuillets). Ces pièces originales sont excessivement rares, et réunies elles ont été payées 1,220 francs environ (48 livres sterling) à la vente Heber à Londres, en 1828. — Les lettres de Cortés, écrites en espagnol, franchirent bientôt la Péninsule, et furent, de 1522 à 1525, traduites en italien, en latin, en allemand; elles eurent diverses éditions, plus ou moins complètes, très-difficiles à rencontrer aujourd'hui et très-recherchées des bibliophiles. Traduites en anglais, accompagnées d'une préface et de notes instructives par M. G. Folsom, elles forment un volume in-8°, qui a paru à New-York en 1843, sous le titre de *Dispatches of Hernando Cortes*. L. J.

Bernal Diaz, *Historia de la conquista de Mejico*. — Solis, *Historia de la conquista de Mejico*. — Robertson, *History of America*. — William H. Prescott, *Histoire de la conquête du Mexique*, traduite en français par M. Amédée Pichot; Paris, Didot, 1846, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, l'un des plus remarquables des monuments historiques de notre époque, est le résultat d'immenses recherches faites par l'auteur, qui a obtenu la communication de nombreux documents authentiques des archives de l'Espagne, faveur qui avait été refusée à Robertson.

frères naturels, don Martin et don Louis, furent impliqués dans la même accusation, et le premier fut mis à la torture.

***CORTÉS** (*Jean*), romancier espagnol, natif de Tolosa, dans le Guipuscoa, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Discursos morales y novelas;* Saragosse, 1617, in-8°; — *Lazarillo de Manzanares y cinquo novelas;* Madrid, 1620, in-8°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORTÉS** (*Martin*), célèbre géographe espagnol, né au seizième siècle, mort avant l'année 1582. Il appartenait à une famille noble, originaire de Bujaraloz, en Aragon. Son père s'appelait Martin Cortés, sa mère Martina Albacar. Vers l'année 1530 il alla s'établir à Cadix, et ce fut dans cette ville que s'écoula la plus grande partie de sa vie. On n'a pu recueillir de renseignements précis sur l'époque de sa mort. Il y avait seize ans que Cortés résidait à Cadix lorsqu'il composa un ouvrage destiné à faire une vraie révolution dans l'art de la navigation, et Montucla a signalé dès le siècle dernier toute l'importance de ce livre, modestement intitulé: *Breve compendio de la esfera y de la arte de navegar*; Cadiz, 1551. L'auteur y déploie de grandes connaissances, en dehors même de la science géographique; et pour la cosmographie du seizième siècle, c'est une œuvre capitale, qui fut dès 1561 traduite en anglais par Ricard Eden. On réimprima plusieurs fois l'original en Espagne. L'observation la plus remarquable que l'on rencontre dans ce traité est celle qui a fait supposer à l'auteur que le phénomène de la variation de l'aiguille aimantée était produit par un pôle magnétique distinct du monde, et où résiderait une vertu attractive de l'aimant ou du fer. « Cette idée, dit Navarrete, était neuve et originale. » Aussi le savant géographe donne-t-il la nomenclature raisonnée de ceux qui l'ont mise en discussion. F. D.

Fernandez de Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la nautica y de las matematicas*; Madrid, 18.., pet. in-4°.

***CORTÉS**. Voyez DONOSO-CORTÉS.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME DOUZIÈME

—

Cortese. — Danrémont.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Douzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVI.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.
Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

CORTESE (*Alexandre*), littérateur italien, né en 1469, mort en 1499. Sa fin prématurée l'arrêta dans la carrière des honneurs, qu'il avait commencé à parcourir avec éclat; il était déjà *secretarius brevium et nuntius apostolicus*. Il fut l'ami de Politien, et cultiva avec succès la poésie latine. Ses *Carmina* ont été imprimés à Florence en 1483, et de nombreuses pièces de sa façon se trouvent dans les *Deliciæ Poetarum Italorum*, t. I, p. 779. — On a publié aussi son *Poemation* en l'honneur du roi de Hongrie Mathias Corvin. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVII, p. 234.

CORTESE (*Grégoire* (1)), théologien italien, né à Modène, en 1483, mort à Rome, le 21 septembre 1548. Après avoir fait ses études à Bologne et à Padoue, il fut quelque temps attaché au cardinal Jean de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X. Le goût de l'étude et la faiblesse de sa santé l'ayant ramené dans sa ville natale, il devint en 1504 recteur de l'église paroissiale d'Albareta, chanoine de la cathédrale de Modène et vicaire général du diocèse. Trois ans plus tard il se retira à Polirone, près de Mantoue, dans un couvent de l'ordre des Bénédictins du Mont-Cassin. Chargé, en 1515, par l'évêque de Grasse d'introduire la règle bénédictine dans le monastère de Lérins, il en devint le prieur et l'abbé, en 1524. Après avoir administré plusieurs autres couvents de bénédictins, il fut nommé visiteur général de son ordre. Appelé à Rome en 1536, il fut créé cardinal le 2 juin 1542, sur la pressante recommandation des cardinaux Contarini et Sadolet. En 1543 Paul III lui conféra l'évêché d'Urbin. On ne saurait faire un plus bel éloge du cardinal Cortese qu'en citant ce passage d'une lettre de Sadolet à Paul III : « Is autem est Gregorius Cortesius abbas de quo nemo est profecto qui nesciat, quæcumque in magno et bono sacerdote postulanda sunt, omnia in eo excellenter inesse, ingenium, consilium, eloquentiam, doctrinam, et quæ his quoque laudabiliora sunt, quoniam christianis moribus sunt propria, pietatem præterea, continentiam, religionem. » Cortese laissa un assez grand nombre d'ouvrages, presque tous manuscrits; Hersilie Cortese, sa nièce, ou plutôt sa fille naturelle, fit paraître les deux suivants : *Epistolarum familiarium latino sermone liber*; — *Adversus negantem Petrum apostolum Romæ fuisse*; Venise, 1573, in-4°. Les œuvres complètes de Cortese furent publiées par Jean-Augustin Gradenigo, évêque de Ceneda, sous ce titre : *Gregorii Cortesii, monachi Casinatis, S. R. E. cardinalis, omnia quæ huc usque colligi potuerunt Opera ab eo scripta, sive ad illum spectantia*; 1774, 2 vol. in-4°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. I, II. — Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Ginguené, *Hist. litt. d'Ital.* — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Aubert, *Hist. des Cardinaux*. — Teissier, *Éloges des Savants*.

***CORTESE** (*Jules-César*), poëte napolitain, né vers la fin de 1570 (on ignore la date de sa mort). Il appartenait à une famille noble, et se rendit fort jeune encore à la cour du grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis. Il soupira pour une jeune beauté, qui reçut fort mal ses déclarations de tendresse, et il revint dans sa patrie, livré à un chagrin profond. Dans le but de se distraire et de se venger, il s'avisa de composer un poëme satirique dirigé contre les femmes; mais, au lieu de s'en prendre à des dames de haut parage, il choisit pour héroïnes les

(1) Il s'appelait *Jean-Baptiste* de son nom de baptême, et prit celui de *Grégoire* en entrant dans l'ordre de Saint-Benoît.

vajasse, ou servantes des ménages bourgeois. La *Vajasséide*, partagée en cinq chants, parut en 1604; elle eut en quatorze ans seize éditions. Comme tableau des habitudes populaires de Naples à cette époque, c'est un livre amusant et digne du succès qu'il obtint; les fêtes du peuple, les superstitions nationales s'y montrent sous une physionomie vivante et réelle.

Encouragé par ce brillant début, Cortese reprit la plume et mit au jour divers ouvrages. Dans ses *Micco Passaro innamorato*, il chante les aventures, les mœurs, les revers d'un fanfaron, passablement poltron en réalité, et type alors en vogue d'une classe de personnages qu'avaient enfantés les discordes civiles et l'habitude du désordre. Le *Cerriglio incantato* est un poëme en six chants, rempli de narrations de sorcellerie, de combats avec des géants et d'épisodes chevaleresques et facétieux; ce genre était alors fort à la mode. Dans tous ces écrits on rencontre une facilité inépuisable, un style pittoresque, une phrase tellement vive qu'elle réclame le secours du geste, une versification sonore et pleine de jactance. Des onomatopées bien autrement expressives que celles qu'a enregistrées Charles Nodier s'y rencontrent en foule. Cortese a laissé quelques autres ouvrages; mais ils offrent moins d'intérêt que les trois poëmes cités. Le *Voyage au Parnasse* est une production en sept chants, froide et manquée; la pastorale de *La Rose*, inspirée par le *Pastor fido*, est gâtée par les exagérations et les images fausses qui dominaient alors dans la littérature. Le roman en prose des *Aventures de Ciullo et de Gerna* n'offre rien de remarquable, si ce n'est qu'il est écrit en napolitain. Cortese n'a laissé aucun ouvrage en italien pur, et c'est un bonheur pour lui, car les poëtes patois de l'Italie perdent tous le mérite qu'ils peuvent avoir lorsqu'ils veulent faire usage de l'idiome classique de la Toscane.

Collezione di tutti i Poemi in lingua Napoletana; Napoli, 1783. — *Foreign Quarterly Review*, n° IX, novembre 1829. — Ferrari, *De la Littérature populaire en Italie*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1840. — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, IX. — Toppi, *Bibl. Napolet.*

CORTESE (*Paul*), théologien italien, né à San-Geminiano, en 1465, mort en 1510. Il entra dans les ordres, et s'adonna à l'étude de la littérature latine, s'attachant particulièrement à Cicéron, et s'efforçant de l'imiter. Il composa à vingt-cinq ans sur les hommes savants de l'Italie un dialogue élégant, qu'il adressa à Politien. Il fut secrétaire apostolique sous Alexandre VI et Pie III, protonotaire et enfin évêque d'Urbin. On a de lui : *De Hominibus doctis Dialogus* : cet ouvrage a été publié par Alexandre Politi, plus de deux siècles après la mort de Cortese; Florence, 1734, in-4°; — *In quatuor libros Sententiarum P. Lombardi Commentarii*; Rome 1503; Paris, 1513; Bâle, 1540; — *De Cardinalatu, libri tres*; 1510, in-fol.

Paul Cortese avait deux frères : *Lactance*, qui écrivit sur les *Commentaires* de César, et *Alexandre* (*voy.* CORTESE [*Alexandre*]).

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du seizième siècle*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. I, II.

CORTESE DEL MONTE (*Hersilie*), femme poëte italienne, née à Rome, le 1er novembre 1529, morte vers la fin du seizième siècle. Fille naturelle du cardinal Grégoire Cortese, et légitimée en 1541, elle épousa J.-B. del Monte, neveu de Jules III. Après la mort de son mari, tué à La Mirandole, en 1552, elle reçut du pape la principauté de Negri, et usa de sa faveur auprès du pontife pour protéger les savants et les poëtes. Très-instruite elle-même, elle cultivait avec succès les belles-lettres, et entretenait une correspondance suivie avec les plus célèbres poëtes de son temps, Aretin, Annibal Caro, Speroni, Ruscelli. Restée veuve, et encore jeune, belle, spirituelle et très-riche, elle refusa de se remarier, malgré les instances des Caraffa, neveux tout-puissants de Paul IV. Ce refus attira à Hersilie Cortese une persécution de peu de durée. On a d'elle des poésies dans le recueil des *Rime delle Donne Romane*, publié en 1575, par Muzio Manfredi.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III. — *Bibliotheca Modenese*, t. II.

CORTESI (*Jean-Baptiste*), médecin italien, né en 1554, à Bologne, mort en 1636. Mis en apprentissage chez un barbier, dont il exerça la profession pendant plusieurs années, il employa ses heures de loisir à l'étude de la langue latine, de la philosophie et de la médecine. Il s'exerça à la dissection sous le célèbre Aldobrandi, fut reçu docteur, et professa pendant quinze ans la médecine et l'anatomie à l'université de Bologne. Il se rendit en 1599 à Messine en qualité de professeur d'anatomie, et y passa trente-cinq ans. Ce long séjour en Sicile ne fut pas favorable à ses travaux scientifiques. Il se plaint lui-même dans ses ouvrages de n'avoir pu obtenir que deux ou trois cadavres pendant tout ce temps, et d'avoir ainsi manqué de ressource pour continuer ses recherches sur la structure du corps humain. Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de sa mort. Suivant les uns, il revint mourir dans sa patrie; selon les autres, il termina sa carrière à Reggio, où il était allé soigner un malade de distinction. On a de lui : *Consultatio et curatio pro Ferdinando Matuti, steatoma exulceratum a dextri femoris interna regione marsupii in modum pendens patiente*; Messine, 1614, in-fol.; — *Miscellaneorum medicinalium Decades denæ, in quibus pulcherrima vel utilissima quæque ad anatomen spectantia, sparsim continentur*; Messine, 1625, in-fol. Dans la troisième décade de ce curieux ouvrage, Cortesi parle de la méthode adoptée par Tagliacozzi pour réparer la perte du nez, ou des lèvres ou des oreilles; il attribue à Pierre Boiani l'invention de ce singulier procédé; — *Pharmacopæa, seu antidotarium Messanense, in quo tum simplicia, tum composita medicamenta usu recepta accurate examinantur*; Messine, 1629, in-fol.; —

Tractatus de Vulneribus Capitis, in quo omnia quæ ad cognitionem curationemque læsionum calvariæ attinent accurate considerantur; Messine, 1632, in-4°; — *In universam Chirurgiam absoluta Institutio, in qua tumorum omnium præter naturam, ulcerum, vulnerum, fractorumque ossium, ac eorumdem luxationum exacta cognitio, facilisque curatio habetur;* Messine, 1633, in-4°; — *Practica medicinæ;* Messine, 1635, 2 vol. in-fol. Haller a jugé avec indulgence les ouvrages de Cortesi. « J'aime, dit-il, à lire les ouvrages de ce bon vieillard, et j'y apprends çà et là quelque chose d'utile. » (*Amo legere boni senis scripta, et passim inde aliqua utilia disco*). On doit encore à Cortesi l'édition de l'*Anatomie* de Varoli; Francfort, 1591, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital*, t. VII. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

CORTEZ. *Voy.* CORTÈS.

CORTI (*Matthieu*), en latin *Curtius*, médecin italien, né à Pavie, en 1475, mort à Pise, en 1542. Praticien et professeur célèbre, il enseigna la médecine à Pavie, à Pise, à Padoue et à Bologne, devint médecin du pape Clément VII, et accompagna ce pontife dans son voyage à Marseille. « Les ouvrages qu'il a laissés, dit la *Biographie médicale*, permettent à peine de croire qu'il ait pu acquérir une réputation semblable à celle dont il jouit durant le cours de sa vie. » On a de lui : *Quæstio de phlebotomia in pleuresi, ex Hippocratis et Galeni sententia, contra communem medendi methodum;* Venise, 1534, in-8°; — *De Venæ Sectione, cum in aliis affectibus, tum vel maxime in pleuritide, Liber;* Lyon, 1638, in-8°; — *De curandis febribus Ars medica;* Venise, 1561, in-8°; — *Dosandi Methodus;* Padoue, 1536, in-8°; — *De prandii ac cœnæ modo Libellus;* Rome, 1562, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale*.

CORTI ou **CORTE** (*Valère*), peintre italien, né à Pavie, en 1530, mort à Gênes, en 1580. Il fut élève de Titien, et peignit sous la direction de ce maître quelques tableaux remarquables. Il s'occupa aussi d'alchimie, et dépensa dans les recherches du grand œuvre tout ce qu'il possédait. Il mourut ainsi dans l'indigence. On a de lui une *Vie de son ami Cambiaso*.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

CORTICELLI (*Salvadore*), grammairien italien, né à Bologne, en 1690, mort à Bologne, le 5 janvier 1758. Il fit ses études à Rome, chez les jésuites, fut nommé professeur de belles-lettres à l'université de Padoue, et entra à l'âge de vingt-huit ans dans la congrégation des Barnabites. Il fut pendant plus de vingt ans pénitencier de la cathédrale de Bologne. Bien que Corticelli se soit surtout occupé de travaux philologiques, cependant, vers la fin de sa vie, il s'appliqua à la théologie, et au moment de sa mort il travaillait à un traité intitulé : *Della cristiana Perfezione, nella idea e nella pratica.* On a de lui : *Regole ed osservazioni della Lingua Toscana, ridotte a metodo per uso del seminario di Bologna;* Bologne, 1745 : c'est une des meilleures grammaires italiennes qui existent; — *Il Decamerone di messer Giovanni Boccacio, da tutte le cose al buon costume nocive, con summa diligenza purgato, alla sua vera lezione ridotto, et con varj note dilucidato;* Bologne, 1751; — *Della Toscana Eloquenza, discorsi cento;* Bologne, 1752.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illust.*, t. IV.

CORTIUS. *Voy.* KORTE.

* **CORTOIS DE PRESSIGNY** (*Gabriel*), prélat français, né à Dijon, d'une famille de magistrats, le 11 décembre 1745, mort le 2 mai 1822. Pourvu en 1780 de l'abbaye de Saint-Jacques, dans le diocèse de Béziers, il fut nommé en 1785 à l'évêché de Saint-Malo et sacré le 15 janvier 1786. Il donna son adhésion à l'exposition des principes souscrits par les évêques à l'occasion de la constitution civile du clergé. Il écrivit même aux fidèles de son diocèse deux *Lettres pastorales*, dans l'une desquelles il les avertit de ne point reconnaître les nouveaux pasteurs qui viendraient à se présenter pour exercer sur eux la juridiction ecclésiastique. L'évêque de Saint-Malo passa en Suisse la plus grande partie du temps de sa déportation. Revenu à Paris en 1800, il s'y tint caché pendant les premiers mois. Il autorisa dans son diocèse la promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII, et, après avoir donné sa démission en 1801, il vécut dans la retraite. Le retour des Bourbons le fit rentrer dans la vie active. Nommé membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques pour examiner les besoins de l'Église, il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur. Rappelé en 1816 de cette mission, qui paraît n'avoir point eu de résultat, il fut nommé pair de France et l'année suivante archevêque de Besançon. Des difficultés l'empêchèrent d'occuper immédiatement ce siége, dont il ne prit possession que le 31 octobre 1819. Dans un écrit publié à Lyon en 1821, sous le titre de : *Le Placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure*, ce prélat se déclara pour la légitimité du prêt à intérêt. Il donna en outre des soins à la publication d'un ouvrage considérable du cardinal de la Luzerne sur la même matière, dont le premier volume parut en 1821, sous le titre de : *Dissertations sur le Prêt du commerce.* A. R.

L'Ami de la Religion.

CORTONA (*Pietro-Berettini* DA), plus connu sous le nom de *Pierre de Cortone*, du lieu de sa naissance, peintre et architecte italien, né en 1597, mort à Rome, en 1669. Assez pauvre, à son début dans la carrière, pour se trouver heureux de partager le pain et le grabat d'un marmiton de son âge (douze ans) employé chez le cardinal Sachetti, à Florence, il devint assez

riche pour édifier à ses frais et doter de 500,000 francs l'église de Sainte-Martine et Saint-Luc, où est son tombeau. Cortone sera un exemple aux jeunes gens prompts à se décourager, en leur prouvant qu'il n'est pas d'épreuve à laquelle la fortune n'ait soumis parfois celui qu'elle a ensuite comblé de ses faveurs. Le hasard, qui fit tomber sous les yeux du cardinal quelques-uns de ses dessins, lui procura dans ce prélat un généreux protecteur, qui le plaça chez Baccio Carpi, l'un des meilleurs peintres de Rome, et lui assigna une pension qui le mit au-dessus du besoin. Ses progrès furent d'abord assez lents : ses camarades, pour se moquer de sa maladresse, le nommaient *tête d'âne;* mais bientôt sa facilité devint telle qu'au lieu d'être pour lui un moyen de succès, elle fut un écueil contre lequel il dut sans cesse lutter. C'est elle qui l'entraîna si souvent à sacrifier les parties principales à des agréments secondaires, et lui fit substituer aux beautés naïves et toujours variées de la nature cet ordre de beautés factices et de pure convention qui dépare ses ouvrages; c'est elle qui lui valut le reproche mérité d'avoir perverti le goût de son siècle. Pierre de Cortone connaissait parfaitement l'art du contraste; son dessin n'a pas toujours la correction désirable; sa couleur tient de la décoration, comme ses compositions: éclatante et riche, lumineuse et forte, elle séduit principalement dans les plafonds, où, réunie à la hardiesse de l'exécution, à la poétique abondance des pensées, à une savante entente du clair-obscur et à la perspective aérienne la mieux sentie, elle achève de donner à l'ensemble de ses machines pittoresques un véritable aspect de féerie. Longtemps encore son immense plafond du palais Barberini, à Rome, et celui, moins vaste mais plus parfait peut-être, du palais Pitti, à Florence, seront pour les artistes un sujet d'admiration et d'études fructueuses. Les travaux à l'huile de Cortone, pour être moins célèbres que ses fresques, ne leur sont point cependant inférieurs en mérite. Le *Saint Ives*, à la Sapience de Rome; la *Conversion de Saint Paul*, aux Capucins de la même ville; le *Saint Charles occupé à soulager les pestiférés*, au Catinari, et la *Prédication de saint Jacques*, aux Dominicains d'Imola, aussi bien que le *Daniel dans la fosse aux lions*, qu'il peignit à Venise pour l'église de ce nom, et qui rivalisa avec les meilleures productions de cette école coloriste, sont, pour la plupart, d'immenses compositions, où l'on retrouve ce génie fécond, cette verve pittoresque, qui furent le propre du talent de Berettini.

L'affranchissement des règles reçues, l'indépendance systématique qui caractérisent ses ouvrages de peinture, se retrouvent dans ses productions architecturales. Le même goût décoratif, les mêmes écarts des règles consacrées s'y remarquent souvent. La *villa Sachetti*, bâtie pour son bienfaiteur, commença sa réputation; ses projets d'achèvement du Louvre et des Tuileries, composés en concurrence avec ceux du Bernin et du Rainaldi, lui méritèrent les bienfaits du roi de France et augmentèrent sa célébrité, ainsi que divers mausolées disséminés dans les églises de Rome. Mais l'ouvrage qui lui fit prendre rang parmi les architectes habiles de son époque est sa restauration de l'église de la Paix, *Santa-Maria della Pace*, sur la place Navone. Dans la composition du portique et du frontispice, où il donna un libre essor à son génie décoratif et à son goût pour le pittoresque, il est arrivé à l'effet le plus grand, le plus neuf, le plus varié qu'on ait encore atteint. Alexandre VII, à l'occasion de cet ouvrage, le fit chevalier de l'Éperon d'Or. Le portail de Sainte-Marie, *In via Lata*, à deux rangs de colonnes corinthiennes composites isolées, est remarquable en ce qu'il ne ressemble point à ces espèces de placage de bas-relief qu'offrent la plupart de nos façades d'église. Quoique cet ouvrage soit peut-être son chef-d'œuvre, sa fille chérie était l'église de Saint-Luc, production médiocre et bizarre, dont on ne peut louer que le plan en croix grecque, terminé par des parties circulaires, et la forme générale de sa coupole. On a beaucoup gravé d'après lui. Son célèbre plafond Barberini l'a été dans tous ses détails dans le livre *Ædes Barberinæ*. Parmi ses élèves, Romanelli, Ciroferi, Courtois, dit le Bourguignon, occupent le premier rang. [Soyer, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Pascoli Lione, *Vita de' Pittori, Scultori e Architetti Perugini*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Lépicié, *Catalogue raisonné des tableaux du roi*.

*CORTOT (*Jean-Pierre*), statuaire français, né à Paris, le 20 avril 1787, mort le 12 août 1843. Il eut pour maître Bridan fils, et il n'avait que dix-huit ans et demi lorsqu'il remporta le troisième grand prix; trois ans plus tard, en 1809, l'Institut lui décerna le premier grand prix. Au milieu des chefs-d'œuvre de l'antiquité, à Rome, son émulation redoubla et ses progrès continuèrent. Là il exécuta un bas-relief de *Phaéton et sa mère*, une étude de *Jeune Pêcheur*, une figure de *Hyacinthe mourant*, une statue de *Napoléon*. Lorsque le temps de son pensionnat fut terminé, son séjour à Rome fut prolongé, pour qu'il terminât la statue de *Louis XVIII*, destinée à servir de pendant à celle de Louis XIV dans le grand salon de la villa Médicis. A son retour en France, il exécuta plusieurs morceaux importants, qui figurent dans nos grandes villes. Ainsi la ville d'Angers a de lui une belle statue de *Pandore*, en marbre; le musée de Lyon, celle de *Narcisse*; l'église Saint-Gervais de Paris, une *Sainte Catherine*, en marbre, et un *Ecce Homo*, en plâtre; la cathédrale d'Arras, un groupe de *La Vierge et l'enfant Jésus*; Rouen, une statue de *Pierre Corneille*; Lectoure, la statue du *Maréchal Lannes*. Au salon de 1822 parut le modèle en plâtre de l'un des plus beaux ouvrages de Cor-

tot, *Le Soldat de Marathon*, qui expire en annonçant la victoire: cette statue, où l'expression est éloquente et forte, le modelé pur et vigoureux, l'effet plein de puissance, fut depuis exécutée en marbre, et orne aujourd'hui le jardin des Tuileries. Après s'être montré sévère et énergique dans cette œuvre remarquable, Cortot, par une heureuse flexibilité de talent, parut simple et gracieux dans le groupe de *Daphnis et Chloé*, qui fut exposé au salon de 1827. Ces deux figures, si fraîches et si naïves, ont été placées au musée du Luxembourg. Il fut successivement chargé d'exécuter une statue de *La Justice*, pour le palais de la Bourse, à Paris, le monument funéraire de Casimir Périer; le grand bas-relief de l'église du Calvaire, dont le sujet est *La Résurrection;* le bas-relief représentant *Louis XVI dans la prison du Temple*, pour le monument de Malesherbes, élevé dans la grande salle du Palais de Justice; un des bas-reliefs de l'arc de triomphe du Carrousel, représentant l'*Entrevue du duc d'Angoulême avec Ferdinand d'Espagne, au port Sainte-Marie;* enfin, d'après le modèle laissé par Dupaty, la statue équestre de *Louis XIII*, qui décore la place Royale, à Paris. A l'une des expositions du Louvre, il fit paraître une statue en plâtres, qu'il appela *Le Philosophe*, et qui est au musée de Lyon. Il exécuta ensuite une statue de *Charles X* et le groupe de *Marie-Antoinette soutenue par la Religion*, marbre placé dans la chapelle de la rue d'Anjou, à Paris. Les deux figures sont faites avec sentiment; la tête de la malheureuse reine est d'une expression touchante. Ce monument rappelle celui qui avait été projeté pour la place de la Concorde : la statue colossale de Louis XVI devait s'y élever, entourée de quatre figures allégoriques. Ces cinq figures ont été faites par Cortot; mais elles sont restées inédites. A la place du monument expiatoire projeté s'élève l'antique obélisque d'Égypte, qui lui du moins, étranger à la politique, a pu braver les révolutions. Sur la même place des figures allegoriques de villes furent demandées à plusieurs de nos principaux statuaires : celles de Brest et de Rouen sont de Cortot. Dans l'un des trophées de l'arc de triomphe de l'Étoile, celui du *Triomphe de Napoléon*, l'on retrouve l'énergique talent de l'auteur du *Soldat de Marathon*. Aux funérailles de Napoléon, une statue de *L'Immortalité*, due à Cortot, avait été placée provisoirement devant le palais de la Chambre des Députés; cette statue était destinée à figurer sur la coupole du Panthéon. Il fit aussi, pour l'église de Notre Dame-de-Lorette, le groupe de *La Piété*, qui, fondu en bronze, décore le maître-autel. Enfin, pour couronner son œuvre, ce statuaire exécuta, en dernier lieu, le grand bas-relief du fronton de la Chambre des Députés, dans lequel il a représenté la France entourée de la Force et de la Justice, appelant à la confection des lois toutes les classes de citoyens représentées par les figures allégoriques des Sciences, des Arts, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Armée, de la Magistrature, etc. Dans cet important travail, Cortot a montré, par ce savant agencement de la composition, par le bon goût et la convenance de l'ajustement, une complète connaissance des règles de la sculpture monumentale. En 1824, après avoir fait paraître son *Soldat de Marathon*, il reçut la décoration de la Légion d'Honneur; à l'occasion de son fronton de la Chambre des Députés il fut promu au grade d'officier de cet ordre. Bien jeune encore, en 1825, il avait été élu membre de l'Académie royale des Beaux-Arts et l'un des professeurs à l'École royale.

GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 1839. — Dumont, *Discours aux funérailles de Cortot*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*

CORTUSI (*Guillaume*), historien italien du quatorzième siècle. Il écrivit avec Albrighetto Cortusi, son parent et peut-être son neveu, une chronique intitulée : *De Mortalibus Paduæ et Lombardiæ*, commençant en 1237, et finissant en 1358. On ne sait rien de la vie de Guillaume Cortusi, si non ce qu'il nous en apprend lui-même, c'est-à-dire qu'il était juge à Padoue en 1336. La Chronique de Cortusi, insérée dans le tome VI du *Thesaurus Italiæ* de P. Burmann, a été réimprimée par Muratori dans le tome XII des *Scriptores Rerum Italicarum*, augmentée de vingt-quatre chapitres inédits et de deux appendices en dialecte padouan.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.*

CORTUSI ou **CORTUSIUS** (*Jacques-Antoine*), botaniste italien, d'origine patricienne, mort à Padoue, en 1593. Il étudia la médecine, et consacra tous ses loisirs à l'étude de la botanique. A cet effet, il visita toute l'Italie pour en bien connaître la flore; il parcourut les îles de l'Archipel, les possessions vénitiennes de la Grèce, et pénétra jusqu'en Syrie, rapportant de ces contrées diverses des herbiers, des graines et même des plantes vivantes. Il entretenait des relations avec la plupart des naturalistes de son temps, particulièrement avec Matthiole, le savant commentateur du Dioscoride. Il enseigna plus tard la botanique à l'université de Padoue, et succéda en 1593 à Melchior Guilandini dans la direction du jardin botanique de sa ville natale. On a de lui : *L'Horto de i Semplici di Padova, ove si vede primieramente la forma di tutta la pianta con le sue misure, et indi i suoi partimenti distinti per numeri in ciascuna arella, intagliato in rame;* Venise, 1591, in-18 : c'est le plan du jardin de Padoue avec le simple catalogue des plantes qui étaient cultivées dans les différents carrés, avec l'indication de leurs numéros d'ordre. Ce petit manuel, que l'auteur avait composé à l'usage de ses élèves, fut réimprimé par J.-G. Schenck, Francfort, 1608, in-8°, avec les *Conjectanea synonymica Plantarum* de Melchior Guilandini. Matthiole donna à une

plante alpestre, de la famille des primulacées, le nom de *cortusa :* ce fut le premier exemple, trop souvent imité depuis, que l'on attacha à une plante le nom d'un homme; Linné, réunissant les deux noms, l'appelle *cortusa Matthioli.* F. H.

Freher, *Theatrum Erudit.* — Riccoboni, *Gymnas. Patav.*

CORUNCANIUS (*Titus*), jurisconsulte romain, vivait au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Au rapport de Cicéron, il était originaire et citoyen de Tusculum; son origine provinciale ne l'empêcha cependant pas de parvenir aux plus grands honneurs. Il fut consul en 280 avant J.-C., et eut le gouvernement de l'Étrurie, pendant que son collègue, P. Valerius Lævinus, était engagé dans la première campagne contre Pyrrhus. Il ramena les sympathies des habitants pour Rome, et défit complétement les Vulsiniens ou Vulciens. Cette victoire lui valut les honneurs du triomphe l'année suivante. Après s'être assuré de l'obéissance de l'Étrurie, il vint à Rome pour aider Lævinus à repousser les attaques de Pyrrhus. Il paraît qu'il fut censeur en 270, avec C. Claudius Canina. Il devint grand-pontife en 254; ce fut le premier plébéien appelé à cette dignité: d'autres avant lui, notamment un jurisconsulte, P. Sempronius Sophus, avaient été simplement pontifes. Nommé dictateur en 246, Coruncanius mourut peu de temps après, dans un âge avancé. Il réunissait les vertus du sage aux qualités du grand citoyen. Orateur, jurisconsulte, il avait une égale influence dans le sénat et les assemblées populaires. Il était lié d'amitié avec Curius et avec d'autres citoyens célèbres. Cicéron, qui fait de Coruncanius le plus grand éloge, cite de ce jurisconsulte une sentence dans le traité *De Legibus*. On trouve dans Pline un autre fragment des opinions de ce jurisconsulte; selon Pomponius, il ne laissa point d'écrits, mais la tradition aurait recueilli quelques-unes de ses décisions orales. Pomponius ajoute que Coruncanius professa publiquement la jurisprudence. Avant lui les jurisconsultes se contentaient de donner leur avis à ceux qui les consultaient dans les cas difficiles. V. R.

Cicéron, *De Orat.*, III; *De Legib.*, II, 21; *Brutus*, XIV; *De Natur. Deor.*, II, 66; *De Senect.* — Pline, *Hist. nat.*, VIII, 51. — Digeste, I, tit. II. — Pancirole, *De clar. Interpr.* — Forster, *Hist. Jur.*, fol. 41.

***CORVARIA** (*Guido* DE), historien italien, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle; né à Pise, il fut, en 1270, envoyé auprès de Charles Ier, roi de Sicile; après avoir rempli les fonctions de magistrat en Corse et à Piombino, il embrassa la vie monastique en 1286, et il fut en 1290 ordonné prêtre. Il a laissé sur l'histoire de sa patrie un écrit qui ne manque pas d'intérêt : *De Rebus Pisanis, ab anno* 1270 *ad* 1280, et qui a été inséré dans le recueil de Muratori : *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XXIV, p. 673.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. VIII, p. 1..

***CORVARIA** (*Pierre* DE), antipape, élu le 12 mai 1328, mort au mois de septembre 1333. Il s'appelait *Rainalluci*, et était né à Corvaria, dans l'Abruzze. Il quitta sa femme pour entrer dans l'ordre des frères Mineurs, en 1310. Devenu pénitencier du pape, il se distingua par l'austérité de ses mœurs et son habileté dans le maniement des affaires. Il se trouvait à Rome lorsque Louis de Bavière, excommunié par le pape Jean XXII, vint s'y faire proclamer empereur, en 1328. Ce prince comprit que son couronnement avait été invalidé d'avance par l'opposition du pape. Il se défiait de ses droits, et il cherchait à les consolider par une soumission minutieuse à toutes les formes juridiques : toutes ses procédures cependant furent ridicules ou scandaleuses. Il intenta un procès contre le pape, qu'il désignait par le nom de *prêtre Jacques de Cahors*; il le cita à son tribunal, le condamna, comme coupable d'hérésie et de lèse-majesté, à la déposition, et ensuite à la peine de mort. Il lui donna pour successeur Pierre de Corvaria, qu'il fit élire pape, et qu'il consacra sous le nom de *Nicolas V*. Celui-ci, qui avait montré beaucoup d'humilité comme frère mineur, s'entoura dès lors d'un pompeux cortége. Pour subvenir à cette magnificence, il vendit les vases sacrés, les dignités, les priviléges, créa des cardinaux, et cassa, pour de l'argent, les concessions faites par le vrai pontife. Après la retraite de Louis de Bavière, Corvaria fut forcé de quitter Rome, et resta plusieurs mois caché en Toscane. Abandonné de tous, il vint à Avignon demander pardon à Jean XXII. Celui ci le traita avec bonté, mais ne lui rendit pas une liberté dont il eût pu abuser. Corvaria vécut trois ans et un mois sous une exacte surveillance. Il fut enseveli dans l'église des frères Mineurs, avec leur habit et des honneurs convenables.

Villani, LX. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. III.

CORVETTO (*Louis-Emmanuel*, comte), homme d'État français, d'origine italienne, né à Gênes, en 1756, mort dans la même ville, en 1822. Il était un avocat distingué de son pays lorsque la révolution de 1795 vint placer Gênes sous la domination de la nouvelle république française. Il accueillit avec enthousiasme les principes venus à la suite de la conquête, et fit d'abord partie du gouvernement provisoire de la république Ligurienne. Il devint ensuite membre du Conseil des Anciens de cette république, puis président de son Directoire exécutif. La conduite prudente et sage dont il fit preuve dans ce poste éminent lui valut l'honneur d'être appelé à la tête de la cour de cassation, lorsque la voie du sort le fit sortir, en 1799, du Directoire. Les Français, repoussés d'Italie, s'étaient retirés dans Gênes, sous la conduite de Masséna. Pendant le siége et la capitulation de cette ville Corvetto, ministre des affaires étran-

gères, sut gagner la confiance du général français. Aussi, quand l'armée rentra dans Gênes après la bataille de Marengo, Bonaparte nomma Corvetto membre de la commission extraordinaire du gouvernement et de la consulte législative. Enfin, il était directeur de la banque de Saint-Georges, lorsque la Ligurie fut réunie à la France, en 1805. A son passage à Gênes, Napoléon l'accueillit avec distinction et le nomma conseiller d'État et officier de la Légion d'Honneur (1806). Corvetto fut employé ensuite à la rédaction du Code de Commerce avec MM. Bégouen et Beugnot. Créé tour à tour comte de l'empire (1809), commandant de la Légion d'Honneur (1811) et chevalier de la Couronne de Fer, il était en grande considération auprès de Napoléon, qui le chargea, en 1811, de l'inspection générale des prisons d'État. A l'époque de la première Restauration (1814), il fut maintenu sur le tableau des conseillers d'État, présida le comité des finances, et obtint des lettres de grande naturalisation. Dans les cent jours, Napoléon le porta de nouveau au conseil d'État; mais il n'y siégea pas. A la seconde rentrée de Louis XVIII, le comte Corvetto reprit ses fonctions, et le 28 septembre 1815, lors de la retraite de M. le baron Louis, il fut porté au ministère des finances, grâce, dit-on, à la protection de M. de Talleyrand. Au milieu des exigences de l'invasion étrangère, la France était courbée sous le poids des plus lourds impôts, et la dette publique arriérée était immense. L'habileté de Corvetto sut parer à tout, et sauva le crédit public. Deux émissions de rentes faites avec succès, et malgré les obstacles qui lui furent suscités par les deux chambres, amenèrent les plus heureux résultats; mais la santé de Corvetto, déjà altérée par ses précédents travaux, ne put résister à tant de fatigues. Il obtint sa retraite vers la fin de 1818. [DÉADDÉ, dans *l'Enc. des G. du M.*]

Biogr. des Contemp.

* **CORVI** (*Domenico*), peintre de l'école romaine, né à Viterbe, en 1623, mort en 1703. Il fut élève de Mancini, assez bon imitateur des Carrache; mais il dut plutôt ses progrès à l'étude qu'il fit de l'antique, de la mythologie, de l'histoire, de la perspective et de l'anatomie. Ses *Académies*, grâce à la parfaite connaissance qu'il avait de cette dernière science, sont plus estimées peut-être que ses tableaux, qui manquent généralement de charme, malgré les qualités réelles qu'y peuvent découvrir les connaisseurs. Corvi excellait dans les scènes de nuit, et parmi celles-ci on vante surtout la *Crèche* de l'église des Observantins de Macerata, tableau qui rivalise avec les meilleurs ouvrages de Gerard des Nuits. E. B — N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CORVIN. *Voyez* MATTHIAS et HUNYADE.

CORVINUS (*Laurent*), jurisconsulte et poëte allemand, né à Neumarck, en 1495, mort le 25 juillet 1527. Il professa à Breslau, à Schweidnitz et Cracovie, et devint secrétaire de la municipalité de Thorn, où il fit de la propagande en faveur de la religion évangélique. On a de lui : *Geographia ostendens omnes regiones terræ habitabiles, diversa hominum genera*; Bâle, 1557, in-fol., imprimée à la suite de la géographie de Niger, avec quelques poésies sur Breslau, Neumarck, Cracovie. Cette dernière pièce se trouve aussi dans Pistorius; — *Elegantiarum oratoriarum Hortulus*; Spire, 1612, in-4°; — *Carminum Structura*.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.* — Pistorius, *Collect. des Auteurs polonais*; Bâle, 1582.

CORVINUS (*Jean-Arnold*), jurisconsulte et théologien néerlandais, mort en 1650. Livré à la prédication dès l'année 1606, il se montra attaché à la doctrine des *remontrants* ou *arminiens*. Appelé à s'expliquer à ce sujet devant le synode de Dordrecht, il persista dans ses convictions, fut destitué de son emploi de prédicateur et obligé, en 1622, de chercher un asile dans le Slesvig. En 1623 il vint en France, séjourna à Paris, Rouen et Orléans, où il fut reçu docteur en droit. En 1625 il profita de l'assoupissement des querelles religieuses pour retourner à Amsterdam, où il devint professeur de droit. Il a souvent été confondu avec son fils, Corvinus de Beldern qui embrassa le catholicisme. On a de Corvinus le père : *Defensio sententiæ Jac. Arminii de prædestinatione, gratia Dei et libero hominis arbitrio*, etc.; Leyde, 1613, in-8°; — *Responsio ad Bogermanni Annotationes, pro Grotio*; Leyde, 1614, en 2 parties in-4°; — *Petri Molinæi, novi anatomici, mala Encheiresis, sive censura Anatomes Arminianismi P. Molinæi, calvinistæ Parisiensis*, Francfort-sur-le-Main, 1622, etc.; — *Enchiridion Juris civilis*; Amsterdam, 1640, in-12; — *Arnoldi Clapmari De Arcanis rerum publicarum libri VI*; Amsterdam, 1641, et 1644, in-12; — *Oratio in obitum Gasparis Barlæi, in ipso ejus funere recitata*; Amsterdam, 1648.

Witte, *Diarium biograph.* — Möller, *Cimbr. litterat.*

CORVINUS DE BELDERN (*Arnold*), jurisconsulte allemand, fils du précédent, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Né dans la religion réformée, il se convertit au catholicisme en 1644, devint professeur de droit à Mayence, et obtint dans cette ville une grande considération. On n'a guère d'autres détails à son sujet. Il a souvent été confondu avec son père, Jean Arnold. On a de lui : *Digesta per aphorismos explicata*; Amsterdam, 1642, in-12; — *Posthumus Pacianus, seu Jul. Pacii definitiones utriusque juris*; Amsterdam, 1643, in-12; — *Jus canonicum per aphorismos explicatum*; ibid., 1648, in-12; — *Jus feudale per aphorismos strictim explicatum*; Amsterdam, 1660, in-8°; — *Imperator Justianus catholicus*; Mayence, 1662, in-8°; — *Summarium Jurisprudentiæ Romanæ, seu Codicis Justiniani methodica enarratio*; Amsterdam, 1665, in-4°;

plante alpestre, de la famille des primulacées, le nom de *cortusa* : ce fut le premier exemple, trop souvent imité depuis, que l'on attacha à une plante le nom d'un homme; Linné, réunissant les deux noms, l'appelle *cortusa Matthioli*. F. H.

Freher, *Theatrum Erudit.* — Riccoboni, *Gymnas. Patav.*

CORUNCANIUS (*Titus*), jurisconsulte romain, vivait au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Au rapport de Cicéron, il était originaire et citoyen de Tusculum; son origine provinciale ne l'empêcha cependant pas de parvenir aux plus grands honneurs. Il fut consul en 280 avant J.-C., et eut le gouvernement de l'Étrurie, pendant que son collègue, P. Valerius Lævinus, était engagé dans la première campagne contre Pyrrhus. Il ramena les sympathies des habitants pour Rome, et défit complétement les Vulsiniens ou Vulciens. Cette victoire lui valut les honneurs du triomphe l'année suivante. Après s'être assuré de l'obéissance de l'Étrurie, il vint à Rome pour aider Lævinus à repousser les attaques de Pyrrhus. Il paraît qu'il fut censeur en 270, avec C. Claudius Canina. Il devint grand-pontife en 254; ce fut le premier plébéien appelé à cette dignité : d'autres avant lui, notamment un jurisconsulte, P. Sempronius Sophus, avaient été simplement pontifes. Nommé dictateur en 246, Coruncanius mourut peu de temps après, dans un âge avancé. Il réunissait les vertus du sage aux qualités du grand citoyen. Orateur, jurisconsulte, il avait une égale influence dans le sénat et les assemblées populaires. Il était lié d'amitié avec Curius et avec d'autres citoyens célèbres. Cicéron, qui fait de Coruncanius le plus grand éloge, cite de ce jurisconsulte une sentence dans le traité *De Legibus*. On trouve dans Pline un autre fragment des opinions de ce jurisconsulte; selon Pomponius, il ne laissa point d'écrits, mais la tradition aurait recueilli quelques-unes de ses décisions orales. Pomponius ajoute que Coruncanius professa publiquement la jurisprudence. Avant lui les jurisconsultes se contentaient de donner leur avis à ceux qui les consultaient dans les cas difficiles. V. R.

Cicéron, *De Orat.*, III; *De Legib.*, II, 21; *Brutus*, XIV; *De Natur. Deor.*, II, 66; *De Senect.* — Pline, *Hist. nat.*, VIII, 51. — Digeste, I, tit. II. — Panciroli, *De clar. Interpr.* — Forster, *Hist. Jur.*, fol. 61.

***CORVARIA** (*Guide* DE), historien italien, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle; né à Pise, il fut, en 1270, envoyé auprès de Charles Ier, roi de Sicile; après avoir rempli les fonctions de magistrat en Corse et à Piombino, il embrassa la vie monastique en 1286, et il fut en 1290 ordonné prêtre. Il a laissé sur l'histoire de sa patrie un écrit qui ne manque pas d'intérêt : *De Rebus Pisanis, ab anno* 1270 *ad* 1280, et qui a été inséré dans le recueil de Muratori : *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XXIV, p. 673.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. VIII, p. 1-8.

***CORVARIA** (*Pierre* DE), antipape, élu le 12 mai 1328, mort au mois de septembre 1333. Il s'appelait *Rainalluci*, et était né à Corvaria, dans l'Abruzze. Il quitta sa femme pour entrer dans l'ordre des frères Mineurs, en 1310. Devenu pénitencier du pape, il se distingua par l'austérité de ses mœurs et son habileté dans le maniement des affaires. Il se trouvait à Rome lorsque Louis de Bavière, excommunié par le pape Jean XXII, vint s'y faire proclamer empereur, en 1328. Ce prince comprit que son couronnement avait été invalidé d'avance par l'opposition du pape. Il se défiait de ses droits, et il cherchait à les consolider par une soumission minutieuse à toutes les formes juridiques : toutes ses procédures cependant furent ridicules ou scandaleuses. Il intenta un procès contre le pape, qu'il désignait par le nom de *prêtre Jacques de Cahors*; il le cita à son tribunal, le condamna, comme coupable d'hérésie et de lèse-majesté, à la déposition, et ensuite à la peine de mort. Il lui donna pour successeur Pierre de Corvaria, qu'il fit élire pape, et qu'il consacra sous le nom de *Nicolas V*. Celui-ci, qui avait montré beaucoup d'humilité comme frère mineur, s'entoura dès lors d'un pompeux cortége. Pour subvenir à cette magnificence, il vendit les vases sacrés, les dignités, les priviléges, créa des cardinaux, et cassa, pour de l'argent, les concessions faites par le vrai pontife. Après la retraite de Louis de Bavière, Corvaria fut forcé de quitter Rome, et resta plusieurs mois caché en Toscane. Abandonné de tous, il vint à Avignon demander pardon à Jean XXII. Celui ci le traita avec bonté, mais ne lui rendit pas une liberté dont il eût pu abuser. Corvaria vécut trois ans et un mois sous une exacte surveillance. Il fut enseveli dans l'église des frères Mineurs, avec leur habit et des honneurs convenables.

Villani, LX. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. III.

CORVETTO (*Louis-Emmanuel*, comte), homme d'État français, d'origine italienne, né a Gênes, en 1756, mort dans la même ville, en 1822. Il était un avocat distingué de son pays lorsque la révolution de 1795 vint placer Gênes sous la domination de la nouvelle république française. Il accueillit avec enthousiasme les principes venus à la suite de la conquête, et fit d'abord partie du gouvernement provisoire de la république Ligurienne. Il devint ensuite membre du Conseil des Anciens de cette république, puis président de son Directoire exécutif. La conduite prudente et sage dont il fit preuve dans ce poste éminent lui valut l'honneur d'être appelé à la tête de la cour de cassation, lorsque la voie du sort le fit sortir, en 1799, du Directoire. Les Français, repoussés d'Italie, s'étaient retirés dans Gênes, sous la conduite de Masséna. Pendant le siége et la capitulation de cette ville Corvetto, ministre des affaires étran-

gères, sut gagner la confiance du général français. Aussi, quand l'armée rentra dans Gênes après la bataille de Marengo, Bonaparte nomma Corvetto membre de la commission extraordinaire du gouvernement et de la consulte législative. Enfin, il était directeur de la banque de Saint-Georges, lorsque la Ligurie fut réunie à la France, en 1805. A son passage à Gênes, Napoléon l'accueillit avec distinction et le nomma conseiller d'État et officier de la Légion d'Honneur (1806). Corvetto fut employé ensuite à la rédaction du Code de Commerce avec MM. Bégouen et Beugnot. Créé tour à tour comte de l'empire (1809), commandant de la Légion d'Honneur (1811) et chevalier de la Couronne de Fer, il était en grande considération auprès de Napoléon, qui le chargea, en 1811, de l'inspection générale des prisons d'État. A l'époque de la première Restauration (1814), il fut maintenu sur le tableau des conseillers d'État, présida le comité des finances, et obtint des lettres de grande naturalisation. Dans les cent jours, Napoléon le porta de nouveau au conseil d'État; mais il n'y siégea pas. A la seconde rentrée de Louis XVIII, le comte Corvetto reprit ses fonctions, et le 28 septembre 1815, lors de la retraite de M. le baron Louis, il fut porté au ministère des finances, grâce, dit-on, à la protection de M. de Talleyrand. Au milieu des exigences de l'invasion étrangère, la France était courbée sous le poids des plus lourds impôts, et la dette publique arriérée était immense. L'habileté de Corvetto sut parer à tout, et sauva le crédit public. Deux émissions de rentes faites avec succès, et malgré les obstacles qui lui furent suscités par les deux chambres, amenèrent les plus heureux résultats; mais la santé de Corvetto, déjà altérée par ses précédents travaux, ne put résister à tant de fatigues. Il obtint sa retraite vers la fin de 1818. [Déaddé, dans *l'Enc. des G. du M.*]

Biogr. des Contemp.

* **CORVI** (*Domenico*), peintre de l'école romaine, né à Viterbe, en 1623, mort en 1703. Il fut élève de Mancini, assez bon imitateur des Carrache; mais il dut plutôt ses progrès à l'étude qu'il fit de l'antique, de la mythologie, de l'histoire, de la perspective et de l'anatomie. Ses *Académies*, grâce à la parfaite connaissance qu'il avait de cette dernière science, sont plus estimées peut-être que ses tableaux, qui manquent généralement de charme, malgré les qualités réelles qu'y peuvent découvrir les connaisseurs. Corvi excellait dans les scènes de nuit, et parmi celles-ci on vante surtout la *Crèche* de l'église des Observantins de Macerata, tableau qui rivalise avec les meilleurs ouvrages de Gérard des Nuits. E. B — n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CORVIN. *Voyez* Matthias et Hunyade.

CORVINUS (*Laurent*), jurisconsulte et poëte allemand, né à Neumarck, en 1495, mort le 25 juillet 15[illegible]. Il professa à Breslau, à Schweidnitz et Cracovie, et devint secrétaire de la municipalité de Thorn, où il fit de la propagande en faveur de la religion évangélique. On a de lui : *Geographia ostendens omnes regiones terræ habitabiles, diversa hominum genera*; Bâle, 1557, in-fol., imprimée à la suite de la géographie de Niger, avec quelques poësies sur Breslau, Neumarck, Cracovie. Cette dernière pièce se trouve aussi dans Pistorius; — *Elegantiarum oratoriarum Hortulus*; Spire, 1612, in-4°; — *Carminum Structura*.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.* — Pistorius, *Collect. des Auteurs polonais*; Bâle, 1582.

CORVINUS (*Jean-Arnold*), jurisconsulte et théologien néerlandais, mort en 1650. Livré à la prédication dès l'année 1606, il se montra attaché à la doctrine des *remontrants* ou *arminiens*. Appelé à s'expliquer à ce sujet devant le synode de Dordrecht, il persista dans ses convictions, fut destitué de son emploi de prédicateur et obligé, en 1622, de chercher un asile dans le Slesvig. En 1623 il vint en France, séjourna à Paris, Rouen et Orléans, où il fut reçu docteur en droit. En 1625 il profita de l'assoupissement des querelles religieuses pour retourner à Amsterdam, où il devint professeur de droit. Il a souvent été confondu avec son fils, Corvinus de Beldern qui embrassa le catholicisme. On a de Corvinus le père : *Defensio sententiæ Jac. Arminii de prædestinatione, gratia Dei et libero hominis arbitrio*, etc.; Leyde, 1613, in-8°; — *Responsio ad Bogermanni Annotationes, pro Grotio*; Leyde, 1614, en 2 parties in-4°; — *Petri Molinæi, novi anatomici, mala Encheiresis, sive censura Anatomes Arminianismi P. Molinæi, calvinistæ Parisiensis*, Francfort-sur-le-Main, 1622, etc.; — *Enchiridion Juris civilis*; Amsterdam, 1640, in-12; — *Arnoldi Clapmari De Arcanis rerum publicarum libri VI*; Amsterdam, 1641, et 1644, in-12; — *Oratio in obitum Gasparis Barlæi, in ipso ejus funere recitata*; Amsterdam, 1648.

Witte, *Diarium biograph.* — Möller, *Cimbr. literat.*

CORVINUS DE BELDERN (*Arnold*), jurisconsulte allemand, fils du précédent, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Né dans la religion réformée, il se convertit au catholicisme en 1644, devint professeur de droit à Mayence, et obtint dans cette ville une grande considération. On n'a guère d'autres détails à son sujet. Il a souvent été confondu avec son père, Jean Arnold. On a de lui : *Digesta per aphorismos explicata*; Amsterdam, 1642, in-12; — *Posthumus Pacianus, seu Jul. Pacii definitiones utriusque juris*; Amsterdam, 1643, in-12; — *Jus canonicum per aphorismos explicatum*; ibid., 1648, in-12; — *Jus feudale per aphorismos strictim explicatum*; Amsterdam, 1660, in-8°; — *Imperator Justianus catholicus*; Mayence, 1662, in-8°; — *Summarium Juris prudentiæ Romanæ, seu Codicis justiniani methodica enarratio*; Amsterdam, 1665, in-4°;

— *Ad titul. FF. De verborum significatione Commentarius*; ibid., 1667, in-12; — *Tractatus geminus de personis ac beneficiis ecclesiasticis, seu introductio ad juris canonici explicationem;* Francfort-sur-le-Main, 1708, 2 in-4° (publication posthume).

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg.-Gel.-Lexik.*

CORVISART-DESMARETS (*Jean-Nicolas*, baron), médecin français, né le 15 février 1755, à Dricourt près Vouziers, en Champagne, et mort le 18 septembre 1821, à Courbevoie, près Paris. C'est un des médecins français du dernier siècle dont le nom a eu le plus de célébrité. Médecin de Napoléon Ier, honoré de l'estime et comblé des faveurs de l'empereur, il eut tout ce qui pouvait entourer un homme d'une glorieuse auréole, et il se montra digne de sa haute fortune. Sa jeunesse ne fut pas propre à faire prévoir un semblable avenir; car ses premières études furent peu fructueuses. Destiné par sa famille aux affaires contentieuses, il eut pour premier maître un prêtre, son oncle maternel, et plus tard il étudia avec un médiocre succès à Sainte-Barbe; il allait retourner dans son pays pour y être procureur, lorsqu'il assista par hasard à une leçon clinique d'Antoine Petit. A dater de cette époque il se livra à l'étude des sciences médicales avec tant de zèle et de succès qu'il fut bientôt distingué par ses maîtres, et qu'il prit peu de temps après place à côté d'eux. Des cours d'anatomie, de physiologie, de chirurgie le firent connaître d'abord; puis il devint médecin des pauvres de la paroisse Saint-Sulpice, et enfin médecin de l'hôpital de La Charité, à la place de Desbois de Rochefort, son maître et son ami. C'est dans cet hôpital qu'il fonda l'école clinique d'où sont sortis tant de médecins recommandables, et lors de la réorganisation de l'École de Médecine il mérita le titre de professeur titulaire. La clinique de La Charité a exercé une trop grande influence sur la marche de la médecine pour ne pas perpétuer la mémoire de son fondateur. Corvisart fut aussi professeur au Collége de France et membre de l'Académie des Sciences; mais, par une délicatesse rare, il se démit de ces places lorsque ses occupations ne lui permirent plus d'en remplir les fonctions, et n'en conserva que les titres. Sa réputation commença assez tard; à quarante ans il n'était pas encore sorti des embarras pécuniaires, et souvent il était obligé de recourir aux emprunts. — Corvisart fut présenté à Napoléon par Joséphine, qui l'avait connu chez Barras. « Selon vous, docteur, lui demanda la future impératrice, à quelles maladies le général est-il exposé? — Aux maladies du cœur, répondit Corvisart — Ah! dit Bonaparte, et vous avez fait un livre là dessus? — Non, répondit Corvisart; mais j'en ferai un. — Faites, faites vite, répliqua le général, nous en parlerons ensemble. » Cet ouvrage fut en effet celui que Corvisart composa avec le plus de soin. L'empereur nomma Corvisart baron et officier de la Légion d'Honneur, outre qu'il était membre de presque toutes les sociétés savantes du monde. La vie de Corvisart fut partagée entre les travaux de l'enseignement, ceux du cabinet et une pratique extrêmement étendue. Comme professeur il eut un immense succès, grâce à une élocution facile et persuasive, à une grande sagacité, à un esprit sévère d'observation, à une érudition véritable. Il doit être considéré comme l'un des premiers auteurs de cet élan qui porta les médecins vers l'étude de l'anatomie pathologique; mais il sut se garantir d'un enthousiasme exclusif, et ne considéra l'ouverture des corps que comme un moyen, et non pas comme l'unique objet de la médecine. Il perfectionna les méthodes d'exploration des malades, et posa les bases de la science du diagnostic sur l'application intelligente des sens. A part quelques mémoires, et l'édition qu'il donna de la *Matière médicale* de Desbois de Rochefort, Corvisart n'a laissé que deux ouvrages : le premier est son *Essai sur les Maladies du Cœur et des gros vaisseaux;* Paris, 1808, 1811 et 1819, 1 vol. in-8°, travail remarquable pour l'époque à laquelle il parut, et que ne font pas oublier les recherches plus modernes publiées sur le même sujet; et le second n'est qu'une traduction d'un ouvrage d'Avenbrugger (*voy.* ce nom), intitulé *Nouvelle Méthode pour connaître les maladies internes de poitrine par la percussion de cette cavité;* Paris, 1808, in-8°; mais l'ouvrage original disparaît sous les additions et les rectifications du traducteur, qui pendant vingt ans expérimenta la percussion de la poitrine et en tira un immense parti dans l'application.

La pratique de Corvisart fut en rapport avec son caractère et le genre de ses études : observateur et sceptique, il ne partageait pas les opinions de ses devanciers ni de quelques-uns de ses contemporains sur l'omnipotence de l'art; il savait douter et attendre. Il ne craignait pas à l'occasion de porter la vérité jusqu'au pied du trône, et souvent il donnait à ses conseils une forme piquante et spirituelle. « Docteur, lui demanda un jour Napoléon, qui méditait son divorce d'avec Joséphine, à soixante ans peut-on raisonnablement espérer de devenir père? — Quelquefois, sire. — Mais à soixante-dix ans? — Oh, sire, à soixante-dix ans, toujours! [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Biog. médic. — M. Fréd. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.* — Ferrus, *Notice sur Corvisart*, 1821.

***CORVUS** (*M. Valerius*). *Voyez.* VALERIUS.

CORYATE (*Thomas*), voyageur anglais, né en 1577, mort en 1617. Il fut de bonne heure saisi d'une passion irrésistible pour voir des pays nouveaux, et en 1608 il se mit en route, muni du bagage le plus léger et décidé à aller toujours droit devant lui en dépit de tous les périls et de tous les obstacles. Il arriva à Paris, où il fut bien accueilli du savant Casaubon, auquel il était recommandé; il traversa l'Italie : Venise eut pour lui un attrait particulier; il y passa six semaines, qu'il regarde comme les plus agréables

[illegible] il se [illegible] l'Allemagne, [illegible], Mayence et [illegible]t, et revint en A[illegible] par la voie des Pays[illegible]s. Ce premier voyage avait duré environ cinq mois; il ne fit qu'exciter Coryate à tenter de plus grandes entreprises. En 1612 il se rendit à Jérusalem, et pénétrant jusqu'au fond de la Perse, il arriva enfin dans la capitale des États du Grand-Mogol; il y trouva un ambassadeur anglais, sir Thomas Rowe. Dès cette époque on avait compris à Londres toute l'importance commerciale des Indes; mais on ne prévoyait pas qu'un jour viendrait où le sceptre du Grand-Mogol passerait dans les mains d'une association de négociants de la cité britannique. Coryate avait accompli presque toujours à pied un voyage immense, qu'il serait extrêmement périlleux, sinon impossible, de refaire aujourd'hui sans s'écarter de la route qu'il avait suivie. L'excès de la fatigue avait détruit ses forces : il gagna péniblement Surate, et il expira peu de jours après. Doué d'une curiosité ardente et d'une énergie indomptable, Coryate est le type de ces voyageurs que rien ne rebute et tels que la Grande-Bretagne en a produit plus que toute autre nation. Il n'a pas beaucoup de critique; mais il observe bien, et il fournit sur les mœurs et les usages des pays qu'il a parcourus des renseignements fort curieux. On peut lui reprocher une vanité excessive et puérile; ses amis en Angleterre se divertirent à le combler, après son premier voyage, d'éloges emphatiques en vers et en prose, qu'il prit au pied de la lettre et qu'il a soigneusement reproduits. Il fit paraître en 1611, à Londres, in-4°, sous le titre de *Coryate's Erudities*, une relation de ses courses en Europe; elle fut reproduite en 1776, en trois volumes, avec d'autres écrits de sa façon et avec ce que l'on a sauvé de ses notes relatives à ses voyages en Asie; la majeure partie de ses papiers disparut à l'époque de sa mort.

Biographia Britannica. — *Quarterly Review*, t. II, p. 92. — *Retrospective Review*, t. VI, p. 206.

* CORYLI ou VITSCHMANN (*Samuel*), poëte hongrois, natif de Turotz, vivait encore à la fin du dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième. On a de lui : *Delineatio florentissimæ inter montanas Hungariæ civitates Nosoliensis*; Leitschau, 1692, in-4°; — *Lutheri Catechismus biblicus, in latinam linguam translatus*; Sondershausen, 1726, in-12; — *Gulielmi Baieri Compendii Theologiæ positivæ Synopsis*; Francfort, 1701.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

* COSA (*Juan* DE LA), géographe et navigateur espagnol, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Turbasco, en 1509. On n'a aucun renseignement sur le lieu de sa naissance ni sur la manière dont il acquit les rares connaissances qui le firent choisir par Colomb pour l'accompagner en qualité de pilote, lors de son premier voyage. Avant qu'il fît partie de la mémorable expédition de 1492, Cosa habitait probablement le port de Santona, où l'on sait qu'il demeurait encore en 1496, trois ans environ après la découverte du Nouveau Monde. Si dès cette époque l'habileté du pilote de Colomb dans la construction des cartes est incontestable, on ignore où il l'avait puisée, et il est possible que ce soit auprès de l'amiral lui-même. Il eut la gloire, dans tous les cas, de transmettre à la postérité le détail géographique des grandes expéditions auxquelles il participa, et il est même très-probable que ses excursions maritimes l'entraînèrent plus d'une fois le long des côtes de l'Afrique; car le grand ouvrage du vicomte de Santarem renferme une carte portant son nom, et qui donne le détail de cette partie du monde. Cette carte, splendidement enluminée, est un des monuments les plus curieux de l'art déjà avancé du cartographe (1). Si en l'année 1500 Cosa employait ainsi ses studieux loisirs, il n'en nourrit pas moins le désir de revoir les régions qu'il avait déjà visitées. Il était même en discussion sur les moyens d'effectuer une expédition à Uraba, lorsqu'un courrier arriva à Séville annonçant que quatre bâtiments venaient d'aborder en Portugal, apportant la nouvelle des découvertes de Bastidas, et amenant plusieurs Indiens esclaves. Il se rendit immédiatement à Lisbonne, pour s'assurer du fait. Sa liberté fut un moment compromise dans le royaume voisin; mais il parvint à la recouvrer, et en 1504 il revint vers la reine Isabelle, qui lui donna le commandement de quatre navires pour aller explorer les nouvelles conquêtes. Son expédition fut heureuse : au retour il put verser dans les coffres de la couronne 491,708 maravédis, produit du *quint*, pour l'or qu'il rapporta.

Les services rendus au gouvernement par l'ancien pilote de Colomb étaient si bien appréciés, que trois ans plus tard, en 1507, une cédule royale lui constitua une rente viagère de 50,000 maravédis. Durant la même année il alla, à la tête de deux bâtiments, garder les côtes d'Espagne contre les déprédations maritimes du Portugal, que l'on accusait d'attendre les navires revenant des Indes occidentales pour les molester. En la même année il alla encore une fois en Amérique sur la *Huelva* et la *Pinta*; mais après un an de voyage il était déjà de retour en Espagne. En 1508, et dans le but sans doute d'utiliser son activité incessante et ses lumières, Ferdinand le revêtit de la charge d'*alguacil mayor* du territoire d'Uraba, faisant partie des nouvelles conquêtes du Darien. A cette époque Juan de la Cosa était marié, et il voulut que sa femme l'accompagnât, du moins jusqu'à Saint-Domingo. La suite nombreuse de dames qui s'embar-

(1) A cette époque, son nom se trouve uni comme cartographe à celui d'Amerigo Vespucci. Une cédule royale, portant la date du 14 mars 1508, ordonne le payement de certaines cartes rapportées par les deux navigateurs des Indes occidentales. *Voy.* Fernandez de Navarrete. *Coleccion de Viages, etc.*, t. III, p. 113

quaient pour ces régions à demi sauvages avec la noble épouse du nouvel amiral servit de motif sans doute à ce voyage; aussi l'administration manda-t-elle à Diego Colon, en 1509, d'attacher un cacique et ses Indiens au service de Juan de la Cosa. Une somme considérable, pour l'époque, avait d'ailleurs été allouée précédemment à l'homme courageux et éclairé dont on attendait encore de nombreux services.

La nouvelle expédition pour le Darien dont il faisait partie, et que commandait Hojeda, mit à la voile le 10 ou le 12 novembre 1509. Elle se composait de deux bâtiments armés et de deux brigantins, qui abordèrent au port où s'est élevée Carthagène. Par l'habitude que Juan de la Cosa avait de ces parages et sa pénétrante sagacité, il comprit aussitôt combien le lieu était mal choisi dès qu'il s'agissait d'y prendre pied de vive force. Il fit donc tous ses efforts pour dissuader Hojeda de former un établissement dans un lieu habité par une peuplade aux mœurs féroces, et qui faisait d'ailleurs usage de flèches empoisonnées. Ses conseils furent dédaignés, et malheureusement il devint une des premières victimes de la bravoure téméraire du *conquistador*. Arrivé à Tabasco, Hojeda se vit en un moment assailli par d'innombrables guerriers. Juan de la Cosa ne l'abandonna point : réfugié avec lui dans une espèce de retranchement défendu par des pieux, il fit des prodiges de courage. Près de 300 Espagnols avaient succombé autour de lui; ne pouvant plus compter, pour se dégager du péril, sur la coopération de son chef, qui, grâce à son agilité prodigieuse, était parvenu à se dérober aux coups des Indiens, l'ancien compagnon de Colomb comprit que sa dernière heure était arrivée, et il chargea le seul Espagnol qui fût resté auprès de lui d'annoncer au commandant de l'expédition comment il avait péri. Le valeureux compagnon qui l'avait secondé dans ses derniers efforts put en effet échapper au massacre; mais Cosa ne tarda pas à succomber sous une grêle de traits empoisonnés. Quelques jours après ce fatal événement, lorsque Hojeda, secouru généreusement par Nicuesa, revint sur le lieu du combat, les deux chefs espagnols trouvèrent l'infortuné Juan de la Cosa suspendu à un arbre et affreusement défiguré par l'effet du poison : son corps était tout hérissé de flèches. Ainsi périt un homme dont la science et la haute capacité sont reconnues universellement dans les écrits contemporains, mais dont nous avons dû reconstruire la biographie sur des documents rarement consultés; il ne figure en effet dans aucun dictionnaire historique, bien que les cedules royales qui mentionnent ses services ne laissent point de doute sur la haute estime dont il jouissait dans toute la Péninsule.

Il s'en faut bien que tous les travaux cartographiques de Juan de la Cosa nous soient parvenus. Nous n'en possédons même que de rares échantillons. Un savant zélé, M. Walckenaer conservait naguère dans son cabinet une carte précieuse, dessinée par l'ancien pilote, et ce monument de la cartographie primitive du Nouveau Monde a été heureusement reproduit par l'illustre de Humboldt. L'original a été acquis dernièrement pour l'Espagne, dit-on, et s'est élevé au prix de 4,000 francs. Tracée sur vélin, cette carte laisse voir en tête l'image d'un saint Christophe qui porte un enfant Jésus, emblème trop clair pour qu'on ne reconnaisse pas immédiatement l'intention du vieux géographe. Dans son vaste ouvrage sur la cartographie du moyen âge, M. le vicomte de Santarem a publié avec luxe un fac-similé d'une autre carte du même auteur, et il lui a donné le titre suivant : *L'Afrique de la Mappemonde de Juan de la Cosa, pilote de Christophe Colomb en 1493, dessinée en 1500, tirée de l'original de la bibliothèque de M. le baron de Walckenaër;* elle est également sur vélin et rehaussée des couleurs les plus vives. FERDINAND DENIS.

Navarrete, *Coleccion de los Viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles, etc.*; Madrid, 1825-29, et ann. suiv. — Humboldt, *Géographie du Nouveau Continent.* — Santarem, *Essai sur l'histoire de la Cosmographie.* — Navarrete, *Historia de la Nautica Española.* — H. Ternaux Compans, *Collection de relations originales relatives à l'Amérique.*

* **COSATTINI** (*Giuseppe*), peintre italien, né à Udine (Frioul), vivait en 1734; il était chanoine d'Aquilée, et fut nommé peintre de la cour impériale. Son talent était remarquable; on cite de Cosattini, entre autres tableaux d'un vrai mérite, un *Saint Philippe montant à l'autel,* peint pour la congrégation d'Udine.

Renaldes, *Della Pittura Friulana.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

COSCHWITZ (*George-Daniel*), médecin allemand, né à Konitz, dans la Prusse, en 1679, mort à Halle, en 1729. Il était élève de Stahl, et fut longtemps professeur de médecine et d'anatomie à Halle. Coschwitz se montra partisan de l'animisme, quoique admettant à un certain point les principes du mécanisme vital. Il avait cru découvrir un conduit salivaire allant des glandes sublinguales et sous-maxillaires à la partie latérale-postérieure de la langue; mais Haller démontra que ce prétendu conduit n'était qu'une des veines de la langue. On a de Coschwitz : *Theatri anatomici Natalitia;* Halle, 1718, in-4°; — *Dissertatio de Valvulis in ureteribus repertis;* Halle, 1723, in-4°; — *Introductio in Chirurgiam rationalem;* Halle, 1724, in-4°; Brunswick, 1755, in-4°; — *Ductus salivalis novus per glandulas maxillares, sublinguales, linguamque excurrens;* Halle, 1724, in-4°; — *Dissertatio de parturientium declinatione supina pro facilitando partu inutili;* Halle, 1725, in-4°; — *Dissertatio de Sphacelo senum;* Halle, 1725, in-4°; — *Organismus et mechanismus in homine vivo obvius et stabilitus, seu hominis vivi consideratio physiologica;* Leipzig, 1725, in-4°; — *Oratio de studii anatomici præstantia et utilitate;* Halle,

1727, in-4°; — *Dissertatio de Trepanatione*; ibid.; — *Dissertatio de Hypopyo*; ibid.; — *Organismus et mechanismus in homine vivo obvius destructus et labefactatus, seu hominis vivi consideratio pathologica*; Leipzig, 1728, in-4°; — *Continuatio observationum de ductu salivali novo*; Halle, 1729, in-4°; — *Collegium de gravidarum et puerperarum, necnon de infantium recens natorum regimine et affectibus*; Schweidnitz, 1732, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*. — Kestner, *Medecin. Gel.-Lexic.*

COSCI. *Voy*. Balducci.

COSCIA (*Niccolo*), prélat napolitain, né à Bénévent, le 25 janvier 1682, mort à Naples, en 1755. Il fut d'abord domestique et confident intime du cardinal Orsini, archevêque de Bénévent, qui, étant devenu pape sous le nom de Benoît XIII, lui donna en juin 1724 la charge de secrétaire des mémoriaux, avec une abbaye de mille écus de rente, le sacra le 2 juillet archevêque titulaire de Trajanopolis, le déclara évêque assistant au trône le 15 août, et le créa cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie *in Dominica* (dite *la Navicella*) le 15 septembre suivant. Le 2 août 1725 Coscia se fit encore nommer membre des congrégations des évêques, des réguliers, du concile, des immunités ecclésiastiques, de la consistoriale, et de la consulte. Le 5 septembre Benoît XIII le déclara son coadjuteur successeur à l'archevêché de Bénévent. Le 13 du même mois il reçut le titre de protecteur-commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avec provision de six mille écus de rente. En décembre Coscia prit également possession du protectorat de l'ordre des Mineurs conventuels, et le 10 février 1726 de celui de la confrérie des écrivains et copistes; enfin, le 12 juin suivant il fut nommé préfet de la congrégation de l'État d'Avignon. Tant d'honneurs et de bénéfices attirèrent sur ce prélat la haine générale. Benoît semblait ne régner que pour lui; aussi le pape étant mort le 21 février 1730, Cosia dut fuir le jour même de Rome, afin d'éviter la colère du peuple, et se réfugia à Cisterna, aupres du prince de Caserte. Rappelé par le sacré collége, on fut obligé de prendre des mesures pour sa sûreté. Clément XII ayant été élu exigea de Coscia sa démission d'archevêque de Bénévent, et lui fit défendre de sortir jusqu'à nouvel ordre des terres de l'Église. Aussitôt que cette nouvelle fut connue à Bénévent, le peuple se rendit à l'église métropolitaine, sonna premièrement pour les morts, puis, en signe de réjouissance, on fit trois processions solennelles, et le saint-sacrement fut exposé en actions de grâces. Quelques jours après, le peuple romain se porta au palais du cardinal, et essaya d'y mettre le feu. Coscia, effrayé, se sauva de Rome le 31 mars 1731, et se refugia à Naples. Immédiatement après il fut frappé d'un décret portant qu'étant sorti de la cour papale malgré la volonté du saint-père, il avait encouru la privation de ses priviléges, immunités, indults, etc., avec séquestre de ses revenus et l'interdiction de toute juridiction spirituelle ou temporelle. Coscia essaya de faire intervenir en sa faveur la cour d'Autriche; mais ce fut sans succès. Il prit le parti de la soumission, et revint à Rome le 13 avril; il fut aussitôt mis en arrestation et son procès rapidement instruit. Le 27 du même mois la congrégation *super nonnullis* lui infligea dix ans de prison au château Saint-Ange, le déclara excommunié, lui enjoignit de restituer les sommes reçues par lui contre l'équité et la justice, et le condamna en outre à payer cent mille ducats applicables à des dons pieux. Clément XII fit exécuter cette condamnation dans toute sa rigueur. A l'expiration de sa peine, Coscia revint à Naples, et y termina ses jours.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.— Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, VII, 14.

* **COSCIA** (*Lelipo*), prélat napolitain, frère du précédent, né à Bénévent, vivait à Rome en 1731. Il avait été, comme son frère, domestique de Benoît XIII; comme lui encore, il reçut la prêtrise, et devint camérier secret et vicaire général. Le 8 avril 1725 il fut sacré évêque de Targa, par le pape même, qui le nomma son auditeur, en avril 1729. Après la mort de Benoît XIII, Coscia fut enveloppé dans la disgrâce de son frère. Le 21 avril 1731, il reçut l'ordre de se rendre au couvent de Saint-Praxède, d'où il fut conduit au château Saint-Ange le 26 juin suivant. Le 9 août on lui signifia sa suspension a *divinis*. Resserré étroitement, par ordre de la congrégation *super nonnullis*, le reste de sa vie est ignoré.

Moréri, *Grand Dictionnaire universel*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, VII, 18.

* **COSCONIUS**, nom d'une famille plébéienne romaine. Plusieurs membres de cette famille sont mentionnés dans la seconde guerre punique, mais aucun d'eux n'obtint les honneurs du consulat. Le premier qui eut un office curule fut M. Cosconius, préteur en 135 avant J.-C., et vainqueur de la peuplade thrace des Scordisques. Les autres principaux membres de la *gens Cosconia* sont :

* **COSCONIUS** (*Caius*), général romain, vivait vers 90 avant J.-C. Préteur pendant la guerre sociale, il commanda avec succès une des armées romaines. Suivant Tite-Live, Cosconius et Lucceius défirent les Samnites dans une bataille où périt Marius Egnatius, le plus distingué des généraux ennemis, et s'emparèrent d'un grand nombre de places. D'après Appien, Cosconius brûla Salapia, prit possession de Cannes, et marcha de là sur Canouse. Une armée samnite, commandée par Trebatius, vint au secours de cette place, défit Cosconius, et l'obligea de s'enfuir à Cannes. Trebatius, poursuivant son succès, traversa l'Aufide; mais aussitôt après avoir franchi cette rivière, il fut attaqué par Cosconius, fut battu, avec perte de 15,000 hommes, et s'enfuit

à Canouse avec les débris de son armée. Cosconius traversa en vainqueur les territoires des Larinales, des Vénusiniens, des Apuliens, et conquit les Padiculiens en deux jours. Plusieurs commentateurs modernes identifient Egnatius et Trebatius, et pensent qu'Appien a fait une confusion de noms; mais Tite-Live et Appien parlent probablement de deux batailles différentes.

Ce Cosconius paraît être le même que le C. Cosconius qui fut envoyé en Illyrie avec le titre de proconsul, vers 78. Il conquit une grande partie de la Dalmatie, prit Salone, et revint à Rome au bout de deux ans, après la conclusion de la paix.

Tite-Live, *Epitome*, 86, 75, — Appien, I, 52. — Eutrope, VI, 4. — Orose, V, 23. — Cicéron, *Pro Cluentio*, 35.

* COSCONIUS (*Caius*), magistrat romain, vivait vers 70 avant J.-C. Préteur en 63, l'année même du consulat de Cicéron, il obtint l'année d'après la province d'Espagne ultérieure, avec le titre de proconsul, et paraît à son retour avoir été accusé de concussion et acquitté. Il fut un des vingt commissaires chargés, en 59, de mettre à exécution la loi agraire de Jules César, touchant le partage des domaines publics de la Campanie; mais il mourut cette année même. Sa place fut offerte à Cicéron par César, qui désirait le soustraire aux attaques de Clodius; mais le grand orateur n'accepta pas.

Cicéron, *Pro Sulla*, 14; *in Vatinium*, 5. — Valère Maxime, VIII, 1. — Cicéron, *Ad Att.*, II, 19; IX, 2. — Quintilien, XII, 1.

* COSCONIUS (*Caius*), magistrat romain, vivait vers 60 avant J.-C. Tribun du peuple en 59, il fut ainsi un des collègues de P. Vatinius. Nommé édile en 57, il fit partie en 56 du tribunal qui jugea P. Sextius. Dans la même année, C. Caton, tribun du peuple, acheta de Cosconius quelques bestiaires dont ce dernier s'était servi pendant les jours de son édilité. Cosconius paraît avoir obtenu dans la suite la charge de préteur, car, d'après Plutarque, Cosconius et Galba, deux hommes de l'ordre prétorien, furent massacrés par les soldats de César, dans une émeute en Campanie, en 47; et nous ne connaissons pas d'autre Cosconius qui ait été préteur.

Cicéron, *in Vatin.*, 7; *Ad Quintum fratrem*, II, 6. — Plutarque, *Cæsar*, 51. — Dion Cassius, XLII, 52.

*COSCONIUS, poëte épigrammatiste latin, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Contemporain de Martial, il reprocha à ce poëte la longueur et la licence de ses épigrammes. Martial répliqua avec vivacité dans deux épigrammes. Varron parle d'un Cosconius qui avait écrit un ouvrage sur la grammaire, et un autre sur les *Actiones;* mais on ne sait rien sur cet auteur.

Weichert, *Poetarum Latinorum Reliquiæ*. — Varron, *De Lingua Latina*, VI, 36,89, ed. Müller.

* COSEL (La comtesse DE), célèbre favorite d'Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, naquit en Holstein, en 1679, et mourut à Stolpen, en 1769. Issue de la famille noble de Brocksdorf, dans le Holstein, elle devint dame d'honneur de la princesse héréditaire de Brunswick Wolfenbüttel, et épousa le baron de Hoymb, ministre saxon. Bientôt après elle se sépara de son mari, et prit le nom de Mme de Cosel. L'empereur l'éleva au rang de comtesse de l'empire, et le roi lui fit construire, à Dresde, un superbe palais, qui porte encore aujourd'hui son nom, et où elle épuisa tout ce que le luxe et la volupté pouvaient offrir de plus séduisant. La comtesse se maintint dans la faveur du roi pendant plus de neuf ans, quoiqu'elle ne mît aucun frein à son ambition et à sa jalousie; sa volonté était un ordre, et malheur à qui la bravait : témoin le chancelier comte Beichling. Mais elle ne put triompher de même du prince Égon de Furstenberg et du feld-maréchal comte Flemming. Ses tentatives dans ce but furent cause de son renvoi. En 1716 le roi se trouvait à Varsovie, et la comtesse, poussée par la jalousie, résolut de l'y surprendre; mais elle fut arrêtée sur la frontière de Silésie par un détachement de la garde, et forcée de s'en retourner à Dresde, d'où elle fut exilée avant le retour du roi. Elle alla d'abord à Pillnitz, puis à Berlin; et comme elle n'y reçut pas un accueil plus favorable, elle se rendit à Halle, où Auguste II la fit arrêter et conduire au vieux fort de Stolpen. On explique son arrestation par les menaces qu'elle proféra contre le roi dans un accès de jalousie, et qui, commentées par les ennemis de la comtesse, avaient paru plus graves qu'elles ne l'étaient réellement. Dans les premières années de son emprisonnement, la comtesse écrivit à son ancien amant un grand nombre de lettres, auxquelles le roi ne répondit pas, et qu'il finit même par jeter au feu sans les lire.

Après la mort d'Auguste, la comtesse jouit de plus de liberté. On lui offrit une meilleure habitation; mais elle était tellement accoutumée à sa prison, qu'elle ne voulut plus la quitter. Pendant toute la guerre de sept ans, Frédéric II lui fit payer une pension aussi longtemps que la Saxe fut en son pouvoir. Mais il ne la lui payait qu'en pièces dites *éphraïmites*, mauvaise monnaie fabriquée par le juif Éphraïm de Leipzig, avec l'autorisation du gouvernement prussien. Par passe-temps, et plus encore pour exprimer son dépit, la comtesse en avait garni les murs de ses appartements, et elle montrait cette tenture d'un nouveau genre à tous ceux qui avaient accès auprès d'elle. On la soupçonna de pencher vers le judaïsme et de songer à s'y convertir. Elle tutoyait tout le monde, et lorsque des princes passaient à Stolpen, elle les faisait assurer de sa bienveillance. Enfin, elle mourut dans ce fort, après un emprisonnement de quarante-cinq ans. On ne trouva chez elle que 40 florins dits de *Cosel*, qu'elle s'était procurés à tout prix pendant sa détention, et qu'elle conservait dans le coussin de son fauteuil : c'étaient des pièces d'un florin, d'un demi et d'un quart de florin, frappées de 1705 à 1707 ; elles

portaient les deux écussons des armes polonaises et saxonnes, avec un espace entre elles, au milieu duquel on remarquait un point. On assure que ces pièces de monnaie ont été frappées à la suite d'un pari entre le roi et la comtesse; mais on ne sait si c'est là la véritable origine des *florins de Cosel*. La comtesse fut une des femmes les plus jolies et les plus spirituelles de son temps. Elle était très-versée dans la littérature française. Outre un petit jardin, qu'elle cultivait, sa bibliothèque fut pendant sa longue détention son seul délassement. Elle écrivit en marge de la plupart de ses livres des observations qui tendent toutes à attester la fragilité des choses terrestres. Sa haine pour le roi, qui d'abord avait été excessive, se changea dans la suite en une sorte d'amour exalté. Elle fondit en larmes en apprenant la nouvelle de sa mort. Cette favorite déchue laissa en mourant un fils, le comte Rutowski, et deux filles. [*Enc. des G. du M.*]

Conversations-Lexicon.

* **COSIDA** (Don *Jeronimo*), peintre espagnol, né à Saragosse, vivait en 1620. Il était noble et fort riche; mais son seul orgueil était d'être bon peintre, et il le poussait jusqu'à l'âpreté. Il avait l'invention féconde, particulièrement pour l'architecture, dont il décorait ses tableaux, et sa couleur était très-suave. Il a exécuté des travaux considérables dans diverses églises de Saragosse.

Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **COSIMO** (*Andrea*), peintre italien, vivait dans le quinzième siècle. Il a été un des premiers qui ont mis les ornements en usage dans la peinture moderne; il se rendit fort habile dans le genre *clair-obscur* et la manière dite *égratignée*. Il mourut à soixante-quatre ans.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

COSIMO (*Jacques*), graveur italien. *Voyez* TREZZO (*Giacomo* DE).

COSIMO (*Pietro* DI). *Voy.* ROSSELLI.

COSIN (*Jean*), théologien anglais, né à Norwich, en 1594, mort en 1672. Il étudia dans sa ville natale et à Cambridge. Il devint ensuite chapelain du docteur Neale, évêque de Durham, qui lui fit donner en même temps une prébende. Plus tard il obtint l'archidiaconat d'York, et en 1626 le rectorat de Branapeth, dans le Northumberland. Chargé en 1638 de la direction du collége Peterhouse à Cambridge, et devenu en 1640 doyen de Peterborough, il fut privé de tous ses emplois par l'influence des puritains, qui dominaient aux communes et l'accusaient de pencher vers le papisme. Il se rendit alors en France, d'où il revint sous Charles II. En même temps qu'il rentra dans ses emplois, en décembre 1660, il fut élevé a l'évêché de Durham, et mourut dans ces fonctions. Ses principaux ouvrages sont : *A scholastical History of the Canon of the Holy Scripture*; — *History of the Transsubstantiation.*

Biog. Brit. — Is. Basire, *A funeral Sermon, together with the life, etc., of the late lord bishop of Durham*; 1673.

* **COSINGAS**, chef thrace, d'une époque incertaine. Polyen cite de lui un stratagème qui ne donne pas une haute idée de la civilisation des Thraces. Comme il était en même temps prêtre de Junon, il s'avisa de l'artifice suivant pour réduire ses sujets rebelles : il fit attacher plusieurs longues échelles de bois les unes aux autres, et fit courir le bruit qu'il allait monter au ciel, pour demander raison à Junon de la désobéissance de ses sujets. Les Thraces, épouvantés, demandèrent pardon à leur roi, et s'engagèrent par serment à lui rester toujours fidèles.

Polyen, *Stratag.*, VII, 22.

* **COSINI** (*Silvio*), sculpteur italien, né à Fiesole, près Florence, dans la première moitié du seizième siècle. Il fut un des meilleurs élèves et aides de Michel-Ange. Outre beaucoup de travaux exécutés sous la direction et sur les dessins de ce grand artiste, il a laissé à Florence, à Pise, à Gênes et à Milan des travaux originaux, qui lui assurent un rang distingué parmi les sculpteurs de son temps. Quelques-unes de ses sculptures à la chapelle de la *Madonna dell' Albero*, dans la cathédrale de Milan, attestent une telle habileté de ciseau qu'on leur a fait l'honneur de les attribuer au Bambaja. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scoltura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **COSMAO-KERJULIEN** (Le baron) *Julien-Marie*, marin français, né à Châteaulin (Finistère), le 29 novembre 1761, mort à Brest, le 17 février 1825. Entré dans la marine à l'âge de quinze ans, il fut nommé sous-lieutenant de vaisseau en 1786, lieutenant au mois de mai 1792 et capitaine l'année suivante. Devenu chef de division, il commanda sans interruption de 1797 à 1805 six vaisseaux différents. En 1805, commandant le vaisseau *Le Pluton*, il s'empara du fort, jusque là réputé inexpugnable, du Diamant, à la Martinique. Quelques mois après il figura avec gloire au funeste combat de Trafalgar (21 octobre 1805). Lorsque l'issue du combat ne fut plus douteuse, il se rallia à l'amiral Gravina, qui était parvenu à rassembler quatre vaisseaux français et six espagnols, et fit route avec lui pour Rota, où les débris de la flotte franco-espagnole mouillèrent dans la nuit du 21. Le lendemain, bien que *Le Pluton* fit trois pieds d'eau à l'heure, et que son équipage fût réduit à moins de trois cents hommes, Cosmao sortit de la rade avec deux vaisseaux français, deux espagnols, cinq frégates et deux corvettes; il atteignit les Anglais, parvint à leur reprendre deux vaisseaux, et rentra dans la rade de Cadix, pendant que plusieurs vaisseaux français, que les Anglais remorquaient, profitèrent de cette circonstance pour se délivrer. Ce brillant fait d'armes valut à Cosmao la grandesse d'Espagne de première classe et le grade de contre-amiral. Il continua de servir activement jusqu'à la fin du règne de Napoléon Ier, et fut pendant les cent jours nommé

pair de France. Destitué au mois de juillet 1815, il passa le reste de sa vie dans la retraite.

Archives de la marine. — Mon. univ. — Hennequin, *Biographie maritime.*

COSMAS (Κοσμᾶς), célèbre géographe, moine d'Alexandrie, vivait au sixième siècle. Il avait été d'abord marchand et voyageur, et avait visité dans des vues commerciales l'Éthiopie, l'Arabie et surtout l'Inde, d'où lui est venu le nom d'*Indicopleustes*, qui le distingue de ses homonymes. Quand il eut embrassé la vie religieuse, il écrivit divers ouvrages géographiques ou théologiques, dont le plus important était une *Description de la Terre*, dédiée à son ami Constantin. « Cet ouvrage, dit-il lui-même, traite de toutes les régions du monde, tant de celles qui sont en deçà de l'Océan que des autres; on y trouve les contrées du midi depuis Alexandrie jusqu'à l'Océan méridional; le Nil et ses riverains, tous les peuples d'Égypte et d'Éthiopie, le golfe d'Arabie et les peuples qui l'avoisinent; les terres comprises entre le Nil et le golfe, avec les villes, les régions, les peuples qui l'habitent... » Ce livre est perdu, au grand regret de Montfaucon (*lacrymis deploranda jactura*), regrets que nous partageons quand nous songeons aux faibles notions que nous ont laissées les anciens sur les régions équatoriales. Il fut violemment attaqué à son apparition, et on traita de fables les notions qu'il donnait sur les déserts brûlants de l'Afrique. Ce fut pour appuyer ce premier livre que l'auteur rédigea sa *Topographie chrétienne* (Τοπογραφία Χριστιανική), qui, plus heureuse, a survécu.

Cet ouvrage fut écrit du temps de Justinien, vers 547, « vingt-cinq ans après la guerre d'Élesbaan contre les Homérites »; or cette guerre eut lieu en 522. Il est du plus haut intérêt pour la connaissance des notions géographiques qui avaient cours au sixième siècle. Son premier livre est consacré à des notions générales; il débute par nier énergiquement, contre les philosophes, la sphéricité de la terre. « Il y a, dit-il, de faux chrétiens, contempteurs des Écritures, et qui osent soutenir que la terre est sphérique : je combats ces erreurs, venues des Grecs, par des citations incontestées des livres saints... » Ses arguments principaux roulent sur des comparaisons bibliques : *Statuit* (*Dominus*) *cœlum sicut fornicem,... sicut tabernaculum ad habitandum... conglutinavi* (*terram*) *sicut lapidem quadrum*. Après avoir combattu les idées des philosophes, il pose à son tour les siennes, dont il ne permet pas « à un vrai chrétien de douter ». Pour lui, la terre est un rectangle ou carré long, borné de tous côtés par des murailles qui forment au-dessus d'elle, en se réunissant, le firmament ou la voûte céleste. Quant au système sidéral, il est tout à l'avenant. Vers le pôle Nord il y a une haute montagne, autour de laquelle tournent le soleil, la lune, les étoiles; l'éclipse du soleil a lieu quand la lune s'interpose entre cet astre et la terre : l'éclipse de lune, quand la montagne se trouve entre la lune et le soleil. Le sommet hémisphérique de la montagne en masquant certaines parties de la lune produit l'échancrure que nous y voyons, etc... Ce n'est pas seulement au nom de la Bible que Cosmas attaque la sphéricité de la terre, mais au nom de la « saine raison ». Il trouve ridicule qu'on soutienne que la terre puisse rouler dans l'espace, sans axe ou appui quelconque; il appelle les antipodes « des contes de vieilles femmes ». Toute sa physique est de même force. Revenons à sa géographie. Le rectangle terrestre dont nous avons parlé en contient un plus petit, séparé du grand par l'Océan, qui est une sorte de vaste canal, avec quelques échancrures ou golfes, qui sont : au nord, la Caspienne : au sud-est, les golfes Arabique et Persique. Le *Golfe Romain* (Ρωμαϊκὸς κόλπος, la Méditerranée) se décharge à l'occident dans l'Océan par un goulet étroit (les colonnes d'Hercule). Quant à la grande terre par delà l'Océan, c'est celle qu'habitaient les hommes avant le déluge : elle est arrosée par le Phison et plusieurs lacs ou marais sans nom. — En réalité, Cosmas ne parle bien que de ce qu'il a vu; mais son plus grand intérêt historique réside dans les quelques pages qu'il a consacrées à l'Éthiopie et à l'Inde. Il paraît avoir surtout visité l'Abyssinie, l'Arabie hymyarite, le Zanguebar, l'Inde jusqu'à Ceylan. Il a donné (*Topog. christ.*, *XI*) une précieuse description de cette île, la *Taprobana* des Grecs, qu'il connaît sous son nom sanskrit de *Selendiv*. En voici quelques lignes : « Cette île, que les Indiens nomment *Sielediva*, est voisine d'autres îles moindres et innombrables; chacune d'elles a de l'eau douce et des cocotiers : elles sont très-rapprochées les unes des autres. L'île obéit à deux rois, qui se font la guerre... Elle fait un commerce immense avec la Perse, l'Arabie, l'Égypte, le reste de l'Inde... Les principaux objets du commerce de l'Inde sont : le girofle... le poivre, qu'on tire de *Male*, le cuivre, qu'on va chercher à *Calliana* (*Kaljani* en sanskrit)... L'Inde commence au *Sind* (nom indigène); ses principaux ports commerçants sont : Sindu, Orrhota, Calliana, Sibor, Male, Parti, Mangaruth, Salopatana, Nalopatana, Pudapatana... Plus loin est le pays qui produit le giroflier : puis *Sina*, qui donne la soie; au delà, il n'y a nulle terre, car l'Océan entoure Sina à l'orient. Sielediva est un immense entrepôt commercial. » — Ce petit exposé géographique est précédé de la description de divers animaux et produits végétaux de l'Inde : la licorne, qu'il n'a vue qu'en effigie, la girafe, l'éléphant, l'hippopotame, le phoque, le dauphin, la tortue, etc.; le poivre, le cocotier (*argellia*). Ses descriptions, que l'espace ne nous permet pas d'analyser ici, sont généralement exactes. Ce qu'il faut encore signaler, ce sont les passages relatifs aux barbares qui menaçaient au sixième siècle le nord de l'Inde par la Bactriane; les fables même que rapporte Cosmas prouvent

l'idée exagérée qu'on se faisait des ressources des peuples turco-hunniques d'au delà de l'Indus. « Le roi des Huns, nommé Jollas, a une armée si nombreuse, qu'assiégeant une ville de l'Inde environnée d'eaux profondes, il fit boire toute cette eau par sa cavalerie et ses éléphants, et emporta ensuite la place. » (*Top. chr.*, ibid.)

Cosmas avait encore écrit des *Tables astronomiques*, qui sont perdues, mais qu'on ne peut regretter : toutes ses bizarreries cosmographiques prouvent à quel point une fidélité mal entendue aux textes sacrés avait fait reculer au commencement du moyen âge la science illustrée par Hipparque, Ératosthène et leurs successeurs. En outre, quelques auteurs ont supposé que Cosmas était l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie;* mais Cave (*Historia litteraria*, I, 515) se borne à penser que l'auteur inconnu de cette chronique a pillé largement Cosmas, en lui empruntant des passages entiers.

De toutes ces œuvres, la *Topographie chrétienne* seule a survécu; elle a été pour la première fois donnée en entier par Montfaucon (*Coll. des Pères et écrivains grecs*, t. II, 1706), d'après un manuscrit du dixième siècle existant à la bibliothèque de Florence, où Bigot avait eu l'occasion de le consulter et d'y emprunter quelques extraits, l'Inde, Ceylan, et la fameuse inscription d'Adulis, le plus curieux monument de la géographie ancienne de l'Afrique. Cosmas la transcrivit à Adulis, fort égyptien sur la mer Rouge, où elle ornait un trône ou siége devant lequel se faisait l'exécution des condamnés à mort. Après un long paragraphe où sont mentionnées les campagnes de Ptolémée Évergète dans l'Asie Mineure et les régions de l'Euphrate, vient une lacune provenant de mutilations ou dégradations, lacune suivie d'un texte parfaitement intact, dont nous donnons ci-dessous la traduction. Cosmas a cru que toute l'inscription était relative au même prince; mais l'histoire d'Évergète d'une part, et de l'autre la phrase de l'inscription que nous soulignons, prouvent assez que la seconde partie n'a aucun rapport avec l'autre. Nous citons : «... J'ai vaincu les peuples de Gazé, Agamé, Siguen, qui m'ont livré la moitié de leurs biens. J'ai traversé le Nil, et soumis ceux d'Ava, Tiamo ou Tziamo, Gambela et les tribus voisines de Zingabène, Angabe, Tiama, Athagaos, Calaa et Semena, qui demeurent au delà du Nil, dans des montagnes escarpées et neigeuses... Puis j'ai dompté les nations Lazine, Zaa, Gabala, placées dans des monts ardus où sont de sources chaudes; Atalmo et Bega, et tous les peuples de cette région; les Tangaïtes, qui viennent jusqu'aux frontières d'Égypte; après quoi j'ai songé à *me rendre par terre de mon royaume à celui d'Égypte*. J'ai soumis én passant les peuples Annine et Metine... J'ai fait la guerre à celui de Sosca; et malgré la hauteur de ses montagnes, je l'ai obligé à me livrer ses jeunes gens, ses femmes, ses vierges et ses biens. J'ai vaincu les Rausi, qui vivent dans l'intérieur, au pays de l'encens, et ceux de Solate, et je leur ai ordonné de fortifier les côtes maritimes... Beaucoup de peuples sont aussi devenus mes tributaires sans combat. Puis j'ai envoyé des troupes de terre et de mer par delà la mer Rouge, et j'ai subjugué les Arabites et les Cinædocolpites, et j'ai forcé leurs rois à me payer tribut, à assurer la sécurité des routes et des mers. Et j'ai dompté toutes les nations qui vont de Leucê-Komê (*le Bourg-Blanc*) à la terre des Sabéens. De tous mes prédécesseurs, nul n'avait avant moi soumis tous ces peuples. J'en rends grâces au dieu Mars, de qui je suis né, et par lequel j'ai conquis toutes les régions qui vont de l'Orient au pays de l'encens, du Couchant à l'Éthiopie et au pays de Sasi. Je suis descendu à Adulis, où j'ai offert un sacrifice à Jupiter, à Neptune et à Mars, et ayant réuni dans ce lieu toutes mes armées, j'ai consacré ce siége à Mars, la vingt-septième année de mon règne. »

Il est reconnu aujourd'hui que cette inscription concerne un roi de l'Habesch (Abyssinia), postérieur de cinq ou six siècles à Évergète. L'obscurité qui enveloppe les origines des peuples abyssins ne permet guère d'élucider entièrement ce point d'histoire; mais la partie géographique, insoluble il y a trente ans, l'est devenue beaucoup moins depuis que les conquêtes de Méhémet-Ali et les voyages de Bruce, Cailliaud, Rochet d'Héricourt, d'Abbadie, etc..., ont laissé peu de choses à découvrir dans les hautes régions qui entourent le Dembea. Ainsi, dans les noms de *Gazé*, *Agamé*, *Tsiamo*, *Athagaos*, *Semena*, il est impossible de ne pas reconnaître les contrées abyssiniennes modernes de Tacazze, Agami, Tsamaï, Aagau, Semen; *Ava*, *Zingabene*, *Tiama*, *Bega*, pourraient être les pays d'Awaït, Gindjar, Damot, Beghemder. Quelques noms sont arabes, comme *Calaa Gabala* (Kalaât Djébel, ou la Montagne). Les Tangaïtes, « qui touchent à l'Égypte, » semblent être ceux du Dongolah. Toutes ces conquêtes ne durent pas dépasser l'Abaï ou Nil blanc, à-moins que les *Rausi* ne soient les Aroussi d'à-présent. Les autres noms sont moins importants, et aussi plus discutables : pour ceux d'Arabie, c'est la reproduction de Ptolémée. L'histoire d'Abyssinie n'ajoute que peu de choses à ces données : elle parle d'un roi *Angabo*, vivant aux temps héroïques (peut-être roi de l'Ango, *Angabe* de l'insc.) : elle raconte la *guerre de l'éléphant*, dirigée par le roi Abreha contre les Arabes d'Iémen, à une date fort obscure. Ce pourrait bien être le héros de l'inscription; à moins que ce ne soit encore Acizama, cité comme un roi puissant dans l'inscription grecque d'Axum. (*Voy.* Salt pour toutes ces origines.) Sur Gazé, nous ferons remarquer que le nom national des Abyssins est *Aguzyan* (les *libres*, comme les *Amazig* de l'Atlas), et que leur langue se nomme *ghez*.

Revenons au manuscrit de Cosmas. Le manuscrit de Florence (*codex Laurentinus*) est le plus complet qui existe; mais celui du Vatican est plus curieux, en ce sens qu'il est du neuvième siècle et qu'il contient des figures explicatives qui ont servi à Montfaucon pour illustrer sa publication. Nous avons cité quelques-uns des sujets de ces figures: outre les dessins qui intéressent l'histoire naturelle, il y a une mappemonde conforme au système cosmographique déjà exposé. M. de Santarem a reproduit cette carte avec un commentaire détaillé (1). Il y fait remarquer, avec raison, que Cosmas paraît avoir beaucoup emprunté aux Arabes et aux Hindous: en effet, la ceinture qui entoure le monde semble rappeler le *Djebel Kaf* des premiers, et la montagne qui est le centre du système planétaire pourrait être le *Mérou* (2) des seconds. Beaucoup d'écrivains se sont occupés de Cosmas, et parmi eux Schœll déclare Cosmas « le géographe le plus important du moyen âge (3) »; mais, du reste, il croit que ce nom de *Cosmas* est un simple pseudonyme, destiné à rappeler ses travaux cosmographiques. Il est vrai que Photius, qui écrit trois siècles plus tard, indique le livre sans nommer l'auteur (4). Vincent, l'auteur *Du Commerce et de la Navigation des Anciens* (t. II, 533), émet une opinion fort étrange, et qui nous semble insoutenable, à savoir que Cosmas « n'avait guère vu que l'Abyssinie, et n'avait jamais passé le détroit de Bab-el-Mandeb ». C'est tenir trop peu de compte de la *Taprobane*. — Le savant Gosselin avait tiré un bon parti de la *Topographie chrétienne*, et surtout de la mesure de la terre adoptée par Cosmas. Il a prouvé que la corde fictive qui coupe, dans cet auteur, la terre en deux, de Tsinæ à Gadès, par Nisibe et Séleucie, est le 36e parallèle donné par Ératosthène (5); et il pense que la mesure de Cosmas est la même que celle des Grecs de l'expédition d'Alexandre (400,000 stades pour la circonférence du globe). — Pour Gosselin et M. de Santarem, les *Tsinæ* de Cosmas seraient la côte occidentale du royaume de Siam (6). Nous convenons avec ces illustres savants que du temps de Ptolémée les pays malais étaient encore inconnus; mais pourquoi Cosmas, qui avait vu l'Inde, n'aurait-il pas eu des notions sur la Chine (*Sina* ou *Tsina*), « qui donne la soie, et que la mer baigne à l'Orient »? — Il est à regretter que J. Lelewel n'ait consacré que quelques lignes à Cosmas, qui est certainement le plus intéressant champion d'une sorte de réaction d'un christianisme mal entendu contre la géographie Alexandrine. Malgré le ton tranchant du moine égyptien, il est constant que la non-sphéricité de la terre n'était point article de foi dans l'Église, car Isidore de Séville croit que la terre est ronde et que Jérusalem en est le milieu (*umbilicus*). Jérusalem, la ville sacrée, remplaçait ainsi le Delphes de la géographie grecque. G. Lejean.

Montfaucon, Gosselin, Schœll, Vincent, Santarem. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, II, 21. — Mannert, *Géographie des Anciens*, p. 188. — Letronne, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1834, et *Mémoire* lu à l'Institut et reproduit par M. de Humboldt (*Geog. du N. Cont.*). — Reinaud, *Trad. d'Aboulféda*, I, p. 204. — Ferd. Denis, *le Monde enchanté* (1843). — Sam. Davidson, dans la *Gr. and Roman Biography*, de Smith, t. I. — J. Lelewel. *Histoire de la Géographie du moyen âge*. — Maltebrun. *Hist. de la Géographie*.

*COSMAS, poëte grec, d'une date inconnue. On a de lui une épigramme, dans l'*Anthologie Grecque*. Les *Analecta* de Brunck lui donnent le titre de moine, mais dans l'*Anthologie* de Planude (édit. de H. Estienne) il est qualifié de mécanicien. Peut-être est-ce le même que Cosmas l'*Indicopleuste*, ou que Cosmas de Jérusalem?

Analecta, édit. de Jacobs, IV, 96. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

*COSMAS, jurisconsulte grec, il vivait au dixième siècle; il est indiqué comme *magister officiorum* de la cour de Constantinople, sous le règne de Romain le vieux. On a de lui des *Sentences* (Ψῆφοι) qui accompagnent, dans divers manuscrits, les *Novelles* de cet empereur. Ces sentences ne sont point des décisions judiciaires, mais des instructions ministérielles, qui paraissent avoir eu autant d'autorité qu'un décret impérial. Quelques auteurs ont attribué à Cosmas d'autres travaux, qui ne lui appartiennent pas.

Montreuil, *Histoire du Droit Byzantin*, t. II, p. 408 et 300.

*COSMAS, ou plutôt *Cosmes*, écrivain grec, d'une époque ignorée. Il n'est connu que d'après un commentateur, qui lui attribue un livre sur l'Égypte (*Ægyptiaca*). Dans la première partie de ce livre, il affirmait que Thèbes du Nil était la plus ancienne ville du monde (πάντων ἀρχαιοτάτην πόλιν Θήβας.

Schol. Apoll. Rh., IV, 260, de la collection des *Fragments* de M. Didot.

*COSMATI, nom d'une famille de mosaïstes italiens, qui se distinguaient à Rome dès le commencement

(1) *Essai sur l'histoire de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge*; Paris, 1850.

(2) Albirouny dit que « suivant quelques Indiens, le Mérou est une montagne très-élevée, placée sous le pôle, et autour de laquelle tournent les étoiles, ce qui fait que tantôt elles sont visibles, et que tantôt elles ne le sont pas... Ainsi donc, dans Cosmas, on trouve un mélange des doctrines des Indiens, des Chaldéens, des Grecs et des Pères de l'Église. — Il déclare même que son exposé sur le système du monde, il le devait à un homme divin, naturel du pays des Chaldéens, appelé Patrice, et à son disciple Thomas d'Édesse, qui le suivait partout dans ses voyages. » *Essai*, II, p. 14.

(3) Schœll, *Hist. de la Littér. grecque*, VI, 37.

(4) Photius, *Bibl.*, 36.

(5) *Géographie syst. des Grecs*; III, 274.

(6) *Essai sur l'histoire de la Cosmographie*, etc., II, 13. Cet auteur ajoute: « Cosmas ayant fait connaître les Tsines, baignés par une mer de l'est, autorisa pendant le moyen âge l'opinion systématique de ceux qui reportent les contrées d'où sortaient les richesses de l'Inde, les épices, les aromates, les diamants et les métaux précieux, vers la partie la plus orientale du continent de l'Asie. »

zième siècle. Leurs travaux sont reconnus comme supérieurs à ceux des incrusteurs grecs qui travaillaient dans le même temps. Adeodato di Cosimo Cosmati est l'auteur des mosaïques qui décorent l'église de Sainte-Marie-Majeure de Rome et la cathédrale d'Orvieto. Il vivait en 1290.

Valle, *Storia di Duomo d'Orvieto*. — *Diario di Roma*. — Lanzi, *Storia pittorica*, I, 48.

*COSME ou CÔME (Saint), né en Arabie, frère de saint Damien, et comme lui médecin, au troisième siècle de J.-C. Lorsqu'ils eurent l'un et l'autre souffert le martyre pour la foi chrétienne, dont ils étaient de pieux confesseurs, leurs corps furent transférés à Rome, et une église leur fut dédiée; on célèbre leur fête le 27 septembre. Ils devinrent les patrons des médecins et des chirurgiens; à Paris, ils avaient jusqu'en 1790 une église très-remarquable sous le rapport des ornements d'architecture, mais qui, fermée depuis cette époque, est actuellement démolie; elle faisait le coin des rues de la Harpe et de l'École de Médecine. Au onzième siècle un ordre de chevalerie fut fondé sous le nom d'*ordre de Saint-Cosme et Saint-Damien*, à l'effet de protéger les pèlerins allant en Terre Sainte; il subsista pendant quelques siècles. [*Encyc. des G. du M.*]

Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*.

*COSME de Jérusalem, dit *Hagiopolite*, poëte chrétien grec, vivait dans le huitième siècle. Les faits de la vie de ce personnage sont assez incertains. Suivant les apparences, il était Italien et prêtre. Il fut pris sur mer par les Sarrasins et acheté par le père de saint Jean de Damas, qui lui confia l'éducation de son fils. Cosme devint évêque d'un diocèse en Palestine, et se retira dans un monastère. On a treize *hymnes* de lui dans la *Bibliotheca Patrum*, et il est auteur d'une partie des *odes* qui sont dans le *Triodum* des Grecs. La bibliothèque de Vienne (Autriche) possède une explication des *Psaumes* en vers iambiques qui porte le nom de Cosme de Jérusalem.

Baronius, *Annales*, nos 8 et 334. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

COSME ou COSMAS *de Prague*, le plus ancien des historiens bohémiens, né en 1045, mort en 1125. Il fit ses études à Liége, sous Frankon, écolâtre de l'église collégiale de Saint-Lambert. De retour à Prague, il se maria; et après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, en 1099. L'empereur Henri IV, dont il avait été le secrétaire, le fit nommer chanoine et ensuite doyen de l'église de Saint-Vite, aujourd'hui église métropolitaine de Prague. Cosme écrivit une chronique des Bohémiens en trois livres (*Chronica Bohemorum*), depuis leur origine jusqu'au duc Sobeslas, en 1125. Tout ce qu'il dit dans son premier livre des commencements de la monarchie bohémienne est emprunté à des traditions incertaines ou même fabuleuses, de l'aveu même de l'auteur. Il se donne comme témoin oculaire des faits qu'il raconte dans son second livre; et dans le troisième il s'excuse de passer légèrement sur certains événements qui intéressaient des personnes vivantes, qui auraient exigé de lui des louanges qu'elles ne méritaient pas. Il blâme l'ardeur des croisades, et désapprouve la conduite des croisés, qui forçaient les juifs à recevoir le baptême, abus qui suivant lui n'a produit que des profanations. Cet ouvrage fut publié pour la première fois par Freher, en tête des *Scriptores Rerum Bohemicarum*; Hanovre, 1602, in-fol. Le même savant en donna une édition plus complète; Hanovre, 1607, in-fol. Ce fut d'après cette édition que Jo. Burchard Mencken réimprima la *Chronica Bohemorum* dans le tome Ier de ses *Scriptores Rerum Germanicarum*, avec les notes érudites de Christian Gottlieb Schwartz; Leipzig, 1728, in-fol. Dans sa seconde édition, Freher donna aussi une *Vie de saint Adalbert*, évêque de Prague, apôtre des Bohémiens, des Polonais et des Prussiens; Mencken la rejeta, comme n'étant pas de Cosme; on la trouve dans les *Antiquæ Lectiones* de Canisius, t. V, et dans les *Acta Sanctorum*, t. III, 23 avril.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ ætatis* t. Ier. — Sax, *Onomasticum litterarum*, t. II, p. 210.

COSME DE VILLIERS, dit SAINT-ÉTIENNE (*François*), biographe français, né à Saint-Denis (Seine), le 8 septembre 1680, mort à Paris, en 1758. On a de lui : *Vie de Michel Angriani, dit de Bologne, général de l'ordre des Carmes*; Paris, 1728; — *Vie du père Louis-Jacob, carme*; Paris, 1739; — *Bibliotheca carmelitana*; Orléans, 1752.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COSME ou CÔME (*Jean* BASEILHAC, dit *le frère*), chirurgien français, né à Pouyastruc, près Tarbes, le 5 avril 1703, mort le 8 juillet 1781. Fils, petit-fils et neveu de chirurgiens distingués, il put se livrer dès sa jeunesse à son goût pour l'art de guérir : il y fit de rapides progrès, qui lui valurent la protection de l'évêque de Bayeux. Sa piété lui fit désirer d'entrer en religion, et après qu'il se fut assuré qu'on lui permettrait de continuer l'exercice de la chirurgie, il prit l'habit chez les feuillants, en 1740. A cette époque il était déjà un chirurgien exercé, et il se consacra tout entier au soulagement des pauvres, qu'il recevait dans un hospice fondé et entretenu par lui avec le prix que les riches lui offraient pour ses soins. Bien qu'il ait embrassé toutes les parties de la pratique, son nom se rattache cependant d'une manière plus particulière à l'opération de la taille. Il s'attacha spécialement à la taille latérale, qu'il considérait comme beaucoup moins dangereuse que le haut appareil, et il obtint dans cette opération des succès remarquables, au moyen d'un instrument de son invention, qu'il appela *lithotome caché*. Ce ne fut pas là l'unique perfectionnement dont la chirurgie lui est redevable : il inventa également des procédés et des appareils pour la ponction de la

vessie et pour l'opération de la cataracte. « Profondément versé dans les parties les plus délicates de la chirurgie, dit Éloy, il les exerce toutes avec une dextérité peu commune; et comme il a le génie solidement inventif, il sait allier le mécanisme des instruments avec la promptitude des opérations. Simple dans ses habitudes, sobre dans sa vie, généreux avec les pauvres, et véritablement pieux, frère Cosme compta au rang de ses amis les hommes les plus distingués de son temps, auxquels il laissa de sincères regrets. » On a de lui : *Pièces importantes concernant la taille par le lithotome caché;* Paris, 1751, 2 vol. in-12; — *Méthode nouvelle d'extraire la pierre de la vessie par-dessus le pubis;* ibid., 1779, in-12; — *Observations sur les propriétés de l'alcali fluor ammoniacal;* 1778, in-8°.

Éloy, *Dict. de la Médecine.* — Cambon, *Éloge de frère Cosme;* 1781.

COSME, grands-ducs de Toscane. *Voy.* MÉDICIS.

***COSMÈ.** *Voy.* TURA.

***COSMICO** (*Nicolo-Helio*), littérateur italien, né à Padoue, vers 1440, mort en 1489. Il vécut longtemps à Ferrare; sa conduite déréglée et la liberté de ses propos attirèrent sur lui les poursuites de l'inquisition, qui le fit jeter en prison. Il obtint de la réputation comme un des bons poëtes latins de son époque; mais la plus grande partie de ses écrits n'a point été publiée. On imprima à Venise, en 1478, ses *Cancioni*, et le frontispice qualifie leur auteur d'*eccellentissimo;* elles reparurent à Vicence, en 1481. Ces poésies italiennes, qui ont peu d'intérêt aujourd'hui, renferment aussi quelques pièces de ses vers latins. G. B.

Gyraldus, *De Poetis sui temporis*, p. 382. — Crescembini, *Istoria della Poesia*, t. V, p. 37. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVII, p. 180. — Vedova, *Scrittori Padovani*, t. I, p. 298

COSNAC (*Daniel* DE), prélat français, né au château de Cosnac, en Limousin, vers 1630, de François baron de Cosnac et d'Éléonore de Talleyrand de Châlais; mort à Aix, le 18 janvier 1708. Destiné dès le berceau, à titre de cadet, à l'état ecclésiastique, il fit ses premières études à Brives et à Périgueux, et vint en 1644 prendre ses degrés de maître ès arts au collége de Navarre. Il fut reçu bachelier de l'université de Paris en 1648, et entra en licence deux ans après (1650). Admis, par la protection du duc de Bouillon, dans la maison du prince de Conti, il ne songea plus qu'à tirer parti, tout jeune qu'il était, de cette position pour faire fortune. Les premiers moments furent rudes; l'accueil qu'il reçut ne lui laissait que bien peu d'espoir de faire son chemin de ce côté, et il se fût dès lors retiré, sans les conseils de la duchesse de Longueville, qui le décida à prendre patience. Il fit sagement : Cosnac, à force de soins, de prévenances, d'assiduité, finit par se glisser dans l'intimité de M. de Conti durant une assez grave maladie du prince. « Personne, dit Saint-Simon, n'avait plus d'esprit, ni plus présent, ni plus d'activité, d'expédients et de ressources, et sur-le-champ. Sa vivacité était prodigieuse; avec cela très-sensé, très-plaisant en tout ce qu'il disait, sans penser à l'être, et d'excellente compagnie. Nul homme si propre à l'intrigue, ni qui eût le coup d'œil plus juste; au reste, peu scrupuleux, extrêmement ambitieux; mais avec cela haut, bardi, libre, et qui se faisait craindre et compter par les ministres. » L'abbé de Choisy complète le portrait, sans le contredire : « C'est, dit-il, un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien que, à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, et qui n'ont point affaire à lui. » Cosnac sut bientôt conquérir une place moins obscure dans la maison du prince. Il obtint d'exercer les fonctions de premier gentilhomme, ce qui avait l'avantage de l'attacher constamment à sa personne. Bientôt il traita de puissance à puissance avec Barbezières-Chémeraut et Sarrasin, les favoris du maître, et se rendit chaque jour plus utile au prince, qu'il décida à faire sa paix avec la cour. Cette paix fut l'ouvrage de Cosnac; sans lui M. de Conti aurait signé peut-être un traité d'alliance avec Cromwell, et l'on ne saurait imaginer les incalculables conséquences d'un pareil coup de tête, au moment même où le prince de Condé, son frère, avait passé du côté de l'Espagne. Cosnac n'avait que vingt-deux ans alors.

A sa sortie de Bordeaux, M. de Conti s'était retiré à La Grange, où il s'efforçait de passer le temps de son mieux. La troupe de Molière, encore inconnu, et de la Béjart était en Languedoc; Cosnac, qui avait l'argent des menus-plaisirs, mande à Molière de venir. Dans le même temps la troupe de Cormier était débarquée à Pézénas. Madame de Calvimont, maîtresse de Monseigneur, s'avisa de se déclarer sa protectrice, et le prince décida qu'il fallait faire dire à Molière de ne pas venir. Mais Cosnac fit observer qu'il s'était engagé, et il ne cacha pas qu'à défaut du prince il donnerait mille écus de son argent plutôt que de manquer de parole au comédien. Cette loyauté piqua d'honneur M. de Conti, qui revint de sa décision. Molière joua donc à La Grange, et n'eut pas de peine à se faire préférer à Cormier, dont la troupe fut congédiée. Cette anecdote a son importance; il ne serait pas impossible que l'insistance de l'abbé eût eu quelque influence sur l'avenir de Molière (1). M. de Conti, destiné d'abord à l'Église, s'était pris d'une passion subite pour les armes; et supposant qu'une alliance contractée avec une nièce du cardinal était ce qui pouvait le plus aider ses projets de gloire, il fit faire à celui-ci des ouvertures, qu'on accueillit à mer-

(1) Molière et le prince de Conti s'étaient déjà, du reste rencontrés chez les jésuites, au collége de Clermont, où le prince avait fait d'assez fortes études.

veille. En serviteur dévoué, Cosnac se prononça vertement contre un mariage aussi disproportionné; mais la décision était irrévocable, et il n'eut plus qu'à en prendre son parti et à faire oublier à Mazarin et à mademoiselle Martinozzi son opposition malavisée. Le prince une fois marié, il eût été peu décent que l'abbé conservât sa place de premier gentilhomme de la chambre; Cosnac se démit donc de sa charge en faveur du marquis de Villars. Mazarin lui avait promis le premier siége vacant; mais le ministre était de parole oublieuse, et ce fut Ondédei qui obtint l'évêché de Fréjus. Aussi Cosnac se promit-il bien, à la première vacance, de n'épargner pour arriver ni pas ni démarches : il apprend à six heures du matin la mort de M. de Valence; sans perdre de temps, il va dans la chambre de la princesse de Conti, dont il s'était fait l'ami, la fait lever et l'envoie au cardinal. Celui-ci voulait bien donner Saint-Flour, mais refusait Valence. Cosnac insiste, dépêche de nouveau la princesse à son éminence, et se remue si bel et si bien lui-même que la place fut emportée d'assaut. Mazarin lui en donna le brevet en présence de toute la cour, au sortir d'un sermon prêché par l'abbé devant le roi et la reine. « Le roi, lui dit-il, vous fait maréchal sur la brèche. » Choisy raconte qu'après sa nomination Cosnac alla chez l'archevêque de Paris : « Le roi, lui dit-il, monseigneur, m'a fait évêque; mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, répliqua M. de Valence; c'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, monseigneur, interrompit M. de Valence; car outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat. — Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême. » Le prince de Conti l'avait chargé de la direction de ses affaires, et ses finances, entre autres choses, ne s'en trouvaient pas trop mal. Si Cosnac était plus ambitieux et plus mondain qu'il ne convient à un ecclésiastique, c'était, après tout, un honnête homme et un homme intègre, que son maître eût dû conserver près de lui. Mais trop de gens étaient intéressés à le voir congédier pour qu'un jour ou l'autre des intrigues ne l'éloignassent pas. Des dégoûts, un refroidissement qu'on n'essaya pas de dissimuler le décidèrent à se retirer.

Ce fut alors que le cardinal lui donna le conseil d'acheter la charge de premier aumônier de Monsieur. Le caractère de ce frère de Louis XIV, ses mœurs, ses étranges attachements, ne sont que trop connus; Cosnac, d'abord dépaysé dans la petite cour du Palais-Royal, finit par s'attirer les bonnes grâces et l'amitié du jeune prince, dont il eût voulu faire un homme de cœur, sinon un grand homme. Il ne tint pas à lui que Monsieur n'encourageât une tentative organisée pour mettre sur sa tête la couronne de Naples. Il le suit à l'armée, pousse le duc d'Orléans à se montrer à la tranchée, l'y accompagne sans trop se soucier de ce qu'avait d'assez étrange cette démarche chez un ecclésiastique. Mais Cosnac, dont l'ambition n'allait pas jusqu'à faire taire certains sentiments de droiture et de dignité, au lieu de faire cause commune avec ce chevalier de Lorraine, *fait comme on peint les anges*, pour employer les formes dont se sert l'abbé de Choisy, prit parti pour Madame contre le favori de Monsieur, qui ne le lui pardonna pas. Nous le voyons dans une circonstance remuer ciel et terre afin de faire disparaître un libelle injurieux pour l'honneur de la maison. A dater de ce moment le duc d'Orléans semble s'efforcer d'abreuver de dégoûts un serviteur auquel il n'avait à reprocher que de lui avoir été trop dévoué. Cependant Cosnac, par amitié pour Madame, patiente quelque temps, jusqu'à ce que, poussé à bout, il finit par demander son congé au prince, qui le lui accorde avec une dureté imméritée. Monsieur exigeait qu'il quittât Paris, l'évêque de Valence s'y refusait; mais il dut céder sur un ordre de Louis XIV. Madame avait continué ses rapports avec lui; à la veille de partir pour l'Angleterre, où elle était envoyée par le roi pour négocier un traité secret avec Charles II, elle fit dire à Cosnac qu'elle voulait absolument l'entretenir. Ce dernier s'en défendit longtemps; mais les prières de la princesse étaient tellement pressantes, qu'il se mit en route, quoique déjà très-souffrant. Il arriva mourant à Paris, où il s'établit rue aux Ours, dans la maison d'un maître tireur d'or, chez lequel il se croyait en sûreté. Il n'en fut pas moins arrêté presque aussitôt, et conduit, malgré son état, au For-L'évêque, et non au Châtelet, comme le dit la *Biographie universelle* des frères Michaud, d'après l'abbé de Choisy. L'on avait feint de le prendre pour un faux monnayeur, et ce quiproquo volontaire avait servi de prétexte à des violences, dont l'évêque de Valence rejeta l'odieux sur M. de Louvois. Cosnac écrivit alors au roi, qui le fit relâcher et l'exila à l'Ile Jourdain. Cet exil dura deux années et huit mois (1). Il n'avait pas perdu pour cela l'estime du roi, qui avait accordé à son frère l'éloignement d'un serviteur qui déplaisait. A Reims, où l'évêque de Valence obtint de lui faire sa cour, Louis XIV lui dit avec bonté : « Monsieur, je vous ai fait savoir que je n'avais en aucune part à tout ce qui vous est arrivé de désagréable, que de l'avoir souffert; je vous le dis encore, et en suis très-fâché. — Sire, répondit-il en se jetant à ses pieds, votre majesté avait tout pouvoir d'en user avec

(1) La *Biographie universelle* des frères Michaud commet une autre erreur en disant, toujours d'après Choisy, que cet exil dura quatorze ans. Voyez, comme preuve, une lettre de madame de Sévigné, datée de Valence, le vendredi 6 octobre 1673.

moi comme il lui eût plu, étant mon souverain et mon maître, et je ne pouvais jamais avoir sujet de m'en plaindre; mais puisqu'elle a la bonté de n'avoir eu aucune part aux mauvais traitements que j'ai reçus, je pourrai dire que jamais on n'a usé avec une personne de mon caractère de tant de violence et d'injustice qu'on a fait. »

Cosnac figura à plusieurs reprises aux assemblées du clergé; il fut, dans la grave question des régales, qui menaçait de faire schisme, l'un des prélats français qui aidèrent le plus au triomphe des libertés de l'Église gallicane. Il avait été chargé d'examiner les brefs d'Innocent XI, et son rapport est une pièce historique qu'il est utile de lire. De retour dans son diocèse, l'évêque de Valence s'appliqua, comme il le dit, à l'extinction de l'hérésie. En moins de deux ans, de quatre-vingts temples que contenait son double diocèse de Valence et de Die, il n'en resta plus qu'environ dix ou douze, « qui, dans la vérité, n'étaient pas en état d'être rasés ». Mais ces temples mêmes disparurent, et l'heureux prélat, avant la révocation de l'édit de Nantes, en avait complétement purgé le sol. Toutefois, son zèle n'alla pas, comme chez plus d'un, jusqu'à l'oubli de tous sentiments d'humanité. Il se mit à parcourir le Dauphiné et le Vivarais à la suite des troupes envoyées pour arracher des abjurations aux prisonniers par des manœuvres assez habiles, mais peu loyales. Il sauva de la sorte du gibet plus de deux mille hommes. De pareilles conversions, on le pense, ne devaient point être toujours sincères. « J'avoue, dit-il, que la crainte des dragons et les logements dans les maisons des hérétiques y pouvaient contribuer beaucoup plus que moi. » En 1687, Cosnac était appelé à l'archevêché d'Aix; mais les démêlés de la France avec Rome firent qu'il ne fut préconisé que six ans plus tard, en 1693, et qu'il ne prêta serment que le 11 juin 1695. Des difficultés s'élevèrent entre lui et le clergé régulier de son diocèse, au sujet du couvent de Saint-Barthélemy d'Aix notamment, qui ne s'aplanirent qu'à la longue et après une lutte plus passionnée qu'édifiante pour les fidèles. En 1701 le roi lui donnait l'abbaye de Saint-Riquiers d'Évreux, et le nommait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Cosnac mourut à Aix, après cinquante-quatre années d'épiscopat; il était alors le plus ancien évêque de France (1). Daniel de Cosnac a laissé des Mémoires manuscrits, publiés en 1852 par le comte Jules de Cosnac, pour la Société de l'histoire de France. Ces Mémoires, où l'on trouve de curieux détails sur la Fronde en province, bien qu'ils n'aient ni la verve ni le pétillement de ceux de l'abbé de Choisy, sont écrits avec une certaine bonhomie, qui dispose à la confiance, et nous initient aux petites intrigues des cours du prince de Conti et de Monsieur. Mais l'esprit dont brillait la conversation de Cosnac y fait défaut; et si l'on veut avoir quelque échantillon de ses boutades et de ses saillies, c'est à l'abbé de Choisy qu'il faut recourir.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

(1) *Recueil des Gazettes*, 4 février 1708.

Mémoires de Daniel de Cosnac. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*, liv. VIII. — *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Sautelet), t. I, III, IV, VI, XIV. — *Mémoires de mademoiselle de Montpensier.* — *Mémoires de Gourville.* — *Mémoires de La Fare.* — *Mémoires politiques et militaires du maréchal de Noailles*, rédigés par l'abbé Millot. — *Histoire des grands Officiers de la couronne*, par le père Anselme. — *Madame de Sévigné*, lettre du 6 octobre 1673. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VI. — Cuvilliers-Fleury, *Journal des Débats*, des 18 et 25 septembre et 2 octobre 1853. — Léon Aubineau, journal *L'Univers*, des 30 décembre 1853 et 4 et 6 janvier 1853.

COSPÉAN ou **COSPEAU** (*Philippe* DE), théologien flamand, né dans le Hainaut, en 1568, mort au château des Loges, près Lisieux, en 1646. Il suivit d'abord les leçons de Juste-Lipse, puis vint à Paris. Sa pauvreté et son désir de science étaient tels, qu'il accepta, afin de pouvoir terminer ses études, les fonctions de valet de classe de l'abbé d'Épernon, depuis cardinal de la Valette. En 1604 Cospéan fut reçu docteur en Sorbonne, puis nommé évêque d'Aire en 1607. « C'était, dit Moréri, un excellent prédicateur, et on lui donne la gloire d'avoir purgé la chaire du fatras des citations profanes, et de leur avoir substitué l'Écriture Sainte, et en particulier l'autorité de saint Paul et celle de saint Augustin. » Il fut promu à l'évêché de Nantes le 17 mars 1622. Il eut à son avénement un différend assez vif avec son chapitre relativement aux émoluments du sceau épiscopal pendant la vacance. Aucune des parties ne se souvenait des ordonnances des rois de France, qui défendent absolument aux évêques de faire trafic de leur sceau, et des consultations cléricales qui taxent de *gains honteux et sordides* les profits que quelques évêques ont faits de leur secrétariat. Cospéan se montra favorable aux oratoriens dans leur querelle avec les carmes. Il fut chargé en 1627, par le cardinal de Richelieu, de préparer à la mort François de Montmorency, comte de Bouteville. « Celui-ci, dit un biographe moderne (1), fut si touché des exhortations du prélat, que, n'étant pas encore condamné, il voulait demander à ses juges, comme une grâce, d'être pendu et traîné sur la claie au gibet. » En 1636, Cospéan fut transféré à l'évêché de Lisieux. On a de lui : *Oraison funèbre prononcée en la grande église de Paris aux obsèques de Henri le Grand*; Paris, 1610, in-8°; — *Remontrance du clergé de France au roi*, prononcée le 18 juillet 1617; — *Pro patre Berullio Epistola apologetica*; Paris, 1622, in-8°.

René le Mée, cordelier, *Vie de Cospéan*; Saumur, in-4°; — David de la Vigne, *Miroir de la bonne mort, tiré des dernières paroles de l'évêque de Lisieux.* — Travers, *Histoire des Évêques de Nantes*, en 3 vol. —

(1) Villenave, dans la *Biographie universelle* des frères Michaud.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Montchal, *Mémoires*. — Griffet, *Histoire de Louis XIII*. — *Biographie générale des Belges*. — René Le Mée, *Le Prélat accompli, représenté en la personne d'illustrissime Philippe Cospean*; 1647, in-4°. — Ch. Livet, *Philippe Cospéan, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1854, in-12, 122 p.

COSPI (*Angelo-Bartolomeo*), traducteur italien, né à Bologne, mort le 2 novembre 1516. Il appartenait à une famille patricienne de Bologne. Il professa la philosophie et la rhétorique dans sa patrie, puis fut envoyé par Jules II comme légat à Vienne. Léon X le nomma sénateur. L'empereur Maximilien le choisit pour son secrétaire. On a de Cospi : *Diodori Siculi Libri duo* (lib. 16 et 17), *latinitate donati*; cette traduction a été réunie à celle du Poggio; Bâle, 1531 et 1559, in-fol.; — *Alexandri regis Vita, ab Joanne Monacho scripta, latinitate donata*; Vienne, 1516, in-fol. : il se donne lui-même dans cet ouvrage le prénom d'*Angelus*; cette *Vie d'Alexandre* se trouve aussi dans l'édition de *Quinte-Curce* : Bâle, 1545, in-8°; — Une traduction latine de Paléphate, 1514.

Catal. bibl. Bunav. — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

COSPI (*Antonio-Maria*), jurisconsulte italien, vivait en 1643. Il fut secrétaire du grand-duc de Toscane. On a de lui : *Traité sur l'art de déchiffrer*, traduit en français par J.-F. Nicéron; Paris, 1641, in-8°; — *il Giudice criminalista*; Florence, 1643.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel-Lexic.*

COSROES. *Voyez* CHOSROÈS.

COSSA. *Voy.* ALEXANDRE V et JEAN XXIII.

* **COSSA** (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En 1470 il travaillait à Bologne, sous la protection de la puissante famille Bentivoglio. C'est dans cette ville que se trouvent la plupart de ses madones, assises entre des saints et des anges; l'une d'elles, à l'Académie, porte la date de 1474. Il enrichissait ses tableaux d'architectures assez bien entendues pour le temps.

E. B.—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Malvasia, *Pittori di Bologna*.

* **COSSA** (*Vincenzo*), compositeur italien, né à Pérouse, vivait en 1569. On a de lui : *Madrigali* à quatre voix; Venise, 1569; un livre de *Canzonette* à trois voix, publié après la mort de Cossa, par son compatriote Cristoforo Lauro.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSSALE** ou **COZZALE** (*Orazio*), peintre, vivait à Brescia au commencement du dix-septième siècle. Doué d'une imagination féconde, et d'une rare habileté d'exécution, il a enrichi sa patrie de tableaux, la plupart de grande dimension, parmi lesquels les plus remarquables sont : *L'Adoration des Mages*, à la Madonna delle Grazie, et *La Présentation au temple*, à l'église des Miracles. Cet artiste infortuné mourut assassiné par son propre fils.

E. B—N.

Zamboni, *Memorie intorno alle fabbriche più insigni di Brescia*.

COSSALI (L'abbé *Pierre*), mathématicien italien, naquit à Vérone, le 29 juin 1748, du comte Benassu et de la comtesse Laure Malmignati, et mourut à Padoue, le 20 décembre 1815. Il trouva dès son enfance tous les secours qui pouvaient être nécessaires pour développer ses dispositions naturelles. Il commença ses études au collége de Saint-Sébastien, tenu par les jésuites; il apprit de lui-même les deux premiers livres d'Euclide, et fit des progrès si rapides, que ses maîtres obligèrent ses condisciples à célébrer le talent de Cossali dans une pièce de vers latins. Résolu d'entrer dans l'état religieux, Cossali fit son noviciat chez les jésuites de Novellara. Mais l'ardeur qu'il apporta aux exercices de piété le rendit malade. Il se vit donc obligé de revenir dans sa famille. Quand il fut rétabli, il étudia la philosophie sous un théatin régulier, professeur à Vérone, au collége de Sainte-Marie de la Ghiara. A l'âge de dix-huit ans à peine, il soutint durant trois jours, aux applaudissements de toute l'école, une thèse latine sur l'astronomie, et d'autres connaissances d'après les idées de son maître. Au milieu de ses succès, il n'oublia pas sa première résolution; et après avoir comparé les règles des jésuites avec celles des théatins, il se décida pour les derniers. Il fit son noviciat à Milan, et s'occupa pendant tout ce temps d'éloquence sacrée, de théologie, de mathématiques, de physique; en outre, il alla prêcher à Côme l'octave de Noël. Ayant terminé son noviciat, il repassa à Vérone, ensuite à Padoue, et à vingt-trois ans on lui offrait la chaire de droit canonique; mais il refusa, afin de se livrer exclusivement à l'étude des mathématiques et de la physique. En 1778 il passa à Vérone, et enseigna aux novices de son ordre la philosophie. En même temps il fit des cours publics de physique, sans perdre de vue les mathématiques, objet particulier de ses soins. En 1779 il commença ses publications par un petit traité *Sur le cas irréductible du troisième degré*, imprimé à Venise. Déjà en 1777 il avait concouru devant l'académie de Padoue, qui avait demandé s'il était impossible de débarrasser des *imaginaires les racines de l'équation du troisième degré*. Une maladie l'ayant empêché de terminer, il reprit son travail en 1782, et se rangea du côté de ceux qui regardaient la chose comme impossible. Il eut pour opposant l'abbé Nicolaï, professeur à Padoue, qui publia, en 1782, un traité sur ce sujet. Cossali lui répondit dans des lettres apologétiques et critiques, insérées dans le journal *Dei Confini d'Italia*, en 1783. L'année suivante, Cossali fit paraître sa dissertation sur l'équilibre interne et externe des aérostats (*Sull' equilibrio esterno ed interno delle machine aerostatiche*; Vérone, 1784, in-8°; il y détermine d'abord les dimensions que doit avoir un globe pour s'élever à une hauteur déterminée; puis, quelle doit être la solidité de l'enveloppe pour qu'elle résiste à la force expansive du gaz renfermé.

moi comme il lui eût plu, étant mon souverain et mon maître, et je ne pouvais jamais avoir sujet de m'en plaindre; mais puisqu'elle a la bonté de n'avoir eu aucune part aux mauvais traitements que j'ai reçus, je pourrai dire que jamais on n'a usé avec une personne de mon caractère de tant de violence et d'injustice qu'on a fait. »

Cosnac figura à plusieurs reprises aux assemblées du clergé; il fut, dans la grave question des régales, qui menaçait de faire schisme, l'un des prélats français qui adhèrent le plus au triomphe des libertés de l'Église gallicane. Il avait été chargé d'examiner les brefs d'Innocent XI, et son rapport est une pièce historique qu'il est utile de lire. De retour dans son diocèse, l'évêque de Valence s'appliqua, comme il le dit, à l'extinction de l'hérésie. En moins de deux ans, de quatre-vingts temples que contenait son double diocèse de Valence et de Die, il n'en resta plus qu'environ dix ou douze, « qui, dans la vérité, n'étaient pas en état d'être rasés ». Mais ces temples mêmes disparurent, et l'heureux prélat, avant la révocation de l'édit de Nantes, en avait complétement purgé le sol. Toutefois, son zèle n'alla pas, comme chez plus d'un, jusqu'à l'oubli de tous sentiments d'humanité. Il se mit à parcourir le Dauphiné et le Vivarais à la suite des troupes envoyées pour arracher des abjurations aux prisonniers par des manœuvres assez habiles, mais peu loyales. Il sauva de la sorte du gibet plus de deux mille hommes. De pareilles conversions, on le pense, ne devaient point être toujours sincères. « J'avoue, dit-il, que la crainte des dragons et les logements dans les maisons des hérétiques y pouvaient contribuer beaucoup plus que moi. » En 1687, Cosnac était appelé à l'archevêché d'Aix ; mais les démêlés de la France avec Rome firent qu'il ne fut préconisé que six ans plus tard, en 1693, et qu'il ne prêta serment que le 11 juin 1695. Des difficultés s'élevèrent entre lui et le clergé régulier de son diocèse, au sujet du couvent de Saint-Barthélemy d'Aix notamment, qui ne s'aplanirent qu'à la longue et après une lutte plus passionnée qu'édifiante pour les fidèles. En 1701 le roi lui donnait l'abbaye de Saint-Riquiers d'Evreux, et le nommait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Cosnac mourut à Aix, après cinquante-quatre années d'épiscopat; il était alors le plus ancien évêque de France (1). Daniel de Cosnac a laissé des Mémoires manuscrits, publiés en 1852 par le comte Jules de Cosnac, pour la Société de l'histoire de France. Ces Mémoires, où l'on trouve de curieux détails sur la Fronde en province, bien qu'ils n'aient ni la verve ni le pétillement de ceux de l'abbé de Choisy, sont écrits avec une certaine bonhomie, qui dispose à la confiance, et nous initient aux petites intrigues des cours du prince de Conti et de Monsieur. Mais l'esprit dont brillait la conversation de Cosnac y fait défaut; et si l'on veut avoir quelque échantillon de ses boutades et de ses saillies, c'est à l'abbé de Choisy qu'il faut recourir.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Mémoires de Daniel de Cosnac. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*, liv. VIII. — *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Sautelet), t. I, III, IV, VI, XIV. — *Mémoires de mademoiselle de Montpensier.* — *Mémoires de Gourville.* — *Mémoires de La Fare.* — *Mémoires politiques et militaires du maréchal de Noailles*, rédigés par l'abbé Millot. — *Histoire des grands Officiers de la couronne*, par le père Anselme. — *Madame de Sévigné*, lettre du 6 octobre 1673. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VI. — Cuvilliers-Fleury, *Journal des Débats*, des 18 et 25 septembre et 2 octobre 1853. — Léon Aubineau, journal *L'Univers*, des 30 décembre 1853 et 4 et 6 janvier 1853.

COSPÉAN ou **COSPEAU** (*Philippe* DE), théologien flamand, né dans le Hainaut, en 1568, mort au château des Loges, près Lisieux, en 1646. Il suivit d'abord les leçons de Juste-Lipse, puis vint à Paris. Sa pauvreté et son désir de science étaient tels, qu'il accepta, afin de pouvoir terminer ses études, les fonctions de valet de classe de l'abbé d'Épernon, depuis cardinal de la Valette. En 1604 Cospéan fut reçu docteur en Sorbonne, puis nommé évêque d'Aire en 1607. « C'était, dit Moréri, un excellent prédicateur, et on lui donne la gloire d'avoir purgé la chaire du fatras des citations profanes, et de leur avoir substitué l'Écriture Sainte, et en particulier l'autorité de saint Paul et celle de saint Augustin. » Il fut promu à l'évêché de Nantes le 17 mars 1622. Il eut à son avénement un différend assez vif avec son chapitre relativement aux émoluments du sceau épiscopal pendant la vacance. Aucune des parties ne se souvenait des ordonnances des rois de France, qui défendent absolument aux évêques de faire trafic de leur sceau, et des consultations cléricales qui taxent de *gains honteux et sordides* les profits que quelques évêques ont faits de leur secrétariat. Cospéan se montra favorable aux oratoriens dans leur querelle avec les carmes. Il fut chargé en 1627, par le cardinal de Richelieu, de préparer à la mort François de Montmorency, comte de Bouteville. « Celui-ci, dit un biographe moderne (1), fut si touché des exhortations du prélat, que, n'étant pas encore condamné, il voulait demander à ses juges, comme une grâce, d'être pendu et traîné sur la claie au gibet. » En 1636, Cospéan fut transféré à l'évêché de Lisieux. On a de lui : *Oraison funèbre prononcée en la grande église de Paris aux obsèques de Henri le Grand*; Paris, 1610, in-8°; — *Remontrance du clergé de France au roi*, prononcée le 18 juillet 1617; — *Pro patre Berullio Epistola apologetica*; Paris, 1622, in-8°.

René le Mée, cordelier, *Vie de Cospean*; Saumur, in-4°; — David de la Vigne, *Miroir de la bonne mort, tiré des dernières paroles de l'évêque de Lisieux*. — Travers, *Histoire des Evêques de Nantes*, en 3 vol. —

(1) *Recueil des Gazettes*, 4 février 1708.

(1) Villenave, dans la *Biographie universelle* des frères Michaud.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Montchal, *Mémoires*. — Griffet, *Histoire de Louis XIII*. — *Biographie générale des Belges*. — René Le Mée, *Le Prélat accompli, représenté en la personne d'illustrissime Philippe Cospean*; 1647, in-4°. — Ch. Livet, *Philippe Cospean, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1854, in-12, 122 p.

COSPI (*Angelo-Bartolomeo*), traducteur italien, né à Bologne, mort le 2 novembre 1516. Il appartenait à une famille patricienne de Bologne. Il professa la philosophie et la rhétorique dans sa patrie, puis fut envoyé par Jules II comme légat à Vienne. Léon X le nomma sénateur. L'empereur Maximilien le choisit pour son secrétaire. On a de Cospi : *Diodori Siculi Libri duo* (lib. 16 et 17), *latinitate donati*; cette traduction a été réunie à celle du Poggio; Bâle, 1531 et 1559, in-fol.; — *Alexandri regis Vita, ab Joanne Monacho scripta, latinitate donata*; Vienne, 1516, in-fol. : il se donne lui-même dans cet ouvrage le prénom d'*Angelus*; cette *Vie d'Alexandre* se trouve aussi dans l'édition de *Quinte-Curce* : Bâle, 1545, in-8°; — Une traduction latine de Paléphate, 1514.

Catal. bibl. Bunav. — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

COSPI (*Antonio-Maria*), jurisconsulte italien, vivait en 1643. Il fut secrétaire du grand-duc de Toscane. On a de lui : *Traité sur l'art de déchiffrer*, traduit en français par J.-F. Nicéron; Paris, 1641, in-8°; — *il Giudice criminalista*; Florence, 1643.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel-Lexic.*

COSROES. *Voyez* CHOSROÈS.

COSSA. *Voy.* ALEXANDRE V et JEAN XXIII.

* **COSSA** (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En 1470 il travaillait à Bologne, sous la protection de la puissante famille Bentivoglio. C'est dans cette ville que se trouvent la plupart de ses madones, assises entre des saints et des anges; l'une d'elles, à l'Académie, porte la date de 1474. Il enrichissait ses tableaux d'architectures assez bien entendues pour le temps.

E. B.—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Malvasia, *Pittori di Bologna*.

* **COSSA** (*Vincenzo*), compositeur italien, né à Pérouse, vivait en 1569. On a de lui : *Madrigali* à quatre voix; Venise, 1569; un livre de *Canzonette* à trois voix, publié après la mort de Cossa, par son compatriote Cristoforo Lauro.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSSALE** ou **COZZALE** (*Orazio*), peintre, vivait à Brescia au commencement du dix-septième siècle. Doué d'une imagination féconde, et d'une rare habileté d'exécution, il a enrichi sa patrie de tableaux, la plupart de grande dimension, parmi lesquels les plus remarquables sont : *L'Adoration des Mages*, à la Madonna delle Grazie, et *La Présentation au temple*, à l'église des Miracles. Cet artiste infortuné mourut assassiné par son propre fils.

E. B—N.

Zamboni, *Memorie intorno alle fabbriche più insigni di Brescia*.

COSSALI (L'abbé *Pierre*), mathématicien italien, naquit à Vérone, le 29 juin 1748, du comte Benassu et de la comtesse Laure Malmignati, et mourut à Padoue, le 20 décembre 1815. Il trouva dès son enfance tous les secours qui pouvaient être nécessaires pour développer ses dispositions naturelles. Il commença ses études au collége de Saint-Sébastien, tenu par les jésuites; il apprit de lui-même les deux premiers livres d'Euclide, et fit des progrès si rapides, que ses maîtres obligèrent ses condisciples à célébrer le talent de Cossali dans une pièce de vers latins. Résolu d'entrer dans l'état religieux, Cossali fit son noviciat chez les jésuites de Novellara. Mais l'ardeur qu'il apporta aux exercices de piété le rendit malade. Il se vit donc obligé de revenir dans sa famille. Quand il fut rétabli, il étudia la philosophie sous un théatin régulier, professeur à Vérone, au collége de Sainte-Marie de la Ghiara. A l'âge de dix-huit ans à peine, il soutint durant trois jours, aux applaudissements de toute l'école, une thèse latine sur l'astronomie, et d'autres connaissances d'après les idées de son maître. Au milieu de ses succès, il n'oublia pas sa première résolution; et après avoir comparé les règles des jésuites avec celles des théatins, il se décida pour les derniers. Il fit son noviciat à Milan, et s'occupa pendant tout ce temps d'éloquence sacrée, de théologie, de mathématiques, de physique; en outre, il alla prêcher à Côme l'octave de Noël. Ayant terminé son noviciat, il repassa à Vérone, ensuite à Padoue, et à vingt-trois ans on lui offrait la chaire de droit canonique; mais il refusa, afin de se livrer exclusivement à l'étude des mathématiques et de la physique. En 1778 il passa à Vérone, et enseigna aux novices de son ordre la philosophie. En même temps il fit des cours publics de physique, sans perdre de vue les mathématiques, objet particulier de ses soins. En 1779 il commença ses publications par un petit traité *Sur le cas irréductible du troisième degré*, imprimé à Venise. Déjà en 1777 il avait concouru devant l'académie de Padoue, qui avait demandé s'il était impossible de débarrasser des *imaginaires les racines de l'équation du troisième degré*. Une maladie l'ayant empêché de terminer, il reprit son travail en 1782, et se rangea du côté de ceux qui regardaient la chose comme impossible. Il eut pour opposant l'abbé Nicolaï, professeur à Padoue, qui publia, en 1782, un traité sur ce sujet. Cossali lui répondit dans des lettres apologétiques et critiques, insérées dans le journal *Dei Confini d'Italia*, en 1783. L'année suivante, Cossali fit paraître sa dissertation sur l'équilibre interne et externe des aérostats (*Sull' equilibrio esterno ed interno delle machine aerostatiche*; Vérone, 1784, in-8°; il y détermine d'abord les dimensions que doit avoir un globe pour s'élever à une hauteur déterminée; puis, quelle doit être la solidité de l'enveloppe pour qu'elle résiste à la force expansive du gaz renfermé.

En 1787 Cossali fut nommé professeur de physique théorique à l'université de Parme, et en 1791 il permuta cette chaire contre celle d'astronomie et de météorologie. Quelque temps après, il publia son histoire de l'algèbre sous le titre : *Storia critica dell' origine, trasporto e primi progressi in Italia dell' Algebra*; Parme, 1797, 2 vol. in-8° : c'est un ouvrage important, plein de recherches auxquelles préside la critique la plus éclairée. Après avoir examiné toutes les opinions contraires, il conclut que l'algèbre a été empruntée aux Indiens par les Arabes, qui l'ont ensuite introduite en Europe. De 1791 à 1804 Cossali fait paraître ses *Éphémérides astronomiques* pour la latitude et la longitude de Parme; il discute la découverte des nouvelles planètes faite par Piazzi et Olbers ainsi que les éclipses arrivées dans cet intervalle de temps.

En 1805, voyant avec peine que Parme était passé sous la domination française, Cossali revint à Vérone, lieu de sa naissance. Il y fut aussitôt nommé professeur de mathématiques transcendantes et chargé de plusieurs fonctions relatives au cours des eaux. Nommé en 1806 par l'empereur Napoléon à la chaire de mathématiques transcendantes de Padoue, il y prononça successivement les éloges de *Stellini*, *Poleni*, *Lagrange*. En 1808 l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Padoue le choisit pour remplacer un de ses trente membres, décédé. En 1811 il est nommé par Napoléon l'un des soixante membres pensionnés de l'Institut national italien. Depuis 1793 il était déjà de la Société italienne des Sciences. Outre les ouvrages cités, on a de Cossali : *Discorso astronomico sull' eclisse dell' anno* 1791; — *Dissertazione sull' assoluta irredimibilità del binomio cubico, in risposta al quesito analitico proposto dall' Accademia di Padova nel* 1781; Vérone, 1782, in-4°; — *Discorso o calcolo astronomico sull' eclisse del* 1800; Parme; — *Orenuncio ristretto sull' eclissi del giorno* 11 *febbraio* 1804; — *Sonetti dedicatti alla nobile signora contessa Curtoni Verza*; Padoue, 1811, in-8°; — *Sulla Tensione delle funi*, dans le t. X des *Memorie degli Atti della Società Italiana*; — *Sull' opinione delle piogge dei sassi dai vulcani lunari*; ibid., t. XIII; — *Sui barometri luminosi con appendice dimostrante nel barometro una macchina elettrica singolare*; ibid., XV; — *Indagini per sottomettere a calcolo il barometro nelle diverse sue forme, nelle sue dipendenze ne' suoi usi*; ibid., XV et XVIII; — *Limite non comunemente avvertito della consueta regola di doppia falsa positione*; ibid., XVI; — *Li Baratti mercantili ridotti e dimostrati per algebra*; ibid.; — *Disquisizione sui vari metodi di eliminazione*; ibid.; — *Artifici degli antichi per evitare nelle soluzioni dei problemi l'equazioni al secondo grado*; ibid., XVII; — *Metafisica dell' equazioni*, dans les *Nuovi Saggi dell' Academia di Padova*, tome Ier, 1817, in-4°; — *Sul corso del fiume Po*, dans les *Memorie dell' Istituto del regno Lombardo Veneto*, tome II; Milan, 1821.

MAFFRE.

Avanzani, *Éloge de Cossali*; dans le t. XIX des *Mem. de la Soc. Ital.* — Tipaldo, *Biografia degli Italian. illust.*, t. I, p. 467.

COSSART (*Gabriel*), jésuite et latiniste français, né à Pontoise, en 1615, mort à Paris, le 18 septembre 1674. Il professa la rhétorique dans sa compagnie, et établit au faubourg Saint-Jacques à Paris une maison pour recevoir et entretenir de pauvres écoliers, que, de son nom, on appelait *cossartins*. Il a coopéré au recueil des Conciles entrepris par le P. Labbe, et en a publié seul les huit derniers volumes; Paris, 1672, 18 vol. in-fol. Outre cette magnifique compilation, on a de Cossart : *La magnifique entrée du roi et de la reine à Paris*; 1660, in-4°; — *Orationes et carmina*, dédiés à Ferdinand, baron de Furstemberg, évêque de Paderborn; Paris, 1675, et 1725, in-12.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.* — Witte, *Diarium biograph.* — Desessarts, *Les Siècles litt.*

* **COSSART** (*Laurent-Joseph*), ecclésiastique français, né le 10 août 1753, à Cauchy-la-Tour, près Lillers, mort en 1830. Après avoir été maître de conférences de théologie au grand séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, il fut nommé supérieur du séminaire de Saint-Marcel. De là il passa dans le diocèse de Boulogne, où il fut pourvu de la cure de Wimille. Maire de sa paroisse et vice-député du clergé aux états généraux, l'abbé Cossart déplut aux factieux, et se vit bientôt obligé de se retirer dans les Pays-Bas, où il trouva son évêque, qui l'y avait précédé. L'invasion des Pays-Bas par les Français ayant obligé les déportés à quitter cette contrée, Cossart se rendit à Dusseldorf. Là il conçut le plan du *Miroir du Clergé*, ouvrage dont l'idée lui fut donnée par un manuscrit intitulé : *Examen de conscience pour les prêtres*, que lui communiqua un ami. Cet ouvrage eut une nouvelle édition en 1824, augmentée des principaux devoirs d'un prêtre, en forme d'examen; Lyon et Paris, 1824, 2 vol. in-12. On a encore de Cossart : *Cours de Prônes*, publié en 1816, 2 vol. in-12, en collaboration avec d'autres ecclésiastiques; — *Science pratique du Catéchiste*, 1re édit. in-12, 1838; 2e édit. in-8°, 1839.

A. R.

L'Ami de la Religion. — Quérard, *La Fr. litt.* et Supplément.

COSSÉ (*Charles* DE), comte de Brissac, maréchal de France, né en 1505, mort en 1564, l'un des descendants de Roland de Cossé, qui prit part à la seconde croisade. Bien que petit et faible de corps, il excellait dans tous les exercices militaires; aussi le dauphin fils aîné de François Ier le choisit-il pour son enfant d'honneur et ensuite pour son premier écuyer. Au siége de Naples (1528), Brissac donna d'abord une haute idée de sa fermeté; ses troupes, attaquées à leur descente

des galères qui les avaient amenées, faiblirent peu à peu et reculèrent jusqu'au bord de la mer; mais il refusa de lâcher pied, et bien qu'à peu près seul et désarmé, il finit par emmener prisonnier un cavalier qui le sommait de se rendre. En récompense de son audace et de ses services, il fut mis à la tête de cent chevau-légers, et il contribua en cette qualité à la prise de Veillane et de Suze. En 1540 il fut nommé grand-fauconnier et colonel des gens de guerre français à pied par delà les monts. Rappelé du Piémont et envoyé au siége de Perpignan, il y renouvela l'exemple de fermeté qu'il avait donné au siége de Naples : en attendant l'arrivée des siens, surpris au milieu de leurs plaisirs, il contint, lui douzième, l'avant-garde ennemie qui marchait sur l'artillerie, et par là il sauva l'armée. En l'embrassant après ce beau fait d'armes, le dauphin lui dit : « Si je n'étais dauphin, je voudrais être Brissac. » Nommé en 1543 commandant de la cavalerie légère en Piémont, Brissac y rendit de nouveaux services, qui le firent envoyer en Flandre, où il battit les Impériaux, après les avoir forcés d'abandonner Bohain et Guise, et leur avoir pris le général de leur cavalerie, François d'Este. Toutefois, les Français durent un moment céder à l'ennemi; dans cette retraite, Brissac, qui n'avait plus d'armes et qui était blessé, allait être enlevé de dessus son cheval par un cavalier allemand; mais, avec son épée brisée, il se défendit si bien, qu'il donna à ses soldats le temps de venir à son secours. Sautant alors sur un cheval frais, il reprit l'offensive et arrêta l'ennemi. Le roi, en témoignage de sa reconnaissance, lui présenta à boire dans sa coupe. Après avoir protégé une seconde retraite de l'armée auprès de Cateau-Cambrésis, Brissac, avec la seule cavalerie légère et deux mille fantassins, tint tête à 14,000 Impériaux auprès de Vitry en Perthois. Pris deux fois en opérant sa retraite sur Châlons, en 1544, il fut deux fois repris par ses soldats, dont il était adoré. En 1545 il battit un corps d'Anglais dans le Boulonais, fut nommé en 1547 grand-maître de l'artillerie, et enfin maréchal de France. Envoyé en qualité de gouverneur général dans le Piémont, il en fit une école militaire, où les marches forcées, les exercices, les simulacres de siéges et la petite guerre tenaient sans cesse les troupes en mouvement; il ne souffrait ni acte d'indiscipline, ni exactions, ni maraudes, ni duels, qui ne fussent autorisés; voici à quelle condition il permettait aux officiers de se battre : la querelle se vidait sur un pont et le vaincu était jeté à l'eau, sans que la pitié du vainqueur pût le sauver. On le vit plus tard faire condamner à mort un jeune officier nommé de Boissy pour avoir commencé une attaque sans ordre, et ne le grâcier qu'au pied de l'échafaud, où il lui fit trouver une chaîne d'or et un cheval. Ce fut lui également qui fit régler le prix des rançons. A la reprise des hostilités en 1551, il obligea Gonzague à lever le siége de Parme, s'empara de Quiers et de Verceil, où étaient les trésors du duc de Savoie, dont il ne prit rien pour lui. Il finit par occuper Ivrée, où les Suisses purent venir le rejoindre, et Casal, où étaient les chefs les plus riches de l'armée ennemie, qu'il rançonna au profit de ses soldats et sans rien vouloir pour lui-même. A cette occasion, le roi lui fit présent de son épée, et lui écrivit les lignes suivantes : « L'idée que j'ai de votre mérite a passé « jusque chez les étrangers : l'empereur me mande « qu'il se ferait le monarque du monde entier « s'il avait un Brissac pour le seconder dans « ses desseins. » Une taxe dut être levée sur le Piémont. Brissac s'y comprit pour dix mille écus : de là le respect qu'il inspirait même aux ennemis; aussi le commandant de la place de Volpian, qu'on assiégeait, déclara-t-il qu'il ne se rendrait qu'à Brissac. Celui-ci, qui était malade à Turin, se fit transporter sous les murs de Volpian, qui capitula aussitôt. Nommé après la bataille de Saint-Quentin gouverneur de la Picardie à la place de Coligny, il y fut un jour cerné par ses soldats, irrités de n'être pas payés : « Vous trouverez toujours du pain chez moi, » leur dit-il; puis, sacrifiant la dot de sa fille et empruntant une autre somme aux Suisses sur sa fortune personnelle, il acquitta la dette de la France envers son armée. Nommé en 1562 gouverneur de Paris, il y maintint une tranquillité parfaite. Envoyé en Normandie, il contribua à la prise du Havre, et mourut l'année suivante, laissant la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle. Anot de Maizières.

Mémoires de Montluc. — *Mémoires de Du Bellay.* — *Mémoires de Boyvin du Villars.* — Brantôme, *Hommes illustres et grands Capitaines.* — Anselme, *Hist. générale et chron. de la maison de France*, t. IV, p. 320, 330; t. VII, p. 205; t. VIII, p. 178-214. — Pinard, *Chron. milit.*, t. II, p. 236. — De Thou, *Mémoires.* — *Docum. partic.* — *Archives de Turin.*

COSSÉ (*Timoléon* DE), fils aîné de *Charles* de Cossé, premier du nom, né en 1543, mort en 1569. Nommé successivement enfant d'honneur de Charles IX, gentilhomme de la chambre, et colonel de l'infanterie française au delà des monts, il se fit remarquer au siége de Rouen en 1562, et la même année dans la défense de Paris, puis au siége de Lyon en 1563. Forcé de s'éloigner de cette place après une attaque infructueuse tentée sur le faubourg Saint-Just, il opéra sa retraite avec une habileté que couronna un plein succès. Nommé chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, grand-fauconnier, gouverneur d'Angers, grand-panetier, il contribua plus que personne à la délivrance de Malte, assiégée par les Turcs. Revenu en France et chargé du commandement de la moitié de l'infanterie, il se distingua à la bataille de Saint-Denis, puis à celle de Serry près Châlons, puis enfin à celle de Jarnac en 1569 et à celle de Mucidan en Périgord, où il fut tué. Anot de Maizières.

Sismondi, Histoire de France. — *Histoire des Guerres de Religion* de Lacretelle. — *Documents particuliers.* —

Anselme, *Hist. des colonels généraux*, t. VIII. — Daniel, *Hist. de la Milice française*.

COSSÉ (*Arthur* DE), comte de Secondigny, maréchal de France, oncle du précédent, né vers 1512, mort le 15 janvier 1582. Connu sous le nom de baron de *Gonnor* jusqu'à sa promotion à la dignité de maréchal de France, Cossé, qui, suivant Brantôme, « ne laissa, pour sa petitesse, « à estre un bon, sage et advisé capitaine... qui « avoit la teste et la cervelle aussi bonnes que le « bras, » servit en qualité de lieutenant de cent hommes d'armes en 1550, se signala au siége de Lens en 1551, et, sous le duc de Guise, sut défendre Metz (18 avril 1552) contre toutes les forces de Charles-Quint, qui fut obligé de s'éloigner, au commencement de janvier 1553. S'étant distingué en 1555 sous le duc d'Aumale aux siéges d'Ulpiano et de Montecalvo, il reçut la même année le collier de l'ordre de Saint-Michel, battit (en 1558) une partie de l'armée espagnole au siége de Cental; mais il fut vaincu à son tour par Coligny, au moment où il conduisait (1562) un convoi destiné au siége de Bourges. Surintendant des finances (10 février 1563), place dans laquelle, suivant Brantôme, « il « ne fit pas mal ses affaires et mieux que les « nôtres, se disoit-on, » puis grand-panetier de France (janvier 1564), Charles IX, « qui se « trouvoit bien de ses advis », érigea la terre de Secondigny en comté (juin 1566), et le créa maréchal de France le 4 avril 1567. A la tête d'un corps de cavalerie, Cossé combattit à la bataille de Saint-Denis (10 novembre), commanda ensuite l'armée contre les calvinistes, sous le duc d'Anjou, et défit le capitaine Coqueville, qui, contre la défense du roi, avait assemblé un corps considérable de troupes, qu'il conduisait au prince d'Orange. Nommé lieutenant général commandant l'armée en Normandie sous le duc d'Anjou (8 février 1569), il se trouva (3 octobre) à la bataille de Moncontour, où, à la tête de la gendarmerie, il culbuta la cavalerie du comte de Nassau, et dégagea ainsi le duc d'Anjou. Gouverneur et lieutenant général de l'Orléanais (31 janvier 1570), il prit, pendant la maladie du duc d'Anjou, le commandement de l'armée, forte de 13,000 hommes, et attaqua l'amiral de Coligny à Arnay-le-Duc (27 juin); l'armée calviniste n'était que de 2,500 arquebusiers et de 2,000 chevaux. Cossé, pour vouloir prendre trop de précautions, laissa à l'amiral le temps de se retrancher. Le combat dura sept heures, et les catholiques, malgré leur courage et la supériorité numérique de leurs forces, furent repoussés à trois attaques. Accusé d'intelligence avec les calvinistes et *les politiques*, qui avaient, disait-on, formé le complot d'enlever le duc d'Alençon. « Cossé et le « maréchal de Montmorency furent encoffrés et « faits prisonniers au bois de Vincennes, et puis « par un beau matin menés par les gardes françoi- « ses et suisses, tambours battant, dans un coche « à Paris, à la Bastille, où ils demeurèrent près « d'un an et demy » (jusqu'en avril 1575). L'innocence de Cossé ayant été reconnue en plein parlement, il reprit son crédit à la cour, et accompagna la reine, qui allait en Touraine négocier le retour du duc d'Alençon. Nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 15 janvier 1579, « Cossé mourut, comme monsieur le mareschal « de Brissac son frère, dans son lict, du tourment « des gouttes, » au château de Gonnor, à l'âge de soixante-dix ans. AMOT DE MAIZIÈRES.

Pinard, *Chronolog. milit.*, t. II, p. 302. — Anselme, *Chronol. des Maréchaux*, t. VII, p. 236. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines*, liv. II, III. — *Mémoires de Castelnau*, t. II.

COSSÉ (*Charles II* DE), frère de Timoléon, mort en juin 1621. Après avoir fait ses premières armes en Piémont, il servit dans la marine, et en 1582 fut chargé, avec Strozzi, de conduire le roi Antoine de Portugal aux îles Açores; après une lutte désespérée soutenue contre la flotte espagnole, échappé presque seul de son vaisseau, il parvint à en gagner un autre, et, grâce à son habileté, la flotte put être heureusement ramenée en France. Nommé gouverneur d'Angers, il commença par reprendre cette ville aux calvinistes (1585); puis, emmené par le duc de Guise, il l'aida à prendre les villes de Donzy et de Rocroy et à gagner les batailles de Vimori et d'Auneau (1587). Chargé ensuite du gouvernement d'un des quartiers de Paris, il y fit élever en 1588 les premières barricades, dans lesquelles il enferma Crillon et les gardes françaises; d'autre part, il réussit, le même jour, à donner aux Suisses le temps et les moyens de s'échapper. Mécontent du roi Henri III, qui l'avait fait momentanément emprisonner après la mort du duc de Guise, il entra dans la ligue, et fut nommé par le duc de Mayenne gouverneur de Paris; on fit à cette occasion le distique suivant :

> Tu es perdu, Paris, ton gouverneur Brissac
> Va mettre ton navire et à bris et à sac.

Quand il eut rendu Paris au roi Henri IV (22 mars 1594) le premier distique fut corrigé par le suivant :

> Tu es sauvé, Paris, ton gouverneur Brissac
> Sauvera ton navire et du bris et du sac.

A cette époque, on reprocha pourtant au duc d'avoir stipulé le prix de sa soumission, et le prévôt des marchands disait de lui : Il n'a pas *rendu*, il a *vendu* à César ce qui lui appartenait; en cela, si le fait est vrai, Brissac aurait imité le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, et beaucoup d'autres, ce qui fit dire au roi : *J'ai racheté mon royaume pièce à pièce*. Quoi qu'il en soit, Cossé-Brissac fut nommé maréchal de France, à la sollicitation de son beau-frère, Saint-Luc, qui refusa cette dignité pour la lui faire obtenir. Chargé du commandement de l'armée en Bretagne, le nouveau maréchal battit le duc de Mercœur, et s'empara de Dinan. Louis XIII le créa duc et pair (1611). Quelques années après, il fut chargé de négocier avec M. le Prince une trêve, qui amena la paix de Loudun, en 1616. Il

assiégeait Saint-Jean-d'Angély, quand il tomba malade; on l'emmena à Brissac, où il mourut, en 1621. ANOT DE MAIZIÈRES.

Anselme, *Chronolog. des grands Offic.*, IV et VII. — Pinard, *Chron. milit.*, II. — Lacretelle, *Guerres de Relig.* — Péréfixe, *Vie de Henri IV*.

COSSÉ (*Jean-Paul-Timoléon*, duc DE BRISSAC), maréchal de France, né en octobre 1698, mort en 1784. Il commença comme chevalier de Malte à servir sur les galères de l'ordre, et assista au siége de Corfou, en 1716. A son retour en France, il fut nommé mestre de camp de cavalerie dans un régiment de son nom, et rendit dans sa carrière militaire d'éminents services jusqu'en 1768, époque à laquelle il fut créé maréchal de France. C'est lui qui, surpris un jour chez la maîtresse du comte de Charolais, et ce prince lui ayant dit avec fureur : « Sortez, monsieur, » répondit avec sang-froid : « Monseigneur, vos ancêtres auraient dit : Sortons. » Son fils aîné, qui avait épousé la fille du premier président Molé, fut tué en 1757, et ne laissa pas d'enfants. ANOT DE MAIZIÈRES.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — *Archives de la guerre*. — Pinard, *Chronol. milit.*, V.

***COSSÉ** (*Louis-Hercule-Timoléon* DE), duc de Brissac, second fils du précédent, né le 14 février 1734, massacré en septembre 1792, à Versailles. Son grand nom, son mérite, et de nombreux services rendus dans l'armée lui avaient valu le grade de capitaine colonel des cent-Suisses et le gouvernement de Paris. En 1789, convaincu que la révolution pouvait être dirigée ou réprimée, il refusa d'émigrer, et resta auprès du roi, qui le nomma commandant de sa garde constitutionnelle (1791). La manière dont il avait composé ce corps d'élite le rendit odieux aux ennemis de la royauté, qui l'accusèrent de trahison et le firent emprisonner à Orléans; de là, avec les autres prisonniers de la haute cour qui siégeait dans cette ville, il fut réclamé pour être conduit à Paris par une bande de forcenés qui avaient pour se faire obéir un décret de l'Assemblée et six pièces de canon. Sur un ordre de la commune de Paris, suggéré par Danton, ministre de la justice, Brissac avec ses compagnons d'infortune fut dirigé sur Versailles, où des assassins les attendaient. Ces derniers, à l'arrivée des prisonniers dans la ville, fermèrent tout à coup sur eux la grille de l'orangerie, par laquelle ils venaient d'entrer, et par là ils les séparèrent de l'escorte, qui les suivait et qui aurait pu les défendre. A l'instant le massacre commença; les tueurs, suivant leur expression, se mirent au travail. Ils en voulaient surtout au duc de Brissac, auquel ils reprochaient sa sévérité à l'égard des braconniers, son attachement au roi et le don qu'il venait de faire d'une partie de sa fortune à M. du Léry, autre royaliste, qui, rassuré sur le sort des siens, s'écria, comme Sydney : « La douleur de la mort maintenant est passée. » Aussi, aux personnes qui criaient : Grâce! grâce! les tueurs répondaient-ils : « Livrez-nous Brissac, et nous vous laisserons tous les autres. » Indignés qu'on insistât pour sauver tout le monde, ils jurèrent de n'avoir pitié de personne; au premier coup que Brissac reçut dans les reins, il se tourna vers eux, et leur dit avec sang-froid : « Tirez-moi un coup de pistolet, vous aurez plus tôt fait. » Pendant qu'on lui répondait en le perçant de coups sur toutes les parties du corps, il demeura calme et la tête haute, ne témoignant ni impatience ni douleur; quand, avec son sang, il eut perdu ses forces, il tomba, et fut coupé en une multitude de morceaux, que ses meurtriers se disputèrent. L'un d'eux, Nicolas Périn, ne voulut pas que sa famille, à lui, fût privée de ce spectacle; et comme il s'en allait à sa maison, il dit à une jeune fille qu'il rencontra : « Allez aux Quatre-Bornes (carrefour de Versailles), il y a là de la viande fraîche découpée; je cours chercher ma femme. » Celle-ci s'en vint aussitôt toute joyeuse, et assez à temps pour tuer M. de Castellane, évêque de Mende. Brissac avait prévu le sort qui l'attendait; mais à ceux qui le priaient de mettre plus de prudence dans son dévouement à Louis XVI, il répondait : « Je fais ce que je dois à ses aïeux et aux miens »; à d'autres il dit un jour : « Chargé de la garde du roi, j'ai mon poste à la grille de son palais. On se souvint de ces paroles; et quand il fut mort, sa tête fut en effet plantée sur la grille dorée du château de Versailles, après avoir été promenée sur une fourche à travers les rues, où se pressait une foule immobile et silencieuse. Cette même tête, dans une fête civique donnée à Luciennes, servit de boule pour une partie de quilles; puis de son crâne on fit une tasse, où but publiquement le comédien Grammont. Un nommé Biouville avait préalablement détaché du cadavre les parties sexuelles, et les avait données à dévorer à son chien. Une des jambes et une des mains du malheureux duc furent présentées à une assemblée électorale séante à Saint-Germain; et sur le refus de la part des électeurs de recevoir cette offrande, dite patriotique, on la suspendit à la grille de la porte de Poissy, où elle resta trois jours.

ANOT DE MAIZIÈRES.

Procès-verbal du massacre de Versailles, dressé par la municipalité; — *Documents fournis par la famille Brissac*; — *Hist. des Girondins*, de Lamartine; — *Histoire des Massacres de Septembre*, par M. de Lavarenne; — *Archives et bibliothèque de Versailles*.

* **COSSIERS** (*Jean*), peintre hollandais, né à Anvers, en 1603, mort en 1652. Il était élève de Cornille de Vos. Il voyagea quelque temps, et fit plusieurs tableaux pour le roi d'Espagne, le cardinal-infant, l'archiduc Léopold et autres princes. En 1639 il fut nommé directeur de l'Académie d'Anvers. Cossiers composait en grand maître : ses figures sont bien dessinées; il savait les grouper et en varier les poses avec art. Ses fonds sont riches, surtout quand il représente de l'architecture. Sa manière de peindre est large et facile, sa couleur est bonne quelquefois, cependant un peu jaunâtre. Ses principaux tableaux sont : à Malines, dans l'église des Bé-

guines, *La Passion de J.-C.* en cinq tableaux, et *Le Crucifiement*, en trois parties, qui se terminent à la voûte de l'église; dans le couvent de Sieckelieden, *La Naissance de J.-C.*; au séminaire, *La Présentation au temple*, regardée comme le chef-d'œuvre de Cossiers; A Anvers : *Le Christ apparaissant à Notre-Dame*, *Un gentilhomme allumant sa pipe*, *L'Adoration des Bergers*; à Bruxelles, *Le Déluge*, *La Sainte-Famille*.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais.* — *Biographie générale des Belges.*—Nagler, *Neues. Allg.-Künstl.-Lexic.*

COSSIGNY ou **COUSIGNY** (*Jean-François* CHARPENTIER DE), ingénieur français, né en Bretagne, vers 1693, mort en 1778. Il était en 1731 à l'île de France, avec la mission d'examiner si la côte offrait un mouillage sûr. Il aborda à la côte de Malabar, passa à Pondichéry, et contribua à éloigner les Marattes de cette place. En 1743, de retour en France, il fut nommé directeur des fortifications de la Franche-Comté, emploi qu'il quitta pour retourner à l'île de France avec le grade de maréchal de camp commandant l'artillerie et le génie. On a de lui une *Lettre critique sur l'Histoire des Indes de l'abbé Guyon*, et une *Réplique à la Réponse injurieuse de l'abbé Guyon* : ces deux écrits contiennent des renseignements intéressants sur Pondichéry. Il était correspondant de l'Académie des Sciences, qui a inséré quelques mémoires de lui dans le *Recueil des Savants étrangers*, t. Ier, III et VI. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Biographie univers.*, édit. de M. Weiss.

COSSIGNY DE PALMA (*Joseph-François* CHARPENTIER DE), naturaliste et voyageur français, fils du précédent, né à Palma, dans l'Ile de France, en 1730, mort à Paris, le 29 mars 1809. Il fit ses premières études à Besançon, et les termina à Paris. En 1753 il visita Batavia, les principaux établissements européens dans l'Inde, et revint à l'Ile de France, où il obtint le grade d'ingénieur militaire. Il agrandit le jardin botanique de son père, et introduisit dans l'Ile de France la culture de la canne à sucre de Batavia et de l'arbre à vernis de la Chine. Ses travaux sur l'histoire naturelle lui valurent, en 1773, une place à l'Académie des Sciences. Il fut aussi nommé membre de la Société Asiatique de Calcutta. Il travailla avec ardeur à l'amélioration des colonies françaises de la mer des Indes; et le chagrin de voir presque tous ses efforts inutiles le décida à revenir s'établir dans la métropole. On a de lui : *Lettre à Lemonnier sur la culture du café*; Ile de France, 1773, in-8°; — *Lettre sur les arbres à épiceries, avec une instruction sur leur culture et leur préparation*; Paris, 1775, in-8°; — *Essai sur la fabrication de l'indigo*; Ile de France, 1779, in-8°; — deux *Mémoires sur la fabrication des eaux-de-vie de sucre*; Ile de France, 1781, in-4°; — *Lettre a Sonnerat*; Ile de France, 1784, in-4°; — *Voyage à Canton, suivi d'observations sur le voyage à la Chine de lord Macartney et du chevalier Van-Braam, et d'une esquisse des arts des Indiens et des Chinois*; Paris, 1798, in-8°; — *Voyage au Bengale, suivi de notes et d'observations sur celui de Stavorinus dans la même contrée*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°; — *Moyens d'amélioration et de restauration proposés au gouvernement et aux habitants des colonies*; Paris, 1803, 3 vol. in-8°; — *Recherches chimiques et physiques sur la fabrication de la poudre à canon*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur la plantation des cannes à sucre dans les départements méridionaux de la France, et de l'extraction du sucre*; Paris, 1808, in-8°; — *Observations sur le Manuel du Commerce des Indes orientales et à la Chine* (de Blanchard); Paris, 1808, in-4°.

Galerie historique des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire.*

COSSIN (*Louis*), graveur français, né à Troyes, en 1633, mort à Paris, en 1682. Il maniait également bien le pinceau et le burin. On connaît de lui un portrait de *Louis XIII*, peint de grandeur naturelle, qu'il a gravé ensuite. Les principales planches de Cossin ont été faites d'après Raphael, Lebrun, J.-B. Champagne, Hallé, Sevin et autres. Parmi les plus remarquables, on cite : *Une Tête de femme qui rit*, gravé d'après le Corrége; — *Un Buste d'homme*, d'après Carrache; — *Charles-Jean Konigsmarck*, d'après P. M. Dahl.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Nagler, *Neues. Allg.-Künstl.-Lexic.*

COSSON (*Daniel*), antiquaire hollandais, né à Leyde, en 1648, assassiné à Hadgilar, près Smyrne, en 1688. Il était fils d'un riche négociant, et étudia sous Gronovius père. En 1674 il quitta la Hollande, séjourna quelque temps en Italie, et arriva l'année suivante à Smyrne. Il y apprit les langues orientales, parcourut l'Asie Mineure, et s'occupa avec passion de former une collection de vues des nombreux monuments dont les ruines couvrent encore cette partie de l'ancien monde. Les états de Hollande le nommèrent vice-consul dans les échelles levantines. Il mit à profit cette position pour augmenter son riche cabinet. Le 10 juillet 1688, un tremblement de terre renversa Smyrne; des secousses successives et violentes empêchèrent de rien sauver. Cosson perdit en peu d'instants sa fortune et le fruit de ses longs travaux. Réfugié dans la campagne voisine, il se croyait à l'abri de tout péril, lorsque des pirates algériens, débarqués pour piller ce que la terre n'avait pas englouti, le rencontrèrent, le mutilèrent pour qu'il ne pût s'échapper, et enfin le poignardèrent après s'être convaincus de son impuissance à fournir une rançon. Quelques lettres de Cosson, contenant le résultat d'intéressantes recherches, ont été publiées par Jacques Gronovius, sous le titre de *Memoria Cossoniana*; Leyde, 1695, in-4°.

Jacques Gronovius *Opera.*

COSSON (*Pierre-Charles*), pédagogue français, né à Mézières, le 21 février 1737, mort à Paris, le 17 juillet 1801. Il commença ses études à Charleville, et vint les terminer à Paris, au collége Sainte-Barbe. Il se fit recevoir en Sorbonne maître ès arts, et remporta deux années de suite le prix d'éloquence (1762, 1763). Nommé professeur d'humanités à Metz en 1763, il passa l'année suivante à La Flèche, comme régent de rhétorique, et obtint en 1767 la chaire de seconde du collége Mazarin. Convaincu que c'est méconnaître la nature humaine que de la conduire à la sagesse par la contrainte et la sévérité, Cosson donnait ses leçons en forme de jeux. Son Tite-Live à la main, il divisait ses élèves en Carthaginois et Romains; le rôle était distribué à chacun, le plan de campagne arrêté, les positions fixées; les manœuvres s'exécutaient tout en expliquant l'auteur, dont les expressions restaient gravées dans la mémoire des jeunes combattants. Cosson collabora pendant deux ans au *Journal des Sciences et Beaux-Arts*. On a de lui : *Éloge de Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard*; Paris, 1770, in-8°; — la traduction de la IV° *Décade de Tite-Live*, et les *Suppléments de Freinshemius*; Paris, 1771-72, 4 vol. in-12; et un certain nombre de *Lettres* et de pièces de poésie publiées dans divers recueils littéraires.

Almanach des Muses, an XI (1803), p. 265. — Burbure, *Essais historiques sur la ville de La Flèche*, 313. — Sabatier, *Les trois Siècles de la Litterature*. — *Année litteraire*. — *Le Mercure de France*, juillet 1764 et mars 1775. — *Journal des Savants*. — Desessarts, *Les trois Siècles littéraires*. — *Journal de Trévoux*. — *Journal encyclopédique*. — *Recueil de l'Université*, vol. C., n° III. — Favart, *Memoires litteraires*, II, 308. — Rœderer, *Journal d'Économie publique*, IX, 308. — Boulliot, *Biographie Ardennaise*.

***COSSON** (*Charlotte-Catherine*), dite *de La Cressonnière*, femme poëte française, sœur du précédent, née à Mézières, le 4 juin 1740, morte à Paris, en octobre 1813. « Elle s'est exercée, dit Sabatier, avec quelque succès dans la poésie légère et anacréontique. Le caractère de sa muse était l'enjouement et la simplicité. » Elle ajoutait à son nom celui de *La Cressonnière*. « J'ai tiré ce nom, disait-elle, d'une petite fontaine où croît le cresson, située dans un pré qui appartient à ma famille, et ce titre m'a réussi auprès d'un certain monde. » Mme Favart a peint le portrait de Melle Cosson, au bas duquel l'abbé de Voisenon a mis ce quatrain :

Sa bouche prêche la raison,
Ses yeux inspirent la folie :
Chacun voudrait avoir Cosson
Ou pour maîtresse ou pour amie.

Melle Cosson, recherchée dans ses beaux jours, est morte dans un état voisin de la misère. On a d'elle : *Lamentations sur la mort du dauphin*; Reims, 1766, in-8°; — *De la bonne Royne et d'un sien bon curé; fabliau d'une bonne Gauloise*; Paris, Didot l'aîné, 1782, in-16; — un grand nombre d'allégories, anecdotes, ballades, contes, couplets, énigmes, épitaphes, fables, idylles, lettres, odes, romances et vaudevilles publiés dans les recueils littéraires du temps.

Sabatier, *Siècles de la Littérature*. — D'Hebrail, *France littéraire*, I, 227. — Fortunée Briquet, *Dictionnaire historique des Françaises*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Boulliot, *Biographie Ardennaise*.

* **COSSUS**, nom d'une branche patricienne de la *gens Cornelia*. Après avoir produit dans le cinquième siècle avant J.-C. plusieurs hommes remarquables, elle tomba dans l'oubli. Plus tard on voit revivre le nom de Cossus comme prénom des *Lentulus*, autre branche de la même *gens*. Les *Cossus* et les *Maluginenses* appartenaient probablement dans l'origine à la même famille; car on voit plus d'une fois une seule personne porter ces deux noms, par exemple *Serv. Cornelius Cossus Maluginensis*, consul en 485 avant J.-C. Mais dans la suite les *Cossus* et les *Maluginenses* formèrent deux familles séparées. Parmi les Cossus, les plus importants sont :

* **COSSUS** (*Servius Cornelius*), général romain, vivait vers 450 avant J.-C. Élu consul en 428 avec T. Quinctius Cincinnatus, il fut en 426 un des quatre tribuns militaires, et resta à Rome pour veiller à la sûreté de la ville, tandis que ses collègues marchaient contre les Veiens. Ces derniers ayant repoussé les Romains, Cossus nomma Mam. Æmilius Mamercinus dictateur, et celui-ci à son tour choisit Cossus pour maître de la cavalerie. Ce même Cossus tua le lar Tolumnius, roi des Veiens, dans un combat singulier, et plaça les dépouilles du vaincu dans le temple de Jupiter Férétrien. La date de cet événement était déjà chez les anciens un sujet de discussion. Tite-Live, suivant, dit-il, tous les auteurs qui l'avaient précédé, place ce fait en 437, neuf ans avant le consulat de Cossus, lorsque celui-ci était tribun militaire dans l'armée de Mam. Æmilius Mamercinus, lequel était aussi dictateur à cette époque. En même temps l'historien donne plusieurs raisons qui prouvent que cette date est invraisemblable. « L'inscription même, dit-il, tracée sur les dépouilles prouve, contre leur assertion et la mienne, que Cossus était consul lorsqu'il s'en empara. Pour moi, j'ai entendu de la bouche même d'Auguste César, le fondateur ou le restaurateur de tous nos temples, que quand il entra dans celui de Jupiter Férétrien, qu'il releva, tombant de vétusté, il lut lui-même cette inscription sur la cuirasse de lin. » Mais comme l'année du consulat de Cossus fut une année de peste, et pendant laquelle il n'y eut aucune guerre, il est probable que la défaite et la mort de Tolumnius doivent être placées à une époque postérieure, et lorsque Cossus, tribun consulaire, était maître de la cavalerie sous le dictateur Mamercinus. Cette date est d'ailleurs donnée par Valère Maxime et Aurelius Victor.

Tite-Live, IV, 19, 20, 30, 32. — Plutarque, *Romulus*, 16; *Marcellus*, 8. — Valère Maxime, III, 2. — Aurelius Victor, *De Vir. ill.*, 25. — Properce, IV, 10, 23. — Niebuhr, t. II.

* **COSSUS** (*Cneius Cornelius*), homme d'État romain, vivait vers 400 avant J.-C. Tribun consulaire en 406, il fut, comme le précédent, chargé

de garder la ville pendant l'expédition contre les Veiens. Il devint tribun consulaire pour la seconde fois, en 404. Élu pour la troisième fois, en 401, il ravagea le territoire des Capenates, sans pouvoir les amener à une bataille. Dans les luttes ardentes qui partageaient alors les plébéiens et les patriciens, il montra une constante modération. Il fit augmenter la solde des cavaliers, et élever au tribunat consulaire, en 400, son cousin le plébéien P. Licinius Calvus.

Tite-Live, IV, 58, 61; V, 10, 12.

COSSUS (*Aulus Cornelius*), général romain, vivait vers 380 avant J.-C. Il fut nommé dictateur en 386, pour repousser les Volsques et pour s'opposer aux projets de Manlius. Il commença par marcher contre les premiers, et les battit, quoiqu'ils eussent reçu des renforts des Latins, des Volsques et d'autres peuples voisins. Il retourna alors à Rome, fit jeter Manlius en prison, et obtint les honneurs du triomphe à cause de sa victoire sur les Volsques.

Tite-Live, VI, 11, 16.

* **COSSUTIA**, dame romaine, vivait vers 90 avant J.-C. Elle n'est connue que comme la première femme de Jules César. Elle appartenait à l'ordre équestre, et était fort riche. Les parents de César la lui firent épouser lorsqu'il était très-jeune encore; mais à l'âge de dix-sept ans il la répudia, et se maria avec Cornelia, fille de Cinna. (*Voy.* CÉSAR.)

Suétone, *Cæs.*, I.

COSSUTIUS, architecte romain, vivait vers l'an 170 avant J.-C. Il fut le premier architecte romain qui bâtit à la manière des Grecs. Il s'acquit une si grande réputation, qu'Antiochus Épiphane le choisit pour reconstruire le *temple de Jupiter Olympien* à Athènes. Il l'éleva dans le style corinthien. Sylla enleva les colonnes de cet édifice, qui fut terminé sous Adrien. Cossutius fit connaître son talent par la noblesse et la grandeur des temples qu'il construisit: on admirait surtout la disposition des colonnes qui les environnaient et formaient ce que les anciens nommaient *diptère* (1), de même que la proportion de ses entablements et le choix de leurs ornements. Ces proportions approchaient de celles nommées *symétries corinthiennes*. Cossutius a composé un traité d'architecture, dans lequel il retraçait avec détail tout ce qu'il avait construit; mais cet ouvrage est perdu.

Vitruve, *Præf.* VII. — Tite-Live, XLI, 20. — Velleius Paterculus, I, 10. — Athénée, V. — Strabon, XI. — Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 5. — Bœckh, *Corp. Inscr.*, I. — Pingeron, *Vies des Architectes*, 78. — Felibien, *Vie des plus célèbres Architectes*, 87.

* **COSTA** (*Andreada*), théologien-musicien portugais, né dans la première moitié du dix-septième siècle, mort le 6 juillet 1685. Il était né à Lisbonne, et prit l'habit de l'ordre de la Sainte-Trinité de cette ville, le 3 août 1650. Il se livra entièrement à la composition et à l'étude de la harpe. Il était attaché comme harpiste à la chapelle d'Alfonse VI et de D. Pedro II, qui l'avaient en estime particulière. Il fut enlevé par une mort subite, dans la force de l'âge; néanmoins, il a laissé un grand nombre d'ouvrages dans la bibliothèque musicale des rois de Portugal; on cite surtout des *Messes*, des *Noëls* et le texte *Da paixdo da donunga de Palmas*, etc., à quatre voix. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **COSTA** (*Andrea*), peintre italien, né à Bologne, vivait en 1617. Il était élève des Carrache, et a laissé des morceaux admirables dans la sainte maison de Lorette.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Lanzi, *Storia pittorica*. Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **COSTA** (*Affonso Vaz* DA), célèbre musicien portugais, né à Lisbonne, à la fin du seizième siècle, mort dans la première moitié du dix-septième. Il se rendit de bonne heure en Italie, et ce fut surtout au milieu des grandeurs de Rome qu'il se forma dans son art. De là il passa en Espagne, où il devint maître de chapelle à Badajoz; puis il occupa les mêmes fonctions à Avila, où il mourut. Plusieurs de ses œuvres étaient précieusement conservées dans la riche bibliothèque musicale de Jean IV, sect. 28, num. 710, comme on peut le voir dans le catalogue de cette collection spéciale publié en 1649. F. D.

João Baptista de Castro, *Mapa de Portugal*.

* **COSTA** (*Antonio-Rodriguez* DA), historien portugais, né à Setuval, le 29 décembre 1656, mort le 20 février 1732. Il fit avec distinction ses études à Lisbonne, au collége des jésuites. A la connaissance des langues classiques il joignit celle du français, de l'italien et de l'espagnol. A vingt-huit ans il fut nommé employé supérieur à la secrétairerie d'État. En 1684 son habileté peu commune lui valut le titre de secrétaire de légation, lorsque le comte de Villar-Mayor alla en Allemagne épouser pour D. Pedro II Élisabeth de Neubourg. Sa connaissance parfaite de la langue latine et son érudition émerveillèrent surtout les érudits allemands. De retour en Portugal, le poste de la secrétairerie d'État lui fut confié en 1690, et ses services furent récompensés, en 1702, par la nomination d'écrivain du conseil de l'ordre d'Aviz. Il accompagna une seconde fois le comte de Villar-Mayor, lorsqu'il s'agissait des négociations du mariage de Jean V avec la fille de l'empereur. A son retour, en 1709, il fut nommé député du conseil d'outre-mer; et il entra enfin au conseil d'État le 7 mai 1725, tout en étant *alcaïde-mor* et gentilhomme de la chambre. Il appartenait au corps des cinquante premiers académiciens auxquels l'Académie d'Histoire confia le soin de rédiger en latin les *Annales du Portugal dans ses possessions d'outre-mer*. L'introduction imprimée dans les Actes de l'Académie est de lui; mais la vieillesse devait l'empêcher de terminer ce travail. Il mourut à Lisbonne, le

(1) C'était un temple environné de deux rangs de colonnes qui formaient deux portiques que les Grecs appelaient *ailes*.

22 février, et il est enterré dans l'église de la congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, où est également inhumé son frère, le Dr Manuel da Cunha Sardinha. Ses principaux ouvrages portent les titres suivants : *Embaxada que fez o excellentissimo conde de Villar-Mayor* (Hojé marquez de Alegrete); Lisbonne, 1694, in-fol.; — *De Vita et rebus gestis Nonni Alvaresii, Pyreriæ Lusitaniæ comitis stabilis, libri duo;* Lisbonne, 1723, in-fol. : cette vie du saint connétable est encore fort recherchée; — *Epistolæ ad excellentissimos ac sapientissimos censores*, etc., *et ad comitem Villar-Mayorum, scrinio Academiæ præpositum;* Lisbonne, 1721, in-fol. : ces épîtres ont été reproduites dans les t. II, III, IV, V, VII et XI des Mémoires de l'Académie d'Histoire; — *Justa Lusitanorum Arma pro vindicanda Hispanorum libertate, gallico dominatu oppressa*, etc.; Lisbonne, 1704 : ce manifeste a été reproduit sous une autre forme, par l'auteur, en espagnol; il y a une traduction française du même livre, qui a pour titre : *La Justification des armes de D. Pedro, roy de Portugal, pour délivrer les Espagnols de la servitude des Français et pour assurer le trône d'Espagne au sérénissime et très-puissant prince Charles III, roy catholique;* Amsterdam, 1704, in-4°; — *Conversão d'el rey de Bissau, conseguida pelo illustrissimo senhor D.Fr. Victorino Portuense, bispo de Cabo-Verde*, etc.; Lisbonne, 1695, in-4°; — *Relação dos successos e gloriosas Acçoens militares obradas no Estado da India, ordenadas e dirigidas pelo capitão e vice-rey general do mesmo Estado Vasco Fernandes Cesar de Menezes, em o anno passado de* 1713; Lisbonne, 1715, in-4°. FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusit.*

COSTA (*Bartholomeo*), ingénieur portugais, lieutenant général, né dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, mort en 1801. Il commença par être simple soldat d'artillerie, et dut à son seul mérite les grades élevés dans son arme auxquels il parvint. La science militaire ne l'occupait pas exclusivement, et il s'était livré à des études de plus d'un genre, notamment à la fabrication de la porcelaine, lorsqu'il fut appelé par les circonstances à pénétrer les secrets de l'art des Keller. En 1774 il était lieutenant-colonel, et il dirigeait l'arsenal lorsque le gouvernement portugais se préoccupa de l'idée de faire fondre en bronze à Lisbonne même la statue équestre du roi Joseph Ier, dont le modèle venait d'être terminé par le sculpteur Joachim Machado de Castro. Bien qu'il ne se fût occupé jusque alors que de la fonte des canons, Costa n'hésita point à se charger de cette entreprise difficile. Il donna d'abord tous ses soins à la construction de l'armature en fer qui devait servir de base à l'opération, et il imagina, dit-on, un instrument d'une exécution admirable pour rendre plus précis le travail des ouvriers. Ses mesures furent si bien prises, que le 15 octobre 1774 il put fondre d'un seul jet cette statue colossale qui s'élève aujourd'hui sur la place du Commerce, et qui a été construite elle-même sur l'emplacement du *Terreiro de Paço*. Costa employa à cette opération 556 quintaux et demi de bronze, qui après l'épuration complète de l'alliage ne représentèrent que 500 quintaux; et l'armature en fer représentait à elle seule un poids de 100 quintaux. La pesanteur de l'œuvre offre donc un total de 600 quintaux. Toutes les opérations de ciselure furent exécutées dans la fosse même, par les ouvriers de l'arsenal; et le 15 mai 1775 le groupe de bronze fut découvert; l'architecte des travaux publics, Reynaldo Manoel dos Santos, fut chargé du transport, et le sous-patron en chef du port, João dos Santos, de l'érection de la statue sur la place.

Si le sculpteur fut laissé dans l'ombre, il n'en fut pas de même de B. Costa. On le promut immédiatement au rang de brigadier, et par la suite il devint lieutenant général. S'il eût reçu des encouragements d'une autre nature, il eût doté son pays d'une industrie pour laquelle le Portugal est encore tributaire des étrangers. Le comte Raczinsky dit en parlant de la porcelaine que Costa était parvenu à fabriquer, qu'on pouvait la considérer comme étant aussi belle que celle de la Chine, et qu'elle avait sur elle l'avantage de résister infiniment davantage au feu et à l'action du fer. L'habile ingénieur, nous le pensons du moins, n'employait guère la porcelaine qu'à la reproduction de médaillons et d'objets d'art d'une dimension fort limitée. Un journal portugais affirme que les produits du Japon eux-mêmes pouvaient être fondus dans les creusets en porcelaine de Costa. Bien qu'il n'eût pour le guider que quelques estampes et quelques ouvrages technologiques, il parvint à obtenir, dans l'arsenal de Lisbonne, des canons et des mortiers que le comte de La Lippe n'hésitait pas à mettre sur le même rang que ceux des fonderies les plus renommées de l'Europe, s'ils ne les surpassaient pas : il inventa aussi une machine très-ingénieuse pour forer les canons. FERDINAND DENIS.

O Panorama, jornal litterario. — Ad. Balbi, *Essai de Statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve;* Paris, 1822, 2 vol. in-8°. — Comte Raczinsky, *Les Arts en Portugal.* — Ferdinand Denis, *Le Portugal*, dans la collect. de *l'Univers*.

* COSTA (*César*), jurisconsulte italien, natif de Macerata, mort à Naples, le 12 février 1602. Il professa le droit à Rome, où il eut pour auditeur assidu le cardinal Baronius. Il devint ensuite successivement référendaire apostolique et archevêque de Capoue. Il fut aussi envoyé à Venise en qualité de nonce. Il laissa divers ouvrages, oubliés aujourd'hui. Un d'entre eux conserva quelque réputation; il a pour titre : *Variarum Ambiguitatum Juris Libri III;* Venise, 1588; et il fut inséré dans le tome IV du *Thesaurus Juris* d'Otto; Utrecht, 1733, 5 vol. in-folio. G. B.

Ughelli, *Ital. sacra.*

* **COSTA** (*Claudio-Manoel* DA), poëte célèbre du Brésil, né le 6 juin 1729, mort en 1789. La province de Minas Geraes réclame l'honneur de lui avoir donné naissance, et il affirme lui-même qu'il était né à Marianno; il appartenait à une de ces familles courageuses de Saint-Paul qui, traversant d'immenses déserts, étaient venues dans la riche province dont le Portugal recueillait tant de richesses, et ouvraient ainsi un nouvel avenir à la mère patrie. Dès son bas âge, il vint à Rio de Janeiro, où se fit sa première éducation, dans la maison des jésuites. Il y apprit le grec, le latin, poussa assez loin ses études en théologie, puis se rendit en Portugal, pour fréquenter l'université de Coïmbre; il avait alors quinze ans. Au bout de cinq ans de séjour dans la ville universitaire, après avoir terminé ses études, il retourna dans l'intérieur du Brésil; mais à Coïmbre, à Lisbonne même, dans la fréquentation des hommes éminents de cette époque, il avait su acquérir cette pureté de style qui le fait considérer par les Portugais de la vieille école comme un poëte classique. Au milieu des grandes forêts américaines, des riches paysages de l'intérieur, ses souvenirs l'emportaient toujours sur les bords du Tage ou du Mondego, et il l'avoue ingénuement. Il y avait là en effet comme un souvenir de ses premières émotions, que ne pouvaient faire évanouir les splendeurs d'une nature plus riche et plus abondante. Dès 1751, c'était à Coïmbre, sur les bords du Mondego, qu'il avait rêvé ses premiers vers et les avait publiés; ce fut de Minas qu'il envoya dans la ville universitaire un nouveau recueil, qui parut en 1768. On remarque surtout dans ce volume l'élégance des poésies italiennes que l'auteur y avait réunies et mêlées aux vers portugais. La poésie de Pétrarque avait trouvé dans les solitudes américaines un imitateur plein d'harmonie. Claudio-Manoel, comme on appelait dès lors le jeune poëte, était cependant loin des lieux classiques qui eussent pu lui inspirer ces réminiscences. En sa qualité de secrétaire du gouvernement, il explorait les régions les moins connues alors de l'Europe, et il parcourait l'intérieur de la province de Saint-Paul. Après l'année 1768, il composa ses *Regrets adressés à l'Arcadie*. Ce fut (1), dit-on, la vue de l'Uruguay qui vers cette époque lui inspira l'idée de donner à son pays une sorte d'épopée américaine; il composa alors son poëme de *Villarica*, dont le sujet est la conquête de la région des mines, et qui se recommande, il faut bien le dire, bien plus par l'intérêt des détails historiques que par la beauté de la poésie. Minas à cette époque était devenu un centre littéraire : on y comptait au premier rang les Alvarengas, le professeur Ribeiro et le célèbre Gonzago; le poëte éminemment populaire Da Costa contracta avec lui une étroite amitié. Les réunions purement littéraires de ces Brésiliens, amis trop précoces de l'indépendance américaine, devinrent bientôt politiques : Claudio-Manoel fut incriminé, comme Gonzago, dans la conspiration désignée sous le nom de Tiradentes. On ne tarda pas à lancer un mandat d'arrêt contre lui, et il périt, dit-on, par le poison dans un cachot de Villarica. Bien que son poëme circule en général manuscrit, et que nous le possédions sous cette forme, il a été imprimé à Ouropreto, 1839-1841, in-4°. On a encore de lui *Munusculo metrico*, *Labyrentho de Amor*, *Numeros harmonicos*; Coimbra, 1751; réimprimé à Coimbre avec d'autres poésies, in-8°. On a eu outre de cet écrivain un grand nombre de poésies charmantes, répandues dans divers recueils. FERD. DENIS.

Adolfo Varnhagen, *Florilegio da Poesia Brasileira*.

(1) Son nom d'Arcade était *Glauceste Saturnio*.

* **COSTA** (*Francesco*), peintre italien, né à Gênes, en 1672, mort en 1740. Il fut élève de Gregorio Ferrari et l'inséparable compagnon de Battista Revelli. Ils peignaient ensemble des perspectives, et en enrichissaient souvent les compositions des peintres d'histoire. Les meilleurs ouvrages des deux amis se voyaient à Pegli, près Gênes, dans le palais Grilli. E. B — N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*.

* **COSTA** (Don *Francesco-Antonio*), jurisconsulte sicilien, né à Messine, en 1571, mort dans la même ville, en 1656. Il se distingua dans la jurisprudence, fut nommé juge à Messine et deux fois vicaire général de la Sicile. On a de lui : *Conciliorum sive responsionum Juris Volumen*.

Bibliotheca Sicula. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COSTA** (*Ippolito*), peintre, né à Mantoue, florissait en 1538. On croit qu'il fut élève de Capri. On regarde comme ses meilleurs ouvrages une *Déposition de Croix*, à Saint-Gervais de Mantoue, et une *Multiplication des Pains*, à Saint-Barnabé. E. B — N.

Volta, *Notizie de' Professori Mantovani*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COSTA** (*Jean-François*), peintre paysagiste et dessinateur italien, mort en 1775. Il se fit connaître comme dessinateur, et reproduisit avec talent les monuments grecs, gravés ensuite par Wagner. Heinecke lui attribue une œuvre intitulée *Delizie del fiume Brenta*; Venise, 1750-1756, 2 vol. En 1766 il devint membre de l'Académie des Arts de Venise.

Heinecke, *Dict*. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic*.

* **COSTA** (*João* DA), général portugais, premier comte de Soure, né en 1610, mort le 22 janvier 1664. Cet officier descendait d'une famille qui avait la prétention de remonter à l'époque de la domination des Goths. Il contribua à l'élévation de Jean IV, et il fut nommé par ce monarque comte de Soure en 1632. Il commandait l'artillerie à la bataille de Montijo, et on lui attribue le succès de cette affaire. Depuis il occupa le poste de mestre de camp général de la province d'Alem-Tejo. En 1659 il fut envoyé en ambassade extraordinaire auprès de Louis XIV. Marié avec D. Maria de Noronha, il en eut plu-

sieurs enfants; le dernier, D. Rodrigo da Costa, après avoir gouverné le Brésil, devint vice-roi des Indes et mourut en 1722. F. D.

João Baptista de Castro, *Mapa de Portugal*. — Ant. Caetano de Souza, *Memorias historicas e genealogicas dos Grandes de Portugal*.

COSTA (*Leonel* DA), littérateur portugais, né à Santarem, en 1570, mort le 28 janvier 1647. Bien qu'il eût fait ses humanités d'une manière brillante, il embrassa la vie militaire; mais il n'est pas probable qu'il ait assisté à de grandes expéditions: le temps des guerres mémorables était passé pour le Portugal. Il se maria en 1594, et se voua dès lors exclusivement aux lettres. Il est remarquable surtout comme traducteur, par l'élégance et la pureté de son style. On a de lui: *Eclogas de Virgilio e Georgicas traduzidas em verso solto portugueze e comentadas nos lugares dificultozos*; Lisboa, por Giraldo da Vinha; 1624, in-fol. Il a cependant donné chez le même imprimeur un poëme original, sous le titre de: *Conversão miraculosa da felice Egypciaca penitente santa Maria, sua vida e morte*; Lisboa, 1627, in-8°. On a de lui encore une traduction de *Térence* en manuscrit, et il donna également une version inédite des œuvres de Savonarola. — Un ouvrage plus important, mais resté inédit, serait le livre suivant, qui n'était lui-même qu'une traduction: *Ordens de cavaleria, compostas e offercidas por Frederico Grisano Napolitano a o cardeal Hipolito de Este de Ferrara*. On le conservait dans la bibliothèque du comte de Castelmelhor. Nous ignorons si cet infatigable traducteur a donné une version excellente de l'*Énéide*, comme le dit M. Constancio (dans la *Biographie* Michaud); la chose n'est pas improbable, mais il n'en est pas fait mention dans Barbosa. FERD. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

***COSTA** (*Lorenzo*, l'ancien), peintre italien, né à Ferrare, vers 1450, mort vers 1530. En 1488 il travaillait à Bologne, dans le palais de Giovanni Bentivoglio, et on a cru qu'il avait été élève du Francia, d'après l'inscription placée au bas du portrait qu'il fit de ce seigneur: L. COSTA, *Franciæ discipulus*; mais cette inscription, ainsi que cela se voit souvent, pourrait être d'une autre main, ou n'être qu'un simple témoignage de respect pour ce grand peintre, car, si l'on en croit Vasari, Costa s'était déjà fait connaître par d'importants travaux avant de venir à Bologne. Quoi qu'il en soit, il faut croire qu'au moins il profita des exemples du Francia, duquel on trouve, dans les galeries de Bologne, beaucoup de madones de Costa qui semblent des imitations, et dont quelques-unes sont dignes d'être comparées à celles du maître bolonais. Il excellait surtout à peindre les têtes d'homme, comme on peut le voir à Saint-Pétrone dans les têtes des apôtres, et dans le *Saint Jérôme*, son plus beau tableau. Costa travailla plus à Bologne que dans sa patrie, pour laquelle cependant il forma quelques élèves, dont les plus célèbres sont Dosso Dossi et Ercole da Ferrara. E. B — N.

Vasari, *Vite*. — Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **COSTA** (*Lorenzo*), le jeune peintre de l'école de Ferrare, vivait au seizième siècle. On croit qu'il était petit-fils de Lorenzo l'ancien. En 1560 il aidait Taddeo Zuccari; mais d'après le peu d'ouvrages qu'il a laissés à Mantoue, il est facile de reconnaître que, malgré ses rapports avec Zuccari, il s'éloigna peu du style de sa famille. E. B — N.

Volta, *Notizie de' Professori Mantovani*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

COSTA (*Luigi*), paléographe piémontais, né à Castelnovo-di-Scrivia (Piémont), en 1784, mort à Turin, en septembre 1835. Il acheva ses études à Turin, et y fut reçu docteur en droit. Il se livra ensuite à l'étude de la paléographie, et fut employé à la bibliothèque royale de Piémont. En 1815 il fut chargé de reprendre en France les objets d'art enlevés au Piémont durant les guerres précédentes. Plus tard, Costa fut nommé membre de la commission *di Storia patria*. Il s'essaya, mais sans succès, dans le dessin et la gravure. On a de lui: *Chartarium Dertonense* et *Cronica di Tortone*; Turin, 1814, 2 vol. in-4°; — *Rime del Bandello*; Turin, 1816, in-8°; — *Papa Ciccio*, almanach.

Feller, *Biog. univ.*, édit. de M. Weiss.

COSTA (*Manoel* DA), surnommé *le Subtil*, jurisconsulte portugais, né au seizième siècle, mort en 1563 ou 1564. Il naquit à Lisbonne, d'une famille recommandable, mais tombée dans la pauvreté. C'est par erreur qu'on l'a fait naître à Villa-Viçosa. Il fit ses études à Salamanque, où il eut pour professeur le célèbre Martin Aspilcueta, dont il fut l'élève le plus distingué, et qu'il remplaça dans sa chaire lorsque Jean III songea à donner une nouvelle impulsion aux études, en renouvelant les statuts de l'université de Coïmbre. Manoel da Costa quitta volontairement Salamanque pour prêter le secours de sa science à son pays. Il fut pourvu en 1537 d'une chaire à Coïmbre, où il professa, et revint à Salamanque en 1561. Le jour même de l'ouverture des cours, une sorte de cabale s'étant tout à coup manifestée en faveur de son rival, le professeur Ayres Pinhel, il frappa avec autorité dans ses mains, s'écriant d'une voix retentissante: *Audite, audite; alium enim Papinianum auditis*! Ces paroles, plus justes au fond qu'elles n'étaient modestes, lui réussirent; il fut désormais admis dans les écoles comme l'oracle de la jurisprudence du seizième siècle. Il mourut à Salamanque. Comme on lui demandait sur son lit de mort quel était dans la Péninsule l'homme qu'il jugeait digne de professer après lui, il nomma sans hésiter son fils George da Costa, qui s'était acquis à Madrid de la réputation comme avocat. Son autre fils, Miguel da Costa, remplit avec succès une chaire de droit à l'uni-

versité de Coïmbre. Les œuvres de Manoel da Costa ont été réunies en un seul corps : *Opera omnia;* Lyon (apud Philippum Tinghi Florentinum), 1576, in-fol.; et Salamanque (apud Ildefonsum a Terra Nova, 1584, in-fol.). Cette dernière édition a été réduite en 2 vol. in-4° par le fils de l'auteur, George da Costa, qui avait promis dans la préface du 1er volume d'y ajouter des scolies.

COSTA (*Manoel* DA), jésuite, né en 1559, et mort en 1604, après avoir été recteur au collége de Saint-Paul à Braga, puis visiteur de l'île Tercère, donna un ouvrage important sur les missions, intitulé : *Historia das Missoes do Oriente*, qui fut traduit dès 1571 en latin par Maffei. — Un autre *Monoel* DA COSTA a fait imprimer : *Relaçâo do prodigioso aparecimento da milagrosa imagem de Christo Senhor Nosso crucificado na intrada de Ordo*; Lisboa, sans lieu ni date d'impression, in-4°. — *Manoel* DA COSTA MONTEIRO est auteur d'un livre intitulé : *Opusculo chirurgico, dividido em tres partes : Ia da cura da gangrena pelo via galenistica; IIa da cura da gangrena pela via moderna; IIIa dal excellencias de uro se cura que se faz com o seu oleo;* Lisboa, 1712, in-4°.

FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

* **COSTA** (*Margherita*), née à Rome, en 1621, morte en 1684. Elle cultiva avec succès les lettres, et surtout la poésie; elle vécut à la cour du grand-duc de Toscane. Ferdinand II, qui avait pour elle une haute estime, et à sa demande elle écrivit la relation d'un voyage qu'il fit en Allemagne. Plusieurs de ses ouvrages furent publiés à Paris, sous les auspices du cardinal Mazarin. Elle s'exerça dans divers genres, et elle mit au jour des opéras et un poëme sur le martyre de sainte Cécile : *La Chittara, La Selva di Diana* sont des recueils de poésies lyriques.

Crescimbeni, *Istoria della Poesia*, IV, 203. — Mandosc, *Bibl. Roman.* — Crasso, *Elogi d'Uomini letterati.*

***COSTA** (*Paolo*), littérateur italien, né à Ravenne, le 13 juin 1771, mort le 21 décembre 1836. Après avoir enseigné les belles-lettres à Trévise et à Bologne, il refusa la place de professeur d'éloquence à Turin, en 1829, et vécut dans la retraite, pour y cultiver à loisir la littérature et la philosophie. Il fut un des plus actifs collaborateurs du *Gran Dizionario della Lingua Italiana*, publié de 1819 à 1826, en sept volumes in-4°, et donna deux éditions estimées de *Dante*: Bologne, 1819, 3 vol. grand in-4°; Florence, 1830. Il publia aussi un grand nombre d'opuscules, qui ont été recueillis sous le titre d'*Opere edite ed inedite di Paolo Costa, da lui accresciute e corrette;* Parme, 1835.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. V. — *Conversations-Lexicon.*

***COSTA** (*Tommaso*), peintre italien, né à Sassuolo, en 1634, mort en 1690. Il était élève de Jean Boulanger, coloriste remarquable et peintre habile en tous genres. Costa fut souvent employé par les divers princes d'Italie pour peindre des perspectives, des paysages, des figures. Il habita longtemps Reggio, qui possède une grande quantité de ses peintures. Modène en renferme aussi un nombre considérable, et l'on vante plus que tous les autres la *Coupole de Saint-Vincent*.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi.* — Orlandi, *Abecedario pittorico* — Oretti, *Carteggio.* — Lanzi, *Storia pittorica*, III, 421.

* **COSTA E SYLVA** (*José Maria* DA), poëte et critique portugais, né le 15 août 1788, mort en 1854. Il était fils de Francisco Antonio da Sylva, trésorier de la halle de Coïmbre, et de Dona Maria Roza dos Prazeres. Il offrait un aspect si débile en naissant, qu'on ne supposait pas pouvoir l'élever; ses parents le destinaient à la profession de médecin, et il étudia le langues anciennes sous les hommes les plus habiles. A la mort de son père, ses travaux reçurent une autre direction : dès l'âge de dix-sept ans, il avait composé un poëme intitulé : *O Passeio* (La Promenade). Il se voua presque exclusivement à la traduction des pièces dramatiques qu'il supposait pouvoir réussir sur le théâtre portugais, et il en donna environ deux cents, parmi lesquelles on compte *The Fairy Penitent* de Rowe, le *Caton d'Addisson*, la *Myrrha* et le *Saül* d'Alfieri, *Zaïre* et *Alzire* de Voltaire, *Le Siége de Calais*, de De Belloy. Au milieu de ces nombreuses traductions, il dota son pays de quelques pièces originales, puisées dans l'histoire nationale; telles sont : *D. Sébastien, Alphonse Henriquez* et *Jean de Castro*.

Le travail le plus utile de M. Costa e Sylva est un ouvrage en prose, que malheureusement une mort prématurée l'empêcha de finir; il est intitulé : *Ensaio biographico critico sobre os melhores Poetas portuguezes (desde o principio da monarchia ate'ao nosso tempo)*; Lisboa, 1850, 1851, 1852, 1853 et 1854, 7 vol. in-8°. Ce travail, selon les calculs approximatifs de l'auteur, devait avoir environ dix volumes. Son principal mérite est de reproduire des pièces rares. Un homme de goût a dit, à propos de l'œuvre de Costa e Sylva : « Ce livre, s'il ne l'a pas comblé tout à fait, a diminué un grand vide dans notre histoire littéraire, si tant est que nous ayons quelque chose qu'on puisse appeler une histoire littéraire. L'*Essai*, comme son nom l'indique, n'est pas un travail complet; pour qu'il le devînt, il eût fallu qu'il existât plus d'éléments dont on pût faire son profit, et que le passé nous eût légué un plus grand nombre de mémoires et des documents plus multipliés à consulter. Il eût été nécessaire que l'auteur eût aussi plus de loisir et qu'il eût commencé son travail à un âge moins avancé; tel qu'il est, c'est une œuvre de solide érudition et de conscience, à ce point que l'auteur n'a pas cité un seul ouvrage sans l'avoir lu. » Comme poëte, Costa e Sylva laisse un

ouvrage intitulé *La Sépulture de Marie*, et les quatre premiers chants de l'Iliade. Parmi ses ouvrages imprimés on remarque une traduction de *L'Argonautique d'Apollonius* de Rhodes, une version du poëme *De l'Imagination*, des fables, des odes et des sonnets.

En 1836 Costa e Sylva avait été nommé directeur de la secrétairerie de la chambre municipale de Lisbonne; il fut plus tard appelé à un emploi plus élevé dans cette même municipalité. Il a laissé deux fils en bas âge. FERD. DENIS.

A. X. R. Cordeiro, *O Instituto formal scient. e lit.*

COSTA DE BEAUREGARD (Marquis *Joseph-Henri* DE), général savoyard, né le 20 avril 1752, au château de Beauregard (Savoie), mort le 11 novembre 1824. Il fit ses études à Paris, et entra en mai 1772 sous-lieutenant au régiment de Tarentaise. En 1775 il passa comme lieutenant dans la *légion des campements*, et y devint capitaine. Il voyagea ensuite en Italie, et fut reçu à Rome membre de l'Académie des Arcades. En 1778 il remporta le prix d'éloquence proposé par l'Académie de Besançon, sur ce sujet : *Combien l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Peu après Costa quitta les armes, et fut choisi par le roi Victor-Amédée III pour gentilhomme de la chambre. Lors de la révolution, il reprit du service comme volontaire, et fit contre les Français les campagnes de 1792 à 1798. La paix le trouva chef d'état-major. En 1799 il fut nommé membre du conseil de régence, et aida de tout son pouvoir les Austro-Russes à expulser les Français du Piémont. La journée de Marengo renvoya Costa à l'inactivité. En 1814 il fut chargé par le roi Victor-Emmanuel de réorganiser l'état-major et le génie piémontais, avec le titre de général quartier-maître. Il s'acquitta de ces fonctions jusqu'en 1821, époque à laquelle il prit sa retraite définitive. On a de lui : *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie et tous les pays soumis à sa domination, depuis le onzième siècle jusqu'à* 1795, etc.; Turin, 1816, 3 vol. in-8°; — *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire;* Turin, 1817, 2 vol. in-8°.

Biographie des Contemporains.

COSTA (LA). *Voyez* LA COSTE.

*COSTA. *Voy.* DA COSTA.

*COSTA-MEERSEN (*Félix* DA), peintre et écrivain portugais, né au dix-septième siècle, mort en 1712. On a très-peu de détails biographiques sur cet artiste; on sait seulement qu'il faisait partie de la congrégation de Saint-Luc vers 1705. Il est auteur d'un manuscrit qui jouit d'une certaine célébrité, sous le titre de : *Antiguidade e nobreza da Pintura*, 1696.

Le Portugal compte plusieurs artistes du nom de Costa ; nous citerons entre autres :

*COSTA (*Joseph* DA), architecte, né en 1747, mort en 1802, et qui, après avoir été à Rome, entreprit la construction du théâtre de San-Carlos.

*COSTA (*Louis* DA), peintre, né à Lisbonne, en 1591 ou 1599, et mort dans le dix-septième siècle; on lui doit une traduction de l'ouvrage d'Albert Dürer *Sur la symétrie du corps humain*, augmenté du cinquième livre de Paul Galario Saludiano ; il était habile fondeur.

*COSTA (*Joachim* DA), graveur; il était déjà fort avancé en âge en 1830, et professait le dessin à Porto ; on lui doit plusieurs portraits gravés.

*COSTA (*Joseph-Negreiros* DA), peintre, mort en 1759; il peignit de grands tableaux de saints.

*COSTA (*Emmanuel-Negreiros* DA), frère du précédent, architecte, mort en 1750; il parvint dans l'armée au grade de major.

FERD. DENIS.

A. Raczynski, *Dict. historico-artistique du Portugal.* — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

COSTADAU (*Alphonse*), démonologue, né à Alans (Venaissin), mort à Lyon, en 1726. Il se fit à seize ans dominicain dans la congrégation du Saint-Sacrement, et devint professeur de philosophie et de théologie. On a de lui : *Traité historique et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées, ou le commerce des esprits*, divisé en trois parties : *Des Signes humains;* Lyon, 1717, 4 vol. in-12; *Des Signes superstitieux et diaboliques;* Lyon, 1720, 4 vol. in-12; *Des Signes divins;* Lyon, 1724, 4 vol, in-12; deux autres volumes sont restés manuscrits; — *Vie du cardinal des Ursins, élevé au souverain pontificat sous le nom de Benoît XIII;* Lyon, 1724.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COSTADONI (*Giovanni-Domenico*), dit *dom Anselme*, théologien et antiquaire vénitien, né à Venise, en 1704, mort dans la même ville, le 23 janvier 1785. Il entra en 1720 au monastère de Saint-Michel de Murano, et prit le nom de *dom Anselmo*, sous lequel il est resté connu. Ses principaux travaux eurent pour objet la recherche des antiquités chrétiennes et l'histoire des ordres religieux. Costadoni s'est associé au P. Mittarelli pour la rédaction des *Annales Camaldulenses*. Outre cet ouvrage important, on a de lui : *Osservazioni sopra un' antica tavola greca, in cui è racchiuso un insigne pezzo della croce di Gesù-Cristo*, etc., publiées par Calogero, dans le tome XXXIX de son Recueil; — *Dissertatio epistolaris in antiquam sacram eburneam tabulam;* ibid., tome LX; — *Dissertazione sopra il pesce come simbolo degli antichi cristiani;* ibid., tome LX; — *Osservazioni intorno alla chiesa cattedrale di Torcello ed alcune sue sacre antichità;* Venise, 1750, in-4°; — *Lettera sugli Annali Camaldolesi, e sulle varie congregazioni degli eremiti Camaldolesi*, dans les *Novelle letterarie di Firenze*, tome XXVI; 1765; — *Avvisi ed istruzioni pratiche intorno a' principali doveri de' regolari;* Faenza, 1770, et Venise, 1771; — *Lettere consolatorie di un Solitario intorno alla vanità delle cose del mondo*, etc.; Venise,

1773; — et quelques Lettres sur des questions théologiques; Venise, 1773 et 1787.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

* **COSTAGUTI** (*Vincenzo*), cardinal et musicien italien, né à Gênes, en 1613, mort en 1660. Il fut protonotaire d'Urbain VIII, secrétaire de la chambre apostolique, puis, en 1643, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie *in Porticu*. Il était bon musicien et aimait beaucoup les artistes. On a de lui : *Discorso della Musica*; Gênes, 1640, in-4°; — *Applausi poetici alle glorie della signora Leonora Baroni*; Rome, 1639. Leonora Baroni était une célèbre cantatrice de l'époque.

Moréri, *Grand Dictionn. historique*. — Fétis, *Biog. universelle des Musiciens*.

COSTAING DE PUSIGNAN (*Jean-Joseph-François*), antiquaire français, né dans le comtat Venaissin, vers 1770, mort à Avignon, le 29 novembre 1820. Il appartenait à l'ordre des chartreux, et devint conservateur du musée d'Avignon et membre de l'Académie de cette ville. On a de lui : *La Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse, ou Laure des Baux, sa solitude et son tombeau, dans le vallon de Galas*; Avignon, 1819, in-12. Costaing prétend dans cet ouvrage que l'héroïne de Pétrarque naquit à Vaucluse, des seigneurs de l'endroit, qui appartenaient à la maison des Adhémar. Selon l'auteur, le prénom de Laure dériverait de l'orange (fruit de l'arbre appelé *laurus aurea* ou *laurea*), qui figurait avec l'étoile dans les armoiries des Baux et des Adhémar; la mère de Laure était née Adhémar de Cavaillon, et son père aurait été seigneur des Baux. Quant à Laure elle-même, elle serait née en avril 1305, à Galas, où elle aurait vécu dans la solitude et serait morte vierge; — *Histoire naturelle et particulière de l'Esturgeon*; Avignon, 1812, in-8°. Ce livre fut composé à l'occasion de la pêche d'un esturgeon de sept pieds de long, sur deux pieds cinq pouces de circonférence, faite dans le Rhône le 29 juin 1812.

Barjavel, *Dict. du département de Vaucluse*.

* **COSTANTINI** (*Alessandro*), compositeur italien, né à Rome, vivait en 1616. On a de lui : *Motecta singulis, binis, ternisque vocibus, cum basso ad organum concinenda*; Rome, 1616, et plusieurs morceaux dans la collection de Fabio Costantini; — *Selectæ Cantiones excellentissimorum auctorum*; Rome, 1614.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSTANTINI** (*Fabio*), compositeur italien, né à Rome, vers 1570. Il fut d'abord maître de chapelle de la confrérie du Rosaire à Ancône, puis maître de chapelle de la cathédrale d'Orvieto. On a de lui : *Motetti à deux, trois et quatre voix*; Rome, 1596; — *Selectæ Cantiones excellentissimorum auctorum octonis vocibus*; Rome, 1614 : l'auteur figure plusieurs fois dans ce recueil. — *Motetti a due, tre, quattro e cinque voci, e psalmi e Magnificat octo vocum*; Rome, 1618.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*.

COSTANZI (*Carlo*), graveur napolitain, né à Naples, en 1703. Il est regardé comme un des plus habiles graveurs sur pierres du dix-huitième siècle. Il imitait surtout les antiques de façon à tromper les meilleurs connaisseurs. On cite de lui : le *Portrait du cardinal George Spinola*, gravé sur une onyx; — une *Léda* et un *Antinoüs* sur diamants, pour le roi de Portugal; — une copie de la *Méduse* de Solon pour le cardinal de Polignac, en 1729.

Son père *Giovanni* et son frère *Tommaso* étaient également des artistes distingués dans le même genre.

Nagler, *Neues. Allg. Künstl.-Lexic*.

* **COSTANZI** (*Juan*), connu sous le nom de *Gioannino di Roma*, compositeur italien, né à Rome, mort dans la même ville, le 5 mars 1778. Il s'attacha d'abord au cardinal Ottoboni, neveu du pape Alexandre VIII. Le 3 juin 1754 il fut nommé maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome. Costanzi était un des plus habiles violoncellistes de son temps. On a de lui : *Carlo-Magno*, opéra, Rome, 1729, et beaucoup de compositions religieuses, restées manuscrites.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **COSTANZI** (*Placido*), peintre italien, né à Rome, en 1688, mort en 1759. Son coloris est généralement faible, mais il approche du Guide par la grâce; les petits anges qui se trouvent dans son tableau de *Saint Camille*, à la Madeleine, pourraient être attribués au grand peintre bolonais. Parmi ses tableaux, on remarque encore à Rome un *Saint Charles*, à Saint-Claude; un *Saint François*, à Saint-Jean de Latran, et *Saint Pierre ressuscitant Thabite*, à Sainte-Marie-des-Anges. Ce tableau a servi de modèle à l'une des grandes mosaïques de Saint-Pierre. Costanzi se distingua également comme peintre à fresque; ses principaux ouvrages en ce genre sont la voûte des tribunes de *Santa-Maria in Campo Marzo* et de Saint-Grégoire, et la *Conception*, à Saint-Jean de Latran. En 1741 Costanzi fut reçu membre de l'Académie de Saint-Luc.

E. B — N.

Missirini, *Academia di S. Luca*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

COSTANZO (*Angelo di*), seigneur de Cantalupo, historien et poëte napolitain, né à Naples, en 1507, mort dans la même ville, en 1591. Un court exil, un fâcheux mariage furent les seuls incidents remarquables de sa longue vie. Il la consacra presque tout entière à des recherches sur l'histoire de son pays. Après plus de trente ans de travail, il publia, en 1572, une histoire de Naples, en un volume in-4°. Il se mit encore à corriger, augmenter, refondre son ouvrage, et le fit paraître sous le titre de : *Le Istorie del regno di Napoli dal 1250 fino al 1489, divise in venti libri*; Aquila, 1582, in-fol. Cette histoire, excellente pour le temps, a été réimprimée à Naples, 1710, in-4°; 1733, in-4°; à Milan, 1805,

3 vol. in-8°. Historien éminent, Costanzo fut encore un des bons poëtes de son siècle; ses *Rime*, d'abord publiées dans divers recueils, furent rassemblées pour la première fois à Bologne, 1709, in-12. Parmi les éditions postérieures, on estime surtout celles de Comino, Padoue, 1723, 1728, 1738, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II et III. — *Biografia degli Uomini illustri del regno di Napoli*, t. II.

COSTAR (*Pierre*), littérateur français, naquit à Paris, en février 1603, d'un marchand chapelier, et mourut au Mans, le 13 mai 1660. Son vrai nom était *Coustart*, et il raconte dans une de ses lettres comment, par une erreur typographique (omission de l'*u*), son nom avait été changé en *Costar*, changement qu'il avait fini par adopter lui-même. Son père le fit étudier; le jeune homme, qui avait beaucoup de mémoire, brûlait du désir de s'instruire, et surpassa bientôt ses condisciples. Ce fut dès lors qu'il apprit, comme en se jouant, les plus beaux passages des poëtes et des orateurs de l'antiquité, dont il garda toute sa vie le souvenir. Il acquit le grade de bachelier en Sorbonne, et fit ses *paranymphes* (discours qu'on prononçait en théologie à la fin de chaque licence) avec tant d'éclat, que l'on conçut la plus haute idée de son esprit, et que messire Claude de Rueil, nommé à l'évêché de Bayonne, en prit occasion pour le demander à son père. Ce prélat l'emmena donc avec lui, d'abord à Bayonne, puis à Angers, où il fut envoyé quelque temps après. Costar vécut longtemps dans ce diocèse, des revenus d'un bénéfice qu'il y possédait. Quoiqu'il fût loin de la capitale et des cercles de beaux esprits au milieu desquels il était fait pour vivre, il ne laissa pas de poursuivre ses études littéraires avec un zèle toujours croissant. Outre le latin et le grec, il avait appris l'italien et l'espagnol, et les auteurs de ces quatre langues lui étaient familiers; il en savait même plusieurs entièrement par cœur. Il avait contracté l'habitude, comme beaucoup de savants et d'écrivains au dix-septième siècle, d'extraire de leurs ouvrages un vaste recueil de *lieux communs*, qu'il rangeait dans un ordre méthodique, et qui formaient comme un réservoir où il pouvait puiser au besoin. C'était là qu'il allait chercher son érudition du moment, non-seulement pour en enrichir ses écrits, mais aussi pour discourir avec agrément et variété sur quelque sujet que ce fût, et probablement même pour embellir ses sermons, qui lui acquirent alors dans la ville d'Angers une si belle réputation de savoir et d'éloquence. Il s'était même adjoint, pour l'aider spécialement dans cette tâche, un secrétaire particulier, ce L. Pauquet, plus fameux encore par son ivrognerie que par ses heureuses dispositions naturelles, et qui de la condition de laquais était monté, malgré ses habitudes crapuleuses, au rang d'*honnête homme*.

Costar se complaisait beaucoup plus dans ses occupations littéraires que dans l'accomplissement des devoirs de son état : il avait plutôt l'air d'un homme du monde que d'un ecclésiastique, et ce fut toujours un prêtre assez peu édifiant, pour ne rien dire de plus, car plusieurs personnes allèrent jusqu'à l'accuser de faire profession d'impiété. Aussi l'étroite liaison qui l'unissait à l'évêque d'Angers se relâcha-t-elle bientôt, par suite du mécontentement que cette conduite fit éprouver à son protecteur. Ce fut alors qu'il s'attacha à l'abbé de Lavardin; et quand son nouveau patron eut été nommé à l'évêché du Mans, il l'y suivit, et s'installa dans le palais épiscopal. Là il jouit en paix, au sein de ses études favorites, des revenus de ses bénéfices et des libéralités de l'évêque, dont il se montrait insatiable.

Costar, dans ses voyages à Paris, s'était fait recevoir à l'hôtel de Rambouillet; il était l'oracle de quelques ruelles et l'un des héros favoris d'une société galante. Il avait fait connaissance avec plusieurs des principaux écrivains du temps, s'était lié avec Ménage, puis avec Balzac, dont il admirait beaucoup les ouvrages; Voiture, en passant par Angers, l'y avait rencontré, et dès lors ils s'étaient pris d'une affection mutuelle et avaient établi entre eux un fréquent commerce de lettres. Déjà Costar s'était fait connaître par un coup d'éclat. Désireux de percer à tout prix, il avait écrit une critique des odes de Godeau et de Chapelain à la louange de Richelieu, et l'avait envoyée à un de ses amis : cette pièce courut les principaux salons d'alors; et si elle lui attira quelques partisans, par l'esprit et l'ironie qu'on y rencontrait quelquefois, elle lui fit encore plus d'ennemis, par la sévérité excessive, ou plutôt par la malveillance qu'il y avait montrée. Voyant qu'il n'avait rien gagné à attaquer ces deux grandes puissances littéraires, il pensa qu'il lui serait peut-être plus avantageux de flatter quelques écrivains de renom, et il se fit le courtisan en titre de Voiture. Aussi Girac ayant écrit une dissertation latine contre les lettres de celui-ci, Costar, pris d'un beau mouvement d'indignation, lui répondit par l'ouvrage qu'on regarde encore aujourd'hui comme son chef-d'œuvre, je veux dire la *Défense des œuvres de M. de Voiture*. Mais il est probable que ce fut moins encore par délicatesse d'amitié qu'il agit de la sorte, que pour saisir une occasion favorable de faire publiquement sa cour à Voiture et de l'enchaîner à lui par la reconnaissance. Quoi qu'il en soit, ce petit livre eut un très-grand succès, et Tallemant, qui ne traite pas bien Costar, avoue que la pièce est fort agréable : on la trouva mieux écrite que les lettres de Balzac et de Voiture; et même, ce que l'auteur, malgré sa vanité, préférait sans nul doute à tous les applaudissements du monde, parce qu'il était encore plus avide qu'orgueilleux, elle lui valut une pension de cinq cents écus de la part de Mazarin, qui en avait été charmé. Aussi publia-t-il une *Suite* à

sa *Défense*, puis une *Apologie* contre la réponse de Girac, qui l'avait traité fort rudement, « d'ignorant sans goût et sans lettres ». Du reste, dans toute cette lutte, les deux adversaires, enflammés d'une ardeur vraiment belliqueuse, se prodiguèrent les personnalités les plus blessantes, et même parfois les plus grosses injures. Mais enfin Costar, contre qui s'était également tourné Gilles Boileau, craignant d'être définitivement vaincu par une érudition supérieure à la sienne, et se voyant en outre compromis par quelques-unes des accusations de Girac, appuyées sur des preuves authentiques, prit le parti de faire intervenir l'autorité du lieutenant civil, qui mit un terme à cette guerre acharnée, en défendant aux deux parties de continuer à écrire l'une contre l'autre. Bien lui en prit, car il eût été accablé par la réplique qu'avait préparée son adversaire, et qui fut imprimée plus tard, à Leyde. Les louanges et les faveurs qu'avait reçues Costar à l'occasion de sa *Défense des œuvres de Voiture* enflèrent tellement son orgueil, qu'il se crut dès lors redevable à la postérité de tout ce qu'il avait produit jusqu'à ce jour, et qu'il eût regardé comme un crime de la frustrer de sa plus chétive production. Aussi publia-t-il alors ses *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar*, « où il y a furieusement de latin et bien des bévues, dit Tallemant; sans compter le Phébus guindé, le galimatias froid et prétentieux. » Néanmoins, on ne peut nier que cet ouvrage ne témoigne parfois d'une assez grande science, mais d'une science oiseuse et confuse, étalée avec profusion, sans méthode et hors de propos, pour le seul plaisir d'en faire parade, par une sorte de vanité puérile. Après cet ouvrage, qui eut peu de succès et qui en méritait moins encore, il publia ses *Lettres*, dont il avait gardé précieusement copie, et qu'il eut grand soin de revoir à loisir, de polir et de limer lentement, de farcir de citations en toutes langues; il ne se fit pas même scrupule d'y en ajouter d'autres, qu'il n'avait pas réellement écrites, dans le but de tirer parti des textes qu'il n'avait pas encore trouvé le moyen d'employer : bien plus, son biographe anonyme nous apprend que pour grossir son volume et le rendre plus curieux, il fabriqua des billets sous le nom de Voiture, qui était mort à cette époque, et feignit de les avoir retrouvés en fouillant sa correspondance. De ces lettres, les unes sont sans nulle importance, les autres sont de vraies dissertations où il y a encore plus de pédantisme que de science : c'était l'homme le moins propre à briller dans le genre épistolaire, qui exige surtout de la grâce, de la simplicité, du naturel, qualités dont Costar n'avait pas le moindre sentiment. Aussi ce volume fut-il loin d'avoir le succès qu'il s'en était promis, ce qui ne l'empêcha pas d'en publier un second bientôt après. Il se mit ensuite à travailler à une traduction et à un commentaire de *Tacite*, pour lequel il avait toujours eu une admiration toute spéciale; mais il fut interrompu dans cette tâche par sa dernière maladie. Depuis l'âge de vingt ans, il était tourmenté d'une goutte fort cruelle, et la manière dont il vivait, son goût pour la bonne chère et pour les grands repas, n'étaient pas de nature à l'en guérir. Elle attaquait souvent toutes les parties de son corps, de manière à le faire tomber dans une paralysie à peu près complète; il en était venu à ne pouvoir plus écrire, et sa vue, excessivement affaiblie, le rendait presque incapable de lire par lui-même, ce qui lui a fait dire agréablement, dans une de ses lettres, qu'il y a de quoi s'étonner que, ne sachant ni lire ni écrire, il ne laisse pas d'être auteur. Vers le commencement de l'année 1660, sa goutte se compliqua d'un asthme et d'une hydropisie, et malgré l'espoir que le malade conservait toujours, au plus fort de ses souffrances, se figurant volontiers qu'il était impossible que Dieu ne fît pas une exception en sa faveur, il mourut, après avoir institué Pauquet son légataire universel et avoir résigné tous ses bénéfices entre ses mains. Il fut enterré dans l'église cathédrale du Mans.

Comme homme, Costar mérite peu d'estime : l'égoïsme, la vanité, la cupidité faisaient le fond de son caractère. Il fut occupé toute sa vie à *faire son chemin* par tous les moyens possibles : ce fut là toujours sa grande occupation, sa règle de conduite et ses sentiments. S'il s'attacha si vivement à quelques beaux esprits du temps, ce fut bien moins par amitié réelle et par admiration sincère, que pour se créer en eux des patrons intéressés à prôner son mérite; s'il se fit le champion de Voiture, ce fut surtout pour faire parvenir à la postérité sa gloire chétive à la suite de cette gloire alors si radieuse. Son avidité inépuisable se montrait sans la moindre dignité personnelle : c'était à force de bassesses, de sollicitations et d'importunités qu'il était parvenu à conquérir pied à pied une aisance que sa vanité, sa gourmandise, sa mollesse et son amour du luxe lui rendaient nécessaire. Hautain envers les humbles et ceux qui ne pouvaient lui servir, il était rampant près des grands personnages, qu'il fatiguait de ses adulations cupides : aussi, quoiqu'il eût un orgueil fort irritable, qui dans ses disputes le faisait recourir aux injures plutôt qu'aux raisons, sa conversation était-elle fade et ennuyeuse, parce qu'en général il n'osait contredire, et abondait toujours dans le sens de ses interlocuteurs, à moins que ce ne fussent de petites gens. Avec cela, c'était un fat petit-maître, rempli d'affectation, se gênant lui-même et gênant également les autres, très-soigneux de son ajustement, charmé qu'on le trouvât bel homme, et poussant à l'excès, jusque dans sa vieillesse, le frivole désir de plaire. En un mot, comme le disait madame des Loges ou, suivant d'autres, la comtesse de La Suze, c'était le plus galant des pédants et le plus pédant des galants.

Comme littérateur, Costar n'avait dans l'esprit

ni verve, ni chaleur, ni fécondité : il écrivait avec sa mémoire, et non avec son cœur : c'était un érudit, qui composait à loisir ses moindres billets, tant il était persuadé que ce serait des passeports d'immortalité pour ceux auxquels il les adressait; dix ou vingt ans après les avoir envoyés, il les remettait sur le métier, comme s'il eût craint qu'il y restât quelque chose de naturel et qui lui appartint en propre. Limeur patient et laborieux artiste, à qui il ne manquait que l'âme et l'inspiration, puriste à l'extrême, fort étroit dans ses idées, incapable d'une conception grande et forte, il se complaisait en ces petits travaux et en ces puériles recherches. A force de vouloir soigner et *regratter l'expression de sa pensée et les mots douteux au jugement*, il ôtait à son style toute grâce, tout abandon, tout coloris, pour en faire quelque chose de sec, de roide et de tendu; de sorte que souvent il parlait mal, pour vouloir trop bien parler. Il a cru du moins faire preuve de richesse par ce luxe de citations entassées sans goût, sans discrétion, sans nécessité, et il n'a montré par là que l'indigence de son esprit, la sécheresse de son cœur, la stérilité de son imagination. Toutefois, il tint sa place et il remplit son rôle parmi cette pléiade d'écrivains qui travaillaient alors péniblement à former la langue et la littérature; il fut lié avec les principaux d'entre eux, qui avaient pour lui quelque estime, et plusieurs de ses ouvrages acquirent une assez grande célébrité. Sa passion pour l'étude était réelle, et son érudition littéraire fort étendue : pour son époque il écrivait correctement, avec élégance et pureté, sinon avec grâce; d'une manière ornée et fleurie, sinon aisée et naturelle. C'est à cela qu'il faut réduire aujourd'hui le mérite de Costar. Sa *Défense des œuvres de M. de Voiture* parut en 1653, et fut réimprimée en 1654, avec la dissertation de Girac, in-4°. La *Suite* de sa *Défense* parut en 1654. Les *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar* furent également publiés en 1654, in-4°, chez Courbé, à Paris : c'était le recueil d'une correspondance qu'ils avaient échangée entre eux sur toutes sortes de sujets. — Son *Apologie* fut imprimée en 1657. — Ses *Lettres* parurent en 2 volumes in-4°, chez Courbé, 1658 et 1659 : le premier volume est dédié au surintendant Fouquet et le deuxième au premier président Lamoignon. Après sa mort, on fit paraître à Toulouse et à Paris, en 1689, le *Recueil des plus beaux endroits de Martial, avec un traité de la beauté des ouvrages d'esprit et particulièrement de l'épigramme*, traduit du latin de Nicole : c'est le recueil des lieux communs qu'il avait extraits de ce poëte. Cet ouvrage ne valait guère la peine d'être publié; mais, dit le *Journal des Savants* de 1690, « tout ce qui vient des grands hommes comme lui mérite d'être conservé ». On a imprimé en outre, dans le tome II des *Mémoires de Littérature et d'Histoire du père Desmolets*, deux mémoires de Costar, l'un *Sur les gens de lettres célèbres de France*, et l'autre *Sur les gens de lettres célèbres des pays étrangers*. Ce double mémoire, qui se compose de notes souvent insignifiantes et quelquefois assez naïves, est sans doute celui qu'il avait été chargé de faire par Mazarin, après la publication de sa *Défense des œuvres de Voiture*, et que Ménage l'avait aidé à rédiger.

VICTOR FOURNEL.

Ménagiana. — *Lettres de Bayle sur les livres de MM. de Girac et Costar* (28 décembre 1672). — *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — *Vie anonyme de Costar* (VI° vol. de l'édit. in-8° de *Tallemant*). — Moréri, *Dictionnaire*. — Colomiès, *Bibliothèque historique*.

COSTARD (*George*), astronome anglais, né à Shrewsbury, en 1710, mort en 1782. Il dirigea le collége Wadham, et en 1764 il fut nommé vicaire de Twickenham. On a de lui : *History of Astronomy*; Londres, 1757. Cet ouvrage eut plus de succès à l'étranger qu'en Angleterre; c'est à la fois un ouvrage de doctrine et d'histoire.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **COSTAZ** (Le baron *Louis*), ingénieur français, né en 1767, à Champagne (Ain), mort à Fontainebleau, en 1842, associé libre de l'Académie des Sciences et l'un de ceux qui contribuèrent, avec Molard et Grégoire, à la fondation du Conservatoire des Arts et Métiers. Il accompagna, comme savant, l'expédition d'Égypte, et devenu secrétaire adjoint de l'Institut du Caire, il rédigea la relation du voyage qui fut alors entrepris à l'isthme de Suez pour découvrir le canal que l'on supposait avoir existé entre la mer Rouge et la Méditerranée. De retour en France, et membre du Tribunat, il fut chargé d'organiser à Compiègne l'école d'arts et métiers que le duc de La Rochefoucault-Liancourt y avait établie, et qui depuis a servi de modèle à toutes celles de ce genre. Préfet en 1801, directeur général des ponts et chaussées en 1813, et remplacé en 1814, il rentra au conseil d'État pendant les cent jours. Depuis 1815 il consacra presque tout son temps aux travaux de la *Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*. Nommé quatre fois rapporteur du jury d'exposition, il a rédigé des mémoires qui forment une statistique commerciale des plus complètes, et annoncent des connaissances variées. On a de lui, outre ce recueil, intitulé : *Rapports faits au nom du jury central sur les produits de l'industrie française*, Paris, 1801, 1802, 1806, 1819, 4 vol. in-8°, la *Relation du Voyage à Suez* (dans le *Courrier d'Égypte*, n° 24, année 1798); — un certain nombre de travaux qu'il a publiés dans le grand ouvrage de la commission française en Égypte; tels sont, entre autres, un mémoire *Sur l'agriculture, les arts et les usages des anciens Égyptiens*; une *Description des tombeaux des rois*, et une *Dissertation sur la Nubie*.

*Son frère, COSTAZ (*Claude-Anthelme*), a publié divers ouvrages sur les arts et manufactures; il a été chef de bureau au ministère de l'intérieur, et chef de division au ministère des manufactures et du commerce, créé en 1812, et

sa *Défense*, puis une *Apologie* contre la réponse de Girac, qui l'avait traité fort rudement, « d'ignorant sans goût et sans lettres ». Du reste, dans toute cette lutte, les deux adversaires, enflammés d'une ardeur vraiment belliqueuse, se prodiguèrent les personnalités les plus blessantes, et même parfois les plus grosses injures. Mais enfin Costar, contre qui s'était également tourné Gilles Boileau, craignant d'être définitivement vaincu par une érudition supérieure à la sienne, et se voyant en outre compromis par quelques-unes des accusations de Girac, appuyées sur des preuves authentiques, prit le parti de faire intervenir l'autorité du lieutenant civil, qui mit un terme à cette guerre acharnée, en défendant aux deux parties de continuer à écrire l'une contre l'autre. Bien lui en prit, car il eût été accablé par la réplique qu'avait préparée son adversaire, et qui fut imprimée plus tard, à Leyde. Les louanges et les faveurs qu'avait reçues Costar à l'occasion de sa *Défense des œuvres de Voiture* enflèrent tellement son orgueil, qu'il se crut dès lors redevable à la postérité de tout ce qu'il avait produit jusqu'à ce jour, et qu'il eût regardé comme un crime de la frustrer de sa plus chétive production. Aussi publia-t-il alors ses *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar*, « où il y a furieusement de latin et bien des bévues, dit Tallemant; sans compter le Phébus guindé, le galimatias froid et prétentieux. » Néanmoins, on ne peut nier que cet ouvrage ne témoigne parfois d'une assez grande science, mais d'une science oiseuse et confuse, étalée avec profusion, sans méthode et hors de propos, pour le seul plaisir d'en faire parade, par une sorte de vanité puérile. Après cet ouvrage, qui eut peu de succès et qui en méritait moins encore, il publia ses *Lettres*, dont il avait gardé précieusement copie, et qu'il eut grand soin de revoir à loisir, de polir et de limer lentement, de farcir de citations en toutes langues; il ne se fit pas même scrupule d'y en ajouter d'autres, qu'il n'avait pas réellement écrites, dans le but de tirer parti des textes qu'il n'avait pas encore trouvé le moyen d'employer : bien plus, son biographe anonyme nous apprend que pour grossir son volume et le rendre plus curieux, il fabriqua des billets sous le nom de Voiture, qui était mort à cette époque, et feignit de les avoir retrouvés en fouillant sa correspondance. De ces lettres, les unes sont sans nulle importance, les autres sont de vraies dissertations où il y a encore plus de pédantisme que de science : c'était l'homme le moins propre à briller dans le genre épistolaire, qui exige surtout de la grâce, de la simplicité, du naturel, qualités dont Costar n'avait pas le moindre sentiment. Aussi ce volume fut-il loin d'avoir le succès qu'il s'en était promis, ce qui ne l'empêcha pas d'en publier un second bientôt après. Il se mit ensuite à travailler à une traduction et à un commentaire de *Tacite*, pour lequel il avait toujours eu une admiration toute spéciale; mais il fut interrompu dans cette tâche par sa dernière maladie. Depuis l'âge de vingt ans, il était tourmenté d'une goutte fort cruelle, et la manière dont il vivait, son goût pour la bonne chère et pour les grands repas, n'étaient pas de nature à l'en guérir. Elle attaquait souvent toutes les parties de son corps, de manière à le faire tomber dans une paralysie à peu près complète; il en était venu à ne pouvoir plus écrire, et sa vue, excessivement affaiblie, le rendait presque incapable de lire par lui-même, ce qui lui a fait dire agréablement, dans une de ses lettres, qu'il y a de quoi s'étonner que, ne sachant ni lire ni écrire, il ne laisse pas d'être auteur. Vers le commencement de l'année 1660, sa goutte se compliqua d'un asthme et d'une hydropisie, et malgré l'espoir que le malade conservait toujours, au plus fort de ses souffrances, se figurant volontiers qu'il était impossible que Dieu ne fît pas une exception en sa faveur, il mourut, après avoir institué Pauquet son légataire universel et avoir résigné tous ses bénéfices entre ses mains. Il fut enterré dans l'église cathédrale du Mans.

Comme homme, Costar mérite peu d'estime : l'égoïsme, la vanité, la cupidité faisaient le fond de son caractère. Il fut occupé toute sa vie à *faire son chemin* par tous les moyens possibles : ce fut là toujours sa grande occupation, sa règle de conduite et ses sentiments. S'il s'attacha si vivement à quelques beaux esprits du temps, ce fut bien moins par amitié réelle et par admiration sincère, que pour se créer en eux des patrons intéressés à prôner son mérite; s'il se fit le champion de Voiture, ce fut surtout pour faire parvenir à la postérité sa gloire chétive à la suite de cette gloire alors si radieuse. Son avidité inépuisable se montrait sans la moindre dignité personnelle : c'était à force de bassesses, de sollicitations et d'importunités qu'il était parvenu à conquérir pied à pied une aisance que sa vanité, sa gourmandise, sa mollesse et son amour du luxe lui rendaient nécessaire. Hautain envers les humbles et ceux qui ne pouvaient lui servir, il était rampant près des grands personnages, qu'il fatiguait de ses adulations cupides : aussi, quoiqu'il eût un orgueil fort irritable, qui dans ses disputes le faisait recourir aux injures plutôt qu'aux raisons, sa conversation était-elle fade et ennuyeuse, parce qu'en général il n'osait contredire, et abondait toujours dans le sens de ses interlocuteurs, à moins que ce ne fussent de petites gens. Avec cela, c'était un fat petit-maître, rempli d'affectation, se gênant lui-même et gênant également les autres, très-soigneux de son ajustement, charmé qu'on le trouvât bel homme, et poussant à l'excès, jusque dans sa vieillesse, le frivole désir de plaire. En un mot, comme le disait madame des Loges ou, suivant d'autres, la comtesse de La Suze, c'était le plus galant des pédants et le plus pédant des galants.

Comme littérateur, Costar n'avait dans l'esprit

ni verve, ni chaleur, ni fécondité : il écrivait avec sa mémoire, et non avec son cœur : c'était un érudit, qui composait à loisir ses moindres billets, tant il était persuadé que ce serait des passeports d'immortalité pour ceux auxquels il les adressait; dix ou vingt ans après les avoir envoyés, il les remettait sur le métier, comme s'il eût craint qu'il y restât quelque chose de naturel et qui lui appartînt en propre. Limeur patient et laborieux artiste, à qui il ne manquait que l'âme et l'inspiration, puriste à l'extrême, fort étroit dans ses idées, incapable d'une conception grande et forte, il se complaisait en ces petits travaux et en ces puériles recherches. A force de vouloir soigner et *regratter l'expression de sa pensée et les mots douteux au jugement*, il ôtait à son style toute grâce, tout abandon, tout coloris, pour en faire quelque chose de sec, de roide et de tendu; de sorte que souvent il parlait mal, pour vouloir trop bien parler. Il a cru du moins faire preuve de richesse par ce luxe de citations entassées sans goût, sans discrétion, sans nécessité, et il n'a montré par là que l'indigence de son esprit, la sécheresse de son cœur, la stérilité de son imagination. Toutefois, il tint sa place et il remplit son rôle parmi cette pléiade d'écrivains qui travaillaient alors péniblement à former la langue et la littérature; il fut lié avec les principaux d'entre eux, qui avaient pour lui quelque estime, et plusieurs de ses ouvrages acquirent une assez grande célébrité. Sa passion pour l'étude était réelle, et son érudition littéraire fort étendue : pour son époque il écrivait correctement, avec élégance et pureté, sinon avec grâce; d'une manière ornée et fleurie, sinon aisée et naturelle. C'est à cela qu'il faut réduire aujourd'hui le mérite de Costar. Sa *Défense des œuvres de M. de Voiture* parut en 1653, et fut réimprimée en 1654, avec la dissertation de Girac, in-4°. La *Suite* de sa *Défense* parut en 1654. Les *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar* furent également publiés en 1654, in-4°, chez Courbé, à Paris : c'était le recueil d'une correspondance qu'ils avaient échangée entre eux sur toutes sortes de sujets. — Son *Apologie* fut imprimée en 1657. — Ses *Lettres* parurent en 2 volumes in-4°, chez Courbé, 1658 et 1659 : le premier volume est dédié au surintendant Fouquet et le deuxième au premier président Lamoignon. Après sa mort, on fit paraître à Toulouse et à Paris, en 1689, le *Recueil des plus beaux endroits de Martial, avec un traité de la beauté des ouvrages d'esprit et particulièrement de l'épigramme*, traduit du latin de Nicole : c'est le recueil des lieux communs qu'il avait extraits de ce poëte. Cet ouvrage ne valait guère la peine d'être publié; mais, dit le *Journal des Savants* de 1690, « tout ce qui vient des grands hommes comme lui mérite d'être conservé ». On a imprimé en outre, dans le tome II des *Memoires de Littérature et d'Histoire du père Desmolets*, deux mémoires de Costar, l'un *Sur les gens de lettres célèbres de France*, et l'autre *Sur les gens de lettres célèbres des pays étrangers*. Ce double mémoire, qui se compose de notes souvent insignifiantes et quelquefois assez naïves, est sans doute celui qu'il avait été chargé de faire par Mazarin, après la publication de sa *Défense des œuvres de Voiture*, et que Ménage l'avait aidé à rédiger.

VICTOR FOURNEL.

Ménagiana. — *Lettres de Bayle sur les livres de MM. de Girac et Costar* (28 décembre 1672). — *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — *Vie anonyme de Costar* (VI° vol. de l'édit. in-8° de *Tallemant*). — Moréri, *Dictionnaire*. — Colomiès, *Bibliothèque historique*.

COSTARD (*George*), astronome anglais, né à Shrewsbury, en 1710, mort en 1782. Il dirigea le collége Wadham, et en 1764 il fut nommé vicaire de Twickenham. On a de lui : *History of Astronomy*; Londres, 1757. Cet ouvrage eut plus de succès à l'étranger qu'en Angleterre; c'est à la fois un ouvrage de doctrine et d'histoire.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **COSTAZ** (Le baron *Louis*), ingénieur français, né en 1767, à Champagne (Ain), mort à Fontainebleau, en 1842, associé libre de l'Académie des Sciences et l'un de ceux qui contribuèrent, avec Molard et Grégoire, à la fondation du Conservatoire des Arts et Métiers. Il accompagna, comme savant, l'expédition d'Égypte, et devenu secrétaire adjoint de l'Institut du Caire, il rédigea la relation du voyage qui fut alors entrepris à l'isthme de Suez pour découvrir le canal que l'on supposait avoir existé entre la mer Rouge et la Méditerranée. De retour en France, et membre du Tribunat, il fut chargé d'organiser à Compiègne l'école d'arts et métiers que le duc de La Rochefoucault-Liancourt y avait établie, et qui depuis a servi de modèle à toutes celles de ce genre. Préfet en 1801, directeur général des ponts et chaussées en 1813, et remplacé en 1814, il rentra au conseil d'État pendant les cent jours. Depuis 1815 il consacra presque tout son temps aux travaux de la *Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*. Nommé quatre fois rapporteur du jury d'exposition, il a rédigé des mémoires qui forment une statistique commerciale des plus complètes, et annoncent des connaissances variées. On a de lui, outre ce recueil, intitulé : *Rapports faits au nom du jury central sur les produits de l'industrie française*, Paris, 1801, 1802, 1806, 1819, 4 vol. in-8°, la *Relation du Voyage à Suez* (dans le *Courrier d'Égypte*, n° 24, année 1798); — un certain nombre de travaux qu'il a publiés dans le grand ouvrage de la commission française en Égypte; tels sont, entre autres, un mémoire *Sur l'agriculture, les arts et les usages des anciens Égyptiens*; une *Description des tombeaux des rois*, et une *Dissertation sur la Nubie*.

*Son frère, COSTAZ (*Claude-Anthelme*), a publié divers ouvrages sur les arts et manufactures; il a été chef de bureau au ministère de l'intérieur, et chef de division au ministère des manufactures et du commerce, créé en 1812, et

secrétaire de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

JANNE-LAFOSSE.

Moniteur de 1842, page 1518.— Feller, *Biographie univ.*, édit. de M. Weiss. —*Biogr. des Contemporains*. — *France littéraire* de Quérard.

COSTE (*Olivier* DE), dit frère HILARION, biographe français, né à Paris, le 6 septembre 1595, mort le 22 août 1661. Il était par sa mère arrière-neveu de saint François de Paule. Il entra le 21 octobre 1614 dans l'ordre des Minimes, et prit le nom d'*Hilarion*. Il fit sa philosophie à Nevers, sous Marin Mersenne, sa théologie au couvent de Vincennes, sous Jean Kermarec, puis revint à Paris, où il reçut les ordres supérieurs. « C'était, dit Nicéron, un homme fort laborieux, qui avait beaucoup lu; mais il manquait de critique, ce qui, joint à son style diffus et ennuyeux, a fait tomber dans l'oubli ses ouvrages, où on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on aurait peine à trouver ailleurs. » On a de lui : *Histoire catholique, où sont décrites les vies, faits et actions héroïques et signalées des hommes et dames illustres qui par leur piété ou sainteté de vie se sont rendus recommandables dans les seizième et dix-septième siècles*; Paris, 1625, in-fol. : ce volume contient cent quatorze éloges; — *Vita sanctæ Elizabethæ, Lusitaniæ reginæ*; Paris, 1625, in-8°; Aix, 1639, in-8°; — *Les Éloges et les vies des reines, des princesses, et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleuri de notre temps et du temps de nos pères, avec l'explication de leurs devises, emblêmes, hiéroglyphes et symboles*; Paris, 1630 et 1647, 2 vol. in-4°; — *Les Règles des Minimes*; Paris, 1630, in-12; — *Les Vrais portraits des rois de France, tirés de ce qui nous reste de leurs monuments, sceaux et médailles, et autres effigies, conservés dans les rares et curieux cabinets*; Paris, 1636, in-fol. : cet ouvrage avait d'abord été publié par Jacques de Bie, calcographe; — *Les Éloges de nos rois et des enfants de France qui ont été dauphins, depuis André de Bourgogne et dauphin de Vienne et d'Albon, jusqu'en* 1643, *avec des remarques sur le pays et la noblesse de Dauphiné, et la suite des gouverneurs de Dauphiné*; Paris, 1643, in-4°; — *la Vie du R. P. Marin Mersenne, théologien, philosophe et mathématicien de l'ordre des Pères Minimes*; Paris, 1649, in-8°; — *Le Portrait, en petit, de saint François de Paule, instituteur et fondateur de l'ordre des Minimes, ou l'histoire abrégée de sa vie, de sa mort et de ses miracles; avec plusieurs bulles des papes et autres pièces curieuses pour servir de preuves*; Paris, 1655, in-4°; — *Le Parfait ecclésiastique, ou l'histoire de la vie et de la mort de François Le Picart, docteur en théologie, suivi des éloges de quarante docteurs de la même sacrée Faculté*; Paris, 1658, in-8° : cet ouvrage est très rare et fort curieux; — *La parfaite Héroïne, ou l'histoire de la vie et de la mort d'Élizabeth ou Isabelle de Castille, reine d'Espagne*; Paris, 1661, in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, XVII, 321. — Thuillier, *Diarium Minimorum*, 22, aug. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.— Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

* COSTE (*Claude-Louis*), littérateur français, né à Besançon, en 1762, mort dans la même ville, le 9 mai 1834. Il fut d'abord avocat; un conflit avec le parlement de Besançon le fit renoncer à cette profession : il s'adonna alors aux lettres. En 1786 il eut le prix d'éloquence à l'Académie de la même ville et l'accessit pour l'Éloge d'Antoine Brun. Procureur de la commune en 1792, il s'opposa à la permanence des assemblées primaires; destitué de ses fonctions, il devint secrétaire de la municipalité. Nommé plus tard bibliothécaire de l'École centrale, il publia un plan de bibliologie, qui n'eut pas d'autres suites; cependant il proposa, d'après le système des naturalistes, un classement des 20,000 volumes confiés à sa garde (V. Peignot, *Dict. bibliologique*). Il s'occupa aussi de rassembler les antiquités de Besançon; en 1799 il fut nommé membre de la Société d'Agriculture de cette ville, et en 1806 il fit partie de l'ancienne Académie. Devenu trésorier des hospices en 1810, il renonça à ses fonctions de bibliothécaire. Ses principaux écrits sont : *Lettre sur l'origine des diptyques consulaires*; 1802; — *De l'ancienne navigation des rivières du Doubs, de la Saône et du Rhône sous les Celtes, les Romains, les Bourguignons et les Francs*; 1805, t. III, p. 110 : on trouve la suite de cet ouvrage dans les *Mémoires* de la Société d'Agriculture du Doubs, t. VI, p. 77; — *Mémoire historique sur l'ancienne navigation du Doubs* (*Magas. encyclop.*, 1801, t. V, p. 34); — *Éloge historique de François-Nicolas-Eugène Droz*, dans le *Magas. encyclopéd.*, avril 1807 (*voy.* DROZ, t. XII, p. 38); — *Essai sur les progrès et le génie de la langue française*; Venise, 1808, in-8°; — *Dissertation sur l'arc de triomphe de Besançon* (dans le *Recueil* de l'Académie, année 1808; — des *manuscrits* sur des sujets divers, dans les *Mém. de l'Acad. de Besançon*.

Peignot, *Bibliol*. — *Magas. encycl.*

COSTE (*Jean-François*), médecin français, né à Ville, dans le département de l'Ain, le 14 juin 1741, mort le 8 novembre 1819. Fils d'un médecin qui exerça sa profession avec honneur, il fut destiné à la même carrière. Il fit ses études à Lyon, chez les oratoriens. En 1758 il vint à Paris, où il suivit pendant quatre ans les cours de la Faculté de Médecine, et en 1763 il obtint à Valence le titre de docteur. De retour dans sa ville natale, il arrêta en trois mois les effets d'une épidémie qui exerçait des ravages dans le Bugey et le pays de Gex. La maladie s'étant étendue jusqu'à Ferney, Coste mérita, par les soins qu'il prodigua aux habitants de cette localité, la bienveillance et l'estime de Voltaire,

par le crédit duquel il obtint, en 1769, la place de médecin de l'hôpital militaire de Versoy. Nommé médecin de l'hôpital de Nancy en 1772, il signala au gouvernement les dilapidations qui se commettaient dans cet établissement; mais l'inutilité de ses efforts le décida à donner sa démission, en 1780. La guerre d'Amérique le fit sortir d'une inactivité momentanée; il fut chargé alors de la direction du service médical de l'armée envoyée aux États-Unis, et s'acquitta avec zèle de cette mission. Washington et Franklin lui donnèrent des preuves d'estime, et la plupart des universités américaines ne lui témoignèrent pas moins de sympathie. A son retour en France, il devint médecin de l'hôpital de Calais, L'année suivante, 1783, il fut nommé premier médecin consultant des camps, et fut chargé, à Versailles, de la correspondance avec les chirurgiens militaires. Inspecteur des hôpitaux de l'ouest en 1785, il voyagea en Angleterre en 1786, et en 1788 il alla au camp de Saint-Omer en qualité de premier médecin. Il fut nommé à la même époque premier médecin des armées et membre du conseil de santé. Après l'époque de la terreur révolutionnaire, Coste fit partie de tous les conseils de santé et de toutes les inspections générales du service de santé militaire. Il avait été maire de Versailles de 1790 à 1792, et avait rempli ce poste avec courage. De 1796 à 1803 il fut médecin en chef de l'hôpital des Invalides, et de 1803 à 1807 médecin en chef de l'armée des côtes, puis de la grande armée, avec laquelle il fit les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Rentré en France pour y rétablir sa santé, affaiblie par l'éloignement et par d'incessantes fatigues, il y mourut d'une affection de poitrine. Son éloge a été prononcé par MM. Broussais, Brassier, Vaidy et Willaume.

Ses principaux ouvrages sont : *Lettre à M. Joly sur l'épidémie de Colonges, au pays de Gex*; Gex, 1763, in-8°; — *Essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy*; Nancy, 1773, in-8°; — *Du genre de philosophie propre à l'étude et à la pratique de la médecine*; Nancy, 1774, in-8°; — *Des avantages de la philosophie relativement aux belles-lettres*; Nancy, 1776, in-8°; — *Essai botanique, chimique et pharmaceutique sur les plantes indigènes substituées avec succès à des végétaux exotiques*; Nancy, 1776, in-8°; — *De antiqua medica philosophia orbi novo adaptanda*; Leyde, 1780, in-8°; — *Mémoire sur l'asphyxie*; Philadelphie, 1780, in-8°; — *Du service des hôpitaux militaires ramené aux vrais principes*; Paris, 1790, in-8°; — *Vues générales sur les cours d'instruction dans les hôpitaux militaires*; Paris, 1796, in-8°; — *Compendium pharmaceuticum militaribus Gallorum nosocomiis in orbe novo boreali adscriptum*; Newport, 1800, in-12; — *De la santé des troupes*; Augsbourg, 1806, in-12; — *Notes sur les officiers de santé de la grande armée morts en Allemagne depuis le premier vendémiaire an* XIV *jusqu'au premier février* 1806; Augsbourg, 1806, in-8°; — Une traduction des œuvres anglaises de Mead; Bouillon, 2. vol. in-8°.

Biographie médicale.

COSTE (*Pierre*), traducteur français et critique, né à Uzès, en 1668, mort à Paris, le 24 janvier 1747. Il fut forcé par la révocation de l'édit de Nantes de se réfugier en Angleterre, où son goût pour les lettres le mit en relation avec Locke, madame Masham, fille de Hobbes, le comte de Shaftesbury et plusieurs autres personnages distingués par leurs connaissances ou par leur position. Les rigueurs exercées contre les protestants s'étant calmées après la mort de Louis XIV, il rentra en France, et il se préparait à retourner dans sa ville natale, quand il mourut à Paris. Coste est surtout connu par des traductions fidèles, mais peu élégantes, de trois ouvrages de Locke : *Essai sur l'Entendement humain*; Amsterd., 1700, 1 vol. in-4°; souvent réimprimé; la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1729, 1 vol. in-4°; — *Pensées sur l'éducation des enfants*; Amsterd., 1698, in-12 : plusieurs éditions; la plus estimée est celle d'Amsterd., 1731, 2 vol. in-12; — *Le Christianisme raisonnable* : la traduction de la première partie parut en 1696, et celle de la seconde en 1703, sous ce titre : *Que la religion chrétienne est très-raisonnable*, etc.; les deux parties réunies ont eu plusieurs éditions; la meilleure est celle d'Amsterdam, 1768, 2 vol. On lui doit aussi les traductions suivantes : *Discours sur l'amour divin*, par madame Masham; Amsterd., 1708, in-12; — *Francisci Redi De Animalculis vivis quæ in corporibus animalium vivorum reperiuntur Observationes, ex etruscis latine fecit P. Coste*; Amsterd., 1708, pet. in-12, 26 pl.; — *Essai sur l'usage de la raillerie*, par Shaftesbury; Amsterd., 1710, in-12; — *Hiéron, ou de la condition des rois*, par Xénophon; Amsterd., 1711, pet. in-8°; — *Les Captifs*, coméd. de Plaute, texte en regard, avec des remarques; Paris, 1713, in-12; 2e éd., Amsterd., 1716, pet. in-8°, et dans le t. II du *Plaute* de Limiers (1); — *Traité d'Optique; sur les réflexions*, etc., par Newton; Amsterdam., 1720, 2 vol. in-12; 2e édit., Paris, 1722, in-4°. On lui doit encore des notes sur la traduction des *Œuvres d'Horace* par le P. Tarteron (Amsterd., 1710, 2 vol. in-12; beaucoup d'autres édit.); sur les *Essais de Montaigne* (Londres, 1724, 3 vol. pet. in-4°; plusieurs autres édit.); et sur les *Fables de La Fontaine* (Paris, 1743, pet. in-12; plusieurs autres éditions, dont la meilleure est celle de 1746). Enfin, en outre de quelques opuscules insérés dans les journaux

(1) Cette traduction donna lieu à une discussion, dans laquelle P. Coste écrivit 1° *Lettre à l'auteur des Nouvelles de la république des lettres* (t. LIII) *sur la durée de l'action des* Captifs *de Plaute* (lettre reproduite dans le t. III du *Plaute* de Limiers, et 2° *Lettre à l'auteur de l'Histoire critique de la république des lettres* (t. XI), *sur une remarque de la traduction des* Captifs *de Plaute.*

littéraires de son temps, on a de lui les deux ouvrages originaux suivants : *Défense de M. de La Bruyère et de ses* Caractères *contre les accusations et objections de M. de Vigneul-Marville ;* Amsterd., 1702, in-12 (reproduite dans l'édition des *Caractères* d'Amsterd. de 1720, 3 vol. in-12.) ; — *Histoire de Louis de Bourbon, II[e] du nom, prince de Condé ;* Cologne (Amsterd.), 1693, in-12 ; (2[e] édit., 1694 ; et 3[e], La Haye, 1748, in-4°). MICHEL NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses*. — Le P. Lelong, *Biblioth. hist. de la France*. — Goujet, *Biblioth. française*. — *Notice sur la vie et les écrits de P. Coste*, en tête de l'édition de 1748 de son *Histoire de Louis de Bourbon*. — Quérard, *La France littéraire*.

*COSTE (*Urbain*), médecin français, petit-fils de Jean-François, mort en 1827. Il fit la campagne d'Espagne comme aide-major, fut nommé successivement médecin de l'hôpital militaire de Dunkerque, professeur adjoint à l'hôpital d'instruction de Lille, puis médecin à l'hôtel des Invalides. Il mourut fort jeune. On a de lui : *Extrait analytique de l'article Fièvre*, dans le quinzième vol. du *Dictionnaire des Sciences médicales ;* — *Observations sur la campagne d'Espagne en 1823, pour servir à l'histoire de la médecine militaire ;* Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

COSTE (N***), critique français, né à Toulouse, mort en novembre 1759. On a de lui : *Dissertation sur l'antiquité de Chaillot ;* 1736, in-12 ; — *Projet d'une histoire de la ville de Paris, sur un nouveau plan ;* 1739, in-8° : c'est une critique des écrivains minutieux. Desfontaines l'attaqua dans des *Observations sur les écrits modernes*. Coste lui répondit par une *Lettre de l'auteur du Projet*, etc., etc. ; Paris, 1739, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

*COSTE (*Xavier-Pascal*), architecte français, professeur d'architecture à l'école gratuite de dessin de Marseille, naquit dans cette ville, en 1787. Élève de Pinchaud et de l'École des Beaux-Arts de Paris, il accepta en 1818 l'emploi d'architecte du vice-roi d'Égypte, qu'il conserva jusqu'en 1827. Les principaux travaux qu'il fit exécuter dans ce pays sont : une fabrique de salpêtre par évaporation, près des ruines de Memphis, ayant une superficie de 10,000 mètres ; le canal de navigation d'Alexandrie au Nil, appelé El-Mahmoudyeh, de 80,263 m. de longueur, sur 36 de largeur ; le moulin à poudre et dépendances, dans l'île de Rodah, près le Mékyas ; les tours de la ligne télégraphique d'Alexandrie au Caire ; la reconstruction totale de la forteresse d'Aboukir ; le canal Scander, dans la province de Charkyeh, arrosant les plantations de mûriers dans l'Omadyeh-Toumlah, et ayant 30,000 m. de longueur sur 8 de largeur ; un autre canal, dans la province de Babyreh, longeant le Nil, ayant une longueur de 70,000 m., sur une largeur de 18 m. ; celui de Bouyeh, province de Mansoure, 33,000 m. de longueur, 16 de largeur. Tous ces travaux et plusieurs autres de petites dimensions servent à l'irrigation des nouvelles cultures introduites dans l'Égypte. Cet architecte a aussi exécuté, sur ces différents canaux, des ponts à plusieurs arches et un grand nombre de petits ponts à vannes et à écluses ; plusieurs constructions remarquables dans les diverses provinces de l'Égypte. Il a dressé, d'après les nombreuses opérations de nivellement et de relèvement, une grande carte de la basse Égypte en 4 feuilles, à l'échelle de 1/[illegible], carte dont il a publié, en 1830, une réduction en une seule feuille, à l'échelle de 2/[illegible]. Pendant son séjour en Égypte il a fait un grand nombre de dessins sur l'architecture arabe ou monuments du Caire, qu'il a communiqués en 1834 à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut ; ces dessins coloriés ont été exposés aux salons de 1832 et 1835. Ils se trouvent dans son magnifique ouvrage intitulé : *Achitecture arabe, ou monuments du Kaire dessinés et mesurés pendant les années 1820, 1821, 1822 ;* 66 planches, accompagnées du texte explicatif de chaque monument et d'un précis sur l'histoire des Kalifes d'Égypte ; Paris (Firmin Didot), 1827, in-fol. Enfin, Coste a fait construire à Marseille deux grandes églises, dont l'une avait été mise au concours de 1834. GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Doc. partic.*

*COSTE (*Jean-Jacques-Cyprien-Victor*), naturaliste français, né à Castries (Hérault), le 12 mai 1807. Il vint jeune à Paris, et se voua de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle, particulièrement de l'embryogénie, jusque alors encore peu cultivée en France. Il enseigna ensuite cette science au Muséum d'Histoire naturelle, et on créa pour lui au Collége de France une chaire spéciale. M. Coste a été élu membre de l'Académie des Sciences le 10 février 1851. On a de lui : *Recherches sur la génération des mammifères, suivies de recherches sur la formation des embryons ;* Paris, 1834, in-4°, avec 5 planches, publiées en collaboration avec M. Delpech ; — *Embryogénie comparée ; cours sur le développement de l'homme et des animaux fait au Muséum d'Histoire naturelle ;* Paris, 1837, in-4° ; avec planches (publiées par les soins de P. Gervais et Victor Meunier) ; — *Ovologie du Kanguroo ;* mémoire ou réponse aux lettres adressées par R. Brown à l'Académie des Sciences ; Paris, 1838 ; — *Histoire générale et particulière du développement des corps organisés ;* publiée sous les auspices de M. Villemain, ministre de l'instruction publique ; Paris, 1847, t. I, in-4°. — Dans ces derniers temps M. Coste s'est beaucoup occupé d'une question fort importante, de la pisciculture. Ses travaux sur ce sujet se trouvent dans les *Comptes-rendus* et dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences (années 1852-54). Quelques savants font remonter l'origine de la pisciculture jusqu'au moyen âge. Ce qu'il y a de certain, c'est que le procédé de fécondation artificielle des œufs de pois-

sons par la laitance des mâles (c'est là ce qui constitue la pisciculture) a été imaginé et pour la première fois mis en pratique vers 1750, par un Allemand nommé Jacobi. Les expériences de ce savant furent reprises industriellement en Angleterre par M. Shaw en 1837, et par M. Bocenis en 1841, et devinrent même l'objet d'une récompense nationale de la part du gouvernement anglais. Ces faits et d'autres encore étaient restés inaperçus en France jusqu'en 1848, époque où M. de Quatrefages les rappela à l'Académie.

X.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.* — *Revue des Deux Mondes* et *Presse*, année 1854.

*COSTE (La). *Voyez* La Coste (*Bertrand* de).

COSTE D'ARNOBAT (*Charles-Pierre*), littérateur français, né à Bayonne, en 1732, mort en 1808. Il était destiné à la carrière des armes; mais il préféra celle des lettres, et donna des articles sur la littérature espagnole dans le *Journal étranger*. Il visita en 1774 la Hollande et l'Angleterre, se cacha durant la révolution, et reparut après l'orage. On a de lui : *Doutes d'un Pyrrhonien, proposés amicalement à J.-J. Rousseau*; Paris, 1753, in-8°; — *Lettres sur le Voyage d'Espagne*; Pampelune (Paris), 1756, in-12; — *Lettre sur le Spectacle du chevalier Servandoni*; 1757, in-12; — *Observations sur la Poétique française*; Amsterdam, 1769, in-12; — *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations sur les castes indiennes*; Bruxelles, 1789, in-8°; — *Lettres aux Grands*; 1789, in-12; — *Mémoires de Marie-Françoise Duménil, en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon*; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Lettre d'un Comédien du Théâtre de la République aux demoiselles Gros et Bourgoin*, etc.; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Nouvelles imitées de Cervantes et autres auteurs espagnols*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles, dont la plupart sont âgées de plusieurs siècles*; Paris, an XI (1803).

Palissot, *Mémoires littéraires*, édit. de 1803. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — *Mémoires sur l'art dramatique*. — *Bibliothèque des Voyages*, III, 389. — Quérard, *La France littéraire*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

* **COSTÉ** (*César-Augustin*), poëte français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il est l'auteur d'une description du pays de Dunois, qu'il dédia au premier président de Harlay, sous ce titre : *Nympha Vivaria, seu Castellodunensis agri descriptio*; Paris, Mettayer, 1614, in-8°. Baillet ne fait point mention de cet écrivain dans ses *Jugements des Savants*; mais D. Liron l'a tiré de l'oubli, dans sa *Bibliothèque Chartraine*, et il en fait l'appréciation suivante : « Costé, dit-il, n'a rien oublié dans son poëme de ce qu'il y a de considérable dans le Dunois, et, ne se contentant pas d'en avoir décrit les collines, les bois, les vignobles, les rivières, les lacs, les fontaines, et même quelques arbres singuliers, il n'oublie pas une seule des maisons ni des terres de remarque du pays, en sorte néanmoins qu'il s'arrête plus particulièrement, selon la coutume des poëtes, sur celles qui lui appartenaient. Costé excella non-seulement dans la poésie, qu'il se glorifie d'avoir apprise sous le fameux Dorat, mais encore dans toutes sortes d'exercices; et comme ceux de la paume, de la chasse et de la course de bague tenaient alors le premier rang, il se vante d'en avoir toujours remporté le prix sur ses compagnons, et même sur le roi Henri III. En quoi on a remarqué qu'il était mauvais politique. »

On trouve des vers latins ou français d'Augustin Costé en tête du *Tumulus* de Turnèbe, des œuvres de Ronsard, de Du Bartas et autres écrivains de son temps. Raoul Bouthrays a dit, dans l'*Éloge de Châteaudun*, que Costé avait deux frères, fort habiles, comme lui, dans les langues grecque et latine, et qui écrivaient également bien en prose et en vers : *tres Costæi fratres*,

Argivo latioque simul sermone potentes,
Scribere seu vincto placuit seu lege soluto.

D. Liron, *Bibl. Chartraine* (mss.).

* **COSTÉ** (*François-Auguste*), marin français, né le 22 décembre 1780, au Hâvre (Seine-Inférieure), mort à Paris, le 24 février 1846. Il servit dans la marine pendant plus de quarante-huit ans, dont vingt se passèrent à la mer. Dans sa longue carrière, il s'est livré, dans l'intérêt des diverses parties de la navigation, à de nombreux travaux, qui révèlent un jugement droit et une parfaite connaissance des matières dont il s'occupait; en voici les plus importants : *Observations sur la méthode de jaugeage proposée par M. Daviel, et modifications qu'elle paraît susceptible de subir dans la pratique* (dans les *Annales maritimes*, partie non offic., t. XII, p. 545-557); — *Tarifs et observations concernant la construction, le gréement et l'armement des bâtiments de guerre et de commerce* (ibid., t. XXII, p. 369-413); — *Manuel de Gréement, ouvrage particulièrement utile aux élèves de la marine et aux navigateurs qui se proposent de subir l'examen de capitaine au long cours et de maître au petit cabotage*; Paris, Dezauche, 1826, in-8°; 2° édit.; ibid., 1829, in-8°; — *Exercice de la manœuvre des bâtiments de guerre*; Paris, 1829, in-8°; — *Observations sur le projet de substitution du fil de fer au fil de chanvre dans la confection des manœuvres dormantes à bord des bâtiments* (*Ann. marit.*, partie non offic., t. LIV, p. 385-399); — *Description raisonnée du halage du vaisseau l'Alger à Toulon*; — *Essai d'un nouveau système de halage* (ibid., t. LIV, p. 402-421); — *Notes sur diverses modifications introduites nouvellement dans l'installation des bâtiments de guerre* (ibid., t. LXIII, p. 59-71). P. Levot.

Annales maritimes.

COSTEL (*Jean-Baptiste-Louis*), pharma-

littéraires de son temps, on a de lui les deux ouvrages originaux suivants : *Défense de M. de La Bruyère et de ses* Caractères *contre les accusations et objections de M. de Vigneul-Marville ;* Amsterd., 1702, in-12 (reproduite dans l'édition des *Caractères* d'Amsterd. de 1720, 3 vol. in-12.) ; — *Histoire de Louis de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé ;* Cologne (Amsterd.), 1693, in-12 ; (2e édit., 1694 ; et 3e, La Haye, 1748, in-4°).

MICHEL NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses.* — Le P. Lelong, *Biblioth. hist. de la France.* — Goujet, *Biblioth. française.* — *Notice sur la vie et les écrits de P. Coste*, en tête de l'édition de 1748 de son *Histoire de Louis de Bourbon.* — Quérard, *La France littéraire.*

*COSTE (*Urbain*), médecin français, petit-fils de Jean-François, mort en 1827. Il fit la campagne d'Espagne comme aide-major, fut nommé successivement médecin de l'hôpital militaire de Dunkerque, professeur adjoint à l'hôpital d'instruction de Lille, puis médecin à l'hôtel des Invalides. Il mourut fort jeune. On a de lui : *Extrait analytique de l'article Fièvre*, dans le quinzième vol. du *Dictionnaire des Sciences médicales ;* — *Observations sur la campagne d'Espagne en* 1823, *pour servir à l'histoire de la médecine militaire ;* Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *La France littéraire.*

COSTE (N***), critique français, né à Toulouse, mort en novembre 1759. On a de lui : *Dissertation sur l'antiquité de Chaillot ;* 1736, in-12 ; — *Projet d'une histoire de la ville de Paris, sur un nouveau plan ;* 1739, in-8° : c'est une critique des écrivains minutieux. Desfontaines l'attaqua dans des *Observations sur les écrits modernes*. Coste lui répondit par une *Lettre de l'auteur du Projet*, etc., etc. ; Paris, 1739, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

*COSTE (*Xavier-Pascal*), architecte français, professeur d'architecture à l'école gratuite de dessin de Marseille, naquit dans cette ville, en 1787. Élève de Pinchaud et de l'École des Beaux-Arts de Paris, il accepta en 1818 l'emploi d'architecte du vice-roi d'Égypte, qu'il conserva jusqu'en 1827. Les principaux travaux qu'il fit exécuter dans ce pays sont : une fabrique de salpêtre par évaporation, près des ruines de Memphis, ayant une superficie de 10,000 mètres ; le canal de navigation d'Alexandrie au Nil, appelé El-Mahmoudyeh, de 80,263 m. de longueur, sur 36 de largeur ; le moulin à poudre et dépendances, dans l'île de Rodah, près le Mékyas ; les tours de la ligne télégraphique d'Alexandrie au Caire ; la reconstruction totale de la forteresse d'Aboukir ; le canal Scander, dans la province de Charkyeh, arrosant les plantations de mûriers dans l'Omadyeh-Toumlah, et ayant 30,000 m. de longueur sur 8 de largeur ; un autre canal, dans la province de Babyreh, longeant le Nil, ayant une longueur de 70,000 m., sur une largeur de 18 m. ; celui de Bouyeh, province de Mansoure, 33,000 m. de longueur, 16 de largeur. Tous ces travaux et plusieurs autres de petites dimensions servent à l'irrigation des nouvelles cultures introduites dans l'Égypte. Cet architecte a aussi exécuté, sur ces différents canaux, des ponts à plusieurs arches et un grand nombre de petits ponts à vannes et à écluses ; plusieurs constructions remarquables dans les diverses provinces de l'Égypte. Il a dressé, d'après les nombreuses opérations de nivellement et de relèvement, une grande carte de la basse Égypte en 4 feuilles, à l'échelle de 1/[illegible], carte dont il a publié, en 1830, une réduction en une seule feuille, à l'échelle de [illegible]. Pendant son séjour en Égypte il a fait un grand nombre de dessins sur l'architecture arabe ou monuments du Caire, qu'il a communiqués en 1834 à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut ; ces dessins coloriés ont été exposés aux salons de 1832 et 1835. Ils se trouvent dans son magnifique ouvrage intitulé : *Achitecture arabe, ou monuments du Kaire dessinés et mesurés pendant les années* 1820, 1821, 1822 ; 66 planches, accompagnées du texte explicatif de chaque monument et d'un précis sur l'histoire des Kalifes d'Égypte ; Paris (Firmin Didot), 1827, in-fol. Enfin, Coste a fait construire à Marseille deux grandes églises, dont l'une avait été mise au concours de 1834.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Doc. partic.*

*COSTE (*Jean-Jacques-Cyprien-Victor*), naturaliste français, né à Castries (Hérault), le 12 mai 1807. Il vint jeune à Paris, et se voua de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle, particulièrement de l'embryogénie, jusque alors encore peu cultivée en France. Il enseigna ensuite cette science au Muséum d'Histoire naturelle, et on créa pour lui au Collége de France une chaire spéciale. M. Coste a été élu membre de l'Académie des Sciences le 10 février 1851. On a de lui : *Recherches sur la génération des mammifères, suivies de recherches sur la formation des embryons ;* Paris, 1834, in-4°, avec 5 planches, publiées en collaboration avec M. Delpech ; — *Embryogénie comparée ; cours sur le développement de l'homme et des animaux fait au Muséum d'Histoire naturelle ;* Paris, 1837, in-4° ; avec planches (publiées par les soins de P. Gervais et Victor Meunier) ; — *Ovologie du Kanguroo ;* mémoire ou réponse aux lettres adressées par R. Brown à l'Académie des Sciences ; Paris, 1838 ; — *Histoire générale et particulière du développement des corps organisés ;* publiée sous les auspices de M. Villemain, ministre de l'instruction publique ; Paris, 1847, t. I, in-4°. — Dans ces derniers temps M. Coste s'est beaucoup occupé d'une question fort importante, de la *pisciculture*. Ses travaux sur ce sujet se trouvent dans les *Comptes-rendus* et dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences (années 1852-54). Quelques savants font remonter l'origine de la pisciculture jusqu'au moyen âge. Ce qu'il y a de certain, c'est que le procédé de fécondation artificielle des œufs de pois-

sons par la laitance des mâles (c'est là ce qui constitue la pisciculture) a été imaginé et pour la première fois mis en pratique vers 1750, par un Allemand nommé Jacobi. Les expériences de ce savant furent reprises industriellement en Angleterre par M. Shaw en 1837, et par M. Bocenis en 1841, et devinrent même l'objet d'une récompense nationale de la part du gouvernement anglais. Ces faits et d'autres encore étaient restés inaperçus en France jusqu'en 1848, époque où M. de Quatrefages les rappela à l'Académie.

X.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.* — *Revue des Deux Mondes* et *Presse*, année 1854.

***COSTE** (LA). Voyez LA COSTE (*Bertrand* DE).

COSTE D'ARNOBAT (*Charles-Pierre*), littérateur français, né à Bayonne, en 1732, mort en 1808. Il était destiné à la carrière des armes; mais il préféra celle des lettres, et donna des articles sur la littérature espagnole dans le *Journal étranger*. Il visita en 1774 la Hollande et l'Angleterre, se cacha durant la révolution, et reparut après l'orage. On a de lui : *Doutes d'un Pyrrhonien, proposés amicalement à J.-J. Rousseau*; Paris, 1753, in-8°; — *Lettres sur le Voyage d'Espagne*; Pampelune (Paris), 1756, in-12; — *Lettre sur le Spectacle du chevalier Servandoni*; 1757, in-12; — *Observations sur la Poétique française*; Amsterdam, 1769, in-12; — *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations sur les castes indiennes*; Bruxelles, 1789, in-8°; — *Lettres aux Grands*; 1789, in-12; — *Mémoires de Marie-Françoise Duménil, en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon*; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Lettre d'un Comédien du Théâtre de la République aux demoiselles Gros et Bourgoin*, etc.; Paris, an IX (1801), in-8°; — *Nouvelles imitées de Cervantes et autres auteurs espagnols*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles, dont la plupart sont âgées de plusieurs siècles*; Paris, an XI (1803).

Palissot, *Mémoires littéraires*, édit. de 1803. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — *Mémoires sur l'art dramatique*. — *Bibliothèque des Voyages*, III, 389. — Querard, *La France littéraire*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

* **COSTÉ** (*César-Augustin*), poëte français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il est l'auteur d'une description du pays de Dunois, qu'il dédia au premier président de Harlay, sous ce titre : *Nympha Vivaria, seu Castellodunensis agri descriptio*; Paris, Mettayer, 1614, in-8°. Baillet ne fait point mention de cet écrivain dans ses *Jugements des Savants*; mais D. Liron l'a tiré de l'oubli, dans sa *Bibliothèque Chartraine*, et il en fait l'appréciation suivante : « Costé, dit-il, n'a rien oublié dans son poëme de ce qu'il y a de considérable dans le Dunois, et, ne se contentant pas d'en avoir décrit les collines, les bois, les vignobles, les rivières, les lacs, les fontaines, et même quelques arbres singuliers, il n'oublie pas une seule des maisons ni des terres de remarque du pays, en sorte néanmoins qu'il s'arrête plus particulièrement, selon la coutume des poëtes, sur celles qui lui appartenaient. Costé excella non-seulement dans la poésie, qu'il se glorifie d'avoir apprise sous le fameux Dorat, mais encore dans toutes sortes d'exercices; et comme ceux de la paume, de la chasse et de la course de bague tenaient alors le premier rang, il se vante d'en avoir toujours remporté le prix sur ses compagnons, et même sur le roi Henri III. En quoi on a remarqué qu'il était mauvais politique. »

On trouve des vers latins ou français d'Augustin Costé en tête du *Tumulus* de Turnèbe, des œuvres de Ronsard, de Du Bartas et autres écrivains de son temps. Raoul Bouthrays a dit, dans l'*Éloge de Châteaudun*, que Costé avait deux frères, fort habiles, comme lui, dans les langues grecque et latine, et qui écrivaient également bien en prose et en vers : *tres Costæi fratres*,

Argivo latioque simul sermone potentes,
Scribere seu vincto placuit seu lege soluto.

D. Liron, *Bibl. Chartraine* (mss.).

* **COSTÉ** (*François-Auguste*), marin français, né le 22 décembre 1780, au Hâvre (Seine-Inférieure), mort à Paris, le 24 février 1846. Il servit dans la marine pendant plus de quarante-huit ans, dont vingt se passèrent à la mer. Dans sa longue carrière, il s'est livré, dans l'intérêt des diverses parties de la navigation, à de nombreux travaux, qui révèlent un jugement droit et une parfaite connaissance des matières dont il s'occupait; en voici les plus importants : *Observations sur la méthode de jaugeage proposée par M. Daviel, et modifications qu'elle paraît susceptible de subir dans la pratique* (dans les *Annales maritimes*, partie non offic., t. XII, p. 545-557); — *Tarifs et observations concernant la construction, le gréement et l'armement des bâtiments de guerre et de commerce* (ibid., t. XXII, p. 369-413); — *Manuel de Gréement, ouvrage particulièrement utile aux élèves de la marine et aux navigateurs qui se proposent de subir l'examen de capitaine au long cours et de maître au petit cabotage*; Paris, Dezauche, 1826, in-8°; 2° édit.; ibid., 1829, in-8°; — *Exercice de la manœuvre des bâtiments de guerre*; Paris, 1829, in-8°; — *Observations sur le projet de substitution du fil de fer au fil de chanvre dans la confection des manœuvres dormantes à bord des bâtiments* (*Ann. marit.*, partie non offic., t. LIV, p. 385-399); — *Description raisonnée du halage du vaisseau* l'Alger *à Toulon*; — *Essai d'un nouveau système de halage* (ibid., t. LIV, p. 402-421); — *Notes sur diverses modifications introduites nouvellement dans l'installation des bâtiments de guerre* (ibid., t. LXIII, p. 59-71).

P. LEVOT.

Annales maritimes.

COSTEL (*Jean-Baptiste-Louis*), pharma-

cien et chimiste français, né à Meaux, en 1729, mort à Paris, le 26 février 1800. Il était élève de Rouelle aîné, fut successivement apothicaire, aide-major dans les armées françaises durant la guerre de sept ans, professeur au Collége de Pharmacie de Paris, membre des Sociétés de Médecine et d'Agriculture de Paris, de Versailles, de Meaux, etc. Costel a contribué à faire connaître l'acide formique et la présence du gaz acide carbonique dans les eaux minérales. On a de lui : *Analyse des eaux de Pougues*; Paris, 1769, in-12; — traduction des *Œuvres posthumes de André-Sigismond Margraff, chimiste allemand*; — *Mémoires sur la poudre végétative inodore*; — *Sur le parti que l'on peut tirer du riz et de la pomme de terre dans les temps de disette*; — *La Bonne Ménagère*, trad. de l'allemand, etc.

Cournol, *Notice sur la vie et les travaux de Costel*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, III.

* **COSTELLO** (*Louisa* Stuart), femme de lettres anglaise, née en 1815, en Irlande. Jeune encore, elle a beaucoup voyagé et beaucoup écrit. On a d'elle : *A Summer amongst the bocages and the vines*; Londres, 1840; — *Pilgrimage to Auvergne*; Londres, 1842; — *Bearn and the Pyrenees*; Londres, 1844 : ces deux ouvrages comptent parmi les meilleurs de l'auteur; — *Tour to and from Venice*; Londres, 1846; — *Falls, lakes and mountains of north Wales*; Londres, 1845; — *The Queen's Prisoners*, roman; Londres, 1841, 2 vol.; — *Gabrielle*, roman; Londres, 1843, 3 vol.; — *Jacques Cœur*; Londres, 1847, 3 vol.; — *Clara Fane*, roman; Londres, 1848; — *The Rose Garden of Persia*; Londres, 1845; — *Specimens of the early Poetry of France*; Londres, 1843; — *Memoirs of eminent English Women*; Londres, 1844, 4 vol.

Son frère, Costello (*Dudley*), est collaborateur du *Bentley's Miscellany* et d'autres recueils. Il a publié : *Tour through the valley of Meuse*; Londres, 1845.

Conversations-Lexicon.

* **COSTENOBLE** (*Charles-Louis*), auteur dramatique allemand, né à Herford (Westphalie), en 1769, mort à Prague, le 28 août 1837. Après la mort de son père, qui était ministre protestant à Herford, son éducation fut confiée à un oncle, boulanger à Magdebourg, dont il apprit la profession pour l'exercer à son tour. Un penchant irrésistible pour la scène lui fit quitter cet état en 1790; il se joignit alors à une troupe de comédiens ambulants, dont il partagea les splendeurs et surtout les misères, auxquelles il essayait d'échapper de son mieux en faisant des silhouettes. Rentré en grâce auprès de sa mère, qui sans doute lui reprochait ce genre de vie irrégulier, il s'adonna pendant quelque temps à la musique; mais en 1794 il revint à la carrière dramatique. Il joua à Hambourg à partir de 1800, et en 1818 il se montra à Vienne, où il fut reçu en qualité de comique de la cour; plus tard il devint régisseur. Il avait un talent réel, plein de verve et de naturel. On a de lui plusieurs pièces, parmi lesquelles : *Der todte Onkel* (l'Oncle défunt); — *Der Schiffbruch* (Le Naufrage); — *Die Testaments-Clausel* (La Disposition testamentaire); — *Amor hilft* (L'Amour vient en aide). Quelques-unes de ces pièces se jouent encore. Costenoble a publié aussi : *Almanach dramatischer Spiele* (Almanach de Pièces de théâtre).

Conversations-Lexicon.

COSTEO ou **COSTEUS** (*Giovanni*), médecin italien, né à Lodi (1), mort à Bologne, en 1603. Il enseigna d'abord la médecine à Turin, puis, en 1581, à Bologne. Sa ville natale lui a fait élever un mausolée. On a de lui : *De Venarum mesaraicarum usu : veteris opinionis confirmatio, adversus eos qui chyli in jecur distributionem fieri negant per mesaraicas venas*; Venise, 1565, in-4°; — *Tractatus de universalium Stirpium Natura, libri duo*; Turin, 1578, in-4°; — *Disquisitionum physiologicarum in primam primi Canonis Avicennæ sectionem*; Bologne, 1589, in-4°; — *Annotationes in Avicennæ Canonem, cum novis observationibus, quibus principum philosophorum et medicorum dissensus et consensus indicantur*; Venise, 1595, in-fol.; — *De Facili Medicina, per seri et lactis usum*; Bologne, 1595 et 1604, in-4°; — *De igneis medicinæ Præsidiis, libri II*; Venise, 1595, in-4° : c'est le meilleur ouvrage de Costeo; on peut encore le consulter avec fruit; — *De Humani conceptus formationis, motus et partus Tempore*; Bologne, 1596, in-4°; Padoue, 1604, in-4°; — *De Morbis Puerorum et Mulierum*; Bologne, 1604, in-4°; — *De Potu in Morbis*; ibid.

Éloy, *Dict. de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

COSTEO (*Gian-Francesco*), médecin et jurisconsulte italien, vivait en 1658. Il était docteur en philosophie, professa longtemps la médecine à Padoue, puis le droit à Bologne. On a de lui : *Miscellanearum dissertationum Decas prima*; Pavie, 1658, in-12 : cet ouvrage traite des substances qui entraient dans les prescriptions médicales; — *De Voluntariis, involuntariis et non voluntariis Artibus*, et quelques autres ouvrages de médecine et de jurisprudence très-estimés.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine.*

COSTER (*Laurent*), célèbre typographe hollandais, né vers 1370, mort vers 1440. Selon un système qui a trouvé en Hollande de zélés défenseurs, mais qui a été vigoureusement combattu en France et en Allemagne, c'est Coster qui a inventé l'imprimerie, c'est à son nom que doit revenir l'auréole qui brille autour de Gutenberg. D'après d'anciennes traditions consignées chez des écrivains du seizième siècle (et spécialement dans l'ouvrage d'Adrien Junius intitulé : *Batavia*; Leyde, 1588, in-4°), Coster se promenant

(1) Plusieurs biographes, tels que Schenck, Chaudon et Delandine, etc., le font naître par erreur à Londres, en Franconie.

dans les bois autour de Harlem, sa patrie, aurait eu l'idée de former des lettres avec de l'écorce de hêtre (*fagini cortices*), et d'imprimer d'abord des versets de la Bible, des préceptes moraux au moyen de ces caractères mobiles, afin de servir à l'instruction de sa famille; enhardi par le succès de ces tentatives, il aurait inventé une encre visqueuse, plus tenace que l'encre ordinaire, et il aurait successivement produit le livre à gravures, si rare mais si célèbre en bibliographie : *Speculum humanæ Salvationis*, plusieurs grammaires et divers autres ouvrages, dont on ne connait plus les titres. Coster, ajoute-t-on, prit des ouvriers qu'il obligea, sous la foi du serment, à ne pas divulguer ses secrets; mais presqu'à l'instant où il venait de mourir, l'un d'eux (Jean-Fust ou Gens-Fleisch, frère aîné de Guttenberg, on ne sait pas au juste lequel) enleva, pendant une nuit de Noël, des outils et des caractères, s'enfuit à Amsterdam, puis à Cologne, enfin à Mayence, où il établit une imprimerie. Ce récit peu vraisemblable a été soutenu avec zèle, et non sans habileté, par des auteurs bataves; il était d'ailleurs presque universellement repoussé. Mais les prétentions hollandaises ont trouvé un avocat fort compétent dans la personne de M. Auguste Bernard, qui, adoptant le récit de Junius, conjecture que Coster, né dans une famille bourgeoise de Harlem qui devait son nom à une charge de sacristain qu'elle possédait héréditairement, se consacra, au commencement du quinzième siècle, à la profession d'imprimeur en xylographie, c'est-à-dire en planches gravées sur bois. Frappé de l'imperfection des procédés grossiers alors en usage, il chercha les moyens d'économiser les frais de gravure de ces caractères. Après avoir débuté par graver sur bois des lettres isolées, il réussit après bien des tâtonnements, à fondre des caractères en métal dans le sable; il substitua au *frotton*, dont il s'était servi jusqu'alors, la presse, déjà en usage dans quelques autres professions. Il fit pour la première fois emploi de ces caractères mobiles dans une édition du *Speculum*, qu'il avait commencée au moyen de planches xylographiques; de sorte que cette édition présente le singulier mélange de pages en caractères fixes et en caractères mobiles. Dans les éditions suivantes, Coster remplaça les textes xylographiques par des caractères typographiques; mais il continua à imprimer les gravures à l'aide du *frotton*, de sorte que le livre n'était imprimé que d'un seul côté. Passant ensuite à l'exécution de livres d'un usage habituel, Coster s'occupa du *Donat*, espèce de grammaire latine dont les écoles faisaient alors une grande consommation. Comme il n'y avait pas de gravures dans cet opuscule, il put être imprimé des deux côtés. On connait divers fragments de ces Donat : les caractères, le mode d'impression sont fort grossiers. On attribue aussi à Coster une édition en quatre feuillets des *Distiques* de Caton (elle est dans la bibliothèque de lord Spencer) et un *Horarium* dont messieurs Enschédé, libraires à Harlem, possèdent les huit seules pages existantes. M. Auguste Bernard ne regarde pas le vol commis au préjudice de Coster comme parfaitement démontré; mais du moment que l'ouvrier infidèle avait été initié aux procédés découverts par son patron, il n'avait pas besoin de dérober des instruments : il suffisait qu'il mît en pratique l'art qu'il avait appris. Une circonstance qui a jeté bien des ténèbres sur les travaux de Coster, c'est que celui-ci garda soigneusement le secret à l'égard de ses inventions; nul ne les connut de son vivant, si ce n'est les mercenaires qu'il était forcé d'employer. Il ne paraît pas avoir soupçonné la portée sociale de l'imprimerie, ni avoir eu le moindre souci de la gloire; il ne se préoccupa que des bénéfices qu'il allait retirer de cette industrie. Ses disciples observèrent son impénétrable réserve; on ne sait rien à l'égard de leur existence. Les héritiers de Coster ont-ils continué à exercer l'imprimerie? C'est ce qu'on ne saurait décider. Nous ne pouvons entrer ici dans un exposé plus étendu des arguments qu'emploie M. Bernard pour réhabiliter les titres de Coster, arguments tirés en grande partie de documents découverts depuis peu; nous laisserons également de côté toutes les raisons que les Mayençais et leurs adhérents ont mises en avant pour faire regarder comme un roman fabriqué à plaisir les récits éclos dans les Pays-Bas. Il est facile de comprendre que les Hollandais ont fait de cette question un point d'honneur national. Une statue élevée à Harlem, 1622, en l'honneur de Coster, fut placée en face de la maison qu'il avait habitée; elle portait une inscription commémorative de l'invention de l'imprimerie; cette maison s'écroula en 1818, mais elle fut promptement rebâtie. Elle fait le coin de la place du Grand-Marché (autrefois place de Saint-Bavon), et de ses fenêtres on aperçoit l'hôtel de ville, où l'on a établi le *Musée Costérien*, composé de tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la personne de Coster et à son invention. La question de savoir à quel point la gloire habituellement décernée à Gutenberg doit revenir à Coster restera sans doute toujours indécise, en dépit des nombreux ouvrages publiés à cet égard; mais il est bien certain (et M. Auguste Bernard le reconnaît nettement) que « c'est à l'école de « Mayence, et non à celle de Harlem, que l'humanité doit la révélation de l'art typographique ». G. BRUNET.

M. Ambroise-Firmin Didot, dans son *Essai sur l'art typographique*, publié en 1852, a regardé le récit de Junius, à la fois poëte et chroniqueur, comme peu vraisemblable, et il a fait remarquer que c'est seulement cent vingt-huit ans après la date assignée pour la mort de Coster qu'il est parlé pour la première fois de ce personnage et de son imprimerie. Il croit toutefois que les impressions

xylographiques, de même que quelques impressions au moyen de caractères fondus dans des matrices en argile ont, selon toute apparence, été exécutées en Hollande avant Gutenberg. On sait, d'après les recherches historiques de nos savants sinologues, que ces procédés avaient été de temps immémorial en usage chez les Chinois. Quant à la presse typographique, M. Didot en réserve l'invention à Gutenberg.

Meerman, *Origines typographicæ*; La Haye, 1765, 2 vol. in-4°. — Koning, *Dissertation* (en hollandais) *sur l'Origine de la decouverte et le perfectionnement de l'imprimerie*, Harlem, 1816, in-8° (il y en a une traduction française, Utrecht, 1820, in-8°), et *Mémoires* (en hollandais) *sur l'histoire de l'imprimerie*; Harlem, 1818-1823, 3 vol. in-8°. — A. de Vries, *Éclaircissements sur l'origine de l'imprimerie*, traduits en hollandais par Noordziek; La Haye, 1843, in-8°. (Ces divers ouvrages sont ce qu'il y a de plus sérieux et de plus approfondi parmi les défenseurs de la mémoire de Coster.) — Dans un autre sens on trouve Lambinet, *Origine de l'imprimerie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. — Renouard, *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*; 1818, t. II, p. 158. — A.-F. Didot. *Essai sur la Typogr.* — Aug. Bernard, *Hist. de l'Origine de l'Imprimerie.* — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*; Leipzig, 1840, p. 73-90. — Schaab, *Die Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst*; Mayence, 1830, 3 vol. in-8° (ouvrage le plus complet sur l'ancienne typographie mayençaise); — Wetter, *Kritische Geschichte der Buchdruckerkunst*; Mayence, 1836, in-8°; — Léon de Laborde, dans *L'Artiste*; 1839, IV, 116 (notice favorable aux prétentions des Hollandais). — Wolf, *Monumenta typographica*; Hamburgi, 1740. — Van-Praet, *Catalogue des livres sur vélin de la Bibl. du roi*; 1822-1828. — Sotzmann, deux articles dans l'*Historisches Taschenbuch* de Raumer; Berlin, 1837 et 1840. — Ottley, *An Inquiry into the Origin of Engraving*; London, 1816, 2 vol. in-4°, t. I (l'auteur se prononce pour Harlem).

* **COSTER** (*François*), dit *Malleus Hæreticorum*, théologien belge, né à Malines, en 1531, mort à Bruxelles, le 6 décembre 1619. Il fut reçu en 1551 membre de la congrégation de Jésus par Ignace de Loyola lui-même. En 1555 Coster se fit recevoir docteur à Cologne, et y professa les belles-lettres, la philosophie et la théologie. Il fut ensuite chargé de la propagation de sa compagnie dans les Pays-Bas et les provinces rhénanes. Il combattait les protestants avec tant de zèle, qu'il fut surnommé *le Marteau des Hérétiques*. On a de lui : *Responsio ad assertionem analyticam Andreæ Calliæ, calvinistæ, contra S. Eucharistiam*; Cologne, 1586, in-12; — *Enchiridion Controversiarum*, latin et flamand; Cologne, 1600, in-8°; — *Epistola ad Franciscum Gomarum, contra Anti-Costerum*; ibid.; — *Epistola ad Gasp. Grevinchovium*; ibid.; — *Apologiæ duæ pro dicta demonstratione adversus Grevinchovium*; ibid.; — *Contra Jacobum Molanum*; ibid.; — *Apologeticum pro Enchiridio adversus Franciscum Gomarum*; Cologne, 1604, in-8°; — *Institutionum christianarum Libri IV*; Anvers et Cologne, 1604; — *Demonstratio veteris orthodoxæ fidei*, etc.; Cologne, 1607, in-8°; — *Responsio ad Lucæ Osiandri*, etc.; Cologne, 1608, in-8°; et plusieurs autres ouvrages de controverse ou de piété, tant en latin qu'en flamand.

Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu.* — Valère André, *Bibl. Belgica*, pars prima, 248. — Le Mire, *De Scriptoribus ecclesiasticis* (seizième siècle). — Moreri. *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **COSTER** (*Jean*), dit *Columba*, commentateur belge, né à Louvain, en 1515, mort dans la même ville, le 9 mars 1559. Il était prieur des chanoines réguliers du Val-Saint-Martin, à Louvain, et fut surnommé *Columba* (la Colombe) à cause de la douceur de ses mœurs. On a de lui : *S. Ambrosii Opera*; 5 vol. avec notes et commentaires; — *Sermones Guerrici, abbatis Igniacensis*; Louvain, 1555, et Anvers, 1576, in-12; — *Oratio in laudem sanctarum litterarum*; Anvers, 1555, in-8°; — *Commentarium in Cantica Canticorum* de S. Ambroise; Louvain, 1558; — *Commentariolum in Vincentium Lirinensem, contra hæreses*; Louvain, 1568, in-12; — *Explicatio Cantici ecclesiastici*; Anvers, 1575, in-16; et quelques autres commentaires.

Valère André, *Bibl. Belgica*, pars secunda. 600. — Possevin, *Appar. sac.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **COSTER** (*Jean*), théologien flamand, né à Alost, mort à Oudenarde, le 10 juin 1580. Il fut reçu maître ès arts en 1561, et nommé curé d'Oudenarde, où il mourut, jeune encore. On a de lui : *Institutio de exitu Ægypti et fuga Babylonis* (c'est-à-dire de la vie des catholiques dans les villes hérétiques); Douai, 1580, in-8°.

Valère André, *Bibl. Belgica*, pars secunda, 821. — Possevin, *App. sac.* — Le Mire, *De Scriptoribus ecclesiast.* (seizième siècle). — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliot. sacrée.*

COSTER (*Jean-Louis*), orateur et publiciste français, naquit à Nancy, en 1728, et mourut à Liége, en 1780. Quoique l'aîné d'une famille nombreuse, il entra dans la compagnie de Jésus, et y acquit quelque réputation comme professeur et prédicateur. Il fut choisi par ses supérieurs pour prononcer dans l'église primatiale de Lorraine l'oraison funèbre du dauphin (3 février 1766), au service ordonné par le roi de Pologne, en présence du cardinal de Choiseul, primat et archevêque de Besançon, et des cours souveraines invitées à la cérémonie. Dans ce même mois de février, le roi Stanislas suivit son petit-fils dans la tombe. Le P. Coster fut encore désigné pour rendre le même devoir à ce prince, dans l'église du collége des jésuites. Il prononça aussi l'oraison funèbre de la reine de France, dans la même église, le 12 aout 1768. Cette oraison, ainsi que les deux précédentes, ont été imprimées (1). Il est bon d'observer que le roi Stanislas avait maintenu la compagnie de Jésus dans ses États, alors qu'elle avait cessé d'exister en France, depuis l'édit de suppression de 1764. Ce ne fut qu'au mois d'août 1768 que l'exécution de cet édit eut lieu

(1) *Oraison funèbre de Louis, dauphin*; Nancy, 1766, in-4° de 48 p. — *Oraison funèbre de Stanislas I*; Nancy, 1766, in-4° de 44 et XIX p. — *Oraison funèbre de la reine*; Nancy, 1768, in-4° de 35 p. Ces deux derniers discours n'ont pas été mentionnés par M. Quérard, et M. Weiss n'a pas connu le troisième.

dans la Lorraine, réunie à la France depuis la mort de Stanislas. Le P. Coster faisait alors partie de la maison du noviciat des jésuites de Nancy. Il trouva un asile près du prince-évêque de Liége, qui l'accueillit et le nomma son bibliothécaire. Ce fut sous ses auspices que le P. Coster entreprit, au mois de juillet 1772, la publication de l'*Esprit des Journaux français et étrangers*, dont l'objet était de reproduire les articles les plus intéressants des autres feuilles périodiques. Le choix de ces matériaux, fait avec discernement, contribua dès l'origine au succès de cette entreprise, à laquelle le P. Coster cessa de travailler en 1775, mais qui, reprise par d'autres rédacteurs, également habiles, fut continuée, tant à Liége qu'à Bruxelles, jusqu'en 1818. La collection de l'*Esprit des Journaux* se compose aujourd'hui de plus de 500 volumes, qu'il est fort rare de trouver complète. Si l'on doit ajouter foi à une anecdote rapportée dans les *Mémoires secrets de la République des Lettres*, le P. Coster aurait tenté de se produire de nouveau en France comme prédicateur. Ayant été désigné par le grand-aumônier pour prêcher devant le roi le carême de 1780, il échoua dans cette haute mission. A peine monté en chaire, il balbutia, et resta court. S. M. se leva, et s'en alla, en déclarant que « elle ne viendrait plus au sermon, si on ne lui donnait un autre prédicateur ». Alors on fit choix du P. Élysée pour le remplacer. Après une déconvenue aussi cruelle, le P. Coster prit le parti de retourner à Liége, où il mourut subitement, dans la même année, en se promenant le long de la Meuse. Sous le titre d'*Addition à la France littéraire de M. Quérard et à la Biographie universelle*, M. le baron de Reiffenberg (*Bulletin du Bibliophile belge*) n'hésite pas à considérer le P. Coster comme auteur d'un pamphlet virulent et licencieux dirigé contre un aventurier qui se faisait appeler le *chevalier de Stapleton*. Cette espèce de factum, rédigé au nom de Jean-Joseph Coster, négociant à Dinant, que l'on suppose être un des frères de l'ex-jésuite, est intitulé : *Disciple de Laverne*; Londres, 1764, in-12 de 86 p. Cette attribution n'a aucune espèce de fondement ; M. de Reiffenberg devait savoir mieux qu'un autre que le nom de *Coster* est assez commun en Belgique, et qu'une conjecture fondée sur une pareille homonymie péchait essentiellement par sa base. — Le P. Coster n'a point d'article dans les Suppléments de Ribadeneira par le P. Caballero. J. LAMOUREUX.

Bec-de-Lièvre, *Bibliographie liégeoise*; 1837, tome II. — *Mémoires secrets de la République des Lettres*, tome XV, p. 68. — *Bulletin du Bibliophile belge*; Bruxelles, 1845, tome II, p. 390. — *Documents particuliers*.

COSTER (*Joseph-François*), économiste et littérateur français, naquit à Nancy, en 1729, et mourut dans la même ville, en 1813. Son père dirigeait une maison de banque, aux opérations de laquelle il fut associé aussitôt qu'il eut terminé ses études. Les succès qu'il y avait obtenus semblaient le destiner à une carrière plus brillante; mais le désir d'alléger, pour un père déjà avancé en âge, le fardeau des affaires, le porta à sacrifier une légitime ambition à un sentiment plus noble. Il ne se borna pas néanmoins à des spéculations purement financières, et de cette position, que la nécessité lui avait faite, il dirigea ses vues sur diverses branches de l'économie politique, relativement surtout à l'influence que devait exercer sur la richesse de l'État et l'aisance des particuliers le développement de l'industrie manufacturière. Le premier fruit de ses méditations dans ce genre fut un mémoire sur le commerce de la Lorraine, qui remporta le prix des sciences à l'Académie de Nancy en 1759 (1). Il fut admis à plaider lui-même devant la cour souveraine de Nancy une cause importante, où la fortune de sa mère et la sienne pouvaient être compromises. Ses mémoires contre un puissant adversaire (le comte du Hautoy) furent imprimés, et parurent être plutôt l'œuvre d'un habile avocat que d'un échappé de comptoir. Il eut le bonheur de sortir triomphant de la lutte, ce qui attira sur lui l'attention du parlement, qui lui conféra le titre de secrétaire, et employa sa plume dans plusieurs circonstances importantes pour cette compagnie. Six magistrats avaient été exilés par suite de leur opposition à la réception d'un nouveau confrère, qu'ils considéraient comme indigne. La cour réclama contre cet acte d'autorité, et adopta le mémoire qui fut rédigé dans ce sens par son secrétaire. Après la mort du roi Stanislas, le parlement de Metz sollicita une partie du ressort de la cour souveraine : il fallait combattre une prétention que repoussaient à la fois les stipulations du traité qui avait réuni la Lorraine à la France et l'intérêt bien entendu des justiciables. Coster fut le digne interprète des sentiments de la magistrature et du pays, en rédigeant un *Mémoire pour la cour souveraine de Lorraine et Barrois, pour prouver que le parlement de Metz ne peut à aucun titre, ni par aucune considération, demander le ressort de la cour souveraine* (Nancy); 1766, in-4° de 36 p., et dans la même année un second *Mémoire*, in-4°, de 16 p. (2), contenant de nouvelles observations sur le même sujet. Le parlement de Metz échoua dans sa tentative, et cinq ans plus tard encourut une suppression complète, à laquelle son imprudente aggression ne fut pas étrangère, mais qui ne dura que jusqu'en 1774. Coster avait déjà bien mérité de ses concitoyens en publiant les *Lettres d'un Citoyen à un Magistrat sur les raisons qui doivent affranchir le commerce des duchés de Lorraine et de Bar du tarif projeté pour le royaume de France* (Nancy),

(1) *La Lorraine commerçante, discours qui a remporté le prix*, etc.; Nancy, 1759, in-8° de 72 pages.

(2) M. Blau, auteur d'un *Éloge de M. Coster*, n'a pas connu ce second mémoire, qui, ainsi que le premier, n'a été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

1762, in-8°. Ce projet, utile à bien des égards, avait été conçu par M. de Trudaine; mais il blessait trop essentiellement les intérêts et les privilèges de la province, pour qu'il ne rencontrât pas une vive opposition. La chaleur patriotique que Coster mit à défendre cette cause lui fit décerner le surnom de *Citoyen*, qu'il avait pris en tête de son ouvrage, titre qui fit son orgueil, et qui lui servit de sauvegarde lors des persécutions de 1793. L'abbé Morellet soutint alors les projets du ministère, et dit dans ses Mémoires que « les principes de « Coster sur la liberté du commerce ne furent « jamais bons, » assertion plus que hasardée de la part d'un adversaire que le temps n'avait pas désarmé. Les travaux de Coster sur l'économie politique ne l'avaient pas tellement absorbé qu'il eût dû interrompre l'exécution du projet qu'il avait formé de donner une suite de panégyriques des ducs de Lorraine. Il fit paraître en 1764 l'*Éloge de Charles III, dit le Grand, duc de Lorraine;* Francfort (Nancy), in-8° de 83 et XL p. Cet éloge est plus oratoire qu'historique; mais l'auteur l'a fait suivre de notes instructives, qui sont, en quelque sorte, le résumé des recherches auxquelles il avait dû se livrer pour la composition de son ouvrage. Depuis lors, il traita de la même manière les éloges des ducs Ferry III, Antoine, René II et Léopold; mais ils ne furent pas publiés, l'auteur s'étant borné à en donner lecture dans les séances publiques de l'Académie de Nancy, dont il fut nommé membre en 1765, et où il prononça pour sa réception un *Discours sur le patriotisme*, qui fut remarqué dans la foule des harangues de ce genre (1). Des titres aussi recommandables lui valurent la confiance de plusieurs personnages haut placés, et notamment du prince de Beauvau, qui, l'ayant chargé d'une liquidation importante pour les intérêts de sa maison, fut tellement satisfait de son travail, qu'il le fit nommer secrétaire des états de Languedoc, et joignit à cette grâce le présent magnifique du petit modèle de la statue en bronze de Charles III, chef-d'œuvre du célèbre fondeur et sculpteur Chaligny (2). Un mérite aussi éminent attira sur Coster l'attention du ministère, et le fit appeler au contrôle général, où il fut d'abord mis à la tête du bureau de la Corse; il finit par être élevé au poste important de premier commis des finances, qu'il occupa jusqu'en 1790, sous onze ministres différents, qui tous apprécièrent sa haute capacité : c'est lui qui fut chargé par Necker de tout le travail relatif à

(1) C'est sous ce titre que MM. Barbier et Quérard mentionnent l'opuscule. Il est vrai que le patriotisme en est le sujet; mais l'exactitude bibliographique exige que ce titre soit ainsi rectifié : *Discours prononcé par M. Coster, le 8 mai 1765, jour de sa réception à l'Académie royale des Sciences et belles-lettres;* Nancy, in-8° de 24 pages.

(2) Ce chef-d'œuvre fait aujourd'hui partie du musée de la ville de Nancy, à laquelle il fut cédé par les héritiers de Coster. Longtemps il figura sur un piédestal sculpté et doré au milieu de la riche bibliothèque formée par les soins de possesseur.

la convocation des états généraux. En 1787 il avait été nommé syndic général de l'assemblée provinciale de Lorraine et Barrois, et en cette qualité il prit une grande part à la publication du procès-verbal des séances de cette assemblée, dans lequel on trouve plusieurs rapports qu'il fut chargé de faire sur divers objets d'intérêt public (1). Les événements de 1789 le rendirent à la vie privée; il en fut tiré par les suffrages de ses concitoyens, qui l'élurent maire de la commune qu'il habitait. Les conventionnels Antoine et Levasseur, envoyés en mission dans le département de la Meurthe, ne le trouvant pas à la hauteur de la révolution, ordonnèrent son arrestation en 1793, sous prétexte que *ses talents pouvaient nuire à la chose publique*, ainsi que le portait le mandat d'arrêt décerné contre lui. Nous avons sous les yeux l'original de la réclamation qu'il éleva contre sa détention. Le simple exposé des travaux de toute sa vie était de nature à frapper vivement des proconsuls qui au fond n'étaient pas trop méchants. Il rappelle surtout qu'il avait obtenu le surnom de *Citoyen* sous la France monarchique, et fait contraster la modeste simplicité de son existence avec la dissipation de *collaborateurs fastueux dont il fut entouré pendant plus de vingt ans*. Il obtint sa liberté pour travailler au Catalogue de la bibliothèque publique et du médaillier dont la garde lui avait été confiée avant son arrestation. En 1790 il avait été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy; il remplit dignement les devoirs de cette place, en publiant un *Rapport historique sur cette compagnie, où l'on indique la place qu'elle doit tenir et celle que peut réclamer la ville de Nancy dans les nouveaux établissements;* Nancy, 1793, in-4°. A la création des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire à celle de la Meurthe, et ne cessa d'être le défenseur d'un système d'enseignement qui eut surtout le précieux avantage de relever et d'entretenir en France la culture des sciences et le goût des lettres. Un petit nombre de curieux ont recueilli et conservé les programmes du cours d'histoire que Coster professa pendant sept années (2). Ils peuvent être considérés comme un bon résumé de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'au règne de Louis XIII; ils mériteraient d'être réimprimés, la collection en étant de toute rareté. Lors de la nouvelle organisation de l'instruction publique, Coster fut nommé proviseur du lycée de Lyon; mais les obstacles qu'il eut à vaincre, non moins que son âge avancé, le déterminèrent à prendre le parti de la retraite et à se retirer dans sa ville natale, où ses

(1) *Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale des duchés de Lorraine et de Bar;* Nancy, 1788, in-4° de 408 pages.

(2) Ce cours complet se compose de sept cahiers in-4°. Il a pour titre : *Exercices publics sur l'histoire*, an V, de 20 p.; an VI, 26 p.; an VII, 40 p.; an VIII, 28 p.; an IX, 56 p.; an X, 64 p., et an XI, 68 p.

derniers jours s'écoulèrent partagés entre des affections de famille et la culture des lettres. Ses autres écrits, non mentionnés dans le corps de cet article, sont : *Éloge de Jean-Baptiste Colbert, discours qui a obtenu le premier accessit au jugement de l'Académie Française* ; Paris, Brunet, 1773, in-8° de 60 p. L'ouvrage de Necker sur le même sujet obtint le prix ; mais plusieurs critiques, au nombre desquels on compte Fréron, donnèrent la préférence au discours de Coster. Au surplus, les deux éloges sortent de la ligne ordinaire, par la connaissance approfondie des matières d'administration que leurs auteurs avaient dû acquérir dans la pratique des affaires ; — *École centrale considérée dans son objet et dans ses moyens, discours prononcé à l'installation de l'école centrale du département de la Meurthe* ; Nancy, an IV, in-8° de 36 p. ; — *Observations de l'École centrale du département de la Meurthe sur le rapport et le projet de loi présentés par le citoyen Chaptal sur l'instruction publique* ; Nancy (1801), in-8° de 30 p. J. LAMOUREUX.

Blau, *Éloge de M. Coster* ; 1808, in-8°. — Barbier, *Examen critique ou complément des dictionnaires historiques* (1). — Sabatier de Castres, *Les trois Siècles de la Littérature française*, 6e édition, tome II. — *Documents particuliers.*

COSTER (*Sigisbert-Étienne*), frère du précédent, né à Nancy, le 4 avril 1734, mort le 28 octobre. 1825. Il entra dans les ordres sacrés en 1758, et acquit bientôt la réputation d'un prédicateur distingué. Il occupa pendant vingt ans la cure de Remiremont, et prononça en 1781, devant la cour, à Versailles, l'*Oraison funèbre de Marie Leczinska* (Nancy, 1768, in-4°). L'évêque de Verdun le fit successivement grand-vicaire de son diocèse, chanoine et dignitaire de son chapitre. Désigné par le roi, en 1787, pour présider les assemblées de district du Clermontais, il fut encore élu, en 1789, député du bailliage de Verdun aux états généraux, et siégea au côté droit de cette assemblée ; pendant son séjour à Paris, il seconda l'abbé Royou dans la rédaction du journal *L'Ami du Roi*. Ayant accepté des Prussiens l'administration provisoire du pays conquis par eux, sa tête fut mise à prix ; il parvint cependant à s'échapper, non sans avoir couru de grands dangers, et se réfugia à Rome, où, grâce à la protection de l'abbé Maury, il fut nommé professeur de théologie au collége de Montefiascone. De retour à Nancy, après le concordat, en 1801, il devint chanoine du chapitre et aumônier de l'hôpital militaire, fonctions dont il s'acquitta jusqu'à sa mort avec dévouement. On a de lui : *Oraison funèbre de Stanislas*, prononcée devant le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon. CH. HEQUET.

(1) C'est au rédacteur de cet article que M. Barbier dut la communication du manuscrit de l'*Éloge de Coster* par M. Blau et quelques autres renseignements particuliers. Mais l'auteur retoucha et augmenta son ouvrage, qui fut imprimé en 1838, dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, et tiré à part à petit nombre d'exemplaires.

Michel, *Biog. des Hommes de la Lorraine.* — *L'Ami de la Religion.*

COSTER SAINT-VICTOR (*Jean-Baptiste*), chef royaliste français, né à Épinal, en 1771, mort le 10 juin 1804. Il reçut une assez bonne éducation, et s'engagea en 1791 dans le 8e régiment de chasseurs à cheval, d'où il déserta au mois d'août de la même année pour joindre l'armée des émigrés. Rentré en France, il fit en 1793 la première guerre des chouans, sous les ordres de Puisaye, qui lui donna le commandement des environs de Vitré. Après la pacification, Coster resta en Bretagne, et fut arrêté en l'an V pour désertion et fabrication de faux passeports. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à cinq ans de détention. Remis à la gendarmerie pour être conduit à Nancy, il s'échappa à Avranches, et put gagner l'Angleterre. Il partit pour le Canada avec Puisaye ; mais les essais d'établissement qu'il y tenta ne réussirent pas ; il revint alors en Angleterre, où ses relations nouvelles avec les agents des Bourbons l'engagèrent dans le complot dit de *la machine infernale*, qui éclata le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800). Coster se trouvait à Paris : il déguisa si bien les motifs de sa présence, que non-seulement il échappa aux soupçons, mais fut assez hardi pour se mettre en rapport avec la police, à laquelle il fit croire qu'il pourrait être utile dans la recherche des coupables. La police n'accorda de confiance à Coster que sur la garantie de Bourmont, qui à cette époque jouissait auprès du gouvernement d'une considération particulière. Par l'entremise de Bourmont, Coster devint même porteur d'un mandat d'arrêt décerné contre Limoëlan, l'un des principaux auteurs de la machine. Cependant la vérité ne tarda pas à percer, et Coster, informé à temps du danger qu'il courait, se hâta de repasser en Angleterre. En novembre 1803, cédant à de nouvelles séductions, il suivit Georges Cadoudal en France, fut arrêté à Paris, et mis en jugement avec Cadoudal, Moreau et un grand nombre d'autres prévenus. Il montra beaucoup de hardiesse et d'insouciance durant les débats : Thuriot-la-Rozière, ex-conventionnel, était chargé de l'instruction de ce procès : il avait les yeux rouges et injectés. Un jour qu'il attaquait vivement les opinions royalistes : « Tais-toi, régicide, lui cria Coster, le sang de Louis XVI te sort par les yeux. » On trouve dans l'*Histoire des Guerres de l'Ouest* par M. Muret le portrait suivant de Coster Saint-Victor : « Entre les plus lestes et les plus adroits à tous les jeux (auxquels se livraient les détenus dans la prison du Temple, balle, volant, barres, etc.), on distinguait Coster Saint-Victor. Sa taille moyenne était svelte et pleine d'élégance ; sa figure réunissait, par un singulier mélange, la douceur à l'énergie. Il était aussi gracieux dans sa personne qu'éloquent dans sa parole. Une fois, dans l'ardeur de ces exercices, il avait ôté sa cravate et rabattu son col de chemise. « Vraiment, »

lui dit un de ses compagnons, « tu as le cou « d'Antinoüs. » « Parbleu, mon cher, répondit Coster en riant, « tu as raison de te presser de « m'en faire compliment, car dans huit jours on « va me le couper. » Cette verve de gaieté faisait un contraste cruel de sa position. On raconte que dans les derniers temps, traqué par la police, le beau conspirateur avait trouvé asile chez une femme à la mode, riche, brillante; qu'éprise de lui, elle promit, au prix de leur union, de le dérober au sort qui l'attendait. Coster refusa, alléguant sa foi promise à une jeune personne, qu'il épouserait s'il échappait à la mort.» — Condamné le 21 prairial an XII (10 juin 1804), Coster fut exécuté le 6 messidor suivant (25 juin). Il mourut l'un des derniers, et avec le plus grand courage : la tête sous l'instrument fatal, il cria encore à deux reprises : *Vive le roi!*

A. de L.

Biographie moderne. — *Galerie des Contemporains.* — Th. Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest.*

COSTER (*Samuel*), poëte hollandais, né vers 1580 ou 1590, mort vers le milieu du siècle suivant. Il séjournait habituellement à Amsterdam, quoiqu'il eût pour devise : Ma patrie est partout (*Over al 't huys*). Coster cultiva avec succès le genre dramatique. On a de lui : Le Divertissement rustique de maître Canjart, charlatan, et Jean Malherbe (mauvaise herbe) son valet (*Boere Klucht oft Tafelspel van twee personagien te weeten een quackzalver met zyn knegt. De Quackzalver is genaamt meester Canjart, en de knegt is genaamt Hansje Quaatkruyt*), comédie; Amsterdam, 1615, in-4°; — *Duytsche Academie, gespeelt den eerste, oogstmaand in 't jaar* 1619 (L'Académie flamande, représentée le 1er août 1619); 1619, in-4°; — L'Académie flamande, où personne n'est nommé ni blâmé (*Nederduytsche Academie, niemant genoemt, niemant geblameert*); Amsterdam, 1620; — Le Riche, tragédie (*Ryckeman, treurspel*); Amsterdam, 1621, in-4°; — Représentation faite par ceux de l'Académie flamande, par ordre de la régence d'Amsterdam, pour la réception de S. M. Bohémienne en 1621 (*Verthooninge gedaan by die der Nederduitsche academi, door bevel van de EE. Heeren deser steede Amsterdam, tot unthaal van syne Koninglycke majesteyt van Bohoemen in 't jaar* 1621 *den* 6 *junii*); Amsterdam, 1621; — Iphigénie, tragédie (*Iphigenia, treurspel*); Amsterdam, 1626, in-4°; — Mathieu le villageois et mademoiselle de Grevelinkchuysen, divertissement rustique (*Teeuwis de Boer, en menjuffer van Grevelinckhuysen; Boerklucht*); Amsterdam, 1633, in-4°; — Isabelle, tragédie (*Isabella, treurspel*); Amsterdam, 1634, in-4°; — Matthieu van der Schilde, comédie (*Tyske van der Schilde; kluchtspel*); Amsterdam, 1642, in-4°; — *Ithys*, tragédie; Amsterdam, 1643, in-4°; — Polyxène, tragédie (*Polyxena, treurspel*); Amsterdam 1644, in-4°; — Explication abrégée des six premières représentations données à Amsterdam en place publique le 5 juin 1648, au sujet de la paix perpétuelle et par ordre de MM. les bourgmestres (*Korte verklaaringh van de ses eerste verthooninge gedaan binnen Amsterdam op de eeuwige vrede, door last van de EE. Heeren burgermeesteren t' Amsterdam op de mark vertoont den* 5 *junii*); Amsterdam, 1648, in-4°.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, XI. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

COSTER ou **COSTERUS DE ROSENBOURG**, médecin allemand, né à Lubeck, en 1613, mort à Revel, en 1685. Il commença ses études à Kœnigsberg et les termina à Leyde, où il fut reçu docteur en médecine, en 1645. L'année suivante il se fit agréger à la faculté de Kœnigsberg. En 1649 il exerçait son état à Wismar, et passa ensuite à Revel en qualité de physicien de l'ordre des chevaliers d'Esthonie. Cinq ans après, Charles-Gustave, roi de Suède, le choisit pour médecin. Ce prince étant mort en 1660, Coster se retira à Revel. On a de lui : *De Dysenteria*; Leyde, 1645; — *Affectuum totius corporis humani præcipuorum Theoria et Praxis, tabulis exhibitæ; accessit Caroli Gustavi, regis Sueciæ, morbi et obitus Relatio medica*; Francfort, 1663, in-4°; Lubeck, 1675, in-4°.

Eloy, *Dict. hist. de la Méd.* — Möller, *Cimbria litterata.* — Kestner, *Medicin. Gel.-Lexic.*

COSTERUS (*Bernard*), publiciste hollandais, né à Woerden, le 17 juin 1645, mort le 5 octobre 1735. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Gouda et à Leyde, où il eut Grenovius pour maître. Reçu avocat, il obtint en mai 1670 la charge de secrétaire de la ville de Woerden; plus tard il devint bourgmestre. En 1704 il reprit ses premières fonctions, qu'il remplit jusqu'en 1716, et put les transmettre à son fils. Il était fort considéré dans son pays. On a de lui : *Relation historique, ou déduction des affaires qui concernent l'établissement de la république de Hollande et de West-Frise, le changement arrivé dans le gouvernement de cet État et les suites de ce changement depuis l'an 1572, avec un détail de ce qui s'est passé cette année et la suivante dans les villes de Woerden et d'Oudewater*, etc. (*Historisch Verhaal, of te eene deductie van Zaaken*, etc.); Utrecht, 1707 et 1727, in-4°; Leyde, 1737, in-4°, en flamand; c'est un ouvrage assez curieux, mais qui manque de netteté.

Paquot, *Mémoires*, X.

COSTHA. *Voy.* KOSTHA.

COSTO (*Tomaso*), littérateur napolitain, né à Naples, vers 1560, mort vers 1630. Il était secrétaire du duc d'Ossona, vice-roi de Naples, qu'il suivit en Espagne en 1620. Il fut un des continuateurs du *Compendio dell' istoria del regno di Napoli di Pandolfo Collenuccio.* Outre ce travail historique, on a de Costo : *Il Pianto di Ruggiero*;

in-4°, poëme très-rare ; — *Le Otto Giornate del Fuggilozio, ove da otto gentiluomini e due done si ragiona delle malizie de' femine e trascuraggine de' mariti*; Venise, 1600, et 1620, in-8° ; — *Lettere sopra varii soggetti*, suivies d'un traité *Del Segretario*; Naples, 1604, in-8°, — *Le Vite di tutti li Pontefici*.

Giustiniani, *Biblioteca di Napoli*, 167. — Toppi, *Biblioteca Napoletana*, 296. — Oldoin, *Athenæum Ligusticum*.

COSTOBARE, chef juif, mort vers l'an 36 avant J.-C. Il était d'une famille de sacrificateurs. Il suivit Hérode au siége de Jérusalem. Après la prise de cette ville, il fut chargé par ce prince de massacrer les descendants d'Hyrcan ; Costobare n'en fit rien, et les laissa se réfugier dans leurs terres. Hérode soupçonna, mais ne punit pas d'abord cette trahison ; il donna même le gouvernement de l'Idumée à Costobare, et lui fit épouser sa sœur Salomé. Costobare convoitait depuis longtemps la possession de l'Idumée ; pour y parvenir, il engagea Cléopâtre à demander pour elle cette province à Antoine : c'était affaiblir la puissance d'Hérode ; mais Antoine se refusa à cette demande. Hérode fut instruit de cette tentative de Costobare ; il pardonna à la prière de Salomé. Ce fut cependant cette femme qui causa la mort de Costobare : ayant eu à se plaindre de lui, elle se retira dans la maison de son frère, auquel elle dévoila tous les projets et les actes de son mari, notamment l'appui secret qu'il prêtait aux descendants d'Hyrcan. Hérode ordonna aussitôt qu'on les fît périr ainsi que leur protecteur.

Joseph, *De Bell. Jud.*, XV, chap. XI.

* **COSTON** (*François-Gilbert*, baron DE), officier supérieur français, né à Valence, en 1780, mort en 1848. Il se distingua dans l'artillerie, et devint lieutenant-colonel. On a de lui : *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*; Valence, 1840, in-8°. Cet ouvrage contient des détails curieux. A. DE C.

Documents particuliers.

* **COT** ou **COTUS** (Saint), martyrisé en 273, près Toucy (Auxerrois). Il était chrétien et ami de saint Prisque ou Priscus. Celui-ci ayant été décapité, d'après les ordres de l'empereur Aurélien, Cot saisit la tête de son ami, et s'enfuit dans les bois. Poursuivi par les soldats romains, il fut atteint à cinq quarts de lieue de Toucy, et mis à mort sur place. Son corps fut, dit-on, conservé dans l'église de Saint-Prisque, d'où Jean Baillet, évêque d'Auxerre, l'exhuma le 19 novembre 1480 ; et après l'avoir fait reconnaître, il l'exposa à la vénération publique. D'après les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, les actes de saint Cot n'ont que peu ou point d'autorité ; cependant on voit à Notre-Dame de Paris des reliques de ce martyr, et sa fête est honorée avec celle de saint Prisque, le 26 mai.

Bollandus, *Acta Sanctorum*. - Tillemont, *Histoire de la Persécution d'Aurélien*. — Baillet, *Vie des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COTA (*Rodriguez* DE), poëte espagnol, mort en 1470. On sait qu'il était né à Tolède, mais on ne possède pas de détails sur sa vie. On a lieu de croire qu'il a existé deux auteurs de ce nom, un oncle et un neveu. Rodrigo de Cota est désigné comme l'auteur d'une pastorale (*egloga*) connue sous le nom de Mingo-Revulgo, parce que les deux interlocuteurs sont ainsi dénommés. C'est une satire allégorique et hardie, remplie de traits dirigés contre un prince qui est désigné de façon à laisser reconnaître Henri IV, roi de Castille ; ce petit poëme, rempli d'allusions devenues aujourd'hui des plus obscures, est parfois presque inintelligible pour nous, quoiqu'il ait été l'objet d'une *glose* ou commentaire de Hernando del Pulgar. Le nom de Cota se lit en tête d'un *Dialogue entre l'Amour et un Vieillard*, inséré dans le *Cancionero general*, et qui paraît avoir été représenté comme œuvre dramatique. Le premier acte de la célèbre comédie de la *Célestine*, regardé souvent comme l'ouvrage de Juan de Mina, a été attribué à Cota. Ces diverses compositions furent imprimées à Medina del Campo, en 1569 ; les *Coplas de Mingo-Revulgo* ont reparu à Anvers, 1568 et 1594, à Madrid en 1632 ; le *Dialogo* figure dans le *Tesoro del Teatro Español*, I, 131. G. BRUNET.

Antonio, *Bibliotheca Hispanica nova*, II, 211.— Baillet, *Jugements des Savants*, IV, 302. — Bouterweck, *Historia de la Litteratura Española, con adiciones*; 1829, I, 243. — Clarus, *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter*, 1846, II, 321. — Ticknor, *Hist. of Spanish Literat.*, III.

* **COTABANAMA**, cacique indien, le dernier des cinq princes souverains d'Haïti, mort en 1504. Il gouvernait l'Higuey, désormais le seul district indépendant des souverainetés indiennes d'Hispaniola. Au rapport de Las Casas, Cotabanama était le plus robuste de sa tribu ; il était plus grand que le plus grand de ses compatriotes, avait une aune de large d'une épaule à l'autre et le reste du corps en proportion. Sa physionomie était grave et imposante. Son arc n'aurait pu être facilement tendu par un autre que lui ; ses flèches avaient une triple pointe d'os de poisson, et ses armes semblaient être faites pour un géant. Les Espagnols même l'admiraient, quoiqu'il fût destiné à être leur victime. Les hostilités éclatèrent à l'occasion d'un cacique mis en pièces par un chien lâché contre lui par les Espagnols. Huit d'entre ceux-ci, montés sur une chaloupe, ayant été surpris devant la petite île de Saona, située près de l'Higuey, furent massacrés par les naturels. Aussitôt Juan de Esquibel fut dépêché par le gouverneur Ovando avec quatre cents hommes pour étouffer l'insurrection et punir les coupables. Cotabanama assembla ses guerriers, et se prépara à la résistance. Doutant avec raison de la clémence des Espagnols, il rejeta toutes les ouvertures de paix. D'abord vainqueurs, les Indiens furent ensuite défaits et repoussés dans les montagnes. Les Espagnols les poursuivirent et n'épargnèrent même pas les femmes et les enfants. Quant aux chefs, on les fit périr dans les flammes. Une femme cacique, nommée Hi-

guanama, fut prise et pendue immédiatement. Un détachement d'Espagnols envoyés sur une caravelle à l'île de Saona, pour tirer vengeance de la prise de la chaloupe et de la mort des matelots espagnols, vit fuir les habitants après quelque tentative de résistance. Vainement les fugitifs cherchèrent-ils un refuge dans les cavernes : six cents d'entre eux y furent massacrés ; les autres furent réduits en esclavage. Les naturels de l'Higuey sollicitèrent et obtinrent enfin la paix. Cotabanama visita alors le camp espagnol, où l'on admira ses proportions gigantesques et son aspect martial. Il fut accueilli par Juan Esquibel, et il changea de nom avec cet Espagnol, ce qui est le gage d'amitié le plus inviolable chez les Indiens. Pour les naturels il s'appela dès lors Juan de Esquibel, en même temps qu'ils donnèrent à ce dernier le nom de Cotabanama. La paix ne dura guère : une nouvelle révolte éclata dans l'Higuey, par suite des actes oppressifs des Espagnols et de la violation du traité conclu. Martin de Vilaman exigea que les Indiens cultivassent une certaine étendue de pays, et en outre qu'ils portassent le grain à Saint-Domingue. Sur leur refus, il sévit contre eux ; il toléra aussi la conduite dépravée des Espagnols vis-à-vis des Indiennes, qu'ils enlevaient sans distinguer entre les filles, les femmes et les sœurs des naturels. Ceux-ci se soulevèrent enfin en masse contre leurs oppresseurs, qu'ils massacrèrent et dont ils réduisirent en cendres la forteresse de bois. Un seul, échappé au sort commun, porta la nouvelle de la catastrophe à Saint-Domingue. Les troupes espagnoles accoururent alors de différents points sur les confins de la province d'Higuey. Leur chef, Juan de Esquibel, avait en outre sous ses ordres une armée de guerriers indiens qui l'accompagnaient en qualité d'alliés. Les Indiens ne tinrent que peu de temps contre les Espagnols, qui se montrèrent sans pitié, comme d'ailleurs cela leur était habituel. Esquibel marcha ensuite sur la ville où résidait Cotabanama, et où il avait rassemblé des forces nombreuses. Il fut vaincu par les armes perfectionnées des Espagnols, qui usèrent de la victoire en cannibales : vieillards, femmes, enfants, tous tombèrent victimes de leur férocité : les Espagnols coupaient les mains des prisonniers, et les obligeaient d'aller trouver dans cet état leurs amis pour les engager à se rendre. Quant à Cotabanama, il s'était caché avec sa femme et ses enfants dans une caverne de l'île de Saona ; surpris par un Espagnol nommé Lopez, au moment où il s'avançait avec douze Indiens, il fut, après un combat singulier avec Lopez, entouré par d'autres Espagnols, garrotté et conduit d'abord dans un village des environs, et plus tard à Saint-Domingue, où, par ordre du gouverneur Ovando, incapable de pardonner à un ennemi courageux et digne d'un meilleur sort, il fut pendu publiquement, comme un vil malfaiteur. Sa mort fut suivie de l'entier assujettissement et de la destruction de son peuple.

Washington Irving, *Hist. de la Vie et des Voyages de Christophe Colomb*, t. III.

* **COTAN** (Frère *Juan-Sanchez*), peintre espagnol, né à Alcazar de Saint-Juan, en 1561, mort à Grenade le 8 septembre 1627. Il apprit la peinture à Tolède, sous Blas del Prado, et parvint rapidement à égaler son maître, qui excellait dans la reproduction des fleurs. Afin de se livrer paisiblement à son art, Cotan entra en religion, prononça ses vœux le 8 septembre 1604, à la chartreuse de Paular, qu'il quitta en 1612 pour celle de Grenade. Les œuvres de cet artiste ont un caractère particulier de quiétude et de dévotion : son coloris, doux et harmonieux, relève un dessin pur, et la pose de ses personnages respire la simplicité. Ses principaux tableaux d'histoire ont été exécutés pour la chartreuse de Grenade, de 1615 à 1617 ; il a aussi fait pour des monastères de femmes plusieurs *Vierges* couronnées de fleurs et d'une singulière beauté. Mais ce que les amateurs recherchent le plus parmi les toiles de Fra Cotan sont ses tableaux de fleurs et de fruits, dans lesquels il s'est montré rival de la nature. Cotan faisait aussi des horloges en bois, que l'on estimait fort.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

COTEL (*Antoine*), poëte français, né à Paris, en 1550, mort vers 1610. Il était conseiller au parlement de Paris. Ses poésies ne roulent que sur l'amour, et il y règne une licence peu digne de la gravité d'un magistrat. Le recueil qui les contient a été publié à Paris, en 1578, in-4°, sous le titre de *Mignardes et gayes Poésies*. On y trouve des sonnets, des chansons, des élégies, des pastorales, et un assez long poëme intitulé *La Cigale*, pièce moitié philosophique et moitié amoureuse. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, rapporte de ce poëte plusieurs vers, qui ne donnent qu'une faible idée de son talent. Le chef-d'œuvre de Cotel est le parallèle qu'il fait du poëte et du fou. On a du même auteur des traductions d'*Homère*, de *Théocrite*, d'*Ovide*, etc., ouvrages entièrement oubliés, et très-dignes de l'être.

MARC GIAMPIETRI.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, avec la note de La Monnoye. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIII.

COTELIER (*Jean-Baptiste*), érudit, philologue et théologien, né à Nîmes, en 1629, et mort à Paris, le 12 août 1686. On peut le mettre au nombre des enfants célèbres. Dirigé par son père, homme habile et savant, qui, après avoir été ministre protestant et professeur de théologie à l'académie de Nîmes, embrassa le catholicisme, il fut en état, à l'âge de douze ans, d'interpréter les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les langues originales, devant l'assemblée du clergé de 1641, de répondre aux difficultés qui lui furent présentées tant sur l'hébreu et le grec que sur l'histoire des Hébreux, et d'expliquer les définitions mathématiques d'Euclide. Le clergé, désirant assurer à l'Église un sujet qui promettait de devenir un érudit du premier ordre, lui accorda une pension, et prit des mesures pour

que ses études pussent être continuées avec le même succès. J.-B. Cotelier répondit aux espérances qu'il avait fait concevoir ; il devint un des savants les plus distingués du dix-septième siècle. Ses travaux sur les antiquités ecclésiastiques sont encore aujourd'hui fort estimés, et ce qui leur conservera cette réputation, c'est l'exactitude de leur auteur, poussée jusqu'au scrupule. Il ne faisait aucune citation sans l'avoir vérifiée lui-même sur les originaux, et il passait quelquefois plusieurs jours à chercher un passage que lui rappelait sa mémoire, mais dont il ne voulait se servir qu'après en avoir revu le texte. En 1667, Colbert le chargea avec Du Cange de collationner les manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roi et d'en dresser le catalogue. Ces deux érudits consacrèrent cinq ans à ce travail. Ce fut pour le récompenser que la chaire de langue grecque du Collége royal fut donnée en 1676 à J.-B. Cotelier. On lui doit : *Sancti Johannis Chrysostomi Quatuor Homiliæ in Psalmos et interpretatio Danielis, ex manuscriptis bibliothecæ Sancti Laurentii Scorialensis*; Paris, 1661, in-4° ; — *Sancti Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios*; Vienne, 1687, in-12; — *Patres ævi apostolici*, Paris, 1672, 2 vol. in-fol. Plusieurs des écrits publiés dans cette collection étaient encore inédits. Ce recueil se recommande surtout par les notes qui accompagnent le texte, et qui sont consacrées non-seulement à résoudre des difficultés grammaticales, mais encore à expliquer une foule de points d'histoire, de dogme et de discipline ecclésiastique. On a deux autres éditions de cet ouvrage (1698 et 1724), dues à J. Leclerc, qui y ajouta de nouvelles notes et des dissertations empruntées à plusieurs savants; — *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*; Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol. Ce recueil contient le texte de pièces rares et inédites, leur traduction et des notes pleines d'une ingénieuse érudition. Un quatrième volume était presque prêt à être livré à l'impression, quand l'auteur mourut. J.-B. Cotelier a laissé un grand nombre d'écrits inédits sur les antiquités ecclésiastiques. Ils forment 9 vol. in-fol., qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. Il est à regretter qu'on n'ait pas fait, dans le temps, un choix parmi ces divers mémoires, et qu'on n'ait pas publié ceux qui portent sur des points importants de l'histoire ecclésiastique.

MICHEL NICOLAS.

Notices sur J.-B. Cotelier, dans le *Sorberiana* et l'édit. de 1724 des *Patr. apostol.* — Ancillon, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.* — Dupin, *Biblioth. des Aut. ecclés.* — Nicéron, *Mémoires*. — *Journal des Savants*, 1686, sept — *Histoire littér. de Nîmes*.

COTELLE (*Louis-Barnabé*), jurisconsulte français, né à Montargis, le 11 juin 1752, mort à Paris, le 29 janvier 1827. Il avait fait ses études au collége des barnabites de Montargis avec Manuel, depuis membre de la Convention. D'abord avocat au parlement de Paris, Cotelle obtint la place de juge conservateur du canal de Briare, dont la juridiction s'étendait sur un parcours de vingt lieues. Les lumières et le zèle dont il fit preuve dans le classement des affaires administratives à répartir entre les districts nouvellement créés de Gien et de Montargis le firent nommer, en 1791, procureur syndic du district de Gien. En 1796, il alla reprendre à Orléans l'exercice de sa profession d'avocat. Lors de la création des écoles centrales, il occupa la chaire de législation à l'école du Loiret, et y fit avec succès un cours de droit civil et de droit commercial. Sous le consulat, il fut membre d'un tribunal qui devint bientôt la cour impériale d'Orléans. Il y prit une part active à la rédaction des observations de ce corps judiciaire sur le projet du code de commerce. En 1810, un concours s'étant ouvert pour trois chaires de la Faculté de droit de Paris, Cotelle, alors âgé de cinquante-huit ans, s'y présenta, et obtint celle du Code Napoléon approfondi. Sous la Restauration, le cadre des cours reçut plusieurs modifications; la chaire du Code Civil approfondi fut remplacée par celle du droit de la nature et des gens, qui fut à son tour supprimée. Cotelle, qui avait passé d'une matière à l'autre avec une vigueur d'intelligence que n'altéraient pas les infirmités de la vieillesse, fut alors chargé de l'enseignement des Pandectes, qui convenait mieux aux études de toute sa vie. Il mourut âgé de soixante-quinze ans, à la suite d'une opération d'extraction de la pierre, qu'il avait supportée avec la résignation d'un sage. Indépendamment de divers opuscules de circonstance, Cotelle a laissé : *Observations sur le Bail à rentes et celui emphytéotique*; Orléans, 1802, in-8°; — *Dissertation sur le Divorce*; Orléans, 1804, in-8°; — *Méthode du Droit Civil*; Paris, 1804, in-8°, tom. Ier, le seul publié; — *Traité des Testaments, Legs et Fidéicommis*; Paris, 1807, in-8°; — *Traité analytique des Droits des Enfants naturels reconnus*; Paris, 1812, in-8°; — *Cours de Droit français ou du Code Napoléon approfondi*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Des Priviléges et Hypothèques*; Paris, 1820, in-8°; — *Abrégé du Cours élémentaire du Droit de la nature et des gens*; Paris, 1820, in-8°; — *Dissertation sur la Saisine dans les différents actes translatifs de propriété sous le Code Civil*; Paris, 1824, in-8°; — *Traité des Intérêts*; Paris, 1826, in-12.

E. REGNARD.

Documents particuliers. — Beuchot, *Bibliog. de la France*.

COTELLE (*Toussaint-Ange*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Bléneau (Yonne), le 12 juin 1795. Ancien élève de l'École Normale, il obtint en 1819 le grade de docteur en droit de la Faculté de Paris, et devint en 1823 avocat au conseil et à la cour de cassation. En 1831 il fut nommé professeur de droit administratif à l'École des Ponts et Chaussées. Ses principaux ouvrages sont : *Cours de Droit administratif*

guanama, fut prise et pendue immédiatement. Un détachement d'Espagnols envoyés sur une caravelle à l'île de Saona, pour tirer vengeance de la prise de la chaloupe et de la mort des matelots espagnols, vit fuir les habitants après quelque tentative de résistance. Vainement les fugitifs cherchèrent-ils un refuge dans les cavernes : six cents d'entre eux y furent massacrés ; les autres furent réduits en esclavage. Les naturels de l'Higuey sollicitèrent et obtinrent enfin la paix. Cotabanama visita alors le camp espagnol, où l'on admira ses proportions gigantesques et son aspect martial. Il fut accueilli par Juan Esquibel, et il changea de nom avec cet Espagnol, ce qui est le gage d'amitié le plus inviolable chez les Indiens. Pour les naturels il s'appela dès lors Juan de Esquibel, en même temps qu'ils donnèrent à ce dernier le nom de Cotabanama. La paix ne dura guère : une nouvelle révolte éclata dans l'Higuey, par suite des actes oppressifs des Espagnols et de la violation du traité conclu. Martin de Vilaman exigea que les Indiens cultivassent une certaine étendue de pays, et en outre qu'ils portassent le grain à Saint-Domingue. Sur leur refus, il sévit contre eux ; il toléra aussi la conduite dépravée des Espagnols vis-à-vis des Indiennes, qu'ils enlevaient sans distinguer entre les filles, les femmes et les sœurs des naturels. Ceux-ci se soulevèrent enfin en masse contre leurs oppresseurs, qu'ils massacrèrent et dont ils réduisirent en cendres la forteresse de bois. Un seul, échappé au sort commun, porta la nouvelle de la catastrophe à Saint-Domingue. Les troupes espagnoles accoururent alors de différents points sur les confins de la province d'Higuey. Leur chef, Juan de Esquibel, avait en outre sous ses ordres une armée de guerriers indiens qui l'accompagnaient en qualité d'alliés. Les Indiens ne tinrent que peu de temps contre les Espagnols, qui se montrèrent sans pitié, comme d'ailleurs cela leur était habituel. Esquibel marcha ensuite sur la ville où résidait Cotabanama, et où il avait rassemblé des forces nombreuses. Il fut vaincu par les armes perfectionnées des Espagnols, qui usèrent de la victoire en cannibales : vieillards, femmes, enfants, tous tombèrent victimes de leur férocité. Les Espagnols coupaient les mains des prisonniers, et les obligeaient d'aller trouver dans cet état leurs amis pour les engager à se rendre. Quant à Cotabanama, il s'était caché avec sa femme et ses enfants dans une caverne de l'île de Saona ; surpris par un Espagnol nommé Lopez, au moment où il s'avançait avec douze Indiens, il fut, après un combat singulier avec Lopez, entouré par d'autres Espagnols, garrotté et conduit d'abord dans un village des environs, et plus tard à Saint-Domingue, où, par ordre du gouverneur Ovando, incapable de pardonner à un ennemi courageux et digne d'un meilleur sort, il fut pendu publiquement, comme un vil malfaiteur. Sa mort fut suivie de l'entier assujettissement et de la destruction de son peuple.

Washington Irving, *Hist. de la Vie et des Voyages de Christophe Colomb*, t. III.

COTAN (Frère *Juan-Sanchez*), peintre espagnol, né à Alcazar de Saint-Juan, en 1561, mort à Grenade le 8 septembre 1627. Il apprit la peinture à Tolède, sous Blas del Prado, et parvint rapidement à égaler son maître, qui excellait dans la reproduction des fleurs. Afin de se livrer paisiblement à son art, Cotan entra en religion, prononça ses vœux le 8 septembre 1604, à la chartreuse de Paular, qu'il quitta en 1612 pour celle de Grenade. Les œuvres de cet artiste ont un caractère particulier de quiétude et de dévotion : son coloris, doux et harmonieux, relève un dessin pur, et la pose de ses personnages respire la simplicité. Ses principaux tableaux d'histoire ont été exécutés pour la chartreuse de Grenade, de 1615 à 1617 ; il a aussi fait pour des monastères de femmes plusieurs *Vierges* couronnées de fleurs et d'une singulière beauté. Mais ce que les amateurs recherchent le plus parmi les toiles de Fra Cotan sont ses tableaux de fleurs et de fruits, dans lesquels il s'est montré rival de la nature. Cotan faisait aussi des horloges en bois, que l'on estimait fort.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

COTEL (*Antoine*), poëte français, né à Paris, en 1550, mort vers 1610. Il était conseiller au parlement de Paris. Ses poésies ne roulent que sur l'amour, et il y règne une licence peu digne de la gravité d'un magistrat. Le recueil qui les contient a été publié à Paris, en 1578, in-4°, sous le titre de *Mignardes et gayes Poésies*. On y trouve des sonnets, des chansons, des élégies, des pastorales, et un assez long poëme intitulé *La Cigale*, pièce moitié philosophique et moitié amoureuse. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, rapporte de ce poëte plusieurs vers, qui ne donnent qu'une faible idée de son talent. Le chef-d'œuvre de Cotel est le parallèle qu'il fait du poëte et du fou. On a du même auteur des traductions d'*Homère*, de *Théocrite*, d'*Ovide*, etc., ouvrages entièrement oubliés, et très-dignes de l'être.

MARC GIAMPIETRI.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, avec la note de La Monnoye. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIII.

COTELIER (*Jean-Baptiste*), érudit, philologue et théologien, né à Nîmes, en 1629, et mort à Paris, le 12 août 1686. On peut le mettre au nombre des enfants célèbres. Dirigé par son père, homme habile et savant, qui, après avoir été ministre protestant et professeur de théologie à l'académie de Nîmes, embrassa le catholicisme, il fut en état, à l'âge de douze ans, d'interpréter les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les langues originales, devant l'assemblée du clergé de 1641, de répondre aux difficultés qui lui furent présentées tant sur l'hébreu et le grec que sur l'histoire des Hébreux, et d'expliquer les définitions mathématiques d'Euclide. Le clergé, désirant assurer à l'Église un sujet qui promettait de devenir un érudit du premier ordre, lui accorda une pension, et prit des mesures pour

que ses études pussent être continuées avec le même succès. J.-B. Cotelier répondit aux espérances qu'il avait fait concevoir : il devint un des savants les plus distingués du dix-septième siècle. Ses travaux sur les antiquités ecclésiastiques sont encore aujourd'hui fort estimés, et ce qui leur conservera cette réputation, c'est l'exactitude de leur auteur, poussée jusqu'au scrupule. Il ne faisait aucune citation sans l'avoir vérifiée lui-même sur les originaux, et il passait quelquefois plusieurs jours à chercher un passage que lui rappelait sa mémoire, mais dont il ne voulait se servir qu'après en avoir revu le texte. En 1667, Colbert le chargea avec Du Cange de collationner les manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roi et d'en dresser le catalogue. Ces deux érudits consacrèrent cinq ans à ce travail. Ce fut pour le récompenser que la chaire de langue grecque du Collége royal fut donnée en 1676 à J.-B. Cotelier. On lui doit : *Sancti Johannis Chrysostomi Quatuor Homiliæ in Psalmos et interpretatio Danielis, ex manuscriptis bibliothecæ Sancti Laurentii Scorialensis*; Paris, 1661, in-4°; — *Sancti Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios*; Vienne, 1667, in-12; — *Patres ævi apostolici*, Paris, 1672, 2 vol. in-fol. Plusieurs des écrits publiés dans cette collection étaient encore inédits. Ce recueil se recommande surtout par les notes qui accompagnent le texte, et qui sont consacrées non-seulement à résoudre des difficultés grammaticales, mais encore à expliquer une foule de points d'histoire, de dogme et de discipline ecclésiastique. On a deux autres éditions de cet ouvrage (1698 et 1724), dues à J. Leclerc, qui y ajouta de nouvelles notes et des dissertations empruntées à plusieurs savants; — *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*; Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol. Ce recueil contient le texte de pièces rares et inédites, leur traduction et des notes pleines d'une ingénieuse érudition. Un quatrième volume était presque prêt à être livré à l'impression, quand l'auteur mourut. J.-B. Cotelier a laissé un grand nombre d'écrits inédits sur les antiquités ecclésiastiques. Ils forment 9 vol. in-fol., qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. Il est à regretter qu'on n'ait pas fait, dans le temps, un choix parmi ces divers mémoires, et qu'on n'ait pas publié ceux qui portent sur des points importants de l'histoire ecclésiastique.

MICHEL NICOLAS.

Notices sur J.-B. Cotelier, dans le *Sorberiana* et l'édit. de 1724 des *Patr. apostol.* — Ancillon, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.* — Dupin, *Biblioth. des Aut. ecclés.* — Nicéron, *Mémoires*. — *Journal des Savants*, 1686, sept. — *Histoire littér. de Nîmes*.

COTELLE (*Louis-Barnabé*), jurisconsulte français, né à Montargis, le 11 juin 1752, mort à Paris, le 29 janvier 1827. Il avait fait ses études au collége des barnabites de Montargis avec Manuel, depuis membre de la Convention. D'abord avocat au parlement de Paris, Cotelle obtint la place de juge conservateur du canal de Briare, dont la juridiction s'étendait sur un parcours de vingt lieues. Les lumières et le zèle dont il fit preuve dans le classement des affaires administratives à répartir entre les districts nouvellement créés de Gien et de Montargis le firent nommer, en 1791, procureur syndic du district de Gien. En 1796, il alla reprendre à Orléans l'exercice de sa profession d'avocat. Lors de la création des écoles centrales, il occupa la chaire de législation à l'école du Loiret, et y fit avec succès un cours de droit civil et de droit commercial. Sous le consulat, il fut membre d'un tribunal qui devint bientôt la cour impériale d'Orléans. Il y prit une part active à la rédaction des observations de ce corps judiciaire sur le projet de code de commerce. En 1810, un concours s'étant ouvert pour trois chaires de la Faculté de droit de Paris, Cotelle, alors âgé de cinquante-huit ans, s'y présenta, et obtint celle du Code Napoléon approfondi. Sous la Restauration, le cadre des cours reçut plusieurs modifications; la chaire du Code Civil approfondi fut remplacée par celle du droit de la nature et des gens, qui fut à son tour supprimée. Cotelle, qui avait passé d'une matière à l'autre avec une vigueur d'intelligence que n'altéraient pas les infirmités de la vieillesse, fut alors chargé de l'enseignement des Pandectes, qui convenait mieux aux études de toute sa vie. Il mourut âgé de soixante-quinze ans, à la suite d'une opération d'extraction de la pierre, qu'il avait supportée avec la résignation d'un sage. Indépendamment de divers opuscules de circonstance, Cotelle a laissé : *Observations sur le Bail à rentes et celui emphytéotique*; Orléans, 1802, in-8°; — *Dissertation sur le Divorce*; Orléans, 1804, in-8°; — *Méthode du Droit Civil*; Paris, 1804, in-8°, tom. Ier, le seul publié; — *Traité des Testaments, Legs et Fidéicommis*; Paris, 1807, in-8°; — *Traité analytique des Droits des Enfants naturels reconnus*; Paris, 1812, in-8°; — *Cours de Droit français ou du Code Napoléon approfondi*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Des Priviléges et Hypothèques*; Paris, 1820, in-8°; — *Abrégé du Cours élémentaire du Droit de la nature et des gens*; Paris, 1820, in-8°; — *Dissertation sur la Saisine dans les différents actes translatifs de propriété sous le Code Civil*; Paris, 1824, in-8°; — *Traité des Intérêts*; Paris, 1826, in-12.

E. REGNARD.

Documents particuliers. — Beuchot, *Bibliog. de la France*.

* **COTELLE** (*Toussaint-Ange*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Bléneau (Yonne), le 12 juin 1795. Ancien élève de l'École Normale, il obtint en 1819 le grade de docteur en droit de la Faculté de Paris, et devint en 1823 avocat au conseil et à la cour de cassation. En 1831 il fut nommé professeur de droit administratif à l'École des Ponts et Chaussées. Ses principaux ouvrages sont : *Cours de Droit administratif*

appliqué aux travaux publics; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; 2e édit., ibid., 1838-1840, 3 vol. in-8°; — *Des Alignements et permissions de voirie urbaine, et des référés législatifs à introduire en cette matière*; Paris, 1837, in-8°; — *Traité des procès-verbaux de contravention en matière administrative*; Paris, 1848, in-8°. — M. Cotelle a inséré dans les *Annales des Ponts et Chaussées* plusieurs dissertations, entre autres un *Mémoire sur le registre des dépêches de J.-B. Colbert adressées aux intendants de France pendant les années* 1679, 1680, 1681 et 1682, *concernant le département des ponts et chaussées* (année 1851, 2e semestre). Enfin, il a publié comme éditeur : *Éléments du Droit naturel*, par Burlamaqui, et *Devoirs de l'homme et du citoyen, tels qu'ils lui sont prescrits par la loi naturelle*, traduits du latin de Puffendorf par Barbeyrac; Paris, 1820, in-8°; — *Le Droit des gens* par Vattel; Paris, 1820, 2 parties en 1 vol. in-8°; — *Principes du Droit de la nature et des gens, et du droit public général*, par Burlamaqui; Paris, 1821, 2 parties en 1 vol. in-8°. E. REGNARD.

* COTELLE DE LA BLANDINIÈRE (*Pierre-Jacques*), théologien français, né à Laval, vers l'année 1709, mort en 1795. Il fut d'abord curé de Soulaines, en Anjou, puis vicaire général de Blois et supérieur des prêtres du Mont-Valérien. Il ajouta dix volumes aux *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers*, de Babin. L'assemblée du clergé lui donnait pour ce travail une pension annuelle de cent pistoles. Maultrot l'a reproduit dans sa *Défense du second ordre*. B. H.

B. Hauréau, *Histoire litt. du Maine*.

* COTERÈE (*Jean*), prédicateur français, né à Reims, vivait en 1593. Il fut reçu docteur en Sorbonne, professa à Douai, et devint chanoine de Tournay. On a de lui sept volumes de *Sermons* français, publiés de 1573 à 1593.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques* (seizième siècle), p. 1397. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COTES (*Roger*), mathématicien et astronome anglais, né le 10 juillet 1682, à Burbach, dans le comté de Leicester, mort à Cambridge, le 5 juin 1716. A l'âge de douze ans il entra à l'école de Leicester, où il fit preuve de grandes dispositions pour les mathématiques. Il se rendit ensuite à Londres, au collége de Saint-Paul, où il reçut les leçons de Thomas Gale; mais ses études assidues ne l'empêchèrent pas d'entretenir, dans ses moments de loisir, une correspondance suivie avec son oncle le révérend John Smith, sur les mathématiques, la métaphysique, la philosophie, la théologie. De Londres il passa à Cambridge, où il fut admis au collége de La Trinité, le 6 avril 1699, après avoir pris son premier degré dans les arts. En janvier 1706 il fut nommé professeur d'astronomie et de physique expérimentale, pour occuper la chaire fondée par le docteur Thomas Plume, archidiacre de Rochester. En 1713 il entra dans les ordres, et publia, pour se conformer aux désirs du docteur Bentley, de Cambridge, la 2e édition des *Principes* de Newton. Il inséra dans cette édition toutes les démonstrations que le grand philosophe avait fait connaître jusque là; il y joignit une préface remarquable, dans laquelle il défend les principes de son compatriote contre les attaques des Cartésiens, et surtout contre ceux qui voulaient comparer la loi de l'*attraction* aux *causes occultes* des anciens; disant que « ce reproche serait bien mieux fondé, si on l'adressait aux tourbillons du savant français ». Cette publication, qui ajouta à la renommée de Cotes, fut suivie d'un mémoire intéressant sur le grand météore observé le 6 mars 1716; mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques* de Londres. Ses ouvrages posthumes, publiés par son cousin le docteur Robert Smith, son successeur dans la chaire du collége de La Trinité ont pour titre : *Harmonia Mensurarum, sive analysis et synthesis, per rationum et angularum mensuras promotæ*; Cambridge, 1722, dédiée au docteur Mead. Dans la préface sont énumérés les travaux inédits de Cotes; on y trouve aussi le traité sur l'évaluation des erreurs dans les mathématiques appliquées (*Æstimatio errorum, etc.*); — un traité *Sur le calcul différentiel*, qu'il présente sous un point de vue un peu différent de celui de Newton, dont il ne connaissait pas encore les travaux en ce genre; — *Logometria*, insérée dans le tome XXIX des *Transactions philosophiques*; — *Canonotechnia*, ouvrage qui traite de la construction des tables par le moyen du calcul aux différences; — plusieurs traités sur la chute des corps, sur le mouvement du pendule dans la cycloïde, le mouvement des projectiles, etc. A côté de ces pièces il faut ranger ses *Lectures* sur l'hydrostatique et la pneumatique; Londres, 1737-1747, in-8°; trad. en français par Lemonnier, sous le titre de *Leçons de Physique expérimentale*; Paris, 1740, in-8°. Le grand Newton paya en ces termes un tribut d'éloges à la mémoire de l'astronome de Cambridge : « Si Cotes eût vécu, dit-il, nous aurions appris quelque chose de plus. » MAFFRE.

Chalmers, *General Biography*. — Aikin, *Biogr.*

* COTGRAVE (*Randle*), lexicographe anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *A Dictionary of the French and English Tongues*; Londres, 1632, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

COTHB-EDDYN, philosophe persan, né à Schiraz, l'an 634 de l'hégire (1237 de J.-C.), mort à Tabariz (Tauris), l'an 710 de l'hégire (1311). Il consacra sa jeunesse à l'étude des sciences, sous la direction du célèbre Nassir-Eddyn. Il embrassait, comme les savants de l'Orient et surtout de la Perse, une multitude de connaissances, qui pour la plupart n'ont point de rapport entre elles. Il était à la fois médecin,

tronome, logicien, géomètre. Il possédait en-
re la théologie et la philosophie. Il laissa des
ıvrages estimés sur presque toutes les sciences
l'il avait cultivées, et des commentaires sur
ıelques traités célèbres, entre autres sur le
emier livre d'Avicenne.

bn-Khallikan, *Dict. biograph.*

COTHB-EDDYN (*Mohammed*), surnommé
ıârizm-Châh (roi de Kharisme), premier
ince de la dynastie des Khârizmiens, né dans
seconde moitié du onzième siècle, mort en
27. Son père, Nouch-Teghyn Ghardged, d'abord
clave, parvint à la dignité de gouverneur du
ıârizm (la *Chorasmia* des anciens, aujour-
hui le khanat de *Khiva*), vaste contrée de la
ırtarie, située à l'est de la mer Caspienne, au
d du lac d'Aral et au nord de la Perse. Cothb-
ldyn, dont le nom signifie *pôle de la religion*,
rita de son père, et prit le titre de roi de Khâ-
ım. Il réunit à sa cour des savants et des
ëtes, et fonda, sous la suzeraineté des Seld-
ıkydes, une dynastie qui dura jusqu'au com-
ncement du treizième siècle. Son fils Atzyz
succéda.

le Guignes, *Histoire générale des Huns.* — D'Ohsson, *stoire des Mongols.* — D'Herbelot, *Bibliothèque orien-e.* — Mirckhond, *Histoire des sultans du Kharizm*, duite du persan par M. Defrémery.

COTHB-EDDYN (*Mohammed*), prince de
ıdjar, né dans la seconde moitié du onzième
cle (sixième de l'hégire), mort en 616 de l'hé-
e (1219 de J.-C.). Petit-fils de Zenghy, émir
Mossoul et d'Alep, qui figure dans nos vieux
ioriens des croisades sous le nom singulière-
nt défiguré de *Sanguin*, il fut le deuxième
nce de la dynastie des Atabeks de Sindjar, et
céda, en 594 de l'hégire (1198 de J.-C.), à
ıad-Eddyn, son père, dans la souveraineté de
le ville. Quelques mois après son avénement,
ut à soutenir contre son cousin Nour-Eddyn
slan-Chah, prince de Mossoul, une guerre
lheureuse, et fut sur le point de perdre sa
ncipauté. Il fut secouru par Malek-Adel, sultan
gypte, qui força Nour-Eddyn à se retirer et à
sser au pouvoir de Cothb-Eddyn la ville de
sib. Le prince de Mossoul profita du départ
Malek-Adel pour recommencer la guere; mais
ut complétement battu, et se hâta de faire la
x, en l'an 601 de l'hégire. Mais la protection
Malek-Adel n'avait pas été désintéressée : il
gea que Cothb-Eddyn se reconnût son vassal,
enleva les armes à la main les villes de Né-
et de Khabour, et l'assiégea même dans
ıdja, en l'an de l'hégire 606. La mésintelligence
se mit dans son armée, et la désertion, suite
linaire d'un long siége, empêchèrent le sultan
gypte de s'emparer de cette place. Dès lors
une guerre nouvelle ne troubla le règne de
hb-Eddyn. Ce prince, sans avoir les qualités
inentes qui font les grands hommes, avait, au
ıoignage d'Aboulféda, toutes celles qui font
bons rois.

Aboulféda, *Annales Moslem.* — Michaud, *Histoire des Croisades.*

COTHB-EDDYN (*Mohammed*), historien
arabe, né à La Mecque, dans la première partie du
seizième siècle, mort en l'an de l'hégire 988
(1580-1581 de J.-C.). Il habitait La Mecque, et y
enseignait la doctrine d'Abou-Hanifa. On a de
lui : *La Foudre du Yémen* (*Barc al Yemany*),
qui commence au milieu du neuvième siècle de
l'hégire et va jusqu'à la fin du dixième. On y
trouve une histoire de la conquête du Yémen par
Sinan-Pacha, général de Sélim II. Le Yémen, dé-
fendu par des sectaires intrépides nommés Zéides,
résista pendant quatre ans aux armées turques.
Cothb-Eddyn fournit beaucoup de détails sur
cette lutte, dont il avait été témoin oculaire. On
a encore de Cothb-Eddyn une *Histoire de La
Mecque* depuis l'origine de la Caabah jusqu'en
985 de l'hégire (1577 de J.-C.).

Sylvestre de Sacy, *Notices et extraits des Manuscrits*, t. IV.

* **COTHENOT** (*Jean*), jurisconsulte bourgui-
gnon, mort vers 1650. Il fut avocat du roi aux
bailliage, chancellerie et table de marbre de
Dijon. On a de lui : *Le Procès criminel;* Dijon,
1645, in-12.

Papillon, *Bibl. des Aut. de Bourgogne*, I.

* **COTHEREAU** (*Philippe*), jurisconsulte fran-
çais, vivait dans la première moitié du dix-sep-
tième siècle. On a de lui : *Théorique et Pra-
tique des Notaires;* Lyon, 1627, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **COTHIER** (*Charles*). *Voy.* FLAVIGNY.

* **COTHMAN** (*Ernest*), jurisconsulte alle-
mand, né à Lemgo (Westphalie), en 1557,
mort en 1624. Il fit ses études à Helmstædt, et
se fit recevoir docteur à Marpurg en 1584. Il
professa ensuite la jurisprudence, et devint doyen
de la faculté de Mecklembourg. En 1587, Jean V,
duc de Mecklembourg, le fit membre de son
conseil et assesseur du tribunal séculier et ecclé-
siastique; plus tard, il le prit pour chancelier.
On a de Cothman : *Consilia ;* Francfort, 1662,
6 vol. in-fol.; — *Responsa Juris ;* — *Dispu-
tationes Juris ;* — *Commentarius Codicis ;* —
*Disputationes in Justinianum in compendium
redactæ*, et plusieurs autres ouvrages de juris-
prudence.

Freher, *Theat. Erudit.* — Witte, *Memor. Jurisc.*

* **COTHMAN** (*Jean*), théologien allemand,
né à Rostock, en 1595, mort en 1650. Il était
docteur en théologie et professait le protestan-
tisme. On a de lui : *Dissertatio de Præsentia
corporis et sanguinis Christi in sacrosancta
Eucharistia ;* — *Destructio fundamenti Papa-
tus, contra Schillerum*, — *De Conjugio Com-
privignorum*, contre Boblius.

Witte, *Memor. Jurisc.* — Freher, *Theatr. Erudit.*

* **COTHURNO** (*Bartolomeo* DE), cardinal et
théologien italien, né aux environs de Gênes,
noyé en décembre 1385. Il était d'une noble et
riche famille, qu'il abandonna pour se faire fran-

ciscain : son mérite l'éleva jusqu'à l'archevêché de Gênes. Le pape Urbain VI le nomma, le 16 septembre 1378, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*. Quelques années après, Urbain, alors en guerre avec le roi de Naples, Charles Durazzo, craignit une conspiration parmi les cardinaux qui l'environnaient. Sur la dénonciation de Prignani, son neveu, le 11 janvier 1385, il fit arrêter à Luceria Cothurno et cinq autres princes de l'Église. Le saint-père les accusa d'avoir voulu l'assassiner, et les fit mettre à la torture. La violence des tourments arracha à Cothurno de prétendus aveux. Le pape le fit d'abord garder dans une citerne; puis, l'ayant mené à Gênes, il le fit jeter à la mer, enfermé dans un sac. Quatre autres cardinaux eurent le même sort. On a de Cothurno : *Summa theologica*; — *Postilla Sermonum sacrorum*; — *Commentaria supra Canticum Canticorum*, et quelques autres ouvrages religieux.

Wading, *Annales Minorum*. — Jongelin, *Elogia Cardinalium ordinum Minorum*. — Theodoric de Niem. *Historia Schismatis*., lib. I, cap. 62. — Raynald, *Annales eccles*., XVII, 120. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, VII, 240. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, III, 209.

* **COTIGNAC** (*Arnaud* DE), troubadour du treizième siècle. Il reste de lui quelques pièces de vers, qui ne sont remarquables que par le respect qu'il témoigna pour les dames, sentiment dont s'affranchissaient beaucoup de ses confrères. Nostradamus, biographe habituellement peu exact, le fait mourir en 1354, et dit qu'il était attaché au service militaire de la reine Jeanne.

G. BRUNET.

Papon, *Hist. de Provence*, t. III, p. [illegible]. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*. t. V, p. 80.

* **COTIGNIÉS** (*Martin* DE), historien français, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il écrivit en 1445 une chronique rimée sur les factions qui troublèrent le règne de Charles VI; elle n'a point été imprimée en entier : Ameilhon en a donné de longs extraits dans les *Notices et extraits des Manuscrits*; le style en est diffus et lourd, mais on trouve parfois dans ces récits quelques détails dont un historien judicieux peut faire son profit.

G. BRUNET.

Notices et extraits, t. V, p. [illegible]; VI, [illegible].

* **COTIGNOLA** (*Francesco* DE), dit *Marchesi*, ou *Zaganelli*, peintre italien, vivait à Parme en 1518. Il était élève de Bondinello, et coloriste très-agréable. Quoique inférieur à son maître pour le dessin et la composition, Cotignola s'est fait justement admirer dans plusieurs productions de premier ordre : à Parme, dans sa belle *Résurrection de Lazare*; à Faenza, dans son magnifique *Baptême de Jésus-Christ*. Dans quelques autres sujets il a su tempérer l'éclat de sa couleur et donner plus d'ordre à ses figures, généralement belles, vêtues avec goût, remplies d'originalité. Le chef-d'œuvre de Cotignola est le grand tableau d'autel des Observantins de Faenza, où l'on voit *La Vierge entourée de plusieurs saints*, avec quelques portraits dans le fond. L'artiste a eu soin de tenir ses teintes plus modérées que d'ordinaire; aussi rien n'est plus harmonieux que l'ensemble de cette toile.

P. Ireneo Affo, *Notizie su le Pitture di Parma*. — Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COTIGNOLA** (*Bernardino* DE), peintre italien, frère du précédent, vivait à Parme en 1509. Il était assez bon peintre pour qu'on ait attribué ses ouvrages à Francesco Cotignola, et que le Crespi ait confondu les deux frères en réunissant leurs prénoms. Cette erreur vient de ce que Bernardino de Cotignola travailla souvent avec Francesco. En 1504, ils firent de concert, pour les Observantins de Ravenne, un tableau d'autel fort estimé, représentant *La Vierge entre saint François et saint Jean-Baptiste*. En 1509, ils en peignirent un autre pour les Riformati d'Imola. Bernardino de Cotignola exécuta seul plusieurs toiles avec succès. On en voit une chez les Carmes de Pavie qui prouve le mérite de cet artiste.

Crespi, *Note e aggiunte alle Vite del Baruffaldi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **COTIGNOLA** (*Girolamo Marchesi* DE), peintre italien, né vers 1480, mort vers 1550. Il était élève de Francia, et mérite d'occuper une place parmi les meilleurs peintres de l'ancien style. Il existe de lui à Bologne plusieurs tableaux d'autel remarquables. Les Servites de Pesaro ont de Cotignola une toile qui offre la plus belle perspective : on y voit, au pied du trône de la Vierge, la marquise Ginevra Sforza agenouillée avec Constance II, son fils. Le dessin en est un peu sec, mais la couleur est agréable, les têtes majestueuses et les draperies bien entendues. Les conventuels de San-Marino possèdent aussi un *San Girolamo* de Cotignola, peint en 1520. De son vivant, ce peintre eut peu de succès à Rimini, à Rome et à Naples; on y regardait son genre comme passé de mode.

Girolamo Baruffaldi, *Le Vite de' più insigni Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

***COTIGNON** (*Michel*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut archiprêtre de Nevers. On a de lui *Catalogue historial des Évêques de Nevers*; Paris, 1616, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette, I.

***COTIGNON** ou COTTIGNON (*Pierre* DE), sieur de La Charnaye, poëte français, né dans le Nivernais, vivait à Paris en 1638. Il a laissé plusieurs travaux poétiques assez estimés. On cite de lui, entre autres, *Madonthe*, tragédie extraite de l'*Astrée* et imprimée dans *La Muse champêtre*, recueil littéraire; Paris, 1623. — *Ouvrage poétique, ou vers énigmatiques et satiriques du nouveau Théophile*; Paris, 1626, in-12. On remarque dans ce recueil des *Quatrains moraux* et *Le Combat des Muses*; — *Les Travaux de*

us, poëme; Paris, 1638, in 8°; avec figures.
Setung, Suppl. à Jocher. *Allg. Gel.-Lexic.*

COTIN (*Charles*), prédicateur et écrivain nçais, conseiller et aumônier du roi, naquit à ris, en 1604, et mourut dans le mois de janvier 12. Nommé en 1650 à un canonicat de Bayeux, n prit possession; mais il y renonça l'année vante, parce qu'il ne voulait pas s'astreindre à résidence. Le 3 mai 1655 il fut reçu à l'Acamie Française, dont il resta un des membres plus actifs et les plus assidus. L'abbé Cotin st plus connu aujourd'hui que par le ridicule i s'attache à sa renommée : on sait que Boiu et Molière ont immortalisé son nom, par railleries dont ils l'ont couvert. D'Olivet et aucoup d'autres ont raconté comment il s'était iré la haine de ces deux écrivains. Boileau iit désiré lire quelques-uns de ses premiers vrages à l'hôtel de Rambouillet, qui était alors tribunal souverain des productions de l'est : Cotin, qui se trouvait présent, lui conseilla ec tant d'aigreur et de dureté de consacrer ses ents à un genre moins odieux, qu'il blessa ofondément le satirique et lui inspira, dit-on, projet de s'en venger. Le poëte, du reste, en ulait encore à Cotin parce que celui-ci, intime ii de Gilles Boileau, prenait toujours son parti ns les fréquentes disputes qui survenaient en- les deux frères. Mais il faut croire aussi, ır l'honneur du poëte, que la médiocrité et le uvais goût des ouvrages de l'abbé ne conbuèrent pas moins à exciter sa bile contre lui. voit donc ce qu'on doit penser de cette anece d'après laquelle ce serait uniquement le oin de la rime qui, dans la troisième satire, ait porté Boileau à accoler son nom à celui de ssagne. Malgré son profond respect pour la ie, cette *quinteuse*, le satirique n'était pas nme à se laisser dominer à ce point par elle; il savait bien qu'après tout elle est une *esve, et ne doit qu'obéir*.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Cotin, aigri de ces les attaques, redoubla dès lors ses manœus, sinon pour perdre, du moins pour forcer silence son adversaire; mais bientôt il fût -même réduit à l'impuissance par un dernier plus terrible coup, qui lui vint cette fois de la in de Molière, et qui acheva de l'écraser. lière faisait cause commune avec son ami itre le mauvais goût, et il partageait ses senients. Cotin, dans ses satires contre Boiu, avait fait tomber sur lui quelques-uns de traits; on raconte même qu'après la preère représentation du *Misanthrope*, Cotin avait alu persuader au duc de Montausier que c'é- lui qui était joué sous le nom d'Alceste dans nouvelle comédie. Molière se vengea cruellent en le jouant lui-même, sous le nom de *issotin*, dans *Les Femmes savantes*, où il a té son style et calqué, pour ainsi dire, ses icules façons de parler. Ce qu'il y avait de plus ablant pour l'abbé Cotin, c'est que la principale scène où on le tournait en dérision était fondée sur un fait réel et bien connu, qui ne permettait aucun doute sur la personne que le poëte avait voulu bafouer publiquement. Cotin était en effet l'auteur du sonnet à la princesse Uranie, qui se trouve dans la seconde partie de ses *Œuvres galantes*; il l'avait fait pour madame de Nemours, et il était allé le lire chez Mademoiselle, qui aimait ces petits ouvrages d'esprit. Ménage étant survenu, comme il achevait, Mademoiselle lui fit voir les vers, sans en nommer l'auteur, et il ne manqua pas de les trouver détestables : *inde iræ*. Cotin, d'autant plus humilié de ce jugement qu'il en sentait peut-être la justesse, répliqua avec dépit et amertume, et ce fut le signal d'une violente dispute dans laquelle les deux *amis* se dirent à peu près les mêmes injures que le poëte comique a mises dans la bouche de Vadius et de Trissotin. Molière avait d'abord appelé son pédant *Tricotin*; mais il changea ce nom, plutôt sans doute parce que l'autre offrait une étymologie plus piquante et plus expressive que pour voiler davantage une personnalité trop transparente, car, comme s'il eût eu peur qu'on s'y méprît, on dit qu'il alla jusqu'à affubler l'acteur d'un vieil habit de Cotin qu'il était parvenu à se procurer, comme il avait voulu, à ce que raconte Grimarest, coiffer d'un chapeau du physicien Rohault le philosophe du *Bourgeois gentilhomme*. Jusque-là l'abbé Cotin n'était pas resté muet contre les attaques de ses ennemis : il avait entassé libelles sur libelles, injures sur injures contre Boileau et même contre Ménage, quoiqu'il eût été d'abord très-lié avec lui; mais le rude coup de Molière l'accabla si bien, que dès lors il ne donna presque plus signe de vie. La plupart de ses amis l'abandonnèrent, comme s'ils eussent craint de partager le ridicule désormais inséparable de son nom; on osait à peine avouer qu'on eût eu quelques relations avec lui; nul n'entreprenait de prendre sa défense, et lui-même se tint tellement à l'écart, que la véritable année de sa mort n'a été bien connue que par la réception de son successeur, l'abbé de Dangeau, à l'Académie Française. Jamais on ne vit revirement plus complet et plus cruel. Contre l'usage universellement reçu, Dangeau, dans son discours, s'arrêta fort peu à faire la louange de son prédécesseur, et le directeur de l'Académie, dans sa réponse, n'en dit pas un seul mot. Enfin, d'Olivet lui-même avoue qu'il est impossible de réhabiliter la mémoire de défunt Cotin. Et pourtant on se tromperait en le jugeant, d'après sa réputation, comme un homme sans aucun mérite. Sans parler d'une science assez grande, puisqu'il était versé dans la philosophie et la théologie, qu'il savait le grec, le latin, l'hébreu et le syriaque, et qu'il était même capable, dit-on (ce que sans doute il ne faut pas prendre à la lettre) de réciter par cœur les œuvres de Platon et d'Homère, il avait prêché seize carêmes dans les principales chaires de Paris, avec le plus grand succès, quoique Boileau

cistcain : son mérite l'éleva jusqu'à l'archevêché de Gênes. Le pape Urbain VI le nomma, le 16 septembre 1378, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*. Quelques années après, Urbain, alors en guerre avec le roi de Naples, Charles Durazzo, craignit une conspiration parmi les cardinaux qui l'environnaient. Sur la dénonciation de Prignani, son neveu, le 11 janvier 1385, il fit arrêter à Luceria Cothurno et cinq autres princes de l'Église. Le saint-père les accusa d'avoir voulu l'assassiner, et les fit mettre à la torture. La violence des tourments arracha à Cothurno de prétendus aveux. Le pape le fit d'abord garder dans une citerne; puis, l'ayant mené à Gênes, il le fit jeter à la mer, enfermé dans un sac. Quatre autres cardinaux eurent le même sort. On a de Cothurno : *Summa theologica*; — *Postilla Sermonum sacrorum*; — *Commentaria supra Canticum Canticorum*, et quelques autres ouvrages religieux.

Wading, *Annales Minorum*. — Jongelin, *Elogia Cardinalium ordinum Minorum*. — Theodoric de Niem. *Historia Schismatis*., lib. I, cap. 42. — Raynald, *Annales eccles.*, XVII, 120. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, VII, 240. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, III, 209.

* COTIGNAC (*Arnaud* DE), troubadour du treizième siècle. Il reste de lui quelques pièces de vers, qui ne sont remarquables que par le respect qu'il témoigna pour les dames, sentiment dont s'affranchissaient beaucoup de ses confrères. Nostradamus, biographe habituellement peu exact, le fait mourir en 1354, et dit qu'il était attaché au service militaire de la reine Jeanne.

G. BRUNET.

Papon, *Hist. de Provence*, t. III, p. 488. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. 80.

* COTIGNIÉS (*Martin* DE), historien français, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il écrivit en 1445 une chronique rimée sur les factions qui troublèrent le règne de Charles VI; elle n'a point été imprimée en entier : Ameilhon en a donné de longs extraits dans les *Notices et extraits des Manuscrits*; le style en est diffus et lourd, mais on trouve parfois dans ces récits quelques détails dont un historien judicieux peut faire son profit.

G. BRUNET.

Notices et extraits, t. V, p. 407-422; VI, 480-482.

* COTIGNOLA (*Francesco* DE), dit *Marchesi*, ou *Zaganelli*, peintre italien, vivait à Parme en 1518. Il était élève de Bondinello, et coloriste très-agréable. Quoique inférieur à son maître pour le dessin et la composition, Cotignola s'est fait justement admirer dans plusieurs productions de premier ordre : à Parme, dans sa belle *Résurrection de Lazare*; à Faenza, dans son magnifique *Baptême de Jésus-Christ*. Dans quelques autres sujets il a su tempérer l'éclat de sa couleur et donner plus d'ordre à ses figures, généralement belles, vêtues avec goût, remplies d'originalité. Le chef-d'œuvre de Cotignola est le grand tableau d'autel des Observantins de Faenza, où l'on voit *La Vierge entourée de plusieurs saints*, avec quelques portraits dans le fond. L'artiste a eu soin de tenir ses teintes plus modérées que d'ordinaire; aussi rien n'est plus harmonieux que l'ensemble de cette toile.

P. Ireneo Affo, *Notizie su le Pitture di Parma*. — Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* COTIGNOLA (*Bernardino* DE), peintre italien, frère du précédent, vivait à Parme en 1509. Il était assez bon peintre pour qu'on ait attribué ses ouvrages à Francesco Cotignola, et que le Crespi ait confondu les deux frères en réunissant leurs prénoms. Cette erreur vient de ce que Bernardino de Cotignola travailla souvent avec Francesco. En 1504, ils firent de concert, pour les Observantins de Ravenne, un tableau d'autel fort estimé, représentant *La Vierge entre saint François et saint Jean-Baptiste*. En 1509, ils en peignirent un autre pour les Riformati d'Imola. Bernardino de Cotignola exécuta seul plusieurs toiles avec succès. On en voit une chez les Carmes de Pavie qui prouve le mérite de cet artiste.

Crespi, *Note e aggiunte alle Vite del Baruffaldi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* COTIGNOLA (*Girolamo Marchesi* DE), peintre italien, né vers 1480, mort vers 1550. Il était élève de Francia, et mérite d'occuper une place parmi les meilleurs peintres de l'ancien style. Il existe de lui à Bologne plusieurs tableaux d'autel remarquables. Les Servites de Pesaro ont de Cotignola une toile qui offre la plus belle perspective : on y voit, au pied du trône de la Vierge, la marquise Ginevra Sforza agenouillée avec Constance II, son fils. Le dessin en est un peu sec, mais la couleur est agréable, les têtes majestueuses et les draperies bien entendues. Les conventuels de San-Marino possèdent aussi un *San Girolamo* de Cotignola, peint en 1520. De son vivant, ce peintre eut peu de succès à Rimini, à Rome et à Naples; on y regardait son genre comme passé de mode.

Girolamo Baruffaldi, *Le Vite de' più insigni Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

*COTIGNON (*Michel*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut archiprêtre de Nevers. On a de lui *Catalogue historial des Évêques de Nevers*; Paris, 1616, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette, I.

*COTIGNON ou COTTIGNON (*Pierre* DE), sieur de La Charnaye, poëte français, né dans le Nivernais, vivait à Paris en 1638. Il a laissé plusieurs travaux poétiques assez estimés. On cite de lui, entre autres, *Madonthe*, tragédie extraite de l'*Astrée* et imprimée dans *La Muse champêtre*, recueil littéraire; Paris, 1623. — *Ouvrage poétique, ou vers énigmatiques et satiriques du nouveau Théophile*; Paris, 1626, in-12. On remarque dans ce recueil des *Quatrains moraux* et *Le Combat des Muses*; — *Les Travaux de*

lesus, poëme; Paris, 1638, in 8°; avec figures.

Adelung, Suppl. à Jocher. *Allg. Gel.-Lexic.*

COTIN (*Charles*), prédicateur et écrivain français, conseiller et aumônier du roi, naquit à Paris, en 1604, et mourut dans le mois de janvier 1682. Nommé en 1650 à un canonicat de Bayeux, il en prit possession; mais il y renonça l'année suivante, parce qu'il ne voulait pas s'astreindre à la résidence. Le 3 mai 1655 il fut reçu à l'Académie Française, dont il resta un des membres les plus actifs et les plus assidus. L'abbé Cotin n'est plus connu aujourd'hui que par le ridicule qui s'attache à sa renommée : on sait que Boileau et Molière ont immortalisé son nom, par les railleries dont ils l'ont couvert. D'Olivet et beaucoup d'autres ont raconté comment il s'était attiré la haine de ces deux écrivains. Boileau avait désiré lire quelques-uns de ses premiers ouvrages à l'hôtel de Rambouillet, qui était alors le tribunal souverain des productions de l'esprit : Cotin, qui se trouvait présent, lui conseilla avec tant d'aigreur et de dureté de consacrer ses talents à un genre moins odieux, qu'il blessa profondément le satirique et lui inspira, dit-on, le projet de s'en venger. Le poëte, du reste, en voulait encore à Cotin parce que celui-ci, intime ami de Gilles Boileau, prenait toujours son parti dans les fréquentes disputes qui survenaient entre les deux frères. Mais il faut croire aussi, pour l'honneur du poëte, que la médiocrité et le mauvais goût des ouvrages de l'abbé ne contribuèrent pas moins à exciter sa bile contre lui. On voit donc ce qu'on doit penser de cette anecdote d'après laquelle ce serait uniquement le besoin de la rime qui, dans la troisième satire, aurait porté Boileau à accoler son nom à celui de Cassagne. Malgré son profond respect pour la rime, cette *quinteuse*, le satirique n'était pas homme à se laisser dominer à ce point par elle; car il savait bien qu'après tout elle est une *esclave, et ne doit qu'obéir*.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Cotin, aigri de ces rudes attaques, redoubla dès lors ses manœuvres, sinon pour perdre, du moins pour forcer au silence son adversaire; mais bientôt il fût lui-même réduit à l'impuissance par un dernier et plus terrible coup, qui lui vint cette fois de la main de Molière, et qui acheva de l'écraser. Molière faisait cause commune avec son ami contre le mauvais goût, et il partageait ses sentiments. Cotin, dans ses satires contre Boileau, avait fait tomber sur lui quelques-uns de ses traits; on raconte même qu'après la première représentation du *Misanthrope*, Cotin avait voulu persuader au duc de Montausier que c'était lui qui était joué sous le nom d'Alceste dans la nouvelle comédie. Molière se vengea cruellement en le jouant lui-même, sous le nom de *Trissotin*, dans *Les Femmes savantes*, où il a imité son style et calqué, pour ainsi dire, ses ridicules façons de parler. Ce qu'il y avait de plus accablant pour l'abbé Cotin, c'est que la principale scène où on le tournait en dérision était fondée sur un fait réel et bien connu, qui ne permettait aucun doute sur la personne que le poëte avait voulu bafouer publiquement. Cotin était en effet l'auteur du sonnet à la princesse Uranie, qui se trouve dans la seconde partie de ses *Œuvres galantes*; il l'avait fait pour madame de Nemours, et il était allé le lire chez Mademoiselle, qui aimait ces petits ouvrages d'esprit. Ménage étant survenu, comme il achevait, Mademoiselle lui fit voir les vers, sans en nommer l'auteur, et il ne manqua pas de les trouver détestables : *inde iræ*. Cotin, d'autant plus humilié de ce jugement qu'il en sentait peut-être la justesse, répliqua avec dépit et amertume, et ce fut le signal d'une violente dispute dans laquelle les deux *amis* se dirent à peu près les mêmes injures que le poëte comique a mises dans la bouche de Vadius et de Trissotin. Molière avait d'abord appelé son pédant *Tricotin*; mais il changea ce nom, plutôt sans doute parce que l'autre offrait une étymologie plus piquante et plus expressive que pour voiler davantage une personnalité trop transparente, car, comme s'il eût eu peur qu'on s'y méprît, on dit qu'il alla jusqu'à affubler l'acteur d'un vieil habit de Cotin qu'il était parvenu à se procurer, comme il avait voulu, à ce que raconte Grimarest, coiffer d'un chapeau du physicien Rohault le philosophe du *Bourgeois gentilhomme*. Jusque-là l'abbé Cotin n'était pas resté muet contre les attaques de ses ennemis : il avait entassé libelles sur libelles, injures sur injures contre Boileau et même contre Ménage, quoiqu'il eût été d'abord très-lié avec lui; mais le rude coup de Molière l'accabla si bien, que dès lors il ne donna presque plus signe de vie. La plupart de ses amis l'abandonnèrent, comme s'ils eussent craint de partager le ridicule désormais inséparable de son nom; on osait à peine avouer qu'on eût eu quelques relations avec lui; nul n'entreprenait de prendre sa défense, celui-même se tint tellement à l'écart, que la véritable année de sa mort n'a été bien connue que par la réception de son successeur, l'abbé de Dangeau, à l'Académie Française. Jamais on ne vit revirement plus complet et plus cruel. Contre l'usage universellement reçu, Dangeau, dans son discours, s'arrêta fort peu à faire la louange de son prédécesseur, et le directeur de l'Académie, dans sa réponse, n'en dit pas un seul mot. Enfin, d'Olivet lui-même avoue qu'il est impossible de réhabiliter la mémoire de défunt Cotin. Et pourtant on se tromperait en le jugeant, d'après sa réputation, comme un homme sans aucun mérite. Sans parler d'une science assez grande, puisqu'il était versé dans la philosophie et la théologie, qu'il savait le grec, le latin, l'hébreu et le syriaque, et qu'il était même capable, dit-on (ce que sans doute il ne faut pas prendre à la lettre) de réciter par cœur les œuvres de Platon et d'Homère, il avait prêché seize carêmes dans les principales chaires de Paris, avec le plus grand succès, quoique Boileau

ait prétendu qu'on était *assis à l'aise* à ses sermons. On raconte même que ses parents ayant voulu le faire interdire, il se contenta, pour tout plaidoyer, d'inviter les juges à venir l'entendre prêcher; et qu'après l'avoir entendu, ceux-ci, indignés de l'impudence des ses accusateurs, les condamnèrent à une amende. Sophocle ne s'était pas mieux défendu contre son fils Jopha.

Cotin était aussi admis et même recherché non-seulement à l'hôtel de Rambouillet, mais encore chez mesdames de Guise et de Nemours et chez mademoiselle de Montpensier, dont les salons étaient alors des centres de réunion très-célèbres. On a besoin pour expliquer cette faveur de songer aux erreurs étranges du goût public d'alors, qui admirait souvent comme de grands écrivains les auteurs les plus maniérés et les plus insipides. Peut-être aussi, comme il arrive maintes fois, sa conversation était-elle supérieure à ses écrits, qui, du reste, ne sont pas tous, à beaucoup près, également méprisables. On y trouve en général quelque esprit et de la facilité; ils sont parfois d'un style aisé, élégant et même noble, quoique plus souvent affecté et rampant. Ses ouvrages sérieux ne sont pas toujours indignes de toute attention. Quant à ses poésies, quoiqu'on y rencontre des traits heureux et qu'on ait pu en citer un ou deux quatrains assez spirituels, elles sont beaucoup plus faibles que sa prose. Le triomphe de ses vers, c'est d'atteindre à la médiocrité; mais en général ils ne vont même pas jusque-là, et sont fades, languissants, guindés, obscurs, et tour à tour ou même à la fois plats et boursouflés. On a de l'abbé Cotin : *La Jérusalem désolée, ou méditations sur les leçons de ténèbres*, etc; Paris, 1634, in-4°; — *Théoclée, ou la vraie philosophie des principes du monde*; Paris, 1646, in-4°; — *Recueil des Énigmes de ce temps*, avec un discours préliminaire; Paris, 1646, in-12; — *Recueil de Rondeaux*; 1650, in-12; — *Traité de l'Ame immortelle*; 1655, in-4°; — *Poésies chrétiennes*; 1657, in-8° : elles sont en général froides et traînantes, quoique d'un goût un peu plus sévère que ses autres poésies; — *Œuvres mêlées*; 1659, in-12; — *La Pastorale sacrée, ou paraphrase du Cantique des Cantiques*, d'abord en prose, puis en vers : c'est un de ses ouvrages les plus importants; — *Œuvres galantes, en prose et en vers*, 1re partie; en 1663, 1665, in-12 : on ne peut se figurer la médiocrité de cet ouvrage et son extrême frivolité; c'est la quintessence du genre galant et du précieux : il renferme une multitude de quatrains, de madrigaux, de bouquets à Iris, dont quelques-uns sont assez compromettants pour un prêtre; — *La Ménagerie*; La Haye, 1666, in-12 : pièce piquante et assez ingénieuse, mais remplie d'injures grossières, dirigée contre Ménage; — *La Critique désintéressée sur les satires du temps*; Paris, 1666, in-8° ; manifeste lancé contre Boileau, qui l'avait attaqué dans sa troisième satire; il l'y accuse, entre autres choses, de ne connaître ni Dieu, ni foi, ni loi. L'*empoisonneur* Mignot, qui avait aussi à se venger du satirique, imagina un moyen ingénieux et plus efficace que le talent de Cotin, pour répandre cette pièce; ce fut de la faire imprimer à ses dépens et de s'en servir pour en envelopper ses biscuits : il s'en écoula ainsi un grand nombre d'exemplaires. L'abbé Cotin a composé en outre quelques ouvrages en prose et en vers, d'une valeur moindre encore. Quant à ses sermons, il n'osa les faire imprimer, par crainte des sarcasmes de Boileau. VICTOR FOURNEL.

Histoire de l'Académie, par d'Olivet — *Ménagiana*. — Bayle, *Réponse aux Questions d'un Prov.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXIV.

* COTISON, roi des Daces ou Gètes, vivait vers 30 avant J.-C. Il réunit sous son autorité une grande partie des populations daces qui habitaient la rive gauche du bas Danube et les montagnes des Carpathes. Chaque hiver, profitant de la glace qui unissait les deux bords du Danube, il faisait des incursions dans la province romaine de Mésie. Les ravages des Daces inquiétaient sérieusement les Romains, comme on le voit par quelques vers d'Horace et surtout par un passage curieux de Suétone. Selon ce biographe, Octave destina sa fille Julie à Cotison, et demanda lui-même en mariage la fille de ce roi, lorsqu'il faisait ces propositions au roi dace. Octave était encore peu solidement établi à Rome, et il avait Antoine pour compétiteur. Après la bataille d'Actium, il n'opposa plus aux Daces des négociations et des promesses de mariage, mais une armée. Lentulus rejeta les Daces au delà du Danube; il ne les poursuivit pas dans leur pays, et se contenta de s'emparer des postes militaires sur la rive droite du Danube. « Ainsi, dit Florus, la Dacie ne fut pas vaincue, mais reculée et transportée plus loin. » L. J.

Florus, IV, 12. — Horace, *Carm.*, III, 8, 18. — Suétone *Augustus*, 63.

COTLOGH-YNANEDJ, prince turc, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle de l'ère chrétienne. On n'a sur lui que des renseignements très-vagues. Il appartenait probablement à la famille de quelqu'un de ces petits princes qui, sous le nom d'*atabeks*, ou gouverneurs, se disputaient les débris de l'empire des Seldjoukides. Élevé à la cour de Togrul III, dernier souverain de cette dynastie, Cotlogh-Ynanedj se révolta contre ce prince, échoua, et alla demander secours à Takasch, roi du Kharezm. Celui-ci entra en Perse, attaqua Togrul, qui fut vaincu et tué, en l'an 590 de l'hégire (1193 de J.-C.). Selon les historiens persans, Togrul périt de la main même de Cotlogh-Ynanedj, lequel, à son tour, fut mis à mort par l'ordre de Takasch.

Mirkhond, *Historia Seldschukidarum*, traduite du persan en latin par J.-A. Villiers; *Histoire des Sultans du Kharezm*, traduite du persan en français par M. Defrémery.

COTOLENDI (*Charles*), littérateur français, né à Aix ou à Avignon, mort vers 1710. Il se fit recevoir avocat, puis vint à Paris. Il renonça bientôt au barreau, et se consacra à la littérature. On a de lui : *Nouvelles de Michel Cervantes*, trad. de l'espagnol; Paris, 1678, 2 vol. in-12; — *Mademoiselle de Tournon*, nouvelle historique; ibid.; — *Vie de Christophe Colomb*, trad. de l'espagnol; Paris, 1681, in-12; — *Voyages de Pierre Texeira, ou histoire des rois de Perse, depuis Kayumarras, leur premier roi, jusqu'en 1609, avec la relation de l'origine du royaume d'Ormuz, et de la succession de ses rois jusqu'à la conquête qu'en firent les Portugais, en 1507, tirée de l'histoire écrite en langue persane par Tormxa, roi du même pays; ensemble une autre relation du voyage du même Texeira depuis les Indes jusqu'en Italie, par terre, en 1600*, trad. de l'espagnol; Paris, 1681, 2 vol. in-12. — *Vie de la duchesse de Montmorency, princesse des Ursins, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie de Moulins*; Paris, 1684, in-8°; — *Vie de saint François de Sales, évêque de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie*; Paris, 1689, in-4°; — *Méthode pour assister les malades*, traduite du latin de Polancus; Paris, 1693, in-12; — *Arlequiniana, ou les bons mots, les histoires plaisantes et agréables recueillies des conversations d'Arlequin*; Paris, 1694, in-12; Amsterdam, 1735, in-12 : cette compilation fit très-peu d'honneur à l'auteur, dont le bon goût en est fort contestable; — *Dissertation sur les Œuvres de Saint-Évremond, avec l'examen du factum qu'il a fait pour la duchesse de Mazarin contre son mari*; Paris, 1698, in-12, sous le pseudonyme de Dumont. Saint-Évremond parle ainsi de cet ouvrage : « Je trouve beaucoup de choses dans cet écrit bien censurées; je ne puis nier que l'auteur n'écrive bien; mais son zèle pour la religion passe tout. Je gagnerais moins à changer mon style contre le sien que ma conscience contre la sienne. J'estime fort son exactitude dans sa critique : il s'attache même à censurer des traités qui ne sont pas de moi. Il est vrai qu'il me donne trop de louanges quelquefois. Tout bien compensé, la faveur passe la sévérité du jugement, et je puis dire, avec sincérité, que j'ai plus de reconnaissance de la grâce que de ressentiment de la rigueur. » Boyer de Rivière défendit Saint-Évremond par une *Apologie des œuvres de Saint-Évremond, avec son éloge et son portrait*, et un *Discours contre les critiques*; Paris, 1698, in-12. Cotolendi fit alors paraître : *Saint-Évremoniana, ou dialogue des nouveaux dieux*; Paris, 1700, 1710, in-12; Amsterdam, 1701, in-8°; Luxembourg, 1702, in-8° (rare). Cet ouvrage n'est pas estimé.

Des Maizeaux, *Vie de Saint-Évremond*, 214. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Histoire des Hommes illustres de la Provence*. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COTOLENDI (*Ignace*), missionnaire et théologien français, né à Brignoles, le 24 mars 1630, mort à Palacol (Indes), le 16 août 1662. Il fit ses études au collége des jésuites à Aix, fut reçu docteur à Rome, revint à Aix, où il prit l'habit ecclésiastique, et fut nommé curé de Sainte-Marguerite. Il quitta ce poste pour entrer dans les missions. Il retourna à Rome, se fit accepter par le pape Alexandre VII, et s'occupa à donner des retraites et faire des prédications dans les environs de Paris, entre autres à Dreux, où il tomba gravement malade. A peine rétabli, quoique bien jeune, Cotolendi fut sacré évêque de Métellopolis, et remplit par intérim le siége épiscopal de Chartres. Il y reçut les lettres de provision de vicaire apostolique pour la mission de Nankin, de la Chine septentrionale, la Corée et la Tartarie. Il se rendit à Marseille avec trois prêtres qui devaient être ses compagnons. Il visita Malte, Alexandrette, Alep, et arriva à Mazulipatam. Il parcourut alors diverses contrées indiennes, s'annonçant comme médecin; ce titre lui faisait accorder une confiance qu'il mettait à profit pour répandre la parole de Dieu. Il fit ainsi de nombreux prosélytes; mais la fatigue et le changement de climat lui occasionnèrent un flux de sang, que la privation de secours éclairés rendit mortel. Son corps fut transféré à Goa, où un monument lui fut élevé. Il n'avait que trente-deux ans. On a de lui : *Vie de saint Gaétan, fondateur des clercs réguliers appelés Théatins*; — des additions aux Chroniques de Gautier, et plusieurs ouvrages de piété.

G. Auger, *Vie de Cotolendi*; Aix, 1673, in-12. — *Histoire des Hommes illustres de la Provence*.

* **COTRON** (*Victor*), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Reims, en 1614, mort le 10 mars 1674, dans l'abbaye de Saint-Riquier, dont il était prieur. Il se livra à l'étude avec la persévérance qui a fait l'honneur de son ordre, et il écrivit l'histoire de plusieurs abbayes, notamment de celles de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Benoît-sur-Loire. Ces travaux, restés manuscrits, peuvent encore être utiles, grâce aux extraits qu'ils présentent d'une foule de chartes et de documents originaux, consultés avec une patience attentive.

Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 98. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COTTA (*Aurelius*), général romain, vivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Élu consul en 252, il se rendit en Sicile avec son collègue, et y remporta de grands succès contre les Carthaginois. Les deux consuls s'emparèrent d'Himère. Ayant reçu des vaisseaux de Hiéron, il les joignit à l'escadre romaine; il fit voile vers Lipara, et confia à son tribun, Q. Cassius, le soin de bloquer cette place, en lui défendant expressément d'engager la bataille,

Le tribun n'obéit pas; et profitant de l'absence du consul, il en vint aux mains avec l'ennemi, et perdit un grand nombre de soldats. Informé de cet événement, Cotta accourut, s'empara de la ville, fit passer tous les habitants par les armes, et dégrada Cassius. Pendant le même siége de Lipara, Cotta donna un autre exemple de sévérité en faisant battre de verges et en réduisant au rang de simple fantassin un de ses propres parents, P. Aurelius Pecuniola, coupable d'avoir laissé incendier un de ses retranchements et d'avoir ainsi failli causer la prise du camp. Ce fut probablement pendant la même campagne qu'il traita avec une grande rigueur les chevaliers qui refusèrent de lui obéir. A la fin de son consulat, Cotta obtint les honneurs du triomphe. Réélu consul en 248, il remporta de nouvelles victoires sur les Carthaginois.

Zonaras, VIII, 14, 16. — Orose, IV, 9. — Frontin, *Strateg.*; IV, 1. — Valère Maxime, II, 7.

* COTTA (*Marcus Aurelius*), magistrat romain, mort en 201 avant J.-C. Édile plébéien en 212, il fut chargé de commander un détachement à Puteoli, sous les ordres du consul App. Claudius Pulcher. Neuf ans plus tard, en 203, il fut nommé *decemvir sacrorum*, à la place de M. Pomponius Mattio. L'année suivante il fut député vers Philippe de Macédoine, et protégea les alliés des Romains qui avaient eu à souffrir de la part des Macédoniens. Après la fin de la seconde guerre punique, Cotta insista sur la nécessité d'agir avec énergie contre Philippe. Dans sa charge de *decemvir sacrorum*, il eut pour successeur M. Acilius Glabrio.

Tite-Live, XXIII, 30; XXV, 22; XXIX, 38; XXX, 26, 42; XXXI, 3, 5, 50.

* COTTA (*C. Aurelius*), général romain, vivait vers 200 avant J.-C. Nommé préteur urbain en 202, il fut élu consul en 200 avec P. Sulpicius Galba. Il obtint l'Italie pour province, et se trouva ainsi chargé de la guerre contre les Boiens, les Insubriens et les Cénomanes, qui, sous le commandement du Carthaginois Amilcar, avaient envahi le territoire romain. Ce fut le préteur L. Furius Purpureo qui eut le mérite de battre Amilcar. Cotta ne put que ravager et piller le pays ennemi, et rapporta de sa campagne plus de butin que de gloire. Furius obtint les honneurs du triomphe.

Tite-Live, XXX, 26, 27; XXXI, 5, 6, 10, 21, 22, 22, 37, 48. — Zonaras, IX, 15. — Orose, IV, 20.

* COTTA (*Lucius Aurelius*), magistrat romain, vivait vers 150 avant J.-C. Tribun du peuple en 154, il s'appuya sur le caractère inviolable de cette magistrature pour ne pas payer ses dettes. Ses collègues le forcèrent de renoncer à ce honteux privilége. En 144 il fut consul, avec Sev. Sulpicius Galba, et eut avec celui-ci une dispute dans le sénat, pour le commandement de la guerre contre Viriathe en Espagne. Sur la proposition de Scipion Émilien, le sénat enleva aux deux consuls le commandement qu'ils se disputaient, et le conserva au proconsul Fabius Maximus Émilien. Plus tard, Cotta fut accusé par Scipion Émilien. Quoique coupable de beaucoup d'injustices, il fut acquitté. Il eut pour défenseur en cette occasion Q. Métellus le *Macédonique*. D'après Cicéron, Cotta était regardé comme un *veterator*, c'est-à-dire comme un homme rompu aux affaires.

Valère Maxime, VI, 4; VIII, 1. — Cicéron, *Pro Murena*, 28; *Pro Fonteio*, 13; *Brutus*, 21; *Divin. in Cæcil.*, 21. — Tacite, *Annal.*, III, 66.

* COTTA (*L. Aurelius*), magistrat romain, vivait vers 120 avant J.-C. Il fut élu consul en 119, avec L. Cecilius Metellus. Marius venait de proposer sur l'organisation des comices une loi qui portait une grave atteinte au parti de la noblesse. Cotta, qui repoussait cette loi, persuada au sénat de s'y opposer et de citer Marius pour rendre raison de sa conduite. Le sénat rendit un décret dans ce sens, et fit comparaître Marius. Celui-ci, sans se laisser intimider, menaça le consul de le faire traîner en prison s'il ne faisait révoquer le décret. Cecilius, qui voulut défendre l'opinion de son collègue, fut saisi par l'ordre de Marius. En vain en appela-t-il aux autres tribuns, aucun d'eux ne voulut intervenir, et le sénat dut retirer son décret.

Plutarque, *Mar.*, 4. — Cicéron, *De Legib.*, III, 17.

* COTTA (*L. Aurelius*), orateur romain, vivait vers 100 avant J.-C. Il fut tribun du peuple en 95, avec T. Didius et C. Norbanus. Quand ce dernier mit en accusation Q. Cæpio, Cotta et Didius essayèrent d'intervenir; mais le premier fut arraché de son tribunal. Il paraît qu'il fut plus tard préteur, puisque Cicéron l'appelle le *prétorien* (*prætorius*). Ce grand orateur parle souvent de lui, et le cite comme un ami de Q. Lutatius Catulus. Il le place au nombre de ces orateurs qui dans leurs discours repoussaient l'élégance, et se faisaient gloire d'une élocution rustique et grossière.

Cicéron, *De Orat.*, II, 47; III, 11, 12; *Brutus*, 36, 74.

COTTA (*Caius Aurelius*), orateur romain, frère du précédent, né en 124 avant J.-C., mort vers 70. Ami du tribun M. Livius Drusus, qui fut tué en 91, il se porta, dans la même année, candidat à la charge de tribun, et quelques mois après il s'exila volontairement, pour éviter d'être condamné en vertu de la loi *Varia*, qui ordonnait de poursuivre tous ceux qui, directement ou indirectement, avaient soutenu les prétentions des Italiotes au droit de cité. Cotta ne revint à Rome qu'en 82, sous la dictature de Sylla. En 75 il obtint le consulat avec L. Octavius. Il souleva la haine du parti aristocratique (*optimates*), en proposant une loi qui relevait les tribuns de l'abaissement auquel les réduisait la constitution de Sylla. L'objet précis de cette loi est d'ailleurs inconnu. Cicéron cite aussi une loi de Cotta *De judiciis privatis*, laquelle fut, l'année suivante, abolie par son propre frère. Dans son consulat, Cotta conclut un traité avec Hiempsal de Mauritanie. A l'expiration de sa magistrature, il obtint la Gaule pour province; et bien qu'il n'eût eu au-

ıne guerre à soutenir, il demanda le triomphe son retour. Sa demande fut bien accueillie; ais la veille même de la solennité il mourut, une ancienne blessure qui se r'ouvrit tout à ›up. Cotta fut un des orateurs les plus distinıés de son temps. On le plaçait à côté de . Sulpicius et de C. César. Cicéron, qui dans sa unesse, et sous la dictature de Sylla, plaida ›ntre Cotta la cause d'une femme d'Arretium, représente comme un orateur pressant et ıbtil. Sans être jamais élevé et sublime, Cotta était fait une haute réputation par son sangoid et sa logique serrée. Il nous reste un spéciıen de son talent dans les fragments des *Hisıriæ* de Salluste. Il s'occupa aussi, à ce qu'il :mble, d'études philosophiques, puisque Cicéron place comme interlocuteur dans son *De Ora›re* et dans le troisième livre du *De Natura eorum.*

Cicéron, *De Orat.*, I. 7; II. 23; III, 3, 8; *Brut.*, 49, 55, 86, , 90; *Orat.*, 30. 38; *Ad Att.*, XII, 20; *In Verr.*, I, 50; ı, 7, *De Leg. agr.*, II, 22; *In Pison.*, 26. — Salluste, *Hisriarum Fragmenta*, II. — Meyer, *Fragmenta Oratoım Romanorum.*

COTTA (*Marcus Aurelius*), général roain, frère des deux précédents, vivait vers 80 ıant J.-C. Il fut élu consul en 74, avec L. Licius Lucullus. Dans cette année même éclata la ıerre contre Mithridate. Tandis que la conduite ı la guerre était confiée à Metellus, Cotta obtint Bithynie pour province et une flotte pour proger la Propontide. Quand Mithridate marcha sur Bithynie, Cotta se retira vers Chalcédoine, où ationnait sa flotte. La bataille s'engagea aux enrons de cette ville. Cotta, complétement vaincu ır terre et sur mer, perdit soixante-quatre vaisanx et fut forcé de s'enfermer dans Chalcédoine, ı Mithridate ne l'assiégea pas. Pendant cette ımpagne désastreuse, le consul romain renvoya ›n questeur P. Oppius, qu'il soupçonnait d'entetenir des relations avec Mithridate; et de :tour à Rome, il l'accusa de trahison. Oppius ıt défendu par Cicéron. Plus tard Cotta, accusé ır C. Carbon d'avoir commis des extorsions en ithynie, fut condamné. Son fils, M. Aurelius otta, le jour même où il prit la robe virile, engea son père en accusant à son tour C. Carbon.

Tite-Live, *Epit.*, 93. — Eutrope, VI, 63. — Salluste, *ragm. Hist.*, t. IV. — Plutarque, *Lucullus*, 5, 6, 8. — icéron, *In. Verr.*, V, 13; *Pro Murena*, 13; *Pro Oppio*. Dion Cassius, XXXVI, 23. — Appien, *Mithridates*, . — Valère Maxime, V, 4.

COTTA (*Lucius Aurelius*), homme d'État roıain, frère des précédents, vivait dans le preıier siècle avant J.-C. Nommé préteur en 70, il endit la fameuse loi (*lex Aurelia judiciaria*) ui confiait les jugements à des cours composées e sénateurs, de chevaliers et de tribuns du trésor *ribuni ærarii*). L'objet principal de cette loi ait d'enlever aux sénateurs le droit exclusif de endre la justice, et d'y faire participer les cheıliers et le peuple; aussi dit-on quelquefois que but de la loi *Aurelia* fut de transférer le ›uvoir judiciaire du sénat à l'ordre equestre. En 65, L. Aurelius Cotta et L. Manlius Torquatus accusèrent de brigue les deux consuls nouvellement élus, P. Cornelius Sylla et P. Autronius Pætus; ceux-ci furent déclarés coupables et remplacés par leurs accusateurs. A peine ces derniers étaient-ils entrés en charge, que P. Autronius Pætus forma avec Catilina un complot pour assassiner les deux consuls et un grand nombre de sénateurs. Cette conspiration fut découverte et prévenue. L'année suivante, en 64, Cotta fut élu censeur; mais il abdiqua ainsi que ses collègues, par suite des menées des tribuns. En 63 il prit une part active à la séance du sénat dans laquelle fut décidé le sort des complices de Catilina, et après la mort des conspirateurs il proposa de rendre des actions de grâces (*supplicatio*) à Cicéron. Lorsque celui-ci eut été exilé, Cotta, restant fidèle à son ami dans le malheur, demanda le premier au sénat le rappel du grand orateur. Durant la guerre civile, Cotta suivit le parti de César, dont il était parent par les femmes; on prétend même qu'il voulut faire donner le titre de *rex* au vainqueur de Pompée, sous prétexte que, d'après les livres sibyllins, les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi. Après le meurtre de César, Cotta ne parut plus que rarement au sénat. Il est loué par Cicéron comme un homme d'un grand talent et de la plus haute prudence.

Asconius, *In Cornel.*, 64, 67, 78. — Cicéron, *In Pison.*, 16; *In Verr.*, II, 71; *In P. Clod.*, 7; *De Leg. agr.*, II, 17; *In Catil.*, III, 8; *Philip.*, II, 6; *De Leg.*, III, 19; *Ad Fam.*, XII. 2. — Suétone, *Cæsar*, 79. — Tite-Live, *Epist.*, 97. — Velleius Paterculus, II, 32. — Cornelius Nepos, *Atticus*, 4, — Plutarque, *Cicero*, 27. — Orelli, *Onomast.*, *Tull.*, II, 90.

* **COTTA** (*Aurelius Messalinus*), sénateur romain, fils de l'orateur Messala, entré par adoption dans la *gens Aurelia*, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Admis dans l'intimité de Tibère, il se fit l'accusateur des plus illustres citoyens de Rome, et excita les cruautés de l'empereur. Quelques sénateurs essayèrent vainement de se défaire de lui en lui intentant une accusation de lèse-majesté, en l'an 32. « Messalinus Cotta, dit Tacite, s'était toujours signalé par les avis les plus barbares. Aussi, dès que l'occasion s'offrit, on l'accusa lui-même. Il avait appelé Caius César *Caia*, comme pour lui reprocher la dépravation de ses mœurs. Les pontifes ayant donné le jour de la naissance d'Auguste un banquet solennel, il avait appelé ce banquet un banquet funéraire. Depuis, se plaignant du crédit d'Arruntius et de Lépide, avec lesquels il discutait quelque intérêt pécuniaire, il ajouta : « S'ils ont pour eux le sénat, j'ai pour moi mon petit Tibère (*Tiberiolus meus*). » Cotta, pressé par les dépositions des témoins, en appela au prince, et bientôt il parut une lettre de Tibère. Celui-ci, se faisant en quelque sorte l'avocat de Messalinus, rappelait les commencements de leur liaison, les témoignages multipliés qu'il avait reçus de son attachement, et il demandait qu'on ne lui fît point un crime de quelques plaisanteries

innocentes, échappées dans la chaleur du repas et malignement interprétées. » Après une pareille lettre, l'acquittement de Cotta n'était pas douteux. Tacite, avec sa concision ordinaire, a fait en quelques mots le portrait de Messalinus Cotta. « Il était, dit-il, noble de naissance il est vrai, mais ruiné par ses dissolutions et flétri par ses bassesses (*nobilis quidem, sed egens ob luxum et per flagitia infamis*, l. VI, 7).

Pline, *Hist. nat.*, X, 27. – Tacite, *Ann.*, II, 32 ; IV, 20 ; V, 3 ; VI, 5.

COTTA (*L. Aurunculeius*), général romain, vivait vers 60 avant J.-C. Il servit sous les ordres de C. Julius César dans les campagnes des Gaules, et se distingua à la fois par son courage et par sa prudence. En 54, César ayant été forcé, à cause de la rareté des vivres, de mettre ses soldats en quartiers d'hiver dans une grande étendue de pays, Cotta et Q. Titurius Sabinus furent chargés de commander la légion et les cinq cohortes qui prirent position sur le territoire des Éburons, entre la Meuse et le Rhin. Bientôt après, Ambiorix et Cativolcus, chefs des Éburons, se révoltèrent contre les Romains, et attaquèrent Cotta et Sabinus. Cotta, qui craignait moins les attaques ouvertes des Gaulois que leurs ruses, recommanda à son collègue de se défier des Éburons, et de ne pas abandonner son camp. Ne tenant aucun compte de ces sages conseils, Sabinus accepta un sauf-conduit d'Ambiorix et se dirigea avec son corps d'armée vers les cantonnements romains les plus prochains. Bientôt les troupes de Sabinus et de son collègue furent enveloppées par les Gaulois, et se trouvèrent placées dans l'alternative d'un massacre ou d'une capitulation. Bien que blessé au visage dès le commencement de l'action, Cotta ne négligea aucun de ses devoirs de général, et se fit tuer plutôt que de se rendre.

César, *Bel. Gal.*, II, 11 ; V, 24-37. – Dion Cassius, XL, 5, 6. – Suétone, *Cæsar*, 25. – Appien, *Bel. civ.*, II, 150. – Florus, III, 10. – Eutrope, VI, 14

COTTA (*Jean*), poëte latin moderne, né en 1479, à Legnago, près de Vérone, mort en 1510. Après avoir été professeur à Lodi et avoir parcouru une partie de l'Italie, il s'attacha à Barthélemy d'Alviano, célèbre général des Vénitiens; son patron fut battu et pris en 1509, à la bataille d'Agnadel, et dans ce désastre Cotta perdit les manuscrits de la majeure partie de ses productions. Envoyé peu de temps après auprès du pape Jules II, il succomba à une maladie contagieuse. Il s'était consacré à l'imitation des poëtes latins, et prenant surtout pour modèles Catulle et Tibulle, il réussit dans l'épigramme et dans l'élégie. On vante l'élégance de son style, la richesse de son imagination; mais on peut lui reprocher des images trop vives et des transports trop passionnés. Il reste peu de chose de ces *Carmina*. La première édition est celle qui parut à Venise, en 1527, chez les Alde, avec les poésies de Sannazar; elle a été plusieurs fois reproduite depuis et notamment en 1548, dans le recueil intitulé : *Carmina quinque Poetarum*; en 1718, à Padoue, avec les vers de Fracastor et de quelques autres auteurs; en 1760; en 1798; enfin, en 1802, à Bassano, par les soins du savant Morelli : c'est l'édition la plus complète. On rencontre aussi les productions des Cotta dans la collection intitulée *Deliciæ Poetarum*, entreprise à Francfort en 1609, et qui forme 20 gros volumes; elles se trouvent au tom. I, p. 814, des *Poetæ Itali*. Cotta, de même que nombre de ses compatriotes, réunissait aux travaux littéraires l'étude des sciences exactes; il était fort versé dans les mathématiques, et il travailla, avec Marc de Benévent et d'autres érudits alors célèbres, à l'édition de la *Géographie* de Ptolémée, publiée à Rome en 1508. Ginguené a fait erreur dans la *Biographie universelle* des frères Michaud, en disant que cette édition renferme les premières cartes gravées que l'on connaisse; il a confondu le volume de 1508 avec celui imprimé à Rome en 1478, un an avant la naissance de Cotta. G. B.

J. Pierius Valerianus, *De Infelicitate Litteratorum*, II, p. 70. – Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 63. – Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XXV, p. 66. – Maffei, *Verona illustrata*, t. II, p. 401.

***COTTA** (*Catellien*), jurisconsulte italien, né à Milan, vivait en 1572. Il avait fait ses études sous André Alciat, et acquis une bonne réputation de science. On a de lui : *Memorabilia*; Venise, 1572, in-8° : cet ouvrage, ainsi que l'auteur le reconnaît, n'est qu'une compilation de divers auteurs; — *Scholiæ ad Mediolanensium Statuta*; — *Recensio brevis insignium juris interpretum et doctorum* : ce traité commence à Mutius Scevola, et finit par André Alciat. Il est partagé en deux livres, l'un sur les interprètes du droit, l'autre sur les jurisconsultes romains anciens et modernes.

Teissier, *Catalogus Catalogorum*. – Gentilis, *Apologia Apuleii*. – *Journal des Savants* de 1722. – Moreri, *Grand Dict. hist.* – Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. – Hoffmann, *Collect. de Vit. Jurisc.* – Bayle, *Dict. hist.*

***COTTA** (*César-Augustin*), poëte français, natif de Châteaudun, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Poemata*; Paris, 1604, in-8°; — *Nympha Vivaria, seu Castellodunensis agri descriptio*; ibid., 1614, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, III, éd. Fontette.

***COTTA** (*Fabius*), traducteur italien, natif de Rome, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Onosandro platonico dell' ottimo Capitano tradotto*; Venise, 1546, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*

COTTA (*Jean-Baptiste*), poëte italien, né à Tende, dans le comté de Nice, le 20 février 1668, mort dans la même ville, le 31 mai 1738. Il montra dès sa jeunesse du talent pour la poésie et une piété vive. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des Augustins de Gênes. Envoyé à Florence en 1693, en qualité de professeur de

ogique, il se lia avec Bellini, Filicaja, les deux alvini et d'autres hommes éminents qui vivaient lors dans cette ville. A Rome, où il fut appelé omme prédicateur, il contribua à la fondation 'une académie d'histoire ecclésiastique; mais n cultivant l'éloquence et l'érudition sacrées, il e négligea pas la poésie. Après avoir rempli dans on ordre les fonctions les plus élevées, il revint ans sa patrie, vers la fin de 1733, et y passa le este de ses jours. Le principal ouvrage de Cotta st un recueil d'hymnes et de sonnets, intitulé : *io, sonetti, ed inni;* Gênes, 1709, in-8°; enise, 1722, in-8° : ce recueil a été réimprimé vec de nombreuses additions, sous le titre de : *onneti ed inni del P. Giambattista Cotta, gostiniano, con aggiunta de altre sue poe-e, et de varie lettere d'uomini illustri, ritte allo stesso autore;* Nice, 1783.

Le P. Hyacinthe della Torre, *Elogio storico-critico di iambattista Cotta*, dans le 1er vol. des *Piemontesi illustri*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

*COTTA (*Jean-Étienne*), savant milanais, ort en 1525. Il fut sénateur, et remplit d'autres nctions publiques. On a de lui : *Descriptio llis Cuvii, metrice exarata*, dans la *Choro-aphia lacus Verbani* de Lazare Augustin Cotta.

Argellati, *Bibl. Mediol.*

COTTA (*Lazare-Augustin*), savant italien, dans le diocèse de Novare, en 1645, mort à ilan, en 1719. Il passa presque toute sa vie à ilan, mettant à profit, pour étudier les anti-ités de Novare, les nombreux documents ssemblés à la bibliothèque Ambrosienne. On a lui : *La Pirlonea, commedia fantastica;* ologne, 1678; — *De Fylacrio, episcopo Nova-ensi, Dissertatio*, insérée dans le tome III de *Galeria di Minerva;* Venise, 1698, in-fol.; *Museo Novarese;* Milan, 1701, in-fol : cet ıvrage est le plus important de tous ceux de otta; il est entièrement consacré aux hommes ninents que Novare a produits; ils y sont dis-bués en quatre catégories : la première con-nt les ecclésiastiques; la seconde, les savants littérateurs; la troisième, les guerriers; la atrième, les artistes; — *Dominici Macanei, orum musarumque professoris, Verbani cus locorumque adjacentium chorogra-ica Descriptio, notis et commentariis illus-nia et aucta;* Milan, 1723 : c'est un commen-ire sur la description du lac Majeur (*Verba-s*) publiée par Dominique de la Bella (*Do-inicus Macaneus*); Milan, 1490, in-4°; il a inséré dans le vol. IX du *Thesaurus Anti-itatum Italiæ;* — *Domitii Calciati, Nova-nsis, Fragmentum poeticum De bello Gal-e in Insubribus gesto, primum editum, m notis;* Milan, 1700, in-4°.

*COTTA (*Marius*), poëte italien, natif de lan, vivait dans la seconde moitié du seizième cle. On a de lui : *Poesie varie;* Venise, 1554, 4°, et 1557, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexicon.*

COTTA, famille allemande et ancienne maison de librairie, fondée à Tubingue (Wurtemberg), en 1645, et aujourd'hui l'une des plus florissantes de l'Allemagne. Les Cotta font, dit-on, remonter leur origine à la famille romaine du même nom. Au dixième siècle, l'empereur Othon Ier leur accorda des lettres de noblesse, et leur permit d'attacher leur nom à un village nommé depuis Cottendorf. De là le double nom de *Cotta de Cottendorf*. Les principaux membres de cette famille sont :

COTTA (*Jean-Frédéric*), théologien allemand, né à Tubingue, le 12 mai 1701, mort le 31 décembre 1779. Fils du libraire Jean-Georges Cotta, il étudia dans sa ville natale, se rendit ensuite à Iéna, où il fut adjoint en 1728 à la faculté de philosophie; puis il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France; à son retour en Allemagne, en 1734, il fut nommé professeur titulaire de philosophie à Tubingue. En 1735 il fut chargé de professer la théologie à Gœttingue en qualité d'agrégé, et les langues orientales en qualité de professeur titulaire. En 1739 il revint à Tubingue, pour y enseigner la théologie, la poésie et l'histoire. Plus tard il occupa encore dans l'enseignement d'autres positions élevées. Ses principaux ouvrages sont : *Themata miscellanea ex jurisprudentia naturali desumta, uberioribus notis illustrata;* Tubingue, 1718, in-4°; — *Allerneueste Historie der theologischen Gelehrsamkeit* (Nouvelle Histoire de la science théologique); ibid., 1722, in-8°; — *Exercitatio historico-critica de origine masoræ punctorumque hebraicorum;* ibid., 1726, in-4°; — *Disputationes* I et II *de probabilismo morali;* Iéna, 1728, in-4°, en français : *Traité de la Probabilité, ou du choix et de l'usage des opinions probables dans les matières de la morale;* Rheims (Amsterdam), 1732, in-8°; — *Commentatio historico-theologica de fallibili pontificis romani auctoritate, ex actis concilii Constantiensis deducta atque Matth. Petitdidirio opposita;* Leyde, 1732, in-8°; — *Exercitatio de philosophia exoterica et esoterica, sive de veterum doctrina externa atque interna;* Tubingue, 1734, in-4°; — *Gelehrtes Journal oder Nachrichten von allerhand neuen Büchern und andern zur Litteratur gehœrigen Materien* (Journal de l'érudition, ou comptes-rendus d'ouvrages nouveaux et d'autres matières littéraires); ibid., 1734, 1735, en 2 parties in-8°; — *Flavii Josephi saemmtliche Werke, auch Egesippus von der Zerstoerung Jerusalems neu (zum theil selbst) übersetzt und mit Anmerkungen versehen* (Les œuvres de Flavius Joseph et en partie celles d'Égésippe au sujet de la ruine de Jérusalem, nouvellement traduites et annotées); ibid., 1735, in-fol.; — *Disputatio de situ inaugurationis apud Hebræos, speciatim summi pontificis in adplicatione ad perfectissimum pontificem Jesum Christum;* ibid., 1737, in-4°; — *Ecclesiæ Romanæ de attritione et contritione Contentio, ex dog-*

matum historia breviter delineata; ibid., 1739, in-4°; — *Disputatio de constitutionibus apostolicis*; ibid., 1746, in-4°; — *Historia doctrinæ de cultu adorationis Christo servatori debito*; ibid., 1755, in-4°; — *Disputatio de jure docendi in conventibus sacris*; ibid., 1756, in-4°; — *Dissertatio de statu animæ post mortem, recentiores controversiæ*; ibid., 1758, in-4°; — *Dissertatio de constitutione theologiæ*; ibid., 1759, in-4°; — *Dissertationes* I et II *de variis theologiæ speciebus*; ibid., 1759, in-4°; — *Dissertatio de religione in genere ac speciatim naturali*; ibid., 1761, in-4°; — *Dissertatio de religione gentili*; ibid., 1761, in-4°; — *Dissertatio de religione revelata ejusque necessitate*; ibid., 1761, in-4°; — *Dissertatio de religione muhammedica*; ibid., 1761, in-4°; — *Historia succincta dogmatis de vita æterna*; ibid., 1770, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — Gœtten, *Gel. Europa.* — *Conversations-Lexicon.*

COTTA (*Jean-Frédéric*, baron de COTTENDORF), publiciste et libraire allemand, petit-fils du précédent, naquit à Stuttgard, le 27 avril 1764, et mourut le 22 décembre 1832. Il reçut sa première instruction au gymnase de cette ville, où demeurait son père, propriétaire de la librairie. En 1782 il étudia à l'université de Tubingue la jurisprudence, pratiqua quelque temps comme avocat, et entreprit enfin la gestion de la librairie à Tubingue, déchue de son importance par la faute de ceux auxquels on en avait confié la direction. Il s'associa en 1789 avec le docteur Zahn, qu'il eut plus tard pour collègue dans l'assemblée des états de Wurtemberg, et à qui Cotta succéda aussi comme vice-président dans la deuxième chambre. Leur société commerciale ne fut cependant pas de longue durée : Cotta se trouva bientôt seul à la tête de ses affaires, qui, par sa grande activité, ne tardèrent pas à prendre un élan tout nouveau. En 1793 il conçut le plan de la *Gazette universelle*, dont Schiller devait être le rédacteur; mais le poëte abandonna bientôt cette entreprise pour rédiger les *Heures*, journal littéraire, également fondé par Cotta. La *Gazette universelle* commença à paraître à Tubingue, d'abord sous la direction de Posselt, puis sous celle de Huber. En 1798 le bureau de rédaction fut transféré à Stuttgard, et en 1803 à Augsbourg. Une mission que lui confièrent les états de son pays détermina Cotta à visiter en 1799 et 1801 Paris, où il fit connaissance avec Moreau, Kosciuszko et d'autres hommes célèbres, et il employa ses voyages à organiser des correspondances pour son journal. En même temps il ne négligeait pas sa librairie, qui bientôt publia les plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature allemande. Cotta établit avec Gœthe et Schiller des rapports très-intimes, et publia leurs ouvrages ainsi que ceux de Jean de Muller. Il se vit bientôt recherché par tout ce que l'Allemagne possédait d'hommes distingués dans les lettres, Herder, Fichte, Schelling, Jean Paul, Tiek, Voss, A.-W. Schlegel, Hebel, Matthisson, L.-F. et Thérèse Huber, les frères de Humboldt, Spittler, Pfeffel et autres. De 1805 à 1810 prirent naissance les *Annales politiques*, les *Annales de l'Architecture*, l'*Almanach des Dames*, le *Journal de Flore*, le *Morgenblatt* (1807), avec le *Kunstblatt*, le *Literaturblatt*, etc. A toutes ces publications, auxquelles il faut ajouter la grande carte de la Souabe, vinrent se joindre dans la suite le *Journal polytechnique* de Dingler, l'*Hesperus* d'André, les *Annales du Wurtemberg* de Memminger, la *Hertha* de Berghaus, le *Ausland* (l'extérieur), le *Inland* (l'intérieur) et les *Annales* (berlinoises) *de la critique*, l'un des meilleurs recueils littéraires et scientifiques de l'Allemagne.

Le baron de Cotta fut un des premiers propagateurs de la lithographie. Avant que la découverte de Schmidt et de Senefelder eût atteint son entier développement, il tenta des essais d'application plus variés que ne l'avaient fait les inventeurs eux-mêmes, et les publia dans l'ouvrage intitulé : *Das Geheimniss des Steindrucks in seinem ganzen Umfange*, etc.; Tubingen, 1810, in-4°, fig. (Le secret de l'imprimerie sur pierre dans tous ses développements, etc.).

En 1810 Cotta alla fixer son séjour à Stuttgard. Chargé de différentes affaires des états et d'une commission des libraires allemands, il se rendit au congrès de Vienne. En 1815 il entra comme député dans l'assemblée des états de Wurtemberg, convoquée par le roi Frédéric I[er]; de concert avec le comte de Waldeck, il revendiqua le premier les anciens droits du pays, et plus tard il fut au nombre de ceux qui signèrent la constitution. Dès 1809 Cotta avait siégé comme député de l'ordre équestre dans la seconde chambre; depuis 1824 il en fut vice-président. Le premier de tous les propriétaires, il fit cesser en 1820 la servitude dans son domaine de Plettemberg. Il établit dans ses possessions des fermes modèles, et donna aux habitants des campagnes l'exemple de beaucoup d'améliorations. Ses affaires de librairie prirent de plus en plus d'extension; un grand nombre de savants, de poëtes et d'artistes lui offrirent leurs ouvrages, et plus d'un jeune talent trouva près du baron de Cotta les plus généreux encouragements. Il établit en 1824 une presse à vapeur à Augsbourg, la première qu'on vit en Bavière. Bientôt après il fonda à Munich l'Institut littéraire et artistique; en 1825 il fit l'essai d'un bateau à vapeur faisant le service sur le lac de Constance, et régularisa en 1826 cette navigation avec les différents gouvernements limitrophes, dans toute la longueur du Rhin. Cotta avait obtenu des distinctions, des titres et ordres de différents gouvernements. [*Enc. des G. du M.*

Zeitgenossen, XIV; t. IV, p. [illegible]. — *Convers. Lexic*

*** COTTA** (*Henri*), silviculteur allemand, d'une famille thuringienne, différente de la précédente, né le 30 octobre 1763, mort le 28 octobre 1846. Habitué par son père, Nicolas-Henri Cotta, maître des forêts à Weimar, aux exercices de la chasse et à la vie des bois, il s'appliqua à l'université d'Iéna, où il étudia de 1784 à 1786, presque uniquement aux mathématiques et aux sciences naturelles. En 1786 il fut envoyé à Zillbach avec le titre de sous-forestier. Bientôt il obtint celui de maître des forêts, et devint membre du collége forestier d'Eisenach. Cependant il continua de demeurer à Zillbach, où il fit des cours de silviculture, et en 1795 il ouvrit une école forestière, qui fit d'excellents élèves. La réputation du maître grandit, et en 1811 il fut appelé en Saxe avec le titre de conseiller forestier et directeur de l'Institut d'arpentage des forêts ; il s'établit alors à Tharand, où il transféra aussi le siége de son enseignement.

Le 17 juin 1816 son institution fut érigée en académie royale des forêts, et Cotta eut le titre de directeur. On a de lui : *Natur-Beobachtungen ueber die Bewegung und Function des Saftes in den Gewæchsen* (Observations sur la circulation et la fonction de la sève dans les plantes) ; Weimar, 1806 ; — *Waldbau* (Silviculture) ; Dresde, 1817 et 1849, septième édition ; — *Systematische Anleitung zur Taxation der Waldungen* (Introduction systématique à l'estimation des forêts) ; Berlin, 1804 ; — *Abriss einer Anweisung zur Vermessung Schætzung und Eintheilung der Waldungen* (Plan d'une méthode pour l'arpentage, l'estimation et le classement des forêts) ; Dresde, 1815 ; — *Entwurf einer Waldwerthberechnung* (Projet d'estimation des forêts) ; Dresde, 1818 et 1849, quatrième édition ; — *Anweisung zur Forsteinrichtung* (Indications pour servir à l'organisation forestière) ; Dresde, 1820 ; — *Grundriss der Forstwissenschaft*, (Principes de la science des forêts), Dresde, 1832 et 1849, quatrième édition ; — *Verbindung des Feldbaus mit dem Ackerbau* (Alliance entre la grande et la petite culture) ; Dresde 1819-22 ; — *Hülfstafeln zur Berechnung der Hoelzer* (Tables auxiliaires pour la taxation des bois).

Conversat.-Lexic.

*** COTTA** (*Bernard*), géognoste allemand, fils du précédent, né le 24 octobre 1808. Préparé de bonne heure à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la minéralogie, il se rendit à l'académie des mines de Freiberg, où il approfondit ces matières de 1827 à 1831. En 1832 il se rendit à Heidelberg, où il ne fit que commencer l'étude de la jurisprudence, qu'il laissa pour la philosophie. A son retour chez son père à Tharand, il devint secrétaire de l'académie forestière. Un an plus tard (1842) il succéda à Naumann dans la chaire de professeur à l'académie des mines de Freiberg. Ses ouvrages sont : *Die Dendrolithen* (Les Dendrolithes) ; Dresde, 1832 ; — *Geognostische Karten des Koenigreichs Sachsen* (Cartes géognostiques du royaume de Saxe) ; 1832-42, en douze sections, ouvrage composé en collaboration avec Naumann ; — *Geognostiche Wanderungen* (Pérégrinations géognostiques) ; Dresde et Leipzig, 1836-38, deux parties ; — *Anleitung zum Studium der Geologie* (Introduction à l'étude de la géognosie et de la géologie ; Dresde et Leipzig, 1839 et 1849, 3e édition ; — *Forst-und landwirthschaftliches Jahrbuch der Akademie zu Tharand* (Annales d'économie agricole et forestière de l'académie de Tharand) ; Dresde et Lepzig, 1842-47 ; — *Geschichte und Wesen der Phrenologie* (Histoire et nature de la phrénologie), traduite de Chenevix ; Dresde et Leipzig, 1838 ; — *Gedanken ueber Phrenologie* (Pensées sur la Phrénologie) ; Dresde et Leipzig, 1845 ; — *Geologische Briefe aus den Alpen* (Lettres géologiques écrites des Alpes) ; Leipzig, 1850 ; — *Ueber den innern Bau der Gebirge* (De la Structure intérieure des Montagnes) ; Freiberg, 1851 ; — *Briefe ueber Humboldts Kosmos* (Lettres sur le *Cosmos* de M. de Humboldt) ; Lepzig, 1848-51.

Conversat.-Lexic.

*** COTTARD** (*Pierre*), architecte français, vivait vers 1620. Il était architecte du roi, et fit construire dans une île de la Seine, près de Troyes, le château de Villacerf pour Jean Ier de Colbert. On a gravé plusieurs vues de cette magnifique propriété. Il bâtit aussi l'église de la Merci et l'hôtel de Hollande.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Nagler, *Neues Kunstl.-Lexic.*

*** COTTARD** (*L. M.*), pédagogue français, né à Orry-la-Ville (Oise), le 17 février 1790. En 1820 il fonda, conjointement avec M. Soulacroix, une école commerciale, et en octobre 1821 il fut chargé d'organiser l'instruction en Corse. Revenu en France en 1827, il fut nommé successivement inspecteur des études à Bourges, recteur de Limoges, puis d'Aix, et placé en 1831 à la tête de l'académie de Strasbourg. On a de lui : *Souvenir de Moïse Mendelsshon, ou second livre de lecture des écoles israélites* ; Strasbourg, 1832, in-18, pl. ; — *Rachel Otty* ; Strasbourg, 1833, in-18.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du jour*, V, 300.

COTTE (*Louis*), célèbre météorologiste français, né à Laon, le 20 octobre 1740, mort à Montmorency, le 4 octobre 1815. Il était fils d'un notaire, qui lui fit donner une éducation distinguée. Il étudia d'abord au collége des Oratoriens de Soissons, où il se lia d'une étroite amitié avec son compatriote Méchain, l'astronome. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'institution de l'Oratoire, et ce fut sans doute par soumission à la volonté paternelle, car nous avons eu entre les mains une lettre dans laquelle il avouait qu'i

avait toujours préféré la lecture d'un mémoire ou d'un traité de physique à celle de la *Somme* de saint Thomas. Après avoir terminé ses études dans la maison des oratoriens de Montmorency, Cotte fut bientôt appelé au collége de Juilly, comme préfet, et ensuite à Montmorency, comme professeur de philosophie, puis de théologie. Il y consacrait ses loisirs à l'étude de la physique et des diverses parties de l'histoire naturelle. J.-J. Rousseau habitait alors Montmorency, il remarqua le jeune oratorien, et s'en fit accompagner quelquefois dans ses herborisations. D'abord vicaire de cette paroisse en 1767, Cotte en devint curé en 1773, en remplacement de D.-L. Muly, nommé supérieur général de l'Oratoire; en 1780 il fut, en même temps que curé, supérieur de la maison de Montmorency, puis en 1782 il fut attaché à la maison de l'Oratoire de Paris. Deux ans après, le désir de se rapprocher de sa famille lui fit accepter un canonicat à Laon, que lui offrait M. de Sabran, évêque de cette ville. En 1790 il revint habiter Montmorency, et l'année suivante il dut aux souvenirs de savoir et de tolérance qu'il y avait laissés d'être élu aux fonctions de curé; mais en 1794 il renonça à la prêtrise, et épousa la fille d'un magistrat estimable, Marotte du Coudray, conseiller au Châtelet de Paris. En 1795 il fut du nombre des savants auxquels la Convention nationale accorda un secours de 3,000 livres, et il devint administrateur de l'hospice civil de Montmorency. Nommé bientôt après conservateur de la bibliothèque du Panthéon, comme remplaçant temporaire de Daunou, autrefois son confrère et toujours son ami, que le Directoire avait chargé de l'organisation de la république romaine, il cessa d'occuper cet emploi pour se retirer, en 1802, à Montmorency. C'est là que ce savant estimable, continuant à vivre au milieu de ses livres, reçut, en 1803, le titre de correspondant de l'Institut, et qu'il termina, à l'âge de près de soixante-quinze ans, une carrière dont tous les instants avaient été consacrés à d'utiles travaux. Cotte était un homme modeste et d'un extrême désintéressement; ses manières étaient simples et pleines de dignité. Pour ne dérober aucun moment à ses études, il vivait dans la retraite, et le monde n'entendait parler de lui qu'à l'occasion de la publication de ses ouvrages. On lui dut, en 1766, la découverte de la source minérale sulfureuse connue de nos jours sous le nom d'*eaux d'Enghien*, et qui alimentait alors un petit cours d'eau dont l'odeur était si désagréable, qu'on l'appelait dans le canton le *ruisseau puant*. Cotte communiqua ses observations à l'Académie des Sciences (voyez *Hist. de l'Acad.*, année 1766, p. 38), et consigna dans un mémoire, présenté l'année suivante à cette société, les expériences qu'il avait faites pour s'assurer de la nature de cette eau, et la comparer avec les plus célèbres eaux minérales anciennement connues. Cotte s'était surtout appliqué à cette partie de la physique qui traite de l'atmosphère et des phénomènes qui s'y développent, et il devint, pour ainsi dire, le créateur d'une science nouvelle, la météorologie, dont les éléments jusqu'à lui n'avaient guère consisté qu'en des observations éparses et quelques aperçus incohérents. Doué d'une sagacité peu commune et d'un esprit d'ordre et d'une patience à toute épreuve, il répétait et notait sur des registres, trois fois par jour, des observations détaillées, dont il donna le résultat au public dès l'année 1765, dans le *Journal de Physique*, la *Connaissance des temps*, les *Mémoires de la Société royale de Médecine*, etc. Il entretenait une correspondance étendue avec les savants français et étrangers, dont il était comme le centre, ayant été chargé par l'Académie des Sciences et par la Société royale de Médecine de rédiger et de comparer les observations relatives à la météorologie que les correspondants de ces deux sociétés lui faisaient parvenir des différentes parties du monde. En 1769 l'Académie des Sciences l'avait inscrit au nombre de ses correspondants; il devint en outre associé ou correspondant de dix-neuf autres sociétés savantes, françaises ou étrangères. Il étudiait sans cesse les moyens d'être utile aux habitants des campagnes, et donna par suite une attention particulière à l'économie rurale. Il s'occupa de l'éducation des abeilles, et fit à Montmorency, sur le chaulage des blés, des expériences répétées par Duhamel en Gâtinois, et par Tessier en Beauce; il en fit sur la végétation du blé dans diverses espèces de terre ou dans des mélanges de substances minérales, et les compara avec celles de Tillet, aux environs de Paris; enfin il suivit, à la demande de l'abbé Rozier, pendant plusieurs années la culture comparée de vingt-cinq espèces de vignes.

Cotte est auteur d'ouvrages publiés séparément et d'un grand nombre de mémoires, d'opuscules et d'articles insérés pour la plupart dans les recueils des sociétés savantes. Voici les titres des principaux de ses écrits : *Traité de Météorologie*; Paris, Imp. roy., 1774, in-4°; — *Méthode que l'on peut suivre dans la rédaction des observations météorologiques pour établir la température moyenne de chaque mois et de chaque année*; Paris, 1781, in-4°, publiés par la Société royale de Médecine; — *Description d'un nouvel hygromètre comparable inventé par Buissart, avec le détail des principes de construction*; Paris, 1787, in-4°; — *Leçons élémentaires d'histoire naturelle par demandes et par réponses, à l'usage des enfants*; Paris, 1787, in-12; 4° édit., ibid., 1828, in-12; — *Leçons élémentaires d'histoire naturelle à l'usage des jeunes gens*; Paris, 1787, in-12; 4° édition, ibid., 1828, in-12; — *Manuel d'histoire naturelle, ou tableaux systématiques des trois règnes, pour servir de suite aux Leçons élémentaires*; Paris, 1787.

in-8°; — *Mémoires sur la météorologie, pour servir de suite et de supplément au Traité de Météorologie;* Paris, Imp. roy., 1788, 2 vol. in-4°: ces mémoires sont au nombre de vingt-deux; les premiers renferment des détails intéressants sur les phénomènes que présente l'atmosphère; l'auteur y expose et y discute les diverses opinions qu'on a eues sur les causes et les effets de ces phénomènes; il donne les moyens de les observer avec précision, la manière de rédiger les observations et de les rendre uniformes; enfin, il rapporte les nouvelles expériences qu'on a faites et les conséquences qu'on en a tirées; — *Leçons élémentaires de Physique, d'Astronomie et de Météorologie;* Paris, 1788, in-12; réimprimées pour la quatrième fois, Paris, 1828, in-12, sous le titre de : *Leçons élémentaires de Physique, d'Hydrostatique, d'astronomie et de Météorologie, avec un traité de la sphère par demandes et par réponses, à l'usage des enfants;* — *Leçons élémentaires d'Agriculture;* Paris, 1790, in-12; — *Catéchisme à l'usage des habitants de la campagne, sur les dangers auxquels leur santé et leur vie sont exposées, et sur les moyens de les prévenir et d'y remédier;* Paris, 1795, in-12; — *Leçons élémentaires sur le choix et la conservation des grains, sur les opérations de la meunerie, de la boulangerie et sur la taxe du pain;* Paris, 1795, in-12; 2e édit., Avignon, 1840, in-18; — *Leçons d'Histoire naturelle sur les mœurs et l'industrie des animaux;* Paris, 1799, 2 vol. in-12, reproduites sous les titres de : *Beautés de l'Histoire naturelle des animaux* et de *Beautés de l'Histoire naturelle de Buffon, ou leçons sur les mœurs et sur l'industrie des animaux;* Paris, 1819, 2 vol. in-12, 74 planches; — *Notes sur la chaleur et la sécheresse extraordinaires de l'été de l'an* VIII (1800), *avec des recherches sur les grandes sécheresses observées dans le climat de Paris depuis plus d'un siècle, sur les grands abaissements de la Seine, et sur la température froide qui accompagne ordinairement le solstice d'été;* sans lieu ni date, in-4°; — *Vocabulaire portatif des mécaniques;* Paris, 1801, in-12; — *Recherches relatives à l'influence des constitutions lunaires, boréales et australes, sur la température et les variations de l'atmosphère;* Paris, 1801, in-4°. C'est la réunion de divers articles extraits du *Journal de Physique;* — *Extraits des mémoires envoyés au concours pour le prix proposé par la Société d'Agriculture du département de la Seine, en l'an* IX, *sur l'éducation des abeilles, rédigé par Cotte, l'un des commissaires nommés par la Société;* Paris, 1813, in-8°.

Cotte a fourni au recueil des savants étrangers annexé aux Mémoires de l'Académie des Sciences: *Mémoire sur une nouvelle eau minérale sulfureuse découverte dans la vallée de Montmorency, près Paris*, en 1766 (tome VI, 1774); — *Mémoires sur la météorologie qui contient l'extrait des observations météorologiques faites à Paris pendant dix ans, depuis le 1er janvier 1763 jusqu'au 31 décembre 1772, par M. Messier, de l'Académie des Sciences, avec une méthode pour analyser ces sortes d'observations* (tome VII, 1776).

Il a inséré dans les Mémoires de l'Institut, section des sciences mathématiques et physiques : *Observations météorologiques faites à Montmorency pendant l'an* V *de la république* (tome IV, 1803); — *Année moyenne conclue des observations météorologiques faites à Paris pendant trente-trois ans* (1763-81, et 83-96), *par M. Messier, et pendant vingt-neuf ans* (1768-96) *par Cotte* (ibid.).

Les Mémoires de la Société royale de Médecine contiennent de lui : *Mémoire sur la topographie médicale de Montmorency et de ses environs* (1779). Cet opuscule obtint le prix d'encouragement pour la topographie médicale proposé par cette société, qui le fit publier pour servir de modèle aux travaux de ce genre.

Il a publié dans le *Journal de Physique : Vues sur la manière d'exécuter le projet d'une mesure universelle, décrété par l'Assemblée nationale* (tome. XXXVIII, 1791); — *Mémoire sur la comparaison des opérations relatives à la mesure de la longueur du pendule simple à secondes, et à celle d'un arc du méridien pour obtenir une mesure universelle* (tome XXXIX, 1791); — *Recherches sur la marche diurne et simultanée du mercure dans le baromètre à Bordeaux et à Montmorency pendant sept ans, et à Bordeaux et à Laon pendant huit ans* (tome XLII, 1793); — *Recherches relatives à l'effet que les variations de température produisent sur la marche du mercure dans le baromètre* (id., id); — *Recherches sur les constitutions de l'année médicale en France, ou rapport des maladies régnantes dans cinquante-six villes de France, avec les températures* (tome XLIII, 1793); — *Axiomes météorologiques, ou résultats généraux de mes observations depuis trente ans, et de toutes celles que mes recherches et ma correspondance m'ont fournies* (tome XLIV, 1794); — *Notice des grands hivers dont il est fait mention dans l'histoire et dans les recueils des sociétés savantes, et des grandes inondations de la Seine, à Paris, avec quelques détails sur le froid du mois de nivôse an* VII (tome XLVIII, an VII) — *Projet d'observations à faire sur les époques de la foliation, de la floraison, et de la maturité du fruit ou de la graine des arbres, arbustes et plantes que l'on cultive dans les jardins botaniques et dans les serres chaudes, et sur la température moyenne correspondante à ces différentes époques* (tome LX, 1805); — *Mémoire sur la période lunaire de dix-neuf ans, dans lequel on établit par le calcul la tem-*

pérature moyenne probable dans le climat de Paris, pour chaque mois des années correspondantes, composant les cinq périodes comprises dans le dix-neuvième siècle, conclue des observations faites dans le même climat pendant les trois dernières périodes du dix-huitième siècle (tome LXI, 1805); — *Tableau chronologique des principaux phénomènes météorologiques observés en différents pays, depuis trente-trois ans (de 1774 à 1806), et comparés avec les températures correspondantes du climat de Paris* [lu à l'Institut national] (tome LXV, 1807); — *Note sur les observations de l'inclinaison de l'aiguille aimantée faites en France et en Hollande* (tome LXVI, 1808); — *Mémoire sur la température extrême et moyenne résultant des observations faites dans cent-seize villes, rangées par ordre de latitude* (tome LXVII, 1808); — *Recueil d'expériences et d'observations relatives à différents points de physique et de météorologie, faites à l'aide du thermomètre* (tome LXVIII, 1809); — *Rapport du nombre des élévations du baromètre de ligne en ligne dans chaque saison, avec les variations de l'atmosphère, année moyenne conclue des observations faites trois fois par jour à Paris et à Montmorency en* 1806, 1807 *et* 1808 (id., id.). Il a fourni aux Actes de la Société d'Histoire naturelle de Paris : *Mémoire sur l'histoire naturelle de l'air et des météores du climat de Paris* (tome I, Ire partie).

Il a donné dans le Journal des Mines : *Observations météorologiques faites à Laon, de 1783 à 1786* (tome VI, n° 32); — *Élévations moyennes du baromètre dans cent vingt-huit villes de France, rangées selon l'ordre de leur hauteur au-dessus du niveau de la mer, avec le nombre des années d'observations qui ont servi pour chaque ville à déterminer ces élévations moyennes* (tome XXIII, n° 136).

On doit en outre à Cotte : *Table générale des articles contenus dans les vingt-six derniers volumes du* Journal de Physique, *depuis 1787 jusqu'en 1802, pour faire suite à celle qui est imprimée à la fin du second volume de l'année 1786*; Paris, sans date, in-4°; — *Table des matières traitées dans les ouvrages qui composent la Bibliographie astronomique de Lalande*; Paris, Imp. impér., 1803, in-4°; — *Table générale des matières contenues dans l'Histoire et dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, avec la table alphabétique des noms des auteurs, 1781-1790*; Paris, 1809, in-4°. Il a fourni des notes pour l'édition du *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres, publié par la Société d'Agriculture de Paris; Paris, 1804-1805, 2 vol. in-4°. Il a été l'un des auteurs du *Complement* (Paris, 1805, 2 vol. in-4°) du *Cours complet d'Agriculture* de l'abbé Rozier. Enfin, il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels il faut citer : les troisième, quatrième et cinquième volumes des *Mémoires sur la Météorologie*. Le cinquième contient la *Correspondance météorologique de l'auteur*. Ces trois volumes se trouvent à la bibliothèque de la Société impériale et centrale d'Agriculture; — *Catalogue de la bibliothèque des prêtres de l'Oratoire de la maison de Montmorency, dressé* en 1774, in-fol., qui fait partie de la bibliothèque de Pontoise.

E. Regnard.

Archives de l'empire, registres de l'Oratoire. — Sylvestre, *Notice sur L. Cotte*, dans les *Mémoires de la Société royale d'Agriculture*, année 1816. — *Archives municipales de Montmorency*. — *Documents particuliers*.

COTTE, nom d'une famille qui a fourni à la France plusieurs architectes célèbres.

***COTTE** (*Frémin* DE), architecte ordinaire de Louis XIII, est signalé comme ayant servi en qualité d'ingénieur au siége de La Rochelle. Les autres membres sont :

COTTE (*Robert* DE), architecte, petit-fils du précédent, né à Paris, en 1657, mort en 1735. Beau-frère et élève de Mansart, Robert de Cotte acheva la chapelle de Versailles, et se rendit célèbre par la belle colonnade ionique du grand Trianon. La fontaine de la place du Palais-Royal, récemment démolie, le portail des PP. de la Charité, et un grand nombre d'hôtels de Paris ont été construits sur ses dessins; on admire surtout la grande galerie de l'hôtel de La Vrillière, aujourd'hui Banque de France. Le portail de Saint-Roch fut aussi exécuté sur ses dessins, mais seulement après sa mort. Il donna encore les plans de la place Bellecour à Lyon et des grands bâtiments qui en décorent les deux petits côtés, ceux de l'abbaye de Saint-Denis, aujourd'hui maison de la Légion d'Honneur, des palais épiscopaux de Verdun et de Strasbourg, enfin des palais des électeurs de Cologne et de Bavière, du comte de Hanau et de plusieurs autres princes allemands.

Robert de Cotte fut directeur de l'Académie d'Architecture, et eut le titre de vice-protecteur de celle de Sculpture et de Peinture. A la mort de Mansart, en 1708, il le remplaça dans les charges du premier architecte du roi et de directeur de la Monnaie des médailles. Louis XIV, qui avait pour lui la plus grande estime, le décora du cordon de Saint-Michel. On attribue à cet artiste l'introduction de l'usage d'orner de glaces les cheminées. Cette innovation ne manqua pas dans le principe de soulever de nombreuses critiques; on fit remarquer combien il était peu sensé de figurer un *percé* là même où le coffre de la cheminée nécessitait une partie pleine; mais on passa bien facilement condamnation sur ce contre-sens apparent en faveur du charme que les glaces ainsi disposées donnaient aux appartements, par le prolongement perspectif des lignes d'architecture et le réfléchissement infini des lumières. E. B—n.

Pingeron, *Vies des Architectes*.

COTTE (*Jules-Robert* DE), architecte français,

fils du précédent, mort en 1767. Il succéda à son père dans ses divers emplois, et éleva, d'après les dessins de son père, le portail de Saint-Roch et le Château-d'Eau. Il entra à l'Académie d'Architecture en 1714.

*COTTE (*Louis* DE), architecte français, frère du précédent, mort en 1742. Il n'est connu que par les registres de l'Académie d'Architecture, où il fut reçu en 1724.

Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*. — *Magasin pittoresque*, 1850. — Le Bas, *Dict. encycl., de la France*.

*COTTER ou COTTERUS. Voyez KOTTER.

COTTEREAU (*Claude*), écrivain français du seizième siècle, né à Tours, fit ses études à Poitiers, fut jurisconsulte d'abord, puis ecclésiastique. Bouchet le qualifie d'archiprêtre de Tours, et Lacroix du Maine et Du Verdier lui donnent la qualité de chanoine de Notre-Dame de Paris. Il était fort versé dans les langues grecque et latine et connaissait l'hébreu. On a de cet auteur un ouvrage latin intitulé : *De Jure et privilegiis Militum libri tres*; — *De Officio Imperatoris liber unus*; — et une traduction française des douze livres, *Des Choses Rustiques de Columelle*.

Le premier de ces ouvrages a été imprimé à Lyon, en 1539, in-folio, par Étienne Dolet, avec une dédicace au cardinal du Bellay. L. D.

Goujet, *Bibliothèque littéraire*.

COTTEREAU (*Jean*), dit JEAN CHOUAN, premier chef de la chouannerie, né dans la commune de Saint-Berthevin (Mayenne), le 30 octobre 1757, mort le 29 juillet 1794. Ses parents étaient de père en fils bûcherons et sabotiers. Pour exercer leur état, ils vivaient habituellement au milieu des bois, dans des barraques ou *loges* de branchages et de copeaux. Jean Cottereau, le second de quatre frères, eut pour berceau une de ces cahutes, dans la forêt de Concise. Le sobriquet de *chouan* (chat-huant) donné à son aïeul, qui était d'une humeur triste et taciturne, était de là resté à la famille.

Dès sa première jeunesse, Jean Cottereau fit la contrebande du sel. C'était une grande industrie sur la lisière du Maine limitrophe de la Bretagne, cette dernière province, par ses privilèges de *pays d'états*, ayant le sel à beaucoup meilleur marché. Le métier de *faux saunier*, comme on appelait ceux qui faisaient cette contrebande, n'attirait sur eux aucun blâme dans l'opinion populaire. Chacun était disposé à les aider, sans croire que l'on fît tort au roi, vu que l'impôt du sel était affermé : quant aux *gabeleurs* ou agents de cet impôt, on les détestait. Leur guerre incessante avec les faux sauniers tournait souvent en luttes ouvertes. A la suite d'une de ces rencontres, Jean Cottereau fut arrêté. La mère, veuve alors, se rendit à pied à Versailles pour implorer la grâce de son fils : elle parvint jusqu'à Louis XVI, et la grâce fut accordée. Jean Cottereau devint soldat. Engagé dans le régiment *maréchal de Turenne*, en garnison à Lille, il se crut un jour, sur une circonstance mal interprétée, menacé par une dénonciation; il partit précipitamment, et regagna son pays. Poursuivi comme déserteur, il fut heureux de ne subir, grâce à des protections, qu'une détention de deux ans, à Rennes. Sorti de prison, Jean Cottereau trouva une occupation honorable (une surveillance de biens) dans une commune voisine de la sienne, et même à la révolution il y fut nommé officier de la garde nationale. Ardent royaliste, les événements lui firent donner sa démission. Le 15 août 1792, comme on procédait à l'appel des volontaires dans le bourg de Saint-Ouen des Toits, à deux lieues de Laval, Jean Cottereau excita les jeunes gens à la résistance. Son appel fut entendu; il forma une première bande, mais elle fut bientôt dispersée. Alerte et vigoureux, connaissant parfaitement le pays, expert à toutes les ruses du contrebandier, Cottereau se mit alors à faire, par pur dévouement, le métier périlleux de guide pour les prêtres et les proscrits. Il fut en même temps un agent actif de la conspiration de La Rouairie (*voyez* ce nom), qui devait embrasser toute la Bretagne et les contrées voisines. La tentative de La Rouairie ayant péri avec lui, Jean Cottereau, qui s'était levé de nouveau, ainsi que son frère François et quelques autres, n'en resta pas moins en armes. Il prit pour retraite le bois de Misdon, voisin de Saint-Ouen des Toits et de *La Closerie*, ou petite métairie des Poiriers, que possédait sa famille. Là, lui et sa bande se construisirent des huttes, et se creusèrent des retraites souterraines introuvables. D'ordinaire, ils étaient une quarantaine, rarement plus de cent, pour leurs expéditions. Par ses audacieux coups de main, Jean Cottereau n'en tenait pas moins en haleine trois à quatre mille hommes de troupes de ligne et de gardes nationales. Son surnom de *Chouan*, devenu populaire, fut étendu à ses camarades. On l'appliqua ensuite à tous ceux qui firent, sur la rive droite de la Loire, cette guerre de partisans appelée elle-même *chouannerie*, et qui avait commencé par un si faible noyau. On a dit aussi que les insurgés imitaient le cri du chat-huant pour s'appeler et se reconnaître, et que de là le nom de *chouans* leur était venu; mais l'autre étymologie paraît beaucoup plus probable.

En octobre 1793, quand les Vendéens passèrent la Loire et traversèrent le Maine, Jean Cottereau vint les rejoindre à Laval avec quatre à cinq cents jeunes gens qu'il avait rassemblés. Bientôt on compta cinq mille de ces Manceaux; ils se rallièrent au prince de Talmont, qui avait de vastes domaines dans le pays, et formèrent un corps particulier, appelé la *petite Vendée*. Dans cette campagne d'outre-Loire, Jean Cottereau se distingua par son instinct militaire, non moins que par son intrépidité, notamment à la bataille de Laval, à l'attaque de Granville, aux

journées de Dol et du Mans. Lui et les siens étaient toujours à l'avant-garde, parmi les plus intrépides. Après le désastre du Mans (12 décembre 1793), Jean Cottereau regagna le bas Maine, et reprit sa petite guerre d'embuscades et de surprises. Des Vendéens fugitifs, répandus dans les campagnes, contribuèrent à grossir les bandes isolées des chouans. Jean Cottereau espéra enlever et sauver Talmont, captif, quand on le conduirait de Rennes à Laval; il comptait sur l'influence du prince pour régulariser l'insurrection du Maine. Mais, ne sachant pas lire, il ne put assez tôt prendre connaissance d'un avis qu'on lui envoyait, et le projet fut manqué.

Jean Cottereau en fut inconsolable. D'autres coups l'accablèrent. Son frère François, auxiliaire précieux par l'intelligence et le courage, était mort des suites d'une blessure causée par son propre fusil; ses deux sœurs, jeunes filles de seize et dix-huit ans, saisies dans leur chaumière, furent traînées à Laval et périrent sur l'échafaud. Pierre, l'aîné des quatre frères, que la douceur de son caractère, exclusivement tourné vers la dévotion, avait empêché d'abord de porter les armes, fut pris et subit le même sort. Peu après (28 juillet 1794), Jean Cottereau se trouvait dans une métairie, quand une troupe de patriotes des environs, avertie par des espions, vint l'y surprendre. Déjà hors d'atteinte, ainsi que ses hommes, il se dévoua pour sauver sa belle-sœur, femme de son frère René, qui, enceinte et embarrassée dans sa fuite, l'appelait à son secours. Il revint sur ses pas, fit face aux patriotes, attira leur attention et leur feu sur lui, et fut mortellement atteint d'une balle. S'appuyant sur son fusil, il eut cependant la force de se traîner plus loin. Rapporté par ses compagnons dans le bois de Misdon, il leur adressa jusqu'à ses derniers moments de pieuses exhortations, de sages conseils, et expira le lendemain matin. Jean Cottereau avait une physionomie énergique et martiale. Quoique traqué sans cesse comme une bête fauve, il unissait la générosité à la bravoure. Plusieurs fois il épargna des ennemis personnels, entre autres un juge de paix, son persécuteur acharné. Lors de l'occupation de Laval par les royalistes, il se conduisit de même envers le président du tribunal de cette ville, qui l'avait condamné à mort par contumace.

De toute cette famille, il ne survécut que le dernier frère, *René*, qui avait aussi pris part à ces luttes. C'était le seul des quatre qui fût marié. Chargé d'enfants, subsistant avec peine de son travail, il reçut une petite pension de la Restauration, et mourut octogénaire, au mois de mai 1846. TH. MURET.

Lettres sur la Chouannerie, par Duchemin-Descepeaux. — Th. Muret, *Hist. des Guerres de l'Ouest.*

* **COTTEREAU** (*Thomas-Jules-Armand*), jurisconsulte français, né à Tours, en 1733, mort le 28 novembre 1809. On a de lui : *Le Droit général de la France, et le Droit particulier de la Touraine et du Loudunois*; Tours, 1778-88, 3 vol. in-4°; — *Coutume de Touraine*; Tours, in-4°; — *Instruction utile aux curés et aux notaires requis de recevoir des testaments*; ibid.; et divers autres ouvrages de procédure.

Chalmel, *Histoire de la Touraine.* — Merlin, *Repertoire de Jurisprudence.* — Quérard, *La France littéraire.*

* **COTTEREAU** (*P.-L.*), médecin français. Reçu docteur à Paris, en 1825, il a été agrégé de la Faculté de Paris et professeur de matière médicale, de thérapeutique et de pharmacologie. M. Cottereau a pris part à la rédaction de la *Botanique médicale et industrielle*, du *Dictionnaire universel de Botanique agricole*, de l'*Encyclopédie des Sciences médicales* et du *Dictionnaire de Médecine usuelle*. On a en outre de lui : *Mémoire sur l'emploi du chlore gazeux dans le traitement de la phthisie pulmonaire*; Paris, 1830, in-8°; — *Traité élémentaire de pharmacologie, contenant la description sommaire des substances médicamenteuses simples, la préparation des médicaments officinaux et magistraux français et étrangers, l'appréciation des propriétés physiologiques des médicaments, leurs modes d'administration et l'art de formuler*; Paris, 1835 et 1839, in-8°. « Cet ouvrage, divisé en trois livres : *Pharmacomathie*, ou matière médicale; *Pharmacotechnie*, ou art de préparer les médicaments; et *Pharmacodynamie*, ou appréciation des propriétés des substances médicales, est, dit M. Trousseau, le seul traité complet e ce genre que possède la science pharmacologique; » — *Des modifications que la connaissance des causes des maladies peut introduire dans leur traitement*; Paris, 1839, in-8°; — *Formulaire général, ou guide pratique du médecin, du chirurgien et du pharmacien*, etc.; Paris, 1840, in-24.

Les Médecins de Paris, etc. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française.* — Trousseau, dans le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales.*

* **COTTEREAU DU COUDRAY** (*Jean-Baptiste-Armand*), théologien français, né à Tours, le 25 janvier 1607, mort en 1770. Il était curé de Donne-Marie-en-Montois, président des conférences ecclésiastiques et membre de l'Académie de Villefranche. On a de lui : *Poésies*; Paris, 1750, in-8°; — *Éloge funèbre du Dauphin*; — *Sentiments d'un chrétien à l'heure de sa mort*; — *Lettre sur la mort de Languet, archevêque de Sens*; 1753, in-4°.

Feller, *Dictionnaire historique.* — Quérard, *La France littéraire.*

* **COTTEREL** (*Alexis-François*), littérateur français, mort à Paris, le 5 février 1775. Il était docteur en Sorbonne, curé de Saint-Laurent de Paris et censeur royal. On a de lui : *Description des fêtes données à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne*; Paris, 1751, in-4°; — *Discours sur les mariages à l'occa-

sion de la naissance du duc de Bourgogne; ibid.; — *Discours sur l'assassinat du roi* (Louis XV); 1757, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Querard, *La France littéraire*.

* COTTEREL (*Charles*), traducteur anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle, il étudia à Oxford, et devint maître des requêtes sous Charles II. En 1686 il se démit en faveur de son fils des fonctions de maître des cérémonies, qui restèrent dans sa famille pendant plusieurs générations. Il avait une connaissance assez rare des langues vivantes. On a de lui : Une traduction du roman français intitulé : *Cassandre*; — Une traduction de l'*Histoire des guerres civiles de France* de Davila; des traductions de divers ouvrages espagnols.

Wood, *Athen. Oxon.*

*COTTIGNON (*Pierre*). *Voy.* COTIGNON.

* COTTIN (*Jean*), médecin français, vivait dans la remière moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: *Traité de la Peste, fait en faveur de la ville de Laon;* Paris, 1722, in-18.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, III, (éd. Fontette).

COTTIN (Mme), née *Sophie* RISTAUD, romancière française, née en 1773, à Tonneins (Lot-et-Garonne), morte à Paris, le 25 août 1807. Élevée à Bordeaux par une mère éprise de la littérature, la jeune Sophie partagea aisément cette passion; mais, mariée dès l'âge de dix-sept ans à un riche banquier de cette ville et amenée à Paris par son époux, l'accomplissement de ses devoirs, les soins de sa maison l'empêchèrent d'abord de se livrer à son goût naturel. Devenue veuve de bonne heure, madame Cottin à vingt-cinq ans ignorait encore son talent; une bonne action le lui révéla. Un de ses amis était proscrit, obligé de quitter la France : par suite des événements de l'époque et de quelques revers particuliers, les ressources pécuniaires de Mme Cottin étaient alors peu étendues; mais en quelques semaines elle écrivit *Claire d'Albe*, et le produit de ce joli roman, publié (1798) sous le voile de l'anonyme, fut consacré à soulager une infortune. Telle fut également l'honorable destination de tous ceux qui le suivirent.

Restée sans époux et sans aucun fruit de cet hymen, Mme Cottin, plus que toute autre, pouvait, sans craindre le blâme, se livrer à ses occupations favorites; mais sa modestie redoutait l'éclat et le bruit. Longtemps ses ouvrages ne portèrent d'autre indication que celle-ci : « par l'auteur de *Claire d'Albe* ». Le grand succès de *Malvina* (1800), composition qui n'est pas sans défauts, mais qu'anime une bien vive sensibilité, et le succès encore plus éclatant d'*Amélie Mansfield* (1802), ce roman si vrai, si touchant, ne permirent plus à Mme Cottin de garder un secret trahi par ses triomphes. Toutefois, en acceptant le renom de femme auteur, elle sut en éviter les écueils et les ridicules : jamais elle ne répondit aux critiques de ses productions qu'en cherchant à les perfectionner; et, joignant à son talent de prosateur celui de composer des vers agréables, jamais elle ne consentit à les imprimer, car elle ne se consolait de sa réputation qu'en songeant que quelques bons sentiments pourraient naître de la lecture de ses ouvrages; et en n'y cherchant qu'une réussite d'amour-propre, elle se fût trouvée sans excuse.

Élisabeth (1806), la production la plus touchante peut-être qui ait été tracée par le cœur, ajouta encore à sa renommée. *Mathilde*, où tant de poésie, un coloris si brillant vinrent se joindre aux autres mérites de la romancière, n'était sans doute que le premier essai d'un plus vaste essor; mais une fatale destinée avait marqué là le terme de ses travaux et bientôt de ses jours. Une maladie mortelle, accompagnée de souffrances de plusieurs mois, vint l'atteindre dans la retraite qu'elle s'était choisie. On a dit qu'une passion ardente et non partagée en avait été la première cause : celle qui peignit si bien l'amour pouvait en effet le ressentir tout entier.

Les romans de Mme Cottin ont eu de nombreuses éditions, et survivront aux monstrueuses exagérations de tant d'auteurs de nos jours. Toujours préoccupée du désir d'être utile, elle avait entrepris un roman sur l'éducation; elle a aussi laissé inachevé un ouvrage intitulé : *La religion prouvée par le sentiment*. Aucun écrivain, à coup sûr, n'aurait pu mieux qu'elle remplir les promesses d'un titre semblable. [Louise OZENNE, dans l'*Encycl. des Gens du M.*]

Auguis, *Notice historique sur la vie et les écrits de Me Cottin*, in-8°. — *Le Plutarque français*. — Rabbe, Sainte-Beuve, etc., *Biog. portat. des Contemp.*

COTTIUS (*Marcus Julius*), prince ligurien, fils de Donnus, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Roi de plusieurs des tribus liguriennes qui habitaient cette partie des Alpes appelée, du nom de Cottius, *Alpes Cottiennes*, il résista aux Romains longtemps encore après la soumission de la plupart de ses compatriotes. Il finit cependant par se soumettre, et obtint de l'empereur le titre de préfet et l'administration de douze tribus liguriennes. Pour témoigner sa reconnaissance à Auguste, Cottius lui éleva à Segusium, aujourd'hui Suze, un arc de triomphe qui existe encore. Les inscriptions de ce monument donnent au prince ligurien le nom de M. Julius Cottius, et énumèrent les peuples confiés à son administration. Son autorité passa à son fils, qui porta aussi le nom de M. Julius Cottius, et qui reçut de Claude le titre de roi; mais ce petit royaume fut réduit par Néron en province romaine.

Ammien Marcellin, XV, 10. — Strabon, IV, 204. — Pline, *Hist. nat.*, III, 20. — Orelli, *Inscr.* n° 626. — Dion Cassius, IX, 24. — Suétone, *Nero*, 18. — Aurelius Victor, *Cæsar*, 5; *Epit.*, 5. — Eutrope, VII, 14. — A Thierry, *Hist. des Gaulois*, III, 294.

COTTON (*Charles*), poëte anglais, né à

Beresford, dans le comté de Stafford, en 1630, mort en 1687. Il se fit connaître par ses poésies burlesques. Après avoir fait ses études à Cambridge, il voyagea en France, et à son retour en Angleterre, il résida chez son père à Beresford. Il se maria deux fois; en proie à des embarras pécuniaires fréquents, il lui arriva un jour d'être emprisonné pour dettes. On place au premier rang de ses ouvrages : *Scarronides, or Virgil travesty*; 1678 : c'est le premier chant de l'Énéide, en vers burlesques, dans le genre de Scarron; on a comparé l'œuvre de Cotton à celle de l'auteur d'*Hudibras* c'est là une exagération qui ne se soutient guère, mais elle prouve la verve et l'entrain du poëte. On a en outre de Charles Cotton : *Corneille's* Horace *translated from the french*; Londres, 1771, in-4°; — *The Wanders of the Peak, a poem*; ibid., 1681, in-8°; — *Scoffer scoffe, or several Dialogues of Lucian, translated into burlesque verse*; ibid., 1675, in-8°. On voit que Cotton a fait pour Lucien ce qu'il avait commencé pour Virgile; — *Instruction how to angle for trant, or grayling in a clear stream, or supplement to Isaac Walton's Treatise on Angling*; Londres, 1676, in-8°. Ses œuvres complètes ont été publiées sous le titre : *Works*; à Londres, 1751, treizième édition. Ce chiffre témoigne de la vogue dont jouissait Charles Cotton.

Cibber, *Lives of Poets*. — Granger, *Biog. hist.* — *Biog. Brit.*; *Life of Cotton by sir John Hawkins*.

COTTON (*Jean*), théologien américain, d'origine anglaise, né en 1585, mort en 1652. Il étudia à Cambridge, et se rendit ensuite à Boston, où il prêcha avec le plus grand succès. Trois ans plus tard il arbora les doctrines des non-conformistes, et fut obligé de renoncer à la prédication. Il se rendit alors en Angleterre, où pendant plus de vingt années il s'efforça de faire triompher les idées de son parti. Il s'attira par là la haine et les persécutions du clergé dominant, à tel point qu'il dut fuir de localité en localité. En 1633 il retourna à Boston, où la population l'accueillit avec enthousiasme. On a de lui : *God's Way and course in bringing to the soul the ways of life and peace*; Londres, 1641, in-4°; — *Exposition of the Cantics*; Londres, 1642, in-8°; — *The Clearing of some doubt concerning predestination, there of by W. Twisse*; ibid., 1646, in-4°; — *The Way of congregational churches cleared, against R. Baily*; ibid., 1648, in-4°; — *A Survey of the Church discipline*; ibid., 1648, in-4°; — *Exposition upon the Ecclesiastes*; ibid., 1654, in-8°

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gel.-Art.-Lexic.*

COTTON (*Nathaniel*), poëte et médecin anglais, mort en 1788. Il étudia la médecine à Leyde, sous Boerhaave, et à son retour il se livra à la pratique médicale à Dunstable, puis à Saint-Alban. Il dirigea ensuite pendant plusieurs années une maison d'aliénés. Il eut pour ami le poëte Cowper, auquel il avait donné des soins. On a de lui : *Visions in verse, for the instruction of younger minds*. Cet ouvrage assure à Cotton un rang honorable parmi les poëtes du second ordre.

Chalmers, *Biog. Dict.*

COTTON ou **COTON** (Le P. *Pierre*), théologien français, de l'ordre des Jésuites, né à Néronde, dans le Forez, en 1564, mort à Paris, le 19 mars 1626. Après avoir étudié à Paris et à Bourges, il alla à Turin, où il se laissa décider par son confesseur à entrer chez les jésuites. Ce fut en vain que son père, secrétaire de la reine mère, fit des efforts pour empêcher l'accomplissement de cette résolution. Après avoir séjourné ensuite pendant quelque temps à Milan, à Rome, et dans d'autres villes d'Italie, Pierre Cotton vint en France, y prêcha avec succès et opéra de nombreuses conversions. Recommandé par le maréchal de Lesdiguières, il fut reçu à la cour, où il réussit à s'attirer la confiance du roi Henri IV, qu'il accompagna dans ses voyages, et dont il devint le confesseur. Uniquement occupé des intérêts de son ordre, Cotton refusa les honneurs que lui offrait le roi, notamment l'archevêché d'Arles et le chapeau de cardinal. Les jésuites lui furent redevables de leur rappel et du rétablissement de leurs maisons; plus tard il leur fit accorder le droit de prêcher, qu'ils avaient vainement sollicité jusque alors. Lors du meurtre du roi par Ravaillac, le 14 mai 1610, Cotton, dans un ouvrage intitulé : *Lettre déclaratoire de la doctrine des pères jésuites, conforme aux doctrines du concile de Constance* (Paris, 1610, in-12), essaya de défendre son ordre des accusations dont il était l'objet; mais cette apologie rencontra des contradictions, notamment dans l'*Anti-Cotton, ou réfutation de la* Lettre déclaratoire *du P. Cotton, dans laquelle on prouve que les jésuites sont coupables et auteurs du parricide commis en la personne de Henri IV*; Paris, 1610, in-12. Les jésuites ne furent cependant pas inquiétés : Marie de Médicis était loin de leur être défavorable, et Cotton en particulier eut la direction de la conscience de Louis XIII, comme il avait eu celle du feu roi, dont on disait assez plaisamment : « Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles. » Lorsque d'Albert de Luynes devint tout-puissant auprès de Louis XIII, le P. Cotton, que le connétable n'aimait guère, se retira de la cour, et alla visiter la maison des novices de son ordre à Lyon, y séjourna quelque temps, et se rendit ensuite en missionnaire dans le midi de la France et en Italie ; enfin, il revint à Paris, où il prêcha encore devant Louis XIII. Il mourut dans la maison professe des jésuites.

Le P. D'Orléans, *La Vie du P. Cotton*; Paris, 1688. — Baillet, *Jugements des Savants*, VI. — Clément, *Bibl. cur.*, I, 364. — Sax, *Onomast. liter.*, IV. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXII.

COTTON (*Robert* BRUCE), célèbre antiquaire anglais, né à Denton, le 22 janvier 1570, mort le 6 mai 1631. Il commença ses études à l'école de Westminster, et les continua à Cambridge, où il prit ses degrés. Il se rendit ensuite à Londres, où dès lors il n'écouta plus que son goût pour les antiquités. Bientôt il devint membre de la Société des Antiquaires. Cotton ne se borna pas à étudier pour lui-même; il ouvrit encore ses collections et même sa bourse aux autres, notamment à Sponde, Camden, etc. Jacques Ier l'éleva au rang de chevalier, et plus tard Cotton obtint un titre dont il avait conseillé la création, celui de baronet. Les manuscrits qu'il parvint à collectionner forment la bibliothèque *Cottonienne,* dont ses héritiers firent présent au roi, qui la réunit à la Bibliothèque de la Couronne. Elle fut brûlée avec une partie de cette dernière bibliothèque lors de l'incendie qui éclata le 23 octobre 1731; ce qui échappa aux flammes fut porté au *British Museum.* On en trouve la description dans le *Catalogue of the Manuscripts of King's library*, par Castley, Londres, 1734, in-12, et dans le *Catalogue of the Manuscripts in the Cottonian library deposited in the British Museum*, par Planta; Londres, 1802. Le fonds primitif avait été indiqué dans le *Catalogus librorum bibliothecæ Cottonianæ*, par Th. Smith; Oxford, 1696, in-fol. L'érudition de Cotton était telle, que le gouvernement aussi bien que les particuliers le consultaient sur les questions difficiles ou qui se rattachaient aux institutions des temps reculés. C'est ainsi qu'en 1608 il fit partie de la commission chargée d'examiner la situation de la marine, négligée depuis la mort de la reine Élisabeth; le mémoire qu'il rédigea sur cette question a été déposé dans la bibliothèque Cottonienne (mss. *Jul.*, *fol.* III). Le roi Jacques confia aussi à Cotton la mission de défendre la reine Marie d'Écosse contre les attaques dont elle était l'objet, surtout de la part de Buchanan. Le travail qu'il présenta à cet effet se trouve dans les *Annals of Queen Elyzabeth*, de Camden, ou à la suite des lettres (*Epistles*) du même auteur. En 1616 le roi confia à Cotton le soin de rechercher si les papistes, dont le nombre croissait de jour en jour, étaient passibles de la peine de mort ou seulement de la prison. C'est à cette mission que se réfère sans doute un écrit de Cotton intitulé : Observations sur la manière de prévenir sans effusion de sang l'accroissement des prêtres, des jésuites, des non-conformistes (*Considerations for the repressing of the increase of priests, jesuits, and recusants, without drawing of blood*). On conserve cette pièce dans la Bibliothèque de la Couronne. Lors de la négociation du mariage entre le prince Charles et l'infante d'Espagne, la chambre des communes chargea Cotton d'établir, d'après les traités antérieurement conclus avec la maison d'Autriche, que celle-ci avait toujours été de mauvaise foi et que toujours elle avait ambitionné la domination universelle. Plusieurs accusations, également mal fondées, troublèrent les dernières années de Cotton. Ami de Carr, comte de Somerset, il fut soupçonné d'avoir quelque connaissance de la mort de sir Thomas Overbury. Une autre fois, on trouva son nom sur une liste de personnages soudoyés par la cour d'Espagne, dans l'intérêt de certains projets dangereux que nourrissait cette puissance. Devenu membre du premier parlement sous le roi Charles Ier, Cotton s'associa, il est vrai, aux justes plaintes de la nation en 1628; mais il opina toujours dans le sens des mesures de modération; il se montra surtout dévoué au salut personnel du roi. L'année suivante fut marquée par un incident fâcheux, qui troubla ses derniers jours; on fit circuler un manuscrit intitulé : *A Project how a prince may make himself an absolute tyran* (Comment un prince peut s'ériger en tyran). Ce manuscrit s'était trouvé dans la bibliothèque Cottonienne et avait été imprudemment cité par le bibliothécaire. Robert Cotton, parfaitement innocent du fait, se livra à une scrupuleuse enquête, et découvrit que c'était une copie écrite à Florence, en 1613, par Robert Dudley, duc de Northumberland sous ce titre, changé depuis : Conseils à sa majesté pour la répression des impertinences du parlement (*Propositions for his majesty's service to bridle the impertinency of parliament*). Il ne pouvait rester aucun doute sur l'innocence de Cotton; mais les tracasseries qu'on lui fit éprouver, le séquestre prolongé de ses livres, aux mains des lords du sceau, toutes ces causes réunies, ainsi qu'il le leur fit dire lui-même, hâtèrent sa fin. Outre les ouvrages cités, on a de Robert Bruce Cotton : *A Discourse of the lawfulness of combat to be performed in the royal presence; — The Antiquity and dignity of Parliament; — A Narrative of count Gondomar's Transactions.* V. R.

Biog. Brit. — *Penny Cycl.* — Smith, *Vie de Cotton*, en tête du *Catalogus libror. manuscr. bibl. Cotton.*

COTTON DES HOUSSAYES (*Jean-Baptiste*), savant français, né à La Neuville-Chant-d'Oisel (Normandie), le 17 novembre 1727, mort à Paris, le 20 août 1783. Il professa longtemps la théologie à Rouen, et devint bibliothécaire de la Sorbonne. On a de lui : *Éloge historique de Maillet du Boulay*; Rouen, 1770, in-8°; — *Éloge historique de l'abbé de Saas;* 1775, in-8°; plusieurs articles sur la botanique dans le *Journal de Physique de* 1780; — *Oratio habita in comitiis generalibus Societatis Sorbonicæ*, etc.; Paris, 1781, in-12; — *Éloge historique de Chamousset*, en tête des œuvres de cet auteur; Paris, 1783, 2 vol. in-8°; — Plusieurs *Discours*, prononcés à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge de Rouen. Cotton des Houssayes a laissé en manuscrits : *Éléments d'histoire littéraire uni-*

verselle et *Traité des Universités de France.*

Année littéraire de 1780. — *Journal des Savants*, 1781. - Quérard, *La France litt.*

* **COTTRET** (*Pierre-Marie*), prélat français, né à Argenteuil, près Paris, le 8 mai 1768, mort le 13 novembre 1841, à Beauvais. Après avoir terminé ses humanités à Sainte-Barbe, il entra au séminaire de Saint-Louis de Paris, à la fin de 1785. Au mois d'avril 1791, avant l'âge de vingt-trois ans accomplis, il fut appelé à la prêtrise par ses supérieurs, avec dispense d'âge. Déjà le schisme constitutionnel était établi dans la capitale. Le fameux Gobel, évêque *in partibus* de Lydda, occupait le siége métropolitain de la Seine, par suite de l'exil de M. de Juigné, légitime pasteur de Paris. Ne voulant pas prêter le serment prescrit par la constitution, M. Cottret fut ordonné prêtre par l'évêque d'Oléron, chez le portier du collége de Navarre. Pour échapper au triste sort réservé aux ecclésiastiques à cette époque néfaste, il put, grâce à une recommandation de M. Alexandre de Beauharnais, alors président de l'Assemblée constituante, partir sous un déguisement pour la terre d'exil; il se rendit à Gand, où il resta, en qualité de chapelain de la cathédrale, jusqu'à la seconde invasion des armées républicaines, au mois de juin 1794. Après s'être réfugié pendant quelque temps dans plusieurs villes de l'Allemagne, l'abbé Cottret résida à Fritzlau. De là il passa à Arolsen, résidence du prince de Waldeck, et y fut précepteur de deux enfants d'une famille d'émigrés recueillis par ce souverain. A la suite d'un séjour assez prolongé à Francfort-sur-le-Main, l'abbé Cottret revint en France au mois d'octobre 1800. Le concordat de 1802 lui ouvrit les portes du sanctuaire. Nommé à la succursale de Sannois, située dans la vallée de Montmorency, madame d'Houdetot lui offrit un asile que l'absence d'un presbytère dans cette commune lui fit accepter. Là, il fit connaissance avec plusieurs personnages célèbres, entre autres avec l'abbé Delille, MM. Suard, Saint-Lambert, Chateaubriand, etc. En 1806 il prenait possession de la cure de Boissy-Saint-Léger, et l'année suivante le vit dans la capitale. Ses rapports avec la *Gazette de France*, dont il fut à un certain moment le rédacteur unique, lui permirent de rendre un service à l'auteur des *Martyrs*. Le *Journal de l'Empire*, aujourd'hui *Journal des Débats*, ayant vivement attaqué cet ouvrage, l'abbé Cottret obtint qu'une défense des *Martyrs* fût insérée dans la *Gazette de France*, qui y consacra dix-neuf articles. Nommé professeur-adjoint de la Faculté de théologie en 1809, chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris et vice-promoteur général du diocèse en 1811, l'abbé Cottret fût pourvu en 1812 d'un canonicat en titre. Peu de temps après, il fut placé à la tête du petit séminaire de Paris. En 1823 le cardinal de Clermont-Tonnerre l'emmena avec lui à Rome pour l'accompagner au conclave assemblé par la mort de Pie VII. Léon XII, successeur de ce dernier, le nomma évêque de Caryste *in partibus*. Chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis, il s'était retiré dans le diocèse de Versailles, et c'est dans cette retraite qu'il fut nommé au siége de Beauvais, le 27 décembre 1837. Outre sa collaboration à la *Gazette de France* et à la *Biographie universelle* des frères Michaud, l'abbé Cottret donna de 1822 à 1827 un certain nombre d'articles sur les matières religieuses et littéraires dans les *Tablettes du Clergé*, et l'*Union ecclésiastique* publia plusieurs lettres de ce prélat. On a de lui : *Considérations sur l'état actuel de la religion catholique en France et sur les moyens de la rétablir;* Paris, 1815, in-8°; — *Discours pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur et de la bataille d'Austerlitz;* in-8°, 1810; — *Discours sur la religion considérée comme une nécessité de la société;* 1823, in-8°. On lui doit aussi une édition de la *Déclaration du Clergé de France de* 1682; Paris, 1811.

A. R.

L'Ami de la Religion, vol. CXIII..

***COTTU** (*Charles*), magistrat et publiciste français, né à Paris, vers 1777. Il fut nommé en 1810 conseiller à la cour impériale. Devenu en 1814 conseiller à la cour royale, il cessa d'en faire partie pendant les cent jours, et y fut rappelé en 1815. Après s'être rendu plusieurs fois en Angleterre pour y étudier le système pénitentiaire, il fonda en 1819 la Société de l'amélioration des prisons. Magistrat et publiciste, il se fit remarquer dès lors par ses sympathies pour le pouvoir et son irritation contre la presse. Il quitta momentanément la France en 1830; à son retour, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par ordonnance du 28 septembre de la même année. M. Charles Cottu vit retiré actuellement à Versailles. Ses principaux ouvrages sont : *De l'Administration de la justice criminelle en Angleterre et de l'esprit du gouvernement anglais;* Paris, 1822, in-8°; — *De la situation du clergé, de la magistrature, et du ministère à l'ouverture de la session de* 1827, *et du moyen de consolider en France le gouvernement constitutionnel;* Paris, 1827, in-8°; — *Des Moyens de mettre la charte en harmonie avec la royauté;* Paris, 1828; — *Du seul moyen de sortir de la crise actuelle;* Paris, 1829, in-8°; — *Des Résultats nécessaires de la situation actuelle de la couronne et de la chambre des députés;* Paris, 1829, in-8°; — *Des Devoirs du roi envers la royauté;* Paris, 1830, in-8°; — *De la Nécessité d'une Dictature;* Paris, 1830, in-8°; — *Théorie générale des droits des peuples et des gouvernements appliquée à la révolution de Juillet;* Paris, 1832, in-8°; — *Gaule poétique de la Jeunesse;* Paris, 1838.

Rabbe, *Biog. portat. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire*, Suppl.

***COTTY** (*Gaspard-Herman*, baron), général français, né à Waillet, près de Dinant, dans les Pays-Bas, le 4 décembre 1772, mort à Paris, le 4 mars 1839. Il était fils d'un lieutenant-colonel mort en 1784 par suite d'anciennes et nombreuses blessures, et petit-fils d'un capitaine qui s'était distingué à la bataille de Malplaquet, où il avait eu un bras emporté. Après avoir fait ses études à l'École militaire de Paris, Cotty fut nommé lieutenant d'artillerie au commencement de 1794, fit les campagnes de l'an II à l'an VI aux armées du nord et de Rhin et Moselle, de l'an VII à l'armée d'Angleterre, de l'an VIII et de l'an IX en Italie, et assista aux siéges de Landrecies, du Quesnoy et de Maëstricht. Devenu chef de bataillon en 1806, il fut chargé de la direction de la manufacture d'armes de Turin, qu'il quitta plus tard pour entrer au conseil de perfectionnement de l'École Polytechnique. Colonel en 1811, et maréchal de camp en 1823, il fut employé comme chef de la division de l'artillerie au ministère de la guerre, membre adjoint du comité d'artillerie, directeur général des poudres et salpêtres en 1828, et fut mis à la retraite en 1835. On doit à Cotty l'*Instruction sur les armes à feu et armes blanches portatives à l'usage des troupes françaises*, rédigée et imprimée par ordre du ministre de la guerre; Paris, 1806, in-8° de 45 p. Il a en outre publié : *Mémoire sur la fabrication des armes portatives de guerre;* Paris, 1806, in-8°; — *Dictionnaire de l'Artillerie;* Paris, 1822, in-4° : cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie méthodique;* — *Supplément au Dictionnaire de l'Artillerie*; Paris, 1832, in 4°. E. REGNARD.

Archives de la guerre. — *Moniteur universel* du 21 avril 1839.

COTUGNO (*Domenico*), médecin napolitain, né à Ruvo (Pouille), en 1736, mort à Naples, le 6 octobre 1822. Il fit ses études à Naples, et fut attaché comme médecin au grand hôpital de cette ville. Il fut ensuite nommé professeur d'anatomie à l'université, et devint médecin de la reine et du roi. Cotugno, le premier, fit connaître les fonctions des aqueducs de l'oreille interne, appelés de son nom *cotuniens*. Il découvrit le nerf *naso-palatin*, et donna l'explication de l'éternuement. Enfin, il paraît avoir le premier signalé l'existence du liquide céphalo-rachidien. Il publia aussi d'intéressants travaux sur le mouvement du sang. Une médaille fut frappée en son honneur, avec cette inscription : *Hippocrati Neapolitano*, etc. On a de lui : *Dissertatio anatomica de humanæ aquæductibus auris internæ;* Naples, 1761, in-8°; Vienne, 1775, in-12, réimprimée dans le *Thesaurus Sandifortianus;* — *De Ischiade nervosa;* Naples, 1765, in-8°, fig.; Venise, 1770, in-12, et 1779, in-8°; Venise, 1783, in-8°; trad. en anglais, Londres, 1786, in-8°; en allemand, Leipzig, 1792, in-8°; — *De Sedibus variolarum syntagma;* Naples, 1769, in-8°; Vienne, 1771, in-8°, fig.; — *Dello Spirito della Medicina*, discours académique; Naples, 1783, in-8°.

Biographie médicale.

***COTURIUS** (*Jules-César*), théologien allemand, de l'ordre des Jésuites, vivait vers la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Epitome controversiarum, seu demonstrationes catholicæ, quibus ostenditur solam Ecclesiam catholicam esse apostolicam;* Munich, 1643, in-12; — *An quivis in sua fide salvari possit;* Meisse, 1645, in-12.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

***COTYS**, roi de Paphlagonie, vivait vers le quatrième siècle avant J.-C. C'est probablement le même personnage que Xénophon appelle Corylas. *Otys* est une autre forme du même nom. Vassal de la Perse, Cotys refusa d'obéir à Artaxercès II, qui le sommait de venir à sa cour. Sur la proposition du satrape Spithridates, il s'allia avec les Spartiates, et rejoignit Agésilas avec des forces considérables. Le roi de Sparte négocia le mariage de Cotys et de la fille de Spithridates, en 395 avant J.-C. Quelques historiens ont identifié, mais sans fondement, le Cotys dont nous parlons avec Thyus, qui fut fait prisonnier par Datame et remis aux mains d'Artaxercès.

Xénophon, *Anabasis*, V, 5; *Hellenica*, IV, 4. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

COTYS, prince thrace, régna de 382 avant J.-C. jusqu'à 358. La dernière partie de son règne appartient seule à l'histoire. En 364 on le voit disputer aux Athéniens la Chersonèse de Thrace, prendre à son service l'aventurier Charidème, déserteur de l'armée athénienne, et s'assurer la protection d'Iphicrate, qui épousa une des filles du prince thrace, et ne se fit pas scrupule de soutenir les intérêts de son beau-père contre ceux de sa patrie. En 362, Miltocythès, un des principaux chefs de la Thrace, se révolta contre Cotys, et sollicita l'alliance des Athéniens, en leur promettant la Chersonèse; mais Cotys s'empressa d'écrire aux Athéniens, en leur promettant plus encore, et obtint en sa faveur un décret qui le déclarait allié d'Athènes et lui conférait le droit de cité. Le résultat de ce décret fut de décourager Miltocythes, qui abandonna la lutte, tandis que Cotys, débarrassé de cet ennemi, se mit peu en peine de tenir ses propres promesses; il en vint même bientôt à des hostilités ouvertes avec les Athéniens. Ceux-ci, de concert avec Ariobarzane et les autres satrapes révoltés des provinces occidentales de la Perse, protégeaient les cités de l'Hellespont, sur lesquelles Cotys voulait établir sa domination. Le prince thrace essaya de s'emparer de Sestos, qui appartenait à Ariobarzane. Forcé probablement par Timothée de lever le siége, il réclama inutilement l'assistance d'Iphicrate, et reprit à son service Charidème; à qui il donna une de ses filles en mariage, et soutint la guerre avec le secours de cet aventurier. Ces faits se passè-

rent, à ce qu'il semble, en 359 avant J.-C. Dans cette même année nous le voyons soutenir contre Philippe les prétentions de Pausanias au trône de Macédoine, puis se laisser gagner par les présents et les promesses du premier, et abandonner son allié. Cette année fut le terme, non de la vie mais de la raison de Cotys. Ce prince était adonné à la débauche et à l'ivrognerie; il était sujet à des accès de fureur qui touchaient à la folie. Jaloux de sa femme, il la fit périr avec d'affreux raffinements de barbarie. Dans un moment d'ivresse, il s'imagina que Minerve venait pour l'épouser; il tua deux de ses pages qui osèrent contrarier cette manie; un troisième évita ce sort en annonçant la venue prochaine de la déesse, et Cotys s'endormit en attendant. Il n'eut plus que de rares intervalles de raison. Tantôt, avec sa cour ambulante, il errait à travers les montagnes agrestes de la Thrace, tantôt il faisait dresser ses tentes sur les bords du Strymon ou du Nestos; d'autres fois il s'enfonçait dans les belles forêts qui ornaient son royaume pour y goûter dans la solitude les faveurs de son amante céleste. Il se trouvait dans le bocage d'Onocaris, lorsqu'il apprit que le roi de Macédoine s'avançait contre Amphipolis; il lui écrivit de suspendre sa marche, et Philippe ne tint aucun compte de la lettre de cet extravagant. Cotys fut assassiné par Python ou Parrhon et Héraclide, habitants d'Œnus, ville grecque de la Thrace. Les Athéniens décernèrent aux meurtriers le droit de cité et deux couronnes d'or.

Cor. Nepos, *Iphicrates*, *Timotheus*. — Xénophon, *Agésilas*. — Démosthène, *Contra Aristocratem*. — Athénée, IV. — Théopompe, *Fragmenta*, dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* publiés par M. A.-F. Didot, t. I.

COTYS, roi des Odryses, peuplade de la Thrace, vivait dans le second siècle avant J.-C. D'abord allié des Romains, il fut forcé par les circonstances de se tourner du côté de Persée, à qui il donna des otages et fournit deux mille hommes. Lorsque Persée fut pris par Paul Émile, en 168 avant J.-C., Bites, fils de Cotys, fait prisonnier en même temps, fut conduit à Rome. Cotys envoya des ambassadeurs pour racheter son fils et offrir au sénat des excuses sur sa propre conduite. Le sénat n'accepta pas les excuses, et fit acte de générosité en renvoyant Bites sans rançon. Depuis cette ambassade, Cotys ne reparaît plus dans l'histoire; il est cité par Polybe et Tite-Live comme un prince qui par sa sobriété, son esprit cultivé et la politesse de ses manières, différait complétement de ses compatriotes.

Polybe, XXVII, 10; XXX, 12. — Suidas, au mot Κότυς. — Tite-Live, XLII, 29, 51, 57, 59, 67; XLIII, 18, XLV, 42.

* **COTYS**, roi de Thrace, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il prit parti contre César, et fournit à Pompée, en 48, un corps d'auxiliaires, commandés par son fils Sédalès.

César, *Bell. civ.*, III, 4. — Lucain, *Pharsal.*, V, 54. — Lary, *Histoire des Rois de Thrace*.

COTYS, prince thrace, fils de Rhœmetalces, roi de Thrace, mort en 19 de l'ère chrétienne. A la mort de ce dernier, ses États furent partagés par Auguste entre son frère Rhescuporis et son fils Cotys. Rhescuporis désirait pour lui seul tout l'héritage de son frère; mais il ne fit aucune tentative pour s'en emparer jusqu'à la mort d'Auguste. Il se mit alors en guerre ouverte avec son neveu; mais tous deux reçurent de Tibère l'ordre de cesser les hostilités. Sur-le-champ Cotys licencia ses troupes; Rhescuporis, feignant aussi de se soumettre, fit demander une entrevue à son neveu. On n'eut pas de peine à convenir du lieu, du temps, et des conditions, car les deux rois accordaient tout, l'un par facilité, l'autre par artifice. Le traité fut suivi d'un festin qui se prolongea bien avant dans la nuit. Cotys, aveuglément livré aux plaisirs de la table, vit le piége trop tard. En vain il réclama les priviléges du trône, ceux de l'hospitalité, il fut jeté dans les fers. Rhescuporis, maître de toute la Thrace, écrivit à Tibère qu'il n'avait fait que prévenir les embûches qu'on lui tendait. L'empereur lui répondit de livrer Cotys aux Romains et de venir se justifier. Latinius, propréteur de Mésie, fit partir cette lettre pour la Thrace avec des soldats chargés d'emmener Cotys. Rhescuporis, partagé entre l'ambition et la crainte, trouva moins de risques à consommer son crime qu'à le laisser imparfait. Il fit tuer Cotys, et publia que celui-ci s'était lui-même donné la mort. D'après Tacite, Cotys était d'un caractère doux et gracieux (*mite et amœnum*). Il avait aussi cultivé les lettres, si nous en croyons une épître d'Ovide, qui, de son exil de Tomes, réclamait la protection de Cotys comme celle d'un frère. Le royaume de ce prince fut rendu à ses enfants, et son assassinat fut vengé par la déposition, l'exil et plus tard la mort de Rhescuporis.

Tacite, *Annales*, II, 64, 67; III, 38. — Velleius Paterculus, II, 129. — Ovide, *Ex Pont.*, II, 9.

COTYS, roi d'une partie de la Thrace, et peut-être fils du précédent, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. En 38 Caligula donna toute la Thrace à Rhœmétalcès, fils de Rhescuporis, et mit Cotys en possession de la petite Arménie. Lorsque Claude voulut, en 47, placer Mithridate sur le trône de la grande Arménie, Cotys essaya de s'en emparer, et y réussit en s'attachant quelques grandes familles de ce pays; mais il fut forcé, par l'ordre de l'empereur, de renoncer à ses prétentions.

Dion Cassius, LIX, 12. — Tacite, *Annales*, XI, 9.

COTYS Ier, roi du Bosphore, mort vers 69 de l'ère chrétienne. Les Romains chassèrent son frère Mithridate du Bosphore, et lui donnèrent ce royaume à lui-même, vers 45. Mais comme ils n'avaient laissé pour soutenir le nouveau roi qu'un petit nombre de cohortes, sous les ordres de Julius Aquila, Mithridate essaya de reconquérir ses États en 50; il fut pris et conduit à Rome.

Tacite, *Annales*, XII, 15-21.

COTYS II, roi du Bosphore, vivait vers 130 de l'ère chrétienne. Son nom n'est pas même cité par les historiens; mais nous avons de lui quelques médailles qui nous font connaître la date de son règne. Arrien, dans son *Périple*, fait mention de Cotys et parle de la mort de ce prince.

Arrien, *Periplus*, XVIII. — Cary, *Histoire des Rois de Thrace*. — Eckhel, *De Doctrina Nummorum*.

* **COUAILHAC** (*Ludovic*), publiciste français, né à Cahors, dans les premières années de ce siècle. Il a écrit pour le théâtre, et a coopéré à la rédaction de plusieurs journaux; en dernier lieu il dirigea un des principaux journaux de Rouen. Il adresse aujourd'hui (1854) d'Espagne au journal français *La Presse* des lettres intéressantes sur la situation de ce pays. On a de lui: *Les Sept Contes en l'air*; Lyon, 1832, in-8°; — *Avant l'Orgie*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Pitié pour elle*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; avec M. E. Sandrin: *Les Tribulations d'un Employé*, vaudeville en un acte; Paris, 1837, in-8°; — *Plock le Pêcheur*, vaudeville en un acte; Paris, 1838, in-8°; — *Une Fleur au soleil, ou la Femme aimable*, roman de mœurs; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *La Reine Margot, ou Comment l'amour vient aux pages*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1840, in-8°; — *Un Bal aux Vendanges de Bourgogne*, folie-vaudeville en deux actes; Paris, 1840, in-8°; en collaboration avec B. Antié; — *Les Héritiers du comte*, comédie-vaudeville en trois actes; Paris, 1840, in-8°; — *Physiologie du Célibataire et de la vieille Fille*, illustration d'Henri Monnier; Paris, 1841, in-32; — *Le Jardin des Plantes, description*, etc.; Paris, 1840-41, 2 vol. in-8°; en collaboration avec MM. Bernard, Gervais et Lemaout; — *Physiologie du Jardin des Plantes et guide des promeneurs*; Paris, 1841, in-32; en collaboration avec M. P. Bernard; — *La Bruyère charivarique de la jeunesse*; Paris, 1842, in-12; — *Physiologie du Jour de l'An*; Paris, 1842, in-32; — *Physiologie du Théâtre à Paris et en province*; Paris, 1842, in-32; — *Le Livre amusant*; Paris, 1848, in-32; — *Brutus, ou Le dernier Soldat du Guet*, comédie-vaudeville; Paris, 1843, in-12; en société avec M. Varin; — *Scènes de la vie de théâtre, les Mères d'Actrices*, roman de mœurs; Paris, 1843, 3 vol. in-8°; — *Le Roi des Goguettes*, comédie-vaudeville en trois actes; Paris, 1844, in-8°; — *Les jolies Filles du Maroc*, pièce en trois actes, mêlée de couplets; Paris, 1844, in-8°; avec M. Victor Couailhac; — *La Cuisinière mariée*, folie-vaudeville en un acte; Paris, 1845; en collaboration avec M. Marc Michel; — des articles dans la *Bibliothèque populaire*, dans *Les Français peints par eux-mêmes*, etc.

Quérard, *La France littéraire, Supplément*. — *La France dramatique au dix-neuvième siècle*.

* **COUASNIER-DESLANDES** (*Claude-Henri*), historien français, né à Laval, vers l'année 1725, mort au Mans, en 1764. Il était professeur d'éloquence au collége de la Marche. On a de lui: *Éloge funèbre de monseigneur le duc de Bourgogne*; Paris, 1762, in-4°; — *Éloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully*; Paris, 1763, in-8°; — *Éloge de René Descartes*; Paris, 1765, in-8°: cet éloge obtint l'accessit au concours académique de 1765; le prix fut partagé entre Thomas et Gaillard. B. H.

B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. IV. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

* **COUART** (*Jean*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Coutume de Chartres*, avec des notes; Chartres, 1687, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COULAI-KAN *Voyez* CHI-TSOU.

* **COUCHÉ** (Dom *Marc*), théologien français, né à Besançon, mort vers 1751. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vanne à Luxeuil le 10 juin 1683, professa ensuite la théologie, et devint prieur de Mont-Roland. Ses ouvrages sont: *Les Principes de la grammaire latine accommodés aux préceptes de la philosophie*; — *Préceptes d'une rhétorique religieuse*; — *Logicæ, metaphysicæ, et physicæ Præcepta, ex veteribus et novis philosophis excerpta*; — *Commentaria theologica benedictino-thomistica in Summam divi Thomæ*; — *Defensio decretorum pontificiorum circa regulas morum*; — *Philosophiæ cum theologia christiana connexio*; — *Ad prolegomena Sanctæ Scripturæ brevis Manuductio*; — *Apologie des principaux points de la doctrine de saint Thomas*; — *Le vrai Centon théologique opposé au faux*; — *Essais de Conférences, ou exhortations monastiques pour les fêtes et dimanches*; — *L'Art de vivre heureux dans une communauté religieuse*; — et quelques opuscules sur les questions du temps restés manuscrits.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*.

* **COUCHÉ** (*François-Louis*), graveur français, né vers 1795 (1). Élève de Laffitte, il a gravé: la *Bataille d'Austerlitz*, d'après Gérard; — la *Défense de Paris*, et la *Mort de Poniatowski*, d'après Horace Vernet; — 92 batailles pour le recueil des *Trophées des Armées françaises*, dont il a fait lui-même les dessins; — 120 planches, d'après ses dessins, pour les *Esquisses de la Révolution*, par Dulaure; — 80 planches pour l'*Histoire de Napoléon* par Norvins; — 60 planches représentant les *Monuments de Paris*; — 20 planches, d'après ses propres dessins, pour la *Campagne d'Espagne de 1823*; — un grand nombre de planches pour l'ouvrage sur l'Égypte, pour la collection de la galerie d'Orléans et pour le dépôt de la guerre. GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Gabet, *Dict.* — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexic.*

COUCHERY (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né à Besançon, le 6 avril 1768,

(1) 1796 d'après Nagler.

mort le 26 octobre 1814. Il était professeur avant la révolution, et se prononça vivement contre les idées nouvelles. Il se retira d'abord en Suisse; mais, craignant d'être porté sur la liste des émigrés, il rentra en France, et fut élu procureur de la commune de Besançon en 1792. Ses tergiversations l'ayant fait destituer, il ne reparut qu'après le 9 thermidor. Nommé agent national à Besançon, puis procureur général syndic du Doubs, Couchery se fit remarquer par l'activité de ses poursuites contre les débris du parti terroriste et par sa tolérance pour les émigrés et les prêtres non assermentés. Élu en l'an VI (1795) député du Doubs au Conseil des Cinq Cents, il y professa la haine des institutions républicaines et vota le rapport de toutes les lois qui pouvaient raffermir ce gouvernement. Il prit aussi la défense des journalistes accusés de prêcher la royauté : « On craint, disait-il, les vérités courageuses qu'ils font circuler, on craint leurs calomnies; leurs vérités, vous devez les entendre, si vous n'êtes pas des tyrans; leurs calomnies, vous devez y répondre par votre conduite. » Condamné à la déportation par suite du coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il se réfugia en Allemagne, d'où il fut rappelé par les consuls après le 18 brumaire. Les intrigues de Couchery en faveur des Bourbons déterminèrent Bonaparte à ne pas l'employer. Couchery se retira alors en Angleterre, auprès de Pichegru, et fut compromis dans toutes les conspirations qui furent découvertes en France. De retour à Paris, à la Restauration, il venait d'être choisi pour secrétaire par Louis XVIII, anobli et décoré, lorsque la mort le frappa. Il avait rédigé quelque temps à Besançon *Le 9 thermidor*, journal in-8°, qui parut en l'an III. Pendant son séjour en Angleterre, il avait dirigé *L'Ambigu*, feuille périodique composée en langue française. Couchery est en outre auteur du *Moniteur secret, ou Tableau de la cour de Napoléon, de son caractère et de celui de ses agents*; Londres, 1813, 2 vol. in-8°; Paris, 1814 et 1815.

La Vedette (de Besançon), 21 juin 1798. — *Biographie moderne.* — *Galerie historique des Contemporains.*

* **COUCHERY** (*Victor*), homme politique français, frère du précédent, né en 1779, mort vers 1846. Il servit d'abord sous les ordres de Pichegru. Impliqué en 1804 dans la conspiration de ce général, il fut acquitté, mais néanmoins retenu en prison, d'où il ne sortit qu'à la Restauration. Il fut alors nommé censeur royal; son zèle excessif lui fit retirer cette fonction, et on le nomma, en 1816, secrétaire rédacteur de la chambre des députés, place qu'il conserva jusqu'en 1828. Il fut aussi lecteur du comte d'Artois (depuis Charles X).

Biog. moderne. — *Galerie hist. des Contemporains.*

COUCHOT (***), jurisconsulte français, vivait en 1715. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Traité du Commerce de terre et de mer*; Paris, 1710, 2 vol. in-12; — *Traité des Minorités, Tutelles et Curatelles*; Paris, 1715, in-8°; — *Le Praticien universel, ou le droit français et la pratique de toutes les juridictions du royaume*, revu par Rousseau Lacombe; Paris, 1737, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Chaudon, *Dictionnaire universel.* — Quérard, *La France littéraire.*

* **COUCHU** (***), romancier français, vivait à Paris, en 1789. Il avait les mœurs les plus bizarres. Plein de la littérature espagnole, une vie régulière lui était devenue insupportable. Nouveau Don Quichotte, il courait les aventures dans les bois qui avoisinent Paris. Il s'associait la nuit, quoique sans intérêt, avec des contrebandiers, partageait leurs fatigues, leurs périls, et trouvait leurs mœurs dignes des temps héroïques. Il rentrait chez lui brisé, à moitié nu, quelquefois blessé; alors sa tête s'enflammait, et pour quelques écus il écrivait des romans pleins d'abondance et d'originalité. Peu d'hommes connaissaient mieux les généalogies des anciennes maisons de France. Quelques personnes lui offrirent un travail lucratif et une vie commode, il refusa tout; il avait, du reste, des principes d'honneur dont il ne s'écartait pas, et, sous les haillons de la misère, il défendait avec gaieté et esprit ses étranges loisirs. Il mourut jeune et dans une affreuse indigence. Il a laissé de nombreux romans, et fut un collaborateur très-utile à la *Bibliothèque des Romans*. Tous ses écrits ont paru sous le pseudonyme d'*Amadis de la Roche Pauvre*.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* — Barbier et Desessarts, *Biblioth. d'un Homme de Goût*, V, 6.

* **COUCKE** (*Jean*), peintre belge, né à Gand. Il est connu par de nombreux paysages, dont voici les principaux : *La Magicienne*, d'après Teniers; exposition de Gand, 1808; — *Vues des collines de Saint-Amand près Gand*; 1814; — *Un clair de lune d'hiver, vue prise près de la Porte de Bruges, à Gand*; 1816; — *Pêcheurs tirant leurs filets d'un lac, clair de lune*; Gand, 1817; — *Paysage boisé et montagneux*; Gand, 1819; — *Vue de la Porte du Sas de Gand*; 1820; — *Revue au Harnesse, à Gand*; Bruxelles, 1821; — *Paysage arcadien*; Malines, 1822; — *La Porte de Saint-Liévin, à Gand*; 1823; — *Vue de Landskauter, près Gand*; Malines, 1825; — *Vue d'Ertvelde, près Gand*; 1826; — *Vue du petit Béguinage, à Gand*; 1826; — *Vue d'une Maison de campagne, à Zeeverghem*; Gand, 1826; — *Démolition d'une partie des remparts à Gand*; Anvers, 1828; — *Vue de l'Abbaye d'Afflighem*; Malines, 1829; — *Vue de la Poissonnerie de Gand*; ibid.; — *Vue de Leverghem*; ibid; — *Vue de la Porte des Collines, à Gand*; Bruxelles, 1830; — *Ruines d'une Abbaye en Brabant*; Gand, 1832; — *Vue des Ardennes*; ibid.; — *Prairie avec animaux*; ibid.; — *L'Approche d'un Orage, à Lembeek*; Malines, 1831, etc.

Dictionnaire des Artistes de la Belgique. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COUCY, maison féodale, qui a été jusqu'au quatorzième siècle la plus puissante et la plus illustre de tout le nord de la France. Ses commencements sont fort modestes. Au neuvième siècle, l'église de Reims possédait près Laon un bourg avec château, situés sur la montagne de *Coucy* (Cociacus), don de Clovis à saint Remy. Les comtes de Vermandois, seigneurs suzerains de la contrée, le lui disputèrent et finirent par ne lui en laisser que la souveraineté. Vers 1060, un certain ALDÉRIC, qu'on croit un cadet de la maison de Vermandois, possédait Coucy, et fut la tige de cette maison. On ne le connait que pour la part qu'il prit à la fondation de l'abbaye de Nogent. On ignore le nom de son fils; son petit-fils fut :

ENGUERRAND Ier, dit de *Boves*, parce qu'il possédait la seigneurie de Boves, la première de l'Amiénois, et le comté même d'Amiens. Il y ajouta, en épousant Ada de Coucy, les sireries de Marle, La Fère, Vervins, etc. Il prit en secondes noces Sibylle de Château-Porcien, épouse séparée du comte de Namur, et ce mariage scandaleux lui attira sur les bras une guerre terrible : le mari outragé fondit sur le Rethélois et les terres de Coucy avec d'autres barons de l'Empire germanique, et y exerça des cruautés inouïes, dont les traces étaient encore visibles près d'un siècle après. Un accommodement mit fin à la guerre, et Enguerrand garda Sibylle.

Son fils, le fameux THOMAS de MARLE, se maria aussi deux fois du vivant de son père : sa seconde femme lui apporta en dot le château de Montaigu, dont il fit une place d'armes fort incommode pour la sûreté du pays. Assiégé par toute la noblesse picarde et par Enguerrand lui-même, qui n'aimait pas Thomas (soupçonné par lui d'être le fruit d'une liaison adultère), Thomas recourut au jeune Louis *L'Eveillé* (qui fut plus tard le roi Louis VI, *le Gros*), et celui-ci marcha étourdiment à son secours (1105). Les alliés, intimidés, levèrent le siége. Thomas se vengea en déclarant la guerre à son père, qui venait de donner sa fille à un amant de la comtesse Sibylle (1112), et mit la contrée à feu et à sang, arrachant de sa main les yeux à ses prisonniers. Ces horreurs ne finirent qu'en 1113. Les années suivantes, Thomas accorda, dans des vues intéressées, un appui désastreux aux communes de Laon et d'Amiens : il n'en pilla pas moins la première; et quant à la seconde, que son père attaquait, il ne tarda pas à l'abandonner pour se tourner du côté d'Enguerrand. Il égorgea en un seul jour trente bourgeois de sa propre main. L'évêque mourut de chagrin; mais le vidame soutint bravement la guerre, blessa lui-même le féroce baron et en délivra la commune. Puis survint Louis le Gros, qui, armé pour défendre l'évêque de Laon, attaqua deux châteaux où Thomas avait donné asile aux Laonnois fugitifs, Crécy-sur-Serre et Nouvion : ces places furent prises et les proscrits égorgés (1115). Enguerrand mourut sur ces entrefaites. Il avait été, comme Thomas, à la première croisade, et en avait, dit-on, rapporté les armes de sa maison : *Fascé de vair et de gueules à six pièces.*

THOMAS II, dit *de Marle* (1116), fut un seigneur tracassier, violent, sans foi, et généralement malheureux dans ses entreprises. Louis VI lui enleva sa tour de Coucy (1117), qui fut démantelée : il ne fut sauvé que par une soumission absolue. Mais peu après il assassina Henri de Chaumont, frère du comte Raoul de Vermandois, et détroussait les marchands qui circulaient sur *la voie royale*, ce qui lui attira sur les bras les armes de ses deux suzerains. Il avait relevé Coucy, et se disposait à résister vigoureusement, quand il tomba dans un gros de troupes ennemies; le comte Raoul lui-même le perça d'un coup mortel (1130). Ses immenses domaines furent démembrés après lui : Enguerrand, l'aîné, eut Coucy ; Robert Ier eut Boves, sous la suzeraineté de son frère.

ENGUERRAND II eut à se défendre contre le roi Louis, qui, vainqueur de Thomas, avait assiégé La Fère pendant deux mois; mais la place tint bon, et le roi traita. Enguerrand prit part à la croisade de 1146, et mourut en Orient.

RAOUL Ier, fils du précédent, accorda deux chartes de commune à Marle (1174) et à Vervins (1183). Il mourut aussi à la Terre Sainte. De sa femme, Alix de Dreux, il avait eu trois enfants : Enguerrand de Coucy, Thomas et Robert, qui reçurent en apanage, le premier Vervins avec les dépendances, le second Pinon. Quelques auteurs prétendent que le trouvère Raoul de Coucy (voir plus bas) était neveu de Raoul Ier.

ENGUERRAND III était encore mineur quand la ville de Coucy obtint de la veuve de Raoul une charte de commune, connue sous le nom de *paix de Coucy*. Cette charte abolissait la mainmorte, créait un mayeur et des jurés, auxquels on pouvait en appeler de la cour du suzerain, réglait les successions (un tiers des biens de ceux qui mouraient sans héritiers était affecté à l'entretien des remparts de la ville), etc. Enguerrand fut un baron actif et puissant; ce fut lui qui éleva la tour actuelle de Coucy, les châteaux de Marle, Anis, Saint-Gobin, Folembray. Vers 1200, il ravagea les terres de l'église de Reims. Le chapitre de cette église, invité par le roi Philippe-Auguste quelque temps auparavant à l'aider efficacement dans une de ses guerres, avait répondu « qu'il prierait pour le succès des armes royales ». Prié à son tour d'intervenir contre Enguerrand, Philippe II répondit « qu'il demanderait au ciel d'apaiser le fier baron ». Cette leçon donnée, il s'interposa, et arrangea le différend. Enguerrand figura bravement à Bouvines (1214). Ses possessions et ses alliances (il était beau-frère de l'empereur Othon IV) l'élevaient si haut, qu'il fut accusé d'aspirer à la cou-

ronne de France : la seule chose qui soit certaine, c'est qu'il prit part aux troubles qui signalèrent la minorité de Louis IX. Il périt d'une manière fort étrange : en passant un ruisseau à gué, il tomba de cheval, et s'enferra de sa propre épée, que la secousse avait fait sortir du fourreau (1242). Une de ses filles, Marie, épousa le roi d'Écosse Alexandre II.

RAOUL II et ENGUERRAND IV, fils du précédent, se succédèrent comme sires de Coucy : le premier prit part à la première croisade de Louis IX, et fut tué à Mansourah (1250); le second éprouva, dans une circonstance bien connue, les justes sévérités de ce même roi. Passionnément jaloux de ses droits de chasse, il avait fait pendre trois jeunes clercs flamands de l'abbaye de Saint-Nicolas aux Bois, qui chassaient par mégarde dans la forêt de Coucy. Leurs familles portèrent plainte à Louis IX, qui fit juger solennement le terrible baron, le fit condamner à mort, et, se laissant fléchir à grand'peine par toute sa noblesse, terrifiée, commua la peine en une amende énorme, et la privation de sa haute justice de bois et viviers (1256). Enguerrand prépara sournoisement sa vengeance, et quatre ans après il fit saisir et pendre à Coucy deux moines qui avaient déposé contre lui. Ce nouveau crime lui coûta encore une portion de bois, qu'il dut céder à l'abbaye (1261). Le Caligula féodal ne mourut qu'en 1310 environ; et comme il ne laissait pas d'enfants, ses terres passèrent aux enfants de sa sœur Alix, qui avait épousé le comte de Guines, Arnould III. Ce fut l'origine seconde maison de Coucy.

ENGUERRAND V, de Guines, eut Coucy dans les partages de la succession paternelle : il n'est connu par rien d'important, non plus que son fils GUILLAUME (1321).

ENGUERRAND VI vit ses domaines dévastés par les Anglais (1339), en guerre avec la France, et fut tué à Crécy (1346), laissant un fils en bas âge, qui fut ENGUERRAND VII, le dernier et le plus illustre des Coucy. Les Anglais, vainqueurs, l'emmenèrent en otage à la cour d'Édouard III, qui, pour s'assurer une puissante influence dans le nord de la France, lui donna sa fille en mariage. Il retourna à Coucy en 1368, et trouva ses domaines en partie dépeuplés; les habitants, séduits par la prospérité des communes voisines, y avaient émigré en foule. C'est ce qui engagea Enguerrand, pour les rappeler, à accorder une charte de commune à Coucy et à vingt-et-un villages qui en dépendaient, moyennant toutefois une redevance que ces paroisses devaient lui payer. Peu après, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre : obligé de ménager, par position personnelle, l'un et l'autre parti, Enguerrand resta neutre, et la sirerie de Coucy y gagna d'échapper aux fureurs de cette guerre implacable. Ne voulant pas rester oisif, Enguerrand imagina d'aller servir en Italie pour le pape contre les Visconti, maîtres de Milan. Cette campagne de condottiere n'eut pas de résultat, bien qu'illustrée par quelques succès, comme la victoire de Bologne sur Barnabo Visconti (1373). Deux ans après, Enguerrand songea à revendiquer des droits qu'il prétendait avoir sur la couronne d'Autriche par sa mère, Catherine d'Autriche; et desireux d'en expulser son oncle, qui en était alors en possession, il réunit tout ce qu'il put trouver de routiers en France et dans les États soumis à l'Angleterre. Charles V, qui avait encouragé, quelques années auparavant, Duguesclin à déverser les malandrins sur l'Espagne, encouragea de toutes ses forces Enguerrand à en faire autant vers le Rhin; mais cette fois l'aventureux baron, après avoir commis en Alsace des ravages inouïs, alla se heurter contre les Suisses, et y trouva la fin de ses succès. Les Bernois, commandés par un bourgeois héroïque, battirent partout les malandrins : un corps anglais fut brûlé vif dans une ferme, 15,000 bandits périrent au delà du Jura, et Enguerrand revint battu et humilié (1375). La confiance de la cour de France le consola un peu de ces désastres : il fut choisi deux fois pour la délicate mission de parlementer avec la ville de Paris, insurgée contre les caprices arbitraires de la cour. (Il s'était rallié à la France après la mort d'Édouard III, son beau-père). Il prit une part active à la campagne de Flandre (1382) et à une invasion assez malheureuse en Écosse. Les années suivantes furent remplies par les chagrins d'intérieur que lui causa son gendre de Veer, duc d'Irlande : il parvint à le faire expulser de France, et fut employé par Charles VI dans quelques négociations importantes, comme l'ambassade de Bretagne. En 1390, il s'associa avec le duc de Bourbon à l'expédition des Génois contre les Tunisiens, et assiégea Afrikia. La ville ne fut pas prise, mais Enguerrand y gagna encore un nouveau renom par des combats heureux. A son retour en France, il fut encore investi de plusieurs missions diplomatiques en Bretagne, en Savoie, à Gênes; et en dernier lieu le duc de Bourgogne lui confia une sorte de tutelle sur son fils, le comte de Nevers, un des chefs de l'armée qui marchait au secours de la Hongrie, attaquée par Bajazet (*Bayezid-Ilderim*). Cette armée, dont les chefs, trop égaux en pouvoir, étaient, outre Enguerrand et le comte de Nevers, l'amiral Jean de Vienne, le maréchal Boucicaut, etc., assiégea Nicopolis. Bajazet rassembla près de 200,000 hommes, et vint présenter la bataille aux Européens. Enguerrand et les plus sages de ses collègues voulaient qu'on attendît les Hongrois pour livrer bataille; mais il fut aigrement combattu, presque taxé de lâcheté; et, comme on devait s'y attendre, le nombre et la tactique écrasèrent cette chevalerie indisciplinée (1396). Tout périt dans le combat, et après l'action le vainqueur épargna seulement huit prisonniers de marque pour en tirer rançon. Le sire de Coucy fut du nombre. Après une dure captivité, il vint mourir en Asie, vers Brousse (1397). Il fut le dernier sire de Coucy : sa fille Marie vendit la

terre à Louis d'Orléans (1400), et là se termine l'histoire de cette puissante maison féodale, qui avait plus d'orgueil traditionnel que de sagesse, plus de fougue aventureuse que de véritable initiative. Sa devise seule était un modèle de fierté héraldique : *Roi ne suis, ne prince aussi ; je suis le sire de Coucy.*

G. LEJEAN.

Dom T. du Plessis, *Histoire de la Ville et Seigneurie de Coucy*; 1728. — Du Belloy, *Memoires historiques sur la Picardie* (première section) ; 1770. — Melleville, *Histoire de Coucy-le-Château*. — Mazas, *Vie des grands Capitaines français au moyen-âge* (Enguerrand de Couci). 1829.

COUCY (*Raoul* ou *Renaud* DE), chevalier et poëte français au douzième siècle. Les erreurs débitées sur son compte sont nombreuses : beaucoup d'historiens, de poëtes, de romanciers en ont parlé, et ne s'accordent nullement entre eux. Quoi qu'il en soit, il est douteux qu'il fût le fils d'Enguerrand de Coucy : il ne parle jamais de sa parenté avec cette maison illustre ; il vivait avant le règne de saint Louis, et il jouissait, comme amoureux et comme poëte, d'une réputation brillante, dont les écrivains de l'époque conservent les témoignages. Il était versé dans la littérature du temps, laquelle ne se composait guère que de la Bible et des romans de chevalerie. Il se croisa en même temps que Richard Cœur de Lion, l'accompagna en Palestine, et périt en 1192, dans un combat contre les Sarrasins. Ses amours avec la dame de Fayel et la catastrophe qu'ils amenèrent l'ont rendu célèbre. D'après d'anciens auteurs, le sire de Coucy, blessé mortellement, avait chargé son écuyer de porter son cœur à sa maîtresse ; l'écuyer, en cherchant les moyens de remplir sa mission, fut surpris par le mari outragé ; celui-ci fit manger le cœur du châtelain à sa femme, et lui révéla ensuite cette horrible vengeance. Elle fit le serment de ne plus prendre aucune nourriture, et elle se laissa mourir de faim. Des tragédies, des romances ont donné à l'héroïne de cette affreuse histoire le nom de *Gabrielle de Vergy*, personnage imaginaire ; cette erreur, déjà vieille, vient de ce qu'un roman du moyen âge (réimprimé dans le recueil des *Fabliaux*) raconte l'aventure de la *chastellaine de Vergy, qui mori por loialment amer son ami* ; mais ce récit n'a au fond rien de commun avec la maîtresse du seigneur de Coucy ; les écrits les plus anciens ne la nomment pas. Une chronique écrite vers 1380, et que Claude Funchet a transcrite, un *Roumans dou chastelain de Coucy*, qu'a publié M. Crapelet, et dont l'auteur est resté inconnu, telles sont les sources primitives de l'histoire de Renaud ou Raoul de Coucy. D'ailleurs, des aventures semblables ont été attribuées à d'autres personnages, et notamment au troubadour Guillaume de Cabestaing (*voy.* Nostradamus et Millot, dans leurs Histoires des Troubadours ; Raynouard, *Choix de Poésies*, t. V, p. 187 ; l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 21[illegible], etc.) ; et c'est d'après cette tradition que Boccace a composé une des nouvelles du *Decaméron* (journée quatrième, nouvelle 9). Jean Renaut, trouvère normand, l'amplifia dans le *Lai d'Ignaurès*, publié en 1832, par MM. Monmerqué et Francisque Michel. Ignaurès a douze maîtresses : les douze maris outragés font manger son cœur à leurs douze femmes, qui toutes se laissent mourir de faim. On trouve dans l'*Heptaméron* de la reine de Navarre (journée quatrième, nouv. 2) le récit d'une aventure analogue, survenue en Allemagne, si ce n'est que le mari force sa femme à boire tout le reste de sa vie dans le crâne de l'amant qu'il a tué. Des traits du même genre se présentent dans l'ancien recueil si répandu au moyen âge sous le titre de *Gesta Romanorum*, dans des ballades anglaises, dans de vieux auteurs allemands. Les Italiens réclament pour un chevalier nommé Guiscard, et les Espagnols pour un marquis d'Astorga, sous Charles II, l'honneur de semblables infortunes. Il est difficile de croire qu'il y ait dans toutes ces horreurs de la réalité historique ; on pourrait admettre l'exactitude du fait quant à ce qui regarde le châtelain de Coucy, et conjecturer que les trouvères et les troubadours ayant popularisé ce récit, des écrivains étrangers lui ont emprunté des détails pour les ajouter à des actes de vengeance conjugale. Quoi qu'il en soit, il reste sous le nom du sire de Coucy vingt-quatre chansons, dont quelques-unes, il est vrai, sont attribuées à d'autres auteurs de la même époque. Elles offrent de la naïveté, de la passion et de la grâce. M. de La Borde les avait fait connaître en partie en 1781 ; M. Francisque Michel les a publiées avec beaucoup de soin en 1830, d'après huit manuscrits différents (dont six sont à la Bibliothèque impériale), et en les accompagnant d'une judicieuse introduction et de notes. Quant au *Roumans dou chastelain de Coucy*, c'est d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale que M. Crapelet l'a mis au jour, en 1829, avec une préface, des notes et une traduction française. M. Raynouard a rendu compte de ce travail dans le *Journal des Savants*, août 1829, et juillet 1830.

G. BRUNET.

Cl. Fauchet, *Receuil de l'origine de la langue et poésie françoise*; 1581, p. 128. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. III, p. 311. — La Borde, *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, avec un recueil de ses chansons en vieux langage*; Paris, 1781, 2 vol. in-18. — Jovet, *Histoire des anciens Seigneurs de Coucy*; Laon, 1682. — De Belloy, *Mémoires historiques sur la Maison de Coucy et sur la dame de Fayel*; 1770. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 579. — Michaud, *Histoire des Croisades*; 1825, t. II, p. 323, et t. IV, p. 28. — Francisque Michel, *Essai sur la Vie et les Chansons du Chastelain de Coucy*, en tête de l'édition de 1830, déjà indiquée ci-dessus.

COUCY (*Robert, dit* DE), architecte français, naquit probablement à Coucy en Laonnois, vers le milieu du treizième siècle. M. Auguis (dans la *Biog. univ.* des frères Michaud) prétend, nous ne savons trop sur quelle autorité, qu'il naquit à Reims. Il était sous Philippe le Bel maître ès œu-

vres de la cathédrale de cette ville, et acheva cette cathédrale, rebâtie sur les plans de Libergier après l'incendie de 1210. Il était aussi maître ès œuvres de Saint-Nicaise, la merveille architecturale de Reims. Libergier avait dirigé la construction d'une partie de cette église, et Robert, qui fut sans doute son élève, termina ce magnifique édifice en se chargeant de la croix, du chœur et des chapelles latérales. En disant qu'il acheva la cathédrale, nous ne faisons que répéter une affirmation un peu hasardée, car sa statue ne se trouvait pas au nombre de celles des *ouvriers* qui travaillèrent successivement à ce monument : Jean Loup, Gaucher de Reims, Bertrand de Soissons, Jean d'Orbois. Il mourut à Reims, et fut enseveli dans le cloître de Saint-Denis de cette ville; sa tombe, où il était figuré un compas à la main, portait cette épitaphe : « CI GIST ROBERT DE COUCI, MAISTRE DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-NICAISE, QUI TRÉPASSA L'AN MCCCXI. »

D. Marlot, *Histoire de la Ville de Reims*; 1846, III, 331 et suiv.

* **COUCY** (*Matthieu* DE), chroniqueur français du quinzième siècle. On sait fort peu de chose touchant la personne de ce chroniqueur, et son nom même est incertain. Les uns l'écrivent *Coussy*, d'autres *Coucy*, d'autres *Escoussy* ou *Escouchy*. Les seuls renseignements relatifs à sa biographie qui nous soient parvenus résultent de sa chronique. Matthieu nous y apprend qu'il était laïque, natif du Quesnoy-le-Comte, en Hainaut, issu par sa mère de noble génération, et extrait de la ville de Péronne en Vermandois, en laquelle il faisait sa résidence (1). Né sujet du duc de Bourgogne et compatriote de Monstrelet, il marcha sur les traces de cet écrivain célèbre : « Et commenceray mon livre, dit-il, depuis le vingtiesme jour du mois de may en l'an 1444, qui est la fin du dernier livre que fit et croniqua en son temps ce noble homme et vaillant historien Enguerrand de Monstrelet, etc. (2). » Matthieu de Coucy écrivait entre la mort de Charles VII et celle de Philippe le Bon, c'est-à-dire entre 1461 et 1467. Son œuvre, ainsi qu'il l'annonce, continue immédiatement Monstrelet et poursuit la narration des événements jusqu'à l'avénement de Louis XI au trône. Ce récit forme la matière d'un premier livre, à la fin duquel l'auteur annonce qu'il se propose de reprendre la suite de son travail, en composant un second livre. Mais le premier nous est seul parvenu. Le texte de Matthieu de Coucy se trouve dans le manuscrit (Sorbonne, nº 434) de la Bibliothèque impériale. Le récit de ce chroniqueur est peu étendu, mais il contient des renseignements qui ne sont point ailleurs. On peut le consulter particulièrement avec fruit sur les relations du roi de France avec le duc de Bourgogne et sur les rapports de l'Orient au quinzième siècle avec la France. Il a été publié pour la première fois par Godefroy et deux fois depuis par M. Buchon.

VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy, *Histoire de Charles VII*, etc., édition du Louvre; 1661, in-folio, page 531 et suivantes. — J.-C. Buchon, *Chroniques nationales*, 1827, in-8°; *Panthéon littéraire*, 1838, gr. in-8°.

(1) Prologue de la Chronique.
(2) *Ibid.*

COUCY (*Jean-Charles*, comte DE), archevêque et théologien français, né au château d'Écordal (Rethelois), le 23 septembre 1745, mort à Reims, le 10 mars 1824. Il fut successivement vicaire général de Reims, chanoine de cette ville (1773), aumônier de la reine (1776), abbé d'Igny (1777), évêque de La Rochelle le 3 janvier 1790. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il se retira en Espagne, d'où il publia plusieurs protestations. En 1802, lors du concordat, il refusa sa démission, et protesta contre le pape Pie VII lui-même, ainsi que contre les concessions que le souverain pontife avait cru devoir faire au premier consul. De retour en France avec les Bourbons, il fut nommé archevêque de Reims en 1817. On a de lui : *Protestation de l'évêque de**** (La Rochelle), *adressée à N. S. P. le pape Pie VII, le 1er décembre* 1802, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

* **COUDEMBERG** (*Pierre*), apothicaire et médecin flamand, vivait à Anvers en 1575. On a de lui : *Valerii Cordi Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt, ex optimis auctoribus, tam recentibus quam veteribus collectum, ac scholiis utilibus illustratum, in quibus imprimis simplicia diligenter explicantur*; *adjecto novo ejusdem libello*; Nuremberg, 1535, in-12; 1612, in-fol.; avec augmentations, Leyde, 1627 et 1652, in-12; traduit en français, sous le titre de : *Le Guidon des Apothicaires, c'est-à-dire la forme et manière de composer les médicaments, premièrement traitée par Valerius Cordus, enrichie d'annotations*; Lyon, 1675, in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Vander Linden, *De Script. medicis*.

*. **COUDER** (*Louis-Charles-Auguste*), peintre français, né à Paris, en 1789. Il suivit d'abord l'atelier de David, ensuite celui de Regnault. A son premier tableau, qui avait pour sujet *Amour, tu perdis Troie*, succéda celui de la *Mort du peintre Masaccio*, où son talent commença à se révéler. Mais ce fut surtout son *Lévite d'Éphraïm* qui fonda sa réputation. Dans cette belle page, exposée au salon de 1817, on admira la grandeur et la pureté du dessin, la sévérité de l'exécution. Ce tableau partagea avec le *Saint Étienne* d'Abel de Pujol le grand prix, et fut acheté par le gouvernement; il figure dans la galerie du Luxembourg. M. Couder fut moins heureux dans ses peintures exécutées en 1819 à la coupole de la salle d'Apollon au Louvre; les trois compartiments ont pour sujet la *Lutte d'Hercule et d'Antée; Achille près d'être englouti par le Xanthe et le Simoïs;*

Vénus recevant de Vulcain les armes qu'il a forgées pour Énée : ces peintures sont faiblement conçues. Mais on retrouva toute sa verve dans son *Soldat de Marathon annonçant la victoire*, toile de moyenne dimension, remarquable par la science de composition, l'énergie du dessin et la grandeur du style. M. Couder, s'inspirant ensuite de Milton, représenta *Adam et Ève endormis, que Satan menace de son sceptre*, ouvrage exposé au salon de 1822, et qu'on voit aujourd'hui au musée du Luxembourg. Une composition non moins importante, que cet artiste fit paraître au même salon, est celle de *Léonidas*, qui, *prêt à partir pour les Thermopyles, dit un éternel adieu à sa famille* (maintenant au musée de Versailles). Il y joignit un portrait de *François Ier*, qui lui avait été demandé par la maison du roi pour le château de Fontainebleau. Au salon de 1827 on a vu de M. Couder jusqu'à six tableaux : *La duchesse d'Angoulême posant la première pierre du monument élevé aux victimes de Quiberon*, destiné à la préfecture de Vannes; — *Tanńegui du Châtel sauvant le jeune dauphin*; — *Saint Ambroise refusant l'entrée du temple à l'empereur Théodose*, commandé pour l'église de Saint-Gervais, à Paris; — *César prêt à partir pour recevoir la couronne et que Calpurnie cherche à retenir*; — *Apelle et Phryné*; — enfin, *la Mort de Virgile*. Une *Adoration des Mages*, commandée à cet artiste par le ministère des travaux publics, fut exposée au salon de 1831, avec quelques autres ouvrages. Aux salons de 1833, 1834 et 1835, on remarqua de lui les portraits du *général Rampon*, du *maréchal de Saxe* et du *maréchal Luckner*, qui sont au musée de Versailles. En 1836 parut un de ses principaux ouvrages, la *Bataille de Laufeld;* cette page est fortement conçue, la touche en est ferme et le dessin correct; les effets sont tous bien entendus. L'année suivante, il mit au salon la *Prise de York-Town, en 1782, par l'armée française, commandée par Rochambeau*, et en 1838 la *Prise de Lérida* (1810) : ces deux tableaux, qui, comme le précédent, font partie du musée de Versailles, ne sont pas moins remarquables pour l'ordonnance, le dessin et l'exécution. Il obtint en 1832 la décoration de la Légion d'Honneur, et fut élu en 1839 membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut. Continuant ses travaux pour le musée de Versailles, il eut à traiter trois événements importants de la révolution de 1789 : l'*Assemblée des états généraux;* le *Serment du Jeu de Paume* et la *Fédération au Champ-de-Mars de* 1790. Le premier sujet parut au salon de 1840. Le peintre avait à lutter contre l'arrangement forcé de figures sans action, alignées chacune à sa place, désignée par l'étiquette, avec des coiffures et des costumes ingrats. Il a surmonté autant que possible ces difficultés; et si dans l'ensemble on ne retrouve pas la chaleur et l'énergie de ses précédents ouvrages, on y remarque du moins la même correction de dessin et de modelé, surtout dans le premier plan, celui du tiers état. Le peuple occupe ainsi la meilleure partie du tableau; la noblesse, qui occupe le fond, y frise un peu la caricature, et la royauté, reléguée dans la partie supérieure et dans l'ombre, y paraît d'autant moins grande qu'elle est moins élevée. L'auteur n'a pas, il est vrai, vaincu les difficultés de l'art dans sa *Fédération;* mais il a très-habilement groupé ses innombrables figures, qui sont touchées avec esprit. Ces deux tableaux parurent aux salons de 1840 et de 1844. Le *Serment du Jeu de Paume* arriva très à propos, après la révolution de Février, au salon de 1848. Le mouvement, l'enthousiasme y règnent; mais la couleur est affectée de tons rouges qui nuisent à l'effet général. Ce peintre a en outre exécuté un des tableaux de l'histoire de la Madeleine dans l'église de ce nom à Paris.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Documents particuliers.*

* **COUDERT DE CLAUZOL** (*Jean-Baptiste*), canoniste français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Le Code ecclésiastique, ou questions importantes et observations sur l'édit du mois d'avril* 1695 *concernant la juridiction ecclésiastique; sur l'arrêt du parlement du* 26 *février* 1768 *concernant les bulles et autres expéditions de la cour de Rome; sur l'édit du mois de mars* 1768 *concernant les ordres religieux; sur l'édit de mai* 1768 *concernant les portions congrues et sur plusieurs articles de l'ordonnance du mois d'avril* 1667 *concernant les procédures;* Paris, 1775, 2 vol. in-8°.

Quérard, *La Fr. litt.*

COUDRAY (DU). *Voyez* TRONÇON.

COUDRETTE (*Christophe*), publiciste français, né à Paris, en 1701, mort dans la même ville, le 4 août 1774. Il reçut la prêtrise en 1725, et, quoique élevé par les jésuites, il se montra ennemi acharné de leur Société. Il s'était lié avec l'abbé Boursier et les principaux jansénistes; cette intimité le fit interdire en 1732 par Vintimille, archevêque de Paris. Les sentiments de Coudrette sur la bulle *Unigenitus* lui attirèrent, en 1735, un premier emprisonnement de cinq semaines, à Vincennes, puis, en 1738, un second, qui dura plus d'un an, à la Bastille. Ses recherches et ses travaux historiques affaiblirent tellement sa vue, qu'il mourut presque aveugle. On a de lui : *Dissertation sur les bulles contre Baius;* Utrecht, 1737, 4 vol. in-12 : l'abbé Boursier eut part à cet ouvrage; — *Dissertation théologique sur les loteries;* 1742, in-12; — *Requête des sous-fermiers;* 1752; — *Mémoires sur le formulaire;* 1756, 2 vol. in-12; — *Additions aux Nouvelles ecclésiastiques pour l'année* 1757; — *Histoire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus, et analyse de ses constitutions et prin-*

cipes; Paris, 1760, et Rouen, 1761, 4 vol. in-12; — *Idée générale des vices principaux de l'institut des Jésuites, tirée de leurs constitutions;* 1761, in-4° et in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire générale des Jésuites, ou extraits de l'Histoire universelle de De Thou;* ibid., 2 vol. in-12; — *Mémoire où l'on prouve que les jésuites et leur institut sont ennemis des évêques et de l'épiscopat*, etc.

Feller, *Dictionnaire historique.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Quérard, *La France littéraire.*

COUËDIC (Le chevalier Du), marin français, né en 1739, mort en 1780; il doit sa célébrité à un combat brillant qu'il soutint à l'époque de la guerre de l'indépendance américaine. Entré au service à l'âge de seize ans, Du Couëdic vit son énergie mise aux plus rudes épreuves qui attendent la périlleuse carrière de l'homme de mer. Les combats, les naufrages, les épidémies, rien ne lassa son courage; nommé lieutenant de vaisseau, il obtint le commandement de la frégate *La Surveillante*, de 36 canons. Il assista au combat d'Ouessant (1778); il captura peu de temps après un corsaire anglais armé de vingt canons, qui lui opposa une vigoureuse résistance. Au mois d'octobre 1779, les flottes des puissances belligérantes étaient rentrées, l'une dans le port de Brest, l'autre dans celui de Plymouth : *La Surveillante* fut chargée d'observer les mouvements d'une escadre ennemie qui se tenait prête à appareiller; elle rencontra une frégate anglaise à laquelle une mission pareille était confiée. *Le Québec*, belle frégate de 36 canons, commandée par un officier aussi habile qu'intrépide, George Furmes, avait l'ordre de se tenir sur les côtes de Bretagne, afin d'épier les manœuvres des vaisseaux français. Circonstance fort rare, les deux frégates étaient de forces exactement égales : même artillerie, même nombre d'hommes d'équipage. Les adversaires étaient dignes l'un de l'autre. Le 6 octobre, au point du jour, les bâtiments se trouvèrent en vue; ils se reconnurent bientôt pour ennemis : à onze heures le feu s'engagea : il fut terrible, car on s'était placé à fort petite portée. Les bordées se succédaient sans interruption; une pluie de fer tombait sur les deux navires. La plupart des officiers de *La Surveillante* sont tués ou blessés. Du Couëdic est frappé deux fois à la tête et une fois au bas-ventre; il ne quitte point son poste. Soudain les trois mâts de *La Surveillante*, hachés par les boulets, tombent avec un fracas horrible, lorsqu'au même moment la mâture entière de l'anglais s'écroule. On ne peut plus manœuvrer, mais on est assez près pour tenter l'abordage : Du Couëdic ordonne de s'y préparer; tout d'un coup une épaisse fumée sort des flancs du *Québec* : le feu a pris à la frégate anglaise; il se propage avec une rapidité effroyable. *La Surveillante*, accrochée à son ennemi, fut au moment de devenir, elle aussi, la proie des flammes; elle n'y échappa que par des prodiges de vigueur et de présence d'esprit. *Le Québec* sauta, lançant au loin des débris qu'engloutirent les flots; son valeureux capitaine périt glorieusement, sans vouloir quitter son poste; une partie de l'équipage se jeta à la nage, et fut recueilli à bord de *La Surveillante*, qui avait éprouvé des pertes énormes; sur 270 hommes qu'elle avait à bord, elle en avait 150 tués ou blessés mortellement; elle ne comptait qu'une cinquantaine de marins qui n'eussent pas été frappés. Son état était affreux : elle faisait eau de toutes parts; les pompes étaient brisées, les canons démontés. Périr corps et biens paraissait le sort inévitable de la frégate; heureusement, on n'était pas loin de l'île d'Ouessant. On parvint à s'en rapprocher, et bientôt les embarcations de la côte, les bateaux pêcheurs accoururent en foule. Des secours arrivèrent de Brest; *La Surveillante*, brisée, défigurée, noircie par la poudre et la flamme, y fut remorquée avec pompe et au milieu des acclamations. Ses braves défenseurs reçurent un accueil digne de leur courage, et le nom, jusque alors ignoré, de Du Couëdic devint célèbre dans l'Europe entière; la cour et la ville le comblèrent de félicitations et d'hommages; il fut nommé capitaine de vaisseau. Les intrépides marins qui l'avaient si vaillamment secondé reçurent de justes récompenses; ses officiers eurent des décorations et de l'avancement. Mais l'héroïque capitaine ne devait pas jouir longtemps de son triomphe : ses blessures étaient trop graves pour qu'il pût échapper à la mort; elle l'enleva le 7 janvier 1780. Il remplit ses devoirs de chrétien, et montra à l'instant suprême toute la fermeté dont il avait fait preuve sur le pont couvert de sang de sa frégate. D'après les ordres de Louis XVI, un monument funèbre fut élevé à la mémoire de Du Couëdic dans l'église de Saint-Louis. L'art du peintre et celui du graveur reproduisirent l'image du glorieux combat de *La Surveillante*, et la renommée de l'intrépide commandant de ce navire, devenu illustre, est encore vivante en Bretagne. On montre aux rares voyageurs qui traversent Quimperlé la maison où Du Couëdic vit le jour et où il passa au sein de sa famille le peu de moments qu'il ne passa pas sur mer. Rien de plus simple, de plus modeste, que cette demeure, restée étrangère, comme tant d'autres habitations bretonnes, à toutes les recherches du luxe.

P. L.

Barchou de Penhoën, *Revue des Deux Mondes*, mai 1834.

* **COUET DE GIRONVILLE**, littérateur français, né à Orléans, en 1760, et mort en 1802. On a de lui : *Charlotte Corday, décapitée à Paris, le 28 juillet 1793, ou mémoires pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre;* Paris, 1796, in-8°.

Quérard, *La Fr. litt.*

COUETUS (De), chef vendéen, né vers 1730, mort en décembre 1795. Il prit part à presque

tous les combats où Charette s'était trouvé engagé. Quelques jours après l'attaque du camp des Quatre-Chemins (9 déc. 1795), il fut arrêté, dans la maison où il s'était réfugié, et traduit devant le conseil de guerre, qui le condamna à mort.

Th. Muret, *Hist. des Guerres de l'Ouest.*

* **COUGHEN** (*John*), théologien anglais, mort à Londres, en 1655. Il se fit quaker après avoir entendu et admiré une jeune fille de cette secte qui prophétisait avec une rare éloquence; il s'éprit de cette jeune théologienne, et en défendit les doctrines, pendant tout le temps que dura sa passion. Coughen mourut de la peste qui ravagea la ville de Londres.

Le P. Catrou, *Hist. des Trembleurs*, liv. II.

* **COUGNARD** (*Jean-Louis-Salomon*), jurisconsulte et littérateur suisse, né à Genève, le 10 août 1789. Il a publié avec un de ses collègues le compte-rendu des séances du conseil représentatif à partir de 1821; il a fondé aussi l'ancien *Journal de Genève*, auquel il a coopéré pendant plusieurs années. On a de lui : *Poésies genevoises;* Paris, 1830; — trois vaudevilles représentés avec succès à Genève, et intitulés : *Le Bateau à vapeur et le remède Leroi; La Boutique et le Cabaret; L'Oncle d'autrefois et le Neveu d'aujourd'hui.*

Suppl. à *La Fr. litt.* de Quérard.

COUILLARD (*Antoine*), sieur du *Pavillon*, littérateur français, né près de Lorris (Gâtinais), mort vers 1575. Il était versé dans les sciences et les lettres et a beaucoup écrit. « Il est surprenant, dit La Monnoye, que cet homme ait laissé paraître tant d'ouvrages sous un si vilain nom (1). » Il avait si peu envie d'en changer, que pour le mieux conserver, il l'avait renfermé dans cette anagramme, qui lui servait de devise : « *On t'a ci rendu loyal.* » On a de lui : *Instruction et exercice des greffiers des justices tant royales que subalternes, des prévôts et baillifs de France;* Paris, 1543, in-8°; réimprimée sous le titre suivant : *Quatre livres sur les Procédures civiles et criminelles, selon le commun style de France et ordonnances royaux, pour l'instruction des greffiers;* Paris, 1560, in-16, et Lyon, 1570, in-8°; — *Les Antiquités et singularités du monde;* Paris, 1547, in-8°; — *Les Fleurs odoriférantes, cueillies ès délectables jardins de vertu;* Paris, 1549, in-8°; — *Contredits à Nostradamus;* Paris, 1555; réimprimées sous le titre de : *Les Contredits aux fausses et abusives prophéties de Nostradamus et autres astrologues*, divisés en quatre livres; Paris, 1560, in-8° : « Le premier livre traite que la sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu; le second traite des abus et des faux prophètes; le tiers traite tant des fausses que vraies et divines prophéties de l'Ancien Testament, et accomplies en la vie et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; le quatrième traite, entre autres choses, que le monde sera plein d'ans et quasi éternel. » — *Les Prophéties;* Rouen et Paris, 1556, in-8° : l'auteur y démontre « que Dieu seul, sans autre aide, régit et gouverne toute la machine, et peut seul, et non pas les hommes, juger des choses futures; et au surplus que le prophète n'est à despriser en son art, où il y a beaucoup plus de plaisir que d'approbation »; — *Épître présentée au très-invincible roi de Pologne, fils et frère des rois de France, à sa bienvenue à Paris, au retour de La Rochelle;* Paris, 1573; — *Chronique cosmographique universelle*, terminée par un *Tableau généalogique des rois de France depuis Adam jusqu'à Charles IX.*

(1) « Il devait bien en changer, ajoute La Monnoye, comme fit ce maître des requêtes, de même nom, de même temps et apparemment de même famille. Un jour que ce magistrat grattait à la porte du cabinet du roi ou de la reine, comme l'huissier lui demanda son nom, il n'osa le dire distinctement, à cause de l'obscénité. L'huissier ne l'entendant pas, lui dit qu'il parlât haut et clair, d'où il fut ensuite nommé *Hauteclair.* » Ce fait est relaté par Ménage dans ses *Origines françaises* et dans l'*Histoire* de De Thou, t. VIII.

Lacroix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, III, 109. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

* **COULAN** (*Antoine*), théologien français, né à Alais (Languedoc), le 10 octobre 1667, mort à Londres, le 23 septembre 1694. Il était ministre d'un temple français à Londres. On a de lui : *Examen de l'Histoire critique du Nouveau Testament*, 2 parties; Amsterdam, 1696, in-8°; — *La Défense des Réfugiés;* Deventer, 1691, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

COULANGES (*Philippe-Emmanuel* DE), écrivain et chansonnier français, né à Paris, en 1631, mort en 1716. Il passa pour un des hommes le plus facilement spirituels d'un siècle renommé par l'esprit. Contemporain, parent, ami de Mme de Sévigné, il est venu à nous par les lettres qu'il lui a adressées ou qu'il a reçues d'elle. Entré dans la magistrature, il la quitta parce qu'il se sentait incapable de la gravité qu'elle exige. Chargé de rapporter une affaire où il s'agissait d'une mare contestée par deux paysans, dont l'un s'appelait Grapin, Coulanges s'embarrassa tellement dans le récit des faits, que, perdant tout sang-froid, il coupa court à son discours en s'écriant : « Pardon, messieurs, je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur. » Coulanges réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste, dit Mme de Sévigné, qu'il s'y donnât tout entier. » Il accompagna le duc de Chaulnes dans son ambassade à Rome, y composa une *Relation des conclaves de 1689 et 1691*, et monta à soixante ans dans la boule qui domine la coupole de Saint-Pierre. Renommé par ses bons mots, son talent à jouer, ses anecdotes, son goût pour les arts, il était recherché partout; sa vie fut une fête. Un de ses plus grands chagrins fut de voir imprimer sans son autorisation un recueil de ses chansons, dont le choix était mal fait. Son humeur enjouée l'empêcha de

« souffrir sérieusement les douleurs de la maladie » (dit Mme de Sévigné), et le préserva de la vieillesse, quoiqu'il soit mort à quatre-vingt-cinq ans. Quelque temps avant, il adressa cet impromptu à un prédicateur qui l'exhortait de mener une vie plus retirée :

Je voudrais à mon âge,
Il en serait temps,
Être moins volage
Que les jeunes gens,
Et mettre en usage
D'un vieillard bien sage
Tous les sentiments :
Je voudrais du vieil homme
Être séparé ;
Le morceau de pomme
N'est pas digéré.

Voici comment Mme de Sévigné peint le *petit Coulanges* : « Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition. » Coulanges a publié en 2 vol. in-12, Paris, 1698, un *Recueil de Chansons*, dont on a retenu celle-ci, sur l'origine de la noblesse :

D'Adam nous sommes tous enfants,
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue ;
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dînée.

M. de Monmerqué a imprimé les *Mémoires de M. de Coulanges* (Paris, 1820, in-8° et in-12), et dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres de Mme de Sévigné*, il a augmenté de plusieurs lettres la série des dix-neuf qui concernent Coulanges et qu'on connaissait déjà.

Lettres de Mme de Sévigné, éd. Monmerqué. — Brunet, *Manuel du Libr.* — Desessarts, *les Siècles Litt.* — T. du Tillet, *Le Parn. Fr.*

***COULANGES** (*Marie-Angélique* Du Gué Bagnoles), femme auteur française, femme du précédent, née en 1641, morte en 1723. Fille d'un intendant de Lyon, elle s'était fait de son esprit une dignité à la cour. Telle était l'estime qu'on lui portait, qu'aux représentations d'*Esther* Mme de Maintenon lui faisait garder une place à côté d'elle; et sa réputation s'étendit si loin que, lorsque son mari alla à Rome, le pape le pria de faire venir Mme de Coulanges. Mme de Sévigné avait pour elle une affection si grande, qu'à Paris, « lorsqu'elle l'avait sous la main, elle prenait le matin du café avec elle, y courait après la messe et y revenait le soir, comme chez soi. » Quoique cousine germaine de Louvois, la marquise ne put ou ne voulut pas user du crédit que cette position devait lui donner; on le voit par ces mots d'une de ses lettres : « M. de Louvois est mort subitement! quelle mort! J'irai demain passer le jour chez Mme de Louvois. Il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur. » Les *Lettres* de Mme de Coulanges, au nombre de cinquante, sont pleines de charme. On les trouve dans le *Supplément aux Lettres de Mme de Sévigné*; Paris, 1751, in-12. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Du Tillet, *Le Parn. Fr.*

* **COULET** (*Anne-Philiberte*), femme graveur française, née à Paris, en 1736. Elle était élève d'Aliamet et de Lempereur. Elle grava d'après plusieurs maîtres, notamment d'après Berghem, Van Goyen, Loutherbourg et Vernet. En 1771 elle fut nommée membre de l'Académie de Vienne. On a d'elle : *La belle Après-Dînée*, paysage orné de figures, d'après Vernet; *L'Heureux Passage*, marine d'après le même; — *Le Départ de la Chaloupe*, id.; — *Les Pêcheurs florentins*; id.; — *Les Pêcheurs napolitains*; id.; — *Les Plaisirs champêtres*, d'après Loutherbourg; — *La Partie de Campagne*, d'après le même; — *Le Rendez-vous à la colonne*, d'après Berghem; — *Le Départ pour le Marché*, d'après Van Goyen.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexic.*

COULET (*Étienne*), médecin hollandais, d'origine française, vivait en 1729. Sa famille, voulant conserver sa liberté de conscience, quitta la France après l'édit de Nantes. Coulet fut un des nombreux écrivains qui essayèrent vainement d'étendre et de réformer la langue française. Ses ouvrages sont rares et recherchés. On a de lui : *L'Art de conserver la santé des princes*, suivi de *L'Art de conserver la santé des religieuses, avec des remarques aussi curieuses que nécessaires*, auquel a été ajouté *Les Avantages de la vie sobre*, par Cornaro; Leyde, 1724, in-12 : ces trois opuscules sont traduits de Ramazzini. — *Nouveau Système de Grammaire Française*; Leyde, 1726, in-12; — *L'Histoire de la Médecine*, trad. de l'anglais de Friend; Paris, 1727 et 1728, in-4°, ou 1727, 3 vol. in-12; — *Éloge de la Goutte*; Leyde, 1728, in-8°; réimprimé sous le titre de : *Le Goutteux en belle humeur*; Leyde, 1743, in-12; — *Disputatio medica de Ascaridibus et lumbrico lato*; Leyde, 1728, in-8°; réimprimée sous le titre de : *Tractatus de Ascaridibus*; Leyde, 1729, in-12, 2 planches.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **COULLOUCA-BHATTA**, grammairien indien, qui a donné un commentaire estimé des Lois de Manou (*Mânava-dharma-Sâstra*); ce commentaire a été publié à Calcutta en 1813.

Loiseleur-Deslongchamps, *Traduction des Lois de Manou*, préface.

COULOMB (*Charles-Auguste* DE), physicien français, né à Angoulême, en 1736, mort le 23 août 1806. Il était d'une famille de magistrats. Après avoir achevé ses études à Paris, il embrassa d'abord la carrière militaire. Sa première mission fut de diriger les travaux du fort Bourbon; mais l'influence du climat de la Martinique, qui décima ses camarades, le rendit

très-souffrant : après trois ans de séjour, il revint à Paris, où il ne reçut pas la récompense due à l'utilité de cette expédition. Coulomb profita du court espace qu'il passa dans la capitale pour se lier avec les savants les plus distingués. Des ordres ministériels l'envoyèrent successivement à l'île d'Aix, à Rochefort et à Cherbourg, mais n'interrompirent pas ses travaux. Déjà il avait publié en 1777 un mémoire *Sur les aiguilles aimantées*, et un an avant celui-ci un autre *Sur la statique des voûtes;* en 1779, il s'occupa à Rochefort d'expériences en grand pour apprécier le frottement et la roideur des cordages, expériences d'après lesquelles il établit sa *Théorie des Machines simples*, que l'on trouve développée dans un mémoire qui remporta le prix de l'Académie royale des Sciences. Envoyé aux états de Bretagne, en qualité de commissaire du roi, pour apprécier la possibilité et l'avantage d'un projet de canaux, Coulomb montra dans cette mission toute la fermeté de son caractère et sa consciencieuse délicatesse. Malgré les états, il soutint l'opinion de ne pas laisser exécuter le projet, à cause du peu de rapport qu'il y avait entre les dépenses énormes que cette exécution nécessiterait et la faible utilité qui en résulterait. A son retour, le mécontentement d'un ministre l'envoya dans les prisons de l'Abbaye. Mandé une seconde fois dans le même but, Coulomb soutint la même opinion avec tant de fermeté qu'il fit ouvrir les yeux aux états. Ceux-ci lui firent alors des offres brillantes, qu'il refusa; ils le forcèrent à recevoir au moins une fort belle montre à secondes, aux armes de la province. En 1784 Coulomb fut nommé intendant général des eaux et fontaines de France, et en 1786 élu membre de l'Académie des Sciences; à la même époque il fut nommé chevalier de Saint-Louis et appelé à la survivance de la place de conservateur des plans en relief. Quelque temps après son retour d'Angleterre, où il avait été envoyé par l'Académie pour étudier le système d'administration des hôpitaux, éclata la révolution : Coulomb donna sa démission de ses places, et vécut au sein du bonheur domestique et de l'étude des sciences. A la création de l'Institut, il fut élu membre de ce corps savant, classe des sciences. Il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique en 1802.

Coulomb doit surtout sa réputation à la *balance de torsion*, instrument qu'il inventa à la suite d'une série d'expériences sur l'élasticité des fils métalliques : ces expériences lui montraient que les fils métalliques résistaient d'autant plus à la torsion qu'on les tordait davantage, pourvu que cet effort n'allât pas jusqu'à altérer leur structure moléculaire. La résistance de ces fils étant très-faible, il eut l'idée de s'en servir comme d'une balance pour mesurer les plus petites forces du magnétisme et de l'électricité. A cet effet, il suspendait à l'extrémité d'un fil de fer une longue aiguille horizontale. Cette aiguille étant en repos, si elle s'éloigne tout à coup d'un certain nombre de degrés de sa position naturelle, tord le fil qui la tient suspendue, et les oscillations que celui-ci lui fait éprouver donnent par leur durée le moyen d'évaluer la quantité de la force perturbatrice. Ce fut à l'aide de cet instrument ingénieux que Coulomb entreprit une série de recherches sur la distribution de l'électricité et du magnétisme, dont les résultats ont été publiés dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1784, p. 227. Deux ans avant sa mort, il avait publié un travail remarquable *Sur la chaleur* (Mém. de l'Académie, année 1804). On a en outre de lui un ouvrage intitulé : *Recherches sur les moyens d'exécuter sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques sans employer aucun épuisement;* Paris, 1779, in-8°, figures. [*Encyc. des G. du M.*, avec addit.]

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La Fr. litt.*

* **COULOMBEL** (*Gabriel*), écrivain français, du milieu du dix-septième siècle. Il nous semble avoir échappé à tous les bibliographes; la bibliothèque de Dresde possède de lui une production dramatique d'un genre assez singulier, et qui forme un manuscrit exécuté avec beaucoup de soin ; il a pour titre : *Combat de la Chair et de l'Esprit, représenté ès personnes de Joseph et de sa dame*, en forme de tragi-comédie.

Ebert, *Geschichte und Beschreibung der Bibliotheck zu Dresden*, p. 333.

COULON (*Claude-Antoine*), prédicateur et théologien français, né à Salins, en 1745, mort à Paris, le 10 mars 1820. Il reçut la prêtrise, vint à Paris, et fut choisi pour grand-vicaire par M. de Suffren, évêque de Sistéron. L'abbé Coulon était un des prédicateurs de la cour lorsque la révolution éclata. Il s'enfuit à l'étranger, protesta contre le concordat et la consécration de Napoléon par le pape, et ne rentra en France qu'avec les Bourbons. L'abbé Coulon fut cependant écarté de l'épiscopat; on lui reprochait son attachement aux libertés de l'Église gallicane. On a de lui : *Exhortation à la persévérance dans la foi pendant les temps de persécution*; Paris, 1792, in-8°; — *Paraphrase du psaume* Exaudiat te Dominus ; Londres, 1799, in-8°; — *Lettres de Cambridge*; Londres, 1802, in-8° : ces lettres critiquent sévèrement les membres du clergé qui acceptaient le concordat; — *Discours sur le couronnement de Bonaparte*; Brentfield, 1805, in-8° : l'abbé Coulon y soutient (page 4) « qu'il était impossible de trouver un homme plus indigne que Bonaparte d'être couronné comme souverain du royaume de France »; — *Discours adressé aux élèves des deux académies de l'abbé Carron*; Brentfield, 8 avril 1808, in-8°; — *Abrégé du célèbre ouvrage de Bossuet intitulé* Défense de la déclaration du clergé de France de 1682,

ou exposition des principales preuves établies par le savant pontife, avec sa réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires; Brentfield, 1813, et Paris, 1814, in-8°; — *Discours prononcé le* 15 *octobre* 1816, *pour l'inauguration du buste du roi* (Louis XVIII); Salins, in-8°.

L'abbé de Luberzac, *Éloge de l'abbé Coulon*, dans le *Journal de l'Émigration en Angleterre*, page 218. — Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COULON (*Louis*), géographe et historien français, né à Poitiers, en 1605, mort en 1664. Il entra chez les Jésuites en 1620, et en sortit en 1640. Il professa chez eux les belles-lettres. Il quitta la Société de Jésus pour entrer dans le clergé régulier, et se livra à l'étude de l'histoire et de la géographie. On a de lui : *Lexicon Homericum, seu accurata vocabulorum omnium quæ in Homero continentur explanatio*; Paris, 1643, in-8°; — *Histoire des Juifs*; ibid., 3 vol. in-12; — *Traité historique des Rivières de France, ou description géographique et historique des cours et débordements des fleuves et des rivières de France*; Paris, 1644, 2 vol. in-8°; — *L'Ulysse français, ou voyage de France, de Flandre et de Savoie*, trad. du latin de Golnitz; Paris, 1643, in-8° : ce livre est curieux, mais n'est pas toujours exact; — *Histoire du royaume de la Chine*, trad. de l'italien du père Alvarès Semedo; Paris, 1645, in-4°; — *Harmonie des quatre Évangélistes sur la passion de Notre Seigneur, avec des éclaircissements*; ibid., in-12; — *Histoire des Vies des Papes*, trad. du latin de Platina; Paris, 1656, in-12.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Richelet, *Bibliothèque*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaudon, *Dictionnaire universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

*__COULON DE THÉVENOT__ (*A.*), inventeur de la tachygraphie française, né vers 1754, mort en 1814. Il était fils d'un riche propriétaire. Ce fut à onze ans que, lisant à sa mère, devenue aveugle, l'*Histoire Ecclésiastique* de Fleury, il conçut l'idée de la *tachygraphie*. Coulon fit de longues recherches, et parvint difficilement à définir sa méthode. C'est, disait-il, à la tachygraphie que l'on doit la transmission des chefs-d'œuvre oratoires de l'antiquité. Il affirmait que cet art était connu des Grecs et des Latins; qu'Auguste l'enseigna à ses neveux; que Titus y était extrêmement habile, et que les éléments de cette écriture se perdirent lors de la chute de l'Empire Romain. Coulon déclara les avoir retrouvés, et produisit le résultat de ses travaux en 1779. M. Lenoir, lieutenant de police, invita l'Académie des Sciences à examiner cette découverte : le rapport fut favorable. Coulon fut autorisé à donner une séance publique : un de ses élèves y démontra la possibilité d'écrire aussi vite que la parole. Les Académies de Dijon, Toulouse et Nantes votèrent des éloges à l'inventeur de la tachygraphie. Le musée de Bordeaux fit sculpter le buste de Coulon, et le conserva avec ce distique au bas :

> C'est lui qui de nos jours a trouvé l'art sublime
> De peindre la parole aussitôt qu'on l'exprime.

En 1787 Coulon fut breveté et nommé tachygraphe du roi. En 1789 sa méthode, acceptée par les principaux membres de l'Assemblée constituante, le fit nommer secrétaire de l'état-major de la garde nationale parisienne. Il resta dans cette place jusqu'en 1791, et y rendit de grands services. En 1792 il suivit Lafayette à l'armée du nord en qualité de secrétaire en chef du quartier général, et après le 10 août il revint à Paris travailler au secrétariat de la commission des secours publics. Depuis 1789, les extraits mortuaires des hôpitaux de l'armée n'avaient point été classés : Coulon parvint en vingt-deux jours, par l'application de son procédé, à classer ces extraits dans un ordre parfait, bien qu'ils fussent au nombre de plus de deux cent-cinquante mille. En 1795 Coulon fut chargé de recueillir à l'École des Travaux publics les discours des professeurs. En 1799 il ouvrit au Louvre un cours gratuit de tachygraphie, qu'il abandonna pour faire les campagnes de l'empire dans l'administration des hôpitaux militaires. Blessé, et fait prisonnier après la bataille de Leipzig, il fut obligé de quitter Dresde à pied lors de la capitulation de cette ville. Rencontré par des cosaques, il fut dépouillé et resta nu sur la route, où probablement il mourut de froid et de misère. On a de lui : *Discours lu à l'Académie des Sciences sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire*; 1767, in-4°; — *l'Art d'écrire, réduit à parallélogrames rectangles et non rectangles*; Paris, 1768, in-8°; — *La Vérité sans art, discours sur les talents frivoles*; Paris, 1769, in-12; — *L'Aurore, nouveau jeu français, dédié à ceux qui jouent plus pour s'amuser et gagner l'estime des honnêtes gens que pour tout autre motif*; Paris, 1773, in-8°; — *Tableau tachygraphique, ou moyen d'apprendre de soi-même à écrire aussi vite que la parole*; Toulouse, 1779 et 1783, in-8°; — *L'Art d'écrire aussi vite que l'on parle, ou la tachygraphie française dégagée de toute équivoque*; Paris, 1794, in-4°, 3 pl., réimprimé sous le titre de : *Tachygraphie fondée sur les principes du langage de la grammaire et de la géométrie*; Paris, 1827, in-4°, 3 pl.

Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biograph. univ.*, édit. de M. Weiss. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *Biographie moderne*.

*Sa fille (*Félicité*) donnait avant l'âge de sept ans des leçons publiques de tachygraphie sous les auspices de son père, et devint professeur de madame la duchesse d'Orléans et de ses enfants. Mlle Coulon a appliqué la tachygraphie à l'audition des sons. On a d'elle : *Étrennes*

tachygraphiques et musicales; Paris, 1821 et 1823, in-18, grav.; — *La Nouvelle Muse*, recueil de poésies et romances; Paris, 1823, in-18, avec pl. et musique; — *Abrégé de Tachygraphie, ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, divisé en deux leçons, dans lesquelles sont renfermées les démonstrations relatives à la prosodie*, etc.; Paris, 1826, in-12, avec pl. et modèles.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire.* —

* **COUMARIL BHATTA**, réformateur indien, vivait avant le huitième siècle de notre ère. Il persécuta les bouddhistes, et contribua à leur extermination. Il passa pour avoir été le disciple de Djèmini, fondateur du système philosophique appelé *mimânsa*. LANGLOIS.

M. Wilson, *Dictionnaire Sanscrit*, 1re édition, préface.

***COUPART** (....), auteur dramatique français, né à Paris, le 13 juin 1780, mort en 1848. Il profita des loisirs que lui laissait la vie d'employé pour prendre part à plusieurs recueils de chansons, et composer seul ou en collaboration plusieurs pièces de théâtre. On a de lui : *Lucile, ou l'amour à l'épreuve*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1803, in-8°; — *Vive la paix, ou le retour au village*, impromptu en un acte, mêlé de chant; Paris, 1815, in-8°; — en collaboration avec E.-F. Varin : *L'Union et les Lys*; 1816, in-18; — *Honneur et Richesse*; 1799; — avec Servière : *La Bossomanie*, 1799; — *Les Rendez-vous nocturnes*; 1800; — *Le Cadi dupé*; mélodrame en trois actes; 1801; — avec Moreau : *L'Homme gris, ou qui a bu boira*; 1802; — *Le mauvais Plaisant* (de Vadé), arrangé, 1803; — avec Servières : *Monsieur Dadais*; 1804; — *Toujours le même*, 1804; — *Les nouvelles Métamorphoses*; 1805; — *Adèle et Derbigny*; 1805; — avec Brazier : *La Manie des Affaires*; 1806; — *Les mères proposent et les filles disposent*; 1801; — en collaboration avec Mme Petit : *La ville au village, ou les hommes tels qu'ils sont*; 1819; — en collaboration avec Clouard : *Chansons d'un employé mis à la retraite*; Paris, 1829, in-18.

Quérard, Suppl. à *La Fr. litt.*

***COUPÉ** ou **COUPPÉ** (*Daniel*,) théologien protestant, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *Traité des Miracles, contre Bellarmin*; Rotterdam, 1645, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

COUPÉ (*Jean-Marie-Louis*), littérateur français, né à Péronne, le 18 octobre 1732, mort à Paris, le 10 mai 1818, fit ses études à Paris, et y reçut la prêtrise. En 1757 il était professeur de rhétorique au collége de Navarre; en 1765 il devint précepteur du prince de Vaudemont, et conduisit son élève en Allemagne, en Suisse et en Italie. En 1778, nommé censeur et conservateur des titres de généalogie à la Bibliothèque royale, l'abbé Coupé vit en 1792 ses fonctions devenir inutiles; il se retira alors à Fontainebleau, et y composa la majeure partie de ses ouvrages. En 1814 il fut rétabli sur la liste des censeurs royaux honoraires. On a de lui : *Essai de traduction de quelques épîtres et autres poésies latines de Michel de L'Hôpital*; Paris, 1772 et 1778, 2 vol. in-8°; — *Manuel de Morale*; ibid., in-12 : cet ouvrage était dédié au comte d'Artois, depuis Charles X; — *Dictionnaire des Mœurs*; Paris, 1773, in-8°; — *Variétés littéraires et historiques*; Paris, 1786-88, 8 vol. in-8° : on trouve dans cet ouvrage le traité de Canonicrerius *Sur les merveilleuses vertus du vin*; — *Théâtre de Sénèque*; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; — *Soirées littéraires*; Paris, 1795-1801, 20 vol. in-8°; — *Opuscules d'Homère*; Paris, 1796, 2 vol. in-8°; *Œuvres d'Hésiode*; ibid., in-18; — *Éloge de l'Ane*, trad. du latin d'Heinsius; ibid.; — *Spicilége de Littérature ancienne et moderne*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Physique, ou morale des anciens expliquée*; Paris, 1807, in-12. L'abbé Coupé a en outre pris part à la *Bibliothèque universelle des Romans*, 1775-1789, et à l'*Histoire universelle des Théâtres*, 1779.

Galerie historique des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.*

* **COUPÉ DE SAINT-DONAT** (*Alexandre-Auguste-Donat-Magloire*, chevalier), littérateur français, né à Péronne, le 5 septembre 1775. Élevé à l'École d'Artillerie de La Fère, il en sortit en 1792, en qualité de sous-lieutenant d'artillerie attaché à l'état-major du général Belair. Arrêté avec sa mère, comme contre-révolutionnaire, il fut mis en liberté après le 9 thermidor an II (1794). Nommé ingénieur à l'armée de Sambre et Meuse, il servit sous les généraux Lefebre, Championnet et Bernadotte, et fit partie de l'expédition d'Égypte en l'an VI (1798). En 1810 Coupé fut nommé chef de bataillon, et en 1812 eut le commandement de Varsovie. En 1814 il fut blessé à Hanau, et fait prisonnier par les Bavarois. Rentré en France, il se rallia au gouvernement des Bourbons, mais ne reçut aucun emploi. Il était membre de plusieurs sociétés littéraires françaises et étrangères. On a de lui : *Fables*; Paris, 1808 et 1824, in-12, trad. en italien par Camillo Ugoni; Florence : ce recueil est suivi d'une petite galerie des fabulistes anciens et modernes; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norvège*; Paris, 1820, 2. vol. in-8°. Cet ouvrage a été annoté par B. de Roquefort. Coupé de Saint-Donat est en outre auteur d'une comédie en cinq actes et en vers, intitulée : *L'Ingrat*, d'un grand nombre de vaudevilles, de chansons, d'articles de journaux. Il était un des propriétaires rédacteurs du *Mercure de France*.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire.*

COUPERIN, nom d'une famille dans laquelle le talent pour la musique fut héréditaire pendant près de deux cents ans. On a recueilli les renseignements suivants sur cette famille d'artistes, dont

ou exposition des principales preuves établies par le savant pontife, avec sa réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires; Brentfield, 1813, et Paris, 1814, in-8°; — *Discours prononcé le 15 octobre 1816, pour l'inauguration du buste du roi* (Louis XVIII); Salins, in-8°.

L'abbé de Lubersac, *Éloge de l'abbé Coulon*, dans le *Journal de l'Émigration en Angleterre*, page 218. — Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COULON (*Louis*), géographe et historien français, né à Poitiers, en 1605, mort en 1664. Il entra chez les Jésuites en 1620, et en sortit en 1640. Il professa chez eux les belles-lettres. Il quitta la Société de Jésus pour entrer dans le clergé régulier, et se livra à l'étude de l'histoire et de la géographie. On a de lui : *Lexicon Homericum, seu accurata vocabulorum omnium quæ in Homero continentur explanatio*; Paris, 1643, in-8°; — *Histoire des Juifs*; ibid., 3 vol. in-12; — *Traité historique des Rivières de France, ou description géographique et historique des cours et débordements des fleuves et des rivières de France*; Paris, 1644, 2 vol. in-8°; — *L'Ulysse français, ou voyage de France, de Flandre et de Savoie*, trad. du latin de Golnitz; Paris, 1643, in-8° : ce livre est curieux, mais n'est pas toujours exact; — *Histoire du royaume de la Chine*, trad. de l'italien du père Alvarès Semedo; Paris, 1645, in-4°; — *Harmonie des quatre Évangélistes sur la passion de Notre Seigneur, avec des éclaircissements*; ibid., in-12; — *Histoire des Vies des Papes*, trad. du latin de Platina; Paris, 1656, in-12.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Richelet, *Bibliothèque*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Chaudon, *Dictionnaire universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

***COULON DE THÉVENOT** (*A.*), inventeur de la tachygraphie française, né vers 1754, mort en 1814. Il était fils d'un riche propriétaire. Ce fut à onze ans que, lisant à sa mère, devenue aveugle, l'*Histoire Ecclésiastique* de Fleury, il conçut l'idée de la *tachygraphie*. Coulon fit de longues recherches, et parvint difficilement à définir sa méthode. C'est, disait-il, à la tachygraphie que l'on doit la transmission des chefs-d'œuvre oratoires de l'antiquité. Il affirmait que cet art était connu des Grecs et des Latins; qu'Auguste l'enseigna à ses neveux; que Titus y était extrêmement habile, et que les éléments de cette écriture se perdirent lors de la chute de l'Empire Romain. Coulon déclara les avoir retrouvés, et produisit le résultat de ses travaux en 1779. M. Lenoir, lieutenant de police, invita l'Académie des Sciences à examiner cette découverte : le rapport fut favorable. Coulon fut autorisé à donner une séance publique : un de ses élèves y démontra la possibilité d'écrire aussi vite que la parole. Les Académies de Dijon, Toulouse et Nantes votèrent des éloges à l'inventeur de la tachygraphie. Le musée de Bordeaux fit sculpter le buste de Coulon, et le conserva avec ce distique au bas :

> C'est lui qui de nos jours a trouvé l'art sublime
> De peindre la parole aussitôt qu'on l'exprime.

En 1787 Coulon fut breveté et nommé tachygraphe du roi. En 1789 sa méthode, acceptée par les principaux membres de l'Assemblée constituante, le fit nommer secrétaire de l'état-major de la garde nationale parisienne. Il resta dans cette place jusqu'en 1791, et y rendit de grands services. En 1792 il suivit Lafayette à l'armée du nord en qualité de secrétaire en chef du quartier général, et après le 10 août il revint à Paris travailler au secrétariat de la commission des secours publics. Depuis 1789, les extraits mortuaires des hôpitaux de l'armée n'avaient point été classés : Coulon parvint en vingt-deux jours, par l'application de son procédé, à classer ces extraits dans un ordre parfait, bien qu'ils fussent au nombre de plus de deux cent-cinquante mille. En 1795 Coulon fut chargé de recueillir à l'École des Travaux publics les discours des professeurs. En 1799 il ouvrit au Louvre un cours gratuit de tachygraphie, qu'il abandonna pour faire les campagnes de l'empire dans l'administration des hôpitaux militaires. Blessé, et fait prisonnier après la bataille de Leipzig, il fut obligé de quitter Dresde à pied lors de la capitulation de cette ville. Rencontré par des cosaques, il fut dépouillé et resta nu sur la route, où probablement il mourut de froid et de misère. On a de lui : *Discours lu à l'Académie des Sciences sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire*; 1767, in-4°; — *l'Art d'écrire, réduit à parallélogrammes rectangles et non rectangles*; Paris, 1768, in-8°; — *La Vérité sans art, discours sur les talents frivoles*; Paris, 1769, in-12; — *L'Aurore, nouveau jeu français, dédié à ceux qui jouent plus pour s'amuser et gagner l'estime des honnêtes gens que pour tout autre motif*; Paris, 1773, in-8°; — *Tableau tachygraphique, ou moyen d'apprendre de soi-même à écrire aussi vite que la parole*; Toulouse, 1779 et 1783, in-8°; — *L'Art d'écrire aussi vite que l'on parle, ou la tachygraphie française dégagée de toute équivoque*; Paris, 1794, in-4°, 3 pl., réimprimé sous le titre de : *Tachygraphie fondée sur les principes du langage de la grammaire et de la géométrie*; Paris, 1827, in-4°, 3 pl.

Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biograph. univ.*, édit. de M. Weiss. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *Biographie moderne*.

*Sa fille (*Félicité*) donnait avant l'âge de sept ans des leçons publiques de tachygraphie sous les auspices de son père, et devint professeur de madame la duchesse d'Orléans et de ses enfants. Mlle Coulon a appliqué la tachygraphie à l'audition des sons. On a d'elle : *Étrennes*

tachygraphiques et musicales; Paris, 1821 et 1823, in-18, grav.; — *La Nouvelle Muse*, recueil de poésies et romances; Paris, 1823, in-18, avec pl. et musique; — *Abrégé de Tachygraphie, ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, divisé en deux leçons, dans lesquelles sont renfermées les démonstrations relatives à la prosodie*, etc.; Paris, 1826, in-12, avec pl. et modèles.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*. —

* COUMARIL BHATTA, réformateur indien, vivait avant le huitième siècle de notre ère. Il persécuta les bouddhistes, et contribua à leur extermination. Il passa pour avoir été le disciple de Djémini, fondateur du système philosophique appelé *mimânsa*. LANGLOIS.

M. Wilson, *Dictionnaire Sanscrit*, 1re édition, préface.

*COUPART (....), auteur dramatique français, né à Paris, le 13 juin 1780, mort en 1848. Il profita des loisirs que lui laissait la vie d'employé pour prendre part à plusieurs recueils de chansons, et composer seul ou en collaboration plusieurs pièces de théâtre. On a de lui : *Lucile, ou l'amour à l'épreuve*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1803, in-8°; — *Vive la paix, ou le retour au village*, impromptu en un acte, mêlé de chant; Paris, 1815, in-8°; — en collaboration avec E.-F. Varin : *L'Union et les Lys*; 1816, in-18; — *Honneur et Richesse*; 1799; — avec Servière : *La Bossomanie*, 1799; — *Les Rendez-vous nocturnes*; 1800; — *Le Cadi dupé*; mélodrame en trois actes; 1801; — avec Moreau : *L'Homme gris, ou qui a bu boira*; 1802; — *Le mauvais Plaisant* (de Vadé), arrangé, 1803; — avec Servières : *Monsieur Dadais*; 1804; — *Toujours le même*, 1804; — *Les nouvelles Métamorphoses*; 1805; — *Adèle et Derbigny*; 1805; — avec Brazier : *La Manie des Affaires*; 1806; — *Les mères proposent et les filles disposent*; 1801; — en collaboration avec Mme Petit : *La ville au village, ou les hommes tels qu'ils sont*; 1819; — en collaboration avec Clouard : *Chansons d'un employé mis à la retraite*; Paris, 1829, in-18.

Quérard, Suppl. à *La Fr. litt.*

*COUPÉ ou COUPPÉ (*Daniel*,) théologien protestant, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *Traité des Miracles, contre Bellarmin*; Rotterdam, 1645, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

COUPÉ (*Jean-Marie-Louis*), littérateur français, né à Péronne, le 18 octobre 1732, mort à Paris, le 10 mai 1818, fit ses études à Paris, et y reçut la prêtrise. En 1757 il était professeur de rhétorique au collége de Navarre; en 1765 il devint précepteur du prince de Vaudemont, et conduisit son élève en Allemagne, en Suisse et en Italie. En 1778, nommé censeur et conservateur des titres de généalogie à la Bibliothèque royale, l'abbé Coupé vit en 1792 ses fonctions devenir inutiles; il se retira alors à Fontainebleau, et y composa la majeure partie de ses ouvrages. En 1814 il fut rétabli sur la liste des censeurs royaux honoraires. On a de lui : *Essai de traduction de quelques épîtres et autres poésies latines de Michel de L'Hôpital*; Paris, 1772 et 1778, 2 vol. in-8°; — *Manuel de Morale*; ibid., in-12 : cet ouvrage était dédié au comte d'Artois, depuis Charles X; — *Dictionnaire des Mœurs*; Paris, 1773, in-8°; — *Variétés littéraires et historiques*; Paris, 1786-88, 8 vol. in-8° : on trouve dans cet ouvrage le traité de Canonirerius *Sur les merveilleuses vertus du vin*; — *Théâtre de Sénèque*; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; — *Soirées littéraires*; Paris, 1795-1801, 20 vol. in-8°; — *Opuscules d'Homère*; Paris, 1796, 2 vol. in-8°; *Œuvres d'Hésiode*; ibid., in-18; — *Éloge de l'Ane*, trad. du latin d'Heinsius; ibid.; — *Spicilége de Littérature ancienne et moderne*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Physique, ou morale des anciens expliquée*; Paris, 1807, in-12. L'abbé Coupé a en outre pris part à la *Bibliothèque universelle des Romans*, 1775-1789, et à l'*Histoire universelle des Théâtres*, 1779.

Galerie historique des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

* COUPÉ DE SAINT-DONAT (*Alexandre-Auguste-Donat-Magloire*, chevalier), littérateur français, né à Péronne, le 5 septembre 1775. Élevé à l'École d'Artillerie de La Fère, il en sortit en 1792, en qualité de sous-lieutenant d'artillerie attaché à l'état-major du général Belair. Arrêté avec sa mère, comme contre-révolutionnaire, il fut mis en liberté après le 9 thermidor an II (1794). Nommé ingénieur à l'armée de Sambre et Meuse, il servit sous les généraux Lefebre, Championnet et Bernadotte, et fit partie de l'expédition d'Égypte en l'an VI (1798). En 1810 Coupé fut nommé chef de bataillon, et en 1812 eut le commandement de Varsovie. En 1814 il fut blessé à Hanau, et fait prisonnier par les Bavarois. Rentré en France, il se rallia au gouvernement des Bourbons, mais ne reçut aucun emploi. Il était membre de plusieurs sociétés littéraires françaises et étrangères. On a de lui : *Fables*; Paris, 1808 et 1824, in-12, trad. en italien par Camillo Ugoni; Florence : ce recueil est suivi d'une petite galerie des fabulistes anciens et modernes; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norvège*; Paris, 1820, 2. vol. in-8°. Cet ouvrage a été annoté par B. de Roquefort. Coupé de Saint-Donat est en outre auteur d'une comédie en cinq actes et en vers, intitulée : *L'Ingrat*, d'un grand nombre de vaudevilles, de chansons, d'articles de journaux. Il était un des propriétaires rédacteurs du *Mercure de France*.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*.

COUPERIN, nom d'une famille dans laquelle le talent pour la musique fut héréditaire pendant près de deux cents ans. On a recueilli les renseignements suivants sur cette famille d'artistes, dont

trois frères, Louis, François et Charles Couperin, furent les tiges originaires :

1° Couperin (*Louis*), né en 1630, à Chaumes, en Brie, et mort en 1665, à l'âge de trente-cinq ans, fut organiste de l'église Saint-Gervais et de la chapelle du roi. Ce musicien a laissé en manuscrit trois suites de pièces pour le clavecin.

2° Couperin (*François*), frère du précédent, né à Chaumes, en 1631, et mort en 1701, était élève de Chambonnières pour le clavecin. Il fut organiste de Saint-Gervais depuis 1679 jusqu'en 1698. Il composait pour l'orgue et le clavecin et enseignait bien à en jouer; sa musique est écrite avec une certaine pureté; le plain-chant y est surtout traité avec talent. On connaît de cet artiste un recueil intitulé : *Pièces d'orgue consistant en deux messes, l'une à l'usage ordinaire des paroisses pour les fêtes solennelles, l'autre propre pour les couvents de religieux et de religieuses.*

3° Couperin (*Charles*), troisième frère de Louis et de François, né à Chaumes, en 1632, et mort en 1669, succéda à son frère aîné dans la place d'organiste de Saint-Gervais. Il jouissait d'une grande réputation comme organiste.

4° Couperin (*Louise*), fille de François Couperin, née à Paris, en 1674 et morte à Versailles, en 1728, chantait avec goût et jouait parfaitement du clavecin. Elle était attachée à la musique du roi.

5° Couperin (*Nicolas*), fils de François, né à Paris, en 1680, et mort en 1748. Il était attaché à la musique du comte de Toulouse, et fut longtemps organiste de l'église de Saint-Gervais.

6° Couperin (*François*) fils de Charles, surnommé *le Grand*, en raison de la supériorité de son talent comme organiste, naquit à Paris, en 1668, et mourut en 1733. En 1696 il fut nommé organiste de Saint-Gervais, et en 1701 claveciniste de la chambre du roi et organiste de sa chapelle. Couperin s'est acquis une renommée justement méritée par son talent d'exécution et par ses compositions. Il a laissé quatre livres de pièces de clavecin; à la suite du troisième livre on trouve *quatre concerts à l'usage de toutes sortes d'instruments*; — *Les Goûts réunis, ou nouveaux concerts, augmentés de l'apothéose de Corelli*; Paris, 1717; — *L'Apothéose de l'incomparable L**** (Lully); — *Trios* pour dessus de violon, basse d'archet et basse chiffrée; — *Leçons de Ténèbres* à une et à deux voix. Couperin eut deux filles : l'une, Marie-Anne, se fit religieuse à l'abbaye de Maubuisson, dont elle fut l'organiste; l'autre, Marguerite-Antoinette, fut claveciniste de la chambre du roi; jusqu'à elle cette charge n'avait été remplie que par des hommes.

7° Couperin (*Armand-Louis*), fils de Nicolas, né le 11 janvier 1721, et mort en 1789, fut organiste du roi, de Saint-Gervais, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Barthélemy, de Sainte-Marguerite et l'un des quatre organistes de Notre-Dame. Il possédait un grand talent d'exécution et connaissait parfaitement le mécanisme de son instrument, ce qui le faisait ordinairement choisir pour la réception des orgues. Ses compositions sont d'un style assez correct, mais froid. Il a laissé deux œuvres de sonates et un œuvre de trios pour le clavecin, qui ont été gravés, et plusieurs motets et morceaux d'église, qui sont restés inédits. Il épousa la fille du facteur de clavecins Blanchet, qui déjà avant son mariage avait une grande réputation sur l'orgue et sur le clavecin. Elle vivait encore en 1810, et à l'âge de quatre-vingt-un ans elle étonna encore par l'habileté qu'elle déploya à la réception de l'orgue de Saint-Louis, à Versailles.

*8° Couperin (*Antoinette-Victoire*), fille d'Armand-Louis, vivait encore en 1810. A l'âge de seize ans elle touchait déjà l'orgue de Saint-Gervais. Elle jouait de la harpe, et possédait une belle voix, qu'elle fit entendre dans les concerts et dans les communautés religieuses.

9° Couperin (*Pierre-Louis*), fils d'Armand-Louis, mourut fort jeune, en 1789. Il était très-habile sur l'orgue, et partagea avec son père les places d'organiste du roi, de Notre-Dame, de Saint-Gervais, de Saint-Jean et des Carmes-Billettes. Il a écrit plusieurs motets, qui eurent du succès; la romance de *Nina*, variée pour le piano, est le seul morceau qu'il ait fait graver.

*10° Couperin (*Gervais-François*), second fils d'Armand-Louis, vivait encore en 1815, et fut le dernier rejeton de cette famille d'artistes. Il fut organiste du roi, de la Sainte-Chapelle, de Saint-Gervais, de Saint-Jean, de Sainte-Marguerite, des Carmes-Billettes et de Saint-Méry; mais son talent était de beaucoup inférieur à celui de ses ancêtres. Il a composé des sonates, des airs variés, des caprices et des romances qui ont été gravés, et quelques motets qui sont restés en manuscrits.

Dieudonné Denne-Baron.

De La Borde, *Essai sur la Musique*, t. III, p. 468. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

COUPLET (*Claude-Antoine*), ingénieur français, né à Paris, le 20 avril 1642, mort le 25 juillet 1722. Il se livra de bonne heure à l'étude des mathématiques, et devint membre de l'Académie des Sciences, peu après la formation de cette compagnie. Il fut, en 1705, chargé par le chancelier d'Aguesseau de procurer des eaux à la ville de Coulanges-la-Vineuse, qui en était entièrement privée (1). Tous les ingénieurs envoyés précédemment dans ce but y avaient renoncé. Couplet, au bout de quatre mois, et avec une dépense de moins de trente mille livres, amena à Coulanges des eaux abondantes. La ville lui éleva un monument, qui représente Moïse tirant de l'eau d'un rocher entouré de vignes avec ces mots : *Utile dulci*, et l'inscription suivante :

Non erat ante fluens populis sitientibus unda,
Ast dedit æternas arte Cupletus aquas.

(1) Trois incendies, arrivés en trente ans, et que l'on n'avait pu éteindre qu'avec du vin, avaient presque entièrement détruit cette ville.

Il obtint des résultats analogues pour les villes d'Auxerre et de Courson.

Mém. de l'Acad. des Sciences.

COUPLET DES TORTREAUX (*Pierre*), ingénieur français, fils du précédent, mort en décembre 1744. Il fut reçu en 1696 à l'Académie des Sciences. On a de lui plusieurs mémoires *Sur la poussée des terres contre leurs revêtements*; *Sur la poussée des vents*; *Sur les chariots, les traîneaux et le tirage des chevaux.*

Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1726-1733.

COUPLET (*Philippe*), missionnaire et voyageur belge, né à Malines, en 1628, mort sur la mer du Nord, en 1692. Il entra dans la compagnie de Jésus, et en 1659 partit pour les missions de la Chine. Il revint en Europe en 1680, et y rapporta de curieux documents sur l'histoire, la littérature et l'industrie des Chinois. En 1692 Couplet s'embarqua en Hollande pour retourner en Chine; mais assailli presque aussitôt par une violente tempête, il fut écrasé contre une paroi de son bâtiment par un coffre mal arrimé. On a de lui : *Confucius, Sinarum philosophus, sive scientia sinica latine exposita;* Paris, 1687, in-fol. Ce livre est très-rare. Couplet a été aidé dans son travail par ses collègues les pères Prosper Intorcetta, Christian Herdrich et François Rougemont. Les auteurs ont donné dans leur livre un précis de la théologie, de l'histoire et des mœurs des Chinois, avec une traduction latine de trois ouvrages de Confucius, le *Ta-Hio* (la Grande Science), le *Tchong-Young* (le Juste Milieu), et le *Lun-Yu* (le Livre des Sentences); puis vient la vie de Confucius et les annales chinoises, que l'on fait remonter à 2952 avant J.-C. On y trouve aussi une table des *koua*, anciens caractères chinois avec lesquels est écrit le livre sacré, appelé l'*Y-King*. Ils sont formés de traits horizontaux, présentant ou une ligne entière et continue : ———, ou une ligne brisée par fragments égaux : — — —. Ces traits, diversement disposés, doublés ou triplés, produisent huit caractères différents, qui liés entre eux en donnent soixante-quatre. On a reproché à Couplet d'avoir exagéré la beauté de la morale des Chinois; mais ce reproche semble n'être basé que sur ce que le peuple chinois applique rarement les préceptes de son législateur. Couplet a depuis composé seul : *Catalogus PP. Societatis Jesu qui post obitum S. Francisci Xavierii, ab anno* 1581 *usque ad* 1681, *in imperio Sinarum fidem Christi propagarunt;* Paris, 1686, in-8° : l'auteur avait d'abord composé cette histoire en chinois; — *Tabula genealogica trium familiarum imperialium monarchiæ Sinicæ;* Paris, 1686, in-fol.; — *Relatio de statu et qualitate missionis Sinicæ post reditum PP. e Cantonensi exsilio, anno* 1671, publiée dans les *Paralipomènes* du P. Papebroch (Collection des Bollandistes), et traduit en italien sous le titre de : *Ragguaglio delle cose notabili della China*; 1687, in-4°; — *Historia nobilis feminæ, Candidæ Hiu, christianæ Sinensis, quæ anno ætatis* 70, *viduatis* 40, *decessit anno* 1680; traduit en français, Paris, 1688, in-12 : cette histoire a paru en espagnol à Madrid, et en flamand à Anvers.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, p. 1029. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — *Biographie générale des Belges* — Pauthier, *La Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 24.

COUPPÉ DE L'OISE (*Jean-Marie*), homme politique français, né en 1723, mort en 1818. Il était curé de Sermaise (Picardie), lorsque la révolution éclata; il fut élu président du district de Noyon, puis, en 1791, député du département de l'Oise à l'Assemblée législative, et, en septembre 1792, membre de la Convention nationale. Il obtint à Paris la présidence du club des Jacobins; mais il fut expulsé de ce club pour avoir parlé contre le mariage des prêtres. L'abbé Couppé appuya, en 1792, la motion faite par Cambon d'assujettir les ecclésiastiques à monter la garde. En 1793, il vota la mort de Louis XVI, et fut envoyé en mission dans les Ardennes au mois de novembre de la même année. Durant la période la plus orageuse de la Révolution, Couppé fut au nombre de ceux qui surent allier au zèle démocratique celui de la culture intellectuelle. Il lutta contre les *Vandales*, pour employer l'expression de son collègue Grégoire. Couppé fut un des rédacteurs ou signataires des instructions adressées aux municipalités sur la conservation et le classement de tous les objets d'art, de science, etc., que la révolution française avait réunis et qu'il s'agissait de mettre en œuvre pour le plus grand profit de tous. En l'an III il fit partie du comité de l'instruction publique. Rentré peu après aux Jacobins, Couppé déclara solennellement qu'il renonçait aux fonctions de prêtre. En septembre 1795 il passa au Conseil des Cinq Cents, contribua à faire mettre des fonds à la disposition du ministre de l'intérieur pour l'encouragement des manufactures, et rentra dans la vie privée en 1797.

Petite Biographie Conventionnelle. — *Biographie moderne.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Galerie historique des Contemporains.* — Valet de Viriville, *Hist. de l'instruction publique.*

COUPPÉ (*Gabriel-Hyacinthe*), homme politique français, né le 5 mars 1767, mort en son château de Tonquedec, près Lannion, en 1832. Il était sénéchal de Lannion, et fut député par le tiers état de cette ville aux états généraux de 1789, puis par le département des Côtes-du-Nord à la Convention nationale, où il provoqua, le 11 octobre 1792, la mise en accusation d'Arthur Dillon. En janvier 1793 il vota pour la réclusion de Louis XVI. Attaché aux Girondins, il prit la fuite à l'époque du 31 mai; arrêté à Mantes, il déclara qu'il avait quitté Paris dans la crainte de voir se renouveler les massacres de septembre, et fut mis en liberté, mais considéré comme démissionnaire. Après le 9 thermidor, il fut réinté-

gré dans ses fonctions. En septembre 1795 il passa au Conseil des Cinq Cents, et appuya, le 4 juin 1797, la proposition de pouvoir faire quitter aux enfants les prénoms de *Marat*, *Robespierre*, etc., donnés pendant les premières années de la révolution. Couppé sortit du Conseil des Cinq Cents en mai 1798, et fut nommé en 1800 président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord. En 1803 il fut appelé au corps législatif, dont il fit partie jusqu'en 1815. Il fut ensuite conseiller à la cour royale de Rennes. Il mourut du choléra, en 1832.

Petite Biographie Conventionnelle. — *Biographie moderne* (1806). — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Galerie historique des Contemporains.*

COURAYER (*Pierre-François* LE). Voyez LE COURAYER.

COURBEVILLE (*Joseph-François* DE (1)), jésuite et traducteur français, vivait en 1740. On a de lui : *Sentiments critiques d'un chanoine, avec la réponse, sur divers traités de morale, à l'auteur du Traité sur la Prière publique*; Bruxelles, 1708, in-12; — *De la critique du théâtre anglais, comparée avec l'opinion des auteurs, tant profanes que sacrés, touchant le spectacle*, trad. de l'anglais de Collier; Paris, 1715, in-12; — *L'Homme universel*, trad. de l'espagnol du P. Gracian; Paris, 1723, in-12; — *Le Heros*, trad. du même; Paris, 1725, et Amsterdam, 1729, in-12; — *Le Directeur dans les voies du salut*, trad. de l'italien du P. Pinamonti; Paris, 1728, in-12; — *Maximes* de Balthasar Gracian, trad. de l'espagnol, suivies des *Réponses aux critiques de L'Homme universel et du Héros*; Paris, 1730, in-12; — *La Conversion d'un pécheur réduite en principes*, trad. de l'espagnol de Francisco de Salazar; ibid.; — *Politique de Ferdinand le Catholique*; Paris, 1732, in-12; — *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut*, trad. de l'italien du P. Pinamonti; Paris, 1737, in-12, — *Vie de D. Camille, princesse des Ursins-Borghèse*; ibid.; — *Imitation de la Vierge*, trad. de l'espagnol du P. Francisco Arias; Paris, 1740, in-12.

Journal des Savants, 1718, 1728 et 1732. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **COURBIÈRE** (*Guillaume-René*, baron de HOMME DE), général prussien, né à Groningue, le 25 février 1733, mort en juillet 1811. Il descendait d'une de ces familles françaises que la révocation de l'édit de Nantes obligea de porter à l'étranger leurs talents ou leur industrie. Son père avait le grade de major dans les armées des Provinces-Unies. Dès l'âge de quatorze ans, Guillaume-René de Courbière se trouva, en 1747, à la défense de Berg-op-Zoom. En 1758 il passa au service de Prusse, avec le titre de capitaine ingénieur; il se distingua au premier siége de Schweidnitz, et en 1759 il eut, avec le grade de major, le commandement d'un corps franc, le seul qui fut maintenu par Frédéric II après la paix d'Hubertsbourg. Il se distingua en 1760 au siége de Dresde, puis à Kolberg, à Liegnitz et à Torgau. Lors de la guerre avec la république française, il se fit particulièrement remarquer, notamment à l'affaire de Pirmasens. Général d'infanterie en 1797, il fut nommé gouverneur de Graudenz en 1798; c'est dans ce gouvernement qu'il acquit surtout sa renommée militaire, en défendant cette place contre les Français en 1806 et en 1807. Comme on lui annonçait ironiquement de la part de l'ennemi qu'il n'y avait plus de roi de Prusse : « Dans ce cas-là, répondit-il, je me fais roi de Graudenz, et je le garde »; il sauva au roi de Prusse la partie occidentale du royaume. Après la paix de Tilsitt, il fut nommé feld-maréchal et gouverneur de la Prusse occidentale. On lui reproche l'extrême rigueur qu'il déployait vis-à-vis de ses soldats. La bastonnade, le pilori et le gibet constituaient la pénalité habituelle qu'il leur appliquait.

Conversations-Lexicon. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

* **COURBOIS** (***), compositeur français, vivait en 1728. Il a introduit le premier les trompettes et les timbales dans les concerts spirituels. On a de lui : un livre de *Cantates et Cantatilles*; — *Don Quichotte*, cantate; — *Omnes gentes, plaudite manibus*, motet; et un livre d'*Airs à chanter*.

Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens.*

COURBON (... marquis DE), aventurier français, né à Châteauneuf-du-Rhône, en 1650, tué à Négrepont, en 1688. Son père s'appelait *Bornas*, et était peu fortuné. Courbon étant au collége abusa, pour avoir de l'argent, de la confiance d'un négociant ami de son père, prit le cheval de son frère et alla servir dans les Pays-Bas. A la paix, il alla en Espagne. En traversant les Pyrénées, ayant été dépouillé par des voleurs, il n'en continua pas moins sa route, et fit rencontre d'un ermite français, nommé Du Verdier, qui le garda plusieurs mois dans sa cellule, et lui prêta cinquante piastres pour retourner dans sa famille. Courbon fut de nouveau arrêté par des miquelets, et pour éviter d'être pillé par eux, il demanda à entrer dans leur bande. Il partagea quelque temps leur vie aventureuse, étudia les chemins, et une nuit il mit à profit le sommeil de ces malfaiteurs pour gagner Perpignan. Il vint ensuite à Paris, où il fit connaissance avec un riche gentilhomme bourguignon, chez lequel il demeura deux ans. Courbon le quitta pour courir de nouveaux hasards. Il se rendit à Marseille, s'associa avec un capitaine de corsaires, et fut assez heureux pour faire une prise qui lui rapporta dix mille écus. Il s'empressa d'aller à Rome dépenser cette somme, et revenait en France, lorsqu'il rencontra dans une hôtellerie une comtesse française qui fuyait son époux et se rendait à Rome; Courbon

(1) C'est à tort que Quérard, dans sa *France littéraire*, a mentionné comme deux personnages distincts *J. Fr. de Courbeville* et *Jos. Courbeville* : c'est le même personnage.

y retourna avec elle, et réussit, par l'entremise de quelques amis, à rapprocher les époux. Il accompagna cette dame jusqu'à Paris. Elle l'engagea à rester près d'elle, et le fit entrer écuyer dans la maison de son mari. Celui-ci apprit les relations de Courbon avec la comtesse, et se débarrassa de son écuyer en le faisant entrer lieutenant dans le régiment de Furstemberg. Courbon ayant eu lieu de se plaindre de son capitaine, le força à se battre, et le tua. Il entra ensuite avec le grade de cornette au service de l'évêque de Munster, alors en guerre avec les Hollandais; il porta les armes contre la France, fut fait prisonnier, et n'échappa à la mort que par l'aide d'un de ses parents. Devenu capitaine de cavalerie, il profita de la paix pour rentrer en France et visiter sa famille. En arrivant à Pierre-Latte (Dauphiné), Courbon fit la rencontre de l'ermite Du Verdier, et put lui rendre les cinquante piastres qu'il avait reçues de lui. Quelque temps après, Courbon rejoignit l'armée allemande, alors employée contre les Turcs; il se distingua dans cette guerre, et épousa la veuve du comte de Rimbourg, ministre d'État et grand-maître des monnaies de l'Empire. Ce mariage lui assura une fortune considérable. Entraîné par sa passion pour les aventures, Courbon leva un régiment de dragons, se mit à la solde des Vénitiens, et contribua puissamment à la prise de Coron, de Navarin et de Napoli de Romanie. Il était parvenu au grade de maréchal de camp, commandant en second les armées de la république de Venise, lorqu'il fut emporté par un boulet devant Négrepont. Il n'avait que trente-huit ans. Son esprit, sa générosité et sa valeur le firent regretter en Italie et en Allemagne.

Aimar, *Vie du marquis de Courbon;* Lyon, 1692, in-12. — *Journal des Savants*, XXI, 142. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

COURBOUZON (*Claude-Antoine* BOQUET, baron DE), jurisconsulte français, né à Lons-le-Saulnier, le 25 mars 1682, mort à Besançon, le 16 mars 1762. Il fit ses études à Paris, fut nommé en 1705 conseiller au parlement de Besançon, et devint dans la suite l'un des présidents de cette compagnie. Il était en outre secrétaire-fondateur de l'Académie de Besançon. On a de lui des dissertations *Sur l'institution primitive du parlement de Franche-Comté; Sur l'origine des fiefs de cette province; Sur la forme de ses anciens états; Sur l'établissement, les progrès et la décadence du tribunal de l'inquisition dans le comté de Bourgogne; Sur Gerberge, mère d'Othon-Guillaume, l'un des premiers comtes de Bourgogne; Sur le commerce, l'agriculture et les papeteries de Franche-Comté*, etc. Ces dissertations se trouvent dans les deux premiers volumes des *Mémoires de l'Académie de Besançon*. Plusieurs autres ouvrages de Courbouzon sur l'histoire de la Bourgogne et de la Franche-Comté sont restés inédits.

Dom Grappin, *Histoire abrégée du Comté de Bourgogne*, p. 225.

COURCELLES (*Thomas* DE), théologien français, né en 1400, mort le 23 octobre 1469. Issu d'une famille noble de Picardie, il étudia dans sa jeunesse à l'université de Paris, où il devint un des lauréats et des suppôts les plus renommés de cette compagnie. En 1431 il était chanoine d'Amiens, de Laon, de Thérouanne, et *bachelier formé* de théologie. Quoiqu'à peine âgé de trente ans, il occupait déjà un rang très-éminent dans sa carrière, et avait passé par les honneurs suprêmes du rectorat. Il fut un des hommes sur lesquels Pierre Cauchon, qui dominait l'université par son influence, jeta les yeux pour lui servir d'assesseurs et d'instruments dans le procès de la Pucelle. Il fut successivement envoyé, soit par l'université de Paris, soit par le roi de France, aux conciles ou congrès de Bâle, de Bourges, de Prague, de Rome et de Mantoue. Énée Piccolomini, qui fut pape sous le nom de Pie II, l'avait connu au concile de Bâle, et en parle en ces termes : « Thomas de Courcelles est éminent parmi les docteurs de la Sainte Écriture; aucun prélat ne prit une part plus grande à la rédaction des décrets du saint concile; homme aimable et vénérable par sa doctrine, mais modeste et timide au point de baisser constamment les yeux à terre et s'effaçant toujours de sa personne (*velut latenti similis*). » Les auteurs du *Gallia christiana* allèguent pour preuve de cette modestie, qu'en 1440 il refusa le chapeau de cardinal, que lui offrait l'anti-pape Félix V. Thomas de Courcelles fut un des créateurs et des défenseurs à la fois les plus chaleureux et les plus habiles des libertés de l'Église gallicane. En 1447 et années suivantes, il fit partie de l'ambassade qui détermina l'heureuse fin du schisme pontifical. Parvenu au doctorat de théologie, il fut en 1450 nommé curé de Saint-André, puis chanoine, pénitencier et doyen de la cathédrale. En 1461 il prononça le sermon ou oraison funèbre de Charles VII. Proviseur de Sorbonne, il fut la même année délégué par le pape, avec l'évêque de Paris, pour procéder à la réformation de l'ordre de Fontevrault.

Thomas de Courcelles appartient spécialement à l'histoire par le rôle notable, quoique secondaire, qu'il joua dans le procès de la Pucelle. Sous les dehors qu'a peints Énée Piccolomini, il s'y montra d'une passion ardente et inexorable. Le gouvernement anglais payait aux juges un salaire de vingt sous ou un franc (1) par jour. Thomas de Courcelles et Nicolas Midi furent les deux docteurs qui se signalèrent au premier rang par leur assiduité à gagner cette rétribution et qui en absorbèrent la part la plus forte. Courcelles s'entremit personnellement à tous les actes de la procédure, depuis le premier jusqu'à la fin. Ce

(1) On peut multiplier cette somme par quarante pour trouver un équivalent actuel.

fut lui qui lut à la prévenue l'acte d'accusation, qui traduisit du français en latin la substance de la procédure, qui fut la main et la bouche de Pierre Cauchon. Plus sévère que celui-ci, il vota, le 12 mai 1431, pour que Jeanne fût mise à la torture. Lors de la délibération de la sentence finale, l'abbé de Fécamp, appelé à donner le premier son suffrage, s'exprima ainsi : « Nous sommes d'avis de déclarer Jeanne hérétique et de l'abandonner à la justice séculière (1), en la priant de traiter Jeanne avec douceur. » Thomas de Courcelles, appelé à son tour, déclara opiner « comme monseigneur de Fécamp, en ajoutant que ladite Jeanne soit encore charitablement admonestée du salut de son âme, et qu'on l'avertisse qu'elle n'ait plus rien à espérer de sa vie temporelle (2). »

Il assista à la lecture de la sentence, qui eut lieu sur la place du Vieux-Marché, et déclara depuis s'être retiré au moment où la Pucelle commença d'être brûlée. Après la mort de l'héroïne, le 8 juin 1431, il prêta son témoignage au supplément d'instruction qui fut consigné à la suite du procès de condamnation, et que les notaires de la cause refusèrent de valider de leur attestation. — En 1456, Thomas de Courcelles fut cité pour déposer dans le procès de réhabilitation. Il ne témoigna aucun repentir, et ne tenta aucune excuse loyale de sa conduite. Mais il usa d'un système de défense consistant à nier certains faits prouvés, à déclarer qu'il avait *oublié* des choses restées écrites, à arguer d'interprétations et de restrictions mentales, et enfin à charger ses collègues ou complices. A. VALLET DE VIRIVILLE.

Cabinet des lettres de la Bibliothèque impériale, dossier *Courcelles*. — Du Boulai, *Historia Universitatis Parisiensis*, tome IV, p. 361, et tome V, page 918. — *Gallia christiana*, tome VII, colonnes 181 et 214. — J. Quicherat, *Procès de la Pucelle* (à la table) et *Aperçus nouveaux sur Jeanne d'Arc*, pages 106 et suivantes. — Vallet de Viriville, *Histoire de l'Instruction publique*, page 384.

COURCELLES (*David-Corneille*), médecin hollandais, vivait en 1743. On a de lui : *Icones musculorum plantæ pedis*; Leyde, 1739, et Amsterdam, 1760, in-4°, avec 7 planches; — *Icones musculorum capitis*; Leyde, 1743, in-4°, avec figures. Ces deux ouvrages sont assez estimés : Courcelles y suit l'ordre d'Albinus, en procédant de l'extérieur à l'intérieur.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

COURCELLES, en latin **CURCELLÆUS** (*Étienne* DE), théologien suisse, né à Genève, en mai 1586, mort en 1659. Sa famille était originaire de Picardie. Il perfectionna ses études sous les leçons de Théodore de Bèze, et y joignit la méditation des œuvres de Calvin; mais il n'accepta pas l'opinion de ces maîtres sur la prédestination. En 1609, Courcelles parcourut les académies de Suisse, vint à Cologne et à Heidelberg, où il étudia le droit sous Denis Godefroy. Il fut nommé pasteur de Fontainebleau en 1614; mais, bien qu'il eût quelques succès parmi les courtisans de Louis XIII, il changea en 1621 cette résidence contre celle d'Amiens, ville que sa famille habitait. Quelque temps après, il fut forcé de quitter sa place, parce qu'il ne voulut pas signer les actes du synode de Dordrecht; il se vit forcé de se retirer à Amsterdam, où Episcopius l'accueillit avec hospitalité. Courcelles trouva les protestants aussi intolérants et aussi divisés dans les Pays-Bas qu'ils l'étaient en France. Il se fit, pour vivre indépendant, répétiteur de mathématiques et correcteur d'imprimerie. Il intervint dans la dispute entre Amyrault et Dumoulin sur la prédestination, et montra que le théologien philosophe doit être sans système, qu'il doit toujours proposer ses opinions avec modestie, et qu'unissant la vérité à la charité, il doit faire tout ce qui dépend de lui pour garder la paix avec les autres hommes. A la mort d'Episcopius, en 1634, Courcelles fut nommé professeur de théologie par les remontrants, et se distingua dans ses leçons par sa science et surtout par sa modération. Il était très-lié avec Van Til, Utenbogaert, Corinus, Rivet, Blondel, Grotius. C'est à tort que quelques écrivains théologiques ont classé Courcelles parmi les sociniens et les anti-trinitaires : sa doctrine était arminienne. On a de lui : *Advis d'un personnage désintéressé relativement à la dispute d'Amyrault et de Dumoulin sur la prédestination*; Amsterdam, 1638, in-8°; — *Epistolæ ad Martinum Ruarum, de libris Racoviensibus Leovardiæ combustis*; Amsterdam, 1641 et 1642, in-8°; — *Vindiciæ quibus sententia D. Arminii de jure Dei in creaturas innocentes defenditur adversus Mosem Amyraldum*; 1645, in-8°; — *Defensio Davidis Blondelli adversus Maresii criminationes*, etc.; Amsterdam, 1657 : l'auteur soutient dans cet écrit que l'histoire de la papesse Jeanne est un conte ridicule; — *Novum Testamentum græcum, cum variantibus lectionibus, tam ex manuscriptis quam ex impressis codicibus collectis*; Amsterdam, Daniel Elzevir, 1658 et 1675, in-12. L'auteur constate qu'il y a un grand nombre de variétés de leçons dans le Nouveau Testament, mais qu'aucune de ces variétés ne peut nuire à la foi; — *Dissertationes : de vocibus Trinitatis hypostaseos, personæ, essentiæ; de peccato originis; de necessitate cognitionis Christi, de hominis per fidem et per opera justificatione*; Amsterdam, 1659, in-8°; — *Cartesii Principia philosophica*, et un grand nombre d'autres ouvrages de théologie, de philosophie et de science dont la date de publication est demeurée inconnue, mais qui se trouvent réunis dans les *Opera Curcellæi*; Amsterdam, apud *Elzevirios*, 1675, in-fol.

Arnold Poelenburg, *Oratio funebris Curcellæi*, en tête des œuvres de Courcelles. — *Bibliotheca Remonstrantium*. — Sandius, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 160 à 167.

(1) Cette formule signifiait *livrer à la mort*.
(2) *Procès*, tome I, p. 463-466.

COURCELLES (*Étienne* CHARDON DE), médecin français, né à Reims, en 1705, mort à Brest, le 5 juillet 1775, et non en 1780, comme le disent tous ses biographes. Il fut reçu en 1741 bachelier de la Faculté de Paris, et en 1742 correspondant de l'Académie des Sciences. Nous ne savons pas l'époque précise où il vint servir à Brest, en qualité de chirurgien de la marine; mais ce dut être avant 1752, car les archives de l'Académie de la Marine nous apprennent qu'il avait été admis dans cette compagnie à sa fondation, le 31 août de cette année, et qu'il s'y était chargé de divers travaux restés inédits, dont les principaux sont un *Mémoire sur la méthode d'Apleby pour dessaler l'eau de la mer*; un *Avis sur les moyens de secourir les noyés;* un *Mémoire sur les maladies qui ont régné dans l'escadre commandée par M. le duc d'Anville en* 1743, et un *Mémoire sur l'eau de mer qu'on embarque sur les vaisseaux*. Il a en outre publié les ouvrages suivants, dans lesquels il y a beaucoup d'ordre, de clarté et de concision, et qui étaient parfaitement appropriés à l'usage des élèves en vue desquels il les avait composés; ils renferment des détails historiques curieux et intéressants, joints à d'utiles observations pratiques : *Manuel de la Saignée;* Paris, 1746, in-12; Brest, R. Malassis, 1763, in-12; — *Abrégé d'Anatomie pour l'instruction des élèves chirurgiens de la marine de l'École de Brest;* Brest, 1752, in-12; Paris, 1753, in-8°; — *Manuel des Opérations de Chirurgie;* etc., Brest, 1756, in-8°; — *Mémoire sur le régime végétal des gens de mer, de feu M. de Courcelles, etc., publié par M. le chevalier de La Coudraye;* Nantes, Brun, 1761, in-12. Ce mémoire est une réfutation de l'ouvrage de Poissonnier-Despérières sur la *Nouvelle Nourriture des gens de mer*, d'après un système essayé à bord de *La Belle-Poule*, sur laquelle l'éditeur avait été embarqué. Le chevalier de La Coudraye avait fourni à l'auteur des observations qu'il a scrupuleusement insérées dans son livre. Le *Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne* de Dezeimeris dit que Courcelles fut l'éditeur des trois premiers volumes du *Tractatus de Materia Medica* de Geoffroy (Paris, 1741). C'est à tort, nous le pensons, que ce recueil lui attribue les deux ouvrages intitulés : l'*Elixir Américain*, et le *Manuel des Dames de Charité*, etc. Ces indications nous semblent devoir être le résultat d'une erreur causée par une similitude de noms entre Courcelles et le véritable auteur de ces ouvrages, qui se serait appelé Chardon; ce qui a pu contribuer à cette confusion, c'est la reproduction textuelle du *Manuel de la Saignée* de Courcelles dans le *Manuel des Dames de Charité* par Arnault de Nobleville, Paris, Debure, 1765, in-12. M. Bayle ne regarde pas non plus les deux ouvrages dont il s'agit comme étant de Courcelles, car il ne les mentionne pas dans l'article qu'il lui a consacré, t. II, p. 388, de la partie biographique de l'*Encyclopédie des Sciences Médicales*. P. LEVOT.

Archives de la Marine. — *Biographie médicale.*

COURCELLES (*François* DE), médecin français, né à Amiens, vivait en 1596. On a de lui : *De vera mittendi sanguinis ratione in hæmatothraseas libri quatuor*, etc.; Francfort, 1593, in-8°; — *Traité de la Peste, clair et très-utile, principalement à ceus qui estans aus chams ou ailleurs, privez de secours ordinaire, voudroyent d'eus-mesmes essayer quelques remèdes pour leur conservation;* Sedan, 1595, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

COURCELLES (*Jean-Baptiste-Pierre* JULIEN, chevalier DE), historiographe français, né à Orléans, le 14 septembre 1759, mort à Saint-Brieuc, le 24 juillet 1834. Il fut d'abord notaire à Orléans, président de la commission des hôpitaux de cette ville. Il prit alors le nom de Courcelles, d'une petite propriété paternelle sise dans le Gâtinais, vint à Paris, acheta le cabinet héraldique formé par M. de Saint-Allais, et acquit une certaine aisance en faisant des recherches généalogiques et composant des armoiries pour les familles d'une noblesse douteuse. On a de lui : *Dictionnaire universel de la noblesse de France;* Paris, 1820, 5 vol. in-8°; — *Dictionnaire historique des généraux français depuis le onzième siècle;* Paris, 1820 à 1823, 9 vol. in-8°; — *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe*, etc.; Paris, 1821 à 1830, 12 vol. in-4°; — *Nobiliaire universel de France, ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de France, avec les armoiries des familles*, etc., etc.; Paris, 1820 à 1821, in-8°; — *Armorial général de la chambre des pairs;* Paris, 1822, in-4°.

Quérard, *La France littéraire.*

COURCELLES (*Marie-Sidonia* DE LÉNONCOURT, marquise DE), connue par ses aventures galantes et ses spirituels mémoires, née en 1651, morte en 1685. Fille de Joachim de Lénoncourt, marquis de Marolles, lieutenant général des armées du roi, et d'Isabelle-Claire-Eugénie de Cromberg, d'une illustre famille d'Allemagne, elle perdit de très-bonne heure son père, tué d'un coup de canon. Délaissée par sa mère, dont l'inconduite était notoire, elle fut confiée, à l'âge de quatre ans, à sa tante, Marie de Lénoncourt, abbesse de Saint-Louis à Orléans. Elle fut tirée du couvent à l'âge de moins de quatorze ans, par ordre de Louis XIV, pour être mariée comme riche héritière à Maulevrier, un des frères de Colbert. La jeune fille, qui se souciait peu de ce mariage, déjoua par d'habiles manéges la volonté impérieuse du monarque, et épousa le marquis de Courcelles, qui « n'avait pour lui (dit M. Sainte-

Beuve) que d'être neveu du maréchal de Villeroy, et qui surtout lui offrait de s'engager, dans le contrat de mariage, à ne jamais la mener à la campagne (clause capitale), à ne jamais lui faire quitter la cour ». Le marquis de Courcelles était un personnage grossier et immoral. Dès le premier jour, la jeune Sidonia conçut pour son mari une haine qu'elle ne se donna pas longtemps la peine de dissimuler. « Je crus, dit-elle, qu'il y allait de ma gloire de ne point paraître entêtée d'un homme que personne n'estimait, et je donnai un si libre cours à mon aversion pour lui, qu'en un mois toute la France en fut informée. Je ne savais pas encore que haïr son mari et pouvoir en aimer un autre n'est presque que la même chose. Dans cette erreur, beaucoup de gens prirent le soin de me le dire. » Ainsi brouillée avec son mari et avec la famille Colbert, elle s'attira la colère de Louvois, dont elle repoussa l'amour, tandis qu'elle acceptait celui du jeune et brillant marquis de Villeroy. Elle avait quinze ans. A partir de ce moment, sa vie n'est qu'un roman que M. de Walckenaer a raconté avec beaucoup de détails, mais non sans quelques inexactitudes. Condamnée pour crime d'adultère, elle se réfugia à Genève, et trouva un ami fidèle et dévoué dans un gentilhomme nommé Brulart du Boulay, capitaine au régiment d'Orléans. Infidèle à ce nouvel amant comme elle l'avait été à tous les autres, Sidonia de Courcelles, devenue veuve en 1678, « finit, dit M. Sainte-Beuve, par faire ce qu'on appelle un sot mariage ». Elle mourut âgée seulement de trente-quatre ans.

Du Boulay eut l'idée de réunir, pour les faire lire en confidence à ses amis, les lettres et les papiers de Mme de Courcelles. Chardon de La Rochette les retrouva en manuscrit à Dijon dans la bibliothèque du président Bouhier, et les fit imprimer sous ce titre : *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même, suivie de ses lettres et de la correspondance italienne de Gr. Leti, relative à cette dame, avec la traduction française à côté, terminee par une notice sur Gr. Leti*; Paris, 1808, in-12. Ce volume est devenu rare; il serait à désirer qu'on le réimprimât. Le style en est très-négligé, mais il est plein de grâce et de facilité, comme on peut en juger par les lignes suivantes, que nous empruntons à un portrait de Mme de Courcelles par elle-même, et qui peuvent donner à la fois une idée de sa personne et de sa manière d'écrire : « J'avouerai, dit-elle, que sans être une grande beauté, je suis pourtant une des plus aimables créatures qui se voient; que je n'ai rien dans le visage ni dans les manières qui ne plaise, ni qui ne touche; que, jusqu'au son de ma voix, tout en moi donne de l'amour, et que les gens du monde les plus opposés d'inclination et de tempérament sont d'un même avis là-dessus, et conviennent qu'on ne peut me voir sans me vouloir du bien. Je suis grande, j'ai la taille admirable et le meilleur air que l'on puisse avoir; j'ai de beaux cheveux bruns faits comme ils doivent être pour parer mon visage et relever le plus beau teint du monde..... J'ai les yeux assez grands; je ne les ai ni bleus ni bruns, mais entre ces deux couleurs; ils en ont une agréable et particulière : je ne les ouvre jamais tout entiers; et quoique dans cette manière de les tenir un peu fermés il n'y ait aucune affectation, il est pourtant vrai que ce m'est un charme qui me rend le regard le plus doux et le plus tendre du monde. J'ai le nez d'une régularité parfaite............ Je chante bien, sans beaucoup de méthode; j'ai même assez de musique pour me tirer d'affaire avec des connaisseurs. Mais le plus grand charme de ma voix est dans sa douceur et la tendresse qu'elle inspire; et j'ai enfin des armes de toutes espèces pour plaire, et jusque ici je ne m'en suis jamais servie sans succès. Pour de l'esprit, j'en ai plus que personne; je l'ai naturel, plaisant, badin, capable aussi des grandes choses, si je voulais m'y appliquer. J'ai des lumières, et connais mieux que personne ce que je devrais faire, quoique je ne le fasse quasi jamais. »

Beaucoup de lettres de la marquise de Courcelles existent en manuscrit à la Bibliothèque impériale, fonds Clérambault, Mélanges, vol. 261.

L. J.

Vie de la marquise de Courcelles écrite par elle-même. — Saint-Réal, *Mémoires de la duchesse de Mazarin.* — Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Madame de Sévigné*, t. IV. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I.

COURCELLES (*Pierre* DE), philologue français, né à Candes (Touraine), vivait en 1564. Il était versé dans les langues hébraïque, grecque et latine. On a de lui : *La Rhétorique française*; Paris, 1557, in-4° : ce livre est précédé d'une dédicace adressée à une abbesse de Jouarre : l'auteur y traite cette religieuse de « très-illustre princesse, » et lui fait des compliments « sur l'invincible puissance de sa crosse ». Cet ouvrage fait connaître l'état de l'éloquence vers le milieu du seizième siècle; — *Le Cantique des Cantiques* de Salomon, suivi des *Lamentations de Hiérémie le prophète*; Paris, Robert Estienne, 1564, in-16. Courcelles parle dans ses œuvres d'un poëme qu'il aurait composé précédemment sous le titre de *La Calomachie*, « dans lequel se voyoit un combat entre les quatre gouverneurs du Monde »; mais on n'a nulle trace de cet ouvrage.

Lacroix du-Maine, *Bibliothèque française*, II, [illegible]. — Chaudon, *Dictionnaire historique*.

COURCHETET D'ESNANS (*Luc*). *Voyez* D'ESNANS LUC DE COURCHETET.

COURCIER (*Pierre*), mathématicien français, né à Troyes, en 1604, mort à Auxerre, le 5 mai 1692. Il entra dans la Compagnie de Jésus, à Pont-à-Mousson, le 9 mars 1642, professa d'abord la théologie et les mathématiques, et devint recteur de la maison de Nancy et de quelques autres colléges. En 1670 il enseignait de nouveau les mathématiques à Dijon, lorsqu'il fut élu provincial de son ordre pour la Champagne. On

a de lui : *Astronomia practica, sive motuum cœlestium praxes per astrolabia quædam, quibus siderum loca, motus, defectus, cito et facile pro quolibet tempore in perpetuum cognoscuntur*; Nancy, 1653, etc.; 1655, in-8°; — *Negotium sæculorum Mariæ, sive rerum ad matrem Dei spectantium chronologica epitome, ab anno mundi primo ad annum Christi* 1660; Dijon, 1662, in-fol.; — *Opusculum de sectione superficiei sphæricæ, per superficiem sphæricam, cylindricam, conicam, item superficiei cylindricæ per superficiem cylindricam atque conicam; denique superficiei conicæ per superficiem conicam*; Dijon, 1662, in-4°; — *Supplementum sphærometriæ, sive triangularium et aliarum in sphæra figurarum quoad areas, mensuratio*; Pont-à-Mousson, 1675, in-4°.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

*COURCILLON DE DANGEAU. *Voyez* DANGEAU.

*COURCY (*Frédéric* DE), auteur dramatique français. On a de lui : *L'Amour et l'Appétit*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1823, in-8°; — *Les Emprunts à la mode, ou le négociant sans patente*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1824, in-8°; — *Le Roman par Lettres, ou le chapitre XVIII*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1826, in-8°; — *L'Écrivain public*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1827, in-8°; — *Simple Histoire*; Paris, 1826 et 1827, in-18. En collaboration avec M. Ferd. Langlé : *Les Gueux de Bruges, ou le roi d'un jour*, chronique de 1573; Paris, 1842, in-8°, et beaucoup d'autres pièces avec MM. Scribe, Saint-Georges, Gensoul, Jaime, etc.

Musée dramatique. — *France dramatique au dix-neuvième siècle*. — Suppl. à Quérard, *La France litt.*

COURCY ou COURCEY (*Jean* sire DE), guerrier anglais, mort vers 1199. Il fut du nombre des Anglais appelés en Irlande par Dermod, roi de la Lagénie, pour l'aider à rentrer dans la possession de son royaume. Il songea bientôt à guerroyer pour son compte. Malgré la défense de Guillaume Fitz-Aldheluc, gouverneur du royaume et tuteur d'Isabelle, fille d'Henri II, héritière du Leinster, il entra dans la province d'Ulster, où, à la tête de plusieurs centaines d'hommes, il pilla la ville de Down ou Downpatrick et en massacra les habitants. Il défit ensuite Roderic, fils de Dunleve, prince de la contrée, qui s'était avancé avec 10,000 hommes, et lui fit perdre 200 Irlandais. Après cette affaire, qui, chose peu croyable, ne lui aurait coûté que deux hommes, Courcy porta ses ravages dans les pays de Tirone et d'Alrieda. En 1178 il fut battu du côté d'Uric, dans son camp de Gliuri, par Murtach O' Carwill et Roderick, prince d'Ullagh; il éprouva une autre défaite, sur les frontières de Dalaradie, près de Fernia, et faillit perdre la vie dans cette journée. Créé comte d'Ultonie par Henri II, il se maria en 1180, avec Africa, fille du roi de l'île de Man. En 1182 il battit, dans le comté d'Antrim, Donald O' Loghlin, qui tentait d'arrêter ses progrès. Revenu dans la ville de Down, il crut, comme la plupart des ravageurs de ce temps-là, racheter ses déprédations en fondant des établissements religieux. En 1186 il fut nommé vice-roi d'Irlande, en remplacement de Jean, fils de Henri II, qui avait assez mal gouverné les affaires de ce pays. Il fut remplacé lui-même en 1189, quoiqu'il eût mieux administré que son prédécesseur; pour se venger, il se déclara indépendant dans la province d'Ulster. Plus tard, menacé par Hugues de Lacy, nommé justicier d'Irlande et qui venait l'arrêter, il se retira en Ultonie, où il se prépara à la résistance contre le vice-roi, et défit un détachement de troupes envoyé pour le réduire. On le déclara alors coupable du crime de lèse-majesté, sa tête fut mise à prix; des gens de sa maison, pendus ensuite pour toute récompense, le livrèrent. Enfermé quelque temps en Angleterre, il fut rendu à la liberté par le roi Jean, qui lui permit de rentrer dans ses domaines; mais le ciel, vengeur de l'Irlande, ne le permit pas. Constamment repoussé par les vents contraires, il vint mourir sur les côtes de France.

Nichols, *Compendium*. — Hume, *Hist. of England*.

*COURCY (*Jean* DE), historien français du quinzième siècle; il appartenait à l'une des familles les plus anciennes de la Normandie. Né à Falaise, écuyer en 1399, il était chevalier en 1416, année où il entreprit la rédaction d'une *Chronique universelle*, dont il existe deux manuscrits à la Bibliothèque impériale (*Manuscrits français*, n° 9651 et 9652). C'est une compilation, un arrangement des chroniques antérieures, il ne faut pas lui demander de la critique, « mais un « vieux guerrier se consolant, par de sérieuses « études historiques, de ne pouvoir combattre, « tandis que la France entière était en proie aux « discordes civiles. » Ce guerrier forme un glorieux contraste avec le tableau des passions, des ambitions et des calamités contemporaines. Il avait achevé à Caudebec, en 1406, un poëme demeuré inédit, et intitulé *Le Chemin de Vaillance*. C'est un ouvrage destiné à l'instruction de la jeune noblesse; les détails historiques s'y mêlent aux préceptes religieux et moraux.

G. BRUNET.

Paulin Paris, *Manuscrits français*, t. II, p. [illegible]. — Delarue, *Essai sur les Bardes et Trouvères*, t. III, p. [illegible]. — *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. V, p. [illegible].

*COURET DE VILLENEUVE (*Martin*), imprimeur et littérateur français, né à Orléans, le 25 mai 1719, mort dans la même ville, le 21 octobre 1780. Il améliora certains procédés typographiques, et fit sortir de ses presses quelques œuvres d'art dont il était en même temps l'auteur et l'éditeur. On a de lui : *École des Francs-Maçons, suivie des chansons maçonniques*; Jérusalem, 5748 et 5765, in-12; — *Le Trésor du Parnasse, ou le plus joli des recueils*;

Londres et Paris, 1762 et 1770, 6 vol. in-12; — *Les Affiches orléanaises*, feuille périodique, publiée par Couret de 1764 jusqu'en 1770; — une édition d'Horace, *scholiis, sive annotationibus instar commentarii illustrata a Joanne Bond*, 1767, in-12. Cette édition est une réimpression très-inférieure et peu correcte de celle des Elzevier; — *Phædri Fabulæ et Publii Syri Sententiæ*; 1773, in-24. M. A.-Firmin Didot possède en manuscrit un traité complet sur la typographie composé par Couret de Villeneuve. A.-F. D.

* COURET DE VILLENEUVE (*Louis-Pierre*), imprimeur et littérateur français, fils du précédent, né à Orléans, le 29 juin 1749, mort à Gand, le 20 janvier 1806. Il suivit les traces de son père comme littérateur, et ajouta comme lui plusieurs perfectionnements à l'art typographique. Il avait en outre quelques connaissances en botanique. Des spéculations aventureuses, que vint faire échouer la révolution, l'obligèrent à quitter sa profession. En 1790 il vint à Paris, occupa divers emplois dans les ministères; et lors de la fondation des écoles centrales, il fut nommé professeur de grammaire générale du département de l'Escaut. Il jouissait à Gand d'une grande considération, lorsqu'un événement funeste arrêta sa carrière : il tomba un soir dans la Lys, et son corps ne fut point retrouvé. On a de lui : *Calendrier historique de l'Orléanais*, 1771 à 1790, 20 vol. in-8°; — *Lyriques sacrés*, trad. de l'anglais de Robert Blair; 1774 et 1802, in-12; — *L'Ami de la Jeunesse, ou choix de lectures, contenant des anecdotes, des traits d'histoire*; Orléans, 1798, in-16; Paris, 1826, in-18; — *Discours sur les rapports de l'Italie avec la France et les autres États de l'Europe*, trad. de l'italien; Paris, 1798, in-18; — *Le Chronyomètre, ou le moyen de connaître la quantité de pluie tombée sur une surface dans un temps donné*; trad. de l'italien de Landriani, inséré dans le *Journal de Physique*, année 1781; — *Recueil pour servir de suite aux Lectures pour les enfants et les jeunes gens*; Orléans et Paris, 1782, in-12; — *Prodromus floræ Aurelianensis*; Orléans, 1784, in-8°; — *Mémoires sur les inondations de la Loire, sur les moyens de les rendre moins funestes et moins fréquentes*; Orléans, 1789; — *Mémoire sur une corneille blanche*; ibid.; — *Mes Matinées d'été, ou opuscules en vers et en prose*; ibid.; — *Journal de la Religion* (Paris, 1791, 3 vol. in-12; très-rare); — *Lettres à Sicard sur les écoles primaires*; Paris, 1797, in-8°; — *Instructions familières et républicaines sur la Déclaration des Droits de l'homme*, etc.; Paris, 1798, in-12; — *Manuel social de Morale et de Politique*; Paris, 1798, in-12; — *Réflexions sur la nature des récompenses que l'on pourrait accorder aux citoyens qui ont bien mérité de l'humanité*; Paris, 1799; — *Le Nouvel Éraste, ou les délassements instructifs de la jeunesse et de l'enfance*; 1799, in-12; — *Éloge de Kléber*; 1800, in-8°; — *Discours sur la prise de la Bastille*; Gand, an IX (1801), in-8°; — *Éloge funèbre de Bern. Coppens*; ibid.; — *Hortus Gandavensis centrali academiæ annexus*, etc.; Gand et Paris, 1802, in-12; — *Programme d'un cours de grammaire générale*; Paris, 1802, in-4°; — *De la Douleur et du Plaisir*, trad. de l'italien du comte Verri; in-12 (sans date); — *L'Anacréon français, choix des meilleures chansons*, 2 vol. in-8°; ibid.; — *Bibliothèque d'un homme qui veut rire, ou les facéties du siècle*; in-8°, ibid. (très-rare); — *La Cuisine des Odeurs*, trad. de l'italien de Beccaria, in-12; — *Éléments raisonnés de la Grammaire générale*; in-8°; — *Manuel pratique et social*; Paris, in-12; — *Le petit Magasin économique, ou l'utile à tout le monde*; Paris. Parmi les meilleures éditions sorties des presses de Couret de Villeneuve, on cite la *Bibliothèque des Poëtes italiens*, 21 vol. in-8°, avec préface et notes de l'éditeur, et le *Recueil amusant des Voyages*; Paris, 1783-87, 9 vol. in-12.

Biograph. des Contemp. - Quérard, *La France littéraire*.

‡ COURHAUT (*J.-F.*), chirurgien français, né à Nolay, le 14 février 1777. On a de lui : *Traité de l'Ergot du seigle, ou de ses effets sur l'économie animale, principalement la gangrène*; Châlons-sur-Saône, 1827, in-8°; — *Mémoires sur les maladies épidémiques contagieuses*; ibid., 1827, in-8°; — *Cours d'une doctrine médico-chirurgicale pratique basée sur la fermentation et ses quatre phases, et principalement celles d'où émanent les acides et les alcalis* (*école unique*); Paris, 1827, in-8°; — *Prospectus de la doctrine universelle des lois et phénomènes de la nature appliquée à l'art de guérir, ou régénération médico-chirurgicale*; 1841.

Suppl. à Quérard, *La France litt.*

* COURIER DE MÉRÉ (*Paul-Louis*), helléniste et pamphlétaire français, né à Paris, sur la paroisse de Saint-Eustache, le 4 janvier 1772, assassiné le 10 avril 1825. Légitimé cinq ans après sa naissance, il reçut sa première éducation de son père, qui, après avoir failli périr à Paris, sous les coups des gens d'un grand seigneur, son débiteur, dont la femme l'avait aimé, s'était retiré dans son fief de Méré en Touraine. Cette première éducation du jeune Paul-Louis fut agreste et irrégulière. Destiné à la carrière du génie, et envoyé à Paris dès l'âge de quinze ans, il y reçut les leçons de deux mathématiciens distingués, Callet et Labbey, en même temps qu'il suivait au Collége de France les cours de grec de Vauvilliers. Cependant les exercices littéraires, qui dans la pensée du père ne devaient être qu'une distraction, devinrent bientôt l'affaire principale du futur traducteur de Longus; il aimait les anciens, et ce goût, sans l'empêcher de se livrer à l'étude des sciences, le faisait revenir sans cesse et de pré-

férence aux écrivains qui devaient faire comme la couche première de son talent littéraire. Lui-même dit quelque part qu'il eût donné toutes les vérités d'Euclide pour une page d'Isocrate. Il avait tort sans doute, mais telle était la tendance de son esprit. Entré à l'École d'Artillerie de Châlons, en 1791, à la suite de Labbey, son professeur, et devenu élève sous-lieutenant, il se trouvait dans cette ville lors de l'invasion prussienne. Commis à la garde des portes, comme la plupart de ses camarades, le jeune artilleur charmait ses loisirs par la lecture des chants sublimes de l'Iliade. Lieutenant d'artillerie en juin 1793, Courier fut envoyé en garnison à Thionville, d'où il écrivit à sa mère pour lui demander, avec un Bélidor, deux tomes du grand orateur de la Grèce : « Mes livres font ma joie, dit-il (10 septembre 1793) et presque ma seule société. Je ne m'ennuie que quand on me force à les quitter, et je les retrouve toujours avec plaisir. J'aime surtout à relire ceux que j'ai lus nombre de fois, et par là j'acquiers une érudition moins étendue mais plus solide. A la vérité je n'aurai jamais une grande connaissance de l'histoire, qui exige bien plus de lecture ; mais je gagnerai autre chose, qui vaut autant, selon moi,... Je dois pourtant ajouter qu'il manque à tout cela une chose dont la privation suffit presque pour en ôter l'agrément, à moi, qui sais ce que c'est ; je veux parler de cette vie tranquille que je menais auprès de vous. Babil de femmes, folies de jeunesse, qu'êtes-vous en comparaison ! » Courier n'avait que vingt ans, et déjà il s'annonçait dans ces quelques lignes. Il quitta en 1794 Thionville, où il n'avait éprouvé qu'un désagrément, celui d'ignorer un art important de société, la danse. « Vous ne sauriez croire, écrivait-il à sa mère (25 février 1794), ce qu'il m'en a coûté de peines et de mortifications pour n'avoir pas su danser ; je n'en suis pas encore délivré. « Et il ajoute qu'il a pourtant pris un maître, qui lui trouve toutes les dispositions du monde. » (Heureux Courier !). De Thionville, Courier se rendit au camp de Bliescastel, où il rejoignit l armée de la Moselle. Après l'occupation de Trèves, qui eut lieu le 9 août, il fut appelé au parc de l'armée, et chargé d'organiser un atelier pour réparer les armes. Il s'établit dans un monastère abandonné par les moines, et occupa lui-même, mais en locataire modéré, le magnifique appartement de l'abbé. Capitaine à la fin de juin 1795, il était en cette qualité au quartier général de l'armée campée devant Mayence, lorsqu'il apprit la mort de son père. L'impression fut vive : oubliant tout et ne songeant qu'à la douleur de sa mère, retirée à La Véronique, près de Luynes, il partit sans congé. Ce manque de discipline, qui se rencontrera trop souvent dans sa carrière militaire, faillit lui être funeste : il fallut tout le crédit de ses amis pour le sauver des conséquences et l'empêcher d'être puni comme déserteur. On obtint qu'il serait envoyé dans le midi de la France ; et il fut chargé de recevoir à Alby des boulets provenant des forges des environs. Tout en remplissant cette mission, il étudiait Cicéron et traduisait le discours *Pro Ligario*. Venu ensuite à Toulouse, il s'y lia avec un Polonais, M. Chlewaski, qui partageait ses goûts littéraires. Courier n'était pas ennemi du monde et des plaisirs ; on était en 1796 : il y avait comme une réaction de bals et de fêtes pour tous ceux qui en avaient été privés durant les tempêtes de la révolution. Courier reprit un maître de danse ; cette fois il se montra assez habile dans l'art de Terpsichore pour avoir des élèves parmi les Toulousaines ; et tel fut son succès auprès d'une de ces dames, qu'un matin de décembre il lui fallut quitter précipitamment la ville, sans pouvoir prendre congé de son ami le Polonais. Il faut bien que la danse ou l'esprit de Courier ait causé ce succès si compromettant, car le portrait qu'un de ses camarades d'alors fait de lui n'a rien de trop séduisant : « Il était grand, mince et maigre, dit cet ami ; sa bouche était largement fendue, ses lèvres grosses et le visage marqué de petite vérole. » Cependant il aimait une danseuse appelée Simonette, et sans doute qu'il écrivait ce nom en grec sur son calepin, comme il faisait pour ses dépenses. Exilé de Toulouse, il alla trouver sa mère à La Véronique ; puis il vint à Paris, d'où, au printemps de 1798, il se rendit en Bretagne, à l'armée dite d'Angleterre. Il parcourut les côtes du nord, et vint séjourner à Rennes, où il ébaucha son *Éloge d'Hélène*. Ses loisirs ne furent pas de longue durée : de Paris, où il était en novembre, il dut se rendre à Milan, et de là à Rome.

Il semble que cette terre des grands souvenirs qui vit naître tant et de si brillants écrivains ait fait jaillir l'inspiration du jeune officier, car dès lors ses lettres porteront ce cachet de verve rapide, de fine observation, encadrée dans un style tout français, qui en feront comme le germe du talent du futur pamphlétaire. « Je pars demain en même temps que cette lettre, écrivait-il de Lyon à M. Chlewaski (4 décembre 1798), et peut-être quand vous la lirez, *sublimi feriam sidera vertice*, tandis que *Juppiter hibernas cana nive conspuet Alpes*, c'est-à-dire que je grimperai sur le mont Cenis. » En même temps il promettait de tenir son ami au courant de ce qu'il verrait : « Lectures, voyages, spectacles, bals, auteurs, femmes, Paris, Lyon, les Alpes, l'Italie, voilà l'Odyssée que je vous garde. » Courier ne réalisa qu'en partie ce brillant programme. Sa lettre datée de Rome 8 janvier 1799 est assez connue ; c'est une description vive, éloquente des malheurs qui pesaient alors sur la Péninsule. « On ne saurait nier, dit un des biographes de Courier, Armand Carrel, que ce ne fut là l'état de l'Italie après le premier départ de Bonaparte, et que les plus honteux désordres, le plus effréné pillage n'y déshonorassent avec impunité la domination française. La guerre qui s'était déclarée entre les commissaires du gouvernement et les

commandants militaires avait rendu toute discipline, toute administration régulière impossible, et il n'y avàit si bas agent qui ne se crût autorisé à imiter Bonaparte faisant payer en chefs-d'œuvre la rançon des villes d'Italie. » — « Allez, s'écrie Courier à ce spectacle, nous vengeons bien l'univers vaincu! les monuments de Rome ne sont guère mieux traités que le peuple. La colonne Trajane est cependant à peu près telle que vous l'avez vue, et nos curieux, qui n'estiment que ce qu'on peut emporter et vendre, n'y font heureusement aucune attention. D'ailleurs, les bas-reliefs dont elle est ornée sont hors de la portée du sabre, et pourront, par conséquent, être conservés. Il n'en est pas de même des sculptures de la villa Borghèse et de la villa Pamphili, qui présentent de tous côtés des figures semblables au Déiphobe de Virgile. Je pleure encore un joli Hermès enfant que j'avais vu dans son entier, vêtu et encapuchonné d'une peau de lion, et portant sur son épaule une petite massue. C'était, comme vous voyez, un Cupidon dérobant les armes d'Hercule, morceau d'un travail exquis, et grec si je ne me trompe. Il n'en reste que la base, sur laquelle j'ai écrit avec un crayon : *Lugete*, *Veneres Cupidinesque*, et les morceaux dispersés, qui feraient mourir de douleur Mengs et Winckelmann, s'ils avaient eu le malheur de vivre assez longtemps pour voir ce spectacle. Des soldats qui sont entrés dans la bibliothèque du Vatican ont détruit, entre autres raretés, le fameux Térence du Bembo, manuscrit des plus estimés, pour avoir quelques dorures dont il était orné. Vénus de la villa Borghèse a été blessée à la main par quelque descendant de Diomède, et l'Hermaphrodite (*immane nefas*) a un pied brisé. » Quelle grâce dans ces lignes, que l'on croirait détachées d'un chef-d'œuvre de l'antiquité! Ce guerrier lettré à la manière des anciens se distingua au siége de Civita-Vecchia; après quoi il revint se livrer à ses recherches studieuses dans la bibliothèque du Vatican. Le 29 septembre 1799, les Français ayant été obligés, après quatre mois de lutte, de se retirer au palais Saint-Ange et de laisser les Napolitains prendre possession de la ville éternelle, Courier s'oublia à la bibliothèque et n'en sortit qu'à la nuit; reconnu à la lumière d'une lampe allumée devant une madone, il entendit crier sur lui au *giaccobino*, en même temps qu'on lui tirait un coup de fusil, qui ne l'atteignit pas; ce fut une vieille femme qui fut frappée, et Courier put gagner son logis, chez le seigneur Chiaramonte, son généreux hôte, qui le fit monter dans sa propre voiture et le conduisit au château Saint-Ange. Ramené avec l'armée à Marseille, Courier se rendit à Paris, dont le séjour était nécessaire au rétablissement de sa santé, altérée par un violent crachement de sang. Malade pendant quatre mois, il reçut les soins du docteur Bosquillon, qui était aussi un helléniste distingué. C'est par ce médecin que Courier fit connaissance avec Clavier. A peine rétabli, il fut employé à l'artillerie de Paris, et profita de ses loisirs pour reprendre ses études sur Cicéron, dont il traduisit les *Philippiques*. Une rechute lui fit obtenir un congé, qu'il alla passer auprès de sa mère, dont il eut la douleur de fermer les yeux. Il ne fit que revenir par Paris, d'où il alla retrouver, en 1801, son régiment en garnison à Strasbourg. Courier y passa son temps en érudit bien plus qu'en artilleur. L'*Athénée* de Schweighæuser lui fournit l'occasion d'un travail sur cet historien. « A propos de l'*Athénée*, écrit-il à Clavier (2 mai 1802), savez-vous que je me suis chargé, moi, d'en rendre compte dans le journal de M. Millin? Je travaille maintenant à cela par occasion; je donnerai des conjectures, explications et corrections de certains passages qui n'ont été entendus ni de M. Schweighæuser, ni même de Casaubon, tout Casaubon qu'il est. » L'article parut en effet dans le *Magasin encyclopédique* (cahier de fructidor an x (1802, t. II), et fut remarqué. Mais dès cette époque Courier parut prédestiné aux maculations de manuscrits : par une maladresse de savant, en faisant ses recherches, il répandit sur un magnifique exemplaire d'Athénée un encrier qu'il avait pris pour une poudrière,

Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere....

Mais les bibliothécaires pardonnent peu, on le verra plus tard. Rappelé à La Véronique par ses intérêts, il s'y occupa de nouveaux travaux d'érudition, parmi lesquels le *Récit du voyage entrepris par Ménélas pour aller à Troie redemander Hélène*, ouvrage laissé inachevé; il retoucha aussi *l'Éloge* de cette célèbre fugitive, dédié à la princesse de Salm-Dik, et le fit imprimer à la fin de mars 1803. Après deux mois de séjour à Douai, il dut au crédit des généraux Duroc et Marmont sa nomination au grade de chef d'escadron du Ier régiment d'artillerie, le 27 octobre 1803. Envoyé à Plaisance, il y fut appelé tout d'abord à voter sur la question de l'empire. On se rappelle la lettre qu'il écrivit à ce sujet (2 mai 1804); bien qu'elle ait dû être retouchée, elle annonce l'auteur du *Simple Discours sur Chambord*. Cependant Courier reçut la croix d'Honneur des mains mêmes du maréchal Jourdan. Il se distingua ensuite dans la campagne destinée à punir les Napolitains de la violation de la neutralité, et à laquelle il prit part sur sa demande. Il se trouva au combat de Campo-Tenese, qui vit la défaite de l'armée napolitaine par le général Reynier, suivie de l'occupation de Cosenza et de l'entrée des troupes françaises dans Reggio, le 29 mars 1806.

Courier ne manqua pas d'écrire ses impressions. « Voilà, ce me semble, dit-il (15 avril 1806), un royaume assez lestement conquis, et vous devez être contente de nous (c'est à une dame qu'il écrit). Mais moi, je ne suis pas satisfait. Toute l'Italie n'est rien pour moi, si je n'y joins la Sicile. Ce que j'en dis est pour soutenir mon caractère de conquérant; car, entre

nous, je me soucie peu que la Sicile paye ses taxes à Joseph ou à Ferdinand; là-dessus j'entrerais facilement en composition, pourvu qu'il me fût permis de la parcourir à mon aise. Mais en être si près et n'y pas pouvoir mettre le pied, n'est-ce pas pour enrager? Nous la voyons en vérité comme des Tuileries vous voyez le faubourg Saint-Germain... Croyez-vous que ce peu d'eau salée nous arrête? S'il ne nous fallait que du vent, nous ferions comme Agamemnon, nous sacrifierions une fille : Dieu merci, nous en avons de reste. Mais pas une seule barque, et voilà l'embarras. » Chargé par le général Reynier, qui voulait armer les côtes faisant face à la Sicile, d'aller prendre à Tarente l'artillerie nécessaire, Courier se mit en route l · 21 avril; une tempête, des obstacles sans nombre l'arrêtèrent d'abord dans cette mission. Il parvint à expédier de Tarente plusieurs bâtiments chargés d'artillerie; jugeant sa mission finie, il s'embarqua dans la nuit du 10 au 11 juin avec le capitaine Monval et deux canonniers sur une polaque chargée de douze pièces de canon et d'autant d'affûts. Au point du jour, la polaque fut attaquée par un brick anglais : Courier et ses hommes n'eurent que le temps de se jeter dans la chaloupe et de fuir. Ils abordèrent à l'embouchure du Crati, près de l'ancienne Sybaris. Mais d'un danger ils tombèrent dans un autre : une bande de Calabrais les assaillirent, les dépouillèrent, et se disposèrent à les fusiller. La compassion du syndic de Corigliano, qui survint au même moment, les sauva. Il feignit de partager la rage des bandits, et fit conduire les Français dans un cachot, sous prétexte de les envoyer ensuite à la ville pour y être livrés à la vengeance du peuple. Il ne voulait que gagner du temps : la nuit suivante il les fit évader. Courier revint alors vers le général Reynier. Il se disposait à remplir une nouvelle mission, quand les Anglais débarquèrent à Maïda, dans le golfe de Sainte-Euphémie, et l'en empêchèrent. Détaché alors de divers côtés contre les insurgés, Courier en défit une bande près Cosenza, et s'avança jusqu'à Scigliano. Entre cette ville et la Mantea, il faillit de nouveau tomber entre les mains des brigands : il en fut quitte pour la perte de son porte-manteau. « Je ne regrette que mon Homère, se prend-il à dire, et pour le ravoir je donnerais la seule chemise qui me reste. » Il ne disait que trop vrai. Sa lettre du 10 septembre 1806 accuse réception au général Mossel de cet objet de première nécessité. « J'ai reçu, dit-il, mon général, la chemise dont vous me faites présent; Dieu vous la rende, mon général, en ce monde ou dans l'autre. » Ainsi, pour être souvent victorieux, les Français n'étaient pas toujours couverts. Courier a peu d'estime, et il le prouvera encore plus tard, pour toutes ces scènes de guerre et de carnage qui remplissent la vie des grands capitaines : « Pour moi, lit-on dans sa lettre à Sainte-Croix (12 septembre 1806), m'est avis que cet enchaînement de sottises et d'atrocités qu'on appelle histoire ne mérite guère l'attention d'un homme sensé. Plutarque, avec

L'air d'homme sage
Et cette large barbe au milieu du visage,

me fait pitié de nous venir prôner tous ces donneurs de batailles, dont le mérite est d'avoir joint leurs noms aux événements qu'amenait le cours des choses. » Revenu à Naples, il y séjourna deux mois, au bout desquels il fut envoyé à Foggia pour y veiller à une levée de chevaux et de mulets. Pendant ce court séjour dans la capitale du royaume, il avait repris ses études, ses relations littéraires, et fait connaissance avec le marquis Tacconi, qui mit à sa disposition une riche bibliothèque. C'est vers cette époque que viennent se placer les démêlés de Courier avec le général Dedon, à l'occasion desquels il avait été mis aux arrêts. Il demandait qu'on les levât et le fit passer à une autre armée, « moyennant quoi, écrit-il, je me dédis de tout ce que j'ai dit et écrit au général Dedon. Je ne plaisante point ; je signerai qu'il est brave, qu'il l'a fait voir à Gaëte, et que ceux qui disent le contraire en ont menti, moi le premier; un démenti de plus à l'armée, que voulez-vous de plus, mon colonel? » (Lettre du 27 juin 1807). En attendant l'effet de sa demande, Courier travailla à la traduction des traités de Xénophon sur le commandement de la cavalerie et l'équitation. Il appliquait lui-même les préceptes du maître, sur son cheval bridé, équipé à la grecque, et non ferré. Il le montait sans étriers et courait ainsi sur les dalles de Naples.

Toujours trop disposé à faire le contraire de ce qu'on lui demandait, et ayant reçu l'ordre de quitter l'armée et d'aller joindre son régiment à Vérone, Courier s'enferma deux mois à Résina, près de Portici; et pourquoi? Pour y terminer sa traduction. Il revint ensuite à Rome, où il retrouva d'anciens amis. A Florence il visita le savant M. Akerblad; arrivé enfin à Vérone, six mois plus tard qu'il ne fallait, il fut justement mis aux arrêts, avec retenue d'une partie de ses appointements. Après une inutile demande de congé pour aller en France veiller à ses intérêts en souffrance, il donna, le 15 mars 1809, sa démission, qui fut acceptée; un mois plus tard il était à Paris.

Un fâcheux concours de circonstances et un caractère difficile, frondeur, source d'une partie de son talent et peut-être aussi cause de sa triste fin, laissa Courier dans les rangs inférieurs de l'armée et en quelque sorte étranger à l'atmosphère de gloire que respirait alors la France. Malheureusement il ne vit que le côté par où, comme toutes choses, cette époque extraordinaire prêtait le flanc à la critique de l'histoire. Après quelques soins donnés aux affaires domestiques, les travaux d'érudition reprirent leur cours, et Courier s'occupa de faire imprimer les deux

traités de Xénophon. Soudain il eut comme un remords de laisser tant de gloire se moissonner sans lui : il demanda et obtint, le 7 mai 1809, l'ordre de se rendre en Allemagne. Cette fois encore il fit un détour, se rendit à Luynes, avant d'aller à Strasbourg; enfin, de Vienne, où il arriva le 15 juin, il rejoignit le quatrième corps d'armée dans l'île de Lobau, où il fut employé aux batteries destinées à protéger le passage du Danube. Le spectacle qu'il eut alors sous les yeux n'était pas de nature à le réconcilier avec la guerre. « Il n'avait jamais vu, dit Armand Carrel, les hommes noyés par milliers, les généraux tués par cinquantaine, les régiments entiers disparaissant sous la mitraille, les tas de morts ou de blessés servant de rempart ou de tours aux combattants, l'artillerie, la cavalerie roulant, galopant sur un lit de débris humains, et quatre cents pièces de canon faisant pendant deux jours et deux nuits l'accompagnement non interrompu de pareilles scènes. Or, il y eut de tout cela pendant les quarante-huit heures que Courier passa dans la célèbre et trop désastreuse île de Lobau. » Courier tomba d'épuisement sur le champ de bataille, et fut transporté sans connaissance à Vienne. Il quitta cette ville, comme il avait quitté Paris, sans permission, sans ordre, se croyant libre, à cause de l'inaccomplissement des dernières formalités de sa réintégration. De Strasbourg, où il revint un mois après son départ de cette ville, il se rendit en Suisse, et il écrivait de Zurich le 25 juin 1809 : « J'ai dû vous marquer, si tant est que je vous aie écrit de Milan, comme arrivé là je quittai sagement mon vilain métier. Mais à Paris un hasard, la rencontre d'un homme que je croyais mon ami,

Et je pense
Quelque diable aussi me poussant,

je partis pour l'armée d'Allemagne, dans le dessein extravagant de reprendre du service. La fortune m'a mieux traité que je ne méritais, et tout près d'être lié au banc m'a retiré de cette galère. » Cette vie de labeurs et de fatigues ne se présenta plus dès lors à son esprit qu'à travers les teintes du souvenir.

Rendu à la vie civile et se trouvant à Lucerne, il fait, c'est lui-même qui le raconte (Lettre du 25 août 1809) trois parts de son temps : l'une pour manger et dormir, l'autre pour le bain et la promenade, la troisième pour ses vieilles études. En se baignant tous les jours dans le lac, il est devenu le héros d'une de ces aventures qu'il sait si bien raconter et que M. Sainte-Beuve appelle avec raison de « petites scènes parlantes, achevées, faites pour être ciselées sur une coupe antique, sur une de ces coupes que Théocrite proposait en prix à ses bergers ». Courier est donc rencontré un jour de bain, et, suivant son expression, dans le costume d'Adam avant le péché, au milieu de vingt Lucernoises effarées ou rieuses; « ces dames, ajoute-t-il, se sauvèrent où elles purent, et moi je m'enfuis sous les ondes, comme les grenouilles de La Fontaine. Je fus prier les nymphes de me cacher dans leurs grottes profondes, mais en vain. Il me fallut bientôt remettre le nez hors de l'eau; bref les Lucernoises me connaissent, et c'est peut-être ce qui m'empêche de leur faire ma cour. » Cependant il revient à ce qui l'occupe toujours : ses études aimées; il corrige un Plutarque, et au jugement déjà cité sur cet écrivain il ajoute une piquante mais trop rigoureuse appréciation : « C'est un plaisant historien, dit-il, et bien peu connu de ceux qui ne le lisent pas en sa langue; son mérite est tout dans le style. Il se moque des faits, et n'en prend que ce qui lui plaît, n'ayant souci que de paraître habile écrivain. Il ferait gagner à Pompée la bataille de Pharsale, si cela pouvait arrondir tant soit peu sa phrase. » De Lucerne, qu'il quitta le 27 septembre 1809, Courier se rendit à Altorf, franchit à pied le Saint-Gothard, et passant par Bellinzona et Lugano, il arriva à Milan le 3 octobre; le 12 il envoyait à M. et Mme Thomassin à Strasbourg une jolie idylle, où il joue lui-même un rôle comme eût fait un berger de Virgile ou de Théocrite. L'héroïne est une jeune fille qui cueillait des petits pois dans un champ, et avec laquelle il est obligé de converser par signes, n'entendant pas la langue du pays (la scène est aux bords du lac de Lucerne). « Comme en Italie, dit-il, où beaucoup d'affaires se traitent par signes, j'avais acquis quelque habitude de cette façon de s'exprimer; je réussis à lui faire comprendre que je la trouvais belle. » Nous ne suivrons pas Courier dans le développement de cette historiette, racontée en quelques lignes; il suffit de dire que tout y est naturel, fraîcheur et simplicité, et qu'il savait être gracieux, comme plus tard il sut être incisif. Courier quitta Milan le 27 octobre, et arriva à Florence le 4 novembre.

A partir de ce moment, sa vie n'appartient plus qu'à l'érudition, que l'on verra se transformer dans le talent d'écrivain politique que sa correspondance fait pressentir. A peine arrivé à Florence, il va examiner soigneusement à la bibliothèque de San-Lorenzo un manuscrit de Longus, *Daphnis et Chloé*, qu'il n'avait eu que le temps de feuilleter l'année précédente. Il le trouva complet, en copia dix pages environ du premier livre, qu'il savait n'exister dans aucune édition, dans aucun manuscrit. Mais voici que la fatale maladresse dont il avait déjà donné une preuve à Strasbourg, à l'occasion d'Athénée, amène presque une catastrophe. Il tacha d'encre une des pages du morceau inédit et couvrit ainsi une vingtaine de mots. Grande colère du signor del Furia, bibliothécaire, plus furieux peut-être de ce qu'il n'avait pas prévenu la découverte de Courier, que de l'accident même dont l'auteur se reconnut coupable, comme cela résulte du certificat suivant, écrit de la main de Courier, et qui se voit encore aujourd'hui avec le manuscrit :

cette pièce est ainsi conçue : « Ce morceau de papier, posé par mégarde dans le manuscrit pour servir de marque, s'est trouvé taché d'encre : la faute en est tout à moi, qui ai fait cette étourderie; en foi de quoi j'ai signé : COURIER Florence, le 10 novembre 1809. » Cette affaire ne s'arrêta cependant pas là; on supposa à Courier des intentions coupables. Il y eut des plaintes, des récriminations, et l'orage allait grossissant. Courier prit alors la plume, et écrivit (février 1810) la *Lettre à M. Renouard*, qui se trouvait à Florence lors de l'événement.

Courier rassure M. Renouard sur les suites de cette fâcheuse affaire : « Je ne souffrirai pas, lui disait-il, qu'on vous pende pour moi, et je suis toujours prêt à crier : *Me, me, adsum qui feci*. Je déclarerai quand vous voudrez que moi tout seul j'ai fait la *fatale tache*, et que je n'ai point eu de complices. » Sa lettre à M. Firmin Didot (3 mars 1812) fait voir la juste fierté que lui donnait sa découverte. « Vous ne serez pas fâché, je crois, de savoir qu'il existe un Longus complet, et ma traduction, toute sèche et servile qu'elle est, vous donnera une idée de ce qui manque dans les imprimés. Je pars pour Rome, où je verrai d'autres manuscrits de Longus. En les comparant avec la copie que j'emporte de celui-ci, j'aurai un texte qui peut-être ne sera pas indigne de vos presses. Vous pourriez même lui faire encore plus d'honneur, si l'envie vous prend d'animer de quelques couleurs ces traits que j'ai calqués sur l'original (1). » Cette édition de Longus, traversée par toutes ces tempêtes, arriva cependant à bon port. Courier fit imprimer et tirer son œuvre à cinquante exemplaires, qui furent offerts aux plus renommés hellénistes de France, d'Italie et d'Allemagne. « J'ai reçu votre précieux cadeau, lui écrivait à cette occasion M. Boissonade (9 avril 1810), et je ne puis assez vous en remercier. J'ai tout de suite cherché la lacune, et j'ai été ravi en lisant cet agréable supplément, dont la littérature vous doit la découverte, et que vous avez traduit d'un style si élégant. »

L'autorité crut devoir se mêler de cette guerre de bibliophiles; le ministre de l'intérieur fit saisir à Florence les vingt-sept exemplaires restant de la traduction imprimée chez Piatti. On fut même sur le point de sévir contre Courier lui-même. « Ah, mon cher ami! raconte-t-il dans sa lettre datée de Tivoli (12 septembre 1810), j'ai deux ministres à mes trousses, dont l'un veut me faire fusiller, comme déserteur; l'autre veut que je sois pendu pour avoir volé du grec. » En vain se défend-il sur les deux chefs; ses accusateurs ne veulent entendre à rien : « ils me répliquent, continue Courier, l'un : Vous êtes soldat, car il y a un an vous enivrâtes dans l'île de Lobau avec L.... et tels garnements qui vous appelaient camarade; vous suiviez l'empereur à cheval : ainsi vous serez fusillé; — l'autre : Vous serez pendu, car vous avez sali une page de grec, pour faire pièce à quelques pédants qui ne savent ni le grec ni aucune langue. Là-dessus je me lamente, et je dis : Serai-je donc fusillé pour avoir bu un coup à la santé de l'empereur? Faudra-t-il donc que je sois pendu pour un pâté d'encre? » Cette affaire occupa presque toute l'année 1810.

(1) « J'ai eu bien peu le plaisir de voir monsieur votre fils (M. Ambroise), ajoutait Courier, et personne cependant ne m'intéresse davantage. Toute la Grèce en parle et fonde sur lui de grandes espérances. »

Le 15 mai 1811, Courier partit pour Naples; il revint ensuite près de Rome, à Albano, puis à Frascati et à Rocca di Papa. Il retourna à Naples en février 1812; c'est à cette époque qu'il eut avec la comtesse d'Albany et avec le peintre Fabre, sur le mérite comparé des artistes et des guerriers, une conversation dont la conclusion, amenée dans la forme socratique, n'est pas précisément à l'avantage des derniers. Revenu à Paris le 3 juillet 1812, Courier, qui voyageait sans passeport, parce qu'il ne savait se plier à aucune formalité, fut arrêté à Blois, et passa quatre jours en prison. C'était l'époque de la conspiration du général Malet. Il fut rendu à la liberté, grâce au préfet de police Réal, auquel il envoya, à titre de remerciement, un exemplaire de Longus. Il passa à Paris l'hiver et le printemps de 1813, entre l'étude et le jeu de paume, qu'il aimait. Au mois de juillet, il s'établit à Saint-Prix, dans la vallée de Montmorency, pour y mettre la dernière main à une nouvelle édition de la traduction de *Daphnis et Chloé*. Bien qu'elle porte le nom d'Amyot, elle est supérieure à celle du traducteur de Plutarque; elle est surtout plus exacte et plus gracieuse. Vivement affecté des désastres de 1814, Courier se disposait à quitter Paris, lorsqu'il fut rapproché de la famille Clavier, dont le chef correspondait avec lui. Combattu entre l'amour et la crainte de perdre sa liberté, ce fut, on le pense bien, au premier de ces sentiments qu'il céda. Le 12 mai 1814 il épousa M[lle] Clavier : elle avait dix-huit ans, il en avait quarante-deux. Son caractère indépendant eut quelque peine à se faire à cette position nouvelle; et d'abord il se laissa aller à ses habitudes, et se mit en hostilité avec la discipline conjugale comme il avait fait avec la discipline militaire. Un beau jour il s'en va en Touraine, en revient pour aller sur les côtes de Normandie, où il passe son temps comme si rien de nouveau n'avait marqué dans sa vie; déjà il est sur le point de s'embarquer pour le Portugal, quand enfin il se souvient de sa femme, qui l'appelle; il retourne alors à Paris, où il finit par s'acclimater à la vie matrimoniale.

Pendant la première Restauration, Courier se tint à l'écart, et même il donna « en plein dans la charte, » selon sa propre expression. Son rôle ne commence qu'à la seconde Restauration. D'abord agréé par les ultra-royalistes, il fut bientôt en butte à leur animadversion, à cause de ses idées

constitutionnelles. Pour en finir de ces persécutions, il revint travailler à Paris, à sa traduction de l'*Ane de Lucius de Patras*, non sans avoir consigné dans ses lettres à sa femme les ridicules du *parti restauré*.

On peut fixer au mois de novembre 1816 l'époque de l'entrée de Courier dans cette carrière du pamphlétaire qu'il ne devra plus quitter désormais. Il débuta par la *Pétition aux deux chambres*, qui commence par ces mots : « Messieurs, je suis Tourangeau, j'habite Luynes. » Puis, dans cet écrit de six pages, Courier fait, en termes rapides, le saisissant tableau des réactions royalistes : « Il y a eu un an environ à la Saint-Martin, dit-il, qu'on commença chez nous à parler de bons sujets et de mauvais sujets. » On ne pouvait ouvrir la polémique avec plus de finesse ; le reste est sur ce ton. La sensation produite par cette brochure fut des plus vives. M. Decazes, alors ministre de la police, voulut s'en faire une arme contre les royalistes extrêmes, et tenta, mais vainement, de s'attacher Courier. Celui-ci, engagé dans les tracasseries intéressées que lui suscitaient quelques gens du pays, jugea utile de se montrer dans les salons du ministre, et ne reparut plus ; mais cela suffit pour le faire redouter des autorités locales, qui, selon lui, toléraient et même soutenaient les empiétements de ses voisins. La mort de M. Clavier survint à cette époque. Courier se laissa déterminer alors à faire des démarches pour entrer à l'Institut. On sait qu'il échoua, et que ce fut l'occasion de sa lettre *A Messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, datée de 1820. Elle était assurément à la hauteur de son talent ; mais si cette Académie « n'est bonne, comme le dit Courier, qu'à remplir le programme de sa fondation, c'est-à-dire à composer des devises aux tapisseries du roi et, en un besoin, aux bonbons de la reine », pourquoi en voulait-il être ? On ne manqua pas de signaler cette inconséquence, qui retournait contre lui. D'autres traits, plus virulents, se font remarquer dans cette lettre, et n'en sont, il faut le reconnaître, que plus déplacés, quel que soit le mérite de la forme.

Vers la même époque, Courier adressa au journal *Le Censeur*, juillet 1819-avril 1820, une suite de lettres qui développaient sa pensée politique. Il reconnaît le progrès accompli, fronde les abus, et veut le moins de gouvernement possible ; toute cette théorie, il l'expose avec une bourgeoise bonhomie et en peu de mots. Il faudrait trop citer si l'on voulait donner une idée exacte de tout le talent, de tout le mouvement déployé dans ces écrits polémiques. Il est des passages qui sont dans toutes les mémoires ; tel est celui où il conseille aux orateurs de l'opposition de recourir un peu plus souvent à la figure de rhétorique appelée l'apostrophe. « C'est, comme vous savez, dit-il, une figure au moyen de laquelle on a trouvé le secret de parler aux gens qui ne sont pas là, de lier conversation avec toute la nature, interroger les morts et les vivants : *Ou ma tous en Marathôni*, etc., s'écrie Démosthène en fureur. Cet *ou ma tous* est d'une grande force, et Foy l'eût pu traduire ainsi : « Non, par les morts de Waterloo qui tombèrent avec la patrie ; non, par les blessés d'Austerlitz et de Marengo, non jamais de tels misérables..... »

Dans les premiers mois de 1821, Courier publia le *Simple Discours* à l'occasion du projet de donner Chambord au duc de Bordeaux. Cette brochure eut un double succès, celui du talent reconnu et applaudi et celui de la publicité que donnait alors un procès politique. Le *Simple Discours* est peut-être de tous les écrits de Courier celui où, à force de bon sens, la pensée s'élève le plus haut. « Si nous avions de l'argent à n'en savoir que faire, dit l'éloquent pamphlétaire, toutes nos dettes payées, nos chemins réparés, nos pauvres soulagés, notre église d'abord (car Dieu passe avant tout) pavée, recouverte et vitrée, s'il nous restait quelque somme à pouvoir dépenser hors de cette commune, je crois, mes amis, qu'il faudrait contribuer, avec nos voisins, à refaire le pont de Saint-Avertin, qui, nous abrégeant d'une grande lieue le transport d'ici à Tours, par le prompt débit de nos denrées, augmenterait le prix et le produit des terres dans tous les environs ; c'est là, je crois, le meilleur emploi à faire de notre superflu, lorsque nous en aurons. Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux, je n'en suis pas d'avis, et ne le voudrais pas, quand nous aurions de quoi, l'affaire étant, selon moi, mauvaise pour lui, pour nous et pour Chambord. Vous l'allez comprendre, j'espère, si vous m'écoutez ; il est fête, et nous avons le temps de causer. » Ainsi débute cet écrit ; puis, l'histoire à la main, Courier développe la thèse que tous ces apanages n'ont guère d'effet que d'enrichir les courtisans et d'encourager les mauvaises passions trop fréquentes à la cour.. « Imaginez, dit-il, ce que c'est que la cour... il n'y a ici ni femmes ni enfants : écoutez : la cour est un lieu honnête si l'on veut, cependant bien étrange. De celle d'aujourd'hui j'en sais peu de nouvelles ; mais je connais, et qui ne connaît, celle du grand Louis XIV, le modèle de toutes, la cour par excellence, dont il nous reste tant de mémoires... » Puis il rapporte ce que l'histoire nous a si fidèlement transmis. Dans l'intervalle de la publication du *Simple Discours* au procès, Courier, revenu à La Chavonnière, travaillait à sa traduction du troisième livre d'Hérodote et à la préface. Le tribunal ne lui fut pas favorable : il le condamna à deux mois de prison et 200 francs d'amende. La brochure dans laquelle il rend compte du procès est à elle seule un excellent pamphlet, et le plaidoyer qui le termine est un morceau achevé ; Courier fit comme Cicéron parlant pour Milon : sa harangue écrite fut meilleure que ses explications orales, empêchées par l'émotion. Il subit sa peine à Sainte Pélagie, où il con-

nut Béranger, qui n'était pas encore à l'apogée de sa célébrité ; aussi l'appelle-t-il simplement : « l'homme qui fait de jolies chansons ». Un nouveau procès attendait Courier à sa sortie de prison ; il s'agissait de la *Pétition pour des villageois qu'on empêche de danser*. Celui qui y portait obstacle était un jeune curé élevé au séminaire de Tours par un frère Picpus. « Dieu nous livre au Picpus, dit le pétitionnaire ; que ta volonté soit faite, Seigneur, en toute chose ; mais qui l'eût dit à Austerlitz ? » Au zèle outré de ce jeune prêtre, Courier oppose comme contraste un bon curé, plus tolérant, qui « s'était fait une famille de tous ses paroissiens, partageant leurs joies, leurs chagrins, leurs peines comme leurs amusements, où de fait on n'eut su que reprendre ; voyant très-volontiers danser filles et garçons, et principalement sur la place, car il l'approuvait là bien plus qu'en quelque autre lieu que ce fût, et disant que le mal rarement se fait en public. » On serait tenté de tout reproduire, tant il y a de bon sens et de vérité exprimés dans le style le plus mesuré et le plus irréprochable. L'auteur de la pétition ne fût que réprimandé ; mais, voyant qu'il ne pouvait plus, comme il le disait, causer légalement avec le gouvernement, il recourut à la presse clandestine. Ainsi parurent de 1822 à 1824, la *Première* et la *Deuxième Réponse aux anonymes*. Dans une de ces lettres, datée de Véretz, il est question d'un procureur du roi qui a accusé Courier de cynisme : « Sait-il bien ce que c'est, répond le pamphlétaire, et entend-il le grec ? *Cynos* signifie chien ; cynisme, acte de chien. M'insulter en grec, moi, helléniste juré ! j'en veux avoir raison. Lui rendant grec pour grec, si je l'accusais d'*onisme*, que répondrait-il ? Mot. Il serait étonné. »

Le *Livret de Paul-Louis*, la *Gazette du Village*, où se retrouve toujours le même talent naturel et sensé, précédèrent de peu de temps le *Pamplet des Pamphlets*, appelé le *chant du cygne* par Armand Carrel, au jugement duquel, et il s'y entendait, cet écrit était « ce que l'on peut citer dans notre langue de plus achevé comme goût et de plus merveilleux comme art. » Courier y tient à venger le pamphlet des mépris d'un certain monde, et à ce propos il évoque éloquemment les glorieux ancêtres du genre : Pascal, Cicéron, Démosthène, saint Paul, Franklin. C'est à tort, il nous semble, que M. Sainte-Beuve, d'ordinaire si judicieux, fait entendre à cet endroit que Courier manque de modestie ; il ne veut pas s'égaler à ces intelligences qu'on peut à peine mesurer, mais il a la légitime ambition de marcher sur leurs traces. Courier nourrissait le projet de traduire Hérodote ; il n'eut que le temps de donner un *Essai*, qui fit sensation dans le monde savant. La balle d'un assassin fit taire soudain cette plume érudite et finement aiguisée. Ce fut dans l'après-midi d'un dimanche, un peu avant le coucher du soleil, qu'on le trouva atteint d'un coup de fusil, dans son bois de Larçay. On soupçonna d'abord des gens innocents. Quoique acquitté une première fois, le garde de Courier, appelé Frémont, désigné comme l'assassin par Mme Courier, au moment où elle apprenait à Paris la catastrophe, fût enfin reconnu, cinq ans plus tard, comme l'auteur du crime, par suite des révélations d'une fille Grivault, témoin involontaire, qui s'était trouvée par hasard dans l'endroit où le crime fut consommé. L'assassin mourut d'apoplexie, le 18 juin 1830, sous le poids de son effroi et de ses remords. Mais quels motifs armèrent son bras ? On n'a jamais pu faire que des conjectures à ce sujet.

Courier fut le pamphlétaire de la classe moyenne, comme M. Thiers en fut l'homme d'État, le général Foy l'orateur, Laffitte le banquier, et M. Dupin aîné l'avocat. Sa pensée est conçue dans la mesure de l'élément qu'il contribua à faire monter au pouvoir ; quant au style, il a la couleur mélangée des sources auxquelles il est puisé : l'antiquité, le seizième siècle, les vieux conteurs, et pour l'atticisme et la pureté, les écrivains du dix-septième siècle. On a remarqué avec raison qu'au rapide mouvement de sa prose, en harmonie d'ailleurs avec le genre qu'il avait adopté, se mêlent parfois des vers tout faits, par exemple, dans le *Simple Discours* sur Chambord :

> Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux,
> Je n'en suis pas d'avis et ne le voudrais pas.

On peut même trouver cet autre rapprochement, également curieux, que souvent la phrase de Courier est coupée comme celle de Longus, son auteur favori. Le temps, qui assigne aux œuvres polémiques leur véritable valeur, a passé sur celles de Courier, et elles sont restées debout. On les relira toujours. C'est aux hellénistes de juger la science de Courier ; s'il ne lui a pas été donné d'élever un monument, il a du moins posé des assises qui annoncent ce qu'il eût fait s'il avait triomphé du sort le plus funeste et le plus imprévu (1).

Voici la liste générale des ouvrages de Courier et des éditions de ses œuvres : *Sur une nouvelle édition d'Athénée par M. Schweighæuser* ; dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1802, 8e année ; — *Éloge d'Hélène par Isocrate*, an II (1803), in-8° ; — *Conseils à un Colonel*, 1803 ; reproduits dans les *Lettres*, en 18[illegible] ; — *Lettre à M. Renouard sur une tache faite à un manuscrit* ; Tivoli, 1810, in-8° ; en tête de la traduction de Longus ; — les *Pastorales de*

(1) M. Cauchois-Lemaire a bien voulu nous communiquer quelques détails particuliers sur Paul Courier, qu'il avait beaucoup connu. Nous en extrayons l'appréciation suivante, judicieuse et fine, qu'il fait de l'écrivain : « Courier s'ingénie à trouver la forme la plus simple, simplicité piquante et tout à la fois érudite ; sa pensée, d'apparence vulgaire, se distingue par la coquetterie du mot, coquetterie d'élégance rustique, de costume villageois. Dépolir les phrases pour leur enlever tout extérieur d'apparat, dépayser la rhétorique par un raffinement d'art qui produit ces brisures de périodes, ces enchevêtrements d'incidents qu'amène la conversation familière : Voilà l'écrivain. » (*Note du D.*)

Longus, ou *Daphnis* et *Chloé;* Florence, 1810, in-8°; Paris, 1813, in-12; 2e éd., Paris, 1821; 1823, in-8°; 3e, et 4e éd. 1825; 5e éd., dans la collection des romans grecs, édition Merlin; en tête se trouve la lettre à M. Renouard; 1829, 6e éd., sous ce titre : *Longi Pastoralia; codd. mss. duobus italicis primum græce integra edidit P.-L. Courier. Exemplar romanum emendatius et auctius typis recudendum curavit G.-R.-Lud. de Sinner ;* Paris, 1829; — *Du commandement de la cavalerie et de l'équitation, deux livres de Xénophon, traduits par un officier d'artillerie à cheval*, suivis du texte grec et des notes; 1813, in-8°; — *La Luciade, ou l'âne de Lucius de Patras ;* texte grec, avec la traduction en regard et des notes ; Paris, 1818, in-12; — *Paul-Louis Courier, ancien chef d'escadron au 1er régiment d'artillerie à cheval, membre de la Légion d'Honneur, à Messieurs les juges du tribunal civil de Tours;* 1818, in-8°; — *Procès de Pierre Clavier, dit Blondeau, pour prétendus outrages faits à M. le maire de Véretz*, etc.; 1819, in-8°; — *Lettre à Messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres ;* mars 1819, in-8°; — *Lettre particulière signée de Tours* 1819; 1820, in-8°; — *Seconde Lettre particulière ;* Tours, 1820; — *A Messieurs du conseil de préfecture de Tours, Paul-Louis Courier, cultivateur ;* 1820, in-8°; — *Lettres au rédacteur du Censeur ;* 1820, in-8°; — *Simple Discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière, aux membres du conseil de la paroisse de Véretz, département d'Indre-et-Loire, à l'occasion d'une souscription proposée par son excellence le ministre de l'intérieur pour l'acquisition de Chambord ;* 1821, in-8°; — *Aux âmes devotes de la paroisse de Véretz;* 1821; — *Procès de Paul-Louis Courier, vigneron ;* 1821, in-8°; — *Pétition à la chambre des députés pour des villageois, etc.; par Paul-Louis Courier, vigneron, sorti l'an passé des prisons de Sainte-Pélagie ;* Véretz, 1822, in-8°; — *Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier, vigneron ;* Bruxelles (Paris), 1822, in-8°; — *Réponse aux anonymes*, etc., n° II; Paris, in-8°; — *Prospectus d'une traduction nouvelle d'Hérodote, contenant un fragment du livre III et la préface du traducteur ;* 1822, in-8°; — *Notes sur les Amours de Théagène et Chariclée ;* 1822-23, 1 vol. in-18; — *Livret de Paul-Louis, vigneron, pendant son séjour à Paris, en mars* 1823; in-8°; — *Gazette de village par Paul-Louis Courier ;* Bruxelles (Paris), 1823, in-8°; — *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais ;* Bruxelles (Paris), 1823, in-8°; — *Lettre à M. De Laforgue de Rony, par Léon de Chanlaire ;* février 1826; — *Collection des lettres et articles publiés jusqu'à ce jour dans différents journaux par Paul-Louis Courier ;* 1824, in-8°; — *Pamphlet des Pamphlets ;* Paris, 1824, *Avertissement du libraire.* — *Recueil des ouvrages* précédents, sauf les *Lettres* et *Notes sur Théagène et Chariclée ;* Paris, 1826 et 1827, 2e éd.. ces deux éditions sont peu correctes; le même recueil, Paris, 1830 et 1831, 2 vol. in-18; — *Mémoires, correspondance et opuscules de Paul-Louis Courier ;* Paris, 1828; — *Œuvres de Paul-Louis Courier ;* Paris, 1834, 4 vol. in-8°, avec un *Essai sur sa Vie*, etc., par Armand Carrel; — *Œuvres de Paul-Louis Courier*, avec un *Essai sur sa Vie et ses Œuvres* par Armand Carrel; Paris, 1837, in-8°; — *Pamphlets politiques et littéraires de P.-L. Courier*, précédés d'un *Essai sur sa vie*, etc., par Armand Carrel; Paris, 1838, 2 vol.

V. Rosenwald.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — A. Carrel, *Essai sur la Vie et les œuvres de P.-L. Courier.* — Magnin, *Causeries.* — *Revue Encycl.*, XXVI, année 1825. — *Notice biog. sur la Vie de Paul-Louis Courier de Mere* (Extrait de la Biog. franç. publiée à Londres, et rédigée à Paris Paris); 1825. — Quérard, *La Fr. litt.*, et *Suppl.*

*COURLANDE (Duchesse de). *Voyez* Medem (*Dorothée*).

*COURMONT. *Voy.* La Marche-Courmont.

*COURNAND (*Antoine* de), littérateur français, né à Grasse, en 1747, mort à Paris, le 25 mai 1814. Il étudia chez les Oratoriens, embrassa l'état ecclésiastique, et professa pendant douze ans la rhétorique à Marseille, à Lyon et à Nantes. En 1784 il fut nommé professeur de littérature française au collége de France. Le 17 octobre 1791 il déclara son mariage à la municipalité de Paris, et se fit honneur d'être le premier ecclésiastique renonçant publiquement au célibat. En septembre 1792 Cournand fut nommé membre du département de Paris et électeur de sa section pour la formation de la Convention. Le 15 janvier 1793 il dénonça l'arrêté pris par la commune pour la clôture des spectacles. Cournand s'occupait de la traduction des poëtes latins en même temps que Delille; il résulta de cette coïncidence une rivalité que le talent et l'esprit de Delille décidèrent facilement. Cournand lut dans quelques séances publiques du Collége de France quelques pièces de vers qui amusaient fort son auditoire. On a de lui : *Essai sur les différents styles dans la poesie*, en quatre chants; Paris, 1780, in-8°; réimprimé sous le titre de : *Les Styles ;* Paris, 1781, in-8°; — *Vie de l'infant dom Henri de Portugal*, trad. du portugais; Lisbonne (Paris), 1781, 2 vol. in-12; — *Les Quatre Ages de l'Homme*, poeme; Paris, 1785, in-12; — *Tableau des Revolutions de la Littérature ancienne et moderne ;* Paris, 1786, in-8°; — *La Littérature des Turcs*, traduit de l'italien de Toderini; Paris, 1786, 3 vol. in-8°; — *La Liberté, ou la France regénerée*, poeme; Liége et Paris, 1789, in-8°; — *Réponse aux Observations d'un Habitant des Colonies sur le Memoire en faveur des gens de couleur ou sang mêlé;* ibid.; — *Réflexions sur les Mémoires historiques et philosophiques de Pie VI*,

Paris, 1799; — *L'Achilléide*, poëme imité de Stace; Paris, 1800, in-12; — *Les Géorgiques*, trad. de Virgile en vers français; Paris, 1805, in-8°; — *Épithalame de Thétis et Pélée*, trad. de Catulle; Paris, 1806, in-8°.

Biographie moderne. — Quérard, *La France litt.*

*COURNOT (*Antoine-Augustin*), mathématicien français, né le 28 août 1801, à Gray (Haute-Saône). Il fit dans sa ville natale toutes ses études, à l'exception des mathématiques spéciales, dont il suivit le cours au lycée de Besançon. Entré en 1821 à l'École Normale, dont le directeur était alors M. Guéneau de Mussy, il se vit dès 1822 compris dans le licenciement général de l'école, sans être appelé à aucune fonction; toutefois, de 1831 à 1834, il fut adjoint de fait, pour l'inspection des colléges et des établissements d'instruction secondaire, au corps des inspecteurs de l'académie de Paris. Nommé en 1834 professeur à la faculté des sciences de Lyon, il passa l'année d'après en la même qualité à la faculté des sciences de Grenoble, et devint en même temps recteur de l'académie dont cette ville était le chef-lieu. Il y resta jusqu'en 1838, époque à laquelle il fut appelé à Paris pour remplir les fonctions d'inspecteur général des études. Nommé en 1838 chevalier de la Légion d'Honneur, M. Cournot fut promu au grade d'officier en 1845. Il est depuis 1854 recteur de l'académie de Dijon. On a de lui: Deux thèses pour le doctorat, composées en 1829, et ayant pour objet, l'une *le mouvement d'un corps rigide appuyé sur un plan fixe;* l'autre, *la figure des planètes*, 2 broch. in-4°; — *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses;* 1 vol. in-8°, 1838; — *Traité élémentaire de la théorie des fonctions et du calcul infinitésimal;* 1841, in-8°, — *Exposition de la théorie des chances et des probabilités;* 1843, in-8°, — *De l'Origine et des limites de la correspondance entre l'algèbre et la géométrie;* 1847, in-8°; — *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique;* 1851, 2 vol. in-8°, la doctrine philosophique de l'auteur est celle du *probabilisme*, à peu près tel qu'il existait chez Arcésilas, Carnéade et Cicéron; — *Notice biographique sur le maréchal Gouvion-Saint-Cyr;* Paris, 1831. En 1834 M. Cournot a traduit de l'anglais, modifié et complété, les *Éléments de Mécanique* par le capitaine Kater et le docteur Lardner, de la Société royale de Londres; 1 vol. in-12, qui a eu en 1842 une seconde édition. Il a de même traduit de l'anglais, en l'augmentant d'un chapitre sur l'application de la théorie des chances à la série des orbites des comètes, le *Traité d'Astronomie* de sir John Herschell; 1 vol. in-12, qui a eu en 1846 une seconde édition. Enfin, en 1842 M. Cournot a donné au public une édition, en 2 vol. in-8°, des *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie*, et y a joint une préface et des notes. C. Mallet.

Renseignements communiqués. — Quérard, *La Littérature française contemporaine.*

*COURONNE (*Matthieu* de), théologien français, vivait en 1673. On a de lui: *Traité de l'Infaillibilité du Pape;* Liége, 1668; — *De la Puissance temporelle et spirituelle des Évêques;* Liége, 1671 et 1673; — *Des Missions apostoliques;* Liége, 1675.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, p. 2570. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

*COURRADE (*Augustin*), médecin français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié: *L'Hydre féminine combattue par la nymphe Pougoise, ou traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues;* Nevers, 1634, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

COURSET. *Voy.* Dumont.

*COURSON (... de), littérateur français de la fin du dix-septième siècle. On a de lui: *Nouvelle Méthode pour apprendre l'histoire de France et l'histoire romaine*, en vers; Paris, 1697, 1800, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*COURSON (*Aurélien* de), historien français, né au Port-Louis, Ile de France, le 25 décembre 1811. Il est fils du comte de Courson, maréchal de camp, colonel dans la garde royale sous la Restauration, et qui, pris les armes à la main dans le Morbihan, avait été envoyé à l'île de France, comme capitaine d'infanterie, par le premier consul après la paix d'Amiens. Il appartient à une ancienne famille bretonne, dont une branche a passé en Angleterre sous Guillaume le Conquérant (1), et qui a fourni à l'Église un cardinal au treizième siècle (Robert de Courson), et deux chevaliers à la croisade de 1249. Les Courson forment une sorte de clan en Bretagne, et de là le vieux proverbe du pays: « Frappez buissons, il sort Gouyon, Courson ou Kersauson. » Un cruel accident força M. de Courson de renoncer à la carrière des armes, à laquelle il était destiné. Retiré en basse Bretagne après 1830, il en sortit en 1836 pour faire son droit à Rennes, où M. Guizot l'attacha aux travaux historiques relatifs à l'histoire du tiers état. M. de Courson est aujourd'hui conservateur de la bibliothèque du Louvre. Il a publié: *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine;* Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule Armoricaine et de la Bretagne Insulaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au cinquième siècle;* Paris, ou, avec un autre titre, Saint-Brieuc, 1843, in-8°; — *Histoire des Peuples Bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques;* Paris, 1846, 2 vol. petit in-4°. L'Académie des

(1) Voir le *Peerage* d'Angleterre, aux mots: *Howe* et *Scarsdale* (Courson de nom et d'armes).

Inscriptions et belles-lettres a décerné à cet ouvrage, en 1847, le grand prix Gobert. Il fait paraître en ce moment l'*Histoire des Institutions judiciaires des Anglo-Normands*, traduite de l'allemand de Philips; Paris, 2 vol. in-8°. M. de Courson est le fondateur de la *Revue de l'Armorique*, qui a plaidé avec une grande énergie, de 1843 à 1846, la cause de la liberté de l'enseignement, et du journal *La Bretagne*, publié à Saint-Brieuc après la révolution de 1848. Il avait pour collaborateurs dans ces deux feuilles MM. de Falloux, de Kerdrel, de Montalembert, etc. M. de Courson a écrit dans *L'Ami de la Religion* après 1848, et il est encore l'un des rédacteurs du *Correspondant*. Enfin, il a inséré plusieurs articles sur le droit gallique dans la *Revue de Législation*, et différentes dissertations dans les *Mémoires du Congrès archéologique de Bretagne*. E. Regnard.

Documents particuliers.

***COURT** (*Antoine*), le restaurateur du protestantisme en France, né à Villeneuve-de-Berg (Vivarais), en 1696, et mort à Lausanne, en 1760. Au commencement du dix-huitième siècle, parmi les nombreux protestants qui n'avaient pu aller chercher dans les pays étrangers la liberté de conscience, après la révocation de l'édit de Nantes, les uns, pour ne pas s'exposer aux peines excessives prononcées par les lois contre ceux qui feraient l'exercice public du culte réformé, n'osaient fréquenter les assemblées du désert, qui depuis Claude Brousson n'avaient pas cessé d'avoir lieu, et ne tenaient peut-être à leur première religion que par la vive répulsion que leur inspiraient leurs persécuteurs; les autres bravaient tous les dangers, mais étaient animés du fanatisme et de l'exaltation déréglés qui avaient mis les armes à la main aux Camisards et que produit toujours la persécution. La faiblesse des premiers et les fanatiques ardeurs des seconds auraient été pour le protestantisme en France des causes plus certaines et plus rapides de destruction que les lois par lesquelles on avait cru pouvoir le faire disparaître, quand Antoine Court, à peine âgé de dix-neuf ans, conçut le projet de le relever par un ensemble de mesures propres à réveiller le zèle des uns, à adoucir l'exaltation intempestive des autres et à former de tous ces débris épars un corps régulièrement organisé. Il s'agissait, pour atteindre ce but, de faire revivre les anciennes institutions ecclésiastiques et de mettre à la tête de chaque église des hommes plus capables de donner une instruction solide que les prédicants qui présidaient au culte du désert. Court se mit à l'œuvre au commencement de 1715, peu de mois avant la mort de Louis XIV, et pendant quinze ans il parcourut le bas Languedoc, le Vivarais et le Dauphiné, exhortant les timides, reprenant les exaltés, prêchant partout où il pouvait le faire sans de trop grands dangers, faisant établir des consistoires, convoquant et présidant des colloques et des synodes, et formant, aussi bien qu'il le pouvait, au ministère évangélique les jeunes gens qui avaient quelque capacité pour ces fonctions, aussi difficiles que pleines de dangers. Ses efforts réussirent au delà même de ses espérances, et tandis qu'il était légalement convenu qu'il n'y avait plus de protestants en France, de nombreuses populations des Cévennes, du Dauphiné, du Vivarais, du Languedoc avaient des ministres, des consistoires, des colloques, des synodes, en un mot tout ce qui constitue l'organisation de cette communion. S'il n'était pas très-difficile de réveiller le zèle religieux des hommes qui avaient fait des sacrifices pour leur croyance et repoussé les avantages que leur aurait donnés leur conversion au catholicisme, il y avait de bien plus grandes difficultés à calmer leur ressentiment contre leurs persécuteurs et à réorganiser les églises protestantes sans en appeler jamais aux passions religieuses. C'est cependant ce que fit Court. Il persuada si bien ses coréligionnaires de la nécessité de ne réclamer la liberté de conscience que d'une manière pacifique, et de se soumettre sans réserve aux lois qui les condamnaient aux galères ou à la mort, que dans les provinces où s'exerça principalement son action ni les vexations sans nombre auxquelles ils furent soumis, ni les exécutions de plusieurs de leurs ministres, n'excitèrent jamais la moindre sédition, et qu'ils restèrent sourds aux insinuations et aux promesses du cardinal Alberoni, qui en 1719, au commencement de la guerre d'Espagne, comptant sur leur mécontentement, essaya, mais en vain, de leur faire prendre les armes. Le régent, qui n'ignora pas que ces intrigues avaient été déjouées par Court, lui fit offrir, en récompense de sa conduite dans cette affaire, une pension considérable et la permission de vendre ses biens et d'aller s'établir à l'étranger. Celui-ci refusa, ne voulant pas abandonner l'œuvre qu'il avait entreprise. Dès que les églises furent organisées, Court conçut le projet de fonder une école de théologie destinée à former des ministres instruits, capables de les diriger. Il était impossible de l'établir en France : il tourna les yeux vers la Suisse, et bientôt, grâce aux secours des princes protestants étrangers, un séminaire fut fondé à Lausanne. A la fin de 1730 Court alla en prendre la direction, qu'il conserva jusqu'à sa mort. C'est de cet établissement que sont sortis jusqu'au commencement de l'empire tous les ministres protestants de la France. Court ne revint dans sa patrie qu'une seule fois, en 1744, pour assister à un synode général, assemblé dans le Vivarais. Pendant ce voyage, il prêcha pour la dernière fois devant un concours de plus de dix mille protestants, avides d'entendre cet homme, qu'ils regardaient comme un nouvel apôtre.

On a de lui : *Histoire des Troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis XIV*; Villefranche (Genève).

1760, 3 vol. in-12; 2e édit., Alais, 1819; — *Le Patriote français et impartial, ou réponse à la lettre de M. l'évêque d'Agen à M. le contrôleur général* (de Machault) *contre la tolérance des huguenots, en date du 1er mai* 1751; Villefranche (Genève), 1751, in-12, de 564 pag.; 2e édit., de 1753. MICHEL NICOLAS.

Saint-Vincent, *Mélanges de Religion*, et *Religion et Christianisme*. — Ch. Coquerel. *Hist. des Églises du Désert*. — Nap. Peyrat, *Hist. des Pasteurs du Désert*. — A. Borel, *Hist. de l'Église de Nîmes*. - De Fallac, *Hist. des Protestants de France*.

COURT ou **DU CURTIL** (*Benoît*), jurisconsulte du seizième siècle, né à Saint-Symphorien-le-Château. Il publia un *Enchiridion Juris utriusque terminorum*, 1543, et un traité de botanique, *Hortorum Libri XXX*, 1560, parfaitement oubliés de nos jours. Le seul de ses ouvrages dont on se rappelle, à cause de la singularité du sujet, c'est son commentaire latin sur les *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne. Le poëte français s'était amusé à réunir un vaste répertoire de controverses galantes, imitées des troubadours provençaux; Benoît Court a joint à ces décisions facétieuses un commentaire très-savant, beaucoup trop savant sans doute, où les citations du *Digeste* et de l'*Infortiat*, les gloses d'Accurse et de Barthole, se mêlent aux passages pris dans Virgile, Ovide, Juvénal et autres poëtes latins. Imprimé à Lyon en 1533, ce travail reparut en 1566 et en 1587; il figure dans l'édition publiée par Lenglet-Dufresnoy, 1731. Quelques critiques ont pensé que le travail de Benoît Court n'était qu'un jeu d'esprit, et qu'il avait voulu se moquer des formes lourdes et pédantesques de la procédure alors en usage. Ce n'est nullement vraisemblable: le commentateur est d'un sérieux qui ne se déride jamais; et il ne serait pas difficile de rencontrer parmi ces vieux annotateurs d'autres exemples de personnages fort graves expliquant des drôleries sans avoir la moindre envie de rire, et trouvant seulement dans les *joyeusetés* qu'ils élucidaient l'occasion d'écrire des notes gonflées de citations grecques et latines, bien ou mal à propos accumulées. G. BRUNET.

Ducatiana, t. I, p. 104. — Sallengre, *Mémoires de Littérature*, t. I, p. 104. — Dupin, *Notices bibliographiques sur des livres singuliers en droit*, p. 81. — Du Roure, *Analecta biblion*, t. I, p. 306. — Reiffenberg, *Annuaire de la bibliothèque de Bruxelles*; 1841, p. 148.

COURT (*Charles* CATON DE), historien français, né à Pont-de-Vaux, en mars 1654, mort au camp de Vignamont, le 16 août 1694. Son père était gentilhomme ordinaire du roi de France. Caton de Court commença ses études à Bourg, et les acheva à Lyon. En 1674 il vint à Paris, s'y perfectionna dans les langues mortes et vivantes. Il partit ensuite pour Rome, et y compléta ses études dans les arts. Il fut ensuite attaché à l'éducation du duc du Maine, fils naturel de Louis XIV. Court suivit son élève dans les camps, et mourut d'une fièvre en Belgique. On lui a attribué une *Relation de la bataille de Fleurus, gagnée par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Valdeck*; Paris, 1690, in-4°. On trouve dans le *Ménagiana* une *épître* grecque de Court, adressée à Dacier.

Abbé Genest, *Portrait de Charles de Court*; Paris, 1696, in-8°. — Baillet, *Les Enfants célèbres*. — La Monnoye, *Ménagiana*, III, 26. — Chevreau, *Mélanges*, p. 241 et 687. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, n° 1116. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'Histoire*, V, 124. — Thoyard, *Biblioth. des Auteurs ecclésiast. du dix-huitième siècle*. — Papillon. *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — Lelong. *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette, I.

COURT (*Louis* DE), littérateur français, frère du précédent, né à Pont-de-Vaux (Bourgogne), mort à Angers, en 1732. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'abbaye des bénédictins de Saint-Serge d'Angers et de celle des augustins de Saint-Georges-sur-Loire. Il devint membre de l'Académie d'Angers le 21 février 1701. On a de lui: *L'heureux Infortuné*, histoire arabe mise en vers français, suivie d'un *Recueil de diverses pièces fugitives en vers et en prose*; Paris, 1722, in-12: la plupart des pièces contenues dans ce recueil ont été imprimées séparément ou dans le *Mercure de France*; — *Variétés ingénieuses, ou recueil et mélanges de pièces curieuses et amusantes*; Paris, 1725, in-12. « Court, dit Moréri, avait composé une nouvelle vie de Robert d'Arbrissel, et il en avait lu divers endroits à ses amis; mais madame l'abbesse de Fontevrault, avec qui il était en liaison, le pria de ne point publier cette vie, de peur de réveiller des idées qui étaient anéanties. »

Moréri, *Grand Dictionnaire hist.* — *Ménagiana*, III, 26. — Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

***COURT** (Dom *Pierre*), théologien français, né à Provins, en 1665, mort vers 1730. Il prit l'habit de bénédictin dans la congrégation de Saint-Vanne, le 1er juin 1685. Il devint dans la suite prieur d'Airy. On a de lui: *La Relation, la vie et la mort de M. d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins*; Paris, 1712; — *Abrégé du Commentaire littéral de dom Calmet sur l'Écriture Sainte*; 7 ou 8 vol. in-4°; — *Paraphrases sur le Cantique des Cantiques et sur la prose des morts* Dies iræ; in-12; — *Recueil de séquences, proses anciennes ou cantiques*; in-4°; — *Concordia discordantium theologorum circa gratiam Christi salvatoris et meritum hominis*; in-4°; — *Histoire de l'Abbaye de Saint-Vanne de Verdun*; etc.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 307. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

****COURT** (*Joseph-Désiré*), peintre français, né à Rouen, en 1797. Élève de Gros, il remporta le grand prix de peinture en 1821, par son tableau de *Samson livré aux Philistins*. Il exécuta à Rome un *Faune au bain attirant à lui une jeune nymphe*, et une *Scène du déluge*: celle-ci, composition assez bizarre, parut au salon de 1827, accompagnée d'un ouvrage remarquable, *La Mort de César*, qui fit sensation. Dans cette

dernière toile, d'une grande dimension, qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg, on admira l'énergie de la conception et la science du dessin, en regrettant toutefois l'absence presque totale de coloris, qui laisse confondus les plans et les figures. Après ce tableau, l'œuvre capitale de M. Court est son *Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud*. L'auteur, qui avait concouru pour ce sujet, destiné à la Chambre des Députés, voulait, en l'exécutant dans la dimension indiquée par le programme et en l'exposant au salon de 1833, protester contre la décision du jury. Du reste, le public a reconnu dans cet ouvrage des qualités d'un ordre supérieur; les innombrables figures y sont variées, expressives, fortement dessinées; la couleur même est plus riche, plus harmonieuse que dans les autres tableaux de ce peintre. Les autres sujets principaux qu'il a traités ensuite sont : *Saint Pierre au pouvoir des Romains s'embarquant pour Jérusalem* (salon de 1835); — *Le Duc d'Orléans signant la proclamation de la lieutenance générale du royaume* (salon de 1836); — *Le Roi distribuant des drapeaux à la garde nationale le* 29 *août* 1830 (même salon) : ces deux derniers tableaux étaient destinés au musée de Versailles; — *Mariage du roi des Belges avec la princesse Louise d'Orléans, en* 1836 (salon de 1837); — *Fuite de Ben-Aissa, gouverneur de Constantine, au moment où l'armée française pénètre dans la ville* (salon de 1839); sujet bizarrement traité : au milieu d'une toile étroite et longue, le peintre a représenté une grosse corde à laquelle sont suspendus les Arabes descendant de la muraille, et ayant à leur tête leur gouverneur, qui se tient dramatiquement en l'air et ressemble un peu à un danseur de corde exécutant un de ses exercices. Enfin, M. Court a exposé au salon de 1841 : *Saint Louis, de retour de la croisade, déposant sur l'autel de la Sainte-Chapelle la couronne d'épines qu'il rapportait de la Terre Sainte*; — en 1844 : *Le duc d'Orléans posant la première pierre du grand canal d'Agen*; et à divers Salons, un grand nombre de portraits, dont les principaux sont ceux de madame Adelaide et du prince de Joinville (sur une même toile); du roi et de la reine de Danemark; du cardinal de Croy, archevêque de Rouen; du duc Decazes; de M. Sibour, archevêque de Paris, etc. Il a fait aussi quelques peintures à l'hôtel de ville. La médaille de première classe lui a été décernée à l'exposition de 1831, et il a été nommé directeur du musée de Rouen.

GUYOT DE FERE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Renseignements particuliers.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — *Revue encycl.*, XI et XXXV.

*COURT (*Suzanne* DE), artiste française, qui cultiva la peinture en émail à Limoges, à la fin du seizième siècle. On remarque chez elle une exécution très soignée et un éclat général qui séduit; mais la composition a peu de mérite, et l'on voudrait y trouver mieux combiné le sentiment de l'effet et de la couleur. Le Musée du Louvre possède plusieurs émaux dus à cette femme (nos 428-431). Parmi les artistes limousins de la même époque, on rencontre un Jean de Court, qui fut certainement le maître et peut-être le père de Suzanne. On trouve de ses émaux dans diverses collections; le Musée du Louvre possède de lui une Minerve (n° 414); quant aux qualités et aux défauts qui caractérisent la manière de ce peintre, nous renvoyons à l'ouvrage de M. de Laborde.

G. B.

De Laborde, *Notice des Émaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, p. 267 et 278.

COURT DE GÉBELIN (1) (*Antoine*), célèbre érudit français, né à Nîmes, en 1725, et mort à Paris, le 10 mai 1784. Il était fils d'Antoine Court. Il exerça d'abord le ministère évangélique; mais il l'abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des anciennes mythologies et pour être plus libre de poursuivre, à l'exemple de son père, le triomphe des principes de la tolérance religieuse. En 1763, il quitta Lausanne pour s'établir à Paris, où il pouvait trouver les secours littéraires nécessaires à ses travaux et où il était mieux en position de plaider avec succès la cause de ses coreligionnaires. Le système par lequel il essaya d'expliquer les traditions mythologiques de la Grèce est assez simple : partant de l'idée, admise déjà dans l'antiquité, que la mythologie se compose d'allégories, il en chercha l'explication dans l'agriculture, qui en délivrant les premiers hommes des poignantes angoisses de la faim fut pour eux le plus grand des biens, et dont les différents travaux auraient été, selon lui, décrits et enseignés sous le voile de fictions poétiques faciles à retenir. C'est ainsi que dans l'histoire de Saturne on aurait célébré les heureux effets de l'agriculture; dans celle de Cérès, la culture du blé; dans celle d'Hercule, les premiers défrichements, ces antiques exploits par lesquels les peuplades primitives domptèrent la terre. Les noms des divers personnages qui figurent dans les récits mythologiques seraient également allégoriques. Pour en déterminer le sens, Court de Gébelin crut devoir remonter à une langue primitive, dont toutes les langues connues seraient dérivées, et qui, tout en étant expliquées par elle, peuvent servir à la reconstituer, par les racines communes qu'elles en ont conservées. Il fut amené par là à des recherches étendues sur l'origine du langage et de l'écriture, recherches qui forment une des bases essentielles de son système. Après avoir consacré vingt années

(1) Le surnom de *Gébelin* est un nom d'emprunt; Antoine Court le prit à l'exemple de tous les ministres protestants français, qui pour échapper plus facilement aux lois sévères qui menaçaient constamment leur vie, se cachaient sous un nom de fantaisie, qui est d'ordinaire plus connu que leur nom véritable. C'est ainsi que le célèbre girondin Lasource s'appelait *Alba*.

à trouver et à coordonner l'ensemble de ses idées, il les exposa dans un ouvrage intitulé : *Le Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, ouvrage dont il a paru neuf volumes in-4° à Paris, de 1775 à 1784, et qui devait avoir encore six ou sept autres volumes. Court de Gébelin laissa en mourant des notes assez bien disposées pour qu'on pût espérer de les voir mettre en ordre et publier par Moulinié, jeune ministre genevois, qu'il avait initié à ses travaux. Mais par suite d'événements que nous rapporterons plus loin, ses manuscrits furent dispersés et disparurent en grande partie. *Le Monde primitif* est ainsi resté une œuvre inachevée. Cette perte est cependant d'autant moins à regretter, que les neuf volumes publiés suffisent pour donner une idée complète de ce système, et que les volumes qui auraient été publiés de plus n'auraient pu tout au plus que faire connaître des faits de détail et que donner de nouvelles preuves de l'érudition et de la sagacité de leur auteur, sans rien ajouter à la valeur de ses théories. Tout en accordant à Court de Gébelin que la faim a dû être dans les temps primitifs le besoin le plus pénible des hommes, et que par conséquent la découverte et la pratique de l'agriculture ont été pour eux des biens qui ont dû prendre une grande place dans leurs traditions, on peut lui reprocher de n'avoir tenu compte que des besoins physiques, et d'avoir entièrement négligé l'élément moral, qui a bien dû entrer aussi pour sa part dans les allégories antiques. Sous ce rapport, son système est dans la plus complète opposition avec les systèmes des mythologues allemands modernes, qui ont donné dans l'extrême contraire. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que Court de Gébelin fut un zélé partisan des principes des économistes. Quesnay l'appelait son disciple bien aimé. Il est probable qu'il fut entraîné vers cette secte par ses idées sur la mythologie, dans laquelle il ne voyait que la glorification de l'agriculture.

Ses travaux d'érudition ne lui firent jamais oublier la cause de ses coréligionnaires. « Arabe et visites des savants, nous dit-il lui-même dans un registre de notes, tout a été interrompu pour composer des mémoires et solliciter en faveur de nos frères. » Avant même de s'établir à Paris, il avait plaidé la cause de la tolérance religieuse dans un ouvrage intitulé : *Les Toulousaines, ou lettres historiques et apologétiques en faveur de la religion réformée et des divers protestants condamnés dans ces derniers temps par le parlement de Toulouse et dans le haut Languedoc*, Édimbourg (Lausanne), 1760, 1 vol. in-8° de 458 pag. Ce livre, écrit avec peu de méthode et de précision, n'eut pas le succès qu'il en attendait. Un établissement qu'il forma dès son arrivée à Paris fut d'une importance plus réelle. C'était un bureau d'agence destiné à centraliser les plaintes, les vœux et les vues diverses des protestants de tout le royaume et à recueillir tous les faits par lesquels on pouvait intéresser les hommes influents, portés par la philosophie de cette époque à défendre les principes de la liberté de conscience, aux mesures propices à les faire triompher. Court de Gébelin devint par cela même comme le centre de tout le mouvement en faveur de cette cause. Ses vues et ses désirs allaient même plus loin que la liberté religieuse. La liberté civile et politique trouva en lui un généreux avocat, et ce fut pour en répandre les principes qu'il coopéra, avec Franklin, Robinet et quelques autres écrivains, à une publication consacrée à la défense de l'indépendance des Américains et paraissant sous ce titre : *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique;* Anvers (1776 et suiv., 15 vol. in-8°), et qu'il composa un ouvrage qui ne fut publié que cinq ans après sa mort, sous ce titre : *Devoirs du Prince et du Citoyen;* Paris, 1789, 1 vol. in-8°.

Vers la fin de sa vie, ayant aussi trouvé quelque soulagement aux maux dont il souffrait dans les pratiques du magnétisme animal, il eut la faiblesse de faire l'apologie de ce nouvel art occulte, dans une *Lettre sur le Magnétisme animal;* Paris, 1783, in-4° de 47 pag. (2e édit., avec un supplém.; Paris, 1784, in-4° de 48 pag.). Il est probable que sa fin fut hâtée par les nombreux chagrins que lui causa l'administration d'un établissement littéraire qu'il avait contribué à fonder en 1780, sous le nom de *Musée*, et dont il avait accepté la présidence. Plus accoutumé à s'orienter dans les obscures traditions de l'antiquité que dans le dédale des affaires d'argent, il se laissa tromper par deux hommes qui abusèrent de sa confiance pour lui faire contracter des dettes, dont il ignorait lui-même la somme totale. Tourmenté par des créanciers qu'il ne connaissait pas, il sacrifia toutes ses économies; et quand il mourut, il était depuis un mois au bout de ses ressources et dans le plus triste dénuement. Il laissa trente mille livres de dettes. Les créanciers firent saisir le Musée, en même temps que tous ses papiers, qui furent vendus à l'encan. Parmi ces papiers se trouvaient non-seulement les notes qui devaient servir à la rédaction de la fin du *Monde primitif*, mais encore toute sa correspondance au sujet des affaires protestantes de son temps, et une immense quantité de documents que son père avait recueillis sur l'histoire des protestants français réfugiés, et à la rédaction desquels Court de Gébelin avait formé le projet de consacrer sa vieillesse.

En outre des écrits déjà mentionnés, on a encore de lui : *Histoire naturelle de la Parole, ou grammaire universelle à l'usage des jeunes gens;* Paris, 1776, in-8°; 2e édit, avec une préface et des notes de Lanjuinais, Paris, 1816, in-8°, 3 pl.; — *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens;* Paris, 1780, in-8°. Le premier de ces deux ouvrages est un résumé du IIe vol. du *Monde*

dernière toile, d'une grande dimension, qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg, on admira l'énergie de la conception et la science du dessin, en regrettant toutefois l'absence presque totale de coloris, qui laisse confondus les plans et les figures. Après ce tableau, l'œuvre capitale de M. Court est son *Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud*. L'auteur, qui avait concouru pour ce sujet, destiné à la Chambre des Députés, voulait, en l'exécutant dans la dimension indiquée par le programme et en l'exposant au salon de 1833, protester contre la décision du jury. Du reste, le public a reconnu dans cet ouvrage des qualités d'un ordre supérieur; les innombrables figures y sont variées, expressives, fortement dessinées; la couleur même est plus riche, plus harmonieuse que dans les autres tableaux de ce peintre. Les autres sujets principaux qu'il a traités ensuite sont : *Saint Pierre au pouvoir des Romains s'embarquant pour Jérusalem* (salon de 1835); — *Le Duc d'Orléans signant la proclamation de la lieutenance générale du royaume* (salon de 1836); — *Le Roi distribuant des drapeaux à la garde nationale le 29 août* 1830 (même salon) : ces deux derniers tableaux étaient destinés au musée de Versailles; — *Mariage du roi des Belges avec la princesse Louise d'Orléans, en* 1836 (salon de 1837); — *Fuite de Ben-Aissa, gouverneur de Constantine, au moment où l'armée française pénètre dans la ville* (salon de 1839); sujet bizarrement traité : au milieu d'une toile étroite et longue, le peintre a représenté une grosse corde à laquelle sont suspendus les Arabes descendant de la muraille, et ayant à leur tête leur gouverneur, qui se tient dramatiquement en l'air et ressemble un peu à un danseur de corde exécutant un de ses exercices. Enfin, M. Court a exposé au salon de 1841 : *Saint Louis, de retour de la croisade, déposant sur l'autel de la Sainte-Chapelle la couronne d'épines qu'il rapportait de la Terre Sainte*; — en 1844 : *Le duc d'Orléans posant la première pierre du grand canal d'Agen*; et à divers Salons, un grand nombre de portraits, dont les principaux sont ceux de madame Adelaide et du prince de Joinville (sur une même toile); du roi et de la reine de Danemark; du cardinal de Croy, archevêque de Rouen; du duc Decazes; de M. Sibour, archevêque de Paris, etc. Il a fait aussi quelques peintures a l'hôtel de ville. La médaille de première classe lui a été décernée à l'exposition de 1831, et il a été nommé directeur du musée de Rouen.

GUYOT DE FERE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Renseignements particuliers.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* *Revue encyc.*, XI et XXXV.

***COURT** (*Suzanne* DE), artiste française, qui cultiva la peinture en émail à Limoges, à la fin du seizième siècle. On remarque chez elle une exécution très soignée et un éclat général qui séduit; mais la composition a peu de mérite, et l'on voudrait y trouver mieux combiné le sentiment de l'effet et de la couleur. Le Musée du Louvre possède plusieurs émaux dus à cette femme (nos 428-431). Parmi les artistes limousins de la même époque, on rencontre un Jean de Court, qui fut certainement le maître et peut-être le père de Suzanne. On trouve de ses émaux dans diverses collections; le Musée du Louvre possède de lui une Minerve (n° 414); quant aux qualités et aux défauts qui caractérisent la manière de ce peintre, nous renvoyons à l'ouvrage de M. de Laborde. G. B.

De Laborde, *Notice des Émaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, p. 267 et 278.

COURT DE GÉBELIN (1) (*Antoine*), célèbre érudit français, né à Nîmes, en 1725, et mort à Paris, le 10 mai 1784. Il était fils d'Antoine Court. Il exerça d'abord le ministère évangélique; mais il l'abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des anciennes mythologies et pour être plus libre de poursuivre, à l'exemple de son père, le triomphe des principes de la tolérance religieuse. En 1763, il quitta Lausanne pour s'établir à Paris, où il pouvait trouver les secours littéraires nécessaires à ses travaux et où il était mieux en position de plaider avec succès la cause de ses coréligionnaires. Le système par lequel il essaya d'expliquer les traditions mythologiques de la Grèce est assez simple : partant de l'idée, admise déjà dans l'antiquité, que la mythologie se compose d'allégories, il en chercha l'explication dans l'agriculture, qui en délivrant les premiers hommes des poignantes angoisses de la faim fut pour eux le plus grand des biens, et dont les différents travaux auraient été, selon lui, décrits et enseignés sous le voile de fictions poétiques faciles à retenir. C'est ainsi que dans l'histoire de Saturne on aurait célébré les heureux effets de l'agriculture; dans celle de Cérès, la culture du blé; dans celle d'Hercule, les premiers défrichements, ces antiques exploits par lesquels les peuplades primitives domptèrent la terre. Les noms des divers personnages qui figurent dans les récits mythologiques seraient également allégoriques. Pour en déterminer le sens, Court de Gébelin crut devoir remonter à une langue primitive, dont toutes les langues connues seraient dérivées, et qui, tout en étant expliquées par elle, peuvent servir à la reconstituer, par les racines communes qu'elles en ont conservées. Il fut amené par là à des recherches étendues sur l'origine du langage et de l'écriture, recherches qui forment une des bases essentielles de son système. Après avoir consacré vingt années

(1) Le surnom *de Gébelin* est un nom d'emprunt; Antoine Court le prit à l'exemple de tous les ministres protestants français, qui pour échapper plus facilement aux lois sévères qui menaçaient constamment leur vie, se cachaient sous un nom de fantaisie, qui est d'ordinaire plus connu que leur nom véritable. C'est ainsi que le célèbre girondin Lasource s'appelait *Alba*.

à trouver et à coordonner l'ensemble de ses idées, il les exposa dans un ouvrage intitulé : *Le Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, ouvrage dont il a paru neuf volumes in-4° à Paris, de 1775 à 1784, et qui devait avoir encore six ou sept autres volumes. Court de Gébelin laissa en mourant des notes assez bien disposées pour qu'on pût espérer de les voir mettre en ordre et publier par Moulinié, jeune ministre genevois, qu'il avait initié à ses travaux. Mais par suite d'événements que nous rapporterons plus loin, ses manuscrits furent dispersés et disparurent en grande partie. *Le Monde primitif* est ainsi resté une œuvre inachevée. Cette perte est cependant d'autant moins à regretter, que les neuf volumes publiés suffisent pour donner une idée complète de ce système, et que les volumes qui auraient été publiés de plus n'auraient pu tout au plus que faire connaître des faits de détail et que donner de nouvelles preuves de l'érudition et de la sagacité de leur auteur, sans rien ajouter à la valeur de ses théories. Tout en accordant à Court de Gébelin que la faim a dû être dans les temps primitifs le besoin le plus pénible des hommes, et que par conséquent la découverte et la pratique de l'agriculture ont été pour eux des biens qui ont dû prendre une grande place dans leurs traditions, on peut lui reprocher de n'avoir tenu compte que des besoins physiques, et d'avoir entièrement négligé l'élément moral, qui a bien dû entrer aussi pour sa part dans les allégories antiques. Sous ce rapport, son système est dans la plus complète opposition avec les systèmes des mythologues allemands modernes, qui ont donné dans l'extrême contraire. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que Court de Gébelin fut un zélé partisan des principes des économistes. Quesnay l'appelait son disciple bien aimé. Il est probable qu'il fut entraîné vers cette secte par ses idées sur la mythologie, dans laquelle il ne voyait que la glorification de l'agriculture.

Ses travaux d'érudition ne lui firent jamais oublier la cause de ses coréligionnaires. « Arabe et visites des savants, nous dit-il lui-même dans un registre de notes, tout a été interrompu pour composer des mémoires et solliciter en faveur de nos frères. » Avant même de s'établir à Paris, il avait plaidé la cause de la tolérance religieuse dans un ouvrage intitulé : *Les Toulousaines, ou lettres historiques et apologétiques en faveur de la religion réformée et des divers protestants condamnés dans ces derniers temps par le parlement de Toulouse et dans le haut Languedoc*, Édimbourg (Lausanne), 1760, 1 vol. in-8° de 458 pag. Ce livre, écrit avec peu de méthode et de précision, n'eut pas le succès qu'il en attendait. Un établissement qu'il forma dès son arrivée à Paris fut d'une importance plus réelle. C'était un bureau d'agence destiné à centraliser les plaintes, les vœux et les vues diverses des protestants de tout le royaume et à recueillir tous les faits par lesquels on pouvait intéresser les hommes influents, portés par la philosophie de cette époque à défendre les principes de la liberté de conscience, aux mesures propices à les faire triompher. Court de Gébelin devint par cela même comme le centre de tout le mouvement en faveur de cette cause. Ses vues et ses désirs allaient même plus loin que la liberté religieuse. La liberté civile et politique trouva en lui un généreux avocat, et ce fut pour en répandre les principes qu'il coopéra, avec Franklin, Robinet et quelques autres écrivains, à une publication consacrée à la défense de l'indépendance des Américains et paraissant sous ce titre : *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique;* Anvers (1776 et suiv., 15 vol. in-8°), et qu'il composa un ouvrage qui ne fut publié que cinq ans après sa mort, sous ce titre : *Devoirs du Prince et du Citoyen;* Paris, 1789, 1 vol. in-8°.

Vers la fin de sa vie, ayant aussi trouvé quelque soulagement aux maux dont il souffrait dans les pratiques du magnétisme animal, il eut la faiblesse de faire l'apologie de ce nouvel art occulte, dans une *Lettre sur le Magnétisme animal;* Paris, 1783, in-4° de 47 pag. (2e édit., avec un supplém. ; Paris, 1784, in-4° de 48 pag.). Il est probable que sa fin fut hâtée par les nombreux chagrins que lui causa l'administration d'un établissement littéraire qu'il avait contribué à fonder en 1780, sous le nom de *Musée*, et dont il avait accepté la présidence. Plus accoutumé à s'orienter dans les obscures traditions de l'antiquité que dans le dédale des affaires d'argent, il se laissa tromper par deux hommes qui abusèrent de sa confiance pour lui faire contracter des dettes, dont il ignorait lui-même la somme totale. Tourmenté par des créanciers qu'il ne connaissait pas, il sacrifia toutes ses économies ; et quand il mourut, il était depuis un mois au bout de ses ressources et dans le plus triste dénuement. Il laissa trente mille livres de dettes. Les créanciers firent saisir le Musée, en même temps que tous ses papiers, qui furent vendus à l'encan. Parmi ces papiers se trouvaient non-seulement les notes qui devaient servir à la rédaction de la fin du *Monde primitif*, mais encore toute sa correspondance au sujet des affaires protestantes de son temps, et une immense quantité de documents que son père avait recueillis sur l'histoire des protestants français réfugiés, et à la rédaction desquels Court de Gébelin avait formé le projet de consacrer sa vieillesse.

En outre des écrits déjà mentionnés, on a encore de lui : *Histoire naturelle de la Parole, ou grammaire universelle à l'usage des jeunes gens;* Paris, 1776, in-8° ; 2e édit, avec une préface et des notes de Lanjuinais, Paris, 1816, in-8°, 3 pl. ; — *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines, à l'usage des jeunes gens;* Paris, 1780, in-8°. Le premier de ces deux ouvrages est un résumé du IIe vol. du *Monde*

primitif, et le second un abrégé des VIe. et VIIe MICHEL NICOLAS.

Rabaud-Saint-Étienne, *Lettres sur la Vie et les Écrits de Court de Gébelin*. — Ch. Coquerel, *Hist. des Églises du Désert*. — D'Albon, *Éloge de Court de Gébelin*. — *Hist. littéraire de Nîmes*.

*COURTAIS (*Amable-Gaspard-Henri* DE), général français, né à Moulins, en 1786. Élève de l'École militaire, il entra dans l'armée avec le grade de sous-lieutenant, se distingua dans plusieurs combats, et fut décoré sur le champ de bataille de la main même de l'empereur Napoléon Ier. Chef d'escadron en 1814 et colonel à l'époque des cent jours, il servit plus tard dans la garde royale, et donna, par suite de quelques mésintelligences, sa démission. En 1842 il fut envoyé à la chambre des députés par les électeurs de Montluçon, et vota constamment avec la gauche. Il eut à cette époque des pourparlers avec MM. Flocon et Grandménil pour la création d'un journal républicain, sous le titre de *La Réforme*, dont il devait avancer les fonds en partie; mais il se ravisa, et sauva ainsi sa fortune d'une ruine probable. M. de Courtais salua avec enthousiasme la révolution de Février. Il reçut du gouvernement provisoire le commandement supérieur de la garde nationale de Paris, et se laissa bientôt déborder par la partie exaltée de la milice citoyenne. Prévenu, le 14 mai 1848, par une lettre de M. Buchez, président de l'Assemblée nationale, qu'un mouvement populaire se préparait pour le 15, il se rendit au Luxembourg et y concerta des mesures avec les généraux Fouché et Tempoure, investis alors du commandement des forces militaires de Paris. Le lendemain, la Chambre des Représentants fut envahie, malgré les exhortations du général Courtais, qui finit par croire sur parole ceux qui affirmaient que « les citoyens désiraient simplement défiler devant le bureau ». Pendant ce temps un questeur avait fait charger les armes; mais M. de Courtais, craignant de voir sa petite troupe désarmée, fit remettre les baïonnettes aux fourreaux. Cet ordre, commenté, examiné, rapproché de diverses circonstances ou précédents, ne put que constater au moins la plus grande faiblesse de la part du général, et pour ce fait le procureur général demanda l'autorisation de le poursuivre: les représentants l'accordèrent. Après une captivité de plusieurs mois, le général Courtais comparut devant la haute cour de justice, séant à Bourges, composée, comme on sait, de membres des conseils généraux de France. Reconnu non coupable, après la plaidorie de son avocat, Me Bethmont, il fut acquitté. Le général Courtais vit aujourd'hui à Bourges, dans une retraite absolue. T. Albert BLANQUET.

Moniteur univ. — Lamartine, *Hist. de la Rév. de 1848*. — D. Stern, *Hist. de la Rév. de Fév.*

COURTALON-DELAISTRE (*Jean-Charles*), littérateur français, né à Dieuville, en 1735, mort le 29 octobre 1786. Il était curé de Sainte-Savine de Troyes et membre de l'Académie de Châlons-sur-Marne. On a de lui: *Épître en vers à l'auteur de l'Anti-Uranie* (le père Bonhomme, cordelier); 1765, in-12; — *Patkul à Einsiedlen*, héroïde; 1768; — *Recherches sur la Tactique des Gaulois*, insérées dans le *Journal de Verdun*, mai et septembre 1770; — *Histoire de la vie et du culte de Sainte-Savine*; Troyes, 1774, in-12; — *Almanach de la ville et du diocèse de Troyes*; Troyes, 1776 à 1787, 12 vol. in-16, avec E.-T. Simon; — *Discours sur les Beaux-Arts*; Paris, 1778, in-12; — *Éloge de Pierre Mignard*; 1781, in-12; — *Vie du pape Urbain IV*, suivie de celles de *Pierre Comestor* et de *Salomon de Jarki*; Troyes, 1782, in-12; — *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*; Troyes, 1783-1786, 3 vol. in-8°, avec E.-T. Simon; — des *Poésies* insérées dans l'*Esprit des Journaux*, et quelques ouvrages historiques, restés en manuscrits.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

COURTANVAUX (*François-César* LE TELLIER, marquis DE), duc de Doudeauville, savant français, né à Paris, en 1718, mort le 7 juillet 1781. Il entra d'abord dans la carrière militaire, à l'âge de quinze ans, et fit sous les ordres de son oncle, le maréchal de Noailles, les campagnes de Bavière et de Bohême; mais sa mauvaise santé le força de rentrer dans la vie civile, en 1745. Il était alors grand d'Espagne et capitaine-colonel des cent Suisses. Courtanvaux se livra à l'étude des sciences naturelles, et fut admis en 1764 à l'Académie des Sciences; il y lut des mémoires sur divers sujets de chimie, de géographie, d'histoire naturelle, de physique et de mécanique. En 1767 l'Académie le chargea, avec Pingré et Messier, d'exécuter un voyage vers le Nord, afin d'expérimenter différents systèmes de montres marines. Courtanvaux arma à ses frais la corvette qui transporta cette expédition scientifique, et munit ce bâtiment de tous les moyens connus pour rendre les observations plus sûres. Il composa même plusieurs instruments inconnus ou oubliés, qui furent d'une grande utilité à la commission. Courtanvaux avait fait construire un observatoire à Colombes, et y constata plusieurs faits astronomiques importants. On a de lui: *Précis d'un voyage entrepris pour la vérification de quelques instruments destinés à la détermination des longitudes sur mer*; Paris, 1768, in-4°.

Condorcet, *Éloge du marquis de Courtanvaux*, dans les *Mémoires de l'Académie* de 1781. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

*COURTAUD (*Siméon*), médecin français, né à Montpellier, vivait en 1645. Il fut reçu docteur dans la faculté de médecine de sa ville natale en 1611, et alla à Paris, où, par la protection de Jean Héroard, son oncle, archiâtre de Louis XIII, il fut nommé médecin par quartier du

roi et premier médecin du dauphin (depuis Louis XIV). Courtaud quitta Paris en 1620, pour professer à Montpellier, et y devint doyen en 1637. En 1644 il eut une querelle très-violente avec la faculté de Paris, à l'occasion de Théophraste Renaudot, de Loudun, docteur de Montpellier, auquel la faculté de Paris avait fait interdire, par arrêt du parlement, la pratique de la médecine dans la capitale. Courtaud, chargé de faire à Montpellier le discours d'ouverture des études, prit pour sujet cette discussion; il exalta les prérogatives de la faculté qu'il représentait, et déprécia dans la même proportion celles de la faculté rivale. Ce discours fut relevé très-vivement par Guy Patin et René Moreau.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

***COURTE-BARBE**, ménestrel français, vivait à une époque incertaine. Il est connu par le fabliau des *Trois Aveugles de Compiègne*, dont le fond roule sur les prouesses d'un écolier. Ce garnement rencontre trois aveugles, qu'il fait sourire de bonheur en leur annonçant le don d'un besant. Les pauvres infirmes, dont chacun suppose que son compagnon a reçu la précieuse monnaie, ont hâte de se donner enfin un peu de bon temps. On entre à l'auberge; on annonce à l'hôte qu'il n'a qu'à servir de son mieux, qu'on a bourse bien garnie, et l'hôte n'a garde de ne pas obéir. Le dénoûment se devine : Paye, dit le premier aveugle à son camarade; — Paye-toi, riposte celui-ci, c'est toi qui as reçu; ainsi fait le troisième. L'hôte se fâche, et nos aveugles sont dans cette passe difficile, quand l'écolier, mauvaise tête, bon cœur, et présent à cette scène, les tire d'embarras en payant la dépense. Il en fait bien d'autres dans le fabliau; mais ce trait suffit pour donner une idée de l'œuvre. L'auteur se nomme lui-même dans les deux derniers vers, en manière de moralité :

Courte-Barbe, dit ci-endroit
Qu'on fait à tort maint homme honte.

La Croix du Maine, *Bibl. française*.

COURTE-CUISSE (*Jean* DE), en latin *Johannes de Brevicoxa*, *de Curtacoxa*, *de Cortohosa*, théologien français, né à Hallaines, dans le Passais, vers l'année 1350, mort à Genève, en 1422. Élève du collége de Navarre, à Paris, il fut reçu docteur en 1388. La question qui vers ce temps agitait toutes les consciences était celle du schisme. Entre deux papes qui se prétendaient égaux en autorité, quel pouvait être l'arbitre? La plupart des canonistes cisalpins répondirent : Le concile général. Jean de Courte-Cuisse exprima cette opinion avec beaucoup de vivacité, et la justifia par un grand nombre de raisons qui n'ont pas semblé toutes également convaincantes. Il a mérité, toutefois, d'être compté parmi les patriarches de l'Église ou, comme disent les ultramontains, de l'hérésie gallicane. Il assistait à l'assemblée générale convoquée par Charles VI en 1393; deux ans après, le roi l'envoyait vers les deux papes, pour les disposer à la conciliation. Mais il échouait dans cette entreprise, et, de retour à Paris, il se prononçait énergiquement en faveur de Boniface IX, appelant Benoît XIII un turbulent, un schismatique, un parjure. Nous le voyons en 1403 remplir une mission d'un autre ordre : il se présente au roi, député de l'université, des échevins, des bourgeois de Paris, et proteste en leur nom, avec une grande liberté de langage, contre les pilleries des gens d'armes et les intolérables exactions des gens de justice. Le discours se trouve tout au long dans l'*Historia Universitatis* d'Égasse du Boulay. Après la mort de Boniface IX et de son successeur Innocent VII, Charles VI vint entendre les observations de l'université de Paris sur les difficultés relatives à l'élection de Grégoire XII : c'est Jean de Courte-Cuisse que l'université choisit comme son orateur en cette circonstance solennelle. Benoît XIII avait rendu sa cause plus mauvaise encore en excommuniant le roi de France. Jean de Courte-Cuisse demande que ce pape soit, en expiation de sa faute, dépossédé de tout grade ecclésiastique. Charles VI, charmé de ce discours, nomme l'orateur son grand-aumônier, et fait incarcérer les partisans de Benoît XIII. En 1418, le célèbre Jean Charlier de Gerson s'étant démis de la chancellerie de l'université, Jean de Courte-Cuisse lui succède dans cette charge. Il est en 1420 appelé par les suffrages du clergé sur le siége épiscopal de l'église de Paris; mais il n'y monta pas : une armée anglaise campait dans les murs désolés de cette capitale, et le roi d'Angleterre se défiant à bon droit d'un tel évêque, ne voulut pas le reconnaître; on dit même qu'il le fit rechercher pour le jeter en prison, et que Jean de Courte-Cuisse se cacha pendant un an dans le cloître de Saint-Germain-des-Prés. Il sortit de cette retraite en 1422, allant gouverner l'église de Genève, qui l'avait choisi pour son évêque. Mais il n'exerça pas longtemps ce ministère : la mort vint le surprendre après quelques mois de séjour dans la ville de Genève. Ses ouvrages imprimés sont : *Tractatus de Fide et Ecclesia, romano pontifice et concilio generali* (traité publié par Ellies Dupin, dans le recueil des Œuvres de Gerson); — *Quædam Propositio et exhortatio facta in præsentia regis Caroli VI* (titre latin d'un discours français, inséré par Du Boulay dans le tome V de l'*Historia Universitatis Parisiensis*); — Traduction française du traité *Des Quatre Vertus*, attribué à Sénèque (traduction souvent imprimée, sans nom d'auteur, au quinzième et au seizième siècle, et inscrite par quelques bibliographes aux noms de Claude de Seyssel et de Laurent de Premier-Faict). Mais la plupart des ouvrages de Jean de Courte-Cuisse sont restés dans les manuscrits, et vainement désormais

ils attendront un éditeur. On trouve quelques-uns de ses sermons dans un manuscrit latin de l'ancien fonds du roi, sous le numéro 3,546 (Bibl. impér.). Ces *Sermons*, écrits pour la plupart en français, sont d'un style qu'on peut appeler profane. L'orateur cite rarement les Pères, et plus rarement les deux Testaments; mais qu'il s'agisse de raconter les circonstances principales de la vie de Jésus, ou d'exposer les plus subtils mystères de la foi chrétienne, il invoque hardiment l'autorité de Cicéron, d'Empédocle, de Sénèque, d'Aulu-Gelle, de Juvénal, de Plaute et de Térence. Étrange écart de ce faux goût qui dès les premières années du quinzième siècle envahissait la chaire chrétienne pour y dominer jusqu'au dix-septième! On rencontre dans les *Sermons* de Jean de Courte-Cuisse d'assez fréquentes allusions aux désordres de l'Église contemporaine, et de vives apostrophes à l'adresse des princes et des grands qui négligent leurs devoirs et abusent de leurs droits. Ces passages offrent seuls quelque intérêt. B. Hauréau.

Gallia christiana, Eccles. Paris. — Le Religieux de Saint-Denis, *Histoire de Charles VI.* — Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis.* — De Lannoy, *Regii Navarræ Gymnasii Historia.* — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine.*, t. I.

COURTEN, famille de négociants et d'industriels anglais, d'origine flamande, dont les principaux membres furent :

***COURTEN** (*Guillaume*), chef de la famille, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Son père, tailleur à Menin, dans les Pays-Bas, parvenu à grand'peine à se soustraire a la tyrannie du duc d'Albe, s'établit à Londres avec sa famille en 1568. Ils fabriquèrent des chapeaux français, et s'enrichirent dans cette industrie. A la mort de leurs auteurs, vers la fin du règne d'Élisabeth, le commerce des descendants s'étendit; il embrassa celui des laines et des soies, et en 1631 les bénéfices de cette maison atteignirent jusqu'à 150,000 liv. st.

COURTEN (*Guillaume*), fils du précédent, né en 1570, mort en 1636. Il fut nommé chevalier ainsi que son frère Pierre, et bientôt, sous Jacques Ier et Charles Ier, ils devinrent les banquiers de la couronne, dont ils se virent créanciers de 200,000 liv. st. avancées par eux. La jalousie de lord Carlisle suscita à la maison Courten des désagréments et des pertes. On s'empara, comme revenant à la couronne, de l'île Barbade, découverte par les vaisseaux de Courten, qu'il avait lui-même ainsi nommée et où il avait établi une forteresse. Quelques années plus tard, les Hollandais massacrèrent ses facteurs à Amboyne, et il se vit enlever ses propriétés dans ces parages. Il ne se laissa pas abattre par tant de revers, et se livra avec ardeur aux spéculations de commerce avec la Chine. Mais la perte de deux navires richement chargés acheva sa ruine, et il mourut dans l'indigence.

Rose, *New. biog. Dict.*

COURTEN (*Guillaume*), le dernier descendant mâle du premier Courten, naquit à Londres, en 1642, mort en 1702. Élevé avec soin, il voyagea de bonne heure, et témoigna un goût très-vif pour les sciences naturelles. Revenu de Montpellier, où il avait pu s'adonner aux études qu'il aimait, il s'occupa à recouvrer une partie de la fortune de sa famille. Puis, sous le nom de Guillaume Charleton, il retourna à Montpellier, où il demeura pendant vingt-cinq ans. A son retour en Angleterre, il y vécut encore quinze années. Le catalogue de sa riche collection d'objets de tous genres, médailles, antiquités, forme à lui seul un catalogue de trente-huit volumes in-fol. et de huit volumes in-4°. La collection elle-même fait partie aujourd'hui du *British Museum.*

Rose, *New. biog. Dict.*

COURTENAY (Maison de). Après la maison poitevine de *Lusignan*, c'est de toute la France féodale celle qui a été appelée aux plus hautes destinées historiques en Orient. Courtenay (*Curtenacum*) était une très-petite ville, avec un fort château, sur la limite extrême de la Champagne et du domaine royal, ou, pour parler plus exactement, du Gâtinais. Un sire de Courtenay, Arton ou Atton, contemporain de Hugues Capet, est le premier nom connu de cette famille. Son petit-fils, *Josselin II*, prend part à la première croisade. Son histoire est celle d'un paladin des plus glorieux jours : pris par les Musulmans (1101) et mené captif à Mossoul, il s'échappe au bout de cinq ans, et regagne sa terre, où il rentre, au grand contentement de ses vassaux. Cette terre relevait de Baudouin, comte d'Édesse, qui vint à se brouiller avec Josselin, et le chassa de sa ville des bords de l'Euphrate. Le roi de Jérusalem, moins ingrat, l'accueille avec bonté, et lui donne (1115) le fief de Tibériade. Quand le roi mourut, Josselin, l'un des barons électeurs, vota pour son ennemi personnel, dont il reconnut magnanimement le mérite réel, et Baudouin, reconnaissant, lui céda Édesse. Attaqué par les Turcs et fait prisonnier ainsi que Baudouin, Josselin s'échappe encore, réunit une petite troupe dévouée, bat les infidèles, délivre Baudouin, et le ramène en triomphe. A quelque temps de là, un château voisin d'Alep, qu'il assiégeait, croula sur lui, et on l'emporta mourant. Les Turcs crurent l'occasion excellente pour revenir sur Édesse. Les Latins s'armèrent pour les repousser; mais comme l'armée réclamait Josselin à grands cris, on le hissa sur une litière et on le porta dans les rangs des siens, qui furent électrisés et écrasèrent les infidèles : le glorieux agonisant mourut au milieu des cris de victoire (1131). Il fut remplacé par son fils, *Josselin II d'Édesse* (*Josselin III* de Courtenay,) qui ne fut qu'un satrape de la décadence : il s'entoura, dans sa résidence de Turbessel, de toutes les mollesses du luxe oriental, pendant que les musulmans entouraient sa principauté

d'Édesse. La capitale tomba en leur pouvoir : Josselin y rentra par surprise, mais le sultan Noureddin la réassiégea, et le triste prince n'osa pas la défendre. Il s'évada la nuit, et poursuivi par les vainqueurs, il vit tomber autour de lui ses plus braves chevaliers, qui se sacrifièrent inutilement pour lui. Pris par les musulmans, il fut emmené à Alep, où il mourut obscur et misérable (1147). — Son fils, *Josselin III* d'Édesse (IV de Courtenay), gouverna assez heureusement son comté jusqu'en 1165, qu'il fut pris par les Turcs, à la bataille d'Harul, et emmené, comme son père, à Alep, où il resta prisonnier pendant dix ans. Il recouvra sa liberté en 1175, et se retira à Jérusalem, où il reçut la charge de sénéchal du royaume.

Une autre branche des Courtenay prit part aux expéditions au delà de la mer : c'est celle qui s'établit en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. Cette maison, très-maltraitée durant la guerre des Deux-Roses, aboutit à *Henri* de Courtenay, comte de Devon et marquis d'Exeter, décapité par ordre de Henri VIII (1538) et à son fils *Edouard* de Courtenay, mort sans postérité, et peut-être empoisonné (1556). Revenons à la branche restée en France. Un frère de Josselin II, *Milon* de Courtenay, épousa la sœur du comte de Nevers, et en eut *Renauld* de Courtenay, qui semble s'être attiré, par ses désordres et ses violences, les rigueurs de Louis le Gros, le grand justicier de ce siècle. Il fut obligé de donner sa fille *Isabelle* ou *Élisabeth* à Pierre de France, dernier fils du roi Louis VI; et cette maison, qui possédait les terres de Courtenay, Montargis, Château-Renard, Tanlay, Charny, etc., forma la seconde dynastie des Courtenay, appelée à de royales destinées.

*Pierre I*er de Courtenay prit part à deux croisades avec son frère Louis VII et Henri de Champagne. Son fils, *Pierre II*, qui lui succéda en 1183, fut un des princes les plus puissants de son temps. Il fut aussi de deux croisades, celle de 1190 et celle des Albigeois, et n'en était pas pour cela plus docile à l'autorité ecclésiastique. Ayant eu un démêlé avec l'évêque d'Auxerre, et celui-ci ayant refusé la sépulture à un des serviteurs du comte, Pierre fit enterrer le défunt dans la chambre à coucher du prélat. Atteint, à propos de ce fait, par les foudres ecclésiastiques, il dut aller de ses propres mains déterrer solennellement le cadavre. Au Gâtinais, qu'il possédait en grande partie, Pierre II joignit, par son mariage avec une héritière du comte d'Auxerre, ce comté à ceux de Tonnerre et de Nevers, et, par une seconde union (1193), les droits de la maison de Flandre au trône latin de Constantinople. En 1216, l'empereur Henri Ier étant venu à mourir, les Latins appelèrent pour lui succéder Pierre de Courtenay, qui réunit une petite armée de 5,000 hommes, se fit sacrer à Rome *extra muros*, avec sa femme Yolande (1217), et se rendit à Brindes, où il trouva des navires vénitiens, qu'il avait retenus d'avance. Les Vénitiens exigeaient pour prix de leur concours que les Latins les aidassent à reprendre Durazzo, que leur avait enlevé le prince grec Théodore L'Ange. La ville fut en effet assaillie; mais les assiégeants, dépourvus de machines de guerre, échouèrent complétement, et les Vénitiens refusèrent dès lors de transporter l'armée à Byzance. Pierre, désespéré, traita avec L'Ange pour le passage par terre à travers l'Illyrie et la Macédoine; mais le Grec ne voulait que le tromper : à peine engagé dans les montagnes, Pierre fut assailli par les troupes de L'Ange, qui taillèrent son armée en pièces. Son vainqueur l'emmena prisonnier, le garda deux ans, et finit par le mettre à mort. Yolande, qui était arrivée par mer à Constantinople, gouverna habilement et virilement pendant la captivité de son époux. Le trône fut ensuite offert à *Philippe*, frère de Pierre, prince errant et aventureux, qui avait combattu sous les drapeaux du comte de Boulogne, à Bouvines, contre la France, et que la couronne d'Orient tenta médiocrement. Il préféra rester en France, et alla mourir près de Louis VIII, au siége d'Avignon. — *Robert*, fils de Pierre II, eut un règne agité par de dramatiques catastrophes (1221-1228). Il devait épouser la sœur du prince grec de Nicée, union politique, qui eût réconcilié les deux couronnes chrétiennes d'Orient, quand il s'avisa de prendre pour favorite la fille d'une dame de Neuville, fiancée à un seigneur bourguignon. L'amant malheureux réunit quelques amis, envahit la chambre à coucher de la favorite, et l'entraîne avec sa mère vers le port : la mère est noyée et la fille affreusement mutilée. Cette vengeance, que Robert ne put châtier, lui rendit sa capitale odieuse : il alla en Italie, et revenait en Grèce, quand il mourut en chemin (1228). — L'autre fils de Pierre II, *Baudouin*, n'avait que onze ans quand il commença à régner, sous la tutelle du roi de Jérusalem; après la mort de son tuteur, il prit en mains les affaires de son royaume (1239), et combattit avec succès contre Vatace, prince grec de Nicée. Mais ce royaume était déjà ruiné : Baudouin passa sa vie à courir l'Occident pour intéresser les rois et les princes à le soutenir. Il était en 1245 au concile de Lyon; en 1251, auprès du roi de France. En 1261 Paléologue mit fin à l'ombre d'empire des Latins de Byzance en enlevant cette ville par un coup de main habile, que secondèrent les Vénitiens (voy. Paléologue). Baudouin ne sut même pas illustrer ce moment fatal : il s'enfuit précipitamment, perdit en fuyant son épée et ses diamants, et alla mourir en Occident, revêtu du vain titre d'*empereur de Constantinople* (1278).

**Philippe* de Courtenay, fils du précédent, garda toute sa vie l'attitude de prétendant au trône de Byzance. Dans sa jeunesse, son père l'avait donné en otage à des Vénitiens à qui il avait emprunté de l'argent. Quand il eut recouvré sa liberté, il alla

trouver Charles d'Anjou en Italie, et traita avec lui pour les moyens de faire valoir les droits qu'il s'attribuait sur Constantinople. Il voulait, aidé des Vénitiens, faire la guerre à l'empereur Paléologue; mais ce projet insensé avorta, et Philippe mourut en 1285, ne laissant d'autre enfant qu'une fille, *Catherine*, qui hérita de ses prétentions et les apporta en dot avec la terre de Courtenay à son cousin Charles de Valois, prince du sang (1300).

Diverses branches de Courtenay ont eu quelque importance : ce sont celles de BLENEAU, dont sortait ce Gaspard de Courtenay qui plaida dix ans sous Henri IV pour être reconnu prince du sang; la branche de CHAMPIGNELLES, qui a fourni plusieurs noms aux deux croisades de saint Louis et aux guerres de Flandre; les branches de CHEVILLON, de TANLAY, etc. LEJEAN.

Dictionn. de la Noblesse, V, 244-256. — Du Tillet, *Recueil des Rois de France*, 88. — *Les historiens des croisades*. — Le P. Lelong, II, 2315 et suiv. — [On peut voir dans le P. Lelong l'énumération de 21 pièces fort curieuses publiées par les Courtenay, de 1603 à 1737, pour revendiquer leur qualité de princes du sang. La dernière des Courtenay a été Mme de Bauffremont, qui plaida aussi, et mourut en 1768.]

*COURTENAY (*Jean*), homme d'État irlandais, né vers 1741, mort en 1816. Il descendait des Devonshire. Protégé par le marquis Townshend, lord lieutenant d'Irlande, il devint secrétaire de cet homme d'État. En 1780 il vint siéger au parlement pour Tamworth, et en 1784 et 1790 il fut réélu par le même bourg. Il prit parti pour les whigs, et lorsqu'ils triomphèrent il fit partie de leur administration en qualité d'inspecteur de l'artillerie. Il fut un des commissaires de la trésorerie sous le court ministère de Fox en 1806. Il était depuis 1796 représentant d'Appleby, et quitta son siége en 1812. Sa carrière politique se résume en quelques points importants : lors de la guerre d'Amérique, il avait jugé la guerre indispensable pour l'honneur de l'Angleterre, quoique disposé ensuite à un arrangement avec les Américains; il s'était prononcé en 1791 contre la traite des nègres ainsi que contre les mesures proposées par Pitt pour abaisser la France, et en 1794 il avait voté contre la suspension de l'*Habeas corpus*. On a de lui : *Poetical Review of Dr Samuel Johnson*; 1786, in-4°; — *Philosophical Reflections on the late revolution in France, in a letter to Dr Priestley*; 1790, in-8°; — *A practical and philosophical Review of the French revolution, addressed to M. Burke*; 1793, in-8°; — *The present State of Manners, Arts and Policy in France and Italy*; 1794, in-8°.

Ann. biog. — *Monthly Magaz.*

COURTÉPÉE (*Claude*), historien français, né à Saulieu, en 1721, mort à Dijon, en mai 1781. Il prit l'habit ecclésiastique, professa au collége de Dijon, et y devint sous-principal. L'abbé Courtépée a fourni plus de seize cents articles géographiques à l'*Encyclopédie* et au *Dictionnaire de Vosgien*. Il a non-seulement compilé tout ce qui a été écrit comme géographie et histoire sur la Bourgogne, mais il a lui-même publié des études particulières. On a de lui : *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne*; Dijon, 1774 à 1785, 7 vol. in-8°, en collaboration avec Béquillet : devenu rare, cet ouvrage a été récemment réimprimé à Dijon; — *Histoire abrégée du Duché de Bourgogne*; Dijon, 1777, in-12; — *La Relation du grand prix de Beaune, précédée d'une Notice sur les jeux des anciens et sur l'origine des compagnies de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse*; Dijon, 1776, in-8°.

Ersch, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

*COURTET (*Jean-Jacques* DE), poëte gascon, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il a laissé deux pastorales en patois agenais : *Ramounet, ou lou paysan agenes tournat de la guerro*; Agen, 1684; — *La Miramondo*; Agen, 1685. Chacune de ces pièces est en cinq actes; elles ont été réimprimées à Agen, en 1701; il existe aussi une édition de Ramounet, Bordeaux, 1740. Il ne faut pas demander un grand mérite littéraire à ces compositions; mais l'idiome qu'elles présentent leur donne de l'intérêt. G. BRUNET.

G. Brunet, *Recueil d'opuscules et de fragments en vers patois*; 1839, in-16, p. 169.

COURTIAL (*Jean-Joseph*), médecin français, vivait en 1709. Il professa l'anatomie à Toulouse, et devint conseiller-médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Dissertation physique sur les matières nitreuses qui altèrent la pureté de l'air de Madrid*, trad. de l'espagnol de Juanini; Toulouse, 1685, in-12; — *Nouvelles Observations anatomiques sur les os, sur leurs maladies extraordinaires, etc.*; Paris, 1705, in-12, et Leyde, 1709, in-8° : cet ouvrage contient une explication très-précise de la formation des sutures.

Portal, *Histoire de la Chirurgie*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

*COURTILS (*Jean* DES), historien français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut historiographe du roi. On a de lui : *Mer des Histoires, ou chroniques de France, extrait en partie de tous les anciens chroniqueurs qui ont écrit depuis la création du monde*; Paris, 1514-1516, 2 vol. in-f°, et Paris, 1517-1518, 4 vol. in-fol.

Lelong, *Bibl. hist.*, éd. Fontette

COURTILZ DE SANDRAS, ou, comme l'écrivent plusieurs biographes, SANDRAS DE COURTILZ ET DE VERGÉ (*Galien*), polygraphe français, né à Montargis, en 1644, mort à Paris, le 6 mai 1712. Après avoir été capitaine au régiment de Champagne, il se rendit en Hollande, en 1683, pour y faire imprimer ses ouvrages, nombreux déjà, qu'il lui eût été difficile de publier en France. En même temps il adopta le pseudonyme de *Montfort*. Jusque là il n'y avait rien que de licite dans sa conduite; mais il n'en fut plus ainsi du moment qu'il écrivit contre son pays un livre in-

titulé : *La Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*; 1683, in-12. Par un retour digne d'une plume vénale, il se réfuta lui-même, dans un ouvrage ayant pour titre : *Réponse au livre intitulé* : *La Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*; Cologne, 1683, 1684, in-12. Cette fois ce fut la Hollande qui se fâcha la première. Courtilz de Sandras fut obligé de quitter ce pays; il revint en France, où il demeura quatre ans. En 1694, il retourna en Hollande, et y séjourna jusqu'en 1702. Revenu en France, il fut arrêté par ordre du roi, à la suite d'une de ses publications scandaleuses, les *Annales de Paris*, et resta pendant neuf ans enfermé à la Bastille. Il profita des loisirs forcés que lui faisait sa détention pour composer de nouveaux ouvrages, qu'il publia lorsqu'il fut rendu à la liberté. Il était doué d'une imagination féconde, mais mal réglée. Au jugement de Bayle, Courtilz de Sandras avait de la vivacité et de la clarté; et sa manière de narrer avait de la grâce. Ses ouvrages prétendus historiques tiennent du roman beaucoup plus que de la réalité.

Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Mémoire contenant divers événements remarquables, arrivez sous le règne de Louis le Grand, l'état où était la France lors de la mort de Louis XIII et celui où elle est à présent*; Cologne, 1683, in-12; — *Histoire des promesses illusoires depuis la paix des Pyrénées*; 1684, in-12; — *Les Intrigues amoureuses de la France*; 1684, in-12; — *La Conduite de Mars, nécessaire à tous ceux qui ont dessein de s'y engager, autorisée d'exemples arrivez dans ces derniers temps, avec des mémoires contenant divers événements remarquables arrivez pendant la guerre d'Hollande*; La Haye, 1685, in-12; — *Les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-bas, avec les intrigues de la cour*; 1684, in-12; — *Nouveaux Intérêts des Princes*; Cologne. 1685, in-12; 1686, in-12, et 1688; — *La Vie du vicomte de Turenne, par Du Buisson, capitaine du régiment de Verdelin*; Cologne, 1685; La Haye, 1695, in-12 : ce Du Buisson n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur; — *Les Conquêtes du marquis de Grana dans les Pays-Bas*; 1686, in-12; — *Vie de l'amiral de Coligny*; Cologne, 1686, et 1691 in-12; — *Le Mercure historique et politique*; La Haye, 1686-1688; — *Mémoires de M. le C. de R.* (comte de Rochefort) *concernant ce qui s'est passé de plus particulier sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, avec plusieurs particularitez du règne de Louis le Grand*; 1687, in-12; — *Histoire de la Guerre de Hollande, où l'on voit ce qui est arrivé de plus remarquable depuis l'an 1672 jusqu'en 1677*; — La Haye, 1689, in-12; — *Testament politique de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État, où l'on voit ce qui s'est passé sous le règne de Louis le Grand jusqu'en 1683, avec des remarques sur le gouvernement du royaume de France*; La Haye, 1694, in-12; — *Le grand Alcandre frustré, ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu, histoire galante*; 1696, in-12; — *L'Élite des nouvelles des cours et de l'Europe*, journal commencé et continué pendant quatre mois en 1698 : le reste fut supprimé, et le libraire condamné au bannissement; — *Mémoires de Jean-Baptiste de La Fontaine, chevalier seigneur de Savoye et de Fontenay, brigadier et inspecteur général des armées du roi, contenant ses aventures depuis 1636 jusqu'en 1697*; Cologne, 1698, in-12; — *Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi, contenant plusieurs choses secrètes et particulières, arrivées sous le règne de Louis le Grand jusqu'au siége de Maëstricht*; Cologne (La Haye), 1700, 3 vol. in-12; c'est dans cet ouvrage que M. Alexandre Dumas paraît avoir puisé les matériaux de son célèbre roman des *Mousquetaires*; — *Mémoires du marquis de Montbrun, où l'on voit quelques événements particuliers faits et anecdotes arrivez depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'en 1632, ou environ*; Amsterdam, 1702, in-12; — *Mémoires de la marquise de Fresne*; Amsterdam, 1701, in-12 : cet ouvrage, aussi peu véridique que les précédents, eut cependant beaucoup de succès : il est amusant et intéressant; — *Entretiens de Colbert et de Bouyn sur la succession d'Espagne et autres affaires curieuses*; Cologne, 1701; — *Annales de Paris et de la cour pour les années 1697* et 1698; 1701, in-12; — *Mémoires du comte de Vordac, général des armées de l'empereur, où l'on voit ce qui s'est passé en Flandres depuis l'an 1661 jusqu'au siége de Namur*; Paris, 1701, in-12; — *Mémoires de M. de B., secrétaire de M. le C. de R., dans lesquels l'on découvre la plus fine politique et les affaires les plus secrettes qui se sont passées du règne de Louis le Juste, sous le ministère de ce grand cardinal, et l'on y voit quelques autres choses curieuses et singulières sous le règne de Louis le Grand*; Amsterdam (Rouen), 1711, 2 vol. in-12; — *Histoire du maréchal de La Feuillade*; 1713, in-12; — *Vie du chevalier de Rohan* (qui eut la tête tranchée en 1674). Ces deux derniers ouvrages sont posthumes ainsi que le suivant : *Aventures de la comtesse de Strasbourg et de sa fille*, par l'auteur *des Mémoires du C. de R.*; La Haye, 1716, in-12; quelques exemplaires portent le titre d'*Histoire*. Courtilz de Sandras a laissé en outre plus de quarante volumes manuscrits.

Lelong, *Bibl. histor. de la France*. — Niceron, *Mém.* II et XX. — Desessarts, *Les Siècles litt.* — Quérard, *La Fr. litt.* — Bayle. *Rép. aux Quest. d'un Provincial*; *Nouv. de la Rép. des lettres*.

COURTIN (*Antoine* DE), diplomate et moraliste français, né à Riom, en 1622, mort à Paris, en 1685. Son père était greffier en chef du bureau des finances de la généralité d'Auvergne. Courtin passa en Suède en 1645, avec Pierre Chanu, rési-

dent, puis ambassadeur de France auprès de la reine Christine. Il réussit à plaire à la reine, qui le choisit pour secrétaire de ses commandements et le plaça plus tard avec la même qualité auprès de Charles-Gustave, héritier présomptif de la couronne, alors généralissime des armées suédoises en Allemagne. La reine fut si satisfaite de la manière dont Courtin exerça sa charge, qu'elle le replaça près d'elle, le fit noble suédois en 1651, et lui donna une seigneurie. Un changement de ministère détermina Courtin à revenir en France; mais Charles-Gustave à son avénement le rappela en Suède. Il alla donc rejoindre le monarque, alors en Pologne, et le suivit dans ses expéditions. Charles-Gustave le nomma ensuite envoyé extraordinaire en France. A la mort de Charles-Gustave, Colbert chargea Courtin de représenter la France comme résident général auprès des puissances du Nord, et de conduire, en 1662, les négociations avec l'Angleterre relativement à la restitution de Dunkerque. Courtin a laissé les ouvrages suivants : *Traité sur la Jalousie ;* Paris, 1674, in-12 ; — *Traité de la Paresse, ou l'art de bien employer le temps en toutes sortes de conditions*, Amsterdam, 1674, in-12 ; et avec des additions considérables, Paris, 1743, in-12 ; — *Traité du Point d'Honneur ;* Paris, 1675, in-12 ; — *Nouveau Traité de la Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens;* Paris, 1675 et 1762, in-12 ; — *Traité du Droit de la Guerre et de la Paix*, trad. de Grotius*;* Paris, 1687, 2 vol. in-8° ; La Haye, 1703, 3 vol. in-12 ; — *L'Esprit du saint sacrifice de l'autel;* Paris, 1688, in-12.

Chandon, *Nouveau Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

*COURTIN (*Eustache-Marie-Pierre-Marc-Antoine*), magistrat et littérateur français, né à Lisieux, en 1768, mort à Garches (Seine-et-Oise), en février 1839. Il était en 1790 avocat au parlement de Rouen, et sollicita la défense de Louis XVI devant la Convention. Atteint par la réquisition, il fut attaché à divers états-majors, et rentra dans la vie civile en 1796. Après avoir été employé comme secrétaire général de la liquidation au ministère de la guerre, Courtin fut nommé en 1803 substitut près la cour criminelle de la Seine, et devint en 1811 avocat général à la cour impériale de Paris. Dans les cent jours Courtin remplaça Réal à la préfecture de police; mais, opposé à la restauration des Bourbons, il fut, à leur retour, exilé en Belgique; cependant il obtint en 1818 la faculté de rentrer en France. Outre la profession d'avocat, à laquelle Courtin eut alors recours, il se livra à d'utiles publications, parmi lesquelles on cite en première ligne l'*Encyclopédie moderne*, à laquelle concoururent les nombreux amis qu'il comptait dans les lettres et les sciences ; elle parut de 1824 à 1832, sous la direction de Courtin, en 24 vol. in-8°, avec 2 volumes de planches. Elle fut réimprimée avec un supplément par MM. Firmin Didot, acquéreurs de cet ouvrage : ils en ont publié (de 1844 à 1853,) une nouvelle édition, sous la direction de M. Léon Renier. Cette édition, à raison de ses corrections et additions nombreuses, et de trois volumes de planches, forme un ouvrage presque nouveau. Les savants les plus distingués ont concouru à son amélioration, et la modicité de son prix l'a mis à la portée de toutes les fortunes. Cette importante publication, qui, en raison de son mérite, a réuni plus de dix mille souscripteurs, forme, avec la *Nouvelle Biographie générale*, qui en est le complément, le répertoire encyclopédique le plus récent et le plus exact que l'on connaisse. — M. Courtin a laissé manuscrit un ouvrage intitulé : *La police envisagée sous tous ses rapports*.

Biographie des Contemp. — Quérard, *La Fr. litt.*

COURTIN (L'abbé *François*), poëte français, né en 1659, mort à Passy (Seine), le 5 janvier 1739. Il était abbé du Mont-Saint-Quentin (Picardie), et membre de la société épicurienne du *Temple*. Lié avec les poëtes et les philosophes de son temps, il eut pour protecteurs et amis le duc et le grand-prieur de Vendôme, La Fare, J.-B. Rousseau, Voltaire, Chaulieu, etc. On ne connait de Courtin que cinq *Épîtres*, imprimées dans les œuvres de Chaulieu. L'abbé Courtin dut sa réputation à sa bonne humeur, et surtout aux vers que ses illustres confrères lui adressèrent souvent. Il reconnaissait lui-même sa médiocrité, et disait dans une de ses épîtres à Chaulieu :

Entre deux fameux poëtes,
Tels que La Fare et Rousseau,
Faut-il mettre les sornettes
Qui partent de mon cerveau? etc.

Voltaire, dans une lettre au grand-prieur de Vendôme, dit que Courtin

.... Gros, gras, rond, séjourné.
Citadin de Papimanie,
Porte un teint de prédestiné
Avec la croupe rebondie.

Goujet, *Bibl. française*.

COURTIN (*Germain* DE), médecin français, né à Paris, mort vers 1597. Il fut reçu docteur en la Faculté de Médecine de Paris en 1576, et y enseigna la chirurgie depuis 1578 jusqu'en 1587. On a de lui : *Adversus Paracelsi De tribus Principiis, auro potabili, totaque pyrotechnia portentosas opiniones ;* Paris, 1579, in-4° ; — Les leçons que Courtin dicta à ses élèves ont été publiées sous ce titre : *Leçons anatomiques et chirurgicales de feu M. Germain Courtin, docteur régent en la Faculté de Médecine à Paris, dictées à ses écoliers estudians en chirurgie depuis l'année* 1578 *jusqu'en* 1587, *recueillies, colligées et corrigées par Estienne Binet, chirurgien juré* ; Paris, 1612, et Rouen, 1656, in-fol.

Hazon, *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine*, 82. — Riolan, *Description de l'Homme*. — Goëlick, *Histoire de l'Anatomie*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

COURTIN (*Nicolas*), poëte français, vivait en 1675. Il était professeur de rhétorique à l'u-

niversité de Paris, poëte médiocre et savant distingué : On a de lui : *Charlemagne, ou le rétablissement de l'Empire Romain*, poëme; Paris, 1666, in-12; — *Cornelius Nepos, ad usum delphini*, avec notes; Paris, 1675, in-4°; — *Charlemagne pénitent*, poëme en cinq chants; Paris (divisé ainsi en mémoire des *cinq plaies mortelles du Sauveur*), suivi de : *Les Quatre Fins de l'Homme*, poëme chrétien, et *La Chute d'Adam*, etc.; Paris, 1687, in-12; — *Nouvelle Conquête de la Franche-Comté;* poëme; Paris, 1694, in-4°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*,

COURTIN DE CISSÉ (*Jacques*), poëte français, né en 1560, mort en 1584. Il était fils d'un avocat au parlement, homme distingué lui-même, qui fut, suivant Gilles Bry, le dernier bailli du Perche en robe longue, et qui mourut assassiné, en 1572, dans la forêt de Bellesme. Certaines de ses œuvres, son élégie sur la mort de Remi Belleau, par exemple, méritent mieux que l'oubli dans lequel elles sont tombées. Nous avons de lui une traduction en vers français des hymnes grecques de Synesius, évêque de Ptolémaïde, et un recueil de poésies qu'il publia en 1581 : il n'avait alors que vingt-et-un ans. Ce recueil, dédié par le jeune poëte à Anne de Joyeuse, contient l'épithalame de ce seigneur et de Marguerite de Lorraine, quelques odes et deux livres sous ce titre : *Les Amours de Rosine*. L'éloge de l'auteur par Joseph Scaliger, Claude Binet, Jean Bonnefons, etc., est placé en tête du volume.

Jacques Courtin nous a laissé encore quelques poésies manuscrites. Il parut aux grands jours de Poitiers, et, comme Estienne Pasquier et tant d'autres illustrations de l'époque, il chanta, lui aussi, la puce de Mme Desroches, et composa sur ce sujet une pièce de vers. Il mourut à vingt-quatre ans. L. D.

Goujet, *Bibliothèque française*.

COURTIVRON (*Gaspard* Le Compasseur de Créqui-Montfort, marquis de), guerrier et physicien français, né en 1715, au château de Courtivron (Bourgogne), mort le 4 octobre 1785. Il était capitaine à seize ans, et suivit en qualité d'aide de camp son oncle le marquis de Clermont-Tonnerre au siége de Philisbourg et dans les campagnes qui suivirent ce siége. Nommé maréchal général des logis de cavalerie, il servit en Bohême en 1741, sous les ordres du maréchal de Broglie, et fut blessé au ravitaillement du château de Frauenberg. Il fit encore la campagne suivante, dans laquelle il sauva la vie au célèbre comte Maurice de Saxe; mais les suites de sa blessure l'obligèrent de renoncer à la carrière militaire. Courtivron se livra alors tout entier aux sciences, et fut reçu en 1744 comme membre adjoint par l'Académie. On a de lui : *Observations sur les couvertures en lave*, dans l'*Art du Couvreur*; — *Sur les oscillations des pendules dans les arcs de cercle, principalement lorsque ces arcs ont peu d'étendue;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1748, avec planches; — *Sûre Manière de résoudre par approximation les équations de tous les degrés;* même recueil; — *Observations sur la maladie du gros bétail, faites à l'occasion d'une ordonnance qui proscrivait l'emploi des cuirs des animaux morts de la maladie contagieuse;* même recueil, 1749; — *Discours sur la nécessité de perfectionner la métallurgie des forges, pour diminuer la consommation des bois, où l'on donne quelques moyens fort simples d'employer les mines en roche de Bourgogne aussi utilement que celles en terre de la même province;* même recueil, 1752; — *Recherches de catoptrique, sur la comparaison de l'effet des miroirs plans et des miroirs sphériques, à des distances quelconques;* ibid., avec deux planches; — *Journal sur la naissance, le progrès et le terme de la maladie contagieuse du gros bétail*, etc.; ibid.; — *Essai d'expériences sur quelques voies de communication du gros bétail;* ibid.; — *Traité d'Optique, où l'on donne la théorie de la lumière dans le système newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux problèmes de dioptique et de catoptrique;* Paris, 1752, in-4°; — *L'Art des Forges et Fourneaux*, avec Bouchu et Duhamel; Paris, 1761-62, 4 parties, in fol.; — *Méthode pour déterminer la hauteur du pôle, sans être obligé d'avoir égard à la réfraction, ou du moins en n'employant que très-peu cet élément;* dans les *Mém. de l'Académie des Sciences* de 1761, avec planches.

Condorcet, *Éloge de M. le marquis de Courtivron; Mémoires de l'Académie des Sciences*, 26 avril 1786 — Bertrand, *Description des Arts et Métiers*, II. — Quérard, *La France littéraire*.

COURTIVRON (*Antoine-Nicolas-Philippe-Tannegui-Gaspard* Le Compasseur de Créqui-Montfort, marquis de), administrateur et littérateur français, né à Dijon, le 13 juillet 1753, mort au château de Bussy-la-Peale, le 28 octobre 1832. Il fit ses études à Douai, les perfectionna à Heidelberg, entra à l'école d'Auxonne, et en sortit en 1771 comme lieutenant d'artillerie. En 1777 il était capitaine dans Royal-Pologne cavalerie, et devint lieutenant-colonel du 1er de carabiniers. En 1782 il fut reçu membre de l'Académie de Dijon, à laquelle il avait adressé plusieurs travaux historiques. En 1790, lors de la révolte des troupes françaises à Nancy, Courtivron fut assez heureux pour sauver la vie au chevalier de Malseigne, que les soldats voulaient massacrer. Bien que partisan des réformes politiques, Courtivron recula devant les excès des ultra-révolutionnaires, se réfugia à Munich, et rentra en France dès qu'il put le faire sans danger. Il fut alors élu maire de Bussy-la-Peale et nommé par l'empereur Napoléon lieutenant de louveterie de la Côte-d'Or. En 1816 le gouvernement des Bourbons lui confia la mairie de Dijon. On a du marquis de Courtivron : *Essais*

politiques économiques et philosophiques; trad. de l'anglais de Rumfort; Genève et Paris, 1799, 2 vol. in-8°; — *Moyens faciles de détruire les loups et les renards*, etc.; Paris, 1809, in-8°; — *Éloge historique de Louise-Auguste de Meklenbourg-Strelitz, reine de Prusse*, etc.; Dijon, 1818, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Voyage vinographique dans la Côte-d'Or*, et une traduction de la *Jeanne d'Arc* de Schiller.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècl. littéraires*.

*COURTNEY (*Guillaume*), prélat anglais, né en 1341, mort à Maidstone, en 1396. Il fut élevé à Oxford. A vingt-huit ans il devint évêque d'Hereford; il fut ensuite élevé au siége de Londres, où, en 1377, il cita devant lui le chef de secte Wicleff. Celui-ci maltraita le prélat de telle sorte, qu'il y eut presque une émeute à Londres. En 1381 Courtney fut nommé chancelier, et plus tard archevêque de Cantorbéry. Il continua de poursuivre Wicleff et les partisans de ce réformateur.

Rose, *New biographical Dictionary*.

COURTOIS (*Alexandre-Nicolas*), jurisconsulte français, né à Longuion (Lorraine), le 24 novembre 1758, mort le 12 janvier 1794. Il débuta au barreau de Nancy en 1783; mais il quitta cette profession pour suivre ses goûts littéraires. Membre des académies de Châlons et d'Arras, lauréat de celles de Nancy, Besançon, Rouen, etc., Courtois devint successivement rédacteur du *Journal de Deux-Ponts*; du *Journal général de l'Europe*, imprimé à Herve (pays Liégeois); des *Mélanges de Littérature et de Politique*, imprimés à Luxembourg; et de plusieurs autres feuilles françaises et étrangères. En 1789 Courtois fut élu membre du district de Longwy, puis de l'administration du département de la Moselle. En 1792 le ministre Lebrun le délégua en qualité de commissaire national dans les Flandres orientale et maritime. En 1793 Courtois fut nommé, le 19 juin, accusateur public près le tribunal militaire de l'armée de la Moselle; mais il fut bientôt décrété d'accusation, comme *modéré*; il se retira alors à Longuion, et y remplissait les fonctions de juge au tribunal civil lorsqu'il fut arrêté avec toute l'administration départementale et conduit à Paris. Condamné à mort, il écouta son arrêt avec calme, et monta à l'échafaud en chantant la *Marseillaise*. Il avait trente-cinq ans. Le même jour deux de ses frères tombaient blessés en combattant dans les armées françaises. Courtois était lié avec Bernardin de Saint-Pierre, François de Neufchâteau, l'abbé Grégoire, Lacretelle, Palissot, Pilatre de Rozier, etc. On a de lui : *Observations pour la ville de Longuion, du département de la Moselle*; Paris, an II, in-12 : c'est un mémoire dans le but d'obtenir l'établissement d'un tribunal à Longuion; — *Idées sur l'estime du marc d'argent, nouvelle mesure de la valeur des hommes, donnée par la majorité en voix de l'Assemblée nationale*; in-12. Courtois avait pour but de démontrer qu'une loi qui faisait découler de la richesse les droits à l'éligibilité législative consacrait l'aristocratie des riches et n'établissait en France que des oppresseurs et des opprimés; — *Réflexions sur une brochure nouvelle intitulée* : Ultimatum; in-12; — *La Grille*, conte gascon, publié dans le *Journal de Deux-Ponts*; et plusieurs pièces de poésies insérées dans les journaux du temps ou restées manuscrites.

Bégin, *Biographie de la Moselle*.

*COURTOIS (*Edme-Bonaventure*), homme politique français, né à Arcis-sur-Aube, en 1750, mort à Bruxelles, le 6 décembre 1816. Il devint receveur du district à Arcis-sur-Aube lors de la révolution, dont il se déclara partisan, et fut élu député de l'Aube à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Il vota pour la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Chargé après le 9 thermidor de l'examen des papiers de Robespierre, il fit un long rapport, qui compromettait plusieurs députés et un grand nombre d'agents. Le 5 avril 1795 Courtois entra au comité de sûreté générale, fit prendre le 1er prairial des mesures rigoureuses pour comprimer les sectionnaires insurgés, et se prononça fortement contre les démocrates. Après le 13 vendémiaire an IV (10 octobre 1795), il fit partie du Conseil des Anciens, en sortit en mai 1797, fut réélu en mars 1799, et prit une part très-active aux événements du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il dénonça, à la séance du 19, Arena, comme ayant voulu assassiner le général Bonaparte, et annonça faussement qu'un mouvement populaire se préparait dans Paris. Courtois entra ensuite au Tribunat. Il y fut accusé de concussion; il essaya de se défendre, mais ne fut point écouté, et sortit de ce corps lors de la première élimination, en l'an X (mai 1802). La fortune de Courtois avait servi de base à ces accusations, restées sans preuves. Retiré à Rambluzin, village de la Meuse, il s'y occupait de belles-lettres et d'agriculture, lorsque la loi contre les régicides vint le frapper et le forcer à se retirer en Belgique. Son domicile fut violemment envahi, ses papiers saisis, ou soustraits et dispersés. Revendiqués après sa mort par son fils, le demandeur fut écarté par une fin de non recevoir. Il résulte du procès qu'il se trouvait parmi les papiers de Courtois les manuscrits suivants : *Rapport sur les papiers de Robespierre, revu et augmenté*; — *Histoire de la révolution du 9 thermidor*; — *Notes historiques et matériaux de mémoires avec des pièces justificatives de la plus haute importance pour la famille royale*; — *Louis XVIII pendant la révolution*; enfin une foule de documents authentiques et autographes relatifs aux personnages les plus importants de l'époque. Ces précieux renseignements sont perdus pour l'histoire. On a de Courtois : *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre*

et ses complices; Paris, an III (1795), 2 vol. in-8°; — *Ma Catilinaire, ou suite de mon Rapport du 16 nivôse sur les papiers trouvés chez Robespierre et autres conspirateurs*; Paris, an III (1795); — *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor*; Paris, an IV (1795), in-8°.

Petite Biographie Conventionnelle. — *Galerie historique des Contemporains.* — *Biographie moderne* (1806). — *Biographie moderne* (1815). — Quérard, *La France littéraire.*

COURTOIS (*Hilaire*), poëte français, né à Évreux, vivait en 1553. Il était avocat aux siéges présidiaux du Châtelet de Paris et de Mantes. On a de lui : *Volantillæ*, recueil d'épigrammes latines; Paris, 1538, in-8°. Dans son épître dédicatoire à Gabriel Le Veneur, évêque d'Évreux, l'auteur justifie ainsi la création du titre donné à ses poésies : *Vel ad amicos partim volaverint, vel eruditorum notas subituræ censorias, in lucem nunc primum sub tuo auspicio sint volaturæ.* Courtois reçut à ce sujet l'épigramme suivante :

Rite volantillas nuper sua carmina quidam
Inscripsit vates, haud rationis inops :
Quod propria sublata queant levitate volare,
Per medium velut pappus inane, volat.

Les ouvrages de Courtois sont : *Distiques latins*, tirés de Diogène Laerce; Paris, 1541; — *La Publication de l'état de chancelier faite par Mercure*, avec quelques dialogues; Paris, 1545, in-8°; — *Épitaphes*, tant en français qu'en latin, *sur la mort de messire Claude d'Annebaut, amiral de France*; Paris, 1553, in-8°.

La Monnoye, *Menagiana.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, I, 377.

COURTOIS (*Jacques*), dit *le Bourguignon*, peintre français, né en 1621, à Saint-Hippolyte (Franche-Comté), mort à Rome, en 1676. Les leçons paternelles cultivèrent de bonne heure ses dispositions. Dès l'âge de quinze ans il avait déja beaucoup acquis dans la pratique du dessin et de la peinture. L'artiste adolescent partit pour l'Italie, et, s'étant lié à Milan avec un officier français, il suivit l'armée, dessinant les scènes ou les sites que la vie militaire faisait passer sous ses yeux, s'exerçant à la fois dans le genre des batailles et dans celui du paysage. Camps, marches, combats, escarmouches, siéges, vues champêtres, il représentait tout d'après nature, et donnait à chaque chose sa véritable physionomie. Pendant un séjour qu'il fit à Bologne, il travailla sous la direction d'un peintre lorrain nommé Jérôme, chez qui il fit la connaissance du Guide et de l'Albane : la société de ces deux maîtres étendit les idées du jeune artiste, et lui fit prendre goût à la peinture d'histoire; il y réussit. Il réussit également dans le portrait. De Bologne il se rendit à Florence, puis à Rome, et il se fixa dans cette capitale. Il y fit quelques tableaux pour le couvent de Sainte-Croix en Jérusalem, où il avait reçu l'accueil d'une généreuse hospitalité. Cependant son inclination était encore flottante entre les divers genres dans lesquels il s'était essayé. La *Bataille de Constantin*, peinte au Vatican par Jules Romain, réveillant vivement ses impressions primitives, décida son talent, et quoiqu'il ait continué de peindre avec succès le paysage, le portrait et l'histoire, il fut principalement peintre de batailles. Il se distingua dans les grandes pages comme dans les petits cadres; mais ses petits tableaux surtout sont pleins de feu, de vie et de mouvement : la figure de l'homme et celle du cheval y respirent. Une grande liberté de pinceau, une touche vive, une couleur forte et chaude, une rare intelligence de la lumière, recommandent ses ouvrages. Appelé à Sienne pour d'importants travaux par le prince Matthias de Médicis, qui était gouverneur de cette ville, Courtois s'y maria. Il fit ensuite plusieurs voyages. Il revit sa patrie et parcourut la Suisse, d'où il vint à Venise. Obligé d'y prolonger son séjour, à cause d'une peste qui ravageait les États Romains, il peignit dans le palais de la Procuratie, sur des cuirs dorés, les plus célèbres batailles de l'Ancien Testament.

Cette brillante existence d'artiste fut troublée par des infortunes domestiques. Il devint jaloux, perdit sa femme après sept ans de mariage, sans en avoir eu d'enfants, et fut soupçonné de l'avoir empoisonnée. Le chagrin que lui causa cette accusation le fit renoncer au monde. Il se retira chez les jésuites, et prit l'habit de l'ordre. Mais la vie religieuse ne l'enleva point à l'art, où il trouvait une consolation, et les pères favorisaient un talent dont l'éclat rejaillissait sur leur maison. Sa réputation s'était étendue dans toute l'Italie. Le grand-duc de Toscane, pour qui il avait peint quatre batailles auxquelles ce prince avait pris part, voulut avoir le portrait de l'artiste dans sa galerie. Il le fit venir à sa maison de campagne *di Castello*, voisine de Florence, pour qu'il se peignît lui-même. Courtois se représenta en habit de religieux, et pour fond du portrait il peignit une bataille. De retour à Rome, il avait commencé de peindre, en société avec son frère Guillaume, une tribune dans l'église des Jésuites, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie en revenant d'une promenade à Castel-Gandolfo.

Les ouvrages du Bourguignon, tableaux et dessins, en trop grand nombre pour que nous en fassions ici l'énumération, sont fort recherchés. Le Musée impérial de Paris possède trois tableaux de sa main : *Moïse en prière pendant le combat des Amalécites*; *Josué arrêtant le soleil pour achever la défaite des Gabaonites*, et la *Bataille d'Arbelles*, sujets qu'il avait peints en grand et qu'il répéta en petites proportions, comme cela lui arrivait souvent. Gérard Audran a gravé quelques-uns de ses ouvrages. Lui-même a gravé à l'eau-forte, avec beaucoup de verve et d'esprit, plusieurs sujets militaires. Quelques auteurs ont soutenu que le

Bourguignon n'appartenait à la France que par sa naissance, mais qu'il lui était étranger par son talent, ayant passé presque toute sa vie en Italie. A ce compte, l'école française pourrait être déshéritée de plusieurs de ses noms illustres. Fils d'un Français, disciple d'abord de son père en France, puis en Italie d'un peintre lorrain, toujours appelé par les Italiens *il Borgognone*, du nom de sa patrie, n'ayant formé qu'un seul élève, Joseph Parrocel, artiste français, Jacques Courtois est à bon droit revendiqué par l'école française, à laquelle il fait honneur. (*Enc. d. G. d. M.*).

COURTOIS (*Guillaume*), peintre français, frère du précédent, né en 1628, mort à Rome, en 1679, fut aussi un peintre distingué, et, comme son aîné, se fixa à Rome, après avoir parcouru l'Italie. Il jouit d'une grande faveur auprès du pape Alexandre VII, qui l'occupa beaucoup et lui témoigna sa satisfaction par le don de son portrait suspendu à une chaîne d'or.

***COURTOIS** (*Jean*), peintre français, frère des précédents. Il se fit capucin, et travailla pour son ordre; mais, quoique doué de talent, il n'a pas laissé de réputation dans l'art. [*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **COURTOIS** (*Jean*), compositeur français, vivait en 1545. Il était très-habile compositeur; mais ses ouvrages sont très-rares. On a de lui : un *Canon à cinq voix*, dans le *Recueil des Chansons à cinq et six parties*; Louvain, Tilman Susato, 1545; — un *Motet*, dans la collection de Salblinger; Augsbourg, 1545; — des *Messes* manuscrites, sous le n° 51 de la bibliothèque de Munich; — *Domine, quis habitat*, messe à quatre parties, dans un recueil manuscrit de *Chansons*, écrit en 1542, et faisant partie de la bibliothèque de Douai.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **COURTOIS** (*Jean*), peintre émailleur au seizième siècle. Il était fils de Robert Courtois du Mans, peintre verrier. Après avoir travaillé dans les églises de La Ferté-Gaucher, il se rendit à Limoges, alors le centre de l'émaillerie. Il enfanta des productions que distingue une manière particulière et uniforme. On reconnaît chez lui une grande finesse d'exécution et beaucoup de soin; mais on peut désirer un dessin plus habile, un coloris plus agréable. Le Musée du Louvre possède (nos 392-400) plusieurs de ses émaux : ils représentent en général des sujets bibliques ou des chasses. — On ignore si Jean Courtois était le frère de Pierre Courtois, autre émailleur de la même époque, et chez qui, malgré des défauts réels, se révèle un talent remarquable. Ses compositions ont de la vie; il sait échapper à la banalité et à la monotonie. Ses œuvres datées vont de 1550 à 1568; on manque de détails sur son compte. Quelques émaux sortis de ses mains sont au Musée du Louvre, nos 375-391; on y remarque *Le Repas des noces de Psyché*, composition inspirée par celle de Raphael, et *Les Enfants de Niobé percés de flèches*, d'après Jules Romain. G. B.

De Laborde, *Notice des Émaux exposés dans les galeries du Louvre*, t. I (1852), p. 243-269.

COURTOIS (*Jean-Louis*), poëte et biographe français, né à Charleville, le 6 janvier 1712, mort en 1773. Il entra chez les jésuites, et professa la rhétorique à Dijon. En 1752 il fut chargé de continuer la *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, qui, commencée par Ribadeneira et poursuivie par Alegambe, Sotvel, Bonanni, Tournemine, d'Heuvillard et Oudin, demeurait suspendue à la mort de ce dernier. Courtois se rendit à Rome pour réunir de nouveaux matériaux : il y demeura jusqu'en 1759, et revint en France avec une santé ruinée par l'excès du travail. On a de lui : *Aqua picata*, poëme, imprimé dans le second volume des *Poemata didascalica*; Paris, 1749.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

* **COURTOIS** (*Richard-Joseph*), médecin et naturaliste belge, né à Verviers, le 17 janvier 1806, mort le 14 avril 1835. A seize ans il remporta une médaille d'or pour un mémoire sur une question de botanique proposée par l'université de Gand. Il fut reçu docteur médecin à dix-neuf ans. En 1834 il était membre de l'Académie de Bruxelles et sous-directeur du jardin botanique de Liége, lorsqu'il mourut, à la fleur de l'âge. Ses principaux ouvrages sont : *Choix des Plantes de la Belgique*; Liége, 1826, in-fol.; — *Recherches sur la Statistique physique, agricole et médicale de la province de Liége*; 1828, 2 vol. in-8°. — *Mémoire sur les tilleuls de l'Europe*; Bruxelles, 1834; — *Compendium Floræ Belgicæ*, etc.; Verviers, 1827-1836, 3 vol. in-8°.

Biographie universelle des Belges. — Feller, *Dictionnaire historique*, édit. de 1848. — Comte de Becdelièvre Hamal, *Biographie Liégeoise*, II, 731.

COURTONNE (*Jean*), architecte français, né à Paris, vers 1670, mort vers 1740. Il a construit deux des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, celui du duc de Noirmoutier, élevé rue de Grenelle, en 1720, et le magnifique hôtel de Matignon, rue de Varennes. Courtonne eut le titre d'architecte du roi, et fut professeur de l'Académie d'Architecture. Il a publié en 1725 un excellent *traité de perspective pratique*. E. B.—n.

Fontenai, *Dictionnaire.*

***COURTOT** (*François*), biographe et théologien français, né à Vézelay (Auxerrois), mort à Auxerre, vers 1705. Il prit l'habit de cordelier à Auxerre, et fut élu provincial, puis définiteur général de son ordre. En 1678 il était maître des novices d'Auxerre. On a de lui : *Récit du martyre de onze religieux cordeliers appelés les martyrs de Gorcum*; — *Abrégé de la Vie de saint Paschal-Baylon*; — *Vie de saint Pierre d'Alcantara*, dédiée à la reine; Paris, 1670; — *Vie du bienheureux François Solano*,

observantin; Paris, 1677; — *La Science des Mœurs*; Paris, 1694, in-12; — un Commentaire latin sur quelques passages de l'Écriture Sainte; Auxerre, in-4°; et plusieurs autres ouvrages sur différents points de théologie.

Abbé Lebœuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, II, 822. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COURTOT** (*Jean*), théologien français, né à Arnay-le-Duc, mort en 1665. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1632, et se fit remarquer par la haine qu'il portait aux jésuites. « C'était, dit l'abbé Goujet, un esprit vif et bouillant, qui s'attira beaucoup d'affaires par ses vivacités. » Le P. Bourgoing, général de l'Oratoire, le relégua à Joyeuse, puis lui signifia un ordre d'exclusion, qu'il essaya de faire ratifier à l'assemblée tenue en 1648, à Saint-Magloire, à Paris. Courtot fut maintenu; mais ayant continué ses imprudences, le P. Bourgoing lui donna un second ordre d'exclusion, dont le condamné appela à l'assemblée de 1651, qui ne reçut point ses plaintes, et à celle de 1652, qui le déclara exclus de l'Oratoire. Courtot publia alors un factum violent contre le père Bourgoing, et lui intenta un procès tendant à obtenir une pension alimentaire; mais il fut encore débouté de sa demande. On a de lui : *Manuale Catholicorum hodiernis controversiis amice componendis maxime necessarium*, etc.; *Charitopoli* (Paris), 1651, in-18. L'auteur y prend le pseudonyme d'*Alytophile*, et dédie son ouvrage aux habitants de Paris; il le fit réimprimer avec de nombreuses additions, sous le titre de : *Manuale Catholicorum ad devitandas ex mente apostoli profanas vocum novitates*, etc., dédié à tous les évêques du monde chrétien; Paris, 1663, in-8° : ce livre fut condamné en 1664 par arrêt du conseil d'État et brûlé par la main du bourreau; — *Requête présentée par M. Courtot, ci-devant prêtre de l'Oratoire, à la septième assemblée de l'Oratoire, tenue à Notre-Dame des Vertus, proche Paris, en septembre* 1651; — *Proxima gigantomachiæ spiritualis Eversio, seu Jesuiticæ Societatis brevi ruituræ angustia*, Paris, 1652, in-8°; sous le pseudonyme de *Jean Cordier* : l'auteur prétend dans cet écrit, très-vif, dirigé contre les jésuites, découvrir dans l'Écriture et dans les Pères des prophéties très-claires de la ruine prochaine de la Société de Jésus; — *Remontrance chrétienne aux Pères de l'Oratoire de la maison de Paris, sur leur prétendue réconciliation, touchant la doctrine, avec les jésuites, par un ecclésiastique de leurs amis*; Paris, 1653, in-8°; — *Factum* contre le P. Bourgoing, général de l'Oratoire; Paris, 1653; — nouveau *Factum*, ibid., 1655; — *La calomnie confondue par la démonstration de la vérité et de l'innocence opprimée*; Paris, 1656, in-4°; sous le pseudonyme de *Jean Cordier, Andomatunois, de l'ordre de Saint-Augustin*; — *Apologie de Jansenius*; Paris, 1657; sous le même pseudonyme; — *Profession de foy de M. Le Petit, curé d'Herblay, près de Pontoise*; Paris, 1662; — *Lettre d'un Ecclésiastique à un bachelier de ses amis*; Paris, 1663 : cette lettre parut sous le pseudonyme d'*Alytophile*, pendant les grandes disputes sur le *formulaire*.

Le P. de Colonia, *Bibliothèque Janséniste*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

* **COURVAISIER DE COURTEILLES**, jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut lieutenant criminel au Mans. On a de lui : *Histoire des Évêques du Mans*; Paris, 1648, in-4°; — *Défense anticipée de cette Histoire*; Le Mans, 1650, in-4°. Cet ouvrage avait pour objet de répondre à celui intitulé : *Vies des Évêques du Mans* de Bondonnet, Paris, 1651, in-4°, qui avait été communiqué à Courvaisier avant l'impression.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.* — B. Hauréau, *Bibl. du Maine*.

* **COURVAL-SONNET**, poëte et médecin français, né en Normandie, en 1577, mort vers 1635. Il est connu par des satires, où il ne fait preuve ni d'un talent distingué ni de goût, mais où l'on trouve des détails curieux sur les mœurs et les usages de l'époque. Il attribue, comme d'usage, à l'indignation que lui cause la perversité du siècle le besoin qu'il éprouve de donner cours à sa bile. La simonie, les nombreux abus qui s'étaient introduits dans la nomination aux bénéfices ecclésiastiques et dans leur administration, la vénalité des charges de la magistrature, la corruption des juges dans les tribunaux inférieurs, les malversations des financiers, enrichis par le pillage des fonds de l'État et étalant un luxe insolent, tels sont les sujets des premières satires de Courval-Sonnet. Dans une seconde partie, intitulée : *Les Exercices du temps*, il place douze satires, qu'il appelle *le Bal, la Foire du Village, le Pèlerinage, l'Ignorant, le Débauché*, etc. : ce sont des études de mœurs vulgaires, mais curieuses; le style est trivial, mais il ne manque ni de verve ni d'entrain. L'imitation de Regnier s'y montre sans contrainte, et la franchise arrive souvent jusqu'au dégoût et jusqu'au cynisme. Infatigable dans ses attaques, le docteur normand s'en prit ensuite aux femmes, et dirigea contre elles six satires, auxquelles il se plut à donner des titres étranges tirés du grec : *Anti-Zygogamicie, Cléro-Céranie, Tyrannidoylie, Dysalopénie, Thymilithélie.* Sa mordante hyperbole n'épargne rien; il qualifie le mariage

D'horrible enfer, de gouffre de misères,
De déluge d'ennuis, de foudre de colères,
De torrent de malheurs, ou d'océan de maux,
D'arsenal de chagrins, magasins de travaux.

Malgré son humeur caustique, Courval-Sonnet s'adoucissait singulièrement en parlant aux grands de la terre : il dédie ses écrits à Marie de Médicis en des termes où il épuise les formules de l'adu-

lation la plus basse. Du reste, il faut lui rendre la justice qu'en frappant très-fort sur les vices et sur les abus, il s'abstient de toute attaque individuelle : il ne nomme personne; c'est un mérite que n'ont point des satiriques bien plus célèbres que lui. La *Satyre Ménippée sur les poignantes traverses et incommodités du mariage* parut pour la première fois en 1609; elle fut réimprimée en 1621 et 1623. Les autres satires virent le jour en 1621. L'édition de 1627 est la plus complète; celle de Lyon, 1623, est si peu correcte, que des quartons ont éténécessaires. La prononciation italienne qui s'était introduite à la cour des Valois fut combattue par Courval-Sonnet, qui pour constater aux yeux une innovation de la langue parlée se rencontra avec Dumarsais plus de cent ans à l'avance. Cet auteur composa aussi une satire violente *Contre les charlatans et pseudo-médecins empyriques*; Paris, 1610, in-8°. G. Brunet.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 298. — Du Roure, *Analecta Biblion*, t. II, p. 140. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 408. — Nodier, *Catalogue de sa bibliothèque*, 1844, p. 208.

*COURVAL (*Amélie*, comtesse de), romancière française contemporaine. Ses principaux ouvrages sont : *Almaida, ou les tombeaux*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Bathilde, ou le revenant*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Les Cadeaux de la vieille Tante, ou les heureuses Journées*; Paris, 1825, in-18; — *Le Château de Marozzi, ou l'Orpheline persécutée*; Paris, 1820, 4 vol. in-12; — *Les Jeunes Orphelines*; Paris, 1823, in-18; — *L'Expérience du Jeune Age*; Paris, 1823, 2 vol. in-18; — *Olga, ou Sagesse et Folie*; Paris, 3 vol. in-12; — *L'Homme de lettres aux bains de Bagnères*; Paris, 1824, 2 vol. in-12; — *Les Comtes de Nevers, ou les Mystères du quatorzième siècle*; Paris, 1825, 2 vol. in-12; — *Les Jeunes Espiègles, ou les Amusements du collége*; Paris, 1825, in-18; — *Petite Encyclopédie des Enfants*, traduite de l'anglais; Paris, 1828, in-18, 3e éd.; — *Les Vacances, ou l'Application récompensée*; Paris, 1828, in-8°; — *La vraie Félicité, ou le bon emploi du temps*; Paris, 1829, in-18; — *Le Fils adoptif*; Paris, 1830, in-12; — *Le vieux Fauteuil de la Grand'-mère*; Paris, 1830, in-18; — *La Mère de Famille*; Paris, 1833, in-8°; — *Les Enfants aimables*; Paris, 1834, in-12; — *Petite Lanterne magique*; Paris, 1837, in-18.

Quérard, *La Fr. litt.*, et Suppl.

COURVÉE (La). Voyez. La Courvée.

* COURVILLE (. . . .), général français, né vers 1590, dans les environs de Reims, mort en 1634. Fils d'un pauvre cultivateur, il fut élevé dans les rudes travaux des champs; mais la vie agricole ne pouvait convenir à son ardeur juvénile, et il embrassa de bonne heure la profession des armes. On ne connaît point son véritable nom : en entrant au service il se fit appeler Courville, du nom de son village. On ne sait rien de certain sur les premières années de sa carrière militaire. Il y a apparence qu'il fit partie des troupes que Louis XIII envoya contre le duc de Soubise et le duc de Rohan. Courville se distingua à la prise de l'île de Ré et au siége de La Rochelle. Quand Gustave-Adolphe, appuyé par Richelieu et secouru des subsides de la France, quitta son royaume de Suède pour aller en Allemagne soutenir la cause du protestantisme, Courville se trouva au nombre des officiers de mérite que lui envoya le cardinal, Gustave eut bientôt apprécié sa valeur, et le paysan champenois fut le premier officier général qu'il nomma en Allemagne. Courville combattit aux côtés du roi à la sanglante bataille de Leipzig (1631), et le vit tomber à Lutzen, enseveli dans son triomphe. Après la mort de ce prince, Courville passa sous les ordres du duc de Saxe-Weimar avec le grade de général-major, et dès ce moment on le voit mêlé à toutes les affaires sérieuses de la guerre de trente ans. Les troupes ducales avaient à peine établi leurs quartiers d'hiver dans l'évêché de Bamberg, que les ennemis tentèrent de surprendre la cavalerie. Mais Courville, prévenu de leur dessein, prit tout à coup l'offensive, et avec 2,000 chevaux seulement il sut tenir les Impériaux en échec jusqu'à l'arrivée du duc. Après une lutte meurtrière, il mit en déroute le fameux Jean de Werth. Malgré l'avis de Courville, la cavalerie du duc voulut poursuivre l'ennemi vaincu, et se jeta dans des marécages où Jean de Werth la fit charger par 500 cuirassiers d'Aldobrandini. La garde ducale fut écrasée, et le duc lui-même faillit être fait prisonnier. Courville le sauva. Connaissant parfaitement le pays, ce général, à la tête d'un régiment d'élite, tomba sur les escadrons ennemis, les mit en désordre, et les poursuivit l'épée dans les reins pendant trois heures. Le duc de Saxe voulut lui en témoigner sa gratitude en présence de toute l'armée : il descendit de cheval, et ayant embrassé le vainqueur, il lui adressa ces paroles : « Courville, c'est à vous que je dois ma première victoire : je vous dois l'honneur et la vie; je suis heureux de le proclamer en face de nos braves soldats. Je n'oublierai jamais, je vous le jure, le service éclatant que vous m'avez rendu. » L'année suivante le duc espagnol de Feria voulant passer dans les Pays-Bas pour échapper aux attaques incessantes des généraux suédois, Courville courut lui couper le chemin dans la vallée de Tetlingen, lui tua beaucoup de monde, et le força de reculer. En 1634 le duc de Saxe-Weimar avait franchi le Danube sur la glace et s'était emparé de Ratisbonne, de Straubingen et d'autres places de la Bavière. Il était secondé par Wallenstein, général en chef des Impériaux, qui trahissait indignement sa patrie. D'accord tous deux, ils firent passer Courville avec 4,000 hommes, dans le haut Palatinat; mais les généraux qui étaient entrés dans la conspiration trahirent leur chef, et Wallenstein fut assassiné avec plusieurs de ses complices. Cet événement changea la face des affaires en Allemagne. Courville fut forcé de battre en retraite,

et il parvint à rejoindre l'armée du duc. Les Impériaux mirent le siége devant Ratisbonne. Le duc fit de grands efforts pour secourir les assiégés; il fut constamment repoussé. Un seul corps de son armée, celui que commandait Courville, put rompre les lignes ennemies et se jeter dans la place. Mais cette action d'éclat devait coûter la vie au vaillant général; un coup de fauconneau le renversa mort à quelques pas des portes de la ville. MARC GIAMPIETRI.

Mémoires du maréchal de Guébriant. — *Almanach historique de la ville de Reims*, année 1846.

COURVOISIER (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, né à Arbois, en 1749, mort à Besançon, le 8 décembre 1803. Il fit de bonnes études à l'université de Besançon, et se distingua ensuite dans la carrière du barreau. Sa réputation s'accrut encore lorsque, après un heureux concours, il eut obtenu la chaire de droit français à la même université. Les événements de la révolution l'obligèrent de chercher un asile à l'étranger. Revenu en France lorsque le calme fut rétabli, il ne fit plus que languir, et ne reparut qu'une seule fois au barreau. On a de lui : *Éléments du Droit politique*; Paris, 1792, in-8°; — *Essai sur la Constitution du royaume de France*; Paris, 1792, in-8°; — *De l'Excellence du gouvernement monarchique en France et de la nécessité de s'y rallier;* Paris, 1797, in-8°.

Gal. hist. des Contemp. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

COURVOISIER (*Jean-Joseph-Antoine*), homme d'État et magistrat français, fils du précédent, né à Besançon, le 30 novembre 1775, mort le 10 septembre 1835. Il embrassa d'abord la carrière des armes, émigra avec son père en 1792, et servit dans l'armée de Condé. De retour en France en 1803, il étudia la jurisprudence, et se livra à la carrière du barreau. En 1815 il fut nommé par le roi avocat général à la cour royale de Besançon, où il était conseiller auditeur depuis 1808. En 1816 il présida le collége électoral de l'arrondissement de Baume-les-Dames (Doubs), fut élu membre de la chambre des députés, réélu en 1819, et y siégea de 1816 à 1823. Partisan prononcé des ministres, sa constance à les défendre à la tribune et à soutenir leurs projets de loi lui valut sa promotion à la place de procureur général près la cour royale de Lyon (1818). Dans la session de 1819 à 1820, où le ministère, presque entièrement renouvelé, se réunit à ceux qu'il avait d'abord combattus, où la liberté individuelle, la liberté de la presse et le régime électoral menaçaient de tomber sous les coups d'une majorité qui se plaçait en dehors des intérêts nationaux, Courvoisier se rapprocha du côté gauche, lutta avec courage et dignité contre le gouvernement en faveur des libertés octroyées par la charte de 1814, et demanda le rappel à l'ordre de M. Clausel de Coussergues, qui désignait la minorité de la chambre comme un assemblage de révolutionnaires. Il s'éleva avec force contre le même député lorsqu'il proposa de mettre en état d'accusation M. Decazes, comme complice de l'assassinat du duc de Berry, et fit dès lors de l'opposition, mais toujours avec des restrictions qui attestèrent sa répugnance à se séparer du pouvoir. Aussi conserva-t-il, malgré cette faible opposition, ses fonctions de procureur général, qu'il rehaussa par une grande rigidité d'honneur et de principes. Après la dissolution de la chambre, en 1824, il ne fut point réélu député; mais les souvenirs qu'il avait laissés et les services qu'il continua de rendre comme procureur général à Lyon le désignèrent en 1829 au choix de Charles X pour le portefeuille de la justice dans le ministère du 8 août. Il y entra comme expression du centre gauche. Il chercha à rallier quelques anciens amis, qui ne répondirent point à son appel. La royauté se débattait au milieu de ses projets de violence, pour éviter l'application d'un principe simple, parlementaire, et qui pouvait tout sauver. Tous les efforts de Courvoisier unis à ceux du comte de Chabrol, alors ministre des finances, tendaient à une modification; et lorsque dans le conseil on proposa la question de savoir si la chambre serait dissoute, ces deux ministres s'opposèrent de toutes leurs forces à une telle mesure. Ils acquirent bientôt la certitude qu'on s'engageait dans une voie qui devait inévitablement amener une crise dans laquelle ou le trône ou nos institutions couraient le danger de succomber; et au milieu de tant d'agitations et de périls, dans l'attente des coups d'État qu'on projetait secrètement, ils n'hésitèrent pas à déclarer que leur devoir et leur conscience ne leur permettaient pas de s'associer plus longtemps à un système si contraire à leurs vues et qui entraînerait nécessairement de funestes conséquences pour le trône et pour la France. Le 19 mai Courvoisier remit les sceaux à Charles X, que cette détermination ébranla un moment. Une ordonnance du même jour le nomma ministre d'Etat et membre du conseil privé. La révolution de Juillet condamna à la retraite l'ancien ministre du 8 août. Souffrant depuis longtemps d'une maladie qui devait abréger sa vie, il alla en 1835 prendre les eaux de Barèges, dans l'espoir d'arrêter le mal. Il revenait dans sa famille, lorsque, sentant ses forces épuisées, il s'arrêta à Lyon. Après avoir reçu les derniers sacrements des mains du prélat administrateur du diocèse de cette métropole, il mourut, au mois de septembre de la même année, laissant la réputation d'un homme de bien et de grande capacité. [*Enc. des G. du M.*]

Monit. univ. — De Vaulabelle, *Hist. des deux Rest.* — Lamartine, *Hist. de la Rest.* — Lubis, *Hist. de la Restaur.*

* **COUSIN** (....), navigateur français au quinzième siècle, né et mort à Dieppe. Il s'était dès sa jeunesse distingué dans maints combats sur mer notamment en 1487, dans une rencontre

avec plusieurs bâtiments anglais, lorsqu'il se forma une association de commerçants dieppois qui armèrent un fort navire destiné à faire un voyage de découvertes. Cousin avait la réputation d'être très-versé dans la connaissance du pilotage, que lui avait enseignée M. Descaliers, prêtre et professeur d'hydrographie à Dieppe. Le maître désigna son élève aux armateurs, qui lui confièrent en 1488 le commandement de leur navire, avec la mission d'explorer la côte d'Afrique au-delà de l'équateur. Se conformant aux conseils de l'abbé Descaliers, qui lui avait recommandé de ne pas serrer les côtes comme l'avaient fait ses devanciers, Cousin navigua au large dans l'océan Atlantique, et, entraîné par le courant équatorial, il aborda sur une terre inconnue, à l'embouchure d'un fleuve immense qui n'aurait été autre que le *Rio Marahao* ou le *Maragnon*. Faisant route ensuite vers le pôle Sud, en courant à l'est, et abordant aux côtes les plus méridionales de l'Afrique, suivant les instructions qu'il avait reçues, il aurait d'abord découvert la pointe de cette partie du monde, à laquelle il aurait donné le nom de *Pointe des Aiguilles*, changé plus tard par les Portugais en celui de *Cap de Bonne-Espérance*. Prolongeant ensuite sa route vers les côtes du Congo et d'Adra, où il aurait fait un commerce d'échanges, il serait revenu à Dieppe en 1489. Tels auraient été les résultats de l'expédition du capitaine Cousin, qui, s'ils étaient bien avérés, serait fondé à revendiquer le triple honneur d'avoir précédé Christophe Colomb de quatre ans dans la découverte de l'Amérique, Vasco de Gama de neuf ans dans celle du passage qui conduit de l'Afrique aux Indes, et Cabral de douze ans dans celle du Brésil.

La relation du voyage de Cousin avait, assurent ses compatriotes, été consignée officiellement à son retour, au greffe de l'amirauté de Dieppe, dont les archives furent malheureusement détruites lors du bombardement de 1694, de sorte qu'on est réduit à ce sujet aux traditions locales. On en trouve bien des traces, il est vrai, dans les *Mémoires chronologiques* de Desmarquets; mais ces mémoires, fort erronés, ne peuvent remplacer les manuscrits sur lesquels ils avaient été composés, manuscrits qui n'étaient eux-mêmes que des compilations faites, avant le bombardement, à l'aide des archives de l'hôtel de ville. M. Estancelin s'est attaché, de nos jours, à établir que Cousin a bien pu avoir la gloire de devancer les trois célèbres découvreurs dont nous avons cité les noms. Suppléant par un grand nombre d'indications à l'absence de preuves positives, il a démontré que s'il n'y a aucun motif justifié d'admettre *de plano* que Cousin a fait les découvertes qu'on lui attribue, il n'y a non plus aucune raison suffisante de les rejeter, comme absolument chimériques et inadmissibles; et il ne désespère pas que, dans ce siècle de fécondes investigations historiques, il ne se rencontre quelque géographe laborieux, quelque amateur zélé de l'histoire nationale qui parvienne à retrouver les titres justificatifs des traditions dieppoises. Une circonstance sur laquelle M. Estancelin s'est longuement étendu pour démontrer le fondement de sa thèse, c'est que Cousin pendant son voyage aurait eu pour contremaître un étranger nommé Pinzon, marin insubordonné, qu'à son retour à Dieppe il aurait fait renvoyer du service par une décision du corps de ville. Or, ce Pinzon, d'après la chronique dieppoise, ne serait autre que l'un des trois frères de ce nom qui trois ans plus tard accompagnèrent Colomb dans son voyage, et qui aurait donné connaissance à l'illustre Génois des découvertes du navigateur normand. Les diverses conjectures que nous venons d'énumérer succinctement n'ont pas de base assez solide pour que l'on puisse songer à dépouiller Colomb, Gama et Cabral de la gloire qui leur est acquise depuis quatre siècles. Pour se prononcer nettement dans un débat de cette nature, il faut attendre que la lumière, si elle doit se faire, se fasse complétement. Jusque là bornons-nous à dire que Cousin fit en 1488 et 1489 un voyage de long cours, dont on ne peut préciser rigoureusement les résultats, et que devenu vieux, il donna aux marins dieppois des leçons d'hydrographie, après la mort de Descaliers et de l'abbé Prescot, autre élève distingué de ce dernier. P. LEVOT.

Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et de la navigation française, par Desmarquets; Paris, 1785, 2 vol. in-12. — *Recherches sur les Voyages et Découvertes des navigateurs normands, etc.*; par L. Estancelin; Paris, Delaunay, 1832, in-8°. — *Histoire de Dieppe*, par L. Vitet; Paris, Ch. Gosselin, 1844, in-12. — *Bulletin de la Société de Géographie*, t. XXVIII, p. 183. *Les trois Mondes*, par La Popelinière; Paris, 1582, in-4°.

* COUSIN (*Charles-Yves*), dit *d'Avallon*, du nom de son lieu de naissance, historien compilateur français, né dans cette ville, en 1769, mort vers 1840. Son père était procureur au bailliage et notaire apostolique. Après avoir terminé ses études, le jeune Cousin vint à Paris, en 1789. Il entra chez un procureur au Châtelet. Les pertes de fortune éprouvées au commencement de la révolution par sa famille l'obligèrent de quitter le Châtelet. Employé pendant dix-huit mois chez un banquier, il abandonna encore cette position, par suite de la dépréciation des assignats. Ces embarras successifs lui firent chercher des ressources dans la culture des lettres. Il s'attacha d'abord à la rédaction du *Postillon des Armées*, dirigé par Crétot, et qui fut interrompu par les événements du 10 août 1792. Il continua avec une infatigable activité ses travaux littéraires, dont quelques-uns eurent du succès. Tels furent le *Pironiana*; Paris, 1801, in-18, qui eut onze éditions, et *La Guirlande de Fleurs*, dont on dut à ses soins la publication; 1794-1797. C'est dans ce recueil de chansons que Béranger fit paraître ses premiers essais. Travailleur laborieux, Cousin d'Avallon était peu versé dans l'art de l'intrigue, et passa la fin de sa vie dans la misère. Un

jour d'hiver, un vieillard fut ramassé sur la place du parvis Notre-Dame à Paris, expirant de faim et de froid : c'était Cousin d'Avallon. Il reçut de la charité publique les premiers secours. Sur les instances de la Société des Gens de Lettres, M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, s'empressa d'inscrire le vénérable indigent pour une pension littéraire. Mais il était trop tard : Cousin d'Avallon succomba peu de temps après aux effets de l'âge et des privations. Ses principaux ouvrages sont des recueils d'anecdotes, avec un titre presque invariablement terminé en *ana*.

On a de lui : *Asiniana*; Paris, 1801, in-12; — *Bonapartiana, ou recueil de réponses ingénieuses de Bonaparte*; Paris, 1801, 2 vol. in-18, 3e édit.; — *Christiana, ou recueil complet de maximes et pensées morales du christianisme*; Paris, 1801, in-18; — *Comédiana, ou recueil choisi d'anecdotes dramatiques*; Paris, 1801, in-18; — *Fontenelliana, ou recueil de bons mots, réponses ingénieuses, etc., de Fontenelle*; Paris, 1801, in-18; — *Gasconiana, ou recueil des hauts faits et jeux d'esprit des enfants de la Garonne*; Paris, 1801, in-18; — *Harpagoniana, ou recueil d'aventures, d'anecdotes sur les avares*; Paris, 1801, in-18; — *Scarroniana, ou recueil d'anecdotes, bons mots*, etc., de P. Scarron; Paris, 1801, in-18; — *Vie de Beaumarchais*; Paris, 1801, in-12; — *Histoire de Bonaparte jusqu'à la paix de Lunéville*; Paris, 1801, 4 vol. in-12; — *Histoire de Toussaint-Louverture*; Paris, 1802, in-12; — *Histoire des généraux Desaix et Kléber*; Paris, 1802, in-12; — *La Vie de mon Oncle et son portefeuille*; 1802, in-12; — *La Belle Catherine*; 1803, in-12; — *Les Châteaux de Cartes*; 1804, 3 vol. in-12; — *Histoire du général Pichegru*; Paris, 1802, in-12; — *Mémorial du Sage, ou petit dictionnaire philosophique*; Paris, 1807, in-12, réimprimé en 1835; — *Voltairiana, ou recueil*, etc.; Paris, 1801; et 1819, 4e édit.; — *Santoliana, ou recueil des aventures, anecdotes, bons mots et plaisanteries de Santeul*; Paris, 1801; — *Diderotiana*; Paris, 1810, in-18; — *Rousseana*; Paris, 1810, in-18; — *Malherbiana*; Paris, 1811, in-18; — *Rivaroliana*; Paris, 1812, in-18; — *Beaumarchaisiana*; Paris, 1812, in-18; — *Staelliana, ou recueil d'anecdotes, bons mots, maximes de Mme de Staël-Holstein*; Paris, 1820, in-18; — *D'Alembertiana*; Paris, 1813, in-18; — *Genlisiana*; Paris, 1820, in-18; — *Linguetiana*; Paris, 1801; — *Molierana*; Paris, 1801, in-18; — *Malesherbiana*; Paris, 1801, in-18; — *Delilliana*; Paris, 1813, in-18; — *Vie privée, politique et militaire d'Alexandre Paulowitz Ier du nom, empereur et autocrate de toutes les Russies*; Paris, 1826, in-12; — *Calembours sur calembours*; Paris, 1829, in-18; — *Révolution mémorable des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830*; Paris, 1830, in-18.

Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, II, 2e partie. — Quérard, *Fr. litt.*, et *Suppl.* au même ouvrage.

COUSIN (*Hardouin*), graveur français, né Aix, en 1680. Il exécuta à Lyon plusieurs gravures à l'eau-forte, d'après Puget, Rembrandt et autres bons peintres.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

COUSIN (*Gilbert*), plus connu sous le nom latin de COGNATUS, polygraphe français, né à Nozeroy (Franche-Comté), le 21 janvier 1506, mort à Besançon, en 1567. Il étudia à Dôle en 1526 la jurisprudence; mais il s'en dégoûta bientôt, et embrassa l'état ecclésiastique. Il entra en 1530 au service d'Érasme, en qualité de copiste. Érasme le regarda moins comme un inférieur que comme un compagnon de travail, et lui facilita l'étude des langues grecque, latine ainsi que des belles-lettres. Ils travaillèrent cinq ans ensemble. En 1535 Cousin fut nommé chanoine de Saint-Antoine de Nozeroy, et pour suppléer à l'insuffisance de son bénéfice, il se livra à l'enseignement. En 1558 il suivit Claude La Baume, archevêque de Besançon, en Italie, et séjourna quelque temps à Padoue. De retour en France, Cousin devint partisan des idées nouvelles; le pape Pie V ordonna, par un bref du 8 juillet 1567, à l'archevêque de Besançon de le faire arrêter, comme suspect d'hérésie. Cousin fut en effet mis dans les prisons ecclésiastiques, et mourut bientôt. Les nombreux ouvrages de Cousin ont été réunis et publiés sous ce titre : *Gilberti Cognati Nozereni Opera multifarii argumenti, lectu et jucunda, et omnis generis professoribus, veluti grammaticis, oratoribus, poetis, philosophis, medicis, jureconsultis, ipsisque theologis apprime utilia*; Bâle, 1562, in-fol. On en peut voir le catalogue détaillé dans Nicéron.

Nicéron, *Mémoires*, XXIV, 48. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

COUSIN (*Jacques-Antoine-Joseph*), homme politique et mathématicien français, né à Paris, le 29 janvier 1739, mort le 29 décembre 1800. Il fut successivement professeur de physique au Collége de France, en 1766; professeur de mathématiques à l'École Militaire, en 1769; reçu à l'Académie des Sciences en qualité d'adjoint géomètre, en 1772; membre de la municipalité de Paris, chargé de l'administration des subsistances, en 1791; président de l'administration de la Seine, en 1794; membre de l'Institut, en 1795; commissaire du bureau central, en 1796; membre du Conseil des Anciens, en 1799; sénateur, après le 18 brumaire (1799). On a de lui : *Remarques sur la manière d'intégrer par approximation les équations différentielles et les équations aux différences partielles*; dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de 1766; — *Mémoire contenant quelques remarques sur la théorie mathématique du mouvement des fluides*; ibid.; — *Leçons de cal-*

cul différentiel et de calcul intégral; Paris, 1777, 2 vol. in-8°; et 1796, 2 vol. in-4°; — *Recherches sur l'intégration des équations différentielles;* dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de 1781; — *Mémoires sur l'intégration des équations aux différences partielles;* ibid.; — *Introduction à l'étude de l'Astronomie physique;* Paris, 1787, in-4°; — *Traité élémentaire de Physique;* Paris, 1795 (an III), in-8°; — *Traité élémentaire de l'Analyse mathématique;* Paris, 1798, in-8°; — *Journal des crues et diminutions de la rivière dans Paris, observées au pont de la Tournelle, pendant l'an* V (1797); dans les *Mémoires de l'Institut;* 1803; — *Rapport sur un nouveau métier à bas présenté par Dautry;* ibid., 1807.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Quérard, *La France littéraire.*

COUSIN (*Jean*), peintre français, né à Soucy, près de Sens, vers l'an 1501, mort vers 1590. L'époque de son décès n'est pas plus précise que celle de sa naissance, et celle-ci a été l'objet d'assertions bien différentes, puisqu'elle a été fixée à l'an 1530 par quelques écrivains et reportée jusqu'à 1462 par d'autres. Né de parents pauvres, il se maria jeune, devint bientôt veuf, se maria derechef, perdit promptement sa seconde femme, et en 1537 il épousa, en troisièmes noces, la fille de Henri Bowier, seigneur de Montbard. Jean Cousin débuta à l'origine de la Renaissance, lorsque François Ier imprimait aux arts un mouvement fécond et lorsque les chefs-d'œuvre de l'Italie commençaient à être connus au delà des Alpes. La peinture sur verre, née sous l'influence des idées chrétiennes, fut l'objet de ses préférences; la pureté de son dessin le plaça au-dessus de tous ses rivaux. Son activité infatigable enfanta des productions fort nombreuses; mais toutes les œuvres qu'on lui attribue ne sont pas de lui : son existence n'aurait pas suffi à des créations aussi multipliées. D'après les témoignages les plus dignes de foi, on peut mentionner comme étant son ouvrage : des peintures en grisailles au château d'Anet, représentant des sujets bibliques; les vitraux de la Sainte Chapelle de Vincennes; un Calvaire dans l'église des Jacobins à Paris; des vitraux dans l'église de Saint-Gervais, même ville; d'autres vitraux à Moret et à Rouen. Il avait décoré à Sens deux églises, celle des Cordeliers et celle de Saint-Romain, aujourd'hui détruites l'une et l'autre, et dans l'une d'elles il avait représenté *Le Jugement dernier* et placé en enfer la figure d'un pape. Cette circonstance a fait supposer que Cousin était calviniste; mais la chose n'est nullement prouvée. Une partie des vitraux exécutés par cet artiste n'existent plus; la cathédrale de Sens conserve encore *La Légende de saint Eutrope* et *La Sibylle consultée par Auguste.* Jean Cousin s'adonna aussi à la peinture à l'huile. Le Musée du Louvre possède son *Jugement universel,* peint sur toile, pour la chapelle des Minimes à Vincennes. Cette grande composition, dont les détails sont brillants d'originalité et de vigueur, a été gravée en douze feuilles par Pierre de' Jodes, mort en 1602; l'anatomie est parfaite, le dessin exact. On voit à Sens un tableau sur bois d'un autre genre : une femme à demi couchée dans une grotte; un de ses bras s'appuie sur une tête de mort, l'autre bras est étendu sur un vase; au-dessus de la figure, on lit *Eva prima Pandora;* mélange bizarre du sacré et du profane, dont le seizième siècle ne se choquait pas. La peinture ne suffisait point à l'ardeur de Cousin; la sculpture réclama une part de son infatigable activité; son ciseau produisit (du moins d'après des attributions qui ont parfois été contestées) : le tombeau de Louis de Brézé, mari de Diane de Poitiers, mort en 1531; le mausolée de Diane de Poitiers elle-même; les bas-reliefs du tombeau de François de La Rochefoucauld; le magnifique tombeau, aujourd'hui au Musée du Louvre, de Philippe de Chabot, amiral de France; des bustes de François Ier et de Charles-Quint, etc. La sculpture en ivoire lui servit parfois de distraction. Il s'exerça aussi à graver sur bois; il fournit des gravures de petite dimension à des éditions d'*Ovide* et des *Fables d'Ésope.* Les jolies vignettes qui décorent la traduction *en ryme françoise* par Corrozet du *Tableau de Cébès* (Paris, 1543) passent pour être son ouvrage. Ses doigts ne déposèrent le pinceau, le crayon, le ciseau ou le burin que pour prendre la plume et pour traiter quelques-unes des branches les plus difficiles de l'art. On imprima à Paris en 1560 son *Livre de Perspective,* et l'ami de l'éditeur le représente comme *en l'art de portraiture et peinture non inférieur à Zeuxis ou Apelles.* En 1571 parut *La Vraie Science de la Portraiture, décrite et démontrée par maître Jehan Cousin, peintre géométrien très-excellent;* il existe une autre édition, Lyon, 1663. Ces ouvrages sont aujourd'hui arriérés; mais ils attestent les efforts d'un talent judicieux et plein de zèle. Cousin est un des artistes dont la France du seizième siècle a le droit de citer le nom avec le plus de fierté. G. BRUNET.

Félibien, *Entretiens sur la Vie des Peintres,* p. 787. — Lenoir, *Musée des Monuments français.* — J. de Lasteyrie, *Histoire de la Peinture sur Verre.* — *Revue française,* février 1838, p. 78. — E. Delignad, *Notice sur Jean Cousin,* dans le *Bulletin de la Société des Sciences, de l'Yonne,* 1851, p. 329-343.

COUSIN, en latin COGNATUS (*Jean*), historien religieux belge, né à Tournay, mort en 1621. Il était chanoine de Tournay. On a de lui : *De Fundamentis Religionis Orationes tres,* contenant trois discours : *De naturali Dei Cognitione; De Immortalitate Animæ,* et *De Justitia Dei;* Douay, 1597, in-8°; — *De Prosperitate et exitio Salomonis;* Douay, 1599, in-8°; — *Histoire de Tournay, ou chroniques, annales et démonstrations du christianisme de l'évêché de Tournay;* Douay, 1619 et 1620, 2 vol. in-4°; — *Histoire des Saints qui sont ho-*

norés d'un culte particulier dans la cathédrale de Tournay; Douay, 1621, in-8°.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, p. 619. — *Biographie générale des Belges*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COUSIN (*Louis*), traducteur français, né à Paris, le 12 août 1627, mort le 26 février 1707. Il fut reçu bachelier en théologie à Paris, puis avocat en 1646, et siégea au barreau jusqu'en octobre 1659, époque à laquelle il acheta une présidence à la cour des monnaies. Il consacra alors ses nombreux loisirs à la traduction des anciens historiens ecclésiastiques, et s'acquitta de ce travail avec succès. Cousin fut reçu membre de l'Académie Française le 15 juin 1697, choisi pour censeur royal, et chargé de la rédaction du *Journal des Savants* depuis 1687 jusqu'en 1702. Il apprit l'hébreu à soixante-dix ans, afin d'étudier plus sûrement l'Écriture Sainte. « C'était, dit le P. Niceron, un homme d'une probité sans égale, d'une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit et fin et d'un commerce doux et aisé. » On a de lui : *Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire*, traduite sur les originaux grecs; Paris, 1672, 8 vol. in-4°; Amsterdam, 1684, 8 et 10 vol. in-8° : les principaux auteurs de cette histoire sont Procope, Agathias, Ménandre, Théophylacte, Simocatte, Nicéphore, Léon le Grammairien, Nicéphore Bryenne, Anne Comnène, Nicétas, Pachymère, Cantacuzène, Ducas, Chalcondyle, etc.; — *Histoire de l'Église, écrite par Eusèbe de Césarée, Socrate, Sozomène, Théodoret et Évagre, avec l'abrégé de celles de Philostorge par Photius, et de Théodore par Nicéphore Calliste*; Paris, 1675-1676, 4 vol. in-4°; Hollande, 1686, 5 vol. in-12; — *Histoire Romaine, écrite par Zonare, Xiphilin et Zosime, traduite sur les originaux grecs*; Paris, 1678, in-4°; Hollande, 1686, 2 vol. in-12; — *Histoire de l'Empire d'Occident*; 1684, 2 vol. in-12 : cet ouvrage est fort rare; il contient la *Vie de Charlemagne*, par Éginhard; celle *de Louis le Débonnaire*, les *Annales de saint Bertin*, l'*Histoire de l'Empire et des autrs l'États de Europe* par Luitprand; l'*Ambassade de Luitprand vers Nicéphore Phocas, empereur de Constantinople*, et une *Lettre de Louis II à Basile*, empereur d'Orient; — *Discours d'Eusèbe de Césarée, touchant les miracles attribuez à Apollonius de Tyane*; Paris, 1684, in-12; — *Les Principes et les Règles de la vie chrétienne, traité composé en latin par M. le cardinal Bona*; Paris, 1675 et 1693, in-12; — *Discours de Clément Alexandrin pour exhorter les payens à embrasser la religion chrétienne*; Paris, 1684, in-12; — *Histoire de plusieurs Saints de la maison de Tonnerre et de Clermont*; Paris, 1698, in-12.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septieme siècle*. — De Saci, *Réponse au marquis de Mimeurs. Memoires de l'Académie*. — Niceron, *Mémoires*, XVIII, 187. — *Journal des Savants*, 1707. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **COUSIN** (*Victor*), philosophe et célèbre littérateur français, né à Paris, le 28 novembre 1792, dans une famille d'artisans. Il montra de bonne heure le germe des talents qui devaient l'illustrer plus tard. Élève distingué du lycée Charlemagne, il fut reçu le premier à l'École Normale, comme prix d'honneur au concours général de 1811. A vingt ans il fut nommé répétiteur de littérature ancienne à la même école. Après avoir entendu les belles leçons de M. Laromiguière, il se décida pour l'enseignement de la philosophie. Mais la volonté d'un ancien maître, qui voyait dans son élève de Charlemagne et de l'École Normale l'écrivain, l'homme de goût, le philologue, le retint quelques années encore dans l'enseignement des lettres anciennes. A la fin, la tendance de M. Cousin l'emporta : il fut d'abord nommé suppléant dans un lycée de Paris, puis maître de conférences à l'École Normale. De 1815 à 1821, il suppléa M. Royer-Collard à la Sorbonne. Le talent, l'étude, l'ardeur, et par-dessus tout des idées généreuses, libérales, hardies peut-être, donnaient aux leçons de M. Cousin un très-vif intérêt. A la suite de la réaction gouvernementale qui fit sortir M. Royer-Collard du conseil royal de l'université, le cours du jeune professeur fut suspendu, en même temps que celui de son collègue M. Guizot. M. Cousin profita des loisirs qu'on lui avait faits pour entreprendre la traduction de Platon et pour visiter l'Allemagne, où sa réputation l'avait devancé. Suspect de libéralisme, il y fut en butte aux tracasseries de la police. En 1824 il fut emprisonné à Berlin, et reçut dans sa prison la visite de l'illustre Hegel, avec lequel il entretint depuis lors une correspondance suivie (1). Mis en liberté après une courte détention, que rien ne pouvait justifier, il revint en France, et en 1828, mûri par des études nombreuses et fortes, M. Cousin put reparaître dans sa chaire de la Sorbonne, à la faveur d'un ministère un peu plus libéral. Cette année fait époque dans la vie de M. Cousin : on a dit avec raison qu'il faudrait remonter jusqu'aux plus beaux temps de l'université de Paris au moyen âge pour trouver une foule d'auditeurs aussi nombreuse et aussi noblement passionnée autour de la chaire d'un professeur. Nous avons pour notre part éprouvé cet enthousiasme et partagé cet empressement. Un intérêt tout particulier s'attachait à la personne, à la doctrine et à la parole de ce maître qui avait longtemps souffert d'une politique généralement détestée de la jeunesse des écoles, qui lui-même était jeune encore, d'une tenue simple et austère. Ses doctrines étaient nouvelles pour le plus grand nombre, pleines de hardiesse et de mesure à la fois. On était ravi en

(1) Cette correspondance a été publiée en partie dans Rosenkranz; *Hegel's Leben*; Berlin, 1844.

entendant cette parole, lente d'abord et se cherchant pour ainsi dire, mais bien sûre de se trouver. Toujours debout dans sa chaire, la taille haute, les mouvements libres, dominant son auditoire d'un regard ardent, fixe et assuré, s'inspirant de la gravité même de sa position, sûr qu'il était que toutes ses paroles seraient reçues avidement et porteraient leurs fruits, le professeur, toujours grand, toujours éloquent, devenait vraiment majestueux dans le cours de ces longues leçons, qui ne lassaient jamais. L'éloquence de M. Cousin présente ce caractère de vigueur croissante, obstinée, irrésistible. Mais dans sa plus grande force, il n'est jamais désordonné; il est toujours mesuré, toujours maître de lui-même et de sa parole; les mouvements les plus vifs sont encore réglés par la raison, et l'heureux choix des mots laisse toujours apercevoir la réflexion tempérant la chaleur de la passion. Cette alliance de la sensibilité, de l'imagination et de la raison dans des proportions considérables et bien ménagées forme un ensemble au-dessus duquel on ne trouverait peut-être rien dans l'histoire de la haute éloquence, que la majestueuse et forte parole de Bossuet. En 1829 les leçons de M. Cousin, ayant un peu perdu de ce caractère général et synthétique si favorable au talent oratoire, ne furent plus aussi suivies; les détails et l'analyse vont moins au commun des esprits que les généralités et la synthèse. En 1830 le cycle de son enseignement philosophique fut terminé, et la révolution de Juillet lui ouvrit la carrière de l'administrateur et de l'homme d'État. Il entra au conseil royal de l'instruction publique; en 1832 il fut nommé pair de France, et plus tard directeur de l'École Normale, où il exposait lui-même à ses élèves la philosophie d'Aristote. En même temps il achevait sa belle traduction de Platon, apportait ses lumières à l'organisation de l'instruction primaire, rédigeait ses *Rapports* (qui seront toujours consultés avec fruit) sur l'état de l'instruction publique en Allemagne et en Hollande, s'occupait à mettre au jour le *Sic et Non* d'Abailard sur deux manuscrits du quatorzième et du quinzième siècle, l'un d'Avranches, l'autre de Marmoutiers près de Tours. Devenu membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, il prend une part active aux travaux de ces deux divisions de l'Institut, surtout de la seconde. L'un des rédacteurs du *Journal des Savants*, il n'a jamais cessé d'y apporter son contingent. Comme membre du bureau de l'administration de l'Imprimerie royale, il exerçait aussi sa part d'influence. Enfin, en 1840 M. Cousin eut le portefeuille de l'instruction publique, dans le cabinet du 1er mars, présidé par M. Thiers. Les ordonnances et les règlements qui se rattachent à son ministère sont nombreux, et quelques-uns d'une utilité pratique (1). Nous pouvons citer, par exemple, le programme de l'enseignement philosophique dans les lycées : il laissait au professeur une suffisante liberté, en même temps qu'il l'empêchait de donner dans des écarts dangereux ou choquants. Il n'y avait rien là, quoi qu'on en ait dit, qui ressemblât à une philosophie de l'État; ce programme a été parfaitement motivé et justifié par son auteur dans son admirable *Défense de l'Université et de la Philosophie*, à la chambre des pairs en 1844. La série de discours que M. Cousin a prononcés dans cette enceinte législative, où il s'éleva si haut comme orateur parlementaire, sont un des plus beaux monuments de son talent : on ne sait ce qu'il faut y admirer le plus de la souplesse et de la force de dialectique, de la présence d'esprit, de l'érudition spéciale, de l'atticisme, de la fine et piquante ironie, de la raison qui lutte contre les passions, de la dignité et du bon droit, qui commandent le respect. On retrouve ici toutes les qualités du style de M. Cousin; de ce style où le bon sens et le bon goût, la force et la mesure, l'élévation et la simplicité marchent toujours ensemble. Admirateur des grands écrivains du dix-septième siècle, dont M. Cousin a fait une étude approfondie et l'on pourrait dire amoureuse, il sait en prendre toutes les allures et tous les tons, depuis l'aisance et la grâce des lettres les plus familières jusqu'à la pensée solitaire la plus mâle et la plus concise. C'est là plus qu'une simple imitation. Ses remarques sur le style de Pascal et de Rousseau portent l'empreinte du goût le plus exercé et le plus sûr. Nulle part la forme n'est séparée du fond. C'est ce que M. Sainte-Beuve, dans un de ses articles si pleins de sens et d'esprit, fait très-bien ressortir. « Grâce à M. Cousin, dit-il, nous apprenons à mieux pénétrer les secrets de composition de nos grands auteurs. Les diverses phases par lesquelles la prose a passé depuis la fin du seizième siècle s'éclairent avec précision; les moindres variations de régime dans les formes et les vogues successives du langage viennent se fixer avec une sorte de méthode et de rigueur, non-seulement par l'étude de quelques écrivains célèbres, mais aussi par celle de beaucoup d'écrivains secondaires et pourtant agréables, auxquels on avait peu songé. » Et ailleurs : « Le style de M. Cousin a de la grandeur; il a la ligne ouverte et le dessin large; il se donne à la première vue de l'horizon. Mais il est de certains détails dont il ne tient pas compte et qu'il néglige....... Ce style paraît au premier abord échapper à la loi commune de celui de notre temps, qui est marqué par un certain souci et une certaine curiosité d'expression; on dirait vraiment que c'est un personnage du dix-septième siècle qui écrit. Il entre dans son sujet de haute lisse; il a l'élévation de ton aisée, naturelle, l'ampleur du tour, la propriété lumineuse et simple de l'expression. »

En philosophie, sans parler de sa juste admiration pour Platon et Descartes, M. Cousin a subi

(1) M. Cousin en a rendu lui-même compte, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, année 1861.

l'influence de bien d'autres maîtres : Laromiguière, Royer-Collard, Maine de Biran, Reid, Kant, Schelling, Hegel exercèrent sur lui une influence plus ou moins prononcée ; et de là l'origine de son éclectisme. On peut distinguer dans la philosophie de M. Cousin deux grandes parties, la partie psychologique ou de fait, et la partie métaphysique ou spéculative. La première est en général très-bien traitée. C'est à ce titre que la morale, le droit, l'esthétique du même auteur ont une valeur incontestable. Quant à la partie métaphysique, par laquelle M. Cousin prétend sortir des idées et atteindre les réalités pures, elle se trouve exposée dans les 4e, 5e, et 6e leçons de son *Introduction à l'histoire de la philosophie*. En voici la substance : « La philosophie est la connaissance des différents éléments de la raison humaine, de leurs rapports et de leurs lois. Et comme il n'y a pas de philosophie sans réflexion, la philosophie est aussi la réflexion, mais la réflexion en grand, la méthode. — Quand il est question des idées comme de l'objet propre de la philosophie, on n'entend point parler de toutes les idées, mais de celles-là seulement qui président au développement de la raison humaine. Les idées ne sont ni des choses, ni des êtres, elles sont des manières d'être de l'éternelle raison ; raison divine, universelle, absolue, infaillible, impersonnelle. Le moi ne peut changer ses conceptions à son gré ; elles se produisent involontairement chez tous les hommes, en même nombre et de la même manière, et sont l'expression de la vérité la plus pure. L'erreur n'est donc pas le fait de la raison ; mais la raison, tombée dans l'homme, et par là en rapport avec les sens, les passions de l'imagination, d'infaillible qu'elle était en soi devient faillible. Ce n'est pas elle qui se trompe, mais ce en quoi elle s'égare. Au reste, la vérité méconnue n'est pour cela ni altérée ni détruite ; elle subsiste indépendamment de la raison, qui dans son état présent ne l'aperçoit pas ou l'aperçoit mal. La vérité en elle-même est aussi indépendante de notre raison que cette raison est en elle-même indépendante de l'homme en qui elle apparaît. Son sujet véritable est la raison universelle et absolue, cette intelligence incorruptible dont la nôtre est un fragment. — De ce que les idées dont la philosophie s'occupe sont communes à tous les hommes, il n'en faut pas conclure que tous les possèdent au même degré de clarté. La plupart ne les connaissent, au contraire, que sous une forme symbolique, et s'y attachent par la foi. La foi contemple dans les symboles ce qui n'y est que d'une manière indirecte ; c'est là précisément la grandeur de la foi de reconnaître Dieu dans ce qui visiblement ne le contient pas. Mais l'enthousiasme et la foi ne peuvent pas être les derniers degrés du développement de l'intelligence humaine, et le mot mystère n'appartient pas à la langue de la philosophie, mais à celle de la religion. Il y a plus : c'est que la foi, quelle que soit sa forme, quel que soit son objet vulgaire ou sublime, ne peut pas être autre chose que le consentement de la raison, et le droit comme le devoir de la philosophie est de ne rien comprendre et de ne rien admettre qu'en tant que vrai en soi et sous la forme de l'idée. Si la religion et la philosophie ont le même objet, elles ne l'envisagent et ne le traitent point de la même manière. Si la religion est une philosophie, la philosophie de l'espèce humaine, un petit nombre d'hommes va cependant plus loin. Si l'on fait attention que c'est leur droit et leur devoir, on en conclura que la philosophie n'est pas subordonnée à la religion. Il implique que la réflexion soit subordonnée au symbole, le plus général à ce qui l'est moins. La philosophie est la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités. La philosophie moderne ne reconnaît donc que l'autorité de la raison, et c'est le cartésianisme qui opère cette résolution décisive. — Quand on parle ici de religion par rapport à la philosophie, c'est du christianisme qu'il s'agit ; car la religion naturelle appartient déjà tout entière à la philosophie, et les religions qui ont précédé le christianisme ne peuvent être regardées comme possédant les mêmes vérités que la philosophie. Le christianisme, comme dernière religion venue, est meilleure que toutes les autres ; elle les embrasse et les résume toutes : c'est le point de vue exclusif le plus large. Mais dans le berceau des civilisations l'homme qui possède à un plus haut degré que ses semblables le don de l'inspiration, l'enthousiasme, passe pour le confident et l'interprète de Dieu. C'est justice, puisque l'affirmation absolue de la vérité sans réflexion, l'inspiration, l'enthousiasme est une révélation véritable. »

Tel est l'objet de la philosophie et son rapport avec la religion. Il s'agit maintenant de savoir par quelle méthode M. Cousin entend résoudre le problème fondamental de la philosophie et quelle sera cette solution. La méthode suivie par M. Cousin est celle de l'observation appliquée à l'individu et à l'espèce ; ce qui lui a fait dire que la psychologie et l'histoire sont identiques. Et si on lui objecte la différence qui existe dans l'histoire entre les différents systèmes, il répond que « cette lutte tourne au profit de la raison ; que ce qu'elle met en relief est ce qu'il y a de nécessairement vrai dans chaque système, attendu que l'erreur n'est et ne peut jamais être une extravagance complète ; toujours en effet se trouve au sein de la conscience quelqu'un des éléments qui la composent. L'erreur est le fait de la réflexion, de l'analyse, qui prend un élément particulier du phénomène complexe de la pensée entière et le phénomène total. La destruction perpétuelle des systèmes est la vie, le mouvement, le progrès, l'histoire même de la philosophie. Et pour quiconque sait comprendre ce drame de la pensée

réfléchie ou de la philosophie, la méthode consiste à recueillir ce qu'il y a de vrai, c'est-à-dire de positif dans chaque système, et à négliger ce qu'il contient de négatif et d'exclusif. Et s'il était besoin d'un autre moyen pour discerner le vrai du faux, on le trouverait dans l'observation impartiale de soi-même et de l'humanité, mais de cette humanité complète, qui ne fait pas de système, qui ne philosophe point, qui vit seulement. Prendre aussi dans chaque système ce qu'il renferme de vrai, en repousser le côté exclusif et faux, s'éclairer en même temps des lumières fournies par le spectacle de la conscience personnelle et universelle, considérée dans toute son étendue et sa spontanéité, c'est en un mot faire de l'éclectisme. — Puis, si l'on demande comment l'observation des faits internes, si étendue, si complète et si impartiale, si vraie même qu'elle puisse être, est propre à nous conduire à la connaissance des réalités invisibles, comment s'effectue le passage de la psychologie à l'ontologie, M. Cousin répond « qu'il n'est pas étonnant que la raison nous révèle les êtres, puisqu'elle-même, dans son principe, est la substance véritable et l'essence absolue. Il faut donc, après avoir été jusqu'au bout de la psychologie, entrer dans la métaphysique et se faire un système qui puisse rendre compte de tous les besoins de la pensée, afin de pouvoir compter aussi avec les autres systèmes, les interroger et les juger. On reconnaît toutefois que ce n'est jamais qu'au point de vue de nos idées propres que nous nous représentons les idées des autres. »

L'application de cette méthode conduit M. Cousin aux idées suivantes sur l'ensemble des réalités, sur Dieu, l'homme, le monde, le beau et le bien. « La raison humaine ne conçoit toutes choses que sous la condition de deux idées et de leur rapport, par exemple les idées de fini, d'infini, et celle qui relie l'une à l'autre. Le nombre et tout ce qui s'y rapporte s'y trouve soumis par les notions de multiplicité et d'unité qui l'enveloppent; l'espace, par les notions d'étendue déterminée ou de lieu et par celle d'étendue immense ou absolue; le temps aussi est limité ou illimité; l'existence, à son tour, est passagère ou absolue; les formes sont déterminées ou indéterminées; le mouvement est borné ou ne l'est pas; l'action est secondaire, relative ou absolue et première, suivant qu'elle suppose ou ne suppose pas une cause antérieure; la réalité elle-même est apparente, relative, phénoménale, ou réelle, absolue et substantielle; la pensée est telle ou telle pensée, une pensée ou bien elle est la pensée en soi, la pensée indéterminée; le bon est imparfait ou parfait; le beau, enfin, est réel ou idéal. — Voilà les éléments de la raison humaine. Ils se réduisent à deux séries, l'une qui est formée du multiple, du relatif, de terminé, du limité, du phénoménal, de l'imparfait et du réel; l'autre qui comprend les formes contraires, l'unité, l'absolu, l'indéterminé, l'illimité, le substantiel, le parfait, et l'idéal. Les termes de chaque série sont équivalents entre eux, et peuvent se résoudre les uns dans les autres, de manière à pouvoir être tous indifféremment représentés par chacun d'eux; par exemple, ceux de la première série par la notion de fini, ou par celle de multiple, de relatif, et ainsi de suite. En sorte qu'une seule formule exprime cette loi supérieure de la pensée et de l'existence, et qu'au lieu de dix formules possibles, on peut se contenter d'une seule, puisqu'elle équivaut aux dix autres. C'est ce qui résulte nécessairement de ce fait que tous les termes d'une même série sont identiques, et que toutes les propositions qu'ils peuvent former avec leurs contraires reviennent à une seule, à l'opposition soit de l'unité et de la pluralité, soit de la substance et du phénomène, soit de l'identité et de la diversité, etc. » Cette division des éléments de la raison revient à l'ancienne division des idées, en idées contingentes et en idées nécessaires. « La science du juste, du bon, du beau est soumise à la même loi de l'absolu et du relatif, du nécessaire et du contingent. La science philosophique de l'histoire ne peut y échapper; et comme les grands faits de l'histoire sont les arrêts du gouvernement providentiel, comme Dieu ou la providence est dans la nature, dans l'humanité, dans l'histoire, et que l'humanité et l'histoire ont ainsi leur nécessité, les jugements de l'histoire sont les jugements de Dieu même. L'histoire étant ainsi le gouvernement de Dieu rendu visible, tout est à sa place dans l'histoire; tout y est bien. La guerre elle-même a ses bienfaits; et la victoire est nécessaire, utile, juste dans le sens le plus étroit du mot; le vainqueur a toujours raison, et les peuples ont toujours ce qu'ils méritent. En général tout est juste en ce monde; et le bonheur et le malheur sont répartis comme ils doivent l'être. De là cet optimisme historique, la plus haute idée à laquelle la philosophie soit encore parvenue. L'histoire de la philosophie, qui est l'intelligence absolue et adéquate de la pensée par elle-même, et dont l'histoire de la civilisation n'est que le piédestal, subit la même loi ternaire que la philosophie même : le sensualisme et l'idéalisme l'ayant inspirée tour à tour, il reste à l'éclectisme, c'est-à-dire au rapport du sensualisme et de l'idéalisme à reprendre la tâche; c'est la seule philosophie possible au dix-neuvième siècle, le seul point de vue sous lequel l'histoire de la philosophie reste à écrire. »

Tel est en substance le système de M. Cousin. Les défauts que l'on pourrait y signaler sont rachetés en partie par l'élévation des pensées et des sentiments, par la poésie des idées et l'éloquence du style, par l'habile disposition des matières, par une méthode et une dialectique qui plaisent aux esprits logiques. M. Cousin a réhabilité en France le rationalisme cartésien du dix-septième siècle, il a ranimé le goût pour l'histoire de la philosophie, et maintenu l'indépendance de

la philosophie et de la raison à l'égard de la théologie et de la foi.

Ses ouvrages sont nombreux et très-répandus. En voici la liste : *Procli philosophi platonici Opera;* 6 vol. in-8°, Paris, 1820-1827; — *Platon*, traduct.; 13 vol. in-8°, Paris, 1825-1840; — *Descartes*, œuvres complètes; 11 vol. in-8°, Paris, 1826; — *Fragments philosophiques;* 1 vol. in-8°, Paris, 1826; l'édit. de 1838 est en 2 vol.; — *Nouveaux Fragments philosophiques;* 1 vol. in-8°, 1828; — *Maine de Biran* (ses œuvres); 4 vol. in-8°, Paris, 1834 à 1841; — *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, traduit de l'allemand de Tennemann; 2 vol. in-8°, 1829; — *De l'Instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne, particulièrement en Prusse;* 1 vol. in-8°, Paris, 1833; — *De l'Instruction publique en Hollande;* in-8°, Paris, 1837; — *Abailard* (*Sic et Non*), dans les documents pour servir à l'histoire de France; 1 vol. in-4°, Paris, 1836; — *Abælardi Opera;* 2 vol. in-4°, Paris, 1849; — *Cours de philosophie morale professé à la Faculté des lettres*, de 1816 à 1820; 5 vol. in-8°, Paris, 1840-1841; — *Cours de l'histoire de la philosophie*, comprenant l'*Introduction à l'Histoire de la Philosophie;* 1 vol, in-8°, Paris, 1828, et *Histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle;* 2 vol. in-8°, Paris, 1829; — *De la Métaphysique d'Aristote;* 1 vol. in-8°, Paris, 1838; — *Philosophie scolastique;* 1 vol. in-8°, Paris, 1840; — *Recueil des principaux actes du ministère de l'instruction publique du 1er mars au 28 octobre* 1840; 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *Leçons sur la philosophie de Kant;* 1 vol. in-8°, 1842; — *Œuvres philosophiques du P. André;* in-12, Paris, 1843; — *Des Pensées de Pascal;* 1 vol. in-8°, Paris, 1842; — *Fragments littéraires;* 1 vol. in-8°, Paris, 1843; — *Défense de l'Université et de la Philosophie;* 1 vol. in-8°, Paris, 1844; — *Jacqueline Pascal;* 1 vol. in-8°, Paris, 1845; — *Fragments de philosophie cartésienne;* 1 vol. in-8°, Paris, 1845; — *La Jeunesse de Mme de Longueville;* in-8°, Paris, 1853. La plupart de ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. L'auteur les a remaniés et classés dans une édition générale, en 22 vol. in-18, 1840-1847. Nous ne parlerons pas de plusieurs brochures de circonstance et moins encore du *Livre d'instruction morale et religieuse;* Paris, Levrault, 1833, in-12, qui ne porte pas le nom de M. Cousin, mais qui lui a été attribué. J. Tissot.

Damiron, *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle.* — Hamilton, *Fragments de Philosophie* — Galuppi, *Lettres philosophiques.* — Pierre Leroux, *De l'Éclectisme.* — Schelling, *Appréciation de la Philosophie de M. Cousin* (all.). — Marbach, *Schelling, Hegel et Cousin* (all.). — Gioberti, *Introduction à la Philosophie.* — Baudrillart, *Revue des Deux Mondes*, [illegible]. — Planche, ibid., 15 nov. [illegible]. — C. Fuchs, *Die Philosophie von Victor Cousin;* Berlin, 1847. — M. J. Wallon, *Du livre de M. Cousin ayant pour titre Du Vrai, du Beau, etc.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — M. Lerminier, *Lettres à un Berlinois*, et article de la *Revue contemp.*, déc., [illegible].

COUSIN-DESPRÉAUX (*Louis*), historien et savant français, né à Dieppe, le 7 août 1742, mort le 3 octobre 1818. On a de lui : *Histoire générale et particulière de la Grèce;* Rouen et Paris, 1780-1789, 16 vol. in-12 : cette histoire est la plus complète que l'on eût alors; — *Les Leçons de la Nature, ou l'histoire naturelle, la physique et la chimie présentées à l'esprit et au cœur;* Paris, 1802; Lyon et Paris, 1827, 4 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

***COUSINEAU** (*Pierre-Joseph*), luthier et musicien français, né à Paris, en 1753, mort dans la même ville, en 1824. En 1782, le premier il fabriqua des harpes avec un double rang de pédales; mais ce perfectionnement, reproduit depuis avec avantage par Érard, fut d'abord peu apprécié. La musique d'alors était trop simple pour qu'on eût besoin de ce moyen de moduler facilement dans tous les tons. En 1788, Cousineau fut nommé luthier de la reine Marie-Antoinette et harpiste de l'Académie royale de Musique. En 1798 il acquit, d'un amateur nommé Rouelle, un mécanisme nouveau, qu'il perfectionna, au moyen duquel les demi-tons se font sur la harpe par la cheville même à laquelle est attachée la corde, sans le secours de pinces ou crochets; mais il résulte de ces perturbations continuelles de la tension verticale des cordes, qu'elles ne peuvent conserver leur accord. Cousineau prit sa retraite en 1812, et se retira du commerce en 1823. On a de lui : sept œuvres de *Sonates pour la harpe;* — cinq *Recueils d'airs variés pour la harpe;* — deux *Concertos avec accompagnement d'orchestre;* — deux *Pots-pourris;* et une *Méthode pour la harpe.*

Fétis, *Biog. univ. des Musiciens.*

COUSINÉRY (*Esprit-Marie*), numismate français, né à Marseille, le 8 juin 1747, mort vers 1835. Il fut successivement chancelier du consulat de Trieste en 1771, consul-gérant à Salonique en 1773, vice-consul à Smyrne en 1779, consul à Rosette en 1784, enfin consul général à Salonique en 1786. Durant ces diverses missions, il parvint à réunir plus de dix mille médailles nouvelles ou curieuses, et il enrichit les musées de Munich, de Paris, de Vienne, etc., de vingt-six mille médailles grecques : On a de lui : *Lettre à l'abbé San-Clemente*, au sujet d'une médaille de Magnésie du Sipyle; Paris, 1808, in-8°; — quatre *Lettres à Rostan, membre de l'Académie de Marseille, sur l'inscription de Rosette;* dans le *Magasin encyclopédique*, mai et septembre 1807, mai 1808, et février 1810; — *Lettre sur le portrait de Cicéron;* ibid., 1812; — *Mémoire* (avec planche) *sur un petit monument de bronze trouvé par l'auteur à Pergame* (Mysie); dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (tome VII);

1821; — *Catalogue raisonné des médailles qui ont été frappées par les princes croisés;* Paris, 1822, in-8°; — *Essai historique et critique sur les monnaies d'argent de la Ligue achéenne, accompagné de recherches sur les monnaies de Corinthe, de Sicyone, et de Carthage, qui ont eu cours pour le service de cette fédération;* Paris, 1825, in-4°, avec 5 planches; — *Voyage dans la Macédoine;* Paris, 1831, 2 vol. in-4°, 22 planches.

Eckhel, *Doctrina*, II, 498. — Quérard, *La France littéraire.*

* **COUSINOT, COUSINET** ou **COSINOT**, famille française de magistrats fixée à Paris dès le quinzième siècle. On pense qu'elle remonte à Pierre Ier, procureur du roi à Auxerre, anobli en 1411. Il aurait été père de *Pierre II* et de *Guillaume Ier*.

* **COUSINOT** (*Pierre II*), né vers 1380, procureur général au parlement de Paris, mort après 1450. Louis duc d'Orléans ayant été assassiné par ordre de Jean sans Peur, Jean Petit, docteur en théologie, fit publiquement l'apologie de ce meurtre. Mais bientôt Valentine de Milan, veuve de la victime, obtint qu'une nouvelle assemblée fût convoquée au Louvre, le 11 septembre 1408. Là, par l'organe de Pierre Cousinot, attaché à sa maison et avocat au parlement, elle repoussa les indignités du théologien bourguignon, et défendit son mari en se portant à son tour accusatrice. Ce plaidoyer fut l'origine de la fortune des Cousinot. Procureur général du parlement transféré à Poitiers, il soutint contre le roi même les *Libertés gallicanes*, en s'opposant à l'enregistrement de l'ordonnance du 14 février 1425.

Archives de l'empire: registres des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Paris, n°s 416 et 417; Mémoriaux de la chambre des comptes I et K, Cabinet des titres de la Bibliothèque impériale, dossier *Cousinot*. — *Chronique du religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 181. — *Ordonnances du Louvre*, t. XIII.

* **COUSINOT** (*Guillaume Ier*), fils de Pierre Ier, né au quatorzième siècle, mort après 1442. Il était avocat au parlement de Paris en 1405, et compta parmi les magistrats distingués sous le règne de Charles VI. En 1419 il était conseiller au parlement et chancelier du duc d'Orléans. Nommé président à mortier au parlement de Paris en 1438, il ne put exercer à cause de son grand âge. Sous le nom de *Chronique de Guillaume Cousinot*, Jean Le Féron a mentionné un monument littéraire important, mais sur lequel on ne possède que des notions jusqu'ici très-obscures. Cette chronique se compose de deux parties distinctes. La première est contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 10,297, ancien fonds français, ou fonds du roi. Cet ouvrage, anonyme et inédit, a pour titre *Les Gestes des François descendus du roy Priam, jusques à Charles fils de Charles sixième et Jehanne la Pucelle.* Il commence en effet aux origines fabuleuses de l'histoire de France admises au quinzième siècle par l'opinion, et s'arrête au siége mis devant Troyes en Champagne, au mois de juillet 1429. Nous croyons reconnaître pour auteur de cet ouvrage Guillaume Ier Cousinot, objet de la présente notice. Quant à la seconde partie de la chronique, nous en reparlerons ci-après, à l'article de Guillaume II, qui suit. VALLET DE VIRIVILLE.

Archiv. de l'empire, registre K, n° 270, fol. 14; — Cabinet des titres: *Cousinot*. — Catalogue Joursanvault, n°s 606, 3382, 3386. — Godefroy, *Charles VI*, p. 796. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VII, page 287. — *Biblioth. de l'École des Chartes*, tome VIII, p. 234. — Blanchard, *Présidents à mortier*; 1647, in-fol., page 52.

* **COUSINOT** (*Guillaume II*), seigneur de Montreuil-sous-les-bois (près Vincennes), magistrat, ambassadeur, poëte et historien français, né vers 1400, mort vers 1484. On le regarde comme fils de Pierre II et neveu de Guillaume Ier. Celui dont nous parlons ici fut un de ces hommes dont le rare mérite, demeuré cependant obscur, justifie parfaitement le surnom historique de Charles VII, dit *le Bien Servi*. Guillaume fut d'abord employé par le roi, alors dauphin, depuis 1435 environ, comme conseiller, puis premier président du *conseil delphinal*, institution à laquelle succéda bientôt le parlement de Grenoble. De 1438 à 1444, il fut tour à tour chargé de plusieurs missions délicates et importantes à l'intérieur du royaume, dans l'ordre administratif et judiciaire. De 1444 à 1449 Guillaume Cousinot fut l'âme et l'agent principal des relations diplomatiques entre le roi de France et l'Angleterre. A la fois diplomate et homme d'épée, après avoir vainement négocié la paix pendant cinq années, il prit une part active à la campagne de Normandie, qui ramena militairement cette province sous l'obéissance du roi de France. Au mois d'octobre 1449, Guillaume Cousinot fut fait chevalier au siége de Rouen, et la place une fois rendue, il devint bailli de cette capitale. Il remplit avec distinction ce nouveau poste, qui lui conférait une autorité civile et militaire. En 1456 le bailli de Rouen fut chargé d'arrêter le duc d'Alençon, prince du sang, accusé de trahison contre l'État. En 1457 il fit partie de l'expédition de Sandwich, commandée par le sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé (*voy.* ce nom), et siégea en 1459 comme ambassadeur au congrès de Mantoue (1). Louis XI, au début de son règne, commença par emprisonner le dévoué serviteur de son père; mais il ne tarda pas à se raviser. Dès 1463 il le prit à son service comme chambellan, et lui accorda bientôt une faveur aussi grande et plus grande que celle dont Guillaume Cousinot avait joui sous le règne précédent. Il rendit au roi des services

(1) Charles VII, au rapport d'un historien du temps, faisait un tel cas de Guillaume Cousinot que, celui-ci étant prisonnier en Angleterre, le roi, par une rare exception à la règle administrative qu'il s'était imposée, frappa une *crue* de tailles, ou imposition spéciale de 20,000 écus, pour le racheter. (*Nouvelles Recherches*, etc. M. Baude, 1853, in-8°, page 11.)

signalés lors de la guerre civile dite *du bien public*. Louis XI, dans sa gratitude passionnée, porta de 600 francs à 3,000 francs la pension du bailli destitué, et le fit coup su. coup capitaine de Cabrières en Languedoc, châtelain de Lates-lès-Montpellier, capitaine de Sauxe près Perpignan, et enfin gouverneur de Montpellier et de la baronnie d'Omellas (1). Cependant, et tout en le comblant de charges aussi actives qu'importantes, le roi ne lui permit pas de s'éloigner longtemps de sa personne : par ordre exprès, il commanda que les émoluments de ces divers offices servissent à rémunérer le zèle de son chambellan et conseiller, qu'il ne cessa d'employer, tantôt à l'intérieur, tantôt à l'étranger, dans ses affaires les plus graves et les plus intimes. Guillaume Cousinot conserva désormais cette situation, et l'occupait encore la veille même de la mort du roi, comme il résulte d'un acte authentique en date du 29 août 1483 (2). Guillaume Cousinot continua encore ses services sous Charles VIII. En 1484 il prêta aux états généraux de Tours le secours de ses lumières et de sa longue expérience; mais il mourut peu de temps après.

Guillaume Cousinot joignait à ses talents variés celui de littérateur élégant et habile pour son temps. Il a laissé divers écrits, qui mériteraient d'être publiés dans un seul corps d'ouvrage, si l'on parvenait à les rassembler. Nous allons les indiquer sommairement, en suivant l'ordre chronologique : — 1° 1445-1449, *Relation d'ambassade, et autres documents relatifs aux négociations entre la France et l'Angleterre*, mss. (3); Baluze, nos 9037, 7 et 8448 : un extrait de cette relation a été imprimé dans le t. IV des *Notices des Manuscrits*, etc., p. 25; — 2° 1449 à 1465, quatre Lettres sur les événements militaires ou politiques (4); — 3° 1465, *Instructions diplomatiques d'une mission auprès de Marguerite d'Anjou et relative à la guerre des deux Roses* (mss. 9037,7 feuillets, 184 à 186); — 4° 1469, *Réponse à Robert et sur le départ de la belle Étiennette* (5), prose et vers (mss. suppl. français, n° 607, fol. 120 et suivants); — 5° 1469, août, *Relation de son ambassade à Rome au sujet de l'affaire du cardinal La Balue* (6); — 6° 1478, août 12, *Lettre aux chanceliers et seigneurs du grand conseil sur les droits du roi* (1).

Le plus précieux des écrits de Cousinot semble malheureusement perdu, au moins en partie, depuis environ deux siècles. Le seigneur de Montreuil avait probablement rédigé une chronique française : émanée d'un homme mêlé comme lui, sous trois règnes, aux plus graves événements de l'histoire de France, cette œuvre ne pouvait manquer d'offrir un très-vif intérêt. D'après Jean Le Féron, qui la possédait en 1555, et qui allègue, de page en page, cette autorité dans ses *Catalogues des grands-officiers de la couronne*, la chronique de Cousinot remontait au berceau de la monarchie, et conduisait les faits jusqu'au terme de sa propre carrière (vers 1484). Un écrivain atteste encore avoir vu cette chronique et l'avoir possédée en 1637. Mais depuis ce temps on ignore ce qu'elle est devenue. D'après nos recherches et notre opinion, Guillaume Cousinot, ambassadeur, aurait reçu en héritage de son oncle Guillaume Ier (voy. ci-dessus, colonne) 263 la chronique composée par ce dernier, et qui s'arrêtait en 1429; puis Guillaume II aurait à son tour repris, amplifié et continué l'œuvre de Guillaume Ier. Denis Godefroy a publié en 1661, pour la première fois, dans son *Recueil des Historiens de Charles VII*, un document célèbre sous le nom de *Chronique de la Pucelle*. Cette chronique est anonyme, et l'on n'en possède plus le manuscrit; elle s'arrête au mois de septembre 1430. Nous pensons que cette *Chronique de la Pucelle*, dans la teneur publiée par Godefroy, est l'œuvre de Guillaume, seigneur de Montreuil, travaillant sur le canevas ou chronique abrégée de son oncle. Quant à la suite de ce mémorial important, nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Cabinet des titres. — *Abrégé de la Vie et des actions de Guillaume Cousinot*; par Jacques Cousinot, Parisien (voyez ci-après, Jacques II). — Godefroy, *Histoire de Charles VII*, etc. — Barante, *Ducs de Bourgogne* (à la table). — *Biblioth. de l'École des Chartes*, tome VIII, p. 188, etc.

* **COUSINOT** (*Adam*), parent des précédents, fut président au parlement de Toulouse de 1461 à 1470.

Cabinet des titres.

* **COUSINOT** (*Jacques Ier*), docteur en médecine et professeur royal au Collége de France, né à Paris, vers 1585, mort en 1645 (2). Gendre de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, Jacques Cousinot fut successivement médecin du roi et premier médecin du dauphin, qui devint le roi Louis XIV. On a de lui : *Oratio de felici Rupellæ deditione, habita in aula Cameracensi*, etc.; Paris, 1628, in-4°; — *Discours au*

(1) Des actes administratifs rendus au nom du gouverneur le qualifient à cette époque (1468) : « noble, magnifique et puissant seigneur messire Guillaume Cousinot, etc. » (Cabinet des titres.)

(2) *Ibidem*. Louis XI mourut le 30.

(3) Tous les manuscrits de Cousinot que nous connaissons font partie de la Bibliothèque impériale de Paris.

(4) Ces documents sont imprimés ou analysés dans les ouvrages suivants : 1° *Thesaurus Anecdotorum*, tome I, colonnes 1812-1818; 2° Champollion-Figeac, *Mélanges*, in-4°, 1843, tome II, page 227; 3° *Ibidem*, p. 270; 4° Michelet, *Hist. de France*, tome VI, p. 85.

(5) *Voy.* la *Chronique scandaleuse*, édit. du Panthéon; in-8°, 1838, p. 286.

(6) Mss. Baluze, 8448, et Saint-Germain-des-Prés, 62. Duclos en a publié des extraits dans les *Pièces justificatives de son Histoire de Louis XI*.

(1) Mss. Baluze, 9675 B, imprimé par mademoiselle Dupont dans son édition de *Commynes*, tome III, pages 315-320.

(2) « Les Cousinot, médecins de Paris, prétendoient être de la même famille (que les Cousinot qui précèdent); mais leurs armes sont différentes. » (Moréri, *Dictionnaire historique*, éd. de 1759, au mot COUSINOT [*Guillaume*].

roi, touchant la nature et les vertus des eaux minérales de Forges; Paris, 1631, in-4°.

Cabinet des titres.

* **COUSINOT** (*Jacques II*), fils du précédent, fut aussi docteur en médecine de la faculté de Paris. Il a laissé les ouvrages ci-après : *Abrégé de la Vie de Guillaume Cousinot*; Paris, sans date, vers 1650, in-4° (*voy.* ci-dessus *Guillaume II*); — *Guillelmi Puteani De occultis pharmacorum purgantium Facultatibus, libri II, quibus adjecta est Jacobi Cusinoti filii Appendicula De purgatrice medicamentorum Facultate*; Lyon, 1654, in-8°; — *Delphinus gallicus, poema*; 1662, in-fol. VALLET DE VIRIVILLE.

L'abbé Goujet, *Mémoires hist. sur le Collège de France*; 1758, in-12, tome III, p. 128-132. — *Catalogue de la Biblioth. impériale de Paris*.

* **COUSSEMAKER** (*Charles-Edmond-Henri* DE), archéologue français, né le 19 avril 1805, à Bailleul (Nord). Destiné à la magistrature par ses parents, il fit ses premières études à Douai. Dès son enfance il avait manifesté les plus heureuses dispositions pour la musique, qu'on lui avait fait apprendre. Il profita de son séjour à Paris, où on l'envoya faire son droit, pour prendre des leçons de composition du savant professeur Reicha, et à son retour à Douai il continua ses études de contre-point et de fugue, tout en faisant son stage d'avocat. Déjà M. de Coussemaker s'était fait remarquer par diverses compositions qui attestaient des connaissances que l'on rencontre rarement chez un amateur; mais les études auxquelles il s'était livré jusque là n'étaient encore que les préliminaires de travaux plus sérieux. Désireux de connaître cet enchaînement de faits, cette suite de transformations nécessaires à l'intelligence des principes de notre système musical moderne, il rassembla autour de lui les anciens ouvrages sur la théorie et l'histoire de la musique, et ne recula devant aucun des obstacles que présentent ces arcanes de l'art. Le premier résultat de ses méditations fut la publication de son *Mémoire sur Huchald*, moine de l'abbaye de Saint-Amand, dont les traités représentent l'époque de l'introduction de l'harmonie, ou du moins les premières traces des règles écrites sur cette matière. Depuis lors M. de Coussemaker n'a cessé de consacrer les loisirs que lui laissent les fonctions qu'il occupe dans la magistrature et dans l'administration départementale à d'importants et consciencieux travaux, qui lui ont assigné une des premières places parmi les savants qui se sont occupés d'archéologie musicale. La fortune cette fois s'est du moins montrée clairvoyante en permettant à M. de Coussemaker de payer aux progrès des sciences et des arts d'aussi utiles tributs. M. de Coussemaker est membre de la Société d'Archéologie de Paris, de l'Académie royale de Belgique et d'un grand nombre de sociétés savantes de France et de l'étranger. Il a publié : *Mémoire sur Huchald et sur ses traités de musique, suivi de recherches sur la notation et sur les instruments de musique*; in-4° de 216 p., 21 planches, Paris, Techener, 1841; — *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et des autres villes du département du Nord*; in-8° de 180 pages, plus 41 pages de musique, Paris, Techener, 1843; — *Essai sur les instruments de musique au moyen âge*, dans les *Annales d'Archéologie* de M. Didron; non terminé; — *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*; in-4° de 374 pages, 38 pages de facsimilés, 44 pages de musique, Paris, Victor Didron, 1852 : cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres; — Divers opuscules relatifs à l'histoire et à l'archéologie. — M. de Coussemaker a écrit en outre des ouvertures, des chœurs, des airs, deux messes avec accompagnement d'orchestre, des morceaux à 4 parties sans accompagnement, des romances, dont plusieurs ont été gravées, de 1828 à 1836, un traité d'harmonie et un traité de contre-point et de fugue, qui sont encore inédits.

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Documents inédits.

* **COUSSER**. *Voy.* KUSSER.

* **COUSSIN** (*J.-A.*), architecte français, né à Paris, mort vers 1846. Élève de l'Académie, il remporta le 1er grand prix d'architecture. Ses principaux travaux sont : la restauration de l'hôtel de Bouillon, sur le quai Voltaire, à Paris, et celle d'une partie de l'hôtel du prince d'Aremberg, à Bruxelles; la construction de plusieurs maisons de ville et de campagne et du monument funéraire de la famille Daru, dans le cimetière du nord. Il fut un des architectes de l'abattoir du faubourg Montmartre. Il a publié un ouvrage intitulé : *Le Génie de l'Architecture*; 1836, 2e édition, 1 vol. in-4°

Son fils (*Louis-Ambroise*), architecte et élève de son père, né à Paris, en 1798, a dessiné les planches du *Génie de l'Architecture*, dirigé les travaux de construction du village de Bellevue près Paris, et a publié, avec M. Tardieu, une nouvelle édition et traduction de *Vitruve* par Perrault, revue sur le texte, et augmentée de nouvelles notes. GUYOT DE FÈRE.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Brunet, *Manuel du Libraire*. — *Statistique des Beaux-Arts*.

* **COUSSORD** (*Claude*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Valdensium ac quorumdam aliorum Errores, quæ nunc vigent hæreses continentes*; Paris, 1548, in-8°; en français, sous ce titre : *La Doctrine des Vaudois représentée par Cl. Seissel et Cl. Coussord, avec des notes par Jacques Cappel*; Sedan, 1618, in-8°.

Catalogue de la Bibl. impér.

COUSTANT (Dom *Pierre*), théologien français, né à Compiègne, en 1654, mort à Paris, le 18 octobre 1721. Il prit l'habit de bénédictin en l'abbaye de Saint-Rémy de Reims, le 17 juin 1672, fut prieur de Nogent-sous-Coucy, et devint

doyen de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris. Il fut employé à l'édition des ouvrages de saint Augustin et à la traduction de saint Hilaire. « C'était, disent ses biographes, un homme fort intelligent et fort expérimenté dans cette sorte d'étude, et qui avait une industrie toute particulière pour reconnaître non-seulement les pièces entièrement supposées, mais encore les additions et les gloses insérées mal à propos dans le texte de certains traités, que les anciens copistes prenaient autrefois la liberté d'ajouter de leur autorité, sous le prétexte d'éclaircir et d'expliquer la pensée de l'auteur. » Commentateur des Pères, dom Coustant en prit les maximes pour règle de conduite. Sa charité était grande : il aimait non-seulement les pauvres, mais la pauvreté; et dans les hivers les plus rigoureux, il ne se chauffait jamais. On a de lui : *Appendix tomi quinti Operum sancti Augustini complectens sermones supposititios;* — *Appendix tomi sexti Operum sancti Augustini continens subdititia opuscula;* — *Sancti Hilarii, Pictavorum episcopi, Opera, ad manuscriptos codices gallicanos, romanos, belgicos, necnon ad veteres editiones castigata;* Paris, 1693, in-fol.; — *Vindiciæ manuscriptorum codicum a R. P. Bartholomeo Germon impugnatorum, cum appendice;* Paris, 1706, in-8°; — *Vindiciæ manuscriptorum codicum confirmatæ;* Paris, 1715, in-8°; — *Epistolæ Romanorum Pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, a sancto Clemente ad Innocentium III, quotquot reperiri potuerunt*, etc., *tomus primus, ab anno* 67 *ad annum* 440; Paris, 1721.

Dom Mopinot, *Éloge de dom Coustant*, dans le *Journal des Savants* — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, n°s 8313, 29462 et 29473. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

COUSTARD DE MASSY (*Anne-Pierre*), homme politique et poëte français, né à Léogane (île Saint-Domingue), en 1741, guillotiné à Paris, le 7 novembre 1793. Il entra au service dans les mousquetaires, et devint lieutenant des maréchaux de France. En 1789 il fut élu président du club des Jacobins à Nantes, où il habitait, commandant de la garde nationale de cette ville, puis député de la Loire-Inferieure à l'Assemblée législative. Il y proposa la détention, dans leurs départements respectifs, des prêtres réfractaires; fit décréter en 1792 une fédération à Paris, et provoqua la formation d'un camp de vingt mille hommes destinés à agir contre la cour. Le 10 août, pendant que l'on se battait encore aux Tuileries et que le peuple demandait la déchéance de Louis XVI, Coustard causait avec ce prince, réfugié dans la tribune du *Logographe;* il le quitta pour voter contre lui, pensant, comme Vergniaud, que ce vote sauverait la vie du roi et celle de sa famille. Coustard fut envoyé à l'armée du Nord annoncer la décheance. Réélu député à la Convention, il y vota, en janvier 1793, la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Nommé ensuite commissaire à Nantes, il y ordonna des indemnités pour les habitants qui avaient souffert des pillages de la part des Vendéens. Coustard se prononça avec énergie contre les proscriptions des 31 mai, 1er et 2 juin 1793. Sur la proposition de Marat, il fut décrété d'accusation le 18 juillet suivant, comme propageant l'esprit de résistance dans les corps administratifs de la Loire-Inférieure. Ses commettants le justifièrent, et lui donnèrent un asile. Le 3 octobre suivant, Coustard, sur le rapport d'Amar, fut de nouveau frappé d'accusation avec les girondins retirés en Bretagne. Il échappa quelque temps aux poursuites dirigées contre lui; mais Carrier ayant découvert sa retraite, le fit arrêter et l'envoya à Paris. Traduit au tribunal révolutionnaire, Coustard fut condamné le même jour que le duc d'Orléans et conduit au supplice dans la même charrette que ce prince. On a de Coustard : *L'Éventail*, poëme, trad. de l'anglais de Gray; Paphos, 1768, in-12; — *La Foire Saint-Ovide*, drame satirique; Madrid, 1758, in-8°.

Petite Biographie des Conventionnels. — *Biographie moderne*, edit. 1806. — *Galerie hist. des Contemporains*. — Quérard, *La France litt.*

COUSTEL (*Pierre*), moraliste français, né à Beauvais, le 20 octobre 1621, mourut dans la même ville, le 16 octobre 1704. Il fit ses études à Paris, et entra comme professeur de seconde au collége de Beauvais. Il se retira ensuite à Port-Royal, d'où il sortit avec l'autorisation d'Arnauld, évêque d'Angers, pour voyager en Italie. Le cardinal Guillaume Égon, prince de Furstemberg, le choisit pour faire l'éducation de ses neveux. Coustel passa ensuite plusieurs années au collége des Grassins, à Paris, et vint finir ses jours à Beauvais, dans l'étude et la retraite. On a de lui : *Paradoxes de Cicéron*, avec *notes;* Paris, 1666, in-12 : cet ouvrage parut sous le pseudonyme de *Du Clousel*, anagramme de *Coustel;* — *Les Règles de l'Éducation des Enfants, où il est parlé en détail de la manière dont il se faut conduire pour leur inspirer les sentiments d'une solide piété et pour leur apprendre parfaitement les belles-lettres*, dédiées au cardinal-prince de Furstemberg; Paris, 1687, 2 vol. in-12; réimprimées sous le titre de : *Traité d'Éducation chrétienne et littéraire;* Paris 1749, 2 vol. in-12; — *Sentiments de l'Église et des saints Pères, pour servir de décision sur la comédie et les comédiens, opposés à ceux de la lettre qui a paru sur ce sujet depuis quelques mois;* Paris, 1694, in-12. La lettre refutée était du P. Francesco Caffaro, théatin; elle se trouve en tête du théâtre de Boursault, et séparément, Paris, 1694, in-12. Coustel a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages sur l'éducation et un grand nombre de traductions.

Baillet, *Jugement des Savants*. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — Barbier, *Dict. des Anonymes*, III, 288. — Richard et Giraud, *Biog. sacrée*. — Quérard, *La France litt.*

COUSTELIER (*Antoine-Urbain II*), éditeur-libraire et littérateur français, mort à Paris, en 1763. Il fut reçu libraire en 1741. On lui doit de belles éditions, aussi exactes qu'élégantes, des principaux auteurs latins : *Virgile*; 3 vol.; *Horace*, *Catulle*, *Tibulle et Properce*; *Lucrèce*, avec fig.; *Phèdre*, id.; *Perse, Juvénal, Martial*, 2 vol.; *Jules César*, 2 vol., fig.; *Cornelius Nepos*, fig.; *Salluste*, id.; *Velleius Paterculus*, id.; *Eutrope*, id. Ces dix-sept volumes ont été publiés *format Coustelier* (grand in-12, petit in-8°). Il est l'auteur de : *L'heureuse Faiblesse*; Paris, 1736, in-12; — *Histoire d'un homme monstrueux*; in-12; — *Lettres d'une Demoiselle entretenue à son Amant*; Cologne (Paris), 1749, in-8°; *Lettres de Montmartre*, par Jeannot Georgin; Londres, 1750, in-12 : d'après Jamet le jeune, Nicolas Jouen eut part à cet écrit; — *Petites Nouvelles parisiennes*; Cologne (Paris), 1750, in-8° et in-18; — *La Rapsodie galante*; Londres, 1750, in-12; — *Lettres* publiées sous le pseudonyme de *la Fillon*; Cologne (Paris), 1751, in-12; — *Lettres d'un Français à un Anglais*; 1755, in-12; — *Le Petit Parisien*, almanach, 1757, in-18.

Son père COUSTELIER (*Antoine-Urbain Ier*), petit-fils de *François Ier*, reçu libraire en 1654, a imprimé la collection des anciens poëtes français en 10 vol. in-12.

COUSTOU, famille française qui a fourni des sculpteurs de premier ordre.

COUSTOU (*Nicolas*), célèbre sculpteur français, né à Lyon, le 9 janvier 1658, mort le 1er février 1733. Il apprit de son père, sculpteur en bois, les premiers éléments de son art; à l'âge de dix-huit ans il vint à Paris, et entra à l'école de Coysevox (*voy.* ce mot), son oncle, qui présidait alors l'Académie de Peinture et de Sculpture. Le jeune Coustou, mieux dirigé, fit de rapides progrès, et à l'âge de vingt-trois ans il obtint le grand prix de sculpture. Colbert, ce Mécène des arts, avait, en 1667, acheté au nom du roi un palais à Rome, où les jeunes artistes qui avaient remporté le grand prix dans les concours de l'Académie de Paris étaient entretenus et pensionnés aux frais du roi. Coustou alla donc dans la métropole des arts perfectionner son génie facile et abondant. C'est là qu'il étudia les débris sublimes de l'antiquité et les productions admirables de Michel-Ange; mais quoiqu'il devint un des plus habiles statuaires de son temps, on ne peut pas dire qu'il ait beaucoup profité de son séjour à l'École française de Rome. Ainsi que tous les pensionnaires, il apportait dans la ville des beaux-arts des principes puisés à une source impure, et la vue de tous les chefs-d'œuvre ne suffit pas pour détruire les fausses impressions qu'il avait reçues auparavant. Les succès de Coustou devinrent bientôt rapides; comme il exécutait avec une incroyable facilité, le nombre de ses productions frappait d'étonnement les témoins de ses travaux. Il devint homme de vogue, et fut reçu membre de l'Académie en 1693. Parmi ses nombreux ouvrages, on a remarqué deux statues colossales de neuf pieds représentant *La jonction de la Seine et de la Marne*, qui se trouvent actuellement au jardin des Tuileries : ce sont ses deux plus beaux titres à la gloire. Si ses statues n'ont point toute la sévérité, tout le grandiose de l'antique, on est forcé de reconnaître dans le ciseau souple de Coustou une morbidesse, une suavité, qui charment la vue et sont bien faites pour désespérer la main la mieux exercée.

Nous ne pouvons donner ici une notice complète des ouvrages de Coustou : ils sont assez nombreux pour avoir fourni matière à un volume publié à Paris, en 1737, par Cousin de Contamine, son historiographe. Nous nous contenterons de citer les plus remarquables et d'indiquer le système qui a sous cesse présidé à son travail. Nous parlerons entre autres du groupe représentant une *Descente de croix*, destiné à orner le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, ouvrage exécuté à l'occasion de la cérémonie du vœu de Louis XIII. C'est là que Coustou a jeté tout ce que son âme avait de chaleur et de sentiment. La scène offrait tout le pathétique, toute l'animation que peut exprimer la sculpture; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire que l'artiste avait outrepassé les bornes de l'art du statuaire et était tombé dans une erreur grave en voulant représenter en relief une scène qui a besoin de toutes les ressources de la peinture; erreur commune à beaucoup de sculpteurs de cette époque. Nicolas Coustou, aidé de plusieurs sculpteurs de son temps et de son école, fabriqua presque toutes les statues qui devaient orner les jardins de Versailles, de Marly et des Tuileries. Son nom, souvent lu et répété dans les endroits les plus fréquentés du public, conserve encore une partie de l'éclat dont il brillait au siècle de Louis XIV; c'est que ses ouvrages sont peut-être les traditions les plus exactes de son siècle, c'est que dans leur allure, dans leur air, dans leur aspect de grandeur et de nonchalance, on lit mieux que partout ailleurs les mœurs et le caractère d'une cour qui offrait un si singulier mélange de bon et de mauvais goût, de grandeur et de servilité, de force et d'indolence.

Coustou mourut à l'âge de soixante-quinze ans, chancelier et recteur de l'Académie de Peinture et de Sculpture. Il laissa inachevé un bas-relief en médaillon représentant le passage du Rhin, qui fut achevé par son frère. [*Enc. des G. du M.*]

Cousin de Contamine, *Éloge hist. de M.* (*Nic.*) *Coustou l'aîné*; Paris, 1737, in-12.

COUSTOU (*Guillaume*), sculpteur français, frère du précédent, né à Lyon, en 1678, mort à Paris, le 22 février 1746, suivit la même carrière que son aîné, et annonça bientôt devoir le surpasser; mais son caractère libre et indépendant lui fut longtemps nuisible, à une époque où le des-

potisme régnait dans toutes les classes de la société en France. Il obtint aussi le prix de sculpture, et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Inhabile aux souplesses, aux petites complaisances, il ne profita pas longtemps du privilége académique, et déserta une école où il ne pouvait vivre et travailler à sa manière. Sans ressource et sans asile, il erra longtemps dans Rome, prêt à mourir de faim, lui, artiste doué d'une âme forte, lui destiné à égaler peut-être les chefs-d'œuvre dont il était environné. Dans son désespoir, il avait pris le parti d'aller à Constantinople et de s'expatrier à toujours, lorsqu'il rencontra Legros, sculpteur français alors en haute réputation, qui le consola, le prit chez lui et le fit travailler à un ouvrage qu'il était en train d'exécuter. Coustou reprit courage, fit de l'art pour le compte de son nouveau patron et puis pour le sien. Il obtint bientôt le plus beau triomphe réservé à un artiste : il réussit malgré l'envie, sans fléchir le genou, sans courber la tête, et força ses ennemis à reconnaître son génie. Dès que l'Académie le reçut dans son sein, il vit pleuvoir sur lui les faveurs de la fortune. Peut-être dut-il sa nomination à son frère, peut-être aussi dut-il s'engager à recevoir les bons avis des grands maîtres de son temps et consentir à exécuter un ou plusieurs dessins de Lebrun, premier peintre du roi; car, on le sait, Lebrun avait alors le monopole des travaux à exécuter, et même, par autorité supérieure, il en dictait le sujet, la forme et le goût. Coustou, qui avait été trop longtemps malheureux, s'était aperçu qu'il ne pouvait plus fronder les hommes sans s'exposer à manquer de travaux et à mourir de faim. D'ailleurs, il était père de famille, et ne pouvait plus mener sa vie d'artiste, vie toute de caprice et d'indépendance. Cependant, bien qu'il se soit vu sans cesse obligé de modérer la chaleur de son exécution et de suivre la route qui lui était tracée, on reconnaît encore dans ses ouvrages toute la verve d'une tête puissante, toute la force d'un génie supérieur. Son travail était plus vif, plus serré que celui de son frère; son dessin peut-être moins gracieux, mais plus consciencieux et plus sévère.

Sous le ciseau laborieux de Guillaume Coustou on vit naître les groupes en marbre de *L'Océan* et de *La Méditerranée*, destinés à décorer le tapis vert du jardin de Marly; la statue colossale du *Rhône*, qu'on voit à Lyon; celles de *Bacchus*, de *Minerve*, d'*Hercule*, de *Pallas*, et un grand nombre de bas-reliefs. Bien que ces ouvrages se ressentent un peu de la facilité et de l'exubérance de son génie, ils portent tous une empreinte de vigueur et de supériorité. On a remarqué très-judicieusement avec quel art il disposait le plus ou moins de saillie de ses bas-reliefs, de manière à isoler, à réserver les figures principales et à sacrifier les accessoires. Mais les deux morceaux qui sans contredit assurent le plus de réputation à Guillaume Coustou sont les deux fameux groupes d'*écuyers* placés à l'entrée de la grande allée des Champs-Élysées de Paris, et qu'on voyait à Marly avant la Révolution : ces deux ouvrages sont les plus complets et les derniers sortis de sa main. Il semble que l'artiste ait voulu recueillir à un âge très-avancé tout ce qu'il lui restait de chaleur dans l'âme pour faire un dernier et sublime adieu à un art qu'il avait si bien compris. Le dessin des figures et des chevaux est plein d'énergie et de caractère; la nature y est sévèrement étudiée, et la pensée y est accusée avec noblesse et fierté dans les moindres détails. De près les contours sont âpres et sauvages, comme le sujet le commandait; mais à la distance où les groupes devaient être placés ils n'ont plus qu'un mouvement de force et de hardiesse calculé avec un art infini.

Le caractère de Guillaume Coustou se lit dans tous ses ouvrages. Il est fier, énergique, brusque et sauvage parfois. On connaît sa réponse à un stupide financier qui lui demandait de lui faire un magot chinois : « Je le veux bien, lui dit Coustou, si vous voulez me servir de modèle. » Un jour, une personne lui ayant dit intempestivement qu'elle eût préféré voir roides et tendues les rênes tenues par un de ses écuyers, Coustou lui répondit en souriant : « Si vous étiez venu un peu plus tôt, vous eussiez vu les brides telles que vous le désirez; mais ces chevaux-là ont la bouche si tendre que cela n'a duré qu'un clin d'œil. »

COUSTOU (*Guillaume*), sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, en 1716, mort dans la même ville, le 13 juillet 1777. Destiné à la la même carrière que son père et son oncle, il soutint avec honneur l'éclat d'un nom aussi célèbre dans les arts. Il obtint le grand prix de sculpture, et alla à Rome étudier comme pensionnaire du roi. On le reçut à l'Académie en 1742; en 1746 il fut nommé professeur, et plus tard recteur et trésorier. Il avait sans doute reçu de la nature des dons aussi précieux que son père; mais il se laissa trop aller à une route toute frayée, à un succès trop facile près du public, qui l'associait d'avance à la gloire de la famille dont il était l'héritier. Il ne fut que la pâle copie de ses maîtres, dont il adopta entièrement la manière; et puis, on le sait, à cette époque déjà le temps des grandes choses s'en allait et les traditions du grand siècle s'effaçaient; on songeait plus aux plaisirs qu'aux beaux-arts : de là insouciance générale, assoupissement, découragement universels; et si l'on découvrait quelque sympathie pour les arts dans le cœur de quelque grand personnage de cette époque, c'était chez un prince étranger, qui profitait du sommeil de ses voisins pour s'élever sur leurs ruines et rattacher à son nom toutes les gloires délaissées : c'était chez Frédéric de Prusse, qui tira Coustou, ainsi que beaucoup d'autres, de

l'inaction ; ou bien encore chez la maîtresse du roi, Mme de Pompadour, qui, toute-puissante alors, semblait avoir échangé sa quenouille contre le sceptre de son royal amant : elle fit exécuter à Coustou une statue d'Apollon pour orner le parc de son château de Bellevue. Dans un temps de progrès, où la jalousie et l'émulation empêchent de dormir la jeunesse, G. Coustou, avide de gloire, aurait pu mériter le nom de grand statuaire ; mais il vivait, ou plutôt il sommeillait, avec les artistes de son temps, et faisait exécuter ses ouvrages par de jeunes sculpteurs sans fortune, dont le talent était peut-être supérieur au sien. Ainsi, il est certain qu'un sculpteur nommé Dupré exécuta en entier le fronton de Sainte-Geneviève, qui avait été commandé et qui fut payé à Coustou.

Au moment d'une grave maladie, M. d'Angivilliers lui apporta, pour lui causer une heureuse surprise, le cordon de Saint-Michel, et l'empereur Joseph II vint lui faire une visite. En effet, sa santé parut se rétablir pendant quelque temps; mais enfin il succomba, à l'âge de soixante-et-un ans. [M. Lessore, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon.* — D'Argenville, *Vies des Architectes et des Sculpteurs.*

COUSTUREAU (*Nicolas*), sieur de La Saille, biographe français, mort en 1596. Il était président en la chambre des comptes de Bretagne et intendant général du duc de Montpensier. On a de lui : *Vie de Louis de Bourbon, dit le Bon, premier duc de Montpensier, souverain de Dombes, depuis* 1536 *jusqu'en* 1579. Cet ouvrage a été revu et publié par Jean Du Bouchet ; Rouen, 1642, in-4°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, II, édit. Fontette.

* **COUSU** (*Jean*), musicien français, vivait en 1632 ; il fut successivement chantre de la Sainte-Chapelle à Paris, directeur du chœur de l'église de Noyon et chanoine de Saint-Quentin. On a de lui : *La Musique universelle, contenant toute la pratique et toute la théorie.* Cet ouvrage, dont on ne possède que la première partie, est, suivant Fétis, le plus méthodique et le plus utile pour la pratique qu'on ait écrit dans toute l'Europe pendant le dix-septième siècle. D'après Boisgelou, il n'existe que deux exemplaires imparfaits de l'ouvrage de Jean Cousu. La partie connue est divisée en trois livres : le premier renferme quarante-quatre chapitres ; il est relatif aux principes de la musique, aux proportions et à la notation. Ces choses sont exposées et expliquées avec une lucidité remarquable. Le deuxième livre, divisé en cinquante-neuf chapitres, traite du contre-point simple. Toutes les règles de l'art d'écrire en musique y sont parfaitement établies, et sont expliquées par de bons exemples de deux à six parties. Cousu est le plus ancien auteur qui ait parlé des successions de quintes et d'octaves cachées ; il fait à ce sujet de bonnes observations Le chapitre 53 est remarquable ; il a pour titre : *Quel sentiment les anciens ont eu de la quarte ; quelle estime en font à présent les modernes ; monstrer par autorités, par raisons, et par exemples, qu'elle est une consonnance parfaite, et enseigner la manière de la pratiquer dans le contre-point, en toutes les façons possibles.* Cousu donne à l'appui de son assertion une *fantaisie* rapportée par Kircher, sous le titre de *Phantasia in favorem quartæ.* C'est un morceau bien fait. Le troisième livre est un traité *Des cadences terminées par octave ou par unisson* : il est interrompu au trente-deuxième chapitre.

Mss. de la Bibliothèque impériale. — Mersenne, *Harmonie universelle.* — Forkel, *Allgemeine Litteratur der Musik*, 167. — Le père Caffiaux, *Histoire de la Musique.* — Kircher, *Musurgia*, l. VII, ch. 7, p. 627-634. — Fétis, *Biographie générale des Musiciens.*

COUSTURIER. *Voy.* Couturier.

* **COUTAN** (*Amable-Paul*), peintre français, né à Paris, en 1792, mort le 29 mars 1837. Élève de Gros, il remporta le premier grand prix de peinture historique en 1827. La même année il avait exposé au salon un tableau remarquable, ayant pour sujet : *Jésus-Christ portant sa croix*, tableau qui est aujourd'hui dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. A Rome, entre autres ouvrages, il fit une étude d'*Alcyone et Céix*, qu'on voit au musée du Luxembourg. De retour à Paris, il exécuta *Le Génie des Arts*, figure allégorique, dans la quatrième salle du conseil d'État, au Louvre ; et quelques sujets peints sur place dans l'église Notre-Dame-de-Lorette ; puis, en 1835 et 1836, une *Visitation* et les *Funérailles d'Hippolyte*. Dans le concours pour le tableau du *Serment de Louis-Philippe*, destiné à la Chambre des Députés, ce fut son esquisse qui obtint la préférence ; mais une mort prématurée arrêta le cours des succès de cet artiste, dont les tableaux, d'un beau style, sont largement exécutés. Guyot de Fère.

Nagler, *Neues allg.-Künstl. Lexic.* — *Journal des Beaux-Arts*, 1837-1837.

* **COUTANCEAU** (*Godefroy-Barthélemy-Ange*), médecin français, né à Rennes, le 28 décembre 1775, mort à Paris, le 25 juin 1837. Il servit dans la chirurgie militaire, et publia une *Notice sur les fièvres pernicieuses qui ont régné epidémiquement à Bordeaux en* 1805 ; Paris, 1809, in-8°. — *Révision des nouvelles doctrines chimico-physiologiques, suivies d'expériences sur la respiration* ; Paris, Maradon, 1814, in-8°.

M. de Kerdanet, *Biographie bretonne.*

* **COUTARD** (*Louis-François*, comte), général français, né à Ballon (Sarthe), le 19 février 1769, mort le 21 mars 1852. Après avoir successivement servi comme simple soldat dans le régiment de Bresse (1787), dans le 1er bataillon des volontaires de la Sarthe (1792) et dans la garde constitutionnelle du roi Louis XVI, Cou-

tard, libéré par suite du licenciement de cette garde (30 mai 1792), rentra en qualité de capitaine dans le bataillon de la Sarthe, qui devint 73e de ligne. Désigné pour faire partie de l'armée d'Italie, il se distingua à l'assaut d'Ortonomare, à la bataille de la Trebia, où il fut dangereusement blessé, ainsi qu'au siége de Gênes (1800), où, à la tête de 150 hommes déterminés, il s'empara à la baïonnette des retranchements élevés par les Autrichiens sur la montagne des Deux-Frères. La manière brillante dont il se comporta, tant à l'armée des Grisons qu'à celle des côtes de l'Océan, ayant attiré sur lui l'attention du premier consul, ce dernier le nomma (1803) colonel du 65e régiment de ligne et chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur peu de temps après. Prisonnier de guerre à la suite de la capitulation de Ratisbonne, mais bientôt rendu à la liberté, il fut replacé à la tête du 65e et envoyé aux armées d'Espagne et de Portugal. Devenu général de brigade (6 août 1811) et créé baron de l'empire, il passa au deuxième corps de la grande armée, combattit et fut blessé à Wilna, et rendit les plus grands services lors de sa retraite. Mis en disponibilité le 29 janvier 1813, le général Coutard, qui avait été successivement chargé des commandements des départements de la Gironde, des Basses-Pyrénées et de Rochefort, reçut de Louis XVIII le grade de lieutenant général (15 novembre 1814), et fut appelé (2 juin 1815) au commandement des gardes nationales de Lille. Désigné pour siéger au tribunal qui, le 19 juillet 1816, condamna à mort le général Mouton-Duvernet, Coutard reçut quelque temps après le titre de comte (24 janvier 1816), et obtint les commandements des 3e et 13e divisions militaires (1817). Il fut appelé le 1er janvier 1822 à remplacer le général Defrance dans le commandement de la ville de Paris, poste qu'il occupait lors de la révolution de juillet 1830. Mis en disponibilité (le 4 août suivant), il obtint sa retraite le 26 août 1831, et ne reparut plus sur la scène politique. A. S....Y.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Biog. des Contemp.* — *Annuaires militaires.* — *Biog. des Hommes du Jour.*

COUTEL (*Antoine*), seigneur de Monteaux, poètre français, né à Paris, en 1627, mort à Blois, en 1692. Il fit imprimer à Blois un volume, intitulé *Promenades;* c'est un recueil de stances, de sonnets, d'élégies, de vers latins, de récits allégoriques fort ennuyeux. Tout cela est extrêmement médiocre. Le nom de Coutel serait plongé dans l'oubli le plus profond, sans une petite circonstance qui l'a fait remarquer. En 1735, un lecteur intrépide (il faut du courage pour lire Coutel) découvrit une analogie des plus frappantes entre un des fragments des *Promenades*, intitulé *L'Indolence*, et l'idylle si connue de madame Deshoulières *Les Moutons;* la ressemblance était telle, qu'il fallait nécessairement que l'auteur d'une de ces deux pièces eût connu l'autre. Quel était le plagiaire? Une vive et longue controverse engagée à cet égard n'a pu amener de solution. Les vers de Coutel, publiés vers 1661, sont bien moins agréables que ceux de l'idylle, qui est datée en 1674; plusieurs critiques ont pensé qu'avant d'être imprimée cette idylle avait couru le monde à la suite de quelques lectures de salon, et que Coutel se l'était attribuée; mais sa mémoire l'avait mal servi, ou bien il avait voulu déguiser son larcin en faisant quelques changements malheureux. D'autres écrivains ont pensé, au contraire, qu'il n'était pas probable que Coutel eût voulu gâter à plaisir les vers qu'il dérobait. N'est-il pas plus naturel de supposer que madame Deshoulières, trouvant une pièce d'un auteur fort peu connu et imprimée en province, l'ait regardée comme de fort bonne prise, et l'ait corrigée avec goût, afin de se l'approprier? C'est un de ces petits problèmes tels que l'histoire littéraire en offre parfois et qu'on chercherait vainement à résoudre d'une façon définitive. G. BRUNET.

Mercure suisse, avril 1736. — D'Artigny, *Mémoires*, t. V. — Fréron *Année littéraire*. — Aimé Martin, *Bulletin du Bibliophile*, 3e série, n° 2247, et *Catalogue de sa bibliothèque*, 1847, n° 443. — Lemontey, *Notice sur madame Deshoulières*. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 604. — Sainte-Beuve, *Notice sur madame Deshoulières*; *Portraits de Femmes*, p. 347.

***COUTELLE** (*Jean-Marie-Joseph*), ingénieur français, né au Mans, en 1748, mort dans la même ville, le 20 mars 1835. Dès l'enfance il montra beaucoup de goût pour la physique. La brillante découverte de Franklin sur l'électricité attira surtout son attention; et il plaça sur la maison de son père le premier paratonnerre qu'on ait vu dans la ville du Mans. Il n'étudia pas avec moins d'ardeur la découverte de Montgolfier, et chercha les moyens de perfectionner les aérostats. Si les essais qu'il fit dans ce but n'eurent pas de grands résultats scientifiques, ils lui rendirent la pratique des aérostats très-familière. Ce fut sur lui que le comité de salut public jeta les yeux pour commander la compagnie d'aérostiers qui devait faire partie de l'état-major de l'armée de Sambre et Meuse. Sans rendre tout à fait les services qu'on attendait d'eux, les aérostiers de Coutelle se distinguèrent en plusieurs occasions, et particulièrement à la journée de Fleurus. On ne tarda pas à reconnaître que ce moyen d'observer la position de l'ennemi était coûteux, incommode et souvent impraticable. Les étrangers ne l'adoptèrent pas, et les Français y renoncèrent. Cependant Bonaparte emmena Coutelle en Égypte; mais celui-ci, dont tout le matériel avait été détruit à la bataille d'Aboukir, dut se contenter, comme ses collègues de l'Institut du Caire, d'étudier les antiquités de l'Égypte. A son retour de cette expédition, il fut nommé colonel, et après le 18 brumaire il devint inspecteur aux revues. Mis à la retraite en 1816, il se retira au Mans, où il passa le reste de ses jours. On a de lui : une brochure intitulée : *Sur l'emploi des aérostats*

aux armées de Sambre et Meuse et du Rhin, publié en 1794, et deux mémoires insérés dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte, savoir : *Sur la topographie du Sinaï... les mœurs, les usages, l'industrie des habitants*; — *Observations météorologiques faites au Caire en* 1799, 1800 et 1801.

Documents particuliers. — Dagoneau, *Notice sur M. Coutelle*; Le Mans, 1836.

COUTHON (*Georges*), homme politique français, né en 1756, à Orcet (petit village de l'arrondissement de Clermont), mort le 28 juillet 1794. Dans sa première jeunesse, il fut élevé chez un procureur à Riom; lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il fut reçu avocat à Clermont, en 1785; il s'y fit remarquer par la douceur et la politesse de ses manières, son caractère bienveillant et serviable; son langage était clair, précis et persuasif. Il acquit ainsi une bonne position; et lorsqu'en 1787 on forma une assemblée provinciale en Auvergne, il fut un des avocats qui formaient le conseil de l'assemblée du tiers état. Il donnait des consultations gratuites aux pauvres, et soignait les intérêts des établissements charitables. En 1789, lorsque survint la révolution, Couthon jouissait déjà d'une assez grande popularité, qui s'augmenta encore par la manifestation de ses opinions patriotiques et libérales : il fut élu premier officier municipal et président du tribunal. Pendant les deux premières années de la révolution, il se montra raisonnable et modéré; les libertés qu'on venait de conquérir semblaient lui suffire, et nul esprit de parti ne l'animait encore. Peu à peu il s'échauffa; le désir de conserver la faveur populaire et d'obtenir des succès ou de l'influence dans le club jacobin qui s'était formé le poussa plus avant; après la fuite de Varennes, on le vit, à la suggestion de madame de Genlis, qui se trouvait alors en Auvergne, proposer et faire adopter une adresse pour demander à l'Assemblée constituante la déchéance du roi. Toutefois, l'importance de Couthon n'était pas encore assez grande pour qu'on songeât à l'élire député à l'Assemblée législative. Il usa d'adresse pour obtenir les suffrages. Sa santé était devenue déplorable. Trois ans auparavant, ayant passé dans un lieu très-humide une nuit entière, en attendant l'occasion de s'introduire chez une femme qu'il aimait, il avait été pris de douleurs qui, malgré beaucoup de remèdes et de ménagements, ne cessèrent pas de s'accroître; il était alors à peu près paralytique, et semblait menacé d'une fin prochaine. Lorsqu'il se présentait aux électeurs et leur demandait d'accorder à un mourant la consolation d'espérer que cette palme ornerait son tombeau, chacun, touché de cette physionomie jeune et souffrante, de cette voix douce et affaiblie, ne savait pas se refuser à cette sollicitation. Il fut élu, et même avec faveur. Dès le premier jour de l'Assemblée législative il prit rang parmi les plus révolutionnaires; ce fut lui qui s'indigna contre « l'insolent fauteuil » où, à la séance d'ouverture, s'était assis un roi déjà trop découronné. Pendant le court intervalle qui sépara le commencement de la session des funestes journées du 20 juin et du 10 août, le langage et la conduite des girondins furent d'une telle violence qu'aucun jacobin ne pouvait la surpasser, de sorte que Couthon semblait et croyait sans doute être des *leurs*. Le soin de sa santé le conduisit en Flandre, aux eaux de Saint-Amand, où il fut en rapports habituels avec Dumouriez, qui commandait sur cette frontière. Leurs opinions ainsi que leurs espérances étaient conformes. Il fut élu député à la Convention par l'assemblée électorale de Clermont, à la date du 2 septembre. Dans les premiers temps, il ne s'annonçait pas tel qu'il devint bientôt après. Marat lui inspirait un grand dégoût, il se sentait de l'aversion pour Robespierre; mais la coterie des girondins était dédaigneuse et exclusive. Couthon était assidu aux Jacobins, et ne voulait pas rester en arrière; d'ailleurs, il subissait l'influence et l'entraînement du succès : dès lors il se donna à Robespierre, et dorénavant aucune absurdité, aucune atrocité ne le fit reculer. Lorsqu'au mois de septembre, à l'époque du siége de Lyon, il fut envoyé avec Maignet pour mettre en mouvement contre cette malheureuse ville les provinces environnantes, il arriva dans le département du Puy-de-Dôme, où jusque alors le dur régime révolutionnaire n'avait pas encore commencé, et apporta dans son propre pays, parmi ses compatriotes et ses amis, la levée en masse, les réquisitions et les taxes arbitraires; il installa les comités révolutionnaires, et les prisons s'emplirent de détenus. A Feurs il établit un tribunal révolutionnaire, qui immola beaucoup de victimes. Ce fut lui, plutôt que Dubois-Crancé, qui entra en vainqueur à Lyon et qui préluda aux horreurs que surpassa encore son successeur Collot d'Herbois. Il a laissé d'affreux souvenirs du pouvoir qu'il y exerça; ce fut lui qui entreprit la démolition de la ville; il la solennisa par une sorte de célébration républicaine. Porté sur une litière, il frappa solennellement, avec un marteau d'argent, la façade Bellecour; ce fut lui qui fit venir à Lyon une colonie de quarante jacobins, à qui furent distribués tous les emplois dont il composa les commissions ou tribunaux, et par qui tant de sang fut versé. On se souvient encore des paroles atroces, des refus impitoyables que, d'un ton mielleux, il adressait aux familles désolées, quand elles venaient l'implorer pour la vie d'un père ou d'un mari.

Rentré dans le sein de la Convention, il attacha encore son nom à l'abominable loi du 22 prairial, qui enlevait toute garantie et toute défense aux accusés amenés devant le tribunal révolutionnaire. A cette époque, un peu avant le 9 thermidor, il était attendu en Auvergne, où il avait annoncé son arrivée prochaine; des fêtes étaient ordonnées, un char de triomphe était préparé pour

lui par les autorités révolutionnaires. Les détenus et les honnêtes gens s'attendaient à d'énormes cruautés; on disait, et l'on disait vrai, que Couthon instituerait un de ces tribunaux révolutionnaires ambulants que Robespierre voulait, et que Barrère proposait au comité de salut public; on croyait même que des bourreaux étaient déjà arrivés. Couthon écrivit que son voyage était retardé, que la république était en péril, que la discorde régnait dans les comités du gouvernement, que Robespierre était calomnié, que la crise approchait: qu'ainsi il ne pouvait songer à s'éloigner, et qu'il voulait mourir ou triompher avec Robespierre et la liberté.

Couthon avait bien jugé de la situation: quatre ou cinq jours après la date de sa lettre, dans la séance du 9 thermidor, Robespierre fut vaincu à la Convention et décrété d'arrestation; Saint-Just et Couthon ne se séparèrent point de lui, et furent compris dans le même décret. « Il voulait monter au trône sur les cadavres de ses confrères! » s'écriait Fréron;— « Moi monter au trône! » répondit Couthon en montrant ses jambes désséchées. Délivré pour un instant de prison, il fut porté à l'hôtel de ville, où Robespierre et ses amis siégèrent pendant quelques heures, essayant vainement de soulever le peuple contre la Convention. Lorsque le gendarme Méda eut tiré un coup de pistolet à Robespierre, il rencontra dans un corridor obscur Couthon, porté dans les bras d'un des hommes qu'il avait toujours avec lui, car il ne pouvait faire un pas. Ce porteur, atteint ou effrayé par le pistolet de Méda, laissa tomber son fardeau; Couthon fut foulé aux pieds. On le reconnut, et la foule populaire qui s'était précipitée dans l'hôtel de ville voulut le traîner à la rivière; mais on s'aperçut qu'il vivait encore. Mis sur un brancard, il fut transporté à la Conciergerie. La Convention avait mis hors la loi Robespierre, son frère, Couthon, Saint-Just, Le Bas et toute la nombreuse administration de la commune de Paris; le tribunal révolutionnaire eut seulement à reconnaître l'identité, et le 10 thermidor, vers la fin du jour, les condamnés furent menés à l'échafaud. Le supplice de Couthon fut affreux. Son infirmité, l'impossibilité de se mouvoir, rendirent difficiles les apprêts de l'exécution : pour l'attacher sur la planche fatale, on le fit souffrir tellement, qu'il jetait des cris de douleur; mais la foule était sans pitié, et ses malédictions n'épargnaient point ceux qui n'avaient rien épargné. B — s.

M. de Barante, *Hist. de la Conv. nationale.*

* **COUTINHO** (*Alvaro-Gonzalves*), guerrier portugais, nommé *Magriço* (le Décharné), né dans la deuxième moitié du quatorzième siècle, mort dans le quinzième. Ce personnage presque légendaire, sur lequel se sont singulièrement exercés les critiques portugais, naquit à Villa de Penedono, dans la province de Beira, district de Pinhel; il était fils de Gonsalo Vas ou Vasques Coutinho, septième seigneur de Leomil et de nombreux territoires qu'il tenait de la munificence de Jean Ier, avec le titre de maréchal du royaume. On prétend que le Magriço fut, en 1390, l'un de ces intrépides Portugais qui s'en allèrent à Londres porter un défi en champ clos contre douze chevaliers anglais par lesquels des dames de la cour avaient été outragées. Le duc de Lancastre avait promis qu'à défaut d'autres vengeurs, puisqu'il ne s'en présentait point, il saurait en faire venir de la cour du roi de Portugal, où pendant longtemps lui-même il avait résidé. Une ambassade expresse fut envoyée à ce sujet dans la Péninsule, et Coutinho fut élu chef des douze braves qui partirent immédiatement, avec la permission de Jean Ier, pour aller soutenir une cause qui intéressait désormais l'honneur national. Tous s'embarquèrent, dit-on, dans la ville de Porto, à l'exception de Coutinho, qui voulut cheminer par terre, promettant d'être à Londres en même temps que ses compagnons d'armes. Les aventures qui lui advinrent durant le voyage furent nombreuses, et lorsqu'il apparut dans le champ clos, ses onze compagnons étaient tout prêts à entrer en lice, au grand désespoir d'une des belles Anglaises, qui se voyait sans défenseur. Embrasser les chevaliers portugais, se présenter au roi d'Angleterre et réclamer l'honneur du combat, tout cela, dit la chronique, fut pour le Magriço l'affaire d'un instant. Des récits, malheureusement fort modernes, entrent dans de curieux détails sur ce combat célèbre, consacré désormais par l'admirable épisode de Camoens; mais en nous représentant les douze chevaliers portugais prolongeant la lutte terrible, sans accorder le moindre avantage à leurs adversaires, ils se sont trop montrés poëtes pour réclamer une place dans l'histoire. C'est dans *la Lusiade* qu'il faut lire l'histoire du Magriço et de ses hardis compagnons, dont les noms nous ont été conservés. La légende affirme qu'après le combat, et comme les dames si heureusement vengées présentaient aux chevaliers l'aiguière et le bassin pour se laver, Coutinho refusa un tel honneur, faisant observer que ses mains étaient trop velues pour qu'il permît à des doigts délicats de répandre sur elles une eau parfumée; mais que la belle lady, alléguant sa vive reconnaissance, ne permit pas un tel refus. Ces détails, parfaitement dignes de l'*Amadis* ou du *Palmerin d'Angleterre*, n'ont pas empêché néanmoins un historien sérieux, le comte d'Ericeira, de considérer comme infiniment probable le combat des douze. Faria va plus loin, et affirme avoir eu en sa possession d'anciens documents qui ne laissent point de doute sur ce haut fait. Le portrait du Magriço ornait naguère encore l'ancien palais des rois de Portugal. F. D.

Retratos e elogios dos Varoes e Donas que illustraram a nação Portugueza. — Manoel Severim de Faria, *Europa Portugueza.*

* **COUTINHO** (D. *Luis*), cardinal portugais,

né vers la fin du quatorzième siècle, mort au mois d'avril 1453. C'était le frère du célèbre *Magriço;* il fut élu évêque de Viseu, vers 1440, et envoyé par Alfonse V comme ambassadeur à Rome, où il assista à l'élection de l'anti-pape Félix V. Ce fut sous l'influence de cette autorité illégitime qu'il fut nommé cardinal, en 1443. Devenu évêque de Coïmbre, il assista, comme l'usage le permettait alors, au funeste combat livré le 20 mai 1449 dans la campagne d'Alfarrobeira. Ce fut lui qui bénit le noble infant Don Pedro, lorsque celui-ci succomba percé d'une flèche. — D. Luiz Coutinho accompagna la fille du roi Édouard lorsqu'elle alla se marier en Allemagne avec l'empereur Frédéric III, bisaïeul de Charles-Quint. Promu à l'archevêché de Lisbonne, en 1452, le cardinal ne sut pas conserver la faveur d'Alfonse, et il se retira loin de la cour, dans la solitude de Cintra, pour y chercher, dit-on, quelque soulagement à la lèpre, dont il était attaqué. Les bains thermaux de Santa-Eufemia, qu'on prend dans les montagnes, ne purent le guérir; il mourut à Cintra même, et fut enterré dans le cimetière des lépreux, où on lui éleva un splendide monument.

F. D.

L'abbé de Castro, *O Panorama, jornal literario*, t. VI.

COUTINHO (D. *Francisco*), comte de Redondo, vice-roi des Indes, né au seizième siècle, mort en février 1564. Coutinho appartenait à une famille illustre. Ayant pour origine D. Garcia Rodrigues, l'un des compagnons du comte D. Henrique, il était sixième comte de Redondo. Il arriva à Goa en qualité de vice-roi des Indes durant l'année 1561. Son premier acte, lorsqu'il entra en possession du gouvernement, fut d'expédier pour l'Europe les bâtiments en charge sur lesquels retournèrent à Lisbonne Sebastião de Sá, D. Antonio de Noronha, neveu de l'ex-vice-roi, et D. Ant. de Noronha Catarras; c'était se priver de hautes capacités. Il envoya ensuite au détroit de La Mecque deux petites flottes, mais sans résultats remarquables. Plus tard une flotte de 150 embarcations lui servit plutôt à intimider le zamorin qu'à renouveler les conquêtes. La mauvaise foi du souverain hindou exigea bientôt une démonstration plus énergique; mais on s'étonne comment un homme éclairé, et qui était connu en Portugal par la douceur naturelle de son caractère, put confier le pays de Cambaya à l'un des capitaines les plus cruels dont les annales de l'Inde aient eu à signaler les sanglantes expéditions : les atrocités commises par Domingos de Mesquita déshonorèrent le gouvernement de Coutinho, et plus tard amenèrent une terrible réaction contre les Européens. Une femme hindoue, de la ville de Cananôr, dont Mesquita avait fait assassiner le mari, eut assez d'énergie, dans sa douleur, pour réunir ses compatriotes et les conduire à la vengeance. Le fort qui dominait la ville ne put être pris par cette foule irritée; mais plus de trente embarcations furent embrasées ... l'artillerie portugaise fit un ravag... les Hindous.

La haine des peuples était d... son comble, lorsque D. Ant... arriva à Goa pour prendre le ... trouva l'ancien vice-roi mort ... temps, après avoir exercé l'admi... deux ans et demi. Coutinho ... ardent ami de l'équité, et sa c... moens fut bienveillante.

*D. *João* Coutinho, septième c... et grand-veneur, fils du précéd... vice-roi des Indes. Il partit de Li... 1617, et arriva à Goa le 17 nove... année. Comme son père, il e... guerres formidables dans le Can... nistration fut marquée par un d... désastreux qui faisaient prévoir ... mination portugaise dans les Ind... de Mangalor, surprise par l'en... hommes, qui furent impitoyabl... J. Coutinho n'acheva pas le ten... son gouvernement. Il mourut à ... bre 1619.

F...

Diogo de Couto, *Decadas da Indi...* de Resende, *Tratado dos Vizoreys ...* la Bib. impér. de Paris. — La Clède, ... *tugal*, édit. de M. de Fortia d'Urban...

***COUTINHO** (D. *Gonzalo*), ... gais, né au seizième siècle, mort ... faisant partie de la première no... dès sa jeunesse à l'étude, et il co... vive amitié avec Camoens; il re... grand poëte dans sa délicieuse ha... du Lima. Il s'arracha aux dél... paisible pour passer en Afriqu... verneur, capitaine général d... Maures eurent en lui un redou... plus tard il administra avec ... royaume des Algarves. Il ét... de Vaqueiros et de Santa-Lu... puis il devint conseiller d'État ... Sa plus noble action peut-être ... contre le mauvais goût de l'é... inscrire sur la tombe de Camo... touchante épitaphe qu'on y lis... gnit extrêmement âgé, et mour... Son principal ouvrage est intitu... *Jornada de D. Gonçalo Cou... Masagão e seu governo nell...* in-4°. Il a donné aussi : *Relaçã... cia de D. Gonçalo Coutinho ... de Marialva a que neste rein... miro* (1607) : ce livre est resté... que ses poésies.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lu...*

COUTO (*Diogo* DU), histori... à Lisbonne, en 1542, mort à G... père de Couto avait occupé u... maison de l'infant D. Luis, fr... aussi les premières années du ... passèrent-elles à la cour de c...

même le condisciple de son fils naturel, D. Antonio, le prétendant portugais, qui avait reçu une éducation fort libérale et qui en donna plus d'une fois la preuve durant son séjour à Paris. Couto ne quitta ce prince que pour aller étudier la philosophie dans le couvent de Benfica, où le célèbre Bartholomeo dos Martyres imposait une règle sévère à ses élèves. Couto n'avait que quatorze ans lorsque arriva la fin prématurée de l'Infant D. Luis, ce prince qui protégeait avec une sollicitude si éclairée tous les hommes de quelque valeur. Il s'embarqua résolûment pour les Indes, et pendant huit ans il y prit part à diverses expéditions; quelquefois en compagnie de Camoens, qu'il appelait familièrement son matelot. Ce fut avec le grand poëte qu'il fit voile pour le Portugal. Il y débarqua en 1569; mais il n'y fit pas un bien long séjour, et il retourna aux Indes, ayant cette fois une commission spéciale en récompense de ses services. Une fois fixé à Goa, il s'y maria; mais, ne prenant plus une part active aux expéditions militaires qui se renouvelaient de temps à autre, il poursuivit ses études avec ardeur, et songea à faire connaître les grandes actions dont plus d'une fois il avait été le témoin. Il devint en réalité le continuateur de Barros; et toutefois il sut conserver son originalité. Nommé historiographe en chef des États de l'Inde par Philippe II, il garda, malgré la faveur du monarque espagnol, un cœur vraiment portugais. Chargé officiellement d'écrire l'histoire contemporaine, il dut se résoudre à intervertir l'ordre du grand historien auquel il succédait et à commencer par la dixième décade; mais ce fut précisément ce travail officiel qu'il ne vit jamais paraître. Après avoir obéi aux ordres de la cour, il se réfugia avec enthousiasme dans le passé, et il put donner successivement comme suite à l'*Asie* de Barros les décades IV, V, VI, et VII, qui furent heureusement imprimées durant sa vie. La VIIIme, qui est pour ainsi dire un livre à part, parut en 1676 seulement (1). La moitié de la XIIme avait déjà vu le jour à Paris, en 1645, et elle n'en est pas moins rare parmi nous. La Xme n'a paru qu'à la fin du siècle dernier, avec l'édit. in-8° de Barros; on n'a qu'un fragment de la IXme, et la XIme paraît malheureusement perdue à tout jamais. Le cycle historique embrassé par Couto est d'environ quatre-vingts ans; il commence au gouvernement de Lopo Vas de Sampayo, et se termine à celui de D. Francisco de Gama. Nous donnerons ici dans leur ordre chronologique les diverses publications de Couto au moyen desquelles on complète l'*Asie* de Jean de Barros : *Decada quarta da Asia : dos feitos que os Portuguezes fizeram na conquista e descobrimento das terras e mares do Oriente, em quanto governavam a India Lopo Vas de Sampayo, e parte de Nuno da Cunha*; Lisbonne, 1602, in-fol.; — *Decada quinta da Asia: dos feitos, etc., em quanto governava a India Nuno da Cunha, D. Garcia de Noronha, D. Estevam da Gama e Martim Affonso de Souza*; ibid., 1612, in-fol.; — *Decada sexta da Asia : dos feitos, etc., em quanto governavam a India D. João de Castro, Garcia de Sa, Jorge Cabral e D. Affonso de Noronha*; ibid., 1614, in-fol. Cette VIme décade fut presque entièrement détruite par un incendie; c'est pour cela que la plupart des exemplaires sont privés du titre; on en rencontre cependant quelques-uns qui n'ont pas ce défaut; — *Decada setima da Asia : dos feitos, etc., em quanto governava a India D. Pedro Mascarenhas, Francisco Barreto, D. Constantino, o Conde de Redondo, D. Francisco Coutinho, e Joam de Mendoça*; ibid., 1616, in-fol.; — *Decada oitava da Asia : dos feitos, etc., em quanto governava a India D. Antão de Noronha e D. Luiz de Atayde*; ibid., 1673, in-fol.; — *Cinco livros da decada doze da historia da India tirados a luz pelo Cap. Manuel Fernandes de Villa-Real, cavalleiro fidalgo da Casa do serenissimo D. João IV, rey de Portugal, residente na corte de Paris, e consul da nação Portugueza nos reinos de França*; Paris, 1645, in-fol., sans nom d'imprimeur. Cette précieuse collection, devenue pour ainsi dire introuvable, a été réimprimée durant le siècle dernier sous ce titre général : *Decadas da Asia, que tractam dos mares que descobriram, armadas que desbarataram, exercitos que venceram e das acções heroycas e façanhas bellicas que obraram os Portuguezes nas conquistas do Oriente*; Lisbonne, 1736, 3 volumes in-fol., réimprimés de 1778 à 1788, en 14 tomes petit in-8°, à l'Imprimerie royale de Lisbonne, pour faire suite au Barros. On a joint à cette édition une vie de l'auteur, écrite par M. Severim de Faria et un index étendu. C'est aussi pour la première fois que l'on a suppléé à l'absence de la XIme décade par un extrait de bons auteurs. On y fait remarquer que si la VIIIme et la IXme présentent des imperfections, c'est par l'absence de la division de leur contenu en dix livres, et parce qu'elles ont été composées par Diogo de Couto comme suppléments à celles qui lui avaient fait défaut. Il est bon d'ajouter aussi que dans cette vaste continuation de Barros, le IVme volume de l'édition de 1612 est double, et que les deux tomes diffèrent d'une manière très-notable, parce que l'un est de Barros, l'autre de Couto. Dès l'année 1760, le chevalier d'Oliveyra faisait observer que si les décades X et XI existaient dans plusieurs bibliothèques, où il les avait examinées, elles offraient malheureusement bien des variantes. Il n'y a point de doute qu'avec les progrès apportés de nos jours dans la critique historique, des amélio-

(1) Elle était terminée ainsi que la IXme dès l'année 1614. Ces deux décades furent dérobées dans Goa même à l'auteur, durant une maladie qui laissait peu d'espoir; Couto se vit contraint de les composer de nouveau, mais alors il avait soixante-douze ans, et il ne pouvait écrire que d'après des souvenirs parfois assez vagues. Voy. *Le Panorama*, t. V.

rations notables ne pussent être faites à la dernière édition. Lavanha, qui avait si étrangement édité la dernière décade laissée par Barros, a vivement critiqué la IVme, imprimée par Couto. Le continuateur du grand historien n'en grandit pas moins de jour en jour dans l'estime de ceux qui apprécient à leur juste valeur la bonne foi et la perspicacité. Un des premiers soins de l'Académie de Lisbonne a été de mettre en lumière l'un des meilleurs écrits de Couto, dans lequel les qualités signalées ici se montrent sous une forme ingénieuse; il est intitulé : *Observaçoes sobre as principaes causas da decadencia dos Portuguezes na Asia, escriptas em forma de dialogo, com o titulo de soldado practico; Lisboa, na officina da Academia das Sciencias*, 1790, in-8°. On a encore de cet excellent écrivain : *Vida de D. Paulo de Lima Pereira, capitão mór das armadas do Estado da India*, etc.; *Lisboa, officina de Joze Filippe*, 1765, in-8°; — enfin un opuscule fort peu connu, un discours qui chronologiquement devrait être placé en tête des œuvres de Couto : il est intitulé : *Falla que fez em nome da Camara de Goa a André Furtado de Mendonça indo por governador de India, em successão do conde da Feira D. João Pereira, dia de Espirito Santo de* 1609; *Lisboa*, 1610, in-fol. Aucun des volumes qui composent le vaste ensemble des œuvres de Couto n'a eu les honneurs de la traduction. FERDINAND DENIS.

Manuel Severim de Faria, *Vida de Diogo de Couto*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Retratos e elogios dos Varões e Donas qui illustrarão a nação Portugueza*. — *O Panorama, jornal litterario*. — J. César de Figanière, *Bibliographia historica Portugueza*, in-8°. — *Memorias de litteratura*; Lisboa, 1792.

COUTO (*Felix-Luiz* DO), généalogiste, traducteur et poëte portugais, né le 30 août 1642, mort le 7 août 1713. Son père était gentilhomme de la chambre royale. Rien ne fut négligé pour son éducation, et à neuf ans il savait très-bien le latin; à onze, il fut reçu maître ès arts à l'université d'Evora. Il passa de là à Coïmbre, où il obtint des succès. Quoique s'étant occupé de droit, il était devenu linguiste des plus habiles, et savait le grec, l'hébreu, l'espagnol, le français, qu'il écrivait avec une rare élégance; il joignait à toutes ces études celle de la théologie scolastique et celle du blason; il devint si habile généalogiste, qu'on s'accoutuma bientôt à le regarder comme l'arbitre des familles nobles, et on ne tarda pas à le designer pour être garde général des archives de la Torre do Tombo. Il fut pourvu de cet office par Pierre II le 17 décembre 1703, et le conserva jusqu'à sa mort. Il restitua à ce vaste établissement une foule de documents historiques dédaignés jusqu'à lui, et n'abandonna ses fonctions d'archiviste que lorsque les infirmités de la vieillesse le contraignirent à le faire. Alors il se retira dans la ville d'Ourem, et s'y éteignit au milieu de sa famille. Couto Félix avait donné à l'âge de vingt-deux ans sa traduction de Tacite; et c'est ce livre qui fait aujourd'hui sa réputation; il porte le titre suivant : *Tacito portuguez, ou traducção politica dos tres primeiros livros dos Annaes de Cornelio Tacito, illustrados com varias ponderaçoes que servem a comprehensão assim da historia como da politica* : Lisboa, 1715, in-4°. On a aussi de lui des poésies, dont le recueil était intitulé, dans le goût détestable du temps, *Castalia Portugueza*, et dont on a extrait le volume suivant, écrit en espagnol : *Affectos y discursos del arrependimiento*; Lisboa, Paschal da Sylva, 1717, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Historia Regum Lusitaniæ*, travail étendu, divisé en trois parties. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **COUTO** (*Sebastien* DO), jésuite et érudit portugais, né vers 1567, mort le 20 novembre 1639. Il appartenait à une famille noble, et était originaire d'Olivença. Il fit profession chez les jésuites le 8 décembre 1582. Bientôt il fut appelé successivement aux chaires de philosophie de Coïmbre et d'Evora, puis revêtu du titre de docteur en théologie, le 24 juin 1596; il continua à professer, et fut considéré comme une des lumières de l'école. On venait le consulter sur les questions les plus graves de tous les points de la Péninsule, et le prince qui devait fonder la maison de Bragance l'avait surtout en estime particulière. Consumé par une maladie lente, il alla mourir à Montes Claros, après cinquante-sept ans de vie religieuse. On lui fit des obsèques solennelles au collége d'Evora. On a de ce théologien : *Commentaria Collegii Conimbricensis in universam Dialecticam Aristotelis Stagiritæ*; Conimbricæ, S. A. I. in-4°; — *Tria Epigrammata in Mortem P. Francisci de Mendoça*, imprimé dans le *Veridarium* du P. Mendoça; Lyon, 1649. On conserve dans la riche bibliothèque d'Evora la collection des matières théologiques dictées par lui durant ses cours. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

COUTO PESTANA (*Joze* DO), poëte portugais, né le 19 mai 1678, mort le 7 août 1735. Il naquit à Lisbonne, d'une famille noble, et fit d'excellentes études; il donna même, dit-on, des preuves singulièrement précoces d'une haute maturité de jugement. Il ne s'en tint pas à l'étude de l'histoire; il fit des vers qui lui acquirent une certaine réputation, et compta bientôt parmi les membres de l'académie qu'avait instituée dans son palais le comte d'Ericeira. La vie très-occupée de Diogo Pestana se partageait entre la littérature, les soins de la vie religieuse et l'administration; car il était chevalier profès de l'ordre du Christ et chef de la comptabilité générale de la guerre. On affirme qu'il menait dans le siècle une vie aussi régulière que celle d'un religieux. Il vécut dans le célibat, et mourut d'un accident, à soixante-trois ans. Couto Pestana a travaillé à la collection intitulée : *Memorias da Academia real da Historia Portugueza*; mais

il a composé surtout beaucoup de poésies religieuses, parmi lesquelles il faut distinguer *Quiteria Santa, poema sacro;* Lisboa, por Joze Lopes Ferreira, 1715, in-8°. C'est un poëme en sept chants; il a laissé aussi des comédies écrites en espagnol. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Catalogo dos Autores*, etc.

* **COUTSA**, poëte indien, à qui sont attribués quelques hymnes du Rig-Véda.

Langlois, *Traduction du Rig-Véda*.

COUTTOUB-OUL-DIEN-AÏBECK, ou, suivant une autre orthographe, **KATTIB-UL-DIN**, sultan de Delhi, né dans le Turkestan, vers le milieu du douzième siècle, mort en 1210. Conduit dès l'enfance à Nidjapour, il fut vendu à Cassi-ben-Abou, qui lui fit donner de l'éducation, et devint ensuite l'esclave favori de Mohammed Ghouri, conquérant de Lahore. Celui-ci, après la victoire du Sirsoutti (Sarasouati), en 1191, retourna à Ghazna, laissant Couttoub dans la ville de Coram avec des forces considérables et le titre de vice-roi. L'heureux esclave réussit à s'emparer peu de temps après, en 1193, de la ville de Delhi, où il établit le siége de sa vice-royauté. L'année suivante il passa la Djamna, prit d'assaut le fort de Kale, et opéra ensuite sa jonction avec Mohammed, qui se dirigeait sur Canoudje. Le maha-radja de Canoudje et de Bénares ayant voulu leur résister, fut complétement défait, et le fort de Hassi, qui contenait ses trésors, tomba aux mains des conquérants. Mohammed pénétra alors dans la ville de Bénarès, où il détruisit les idoles d'un millier de temples, et chargea quatre mille chameaux du butin dont il s'empara. Puis, confirmant Couttoub dans la vice-royauté de l'Inde, il retourna à Ghazna. Les troubles qui éclatèrent dans le Khorassan ne lui permirent pas de renouveler ses incursions dans l'Inde; il eut même besoin du secours de son lieutenant pour se maintenir dans ses États. Il fut assassiné par un parti de Gickes, le 13 mars 1206, et sa mort mit fin à l'empire de Ghazna. Couttoub, qui durant la vie de son maître avait continué à se reconnaître son vice-roi ou du moins son vassal tributaire, n'avait cessé en même temps d'étendre ses possessions dans le Gouzarat et dans l'Adjmir. Après l'assassinat de Mohammed, il prit les insignes de la royauté, comme sultan de Lahore et de Ghazna. Il céda cependant le dernier de ces deux royaumes à Ildecuz ou Eddoze, autre esclave favori du sultan, qui s'était rendu maître de Ghazna. Couttoub mourut d'une chute de cheval. Son fils, Aram-Schah, monta sur le trône de Delhi et de Lahore; mais il fut dans la même année contraint de résigner sa souveraineté en faveur d'Altumsh, fils adoptif et gendre du fondateur du royaume mahométan de Delhi.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, à l'article *Ibek*. — Dubois de Jancigny, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*.

COUTURE (*Guillaume*), architecte français, né à Rouen, en 1732, mort en 1799. Après avoir construit à Paris les hôtels de Saxe et de Coislin, et quelques autres édifices qui lui avaient fait le plus grand honneur, il fut admis, en 1773, à l'Académie d'Architecture. Cette distinction fut pour lui un nouvel encouragement à se perfectionner dans son art; il résolut d'aller étudier en Italie les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et ce fut là qu'il se forma un style bien plus pur que celui qui régnait à son époque. A son retour, il fut choisi pour continuer la nouvelle église de la Madeleine, à peine commencée par Contant d'Ivry, qui venait de mourir, en 1777. On sait que ce monument, interrompu par la révolution, n'a été achevé par Vignon et Huvé que sur un plan entièrement nouveau. Couture avait reçu en 1788 le cordon de l'ordre de Saint-Michel. E. B—n.

Quatremère de Quincy, *Vie des Artistes*.

COUTURE (*Jean-Baptiste*), traducteur et poëte français, né à Saint-Aubin, près Langrune (Calvados), le 11 novembre 1651, mort à Paris, le 16 août 1728. Il fit ses études chez les jésuites, et suivit les leçons de philosophie de Cally. Chargé d'abord de l'éducation des enfants d'un gentilhomme normand nommé de Luc, il devint régent de seconde du Collége des Arts à Caen, puis professeur de rhétorique à Vernon. L'université de Paris l'appela alors pour enseigner au collége de la Marche, et le choisit quelques années après pour son recteur. Couture remplit plus tard une chaire d'éloquence au Collége de France, dont il fut nommé inspecteur, et obtint une place d'associé à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, la charge de censeur royal et une pension sur le sceau. Couture joignait le goût à l'érudition. Lorsqu'il professait au collége de la Marche, on voyait souvent des professeurs assister à ses leçons d'éloquence. Il se plaisait à raconter les événements de son enfance, qui sont en effet fort singuliers. Couture père, marin à Notre-Dame de la Délivrance (Calvados), passait souvent en Angleterre pour les affaires de son commerce. Guillemette Mériel, sa femme, étant allée l'y voir, fut assaillie à son retour par une tempête qui poussa son navire jusqu'à l'entrée du détroit de Gibraltar. Surprise en mer par les douleurs de l'enfantement, elle donna le jour à un fils, dans la baie de Cadix. Son époux la perdit quelque temps après, et se remaria. L'enfant n'eut pas le bonheur de plaire à sa belle-mère, qui trouva le moyen de le faire passer pour mort et de l'envoyer au Canada, où il fut abandonné sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Le petit Couture n'avait guère alors que quatre ou cinq ans. Au bout de dix-huit mois, un navire du Havre aborda ces parages : l'enfant parvint à s'y faire admettre et à retourner dans sa patrie. Quelques biographies cependant ont opposé à ce récit des enquêtes qui semblent le démentir, et que Couture fit faire lui-même pour recevoir ses lettres de tonsure et de maître ès arts. On a de lui : *Traité des Automates*, traduit du grec en latin d'après Héron d'Alexandrie, imprimé dans

les *Mathematici veteres* de Boivin ; Paris, 1693 ; — quatre pièces de vers latins publiées en 1683, 84, 86 et 98, réimprimées dans les *Selecta Carmina quorumdam in universitate Parisiensi Professorum* ; Paris, 1727, in-12. La première de ces pièces a pour titre : *Via Lactea ;* — *Abrégé de l'histoire de la monarchie des Assyriens, des Perses, des Macédoniens et des Romains ;* Paris, 1699, in-12 : cet ouvrage posthume fut publié sous les initiales J. C. A. G., qui sont celles de quatre élèves de Couture : ils avaient recueilli les dictées de l'auteur ; — les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, tomes I et II, 1717 ; IV, 1723, et V, 1729, contiennent de nombreuses et intéressantes dissertations de l'abbé Couture sur les Romains et leurs usages.

De Boze, *Éloge de l'abbé Couture ;* dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, VIII, 408. — L'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, III, 159. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique.* — Nicéron, *Mémoires*, XII. — *Annuaire du Calvados.*

***COUTURE** (*Louis-Jean-Baptiste-Matthieu*), jurisconsulte et publiciste français, né à Amiens, le 7 mars 1769, mort vers 1848. Il fut conseiller à la cour royale de Paris, et a publié : *Plaidoyer de M. Couture, avocat, pour madame la marquise de Giac, demanderesse en séparation de corps contre M. le marquis de Giac, défendeur ;* Paris, 1832, in-8° ; — *Mon Portefeuille, réponse à un ami d'enfance, avocat à Boston ;* Paris, 1840, in-8° ; — *Souvenirs du Théâtre-Français ;* Amiens, 1841, in-8° ; — *Du Système parlementaire en France et d'une réforme capitale ;* Paris, 1844, in-8°.

Journal de la Librairie.

***COUTURE** (*Pierre*). *Voyez* CONSTANT.

***COUTURE** (*Thomas*), peintre français, né à Senlis, le 21 décembre 1815 ; élève de Gros et de Paul Delaroche. Quelques tableaux de genre qu'il exposa aux salons de 1841, 1843 et 1844, entre autres celui ayant pour sujet *L'Amour de l'Or*, à ce dernier salon, montrèrent des progrès successifs, et surtout un talent de coloriste. A l'exposition de 1847, il parut avec une œuvre plus importante, de grande dimension, et qui, sous le titre de *Les Romains de la décadence*, représentait une scène d'orgie. Cet ouvrage offre de grandes et belles qualités : les figures y sont souvent d'une belle tournure, d'un dessin sûr et hardi, d'un modelé savant, exécutées avec une grande énergie de pinceau ; les groupes, bien jetés, forment d'intéressants épisodes ; enfin, les étoffes sont traitées avec habileté. Mais point de masse principale, point de lignes dominantes ; la toile est remplie de groupes d'égale importance et indépendants les uns des autres. Il en est de même des effets : les ombres et les éclairs se succèdent alternativement, et se partagent l'espace trop également ; le parti pris de lumière n'est pas assez résolument attaqué. Le coloris, très-fin d'ailleurs, très-riche parfois, ne serait pas non plus irréprochable, examiné dans

les détails. Pourquoi avec
ment teintes du midi, les é
vases d'or, les fleurs, avoir
nie grisâtre, et donné au ta
immense dessin rehaussé
nuances pâles ? Si le peintre vo
ployer le gris, il fallait du m
largeur, le faire dominer dans l
au moyen d'ombres vigoureus
par les Espagnols, qui ont ob
puissants de relief, de clair-
couleur, malgré la tristes
M. Couture a agi tout autrem
demi-teintes plombées toute
et jaunâtres, et rapetissé air
neuses ; il a affaibli ses om
dâtres, et effacé ses étoffes
poussière. Telles sont les
faites du système de cet arti
justice à la supériorité de
pas empêché cette affectation
une mode, d'avoir de nomb
ou moins habiles. M. Coutu
reçu en 1844 une médaille de
reçut une de première class
1847, et fut nommé membre
neur l'annnée suivante, quoiqu
On regrette de n'avoir vu de l
tableau insignifiant, au salon

Gu

Journal des Beaux-Arts, 1847.

COUTURES (*Jacques Pa*
traducteur et philosophe fra
ches, mort en 1702. Il suivi
mes, qu'il abandonna pour l
lettres. Il se fit plutôt remarq
que par son mérite ; cependa
ses traductions sont louées pa
Coutures n'était pas riche ;
obtenu un jugement contre l
meubles. Il les fit enlever pe
laissa dans son logis que ce
sur le mur :

Créanciers, maudite canaille
Commissaire, huissiers et re
Vous aurez bien le diable au
Si vous emportez la muraill

On a de lui : *La Morale d*
réflexions ; Paris et La Ha
Lucrèce, *De la Nature des*
remarques ; Paris, 1685 et 1
Hollande, 1692, 2 vol. in-1
l'Écriture Sainte, ou exam
endroits des livres saints ;
— la *Genèse*, en latin et fran
littérales sur les endroits
Paris, 1687, 4 vol. in-12 ; —
selle ; Paris, 1687, in-12 ; —
Vierge ; Paris, 1688, in-12 ; —
de Socrate d'Apulée, en lat
des remarques et sa vie ; P
in-12.

Goujet, *Bibliothèque françoise*

thèque historique de la France, n° [illegible]. — Moréri, Grand Dictionnaire historique. — Chaudon et Delandine, Dictionnaire historique.

*COUSTURIER ou COUTURIER (*Pierre*), en latin *Petrus Sutor*, théologien français, né à Chemeré le-Roy, bourg de l'élection de Laval, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort le 18 juin 1537. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il professa la philosophie dans le collége de Sainte-Barbe. Nous le voyons ensuite faire profession de la vie cénobitique, et entrer chez les chartreux. Il avait acquis dans le siècle trop de connaissances, il avait l'esprit trop vif et le cœur trop fier pour vivre et mourir obscurément dans cette prison volontaire. Son mérite l'éleva bientôt aux plus hautes dignités de l'ordre : il gouvernait en 1519 la Chartreuse de Paris. En 1534 il se retirait dans une autre maison de son ordre, aux portes de la ville de Troyes, et y remplissait les fonctions de prieur. La vie claustrale lui laissait de grands loisirs; il ne crut pouvoir mieux les employer qu'à composer des livres contre les protestants. Il osa même provoquer le plus dangereux, le plus redouté des libres docteurs, Érasme. Une fois engagée, cette controverse devint sur-le-champ un assaut d'invectives. Des deux interlocuteurs, l'un n'était pas plus patient, plus modeste que l'autre. Érasme dit à Cousturier qu'il n'entendait rien aux graves questions dont il avait témérairement abordé l'examen, et, le renvoyant aux labeurs serviles de son cloître, il ne manqua pas de le congédier avec cette classique ironie : « *Ne Sutor ultra crepidam.* » Cousturier lui répondit sur le même ton, et un de ses partisans fit de lui cet éloge : *Sutorem, Erasmi qui suit ora, vides.* On a de Pierre Cousturier : *De vita carthusiana libri II;* Paris, 1522, in-4°; Louvain, 1572, in-8°; Cologne, 1609, in-8°; — *De triplici Annæ connubio;* Paris, 1523, in-8°; — *De translatione Bibliæ et novarum, reprobatione interpretationum;* Paris, 1525, in-fol. Érasme, attaqué par le défenseur de la Vulgate, lui ayant repondu dans l'écrit suivant : *Adversus debacchationes Sutoris, Erasmi Roterodami Apologia*, Cousturier lui répliqua par : *Adversus insanam Erasmi Apologiam Petri Sutoris, Antapologia;* Paris, 1526, in-4°; — *Apologeticum in novos anticomaritas, præclaræ beatæ Virginis Mariæ laudibus detrahentes;* Paris, 1526, in-4°; — *Apologia Petri Sutoris, adversus damnatam Lutheri hæresin devotis monasticis;* Paris, 1531, in-8°; — *Petri Sutoris De potestate Ecclesiæ in occultis;* Paris, 1534, 1546, in-8°.

B. H.

Petreius, *Bibliotheca Carthusiana*. — D. Liron, *Singularités hist. et littér.*, t. III. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II.

COUTURIER (*Jacob*), théologien français, né a Minot-La-Montagne, mort à Salives (Bourgogne), en 1805. Il était curé de Salives près Dijon lorsque la révolution éclata; il fut élu député aux états généraux par le bailliage de La Montagne, et se signala par son opposition aux réformateurs. Il refusa de prêter le serment ecclésiastique à la constitution, passa à l'étranger, et rentra en France quelque temps avant le 18 brumaire; malgré les lois en vigueur, il reprit la direction de sa paroisse. On a de lui : *Histoire de l'Ancien Testament;* Dijon, 1825, 4 vol. in-12.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COUTURIER (*Jean*), théologien français, frère du précédent, né à Minol, près La Montagne (Bourgogne), en 1730, mort à Léry, le 22 mars 1799. Il fit ses études à Langres, entra dans la Compagnie de Jésus, et professa la rhétorique successivement à Langres, à Verdun, à Pont-à-Mousson et à Nancy. Lors de la suppression des jésuites, il fut nommé à la cure de Léry. En 1791 il refusa le serment à la constitution du clergé, et fut incarcéré peu après. Mis en liberté en 1795, il reprit ses fonctions, et, malgré les défenses légales, il continua à les remplir jusqu'à sa mort. On a de lui : *Cathéchisme dogmatique et moral;* Dijon, 1821 et 1832, 4 vol. in-12; — *La bonne Journée, ou manière de sanctifier la journée pour les gens de la campagne;* Dijon, 1822 et 1825, in-12; Coutances, 1827, in-18; — *Abrégé pratique de la Doctrine chrétienne;* Dijon, 1822 et 1823, in-18; — *La Sainte Famille, ou l'histoire de Tobie;* Dijon, 1823, in-12, et un grand nombre de *Controverses*, *Méditations*, *Sermons*, etc., restés en manuscrit.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848, — Quérard, *La France littéraire*.

COUTURIER (*Jean*), littérateur français, neveu des précédents, né à Dijon, le 3 avril 1768, mort dans la même ville, le 20 novembre 1824. Il était fils d'un greffier au parlement de Dijon, étudia pour suivre le barreau, mais en 1791 il se consacra à l'enseignement. Son établissement fut fermé par ordre supérieur sous le Directoire. Couturier le rouvrit après le 18 brumaire. Il fut ensuite nommé successivement professeur de rhétorique et directeur du collége de Gray, professeur de troisième au lycée de Dijon, puis, en 1815, principal du même établissement. Il donna plus tard sa démission, et occupa la chaire de rhétorique. Il était membre de l'Académie de Dijon depuis 1808. On a de lui : *Mémoires sur l'instruction publique;* Dijon et Paris, 1818, in-8°, et un grand nombre de discours, odes et autres poésies, imprimés dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* de 1800 à 1818.

Amanton, *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Dijon*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848. Weiss, *Biographie universelle*.

COUTURIER (*Jean-Pierre*), homme politique français, mort à Issy, le 5 octobre 1818. Il était lieutenant civil et criminel du bailliage de Bouzonville (Lorraine), et fut élu député à l'Assemblée législative, ensuite à la Convention. Il proposa, le 16 mars 1792, d'accorder une amnistie entière à Jourdan *Coupe-Tête* et aux

autres massacreurs d'Avignon. Le 13 mai suivant, Couturier soumit une nouvelle formule de serment à exiger des prêtres réfractaires, demandant qu'ils fussent emprisonnés en cas de refus. Le 23 décembre il fut envoyé en mission dans la Moselle, et se trouva absent durant le procès de Louis XVI. En 1793 il fut envoyé à Étampes. Lors du procès de Carrier, Couturier déclara qu'il ne blâmait pas sa conduite, mais qu'il méritait d'être mis en jugement comme ayant méconnu la représentation nationale dans l'un de ses membres. Couturier fit partie du Conseil des Cinq Cents, en sortit en 1797, et fut réélu en mars 1798. En août il demanda la mise en vente des biens du culte réformé; il l'obtint le 1er mars 1799, et attaqua vivement le rétablissement d'un impôt sur le sel. Après le 18 brumaire, il devint membre du corps législatif, en sortit en 1803, et fut nommé directeur de l'enregistrement du département de la Loire.

Petite Biographie Conventionnelle — *Biographie moderne*, 1806. - Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COUTURIER (LE). *Voyez* LECOUTURIER.

COUVAY (*Jean*), graveur français, né à Arles, en 1622. Il s'est fait remarquer par la flexibilité de son talent et la délicatesse de son burin. Cet artiste réussit à rendre sur le cuivre la manière des maîtres qu'il a reproduits, et ces maîtres sont Raphael, Annibal Carrache, le Guide, Lesueur, Blanchard, Sébastien Bourdon, Perrier, Stella, Vouet, etc. Parmi les œuvres de Couvay, on remarque : *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, d'après Raphael; — *La Tentation d'un saint par le démon de la chair*, d'après le Guerchin : c'est un sujet de nuit à demi éclairé par une chandelle renversée sur une table; — *Le Martyre de saint Barthélemy*, d'après le Poussin. Ce morceau est considéré comme le chef-d'œuvre de Couvay.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

COUVAY (*Louis*), médecin et écrivain pédagogue français, frère du précédent, vivait en 1672. On a de lui : *Méthode nouvelle et très-exacte pour enseigner et apprendre la première partie de Despautère, dans laquelle tout ce qui appartient aux genres des noms est si clairement expliqué par figures en taille-douce, que les plus jeunes en peuvent retirer un merveilleux profit*; Paris, in-8°, dix-sept planches, avec le *portrait du duc d'Anjou*; — *L'honnête maîtresse, ou le pouvoir des dames sur ceux qui les recherchent honnêtement en mariage*, dédié au duc d'Anjou; Paris, 1654, in-8°; — *Les Quantités, divisées par tables et par figures en taille-douce*; Paris, 1672, in-8°. Les gravures de ces ouvrages ont été exécutées Jean Couvay.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **COUVOYON** (Saint), abbé breton, né à Combsac, en 788, mort à Pléian, le 5 janvier 868. Il était fils d'un gentilhomme breton nommé Conon, embrassa l'état ecclésiastique, et devint archidiacre de Vannes. Peu après, il se retira dans la solitude de Redon, et y bâtit un monastère sous la règle de Saint-Benoît, avec l'aide de Ratwil, seigneur du pays. En 848 Couvoyon fut député à Rome par Nomenoy ou Nominoe, duc de Bretagne, pour faire décider la question : *Si un évêque pouvait sans simonie recevoir des présents de ceux à qui il conférait les ordres*. Le pape Léon IV condamna cette pratique. Couvoyon en conséquence se porta accusateur contre Suzan, évêque de Vannes, Félix, évêque de Quimper et deux autres prélats : tous quatre furent déposés. En 865, les Normands ayant fait irruption en Bretagne, Couvoyon se réfugia auprès de Salomon, duc de Bretagne; ce prince lui bâtit un nouveau monastère à Pléian. Cette abbaye prit plus tard le nom de Saint Maixent, Le corps de saint Couvoyon fut transféré à Redon, dans le dixième siècle. La fête de ce saint est célébrée le 28 décembre.

Dom Mabillon, *an. IV sæc. ordinis S. Benedicti*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COUVREUR (*Adrienne* LE). *Voyez*. LE COUVREUR.

COVARRUBIAS ou **COVARRUVIAS Y LEYVA** (*Diego*), surnommé *le Bartole espagnol*, jurisconsulte espagnol, né à Tolède, le 25 juillet 1512, mort à Madrid, le 27 septembre 1577. Il fit ses études sous Nicolas Clénard, Ferdinand Nonius et Azpilcueta, puis enseigna le droit canon à Salamanque. En 1538 Covarrubias fut reçu professeur à Oviédo; plus tard il devint juge à Burgos, et conseiller à Grenade. En 1549 Charles-Quint le nomma archevêque de Saint-Domingue, et Philippe II le fit en 1560 évêque de Ciudad-Rodrigo. Covarrubias fut ensuite chargé de réformer l'université de Salamanque : les membres du concile de Trente le désignèrent avec Hugues Buoncompagno (depuis Grégoire XIII) pour rédiger les décrets de réformation. De retour en Espagne, il fut promu en 1565 à l'évêché de Ségovie, puis à celui de Cuença. En 1572, Philippe II lui donna la présidence du conseil de Castille, et en 1574 celle du conseil d'État. Covarrubias était aussi remarquable par son savoir que par son intégrité. On a de lui des traités sur les testaments, le mariage, les contrats, la possession, la prescription, la restitution, les règles du droit, les immunités des églises, etc. On remarque surtout parmi ces traités les suivants : *De Mutatione Monetarum*; — *Collatio Nummorum veterum cum modernis*; — et les trois livres des *Variarum Resolutionum ex pontificio, regio et cæsareo jure*. Les œuvres de Covarrubias ont été imprimées à Lyon, 1568 et 1661; Anvers, 1638, 2 vol. in-fol.; Genève, 1762, 5 vol. in-fol., avec des additions d'Ybannez de Faria. Covarrubias a laissé en manuscrits plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana. nova*. — La

Mire, *De Scriptoribus XVII sæc.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COVARRUBIAS (Don *Antonio*), jurisconsulte et helléniste espagnol, frère du précédent, né en 1524, mort à Tolède, en janvier 1602. Il professait le droit civil à Salamanque, et fut envoyé avec son frère au concile de Trente. A son retour, il entra au conseil royal de Castille. Devenu sourd, il fut nommé chanoine de Tolède. André Scot qualifie Antonio Covarrubias d'*excellentem omni doctrinæ genere et juris scientia*, et Juste Lipse, d'*Hispaniæ magnum lumen*. Il aida beaucoup son frère Diego dans ses *Variæ Resolutiones*, et a laissé plusieurs manuscrits sur l'histoire et la politique.

Antonio, *Bibl. Hisp. nova.*

COVARRUBIAS ou **COVARRUVIAS Y HOROZCO** (Don *Juan*), littérateur espagnol, frère de Sebastian et neveu de Diego et d'Antonio, né à Tolède, mort en 1608. Il fut chanoine de Séville, archidiacre de Cuellar et évêque de Girgenti. Il protégea les lettres dans son diocèse, et y établit une imprimerie, dans laquelle il édita plusieurs ouvrages qui furent dénoncés à l'inquisition papale. Covarrubias eut beaucoup de peine à se faire mettre hors de cause. Il fut alors nommé à un siége épiscopal en Espagne; mais il mourut peu après. On a de lui : *De la Verdadera y falsa Profecia*; Ségovie, 1588, in-4° · — *Emblemas morales de Alciato*; Ségovie, 1591, in-4°; trad. en latin par l'auteur, sous le titre de : *Symbola sacra*; Girgenti, 1601, in-8°; — *Paradoxas christianas, contra las falsas opiniones del mundo*; Ségovie, 1692; — *Origen y principio de las Letras*; Ségovie, 1594, in-8°; — *Consuelo de Afligidos*; Girgenti, 1605, in-8°; — *Doctrina de Principes, ensenada por el santo Job*; Valladolid, 1605, in-4°.

Ticknor, *Hist. of Span. Literat.*, III. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

COVARRUBIAS Y HOROZCO (Don *Sébastian*), grammairien espagnol, frère du précédents, vivait en 1611. Il était chapelain du roi, chanoine de Cuença et consulteur du saint-office. On a de lui : *Tesoro de la Lingua Castellana o Espanola*; Madrid, 1611, in-fol.; réimprimé avec additions par les soins du P. Benito Remigio Noydens; Madrid, 1674, 2 vol. in-fol.

Ticknor, *Hist. of Span. Literat.*, III, 222. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

* **COVEL** (*Guillaume*), théologien anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Defense of Mr Hooker's Ecclesiastical Policy*; Londres, 1603, in-4°; — *Examination of some things now in use in the Church of England*; ibid., 1604, in-4°; — *Answer to M. J. Bourges's Apology, to the bishop of Lincoln*; ibid., 1606, in-4°; — *A Just and temperate Defence of Rich. Hooker's Ecclesiastical Policy*; ibid., 1609, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COVEL** (*Jean*), théologien anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il suivit en 1670 à Constantinople le chevalier Harvey, qui s'y rendait en qualité d'ambassadeur. Il profita de ce voyage pour étudier l'état de l'Église grecque. On a de lui : *Some Account of the present Greek Church*; Cambridge, 1722, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COVELLI (*Nicolas*), chimiste italien, né à Cajazzo, le 20 janvier 1790, mort le 15 décembre 1829. Au sortir de ses premières études, en 1809, il alla à Naples, pour y faire un cours de médecine et d'histoire naturelle et dès lors il témoigna de telles dispositions pour ces sciences, qu'on l'envoya se perfectionner à Paris aux frais du gouvernement. A son retour à Naples, en 1816, il se livra à l'étude spéciale des phénomènes du Vésuve par l'analyse chimique; de là son premier ouvrage intitulé : *Observations et expériences*, etc. On y trouve des résultats importants pour la minéralogie : la preuve de la non-existence du carbone dans les roches volcaniques arrivées à l'état de fusion, la température et la nature chimique des vapeurs qui émanent de la lave, la découverte du soufre et de l'acide sulfureux dans les produits du Vésuve, l'analyse de la lave, etc. Il continua ces expériences l'année suivante jusqu'en 1823. En 1825 parut son ouvrage sur la minéralogie vésuvienne; sous le titre de *Prodrome*. Aux espèces minérales observées par Giœni (*Essai de la Lithologie vésuvienne*), 1790, et à celles qui furent découvertes plus tard, Covelli en ajouta quarante-deux autres. Il compléta ensuite cette nomenclature par quatre-vingt-neuf formes secondaires d'espèces minérales; deux autres volumes étaient annoncés sur le même sujet. Nommé professeur de chimie appliquée aux constructions et directeur des ponts et chaussées, Covelli fut enlevé prématurément à la science, qu'il eût enrichie d'utiles travaux. On a de lui : une traduction de la *Physique expérimentale* de M. Biot; Naples, 1818, 5 vol. in-8°; — *Cenni sullo stato del Vesuvio dalle grande erusione del 1822*, etc., publiés dans le journal le *Pontano*; — *Osservazioni igrometriche fatte in compagnia del chiarissimo fisico Guglielmo Herschell*, publiées dans le même journal; — *Osservazioni e sperienze fatte al Vesuvio negli anni 1821, 1822*, avec la description des phénomènes qui signalèrent une partie de l'année 1823; — *Ricerche sullo stato termometrico della grande corrente di lava del 1822, e de' fumaiuoli del cono e del cratere*, dans le même recueil; — *Osservazioni geologiche sulla struttura del cono del cratere*; — *Osservazioni sopra gli Insetti abitanti nei fumaiuoli del Vesuvio*, ibid.; — *Prodromo della Mineralogia Vesuviana*; Naples, 1825, 1 vol. in-18; — *Scoperta del Bisolfuro di Rame*, dans les *Annales de Chimie et de Physique*; Paris, 1829; — *Scoperta del Trisolfuro di Ferro*, même recueil; — *Cenno sul Terre-*

molo d'Ischia; *avvenuto il 2 febbraio* 1828, ibid.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, II, 108.

COVERTE (*Robert*), navigateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. En 1607 il fit, en qualité de capitaine, un voyage aux Indes orientales, en compagnie d'Alexandre Sharpey. Le vaisseau *Le Cambaja*, sur lequel il était monté, fit naufrage en 1609. Coverte parvint à se sauver, avec quelques hommes de l'équipage, et à gagner Alep après avoir traversé l'Indoustan, la Perse et les déserts de l'Arabie. En 1611 il revint en Angleterre. Il publia alors une relation de son voyage, sous ce titre : *Robert Coverte's Travels through many part of East-Indies, with the portracture of shach Alem, called the Great-Mogul*; Londres, 1612, in-4°; ibid., 1631, in-4°. On trouve un extrait de cette relation dans Purchas et dans les *Indes orientales* de De Bry.

Purchas, *Pilgrimage*. — De Bry, *Les Indes or.*, II.

COVILHAM ou **COVILHAO** (*João Peres* DA), voyageur portugais, mort après 1545. Il naquit, on ignore l'année, dans la bourgade dont il portait le nom, mais il en partit fort jeune pour se rendre en Castille. Là il prit du service auprès de D. Alfonse, duc de Séville; puis, à la suite des différends qui s'élevèrent entre l'Espagne et le Portugal, il retourna dans son pays, et, grâce au crédit de D. Juan de Gusman, il entra dans la maison d'Alfonse V en qualité d'homme d'armes; il fit avec le roi les guerres d'Espagne, et il vint même en France. Après la mort d'Alfonse, il passa au service de Jean II, qui, profitant de sa rare facilité à parler le castillan, se servit de son entremise pour connaître l'état des esprits chez ses voisins, et le chargea d'une mission secrète. De retour en Portugal, il fut expédié par le même souverain pour les États barbaresques; il fit en Afrique un séjour de quelque durée, y apprit l'arabe et fut plus tard choisi pour conclure un traité avec le roi de Tlemcen en même temps que pour réclamer auprès de l'empereur de Maroc les ossements de l'infant Fernando. Jean II lui réservait une mission importante, en l'associant à Affonso de Païva, qui lui aussi savait parfaitement l'arabe et s'était offert pour aller parcourir les régions inconnues de l'Afrique et de l'Orient; il le chargea en effet de cette vaste exploration qui devait le conduire par la mer Rouge jusqu'aux Indes occidentales, entreprise sans laquelle peut-être Vasco de Gama n'eût pas accompli sa mémorable expédition.

Francisco Alvarès, qui reçut jadis les confidences de l'aventureux voyageur, nous apprend positivement que la première mission que reçut Covilham avait pour but d'explorer les terres du Prêtre-Jean et de s'enquérir de la manière dont la république de Venise se procurait les précieuses épices qui abondaient dans ses ports. Plusieurs individus avaient échoué dans des missions analogues, et notamment un moine nommé Antonio de Lisboa, qui n'avait pas pu aller au delà de Jérusalem. La connaissance de la langue arabe manquait à ces premiers explorateurs; aussi avaient-ils échoué. On n'a pas assez insisté (probablement faute de les connaître d'une manière positive) sur les précautions prises par Jean II pour assurer le succès de cette mission, à la fois scientifique et commerciale. Non-seulement un prélat habile, le licencié Calzadilla, évêque de Viseu, prit soin de dresser la carte routière qui devait diriger les voyageurs; mais deux cosmographes juifs habiles, mestre Rorigo et le D[r] Moses, éclairèrent de leurs conseils les chrétiens que n'effrayait pas une pareille mission. C'était secrètement, et dans la maison de Pedro de Alcaçova à Santarem, que ces instructions, bien vagues sans doute, étaient discutées; le duc de Beja, ce jeune prince qui devait régner sous le nom d'Emmanuel, assistait à ces délibérations animées, dont bientôt il devait recueillir le fruit. Quelques mois plus tard, un prêtre éthiopien, envoyé à Lisbonne par Innocent VIII, eut certainement fait rejeter par son simple rapport bien des renseignements erronés. Ce sont toutes ces incertitudes, écartées par une énergique résolution, qui font aujourd'hui la gloire de Païva et de Covilham. Munis d'une somme d'environ 400 cruzades, et de lettres de crédit sur un banquier florentin, les deux vaillants Portugais partirent à la recherche de l'empire du Prêtre-Jean, le 7 mai 1487, dix ans avant l'expédition de Gama. Ce fut de Lisbonne qu'ils se mirent en route, en quête d'empires dont les noms même ne leur étaient pas bien connus. Ils se rendirent d'abord à Barcelone; puis de là à Naples, où une partie de l'argent qu'ils tenaient en réserve leur fut délivrée par un fils de Côme de Médicis. Ils s'embarquèrent ensuite pour l'île de Rhodes, où deux chevaliers portugais, Fr. Gonçalo et Fr. Fernand, leur donnèrent l'hospitalité et les servirent de leurs conseils. Le navire de Barthelemy de Paredes les débarqua bientôt dans le port d'Alexandrie. Connaissant parfaitement l'esprit défiant des marchands orientaux, ils s'étaient munis de plusieurs barils de miel; et une fois arrivés parmi les mahométans ils se donnèrent pour négociants. A Alexandrie, des fièvres effroyables pensèrent mettre fin à leur expédition : par mesure de précaution de la part de l'autorité, leurs marchandises furent mises sous le séquestre; mais une fois revenus à la santé, l'antique bonne foi musulmane s'en rapporta à leur estimation, et ils obtinrent un dédommagement. Au Caire, ils se joignirent à une caravane nombreuse, dont faisaient partie des Maures de Tlemcen et de Fez; ils se dirigèrent avec eux sur Aden, et cheminèrent jusqu'à Thor. Ce fut de ce port qu'ils s'embarquèrent pour Suachem, visitant pour la première fois sans doute la côte de l'Abyssinie. De retour tous deux à Aden, et munis des documents positifs qu'ils avaient pu

recueillir, ils prirent la résolution de diriger leurs efforts sur deux points différents, en fixant le lieu de leur rendez-vous au Caire. Paiva se rendit dans les régions de l'Afrique si vaguement désignées alors sous le nom d'Éthiopie, et il succomba dans son voyage sans laisser de traces. Covilham s'embarqua pour les Indes, et visita successivement Cananor, Calicut et même Goa, qui une trentaine d'années plus tard devait changer son nom de *Tixuari* contre celui de *Goa la Dorée*.

Tandis que Covilham visitait les villes principales de la côte de Malabar et s'assurait des moyens à prendre pour faire tomber entre les mains de ses compatriotes un commerce immense, réservé alors uniquement aux musulmans, Jean II le suivait par la pensée dans son immense exploration. Grâce aux soins prévoyants de ce prince, deux israélites partaient de Portugal pour aller sur les bords de la mer Rouge recueillir les documents rassemblés avec tant de travail par l'infatigable explorateur : l'un était un pauvre cordonnier de la bourgade de Lamego, qui avait déjà visité l'Orient, où il s'était procuré de précieux renseignements sur l'île opulente d'Ormuz (selon Barros, il s'appelait Josepe); l'autre appartenait à la classe lettrée, et se nommait Rabbi Abraham. Mais, chose étrange, ce fut au pauvre artisan de Lamego qu'il était réservé de devenir le principal promoteur de la grande expédition de Gama; car lorsque, après avoir visité Zéila, puis s'être transporté à Sofala, l'intrépide Covilham revint par Aden et Thor dans la ville du Caire, il garda Rabbi Abraham auprès de lui, et chargea Josepe de porter à Lisbonne le résultat de ses observations. Ce message important traçait la route qu'il fallait suivre pour atteindre les Indes orientales par l'Océan et aborder à Calicut.

Pendant que Josepe se dirigeait vers l'Espagne, Covilham, accompagné de Rabbi Abraham, suivait celle qui devait le conduire à Ormuz, le siége véritable du commerce des Indes. Après avoir visité cette île, les deux voyageurs revinrent en Égypte. Covilham expédia son compagnon pour le Portugal, afin d'y transmettre les nouveaux documents; puis il se dirigea sur l'Abyssinie, où il parvint, en 1490. Son premier soin fut de se rendre à la cour du négous Iskander (Alexandre), qui campait alors dans une région assez voisine de Zéila. Il présenta à ce monarque chrétien les lettres adressées par Jean II au Prêtre-Jean, et dès lors le mythe si vague qui avait préoccupé tout le moyen âge se fixa pour toujours en Abyssinie. Covilham eut à la cour du négous le sort de plusieurs Européens qui l'y avaient précédé. Il fut admirablement accueilli par le souverain; mais il perdit à tout jamais l'espérance de revoir l'Europe. Devenu l'époux d'une femme très-riche, père de plusieurs enfants, estimé par ceux même qui le retenaient prisonnier, il paraît avoir fourni une longue carrière, jouissant d'une paisible existence, mais regrettant toujours son pays. L'ambassade portugaise dont Francisco Alvarès faisait partie ne le laissa point dans l'incertitude sur les immenses avantages qui étaient résultés pour le Portugal de ses anciennes explorations. L'opulence dont il jouissait à la cour du négous David, fils de Nahu, ne le consolait nullement, de ne pouvoir contempler les splendeurs nouvelles de Lisbonne. Le digne chapelain de l'ambassade nous a peint avec naïveté les regrets douloureux de Covilham lorsqu'il vit partir ses compatriotes. Francisco Alvarez était encore plein de son souvenir à l'époque où il rédigea sa relation, et il le qualifie d'homme d'excellent jugement et de merveilleux esprit. Outre l'incontestable mérite de Covilham comme voyageur, c'était à coup sûr un des orientalistes les plus exercés du seizième siècle. A la connaissance de l'arabe il joignait celle des langues de l'Europe, et il parlait les divers idiomes des peuples chez lesquels il avait séjourné. On ne sait rien de bien positif sur l'époque de sa mort.

FERDINAND DENIS.

João de Barros, *Asia*, t. I. — Francisco Alvarès, *Verdadera informaçam do Preste-João das Indias*, etc.; Lisboa, 1540. — *De l'Afrique*, Collection de *Jean Temporal*; Lyon, 1556, in-fol., t. I. — Cardinal Saraiva, *Indice chronologico das Navegações*, etc.

COVILLARD, plus exactement **COUILLARD** (*Joseph*), chirurgien français, né à Montélimart (Dauphiné). Il exerça son art avec éclat, et a publié : *Observations iatro-chirurgiques pleines de remarques curieuses et d'événements singuliers*; Lyon, 1639, in-8°; — *Le Chirurgien opérateur*; Lyon, 1633, in-8°. Covillard s'est acquis surtout une grande réputation par l'habileté avec laquelle il pratiquait l'opération de la taille. Il résulte de ses ouvrages qu'il y avait quelque différence entre la manière dont il employait le grand appareil et celle que pratiquaient les autres lithotomistes de son temps; il plaçait l'incision plus bas, et entamait le col de la vessie.

Biog. médic.

COWARD (*Guillaume*), médecin anglais, né à Winchester, en 1656, mort en 1725. Il étudia à Oxford, où il fut reçu médecin. Il alla ensuite pratiquer à Northampton et à Londres. Ses ouvrages de philosophie furent brûlés publiquement, parce qu'il s'y trouvait une certaine liberté de penser. On a en outre de lui : *De Fermento volatili nutritivo Conjecturæ rationales*; Londres, 1695, in-8°; — *Thoughts concerning human soul, demonstrating*, etc.; Londres, 1702, in-8°; — *Farther thoughts concerning human soul, in defence of second Thoughts*; Londres, 1703, in-8°; — *The grand Essay, or a vindication of reason and religion against impostures of philosophy*, etc.; Londres, 1704, in-8°; — *The gust scruting, or a serious enquiry into the modern notions of soul*; Londres, 1706, in-8°; — *Ophthalmiatria, sive oculorum medela*; Londres, 1708, in-8°.

Biog. Brit. — Rose, *New. biog. Dict.* — Eloy, *Dict. de la Méd.* — *Biog. médic.*

COWELL (*Jean*), jurisconsulte anglais, né à Ernsborough, en 1554, mort en 1611. Il fit ses études à Eton, et plus tard au King's College de Cambridge. Il fut ensuite chargé de professer la jurisprudence. En 1607 il publia *The Interpreter* : c'était un dictionnaire de législation, qui fut brûlé par ordre de la chambre des communes, à cause des doctrines, jugées anti-constitutionnelles, qu'il formulait au sujet des prérogatives de la couronne. On a en outre de Cowell : *The Institutes of the Law of England;* 1705.

Biog. Brit.

COWLEY (*Abraham*), poëte anglais, né en 1618, mort en juillet 1667. Il était fils posthume d'un épicier, qui le laissa aux soins d'une mère dont la sollicitude n'épargna rien pour l'éducation de cet enfant. Il apprit à lire dans un livre de contes, *La Reine fée* de Spencer, livre qui se trouvait dans la chambre de sa mère, et dès lors germa dans le jeune Cowley un penchant pour la poésie, que le temps ne fit que développer. Les sollicitations de sa mère le firent admettre à l'école de Westminster, préparatoire aux universités d'Oxford et de Cambridge; il s'y fit remarquer, non comme on l'a prétendu, par son défaut de mémoire, mais par sa haine de toute contrainte, portée à un tel degré que, suivant ses propres aveux, son maître ne put jamais lui faire apprendre les règles par cœur. Sa vocation poétique fut si précoce, qu'à quinze ans, en 1633, il écrivit et fit imprimer un volume de poésies, où l'on remarquait entre autres morceaux l'histoire tragique de Pyrame et de Thisbé (*The Tragical History of Pyramus and Thisbe*), composé à dix ans, et Constance et Philetus (*Constantia and Philetus*), composé à douze. Il fit aussi, lorsqu'il était encore au collége, une comédie intitulée : *Love's Riddle* (Énigme d'amour). C'était une de ces pièces dans le genre pastoral qui, suivant la juste remarque de Johnson, n'exigent pas une grande connaissance du monde. Entré en 1636 à l'université de Cambridge, le jeune Cowley y continua ses études avec ardeur, et il composa alors, dit-on, la plus grande partie de son poëme épique le *Davideis ;* deux ans plus tard il publia son *Love's Riddle*, et le *Naufragium Joculare*, comédie latine, écrite en prose plutôt qu'en vers libres. Ainsi que le fait observer encore Johnson, c'est à cette époque que se rapporte une autre composition de Cowley : *The Guardian* (Le Tuteur), qui fut jouée devant le prince d'Orange, à son passage par Cambridge. « Cette comédie dit Cowley, en parlant de sa pièce, n'a jamais été ni écrite ni jouée, mais seulement ébauchée par moi, et répétée par les étudiants. » Il paraît qu'on avait profité de son absence d'Angleterre, pour imprimer cette œuvre, dont son auteur faisait assez peu de cas.

Renvoyé de Cambridge en 1643, par l'influence du parlement, Cowley se réfugia au collége Saint-Jean, à Oxford, où, au rapport de Wood, il composa une satire intitulée *The Puritan and Papist*, qui ne se trouve que dans les dernières éditions de ses œuvres. Loyal et d'une conversation élégante, il s'acquit l'estime et la confiance des royalistes, particulièrement du plus remarquable de tous, lord Falkland. A l'époque où Oxford fut livré aux parlementaires, Cowley suivit la reine à Paris, et remplit auprès de lord Jermyn, depuis comte de Saint-Albans, les fonctions de secrétaire. Il fut principalement employé à la correspondance secrète de la cause royale, c'est à dire à écrire en caractères convenus et à déchiffrer les lettres du roi et de la reine. Cette correspondance était si considérable, que durant plusieurs années il dut y consacrer ses journées et deux ou trois nuits par semaine. Quelques-unes des lettres qu'il écrivit, particulièrement celles qu'il adressa à M. Bennet, depuis comte d'Arlington, au sujet des affaires de Charles II se trouvent dans un recueil intitulé : *Miscellanea aulica;* Londres, 1702. En 1647 il fit imprimer *The Mistress* (La Maîtresse) : la manière dont il rend compte, dans la préface de l'édition de 1656, des motifs de cette composition répand un jour assez intéressant sur la poétique de cette époque. « Les poëtes, y est-il dit, ne peuvent guère se faire regarder comme membres de leur corps à moins qu'ils ne rendent quelque hommage et ne payent un tribut à l'amour. Tôt ou tard il faut qu'ils en passent par là, comme certains religieux mahométans que leur règle oblige de faire, au moins une fois en leur vie, le pèlerinage de La Mecque. » C'était simplement un tribut à la mode introduite depuis Pétrarque, que Cowley jugea utile d'acquitter; mais il paraît malgré tout ce qu'il lui a plu de dire de son caractère *inflammable* et des objets de ses amours, qu'il ne fut épris qu'une seule fois; et encore n'osa-t-il pas aventurer une déclaration. Il revint en Angleterre en 1656, sa présence n'étant plus jugée nécessaire à Paris, et la direction des affaires ayant passé en d'autres mains. Cette fois il eut pour mission de tenir les princes exilés au courant de ce qu'il verrait. Quelques jours plus tard il fut arrêté à Londres, et mis en prison; il ne fut rendu à la liberté que moyennant une caution de mille livres sterling, fournie par le docteur Scarborough. Cette année fut en même temps marquée par la publication du recueil des poésies de Cowley, avec une préface où se trouvent quelques phrases supprimées dans les éditions subséquentes, et qui le firent soupçonner de s'être relâché de la pureté première de ses conversations politiques. Il fit, en effet, sa paix avec les ennemis de la royauté, moins, s'il en faut croire Johnson, parce qu'il trahissait la cause qu'il avait servie, que pour sortir de prison et avoir quelque repos. S'il donna des témoignages de sympathie au pouvoir nouveau, ils ne devaient pas être bien considérables, puisque sa caution fut maintenue et qu'après la mort de Cromwell il retourna en France, où il resta jusqu'à la Res-

tauration. Cependant il composa sur la mort du *Protecteur* des vers qui ne se sont point retrouvés. Quelque temps auparavant, en 1657, Cowley s'était fait recevoir docteur en médecine. Considérant alors la connaissance de la botanique comme indispensable au médecin, il alla dans le comté de Kent pour y étudier les plantes. Bientôt cette étude lui donna l'occasion de consacrer à la botanique un poëme latin en six chants : les diverses qualités des plantes sont l'objet des deux premiers; la beauté des fleurs, celui des deux autres; enfin, l'utilité des arbres, celui des deux derniers. Au jugement de Johnson, le latin de Cowley est supérieur à celui de Milton. « Ce dernier, dit-il, se contente ordinairement d'exprimer dans leur langue les idées des anciens; Cowley, sans presque rien perdre de la pureté et de l'élégance classiques, accommode le style de Rome à ses propres conceptions. » A la restauration de la royauté, Cowley songea à avoir sa part des récompenses dues aux services rendus et à une longue fidélité; il composa donc un chant de triomphe (*A Song of Triumph*), qui malheureusement ne répondit pas à l'attente du poëte : Cowley avait à la cour des envieux puissants, qui le desservirent auprès du roi. En 1663 il n'éprouva pas moins de rigueur de la part du public: son *Guardian*, arrangé pour la scène, sous le titre du Sculpteur de Coleman-Street (*Cutter of Coleman-Street*), fut mal accueilli, par la raison qu'on le considérait comme une satire contre le gouvernement royal. « Je ne vois pas, dit Johnson, pourquoi cette pièce a été si maltraitée; elle est certainement très-attachante et fort gaie; et quant à sa prétendue déloyauté, Cowley en démontre de la façon la plus concluante toute l'invraisemblance. La pièce publiée ensuite sous le titre de *Complaint*, et dans laquelle il se plaint en effet de ses persécutions et se qualifie de *melancholy* (triste), nous paraît manquer de cette dignité qu'il convient toujours de garder, surtout vis-à-vis de l'injustice; aussi ne provoqua-t-elle, il faut le dire, qu'un sentiment voisin du mépris. De guerre lasse, il se retira, d'abord à Barn-Elms, ensuite à Chertsey, dans le comté de Surrey. Il y vécut d'un assez mince revenu, jusqu'au moment où, grâce au comte de Saint-Albans et au duc de Buckingham, il obtint à bail une bonne partie des terres de la reine. Il éprouva dans les premiers jours de sa retraite quelques-uns de ces ennuis auxquels les poëtes sont peut-être plus sensibles que les autres hommes : un refroidissement, une chute, des fermages mal payés. Mais ces petits désagrements même, il ne les connut pas longtemps; car il mourut deux ans plus tard que la date de la lettre où il en rend compte à un ami (21 mai 1665). Cowley fut enterré entre Chaucer et Spencer. Charles II disait de lui qu'il serait difficile de trouver un plus honnête homme en Angleterre.

Johnson range Cowley avec raison parmi les poëtes métaphysiciens, tels qu'on en voit éclore un grand nombre au commencement du dix-septième siècle; quoiqu'il brille au premier rang parmi eux, Cowley eut les défauts de leurs qualités : plus d'artifice et de science que de naturel, plus de chaleur simulée que d'ardeur véritable. Il semble que sa poésie soit fille de la scolastique du moyen-âge : trop souvent le prétentieux va jusqu'au ridicule. C'est ainsi qu'il dit quelque part :

Doucement, madame, Ah! doucement touchez
La blessure que vous-même avez faite.
Bien vive est la douleur qu'elle me cause,
Puisqu'elle me fait craindre votre main ;
Donnez-moi maintenant les cordiaux de la pitié,
Car trop faible je suis pour prendre les purgatifs.

C'est une scène des *Précieuses* de Molière, et peut-être bien que l'immortel écrivain français eut connaissance de cette ridicule tirade de Cowley. Parfois cependant les défauts qui viennent d'être signalés sont rachetés par de grandes qualités. Parmi ses poésies diverses, son ode *Sur l'Esprit* est, au jugement de Johnson, sans rivale. On doit citer encore son *Élégie sur Henri Wootton*, sa composition intitulée : La Chronique (*The Chronicle*). « On chercherait en vain, dit Johnson à l'occasion de cette dernière pièce, chez d'autres que chez Cowley cette gaieté d'imagination, cette expression facile, cette comparaison variée, cette succession d'images, cette cadence de mots si séduisante pour l'oreille. Sa légèreté ne lui fait rien perdre de sa force : sa mobilité ne ressemble point aux vacillations d'une lumière, c'est la vigueur flexible d'un corps élastique; sa futilité apparente ne lui fait jamais négliger la science : le moraliste, le politique et le critique se font reconnaître tour à tour dans cet agréable délassement du génie. » Les odes anacréontiques (*anacreontic Odes*) ne sont pas inférieures aux autres poésies diverses. Cowley excellait dans le genre gai : il a donné une imitation, plus agréable que fidèle, des chants du poëte de Téos. « Le style, ajoute le même critique, ne se ressent point de la rouille du temps, et les sentiments s'éloignent peu de nos habitudes actuelles. La véritable gaieté est toujours dans la nature, et la nature est une : il n'y a qu'une manière de rire, il y en a mille d'être sage. » Les odes pindariques (*pindaric odes*) reproduisent moins heureusement leur modèle; Cowley ne sait pas, comme Pindare, s'arrêter à temps, et souvent il épuise l'idée jusqu'à ses dernières limites. Cowley s'est essayé aussi dans l'épopée; mais ici on a moins à constater un succès qu'un échec; le *Davideis* est resté inachevé. Aux yeux de Johnson, l'oubli où cet ouvrage est tombé s'explique autant par le choix du sujet que par l'exécution de l'ouvrage. Cependant on y trouve des détails savants, des caractères bien tracés, malheureusement déparés par des ornements de mauvais goût. Le sujet choisi par Cowley dut naturellement le faire rencontrer avec Milton; on peut suivre dans Johnson cette comparaison, qui ne manque pas d'intérêt, et qui, selon nous, aboutit à la conclusion

que l'un avait plus de talent, l'autre plus de génie. Les œuvres complètes de Cowley avec sa vie ont été publiées par le docteur Sprat; Londres, 1700, in-fol., et d'après cette édition, 1777, 4 vol. On a publié aussi : *Select Works of M. Abraham Cowley, with a preface and notes*; Londres, 1772, 2 vol. in-8°. V. ROSENWALD.

Backer, *Biog. dram.* — *Biog. Brit.* — Johnson, *Lives.* — Chaufepié, *Dict.* — *Penny Cyclopædia.* — *Gentl. Magaz.*, 1809.

COWLEY (*Annah*), femme auteur anglaise, née à Tiwerton, vers 1743, morte dans la même localité, le 11 mars 1809. Son nom de famille était Parkhouse, et sa grand'-mère était cousine du poëte Gay. En 1772, elle épousa un M. Cowley, capitaine au service de la Compagnie des Indes orientales. Sa vocation dramatique se révéla à une représentation théâtrale à laquelle elle assista. « J'en ferais bien autant, » dit-elle à son mari, en parlant de la pièce qui venait d'être jouée, et l'on ajoute que M. Cowley accueillit avec un rire d'incrédulité cette ouverture de sa femme. L'événement justifia la prétention de mistriss Cowley : dès le lendemain elle avait écrit le premier acte de sa comédie intitulée, *Runaway* (Le Déserteur), qui eut le plus grand succès et rapporta 800 guinées à son auteur. D'autres pièces suivirent, et furent également accueillies par le public. Annah Cowley réussissait surtout dans le développement des caractères féminins. On rapporte qu'elle allait peu au théâtre, quoiqu'elle y puisât son renom et sa fortune. On a d'elle : *Runaway*, jouée en 1776, in-8°; — *Who's the Dupe?* 1779, in-8°; — *The Belle's Stratagem*, comédie; 1780, in-8°; — *The School for Eloquence*; 1780; — *The World as it goes*; 1781, et sous ce titre : *Second Thoughts are best!* 1781; — *Which is the Man?* 1782; — *A Bold stroke for a husband*; 1783, in-8°; — *More ways than one*; 1784; — *School for Grey Beards* (1); 1786, in-8°; — *Fate of Sparta*; 1788, in-8°; — *A Day in Turkey*; 1792, in-8°; —*The Town before you*.— Les œuvres d'Annah Cowley ont été publiées en 1813, 3 vol. in-8°.

V. R.

Baker, *Biog. Brit.* — *Gentleman's Magaz.*, 1809.

COWLEY (...), navigateur anglais, vivait en 1686. On ne connaît qu'une période très-courte de sa vie. Rencontré en Virginie par le capitaine de flibustiers John Cook, dans l'équipage duquel se trouvait alors le célèbre Dampier, Cowley consentit à partager la fortune des *frères de la côte* (2) et à leur servir de pilote. Depuis cette époque jusqu'en septembre 1684, la vie de Cowley se trouva liée à celle de Dampier; les incidents en sont rapportés dans la notice de ce dernier (*voy* DAMPIER). Après la séparation de ces deux aventuriers, dans le golfe d'Ampalla, Cowley suivit le capitaine Eaton dans le grand Océan, relâcha à Guam en mars 1685, croisa quelque temps devant Manille, toucha à Bornéo, et débarqua à Timor. Fatigués des affreux désordres qui chaque jour se passaient à bord, Cowley et dix-huit de ses camarades abandonnèrent ce métier; ils se firent donner leur part de butin, et se rendirent à Batavia, d'où ils s'embarquèrent pour l'Angleterre, en mai 1686. Ils arrivèrent le 12 octobre à Londres. Cowley a publié la relation de ses voyages : il y donne sur la vie des flibustiers des détails que Dampier a cru devoir omettre. Il y mentionne aussi la découverte de deux terres gisant par 47° 40 de latitude méridionale. Il désigne ces terres sous le nom d'*Iles Pepys*, et déclare n'avoir pu y aborder. Le commodore Byron les chercha en décembre 1764, et se convainquit qu'elles n'existaient pas : Cowley avait sûrement aperçu quelques-unes des Sébaldes. La narration de Cowley a été imprimée dans le recueil de Hach, intitulé : *A Collection of original Voyages*; Londres, 1699, in-8°. Elle a été traduite en français, sous le titre de *Voyages aux terres Magellaniques*; Rouen, 1711, in-12.

ALFRED DE LACAZE.

Van Tenac, *Hist. de la Marine*, t. II.

COWPER (*Guillaume*), médecin anglais, natif de Chester, mort dans cette ville, en 1767. Il fit partie de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *Life of S. Wesburgh*; Chester, 1749, in-4°; — *Il Penseroso*; Londres, 1767, in-4°.

Biog. médic.

COWPER (*Spencer*), mathématicien anglais, né à Londres, en 1713, mort le 25 mars 1774. Il était petit-fils du grand-chancelier de ce nom, et devint doyen de Durham. On a de lui : *A Treatise on the parallactic Angle*; Londres, 1766; — *Tabulæ Binelmenses*, insérées dans l'ouvrage précédent. Ces tables ont fait la réputation de Cowper; — *Sermons*; — *Tract of Geometry*.

Chalmers, *General Biography*.

COWPER (*William*), anatomiste anglais, né en 1666, à Alvesford, dans le comté de Hampshire, mort en 1709. Il vint s'établir à Londres, et fut nommé membre de la Société royale. C'est là tout ce qu'on sait de sa vie. Il s'est distingué par son habileté dans l'art des injections et par la publication de quelques grands ouvrages d'anatomie, savoir : *Myotomia reformata, or a new administration of all the muscles of human body*; Londres, 1694, in-8°; ibid., 1724, in-fol. : « ouvrage fait avec beaucoup de soin, dit la *Biographie médicale*, et enrichi de soixante-quatre planches, dont les figures, quoique exactes, sont au dessous de ce qu'on était en droit d'attendre d'un homme aussi habile que Cowper dans l'art du dessin. Mead a joint à la seconde édition une dissertation de Pinkerton sur le mouvement musculaire »; — *The Anatomy of human body, with figures, drawn after the life, and some of the best masters in*

(1) On sait que Casimir Delavigne a traduit en quelque sorte ce titre, qui est devenu celui d'un de ses chefs-d'œuvre, *L'École des Vieillards*.

(2) C'est ainsi que se nommaient entre eux les *flibustiers* ou *flibusters*.

Europe; Oxford, 1697, in-fol.; Londres, 1698, in-fol., traduit en latin par Guillaume Dundas, Leyde, 1731, in-fol.; ibid., 1737, in-fol.; Utrecht; 1750, in-fol. Ce magnifique ouvrage est orné de cent quatorze planches, dont neuf seulement appartiennent à Cowper; les autres sont du médecin hollandais Bidloo. Le libraire de celui-ci en avait vendu trois cents au chirurgien anglais, qui eut le tort grave de les publier sous son propre nom. Bidloo, justement irrité, revendiqua sa propriété dans un violent pamphlet intitulé: *Gul. Cowperus coram tribunali*. Ce tribunal était la Société royale de Londres. L'accusé se défendit dans l'ouvrage suivant : *Εὐχαριστία, in qua dotes plurimæ et singulares Godofredi Bidloo, peritia anatomica, probitas probantur, et ejusdem citationi humillime respondetur*; Londres, 1701, in-4°. Cowper prétendit que Bidloo avait acheté à la veuve de Swammerdam les figures dont se composaient ses planches. Cette assertion paraît calomnieuse; mais serait-elle fondée, elle ne justifierait point le procédé de Cowper; — *Glandularum quarumdam nuper detectarum, ductuumque earum excretoriorum Descriptio cum figuris*; Londres, 1702, in-4°. Dans ce traité, Cowper décrit avec détail les follicules muqueuses, de l'urètre, qui ont reçu depuis le nom de *glandes de Cowper*, quoique Méry les eût déjà fait connaître avant lui. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs mémoires de Cowper; parmi les principaux on remarque celui qui a pour objet la suture du tendon d'Achille et celui qui traite du passage du sang des artères dans les veines pulmonaires.

Encyclopædia Britannica. — Thomson, *History of the Royal Society*. — *Biographie médicale*.

COWPER (*William*), homme d'État anglais, mort en 1723. Après avoir debuté dans le barreau, il devint recorder à Colchester, et en 1695 il vint représenter au parlement le bourg d'Hertford. Il fit partie du conseil de la reine Anne dès l'avénement de cette princesse; en 1706 il devint grand-chancelier et pair d'Angleterre, sous le nom de lord Fordwich. Il demeura aux affaires jusqu'en 1718, et se montra constamment dévoué aux doctrines des whigs.

Gorton, *Gen. Dict.* — Rose, *New biogr. Dict.*

COWPER (*William*), célèbre poëte anglais, né à Berkhamstead, dans le comté de Hertford, le 26 novembre (vieux style) 1731, mort à Dereham, dans le comté de Norfolk, le 25 avril 1800. Il était fils de Jean Cowper, neveu du lord chancelier Cowper, et recteur de la paroisse de Berkhamstead. Privé de sa mère à l'âge de six ans, il fut placé chez le docteur Pitman, à Market-Street, dans le comté de Hertford. Les mauvais traitements qu'il eut à souffrir de la part d'un camarade plus âgé firent pour lui des deux années qu'il passa à Market-Street deux années de supplices, et développèrent sans doute la timidité qui chez ce grand et malheureux poëte devait aller plus tard jusqu'à la folie. L'enfant, à force de pleurer, faillit perdre la vue, et dut être confié pendant deux ans aux soins d'un oculiste. Il entra ensuite à l'école de Westminster, et y resta jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il en sortit avec un savoir classique assez étendu et un redoublement de timidité. Pendant tout le temps de ses études, en effet, sa faiblesse physique et son caractère timide l'exposèrent aux caprices et aux brutalités de ses camarades plus robustes. Aussi garda-t-il contre les écoles publiques des rancunes indélébiles, qu'il exprima plus tard avec une admirable énergie dans son *Tirocinium*.

Après avoir quitté Westminster, Cowper passa trois ans chez un homme de loi (attorney), où il eut pour camarade le futur lord chancelier Thurlow. Au bout de ces trois ans, pendant lesquels le jeune poëte ne semble pas avoir acquis une grande somme de connaissances en droit, il s'établit dans le Middle-Temple, fut reçu avocat en 1754, et nommé en 1759 commissaire des banqueroutes. Si Cowper étudia le droit, s'il s'engagea même assez avant dans la carrière du barreau, ce n'était pas par vocation : tous ses goûts, au contraire, l'en détournaient; mais il se résigna pour obéir aux volontés de sa famille, dont plusieurs membres occupaient de hautes positions dans la magistrature. Comme il n'avait qu'un médiocre patrimoine, il ne pouvait sans déraison renoncer aux places dont disposaient ses parents; mais tout en subissant avec ennui la profession d'avocat, il s'occupait fort peu de jurisprudence. Pendant qu'il résidait au Temple, il devint amoureux de sa cousine, Théodora Cowper, sœur de lady Hesketh, mais le frère de la jeune fille s'opposa au mariage. Cowper se mit alors à cultiver la littérature, et se fit recevoir membre du club appelé le club du Non-sens (*Non-Sense Club*), composé tout entier de ses anciens camarades de Westminster, Lloyd, Churchill, Thornton et Colman. Il fournit un petit nombre d'articles au *Connaisseur*, rédigé par Thornton et Colman. « Dans ces premières productions, dit M. Sainte-Beuve, on distingue déjà un caractère de finesse, d'observation maligne et de tournure moralisante qu'il développera par la suite, mais il n'y avait aucun cachet propre, aucune originalité. » Cowper résida au Temple pendant neuf ans. En 1763, dans la dernière année de son séjour, les places de secrétaire des journaux, secrétaire-lecteur, secrétaire des bureaux de la chambre des lords, lesquelles étaient à la disposition d'un de ses cousins, devinrent vacantes en même temps. Les deux dernières lui furent conférées. Le patrimoine du poëte était bien près d'être dépensé, et le riche traitement de ces places lui venait fort à propos. Ses nouvelles fonctions exigeaient qu'il parût fréquemment devant la chambre des lords, et pour lui, affecté qu'il était d'une extrême sensibilité nerveuse et d'une timidité maladive, toute exhibition publique était, selon ses propres expressions, « un poison mortel ». Aussi résigna-t-il les places de secrétaire-lecteur et de secrétaire des bu-

reaux, presque aussitôt après les avoir acceptées, et prit-il celle de secrétaire des journaux. Mais le droit de nomination de son cousin ayant été contesté, Cowper fut, contre son attente, requis de se présenter à un examen à la barre de la chambre avant d'être autorisé à occuper la place de secrétaire des journaux. Ainsi la douloureuse nécessité à laquelle le timide poëte croyait avoir échappé vint de nouveau fondre sur lui. Il a raconté lui-même les tortures morales qu'il éprouva à cette occasion. « Un coup de foudre, dit-il, aurait été aussi bien venu pour moi que cette nouvelle..... Exiger que je comparusse à la barre de la chambre, pour pouvoir prendre possession de ma charge, c'était m'en exclure en effet. En même temps l'intérêt de mon ami, l'honneur de son choix, ma propre réputation, les circonstances, tout me poussait en avant, tout me portait à entreprendre une chose dont je me sentais incapable. » Dans ces lignes, Cowper n'exagère rien; le malheureux était en proie à une angoisse incessante. Il regardait devant lui avec inquiétude et voyait venir la folie à laquelle le prédisposait sa constitution, et dont il avait déjà ressenti de vagues atteintes. Le terrible jour de l'épreuve publique approchant, il résolut de s'y soustraire par le suicide. Si l'on en croit les confidences de Cowper lui-même, les nombreuses tentatives qu'il fit pour se détruire ne réussirent pas, grâce à l'intervention directe de la Providence. Enfin, au jour fixé pour l'examen, il résigna son office, et bientôt après il devint fou. Il fut placé à Saint-Albans, et remis aux soins du docteur Cotton, avec lequel il resta jusqu'à son rétablissement, qui eut lieu dix-huit mois plus tard, au mois de juin 1765. La folie de Cowper affectait une forme religieuse : imbu des dogmes rigoureux du calvinisme sur la prédestination, il s'imagina qu'il était irrévocablement exclu de la grâce en ce monde et du salut dans l'autre. Cette pensée de damnation éternelle le plongeait dans une sombre mélancolie, bientôt suivie d'accès de démence. Sa folie, lorsqu'elle lui revint de 1773 à 1776, pendant six mois en 1787, et durant les six ans qui précédèrent sa mort, présenta la même forme religieuse.

Cowper, après son rétablissement en 1765, établit sa résidence à Huntingdon, pour se rapprocher de son frère, plus jeune, qui étudiait alors à Cambridge. Il se lia avec la famille Unwin, qui devait exercer sur le reste de sa vie une bienfaisante influence. S'apercevant que son esprit se troublait dans la solitude, et que la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas d'avoir un ménage particulier, il entra comme pensionnaire dans la maison de M. Unwin. A la mort de ce dernier, en 1767, il se rendit avec mistriss Unwin à Olney, dans le comté de Buckingham, où les attirait leur estime pour M. Newton, curé de cette ville. M. Newton, homme fort respectable, par la pureté et la sévérité de sa morale, appartenait à cette secte religieuse que l'on appelle ordinairement évangélique ou piétiste. « Cowper, dit un biographe appartenant à la même secte des piétistes, se livra dès lors au cours d'une vie décidément chrétienne, substituant un culte vraiment évangélique aux formules quotidiennes de prières dont il s'était contenté jusque là, et jouissant des avantages d'une vie plus profondément religieuse. » Sans nier les avantages dont parle le biographe piétiste, il est probable que Cowper, avec sa constitution nerveuse et sa prédisposition au dérangement mental, ne retira pas un grand soulagement de cette vie contemplative, exclusivement consacrée aux méditations religieuses. M. Newton, qui avait formé le projet de publier un volume d'hymnes, obtint de Cowper de l'assister dans cette œuvre, qui parut en 1776, sous le titre d'*Olney Hymns*. Mais avant d'avoir achevé cette composition, le poëte eut une seconde attaque de folie, qui se prolongea près de quatre ans. M. Newton quitta Olney quelque temps après le rétablissement de Cowper, et celui-ci, par le conseil de mistriss Unwin, commença un poëme sur les *Progrès de l'Erreur*. Tout en traduisant les hymnes religieuses de la célèbre Mme Guyon, sur la recommandation du révérend M. Bull de Newport Pagnell, il écrivit trois satires, intitulées : *Truth*, *Table Talk* et *Expostulation*. Ces satires, avec les poëmes suivants : *Error*, *Hope*, *Charity*, *Conversation* et *Retirement*, furent publiées en 1782, 1 vol. Cowper donna en 1785 un second volume, contenant *The Task* et le *Tirocinium*. Le volume publié en 1782 attira faiblement l'attention du public : il se composait de vers sur l'erreur, la vérité, l'espérance, la charité, etc., tous sujets moraux qui sont traités avec originalité et profondeur, mais en même temps avec une austérité religieuse peu faite pour rendre le livre populaire. Il est écrit en vers héroïques rimés; le style, plus ferme que poétique, ne tombe pas dans les défauts du temps et n'est jamais flasque et insipide. En revanche, l'agrément se fait toujours désirer dans cette sévère et un peu morose composition. Heureusement, vers l'époque même de la publication de ce volume, Cowper se lia avec lady Austen, veuve de sir Robert Austen, laquelle vint habiter quelque temps la maison paroissiale d'Olney. C'est à la spirituelle et salutaire influence de cette dame que la littérature anglaise doit à la fois l'exquise et humoristique *Ballade de Jean Gilpin* et *La Tâche* (*The Task*), chef-d'œuvre de l'auteur. Ce dernier poëme, qui occupe la plus grande partie du volume publié en 1785, excita une admiration générale : *La Tâche* unit à une finesse de détails presque minutieuse une grande élégance et de nombreuses beautés pittoresques. Après Thomson, Cowper est probablement le poëte qui a fourni à la littérature anglaise le plus d'images naturelles; mais, bien mieux que l'auteur des *Saisons*, il a su mêler aux descriptions physiques des réflexions morales pénétrantes et éle-

vées. Enfin, ses sombres doctrines calvinistes, bien qu'elles se laissent apercevoir dans *La Tâche*, y sont moins fortement empreintes que dans ses autres productions. Le même volume contenait aussi le *Tirocinium*, pièce fortement tracée et pleine d'observations curieuses, quoi qu'on puisse penser d'ailleurs des idées de l'auteur sur l'instruction publique. En 1784, Cowper, par un sentiment un peu exagéré de gratitude pour mistriss Unwin, se crut obligé de renoncer à l'amitié de Lady Austen, et peut-être à un mariage avec cette spirituelle et aimable dame. Cette rupture, que la conscience timorée du poëte et l'amitié jalouse de mistriss Unwin expliquent suffisamment, donna lieu, parmi les contemporains, à beaucoup de commentaires. Les explications de Southey ont dépouillé cet incident de la vie du poëte de toute importance mystérieuse. Il n'en est pas moins regrettable que cette âme tendre et maladive ait été dérobée si vite à la bienfaisante influence qui lui avait inspiré *Jean Gilpin* et *La Tâche*.

Vers la même époque, Cowper commença sa traduction d'*Homère*. Elle parut au mois de juillet 1791, en deux volumes in-4°. L'exécution en est inégale, comme on pouvait s'y attendre d'un auteur malade entreprenant un travail d'aussi longue haleine. Cependant, prise dans son ensemble, cette traduction est la meilleure que possède l'Angleterre, et passe aux yeux des critiques de ce pays pour bien supérieure à la brillante et infidèle imitation de Pope. Cowper, jugeant son prédécesseur avec une juste sévérité, a dit : « Il serait difficile de trouver une chose qui manquât plus complètement à Pope que le sentiment de la poésie d'Homère. » Cowper, véritable poëte, et non pas seulement versificateur spirituel et facile comme Pope, s'est efforcé de faire passer dans sa traduction la grandeur simple et naïve d'Homère. Il y a généralement réussi; mais il ne reproduit pas aussi heureusement l'harmonie et l'éclat de son immortel modèle. Les vers blancs qu'il emploie ne l'obligent pas à sacrifier la pensée à la rime, mais ils sont parfois ternes et prosaïques, et se ressentent trop souvent des efforts et de la fatigue du traducteur.

Cet ouvrage, fruit de tant de veilles, fut froidement accueilli par le public. Cowper entreprit de le revoir, en même temps qu'il s'occupait d'une édition de Milton et d'un poëme sur *Les quatre Ages* (*The four Ages*). Une rechute vint interrompre ses projets. La raison du poëte s'égara de nouveau, et pendant les dernières années de sa vie il n'eût plus que quelques moments lucides. Dans l'intérêt de sa santé, on essaya d'un changement de lieu. Déjà, en 1792, il était allé visiter son ami Hayley Eartham, dans le comté de Sussex; c'était le premier voyage qu'il faisait depuis vingt ans. En 1794 il fut conduit d'abord à North Tuddenham, dans le comté de Norfolk, ensuite à Mundsley et enfin à East Dereham. Il y obtint quelques moments de répit, pendant lesquels il composa une ou deux petites pièces et revit sa traduction d'Homère. Un nouveau malheur se joignit à ceux qui l'accablaient déjà : la fidèle amie qui depuis vingt-sept ans le soignait avec le dévouement d'une mère ne put résister au spectacle de cette incurable monomanie et perdit elle-même la raison. Le poëte dans un moment lucide composa sur le sort de sa fidèle compagne une déchirante et sublime élégie, qui est à la fois une des plus admirables compositions de Cowper et le plus bel éloge de Mme Unwin. Celle-ci mourut le 17 décembre 1796. Après la mort de Mme Unwin, Cowper écrivit *Le Rejeté* (*Cast-away*), sa dernière et une de ses plus énergiques poésies. En peignant un matelot qui, tombé à la mer pendant une tempête, poursuivit en vain son vaisseau à la nage et fut englouti dans l'abîme, le poëte songeait à son âme flottant ainsi sur l'abîme, et faisait d'inutiles efforts pour atteindre le vaisseau du salut. Après ce dernier éclair de son génie poétique, il ne vécut plus que quelques jours, entouré, soigné par ses amis, mais toujours en proie aux mêmes tortures. « Que sentez-vous? » lui demandait un de ses parents, M. Johnson. — « Je sens, répondit-il, un désespoir inexprimable. » Ce furent ses dernières paroles. En 1794 il avait obtenu une pension de 300 livres, par les soins du comte Spencer. Sa parente lady Hesketh lui fit élever un tombeau dans l'église de Dereham. Hayley, son ami et son biographe, le fit bientôt connaître sous un jour nouveau, en publiant une partie de sa correspondance. Il existe un grand nombre de *Vies* de Cowper. Les deux principales, et qui peuvent dispenser de toutes les autres sont celles de Grimshawe et de Southey; chacune de ces notices est attachée à une collection des *Lettres et Poëmes* de Cowper. L'édition de Southey est moins complète que l'autre; mais si cet écrivain n'a pas donné toute la correspondance privée de Cowper, publiée en 1824 par le docteur J. Johnson, il en a constamment fait usage pour rédiger sa notice; il a obtenu aussi des descendants des amis du poëte communication d'un grand nombre de lettres qui lui ont permis de répandre une lumière sur beaucoup d'incidents de la vie de Cowper; par exemple sur sa liaison avec l'enthousiaste Teeden (1) et sur sa rupture avec lady Austen. Un poëme intitulé *Anti-Thelyphthora*, satire contre ceux qui voudraient supprimer l'institution du mariage, a paru pour la première fois dans l'édition de Southey. Ce dernier critique, qui est en même temps un des premiers poëtes anglais du dix-neuvième siècle, a résumé ainsi les mé-

(1) Ce Teeden était un maître d'école d'Olney, un illuminé, passablement fourbe, et dans lequel il est assez difficile de faire la part exacte du charlatan et celle du visionnaire. L'intelligence obscurcie de Cowper s'plaisait à un commerce continuel, à un échange de visions avec celui qu'il regardait comme un interprète sacré de ses mystères. Chaque jour il lui envoyait le récit de ses songes, et chaque jour il en recevait l'explication.

rites de Cowper : « C'est, dit-il, le poëte le plus populaire de sa génération et le meilleur des écrivains épistolaires anglais. » L'absence de toute affectation est le caractère dominant des poëmes de Cowper. Ils sont exempts de toute sentimentalité maladive, malsaine, languissante, et de tout maniérisme de langage. Sur le premier point, le caractère mâle de l'écrivain offre un contraste frappant avec le caractère faible et pour ainsi dire féminin de l'homme. Sur le second point, Cowper prépara cette réforme de la diction poétique anglaise achevée par les ouvrages de Wordsworth. Il aima avec enthousiasme les beautés de la nature, et quelques-unes de ses descriptions d'objets physiques pourraient être revendiquées avec orgueil par Wordsworth lui-même. Mais il est surtout un peintre admirable de la vie domestique et des sentiments moraux qu'elle fait naître ou qu'elle développe dans le cœur de l'homme.

La correspondance de Cowper, très-piquante en elle-même, est surtout curieuse lorsqu'on la compare avec la vie de l'auteur ; ses lettres, écrites sans aucune affectation et d'un style parfaitement naturel, sont marquées pour la plupart au coin de l'enjouement et de ce genre d'esprit particulier que les Anglais appellent *humour*. On a peine à comprendre ce mélange d'esprit facile, gai, et d'une sombre mélancolie dégénérant en démence. L. J.

Hayley, *Life of Cowper*. — Gorton, *General biographical Dictionary*. — *Penny Cyclopædia*. — J. Gory, *Life of W. Cowper*; Londres, 1808, in-12. — *Quarterly Review* t. XVI. — *Edinburgh Review*, n° 128. — Chasles, *Revue des Deux Mondes*, 1838, t. I. — *Bibliothèque universelle de Genève*, janvier et février 1845. — Sainte-Beuve, *Moniteur*, 13, 20, 27 novembre, 4 décembre 1854.

COX (*Leonard*,) littérateur anglais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia d'abord à Cambridge, puis à Oxford à partir de 1528. Après avoir été maître d'école à Reading, il voyagea en France, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. En 1540 il revint en Angleterre, et dirigea une école à Carleon. On a de lui : *Marius Eremita, De lege et spiritu, in latinam linguam translatus*; 1539 ; — une traduction anglaise de la paraphrase de l'*Épître de Paul à Tite*, par Érasme ; 1539 ; — des épîtres et des poésies latines.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

COX (*Richard*), théologien anglais, né en 1499, à Whaddon, dans le comté de Buckingham, mort en 1581. Il commença son éducation à Éton, et passa de là au collége du Roi à Cambridge. Nommé boursier (*fellow*) de cet établissement, il montra assez de talent pour que le cardinal Wolsey l'attachât au nouveau collége qu'il venait de fonder à Oxford. Cox y montra la même aptitude et le même zèle qu'à Cambridge ; mais en adoptant les idées des réformateurs, il excita la colère de ses supérieurs, et se fit exclure de l'université. Il fut même emprisonné pour crime d'hérésie. On ignore comment il obtint la liberté ; mais on le voit quelque temps après maître de l'école d'Éton, et pourvu de nombreuses prébendes, grâce à la protection de Cranmer, qui le fit nommer précepteur du prince Édouard. A l'avénement de ce dernier, il devint conseiller privé, aumônier du roi, chancelier de l'université d'Oxford et doyen de Westminster. Chargé d'inspecter l'université d'Oxford, il s'acquitta de cette commission avec un zèle fanatique, et détruisit certains livres qu'il regardait, avec les idées superstitieuses de son temps, comme favorables à la magie, parce qu'ils contenaient des figures mathématiques. Lorsque Marie monta sur le trône, Cox fut privé de toutes ses places et remis en prison. Ayant été relâché au bout de quelque temps, il eut la prudence de se retirer d'abord à Strasbourg, puis à Francfort. Il déploya contre ses compagnons d'exil, qui ne s'en tenaient pas strictement à la liturgie anglicane, la même intolérance que le parti papiste avait montrée contre lui en Angleterre. A l'avénement d'Élisabeth, il fut rappelé et nommé membre de la commission chargée de revoir la liturgie. En 1559 il fut élevé à l'évêché d'Ély, et s'unit aux prélats de Cantorbéry, de Londres, de Chichester et d'Hereford pour protester contre l'aliénation des propriétés et des revenus du clergé. Il maintint aussi la légitimité du mariage des prêtres contre les objections d'Élisabeth. Il se montra toujours libéral et bienveillant pour les amis de l'Église constituée, et fort intolérant pour les non-conformistes de toutes les sectes. Pendant les dernières années de sa vie, il eut fort à faire pour se défendre contre les prétentions des courtisans, qui voulaient s'approprier une partie des biens de son église. Il offrit de renoncer à son évêché moyennant une pension de 200 livres sterling. Mais tel était à cette époque l'état précaire des biens du clergé, qu'aucun autre prélat ne voulut accepter à ces conditions l'évêché d'Ély, et Cox fut forcé de le garder. Il écrivit plusieurs pièces de controverse, et traduisit les quatre *Évangiles*, les *Actes des Apôtres*, et l'*Épître aux Romains* pour la *Bible des Évêques* (*Bishop's Bible*). On prétend qu'il travailla aussi à la Grammaire de Lilly.

Biographia Britannica. — Chalmers, *Gen. Biog.*

COX (Sir *Richard*), homme d'État et historien irlandais, né en 1650, à Bandon, dans le comté de Cork, mort dans son pays natal, en 1733. Il étudia le droit, et embrassa la profession d'avocat. Son attachement à la religion protestante ne lui permettant guère d'espérer de l'avancement en Irlande, il passa en Angleterre en 1687. Après la révolution de 1688, il fut nommé juge au tribunal des *communs plaids*, et gouverneur militaire de Cork. En 1703 il devint lord chancelier, et s'acquitta avec zèle de ces fonctions éminentes. Créé baronet en 1706, il quitta la place de lord chancelier pour celle de lord président du Banc de la reine. A l'avénement de George Ier, il fut privé de cette charge, et passa dans la retraite le reste de sa vie. On a de lui plusieurs

ouvrages, dont le plus important est intitulé : *Hibernia Anglicana, or the history of Ireland from the conquest thereof by the English to the present time*, en deux parties; 1689 et 1700.

Croker, *Researches in south of Ireland*; 1824 — Aikins, *General Biography*.

COXCIE (*Michel* VAN), peintre flamand, né à Malines, en 1497, mort à Anvers, en 1592. Il était élève de Van Orley et à Rome, où il imita longtemps les ouvrages de Raphael. Il se maria en Italie, retourna dans sa patrie, et y acquit une grande fortune. Parvenu à quatre-vingt-quinze ans, il fut appelé à Anvers pour y décorer la maison de ville, et fit une chute en descendant de son échafaud, dont il mourut. Bien que fort nombreux, les tableaux de ce peintre sont très-recherchés; les Espagnols en possèdent le plus grand nombre. Malgré son talent incontestable, Coxcie avait peu le génie de la composition. On reconnait l'imitation des maîtres italiens dans presque tous ses ouvrages. Il savait donner, ainsi que Raphael, beaucoup de grâce à ses femmes, et imitait heureusement la manière pure et suave de ce grand peintre. On remarque parmi les tableaux de Coxcie, à Rome, une *Résurrection* en détrempe, dans l'ancienne église de Saint-Pierre et quelques autres fresques dans l'église allemande de Sainte-Marie della Pace; à Halsemberg près Bruxelles, un *Christ en croix*, toile regardée comme le chef-d'œuvre de Coxcie; à Bruxelles, *Le Couronnement d'épines* et *La Cène*; à Anvers, *Saint Sébastien*; à Louvain, *Le Christ entre les Larrons*; à Malines, *La Circoncision*; à Gand, *Les sept Œuvres de Miséricorde*; à Munich, *La Résurrection de Lazare*. L'Espagne possède la *Mort de la sainte Vierge*, un *Crucifiement*, une *Sainte Famille*, des portraits, etc.

Descamps, *Histoire des Peintres flamands*, I, 34. — Feller, *Dict. hist.* — *Biographie générale des Belges*.

***COXCIE** (*Raphael* VAN), peintre flamand, fils du précédent, né à Malines, en 1540, mort à Bruxelles. Il ne fut qu'un peintre médiocre; cependant, il fut le maître de Gaspard de Crayer.

Descamps, *Histoire des Peintres flamands*, I, 208. — *Biographie générale des Belges*.

COXE (*Guillaume*) historien anglais, né à Londres, le 7 mars 1747, mort à Bemerton, le 15 juin 1828. Il étudia au King's-College de Cambridge. Appelé au rectorat de Denham en 1771, il visita ensuite le continent en qualité de gouverneur du marquis de Blandford, fils du duc de Marlborough. En 1775 il voyagea avec le comte de Pembroke, dont il était devenu également gouverneur, et parcourut avec ce jeune seigneur la plus grande partie de l'Europe. En 1786, après avoir publié un ouvrage sur la Suisse, il fit un nouveau voyage avec M. Whitebread; cette fois il parcourut l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas et le nord de l'Europe. Nommé recteur de Bemerton par le comte de Pembroke, il ne résista pas à son goût pour les excursions à l'étranger, et se rendit de nouveau sur le continent en 1794. Revenu en Angleterre, il fut nommé chapelain de la Tour. Ses ouvrages portent presque tous sur les pays qu'il avait parcourus. On a de lui : *Sketches of the natural, civil and political state of Switzerland*; 1779, in-8°; et sous cet autre titre : *Travels in Switzerland*; 1789, 3 vol. in-8°; — *Travels into Poland, Russia, Sweden and Denmark*; 1784, 5 vol. in-8°; — *History of the House of Austria*; 1792, 3 vol. in-4°, et Londres, 1807 traduit en français; — *History of the Kings of Spain of the House of Bourbon from* 1700 *to* 1788; 1813, 3 vol. in 4°; — *Memoirs of John, duke of Marlborough, with his original correspondence*; 1817-1819, 3 vol. in-4°; — *Memoirs of sir Robert Walpole*; 1798, 3 vol. in-4°; — *Account of the Russian Discoveries between Asia and America, to wich are added the conquest of Siberia and the history of the transactions and commerce between Russia and China*; in-4°; — *Private and original correspondence of Charles Talbot, duke of Shrewsbury, with king William III*; 2 vol. in-4°; — *An Account of the Prisons and hospitals, in Russia, Sweden and Denmark*, etc., in-8°; — *Memoirs of the Administration of the right honourable Henri Pelham, collected*, etc.; Londres, 1829, 2 vol. in-4°; — *An historical Tour in Monmouthshire*; 2 vol. in-4°.

Rose, *New. biog. Dict.* — Chalmers, *Gen. Biogr.*

* **COXETER** (*Thomas*), critique anglais, né à Lechlade, dans le Gloucestershire, en 1689, mort en 1747. Il étudia la jurisprudence à Oxford, et vint ensuite à Londres pour s'y livrer à la pratique. Des désagréments qu'il éprouva alors le déterminèrent à renoncer à sa profession pour ne plus s'occuper que de littérature et de travaux d'érudition. Il concourut par ses lumières et ses conseils à l'impression de plusieurs ouvrages importants, tels que l'*History of Painting* (Histoire de la Peinture), d'Amès; — les *Lives of Poets* (Vies des Poëtes), par Cibber; — la *Collection of old Plays* (Collection d'anciennes Comédies), par Dodsley. On a en outre de lui : une nouvelle édition de la Vie de l'évêque Fisher de Bayly (*Bayly's Life of bishop Fisher*); — une édition de *Massinger*; 1759, 4 vol. in-8°; — *Critical Reflections on the old English dramatic Writers*; 1761, in-8°.

Gentleman's Magaz.

* **COXIDA** (*Élie* DE), écrivain religieux français, né près de Furnes, vers 1140, mort en 1203, devint en 1189 abbé du monastère des Dunes (ordre de Citeaux). Sa science et ses vertus lui valurent une célébrité étendue : on assure que ce fut grâce à son intercession que Richard Cœur de Lion, arrêté par le duc d'Autriche, Léopold, lorsqu'il revenait de Palestine, fut remis en liberté. De ses écrits, qui paraissent avoir été nombreux, il n'a été conservé que deux sermons, où se remarque une érudition rare alors même parmi les ecclésiastiques. Ils ont été publiés par

G. de Visch, dans la *Bibliotheca Scriptorum ordinis Cisterciensis*.

Histoire littéraire de la France, t. XVI, p. 448.

COYER (*Gabriel-François*), littérateur français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 18 novembre 1707, mort à Paris, le 18 juillet 1782. Il fit partie de la compagnie de Jésus, au sein de laquelle il professa les humanités et la philosophie. En 1736 il quitta la compagnie, et en 1741 il fut chargé de l'éducation du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon. Aumônier général de la cavalerie en 1743, il assista à la bataille de Lawfelt et au siége de Berg-op-Zoom. Il fut membre de l'Académie de Nancy et de la Société royale d'Angleterre. Ses principaux ouvrages sont : *Découverte de l'isle Frivole;* La Haye, 1749, in-4°; et 1751, in-8°; — *L'Année merveilleuse, ou les hommes-femmes;* ibid., 1751, in-8°; — *Les Bagatelles morales;* Paris, 1754, in-12; — *Dissertation sur la différence des anciennes religions;* ibid., 1755, in-12; — *De la Prédication;* 1766, in-12; — *La Noblesse commerçante;* 1756, in-12; — *Histoire de Jean Sobieski;* Amsterdam, 1761; — *Chinki, histoire cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays;* Londres, 1768, in-8° : c'est un ouvrage dirigé contre les maîtrises; — *Voyage d'Italie et de Hollande;* Paris, 1775, 2 vol. in-12. On raconte que l'abbé Coyer ayant été visiter Voltaire à Ferney, annonça son intention de venir s'y établir trois mois chaque année. « Monsieur « l'abbé, lui dit Voltaire, savez-vous la diffé- « rence qu'il y a entre don Quichotte et vous? « C'est que don Quichotte prenait les auberges « pour des châteaux, et que vous, vous prenez « les châteaux pour des auberges. » Le lendemain, l'abbé Coyer quitta Ferney de grand matin.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

COYPEL. Nom d'une famille d'artistes français, originaire de Cherbourg, dont les principaux membres furent :

COYPEL (*Noël*) surnommé *Coypel le Poussin*, né à Paris, en 1628, mort en 1707. Il fut d'abord placé à Orléans, chez un élève de Vouet, nommé Poncet, qui ne l'employait qu'à des ouvrages domestiques, et qu'il quitta bientôt pour venir à Paris, où il fut employé par Errard, alors chargé des peintures qui se faisaient au Louvre. Après les travaux que lui imposait la nécessité de gagner de quoi vivre, il prenait du temps pour l'étude. Bientôt il se fit connaître, et fut lui-même chargé de travaux importants au Louvre, aux Tuileries, et à Fontainebleau. Il fut reçu à l'Académie en 1663. Son tableau de réception avait pour sujet *La Mort d'Abel*. Ce bel ouvrage acheva sa réputation; et en 1672 il fut nommé directeur de l'Académie Française à Rome. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il peignit les quatre tableaux représentant *Solon*, *Trajan*, *Alexandre Sevère et Ptolemee Philadelphe*. Ces ouvrages, justement admirés lorsqu'ils arrivèrent à Paris, sont les plus beaux titres de Noel Coypel, et le mettent au-dessus de ses fils, quoique les circonstances aient procuré à l'aîné une plus brillante réputation. Ils prouvent que l'auteur avait le sentiment du grand, car ils se rapprochent des compositions des Poussin et de Lesueur. Si Coypel n'est pas toujours correct, il a en revanche un coloris remarquable; et en somme c'est un des grands peintres du dix-septième siècle. Il mourut directeur de l'Académie de Peinture. Nous devons encore citer comme l'un de ses plus beaux tableaux : l'*Assomption de la Vierge* qu'il fit pour l'hôtel des Invalides.

COYPEL (*Antoine*), le plus célèbre de la famille, quoique inférieur à Noël, son père, naquit en 1661, et mourut en 1722. Il dut sa renommée contemporaine à une éducation littéraire plus soignée que n'est ordinairement celle d'un artiste, à la richesse poétique de ses inventions, à sa manière toute dramatique d'exposer ses sujets, à une certaine vigueur d'expression, enfin à cette grâce aimable, toute de convention, mais empruntée aux femmes de la cour, qui donne à ses tableaux le caractère national de l'époque où ils furent peints, caractère dédaigneusement nommé *français* par les ultramontains. C'est en visitant au Palais-Royal la galerie d'*Énée*, peinte par Antoine Coypel, et aujourd'hui détruite, qu'un caustique et spirituel Italien se découvrit en disant : « Bonjour, *monsieur* Achille! salut, *monsieur* Agamemnon! » A quinze ans, Antoine Coypel fit, avec son père, nommé directeur de l'école de France à Rome, le voyage d'Italie, où il étudia particulièrement Michel-Ange, Annibal Carrache et l'antique. Il visita la Lombardie, se pénétra des ouvrages du Corrége, du Titien, de Paul Véronèse; mais, pour son malheur, il fréquenta le Bernin, goûta sa manière relâchée, et rapporta dans sa patrie un goût affecté, qui n'a eu que trop de partisans. A dix-huit ans il peignit pour l'ancienne paroisse de Versailles deux tableaux, qui lui firent honneur; un an après, ce fut lui qui exécuta le tableau du *Mai* pour l'église de Notre-Dame de Paris. Ses ouvrages à l'Assomption, aux Chartreux, dans l'un des pavillons des jardins de Choisy, eurent une grande réputation. A vingt ans il fut reçu à l'Académie pour un tableau représentant *Louis XIV au sein de la gloire*. Nommé professeur de cette Académie en 1707, directeur en 1714, sa réputation devint européenne. La place de premier peintre du roi, qui n'avait point été occupée depuis Mignard, mort en 1695, lui fut donnée en 1716, et l'année suivante Louis XV lui accorda des titres de noblesse. Antoine mourut de langueur, à soixante-un ans. *L'Histoire numismatique du règne de Louis XIV*, exécutée en grande partie sur ses dessins, est une œuvre non moins remarquable dans son genre que son plafond de la chapelle de Versailles. Il a gravé lui-même à l'eau-forte un grand nombre de ses compositions, entre autres

un *Bacchus et Ariane*, terminé par Audran; un *Démocrite*, terminé au burin par le même; un *Ecce homo*, une *Galatée*, terminés par Simonneau; une *Judith coupant la tête à Holopherne*; une *Madeleine mourant dans le désert*; *Jacob et Rachel partis ensemble de la Mésopotamie*. Son tableau d'*Athalie*, qui est au Musée du Louvre, a été gravé par J. Audran. Son œuvre gravé est recherché des amateurs; sa galerie d'*Énée*, peinte au Palais-Royal, a été gravée en quinze pièces in-fol. par Duchange, Tardieu, Surugue, etc. — Ses *Discours prononcés dans les conférences de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, discours développant une *Épître* en vers *à son fils*, que Boileau et Racine admirèrent, ont été imprimés in-4°, en 1721.

COYPEL (*Noël-Nicolas*), second fils de *Noël*, mais d'un autre lit, et de trente ans plus jeune que son frère *Antoine* (il naquit en 1691, et mourut en 1734), fut élève de son père, qu'il perdit à l'âge de quinze ans. Il ne vit pas l'Italie, forma son goût d'après les antiques et les tableaux de maîtres qui sont à Paris, et mourut dans cette ville, à quarante-trois ans. Il eut une grande facilité d'invention, un dessin correct et élégant, une grande fraîcheur de coloris. Les ouvrages qui lui faisaient le plus d'honneur se trouvaient dans l'église de la Sorbonne, aux Minimes, à Saint-Sauveur. *Le Triomphe d'Amphitrite*, couronné au concours de 1727, et qu'on voit à Versailles, est le plus célèbre de ses tableaux mythologiques; il l'a gravé à l'eau-forte, ainsi que plusieurs autres de ses compositions. Parmi ses autres ouvrages, on cite : une *Figure de femme surprise par un satyre*; et une *Jeune fille avec une colombe*, d'après Edelink.

COYPEL (*Charles-Antoine*), fils d'Antoine, et le moins célèbre des Coypel, naquit en 1694, et mourut en 1752. Élève et imitateur de son père, mais de beaucoup inférieur à lui, il dut à la faveur plutôt qu'à son talent l'honneur d'être nommé premier peintre du roi et directeur de l'Académie; il n'eut point de manière arrêtée, et quitta l'histoire pour la *bambochade*, genre qui ne lui réussit pas mieux. Il avait beaucoup d'esprit et d'instruction. Ses discours académiques, imprimés dans *Le Mercure*, joignent au charme de la diction la profondeur des pensées, la finesse des observations. On a joué de lui, au théâtre de la cour, plusieurs pièces restées manuscrites. Comme ses parents, il a gravé à l'eau-forte, et son œuvre n'est pas sans intérêt. Son *Histoire de don Quichotte* a été gravée en 25 feuilles in-fol. Parmi ses autres œuvres du genre grotesque, on peut citer : *L'Amour ramoneur de cheminées*; — *La Tragédie jouée par des chats*; — *La jeune Fille et le Maître d'école*. (C. SOYER, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.)

Le comte de Caylus, *Vie des premiers Peintres du roi*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstl.-Lexic.*

COYSEVOX (*Antoine*), sculpteur français, originaire d'Espagne, né à Lyon, en 1640, mort à Paris, le 10 octobre 1720. La sculpture, innée en lui, fut pour ainsi dire un jeu de son enfance. Un jour qu'il était occupé à tailler un morceau de bois : *Vous faites un cheval*, lui dit un ami qui l'observait. — *Je ne le fais pas*, répondit l'enfant, *je le découvre*. Cette distinction instinctive décelait une organisation d'artiste. Aussi quand l'art fut devenu une étude pour l'adolescent, ses progrès furent rapides. A dix-sept ans il avait exécuté pour sa ville natale une Madone qui fixa l'attention publique. Envoyé à Paris, il travailla sous la direction de Leranbert, statuaire, peintre, musicien et poëte. Cet artiste le produisit de bonne heure à la cour; mais ces relations n'empêchèrent pas le disciple de se livrer sans relâche aux études sévères, à celle de l'anatomie, et à celle de l'antique. Il copia en marbre différents chefs-d'œuvre de l'art grec, entre autres la Vénus de Médicis, le groupe de Castor et Pollux, etc., et plusieurs bustes. Il n'avait pas vingt-sept ans lorsqu'il fut appelé en Alsace par le cardinal prince Guillaume de Furstemberg, évêque de Strasbourg, pour exécuter des travaux importants dont ce prélat voulait décorer son palais de Saverne. Dans l'espace de quatre années il orna d'une multitude de sculptures en tous genres le salon d'honneur, le grand escalier et les jardins. Cet immense résultat, obtenu en si peu de temps, mit le sceau à sa réputation. Il revint à Paris en 1671. Son talent d'artiste, un caractère aimable, des manières distinguées et un commerce sûr le firent rechercher; il eut beaucoup d'amis, au nombre desquels il put compter Louis XIV lui-même, qui l'honora de sa bienveillance personnelle.

Versailles s'élevait. Coysevox y eut des commandes considérables. Dans l'intérieur du château, en marbre, stuc ou bronze, la moitié des figures et des ornements du grand escalier, la moitié des trophées de la grande galerie, vingt-trois des génies qui surmontent la corniche, un bas-relief ovale sur la cheminée du salon de la Guerre, représentant *Le roi à cheval couronné par la Renommée*; à l'extérieur, en pierre, six des grandes figures allégoriques placées au haut de l'edifice sur la balustrade, entre autres *La Justice* et *La Force*, et le groupe de *L'Abondance réparant les maux de la disette*, pour la grille d'entrée d'une seconde cour qui précédait originairement la cour de marbre; dans le petit parc, en bronze, deux fleuves, *La Dordogne* et *La Garonne*, fondus par les Keller, un esclave attaché à des trophées, un vase de sept pieds de haut, entouré de bas-reliefs qui figurent plusieurs traits de l'histoire du roi; en marbre, sept bas-reliefs, composés de trois enfants chacun, pour la Colonnade; tel fut son contingent pour cette résidence royale. Il menait de front avec ces ouvrages ceux dont il était chargé pour les Invalides, et qui devaient décorer la façade méridionale de l'église, les statues en pierre de *Saint Grégoire de Nazianze* et de *Saint Athanase*, pour surmonter la balustrade de couronnement,

de part et d'autre du fronton, et la figure de *Charlemagne*, en marbre, haute de douze pieds, pour une des niches qui accompagnent la porte d'entrée, où elle fait pendant à celle de *Saint Louis*, par Girardon. En janvier 1687, à la suite d'une maladie grave, Louis XIV vint remercier le ciel de son rétablissement dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, puis il dina avec sa famille à l'hôtel de ville de Paris. Pour conserver le souvenir de cet événement, le corps municipal vota l'érection de la statue pédestre du roi en bronze. C'est celle que l'on voit encore aujourd'hui au fond de la cour, sous une des arcades du portique. Elle fut posée sur son piédestal le 14 juillet 1689. Un siècle après, jour pour jour, éclatait la terrible révolution qui devait l'en faire descendre. Elle y fut replacée par les soins du comte Frochot, le premier préfet de la Seine. Dans la même année, la statue équestre de *Louis XIV*, en bronze, fut commandée à Coysevox par les états de Bretagne, pour la ville de Rennes, avec deux bas-reliefs pour le piédestal. Afin de donner à l'ouvrage toute sa perfection, l'artiste s'était fait amener seize ou dix-sept chevaux des écuries du roi : il en avait observé les mouvements, choisi les formes, et, non content de ces études sur la nature vivante, il avait pratiqué des dissections anatomiques sur les parties du corps de l'animal les plus nécessaires à son objet. La représentation du cheval étant ainsi devenue pour Coysevox une sorte de spécialité, il fut chargé, en 1701, d'exécuter les deux chevaux ailés qui sont à l'entrée du jardin des Tuileries, du côté de la place Louis XV, groupes de douze pieds de proportion et d'un seul bloc de marbre. L'un porte *La Renommée*, l'autre *Mercure*. Le cheval de la Renommée vole sans rênes, pour exprimer que rien n'arrête cette déesse et qu'elle ne suit pas de route certaine; celui de Mercure est bridé, pour faire entendre qu'il faut des règles au commerce ainsi qu'aux arts. La plinthe du *Mercure* porte le millésime de 1702, avec cette inscription : *Ces deux groupes ont esté faits en deux ans*. Sur la terrasse du château on voit, du même artiste, un *Joueur de flûte*, une *Hamadryade*, qui semble attentive à ses accents, et une *Flore* : chacune de ces figures est groupée avec un enfant. Si elles ne sont pas d'un grand goût ni même exemptes de quelque manière dans la pose, elles ont le caractère qui leur est propre et surtout elles remplissent bien l'espace. Mais elles n'étaient pas primitivement destinées aux Tuileries : elles avaient été commandées, ainsi que les deux chevaux ailés, pour le jardin de Marly. Versailles était à peine achevé que le roi, fatigué des grandeurs qu'il avait lui-même créées, désira un séjour plus solitaire et plus convenable à des réunions intimes, une sorte de maison de campagne royale. Marly fut choisi comme lieu de retraite; mais c'était la retraite de Louis XIV : le cortége des arts devait l'y suivre et y multiplier les merveilles. Quatre groupes de proportion colossale, *La Seine*, *La Marne*, *Amphitrite* et *Neptune*, figures caractérisées par des attributs et mises en action par des personnages accessoires, furent exécutés par Coysevox, pour décorer les extrémités d'une cascade à laquelle l'abondance de ses eaux avait fait donner le nom de *la Rivière*, et qui fut remplacée, sous le règne suivant, par le *Tapis vert*.

L'artiste fit pour Chantilly la statue du grand Condé, qu'on voyait sous le péristyle du château. Mutilée pendant la révolution, elle fut retrouvée chez un marbrier; acquise par le prince de Condé et adroitement réparée, elle orne aujourd'hui les parterres. A Petit-Bourg, Adélaïde de Savoie, dauphine de France, était représentée sous les traits de *Diane chasseresse*. C'était le genre d'ouvrage où Coysevox excellait : statues, bustes ou médaillons, il savait y réunir la noblesse du style à la plus exacte ressemblance. On voyait à Notre-Dame de Paris, à droite du maître autel, la statue de *Louis XIV à genoux*, faisant pendant à celle de *Louis XIII*. On a cru devoir, par prudence, les enlever toutes deux dans les journées de juillet 1830; et on n'a plus songé depuis à les faire reparaître sur leurs piédestaux. Beaucoup de statues-portraits sculptées par Coysevox accompagnaient des mausolées. Entre ces monuments, qui sont très-nombreux, quatre doivent être distingués : celui de *Mazarin*, dans l'église des Quatre-Nations; celui de *Colbert*, à Saint-Eustache; celui du comte *d'Harcourt*, à l'abbaye de Royaumont; enfin, celui de *Charles Lebrun*, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ces tombeaux, d'une ordonnance composée, offrent des figures emblématiques associées aux images des illustres morts. Les autres, celui de *Lenôtre*, à Saint-Roch; celui de *Mansard* à Saint-Paul, etc., consistaient dans de simples bustes ou médaillons, avec une épitaphe. Tel était celui que l'artiste exécuta en stuc à Saint-Germain-des-Prés, pour ce même cardinal de *Furstemberg* dont il avait décoré le palais à Saverne, et qui, par un singulier enchaînement de circonstances politiques, mourut abbé de Saint-Germain, à Paris. Les principaux personnages de cette époque, si féconde en grands hommes, furent reproduits par le ciseau de Coysevox. Citons Louis XIV, dont il fit plusieurs bustes ou médaillons à divers âges, la reine Marie-Thérèse d'Autriche, le dauphin leur fils, Louis XV, en différentes années, Colbert, Louvois, Turenne, Vauban, Villars, le président Harlay, les cardinaux de Bouillon et de Polignac, Arnauld d'Andilly, Bossuet, Fénelon, Racine. Personne n'a mieux réussi à faire passer l'âme sur la physionomie et à vaincre les difficultés d'un costume ingrat. En s'exerçant à copier les bustes antiques, il en avait retenu le principal caractère, l'élévation dans la naïveté. Il sentait lui-même sa supériorité en ce genre. Rétabli d'une maladie grave, il dit à son médecin : « Vous m'avez

« rendu la vie à votre manière; je veux vous « faire vivre à la mienne : je ferai votre buste en « marbre. »

On a de la peine à concevoir comment la carrière de Coysevox, bien que longue et laborieuse, a pu suffire au nombre de ses ouvrages. Cependant, il trouva encore le temps de former des élèves, entre lesquels ses deux neveux, Nicolas et Guillaume Coustou (*voy.* ce nom), se signalèrent. Il est vrai que ses disciples l'aidaient ensuite dans ses travaux. La revue sommaire que nous en avons faite prouve qu'il a possédé, avec toutes les parties de son art, la puissance du génie, c'est-à-dire la capacité de conception unie à la facilité d'exécution. Heureusement audacieux, il semble se jouer avec les colosses; mais dans ses entreprises les plus hardies, il est toujours sage, et surtout attentif à calculer les effets pour les localités. Ami de la nature et sensible à ses charmes, il eût été varié comme elle, sans l'obligation d'asservir quelquefois l'originalité de son talent au fatal ascendant de Lebrun, qui moulait dans une même empreinte tout l'art contemporain.

Coysevox avait été reçu membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1676; il en fut nommé professeur sans avoir passé par les grades préparatoires, puis recteur, directeur et chancelier perpétuel. Il prolongea jusqu'à quatre-vingts ans son active et glorieuse existence. Aux approches de ses derniers moments, on l'entretenait de ses succès : « Si j'en ai eu, dit-il, c'est qu'il a plu à « Dieu de m'accorder quelques moyens, vain « fantôme prêt à s'évanouir aussi bien que ma « vie. » Il mourut avec le calme du sage et la résignation du chrétien. [*Encycl. des G. du M.*]

Fermelhius, *Éloge funèbre de Antoine Coysevox, sculpteur du roi*; Paris, 1721, in-12.

COYSSARD (*Michel*), poëte et lexicographe français, né à Besse (Auvergne), en 1547, mort à Lyon, le 10 juin 1623. Il fut professeur de belles-lettres et de rhétorique, puis recteur des collèges de Besançon, de Vienne et de La Trinité à Lyon. On a de lui : *Sommaire de la doctrine chrétienne;* Lyon, 1591, in-12, suivi d'*Hymnes et Odes spirituelles*, mises en musique par Giovanni Ursucci; — *Thesaurus Virgilii, in locos communes digestus, poeticæ studiosis perutilis;* Lyon, 1590, in-8°; — *Dictionnaire Français-Latin;* Lyon, 1609, in-4°.

Les Lyonnais dignes de mémoire, I, 404.

COYTHIER. *Voy.* COICTIER.

* **COZZA** (*Francesco*), peintre napolitain, né à Istilo (Calabre), en 1605, mort à Rome, en 1682. Il était élève et ami du Dominiquin, dont il termina plusieurs ouvrages. Il avait hérité des principes de son maître, mais sans en prendre l'élégance. Cozza avait un talent remarquable pour reconnaître la touche des différents artistes, et ses jugements à cet égard étaient adoptés sans appel. Il fut employé dans Rome à plusieurs grands travaux exécutés à fresque ou à l'huile. Son tableau le plus remarquable est *La Vierge de la Rançon*, à Santa-Francesca Romana.

Lione Pascoli, *Vite de' Pittori moderni*. — Lanzi, *Storia pittorica*, II, 203. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

* **COZZA** (*Giovanni-Batista*), peintre italien, né à Milan, en 1676, mort à Ferrare, en 1742. C'était un peintre fécond, harmonieux et facile. S'il ne fut pas toujours correct, il fut toujours agréable. Son meilleur tableau, représentant plusieurs saints de l'ordre des Servites, se voit à Ferrare, dans l'église dite de *Cà Bianca*.

Cesare Citadella, *Catalogo istorico de' Pittori Ferresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

COZZA (*Lorenzo*), théologien italien, né à San-Lorenzo della Grotta près Bolsena, le 31 mars 1654, mort à Rome, le 18 janvier 1729. Il entra dans l'ordre des Franciscains de l'Observance, et après avoir été successivement professeur en théologie, gardien de la terre sainte, et vice-commissaire de son ordre, il en fut élu ministre général le 15 mai 1723. Le 9 décembre 1726 Benoît XIII le créa cardinal du titre de Saint-Laurent *in pane et perna*, qu'il changea le 20 janvier 1727 contre celui de Sainte-Marie *in Ara Cœli*. Cozza fut ensuite nommé membre des congrégations du saint-office, des évêques et réguliers, de la discipline régulière, *de propaganda fide*, etc., consulteur de l'index et qualificateur de la suprême inquisition. On a de lui : *Vindiciæ Areopagitæ, una cum antiqua Ecclesiæ disciplina circa varios ritus, et apologia Joannis Novii pro scriptis Areopagitæ;* Rome, 1702, in-fol.; — *Commentaria historico-dogmatica in librum sancti Augustini De Hæresibus ad Quodvultdeum;* Rome, 1707, 2 vol. in-fol.; — *Dubia selecta emergentia circa sollicitationem in confessione sacramentali*, etc.; Rome, 1709, in-8°; — *Historia polemica de Græcorum schismate ex ecclesiasticis monumentis;* Rome, 1719-1720, 4 vol. in-fol.; — *Tractatus dogmatico-moralis de Jejunio ecclesiastico, tripartitus;* Rome, 1724, in-fol.; — *Vita sancti Dionysii Areopagitæ, cum annotationibus pro Parisiensi episcopatu*, imprimé dans le *Patrimonium seraphicum* de François de Santa-Maria.

P. Jean de Saint-Antoine, *Bibliotheca univers. Francisc.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COZZANDO (*Leonardo*), biographe italien, né à Rovato, près Brescia, en 1620, mort le 7 février 1702. Il entra à douze ans dans l'ordre des Servites, et enseigna encore jeune la philosophie à Vérone et à Vienne; il devint ensuite professeur de théologie et régent du collége de Saint-Alexandre à Brescia. A vingt-cinq ans il avait été élu membre de l'académie des *Erranti*. On a de lui : *Corsi di penna;* Brescia, 1645; — *Ristretto dei prelati della sua religione;* Brescia, 1673; — *Vite del P. Paolo Cigone, e del P. Ottavio Pantagoto;* — *De Magisterio*

antiquorum Philosophorum; Cologne, 1682, in-8°, et Genève, 1684, in-12; — *Libraria Bresciana*, Brescia, 1682, in-8°; réimprimée avec le supplément, Brescia, 1694, in-8° : cet ouvrage contient les vies de cinq cent trente auteurs; — *Vago e curioso Ristretto profano e sagro dell' historia Bresciana*; Brescia, 1694, in-8°; — *Vita di Gio. Francesco Quinzano Stoa*; Brescia, 1694; — *De Plagiariis*, publié par Lazzaroni, dans ses *Miscellanea di varie operette*; Venise, 1740.

Sax, *Onomast. liter.*, V, 317. — Clément, *Bibl. cur.*, VII. — Menken, *Criticæ lit. Spec.*, I.

***COZZOLANI** (*Clara-Margarita*), musicienne italienne. Elle prit le voile en 1620, au couvent des Bénédictines de Sainte-Radegonde à Milan, et se livra à la composition musicale. On a d'elle : *Primavera di fiori musicali*, de une à quatre voix; Milan, 1640; — *Motetti* de une à quatre voix; Venise, 1642; — *Scherzi di sacra melodia*; Venise, 1648; — *Salmi a otto voci concertanti, con motetti, e dialoghi*, de deux à cinq voix; Venise, 1650.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

***CRAAN** (*Willem-Benjamin*), ingénieur et géomètre hollandais, né à Batavia, le 23 août 1776, mort à Schaerbeek-lez-Bruxelles, le 16 juin 1848. Il fit ses études à Leyde, où il reçut le grade de docteur en droit, le 27 août 1795. Il quitta la jurisprudence pour cultiver les mathématiques, la peinture et la musique. Le 10 décembre 1810 il fut nommé ingénieur-géomètre du cadastre dans le département de la Roër, et le 15 septembre 1812 ingénieur-vérificateur du département de la Lippe. Le 23 octobre 1814, lors de la formation du royaume des Pays-Bas, Craan fut maintenu dans son emploi pour le département de la Dyle. En 1817, il contribua puissamment à l'introduction de la lithographie en Belgique, et obtint les premiers essais satisfaisants de ce nouveau procédé; il se fit aussi remarquer par plusieurs travaux *Sur la concordance des baromètres, la hauteur des marées, la détermination de la méridienne de Bruxelles*, etc., insérés dans divers journaux belges. En 1835 Craan prit sa retraite comme ingénieur-vérificateur de la province de Brabant. On a de lui : *Plan du champ de bataille de Waterloo*, avec notice historique; Bruxelles, septembre, 1816, in-fol. Ce travail valut à l'auteur une bague en brillants qui lui fut donnée par l'empereur Alexandre; — *Plan géométrique de la ville de Bruxelles*, avec ses faubourgs et communes limitrophes; Bruxelles, 1836, 4 feuilles grand aigle.

Xavier Heuschling, *Notice biographique sur G.-B. Craan*; Cologne, 1850. — *Dictionnaire des Savants de la Belgique*. — *Le Bibliophile belge*, VII. — *Le Moniteur belge*, du 21 juin 1848. — *Le Journal de Bruxelles*, du 29 février 1836.

CRAANEN (*Théodore*), médecin néerlandais, mort en 1688. Il exerça la médecine à Duisbourg, à Nimègue, enfin à Leyde, où il professa pendant dix-huit annés. Il eut le titre de conseiller et premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Ses ouvrages sont : *Oratio funebris in obitum Arnoldi Syen*; Leyde, 1679, in-4°; — *Lumen rationale medicum, seu praxis medica reformata*; Middelbourg, 1686, in-8°; — *Observationes quibus emendatur et illustratur Henrici Regii praxis medica, medicationum exemplis demonstrata*; Leipzig, 1689, in-4°; — *Tractatus physico-medicus de Homine, in quo, etc.*; Leyde, 1689, in-4°; Naples, 1722, 2 vol. in-8°; en abrégé, sous ce titre : *Œconomia animalis*; Amsterdam, 1703. Les œuvres complètes de Craanen ont été publiées à Anvers; 1689, 2 vol. in-4°.

Biographie médicale.

CRABBE (*George*), poëte anglais, né à Aldborough, dans le Suffolk, le 24 décembre 1754, mort le 8 février 1832. Son père, qui avait une place dans les douanes, après avoir été maître d'école, lui fit donner toute l'instruction compatible avec ses ressources; il se décida ensuite à faire suivre à son fils la carrière de chirurgien-apothicaire. A quatorze ans, le jeune Crabbe fut envoyé en apprentissage à Wickham-Brook, dans le voisinage de Bury-St-Edmond, chez un chirurgien qui faisait valoir des terres, à la culture desquelles il employa son élève. C'est pourquoi celui-ci fut placé chez un autre maître, à Wood-Bridge, où il continua pendant cinq années ses études de chirurgie; mais déjà s'annonçait en lui un penchant très-prononcé pour les lettres. Son père, qui était abonné au *Philosophical Magazine* de Martin, faisait relier chaque année les numéros de ce recueil, d'où il enlevait sans miséricorde poésie ou littérature, enfin tout ce qui n'était pas science: le jeune Crabbe s'emparait de ces débris: il en dévorait la substance, et bientôt il voulut, lui aussi, composer des vers. Rien ne put dès lors arrêter ce penchant naissant. C'est ainsi qu'à Wickham il fit de la poésie, et de même à Wood-Bridge; et après avoir remporté le prix fondé par le *Lady's Magazine* de Wheble, et qui avait pour sujet *Hope* (L'Espérance), il ne s'arrêta plus dans cette carrière, et avant son retour chez son père il composa un nouveau poëme intitulé : *Inebriety* (Ivresse).

A la fin de l'année 1777, il revint dans la maison paternelle, où il resta quelque temps avant de pouvoir aller à Londres, où son père se proposait de l'envoyer pour lui faire compléter ses études médicales. Il ne séjourna pas longtemps dans cette ville; il revint dans son pays, ramené peut-être par son amour pour une jeune fille que l'incertitude de sa position ne lui permit pas d'abord d'épouser. C'est alors qu'il se décida à embrasser définitivement la profession littéraire. Pour y réussir, il jugea nécessaire un nouveau voyage à Londres; mais il fallait de l'argent : il écrivit à M. Dudley-North pour lui emprunter cinq livres sterl. M. Dudley lui accorda la somme demandée,

et Crabbe partit pour Londres, où il arriva en avril 1780. Il alla demeurer près de Royal-Exchange, et se livra dès lors avec ardeur aux lettres, qu'il aimait. Il projeta d'abord un ouvrage en prose, intitulé : *A Plan for the examination of our moral and religious opinions*, et en même temps il voulut se faire connaître par deux poëmes qui furent refusés par les libraires. Il publia alors, à ses propres frais, chez Payne, un petit poëme, *The Candidate* (Le Candidat); mais l'éditeur fit faillite, et le poëte se vit déçu dans les espérances qu'il fondait sur cette publication. Ses embarras pécuniaires ne firent que s'accroître. Dans cette extrémité, il s'adressa à lord North; mais il n'obtint rien de ce grand seigneur. Il envoya alors, sans plus de succès, quelques poésies aux lord Shelburne et Thurlow. Mieux inspiré, il prit enfin le parti d'écrire à Burke. Sa lettre était un modèle de style, de simplicité et de dignité. « La nuit qui suivit la remise de ma lettre, j'étais, dit-il, dans une telle agitation, que j'arpentai de long en large le pont de Westminster jusqu'au jour. » « Burke lui fixa un jour d'audience, le reçut avec affabilité, et l'engagea à lui montrer tout ce qui sortirait de sa plume. La Bibliothèque (*The Library*), et Le Village (*The Village*) furent les œuvres que Crabbe présenta à son Mécène; Burke le recommanda aussitôt au libraire Dodsley, et ces deux ouvrages parurent en 1781. Burke ne se borna pas à ces encouragements; il aida de sa bourse le jeune poëte, et lui donna un appartement à Beaconsfield, où on le traita comme s'il eût fait partie de la famille; il fut aussi présenté à Fox, à Joshua Reynolds, à lord Thurlow et à d'autres personnages marquants. Burke conseilla à son jeune protégé d'entrer dans les ordres, et fit tous ses efforts pour que ce but fût atteint.

Cette bienveillance de Burke pour un jeune homme inconnu est une des pages honorables de la vie de cet homme d'État. Devenu diacre et ministre de 1781 à 1782, Crabbe eut d'abord une cure dans sa ville natale. Peu de temps après il obtint, grâce à l'appui de Burke, le titre de chapelain du duc de Rutland, qu'il suivit au château de Belver. En 1783 parut, revu par Johnson l'ouvrage de Crabbe intitulé : *The Village*, dont le succès fut grand, et qui établit la réputation du poëte. Deux petites cures lui furent offertes dans la même année par lord Thurlow, qui tenait à faire oublier sa dureté première envers Crabbe. Celui-ci profita de tous ces changements de fortune pour épouser miss Elmy, l'objet de son premier amour; il s'établit avec elle à Belver, sur l'invitation du duc de Rutland, obligé par ses fonctions de lord lieutenant d'Irlande d'aller demeurer dans ce pays. En 1785 Crabbe accepta la cure de Strathern, et bientôt il alla se fixer dans cette paroisse. Quoique recherché et estimé par toute la famille Rutland, Crabbe n'y sentait pas toute son indépendance à l'aise; cette situation lui répugnait; il n'aimait pas, disait-il, « à se chauffer au rayon du sourire d'un grand personnage (*to bask in the sunshine of a great man's smile*). » En 1785 Crabbe publia le *New Paper;* puis il ne fit rien paraître jusqu'en 1807, c'est-à-dire pendant un intervalle de vingt-cinq années, qu'il employa à mûrir son talent. Il publia alors : *The Parish Register* (Le Registre de Paroisse) et résida successivement à Strathern, à Muston, enfin, de 1792 à 1796, à Parkham, dans le Suffolk, où il desservait les deux cures voisines de Swefling et de Great-Glemham. En 1805 il rentra dans sa cure de Muston. S'il ne fit rien paraître, il n'était cependant pas oisif : il étudia avec ardeur la botanique, et écrivit en anglais sur cette matière un traité qu'il livra aux flammes sur les observations d'un professeur du Trinity-College de Cambridge, au jugement duquel c'était dégrader la science que de l'écrire en langue vulgaire. Crabbe s'appliqua aussi à l'entomologie et à la géologie. Il traduisit ses propres ouvrages en français et en italien, et s'occupa de l'éducation de ses enfants. Il ne cessait pas d'écrire : trois nouvelles, qu'il mit en prose, eurent le sort de son traité de botanique, parce que sa femme avait estimé qu'il valait mieux leur donner la forme poétique.

En même temps que son *Parish Register*, Crabbe fit paraître *Sir Eustace Grey*, 1807, et d'autres petites pièces, et à la même époque il fit réimprimer quelques-unes de ses œuvres; c'était pour subvenir aux dépenses de son fils à l'université de Cambridge. Trois ans plus tard, il publia *The Borough*. La perte qu'il fit de sa femme, en 1813, produisit chez lui une mélancolie qui mina lentement sa santé. Cependant la famille Rutland ne discontinuait pas de le combler de ses bienfaits. Il passa le reste de ses jours à Trowbridge, où il mérita l'estime et l'affection de ses paroissiens. Dans les rares apparitions qu'il faisait à Londres, il était recherché par les notabilités littéraires, telles que Rogers, Moore, Campbell, Wordsworth, Southey et sir Walter Scott. En 1819 ses *Tales of the Hall* (Contes de la salle du Château) furent publiés par M. Murray, qui lui en donna 3,000 livres sterling. En 1822, il visita Walter Scott à Édimbourg.

Sa mort répandit un deuil général à Trowbridge. Crabbe manquait d'invention; mais il copiait avec une saisissante exactitude la réalité, telle qu'il la voyait passer sous ses yeux (1). Il peignit surtout, mais avec trop peu de sensibilité, les misères des classes inférieures; souvent même il va jusqu'à la satire : c'est un tort, puisque leurs vices ou leurs travers viennent presque toujours de leur position ou d'une instruction insuffisante. Un romancier anglais contemporain, Dickens, a su peindre ces classes avec autant d'exactitude, mais avec plus de charité. Les œuvres de Crabbe

(1) C'est ce que fait dans la peinture un artiste contemporain, M. Courbet.

ont été publiées par Murray, en 1834, en 8 vol.; le dernier contient aussi des contes inédits en vers, publiés par son fils. V. ROSENWALD.

Life of the rever. G. Crabbe, by his son; 1838, in-18. — *Edinburgh Review*, avril 1810 et juillet 1819. — *Rev. Enc.*, III, IX. — *Penny Cycl.* — M. Cuchevai-Clarigny, *Monit. univ.*, 27, 28, 29 septembre 1854.

CRABBE (*Pierre*), historien belge, né à Malines, en 1470, mort dans la même ville, le 30 août 1553. Il appartenait à l'ordre de Saint-François, dans lequel il parvint aux premières charges. C'était un théologien très-distingué : il se fit remarquer par son opposition aux doctrines protestantes. On a de lui : *Concilia omnia, tam generalia quam particularia, quæ jam inde ab Apostolorum temporibus in hunc usque diem celebrata*, etc.; Cologne, 1538, 2 vol. in-fol., et 1551, 3 vol. in-fol. Surius y a ajouté un quatrième volume en 1567. C'est un ouvrage incomplet et mal exécuté; il a été traduit en français, sous le titre de *Traité de l'Étude des Conciles*.

Val. André, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 988. — Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*, 279.

CRABET (*Dirk* et *Wouter*), peintres sur verre, natifs de Gouda, province hollandaise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Ils étaient frères. Wouter ou Vautier Crabet visita la France et l'Italie. Il avait pour habitude, dans chaque ville où il passait, de laisser un châssis ou carreau de vitre peint de sa main. Il avait plus de couleur et dessinait mieux que Dirk ou Thierry; mais celui-ci avait plus de force dans l'exécution. L'un et l'autre travaillaient vite et habilement; Wouter exécuta en 1560 une première vitre pour l'église de Gouda, et en 1561 il en peignit une autre, qui fut donnée à la même église par la duchesse Marguerite. Il fit encore pour cet édifice religieux une *Nativité*, à laquelle il ajouta, en 1566, une *Destruction du temple d'Héliodore*. En 1567 il représenta avec un remarquable talent un *Jésus chassant les vendeurs du temple*, et en 1568 *La Mort d'Holopherne*, que l'on voit dans l'église de Gouda. Ce fut le dernier ouvrage de Wouter. Quoique amis, les deux frères avaient ce sentiment de rivalité si fréquent chez les artistes; ils se cachaient leur mutuel secret. Celui d'entre eux qui recevait la visite de l'autre couvrait son œuvre. Quand Wouter interrogeait Dirk ou celui-ci Wouter pour savoir la source du talent de son frère : « J'ai trouvé par le travail; cherchez, et vous trouverez de même; » telle était leur réponse. Ces deux artistes finirent par ne plus communiquer entre eux que par écrit. Leur art leur coûta tant de frais et de recherches, que pour éviter l'indigence ils furent souvent obligés de travailler comme de simples vitriers.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CRADOCK (*Joseph*), littérateur anglais, né à Leicester, le 9 janvier 1742, mort à Londres, le 15 décembre 1826. Devenu maître des biens que son père, riche propriétaire, lui laissa en mourant, il alla à Londres, se lia avec Garrick, se maria, et mena une vie si fastueuse, qu'il compromit bientôt sa fortune. En 1767 il fut revêtu de l'office de haut sheriff dans le comté de Leicester. En 1784 il alla visiter le midi de la France, la Hollande, la Flandre, et ne revint en Angleterre que deux ans après. Sur la fin de sa vie, il fit l'abandon de ses biens à un gentleman, qui se chargea de lui servir une pension viagère. On a de lui : *Lettres écrites de Snowdon, contenant la relation d'un voyage dans les contrées septentrionales de la principauté de Galles*; 1770, in-12; — *Zobéide*, tragédie; 1773; — *Vie de l'écuyer John Wilkes, à la manière de Plutarque, pour servir de specimen à un ouvrage plus considérable*; Londres, 1773, in-8°; — *Mémoires du Village, ou correspondance d'un ecclésiastique et de sa famille, qui habitent la campagne, avec son fils, qui est à la ville*; 1774, in-12; — *Relation descriptive de quelques-unes des parties les plus romantiques du nord du pays de Galles*; 1777, in-8°; — *Quatre Dissertations morales et religieuses adressées à la génération naissante*; — *Fidelia*; 1821, in-12; — *Le Czar*, tragédie; 1824; — *Mémoires littéraires et Miscellanées*, 1826, 2 vol. in-8°.

Annual Biog. and Obituary.

CRADOCK (*Luc*), peintre anglais, mort en 1717. Il a exécuté quelques tableaux, dont les plus recherchés sont ceux où il a peint des oiseaux.

Fiorillo, *Geschichte der Malerei*, t. V, p. 883.

CRADOCK (*Samuel*), théologien anglais non conformiste, né en 1620, dans le comté de Somerset, mort le 7 octobre 1706. Il perdit en 1662 la place de recteur de North-Cadbury, et ouvrit une école particulière. On a de lui : *Knowledge and Practice, a system of divinity*; in-fol.; — *The Harmony of the Evangelists*; in-fol.; — *The Apostolical History*; in-fol.; — *The Old Testament methodized*; 3 vol. in-fol.; — *On Exposition of the Revelation*.

Rose, *New biograph. Dict.*

CRAESBEKE (*Joseph* VAN), peintre flamand, né à Bruxelles, en 1608, mort en 1668. Il exerçait la profession de boulanger à Anvers, lorsqu'il se lia avec Brauwer. « Dès qu'il avait vidé son four, dit Descamps, il se rendait chez son ami, où il examinait sa manière d'ébaucher et de finir ses ouvrages. La journée finie, ils allaient ensemble boire et fumer. » Craesbeke essaya de peindre, fit des progrès très-rapides, et parvint presque à égaler son maître, qui était aussi son compagnon de débauche. Cet artiste ne s'est exercé que sur des sujets analogues à ses mœurs, peu relevées; la plupart de ses tableaux représentent des *Tabagies*, des *Corps-de-garde* et des *Querelles* de gens ivres. Le Musée de Paris

possède deux tableaux de Craesbeke : *Le Peintre Corneille Saft-Heven à son chevalet*, et *Craesbeke faisant le portrait de Brauwer*.

Descamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais*.

CRAFFT. *Voyez* CRATON.

CRAIG, en latin *Cragius* (*Guillaume*), théologien anglican, né à Glascow, en 1709, mort en 1784. On a de lui : *Essai sur la Vie de Jésus-Christ*; Glascow, 1767; — *Vingt Discours sur divers sujets*; Londres, 1775; — des *Sermons*.

Rose, *New general biographical Dictionary*.

CRAIG (*Jacques*), poëte et théologien anglican, né en 1682, à Gifford, dans le Lothian oriental, mort en 1744. Il fut successivement ministre d'Yester, d'Haddington et d'Edimbourg. On a de lui : *Divine Poems*; — *Sermons*, 3 vol. in-8°.

Rose, *New biographical Dictionary*.

CRAIG (*Jean*), mathématicien écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Leibnitz venait de découvrir et d'annoncer le calcul différentiel dans les *Actes de Leipzig*. Craig fut le premier qui le fit connaître en Angleterre, tel que l'avait conçu le célèbre géomètre allemand. Peu après, il eut la singulière idée d'appliquer les calculs algébriques à la théologie. Il calcule dans un petit écrit la force et la diminution des choses probables, établit d'abord que tout ce que nous croyons sur le témoignage des hommes, inspirés ou non, n'est que probable, suppose ensuite que cette probabilité va toujours en diminuant, à mesure qu'on s'éloigne du temps auquel les témoins ont vécu, et trouve que la probabilité de la religion chrétienne peut durer encore 1454 ans, c'est-à-dire jusqu'en 3150. Après ce terme, elle serait nulle, si Jésus-Christ, par un second avénement, ne prévenait cette éclipse, comme il prévint, par un premier avénement, celle de la religion judaïque. Ditton et Houtteville, théologiens distingués, réfutèrent le système de Craig, qui ne connaissait pas les véritables principes de l'application du calcul des probabilités à la vérité des témoignages. Outre des mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Acta Eruditorum*, on a de Craig : *Methodus figurarum lineis rectis et curvis comprehensarum; quadraturas determinandi*; Londres, 1685, in-4°; — *Tractatus mathematicus de figurarum curvilinearum quadraturis et locis geometricis*; ibid., 1693, in-4°; — *Theologiæ christianæ Principia mathematica*; ibid., 1699, in-4°; nouvelle édition, donnée par J. Daniel Titius, avec une réfutation de l'ouvrage, Leipzig, 1755, in-4°; — *De Calculo Fluentium libri duo, quibus subjunguntur libri duo De optica analytica*; Londres, 1718, in-4°. En 1701 Petersen fit paraître à Londres des *Animadversiones* sur le livre de Craig; soumettant à une autre loi le décroissement de la probabilité historique, et lui donnant beaucoup plus de rapidité, il trouvait que les faits du commencement de notre ère ne seraient plus du tout croyables en 1789.

D. Titius, *Notice sur J. Craig*, dans son édition des *Theologiæ Christianæ Principia mathematica*. — Aikin, *General Biography*. — Potter, *Histoire philosophique du Christianisme*, t. I, p. lxx. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. I, p. 589.

CRAIG ou **CRAGIUS** (*Nicolas*), littérateur danois, né vers 1549, à Rypen, dans le Jutland, mort le 14 mai 1602. Il fit ses premières études sous Mélanchthon, vint suivre en France les leçons des plus habiles jurisconsultes, et prit ses degrés en droit à la faculté de Bourges. De retour en Danemark, il devint recteur de l'université de Copenhague, et enseigna successivement le grec et l'histoire. Craig fut aussi employé sous le règne de Christian IV, dans plusieurs négociations importantes en Pologne, en Angleterre et en Écosse. On a de lui : *Grammatica Latina*; 1578; — *Titi Livii et Sallustii sententiosæ Dicta*; 1582; — *De Republica Lacedæmoniorum, libri quatuor, et Heraclidis De Politiis libellus*, grec et latin; Heidelberg, 1593, in-4°; Leyde, 1670, in-8°; — *Panegyricus Christiano IV, Daniæ regi, dictus*; in-4°, 1601; — *Annalium Libri quinti, quibus res Danicæ ab excessu regis Friderici I, ac deinde a Christiano III, gestæ ad annum usque 1550, enarrantur*; Copenhague, 1737, in-fol. C'est à Gramm qu'est due cette édition des *Annales*, etc., que Craig n'avait pas eu le temps d'achever, et qui furent continuées par Étienne, fils de Jean Stephanius; les matériaux préparés par Craig avaient péri dans un incendie; — une édition des *Differentiæ Ciceronis*, 1589.

Nyerup et Kraft, *Dansk Litteratur-Lexicon*. — Sax., *Onomast. literar.*, IV.

CRAIG (*Thomas*), jurisconsulte écossais, né à Édimbourg, en 1548, mort dans cette ville, en 1608. Il étudia avec succès la jurisprudence dans les universités de France. De retour dans sa patrie, il jouit d'une grande réputation de savoir et de probité, et travailla à la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. Le meilleur et le plus estimé de ses ouvrages a pour titre : *Jus feodale, quod, præter jus commune Longobardicum, feodales Angliæ, Scotiæque consuetudines complectitur*; Londres, 1655; réimprimé à Leipzig, 1716, in-4°, avec une préface et un glossaire de Luder Mencken.

Tytler, *Account on the Life and Writings of sir Th. Craig*; Édimbourg, 1823.

CRAKANTHORP (*Richard*), théologien anglican, né en 1567, à Strickland, mort en 1624, à Blacknotley. Il fut recteur de cette dernière ville, et passa pour un bon prédicateur et un grand controversiste. On a de lui : *Justinian defended against Baronius*; — *Defensio Ecclesiæ Anglicanæ contra M. Ant. de Dominis, archiepisc. Spalatensis, injurias*; Londres, 1625, in-4°; — *A Treatise on the fifth general council, etc.*; — *Logicæ Libri quinque, etc.*; — *Defence of Constantine*.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*.

CRAMAIL (*Adrien* DE MONTLUC, comte DE), prince de Chabanais, littérateur français, né en 1588, mort le 22 janvier 1646. Petit-fils du maréchal de Montluc, il eut du crédit à la cour de Henri IV, devint maréchal de camp et gouverneur du comté de Foix, et fut, sous Louis XIII, l'un des matadors de la coterie des galants de cour appelés *les intrépides*. Mis à la Bastille, comme impliqué dans une conspiration contre le cardinal de Richelieu, il n'en sortit qu'après une détention rigoureuse de douze années (1630-1642). Ce seigneur, dont l'abbé de Marolles et Laporte parlent avec éloge, s'occupait de littérature. On a de lui : *La Comédie des Proverbes*; Paris, 1616, 1634, in-8° ; La Haye, 1655, in-12 ; — *Les Jeux de l'Inconnu*, sous le nom de *Devaux*; Paris, 1630 ; Rouen, 1637 ; Lyon, 1648, in-8° ; — *Les Pensées du Solitaire*.

Marolles, *Mémoires*. — Laporte, *Mémoires*. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre français*, t. III, p. 216-236.

* **CRAMAYEL** (*René-Éleuthère* FONTAINE, marquis DE), général français, né à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), le 14 juillet 1789. Élève à l'École Militaire de Fontainebleau le 15 mai 1805, il passa le 8 mai 1806 sous-lieutenant dans le 23e régiment de dragons, et fit avec ce corps les campagnes de 1806 à 1809 aux armées de Naples et d'Italie. Nommé lieutenant aide de camp du général Lagrange le 2 décembre de cette dernière année, il fut appelé aux mêmes fonctions auprès du maréchal Macdonald le 1er mai 1810, suivit son nouveau chef en Espagne et en Allemagne, et se fit remarquer, en 1810 et 1811, dans plusieurs engagements contre les Espagnols. Sa conduite pendant les guerres de la grande armée en 1812 et 1813 lui mérita le grade de capitaine et celui de chef d'escadron les 13 avril et 7 novembre suivants. Après les événements politiques et militaires de 1814 et 1815, M. de Cramayel continua ses fonctions auprès du duc de Tarente, et fut admis avec son grade dans le corps royal d'état-major le 24 juin 1818. Nommé colonel le 31 décembre 1831, il fut désigné par le ministre de la guerre, en 1832, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de la 3e division de l'armée du nord, avec laquelle il prit part au siége de la citadelle d'Anvers, et passa ensuite chef d'état-major de la 3e division militaire (Metz). Maréchal de camp le 12 août 1839, il reçut successivement le commandement des départements de l'Isère, de la Charente et d'Ille-et-Vilaine. Général de division le 12 juin 1848, M. de Cramayel fut appelé au commandement de l'École d'Application d'État-Major, et chargé la même année de l'inspection générale des écoles militaires, fonctions qu'il conserva pendant l'année 1849; il fut en même temps attaché aux travaux intérieurs de la carte de France. Resté en disponibilité les deux années suivantes, il fut nommé par le ministre de la guerre, en 1852, président du comité d'état-major et membre du comité d'infanterie. Il était grand-officier de la Légion d'Honneur depuis le 26 décembre de la même année, lorsqu'un décret de l'empereur, du 19 juin 1854, l'appela à la dignité de sénateur.

SICARD.

Archives de la guerre. — *Moniteur universel*.

CRAMER (*André*), seigneur de Hoyerswort, en Poméranie, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il servit dans l'armée suédoise pendant la guerre de trente ans, et fut blessé à la bataille de Leipzig. Devenu conseiller intime des ducs de Holstein-Gottorp, il rédigea en partie les mémoires que le roi de Danemark et la maison de Holstein-Gottorp publièrent de 1667 à 1673.

Müller, *Cimbria literata*.

CRAMER (*André-Guillaume*), philologue et jurisconsulte danois, fils de Jean-André, né à Copenhague, le 24 décembre 1760, mort le 20 janvier 1833. Il fut professeur de droit et premier bibliothécaire à l'université de Kiel. Profondément versé dans la connaissance des lois et des constitutions, il rendit de grands services à la science du droit. Sur la fin de sa vie, il s'adonna surtout à des études philologiques. On a de lui : *Diss. de senatus-consulto Claudiano ad Tac., Ann.*, XII, 53; Kiel, 1782; — *Lectiones membranæ Florentinæ*; ibid., 1785; — *Divus Vespasianus, sive de vita et legislatione T. Flavii Vespasiani, imp., commentarius*; Iéna, 1785; — *Dispositionum Juris civilis Liber singularis*; ibid., 1792; — *Programma de sigla Digestorum FF.*; Kiel, 1796; — *De Juris Quiritium et civitatis Discrimine*; ibid., 1803; — *Programma de termino pubertatis ex disciplina Romanorum*; ibid., 1804; — *De Verborum Significatione titulo, Pandectarum et Codicis, cum varietate lectionis*; ibid., 1804; — *Supplementa ad Barnab. Brissonnii Opus de verborum quæ ad jus civile pertinent significatione specimen*; ibid., 1813; — *Opinion d'un Jurisconsulte à propos de la discussion juridique d'un fidéicommis*, en allemand; ibid., 1814; — *Epistola de juvenibus apud Callistratum jurisconsultum*; ibid., 1814; — *Ciceronis orationum pro Scauro, etc., partes ineditæ, cum scholiis ad orat. pro Scauro item ineditis; invenit, recensuit Ang. Maius, cum comm. suis..... A.-G. Cramer, etc., F. Heinrichius*; ibid. 1816; — *Ars Consentii, v. g. de barbarismis et metaplasmis, nunc primum e veteri codice in lucem protracta*; Berlin, 1817; — *Chronique domestique consacrée aux souvenirs de mes parents et amis*, en allemand; Hambourg, 1822; — *In Juvenalis Satiras Commentarii vetusti*, etc.; Kiel, 1823 : c'est une édition des anciennes scolies sur Juvénal; — *Ad G.-H. Weberum, medicum, Epistola*; ibid., 1824; — *De Fragmentis nonnullis vetustarum membranarum Narratio*; ibid., 1826; — *Ad Gellium excursuum trias*; ibid., 1827; — *Ad Gellium excursus quartus*; ibid.,

1832; — *Vita D. Aurel. Augustini, episcopi Hippon.*, tirée d'un ancien manuscrit; ibid., 1832. Cramer a encore laissé quelques poésies de circonstance, divers articles sur le corps du droit romain, dans le *Magasin de Jurisprudence de Hugo*, de 1798, et beaucoup de morceaux dans la *Gazette de Jurisprudence historique*, et dans la *Bibliothèque universelle allemande*.

Nietzsch, *Memoria A. G. Crameri, etc.*

CRAMER (*Charles-Frédéric*), littérateur danois, né à Kiel, en 1748, mort à Paris, en 1808. Il professa successivement la langue grecque et la philosophie à l'université de sa ville natale, et la littérature ancienne à Copenhague. Forcé par des circonstances politiques à quitter le Danemark, il vint à Paris, et y exerça l'état d'imprimeur. Outre plusieurs ouvrages écrits en allemand, et dont la liste se trouve dans l'*Allemagne littéraire* de Meusel, on a de lui des traductions de l'allemand en français: *Claire Duplessis et Clairant, ou histoire de deux amants émigrés*, traduit d'Auguste La Fontaine; 1796-1797, 2 vol. in-8°; — *Le comte de Donamar*, traduit de Bouterweck, en société avec Monvel fils; 1798, 4 vol. in-18; — *La Bataille d'Hermann*, traduit de Klopstock; 1799, 1 vol. in-8°; — *Voyage en Espagne*, traduit de Ch. Fischer; 1801, 2 vol. in-8°; — *Anecdotes sur W.-G. Mozart*; 1801, 2 vol. in-8°; — *Jeanne d'Arc*, traduit de F. Schiller; 1802, 1 vol. in-8°; — *Manuel de Littérature classique ancienne*, traduit d'Eschenburg; 1802, 2 vol. in-8°; — *Description de Valence*, traduit de Ch. Fischer; Paris, 1804, in-8°; — *Nouveau Dictionnaire portatif Français-Allemand et Allemand-Français*; ibid., 1805, 2 vol. in-16. On doit encore à Cramer un *Précis des règles du jeu de guerre, rédigées d'après l'analyse de ce jeu par M. Helwig*; Paris, 1804, in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — Meusel, *Literärisches Deutschland*.

* **CRAMER** (*Charles-Gottlob*), romancier allemand, né le 3 mars 1758, à Pœdelitz, dans la Saxe prussienne, mort le 7 juin 1817. Il étudia la théologie à Leipzig. A son retour de cette ville, il vécut sans emploi à Weissenfels, et depuis 1795 il habita Meiningen en qualité de conseiller forestier. Il fut ensuite nommé professeur à l'académie forestière de Dreissigacker, petit endroit voisin de Meiningen, et occupa cette place jusqu'à sa mort. De 1782, année où parut *Charles de Saalfeld*, son premier roman, jusqu'en 1817, Cramer a publié un grand nombre de volumes. Son *Erasmus Schleicher* (Leipzig, 1789, 4 vol.) fut généralement goûté, et sembla promettre beaucoup plus que la suite de la carrière littéraire de l'auteur n'a tenu. Dans ce roman il sut émouvoir le public par une foule d'aventures bizarres, mais sans essayer de s'emparer du lecteur par les sentiments relevés de la nature humaine. Les ouvrages suivants firent remarquer dans Cramer l'absence d'invention; on y trouva des invraisemblances choquantes et des caractères faux, très-près de la caricature. Sans poésie, d'une vérité souvent triviale, chargés de descriptions pompeuses, emphatiques, exagérées, ses écrits, autrefois en vogue, sont aujourd'hui presque oubliés, même dans les cabinets de lecture. Parmi les romans de Cramer traduits ou imités en français, nous citerons *Le Pauvre Georges*, traduction de A. Duval; Paris, 1801, 2 vol. in-12. [*Enc. des G. du M.*]

Conversations-Lexicon.

CRAMER (*Daniel*), théologien protestant allemand, né le 20 janvier 1568, à Reetz, dans la nouvelle marche de Brandebourg, mort le 5 octobre 1637. Il fut professeur à Wittenberg et à Stettin. Ses principaux ouvrages sont: *De Aretino et Eugenio, fabula comice descripta*; Giessen, 1606, in-8°.; — *Schola prophetica, articulorum symboli apostolici e prophetis excerptorum de J.-C. incarnatione*, etc.; Hambourg, 1606-1612, in-8°; — *Emblemata sacra*; Francfort, 1622, in-8°; — *Arbor hæreticæ consanguinitatis*; Strasbourg, 1623, in-4°; — *Histoire ecclésiastique de Poméranie*, en allemand; Stettin, 1628, in-fol.; — des ouvrages polémiques contre les catholiques et les calvinistes, en latin; — *des Oraisons funèbres*.

Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Witte, *Memoriæ Theologorum*, etc. — Moréri, *Dict. hist.*

CRAMER (*Gabriel*), médecin suisse, né à Genève, le 24 mars 1641, mort dans la même ville, le 15 juin 1724. Il pratiqua la médecine dans sa ville natale. On a de lui: *Theses anatomicæ, totam anatomiæ epitomen complectentes*; Strasbourg, 1663, in-4°; — *De Obstructione Jecoris*; ibid., 1664, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

CRAMER (*Gabriel*), mathématicien suisse, né à Genève, le 31 juillet 1704, mort à Bagnols, en 1752. Il concourut, à l'âge de vingt ans, pour la chaire de philosophie. S'il échoua, il obtint du moins l'estime de ses juges; il fit ensuite différents voyages, se mit en relation avec les savants, et se lia surtout avec Jean et Nicolas Bernoulli. En 1731 l'Académie des Sciences de Paris lui décerna le premier accessit au prix proposé sur la cause de l'inclinaison des orbites des planètes. En 1750 Cramer fut nommé sans concours à la chaire de philosophie à Genève. De tous ses ouvrages, dont on peut voir l'énumération dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, nous ne citerons que le suivant: *Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques*; Genève, 1750, in-4°. Ce traité, qui parut deux ans après celui d'Euler sur la même matière, a cependant quelque chose d'original. Cramer et le géomètre allemand sont les premiers qui aient présenté la théorie des courbes dans tous ses détails. On doit encore à Cramer de belles éditions des œuvres de Jean et de

Jacques Bernoulli, et du *Commercium epistolicum Leibnitzii et Bernoullii*.

Musæum Helvet., p. 38. — *Biblioth. Germ.*, t. X et XXVII. — Sennebier, *Hist. littér. de Genève*.

* **CRAMER** (*Jean*), moine de l'ordre de Saint-Augustin et historien au seizième siècle. Après avoir habité le couvent d'Eschwege en Franconie, il fut prévôt à Creuzberg; il laissa une chronique latine *Monasterii S. Petri in monte Crucis ad Werram*, laquelle embrasse une période de sept siècles (724-1514), et qui a paru dans le recueil de Paulin : *Syntagma Rerum Germanicarum*, p. 289-343.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

CRAMER (*Jean-Isaac*), médecin suisse, fils de Gabriel, natif de Genève, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la médecine dans sa ville natale. On a de lui : *Thesaurus Secretorum Curiosorum, in quo curiosa, non solum ad omnes corporis humani tum internos, tum externos morbos curandos, sed etiam ad cutis, faciei, aliarumque partium ornatum, formam, nitorem et elegantiam conciliandos, continentur secreta*; Genève, 1709, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

CRAMER (*Jean-André*), minéralogiste allemand, né à Quedlinbourg, le 14 décembre 1710, mort à Berggieshübel, le 6 décembre 1777. Il contribua aux progrès de la métallurgie en Allemagne, et souvent on le consulta sur l'exploitation des mines. Ses ouvrages témoignent de grandes connaissances en minéralogie et en histoire naturelle. On a de lui : *Elementa Artis Docimasticæ*; Leyde, 1739, in-8° : cet ouvrage a été traduit en anglais, en français et en allemand; — *Anleitung zum Forstwesen, nebst einer Beschreibung von Verkohlung des Holzes* (Introduction à l'exploitation des forêts, avec une description de l'art de carboniser le bois); Brunswick, 1766, in-fol.; — *Metallurgie worin die Operationen so wohl in kleinen als grossen Feuer ausführlich und mit deutlichen Gründen, Erläuterungen und Kupfern gezieret sind* (Métallurgie, ouvrage dans lequel sont exposées avec principes, éclaircissements et gravures explicatives, toutes les opérations à grand et petit feu); Blankenbourg, 1774-1777.

Adelung, Suppl. à Jœcher; *Allg. Gel.-Lex.*

CRAMER (*Jean-André*), poëte et littérateur allemand, né en 1723, à Josephstadt, en Saxe, mort le 12 juin 1788. Ses premières occupations littéraires furent des traductions et des articles fournis à des ouvrages périodiques. Appelé, en 1754, à Copenhague, en qualité de prédicateur de la cour, il devint, en 1765, professeur de théologie à l'université de la même ville. Après la mort de Frédéric V il se rendit à Lubeck, pour y occuper la place de surintendant, et fut rappelé en Danemark en 1774, et nommé successivement vice-chancelier, premier professeur de théologie et chancelier à l'université de Kiel. Les ouvrages de Cramer sont écrits en allemand; les principaux sont la traduction de l'*Histoire universelle de Bossuet*, avec une continuation et des notes; Hambourg et Leipzig, 1748-1786, 7 vol. in-8°; — *Homélies de saint Jean Chrysostome*, avec des notes; Leipzig, 1748-1751, 10 vol. in-8°; — *Sermons*; 1755-1760, 10 vol. in-8°; — *Le Spectateur du Nord*; 1759-1770, 3 vol. in-8°; — *Psaumes de David*, en vers, avec notes; 1762 et 1764, 4 vol. in-8°; — *Nouvelle Collection de Sermons*; 1763-1771, 12 vol. in-8°; — *Poésies*; 1782-1783, 3 vol. in-8°.

Hirsching, *Historisch-literärisches Handbuch: Charaktere deutscher Dichter und Pros.*, 1er vol., p. 2[illegible]. — Christiani, *Gedächtnissrede auf den verewigten Kanzler J. A. Cramer*; Kiel, 178[illegible].

* **CRAMER** (*Jean-Antoine*), philologue anglais, d'origine suisse, né à Mitlœdi, mort à Brighton, le 24 août 1848. Sa famille était allemande. Il étudia en Angleterre, où il devint pasteur de Binsey (comté d'Oxford) en 1822. Plus tard, en 1831, il fut nommé orateur officiel d'Oxford, où il fut chargé aussi en 1842 de professer l'histoire moderne. On a de lui, outre plusieurs ouvrages qu'il composa avec Wickham : *Dissertation on the passage of Hanibal over the Alps*; Oxford, 1820; — *Description of ancient Italy*; Londres, 1826, 2 vol; — *Description of ancient Greece*; Londres, 1828, 3 vol.; — *Description of Asia Minor*; Londres, 1832, 2 vol; — *Anecdota græca codicum manuscriptorum Bibliothecæ Oxoniensis*; Oxford, 1834-37, 4 vol.; — *Anecdota græca e codicibus manuscriptis Bibliothecæ Regiæ Parisiensis*; Oxford, 1839-41; — *Travels of Nicander Nucius of Corcyra in England in the reign of Henri VIII*; Londres, 1841.

Conversat. Lex.

* **CRAMER** (*Jean-Baptiste*), célèbre pianiste allemand, né à Manheim, en 1771, mort vers 1850. Il avait à peine un an lorsque Guillaume Cramer, son père, habile violoniste, quitta l'Allemagne, dans l'espérance de faire fortune à l'étranger. L'Angleterre avait déjà parmi les artistes une réputation de généreuse hospitalité : il vint donc fixer sa résidence à Londres, où son mérite, bientôt apprécié, obtint de nombreux et légitimes succès. Il y mourut, en 1799. Doué d'une heureuse organisation, que les circonstances développèrent, le jeune Cramer témoigna dès sa première enfance des dispositions aussi extraordinaires que brillantes. Comme ses frères, Charles et François, il reçut de son père les premières notions de la musique. Mais peut-être ce génie ne se fût-il jamais compris lui-même, ou du moins n'eût-il développé que fort tard les germes féconds de son talent, si le hasard n'avait conduit à Londres, en 1783, Clementi, le premier pianiste de son époque. Clementi pressentit l'avenir du grand maître dans les essais du petit virtuose, et durant un an et demi il lui transmit les précieux principes qu'il devait si religieusement conserver.

Malheureusement le célèbre artiste repartit pour la France, et l'enfant, abandonné à lui-même, mais pénétré du sublime modèle qu'il avait observé avec sa sagacité naturelle, trouva en lui assez de volonté et d'énergie pour marcher sans guide à l'âge de treize ans. Une lecture raisonnée de Bach, Hændel, Scarlatti, Haydn; une étude approfondie du contre-point sous la direction de Charles-Frédéric Abel, et d'après la doctrine de Kirnberger et de Marpurg; enfin, ses relations intimes avec le savant docteur Crotch, achevèrent ce que la nature et l'opiniâtreté du travail avaient si bien commencé. La vogue que le jeune pianiste obtint à Londres le décida à y passer sa vie. Dans un de ses voyages, en 1833, il se fit entendre à Paris dans les salons de Pape, et pénétra tous les assistants d'une profonde admiration. Il passa rapidement en Allemagne, où il refusa de livrer son talent à l'enthousiasme public. Peut-être craignait-il que l'élégante simplicité, la merveilleuse souplesse, la pureté soutenue de son jeu, ne fût pas comprise dans un pays où l'oreille, familiarisée avec les *difficultés*, s'était faite à tant de styles différents du sien; dans un pays où la mode s'était prononcée pour Hummel, Kalkbrenner, Moschelès, Herz et d'autres virtuoses.

La manière de M. Cramer a vieilli; mais quel que soit le talent de ceux qui l'ont suivi, M. Cramer n'en garde pas moins la gloire d'avoir été au piano moderne ce que Bach fut à l'orgue et au clavecin, c'est-à-dire le créateur d'une école mère de toutes celles qui se sont répandues en Europe. Ses immortelles *Études* ont consacré une époque de transformation dans l'histoire de l'art. Bien des imitateurs ont essayé de marcher sur ses traces : Aloysius Schmid, Kalkbrenner, Kessler, Moschelès, Bertini, Chopin se sont plus ou moins modelés sur sa forme et son style. Les 84 *Études* de Cramer sont restées sans rivales, et surpassent même par la richesse de leur harmonie le *Gradus ad Parnassum* de Clementi. Cependant ses sonates, rondos, concertos, malgré la vogue immense dont ils ont joui, sont généralement maniérés, d'une conception étroite, quoique toujours écrits d'un style fort pur.

Job. Hasslinga, à Vienne, a donné une belle édition de l'ouvrage capital de Cramer : *le Studj per il Piano forte*. [*Enc. des G. d. M.*]

Conversat.-Lex.

CRAMER (*Jean-Frédéric*), jurisconsulte allemand, mort à La Haye, le 17 mars 1715. Il professa le droit à Duisbourg, fut résident du roi de Prusse à Amsterdam, et devint précepteur prince royal. Privé de ses emplois, après la du roi Frédéric Ier, il mourut dans la mi-. Ses principaux ouvrages sont : *Vindiciæ Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos*; Berlin, 1694, in-fol.; — une traduction latine de l'*Introduction à l'Histoire de Puffendorf*; Utrecht, 1702; Francfort, 1704, in-8°.

Bücher-Saal der gelehrten Welt. — Moréri, *Dict. hist.*

***CRAMER** (*Jean-Georges*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 6 janvier 1700, mort le 3 mars 1763. Après avoir été reçu docteur en droit à Francfort-sur-l'Oder, il vint faire des cours de droit public à Leipzig; et sa réputation comme professeur s'accrut à ce point que plusieurs villes, telles que Vienne, Halle et Tubingue, voulurent se l'attacher; mais il repoussa toutes les propositions, et donna la préférence à sa ville natale. Professeur agrégé depuis 1741, il fut nommé professeur titulaire en 1752. On a de lui : *Nova literaria, quæ disputationes aliasque commentatiunculas theologicas, juridicas, medicas et philosophicas recensent*; Leipzig, 1727, in-4°, anonyme; — *Disputatio de natura et indole delictorum et pœnarum in causis Statuum Imperii*; Francfort-sur-l'Oder, 1728, in-4°; Leipzig, 1738, in-4°; — une édition du *Corpus Juris feudalis German.*; Francfort, 1727, 3 vol. in-fol.; — *Brevis Introductio in historiam rerum germanicarum litterariam, ubi Conringii, Sagittarii Meibomonii aliorumque de genuinis historiæ germanicæ fontibus dissertationes recensentur*, anonyme; Leipzig, 1728, in-4°; — *Disputatio de concussionibus advocatorum*; ibid., 1729, in-4°; — *Disquisitio an advocati in republica sint tolerandi*; ibid., 1729, in-4°; — *Programma de conjungendo juris et antiquitatum germanicarum studio*; ibid., 1729, in-4°; — *Commentarii de juribus et prærogativis nobilitatis avitæ ejusque probatione*; ibid., 1739, in-4°, 1 vol.

Weidlich, *Jetztl. Rechtsgel.*

* **CRAMER** (*Jean-Georges Henri*), botaniste allemand, mort à Dresde, vers 1742. Il fut à Dresde médecin de la reine de Pologne, électrice de Saxe, Josepha. On a de lui : *Tentamen botanicum, seu methodus Rivino-Tournefortiana*; Dresde, 1728; in-8°.

Adelung, Suppl. à Jœcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CRAMER (*Jean-Jacques*), théologien protestant suisse, né à Elig, près de Zurich, le 24 janvier 1673, mort dans cette dernière ville, le 9 février 1702. Après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Hollande et en Angleterre, il fut successivement professeur de langue hébraïque à Zurich, et de théologie à Herborn. On a de lui : *Theologia israelis*; Francfort, 1705, 2 vol. in-4°; — *Commentarius posthumus in codicem Succah*; Utrecht, 1720, in-4°; — des dissertations, dont la plus curieuse a pour titre : *De ara exteriore templi secundi*; 1697, in-4°.

J.-J. Scheuchzer, *Vie de J.-J. Cramer*, dans *Nov. liter. Helv. ad. an.* 1703. — Moréri, *Dict. hist.*

CRAMER (*Jean-Rodolphe*), théologien protestant suisse, frère du précédent, né en 1678, à Elig, près de Zurich, mort dans cette dernière ville, le 14 juillet 1737. Il étudia la théologie et les langues orientales à Leyde, succéda à son frère au gymnase de Zurich, et devint professeur

de théologie dans cette ville. On a de lui une traduction en latin du *Biscurim* de Moïse Maimonide; Leyde, 1702, in-4°; — une *Dissertation philologico-théologique* sur le myrte; 1731; — des traités de théologie, dont on peut voir la liste dans le *Dict. hist.* de Moréri. — Son fils, *Jean-Jacques* Cramer, mort en 1769, a publié quelques dissertations.

Jac Zimmermann, *Vie de J.-R. Cramer.* — Moréri, *Dict. hist.*

***CRAMER** (*Jean-Ulrich*, baron DE), jurisconsulte et philosophe de l'école de Leibnitz et de Wolf, né à Ulm, le 8 novembre 1706, et mort le 18 juin 1772. Il étudia la philosophie et le droit à Marbourg, sous la direction de Wolf, qui fit de lui un ami. Après y avoir professé quelque temps le droit, il fut nommé juge au tribunal de Wetzlar, et créé baron par Charles VII. Il a laissé plusieurs ouvrages : *Usus philosophiæ Wolfianæ in jure;* Marbourg, 1740, in-4°; — *Opuscula;* Marb., 5 vol. in-8°, 1742-67; — *Primæ lineæ logicæ juridicæ ad normam logicæ Wolfianæ adornatæ et ex reliquis suis scriptis illustratæ;* Ulm, 1767, in-4°; — *Observationes juris universi ex praxi recentiori supremorum Imperii tribunalium haustæ;* Wetzlar, et Ulm, 1758-1772, 6 vol. in-4°; — *Institutiones juris cameralis*, etc.; Ulm, 1769, in-4°.

Buhle, *Gesch. der Philosophie*, t. IV, p. 637. — Krug, *Encyklop. philos. Lexicon.* — Pütter, *Litteratur des Deutsch. Staatsrechts*, t. I. — Preuschen, *Nachrichten und Anmerkungen von dem Character, Leben und Schriften weiland Herrn J.-U.-V. Cramer*, Francfort et Leipzig, 1774.

CRAMMER (*Thomas*). *Voyez* CRANMER.

CRAMOISY (*Sébastien*), imprimeur français, né à Paris, en 1585, mort dans la même ville, en janvier 1669. Il fut le premier directeur de l'Imprimerie royale, établie au Louvre par Louis XIII, en 1640. Les plus belles éditions sorties de ses presses sont : les derniers volumes de l'édition des *Œuvres de saint Jean-Chrysostome*, grec et latin, traduction de Fronton Le Duc; Paris, 1609-1624, 6 vol. in-fol.; — *Nicephori Callisti Historiæ Ecclesiasticæ Libri* XVIII, etc.; ibid., 1630, 2 vol. in-fol.; — *Historiæ Francorum Scriptores* de Duchesne; ibid, 1636, 5 vol. infol. *Claude* et *Gabriel*, frères de Sébastien Cramoisy, se sont également distingués comme imprimeurs.

Baillet, *Jugements des Savants.*

CRAMOISY (*André*), imprimeur et littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : Une traduction de l'*Harmonie ou concorde évangélique, contenant la vie de J.-C. selon les quatre évangélistes, suivant la méthode et les notes de Nicolas Toinard;* 1716, in-8°.

Moreri, *Dict. hist.*

CRANACH ou **KRANACH** (*Lucas* DE), peintre allemand, né à Cranach, en 1472, mort à Weimar, le 16 octobre 1553. Il vécut dans le plus beau temps de la peinture en Italie, et eut pour contemporains, en Allemagne, Albert Dürer, Lucas de Leyde, Holbein, qu'il n'égala ni comme peintre ni comme graveur. Son nom de famille est resté incertain; les uns disent qu'il s'appelait *Muller*, les autres *Sunders* ou *Sünder*. Il est moins célèbre par ses peintures, empreintes encore de l'ignorance des grands principes de l'art, que par ses gravures, qui, bien que gothiques, sont encore fort recherchées des amateurs. Ses tableaux sont ordinairement bien ordonnés; les figures en sont simples d'attitude, justes de mouvement; mais le style en est trivial, le dessin grêle et incorrect, presque toujours de mauvais goût; ses effets manquent d'harmonie et le coloris des nus est sans vigueur. Sans doute on peut parfois admirer la vérité de certains détails, le précieux du pinceau, quand ce précieux ne dégénère pas en sécheresse, mais on a rarement à louer l'accord de ses teintes locales. Quant à la perspective aérienne, il ne la connut pas. On peut donc dire de ses tableaux qu'ils paraissent être le fait d'un élève qui n'a compris qu'imparfaitement les préceptes d'un habile maître; les éléments du beau s'y trouvent, mais ils sont mal mis en œuvre. Avec son aptitude à copier servilement la nature, Luc Cranach ne pouvait manquer de réussir dans le portrait. Celui de son bienfaiteur, *Jean-Frédéric de Saxe*, dit le Magnanime, que possède le Musée du Louvre, nous est un témoignage que sa grande réputation dans ce genre était méritée. Ses portraits de *Luther* et de *Mélanchthon*, avec lesquels il était lié, sont également célèbres. Ses tableaux d'histoire, où il aimait à introduire les portraits de ses amis et des savants de son temps, ne se rencontrent guère que dans les galeries et les cabinets de l'Allemagne et dans les églises de Saxe; la seule galerie impériale de Vienne en compte quatorze. Cranach a peu gravé sur cuivre, et ses productions dans ce genre sont généralement d'un goût gothique. Mais dans ses tailles de bois il n'a été surpassé par aucun contemporain de sa nation. Ses clairs-obscurs, devenus fort rares, ont conservé un grand prix auprès des connaisseurs. Les pièces recherchées de son œuvre sont : *Adam et Eve dans un désert*, sujet aussi nommé *Pénitence de saint Chrysostome*; in-fol., sur cuivre, 1509; — *Tentation de Jésus-Christ dans le désert*, rare et de meilleure exécution que la précédente; également sur cuivre; — *Le Sauveur dans les nues apparaissant à un électeur de Saxe*; pièce in-8°, aussi singulière de conception que d'exécution : on ne sait si elle est sur métal ou sur bois; elle offre un mélange de burin et de manière noire qui lui donne un aspect tout à fait étrange. En taille de bois : ses *trois Tournois*, et sa pièce connue sous le nom du *Parc aux Cerfs*, sont regardés comme ses chefs-d'œuvre. Sa *Passion de Jésus-Christ* en 13 pièces et son *Martyre des douze apôtres* en 12 pièces se recommandent par le mérite de la composition, de l'expression et de l'exécution. On lui doit aussi, en taille de bois, de beaux

portraits de Luther, de Mélanchthon, de Charles-Quint et d'autres personnages éminents de son siècle. [*Enc. des G. d. M.*]

Christ, *Acta inedita et curiosa*, t. I, p. [illegible]. — Heller, *Versuch über das Leben und die Werke L. Cranachs*; Bamberg, 1821.

CRANER (*François-Régis*), littérateur suisse, de l'ordre des Jésuites, né à Lucerne, en 1728, mort dans la même ville, en 1806. Depuis la suppression de son ordre, il professa la littérature ancienne au gymnase de sa ville natale. On a de lui : Une traduction en allemand de l'*Énéide* de Virgile ; 1783 ; — des *Drames* tirés de l'histoire suisse.

Baker, *Biblioth. des Écrivains de la Comp. de Jésus*, 1853.

CRANMER (*Thomas*), premier archevêque protestant de Cantorbéry, né le 2 juillet 1489, à Astacton, dans le comté de Nottingham, mort le 21 mars 1556. Il fut admis dès sa quatorzième année dans le Christ-College, à Cambridge. La vivacité de son esprit le fit entrer pendant ses études dans la voie ouverte à Cambridge par Érasme, et il s'appliqua surtout avec ardeur au grec et à l'hébreu. Il obtint (1510) au collége une prébende (*fellowship*), à laquelle il fut cependant obligé de renoncer, d'après les lois, s'étant marié quelque temps après. L'université le plaça comme professeur adjoint dans un autre collége ; sa femme étant morte dès la première année de leur mariage, il obtint de nouveau sa prébende, et en 1524 il fut nommé professeur de théologie dans ce collége, puis en 1526 examinateur, fonction dans laquelle il paraît avoir beaucoup contribué à la propagation de la réforme naissante, ne s'occupant dans les examens que de l'interprétation biblique, et non de la dogmatique scolastique, comme cela se faisait autrefois. Une maladie contagieuse qui se répandit à Cambridge l'en éloigna pendant quelque temps : il s'établit à Cressy (comté d'Essex), dans la terre d'un de ses amis dont il élevait les fils. Pendant le séjour de Henri VIII aux environs de Cressy, Cranmer fit connaissance avec le secrétaire d'État Gardiner et le docteur Édouard Fox, chapelain de la cour. Dans un entretien sur les difficultés du divorce du roi, il fut d'avis d'examiner la chose d'après les Écritures et de s'appuyer du sentiment de théologiens éclairés, au lieu d'invoquer seulement la décision du pape. Fox fit part de cet entretien au roi, qui s'écria avec joie : « Par la mère de Dieu, cet homme a mis le doigt dessus ! (1) » Henri fit venir Cranmer, le nomma son chapelain, le chargea de composer un écrit sur ce qui concernait son divorce, et le recommanda à l'hospitalité du père de sa maîtresse Anna Boleyn, dans le Wiltshire. Lorsque le travail fut achevé, Cranmer obtint une prébende lucrative, et fut envoyé en 1530 sur le continent, afin de disposer les théologiens en faveur du divorce de Henri VIII. Ensuite, lorsque le roi fit renouer les négociations avec le pape, Cranmer fut adjoint à l'ambassade envoyée à Rome. Il quitta l'Italie en 1531, et partit pour l'Allemagne, où, par ordre du roi, il chercha à faire consentir l'empereur au divorce projeté ; et à cette occasion il entra en relation avec les théologiens protestants, dont les conversations le familiarisèrent de plus en plus avec les principes de la réforme. S'il n'abandonna pas immédiatement ses opinions dogmatiques, il prouva dès cette époque, par son mariage avec la nièce du ministre Osiander, à Nuremberg, son intention de se séparer de l'Église. Henri le rappela bientôt après, et lui confia en 1532 l'archevêché de Cantorbéry, qui se trouvait vacant. Cranmer n'accepta qu'à regret cette haute dignité, d'une part par crainte du roi, dont il connaissait l'esprit capricieux, et ensuite parce que le serment qu'il devait prêter au pape blessait ses convictions ; enfin, son mariage secret n'était pas non plus compatible avec le droit canonique, quoique les tribunaux anglais eussent déjà décidé sous Henri VI que le mariage d'un prêtre pouvait être annulé sans être nécessairement illégitime (*voidable, but not void*), et que les enfants nés d'un tel mariage étaient héritiers légitimes. Cependant l'espoir de se rendre utile, dans les fonctions de l'épiscopat, à la religion et à l'Église, leva les scrupules de Cranmer : il prêta le serment archiépiscopal, sous la réserve formelle des lois divines, des droits du roi et de la législation du pays ; il se réserva de plus la liberté de ses propres opinions religieuses, surtout de celles concernant la réforme de l'Église d'Angleterre. Ses amis ont cherché à défendre cette subtilité, mais ils n'ont pu écarter le reproche qu'on a justement adressé à Cranmer d'avoir prêté un serment que dans son for intérieur il regardait comme illégal, et d'avoir simulé une soumission au pape très-éloignée de sa pensée. Bientôt après son installation, il prononça le divorce de son souverain ; et lorsque le pape le menaça de l'excommunication, l'archevêque se disposa à la résistance, aussi bien que le roi, qu'un arrêt du parlement venait de déclarer chef suprême de l'Église en Angleterre. Encouragé par Anna Boleyn, Cranmer poussa à la réforme, autant qu'il le pouvait sous un roi arbitraire, qui s'arrogeait à lui-même le droit de régler la croyance de son peuple. A la tête des adversaires d'une réforme dans l'Église se plaça Gardiner, récemment nommé évêque de Winchester. Cependant Cranmer attaquait dans des sermons énergiques tous les usages superstitieux, et s'occupait à rendre la Bible accessible au peuple en la faisant traduire dans la langue nationale. Par ses ordres les couvents se fermèrent ; mais il s'efforça, quoique sans beaucoup de succès, d'arracher à l'avidité du roi et de ses courtisans les biens ecclésiastiques, qu'il voulait employer à des fondations de bienfaisance ou d'instruction. Tant qu'il lui fut possible, il lutta contre les six articles décrétés par le parlement par ordre du roi (*the bloody acts*), articles qui condamnaient à mort

(1) That man hath the right sow by the ear.

quiconque se déclarerait en faveur du mariage des prêtres et contre la transsubstantiation ou d'autres dogmes catholiques; mais il dut céder à la fin et même renvoyer sa femme à ses parents en Allemagne. Vers le même temps, il obtint cependant du roi qu'il permît, pour l'usage des familles, la traduction de la Bible, autorisée autrefois seulement pour l'usage de l'Église.

Après la mort de Henri VIII, en 1547, et pendant la minorité du roi Édouard VI, Cranmer put, avec l'appui du duc de Sommerset, agir plus librement et avec plus de succès. C'est lui qui a consommé la réforme en Angleterre, bien qu'il restât longtemps attaché à plusieurs dogmes catholiques, tels que la transsubstantiation, défendue par lui dans un ouvrage spécial, et qu'il n'abandonna pour le système des réformateurs suisses que lorsqu'il fut convaincu par les arguments de Ridled. Comme chef de l'Église anglicane, on lui reproche avec raison les persécutions qu'il a tolérées et même approuvées contre les dissidents; en effet, quoique doux et professant en général des principes de tolérance, il se laissa emporter par son zèle pour l'Église, surtout contre les anabaptistes, à une dureté que même le fanatisme de ces sectes ne saurait justifier.

A peine Marie fut-elle montée sur le trône, par l'appui du parti catholique, en 1553, que Cranmer fut jeté en prison avec d'autres réformateurs; la reine oubliait ce qu'il avait un jour fait pour elle, lorsqu'il la protégea courageusement contre la colère de son père. Après le premier interrogatoire, le tribunal, composé de commissaires du pape, lui enjoignit de comparaître, dans le délai de quatre-vingts jours, devant le saint-siége pour se justifier; mais on ne le mit pas en liberté, et, à l'expiration du délai, il fut condamné comme hérétique opiniâtre et destitué de sa dignité ecclésiastique. Durant sa longue captivité à Oxford, on entraîna le vieillard par des supplications, des menaces et des obsessions de toutes natures, à signer successivement plusieurs déclarations par lesquelles il adhérait aux dogmes les plus essentiels de l'Église romaine, en exprimant son repentir au sujet de ses erreurs, et on lui suggéra un discours de rétractation qu'il devait prononcer en public; et néanmoins sa mort était résolue. La reine et Philippe II, son mari, en donnèrent l'ordre. C'était avant son exécution qu'on voulait lui faire tenir à l'église un tel discours; mais Cranmer déclara avec beaucoup de hauteur qu'il avait failli par crainte de la mort, qu'il avait lâchement trahi la vérité, et qu'il n'y avait que l'espoir de supporter la peine d'une apostasie qu'on lui avait arrachée qui pût le consoler d'un pareil crime. Le 21 mars 1556, on le conduisit au bûcher, sur lequel il monta avec courage. Il se pressa d'avancer sa main droite qui avait signé la rétractation, et la laissant lentement se consumer, il s'écria à plusieurs reprises : *l'indigne main!* Ce fut en faisant profession de protestantisme qu'il expira.

On a de Cranmer différents ouvrages relatifs surtout à la transsubstantiation : le premier parut à Londres en 1550, in-4°, et fut ensuite traduit en latin sous ce titre : *Defensio veræ et catholicæ doctrinæ de sacramento corporis et sanguinis Christi Salvatoris nostri*, etc., *ab auctore in vinculis recognita et aucta*; 1557, in-8°. Outre l'article de la *Biographie Britannique*, on peut consulter sa biographie (*The Life of archbishop Cranmer*) par Todd, Lond., 1831, 2 vol. in-8°, qui a aussi donné une nouvelle édition de l'ouvrage *A Defense*, etc.. et Burton a publié une nouvelle édition du *Catéchisme de Cranmer*; Oxford, 1829, et l'on a donné récemment dans la même ville d'Oxford une édition des œuvres complètes du célèbre archevêque. [*Enc. des G. du M.*]

Verheiden, *Elogia præstantiorum aliquot Theologorum*. — *Acta Eruditorum latina*. — Adam, *Vitæ Eruditorum*. — Strype, *Memorial of Cranmer*. — Gilpin, *Lives of the Reformers*. — Dyer, *Hist. of the University of Cambridge*. — Fox, *History of the life of Th. Cranmer*.

CRANTOR (Κράντωρ), philosophe grec, né à Soles, en Cilicie, vivait vers 300 avant J.-C. Malgré l'estime dont il jouissait dans sa patrie, il la quitta pour venir étudier la philosophie à Athènes. Il fréquenta l'école de Xénocrate et de son successeur Polémon, et eut lui-même pour disciple Arcésilas, qu'il institua son héritier. Il fut un des philosophes les plus distingués de l'ancienne Académie. On ignore la date de la naissance de Crantor et celle de sa mort; on sait seulement qu'il mourut avant Polémon et Cratès. Son arrivée à Athènes fut certainement antérieure à 315, date de la mort de Xénocrate. Ses ouvrages étaient très-nombreux. Selon Diogène Laerce, il avait écrit des commentaires (ὑπομνήματα,) qui formaient trente mille lignes; il n'en reste que des fragments. Crantor s'était surtout occupé de philosophie pratique; Horace le cite à côté de Chrysippe comme un moraliste éminent et dont les écrits étaient généralement lus à Rome. Le plus célèbre, à ce qu'il semble, des livres de Crantor était son traité *De l'Affliction* (Περὶ Πένθους), adressé à son ami Hippoclès, pour le consoler de la mort d'un fils. Cicéron, dans le troisième livre de ses Tusculanes, s'est beaucoup servi de ce traité, que le philosophe Panétius appelait un livre d'or et digne d'être appris par cœur tout entier. Il l'a également imité dans sa célèbre *Consolation* sur la mort de sa fille Tullia; et Plutarque en a cité des passages importants, dans un traité *Sur la Consolation* adressé à Apollonius. Crantor composa sur Platon un commentaire cité par Proclus, et le plus ancien que l'on connaisse. Il s'exerça aussi dans la poésie. Selon Diogène Laerce, il fit une collection de ses poëmes, et les déposa dans le temple de Minerve à Soles. Ses poëtes favoris étaient Homère et Euripide.

Cicéron, *Acad.*, I, 9. — Horace, *Epist.*, I, 2. — Diogène Laerce, IV, 24, 27. — Orelli, *Onom.*, *Tull.*, II. — Schneider, dans Zimmermann, *Zeitschrift für Alterthums-Wissen-*

schaft, 1830, n°s 104, 105. — Kayser, *De Crantore academico*; Heidelberg, 1841.

CRANTZ (*Henri-Jean-Népomucène*), médecin et botaniste allemand, né en 1722. Il fut professeur à Vienne. Ses principaux ouvrages sont : *Materia medica et chirurgica juxta systema naturæ digesta*, 2e édit.; Vienne, 1765, in-8°; — *Institutiones Rei Herbariæ*, avec un appendice intitulé : *Additamentum generum novorum, cum eorumdem speciebus cognitis, specierum novarum imprimis cum Hartmanni primis lineis institutionum botanicarum*; ibid., 1766, in-4°; — *Classis Umbelliferarum emendata*; Leipzig, 1767, in-8°; — *De duabus draconis arboribus botanicorum*; ibid., 1768; — *Classis Cruciformium emendata*; ibid., 1769, in-8°; — *Stirpium Austriacarum pars prior et pars posterior*; ibid., 1769, in-4°. Cet ouvrage a des imperfections et des lacunes; néanmoins, il est encore consulté avec fruit.

Brunet, *Manuel du Lib.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

CRANTZ. *Voy.* KRANTZ.

CRANZ (*David*), historien allemand, né en 1723, à Neugarten, en Poméranie, mort à Gnadenfrey, en Silésie, le 6 juin 1777. Après avoir été secrétaire du comte de Zinzendorf, il entra dans une communauté de moraves ou hernhutes, se rendit en qualité de missionnaire dans le Groënland, et profita de son séjour dans ce pays pour l'étudier sous les rapports géographiques et physiques. A son retour du Groënland, il fut successivement pasteur à Rixdorf et à Gnadenfrey. On a de lui : *Historie von Grönland* (Histoire du Groënland); Barby, 1765, 2 vol. in-8°; avec des additions et une continuation; ibid., 1770; — *Alte und neue Brüder-Historie oder kurze Geschichte der evangelischen Brüder-Unität* (Histoire ancienne et moderne des frères de l'Union); ibid., 1771, in-8°; continuée par J.-K. Hegner; Hernhut, 1791, in-8°.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland.* — Otto, *Lexic. der oberlausitz. Schriftst.*

CRAON, en latin **CREDONIUM**, maison illustre d'Anjou, tirant son titre du château et de la petite ville de Craon, sur l'Oudon, ville située dans une contrée sauvage et forestière, comme l'indique son nom (*Craon*, celt. *forêt*). Grâce à cette situation topographique, les anciens sires de Craon vivaient presque indépendants des comtes et ducs d'Anjou. Le seul baron bien connu de la première maison de Craon, *Guérin*, essaya de lutter contre son terrible suzerain, Geoffroy Martel, et y perdit sa baronnie, que le vainqueur donna a un de ses favoris, *Robert le Bourguignon*, fils du comte de Nevers et époux d'Havoise de Sablé. — Robert mourut aux croisades (1098). Son fils, *Renaud*, qui avait fondé l'abbaye de la Roë en faveur du fameux Robert d'Arbrissel, eut un frère nommé *Robert*, qui, par suite d'une traverse d'amour, partit pour l'Orient et devint grand-maître de l'ordre du Temple (1130-1149). Les trois héritiers successifs de Renaud ont peu d'illustration. Après eux vient *Amaury Ier* (1215), qui entra dans la ligue formée par les grands vassaux de la couronne de Bretagne contre le duc Pierre Mauclerc, grand dompteur de la féodalité dans l'ouest (1221). L'année suivante se livra la bataille de Châteaubriant, où le duc de Bretagne, appuyé des communes, écrasa les confédérés : Amaury fut pris, et ne fut relâché que moyennant une grosse rançon (1223). Ses successeurs, sénéchaux héréditaires d'Anjou, de Maine et de Touraine, cédèrent ces charges à la couronne de France (1323 à 1330), et s'attachèrent plus étroitement à cette couronne. *Maurice* V accompagnait saint Louis à la croisade (1270). — *Amaury III* (1330), qui commanda pour le roi de France dans plusieurs provinces de l'ouest, et, de concert avec le Génois André Doria, assiégea les Anglais à La Roche-Derrien (Bretagne), en 1350. Lors de l'assaut, il mit une bourse au bout d'une perche, et la promit au premier qui entrerait dans la place assiégée : la garnison fut forcée de se rendre, et égorgée par les gens du pays, exaspérés de ses pillages. Chargé de défendre Romorantin (1356), il s'y enferma avec Boucicaut; mais, attaqué avec du canon (c'est la seconde fois qu'on voit alors cette arme apparaître dans les annales militaires), il dut capituler. La même année, il fut pris à la bataille de Poitiers, puis relâché : il fut un des commissaires qui négocièrent (1365) le traité de Guérande, entre les partis de Blois et de Montfort, qui se disputaient la Bretagne. Il mourut le 30 mai 1373, trois ans avant son cousin, Pierre de Craon, (qu'il ne faut pas confondre avec Pierre de Craon l'ennemi de Clisson). Comme Amaury III mourait sans postérité, les seigneurs du même nom qui ont vécu plus tard appartiennent à une branche cadette, descendant d'*Amaury II*, et possédant Châteaudun, La Ferté-Bernard, etc. *Guillaume Ier* DE CRAON-CHATEAUDUN, chambellan de Philippe de Valois et de Jean son fils, eut pour successeur *Guillaume II*, chambellan de Charles VI, et frère du trop fameux *Pierre* DE CRAON.

Pierre de Craon avait suivi le duc d'Anjou à son expédition pour la conquête de Naples (1384). Envoyé par le duc en France pour lui en rapporter des fonds, il dépensa cet argent à Venise dans des désordres de tous genres, et l'armée en pâtit à tel point qu'elle se dissipa et que le duc mourut de chagrin. Menacé de l'inimitié des parents du duc d'Anjou, Pierre de Craon dut s'enfuir, et se réfugia à la cour de Bretagne; ses intrigues apaisèrent l'orage, et il rentra à Paris, où, devenu favori du duc d'Orléans, il se mit à faire une opposition violente au connétable Olivier de Clisson. Mais sur ces entrefaites, ayant révélé à la duchesse d'Orléans une infidélité de son mari, il fut de nouveau chassé, et revint près du duc Jean V de Bretagne où il complota le meurtre du connétable, son ennemi, et celui de son protecteur le duc d'Orléans. En conséquence, il rentra déguisé à Paris, avec quelques aventuriers résolus; et la

nuit du 14 juin 1392, comme Clisson rentrait à son hôtel, plusieurs *bravi* à cheval se mêlèrent à ses gens, rue Culture-Sainte-Catherine, éteignirent les flambeaux, et Craon cria au connétable : *A mort Clisson !* Celui-ci se défendit de son mieux ; mais, accablé par le nombre des assassins, il fut laissé pour mort sur la place ; cependant il guérit de ses blessures. Pierre partit à franc étrier pour la Bretagne, pendant que la justice châtiait deux ou trois de ses complices, rasait son hôtel, et appelait la rue de Craon *rue des Mauvais Garçons*. La folie subite du roi fit manquer l'expédition française dirigée contre la Bretagne ; mais Pierre de Craon, poursuivi activement, jugea prudent de porter son hommage à Richard II d'Angleterre, qui lui fit obtenir sa grâce (1396). Il reparut donc à la cour, où il ne put éviter un arrêt de restitution des fonds qu'il avait gaspillés en Italie. Ce scélérat devint dévot dans les dernières années de sa vie. Il eut (1397) une inspiration méritoire, en obtenant du roi qu'il serait accordé des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Il légua lui-même quelques fonds à cet effet. L'époque de sa mort est inconnue. — Son fils, *Antoine* DE CRAON, prit parti pour le duc de Bourgogne sous Charles VI, fut soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat du duc d'Orléans (1407), et devint néanmoins panetier de France. Destitué en 1413, il reçut du duc de Bourgogne le gouvernement de Soissons, et périt à Azincourt, sans postérité (1415). A la même bataille, par une coïncidence bizarre, périt aussi le dernier représentant d'une autre branche de la même maison, *Amaury* DE CRAON, sire de la Suze et Briollay. — Une dernière branche, celle de DOMMART en Picardie, finit en *Antoine* DE CRAON, proscrit par Louis XI pour avoir suivi le parti du duc de Bourgogne, qui était son suzerain. G. LEJEAN.

Dict. de la Noblesse, V, 289-294. — Ménage, *Hist. de Sablé*. — Bodin, *Recherches sur l'Anjou*. — Lobineau, *Hist. de Bretagne*, etc.

* CRAON (*Pierre* et *Maurice*), trouvères du treizième siècle : Laborde les croit frères. Fauchet suppose, à tort, qu'ils étaient de la maison de Craon : ils n'en étaient que les vassaux

> Fine amor laisse en moi par hiritage :
> Droit c'est reson : car bien et loyaument
> L'ont servie de Créon leur aage.
> Mi bon seigneur...

On a de Pierre la chanson qui précède, et de Maurice celle qui commence ainsi : *Al entrant del douz termine.*

Laborde, *Essai sur la Musique anc. et mod.*, II, 184, 322-3.

*CRAON DE COULAINES (*Claude* DE), érudit français, né dans le seizième siècle. Sa mère était Françoise Clairembault et son père Henri de Craon de Coulaines, gouverneur de l'Ile-Bouchard. Craon de Coulaines se disait de l'illustre maison des Craon, en Anjou ; mais cette prétention est, suivant Ménage, très-mal fondée, le dernier des Craon d'Anjou, Antoine, sieur de Beauverger, grand-panetier de France, étant mort sans enfants. Une épître de Robin des Faux place sur les bords de la Vienne, dans le pays de Tours, le bourg de Coulaines, où se trouvait le patrimoine de notre Claude de Craon. On a de lui : *Claudii Credonii, Colenæi, in gramm Budæi epistolas annotationes familiares* ; Paris, 1579, in-4°. B. H.

Ménage, *Histoire de Sablé*.

CRAPELET (*Charles*), typographe français, né le 13 novembre 1762, à Bourmont, près de Chaumont en Bassigny, mort à Paris, le 19 octobre 1809, après vingt ans d'exercice de sa profession. Ses éditions sont estimées pour leur correction. L'ouvrage des *Oiseaux dorés* d'Audebert, 1802, 2 grands vol. in-fol., dont il a été tiré 13 exemplaires en lettres d'or, est le plus remarquable qui soit sorti de ses presses. [*Enc. des G. du M.*]

* CRAPELET (*Georges-Adrien*), imprimeur français, fils du précédent, né à Paris, en 1780, mort à Nice, en décembre 1842. A vingt ans il succéda à son père, et sut maintenir dignement la profession d'imprimeur, en ne cédant pas par complaisance aux exigences exagérées et quelquefois injustes du public et des libraires. Les livres sortis de ses presses sont généralement réputés pour la beauté de leur exécution et surtout par leur correction typographique. Tels sont le *La Fontaine*, 1814, le *Montesquieu*, 1816, le *Rousseau* et le *Voltaire*, 1829, le *Sismondi*, *Histoire des Français*, 1821 à 1836. Au mérite d'imprimeur habile Crapelet joignait celui d'écrivain distingué. Ses *Souvenirs de Londres*, en 1824, et 1816, suivis de l'*Histoire et de la description de cette ville*, qu'il publia en 1817, sans y mettre son nom ; sa traduction, avec notes rectificatives (1816, gr. in-8°.), de la lettre de Dibdin, dans le *Bibliographical, antiquarian and pittoresque Tour*, parle de l'imprimerie et de la librairie en France ; ses *Observations sur les écrits de M. le vicomte de Bonald, pair de France*, tendant à rendre les imprimeurs responsables des écarts de la presse, témoignent de son esprit d'observation, des sentiments de justice et de convenance qui l'animaient, et d'une logique forte et serrée. Indépendamment de sa traduction en vers français du poëme de Catulle, *Les Noces de Thétis et de Pélée* ([illegible]), il est l'auteur de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Quinault*, placée en tête de l'édition des œuvres de cet auteur, 6 vol. in-8°, sortis de ses presses en 1824. On lui doit aussi divers écrits historiques sur son art, dont l'un a pour titre : *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au seizième siècle et de son influence sur la littérature* (1836, in-8°). Il conçut aussi l'heureuse idée de publier une série méthodique de monuments inédits de la littérature française ancienne, pour aider à l'étude chronologique des changements introduits dans la langue, et il publia, de 1816 à 1830, de format uniforme, grand in-8°,

et avec un luxe typographique très-remarquable : *Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn*, précédées d'une notice historique sur Anne de Boleyn, et suivies de son histoire en vers français, par un contemporain; — *Le Combat de trente Bretons contre trente Anglais*; — *Histoire de la Passion de Jésus-Christ*, *composée en 1490 par Olivier Maillard*, avec une notice sur l'auteur, des notes, etc., par Peignot; — *Vers sur la mort de Thibaud de Marly*, par Helynand; — *Le Pas d'Armes de la Bergere*; — *Histoire du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, en vers, mis en français par M. G.-A. Crapelet; — *Cérémonies des gages de bataille selon les constitutions du bon roi Philippe de France*, avec onze figures; — *Proverbes et dictons populaires aux treizième et quatorzième siècles*; — *Poésies d'Eustache Deschamps*; — *Tableau des Mœurs au dixième siècle*; — *Les Demandes faites par le roi Charles VI touchant son État et le gouvernement de sa personne*, avec les réponses de Pierre Salmon, son secrétaire et familier, et avec des notes historiques, par M. G.-A. Crapelet; — *Parthenopeus de Blois*, 2 vol., avec la traduction en prose par M. Robert. Plusieurs des ouvrages que nous venons de citer sont enrichis de notes historiques et philologiques très-précieuses; ils reproduisent des raretés bibliographiques dont le *Manuel du Libraire* par Brunet et *La France littéraire* de Quérard donnent une indication précise. Après avoir lutté courageusement contre les difficultés de la pénible et honorable profession d'imprimeur au dix-neuvième siècle, le soin de sa santé força M. Crapelet au repos, et lui fit accepter une mission scientifique en Italie, qui lui fut confiée par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique; mais la mort le surprit à Nice. — Son fils, *Charles* Crapelet, succéda quelques années à son père; on regrette qu'il ait cru devoir renoncer à une profession que son instruction maintenait à sa hauteur. Il a écrit dans le *Plutarque français* plusieurs notices remarquables. Son beau-frère et son associé, M. Lahure, est maintenant à la tête de cet important établissement, qui par ses soins a pris un grand accroissement.

Brunet, *Manuel du Libr.* — Quérard, *La Fr. littér.* — Firmin Didot, *Essai sur la Typographie*.

CRAPONE (*Adam* DE), ingénieur français, d'origine italienne, né à Salon, en 1519, mort à Nantes, en 1559. Il entreprit, en 1557, le canal qui porte son nom, et qui amène les eaux de la Durance jusqu'à l'étang de Berre, près d'Arles; il avait aussi conçu le projet, depuis réalisé par Riquet et Andreossi, d'unir l'Océan à la Méditerranée. Cet habile ingénieur fut ensuite employé à dessécher des marais à Fréjus et dans le comté de Nice. Envoyé à Nantes par Henri II, pour y démolir les travaux d'une citadelle, il fut empoisonné par les premiers entrepreneurs.

Moreri, *Dict. hist.*

CRAS (*Henri-Constantin*), jurisconsulte hollandais, né à Wageningen, le 4 janvier 1739, mort le 5 avril 1820. Il fut successivement professeur de droit civil et de droit politique à Amsterdam. Privé de ses fonctions par le parti révolutionnaire du 22 janvier 1788, il les reprit après les événements du 12 juin suivant. On le chargea même de rédiger un nouveau code. Outre un écrit sur *l'Égalité politique*, on a de lui : *Éloge de Grotius*, couronné par l'université de Stockholm en 1796; — *Eloge de Jean Meerman*, en latin; Amsterdam, 1817, in-8°.

Melchior Kemper, *Memoria H. C. Cras celebrata*; Amsterdam, 1825.

CRASHAW (*Richard*), poëte anglais, né au commencement du dix-septième siècle, mort en 1650. Il était membre de l'université de Cambridge, et jouissait comme prédicateur d'une grande réputation. Chassé de sa retraite par les soldats de Cromwell, en 1644, il se retira en France, et peu de temps après il embrassa la religion catholique et se rendit en Italie. Bien accueilli à Rome, où la reine veuve de Charles I[er] l'avait recommandé, il fut nommé chanoine de Lorette. Il avait composé des poésies, la plupart sur des sujets de piété; elles furent imprimées en 1654, et elles reparurent en 1670. De bons juges y ont reconnu des qualités précieuses : Crashaw n'est jamais plat, jamais lourd et pesant. Il offre des passages inspirés par une tendresse fervente, des images et des sentiments d'une grande beauté. Sa versification est presque toujours mélodieuse. Il manque parfois de goût; mais c'est un vice général à cette époque. Il avait entrepris la traduction d'un poëme de Marino, *Il Sospetto d'Herode*, poëme qui présente de véritables beautés et dont Milton s'est souvenu quelquefois. On doit regretter que cette traduction, qui est exécutée avec talent, s'arrête au premier livre de l'ouvrage italien. G. B.

Retrospective Review, 1820, t. I, p. 225-250.

CRASSET (*Jean*), théologien ascétique français, de l'ordre des Jésuites, né à Dieppe, le 3 janvier 1618, mort à Paris, le 4 janvier 1692. Il professa dans les colléges de son ordre. Il se fit remarquer comme prédicateur; ses principaux ouvrages sont : *Méthode d'oraison*; Paris, 1673, in-12; — *Méditations pour tous les jours de l'année*; ibid., 1678; — *Dissertation sur les oracles des sibylles*; ibid., 1678, in-12; ibid., 1684, in-8°; — *Vie de madame Hélyot*; ibid., 1683, in-8°; — *Histoire de l'Église du Japon*; ibid., 1689, 1715, 2 vol. in-4° : cet ouvrage est tiré en grande partie de celui que le P. Solier avait publié sur le même sujet en 1627; — *La Foi victorieuse de l'infidélité et du libertinage*; ibid., 1693, 2 vol. in-12; — *Des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons des Jésuites*; ibid., 1694, in-12; — *Abrégé de la Vie de Claude Hélyot*, *conseiller en la cour des aides*, en tête des *Œuvres spirituelles de M. Hélyot*; ibid., 1710, in-8°.

Alegambe, *Biblioth. Script. Societatis Jesu.*

CRASSIER (*Guillaume*, baron de), antiquaire flamand, natif de Liége, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut conseiller à la chambre des comptes du prince-évêque de sa ville natale. On a de lui : *Series Numismatum antiquorum Græcorum et Romanorum, cum Elencho gemmarum et statuarum et aliarum antiquitatum*; Liége, 1721, in-8°; — *Brevis elucidatio quæstionis jesuiticæ de prætenso episcopatu Trajectensi ad Mosam*; ibid., 1738, in-12; — *Descriptio brevis gemmarum quæ in museo Guil. B. de Crassier asservantur*; ibid., 1740, in-4°; — *Additamentum ad Brevem Elucidationem*; ibid., 1742, in-12.

Mémoires de Trévoux, septembre 1740. — *Voyage de deux Bénédictins*. — Bec de Lièvre, *Biographie Liégeoise*.

* **CRASSITIUS** (*L.*), grammairien latin, né à Tarente, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Il était, dit Suétone, de l'ordre des affranchis. On a supposé, non sans vraisemblance, qu'il avait été esclave de ce Crassitius ou Crassicius dont Cicéron parle comme d'un des amis d'Antoine. Il portait le surnom de Périclès, qu'il changea bientôt pour celui de Pansa. Il se consacra d'abord à la scène, et aida les mimographes; puis il enseigna dans une échoppe. Il s'acquit enfin une telle réputation par son traité sur la *Smyrna* du poëte Helvius Cinna, que l'on fit sur lui l'épigramme suivante :

Uni Crassitio se credere Smyrna probavit ;
Desinite, indocti, conjugio hanc petere.
Soli Crassitio se dixit nubere velle ·
Intima cui soli nota sua extiterint.

(Smyrna n'a voulu se confier qu'au seul Crassitius; cessez, ignorants, de rechercher son alliance. Elle a déclaré ne vouloir épouser que Crassitius : lui seul possède ses plus intimes secrets.)

« Il avait déjà, dit Suétone, de nombreux élèves, dont plusieurs appartenaient à de nobles familles, comme Julius Antonius, fils du triumvir, et il égalait la réputation de Verrius Flaccus, lorsqu'il ferma tout d'un coup son école pour se jeter dans la secte du philosophe L. Sextius. »

Cicéron, V, 8; XIII, 2. — Suétone, *De illust. Gramm.*, 18. — Weichert, *Poet. Latin. Reliqu.*

* **CRASSO** (*François*), prélat et jurisconsulte italien, mort à Rome, le 1er septembre 1566. Issu d'une ancienne famille milanaise, il étudia le droit, et fut agrégé au nombre des jurisconsultes de sa ville natale, en 1528. Il remplit ensuite diverses fonctions publiques. Pie IV le nomma protonotaire et gouverneur de Bologne, et en 1565 il fut élevé au cardinalat. On de lui : *Novæ Constitutiones*; 1541 : il entreprit ce recueil sur l'invitation de Charles-Quint; — *Orationes*; 1541 et 1559, in-4°; — *Commentaria in Jus civile*; — *Carmina*. On trouve des poésies de Crasso dans les *Rime della signora Tullia d'Aragona*; Venise, 1560, in-12.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

* **CRASSO** (*François*), le jeune, jurisconsulte milanais, souvent confondu avec le précédent, vivait vers la seconde moitié du seizième siècle. Sa science du droit lui acquit un grand renom. On a de lui : *Statuta Viglevani compilata*; Milan, 1532, in-fol.; — *Libellus de Origine Juris Mediolanensis*; ibid., 1544, in-fol.; — *Notæ ad novam Constitutionem de abolitione criminum*; Milan; — *Notæ ad Alphonsi Davali decretum super annata exigenda*; ibid.

Argelati, *Bibl. Med.*

CRASSO (*Jérôme*), chirurgien italien, natif d'Udine, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De Calvariæ curatione Tractatus duo*; Venise, 1560, in-8°; — *De Tumoribus præter naturam Tractatus*; ibid., 1562, in-4°; — *De Ulceribus Tractatus*; ibid., 1566, in-4°; — *De Solutione continui Tractatus*; ibid., 1566, in-4°; — *De Caraste, sive basilisco, morbo novo, medicis incognito*; Udine, 1593, in-8°; — *De Cauteriis, sive de cauterisandi ratione*; ibid., 1594, in-8°.

Van der Linden, *De Scriptor. medicis*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexic.*

CRASSO (*Jules-Paul*), médecin italien, natif de Padoue, mort en 1574. Il enseigna la médecine dans l'université de sa ville natale. Outre des traductions du grec en latin de plusieurs ouvrages d'Hippocrate, d'Arétée, de Galien, de Théophile, de Rufus d'Éphèse, etc., on a de lui : *Mortis repentinæ Examen, cum brevi methodo præsagiendi et præcavendi omnes qui subeunt ejus periculum*; Modène, 1612, in-8°; — *Meditationes in theriacam et Mithridaticum antidotum*; Venise, 1576, in-4°; Marc Oddo et Bernardin Turrisani ont eu part à la composition de cet ouvrage. Crasso a aussi écrit sur les eaux minérales de Padoue.

Castellani, *Vitæ Medicorum*. — Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexic.* — Moreri, *Dict. hist.*

CRASSO (*Laurent*), littérateur et biographe italien, natif de Naples, vivait dans le milieu du dix-septième siecle. Ses principaux ouvrages sont : *Epistole heroiche*; Venise, 1655, in-12; c'est une imitation des *Héroïdes* d'Ovide; — *Elogj d'Huomini letterati*; ibid., 1656, 2 vol. in-4°; ouvrage utile à consulter : chaque notice est suivie de vers latins et italiens à la louange de celui qui en est le sujet, et de la liste de ses ouvrages; — *Historia de' Poeti Greci e di que' che'n greca lingua han poetato*, etc.; Naples, 1678, in-fol.; cet ouvrage, quoique incomplet, est curieux et recherché; — *Elogj di Capitani illustri*; Venise, 1683, in-4°.

Toppi, *Bibliot. napolitana*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VIII, 382.

CRASSO (*Nicolas*), biographe et jurisconsulte italien, natif de Venise, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Elogia Patritiorum Venetorum, belli pacisque artibus illustrium*; Venise, 1612, in-4°; — *Antiparænesis ad cardinalem Baronium*

pro Republica Veneta; Padoue, 1606, in-4°; Francfort, 1613 et 1621; — *Annotationes in Donati Jannotii Dialogum de Republica Venetorum et Caspar. Contareni De Magistratibus et Republica Venetorum lib. V*; Venise, 1612, in-4°; Leyde, 1642, in-24; — *De Jurisdictione Reipublicæ Venetæ in mare Adriaticum*; Eleutheropoli, 1619, in-4° : c'est la traduction latine d'une lettre de Fra Paolo Sarpi; — *De Pisauræ gentis origine et præstantia*; Venise, 1652, in-4°; — *De Forma Reipublicæ Venetæ liber*, dans le t. V du *Trésor des Antiquités* de Burmann.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

* CRASSO (*Pierre*), jurisconsulte italien, natif de Milan, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il professa le droit à Pavie; c'est tout ce qu'on sait à son sujet. On a de lui : *Emendationes in Baldum de Perusio super vet. VII codicis*; Milan, 1476, in-fol.; — *Baldi ad III priores libros decretalium Commenta cum adnotamentis Franc. a Patrona et Petri Crassi*; Turin, 1578, in-fol.; — *Consilia*; 1673, in-fol.

Cat. de la Bibl. imp. de Paris. — Sax, *Hist. Typ. Mediol.*

CRASSOT (*Jean*), philosophe français, natif de Langres, mort le 14 août 1616. Il professa pendant plus de trente ans la philosophie à Paris, au collége de Sainte-Barbe. On a de lui : *Logique*; Paris, 1617; — *Physique*; ibid., 1618, in-8°; — *Corps de Philosophie*; ibid., 1619, 2 vol. in-4°. Tous ces ouvrages sont posthumes.

De Marolles, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.*

CRASSOUS (*Jean-François-Aaron*), homme politique français, né à Montpellier, vers 1740, mort dans la même ville, le 10 septembre 1802. Avant la révolution, dont il adopta ouvertement les principes, il était avocat dans sa ville natale. Député, en 1795, au Conseil des Cinq Cents, il s'y occupa principalement de matières financières. Nommé président de l'assemblée, le 1er floréal an IV (20 avril 1796), il faisait partie de la majorité qui appuyait alors le Directoire, mais l'année suivante il se rapprocha du parti qui succomba le 18 fructidor, échappa à la proscription, et cessa de se présenter au Conseil pendant quelque temps. Lorsqu'il y reparut, il s'opposa vigoureusement au projet de déclarer tous les nobles indistinctement inhabiles à remplir des fonctions politiques, et appuya en mai 1798 l'exclusion d'un grand nombre de députés *anarchistes*. Après la journée du 18 brumaire, il fut nommé membre du Tribunat, et devint sénateur le 18 janvier 1802.

Arnauld, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Monit. univ.*

CRASSOUS (*Paulin*), homme politique français, né à Montpellier, vers 1745, mort dans les premières années du dix-neuvième siècle. Au retour des colonies, où il était allé chercher fortune, il se fixa à La Rochelle. Nommé, vers la fin de 1793, député de la Martinique à la Convention nationale par quelques réfugiés des colonies, il se montra constamment zélé partisan de la société des Jacobins, et appuya toutes les motions qui tendaient à la favoriser. Il sollicita cependant l'un des premiers le rapport des lois révolutionnaires. Inculpé par Legendre, dénoncé par Tallien, et désigné par Bréard comme assassin de Déchézeaux, il fut arrêté et conduit au fort Saint-Michel. Il y resta jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire an IV. Destitué des fonctions judiciaires auxquelles il avait été nommé en Belgique, il échangea sa carrière politique contre la profession d'avocat, qu'il exerça à Bruxelles.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

CRASSOUS (*Jean-François-Paulin*), littérateur français, neveu du précédent, né à Montpellier, le 22 juin 1768, mort à Toulouse, vers 1830. Il vint à Paris au commencement de la révolution, et obtint un emploi dans la comptabilité nationale. Plus tard il passa à la cour des comptes comme référendaire de première classe. Esprit difficile et tracassier, il eut des querelles en politique et en littérature. Il fut même, en 1829, suspendu de ses fonctions pour un an. On a de lui : *Du Rétablissement de l'ordre dans les finances, par une organisation nouvelle de la trésorerie et de la comptabilité*; 1800, in-8°; — *Voyage sentimental de Sterne, suivi des lettres d'Yorick à Élisa*; 1801, 3 vol. in-18; — *Apologie des Femmes*, poëme; 1806, in-12; — *Éloge funèbre de Michel Lepelletier et de Marat, à l'occasion de la fête de ces deux martyrs de la liberté*; 1809, in-8°. Cette brochure avait déjà été publiée en 1794, et fut réimprimée sans le consentement de l'auteur.

Quérard, *La France littéraire*.

*CRASSUS (*Lucius-Licinius*), jurisconsulte romain, né en 140, mort en 91 avant J.-C. On ignore sa généalogie. Il reçut par les soins de son père une éducation peu ordinaire, et il eut pour maître le célèbre historien et jurisconsulte L. Cœlius Antipater. Crassus témoigna de bonne heure ses dispositions pour l'art oratoire. A vingt-et-un ans, et s'il en faut croire Tacite, à dix-neuf ans, il intenta une accusation contre C. Carbon, citoyen noble et renommé pour son éloquence, mais qui était en butte à la haine des patriciens. Crassus montra dans cette occasion une grande animosité; mais en même temps il donna une remarquable preuve de loyauté : un esclave de Carbon était venu apporter à Crassus les tablettes de son maître : elles contenaient des détails compromettants pour l'accusé, Crassus repoussa l'offre du traître, et renvoya à Carbon les tablettes par le même esclave, qu'il avait fait enchaîner. Le malheureux Carbon n'en eut pas moins une fin tragique : pour se soustraire à une condamnation qu'il jugeait certaine, il s'empoisonna avec des cantharides. Ce dénoûment inattendu de son accusation dut causer à Crassus quelque remords. Ses triomphes oratoires con-

tinuèrent dès lors presque sans interruption : en l'an 118 il soutint avec succès une proposition ayant pour objet la fondation d'une colonie à Narbonne (*Narbo*) dans la Gaule. Il préféra cette fois la popularité aux sympathies de l'aristocratie, opposée à cette mesure. Il fit plus, et s'employa lui-même à réaliser la colonisation projetée. En 114 il entreprit la défense de sa parente la vestale Licinia, accusée d'inceste, ainsi que ses compagnes, Marcia et Æmilia; renvoyées une première fois de cette accusation capitale par décision de L. Cœcilius Mettius, grand-pontife, et de tout le collége des prêtres, elles succombèrent devant une nouvelle action, portée par ordre du peuple devant le tribunal de Cassius (*voy.* ce nom), surnommé, à raison de son inflexible justice, l'écueil des accusés (*scopulus reorum*); l'habile éloquence de Crassus ne put sauver de la mort ces malheureuses femmes. Devenu préteur, il eut pour collègue Q. Mutius Scævola. Pendant qu'il exerçait cette magistrature il se rendit, en revenant d'Asie, à Athènes, après avoir traversé la Macédoine. C'est dans ce voyage qu'il suivit les leçons de Scepsius Métrodore, et, à Athènes, il profita de l'enseignement de Charmadas et de plusieurs rhéteurs renommés. A son retour à Rome, il défendit Sergius Orata, accusé par Considius, un des fermiers publics, d'avoir employé à son usage et pour ses bancs d'huîtres les eaux de l'État (1). Il plaida encore pour ce Sergius Orata dans une affaire de pur intérêt civil. Tribun du peuple en l'an 107 avant J.-C., il ne fit rien de remarquable durant cette magistrature. En l'an 106, il appuya l'adoption de la loi Servilia, qui rendait aux chevaliers les *judicia* (décisions judiciaires), qui étaient alors exclusivement aux mains des sénateurs. Cette question, qui se rattachait à la rivalité perpétuelle des diverses classes de la population romaine, eut ses vicissitudes. La loi *Sempronia*, portée par C. Gracchus. en 122, avait dépossédé les sénateurs du pouvoir de juger, tandis qu'une première loi *Servilia*, proposée par Quintus Servilius Cépion, en l'an 106, le leur avait rendu. Mais ils n'en usèrent pas longtemps : on en investit de nouveau les chevaliers en l'an 104, en vertu d'une autre loi *Servilia*, du nom de son auteur, C. Servilius Glaucia. Le discours prononcé par Crassus en faveur de la loi proposée par Servilius Cépion en l'an 106 est cité comme un des plus éloquents qui eussent encore été entendus. On doit remarquer que la similitude des noms a souvent fait confondre les deux lois *Servilia*, dont l'objet était si opposé.

En 103 Crassus fut édile curule, et eut pour collègue Q. Scævola : leur magistrature fut marquée par des jeux splendides, où furent exposés des marbres étrangers et où l'on vit des combats de lions. Après avoir été préteur et augure, Crassus fut élu consul en l'an 95; cette fois encore il eut Scævola pour collègue. Ce Scævola, qui était grand-pontife, n'avait de commun que le nom avec un autre, qui était augure. Leur consulat vit porter la loi *Licinia Mucia de civibus regendis*, qui avait pour objet d'empêcher certains individus, qui n'en avaient pas le droit, de prendre le titre de citoyen romain, et d'obliger de sortir de Rome ceux qui se rendaient coupables de cette usurpation. La rigueur inhospitalière de cette loi fut certainement une des causes de la guerre Sociale. Au terme de son consulat, Crassus eut à plaider pour Servilius Cépion, odieux aux chevaliers, et accusé du crime de lèse-majesté par le tribun C. Norbanus; Crassus ne réussit pas, malgré son talent, à sauver son client. Il chercha alors un autre champ de gloire, et retourna dans son gouvernement de la Gaule Cisalpine; mais il ne trouva l'occasion de guerroyer que contre de petites tribus, qu'il représentait comme portant le ravage dans la province. Il eut la faiblesse de demander au sénat pour ce succès, plus que médiocre, les honneurs du triomphe; son collègue Scævola s'opposa à cette singulière prétention. A part ce travers exceptionnel, il n'y eut rien que d'honorable dans la conduite de Crassus durant son administration, au rapport du fils même de Carbon, envoyé par son père, que Crassus avait accusé, pour y chercher à son tour les matériaux d'une accusation. Crassus sut se faire un instrument et presque un ami de ce fils de Carbon. En 93 Crassus plaida dans le procès célèbre qui s'était élevé entre Curius et Coponius. Il défendait Curius; et Scævola, le plus grand légiste de l'époque, était chargé des intérêts de Coponius. La cause était assez curieuse. Il s'agissait d'une disposition testamentaire aux termes de laquelle Curius devait hériter si sa femme donnait le jour dans les dix mois du décès du testateur à un fils qui viendrait à décéder avant d'avoir atteint l'âge de quatorze ans, *antequam in suam tutelam pervenisset*. Or, ce que le testament ne prévoyait pas, c'est qu'il ne naquit point d'enfant : Curius devait-il être déclaré héritier ? Scævola soutenait la négative, et Crassus, qui plaidait l'affirmative, avec raison il semble, gagna son procès.

En 92 ce jurisconsulte si remarquable devint censeur avec Cn. Domitius Ahenobarbus. C'était l'époque où s'était introduit l'usage d'envoyer les jeunes Romains à l'école des rhéteurs. Crassus se montra formellement contraire à cette innovation, qu'il jugeait énervante pour le caractère de ses concitoyens. En conséquence, il fit, de

(1) Au rapport de Valère Maxime. Sergius Orata avait élevé à l'entrée, jusque là déserte, du lac Lucrin des édifices d'une étendue et d'une hauteur immenses, dans le seul but de manger fraîches ses huîtres : ce qui fit dire à Crassus dans sa plaidoirie que Considius ne priverait pas Sergius Orata de manger des huîtres, puisque, à défaut du lac Lucrin, il en trouverait encore sur les toits (*errare amicum suum Considium dixit, quod putaret Oratam, remotum a lacu, cariturum ostreis; namque eas, si inde petere non licuisset, in tegulis reperturum*). Cette parole de l'orateur romain prouve que les avocats d'alors ne manquaient pas d'esprit

concert avec son collègue, fermer ces écoles. La proclamation qui décrétait cette mesure nous est connue par le dialogue *De Oratoribus* et par Aulu-Gelle (XVII) (1). D'accord sur l'utilité de cette mesure, les deux censeurs différaient cependant de mœurs et d'habitudes, et l'harmonie était loin de régner entre eux sur tout le reste. En aucun temps les avocats ne se sont montrés ennemis du luxe, et moins encore à cette époque, où la puissance romaine avait atteint son apogée. Crassus en particulier aimait les commodités de la vie. Il avait sur le mont Palatin une demeure splendide, quoiqu'elle n'égalât point celle de Q. Catulus, située au même endroit, ni celle d'Aquilius, bâtie sur le mont Viminal. Cependant on y admirait des colonnes en marbre de l'Hymette, des vases admirables, des *triclinia* incrustés d'airain. Il y avait des viviers dans les jardins, ombragés par le feuillage du lotus. Tant de magnificences étaient évaluées à cent millions de sesterces; il nous reste à ce sujet un dialogue assez vif entre Crassus et Domitius Ahenobarbus, son co-censeur, que scandalisait ce luxe. Nous empruntons à Valère Maxime les termes de ce dialogue, qui prouve que le plus austère des deux magistrats ne vivait pas précisément comme on faisait au temps des Curius Dentatus et des Fabricius : « Combien estimez-vous ma maison? dit Crassus à Domitius. — Six millions de sesterces (2), répond Domitius. — Et combien en déduiriez-vous si je faisais couper mes dix arbrisseaux (3)? — Trois millions de sesterces. — Eh bien, réplique Crassus, lequel est plus amoureux du luxe, de moi qui ai payé cent mille sesterces pour dix colonnes (de marbre), ou de vous qui estimez trois millions l'ombre de dix arbustes? » Il faut avouer que le raisonnement de Crassus ne reposait guère que sur un sophisme. On raconte encore de Crassus qu'il avait une lamproie apprivoisée qui le connaissait, obéissait à sa voix et venait manger dans sa main. Il lui arriva de perdre ce poisson, qu'il affectionnait, et voilà que le grave jurisconsulte se mit à se lamenter comme s'il eût fait la perte d'un enfant. Domitius ne manqua pas, un jour qu'il avait été l'objet des plaisanteries de Crassus, de lui rappeler cette douleur ridicule, et Crassus de répliquer qu'il avait pleuré sa lamproie plus que Domitius n'avait pleuré ses trois femmes. Il réussissait à saisir le côté plaisant d'une affaire; tout lui était bon à signaler s'il s'agissait de se moquer d'un adversaire : une difformité ou tel autre détail. C'est ainsi qu'il sut mettre les rieurs de son côté un jour qu'il plaidait pour C. Plancus contre M. Junius Brutus, et qu'il était qualifié par celui-ci de Vénus du mont Palatin, pour faire allusion à ses mœurs efféminées, en même temps qu'on lui reprochait son inconstance politique, qui le faisait se ranger tantôt du côté du sénat, tantôt du côté du peuple.

(1) Les termes de cette proclamation sont remarquables : « Nous avons appris, disaient ces magistrats, qu'il « y a des hommes qui, sous le nom de rhéteurs latins, « ont établi une nouvelle forme d'études et d'exercices, « et que la jeunesse s'assemble dans leurs écoles et « y passe les journées entières avec peu de fruit. Nos « ancêtres ont réglé ce qu'il convenait que leurs enfants « apprissent et dans quelles écoles ils devaient aller. « Ces nouveaux établissements, opposés aux coutumes « de nos ancêtres, ne peuvent nous plaire, et paraissent « contre le bon ordre; c'est pourquoi nous nous croyons « obligés de notifier notre sentiment à ceux qui ont ou« vert ces écoles et à ceux qui les fréquentent, et de « leur déclarer que nous réprouvons cette nouveauté. »

(2) Environ 1,100,000 fr.

(3) Les lotus, sans doute quelques espèces de *zizyphorus*, qui faisaient l'admiration générale.

Ce fut en 91 avant J.-C. qu'il prononça dans le sénat son dernier discours, dirigé contre le consul H. Marius Philippus. Ce personnage n'aimait pas les patriciens : « Comment, disait-il, gouverner la république avec un pareil sénat? » Cette attaque amena de la part de Crassus une si verte réplique que le consul, pour se venger, chargea un licteur d'opérer une saisie sur les biens de l'orateur. « Arrête, dit celui-ci au licteur, il t'est défendu de porter la main sur ces biens (1); si ton maître ne fait pas respecter en moi le caractère du sénateur, je ne respecterai pas en lui le caractère du consul; il faudra que vous m'arrachiez la langue, si vous voulez que je cesse de dénoncer votre conduite illégale. » Le sénat prit parti pour Crassus; mais l'émotion éprouvée par l'ardent orateur fut si vive, qu'elle lui donna une fièvre qui l'emporta sept jours après. — Crassus appartenait à cet âge de l'éloquence intermédiaire entre les Caton, les Gracques et les Cicéron. Ce n'était plus la rudesse des premiers, ce n'était pas non plus la distinction, l'urbanité et l'élévation de Cicéron : le genre de Crassus formait la transition (2). Il avait employé les premiers temps de son début au barreau à traduire en latin les chefs-d'œuvre oratoires des Grecs. Il est un des personnages que Cicéron fait parler dans son traité *De Oratore*. Il ne nous est parvenu que des fragments de ses discours, dont la plupart paraissent avoir été improvisés. Aux yeux de Cicéron, Crassus fut un des plus habiles jurisconsultes orateurs (*eloquentium juris peritissimus*). V. ROSENWALD.

Cicéron, *Brutus*, XXVI, XXVII; XXXV; LII et LIII; *Verr.*, III, 1; *De Orat.*, III, 20; I, 30; I, 50; II, 50, 66; *De Off.* — Val. Max., III, IV, IX. — Tacite, *De Oratorib.* — Pline, *Hist. nat.*, VIII, XXXVI. — Élien, *Hist. Anim.*, VIII, 4. — Velleius Paterculus, II, 9. — Grotius, *De Vit. Jurisc.*, I, 7-80. — Meyer, *Orator. Roman. Fragm.*, 281-317. — Drumann, *Gesch. Roms.*, IV. — Walter, *Gesch. des Roemisch. Rechts.*, 1. — Clinton, *Fasti.*

CRASSUS (*Marcus-Licinius*), triumvir romain, mort 53 ans avant J.-C. Quand Marius et Cinna ensanglantaient Rome de leurs fureurs, le jeune Crassus vit périr son frère et son père, et s'enfuit en Espagne avec trois amis et dix escla-

(1) Crassus faisait sans doute allusion à l'acte d'exécution symbolique employé par le licteur, et qui ressemblait à la *manius injectio* dans les actions personnelles.

(2) Le genre oratoire, peut être même le caractère politique de Crassus ne manque pas d'une certaine ressemblance avec une des lumières du barreau moderne, M. Dupin.

ves. Il y avait déjà séjourné à l'époque où son père y commandait. Là il dut son salut à la fidélité d'un ami. Vibius leur faisait chaque jour porter des provisions pour quatorze personnes, et l'esclave se retirait sans qu'il lui fût possible de voir quels étaient ceux qu'il nourrissait. Après huit mois de séjour dans une caverne, Crassus apprit la mort de Cinna : alors il se montra, réunit 2,500 hommes, et parcourut l'Espagne; de là il alla joindre Metellus en Afrique, et, n'ayant pu s'entendre avec lui, il se rendit auprès de Sylla, qui l'accueillit avec distinction. Bientôt après, Sylla l'enrichit des biens des proscrits. Crassus poussa si loin la cupidité et les spoliations, qu'il encourut la disgrâce du dictateur lui-même. En 73 il fut nommé préteur et chargé de la guerre contre Spartacus. Son premier soin fut de faire décimer une cohorte qui avait lâchement pris la fuite dans un combat engagé par Mummius contrairement à son ordre; puis il tailla en pièces un corps de dix mille esclaves, et remporta un avantage signalé sur Spartacus lui-même, qu'il contraignit de s'enfuir dans la Lucanie vers la mer. Quand il l'eut poussé à l'extrémité du Bruttium, il ferma l'isthme par un fossé fortifié d'une muraille; mais, après d'opiniâtres combats, Spartacus força le retranchement, ce qui causa un si grand effroi à Crassus, qu'il appela à son aide Lucullus et Pompée. Cependant il contremanda bientôt ce secours, ayant pu reprendre l'avantage et battre deux fois l'ennemi, qui dans la première rencontre laissa 35,000 morts sur la place. Dans la seconde bataille, Spartacus périt, après avoir fait des prodiges de valeur. Quoique les résultats de ces victoires fussent immenses, on ne décerna à Crassus que la simple *ovation*, à cause de la condition méprisable des ennemis vaincus.

Crassus nourrissait contre Pompée une extrême jalousie. Ce sentiment était né de la préférence que Sylla avait accordée à Pompée quand tous deux combattaient sous ses ordres. Cette rivalité ne fit que s'accroître lorsqu'ils arrivèrent en même temps au consulat. Outre le grand crédit que Crassus devait à ses richesses, il affectait des manières populaires et obligeantes. Sa table était ouverte à tous ses amis, et il avait coutume de saluer par leur nom tous les Romains que le hasard lui faisait rencontrer. Il n'était pas orateur, mais il se chargeait de toutes les causes qu'on lui confiait, bonnes ou mauvaises. On cite ses plaidoyers pour Balbus et Murena. Son aigreur contre Pompée se répandait en sarcasmes, mais jamais elle ne prit le caractère de la violence; il n'avait d'ailleurs ni suite ni énergie; dans sa conduite politique, il se montra souvent flottant et incertain entre les partis. Il aimait les lettres et les sciences, et fit une étude particulière de la philosophie d'Aristote. Quand Pompée et Crassus, après s'être réconciliés, furent nommés consuls (70), ils licencièrent leurs armées. La censure fut déférée à Crassus en 65, mais il abdiqua cette magistrature, parce qu'il s'accordait mal avec son collègue Catulus, qui ne consentait point à son projet de faire citoyens romains les habitants de la Gaule Cisalpine. Deux ans plus tard, il remit entre les mains de Cicéron des pièces importantes, qui dévoilaient tous les projets des complices de Catilina, ce qui ne l'empêcha pas d'être dénoncé par un certain Tarquilius comme ayant été dépêché par lui vers Catilina pour le presser de marcher sur Rome, malgré l'arrestation des principaux conjurés. Quoi qu'il en soit de la déclaration de ce Tarquilius, les anciennes liaisons de César et de Crassus avec Catilina les firent tous deux soupçonner. On prétendit que Crassus devait être fait dictateur, et César général de la cavalerie. César était déjà obéré de dettes; et lorsqu'en 62 il lui fallut partir pour l'Espagne, ses créanciers se disposaient à saisir ses équipages. Mais Crassus vint à son secours, quoiqu'il eût été autrefois son ennemi. Il se rendit donc caution pour 20,000,000 de sesterces (4,091,000 fr.) : il voulait se faire un appui de César contre Pompée, et de Pompée contre César. Quelques années après, Pompée et Crassus convinrent avec César que les deux premiers demanderaient le consulat; mais ils trouvèrent une vive opposition de la part du consul Marcellinus. L'élection ne put avoir lieu, et il y eut un interrègne, au bout duquel, par une suite de vieleaces et d'intrigues, les deux ambitieux furent nommés (55). Dans ce consulat, la Syrie échut à Crassus. Quand le sort l'eut ainsi favorisé, il en montra une folle joie : il avait déjà en idée vaincu les Parthes et rêvait la conquête de la Bactriane et de l'Inde, se flattant d'étendre la domination romaine jusqu'à la mer orientale, et traitant de bagatelles les exploits de Lucullus contre Tigrane et de Pompée contre Mithridate. Cependant les levées ne se faisaient pas sans difficultés; les tribuns essayèrent de les empêcher, et il n'était question de rien de moins que de s'opposer à la sortie des consuls. On traitait cette guerre d'injuste, d'extravagante, et l'on ne sait ce qui serait arrivé si Pompée n'eût accompagné Crassus jusqu'aux portes de Rome. Là le tribun Ateius Capiton l'attendit avec un brasier allumé; et, faisant des libations, il prononça d'horribles imprécations au nom des divinités les plus redoutables. Crassus ne tint compte ni des imprécations ni de quelques mauvais présages. Ses premiers succès semblaient devoir les détruire : les villes de la Mésopotamie se rendaient; les Parthes, qui ne s'attendaient point à être attaqués, se retiraient. Malheureusement, au lieu de poursuivre ses succès, il donna aux Parthes le temps de se reconnaître, et passa l'hiver en Syrie. Il y fut rejoint par son fils, qui lui amena mille cavaliers gaulois. Au moment de rentrer en campagne, les récits les plus effrayants se répandirent dans l'armée sur la valeur des ennemis et sur les forces qu'ils venaient de mettre en campagne. Au passage du pont sur l'Eu-

phrate, à Zeugma, il survint un orage affreux, qui le rompit, circonstance qui jeta de nouvelles terreurs parmi les troupes : les soldats y voyaient l'annonce certaine que tout espoir de retour leur était interdit. Crassus, au lieu de suivre les sages conseils de Cassius, qui voulait qu'on marchât sur Séleucie le long de l'Euphrate, s'avança dans la plaine, se fiant aux mensonges astucieux d'Abgare, roi d'Édesse.

Bientôt l'armée se vit au milieu d'un désert de sable, où il n'y avait ni arbre, ni plante, ni ruisseau, ni colline. Crassus ne voulut point écouter les avis que lui faisait donner Artabaze, roi d'Arménie, qui l'engageait à occuper les montagnes. La rencontre qui eut lieu près de Carres fut terrible, et la défaite de Crassus, le massacre de son armée, la perte des aigles, la tête de son fils promenée au bout d'une lance, sont des faits trop célèbres dans l'histoire pour les retracer ici. Crassus supporta tant de maux avec un courage héroïque. Le lendemain les Parthes revinrent sur le champ de bataille, et tuèrent tous les blessés et tout ce qu'ils purent trouver de soldats ou même de cohortes isolées. Crassus et les restes de son armée entrèrent dans la ville de Carres, où Coponius tenait garnison : le général parthe y vint, et poursuivit les Romains, qui lui échappèrent encore cette fois. Mais Crassus prit pour guide un traître qui égara sa troupe dans des lieux difficiles. Cassius se sauva en Syrie ; Octavius emmena 5,000 hommes sur une hauteur appelée Sinacca, dans le dessein de s'en servir pour entourer et protéger Crassus, et tous auraient péri en combattant pour lui ; mais ils se laissèrent prendre à un piége. Le général ennemi, voyant que les montagnes protégeaient la retraite des Romains et qu'ils allaient lui échapper, invita Crassus à une entrevue, que les soldats le contraignirent d'accepter. Il fut tué dans cette occasion, ainsi qu'Octavius et d'autres chefs, qui combattirent vaillamment plutôt que de se laisser emmener captifs du roi des Parthes. On coupa la tête et la main de Crassus. Il y a, selon Plutarque, quelque incertitude sur les détails de sa mort, faute de témoins oculaires ; du reste, elle devint funeste à la liberté de Rome, parce qu'il n'y eut plus personne qui pût tenir la balance entre César et Pompée ou se rendre arbitre de leurs différends. [M. DE GOLBERY, dans l'*Enc. des G. d. M.*]

*CRASSUS PAPIRIUS. *Voy.* PAPIRIUS.

CRASTONI ou CRESTONI (*Jean*), lexicographe italien, religieux de l'ordre des Carmes, natif de Plaisance, vivait à la fin du quinzième siècle. Il est auteur du premier dictionnaire grec-latin qui ait paru, et dont les éditions sont très-rares. La première doit avoir été imprimée à Milan, vers 1478 ; la deuxième est de Vicence, 1483, et la troisième de Modène, 1499. Elles sont in fol. Accursius a fait de ce lexique un abrégé, dont la première édition paraît avoir été imprimée à Milan, vers 1480, in-4°. On a encore de Crastoni : une traduction latine du Psautier ; Milan, 1481, in-fol. ; — la Grammaire de Constantin Lascaris, traduite du grec en latin ; ibid., 1480 ; Vicence, 1480, in-4°. Toutes ces éditions sont recherchées.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Henri Estienne *Epistola de statu suæ typographiæ*.

*CRATANDER (*André*), imprimeur suisse, natif de Bâle, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Homeri Odysseæ libri* I et II, *ex sua recensione præmissa Ang. Politiani de Homero dissertatione* ; Bâle, 1520, in-4° ; — *C. Plinii Epistolarum Libri X, Panegyricus et De illustribus Viris, una cum Suetonio De claris Grammaticis et Julio Obsequente De Prodigiis* ; ibid., 1521, in-4° ; — *Aristophanis Comœdiæ II græce, cum Sym. Grynæi præfatione latina* ; ibid., 1532, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CRATÈRE (Κρατερός), un des lieutenants d'Alexandre le Grand, mort en 321. Il était fils d'Alexandre d'Orestis, district de Macédoine, et frère d'Amphoterus. Dans les premières campagnes d'Alexandre en Asie, Cratère commandait l'infanterie de la garde (πεζέταιροι) ; plus tard nous le voyons figurer comme général de cavalerie à la bataille d'Arbelles et dans l'expédition de l'Inde ; il était fort attaché aux coutumes nationales, et blâmait sévèrement le jeune conquérant d'adopter les mœurs des vaincus ; cependant, il était, après Héphestion, celui des généraux macédoniens qu'Alexandre aimait le plus. En 324 il fut chargé de ramener les vétérans macédoniens dans leur patrie ; mais le mauvais état de sa santé le força de partager ce soin avec Polysperchon. Il était désigné pour remplacer, en qualité de régent de Macédoine, Antipater, qui devait conduire des renforts en Asie. La mort d'Alexandre empêcha la réalisation de ce plan. Dans le partage qui suivit, Cratère eut en commun avec Antipater le gouvernement de la Macédoine, de la Grèce, de l'Illyrie, du pays des Triballes, des Agraniens et de l'Épire jusqu'aux monts Cérauniens. D'après Dexippe, l'autorité fut partagée entre les deux généraux, de telle sorte qu'Antipater eut le commandement des armées et Cratère l'administration. Le premier se trouvait alors engagé dans la guerre Lamiaque. L'arrivée de son collègue eut sur les affaires une influence décisive, et empêcha les Grecs de recouvrer leur indépendance. A la fin de cette guerre, Cratère répudia sa femme Amastris pour épouser Phila, fille d'Antipater. Bientôt après il accompagna son beau-père, d'abord contre les Étoliens, puis, en 321, contre Perdiccas. Pendant qu'Antipater marchait sur l'Égypte à travers la Cilicie, Cratère fut tué en Cappadoce, dans un combat contre Eumène. « Il respirait encore, dit Cornelius Nepos, lorsqu'on l'enleva du champ de bataille ; Eumène tenta, mais inutilement, de le sauver. Il voulut du moins satisfaire à ce qu'exigeaient le rang de cet illustre ca-

pitaine et le souvenir de leur amitié du temps d'Alexandre. Il lui fit faire de magnifiques obsèques, et renvoya ses cendres en Macédoine, à sa femme et à ses enfants. »

Arrien, *Anabasis*. — Quinte-Curce. — Dexippe, dans Photius, *Biblioth*. — Diodore, XVIII, 16, 18; XIX, 59. — Plutarque, *Alexander*, 47; *Phocion*, 25. — Cornelius Nepos, *Eumènes*, 4.

* **CRATÈRE**, historien grec, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Tous les renseignements que nous avons sur lui se réduisent au passage suivant de Phlégon : « Cratère, frère du roi Antigone (Gonatas), dit avoir connu un homme qui dans l'espace de sept ans fut enfant, adulte, homme fait, vieillard, se maria, eut des enfants et mourut. » Phlégon ne dit pas dans quel ouvrage Cratère avait parlé de ce prodige, et aucun ancien n'a fait mention du frère d'Antigone comme d'un écrivain. Niebuhr cependant n'a pas craint d'identifier ce frère avec Cratère, auteur d'un *Recueil de Décrets* (Ψηφισμάτων συναγωγή). Comme il n'existe de preuves ni pour ni contre, nous laisserons la question indécise, et, sans chercher quel est l'auteur du *Recueil de décrets*, nous donnerons quelques détails sur cet ouvrage, d'un genre peu commun dans l'antiquité. Cratère avait rassemblé les décrets les plus importants, soit pour l'histoire générale d'Athènes, soit pour l'histoire particulière de ses grands hommes. Il les avait disposés par ordre chronologique, et les avait expliqués dans un commentaire qui formait une véritable histoire d'Athènes, depuis les guerres médiques. On comprend combien est regrettable la perte d'un pareil ouvrage. Du reste, dans ce *Recueil* il avait dû se glisser un grand nombre de pièces controuvées à côté de décrets authentiques. On sait combien les falsifications étaient fréquentes chez les anciens, et, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent de Cratère, il n'avait pas assez de critique pour distinguer le vrai du faux. On sait aussi que, dans son commentaire historique, il ne s'appuyait pas toujours sur les meilleures autorités. Les fragments de cet historien ont été recueillis par M. Charles Muller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum*, publiés par M. A.-F. Didot, t. II, 617.

Phlégon, *De Mirab.*, 32. — Niebuhr, *Kleine Schrift.* I, 225. — Bœckh, dans la préface de son *Corp. Inscript.*, I, p. IX.

CRATÈRE, médecin grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On voit dans les lettres de Cicéron que Cratère donnait ses soins à la fille d'Atticus, Attica (appelée aussi Cæcilia ou Pomponia). Il est cité par Horace, par Perse et par Galien. Porphyre parle d'un médecin nommé Cratère, probablement le même. Ce médecin, dit il, guérit par l'usage des vipères un de ses esclaves atteint d'une affreuse maladie.

Cicéron, *ad Atticum*, XIII, XIV. — Horace, *Satir.*, II, 3 161. — Perse, *Satir.*, III, 65 — Galien. *De Compos. Medicam sec locos*, VII. 5, *De Antid.*, II, 8 Porphyre, *De Abstin. ab Animal*

CRATERUS, sculpteur grec, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il exécuta avec Pythodore des statues qui passaient pour un des principaux ornements du palais des Césars. Les mots *Palatinas domus Cæsarum*, dont se sert Pline, pour désigner ce palais, semblent indiquer la demeure impériale bâtie sur le mont Palatin.

Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4.

CRATERUS. *Voyez* CRATINUS.

* **CRATÈS** (Κράτης), d'Athènes, poëte comique de l'ancienne comédie, vivait vers 460 avant J.-C. Un peu plus jeune que Cratinus, il joua d'abord dans les pièces de ce poëte avant d'en faire représenter pour son propre compte. Il florissait vers la 82ᵉ olympiade (449-448 avant J.-C); il est parlé de lui comme mort dans les *Chevaliers* d'Aristophane, pièce jouée en 424. Quant au caractère de ses pièces, on peut en juger par quelques fragments qui nous restent de lui, et par un passage, souvent mal interprété, d'Aristote. Au lieu d'abuser des noms propres et des attaques personnelles, comme ses confrères de l'ancienne comédie, Cratès s'attachait à des peintures générales de mœurs, et se rapprochait ainsi du genre de la comédie moyenne. Il excellait surtout dans les scènes gaies. Le premier des poëtes athéniens, il mit des ivrognes sur la scène, à l'exemple du Sicilien Épicharme; cette innovation fut adoptée par Aristophane et par les poëtes de la nouvelle comédie. Comme les autres grands comiques d'Athènes, il éprouva tour à tour la faveur et l'inconstance de la multitude. Les anciens critiques sont bien loin de s'accorder sur le nombre et les titres de ses comédies. Suidas a cru, sans aucune preuve, qu'il avait existé deux poëtes de ce nom. Il résulte des recherches de Meineke que les quatorze pièces suivantes ont été attribuées à Cratès : Γείτονες (Les Voisins), Ἥρωες (Les Héros), Θηρία (Les Bêtes), Λάμια (La Lamie), Παιδιαί (Les Jeux), Ῥήτορες (Les orateurs), Σάμιοι (Les Samiens), Τόλμαι (Les Fanfaronnades), Διόνυσος (Bacchus), Θησαυρός (Le Trésor), Μέτοικοι (les Étrangers domiciliés), Ὄρνιθες (Les Oiseaux), Πεδῆται (Les Esclaves enchaînés), Φιλάργυρος (L'Avare). De ces quatorze pièces, les six dernières sont douteuses; les huit premières seules peuvent être attribuées à Cratès avec quelque certitude. On trouve dans les trop courts fragments qui nous restent de ce poëte un style pur, simple, élégant, de la gaieté et parfois des idées philosophiques profondes. Ainsi dans la comédie des *Bêtes* (θηρία), des hommes à têtes d'animaux venaient sur le théâtre plaider leur propre cause (celle des bêtes), et prier les hommes de ne plus les manger. Un des personnages déclarait que pour retourner à l'âge d'or il fallait renoncer au luxe, aux arts, et supprimer l'esclavage. Cette dernière idée était bien hardie pour l'époque, et Cratès ne la donnait sans doute que comme une conception extravagante, une folle plaisanterie, propre à exciter l'hilarité des spec-

tateurs. Il l'exprimait d'ailleurs d'une manière fort originale. « Si en outre, disait le réformateur, personne ne possède aucun esclave homme ou femme. — Un vieillard, répliquait un autre, devra donc se servir lui-même? — Point du tout, continuait le premier, je ferai marcher tout le service sans qu'on y touche. Chaque ustensile approchera de lui-même quand on l'appellera; il n'y aura qu'à dire : Table, dresse-toi, couvre-toi; huche, pétris; gobelet, remplis-toi; coupe, où es-tu? rince-toi bien; gâteau, viens sur la table; marmite, retire ces viandes de ton ventre; poisson, avance; mais, dira-t-il, je ne suis pas encore rôti des deux côtés. — Eh bien, retourne-toi, et, te saupoudrant de sel, frotte-toi ensuite de graisse. » Bien que l'intention du poëte soit ironique, du moins par la forme, nous avons cru devoir citer cet exemple, assez rare dans l'antiquité grecque, de l'esclavage présenté comme un mal, et cette idée qu'il pourrait être quelque jour supprimé dans l'intérêt même de la société. Les fragments de Cratès ont été recueillis par Brunck, *Gnomici, poetæ græci*; Strasbourg, 1784; et plus complétement par Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, 58-66; II, 231, 251. L. J.

Pollux, VI, 53. — Athénée, III, 119. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, 486. — Meineke, *Quæstiones Scenicæ*, I, 25. — Bergk, *Comment. de Relig. Comm. Att. Antiq.*, 266-283. — Stievenart, *De la Comedie grecque*, dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1852. — Le volume des Comiques Grecs, dans les *Biblioth. Gréco-Latine* de M. A.-Firmin Didot.

CRATÈS *de Thèbes*, philosophe grec, fils d'Ascondus, florissait en 328 avant J.-C. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il vivait encore en 307. Il vint à Athènes, suivit les leçons ou plutôt les exemples de Diogène le Cynique, et devint bientôt le philosophe le plus distingué de cette étrange école. Cratès, si on en croit Diogène Laerce, fut un des plus singuliers personnages d'une époque qui abondait en caractères bizarres. Laid et bossu, mais sorti d'une famille riche et puissante, il avait reçu une éducation brillante, et trouvait dans ses richesses une compensation à ses défauts physiques. Il se priva lui-même de cet avantage, et se fit pauvre volontairement. Ayant vu dans une tragédie d'Euripide le personnage de Télèphe, la besace sur l'épaule, en habit de mendiant, il regarda cette vie comme la plus désirable, parce qu'elle était la plus libre et placée par son indigence même à l'abri des accidents de la fortune. En conséquence, il vendit son patrimoine, et en distribua le prix à ses concitoyens. On dit encore qu'il déposa le prix de la vente chez un banquier, avec ordre de le remettre à ses fils s'ils n'étaient que des esprits vulgaires, incapables de se passer des biens de la fortune, et de le distribuer au peuple s'ils étaient philosophes. Sans rejeter absolument le récit de Diogène Laerce, il serait possible d'indiquer une cause moins extraordinaire de la pauvreté de Cratès. Ce poëte, qui habitait Thèbes, fut certainement enveloppé dans le désastre de sa patrie. Il vit ses biens ravagés par les conquérants macédoniens et livrés à des mains étrangères, ses esclaves vendus, et lui-même n'échappa sans doute à l'esclavage que par la fuite. Cette hypothèse expliquerait le séjour de Cratès à Athènes, et la pauvreté que ce philosophe eut le mérite de supporter avec courage, s'il ne la rechercha pas volontairement. Quoi qu'il en soit, Cratès, une fois établi à Athènes, appartint tout entier à Diogène et à son école. Vêtu chaudement en été, et légèrement en hiver, il se plaisait à lutter contre la douleur. Affectant de ne porter que des haillons, il étalait au gymnase ses difformités naturelles, afin de s'attirer des railleries. Sous prétexe d'en revenir à la nature, il choquait toutes les bienséances; il se maria lui-même, et maria ses filles d'une façon révoltante, même chez un cynique. Cependant malgré ses efforts pour exagérer encore les folies de ses maîtres, Cratès resta au-dessous d'eux. Au lieu de la sauvage rudesse d'Antisthène, au lieu de l'effronterie dédaigneuse et calculée de Diogène, il porta comme malgré lui, dans sa conduite ordinaire, certains souvenirs de bonne éducation, certaines habitudes de douceur et de dignité qui lui méritèrent une autorité morale et une considération qu'Antisthène et Diogène n'avaient jamais obtenues. Impitoyable pour lui-même, il était sévère pour les autres, et s'attachait surtout à réprimander les femmes. On l'avait surnommé l'ouvreur de portes, parce qu'il entrait hardiment dans toutes les maisons pour faire la leçon aux habitants. Loin d'abuser de ce privilége accordé à son caractère philosophique, il ne s'en servait que pour rétablir la paix dans les ménages. Il devint ainsi l'oracle des familles athéniennes et l'arbitre de tous leurs différends. Ce mendiant difforme excita malgré lui l'amour d'Hipparchie, jeune fille noble et riche, dont l'histoire a fort égayé la malice de Bayle. Cette jeune fille, n'estimant avec Platon que la beauté intérieure de l'âme, mit son ambition à devenir l'épouse du cynique, et partagea avec joie toutes ses privations. Il faut le reconnaître, Cratès n'était auprès de ses maîtres qu'un cynique dégénéré, un esprit raisonnable, malgré des bizarreries affectées. En tempérant, par l'aménité de son caractère, l'excessive rudesse de l'école cynique, il servit d'intermédiaire entre Antisthène et Zénon, et fut le maître de ce dernier. C'est donc dans l'école de Cratès et sous son influence que le stoïcisme prit naissance; à ce titre seul, Cratès a son importance et sa place dans l'histoire, car il n'a rien fait pour la science, il n'a apporté dans ce monde aucune idée nouvelle, et il ne nous reste de ses écrits, d'ailleurs peu nombreux, que des fragments insignifiants.

Cratès avait écrit sur des sujets philosophiques des lettres dont Diogène Laerce compare le style à celui de Platon. Elles n'existent plus aujour-

d'hui; car les quatorze lettres imprimées d'après un manuscrit de Venise dans la collection Aldine des *Lettres grecques*, Venise, 1499, in-4°, et les trente-huit publiées par M. Boissonade d'après le même manuscrit, sont, comme presque toutes les compositions de ce genre, l'ouvrage de rhéteurs de la décadence. Cratès avait composé des tragédies philosophiques, louées par Diogène Laerce, ainsi que quelques petits poëmes, qui semblent avoir porté le nom de Παίγνια (Amusements), parmi lesquels se trouvait probablement le Φακῆς Ἐγκώμιον (Éloge de la Lentille), cité par Athénée. Plutarque avait écrit sur Cratès une biographie détaillée, qui malheureusement n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Diogène Laerce, VI, 85-93; 96-98. — Brunck, *Analecta*, I, 186. — Jacobs, *Anthol. Græca*, I, 118. — Brucker, *Historia Philosophiæ*, I. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, III. — Boissonade, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, vol. XI, part. II. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

* CRATÈS, philosophe athénien, fils d'Antigène, du dème de Thriasie, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Élève et ami de Polémon, il lui succéda, probablement en 270, dans la chaire de l'Académie. L'amitié qui unissait le maître et le disciple était célèbre dans l'antiquité. Si l'on en croit une épigramme du poëte Antigoras, citée par Diogène Laerce, les deux amis furent, après leur mort, réunis dans un même tombeau. Les disciples les plus distingués de Cratès furent Arcésilaüs, Théodore, Bion du Boristhène. Les écrits de ce philosophe sont perdus. Selon Diogène Laerce, ils traitaient de divers sujets philosophiques, de la comédie, etc. Le même historien attribue encore au philosophe Cratès des discours qui semblent appartenir à Cratès de Tralles.

Diogène Laerce, IV, 21-23.

CRATÈS de Malles en Cilicie, critique grec, fils de Timocrate, florissait en 160 avant J.-C. Il appartenait, selon Suidas, à l'école stoïcienne, mais il est moins connu comme philosophe que comme un des premiers grammairiens de l'antiquité. Il vivait sous le règne de Ptolémée Philométor. Né à Malles, il vint à Tarse et ensuite à Pergame, où il vécut sous la protection d'Eumène II et d'Attale II. Il fonda l'école grammaticale de Pergame, et fut probablement placé à la tête de la célèbre bibliothèque de cette ville. Contemporain d'Aristarque, il éleva l'école de Pergame au niveau de celle d'Alexandrie, illustrée par ce grand critique, et soutint le système de l'*anomalie* (ἀνωμαλία) contre le système de l'*analogie* (ἀναλογία), défendu par Aristarque. D'après Varron, Cratès avait emprunté son système grammatical à un certain Chrysippe, auteur de six livres sur l'*anomalie*. Vers 157, peu après la mort d'Ennius, il fut envoyé en ambassade à Rome, où il introduisit l'étude de la grammaire. Son passage dans cette ville eut sur la littérature latine une influence qui est attestée par Varron et Suétone. Selon ce dernier biographe, ce Cratès tomba près du mont Palatin dans un égout, et se cassa la jambe. Pendant tout le temps que durèrent son ambassade et sa maladie, il donna des leçons publiques (ἀκροάσεις), discourut sur un grand nombre de sujets, et laissa aux Romains son exemple à imiter. On l'imita, en ce sens du moins, que les plus lettrés revirent avec soin les vers, jusque alors peu connus, de leurs amis morts ou de quelque autre auteur de leur goût, après quoi ils les lisaient et les commentaient en public. On ne sait rien de plus sur la vie de Cratès.

Il établissait dans son système une différence tranchée entre la critique et la grammaire, et subordonnait la seconde de ces sciences à la première. Selon lui, le critique devait recueillir tous les faits historiques, scientifiques et littéraires qui pouvaient porter la lumière sur les œuvres des écrivains, tandis que le grammairien se servait des règles du langage pour expliquer le texte des auteurs anciens, l'épurer quand il était altéré par les erreurs des copistes, en fixer la prosodie et l'accentuation. Ce système valut à Cratès le surnom de Κριτικός; et comme il l'appliqua spécialement à la révision des œuvres d'Homère, il fut aussi surnommé Ὁμηρικός. Son principal ouvrage est intitulé : *Recension de l'Iliade et de l'Odyssée* (Διόρθωσις Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας), en neuf livres. Il faut entendre par là non pas une nouvelle division des poëmes d'Homère en neuf livres, mais un commentaire qui formait neuf livres. Il nous reste de ce commentaire un petit nombre de fragments, que Wolf a jugés avec une sévérité qui va jusqu'à l'injustice. S'il n'eut pas la pureté de goût, la sévérité de jugement d'Aristarque, il s'entendit mieux que lui peut-être à corriger le texte par d'ingénieuses conjectures. Aujourd'hui l'on préfère souvent ses leçons à celles d'Aristarque. Quant à ses excursions sur les domaines de l'histoire et de la science, elles étaient la conséquence du système que nous avons exposé plus haut; et puisqu'elles servaient à l'intelligence d'Homère, elles ne méritent pas le mépris dont Wolf les accable. Parmi les anciens, Cratès jouit d'une réputation à peine inférieure à celle d'Aristarque. L'école qu'il fonda à Pergame fut longtemps florissante, et fournit à Ptolémée d'Ascalon le sujet d'un livre intitulé : *De l'École Cratésienne* (Περὶ τῆς Κρατητείου αἱρέσεως). C'est à cette école que Wolf rapporte les catalogues d'anciens écrivains cités par Denys d'Halicarnasse, dans ses *Tables de Pergame* (ἐν τοῖς Περγαμηνοῖς πίναξι). Parmi ces catalogues il faut comprendre sans doute une liste des pièces composées, suivant Athénée, par des littérateurs de Pergame. Outre son ouvrage sur Homère, Cratès composa des commentaires sur la *Théogonie* d'Hésiode, sur Euripide, Aristophane, et probablement d'autres ouvrages portant sur le dialecte attique, des traités de géographie, d'histoire naturelle. Quelques critiques attribuent à un Cratès de Pergame autre que le

grammairien un livre *Sur les choses merveilleuses*, cité par Pline et par Élien. Il en est de même d'une épigramme sur Chérile, qu'on attribue à un Cratès poëte, mentionné par Diogène Laerce, bien qu'elle porte dans le manuscrit de l'*Anthologie* cette indication : *de Cratès le grammairien* (Κράτητος γραμματικοῦ). Les fragments de Cratès ont été publiés par C.-F. Wagener, dans un ouvrage intitulé : *De Aula Attalica litterarum artiumque fautrice*; Copenhague, 1836, in-8°. L. J.

Suidas, aux mots Κράτης, Ἀρίσταρχος. — Diogène Laerce, IV, 23. — Strabon, pp. 3, 4, 30, 167, 430, 609, 676. — Athénée, XI. — Varron, *De Lingua Latina*, VIII, 64, 68; IX, 1. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*; *Scholia in Homerum*. — Suétone, *De illustr. Grammaticis*, 2. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 2. — Wolf, *Prolegomena in Homerum*, I. I. — Fabricius, *Bibliot. Græca*. — Egger, *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*. — Thiersch, *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer*. — Lersch, *Die Sprach-Philosophie der Alten*.

CRATÉSIPOLIS (Κρατησίπολις), femme d'Alexandre fils de Polysperchon, vivait vers 310 avant J.-C. Elle se fit remarquer par sa beauté, ses talents et son énergie. En 314, après l'assassinat de son mari, qui était tyran de Sicyone et de Corinthe, elle se saisit hardiment du pouvoir, et s'y maintint en se faisant aimer des soldats. Les Sicyoniens, qui avaient espéré reconquérir facilement leur liberté, furent vaincus. Cratésipolis fit mettre en croix trente des rebelles, et força par ce châtiment exemplaire ses sujets à l'obéissance. Elle ne défendit pas avec moins de succès sa puissance contre les entreprises de Cassandre. En 308, cependant, elle céda Corinthe et Sicyone à Ptolémée Lagus, et se retira à Patras dans l'Achaïe. L'année suivante elle eut avec Démétrius Poliorcète une entrevue dont on peut lire dans Plutarque un récit piquant. Le reste de sa vie est inconnu.

Diodore, XIX, 67; XX, 37. — Polyen, VIII, 58. — Plutarque, *Demetrius*, 9.

CRATEVAS (Κρατεύας), botaniste grec, vivait vers 80 avant J.-C. (1). Il prit lui-même le titre de *rhizotome* (ῥιζοτόμος), c'est-à-dire coupeur de racines, et donna à une plante le noms de *Mithridatea*, en l'honneur de Mithridate Eupator, dont il était contemporain. Cette plante est, selon les uns, l'*erythronium dens leonis*, liliacée commune dans l'ancien royaume du Pont; selon d'autres, c'est l'*agrimonia eupatoria*, qui se trouve aussi dans nos climats. Cratevas est souvent cité par Dioscoride et par Pline, qui nous apprend que ce botaniste s'était appliqué à peindre les plantes et à écrire leurs noms et propriétés au-dessous de chacune des figures. Galien (*De Simplic. medicam. Facult.*, VI; *Comment. in Hippocrat. De Nat. Hom.*, II, 6; *De Antid.*, I, 2) le compte au nombre des meilleurs auteurs de matière médicale. — La Bibliothèque impériale de Paris possède de Cratevas un *Lexique botanique*, qui peut avoir jusques ici échappé à l'attention des érudits : nous l'avons découvert au milieu de quelques manuscrits alchimiques grecs, et c'est pourquoi sans doute il n'a pas été signalé sur le catalogue. On a mentionné aussi un *Traité des Simples* de Cratevas, comme se trouvant en manuscrit à la Bibliothèque de Vienne et à celle de Venise. Mais peut-être ce traité est-il identique avec le *Lexique botanique*, encore inédit. F. H.

(1) Quelques auteurs ont supposé que Cratevas vivait au quatrième ou cinquième siècle avant J.-C., parce qu'il est mentionné dans une des lettres attribuées à Hippocrate (*Opera*, vol. III, p. 770); mais ces lettres sont évidemment apocryphes.

Extrait d'une *Hist. de la Botanique* (ouvrage inédit).

* **CRATINUS** ou **CRATERUS**, peintre athénien, d'une époque incertaine. Pline cite de lui des peintures placées dans le *Pompeion*, édifice où l'on conservait les ornements et les vases destinés aux processions religieuses. Cratinus eut une fille, Irène, qui s'adonna également à la peinture.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 40. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 161.

CRATINUS (Κρατῖνος), un des plus célèbres poëtes athéniens, de la vieille comédie, né vers 519 avant J.-C., mort vers 422. Si l'on en croit les grammairiens et les biographes antiques, il ne débuta dans la carrière littéraire que vers la fin de sa vie. Selon l'écrivain anonyme d'un traité sur la comédie, il remporta sa première victoire après la quatre-vingt-cinquième olympiade (437 avant J.-C.), c'est-à-dire à plus de quatre-vingts ans. Cette date, invraisemblable en elle-même, est démentie par les fragments qui nous restent du poëte. Ainsi on le voit gourmander la lenteur que Périclès mettait à terminer les longues murailles, lesquelles furent achevées en 451. D'autres vers se rapportent évidemment à des événements antérieurs à la 85e olymp. On sait aussi que Cratès le poëte comique joua dans les pièces de Cratinus avant d'en composer lui-même, et qu'il commença d'en écrire en 449-448. Il ne faut donc pas hésiter à préférer la date donnée par Eusèbe, bien que cet auteur se soit évidemment trompé en plaçant à la même époque Platon le comique et Cratinus. D'après Eusèbe, ce dernier commença à faire jouer des pièces vers 453, c'est-à-dire vers l'âge de soixante-quatre ans.

Nous avons peu de détails sur la vie de Cratinus; ceux que donne Suidas ne méritent pas beaucoup de confiance. Selon ce biographe, le père du poëte s'appelait Callimède, lui-même fut taxiarque de la tribu Œnéis (Φυλὴ Οἰνηίς), et montra dans ce grade une excessive lâcheté. Cette grave accusation de Suidas n'est corroborée par aucun autre témoignage des anciens, et Aristophane lui-même n'a jamais fait un pareil reproche à son rival. Suidas semble avoir été induit en erreur par un passage des *Acharniens*, et avoir confondu Cratinus le comique avec un poëte lyrique du même nom. Quant à l'intempérance dont l'accuse aussi Suidas, elle paraît prouvée par de nombreux passages d'Aristophane et par la confession du poëte lui-même, qui, dans sa co-

médie de *La Bouteille*, témoigne fort plaisamment de son amour pour le vin.

Cratinus fit jouer vingt-et-une pièces, et remporta neuf victoires. Créateur de l'ancienne comédie, il la vit atteindre, entre les mains d'Aristophane, le plus haut point de perfection; mais il n'assista pas, comme celui-ci, au rapide déclin de ce genre littéraire et à sa transformation en comédie moyenne. Il fit le premier de la comédie une arme terrible, et des poëtes comiques de sévères censeurs des vices publics et privés. Selon un ancien écrivain anonyme, à l'amusement du spectacle comique il ajouta l'utile, en accusant les méchants et en les frappant de ses vers comme d'un fouet; mais il mit trop de rudesse dans ses attaques, et il ne sut pas, comme Aristophane, tempérer la violence par la gaieté. Partisan des vieilles mœurs, il donna souvent des éloges à Cimon, défenseur du parti aristocratique, tandis qu'il ne cessait de poursuivre Périclès de ses plus véhémentes invectives. Puisque Cratinus constitua le premier à Athènes la comédie politique, il importe de faire connaître les circonstances qui permirent d'attaquer les institutions et de mettre sur la scène les premiers personnages de l'État, pour les livrer au mépris et à la haine de leurs concitoyens. Cette licence naquit des rapports intimes qui existent entre la censure générale des mœurs et la satire personnelle. Quand les poëtes cherchent les sujets qui peuvent prêter à la satire, ils rencontrent naturellement les vices et les ridicules des hommes de leur temps. La libre constitution d'Athènes permettait à l'auteur comique d'attaquer publiquement ses ennemis, et elle le mettait à l'abri de leur ressentiment. Selon Cicéron, cette impunité était expressément garantie par la loi. « Chez les Grecs, dit-il, il fut accordé par la loi que la comédie pût dire ce qu'elle voudrait, et de qui elle voudrait, en le désignant par son nom » (*apud quos* Græcos) *fuit etiam lege concessum ut quod vellet comœdia, de quo vellet, nominatim diceret*). Thémistius dit la même chose, quoique d'une manière moins positive. Cette période de liberté, ou plutôt de licence, dura depuis la fin de la guerre médique jusqu'aux années les plus désastreuses de la guerre du Péloponnèse, et se prolongea, avec des intervalles de répression, jusqu'au commencement du quatrième siècle avant J.-C. (460-393). Ce droit exorbitant d'attaque personnelle ne passa pas sans opposition. Il eut à vaincre la résistance individuelle de quelques citoyens éminents, tels que Cléon et Alcibiade; la loi elle-même intervint en plus d'une occasion. Sous l'archontat de Morychide (440-439), un décret défendit aux poëtes comiques de livrer au ridicule des personnes vivantes en les désignant par leur nom (ψήφισμα τοῦ μὴ κωμῳδεῖν ὀνομαστί). Ce décret resta en vigueur pendant deux ans, et fut abrogé sous l'archontat d'Euthymène (437-436). Par une autre restriction, qui appartient probablement à la même époque, aucun aréopagite ne devait écrire de comédies. Depuis 436 la vieille comédie jouit de la plus complète liberté jusqu'au décret proposé en 416 par Syracosius, qui semble en cette occasion avoir été l'agent d'Alcibiade. Cette loi, qui défendait aussi les attaques personnelles (μὴ κωμῳδεῖσθαι ὀνομαστί τινα), fut probablement abrogée l'année suivante. On peut affirmer que la courte révolution aristocratique de 411 apporta quelque nouvelle restriction à la licence théâtrale; mais nous n'avons à ce sujet aucun témoignage formel. Réprimée momentanément, la comédie se releva bientôt, comme on le voit, par les *Grenouilles* d'Aristophane et le *Cléophon* de Platon, pièces jouées en 405. Sous le règne des trente tyrans, deux causes firent déchoir la comédie, d'abord l'anéantissement de la liberté politique, et ensuite la dépopulation d'Athènes, qui était une suite de la guerre du Péloponnèse et qui empêchait les poëtes comiques de trouver des chœurs pour leurs pièces. Après avoir passé par les alternatives de licence et de répression que nous venons d'énumérer, la vieille comédie finit par succomber sous les attaques du poëte dithyrambique Cinésias et d'Agyrrhius, et fut remplacée par la comédie moyenne.

Outre les changements essentiels que Cratinus fit subir à la comédie, et qui lui donnèrent un tout autre caractère et une plus grande influence, il en modifia la forme, particulièrement en fixant à trois le nombre des acteurs, qui jusqu'à lui avait été illimité. Cependant, d'après Aristote, on ne connaît pas l'auteur de ce changement et de quelques autres du même genre. C'est d'après les témoignages seuls des anciens que nous pouvons nous faire une idée du talent de Cratinus, car il ne nous reste de lui aucune pièce. Tous ces témoignages s'accordent à le placer au premier rang des poëtes comiques. L'auteur anonyme d'un *Traité de la Comédie* le compare à Eschyle. On voit par un fragment du poëte combien il avait conscience de sa gloire, que ses rivaux attestaient eux-mêmes. Aristophane, qui dès ses débuts l'avait emporté sur le vieux poëte, ne cacha pas la joie que lui causa son triomphe, et traita sans égards son rival vaincu. Dans la *parabase* des *Chevaliers*, énumérant tous les inconvénients qui devaient décourager les poëtes comiques, il cite entre autres l'inconstance naturelle des Athéniens, qui se dégoûtent de leurs poëtes et les méprisent aussitôt que ceux-ci sont vieux. « Il se souvient, dit-il, en parlant de lui-même, de Cratinus qui, jadis comblé de louanges, coulait dans une plaine unie, entraînant les chênes, les platanes et ses adversaires déracinés. Dans les banquets on ne pouvait chanter que ces vers de Cratinus : « Doro le sycophante », « Fabricateur d'hymnes ingénieux »; tel était l'éclat de sa gloire. Et maintenant vous le voyez radoter, et vous n'en avez pas pitié. Les clefs de sa lyre ne tiennent plus, les cordes sont cassées, et l'instrument est tout délabré; et lui,

vieux, il erre portant une couronne sèche, comme Connas, et mourant de soif, tandis qu'il devrait, à cause de ses victoires passées, boire à son aise dans le Prytanée; et au lieu de dire des sottises sur la scène, être assis parmi les spectateurs, bien huilé et près de la statue de Bacchus. » A cette insultante pitié, Cratinus répondit en grand poète. Vaincu encore une fois par son jeune rival, il présenta au concours de l'année suivante sa comédie de *La Bouteille* (Πυτίνη), et obtint le premier prix; Aristophane n'eut que le troisième. Cratinus avait alors quatre-vingt-seize ans. Son style, élevé jusqu'à l'emphase, plein de tropes et de mots inventés, était essentiellement lyrique. Aussi les chœurs étaient-ils les morceaux les plus appréciés de ce poëte, et se chantaient-ils à tous les banquets, comme nous le voyons par le passage d'Aristophane. C'est à ce caractère dithyrambique de sa poésie que Cratinus dut l'honneur d'être comparé à Eschyle; c'est pour la même raison sans doute qu'Aristophane lui donne l'épithète de ταυροφάγος (mangeur de taureau), réservée à Bacchus et aux poëtes dithyrambiques, auxquels on donnait pour prix un taureau. Cratinus employait fréquemment le vers épique; mais le mètre que les grammairiens appellent *cratinéen* était en usage avant lui. Il était fort heureux dans l'invention et même dans la disposition de ses pièces, bien qu'une imagination vive et exubérante l'empêchât de les conduire jusqu'à la fin avec art et régularité. Parmi les poëtes qui l'imitèrent plus ou moins, les anciens citent Eupolis, Aristophane, Cratès, Téléclide, Strattis, et pour mieux dire, tous les auteurs de la vieille comédie. Les seuls poëtes qu'il semble avoir imités lui-même sont Homère et Archiloque. Son plus redoutable adversaire fut Aristophane. Parmi ses ennemis, il eut, si nous en croyons ce dernier, un certain Callias, qui paraît être le même que le fils d'Hipponicus.

Les anciens, en énumérant les pièces de Cratinus, ont commis de fréquentes confusions. Meineke a montré qu'on lui avait attribué à tort les pièces suivantes : Γλαῦκος, Θράσων, Ἥρωες, Ἰλιάδες, Κρῆσσαι, Ψηφίσματα, Ἀλλοτριογνώμονες. Celles-ci déduites, il en reste encore trente, dont cinq ou six appartiennent à un autre Cratinus (*voy.* ce nom). Après cette seconde élimination, il reste vingt-quatre pièces; savoir : Ἀρχίλοχοι, Βουκόλοι, Δηλιάδες, Διδασκαλίαι, Δραπετίδες, Ἐμπιπράμενοι ou Ἰδαῖοι, Εὐνεῖδαι, Θρᾷτται, Κλεοβουλῖναι, Λάκωνες, Μαλθακοί, Νέμεσις, Νόμοι, Ὀδυσσεῖς, Πανόπται, Πυλαία, Πλοῦτοι, Πυτίνη, Σάτυροι, Σερίφιοι, Τροφώνιος, Χειμαζόμενοι, Χείρωνες, Ὧραι. Les grammairiens, il est vrai, n'accordent à Cratinus que vingt-et-une pièces; mais cette contradiction peut se concilier, en supposant que du temps des grammairiens plusieurs des pièces de Cratinus étaient perdues, comme par exemple *Les Satyres* (Σάτυροι), *Les Marins battus par la tempête* (Χειμαζόμενοι), qui sont mentionnées seulement dans la didascalie des *Chevaliers* et des *Acharniens*. On peut assigner une date certaine aux pièces suivantes de Cratinus : En 448, *Les Archiloques*; — en 425, *Les Marins battus par la tempête*, 2e prix : Aristophane eut le premier, pour ses *Acharniens*; — en 424, *Les Satyres*, 2e prix : Aristophane eut le premier, pour ses *Chevaliers*; — en 423, *La Bouteille*, 1er prix : Ameipsias eut le deuxième, pour son *Connus*, et Aristophane le troisième pour ses *Nuées*.

Les principaux commentateurs de Cratinus furent, parmi les anciens : Asclépiade, Didyme, Callistrate, Euphronius, Symmaque, Aristarque et les scoliastes. Les fragments de ses comédies ont été recueillis plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Runkel : *Cratini, veteris comici Græci, Fragmenta*; Leipzig, 1827, in-8°. D'autres éditions, plus récentes sont celles de Meineke et de la Bibliothèque Gréco-Latine de M. A.-Firmin Didot. L. J.

Suidas, aux mots Κρατῖνος, Ἐπειοῦ δειλότερος. — Anonyme, *De Comœdia*. — Eusèbe, *Chron.*, olymp. 81°, 3. — Lucien, *Macrob.*, 25. — Aristophane, *Equites*, 526-534. — Scoliaste d'Aristophane, *In Achar.*, 848-880; *in Equit.*, 531-534. — Meineke, *His. crit. Com. Græc.*; *Fragmenta Comic. Græc.* — Bergk. *Comment. de Reliq. Com. Att.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **CRATINUS** le jeune, poëte de la comédie moyenne, à Athènes, vivait vers 350 avant J.-C. On ne sait presque rien sur sa vie et ses ouvrages. On lui attribue les cinq pièces suivantes : Γίγαντες, Θηραμένης, Ὀμφάλη, Ὑποβολιμαῖος, Χείρων.

Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I.

* **CRATINUS**, jurisconsulte byzantin, vivait dans la première moitié du sixième siècle. Il fut professeur de droit et *comes sacrarum largitionum* à Constantinople. Il figura parmi les jurisconsultes chargés par Justinien en 530 de travailler au Digeste. Les commissaires, parmi lesquels se trouvaient Tribonien, Théophile, Dorothée et Anatolius, et douze *patroni causarum*, achevèrent leur tâche dans l'espace de trois années. On ne voit pas que Cratinus ait reçu ensuite quelque autre mission de l'empereur. Quant à celle dont il vient d'être parlé, elle est mentionnée dans la seconde préface du Digeste; Cratinus est un des huit professeurs auxquels est adressée la constitution *Omnem* (ainsi appelée à cause de son premier mot), consacrée à un nouveau système d'instruction légale.

Le *Digeste*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

CRATIPPE (Κράτιππος), philosophe grec, né à Mytilène, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il enseigna dans sa patrie la philosophie péripatéticienne, et compta parmi ses auditeurs d'illustres Romains, tels que Marcellus et Cicéron. Lorsque Pompée, après la bataille de Pharsale, vint à Mytilène pour y prendre Cornélie, les habitants, touchés de son malheur, accouru-

rent au-devant de lui, et le prièrent d'entrer dans leur ville. Cratippe fut un de ceux qui allèrent le saluer. « Pompée, dit Plutarque, se tournant vers le philosophe, se plaignit de la Providence divine, et témoigna quelques doutes sur son existence. Cratippe, en paraissant entrer dans ses raisons, tâchait de le ramener à de meilleures espérances; il craignait sans doute de se rendre importun en le contredisant mal à propos, car aux doutes que Pompée élevait sur la Providence, il pouvait répondre en lui montrant que, dans le désordre où la république était tombée, elle avait besoin d'un gouvernement monarchique. Il aurait pu lui dire encore : « Comment et à quelle marque pourrions-nous croire, Pompée, que si la victoire s'était déclarée en votre faveur, vous auriez usé mieux que César de votre fortune? » Peu après cet événement, Cratippe quitta Mytilène, et se rendit à Athènes. L'aréopage, sur la demande de Cicéron, le pria de s'y établir et d'y ouvrir une école. Cette démarche ne fut pas la seule preuve de bienveillance que donna Cicéron à un philosophe qu'il appelle le premier des péripatéticiens et même le premier des philosophes du temps; il le fit admettre par César au nombre des citoyens romains, et lui confia l'éducation de son fils Marcus. Après le meurtre de César, M. Brutus se trouvant à Athènes, et se préparant à la guerre contre les triumvirs, ne laissait point passer de jour sans aller entendre les leçons de Cratippe. Nous savons d'ailleurs fort peu de choses sur les opinions et l'enseignement de ce philosophe. « Cicéron, dit le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, nous apprend qu'il avait écrit un traité *De la Divination par les Songes*, où il considérait l'âme humaine comme une émanation de la Divinité et lui attribuait deux sortes d'opérations : les unes, comme les sens et les appétits, dans une dépendance étroite de l'organisation; les autres, comme la pensée et l'intelligence, qui n'en procèdent pas et qui s'exercent d'autant mieux qu'elles s'éloignent plus du corps. Cratippe tirait de ces prémisses des conclusions favorables à la divination. »

Cicéron, *De Offic.*, III, 2; *Epist. ad Fam.*, XVI, 21 : *De Divinatione*, I, 32, 80; II, 42, 52. — Plutarque, *Pompeius*, 283, *Cicero*, 53; *Brutus*, 26. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

* **CRATIPPUS** (Κράτιππος), historien grec, vivait vers 400 avant J.-C. Contemporain et imitateur de Thucydide, il recueillit les faits omis par cet historien, continua son œuvre, mais sans s'arrêter à la fin de la guerre du Péloponnèse. Le récit de Cratippe s'étendait jusqu'à la bataille de Cnide.

Denys d'Halicarnasse, *Jud. de Thucyd.* — Plutarque, *De Glor. Athen.*; *Vitæ X Orat.* — Marcellin, *Vita Thucydidis*. — Ch. Müller, *Cratippus*, dans le II[e] vol. des *Fragmenta Historicorum Græcorum*, publiés par A.-F. Didot; Paris 1848.

CRATON (*Jean*), médecin allemand, né à Breslau, le 20 novembre 1519, mort le 9 novembre 1585. Son nom de famille était *Crafft*. Après avoir étudié les belles-lettres sous Mélanchthon et la théologie sous Luther, il apprit la médecine, et la pratiqua à Augsbourg. Devenu proto-médecin de l'empereur Ferdinand I[er], il fut continué dans cet emploi par Maximilien II, et anobli sous le nom de *Crato de Krafftheim*. On a de lui : *Isagoge Medicinæ*; Venise, 1560, in-8°; Hanau, 1595, in-8°; — *Periocha methodica in Galeni libros De Elementis, natura humana, atrabile, temperamentis et facultatibus naturalibus*; Bâle, 1563, in-8°; Hanau, 1595, in-8°; — *In Cl. Galeni divinos libros Methodi therapeutices periocha methodica*; Bâle, 1563, in-8°; — *Assertio pro libello suo germanico De febre putrida pestilenti*; Francfort, 1585-1595, in-8°; — *Consiliorum et epistolarum medicinalium Libri septem* : ces sept livres, publiés d'abord séparément, furent imprimés ensemble à Francfort, 1654 et 1671, 7 vol. in-8°; — *Parva Ars medicinalis*; ibid., in-8°; Hanau, 1619 et 1646, in-8°; — *De Vera procavendi et curandi febrim contagiosam pestilentem Ratione*, dans la collection des *Consilia* de Scholzius; Francfort, 1598, in-fol.; c'est la traduction d'un ouvrage écrit en allemand par l'auteur; elle est de Martin Wéinrich; — *Methodus therapeutica, ex Galeni et Montani sententia*; ibid., 1608, 1621, in-8°. Crato a encore composé l'éloge funèbre de l'empereur Maximilien II et des élégies sur les anges; il a traduit en vers latins le VI[e] psaume de David, et fourni les matériaux des *Sermones convivales Lutheri*.

Matthieu Dresser, *Oratio de curriculo vitæ Joannis Cratonis a Krafftheim*; Leipzig, 1587. — Niceron, *Mémoires*, XL, t. III, p. 237. — Van der Linden, *De Scriptor. medicis*. — Adam, *Vitæ Germanorum Medicorum*. — Hertel, *Dict. hist.*

* **CRATYLE** (Κρατύλος), philosophe grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il professait les doctrines d'Héraclite, et les fit connaître à Platon. Selon Diogène Laerce, Platon ne reçut les leçons de Cratyle qu'après la mort de Socrate. Cette assertion paraît fausse. Diverses circonstances prouvent qu'antérieurement à cette époque, et dès sa jeunesse, Platon connaissait les doctrines d'Héraclite. Parmi les dialogues de Platon, il en est un qui porte le nom de Cratyle; ce philosophe y soutient que les choses ont été nommées suivant certaines lois naturelles, et que par conséquent les mots correspondent aux choses qu'ils désignent. Hermogène d'Élée, autre maître de Platon, soutient d'un autre côté, dans le même dialogue, que les lois naturelles n'ont rien de commun avec les dénominations des objets, et que les noms ont été donnés aux choses par le consentement mutuel des hommes. Les doctrines que Cratyle enseignait à Platon peuvent se résumer ainsi : les choses sensibles sont dans un perpétuel écoulement, et ne peuvent être l'objet d'aucune science; « ce qui l'obligeait, dit le *Dictionnaire des Sciences philosophiques* (Paris, Hachette, 1850), à adopter le scepticisme de l'école d'Ionie, ou bien à admettre, comme il l'a fait, au-dessus de la scène changeante de ce monde l'existence des idées éternelles et absolues

lues. Cratyle poussa à ses plus extrêmes conséquences la doctrine d'Héraclite. On reprochait à son maître d'avoir dit qu'on ne peut s'embarquer deux fois sur le même fleuve : selon lui, on ne peut pas même le faire une seule fois. Il soutenait qu'on ne doit énoncer aucune parole, car la parole est trompeuse, puisqu'elle vient après le changement qu'elle exprime, et pour se faire comprendre il se contentait de remuer le doigt. Il est difficile de pousser plus loin la folie du scepticisme; mais ces extravagances mêmes ont rendu service à la philosophie, en trahissant les dangers et le vice capital du système qui les recélait. » Quelques critiques pensent que le Cratyle interlocuteur du dialogue de ce nom et le maître de Platon ne sont pas la même personne; mais les raisons qu'ils donnent à l'appui de cette opinion ne paraissent pas fondées.

Aristote, *Metaphys.*, I, 6. — Apulée, *De Dogmat. Plat.* - Olympiodore, *Vita Platonis.* — Stalbaum, *De Cratylo platonico.* — K.-F. Hermann, *System der Plat. Philos.* — Lersch, *Sprachphilos. der Alten.*, I. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques.*

* **CRAUELIUS** (*M. Adelarius*), historien allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut recteur à Francfort-sur-le-Main. On a de lui : ***Commentaria de rebus quæ temporibus suis in illa Europæ parte quam Pannonii et Turcæ incolunt, gestæ sunt;*** Francfort, 1603, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

* **CRAUER** (*J.-R.*), littérateur suisse, né à Lucerne, en 1739, mort le 6 octobre 1806, dans la même ville. Il avait été admis parmi les jésuites, et après la suppression de cet ordre il professa les belles-lettres dans sa patrie. Il composa trois tragédies en allemand : ***Berthold von Zæhringen;*** Bâle, 1778; — ***Kayser Albrechts Tod*** (La Mort de l'empereur Albert); Bâle, 1780; — ***Obrist Pfyffer*** (Le Colonel Pfyffer); Lucerne, 1783. Rien dans ces compositions ne s'élève au-dessus d'une honnête médiocrité. G. B.

Documents particuliers.

CRAUSE. *Voy.* KRAUSE.

CRAVEN. *Voy.* ANSPACH.

CRAVETA (*Aimon*), jurisconsulte italien, né en 1504, à Savigliano, en Piémont, mort à Turin, en 1569. Il fut professeur de droit à Avignon, puis à Ferrare, où il devint conseiller du duc. Rappelé par le duc de Savoie, il professa encore pendant cinq années à Turin. Ses principaux ouvrages sont : ***Consilia;*** Lyon, 1545; — ***De Antiquitatibus temporum;*** Francfort, 1572; Lyon, 1581.

Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* — Panzirolle, *De claris legum interpretibus.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VII, p. 121.

CRAWFORD (*Adair*), médecin et chimiste anglais, né en 1749, mort à Lymington, le 29 juillet 1795. Il fut médecin de l'hôpital Saint-Thomas, à Londres, puis professeur de chimie à Woolwich. Son principal ouvrage est : ***Experiments and observations on animal heat and the inflammation of combustible bodies;*** Londres, 1779, in-8°; édition entièrement refondue, ibid., 1788, in-8°. L'auteur applique les principes de la chimie phlogistique à la physiologie; mais sa théorie est tombée avec la doctrine chimique qui lui sert de fondement.

Biograph. médic. — Gorton, *General biograph. Dict.*

CRAWFORD (*David*), historien écossais, né en 1665, à Drumsoy, près de Glascow, mort en 1726, dans son pays natal. Il fut nommé historiographe d'Écosse sous la reine Anne. On a de lui : ***Memoirs of Scotland during the times of the four regents;*** 1706, in-8°. Les autres ouvrages qu'on lui attribue sont de George Crawford.

Laing, *Preface to History of James Sext and hist. of Scot.* — Chalmers, *Biograph. Dict.* — Gorton, *General biograph. Dict.*

* **CRAWFORD** (*George*), biographe écossais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : ***Lives of the great officers in Scotland***, publiées vers 1725.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CRAWFORD ou **CRAUFORD** (*Quintin*), littérateur anglais, né à Kilwinnick, le 22 septembre 1743, mort à Paris, le 23 novembre 1819. Il passa jeune dans les Indes, et se signala dans la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Après la conclusion de la paix, il devint président de la Compagnie des Indes à Manille, se livra à des spéculations commerciales, et fit en peu de temps une fortune considérable. De retour en Europe, en 1780, il ne songea plus qu'à jouir des richesses qu'il avait amassées, visita l'Italie, l'Allemagne et la Hollande, et finit par se fixer à Paris, où il forma des collections précieuses de livres et de tableaux, et vécut dans la société des littérateurs et des artistes les plus distingués. Il fut même admis à l'intimité de la reine Marie-Antoinette. Obligé de quitter la France à la révolution, il habita successivement Bruxelles, Francfort et Vienne, et revint à Paris dès qu'il le put; il s'occupa de reformer les collections qui avaient été dispersées et vendues pendant son absence. Après la rupture du traité d'Amiens, il eut la permission de rester à Paris, grâce à la protection de Talleyrand et à la bienveillance de l'impératrice Joséphine. On a de lui : ***Sketches, chiefly relating to the history, religion, learning and manners of the Hindoos;*** Londres, 1790, in-8°; édit. augmentée, ibid., 1792, 2 vol. in-8°; traduite en français sur la première édition par le comte de Montesquiou, Dresde, 1791, 2 vol. in-8°; — ***History of the Bastille;*** Londres, 1792, in-8°; réimprimée en français par l'auteur, *avec des corrections et un appendice contenant une discussion sur le prisonnier au masque de fer;* Francfort, 1798, in-8°; — ***Essais sur la Littérature française, écrits pour l'usage d'une dame étrangère, compatriote de l'auteur;*** Paris, 1803, 2 vol. in-4°; ibid., 1815 et 1818, 3 vol. in-8°; — ***Essai historique sur le docteur Swift et sur son influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne;*** ibid., 1808, in-4°; — Mé-

langes d'Histoire et de Littérature; ibid., 1809, in-4° : c'est dans ce volume qu'ont été imprimés pour la première fois les *Mémoires de madame du Hausset*, femme de chambre de madame de Pompadour; — *Notice sur Marie-Antoinette, reine de France*; ibid., 1809, in-8°; — *On Pericles and the arts in Greece*; Londres, 1817, in-12; — *Researches concerning the laws, theology, learning, commerce of ancient and modern India*; ibid., 1817, 2 vol. in-8°; — *Notices sur Agnès Sorel, mademoiselle de La Vallière, mesdames de Montespan, de Fontanges et de Maintenon*; Paris, 1818, in-8°; — *Notices sur Marie Stuart, reine d'Écosse, et Marie-Antoinette, reine de France*; ibid., 1819, in-8°.

Barrière, *Notice sur Q. Crawford*, en tête des *Mémoires de madame du Hausset*.

* CRAWFORD (*Thomas*), sculpteur américain, né à New-York, le 22 mars 1813. Il s'inspira des œuvres de Thorwaldsen, et acheva à Rome son éducation d'artiste. On remarque parmi ses travaux la statue d'*Orphée* et le groupe d'*Adam et Ève*.

Lester. *The Artists of America*; New-York, 1846.

* CRAWFURD (*William-Henry*), homme d'État américain, né à Nelson-Courty (Virginie), le 24 février 1772, mort le 15 septembre 1834. Instituteur dans sa jeunesse, il consacra à l'étude du droit les loisirs que lui laissait l'enseignement, et en 1799 il débuta dans la pratique de cette science à Oglethorp. Devenu plus tard grand propriétaire dans la Virginie, il fut élu représentant de cet État, et eut au congrès une influence marquée. En 1811 il se montra déterminé partisan de la guerre avec l'Angleterre; cependant, il se sépara du parti démocratique, en votant contre la loi d'embargo et pour la constitution d'une banque nationale. De 1813 à 1815 il fut ambassadeur en France. Appelé au ministère des finances sous Madeson, il remplit encore ces fonctions sous la présidence de Monroë : l'état prospère des finances est en partie dû à sa bonne administration. A l'époque où Monroë, pour la deuxième fois président, devait quitter sa charge, Crawfurd se mit sur les rangs avec Adams, Jackson, Clay et le ministre de la guerre Calhoun. Il aurait été élu si au moment du vote définitif une maladie grave ne l'eût éloigné de la lutte. Crawfurd rentra dans la vie privée, et l'ancien ambassadeur des États-Unis à Londres, Rush, eut le ministère des finances sous le nouveau président, qui cependant avait offert à Crawfurd de continuer son administration. Il préféra le calme de la vie privée.

Conversations-Lexicon.

CRAYER (*Gaspar* DE), peintre flamand, né à Anvers, en 1582, mort à Gand, le 27 janvier 1669. Il est après Rubens et Van Dyck le peintre d'histoire le plus justement célèbre de l'école des Pays-Bas. Il reçut les premières leçons de son art de Raphael Coxcie, qu'il égala bientôt. Par la seule étude des tableaux de maîtres qu'il eut sous la main, et sans sortir de son pays, il se fit une manière si belle et si vraie que Rubens, étant venu à Anvers pour le connaître, et voyant les tableaux de Crayer, lui présagea qu'il ne serait surpassé par personne En effet, Crayer n'a point eu de rival dans sa patrie. Dans ses tableaux, ce peintre est sobre de figures et de détails superflus; il dispose ses groupes avec simplicité; il exprime avec chaleur et vérité toutes les passions de l'âme; ses couleurs sont admirablement fondues et ses draperies ajustées avec goût; son dessin, franc et naturel, est sans doute moins étonnant, moins chaleureux que celui de Rubens, mais peut-être est-il plus fin, plus correct. Crayer a tellement approché de Van Dyck pour le portrait, que plusieurs des siens, de son vivant, furent attribués à ce maître. Cette rivalité, loin de désunir les deux amis, resserra leurs liens d'amitié, et Van Dyck se chargea de transmettre à la postérité les traits de son émule. Appelé à Bruxelles pour y exercer un emploi honorable et lucratif, magnifiquement récompensé par le roi d'Espagne, qui savait apprécier son rare talent, Crayer, subjugué par son goût pour la retraite et la tranquillité, quitta honneurs, grandeurs, fortune, pour aller paisiblement à Gand exercer ses pinceaux. C'est dans cette ville qu'il exécuta ses plus beaux et ses plus nombreux ouvrages. L'œuvre de Crayer est considérable : il ne comporte pas moins de cent tableaux d'autel, parmi lesquels on vante particulièrement : *Sainte-Catherine enlevée au ciel*; — deux compositions de *La Résurrection de Jésus-Christ*; — *La Vierge intercédant pour les infirmes*; — *Le Centenier aux pieds de Jésus-Christ*. Le plus considérable, mais non le meilleur de ses tableaux, est celui de la galerie de Munich, représentant *La Vierge et l'enfant Jésus sur un trône*, entourés de plusieurs saintes. Ce tableau, jadis conservé à Dusseldorff, fut acheté 80,000 fr. par l'électeur palatin. Crayer dut à ses mœurs réglées une vieillesse vigoureuse. Un tableau, qu'il commença à quatre-vingt-six ans, et qu'il ne put achever, étant mort l'année suivante, n'offrait aucun signe de décrépitude., [M. SOYEZ, dans l'*Enc. des G. d. M.*]

Descamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais*.

CRÉBILLON (*Prosper* JOLYOT DE), poëte tragique français, naquit à Dijon, le 13 janvier 1674, et non le 13 février, comme on l'a dit, de Melchior Jolyot, notaire royal, et de Henriette Gagnard. La plupart de ses biographes ont répété les uns après les autres que cette famille était d'une noble origine, et que son illustration remontait jusqu'au temps de Philippe le Bon; mais ces prétentions, trop légèrement admises, se sont évanouies devant un examen plus sévère, et il paraît que notre poëte doit se contenter de l'aristocratie du génie, qui est encore la meilleure et la plus glorieuse de toutes. Il fit ses premières études dans sa ville natale, chez les jésuites, ces habiles instituteurs, qui comptèrent

parmi leurs élèves Bossuet, Corneille, Fontenelle, Voltaire, etc., pour ne citer que les plus célèbres. Il est à croire que s'il s'y distingua par ses talents précoces et annonça dès lors ce qu'il devait être un jour, il ne s'y fit pas moins remarquer par sa turbulence et son caractère indisciplinable, première manifestation de cet amour pour l'indépendance qu'il devait conserver toute sa vie. C'est du moins ce dont fait foi cette anecdote bien connue, racontée par d'Olivet : Il était d'usage dans la Société de Jésus d'accompagner sur un registre secret le nom de chaque élève d'une courte note en latin. Or, Crébillon, devenu plus tard membre de l'Académie Française, éprouva le désir bien naturel de connaître le jugement de ses premiers maîtres sur son compte. On écrivit donc au père Oudin ; et je laisse à penser quel rire éclata dans l'assemblée des quarante immortels, sans en excepter Crébillon lui-même, qui rit plus fort que les autres, quand, dans une séance particulière de l'Académie, on lut à haute voix ce jugement décisif, exprimé avec une énergique concision : *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo*, enfant plein d'esprit, mais franc vaurien. Combien d'hommes célèbres ont commencé par là !

Au sortir de cette école, il passa par le collége Mazarin, avant d'entreprendre l'étude du droit. Dès qu'il fut reçu avocat, son père, alors greffier de la chambre des comptes de Dijon, pour lui léguer sa charge, le plaça à Paris, dans l'étude d'un procureur. Voilà donc Crébillon, comme l'auteur du *Lutrin*, enseveli dans la poudre d'un bureau : il aurait préféré se livrer tout entier aux lettres ; mais ses parents, de même que ceux d'aujourd'hui ne voulaient pas entendre parler de ce métier peu lucratif. Heureusement, les poëtes ont leurs destins, comme les livres, et leur étoile, comme les conquérants. Crébillon, pas plus que Boileau, n'était né pour faire un greffier ; pas plus que lui, il ne devait le devenir, grâce surtout à son patron, homme d'esprit et de goût, quoique procureur, et capable de comprendre, d'apprécier, même de diriger son génie. C'était le fils de ce Prieur à qui Scarron avait adressé une de ses épîtres burlesques, et qu'il avait loué de ne pas faire une *sale usure du talent de son écriture*. Le goût des lettres, dont il avait hérité de son père, lui fit voir sans pâlir le poëte naissant ; et même, frappé des traits qui lui échappaient souvent dans la conversation, de ses idées, de ses appréciations, de ses aperçus dramatiques, il poussa l'oubli de tous ses devoirs de procureur jusqu'à l'encourager à quitter Cujas et Barthole, pour se livrer tout entier à la poésie. Jusque alors Crébillon n'avait guère fait que des chansons, des couplets de société, et de ces petits vers que tout jeune homme a toujours à sa disposition, pour peu qu'il ait d'esprit naturel et d'éducation littéraire. Pourquoi n'a-t-on plus ces premiers essais? Il eût été curieux de voir des refrains bachiques ou des strophes galantes, des madrigaux, des bouquets à Chloris de l'auteur d'*Atrée*. Il est possible après tout qu'il n'y eût pas plus mal réussi que Dorat ou le chevalier de Boufflers ; car ces étranges contrastes sont souvent dans la nature du génie. Néanmoins Prieur l'exhorta à se tourner du côté de la tragédie, soit qu'il eût deviné du premier coup sa véritable vocation, soit par suite de son goût personnel, car il n'aimait pas moins le théâtre que son clerc, et l'on dit même qu'il y était plus assidu qu'à *l'étude*. Après avoir longtemps résisté aux conseils de son patron, car il fut toujours le plus modeste des hommes, et la vue des grands modèles effrayait plus encore sa timidité qu'elle n'enflammait son génie, Crébillon finit par se laisser séduire. Fidèle dès le premier pas au genre qu'il devait adopter et aux sujets qu'il affectionna toujours, il débuta par une pièce sur *La Mort des Enfants de Brutus*. Malheureusement les comédiens eurent l'indélicatesse de la refuser, et Crébillon, de dépit, jeta son manuscrit au feu. Prieur, en procureur héroïque et vraiment digne d'être poëte lui-même, supporta tranquillement le premier feu, et reçut sans se déconcerter les injustes reproches de son irritable clerc ; mais, loin de l'abandonner à son découragement, il le consola, et ranima ses espérances. Il fit si bien que peu de temps après Crébillon débutait définitivement dans la carrière dramatique par la tragédie d'*Idoménée* (29 décembre 1705). Il s'en faut de beaucoup que ce soit un chef-d'œuvre, pour le style surtout, qui fut toujours son côté faible, et qui dans cette première pièce était en même temps rude et incorrect, recherché et parfois barbare, à force de négligence. Crébillon y avait pris trop souvent l'enflure pour de la grandeur : son plan était d'un jeune homme encore inexpérimenté, qui s'égare dans des complications recherchées à plaisir, pour cacher le vide de la pièce, et qui pense accroître l'intérêt en multipliant les fils de l'intrigue. Il était difficile de remplir cinq actes avec un élément aussi simple que le sacrifice du fils d'Idoménée : aussi l'action est-elle faible et languissante ; la plupart des scènes manquent de vie, et se traînent vers le dénouement à travers des digressions amoureuses et des déclarations qui impatientent. Enfin, le plus grand défaut de cette tragédie était d'être ennuyeuse, sans compter qu'elle avait le tort de rappeler un peu trop l'*Iphigénie* de Racine, et de provoquer ainsi une comparaison dangereuse. Mais Crébillon déjà avait marqué sa trace dans des vers pleins d'une grandeur sombre et dans plusieurs scènes énergiques, dans la description de la tempête, et dans le récit que fait Égésippe de la réponse de l'oracle, où, parmi beaucoup de vers incorrects il y en a plus encore qui sont remarquables par leur concise et pittoresque vigueur. En outre, il avait en quelque sorte ressuscité ce grand ressort de la terreur, dont Corneille avait usé avec tant d'effet au cinquième acte de *Rodo-*

gune, et que Racine lui-même avait mis en jeu, avec moins de force il est vrai, dans *Athalie*, mais qui depuis lors semblait avoir disparu du théâtre. *Idoménée* était surtout une œuvre de premier ordre, relativement aux autres pièces du temps : aussi obtint-elle un véritable succès, surtout quand Crébillon, avec une facilité de travail et une fécondité étonnantes, eut refait en courant le dernier acte, qui avait déplu au public, de sorte qu'il put être joué cinq jours après. Dès lors les regards commencèrent à se fixer sur lui. Un pareil début avait fait beaucoup espérer : c'était une promesse qu'il eût été dangereux de ne pas remplir. Il la remplit deux ans après par sa tragédie d'*Atrée et Thyeste* (14 mars 1707), qui eut dix-huit représentations dans le cours de la même année. C'était la consécration d'un nouveau genre de tragique. Tout le monde connaît la réponse qu'on lui attribue à ce sujet. Comme on lui demandait, après la représentation d'*Atrée*, pourquoi il s'était attaché à produire des effets si terribles : « Corneille avait pris le ciel, aurait-il répondu, Racine, la terre ; il ne me restait plus que l'enfer, je m'y suis jeté à corps perdu. »

Il est curieux de comparer l'*Atrée* de Crébillon avec le *Thyeste* de Sénèque, dont il a l'énergie trop tendue, parfois aussi l'enflure un peu vide et le défaut de vérité. Le plan du poète français est meilleur, son action mieux conduite, ses caractères tracés avec plus de naturel et de variété ; mais Sénèque en présentant ce sujet dans toute son horreur ne l'avait pas défiguré par cette intrigue d'amour qui fait une si étrange figure au milieu des scènes émouvantes de la tragédie française. Néanmoins, malgré tous ses défauts, *Atrée* est encore aujourd'hui l'une des pièces les plus remarquables de notre théâtre. L'action y était plus vive et plus intéressante ; le style, quoique incorrect encore, y avait plus de pureté, de force et de couleur que dans *Idoménée*. La première représentation se termina au milieu du silence de la stupeur et de la consternation, et Crébillon put croire un moment à une chute ; mais Prieur ne s'y trompa pas. Malade et presque mourant, il s'était fait transporter dans une loge pour assister au triomphe de son élève. Après la représentation, il embrassa chaleureusement son ancien clerc. « Maintenant, lui dit-il, je puis mourir content ; je vous ai fait poëte, et je lègue un homme à la nation. » Cette pièce offre de nombreux traits de ressemblance avec la *Rodogune* de P. Corneille. Atrée surtout semble le frère de Cléopâtre : ce sont les mêmes sentiments, la même haine, la même perfidie, le même mépris des serments ; et l'ambitieuse reine de Syrie veut employer presque les mêmes moyens pour se défaire de sa rivale que le roi d'Argos pour se venger de son frère. Mais la tragédie de Crébillon a une affinité aussi frappante et plus curieuse encore avec le *Mahomet* de Voltaire. Le prophète en effet veut faire tuer Zopire par son fils Séide, comme Atrée veut faire frapper Thyeste par son fils Plisthène ; et, comme lui aussi, il se sert de l'amour pour dominer son âme et le décider à ce meurtre qui l'épouvante : Palmire sera le prix du crime de Séide, de même que Théodamie doit être celui du crime de Plisthène, et périra, au contraire, s'il ne se détermine. Est-ce que Voltaire aurait fait ce double emprunt au *barbare* Crébillon ? Ce serait une contradiction bien étrange, mais ce ne serait pas la seule de Voltaire.

Crébillon par ces deux pièces avait conquis une éclatante renommée ; mais avec la gloire vint l'envie, son inséparable compagne. Par une tactique bien vieille, et dont la puerilité même ne détruit pas l'effet, on imagina de chercher le poëte dans les personnages de sa tragédie et de le rendre responsable de toutes leurs atrocités, comme si ce que l'esprit invente devait être nécessairement en germe dans le cœur. Il avait mis en scène deux frères exécrables, deux scélérats couverts de crimes : donc il était, lui aussi, un homme *avec qui il ne faisait pas sûr de vivre*, conclusion admirablement déduite, d'après laquelle on aurait pu tout aussi bien assimiler Corneille à Photin, et Racine à Narcisse. A coup sûr on ne pouvait se tromper plus grossièrement sur le caractère de Crébillon ; et c'était un étrange contresens que ces accusations contre un homme qui par bonté d'âme recueillait sous son manteau les chiens abandonnés dans les rues. Néanmoins, ces absurdes calomnies devinrent si pressantes, qu'il se crut obligé d'y répondre dans une préface. Sa vie était alors soumise aux plus difficiles et aux plus pénibles épreuves : il avait d'autres sujets de chagrin, plus douloureux encore pour lui que les manœuvres de ses ennemis. Devenu éperdûment amoureux d'une jeune personne sans fortune, Charlotte Péaget, fille d'un apothicaire de Paris, il l'avait épousée (1707), malgré son père, pour légitimer l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Le père, irrité de cette désobéissance, comme il l'était depuis longtemps sans doute de son peu d'ordre et d'économie, aigri en outre, en digne greffier, de lui avoir vu déserter les lois pour la poésie, saisit cette occasion de déshériter son fils. Mais bientôt, surpris par la maladie qui devait mettre fin à ses jours, et désarmé par sa réputation croissante, il lui pardonna, le rétablit dans ses droits, et mourut vers la fin de la même année, lui laissant une fortune tellement délabrée, qu'il n'accepta la succession que sous bénéfice d'inventaire. Les créanciers, race sans pitié, que les Muses mêmes n'ont jamais attendrie, firent vendre par décret les biens et la charge, et il ne resta à l'héritier que le nom du petit fief de Crébillon, que son père avait acheté en 1687. Le théâtre était donc pour notre poëte une ressource contre la pauvreté autant qu'un acheminement vers la gloire : il avait besoin de travailler pour vivre, quand même son

succès n'eussent pas été un engagement auquel il ne pouvait se soustraire.

Après *Atrée*, il donna *Électre* (14 décembre 1709), dont il avait puisé le sujet dans Sophocle, quoiqu'il se vante dans sa préface de ne lui avoir rien emprunté, et qu'il y traite fort irrévérencieusement la belle tragédie grecque. Cette nouvelle pièce, avec des défauts analogues à ceux des précédentes, quelques longueurs, surtout dans les premiers actes, des complications inutiles et romanesques, enfin trop de déclamation, ce défaut qui est l'écueil des génies vigoureux, des Lucain, des Senèque, des Corneille, était encore un pas de plus et un pas bien sensible fait vers la perfection théâtrale. Il y a plus de mesure et moins d'horreur que dans *Atrée,* quoique le sujet n'y prêtât pas moins : le style y est un peu plus sévèrement travaillé. Crébillon a surmonté avec beaucoup de bonheur les difficultés de la reconnaissance d'Électre et de son frère; il a su la rendre touchante et dramatique. Pour prendre les fureurs d'Oreste, il avait à lutter contre un rival redoutable; mais Crébillon trouva moyen d'être encore neuf et tragique après l'auteur d'*Andromaque*. On connait cette scène où, à côté de quelques vers déplacés et languissants, il y en a de si énergiques et de vraiment sublimes :

Et toi, que fait frémir mon aspect odieux,
Nature, tant de fois outragée en ces lieux,
Je viens de te venger du meurtre de mon père;
Mais qui te vengera du meurtre de ma mère?....
Mais quoi! quelle vapeur vient obscurcir les airs?
Grâce au ciel, on m'entr'ouvre un chemin aux enfers;
Descendons : les enfers n'ont rien qui m'épouvante...
Cachons-nous dans l'horreur de l'éternelle nuit...
Que vois-je? Mon aspect épouvante les ombres!
Que de gémissements, que de cris douloureux!
« Oreste! » Qui m'appelle en ce séjour affreux? etc.

Voltaire a fait la critique la plus amère de cette tragédie, dans un libelle qu'il intitula par une maligne antiphrase : *Éloge de M. de Crébillon*. Mais les raisons qu'il y donne sont loin de valoir les sarcasmes. Il est bien vrai, pour nous arrêter sur ce point particulier de sa critique, que les amours d'Électre et d'Itys, d'Iphianasse et de Tydée, cette *partie carrée,* comme on l'appela, étaient déplacées dans un pareil sujet et en rapetissaient la grandeur; mais il y a certaines exigences du mauvais goût public, certains caprices tyranniques de la mode littéraire, auxquels le poete n'est pas toujours libre de se dérober. C'est ainsi que, dans le siècle précédent, Boileau avait pu sans invraisemblance faire dire à son bel esprit, en parlant de l'*Alexandre* de Racine :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'*Alexandre*,
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

Crebillon mit le comble à sa gloire en faisant jouer *Rhadamiste et Zénobie* (23 janvier 1711), son chef-d'œuvre, et bien certainement l'un des chefs-d'œuvre de la scène française, au jugement même de La Harpe, qui n'est pas suspect de flatterie dans cette matière. On voudrait en vain s'armer contre cette pièce de l'anecdote racontée par Monchesnay dans son *Bolæana*, d'après laquelle Despréaux malade, à qui Le Verrier venait de lire les deux premières scènes, ou, suivant d'autres, le premier acte du nouvel ouvrage, se serait écrié : « Quoi, monsieur! cherchez-vous à me hâter l'heure fatale? Voilà un auteur devant qui les Boyer et les Pradon sont de vrais soleils. Hélas! j'ai moins de regrets de quitter la vie, puisque notre siècle enchérit chaque jour sur les sottises. » Si cette anecdote n'était rapportée que par le *Bolæana*, compilation sans critique et sans autorité, on pourrait sans aucun risque la révoquer en doute; mais l'abbé Fraguier et l'abbé Gédoyn, qui étaient présents, l'ont souvent racontée aussi, et Louis Racine en fait également mention dans ses Mémoires sur la vie de son père. D'ailleurs elle est des plus vraisemblables. Boileau, resté presque seul du siècle de Louis XIV, plein de regrets que ne tempérait aucune espérance, était devenu, plus encore que le vieillard d'Horace, *laudator temporis acti se puero*, et se montrait prévenu d'idées partiales contre les jeunes auteurs. La vieillesse, la maladie, les infirmités corporelles, avaient accru en rigueur accoutumée, et l'avaient rendu morose et grondeur. D'ailleurs, c'était avant tout l'homme du style, de la pureté, de la perfection continue, le poëte qui avait écrit ces deux vers :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Doué de l'oreille la plus délicate et de la plus exquise sensibilité littéraire, il était peut-être plus choqué d'une faute contre le goût ou la correction du style, que charmé de vingt beautés; aussi semble-t-il pour cette raison n'avoir pas toujours apprécié Corneille lui-même à sa juste valeur. On conçoit dès lors qu'il aimât peu Crébillon, et que les défauts de ses vers lui cachassent en partie ses qualités tragiques. On sait du reste que Le Verrier ne lui avait lu que les premières scènes, qui sont sans contredit les moins bonnes. Les situations de cette pièce sont frappantes et dramatiques; les caractères sont tracés non-seulement avec cette énergie qui est la qualité ordinaire de Crébillon, mais avec convenance, variété et distinction. Le rôle de Pharasmane surtout lui plaisait, parce qu'il lui fournissait l'occasion de déployer librement et d'exprimer avec force son aversion personnelle pour les Romains, qu'il n'appelait jamais que les *tyrans de l'univers*, et qu'il reprochait à Racine d'avoir trop faiblement attaqués dans *Mithridate*. Zénobie, amoureuse d'un autre que son terrible époux, fait céder sa passion devant son devoir, qui lui tient lieu d'amour; et sa vertu est si pure et si grande, qu'elle arrive à produire des effets aussi dramatiques que pourrait le faire la passion la plus ardente. Il est curieux et instructif de comparer ce rôle à celui de Pauline dans *Polyeucte*, pour voir le différent parti que deux hommes de génie peuvent tirer d'un même caractère. Rien de plus dramatique que le personnage de Rhadamiste avec ses pas-

sions violentes, sa jalousie forcenée, ses contradictions, ses fureurs et ses remords. Comme il se peint lui-même dans ces beaux vers !

Mon cœur, de soins divers sans cesse combattu,
Ennemi du forfait sans aimer la vertu,
D'un amour malheureux déplorable victime,
S'abandonne aux remords, sans renoncer au crime...
Désespéré, proscrit, abhorrant la lumière,
Je voudrais me venger de la nature entière.!
Je ne sais quel poison se répand dans mon cœur;
Mais, jusqu'à mes remords, tout y devient fureur.

En général, le style de la pièce entière n'est pas indigne de ce passage; il est plein d'une noblesse sauvage à la vérité, mais tragique, si l'on en excepte toutefois le premier acte, où l'embarras du poëte et l'incertitude de la situation ont rejailli sur l'expression, qui est lourde, terne et obscure. Il serait trop long de citer toutes les belles et fortes scènes de cette tragédie : qu'on lise seulement celle où Zénobie, en présence de son époux, avoue son amour pour Arsame, et désarme par la noblesse de son langage et l'élévation de ses sentiments la jalousie furieuse de Rhadamiste. Qu'on lise aussi la reconnaissance des deux époux : c'est une des plus belles scènes. On accusa Crébillon d'avoir tiré sa pièce d'un roman inconnu du dix-septième siècle, intitulé *Bérénice :* il est plus simple et plus vrai de dire qu'il l'a empruntée à Tacite. Toutefois, cet écrivain ne lui a fourni que le fond historique, c'est-à-dire le sujet du premier acte, le canevas sur lequel il a brodé un plan original, le fondement sur lequel il a assis une pièce qui n'appartient qu'à lui. Par un bonheur que n'ont pas toujours les chefs d'œuvre, *Rhadamiste* obtint autant de succès à la lecture qu'à la représentation; car si d'un côté cette pièce fut jouée trente fois, de l'autre elle eut deux éditions en huit jours et quatre dans le cours de l'année.

Crébillon était arrivé au point culminant de sa renommée, à cet endroit dangereux où il est désormais presque impossible de répondre à l'attente du public, qui grandit à chaque nouveau succès, et d'où l'on ne peut plus que descendre. Jusque là toutes ses pièces avaient été autant de degrés qu'il gravissait vers la gloire, sans qu'il se fût arrêté dans cette marche ascendante, sans qu'une seule chute eût interrompu la série de ses triomphes. Mais il tomba de *Rhadamiste* à *Xerxès* (7 février 1714); quoiqu'il se fût préparé pendant trois ans à cette nouvelle épreuve, la chute fut rude et complète : *Xerxès* ne fut joué qu'une seule fois, d'après la volonté de l'auteur, qui se soumit avec sa modestie habituelle à l'arrêt du parterre : après la première représentation, il jeta au feu les rôles des acteurs, disant qu'il s'était trompé et que le public l'avait éclairé.

Après la chute de cette tragédie, Crébillon en commença une autre, intitulée *Cromwell*, sujet qu'il avait choisi pour y donner librement l'essor à ses sentiments de liberté, tout en se maintenant dans les bornes du respect le plus scrupuleux pour l'autorité légitime. Il avait fait la première scène, et la harangue que prononce le Protecteur en déférant Charles Ier à la barre du parlement; mais il y avait exprimé avec tant d'énergie son aversion pour le pouvoir absolu, et tout en faisant de Cromwell un scélérat, il l'avait peint sous des traits si remplis de force et de grandeur, que le sujet parut dangereux et que le poëte reçut l'ordre de ne pas le continuer. *Sémiramis*, qu'il donna trois ans après *Xerxès* (10 avril 1717), loin de racheter par un succès sa dernière chute, souleva contre lui des critiques encore plus nombreuses et plus acharnées. Il est vrai que, malgré des vers énergiques et même quelques belles scènes, c'est un des plus mauvais ouvrages de Crébillon : on fut surtout choqué de voir Sémiramis conserver son amour pour Ninias et l'exprimer en termes inconvenants, après l'avoir reconnu pour son fils. Du reste, l'auteur, cette fois encore, se rendit justice à lui-même, en retirant sa pièce au bout de la septième représentation. Ces deux échecs successifs semblaient avoir découragé notre poëte; il n'osa plus s'aventurer de si tôt sur ce théâtre où il avait triomphé autrefois. Il resta donc muet pendant neuf ans; ce ne fut que le 29 avril 1726 qu'il reparut sur la scène avec *Pyrrhus*, où il montra qu'en dépit des allégations de ses ennemis, il avait plus d'un ton, et savait mettre plus d'un ressort en jeu : ce n'est plus en effet le même tragique ni le même genre de beautés que dans *Atrée* et dans *Rhadamiste*. Au dénoûment tout se termine pour le mieux, à la grande satisfaction de chaque personnage, comme dans une tragi-comédie : personne ne meurt dans la pièce. Comment Crébillon avait-il pu se résoudre à cet effort? Pour la première fois, il avait entièrement laissé de côté cette grande ressource de la terreur, dont il usait avec tant de puissance; et peut-être y perdit-il quelque chose de sa chaleur et de son intérêt ordinaires. Cette tragédie est un peu froide, et fatigante par suite de la complication de l'intrigue; mais le style, où l'énergie s'allie à la dignité et à la correction, s'y est presque relevé à la hauteur de celui de *Rhadamiste*, et les caractères, surtout ceux de Pyrrhus et de Glaucias, sont tracés avec noblesse. Cette tentative réussit; mais elle ne contenta pas son auteur autant que le public, et *Pyrrhus* ne fut jamais pour lui qu'une *ombre de tragédie*, accommodée à la *faiblesse* des spectateurs.

Jusque là les tragédies de Crébillon s'étaient succédé à des intervalles plus ou moins rapprochés, et le théâtre avait absorbé presque toute sa vie, depuis l'âge de trente ans. Après *Pyrrhus*, il resta encore muet pendant vingt-deux années. Cette fois non-seulement il faut en chercher la cause dans son amour pour la rêverie et pour les plaisirs, dans les nombreuses relations qu'il entretenait alors avec le monde, mais aussi dans les chagrins et les embarras croissants de sa vie privée. Il aurait bien pu avec quelques dif-

caces se créer une position agréable et de faciles revenus; mais il aimait l'indépendance d'un homme de génie. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'on le négligeât entièrement : le régent, le duc de Bourbon, les frères Paris, le baron Hoguer, d'autres encore, lui avaient fait de fortes libéralités; le comte de Clermont lui avait donné un logement au petit Luxembourg; et en 1715 il avait obtenu un emploi de finances, qu'il garda jusqu'en 1721. En outre, ses premières tragédies avaient produit des sommes considérables, et il avait réalisé d'énormes bénéfices dans les spéculations de la rue Quincampoix. Mais il était prodigue à la manière des poëtes; incapable de songer à l'avenir, il dépensait largement ses revenus en habits somptueux, en dîners, en plaisirs, en fantaisies de toutes sortes. Sa négligence et son incurie ne contribuaient pas à réparer les désordres de ses dépenses, car il laissait dépérir ses titres et ses billets dans ses mains, sans se donner la peine d'en tirer parti. Ses bienfaiteurs eux-mêmes se lassèrent bientôt d'obliger un homme sans complaisances pour eux, et il se trouva abandonné à ses créanciers, qui le harcelaient sans cesse et voulaient saisir ses droits d'auteur dans ses pièces de théâtre. Ce fut lui qui, pour se soustraire à leurs poursuites, obtint le premier un arrêt du conseil qui déclarait insaisissables les productions de l'esprit. Après le grand succès de *Rhadamiste*, on avait fait espérer à Crébillon les faveurs de la cour, dont il avait tant besoin : il se laissa d'autant plus facilement aller à cette espérance, que nul ne les avait mieux méritées que lui. Par les conseils de ses amis, il se rendit à Versailles, où il resta près de trois ans inaperçu, ayant la simplicité de croire que les récompenses qu'il attendait viendraient le chercher d'elles-mêmes. Enfin, aigri par le sentiment de cet injuste oubli, il revint à Paris, et prit désormais pour devise ces belles paroles qui devraient être celles de tout homme, de tout écrivain surtout : *Ne t'attends qu'à toi seul*. La mort de sa femme, qui n'avait pas tardé à suivre son père au tombeau, l'avait abandonné à lui-même : plongé par cette perte dans la plus profonde douleur, il s'enferma dans le plus complet isolement, ne conservant plus guère de relation qu'avec son fils, dont l'affectueux dévouement consolait sa misanthropie. D'un excès se jetant à un autre, par un contraste dont sa vie offre de nombreux exemples, et d'une malpropreté extrême, il vécut dans un grenier sombre, sale, presque déguenillé, fumant sans cesse d'incroyables quantités de tabac, au milieu de ses chats et de ses chiens, de ses corbeaux, de tous ces animaux dont il faisait sa société et qu'il aimait, disait-il, depuis qu'il connaissait trop bien les hommes. Par amour pour l'indépendance, il s'affranchissait de ces bienséances sociales qui n'étaient pour lui que la tyrannie de l'usage, et ne demandait pas mieux qu'on s'en affranchît à son égard. Il ne répondait pas aux lettres, ne faisait point de visites, et souhaitait qu'on le laissât en paix dans sa solitude, où son genre de vie ne devait pas le faire beaucoup rechercher; aussi était-il devenu dès lors trop peu difficile sur le choix de ceux qui l'entouraient. Néanmoins, malgré cette existence retirée et misanthropique, et quoiqu'il parût avoir rompu depuis cinq ans avec la poésie, il fut en 1731 nommé membre de l'Académie Française, en remplacement de M. de La Faye. Comme il était singulier en toutes choses, par une innovation qui n'eut pas de suites, il fit en vers son discours de réception. Cette pièce n'a rien de remarquable : elle ne fait que répéter sous la forme poétique les compliments ordinaires que les autres mettaient en prose, et c'est à peine si l'on y retrouve par endroits Crébillon. On n'en a retenu que ce trait, si souvent cité :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

Il fut vivement applaudi, parce qu'il était vrai. Ce fut en effet un des rares mérites du caractère de ce poëte, de n'avoir pas connu l'envie et la haine, et de n'avoir jamais eu, malgré sa misanthropie apparente, que des sentiments de bienveillance, même pour ses ennemis. On reconnaît dans ce vers l'homme qui souhaitait le succès de Voltaire lui-même, quand celui-ci refaisait ses pièces ; le poëte qui, consulté par un jeune écrivain sur une de ses satires, lui disait : « Voyez combien ce malheureux genre est facile et méprisable, puisque vous y réussissez à votre âge. » Il paraît toutefois qu'il avait fait dans sa jeunesse contre La Motte et ses partisans, Danchet, Fontenelle, etc., en vers marotiques, une satire où il les avait désignés sous des noms d'animaux qui les caractérisaient d'une manière vraie et plaisante à la fois : ce serait même là, dit-on, ce qui aurait retardé si longtemps son entrée à l'Académie. Mais cette satire, si elle exista réellement, n'a jamais été imprimée; c'était une spirituelle épigramme, plus malicieuse que méchante, et ce fut, du reste, la seule de cette nature qu'il se permit jamais. Et pourtant, personne n'aurait eu plus que lui le droit d'user de représailles contre tous ceux dont l'envieuse inimitié ne cessait de le poursuivre de calomnies acharnées et voulait même le priver de la gloire de ses vers, en prétendant qu'ils avaient pour auteur un de ses frères, retiré parmi les chartreux. Il est vrai que c'était là une plaisanterie qui n'avait sans doute pas d'autre but d'abord que de railler la couleur sombre de ses tragédies; mais il se trouva bon nombre d'envieux pour la transformer en allégation sérieuse, et de sots pour y croire.

Pendant quatre ans, Crébillon vécut à l'aide de son modique traitement d'Académie; enfin, en 1735, il fut nommé censeur royal et censeur de la police. Dix ans après, madame de Pompadour se sentit prise d'un soudain accès d'admiration

pour l'illustre vieillard, juste au moment où Voltaire avait décoché quelques épigrammes contre la favorite, qui pour se venger fit donner au poëte rival une pension de mille francs et une place à la Bibliothèque du Roi. Crébillon eut alors le loisir de travailler à sa pièce de *Catilina*, dont il méditait le sujet depuis longtemps, et que le roi, madame de Pompadour, l'Académie, tout le monde enfin le pressait de finir. Il avait lu lors de sa réception à l'Académie Française le premier acte, qui était fait depuis les représentations de *Pyrrhus*. On avait, comme on voit, longtemps attendu *Catilina*. Cette tragédie parut enfin le 12 décembre 1748, vingt-deux ans après *Pyrrhus*. Jamais pièce ne fut jouée au milieu d'un concours de circonstances mieux disposées pour sa réussite : on la monta avec une magnificence inouïe; le roi lui-même voulut faire les frais de tous les costumes, et l'assemblée la plus brillante assista à la première représentation. Mais c'était par haine pour Voltaire qu'on s'était pris tout à coup d'un tel amour pour Crébillon : on admirait le second depuis que l'on était devenu jaloux du premier. Le brillant succès de *Catilina* dut ranimer le poëte septuagénaire et lui faire rêver encore de nouveaux triomphes. L'enthousiasme qui éclata le premier jour se prolongea pendant vingt représentations; mais il s'évanouit à la lecture, à cause du style surtout, qui était à la fois prosaïque, commun et souvent forcé. L'intérêt, au lieu d'aller grandissant jusqu'à la fin, décroissait sensiblement dans les deux derniers actes. En outre, on trouva qu'il avait péché contre la dignité tragique en introduisant dans sa pièce la courtisane Fulvie, déguisée en homme. Cicéron, dont il avait entièrement sacrifié le rôle, y était presque devenu un personnage de comédie, débonnaire et peureux, fort peu éloquent même, en dépit de ses ouvrages et de sa renommée, tandis que Catilina absorbait tout l'intérêt à lui seul. Crébillon avait fait du conspirateur romain ce qu'il avait voulu faire autrefois de Cromwell, un personnage grand, profond, énergique dans sa scélératesse : il se complaisait, on l'a vu, dans les rôles de ce genre, et sa main défaillante avait retrouvé pour tracer celui-ci la vigueur de ses meilleures années. Voyez comme Catilina se peint lui-même :

Ce qui semble forfait dans un homme ordinaire
En un chef de parti prend un aspect contraire;
Vertueux ou méchant au gré de son projet,
Il doit tout reporter à cet unique objet :
Qu'il soit cru fourbe, ingrat, parjure, impitoyable,
Il sera toujours grand s'il est impénétrable...
Il doit se conformer aux mœurs de ses complices,
Porter jusqu'à l'excès les vertus et les vices,
Laisser de son renom le soin à ses succès.
Tel on déteste avant que l'on adore après.

Ainsi, dans sa nouvelle tragédie Crébillon s'était plutôt inspiré de Salluste, dont le récit laisse Cicéron dans l'ombre, que des *Catilinaires* de l'immortel consul. On prétend qu'il avait d'abord composé son *Catilina* en sept actes, et qu'il avait fait entrer dans ce vaste cadre le serment des conjurés sur la coupe remplie de sang, scène terrible, qui devait plaire à son génie et dont il aurait sans doute tiré les effets les plus dramatiques, mais il ne pouvait la conserver, sans être obligé de remanier son plan tout entier, et il y renonça. C'est sans doute à cette réduction de la pièce en cinq actes qu'il faut attribuer la rapidité ou plutôt la brusquerie d'un dénouement trop peu préparé.

On pourrait croire que Crébillon, content de clore sa carrière par un triomphe, allait enfin se retirer du théâtre : il n'en fut rien. Le 25 décembre 1754, à l'âge de quatre-vingt-un ans, il fit représenter *Le Triumvirat*, sa neuvième et dernière tragédie, dans laquelle il donna cette fois le beau rôle à Cicéron. Il avait transporté dans cet ouvrage quelques morceaux de la pièce autrefois commencée par lui, sous le titre de Cromwell, et il en avait lu plusieurs passages dans une séance publique de l'Académie, malgré leur hardiesse. L'effet qu'ils produisirent fut tel, qu'il reçut ordre d'adoucir ces passages, c'est-à-dire d'affaiblir et de gâter sa pièce. Si on ne la siffla pas, ce fut uniquement par respect pour la décadence d'un grand poëte, et le succès d'estime qu'elle obtint fut si froid, qu'elle disparut bientôt de la scène. — Après *Le Triumvirat*, Crébillon, qui semblait vouloir réparer par cette activité tardive son indolence d'autrefois, avait entrepris une autre tragédie d'imagination, intitulée *Cléomède*. Il en fit seulement les trois premiers actes, qui lui furent dérobés quelques jours avant sa mort.

Crébillon vécut encore huit ans, conservant jusqu'à la fin sa force et sa présence d'esprit. Avec son tempérament robuste il aurait pu vivre plus longtemps encore; mais il n'avait aucun soin de sa personne, mangeait beaucoup et sans choix, dormait peu, souvent en plein jour, et négligeait les plus simples précautions de l'hygiène. Il mourut le 17 juin 1762, d'un érysipèle aux jambes, ne laissant à son fils d'autre fortune qu'un nom désormais illustre : il fut enterré dans les caveaux de l'église Saint-Gervais, et Piron, grand fabricateur d'épitaphes, fit celle de Crébillon, comme il avait fait celle de J.-B. Rousseau. Le gouvernement, qui l'avait protégé d'une manière si éclatante dans sa vieillesse, voulut honorer ses restes par l'érection d'un mausolée, qui ne fut terminé que beaucoup plus tard. Quant aux comédiens du roi, ils firent célébrer un pompeux service, auquel assista une foule immense d'artistes, de gens de lettres et de grands seigneurs, et le soir ils jouèrent *Rhadamiste*. — Crébillon était d'une taille assez imposante; il avait les yeux pleins de feu, la tête belle et noble, quoique l'habitude de froncer les sourcils lui donnât parfois une expression un peu dure. Son caractère était naturellement doux, timide même, quoique porté à l'impatience, et malgré tous les traîtres et tous les scélérats qu'il a mis sur la scène, c'était le plus inoffensif des hommes. Il ne pouvait, dit-on, supporter la louange en face, et pourtant,

par une contradiction étrange, il n'était rien moins que modeste dans ses façons de parler de lui, et se montrait fort rebelle à la censure : jamais les observations de ses amis eux-mêmes ne le décidèrent à travailler son style et à le soigner davantage. La candeur et la simplicité de ses mœurs allaient jusqu'à la bonhomie. Malgré son humeur un peu sombre et sa vie solitaire, il avait naturellement des accès de vive gaieté : il aimait autant la plaisanterie inoffensive qu'il détestait la satire et l'épigramme méchante; et l'on cite de lui un assez grand nombre de bons mots que nous ne rapporterons pas, parce qu'on les trouve partout. Jamais homme ne se montra mieux tel qu'il était dans ses écrits : il avait dans son caractère la rudesse, la brusquerie franche, l'originalité, le mouvement, la force qu'il a dans ses œuvres. Il composait avec ardeur ces tragédies pleines de feu, et l'on sait qu'un jour un jardinier qui le voyait se promener à grands pas, en faisant les vers de *Rhadamiste*, avec des gestes et des cris effroyables, le prit pour un fou ou pour un grand criminel poursuivi par les furies, et faillit le faire arrêter. Quelle tête que celle qui enfantait d'inspiration ces fortes tragédies et ces vers sublimes, et qui, par un prodige presque incroyable, les composait jusqu'au bout et les retenait tout entières, sans en confier une seule ligne au papier (1) ! C'était dans son cerveau qu'il faisait les ratures et les corrections, et jamais sa mémoire ne laissa rien échapper de ce qu'il lui confiait : à l'âge de soixante-quatorze ans, il récita par cœur son *Catilina* aux acteurs. Il était peu instruit, et ne connaissait guère de sa littérature nationale que les romans : dans sa retraite, il employait les intervalles qu'il dérobait au tabac et à ses chers animaux, à lire La Calprenède, qu'il admirait beaucoup, comme Corneille et Mme de Sévigne ; et même, paresseux comme la plupart des poetes, il passait une grande partie de ses journées à rêver des intrigues et à bâtir des romans tout entiers dans sa tête, sans en écrire une seule ligne : c'est probablement dans ce goût trop exclusif pour les romans du dix-septième siècle qu'on peut trouver la source première de ses principaux défauts et la désastreuse influence qui faussa son génie. De l'antiquité il ne connaissait que le théâtre grec, par les imitations de Corneille et de Racine; encore goûtait-il fort peu ce dernier, qu'il avait l'injustice de ne reconnaître que pour *le plus élégant de nos poètes*. Je n'irai pas toutefois jusqu'à dire, comme quelques critiques, qu'il fut un homme inculte; mais avec plus d'instruction, et surtout avec moins de dédain pour l'instruction, il eût pu donner des ouvrages plus parfaits, sinon plus forts et plus grands; il eût pu, comme ses devanciers, s'inspirer plus directement de l'antiquité, et l'on n'eût pas eu peut-être à lui reprocher de si déplorables anachronismes de mœurs, des alliances aussi étranges et aussi inexcusables d'un sujet ancien avec un langage moderne. Mais, d'un autre côté, avec plus d'instruction peut-être eût-il eu moins d'originalité; et l'imitation aurait sans doute usé les côtés saillants de son génie. Crébillon, malgré quelques charges qu'il remplit assez mal, fut avant tout poëte, et même ne fut que cela : écrivain, sauf ses préfaces et quelques discours, il n'a rien fait en prose; poëte, hors son discours de réception à l'Académie, et trois ou quatre pièces de vers encore plus boursouflées qu'énergiques, et où il y a trop de lieux communs d'expression et de style, il n'a fait que des tragédies. Il n'est jamais venu à l'esprit de ce terrible auteur d'*Atrée* de s'essayer dans la comédie, comme l'avaient fait avec tant de bonheur les deux grands tragiques du siècle de Louis XIV. Il ne présente qu'une face unique et toujours la même à l'étude de la critique; mais par ce bizarre et continuel mélange de qualités et de défauts, de grandeur et de faiblesse, de hardiesses téméraires et de scrupules excessifs, il rend la tâche très-difficile à qui veut lui assigner sa vraie place et déterminer rigoureusement quelle est sa part de mérite. Voltaire, toujours sur le pied de guerre contre ceux qui pouvaient lui disputer la première place au soleil, a fort maltraité son rival; mais ses railleries ne sont pas toujours des raisons. Il fit plus : pour décider la querelle en sa faveur, il ne craignit pas de reprendre la plupart des sujets traités par Crébillon, comme Sophocle avait recommencé plusieurs tragédies du vieil Eschyle; il refit successivement *Sémiramis*, puis *Électre* sous le titre d'*Oreste*, *Catilina* sous celui de *Rome sauvée*, *Le Triumvirat*, en lui conservant le même nom, et enfin *Atrée*, qu'il appela *Les Pélopides*. Il ne laissa à Crébillon qu'*Idoménée*, *Xerxès*, *Pyrrhus*, que peut-être il n'avait pas jugés dignes de son émulation, quoique cette dernière pièce en fût certainement très digne, et *Rhadamiste*, contre le succès duquel il n'osa entrer en lice. Mais il n'a pas toujours été vainqueur dans cette lutte corps à corps; car s'il a triomphé dans sa *Rome sauvée* et sa *Sémiramis*, *Les Pélopides* et *Le Triumvirat* sont restés au-dessous de Crébillon, et *Oreste* même n'est pas parvenu à faire oublier *Électre*. Voltaire s'écria dans un bel accès d'indignation :

On m'ose préférer Crébillon le barbare !

Crébillon a en général peu d'habileté dans ses plans et la conduite de ses intrigues, trop de monologues, des longueurs et des inégalités. Il a multiplié les mêmes moyens d'action, ce qui, joint à la teinte uniformément sombre de son théâtre, jette beaucoup de monotonie sur ses pièces; elles ont toutes un air de famille auquel on ne peut se tromper. Ajoutez qu'il n'a pas de mesure, qu'il se laisse emporter par son ardente imagination, et qu'il ignore l'art difficile de s'ar-

(1) *Xerxès* fut, dit-on, la seule de ses pièces dont il traça le plan par écrit.

rêter à temps; aussi, tout en frappant par sa force, repousse-t-il par sa physionomie barbare.

Mais tous ces défauts, quelque grands, quelque nombreux qu'ils soient, s'effacent et disparaissent devant ses qualités; car c'est toujours là en définitive ce qui reste et ce qui doit avant tout attirer l'attention de la critique. Si le poëte tragique est celui qui excite au plus haut point les grandes émotions de l'âme, qui remue puissamment l'auditoire et le conduit à la pitié par la terreur, nul n'a mieux mérité ce titre que Crébillon. La terreur en effet, ce grand ressort des tragédies antiques, la terreur qu'Eschyle produisait avec tant de force dans *Prométhée* et *Les Euménides*, Sophocle dans *Œdipe roi*, Euripide même dans *Médée*, telle est l'âme et la vie de ses pièces; il la pousse parfois jusqu'à l'horreur, et pourtant il faut avouer qu'il est encore resté en arrière des tragédies grecques, et que jamais furies hurlant sur son théâtre ne firent avorter les femmes enceintes dans l'auditoire. Il a voulu avant tout ébranler et terrasser; il y est parvenu : nul peut-être parmi les tragiques français n'a plus fortement saisi l'âme; nul, sinon l'auteur du *Cid* et d'*Horace*, n'a jamais été plus hardi dans ses peintures, plus grand dans ses idées, plus ferme et plus mâle dans ses caractères, plus chaleureux dans ses mouvements. Son langage même, s'il a de trop nombreuses imperfections, est du moins fier, vigoureux, élevé (sauf dans les scènes d'amour), plein de traits hardis, de saillies originales, de jets énergiques. Que de vers heureux, que de grandes pensées largement rendues, qui frappent l'esprit par leur expression puissante, et s'y gravent, par leur concision, d'une manière ineffaçable!

Toutefois, quoique Crébillon ait dit plaisamment de lui-même, en s'adressant au *dieu du Permesse* :

> Tu m'as donné pour tout mérite
> Le cruel et morne talent
> De hurler dans la tragédie,

il ne faudrait pas croire que, sauf dans *Pyrrhus*, il n'ait jamais peint que le même genre de caractères. Il est bien vrai qu'en général, au lieu de prendre les plus beaux côtés de l'homme, il s'est presque toujours appliqué à montrer sur la scène les aspects les plus hideux du cœur humain, trouvant le crime plus frappant et plus dramatique que la vertu. On rencontre cependant bien des exceptions et d'heureux contrastes : il a plus d'un rôle traité avec délicatesse, plus d'un passage où son ton s'adoucit. Si Atrée, Rhadamiste et Catilina font frémir, Plisthène, Palamède, Zénobie, et le Cicéron du *Triumvirat* n'inspirent-ils pas l'intérêt le plus touchant et le plus vrai? Si la coupe pleine de sang d'Atrée est quelque chose d'épouvantable, les scènes d'Oreste et d'Électre, d'Arsame et de Rhadamiste, pour me borner à celles-là, ne sont-elles pas admirables dans un genre tout à fait opposé? — Pourquoi donc lit-on si peu Crébillon? pourquoi y a-t-il tant de gens pour qui il n'existe pas en quelque sorte comme poëte tragique, et qui ne songent même point à le compter après Corneille, Racine et Voltaire? D'où vient cet oubli presque complet, si étonnant et si injuste? C'est que ce ne sont pas les mêmes qualités qui font le succès au théâtre et à la lecture : c'est surtout le style, c'est la beauté de l'ensemble et la perfection continue de la forme qui assurent le triomphe dans cette dernière et décisive épreuve du cabinet, et qui font vivre un écrivain dans toutes les mémoires, en le proposant pour modèle. C'est par le goût que les écrits des poëtes méritent d'occuper éternellement les regards et l'admiration de la postérité. Malheureusement dans Crébillon le goût n'est pas à la hauteur du génie : c'est là ce qui, tout en conservant toujours glorieux le souvenir de son nom, a presque fait oublier la plupart de ses œuvres. Cependant, serait-il paradoxal de prétendre, malgré l'indignation de Voltaire, que s'il est resté bien au-dessous de l'auteur de *Zaïre* par l'art proprement dit, par l'adresse et l'habileté du plan, par la variété des passions qu'il peint et qu'il excite, par le pathétique, par l'harmonie du langage, la clarté, la rapidité, la correction du style, il a néanmoins des qualités plus fortement tragiques, et son style même rachète jusqu'à un certain point son infériorité par d'autres avantages, étant plus ferme, plus sobre, plus débarrassé d'épithètes oiseuses et de fausses élégances, moins lâche et moins abandonné. — Mais à quoi bon ces débats inutiles? Contentons-nous de prendre nos grands poëtes tragiques tels qu'ils sont; et au lieu de chercher dans leurs différences un thème à des parallèles mal fondés et à des discussions presque toujours sans résultat, n'y cherchons que les diverses manifestations du génie, qu'il faut toujours admirer, sous quelque forme qu'ils se produisent.

Les principales éditions des œuvres de Crébillon sont : celle que fit imprimer Louis XV par l'Imprimerie royale du Louvre; Paris, 1750, 2 vol. in-4°; on y ajouta depuis *Le Triumvirat*; puis l'édition de 1772, 3 vol. petit in-12; de 1785, 3 vol. in-8°; de 1796, 2 vol. in-8°; de 1812, sortie des presses de Didot aîné, 2 vol. in-8°; de 1818, chez Renouard, 2 vol. in-8°.

VICTOR FOURNEL.

D'Alembert, *Éloge de Crébillon*. — La Harpe, *Lycée*. — Fréron, *Année littéraire*. — *Journal de Collé*, *Mémoires de Marmontel*. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre français*. — L'abbé de La Porte, *Biograph. de Crébillon*. — Amonton, *France litt.*, août 1838. — *Révélations sur les deux Crébillon*. — Desessarts, *Les Siècles litt. de la France*.

CRÉBILLON (*Claude-Prosper* JOLYOT DE), fils du précédent, romancier français, naquit à Paris, le 14 février 1707, quatorze jours après le mariage de ses parents, et y mourut en 1777. Il dut en grande partie son éducation à la libéralité des amis de son père, et ce furent MM. Paris qui payèrent sa pension au collége Louis le Grand, alors dirigé par les jésuites. Ceux-ci, et entre au-

tres le père Tournemine, frappés de ses dispositions et de son esprit, essayèrent par les plus adroites séductions, de l'attirer dans la compagnie. Les révérends Pères s'adressaient mal : le jeune Crébillon ne se sentait nul goût pour l'état religieux, et leur zèle échoua complétement. Les acteurs avaient cru devoir, par respect et par reconnaissance pour l'auteur de *Rhadamiste*, accorder à son fils ses entrées à la Comédie-Française : aussi, à peine sorti du collége, se montra-t-il des plus assidus au foyer de ce théâtre, que toutefois il quitta bientôt pour celui des Italiens. Ce fut là qu'il s'attacha à l'acteur Romagnesi, qui, de concert avec Dominique et Lelio fils (Riccoboni), composait alors la parodie de tous les opéras : ce genre était fort goûté, et ils savaient en relever la frivolité naturelle par les traits d'une critique souvent aussi juste que fine. Crébillon, âgé alors de vingt-deux à vingt-trois ans, doué de l'esprit le plus vif et le plus ingénieux, fit avec eux ses premières armes, mais sous la clause expresse qu'il ne serait pas nommé : il ne voulait pas exciter contre lui la *race irritable des poëtes*, quoique plus tard il ne craignît pas de s'attirer le ressentiment des femmes ; il savait bien sans doute que ce ressentiment, si redoutable qu'il soit, n'est rien à côté de celui des poëtes. Il faisait partie aussi d'une espèce d'académie formée de jeunes nobles, d'où la gravité et l'érudition étaient, comme on peut croire, sévèrement bannies, et qui avait pour premier statut de passer la vie le plus joyeusement du monde. Il y avait été admis pour sa gaiété et son esprit, et aussi sans doute parce qu'il se nommait Crébillon : il prit part assez activement aux travaux de l'*Académie de ces Messieurs*, comme on l'appelait, c'est-à-dire qu'il fit maintes chansons burlesques sur les hommes qui n'étaient pas du nombre de ses collègues, maints couplets de circonstance sur tous les événements qui prêtaient à la satire, et même sur ceux qui n'y prêtaient pas. Mais ce petit talent de faire de petits vers lui parut peu digne de l'arrêter plus longtemps, et il se tourna bientôt d'un autre côté : il allait tomber d'un genre frivole dans un autre aussi frivole et plus faux ; ce n'était pas la peine de changer ses habitudes. La vie de Crébillon fils, peu féconde en événements, fut toute littéraire, si l'on peut appliquer cette épithète à des ouvrages qui ne sont qu'obscènes, à vrai dire, et qui en général, malgré leur réputation d'autrefois et celle même qu'ils ont conservée aujourd'hui près de certains lecteurs, ne satisfont pas plus le bon goût qu'ils n'excitent l'intérêt et la curiosité. Chose étrange, ce fut à ses romans licencieux, où les femmes se plaignaient d'être calomniées, quoiqu'il ne fût guère possible de calomnier bien des femmes d'alors, celles surtout qu'il avait voulu y peindre et celles qui le lisaient, qu'il dut, dit-on, son mariage avec une riche Anglaise, lady Stafford. Cette jeune femme, d'une des plus nobles maisons d'Angleterre, passa la Manche pour venir lui déclarer, dans son cabinet, qu'éprise de sa personne, à la lecture de ses œuvres, elle lui offrait sa fortune et sa main. Voilà une aventure bien romanesque ; et il faut avouer que si Crébillon fils l'eût introduite dans un de ses ouvrages, les critiques n'auraient probablement pas manqué de crier à l'invraisemblance. Quant à lui, tout étonné qu'il fût de cette brusque et originale déclaration, il se garda bien de refuser une bonne fortune si inattendue et si peu méritée : il se maria sans crainte (1740), quoiqu'il eût écrit *Tanzaï* et les *Égarements du Cœur et de l'Esprit*, et devint père d'un garçon qui mourut jeune. Il ne croyait pas à la vertu des autres femmes ; mais il crut à la vertu de la sienne, malgré sa démarche un peu légère ; et l'on ne dit pas qu'elle l'en ait jamais fait repentir, bien qu'elle eût lu ses ouvrages. Du reste, Crébillon fils était beaucoup plus libertin dans ses écrits que dans sa conduite ; son cœur était droit et bon, ses mœurs régulières et honnêtes : en un mot, il valait mieux que ses livres, où il s'érigeait par système en fanfaron de vices. Il était plein d'affection filiale et de véritable dévouement pour son père : leur bonne intelligence ne fut rompue qu'un moment, par son mariage avec lady Stafford, et se rétablit bientôt pour durer sans interruption jusqu'à la mort. Son esprit caustique et malin, sans être méchant, abondait en saillies ; il était toujours prêt à obliger les gens de lettres : aussi on recherchait avidement sa société, et il l'accordait volontiers. Son genre de vie était presque aussi bizarre que celui de son père ; mais quoiqu'il aimât les chats comme lui, du moins cette compagnie ne le détournait pas de celle des hommes, et l'originalité même de son caractère ne faisait qu'ajouter un charme de plus à ses relations. Aussi avait-il de nombreux amis, parmi lesquels on peut citer Montcrif, D'Alembert, Diderot, Surgères, Maurepas, Pont de Veyle, Boucher, Mme Geoffrin, Mlle Clairon, etc. Crébillon fils était un des membres les plus assidus de la société des *Dominicaux* et de la célèbre réunion du *Caveau*, dont il fut un des fondateurs : on connaît cette académie chantante, buvante et grivoise, dont le renom est encore aujourd'hui proverbial, et qui a compté dans son sein Moncrif, Collé, Piron, Saurin, Gallet, et tant d'autres gais chansonniers, tous d'avis qu'Apollon languit sans Bacchus, comme on disait alors, tous répétant avec Horace que les vers ne peuvent durer s'ils sont écrits par des buveurs d'eau. Crébillon père venait parfois en vrai bonhomme s'asseoir au milieu d'eux. Le plaisir de la table avait été porté par cette académie à une rare perfection ; mais sous cette apparence des plus frivoles il y avait un fond sérieux : une critique juste, délicate et utile s'y exerçait souvent sous la forme de la raillerie, et la joyeuse société donna au choc des verres et au bruit des *flonflons* plus d'un bon conseil, dont profitèrent pour leurs pièces de théâtre

Lanoue, Gentil-Bernard, Piron et Labruère.

La vie de Crébillon fils s'écoula ainsi, heureuse et paisible, non toutefois sans quelques désagréments, que lui attira la licence de ses contes : il était bien juste qu'il payât les faveurs et la gloire facile dont ils étaient la source pour lui. Ainsi, lors de la publication de *Tanzaï*, qu'il avait d'abord intitulé *L'Écumoire*, il fut emprisonné au château de Vincennes, moins à cause de ses attaques contre les mœurs que des allusions politiques qu'on crut y découvrir : on y avait vu une satire du cardinal de Rohan, de la bulle *Unigenitus* et de la duchesse du Maine, et de fait on y pouvait voir tout ce qu'on désirait, tant son obscurité semblait recéler de mystères. Mais la protection de madame la duchesse mère le fit bientôt mettre en liberté. Plus tard, vers 1750, on l'exila de Paris, pour le punir de ses ouvrages, que M[me] de Pompadour trouvait indécents, et qui lui semblaient porter atteinte aux mœurs publiques ! Il se réfugia d'abord en Angleterre, puis à Sens, et ne put rentrer à Paris qu'au bout de cinq années. Un étrange dédommagement l'attendait au retour : on le fit censeur, comme l'avait été son père, mais du moins son père n'avait pas écrit *Le Sopha*.

La vie de Crébillon fils abonde en contrastes pareils : à peine commence-t-il à écrire, qu'il se jette dans le genre le plus opposé à celui de son père ; il grandit dans un grenier, au milieu de toute une ménagerie domestique, dans une épaisse atmosphère de tabac, près d'un homme à l'humeur bizarre et fière, criant sans cesse et gesticulant avec force sous les violentes inspirations de sa Muse tragique ; et c'est là qu'il rêve duchesses et marquis, soie et velours, boudoirs et parfums. Honnête et moral dans sa conduite, au moins pour le temps, il écrit sans cesse des ouvrages immoraux ; il s'unit à une noble Anglaise, dont il a gagné le cœur par ses vilains romans, sans cœur et sans âme ; enfin, il devient censeur après avoir tenu toute sa vie la censure en éveil, et l'on charge cet écrivain licencieux de veiller sur la morale des écrits d'autrui : la morale était bien gardée ! Cette inconséquence singulière prêtait fort à l'épigramme, et on ne s'en fit pas faute. Maréchal ayant soumis à son examen le manuscrit de ses *Odes érotiques*, le scrupuleux censeur voulut lui faire retrancher le mot *boudoir*, partout où il l'avait employé : « Monsieur, lui dit Maréchal, où placerai-je votre *Sopha*, si vous m'ôtez mon *Boudoir* ? »

Vers la fin de sa vie, Crébillon fils vécut si retiré qu'on le perdit de vue et qu'on l'oublia jusqu'à le croire trépassé. La véritable année de sa mort a été controversée. Il paraît cependant certain qu'il mourut en 1777, entre les bras de Collé, qu'il institua son exécuteur testamentaire.

Ses romans *Le Sopha*, *Le Hazard du coin du feu*, *Les Égarements du Cœur et de l'Esprit*, sont tombés dans l'oubli qu'elles méritent.

Les ouvrages de Crébillon fils sont le type de cette littérature qui produisit (sans parler des poëtes, comme le chevalier de Boufflers, Dorat, Gentil-Bernard, etc., ni des écrivains qui sont au-dessous de toute espèce de critique, comme Grécourt et le marquis de Sade), les contes de l'abbé de Voisenon, les romans de Louvet et de Laclos, tant d'autres encore, dont à peine quelque érudit acharné sait les titres, et près desquels *Le Sopha* est presque un modèle de décence. Les esprits même les plus sérieux et les plus élevés se trouvaient entraînés dans ce mouvement général : Rousseau écrivait *La Nouvelle Héloïse* et certaines pages des *Confessions* ; Diderot, *La Religieuse* et *Les Bijoux indiscrets* ; Voltaire, *Candide* et ce poëme détestable qui suffirait pour souiller dix gloires comme la sienne ; enfin, Montesquieu lui-même, les *Lettres persanes* et *Le Temple de Gnide*. Ce sont là les Iliades de cette époque, fort peu héroïque : quand une société en vient à se rapetisser jusqu'à vouloir tenir dans les alcôves et les ruelles, elle crée, pour la chanter, des Homères à sa taille. Au moyen âge, on avait l'*Amadis* et les romans de *La Table ronde* ; au dix-septième siècle, on avait l'*Astrée*, le *Cyrus*, la *Clélie*, et tous les honnêtes romans en dix ou vingt gros volumes ; le dix-huitième siècle produisit, comme une écume immonde, cette tourbe d'ouvrages sans nom que les grandes dames lisaient en secret, en attendant qu'elles les missent en pratique.

Les romans de Crébillon réfléchissent dans leurs pages l'esprit faux, mignard, convenu de l'époque ; ils manquent, comme elle, de largeur, d'élévation, de sens moral. Ils n'ont rien de vrai ; ce sont de perpétuels démentis à la nature ; mais la société qu'ils peignent, elle aussi, était un mensonge continuel. C'est mesquin et petit ; on y étouffe. Ils sont le plus souvent d'un style obscur et inintelligible, à force d'être contourné ; ce n'est pas la vraie langue, la langue universelle, c'est un langage éphémère et tout à fait à part, un jargon mêlé de fatuité et d'afféterie ; ce ne sont que des phrases, des mots, des chroniques scandaleuses écoutées à midi, au petit lever de la *Zulmé* à la mode, et qu'il couchait le soir par écrit, de peur de laisser perdre de si belles choses. Tout l'esprit de ces livres s'est bien évaporé dans le trajet : il a perdu cet arôme léger dont on raffolait alors. Crébillon fils est tout entier de ce monde et de cette littérature à part ; ôtez-le de là, vous le dépaysez : ce n'est plus qu'un écrivain bizarre, qui ne répond à rien. Palissot lui a consacré dans ses *Mémoires* un article qui montre jusqu'à quel degré d'aveuglement un homme de goût peut se laisser égarer dans l'appréciation de ses contemporains : il en fait un modèle incomparable, et l'on serait tenté de croire qu'il parle ironiquement, tant chaque

louange nous semble aujourd'hui adressée à contresens. A qui ne l'a-t-on pas comparé? car c'était alors la coutume de faire le portrait d'un homme avec celui de son voisin. Les uns l'ont surnommé le Pétrone de la France, les autres l'ont simplement rapproché d'Hamilton; mais il n'a ni l'énergie et la brillante élocution du premier, ni la grâce et le naturel du second. S'il fallait le rapprocher de quelqu'un, je dirais que c'est le Boucher du roman; il répond à tous ces peintres des fêtes galantes, à Pater, à Lancret, hommes de talent sans doute, mais d'un talent fade, maniéré, monotone. D'autres, surtout D'Alembert, l'ont rapproché de son père, pour y trouver sujet à un parallèle rempli d'antithèses, la figure favorite des rhéteurs. L'auteur du *Sopha*, fils de l'auteur d'*Atrée*, quel admirable thème pour les amateurs de contrastes! Ils n'avaient garde de négliger une occasion si opportune. « Crébillon le père avait du génie et point d'esprit; Crébillon le fils avait de l'esprit et point de génie, » a écrit l'abbé de Voisenon. « Il n'eut que la mousse de l'esprit de son père, » a dit un autre critique. Le mot le plus juste et le plus piquant est encore celui de l'abbé Boudot, qui lui dit un jour : « Tais-toi..., ton père était un grand homme, tu n'es, toi, qu'un grand garçon. » Crébillon ne se fâcha pas de cette saillie, quoiqu'elle fût vraie, ou peut-être parce qu'elle était vraie. Il ne faut pas croire toutefois qu'il n'eut absolument d'autre mérite que d'être le fils de son père. Il avait de l'esprit, de l'imagination; il y joignit parfois de la grâce, de la finesse, même des qualités réelles d'observateur; talents qu'il gaspilla sans fruit, en vrai enfant prodigue. Il y a dans ses livres quelques vérités générales sur le monde et sur les femmes, et il y a tracé certains tableaux et certains caractères qui méritent encore aujourd'hui d'attirer l'attention. Ses ouvrages passèrent la Manche, et obtinrent en Angleterre des suffrages flatteurs : Garrick et Fielding les admiraient. « Avant d'écrire, j'avais lu Rabelais et Crébillon », a dit Sterne, qui était son ami. — Je crois néanmoins que ce qui contribua en grande partie au succès de ses œuvres, ce furent, outre l'attrait du scandale, les allusions dont elles étaient remplies : non-seulement la société qui les lisait s'y reconnaissait elle-même, comme en un miroir, avec ses vices fanfarons, sa corruption systématique, son immoralité railleuse; mais elle y retrouvait ou croyait retrouver des événements connus, quelques originaux célèbres, de grands personnages, des débauchés de la cour. Ce plaisir de mettre un nom propre sous chaque portrait a toujours ajouté un nouveau prix à ces sortes d'ouvrages, et même à d'autres beaucoup plus relevés. Enfin, la vogue de Crébillon fut si grande, qu'il fit école et qu'il eut de nombreux imitateurs. Au premier rang il faut compter l'insipide Dorat, qui, non content d'être méchant poete, voulut être encore méchant romancier, et y réussit pleinement. — Aussi, encouragé par ce triomphe, Crébillon persévéra dans la même voie jusqu'à sa vieillesse, se répétant et se copiant lui-même dans des ouvrages sans force et sans vie, et excitant la pitié même de ses plus grands admirateurs. Il n'est personne qui n'éprouve un sentiment de dégoût en voyant un vieillard s'obstiner à ces peintures obscènes, et s'attacher, sans avoir désormais pour excuse la jeunesse, la fougue, l'inexpérience, à justifier subtilement les principes les plus immoraux. Il n'est personne, enfin, qui ne répète avec Grimm, qui était pourtant son partisan et son ami : « On pardonne au feu du premier âge un ouvrage trop libre; mais on ne peut s'empêcher de mépriser un homme qui a passé sa vie à écrire des livres licencieux, à outrager les mœurs et à fournir de l'aliment à la dépravation et à la corruption de la jeunesse. »

On ne connaît pas au juste le nombre de ses ouvrages, qui souvent paraissaient clandestinement, datés de quelque ville lointaine ou fabuleuse, pour dérouter une police du reste assez peu vigilante; ses principaux sont : *Lettres de la marquise de* ... au comte de *...*; 1732 : quintessence de galanterie, marivaudage métaphysique et presque inintelligible de passion froide, mais qui a du moins le mérite de ne point être si graveleux que la plupart de ses autres ouvrages, et même, par suite, d'avoir quelquefois plus de véritable intérêt; — *Tanzaï et Néadarmé*; 1734 : vrai libertinage d'esprit, dont on ne peut découvrir le but; l'auteur y parodiait agréablement le style de Marivaux dans le personnage de la fée Moustache : c'était pure ingratitude assurément, car il l'avait plus d'une fois sérieusement imité; — *Les Égarements du Cœur et de l'Esprit*; 1736 : cet ouvrage n'est pas terminé, ce n'est même en quelque sorte qu'une esquisse, mais c'est une esquisse où il y a un talent réel, des scènes bien tracées, des tableaux piquants et vrais d'un certain monde, et un dialogue assez naturel : il y a même mis, par je ne sais quel prodige, une femme qui n'est pas une *impure*, Mlle de Théville; c'est sans contredit son moins mauvais ouvrage; — *Le Sopha*; 1745 : c'est sans doute pour faire une antiphrase, qu'il trouvait plaisante, que l'auteur l'a intitulé *conte moral*, car il n'est pas même si moral à beaucoup près que les *Contes moraux* de Marmontel. Ce roman est celui de tous qui a conservé le plus de réputation, quoiqu'il soit assez ennuyeux, d'une invention vulgaire, d'un plan décousu, d'une exécution faible; de tous les personnages, il n'y en a qu'un seul qui soit intéressant : c'est le sultan Schabaham, dont la naïve bêtise, la sotte fatuité et la niaiserie prétentieuse sont fort divertissantes. Louis XV eut assez d'esprit pour ne pas se reconnaître dans ce personnage; — *Les Amours de Zeokinisul*, roi des Kofirans (Louis XV, roi des Français); 1746; — *Lettres athéniennes*; 1771 : où il a habillé l'antiquité grecque à la mode du dix-huitième siècle; — *Ah!*

quel conte! 1764 : récit assez vif, quoique le titre soit peut-être, comme il arrive souvent, l'endroit le plus piquant du livre; — *Les Heureux Orphelins*, 1754, dont le fond est commun et trivial, le style d'une incroyable négligence, le dialogue mauvais, les situations manquées; — *Le Hasard du Coin du Feu*, 1763, qui est moins un roman qu'un simple récit graveleux; — *La Nuit et le Moment;* 1755 : assez jolie nouvelle, mais aussi licencieuse que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. — Enfin, il faut citer les *Lettres de la marquise de Pompadour*, qu'on lui a longtemps attribuées; mais on doute qu'elles soient de lui. Ce roman épistolaire eut un succès prodigieux; il est plus réservé que les autres, mais du reste il ne vaut pas mieux. — La plupart de ces ouvrages se ressemblent beaucoup : c'est toujours la même histoire, avec des variations qui n'en détruisent pas la monotonie. Les œuvres de Crébillon fils complètes ont été recueillies en 7 vol. in-12, 1779. VICTOR FOURNEL.

L'abbé de Voisenon, *Anecdotes littéraires et critiques sur les auteurs les plus connus.* — *Souvenirs de la marquise de Crequy.* — *Necrologe des hommes célèbres*, t. XIII. — Desessarts, *Les Siècles littéraires.* — *Journal* de Collé. — *Correspondance* de Grimm. — Quérard, *La France littéraire.* — Chaudon et Delandine, *Dict. universel.* — *Dictionnaire de la Conversation.*

CREDI (*Lorenzo-Andrea* DI), peintre italien, né à Florence, en 1454, mort en 1532. Si l'on en croyait Vasari, son véritable nom eût été *Lorenzo Sciarpelloni*, et il eût emprunté le surnom de Credi à l'orfèvre chez lequel il avait été placé en apprentissage; il est reconnu aujourd'hui que Vasari a commis une erreur, car Lorenzo dans son testament se nomme lui-même à plusieurs reprises *Lorenzo Andrea di Credi*, et donne également le nom de Credi à son frère, ce qui prouve que ce nom était bien réellement celui de sa famille. Après avoir appris chez cet orfèvre les principes du dessin, il entra dans l'atelier d'Andrea Verrochio, où il trouva Léonard de Vinci, dont il devint l'ami intime et plus tard l'heureux imitateur. Les mêmes liens d'affection l'unirent au Verocchio, qui le fit son héritier et son exécuteur testamentaire.

Les principaux ouvrages du Credi sont à Florence, dans la cathédrale, un *Saint Joseph;* une *Madone*, à Sainte-Félicité; une *Vierge avec saint Jean-Baptiste*, au palais Borghèse, et dans la galerie publique, *la Vierge adorant son fils*, deux *Annonciation*, une autre *Madone avec saint Jean-Baptiste*, et deux *Christ avec la Madeleine*. A Pistoja, une *Madone*, à Santa-Maria del Letto, et *La Vierge avec deux saints* dans la cathédrale, sont des tableaux justement célèbres. Enfin, on voit de ce maître à la Pinacothèque de Munich une *Sainte famille*, et au Musée du Louvre *La Vierge présentant l'enfant Jésus à l'adoration de saint Julien et de saint Nicolas*, tableau désigné par Vasari comme le chef-d'œuvre du Credi. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Bottari, *Note alle Vite del Vasari.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Villot, *Musée du Louvre.*

***CREDONIUS** (*Cl.*), helléniste, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a publié : *Annotationes in græcas Budæi epistolas;* Paris, 1579, in-4°. Le frontispice de cet ouvrage donne à Credonius le nom de *Colenus*.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon.*

***CREDNER** (*Charles-Auguste*), théologien allemand, né à Waltershausen, près de Gotha, où son père était diacre. En 1812 il alla étudier au gymnase de Gotha, et en 1817 à Iéna et à Breslau. En 1821 il se rendit à Gœttingue, où, comme plus tard à Hanovre, il se livra à l'enseignement privé. En 1830 il fut nommé professeur agrégé, et en 1832 professeur titulaire de théologie à Giessen, où il fit des cours publics sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Les soins de l'enseignement ne l'empêchèrent pas de publier d'importants ouvrages. On a de lui : *Der Prophet Joel;* Halle, 1831; — *Beitraege zur Einleitung in die biblischen Schriften* (Introduction aux études bibliques); Halle, 1832-38, 2 vol.; — *Das Neue Testament nach seinem Zweck, Ursprung und Inhalt* (Le Nouveau Testament d'après son but, son origine et son contenu); Halle, 1841-43, 2 vol.; — *Zur Geschichte des Kanons* (Traité pour servir à l'histoire du canon); Halle, 1843; — *Geschichte des Neuen Testaments* (Histoire du Nouveau Testament); Francfort, 1852; — *Berechtigung der protestantischen Kirche Deutschlands zum Fortschritt auf dem Grunde der heiligen Schrift* (Aptitude de l'Église protestante allemande au progrès fondé sur l'Écriture Sainte); Francfort, 1845.

Conversations-Lexicon.

CREECH (*Thomas*), littérateur anglais, né en 1659, à Blandford, mort en juin 1700. Né de parents pauvres, il vécut lui-même dans la misère, et se pendit. Les uns attribuent ce suicide à une passion malheureuse, d'autres au refus d'une somme d'argent qu'il avait demandée à emprunter, d'autres, enfin, à la manie de vouloir imiter le poëte Lucrèce, dont il était le traducteur. Creech n'a laissé aucun ouvrage original; mais on lui doit un grand nombre de traductions du grec et du latin en anglais; les principales sont : une traduction en vers du poëme de Lucrèce, *De Natura Rerum;* Oxford, 1682, in-8°; Londres, 1714, 1717, 2 vol. in-8°; — une traduction en vers d'Horace; 1684, in-8°; — une traduction en vers des Idylles de Théocrite; Oxford; 1682, in-8°.

Biographia Britannica. — Chalmers, *Gen. Biogr. Dict.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXI.

***CRÉGUT** (*Antoine*), théologien protestant français, né dans les environs de Valence, dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était pasteur à Montélimart, quand, vers 1650, il fut nommé professeur à l'académie protestante de Die. On a de lui : *Apologie pour le décret du synode national de Charenton;* Orange, [illegible], in-8°; — *Syncretismus*, écrit dans lequel il

propose la réunion de toutes les communions protestantes, et que Duraus et Melletus ont inséré dans leur *Syndromum irenicum*; Hanovia, 1664, in-4°; — *Revelator arcanorum ubi illustriora quævis ac difficiliora Scripturæ oracula nova methodo didactica ac elenchtica enucleantur, qua in Pentateucho continentur*; Genève, 1661, in-4°. MICHEL NICOLAS.

Guy Allard, *Biblioth. du Dauphine.*

CRÉGUT (*Frédéric-Christian*), médecin allemand, d'origine française, probablement fils du précédent, né à Hanau, le 13 février 1675, mort en 1758. Il fut professeur de physique dans sa ville natale. On a de lui : *Dissertatio de Ægritudinibus Infantum ac Puerorum, eorumque origine et cura*; Bâle, 1696, in-4°; — *Meditatio physiologica de hominis ortu*; Hanau, 1697, in-4°; — *Meditatio medica de transpiratione insensibili et sudore*; ibid., 1700, in-4°; — *Sciagraphia, novi systematis medicinæ practicæ sistens*; ibid., 1701, in-4°; — *De Motibus corporis humani variis*; ibid., 1701, in-4°; — *De Dysenteria*; ibid., 1705, in-4°; — *De Anthropologia, ejusque præcipuis, tam antiquis quam modernis, scriptoribus*; Hanau, 1737, in-4°; — quelques mémoires relatifs à la médecine légale. On doit encore à Crégut une nouvelle édition de la *Physiologia medica* de Jean-Godefroi de Berger; Hanau, 1737, in-4°. La préface dont il a enrichi les œuvres de Magati, Francfort et Leipzig, 1733, in-4°, contient des recherches importantes sur les travaux des chirurgiens italiens.

Strieder, *Hess. Gel.-Geschichte.* — *Biographie médicale.*

* CREICHTON (*John*), homme de guerre et écrivain anglais, né en 1648, en Irlande, dans le comté de Donegall mort en 1733 Son père eut vingt enfants; il était l'aîné. A dix-huit ans il se maria; cette résolution imprudente le forçant à embrasser immédiatement quelque carrière qui lui donnât les moyens de vivre, il adopta la profession des armes, et entra dans les gardes à cheval de Charles II. Ce corps fut envoyé en Écosse pour ramener à l'obéissance les puritains, qui s'étaient insurgés contre l'autorité royale. Creichton montra beaucoup de zèle et d'activité dans cette campagne, et il devint la terreur des *covenanters*. Lorsque Jacques II fut renversé du trône, Creichton, devenu colonel, s'efforça de soulever des adversaires à la domination de Guillaume; jeté dans les prisons d'Édimbourg, il y passa plusieurs années, et finit par se retirer en Irlande, où la culture d'un petit domaine occupa le reste de sa vie agitée. Il était fort âgé lorsqu'il se rencontra avec Swift, qui, frappé du récit de ses aventures, l'engagea à l'écrire et retoucha lui-même ces *Mémoires*, qui parurent en 1731. Ils sont d'un intérêt réel, parce qu'ils exposent avec une fidélité naïve les faits dont Walter Scott a tracé le tableau dans l'un de ses chefs-d'œuvre (*Old Mortality*). Balfour de Burley et Graham de Claverhouse, qui jouent un si grand rôle dans l'œuvre de l'illustre romancier, se retrouvent dans la narration du soldat de Charles II. Les incidents de cette guerre, toute d'embûches et de surprises; les cruautés commises de part et d'autre; le fanatisme indomptable des puritains, enivrés de la lecture de la Bible, tout est peint avec franchise et sans fard dans cette autobiographie : elle montre avec éclat combien Walter Scott a été fidèle à la vérité historique.

G. B.

Retrospective Review, t. V, p. 288.

* CREIDIUS (*Laurent*), poëte allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fit ses études à Wittenberg, où il fut reçu maître ès arts en 1579. Il devint alors recteur à Treuen-Brietzen-sur l'Oder; en 1582 il fut nommé co-recteur à Berlin et pro-recteur en 1587; enfin, il obtint le titre de diacre à Herzberg en Saxe. Ses ouvrages sont : *Josephiados libri II, quibus posteriora capita Geneseos metro heroico reddidit*; Wittenberg, 1582, in-4°; — *Carmen heroicum de Custodia Angelorum*; Berlin, 1586, in-4°; — *Vita, res gestæ et exitus Joh.-Baptistæ, carmine heroico*; ibid.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* CREILING (*Jean-Conrad*), mathématicien anglais, mort en 1744. On a de lui : *Methodus de Maximis et Minimis*; Tubingue, 1701, in-4°; — *Statera universalis*; ibid., 1703, in-4°; — *Antliæ pneumaticæ Phænomena prima, quibus vulgo machinam hanc tentare solent*; ibid., 1705, in-4°; — *Phænomena Laternæ magicæ ad stateram expensæ per principium isodynamicum explicata*; ibid., 1705, in-4°; — *Problema Schickardianum, seu trigonocirculare solutum*; ibid.; 1708, in-4°; — *Compendium physicarum definitionum*; ibid., 1713, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* CREIZENACH (*Michel*), hébraïsant et mathématicien allemand, né à Mayence, le 16 mai 1789, mort le 5 août 1842. Il reçut sa première instruction dans une école talmudique. Il apprit ensuite, à l'insu de ses parents, la langue allemande, étudia les ouvrages des philosophes, et entra comme élève au gymnase français de sa ville natale, où il compléta en peu de temps ses études. Devenu professeur, il s'appliqua à améliorer les mœurs et les habitudes de ses coreligionnaires. C'est ainsi qu'il fonda une association ayant pour objet d'amener les israélites à se livrer à l'agriculture et aux études professionnelles. En 1825 il alla professer à l'école de sa communion établie à Francfort, et imprima à cet établissement une nouvelle et salutaire direction. Ses principaux ouvrages sont : *Versuche über die Parallelltheorie* (Essais sur la théorie des Parallèles); Mayence, 1822; — *Lehrbuch der technischen Geometrie* (Manuel de Géométrie technique); Francfort, 1828; — *Schulchan Aruch* (Table de l'Hospitalité); Francfort,

1833. Cet ouvrage de controverse talmudique lui valut des répliques nombreuses et animées.

* CREIZENACH (*Théodore*), fils du précédent, poëte allemand, né à Mayence, en 1816. Professeur à l'École Philanthropique de Francfort et fondateur de la Société réformatrice des Israélites, il s'est fait connaître aussi comme poëte. On a de lui : *Dichtungen* (Poésies); Francfort, 1839; — *Gedichte* (Poëmes); Francfort, 1848.

Conversations-Lexicon.

* CRELINGER (Mme *Auguste*), artiste dramatique allemande, née à Berlin, en 1795. Son nom de famille était *During*. Elle débuta au théâtre d'après les conseils d'Iffland, qui lui avait trouvé des dispositions peu ordinaires. En 1812 elle parut dans le rôle de Marguerite d'une pièce de cet écrivain intitulée : *Hagestolzen*. Elle ne commença à se faire remarquer que sous la direction dramatique du comte Brühl et depuis son mariage avec le comédien Stich, en 1817. Elle devint veuve en 1824, et en 1827 elle épousa Otton Crelinger, dont elle porta depuis le nom. Elle resta attachée au théâtre de la cour de Berlin, et mérita la faveur du public par un talent tragique hors de ligne. Parmi les rôles de sa création, on cite *Iphigénie*, lady Macbeth, etc.

Conversations-Lexicon.

CRELL, famille de jurisconsultes et de théologiens allemands, dont on ne connaît pas bien la filiation. En voici les principaux membres, dans leur ordre chronologique :

CRELL (*Nicolas*), jurisconsulte allemand, mort le 28 septembre 1601. Il tenta d'introduire le calvinisme dans la Saxe, sa patrie, subit une détention de dix ans à la mort de l'électeur Christian Ier, dont il était chancelier, et périt sur l'échafaud. On avait commencé à publier à Dresde en 1593 la version allemande de la *Bible*, par Luther, avec les notes de Crell faites dans le sens de Calvin. Cette publication fut supprimée à la mort de Christian Ier.

Arnold, *Kirchen-und Ketzer-historie, Leben, Schicksal und Ende des Dr. Nic. Crell*; Leipzig, 1798. — Engelken, *Historia Nic. Crellii, capite plexi, variis aberrationibus liberata.* — Blum, *Leichenpredigt über den Kanzler N. Crell*; Leipzig, 1602.

CRELL ou CRELLIUS (*Jean*), théologien socinien allemand, né en 1590, à Helmetzheim, près de Nuremberg, mort à Cracovie, le 11 juin 1633. Il embrassa les opinions de Socin, et se rendit à Cracovie, où il fut d'abord recteur de l'école des unitaires; il remplit dans la suite les fonctions de pasteur dans cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *De Deo et attributis ejus*; Cracovie, 1630; Amsterdam, 1648, in-4°; — une traduction allemande du *Nouveau Testament*, en société avec Joachim Stegman l'ancien; Cracovie, 1630, in-8°; — *De Uno Deo patre libri duo, in quibus multa etiam de Filii et Spiritus Sancti natura*, 1631, in-8°; avec la réfutation, par Bisterfeld, 1639, in-4°; — *Declaratio sententiæ de causis mortis Christi*; 1637, in-8°; — *Vindiciæ pro religionis libertate*; 1637, in-8°; Eleutheropoli, 1650, in-8° : la traduction française de ce traité, faite par Le Cène, et insérée dans ses *Conversations*, a été revue par Naigeon et publiée sous ce titre : *De la Tolérance dans la religion, ou de la liberté de conscience*; Londres (Amsterdam), 1769, in-12; — *Ethica aristotelica, ad sacrarum litterarum normam emendata; necnon ethica christiana*; 1650, in-4°; Cosmopoli, 1681, in-4°; — *De Spiritu Sancto qui fidelibus datur*; 1650, in-8°; — *Opera exegetica*, dans la *Bibliothèque des Frères polonais*; — *Catechesis ecclesiarum polonicarum reformata et redacta primum per Faustum et alios, nunc a J. Crellio, Jona Schlichtingio, M. Ruaro, et A. Wissowatio recognita*; Irenopoli, 1659, 1665, 1680, 1681, in-8°; réimprimé avec l'édition des *Éthiques* de 1681.

Christ Landius, *Biblioth. des Anti-Trinitaires.* — *Biblioth. des Frères polonais.* — Motschmann, *Erfurdia literata.* — Joach. Pastorius de Hirtenberg, *Vie de Crellius*, dans la dernière édition des *Éthiques* et dans la *Biblioth. des Frères polonais.*

CRELL (*Michel*), théologien protestant allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut ministre à Altenbourg. On a de lui : *Spicilegium poeticum, id est sylloge carminum miscellaneorum*; Leipzig, 1629, in-12; — *Anagrammatismorum Sylloge II*; 1631, in-12; — *Breviarium etymol. N. T.*; Altenbourg, 1645, in-8°; — *Syllabus Græco-Biblicus*; ibid., 1646; Naumbourg, 1663, in-12; — Quelques ouvrages pour l'étude de l'Écriture Sainte.

CRELLIUS SPINOVIUS (*Christophe*), théologien socinien allemand, fils du précédent, mort le 12 décembre 1680. Il fut successivement pasteur des unitaires en Pologne, en Silésie et en Prusse. On a de lui : *De Virtute christiana et gentili*, publié à la suite des *Éthiques* de son père.

Witte, *Diarium biographicum.*

CRELLIUS (*Samuel*), théologien socinien allemand, fils du précédent, né en 1657, mort à Amsterdam, le 9 juin 1747. Après avoir été ministre d'une église unitaire sur les frontières de la Pologne, il se retira à Amsterdam. Ses principaux ouvrages sont : *Duæ Considerationes vocum, terminorum et phrasium quæ in doctrina trinitatis a theologis usurpantur*; Amsterdam, 1684, in-8°; — *Fides primorum christianorum ex Barnaba, Herma et Clemente Romano demonstrata, defensioni fidei Nicenæ G. Bulli opposita*; Londres, 1697, in-8°; — *Cogitationum novarum de primo et secundo Adamo, sive de ratione salutis per illum amissæ, per hunc recuperatæ, compendium*; 1700, in-8°; — *Initium Evangelii sancti Joannis apostoli ex antiquitate ecclesiastica restitutum itidemque nova ratione illustratum*, etc.; 1726, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CRELL (*Wolfgang*), théologien protestant allemand, mort en 1664. Il fut professeur de métaphysique et de théologie à Francfort-sur-l'Oder. On a de lui : *De Difficultate cognoscendæ veritatis in artibus et disciplinis.*

Becmann, *Notitia Academiæ Francofurtanæ.*

CRELL (*Louis-Christian*), littérateur allemand, né en 1671, à Neustadt, mort le 15 novembre 1733. Il fut professeur de philosophie à Leipzig Ses principaux ouvrages sont : *De Locustis non sine prodigio nuper in Germania conspectis*; Leipzig, 1693, in-4°; — *De eo quod in Anacreonte venustum et delicatum est*; ibid., 1706, in-4°; — *De Junio Bruto, reipublicæ romanæ auctore*; ibid., 1721, in-4°; — *De C. Mucio Scævola C. regis parricida*; ibid., 1722, in-4°; — *de C. M. Coriolano, tribunatus et patriæ hoste*; ibid., 1722, in-4°; — *De Aurelio Antonino*; ibid., 1725, in-4°; — *De publica Cæremonia qua urbes condebantur, et de Saliaribus carminibus*; ibid., 1732, in-4°. Tous les ouvrages de Crell ont été recueillis et imprimés à Halle, 1776, in-4°.

Sax, *Onomastic. liter.*, t. V, p. 437. — Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexic.* — Moréri, *Dict. hist.* — Jenichen, *Programma academicum in funere L.-C. Crellii*; Leipzig, 1735.

*CRELL (*Christophe-Louis*), célèbre jurisconsulte allemand, fils de Louis-Christian, né à Leipzig, le 25 mai 1703, mort le 8 octobre 1758. Il obtint ses grades à Leipzig, y devint professeur de poésie en 1723, et docteur en droit en 1724. En 1725 on l'envoya professer la philosophie à Wittenberg, et en 1730 il fut appelé en outre à la chaire de droit naturel et des gens. En 1733 il fut nommé assesseur à la Faculté des Juristes, et en 1735 on le chargea de faire un cours d'Institutes. En 1739 il reçut le titre de conseiller du roi de Pologne, électeur de Saxe. Il n'a guère écrit que des dissertations, parmi lesquelles il s'en trouve de fort estimées. Les principales sont : *Disputatio inauguralis de jure manuum et pœnis in judicio criminali germanico, inprimis amputatione*; Leipzig, 1724; — *Dissertatio de ingenio Francorum orientalium poetico*; Wittenberg, 1727, in-8°; — *Disputatio de publica cæremonia qua urbes condebantur ex antiquitate romana*; ibid., 1731; — *Disputatio de jure obsidum invitorum citra conventionem cum adversa parte captorum atque retentorum*; ibid., 1734; — *Disputatio de jure militis auxiliarii apud gentes liberas*; ibid., 1737; — *Observationes de origine et virtute juris non scripti*; ibid., 1739; — *Observationes de jure infantum*; ibid., 1744; — *Observationes de thesauro a mercenariis aut fabris invento*; ibid., 1749; — *Observationes de thesauro a mercenariis aut fabris occulto*; ibid., 1749; — *Disputatio de retentione hypothecæ ob novum debitum non permissa*; ibid., 1750; — *De servitutibus ad certum modum restrictis*; ibid., 1751; — *De debito et hypotheca conditionali*; Wittenberg, 1751; — *Observationes de jure connubiorum*; ibid., 1753; — *Thesis de præscriptione immemoriali*; ibid., 1754; — *Thesis de fidejussione tacita seu quasi fidejussione*; ibid., 1754; — *Disputatio de usu nocturno servitutum in prædiis urbanis*; ibid., 1756. Le docteur Beseke de Mastau a réuni la plupart des dissertations de Crell, sous ce titre : *Dissertationum atque programmatum Crellianorum Fasciculus*; Halle, 1775, in-4°.

Weidlich, *Jetztleb. Juristen.* — Moser, *Rechtsgel.*

*CRELLE (*Auguste-Léopold*), mathématicien et architecte allemand, né à Eichwerder, le 27 mars 1780. Il montra de bonne heure des dispositions pour les mathématiques, et on lui fit étudier l'architecture. Il s'y fit assez remarquer pour être nommé conseiller supérieur d'architecture et membre de la direction des bâtiments. Il coopéra activement à la construction de la plupart des voies de communication ouvertes dans les États prussiens de 1816 à 1826; et c'est d'après son projet que fut construit le chemin de fer de Berlin à Postdam. L'université de Heidelberg lui conféra le diplôme de docteur en 1815, et en 1828 il fut nommé membre de l'Académie des Sciences de Berlin. Toujours occupé de ses études mathématiques, malgré les travaux de sa profession, il fut enfin mis à même, par le ministère de l'instruction publique de Prusse, de ne plus s'occuper que de la science qu'il aimait. En 1849 il renonça, à raison de sa santé, aux emplois publics. Ses principaux ouvrages sont : *Versuch ueber die Rechnung mit veränderlichen Grœssen* (Essai sur le calcul des grandeurs variables); Goettingue, 1811; — *Sammlung mathematischer Aufsætze und Bemerkungen* (Recueil d'observations et propositions mathématiques); Berlin, 1820-1822, 2 vol.; — *Versuch einer allgemeinen Theorie der analytischen Facultæten* (Essai d'une théorie générale des fonctions analytiques); Berlin, 1826; — *Lehrbuch der Arithmetik und Algebra* (Manuel d'Arithmétique et d'Algèbre); Berlin, 1825; — *Handbuch des Feldmessens und Nivellirens* (Manuel d'Arpentage et de nivellement); Berlin, 1826; — *Lehrbuch der Elemente der Geometrie* (Manuel des Éléments de la Géométrie); Berlin, 1826-1827; — *Rechentafel* (Tables de Calcul); Berlin, 1822; — *Erleichterungs-Tafel für jeden der zu rechnen hat* (Tables d'arithmétique à l'usage de tous ceux qui ont à calculer); Berlin, 1826 et années suivantes; — *Journal fur reine und angewandte Mathematik* (Journal de Mathématiques pures et appliquées); Berlin, 1826-1851, tomes L-LVII. C'est de ce journal qu'a été extrait son *Encyklopædische Darstellung der Theorie der Zahlen* (Exposé encyclopédique de la Théorie des Nombres); Berlin, 1845, 1 vol.; — *Journal der Baukunst* (Journal d'Architecture); Berlin, 1828-1851, 30 vol.

Conversat.-Lexic.

CREM ou **CRUMNUS**. *Voy.* LÉON (*l'Arménien*).

* **CREMER** (*Bernard-Sébastien*), théologien allemand, né en 1683, mort le 14 septembre 1750. Il professa la théologie et les antiquités à Harderwick. Ses principaux ouvrages sont : *Prodromus typicus continens exercitationes philologico-theologicas*; Amsterdam, 1720, in-4°; — *Typologia, seu doctrina de vere typos exponendi methodo*; 1727, in-4°; — *Summa Theologiæ supernaturalis*; Harderwick, 1722, in-4°; — *Theologia naturalis*; Amsterdam, 1729, in-8°; — *Antiquitates mosaico-typicæ*; ibid., 1733, in-4°; — *Œdipus evangelicus sacrarum antiquitatum ex Mose, prophetis et psalmis ænigmata clare cognitionis resolvens*; ibid., 1745, in-4°.

Moser, *Jetztleb. Theologen.*

* **CRÉMIEUX** (*Isaac-Adolphe*), homme politique français, né à Nîmes, le 10 avril 1796. Il fit ses premières études à Paris et celles de droit à la faculté d'Aix. Devenu ensuite avocat au barreau de Nîmes, il s'y fit par un talent réel une réputation qu'il sut maintenir à Paris, où il figura d'abord lors du procès des ministres de Charles X, comme défenseur de M. Guernon-Ranville. Il succéda vers la même époque à M. Odilon Barrot dans la charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, et se fit remarquer dans les nombreux procès politiques qui signalèrent le règne de Louis-Philippe. Il n'eut pas moins de succès dans les causes ordinaires, où à une connaissance approfondie des lois il joignait une élégance d'élocution, assez rare chez les légistes. Élu député en 1842 par le collége électoral de Chinon, il alla siéger à l'extrême gauche, et contribua par son opposition, et malgré lui peut-être, à la révolution de février 1848. Il eût voulu alors faire proclamer la régence de la duchesse d'Orléans (1); mais le mouvement populaire l'entraîna au delà de cette combinaison. Devenu membre du gouvernement provisoire, il prit le portefeuille de la justice, renouvela le ministère public, et, sans prononcer de destitutions, après avoir installé la magistrature, il déclara, en attendant la décision de la législature, le principe de l'inamovibilité des juges incompatible avec la forme républicaine. Le 7 juin 1848 M. Crémieux se démit de ses fonctions de ministre, pour ne plus s'occuper que des travaux du législateur : il prit une part active aux délibérations de l'Assemblée constituante. Il ne s'opposa pas à l'élection du 10 decembre 1848, il la favorisa plutôt; mais peu de temps après il ne vota plus qu'avec le parti dit de *la montagne*. Arrêté le 2 décembre 1851, et relâché vingt jours après, M. Crémieux n'est plus sorti depuis des travaux de sa profession d'avocat; son nom fait autorité au barreau. On a de M. Crémieux : *Code des Codes*; Paris, 1835, in-4°, en collaboration avec M. Balson.

V. ROSENWALD.

Docum. partic. — Lamartine, *Hist. de la Rév. de Fev.* — Daniel Stern, *Hist. de la Rév. de Fév.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour.*

(1) Ce fut M. Cremieux qui rédigea l'allocution que la princesse devait adresser à la multitude; voici les termes de ce curieux document : « C'est de la volonte nationale que mon fils et moi nous voulons tenir nos pouvoirs. Nous attendons avec confiance, moi, la veuve du duc d'Orléans, mon fils orphelin, la resolution qui sera prise. Ce qui est certain, c'est que j'élèverai mon fils dans les sentiments les plus vifs de l'amour de la patrie et de la liberté. »

CRÉMILLES (*Louis-Hyacinthe* BOYER DE), officier général français, né le 10 décembre 1700, mort en 1768. Il entra comme cadet dans le régiment des gardes françaises, et parvint au grade de maréchal général des logis en 1734. Il dirigea en cette qualité les opérations de l'armée de Flandre, sous le maréchal de Saxe, et fit seul toutes les dispositions pour investir Maëstricht en 1748. Cette opération, regardée comme très-savante par les plus habiles militaires, lui valut le grade de lieutenant général. Il fut ensuite adjoint au ministère de la guerre sous le maréchal de Belle-Isle, et prit sa retraite en 1762. Crémilles passait pour le meilleur chef d'état-major général que l'armée française eût eu depuis le maréchal de Puységur.

De Courcelles, *Dict. hist. et biogr. des Généraux français.*

CRÉMONE (*Gérard*, dit DE). *Voyez* GÉRARD.

***CREMONESE DE' PAESI**. *Voy.* BASSI.

CREMONINI (*César*), philosophe péripatéticien, né à Cento, dans le duché de Modène, en 1550, et mort de la peste, à Padoue, en 1631. Bien jeune encore, il possédait à un haut degré la littérature latine et l'italienne. A peine âgé de vingt-et-un ans, il fut nommé professeur à Ferrare, où il avait fait ses études. En 1590 il fut appelé à Padoue pour y enseigner la médecine et la philosophie. Ses leçons étaient très-suivies, et sa réputation de professeur lui avait valu la faveur de plusieurs princes italiens et étrangers. Ses livres, qui paraissent, par leur caractère aphoristique et concis, avoir été rédigés principalement en vue de ses auditeurs ou de ses anciens élèves, étaient bien inférieurs à ses leçons pour l'intérêt, et déjà peu recherchés du vivant de l'auteur. Ils sont devenus fort rares; c'est la raison pour laquelle nous exposerons un peu longuement sa doctrine, en général assez mal connue. Cremonini passait pour un péripatéticien qui ne reculait devant aucune des doctrines du maître, et qui, s'il n'adoptait pas celles qui sont le plus en opposition avec les croyances chrétiennes, telles sont celles de la mortalité de l'âme ou des facultés sensitives et appétitives, celle d'un dieu inactif et improvident, ne se faisait cependant aucun scrupule de les enseigner, sous prétexte qu'il en avait la mission. Mais il ne manquait pas de gens pour dire qu'il ne les enseignait avec tant de soin et de zèle, que parce qu'il y croyait, et que sa soumission à l'Église, sa profession de foi, toute catholique même, n'était qu'une affaire de nécessité et de prudence. On lui attribue

même une maxime plus digne de cette vertu que de celle qui fait les martyrs : *Intus ut libet, foris ut moris est.* S'il fallait en croire la plupart des biographes, c'eût été un de ces païens de la renaissance que l'inquisition seule forçait encore à garder les dehors du christianisme. Il y a là sans doute quelque exagération. Cremonini paraît avoir suivi les opinions de Césalpin et de Zabarella dans la manière d'entendre Aristote, le seul maître qu'il reconnût hautement. Il attaquait volontiers les scolastiques les plus accrédités de son temps, et cherchait à faire prévaloir la physique d'Aristote sur celle de Galien. L'autorité du Stagirite lui imposait plus que celle d'Alexandre d'Aphrodisias, ou d'Averroès, ou même de Thomas d'Aquin. Mais il en veut surtout aux alchimistes. Sa méthode est essentiellement expérimentale. Il s'attache à tel ou tel ordre de faits, et prend plaisir à combattre les observations ou les doctrines de ses adversaires sur ce point. Il recherche partout la contradiction, et trouve souvent à blâmer, en voyant la précipitation avec laquelle on se hâte de passer du particulier au général; il voudrait une induction plus patiente et plus retenue. Il est si plein de la nécessité d'observer et d'induire, surtout dans la science physique et naturelle, qu'il croyait pouvoir étendre cette méthode jusqu'aux mathématiques. Suivant lui, le général est connu dans le particulier par les sens; mais le général bien connu jouit à ses yeux d'une telle autorité, qu'il serait injuste de sacrifier des principes à des faits. La logique n'est à ses yeux qu'un instrument de connaissance, un art. La morale ellemême n'est pas une science spéculative, et ne vient qu'après la physique. La connaissance domine la volonté, et les passions de l'âme, encore peu connues, sont du ressort de la physique, parce qu'elles ont leur raison dans les états du corps : de là l'importance des études physiologiques et médicales en philosophie. Cremonini n'admet donc que trois sciences spéculatives, la physique, les mathématiques et la métaphysique ou théologie. Il n'estime guère que les mathématiques appliquées, et redoute pour la justesse de l'esprit les spéculations pures de ce genre. Il subordonne par conséquent les mathématiques à la physique. On pense bien qu'il doit au moins hésiter à subordonner la physique à la théologie. Il avoue que les doctrines métaphysiques d'Aristote ne sont pas d'accord avec les dogmes du christianisme, mais il ne veut pas, dit-il, refaire l'ouvrage d'Achillinus, qui avait pris à tâche de mettre en relief cette opposition. Sans nier avec Démocrite que nous ayons aucune idée de l'hyperphysique, il ne croit pas que nous en ayons ou puissions avoir une connaissance bien étendue et bien exacte. Il se range avec Zabarella et Cesalpin du côté d'Averroès, qui n'admettait que la preuve physique de l'existence de Dieu et celle seulement qui résulte de l'éternité du mouvement ou plutôt encore de l'ordre du monde. Qu'est-ce maintenant que l'immatériel, dont l'existence est ainsi prouvée par la physique? C'est là une tout autre question. « Notre esprit, dit-il, n'est pas plus fait pour le divin que les yeux du hibou pour la lumière. Nous ne connaissons Dieu que très-imparfaitement et par ses ouvrages. » C'est ainsi que Cremonini ne sort de la physique que pour y rentrer. Il croit à des causes éternelles, immuables, et par conséquent immatérielles et intellectuelles du mouvement. Il juge de ces causes par analogie avec l'âme humaine. Dieu, suivant lui, n'est que la fin du monde, il n'en est pas le moteur. Si l'entendement humain ne connaît que ses propres pensées; si ce qui connaît et ce qui est connu ne sont qu'une seule chose, ainsi que l'acte même de la connaissance; si, enfin, l'entendement ne peut rien connaître en dehors de lui, rien que lui, l'entendement divin, à plus forte raison, ne peut rien connaître que de semblable à lui, rien qui ne soit éternel comme lui, rien que lui-même en un mot. Il n'y a d'autre différence entre l'intelligence divine et l'intelligence humaine, sinon que la première est parfaite, et la seconde finie. Toute intelligence inférieure reconnaît la supérieure dont elle dépend, en trouvant en soi-même cette dépendance. Ce n'est pas à dire que Dieu ait une action positive sur les intelligences inférieures : il n'est ni actif ni passif; sa nature est toute contemplative, et l'objet de sa contemplation, c'est lui-même et lui seul. Il est la pensée de la pensée, la connaissance qu'il a de lui-même. Tout le reste ne dépend de lui que parce qu'il en est le but; mais l'activité en vertu de laquelle tout tend vers lui et se coordonne en conséquence n'est point l'effet direct, immédiat de l'activité divine. »

On voit que Cremonini n'est ni panthéiste ni émanationiste, mais péripatéticien pur ou dualiste; doublement dualiste même, en ce sens qu'il admet non-seulement un Dieu et un monde distincts l'un de l'autre, mais encore dans le monde des corps et des intelligences de nature essentiellement différente. Le ciel est organisé; il a une âme, qui n'est autre chose que la nature. Cette âme du ciel est la cause efficiente qui domine toutes les âmes particulières et les met en rapport avec elle-même, et par suite avec Dieu. Les écrits (la plupart inédits) de Cremonini sont : *De Pædia Aristotelis*; — *Diatyposis universæ naturalis aristotelicæ philosophiæ*; — *Illustres contemplationes de anima*; — *Tractatus III de sensibus externis, internis, et de facultate appetitiva*; — *Explanatio proœmii librorum de physico auditu*; — *Apologia de calido innato et semine, pro Aristotele, adversus Galenum*; — *Dictorum Aristotelis de origine et principatu membrorum*; — *De Efficacia in mundum sublunarem*; — *De Cælo, cum apologia dictorum Aristotelis de Via lactea; et facie in orbe Lunæ*; — *De Formis quatuor simplicium, quæ elementa vocantur*; — quatre

pastorales : *Aminta e Clori; Il ritorno di Damone; Clorindo e Vallerio; Il Nascimento di Venezia;* Ferrare, 1591, in-4°. J. Tissot.

Morhof, *Polyhistor.*, II, 1, 11, 19. — Imperialis, *in Museo hist.*, p. 173. — Bayle, *Dict. hist.*, art. *César Cremonini.* — Naudé, *Naudeana.* — Mercklin, *Linden. renovatus.* — Stollius, *Introd. in hist. litt.*, I, p. 11, c. I, § 33. — Bœcler, *Bibliogr. crit.* — Reimannus, *Hist. Atheism.*, s. III., c. 4, 14. — Paganus Gaudentius, *Diatriba historica de Cæs. Cremon., etc.* — Fontanini, *Bibliothèque italienne.* — Ginguené, *Histoire littér. de l'Italie.* — Buhle, *Gesch. der neuern Philos., etc.*, t. II, p. 500, etc. — Tennemann, *Gesch. der Phil.*, t. IX, s. 106. — Lechn., *Dissert. de conformit. fidei cum ratione*, § 11. — Ritter, *Gesch. der christ. Philos.*

CREMUTIUS. *Voyez* Cordus.

***CRENAN** (Perrien, marquis de). *Voy.* Perrien.

CRENIUS (*Thomas*), philologue allemand, né en 1648, dans la Marche de Brandebourg, mort à Leyde, le 29 mars 1728. Son vrai nom était *Thomas-Théodore* Crusius. Après avoir été ministre à Blumentage, près de Zell, et recteur à Eperies, dans la Hongrie, il retourna en Hollande, et fut correcteur d'imprimerie à Rotterdam, puis à Leyde. Ses principaux ouvrages sont : *Fasciculi dissertationum historico-critico-philologicarum;* Rotterdam, 1691, 10 v. in-8°; — *Animadversiones philologicæ, cum epistolis virorum doctorum hinc inde collectis;* 1695-1723, 18 vol. in-8°; — *Fascis exercitationum philologico-historicarum;* 1697-1700, 5 vol. in-8°; — *Museum Philologicum et Historicum;* Leyde, 1699-1700, 2 vol. in-8°; — *Exercitationes tres de libris scriptorum optimis et utilissimis;* ibid., 1704-1705, 3 vol. in-8°; — *De singularibus scriptorum Dissertatio;* ibid., 1705, in-8°; — *De Furibus librariis Dissertatio epistolica;* ibid., 1705, in-8°; — *Acta Sarcmasiana (id est C. S. Schurtzfleichii), ad usum reipublicæ litterariæ, in unum corpus collecta;* 1711, in-8°; — *De Prudentia ecclesiastica;* — *Origo Atheismi in pontificio et evangelica Ecclesia :* ces deux derniers ouvrages ont paru sous le nom de *Dorotheus Sicurus.*

Kuster, *Notice sur T. Crenius, in opusculis historiam Marchiæ illustrantibus.* — Moréri, *Dict. hist.* — Pierre, *Epistola ad amicum de vita, studiis et moribus Th. Crenii;* Amsterdam, 1708.

CRENNE (*Hélisenne* de), femme auteur française, vivait dans la première moitié du seizième siècle. L'existence de cette femme a été contestée. Quelques-uns prétendent que c'est un nom emprunté, sous lequel ont paru les ouvrages suivants : *Les Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour*, roman en trois parties; Paris, 1538, in-8°; Lyon, sans date, in-8°; Paris, sans date, in-4°; ibid., 1541, in-8°; — *Lettres familières;* Paris, 1539, in-8°; réimprimées avec les *Angoisses d'amour;* ibid., 1543 ou 1560, in-16; — Une traduction en prose des quatre premiers livres de l'*Énéide* de Virgile; ibid., 1541, in-fol.

Goujet, *Biblioth. franç.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque française.* — De Billon, *Fort inexpugnable de l'honneur feminin.*

*** CRÉON** (Κρέων), écrivain grec, d'une époque incertaine. Suidas, dans trois endroits différents, le cite comme auteur d'un traité de rhétorique, mais sans donner aucun détail sur lui et son livre. Le scoliaste d'Aristophane parle du même Créon comme d'un historien et auteur d'un ouvrage intitulé Κυπριακά.

Suidas, aux mots Ἐγκεχορδυλημένος, Νιδάριον, Φασκιόλιον. — Scoliaste d'Aristophane, *In Nubes*, 2. — Ch. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, 371.

*** CRÉOPHYLE** (Κρεώφυλος), un des plus anciens poëtes épiques grecs, vivait probablement dans le dixième siècle avant J.-C. La tradition ne le sépare pas d'Homère, dont il était, dit-on, l'ami ou même le gendre. Né à Chios, à Samos ou à Ios, il donna l'hospitalité à Homère, et reçut de lui un poëme intitulé *Œchalie* ou la *Destruction d'Œchalie* (Οἰχαλία ou Οἰχαλίας ἅλωσις), comme présent ou dot de sa femme. Selon la même tradition, les poëmes homériques conservés par les descendants de Créophyle furent transmis par eux à Lycurgue. Le sujet d'*Œchalie* était la guerre qu'Hercule, pour obtenir Iole, engagea contre Eurytus, et le poëme se terminait par la prise d'Œchalie. Il ne reste rien de cet ouvrage, que Panyasis avait imité.

Platon, *De Republica*, X. — Callimaque, *Epigram.*, 6. — Strabon, XIV. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, I, 2. — Eustathe, *ad Homer. Iliad.*, II, 730. — Suidas, au mot Κρεώφυλος. — Proclus, *Ad Hephæst.* — Plutarque, *Lycurgus.* — Iamblique, *Vita Pythag.* — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, IV. — Welcker, *Der Epische Cyclus.* — K.-W. Müller, *De Cyclo Græcorum Epicorum.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

*** CRÉOPHYLE**, historien grec, d'une époque incertaine. Athénée cite de lui un ouvrage intitulé les *Annales des Éphésiens* (Ὧροι Ἐφεσίων).

Athénée, VIII. — Ch. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, 371.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** (Saints) vivaient dans le milieu du troisième siècle. D'après la tradition, ils étaient frères. On dit qu'ils vinrent l'un et l'autre de Rome dans les Gaules, au milieu du troisième siècle, pour annoncer l'Évangile. Ils se fixèrent à Soissons. Le jour ils remplissaient les fonctions du ministère pour lequel ils étaient venus, et la nuit ils exerçaient la profession de cordonnier pour subsister, quoiqu'ils fussent d'une condition distinguée. Ils avaient déjà converti une multitude d'idolâtres, lorsque Maximien Hercule, étant arrivé dans la Gaule Belgique, les fit arrêter l'un et l'autre, et les livra au préfet du prétoire, Rictius Varus, qui les appliqua d'abord à de cruelles tortures et finit par les condamner à perdre la tête, en 287.

Dans le sixième siècle, on bâtit à Soissons une magnifique église sous l'invocation de saint Crépin et de saint Crépinien. Saint Éloi enrichit leur châsse de divers ornements. Ils acquirent en peu de temps une grande célébrité, et leurs noms se trouvent dans les martyrologes

de saint Jérôme, de Bède, de Florus, d'Adon et d'Usuard. Le *bon Henri*, né dans le duché de Luxembourg, les prit pour patrons de l'Association ou Communauté des *Frères cordonniers*, qu'il fonda en 1645, par les conseils du baron de Renty et sous la direction du curé de Saint-Paul de Paris. Les membres de cette communauté, dont il est parlé dans Hélyot (*Histoire des Ordres religieux*, t. VIII), se levaient à cinq heures du matin, faisaient la prière en commun, entendaient la messe tous les jours, gardaient le silence, qu'ils n'interrompaient que par le chant des cantiques ou les variations de quelques prières, visitaient les pauvres dans les hôpitaux et dans les prisons, et vaquaient à plusieurs autres exercices de piété et de charité. Cette communauté, supprimée à la révolution de 1789, fut rétablie au commencement de la Restauration dans l'église métropolitaine de Paris. L'auteur de cet article y prononça le premier panégyrique, le 27 octobre 1816. Il y a quelques années que l'association est dissoute. [L'abbé GUILLON, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Tillemont, *Mémoires ecclésiast.*, t. IV. — Baillet, *Vies des Saints*, 25 octobre. — Bollandistes, *Acta Sanctorum*.

* CRÉPIN (*Louis-Philippe*), peintre français, né à Paris, en 1772, mort vers 1845. Élève de Regnault et de Robert-Lefèvre, il remporta une des premières médailles de l'Académie. Il s'adonna principalement à la peinture de marine, et représenta plusieurs combats navals. Ses tableaux ont paru aux diverses expositions du Louvre depuis 1791 jusqu'en 1835. Celui du *Combat de la corvette française* La Bayonnaise *contre une frégate anglaise en* 1798 obtint un prix en 1801, et fait aujourd'hui partie du musée du Luxembourg. Parmi ses autres compositions, on cite : *Le Combat du* Redoutable *contre deux vaisseaux anglais; — Dupetit-Thouars allant à la recherche de La Pérouse; — Combat du* Lys, *commandé par Duguay-Trouin, contre* Le Cumberland.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Livrets des Salons.*

CRÉPU (*Nicolas*), peintre flamand, né à Bruxelles, en 1680, mort dans la même ville, en 1761. A l'âge de quarante ans, il quitta le service militaire pour se livrer entièrement à la peinture, s'établit d'abord à Anvers, puis vint se fixer à Bruxelles; il avait l'art de bien composer ses tableaux, et donnait beaucoup de légèreté à ses fleurs.

Descamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais.*

CRÉQUI (Maison DE), l'une des plus anciennes familles de France, était originaire du pays d'Artois, d'où elle s'étendit ensuite en Picardie et dans plusieurs autres provinces. La sirerie d'où elle tirait son nom était un petit village situé près de Fruges (aujourd'hui département du Pas-de-Calais). Cette famille, éteinte peu d'années avant la révolution de 1789, remontait, selon quelques généalogistes, jusqu'à l'année 857, où on place l'existence d'un sire ARNOULD de Créqui, dit *le Vieux* ou *le Barbu*, qui fut un des plus zélés serviteurs du roi Charles le Simple. Mais ce n'est qu'en 966 que l'on trouve avec quelque certitude un RAMBLIN, sire de Créqui, qui fonda l'abbaye de Ruisseauville, près de Boulogne-sur-Mer, et qui eut probablement pour fils BAUDOUIN, *le grand baron*, dont la devise était : *Nul ne s'y frotte*.

Les diverses branches de cette maison fournirent les seigneurs de Bernieulles, de Fressin, de Fléchin, de Blécourt, de Canaples, de Bléquin, de Hémont, de Cléri, d'Auffeu, de Ricey, de Heilly, de Bierback, de Raimboval, de Torchy, de Royon, etc., et donnèrent un cardinal, deux maréchaux de France, un général des galères et plusieurs évêques. La branche aînée, dite des *sires de Créqui*, se fondit en 1543 avec la maison de Blanchefort, d'où sont sortis les ducs de Créqui et princes de Poix, remplacés ensuite dans leurs principautés par la maison de Noailles. Voici quelques-uns des membres les plus illustres de la maison de Créqui.

*CRÉQUI (*Henri* DE), seigneur de Bierback, fit avec saint Louis le voyage de la Terre Sainte, et fut tué devant Damiette, en 1240.

*CRÉQUI (*Jacques* DE), dit de *Heilly*, connu dans l'histoire sous le nom de *maréchal de Guyenne*, fut l'un des principaux chefs de l'armée que le duc de Bourgogne envoya en 1408 contre les Liégeois révoltés. Il commanda ensuite les troupes réunies en 1410 contre les princes ligués en faveur de la maison d'Orléans. En 1413 il fut nommé lieutenant général en Guyenne, et s'opposa au progrès des Anglais aussi fructueusement que le lui permirent les efforts contraires des sires d'Albret et du comte d'Armagnac. Fait prisonnier et conduit à Bordeaux, à la suite d'une rencontre qu'il eut avec le capitaine du château de Soubise, il fut délivré assez à temps pour assister, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où il fut de nouveau pris par les Anglais, et condamné à mort, sous prétexte qu'il s'était échappé de sa prison de Bordeaux.

Anselme, *Hist. généal.*

CRÉQUI (*Jean* DE), seigneur de Canaples, mort en 1473. Nommé chevalier de la Toison d'Or en 1429, il défendit, dans la même année, la ville de Paris contre l'armée commandée par Jeanne d'Arc, qui fut blessée dans cette journée. En 1430, Jean de Créqui assista au siége de Compiègne; il fut fait prisonnier au combat de Germigny. Après avoir échoué dans son attaque contre l'abbaye de Saint-Vincent, il défit Chabannes, Longueval et Blanchefort. Sa devise, comme celle de sa famille, était : *Nul ne s'y frotte.*

Anselme, *Hist. généal.*

CRÉQUI (*Antoine* DE), seigneur de Pont-Rémy, mort en 1523. En 1512 il commanda l'artillerie française à la bataille de Ravenne, et en 1513 il défendit Térouanne contre Henri VIII et Maximilien Ier, empereur d'Allemagne. Il capitula ho-

norablement après la journée de Guinegate ou des *Éperons*. Il se distingua aussi à Marignan, en 1515, au siége de Parme en 1523, enfin à La Bicoque. Il tint pendant deux ans en Picardie contre les Anglais et les Espagnols qui avaient envahi cette province. Il mourut par suite de l'explosion d'un feu d'artifice destiné à éclater au moment où l'ennemi tenterait de surprendre le château d'Hesdin, dont il s'était fait livrer une des portes. Antoine de Créqui était un grand guerrier, dont Du Bellay disait avec raison qu'il « ne trouva jamais entreprise trop hasardeuse ».

Moréri, *Dict. hist.*

CRÉQUI DE BLANCHEFORT DE CANAPLES (*Charles Ier*, marquis DE), maréchal de France, né dans le seizième siècle, mort devant Brême, dans le Milanais, le 17 mars 1638. Il était de la maison de Blanchefort, et recueillit l'héritage de la maison de Créqui, à laquelle appartenait sa mère. Volontaire au siége de Laon en 1594, il servit, sous Lesdiguières, dans l'armée de Savoie en 1597, se distingua au passage de la montagne de Vanjany, s'empara d'Aiguebelle et de son château, fut blessé à la journée des Molettes, et fait prisonnier en voulant porter secours à La Tour-Charbonnière (1598). En 1600, il s'empara de Montmélian, et surprit Aiguebelle. La prise de la première de ces deux places lui en valut le commandement; le roi lui dit « qu'il était juste de lui confier la garde d'une place dont la conquête était le fruit de sa valeur ». On y joignit les gouvernements de Péronne, Montdidier et Roye (1604). Il succéda, en 1610, à Lesdiguières dans la lieutenance générale du Dauphiné. Il fut créé maréchal de camp en 1619, et dans la même année il servit contre le parti de la reine mère. En 1620 il conserva à Louis XIII les villes d'Alençon et du Mans, battit le grand-prieur au Pont-Levée, et prit part, sous les ordres du prince de Condé, à l'affaire des ponts de Cé, dont il emporta les retranchements, et sauva la vie au comte de Saint-Aignan, abandonné par la reine mère lors de son accommodement avec Louis XIII, et que le roi voulait faire juger comme ayant été pris les armes à la main. En 1621, blessé au siége de Saint-Jean-d'Angély, Créqui contraignit cette place à se rendre; puis il commanda sur les frontières d'Italie, sous les ordres de Lesdiguières, et obtint cette même année la dignité de maréchal de France. En 1622, il réduisit Montpellier à l'obéissance; trois ans après, il commanda, sous le connétable de Lesdiguières, l'armée de Piémont, prit Novi et Gavi, s'empara du château de Milan; puis, s'étant jeté dans Ast, contraignit le duc de Feria à battre en retraite et à lever le siége de Verne, le défit le 17 novembre, et lui enleva tous ses bagages. Le maréchal de Créqui fut blessé dans cette affaire. Il devint duc de Lesdiguières et pair de France (1626) à la mort du connétable, dont il avait épousé la fille; mais il conserva le nom de maréchal de Créqui. En 1629 il commanda l'armée de Piémont, força le passage de Suze, et s'empara de la ville de ce nom. En 1630, commandant, sous les ordres du cardinal de Richelieu, l'armée de Savoie, il s'empara de Pignerol, de Chambéry, d'Annecy, Romilly, Charbonnières, Lulle, Miolans et Montmélian. De 1633 à 1636, il remplit, comme ambassadeur, des missions, l'une près du pape Urbain VIII, l'autre à Venise. En 1635 il commanda l'armée d'Italie, sous le duc de Savoie, et s'empara de La Villette. Il assiégea ensuite Valence, dont il fut obligé de lever le siége, par suite de la mésintelligence survenue entre les généraux; mais il prit Candie et ensuite le château de Sarteranne. En 1636 il couvrit le duché de Savoie, menacé par les Espagnols, s'empara d'Olegio, Confienza, Palestre, Robio, Vespolo dans le Milanais, força, sur le Tésin, les retranchements des Espagnols, les défit près de Buffarola, et s'empara de leur artillerie après un combat de quatorze heures. En 1637 il défendit Ast, et battit les Espagnols à Montbaldon. En 1638, Léganez, général ennemi, ayant mis le siége devant le château de Brême, le maréchal de Créqui fut tué par un coup de canon en allant reconnaître la position des assiégeants. Il laissa après lui une haute réputation de courage, de prudence et d'habileté dans l'art de la guerre.

Chorier, *Vie du maréchal de Créqui*; — Bassompierre, *Journal*. — Le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*. — Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIII. — Chorier, *Vie de Charles Ier de Créqui*; Grenoble, 1683, in-12. — *Mercure françois*. — *Histoire des grands Officiers de la couronne*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

CRÉQUI DE BLANCHEFORT (*François*, marquis DE MARINES, chevalier DE), maréchal de France, petit-fils de Charles Ier de Créqui, né vers 1624, mort à Paris, le 4 février 1687. Il entra au service, et prit part, comme volontaire, au siége d'Arras, en 1640. Pendant les sept campagnes suivantes il servit en Flandre. En 1648 il se signala au siége de Tortose; en 1649 il servit en Catalogne, et les deux années suivantes en Flandre, où il prit une part brillante à l'attaque du quartier du maréchal de Turenne. Il fut blessé à la bataille de Rethel, et près de Maragnes, dans une rencontre avec les troupes du prince de Condé. Ces services furent récompensés, en 1651, par le grade de maréchal de camp. Il continua pendant les trois années suivantes à combattre contre le prince de Condé, et fut blessé dans Arras, assiégé par ce prince. Nommé, en 1655, lieutenant général, il servit jusqu'en 1659 en Flandre, sous le maréchal de Turenne; prit part au siége de Condé, fut blessé à ceux de Saint-Guilain et de Valenciennes (1656), et se distingua dans une foule de combats. Au siége de Dunkerque (1658), il repoussa jusqu'à quatre fois, avec son régiment de cavalerie, une sortie des assiégés; au combat des Dunes (même année), il soutint l'effort de l'aile droite des ennemis, commandée par Condé, qui faillit être pris. Le sur-

vembre 1659, il apporta à Toulouse le traité de paix et le contrat de mariage du roi avec l'infante d'Espagne. En 1661 il fut nommé général des galères, charge dont il se démit huit ans après. En 1667 il commanda l'armée du Rhin, couvrit le siége de Lille, s'empara de Ribourg, et prit, près de Deinffe, part à la défaite de Marchin et du prince de Ligne. Il servit l'année suivante sous le duc d'Orléans. En 1669 François de Créqui fut créé maréchal de France; il soumit Pont-à-Mousson en 1670, en fit raser les murailles ainsi que celles de plusieurs autres places; puis il s'empara du fort de Kehl, de la ville d'Épinal, de celle de Chasté, de Longwy, et conquit la Lorraine en moins d'un mois. Ayant refusé de servir sous les ordres de Turenne, il fut exilé (1672). Il commanda en 1675 et 1676 l'armée de Sambre et Meuse, et soumit Dinant, tint en échec le duc de Lorraine pendant le siége de Huy, et en amena la reddition; puis il servit sous le prince de Condé au siége de Limbourg. Comme il marchait au secours de Trèves avec huit mille hommes, il fut surpris à Consuebrick (11 août 1675) par le duc de Lorraine : sa petite armée fut défaite et taillée en pièces. C'est à cette occasion que le prince de Condé dit : « Il ne manquait que cette disgrâce au maréchal de Créqui pour le rendre un des plus grands généraux de l'Europe. » Tel est l'éloge que Condé fit du maréchal de Créqui; la parole que lui prête le *Nouveau Dictionnaire historique* ne se conçoit pas. La *Biographie universelle* de frères Michaud contient aussi à cet égard quelque inexactitude. Échappé à ce désastre, le maréchal se rendit à Trèves, et défendit cette place pendant un mois contre le duc de Lorraine, à qui elle fut rendue par la trahison de la garnison. Le maréchal de Créqui refusa d'être compris dans la capitulation, et fut fait prisonnier (1675). Rentré en France, il commanda l'armée de Meuse et Moselle. Il prit Condé, Bouchain et plusieurs forts, fut chargé de surveiller les troupes de Munster et de Zell, et fit lever le siége de Deux-Ponts. En 1677 il prit le commandement de l'armée d'Allemagne, côtoya l'armée du prince Charles de Lorraine, lui coupa les vivres, lui enleva ses convois, canonna son camp, lui prit ses bagages, réduisit son armée à l'extrémité, et le contraignit à repasser le Rhin; puis il fit capituler le corps de troupes du prince de Saxe-Eisenach, enfermé dans une île du Rhin. Feignant de vouloir prendre ses quartiers d'hiver, le maréchal de Créqui trompa ainsi le duc de Lorraine, qui divisa son armée; aussitôt Créqui rassemble ses troupes et s'empare de Fribourg. L'année suivante, commandant l'armée du Rhin, il déjoua les projets du duc de Lorraine pour entrer en Alsace, battit les ennemis retranchés à Rhinfeld, força Seckingen, passa la Kintzig à la vue du duc Charles, retranché sur l'autre bord, et qui se retira en désordre, puis le chassa de Gegembast; poursuivant le duc de Lorraine, il s'empara du fort de Kehl et du château de Lichtemberg. Sur le refus de l'électeur de Brandebourg de restituer à la Suède les conquêtes qu'il avait faites sur elle, le maréchal de Créqui fut chargé, en 1679, du commandement de l'armée du bas Rhin. Il envahit les États de ce prince, battit à plusieurs reprises le général Spaën, força les défilés qui défendaient l'entrée du pays, s'empara de Minden et des châteaux qui entouraient cette place, mit le pays à contribution jusqu'au Weser, força les retranchements élevés le long de ce fleuve, et s'empara de l'artillerie qui les défendait. En 1684, commandant l'armée réunie sur les frontières de la Champagne, il s'empara de Luxembourg, obligea la ville de Trèves à raser ses fortifications et à combler ses fossés. Le maréchal de Créqui mourut à l'âge de soixante-trois ans, « avec la réputation, dit Voltaire, d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne ». Il eut pour élève le maréchal de Villars, à qui il prédit sa fortune militaire.

Dépôt de la guerre. — De Quincy, *Histoire militaire.* — Le père d'Avrigny, *Mémoires.* — Le père Griffet, *Journal historique de Louis XIV.* — *Mémoires du temps.* — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXV et XXVI. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

CRÉQUI DE BLANCHEFORT (*Charles II*, duc DE), général français, fils du précédent, né vers 1623, mort le 13 février 1687 (1). Il fit ses premières armes aux siéges d'Aire, de La Bassée, de Bapaume et au combat d'Honnecourt (1642); il prit part à la bataille de Rocroy et aux siéges de Thionville et de Sierk en 1643, aux combats de Fribourg, aux siéges de Philisbourg, de Mayence, de Worms et d'Oppenheim en 1644; à la bataille de Nördlingen, aux siéges d'Heilbron et de Bourbourg, et à la prise de Trèves en 1645. A la suite de ces campagnes, il obtint, en 1646, un régiment de cavalerie. En 1647 et 1648 il servit dans l'armée d'Italie, et se signala surtout au siége d'Orbitello. Il fut nommé maréchal de camp en 1649, et commanda la même année la cavalerie de l'armée de Catalogne. En 1651 il fut promu au grade de lieutenant général, et servit dans l'armée de Flandre. Il fut créé duc et pair de France l'année suivante. Il était déjà premier gentilhomme de la chambre du roi, et fut l'un des courtisans les plus assidus de Louis XIV. En 1655, il servit aux siéges de Landrecies, Condé et Saint-Guilain. En 1660, il porta, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, les présents du roi à la future reine. Saint-Évremond écrivit au duc de Créqui, en 1659, cette lettre qui fit tant de bruit, et parce qu'elle tournait en ridicule la paix des Pyrénées, et à cause de la disgrâce qu'elle attira sur son auteur. C'est pendant son ambassade à Rome (1662) qu'eut lieu cette insulte pontificale dont Louis XIV se montra si justement indigné. Le duc de Créqui avait failli être tué à son balcon, puis assassiné dans son carrosse, par la garde corse du pape, et plusieurs personnes attachées

(1) Neuf jours après la mort de son frère.

à l'ambassade avaient péri. Une médaille a conservé le souvenir de cette insulte et de ces assassinats, ainsi que de la réparation éclatante qui en fut exigée. Le duc de Créqui commanda en 1664 l'armée d'Italie, et servit en 1667, comme volontaire, au siége de Tournay. En 1676 il fut nommé gouverneur de Paris. L'année suivante il alla comme ambassadeur en Angleterre, et de là, en 1680, à Munich, porteur de présents pour la future dauphine, qu'il était chargé d'amener en France. Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans.

Depôt de la guerre. — Bussy de Rabutin, *Mémoires.* — Le père Griffet, *Journal historique de Louis XIV.* — De Quincy, *Histoire militaire de Louis le Grand.*

CRÉQUI (*François*, marquis DE), fils de François maréchal de Créqui, mourut le 15 août 1702. Il reçut le coup mortel à la bataille de Luzara. A la bravoure héréditaire dans sa race il joignait les grâces et aussi l'habileté du courtisan.

Lettres de madame de Sevigné.

CRÉQUI (*Louis-Marie*, marquis DE), général et littérateur, né en 1705, mort le 24 février 1741. On a de lui : *Vie de Catinat ;* Amsterdam, 1772; et Paris, 1775, sous ce nouveau titre : *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat ;* in-12; — *Principes philosophiques des saints solitaires d'Égypte, extraits des conférences de saint Carrien ;* Madrid, 1799, in-8°.

Barbier, *Examen crit. des Dict.*;

CRÉQUI (*Renée-Caroline* DE FROULAY, marquise DE), née au château de Montflaux, le 19 octobre 1714, morte à Paris, le 2 février 1803. Elle fut une des femmes renommées pour leur esprit en un siècle qui en compta un si grand nombre. On a publié sous son nom : *Souvenirs de la marquise de Créqui*, 1834-1835, 7 vol. in-8°, ouvrage reconnu apocryphe, et dont l'auteur est un prétendu comte de Courchamps, dont le nom véritable est Causen (de Saint-Malo). Cette supercherie a donné lieu à une brochure intitulée : *L'Ombre de la marquise de Créqui*, par Mlle Brayer de Saint-Léon ; à la suite de cette brochure on a imprimé une Note de M. Percheron, exécuteur testamentaire de la marquise de Créqui, note où l'on prouve la fausseté des prétendus *Souvenirs;* 1835, in-8°.

Barbier, *Examen critique des Dict. anon.*

CRÉQUI (*Charles-Marie*, marquis DE), né le 18 décembre 1737, mort à Périgueux, le 10 décembre 1801. Il se distingua durant la guerre de sept ans, et en 1760 il fut nommé maréchal de camp. Il cultiva et encouragea les lettres. Il n'est pas l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre : *Principes philosophiques des saints solitaires d'Égypte*, etc., écrit par Louis-Marie de Créqui. Il eut à soutenir contre la famille Lejeune de la Furjonnière, qui revendiquait le nom de Créqui, un procès qui fit beaucoup de bruit. Un arrêt du parlement de Paris, en date du 1er février 1781, repoussa la prétention de cette famille. C'est dans la personne de Charles-Marie de Créqui que s'est éteinte la maison de ce nom.

Barbier, *Examen crit. des Dict.*

* **CRÈS** (*Jean*), typographe français, de la fin du quinzième siècle. Nulle biographie n'a encore, ce nous semble, fait mention de cet imprimeur, qui eut le courage d'établir ses presses dans de fort petites villes de la Bretagne, où il n'existe plus d'imprimeries depuis trois siècles et demi. Crès avait pour marque un poisson placé entre une étoile et une coquille. On connaît deux ouvrages qu'il mit au jour à Lantenac, tous deux en vers : *Le Doctrinal des nouvelles Mariées*, avec la date de 1491, et une traduction sans date des *Sept Psaumes pénitentiaulx*. L'existence de ces livres a été ignorée de divers bibliographes, qui en dressant la liste des villes qui ont eu des imprimeurs avant 1500 n'ont pas fait mention de Lantenac. Plusieurs années avant de s'établir en cet endroit, Crès avait imprimé à Brehant-Lodeac, de concert avec Robin Fouquet, en 1484, quelques opuscules poétiques : *Le Trépassement Notre-Dame, Le Breviaire des Nobles*, etc. Ces livres, devenus d'une rareté excessive, sont les plus anciens monuments typographiques des presses bretonnes. G. BRUNET.

Docum. inéd.

CRESCENCE ou **CRESCENTIUS**, seigneur romain, vivait vers la fin du dixième siècle. Il était fils de Théodora la jeune, neveu de Marozie, cousin du pape Jean XI et du patrice Albéric. Enhardi par la mort d'Othon Ier (973), Crescence se saisit du nouveau pape Benoît VI, et le fit étrangler au château Saint-Ange. Cependant Boniface VII, par lequel il le remplaça, ne fut pas d'abord un docile instrument, et dans l'anarchie qui s'ensuivit la faction de Tusculum reprit le dessus ; mais bientôt, se réconciliant avec Crescence, Boniface VII rentra dans Rome, fit mourir de faim, ou par le poison, l'antipape Jean XIV au château Saint-Ange, et laissa son protecteur gouverner sous le titre de prince, comme Albéric l'avait fait sous celui de patrice. A Boniface VII, mort en 985, et dont le cadavre fut pendu par le peuple à la statue de Marc-Aurèle, succéda Jean XV, que Crescence ne laissa venir à Rome qu'après avoir fait ses conditions. Ce nouveau pape appelait le jeune Othon III pour le délivrer de Crescence, lorsqu'il expira. Othon, alors en route pour Rome, fit élire à la place son cousin Brunon, qui prit le nom de Grégoire V. Peu de temps après, il parut dans cette capitale du monde, où Crescence, mis en jugement par son ordre, s'entendit lire sa sentence de mort; mais l'intercession du pape fit commuer sa peine en un simple exil. Aussi, à peine Othon eut-il quitté Rome, que Crescence revint, força Grégoire de se sauver à Pavie, et fit avec l'évêque de Plaisance une convention en vertu de laquelle celui-ci aurait le trône pontifical et Crescence la puissance temporelle dans Rome, sous la protection de l'empire grec. Ce plan reçut un commencement d'exécution : l'évêque élu prit le nom de Jean XVI; mais la brusque apparition d'Othon (998) mit fin à ces intrigues:

Crescence, assiégé au château Saint-Ange par Eckard, margrave de Misnie, se rendit aux Allemands, et cette fois fut exécuté avec douze de ses complices. Stéphanie, sa femme, fut livrée à la brutalité des soldats impériaux. Elle s'en vengea, dit-on, en faisant périr par le poison Othon (1002), dont elle gagna la confiance, soit comme maîtresse, soit comme médecin; mais l'historien contemporain Ditmar de Mersebourg fait mourir Othon de la rougeole. [M. PARISOT, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes.*

* **CRESCENS**, philosophe grec, né à Mégalopolis, en Arcadie, vivait dans le deuxième siècle après J.-C. Il appartenait à l'école cynique; mais si on en croit les témoignages des écrivains ecclésiastiques, ses ennemis il est vrai, il démentait par la licence de ses mœurs l'austérité de ses maximes. Il attaqua les chrétiens avec une extrême violence, et les accusa d'athéisme. Il causa ainsi, selon Eusèbe, la mort de saint Justin et de plusieurs autres martyrs. Aucun de ses écrits n'est venu jusqu'à nous, et l'on ne sait rien d'ailleurs de ses doctrines.

Saint Justin, *Apolog.*, II. — Eusèbe, *Hist. Évang.*, IV, 16. — Neander, *Kirchengesch.*, I.

* **CRESCENTINI** (*Girolamo*), chanteur italien, né en 1769, à Urbania, près d'Urbin, mort à Naples, en 1846. Il fut placé très-jeune dans un de ces conservatoires de Naples où la voix de soprano est conservée par la castration. Il débuta dès 1788 dans l'*opera seria*. En 1790 son succès fut grand à Vérone et à Padoue; Venise lui donna en 1794 les preuves d'une vive admiration; et le *primo musico* d'Italie chanta pour la première fois à Vienne en 1797, aux grands transports des Allemands, qui le préférèrent bientôt à son rival Marchesi. Vers 1799, il devint à Lisbonne l'objet du plus vif enthousiasme. Suivi des regrets de l'Espagne, où il passa, Crescentini repartit pour Vienne, où il reparut le 28 avril 1804 dans *Romeo et Juliette* de Zingarelli. Son succès fut immense; toutes les feuilles de l'époque se répandirent en éloges magnifiques sur la pureté, la grâce, la flexibilité de sa voix, sur le charme de sa méthode et l'entraînement passionné de son jeu, mérite si peu commun parmi les chanteurs de son espèce. Mais quelle que soit l'expression exagérée d'une frénésie dont les papiers du temps font foi, nous n'avons pu trouver nulle part le récit d'une scène sentimentale que plusieurs biographes ont répétée avec complaisance. Au moment où Crescentini, après avoir chanté à Vienne le fameux air *Ombra adorata*, s'inclinait devant les bruyants transports de l'auditoire, deux blanches colombes, portées dans des nuages, s'échappèrent, dit-on, de la voûte, et vinrent déposer sur sa tête une couronne de lauriers; vraie ou non, la fadeur de cette flatterie n'est pas indigne du goût et de l'esprit de cette époque. Frappé du merveilleux talent de Crescentini, Napoléon I[er] signa à Schœnbrunn l'ordre de le faire conduire à Paris avec quantité d'autres curiosités d'art trouvées à Vienne. Il le créa premier chanteur de la cour et de sa chapelle particulière, avec un traitement de 30,000 francs. En 1809, après l'avoir entendu chanter, sur le théâtre de la cour, *Ombra adorata*, l'empereur lui envoya, avec un riche présent, la décoration de l'ordre de la Couronne de Fer, ce qui fut l'occasion d'une plaisanterie qui faisait allusion à la nature de sa voix. Depuis, sa faveur n'ayant fait que s'accroître, le chanteur dédaigna les applaudissements du public, et se réserva pour les plaisirs de l'empereur. Les événements de 1814 et 1815 lui furent trop pénibles pour demeurer en France : il regagna l'Italie, où l'on se flatta vainement de l'entendre sur différents théâtres. De profonds regrets le poursuivaient sans cesse; après avoir essayé de retrouver les inspirations de son talent, il renonça définitivement, en 1825, à reparaître en public, et se voua à l'enseignement de son art. Nommé directeur de la musique du Collége royal à Naples, Crescentini passa ses jours dans une retraite paisible. On a de lui plusieurs recueils d'*Ariettes*, et on lui attribue l'air de Roméo et Juliette, *Ombra adorata*, que Zingarelli n'aurait fait qu'instrumenter. Son meilleur ouvrage est sans contredit le *Recueil d'exercices pour la vocalisation musicale*, ou *Raccolta di Esercizj per il canto*. [*Encl. des G. du M.*]

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

CRESCENZI (*Pierre*), en latin *de Crescentiis*, célèbre agronome italien, né à Bologne, en 1230, mort en 1320. Il était probablement fils ou neveu de ce *Crescenzio de' Crescenzi* que les habitants de Bologne envoyèrent en ambassade à Venise en 1268, et qui y mourut. Crescenzi nous donne lui-même, dans la préface de son *Traité sur l'Économie Rurale*, les seuls détails que nous ayons sur sa vie. Il s'appliqua dans sa jeunesse à la philosophie, à la médecine, aux sciences naturelles, puis il se mit à étudier le droit; mais il ne prit pas ses grades en jurisprudence. Aussi, bien qu'il pût plaider des causes, il n'avait pas la licence de donner des leçons de droit, privilége qui appartenait aux seuls docteurs. Crescenzi avait d'abord l'intention d'exercer la profession de légiste à Bologne; mais il en fut empêché par les troubles qui éclatèrent dans cette ville. « Voyant, dit-il, que la soumission s'était changée en révolte, la tranquillité publique en discussion, c'est-à-dire en discorde, en haine, en jalousie, je ne trouvai pas convenable de me mêler aux actes de cette coupable anarchie; je parcourus donc pendant trente ans les diverses provinces de l'Italie, allant d'une ville à l'autre, rendant la justice aux peuples, donnant de loyaux et fidèles conseils aux gouvernements, et faisant mon possible pour maintenir la paix et le repos parmi les citoyens. Pendant ce temps j'ai lu et étudié beaucoup de livres anciens et nouveaux, j'ai vu et appris un grand nombre de

différentes manières de cultiver la terre. » La fin des troubles de Bologne décida Crescenzi à revenir dans sa patrie. Tiraboschi place l'époque de son départ en 1272, année célèbre dans l'histoire de Bologne, par l'expulsion du parti des Lambertacci. Il pense que pendant son exil volontaire Crescenzi remplit la place d'assesseur auprès de divers podestats. S'il partit de Bologne en 1274, il y revint en 1304. Ce fut vers la même époque qu'il publia son *Traité d'Économie Rurale*; or, ce livre ayant été lu et approuvé par le frère Amerigo, il est facile de rétablir les dates : Amerigo fut élu général de l'ordre des dominicains en 1304, et l'ouvrage est dédié à Charles II, roi de Sicile, mort en 1309. C'est entre ces deux dates qu'il faut placer la publication du traité de Crescenzi. Celui-ci l'écrivit en latin, et le publia sous le titre de *Opus Ruralium Commodorum, libri duodecim*. Composé d'après les agronomes anciens, Caton, Varron, Palladius, Columelle, d'après l'expérience personnelle et les nombreuses observations de l'auteur, ce traité est le meilleur écrit sur l'agriculture qui ait paru dans le moyen âge; il eut beaucoup de retentissement en Italie, et ne tarda pas à se répandre dans toute l'Europe. Ce fut un des premiers livres imprimés. L'édition *princeps* parut sous le titre de *Petri de Crescentiis, civis Bononiensis, Opus Ruralium Commodorum*; Augsbourg, 1471, in-fol., et Strasbourg, même date : ces deux éditions sont très-rares. Parmi les éditions subséquentes, on remarque celle de Louvain, 1473, in-fol.; Vicence, 1480, in-fol.; Bâle, 1538, in-4°; ibid., 1548, in-fol.; Cracovie, 1571, in-fol.; dans les *Rei Rusticæ Scriptores*, de Gesner; Leipzig, 1735, 2 vol. in-4°. Le traité de Crescenzi fut traduit en italien dès le quatorzième siècle; et cette vieille traduction a été attribuée, mais à tort, à l'auteur lui-même : elle fut imprimée à Florence, 1478, in-fol.; les deux meilleures sont celles de Cosmo Giunta, Florence, 1605, in-4°, et de Naples, 1724, 2 vol. in-8°; Milan, 1805, in-8°. La traduction du même ouvrage par Sansovino, Florence, 1605, in-4°, est inférieure pour le style à la précédente; mais elle est plus exacte et plus savante; elle a été réimprimée sous le titre de *Trattato della Agricoltura*; Bologne, 1784, in-4°. Charles V, roi de France, fit traduire en français le traité de Crescenzi, avec quelques autres ouvrages sur le même sujet. Le manuscrit de cette traduction porte le titre de *Rustican du Labour des Champs, translaté du latin de Pierre de Crescens en françois, par l'ordre de Charles V, roi de France, en* 1373. L'édition *princeps* de cette traduction est intitulée; *Prouffits champestres et ruraulx, touchant le labour des champs, vignes et jardins, composé en latin par Pierre Crescens, et translaté depuis en langage françois, à la requeste de Charles V, roi de France, en* 1373; Paris, 1486, in-fol. Parmi les autres éditions du même ouvrage, on cite celle qui a pour titre *Le bon Mesnaiger. Au présent volume des Prouffits champestres et ruraulx, est traité du labour des champs, par Pierre de Crescens. Au dit livre est ajouté, outre les précédentes impressions, la manière de enter, planter et nourrir tous les arbres, selon le jugement de maistre Gorgole Corne*; Paris, 1540, in-fol. Il existe aussi du traité de Crescenzi une traduction allemande intitulée : *Von dem Nutzen der Dinge*; Strasbourg, 1518, in-fol. Linné a donné à un genre de plantes de l'Amérique le nom de *crescentia*.

Apostolo Zeno. *Note alla Biblioteca de Fontanini*. — Fabricius, *Bibl. Latina med. Lat.* — Tiraboschi, *Storia della Lett. Italiana*, t. V, 203. — Filippo Re, *Saggio storico sopra il Crescenzi*. — Ginguené, *Hist. litt.*, III, 1.1

* **CRESCENZI** (*Giampietro* DI), écrivain italien, vivait au dix-septième siècle. On lui doit deux ouvrages, qui ne sont point sans utilité pour l'histoire des familles nobles : *Corona della Nobiltà d'Italia*; Bologne; 1639-1642, 2 vol. in-4°; — *Anfiteatro Romano, in cui si tratta delle famiglie de' Potentati d'Europa*, 1693, in-fol. G. B.

Brunet, *Manuel du Libraire*. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*

CRESCENZI (*François*), médecin italien, natif de Palerme, vivait à la fin du seizième siècle. On a de lui : *De Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno* 1575, *seu de peste ejusque natura et præcautione tractatus*; Palerme, 1624, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*. — Mongitori, *Bibl. Sicula*. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, avec le supplement d'Adelung.

CRESCENZI (*Jean-Baptiste*), peintre et architecte italien, né à Rome, en 1595, mort à Madrid, en 1660. Il se rendit très-habile dans les arts, dont il fut un zélé protecteur, et fut nommé par le pape Paul V surintendant des travaux qui s'exécutaient à Rome. Le cardinal Zapata le conduisit en Espagne, où Philippe III lui confia différents ouvrages. C'est sur ses dessins que fut construit le Panthéon de l'Escurial. Philippe IV lui accorda la grandesse, avec le titre de marquis de La Torre. Crescenzi fut encore nommé, en 1630, surintendant de la junte de *Obras y Bosques* et majordome en 1635. Comme peintre, il réussissait particulièrement dans le genre des fleurs; à Madrid comme à Rome, sa maison était le rendez-vous des littérateurs et des artistes.

Fr. de Los Santos, *Histoire du monastère de l'Escurial*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CRESCENZI, CRESCENZIO ou **CRESCENSO** (*Nicolas*), médecin italien, natif de Naples, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Tractatus physico-medicus, in quo morborum explicandorum, potissimum febrium, nova exponitur ratio : accessit de medicina et medico dialogus*, Naples, 1711, in-4° : l'auteur combat la théorie des ferments et condamne l'usage des remèdes échauffants dans la fièvre; — *Raggionamenti*

intorno alla nuova medicina dell' acqua, coll' aggiunta d'un breve metodo di praticarsi l'acqua anche da coloro che non sono medici; ibid., 1727, in-4° : c'est de cet ouvrage qu'est tiré le traité français intitulé : *Règles pour bien pratiquer le remède de l'eau, même par ceux qui ne sont pas médecins*, et placé à la suite de l'ouvrage ayant pour titre : *Les Vertus médicinales de l'eau commune, ou recueil des meilleures pièces qui ont été écrites sur cette matière*; Paris, 1730. Le livre de Crescenzo se trouve aussi dans la 2ᵉ partie du traité de Schwerdtner : *Medicina vere universalis*; Leipzig, 1734.

Grand partisan de l'eau comme remède, Crescenzi indique la manière d'employer utilement cette boisson. Il ne veut pas seulement que les malades la prennent telle qu'elle est, il leur conseille encore de la refroidir avec de la glace ou de la neige. Crescenzi a aussi laissé quelques poésies estimées, parmi lesquelles on remarque une tragédie et une notice biographique sur Léonard de Capua.

Éloy, *Dict. de la Médecine*. Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CRESCI (*Jean-François*), calligraphe italien, natif de Milan, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il exerça son art pendant plusieurs années à Rome, chez les princes et à la cour de Pie V, qui le fit officier de son palais, écrivain de la chapelle pontificale et son commensal perpétuel. Il passe pour l'inventeur de l'écriture *cancelleresca*. On a de lui : *Il Perfetto Scrittore, dove si veggono*, etc.; Rome, 1560; Venise, sans date, in-4°; — *Idea, con le circostanze naturali, che a quella si ricercano por possedere legittimamente l'arte maggiore e minore dello scrivere, di Gio.-Francesco Cresci*, etc. ; Milan, 1622, in-4°; — *Caratteri ed esempi del famoso scrittore Gio.-Franc. Cresci*, etc.; ibid., 1638, in-8°; — *Quattro libri di Caratteri ed Esempi*, restés manuscrits.

Argelati, *Biblioth. Mediol.*

CRESCIMBENI (*Jean-Marie-Ignace-Jérôme-Xavier-Joseph-Antoine*), littérateur italien, né à Macerata, le 9 octobre 1663, mort le 8 mars 1728. Des sept noms qu'il reçut sur les fonts de baptême il ne garda que les deux premiers, *Jean-Marie*, et encore changea-t-il le dernier en celui de *Ario*. Après avoir reçu sa première instruction dans sa ville natale, il fut appelé à Rome par son oncle, Antoine-François Crescimbeni, qui lui donna pour précepteur un ecclésiastique français. En 1675 il revint à Macerata, où il continua ses études chez les jésuites, et eut pour professeur Charles d'Aquino. Il composa dès lors une tragédie intitulée *La Défaite de Darius, roi de Perse*; cette pièce n'était sans doute pas dénuée de mérite, puisque le P. d'Aquino en voulut avoir une copie. Encouragé par ce suffrage, Crescimbeni traduisit en vers italiens deux livres de *La Pharsale* de Lucain. Sa réputation naissante le fit admettre, lorsqu'il n'avait que quinze ans, dans l'Académie des *Disposti*. Il continua cependant ses études; le 3 octobre 1679 il fut reçu docteur en droit, puis chargé de professer les Institutes. Rappelé à Rome en 1680 par son oncle, qui s'établit à la cour pontificale, il y cultiva en même temps la jurisprudence et les belles-lettres. Quelques poésies, qu'il publia alors, le firent nommer membre de l'Académie des *Infecondi* de Rome, en 1685. Son style avait porté parfois l'empreinte du goût prétentieux qui caractérisait la plupart des écrivains de cette époque, lorsque la lecture de quelques pièces de vers de Vincent Filicaï et de Vincent Leonio, écrites avec naturel, le portèrent à prendre ces poëtes pour modèles.

Ses productions se ressentirent de cette louable résolution. Il fit plus : il voulut inspirer aux autres l'éloignement du mauvais goût régnant. Des promenades qu'il faisait aux environs de Rome avec des amis lettrés lui donnèrent l'idée de fonder l'Académie des *Arcades*; et comme il entendit un jour un des promeneurs s'écrier : « En vérité, il me semble que nous faisons revivre l'ancienne Arcadie, » il résolut de mettre ce projet littéraire à exécution : l'Académie ouvrit le 5 octobre 1690. Il n'y eut d'abord que quatorze membres. Les premières réunions eurent lieu dans le parc des franciscains de Saint-Pierre in Montorio. Cette académie eut de nombreuses et éclatantes adhésions; elle chercha tout d'abord à justifier le motif de sa fondation : la guerre au mauvais goût, qu'elle entreprit sans ménagement. Crescimbeni fut nommé *custode* de cette institution, et il en remplit pendant trente-huit ans les fonctions. Ses occupations littéraires lui firent négliger la jurisprudence; ce qui lui valut le courroux de son oncle, dont il dut abandonner la maison. A la mort de ce parent, il put suivre en toute liberté son penchant pour les belles-lettres. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il obtint en 1705, du pape Clément XI, le canonicat de Sainte-Marie de Cosmedin et en 1715 l'archi-prêtrise de la même église. Atteint de la maladie qui causa sa mort, il eut le temps, deux mois avant de s'éteindre, de faire, entre les mains du P. Galluzzi, les vœux simples de la Compagnie de Jésus.

Crescimbeni était doué d'une grande douceur de caractère; il ne répondait guère que par l'éloge ou le silence à ceux qui l'attaquaient. Sa poésie est peut-être inférieure à sa prose; il se faisait avant tout remarquer par l'excellence de sa critique. Personne n'écrivait avec plus d'élégance et de pureté la langue toscane. Ses principaux ouvrages sont : *Canzone per la nascità del Ser. Real Principe di Vallia*; Rome, 1688, in-8°; — *L'Elvio, favola pastorale di Alfesibeo Cario, custode d'Arcadia*; Rome, 1695, in-4° (Alfesibeo Cario était le nom de Crescimbeni comme membre de l'Académie des Arcades); — *Rime di Al-*

fesibeo Cario; Rome, 1695, in-12; 1723, in-8°; — *L'Istoria della volgar Poesia*; Rome, 1698, in-4°, et 1714, in-4° : cet ouvrage, divisé en six livres, donne dans le premier l'origine et les progrès de la poésie italienne; le deuxième est une appréciation des œuvres des cent poëtes les plus considérables; le troisième est le développement du précédent; dans le quatrième se trouve une liste alphabétique de plusieurs poëtes, dont Crescimbeni n'avait pas encore parlé; le cinquième porte sur des ouvrages de critique publiés à l'occasion de quelques poésies italiennes; le sixième, enfin, est relatif à la poétique italienne; — *Commentarij di Giov.-Mario de Crescimbeni intorno alla sua Istoria della volgar Poesia*; Rome, 1702, 1711, 5 vol. in-4°, et joint à l'ouvrage commenté, Venise, 1731, 6 vol. in-4°, sous ce titre : *L'Istoria della volgar Poesia, scritta da Gio.-Mario Crescimbeni, nella seconda impressione, fatta l'anno* 1714, *coretta, reformata e notabilmente ampliata, e in questa terza publicata unitamente co'i commentarj intorno alla medesima*, etc.; Venise, 1731, in-4°; — *La Bellezza della volgar Poesia*; Rome, 1700, in-4°, en huit livres; et 1712, in-4° : cette seconde édition contient un neuvième livre; — *Corona rinterzata in lode di N. S. papa Clemente XI*; Rome, 1701, in-4° : c'est un recueil de quarante sonnets d'autant d'académies, avec une églogue de Crescimbeni en tête; — *Lettera di Gio.-Mario Crescimbeni intorno al doctorato in filosofia e theologia dell' ill. abate Annibale Albani, nipote del papa Clemente XI*; Rome, 1703, in-12; — *Le Omilie ed Orazioni di pàpa Clemente XI volgarizzate*; Florence, 1704, in-fol.; Venise, 1714, in-8°; — *Notizie istoriche di diversi Capitani illustri*; Rome, 1704, in-4°; — *Lettera scritta da Pondisceri a* 10 *di febbraio* 1704 *del dottore Giovanni Borghesi, medico della missione spedita alla China da Clemente XI, nella quale si contengono, oltre a un pieno racconto del viaggio da Roma sino alle coste dell' Indie orientali, varie nuove osservazioni mediche, anatomiche*, etc., *e trasportata dal msto latino in lingua toscana, da Gio.-Mario Crescimbeni*; Rome 1705, in-12; — *Racconto di tutta l'operazione per l'elevazione e abbazamento della Colonna Antonina*; Rome, 1705, in-4°; — *Le Vite degli Arcadi illustri, scritte da diversi autori, e pubblicate d'ordine della generale adunanza da Gio.-Mario Crescimbeni*; Rome, 1708 et 1727, in-4°; — *L'Arcadia, di Gio.-M. Crescimbeni*; Rome, 1709, in-4°, et 1711, in-4°; — *I. Giuochi olympici in lode degli Arcadi defunti*; Rome, 1710, in-4°; — *Breve Notizia dello stato antico e moderno dell' adunanza degl' Arcadi*; Rome, 1712, in-12; — *Le Rime degli Arcadi*; Rome, 1716-1722; — *Le Prose degli Arcadi*; Rome, 1718, in-8°; — *Notizie degli Arcadi morti*; 1720, 3 vol.; — *I Giuochi olimpici in lode di papa Innocenzo XIII*; Rome, 1721, in-4°; — *Corona rinterzata in lode d'Innocenzo XIII*; Rome, 1721, in-4°; — *Arcadum Carmina*; Rome, 1721, in-8°; — *Le Vite de' più celebri Poeti provenzali, tradotte dal francese, ornate de copiose annotazioni, e accresciute di moltissimi poeti; seconda edizione*; Rome, 1722, in-4°, et dans les *Commentarii* de l'auteur; — *Historia della basilica di San-Anastasia, con la notizia d'altre chiese*; Rome, 1722, in-4°; — *Stato della sacrosanta chiesa papale Lateranense nel anno* 1723; Rome, 1724, in-16; — *Vita di M.-Gabriello Filipucci*; Rome, 1724, in-4°; — *I Giuochi olimpici in lode di Giovanni V, re di Portogallo*; Rome, 1726, in-4°. V. R.

Tiraboschi, *Storia*, III. — *Journal de Trévoux*, an 1729. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXI.

CRESCONIUS. *Voy.* CORIPPUS.

* CRÉSILAS (Κρεσίλας), sculpteur athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Contemporain de Phidias et de Polyclète, il concourut avec eux et les plus illustres artistes de l'époque pour une statue d'*Amazone* destinée au temple d'Éphèse. On peut lire dans Pline l'histoire de ce concours, dans lequel les artistes se jugèrent eux-mêmes. Crésilas obtint le troisième prix. Son nom, peu usité et mentionné seulement par Pline, a donné lieu à beaucoup de conjectures. Les critiques, regardant le mot de Crésilas comme une faute de copiste, le changèrent en *Ctésilas* ou *Ctésilaüs*. Comme dans le même chapitre Pline parlait de Désilaüs, auteur d'une célèbre statue de l'*Amazone blessée*, on changea encore ce nom en Ctésilaüs, et l'on considéra les belles statues d'*Amazones blessées* du Capitole et du Louvre comme des imitations de la statue d'Éphèse. A ce Ctésilas ou Ctésilaüs imaginaire on attribua, par une hypothèse aussi peu fondée que les autres, l'admirable statue du gladiateur mourant, dans laquelle on retrouvait *Le guerrier expirant* dont parle Pline. Mais Pline énumère les sculpteurs par ordre alphabétique, et commence la lettre D par Désilaüs; ce nom ne saurait donc être une répétition fautive de celui de Crésilas, et il n'existe aucune raison pour transformer ces deux noms en celui de Ctésilas. Cette simple remarque suffit pour ébranler l'échafaudage d'hypothèses dont nous avons parlé plus haut, et il a été complétement renversé par une découverte récente. En faisant des fouilles à Athènes, on a trouvé dans le mur d'une citerne, devant la façade occidentale du Parthénon, l'inscription suivante, qui appartenait certainement au piédestal de la statue du *Guerrier expirant* :

ΗΕΡΜΟΛΥΚΟΣ
ΔΙΕΙΤΡΕΦΟΥΣ
ΑΠΑΡΧΕΝ
ΚΡΕΣΙΛΑΣ
ΕΠΟΕΣΕΝ

(Hermolycus, fils de Diitréphès, la dédia; Crésilas la fit

Nous voyons par cette inscription que le rival de Phidias s'appelait bien Crésilas, comme le portent les deux manuscrits de Pline; et que la statue louée par cet écrivain est bien la même que celle dont Pausanias parle longuement. C'était un excellent ouvrage de bronze, placé sous le portique oriental dans les Propylées. Hermolycus l'avait dédiée à la mémoire de son père, Diitréphès, qui tomba percé de flèches en 413, à la tête d'un corps de Thraces, près de Mycalessos en Béotie. Outre cette statue et celle de l'*Amazone* du temple d'Éphèse, Crésilas exécuta une statue de Périclès, dont le buste du musée du Vatican est peut-être une copie. L.J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19. — Pausanias, I, 23. — Ross, *Kunstblatt*, 1840, n°s 12 et 28. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 165.

CRÉSOL (*Louis*), littérateur français, de l'ordre des Jésuites, né en 1568, dans le diocèse de Tréguier, mort le 11 novembre 1634. Il professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie, et fut pendant quinze ans secrétaire du général de son ordre, à Rome. Ses principaux ouvrages sont : *Theatrum veterum Rhetorum;* Paris, 1620, in-8°; — *Vacationes autumnales, seu de perfecta oratoris actione et pronunciatione;* ibid., 1620, in-4°; — *Mystagogus, seu de sacrorum hominum disciplina;* ibid., 1629, in-fol.; ibid., 1638, 2 vol. in-4°; — *Anthologia sacra, seu de selectis piorum hominum virtutibus;* ibid., 1632 et 1638, 3 vol. in-fol.

Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

CRESPEL (*Emmanuel*), missionnaire flamand, de l'ordre des Récollets, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il s'embarqua pour le Nouveau Monde en janvier 1724, et fut successivement curé près de Montreal, et aumônier dans diverses localités. Le navire sur lequel il revenait en France, en novembre 1736, ayant fait naufrage, il aborda, avec quelques-uns de ses compagnons, sur la côte du Labrador, y passa l'hiver dans l'état le plus affreux, et retourna à Québec au mois de juin. Il était de retour en France en décembre 1738, et devint dans la suite aumônier dans l'armée du maréchal de Maillebois. On a de lui : *Voyage au Nouveau Monde, et histoire intéressante du naufrage du P. Crespel;* Amsterdam (Paris), 1757, 1 vol. in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

***CRESPEL-DELLISSE** (*Louis-François-Xavier-Joseph*), industriel et agronome français, né à Lille (Nord), le 22 mars 1789. Il fonda à Lille, avec Passy et Dellisse, le premier établissement pour la fabrication du sucre indigène (1810). Le produit de cette première année ne fut pas au-dessus de 400 kilogrammes de sucre brut; dès l'année suivante il s'élève à 10,000 kilogrammes. Il s'agissait de faire concurrence à l'Amérique, et ce furent des Espagnols, prisonniers de guerre, qui furent d'abord employés aux travaux. Plus tard il transporta sa fabrique à Arras, et dès 1824 Chaptal proclama lui-même Crespel-Dellisse le premier entre les producteurs du sucre français, et la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale* lui décerna sa grande médaille d'or. L'infatigable industriel Crespel étendit peu à peu son industrie jusque dans quatre départements voisins du département du Nord (Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise). Sa maison aujourd'hui ne compte pas moins de dix-neuf établissements agricoles, fournissant la betterave à sept usines de fabrication, dont la raffinerie centrale est à Arras. Un atelier général de construction de machines, établi également à Arras, entretient et renouvelle le mobilier immense, industriel et agricole, de cette union manufacturière. Sur les 130 millions de kilogrammes de sucre, total moyen de la consommation française annuelle, la production indigène de France étant d'environ 75 millions de kilogrammes, Crespel-Dellisse en livre au commerce de 3 à 4 millions de kilogrammes, plus que la vingtième partie de la production nationale de la métropole. A. J. DE MARCY.

Chaptal, *Rapport à la Société d'Encouragement*, 1824. — *Encyclopédie moderne* de Firm. Didot, art. *Sucre.* — *Les Hommes utiles*, recueil de la Société Montyon et Franklin, prem. semestre 1838.

CRESPET (*Pierre*), théologien français, de l'ordre des Célestins, né à Sens, en 1543, mort dans le Vivarais, en 1594. Il fut élevé aux premières dignités de son ordre, et s'attacha au parti de la Ligue. Dans un voyage qu'il fit en Italie, à la suite du cardinal Gaetano, il visita les maisons des Célestins. De retour à Paris, il soutint par ses sermons le courage des adversaires d'Henri IV, et il se fit remarquer par son zèle contre le *Béarnais*. Lorsque la guerre civile fut terminée, Crespet quitta la scène politique; il réussit à obtenir un prieuré dans le Vivarais, et il alla y finir sa vie. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur la vie et passion de sainte Catherine*, en vers; Sens, 1577, in-16; — *La Pomme de grenade mystique;* Paris, 1586, 1595, in-8°; Rouen, 1605, in-12; — *Deux livres de la haine de Satan et malins esprits contre l'homme*, etc.; Paris, 1590, in-8°; — *Commentaires de Bernardin de Mendoce des guerres de Flandre et des Pays-Bas, depuis 1567 à 1577, traduits de l'espagnol;* ibid., 1591, in-8°.

Becquet, *Hist. Congregat. Cælestinorum.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX, p. 383. — Moréri, *Dict. hist.* — Ch. Labitte, *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. 172.

CRESPI, nom de plusieurs peintres italiens, dont voici les principaux, dans leur ordre chronologique :

CRESPI (*Daniel*), peintre italien, né en 1590, à Milan, ou, selon d'autres, à Basto-Arsizio, mort en 1630. Il fut l'élève et le rival de Jean-Baptiste Crespi. Il eut pour second maître le plus célèbre des Procaccini. Ses caractères de têtes sont ordinairement bien choisis, expressifs; ses figures de saints portent l'empreinte d'une belle âme; ses or-

donnances sont régulières, bien combinées; chaque personnage occupe la place qui convient à son rang, à son action; les costumes sont exacts, riches et variés selon le besoin; enfin, ses peintures, tant à fresque qu'à l'huile, sont remarquables par une grande vigueur de coloris. Pour se faire une idée du mérite de cet artiste il faut avoir vu sa grande *Déposition de Croix* dans l'église de la Passion, si riche en productions des arts; son *Saint Paul* premier ermite; son *Saint Antoine* à San-Vittore al Corpo de Milan; sa *Lapidation de saint Étienne*, au musée de Brera, et surtout ses représentations des principaux traits de la *Vie de saint Bruno*, à la Chartreuse de Milan, qui sont ses dernières et ses plus admirables productions. Sur le tableau où Roger, comte de Sicile et de Calabre, est représenté trouvant saint Bruno en prière dans sa cellule, il a tracé ces mots : *Daniel Crispus Mediolanensis pinxit hoc templum anno* 1629. [*Enc. des G. du M.*]

Lanzi, *Storia pittorica.*

*CRESPI (*Jean-Baptiste*), peintre italien, dit *le Cerano*, né à Cerano, en 1557, mort en 1633. Il étudia à Rome et à Venise. Il joignit à son talent pour la peinture une grande connaissance de l'architecture et de l'art de modeler, fut versé dans les lettres, excella dans l'équitation et jouit à la cour de Milan de tous les honneurs et prérogatives dus à ses rares mérites. Pensionné pour présider aux vastes entreprises du cardinal Frédéric Borromée et diriger l'académie de Milan fondée par ce prélat, il s'acquit une grande renommée. En peinture, en architecture, en sculpture, les travaux exécutés par lui ou sous sa direction sont considérables. Du premier de ces arts, dans lequel il s'est plus particulièrement distingué, on cite le *Baptême de saint Augustin*, à Saint-Marc, qui rivalise avec un tableau de César Procaccini, placé en regard; *Saint Charles et saint Ambroise*, à Saint-Paul, tableau supérieur à ce que les Campi ont peint de mieux dans cette église; *Le Rosaire*, à Saint-Lazare, qui fait paraître moins belles qu'elles ne le sont les admirables fresques de Nuvolone. J.-B. Crespi, inégal dans ses productions, tantôt plus coloriste que dessinateur, tantôt plus dessinateur que coloriste, mais presque toujours franc, spirituel et harmonieux, n'a pas connu la grâce naturelle. Ses figures paraissent guindées, tourmentées. [*Enc. des G. du M.*]

Lanzi. *Storia pittorica.* — Ticozzi. *Dizionario.*

*CRESPI (*Antonio-Maria*), peintre de l'école milanaise, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Fils et élève de Benedetto Crespi, il est comme lui connu sous le surnom de *Bustini*. Il fut peintre de talent, et en outre il a gravé plusieurs planches, dont les plus estimées sont : un *Massacre des Innocents*, deux *Résurrection* dans le genre de Rembrandt, et un *Berger endormi*. E. B—n.

Ticozzi. *Dizionario.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

*CRESPI (*Benedetto*), surnommé *Bustini*, peintre, né à Côme, au commencement du dix-septième siècle. Sa manière est forte et élégante, bien qu'elle se ressente du maniérisme alors si fort à la mode en Lombardie. On ignore quel fut son maître.

CRESPI (*Joseph-Marie*), peintre italien, né à Bologne, en 1665, mort dans la même ville, en 1747. Cet artiste, que l'élégance habituelle de son costume fit surnommer *l'Espagnol*, est le père et le plus célèbre des peintres bolonais qui portent son nom. Toni, Canuti, Cignani furent successivement ses maîtres. Dès sa jeunesse il s'appuya sur les véritables bases du goût, étudia les grands maîtres à Bologne, à Venise, à Modène, à Parme, à Urbino et à Pesaro. Il fut grand coloriste et parvint, au moyen de la chambre noire, à rendre avec une vérité étonnante les effets de lumière les plus extraordinaires. Original, facétieux, caustique de son naturel, ses tableaux se ressentent de la bizarrerie de son esprit; et jusque dans les sujets d'histoire, qui réclament de la gravité, de la grandeur ou de la noblesse, il cherche à égayer son spectateur. Dans les *Sept Sacrements* qu'il peignit pour le cardinal Ottoboni, et dont l'originalité d'invention est si vantée, le *Mariage* est figuré par l'union d'une jeune fille de quatorze ans avec un octogénaire, union qui excite le rire des assistants et étonne même le prêtre et les deux témoins des mariés. Ce peintre a laissé un nombre considérable d'ouvrages; mais la plupart sont des facéties, des bambochades, des caricatures. Ils n'en sont pas moins très-recherchés, principalement ceux qu'il a peints avant qu'il eût adopté cette manière de colorier économique, superficielle, sans empâtement, qui a limité à quelques années le relief et l'éclat de ses tableaux. Il a gravé à l'eau-forte un assez grand nombre d'estampes, dont plusieurs portent le nom de Mattioli. Elles sont la plupart fort rares. Les unes sont dans le goût de Rembrandt, d'autres dans la manière de Salvator Rosa. Le *Massacre des Innocents* est sa pièce capitale. Cette pièce a été gravée des deux côtés d'un même cuivre. [*Enc. des G. du M.*]

Lanzi, *Storia pittorica.*

CREPI ou CRESPY (*Jean*), graveur français, né à Paris, vers 1560. Il publia avec Louis Crespi, son fils, un grand nombre d'estampes, copiées d'après de bons graveurs; ils ont aussi gravé de petites estampes pour tabatières d'un burin très-fin. Le plus bel ouvrage de ces artistes est *La Crèche de l'enfant Jésus*, d'après l'Albane.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CRESPIN ou CRISPIN (*Daniel*), philologue suisse, vivait à Lausanne vers la fin du dix-septième siècle. Le savant Huet le chargea de revoir la collection des classiques *ad usum delphini*. Les auteurs qu'il a édités et annotés sont : *Salluste*; Paris, 1674, 1726, in-4°;

Ovide; Lyon, 1681, 4 vol. in-4°; Venise, 1731, in-4°.

Adelung, Supplement à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CRESPIN (*Jean*), littérateur français, natif d'Arras, mort a Genève, en 1572. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris. Ayant embrassé le culte protestant, il se retira à Genève, où il établit une imprimerie. Versé dans la connaissance des langues grecque et latine, il aida Rob. Constantin dans la composition de son *Lexicon Græco-Latinum*. Ses principaux ouvrages sont : *Le Livre des Martyrs*, depuis Jean Huss jusqu'en 1554; Genève, 1554, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des Apôtres jusqu'à présent, à laquelle est jointe l'histoire des martyrs de Bearn, de l'annee* 1569; ibid., 1570, in-fol.; traduit en latin par Cl. Baduel, et publié sous ce titre : *Acta Martyrum qui sæculo XVI in Gallia, Germania, Anglia, Flandria, Italia, constans dederunt nomen Evangelio, idque sanguine suo obsignarunt*; ibid., 1556, in-8°; ibid., 1569, in-4°; l'édition la plus complète de cet ouvrage, successivement revu et augmenté, est celle de Genève, 1619, in-fol.; — *Le Marchand converti, tragédie nouvelle, en laquelle la vraie et la fausse religion, au parangon l'une de l'autre, sont au vif représentées*; ibid., 1558, in-8°; 1561, in-12; avec *La Comédie du pape malade* (de Bèze); ibid., 1591, in-16 : c'est une traduction en vers du latin de Th. Nægeorgus; — *Etat de l'Église dès le temps des Apôtres jusqu'à* 1560, *avec un recueil des troubles advenus sous les rois François II et Charles IX*; 1564, in-8°; avec des additions de Jean Taffin, Berg-op-Zoom, 1605, in-4°; — *Bibliotheca studii theologici, ex Patribus collecta*; 1581, in-fol.; — *Joha. Crispini in Justiniani Institutiones libri quatuor*; Francfort, 1591, in-8°; — *Tractatus de Apostatis*.

Senebier, *Hist. litter. de Genève*, t. II. — André, *Biblioth. Belgica*. — Adam, *Vitæ Eruditorum*. — Bayle, *Dict. hist.* — La Croix du Maine, *Biblioth. française*.

* **CRESPO** (*François*), bénédictin espagnol, vécut dans les premières années du dix-septième siècle. Il fut abbé du Montferrat, visiteur général de sa congrégation, professeur de théologie à Salamanque. Nous avons de lui : *Tribunal Thomisticum de immaculatæ Deiparæ conceptu*; Barcelone, 1657, in-4°.

Le P. LACOMBE.

Ziegelbauer, *Biblioth. Benedict.*, t. IV.

CRESSEY ou **CRESSY** (*Hugues-Paulin* ou *Serenus*), historien et théologien catholique anglais, né en 1605, à Wakefield, mort à Grinstead, dans le comté de Sussex, le 10 août 1674. Après la mort du vicomte de Falkland, dont il était chapelain, il se rendit à Rome, à la suite de Charles Bertie, y abjura le protestantisme en 1646, entra ensuite dans le monastère des bénédictins anglais de Douai, et y changea ses noms de Hugues-Paulin en celui de *Serenus*. Etant retourné en Angleterre à l'époque de la Restauration, il devint chapelain de la reine Catherine de Portugal, femme de Charles II. On a de lui : *Exomologesis, or faithful narration of the occasion and motives of his conversion to catholic unity*; Paris, 1647 et 1653, in-8° : c'est une excellente réfutation des écrits qui ont été publiés en faveur du protestantisme; — *Church History of Britanny, from the beginning of christianity to the Norman conquest*; Rouen, 1668, in-fol.; ouvrage plein d'érudition, mais resté incomplet; — *Fanaticism fanatically imputed to the Catholic Church*; 1672, in-8°. On a encore de lui un grand nombre d'autres ouvrages en faveur de la religion catholique : on y remarque un penchant prononcé pour le mysticisme.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia Britannica*.

* **CRESSIANUS** (*Ersilius*), chirurgien italien, né à Crémone, florissait vers la fin du quatorzième siècle. Il jouit d'une grande réputation, et il composa un ouvrage : *De Cura vulnerum et de unguentis et emplastris conficiendis*, qui n'a point été imprimé, de même que tant d'autres productions du moyen âge relatives aux sciences médicales.

Arisi, *Cremona litteraria*, t. I, p. 178.

CRESTEY (*Pierre*), philanthrope français, né à Trun, près d'Argentan, le 17 novembre 1622, mort à Barenton, près de Mortain, le 23 février 1703. Ce charitable ecclésiastique fut curé de Barenton, et se fit remarquer par le zèle qu'il mit à fonder des établissements d'utilité publique. Les principaux sont : un hôpital à Barenton, une maison de religieuses hospitalières dans le même endroit, une pareille maison à Vimoutiers, un hôtel-dieu à Bernay et un séminaire à Domfront.

J. Grandet, *Vie de P. Crestey*.

***CRESTI**, *Voy.* PASSIGNANO.

CRESTIN (*Jean-François*), législateur et historien français, né à Villexon (Haute-Saône), en 1745, mort en 1830. Il était procureur au bailliage présidial de Gray et maire de cette ville lorsque éclata la révolution, dont il fut un zélé partisan. Il en défendit les principes à l'Assemblée législative de 1791; il devint secrétaire de cette assemblée, et s'y trouvait seul des membres du bureau lorsque, le 10 août, Louis XVI vint y chercher un refuge. Crestin ne fit point partie de la Convention; mais on le nomma président de son district. En 1801 il obtint la sous-préfecture de Gray, qu'il quitta en 1808. A la rentrée des Bourbons, il n'occupa aucun emploi, malgré quelques brochures qu'il publia en leur faveur. On a de lui les ouvrages suivants : *La Vérité rétablie, ou mémoire sur la séance de l'Assemblée législative du* 10 *août* 1792; 1814, in-8°; — *Réflexions historiques sur la seconde usurpation du trône de France par Bonaparte*; Gray, 1815,

in-8° ; — *Moyen d'opérer une forte réduction sur les terres, au budget, sans affaiblir les recettes*; Paris, 1819, in-8°; — *Les Héroïdes d'Ovide, traduites en vers*; Dôle, 1826, in-8°; — *Réfutation du Résumé de l'histoire de la Franche-Comté par Lefébure*; Gray, 1827, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Biogr. univers.*, édit. 1848.

* CRESTIN (*Simon*), frère du précédent, ingénieur français, né à Villexon (Haute-Saône), en 1744, tué à la bataille d'Aboukir, en Égypte (1792). Bonaparte, qui l'avait appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte, a dit de lui : « Cet officier « du génie est un de ceux qui possédaient le « mieux les principes de cet art, auquel on doit « si souvent le sort des combats et la destinée « des États. » Crestin a laissé un grand nombre de cartes et de plans, dont on a enrichi les archives du génie, au ministère de la guerre.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie des Contemporains.*

CRÉSUS, roi de Lydie, né vers l'an 591, mort vers 546 avant l'ère chrétienne. Il eut pour père Alyatte II, de la race des Mermnades, qui mourut vers l'an 559 avant J.-C. Il avait de trente-deux à trente-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Éphèse conquise, toute la confédération éolienne et ionienne obligée de lui payer tribut, enfin l'Asie Mineure occidentale subjuguée par ses armes, étendirent le bruit de son nom jusque dans la Grèce, et donnèrent lieu aux exagérations de ceux qui virent en lui le roi le plus puissant et le plus riche de l'époque. Dans le fait, son royaume, borné d'une part par la mer Égée et de l'autre par le fleuve Halys (Qisil-Irmaq), ne contenait pas plus de 9,000 lieues carrées, et les richesses accumulées dans son palais, considérables pour le temps, sembleraient ordinaires ou même médiocres de nos jours. Crésus sans doute partageait l'enivrement général, et croyait qu'on ne pouvait l'approcher sans être ébloui de sa magnificence. Solon étant venu à Sardes, sa capitale, reçut de lui un accueil fastueusement hospitalier; toute l'opulence du monarque lydien fut étalée à ses yeux. « Ne suis-je pas l'homme le plus heureux qui ait jamais existé? » demanda le prince au sage. — « Non, » répondit Solon; et il lui cita les noms d'hommes qu'il regardait comme plus fortunés que lui. « Mais tous ces heureux sont morts. — Oui, et avant sa fin nul ne peut être salué du nom d'heureux. » Le superbe Lydien ne goûta pas ces vérités, et ne témoigna plus que de la froideur à son hôte. Mais il dut s'apercevoir bientot que Solon avait raison. Atys, son frère chéri, mourut à la chasse. Peu après, l'accroissement de plus en plus rapide des conquêtes de Cyrus vint l'épouvanter sur son trône. Déjà il avait inutilement envoyé des secours aux rois d'Assyrie menacés par le roi des Mèdes et des Perses. Beaucoup de Babyloniens sans doute s'étaient réfugiés dans ses États, et l'instant approchait auquel il fallait ou prendre les armes ou accepter le joug du nouveau maître de l'Asie. Crésus consulta les oracles, parmi lesquels celui de Delphes lui sembla mériter la préférence; il fondit ses lits d'argent, sa vaisselle d'or, pour la convertir en lingots, qui furent portés au dieu, et enfin il obtint la fameuse réponse : « Si Crésus franchit l'Halys, il renversera un grand empire. » Effectivement Crésus, secondé sans doute par des alliés nombreux (la Thrace, l'Égypte, etc.), passa en revue à Sardes une armée de 420,000 hommes, marcha vers l'Halys, et, après diverses affaires peu importantes, livra bataille à Cyrus dans les plaines de Thymbrée. La victoire ne fut pas indécise, comme on l'a dit, puisque dans la nuit suivante Crésus, cédant le champ de bataille, se retira vers sa capitale. Cyrus le poursuit, l'atteint, le force à une seconde bataille, sous les murs de Sardes, le bat, le réduit à s'enfermer dans la ville, qui bientot est prise d'assaut. Ainsi était renversé un grand empire; c'était le sien. Dans le tumulte de l'assaut, Crésus lui-même périssait sans la miraculeuse exclamation qu'arracha à son fils, muet jusque là, la piété filiale : « Soldat, ne tue pas Crésus! » Ces mots arrêtent l'épée étincelante; mais on charge le roi de fers, on le traine devant Cyrus, qui ordonne de le faire mourir. On va le placer sur le bûcher, lorsque, à la vue des flammes, Crésus s'écrie : « O Solon! Solon! Solon! » Cyrus, présent au supplice, veut savoir ce que signifie ce cri; Crésus lui raconte son entretien avec le sage d'Athènes. A cette leçon pratique sur l'instabilité des grandeurs humaines, Cyrus lui-même se sent touché de pitié : Crésus n'est plus son ennemi; il le place parmi ses satrapes, peut-être lui rend son royaume, mais comme prince de Perse, et en mourant le recommande à son fils Cambyse. En Crésus s'éteignit la dynastie des Mermnades, la dernière des dynasties lydiennes. [PARISOT, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Hérodote, I, 27, 71; III, VIII. — Ctésias, *Persica*, dans les *Fragm. Hist. Græc.* de Ch. Müller, de la Bibl. græco-lat. de M. A.-Firmin Didot. — Phot. *Cod.* — Plutarque, *Solon*. — Diodore, IX, XVI. — Justin, I, 7. — Fischer, *Fast. Hellen.* — Clinton, *Fasti Hellenici*, a. a. 578 av. J.-C.

CRETENET (*Jacques*), fondateur de l'ordre des Joséphistes, né en 1604, à Champlitte, en Franche-Comté, mort à Montbeel, le 1er septembre 1666. Il étudia la chirurgie à Lyon, et se dévoua au soulagement des malades pendant une peste qui désolait cette ville. Devenu maître d'une fortune considérable, par le mariage qu'il contracta avec une veuve, et secondé par le prince de Conti et le marquis de Coligny, il fonda une congrégation, connue sous le nom de Joséphistes. Cette congrégation, consacrée aux missions et à l'éducation des ecclésiastiques dans les séminaires, eut d'abord des ennemis. Le fondateur fut même excommunié par l'archevêque de Lyon, qui voyait avec peine un chirurgien se mêler de gouverner des prêtres;

mais le prélat, mieux informé, finit par le favoriser. Après la mort de sa femme, Cretenet entra dans l'état ecclésiastique.

Orame, *Vie de J. Cretenet;* Lyon, 1680. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

CRÉTET (*Emmanuel*, comte DE CHAMPMOL), administrateur et négociant français, naquit au Pont-de-Beauvoisin, en Dauphiné, le 10 février 1747, et mourut à Auteuil, le 28 novembre 1809. Issu d'une famille de négociants, il suivit par goût la même carrière. Après quelques années de séjour en Amérique, il vint s'établir à Paris, où ses spéculations furent heureuses. La révolution de 1789 trouva en lui un de ses partisans. Il devint acquéreur de domaines nationaux considérables, et notamment de la Chartreuse de Dijon. Le département de la Côte-d'Or le nomma son représentant au Conseil des Anciens, lors des élections de l'an IV (octobre 1795); il fut réélu en l'an VII (avril 1799), et pendant toute la durée de son mandat il ne cessa de s'occuper de presque toutes les questions de finance qui furent soumises à la discussion du corps législatif. Il ne contribua pas peu à faire adopter les principales lois fiscales de cette époque, telles que celles de la taxe d'entretien des routes, de la réduction des rentes (9 vendémiaire an VI) et de l'enregistrement (22 frimaire an VII). Après le 18 fructidor, il fut nommé président du Conseil des Anciens. Au 18 brumaire, il se résigna facilement à n'être plus représentant du peuple, pour devenir conseiller d'État. Nommé membre de la commission législative des deux Conseils, il revêtit de sa signature la constitution de l'an VIII. Le premier consul, qui avait apprécié sa capacité, le chargea de la direction des ponts et chaussées, canaux et cadastre. Cretet conserva ces fonctions jusqu'au 25 avril 1806, et devint alors gouverneur de la Banque de France (1), en exécution de la loi qui mettait cet établissement sous la main de l'administration. Il fut choisi par le gouvernement pour conclure avec les ministres plénipotentiaires du saint-siége la convention du 26 juillet 1801, qui rétablit en France l'exercice légal du culte catholique (2). Le 9 août 1807 il fut nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de M. de Champagny. Il garda le portefeuille de ce département jusqu'au mois de septembre 1809. Pendant le cours de son administration, il procéda à l'ouverture du canal de l'Ourcq, et posa la première pierre du Palais de la Bourse. L'affaiblissement de ses forces et le déclin de sa santé le contraignirent à donner sa démission; le titre de ministre d'État lui fut conféré, mais il ne le porta pas longtemps, car, s'étant retiré à Auteuil, il succomba à la fin de novembre de la même année. L'empereur ordonna que quoiqu'il ne fût pas mort dans l'exercice de ses fonctions, les mêmes honneurs qui avaient été décernés au comte Portalis lui seraient rendus. Son corps fut ensuite transféré au Panthéon.

J. LAMOUREUX.

(1) A propos de cette nomination, un affreux calembourg circula dans Paris : « M. Cretet, dit-on, fait *banqueroute* » (Banque et route).

(2) Les autres ministres plénipotentiaires de la république étaient Joseph Bonaparte et Bernier, depuis évêque d'Orléans. Ceux du saint-siége étaient les cardinaux Gonsalvi, Spina, et Caselli.

Moniteur universel de l'an IV à 1809. — *Biographie des Contemporains*.

CRETI (*Donato*), peintre de l'école bolonaise, né à Crémone, en 1671, mort à Bologne, en 1749. Il fut un des meilleurs élèves de Lorenzo Pasinelli, surtout parce qu'au lieu d'imiter servilement le style de son maître, il s'efforça de l'améliorer en empruntant au Cantarini quelques-unes de ses qualités. Manquant de confiance en lui-même, jamais il n'arrivait à être content de ses ouvrages, et il les eût gâtés à force de les retoucher si on ne les lui eût arrachés en quelque sorte de force, ainsi que cela arriva pour le *Saint Vincent* des dominicains de Bologne, tableau qui passe pour son chef-d'œuvre. Le plus bel éloge qu'on puisse en faire est de dire qu'il était encore vu avec plaisir à côté du *Saint Raymond* de Louis Carrache. On fait aussi grand cas de *La Vierge avec saint Ignace et des Anges*, placée dans la cathédrale. — Creti forma plusieurs élèves, dont le plus connu est Ercole Graziani.

E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CRETIN ou **CHRESTIN** (*Guillaume* ou *Pierre*), vieux poëte français, vécut sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier, comme on le voit par ses œuvres : la date de sa naissance est inconnue; mais il mourut vers 1525, à ce qu'on a conjecturé d'après un passage de Geoffroy Tory, son contemporain. Il nous apprend lui-même dans ses vers que son vrai nom était *Dubois*; il fut, on ne sait pourquoi, surnommé Crétin (mot qui signifie *petit panier* dans la vieille langue). Il était probablement Parisien; mais sa vie est fort obscure et pleine d'incertitudes. On sait seulement qu'il fut trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, titre auquel il joignit ensuite celui de chantre de la Sainte-Chapelle de Paris; néanmoins, il avait peu de sympathie pour les moines, contre lesquels il fit même une violente satire. Nommé chroniqueur du roi, il fut chargé par François Ier d'écrire l'histoire de France, et ce fut alors qu'il versifia ses *Chroniques* en douze livres, qui s'étendaient depuis la prise de Troie jusqu'à la fin de la deuxième race. A cette époque, la poésie, faute d'inspiration véritable, s'adressait volontiers aux faits pour se guider et se soutenir; les poëmes épiques d'alors étaient d'arides chroniques, sèchement rimées, comme celles de Martial d'Auvergne, de G. Châtelain et de J. Molinet. Outre cette histoire, Crétin a fait des poésies plus connues, quoique, à vrai dire, elles ne méritent guère de l'être davantage. Son recueil offre une grande diversité de pièces : ce sont des

chants royaux, des ballades et des rondeaux sur l'immaculée Conception, envoyés au Puy de Rouen, espèce d'académie du temps, beaucoup de poésies pieuses, des épigrammes, des épîtres, des complaintes funéraires en forme de dialogues, parfois assez bizarres, une sorte de pastorale, etc. C'est à François Charbonnier, secrétaire de François I[er] et grand ami de Crétin, que nous sommes redevables de ses poésies; et il faut avouer que la postérité ne doit pas lui être fort reconnaissante de ce cadeau. Quoique Crétin signât chacune de ses pièces de cette devise, orgueilleusement modeste: *Mieux que pis*, il est aujourd'hui presque illisible, par l'obscurité, la sécheresse, la diffusion et le mauvais goût de ses vers, par les jeux de mots et les pointes continuelles dont il les remplit, à la façon de Meschinot et de son ami Molinet, dont il se montre presque toujours le servile imitateur. D'un bout à l'autre de ses poésies, il se crée des difficultés aussi bizarres que puériles, et s'évertue non-seulement à donner à ses vers les rimes les plus riches, ce qui ne serait pas un grand mal, mais à faire rimer ensemble un ou plusieurs mots tout entiers, ce qui rend leur sens souvent forcé et inintelligible et produit un vrai fracas de syllabes, au milieu duquel se perd le peu qu'il y a de pensée dans la pièce. C'est là ce que voulait dire Clément Marot quand il l'appelait *le bon Crétin au vers équivoqué*. Toujours en quête des allitérations les plus puériles, il s'applique parfois en outre à faire rimer l'hémistiche d'un vers avec la fin d'un précédent, et l'on conçoit qu'il n'en faut pas davantage pour refroidir aussitôt la chaleur et l'inspiration du poëte, comme pour glacer le lecteur lui-même: C'est ce qui est arrivé, pour me borner à cet exemple, dans son *Invective sur la lâcheté des gendarmes de France à la journée des éperons*. Voici un échantillon de son style, tiré de son épître à Honorat de La Jaille.

Par ces vins verds Atropos a trop os
Des corps humains ruez envers en vers,
Dont un quidam, aspre aux pots, à propos
A fort blasmé ses tours pervers par vers, etc.

Il faudrait Œdipe pour débrouiller cette énigme. Crétin ne sut jamais faire accorder ensemble la raison et la rime; plus il avança en âge, plus il se livra à ces jeux frivoles de style. Ces sortes de recherches n'étaient pas rares alors dans la poésie, qui offrait un caractère commun d'érudition et de science dans la forme, et qui cherchait à suppléer aux idées et au souffle qui lui manquaient trop souvent par des élégances péniblement recherchées. Toutefois, nul n'a porté si loin que Crétin cette affectation puérile: mais du moins ce soin continuel et excessif de la forme, à côté de ses effets désastreux, a produit quelquefois des résultats assez remarquables: à force de manier le rhythme en tous sens, il lui est arrivé, trop rarement, de l'assouplir, de le varier avec art, de le tourner avec prestesse et vivacité; et on sait qu'il a fait quelques petits vers qui ont pu être cités, sans trop de disparate, à côté des modèles du genre. Si l'on y joint quelques-uns de ses quatrains sur les abus du monde, où il y a de la verve et un style assez pittoresque, on aura de Crétin à peu près tout ce qui mérite d'être remarqué. Ses défauts mêmes expliquent, aussi bien que ses qualités, les éloges excessifs de ses contemporains. D'abord le maître, Marot, qui le connut dans sa jeunesse, dédia la première pièce de son livre d'épigrammes, qu'il eut grand soin de faire toute en équivoques, à *M. Crétin, souverain poëte françois*; et après sa mort il fit à la louange de *Crétin, qui tant savoit*, une épitaphe magnifique, où il appelle ses œuvres *chose éternelle*. D'autres, aujourd'hui bien oubliés, mais fort célèbres alors, et qui comptaient parmi les premiers écrivains, ont encore renchéri sur Marot. Le spirituel et malin Ch. Bordigné, dans son *Épître de maître Pierre Faifeu à Messieurs les Angevins*, lui a prodigué les louanges; Jean Molinet et Jean Le Maire ont fait de même; quant à Geoffroi Tory, il va jusqu'à le mettre au-dessus de Virgile et d'Homère pour ses *Chroniques de France*: à coup sûr, Crétin n'avait pas rêvé pareille gloire en écrivant son *Epopée*. Au milieu de ce concert d'éloges, il n'y a guère qu'une voix discordante; c'est celle de ce terrible Rabelais, railleur universel, qui ne se laissait pas prendre aux engouements passagers. Il l'introduit dans le troisième livre de son *Pantagruel*, sous le nom de vieux *Raminagrobis*, et il se moque de ses pointes, de ses jeux de mots, de ses continuelles équivoques; en un mot, il le représente comme un poëte ridicule et un radoteur. Il n'est pas douteux, d'après plusieurs circonstances, que ce ne soit Crétin qu'il ait eu en vue: qu'il me suffise de dire que la réponse faite par Raminagrobis à Panurge, qui lui demande s'il doit se marier, n'est autre qu'un rondeau extrait des œuvres mêmes du poëte.

Les poésies de Crétin parurent sous le titre de *Chants royaulx, oraisons et autres petits traités*, par les soins de Fr. Charbonnier, en 1527, deux ans après sa mort; in-8°, goth., rare; la dernière édition est celle d'Urb. Coustelier, Paris, 1723, in-12: elle est augmentée de deux lettres à Jehan Molinet, chanoine de Valenciennes, et d'une réponse de ce dernier. La traduction en vers de l'*Épître de Fauste Andrelin, en laquelle Anne, reine de France, exhorte Louis XII à revenir en France après sa victoire sur les Vénitiens*, qui a été publiée in-16, goth., sans date, et qui porte le nom de Crétin, ne se trouve dans aucune de ces éditions. Les 5 vol. in-folio de ses *Chroniques de France* font partie de la collection des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Victor Fournel.

Pasquier, *Recherches de la France*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque*. — Moréri, *Dictionnaire*. — Titon du Tillet, *Parnasse français*. — L'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. X. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, I, 159.

*CRÉTINEAU-JOLY (*Jacques*), historien français, né à Fontenay-Vendée, le 23 septembre 1803. Professeur de philosophie à dix-neuf ans, il débuta dans les lettres en 1826, après avoir voyagé assez longtemps en Italie et en Allemagne. Après 1830 il fonda *Le Vendéen*, journal dont le principe était la légitimité dynastique; de 1834 à 1838 il rédigea à Nantes le journal *L'Hermine*; il dirigea *L'Europe monarchique*, et publia en même temps des *nouvelles* dans plusieurs revues. On a de lui : *Chants romains*; Paris, 1826, in-18; — *Les Trappistes*, poëme; Angoulême, 1829, in-12; — *Épisodes des guerres de la Vendée, précédés d'un tableau historique de cette contrée depuis la révolution de Juillet*; Paris, 1834, in-8°; — *Histoire des généraux et chefs vendéens*; Paris, 1838, in-8°; — *Un Fils de Pair de France*; Paris, 1839, in-8°; — *Histoire des traités de 1815 et de leur exécution*; Paris, 1842; — *Histoire de la Vendée militaire*; Paris, 1840-41, 4 vol. in-8°; 1843, 2e édit., 4 vol. in-12; — *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1844-46, 6 vol. in-8°; et 1846, 2e éd., 6 vol. in-12. Une nouvelle édition a paru en 1851. M. Crétineau-Joly a écrit aussi une brochure contre le Père Theiner, à l'occasion de son ouvrage sur la *Vie de Clément XIV*.

Bourquelot et Louandre, *La France littéraire contemporaine*. — Beuchot, *Journal de la Libr.*

CRETTÉ DE PALLUEL (*François*), seigneur des fiefs de Palluel, Blaru, et Pontgalland, agronome français, né à Drancy-les-Noues, près Paris, le 31 mars 1741, mort le 29 novembre 1798. Dès l'âge de dix-huit ans, il faisait déjà valoir par lui-même une propriété fort considérable, dont son père, conseiller secrétaire du roi, lui avait confié l'exploitation. Un mémoire *Sur la nourriture des chevaux*, adressé au baron d'Ogny, alors directeur général des postes du royaume, obtint les suffrages de ce seigneur, qui, par une lettre circulaire, en recommanda vivement l'application à tous les maîtres de postes de France. Ce premier succès engagea Cretté de Palluel à publier plusieurs mémoires, fruits d'une longue expérience et d'une pratique de tous les jours. Son *Mémoire sur le desséchement des marais* remporta le prix de 600 livres, fondé par le duc de Béthune-Charost, et lui valut son admission dans la plupart des sociétés agronomiques de France, et plusieurs récompenses honorifiques. Pendant la révolution il fit partie de la commission d'agriculture et des arts; on lui doit la conservation du célèbre fauteuil du roi Dagobert, qui fut transporté par ses ordres à Paris. On lui doit aussi, chose plus utile, la culture de la garance, de la grande chicorée sauvage, du tournesol, du turneps, etc., etc.; l'invention de plusieurs instruments aratoires, tels que le cylindre à dents, le moulin à hacher les racines, qui reçut l'approbation de plusieurs sociétés agronomiques, le grand hachoir à paille, dont le gouvernement fit l'établissement à Paris, l'amélioration des élèves de vaches, la suppression des jachères, etc. Il contribua avec Parmentier à l'introduction de la culture des pommes de terre en France. Il inventa aussi la charrue à butter les pommes de terre; et ce fut par ses soins que la plaine des Sablons fut ensemencée d'espèces qu'il avait recueillies et tirées de l'étranger. Cretté de Palluel fut successivement député de Saint-Germain à l'assemblée provinciale de l'Ile de France (19 août 1787), juge de paix du canton de Pierrefitte (en novembre 1790), membre de l'Assemblée nationale législative (en septembre 1791). Il y professa des opinions modérées. Incarcéré avec son frère et son vieux père le 27 prairial an II (1794), il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, et sur les instances réitérées des habitants de leur commune. Cretté de Palluel fut ensuite réélu, le 27 juin 1795, juge de paix du canton de Pierrefitte, et mourut à Dugny, âgé de cinquante-huit ans. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoire sur le desséchement des marais, et de l'utilité qu'on peut tirer des marais desséchés, et particulièrement de ceux du Laonnais*, Paris, in-8°, 1789; nouvelle édition, augmentée, Paris, 1802, in-8°; — *Mémoire sur la suppression des jachères*; Paris, 1790; — *Traité sur les prairies artificielles; extrait des Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris et des auteurs modernes les plus estimés; augmenté de la culture de dix plantes qui ne se trouvent pas dans Gilbert; auquel on a ajouté la description d'une machine indispensable dans les grandes exploitations, avec laquelle on coupe facilement par heure soixante boisseaux de racine*; Paris, in-8°; 1801; — *Mémoires sur l'amélioration des biens communaux, le desséchement des marais, le défrichement des terres incultes, et la replantation des forêts*; Paris, in-8°, 1790; — *Formulaire du Garde champêtre*; Paris, in-8°, an IV de la république; — *Formulaire des Propriétaires*; Paris, in-8°, 1796; — *Réponse à cette question*: Si la fauchaison des prés nuit à la maturité des blés; in-4°, Dijon, 1790.

*Son fils, *Alexandre César* CRETTÉ, baron de Palluel, a été maire du troisième arrondissement de Paris depuis 1816 jusqu'en 1828, et membre du conseil général du département de la Seine (1828-1830).

Biographie des Contemporains. — *Documents comm.*

CREUTZ (*Gustave-Philippe*, comte DE), littérateur et homme d'État suédois, né dans la Finlande, en 1726, mort en 1785. Il cultiva les lettres dans sa jeunesse, et contribua à ranimer le goût de la poésie parmi ses compatriotes, en leur offrant des modèles de grâce et d'harmonie dans son poëme d'*Atys et Camille*, et dans l'*Épître à Daphné*, pièces non moins remarquables par l'élégance du style que par l'éclat des pensées. Nommé à l'ambassade d'Espagne,

il étudia ce pays en philosophe et en poëte. Il obtint ensuite l'ambassade de France, et résida vingt ans à Paris, où sa maison était le rendez-vous des littérateurs et des artistes les plus célèbres; il se lia surtout avec Marmontel, à qui il fournit le sujet d'un de ses contes, *Les Solitaires de Murcie*. Rappelé en Suède, il fut mis à la tête du département des affaires étrangères, et devint membre du sénat et chancelier de l'université d'Upsal.

Marmontel, *Mémoires*, liv. VI.

CREUTZBERGER (*André*), philosophe allemand, né en 1714, à Neustädt, sur l'Aisch, mort dans la même ville, le 31 janvier 1755. Il professa à Halle et dans sa patrie. On a de lui : *De causa frigoris per aliquot annos solito majoris*; Nuremberg, 1743, in-4°; — *De quibusdam principiis ad instinctum animalium mirabilem explicandum facientibus*; ibid., 1747, in-4°; — *De la diversité des sens extérieurs chez les hommes*, en allemand; ibid., 1755, in-8°; — *Melodien-Concordanz*; ibid., 1755, in-8° : c'est un recueil de chansons ou cantiques, que l'auteur a rangés avec méthode. Creutzberger a encore fourni plusieurs morceaux à diverses revues.

Œrtel, *Programma de vita, fatis et meritis And. Creutzbergeri*.

CREUTZIGER ou **CRUCIGER** (*Gaspard*), théologien protestant allemand, né à Leipzig, le 1er janvier 1504, mort à Wittenberg, le 16 novembre 1548. Après avoir été recteur à Magdebourg et professeur de théologie à Wittenberg, il s'attacha à Luther, l'aida dans la traduction de la Bible en allemand, et assista aux conférences que le réformateur eut dans différentes villes. On a de lui : *De ordine discendi*; *De puritate doctrinæ in Ecclesia conservanda*; *De dignitate studiorum theologicorum et ministerio ecclesiastico* : ces trois discours se trouvent dans les œuvres de Mélanchthon; — *Epistola ad M. Gasp. Bornerum*, publiée par Hoffmann, dans l'*Histoire de la Réformation de Leipzig*; — Quelques commentaires sur la Bible et quelques écrits sur des sujets théologiques.

Gottlieb Boseck, *Diss. de Gasparo Crucigero*. — Verheiden, *Elogia præstantiorum aliquot Theologorum*. — Vogel, *Leipziger Annalen*. — Pantaléon, *Prosopographia*.

CREUTZIGER (*Gaspard*), théologien protestant allemand, fils du précédent, né à Wittenberg, le 19 mars 1525, mort à Cassel, le 16 avril 1597. Expulsé de Wittenberg parce qu'il avait embrassé les doctrines de Calvin, il fut appelé à Cassel comme prédicateur. On a de lui : *De Justificatione et bonis operibus*; — quelques ouvrages polémiques.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CREUTZIGER (*Georges*), philologue allemand, petit-fils de G. Creutziger le père, né à Merseboug, le 24 septembre 1575, mort le 8 juillet 1637. Il fut successivement professeur de logique, de langue hébraïque et de théologie à Marbourg. On a de lui : *Harmonia linguarum quatuor cardinalium, hebraicæ, græcæ, latinæ et germanicæ*; Francfort, 1616, in-fol.

Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Witte, *Diarum biographicum*.

CREUZ (*Frédéric-Casimir-Charles*, baron DE), philosophe et littérateur allemand, naquit à Hombourg, dans le landgraviat de Hesse-Hombourg, sur l'Eschbach, en 1724, et mourut conseiller aulique, en 1770. Il avait encouru la disgrâce du landgrave de Hesse-Hombourg pour avoir pris parti pour le landgrave de Hesse-Darmstadt dans un différend qui les divisait; mais il gagna l'amitié de son prince. Creuz est connu dans la littérature philosophique par un *Essai sur l'Ame* (all.); Francfort et Leipzig, 1753, 2e partie, in-8°, et par *Le véritable Esprit des Lois*; Francfort-sur-le-Main, 1766, in-8° (all.). La traduction en français de cet ouvrage anonyme a paru à Londres, en 1768, in-8°. L'auteur y combat Montesquieu. Quant à l'*Essai sur l'Ame*, il fut vivement attaqué par Christ. Henri Hase, dans sa *Disputatio de Anima humana non medii generis inter simplices et compositas substantias*; Iéna, 1756. On ne comprendrait pas le titre de ce dernier ouvrage si l'on ne connaissait pas la doctrine de Creuz : celui-ci prétend que l'âme n'est pas simple ; qu'une substance simple est inconcevable, quoique l'impossibilité objective n'en soit pas démontrée. Mais comme il ne peut pas expliquer l'unité de la conscience avec une substance composée, il imagine l'âme comme une sorte de milieu entre une substance simple et une substance composée. Cette substance moyenne aurait donc des parties qui pourraient à la vérité exister les unes à côté des autres, mais pas les unes sans les autres. L'âme aurait donc des parties, mais ces parties ne pourraient pas subsister indépendamment les unes des autres; elle n'a donc pour toutes ces parties qu'une action, qu'une force indivisible et sans mouvement intérieur. Elle a sans doute étendue, figure et grandeur, mais tout cela diffère des qualités correspondantes qui s'observent dans les corps. Le simple et l'illimité sont pour lui deux notions réciproques. D'où il conclut que rien de fini n'est simple. Il regarde la conscience comme la continuation de l'existence. La représentation et connaissance est pour lui un objet sensible. Il y a une conscience sans représentation, mais pas de représentation sans conscience. L'âme tire de son sein toutes les possibilités dont elle a successivement conscience. Ces possibilités sont parfaitement semblables aux choses réelles qui sont hors d'elle, mais elles lui sont plutôt présentes que les choses mêmes. Il s'opère dans les organes des changements qui se rapportent à ces possibilités, ce qui amène l'âme à conclure la réalité extérieure produite hors d'elle-même par la possibilité qui en est sortie. Creuz se distingue donc de Leibnitz en ce qu'il attribue les causes des représentations à des choses réelles hors

de nous, bien que l'âme produise toutes ses idées par sa propre vertu. Mais il n'explique pas l'union de l'âme et du corps, ni le rapport de l'un et l'autre avec le monde extérieur. L'âme, du reste, peut penser sans le secours du corps; elle pense même aussi; et la pensée produite de la sorte par l'*esprit* est la plus claire de toutes; mais celle qui tient à l'organisme et qui est le produit de l'*âme* est plus obscure. L'influence de Leibnitz est ici très-sensible. Creuz a écrit encore quelques œuvres littéraires : *Odes* et *Chants*, 2 vol. in-8°; Francfort, 1769; — *Sénèque*, tragédie; — *Les Tombeaux*; — *Essais sur l'Homme*; — *Pensées à la manière de Lucrèce*; le tout en allemand. J. TISSOT.

Buhle, *Lehrbuch der Gesch. der Phil.*, VII, p. 318. — Krug, *Encyclop. philos.-Lexicon.*

CREUZÉ DE LESSER (LE BARON *Auguste-François*), poëte et auteur dramatique français, né à Paris, le 2 octobre 1771, mort en août 1839. Après avoir été secrétaire de légation à Parme, puis sous-préfet à Autun pendant deux ans, il fut appelé au corps législatif, où il siégea six ans. Les opinions qu'il émit dans la relation d'un voyage en Italie, publiée en 1806, ayant déplu à l'empereur, il rentra dans la vie privée, et se consacra à la culture des lettres. En 1815 Louis XVIII le nomma préfet de la Charente-Inférieure, puis de l'Hérault. Creuzé de Lesser s'attacha à calmer l'effervescence des esprits, en joignant des mesures énergiques aux moyens de conciliation. Dans une occasion, on l'accusa d'une sévérité qu'aurait produite l'amour-propre d'auteur. Les représentations du théâtre de Montpellier étaient sans cesse troublées par les étudiants en médecine. Une demande fut faite au directeur pour qu'il donnât *Le Nouveau Seigneur du Village*, opéra-comique dont Creuzé de Lesser était un des auteurs; une cabale s'était organisée contre cette pièce : la police fit intervenir la force armée; le parterre fut évacué, aux applaudissements des loges, et *Le Nouveau Seigneur* fut joué dans le plus grand calme. Le préfet crut devoir prendre un arrêté qui interdisait le spectacle aux étudiants durant le reste de l'année théâtrale. En vain, le ministre Decazes lui écrivit pour qu'il eût à rapporter cet arrêté : Creuzé de Lesser répondit par l'offre de sa démission, et sa volonté fut maintenue. A ceux qui lui reprochaient d'avoir exposé le préfet aux désagréments de l'auteur, en laissant jouer une de ses pièces dans son département, il répondit qu'il avait défendu qu'on représentât aucun de ses ouvrages, mais qu'il avait dû excepter *Le Nouveau Seigneur*, parce que ce petit opéra, dont la musique formait le principal mérite, n'était pas de lui seul, et qu'il n'avait pas cru devoir nuire aux intérêts du compositeur et de son collaborateur. Lors de l'avénement de Louis-Philippe au trône, il refusa de prêter un nouveau serment, et revint à Paris pour consacrer aux lettres le reste de sa vie. Voici la liste de ses ouvrages : *Satires de Juvénal*, trad. en prose; 1796, in-8°; — *Le Sceau enlevé*, imitation du poëme de Tassoni, ou plutôt de quelques morceaux de ce poëme; 1796, in-18; la 3ᵉ édit., en 1801. — *Voyages en Italie et en Sicile*; 1806, in-8° : a eu trois éditions. — *Les Chevaliers de la Table Ronde*, poëme; 1812, in-18; 3ᵉ édit., en 1818; — *Gaule*, poëme; 1813, in-18; 2ᵉ édit., en 1814; — *Roland*, poëme; 1814, 2 vol. in-18; — *Le Cid, romances espagnoles, imitées en romances françaises*; 1814, in-8°; 3ᵉ édit., en 1836, augmentée de deux poëmes in-18; — *Apologues*; 1824 (2ᵉ édit.); — *Le dernier Homme*, poëme; 1832, 2ᵉ édit. Il en a paru une traduction allemande à Leipzig; — *De la Liberté, ou résumé de l'histoire des républiques*; 1833, 2ᵉ édit., in-8°; — *Annales secrètes d'une famille pendant* 1800 *ans*; 1834, 2 vol. in-8°; — *Odéides*; 1834 : ce sont les romances du *Cid* réimprimées avec deux poëmes du même genre : *Héloïse* et *Les Prisons de* 1754; — *Les Contes de Fées, mis en vers, imités de Perrault*; 1834; — *Les véritables Lettres d'Héloïse*; 1835, in-8° (en vers); — *Les Voleurs*, tragédie imitée de Schiller; 1796; — *Ninon de L'Enclos*, vaudeville en un acte; 1800; — *Monsieur des Chalumeaux*, opéra-comique en trois actes; 1806; — *Le Déjeûner de Garçons*, comédie en un acte, avec ariettes; 1806; — *Le Secret du Ménage*, comédie en trois actes, en vers, représentée au Théâtre-Français (avec Roger); — *Le Magicien sans Magie*, opéra-comique en deux actes (avec Roger); — *Le Billet de Loterie*, comédie en un acte, avec ariettes (en collaboration avec Roger); 1811; — *Mlle Delaunay à la Bastille*, comédie en un acte, avec ariettes (avec Roger); 1813; — *Le Nouveau Seigneur du village*, opéra-comique en un acte (avec Roger); 1813); — *La Revanche*, comédie en trois actes et en prose, représentée au Théâtre-Français (avec Roger); 1815; — *Le Prince et la Grisette*, comédie en trois actes; en vers, 1832. GUYOT DE FÈRE.

Sarrut, *Biog. des Hommes du Jour.* — Guyot de Fère, *Statistique des Lettrés*, etc.

CREUZÉ-LATOUCHE (*Jacques-Antoine*), législateur et agriculteur français, né à Châtellerault (Vienne), en 1749, mort en 1800. Après avoir fait partie du barreau de Paris, il revint à Châtellerault remplir les fonctions de lieutenant de la sénéchaussée. Il fut envoyé à l'Assemblée constituante, où il se distingua par la modération de ses opinions. A la Convention, dont il fit aussi partie, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour le bannissement avec appel au peuple, et fut un des opposants à la loi du *maximum*. Membre du comité de salut public, après le 9 thermidor, il contribua à la rédaction de la constitution de l'an III. Il siégea au Conseil des Cinq Cents, au Conseil des Anciens, et, après le 18 brumaire, au sénat. A la création de l'Institut, il fut compris dans la classe d'économie politique. On a de lui : *Description topographi-*

que du district de Châtellerault; 1790, in-8°, avec une carte; — *Sur les subsistances*; 1793, in-8°; — *De la Tolérance philosophique et de l'intolérance religieuse*; 1797, in-8°. Il a inséré dans le tome IV des Mémoires de la Société d'Agriculture de la Seine des *Réflexions sur la vie champêtre*. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Biographie univ.*, édit. de 1848.

* CREUZER (*Frédéric*), littérateur et antiquaire allemand, né à Marbourg, le 10 mars 1771. Il était fils d'un relieur, qui eut ensuite un emploi de percepteur des contributions. Il fit ses premières études dans sa ville natale. Il a raconté lui-même ses premières années, et donné en quelque sorte les origines de son talent et de sa renommée. Ses souvenirs, empreints d'ailleurs de beaucoup de modestie, ne manquent pas de charme, depuis cette vieille église de Sainte-Élisabeth, bâtie dans le style du treizième siècle, et dont l'aspect fit rêver l'enfant, jusqu'à la sollicitude de son maître Volmar et d'un oncle maternel appelé Bang, ecclésiastique érudit, qui initia son neveu aux arcanes de la science. Cependant rien de bien saillant dans cette vie d'un jeune Allemand destiné, comme tant d'autres de ses concitoyens, à s'élever du silence du cabinet à la gloire littéraire. Creuzer continua ses études à Iéna, et suivit dans cette savante université les leçons de Griesbach, de Schütz et de Schiller. « J'avais souvent occasion de le rencontrer, dit Creuzer, en parlant de ce dernier, mais je n'osai jamais lui parler, tant il m'inspirait de respect. » Creuzer remplit quelque temps (1798) à Leipzig les fonctions de précepteur particulier, et à son retour à Marbourg (1802), il obtint la chaire d'éloquence. En 1804 il fut appelé à Heidelberg pour y professer la philologie et l'histoire ancienne; il y concourut de toutes ses forces (1807) à l'établissement d'un séminaire philologique, qui fleurit encore aujourd'hui, sous la direction du savant professeur Bæhr. Pressé par Wyttenbach et par Meermann d'accepter l'invitation qui lui fut faite, au mois de décembre 1808 et en 1809, de se rendre à l'université de Leyde, M. Creuzer quitta momentanément Heidelberg; mais le climat hollandais, qu'il ne put supporter, le força de reprendre à Heidelberg une position où l'estime publique l'environnait. Il obtint en 1818 du grand-duc de Bade le titre de conseiller de cour, et en 1826 il fut nommé conseiller privé. L'année précédente, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de Paris l'avait reçu au nombre de ses membres étrangers. La vie de M. Creuzer, savant infatigable et penseur ingénieux autant que profond, est toute littéraire : ses travaux sont nombreux; mais son principal ouvrage, celui auquel il doit la réputation européenne dont il jouit, est la *Symbolique et Mythologie des peuples de l'antiquité, et surtout des Grecs*, publiée pour la première fois à Leipzig, de 1810 à 1812, en 4 vol. in-8°. M. Creuzer y enseigne l'existence d'une poésie grecque très-ancienne, et dont le fonds avait été emprunté à l'Orient. Homère et surtout Hésiode, au lieu d'être des fondateurs de religion ou d'une mythologie particulière, supposent au contraire, comme les ayant précédés, tout un monde de poésie, de philosophie et de théologie. C'est à cette poésie primitive qu'il faut rapporter tout ce qu'il y a de symbolique, de magique et d'allégorique dans la religion des Grecs. Originaire de l'Orient, elle a, à la vérité, emprunté des formes diverses aux siècles qu'elle a traversés, mais au fond elle n'a jamais perdu le caractère que les Grecs lui avaient donné ou sous lequel ils l'avaient reçue. Elle s'est conservée dans le sacerdoce, dans les mystères; puis, plus tard, les historiens et les philosophes en ont fait l'objet de leur examen. Mais dans les débris qui en sont parvenus jusqu'à nous, nous ne pouvons plus la reconnaître et la reconstruire que dans ses préceptes les plus essentiels. Suivant M. Creuzer, ce sont les Pélasges qui les premiers ont transmis aux Grecs cette sagesse antique; pour lui, ces Pélasges étaient une caste dominante de prêtres, ou tout au moins une tribu où les prêtres avaient la plus grande influence. Mais des institutions sacerdotales immuables ne purent s'acclimater sur le sol de la Grèce, et les Hellènes chassèrent les Pélasges. Après l'extinction des anciennes races, l'esprit hellénique se détourna de plus en plus de la source orientale où la poésie et la religion avaient été puisées : il devint plus ouvert, plus gai, mais aussi plus vide. Cependant des familles sacerdotales s'étaient réunies pour former des castes, dans le sein desquelles ce qui était resté de l'antique poésie se conserva sous la forme de mystères. M. Creuzer a trouvé dans Homère, dans Hésiode, des preuves certaines que les anciennes idées et les antiques traditions n'étaient déjà plus comprises au siècle de ces poëtes; mais il reconnaît en même temps que l'un ni l'autre n'était entièrement étranger à l'ancienne théologie. C'est donc à une révélation surhumaine qu'il attribue toutes les doctrines fondamentales qui, en germe du moins, sont devenues le patrimoine de l'humanité dès les temps les plus reculés. Ramenant à cette origine les dogmes qui lui paraissent clairs ou faciles à interpréter, il cherche aussi à y rattacher ceux où il trouve obscurité et confusion, et il procède alors par une explication toute symbolique et allégorique. Tel est en somme le système que M. Creuzer a établi dans son ouvrage, si connu de tous les savants. La seconde édition de la *Symbolique*, augmentée d'un supplément par M. Mone, parut en 6 gros volumes, de [illegible] à [illegible], à Leipzig et à Darmstadt; M. G.-H. Moser [illegible] un extrait, publié en 1822. Nous possédons de ce livre une traduction française, faite de main de maître (dit M. Creuzer lui-même dans sa préface de la troisième édition de son ouvrage, [illegible]

en 1836, et qui sera, dit-il, plus abrégée que la précédente), et que son auteur a accompagnée de beaucoup de notes fort estimables. » *Les Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques, ouvrage traduit de l'allemand* par J.-D. Guigniaut (Paris, 1825-36), ont ouvert à la mythologie en France une ère nouvelle. L'ouvrage allemand donna lieu à une vive controverse. Celui des adversaires de Creuzer qui réunit le plus de suffrages fut le savant philologue G. Hermann, dont on reconnut toute la clarté et toute la logique dans l'écrit, d'ailleurs plein d'une critique décente, qu'il intitula : *Lettres sur Homère et Hésiode, et particulièrement sur la Théogonie* (Heidelberg, 1818, in-8°), et dans la lettre à M. Creuzer *Sur la nature et l'essence de la mythologie* (Leipzig, 1819). Le vieux Voss, peu d'années avant sa mort, se déclara ouvertement contre le livre de M. Creuzer, dans sa fameuse *Anti-Symbolique* (Stuttgard, 1824), qui occasionna d'autres écrits, comme celui de Wolfgang Menzel, etc. L'attaque de Voss, ennemi déclaré de ce qui, de loin ou de près, tenait au mysticisme, et qui avait abjuré toute amitié avec Stolberg après que celui-ci eut changé de religion; son attaque, disons-nous, fut violente et entachée de personnalités; mais nous ne saurions dire qu'elle fut injuste en tous points, car nous croyons que l'âme poétique de M. Creuzer lui fait quelquefois méconnaître les droits et les exigences de la critique, dans son application aux divers témoignages empruntés à l'antiquité. Cependant Voss ne se borna pas à cette guerre littéraire, et oublia trop le respect qu'on doit à des opinions aussi consciencieuses que celles de son collègue. Quant à son *Anti-Symbolique*, M. Creuzer n'en tint pas compte en préparant la nouvelle édition de son ouvrage, et il assure même dans la préface ne l'avoir jamais lue. En revanche, il répond à des attaques dirigées contre lui avec plus de convenance, et se prononce sur les opinions de Hermann, de K.-O. Muller, de Lobeck, de E. Gerhard, etc. Cette nouvelle édition de la *Symbolique* forme la première partie d'une collection des *Œuvres allemandes* de M. Creuzer. Parmi les autres ouvrages de M. Creuzer nous citerons encore les suivants : *Études*, successivement publiées par lui, d'abord en société avec M. Daub et ensuite seul (Francfort, 1805 à 1819, 6 vol. in-8°); — *De l'art historique des Grecs* (Leipzig, 1803); — *Historicorum Græcorum antiquissimorum Fragmenta* (Heidelb., 1806); — *Dionysus, sive Commentationes de Rerum Bacchicarum Orphicarumque originibus et causis* (Heidelb., 1808); — *Plotinus, De Pulchritudine; acced. Procli Disp. De Pulchritudine et unitate, Nicephori Nathanaelis Antitheticus* (Heidelb., 1814); — *Procli et Olympiodori in Platonis Alcibiadem Commentarius* (Francfort-sur-le-Main, 1820, 2 vol.); enfin, *Abrégé d'Antiquités romaines* (Darmstadt, 1824; deuxième édition, 1829); — *Description d'un vase antique athénien avec peintures et inscriptions*; 1832; — *Essai sur l'histoire de la civilisation romaine sur les bords du haut Rhin et du Necker*; 1833; — *Essai sur la connaissance des pierres précieuses*; 1834; — *Essai sur l'histoire de l'archéologie romaine*; dans les *Mém. de l'Institut de France*, année 1840; — *Le Mithreum de Nierenheim*; 1838; — *Choix de vases grecs inédits, extrait de la collection de Carlsruhe*; 1839. M. Creuzer, si versé dans la connaissance de la philosophie néo-platonicienne, a aussi donné une édition complète des *Ennéades de Plotin* (Oxford, 3 vol. in-4°), enrichie de notes et de dissertations très-savantes. Une seconde édition, soigneusement revue et augmentée des écrits de Porphyre et de Proclus qui ont pour but de donner un résumé plus clair de la philosophie de Plotin, vient de paraître dans la Bibliothèque des auteurs grecs de Firmin Didot (*editio altera*). Il a publié dans le *Journal des Savants de Munich* (1853) douze articles sur l'édition des *Fragmenta Historicorum Græcorum* donnée par M. Ch. Muller dans la même Bibliothèque de Didot, où il signale le mérite éminent du grand et beau travail de M. Muller, vaste carrière qu'il avait ouverte lui-même en 1806. Après 1848, le savant et vénérable professeur a renoncé à l'enseignement, qu'il avait illustré depuis de nombreuses années. Il s'occupe actuellement de la publication du recueil de ses ouvrages allemands : *Deutsche Schriften*, dont le dernier fascicule (Francfort, 1854) contient des notices intéressantes sur les principaux philologues de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. M. Creuzer a écrit lui-même sa vie en abrégé, dans le recueil des *Zeitgenossen*, n° XXXI (1822). (*Enc. des G. d. M.*, avec addit.)

Friedrich Creuzer, son *Autobiographie*, dans les *Zeitgenossen*, XXXI.

*CRÈVECŒUR (*Jacques* DE), seigneur français, chevalier et chambellan du roi et du duc de Bourgogne, mort vers 1441. Il était capitaine de Compiègne en 1418. Il marcha en 1421, à la tête des Bourguignons, contre les troupes du dauphin, et eut en 1428 le gouvernement du comté de Clermont pour le roi d'Angleterre, auprès duquel le duc de Bourgogne l'envoya en 1433 pour traiter de la paix. Honoré du collier de la Toison d'Or, il assista seul avec son maître à la conclusion du traité d'Arras (1435), qui réconciliait Philippe avec Charles VII. L'année suivante, il pressa encore le duc de resserrer son alliance avec la France et de se venger des insultes que l'Angleterre ne lui épargnait plus depuis la mort de Bedfort. Ce sage conseiller ayant obtenu que Philippe déclarerait la guerre à ses anciens alliés, le suivit au siége de Calais, et se trouva à toutes les expéditions qui se firent contre les Anglais pour le recouvrement de la Normandie. En 1439 il fut choisi pour recevoir

à Cambray Catherine de France, fille de Charles VII, destinée à épouser Charles, comte de Charolais, fils de Philippe le Bon. Enfin, son nom figure partout où se fait une tentative de paix et de conciliation. C'est ainsi qu'on le trouve encore parmi les principaux conseillers d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, au congrès de Gravelines (1439).

M. de Barante. *Hist. des Ducs de Bourgogne.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CRÈVECŒUR (*Philippe* DE), guerrier français, baron d'Esquerdes, fils du précédent, mort en 1494, à La Bresle, près de Lyon. Il s'attacha d'abord comme son père au duc de Bourgogne, et devint le conseillér intime de Charles le Téméraire. Il se signala à la bataille de Montlhéri, en 1465. Mais après la mort de ce prince, au lieu de demeurer fidèle à sa fille, il se vendit à Louis XI, par l'entremise de Comines, peu de jours après que cette princesse eut reçu son serment. Il fut très-utile à son nouveau souverain. Ce fut lui qui commanda les Français à la bataille de Guinegate (1479). Quoiqu'il eût contribué à changer une victoire déjà gagnée en une déroute complète, par son imprudente ardeur à donner la chasse aux ennemis, Louis se contenta de ses excuses, et lui conserva sa faveur; car le roi avait toujours une sorte de confiance facile dans les hommes qu'il enlevait par la corruption aux autres princes. Ce fut ainsi qu'il ferma encore les yeux sur les exactions et les rapines de Crèvecœur. En 1481 le duc Maximilien raya le nom du sire d'Esquerdes du livre des chevaliers de la Toison d'Or. Cependant celui-ci poursuivait ses conquêtes, a la tête d'une armée dans laquelle il avait établi une discipline nouvelle. Aussi habile dans les négociations que dans la guerre, il signa comme plénipotentiaire le fameux traité d'Arras (1482), qui assurait à la monarchie les deux Bourgognes et l'Artois. En enlevant Saint-Omer et Thérouanne, et en tenant tête à Maximilien en Picardie, il se conserva la bienveillance de Charles VIII, à qui il avait été recommandé par Louis XI. Le roi le fit maréchal en 1492. Nommé plénipotentiaire à Étaples, Crèvecœur signa la paix entre la France et l'Angleterre. Malgré sa vive opposition aux projets chevaleresques de Charles VIII, ce prince le menait à la conquête du royaume de Naples, lorsque la mort l'enleva. Son corps fut transporté et enterré à Boulogne; on lui rendit les mêmes honneurs qu'à celui d'un roi de France.

Philippe de Comines, *Mém.* — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CRÈVECŒUR (*Hector Saint-John* DE), agronome français, né à Caen, en 1731, mort en 1813. Envoyé en Angleterre bien jeune encore, il y étudia pendant six ans les sciences économiques. Quelques enthousiastes des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale excitèrent son désir d'explorer ces contrées; il partit en 1754, et après quelques excursions, il s'arrêta à New-York, où il forma un établissement agricole. Le repos dont il jouissait fut troublé par la guerre de l'insurrection contre la métropole; ses propriétés furent ravagées par les Anglais. Il voulut fuir; mais il tomba entre leurs mains, et fut envoyé en Angleterre, où il resta jusqu'au moment de l'échange des prisonniers. Après avoir fait un court séjour en Normandie, il retourna à New-York avec le titre de consul français. En arrivant, il trouva ses propriétés incendiées, sa femme morte, ses enfants dispersés. Mais pendant qu'il était en Normandie, il avait recueilli cinq marins américains, qui, jetés par la tempête, étaient débarqués dans une nacelle, sur les côtes; il leur avait généreusement fourni des vêtements et tout ce qui leur était nécessaire. Un habitant de Boston, nommé Fellows, ayant appris le service rendu à ses compatriotes, et la malheureuse position des enfants de Crèvecœur, n'avait pas hésité à faire cent-vingt lieues pour aller les secourir. Leur père les trouva donc chez cet homme reconnaissant. Crèvecœur revint finir ses jours dans son pays natal. Il mourut à Sarcelle, près Paris, après avoir publié deux de ses principaux ouvrages: 1° *Lettres d'un Cultivateur américain*; Paris, 1784, 2 vol. in-8°. Lacretelle aîné en a donné une deuxième édition, en 1787, 3 vol. in-8°; — 2° *Voyage dans la haute Pensylvanie et dans l'État de New-York*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages eurent du succès: ils sont écrits avec chaleur; mais on a critiqué l'enthousiasme outré de l'auteur pour les contrées dont il parlait, ainsi que l'incorrection et la prolixité de son style. Il paraît qu'il a publié aussi quelques ouvrages anonymes, moins importants, entre autres, en 1782, un opuscule sur la culture de la pomme de terre, culture qu'il a introduite dans la basse Normandie. Il était correspondant de l'Institut dès la création de ce corps savant. GUYOT DE FÈRE.

Notice nécrologique, *Journal de l'Empire* du 21 novembre 1813. — Lair, *Mém. de la Soc. d'Agric. de Caen*, 1823, etc.

* **CREVEL** (*Jacques*), jurisconsulte et poète français, né à Ifs, près de Caen, en 1692, mort en 1764. Avocat distingué du barreau de Caen, on le chargea de professer le droit français à l'université de cette ville, et il fut nommé recteur en 1721. On a de lui quelques odes et diverses autres poésies latines et françaises, outre des Mémoires intéressants. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

CREVENNA (*Pierre-Antoine*), bibliophile italien, né à Milan, mort à Rome, le 8 octobre 1792. Il passa la plus grande partie de sa vie à Amsterdam, où il se livrait à des opérations commerciales, et acquit ainsi une fortune considérable. Il réunit une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie; les livres précieux et rares s'y trouvaient en foule. Un catalogue de cette belle collection fut publié en 1775, 6 tomes

in-4° ; des notes curieuses, des lettres jusque alors inédites de divers savants donnent du prix à cet ouvrage. Plus tard, le possesseur de ces trésors littéraires voulut se défaire d'une partie d'entre eux ; c'est le sort de la plupart des bibliothèques. L'amateur qui les a formées à grands frais s'en dégoûte ou succombe sous le poids d'achats indiscrètement multipliés. Un catalogue destiné à la vente fut imprimé en 1789, 5 vol. in-8°. Il renferme des notes nouvelles, de sorte que pour être bien complet il faut avoir les onze volumes. La vente eut lieu à Amsterdam. Les bibliophiles les plus fervents de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre se partagèrent les débris de ce riche cabinet. Les prix d'adjudication sont un indice des changements qui surviennent dans la valeur des livres rares; tels ouvrages seraient bien loin d'obtenir aujourd'hui le chiffre qu'ils atteignirent alors; tels autres se payeraient beaucoup plus cher. Après la mort de Crevenna, on mit au jour, en 1793, le catalogue des livres qu'il avait retirés ou gardés pour lui. Cette vente fut sans éclat ; les circonstances étaient peu favorables à la bibliomanie. Crevenna avait entrepris d'écrire l'*Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie ;* il voulait y joindre des gravures multipliées, de nombreux facsimilés. Il avait réuni les matériaux nécessaires pour cette publication ; mais rien n'en a paru, ce qui est très-regrettable.

G. B.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani.*

CREVIER (*Jean-Baptiste-Louis*), humaniste français, né à Paris, en 1693, mort dans la même ville, le 1er décembre 1765. Il occupa pendant vingt ans la chaire de rhétorique au collége de Beauvais. Il continua l'*Histoire Romaine* dont Rollin, son maître, avait publié les premiers volumes. Le travail de Crevier est mieux distribué ; mais son style ne vaut pas celui de Rollin : il est plein de latinismes et sans aucune élégance. Une *Histoire des Empereurs* venait naturellement après l'*Histoire Romaine* : Crevier ne craignit pas de l'entreprendre, malgré les obstacles que devait présenter la combinaison de matériaux arides, insuffisants, et presque toujours contradictoires. Ce travail est loin d'être sans défauts ; mais il ne faut pas être ingrat envers un écrivain qui le premier a popularisé l'étude d'une partie si importante et si difficile de l'histoire générale. Si ce livre est aujourd'hui sous quelques rapports au-dessous des progrès de la science, reconnaissons qu'il a eu longtemps le mérite de l'utilité, et qu'il le conserve encore jusqu'à un certain point. Cet ouvrage parut de 1750 à 1756, en 6 vol. in-4° ; il a 8 vol. in-8° dans la dernière édition, de 1824, laquelle fait suite à l'édition des *Œuvres de Rollin* publiée par MM. Firmin Didot, et qui est accompagnée d'observations, notes et éclaircissements par M. Letronne. Crevier a encore publié une *Histoire de l'Université de Paris* (1761, 7 vol. in-12), qui atteste des recherches estimables, mais qui n'a aucune importance littéraire. Les autres ouvrages de cet auteur sont : une édition de Tite-Live ; trois Lettres sur le Pline du P. Hardouin ; des *Observations*, très-faibles et très-superficielles, *sur l'Esprit des Lois* de Montesquieu, que Crevier n'était pas de force à juger ; des *Remarques sur le Traité des Études* de Rollin ; enfin, une *Rhétorique française* (1765, 2 vol. in-12), qui est encore maintenant assez estimée. [*Enc. des G. du M.*]

Barbier, *Bibl. d'un Homme de Goût*, III. — Desessarts, *Les Siècles litt.*

CREXUS, musicien grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il était contemporain de Philoxène et de Timothée. Selon Plutarque, il est le premier qui ait séparé du chant le jeu des instruments ; car antérieurement, dit-il, ce jeu accompagnait toujours la voix. Crexus, selon le même auteur, se distingua par des innovations hardies dans la cadence musicale.

Plutarque, *De Musica*. — Burette, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIX, p. 333.

* **CRICHNA**, héros indien, qui intervint dans la guerre que chante le Mahâbhârata, et qui par conséquent a dû vivre mille à douze cents ans avant notre ère. Il était de la famille des Yâdavas, et il partagea leurs triomphes et leurs malheurs. Il était né à Mathourâ, et neveu d'Ougraséna, roi de cette ville ; il fut dès sa naissance persécuté par son cousin Cansa, usurpateur du trône de son père, et élevé secrètement à la campagne. Devenu grand, il donna la mort à Cansa, et rétablit son oncle sur le trône. Les Yâdavas furent alors attaqués par les princes de l'Inde, commandés par Djarâsandha, roi des Magadhas, et par un prince étranger nommé Câsayavana. Malgré leurs victoires et les exploits de Crichna, ils furent obligés de céder et d'abandonner le pays. Crichna leur ménagea un établissement dans le Guzurate, et fonda la ville de Dwâracâ, qui paraît être la Baracé d'Arrien. Cet établissement ne jouit pas d'une longue prospérité, et Crichna lui-même finit malheureusement. Ses exploits ont été célébrés par les poëtes indiens, qui ont voulu voir en lui un prêtre de Vichnou. On pense que le culte de Crichna a été introduit vers le sixième siècle. LANGLOIS.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, t. XVI.

* **CRICHNA COVI**, c'est-à-dire *Crichna le Poëte*, est aussi appelé Sécha Crichna Pândita, fils de Nrisimha. Il vivait vers le commencement du dix-septième siècle. On pense que c'est le même que Crichna Pândita, auteur d'un commentaire grammatical. Crichna Covi composa un drame en sept actes, intitulé *La Mort de Cansa*. LANGLOIS.

Wilson, *Théâtre indien*.

* **CRICHNA-DÂSA**, chef de secte, auteur du Tchêtanya-Tcharitâmrita, abrégé de l'ouvrage de Vrindâvan-Dâsa. Ce livre est écrit en bengali, et mêlé de textes sanscrits. Crichna-Dâsa vivait à

la fin du seizième siècle. Ce premier sage est peut-être le même que Crichna-Dâsa, surnommé Cavirâdja, qui a fait le Crichna-Carnâmrita.

LANGLOIS.

M. Wilson. *Recherches asiatiques*, t. XVI. — M. Garcin de Tassy, *Histoire de la Littérature hindoue*.

*CRICHNA-DWÊPÂYANA. *Voy.* VYASA.

* CRICHNA MISRA, philosophe indien, qui a écrit un drame métaphysique, intitulé *Prabodha-Tchandrodaya*, traduit en anglais par J. Taylor (Londres, 1812). Le texte en a été publié à Leipzig, par M. Brockhaus (1845), avec les scolies de Râmadâsa. Il en existe une autre édition, donnée à Calcutta en caractères bengalis, avec les scolies de Mahéswara. Une traduction allemande de M. Hirzel a paru à Zurich, en 1846.

Brockhaus, *Prabodha-Tchandrodaya*, préface.

CRICHTON (*Jacques*), littérateur écossais, surnommé *l'Admirable*, né en 1560, dans le comté de Perth, mort à Mantoue, en juillet 1583. Il est certainement le plus étonnant de tous les hommes renommés par leur précocité. Il fut élevé à l'université de Saint-Andrews, et obtint déjà, à l'âge de quatorze ans, la dignité magistrale. Il visita peu de temps après le continent, où il se fit remarquer par son talent extraordinaire, qui lui mérita le surnom de *l'Admirable Crichton*. Cependant plusieurs faits racontés par les biographes reposent sur des témoignages très-équivoques, et la fameuse dissertation, si victorieusement soutenue à Paris devant trois mille auditeurs, dont parle Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, se rapporte à un jeune homme dont on ne cite pas le nom, mais qui vivait dans le quinzième siècle. Arrivé à Rome, Crichton fit publiquement connaître, par une annonce latine, qu'il était prêt à faire des réponses improvisées à toutes les questions qu'on lui adresserait. Crichton excita l'admiration des Vénitiens par une pièce de vers latins qu'il composa en l'honneur de leur ville. Il y fit la connaissance d'Alde Manuce le jeune, qui lui dédia un ouvrage, en tête duquel il est dit que Crichton possédait une étonnante quantité de connaissances, qu'il savait dix langues, que son éloquence avait excité l'admiration du doge et du sénat, et qu'il était d'ailleurs très-habile dans tous les exercices corporels. Dans une thèse solennelle qu'il soutint à Padoue, il disputa pendant six heures avec les plus savants professeurs de l'Académie, attaqua avec talent la philosophie d'Aristote, et termina sa glorieuse lutte par une ingénieuse improvisation où il faisait l'éloge de l'ignorance. De là il se rendit, en 1580, à Mantoue, où il fut nommé gouverneur du jeune Vicenzo de Gonzaga, un des fils du duc de ce nom. Pour récréer son protecteur, il composa une comédie dans laquelle il tournait en ridicule les faiblesses de toutes les conditions, et il joua lui-même dans cette pièce quinze rôles différents. En 1583, pendant les réjouissances du carnaval, se voyant assailli par une troupe de masques, il les désarma après une courte lutte. Quel fut son étonnement quand parmi ces agresseurs vaincus il reconnut son propre élève : il lui remit obséquieusement, et avec une profonde salutation, l'épée qu'il venait de lui arracher. Mais humilié de cette conduite généreuse plus encore que de sa défaite, le jeune seigneur plongea au travers du corps de son maître l'arme que celui-ci lui avait rendue. On a de lui : *Odæ ad Laurentium Massam*; — *Laudes Patavinæ*; — *Ignorationis Laudatio*; — *De Appulsu suo Venetias*; — *Odæ ad Aldum Manutium*; — *Epistolæ ad diversos*; — *Præfationes solemnes in omnes scientias sacras et profanas*; — *Judicium de Philosophis*; — *Errores Aristotelis*; — *Arma an litteræ præstent, controversia oratoria*; — *Refutatio mathematicorum*; — *Epicedium Ill. et rev. cardinalis Caroli Borromæi, ab Jacobo Crichtonio Scoto*; Milan, 1584, in-4°.

Douglas, *Life of J. Crichton of Clunie, etc.*; Aberdeen, 1760. — F. Douglas, *The Life of J. Crichton*; Aberdeen, 1760, in-8°. — P. Frazer Tytler, *Life of the Admirable Crichton*; Edimburg, 1819 et 1823, in-12. — Aldo Manutio, *Relatione delle qualità di Iacomo di Crettone*; Venise, 1581. (La date n'est pas exacte; ce livre a été imprimé à Milan, vers 1830, d'après un manuscrit jusque alors inédit; une autre édition a été faite, à Venise, en 1831). — Mackenzie, *Lives of Scottish Writers*, t. III. p 198. — *Biographia Britannica*, t. IV. — Hist. *Mélanges de Littérature étrangère*, t. III. — D. Irving, *Lives of the Scotch*, t. I, p. 258-274.

CRICHTON ou CREYCHTON (*Robert*), prélat et littérateur anglais, né en 1593, mort à Bath, le 21 novembre 1672. Il professa la langue grecque à Cambridge, accompagna dans son exil Charles II, dont il était le chapelain, et à la restauration il fut récompensé de son dévouement par les évêchés de Bath et de Wells. On a de lui : *Vera Historia Unionis non veræ inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini exactissima narratio, græce scripta, per Sylv. Sguropulum, magnum ecclesiarcham, atque unum e quinque crucigeris et intimis consiliariis patriarchæ Constantinopolitani, qui concilio interfuit*; La Haye, 1660, in-fol. Cette histoire du concile de Florence est la traduction d'un manuscrit grec que Crichton tenait de G.-J. Vossius; il la dédia à Charles II, et y ajouta une longue préface.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Léon Allacci, *Exercitationes in R. Creichtonis Apparatum, versionem et notas ad Historiam Concilii Florentini scriptam a Sylv. Syropulo*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIII.

* CRIGINGER (*Jean*), littérateur allemand et ministre à Marienbourg, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il travailla pour le théâtre; une seule de ses pièces se retrouve aujourd'hui : c'est une espèce de *mystère* publié à Dresde en 1555, et retraçant l'histoire du *Mauvais Riche et de Lazare*. Six diables figurent dans cette composition étrange, qu'on trouvait alors fort édifiante : l'âme du mauvais riche est représentée par un enfant vêtu de noir et dont le visage ainsi que les mains est couleur de charbon : ainsi s'exprime le texte imprimé.

B.

Gottsched, *Nöthiger Vorrath zur Geschichte der dra*

matischen Dichtkunst; 1765, II, 210. — Floegel, *Geschichte des grotesk-komischen*; 1788, p. 118.

CRIGNON (*Pierre*), poète français, natif de Dieppe, vivait au commencement du seizième siècle. Ami du poète Jean Parmentier et de Raoul, son frère, il partit avec eux, en 1530, pour les Indes orientales. Les deux frères moururent à Sumatra. De retour dans sa ville natale, Crignon fit imprimer les vers de Parmentier avec un *Prologue* et un poëme intitulé : *Célébration sur la mort de Raoul et Jean Parmentier*; Paris, 1541, in-4°. On trouve encore des vers de Crignon dans les recueils de l'Académie du Puy de la Conception de Rouen.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. II, p. 238.

CRIGNON D'OUZOUER (*Anselme*), homme politique et littérateur français, né à Orléans, le 20 juin 1755, mort dans la même ville, le 4 décembre 1826. Il suivit, comme ses ancêtres, la carrière commerciale, et consacra à la culture des lettres tous les loisirs que lui laissaient ses occupations. Élu membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, il rejeta toutes les réformes qui n'étaient pas compatibles avec le maintien de la monarchie. Sous l'empire, il n'accepta que les fonctions de président du tribunal de commerce. Envoyé cinq fois à la chambre des députés, à partir de 1815, il montra qu'il était versé dans la législation commerciale, et fut toujours le zélé défenseur des principes monarchiques. Outre un grand nombre de discours et de pamphlets politiques, on a de lui : *Voyages de Genève et de la Touraine*, suivis de quelques opuscules; Orléans, 1779, in-12; — *Choix de pièces fugitives*; Paris, 1782, in-8°; — *Les Orangers*, *Les Vers à Soie* et *Les Abeilles*, poëmes traduits du latin et de l'italien; ibid., 1786, in-18.

Biographie des Contemporains.

CRILLON (*Louis* DES BALBES, ou BALBIS DE BERTON DE, célèbre général français, né en 1541, à Murs, en Provence, mort le 2 décembre 1615. Il fut l'un des plus grands capitaines du seizième siècle. Sa famille était originaire du Piémont, et portait le nom de Balbe. Cadet de la famille, il prit le nom de Crillon, d'une terre que possédait son père, et ce nom, devenu illustre, fut dès lors porté par les aînés de la maison. Crillon fut reçu chevalier de Malte au berceau, et devint en 1557 aide de camp du duc de Guise, sous les auspices duquel il entra la même année dans la carrière qu'il devait illustrer par tant d'actions héroïques. Il contribua puissamment à la reprise de Calais, battit les conjurés d'Amboise, se distingua à la prise de Rouen (1562), se battit ensuite à Dreux, à Saint-Denis, à Jarnac, à Moncontour, se trouva aux siéges de Poitiers et de Saint-Jean d'Angely. A toutes ces actions il fut blessé; « il « avoit été couvert, dit Brantôme, d'une infinité « de blessures, sans avoir pu mourir par elles, « les ayant toutes reçues de la belle façon. » Lorsque la paix de Saint-Germain fut signée (1570), Crillon alla servir avec don Juan contre les Turcs, et se couvrit de gloire à Lépante. Don Juan le chargea d'aller porter la nouvelle de la victoire au pape Pie V, qui pour le récompenser de la part glorieuse qu'il avait eue à cette bataille, accorda à sa maison le droit de posséder à Avignon une chapelle ayant les mêmes priviléges que celle des papes.

De retour à Paris, Crillon fut témoin de la Saint-Barthélemy, qu'il blâma énergiquement; il se trouva ensuite au siége de La Rochelle, où il fut blessé; puis il accompagna le duc d'Anjou en Pologne, mission difficile, car il fallait traverser l'Allemagne, alors remplie de huguenots émigrés, et dont Crillon se tira avec bonheur en faisant respecter partout le prince qu'il protégeait. Pendant la Ligue, Crillon continua à servir Henri III; il fut blessé à la prise de La Fère (1580), devint ensuite mestre de camp du régiment des gardes, et de plus lieutenant-colonel général de l'infanterie française, charge créée pour lui et abolie après sa mort, et il fut blessé, en 1586, à la prise de La Réole en Provence. Henri III ne suivit pas ses conseils à la journée des Barricades, et fut obligé de se retirer devant l'émeute. Crillon le suivit à Blois, où le roi, qui était résolu à se défaire des Guise, lui dit un jour : « Croyez-vous que « le duc de Guise mérite la mort? — Oui, sire. — « Eh bien, c'est vous que je choisis pour la lui « donner. — J'y cours. — Arrêtez : vous allez « vous battre avec lui; ce n'est pas ce que je « veux : le titre de chef de la Ligue le rend cri- « minel de lèse-majesté. — Eh bien, sire, qu'il « soit jugé et exécuté. — Mais, Crillon, sentez- « vous le risque que je cours? Je ne puis juri- « diquement punir mon ennemi; et c'est un coup « non prévu qui doit lui arracher la vie. J'at- « tends de vous *ce service* : l'épée de connétable « en sera la récompense. » Crillon refusa de se déshonorer par une infamie; mais il donna sa parole qu'il n'avertirait pas le duc de Guise.

Il défendit ensuite le pont de Tours contre Mayenne, qui allait surprendre Henri III dans cette ville, et y fut dangereusement blessé. C'est alors que Henri IV, étant allé le visiter, lui dit : « Je n'ai jamais craint que Crillon. » De cette époque date l'amitié qui exista ensuite entre ces deux hommes. Le même prince lui écrivit, après la bataille d'Arques : « Pends-toi, brave Crillon : « nous avons vaincu à Arques, et tu n'y étais pas. « Adieu, brave Crillon; je t'aime à tort et à « travers. » Remis de ses blessures, Crillon combattit à Ivry, se trouva au siége de Paris, défendit Quillebeuf contre André de Villars, se trouva au siége de Laon, à la prise d'Amiens, commanda, en 1600, l'armée de Savoie avec Sully, prit L'Écluse, Chambéry, Montmélian, et reçut de Henri IV le titre de *brave des braves*. C'est tout ce que le roi lui donna : il fallait qu'il achetât les services de ses ennemis; pour ses amis, il ne lui restait plus que son amitié, et Crillon était homme à s'en contenter. Au retour de la campagne de Savoie, Henri IV le proclama devant la cour le *premier capitaine du monde*

« Vous en avez menti, sire, répliqua Crillon; je « ne suis que le second, vous êtes le premier. » Crillon se retira peu après dans ses terres; il avait besoin de repos. Il se livra dans sa retraite aux exercices d'une piété sincère, et ne s'occupa plus que de faire du bien à ceux qui l'entouraient. Cependant, le bouillant courage dont il avait donné tant de preuves ne l'avait pas abandonné; on rapporte qu'entendant un jour la Passion à Avignon, il se leva, transporté de fureur, au récit des outrages dont le Christ a été l'objet, et s'écria, en brandissant son épée : *Où étais-tu, Crillon?*

De Thou, *Hist. sui temporis.* — Mlle de Lussan, *Vie de Balbes de Crillon.* — L'abbé de Crillon, *Vie de L. des Balbes de Breton de Crillon, surnommé le brave Crillon, avec les notes du marquis Fortia d'Urban;* Paris, 1825, in-8° (Firmin Didot). — Servlez, *Hist. du brave Crillon;* Paris, 1844. — Montrond, *Hist. du brave Crillon;* ibid., 1845. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CRILLON-MAHON (*Louis* DE BERTON DES BALBES DE QUIERS, duc DE), général français, né en 1718, mort à Madrid, en 1796. Il embrassa la carrière des armes, et assista, en 1734, à la bataille de Parme. Il servit ensuite sous les ordres du duc d'Harcourt, en Bavière; s'étant renfermé avec trois cent cinquante Français dans Landau-sur-Iser, il arrêta pendant treize heures les dix mille hommes qui composaient l'avant-garde ennemie. On parlementa ensuite, et Crillon, alléguant qu'il avait un ancien nom à soutenir, reçut cette réponse : « Monsieur, nous vous con« naissons et estimons depuis le commencement « de cette campagne : néanmoins, *pends-toi*, « *brave Crillon, tu seras pris.* » Il le fut en effet, et bientôt échangé. Il contribua, d'une manière particulière au gain de la bataille de Fontenoy; il se distingua, la même année (1745), au combat de Nesle, et partagea la gloire de cette brillante affaire avec le marquis de Laval. Il fut nommé maréchal de camp après la prise de Namur. Durant la guerre de sept ans, il surprit la ville de Lippstadt, et c'était lui qui commandait à Weissenfels dans l'affaire dont Frédéric a parlé en ces termes : « Je fus arrêté à la tête « de mon armée par la valeur de dix-sept com« pagnies de grenadiers français. » Il fut blessé à Rosbach, en 1757. On lui dut bientôt après la prise de Gœttingue, et il fut nommé lieutenant général. Il forma, vers 1758, le projet d'une descente en Angleterre, et fut chargé du commandement de Boulogne, de l'Artois et de la Picardie; mais les chaloupes canonnières qu'il avait proposées ne furent pas adoptées. Lorsqu'il apprit qu'il allait être remplacé dans son commandement par le prince de Beauvau, il passa au service de l'Espagne, pour laquelle il fit, en 1782, la conquête de l'île de Minorque. Mais il échoua devant Gibraltar. Il devint capitaine général des armées espagnoles, grand d'Espagne, et reçut le titre de *duc de Mahon*. Il a laissé des *Mémoires militaires;* Paris, 1791.

Voltaire, *Siècle de Louis XV.* — *Mémoires du temps.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CRILLON (*Louis-Athanase* DES BALBES DE BERTON DE), théologien français, frère du précédent, né en 1726, mort à Avignon, le 26 janvier 1789. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut agent général du clergé de France. On a de lui : *De l'Homme moral;* Paris, 1771, in-8°; — *Mémoires philosophiques de M. le baron de ***, chambellan de sa majesté l'impératrice reine;* 1777 et 1779, 2 vol. in-8°.

Sabatier de Castres, *Les trois Siècles de la Littérature française.*

CRILLON (*François-Félix-Dorothée*, duc DE), général français, fils de Louis, duc de Crillon-Mahon, né à Paris, en 1748, mort dans la même ville, le 27 août 1820. Il porta d'abord le titre de comte de Berton, puis celui comte de Crillon. Il était maréchal de camp quand il fut nommé député de la noblesse du Beauvoisis aux états généraux, en 1789. Il embrassa d'abord le parti populaire, et fut un des premiers de son ordre qui passèrent dans la chambre du tiers état; cependant, il resta toujours attaché au principe monarchique, et fut un des fondateurs de la Société des Amis de la Constitution, qui devint le noyau du club des Feuillants, et vota toujours avec ce parti. Nommé lieutenant général en 1792, il servit à l'armée du nord, sous Luckner; mais il fut ensuite accusé d'entretenir des intelligences avec les émigrés, obtint un congé, et passa en Espagne. Il ne porta point les armes contre la France, et put ensuite revenir dans sa patrie, où il vécut d'abord dans la retraite. Nommé pair de France après la seconde restauration, il resta fidèle à ses premiers principes, et fit constamment partie de l'opposition libérale de cette chambre.

Biographie des Contemporains.

CRILLON (*Louis-Alexandre-Nolasque-Félix*, marquis DE), général français, frère du précédent, né à Paris, en 1742, mort en mai 1806, sans postérité. Il était maréchal de camp lorsqu'il fut nommé député du bailliage de Troyes aux états généraux; il y vota avec le côté gauche. Il émigra en 1793, et obtint plus tard sa rentrée en France.

Biographie des Contemporains.

CRILLON-MAHON (*Louis-Antoine-François de Paul*, duc DE), général espagnol d'origine française, fils de François-Félix-Dorothée, né à Paris, en 1775, mort à Avignon, le 5 janvier 1832. Il entra fort jeune dans les gardes wallonnes au service de l'Espagne. Son nom et la protection de son grand-père lui procurèrent un rapide avancement; car en 1799, à peine âgé de dix-huit ans, il était déjà colonel. Ses premières armes furent dirigées contre la France : il fut appelé à combattre les armées républicaines, commandées par les généraux Dagobert et Dugommier. Il se distingua dans les combats de Val-Carlos, du Château-Pignon, de Vera, de la Croix-des-Bouquets, du Camp-des-Sans-Culottes. De prompts revers ayant succédé à quelques

avantages dus à la discipline des troupes espagnoles, Crillon-Mahon fut fait prisonnier avec la plus grande partie du corps qu'il commandait (17 novembre 1794). Menacé à l'intérieur comme à l'extérieur et dans la nécessité de défendre l'intégrité de son territoire envahi de toutes parts, le gouvernement français d'alors avait promulgué une loi aux termes de laquelle tout émigré français pris à l'étranger devait être fusillé après un jugement sommaire. Crillon-Mahon, fils d'un général français et combattant dans les rangs espagnols se trouvait dans cette position; cependant il trouva des protecteurs généreux parmi les officiers supérieurs de l'armée républicaine qui tinrent compte des services rendus au pays par sa famille, et lui laissèrent le choix d'un lieu de résidence en France, où il demeurerait libre sur parole. Crillon-Mahon choisit Montpellier. Le 14 pluviôse an III, le comité du salut public, dans une lettre signée de trois de ses membres, Cambacérès, Carnot et Petit de la Lozère, annonça au duc de Crillon, capitaine général des armées d'Espagne, que son petit-fils, le *citoyen duc de Mahon,* était libre de rentrer en Espagne « sans condition; sa loyauté suffisant au gouvernement français (1). » La république prouvait ainsi son désir de cesser les hostilités. La paix fut en effet conclue à Bâle le 22 juillet 1795. Crillon-Mahon obtint le grade de maréchal de camp la même année. Il demanda alors, avec La Romana et le marquis de Socorzo, l'autorisation de servir en qualité de volontaire à l'armée du Rhin, sous les ordres de Moreau; mais la paix de Campo-Formio rendit cette autorisation inutile. Crillon-Mahon vint alors à Paris et fut présenté chez Barras; il y rencontra Bonaparte, qui le complimenta sur le nom glorieux qu'il portait. En 1801 Crillon-Mahon rentra en Espagne, ou il prit le commandement d'une division, et en 1803 le gouvernement de Tortose. En janvier 1808, Crillon-Mahon fut nommé capitaine des provinces basques. La position qu'il occupait le mit à même de prévoir les intentions de Napoléon au sujet de l'Espagne. Il informa le ministère castillan de ses craintes, et opposa beaucoup de fermeté aux généraux français qui demandaient l'occupation de Saint-Sébastien et des autres places fortes situées sur les frontières; mais une volonté supérieure lui commanda d'obéir aux ordres de Joachim Murat, et il livra les forteresses. Cependant, après l'abdication de Charles IV, il crut devoir se rendre auprès du roi Ferdinand VII; il le joignit à Bayonne le 20 avril 1808, lui proposa de le soustraire à l'influence française et de le ramener sûrement dans son royaume. Il alla même jusqu'à lui offrir l'argent nécessaire à cette entreprise. Ferdinand le remercia de son zèle, et lui ordonna de retourner dans son gouvernement; peu après ce prince abdiqua; mais se souvenant des offres de Crillon-Mahon, il lui dépêcha le duc de San-Carlos avec une lettre de change de trois cent mille réaux. Les circonstances étaient changées : le monarque qui venait de céder son trône ne trouvait plus de crédit : Crillon-Mahon, pour ne pas laisser protester la signature royale, paya les trois cent mille réaux de ses propres deniers. Quelque temps après, il prêta serment au roi Joseph, qui le nomma lieutenant général, et lui donna successivement la vice-royauté de Navarre, le gouvernement de Tolède et celui de Cuença. En 1814, Ferdinand exila le duc de Mahon, qui se retira à Avignon, où la loi d'indemnité des émigrés lui rendit les biens que sa famille avait possédés avant la révolution. En 1825 Louis XVIII le reconnut lieutenant général honoraire au service de France. Le duc de Crillon-Mahon avait épousé doña Varéla de Ulloa, veuve du ministre des finances et de la marine de Charles IV; il en eut un fils et une fille. A. DE LACAZE.

Voy. *Histoire des guerres de la Péninsule.* — Fortia d'Urban, *Hist. du duc de Crillon-Mahon.*

* **CRILLON** (*Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue* DE BERTON DES BALBES, duc DE), général français, frère du précédent, né à Paris, le 13 décembre 1782. Il entra au service du roi Louis XVIII, en 1814, dans la compagnie des mousquetaires gris, en qualité de sous-lieutenant. Lors de la seconde rentrée du roi en France, le jeune Crillon s'empressa de le rejoindre à Saint-Denis, où se reforma précipitamment la compagnie des mousquetaires gris qui servit d'escorte au roi jusqu'au palais des Tuileries. Peu après, les quatre compagnies rouges de la maison du roi furent de nouveau licenciées. Le marquis de Crillon obtint alors le commandement de la légion des Basses-Alpes, corps qui, sous la dénomination de 2e régiment d'infanterie légère, fit en 1823 la campagne d'Espagne, sous les ordres du duc. Il fit partie de l'avant-garde de l'armée, commandée par le maréchal duc de Reggio, et entra le premier à Madrid, d'où il repartit bientôt après pour servir dans le corps d'expédition d'Andalousie, sous les ordres du lieutenant général Bordesoulle. M. de Crillon rentra en France avec le grade de maréchal de camp. Dès 1820 il avait succédé à son père dans la dignité de pair de France et au titre de duc. Il s'est signalé dans la chambre par sa modération et par son respect pour la charte constitutionnelle. Il a épousé en 1806 Victorine-Françoise Zoé de Rochechouart de Mortemart, fille de Bonaventure de Rochechouart, marquis de Mortemart. Il a de ce mariage cinq filles, dont les trois aînées sont mariées, à MM. le comte de Grammont, le comte de Chanaleilles, et le comte Pozzo di Borgo.

Son frère, *Louis-Marie-Félix*, marquis de CRILLON, né le 31 juillet 1784, fit les campagnes

(1) On explique cette conduite du comité du salut public par les détails d'une lettre qu'on avait saisie parmi les papiers du prisonnier; on y lisait : « J'ai l'espoir de voir finir bientôt cette guerre malheureuse et d'en voir commencer une autre dans laquelle je pourrai combattre avec les Français et les Espagnols réunis, contre les vrais ennemis des deux nations. »

de 1812 et 1814; il avait épousé, en 1810, la fille du marquis d'Herbouville, et succéda en 1830 à son beau-père dans la pairie.

Biographie des Contemporains.

* **CRINAGORAS**, poëte grec, vivait sous le règne d'Auguste, au commencement de l'ère chrétienne. Il nous reste de lui cinquante épigrammes. Ces petites pièces, en général élégantes et poétiques, contiennent quelques détails sur le poëte lui-même. Il était né à Mytilène; et Strabon, qui parle de lui comme d'un contemporain, le cite parmi les hommes éminents de cette ville. Jacobs a induit de quelques passages des épigrammes de Crinagoras que celui-ci vécut entre l'an 31 avant J.-C. et l'an 9 de l'ère chrétienne, ce qui fait supposer qu'il résidait habituellement à Rome, et que, comme tous les poëtes, il eut beaucoup à se plaindre de la fortune. Il avait un frère plus jeune, nommé Euclide. Ses poésies furent recueillies dans l'Anthologie de Philippe de Thessalonique.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, IV. — Jacobs, *Anthol. Græc.*, p. 876-878.

CRINAS, médecin, né à Marseille, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Après avoir pratiqué quelque temps la médecine dans sa ville natale, il alla s'établir à Rome, sous le règne de Néron (54-68). Thessalus y jouissait alors d'une grande réputation, qu'il s'était acquise moins par ses talents que par ses déclamations contre les opinions reçues, par ses doctrines paradoxales et un appareil qui tenait plus du comédien que du savant. Crinas parvint à l'éclipser, en étalant une science astrologique qui attira l'attention générale. Il ne prescrivit pas un seul médicament ni un seul remède sans consulter les mouvements des astres. Cette ridicule supercherie lui valut une telle célébrité, qu'il gagna des sommes immenses. Il en employa une grande partie à élever les murailles de Marseille. Outre ces dépenses, il laissa en mourant à sa ville natale dix millions de sesterces, c'est-à-dire environ 1,960,000 fr.

Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 8.

CRINESIUS (*Christophe*), orientaliste allemand, né en Bohême, en 1584, mort à Altdorf, le 28 août 1629. Il professa d'abord les langues orientales à Wittenberg, puis fut pasteur protestant sur les frontières de la Styrie. Obligé, comme tous les ministres protestants, de quitter les États héréditaires de l'empereur Ferdinand II, il se réfugia à Ratisbonne, puis à Nuremberg, et devint professeur et prédicateur à Altdorf. Ses principaux ouvrages sont : *Gymnasium Syriacum, hoc est linguæ Jesu-Christo vernaculæ perfecta institutio*, etc.; Wittenberg, 1611, in-4°; — *Epistola sancti Pauli ad Romanos, lingua syriaca, Jesu Messiæ et sospitatori nostro vernacula, ex Testam. Syr. Viennensi desumpta*; ibid., 1612, in-4°; — *Lexicon Syriacum a N. T. et Rituali Severi, patriarchæ quondam Alexandrini, syro confectum, tribus linguis cardinalibus expositum*; ibid., 1612, in-4°; — *Epistola sancti Pauli ad Titum, lingua syriaca, cum interpretatione latina et versione interlineari*; id., 1613; — *Exercitationes Hebraicæ*; Altdorf, 1625, in-4°; — *Analysis N. T., XXVII tabulis comprehensa, una cum auctario de Thaumaturgia Christi*; Nuremberg, 1625, 1627, in-8°; — *Orthographia Linguæ Syriacæ*; ibid., 1628; — *Gymnasium Chaldaicum, exhibens chaldaismi hagiographici grammaticam et lexicon*; Nuremberg, 1627-1628, in-4°; — *De Confusione Linguarum, tum orientalium, scilicet hebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, scripturæ samaritanæ, arabicæ, persicæ, æthiopicæ, tum occidentalium, nempe græcæ, latinæ, italicæ, gallicæ, hispanicæ, statuens hebraicam omnium esse primam et ipsissimam matricem*; ibid., 1629, in-4°; — *Lingua Samaritica ex Scripturæ Sacræ libris impressis et manuscriptis fideliter eruta, cum aliis orientalibus quatuor typo æneo collata*; Altdorf, sans date, in-4°.

Voigt, *Effigies Virorum eruditorum Bohemiæ*. — Gust.-George Zeltner, *Vita et effigies Professorum Altdorfinorum*. — Virdungus, *Programma academicum in C. Crinesii funere*; Altdorf, 1629.

* **CRINIS** (Κρίνις), philosophe grec, d'une époque incertaine. Il est souvent cité par Diogène Laerce. Il appartenait à l'école stoïcienne, mais il en modifia les doctrines. Il écrivit un livre intitulé *Traité de Dialectique* (Διαλεκτικὴ Τέχνη), mentionné par Diogène Laerce et par Arrien.

Diogène Laerce, VII, 71.

CRINITO ou **RICCIO**, c'est-à-dire *le Chevelu* (*Pierre*), biographe et poëte italien, né à Florence, en 1465, mort vers 1504. Élève de Politien, il se chargea, comme lui, de l'éducation de quelques enfants des premières familles de Florence. Il paraît que dans l'exercice de ces fonctions il n'apportait pas toute la gravité convenable. On le soupçonna même des vices dont on avait accusé son maître. D'après Paul Jove, un jour qu'il jouait avec ses écoliers, un d'eux lui jeta à la tête un verre d'eau froide; le malheureux professeur en mourut de saisissement et de honte (*doloreque contumeliæ in ipso ætatis decessit*, dit Vossius). Il n'avait pas encore quarante ans. Outre un certain nombre d'ouvrages inédits, dont on peut voir la liste dans Fabricius, il laissa : *De honesta Disciplina*; Florence, 1500, Paris, 1510, in-fol.; Bâle, 1532, in-4°; Lyon, 1543, 1555, in-4°, 1561, in-12; Genève, 1598, in-12 : cet ouvrage, en vingt-cinq livres, est dédié à Bernard Caraffa, évêque d'Antioche, et composé à la manière d'Aulu-Gelle. On y trouve, au rapport de Muret, beaucoup de choses communes au lieu de raretés, beaucoup d'erreurs au lieu de vérités; — *Vitæ Poetarum latinorum*, imprimées à la suite du précédent : cet ouvrage, en cinq livres, contient les biographies, aussi inexactes qu'incomplètes, des poetes latins depuis Livius Andronicus jusqu'à Sidoine Apollinaire; — *Carminum Li*

libri II, imprimés avec les précédents; Lyon, 1543, 1555. Ugolino Verino, un des maîtres de Crinito, a fait un grand éloge des vers de son disciple, qui, dit-il, vivront éternellement :

Discipulique mei Crinitl carmina Petri
Æternum vivent.

Gyraldi n'en juge pas aussi avantageusement. Pierre Crinito, dit-il, a laissé des vers de différentes sortes; ils ne manquent pas de grâce, mais ils sont comme ses ouvrages en prose, qui promettent beaucoup plus qu'ils ne tiennent. Tout ce qu'a écrit Crinitus est plus propre à contenter les oreilles que l'esprit. Ce ne sont pour ainsi dire que des riens sonores (*nugæ canoræ*). »

Fabricius, *Bibl. Latina medii ævi*, t. I, p. 1229.— Roscoe, *Histoire de Leon X*, t. I. — Paul Jove, *Elogia*, p. 130-132.— Negri, *Scrittori Fiorentini*, p. 462. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 11. — Vossius, *De Historicis Latinis*, l. III. — Lil. Gyraldi, *De Poëtis sui sæculi*, lib. I.

CRINITUS (*David*), poëte allemand, natif de Hlawaczowa, en Bohême, vivait dans le milieu du seizième siècle. Son nom bohémien était *Kuczera*, c'est-à-dire *Chevelu*. Il passa pour un des bons poëtes latins de son temps. On a de lui : *Fundationes et origines præcipuarum in Bohemia urbium;* 1575 ; — *Psalmi pœnitentiales VII, metrice descr.;* Prague, 1580, in-12 ; — *Vitam Christi Joannis Avenarii ex bohemico in latinum carmen vertit;* ibid., 1583, in-12 ; ibid., 1597, in-8° ; — *Rytmy czeske, a latinske na Evangelia* (Poésies bohémiennes et latines tirées des Évangiles); ibid., 1577 et 1598 ; — *Pietatis Puerilis Initia*, en langue latine et bohémienne, in-12 ; — *Psalmy S. Dawida* (les Psaumes de David); Prague, 1596 ; *Cantica Canticorum versibus elegiacis*. On a encore de lui plusieurs pièces insérées dans le *Recueil des Poésies latines des poëtes bohémiens*.

Balbinus, *Bohemia docta*, part. II, p. 288.

CRINSOZ DE BIONENS (*Théodore*), théologien protestant suisse, né en 1690, à Nyon, près de Genève, mort vers 1750. Il avait entrepris une nouvelle traduction de la Bible ; mais le clergé de Genève, qui voulait sans doute se venger de ce qu'il avait refusé de signer la formule de consentement, ne lui permit pas de la publier. Les grands événements dans l'église de Genève pour l'année 1717, dont il avait cru voir la prophétie dans le I[er] chapitre de l'Apocalypse de saint Jean, ne se réalisèrent pas. Ses principaux ouvrages sont : *Le livre de Job, traduit en françois d'après le texte hébreu;* Rotterdam, 1729, in-4°; — *le Livre des Psaumes, traduit en françois, sur l'original hébreu;* Yverdun, 1729, in-4°; — *Essai sur l'Apocalypse, avec des éclaircissements sur les prophéties de Daniel qui regardent les derniers temps;* 1729, in-4° ; — Quelques ouvrages de polémique.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

CRISP (*Tobie*), théologien anglican, chef de la secte des antinomiens, né à Londres, en 1600, mort le 27 février 1643. il fut d'abord ministre de Brinkworth, dans le comté de Witt. Dès que les troubles du règne de Charles I[er] éclatèrent, il revint à Londres, où les opinions qu'il émit sur la grâce lui attirèrent un grand nombre d'adversaires. Ses sermons, publiés en 1646, in-4°, ont été souvent imprimés.

Rose, *New biographical Dictionary*.

* **CRISPI** (*Jérôme*), prélat italien, né à Ferrare, le 30 septembre 1667, mort dans la même ville, en 1746. Il était fils du comte François Crispi. Il étudia dans sa ville natale, y devint docteur en droit en 1696, se fit prêtre, et devint bientôt archidiacre. En 1708 il fut nommé auditeur de rote, et en 1720 archevêque de Ravenne. Il quitta ce siége pour le patriarcat d'Antioche, et en 1743 il fut nommé archevêque de Ferrare. Ses ouvrages sont : *Discorsi ed Imni sacri;* Rome, 1720 ; — *Discorsi ed Imni sacri altri;* Ravenne, 1722 ; — *Compendium vitæ Clementis XI;* ibid., 1723 ; — *Decisiones J. Rotæ romanæ in tres tomos distributæ;* Urbin, 1728, in-fol.

Adelung, Suppl. à *l'Allg. Gel.-Lexic.*

CRISPIN. *Voyez* CRESPIN.

CRISPINA, impératrice romaine, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Fille de Bruttius Præsens, elle épousa Commode en 177. Ayant été convaincue d'adultère, elle fut répudiée par son mari, et reléguée à Capoue, où elle fut mise à mort.

Dion Cassius, LXXI, 33; LXXII, 4. — Capitolin, *Marc-Aurèle*, 27. — Lampride, *Commode*, 5.

* **CRISPINILLA CALVIA**, dame romaine, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Confidente, ou plutôt, selon Tacite, intendante des débauches de Néron, elle excita Claudius Macer, gouverneur d'Afrique, à venger la mort de ce prince, en empêchant l'importation du blé à Rome. Claudius Macer fut tué par l'ordre de Galba, et le peuple demanda le supplice de Crispinilla. Celle-ci, à force d'intrigues, évita la mort; elle put même conserver les biens qu'elle devait aux libéralités de Néron. Comme elle était fort riche et n'avait pas d'enfants, l'espoir de son héritage lui fit trouver des protecteurs et même des flatteurs parmi les premiers personnages de l'empire.

Tacite, *Hist.*, I, 73. — Dion Cassius, LXIII, 12.

* **CRISPINUS** de Lampsaque, hagiographe grec, vivait probablement vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il écrivit la *Vie de saint Parthenius de Lampsaque*, qui fut, dit-on, évêque du temps de Constantin le Grand. Une traduction latine de cette *Vie* a été imprimée dans les collections des *Vies des Saints* de Surius et de Bollandus (au 7 février). Un manuscrit contenant l'original grec existe dans la Bibliothèque impériale de Vienne.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, XI.

* **CRISPINUS** (*Daniel*), littérateur suisse, vivait dans la seconde moitié du dix-septième

siècle. On a de lui : *Sallustius, cum interpretatione et notis in usum delphini*; Paris, 1674 et 1726, in-4°; — *Ovidii Opera, interpretatione et notis illustrata, ad usum delphini*; Lyon, 1689; Venise, 1731, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lex.*

CRISPO (*Antoine*), médecin italien, né en 1600, à Trapani, en Sicile, mort le 30 novembre 1688. Devenu veuf, il quitta l'exercice de la médecine pour embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui : *In acuta febri historiam Commentarius*; Palerme, 1661, in-4°; — *In Lethargum febri supervenientem acuta Commentarii duo, in quibus, etc.*; ibid., 1668, in-4°; — *De sputo sanguinis a partibus corporis infimis provenientis cum tussi et sine vomitu, Consultatio*; Trapani, 1682, in-4°; — *Medicinalis Epistola, in qua respondetur et simul exponitur ratio curandi febres putridas per venæ sectionem et purgationem per alvum*; Palerme, 1682, in-4°; — *In medicinalem Epistolam Dilucidationes, et simul interrogationibus respondetur per epistolam factis a philosophiæ ac medicinæ doctore nepote Antonio Ruasi*; Trapani, 1682, in-4°; — *De SS. Cosmæ et Damiani thermalibus aquis liber, in sex divisus sectiones, in quibus earum non solum, sed etiam nonnullarum aliarum aquarum, vires et facultates exponuntur et rectus administrationis usus indicatur*; ibid., 1684, in-4°.

Mongitore, *Biblioth. Sicula.* — Éloy, *Dictionnaire de la Méd.*

CRISPO (*Jean-Baptiste*), poëte et savant italien, natif de Gallipoli, dans le royaume de Naples, mort vers 1595. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut lié avec les plus grands hommes de son temps, et devint secrétaire du cardinal Seripando. Ses principaux ouvrages sont : *La Vita di Sannazaro*; Rome, 1583; Naples, 1633, in-8° : c'est un de ses meilleurs ouvrages; — *De Medici laudibus Oratio, ad cives Gallipolitanos*; Rome, 1591, in-4°; — *Il Piano della città di Gallipoli*; ibid., 1591 : cette carte annonce des connaissances en mathématiques et en géographie; — *De Ethnicis philosophis caute legendis*; ibid., 1594, in-fol.; — *Due Orazioni sulla guerra contra gli Turchi*; ibid., 1594, in-4°.

Nicéron, *Mém.*, t. XXVII, p. 267. — Bayle, *Dict. hist.* — Possevin. *Apparatus sacer.* — Toppi, *Biblioth. Napolitana.* — Moréri, *Dict. hist.*

CRISPOLTI (*César*), historien italien, natif de Pérouse, mort en 1606. Après s'être livré à l'étude du droit, il embrassa l'état ecclésiastique, et s'occupa de l'histoire de sa ville natale. L'ouvrage qu'il préparait sur ce sujet, et dont il composa les trois premiers livres, fut achevé par son neveu et publié sous ce titre : *Perugia Augusta descritta*; Pérouse, 1648, in-4°. On trouve des lettres de Crispolti dispersées dans différents ouvrages. Quelques-unes des *Dissertations* qu'il a laissées manuscrites ont été publiées en 1628, par L. Ciambini.

Oldoini. *Athenæum Perusianum.* — Jacobilli, *Bibl. Umbriæ.*

CRISPUS (*Flavius-Julius*), prince romain, fils de Constantin le Grand et de Minerva, né vers le commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne, mort en 326. Son nom lui venait sans doute de son bisaïeul Crispus, frère de Claude *le Gothique*. D'après saint Jérôme, il eut pour maître Lactance. Il fut nommé césar le 1er mars 317, en même temps que son frère Constantin et son cousin, le jeune Licinius, et fut investi du consulat l'année suivante. Il débuta peu après dans la carrière militaire, se distingua dans une campagne contre les Francs, et remporta, pendant la guerre contre Licinius, une grande victoire dans l'Hellespont, en 323. Malheureusement sa gloire excita la jalousie de sa belle-mère, Fausta, qui par ses calomnies poussa Constantin à le faire mourir. Il existe de ce prince un grand nombre de médailles, presque toutes en bronze. Elles portent généralement les titres de *Cæsar* et de *Princeps juventutis*. On lit au revers : *Alamannia devicta*, inscription qui se trouve aussi sur les médailles de Constantin.

Eusèbe, *Chron.*, à l'année 317. — Sozomène, *Hist. Eccl.* I, 5. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. VIII, p. 100.

CRISTEINER (*Jean-Ulric*), poëte allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était forgeron à Augsbourg, et consacra à la poésie les loisirs que lui laissait son métier. On a de lui en vers allemands une *Chronique*, contenant les événements les plus remarquables dans le monde, de l'an 1600 à 1628; Augsbourg, 1628.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

CRISTIANI (*Beltrame*, comte DE), homme d'État italien, né à Gênes, en 1702, mort en 1758. Il fut successivement chargé des finances du duché de Plaisance, gouverneur de la même ville, administrateur général du duché de Modène, et enfin grand-chancelier du Milanais. Le comte Cristiani fut un ministre non moins éclairé que juste et modéré. Le Milanais était régi par des lois de diverses origines; il entreprit de les réduire en un seul code. La belle cathédrale de Milan était encore inachevée; il forma le projet de terminer ce chef-d'œuvre de l'art. Habile négociateur, il assura par un mariage l'héritage de la maison d'Este à la maison d'Autriche : l'impératrice Marie-Thérèse lui écrivait : « Je me consolerais plus aisément de la perte de la moitié de mon armée que de celle d'un ministre tel que vous. » On disait encore : « Il n'y a que trois hommes en Italie : le pape Benoît XIV, le marquis Tannucci, et le comte Cristiani. » Cristiani a laissé : *Lettre d'un Ami à un Ami, sur la guerre de* 1737, en latin et en français; — Mémoire sur *Il Fondo di Malgrate*; — un traité *Sopra l'Asilo sacro*; Milan, 1738.

Muratori, *Annali d'Italia.*

*CRISTIANI (*Giovanni*), peintre de l'école florentine, né à Pistoja, florissait de 1360 à 1388.

Il doit être le même que *Giovanni di Cristiano* cité dans les *Notizie* de Ciampi, à l'année 1382. On ignore la date de sa naissance; on sait seulement qu'il fut du Conseil des Anciens de Pistoja en 1374, et qu'il travailla jusque vers la fin du quinzième siècle. Vasari, qui l'appelle *Giovanni da Pistoja*, dit seulement, dans la vie de Pietro Cavallini, qu'il fut élève de ce maître, et qu'il exécuta dans sa patrie des peintures de peu d'importance. Baldinucci en parle à peu près dans les mêmes termes, et dit qu'il florissait vers 1360. Les seuls ouvrages que nous connaissions de ce maître sont des fresques exécutées de 1387 à 1388 suivant Ciampi, de 1368 à 1369 selon Brunozzi; elles se voient sous le porche de la cathédrale et à la façade de San-Domenico de Pistoja. Ses nombreuses fresques à la confrérie supprimée de la *Disciplina de' Rossi* n'existent plus. A la cathédrale, Cristiani avait peint trois voûtes, dont une est entièrement effacée. Les deux qui subsistent représentent des traits de la *Vie de saint Jacques*. La manière de Cristiani tient beaucoup de celle du Giotto, ce qui est surtout sensible dans la lunette représentant l'*Adoration des Mages*, qui existe encore au-dessus de la porte de l'église, Saint-Dominique. Quelque endommagée que soit cette peinture, on y trouve un charme dans le faire, une intelligence dans la composition qui ne permettent pas de pardonner à Vasari et à Baldinucci l'espèce de dédain avec lequel ils ont traité ce peintre, qui ne fut pas inférieur à la plupart de ses contemporains. Tolomei croit pouvoir attribuer également à Cristiani plusieurs anciennes fresques, qui se voient encore dans les corridors et les escaliers du palais communal de Pistoja.

On sait que son fils *Bartolommeo*, son petit-fils *Giovanni*, et son arrière-petit-fils *Jacopo* furent aussi peintres; mais on ne possède aucun renseignement sur leur vie ou sur leurs ouvrages. E. B—N.

Ciampi *Notizie*. — Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. Tolomei, *Guida di Pistoja*.

CRISTINI (*Bernardin*), chirurgien italien, de l'ordre des Franciscains, né en Corse, de la famille des Castiglioni de Giovellina, mort à Venise, à la fin du dix-septième siècle. Sans renoncer aux devoirs que lui imposait son caractère de religieux, il étudia la chirurgie et l'exerça à Gênes et à Venise. Il la professa même avec succès dans cette dernière ville. On a de lui : *Arcana Riverii, cum institutionibus, consultationibus et observationibus Fr. Bernardini Cristini, quibus accesserunt centuriæ quinque curationum morborum : tractatus de lue seu morbo venereo, de febre pestilentiali, cum brevi Romæ contagii descriptione*; Venise, 1676; — *Practica medicinalis in omni specie morborum per Fr. Bernard. Cristini a Jovellina Cyrneum ord. Min. S. F., professorem medicinæ*; ibid., 1678.

Wadding, *Script. ord. Minorum*.

CRISTOLANO. *Voy.* BUFFALMACCO.

*CRISTOFANO (*Michel-Agnolo*), poëte italien de la fin du quinzième siècle. Il composa une épopée chevaleresque dans laquelle il célébra *La Incoronatione del re Aloysi, figliuolo di Carlo Magno, imperadore di Francia*. Cet ouvrage, devenu extrêmement rare, est très-peu connu; mais rien n'indique qu'il soit digne de sortir de l'oubli où il est plongé.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi e dei Poemi romaneschi d'Italia*, p. 296.

*CRISTOFORI (*Pietro-Paolo*), célèbre mosaïste italien, mort dans un âge avancé, en 1740. On lui doit les plus belles mosaïques de Saint-Pierre de Rome, la *Sainte Pétronille* du Guerchin, la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin, et le *Baptême de J.-C.* de Carlo Maratta. La première surtout est regardée comme ce que cet art a produit de plus parfait. E. B—N.

Documents inédits.

*CRISTOFORO, poëte italien, né à Florence, vivait à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Il se livra à l'improvisation, et obtint en ce genre des succès tels que ses contemporains lui décernèrent le surnom d'*Altissimo*. On ignore la date de sa mort, mais elle doit être placée après l'an 1514, car ce fut alors que l'habile typographe Philippe Quinta lui dédia une édition de l'*Arcadie* de Sannazar. La vogue était alors aux romans de chevalerie; Cristoforo, mettant en œuvre des traditions fort répandues, improvisa de très-longues séries de vers, arrangeant ainsi en rimes une composition relative à Charlemagne et à ses paladins, et bien connue sous le nom de *I Reali di Francia*. Cette épopée comprend 98 chants en octaves, et toutefois elle n'embrasse que le premier livre du roman en prose italienne, dont la première édition avait paru à Modène, en 1491. Publiée à Venise en 1534, elle fut réimprimée en 1572 et en 1599. Quadrio attribue au même auteur un autre poëme, *La Spagna, dove se contene le bataglie che fece il re Carlo in la provincia di Spagna*, ouvrage souvent réimprimé à partir de 1487. Plusieurs éditions signalent comme ayant produit cette composition un autre Florentin, Postegno di Zonobi. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVII, p. 34. — Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, t. I, p. 1, p. 539. — Crescimbeni, *Istoria della Poesia*, t. III, p. 309. — Quadrio, *Storia d'ogni Poesia*, t. II, p. 316. — Ferrario, *Storia degli antichi Romanzi di cavalleria*, t. II, p. 170. — Melzi, *Bibliografia dei Romanzi*, p. 5.

*CRISTOL ou CHRISTOL (*Barthélemy*), médecin, reçut le doctorat à Montpellier, exerça longtemps son art dans cette ville, et mourut vers 1545. Il a traduit en français les dix livres de Platina, *De Honesta voluptate* : « œuvre, dit-il, très-nécessaire à toutes personnes qui désirent conserver bonne santé et vivre honnêtement »; Lyon, 1505, in-fol.; Paris, 1560, in-8°; Lyon, 1571, in-8°. Les dernières éditions ont été corrigées et mises en meilleur langage. L'ouvrage de

Platina a eu beaucoup de vogue au seizième siècle. MARC GIAMPIETRI.

La Monnoye, *Ménagiana*, t. I, p. 69.

***CRITOBULE** (Κριτόβουλος), médecin grec, vivait vers 350 avant J.-C. Pendant le siége de Méthone, en 353, Philippe, roi de Macédoine, ayant été atteint d'une flèche à l'œil, Critobule la retira avec tant d'habileté que le roi n'en fut nullement défiguré. D'après Quinte-Curce, ce fut aussi lui qui fit l'extraction du trait qu'Alexandre avait reçu à l'assaut de la principale forteresse des Malliens, en 326.

Pline, *Hist. nat.*, VII, 37. — Quinte-Curce, IX, 5.

CRITIAS ou **CRITIOS** (1), sculpteur grec, né à Athènes, vivait vers 470 avant J.-C. D'après toutes les anciennes éditions de Pline, son nom est *Critias Nestoclès;* mais c'était une erreur manifeste, que Junius corrigea en lisant, d'après le manuscrit de Bamberg, *Nésiotès* au lieu de Nestoclès. Les critiques regardant le mot de *Nésiotés* (Νησιώτης, insulaire) comme une épithète, cherchèrent à deviner dans quelle île était né Critias; les uns, d'après sa manière, qui se rapproche beaucoup de celle de l'école d'Égine, le firent naître dans cette île; les autres, à cause du mot *Attique*, Ἀττικός, dont se sert Pausanias en parlant de lui, le crurent originaire de quelque petite île de l'Attique, ou même de l'île de Lemnos, où les Athéniens avaient établi une colonie. Toutes ces suppositions sont tombées devant la découverte de deux inscriptions trouvées près de l'Acropole. Une de ces inscriptions appartenait à une statue d'Épicharinus mentionnée par Pausanias; elle n'est pas intacte, mais elle doit probablement être restituée de la manière suivante :

Ἐπιχαρῖνος ἀνέθηκεν
Κρίτιος καὶ Νησιώτης ἐποιησάτην

En supposant exacte l'orthographe du premier de ces noms, on voit que ce sculpteur s'appelait *Critios*, et non Critias; quant au mot de Nésiotès, c'est certainement un nom propre. Ce Nésiotès partageait, à ce qu'il semble, les travaux de Critias, et coulait en bronze les statues dont celui-ci faisait les modèles. Les plus célèbres ouvrages de ces deux artistes étaient les statues d'*Harmodius* et d'*Aristogiton* dans l'Acropolis. Elles furent érigées en 477. Critias était probablement plus vieux que Phidias, mais il vécut assez longtemps pour voir celui-ci dans tout l'éclat de sa gloire.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19. — Lucien, *Rhetor. Præcept.*, 9; *Philosoph.*, 18. — Pausanias, I, 8; VI, 3. — Muller, *Ægin.*; *Wien-Jahrb.*, XXXVIII. — Thiersch, *Epoch.* - *Marmor. Oxon. epoch.*, IV. — Ross, *Kunstblatt*, 1840, n° 11. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, *supplem. au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 264 et 369. Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 162.

CRITIAS (Κριτίας), écrivain et homme d'État athénien, né vers 450 avant J.-C., mort en 404. Il était fils de Callæschrus, petit-fils lui-même de Dropidès, contemporain et parent de Solon. Dans le *Timée* de Platon, Critias, un des interlocuteurs du dialogue, raconte la tradition de l'Atlantide; tradition révélée, dit-il, à Dropidès par Solon, et à ce dernier par les prêtres égyptiens. Critias méritait peu d'être le parent du sage législateur d'Athènes; il méritait encore moins d'être l'élève de Socrate.

Les ennemis de ce philosophe lui firent un crime des maux que causèrent aux Athéniens ses deux disciples Critias et Alcibiade. Xénophon a pris soin de justifier leur commun maître. « Critias et Alcibiade, dit-il, ne s'attachèrent à Socrate qu'afin d'apprendre de lui l'art de discourir, dont ils voulaient abuser pour satisfaire leur coupable ambition. Bien qu'ils ne visent dans la philosophie qu'une gymnastique propre à les préparer à l'art oratoire et au gouvernement des hommes, ils ne laissèrent pas de se comporter honnêtement tant qu'ils furent sous la direction de Socrate; et ils ne lâchèrent la bride à leurs passions qu'après avoir quitté son école. » Ces deux spirituels brouillons, qui employèrent fort mal des talents supérieurs, furent longtemps intimement liés. Critias, dans les vers suivants, conservés par Plutarque, se vante d'avoir fait rappeler Alcibiade :

Le décret qui t'a rappelé, c'est moi qui devant le peuple
L'ai proposé et l'ai fait adopter.
Le sceau de ma langue est sur cet événement.

En 406, vers le temps de la bataille des Arginuses, nous trouvons Critias en Thessalie, fomentant une révolte des Penestes contre leurs maîtres, et essayant d'établir dans ce pays des gouvernements démocratiques de concert avec un certain Prométhée. Ce nom, d'ailleurs inconnu dans l'histoire de ce temps, pourrait bien n'être qu'un surnom de Jason de Phères. Malgré les services qu'il cherchait à rendre à sa patrie, Critias fut condamné à l'exil. Cette sentence, dont on ignore les motifs, et qui était peut-être injuste, l'irrita profondément. Il passa plusieurs années parmi les Thessaliens, et contracta dans cette société des habitudes de débauche et de cruauté. Rappelé dans sa patrie après la victoire de Lysandre et la destruction de la démocratie, il revint ennemi implacable du parti vaincu, ou plutôt de tous ses concitoyens. Placé au premier rang du parti oligarchique, il entra dans le corps des éphores athéniens, qui ne semble pas avoir été institué par une loi, et que les oligarques établirent probablement entre eux pour arriver plus vite à leurs fins, c'est-à-dire au complet asservissement de leur patrie. Il fut un des trente tyrans nommés par Lysandre en 404, et ne se distingua entre ses collègues que par sa rapacité et ses cruautés. Xénophon semble n'avoir guère exagéré en mettant dans la bouche de Cléocrite les paroles suivantes : « Les trente tyrans, pour se gorger de richesses, ont fait périr plus d'Athéniens en huit mois que tous les Péloponnésiens n'en ont tué en dix ans de guerre. » En effet Critias et ses collègues ne respectèrent ni la vertu ni la gloire;

(1) D'après deux inscriptions attiques découvertes en 1835 et en 1839.

tout homme riche fut criminel. Ils condamnèrent à mort Nicratos, fils de Nicias, héritier des vertus et des richesses de son père. L'éloquent Antiphon éprouva le même sort. Thrasybule n'échappa à la peine capitale que par l'exil. Cependant les citoyens riches et illustres n'étaient pas les seules victimes de ces tyrans, que l'histoire a flétris du nom d'*hemovores* (buveurs de sang); ils condamnaient aussi à mort des personnes pauvres et obscures. Les réunions étaient interdites; des soldats mercenaires frappaient les citoyens rassemblés sur la place publique; un décret défendit l'enseignement de l'art oratoire, et, selon Xénophon, ce décret était spécialement dirigé par Critias contre son ancien maître Socrate. Malgré toutes ces précautions, les tyrans s'effrayerent de l'isolement où les laissaient leurs crimes; ils étendirent les bases de leur oligarchie, et y firent participer trois mille citoyens, c'est-à-dire un quart à peu près de la population athénienne; les autres furent désarmés et traités avec les rigueurs les plus avilissantes. Théramène, honnête homme, mais un peu faible et versatile, après avoir adhéré aux premiers actes des tyrans, et avoir pris place parmi eux, essaya d'arrêter les excès de ses collègues. Critias l'attaqua aussitôt, et demanda sa mort; Théramène (*voy.* ce nom) se défendit vainement avec une remarquable habileté et beaucoup d'éloquence: il fut traîné au supplice par l'ordre de son collègue. La mort de Théramène délivra les trente du seul homme capable de les modérer, et leur cruauté ne connut plus de bornes. Ils chassèrent d'Athènes, du Pirée, des dèmes de l'Attique et des maisons de campagne, un grand nombre de riches citoyens, dont ils se partagèrent les dépouilles, en défendant, par un décret, aux villes voisines de leur donner asile. En dépit de cette loi, presque toutes les villes grecques, entre autres Thèbes, Mégare, Argos, s'empressèrent d'accueillir les exilés athéniens. Parmi les plus illustres victimes des trente, il faut compter Alcibiade. « Critias, dit Plutarque, fit observer à Lysandre que les Lacédémoniens ne seraient jamais assurés de l'empire de la Grèce, si la démocratie régnait à Athènes; que quand même les Athéniens se soumettraient avec douceur au gouvernement oligarchique, Alcibiade, tant qu'il vivrait, ne les laisserait pas s'accoutumer tranquillement au nouvel ordre de choses. » Lysandre suivit les conseils de Critias, et fit assassiner Alcibiade. Tant de crimes devaient lasser la patience des Athéniens: Thrasybule (*voy.* ce nom) fut leur libérateur. Il s'empara de la forteresse de Phylé, que les tyrans tentèrent vainement de reprendre. Effrayés de cet échec, et ne se croyant pas en sûreté dans une place démantelée, ils abandonnèrent Athènes, et se rendirent à Eleusis, où ils se signalèrent par de nouvelles cruautés, dont Critias fut encore l'instigateur; suspectant la fidélité des Éleusiniens, ils les firent conduire sur le rivage par troupes séparées et égorger. Ce massacre ne sauva pas la puissance des tyrans; ils essayèrent inutilement de reprendre le Pirée sur Thrasybule, et furent vaincus dans une bataille où Critias fut tué.

Si celui-ci n'était connu que par les actes de sa vie politique, il mériterait à peine un souvenir de l'histoire, car ses crimes n'eurent pas une grande influence sur l'avenir de sa patrie; mais il joignit à des actions trop souvent détestables des œuvres qui lui assurent une place éminente parmi les littérateurs de son temps. Il fut à la fois orateur, philosophe, poëte et historien. Son éloquence a été louée par Cicéron et par Denys d'Halicarnasse; Philostrate l'a caractérisée de la manière suivante: « Critias dans ses discours se distingua par la force et l'abondance des pensées. Il savait s'élever à propos, mais sans aller jusqu'au dithyrambe, et sans se servir de locutions poétiques. Même dans les mouvements oratoires, il employait les expressions les plus propres et les plus naturelles. Je vois en lui un homme parlant avec assez de concision, vigoureux à la réplique, et usant du dialecte attique avec pureté et élégance. » On voit par ces lignes de Philostrate que les traits caractéristiques de l'éloquence de Critias étaient la mesure, la force l'absence de toute déclamation et de toute fausse parure poétique. Comme philosophe, il a été loué par Platon dans le *Timée*; et Proclus, commentant ce passage du dialogue, dit: « Critias était d'une généreuse et virile nature; il avait touché aux études philosophiques, si bien qu'on pouvait l'appeler ignorant parmi les philosophes, philosophe parmi les ignorants. » Cet éloge restrictif ressemble à une épigramme, et ne nous apprendrait rien sur les opinions de Critias, si Sextus Empiricus ne nous les révélait et ne fournissait comme preuve à l'appui un très-curieux passage en vers iambiques; car Critias avait l'habitude de mettre en vers ses doctrines philosophiques, ainsi que ses observations historiques. « La plupart des gens, dit Sextus Empiricus, prétendent qu'il y a des dieux, d'autres, comme Diagoras de Milo, Théodore et Critias l'Athénien, disent qu'il n'y en a pas. » Dans un autre ouvrage le même Sextus cite les vers iambiques dont nous avons parlé plus haut, et qui peuvent se résumer ainsi: d'abord les hommes vécurent sans règle, comme les bêtes, ne récompensant point les belles actions, ne punissant point les crimes, et ne connaissant d'autre loi que celle du plus fort.

Ἦν γάρ χρόνος ὅτ' ἄτακτος ἦν ἀνθρώπων βίος·
Καὶ θηριώδης, ἰσχύος θ' ὑπηρέτης.

Ensuite des lois furent établies pour réprimer l'injustice par des peines; mais on s'aperçut que si les lois empêchaient les hommes de faire le mal publiquement, elles ne les empêchaient point de commettre en secret de mauvaises actions; alors un sage (σοφός) imagina de tromper les hommes dans leur propre intérêt, en

leur persuadant qu'ils seraient punis s'ils péchaient secrètement ou quand même ils n'auraient que de mauvaises intentions; il leur fit croire qu'il existait un être jouissant d'une vie éternelle, lequel entend, voit et connaît toutes choses :

Ὡς ἐστι δαίμων ἀφθίτῳ θάλλων βίῳ,
Ὃς ταῦτ' ἀκούει καὶ βλέπει φρονεῖ τ' ἄγαν (1).

Critias en concluait que les idées de providence, d'immortalité, de punition et de récompense étaient de pures inventions politiques, dont les sages n'avaient à s'occuper que pour les mépriser. C'est là de l'athéisme le plus positif. Critias conforma sa politique à sa philosophie, et nous savons que l'une fut parfaitement digne de l'autre. Critias fut, parmi les écrivains grecs, le dernier qui cultiva l'élégie politique et le premier qui écrivit en prose sur les institutions et les mœurs des cités grecques. Il ferma ainsi d'un côté la carrière ouverte par Callinus et Tyrtée, et fit les premiers pas dans une voie qu'Aristote devait parcourir tout entière. Ce qui nous reste de ses ouvrages politiques se rapporte aux républiques des Lacédémoniens, des Thessaliens et des Thraces. Ces fragments sont en général aussi courts qu'insignifiants, et ne nous apprendraient rien sur ses sentiments politiques, si nous ne savions d'ailleurs qu'il fut partisan de l'oligarchie et disposé à toutes les violences. La plus remarquable des poésies qui nous restent de lui est une *Élégie* sur les Spartiates; elle se trouve dans Athénée. Le style de Critias est ferme, pur et précis, véritablement attique et sobre jusqu'à la sécheresse. Les fragments de cet auteur ont été recueillis par Nic. Bach, sous ce titre : *Critiæ tyranni Carminum aliorumque ingenii monumentorum quæ supersunt*; Leipzig, 1827, in-8°. L. J.

Xénophon, *Memor.*, I, 2; *Hellenica*, II, 3. — Plutarque, *Alcibiades*, 33; *De Placit. philosoph.*, I. — Lysias, *Cont. Erat.* — Diodore, XIV, 4. — Platon, *Timée*. — Cicéron, *Tusculanæ Quæstiones*, I, 40; *De Orat.*, II, 22. — Athénée, X, XI. — Sextus Empiricus, *Pyrrhon. Hypotyposes*, III; *Adversus Mathematicos*. — Philostrate, *Vitæ Sophistarum*. — Élien, *Var. Hist.*, X, 13, 17. — Saint-Clément d'Alexandrie, *Stromata*, VI, 2. — Nic. Bach, *De Critiæ tyranni politicis elegiacis Commentatio*. — Weber, *Dissertatio de Critia tyranno*. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 68. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Thirlwall, *Greece*, IV. — Grote, *History of Greece*, t. VI, VII. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 294. — Tennemann, *Geschichte der Philosophie*, t. I.

* **CRITODÈME** (Κριτόδημος), médecin grec, vivait vers 330 avant J.-C. Il était né dans l'île de Cos, et appartenait à la famille des Asclépiades. Selon Arrien, il retira la flèche qu'Alexandre avait reçue à l'assaut de la forteresse des Malliens. Quinte-Curce, comme nous l'avons dit, attribue cette opération à Critobule (voyez ce nom).

Arrien, VI, 11.

CRITOLAÜS (Κριτόλαος), philosophe grec, né à Phaselis, colonie grecque de la Lycie, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. Il étudia la philosophie à Athènes, sous Ariston de Céos, et à la mort de celui-ci, il devint le chef de l'école péripatéticienne. Les Athéniens l'envoyèrent à Rome avec le philosophe académicien Carnéade et le stoïcien Diogène pour demander la remise de l'amende imposée à leur ville, à cause de la destruction d'Orope. Les ambassadeurs obtinrent un plein succès, et excitèrent le plus vif intérêt; ils eurent pour auditeurs non-seulement les jeunes gens, mais aussi les plus illustres hommes d'État, tels que Scipion l'Africain, Lælius Furius. La nouveauté de leurs doctrines effraya les représentants des vieilles mœurs, et Caton pressa le sénat de renvoyer au plus vite Critolaüs et ses collègues. Nous n'avons pas d'autres détails sur la vie de ce philosophe; nous savons seulement qu'il vécut au delà de quatre-vingt-deux ans, et mourut avant l'arrivée de L. Crassus à Athènes, c'est-à-dire avant 111.

Bien que Cicéron ait parlé avec admiration de l'éloquence de Critolaüs, celui-ci ne semble pas avoir attaché une grande importance à l'art oratoire. Sextus Empiricus et Quintilien nous apprennent qu'il condamnait la rhétorique, comme étant moins un art qu'un métier dangereux. « Ce que nous savons de ses doctrines, dit le *Dictionnaire Philosophique*, nous montre qu'il était resté fidèle à l'esprit général du péripatétisme. Il admettait, comme Aristote, l'éternité du monde et du genre humain, et il s'élevait avec force contre cette vieille tradition du paganisme, que les premiers hommes ont été engendrés de la terre. En morale, il faisait consister le souverain bien dans la perfection d'une vie droite et conforme à la nature, c'est-à-dire dans l'union des biens de l'esprit et du corps et des avantages extérieurs; ajoutant toutefois que si on mettait sur un des plateaux d'une balance les bonnes qualités de l'âme, et sur l'autre non seulement celles du corps, mais encore les autres biens étrangers, le premier plateau emporterait le second, quand même on ajouterait à ce dernier et la terre et la mer. » Critolaüs eut pour disciple Diodore le péripatéticien.

Plutarque cite un autre Critolaüs comme auteur d'un ouvrage sur l'Épire et d'un autre livre intitulé Φαινόμενα; Aulu-Gelle parle aussi d'un historien de ce nom. Rien ne prouve que ce Critolaüs soit le même que le philosophe. L'*Etymologicum Magnum* mentionne un grammairien du nom de Critolaüs.

Plutarque, *Cato major*, 22; *Parall. min.*, 6, 9. — Aulu-Gelle, VII, 14; XI, 9. — Macrobe, *Saturn.*, I, 5. — Cicéron, *De Orat.*, I, 11; II, 37, 38; *Tuscul.*, V, 17; *De Fin.*, V, 5. — Lactance, *Mort.*, 10. — Philon, *Quod mundus sit incorruptibilis*. — Sextus Empiricus, *Adversus Rhetores*, 6.

(1) Les vers de Critias appartiennent, comme l'indique la mesure iambique, à quelque pièce, drame satirique ou tragédie. Plutarque, qui les cite aussi, les attribue à Euripide. Ils sont en effet dans la manière de ce poëte, et pourraient bien être un fragment d'une de ses tragédies perdues. L'auteur de ces vers impies est donc douteux, mais l'athéisme de Critias ne l'est pas.

p. 20. — Quintilien, *Instit. Orat.*, II, 17. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, II. — *Etymologicum Magnum*, s. v. ἡ ὁδός. — Stahr, *Aristotelia*, II. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — J.-B. Carpson, *Dissertatio de Critolao*; Leipzig, 1768, in-4°. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

CRITOLAÜS, général grec, mort en 146 avant J.-C. En 147, il succéda à Diœus en qualité de stratége des Achéens, et se montra, comme son prédécesseur, ennemi violent des Romains. Depuis deux ans déjà, les Achéens étaient avec la république romaine dans un état de demi-hostilité. Le stratége Damocrite avait fait déclarer la guerre à Sparte, parce qu'elle avait déféré au sénat romain une affaire qu'il prétendait être de son propre ressort. Quintus Cœcilius Metellus, préteur de Macédoine, le fit prier de suspendre les hostilités jusqu'à ce que les commissaires du sénat chargés de terminer la querelle fussent arrivés dans la Grèce. Il s'y refusa, ainsi que Diœus, son successeur, et la Laconie fut ravagée. Critolaüs ne se montra pas plus accommodant que Damocrite et Diœus. Entraîné par le désir, fort légitime, de rendre à la Grèce son ancienne indépendance, il ne fit que hâter la ruine de sa patrie. Cependant il serait injuste de le juger d'après les invectives passionnées dont Polybe accable sa mémoire. La légation romaine chargée de régler les différends des Spartiates et de l'Achaïe montra une partialité qui, dans l'état où se trouvait cette dernière province, devait amener un soulèvement. Aurelius Oreste, chef de la légation, convoqua les états d'Achaïe à Corinthe. Il avait ordre d'affaiblir la confédération. Il signifia donc à l'assemblée un décret du sénat qui retirait de la ligue achéenne Sparte, Corinthe, Argos, Héraclée, ville voisine du mont Œta, et Orchomène d'Arcadie. Quand les députés achéens eurent fait part au peuple du décret qu'on venait de leur notifier, il entra en fureur, se jeta sur tous les Lacédémoniens qu'il rencontra, et les massacra; les commissaires eux-mêmes n'auraient pas été épargnés s'ils n'avaient pris la fuite pour se dérober à la rage de la multitude. Une telle violation du droit des gens ne pouvait rester impunie. Le sénat montra cependant une singulière modération. Occupé à la troisième guerre punique, craignant des soulèvements en Macédoine, il ne voulut pas s'engager imprudemment dans une lutte contre les Achéens. Il fit donc partir de nouveaux commissaires, avec les instructions suivantes : Reprocher aux Achéens leur conduite, et leur demander une réparation, mais avec réserve; leur conseiller de ne pas prêter l'oreille aux traîtres qui les poussaient au mal, et d'éviter d'encourir à leur insu la disgrâce de Rome : ils pourraient encore réparer leur faute, s'ils laissaient aux coupables la responsabilité de leurs actes. Julius Sextus, qui était à la tête de l'ambassade, eut à Egium une entrevue avec les Achéens; il parla longtemps sur un ton modéré. Il engagea, en termes généraux, les Achéens à ne pas pousser plus loin leurs torts envers les Romains et les Spartiates. « Toute la partie saine de la population, dit Polybe, accueillit ces paroles avec d'autant plus d'empressement qu'elle avait conscience de son crime, et qu'elle se mettait sous les yeux les malheurs qu'attirait d'ordinaire sur ses ennemis la colère de Rome. Mais si la populace, qui n'avait rien à répondre aux paroles de Sextus, n'osa pas remuer, elle n'en resta pas moins en proie à la fièvre qui la dévorait. Enfin, Diœus, Critolaüs et leurs partisans, ramas impur, fait comme à dessein, de tout ce que chaque ville pouvait fournir d'hommes impies, de méchants et de citoyens indignes, reçurent, comme dit le proverbe grec, de la main gauche ce que le peuple romain offrait de la main droite; en un mot, ils avaient perdu le sens. Ils s'imaginèrent que les Romains, à cause de leurs guerres en Afrique, en Espagne, craignaient une lutte avec l'Achaïe, et que, par suite de cette crainte, ils étaient prêts à faire toute espèce de concession, à subir toute exigence. » Critolaüs en effet voulait profiter des embarras de la république pour en obtenir des concessions. Lui et ses partisans proposèrent une entrevue à Tégée pour terminer les différends à l'amiable. « En réalité, ajoute Polybe, ils ne songèrent plus qu'à entraîner dans leurs dangereuses erreurs l'Achaïe entière; et ce n'était pas chose difficile, grâce à l'impéritie et à la perversité des chefs qui alors dirigeaient les affaires. »

La proposition d'une entrevue était de la part des Achéens un moyen de gagner du temps. Après s'être fait longtemps attendre, Critolaüs arriva à Tégée, lorsque déjà Sextus désespérait de le voir. Dans l'entretien qu'il eut avec les Lacédémoniens, il ne consentit à aucune proposition, répétant qu'il n'avait pas le pouvoir de traiter sans l'agrément du peuple, et qu'il soumettrait ces questions à la prochaine assemblée, qui devait se tenir dans six mois. « Sur cette réponse, dit Polybe, Sextus, qui voyait clairement le mauvais vouloir de Critolaüs et qu'irritaient ces difficultés, renvoya les Lacédémoniens chez eux, et retourna en Italie, convaincu de la folie et de la perversité du traître. Dès que Sextus fut parti, Critolaüs se mit à parcourir les villes pendant l'hiver, en réunissant partout des assemblées sous le prétexte qu'il désirait leur exposer ce qu'il avait dit aux Lacédémoniens et aux Romains à Tégée, mais en réalité afin d'accuser Rome, et de leur traduire d'une manière défavorable le langage de Sextus. Il éveillait ainsi dans le peuple la haine et la colère. Il donna en même temps ordre aux gouverneurs de ne point sévir contre les débiteurs, de ne pas recevoir ceux qu'on amènerait pour dettes en prison, de différer le payement des dettes jusqu'à la fin de la guerre. Grâce à ces mesures populaires, tout ce que disait Critolaüs fut regardé comme exact. Le peuple se montra disposé à faire ce qu'il voulait; incapable de prévoir l'avenir, il se laissait prendre

à l'amorce de cette générosité et du bonheur actuel qu'elle lui procurait. »

Metellus, informé de ce qui se passait dans le Péloponnèse, députa Cn. Papirius, Aulus Gabinius, C. Fannius à l'assemblée de la ligue achéenne réunie à Corinthe. Introduits dans le lieu de ses séances, ils y parlèrent un langage de paix, et exhortèrent les Achéens à ne pas s'attirer la colère des Romains. « A ces mots, le peuple ne sut plus se contenir; il fit entendre des murmures, et au milieu des cris tumultueux chassa les députés. L'assemblée était ce jour-là composée d'un plus grand nombre d'artisans et d'ouvriers de bas étage que de coutume; et d'ailleurs si toutes les villes étaient en proie à de fanatiques fureurs, Corinthe l'était plus qu'aucune autre, sans distinction de classes. Quelques hommes seulement osèrent approuver les discours des députés; mais Critolaus, qui, comme à souhait, avait rencontré l'occasion favorable, et qui voyait la multitude hors d'elle-même partager son délire, s'éleva hautement contre les magistrats, poursuivit de ses sarcasmes ses ennemis politiques, et insulta sans pudeur les députés de Rome. Il dit qu'il voulait bien être l'ami des Romains, mais non pas leur esclave. Puis, donnant un libre cours à sa colère, il s'écria que si les Achéens se montraient braves, ils ne manqueraient pas d'alliés, ni de maîtres s'ils étaient lâches. Il fit entendre qu'il ne donnait pas de tels conseils sans avoir pris les mesures nécessaires, et que quelques rois et certaines républiques seconderaient ses efforts. » L'assemblée vota immédiatement la guerre contre les Lacédémoniens, ce qui équivalut à une déclaration de guerre contre les Romains, et conféra au stratége un pouvoir dictatorial. A la nouvelle de l'outrage fait à ses députés, Metellus ne commença pas immédiatement les hostilités. Apprenant que le consul Mummius venait d'être chargé de la conduite de cette guerre, il envoya de nouveaux députés aux Achéens pour tâcher de terminer à l'amiable les différends, et d'obtenir seul la gloire d'avoir rétabli l'ordre dans l'Achaïe. Ses propositions furent rejetées avec hauteur, et les Béotiens ainsi que les Chalcidiens accédèrent à la révolte. Au printemps de 146, Critolaüs marcha sur les Thermopyles avec une armée considérable, dans le double but de soulever toute la Grèce contre les Romains et de châtier Héraclée, qui s'était séparée de la ligue. Metellus alors se hâta de faire avancer ses troupes. Critolaüs leva aussitôt le siége, et fit précipitamment retraite vers le sud. Atteint près de Scarphée dans la Locride, il fut complétement battu, et disparut dans sa défaite. Selon Tite-Live, il s'empoisonna; peut-être fut-il tué dans la fuite. Critolaüs fit décréter la guerre qui mit fin à l'existence politique de la Grèce, et qui amena la destruction de Corinthe. La catastrophe de sa patrie pèse à jamais sur sa mémoire. Après avoir engagé les Achéens dans une lutte impossible, il parut aussi timide et aussi incapable dans l'action qu'il s'était montré violent et téméraire dans ses discours et ses résolutions.

Polybe, XXXVIII, 2, etc.; XL, 1. — Pausanias, VII, 14, 15. — Florus, II, 16. — Cicéron, *De Nat. Deor.*, III, 38. — Tite-Live, *Epitome*, 52. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, vol. IV.

CRITON (Κρίτων), philosophe athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Disciple et ami de Socrate, il est moins connu par ses talents que par son affection pour son maître. Riche, il pourvut souvent aux besoins de Socrate, et lui confia l'éducation de ses fils, Critobule, Hermogène, Épigène et Ctésippe. Comme sa fortune lui attirait des envieux, Socrate lui conseilla de se lier avec Archidème, jeune orateur sans fortune, dont le zèle et le talent surent imposer silence à ses ennemis. Il n'abandonna point son maître, lorsque celui-ci fut mis en jugement. Il se rendit d'abord sa caution pour empêcher qu'il ne fût arrêté, et après sa condamnation il lui offrit les moyens de s'évader. On sait que Socrate refusa de se soustraire par la fuite au jugement injuste mais légal de ses concitoyens. Platon a supposé à ce sujet, entre le maître et le disciple, un dialogue sublime, et dont les principales pensées du moins doivent être authentiques. Criton ferma les yeux de Socrate. Selon Diogène Laerce, il avait écrit dix-sept dialogues sur divers sujets de morale et de politique, et même de littérature. Parmi ses ouvrages, on en cite un *Sur la Poétique* (Περὶ Ποιητικῆς); c'est le seul traité de ce genre que l'on connaisse dans la littérature grecque, avant la *Poétique* d'Aristote.

Diogène Laerce, II, 20, 121. — Platon, *Phædon*, *Criton*, *Euthydème*. — Xénophon, *Memor.*, II, 9. — Groen van Prinsterer, *Prosopographia Platonica*. — Hermann, *Gesch. und System der Platon. Philosophie*.

* **CRITON**, philosophe grec, né à Égée, vivait à une époque incertaine. Il appartenait à l'école de Pythagore. Stobée nous a conservé un fragment d'un traité de lui *Sur la Providence et la bonne fortune* (περὶ Προνοίας καὶ ἀγαθῆς τύχης).

Stobée, *Sermon.*, 3. — Fabricius, *Bibl. Græca*.

***CRITON**, poëte athénien de la comédie nouvelle, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Il semble n'avoir jamais joui d'une grande célébrité. Il ne reste de lui que quelques lignes et trois titres d'ouvrage, savoir : Αἰτωλοί, Φιλοπράγμων, Μεσσηνία.

Pollux, IX, 4, 15; X, 7, 30. — Athénée, IV. — Meineke, *Fragm. Comic. Græc.*, t. I, p. 484; IV, p. 537, 538.

CRITON, médecin romain, vivait vers 100 après J.-C. On le désigne quelquefois sous le nom de *Criton junior*, pour le distinguer d'un autre Criton, qui fut disciple d'Acron d'Agrigente et qui exerça la médecine quatre cents ans avant J.-C. Criton fut médecin de l'empereur Trajan. « Moins désireux, dit la *Biographie médicale*, de s'illustrer par des ouvrages utiles que de captiver les suffrages des femmes de la cour, Criton composa d'abord sur la cosmétique un opuscule qui n'existe plus, et dont Galien a

lui pardonne d'avoir été l'auteur que par rapport à la place qu'il occupait. » Son principal ouvrage était un traité en quatre livres *Sur les Cosmétiques* (Κοσμητικά). Il contenait tout ce qu'avaient écrit sur ce même sujet Héraclide de Tarente, Cléopâtre et d'autres encore. Galien nous indique le contenu de chaque chapitre de ce traité, et en cite plusieurs passages, que Fabricius a insérés dans sa *Bibliotheca Græca*. Criton composa aussi un ouvrage *Sur les simples* (Περὶ τῶν ἁπλῶν φαρμάκων). Ce médecin est mentionné par Aétius et Paul d'Égine. C'est probablement de lui que parle Martial, et c'est à lui peut-être qu'est adressée une des lettres d'Apollonius de Tyane. Il ne reste de ses ouvrages qu'un petit nombre de fragments.

Le médecin de Trajan paraît être l'auteur d'un livre sur les Gètes (Γετικά ou ἐν τοῖς Γετικοῖς). Cet ouvrage, qui contenait sans doute le récit des expéditions de Trajan contre les Daces ou Gètes, est perdu; il n'en reste que des fragments insignifiants.

Galien, *De Compos. medicam. sec. locos.* — Martial, *Epigr.*, XI, 60. — Apollonius de Tyane, *Epist.*, XVII. — Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

* CRITON, historien grec, né à Pieria, dans la Macédoine, vivait à une époque incertaine. On cite de lui les ouvrages suivants, historiques et descriptifs : Παλληνικά, Συρακουσῶν κτίσις, Περσικά, Σικελικά, Συρακουσῶν περιήγησις, Περὶ τῆς Ἀρχῆς τῶν Μακεδόνων. Suidas cite encore un Criton, auteur d'un livre sur les Gètes. C'est probablement le même que le précédent *voy.* l'article précédent).

Hebert, *De Critone Pieriota*, dans les *Dissert. Sicul.* — Vossius, *Hist. Græc.*

CRITTON (*George*), jurisconsulte et littérateur écossais, né en 1554, mort le 13 avril 1611. Il quitta sa patrie pour venir faire ses études à Paris. Après avoir professé le droit à Toulouse pendant quatre ans, il enseigna dans plusieurs colléges de Paris, et obtint, en 1595, une chaire de grec au Collége royal. Ses principaux ouvrages sont : *Delectiores notæ in epigrammata e libro primo Græcæ Anthologiæ decerpta, et latino carmine reddita*; Paris, 1584, in-4°; — *Laudatio funebris habita in exequiis Petri Ronsardi*; ibid., 1586, in-4°; — *Oratio de Oraculis Apollinis et de sacro principis oraculo*; ibid., 1596, in-8°; — *De Sortibus homericis Oratio*; ibid., 1597, in-8°; — *In Oppianum De Venatione præfatio*; ibid., 1598, in-8°; — *Orationes duæ habitæ in auditorio regio anno* 1608; ibid., 1609, in-8°; l'un de ces discours est sur les lois de Dracon et de Solon, et l'autre sur le titre *De Judiciis*, dans Harménopule.

Nicéron, *Mem.*, t. XXXVII, p. 346. — Goujet, *Hist. du College royal.* — Moréri, *Dict. hist.*

* CRIUS (Κριός), un des principaux chefs de l'île d'Égine, vivait vers 500 avant J.-C. Il était fils de Polycrite. En 491, les Éginètes ayant reconnu l'autorité de Darius fils d'Hystaspe, qui leur avait fait demander la terre et l'eau, Cléomène I, roi de Sparte, se rendit à Égine pour punir les principaux auteurs de la soumission; mais il éprouva une vigoureuse opposition, surtout de la part de Crius, qui « prétendit que le roi de Sparte s'était laissé corrompre par les Athéniens, et qu'il ne venait pas de la part des Lacédémoniens; car, s'il en était ainsi, dit-il, il serait accompagné de son collègue Démarate. » Cléomène se retira sans rien obtenir, mais en s'éloignant il demanda à Crius comment il s'appelait. Celui-ci lui dit son nom; et le roi de Sparte, jouant sur le mot, qui en grec signifie *bélier*, s'écria : « O Crius (ô bélier) ! garnis bien tes cornes d'airain, car tu auras à soutenir une terrible attaque. » Selon Hérodote, Crius avait agi ainsi à l'instigation de Démarate. Cléomène dirigea d'abord sa colère contre ce dernier, et le fit exiler. Il se rendit ensuite à Égine avec son nouveau collègue, Léotychide, se saisit de Crius et de plusieurs autres habitants d'Égine, et les remit à la garde des Athéniens. Hérodote ne dit plus rien de Crius; mais il parle de son fils Polycrite, qui se distingua à la bataille de Salamine et lava ainsi sa famille du soupçon d'être dévouée aux Perses.

Hérodote, V, 73; VI, 50, 61, 64-66, 73, 85.

CRIVELLARI (*Bartolomeo*), sculpteur et graveur italien, né à Venise, en 1725, mort dans la même ville, en 1777. Il a laissé peu d'ouvrages de sculpture; mais ses gravures se distinguent par une composition originale et une touche spirituelle. Son œuvre en ce genre est assez considérable; il a surtout gravé d'après Gherardini, Tiarini, Tiepolo, etc. Ses principales productions sont : *Saint Pétrone en prière pendant que le diable casse le verre de sa lampe pour le distraire*; — *Saint Pétrone se coupant le doigt pour n'être pas prêtre*; — *Une compagnie de joueurs*; — *Une compagnie de buveurs*; — *Un jeune homme nu, couché sur un lit avec une femme nue, pendant qu'une vieille les regarde par une porte entr'ouverte*. C'est le chef-d'œuvre de Crivellari; il fait partie de la galerie du roi de Prusse.

Ticozzi, *Dizionario*.

* CRIVELLI (*Carlo*), peintre vénitien du quinzième siècle. Élève de Jacobello, il est moins connu dans sa patrie, où l'on ne conserve de lui que deux ouvrages, dans l'église de Saint-Sébastien, que dans la marche d'Ancône, et surtout à Ascoli, où il se fixa. A Saint-François de Metelica on voit de lui un tableau signé *Carolus Crivelus Venetus pinxit*. On ne trouve aucune trace de son existence au delà de 1476. Cet artiste mérite d'être mentionné pour la force de son coloris, la beauté de ses fonds de paysage, la grâce et les mouvements des figures; sous ces divers rapports, il approche parfois du Pérugin, mais il lui est très-inférieur comme dessinateur. Il fut le maître de Pietro Alamanni, le premier des peintres d'Ascoli. E. B—n.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*; *Guida* d'Ascoli — Ticozzi, *Dizionario*.

CRIVELLI (*Leodrisio*), historien italien, du quinzième siècle, né en 1402, mort en 1463. Il était de Milan, et il fut, depuis 1444 jusqu'à l'époque de sa mort, membre du collége noble des légistes, et en 1458 secrétaire apostolique. Il a laissé en latin une histoire des Sforze, ducs de Milan, qui ne va que jusqu'à l'année 1424, et une relation des tentatives du pape Pie II pour soutenir la guerre contre les Turcs. Ces deux ouvrages sont compris dans le grand recueil des *Scriptores Rerum Italicarum*, publié par Muratori (tom. XIX et XXIII).

Fabricius, *Bibliotheca Latina medii ævi*, t. IV, p. 719. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. XVI, p. 127. — Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. I, 512; II, 1982. —

CRIVELLI (*Jean*), mathématicien et physicien italien, né à Venise, le 20 septembre 1691, mort le 14 février 1743. Il entra dans la congrégation des Somasques, professa la rhétorique et la philosophie, devint recteur du séminaire patriarcal dans l'île de Murano, et s'adonna plus particulièrement à l'étude des sciences. Dépouillé, sans qu'on en sache le motif, des dignités auxquelles l'avaient élevé ses confrères, il finit ses jours dans le couvent *della Salute*. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertazioni sulle forze motrici*, insérées dans le *Gran' Giornale dell' Europa*, ann. 1726; — *Elementi di Aritmetica numerica e letterale*; Venise, 1728; — *Nuova elementare Geometria*; ibid., 1729; — *Algorismo, o sia metodo di determinare le quantità espresse colle cifre numeriche e colle lettere dell' Arabici*; ibid., 1739, in-8°; — *Elementi di Fisica*; ibid., 1731; ibid., 1744, 2 vol. in-4°.

Le P. Bernardo, *Éloge de J. Crivelli*, dans la *Raccolta calogerana*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II, p. 297.

CRIVELLI (*Antoine*), physicien italien, né à Milan, le 2 février 1783, mort le 18 août 1829. Il professa successivement la physique à Milan et à Trente, puis les mathématiques à Bergame et à Milan. A Trente, il fut le premier qui se servit de la poudre fulminante pour les armes à feu. En 1817 il voyagea en Turquie, et en rapporta l'art de fabriquer les lames de sabre à la façon de Damas. Plus tard, il tenta la fusion de l'acier, et l'on crut un moment que les aciers d'Italie allaient rivaliser avec ceux d'Angleterre. Crivelli se livra aussi à des expériences sur les gaz et sur la compressibilité de l'air, imagina une lampe hydro-barométro-statique, donna la forme conique aux miroirs ardents, et voulut imiter la préparation des momies à la manière des Égyptiens. Outre quelques mémoires scientifiques, on a de lui : *Nouvel appareil pour obtenir une plus grande et plus utile combustion du gaz hydrogène par sa combinaison avec l'oxygène*; Milan, 1818, in-8°; — *L'Art de fabriquer les lames de sabre de Damas*; ibid., 1818, in-4°; — *Du Défaut de sûreté des serrures combinées*; ibid., 1821; — *Description d'une nouvelle serrure, sûre par sa construction sans combinaison*; ibid., 1821; — *Description d'une lampe hydro-barométro-statique*; ibid., 1827, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

* **CRIXUS**, esclave gaulois, mort en 72 avant J.-C. Il fut un des deux principaux lieutenants de Spartacus. Après les premiers succès qui suivirent l'insurrection des esclaves, la discorde se mit dans le camp des vainqueurs. Spartacus, désespérant de discipliner les hordes qu'il avait soulevées, ne songeait qu'à sortir au plus vite de l'Italie, pour renvoyer ses soldats chacun dans leur patrie. Ce projet ne convenait pas à tous les révoltés. Les Gaulois et les Germains, naturellement téméraires et violents ennemis de Rome, l'accusaient de trahir leurs espérances et de renoncer lâchement à la vengeance. Crixus était à leur tête. Tandis que Spartacus, profitant de la défaite de Varinus, s'élançait vers les Alpes, avec les Thraces, les Gètes, les Daces et les Lucaniens, il resta dans le sud. Il ne tarda pas à être puni de son imprudence. Atteint près du mont Garganus par le consul L. Gellius, il fut vaincu et tué. Spartacus lui fit faire de magnifiques et sanglantes funérailles. Autour du bûcher où le corps de Crixus fut brûlé avec les plus grands honneurs, il fit combattre, comme des gladiateurs, quatre cents citoyens romains.

Appien, *Bellum civile*, I, 116. — Tite-Live, *Epitome*, 95, 96. — Salluste, *Fragm. hist.*, t. III.

* **CROBYLE** (Κρωβύλος), poëte comique grec, vivait vers 324 avant J.-C. Bien qu'on le range généralement parmi les poëtes de la comédie nouvelle, rien ne prouve qu'il n'appartienne pas à la comédie moyenne. Il ne reste de lui que quelques vers et trois titres d'ouvrages : savoir, Ἀπαγχόμενος, Ἀπολιποῦσα, Ψευδυποβολιμαῖος.

Athénée, III, VI, VIII, IX, X. — Meineke, *Fragm. Com. Græc.*, t. I, p. 489, 446; IV, p. 565,566.

* **CROCE** (*Jules-César*), littérateur italien, né à Perficeto, près de Bologne, en 1550, mort en 1620. Il exerçait avec verve et esprit la profession de chanteur des rues, et il composa, en prenant pour thème des traditions populaires, un ouvrage en vers qui eut un éclatant succès, l'histoire de Bertolde, à laquelle il joignit celle de Bertoldino, son fils. Ce récit des aventures grotesques d'un paysan à la fois rusé et stupide abonde en traits plaisants et en saillies qui passent pour charmantes au delà des Alpes. Remaniée et amplifiée au dix-huitième siècle par plusieurs beaux esprits, mise en vénitien et en bolonais, cette histoire a été souvent réimprimée. On en connaît des traductions françaises, allemandes, espagnoles; on l'a fait passer en grec moderne. Croce a de plus composé une foule d'opuscules, dont plusieurs sont en bolonais. La décence n'y est pas toujours respectée. Quelques bibliophiles étaient parvenus à réunir une centaine de ces petits écrits, qui dépassent rarement quatre ou huit feuillets. Sous le nom de *l'Academico frusto*, il a donné

aussi une comédie intitulée : *Banchetto de' mal cibati*, qui a été imprimée deux fois, en 1596 et en 1601. G. B.

Crescimbeni, *Istoria della volgar Poesia*, t. V, p. 166. — *Bibliothèque des Romans*, septembre 1776, — *Catalogue de la bibliothèque de M. Libri*, 1847, p. 281.

CROCE, en latin *Cruceius* (*Louis-Annibal* DELLA), littérateur italien, né à Milan, en 1509, mort dans la même ville, en 1577. Il fut secrétaire du sénat dans sa ville natale. On a de lui : Une traduction latine des *Amours de Clitophon et de Leucippe*, roman grec d'Achille Tatius ; Bâle, 1554, in-8°. Il n'avait d'abord traduit que les quatre derniers livres, sur un manuscrit que lui avait donné son ami Ottavio Ferrari, et les avait publiés sous ce titre : *Narrationis Fragmentum e græco lat. conversum;* Lyon, 1544. Il traduisit ensuite les quatre premiers livres sur une copie que lui envoya Archinto, évêque de Saluces. On trouve encore de lui des pièces de poésie latine dans les *Bucolicorum Autores;* Bâle, 1546, in-8°; et des traductions de deux fragments de Pétrarque et de l'Arioste dans les *Carmina illustr. Poetar. Italorum*, t. III, p. 274.

Argelati, *Scriptor. Mediolan.*, p. 517 et 1983. — Ghilini, *Teatro d' Uomini letterati* — V. de Rossi, *Pinacotheca.*

CROCE (*Vincent-Alsario* DELLA), en latin *Crucius* ou *a Cruce*, médecin italien, né vers 1570, dans l'État de Gênes. Après avoir exercé son art dans différentes villes d'Italie, il se rendit à Rome, où il professa pendant plus de vingt ans. Il ne fut pas moins désintéressé qu'admiré pour son rare talent dans l'enseignement et la pratique de la médecine. Ses principaux ouvrages sont : *De Epilepsia, seu comitiali morbo, lectionum Bononiensium, libri tres*, etc.; Venise, 1603, in-4°; — *De Verme admirando per nares egresso Commentariolum*, etc.; Ravenne, 1610, in-4°; — *De Morbis capitis frequentioribus, quorum cognitio et curatio ita traduntur, ut ad alios etiam cognoscendos et curandos mirifice conducat, hoc est de catarrho, phrenitide, lethargo, et epilepsia seu comitiali morbo, libri septem ;* Rome, 1617, in-4°; Venise, 1619, in-4°; — *Disquisitio generalis de fœtu nonimestri parvo adeoque molli ut vix quadrimestris appareret, in adolescentula primipara*; ibid., 1627, in-4°; — *Providenza metodica per preservarsi de' imminente peste, discorso ;* ibid., 1630, in-4°; traduit en latin, sous ce titre : *Consilium prophylacticum a lue pestifera*; Rome, 1631, in-4°; — *Vesuvius ardens, sive exercitatio medico-physica de* ῥιγοπυρέτῳ, *seu motu et incendio Vesuvii montis in Campania, die* XVI *mensis decembris anni* 1631, *libris duobus comprehensa;* ibid., 1632, in-4°; — *De Hæmoptysi, seu sanguinis sputo, Liber*; ibid., 1663, in-4°. Les œuvres de Croce ont été recueillies et publiées à Venise, en 1632, 1 vol. in-fol.

Oldoini, *Athenæum Ligusticum.* — Soprani, *Scrittori Liguri.* — Mandosio, *Biblioth. Romana.* — Allacci, *Apes urbanæ.* — Eloy, *Dict. de la Médecine.*

CROCE (*Jean-André* DELLA), chirurgien italien, natif de la Croce d'Ampugnani, en Corse, mort à Venise, vers 1680. Il pratiqua la chirurgie à Venise. On a de lui : *Chirurgia universale, la quale contiene la teorica e la pratica di tutto cio che puo essere nella chirurgia necessario, libri VII ; aggiuntovi oltre i desegni, tutti gl' instrumenti antichi e moderni nell' arte necessari ;* Venise, 1651 ; — *Trattati delle ferite, e di cavar l'armi e le saette dalla carne ;* ibid., 1669.

Biographie médicale.

CROCE (*Irénée* DELLA), historien italien, de l'ordre des Carmes, natif de Trieste, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fit de grandes recherches sur l'histoire de sa ville natale, et les publia sous ce titre : *Istoria antica e moderna, sacra e profana della città di Trieste, celebre colonia de' cittadini romani ;* Venise, 1698, in-fol.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VIII, p. 311.

* CROCIUS (*Christian-Frédéric*), médecin allemand, né à Brême, le 26 septembre 1623, mort le 13 août 1673. Il étudia à Leyde, à Helmstaedt et à Bâle. On a de lui : *Dissertatio utrum homo spontaneo ortu provenire possit ;* Leyde, 1645, in-4°; — *Dissertatio de hemorrhoidum natura et curatione;* Marbourg, 1658, in-4°; — *Panegyricus in obitum Wilhelmi VI, Hass. landgrav.;* 1663; — *Disputatio de Morbo, Causis morbi et Symptomatibus ;* Marbourg, 1669, in-4°.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.* — *Bibl. méd.*

*CROCIUS (*Jean-Georges*), théologien allemand, né à Cassel, le 20 janvier 1629, mort le 13 juillet 1674. Il étudia à Groningue, devint docteur à Bâle en 1656, professeur agrégé de théologie à Marbourg en 1657 et professeur titulaire en 1661. On a de lui : *Disputatio de naturæ objecto et necessitate logices ;* Brême, 1644, in-4°; — *De Elementis in genere et in specie ;* Cassel, 1647, in-4°; — *Disputationes I et II de animæ rationalis ortu ;* ibid., 1648, 1649, in-4°; — *De Judæis ;* Groningue, 1650, in-4°; — *De Angelis bonis et malis ;* Leyde, 1651, in-4°; — *De Baptismo ;* Marbourg, 1656, in-4°; — *De Sanctis ;* 1662, in-4°; — *De Communione sub utraque ;* ibid, 1663, in-4°.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

CROCUS (*Corneille*), théologien et littérateur hollandais, natif d'Amsterdam, mort à Rome, en 1550. Nommé recteur des écoles latines dans sa ville natale, il mit le plus grand zèle à inspirer à ses élèves un vif attachement pour la religion catholique. Il composa même des livres élémentaires, pour ne pas laisser entre les mains de la jeunesse ceux des partisans des nouvelles doctrines. A l'âge de cinquante ans, il se rendit à Rome, et entra dans la Société des Jésuites. Ses principaux ouvrages sont : *Lima barbariei, sive Farrago sordidorum verborum ;* Cologne, 1520, in-8°; — *De Fide et Operibus, contra J. Sartorium ;* Anvers, 1531, in-8°; — *Dis-*

putatio contra Anabaptistas; ibid., 1535, in-8°; — *Colloquiorum puerilium formulæ*; ibid., 1536, in-8°; — *Silvula vocabulorum, puerilis lectionis exercitationi accommodata*; Solingen, 1539, in-8°; — *Josephus Castus*; Anvers, 1548, in-8°; — *Paraclesis ad capessendam sententiam Josephi Casti*; ibid., in-8°; — *De Vera Ecclesia, seu de notis et signis Ecclesiæ*; Cologne, 1548, in-8°. Corneille Crocus, rapporte Moréri, écrivait avec une grande netteté de style, et selon Adrien de Jonch, « Crocus était si fleuri qu'il semblait s'être inspiré complétement de Térence et de Cicéron. »

Alegambe, *Bibl. Scriptor. Societ. Jesu.* — Andre, *Biblioth. Belgica.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Swert, *Athenæ Belgicæ.* — Moréri, *Grand Dictionnaire Histor.*

CROCUS (*Richard*). *Voy.* CROOK.

CROESE (*Gérard*), historien hollandais, né à Amsterdam, le 27 avril 1642, mort à Dordrecht, le 10 mai 1710. Il fit ses études dans sa patrie et les continua à Leyde sous Gronovius et Hornius pour les belles-lettres, Cocceius et Hornbeck pour la théologie. Il fit un voyage à Smyrne; revint en Europe sur un navire anglais; s'arrêta quelque temps à Norwick. De retour dans sa patrie, il fut aumônier des troupes hollandaises à Ypres et ministre du bourg d'Albas (Hollande méridionale) où il mourut d'apoplexie. On a de lui : *Historia Quakeriana, sive de vulgo dictis quakeris, ab ortu illorum usque ad recens natum schisma, libri III*; Amsterdam, 1695, in-8°; — ΟΜΗΡΟΣ ΕΒΡΑΙΟΣ, *sive historia Hebræorum ab Homero, hebraicis nominibus ac sententiis conscripta, in Odyssea et Illiade exposita et illustrata*; Dordrecht, 1704, t. I, in-8°. Quoique bizarre et singulier, cet ouvrage ne laisse pas d'être curieux pour ceux qui aiment la critique et les recherches de littérature. On a encore de Croese un discours au synode de Leerdam, et quelques dissertations insérées dans la *Bibliothèque de Brême*.

Nicéron, *Mémoires*, t. VI, p. 274. — *Biblioth. Bremensis.* — Moréri, *Dictionnaire hist.*

CROESER (*Herman*), médecin et littérateur flamand, né à Campen, en 1510, mort à Kœnigsberg, en 1573. Il fut le conseiller intime des ducs de Gueldre, Charles et Guillaume. Ce dernier le chargea de plusieurs missions importantes en France. Outre des traductions d'ouvrages grecs, dont les principales sont celles du *Traité de Galien sur le Pouls*; Paris, 1532, in-fol., et des *Vies* de Plutarque, on a de lui : *Commentarius in Hippocratis librum primum et tertium de Morbis vulgaribus : item in librum De salubri diæta*; Bâle, 1570, in-12.

André, *Biblioth. Belgica.* — Adam. *Acta Eruditorum.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Swert, *Athenæ Belgicæ.*

CROESER (*Jacques-Henri*), médecin flamand, né à Grave, en 1691, mort le 13 janvier 1753. Après avoir exercé la médecine dans sa ville natale et à Amsterdam, il devint, en 1724, professeur d'anatomie et de botanique à l'université de Groningue. Ses principaux ouvrages sont : *Diss. de Vulneribus thoracis*; Leyde, 1716, in-4°; — *Oratio de hominis primo ortu*; Groningue, 1724, in-4°; — *Diss. qua sanguinis per foramen ovale trajectus indicatur, et membranæ ejus foraminis ante partum nullum esse usum, post nativitatem vero claudere id foramen*; ibid., 1735, in-4°; — *Kort ontwerp vervattende de waere oorsaak der eerste in ademing*; ibid., 1740, in-4° : c'est un mémoire en hollandais sur le diagnostic des maladies des poumons.

Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa.* — *Biog. med.*

CROESER DE BERGES (*Charles-Ende-Jacques*, baron DE), généalogiste flamand, né à Bruges, le 14 juillet 1746. On a de lui : *Abrégé généalogique de la parenté de messire Michel Drieux......, accompagné de plusieurs remarques et tables généalogiques*; Bruges, 1785, in-8°.

Kaiser, *Dict. bibliographique.*

CROFT (*Guillaume*), compositeur anglais, né vers 1677, à Nether-Eatington, dans le comté de Warwick, mort en août 1727. Il fut successivement organiste, maître de musique, compositeur de la chapelle royale et organiste de l'abbaye de Westminster. Ses principales compositions sont: *Divine harmony, or a new collection of selected thems*, etc.; Londres, 1711; — *Musica sacra, or selected thems for 2-8 voices*, etc.; ibid., 1724, 2 vol. in-fol.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

CROFT (*Herbert*), prélat et théologien anglican, né en 1603, dans le comté de Hereford, mort en 1691. Au sortir de ses études, il fut admis chez les jésuites de Saint-Omer, et passa cinq années dans leur société; mais, étant retourné en Angleterre, il céda aux sollicitations de Morton, évêque de Durham, abjura la religion catholique, qu'il n'avait embrassée que pour obéir à son père, devint chapelain de Charles Ier, et fut à la restauration appelé à l'évêché d'Hereford. On a de lui : *The naked Truth, or the true state of the primitive Church*; 1675, in-4°. On lui doit encore quelques *Sermons*, des *Observations sur la théorie de la terre* de Burnet, et plusieurs écrits de controverse.

Rose, *New biog. Dict.*

CROFT (Sir *Herbert*), littérateur anglais, né à Dunster-Park, le 1er novembre 1751, mort à Paris, en avril 1816. L'évêque Lowth, son ami, lui fit quitter le barreau pour l'état ecclésiastique, et Johnson, en l'associant à la rédaction de son *Dictionnaire* et de l'*Histoire des Poëtes anglais*, l'engagea dans des études qui devinrent bientôt sa principale occupation. Résolu de voyager pour étendre ses connaissances, Croft se rendit d'abord à Hambourg, puis en France, où il résida depuis constamment, soit à Lille, soit à Amiens, soit à Paris. Il a donné des preuves d'une vaste érudition et d'une connaissance fort remarquable de la littérature française. On a de

lui : *Avis d'un Frère à sa Sœur*; Londres, 1776, in-12; — *Amours et Folie, histoire trop véritable*; ibid., 1780, in-8° : c'est une imitation du *Werther* de Gœthe; — *Fanatisme et Trahison, ou histoire impartiale du tumulte insurrectionel de juin 1780*; 1780, in-8°; — *Compte-rendu d'un projet d'édition des Statuts, sur un nouveau plan*; 1782, in-8°; — *Vie d'Young*, dans les *Vies des Poëtes anglais* de Johnson; — *Discours du dimanche*; 1784, in-8°; — *Lettres écrites d'Allemagne à la princesse royale d'Angleterre sur les langues allemande et anglaise*; 1797, in-4°; — *Matériaux pour l'histoire de l'attentat essayé sur la personne du roi le 15 mai 1800*; 1800, in-8°; — *Dictionnaire critique des difficultés de la langue française*; — *Horace éclairci par la ponctuation*, en français; 1810, in-8°; — *Réflexions sur le congrès de Vienne*; Paris, 1814, in-8°; — *Commentaire sur le Petit Carême de Massillon*, en français; ibid., 1815, in-8°. On lui doit encore un prospectus pour la publication par souscription d'une nouvelle édition du Dictionnaire de Johnson. C'est à Croft que l'on est redevable de la découverte du *Parrain magnifique* de Gresset, que l'on croyait perdu.

Ch. Nodier, *Notice nécrologique sur H. Croft*, dans le *Journal des Débats*, 13 mai 1816.

* CROÏ (*François* DE), controversiste protestant français, vivait au commencement du dix-septième siècle. C'était selon les uns un moine défroqué, et selon d'autres un descendant de l'ancienne famille de Croï; ce qui est certain, c'est qu'il prenait le titre de gentilhomme artésien. Il fut pasteur à Uzès. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus connu est celui qui est intitulé : *Les trois Conformités, savoir : l'harmonie et les convenances de l'Église romaine avec le paganisme, le judaïsme, et les anciennes hérésies*; 1605, 1 vol. in-8°.

Histoire littéraire de Nîmes.

CROÏ (*Jean* DE), érudit et théologien protestant, fils du précédent, né à Uzès et mort dans cette même ville, le 31 août 1659. Il fut successivement pasteur à Béziers et à Uzès et pendant quelques années professeur à l'Académie protestante de Nîmes. Il est auteur des ouvrages suivants : *Specimen conjecturarum et observationum in quædam Origenis, Irenæi et Tertulliani loca*; Genève, 1632, in-4°; — *In Novum Fœdus Observationes sacræ et historicæ*; Genève, 1646, in-4°; — *Réponse à M. de Balzac sur sa critique de la tragédie* d'Hérode infanticide, *de Daniel Heinsius*; 1642, in-4°; — *La Vérité de la Religion réformée, ou l'éclaircissement et la preuve de la confession de foi des églises réformées, par les témoignages de la Sainte Ecriture, dédié à N.-S. J.-C.*; Genève, Pierrel Chouet, 1645, in-12, de XIV et 422 pag.; deuxième édition, revue et de beaucoup augmentée, Genève, Daniel Chouet, 1650, in-8° de XIV et 624 pag.; — *Augustin supposé, ou raisons qui font voir que les quatre livres du Symbole que l'on a mis dans le 11e tome des œuvres d'Augustin ne sont pas de lui, mais de plusieurs auteurs, qui en auront pris le nom, contre le P. Bernard Meynier, jésuite*; Genève, 1656, in-8°.

MICHEL NICOLAS.

Bayle, *Dict. historique et crit.* et *Lettres nouvelles* — Aymon, *Synodes nationaux des Églises réformées de France*. — *Hist. litt. de Nîmes*.

CROISET (*Jean*), théologien ascétique, de l'ordre des Jésuites, natif de Marseille, mort à Avignon, le 31 janvier 1738. Il fut longtemps recteur de la maison du noviciat d'Avignon, et la gouverna avec beaucoup de régularité et de douceur. Le P. Croiset est un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Ses principaux ouvrages sont : *Vie de Marie-Madeleine de la Trinité*; 1696, in-12; — *Vie des Saints pour tous les jours de l'année*; Lyon, 1723, 1742, 2 vol. in-fol.; — *Parallèle des mœurs de ce siècle et de la morale de J.-C.*; ibid., 1735, 2 vol. in-12; — *Exercices de Piété pour les dimanches et fêtes et tous les jours de l'année*; ibid., 1736, 1747, 1764, 1804, 18 vol. in-12; sous ce titre, *Année chrétienne*, Toulouse, 1812, 18 vol. in-12; — *Illusions du cœur dans toutes sortes d'états et de conditions*; Lyon, 1736, 1748, 2 vol. in-12; — *Heures et règlements pour les pensionnaires jésuites*; ibid., 1739, in-12; — *Dévotion au sacré cœur de N.-S. J.-C.*; Paris, 1741, in-12; — *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois*; Lyon, 1822, 2 vol. in-12; — *Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale*; ibid., 1823, 2 vol. in-12; — *Méditations*; 4 vol in-12.

Bakker, *Bibl. des Écrivains de la Compag. de Jésus.*

* CROISY (*Philibert* GASSAUD DU), acteur de la troupe de Molière, mort en 1695. Il était originaire de la Beauce. Il s'engagea en 1659 pour jouer les rôles secondaires, et ne commença à se faire remarquer que dans le philosophe du *Bourgeois gentilhomme*. Mais bientôt il fit de tels progrès, que Molière lui confia le rôle de *Tartufe*, dont il s'acquitta supérieurement.

Quelques années après la mort de Molière, Du Croisy, devenu goutteux, se retira à Conflans-Sainte-Honorine, aux environs de Paris, où il mourut.

Taschereau, *Vie de Molière.*

CROIX ou CRUZ (*Saint-Jean* DE LA), théologien ascétique, né en 1542, à Ontiveros, dans la Vieille-Castille, mort le 14 décembre 1591. Son nom de famille était Yepez. A l'âge de vingt-et-un ans, il prit l'habit de carme au couvent de Medina-del-Campo, et se lia d'une étroite amitié avec sainte Thérèse. Pour la seconder dans le projet qu'elle avait conçu de réformer l'ordre des carmes, il entra d'abord dans le premier couvent des carmes déchaussés, qu'elle fonda à Menreza, et travailla ensuite à la réforme de plusieurs autres couvents. Les anciens carmes, ennemis de la réforme,

l'ayant condamné comme un fugitif et un apostat, le firent enlever et conduire à Tolède. Enfermé dans un cachot, Jean de la Croix y resta neuf mois, et n'en sortit que par le crédit de sainte Thérèse. Depuis lors, il fonda et dirigea quelques monastères. En 1591, dans un chapitre tenu à Madrid, il se prononça contre les supérieurs de la réforme, qui voulaient qu'on abandonnât la conduite des carmelites, s'attira de nouvelles persécutions et fut relégué dans le couvent de Pegnuela sur la Sierra-Morena. Étant tombé malade, il obtint la liberté de se retirer dans le couvent d'Ubeda, où il mourut. Jean de la Croix, dont le corps est à Ségovie, fut béatifié en 1675 et canonisé en 1726. On a de lui : *Noche obscura del Alma ; — Subida del monte Carmelo ; — Cantico espiritual entre el Alma y Chrysto, su esposa ; — Llama de amor viva ;* — des *Poésies sacrées*, des *Conseils spirituels* et des *Lettres spirituelles*, en espagnol. Les ouvrages de saint Jean de la Croix, recueillis et publiés pour la première fois à Barcelone, 1619, in-4°, ont été traduits en français par le P. Cyprien, Paris, 1641, in-4°; par le P. Louis de Sainte-Thérèse, ibid., 1665, in-4°; par le P. Maillard, ibid., 1694, in-4°; et en latin, par le P. André de Jésus; Cologne, 1639, in-4°. Ils sont écrits d'un style obscur et pour ainsi dire mystérieux. On y trouve les principes d'une mysticité incompréhensible à beaucoup de personnes. « L'auteur, dit un judicieux théologien, explique les opérations du Saint-Esprit dans les impressions surnaturelles et tous les degrés de l'union divine dans la prière. On ne peut décrire les communications secrètes d'une âme dans cet état ; et il n'y a que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de s'en former une idée. C'est pour ces personnes que le saint a écrit les ouvrages dont nous parlons ; ils leur seront sans doute utiles, mais ils pourraient devenir nuisibles à ceux qui ne sont point dans le même cas, et qui sont facilement les dupes de leur imagination ; ils le deviendraient surtout aux enthousiastes, qui abusent de ce qu'ils n'entendent point, pour étayer leurs illusions. »

Le P. Joseph de Jésu-Maria, *Vie de saint Jean de la Croix*, en espagnol. — Le P. Dosithée de Saint-Alexis, *Vie de saint Jean de la Croix*, en français. — Le P. Berthier, *Réflexions spirituelles*.

CROIX. *Voyez* CROCE.

*CROIX DU MAINE (*François* GRUDÉ, sieur DE LA), bibliographe français, né au Mans, en 1552, mort assassiné, à Tours, en 1592 On ne connaît guère l'histoire de sa vie, qu'il consacra tout entière aux plus pénibles recherches, aux plus ingrats travaux. Personne de son temps ne forma plus de recueils historiques. Après avoir passé quatorze ans à faire ses compilations, il quitta le Maine, et vint à Paris ; il y arriva suivi de trois charrettes, où étaient entassés ses mémoires et ses livres. Sa demeure modeste fut bientôt visitée par tous les érudits. François de Belleforest, Barnabé Brisson, Daurat, Scaliger en furent les hôtes les plus assidus. Non-seulement il leur communiquait tous ses richesses littéraires avec le plus parfait désintéressement ; mais il y mettait encore de l'ostentation, racontant à chacun de quelle manière il avait employé quatorze ans de veilles, exposant en détail le contenu de son portefeuille, signalant la pièce rare, la pièce unique, enflant le prix des originaux et n'abaissant pas trop celui des copies. Sortant un jour de chez cet original, fatigué sans doute de ses longs discours, Scaliger écrivit sur ses tablettes : « La Croix du Maine est fou ! » Mais aussitot, après une courte réflexion, il ajouta : « Telles gens sont les arracheurs des hommes doctes, qui nous amassent tout. Cela nous sert beaucoup ; il faut qu'il y ait de telles gens » (*Scaligerana*). On ignore ce qu'est devenue la précieuse collection formée par La Croix du Maine. On ne sait pas davantage quelle a été la fortune des nombreux opuscules qu'il avait, dit-il, commencés ou achevés sur diverses parties de l'histoire de France. C'est pourquoi nous le voyons accusé d'imposture par la plupart des bibliographes, Louis de Saint-Charles, Burckhard Mencke, Niceron et dom Liron. Ils nous paraissent avoir été bien sévères dans leurs jugements. Nous avouons que La Croix du Maine a parlé de ses propres compilations avec quelque emphase ; on ne peut le défendre d'avoir eu cette vanité. Cependant en écartant les mots trop pompeux qu'il emploie pour se faire valoir au delà de son mérite, on reste convaincu qu'il était un homme très-intelligent, très-laborieux, qui avait formé de très-vastes entreprises, et en avait peut-être achevé quelques-unes. Il reste de lui : *Discours du sieur de La Croix du Maine contenant sommairement les noms, titres et inscriptions de la plus grande partie de ses Œuvres latines et françoises*, etc., etc. Ce discours se trouve à la suite de la première édition de la *Bibliothèque françoise* ; Paris, 1584, in-fol. On voit encore, dans les appendices de la même *Bibliothèque : Desseins, ou projets du sieur de la Croix du Maine présentez au roy de France et de Pologne Henri III, pour dresser une bibliothèque parfaite et accomplie de tous points*, etc., etc. Cet opuscule avait été imprimé séparément dès l'année 1583, in-4°. Il faut y joindre : *Avertissement du sieur de La Croix du Maine aux François touchant ses desseins présentez au roy l'an 1583*. Enfin, on a un éloge d'Édouard du Monin, composé par La Croix du Maine, non pas en vers, comme on l'a dit, mais en prose latine, dans le *Recueil d'Épitaphes en diverses langues sur le trépas de J. Eduard du Monin* ; Paris, 1586, in-8°. La meilleure édition de la *Bibliothèque françoise* est celle qu'a donnée Rigoley de Juvigny, avec des notes de La Monnoye, de Fontmagne, de Falconnet, de Sainte-Palaye et de Bréquigny ; Paris, 1772, in-4°. On conserve à la Bi-

bliothèque impériale un exemplaire de cette édition enrichi de nouvelles notes par Mercier de Saint-Léger. B. Hauréau.

Menage, *Remarques sur la vie de G. Ménage.* — D. Liron, *Singul. hist. et littér.*, t. III. — Nicéron, *Hommes illustres*, t. XXIV. — Burckhard Mencke, *De Charlataneria Eruditorum.* — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. II.

CROIX D'HEUCHIN (*Ernest-Charles-Eugène-Marie*, marquis de), sénateur français, descendant d'une ancienne et illustre famille de la Flandre française, né à Paris, le 27 août 1803. Admis à l'École spéciale Militaire de Saint-Cyr, il en sortit en 1821, et entra comme sous-lieutenant dans le 4e régiment de chasseurs à cheval. La guerre d'Espagne de 1823 fournit bientôt au jeune sous-lieutenant l'occasion de se faire particulièrement remarquer. Il se distingua à l'affaire de Campillo de Arenas (28 juillet), où il eut un cheval tué, et dans plusieurs autres engagements. Il reçut pendant cette campagne la décoration de la Légion d'Honneur. Nommé lieutenant dans le 1er régiment de carabiniers, le 23 décembre 1825, il passa avec ce grade dans les dragons de la garde, et devint capitaine au 6e de hussards le 11 août 1830. Le marquis de Croix quitta le service en 1832, pour se livrer à d'autres soins. Il employa une fortune considérable à la création de grands établissements industriels en Normandie, et fonda un haras qui a exercé une influence salutaire sur l'amélioration de la race chevaline dans le département de l'Eure. En 1827 il fit partie de la commission hippique nommée par le ministre du commerce. M. de Croix développa au sein de cette commission des connaissances très-étendues sur cette matière. Il fut appelé à siéger au sénat par un décret en date du 26 janvier 1852. Sicard.

Galerie des Sénateurs.

CROLACH ou **KROLACH** (*Henri*), agronome allemand, natif de Gotha, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Isatis herba, sive de cultura isatidis quam gualdum vulgo vocant, quamque Thuringia producit, ejusque præparatione ad tingendas lanas, narratio*; Zurich, 1575, in-12. C'est un traité sur le pastel.

Catalogue de la Bibl. impér.

CROLL (*George-Chrétien*), philologue et antiquaire allemand, né à Deux-Ponts, le 21 juillet 1728, mort le 23 mars 1790. En 1753 il fut adjoint à son père, recteur du gymnase de Deux-Ponts, et lui succéda en 1768. Outre plusieurs éditions d'auteurs classiques, on a de lui : *Origines Bipontinæ*; Deux-Ponts, 1757-1769, 2 vol. in-4°; — *De illustri olim Bibliotheca ducali Bipontina*; ibid., 1758, in-4°; — *Histoire des anciens Comtes palatins de Lorraine et du Rhin*; en allemand, ibid., 1762-1789; — *Mémoire sur Élisabeth Spanheim et Rupert Pipan, son mari*; en allemand, ibid., 1762-1774, in-4°; — quelques dissertations.

Hist. de l'Académie de Manheim, t. XII. — Lamey; *Elogium G.-C. Croll. commentat. acad.* — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CROL ou **CROLLIUS** (*Oswald*), alchimiste allemand, natif de Wetter, dans la Hesse, mort en 1609. Il visita les principaux États de l'Europe pour accroître ses connaissances, et fut, à son retour dans la Hesse, nommé gouverneur du comte de Pappenheim, puis médecin du prince Christian d'Anhalt. Supérieur à la plupart des chimistes de son temps, il aurait fait faire des progrès à la science, s'il n'eût été imbu des idées extravagantes de Paracelse, auquel il attribuait entre autres secrets merveilleux, celui de prolonger indéfiniment la vie humaine. On a de lui : *Basilica chimica; continens philosophicam propria laborum experientia confirmatam descriptionem, et usum medicamentorum chimicorum selectissimorum lumine gratiæ et naturæ desumptorum : in fine libri additus est tractatus novus de signaturis rerum internis*; Francfort, 1609, 1620, 1647, 1650, in-4°; ibid., 1622, in-8°; Leipzig, 1634, in-4°; Genève, 1635, 1643, 1658, in-8°; traduit en français par J. Marcel, sous ce titre : *La royale Chimie de Crollius*; Lyon, 1624, in-8°. Les éditions de Genève sont les meilleures et les plus complètes.

Sprengel, *Hist. de la Médecine.* — Barckhausen, *De Medicinæ Origine et Progressu*, 20e dissertation. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. II, p. 94.

CROMBACH ou **CRUMBACH** (*Hermann*), historien et antiquaire allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Cologne, en 1598, mort le 7 février 1680. Il professa dans divers colléges de son ordre, et se livra à des recherches sur l'histoire ecclésiastique et les antiquités de sa patrie. On a de lui : *Ursula vindicata, sive vita et martyrium SS. Ursulæ et sociarum martyrum*; Cologne, 1647, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée d'un *Epitome chronologica archiepiscoporum Coloniensium*; ibid., 1674, in-fol.; — *Vie de saint Gérard martyr, citoyen de Cologne*; en allemand, ibid., 1652, in-12; — *Primitiæ gentium, seu historia SS. trium regum magorum*; ibid., 1654, 3 vol. in-fol.; — *Idea Sacerdotum, seu vita P.-D. Jacobi-Mario Horstii*; ibid., 1655, in-12; — *Auctarium Sanctæ Ursulæ vindicatæ, contra quosdam impugnatores*; ibid., 1669, in-4°; — *Chronographica Descriptio omnium parochiarum ad archi-diœceseos Coloniensis hierarchiam pertinentium*; dans la *Bibliotheca Coloniensis* du P. Joseph Hartzeim; ibid., 1747, in-fol.

Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* — Eccard, in *Annalibus Franciæ orientalis.*

CROME (*Auguste-Frédéric-Guillaume*), économiste allemand, né à Sengwarden, le 6 août 1753, mort à Rœdelheim, le 11 juin 1833. Protégé par le comte Bentinck, il fit ses études de théologie à Halle. En 1779 il professa l'histoire et la géographie à Dessau, et en 1787 l'économie politique à l'université de Giessen. Il

occupa cette chaire jusqu'en 1830. Ses principaux ouvrages sont : *Europa's Producte* (les Productions de l'Europe); Dessau, 1782 et 1804; — *Die Staatsverwaltung Toscana's unter Leopold* (L'Administration politique de la Toscane sous Léopold); Leipzig, 1795-1697, 3 vol. in-8°; — *Ueber Deutschland und Europa's Staats und National-interesse* (Des Intérêts economiques de l'Allemagne et de l'Europe); Giessen, 1814 et 1817; — *Uebersicht der Staats kræfte sæmtlicher europæischen Lænder* (Statistique des divers États dé l'Europe); Leipzig, 1818; — *Geographisch-statistiche Darstellung der Staatskræfte der sæmmtlichen zum deutschen Bunde gehœrigen Lænder* (Statistique géographique des États de la Confédération germanique); Leipzig, 1820-27, 3 vol. in-8°; — *Handbuch der Statistik des Grosherzogthums Hessen*; Darmstadt, 1822 (Manuel de Statistique du grand-duché de Hesse); *Selbstbiographie* (Autobiographie); Stuttgard, 1833.

Crome, *Selbstbiographie*. — *Conversations-Lexicon*. — *Dictionn. de l'Econom. polit.*

CROMER (*Martin*), historien polonais, né à Biecz, en 1512, mort le 23 mars 1589. Le roi Sigismond-Auguste, qui le fit sénateur, le chargea successivement de diverses missions diplomatiques, et le roi Étienne Bathori le nomma à l'évêché de Warmie. Cromer tient un rang distingué parmi les écrivains polonais, pour la pureté de son style et l'étendue de ses connaissances géographiques, rares à cette époque. Ses principaux ouvrages sont : *Phœylidis Poema, græce et latine*; Cracovie, 1537, in-8°; — *J. Chrysostomi Orationes, octo in latinum versæ*; Mayence, 1550, in-8°; — *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum, libri triginta*; Bâle, 1558 et 1568; — *Oratio in funere Sigismondi*; ibid., 1558 et 1568; — *Polonia, sive de situ, populis, moribus, magistratibus et republica regni Poloniæ, libri duo*; Cologne, 1578; — *Epistolæ ad regem, proceres, equitesque Polonos*; ibid., 1589; — *Epistolæ Cromeri familiares, editore Karnkovio*. L'édition la plus complète et la plus estimée des œuvres historiques de Cromer est celle de Cologne; 1589, in-fol.

Teissier, *Éloges des Savants*. — Starowolski, *Scriptorum Poloniæ Centuria*. — Gaddius, *De Scriptor. ecclesiasticis*.

CROMMELIN (*Isaac-Matthieu*), littérateur français, né à Saint-Quentin, en 1730, mort à Saint-Germain, vers 1820. Il occupa des emplois minimes dans l'administration française et publia des ouvrages très-médiocres. Il fut emprisonné sous la Terreur. On a de lui : *Encyclopédie élémentaire, ou rudiment des sciences et des arts*; Autun, 1773, 3 vol. in-8°; — *L'Espion de la Révolution française*; Paris, 1797, 2 vol. in-8°; — *Mes Radotages, ou l'art de tuer le temps*; Paris, 1809, 2 vol. in-12 : ce dernier ouvrage a été publié sous le nom du bonhomme Isaac-Matthieu.

La France littéraire.

CROMWELL (*Olivier*), Protecteur de la république d'Angleterre, né le 24 avril 15[illegible], dans la ville de Huntingdon, mort au palais de White-Hall, le 3 septembre 1658. Son père, [illegible] Cromwell, exerçait-il la profession de brasseur, comme la tradition l'assure? Le fait paraît douteux, car il était d'une famille de chevaliers, et il cultivait lui-même ses terres en gentilhomme campagnard; la famille de Cromwell était considérable dans le comté. Il existait sous Henri VIII un Thomas Cromwell, qui fut son premier ministre et devint comte d'Essex.

Vers le même temps vivait un certain [illegible] Cromwell, neveu de Thomas selon quelques auteurs, et qui possédait de riches domaines et un manoir seigneurial à Hinchinbrook. Il eut un fils nommé Henri, qu'on appelait dans le [illegible] *Golden Squire* (le Chevalier d'Or). Jacques Ier, en se rendant d'Écosse en Angleterre, s'arrêta deux fois chez les Cromwell. Robert, l'un des fils cadets de Henri, eut même l'honneur d'épouser une cousine du roi (1), Élisabeth Stuart, s'il en faut croire les généalogistes, et ce fut de ce mariage que naquit Olivier Cromwell. Robert habitait ses terres, situées [illegible] de l'Ouse, à quelques milles de Huntingdon, livré à la vie agricole, et assez riche par son mariage; il y a donc peu d'apparence qu'il ait exercé à la ville l'état de brasseur. Peut-être envoyait-il vendre, selon l'usage des fermiers anglais, une partie de la bière qu'il brassait sur ses domaines.

Olivier Cromwell sortait ainsi d'une famille de chevaliers, fort en crédit dans la contrée, par les services qu'elle avait rendus à la cause protestante; cette famille, à laquelle appartenait Hampden, était alliée aux comtes de Warwick; elle vivait austèrement, parmi les zélés puritains, nombreux dans les comtés de l'Est. Le sermon et la Bible formèrent dans la base de l'éducation d'Olivier. Dans ce pays, où les [illegible] et les prophètes ne manquaient pas, la légende ne dit pas pourtant qu'aucun d'eux ait deviné l'avenir du jeune Cromwell. Son enfance et sa jeunesse sont restées pour nous très-obscures. Olivier était le cinquième enfant de [illegible], et il n'avait pas moins de six sœurs. Jusqu'à dix-sept ans, il vécut parmi les siens, fréquentant l'école d'un docteur presbytérien de l'endroit; puis on l'envoya terminer ses études à Cambridge; mais il n'y passa guère qu'une année, du 23 avril 1616 au 23 juin 1617 : son père mourut alors, et sa mère le rappela. Rien n'atteste que la science ait beaucoup perdu à l'interruption de ses études; elles jetèrent peu d'éclat, si l'on en juge par le style inculte et très-incorrect de sa correspondance. Son caractère rude et fougueux devait être alors peu capable d'application. Les mémoires de l'époque parlent tous des désordres de sa jeunesse; ces mémoires, à la vérité, sont

(1) *Oliver Cromwell's Letters and Speeches*, by Thomas Carlyle, t. Ier, p. 30.

ment écrits par ses adversaires, qui ne
pas plus ménagé sur ce point que sur
Peut-être ont-ils outré ses désordres,
ue d'autres les ont trop atténués.
well, selon ces derniers (1), fut un mé-
ie jeune homme, qui promenait ses
et ses extases bibliques au bord de
tout occupé des choses du ciel avant de
i celles d'ici-bas. Cependant Cromwell
lui-même, dans une de ses lettres (2) :
savez quelle a été ma manière de vivre;
nais les ténèbres, et j'y vivais; je haïssais
'e, j'étais un chef de pécheurs. C'est trop
haïssais la voix de Dieu, la sainteté. »
présenté assez généralement ce chef de
i comme ayant été le scandale de sa pe-
', à ce point que les tavernes s'y fer-
son approche. On ne s'est pas fait faute
r ses hauts faits en ce genre, ses esca-
cturnes, l'histoire d'un singe qui courut
ii sur les toits, et jusqu'à cette farce
qui fit déserter la compagnie, dans
: chez son oncle. Il est vrai que cet
ir Olivier, était royaliste, et devait
p médire de son neveu le Protecteur.
nt, élevé dans l'âpreté des mœurs pu-
Cromwell fut peut-être moins un libertin
qu'un tapageur, un plaisant brutal, qui
vie devait rester enclin aux jovialités
grossières. « Notre Olivier, disait un
a toujours aimé une bonne farce. »
t environ vingt ans quand un change-
oit se manifesta dans sa conduite. On le
i coup, à la grande surprise de ceux qu'il
indalisés, saisi du zèle religieux le plus
Il ne fréquenta plus que les pasteurs et
rigides puritains. La fièvre de la ré-
gitait alors l'Angleterre, et, dans l'exal-
la jeunesse de Cromwell, rien ne pro-
contre sa sincérité. Il s'employa tout
ix intérêts de la secte presbytérienne,
te aux vexations qu'elle éprouvait, cor-
nt avec les comités religieux, procurant
isses des ministres zélés, prêchant lui-
i besoin; enfin, mettant au service des
it ce qu'il avait d'ardeur et d'habileté. Il
à l'âge de vingt-et-un ans, Élisabeth
r, qui lui apporta une certaine aisance; et
occupant des intérêts religieux du pays,
dit pas de vue le soin de ses affaires:
et actif fermier, s'entendant à merveille
ses porcs et ses blés. Ainsi sa fortune
pas, malgré les soins nombreux
u s'appliquait, malgré les humeurs
qui s'emparaient de lui. « Souvent il
chercher à minuit le docteur Simcott,
de la ville, se croyant près de mourir;
il lui parlait de son hypocondrie et des imaginations qui l'obsédaient à propos de la croix de la ville (1). »

Ces imaginations-là étaient-elles sincères, ou bien Cromwell jouait-il déjà une comédie au profit de sa renommée et de son influence? Il est à présumer que, soumis comme les autres à tous les stimulants du fanatisme, exposé à tant de lectures et de sermons, il partageait l'exaltation commune et les terreurs de l'esprit religieux. Mais ne trouvait-il pas dans ce rôle de quoi satisfaire tous ses besoins d'activité et de domination? Son influence en effet commence à s'étendre : on le voit bientôt figurer à la tête de l'association des cinq comtés de l'est; enfin, il est élu membre du Parlement, le 17 mars 1627. Là, comme ailleurs, il est préoccupé de matières religieuses; il y fit partie d'un comité spécial. Un contemporain rapporte qu'il entendit Cromwell dans une séance du Parlement. « Il dénonçait, dit-il, avec des gestes furieux et en mauvais anglais, l'indulgence d'un évêque pour un prédicateur qu'il appelait un plat papiste. » Mais Charles Ier, après avoir fait enfoncer par sa garde la porte du Parlement, la fit refermer pour douze années. Cromwell reprit alors le chemin de sa ferme, et pendant ce long intervalle l'histoire ne l'entrevoit qu'à peine. Il fut nommé juge de paix de son canton, acheta de nouvelles terres à Saint-Yves, dans le même comté, et y alla résider, avec sa femme et ses six enfants. Ses nouveaux domaines se composaient surtout de pâturages, où il dut s'adonner principalement à l'élève des bestiaux. Ce séjour n'était pas fait pour le guérir de ses sombres humeurs; l'habitation où il vivait avait été surnommée le *Manoir du sommeil*. Son zèle religieux cependant ne s'y endormit pas. Il continua de parler, d'agir, de correspondre, stimulant les tièdes et les souscripteurs négligents. C'est ainsi qu'il écrivait à l'un de ses amis de Londres, le 11 janvier 1635 : « Dans la liste des bonnes œuvres que nos compatriotes ont faites, ce ne sera pas la moindre que d'avoir pourvu à la nourriture des âmes. L'établissement d'hôpitaux s'adresse aux besoins du corps; bâtir des temples matériels est regardé comme œuvre de piété; mais ceux qui procurent la nourriture spirituelle, ceux qui bâtissent des temples spirituels, ceux-là sont les hommes véritablement pieux...... Mais vous, qui vivez dans une cité renommée pour la lumière brillante de l'Évangile, vous savez, monsieur Storie, que supprimer la paye, c'est faire tomber le prêche; car qui ira faire la guerre à ses dépens? Je vous supplie donc, par les entrailles de Jésus-Christ, mettez la chose en bon train, et faites donner la paye au digne homme. Les âmes des enfants de Dieu vous béniront pour cela, et ainsi ferai-je en demeurant à jamais votre affectueux ami dans le Seigneur (2). » Un autre

le, *Cromwell's Letters and Speeches*, with
ns; 2 vol. in-8°; Londres, 1846. — Phil. Chasles,
romwell, *sa vie privée, sa correspondance*
re; in 18, Paris, Amyot, 1846.
le, *Cromwell's Letters, etc.*, t. Ier, p. 181.

(1) *Mém.* de Warwick.
(2) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier, p. 127.

billet de Cromwell témoigne que s'il faisait appel aux libéralités des autres, il en donnait aussi l'exemple. « Je vous prie, écrit-il le 13 septembre 1635, de remettre quarante schellings au porteur, pour payer les médecins qui ont guéri Benson. Si ces messieurs refusent cette dépense, à l'époque du règlement des comptes, gardez ce billet, et je vous payerai de ma bourse personnelle (1). »

Cromwell, vers ce temps, recueillit l'héritage de son oncle Stuart, qui habitait Ély, et il alla s'y fixer. C'était un pays de marais, et Cromwell fut surnommé dans la contrée le seigneur des marécages (*lord of the fens*).

A cette époque les dissidents de l'Église anglicane, pour échapper aux persécutions, s'expatriaient en foule, et cherchaient sur les plages désertes du Nouveau Monde la paix, l'égalité et la société fraternelle des premiers chrétiens. On rapporte qu'Olivier Cromwell, Hampden et Pym songèrent à faire partie d'une de ces émigrations projetées, et que déjà ils avaient le pied sur le navire, quand un ordre du gouvernement les en fit descendre. C'est là sans doute une de ces légendes que l'imagination populaire invente, comme pour montrer le doigt de Dieu dans toutes les grandes catastrophes humaines; mais il est peu probable que Cromwell, attaché à son pays par ses biens, par sa famille nombreuse, par ses relations et son ambition peut-être, ait pris le parti de tout abandonner pour s'expatrier en Amérique. Cela se comprendrait moins encore de Hampden, le pur et patriote Hampden, possesseur d'une fortune immense, et qui n'était ni fanatique ni factieux. Mais si les puritains étaient las de persécutions, l'Angleterre était lasse d'impôts et de taxes arbitraires. Hampden avait donné le signal, et le pouvoir, arrivé au terme de ses ressources, en fut réduit à faire de nouveau appel aux Communes, après une rupture de douze ans. Le Long Parlement s'assembla. Cromwell, parent de Hampden, y arriva par son influence, et se rangea sous son drapeau; il le seconda énergiquement dans tous les actes décisifs qui furent tentés contre l'autorité royale : le procès de Strafford, le débat de la remontrance, l'affaire des cinq membres et le nouveau bill électoral. C'est à ce moment que les contemporains commencent à remarquer Cromwell; le chancelier Clarendon raconte qu'il se trouva face à face avec lui, à propos d'un débat qu'il engagea au nom des paysans de Saint-Yves pour un droit de pâture qu'un seigneur prétendait leur enlever. « Je me trouvais, dit Clarendon, président du comité.... Cromwell, que, pour ma part, je n'avais jamais entendu parler dans la chambre des Communes, dirigeait les témoins et les plaignants dans la conduite de leur affaire; il appuyait et développait avec chaleur ce qu'ils avaient dit.... Cromwell me reprocha avec une grande véhémence d'user de partialité et d'intimider les témoins. J'en appelai au comité, qui m'approuva et déclara que j'agissais comme je devais le faire; ce qui enflamma encore Cromwell, déjà trop irrité. Quand lord Mandeville voulait être entendu sur quelque point, M. Cromwell répliquait avec tant d'indécence et de grossièreté, il se servait d'un langage si insultant, que tout le monde reconnaissait que leurs natures et leurs manières n'étaient pas moins opposées que leurs intérêts. A la fin, ses procédés furent si [illegible] et sa conduite si insolente, que je me vis obligé de l'arrêter, et de lui dire que si lui, M. Cromwell, se comportait de telle manière, j'ajournerais immédiatement le comité et porterais plainte à la chambre le lendemain. Cromwell ne me parla jamais. » — Cet homme, si peu maître de sa humeur, emporté par son zèle pour ses clients, avait beaucoup à apprendre encore pour perfectionner sa tactique. On le verra plus souple et plus insinuant quelque jour.

Un autre contemporain, sir Philippe Warwick, qui entendit Cromwell vers le même temps dans les Communes, ne fut pas moins choqué que Clarendon de son aspect et de son langage. Voici le portrait qu'il nous trace du gentilhomme d'Ély : « Ce fut alors que je le vis pour la première fois, à l'ouverture même du Parlement qui se fit en novembre 1640. Il était vêtu d'une manière commune, en habit de drap tout uni et qui semblait avoir été fait par quelque méchant tailleur de campagne; son linge était grossier, et n'était pas des plus frais; je me rappelle qu'il avait une tache ou deux de sang sur son col de chemise, qui n'était pas beaucoup plus grand que son collet; il portait un chapeau sans ganse... Il était d'une assez haute taille, avait l'épée collée sur la cuisse, le visage rouge et boursouflé, la voix stridente; il s'exprimait avec une grande chaleur....., et l'assemblée écoutait ce gentilhomme avec une grande attention (1). »

Ce succès cependant ne l'eût point conduit probablement jusqu'au faîte de sa haute fortune; mais une gloire plus réelle commença pour lui : la guerre civile éclata; le roi en appela à l'épée pour relever ses affaires. Il planta dans Nottingham son étendard royal, et le Parlement éleva la voix pour inviter la nation à sa défense. Une armée se forma, et Cromwell, qui avait déjà endossé la cuirasse et organisé les milices de son comté, fut nommé capitaine d'un escadron dans l'armée du comte d'Essex. Les premières rencontres ne furent pas toutes à l'honneur des parlementaires : leur cavalerie, de fraîche date, surtout ne tenait guère contre celle du roi, et Cromwell comprit ce qui manquait aux siens. « Que voulez-vous? disait-il à Hampden, nos cavaliers sont pour la plupart d'anciens laquais ou des garçons de cabaret : pensez-vous que de pareils drôles aient dans l'âme de quoi

(1) Carlyle, *Cromwell's letters*, t. Ier.

(1) *Mém. de Warwick.*

tenir tête à des gentilshommes pleins de résolution et d'honneur?.... Il nous faut des hommes animés d'un esprit qui les conduise aussi loin que l'honneur conduit les autres; jusque là nous serons battus. — Cela est juste, dit Hampden; mais qu'y faire? — Nous verrons, dit Cromwell (1). » Et aussitôt il se mit à recruter dans les comtés de l'est, dont il dirigeait l'association puritaine et qu'il connaissait à fond, des hommes d'une autre trempe; fermiers pour la plupart, jeunes et robustes, sectaires ardents, faisant la guerre avec passion, et pleins d'un dévouement aveugle pour leur chef. Il en forma d'abord quinze escadrons, qu'il assujettit à la plus grande discipline, entrant avec eux dans les moindres détails du service militaire, leur apprenant à panser, à ménager leurs chevaux, à choisir, à polir, à réparer eux-mêmes leurs armes, entretenant leur vigueur par des marches et des exercices continuels et par toutes sortes d'alertes et de surprises. — « Il n'y en a pas un parmi eux, dit un écrivain du temps, qui boive, qui jure, paillarde ou pille. » — Ces dévots à moustache et à ceinture de buffle firent le succès de l'armée parlementaire (1).

(1) Pamphlet du temps, publié à Londres en 1650, sous ce titre : *Monarchy asserted to be the best form of government*. Cromwell lui-même raconta plus tard l'anecdote dans un de ces discours familiers qu'il adressait à son Parlement, pendant le Protectorat. On lira avec intérêt les détails caractéristiques de ce récit officiel : « Si tous parmi vous ne le savent pas, je suis sûr que quelques-uns d'entre vous savent, et il m'importe de dire, que *moi je sais ma vocation depuis le premier jour jusqu'à celui-ci*. J'étais un homme transporté subitement au-dessus de mon premier genre de vie, et élevé des moindres emplois à des emplois supérieurs, ayant commencé par être capitaine de cavalerie; je m'efforçais autant que possible de m'acquitter de ma charge, et Dieu m'a béni en cela comme il lui a plu. Je désirais sincèrement me faire des instruments capables de m'aider dans mon œuvre; et je vous parle tout naïvement. J'avais alors un bien digne ami : c'était une noble créature, et je sais que sa mémoire vous est chère à tous, M. John Hampden. A mon premier pas dans notre entreprise, je vis que nos hommes étaient battus à tous coups. Oui, je vis cela, et je lui demandai de faire à l'armée de *lord Essex* l'addition de quelques nouveaux régiments. Et je lui dis que je lui serais utile, en enrôlant des hommes capables, selon moi, d'aider notre entreprise. Cela est bien vrai, ce que je vous dis. Dieu sait que je ne vous mens pas! « Vos troupes, lui dis je, sont composées de gens de service, vieux et usés, de cabaretiers et hommes de même sorte; et leurs troupes à eux sont des fils de gentilshommes, des cadets, des gens de qualité. Pensez-vous que les cœurs de toute cette espèce infime et vulgaire soient jamais de force à leur faire affronter des gentilshommes qui ont en eux honneur, courage et résolution? » Réellement je lui fis ces représentations en conscience, et je lui dis en toute sincérité : « Il vous faut avoir des hommes d'un cœur (et ne prenez pas mal ce que je vous dis.... je sais que vous ne le prendrez pas mal!) d'un cœur à les faire aller en avant aussi loin que peuvent aller les gentilshommes, ou vous serez encore battus. » Je lui parlai ainsi, oui, en vérité. C'était un sage et digne personnage, et il pensa que je lui donnais une bonne idée, mais une idée impraticable. Vrai, je lui dis alors que je pourrais en exécuter quelque chose. Je le fis, je fis quelque chose, et vraiment, il faut que je vous le dise, le résultat fut (attribuez-le à ce que vous voudrez) que je levai des hommes qui avaient devant eux la crainte de Dieu, et qui eurent conscience de leur œuvre. Et de ce jour, je dois vous le dire, ils n'ont jamais été battus, et partout où on les a engagés, ils ont toujours battu l'ennemi. Et en vérité, n'est-ce pas un grand sujet de louer Dieu, et n'y a-t-il pas là quelque enseignement? C'est qu'il faut soutenir les hommes religieux et selon Dieu. » Carlyle : *Cromwell's Letters*, t. II.

Le caractère à la fois fervent et cauteleux de Cromwell se révèle bien dans ce langage.

La lettre qui suit donnera l'idée des difficultés qu'il rencontrait à chaque pas, des sacrifices qu'il faisait pour sa cause et pour faire subsister ses soldats. « A mon bon ami Olivier Saint-John, écuyer..... De tous les hommes, vous êtes celui que je voudrais le moins importuner au sujet d'affaires d'argent, si la profonde détresse où sont mes troupes ne me pressait pas au-delà de toute mesure. Me voici prêt à marcher contre l'ennemi... Une grande partie des troupes de lord Manchester est venue me joindre. Ce sont de mauvais soldats, mutins, et auxquels il n'y a pas à se fier. Or ceux-là sont approvisionnés, tandis qu'on n'a pourvu à rien pour les miens. .... Mes troupes augmentent. J'ai une admirable compagnie, des hommes que vous estimeriez si vous les connaissiez. Pas d'anabaptistes; ce sont d'honnêtes et sages chrétiens..... Je ne veux pas parler de moi; mais je possède peu d'argent pour secourir mes hommes : ma fortune est minime. Je vous déclare que l'affaire de l'Irlande et de l'Angleterre m'a coûté en argent onze à douze cents livres (27 à 30,000fr.) : aussi mon trésor privé ne peut plus guère aider le trésor public. Vous avez eu mon argent. J'espère en Dieu, et j'y risquerai aussi ma peau. Les miens pensent de même. Chargez de fardeaux leur patience, mais ne la brisez pas (2).... » C'est ainsi qu'il transformait des sectes en régiments et disciplinait le fanatisme. Les batailles se succédèrent; à celle de Marston-Moor près d'York (2 juillet 1644), où les *Saints* enfoncèrent les escadrons du prince Robert et décidèrent le succès, on les appela les *côtes de fer* du général Cromwell; celui-ci, blessé dans la bataille, ayant vu tomber à ses côtés son second fils, Olivier, puis son neveu, écrivit à son beau-frère, le colonel Walton, mari de sa sœur Marguerite, la lettre suivante, si pleine de tendresse, de rudesse et de ferveur :

« ..... Monsieur, Dieu a enlevé votre fils d'un

(1) Un écrivain royaliste fait un singulier récit de la manière dont Cromwell dressait cette milice de soldats dévots : « Tantôt, dit-il, ils font halte pour prêcher, tantôt ils chantent des psaumes en faisant l'exercice. On entend souvent les capitaines crier : *En joue, feu*, *au nom du Seigneur*. Certains sergents ne font jamais l'appel de leurs hommes qu'en se servant du premier chapitre de saint Luc ou du premier livre de la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre »... *Au!* c'est le premier homme, *commencement*, c'est le second, et ainsi de suite. Chaque roulement de tambour portait aussi un nom biblique. Ainsi un capitaine disait : « Faites battre le rappel de saint Matthieu ou la générale de l'Apocalypse. » Un capitaine nommé Lazare Howard composa un livre très-sérieusement intitulé : *Exercices militaires et spirituels pour les fantassins, avec les instructions à donner pour arriver au paradis en douze temps, l'arme au bras*. Ph. Chasles, *Olivier Cromwell*, p. 68.

(2) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. 1er.

coup de canon; il a eu la jambe cassée: nous avons été dans la nécessité de l'amputer, ce dont il est mort. Monsieur, vous connaissez mes propres épreuves en ce genre; mais le Seigneur m'a soutenu par cette pensée qu'il n'a pris mon fils que pour lui donner ce bonheur après lequel nous soupirons et pour lequel nous vivons. Là est aussi votre cher enfant, plein de gloire, à ne plus jamais connaître ni péché ni affliction. C'était un vaillant jeune homme, infiniment gracieux. Dieu vous accorde le même *comfort* qu'à lui! Il en était si rempli à l'heure de la mort, qu'il ne pouvait l'exprimer à Franck-Russel et à moi. « C'était bien au-dessus de sa douleur, » nous disait-il... Il était très-aimé dans l'armée; mais peu le connaissaient à fond, car c'était un précieux jeune homme, fait pour Dieu. Vous avez motif de louer le Seigneur; votre fils est un saint tout rayonnant de gloire au ciel (1). »

Ainsi le fermier de Saint-Yves poursuivait à quarante-cinq ans sa nouvelle carrière, sans regarder derrière lui, l'œil fixé sur le Seigneur, peut-être aussi sur quelque objet placé moins haut, qu'il commençait à entrevoir. Il entraînait par sa décision et son audace les généraux presbytériens, indécis ou repentants, et grandissait au milieu de leurs perplexités; il recrutait dans tous les rangs des adhérents à sa cause, comme il recrutait des soldats. « Mylord, disait-il à lord Manchester, mettez-vous décidément avec nous... Si vous vous attachez franchement aux *honnêtes gens*, vous vous verrez bientôt à la tête d'une armée qui fera la loi au roi et au Parlement. » Quant à lui, tout en faisant au loin son œuvre militaire, il avait l'oreille aux discussions de l'assemblée et suivait du regard tous les mouvements de la révolution. Le parti presbytérien, qui avait commencé la lutte au nom de la liberté religieuse, se voyait déjà dépassé dans ses plans modérés de réforme politique. Une faction nouvelle grandissait derrière Cromwell, amalgame encore confus de républicains sincères, d'ambitieux hypocrites et de sectaires extravagants. C'était dans l'armée surtout que se trouvaient leur point d'appui et leurs chefs principaux. Déjà ils commençaient à se faire appeler les *honnêtes gens*, les *Saints*, les *Indépendants*.

« Les honnêtes gens ont fait leur devoir, écrivait Cromwell au Parlement après une nouvelle victoire; je vous supplie de ne pas les décourager. » Et pour les mettre en mesure de bien faire, pour faire passer tous les pouvoirs dans leurs mains, une ordonnance fut rendue, à l'instigation de Cromwell, interdisant aux membres du Parlement toute charge militaire ou civile. Cette loi du renoncement à soi-même (*self renouncement*) dépossédа la majorité modérée de tout le pouvoir exécutif, dont s'empara la faction turbulente. Mais le général Cromwell, député des Communes, allait être atteint comme les autres par le décret qu'il avait lui-même appuyé; il eut le talent de s'y soustraire. Le commandement de l'armée, réorganisée au gré des Indépendants, venait d'être remis dans les mains. Les soldats murmurèrent; les officiers pétitionnèrent pour que Cromwell leur fût rendu. Fairfax ayant reçu l'ordre de marcher à la rencontre du roi et de le combattre à tout prix, écrivit au Parlement pour redemander Cromwell, et seize colonels signèrent sa lettre. Une campagne nouvelle allait s'ouvrir, et le Parlement céda. Son commandement lui fut laissé pour quarante jours. Il mit ce temps à profit pour acheter un nouveau délai par de nouvelles victoires. Celle de Naseby (4 juin 1645), où Cromwell, profitant d'un moment de désordre, enleva la victoire au roi, lui valut un sursis de trois mois, et, de prolongement en prolongement, on n'osa plus rien lui contester.

« Un jour, dit le républicain Ludlow, dans ses mémoires, le lieutenant général Cromwell ménagea une entrevue entre les républicains et ceux qu'on appelait les *grands personnages* de [illegible], sous prétexte de chercher en commun quel était le genre de gouvernement qui convenait à l'Angleterre. Les *grands personnages* dont le lieutenant général Cromwell était le chef, se tinrent dans les nuages, évitant de se prononcer ni pour la monarchie ni pour la république, alléguant que chacune pouvait être excellente suivant le besoin des temps et le secours de la Providence. Les républicains au contraire, forts de l'autorité de la Bible, déclaraient la royauté mauvaise en elle-même, comme par rapport à nous. Nonobstant ces raisons, le lieutenant général Cromwell déclara que sa conviction n'était pas formée, et, après avoir suffisamment écouté et, comme on dit, tâté le pouls à chacun, il prit un coussin, me le jeta à la tête, et se sauva vers l'escalier en riant aux éclats; mais je l'atteignis d'un autre à mon tour, qui le fit descendre plus vite qu'il n'aurait voulu. »

Les succès de Fairfax et de Cromwell après Naseby avaient achevé de ruiner le parti du roi, et Charles, dont les meilleures places, les munitions, les papiers d'État, les bagages étaient tombés au pouvoir des parlementaires, alla se jeter, de découragement et de lassitude, dans les bras des Écossais, qui s'étaient avancés pour donner la main aux puritains anglais; maîtres du roi, ils le livrèrent, ainsi qu'ils avaient fait de son aïeule, Marie Stuart. « Je suis vendu et acheté » dit-il. Alors Cromwell et son parti eurent à redouter qu'une fois rapprochés le Parlement et le roi ne parvinssent à s'entendre, et que la paix ne vint couper court à leurs rêves ambitieux.

L'esprit de rébellion qui travaillait l'armée, ses exigences d'argent, ses refus de servir en Irlande, ses réclamations impérieuses sous forme de pétitions, commençaient à inquiéter [illegible]

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier.

coup le Parlement, qui, placé entre deux périls, se décida à renouer ses négociations avec le roi. On parlait déjà de le ramener à Londres, quand Cromwell et ses amis, pour parer ce coup, firent partir la nuit plusieurs de leurs escadrons pour le château de Holmby, où le roi était gardé; ils s'emparèrent par force de sa personne, et le transportèrent au milieu de l'armée. Fairfax, qui commandait en chef, s'émut de ce coup de main brutal, et demanda qui avait donné de tels ordres. Cromwell en prit la responsabilité, et répondit qu'il avait fallu en agir de la sorte, sans quoi le roi eût été enlevé et ramené au Parlement (1).

La scission en effet éclatait de plus en plus entre les Indépendants, maîtres de l'armée, et les presbytériens, maîtres du Parlement. Ce dernier somma les troupes de ne point approcher de Londres, et envoya des commissaires pour s'emparer du roi en son nom. L'armée, pour réponse, s'avança encore, renouvela plus impérieusement ses exigences, et somma à son tour le Parlement d'expulser de son sein onze de ses membres qu'elle regardait comme ses ennemis avérés. L'assemblée, serrée de près, n'osa résister, et consentit à tout. « Ces gens-là, disait Cromwell à Ludlow, n'auront pas de repos que l'armée ne les ait mis dehors par les oreilles. » Cromwell en effet était l'âme de ces complots militaires; il y travaillait si activement, que peu de jours auparavant il avait été hautement accusé en pleine assemblée. Plusieurs officiers, introduits à la barre, déposèrent contre lui comme témoins; ils rapportèrent ce propos comme ayant été tenu par Cromwell dans une de leurs réunions : « Je suis sûr de l'armée, aurait-il dit; mais il y a un autre corps qu'il est plus urgent d'épurer, c'est la chambre des communes, et l'armée seule peut le faire. » Cromwell à ces mots tomba à genoux, au milieu de l'assemblée en courroux; il pleura, il sanglota, prit le ciel et la terre à témoin de son innocence, « appelant sur sa tête, si quelque homme dans tout le royaume était plus fidèle et plus attaché que lui au Parlement, toute la colère du Seigneur (2). » Sa parole passionnée, pathétique, puissante, remua et domina si bien l'assemblée, « qu'il ne tint qu'à lui et à ses amis, dit le membre qui avait porté l'accusation, « que la chambre ne nous envoyât à la Tour, mes officiers et moi, comme calomniateurs. »

Les généraux, ayant le roi en leur pouvoir, tentèrent à leur tour de traiter avec lui en secret, et Cromwell entra plus avant qu'aucun dans cette intrigue. Il se mit à jouer ainsi un double jeu : sans cesser de correspondre avec les démagogues et les Saints, il s'aboucha avec les Cavaliers, entra en pourparlers avec le roi lui-même, lui représenta que son parti serait plus traitable que le Parlement, et se donna à lui, comme sa plus sûre ressource. Plein d'anxiétés sur le dénouement de la guerre civile, Cromwell, devenu plus ambitieux, plus avide à mesure que son génie se connaissait davantage, calculait et ménageait toutes les chances, ne s'inquiétant, dit un contemporain, « que d'être, en tout état de cause, le chef des vainqueurs (1) ».

(1) *Mem. de Huntington*, p. 312, etc.
(2) Burnet, *Hist. de mon temps*, t. I[er], p. 98 et suiv.

Mais toutes ces menées, tout ce manége avaient fini par transpirer au sein de l'armée; travaillés sans relâche par les agitateurs, les soldats de Cromwell, âpres fanatiques, nourris d'une haine biblique contre leurs ennemis, ne voyant dans les royalistes anglais que des Amalécites, qu'il fallait exterminer, ne comprenaient rien aux relations de leurs généraux avec les Cavaliers, aux égards et aux respects qu'ils avaient pour le roi. Le puritain de Saint-Yves, en particulier, s'était étrangement adouci à ce contact. Il avait fait présenter sa femme et sa fille aînée à Hampton-Court, et le roi les avait reçues avec de grands honneurs (2). Cromwell avait peine à contenir les agréables impressions qu'il rapportait de ses entretiens avec le monarque. Il en parlait avec effusion : « Non, personne, disait-il, n'a été plus trompé que moi sur le compte du roi; c'est, j'en suis sûr à présent, le meilleur homme de ses trois royaumes .... Que Dieu mesure ses bontés à mon égard sur la sincérité de mon cœur envers Sa Majesté (3). » Dans sa ferveur nouvelle, le général des *Têtes rondes* parlait de faire rendre au prince ses légitimes droits (4); aussi le roi n'oubliait-il pas, en retour, le dévouement de ce bon serviteur : il lui faisait espérer le commandement en chef de l'armée, le titre de comte d'Essex, l'ordre de la Jarretière, etc. Cromwell cependant ne négligeait point, malgré la bonne opinion qu'il avait prise du caractère de Sa Majesté, de s'entourer de précautions : il avait donné le commandement du château à un de ses parents; il avait des espions à lui jusque dans la chambre du monarque, et il était tenu au courant de toutes ses démarches. Un jour donc il fut averti qu'un messager, chargé d'une lettre du roi pour la reine, se trouverait à une certaine heure dans un lieu indiqué. Cromwell s'y rendit, accompagné d'Ireton, son gendre, déguisés tous deux en simples dragons. Le messager arriva en effet, portant sur sa tête une selle, dans laquelle était cousue la lettre du roi; ils s'en saisirent. Charles y dévoilait à la reine l'état de ses affaires : il n'avait, disait-il, qu'à choisir entre les conditions qui lui étaient offertes; les deux factions

(1) *Mém. de Berckley*.
(2) Clarendon, *State Papers*, t. II, App., p. XI.
(3) *Mém. de Berckley*, p. 161 et suiv.
(4) *Id.* « Nous sommes déterminés, dit Ireton, gendre de Cromwell et son instrument le plus actif, à purger, et purger encore, et purger sans relâche, la chambre, jusqu'à ce qu'elle soit en disposition de faire les affaires de Sa Majesté. Plutôt que de manquer à ce que j'ai promis au roi, je m'allierais aux Français, aux Espagnols, aux Cavaliers, à quiconque voudra m'aider à l'accomplir. » *Mém. de Huntington*, p. 323.

coup de canon; il a eu la jambe cassée: nous avons été dans la nécessité de l'amputer, ce dont il est mort. Monsieur, vous connaissez mes propres épreuves en ce genre; mais le Seigneur m'a soutenu par cette pensée qu'il n'a pris mon fils que pour lui donner ce bonheur après lequel nous soupirons et pour lequel nous vivons. Là est aussi votre cher enfant, plein de gloire, à ne plus jamais connaître ni péché ni affliction. C'était un vaillant jeune homme, infiniment gracieux. Dieu vous accorde le même *comfort* qu'à lui! Il en était si rempli à l'heure de la mort, qu'il ne pouvait l'exprimer à Franck-Russel et à moi. « C'était bien au-dessus de sa douleur, » nous disait-il... Il était très-aimé dans l'armée; mais peu le connaissaient à fond, car c'était un précieux jeune homme, fait pour Dieu. Vous avez motif de louer le Seigneur; votre fils est un saint tout rayonnant de gloire au ciel (1). »

Ainsi le fermier de Saint-Yves poursuivait à quarante-cinq ans sa nouvelle carrière, sans regarder derrière lui, l'œil fixé sur le Seigneur, peut-être aussi sur quelque objet placé moins haut, qu'il commençait à entrevoir. Il entraînait par sa décision et son audace les généraux presbytériens, indécis ou repentants, et grandissait au milieu de leurs perplexités; il recrutait dans tous les rangs des adhérents à sa cause, comme il recrutait des soldats. « Mylord, disait-il à lord Manchester, mettez-vous décidément avec nous... Si vous vous attachez franchement aux *honnêtes gens*, vous vous verrez bientôt à la tête d'une armée qui fera la loi au roi et au Parlement. » Quant à lui, tout en faisant au loin son œuvre militaire, il avait l'oreille aux discussions de l'assemblée et suivait du regard tous les mouvements de la révolution. Le parti presbytérien, qui avait commencé la lutte au nom de la liberté religieuse, se voyait déjà dépassé dans ses plans modérés de réforme politique. Une faction nouvelle grandissait derrière Cromwell, amalgame encore confus de républicains sincères, d'ambitieux hypocrites et de sectaires extravagants. C'était dans l'armée surtout que se trouvaient leur point d'appui et leurs chefs principaux. Déjà ils commençaient à se faire appeler les *honnêtes gens*, les *Saints*, les *Indépendants*.

« Les honnêtes gens ont fait leur devoir, écrivait Cromwell au Parlement après une nouvelle victoire; je vous supplie de ne pas les décourager. » Et pour les mettre en mesure de bien faire, pour faire passer tous les pouvoirs dans leurs mains, une ordonnance fut rendue, à l'instigation de Cromwell, interdisant aux membres du Parlement toute charge militaire ou civile. Cette loi du renoncement à soi-même (*self renouncement*) déposséda la majorité modérée de tout le pouvoir exécutif, dont s'empara la faction turbulente. Mais le général Cromwell, député des Communes, allait être atteint comme les autres par le décret qu'il avait lui-même appuyé; il eut le talent de s'y soustraire. Le commandement de l'armée, réorganisée au gré des Indépendants, venait d'être remis dans les mains. Les soldats murmurèrent; les officiers pétitionnèrent pour que Cromwell leur fût rendu. Fairfax ayant reçu l'ordre de marcher à la rencontre du roi et de le combattre à tout prix, écrivit au Parlement pour redemander Cromwell, et seize colonels signèrent sa lettre. Une campagne nouvelle allait s'ouvrir, et le Parlement céda. Son commandement lui fut laissé pour quarante jours. Il mit ce temps à profit pour acheter un nouveau délai par de nouvelles victoires. Celle de Naseby (4 juin 1645), où Cromwell, profitant d'un moment de désordre, [illegible] la victoire au roi, lui valut un sursis de trois mois, et, de prolongement en prolongement, on n'osa plus rien lui contester.

« Un jour, dit le républicain Ludlow, dans ses Mémoires, le lieutenant général Cromwell ménagea une entrevue entre les républicains et ceux qu'il appelait les *grands personnages* de l'armée, sous prétexte de chercher en commun quel était le genre de gouvernement qui convenait à l'Angleterre. Les *grands personnages* dont le lieutenant général Cromwell était le chef, se tinrent dans les nuages, évitant de se prononcer ni pour la monarchie ni pour la république, alléguant que chacune pouvait être excellente suivant le besoin des temps et le secours de la Providence. Les républicains au contraire, forts de l'autorité de la Bible, déclaraient la royauté mauvaise en elle-même, comme par rapport à nous. Nonobstant ces raisons, le lieutenant général Cromwell déclara que sa conviction n'était pas formée, et, après avoir suffisamment écouté et, comme on dit, tâté le pouls à chacun, il prit un coussin, me le jeta à la tête, et se sauva vers l'escalier riant aux éclats; mais je l'atteignis d'un autre à mon tour, qui le fit descendre plus vite qu'il n'aurait voulu. »

Les succès de Fairfax et de Cromwell après Naseby avaient achevé de ruiner le parti du roi; et Charles, dont les meilleures places, les munitions, les papiers d'État, les bagages étaient tombés au pouvoir des parlementaires, alla se jeter, de découragement et de lassitude, dans les bras des Écossais, qui s'étaient avancés pour donner la main aux puritains anglais; [illegible] roi, ils le livrèrent, ainsi qu'ils avaient fait de son aïeule, Marie Stuart. « Je suis vendu et acheté » dit-il. Alors Cromwell et son parti eurent à redouter qu'une fois rapprochés le Parlement et le roi ne parvinssent à s'entendre, et que la paix ne vînt couper court à leurs rêves ambitieux.

L'esprit de rébellion qui travaillait l'armée, ses exigences d'argent, ses refus de servir en Irlande, ses réclamations impérieuses sous forme de pétitions, commençaient à inquiéter leur-

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier.

coup le Parlement, qui, placé entre deux périls, se décida à renouer ses négociations avec le roi. On parlait déjà de le ramener à Londres, quand Cromwell et ses amis, pour parer ce coup, firent partir la nuit plusieurs de leurs escadrons pour le château de Holmby, où le roi était gardé ; ils s'emparèrent par force de sa personne, et le transportèrent au milieu de l'armée. Fairfax, qui commandait en chef, s'émut de ce coup de main brutal, et demanda qui avait donné de tels ordres. Cromwell en prit la responsabilité, et répondit qu'il avait fallu en agir de la sorte, sans quoi le roi eût été enlevé et ramené au Parlement (1).

La scission en effet éclatait de plus en plus entre les Indépendants, maîtres de l'armée, et les presbytériens, maîtres du Parlement. Ce dernier somma les troupes de ne point approcher de Londres, et envoya des commissaires pour s'emparer du roi en son nom. L'armée, pour réponse, s'avança encore, renouvela plus impérieusement ses exigences, et somma à son tour le Parlement d'expulser de son sein onze de ses membres qu'elle regardait comme ses ennemis avérés. L'assemblée, serrée de près, n'osa résister, et consentit à tout. « Ces gens-là, disait Cromwell à Ludlow, n'auront pas de repos que l'armée ne les ait mis dehors par les oreilles. » Cromwell en effet était l'âme de ces complots militaires ; il y travaillait si activement, que peu de jours auparavant il avait été hautement accusé en pleine assemblée. Plusieurs officiers, introduits à la barre, déposèrent contre lui comme témoins ; ils rapportèrent ce propos comme ayant été tenu par Cromwell dans une de leurs réunions : « Je suis sûr de l'armée, aurait-il dit ; mais il y a un autre corps qu'il est plus urgent d'épurer, c'est la chambre des communes, et l'armée seule peut le faire. » Cromwell à ces mots tomba à genoux, au milieu de l'assemblée en courroux ; il pleura, il sanglota, prit le ciel et la terre à témoin de son innocence, « appelant sur sa tête, si quelque homme dans tout le royaume était plus fidèle et plus attaché que lui au Parlement, toute la colère du Seigneur (2). » Sa parole passionnée, pathétique, puissante, remua et domina si bien l'assemblée, « qu'il ne tint qu'à lui et à ses amis, dit le membre qui avait porté l'accusation, « que la chambre ne nous envoyât à la Tour, mes officiers et moi, comme calomniateurs. »

Les généraux, ayant le roi en leur pouvoir, tentèrent à leur tour de traiter avec lui en secret, et Cromwell entra plus avant qu'aucun dans cette intrigue. Il se mit à jouer ainsi un double jeu : sans cesser de correspondre avec les démagogues et les Saints, il s'aboucha avec les Cavaliers, entra en pourparlers avec le roi lui-même, lui représenta que son parti serait plus traitable que le Parlement, et se donna à

(1) *Mém. de Huntington*, p. 312, etc.
(2) Burnet, *Hist. de mon temps*, t. Ier, p. 98 et suiv.

lui, comme sa plus sûre ressource. Plein d'anxiétés sur le dénouement de la guerre civile, Cromwell, devenu plus ambitieux, plus avide à mesure que son génie se connaissait davantage, calculait et ménageait toutes les chances, ne s'inquiétant, dit un contemporain, « que d'être, en tout état de cause, le chef des vainqueurs (1) ».

Mais toutes ces menées, tout ce manége avaient fini par transpirer au sein de l'armée ; travaillés sans relâche par les agitateurs, les soldats de Cromwell, âpres fanatiques, nourris d'une haine biblique contre leurs ennemis, ne voyant dans les royalistes anglais que des Amalécites, qu'il fallait exterminer, ne comprenaient rien aux relations de leurs généraux avec les Cavaliers, aux égards et aux respects qu'ils avaient pour le roi. Le puritain de Saint-Yves, en particulier, s'était étrangement adouci à ce contact. Il avait fait présenter sa femme et sa fille aînée à Hampton-Court, et le roi les avait reçues avec de grands honneurs (2). Cromwell avait peine à contenir les agréables impressions qu'il rapportait de ses entretiens avec le monarque. Il en parlait avec effusion : « Non, personne, disait-il, n'a été plus trompé que moi sur le compte du roi ; c'est, j'en suis sûr à présent, le meilleur homme de ses trois royaumes .... Que Dieu mesure ses bontés à mon égard sur la sincérité de mon cœur envers Sa Majesté (3). » Dans sa ferveur nouvelle, le général des *Têtes rondes* parlait de faire rendre au prince ses légitimes droits (4) ; aussi le roi n'oubliait-il pas, en retour, le dévouement de ce bon serviteur : il lui faisait espérer le commandement en chef de l'armée, le titre de comte d'Essex, l'ordre de la Jarretière, etc. Cromwell cependant ne négligeait point, malgré la bonne opinion qu'il avait prise du caractère de Sa Majesté, de s'entourer de précautions : il avait donné le commandement du château à un de ses parents ; il avait des espions à lui jusque dans la chambre du monarque, et il était tenu au courant de toutes ses démarches. Un jour donc il fut averti qu'un messager, chargé d'une lettre du roi pour la reine, se trouverait à une certaine heure dans un lieu indiqué. Cromwell s'y rendit, accompagné d'Ireton, son gendre, déguisés tous deux en simples dragons. Le messager arriva en effet, portant sur sa tête une selle, dans laquelle était cousue la lettre du roi ; ils s'en saisirent. Charles y dévoilait à la reine l'état de ses affaires : il n'avait, disait-il, qu'à choisir entre les conditions qui lui étaient offertes ; les deux factions

(1) *Mém. de Berckley*.
(2) Clarendon, *State Papers*, t. II, App., p. XI.
(3) *Mém. de Berckley*, p. 161 et suiv.
(4) *Id.* « Nous sommes déterminés, dit Ireton, gendre de Cromwell et son instrument le plus actif, à purger, et purger encore, et purger sans relâche, la chambre, jusqu'à ce qu'elle soit en disposition de faire les affaires de Sa Majesté. Plutôt que de manquer à ce que j'ai promis au roi, je m'allierais aux Français, aux Espagnols, aux Cavaliers, à quiconque voudra m'aider à l'accomplir. » *Mém. de Huntington*, p. [illegible].

voulaient traiter avec lui. « Mais soyez tranquille, disait-il en terminant, sur les concessions que je pourrai faire; je saurai bien, lorsqu'il en sera temps, comment il faut se conduire avec ces drôles-là, et au lieu d'une jarretière de soie, je les accommoderai d'une corde de chanvre (1). » Cette parole coûta cher au pauvre Stuart : Cromwell, qui peut-être était perdu sans cette révélation subite, prit son parti aussitôt, et marcha droit à son but. Il était temps qu'il sortît des voies équivoques où il s'était engagé; car chaque jour il se compromettait davantage dans l'esprit de l'armée. Elle accusait hautement ses généraux; les Saints en révolte pétitionnaient et s'agitaient de plus en plus.

Cromwell n'hésita pas; cet homme si compromis, qui avait tant à se faire pardonner lui-même, reparut dans l'armée impérieux et menaçant. Il mit la main sur les plus rebelles, les fit juger et fusiller sur place (2); mais il rompit tout commerce avec le roi. « C'est un homme de beaucoup d'esprit, de grand talent, dit-il, mais si dissimulé, si faux, qu'on ne peut se fier à lui. »

La vie privée de Cromwell à cette époque nous ferait voir cet étrange personnage sous un jour bien différent. Au moment même où il pactise avec le roi, trompe ses amis, noue et dénoue mille intrigues, et semble ne plus songer qu'aux intérêts de l'ambition, il écrit à sa femme, à ses filles, à tous les siens des lettres pleines d'une onction sainte et des élans de la plus grande piété.

« Votre sœur Claypole, écrit-il à sa fille Brigitte, est livrée à des troubles intérieurs. Elle voit toute sa vanité et son esprit charnel; elle le déplore et cherche, je l'espère du moins, l'unique chose qui satisfait. Chercher ainsi, c'est prendre la première place après ceux qui trouvent. Tout fidèle et humble cœur qui cherchera bien sera sûr de trouver, à la fin. Heureux qui cherche! heureux qui trouve (*happy seeker, happy finder*)!.... Qui jamais a goûté cette grâce du Seigneur et n'en a pas désiré et sollicité ardemment la pleine jouissance? Cher cœur, cherche donc bien! Que ni ton mari ni rien au monde ne refroidisse ta passion pour le Christ. J'espère que ton mari ne sera pour toi qu'un moyen de l'augmenter encore. Ce que tu dois aimer en lui, c'est l'image du Christ qu'il porte. Vois cela, préfère cela, et abandonne tout pour cela. Je prie pour toi et pour lui; fais-en de même pour moi (3)... » Comment concilier ces élans de piété brûlante, ces profonds épanchements du père et de l'homme religieux avec les artifices et les mensonges de l'homme de parti? Faut-il douter de sa sincérité envers les siens? Il les aimait avec passion : pourquoi aurait-il joué avec eux d'inutiles comédies et porté si gratuitement le masque jusque dans les rapports les plus intimes? Non, Cromwell avait vécu jusqu'à plus de quarante ans de la vie religieuse la plus exaltée; les calculs du politique avaient obscurci sa conscience, mais n'avaient pas détruit sa foi.

La captivité de Charles cependant avait ému vivement les populations et donné de nouveaux soldats à sa cause. La guerre civile, comprimée pendant deux ans, éclata de nouveau (mai 1648); c'était pour Cromwell l'occasion de ressaisir l'ascendant qu'il avait compromis en partie. Il demanda avec instance un commandement, et l'obtint. Avec cinq régiments, il se porta vers le pays de Galles, dont les royalistes étaient maîtres, il leur livra plusieurs combats, et fit capituler la forte place de Pembroke, boulevard de l'insurrection. A ce moment l'armée écossaise, poussée par son repentir, accourait pour sauver le roi; elle venait de franchir la frontière. Cromwell se porta à sa rencontre avec une vitesse inouïe, n'ayant que cinq ou six mille hommes mal pourvus à opposer à vingt-cinq mille; après avoir battu cette armée à Preston, à Warrington, à Wigan, il la tourna, lui coupa la retraite, et seconda lui-même son invasion en la poussant en déroute jusqu'au cœur de l'Angleterre. Il est curieux de le voir mêler toujours dans ses lettres et ses bulletins l'onction du dévot à la rudesse du soldat. Il écrit de Warrington (20 août) : « Nous avons fatigué nos chevaux à la poursuite de l'ennemi; nous avons tué, pris et mis en déroute son infanterie... Ils sont dans un tel désordre et si harassés, que si ma cavalerie pouvait seulement trotter à leur poursuite, je les prendrais tous; mais nous sommes si harassés nous-mêmes, que nous pouvons à peine les suivre au pas... Nous en avons tué un très-grand nombre, les ayant sabrés pendant plus de trois milles...... (1) » Puis après ce rude bulletin militaire vient le cantique habituel d'actions de grâces :

« Que tout ce qui respire loue le Seigneur!... Ne nous inquiétons pas de ce que les hommes pensent de nos actions; qu'ils le veuillent ou non, ils rempliront le bon plaisir de Dieu, et nous, nous servirons les générations. Nous attendons notre repos ailleurs, et celui-là sera durable. N'ayons souci de demain ni d'aucune chose. L'Écriture a été un grand secours pour moi (2). »

Quoi qu'il en dise, Cromwell avait grand souci de réussir en ce monde; on lit ce curieux passage dans une lettre datée du lendemain : « ... Tout est pour les Saints, saints méprisés toutefois et moqués! Que nos ennemis nous raillent donc! Et plût à Dieu que nous fussions tous des saints! Oui saints, si l'on veut, mais non moutons et agneaux; il faut que nous soyons [illegible]

(1) *Mém. de Berkley; Éclaircissements et pièces historiques*, p. 201-240. — Clarendon, *State Papers*, t. II, App., p. [illegible].
(2) Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. IX, p. [illegible].
(3) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier, p. [illegible].

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier, p. [illegible].
(2) A Olivier Saint-John (1er septembre 1648); Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier.

avons notre pain quotidien, et nous l'aurons en dépit de tous nos ennemis. Il y en a suffisamment dans la maison de notre père, et c'est lui qui le distribue. Je crois que par ces victoires, qui sont des signes de la volonté de Dieu, la foi, la patience, l'amour, l'espérance s'exercent et se perfectionnent; alors notre Christ naît, grandit et devient en nous un homme parfait (1). » Ainsi Cromwell, pour exercer sa foi et sa patience et pour atteindre à la perfection, continuait de battre ses ennemis. Après avoir achevé l'armée écossaise, il retourna sur ses pas, et apparut victorieux dans Édimbourg. Le parti à qui l'on devait tant de succès était déjà maître de la révolution.

Pendant ce temps Charles Stuart s'enfuyait de Hampton-Court, et au lieu de se diriger vers le nord, où son parti relevait la tête, il alla se jeter dans l'île de Wight, où commandait un colonel puritain dévoué à Cromwell. Troublé dans sa conscience, hésitant sur ce qu'il devait faire, cet officier, Robert Hammond, s'adressa sans doute à son général, et lui fit part de ses scrupules. Cromwell lui répondit en casuiste convaincu, et de ce ton familier et paternel: « O mon cher Robin, vous avez vos doutes, et moi aussi! Dieu, dites-vous, a créé les rois et les puissances pour qu'on leur obéisse. Oui, Robin, mais je suis loin de penser que les puissances ont le plein droit de tout faire et d'exiger l'obéissance. Tout le monde convient qu'il y a des circonstances où la résistance est légale. Si cela est, Robin, votre argument tombe et les conséquences aussi. En réalité, cher Robin, pour ne pas multiplier les paroles, la question est de savoir si notre situation est celle d'une résistance légale. Robin! je te dirai simplement: cherche dans ton cœur une réponse à ces deux ou trois questions: 1° Le salut du peuple est-il la loi suprême? 2° Tout le fruit de la guerre n'est-il pas sur le point d'être perdu? 3° Enfin, l'armée n'est-elle pas un pouvoir véritable, appelé par Dieu pour sauver le peuple et combattre le roi jusqu'à ce que le but soit atteint?.... Robin, ne t'inquiète pas des hommes, et regarde Dieu; ne crains pas les difficultés, mais mesure-les et agis.... Je t'ai écrit tout cela, parce que mon cœur t'aime et que je ne voudrais pas te voir t'écarter de la bonne voie et perdre une occasion si glorieuse. Que le Seigneur te conseille donc, cher Robin (2). »

Tandis que Cromwell, argumentant et controversant, achevait en même temps de conquérir l'Écosse, le Parlement, alarmé de l'audace des Indépendants, entrait de nouveau en pourparlers avec le roi. Des propositions lui parvinrent dans l'île de Wight; mais, toujours entêté des mêmes illusions, caressant jusqu'au bout ses espérances chimériques, Charles fit traîner en longueur la négociation; les presbytériens, encore maîtres du Parlement, intéressés à en finir au plus tôt, se montrèrent plus traitables que lui; les conventions, arrêtées, enfin allaient être signées, quand, sur un ordre parti de l'armée, le roi fut subitement enlevé de l'île de Wight. La majorité des Communes s'indigna de cette violence, protesta contre l'enlèvement; mais c'en était fait d'elle aussi; un coup d'État mit fin à son existence: cent quarante de ses membres, qui avaient voté pour la paix, se virent expulsés ou incarcérés par les soldats, et le gouvernement révolutionnaire commença. Les Communes, purgées, réduites à la minorité puritaine, instituèrent une commission, prise en majorité dans l'armée (1), qui reçut le nom de Haute Cour, et fut chargée de faire le procès au roi. Cromwell, pendant cet événement, se trouvait encore au fond de l'Écosse; mais l'action prépondérante qu'il exerçait sur l'armée, de loin comme de près, ne permet pas de douter que ce fût lui qui arrêta et dicta ces résolutions hardies. Fairfax, indécis et loyal, n'était plus que le chef nominal des troupes puritaines, dont Cromwell était l'âme. Celui-ci revint d'Écosse pour le procès: c'était pour lui le moment décisif et souhaité. En rentrant dans la chambre des Communes, il jura, comme d'habitude, qu'il n'avait rien connu de ce qui s'était fait en son absence. Mélange de restrictions, de précautions et d'audace, il dissimula la part qu'il y avait prise, sans toutefois en dissimuler sa joie. « Dieu m'est témoin, répétait-il, que je n'ai rien su de ce qui s'est passé ici; mais puisque la chose est consommée, j'en suis bien aise, et maintenant il faut la soutenir. »

Cet homme, qui parlait en maître aux passions de son parti, ménageait pourtant sa propre responsabilité: il triait parmi ses actes ceux dont il croyait utile de répondre, et ne prenait sur lui que le strict nécessaire. Mais le Parlement, livré aux puritains, ne se méprit pas sur celui à qui il devait sa victoire: il reçut Cromwell avec enthousiasme, lui décerna de nouveaux honneurs, augmenta ses revenus; le fermier de Saint-Yves alla habiter le palais de White-Hall, et s'y installa (chose étrange!) dans les appartements du roi (2).

Le procès de Charles I[er] commença; Cromwell, siégeant parmi les juges, laissait éclater à tout moment une impatience farouche; il ne garda plus de ménagements. Quelqu'un ayant témoigné la crainte qu'un soulèvement n'éclatât pendant le procès, « Je vous dis, s'écria Cromwell, que nous lui couperons la tête avec la couronne dessus. » Tantôt il apostrophait rudement ceux qui faiblissaient, tantôt il s'abandonnait à des jovialités bruyantes, comme pour étourdir les consciences émues. Quand on annonça l'arrivée du roi ce-

(1) A lord Wharton (2 sept. 1648). Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. I, p. 353.
(2) Carlyle, *id.*, t. I[er], p. 390.

(1) Elle fut formée de cent-cinquante commissaires, parmi lesquels figuraient tous les hommes marquants de l'armée et des Communes.
(2) Walker, *Hist. of Independ.*, part. II, p. 34. — Whitelocke, p. 387.

pendant, Cromwell s'élança à la fenêtre pour le voir, et se retira comme effrayé. « Le voici, le voici! dit-il; l'heure de la grande affaire approche; décidez promptement, je vous en prie, ce que vous aurez à lui répondre, car il vous demandera de quel droit vous prétendez le juger. » Au moment où la sentence fut prononcée, une voix dans la foule s'écria : « Olivier Cromwell est un traître! » C'était la voix de lady Fairfax. La main de Cromwell en effet avait tout conduit; les sectaires les plus violents eurent encore de la peine à le suivre. Quand il eut signé l'arrêt de mort, il barbouilla d'encre le visage de celui à qui il passa la plume; il courut après un autre, qui cherchait à se dérober à cette responsabilité, le ramena en poussant des éclats de rire; et lui mettant la plume dans les doigts, il lui conduisit la main. Son cousin, John Cromwell, l'ayant conjuré d'intervenir pour sauver le roi : « J'ai prié et jeûné pour lui, répondit Olivier, et j'attends que le ciel m'envoie sa réponse. » Il avait apposté auprès de Fairfax de pieux factionnaires qui le tinrent en prières jusqu'au moment fatal. Cromwell, assure-t-on, voulut voir le cercueil où fut déposé le corps de Charles Ier; il souleva la tête, et dit : « C'était là un corps bien constitué et qui promettait une longue vie (1). » Pendant ce jugement terrible, où tout commandait le respect, la conduite de Cromwell fut hideuse; sa violence brutale, et surtout son effroyable gaieté montraient bien moins le triomphe de sa foi que celui de son ambition et de sa vengeance. Cromwell se conduisit comme un démon cynique, au milieu de ceux qui se faisaient appeler les Saints.

La république fut proclamée, mais la résistance et les protestations éclatèrent de toutes parts. Le lord maire et la plupart des aldermen de la Cité refusèrent de prêter les mains à la proclamation; six des douze grands-juges déclinèrent le serment et quittèrent leurs siéges. Les universités et le clergé ne se montrèrent pas moins récalcitrants. La chambre des Communes, réduite au sixième à peine de ses membres, se proclama souveraine; celle des lords fut abolie, bien que Cromwell s'y fût en partie opposé. Sa politique déjà n'était plus de faire une guerre à outrance aux institutions monarchiques ni de laisser aller trop loin les niveleurs. La chambre mit le pouvoir exécutif dans les mains d'un conseil d'État, composé de quarante-et-un membres. Cromwell en fit partie, et peu de temps après il fut nommé lord lieutenant d'Irlande.

Catholique et royaliste, l'Irlande s'était tout entière insurgée, et la république lui envoyait Cromwell pour la faire rentrer dans le devoir. Avait-il brigué cette rude commission pour échapper aux difficultés d'un gouvernement naissant, et pour en laisser à d'autres la lourde responsabilité? Ou bien les républicains voulurent-ils éloigner Cromwell, qui déjà leur donnait de l'ombrage? Quoi qu'il en soit, le nouveau gouverneur ne se pressa pas de partir. Il parut hésiter assez longtemps; il fit ses conditions, et, après trois mois de délai, il se décida enfin à passer le détroit. Il emmenait avec lui Ireton, son gendre, avec dix-sept mille hommes de ses meilleures troupes. Avant de partir, fidèle à ses pratiques ordinaires, il « chercha le Seigneur » en conseil d'officiers, et commenta plusieurs versets de la Bible; puis il partit pour Bristol avec un cortége dont les journaux du temps ont fait mention. « Il était dans un carrosse, traîné par six juments gris pommelé; de nombreux carrosses l'accompagnaient, et il avait pour escorte quatre-vingts officiers de tous grades et en grand uniforme. » Les places de Drogheda, de Tridal, Wexford, Gowrau, Kilkenni, Karrick furent rapidement enlevées; des garnisons entières furent passées au fil de l'épée. Voici le premier des bulletins de Cromwell datés d'Irlande : « J'ai fait défense, écrit-il au Parlement, d'épargner quiconque serait trouvé en armes dans la place. Le gouverneur, plusieurs officiers principaux, et environ deux mille hommes, je crois, ont été passés au fil de l'épée. Cent-vingt ou cent-cinquante soldats ont refusé de se rendre; nous avons compté sur la faim pour les contraindre, et nous avons placé des gardes pour les empêcher de s'évader jusqu'à ce que leurs estomacs se fussent rendus.... Quand ils se sont soumis, tous les officiers ont été mis à mort et les soldats décimés... Tous leurs prêtres et leurs moines ont été tués indistinctement. Je ne crois pas que de toute la garnison il se soit échappé trente hommes vivants (1). » Cromwell, tout en poursuivant ses égorgements adressait à ses amis les puritains des lettres mystiques. S'il arrivait que l'un d'entre eux lui témoignât certains scrupules de tant de violence et de sang répandu, Cromwell lui répondait qu'il faut avant tout « suivre la Providence, et qu'il ne faut pas éloigner son épaule de l'œuvre du Seigneur ». Voici quelques traits d'une de ses épîtres, datée d'Irlande, à l'adresse de lord Wharton, puritain timoré, et dans laquelle semble respirer un sombre et sincère enthousiasme : « Mylord et cher ami, ou je ne connais pas mon propre cœur, ou je vous aime véritablement, et par conséquent si, poussé par le zèle d'une amitié sincère, je me livre à quelque échappée qui vous blesse, je sais que vous me pardonnerez. Ce serait une tentative vaine que de chercher à vaincre vos doutes ou à répondre à vos objections. Je les ai entendues toutes, et j'ai retrouvé ma tranquillité, qui en avait été troublée, de même que par celles qui venaient de mon propre cœur. J'en remercie humblement le Seigneur. Je ne condamne pas vos raisonnements, mais je doute de leur justesse. Il [illegible] de méconnaître les œuvres glorieuses de Dieu.

(1) *Mem. de Warwick*, p. 29[illegible], et *Mem. de Herbert*, p. 140, etc.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. Ier, p. [illegible]

si l'on attache trop d'importance aux instruments dont il se sert.... Voyez cependant tout ce qu'il a fait! Ses plus grandes œuvres continuent; il opère toujours. Gardez-vous donc de ce scandale..... Il y a chez vous trouble et embarras; il y a chez moi certitude, contentement, sagesse.... Combien il est grand d'être le serviteur du Seigneur dans un dur et difficile ouvrage!..... Vous avez été invité à marcher avec nous, je le désire toujours; cependant, nous ne sommes pas encore triomphants. Il se peut que nous ayons à souffrir par la suite de tout ceci. Que le Seigneur nous dispose à subir son bon plaisir! Vous étiez avec nous dans la réalité intime des choses, pourquoi pas dans l'action? Je suis persuadé que votre cœur soupire ardemment pour vos pauvres amis... Le Seigneur ne permettra pas que vous nous quittiez (1)... »

Cependant, en dépit de ses ardeurs mystiques, le sectaire appela, comme toujours, la politique à son aide; il voulait en finir, et tous les moyens lui étaient bons, même les plus doux; il s'aboucha en secret avec ces moines et ces prêtres catholiques si abhorrés dans ses bulletins; il se prêta à des négociations pour faire passer sur le continent, à la solde de la France ou de l'Espagne, ces régiments irlandais qu'il avait décimés; cela le dispensa d'achever leur destruction, et hâta la soumission de l'Irlande (2). Après neuf mois de combats et d'entreprises couronnées de succès, il fut invité à repasser le détroit, et fut reçu avec enthousiasme (juin 1650). Le Parlement lui décerna de nouveaux honneurs, lui assigna pour résidence cette portion du palais de White-Hall appelée le Cockpit, ainsi que le palais de Saint-James. Il est présumable qu'il avait provoqué, par l'entremise de ses amis, ces honneurs exceptionnels, qui lui faisaient une existence presque royale et habituaient les regards à sa grandeur. Quant à lui, l'ancien fermier, il s'enivrait peu de cet encens; rien dans ces nouveautés ne troublait sa forte tête: au milieu des fêtes et des réjouissances de son retour, quelqu'un lui dit: « Quelle foule pour voir le triomphe de votre seigneurie! — Il y en aurait bien davantage, répondit Cromwell, s'il s'agissait de me voir pendre. »

Déjà un nouveau danger menaçait la république. L'Écosse, qui avait commencé la révolution religieuse, avait refusé de s'engager davantage dans la révolution politique; elle appela Charles II, lui fit signer le Covenant, et le proclama roi d'Écosse. Le titre de général en chef fut déféré d'abord à Fairfax, qui interrogea sa conscience inquiète, et refusa. Cromwell, moins timoré, se chargea du commandement, et marcha une seconde fois sur l'Écosse. L'université d'Oxford l'élut vers ce temps pour son chancelier. Il accepta, mais humblement, en disant aux révérends docteurs, qu'incapable évidemment de remplir les obligations de sa charge, il ne pourrait que prier pour eux. Il s'avança sur Édimbourg à marches forcées. Il passa la Tweed, le 22 juillet 1650, à la tête de quatorze mille hommes. « Comme chrétien et comme soldat, leur dit-il, voici ce que je vous recommande: soyez doublement, triplement actifs et vigilants, car nous avons de la besogne sur les bras. » En effet, l'armée d'Écosse comptait vingt-trois mille hommes, presbytériens ardents, non moins fanatiques que les Têtes rondes de Cromwell. Ils avaient à leur tête un excellent général, David Lesley; il était bien retranché et maître des positions qui couvraient Édimbourg. Cromwell trouva sur son passage les campagnes désertes; manquant de tout, il lui fallut se rapprocher de la mer pour en tirer des vivres; des pluies continuelles augmentèrent ses difficultés, et des dyssenteries éclatèrent parmi ses troupes. N'ayant pu forcer l'ennemi à accepter le combat, il se décida à rétrograder et il atteignit Dunbar avec peine, harcelé dans sa marche par les Écossais. Il espérait y trouver libre un étroit passage qui débouchait sur la frontière; mais Lesley l'avait prévenu, et s'en était rendu maître. La position de Cromwell devint critique, comme on en peut juger par cette lettre, qu'il adressa au gouverneur de Newcastle: « Nous voilà dans une position bien difficile: l'ennemi nous a intercepté le passage au défilé de Copperpath, et nous ne pouvons le franchir sans un miracle. Il est si bien maître des hauteurs, que nous ne savons comment sortir d'ici; et pendant ce temps la maladie emporte nos hommes....... Si vous aviez été en mesure de prendre à revers l'ennemi qui occupe le défilé, vos renforts auraient pu parvenir jusqu'à nous. Mais Dieu seul est sage et sait ce qui convient le mieux. Nous ferons tous pour le mieux; notre courage n'est point abattu, nos cœurs, grâce à Dieu, sont en bon état, quoique notre situation ne soit pas de même. Véritablement notre espoir est dans le Seigneur, dont nous avons éprouvé la miséricorde tant de fois. » (1)..... Évidemment cette confiance en Dieu, dans un péril si extrême, ne pouvait être jouée. Étrange constraste! cet homme si faux dans ses actions n'en était pas moins vrai dans sa foi. Il fut sauvé comme par un miracle. Pris entre la mer et les montagnes, n'ayant pour issue qu'un défilé gardé par l'ennemi, Cromwell était à bout de ressources. Les Écossais n'avaient rien à faire qu'à le réduire par la faim. C'était l'avis de leur général; mais l'impatience furibonde des fanatiques prévalut: ils voulurent attaquer, et s'ébranlèrent pour se mettre en bataille. Attentif à leurs mouvements,

(1) Ph. Chasles, *Vie privée de Cromwell*, t. I, p. 164.

(2) La France à ce moment enrôla vingt mille Irlandais, et l'Espagne vingt-cinq mille, Cromwell ayant fait publier partout qu'ils étaient libres d'aller servir à l'étranger (Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, t. XII, c. 168.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters* t. II, p. 33.

Cromwell accepta avec transport cette chance de salut. Un brouillard du matin cacha ses dispositions d'attaque, et quand le soleil parut il s'écria : « Voilà le Seigneur qui se lève, ses ennemis seront dispersés (1). » « Nous étions réduits à l'extrémité, écrivit Cromwell après la bataille, quand nous avons, le 3 septembre, attaqué l'ennemi à six heures du matin. Après une chaude affaire, qui peut avoir duré une heure, nous avons mis en déroute toute cette armée; nous lui avons tué trois mille hommes environ; nous lui avons fait dix mille prisonniers, pris toute son artillerie, etc., et nous n'avons pas perdu trente hommes.... » — « C'est l'œuvre de Dieu, dit-il dans une autre lettre; elle est merveilleuse. Mon bon monsieur, reportez-en toute la gloire à Dieu (2). »

Cromwell poussa devant lui les restes de l'armée vaincue, et entra dans Édimbourg; il y installa le gouvernement républicain, et y entama une autre guerre, la controverse avec les docteurs presbytériens. Il les convia à des colloques théologiques, et argumenta contre eux. Il en gagna quelques-uns, et, usant de politique autant que de théologie, il se fit un parti parmi les sectaires écossais. Mais, éprouvé par tant de fatigues, son corps robuste commençait à faiblir. « Je sens que je deviens vieux, écrit-il à sa femme, et que les infirmités de l'âge s'emparent de moi rapidement. » Il tomba malade à Édimbourg, et fut en danger. Ses amis s'alarmèrent; dans sa convalescence, il répondit à l'un d'entre eux : « Je vous remercie de vos tendres égards pour moi, indigne que j'en suis; vos affaires peuvent se passer de moi. Je suis une pauvre créature; je n'étais il y a quelques jours qu'ossements desséchés, et je suis encore un serviteur bien inutile pour mon maître et pour vous. J'ai cru que je mourrais de cette maladie. Le Seigneur semble vouloir en disposer autrement. » (3) Mais au moment où il allait rentrer en campagne, la fièvre revint, et lui fit éprouver trois rechutes graves; enfin, il se releva, et reprit avec vigueur ses opérations. Déjà maître de la plupart des places du nord, il faisait le siége de Perth, où le gouvernement écossais s'était retiré, quand Charles II, par une résolution hardie, leva son camp, et se jeta au cœur de l'Angleterre, où son parti l'attendait. Ce prince partit le 21 juillet 1651, à la tête de douze mille hommes, et cette invasion subite jeta l'effroi dans Londres; les républicains suspectèrent Cromwell de connivence, et l'accusèrent de s'être prêté à ce mouvement. On voit, d'après ses lettres, qu'il en avait eu le pressentiment, et il n'avait rien fait pour y mettre obstacle. Il avait besoin de se justifier; il écrivit donc au Parlement : « J'avais la conviction que si nous n'en finissions pas au plus tôt avec cette affaire-ci, elle nécessiterait un second hiver de guerre, qui détruirait nos troupes, moins endurcies que les Écossais aux rigueurs de ce climat, et qui entraînerait des dépenses infinies pour le trésor public. On dit que nous pouvions prévenir ce mouvement de l'ennemi, en nous plaçant entre lui et notre pays. Je crois en effet que nous l'aurions pu; mais comment aurions-nous réussi à faire lâcher à l'ennemi la position qu'il occupait, sans agir comme nous l'avons fait, c'est là ce que j'ignore. Je vous supplie de mettre en campagne tout ce que vous pourrez réunir de troupes, pour arrêter quelque peu l'ennemi, jusqu'au moment où nous pourrons l'atteindre, ce que nous tâcherons, avec l'aide de Dieu, de faire promptement. Ce qui nous rassure, c'est que nous savons par expérience que Dieu glace les cœurs de nos ennemis; et quand nous les rencontrerons en face, nous espérons que le Seigneur fera éclater la folie de leur dessein désespéré..... (1). » Charles en effet s'engagea tête baissée jusqu'au centre de l'Angleterre, faisant appel à son parti. Il arriva à Worcester ayant à peine recruté deux mille hommes, et il y planta son étendard. Le Parlement aussi avait levé de nombreuses milices, et Cromwell, de son côté, avait ramassé beaucoup de partisans sur son chemin. Il disposait de trente-quatre mille hommes, quand il parut devant Worcester; l'armée royale n'en comptait en tout que douze mille : malgré l'héroïque figure que firent quelques gentilshommes, elle ne pouvait tenir longtemps. Une partie des Écossais restèrent à l'écart, et Charles se vit réduit à fuir presque seul, laissant à Cromwell une victoire des plus complètes (3 septembre 1651). « Si complète, écrivit-il, que c'est la ruine entière de nos ennemis... La lutte a été longue et soutenue de fort près, souvent à coups de pique.... En vérité, c'est une grâce de Dieu qui surpasse nos pensées; c'est une grâce suprême et qui vient couronner vos travaux (2). » Son retour à Londres fut un triomphe; il y rentra en véritable conquérant, précédé de la foule de ses prisonniers. Le Parlement le combla de nouveaux honneurs, envoya des députations à sa rencontre, et lui fit don d'un nouveau palais, la royale résidence d'Hampton-Court. C'était le traiter en successeur des Stuarts.

Là s'arrêta la carrière militaire de Cromwell; Worcester fut sa dernière bataille. Dans ce métier, qu'il avait appris si tard, il n'avait point connu de revers. Il est vrai qu'un bonheur extraordinaire avait secondé parfois son génie. Cromwell reprit sa place dans le Parlement, et sa redoutable activité suscita vite de grands soucis au gouvernement républicain. Il était général en chef de l'armée, mais c'était le Parlement qui gouvernait; cependant, l'idée de ce qui allait advenir était déjà si bien entrée dans les esprits, que

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 51 à 53. On trouve dans ce recueil sept lettres de Cromwell datées de Dunbar, le 4 septembre, outre son rapport du même jour, qui n'a pas moins de vingt pages.
(2) Id., *ib.*, t. II, p. 120-121.
(3) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 113.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. [illegible].
(2) *Ibid.*, t. II, p. 153.

les cabinets étrangers s'adressaient à Cromwell, comme au véritable gouvernement. Une sourde lutte s'engagea dès lors entre lui et l'assemblée : celle-ci voulant se perpétuer et gouverner ; celui-là, qui avait implanté puis sauvé la république, n'entendant travailler que pour lui seul. En licenciant une moitié de l'armée, le Parlement porta un premier coup à son antagoniste ; celui-ci y répondit en demandant une amnistie et de nouvelles élections : ces propositions passèrent après de longs et vifs débats. La guerre continua ainsi de part et d'autre. Pour compromettre l'assemblée et augmenter sa propre popularité, Cromwell prit le rôle de réformateur ; il attaqua des abus, dénonça des taxes, et se fit l'écho des plaintes et des réclamations des partis exaltés. Il ne se faisait faute de dire, comme par anticipation, qu'un gouvernement stable n'était possible en Angleterre qu'à la condition d'admettre une dose raisonnable de monarchie. Voici avec quelle rudesse Cromwell parlait dans ses entretiens de ceux avec lesquels il était en lutte (1) : « Les membres du Parlement commencent à être pris en grand dégoût par l'armée ; je voudrais qu'elle en eût moins de motifs, mais véritablement leur orgueil, leur ambition, leur ardeur à tout envahir pour eux et leurs amis, les retards qu'ils apportent aux affaires, leur dessein évident de se perpétuer au pouvoir, leur injustice et leur partialité et la vie scandaleuse des principaux d'entre eux, tout cela donne trop juste sujet de mal parler d'eux, et de les prendre en mépris. Et comme ils sont le pouvoir suprême de la nation, n'ayant de compte à rendre à personne et ne rencontrant nulle autorité supérieure ou égale à la leur, pour contrôler ou régler leur conduite, ils ne peuvent être contenus dans les limites de la justice, de la loi, de la raison. En sorte que s'il ne s'établit quelque pouvoir assez fort, assez haut pour mettre un terme à ces excès et tout remettre en meilleur ordre, il sera humainement impossible de prévenir notre ruine. »…. « Quoi donc ! s'écrie-t-il plus loin, si un homme prenait sur lui d'être roi (2) ! » — Dans un autre colloque avec un puritain qui déclarait la monarchie impossible et illégitime : « Pour illégitime, s'écria Cromwell, je vous réponds, non ; et pourquoi impossible, je vous prie ? — C'est que la nation n'en veut point, répondit l'interlocuteur ; vous aurez neuf hommes sur dix contre vous. — Mais, dit Cromwell, si je désarme ces neuf hommes, et si je mets une épée dans la main du dixième, est-ce que l'affaire ne sera pas faite (3) ? » L'armée, divisée en autant de sectes et de partis que la nation elle-même, était cependant plus dominée par l'esprit républicain ; mais elle n'en restait pas moins attachée à la fortune de son

(1) Voir à ce sujet une conversation entre Cromwell, Whitelocke et autres, rapportée dans les *Mémoires de Whitelocke*, p. 516 et suiv.
(2) *Mém. de Whitelocke*, p. 551 et suiv.
(3) *Life of Oliver Cromwell*, p. 225.

général : les plus fervents soutenaient encore qu'il « allait préparer les voies au règne du Christ ». « Que le Christ se dépêche donc, dit un officier, sans quoi il arrivera trop tard (1). »

Cromwell en effet était pressé d'en finir : il s'était écoulé plus de deux ans depuis l'installation du régime républicain, et le Long Parlement avait mérité en partie les accusations intéressées que Cromwell lui jetait à la tête ; il avait enfreint tous ses principes, il avait fait ou toléré tous les genres d'oppression, d'arbitraire, de corruption reprochés au roi et qui avaient fait tomber sa tête. Son fol orgueil avait jeté l'Angleterre dans une guerre à outrance contre la Hollande, république protestante comme elle et sa naturelle alliée. Pourtant, si décrié qu'il fût, ce parlement ne voulait pas quitter sa place. Forcé enfin par tant de murmures qui s'élevaient et par les manœuvres de Cromwell de consentir à de nouvelles élections, il prétendit que tous les membres fissent partie de droit du parlement futur, et décidassent seuls de la validité des scrutins. Il était en train de voter ce bill, quand Cromwell, prenant son parti après de grandes perplexités, sortit de White-Hall avec un détachement de soldats, et se dirigea vers Westminster. Il entra dans la salle, seul et sans bruit ; il s'assit à sa place, et prêta un instant l'oreille au débat ; puis, prenant la parole, il s'exprima d'abord avec douceur ; mais s'animant tout à coup, il éclata en reproches amers : « Vous ne voulez que vous perpétuer dans le pouvoir, dit-il, mais votre heure est venue ; le Seigneur en a fini avec vous : c'est lui qui me conduit ici par la main et m'inspire ce que je fais. » — Les clameurs ne firent que redoubler sa colère : « Allons, allons, dit-il, je vais mettre fin à votre bavardage ». Puis il fit un geste, et les soldats se précipitèrent dans la salle. « Sortez, sortez, dit-il, vous n'êtes plus un parlement ; faites place à de plus honnêtes gens. » Puis à mesure qu'ils passaient, il apostropha chacun d'eux avec outrage : « Voilà un ivrogne ! voici un adultère ! voici un voleur ! » Un des hommes éminents de l'assemblée, Henri Vane, mystique éloquent et ancien ami de Cromwell, lui ayant jeté un reproche amer en passant : « Ah, sir Henri Vane ! sir Henri Vane ! répondit-il, vous auriez pu prévoir tout ceci, mais vous n'êtes qu'un jongleur ; que le Seigneur me délivre de sir Henri Vane ! » La salle vide, il ferma les portes, et en prit les clefs (2). Cromwell, il est certain, crut

(1) *Life of Oliver Cromwell*, p. 228.
(2) *Mém. de Whitelocke*, p. 554. — *Mém. de Ludlow*, t. II, p. 200 et suiv. — Clarendon, *Hist. of the Rebell.* — *Parliam. Hist.*, t. XX, p. 128.
La relation adressée par le ministre de France à sa cour, sur l'expulsion du Long Parlement diffère, quant aux détails, de ce qu'on lit dans tous les Mémoires anglais contemporains. M. Guizot, dont l'autorité est si grande en cette matière, regarde comme peu vraisemblables les détails rapportés par l'ambassadeur français. La scène dans son récit est moins orageuse, et Cromwell y joue un rôle bien moins brutal, comme on en jugera par ce fragment : « … Ayant achevé son petit discours, le

Cromwell accepta avec transport cette chance de salut. Un brouillard du matin cacha ses dispositions d'attaque, et quand le soleil parut il s'écria : « Voilà le Seigneur qui se lève, ses ennemis seront dispersés (1). » « Nous étions réduits à l'extrémité, écrivit Cromwell après la bataille, quand nous avons, le 3 septembre, attaqué l'ennemi à six heures du matin. Après une chaude affaire, qui peut avoir duré une heure, nous avons mis en déroute toute cette armée; nous lui avons tué trois mille hommes environ; nous lui avons fait dix mille prisonniers, pris toute son artillerie, etc., et nous n'avons pas perdu trente hommes.... » — « C'est l'œuvre de Dieu, dit-il dans une autre lettre; elle est merveilleuse. Mon bon monsieur, reportez-en toute la gloire à Dieu (2). »

Cromwell poussa devant lui les restes de l'armée vaincue, et entra dans Édimbourg; il y installa le gouvernement républicain, et y entama une autre guerre, la controverse avec les docteurs presbytériens. Il les convia à des colloques théologiques, et argumenta contre eux. Il en gagna quelques-uns, et, usant de politique autant que de théologie, il se fit un parti parmi les sectaires écossais. Mais, éprouvé par tant de fatigues, son corps robuste commençait à faiblir. « Je sens que je deviens vieux, écrit-il à sa femme, et que les infirmités de l'âge s'emparent de moi rapidement. » Il tomba malade à Édimbourg, et fut en danger. Ses amis s'alarmèrent; dans sa convalescence, il répondit à l'un d'entre eux : « Je vous remercie de vos tendres égards pour moi, indigne que j'en suis; vos affaires peuvent se passer de moi. Je suis une pauvre créature; je n'étais il y a quelques jours qu'ossements desséchés, et je suis encore un serviteur bien inutile pour mon maître et pour vous. J'ai cru que je mourrais de cette maladie. Le Seigneur semble vouloir en disposer autrement. » (3) Mais au moment où il allait rentrer en campagne, la fièvre revint, et lui fit éprouver trois rechutes graves; enfin, il se releva, et reprit avec vigueur ses opérations. Déjà maître de la plupart des places du nord, il faisait le siége de Perth, où le gouvernement écossais s'était retiré, quand Charles II, par une résolution hardie, leva son camp, et se jeta au cœur de l'Angleterre, où son parti l'attendait. Ce prince partit le 21 juillet 1651, à la tête de douze mille hommes, et cette invasion subite jeta l'effroi dans Londres; les républicains suspectèrent Cromwell de connivence, et l'accusèrent de s'être prêté à ce mouvement. On voit, d'après ses lettres, qu'il en avait eu le pressentiment, et il n'avait rien fait pour y mettre obstacle. Il avait besoin de se justifier; il écrivit donc au Parlement : « J'avais la conviction que si nous n'en finissions pas au plus tôt avec cette affaire-ci, elle nécessiterait un second hiver de guerre, qui détruirait nos troupes, moins endurcies que les Écossais aux rigueurs de ce climat, et qui entraînerait des dépenses infinies pour le trésor public. On a dit que nous pouvions prévenir ce mouvement de l'ennemi, en nous plaçant entre lui et notre pays. Je crois en effet que nous l'aurions pu; mais comment aurions-nous réussi à faire lâcher à l'ennemi la position qu'il occupait, sans agir comme nous l'avons fait, c'est là ce que j'ignore. Je vous supplie de mettre en campagne tout ce que vous pourrez réunir de troupes, pour arrêter quelque peu l'ennemi, jusqu'au moment où nous pourrons l'atteindre, ce que nous tâcherons, avec l'aide de Dieu, de faire promptement. Ce qui nous rassure, c'est que nous savons par expérience que Dieu glace les cœurs de nos ennemis, et quand nous les rencontrerons en face, nous espérons que le Seigneur fera éclater la folie de leur dessein désespéré..... (1). » Charles en effet s'engagea tête baissée jusqu'au centre de l'Angleterre, faisant appel à son parti. Il arriva à Worcester ayant à peine recruté deux mille hommes, et il y planta son étendard. Le Parlement aussi avait levé de nombreuses milices, et Cromwell, de son côté, avait ramassé beaucoup de partisans sur son chemin. Il disposait de trente-quatre mille hommes, quand il parut devant Worcester; l'armée royale n'en comptait en tout que douze mille : malgré l'héroïque [illegible] que firent quelques gentilshommes, elle ne pouvait tenir longtemps. Une partie des Écossais restèrent à l'écart, et Charles se vit réduit à fuir presque seul, laissant à Cromwell une victoire des plus complètes (3 septembre 1651). « Si complète, écrivit-il, que c'est la ruine entière de nos ennemis... La lutte a été longue et soutenue de fort près, souvent à coups de pique.... En vérité, c'est une grâce de Dieu qui surpasse nos pensées, c'est une grâce suprême et qui vient couronner vos travaux (2). » Son retour à Londres fut un triomphe; il y rentra en véritable conquérant, précédé de la foule de ses prisonniers. Le Parlement le combla de nouveaux honneurs, envoya des députations à sa rencontre, et lui fit don d'un nouveau palais, la royale résidence d'Hampton-Court. C'était le traiter en successeur des Stuarts.

Là s'arrêta la carrière militaire de Cromwell; Worcester fut sa dernière bataille. Dans ce métier, qu'il avait appris si tard, il n'avait pas connu de revers. Il est vrai qu'un bonheur extraordinaire avait secondé parfois son génie. Cromwell reprit sa place dans le Parlement, et sa redoutable activité suscita vite de grands succès au gouvernement républicain. Il était général en chef de l'armée, mais c'était le Parlement qui gouvernait; cependant, l'idée de ce qui allait venir était déjà si bien entrée dans les esprits, que

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 41 à 58. On trouve dans ce recueil sept lettres de Cromwell datées de Dunbar, le 4 septembre, outre son rapport du même jour, qui n'a pas moins de vingt pages.
(2) Id., ib., t. II, p. 120-121.
(3) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 113.

(1) Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. [illegible].
(2) *Ibid.*, t. II, p. [illegible].

les cabinets étrangers s'adressaient à Cromwell, comme au véritable gouvernement. Une sourde lutte s'engagea dès lors entre lui et l'assemblée: celle-ci voulant se perpétuer et gouverner; celui-là, qui avait implanté puis sauvé la république, n'entendant travailler que pour lui seul. En licenciant une moitié de l'armée, le Parlement porta un premier coup à son antagoniste; celui-ci y répondit en demandant une amnistie et de nouvelles élections : ces propositions passèrent après de longs et vifs débats. La guerre continua ainsi de part et d'autre. Pour compromettre l'assemblée et augmenter sa propre popularité, Cromwell prit le rôle de réformateur; il attaqua des abus, dénonça des taxes, et se fit l'écho des plaintes et des réclamations des partis exaltés. Il ne se faisait faute de dire, comme par anticipation, qu'un gouvernement stable n'était possible en Angleterre qu'à la condition d'admettre une dose raisonnable de monarchie. Voici avec quelle rudesse Cromwell parlait dans ses entretiens de ceux avec lesquels il était en lutte (1) : « Les membres du Parlement commencent à être pris en grand dégoût par l'armée; je voudrais qu'elle en eût moins de motifs, mais véritablement leur orgueil, leur ambition, leur ardeur à tout envahir pour eux et leurs amis, les retards qu'ils apportent aux affaires, leur dessein évident de se perpétuer au pouvoir, leur injustice et leur partialité et la vie scandaleuse des principaux d'entre eux, tout cela donne trop juste sujet de mal parler d'eux, et de les prendre en mépris. Et comme ils sont le pouvoir suprême de la nation, n'ayant de compte à rendre à personne et ne rencontrant nulle autorité supérieure ou égale à la leur, pour contrôler ou régler leur conduite, ils ne peuvent être contenus dans les limites de la justice, de la loi, de la raison. En sorte que s'il ne s'établit quelque pouvoir assez fort, assez haut pour mettre un terme à ces excès et tout remettre en meilleur ordre, il sera humainement impossible de prévenir notre ruine. ».... « Quoi donc! s'écrie-t-il plus loin, si un homme prenait sur lui d'être roi (2)! » — Dans un autre colloque avec un puritain qui déclarait la monarchie impossible et illégitime : « Pour illégitime, s'écria Cromwell, je vous réponds, non; et pourquoi impossible, je vous prie? — C'est que la nation n'en veut point, répondit l'interlocuteur; vous aurez neuf hommes sur dix contre vous. — Mais, dit Cromwell, si je désarme ces neuf hommes, et si je mets une épée dans la main du dixième, est-ce que l'affaire ne sera pas faite (3)? » L'armée, divisée en autant de sectes et de partis que la nation elle-même, était cependant plus dominée par l'esprit républicain; mais elle n'en restait pas moins attachée à la fortune de son

(1) Voir à ce sujet une conversation entre Cromwell, Whitelocke et autres, rapportée dans les *Mémoires de Whitelocke*, p. 516 et suiv.

(2) *Mém. de Whitelocke*, p. 551 et suiv.

(3) *Life of Oliver Cromwell*, p. 228.

général : les plus fervents soutenaient encore qu'il « allait préparer les voies au règne du Christ ». « Que le Christ se dépêche donc, dit un officier, sans quoi il arrivera trop tard (1). »

Cromwell en effet était pressé d'en finir : il s'était écoulé plus de deux ans depuis l'installation du régime républicain, et le Long Parlement avait mérité en partie les accusations intéressées que Cromwell lui jetait à la tête; il avait enfreint tous ses principes, il avait fait ou toléré tous les genres d'oppression, d'arbitraire, de corruption reprochés au roi et qui avaient fait tomber sa tête. Son fol orgueil avait jeté l'Angleterre dans une guerre à outrance contre la Hollande, république protestante comme elle et sa naturelle alliée. Pourtant, si décrié qu'il fût, ce parlement ne voulait pas quitter sa place. Forcé enfin par tant de murmures qui s'élevaient et par les manœuvres de Cromwell de consentir à de nouvelles élections, il prétendit que tous les membres fissent partie de droit du parlement futur, et décidassent seuls de la validité des scrutins. Il était en train de voter ce bill, quand Cromwell, prenant son parti après de grandes perplexités, sortit de White-Hall avec un détachement de soldats, et se dirigea vers Westminster. Il entra dans la salle, seul et sans bruit; il s'assit à sa place, et prêta un instant l'oreille au débat; puis, prenant la parole, il s'exprima d'abord avec douceur; mais s'animant tout à coup, il éclata en reproches amers : « Vous ne voulez que vous perpétuer dans le pouvoir, dit-il, mais votre heure est venue; le Seigneur en a fini avec vous : c'est lui qui me conduit ici par la main et m'inspire ce que je fais. » — Les clameurs ne firent que redoubler sa colère : « Allons, allons, dit-il, je vais mettre fin à votre bavardage ». Puis il fit un geste, et les soldats se précipitèrent dans la salle. « Sortez, sortez, dit-il, vous n'êtes plus un parlement; faites place à de plus honnêtes gens. » Puis à mesure qu'ils passaient, il apostropha chacun d'eux avec outrage : « Voilà un ivrogne! voici un adultère! voici un voleur! » Un des hommes éminents de l'assemblée, Henri Vane, mystique éloquent et ancien ami de Cromwell, lui ayant jeté un reproche amer en passant : « Ah, sir Henri Vane! sir Henri Vane! répondit-il, vous auriez pu prévoir tout ceci, mais vous n'êtes qu'un jongleur; que le Seigneur me délivre de sir Henri Vane! » La salle vide, il ferma les portes, et en prit les clefs (2). Cromwell, il est certain, crut

(1) *Life of Oliver Cromwell*, p. 228.

(2) *Mém. de Whitelocke*, p. 554. — *Mém. de Ludlow*, t. II, p. 200 et suiv. — Clarendon, *Hist. of the Rebell.* — *Parliam. Hist.*, t. XX, p. [illegible].

La relation adressée par le ministre de France à sa cour, sur l'expulsion du Long Parlement diffère, quant aux détails, de ce qu'on lit dans tous les Mémoires anglais contemporains. M. Guizot, dont l'autorité est si grande en cette matière, regarde comme peu vraisemblables les détails rapportés par l'ambassadeur français. La scène dans son récit est moins orageuse, et Cromwell y joue un rôle bien moins brutal, comme on en jugera par ce fragment : « ... Ayant achevé son petit discours, le

rendre service à son pays et à sa cause en expulsant ce parlement, usurpateur incapable de tous les pouvoirs. Toujours intrépide au mensonge, mais exalté autant que fourbe, et sachant utiliser sa foi, il déclara qu'en allant à l'assemblée il avait douté jusqu'au dernier moment s'il agirait, mais « qu'il avait senti l'esprit de Dieu si puissant sur lui, qu'il n'avait plus écouté la chair ni le sang ». Il reçut les compliments de la flotte, de l'armée, et portant la main à son épée, il dit aux officiers : « C'est elle qui m'a élevé et qui peut me frayer la route plus haut encore. » Quant aux Saints, il leur parla un autre langage : « J'aurais préféré au sceptre, leur dit-il, l'humble bâton de berger; mais il fallait empêcher l'État de tomber dans des désordres extrêmes : c'est pourquoi je me résigne à marcher entre les vivants et les morts, jusqu'à ce que le Seigneur marque la place où l'on doit édifier son temple. » Il déféra au vœu de ces derniers, en composant d'abord son conseil d'État de treize membres en mémoire du Christ et des douze apôtres; d'autres voulaient qu'il en portât le nombre à soixante-dix, conformément au Sanhédrin des Juifs, et dans l'espoir sans doute d'y être compris. Sous la présidence de Cromwell et l'inspiration du Saint-Esprit, ils se mirent à élire eux-mêmes un parlement, et le composèrent naturellement des personnes les plus agréables au Seigneur. Cromwell fit la chose ouvertement, et convoqua en ces termes ses élus : « A raison de la dissolution de l'ancien parlement, il devient nécessaire de pourvoir à la paix, à la sûreté et au bon gouvernement de cette république; c'est pourquoi diverses personnes craignant Dieu, d'une honnêteté et d'une fidélité sûres, ont été nommées par moi, de l'avis de mon conseil d'officiers...... Moi, Olivier Cromwell,... vous somme et requiers d'être et comparaître en personne, le 4 juillet prochain (1653), à White-Hall, dans la cité de Westminster, et y siéger comme membre pour le comté de ....., et gardez-vous d'y manquer (1). » Les élus s'y rendirent ponctuellement, et Cromwell les sermonna pour les encourager à bien faire (1). Ils s'installèrent dans l'ancienne salle des Communes, et s'intitulèrent de bonne foi un parlement. Ils nommèrent un nouveau conseil d'État, et se mirent à l'œuvre avec ardeur. Bon nombre d'entre eux appartenaient aux sectes les plus mystiques; ils passaient une partie de leurs séances à prier et à chercher le Seigneur, ou à réformer l'ordre social à leur manière. Beaucoup de motions extravagantes se succédaient dans cette assemblée. Il est vrai que Cromwell, à une autre époque, était avec eux et qu'ils croyaient le temps venu de mettre en pratique leurs rêveries; mais ces machines de guerre n'étaient plus de saison pour lui. Il n'avait plus d'adversaires à abattre, mais un gouvernement à créer. Quand il vit que les discussions de son parlement tournaient aux chimères et à l'anarchie, Cromwell fit reprocher à ses élus, par un de ses affidés, de vouloir abolir la loi du pays pour y substituer un code modelé sur la loi de Moïse, et qui ne pouvait convenir qu'au peuple juif. Il les accusa encore d'être les ennemis de toute culture intellectuelle et de toute science. Mais ces révolutionnaires béats n'attendirent point que Cromwell en personne vînt les expulser; ils ne méritaient pas tant de peine; ils se retirèrent d'eux-mêmes (2) (12 décembre 1653).

Après cet essai malencontreux, Cromwell continua de gouverner; il se fit déférer le titre de *lord Protecteur* de la république, au nom de l'armée. La cérémonie eut lieu avec une pompe presque royale. Il avait été bien près de prendre le titre de roi; mais il s'arrêta devant les murmures des officiers sectaires et républicains. En attendant il prit le titre d'Altesse, avec les prérogatives et l'appareil de la royauté. Sa puissante main se fit bientôt sentir au dedans et au dehors. Le pouvoir reprit sa force et son éclat; l'ordre rentra dans la société. La liberté elle-même retrouva sous ce gouvernement d'un seul une partie de ce qu'elle avait perdu sous le parlement républicain. Cromwell du moins rendit la sécurité à quiconque n'attaquait pas son pouvoir. La vie civile comme la vie religieuse furent moins inquiétées. Il abolit l'acte qui frappait d'incapacité devant les tribunaux quiconque refusait le serment. La justice reprit son cours traditionnel, et obtint des améliorations vivement réclamées. Les finances, les travaux publics, l'enseignement se ressentirent vite également de sa bienfaisante activité (3).

général Cromwell se couvrit, et se promena deux ou trois tours dans la chambre du Parlement; et voyant que le Parlement ne bougeait, ledit général commanda au major Harrison de faire entrer les soldats. Ils entrèrent sans dire aucun mot; et pour lors ledit major, avec tout respect, s'en alla à la chaire du *speaker*, et, lui baisant la main, le prit par la sienne, et le conduisit hors du Parlement, comme un gentilhomme ferait à une demoiselle, et tout le Parlement le suivit. Le général Cromwell prit la masse, et la donna aux soldats..... Tout le peuple universellement se réjouit, et pareillement la noblesse, de la généreuse action du général Cromwell et de la chute du Parlement, qui est fort vilipendé..... On a écrit sur la porte du Parlement : *Maison non meublée à louer.* » (*Lettre de M. de Bordeaux à Servien*, citée dans les documents de l'*Histoire de la République d'Angleterre*, par M. Guizot, t. Ier, p. 518.) Il est à remarquer ici que la plupart des Mémoires contemporains ont pour auteurs des ennemis de Cromwell, tandis que l'envoyé de Mazarin, qui traitait secrètement avec lui et s'intéressait à son succès, devait présenter les choses à l'avantage de Cromwell.

(1) Whitelocke, p. 587; Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 183.

(1) Voir son discours : « Je veux vous encourager vous-mêmes à marcher avec confiance dans votre œuvre... Vous êtes venus ici passivement; vous avez été vraiment appelés. Avouez hautement votre mission, ... car elle vient de Dieu. » Carlyle, *Cromwell's Letters and Speeches*, t. II, p. 187 et suiv.

(2) Cette assemblée fut surnommée par dérision le parlement *Barebone*, du nom d'un de ses membres qui était marchand de cuirs dans la Cité.

(3) « Du 26 décembre 1653 au 2 septembre 1656 il parut quatre-vingt-deux ordonnances, touchant à presque toutes les parties de l'organisation sociale. » Voir dans M. Guizot, *Hist. de la Républ. d'Angleterre*, t. II, p. [illegible].

Au dehors son action ne fut pas moins efficace pour le pays qu'il gouvernait : il mit fin à la guerre contre la Hollande ; il réconcilia, sans perdre aucun de ses avantages, les deux républiques protestantes, que le Long Parlement avait si follement armées l'une contre l'autre. Les circonstances, il faut le dire, le servirent on ne peut mieux. La France et l'Espagne étaient en guerre depuis vingt ans, et l'on vit bientôt les deux monarchies catholiques se disputer avec un empressement jaloux l'alliance de ce protestant regicide. La fière Espagne se hâta la première de le reconnaître, et fit agir son ambassadeur en toute diligence. Mazarin du moins y apporta certains ménagements, et y arriva avec moins d'éclat et de scandale. Il se résigna enfin à reconnaître le Protecteur, et lui fit des avances publiques, préparées de longue main en secret. Certes l'occasion s'offrait belle pour Cromwell, mais il en tira parti comme eût pu le faire Mazarin à sa place. Il accueillit d'abord froidement toutes ces démarches, soit indécision encore, soit désir de faire acheter ce qu'on l'eût cru trop heureux d'offrir. Il mit en balance les avantages offerts des deux côtés. L'ambassadeur de Louis XIV en rendait compte ainsi a sa cour : « L'esprit de conquête et le prétexte de religion poussent le Protecteur contre l'Espagne ; son inclination, la jalousie de notre puissance et l'intérêt des marchands, contre la France (1). » Après deux ans d'une négociation ou Cromwell et Mazarin mirent en jeu toutes les finesses de leur tactique, les offres de celui-ci l'emportèrent : Louis XIV et le Protecteur signerent leur traité d'alliance (24 octobre 1655), et un corps de dix mille Anglais débarqua pour se joindre a l'armée de Turenne. Cromwell y gagna Dunkerque. Mais une autre perspective encore l'avait decidé contre l'Espagne : c'était l'espoir de quelque grand coup de main dans ses possessions d'Amérique. En effet, une flotte commandée par Penn était partie de Porsmouth dès les derniers jours de 1654, avant que la question d'alliance fût résolue, et bientôt l'on apprit que la Jamaique était tombée en son pouvoir ; elle avait cependant échoué contre Saint-Domingue. L'année suivante, la flotte du Protecteur, croisant devant Cadix, surprit la flotte espagnole, et fit main basse sur ses galions (septembre 1656). Robert Blake, vainqueur de Tromp et de la Hollande, promenait le pavillon anglais dans la Méditerranée, et se voyait appelé le roi de la mer. Les royautés de l'Europe s'inclinaient devant le Protecteur. Christine, qui l'admirait avec enthousiasme, signait, avant d'abdiquer, une alliance avec lui ; son intervention sauvait les Vaudois persécutés ; les États protestants se plaçaient sous sa bannière, et le protestantisme se faisait gloire de posseder un si grand chef. Mais redouté, respecté au dehors, le Protecteur trouvait au dedans d'indomptables resistances. Les partis comprimés

(1) Guizot, *Hist. de la Repub. d'Angleterre*, t. II, p. 204.

s'agitaient dans l'ombre. Ceux même qui allaient s'abriter sous son pouvoir despotique gardaient pour le régime légal et le gouvernement traditionnel des regrets qu'il s'était trop flatté de vaincre. Voici en quels termes un de ces ambassadeurs vénitiens, si éminemment observateurs, jugeait alors de l'Angleterre et de Cromwell..... « On ne rencontre ici que mousquets sur les épaules ; tout est plein de dédains, de soupçons, de physionomies rudes et menaçantes ; le roi Charles était trop bon pour de si mauvais temps. Cromwell a chassé le Parlement ; il parle et ment tout seul. Il a l'autorité d'un roi, si ce n'est le nom..... La machine est forte, mais je ne la crois pas durable, car elle est violente (1). »

Après la retraite du parlement Barebone (12 décembre 1653), il s'écoula huit mois avant que le Protecteur en appelât un nouveau. Il s'y décida enfin, et fixa la réunion au 3 septembre 1654, jour anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester. Il adopta pour mode d'élection celui que le Long Parlement avait préparé, système large et populaire, sauf l'exclusion des catholiques et de tous les royalistes qui avaient porté les armes contre le Parlement. Les presbytériens s'y trouvèrent en majorité. Cromwell, en ouvrant la session, fit assez vertement la leçon à ses législateurs. Il dit à chaque parti son fait, gourmanda l'intolérance des uns, le dévergondage des autres : aux presbytériens il reproche leur sécheresse, leur esprit peu chrétien et leur despotisme en matière de foi ; puis il passe aux utopistes, aux sectaires démagogues : « Ils espèrent, dit-il, le règne du Christ sur la terre ; ce règne n'arrivera que lorsque l'Esprit Saint aura vaincu et effacé toute iniquité terrestre...... Sous ce prétexte quelques hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire les lois et à régir les nations, les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté ? Cela est insoutenable ! ...... Nous dire que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir les lois, peut-être les remplacer par la loi judaïque.,.. ces lois qui sont les nôtres, que nous connaissons, non cela n'est point supportable ! Quand de telles idées prétendent régner, il est temps que le magistrat s'en mêle (2) ..... »

Cromwell parla longtemps, comme d'habitude, exposant et approfondissant la situation, tantôt franc, tantôt oblique, souvent rude, incohérent, plein de redites et d'incorrections, mais toujours au fond sensé, solide et puissant. Ses discours, improvisés du reste, nous sont parvenus tels quels, plus ou moins défigurés sans doute par les journaux du temps. Le Parlement à peine installé se mit à débattre la question dont le Protecteur avait interdit expressément la discussion, c'est-

(1) *Lettres inédites de Jean Sagredo* ; Venise, 1839, p. 29, cité par M. Guizot, *Hist. de la Républ. d'Angleterre*, t. II, p. 240.

(2) Carlyle, *Let. and Speeches*, t. II, p. 227 et suiv.

à-dire l'origine et le fondement de son pouvoir. Quatre jours durant il examina s'il convenait que l'autorité fût déférée à un seul ou à plusieurs. La chambre par là se déclarait souveraine et remettait tout en question, ce que le Protecteur ne pouvait admettre. Il fit comparaître devant lui l'assemblée à White-Hall, et la rudoya sur son hostilité. Il parla avec énergie, avec abandon, disant à propos ce qu'il fallait dire, familier, pathétique, et atteignant son but au milieu de ses divagations singulières. « Je vous ai fait connaître, dit-il, quelle est l'origine de ce gouvernement qui vous a appelés ici et par l'autorité duquel vous y êtes venus. Je vous ai dit que vous étiez un parlement libre ; et en effet vous l'êtes, pourvu que vous reconnaissiez vous-mêmes ce gouvernement qui vous a appelés...... Je ne me suis point appelé moi-même au poste que j'occupe........ Quand j'ai vu la guerre heureusement terminée, j'ai espéré que je pourrais jouir, comme simple citoyen, des fruits de nos fatigues et de nos périls.... Je voulais rentrer dans la vie privée ; je demandai et redemandai d'être déchargé de mon commandement. Que Dieu soit juge entre moi et les hommes si je mens!...... » Cromwell s'efforce ensuite d'établir la légitimité de son pouvoir. Il a été sollicité, pressé par beaucoup de gens d'honneur, beaucoup d'hommes pieux et sages, de se charger du gouvernement, quand tout allait tomber dans la confusion et dans le sang. N'a-t-il pas eu l'adhésion des officiers, celle des soldats, l'adhésion de la grande Cité de Londres et de beaucoup d'autres cités ? Puis il discute philosophiquement ce qui fait la légitimité des gouvernements. Il s'évertue à dire et peut-être à croire qu'il n'a pas usurpé ; et pourtant il n'osa jamais tenter l'élection populaire, et ce fut le grand vice de sa situation.

Le Parlement, cédant quant au principe, se mit en travail d'une constitution, sans s'arrêter à l'*Acte constitutionnel* donné par Cromwell ; puis il se prononça contre l'hérédité du Protectorat et accueillit mal tous les projets de réforme et d'amélioration qui lui furent soumis. A bout de patience, et n'espérant plus rien de ce second essai, Cromwell prononça la dissolution du Parlement (22 janvier 1655), et se décida à gouverner seul. Mais une guerre à soutenir, un gouvernement à défendre, ne pouvaient se passer d'argent ; pendant plus de dix-huit mois, Cromwell leva arbitrairement l'impôt. Il fit mieux encore : pour grossir les revenus de son trésor, il frappa les royalistes d'un impôt spécial, sans préjudice des autres taxes. Il institua le régime des majors généraux, c'est-à-dire qu'il divisa l'Angleterre en gouvernements militaires, et fit exercer par ses majors la plus rude police. Il appelait cela « une *pauvre petite invention* (1) ». Cependant il s'inquiéta de cet état de choses violent ; il aspira à rentrer dans l'ordre légal, ou à sauver du moins les apparences. Il se décida donc à tenter la chance d'un nouveau parlement. Les élections furent fixées au mois d'août 1656, et l'ouverture de la session fut arrêtée pour le mois suivant. Une grande effervescence éclata de toutes parts. Des pamphlets violents circulèrent ; on en cite un qui s'adressait ainsi aux électeurs : « N'hésitez pas à vous rendre aux élections, quoique ce soit le Protecteur (comme on le nomme) qui vous y appelle ; n'ayez pas peur de reconnaître par là son pouvoir..... Si un voleur, après vous avoir longtemps fermé le chemin de votre maison, vous laissait passer tout à coup, vous feriez-vous scrupule de rentrer chez vous (1)?.... » Royalistes et niveleurs, anabaptistes et anglicans, tous les partis, toutes les sectes, réunirent leurs voix, leurs efforts, et firent passer une centaine des leurs sur quatre cents dont se composait l'assemblée.... Mais le jour de la réunion, Cromwell ayant fait entrer ses amis, se débarrassa de ses ennemis en leur faisant fermer la porte. Ainsi expurgé, le Parlement se montra docile, et Cromwell vit le moment venu de saisir ce à quoi il aspirait ; il prit ses mesures pour se faire proposer la couronne : ce fut la grande affaire de cette assemblée. La motion fut proposée par un de ses membres ; la délibération et les pourparlers durèrent longtemps ; la chambre enfin vota une *humble pétition* pour que Son Altesse voulût bien prendre le nom, titre, dignités et office de roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ». Les perplexités de Cromwell se prolongèrent pendant plusieurs mois ; il prêta patiemment l'oreille à tous les murmures qui s'élevèrent, soit du sein de l'armée, soit des sectes puritaines, soit même de sa propre famille, et il se décida à un refus, renvoyant l'affaire sans doute à quelque temps plus favorable.

Par une bizarre inconséquence, cet arbitre de l'Europe n'était pas toujours le maître dans sa maison : sa fille aînée, Brigitte, son gendre, Fleetwood, son beau-frère, Desborough, étaient restés républicains. Son fils Richard, au contraire, sans opinions comme sans principes, vivait et buvait de préférence avec les Cavaliers. Le Protecteur surprit un de ses chapelains aux genoux de sa chère fille Francis. Ses sollicitudes, ses affections étaient profondes à l'endroit des siens ; il ne cessa jamais de leur écrire à tous des lettres aussi tendres que pieuses.

Les anecdotes abondent sur ce grand homme, si singulier. Au milieu de son existence royale, il avait des retours vers ses anciens goûts, ses bouffonneries, ses jovialités rustiques. Les hivers, il se battait aux boules de neige avec les

(1) « J'ai eu une pauvre petite invention, qu'on a beaucoup blâmée : j'ai institué vos majors généraux, pour surveiller un peu ce peuple de mécontents, si divisés, si agités. » Disc. au Parlement, 17 sept. 1656. Carlyle, *Cromwell's Letters*, t. II, p. 515 et suiv.

(1) Cité par M. Guizot, *Hist. de la Républ. d'Angleterre*, t. II, p. 255.

gens de sa maison, provoquait les soldats de sa garde à se faire d'étranges niches, comme de se jeter dans les bottes des charbons ardents. Quelquefois il réunissait à sa table ses officiers : tout à coup la trompette se faisait entendre, et tandis qu'ils couraient au dehors pour voir ce qui s'y passait, des soldats apostés prenaient leurs places et vidaient les plats. Aux noces de sa fille Francis, il fit sauter en l'air la perruque de son gendre et jeta des confitures à la tête des convives. « Notre Olivier a toujours aimé une bonne farce, » disait un soldat. Il garda l'usage de sa faconde biblique, par politique et par habitude en même temps; c'était en de certains moments un moyen de se tirer d'affaire. Tout en les maintenant dans le devoir, il garda ses relations avec les Saints, les quakers, les anabaptistes; il resta en communauté de prières avec eux, les accueillant à White-Hall sur le pied de leur ancienne égalité, parlant leur jargon mystique, leur ouvrant la porte de son cabinet lui-même. On lit quelque part cette anecdote, qui semble controuvée, qu'occupé un jour à chercher un tire-bouchon, il leur fit dire qu'il cherchait le Seigneur.

Cependant, sa forte constitution, altérée par de rudes campagnes, pliait sous le poids de ses soucis. Des conspirations fréquentes l'avertissaient que les partis veillaient et espéraient toujours. Il répondait à chaque complot par quelques têtes coupées, ou bien il essayait de la clémence sans grand succès. Il avait des espions dans toute l'Europe : c'étaient des juifs pour la plupart. Les Stuarts surtout étaient surveillés de près : « Aussi disait-il qu'il tenait le parti royaliste dans un filet, où il le laissait remuer à son aise. » Mais tout ce travail minait son corps; il fut attaqué de la gravelle, de la goutte; il perdit tout à fait le sommeil; son courage faiblit par instants, son humeur devint plus inquiète et plus sombre; ses gardes lui causèrent de l'effroi; il ne couchait plus deux nuits de suite dans la même chambre. Après avoir veillé longtemps auprès de sa fille Elisabeth, lady Claypole, il la perdit, et le chagrin qu'il en eut acheva de l'abattre.

Cromwell pensait à convoquer un nouveau parlement pour assurer sa succession, décidé à accepter enfin la couronne, quand une fièvre intermittente s'empara de lui : après de violents accès, il se releva pour quelques jours. Fox, le chef des quakers, se rendit à Hampton-Court, où était alors le Protecteur. « Je le trouvai, dit-il, se promenant à cheval, dans le parc, accompagné de sa garde; je sentis en l'approchant un souffle de mort sur lui; il avait l'air d'un homme mort. Quand je lui eus exposé les souffrances des frères, il m'ordonna de revenir à Hampton-Court, le lendemain pour lui en reparler; j'y retournai, mais les docteurs ne voulurent pas que je lui parlasse. Je m'en allai, et je ne l'ai jamais revu. » Cromwell en effet, atteint d'une rechute, se fit transporter à Londres; la plupart des sectes firent des prières publiques pour sa guérison, car au fond il leur était cher; les Saints le considéraient toujours comme un des leurs. Les plus fervents, réunis pour prier au palais même, entendirent la voix de Dieu qui leur dit : *Il guérira*. Le malade accueillit avec confiance la prophétie; il en fit part à ses médecins, disant que cela était plus sûr que la science d'Hippocrate et de Galien. Le mal cependant augmentait de violence, et la ferveur du malade redoublait. « L'enthousiasme religieux, dit un contemporain, prit tout à fait le dessus sur son hypocrisie. » Le comédien en effet n'avait plus rien à faire. Dans ses derniers jours, il pria beaucoup et à haute voix; avant d'expirer, il balbutia encore quelques paroles entrecoupées : « Dieu est bon... Je voudrais vivre pour le service de Dieu et de son peuple; mais ma tâche est accomplie.... Je n'ai plus qu'à me hâter; il faut que je parte. » Il perdit connaissance, et expira le 3 septembre 1658, jour anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester.

Cet homme qui avait tant prévariqué des dons de Dieu, qui avait si mal usé de sa force et de son génie, s'endormit en paix dans le Seigneur. Une foi sincère était restée au fond de cette vie de mensonge! « Il s'éleva au ciel, dit Thurloë, porté sur les ailes des prières et embaumé dans les larmes de son peuple. » Toutes les cours de l'Europe prirent le deuil, et son corps, en grande pompe, alla reposer pour quelque temps à Westminster. Un calme profond succéda à l'anxiété qui avait précédé sa mort. Cromwell, quelques instants avant de mourir, avait désigné pour son successeur l'insouciant Richard (1). Ce fut le choix d'un père et surtout d'un moribond; on pouvait en attendre un autre de Cromwell, car il avait dans sa propre famille un homme plus en état de porter ce lourd fardeau : c'était son second fils Henri, qui s'était montré fort et capable dans le gouvernement de l'Irande. Si Cromwell eût vécu quelques années encore, il eût fini par se faire roi; et en prenant Henri pour héritier, peut-être eût-il laissé une dynastie. On a porté sur Cromwell les jugements les plus divers : les uns n'ont trouvé en lui qu'un politique, d'autres n'ont vu en lui qu'un sectaire. Le nom de Cromwell signifie fanastisme, a dit un de nos contemporains (2). Ce nom signifie davantage, et un tel homme ne peut se résumer dans un mot. Il n'est pas vrai non plus de dire, comme Hume, qu'il débuta par le fanatisme pour aboutir à l'hypocrisie. Non : génie étrange, mystique et pratique, il demeura complexe jusqu'à la fin, car le contraste était au fond de sa nature. L'ambitieux chez Cromwell n'étouffa pas le croyant. Le sectaire devint politique, sans perdre ses

(1) La veille de sa mort, le chancelier Thurloë le pressait de désigner son héritier, et il murmura le nom de Richard. Il existait un testament de Cromwell, déposé à Hampton-Court, et qui ne fut point retrouvé. *Voy.* Carlyle, t. IX, p. 665.

(2) M. de Lamartine, *Biographie de Cromwell*, dans *Le Civilisateur*.

passions de religion et de parti. En réalité, c'était un juif plus qu'un chrétien : tout imbu de l'esprit biblique, il ressemblait à ces juifs qu'il employait comme espions, et qui alliaient aussi l'hypocrisie, la fraude, avec le fanastisme. Ce grand trompeur rusait avec lui-même, comme Louis XI avec Dieu et les saints. Il prenait souvent son désir pour sa conscience, et cherchait le pouvoir en croyant chercher le Seigneur.

Cromwell est de la famille des grands hommes, mais des plus imparfaits; il n'est point de celle des héros. « Les hommes, a dit un illustre historien (1), que Dieu prend pour instruments de ses grands desseins sont pleins de contradictions et de mystères : il mêle et unit en eux, dans des proportions profondément cachées, les qualités et les défauts, les vertus et les vices, les lumières et les erreurs, les grandeurs et les faiblesses; et après avoir rempli leur temps de l'éclat de leurs actions et de leurs destinées, ils demeurent eux-mêmes obscurs au sein de leur gloire, encensés et maudits tour à tour par le monde, qui ne les connaît pas. » Ces lignes éloquentes s'appliquent bien à Cromwell, mais à lui seul; car il est le plus sombre, de même qu'il est le plus taré des grands hommes. Tous ceux que Dieu a pris pour instruments de ses desseins n'ont pas été si impénétrables! Dieu a créé des génies plus vastes et moins difformes que le sien. Les grandes figures de l'histoire sont belles et attrayantes; elles séduisent l'imagination : tels Cyrus, Alexandre, César, Trajan, Charlemagne, Napoléon; mais Cromwell ne leur ressemble pas. Un tel homme avec ses laideurs ne peut entrer en compagnie des maîtres du monde (2). Comme eux, il est puissant par la volonté, par l'activité, par l'espérance; mais il n'est point beau, point élevé; il n'est que fort. Napoléon s'offensait d'être comparé à Cromwell. Celui-ci rappellerait plutôt ces grands hommes barbares, ces héros de l'Asie, qui, après avoir tout détruit, établissaient leurs empires sur des ruines, dévastateurs, puis fondateurs d'États tour à tour. Cromwell fut, comme eux, un faiseur de ruines; destructeur des institutions et des hommes, il abattit, pour se faire place, le gouvernement traditionnel de son pays; et son pays pour cela ne l'a point aimé, lui le plus grand politique et le plus grand guerrier de l'Angleterre! La patrie d'Alfred, d'Édouard III, de Henri V, d'Élisabeth est sans enthousiasme pour Cromwell; elle est sans monuments pour sa mémoire. Elle n'a point voulu placer au rang de ses héros cet homme extraordinaire, et le pays dont il a fondé la puissance ne s'enorgueillit pas de son nom. Ce consentement tacite de toute une nation peut sembler de l'ingratitude; ce n'est que de la moralité.

Amédée Renée.

Coll. des Mémoires sur la révolution d'Angleterre traduits par M. Guizot. — *Mém. de Burnet*. — *Mém. de Ludlow*. — *Mém. de Whitelocke*. — *Mém. de Warwick*. — *Mém. de Fairfax*. — *Mém. de Clarendon*. — *Mém. de Mistress Hutchinson*. — *Mém. de Berkley*. — *Mém. de Huntington*. — *Biog. of Cromwell*, par Heath. — *Id.*, Noble. — *Id.*, Banks. — *Id.*, Maidstone. — *Id.*, Harris. — *Id.*, Forster. — May, *Hist. of Long-Parliament*. — Neal, *Hist. of the Puritains*. — Clarendon, *Hist. of the Rebel. Parlem.* — Milton, *State Papers*. — *Journal of the House of Commons*. — Baillie, *Letters*. — *State Trials*. — Clarendon, *State Papers*. — Hume, *Hist. d'Angleterre*. — Lingard, *Hist. d'Angl.* — Guizot, *Hist. de la Révolution d'Angleterre; de la République d'Angleterre et de Cromwell*. — Villemain, *Hist. de Cromwell*. — Carlyle, *Cromwell's Letters and Speeches*. — Ph. Chasles, *Vie privée et Corr. de Cromwell*. — Richards (William), *Review of the Memoirs of the Protectoral House of Cromwell*; Lyon, 1788, in-8°. — Burton (J.), *Anecdotes and Observations relating to Oliv. Cromwell*; Londres, 1763.

CROMWELL (*Richard*), troisième fils d'Olivier Cromwell, naquit à Huntington, le 4 octobre 1626, et mourut en 1712. De Felsted, où il fut élevé avec ses deux autres frères, Henri et Olivier, il vint à Lincoln's Inn, où on l'admit en 1647; mais il n'étudia les lois qu'en apparence, tandis qu'en réalité il donnait tout son temps aux plaisirs. Lorsqu'il eut atteint l'âge de porter les armes, on ne le vit pas prendre part aux entreprises militaires de son père; outre que son caractère assez indolent, le disposait peu à la vie active, il est possible aussi que, mêlé à une société de cavaliers, ou royalistes, il se sentît animé pour leur cause d'une sympathie qu'on n'aurait pas attendue du fils de Cromwell. Quoique ce point n'ait pas été suffisamment éclairci, il est certain que lors de la condamnation du roi, Richard demanda à son père la grâce de ce prince infortuné. Parvenu à l'âge de trente-trois ans, il épousa Dorothée, fille de Richard Major, de Hursley. Tenu à l'écart par son père jusqu'à l'avénement de ce dernier au Protectorat, il devint successivement, à partir de ce moment, membre du parlement pour Monmouth et Southampton, et plus tard pour Hampshire et pour l'université de Cambridge, puis membre du conseil du commerce et de la navigation, enfin, en 1657, chancelier de l'université d'Oxford, à la place de son père. C'est vers cette époque que vient se placer un accident dont il faillit être victime, et que les esprits superstitieux pouvaient considérer comme un présage : un jour qu'il venait d'assister à une audience du Protecteur, il fut entraîné avec quelques autres dans la chute des tribunes, peu solides, où les spectateurs s'étaient assis. Lorsque sa santé fut rétablie, il fut nommé membre du conseil privé, colonel dans l'armée, et président de la chambre des lords, nouvellement instituée. Cependant la

(1) M. Guizot, *Hist. de la République d'Angleterre et de Cromwell*, t. II, p. 4.

(2) M. de Rémusat, en parlant de la publication des *Lettres et Discours de Cromwell* par M. Carlyle, s'exprime ainsi : « *Cromwell compte parmi les hommes qui n'ont pas de supérieurs..... Il est de la compagnie des maîtres du monde.* » Cependant, on lit dans le même morceau : « Bien différent de l'homme extraordinaire qui tenait parmi nous à injure de lui être comparé, et dont il n'égalait pas sans doute l'étendue d'esprit, la richesse d'idées, la variété de talents, il pouvait lui disputer le prix de ces deux grandes choses, la volonté et l'activité. »

fin de l'homme qui avait su imposer son génie et sa volonté à l'Angleterre approchait; dans l'été de 1658 Richard fut appelé auprès de son père, malade; une lettre qu'il écrivit dès son arrivée (août 1658) témoigne des justes inquiétudes que lui donnait l'état du Protecteur; en effet, le 3 septembre 1658 Olivier Cromwell rendit le dernier soupir.

Les prémisses de la vie de Richard Cromwell n'annonçaient pas une grande aptitude au rôle que lui destinait son père, et témoignaient plutôt qu'il s'arrangerait mieux du calme de la vie privée; cependant on le laissa d'abord prendre tranquillement les rênes du pouvoir : il convenait aux partis en présence de se tenir sur l'expectative; en conséquence, le lendemain de la mort de Cromwell, 4 septembre 1658, conformément à la volonté qu'il avait manifestée à ce sujet dans la nuit du 3, le conseil assemblé nomma Richard Cromwell Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; des ordres furent ensuite donnés pour que la proclamation eût lieu dans les villes de l'intérieur et à l'extérieur. Chose étrange, et qui laissait bien peu prévoir l'avenir, cette nomination fut reçue avec une sorte d'enthousiasme : c'est que le souvenir d'Olivier Cromwell était tout vivant. Ceux même qu'on eût pu croire le plus intéressés à s'opposer à l'élévation de Richard, Fletwood, son beau-frère, et Monk le reconnurent; le premier, en faveur duquel on croyait qu'Olivier Cromwell avait testé, renonça à toutes ses prétentions, et Monk, établi en Écosse, accepta et fit accepter à son armée le pouvoir nouveau. La rapidité des événements qui survinrent ensuite prouve que toutes ces ambitions étaient décidées à laisser tomber Richard du côté où il penchait : le manque de fermeté et de résolution. Le gros de la nation s'y pouvait tromper : les adresses et les félicitations arrivèrent de toutes parts; quant à l'étranger, il parut également accepter le gouvernement de Richard, qu'il fit complimenter sur son élévation.

Après avoir fait célébrer les funérailles de son père avec une magnificence dont il fit les avances et qui l'endetta, au point d'exposer plus tard sa liberté, le nouveau Protecteur débuta par un acte nécessaire au fond, la convocation du Parlement, mais imprudente dans la forme, car au lieu de demander, comme avait fait son père, des représentants aux villes les plus populeuses, il revint à l'ancien système, et fit procéder aux élections par les comtés et les bourgs-pourris, dans l'espoir de s'assurer la majorité dans la chambre des Communes. Ce fut le contraire qui arriva : les partis presbytérien et républicain comptèrent au parlement autant de membres que celui de la cour. Ce qui ressortit dès lors, ce fut la faiblesse du gouvernement. Aussi les intrigues commencèrent-elles à l'enlacer de toutes parts; l'armée donna le signal. Elle se montra à la fois mécontente de Richard Cromwell et du Parlement; ses principaux chefs, Lambert et Fletwood, dans leurs conférences de Wallingford-House, avisèrent au moyen de précipiter du faîte le successeur de Cromwell. Le parlement voulut poser une digue à ces empiétements : il décida qu'il serait interdit aux officiers de délibérer en commun sans le consentement du Protecteur. L'armée répondit en demandant avec insistance la dissolution du parlement. Le faible Cromwell subissant la pression de quelques meneurs, parmi lesquels son oncle Desborough, eut le tort d'y consentir (22 avril 1659); c'était signer son abdication. « Les Communes, dit Whitelocke, averties de ce qui se passait, refusèrent de se rendre à la chambre des lords pour entendre la lecture de l'ordonnance; mais les officiers la firent proclamer et exécuter en mettant une garde dans la cour et un cadenas à la porte de la chambre. » Ce cadenas parodiait la célèbre inscription : *Chambre à louer*, placardée au temps d'Olivier Cromwell sur la porte d'une autre assemblée. Richard était moralement déchu du pouvoir : « Il tomba dès lors dans un tel mépris, dit M. Villemain, qu'on le laissa quelque temps encore habiter à White-Hall, où il avait régné. La justice continua même de se rendre en son nom, et ce ne fut qu'après deux mois qu'on se ressouvint de lui demander l'inutile formalité de sa démission. » Lambert et les officiers du conseil convinrent de rappeler les anciens membres du Parlement-Croupion (*Rump*), qu'ils avaient eux-mêmes renversé plusieurs années auparavant. On réinstalla ce débris d'assemblée, et avec lui, comme on disait, *la bonne vieille cause*, c'est-à-dire la république, dont le *Rump* fut déclaré le véritable appui. Après avoir assuré la liberté et les propriétés du peuple, et déclaré que la nation n'aurait désormais ni chef unique ni chambre des lords, le Parlement invita sans plus de façon Richard Cromwell à quitter White-Hall. Il obéit à l'injonction, et se retira à Hampton-Court, où bientôt après il signa sa démission. « Richard, dit M. Guizot, se laissa tomber sans résistance et sans que personne fît un geste pour le soutenir. Quelque temps auparavant, ses amis avaient fait offrir à Monk 20,000 livres sterling de pension, s'il voulait prendre en main sa cause. Monk laissa tout espérer, ne s'engagea point, et répondit : « Cet argent lui sera plus utile que mon adhésion. » Monk ne se trompait point; un an plus tard ce fut à lui que Richard Cromwell s'adressa pour obtenir de la convention royaliste près de se réunir les moyens de s'acquitter de ses dettes, particulièrement de celles qu'il avait contractées pour célébrer les funérailles de son père. Nous reproduisons, comme monument de la déchéance morale d'un grand nom, la lettre qu'il écrivit à ce sujet au général Monk (1).

(1) C'est à M. Guizot, qui l'a donnée le premier, d'après les archives anglaises, que nous empruntons la traduction

passions de religion et de parti. En réalité, c'était un juif plus qu'un chrétien : tout imbu de l'esprit biblique, il ressemblait à ces juifs qu'il employait comme espions, et qui alliaient aussi l'hypocrisie, la fraude, avec le fanastisme. Ce grand trompeur rusait avec lui-même, comme Louis XI avec Dieu et les saints. Il prenait souvent son désir pour sa conscience, et cherchait le pouvoir en croyant chercher le Seigneur.

Cromwell est de la famille des grands hommes, mais des plus imparfaits; il n'est point de celle des héros. « Les hommes, a dit un illustre historien (1), que Dieu prend pour instruments de ses grands desseins sont pleins de contradictions et de mystères : il mêle et unit en eux, dans des proportions profondément cachées, les qualités et les défauts, les vertus et les vices, les lumières et les erreurs, les grandeurs et les faiblesses; et après avoir rempli leur temps de l'éclat de leurs actions et de leurs destinées, ils demeurent eux-mêmes obscurs au sein de leur gloire, encensés et maudits tour à tour par le monde, qui ne les connaît pas. » Ces lignes éloquentes s'appliquent bien à Cromwell, mais à lui seul; car il est le plus sombre, de même qu'il est le plus taré des grands hommes. Tous ceux que Dieu a pris pour instruments de ses desseins n'ont pas été si impénétrables! Dieu a créé des génies plus vastes et moins difformes que le sien. Les grandes figures de l'histoire sont belles et attrayantes; elles séduisent l'imagination : tels Cyrus, Alexandre, César, Trajan, Charlemagne, Napoléon; mais Cromwell ne leur ressemble pas. Un tel homme avec ses laideurs ne peut entrer en compagnie des maîtres du monde (2). Comme eux, il est puissant par la volonté, par l'activité, par l'espérance; mais il n'est point beau, point élevé; il n'est que fort. Napoléon s'offensait d'être comparé à Cromwell. Celui-ci rappellerait plutôt ces grands hommes barbares, ces héros de l'Asie, qui, après avoir tout détruit, établissaient leurs empires sur des ruines, dévastateurs, puis fondateurs d'États tour à tour. Cromwell fut, comme eux, un faiseur de ruines; destructeur des institutions et des hommes, il abattit, pour se faire place, le gouvernement traditionnel de son pays; et son pays pour cela ne l'a point aimé, lui le plus grand politique et le plus grand guerrier de l'Angleterre! La patrie d'Alfred, d'Édouard III, de Henri V, d'Élisabeth est sans enthousiasme pour Cromwell; elle est sans monuments pour sa mémoire. Elle n'a point voulu pour un de ses héros de cet homme extraordinaire, et le pays dont il a fondé la puissance ne s'enorgueillit pas de son nom. Ce consentement tacite de toute une nation peut sembler de l'ingratitude; ce n'est que de la moralité.

Amédée Renée.

(1) M. Guizot, *Hist. de la République d'Angleterre et de Cromwell*, t. II, p. 4.

(2) M. de Rémusat, en parlant de la publication des *Lettres et Discours de Cromwell* par M. Carlyle, s'exprime ainsi : « *Cromwell compte parmi les hommes qui n'ont pas de supérieurs..... Il est de la compagnie des maîtres du monde.* » Cependant, on lit dans le même morceau : « Bien différent de l'homme extraordinaire qui tenait parmi nous à injure de lui être comparé, et dont il n'égalait pas sans doute l'étendue d'esprit, la richesse d'idées, la variété de talents, il pouvait lui disputer le prix de ces deux grandes choses, la volonté et l'activité. »

Coll. des Mémoires sur la révolution d'Angleterre, traduits par M. Guizot. — *Mém. de Burnet.* — *Mém. de Ludlow.* — *Mém. de Whitelocke.* — *Mém. de Warwick.* — *Mém. de Fairfax.* — *Mém. de Clarendon.* — *Mém. de Mistress Hutchinson.* — *Mém. de Berkley.* — *Mém. de Huntington.* — *Biog. of Cromwell*, par [illegible] — *Id.*, Noble. — *Id.*, Banks. — *Id.*, [illegible]. — *Id.*, Harris. — *Id.*, Forster. — May, *Hist. of Long-Parliament.* — Neal, *Hist. of the Puritains.* — Clarendon, *Hist. of the Rebel. Parlem.* — Milton, *State Papers.* — *Journal of the House of Commons.* — Baillie, *Letters.* — *State Trials.* — Clarendon, *State Papers.* — Hume, *Hist. d'Angleterre.* — Lingard, *Hist. d'Angl.* — Guizot, *Hist. de la Révolution d'Angleterre; de la République d'Angleterre et de Cromwell.* — Villemain, *Hist. de Cromwell.* — Carlyle, *Cromwell's Letters and Speeches.* — Ph. Chasles, *Vie privée et Corr. de Cromwell.* — Richards (William), *Review of the Memoirs of the Protectoral House of Cromwell*; Lynn, 1788, in-8°. — Burrow (J.), *Anecdotes and Observations relating to Oliv. Cromwell*; Londres, 1763.

CROMWELL (*Richard*), troisième fils d'Olivier Cromwell, naquit à Huntingdon, le 4 octobre 1626, et mourut en 1712. De Felsted, où il fut élevé avec ses deux autres frères, Henri et Olivier, il vint à Lincoln's Inn, où on l'admit en 1647; mais il n'étudia les lois qu'en apparence, tandis qu'en réalité il donnait tout son temps aux plaisirs. Lorsqu'il eut atteint l'âge de porter les armes, on ne le vit pas prendre part aux entreprises militaires de son père; outre que son caractère assez indolent, le disposait peu à la vie active, il est possible aussi que, mêlé à une société de cavaliers, ou royalistes, il se sentît animé pour leur cause d'une sympathie qu'on n'aurait pas attendue du fils de Cromwell. Quoique ce point n'ait pas été suffisamment éclairci, il est certain que lors de la condamnation du roi, Richard demanda à son père la grâce de ce prince infortuné. Parvenu à l'âge de trente-trois ans, il épousa Dorothée, fille de Richard Major, de Hursley. Tenu à l'écart par son père jusqu'à l'avénement de ce dernier au Protectorat, il devint successivement, à partir de ce moment, membre du parlement pour Monmouth et Southampton, et plus tard pour Hampshire et pour l'université de Cambridge, puis membre du conseil du commerce et de la navigation, enfin, en 1657, chancelier de l'université d'Oxford, à la place de son père. C'est vers cette époque que vient se placer un accident dont il faillit être victime, et que les esprits superstitieux pouvaient considérer comme un présage : un jour qu'il venait d'assister à une audience du Protecteur, il fut entraîné avec quelques autres dans la chute des tribunes, peu solides, où les spectateurs s'étaient assis. Lorsque sa santé fut rétablie, il fut nommé membre du conseil privé, colonel dans l'armée, et président de la chambre des lords, nouvellement instituée. Cependant la

fin de l'homme qui avait su imposer son génie et sa volonté à l'Angleterre approchait; dans l'été de 1658 Richard fut appelé auprès de son père, malade; une lettre qu'il écrivit dès son arrivée (août 1658) témoigne des justes inquiétudes que lui donnait l'état du Protecteur; en effet, le 3 septembre 1658 Olivier Cromwell rendit le dernier soupir.

Les prémisses de la vie de Richard Cromwell n'annonçaient pas une grande aptitude au rôle que lui destinait son père, et témoignaient plutôt qu'il s'arrangerait mieux du calme de la vie privée; cependant on le laissa d'abord prendre tranquillement les rênes du pouvoir : il convenait aux partis en présence de se tenir sur l'expectative; en conséquence, le lendemain de la mort de Cromwell, 4 septembre 1658, conformément à la volonté qu'il avait manifestée à ce sujet dans la nuit du 3, le conseil assemblé nomma Richard Cromwell Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; des ordres furent ensuite donnés pour que la proclamation eût lieu dans les villes de l'intérieur et à l'extérieur. Chose étrange, et qui laissait bien peu prévoir l'avenir, cette nomination fut reçue avec une sorte d'enthousiasme : c'est que le souvenir d'Olivier Cromwell était tout vivant. Ceux même qu'on eût pu croire le plus intéressés à s'opposer à l'élévation de Richard, Fletwood, son beau-frère, et Monk le reconnurent; le premier, en faveur duquel on croyait qu'Olivier Cromwell avait testé, renonça à toutes ses prétentions, et Monk, établi en Écosse, accepta et fit accepter à son armée le pouvoir nouveau. La rapidité des événements qui survinrent ensuite prouve que toutes ces ambitions étaient décidées à laisser tomber Richard du côté où il penchait : le manque de fermeté et de résolution. Le gros de la nation s'y pouvait tromper : les adresses et les félicitations arrivèrent de toutes parts; quant à l'etranger, il parut également accepter le gouvernement de Richard, qu'il fit complimenter sur son élévation.

Après avoir fait célébrer les funérailles de son père avec une magnificence dont il fit les avances et qui l'endetta, au point d'exposer plus tard sa liberté, le nouveau Protecteur débuta par un acte nécessaire au fond, la convocation du Parlement, mais imprudente dans la forme, car au lieu de demander, comme avait fait son père, des représentants aux villes les plus populeuses, il revint à l'ancien système, et fit procéder aux elections par les comtés et les bourgs-pourris, dans l'espoir de s'assurer la majorité dans la chambre des Communes. Ce fut le contraire qui arriva : les partis presbytérien et républicain comptèrent au parlement autant de membres que celui de la cour. Ce qui ressortit dès lors, ce fut la faiblesse du gouvernement. Aussi les intrigues commencèrent-elles à l'enlacer de toutes parts; l'armée donna le signal. Elle se montra à la fois mécontente de Richard Cromwell et du Parlement; ses principaux chefs, Lambert et Fletwood, dans leurs conférences de Wallingford-House, avisèrent au moyen de précipiter du faîte le successeur de Cromwell. Le parlement voulut poser une digue à ces empiétements : il décida qu'il serait interdit aux officiers de délibérer en commun sans le consentement du Protecteur. L'armée répondit en demandant avec insistance la dissolution du parlement. Le faible Cromwell subissant la pression de quelques meneurs, parmi lesquels son oncle Desborough, eut le tort d'y consentir (22 avril 1659); c'était signer son abdication. « Les Communes, dit Whitelocke, averties de ce qui se passait, refusèrent de se rendre à la chambre des lords pour entendre la lecture de l'ordonnance; mais les officiers la firent proclamer et exécuter en mettant une garde dans la cour et un cadenas à la porte de la chambre. » Ce cadenas parodiait la célèbre inscription : *Chambre à louer*, placardée au temps d'Olivier Cromwell sur la porte d'une autre assemblée. Richard était moralement déchu du pouvoir : « Il tomba dès lors dans un tel mépris, dit M. Villemain, qu'on le laissa quelque temps encore habiter à White-Hall, où il avait régné. La justice continua même de se rendre en son nom, et ce ne fut qu'après deux mois qu'on se ressouvint de lui demander l'inutile formalité de sa démission. » Lambert et les officiers du conseil convinrent de rappeler les anciens membres du Parlement-Croupion (*Rump*), qu'ils avaient eux-mêmes renversé plusieurs années auparavant. On réinstalla ce débris d'assemblée, et avec lui, comme on disait, *la bonne vieille cause*, c'est-à-dire la république, dont le *Rump* fut déclaré le véritable appui. Après avoir assuré la liberté et les propriétés du peuple, et déclaré que la nation n'aurait désormais ni chef unique ni chambre des lords, le Parlement invita sans plus de façon Richard Cromwell à quitter White-Hall. Il obéit à l'injonction, et se retira à Hampton-Court, où bientôt après il signa sa démission. « Richard, dit M. Guizot, se laissa tomber sans résistance et sans que personne fît un geste pour le soutenir. Quelque temps auparavant, ses amis avaient fait offrir à Monk 20,000 livres sterling de pension, s'il voulait prendre en main sa cause. Monk laissa tout espérer, ne s'engagea point, et répondit : « Cet argent lui sera plus utile que mon adhésion. » Monk ne se trompait point; un an plus tard ce fut à lui que Richard Cromwell s'adressa pour obtenir de la convention royaliste près de se réunir les moyens de s'acquitter de ses dettes, particulièrement de celles qu'il avait contractées pour célébrer les funérailles de son père. Nous reproduisons, comme monument de la déchéance morale d'un grand nom, la lettre qu'il écrivit à ce sujet au général Monk (1).

(1) C'est à M. Guizot, qui l'a donnée le premier, d'après les archives anglaises, que nous empruntons la traduction

Après la Restauration, le fils d'Olivier Cromwell se retira sur le continent; il séjourna, oublié et obscur, à Paris. Venu à Genève, au moment d'une rupture entre la France et l'Angleterre, il eut occasion, dans ce voyage, de converser, sous un nom emprunté, avec le prince de Conti, qui, admirant Olivier Cromwell, qualifiait le fils de sot et de poltron. « Qu'est-il devenu? aurait ajouté le prince. — Il a été trahi, aurait répondu Richard, par tous ceux dans qui il avait le plus de confiance, et dont son père avait été le bienfaiteur. » Cette réponse, il le faut avouer, ne justifiait pas Richard de sa faiblesse ou de son incapacité. Revenu en Angleterre vers 1680, il alla demeurer, sous le nom de Clark, à Cheshunt, dans le comté d'Hertford. Appelé, par suite d'un procès avec ses filles au sujet de la succession de son fils, devant les juges de Londres, il lui fut permis de comparaître assis et couvert à ce tribunal, qui se souvenait de cette grandeur tombée. Après s'être réconcilié avec ses filles, Richard « vécut paisible et oublié jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, s'amusant du souvenir de son ancienne fortune et parfois, au milieu d'un petit cercle de vrais amis, se faisant apporter ce qui lui restait du Protectorat, deux énormes caisses de félicitations et d'adresses, dont il lisait, en riant, quelque chose à son auditoire. » (Villemain, *Hist. de Cromwell.*)

En lui et son frère Henry finit la dynastie qu'Olivier Cromwell s'était promis de fonder, et qui n'alla pas plus loin, peut-être parce que le premier Protecteur employa à remplir sa mission des moyens que réprouvent la morale et la justice. V. ROSENWALD.

Guizot, *Monk*. — Villemain, *Hist. de Cromwell*. — Lingard, *Hist. of Engl.* — Walckenaër, *Vies de plusieurs personnes célèbres* (Laon, 1830). — *Penny Cyc.*

CROMWELL (*Henry*), le quatrième et le plus jeune des fils d'Olivier Cromwell, né à Huntingdon, au mois de janvier 1627, mort en 1673. Élevé à Felsted, dans le comté d'Essex, il entra à seize ans dans l'armée parlementaire. Colonel en 1649, il accompagna son père en Irlande, où il se comporta avec la plus grande bravoure. Il représenta ensuite ce pays au parlement. En 1653 il épousa la fille de sir *Francis Russell* de Chippenham. Revenu en Irlande en 1655, il gouverna ce pays avec sagesse. Sa position lui eût permis peut-être de monter au pouvoir et de s'y mieux maintenir que Richard Cromwell. Son premier mouvement fut une tentative de ce genre, il parut vouloir s'assurer des troupes et éprouver la fortune; mais dans un conseil qu'il réunit, les officiers n'ayant pas consenti à défendre sa cause, avant de connaître la décision de l'armée d'Angleterre, il s'arrêta dans ses desseins, et se laissa déchoir avec la même résignation et la même rapidité que son frère Richard. « Il y a, dit à ce propos M. Villemain, des talents et des courages subalternes, qui, pouvant tout oser sous un maître, s'anéantissent devant l'occasion de prendre la première place. » Henry se démit de son commandement, et revint en Angleterre, pour rendre compte à l'autorité, qui se trouvait rétablie. Il lui fut permis ensuite de retourner dans sa province. « La famille de Cromwell, ajoute M. Villemain, n'eut d'asile que sa profonde obscurité. » Henry Cromwell, retiré d'abord à Chippenham, puis à Soham, dans le comté de Cambridge, se livra tout entier à la culture des terres. Ce fut dans cette retraite qu'il reçut un jour la visite de Charles II, revenant de New-Market, et qui s'arrêta quelques heures chez lui. Doué de plus hautes qualités que Richard Cromwell, il ne sut cependant pas continuer la gloire de son père. V. R.

Penny Cycl. — Lingard, *Hist. of Engl.* — *L'Angleterre*, dans *l'Univers pittoresque*. — Guizot, *Monk*. — Villemain, *Hist. de Cromwell.*

CRONACA (*Simone*). *Voy.* POLLAJUOLO (*Simone*).

CRONANDER (*Jacob*), jurisconsulte suédois, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il fut président de la ville de Wisby et juge à l'île de Gothland. On a de lui : *Descriptio Westrogothiæ*; Abo, 1646, in-4°; — une Comédie en langue suédoise; 1647; — *Fasciculus juridicus in Digesta, cum collatione juris Suecani*; [illegible].

Scheffer, *Suec.*, p. 190.

CRONEGK (*Jean-Frédéric*, baron DE), poète allemand, né à Anspach, le 2 septembre 17[illegible], mort le 31 décembre 1758. A Leipzig, à Halle, à Brunswick, villes où il fit ses études, il se lia d'amitié avec les Gellert, les Rabener, les Kästner, les Weisse, les Zachariæ; il fit plus tard un voyage en Italie et en France. Il se fit remarquer de bonne heure sur le Parnasse allemand; c'est surtout à la muse dramatique qu'il voua son talent. Sa petite pièce en vers intitulée *La Comédie persécutée* (*Die verfolgte Comödie*) est une mise en scène de cette maxime si connue : *Castigat ridendo mores*. Sa comédie en prose *Le Méfiant* (*Der Misstrauische*) ne manque pas de quelques étincelles d'un véritable

de cette pièce : *Richard Cromwell à Monk*; suscription : *Pour son excellence le lord général Monk.*

Mylord,

Je ne puis supposer que vous ne soyez pas informé de ma condition actuelle, ni que vous soyez insensible à ce que mes amis vous ont représenté à ce sujet; mais, pressé par d'urgents besoins et obligé depuis quelque temps de me cacher pour éviter d'être arrêté à raison de dettes contractées pour le service public, je me sens encouragé par la persuasion où je suis que vous me portez de l'attachement, et que vous avez maintenant des moyens de me témoigner votre bienveillance; et j'ajoute aux sollicitations de mes amis ma propre demande, afin que, lorsque le parlement sera réuni, vous veuillez bien faire usage de votre crédit en ma faveur pour que je ne reste pas sujet à des dettes que ni Dieu ni ma conscience, j'en suis certain, ne peuvent regarder comme miennes. Je ne puis pas ne pas me promettre que lorsque le moment convenable sera venu, je trouverai en vous un ami fidèle, qui prendra efficacement soin de mes intérêts, car j'ai en vous cette confiance que, si je dois me juger peu digne de grandes choses, vous ne me jugerez pas digne d'une ruine complète.

Mylord, je suis votre affectionné ami pour vous servir.

R. CROMWELL, 18 avril 1660.

comique, mais ne dépasse pas la médiocrité; le rôle principal y est outré et poussé jusqu'à la caricature. *Olinde et Sophronie*, tragédie en quatre actes, renferme de véritables beautés dramatiques; l'auteur, à l'imitation de l'*Athalie* de Racine, y a introduit des chœurs; le dénouement est cependant faible, et ôte entièrement à cette pièce le caractère tragique qu'annonce le titre; on y remarque au reste des tirades vigoureuses contre les mauvais prêtres et les mauvais princes. Le chef-d'œuvre de Cronegk est sa tragédie en cinq actes intitulée *Codrus*. Cette pièce, ainsi que la précédente, est écrite en vers alexandrins, genre de versification tombé en discrédit en Allemagne, comme prêtant trop à la monotonie et au pathos; l'auteur s'y est astreint aux trois unités, joug peu favorable au développement de l'art dramatique, et dont les Allemands se sont affranchis depuis longtemps. Mais cette tragédie est riche en beautés du premier ordre; elle est remarquable par son style correct et sentencieux, par la marche de l'action et par les belles pensées qu'elle renferme. Le théâtre français paraît surtout avoir fourni des modèles à ce poëte, et il se trouve même parmi les œuvres posthumes de Cronegk l'esquisse d'une comédie écrite en français, qui aurait eu pour titre : *Les Défauts copiés*; de plus, un *Traité sur le Théâtre espagnol*. On a enfin de lui des poésies didactiques et lyriques. Cronegk est mort victime de la petite vérole, à l'âge de vingt-sept ans. Son ami et compatriote Uz a publié ses ouvrages, Leipzig, 1760, 2 vol. in-8°; il les a fait précéder d'une notice biographique sur l'auteur. [*Enc. des G. du M.*]

Schmidt, *Biogr. der Dichter*. — *Conversat.-Lex.*

CRONENBURG. *Voyez* DESSENIUS.

* **CRONIUS** (Κρόνιος), philosophe pythagoricien. Eusèbe et Nemesius citent de lui un livre *Sur la Palingénésie* (Περὶ Παλιγγενεσίας), et Origène, selon Suidas, étudia ses ouvrages avec le plus grand soin. Selon Porphyre, Cronius tenta d'interpréter d'une manière philosophique les poëmes d'Homère. Nous ne savons rien de plus sur ce philosophe, qui semble cependant avoir occupé une place éminente parmi les derniers pythagoriciens.

Porphyre, *Vita Plotini*, 20. — Eusèbe, *Hist. Eccles.*, VI, 19. — Nemesius, *De Anima*. — Suidas, au mot Ὠριγένης.

* **CRONIUS**, graveur en pierres fines, un des quatre artistes célèbres en ce genre que Pline a mentionnés; on le croit antérieur à Auguste; son nom se trouve, entre autres gemmes, sur une Terpsychore dont l'authenticité est suspecte.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 88.

CRONSTEDT (*Axel-Frédéric* DE), minéralogiste suédois, né en 1722, dans la Sudermanie, mort le 19 août 1765. Les recherches qu'il fit, de 1751 à 1754, sur le *Kupfernickel* l'amenèrent à la découverte d'un métal particulier, le *nickel*. Il trouva aussi une espèce de minéral, qu'il nomma *zéolithe*. On a de lui : *Essai de Minéralogie ou d'une classification du règne minéral*, en suédois; Stockholm, 1758, in-8° : cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues, notamment en français, par Dreux, sous ce titre : *Essai d'une nouvelle Minéralogie, traduite du suédois et de l'allemand de M. Wiedmann*; Paris, 1771, in-8°; — un grand nombre d'observations insérées dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*.

Gezelius, *Biog. Lex.*

CRONSTROEM (*Isaac*), général hollandais, d'origine suédoise, né en 1661, mort le 31 juillet 1751. Il quitta le service de la France pour passer à celui de la Hollande, prit part à toutes les expéditions de ce dernier pays, et parvint au grade de général. Nommé, à l'âge de quatre-vingts ans, gouverneur de Berg-op-Zoom, il vit la place emportée d'assaut par les Français après soixante-cinq jours de tranchée ouverte, en 1747, et fut mis en accusation; mais le vieux général se défendit avec calme et énergie.

C.-C. Gjoerwell, *Vie de Cronstroem*; Stockholm, 1756, in-8°.

* **CROOCK** (*Hubert* DE), typographe belge. Il exerçait son industrie à Bruges au commencement du seizième siècle, et il fut le plus ancien imprimeur de cette ville après Colard Mansion, auquel le savant bibliothécaire et bibliophile Van-Praet a consacré un travail plein d'érudition. De 1519 à 1523, le nom de Hubert de Croock se trouve sur d'anciens registres comme doyen de la confrérie des libraires; il paraît avoir travaillé surtout à reproduire les ouvrages de Louis Vivès. Il avait pour marque les armes de la ville de Bruges, un lion couronné. G. B.

L'abbé Carton, *Colard Mansion et les imprimeurs brugeois du quinzième siècle*. — A. de Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires*; 1849, p. 173.

CROOK (*Richard*), helléniste anglais, natif de Londres, mort dans la même ville, en 1558. Il enseigna le grec à Leipzig et à Cambridge. Partisan de Henri VIII dans l'affaire du divorce, il fut envoyé par ce prince pour acheter les suffrages des docteurs des universités de Padoue et de Bologne. De retour en Angleterre, il devint chanoine du chapitre cardinal, à Oxford. Sous Édouard VI il blâma dans quelques écrits les excès de la réforme, et vécut retiré sous le règne de Marie. On a de lui : *Theodori Gazæ Libri De verborum constructione latina civitate donati*; Leipzig, 1516, in-4°; — *Grammatica Græca tabulis comprehensa et Introductio in Linguam Græcam*; Cologne, 1520, in-4°; — *Orationes de utilitate Linguæ Græcæ*; Paris, 1520, in-4°; — *Encomium Academiæ Lipsiensis*, dans les *Opusc. acad. litt. Lips.* de Bohine; Leipzig, 1779, in-8°.

Bale, *De Scriptor. Britanniæ*. — Pits, *De Scriptor. Angliæ*. — Fiedler, *Diss. de Græc. et Lat. Linguarum in Misnia restauratoribus*.

CROONE (*Guillaume*), médecin anglais, mort à Londres, le 12 octobre 1684. Il voyagea en France pour se perfectionner dans ses études. Devenu riche, il fonda une chaire d'anatomie spéciale sur

les muscles. Plusieurs fragments de ses leçons ont été publiés sous le titre de *Croonian Lectures*. On a aussi de Croone : *De Ratione Motus Musculorum*; Londres, 1664, in-8°; Amsterdam, 1667, in-12. L'auteur fait usage des mathématiques pour expliquer le mouvement musculaire.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

CROONE (*Pierre*), écrivain culinaire flamand, natif de Malines, mort en 1683. Il fut chanoine régulier de Saint-Martin de Louvain, et prieur en 1677. On a de lui : *De Apparatu Mensæ boni coci*; Anvers, 1660, in-12; — *De Officio et Culina boni coci*; Bruges, 1663, in-12; — *Historia B. M. V. Hanswycanæ, Mechliniæ*; Malines, 1670, in-12.

CROPANI (*Fiore* DA). *Voyez* FIORE.

CROPH (*Philippe-Jacques*), philologue allemand, né en 1666, mort le 23 septembre 1742. Il fut professeur et recteur à Augsbourg. On a de lui : *De Gymnasiis Atheniensium litterariis*; Iéna, in-4°; — *Hilaria scolastica* ou *Histoire du gymnase de Sainte-Anne à Augsbourg* (en allemand); Augsbourg, 1731, in-fol.

Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lex.* — Urisperger, *Leichenpredigt auf. P.-J. Croph*; Augsbourg, 1742.

CROPH (*Jean-Baptiste*), historien allemand, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Son principal ouvrage est : *De Antiquitatibus Macedonicis, sive de regio Macedonum principatu, moribus atque militia*; Iéna, 1682, in-4°.

Adelung, *Allgem. Gelehr.-Lex.*, Suppl. à Jöcher.

CROQUET. *Voy*. DU CROQUET.

CROS (DU). *Voy*. DUCROS.

* **CROSATO** (*Gianbatista*), peintre vénitien, mort en 1756. Il passa la plus grande partie de sa vie en Piémont où il fonda une célèbre école de paysagistes et de décorateurs. Lui-même excellait dans la perspective et enseigna son art au célèbre Bernardino Galliari. Les tableaux de Crosato sont rares; on en trouve quelques-uns aux musées de Milan et de Berlin, mais les principaux sont à Turin.

Zanetti, *Della Pittura veneziana*. — Lanzi, *Storia pitt. ital.*

CROSBY (*Brass*), homme politique anglais, né en 1725, à Stockton-sur la Tees, mort en 1793. Élu lord maire de Londres en 1770, il fit au ministère la plus vive opposition, et fut mis à la Tour. Sa captivité, d'ailleurs assez courte, lui valut une immense popularité. Son administration active et équitable lui donna à l'estime de ses concitoyens des droits plus solides, quoique moins brillants, que sa résistance à la cour.

Annual Register.

CROSBY (*Thomas*), historien anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut ministre anabaptiste à Londres. On a de lui, en anglais : *Histoire des Anabaptistes d'Angleterre depuis la Réformation jusqu'au commencement du règne de Charles Ier*; Londres, 1738, in-8°.

Biog. Brit.

CROSILLES (*Jean-Baptiste*), littérateur français, mort à Paris, en 1651. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, comme tant d'autres, dans l'intention de se servir des connaissances qu'il pouvait avoir pour arriver à la fortune. Il eut successivement pour protecteurs le grand-prieur de Vendôme et le comte de Soissons, et fut pourvu de plusieurs bénéfices. Accusé, en 1641, de s'être marié quoique prêtre, il resta dix ans en prison, et il ne fut délivré que par un arrêt du parlement, qui le justifia. On a de lui : *Héroïdes ou épîtres amoureuses, à l'imitation des épîtres héroïques d'Ovide*, 1619, in-8°; — *Tyrcis et Uranie, ou la chasteté invincible*, bergerie en cinq actes et en prose; Paris, 1633, in-8°; — une *Apologie*, 1644, in-4°.

L'abbé de Marolles, *Mémoires*.

CROSNE. *Voyez* THIROUX.

CROSS (*Thomas*), graveur anglais, né en 1624, mort à Londres, en 1671. Il a laissé un grand nombre de portraits et publié une méthode tachygraphique sous ce titre : *The Art of Character, or short-writing*; Londres, [illegible]. On cite encore comme un de ses meilleurs ouvrages le frontispice qu'il a gravé pour le *Voyage through Rome*; Londres, 1648, in-8°.

Strutt, *Dict. of Engravers*.

CROTTE (*François-Daillon* DE LA), chevalier français, mort en 1512. Il se signala aux batailles de Saint-Aubin du Cormier et de Fornoue, et fut tué à celle de Ravenne, en combattant courageusement. Bayard aimait sa valeur impétueuse, et le choisit pour compagnon dans différentes rencontres.

Brantôme, *Œuvres*.

CROTTI (*Barthélemy*), poëte italien, né de Reggio de Modène, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut chanoine et archiprêtre dans sa ville natale, et s'adonna à la poésie latine et à la musique. Paul III le nomma surintendant de la musique de la chapelle pontificale. On a de Crotti : *Epigrammatum Elegiarumque Libellus*; *Mathæi Boiardi Bucolicum Carmen*; Reggio, 1500, in-4°; — *Opus Catoni inscriptum in elegiacum versum, cum[illegible] appendix*; ibid., 1501, in-4°.

Guasco, *Hist. litter. de Reggio*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.*, t. VII, p. [illegible].

* **CROTTUS** (*Ælius-Julius*), poëte latin moderne, né à Crémone, vivait au seizième siècle. Il s'occupa surtout de sujets érotiques, et il brava parfois les lois de la décence avec toute la hardiesse que s'arroge la langue de Catulle et de Martial. Les *Carmina* de Crottus ont été recueillis à Ferrare, en 1564; il en a paru un choix dans les *Deliciæ Poetarum Italorum*, t. I, p. [illegible]. Dès 1545 on avait imprimé à Mantoue deux opuscules de cet auteur : *Hermione* et *Floraliorum Spicilegia*, et il a eu le malheur de mériter de voir quelques-uns de ses vers reproduits dans l'*Erotopægnion* (edente Noel); Paris, 1798, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. [illegible]

•CROUS (*Marie*), mathématicienne fran-
aise, vivait dans la première moitié du dix-
eptième siècle. Son nom, qui ne se trouve
ans aucun dictionnaire historique ou biblio-
raphique, a été révélé récemment au public par
. Terquem, bibliothécaire du dépôt central de
artillerie. Marie Crous a publié : *Abrégé-re-
rerche de Marie Crous pour tirer la solu-
on de toute proposition d'arithmétique, dé-
endante des reigles y contenues; avec quel-
ues propositions sur les changes, escontes,
itérests, compagnies, associations, paye-
ens, départemens de déniers, meslan-
es, bureau des monnoyes et thoisages, di-
se en trois parties. Ensemble un advis sur
s dixmes ou dixiesmes du sieur Stevin*;
aris, 1641, in-8°, de 19 et 146 pages (dédié à
me de Combalet, nièce du cardinal de Riche-
eu); — *Advis de Marie Crous aux filles
versantes l'arithmétique sur les dixmes ou
ixiesmes du sieur Stevin, contenant plu-
eurs advertissements, démonstrations et
ropositions, esquelles est déclaré comment
les se peuvent servir de la partition des
ixmes, sans le changement des divisions
es monnoyes, poids et mesures, par le
oyen de cinq tables y contenues. Le tout
nvoye à mon Abrégé pour y estre très-utile*;
aris, 1636, in-8°, de 72 pages (dédié à M[lle] Char-
tte de Caumont, damoiselle de La Force). On
ouve a la bibliothèque Mazarine ces deux ou-
ages, réunis en un volume, portant le n° 30,047.
édition que nous indiquons du premier de ces
rits est datée de 1641; ce n'est donc pas la
emière, puisque l'*Advis* qui y renvoie est de
636. L'auteur place en tête de ce second ou-
age, et sous ce titre : *Aux filles mes com-
ignes*, un discours préliminaire où se trouve
tte réflexion remarquable : « Mais il me sem-
e que, suivant cet advis, ce seroit aux souve-
ins de changer la division de leurs monnoyes,
oids et mesures; car pour l'auneur et thoi-
ur, avoir marqué leurs mesures en dixiesmes
ir un costé où les marques du souverain ne
nt, il ne leur seroit pourtant permis d'y me-
irer pour la distribution de leurs marchan-
ses. » Marie Crous conserve les dénominations
Stevin, et appelle les dixièmes, centièmes, etc.,
s primes, secondes, tierces; mais elle ne fait
s usage des signes adoptés par ce célèbre in-
nteur de la numération décimale écrite. Elle
pare la partie décimale des entiers par un
int, et remplace par des zéros les unités dé-
nales manquantes : changement fondamental,
i a donné au calcul décimal sa véritable
rme, encore conservée, si ce n'est que le
int a été remplacé assez récemment par une
rgule. La première table présente la réduction
parties décimales de la livre, des sous et des
niers. La seconde est la réduction en déci-
ales des fractions $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$, etc.; $\frac{1}{3}$ $\frac{2}{3}$ $\frac{1}{6}$, avec $\frac{1}{3}$ =
primes, 3 secondes, 3 tierces, etc. La troi-
sième table contient la réduction en parties déci-
males, pour les poids de marc; la quatrième
table est la réduction en parties décimales pour
la toise; et la cinquième est la réduction en par-
ties décimales pour la division du temps. M. Ter-
quem, dont la notice nous fournit ces détails,
se demande si l'existence de Marie Crous ayant
été très-utile au pays, il ne serait pas juste de
donner son nom à une rue, et si elle ne mérite
pas un témoignage d'honneur aussi bien que les
Montespan, les Pompadour, les Dubarry, que
l'on voit figurer au Musée de Versailles, dédié
aux *gloires* de la France. E. REGNARD.

M. Terquem, *Notice bibliographique sur le calcul décimal*, dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, année 1853, pages 209 et suiv.

CROUSAZ (*Jean-Pierre* DE), philosophe et mathématicien suisse, né à Lausanne, le 13 avril 1663, mort le 22 mars 1748. Il enseigna d'abord les mathématiques et la philosophie dans sa ville natale, puis à Groningue. Il fut ensuite nommé conseiller de la légation de Suède, et finit par être gouverneur du prince Frédéric de Hesse-Cassel. Son système philosophique n'allait guère qu'à concilier Descartes et Locke; et cela bien moins au nom d'un principe, ou d'une manière scientifique et de parti pris, qu'en suivant spontanément les inspirations du sens commun. Crousaz avait plus de prétention que de véritable intelligence. Eût-il eu du génie, qu'il n'eût pas été entièrement excusable de l'avoir pris de si haut vis-à-vis de Leibnitz. On peut n'être ni pour la monadologie ni pour l'harmonie préétablie, on peut même attaquer avec vigueur ces hypothèses d'un brillant esprit, mais rien ne doit faire oublier que ce sont là des conceptions qui ne seraient jamais tombées dans le cerveau d'une médiocrité. On pardonne plus aisément au zèle dogmatique et chrétien du professeur vaudois d'avoir traité Bayle avec plus de vivacité encore; mais alors même que Bayle eût été sceptique en beaucoup de points, et encore bien que certaines de ses doctrines se concilieraient difficilement avec un théisme orthodoxe, et que telle ou telle de ses propositions ne serait pas irréprochable aux yeux de la morale, ce n'est pas une raison suffisante pour l'accuser d'athéisme et d'immoralité. Crousaz ne réfute pas seulement le scepticisme de Bayle, de Huet, de Sextus-Empiricus, le dogmatisme de Leibnitz et de Wolf; il fait encore du dogmatisme à sa manière, et sur une foule de points. Il faut cependant rendre justice à son zèle, à sa bonne intention, à son instruction, et reconnaître même que ses écrits ne sont pas dépourvus de vérités; mais ce sont des vérités vulgaires la plupart, des vérités de sens commun, qui ont à peine besoin d'être écrites et enseignées. Aussi une grande partie des ouvrages de Crousaz ont-ils quelque chose de faible et de trivial par le fond comme par la forme. Il est d'ailleurs prolixe, superficiel, peu méthodique, sans élégance dans l'expression, comme sans

distinction et sans délicatesse dans ses pensées. C'est un homme de sens, qui écrit tout ce qui lui vient à l'esprit sur un sujet donné, et dans l'ordre où ses idées se présentent, sans s'inquiéter d'autre chose que d'avoir raison. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne se trompe pas du tout, ni même qu'il se trompe rarement, alors encore qu'il croit relever les erreurs d'autrui. On peut voir une critique de plusieurs de ses écrits dans le P. Buffier (*Traité des premières Vérités*) et dans Vattel (*Défense du Système de Leibnitz contre les objections et les imputations de M. Crousaz*; Leyde, 1741, in-8°). Crousaz est un des auteurs les plus féconds du dix-huitième siècle. Indépendamment de ses sermons, de ses œuvres purement littéraires et de beaucoup d'opuscules mathématiques ou autres, on peut encore lire aujourd'hui avec un certain fruit les ouvrages suivants : *La Logique, ou système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances*; Amsterdam, 1712, in-8°; 3e édit., Amsterdam, 1725, 4 vol. in-8°; 1746, 6 vol. in-8°; un abrégé de cet ouvrage fut publié à Genève en 1724, en 2 vol. in-8°, sous le titre de *Logicæ Systema*; — *Réflexions sur l'ouvrage intitulé : La Belle Wolfienne*; Lausanne, 1743, in-8°; — *Observations critiques sur l'Abrégé de la Logique de M. Wolf*; Genève, 1744, in-8°; — *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne*; La Haye, 1733, in-fol.; un extrait en a été donné par Formey, sous ce titre : *Le Triomphe de l'Évidence*; Berlin, 1756, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a été traduit en allemand; — *De l'Esprit humain, substance différente du corps, active, libre, immortelle*; Bâle, 1741, in-4° : cet écrit, sous forme de lettre, est le développement de celui-ci : *De Mente humana*, etc.; Groningue, 1726, in-4°; — *Traité du Beau*; Amsterdam, 1715; 2e édit., 1724, 2 vol. in-12; — *Nouvelles Maximes sur l'Éducation des Enfants*; 1712, in-12; — *Traité de l'Éducation des Enfants*; La Haye, 1722, 2 vol. in-12; — *Examen du Traité de la liberté de penser d'Antoine Collins*; Bruxelles, 1715, Amsterdam, 1718, in-8°; — *Géométrie des lignes et des surfaces rectilignes et circulaires*; Amsterdam, 1718, 2 vol. in-8°; — *Œuvres diverses*; 1737, 2 v. in-8°; etc.

J. TISSOT.

Grandjean de Fouchy, *Hist. de l'Acad. des Sciences*; 1750, in-4°. — Buhle, *Gesch. der neuern Phil.*, t. V, p. 62. — *Lehrb. der Gesch. de Phil.*, t. *VII*, p. 212. — Krug, *Encyk. Phil. Lexicon*. — De Gérando, *Hist. des Syst. compar.*, t. III, p. 228 et suiv.

*CROUSEILHES (*Pierre-Vincent*, baron DOMBIDAU DE), prélat français, né à Pau, le 19 juillet 1751, mort le 29 juin 1823. Il fut d'abord grand-vicaire à Aix, puis chanoine de la cathédrale. Il émigra durant la révolution, et rentra en France après le 18 brumaire. Le 21 avril 1805 il fut nommé évêque de Quimper, et se fit remarquer par son zèle pour le gouvernement impérial. Il crut devoir changer d'opinion après 1815, et s'employa [illegible] à la propagation des [illegible]. Ce [illegible] de conduite lui attira à Brest [illegible] fâcheuses. Il mourut d'apoplexie. On a [illegible] plusieurs *Mandements* adressés aux [illegible] bretons, ou ayant pour objet la [illegible] victoires de Napoléon.

Biographie des Contemporains.

*CROUSEILHES (*Marie-Jean-Pierre-[illegible]* DOMBIDAU, baron DE), sénateur français, [illegible] du précédent, naquit à Oleron (Basses-Pyrénées) le 11 juillet 1792. Après avoir fait à Paris [illegible] des de droit, il fut reçu avocat en 1812, à l'âge [illegible] vingt ans; il se distingua bientôt par ses [illegible] et son aptitude en jurisprudence, et obtint [illegible] avancement rapide dans la magistrature. [illegible] cat général à la cour royale de Pau, il fut appelé au conseil d'État en 1820, pour [illegible] plir les fonctions de maître des requêtes, [illegible] vint directeur de l'administration des [illegible] en 1823, et l'année suivante secrétaire [illegible] du ministère de la justice, puis conseiller d'État en service extraordinaire, et conseiller [illegible] la cour de cassation en 1827. Le 4 mai [illegible] gouvernement de Louis-Philippe récompensa [illegible] talents et les services de M. de Crouseilhes [illegible] l'élevant à la dignité de pair de France. Il [illegible] cupa dans cette assemblée des questions [illegible] jurisprudence, et apporta dans leur [illegible] l'esprit de philanthropie et de progrès qui [illegible] vaient constamment guidé dans le cours [illegible] carrière administrative et judiciaire. [illegible] les électeurs du département des Basses-Pyrénées lui conférèrent, à la majorité de [illegible] suffrages, le soin de les représenter à l'assemblée législative; il donna sa démission de conseiller à la cour de cassation, vint s'asseoir dans les rangs du parti modéré, et se distingua dans toutes les discussions parlementaires [illegible] quelles il prit part, notamment dans le [illegible] commissions, dont il fut souvent président [illegible] rapporteur. En 1850 M. de Crouseilhes fit partie de la commission de permanence qui [illegible] Paris pendant la prorogation de l'Assemblée. Ministre de l'instruction publique, du [illegible] 1851 au 26 novembre de la même année, [illegible] preuve d'une grande aptitude administrative [illegible] fut appelé à siéger au sénat, par décret du [illegible] janvier 1852.

SICARD.

Galerie du Sénat.

CROUZET (*Pierre*), professeur et [illegible] çais, né à Saint-Waast (Picardie), en [illegible] mort le 1er janvier 1811. Il fut [illegible] professeur de troisième, d'histoire et de [illegible] rique au collége de Montaigu, dont il devint le principal en 1791. En l'an III (1795) il fut nommé [illegible] recteur de l'Institut des jeunes Français, qui [illegible] réuni peu de temps après aux écoles de [illegible] court et de Liancourt. Malgré sa modique [illegible] tune, il fournit souvent des vivres et des vêtements à ses élèves. Son dévouement lui valut [illegible] l'an VIII (1800) la direction du collége de [illegible]

me et l'année suivante celle du prytanée de Saint-Cyr, où il rétablit l'ordre et la subordination parmi les cent-vingt élèves. Après que le collège eut été transféré à La Flèche, Crouzet fut nommé proviseur du lycée Charlemagne. Il a publié, outre plusieurs dialogues en vers sur des sujets moraux : *La Liberté*, poëme; 1790; — *Réclamations de l'E muet adressées à M. Sicard* (dans le Recueil de l'École Normale et dans l'*Almanach des Muses* de l'an v); — *Ode sur l'accident du 3 Nivôse*; 1801, in-8°; — *Éloge funèbre de L.-S. Lefevbre de Corbinières*; 1803, in-8°; — *Fortunas, ou le nouveau d'Assas, à la prise de l'île sous Dantzick, drame historique en un acte* (en vers); 1807, in-8°; — quelques poésies dans la *Couronne poétique de Napoléon*; 1807. GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biog. des Contemp.*

CROWE (*Guillaume*), littérateur anglais, né à Winchester, en 1756, mort à Bath, le 9 février 1829. Il s'éleva par son mérite au rectorat d'Allton-Barness, et l'année suivante il fut nommé orateur public. C'est en cette qualité qu'il lut et publia un grand nombre de discours assez remarquables. On a encore de lui : *La Vallée de Lewerdon*; 1786; 3e édit., 1804; c'est un poëme descriptif, dont tous les journaux de l'époque ont fait l'éloge; — *Poésies diverses*; 1827; — *Traité de la Versification anglaise*; 1827.

Rose, *New biographical Dictionary.*

***CROWLEY** (*Robert*), poëte et théologien anglais, natif du comté de Glocester, mort en 1588. Il étudia à Oxford; venu à Londres au commencement du règne d'Édouard VI, il s'y fit imprimeur et libraire. Zélé protestant, il se réfugia à Francfort à l'avénement de la reine Marie, et revint en Angleterre lorsque Élisabeth monta sur le trône. Il obtint ensuite plusieurs bénéfices ecclésiastiques. On a de lui : *The Psalter of David and the Litany translated in verses*; ibid., 1549; — *The Voice of the last Trumpet, blown by the seventh angel*; ibid., 1549, in-8°, en vers; — *Pleasure and Pain, heaven and hell; remember these four, and all shall well*, en vers; ibid., 1550-1551, in-8°; — *Thirty one Epigrams*; ibid., 1550, in-8°; — *The School of Virtue*; ibid., 1558, in-8°; — *Dialogue between Lent and Liberty*; in-8°. Crowley édita le premier la *Vision of Piers Plowman*.

Berkenhout, *Biog. Litterar.*, I.

CROWNE (*Jean*), poëte dramatique américain, né dans la Nouvelle-Angleterre, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il vint à Londres pour y chercher fortune, mérita par ses talents littéraires la protection du comte de Rochester, et fut choisi par Charles II pour composer les comédies de la cour. Il a laissé dix-sept pièces de théâtre, tragédies et comédies, dont quelques-unes, surtout les comédies, eurent un succès qui se maintient encore aujourd'hui. On a encore de lui les poëmes suivants : *La Querelle d'église*; *Amphigénie et Pandion*; *Les Danaïdes*; et *Charles VIII, ou la conquête de Naples par les Français*.

Cibber, *Lives*. — Baker, *Biogr. dram.* — Spencer, *Anecdotes*.

CROXALL (*Samuel*), littérateur anglais, mort en 1752. Il fut pourvu de bénéfices considérables, et devint chancelier, prébendier et chanoine de l'église d'Hereford, qu'il gouverna pendant les dernières années de l'évêque Egerton. On a de lui : *Deux Chants royaux, ou imitation de La Reine des Fées de Spencer*; c'est une satire de l'administration de Harley, comte d'Oxford; — *La Vision*, poëme; 1715; — *La belle Circassienne*; 1720, in-4° : c'est une imitation licencieuse du *Cantique des Cantiques*; — *Un recueil de fables d'Ésope et autres, traduites en anglais, avec des applications instructives*; 1722, 1770, 1 vol. in-12; — *La Politique de l'Écriture*; 1735, 1 vol. in-8°; — *Le Manuel royal*, poëme; 1750; — la traduction en vers de quelques fragments des *Métamorphoses d'Ovide*; — des *Sermons*.

Biographia Britannica.

CROY ou **CROUY** (Maison DE), l'une des plus anciennes et des plus illustres de l'Europe, descend des rois de Hongrie, de la race des Arpades; depuis cinq cents ans elle figure dans l'histoire de France, de Bourgogne, d'Allemagne, d'Espagne et des Pays-Bas. Elle a fourni deux cardinaux, l'un en 1517, qui fut archevêque de Tolède, et l'autre, de nos jours, le grand-aumônier de France et archevêque de Rouen; cinq évêques, à Thérouanne, Tournay, Camin, Arras et Ypres; un *grand-bouteiller*, un grand-maître et un maréchal de France; six chevaliers du Saint-Esprit; un tuteur et gouverneur de l'empereur Charles-Quint, dont il fut aussi le premier ministre; un grand-maître et plusieurs maréchaux de l'Empire; un grand-écuyer d'Espagne; un gouverneur général des Pays-Bas, en 1573; treize généraux des armées bourguignonnes, impériales et espagnoles; sept généraux français; un généralissime de Pierre le Grand; enfin, plusieurs ambassadeurs et ministres plénipotentiaires aux diètes de l'Empire, en France, en Espagne, en Italie et en Angleterre. Deux branches de la maison de Croy sont en possession de la grandesse d'Espagne, et elle compte, chose unique dans les fastes des grandes familles, vingt-huit chevaliers de la Toison d'Or.

L'origine royale de cette famille a été revendiquée par deux maisons du même nom. La première, connue sous la dénomination de Croy-Chanel, qui habitait les montagnes du Dauphiné, a établi autrefois par titres originaux, devant la cour des comptes de la province de Dauphiné, les preuves de son origine et de sa filiation, et deux arrêts, rendus successivement en mars et en juin 1790, ont reconnu la légitimité de sa descendance en ligne directe du roi de Hongrie André III. La seconde branche dont le nom se re-

trouve dans les antiquités de la Picardie, a contesté ces preuves et réclamé pour elle l'honneur de cette illustre descendance. Quelques généalogistes ont supposé que le roi André III ayant laissé deux fils, le premier, Félix de Hongrie, a fait la lignée des Croy-Chanel, et le second, Marc de Hongrie, celle des Croy-Solre et d'Havré. [*Enc. des G. du M.*]

Les membres les plus connus de cette famille sont :

CROY (*Charles-Alexandre*, duc DE), guerrier flamand, né en 1580, mort le 24 novembre 1624. Il rendit, comme militaire et comme conseiller, de grands services à l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Philippe III, roi d'Espagne, le fit conseiller d'État, surintendant des finances, chevalier de la Toison d'Or, et grand d'Espagne. Le duc de Croy se signala à la bataille de Prague, et fut tué dans son palais, d'un coup de mousquet tiré d'une fenêtre voisine. On a de lui : *Mémoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis le commencement de l'an* 1600 *jusqu'à la fin de l'année* 1606; Anvers, 1619, in-4°. « C'est, dit Lenglet-Dufresnoy dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, un ouvrage qui vient de main de maître : ce sont là de ces histoires qu'on ne peut négliger. »

Moréri, Dict. hist.

CROY (*Emmanuel*, prince DE MEURS et DE SOLRE, duc DE), maréchal de France, né à Condé en Hainaut, le 23 juin 1718, mort à Paris, le 30 mars 1784. Il entra d'abord dans les mousquetaires, et devint en 1738 mestre de camp du régiment royal-Roussillon, cavalerie, avec lequel il fit la campagne de 1741 à l'armée de Westphalie, commandée par le maréchal de Maillebois. En janvier 1742, il assista dans la ville de Francfort, sur le banc des princes de l'Empire, à l'élection et au couronnement de l'empereur Charles VII. Il servit ensuite en Bohême et en Bavière, et en 1744 se trouva, sous les ordres du maréchal de Saxe, aux siéges de Menin et d'Ypres. En 1745, il contribua au gain de la bataille de Fontenoy, sa brigade, qui avait beaucoup souffert, ayant pénétré l'une des premières dans les rangs de l'ennemi. Nommé brigadier des armées, il assista successivement aux siéges d'Ath, de Bruxelles, de la citadelle d'Anvers, et de Saint-Guilain. Il combattit ensuite à Ramillies et à Rancoux, se distingua à la bataille de Lawfeld, et se trouva au siége de Berg-op-Zoom, où il commandait la cavalerie. Il prit part à celui de Maistricht en 1748, et la même année ses services furent récompensés par le grade de maréchal de camp. Chargé en 1757 du commandement des troupes en Artois, Picardie, Calaisis et Boulonnais, il mit les côtes de ces provinces en état de défense, et fit élever sur le bord de la mer, près de Boulogne, la tour qui est encore désignée sous le nom de Croy. Chevalier des ordres du roi et lieutenant général en 1759, il servit avec éclat en Allemagne, devint gouverneur de Condé, fit en 1763 restaurer le port de Dunkerque, et reçut enfin le bâton de maréchal de France en [illegible]. Il était grand d'Espagne de première classe, et grand-veneur héréditaire du comté de Hainaut. Il joignait aux vertus de l'homme privé le dévouement le plus complet à sa patrie. On a de lui : *Mémoires sur le passage par le Nord, qui contient aussi des réflexions sur les [illegible]ces*; Paris, 1782, in-4°; — *Maisons des pays froids, ou distribution de maison propre à garantir des froids rigoureux de l'hiver, et même des grandes chaleurs de l'été*, etc.; Paris, 1785, in-4°. C'est sans doute ce dernier ouvrage que la *Biographie universelle* de Michaud, *La France littéraire*, et la *Biographie universelle* de Weiss indiquent par erreur sous le titre de *Maisons des Pays-Bas*.

E. REGNARD.

Archives de la guerre. — Pinard, *Chronol. hist. mil.*

CROY (*Gustave-Maximilien-Juste*, prince DE), prélat français, né au château de l'Ermitage, près du Vieux-Condé, le 12 septembre 17[illegible], mort en 1844. Dès l'enfance il montra une piété vive et beaucoup de goût pour la profession religieuse. Il entra dans la carrière ecclésiastique comme chanoine du grand chapitre de Strasbourg. Sa haute naissance le désignait aux plus hautes dignités de l'Église, lorsque la révolution française le força de se réfugier à Vienne. Il y devint un des quatre chanoines de la fondation Lichtenstein, et y séjourna jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut nommé évêque de Strasbourg. En 1821 il succéda au cardinal de Périgord dans la dignité de grand-aumônier de France. Ces fonctions, d'abord très-considérables, furent bientôt réduites, par la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques, en 1824. Le grand-aumônier de France se trouva privé de la présentation aux archevêchés, évêchés, et autres titres; il en fut dédommagé par le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1825. Il était pair de France depuis 1822. En 1824 il fut transféré de l'évêché de Strasbourg à l'archevêché de Rouen. La révolution de Juillet ayant rompu les derniers liens qui le rattachaient à la cour, le cardinal de Croy ne quitta plus ses diocésains, dont il avait mérité l'amour par son noble caractère et son inépuisable charité.

Biogr. des Contemp.

***CROYZE** (*Philippe-Guillaume*), littérateur hollandais, né à Breda, mort en 1746 ; il cultiva la poésie latine, fort délaissée aujourd'hui, mais alors en grand honneur; un volume de vers qu'il intitula *Otia*; Rotterdam, 1702, in-8°, obtint en *Hagana*, succès d'estime parmi les doctes professeurs des universités de Leyde et d'Utrecht.

G. B.

Peerlkamp, *De Poetis latinis Neerlandicis*, [illegible]

CROZAT (*Antoine*, marquis DE CHATEL), financier français, né à Toulouse, en 16[illegible], mort à Paris, le 7 juin 1738. Après avoir été receveur général du clergé, intendant du duc de Vendôme

et trésorier des états de Languedoc, il était devenu, par suite d'heureuses spéculations maritimes, le plus riche négociant de la France, lorsque, le 14 septembre 1712, le privilége du commerce de la Louisiane lui fut accordé pour quinze ans; mais après cinq années d'efforts et de sacrifices, il remit ses lettres patentes au roi, par suite d'un arrêt du conseil du 23 août 1717. Ce fut à cette époque que Law organisa pour l'exploitation de cette colonie une société qui prit le nom de Compagnie de l'Occident. Crozat avait été fait en 1715, après la mort de Terrat (qui avait succédé à l'avocat général Chauvelin), grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. Suivant Saint-Simon, il avait d'abord été petit commis, d'autres disent même laquais, chez Penautier, receveur général du clergé. Crozat appartenait cependant à une famille noble; il descendait d'Étienne Crozat, nommé en 1567, par le roi de Navarre, commandant du château de Creissels, diocèse de Vabres, en Rouergue. Ses armes étaient de gueules, au chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe. Sa famille, devenue riche, contracta des alliances avec les maisons de Broglie, de Choiseul, de Gontaut-Biron, de Luynes et de Montmorency.

Sa fille, *Marie-Anne* CROZAT, célèbre par son esprit et son instruction, épousa, en 1707, le comte d'Évreux, colonel général de la cavalerie légère, et fils du duc de Bouillon. Elle mourut à Paris, sans enfants, le 11 juillet 1729, âgée de trente-quatre ans. L'abbé Le François lui avait dédié une *Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie*, souvent réimprimée, et qui à cause de cette dédicace est connue dans le commerce de la librairie sous le nom de *Géographie de Crozat*.

*Son frère unique, *Pierre* CROZAT, seigneur de Ranond, trésorier de France à Paris, mort dans cette ville, en 1740, à l'âge de soixante-seize ans, avait une fortune un peu moins grande que celle de son aîné. On avait surnommé l'un *le Riche*, et l'autre *le Pauvre*. Ce dernier fit bâtir à Montmorency, dans l'ancienne propriété du célèbre peintre Le Brun, une maison de plaisance, qu'habita dans la suite le maréchal de Luxembourg, et qui, dit J.-J. Rousseau (*Confessions*, liv. X), ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en méritait et en portait le nom. Ce fut de cette belle demeure, où le maréchal lui avait donné l'hospitalité, dans le *petit château*, que ce grand écrivain, décrété de prise de corps par suite de la publication de l'*Émile*, partit le 9 juin 1762 pour se réfugier en Suisse.

E. REGNARD.

Bibliothèque impériale, *Cabinet généalogique de D'Hozier*. — Saint-Simon, *Mémoires*, t. XIII, p. 328, édit. de 1829-1830. — Moreri, *Dict. hist.*, au mot *Saint-Esprit, ordre de chevalerie*. — Pierre Clément, *Jean Law*, dans le *Moniteur universel* des 10 et 11 août 1853.

* CROZAT (*Louis-François*, marquis DU CHATEL et DE MOY), fils d'Antoine, général français, mort à Paris, le 31 janvier 1750. Mousquetaire en 1715, il obtint en 1717 l'autorisation de servir en Hongrie, et signala sa bravoure au siége de Belgrade et à la bataille où, sous les murs de cette ville, le prince Eugène défit entièrement l'armée turque. En 1718 il devint mestre de camp du régiment de dragons du Languedoc, et le conduisit aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et de Roses. Il fit les campagnes de 1734 et 1735 en Allemagne, avec le grade de brigadier des armées, et se trouva au siége de Philisbourg. Nommé maréchal de camp en 1738, il servit de nouveau en Allemagne, sous les ordres du maréchal de Ségur, et combattit en 1743 à Dettingen. Employé l'année suivante à l'armée d'Italie, il fut promu au grade de lieutenant général, assista au siége de Coni, et se distingua à la bataille donnée sous cette place. En 1746 il prit part aux siéges de Mons, de Charleroy et de Namur, et combattit à Raucoux. En 1747 il assista à la bataille de Lawfeld. Appelé ensuite à faire partie de l'armée d'Italie, il fit la campagne de 1748, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. Il mourut âgé de cinquante-quatre ans.

Sa seconde fille, *Louise-Honorine* CROZAT, épousa en 1750 le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul et ministre de Louis XV. Elle lui apporta en dot une assez grande fortune, un million de revenu, dit Sismondi. E. REGNARD.

Pinard, *Chronologie historique militaire*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIX, p. 398. — *Suite de la Clef, ou journal historique sur les matières du temps*, mars 1750, p. 236.

CROZAT (*Joseph-Antoine*, marquis DE TUGNY), frère du précédent, magistrat français, né à Toulouse, en 1696, mort à Paris, en 1740. Il fut président au parlement de Paris, maître des requêtes, et lecteur du cabinet du roi en 1719. Amateur éclairé des beaux-arts, il avait employé une grande partie de sa vie et de sa fortune à former l'une des plus précieuses collections connues de tableaux, de statues, de dessins, d'estampes et de pierres gravées. Les tableaux, presque tous du premier ordre, étaient au nombre de plus de quatre cents, et les ouvrages de sculpture n'étaient ni moins nombreux ni moins importants. On y voyait des bronzes de toutes espèces et d'admirables modèles en terre cuite de Michel-Ange, de Paul Véronèse, de François Flamand, de l'Algarde, du Bernin et d'autres artistes célèbres. Il avait rassemblé peu à peu, au nombre de treize cent quatre-vingt-deux, des pierres gravées, presque toutes antiques et d'un choix remarquable. En 1714 il avait voyagé en Italie, où il avait fait une ample moisson des objets d'art les plus rares. Enfin, il avait placé dans sa bibliothèque tous les livres relatifs aux arts du dessin. Crozat en léguant ses diverses collections au marquis du Châtel, son frère, lui ordonna par son testament de vendre les pierres gravées, les dessins, et les planches et estampes qu'il avait fait graver, pour en distribuer le prix aux pauvres de Paris. La collection de pierres gravées

fut acquise en totalité par le duc d'Orléans, et décrite plus tard par La Chau et Le Blond dans l'ouvrage intitulé : *Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans*; Paris, 1780-1784, 2 vol. in-fol. On doit à Mariette la *Description sommaire des dessins Des grands maîtres d'Italie, des Pays-Bas et de France, du cabinet de feu M. Crozat, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux peintres*; Paris, 1741, in-8°. Le catalogue des tableaux et scuptures a été imprimé à Paris, 1751, in-8°. Crozat avait entrepris de faire graver à ses frais les tableaux et les dessins de sa collection, et publia ce recueil, connu sous le nom de *Cabinet de Crozat*, mais dont voici le titre : *Recueil d'Estampes d'après les plus beaux tableaux et d'après les plus beaux dessins qui sont en France, dans le Cabinet du Roi, dans celui de Mgr. le duc d'Orléans, et dans d'autres cabinets; divisé suivant les différentes écoles, avec un abrégé de la vie des peintres, et une description historique de chaque tableau*; Paris, 1729, in-fol.; seconde partie (publiée par Mariette), Paris, 1742, in-fol. Ces deux volumes contiennent seulement l'école romaine et l'école vénitienne. E. Regnard.

Mariette, *Avis*, en tête de la *Description sommaire des Dessins*, etc. — *Suite de la Clef, ou journal historique sur les matières du temps*, mars 1746, p. 173. — Barbier, *Dict. des Ouv. anonym.*

CROZE (La) *Voy.* Lacroze.

CROZET (*Thomas*), théologien français, de l'ordre des Récollets, mort à Avignon, en 1720. Il se livra à la prédication, et demeura longtemps à Madrid. L'espagnol lui était devenu si familier qu'il traduisit et composa des ouvrages en cette langue. On a de lui : *Consejos de la Sabiduria, recapitulacion de las maximas, de Salomon y las mas impertantes al hombre para governarse sabiamente : consideraciones sobre las mismas, maximas traducidas de frances en español*; Marseille, 1690, in-8°; — *Maximes morales, traduites d'espagnol en français*; — *Histoire de la bienheureuse vierge Marie, écrite par Marie d'Agreda*; Marseille, 1695, in-8°; réimprimée sous ce titre : *La mystique Cité de Dieu*; — *Censura censuræ, seu confutatio sententiæ deputatorum Facultatis Theologiæ Parisiensis de propositionibus per illos excerptis e tomo primo vitæ SS. Virginis, hispanica lingua editæ a Virgine matre Maria Jesu*; Cologne, 1697, in-8°.; — *Introduction aux Vertus morales et héroïques*, traduite de l'italien d'Emmanuel Tesauro; Bruxelles, 1722, 2 vol. in-8°; — *Indiculus universalis*, en latin et en espagnol; Lyon, 1705, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CRUCIUS. *Voyez* Croce.

* CRUCY (*Mathurin* De), architecte français, né à Nantes, en 1748, mort en 1826. Il fut élève de Scheultz de Nantes, puis de Blondel. Il fut l'un des premiers artistes qui travaillèrent à réformer l'architecture française sur règne de Louis XV, et à la rendre plus sévère. Il remporta le grand prix en 1774, sur le sujet d'un *établissement de bains d'eaux minérales*. Ce projet, composé en dehors des idées et de la routine de l'époque, fit une révolution dans l'école. Arrivé à Rome, De Crucy y étudia surtout, avec Peyre, les monuments antiques. De retour en France, il alla se fixer dans sa patrie, et il dota des monuments qui embellissent cette ville et honorent leur auteur. Nous mentionnerons seulement la salle de spectacle, l'une des plus belles de France, et la Bourse. De Crucy était membre correspondant de l'Institut.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CRUDEN (*Alexandre*), écrivain humoristique et illuminé anglais, né en 1701, à Aberdeen, en Écosse, mort à Islington, au mois de novembre 1770. Son père, honnête commerçant, le fit élever au collége Marischal, probablement dans l'intention de faire de lui un ministre de l'Évangile. Mais dès sa jeunesse Cruden se distingua par des excentricités qui touchaient de si près à la folie, qu'il fallut renoncer à le faire entrer dans les ordres. Vers le même temps, il eut le malheur de devenir amoureux de la fille d'un ministre anglais, et de voir sa passion accueillie avec la plus complète indifférence par la personne qui en était l'objet. Ses instances, encore excitées par l'obstacle, devinrent si vives, que la jeune fille recourut à la justice. Le trop sensible Cruden fut mis en prison. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, il apprit, non sans de terribles accès de désespoir, que la beauté si farouche pour lui l'avait été beaucoup moins pour un autre, et qu'elle était devenue mère avant même d'être mariée. Dégoûté par cette série de mésaventures du séjour d'Aberdeen, Cruden alla chercher fortune à Londres, vers 1722. Pendant quelques années, il vécut en donnant des leçons de grec et de latin et en corrigeant des épreuves. Il fit aussi, en qualité de précepteur, un court séjour à l'île de Man. En 1732 il revint à Londres, ouvrit une boutique de librairie sur Royal-Exchange, et consacra ses loisirs à la composition d'un ouvrage qu'il publia sous le titre de *Concordance of the Old and New Testament*; 17[illegible], in-4°. Cruden avait dédié son livre à la reine Caroline; il fondait sur la protection de cette princesse de grandes espérances, mais Caroline mourut, et Cruden, cruellement désappointé, eut de nouveaux accès de folie. Ses amis le firent placer dans la maison de fous de Bethnal-Green. A peine en fut-il sorti, qu'il intenta une action aux personnes qui l'avaient fait enfermer. Les juges n'ayant pas voulu donner suite à cette plainte, Cruden fit appel au public dans un pamphlet qui contient le plus bizarre mélange de logique et d'hallucination. Un peu calmé par cette manifestation solennelle de son indignation, il revint tranquillement à son emploi de correcteur d'imprimerie, et surveilla des éditions

les classiques grecs et latins. Au bout de six ans il fut repris de sa folie, et remis dans un hôpital. Ce fut pour lui une nouvelle occasion de traduire en justice les amis qui l'avaient fait mettre dans la maison de santé. Ce second procès eut le même résultat que le premier. Persuadé plus que jamais que la société était horriblement corrompue, Cruden entreprit de la corriger; et il ne se donna plus dès lors que le nom d'*Alexander the Corrector*, Alexandre le Correcteur. Après sa sortie de Bethnal-Green, il avait publié *Les Aventures d'Alexandre le Correcteur*. Il en publia la seconde partie lorsqu'il fut pour la seconde fois sorti de l'hôpital. Comptant que ces deux ouvrages lui vaudraient au moins un titre de noblesse, il les présenta au roi, qui n'y fit pas attention. Il se porta ensuite comme candidat pour un siége au parlement; mais la cité, aussi dédaigneuse que la cour, ne le nomma pas membre de la chambre des communes. Il ne fut pas plus heureux dans les tentatives qu'il fit pour réformer les mœurs des étudiants d'Oxford et celles des prisonniers de Newgate. Cruden renonça à ses inutiles prédications; mais il ne sortit plus dans les rues de Londres sans être armé d'une éponge qui lui servait à effacer tout ce qui (inscriptions ou images) pouvait sur les murs offenser la pudeur. Les circonstances politiques vinrent encore ajouter à ce que cette occupation avait de pénible. Les partisans de Wilkes couvraient les murailles de la ville du n° 45, qui leur servait de chiffre de ralliement. Cruden se donna la mission d'effacer partout ce chiffre factieux. Les loisirs que lui laissaient tant d'occupations, l'intrépide *correcteur* les employait à entretenir le public de ses travaux et de ses épreuves. Ce fantasque personnage, au milieu de toutes ses excentricités, trouva le moyen de laisser en mourant une fortune considérable.

Retrospective Review, vol. X. — J. Gorton, *General biographical Dictionary*.

* **CRUEGER** (*Pierre*), mathématicien allemand, né à Kœnigsberg, en 1580, mort en 1639, fut un des premiers à publier des tables de logarithmes; elles ne peuvent plus servir que comme point de comparaison dans l'histoire de la science, mais elles attestent la laborieuse persévérance de ce savant; ses principaux ouvrages sont: *Praxis trigonometriæ logarithmorum*; Dantzick, 1635; *Tabulæ logarithmicæ*; in-fol.; — *Synopsis logarithmica*; 1612, in-fol. G. B.

Scheibel, *Mathematische Bücherkunde*, t. II, 88. — Buck, *Lebensbeschr. Preussisch. Mathematiker*. — Kaestner, *Geschichte der Mathematik*, p. 56.

CRUGER. *Voy.* KRUGER.

CRUIKSHANK (*Guillaume*), anatomiste anglais, né à Édimbourg, en 1746, mort à Londres, le 27 juin 1800. Il fut le disciple, l'aide et l'ami du célèbre Guillaume Hunter. On a de lui: *Letter to M. Clarc upon absorption and on the robbing of calomel in the inside of the cheeks in the cure of syphilis*; Londres, 1779, in-8°; — *Experiments on the insensible perspiration of the human body, shewing its affinity to respiration*; ibid., 1779, 1795, in-8°; — *Anatomy of the absorbing vessels of the human body*; ibid., 1786, 1790, in-4°; traduit en français par Petit-Radel; Paris, 1787, in-8°; c'est un excellent ouvrage, qui renferme des recherches importantes sur l'anatomie et la physiologie des vaisseaux lymphatiques; — *An account of two cases of the diabetes mellitus, by John Rollo; with the results of the trials of various acids and other substances in the treatment of the lues venerea and some observations of the nature of sugar*; ibid., 1797, 2 vol. in-8°; — *Memoirs of the yellow fever wich appeared in Philadelphia and other parts of the States of America in the summer and autumn of the present year*; Philadelphie, 1798, in-8°; — *Observations on the causes and cure of remitting and bilious fever, to wich is annexed an appendix exhibiting facts and speculations relative to the synochus icteroides or yellow fever*; ibid., 1798, in-8°; — *A Sketch of the rise and progress of the yellow fever, to wich is added a collection of facts and observations respecting the origin of the yellow fever in this country, and a review of the different modes of treating it*; ibid., 1800, in-8°. Les *Transactions philosophiques* et les journaux de médecine anglais contiennent un grand nombre de mémoires de Cruikshank.

Biographie médicale. — Rees, *Cycloped.*

CRUMPE (*Samuel*), médecin anglais, né en 1766, mort à Limerick, le 27 janvier 1796. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. Outre quelques articles publiés dans les recueils périodiques, on a de lui: *Essay on the best means of providing employment for the people; to wich was adjudged the prise proposed by the R. Irish Academia*; Dublin, 1793, 1795, in-8°; — *Inquiry in the nature and properties of opium, wherein its component principles, mode of the operation and use or abuse in particular diseases, are experimentally investigated, and the opinions of former authors on these points impartially examined*; Londres, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

CRUQUIUS ou **DE CRUSQUE** (*Jacques*), philologue flamand, natif de Messines, près d'Ypres, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa les langues grecque et latine à Bruges, et s'occupa surtout d'Horace, comme éditeur et comme commentateur. On a de lui: *Horatius*, avec notes et commentaires; Anvers, 1578, in-4°; la meilleure édition de ce poëte, dont Cruquius avait déjà publié séparément quelques poésies, est de 1611; — *M. Tullii Ciceronis oratio pro Milone, cum enarratione*; ibid., 1582, in-4°; — *Encomium urbis Brugensis*; — Des poésies latines.

André, *Biblioth. Belgica*. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*.

CRUSCIANUS. *Voyez* Torrigiano.

* **CRUSENSTOLPE** (*Magnus-Jacob*), publiciste suédois, né à Jœnkœping, le 11 mars 1795. Comme son aïeul et son père, il entra dans la carrière du droit. En 1821 il fut nommé vice-secrétaire de province à Mariastad et en 1825 assesseur ordinaire à la cour de Stockholm. Ses principaux ouvrages sont : *Politiska Asigter;* 1828; — *Skildringar ur del Jure af Dagens historia;* 1834; — *Historisk Tafla af Gustav IV Adolph's forsta Lefnadsar;* — *Stallningar och Forhallanden;* 1838-44 : cet ouvrage, qui contenait des attaques contre le gouvernement, valut à son auteur une condamnation à trois années de détention dans une forteresse; cette peine fut adoucie; — *Marian*, roman historique en 4 vol.

Conversations-Lexicon.

CRUSIUS (*Martin*), historien et philologue allemand, né en 1526, dans les environs de Bamberg, mort à Tubingen, le 25 février 1607. Il professa la morale et la langue grecque dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarius Sturmianus in Olynthicam primam Demosthenis, et scholia in secundam;* Strasbourg, 1554, in-12; — *Scholia in primam, secundam et tertiam Virgilii ecglogam Sturmiana;* ibid., 1556, in-12; — *Grammatica Græca cum Latina congruens;* Bâle, 1563, in-8°; — *Poematum Græcorum libri duo, addita versione latina;* ibid., 1567, in-4°; — *Scholia in poemata et orationes suas;* ibid., 1567, in-4°; — *Civitas cœlestis, seu catecheticæ conciones Græco-Latinæ;* 1578, in-4°; — *Jac. Heerbrandi Compendium theologiæ, latine et græce versum;* 1582, in-4°; — *Majoris syntaxeos Græcæ Epitome;* 1583, in-8°; — *Æthiopicæ Heliodori Historiæ Epitome;* Francfort, 1584, in-8°; — *Narratio de periculis quæ ipsius parentes tempore Smalcaldici belli experti sunt, græce et latine;* ibid., 1584, in-12; — *Turco-Græciæ Libri octo;* Bâle, 1584, in-fol.; — *Germano-Græciæ Libri sexti, in quorum prioribus tribus orationes, in reliquis carmina græca et latina continentur;* ibid., 1585, in-fol.; — *Libri duo ad Frischlinum;* Strasbourg, 1586, in-8°; — *Hodoeporicon, sive itinerarium D. Salomonis Sweigheri Sultzensis, qui Constantinopoli in aula legati imperatoris romani ecclesiasta fuit, et e Thracia in Egypto, Palestina, atque Arabia, peregrinatus est;* 1586; — *Annales Suevici;* Francfort, 1594 et 1596, 2 vol. in-fol. : ouvrage estimé, mais rare; — *Corona anni, hoc est explicatio evangeliorum et epistolarum in diebus dominicis et festis, græce et latine;* Wittenberg, 1603, 4 t. in-fol.; — *Quæstionum in Phil. Melanchthonis Elementorum rhetorices libros duos Epitome;* Tubingen, 1611, in-8°; — *Commentationes grammaticæ, rhetoricæ, poeticæ, historicæ et philosophicæ in librum primum Iliadis, inserto textu græco;* Heidelberg, 1612, in-8°; — *Homeliæ hymnodicæ, quatuor et quinquaginta cantica Ecclesiæ lutheranæ bene disposita;* Arnstadt, 1705, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.* — Dietrich, *Propagatio græcarum litterarum et poeseos per Germaniam, a triumviris litterariis Martino Crusio, M. Neandro et L. Rhodomanno instituta.* — Freher, *Theatrum Eruditorum.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Müller, *Oratio de vita et obitu M. Crusii;* Tubingen, 1608.

CRUSIUS (*Christian-Auguste*), philosophe allemand, né à Leune, près de Merseburg, en 1715, mort à Leipzig, le 18 février 1775. Il fut l'adversaire le plus redoutable de la philosophie de Leibnitz et de Wolf. Il avait puisé sous Rüdiger des principes contraires, et son antipathie pour cette doctrine fut encore accrue par sa ferveur religieuse; il croyait la philosophie de Wolf en opposition sur plusieurs points avec la foi chrétienne. Il professa la philosophie et la théologie à Leipzig. Il ne se borna pas à combattre le wolfianisme au nom de la raison et de la foi, il voulut substituer un dogmatisme à un autre. Mais pour remplir cette double tâche, pour faire ressortir le vice de la doctrine qu'il attaquait et pour en fonder une autre, il lui manquait encore en étendue, en profondeur et en liberté d'esprit. Sa réforme ne fut donc pas radicale; l'ensemble et la véritable force systématique lui firent défaut. Les hypothèses arbitraires et les vues mystiques tiennent trop de place dans sa doctrine. La philosophie est pour lui l'ensemble des vérités rationnelles dont les objets sont éternels. Elle se divise en logique, métaphysique et philosophie, disciplinaire ou pratique (morale). Il subordonne le principe de contradiction, qui passait pour le principe suprême en philosophie depuis Aristote, au principe de la concevabilité, qui en comprend trois autres, celui de contradiction, celui de l'inséparabilité, et celui de l'incompatibilité. En conséquence, Crusius fait dépendre la certitude de la connaissance humaine d'abord, ou immédiatement d'une certaine contrainte intérieure (qui n'est que l'impossibilité de ne pas croire), et par conséquent du penchant irrésistible de l'entendement à tenir certaines choses pour vraies, ensuite ou médiatement de la véracité divine. Tout cela est cartésien, ou peu s'en faut. Il fonde la logique sur la psychologie, et attribue à l'âme plusieurs facultés fondamentales et une liberté presque aussi entière que celle de Dieu même. Il passe ainsi au déterminisme de Leibnitz et de Wolf un indéterminisme ou une liberté d'indifférence ou d'équilibre absolu. En métaphysique, il restreint donc le principe de la raison suffisante par celui d'une liberté radicale; et par la distinction d'une cause matérielle (*Existentialursache*) et d'une cause efficiente (*Causalursache*). Il rectifiait la notion d'existence, et faisait de l'espace et du temps des modes, des substances simples et de Dieu. Confondant l'existence intelligible et l'existence réelle, il croyait

voir une preuve de l'existence de Dieu dans la notion d'un être parfait ; il rejetait celle qu'on tire ordinairement de la contingence du monde, mais cependant pour la déduire de la contingence des substances. Il affranchissait Dieu du principe de la raison suffisante, et lui reconnaissait une liberté si entière, qu'il en faisait un créateur et un législateur du monde, dont la volonté tout arbitraire n'était dominée par aucun motif. Cette volonté est donc elle-même sans conditions, sans lois supérieures, pour les êtres raisonnables auxquels elle s'adresse; elle est son dernier mot a elle même, et son autorité ne doit pas être cherchée en dehors d'elle. Ces idées trouvèrent un assez grand nombre de partisans. Crusius les exposa dans plusieurs écrits, la plupart en allemand : *Chemin de la certitude et de la conviction dans la connaissance humaine;* Leipzig, 1747, in-8°; 2ᵉ édit., 1762; — *Esquisse des vérités rationnelles nécessaires, comme opposées aux vérités contingentes;* Leipzig, 1745, in-8°; 3ᵉ édit., 1766; — *Dissertatio de usu et limitibus rationis sufficientis;* Leipzig, 1752; — *De summis Rationis Principiis;* Leipzig, 1752, in-8°; — *Traité du légitime usage et de la limite du Principe de la Raison dite suffisante ou déterminante;* nouvelle édition, Leipzig, 1766, in-8°; — *Conduite rationnelle de la Vie;* Leipzig, 1767, in-8°; — *Guide dans la manière ordinaire et prévoyante de réfléchir sur les événements naturels;* Leipzig, 1774, in-8°. F. TISSOT.

Krug, *Encyklop. Phil. Lexicon.* — Wüstmann, *Einleitung in das Phil. Lehrgeb. d. Herrn D. Crusius;* Wittenberg, 1751, in-8°. — Buhle, *Lehrb. der Gesch. der Phil.*, t. VII, p. 770. — *Gesch. der neuern Phil.*, t. V, p. 25. — Tennemann, *Grundr. der Gesch. der Phil.*, p. 431. — Degerando, *Hist. comp. des Systèmes de Philosophie*, t. IV, p. 43.

*CRUSIUS (*Christian*), savant littérateur allemand, né à Wolbach, en 1715, mort le 7 février 1767. Il fit ses premières études sous la direction de son père, et les compléta à Zeitz, à Halle et à l'université de Leipzig. Après avoir donné quelque temps dans cette ville des leçons particulières, il se rendit à Saint-Pétersbourg en 1738, avec le titre de professeur adjoint de l'université. Il succéda ensuite au professeur Beyer dans la chaire d'éloquence et d'histoire. Il renonça au séjour de la Russie en 1751, pour venir s'établir en Saxe, et remplaça à Wittenberg le conseiller Berger comme professeur d'éloquence. Crusius était un savant dans l'étendue du mot : il écrivait plus facilement le latin que sa langue maternelle. Ses principaux ouvrages sont : *Oratio de multiplici usu studiorum humanitatis;* Pétersbourg, 1738, in-4°; — *Programma de loco Suetonii in Claud. c.* IX, *e jure civili demum recte intelligendo, deque agris vectigalibus Romanorum et de lege prædiatoria;* Wittenberg, 1752; — *Probabilia critica, in quibus veteres græci et latini scriptores emendantur et declarantur;* Leipzig, 1753, in-8°; — *Antiquitatum Germaniæ Specimen*, I-XXII; 1761-1766, in-4°; — *Opuscula ad historiam et humanitatis litteras spectantia;* Altenbourg, 1767, in-8°.

Adelung, *Suppl.* à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CRUSIUS (*Magnus*), littérateur allemand, né à Schleswig, le 10 janvier 1697, mort le 6 janvier 1751. Après avoir étudié à Kiel, il occupa quelque temps l'emploi de bibliothécaire chez son oncle, ministre d'État dans le Holstein; appelé à Copenhague en 1723, il fut nommé chapelain de l'ambassade danoise en France; il fit deux fois en cette qualité le voyage de Paris. En 1731 il fut envoyé comme ministre à Bramstedt dans le Holstein. En 1735 il alla professer la théologie à Gœttingue, et en 1747 il obtint le titre de surintendant général (archevêque protestant). On a de lui : *Vita et merita Petri Axenii, jurisconsulti et polyhistoris Cimbrici, solemni oratione in Acad. Kilon. exposita;* Kiel, 1718, in-4°; — *Commentatio de senectute heroica veterum christianorum;* Harbourg, 1721, in-4°; — *Singularia Plessiaca, sive memorabilia de vita et meritis, fatis, controversiis et morte Philippi Mornæi de Plessis;* ibid., 1724, in-8°; — *Prologi Origenis in Evangelia SS. Matth. Lucæ et Joannis græce et latine num primum editi, etc.;* ibid., 1735, in-4°; — *Analecta de antiquissimis harmoniæ evangelicæ circa resurrectionem Christi oppugnatoribus et defensoribus;* dans les *Miscellanea* de Groningue; — *Programma de Georgii Ameruæ, philosophi, dialogo de fide in Christum cum rege Turcarum Mahomede II;* ibid., 1745, in-4°.

Strodtmann, *Neues Gelehrtes Europa.*

CRUSIUS (*Gottlieb-Lebrecht*), graveur allemand, né en 1730, près de Zwickau, mort vers 1780. Il travailla surtout dans le genre des ornements, et l'on estime encore les vignettes, les portraits et les frontispices, dont il a enrichi plusieurs almanachs.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CRUSIUS (*Charles-Lebrecht*), graveur allemand, frère du précédent, mort en 1769. Il fut élève d'Œser pour le dessin. On admire les petites estampes qu'il a gravées pour l'*Ami des Enfants*, par Weisse, pour les *Œuvres de Wieland*, de Frédéric II, etc.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CRUTTWELL (*Clément*), théologien anglican, né en 1743, à Wokingham, dans le comté de Berk, mort le 5 septembre 1808. Outre une édition de la *Bible* et des *Œuvres de l'évêque Wilson*, on a de lui : *The universel Gazetteer* et une *Concordance des textes parallèles de l'Écriture.*

Catalogue du Brit. Mus.

CRUZ (LA). *Voy.* LACRUZ.

CRUZ (*Agostinho* DA), célèbre poëte portugais, frère de Diogo Bernardes (*voyez ce nom*) né en 1540, mort le 14 mai 1619. Ses pre-

CRUSCIANUS. *Voyez* TORRIGIANO.

CRUSENSTOLPE (*Magnus-Jacob*), publiciste suédois, né à Jœnkœping, le 11 mars 1795. Comme son aïeul et son père, il entra dans la carrière du droit. En 1821 il fut nommé vice-secrétaire de province à Mariastad et en 1825 assesseur ordinaire à la cour de Stockholm. Ses principaux ouvrages sont : *Politiska Asigter*; 1828; — *Skildringar ur del Jure af Dagens historia*; 1834; — *Historisk Tafla af Gustav IV Adolph's forsta Lefnadsar*; — *Stallningar och Forhallanden*; 1838-44 : cet ouvrage, qui contenait des attaques contre le gouvernement, valut à son auteur une condamnation à trois années de détention dans une forteresse; cette peine fut adoucie; — *Marian*, roman historique en 4 vol.

Conversations-Lexicon.

CRUSIUS (*Martin*), historien et philologue allemand, né en 1526, dans les environs de Bamberg, mort à Tubingen, le 25 février 1607. Il professa la morale et la langue grecque dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarius Sturmianus in Olynthicam primam Demosthenis, et scholia in secundam*; Strasbourg, 1554, in-12; — *Scholia in primam, secundam et tertiam Virgilii ecglogam Sturmiana*; ibid., 1556, in-12; — *Grammatica Græca cum Latina congruens*; Bâle, 1563, in-8°; — *Poematum Græcorum libri duo, addita versione latina*; ibid., 1567, in-4°; — *Scholia in poemata et orationes suas*; ibid., 1567, in-4°; — *Civitas cœlestis, seu catecheticæ conciones Græco-Latinæ*; 1578, in-4°; — *Jac. Heerbrandi Compendium theologiæ, latine et græce versum*; 1582, in-4°; — *Majoris syntaxeos Græcæ Epitome*; 1583, in-8°; — *Æthiopicæ Heliodori Historiæ Epitome*; Francfort, 1584, in-8°; — *Narratio de periculis quæ ipsius parentes tempore Smalcaldici belli experti sunt, græce et latine*; ibid., 1584, in-12; — *Turco-Græciæ Libri octo*; Bâle, 1584, in-fol.; — *Germano-Græciæ Libri sexti, in quorum prioribus tribus orationes, in reliquis carmina græca et latina continentur*; ibid., 1585, in-fol.; — *Libri duo ad Frischlinum*; Strasbourg, 1586, in-8°; — *Hodoeporicon, sive itinerarium D. Salomonis Sweigheri Sultzensis, qui Constantinopoli in aula legati imperatoris romani ecclesiasta fuit, et e Thracia in Egypto, Palestina, atque Arabia, peregrinatus est*; 1586; — *Annales Suevici*; Francfort, 1594 et 1596, 2 vol. in-fol. : ouvrage estimé, mais rare; — *Corona anni, hoc est explicatio evangeliorum et epistolarum in diebus dominicis et festis, græce et latine*; Wittenberg, 1603, 4 t. in-fol.; — *Quæstionum in Phil. Melanchthonis Elementorum rhetorices libros duos Epitome*; Tubingen, 1611, in-8°; — *Commentationes grammaticæ, rhetoricæ, poeticæ, historicæ et philosophicæ in librum primum Iliadis, inserto textu græco*; Heidelberg, 1612, in-8°. — *Homeliæ hymnodicæ, quatuor et quinquaginta cantica Ecclesiæ lutheranæ bene disposita*; Arnstadt, 1705, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.* — Dietrich, *Propagatio græcarum litterarum et poeseos per Germaniam, a triumviris litterariis Martino Crusio, M. Neandro et L. Rhodomanno instituta.* — Freher, *Theatrum Eruditorum.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Müller, *Oratio de vita et obitu M. Crusii*; Tubingen, 1608.

CRUSIUS (*Christian-Auguste*), philosophe allemand, né à Leune, près de Merseburg, en 1715, mort à Leipzig, le 18 février 1775. Il fut l'adversaire le plus redoutable de la philosophie de Leibnitz et de Wolf. Il avait puisé sous Rüdiger des principes contraires, et son antipathie pour cette doctrine fut encore accrue par sa ferveur religieuse; il croyait la philosophie de Wolf en opposition sur plusieurs points avec la foi chrétienne. Il professa la philosophie et la théologie à Leipzig. Il ne se borna pas à combattre le wolfianisme au nom de la raison et de la foi, il voulut substituer un dogmatisme à un autre. Mais pour remplir cette double tâche, pour faire ressortir le vice de la doctrine qu'il attaquait et pour en fonder une autre, il lui manquait encore en étendue, en profondeur et en liberté d'esprit. Sa réforme ne fut donc pas radicale; l'ensemble et la véritable force systématique lui firent défaut. Les hypothèses arbitraires et les vues mystiques tiennent trop de place dans sa doctrine. La philosophie est pour lui l'ensemble des vérités rationnelles dont les objets sont éternels. Elle se divise en logique, métaphysique et philosophie disciplinaire ou pratique (morale). Il subordonne le principe de contradiction, qui passait pour le principe suprême en philosophie depuis Aristote, au principe de la concevabilité, qui en comprend trois autres, celui de contradiction, celui de l'inséparabilité, et celui de l'incompatibilité. En conséquence, Crusius fait dépendre la certitude de la connaissance humaine d'abord, ou immédiatement d'une certaine contrainte intérieure (qui n'est que l'impossibilité de ne pas croire), et par conséquent du penchant irrésistible de l'entendement à tenir certaines choses pour vraies, ensuite médiatement de la véracité divine. Tout cela est cartésien, ou peu s'en faut. Il fonde la logique sur la psychologie, et attribue à l'âme plusieurs facultés fondamentales et une liberté presque aussi entière que celle de Dieu même. Il oppose ainsi au déterminisme de Leibnitz et de Wolf un indéterminisme ou une liberté d'indifférence ou d'équilibre absolu. En métaphysique, il restreint donc le principe de la raison suffisante par celui d'une liberté radicale; et par la distinction d'une cause matérielle (*Existentialursache*) et d'une cause efficiente (*Causalursache*). Il rectifiait la notion d'existence, et faisait de l'espace et du temps des modes, des substances simples et de Dieu. Confondant l'existence intelligible et l'existence réelle, il croyait

voir une preuve de l'existence de Dieu dans la notion d'un être parfait ; il rejetait celle qu'on tire ordinairement de la contingence du monde, mais cependant pour la déduire de la contingence des substances. Il affranchissait Dieu du principe de la raison suffisante, et lui reconnaissait une liberté si entière, qu'il en faisait un créateur et un législateur du monde, dont la volonté tout arbitraire n'était dominée par aucun motif. Cette volonté est donc elle-même sans conditions, sans lois supérieures, pour les êtres raisonnables auxquels elle s'adresse; elle est son dernier mot à elle même, et son autorité ne doit pas être cherchée en dehors d'elle. Ces idées trouvèrent un assez grand nombre de partisans. Crusius les exposa dans plusieurs écrits, la plupart en allemand : *Chemin de la certitude et de la conviction dans la connaissance humaine;* Leipzig, 1747, in-8°; 2e édit., 1762; — *Esquisse des vérités rationnelles nécessaires, comme opposées aux vérités contingentes;* Leipzig, 1745, in-8°; 3e édit., 1766; — *Dissertatio de usu et limitibus rationis sufficientis;* Leipzig, 1752; — *De summis Rationis Principiis;* Leipzig, 1752, in-8°; — *Traité du légitime usage et de la limite du Principe de la Raison dite suffisante ou déterminante;* nouvelle édition, Leipzig, 1766, in-8°; — *Conduite rationnelle de la Vie;* Leipzig, 1767, in-8°; — *Guide dans la manière ordinaire et prévoyante de réfléchir sur les événements naturels;* Leipzig, 1774, in-8°. F. TISSOT.

Krug, *Encyklop. Phil. Lexicon.* — Wüstmann, *Einleitung in das Phil. Lehrgeb. d. Herrn D. Crusius;* Wittenberg, 1751, in-8°. — Buhle, *Lehrb. der Gesch. der Phil.,* t. VII, p. 770. — *Gesch. der neuern Phil.,* t. V, p. 24. — Tennemann, *Grundr. der Gesch. der Phil.,* p. 431. — Degerando, *Hist. comp. des Systèmes de Philosophie,* t. IV, p. 43.

*CRUSIUS (*Christian*), savant littérateur allemand, né à Wolbach, en 1715, mort le 7 février 1767. Il fit ses premières études sous la direction de son père, et les compléta à Zeitz, à Halle et à l'université de Leipzig. Après avoir donné quelque temps dans cette ville des leçons particulières, il se rendit à Saint-Pétersbourg en 1738, avec le titre de professeur adjoint de l'université. Il succéda ensuite au professeur Beyer dans la chaire d'éloquence et d'histoire. Il renonça au séjour de la Russie en 1751, pour venir s'établir en Saxe, et remplaça à Wittenberg le conseiller Berger comme professeur d'éloquence. Crusius était un savant dans l'étendue du mot : il écrivait plus facilement le latin que sa langue maternelle. Ses principaux ouvrages sont : *Oratio de multiplici usu studiorum humanitatis;* Pétersbourg, 1738, in-4°; — *Programma de loco Suetonii in Claud. c.* IX, *e jure civili demum recte intelligendo, deque agris vectigalibus Romanorum et de lege prædiatoria;* Wittenberg, 1752; — *Probabilia critica, in quibus veteres græci et latini scriptores emendantur et declarantur;* Leipzig, 1753, in-8°; — *Antiquitatum Germaniæ Specimen,* I-XXII; 1761-1766, in-4°; — *Opuscula ad historiam et humanitatis litteras spectantia;* Altenbourg, 1767, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CRUSIUS (*Magnus*), littérateur allemand, né à Schleswig, le 10 janvier 1697, mort le 6 janvier 1751. Après avoir étudié à Kiel, il occupa quelque temps l'emploi de bibliothécaire chez son oncle, ministre d'État dans le Holstein; appelé à Copenhague en 1723, il fut nommé chapelain de l'ambassade danoise en France; il fit deux fois en cette qualité le voyage de Paris. En 1731 il fut envoyé comme ministre à Bramstedt dans le Holstein. En 1735 il alla professer la théologie à Gœttingue, et en 1747 il obtint le titre de surintendant général (archevêque protestant). On a de lui : *Vita et merita Petri Axenii, jurisconsulti et polyhistoris Cimbrici, solemni oratione in Acad. Kilon. exposita;* Kiel, 1718, in-4°; — *Commentatio de senectute heroica veterum christianorum;* Harbourg, 1721, in-4°; — *Singularia Plessiaca, sive memorabilia de vita et meritis, fatis, controversiis et morte Philippi Mornæi de Plessis;* ibid., 1724, in-8°; — *Prologi Origenis in Evangelia SS. Matth. Lucæ et Joannis græce et latine num primum editi,* etc.; ibid., 1735, in-4°; — *Analecta de antiquissimis harmoniæ evangelicæ circa resurrectionem Christi oppugnatoribus et defensoribus;* dans les *Miscellanea* de Groningue; — *Programma de Georgii Ameruæ, philosophi, dialogo de fide in Christum cum rege Turcarum Mahomede II;* ibid., 1745, in-4°.

Strodtmann, *Neues Gelehrtes Europa.*

CRUSIUS (*Gottlieb-Lebrecht*), graveur allemand, né en 1730, près de Zwickau, mort vers 1780. Il travailla surtout dans le genre des ornements, et l'on estime encore les vignettes, les portraits et les frontispices, dont il a enrichi plusieurs almanachs.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CRUSIUS (*Charles-Lebrecht*), graveur allemand, frère du précédent, mort en 1769. Il fut élève d'Œser pour le dessin. On admire les petites estampes qu'il a gravées pour l'*Ami des Enfants,* par Weisse, pour les *Œuvres de Wieland,* de Frédéric II, etc.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CRUTTWELL (*Clément*), théologien anglican, né en 1743, à Wokingham, dans le comté de Berk, mort le 5 septembre 1808. Outre une édition de la *Bible* et des *Œuvres de l'évêque Wilson,* on a de lui : *The universel Gazetteer* et une *Concordance des textes parallèles de l'Écriture.*

Catalogue du Brit. Mus.

CRUZ (LA). *Voy.* LACRUZ.

CRUZ (*Agostinho* DA), célèbre poëte portugais, frère de Diogo Bernardes (*voyez* ce nom) né en 1540, mort le 14 mai 1619. Ses pre-

mières années se passèrent dans le palais de D. Duarte, le fils de l'infant qui portait ce nom. Ce fut là, au milieu des enchantements d'un monde qu'il devait bientôt quitter, qu'on le vit se lier d'une étroite amitié avec deux courtisans célèbres, les ducs d'Aveiro et de Torres-Novas. Tout jeune encore, Cruz avait donné des preuves de ferveur religieuse; la mère du jeune prince près duquel il vivait était la protectrice des moines d'Arrabida, pour lesquels elle avait même fondé un couvent en 1551. Ce fut chez cette princesse qu'il eut occasion de rencontrer le P. Jacomo Peregrino, et les rapports qui s'établirent entre lui et ce vénérable religieux décidèrent de sa vocation; il résolut d'embrasser la règle des Franciscains, et il fit son noviciat dans le petit couvent de Santa-Cruz, sur le rocher de Lisbonne; de là vint le nom qu'il adopta en religion, et sous lequel il est connu. Il fit profession de la vie monastique en 1561, après un rude noviciat, dont il continua volontairement toutes les austérités. Il ne voulut jamais accepter aucune des charges de l'ordre, qui lui furent offertes plusieurs fois; mais contraint à la fin par le vœu d'obéissance, il accepta le titre de gardien; néanmoins ce fut pour se démettre promptement des fonctions qui y étaient attachées et aller se réfugier avec un autre cénobite dans les âpres solitudes d'Arrabida. Il vivait depuis six mois au sein de ces montagnes, abrité par une simple cabane de feuillage, lorsque le duc d'Aveiro, dont il était resté l'ami, vint à son aide, et se transportant avec son fils dans la solitude qu'il s'était choisie, lui fit construire un ermitage. Il y vécut durant quatorze ans voué à toutes les austérités; mais l'homme de cour, l'esprit d'élite se montrait toujours sous le vêtement grossier du solitaire, et il recevait au milieu de ses rochers les personnages les plus remarquables de la contrée, qu'y attirait le charme de son entretien. La duchesse d'Aveiro elle-même venait s'asseoir dans la pauvre demeure du solitaire. Les marques de haute distinction dont le pieux cénobite était entouré finirent néanmoins par exciter l'envie des moines qu'il avait quittés : des intrigues de cloître qui lui enlevèrent son compagnon faillirent l'arracher à sa solitude. Grâce à la protection du duc d'Aveiro et à celle de D. George son fils, il put y finir doucement ses jours. Saisi par une fièvre ardente, que rien ne put combattre, il s'éteignit, à soixante-dix-neuf ans, au milieu de quelques frères de l'ordre, qui étaient venus du couvent lui apporter les derniers secours. Il mourut en odeur de sainteté, et la vénération dont il était entouré avait pris un tel caractère, que les populations de la montagne, gravissant son rocher, se ruèrent dans son ermitage pour se disputer les lambeaux de son pauvre vêtement. La duchesse d'Aveiro vint prier au milieu de la foule, et le duc s'y transporta lui-même avec ses gardes, pour s'opposer à ce que l'enthousiasme populaire allât au delà des bornes et empêchât qu'on ne rendît convenablement les derniers devoirs à celui que l'opinion publique mettait déjà au rang des saints. On déploya à ses obsèques une pompe qui contrastait étrangement avec la simplicité de sa vie, et il fut enterré solennellement dans le couvent d'Arrabida.

Les poésies, peu nombreuses, que la contemplation de la nature et l'esprit religieux inspirèrent à frère Agostinho da Cruz furent pieusement recueillies par quelques moines de son ordre; mais cachées longtemps dans la bibliothèque du cloître, elles étaient célèbres sans être connues. En 1771, un professeur du collège des Nobles, J. Caetano de Mesquita, en alla prendre une copie, et les publia. Dès lors elles furent placées sans hésitation au rang des œuvres classiques, et en effet elles attestent un caractère d'élévation et de force poétique qui lui donne à notre avis une grande supériorité sur le chantre harmonieux de Lima. Le petit volume qui contient ces poésies sacrées est dédié à l'évêque de Beja, et porte le titre suivant : *Varias Poesias do veneravel padre Fr. Agostinho da Cruz, religioso da Provincia da Arrabida*; Lisbonne, Miguel Rodriguez, 1771, in-18. Imprimées sur papier détestable, ces belles poésies attendent encore les honneurs d'une nouvelle édition.

FERDINAND DENIS.

Vida do veneravel padre Fr. Agostinho da Cruz : cette biographie, due à Mesquita, se trouve en tête du vol. — Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Chronica da provincia de Arrabida*, t. I, p. 1, liv. 5, depuis le chap. 11 jusqu'au chap. 20.

*CRUZ (*Bernardo* DA), historien portugais, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il était moine du tiers ordre, et occupa plusieurs emplois monastiques : il semble que ce soit pour lui qu'on ait créé le titre de chapelain de la flotte, titre qu'il prend en 1578 et dont il n'y a pas de trace auparavant. On le voit s'embarquer sur l'*armada* qui conduisit Sébastien vers les plages d'Afrique; il assista à la fatale journée d'Alcaçar Kebir, mais, plus heureux que beaucoup de ses compagnons, il put retourner à Lisbonne. On lui doit une précieuse relation de cette bataille, si fatale au Portugal, et il y a joint des documents précieux sur le règne éphémère du cardinal-roi. On sait qu'il vivait encore sous le règne de Philippe II. Il existe peu de documents historiques aussi recommandables touchant l'époque qu'il a traitée. Comme Hieronymo Mendoça et Leitão d'Andrade, il a le mérite d'avoir pu s'informer sur les lieux des détails de l'attaque et de la défense; il n'a pas combattu sans doute comme eux, mais sa position l'a mis à même de scruter plus d'un secret, qu'il met en évidence. Ce livre est une conquête toute nouvelle pour la littérature portugaise. Presque demeuré à l'état de manuscrit, il n'avait été consulté par aucun historien. Telle était cependant la réputation dont il jouissait, que l'Académie royale des

Sciences avait pris la résolution dès 1825 d'en entreprendre une édition. Il a été publié avec tous les soins désirables par l'historien le plus éminent du Portugal, qui s'est associé un collaborateur distingué. Le livre de Bernardo da Cruz est intitulé : *Chronica de el Rey D. Sebastião, publicada por A. Herculano e Dr. A.-C. Payva*; Lisbonne, 1837, in-12. On trouve en tête une notice des manuscrits qui ont été consultés pour assurer le succès de l'édition.

FERD. DENIS.

Herculano et Payva, *Prologo* placé en tête de la Chronique.

CRUZ (*Gaspard* DA), voyageur portugais, né à Evora, au seizième siècle, mort en 1576. Sa patrie l'a rangé au nombre des classiques. Après avoir fait profession dans un couvent de dominicains, il passa en Chine, et l'on affirme que ce fut le premier religieux qui visita cette partie de l'Orient. Il passa ensuite à Ormuz, où il fit un séjour de quelque durée, puis il revint en Portugal. Pendant qu'il se trouvait à Ormuz, il rendit de notables services à la population durant l'épidémie connue sous le nom de la grande peste. Il se décida, quand ses loisirs le lui permirent, à publier la relation de ses longues pérégrinations en Orient. Son voyage est intitulé : *Tractado em que se contam muyto por esteso as cousas de China com suas particularidades e assi do reyno Dormuz* (sic), *dirigido ao muyto poderoso rey D. Sebastiam, nosso senor*; Evora, 1570 (caractères gothiques), in-4°; à la fin se trouve un opuscule sous ce titre : *Relaçam da cronica dos reys Dormuz e da fundaçam da cidade Dormuz, tirada d'huma cronica que compos um rey do mesmo reyno, chamado Pachaturunxa, scrita em arabigo e sumariamente traduzido em lingoagem portuguez*. Il est inutile de dire que ce volume est de la plus grande rareté, surtout en France.

F. D.

Catalogo dos Autores, en tête du grand Dictionnaire de l'Académie.

* **CRUZ** (*San Juan* DE LA), *Voy.* CROIX (Saint Jean DE LA).

* **CRUZ** (*Marcos* DA), peintre portugais, né vers 1649, mort vers 1678. Avec le Gram Vasco, c'est le plus célèbre des artistes nés en Portugal; mais sa biographie aurait grand besoin d'être élucidée, puisque la fameuse liste des artistes donnée par le patriarche cardinal Saraïva le fait vivre sous Jean III (1521-1557). Il trouve sa place, dit-on, entre Diogo Pereira et Bento Coelho. Le comte A. Raczynski n'a pu éclaircir la question; il paraît que la plupart des ouvrages de Marcos da Cruz ont été détruits par le tremblement de terre de 1755, et on connaît aujourd'hui peu d'ouvrages qui soient signés de lui. La tradition rapporte que le tableau de *Sainte Madeleine de Pazzi*, que renferme aujourd'hui le couvent des carmes, est de lui.

A. Raczynski, *Dict. hist.-artistique du Portugal*.

* **CRUZ** (*Maria* DA), peintre appartenant à une famille illustre, qui mourut en odeur de sainteté, en 1619. Devenue religieuse de l'ordre de Sainte-Claire, elle était assez riche pour faire construire une chapelle dans le couvent das Chagas, que son talent, fort remarquable, savait orner de tableaux de grande dimension. F. D.

A. Raczynski, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*, in-8°.

* **CRUZ** (*Louis* DE LA), littérateur portugais, né à Lisbonne, en 1532, mort en 1604. Il cultiva la poésie latine; il composa six pièces de théâtre destinées à être représentées par les élèves de l'École royale de Coïmbre; il s'y trouve une pastorale intitulée *Polycronius*; on ne saurait reconnaître un grand mérite à sa poésie; ces pièces furent imprimées à Lyon en 1605. Cet auteur publia aussi à Naples, en 1604, une traduction des *Psaumes* en vers latins.

Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 487.

CRYM-GHÉRAÏ, trente-cinquième khan de Crimée, mort en 1770. Fils de Dwlet-Ghéraï, il succéda à son frère Arslan-Ghéraï au commencement de novembre 1758. Placés sous la suzeraineté de la Porte, et exposés aux menaces et aux intrigues de la Russie, les derniers khans de Crimée se trouvaient dans la plus fâcheuse position, et Crym-Ghéraï n'en put surmonter les difficultés. Ce prince, cependant, était un politique habile, un brave guerrier, un bon tacticien; il avait, d'après le baron de Tott, des connaissances en géographie, en astronomie, en musique et en chimie. Tant de qualités furent inutiles. Crym-Ghéraï vit son règne troublé par deux grands fléaux, qui fondirent presque simultanément sur ses États, les Cosaques et la peste. Enfin, après six années de guerres, de travaux, de désastres de toutes natures, il fut déposé, le 6 octobre 1764. Le motif allégué fut qu'il s'était allié aux Prussiens sans l'aveu de la Porte. Ses deux successeurs furent encore moins heureux que lui, et occupèrent pendant quelques années à peine un trône chancelant. Enfin, en 1768, la Porte ayant définitivement déclaré la guerre à la Russie, le divan sacrifia à sa politique le faible khan Maksoud, et le déposa pour rappeler Crym-Ghéraï, qui reçut en même temps le commandement d'une armée formidable composée de cent-vingt mille Turcs et de cinquante mille Tartares. Crym ne justifia pas l'espoir que la Porte avait mis en lui : il fut complétement battu. Il mourut au mois de février 1770, empoisonné, à ce que l'on croit, par son médecin, le Grec Siropolo. « Crym-Ghéraï, dit le baron de Tott, joignait à une taille avantageuse un maintien noble, des manières aisées, une figure majestueuse, un regard vif et la faculté d'être, à son choix, d'une bonté douce ou d'une sévérité imposante. »

De Tott, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*. — Rulhière, *Histoire de l'Anarchie de Pologne*.

* **CSAPLOVICS** (*Jean*), écrivain hongrois,

natif de Telso-Pribell. Après avoir étudié le droit, il fut nommé chancelier de comitat en 1799, et en 1808 assesseur. Il se rendit à la même époque à Vienne, et en 1812 il fut appelé à Pakracz en qualité de fiscal consistorial et de secrétaire de l'évêché. En 1813 il remplit les mêmes fonctions auprès du comte de Schœnborn, qui lui confia plus tard la surintendance des biens composant son majorat en Hongrie. On a de Csaplovics : *Manuale legum Urbanalium*; Vienne, 1837; — *Die Bienenzucht in Doppelstöcken* (L'Élève des abeilles dans des ruches doubles); Vienne, 1814; — *Topographisch-statistisches Archiv des Kœnigreichs Ungarn* (Archives topographico-statistiques du royaume de Hongrie); Vienne, 1821, 2 vol.; —*Gemaelde von Ungarn* (Tableaux de Hongrie); Pesth, 1829, 2 vol.; — *Die Kroaten und Wenden in Ungarn* (Les Croates et les Wendes en Hongrie); Presbourg, 1829.

Conversation-Lexicon.

* CSELES (*Martin*), théologien hongrois, né à Rosenthal, le 23 janvier 1641, mort à Patak, le 14 janvier 1709. Il entra dans les ordres en 1657; il alla ensuite à Rome en qualité de pénitencier pontifical. Revenu dans son pays, il fut nommé prévôt des métropoles de Raab et de Presbourg. Mêlé aux troubles civils qui éclatèrent ensuite en Hongrie, il tomba aux mains du parti Rakotzki, qui le retint prisonnier pendant un an. On a de lui : *Educatio historico-chronologica de episcopatu Transylvaniæ*; — *Descriptio amplitudinis episcopatus Sirmiensis*, in-16.

Horanyi, *Mem. Hung.*

*CSOMA (*Alexandre*), voyageur et orientaliste, né à Koros, en Transylvanie, en 1791, mort en 1842. Après avoir fait ses études à l'université de Gœttingue, où il obtint le grade de docteur en médecine, Csoma fut possédé du désir de retrouver le berceau de sa nation et de chercher dans l'Inde supérieure l'origine des Hongrois; il se mit en route sans argent, sans autres ressources qu'une volonté de fer et une abnégation complète; il traversa Constantinople, la Perse, l'Afghanistan, et en 1822 il arriva enfin dans le Thibet. Il avait vécu d'aumônes ou du salaire de quelques prescriptions médicales; il avait traversé des contrées où l'hospitalité est encore en honneur, pour le pauvre surtout, car un voyageur qui afficherait les dehors de l'opulence ne s'y aventurerait pas sans péril. Il alla s'établir dans le monastère bouddhique de Konoum; il y resta quatre ans, occupé sans relâche à étudier la langue et la littérature thibétaines; la passion avec laquelle il se livrait à cette étude difficile le fit triompher de tous les obstacles; les rigueurs d'un climat où le froid est extrême, sur des montagnes élevées, ne purent le rebuter. Il quitta enfin le Thibet, riche de toute la science qu'il avait si péniblement conquise. Justice lui fut promptement rendue : la Société Asiatique de Calcutta le choisit pour son bibliothécaire. Cette place honorable le mit à l'abri du besoin, et il put faire connaître les résultats de ses immenses travaux. Il mit au jour en 1834 une *Grammar of the Thibetan Language* et un *Essay* d'un dictionnaire thibétain et anglais; il donna une analyse de *Kand jour*, ou *Préceptes traduits*, collection de cent volumes qui renferment le rituel proprement dit de la religion de Bouddha. Étranger aux besoins que la civilisation impose aux hommes des sociétés modernes, aussi austère que le plus rigoureux des ascétes hindous, Csoma vécut neuf ans à Calcutta, livré aux études les plus opiniâtres. Soit que cette existence monotone l'eût fatigué à la longue, soit qu'il voulût puiser aux sources mêmes une instruction nouvelle, il finit par se remettre en route pour le Thibet; mais la mort le frappa en chemin. — Csoma s'était livré à l'étude des langues et des croyances; il l'avait fait avec une application éclairée, avec un soin minutieux, et il a le premier ouvert la voie à la connaissance d'un idiome et d'une religion qu'on savait à peine de nom. Il est à regretter qu'il n'ait jamais songé à écrire ses voyages : il était mieux que personne en mesure de donner de bien curieux détails sur des pays où fort peu d'Européens ont encore pénétré.

Th. Pavie, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 18..

* CSUZI-CSEH (*Jean*), médecin hongrois, natif de Losontz, en Hongrie, mort en 1733. Il étudia à la fois la théologie et la médecine; il fut reçu docteur en cette faculté à Francker, en 1701. A son retour dans sa patrie, il fut nommé ministre de la religion réformée à Raab; ce qui ne l'empêcha pas d'exercer en même temps la médecine. Il réussissait surtout dans le traitement de la goutte. En 1701 il eut la singulière idée, qu'il réalisa, de promener dans toute l'Europe et de faire voir pour de l'argent un monstre féminin à deux corps, venu au monde à Szœny, où il l'avait acheté. Cette spéculation lui réussit. Après trois ans d'absence, il revint à Raab, où il reprit ses occupations d'autrefois. Il était poëte et même alchimiste. Désespérant sans doute de découvrir le grand œuvre, il épousa une veuve âgée, mais très-riche, dont il comptait devenir l'héritier; mais elle le laissa mourir le premier. On a de lui : *Dissertatio inauguralis de Rachitide*; Francker, 1702, in-4°; — *Tragœdia podagrica*, en manuscrit; — *Praxis medica Csusiana*, en manuscrit.

Vesprem, *Biog. medic. hung.* — Horanyi, *Memor. Hung.*

* CTÉSIAS (*d'Éphèse*), poëte épique, d'une époque inconnue. Plutarque le cite comme auteur d'un poëme intitulé *La Perséide* (Περσηΐς). Welcker l'identifie avec un certain Musæus d'Éphèse, auquel Suidas et Eudocia attribuent un poëme épique intitulé aussi *La Perséide*; mais c'est là une simple conjecture.

Plutarque, *De Flur.*, 18. — Welcker, *Der Episch. Cycl.*

CTÉSIAS, médecin et historien grec, vivait vers 400 avant J.-C. D'après Lucien, il était fils

de Ctesiochus, et selon Galien il appartenait à la célèbre famille des Asclépiades. Il exerça la médecine, qui était, pour ainsi dire, héréditaire dans cette famille, et il le fit avec assez de succès pour obtenir plus tard la place de médecin d'Artaxerxès Mnémon. Il vint en Perse vers 416 avant J.-C. La cause qui l'y amena n'est pas bien connue, car les témoignages des anciens à ce sujet sont contradictoires. Diodore, dont l'autorité sur ce point est considérable, parce qu'il avait sous les yeux les ouvrages de Ctésias, prétend que celui-ci fut fait prisonnier par les Perses, et qu'ayant été, à cause de sa science, parfaitement accueilli par Artaxerxès, il passa dix-sept ans à la cour de ce prince. Diodore ne dit pas dans quelle rencontre Ctésias tomba aux mains des Perses; Tzetzès, pour réparer cette omission, prétend que ce fut à la bataille de Cunaxa. L'assertion n'est pas heureuse, car nous savons par Xénophon que précisément à cette bataille de Cunaxa, Ctésias faisait partie de la suite d'Artaxerxès. Il se servit même de son crédit auprès du roi et de la reine mère pour adoucir le sort des prisonniers grecs. La malencontreuse addition de Tzetzès ne doit pas nous empêcher d'admettre avec Diodore que le médecin de Cnide, conduit en Perse par les hasards de la guerre, obtint, grâce à sa science, non-seulement la liberté, mais encore la fortune et les honneurs. Ctésias, par sa haute position à la cour, devint l'intermédiaire entre ses compatriotes et le roi de Perse, en un mot l'agent d'Artaxerxès dans les affaires de la Grèce. Enfin, quand Artaxerxès, par un brusque changement de politique, résolut de relever Athènes pour l'opposer à Sparte, devenue menaçante, ce fut Ctésias qui porta à Conon les instructions du grand-roi. Quelque temps après, il se rendit à Lacédémone avec une mission analogue. Rien n'indique qu'il rentra en Perse, et probablement il termina ses jours à Sparte ou à Cnide.

Ctésias profita de son séjour à la cour du grand-roi pour consulter les archives du royaume, et ce travail lui inspira l'idée d'écrire l'histoire de la Perse. La totalité de ses ouvrages est perdue pour nous : il ne nous reste guère que des fragments et des extraits de plus ou moins d'étendue. Le dialecte dont il s'était servi était l'ionien. Les anciens vantent la clarté et l'élégance de son style. Nous ne pouvons juger ni de l'un ni de l'autre, parce que ceux qui l'ont cité ou extrait lui ont prêté chacun leur style et même leur dialecte. Il écrivit une histoire de Perse, *Persica*, en vingt-trois livres, dont les six premiers, cités quelquefois sous le nom d'*Assyriaca*, contenaient l'histoire de l'Assyrie, à partir de Ninus et de Sémiramis. Diodore de Sicile a suivi Ctésias dans son second livre. Photius, dans sa Bibliothèque (*cod.* 72), nous a laissé un extrait assez considérable de l'histoire de Perse, extrait qui s'étend depuis le septième jusqu'au vingt-troisième livre. Plutarque, dans sa Vie d'Artaxerxès Mnémon, le critique et émet des doutes sur sa véracité, mais ne laisse pas de le suivre très-souvent. D'autres fragments des *Persica* nous ont été conservés par Étienne de Byzance, Tzetzès, Athénée, Élien, Démétrius de Phalère et autres auteurs.

Le même Photius (*Biblioth.*, *cod.* 72) nous a conservé un résumé des *Indica* de Ctésias. Cet ouvrage, qui ne formait qu'un livre, n'est point une histoire de l'Inde, mais un recueil de traditions mythiques et de notions d'histoire naturelle et de géographie relatives à ce pays. Quelques autres fragments de ce traité se trouvent dans les auteurs que nous venons de citer. Ctésias avait encore écrit un ouvrage géographique sur les montagnes, des *Périples* ou voyages le long des côtes, un traité sur les tribus de l'Asie, un ouvrage sur les fleuves, et des observations médicales. Il ne nous reste de ces derniers ouvrages qu'un très-petit nombre de fragments.

Déjà les auteurs anciens contestaient la véracité des récits de Ctésias. Il est certain que sa chronologie ne s'accorde ni avec celle d'Hérodote ni avec celle de la Bible. Ctésias se trouve encore souvent en contradiction avec son contemporain Xénophon. Plusieurs auteurs anciens, Lucien, Strabon, mais surtout Plutarque, ont attaqué Ctésias; Diodore de Sicile, au contraire, semble lui accorder assez de confiance. Pour nous, cette question de haute critique historique nous paraît à peu près insoluble aujourd'hui, et voici pourquoi. Selon le témoignage de Photius, Ctésias assure, comme nous l'avons dit plus haut, avoir compulsé les archives royales de Perse; mais peut-on s'attendre à des récits complets et véridiques de la part de l'historiographe d'un despote de l'Asie? D'ailleurs, Ctésias lui-même se serait-il donné la peine nécessaire d'étudier à fond la langue persane? On sait que les Grecs avaient peu de propension à apprendre les langues étrangères. Diodore de Sicile ne nous semble pas une garantie suffisante pour Ctésias : il n'est point lui-même un auteur critique. A la fin de l'extrait des *Indica*, Ctésias nous assure ingénument « que ce qu'il rapporte est la pure « vérité, et qu'il parlait soit comme témoin oculaire, soit d'après les récits de témoins oculaires; qu'il omet bien d'autres choses plus « merveilleuses, pour ne pas paraître en imposer « à ceux qui ne les auraient pas vues ». Mais tout ce que rapporte Ctésias dans ses *Indica* est tellement fabuleux, que nous croyons avec M. Berger de Xivrey (*Traditions tératologiques*, Prolégomènes, p. XXVIII) reconnaître dans cet ouvrage le plus ancien recueil tératologique de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, cette crédulité aveugle qu'il avoue avec tant de bonne foi ne parle guère en faveur de sa critique : aussi parmi les savants modernes, les amis les plus zélés de Ctésias ont-ils abandonné les *Indica*.

Cependant, comme les renseignements que nous possédons sur l'Inde antique sont extrê-

mement rares, on s'est efforcé de tirer parti de ceux de Ctésias. Un critique allemand, M. Schauffelberger, défenseur, plus intrépide qu'heureux, de la véracité de cet historien, a essayé de prouver qu'il n'était ni négligent, ni menteur, ni ignorant. « S'il n'a pas visité l'Inde lui-même, dit-il, il a consulté des auteurs dignes de foi; il a vu aussi beaucoup de produits de cette terre lointaine et inconnue, et il les a décrits avec soin. S'il lui arrive de raconter des choses incroyables, ce n'est pas qu'il les invente, c'est qu'il transcrit fidèlement des erreurs accréditées parmi les Indiens et les Perses, et elles ne méritent pas plus le mépris que les traditions du même genre recueillies par Hérodote. »

Ce n'est point ici le lieu d'énumérer les nombreuses tentatives faites pour expliquer les dissidences de Ctésias avec Hérodote. M. Gœrres (Introduction au livre *Des Heros de l'Iran*, extrait du *Schah-Nameh* de Ferdoussi, p. CXLVIII et suivantes) a essayé d'une manière fort ingénieuse d'éclaircir l'histoire de Cyrus; il établit qu'Hérodote et Xénophon, dans la partie historique de la *Cyropédie*, ont suivi la tradition médique, et Ctésias la tradition parse; la tradition bactrienne se trouverait développée dans le *Schah-Nameh*, ou livre des rois, de Ferdoussi.

H. Estienne recueillit pour la première fois en 1557 les fragments de Ctésias. En 1570, il les joignit à son édition d'Hérodote. Cet exemple a été suivi depuis par la plupart des éditeurs du père de l'histoire grecque. On trouve la traduction des extraits de l'histoire de Perse et de l'Inde dans le VI[e] vol. de la 2[e] édition de l'*Hérodote* de Larcher, accompagné de savantes notes. En 1823, M. Lion publia à Gœttingue une édition grecque-latine des Fragments de Ctésias; mais le travail le plus complet, le mieux disposé et le plus savamment expliqué, est celui de M. Bæhr, professeur à Heidelberg (Francfort-sur-le-Main, 1824, 471 pages in-8°). Depuis cette époque, M. C. Müller a publié les Fragments de Ctésias avec une traduction latine à la suite d'Hérodote dans le XIX[e] vol. de la *Bibliotheca Scriptorum Græcorum* éditée par M. A.-F. Didot; Paris, 1844. L'ouvrage de M. Berger de Xivrey (*Traditions tératologiques*, Paris, 1835) est un complément presque indispensable à toutes les éditions de Ctésias. [L. DE SINNER, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Diodore de Sicile, II, 32; XIV, 20, 46. — Suidas, au mot Κτησίας. — Plutarque, *Artaxerxès*. — Tzetzès, *Hist.*, I, 82. — Xénophon, *Anab.*, I, 8, 27. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 740, édition de Harles. — Fréret, *Bibliothèque française*, septembre 1728. — Goujet, *Continuation des Mémoires littéraires de Sallengre*, t. I. — Bettig, *Ctesiæ Vita*; Hanovre, 1827. — Osiander, *Programm. II de Ctésia*; Stuttgard, 1821-1822. — K.-L. Blum, *Herodot. und Ctesias*; Heidelberg, 1836, in-8°. — D.-F. Schauffelberger, *Corpus Scriptorum veterum qui de India scripserunt, fasciculus primus*; Bonn, 1845, in-8°.

* CTÉSIBIUS (Κτησίβιος), historien grec, vivait vers le troisième siècle avant J.-C. Selon Phlégon, il vécut cent-quatre ans, et mourut en se promenant; d'après Lucien il en vécut cent vingt-quatre. On ne sait rien de plus sur Ctésibius, sinon qu'il était postérieur à Démosthène, puisqu'il parlait de lui dans ses écrits. On ignore jusqu'aux titres de ses ouvrages.

Phlégon, *De Longæv.*, 2. — Lucien, *Macrob.*, 22. — Plutarque, *Démosthène*, 5.

* CTÉSIBIUS, philosophe cynique, né à Chalcis, vivait vers 230 avant J.-C. Il était ami de Ménédème, précepteur d'Antigone, qui régna sur la Macédoine de 229 à 221. Plutarque cite de lui un ouvrage intitulé : Περὶ φιλοσοφίας. Quelques critiques l'ont identifié, non sans vraisemblance, avec le précédent.

Athénée, I, IV. — Plutarque, *Vitæ X Orat.* — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. III, p. 630.

CTÉSIBIUS, mécanicien égyptien, né à Alexandrie, vivait probablement vers 250 avant J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Selon Athénée cependant, il florissait du temps du second Ptolémée Évergète. Fils d'un barbier, il fut emporté vers la mécanique par une vocation impérieuse, et fit ses premières inventions dans la boutique de son père. Il inventa, dit-on, une clepsydre (horloge à eau), des orgues hydrauliques, découvrit le premier l'élasticité de l'air, et s'en servit comme d'une force mouvante. D'après Vitruve, il avait écrit plusieurs ouvrages; mais il n'en reste rien aujourd'hui. Il fut le maître et suivant plusieurs auteurs le père de Héron d'Alexandrie, et on lui a quelquefois attribué le traité intitulé Βελοποιικά, lequel semble appartenir à ce dernier.

Vitruve, VII, *Præf.*, IX, 9; X, 12. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 37. — Athénée, IV, XI. — Philon Byzantin, ap. *Vet. Math.*, pp. 56, 67, 72. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. II. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, I, p. [illegible] — Kæstner, *Geschichte der Mathematiker*, t. II, p. [illegible]

* CTÉSICLÈS (Κτησικλῆς), historien grec, d'une époque incertaine. Il avait composé un ouvrage chronologique (Χρονικά ou Χρόνοι). Il n'en reste que deux courts fragments, cités par Athénée.

Athénée, VI, X. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, 375.

* CTÉSICLÈS, sculpteur grec, vivait probablement au troisième ou au quatrième siècle avant J.-C. Il était l'auteur d'une fort belle statue, qui se voyait dans l'île de Samos. Athénée raconte au sujet de ce chef-d'œuvre une anecdote qui rappelle l'outrage dont fut l'objet la Vénus de Cnide de Praxitèle.

Athénée, XIII, p. 606.

* CTÉSIDÈME, peintre grec, vivait vers 350 avant J.-C. Pline cite de lui deux peintures célèbres représentant la conquête d'Œchalie et l'histoire de Laodamie. D'après le même historien, Ctésidème fut le maître d'Antiphile, contemporain d'Apelle.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 37, 40.

CTÉSILAS. *Voy.* CRÉSILAS.

CTÉSILOQUE, peintre grec, élève et peut-être frère d'Apelles, vivait vers 320 avant J.-C. Il se

fit connaître par une peinture grotesque représentant la naissance de Bacchus.

Pline, XXXV, 40. – Suidas, au mot Ἀπελλῆς.

* **CTÉSIPHON** (Κτησιφῶν), orateur athénien, fils de Leosthène d'Anaphlyste, vivait vers 340 avant J.-C. Un seul fait de sa vie est remarquable. Il proposa de décerner une couronne d'or à Démosthène. Accusé à ce sujet par Eschine, il fut défendu par Démosthène, et acquitté; mais il ne joua qu'un rôle insignifiant dans ce grand débat, qui appartient moins à son histoire qu'à celle d'Eschine et de Démosthène (*voy.* ces noms).

Eschine, *Contra Ctesiphontem*. – Démosthène, *De Corona*.

* **CTÉSIPHON**, orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. En 348 il fut envoyé en ambassade auprès du roi Philippe de Macédoine pour demander la restitution de la rançon que Phrynon de Rhamnus avait été forcé de payer, pendant la trêve des jeux olympiques, à des pirates au service de Philippe. A son retour de Macédoine, Ctésiphon confirma le rapport des ambassadeurs de l'Eubée touchant les intentions pacifiques de Philippe à l'égard des Athéniens. Plus tard Ctésiphon fut un des dix ambassadeurs envoyés au roi de Macédoine pour traiter de la paix.

Démosthène, *De falsa Legatione*. – Eschine, *De falsa Legatione*. – Harpocration, au mot Κτησιφῶν.

* **CTÉSIPHON**, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit une histoire de la Béotie. Plutarque en cite un fragment curieux. « Epaminondas, dit Ctésiphon, faisant la guerre contre les Spartiates, quitta son armée pour aller à Thèbes prendre part aux élections. En partant il confia ses troupes à son fils Stésimbrote, avec ordre de ne pas livrer bataille. Les Spartiates, apprenant l'absence du général, provoquèrent au combat le jeune commandant, et l'accusèrent de lâcheté. Celui-ci, méconnaissant les ordres de son père, livra bataille, et fut vainqueur. Épaminondas, de retour, lui décerna une couronne pour sa victoire, et lui fit trancher la tête à cause de sa désobéissance (στεφανώσας ἐτραχηλοκόπησεν). » Ce fait, évidemment fabuleux, ne donne pas une haute idée de la véracité de Ctésiphon; mais il est curieux, parce qu'il rappelle l'histoire, tout aussi fabuleuse sans doute, de Manlius Torquatus faisant trancher la tête à son fils. Plutarque mentionne encore trois ouvrages d'un Ctésiphon, probablement le même; savoir : *Les Persiques* (Περσικά), *Sur les Arbres* (Περὶ Δένδρων), *Sur les Plantes* (Περὶ Φυτῶν).

Plutarque, *Parall. min.*, 12; *De Fluv.*, 14, 18. – C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 375.

* **CTÉSIPHON**, poëte athénien, vivait au troisième ou au deuxième siècle avant J.-C. Il avait composé des chansons guerrières (κόλαβροι), d'un genre particulier. Il vivait, à ce qu'il semble, à Pergame, à la cour des Attale.

Athénée, XV.

CTÉSIPHON. *Voyez* CHERSIPHRON.

* **CTÉSIPPE** (Κτήσιππος), historien grec, vivait à une époque incertaine. Il avtai composé une histoire de Scythie, dont Plutarque cite un fragment.

Plutarque, *De Fluviis*, V. – C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 376.

CTIBOR DE CIMBOURG, jurisconsulte morave, mort le 26 juin 1494. Il fut gouverneur de la Moravie. Il a écrit en langue bohémienne. On a de lui : *Mensonge et Vérité*; Prague, 1539. L'auteur soutient que les ecclésiastiques ne doivent rien posséder ni en particulier ni en commun; — *Le Code de Moravie*; 1615, in-4°; — *Le Droit provincial du marquisat de Moravie*.

Balbin, *Bohemia docta*, part. II, p. 116.

CTIBOR (*Jean*, dit KOTWA), théologien morave, mort en 1637. Il fut chanoine de Brunn, d'Olmütz et de Prague, doyen à Sinczna en 1615, et prévôt de Latomierz. Il a écrit en langue bohémienne. Son principal ouvrage est dirigé contre les protestants, et a pour titre : *Harve*. On estime aussi ses sermons.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CUBA (*Jean*), médecin et naturaliste allemand, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il pratiqua la médecine successivement à Augsbourg et à Francfort, et fut un des premiers auteurs qui traitèrent de l'histoire naturelle en joignant des figures au texte. Son ouvrage, écrit en allemand, a pour titre : *Ortus* (*Hortus*) *Sanitatis*; Augsbourg, 1485, in-fol. Quoique fort médiocre et accompagné de mauvaises figures, il a été réimprimé très-souvent, et traduit en flamand, en anglais, en latin et en français; la traduction latine parut à Mayence, en 1491; la traduction française, à Paris, en 1539. Il est divisé en trois livres; le premier traite des plantes, et les deux autres des animaux et des pierres. Le traité des plantes a été imprimé séparément, sous le titre de *Kräuterbuch* (Herbier).

Haller, *Biblioth. botanica*. – Brucker, *Historia Oeconom.* – Kestner, *Medicinisches Gelehrt.-Lexic*.

CUBERO (*Pierre*), missionnaire et voyageur espagnol, né en 1645, près de Calatayud, dans l'Aragon. Il commença ses voyages à l'âge de vingt-cinq ans, se rendit de Saragosse à Paris, visita ensuite Rome, Venise, Vienne, Constantinople, Varsovie, Moscou, Astrakan, Casbin, Ispahan, Schiraz, Laar, Surate, Goa, Malaca, Manille, Mexico, revint en Europe après neuf ans d'absence, et publia la relation de ses missions, en espagnol, sous ce titre : *Brève relation du voyage fait dans la plus grande partie du monde, par don Pedro Cubero Sebastian, prédicateur apostolique de l'Asie, avec les choses les plus remarquables qui lui sont arrivées et qu'il y a vues parmi tant de nations barbares, leurs religions, usages, cérémonies, et autres choses mémorables et curieuses, dont il a pu s'informer, avec le voyage, par terre, d'Espagne aux Indes orientales*; Madrid, 1680, in-4°; Saragosse, 1688, in-4°. Cubero est le premier voyageur qui ait fait le tour du

monde d'Occident en Orient, et en partie par terre. Son ouvrage, qui n'est souvent qu'une relation succincte, donne des détails exacts sur les steppes d'Astrakan, sur les déserts de la Perse, et sur Manille.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CUBIÈRES (*Michel* DE), connu aussi sous les noms de *Dorat-Cubières* et de *Palmezeaux*, littérateur français, né à Roquemaure, le 27 septembre 1752, mort à Paris, le 23 août 1820. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé, en 1770, au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, d'où il fut exclu pour sa conduite irrégulière et pour avoir inséré dans l'*Almanach des Muses* de 1772 des vers qui annonçaient trop clairement son peu de vocation pour le sacerdoce. Dès l'année suivante, on le voit figurer dans le même recueil sous le nom de chevalier de Cubières; mais dans le volume de 1775 il avait déjà pris le nom de Palmezeaux. Ayant obtenu la place d'écuyer de la comtesse d'Artois, il reprit son nom de Cubières, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1791, et auquel il ajouta le prénom de Dorat, soit parce qu'il avait été l'élève et l'ami de ce poëte, soit parce qu'il avait imité sa manière et surtout sa fécondité, soit enfin parce qu'il lui avait succédé dans la charge de commensal de la comtesse Fanny de Beauharnais. Au retour d'un voyage en Italie, il se jeta dans le parti des plus ardents révolutionnaires. Nommé, après le 10 août, membre du conseil de la commune, puis secrétaire adjoint greffier, il fut obligé d'offrir sa démission pour se conformer à la loi qui excluait tous les nobles des emplois. Exilé de Paris, il n'en composa pas moins des poëmes à l'honneur de la Montagne et des sans-culottes; puis, après le 9 thermidor, il fit des odes contre les tyrans qui l'avaient proscrit. A la Restauration, il reprit ses titres d'ancien écuyer et d'ancien chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre; mais s'il dut à son frère les ménagements dont il fut l'objet, il n'en vécut pas moins obscur et méprisé jusqu'à sa mort. Le portrait que madame Roland a tracé de Dorat-Cubières n'est point chargé. S'il ne se montra pas sanguinaire, s'il ne fut qu'un jacobin en sous-ordre, c'est qu'il était plus faible et plus bas que méchant. Il s'énonçait avec une certaine facilité; mais il était caustique, et rien n'égalait le fiel que sa bouche distillait. Détracteur de Boileau et de Racine, louangeur maladroit de Corneille, il ne disait de bien que de trois hommes, Rétif de la Bretonne, d'Orvigny et Mercier. Naturellement présomptueux, il accepta les éloges et méprisa les critiques. Écrivain d'une rare fécondité, il s'essaya dans tous les genres, et voulut tout entreprendre, sans consulter ses forces. Rivarol a jeté un ridicule ineffaçable sur le nom de Cubières par cette plaisante charade :

Avant qu'en mon dernier le tout se laisse choir,
Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

La liste des ouvrages de Cubières est fort longue. On la trouve dans *La France littéraire* de Quérard. On ne doit citer de lui que ses *Opuscules poétiques*; Paris, 1786-91, 4 vol. in-18, et ses *Œuvres dramatiques*; ibid., 1811, 4 vol. in-18.

Rabbe, etc., *Biographie portative des Contemporains*, à l'article *Palmezeaux*.

CUBIÈRES (*Simon-Louis-Pierre*, marquis DE), agronome et naturaliste français, frère aîné du précédent, né à Roquemaure, le 12 octobre 1747, mort à Paris, le 10 août 1821. Il fut d'abord page de Louis XV, puis écuyer cavalcadour et capitaine de cavalerie à la suite du régiment Dauphin. Courtisan aimable, en grande faveur auprès de Louis XVI et de la reine, aimé des gens de lettres et des artistes, il donnait des soupers, des fêtes, et possédait dans son hôtel un joli cabinet de minéralogie, un laboratoire de chimie, de physique, et presque un jardin des plantes. On jouait chez lui la comédie, le proverbe; parfois il était auteur en même temps qu'acteur. « Je vois avec plaisir, lui disait Voltaire dans une lettre, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier. » Un voyage à Rome et à Naples (il descendit dans le cratère du Vésuve), un autre à Londres, le mirent à même d'augmenter ses collections et d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est dans ces paisibles passe-temps que se fût écoulée la vie de Cubières sans la révolution. Accompagnant Louis XVI à Paris, le 6 octobre 1789, il eut son chapeau percé d'une balle destinée à ce prince, et peu s'en fallut qu'au retour il ne fût précipité dans la Seine par des furieux. Cependant il n'émigra pas : un mot de Louis XVI l'empêcha de le quitter. Après le 10 août, il fut mis en prison aux Récollets de Versailles, et n'en sortit qu'à peu près ruiné. Bientôt il fut un des commissaires envoyés à Rome pour présider à l'envoi des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, et à son retour il devint conservateur des statues du jardin de Versailles. Le sien lui restait encore : il en fit une magnifique pépinière, qui le mit à même d'entreprendre avec bénéfice un grand commerce d'arbres d'agrément. La Restauration le trouva dans cet état. Il reprit en 1815 son service d'écuyer cavalcadour près de la personne du roi, et mourut subitement, à l'âge de soixante-quatorze ans, universellement regretté. On assure que c'est Cubières qu'a voulu peindre Demoustier dans *le Conciliateur*. Le marquis de Cubières était académicien libre de l'Académie royale des Sciences. On a de lui : *Histoire des Coquillages de mer, de leurs mœurs et de leurs amours*; Versailles, 1800, in-4°; ouvrage que des formes de galanterie un peu surannées n'empêchent pas de lire encore avec plaisir; — *Histoire du Tulipier*; Paris, 1800, in-8° : ce tulipier, que Cubières acheta à un prix exorbitant, passait alors pour être unique en France; et il vendit depuis plus de 40,000 pieds venant de cet arbre; — *Mémoire sur les Abeilles*; ibid., [illegible], in-8°; —

Mémoire sur la pierre adulaire; 1801, in-8°; — *Mémoire sur l'érable à feuilles de frêne du Canada;* 1805, in-8°; — *Mémoire sur le genevrier rouge de Virginie, que l'on nomme vulgairement cèdre rouge;* 1805, in-8°; — *Notice sur André Michaux;* — *Mémoire sur le micoucoulier ou celtis de Linné;* 1808, in-8°; — *Mémoire sur le cyprès de la Louisiane;* 1809, in-8°; — *Sur les services rendus à l'agriculture par les femmes;* 1809, in-8°; — *Memoire sur le magnolier auriculé;* 1810, in-8°; — *Mémoire sur un marbre grec magnésien;* 1810, in-8°; — Plusieurs mémoires lus à différentes sociétés, des poésies fugitives, des proverbes et des comédies, parmi lesquelles on cite celle du *Charlatan*, enfin un *Traité sur la Composition et la Culture des Jardins*, complètent la liste des ouvrages de Cubières.

Silvestre, *Éloge de Cubières*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, année 1822. — Challan, *Notice sur Cubières.*

* CUBIÈRES (*Amédée-Louis* DESPANS DE), général français, fils du précédent, né à Paris, le 4 mars 1786, mort le 6 août 1853. A la recommandation du comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, dont il épousa plus tard la nièce, il fut nommé, le 18 avril 1804, élève gratuit à l'École militaire de Fontainebleau, pour venir en aide à sa famille, ruinée par la révolution. Sorti de l'école le 23 octobre de la même année, il entra avec le grade de sous-lieutenant dans le cinquante-et-unième régiment de ligne. Le jeune Cubières fit avec distinction les campagnes des côtes de l'Océan, d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, de 1804 à 1807, et se fit particulièrement remarquer aux batailles d'Austerlitz et d'Auerstædt, où il fut blessé. Sa belle conduite à Heilsberg, à Eylau et à Friedland, lui mérita la décoration de la Légion d'Honneur. Attaché, en 1808, en qualité d'aide de camp, au général Morand, il fit, sous les ordres de ce chef habile, la guerre d'Autriche de 1809, et donna de nouvelles preuves de valeur à Eckmühl et à Essling, où il conquit le grade de capitaine. Il assista le 6 juillet à la bataille de Wagram et le 11 au combat de Znaim. Le capitaine Cubières suivit le général Morand en Russie, se signala à la bataille de la Moscowa, où il eut trois chevaux tués sous lui, au passage de la Bérézina et au combat de Kowno. Ces faits d'armes lui valurent, en 1812, le grade de chef de bataillon. Sa brillante conduite pendant la campagne de 1813 le fit remarquer de l'empereur Napoléon, qui le nomma officier de la Légion d'Honneur, et lui confia, par décret du 19 novembre, le commandement du 18° léger. Il était à la tête du premier régiment de cette arme en 1815, fut blessé dans la journée du 16 juin, et se couvrit de gloire à la bataille de Mont-Saint-Jean, où il reçut une balle à l'épaule gauche. La Restauration n'accueillit point les services du colonel Cubières; ses opinions libérales le firent mettre en non-activité, et ce ne fut qu'à l'époque de l'expédition française en Espagne (1823) que le gouvernement le plaça à la tête du 27° de ligne. Il avait cependant été nommé chevalier de Saint-Louis le 16 août 1820. En 1828, il conduisit son régiment en Morée, et obtint le brevet de maréchal de camp le 27 février 1829, et la croix de commandeur de la Légion d'Honneur le 21 mars 1831. Le 9 février 1832, il fut envoyé en mission à Ancône, et investi du commandement supérieur des troupes de débarquement. Dans cette position délicate, le général Cubières parvint à se concilier l'estime des populations, tout en se conformant à ses instructions, qui avaient pour objet de calmer les esprits et de consolider l'autorité temporelle du saint-père sur les provinces de l'Italie centrale. Élevé au grade de lieutenant général le 31 décembre 1835, il rentra en France en 1837, devint directeur du personnel et des opérations militaires, fut élevé à la dignité de pair de France le 7 novembre 1839, et nommé deux fois ministre de la guerre en 1839 et 1840. Le 27 avril de cette dernière année le roi le nomma grand-officier de la Légion d'Honneur. — Ces glorieux services devaient, sept ans après, venir se précipiter dans l'abîme d'un jugement et d'une condamnation sévère. Impliqué dans le procès Teste, au sujet de l'affaire des mines de sel gemme de Gouhenans, la cour des pairs le condamna, par arrêt du 17 juillet 1847, à la peine de la dégradation civique, à 100,000 fr. d'amende et, solidairement, aux frais du procès. Nous citerons, à propos de ce procès, un fait historique très-remarquable, et qui est resté ignoré jusqu'à ce jour. Il est extrait du mémoire présenté par le général Cubières au prince président de la république, le 10 septembre 1852. — Lorsque le bruit se répandit dans le public qu'il y avait charges suffisantes contre le général, le parti républicain, qui ostensiblement ne prêchait encore que la réforme, entra en rapport avec lui. Les agents de ce parti lui tinrent ce langage : « Vous avez écrit dans une lettre « privée et confidentielle, rendue publique par « un infâme, que le *pouvoir était dans des « mains avides et corrompues.* Vous le pensiez, « puisque vous l'écriviez; aujourd'hui vous en « êtes certain. Que ce soit là toute votre dé- « fense; que ces paroles sortent vibrantes de « votre poitrine à la face de vos juges; le peuple « rassemblé par nous au dehors sera votre écho. « Nous sommes 60,000 hommes en armes, nous « avons des cartouches, nous pouvons compter « sur trois légions entières de Paris et sur une « foule d'adhérents dans les autres. A la même « heure nous pénétrerons sans effusion de sang, « nous l'espérons, dans le Luxembourg, d'où « nous vous enlèverons; dans la chambre des « députés, dont les portes seront closes pour « les soi-disant législateurs; dans les Tuileries, « que videront les d'Orléans sur la trace des « Bourbons, leurs aînés. Voici les noms des ci- « toyens qui composeront le gouvernement pro-

monde d'Occident en Orient, et en partie par terre. Son ouvrage, qui n'est souvent qu'une relation succincte, donne des détails exacts sur les steppes d'Astrakan, sur les déserts de la Perse, et sur Manille.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CUBIÈRES (*Michel* DE), connu aussi sous les noms de *Dorat-Cubières* et de *Palmezeaux*, littérateur français, né à Roquemaure, le 27 septembre 1752, mort à Paris, le 23 août 1820. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé, en 1770, au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, d'où il fut exclu pour sa conduite irrégulière et pour avoir inséré dans l'*Almanach des Muses* de 1772 des vers qui annonçaient trop clairement son peu de vocation pour le sacerdoce. Dès l'année suivante, on le voit figurer dans le même recueil sous le nom de chevalier de Cubières; mais dans le volume de 1775 il avait déjà pris le nom de Palmezeaux. Ayant obtenu la place d'écuyer de la comtesse d'Artois, il reprit son nom de Cubières, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1791, et auquel il ajouta le prénom de Dorat, soit parce qu'il avait été l'élève et l'ami de ce poëte, soit parce qu'il avait imité sa manière et surtout sa fécondité, soit enfin parce qu'il lui avait succédé dans la charge de commensal de la comtesse Fanny de Beauharnais. Au retour d'un voyage en Italie, il se jeta dans le parti des plus ardents révolutionnaires. Nommé, après le 10 août, membre du conseil de la commune, puis secrétaire adjoint greffier, il fut obligé d'offrir sa démission pour se conformer à la loi qui excluait tous les nobles des emplois. Exilé de Paris, il n'en composa pas moins des poëmes à l'honneur de la Montagne et des sans-culottes; puis, après le 9 thermidor, il fit des odes contre les tyrans qui l'avaient proscrit. A la Restauration, il reprit ses titres d'ancien écuyer et d'ancien chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre; mais s'il dut à son frère les ménagements dont il fut l'objet, il n'en vécut pas moins obscur et méprisé jusqu'à sa mort. Le portrait que madame Roland a tracé de Dorat-Cubières n'est point chargé. S'il ne se montra pas sanguinaire, s'il ne fut qu'un jacobin en sous-ordre, c'est qu'il était plus faible et plus bas que méchant. Il s'énonçait avec une certaine facilité; mais il était caustique, et rien n'égalait le fiel que sa bouche distillait. Détracteur de Boileau et de Racine, louangeur maladroit de Corneille, il ne disait de bien que de trois hommes, Rétif de la Bretonne, d'Orvigny et Mercier. Naturellement présomptueux, il accepta les éloges et méprisa les critiques. Écrivain d'une rare fécondité, il s'essaya dans tous les genres, et voulut tout entreprendre, sans consulter ses forces. Rivarol a jeté un ridicule ineffaçable sur le nom de Cubières par cette plaisante charade :

Avant qu'en mon dernier le tout se laisse choir,
Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

La liste des ouvrages de Cubières est fort longue. On la trouve dans *La France littéraire* de Quérard. On ne doit citer de lui que ses *Opuscules poétiques*; Paris, 1786-91, 4 vol. in-[illegible], et ses *Œuvres dramatiques*; ibid., 1811, 4 vol. in-18.

Rabbe, etc., *Biographie portative des Contemporains*, à l'article *Palmezeaux*.

CUBIÈRES (*Simon-Louis-Pierre*, marquis DE), agronome et naturaliste français, frère aîné du précédent, né à Roquemaure, le 12 octobre 1747, mort à Paris, le 10 août 1821. Il fut d'abord page de Louis XV, puis écuyer cavalcadour et capitaine de cavalerie à la suite du régiment Dauphin. Courtisan aimable, en grande faveur auprès de Louis XVI et de la reine, aimé des gens de lettres et des artistes, il donnait des soupers, des fêtes, et possédait dans son hôtel un joli cabinet de minéralogie, un laboratoire de chimie, de physique, et presque un jardin des plantes. On jouait chez lui la comédie, le proverbe; parfois il était auteur en même temps qu'acteur. « Je vois avec plaisir, lui disait Voltaire dans une lettre, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier. » Un voyage à Rome et à Naples (il descendit dans le cratère du Vésuve), et un autre à Londres, le mirent à même d'augmenter ses collections et d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est dans ces paisibles passe-temps que se fût écoulée la vie de Cubières sans la révolution. Accompagnant Louis XVI à Paris, le 6 octobre 1789, il eut son chapeau percé d'une balle destinée à ce prince, et peu s'en fallut qu'au retour il ne fût précipité dans la Seine par des furieux. Cependant il n'émigra pas, un mot de Louis XVI l'empêcha de le quitter. Après le 10 aout, il fut mis en prison aux Récollets de Versailles, et n'en sortit qu'à peu près ruiné. Bientôt il fut un des commissaires envoyés à Rome pour présider à l'envoi des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, et à son retour il devint conservateur des statues du jardin de Versailles. Le sien lui restait encore : il en fit une magnifique pépinière, qui le mit à même d'entreprendre avec bénéfice un grand commerce d'arbres d'agrément. La Restauration le trouva dans cet état. Il reprit en 1815 son service d'écuyer cavalcadour près de la personne du roi, et mourut subitement, à l'âge de soixante-quatorze ans, universellement regretté. On assure que c'est Cubières qu'a voulu peindre Demoustier dans le *Conciliateur*. Le marquis de Cubières était académicien libre de l'Académie royale des Sciences. On a de lui : *Histoire des Coquillages de mer, de leurs mœurs et de leurs amours*; Versailles, 1800, in-4°; ouvrage que des formes de galanterie un peu surannées n'empêchent pas de lire encore avec plaisir; — *Histoire du Tulipier*; Paris, 1800, in-8° : ce tulipier, que Cubières acheta à un prix exorbitant, passait alors pour être unique en France; et il vendit depuis plus de 40,000 pieds venant de cet arbre; — *Mémoire sur les Abeilles*; ibid., [illegible], in-8°; —

Mémoire sur la pierre adulaire; 1801, in-8°; — *Mémoire sur l'érable à feuilles de frêne du Canada;* 1805, in-8°; — *Mémoire sur le genevrier rouge de Virginie, que l'on nomme vulgairement cèdre rouge;* 1805, in-8°; — *Notice sur André Michaux;* — *Mémoire sur le micoucoulier ou celtis de Linné;* 1808, in-8°; — *Mémoire sur le cyprès de la Louisiane;* 1809, in-8°; — *Sur les services rendus à l'agriculture par les femmes;* 1809, in-8°; — *Memoire sur le magnolier auriculé;* 1810, in-8°; — *Mémoire sur un marbre grec magnésien;* 1810, in-8°; — Plusieurs mémoires lus à différentes sociétés, des poésies fugitives, des proverbes et des comédies, parmi lesquelles on cite celle du *Charlatan*, enfin un *Traité sur la Composition et la Culture des Jardins*, complètent la liste des ouvrages de Cubières.

Silvestre, *Éloge de Cubières*, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, année 1822. — Challan, *Notice sur Cubières*.

* CUBIÈRES (*Amédée-Louis* DESPANS DE), général français, fils du précédent, né à Paris, le 4 mars 1786, mort le 6 août 1853. A la recommandation du comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, dont il épousa plus tard la nièce, il fut nommé, le 18 avril 1804, élève gratuit à l'École militaire de Fontainebleau, pour venir en aide à sa famille, ruinée par la révolution. Sorti de l'école le 23 octobre de la même année, il entra avec le grade de sous-lieutenant dans le cinquante-et-unième régiment de ligne. Le jeune Cubières fit avec distinction les campagnes des côtes de l'Océan, d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, de 1804 à 1807, et se fit particulièrement remarquer aux batailles d'Austerlitz et d'Auerstædt, où il fut blessé. Sa belle conduite à Heilsberg, à Eylau et à Friedland, lui mérita la décoration de la Légion d'Honneur. Attaché, en 1808, en qualité d'aide de camp, au général Morand, il fit, sous les ordres de ce chef habile, la guerre d'Autriche de 1809, et donna de nouvelles preuves de valeur à Eckmühl et à Essling, où il conquit le grade de capitaine. Il assista le 6 juillet à la bataille de Wagram et le 11 au combat de Znaïm. Le capitaine Cubières suivit le général Morand en Russie, se signala à la bataille de la Moscowa, où il eut trois chevaux tués sous lui, au passage de la Bérézina et au combat de Kowno. Ces faits d'armes lui valurent, en 1812, le grade de chef de bataillon. Sa brillante conduite pendant la campagne de 1813 le fit remarquer de l'empereur Napoléon, qui le nomma officier de la Légion d'Honneur, et lui confia, par décret du 19 novembre, le commandement du 18e léger. Il était à la tête du premier régiment de cette arme en 1815, fut blessé dans la journée du 16 juin, et se couvrit de gloire à la bataille de Mont-Saint-Jean, où il reçut une balle à l'épaule gauche. La Restauration n'accueillit point les services du colonel Cubières; ses opinions libérales le firent mettre en non-activité, et ce ne fut qu'à l'époque de l'expédition française en Espagne (1823) que le gouvernement le plaça à la tête du 27e de ligne. Il avait cependant été nommé chevalier de Saint-Louis le 16 août 1820. En 1828, il conduisit son régiment en Morée, et obtint le brevet de maréchal de camp le 27 février 1829, et la croix de commandeur de la Légion d'Honneur le 21 mars 1831. Le 9 février 1832, il fut envoyé en mission à Ancône, et investi du commandement supérieur des troupes de débarquement. Dans cette position délicate, le général Cubières parvint à se concilier l'estime des populations, tout en se conformant à ses instructions, qui avaient pour objet de calmer les esprits et de consolider l'autorité temporelle du saint-père sur les provinces de l'Italie centrale. Élevé au grade de lieutenant général le 31 décembre 1835, il rentra en France en 1837, devint directeur du personnel et des opérations militaires, fut élevé à la dignité de pair de France le 7 novembre 1839, et nommé deux fois ministre de la guerre en 1839 et 1840. Le 27 avril de cette dernière année le roi le nomma grand-officier de la Légion d'Honneur. — Ces glorieux services devaient, sept ans après, venir se précipiter dans l'abîme d'un jugement et d'une condamnation sévère. Impliqué dans le procès Teste, au sujet de l'affaire des mines de sel gemme de Gouhenans, la cour des pairs le condamna, par arrêt du 17 juillet 1847, à la peine de la dégradation civique, à 100,000 fr. d'amende et, solidairement, aux frais du procès. Nous citerons, à propos de ce procès, un fait historique très-remarquable, et qui est resté ignoré jusqu'à ce jour. Il est extrait du mémoire présenté par le général Cubières au prince président de la république, le 10 septembre 1852. — Lorsque le bruit se répandit dans le public qu'il y avait charges suffisantes contre le général, le parti républicain, qui ostensiblement ne prêchait encore que la réforme, entra en rapport avec lui. Les agents de ce parti lui tinrent ce langage : « Vous avez écrit dans une lettre « privée et confidentielle, rendue publique par « un infâme, que le *pouvoir était dans des* « *mains avides et corrompues*. Vous le pensiez, « puisque vous l'écriviez; aujourd'hui vous en « êtes certain. Que ce soit là toute votre dé- « fense; que ces paroles sortent vibrantes de « votre poitrine à la face de vos juges; le peuple « rassemblé par nous au dehors sera votre écho. « Nous sommes 60,000 hommes en armes, nous « avons des cartouches, nous pouvons compter « sur trois légions entières de Paris et sur une « foule d'adhérents dans les autres. A la même « heure nous pénétrerons sans effusion de sang, « nous l'espérons, dans le Luxembourg, d'où « nous vous enlèverons; dans la chambre des « députés, dont les portes seront closes pour « les soi-disant législateurs; dans les Tuileries, « que videront les d'Orléans sur la trace des « Bourbons, leurs aînés. Voici les noms des ci- « toyens qui composeront le gouvernement pro-

« visoire, dont vous serez le président. C'est la « république que nous voulons et que veulent « *Ledru-Rollin*, *Arago*, *Lamennais*, *Marast*, « *Bastide*, *Guinard*, *Lamartine*. Vous serez « libre de leur adjoindre un officier général de « l'armée de terre et un de la marine, à votre « choix. Il vous sera remis le modèle d'une dé« claration aux puissances étrangères pour leur « annoncer que la république française veut le « maintien de la paix européenne. » Le général Cubières repoussa énergiquement ces propositions. — Le 17 août 1852, la cour d'appel ayant émis l'avis d'admettre la demande en réhabilitation faite par le général Cubières, les lettres autorisant cette demande furent délivrées le 28 par le prince président de la république et entérinées le 30 par la même cour. — M. de Cubières n'a pas joui longtemps de cette faveur. La mort est venue l'enlever à l'âge de soixante-sept ans. Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne et chevalier de l'ordre du Sauveur de Grèce. SICARD.

Documents particuliers.

* CUBIÈRES (*Marie-Aglaé* née BUFFAULT DE), femme de lettres, épouse du précédent, fille de M. Buffault, ancien préfet sous le consulat et l'empire, naquit le 16 décembre 1794, à la Féralière, manufacture de produits chimiques appartenant alors à sa famille, et que l'on voit encore au bord du Rhône, à une demi-lieue de Lyon. Nièce du comte de Regnaud de Saint-Jean d'Angély et de M. Arnault, membre de l'Institut (*voy.* ce nom), elle épousa le 3 avril 1813 M. de Cubières, alors officier supérieur. Douée à un haut degré des qualités du cœur et de l'esprit, Mme de Cubières s'est fait connaître par des compositions qui intéressent, attachent, émeuvent profondément, sans jamais rien sacrifier du goût le plus pur, sans que la morale y reçoive aucune de ces tristes atteintes que le romantisme de l'époque renouvelle si souvent. Elle a écrit sous le voile de l'anonyme, avec beaucoup de grâce et de pureté, plusieurs romans, tels que *Marguerite Aimond*, in-8°, bientôt suivi des *Trois Soufflets*; 2 vol. in-12; — *Léonore de Biran*; in-8°; — *Emmerick de Mauroyer*, 2 vol. in-8°, dont la première édition parut en 1836, la seconde en 1838, et auquel l'Académie Française décerna le prix Montyon, destiné à l'ouvrage le plus utile à l'éducation; — *Monsieur de Goldon*; Paris, 1842. On a encore de madame de Cubières quelques nouvelles intéressantes, entre autres l'*Histoire de deux Frères soldats au 37e de ligne*. Enfin, elle a écrit sous le titre des *Dix Commandements de Dieu* quelques pages non moins remarquables, que nous voudrions voir dans les mains de toutes les mères de famille. Malheureusement ce dernier ouvrage (Paris, in-12), imprimé à très-peu d'exemplaires, n'a jamais été mis dans le commerce de la librairie. SICARD.

Documents inédits.

* CUBILLO (*Alvaro* DE ARAGON), poète dramatique espagnol, né à Grenade, vers la fin du seizième siècle. On manque de détails sur sa biographie. Comme écrivain, il fit preuve d'une grande fécondité. Il réunit une partie de ses œuvres dans un volume publié à Madrid en 1654 : *El Enano de las Musas*, et qui renferme neuf pièces de théâtre ; il se plaint dans sa dédicace de la friponnerie de divers libraires, qui avaient imprimé des ouvrages de sa façon, en y mettant le nom d'un autre auteur, et il avait composé plus de cent *comedias*. Cubillo n'est pas un homme de génie; mais c'est un auteur intelligent, qui imite avec habileté de bons modèles. Il manque d'originalité, mais ses ouvrages sont travaillés avec soin ; il réussit mieux à peindre les sentiments doux que des passions fougueuses; il trace avec succès des portraits de femmes pleins de naïveté et de tendresse. On distingue en ce genre deux de ses pièces : *Las Muñecas de Marcela* et *La perfecta Casada*. Une autre de ses productions, *El Amor como ha de ser* présente de la vigueur et des situations saisissantes. Citons encore de lui : *El Conde de Saldaña*, en deux parties, peut-être la meilleure pièce consacrée à l'histoire de l'héroïque Bernardo del Carpio et celle qui s'est le plus longtemps conservée sur le théâtre; — *El Vencedor de si mismo*, sujet emprunté aux épopées chevaleresques sur Charlemagne; — *Los Desagravios de Christo*, qui nous fait assister à la destruction de Jérusalem par Titus; — *El invisible Principe del Baul*, pièce d'un autre genre que les précédentes, et où il y a de la gaieté, des situations comiques; — *Los Triumphos de san Miguel* et *La Honestidad defendida de Elisa Dido* méritent peu qu'on s'y arrête. En somme, Cubillo, oublié par les historiens de la littérature péninsulaire, délaissé par les auteurs français qui au dix-septième siècle puisèrent à pleines mains dans le répertoire castillan, est loin d'être à dédaigner. G. B.

A.-J. Von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. III, 278.

CUÇAMI. *Voyez*. KUTSAMI.

* CUCHERMOIS (*Jean* DE), voyageur français, natif de Lyon, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il employa une partie de sa jeunesse à parcourir l'Europe et l'Asie, et a laissé une relation assez curieuse du voyage qu'il fit à Jérusalem en 1490. On a également de lui : *Le Roman du preux et vaillant chevalier Guérin Mesquin*; Lyon, 1530, in-f°. C'est une traduction de l'italien, très-rare et très-recherchée des bibliophiles. MARC C[illegible]

Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, au mot *Guerino*.

CUDENA (*Pierre*), voyageur espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il visita le Brésil, et, à son retour en Europe, composa une excellente description de cette contrée, intitulée : *Description du Brésil*, des

une étendue de 1038 milles, *découverte par Marañon y gran Para, par sa boussole exacte, ainsi que du fleuve des Amazones, qui est situé sous la ligne équinoxiale, et a 70 milles de largeur à son embouchure, qui en a 46, est à 36 degrés au sud de l'équateur; choses que le lecteur verra, ainsi que beaucoup d'autres*. La meilleure édition de cet ouvrage est celle que Lessing a publiée, avec une traduction en allemand, sous le titre : *Description de l'Amérique portugaise par Cudena;* Brunswick, 1780, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher. *Allg. Gel.-Lexic.*

CUDWORTH (*Raoul*), célèbre philosophe anglais, né en 1617, à Aller, dans le comté de Sommerset, mort à Cambridge, en 1688. Son père, licencié en théologie, était membre du collége d'Emmanuel, à Cambridge, et desservait l'église de Saint-André dans cette même ville; il fut aussi un des chapelains du roi Jacques Ier. Ce fut sous les yeux de ce père que le jeune Cudworth commença ses études; mais la mort le lui ayant enlevé lorsqu'il avait atteint à peine sa huitième année, son éducation fut confiée aux soins du docteur Stoughton, devenu son beau-père. A peine âgé de treize ans, il fut admis au collége Saint-Emmanuel, et deux ans après il prit place parmi les pensionnaires de cet établissement. Ses progrès dans l'étude de la philosophie lui valurent sa promotion au grade de maître ès arts et sa réception en qualité d'agrégé de ce collége. Sa supériorité sur les élèves les plus distingués lui mérita l'honneur insigne, et inouï jusque alors, d'avoir sous son inspection vingt-huit élèves, parmi lesquels se trouvèrent le célèbre William Temple et Tillotson, devenu depuis primat d'Angleterre. En 1641 on le nomma recteur de North-Cadbury, dans son comté, et trois ans après principal du collége de Clare-Hall. En 1645 on lui confia l'enseignement de la langue hébraïque, en lui déférant le titre de professeur royal des langues orientales. Après avoir pris tous ses degrés en théologie, il fut, en 1654, promu aux fonctions de principal du collége du Christ pour y enseigner les lettres sacrées. Cudworth résigna alors ses fonctions ecclésiastiques pour se livrer spécialement à l'étude de l'antiquité et de la métaphysique, pour lesquelles il avait un goût dominant. Ses profondes connaissances dans les langues orientales fixèrent sur lui le choix du comité du parlement pour la révision de la traduction anglaise de la Bible, dont il signala et corrigea les erreurs considérables. Enfin, la prébende de Glocester étant devenue vacante en 1678, elle lui fut donnée. Il mourut dix ans après. Ses restes furent déposés dans la chapelle du collége du Christ à Cambridge.

La philosophie de Cudworth est renfermée dans son *Système intellectuel de l'univers* (*True intellectual System of the Universe*); Lond., 1678 in fol. de plus de 1,000 pages. L'ouvrage se divise en cinq chapitres : le premier expose et réfute la théorie des atomes que Démocrite et Leucippe firent connaître à la Grèce; le second et le troisième ont pour but de combattre l'athéisme; le quatrième, et le plus long de tous, est écrit dans le dessein de prouver que les peuples intelligents reconnaissaient un Dieu suprême. L'*Intellectual System*, dont Wise avait publié en 1706 un abrégé bien fait, a été réimprimé à Londres en 1743, 2 vol. in-4°. Plus d'un auteur moderne a puisé, de seconde main, dans Cudworth, toute l'érudition dont il voulait faire preuve. L'auteur laissa un grand nombre de manuscrits, la plupart inédits, et qui se conservent dans le Musée Britannique. L'un de ces manuscrits a été publié près de cinquante ans après la mort de Cudworth, sous le titre : *A Treatise concerning eternal and immutable morality;* Londres, 1731, in-8°; il se propose de démontrer le caractère immuable et éternel de la morale.

Il y a deux points qui doivent surtout être remarqués dans la philosophie de Cudworth : c'est d'abord le lien qu'il établit entre le christianisme et les philosophies spiritualistes de l'antiquité; c'est ensuite son hypothèse sur les natures plastiques, imaginée pour rendre compte de la formation et de la conservation du monde physique. Cudworth subordonnait la philosophie à la religion; il regardait la révélation chrétienne comme la seule source certaine de nos connaissances. Cependant il professait une vive admiration pour Pythagore, Platon, Plotin, et les autres philosophes spiritualistes de l'antiquité. Il reproduit dans sa philosophie presque toutes les idées de Platon, interprétées dans un système assez semblable à celui des néoplatoniciens. Aussi était-il intéressé à soutenir une opinion fort répandue à l'époque où il vivait, et suivant laquelle Platon aurait eu des rapports avec les Hébreux et aurait puisé à cette source ses théories principales. Il cherche à établir qu'il n'y a qu'une différence verbale entre la Trinité chrétienne et les trois *hypostases archiques* dont parle Platon. Il résout d'ailleurs la plupart des problèmes de la philosophie d'une manière tout à fait platonicienne. Ainsi il établit, en opposition avec les théories de Hobbes, que l'origine de nos idées n'est pas uniquement dans la sensation : il existe suivant lui des idées *à priori*, et les impressions causées sur les sens par les objets sont seulement la cause occasionnelle de leur manifestation réelle dans la conscience. Cudworth admet, comme Platon, un monde d'idées qui existe dans l'intelligence divine, qui renferme l'essence proprement dite et véritable des choses, sur le modèle duquel Dieu a créé le monde physique, et auquel se rapportent toutes les idées de l'esprit humain dans leur abstraction.

Cudworth résout aussi dans un sens platonicien les problèmes relatifs à la morale. La sa-

gesse humaine n'est suivant lui qu'une participation à la sagesse éternelle et immuable de Dieu. Les esprits des hommes sont autant de reflets de l'intelligence divine, les uns plus clairs, les autres plus obscurs, les uns plus rapprochés de la source, les autres plus éloignés. Il combat très-fortement l'opinion qui assigne une origine empirique aux idées du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Ces idées font partie de la classe des idées simples, générales et immuables : elles ne peuvent donc être fournies par les sens, lesquels, soit à eux seuls, soit réunis à l'intelligence, ne produisent que des sensations et des images variables. Il attaque aussi l'opinion qui subordonne la réalité des idées morales à la volonté arbitraire de la Divinité; il fait sur ce sujet des raisonnements tout à fait semblables à ceux de Platon. Suivant lui, la volonté, considérée en elle-même, est un pouvoir non-seulement aveugle, mais encore entièrement indéterminé; il est donc contraire à la nature de la volonté qu'elle puisse par elle-même donner une loi ou une règle. C'est détruire la bonté et la sagesse que de la subordonner au pouvoir arbitraire de la volonté.

La célèbre hypothèse de Cudworth sur les *natures plastiques ou formatrices* n'est encore qu'une idée de Platon, reproduite sous une autre forme. Il n'y a aucune différence réelle entre l'âme du monde de Platon et la nature plastique de Cudworth. Pour faire comprendre ce que Cudworth entendait par là, nous devons dire d'abord que, de même que Descartes, il admettait la physique corpusculaire, sans en tirer les conséquences d'athéisme qu'on a quelquefois liées à ce système. La physique corpusculaire, appelée aussi système des atomes ou physique mécanique (par opposition à la physique dynamique), est celle qui établit que la matière de tous les corps n'est rien autre chose qu'une substance étendue, divisible, solide, capable de figure et de mouvement. Elle croit pouvoir rendre compte des propriétés de tous les corps sans avoir recours à aucune forme substantielle ni à aucune qualité qui soit distincte des circonstances que nous venons d'énumérer. C'est là le principe que Démocrite établit avec beaucoup de raison; mais il le combina avec une autre théorie, dans laquelle il établissait que tout est matière : c'est ainsi qu'il arriva à un système de complet athéisme. Cudworth cherche à prouver que l'athéisme et le matérialisme ne sont point nécessairement liés au système des atomes. Il prétend que ce système n'a nullement été inventé par Leucippe et Démocrite, mais par des philosophes antérieurs, qui croyaient à l'existence de Dieu et à la spiritualité de l'âme : Moïchus le Phénicien, Empédocle, Pythagore. Il établit, d'après Aristote, que les monades de Pythagore ne diffèrent en rien des atomes. Descartes a fait revivre l'atomisme sous sa première forme, c'est-à-dire lié avec le spiritualisme et la croyance en Dieu. Sous ce rapport Cudworth est d'accord avec lui; mais il lui reproche de ne pas avoir admis les natures plastiques ou formatrices et d'avoir voulu expliquer l'origine et la conservation du monde physique par des causes purement mécaniques et matérielles. La cause de cette erreur fut que Descartes ne reconnaissait que deux sortes d'êtres : les êtres pensants et les êtres étendus, et qu'en outre il faisait consister l'essence de la pensée dans le sentiment intérieur qu'on en a. Il devait par conséquent nier la réalité des natures plastiques, qui ne sont pas des substances étendues, et qui cependant ne sont pas douées de sentiment ni de conscience. L'existence des natures plastiques ou formatrices a été admise, suivant Cudworth, par les plus grands philosophes de l'antiquité, Platon, Aristote, Empédocle, Héraclite, Hippocrate, Zénon; elle l'a été aussi par les néoplatoniciens et les paracelsistes. Ceux-ci reconnaissaient dans le corps des animaux un principe qu'ils appelaient *archée*, et qui est la même chose que ce que Cudworth appelle une *nature plastique*. Quand on rejette les natures plastiques, il ne reste plus que trois partis à prendre : ou il faut attribuer au hasard la formation et la conservation du monde, ou il faut tout rapporter à des causes purement matérielles et mécaniques, ou enfin il faut faire intervenir Dieu constamment et dans les moindres détails. Le système qui fait du hasard l'auteur et le conservateur du monde est trop opposé aux faits de l'expérience et aux notions les plus simples du raisonnement pour qu'il soit nécessaire de le réfuter. Le système qui attribue tout à des lois mécaniques et matérielles était celui qu'avait adopté Descartes. Les lois du mouvement dont il parlait ne sont autre chose qu'une nature plastique qui agit sur toute la matière du monde corporel, qui y conserve toujours la même quantité de mouvement et disperse ce mouvement, en le transportant d'un corps dans un autre, selon des lois qu'elle ne peut pas violer. Dès que l'on admet une nature plastique qui préside au mouvement, on ne voit pas pourquoi on refuserait de croire que cette même nature sert à la disposition régulière de la matière dans les plantes, dans les animaux, et généralement dans tout ce qui concerne l'arrangement et l'harmonie de l'univers. D'ailleurs il y a dans l'univers, suivant Cudworth, des phénomènes qui surpassent le pouvoir du mouvement mécanique, par exemple la respiration des animaux; il y en a même qui sont contraires à ses lois, comme la distance du pôle de l'équateur à l'écliptique. Il y a encore un troisième système : c'est celui qui fait intervenir Dieu constamment dans le monde matériel. Mais outre que ce système rabaisse la majesté divine, il ne rend pas compte des faits; comment expliquer tant de désordres dans l'univers, tant de résultats avortés et manqués, si la cause qui les produit était toute-puissante? Il faut donc admettre

qu'il existe une nature inférieure qui exécute les ordres de la Providence, en ce qui concerne les mouvements réguliers de la matière. La nature plastique agit sans choix et sans discernement : elle n'exclut donc pas la Providence; au contraire, on ne peut s'expliquer son existence qu'en admettant une intelligencé supérieure à elle, qui l'a produite et qui la dirige.

Ce même système des natures plastiques servait à Cudworth à expliquer le problème de la communication de l'âme avec le corps, que l'on regardait alors comme la question la plus importante de la philosophie. On connaît les différentes hypothèses proposées par les philosophes contemporains de Cudworth : les esprits animaux, l'influence physique, les causes occasionnelles, l'harmonie préétablie. Cudworth explique la communication de l'âme et du corps en admettant un médiateur plastique. L'homme, suivant lui, est composé non pas de deux substances, mais de trois. Il y a en nous un être qui reçoit, sans que nous le sachions, les ordres de notre âme et les exécute par le moyen de nos organes corporels. D'un autre côté, ce même être, le médiateur plastique, lorsqu'il est ébranlé par les mouvements de notre corps, avertit notre âme de ces mouvements, et elle se détermine d'après ses indications. Ce système sur les natures plastiques est ce qu'il y a de plus essentiel et de plus original dans la philosophie de Cudworth. Nous pourrions y signaler encore d'autres points importants, et en particulier une argumentation par laquelle il essaye d'expliquer rationnellement la création faite du néant. Il prétend que dans un certain sens quelque chose peut provenir de rien, en tant qu'une chose qui n'existait pas auparavant acquiert ensuite l'existence. Cette supposition ne renferme aucune contradiction, et en métaphysique les preuves *a posteriori* n'ont point force décisive. L'expérience n'est pas non plus absolument contraire à cette assertion; car nous reconnaissons dans les accidents des choses des changements qui n'existaient pas antérieurement; pourquoi ne pourrait-il pas naître aussi des substances nouvelles?

Quelques écrivains, en particulier Meiners et Dugald Stewart, ont prétendu trouver une grande analogie entre les idées de Cudworth et celles de Kant. Les deux philosophes ont en commun le principe du spiritualisme, savoir : qu'il y a en nous des idées qui ne procèdent que de l'activité intérieure de l'esprit; mais Cudworth a réuni à ce principe une teinte de mysticisme platonique dont on ne trouve aucune trace dans le système de Kant. Il y a une analogie plus grande entre la doctrine kantienne et celle d'un philosophe que l'on compte ordinairement parmi les disciples de Cudworth, Richard Price, dont le mérite distinctif, suivant Dugald Stewart, est d'avoir appliqué les théories de Cudworth aux systèmes sceptiques et matérialistes de son temps. Cependant il ne paraît pas que Kant ait emprunté aucune de ces idées à Cudworth ni à Price. Il ne les cite jamais dans ses ouvrages, et indique toujours Hume comme le seul philosophe qui donna l'éveil à son esprit et l'amena à concevoir les idées principales de son système.

Ce sont surtout les éloges de Mosheim et de Jean Leclerc qui ont fait à Cudworth sur le continent la grande réputation qu'il conserve encore, et qui est peut-être au-dessus de son mérite : le premier a traduit en latin le *True Intellectual System of the Universe* (Iéna, 1733, in-fol.; 2ᵉ édit., augmentée de commentaires, Leyde, 1773, 2 vol. in-4°); et le dernier en a donné une analyse détaillée dans le t. V de sa *Bibliothèque choisie*. Cudworth était un homme d'une immense érudition, un esprit distingué par beaucoup d'étendue et de clarté; mais on ne peut pas dire que ses idées aient exercé une grande influence sur le développement de la philosophie. C'est surtout par les documents qu'ils renferment sur la philosophie ancienne que ses ouvrages peuvent être précieux. Leibnitz disait avoir trouvé dans le Système Intellectuel de Cudworth *beaucoup de science, mais point assez de méditation*. (Am. Prévost, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.)

De Gerando, *Histoire des Systèmes de Philosophie*, 2ᵉ partie, t. II, p. 333. — *Retrospective Review*, t. VI, p. 49. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. I, p. 666. — Jannet, *De Cudworthii Doctrina*, 1848.

*CUEILLY (*Olivier* DE), théologien français, né à Laval, en 1565, mort vers l'année 1620. Il fit profession de la règle de Saint-Dominique au couvent de Laval, et vint ensuite à Paris, où il parut dans plusieurs chaires. On a de lui : *Morale interprétation sur les premiers chapitres du prophète Ézéchiel*; Paris, 1611, in-8°; — *Les Fléaux de Dieu sur les hommes, avec les remèdes qu'on y doit apporter*; Paris, 1613, in-8°. B. H.

Quétif et Échard, *Script. ordinis Prædicat.*, t. II. — Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

*CUELLAR (*Geronimo* DE), poëte dramatique espagnol, né en 1608, mort en 1669. Il fut l'objet des faveurs de Philippe IV; en 1650 il obtint le grade de chevalier de San-Yago, et plus tard il fut élevé au poste, important alors, de secrétaire des ordres militaires. Diverses pièces de sa composition n'offrent rien de fort remarquable; mais on trouve son nom en tête d'une œuvre très-originale et très-digne d'attention : *Le Pâtissier de Madrigal* (*El Pastelero de Madrigal*). Elle retrace un événement singulier, qui se passa sous le règne de Philippe II. Ce pâtissier est un habile imposteur, qui quelque temps après la mort du fameux Sébastien, roi de Portugal, tué en Afrique dans une expédition malheureuse, réussit à se faire passer pour ce malheureux prince. La princesse Anne d'Autriche, cousine de Sébastien et religieuse dans un couvent de Madrigal (petite ville de Castille), donna dans le piége. La ressemblance frappante

de l'imposteur avec l'infortuné monarque, sa bonne mine, son assurance, l'empire que le mystère exerce sur des esprits prévenus, tout se réunit pour rassembler autour de lui un grand nombre de partisans; la catastrophe ne se fit pas attendre : Philippe II envoya à Madrigal un agent chargé de saisir et punir les conspirateurs; ceux qu'une prompte fuite ne déroba pas à la sévérité du redoutable fils de Charles-Quint moururent dans les supplices ou furent jetés dans des cachots qui ne lâchaient jamais leur proie. Le *Pâtissier* fut pendu. Tel est l'épisode étrange que Cuellar a fidèlement et avec habileté transporté sur le théâtre. Un critique judicieux remarque fort bien qu'il est inutile de signaler ce qu'il y a de saisissant, de profondément dramatique dans ces combinaisons. Le caractère du *Pâtissier* est un des plus remarquables qu'il y ait à la scène. Tel est l'art avec lequel le poëte en a ménagé les effets, qu'à la lecture, à la représentation, le lecteur, le spectateur, bien qu'averti dès les premières scènes, se surprend par moments à partager les doutes de l'alcade. G. B.

A.-J. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. III, p. 400. — L. de Viel-Castel, *Le Drame historique en Espagne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1840, p. 341.

CUESTA (*D. Gregorio Garcia* DE LA), général espagnol, né en 1740, dans un village de la Vieille-Castille, mort à Palme, en 1812. Il était parvenu au grade de brigadier lorsqu'il fit la campagne de 1793 contre la France, à l'armée de Catalogne, sous les ordres de Ricardos. La valeur dont il fit preuve dans diverses occasions, principalement le 26 novembre, à l'affaire de Saint-Féréol, lui valut le grade de maréchal de camp. Le 20 décembre il remporta sur les Français un nouvel avantage, qui les obligea d'évacuer Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure. Il les battit dans quelques autres rencontres, et lorsque les troupes espagnoles commencèrent à essuyer des revers, il s'enferma dans Urgel. Plus tard il reconquit la Cerdagne, que les Français occupaient depuis deux ans, et il se disposait à envahir le Roussillon, lorsque la paix de Bâle mit fin aux hostilités. Créé lieutenant général, il fut en 1798 nommé président du conseil de Castille. Loin de se ranger parmi les courtisans du prince de la Paix, il se prononça plusieurs fois contre lui, notamment à l'occasion de la disgrâce du ministre Urquijo, son ami. A la chute du favori, Cuesta fut nommé, en mars 1808, par Ferdinand VII capitaine général de la Vieille-Castille, et peu de temps après vice-roi du Mexique. Les événements le retinrent dans la Péninsule : il prit les armes pour résister à l'invasion des Français; mais il éprouva successivement des échecs assez considérables, et fut privé de son commandement par la junte de Séville, au mois d'octobre 1809. Voyant la domination française se consolider en Espagne, il se retira dans l'île de Majorque. Cuesta fut un général médiocre mais brave, sévère mais juste, infatigable mais peu intelligent. Les soldats le craignaient et l'aimaient en même temps.

Biog. étr. — *Mém. du prince de la Paix.* — Guéroult et Lavallée, *l'Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*

* CUEURET ou CURET (*Pierre*), théologien français, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il fut chanoine de l'église du Mans et chapelain du duc de Mayenne. Le duc son maître lui fit un jour remplir une mission compromettante; il l'envoya durant les troubles porter à un de ses partisans une lettre qui fut saisie. Sept ans après, Cueuret en était encore à solliciter le pardon du roi, comme nous l'apprend une de ses lettres, conservée dans le fonds de Béthune (Bibl. impér., n° 8434). On a de lui : *La Fleur de Prédication selon saint Ephrem, translatée de grec en latin et de latin en françoys*, petit in-fol., sans date. Le traducteur latin est Ambroise le Camaldule. Suivant La Croix du Maine, nous devons à Cueuret la première édition du *Triomphant Mystère des Actes des Apôtres*, d'Arnoul et de Simon Greban, publiée en 1537. B. HAURÉAU.

La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise.* — B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. III.

CUEVA (*Beltram* DE LA), seigneur castillan, mort le 1er octobre 1492. Favori du roi de Castille Henri IV, surnommé *l'Impuissant*, il jouit auprès de ce prince d'un crédit qui excita la jalousie des grands et amena une révolte du peuple. Les deux partis se rencontrèrent à Medina del Campo. Cueva fit des prodiges de valeur; mais la journée n'ayant pas été décisive, il sacrifia au repos du royaume ses propres intérêts, et se démit de ses dignités; le titre de duc d'Albuquerque fut la récompense de ce dévouement. Après la mort de Henri, il soutint, en 1475, les droits de Ferdinand et d'Isabelle contre la princesse Jeanne, dont il passait pour être le père, et que le parti d'Isabelle avait flétrie comme bâtarde pour l'écarter du trône.

Guéroult et Lavallée, *l'Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*

CUEVA (*Jean* DE LA), poëte espagnol, né de Séville, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On n'a point de détails sur la vie de cet homme, qui tient cependant une place distinguée dans la littérature espagnole. Il avait beaucoup étudié les anciens, et ce fut surtout Ovide qu'il chercha à imiter. Venu après les poëtes dramatiques Lopez de Rueda, Naharro et Christophe de Castillejo, il mit plus d'art dans le plan de ses pièces et donna plus d'harmonie et d'élévation au style dramatique; lui-même nous dit, dans son *Art poétique*, que sous le règne de Charles-Quint la plupart des écrivains espagnols qui travaillaient pour le théâtre prenaient les anciens pour modèles; qu'il renversa la barrière élevée entre la tragédie et la comédie, et mit ensemble sur la scène des rois et des hommes vêtus de bure. Torres de Naharro en avait avant lui donné l'exemple. La liste des ouvrages de La Cueva est longue. Il

publia d'abord à Séville, en 1582, un recueil de poésies intitulé *Obras*. En 1603 parut, encore à Séville, un poëme héroïque en vingt chants sur la conquête de la Bétique. Cet ouvrage n'est pas sans mérite; et quoiqu'il soit difficile de le lire d'un bout à l'autre sans éprouver de l'ennui, on y trouve de temps en temps des beautés à admirer. Parmi ses *Comédies*, publiées à Séville en 1588, in-4°, on remarque quatre tragédies : *La Mort de Télamon*, *La Mort de Virginie*, *Le Prince tyran*, enfin *Les Sept Infants de Lara*. Montiano y Luyando, dans sa dissertation sur les tragédies espagnoles, loue Jean de La Cueva d'avoir su peindre les passions sans sortir du naturel, mais lui reproche la violation des unités et l'introduction des personnages allégoriques. Voici le jugement que Bouterweck, l'un des plus judicieux historiens de la littérature espagnole, porte sur l'*Art poétique* du même auteur : « On y trouve, dit-il, d'utiles renseignements sur l'histoire de la poésie espagnole, surtout celle du drame; mais cet ouvrage, versifié en tercets, régulièrement et purement écrit, ne mérite d'ailleurs nullement le nom d'art poétique. » Nous passerons sous silence quelques autres ouvrages de La Cueva, beaucoup moins remarquables que ceux dont nous venons de parler, et qui eux-mêmes sont aujourd'hui très-rares. On ignore la date précise de la mort de ce poëte. [*Enc. des G. du M.*]

Antonio, *Biblioth. Hispana nova*. — Montiano y Luyando, *Sobre las Tragedias españolas*. — Bouterweck, *Hist. de la Littérature espagnole*. — Velasquez, *Origine de la Poesie espagnole*. — Ticknor, *Hist. of Spanish Literat*, II et III.

*CUEVA (*Martin* DE LA), grammairien espagnol, de l'ordre des Cordeliers, vivait dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *De Corrupto docendæ grammaticæ latinæ genere et de ratione ejusdem recte breviterque tradendæ*; Anvers, 1550, in-8°.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*

CUEVAS (*Pierre* DE LAS), peintre espagnol, né a Madrid, mort en 1635. Ce peintre, qui se fit remarquer par un dessin d'une fermeté rare, est moins connu par ses ouvrages que par les habiles artistes qui sont sortis de son école.

Cean Bermudez, *Dicion.*

CUEVAS (*Eugène* DE LAS), peintre espagnol, fils du précédent, né à Madrid, en 1613, mort dans la même ville, en 1667. Il excellait dans le portrait, et fut choisi pour enseigner le dessin à don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV. On a de lui de petits tableaux d'un goût exquis. Cet artiste était aussi musicien, poëte et mathématicien.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

CUFF (*Henri*), littérateur anglais, né en 1560, dans le comté de Sommerset, mort à Tiburn, le 30 mars 1601. Il se distingua d'abord par ses connaissances dans la langue grecque, et fut nommé à une chaire à l'université d'Oxford. Mais la vie de professeur était une existence trop paisible pour le caractère turbulent de Cuff. Il s'attacha à la fortune du fameux comte d'Essex, devint son secrétaire, et passa pour avoir conseillé et encouragé ses projets d'ambition. Le comte d'Essex, arrêté et mis en jugement, le chargea violemment, et lui reprocha de l'avoir excité à la révolte. Cuff montra beaucoup de dignité dans sa défense, n'accusa personne, et mourut avec courage; il fut pendu onze jours après l'exécution du comte. On a de lui : *Differences of the ages of man's life*; Londres, 1607, 1638, in-8°.

Fuller, *Worthies*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Tanner Wharton, *Life of sir J. Pope*. — *Biographia Britannica*.

CUGNAL, fameux pirate indien, mort en 1600. Il se rendit célèbre par ses exploits dans l'Inde, et résista longtemps aux efforts réunis des Portugais et du zamorin. Assiégé dans la forteresse que le roi de Calicut lui avait permis de bâtir dans ses États, il fut forcé de capituler et conduit à Goa, où il eut la tête tranchée.

M.-D. de Jancigny, *l'Inde*, dans *l'Univ. pitt.*

CUGNET DE MONTARLOT (*Claude-François*), homme politique français, né le 3 juillet 1778, près de Montarlot, en Franche-Comté, mort à Almeria, en Espagne, le 24 août 1824. Après avoir servi avec une certaine distinction dans les armées pendant les guerres de la révolution et de l'empire, il vint à Paris dès les premiers jours de la Restauration. Naturellement inquiet et remuant, il se mêla à toutes les intrigues politiques, et figura toujours en première ligne dans les attaques contre les différents systèmes de gouvernement qu'adoptait chaque ministre à son arrivée au pouvoir. Ainsi, en 1816, il fut arrêté comme prévenu d'avoir fait partie d'une société secrète dite des *Chevaliers du Lion*. Acquitté après dix-huit mois de détention, il alla occuper une place subalterne dans les bureaux de *L'Indépendant*, et devint, en 1818, éditeur responsable du *Nouvel Homme gris*, devenu plus tard *Le Libéral*. Arrêté de nouveau pour avoir insulté les Suisses et traduit devant la cour d'assises de la Seine, il fut acquitté par le jury. L'année suivante, l'assassinat du duc de Berri ayant donné lieu à un changement de système politique, Cugnet protesta dans un écrit, publié le 19 février 1820, contre les propositions qui tendaient à porter atteinte à la loi des élections, à la liberté individuelle et à la liberté de la presse. Arrêté encore une fois, il fut bientôt impliqué dans un procès politique nommé *conspiration de l'est*, à laquelle on supposait le but, suivant l'acte d'accusation, d'enlever ou même d'assassiner le duc d'Angoulême dans un voyage qu'il fit en Franche-Comté. Au bout de cinq mois de détention, la cour de Besançon déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre Cugnet. A l'issue de cette affaire, il passa en Espagne, se joignit aux troupes du parti constitutionnel, fut fait prisonnier et fusillé.

Arnault, etc., *Biographie nouv. des Contemporains*.

CUGNIÈRES, **CONGNIÈRES**, ou **CUGNIÈRES** (*Pierre* DE), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. On ignore à la fois la date de sa naissance et celle de sa mort. Il s'est assuré une place dans l'histoire en se montrant le défenseur du principe de séparation entre les juridictions laïque et ecclésiastique. Avocat du roi Philippe VI, il fut chargé, lors de l'ouverture de l'assemblée des prélats et des barons du royaume (15 décembre 1329), d'exposer les griefs des laïques, formulés en soixante-six articles. Il se fonda sur ce que les deux puissances spirituelle et temporelle étaient représentées par les deux glaives. Huit jours plus tard l'archevêque de Sens, depuis Clément VI, réfuta cette argumentation. « Les deux glaives, disait-il, représentent les deux puissances, mais toutes les deux appartiennent au pape; ce qui le prouve, c'est que lorsque saint Pierre coupa l'oreille du sacrificateur, Jésus-Christ lui dit de remettre l'épée au fourreau, mais non de la poser. » Il faut avouer que ce raisonnement était plus subtil que plausible. Le roi n'osa se prononcer contre la juridiction ecclésiastique; cependant il fit adopter douze articles qui la limitaient jusqu'à un certain point. Les actes de cette controverse célèbre se trouvent imprimés dans le recueil de Goldast : *Monarchia Sancti Romani Imperii*; 1621. On peut dire que Cugnières marqua le point de départ des efforts de la royauté pour rentrer dans son indépendance vis-à-vis du clergé. Aussi dit-on que celui-ci, pour se venger de l'avocat de la juridiction laïque, appela Pierre Cugnières le marmouset placé à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris, sous le nez duquel on allait éteindre les cierges de l'autel qui l'avoisinait.

Cont. *Nangii ad a.* 1329. — Harduin, *Concil.*, VII. — Fleury, *Hist. ecclés.* — Michelet, *Hist. de France*, III. — Sismondi, *Histoire des Fr.*, X.

CUGNOT (*Nicolas-Joseph*), ingénieur français, né à Void, en Lorraine, le 25 février 1725, mort à Paris, le 2 octobre 1804. Il servit en Allemagne et dans les Pays-Bas, vint s'établir à Paris en 1763, et y donna des leçons sur l'art militaire. Il avait déjà inventé un fusil, que le maréchal de Saxe avait adopté pour les uhlans. C'est pendant son séjour à Paris qu'il construisit une voiture qui était *mue par la vapeur*. On en fit l'épreuve; mais la violence de ses mouvements ne permit pas d'en faire usage. Cette voiture est déposée au Conservatoire des machines. La révolution, en privant Cugnot des ressources qu'il s'était créées, le força de se retirer à Bruxelles, où il serait mort de misère sans les secours d'une dame de cette ville. Il rentra en France sous le consulat, et obtint par le crédit de Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, une pension de 1,000 livres. On a de lui : *Les Éléments de l'art militaire ancien et moderne*; 1766, 2 vol. in-12; — *Fortification de Campagne*, *ou traité de la construction*, *de la défense et de l'attaque des retranchements*; 1769, in-12; — *Théorie de la Fortification*, *avec des observations sur les différents systèmes qui ont paru depuis l'invention de l'artillerie, et une nouvelle manière de construire les places*; 1778, in-12.

Galerie hist. des Contemporains.

CUGOANO (*Ottobah*), écrivain nègre, né d'Agimaque, dans le district de Fantin, sur la Côte d'Or, en Guinée, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il resta longtemps esclave à La Grenade, vint en Angleterre à la suite de lord Hoth, qui lui avait rendu la liberté, et passa au service de Cosway, premier peintre du prince de Galles. On a de lui un ouvrage traduit en français sous le titre : *Réflexions sur la traite et l'esclavage des nègres*; Paris, 1788, in-12.

Grégoire, *De la Littérature des Nègres*; Paris, 1808, in-8°.

CUIT (*George*), paysagiste anglais, né en 1743, mort à Richemond, le 2 février 1806. Ses dispositions précoces lui valurent la protection de lord Laurent Dundas, aux frais duquel il se rendit en Italie. Il séjourna six ans à Rome; à son retour, il peignit à fresque diverses pièces d'une maison de campagne de son protecteur. Il reproduisit aussi avec talent les environs de Richemond, où sa santé l'obligea de se fixer et où il mourut. Parmi ses productions on distingue ses *Vues de forts du comté d'York* et les tableaux qu'il peignit pour M. Crompton.

Ann. Regist.

CUJAS (*Jacques*), le fondateur de l'étude moderne du droit, naquit à Toulouse en 1522 (1), et mourut à Bourges, le 4 octobre 1590. — Du douzième au quinzième siècle, les glossateurs avaient expliqué la loi romaine au point de vue des besoins d'une pratique immédiate; substituer la loi romaine aux coutumes naissantes de la féodalité, tel avait été le but que s'étaient proposé les jurisconsultes de l'école de Bologne (*voy.* ACCURSE, BARTOLE, IRNERIUS, *etc.*). De là les efforts d'une interprétation qui, indifférente à l'esprit divers des temps et des législations, prenait à tâche d'approprier la *lettre* même du droit de Rome aux convenances de sociétés toutes nouvelles. Mais en pénétrant dans l'étude de ces textes, où l'on ne croyait trouver qu'une loi actuelle, les érudits attentifs ne tardèrent pas à se sentir en présence des débris d'un monde d'une étrange et profonde originalité. C'était l'époque de la *Renaissance*; l'Antiquité se dévoilait. La divulgation des monuments littéraires de la Grèce et de Rome ayant découvert ce qu'était cette société antérieure à la fondation du christianisme, à l'envahissement des peuplades germaniques, à l'établissement du régime féodal, les jurisconsultes, à leur tour, durent songer à

(1) Et non en 1520, comme le dit la *Biographie universelle des frères Michaud*. *Voy.* Berriat-Saint-Prix, *Histoire de Cujas*, p. 374, *Éclaircissements*, § 1er, n° 6 p. 482.

faire de la loi romaine un objet d'étude historique. Sans enlever cette loi, restée ou redevenue vivante, aux exigences d'une pratique immédiate, les jurisconsultes entreprirent, même au risque de la rendre moins applicable, de lui restituer, par leurs explications, le sens et les caractères qui lui étaient propres dans la société pour laquelle elle avait été faite. Cette révolution dans les études juridiques s'accomplit au seizième siècle : ce fut Alciat qui eut l'honneur de l'inaugurer; mais c'est à Cujas qu'appartient la gloire de l'avoir définitivement instituée. Un érudit célèbre, qui fut l'auditeur et l'ami de Cujas, Joseph Scaliger, définissait ainsi l'œuvre de ce grand homme, avec une intelligence bien rare chez un contemporain : « Ce qu'Alciat a commencé, Cujas l'a accompli (1). » Et cette appréciation a été développée de nos jours par un écrivain dont on nous permettra de citer ici les paroles : « ...... Résolu de retrouver autant que possible les « lois de l'ancienne Rome dans leur sincérité « historique, sans mélange d'idées étrangères, « Cujas est un vrai Romain. Il s'est à peine « écoulé trois quarts de siècle depuis que les « lettres et l'érudition ont reparu, et Cujas porte « dans l'étude d'une législation à la fois morte et « en vigueur la vue désintéressée et l'imagination « d'un historien et d'un artiste. Ne craignons pas « de le dire, il a aimé le droit romain en poëte, « il a nourri le sentiment le plus profond de sa « réalité, et, par l'énergie qu'il a déployée dans « cette voie, il s'est fait le véritable fondateur « de l'école historique du droit : c'est de lui que « procède l'école historique allemande en ce qui « touche le droit romain. Le dernier effort de « Cujas s'est porté sur Papinien; il avait com- « mencé par Ulpien et Paul, dont les fragments « sont plus complets et plus faciles; il termina « sa carrière par la restauration de Papinien, le « plus profond, le plus grand et le plus ardu « des interprètes du droit; Papinien, le juris- « consulte romain par excellence, dont le génie « était sévère, la parole précise, le caractère « inflexible..... Papinien, dont les *Réponses* et « les ouvrages ne nous sont parvenus que déchi- « rés et incomplets, comme une statue mutilée. « Cujas s'attacha à ces restes sacrés. Il faut voir « avec quelle industrieuse puissance il parvient « à leur rendre la vie, avec quel audacieux res- « pect il pénètre et descend dans le secret de « ces fragments muets et glacés pour tout autre « que pour lui. Voilà son génie : c'est un esprit « d'historien, c'est une imagination d'artiste; « sous sa plume, tout est historique, individuel; « aussi dans la volumineuse collection de ses « œuvres vous ne trouverez pas un ouvrage « qui ne soit un commentaire, une explication, « une note sur les vestiges de l'antiquité (2). Cujas « est le modèle de l'exégèse. »

(1) Voy. Gravina, *De Ortu et Progressu Juris civilis*, [illegible]

(2) *Introduction générale à l'Histoire du Droit*, par M. Lerminier, un volume in-8°; Paris, 1829, chap. v, pag. 43-44.

Malgré la plénitude et la vivacité éloquente des développements qui précèdent, on ne comprendrait peut-être pas toute l'importance scientifique de Cujas, si nous n'ajoutions pas ici une réflexion. Une œuvre littéraire, si accomplie qu'elle soit, ne suffit pas à fonder, d'une manière générale et durable, la gloire d'un homme. L'œuvre de Cujas ne fut pas seulement une explication plus habile de la loi romaine, un modèle d'exégèse, une révélation du vrai génie de la législation latine : en étudiant la loi romaine comme un objet de restauration historique, Cujas a obtenu un autre avantage; le premier, il a suscité cette idée, à savoir qu'il est pour chaque civilisation une loi propre, et par là il a contribué à reléguer la loi romaine dans son antiquité vénérable; il a émancipé de l'empire trop absolu de cette loi l'autonomie des nouvelles sociétés.

Le père de Cujas était foulon ou tondeur de drap, et s'appelait *Cujaus;* mais le fils changea de bonne heure ce nom, dont la désinence était dure à l'oreille, surtout dans la langue latine, alors seule usitée parmi les savants (1). Le jeune Cujas, dont la fortune était considérable, ne songea même pas à se livrer à l'état de son père; il se voua à l'étude, et suivit, à l'université de Toulouse, les leçons d'Arnaud Ferrier, un adepte des nouvelles doctrines juridiques, qui fut ambassadeur de France au concile de Trente et à Venise, et plus tard chancelier du roi de Navarre. Arnaud Ferrier n'a point laissé de témoignages écrits de sa science; mais Cujas, au faîte de sa gloire, disait de lui « qu'il était le plus habile, le seul vraiment habile des nombreux professeurs qu'il avait connus ». Il lui dédia sa première œuvre, « les prémices de ses veilles ». Toutefois, un novateur comme Cujas devait l'être ne pouvait trouver son développement que dans l'effort d'un travail tout personnel. Aussi, le disciple d'Arnaud Ferrier se livra, en sortant de l'école, à un apprentissage opiniâtre et solitaire des langues anciennes, surtout de la langue grecque, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie, de la grammaire, de la philosophie, des mathématiques, etc. Il arriva ainsi à l'âge de vingt-cinq ans, en 1547, époque à laquelle il crut pouvoir ouvrir à Toulouse un cours particulier sur les *Institutes* de Justinien. Le succès qui accueillit le jeune professeur fut immense; après deux années d'enseignement, il voyait accourir autour de sa chaire, des pays les plus éloignés, non-seulement de nombreux élèves qui désertaient pour les siennes d'autres leçons, mais encore

(1) Dès 1554 Cujas s'inscrit sous ce nom dans les actes publics. Toutefois, il est encore désigné sous le nom de Cujaus en 1577, dans une lettre de M. Duranti, avocat général à Toulouse. Quand il fut dans les honneurs de la magistrature, Cujas eut la tentation d'accoler à son nom la particule nobiliaire *de;* il signa : Jacques de Cujas. Mais on ne trouve pas cette signature dans toutes les lettres du grand jurisconsulte. Voy. *Histoire de Cujas*, par M. Berriat-Saint-Prix, *Éclaircissements*, § x, p. 387.

des personnages déjà célèbres, parmi lesquels on doit citer Pasquier, l'auteur des *Recherches*, Jean-Antoine Lescure, avocat en renom à Grenoble, Jean Amariton, professeur de philosophie à l'université de Paris, Antoine Loisel, Pierre Pithou, etc.

C'est au milieu de ce succès, qui durait depuis sept années continues, qu'une chaire de droit romain devint vacante, en 1554, à l'université de Toulouse. Le jeune et glorieux professeur manifesta naturellement l'ambition de l'occuper. Mais l'enseignement de Cujas était nouveau; l'université de Toulouse appartenait à la vieille doctrine d'Accurse et de Bartole; elle abhorrait les méthodes importées vingt-cinq ans auparavant à Bourges par le Milanais Alciat; ces méthodes, elle les avait impatiemment tolérées dans la personne d'Arnaud Ferrier, qui, à son grand contentement, venait d'être appelé à des fonctions politiques. Il était difficile en effet qu'il en fût autrement : la ville de Toulouse était la capitale d'un pays de droit écrit; à ce titre, il lui répugnait de voir expliquer, comme une curiosité historique et littéraire, une loi qui était pour elle un objet de vivante application; d'ailleurs, l'université de Toulouse était, comme celle de Bologne, une de ces associations où les élèves avaient sur les nominations une influence principale, *universitas scholarium*, et les étudiants de Toulouse étaient dirigés en ce moment par un jeune homme dont le nom devait devenir célèbre, Jean Bodin, ennemi acharné de Cujas, dit M. Berriat-Saint-Prix (1). Par suite de toutes ces influences contraires, Cujas ne fut point nommé; il fut repoussé de la chaire vacante. Le monde savant apprit cette nouvelle avec une stupéfaction dont il serait possible de citer des témoignages bien propres à faire apprécier la vivacité d'intérêt que l'on portait alors à toutes les affaires des lettres. Au reste, l'université de Toulouse parut sentir elle-même l'énormité du scandale de sa décision; pendant deux ans elle n'osa pas préférer un rival à Cujas; en 1556 seulement elle appela à la chaire restée vacante le professeur dont le nom a servi plus tard à désigner les mauvais choix de l'esprit de routine, le malencontreux maître Étienne Forcatel (2), dont, au dix-huitième siècle, Gravina disait encore en parlant de son malheureux triomphe sur Cujas : « Alors Toulouse préféra à l'homme un singe (3). » Les Toulousains ont fait depuis d'étranges efforts pour effacer de leurs annales les traces de cette erreur de leur université. Mais l'inexorable histoire ne s'y est pas laissé prendre, et cette affaire a donné lieu à un débat dont on peut voir les détails, [illegible] rieux, dans une dissertation spéciale de M. Berriat-Saint-Prix (1).

En 1554, Cujas s'éloigna de Toulouse; un de ses admirateurs, M. de La Case-Dieu, [illegible] à cette occasion une prophétie qui ne [illegible] pas de se réaliser : « Patrie ingrate, dit-il, un jour tu regretteras absent celui que présent tu as dédaigné », *Ingrata patria, quem præsentem contempsisti, absentem requires.* Au moment où Cujas quittait sa ville natale, Jean Amariton, un de ses élèves, publiait et lui dédiait une partie des leçons recueillies au cours de l'éminent pr[illegible]seur.

Cujas n'eut pas [illegible] veau thé[illegible] pour [illegible] hâta de l[illegible] cer dans [illegible] que [illegible] Govea. Toujours [illegible] d'auditeurs, Cujas [illegible] à Cahors; en juillet 1555 [illegible] de Bourges, pour y [illegible] consulte, F[illegible]ois B[illegible] ligieuses [illegible] pas à un [illegible] prom[illegible] car Bourges [illegible] droit romain au [illegible] meuses; un g[illegible] tectrice des lettres. [illegible] de François Ier, d[illegible] son chancelier [illegible] curer à la [illegible] neur de [illegible] n'avait pas voulu [illegible] rite de France et [illegible] cessaires pour [illegible] milieu des [illegible] la part notan[illegible] Doneau et F[illegible]çois D[illegible] contre des riv[illegible] que [illegible]

(1) *Histoire de Cujas*, *Éclaircissements*, § VII, p. 500. M. Berriat-Saint-Prix cite à ce propos ces paroles de Scot, un des éditeurs de Cujas, faisant mention des ennemis de l'éminent jurisconsulte : *In primo ordine* (inimicorum Cujacii) *primus et quasi princeps occurrit Joannes Bodinus.*

(2) Forcatel, et non Forcadel, comme on le dit vulgairement; ce professeur est ainsi nommé Forcatel dans l'acte authentique du concours dressé à Toulouse « touchant la régence vacante, aujourd'hui 29e de mars 1556... »

(3) *Pro nefas, viventem sui repudiavere cives, et Cujacio... prætulere Forcatulum, homini simiam.* GRAVINA, *De Ortu Juris civilis*, c. 180.

(1) Cette dissertation fait pa[illegible] des [illegible] placés à la suite de l'*Histoi*[illegible] trouve encore dans la *Thémis*, ou [illegible] *risconsulte*, 1820, tome Ier, p. 297 [illegible] les témoignages irrécusables qui [illegible] tation l'échec subi par Cujas en 15[illegible] les Toulousains ont osé placer, de [illegible] galerie de leur hôtel de ville un [illegible] cette épigraphe : JACOBUS CUJAC[illegible] *nomen plus laudis complectitur* [illegible] *potest. Ab academia Tholosana* [illegible] *passus. Quod mentiles jubeo* [illegible] *aliorum ab eo derivata calumnia* [illegible] *truxerit; sciantque omnes urbem* [illegible] *litteratis viris semper favere.* « JACQUE[illegible] nom parle plus haut que tous les discours [illegible] n'eut à essuyer un refus de la part de [illegible] Toulouse. Qu'ils se tiennent pour avert[illegible] ceux qui ont été induits en erreur par [illegible] Papire Masson. Sachez tous que notre [illegible] favorable aux hommes lettrés et de [illegible] certain que dans cette affaire Tou[illegible] de sa gloire au respect de la vérité [illegible]

naient pas, Cujas, vers le mois d'août
retira à Paris, où, trois mois après,
tés de la ville de Valence vinrent lui
ccuper dans leur université une chaire
étaient attachés des appointements de
livres par an.
époque de sa vie, Cujas avait com-
publier ses ouvrages : ses notes sur les
s; des commentaires sur les titres *De*
onibus, etc.; ses notes sur les *Senten-*
ul; les trois premiers livres de ses *Ob-*
s, qui dès leur apparition furent ap-
les jurisconsultes, selon le langage hy-
e du temps, une œuvre incomparable,
e divine, *Opus incomparabile, opus*

e rendit à Valence, accompagné des
ges d'envie et d'admiration qui sem-
evoir l'escorter dans sa carrière : un
drien Pulvœus lança contre lui une
atire; et Marguerite de France lui paya
e. Les professeurs de l'université de
irent à tâche de traiter Cujas avec
ence toute particulière; quoiqu'il fût le
nu au milieu d'eux, ils lui accordèrent
urs et les prérogatives attachés au plus
leur compagnie. Cujas continua à Va-
ublication de ses ouvrages, qui mieux
e ses leçons lui valaient l'admiration
savant. Il se maria dans cette ville,
ur femme, le 24 mai 1558, la fille d'un
juif d'Avignon, Marguerite du Roure.
, il se lia d'amitié avec un éminent
ge, Jean de Montluc, évêque de Valence.
était pas dans la destinée de Cujas de
même dans la ville la plus favorable à
ur et à sa gloire. En 1559, au mois de
nçois Duarein, un de ses ennemis,
t à Bourges, Marguerite de France, qui
nt l'épouse d'Emmanuel-Philibert, duc
, n'avait pas cessé d'être duchesse de
it l'occasion propice pour rétablir dans
é de Bourges celui qui n'en avait été
l'années l'illustration. Cujas céda à ces
souveraines, et dans cette circonstance
par un acte peu usité chez les savants
époque : dans sa lettre d'acceptation à
e, il traita d'éminent jurisconsulte et
grandement regrettable ce François
qui avait été son ennemi. Pendant son
ofessorat à Bourges, qui dura six ans,
1566, Cujas mit au jour ses principaux
Il se trouvait alors en possession de
gloire; il comptait des disciples dans
grandes positions du temps, outre les
que nous avons déjà nommés, le prési-
nin, le cardinal d'Ossat, l'évêque Al-
Elbène, l'avocat général Mangot, le
d'État d'Empire Gifanius ou Gyfen, etc.
s était devenu l'obligé et le client de
e de France, épouse de Philibert-Em-
et en 1566 cette princesse, désireuse
de relever le lustre scientifique de ses nouveaux
États, appela Cujas à l'université de Turin, en
lui accordant, entre autres frais et indemnités de
déplacement, le titre et les émoluments de con-
seiller du duc son époux.

Cujas ne resta pas longtemps à Turin. Il fit
un voyage à Venise, pour y voir Arnaud Ferrier,
son premier maître, qui était ambassadeur de
France dans cette ville, et visita les bibliothè-
ques italiennes; il sollicita, mais en vain malgré
la protection de Philibert-Emmanuel, d'obtenir
en prêt le manuscrit des Pandectes florentines.
Cosme de Médicis voulut le fixer dans ses États.
Peu satisfait des mœurs italiennes, Cujas revint
en France dès l'année 1567, et ce fut à Valence
qu'il décida de fixer son séjour. Les habitants
et les professeurs de cette ville ne tinrent pas
rancune à l'illustre fugitif : ils le rétablirent dans
les honneurs et les prérogatives qu'ils lui avaient
déjà accordés; ils firent plus : il lui abandonnè-
rent la direction arbitraire de leur université :
Cujas eut le privilége de nommer aux chaires
vacantes; ses appointements furent portés à la
somme annuelle de 1,600 livres; à ces honoraires,
énormes pour le temps, on ajouta la jouissance
gratuite d'une maison pour lui et pour ses pen-
sionnaires; enfin, le droit de prélever une part
toujours plus considérable dans les rétributions
exigées à l'occasion de l'examen et des thèses.
Il se présenta bientôt un événement qui permit à
Cujas de montrer que de pareilles libéralités
étaient bien placées en sa personne. Le 29 sep-
tembre 1567, une insurrection générale des pro-
testants, connue sous le nom de Saint-Michel,
éclata dans toute la France; Valence fut prise
deux jours après par les révoltés, et soumise à
la nécessité de subvenir à des réquisitions de
toutes natures. Les consuls cherchaient à contrac-
ter un emprunt de 3 à 400 livres; Cujas se ren-
dit dans l'assemblée de la commune, et prêta à
la ville, sans intérêt, une somme de 200 livres.
A partir de ce moment Cujas eut à cumuler les
honneurs municipaux et les honneurs universi-
taires. Mais la continuation des troubles l'obligea
à chercher un asile chez Antoine de Crussol,
duc d'Uzès, dans le château de Charmes en Vi-
varais, à deux lieues au midi de Valence. Cujas
sortit de cette retraite un an après, à la conclu-
sion de la paix dite *boiteuse* ou *mal assise*
(23 mars 1568). En 1570, de nouveaux troubles
le forcèrent de se réfugier à Lyon avec sa fa-
mille. En apprenant cette seconde sécession, les
universités, qui malgré les guerres ne perdaient
pas de vue le savant et précieux voyageur, cru-
rent à un retour de son humeur vagabonde, et
Besançon, Avignon, Bourges se hâtèrent de lui
faire des propositions. Cujas répondit à ces avan-
ces en renouvelant pour quatre années l'enga-
gement de rester à Valence, où il reprit le cours
de ses leçons, épuisé par les veilles et par une
maladie, étendu dans une litière sur laquelle on
le portait, n'ayant plus de vivant en lui que l'a-

mour et l'ardeur de la science. Il avait alors pour auditeurs, au milieu de la multitude de disciples dont il peuplait la ville de Valence, un des premiers historiens français et le plus grand des érudits du temps, Jacques-Auguste de Thou et Joseph Scaliger; ce dernier fut même préservé par Cujas du massacre de la Saint-Barthélemy. Mais il ne paraît pas que cet acte d'humanité ait déplu à Charles IX, qui, par une distinction sans précédent, accorda au célèbre jurisconsulte un brevet de conseiller honoraire au parlement de Grenoble, daté du 15 mai 1573. A cette qualité, tout honorifique, on n'avait pas attaché de gages. Henri III répara cet oubli (17 septembre 1574), et même il convertit en une charge en titre la charge honoraire dont Cujas était pourvu (17 novembre 1574). Cujas écrivait à propos de cet emploi de conseiller titulaire, le 24 février 1574 : « Je ne le pourchasse (sollicite) que pour le garder à mon petit homme; » ce petit homme était le fils unique du jurisconsulte. Au reste, Henri III ne borna pas à la faveur qui vient d'être mentionnée les marques de sa considération : les guerres religieuses avaient donné lieu, dans le Dauphiné, à de grandes usurpations de propriétés; deux commissaires furent institués avec des pouvoirs souverains de délimitation; Cujas fut un de ces deux commissaires.

Mais il y avait bien longtemps que Cujas était à Valence; en juin 1575, malgré les efforts des Valentinois, nous le trouvons tout d'un coup installé à Bourges. Les professeurs et les habitants de cette ville assurèrent à Cujas des avantages considérables, qui toutefois ne valaient pas ceux dont l'inconstant personnage jouissait à Valence. On pense que ce dernier déplacement avait été motivé par le voisinage et la crainte des protestants qui s'agitaient dans la province du Dauphiné. Mais s'il en fut ainsi, Cujas se trouva déçu dans ses espérances d'un séjour tranquille. A peine était-il à Bourges, que cette ville, donnée en sûreté au duc d'Alençon, s'emplit tout d'un coup de soldats et de querelles (en novembre 1575); Bourges, ville catholique, ne voulut pas de la garnison protestante du duc d'Alençon, et la guerre éclata des deux parts.

Cujas eût un moment l'idée d'accepter des propositions qui lui étaient faites par l'université d'Angers; il crut plus prudent de se réfugier à Paris, où, par un arrêt du parlement du 2 avril 1576, il fut autorisé à enseigner le droit romain, nonobstant une décrétale d'Honorius III qui avait interdit un pareil enseignement à la première université de France. Mais sur ces entrefaites, la paix s'étant rétablie à Bourges, les habitants de cette ville, dont le duc d'Alençon était devenu le suzerain apanager, se hâtèrent de rappeler Cujas dans leur université; cette réinstallation eut lieu avec une grande pompe, vers la fin de 1576, et le duc d'Alençon accorda par la suite à l'éminent jurisconsulte une pension de 500 livres (24 mai 1579), plus la charge de maître des requêtes en son conseil.

L'histoire de Cujas ne nous impose plus à raconter de nouvelles pérégrinations. Malgré les sollicitations qui vinrent itérativement l'assaillir, en 1577 et 1578, de la part des Toulousains, en 1582, de la part des Valentinois, en 1584 de la part du pape Grégoire XIII, etc., etc., Cujas resta fixé à Bourges, où il passa toutes ces années pendant lesquelles l'homme, mis au comble de la gloire, n'a plus devant lui que la tristesse et l'ennui. De 1577 à 1579 Cujas perdit ses meilleurs amis; la mort lui enleva encore la compagne de ses vieux jours, puis son fils unique (1581) : « Je suis seul, [illegible], privé de ce qui m'était cher, écrivait-il à un conseiller au parlement de Paris, M. de la Guesle; pourquoi ne venez-vous arracher mon âme à la tristesse qui l'accable ?... Je vous prie de m'aimer du moins toujours, puisque je n'ai plus à aimer que vous, vos parents, M. de la Scala (Joseph Scaliger) et quelques autres. » Quand il perdit son fils unique, Cujas voulut toutefois ne pas interrompre son enseignement: il remonta en chaire; mais à la vue de ses auditeurs, dont l'âge lui représenta trop vivement celui qui venait de lui être enlevé, le professeur ne put faire entendre que des sanglots; à ce sujet, il écrivait à Loisel : « J'ai céans M. de la Scala, de qui la douce compagnie m'a tiré du sépulchre où j'étais misérablement tombé, et m'a essuyé une partie de mes piteuses larmes. »

Cujas se remaria, quoiqu'il fût plus que sexagénaire, et il épousa une parente, par alliance, de sa première femme, une jeune fille de [illegible] maison, Gabrielle Hervé (22 novembre [illegible]). Deux jeunes filles, à ce qu'il paraît, se disputaient le cœur de l'illustre vieillard; on fit contre celle qui ne fut point préférée une chanson terminée par ce refrain, que rapporte M. Berriat-Saint-Prix : « Vous ne l'aurez pas, la belle Jeanne, vous ne l'aurez pas, monsieur Cujas (1). » Cujas espérait avoir un héritier de Gabrielle Hervé; il en eut seulement cette trop fameuse Suzanne, ainsi chantée dans un quatrain du temps :

> Viderat immensos Cujaci nata labores
> Æternum patri promeruisse decus.
> Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
> Filia; quod potuit corpore fecit opus.

(Témoin des immenses travaux qui assuraient à son père un éternel honneur, Suzanne désespéra de pouvoir égaler l'illustre auteur de ses jours par l'effort de son esprit; de son corps elle s'y prit de son mieux, pour faire œuvre à son tour (2).)

(1) *Histoire de Cujas, Éclaircissements*, § [illegible], p. 601.

(2) Il existe dans les écoles une tradition d'après laquelle les élèves de Cujas, en lui rendant visite, [illegible] à lutiner la fille de leur maître, et c'était là ce qu'ils appelaient : *volvere opera Cujacii*. Cette tradition licencieuse n'a pas le moindre fondement; quand Cujas mourut, sa fille Suzanne était à peine âgée de trois ans.

Henri III donna à Cujas, qui venait de résigner sa charge de conseiller au parlement de Grenoble, une charge presque équivalente au présidial de Bourges. A cette occasion, le nouveau conseiller vint à Paris, où l'appela le désir d'offrir lui-même ses remercîments au roi, et il profita de l'audience qui lui fut accordée pour demander par une belle harangue en latin la licence de mettre un terme à ses travaux de professeur. Mais Henri III lui déclara par une autre harangue, d'une latinité non moins pompeuse, qu'il pouvait tout accorder à Cujas, tout, excepté le droit de ne point continuer à exciter l'admiration du monde (en mars 1588).

Un an après, Henri III tombait sous le poignard d'un fanatique (2 août 1589). La Ligue proclamait roi, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon, oncle de Henri de Navarre, qu'elle entendait exclure de la succession au trône de France en sa qualité de chef des huguenots. Le parti de la Ligue voulut obtenir de Cujas qu'il écrivît en faveur du cardinal contre le roi son neveu. On eut recours aux promesses, à la violence, au tumulte et à la terreur d'une émeute populaire: Cujas demeura inflexible devant les séductions comme en présence des dangers de mort; il répondit constamment cette fière et noble parole : « Ce n'est pas à moi qu'il est permis de corrompre les lois de ma patrie (1). »

L'âme affectueuse, timide et passionnée de Cujas ne résista pas à la douleur, à l'effroi dont elle fut accablée en voyant la France, après tant de guerres religieuses, tomber en proie à la guerre civile. Au milieu des hommes de violence qui s'agitaient autour de lui, Cujas s'efforçait en vain de demander à l'étude des consolations, des distractions. Il écrivait à ses amis, tantôt sans signer ses lettres, tantôt en substituant à son nom un mot grec; car, entre les divisions et les discordes qui se disputaient tous les Français, Cujas vint à remarquer que son nom signifiait en latin : de quel pays, de quel parti? Et il traduisit son nom par un mot équivalent en grec Ποδαπός. Dans une de ses lettres, il disait : « Je traîne péniblement ma vie sur ce sol fanatique : *ægre in hoc solo fanatico trahens animam*. Cujas s'éteignit au milieu de ses épouvantes et de ses tristesses, à l'âge de soixante-huit ans. Sur sa tombe, toutes les récriminations se turent un moment et ne laissèrent éclater que le deuil de la France et du monde savant. Malgré les prescriptions contraires de son testament, les funérailles du jurisconsulte furent magnifiques; toute une province s'y associa. Le corps de l'illustre défunt fut porté en terre par ses principaux disciples. Et ces témoignages d'admiration respectueuse ne furent pas l'émotion d'un jour; nous n'en citerons qu'une preuve : la fille de Cujas, Suzanne, mariée à un gentilhomme du Blaisois par les soins du président de Thou, ayant dissipé ses biens paternels, les professeurs de Bourges lui fournirent, jusqu'à la fin de ses jours, une pension alimentaire; Cathérinot, qui rapporte ce détail dans sa *Vie de Mlle Cujas*, ajoute : « Elle ménageait si mal sa pension, « qu'on fut obligé de la lui payer semaine par « semaine, et souvent jour par jour. » Nous n'en finirions pas si nous rapportions ici tous les éloges hyperboliques dont Cujas fut l'objet de la part des savants de tous les pays. M. Berriat-Saint-Prix, qui a fait une collection de ces éloges, au nombre de plus de deux cents, en avait composé tout un volume. Un italien, Jules Pacio ou Pacius, déclarait en 1580 qu'autant les jurisconsultes dépassaient les élèves, autant Cujas surpassait tous les jurisconsultes. Scipion Gentilis, autre Italien établi en Allemagne, écrivait de 1589 à 1616 : « Lorsqu'il s'agit de Cujas, il vaut mieux garder le silence que de s'exposer à en dire trop peu de chose. » Didacus Mexia, Espagnol, s'écriait, en 1640 : « Cujas est l'astre le plus éclatant du droit et de la France, *micantissimum juris et Galliæ sidus*. » Arthur Duck, Anglais, assurait, en 1653, que Cujas a honoré la France et l'univers. Le Napolitain Gravina avançait, de 1700 à 1708 : « Cujas est le père de la vraie jurisprudence; on ne peut rien savoir que par lui; et tout ce qu'on peut savoir, c'est par lui seulement qu'on peut l'apprendre. » Il est vrai qu'à ces éloges, dont on pourrait prolonger la liste, d'amères critiques se sont mêlées; mais ces critiques, dues à des querelles contemporaines, n'ont pas survécu à Cujas, qui n'a trouvé jusque ici dans la postérité qu'un applaudissement non encore interrompu.

Cujas était petit de taille et d'une forte corpulence; il avait l'humeur vive et plaisante, et ne manquait pas volontiers l'occasion de placer un bon mot. On l'accusa d'avoir eu trop d'indulgence pour les plaisirs de la table, et l'on trouve dans une de ses lettres ces lignes, qui ne démentent pas une pareille imputation : « Il me souvient encore, écrivait-il le 17 avril 1566, à Pierre Pithou; il me souvient encore de votre bonne chère, de laquelle je me revancherai si jamais je vous tiens en ma merci, si fort et si avant, que vous serez bien aise de m'être échappé. » Cujas écrivait aussi, le 20 janvier 1571, à ce même Pithou : « Le sieur Henri Estienne m'est venu voir, et a demeuré deux jours avec moi, et si je ne me trompe, il s'en est allé bien content de ma bonne chère. »

(1) Cette réponse a été trouvée par M. Berriat-Saint-Prix dans les œuvres d'un des élèves de Cujas, Jacques Lect ou Lectius, professeur de droit à Genève, syndic, puis ambassadeur de cette république auprès de la reine Élisabeth. Voy. *Histoire de Cujas*, *Éclaircissements*, § XII, p. 539-540. La question pour laquelle on demandait une consultation à Cujas est connue, dans l'école, sous le nom de la *controverse de l'oncle et du neveu*. Il s'agissait de déclarer et de prouver qu'en vertu du droit romain la représentation n'était pas admise en ligne collatérale. Cujas pouvait reconnaître ce principe; mais ce qu'il refusait de démontrer, c'est que le droit romain réglât la succession au trône de France.

Comme toutes les intempérances se tiennent, Cujas encourut un autre soupçon : un écrivain du temps l'accuse d'être un *sanctimonalium confessor*, confesseur de nonnains ; le même savant, François Hottman, écrivait de Cujas qu'il était : *temulentus*, *lutulentus*, *turbulentus*, ivrogne, sale et brouillon. Qui ne sent ici l'accent d'une malveillance excessive, et partant peu digne de foi ? Mais ces faiblesses diverses, si elles n'ont pas été toutes imaginées ou exagérées, n'empêchaient pas Cujas d'être un homme aimable selon le monde. Violent et injurieux, comme on l'était en son temps, dans toutes les querelles scientifiques, Cujas du moins s'arrêtait à l'invective et n'allait pas jusqu'à la haine ; dans ses écrits, il rendait souvent justice à ses adversaires, et l'histoire ne rapporte pas de lui un acte qui soit une vengeance, une persécution. Oublieux pour ceux qui lui étaient contraires, Cujas se montrait animé d'une ardente affection pour les siens, et dans le nombre de ceux-ci il comprenait, outre ses parents et ses amis, ses disciples eux-mêmes, avec qui il se plaisait à converser en descendant de sa chaire, qu'il recevait dans sa maison, qu'il invitait à ses fêtes et à ses repas dans les champs, à qui il ouvrait sa bourse, prêtait ses livres et offrait en toute occasion un protecteur, un correspondant. L'histoire a conservé de Cujas cette particularité qu'il travaillait couché sur le parquet de sa chambre, se traînant çà et là au milieu de ses livres, dont seul il savait la place. Quand on lui demandait un des trésors de sa bibliothèque, il supputait, par la pensée, le temps que réclamait la recherche du livre en question, et il se montrait favorable à la demande selon l'importance et la profondeur des déplacements dont il conjecturait la nécessité. On pense bien que Cujas ne pouvait pas toujours revenir de ces recherches et promenades à plat ventre à travers les amoncellements de sa bibliothèque, sans quelque accident de toilette ou de propreté. Aussi l'accusait-on à ce double égard d'une indifférence excessive. Ce qui rend prodigieux les succès d'enseignement obtenus par Cujas, c'est qu'au témoignage des contemporains il ne paraît pas avoir eu toutes les qualités nécessaires à l'orateur; sa parole était trop concise, sa voix inégale, son débit précipité, sa prononciation confuse. Aussi ses élèves étaient-ils obligés de conférer ensemble les notes que chacun d'eux avait pu recueillir. Mais il est certain que Cujas réunissait du moins ces conditions essentielles à l'orateur qui enseigne : l'autorité d'abord, puis la méthode, enfin l'animation d'une pensée ardente, la plénitude, l'abondance des idées et des aperçus. Si exercé qu'il fût dans la pratique de l'enseignement, Cujas, lui-même nous a transmis ce détail, ne montait jamais en chaire sans avoir préparé chacune de ses leçons par un travail de plus de six heures.

Un point fort controversé est celui de la communion religieuse de Cujas. Gravina n'hésite pas à déclarer que l'incomparable jurisconsulte était catholique, et il existe en effet des actes authentiques témoignant qu'à des époques diverses de sa vie, notamment en 1567 et en 15[illegible], Cujas professait selon toutes les apparences la religion romaine; ces actes sont ceux qui furent dressés à l'occasion de la promotion de Cujas à des fonctions judiciaires, en son temps accessibles seulement à des catholiques avérés. Mais il n'est pas moins certain qu'on trouve dans le testament de Cujas cette double clause : 1° la défense de vendre ses livres à des jésuites; 2° la recommandation faite à ses héritiers de s'en tenir, au sujet de la croyance, au texte sans commentaires de l'Écriture Sainte. Pourquoi cette allusion implicite à une doctrine accusée d'ajouter des éléments adultères au texte de la Bible? Pourquoi cette aversion manifestée contre les adversaires alors les plus éminents du calvinisme? A côté de ce double témoignage, il en est un autre, encore plus significatif : c'est une lettre dans laquelle Cujas exprime le regret de ne pouvoir se transporter à Issoudun, pour entrevoir *illud os probum, pietatis plenissimum, de M. de Passy, qui nunc solus tota Gallia celebratur, cui si nunc parem, vel similem hic haberemus, melius nobiscum ageretur*... Or, le précieux personnage dont Cujas parle avec tant de ferveur était un ancien évêque de Nevers, Jacques Spifame, lequel, s'étant converti à la réforme, ne fut plus appelé que M. de Passy, du nom d'une de ses terres. M. de Passy eut la tête tranchée à Genève, parmi ses nouveaux frères; mais avant cet accident il avait gagné un tel renom en France qu'il fut choisi pour être le député des protestants français auprès des princes d'Allemagne. La lettre dans laquelle Cujas s'exprime comme on l'a vu, au sujet de ce converti à la réforme, est, d'après les ingénieuses conjectures de M. Berriat-Saint-Prix, du 27 décembre 1561. Ainsi, à cette date Cujas brûlait d'un feu secret pour le protestantisme; il était protestant sinon de profession, du moins de cœur, et l'on doit rappeler ici que dans son testament Cujas a déposé des témoignages peu équivoques de la persistance finale de ses sentiments en fait de religion. Il semble bien que l'on peut tirer cette conclusion : Cujas fut un protestant que l'amour des honneurs et la crainte des persécutions retinrent dans les apparences de la foi catholique. On comprend la portée de ce mot que le jurisconsulte opposait aux discussions religieuses dont il refusait toujours de se mêler : *Nihil hoc ad edictum prætoris* (cela ne concerne pas l'édit du préteur); quand Cujas parlait ainsi, il faisait allusion aux études qui seules le préoccupaient; il faisait plus, il exprimait à sa manière son horreur pour les mesures légales qui gênaient ses secrètes préférences; aussi dans un de ses ouvrages a-t-il inscrit ce principe

qui n'est devenu banal que dans les temps modernes : « La religion ne peut être commandée; personne ne peut être contraint de croire, » *Religio imperari non potest, quia nemo cogitur ut credat invitus.* Il est presque superflu de le remarquer, il n'y eut aucune grandeur dans cette conduite de Cujas ; mais l'homme était ainsi fait, un mélange de passion et de timidité; un esprit éminent, un cœur ému, un faible caractère.

La liste des écrits de Cujas est beaucoup trop longue pour que nous puissions la donner ici ; nous nous bornerons à indiquer les principales éditions de ses ouvrages, tous remarquables, entre autres qualités, par un style dont la clarté égale la concision et l'élégance. Les éditions principales de Cujas sont les suivantes : édition de Scot, publiée à Lyon, en 1606 et 1614, 4 vol. in-fol. ; de Fabrot, à Paris, en 1658, 10 vol. in-fol. ; la première édition de Naples, en 1722, la deuxième édition de Naples, en 1757 ; celle de Venise-Modène, commencée à Venise en 1758 et terminée à Modène en 1782. Les trois dernières éditions forment chacune 11 vol. in-fol. Un avocat, nommé Dublé, a dressé un tableau chronologique des écrits de Cujas ; ce tableau, qui ne paraît pas être exempt d'erreurs, est joint notamment à l'édition de Fabrot. On a placé en outre à la suite de la plupart des collections des œuvres de Cujas une table des matières, particulièrement désignée sous le titre de *Promptuarium Cujacii* ; à l'aide de ce *Promptuarium*, ou manuel, on retrouve dans les œuvres de Cujas les lois romaines, les fragments du *Corpus Juris civilis*, les principes de droit, etc., auxquels le grand jurisconsulte a successivement appliqué son génie d'interprétation.

Par une clause de son testament, Cujas avait prescrit à ses héritiers de vendre en détail chacun des livres de sa bibliothèque; cette mesure, commandée par l'intérêt de la fille mineure laissée par Cujas, avait d'ailleurs pour raison une crainte du jurisconsulte qui tenait à préserver sa mémoire de la publication de ces œuvres posthumes dont on ne pouvait pas manquer de trouver les éléments, soit dans les notes marginales de ses livres, soit dans l'état plus ou moins informe d'un grand nombre de ses manuscrits. Mais cette précaution a été déjouée : les œuvres posthumes de Cujas sont d'une étendue plus considérable que les œuvres imprimées de son vivant. Toutefois, la bibliothèque de Cujas a été vendue en détail et dispersée selon sa volonté; il ne nous en reste qu'un catalogue dressé par Jean-Maximilien de Limoges, élève et ami de Cujas ; ce catalogue, qui occupe 25 colonnes dans un des manuscrits latins de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 4552, ne contient guère que l'indication de 1,312 ouvrages. En parcourant cette liste, on trouve, non sans étonnement, que la bibliothèque de Cujas aurait été aussi bien propre à un poëte, à un philologue, à un moraliste, etc., qu'à un jurisconsulte. RAPETTI.

Vie de Cujas, par Papire-Masson ; Paris, en 1590. — *Éloge de Cujas*, par Bernardi ; Lyon, 1775, 1 vol. in-12. — Teissier, *Additions aux Éloges* ; 1683, etc. — Cathérinot, *Remarques sur le testament de Cujas* ; 1686. — Leyckert, *Vitæ clarissimorum Jurisconsultorum* ; 1686. — Simon, *Bibliothèque historique du Droit* ; 1692. — Gravina, *De Ortu et Progressu Juris civilis* ; 1708. — Ferrière, *Histoire du Droit romain* ; 1718. — Piganiol, *Description historique de la France* ; 1718. — Taisand, *Vies des Jurisconsultes* ; 1721. — Nicéron, *Mémoires.* — Heineccius, *De Cujacii Obtrectatoribus* ; 1737. — Brunquell *Historia Juris* ; 1738. — Terrasson, *Histoire de la Jurisprudence romaine et mélanges de jurisprudence*, etc.; 1750 et 1768. — Hugo, *Notice sur Cujas* ; dans le *Magazin de Droit civil* ; 1806. — Berriat-Saint-Prix, *Histoire du Droit romain.*

CULANT (Maison DE). Cette famille, qui était alliée aux Bourbons, aux Châtillon, aux Gamaches, aux Sully, etc., faisait remonter son origine à *Jobert*, sire de CULANT, qui vivait vers 1122. Ses principaux membres sont :

CULANT (*Louis*, baron DE), seigneur de Châteauneuf, amiral de France sous Charles VII, mort en 1444. De retour d'une longue captivité en Orient, ce seigneur fit ajouter à son château, situé sur une haute montagne, à dix lieues de Bourges, une tour sur le modèle de celle où il avait été détenu. Il se distingua au siége d'Orléans, avec Dunois, La Hire et Xaintrailles, veilla ensuite, avec Chabannes et Charles de Bourbon, comte de Clermont, à la défense des provinces reconquises, et mourut sans postérité.

Le P. Anselme, *Hist. généalogique, etc.* — Le Bas, *Dict. encycl.*

CULANT (*Charles* DE), neveu du précédent, conseiller et gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Mantes et de Paris, mort en 1460 : Il donna des preuves de valeur au siége de Montereau, en 1437, suivit le dauphin (Louis XI) dans la guerre contre les Suisses, et rendit encore d'éminents services aux siéges de Rouen, de Caen, de Honfleur, etc. Des malversations dans le maniement des fonds destinés à la solde des troupes le firent dépouiller, en 1450, de sa dignité de grand-maître. Il mourut sans avoir été réhabilité.

Pinard, *Chronologie militaire.* — Anselme, *Hist. gén.*

CULANT (*Philippe* DE), frère du précédent, sénéchal du Limousin, maréchal de France, seigneur de Soloynes, La Croisette, etc., mort en 1454. Il reçut le bâton de maréchal sous Charles VII, au siége de Pontoise, en 1441 ; il contribua beaucoup à la réduction de toute la Normandie et à la conquête de la Guyenne. Quoiqu'il eût plus de talent pour prendre des villes que pour gagner des batailles, il mourut avec la réputation d'un des plus braves capitaines du quinzième siècle.

Moréri, *Dict. hist.* — Pinard, *Chronol. milit.* — Anselme, *Hist. gén.*

CULANT-CIRÉ (*René-Alexandre*, marquis DE), tacticien, littérateur et musicographe français, né en 1718, au château d'Angerville, dans l'Angoumois, mort en 1799. Il suivit d'abord la carrière militaire, et fut nommé mestre de camp de dragons en 1756; mais le ministre de la guerre

n'ayant point approuvé son nouveau système de manœuvres pour la cavalerie, Culant-Ciré quitta le service en 1758, et vécut dès lors dans la retraite. Il en sortit pour paraître aux états généraux, comme député du bailliage d'Angoulême, et se cacha pendant la Terreur. On a de lui : *Remarques sur quelques évolutions de la cavalerie des dragons;* Paris, 1757, in-12; — *L'Impudent*, comédie; La Haye, 1757, in-12; — *Discours sur la manière de combattre de la cavalerie contre l'infanterie, en plaine;* 1761, in-12; — *Fables, épigrammes et pensées;* La Haye, 1767, in-12; précédé du *Symbole raisonné du Philosophe;* Paris, 1783, in-8°; — *Opinion d'un Mandarin, ou discours sur la nature de l'âme;* 1784, in-8°; — *Nouveaux Principes de Musique;* 1785, in-8°; — *Ode sur la mort du prince de Brunswick;* 1786, in-8°; — *Nouvelle Règle de l'Octave;* 1786, in 8°; — *Démonstration de la commensurabilité de la diagonale et de son rapport exact avec le côté du carré;* 1786, in-8°; — *L'Homméide*, poëme; 1787, in-8°.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *La France litt.*

CULLEN (*Guillaume*), médecin écossais, né dans le comté de Lanark, en 1712, mort le 5 février 1790. Il fit à Glascow ses études pharmaceutiques et médicales. Après avoir visité les Indes occidentales, en qualité de chirurgien d'un navire marchand, il vint exercer son art à Hamilton, où il se lia avec Hunter. Ils allèrent ensemble étudier à Édimbourg; Cullen en particulier obtint en 1746, grâce à l'appui du duc d'Hamilton, la chaire de chimie à l'université de Glascow. Il quitta cette chaire en 1751 pour occuper celle de médecine, et dès lors il se fit remarquer par l'étendue de sa science autant que par la clarté et la méthode de son enseignement. A la mort de Plummer, en 1756, il succéda à ce savant comme professeur de chimie, et en 1760, après la mort d'Alston, il enseigna avec éclat la matière médicale. En 1766 il remplaça Robert Whytt, et en 1773 Jean Gregory, dans la chaire de médecine théorique et pratique. En même temps il marqua sa place dans le champ des doctrines en s'attaquant à Boerhaave, en rejetant les idées de ce médecin célèbre sur la fibre élémentaire et sur les altérations chimiques des liquides. Suivant les traces de Willis, de Baglivi, de Hoffmann et de Barthez, il fonda sa physiologie sur l'étude de l'état des puissances motrices de l'organisme; il étendit l'application des principes généraux d'Hoffmann, dont il bannit l'humorisme, tout en admettant une disposition des humeurs à la putréfaction et une acrimonie générale des fluides. L'action nerveuse est la base de la physiologie de Cullen, et le spasme et l'atome sont celles de sa pathologie. Il attribue à la faiblesse toutes les fièvres, et tire de la présence ou de l'absence des signes de réaction les indications curatives, au lieu de les faire émaner du mode d'action des causes éloignées. Si l'on considère l'état de la science à l'époque où il vivait, on reconnaîtra qu'il signala à merveille les indications nécessaires au traitement des fièvres, quoiqu'il eût commis une erreur palpable en voyant dans l'atonie des petits vaisseaux qui se trouvent à la surface du corps la circonstance principale, constitutive, de la cause prochaine des fièvres. Cullen s'éleva contre l'abus des toniques de l'école de Brown; il triompha de l'humorisme, quoique dans certains cas il ait encore sacrifié à cette théorie. Il a cependant méconnu l'irritation intérieure, cause prochaine du frisson et de la débilité, caractéristiques des fièvres. Les démêlés de Brown et de Cullen sont restés célèbres. « Sous le rapport théorique, dit la *Biographie médicale*, Cullen n'a point, à proprement parler, fait école; mais sa doctrine, modifiée par [illegible] et Pinel, a envahi la France et l'Europe. Ce qu'on a le moins imité, c'est la sagesse qu'il déploya dans la recherche des indications curatives, et ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le scepticisme éclairé qu'il a porté dans le chaos de la matière médicale. » On a de lui : *Physiology;* Édimbourg, 1785, in-8°, 3e édition; — *First Lines of the Practice of Physic;* Londres, 1777, in-8°; Londres, 1816, 1 vol. in-8°; trad. en français, par Pinel, Paris, 1785, 2 vol. in-8°; et par Bosquillon, avec des notes, Paris, 1785-87, 2 vol. in-8°; excellent ouvrage, où Cullen ne parle que des maladies qu'il a observées et s'exprime avec réserve au sujet de celles qu'il n'a pas eues sous les yeux; — *Synopsis Nosologiæ methodicæ;* Leyde, 17[illegible], in-8°; Paris, 1790, in-8°; — *A Treatise of the Materia Medica;* Édimbourg, 1789, 2 vol. in-4°; traduit en allemand par Samuel Hahnemann, Leipzig, 1790, 2 vol. in-8° : cet ouvrage ne doit pas être confondu avec les *Lectures on Materia Medica* (Lectures sur la Matière Médicale), qui ont pour auteur un élève de Cullen; — *Concerning the recovery of persons drowned and seemingly dead;* Édimbourg, 1775.

Hutchinson, *Biog. medic.* — Aikin, *Gen. Biog.* — *Biogr. méd.* — Sprengel, *Gesch. der Arzneikunde.*

CULLERIER (*M.-J.*), chirurgien et médecin français, né à Angers, en 1758, mort le 3 [illegible] 1827. Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, le firent entrer au séminaire de sa ville natale. Il vint à Paris en 1783, et y étudia la chirurgie sous Desault, Sabatier et Pelletan. Il gagna au concours une place de maître, et depuis se livra avec un zèle soutenu à la pratique des opérations. Estimé de Desault, de Louis, de Chopart, il allait voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie de Chirurgie, lorsque la révolution vint anéantir cette espérance. Obligé par les événements de renoncer à l'exercice de la chirurgie, il accepta à regret la charge de chirurgien d'un hôpital spécial. Cependant la maladie qu'il avait à combattre, redoutable, variée dans les formes sous lesquelles elle se présente, lui offrit un vaste champ d'observations, et il fit pour les syphilitiques ce que Pinel avait fait pour les aliénés

Des idées fausses sur la syphilis avaient fait jusque alors employer des méthodes de traitement inutiles et souvent barbares. Cullerier y substitua une thérapeutique plus rationnelle. Tirant tout le parti possible de sa situation, il ouvrit des cours, qui furent suivis par de nombreux auditeurs. Il devint membre de l'Académie royale de Médecine et président de la section de chirurgie. Il mourut d'un cancer de l'estomac, dans sa soixante-neuvième année. Il avait perdu un œil par suite d'une goutte de pus qui avait jailli dans cet organe en incisant un bubon. Cullerier n'a pas publié d'ouvrage sur les maladies vénériennes, mais il a laissé sur cette matière plusieurs mémoires qui ont été insérés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, dans les *Éphémérides médicales* et dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*.

Biographie des Contemp. — Le Bas, *Dict. encyclop.*

* **CULLERIER** (*François-Guillaume-Aimé*), chirurgien français, neveu et gendre du précédent, né à Angers, en 1782, mort en 1845. Il succéda à son oncle dans la place de chirurgien en chef de l'hôpital du Midi, à Paris, et continua la route que lui avait tracée son prédécesseur. Doué d'un esprit juste et surtout éminemment consciencieux, Cullerier s'est appliqué à démêler la vérité au milieu des opinions contradictoires qui ont été exprimées sur la maladie vénérienne et sur son traitement. Il a eu le courage d'en appeler à l'expérience, et le succès a couronné ses efforts : aussi la thérapeutique des affections syphilitiques lui doit-elle beaucoup, surtout parce qu'il a su se garantir de toute idée systématique et exclusive. Cullerier s'est également livré à l'enseignement clinique, de la manière qui est la plus favorable aux élèves, c'est-à-dire en leur présentant les faits et en les engageant à réfléchir, sans leur imposer d'opinions ni de doctrines. C'est dans les articles du *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* (15 vol. in-8°; Paris, 1830-36), faits en commun avec M. Félix Ratier, que se trouvent consignés les premiers résultats de ses travaux. Le principal ouvrage de Cullerier a pour titre : *Recherches sur la Thérapeutique de la Syphilis;* Paris, 1836, in 8°. [*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

* **CULLERIER** (*Auguste*), chirurgien français, fils du précédent, né à Paris, en 1805. Il étudia sous les auspices de son oncle, fut reçu docteur en 1832, et est actuellement chirurgien des hôpitaux. Élu chirurgien principal de la onzième légion de la garde nationale, il fut décoré à la fin des funestes journées de juin de 1848. On a de lui plusieurs bons articles dans le *Dictionnaire des Études pratiques médicales*.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.*

CULLUM (Sir *John*), antiquaire anglais, né en 1733, mort à Londres, le 9 octobre 1785. On a de lui : *History of the Parish of Hawsted and Hardwick House*, dans la *Bibliotheca topographica Britannica;* réimprimée en 1813. Les *Anecdotes of British Topography* de M. Gough contiennent aussi quelques dissertations de Cullum.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **CULMACHER** (*Philippe*), médecin allemand, natif d'Egra, vivait vers l'an 1500. Il composa un ouvrage en allemand au sujet de la peste qui fit à la fin du quinzième siècle de terribles ravages dans une grande partie de l'Europe; ce livre a été imprimé in-4°, sans lieu ni date.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

CULPEPER (*Nicolas*), astrologue anglais, né à Londres, en 1616, mort dans Spitalfields, en 1654. Il s'adonna surtout à l'astrologie, et composa plusieurs ouvrages sur cette science chimérique. Le principal est : *Herbal*, souvent réimprimé : l'auteur prétend qu'on peut connaître les bonnes et les mauvaises qualités des plantes d'après les planètes sous lesquelles elles croissent.

Rees, *Cyclop.* — Gorton, *General biograph. Diction.*

CUMBERLAND (*Guillaume-Auguste*, duc DE), prince et général anglais, né le 26 avril 1721, mort le 31 octobre 1765. Plusieurs princes anglais ont porté ce titre, emprunté à un comté du nord-ouest de l'Angleterre; il appartenait déjà à celui qu'on connaît dans l'histoire du pays sous le nom du *prince Rupert*, et qui est mort en 1682. Le duc de Cumberland qui fait l'objet de cet article était le troisième fils du roi George II. Dans la première campagne qu'il fit, en 1743, il fut blessé à côté de son père, à la bataille de Dettingen. A Fontenoy, il ne put résister à l'habileté et à la tactique du maréchal de Saxe; mais en 1746 il se rendit célèbre en Écosse, en réprimant le soulèvement occasionné dans ce pays par la descente que le prétendant Charles-Édouard Stuart y avait opérée. Il dut, il faut le reconnaître, ses victoires et sa gloire moins à des talents supérieurs comme général qu'à la désunion et au manque de plan de ses adversaires, plus braves que bien conduits. Au mois de janvier 1746, Charles-Édouard, arrivé à deux journées de marche de Londres, battit précipitamment en retraite vers l'Écosse, et il fut complétement battu près de Culloden. Mais le duc flétrit son nom par l'abus cruel qu'il fit de la victoire; abus d'autant plus déshonorant pour les Anglais que les partisans du prétendant avaient fait preuve d'une humanité et d'une modération exemplaires pendant leur expédition dans la basse Écosse et en Angleterre. Le duc de Cumberland fut battu en 1747 par le maréchal de Saxe près de Lawfeld. En 1757 il perdit contre le maréchal d'Estrées la bataille de Hastenbeck, et conclut le 8 septembre suivant la convention de Kloster-Zeven. Il fut alors rappelé, et le commandement des troupes alliées fut confié au duc Ferdinand de Brunswick. [*Enc. des G. du M.*]

Lingard, *Hist. of. Engl.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

CUMBERLAND (*Ernest-Auguste*). *Voy.* ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre.

CUMBERLAND (*Richard*), théologien anglican, né à Londres, en 1632, mort en 1718. Il remplit pendant trente ans les modestes fonctions de recteur de paroisse, employa ses loisirs à rédiger d'utiles ouvrages, et fut pourvu, en 1691, de l'évêché de Peterborough, sans l'avoir demandé, sans l'avoir même désiré. Il laissa en mourant la réputation d'un prélat charitable, modeste, laborieux et savant. On a de lui : *De Legibus naturæ disquisitio philosophica*; 1672, in-4°; traduit en français par Barbeyrac, 1744, in-4°; — *Essai sur les poids et mesures des Juifs*, en anglais; 1686, in-8°; — Une traduction anglaise du *Fragment de Sanchoniaton*, avec des notes historiques et chronologiques; Londres, 1720, in-8°; — Divers traités sur l'*Origine des plus anciens Peuples*, en anglais; ibid., 1724, in-8°.

Biograph. Britannica. — Payne, *Account of the Life and Writings of R. Cumberland*; Londres, 1720. — Aikin, *Gener. Biograph.* — Nicéron, *Mémoires*, t. V, p. 328. — Chaufepié, *Dict. hist.*

CUMBERLAND (*Richard*), littérateur anglais, né à Cambridge, en 1732, mort à Londres, le 7 mai 1811. Son goût pour la littérature s'annonça dès son enfance, et ses premiers pas dans le monde furent protégés par lord Halifax, qui lui procura dans la suite des emplois importants. Il composa divers ouvrages, entre lesquels ses comédies des *Frères* et de *L'Américain* (*The West-Indian*) eurent du succès au théâtre. Envoyé en 1780 en Portugal et en Espagne pour une négociation politique, il eut le malheur d'échouer et, qui plus est, de consumer en frais de représentation une grande partie de sa fortune; mais ce voyage ne fut pas stérile pour la littérature, le diplomate ayant recueilli pendant sa mission les matériaux d'un ouvrage intéressant. Il les publia après son retour en Angleterre, sous le titre : *Anecdotes sur les grands Peintres de l'Espagne*; 1782, 2 vol. in-12. Pour faire subsister une famille alors composée de six enfants, il dut plus que jamais recourir à sa plume. Il publia des poëmes, de nouvelles pièces de théâtre, des romances, des *Mémoires sur sa vie*, 1806, 2 vol. in-4°, que la réputation de l'écrivain et la société brillante au sein de laquelle il avait vécu firent lire avec avidité. Tant de travaux, le riche traitement attaché à sa place de secrétaire du bureau du commerce, et le mariage d'une de ses filles avec lord Edward Bentinck, ne purent préserver sa vieillesse de la gêne où d'imprudentes dépenses l'avaient conduit. Ses productions sont très-inégales en mérite, plusieurs ayant été écrites avec une précipitation commandée. Nous ne devons pas oublier les suivantes : *La Carmelite*, tragédie; — *Le Calvaire*, poëme; 1792, in-4°; réimprimé en 2 petits volumes; — *L'Observateur*; 5 vol.; reproduit dans la collection des *British Essayists*; — *Arundel*; 1789, 2 vol. in-12; — *Henry*; 1795, 4 volumes. [*Enc. des G. du M.*]

Memoirs of Richard Cumberland, written by himself; Londres, 1807, 2 vol. in-8°. — Chalmers, *Biograph. Diction.* — Gorton, *General biogr. Dict.*

* **CUMMIEN**, théologien irlandais, vivait vers le milieu du septième siècle. Il prit part à la controverse sur le jour de la Pâque qui divisa si longtemps les Anglo-Saxons et les Irlandais. Conformément au rite oriental, les Irlandais célébraient la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars : observateurs fidèles du rituel romain, les Anglo-Saxons retardaient cette fête jusqu'au dimanche qui suit le quatorzième jour. On trouvera d'intéressants détails sur cette célèbre dispute dans le traité de Cummien : *Cummiani hiberni ad Segienum Huensem abbatem, de controversia Paschali*. Ce traité, recueilli par Usser, évêque d'Armagh, dans un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, fait partie de son recueil intitulé : *Veterum Epistolarum Hibernicarum Sylloge*. [illegible]

Tanner, *Biblioth. Hibern.-Scot.*

CUNÆUS (*Pierre*), en hollandais Van der Kun, polygraphe hollandais, né à Flessingue, en 1586, et mort à Leyde, en 1638. A une connaissance approfondie de la théologie, de la philosophie, du droit et de la politique, il joignait celle des langues anciennes, et pouvait passer en outre pour l'un des meilleurs orientalistes de son époque. En 1611 il obtint la chaire de latin à l'université de Leyde, où il professa ensuite la jurisprudence et la politique. Le gouvernement hollandais eut souvent recours à ses lumières pour décider les questions les plus difficiles de droit commercial ou maritime, et vers la fin de sa carrière il devint historiographe des États de Hollande. Cunæus était fort irascible; aussi eut-il de longs démêlés avec les fanatiques de la réforme, qui prétendaient régler les convictions religieuses, et qui le dénoncèrent au synode de Dordrecht (1618-1619). Il les avait violemment attaqués dans la satire mordante intitulée : *Sardi Venales : Satyra Menippea in hujus sæculi homines plerosque inepte eruditos*, etc..., à laquelle il avait joint une traduction de la satire de Julien contre les empereurs romains. Cet ouvrage, publié à Leyde, 1612, in-24, et souvent réimprimé, se trouve dans le recueil des *Tres Satyræ Menippeæ* de G. Corte, Leipzig, 1720. On a aussi de Cunæus : *Animadversionum Liber in Nonni Dionysiaca*; Leyde, 1610, in-8° : travail d'érudition encore utile à consulter; — *Orationes varii argumenti*, éditées par son fils, Leyde, 1640, in-8°, et où l'on trouve des modèles d'art oratoire; — des *Lettres* latines, publiées par Burmann, Leyde, 1725, in-8°, et importantes pour l'histoire littéraire du dix-septième siècle. Le plus célèbre et le plus remarquable de ses ouvrages est sans contredit son traité *De la République des Hébreux* (*De Republica Hebræorum*), divisé en trois livres, souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues. La traduction française publiée en 1705, 3 vol. in-8°, contient la continuation donnée par Goerée et deux autres continuations, qui étaient

ajoutées à cette dernière. Feller (*Biographie*, article CUNÆUS) prétend que Fleury a traité dans ses *Mœurs des Israélites* le même sujet que Cunæus, avec plus d'ordre et de jugement et avec autant d'érudition. Cette singulière assertion, qu'on nous permette de le dire, prouve que Feller ne connaissait pas le traité *De la République des Hébreux*, qui en effet ne ressemble ni par le fond ni par la forme au livre de l'abbé Fleury. Il ne s'agit pas en effet dans cet ouvrage des mœurs des Hébreux, mais de l'essence même de leur gouvernement et de leurs institutions, des tribunaux, du pontificat, du culte, etc., sujets variés, qui fournissent souvent à l'auteur d'excellentes réflexions, et dont il cherche à éclaircir les difficultés par de nombreux passages du Talmud et des autres ouvrages rabbiniques. — Cunæus avait presque achevé un traité dans lequel il expliquait l'esprit des lois de Moïse, comparées avec celles des autres peuples, et un important commentaire de Flavius Josèphe, qu'il brûla peu de temps avant sa mort.

AL. BONNEAU.

Moréri, *Dictionnaire historique*. — Burmann, *Trajectum Eruditum*. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Prov. Unies*, IV.

CUNEGO (*Dominique*), graveur italien, né à Vérone, en 1727, mort à Rome, en 1794. Il apprit d'abord le dessin de Fr. Ferrari, s'adonna ensuite à la gravure, et suivit à Rome un architecte anglais nommé *Adams*, qui lui fit graver des vues d'édifices antiques, sur les dessins de Clérisseau. Gavin Hamilton l'employa aussi à graver les planches de la *Schola Italica*. Appelé à Berlin, Cunego séjourna quatre ans dans cette capitale, et y grava, d'après Cuningham, les portraits du roi de Prusse et des princes. Il revint à Rome en 1789. Son œuvre est considérable. Huber donne la liste de ses principales pièces dans le *Manuel des Curieux*. On recherche surtout son estampe du *Jugement dernier*, d'après Michel-Ange, avec la date de 1780. Cunego eut deux fils, *Aloysio* et *Joseph*, qui se sont également distingués comme graveurs.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex*.

CUNÉGONDE (Sainte), fille de Sigefroi, comte de Luxembourg, morte dans l'abbaye de Kauffungen, le 3 mars 1040. Elle épousa Henri de Bavière, qui fut couronné empereur le 6 juin 1002, après la mort d'Othon III. Soit que les deux époux eussent fait vœu de continence, comme on l'a prétendu, soit qu'il y eût impuissance de part ou d'autre, ainsi que le disent quelques historiens, Cunégonde n'eut pas d'enfant. Cependant la calomnie osa flétrir sa vertu, et l'empereur, trop crédule, permit que l'impératrice se soumît à une de ces épreuves appelées *jugements de Dieu*. La légende rapporte que Cunégonde marcha pieds nus sur des socs de charrue rougis au feu sans en recevoir aucune atteinte. Henri, témoin de ce prodige, demanda pardon à Cunégonde, et révéra depuis constamment sa vertu. Après la mort de ce prince, Cunégonde prit le voile de la main de l'évêque de Paderborn, dans l'abbaye de Kauffungen, qu'elle venait de fonder. Elle y mourut, le 3 mars 1040. Son corps fut réuni à celui de son époux. Innocent III la canonisa en 1200. [*Enc. des G. du M.*]

Vie de sainte Cunégonde, par un chanoine de Bamberg, dans les *Acta Sanctorum*.

CUNÉGONDE ou **KINGE** (Sainte), fille de Béla IV, roi de Hongrie, et petite-fille de Théodore Lascaris, empereur de Constantinople, mourut à Landecz, le 24 juillet 1292. Elle épousa Boleslas, dit *le Chaste*, roi de la Petite-Pologne, vécut, ainsi que son époux, dans une continence complète, et se voua au service des malades dans les hôpitaux. Après la mort de son époux en 1279, elle se retira dans un monastère à Landecz. Elle a été canonisée par Alexandre VIII, en 1690.

Dlugosz, *Hist. Polonica*, liv. 4. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*.

CUNEUS. *Voy.* CUNÆUS.

* **CUNHA** (*João-Pereira-Agostin* DA), chevalier portugais, né dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort dans la première du quinzième. Ce personnage, célébré par Camoëns, puisqu'il faisait partie des *douze* de Portugal, était d'origine française. On lui donne pour aïeul Guterre, chevalier français, du pays de Gascogne, qui aurait accompagné D. Henrique lors de la venue de celui-ci dans la Péninsule. Les marquis de Louriçal, les comtes da Cunha, de San-Vicente et de Lumiares réclament la même origine. Le père d'Agostin da Cunha s'appelait Gilvas ou Vasques, et Jean Ier lui avait concédé Gestaço, dont il était devenu seigneur. Il remplissait auprès du fondateur de la maison d'Aviz l'office de porte-étendard (*alferés mór*); il en avait reçu de nombreux bienfaits, et cependant les apanages qu'il en avait obtenus ne lui paraissant pas récompenser ses services, il avait passé en Castille, où Henri II l'avait accueilli. Par les femmes Agostin n'était pas moins illustre, car il se trouvait allié de fort près au fameux connétable Nuno Alvares Pereira. On met le chevalier dont nous nous occupons ici au nombre des douze qui prétendirent aller venger à Londres, vers 1430, l'honneur outragé des dames anglaises, qu'un injuste dédain privait de défenseurs, et qui sortirent victorieux de la lutte. A ce récit, fort contesté par l'histoire, on ajoute ici une autre prouesse : da Cunha n'aurait pris son nom d'Agostin qu'après avoir tué en champ clos un chevalier anglais portant ce nom. Il se maria par la suite avec Dona Isabel Fernandes de Moura, dont la généalogie n'était pas moins brillante que la sienne. Il en eut Nuno da Cunha, grand-chambellan de l'infant D. Fernand.

FERD. DENIS.

Retratos e elogios dos Varões e Donas que illustraram a Nação Portugueza em virtudes, letras e artes, etc. Lisbonne, 1822, in-4°.

* **CUNHA** (D. *Antonio Alves* DA), premier vice-

roi du Brésil et premier comte da Cunha, originaire du Portugal, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. C'est sous son gouvernement que la vice-royauté du Brésil fut transférée de San-Salvador à Rio de Janeiro. Appelé aux fonctions qu'il devait remplir avec tant de distinction, le 27 juin 1763, il ne s'embarqua pas immédiatement et ne prit la direction des affaires que le 10 octobre de la même année. Son administration ne fut pas de longue durée; mais elle se fit remarquer par des réformes et par des institutions utiles; il fit réparer les forteresses démantelées, édifier celle de *Praia Vermelha* et construire sur l'île *das Pombas*, qui prit dès lors le nom de *Santa-Barbara*, de vastes magasins pour conserver les poudres; il établit dans la forteresse de la *Conceição* une fabrique d'armes, et ce fut sous son gouvernement que furent réorganisées les troupes de ligne. La marine l'occupa également; enfin, ses regards se portant sur toutes les branches de l'administration, ce fut à lui qu'on dut l'*hôpital des lépreux*, fondé à Saint-Christophe. Il poussa le désintéressement jusqu'au plus haut degré; son zèle était vraiment infatigable, et l'on affirme même qu'il se portait à l'improviste sur tous les points qui réclamaient son inspection; il fut rappelé d'une manière inattendue, le 17 novembre 1767, et il eut pour successeur D. Antonio Rolim de Moura, dont le gouvernement n'eut rien de remarquable.

F. D.

Revista trimensal de Rio de Janeiro.

* CUNHA (D. *Luiz* DA), homme d'État portugais, né à Lisbonne, le 23 janvier 1662, mort le 9 octobre 1749. Il était fils de D. Antonio Alvarez da Cunha, seigneur de Taboa, garde des archives de la Torre de Tombo. Par sa mère il tenait également à l'une des familles les plus considérables du Portugal. Il étudia à Coïmbre, et fut bientôt docteur en droit canon. Comme simple légiste, son jugement indiquait une telle maturité, qu'il fut élevé dès l'âge de vingt-quatre ans aux plus hautes places de la magistrature. En 1696 on le nomma ambassadeur extraordinaire à la cour de Londres, et il résida dans cette capitale jusqu'en 1712, époque à laquelle il fut envoyé revêtu du même titre à Utrecht. Après avoir pris part aux conférences qui eurent lieu dans cette ville et signé comme ministre plénipotentiaire le traité de paix qui en fut le résultat, il retourna à Londres, pour féliciter George Ier sur son avénement au trône. Il résidait encore dans cette ville lorsqu'un ordre de Jean V l'envoya à Madrid. Ce fut dans cette capitale qu'il fut revêtu du titre de ministre plénipotentiaire chargé d'assister au congrès de Cambray. Cette nomination se trouvant annulée par les circonstances, il alla résider à Paris; mais bientôt les différends qui survinrent entre la cour de Portugal et la France, à la suite des discussions diplomatiques soulevées par l'abbé de Livry, le contraignirent à se rendre à Bruxelles; de là il passa à La Haye, où, grâce à des négociations dans lesquelles il fut secondé par le marquis de Fénelon, les nuages qui s'étaient élevés entre la France et le Portugal se dissipèrent. La récompense de ces derniers soins diplomatiques fut la nomination de D. Luiz da Cunha au poste de ministre de Portugal en France. Il résida en cette qualité à Paris pendant plus de vingt ans, et y mourut, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les Mémoires contemporains le représentent comme l'oracle du corps diplomatique, et la considération dont il jouissait à tant de titres s'accrut singulièrement avec les années. Ce fut lui qui, par une sage décision, empêcha que la guerre n'éclatât entre l'Espagne et le Portugal vers l'année 1735, par suite d'un événement assez futile en réalité, mais qui avait pris des proportions gigantesques. L'impartial diplomate n'hésita pas à donner tort à son pays, et par l'esprit de conciliation qu'il déploya dans cette circonstance apaisa le différend. D. Luiz avait acquis une instruction peu commune; mais il était demeuré durant tant d'années éloigné de son pays, que son style s'en ressentait. Oliveyra affirme même qu'il n'avait plus d'un Portugais, que le sentiment des obligations imposées par l'amour du souverain dont il défendait les intérêts. Il a laissé des Mémoires diplomatiques, dont il existe plusieurs copies, et qui offrent les plus précieux documents pour l'histoire de cette période. S'il est vrai, comme on l'affirme, qu'une commission se forme en Portugal pour la publication d'une collection de documents historiques analogue à celle que l'on imprime en France, ces Mémoires ne peuvent manquer d'être promptement mis au jour. La France y trouvera sans aucun doute plus d'un document important.

FERDINAND DENIS.

O Panorama, jornal litterario, gr. in-4°. — *Mémoires et Voyages*. — Vicomte de Santarem, *Quadro elementar*.

CUNHA (*Juan-Anastasio* DA), savant portugais, né à Lisbonne, en 1744, mort en 1787. Il servit durant la guerre de 1762, et fit partie d'un régiment d'artillerie, où il fut promu rapidement au grade de lieutenant; il se distingua dès lors par les études profondes qu'il avait faites en mathématiques. Il avait écrit pour démontrer la fausseté de certains points de théorie militaire émis par Bélidor et Dulac. Le comte de Lippe, commandant général des forces portugaises, vit dans son travail une infraction à la discipline, et le fit mettre en prison; un examen plus attentif de la question convainquit le général que le bon droit était du côté du jeune officier, et il lui rendit la liberté en l'inscrivant sur une liste de promotion. Ceci avait lieu en 1763. Bientôt le comte d'Oeras, qui fut plus tard marquis de Pombal, lui confia une chaire de mathématiques à l'université de Coïmbre; il jouit peu de temps de cette position honorable : accusé d'avoir manifesté des opinions peu orthodoxes, il se vit

enfermé dans les prisons du saint-office, puis renvoyé, sous condition de pénitence, dans un couvent d'oratoriens, d'où il sortit peu de temps après, avec la permission de reprendre ses fonctions. Nommé, par l'influence du célèbre intendant général de la police Pina-Manique, à la tête du collége de San-Lucar, que l'on venait de consacrer à l'éducation des orphelins, il se livra alors en toute sécurité à ses travaux scientifiques, et composa son Cours abrégé de Mathématiques, dont la première édition parut en 1790 et obtint un juste succès. Il ne put jouir des résultats de son travail, car il mourut au moment où l'impression du livre allait être terminée. Après sa mort, le comte de Funchal, ministre de Portugal à Londres, donna en Angleterre un travail du même savant intitulé : *Ensaio sobre os Principios de Mecanica*, comme le prodrome d'un ouvrage beaucoup plus étendu. J.-A. da Cunha fut aussi un poëte d'une certaine valeur, et sous ce rapport Simonde de Sismondi lui a déjà rendu hommage. Son style est empreint d'une sensibilité qu'on ne s'attend pas d'ordinaire à rencontrer chez le savant qui a voué sa vie entière au progrès des sciences exactes. Le recueil de ses poesies, publiées par ses anciens disciples, parut en 1778.

FERDIN. DENIS.

O Panorama, jornal litterario, etc., t. V. — Simonde de Sismondi, *Littérature du midi de l'Europe*, 4 vol. in-8.

CUNHA (*Tristan* DA), navigateur portugais, mort vers 1520. Les anciens nobiliaires le font descendre de D. Guterre Pelayo, l'un des braves qui accompagnèrent le comte D. Henrique, lorsqu'il fit la conquête du Portugal Luiz Salazar de Castro lui donne pour ancêtres les anciens rois de Leon. Son père, grand-chambellan de l'Infant D. Duarte, s'appelait D. Nunoda Cunha, et ce fut aussi ce nom qu'il imposa à son fils. Par les femmes il tenait à la famille d'Albuquerque. Tristan da Cunha, seigneur de Gestaço et Panoyas, fut choisi pour aller gouverner les possessions portugaises des Indes en qualité de premier vice-roi ; une maladie l'empêcha d'accepter ce poste : il fut remplacé par Francisco d'Almeida, et devint grand-chambellan du duc de Viseu, frère du roi de Portugal, Emmanuel. En 1506, il fut nommé *capitão mor* d'une flotte destinée à affermir la domination portugaise en Afrique et dans les Indes. Tristan da Cunha mit à la voile de Lisbonne le 6 mars 1506, à la tête de seize vaisseaux, sur lesquels étaient embarqués treize cents soldats. Alphonse d'Albuquerque servait alors sous ses ordres. Après avoir relâché au cap Vert et reconnu le cap Saint-Augustin au Brésil, Tristan s'avança tellement au Sud pour doubler le Cap de Bonne-Espérance, que quelques hommes de l'équipage, légèrement vêtus, moururent de froid, et que les matelots se trouvèrent hors d'état de manœuvrer les voiles. Étant parvenu par 37° 8' sud et 14° 21 de longitude ouest, Tristan découvrit trois îles désertes de diverses grandeurs, qui perpétueront, dit Camoens, à tout jamais dans ces mers australes le nom de Tristan da Cunha :

> . . . . Que nunca extinto
> Será seu nome em todo o mar que lava
> As ilhas do Austro.
>
> *Os Lusiadas*, X, 39.

Tristan ne put y débarquer (1). Une tempête terrible assaillit ses vaisseaux, les dispersa, et ne lui permit de les rallier complétement qu'à Mozambique. Chemin faisant, il aborda à l'île de Madagascar, qui venait d'être découverte, le 1er février 1505, par huit vaisseaux portugais qu'Almeida renvoyait en Europe. Tristan y fit d'utiles observations sur les mœurs des habitants et les productions du pays, et jugea toute tentative d'établissement inutile. Continuant sa route, il hiverna à Mozambique, et débarqua à Mélinde trois ambassadeurs qu'Emmanuel envoyait à David, empereur d'Abyssinie (*voyez* ce nom). Il s'avança ensuite vers le nord, et mouilla dans le port de Brava, ville importante, capitale d'une petite république sur la côte de Zanguébar, et envoya don Luiz Coutinho sommer les chefs du pays de se rendre tributaires du Portugal. Ceux-ci cherchèrent à gagner du temps, jusqu'à ce que les vents orageux forçassent la flotte portugaise à s'éloigner. Tristan reconnut leur ruse, et attaqua la ville. Un premier combat fut très-meurtrier ; mais les Portugais restèrent maîtres du champ de bataille, et investirent la place. Malgré l'intrépide défense des habitants, les Portugais forcèrent la ville, la pillèrent et y firent un butin immense. L'inhumanité des vainqueurs fut telle, suivant Osorio, qu'ils coupèrent les bras à plusieurs femmes pour se saisir plus promptement des joyaux dont ces malheureuses étaient ornées. La ville fut réduite en cendres. Il fit ensuite voile pour Mogadoxo (côte d'Ajan), dont il invita le roi à se soumettre et à payer tribut. Celui-ci, instruit du massacre de Brava, fit mettre à mort les envoyés portugais, et se prépara à la défense. Tristan voulut réduire la place ; mais la force de ses murailles, celle de sa garnison et surtout l'approche de l'hiver le firent renoncer à ce dessein. Il se dirigea alors sur l'île de Socotora, dont il enleva de vive force la forteresse. Cette action d'éclat était nécessaire pour relever le courage des Portugais, qui depuis quatre mois avaient été continuellement aux prises avec le roi de Calicut. Tristan se distingua encore dans les Indes par plusieurs traits de courage. Il reprit ensuite le chemin de sa patrie avec cinq vaisseaux, et acquit une renommée qui a inspiré au poëte des Lusiades quelques éloges par trop hyperboliques.

(1) Ce groupe d'îlots, évité par les navigateurs, à cause des tempêtes qui y sont fréquentes, ne fut revu qu'en 1697, par les Hollandais ; il n'a été habité qu'en 1811. Les Anglais en ont pris possession vers cette époque. Le climat y est fort doux, le sol fertile, quoique humide. La plus grande île a conservé le nom de *Tristan da Cunha*; les deux autres sont appelées *L'Inaccessible* et *Le Rossignol*. Voir pour plus de détails l'excellente histoire des *Iles africaines de l'océan Atlantique*, donnée par M. d'Avezac, dans l'*Univers pittoresque*, Firmin Didot, Paris, 1848, in-8°.

C'était néanmoins un chef d'expédition d'une haute valeur et d'une grande intelligence. Choisi par Emmanuel pour aller en ambassade à Rome auprès de Léon X, ce pape, qui se connaissait en hommes, fit tous ses efforts pour l'engager à accepter le bâton de commandement qu'il lui offrait et à servir les États de l'Église contre les Turcs. Tristan refusa. A son retour il fut fait membre du conseil intime de la couronne. Il s'était marié avec Dona Antonia Paes, et il en eut trois fils, parmi lesquels le plus illustre fut Nuno da Cunha. F. D.

Barros, *Decada 1ª*. — Souza, *Memoria genealogica dos Grandes de Portugal*. — Fonseca, *Evora gloriosa ; Monarquia Lusitana*.— La Clède, *Histoire de Portugal*.

CUNHA (*Nuno* DA), dixième gouverneur des Indes, né vers 1487, mort le 5 mars 1539. Fils du précédent, il appartenait, par sa mère, Dona Antonia, à la famille des Albuquerque. Comme tous les Portugais éminents de ce temps, il alla faire son apprentissage de la vie militaire en Afrique; il y servit sous Nuno Fernandes de Ataïde. Bientôt il accompagna son père en Orient, se distingua au siége d'Oja, puis assista à l'incendie qui dévora la cité de Brava; ce fut à la suite de ce terrible événement qu'il eut l'honneur d'être armé chevalier par Alfonse d'Albuquerque. Déjà connu par sa fermeté et par sa valeur, il revint en Portugal, et fut choisi par Jean III pour administrer les Indes, mais simplement avec le titre de gouverneur et non de vice-roi. Il partit de Lisbonne revêtu de sa nouvelle dignité le 18 avril 1528, et il fut accompagné par ses deux frères, Simão da Cunha et Pedro Vas da Cunha, qui devaient aussi se distinguer dans les guerres de l'Orient. Avant d'arriver à Goa, il visita la côte orientale de l'Afrique, et il détruisit la ville de Mombaça, dont le souverain inquiétait les chefs de la côte de Mozambique, devenus les alliés de la couronne de Portugal. Après avoir accompli ces exploits, il se dirigea d'abord sur Ormuz, puis sur Goa. Plusieurs mois auparavant, pendant qu'il séjournait dans le golfe Persique, on avait vu arriver à Ormuz Belchior de Souza-Tavares, avec deux brigantins; c'était le premier homme de guerre appartenant à une puissance européenne qui eût jamais pénétré à main armée dans le Tigre et l'Euphrate.

Avant de parvenir à la capitale des Indes portugaises, si cruellement menacée alors par les Turcs, Nuno da Cunha avait perdu quatre navires et environ seize cents hommes; mais il avait fait d'importantes conquêtes le long de la côte de Mozambique, et il avait ravagé l'île de Beth. Il lui resta assez de forces pour faire sentir le pouvoir des armes portugaises à plusieurs souverains asiatiques, en tête desquels il faut citer le sultan Bahdour, empereur du Gudjarate. La bravoure personnelle du monarque musulman et les ressources dont il disposait le rendirent plus redoutable qu'aucun des chefs de la côte; mais le gouverneur de Goa lui prouva qu'il avait été armé chevalier par le conquérant des Indes et qu'il saurait maintenir la puissance qu'il avait vue naître. Dans l'administration et dans les transactions commerciales, rien n'égalait l'activité, l'équité inflexible de Nuno da Cunha. On a dit avec raison qu'Albuquerque avait établi les bases de l'immense puissance de sa nation sur trois conquêtes : Goa, Malaca et Ormuz; quinze ans plus tard, da Cunha leur donnait une solidité nouvelle par l'adjonction au territoire portugais de Diû, Chalé et Baçaïm. Pour accomplir ces conquêtes mémorables, il dépensa durant le cours de ses nombreuses campagnes une partie de son patrimoine : nul avant lui n'avait gardé si longtemps le pouvoir en Orient; et il s'y maintenait depuis dix ans sans avoir été honoré du titre de vice-roi, lorsqu'une calomnie persévérante triompha auprès de Jean III et lui enleva le gouvernement des Indes. En vain Tristan da Cunha, son père, agissait-il avec la franchise d'un vieux marin pour rétablir les faits; en vain mit-il en avant la pauvreté de son fils, devenue proverbiale, l'ordre de révocation fut signé. Nuno da Cunha perdit son titre, et fut constitué prisonnier d'État. Il s'embarqua pour l'Europe au commencement de l'année 1539, mais il tomba malade en mer, et il expira le 5 mars de la même année (1), n'ayant pas atteint encore sa cinquante-deuxième année. A la dernière heure, il jura qu'il n'avait au trésor royal que cinq monnaies d'or, trouvées parmi les dépouilles du sultan de Bahdour, et qu'il avait réservées pour les montrer au roi, comme objet de pure curiosité. Lorsque le chapelain du navire l'eut interrogé sur la manière dont il voulait que l'on en agît à l'égard de sa dépouille mortelle, il laissa échapper ces tristes paroles : *Puisque la volonté de Dieu est que je meure en mer, que la mer soit ma sépulture; et puisque la terre n'a pas voulu de moi, à quoi bon lui laisser mes os?* Il recommanda seulement que l'on attachât un boulet à ses pieds afin qu'il fût enseveli réellement dans les flots. Nuno da Cunha était borgne, comme le Camoëns, qui devait lui consacrer quelques vers admirables; il avait perdu l'œil droit durant un de ces tournois qu'on désignait dans la Péninsule sous le nom de jeu des javelines (*jogo de canas*). C'était du reste un cavalier accompli et presque aussi célèbre par les mots spirituels qui lui échappaient que par la bravoure dont il donnait chaque jour les preuves les plus brillantes. Au siége de la ville d'Oja, étant encore fort jeune, il avait tué de ses propres mains le chéick gouverneur de la ville.

Cet homme éminent mourut sans postérité; mais son frère Simon da Cunha, qui combattit aussi dans les Indes, et qui devint commandeur de San-Pedro de Torres Vedras et grand-officier tranchant de Jean III, se maria avec dona Isabelle de Menezes, et perpétua la maison. Tristan da Cunha de Attayde, né en

(1) Et non pas en 1538, comme le dit la *Biographie universelle*.

1655, et mort en 1728, était son descendant direct, et devint premier comte de Povolide; il se distingua durant les guerres du dix-septième siècle. FERD. DENIS.

João de Barros, *Decadas da Asia*. — *Memorias historicas e genealogicas dos Grandes de Portugal*. — *Os Portuguezes em Asia, Africa, America e Oceania*. — Pedro Barreto de Resende, *Tratado dos Visos-Reys da India*, Manuscr. de la Bibl. imp.

CUNHA (*Don Rodrigo* DA), prélat et écrivain portugais, né à Lisbonne, en 1577, mort en 1643. Son père (*Pedro da Cunha*) était général des galères du royaume sous la domination espagnole. Il étudia d'abord chez les jésuites, puis il passa à Coïmbre. Après avoir été admis au collége royal de Saint-Paul, il entra dans les ordres, et se familiarisa surtout avec la jurisprudence canonique; obligé par l'enchaînement des circonstances à remplir l'office d'inquisiteur, il fut promu, en 1615, à l'évêché de Portalègre et quelques années plus tard à celui de Porto. En 1626 il occupa le siége archiépiscopal de Braga. Il devint ainsi primat d'une partie notable de la Péninsule; mais il était destiné par les événements politiques à remplir un rôle moins paisible. A l'époque où il dirigeait l'église de Porto, il donna la preuve d'une grande énergie et d'une rare capacité militaire, quand la flotte anglaise tenta de s'emparer de la ville. Le souvenir de ce service ne fut pas étranger à sa nomination au siége de Lisbonne. Il occupait l'archevêché depuis 1635, et il avait donné en plus d'une circonstance des preuves de son amour patriotique et de son indépendance (1), lorsque l'on vit éclater la révolution de 1640, qui plaça la maison de Bragance sur le trône. Non-seulement il prit une part active à ce grand événement, dont il fut l'un des promoteurs les plus ardents, mais il fut l'élu du peuple en l'absence du nouveau souverain, et il devint gouverneur du royaume jusqu'au moment où Jean IV put monter sur le trône. Il ne jouit pas longtemps du bonheur de voir son pays échappé au joug de l'Espagne; il termina sa carrière à Lisbonne, le 3 janvier 1643.

On doit à ce prélat une histoire ecclésiastique de Porto, Braga et Lisbonne, dans laquelle il eut pour colloborateur Pantaleo de Ciabra, habitant instruit de Porto; la première édition est de 1623, in-fol.; elle a paru pour la seconde fois sous le titre suivant: *Catalogo dos Bispos do Porto, composto pelo illustrissimo D. Rodrigo da Cunha, n'esta secunda impressão addicionado, e com supplemento de Memorias ecclesiasticas d'esta diocese no discurso de onze seculos*; Porto, 1742, in-fol. FERD. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — César de Figanière, *Bibliografia historica*; 1850. — Le comte d'Ericeira, *O Portugal restaurado*; 4 vol. petit in-4°. — Vertot, *Revolutions de Portugal*.

* **CUNHA MATTOS** (*Raymundo-José* DA), général portugais, voyageur célèbre, né le 2 novembre 1776, mort en mars 1840. Son père était officier d'artillerie, et il était né à Faro, ville du petit royaume d'Algarve; ce fut là qu'il acheva ses premières études. A quatorze ans il entra dans un régiment d'artillerie, et il fit la campagne du Roussillon sous le commandement du général Farbes. Avant de partir, il avait subi des examens qui lui avaient fait obtenir un brevet de capacité lui donnant droit à un grade; mais il n'en partit pas moins comme volontaire. Dès le début de sa carrière, non-seulement il donna des preuves d'un ardent courage, mais il prouva que cette disposition s'alliait chez lui avec un amour infatigable de l'étude. Quand il ne se battait pas, il écrivait des mémoires sur la campagne. Au bout de trois ans il revint en Portugal, et il partit avec le grade de fourrier de l'artillerie de marine, pour les îles d'Afrique. Il demeura durant dix-huit ans à Saint-Thomé et à l'île du Prince; sa capacité le fit avancer rapidement, et il a écrit sur ces contrées, trop peu connues en France, des mémoires statistiques riches de faits et d'observations, dont une faible partie seulement a paru à Porto en 1842. Appelé par la cour à Rio de Janeiro, il y reçut le grade de lieutenant-colonel d'artillerie, et alla en cette qualité gouverner par intérim l'île de Saint-Thomé; nommé bientôt colonel, il retourna en 1817 au Brésil.

Lorsque la première insurrection de Pernambuco éclata, il alla servir dans cette province sous les ordres du général Luiz do Rego Barreto, et après y avoir rendu des services éminents, il fut nommé commandant général de l'artillerie de la province. Au bout de deux ans il revint à Rio, et ce fut alors que, nommé commandant des forces militaires de la vaste province de Goyaz il recueillit sur les régions intérieures du Brésil les précieux documents qui ont depuis rendu son nom si recommandable. Député au corps législatif en 1826, et fixé dès lors à Rio, il donna la preuve des connaissances qu'il possédait dans toutes les branches de la législation militaire; il étonnait ceux de ses collègues qui le consultaient; ses travaux attestent la variété de ses études administratives. Après avoir été nommé en 1832 au commandement de l'Académie militaire de Rio de Janeiro, il fut appelé au poste le plus considérable qu'il pût remplir dans l'armée. La mort prématurée d'une fille qu'il adorait, et qui lui prêtait son secours dans les nombreux travaux qu'il avait entrepris, le conduisit en moins d'un an au tombeau. Nommé secrétaire perpétuel de la Société auxiliaire de l'Industrie, il fut l'un des fondateurs de l'Institut historique de Rio de Janeiro, qui l'appela à la vice-présidence.

L'ouvrage le plus important de Cunha Mattos est intitulé: *Itinerario do Rio de Janeiro ao Parà e Maranham pelas provincias de Minas Geraes e Goias. Seguido de huma descripção chorographica de Goiaz e dos Roteiros desta provincia as de Mato-Grosso e S. Paulo*; Rio

(1) On affirme qu'il refusa alors le chapeau de cardinal, afin de se trouver toujours sur le théâtre des événements politiques.

de Janeiro, 1836, 2 vol. petit in-8°. De précieuses observations sur la géologie et la météorologie de ces provinces peu connues, des renseignements précis sur les nations indiennes qui les parcourent encore, recommandent ce livre, écrit d'ailleurs du style le plus sincère. La haute approbation que lui a donnée Auguste de Saint-Hilaire n'est pas une des preuves les moins convaincantes de son incontestable valeur.

FERD. DENIS.

Pedro de Alcantara Bellegarde, *Elogio historico*; *Revista trimensal*. — Aug. de Saint-Hilaire, *Voyage dans la province de Goyas*; 2 vol. in-8°.

* **CUNHA BARBOSA** (*Januario* DA), écrivain brésilien, fondateur de l'Institut géographique et historique de Rio de Janeiro, né le 10 juillet 1780, mort le 22 février 1846. Privé en bas âge de ses parents, il demeura sous la direction d'un oncle du côté paternel, qui dirigea ses études vers l'état ecclésiastique : dès 1801 il reçut les ordres mineurs, et en 1803 il fut ordonné prêtre. Un an après il fit deux voyages à Lisbonne; mais dès 1805 il était de retour au Brésil, et il se voua exclusivement à l'étude de la théologie et à l'exercice de son ministère. En 1808 son mérite le fit remarquer de la cour, et il fut nommé prédicateur du roi Jean VI; plus tard il fut appelé à occuper une chaire de philosophie rationnelle et morale. En 1821, l'abbé Januario (c'est ainsi qu'on le nommait habituellement) concourut puissamment à l'émancipation du Brésil en fondant, de concert avec J. Gonçalves Ledo, un journal célèbre alors sous le titre de *Reverbero Constitucional fluminense*, qui à partir du 15 décembre 1821 commença à exercer une prodigieuse influence sur les destinées ultérieures de cette portion de l'Amérique du Sud. Le grand événement que préparait cette publication politique allait s'accomplir, l'ascension de l'ancienne colonie portugaise au rang des États indépendants se réalisait déjà dans l'esprit des Brésiliens énergiques, lorsque Cunha Barbosa comprit la nécessité de faire marcher les villes de l'intérieur avec celles du littoral dans l'expression du vœu national : en dépit des difficultés, il se transporta dans la province de Minas Geraes, et là il lutta avec succès contre des influences fortement opposées au but qu'il se proposait. L'Indépendance était déclarée, mais les haines que l'écrivain politique avait comprimées l'attendaient au retour. Revenu de l'intérieur à Rio de Janeiro en 1822, un ordre inexplicable le confinait dans la forteresse de Santa-Cruz, le 7 décembre, et le 19 du même mois un brick français le recevait à bord, sans qu'on eût osé lui faire son procès. Embarqué ainsi pour le Havre, il arriva en France dans un embarras d'autant plus grand, que l'on n'avait pourvu à aucun de ses besoins : en l'exilant d'une façon si arbitraire, l'autorité l'abandonnait à toutes les difficultés qui se multiplient nécessairement pour un étranger dans nos grandes villes, lorsqu'il arrive privé de toute espèce de ressources. Cunha Barbosa vint à Paris, et l'énergie de son caractère suppléa à tout. Son séjour dans la capitale fut de peu de durée; mais il fut essentiellement profitable. Une faculté d'observation aussi sûre qu'elle était rapide appropriait à cette vive intelligence tous les éléments du progrès. Il avait mission sans doute de tout voir ainsi à la hâte et de tout écouter; de concentrer, en un mot, le foyer de lumière qu'il devait bientôt répandre sur son pays. Dès le mois de septembre 1823, des dépêches officielles lui apprenant que son innocence était parfaitement reconnue, il quitta Paris, et au mois de décembre suivant il débarquait à Rio de Janeiro.

D. Pedro eut hâte d'effacer les traces d'une décision arbitraire, prise d'ailleurs sans son assentiment : le 4 avril 1824, Cunha Barbosa était créé officier de l'ordre impérial du Cruzeiro, nouvellement fondé, et le 25 septembre suivant on le nommait chanoine de la chapelle impériale. Ceci était la réparation du pouvoir; vint bientôt l'hommage populaire. Appelé en 1826 à la première législature par la province de Minas et par celle de Rio de Janeiro, Cunha Barbosa opta naturellement pour cette dernière; il rendit hommage à son tour à la riche contrée qui l'avait vu naître. Chargé, outre ses fonctions de député, du journal (*O Diario do Governo*) qui représentait les intérêts du gouvernement et de la direction de la typographie nationale, sa vie fut vouée dès lors exclusivement au développement du progrès politique et littéraire qu'il rêvait pour son pays. Nommé successivement *Examinateur synodal*, *historiographe de l'empire*, et plus tard, lors de la majorité de D. Pedro II, directeur de la Bibliothèque nationale, son activité sut trouver du temps pour répondre à toutes les exigences accumulées par ces nombreux emplois.

Continuellement préoccupé d'atteindre le double but qu'il s'était proposé, le progrès des sciences historiques et l'avancement de l'industrie nationale, le chanoine Januario trouva dans son activité incessante des ressources assez multipliées pour fonder presque en même temps les deux feuilles les plus fécondes en résultats qui aient été publiées au Brésil. L'une, sous le titre d'*O Auxiliador da Industria nacional*, a répandu un nombre prodigieux de notions agricoles et industrielles; l'autre, plus importante encore, est devenue l'organe de l'Institut historique du Brésil, société qui a déjà accompli de si nombreux travaux, et dont la fondation peut être attribuée aux efforts réunis du chanoine et à ceux du général Cunha Mattos. Sous la direction de Cunha Barbosa, la *Revista trimensal* (parvenue aujourd'hui à son seizième volume) devint en réalité une collection des documents inédits relatifs à l'histoire du Brésil, et l'on ne saurait trop vanter la sagacité qui présida dès son origine au choix des publications et à la disposition des articles; une nécrologie permanente, qui ne-

cède aux articles de fond, donne à ce recueil le caractère d'une biographie nationale. Chargé de diriger tant de travaux, on pourrait supposer que le temps manquait au chanoine Januario pour se livrer à des études purement littéraires ou à l'exercice de son ministère comme orateur sacré. Il n'en fut pas ainsi : non-seulement il a laissé un nombre prodigieux de sermons, dans lesquels il se montre le digne successeur des Anchieta et des Vieira; mais, poëte ingénieux, il a donné : *Nichteroy*, opuscule en vers, qui nous reporte aux premiers temps de la conquête, et dans lequel se trouve heureusement amenée la peinture des hautes destinées du Brésil ; — *Les Garimpeiros*, *La Mutuca*, petits poemes satiriques, dans lesquels se manifestent d'une manière trop piquante les malicieuses observations de l'auteur, eurent le double inconvénient de ne corriger personne et de lui créer de nombreux ennemis. Ces vivacités de l'esprit s'alliaient parfaitement chez Cunha Barbosa à la générosité du cœur et à une bienfaisance expansive. Il est probable, comme le dit un de ses biographes, qu'il eût été promu aux premières dignités ecclésiastiques s'il eût pris une part moins active aux tourmentes orageuses de la politique, et surtout s'il s'était laissé moins aller aux fantaisies de sa verve mordante. Hâtons-nous de le dire, une noble pensée préoccupait ses dernières années, lorsque la mort vint le frapper ; comme député à l'assemblée générale législative, il allait poser les bases d'une réforme de l'instruction publique pour son pays. Nul jusqu'à présent, on peut l'affirmer sans crainte, n'a imprimé au Brésil l'activité scientifique et littéraire que sut lui donner Cunha Barbosa. FERD. DENIS.

Le docteur Sigaud, *Revista trimensal*.

CUNI (*Jean*), habile fondeur français, né à Nanci, le 17 juillet 1561, mort vers 1640. Il s'adonna, comme son maître Chaligny, à la fonte de l'artillerie, et coula les canons des places de Metz, de Nanci, et d'autres villes frontières de la Lorraine. Son fils fut aussi un fondeur distingué.

D. Calmet, *Bibl. de la Lorr.*

CUNIBERT (Saint), appelé aussi *Hunebert* ou *Chunebert*, né sous le règne de Childebert II, d'une illustre famille austrasienne, mort le 12 novembre 664. Il était diacre de Trèves quand Dagobert Ier vint régner en Austrasie. En 623 il devint evêque de Cologne. En 625 il assista au concile de Reims, où se réunirent quarante-et-un evêques des quatorze provinces ecclésiastiques du royaume des Francs. Après la retraite d'Arnoul, evêque de Metz, il fut placé à la tête des affaires d'Austrasie et gouverna avec Pepin, maire du palais. Ainsi, dès l'origine de sa puissance la famille carlovingienne s'unit étroitement avec l'Église. Sigebert II ayant été placé, en 633, sur le trône d'Austrasie, Cunibert conserva son rang et fut le principal ministre de ce nouveau prince. Telle etait son influence, que Grimoald, fils de Pepin, devenu maire du palais après son père, ne crut pouvoir se maintenir sans son assistance et ses conseils. En 654 il se retira dans son évêché de Cologne, d'où il fut rappelé pour devenir ministre de Childéric, frère de Clotaire III. Il conserva cette dignité jusqu'à sa mort. Sa fête est placée au 12 novembre par le Martyrologe romain.

Baillet, *Vies des Saints*, 12 novembre. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CUNIBERT, roi lombard, fils et successeur de Pertharite, mort en 700. Détrôné en 690 par Alachis, duc de Trente et de Brescia, il se retira et se fortifia dans une forteresse près du lac de Côme; mais secondé par ses sujets, las de la tyrannie de l'usurpateur, il défit Alachis à Coronara, et remonta sur le trône. Il enrichit le clergé de nombreuses dotations et fonda plusieurs monastères.

Sismondi, *Hist. des Rép. ital.*

CUNICH (Le P. *Raimond*), poëte italien, de l'ordre des Jésuites, né à Raguse, le 14 juin 1719, mort à Rome, le 22 novembre 1794. Il fut un des meilleurs poëtes latins de son temps, et professa quarante-cinq ans les belles-lettres au collége romain. A la suppression de son ordre, il refusa une chaire à l'université de Pise, pour ne pas quitter Rome. On a de lui : *De bono ærumnæ Elegia*; Varsovie, 1770; Crémone, 1762; — *Anthologia, sive epigrammata Anthologiæ Græcorum selecta, latinis versibus reddita et animadversionibus illustrata*; Rome, 1771, in-8°; augmentée d'épigrammes inédites, Reggio, 1827, in-8°; — *Homeri Ilias, latinis versibus expressa*; Rome, 1776, in-fol.; — *Epigrammatum Libri quinque; accedit Hendecasyllaborum Libellus*; Parme, 1803, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 88.

CUNILIATI (*Fulgence*), théologien italien, de l'ordre des Dominicains, né à Venise, en 1685, mort le 9 octobre 1759. Il professa successivement la philosophie et la théologie, se distingua comme prédicateur, et devint vicaire général de son ordre. On a de lui : *Méditations sur les évangiles*; 1733, 4 vol. in-12; — *Méditations sur les prérogatives de Marie*; 1734; — *Vies des saints, d'après les écrivains contemporains ou les historiens les moins crédules*; Venise, 1738, 6 vol.; — *Vie de sainte Catherine de Ricci*; ibid., 1747; — *Il Catechista in pulpito*; ibid., 1761; — Plusieurs traités de dévotion.

Catalogue de la Biblioth. impér.

CUNINGHAM (*Edmond-François*), peintre écossais, né à Kelso ou Kalso, mort à Londres, en 1793. Il fut élevé sous le nom de *Kelso*, *Kalso*, ou *Calsa*, en Italie, où son père s'était retiré après la défaite du prétendant. Il étudia la peinture d'après les compositions des grands maîtres à Parme, Rome, Naples, Venise, et acquit une étonnante facilité; aussi a-t-il laissé un grand nombre de tableaux tous remarquables par la

pureté du fini. Sa réputation ne fut pas stérile ; elle lui valut une fortune considérable, qu'il dissipa en prodigalités et en folles entreprises. Il passait continuellement d'un pays dans un autre, pour échapper aux poursuites de ses créanciers ; l'Angleterre, la France, la Russie et la Prusse l'enrichirent tour à tour ; et néanmoins il mourut chargé de dettes. On cite comme son meilleur tableau celui qui représente le grand Frédéric à une revue, accompagné du prince de Prusse, du duc d'York et des premiers généraux de son armée.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex.*

***CUNINGHAM** ou **CUNYNGHAM** (*Guillaume*), médecin et graveur anglais, né à Norwich, vers 1520, mort à Londres, en 1577. Il exerça l'art du graveur et pratiqua la médecine à Londres. On a de lui : *A cosmographical Glass* ; Londres, 1559, in-fol. Cuningham avait aussi des connaissances en astronomie.

Biographia Brit.

CUNNINGHAM (*Alexandre*), historien écossais, né en 1654, à Ettrick, dans le comté de Selkirk, mort vers 1737. Après avoir fait ses études en Hollande, il accompagna dans leurs voyages quelques jeunes seigneurs, notamment lord Lorne, si connu depuis sous le nom de *duc d'Argyle*. Sous le règne de George Ier, il fut pendant cinq ans ministre près de la république de Venise. On a de lui : *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la révolution de 1688 jusqu'à l'avénement de George Ier*, en latin ; traduite en anglais par W. Thompson, 1787, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, dont on apprécie surtout les détails sur les opérations militaires, annonce un observateur judicieux. Un autre personnage du même nom, et que beaucoup de traits de ressemblance autorisent à regarder comme le même, a publié une édition très-estimée d'Horace, La Haye, 2 vol. in-8°, 1721, ainsi qu'une édition de Virgile, Edimbourg, 1742, in-8°.

Biograph. Britannica. — Chalmers, *Biograph. Dict.*

* **CUNNINGHAM** (*Allan*), poëte, romancier, biographe et sculpteur écossais, né à Blackwood, le 17 décembre 1784, mort à Londres, le 29 décembre 1842. Comme son compatriote Robert Burns, il partit de la condition la plus humble pour prendre rang parmi les écrivains dont s'honore son pays. Fils d'un laboureur, il apprit d'abord, comme Sedaine en France, l'état de maçon. Tout en maniant la truelle, il se familiarisait, en les entendant répéter autour de lui, avec les chants traditionnels de l'Écosse, si riche, comme la plupart des régions septentrionales, en compositions de ce genre. Ainsi naquit chez lui le goût d'une poësie où lui-même devait bientôt exceller. Dès le début il attira sur ses productions l'attention publique, et, ce qui n'était pas moins précieux, il s'acquit l'amitié de Walter Scott. En 1810 il vint à Londres, où, sur la recommandation de l'auteur d'*Ivanhoe*, il fut admis dans l'atelier du sculpteur Chantrey, après avoir été quelque temps *reporter* (*sténographe*) des divers journaux. Cependant, il se fit moins remarquer comme artiste que comme poëte. C'est surtout dans la ballade et la chanson qu'il réussit : ses compositions en ce genre peuvent, au jugement de Walter Scott, être mises sur la même ligne que les poésies de Burns. Ses romans ont eu moins de réputation. Il se fit connaître aussi comme biographe, et Samuel Johnson a eu en lui un digne continuateur. Les principaux ouvrages de Cunningham sont : *Marmaduke Maxwell* ; Londres, 1822 ; — *The Legend of Richard Faller and twenty scottish songs* ; Londres, 1822 ; — *Traditional Tales of the English and Scottish Peasantry* ; Londres, 1822, 2 vol. ; — *The Songs of Scotland, ancient and modern* ; Londres, 1825, 4 vol. ; — *Paul Jones* ; Londres, 1826, 3 vol. ; — *Sir Michael Scott* ; Londres, 1828, 3 vol. : un de ses meilleurs romans ; — *History of the British Painters, Sculptors and Architects*, pour la Bibliothèque de Famille (*Family Library*) ; Londres 1829-1833, 6 vol. ; — *The Maid of Elvar* ; Londres, 1832 ; — *Biographical and critical History of English Literature* ; 1834 : c'est une continuation jusqu'à W. Scott de l'œuvre de Samuel Johnson ; — *Life of sir David Wilkie* ; Londres, 1842, 3 vol. ; — *History of Great-Britain*, de 1668 à George Ier, 2 vol. in-4°. On lui doit aussi une édition des œuvres de Burns, en 8 vol. Quelques-uns de ses ouvrages ont été traduits en français, notamment *Marguerite Lindsay* par Mme la comtesse Molé, avec une *notice* par M. de Barante ; Paris, 1824, 4 vol. in-12. On loue beaucoup cette traduction ; on lit aussi avec intérêt la préface de M. de Barante ; elle résume les doctrines de l'école littéraire dont Allan Cunningham faisait partie.

V. R.

Revue de Paris, 1833. — *Conversations-Lexicon*. — *Rev. enc.*, XXX, p. 631. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

CUNNINGHAM (*Jacques*), chirurgien et botaniste anglais, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il résida successivement à Emoui, sur la côte de la Chine, dans l'île de Cheusan, à Pulo-Condor, et envoya un grand nombre de plantes à Plukenet, à Rai et à Petiver, qui en ont donné la description. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* ; le plus remarquable a pour titre : *Régistre météorologique du temps, durant un voyage en Chine, en 1700, et à l'île de Cheusan*. R. Brown lui a consacré le genre *cunninghamia*, de la famille des *taxacées*.

Pultney, *Sketches*, etc.

CUNNINGHAM (*Jean*), poëte anglais, né à Dublin, en 1729, mort à Newcastle, en 1773. Il n'avait pas encore douze ans que déjà il avait fait insérer dans les journaux de Dublin quelques pièces fugitives, qui ne sont pas sans mérite. On a encore de lui : *Love in a mist* ; 1747, in-12 ; — *Elegy on a pile of ruins* ; 1761 ; —

ıtemplatist; 1762; — *Fortune, an*
: 1765; — *Landscape*. Le style de
est simple et élégant; il excelle sur-
ıc ; pastoral.
ct ..., *English Poets*. — *London Ma-*
s.

N-GRIDAINE (*Laurent*), homme po-
ançais, né en 1778. Simple ouvrier
u début de sa carrière, il se fit remar
son intelligence, et devint bientôt le
l'associé de son patron. Plus tard il
ıux événements politiques; élu député
il se montra d'abord partisan des doc-
ḗrales, défendit la liberté de la presse,
ı en 1830 parmi les 221 députés dont
ın donna le signal de la révolution de
dater de cette époque, M. Cunin-Gri-
ra dans les rangs du parti dit de la
, et vota toutes les lois proposées dans
e ce parti, notamment celles sur les
ıblics, sur les associations sur la presse
e 1835), etc. Il fut élu vice-président de la
les députés, puis il fit partie de presque
ninistères qui se succédèrent jusqu'en
ticulièrement ceux des 15 avril 1837, 12
et 29 octobre 1840. Membre du dernier
l'époque du 24 Février, et poursuivi en
ité ainsi que ses collègues, il fut mis
ıuse par un arrêt de non-lieu. Il n'est
iepuis de la vie privée.

Charles CUNIN a été membre de la der-
emblée législative, où il a siégé parmi
'és.

ıc, *Hist. de Dix Ans*. — Capefigue, *Hist. de*
ppe.

t (*Marie*), femme savante allemande,
weidnitz, en Silésie, au commencement
ptième siècle, morte à Pitscher, vers
; étudia d'abord les langues anciennes
es, l'histoire, la médecine et les ma-
es, puis elle se livra entièrement à
. M. de Lewen, gentilhomme silé-
ıe épousa vers 1630, fut le compa-
es études. Forcés de quitter Schweid-
de la ırre de trente ans, tous deux
rologne, et trouvèrent un asile
ıuveııt de femmes. C'est là que Marie
nposa ses tables astronomiques, qui
ous le titre : *Urania propitia*; Oels,
l.; Francfort, 1651. La préface de cet
it de M. de Lewen.

es. *Vie de M. Cunitz*, dans la *Bibliothèque*
, t. III. — Scheibel, *Biblioth. astronom.*,

Adam-Christophe-Charles), littéra-
ıand, né en 1725, à Laubingen, en
mort le 19 avril 1799. Il fut recteur
de Grimma. Ses ouvrages sont écrits
ıd; les principaux sont : *Marques*
ıement que les chrétiens dans
ıve Eglise donnaient aux orateurs
ig, 1761, in-4°; — *Mémoire hono-*
ıuelques personnes des deux sexes
t distinguées par leurs vertus, écrit
périodique, dont le profit est destiné à l'en-
tretien des pauvres qui fréquentent l'école de
Grimma; ibid., 1763, in-8°; — *Notices biogra-*
phiques et bibliographiques sur les théolo-
giens protestants et autres personnes illus-
tres de l'état ecclésiastique qui sont morts
dans le dix-huitième siècle; ibid., 1769, in-4°.

Kayser, *Bibliograph.-Lexicon*.

CUNO (*Cosme-Conrad*), opticien allemand, né à Hambourg, en 1652, mort à Augsbourg, en 1745. Il perfectionna la fabrication des microscopes, et se livra à la poésie. On a de lui : *Mikroskopische Beobachtungen* (Observations microscopiques); Augsbourg, 1734; — *Jesus und die Seele* (Jesus et l'âme); ibid., 1737, in-8°.

Von Stetten, *Augsburg. Kunstgeschichte*.

CUNO (*Jean*), hébraïsant allemand, né en 1550, à Mühlhausen, en Saxe. Il professa l'hébreu à Eisleben. On a de lui : *Grammatica Hebraica in usum scholarum inclyti comitatus Mansfeld*; Eisleben, 1590.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic*.

CUNO (*Jean-Chrétien*), poëte et botaniste allemand, né à Berlin, en 1708, mort en 1780, à Weingarten, près de Durlach. Après avoir servi quelque temps dans les armées prussiennes, il se rendit en Hollande, passa dans les Indes occidentales pour s'y livrer à des spéculations, et fit une fortune rapide. De retour en Hollande, il réunit dans un jardin, qui devint bientôt célèbre, les plantes rares qu'il avait rapportées des Indes, et partagea ses loisirs entre la botanique et la poésie. Sur la fin de sa vie, il s'établit à Weingarten. On a de lui : *Moralische Briefe* (Lettres sur différents objets de morale), en vers; Amsterdam, 1747, in-8°; Hambourg, 1766, in-8°; — *Creuz-Triumph* (Triomphe de la Croix), en vers, traduit du hollandais; Amsterdam, 1748, in-8°; — *Ode über seinen Garten* (Ode sur son Jardin); Hambourg, 1750, in-8°; avec l'énumération de toutes les plantes du jardin de Cuno; Amsterdam, 1751, in-8°; — *Der Messias* (Le Messie), poëme; Amsterdam, 1762, in-8°. — Linné lui a consacré le genre *cunonia*, indigène au Cap.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CUNO (*Sigismond-André*), littérateur allemand, mort en 1745. Il fut recteur des écoles à Schœningen. Outre plusieurs discours latins, on a de lui : *Memorabilia Schœningensia, historiæ Brunovicensi passim inservientia, cum documentis et manuscriptis*; Brunswick, 1728, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon*.

***CUNRAD** (*Henri*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Vom Hylealischen, das ist primaterialischen Catholischen oder allgemeinen Chaos der Natur gemessenen Alchymia oder Alchymisten wiederhohlte, verneuerte und wohl vermehrte Natur gemæss alchymisch und rechtlehrende philosophische confessio*

und Bekæntniss (*de l'Hyléalisme*, c'est-à-dire des matières premières du chaos universel, de la nature, de l'alchimie, etc.); Magdebourg, 1598; — *Amphitheatrum sapientiæ internæ solius veræ christiano-cabalisticum necnon physico-chimicum, ter triunum catholicum*; Hanau, 1609; en allemand, 1602.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **CURTERIUS** (*Jean*), helléniste, probablement français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui le texte d'Hiéroclès: *Commentaria in Aurea Pythagoreorum Carmina*; Paris, 1583, in-12, et Londres, 1673, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CUNYNGHAM. *Voy.* CUNINGHAM.

CUP (*Guillaume*), jurisconsulte hollandais, né à Bommel, dans la Gueldre, le 6 juillet 1604, mort le 16 janvier 1667. Il fut vingt ans professeur de droit à Franeker. On a de lui: *Disputationes ad instituta imperialia*; Harderwik, 1634, in-12; Franeker, 1650, in-8°; — *De Successionibus disputationes viginti sex*; Franeker, 1651, in-4°; — *De Obligationibus disputationes triginta octo*; ibid., 1654, in-4°; — *Notæ ad Institutiones Juris*; ibid., in-4°; — *Fasciculus dissertationum juridicarum*; ibid., 1664, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CUPANI (*François*), botaniste italien, de l'ordre des Minimes, né en Sicile, en 1657, mort à Palerme, en 1711. Il avait étudié la médecine et l'histoire naturelle avant d'embrasser la règle des Minimes. Son goût pour la botanique le suivit dans le cloître: la recherche et la description des plantes occupèrent tous les instants qu'il pouvait dérober à ses devoirs. Il a décrit les nombreuses variétés des arbres fruitiers de la Sicile, notamment de l'amandier. Le P. Plumier lui a dédié le genre *cupania*, de la famille des sapindacées. On a de Cupani: *Catalogus Plantarum Sicularum noviter inventarum*; Palerme, 1692, in-fol.; nouvelle édit. sous ce titre: *Syllabus Plantarum Siciliæ nuper detectarum*; ibid., 1694, in-16; — *Hortus Catholicus, sive illustriss. principis Catholicæ hortus*; Naples, 1695, in-4°: Cupani avait été nommé directeur des jardins du prince della Catolica; il est encore l'auteur de l'ouvrage qu'Antoine Bonani, son élève, a publié, en se l'appropriant, sous le titre: *Pamphytum Siculum, sive historia naturalis plantarum Siciliæ, continens plantas omnes in Sicilia sponte nascentes et exoticas eamdem incolentes. Opus inchoatum a R. P. Francisco Cupano, et in lucem editum studio et labore Antonii Bonnani et Gervasii Panormitani*; Palerme, 1715, in-fol.

Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

* **CUPÉ** (*Pierre*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut curé à Bois, dans le diocèse de Saintes. On a de lui: *Le Ciel ouvert à tous les hommes*; 1768, 1 vol. in-8°; ouvrage réputé irréligieux.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*, [illegible]

CUPER (*François*), philosophe allemand du dix-septième siècle, l'un de ces partisans secrets de Spinoza, qui, sous prétexte de réfuter le maître, en exposaient la doctrine, et lui donnaient d'autant plus de force apparente qu'ils la combattaient par des arguments plus faibles. La bonne foi de Cuper comme adversaire du spinozisme a été attaquée par des raisons qui ne suffiraient pas à nos yeux pour la mettre en évidence si elles étaient seules: c'est qu'il a soutenu qu'on ne peut démontrer l'existence de Dieu par les lumières de la raison; que l'essence de quoi que ce soit ne se conçoit pas sans [illegible]; et qu'enfin la différence entre le vice et la vertu ne peut être connue que par la révélation. Nous trouvons bien dans son ouvrage un chapitre, le dixième du livre II, qui a pour objet de prouver qu'on ne démontrerait pas qu'il n'y a pas de Dieu, et que tout culte est sans fondement alors même qu'on ne pourrait pas [illegible] les lumières naturelles la distinction des actes humaines en bonnes et en mauvaises. Nous voyons au contraire que le deuxième livre de l'ouvrage a pour objet de démontrer l'existence de Dieu. On sait au surplus que cette démonstration est l'un des théorèmes de Spinoza. Au surplus, il ne serait pas difficile de trouver des docteurs, point du tout panthéistes, qui ont soutenu les opinions sur lesquelles on se fonde ici pour suspecter la bonne foi de Cuper. On peut du reste apprécier la justesse et la force de l'accusation de ses adversaires en lisant leurs écrits. Voyez à ce sujet H. More, *Opp. phil.*, t. I, p. 590, et *Jæger, Franc. Cuperus mala fide aut ad minimum frigide atheismum Spinozæ oppugnans*; Tub., 1710; mais il serait peut-être plus juste de [illegible] l'ouvrage même de Cuper intitulé: *Arcana Atheismi revelata*; Roterd., 1676, in-4°.

J. Tissot.

Morhof, *Polyh.*, III, § 1, 9, p. 331, éd. [illegible]. — [illegible]ker, *Hist. cr. Phil.*, t. IV, P. II, p. [illegible]. — Krug, *Encyklop. ph. Lex.*

CUPER (*Gisbert*), savant critique hollandais, né à Hemmendem, dans le duché de Gueldre, le 14 septembre 1644, mort le 22 novembre 1716. Il venait d'achever ses études lorsqu'il fut nommé professeur d'histoire à Deventer. Il se fit bientôt connaître par ses ouvrages et par les élèves qu'il forma. Son mérite ne se bornait pas seulement à savoir beaucoup; homme d'action, il remplit plusieurs charges de magistrature, et fut employé dans des négociations importantes. On a de lui: *Observationum Libri tres, in quibus multi auctorum loci explicantur et emendantur, varii ritus eruuntur et nummi elegantissimi illustrantur*; Utrecht, 1670, in-8°; — *Harpocrates, sive explicatio imagunculæ quæ in figura Harpocratis formata repræsentat solem: ejusdem monumenta antiqua*; ibid., 1676

1687, in 4°; — *Observationum Liber quartus*; Deventer, 1678, in-8°; — *Apotheosis seu consecratio Homeri, cum explicatione gemmæ Augustæ*; Amsterdam, 1683, in-4°; — *Notæ in Lactantii tractatum De mortibus persecutorum*; Abo, 1684; Utrecht, 1693, in 8°; — *Historia trium Gordianorum*; Deventer, 1697, in-8°; — *De Elephantis in nummis obviis*; La Haye, 1719, in-fol.; — un grand nombre de lettres éparses dans divers recueils. Les plus importantes de ces lettres ont été traduites en français par Beyer, sous le titre : *Lettres de critique, de littérature, d'histoire*, etc.; Amsterdam, 1743, in-4°.

De Boze, *Éloge de G. Cuper*, dans le t. III des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. — Niceron, *Mémoires*, t. VI, p. 88.

CUPER (*Guillaume*), historien flamand, de l'ordre des Jésuites, né à Anvers, en 1686, mort le 2 février 1741. On a de lui : *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis Constantinopolitanis*; Anvers, 1733, in-fol. Cuper a coopéré au recueil des *Acta Sanctorum* des bollandistes (juillet et août).

Vie de G. Cuper, dans le t. VI des *Acta Sanctorum*.

* CUPER (*Lucas*), chronologiste probablement néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Parstitla chronologiæ et historiæ sacræ a mundo condito usque ad exodum Israelitarum Ægypto, profanam quæ explicat, prout desumta ex libris Metamorphoseon Ovidii ad hæc tempora spectat*; Amsterdam, 1721, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CURADI. *Voy.* CURRADI.

CURAUDAU (*François-René*), chimiste et pharmacien français, né à Séez, en 1765, mort le 25 janvier 1813. Il vécut à une époque où les arts demandaient à la science des applications utiles. Cédant au désir de faire des découvertes pratiques, il quitta le magasin de pharmacie qu'il tenait à Vendôme pour se livrer entièrement à des recherches chimiques. Il perfectionna les procédés des tanneries et des fabriques de savon, améliora la composition de l'alun artificiel, s'attacha à propager la méthode du blanchissage à la vapeur, donna un nouveau procédé pour épurer les huiles à brûler et pour faciliter l'évaporation des liquides, se distingua parmi ceux qui s'occupèrent de la fabrication du sucre de betterave, et inventa des appareils ingénieux et variés pour diminuer la consommation des combustibles. La seule ambition de Curaudau était d'être utile à son pays; aussi fit-il souvent des cours publics et gratuits pour démontrer les avantages des appareils qu'il avait imaginés et pour faciliter l'application des nouvelles méthodes qu'il avait indiquées. Membre de plusieurs sociétés savantes, il fréquenta surtout la Société libre des Pharmaciens de Paris. C'est à elle qu'il communiqua les recherches chimiques les plus importantes. A l'exception de son *Traité sur le Blanchissage à la vapeur*, 1806, in-8°, ses écrits n'ont point été imprimés séparément; on les trouve dans les *Annales de Chimie*, le *Journal de Physique*, le *Bulletin de Pharmacie*, le *Journal d'Économie rurale*, et la *Bibliothèque des Propriétaires ruraux*. Il a aussi fourni plusieurs articles à la dernière édition du *Cours d'Agriculture* de Rozier.

Galerie historique des Contemporains.

CURÉE (*Jean-François*), homme politique français, né à Saint-André, près de Lodève, mort en 1835, à Pézenas. Ses opinions, favorables à la révolution, le firent nommer en 1790 membre de l'administration du département de l'Hérault, et député à l'Assemblée législative en 1791. De la Législative il passa, en 1792, à la Convention nationale, où il vota dans le procès de Louis XVI pour la réclusion, le bannissement et le sursis. N'ayant pas été réélu au corps législatif et se trouvant atteint par la loi du 10 mai 1796, interdisant le séjour de Paris aux ex-conventionnels qui n'y remplissaient aucune fonction publique, il demanda et obtint, en 1797, le rapport de cette mesure. Député au Conseil des Cinq Cents en 1798, il témoigna la plus vive indignation de l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. Pendant les temps orageux qui s'écoulèrent jusqu'au 18 brumaire, il se déclara constamment contre les décrets violents que l'on proposait journellement. Effrayé des progrès, tous les jours plus terribles, des doctrines anarchiques, il se rallia aux projets de Bonaparte, et fut nommé tribun. C'est lui qui proposa le premier au Tribunat l'établissement du pouvoir impérial et l'hérédité de ce pouvoir. Il en fut récompensé par le grade de commandant de la Légion d'Honneur. Le 13 août 1807 il fut appelé au sénat, et créé comte de *La Bédissière* l'année suivante. Privé de tout emploi à la chute de Napoléon, il se retira dans son département.

Galerie historique des Contemporains.

CURBAU. *Voyez* CHAMBRE (DE LA).

CUREUS (*Joachim*), médecin et historien allemand, né à Freystadt, dans la Silésie, le 22 octobre 1532, mort à Glogau, le 21 janvier 1573. Après avoir étudié la philosophie et la théologie sous Mélanchthon à Wittenberg, il revint dans sa ville natale, où ses leçons contribuèrent beaucoup à faire prospérer le gymnase, qui allait en décadence. Résolu de se perfectionner dans les sciences médicales, qu'il avait commencé à étudier, il se rendit en Italie pour écouter les leçons des hommes célèbres qui professaient alors à Padoue et à Bologne. De retour en Silésie, il fut nommé premier médecin de la ville libre de Glogau. On a de lui : *Libellus physicus de natura et differentiis colorum, sonorum, odorum, saporum et qualitatum sensibilium*; Wittenberg, 1567, 1572, in-8°; — *Annales Silesiæ, ab origine gentis usque ad necem Ludovici Hungariæ et Bohemiæ regis*; ibid., 1571, in-fol.; Francfort, 1585, in-8° : c'est la première et la meilleure histoire de la Silésie; —

Formulæ precum sumptarum ex lectionibus quæ usitato more in ecclesia leguntur; Leipzig, 1574, in-8°; — *Exegesis perspicua controversiæ de sancta Cœna*; Heidelberg, 1575, in-8°; — *Physica, seu de sensibus et sensibilibus*; Wittenberg, 1585, in-8°; Scholz a inséré dans son recueil les consultations médicales de Cureus.

J. Ferinarius, *Narratio historica de vita et morte Joachimi Curæi*. — Kestner, *Medicinisches Gelehr.-Lex*. — Teissier, *Éloges des Savants*.

* **CURIAL** (*Jean-Alphonse*), théologien espagnol, mort en 1569. Il fut très-versé dans les langues anciennes, et a publié deux volumes de *Controverses*, dont le premier porte sur quelques passages des Proverbes et de la Sagesse, et le second sur quelques textes des apôtres Pierre et Paul; Salamanque, 1611, in-fol. Le P. L.

Nic. Antonio, *Bibl. Hisp. nova*.

CURIAL (*Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph*, comte), général de division, pair de France, né à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), le 21 avril 1774, mort à Paris, le 29 mai 1829. A dix-huit ans il entra dans la légion des Allobroges, que la Convention envoyait dans le midi sous les ordres du général Carteaux, à la poursuite des insurgés fédéralistes; puis il passa successivement aux armées d'Italie et d'Égypte, où il obtint les grades de capitaine et de chef de bataillon. Colonel du 88e régiment d'infanterie (4 décembre 1803), il combattit avec distinction aux batailles d'Austerlitz et de Heilsberg, où il reçut le grade de colonel-major des fusiliers à pied de la garde impériale. Il se fit particulièrement remarquer à Eylau, et signala de nouveau son courage à Friedland, où il obtint le grade de général de brigade. Baron de l'empire en 1808, ce fut lui qui décida du succès de la bataille d'Esling en enlevant le village qui avait déjà résisté à sept attaques consécutives. Ce fait d'armes lui valut (5 juin 1809) le grade de général de division. Après avoir fait la campagne de Russie à la tête des chasseurs de la garde, Curial fit les campagnes de Saxe et de France. Vaux-Champs, Hanau et Craone furent témoins de sa valeur. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il fut nommé chevalier de Saint-Louis (2 juin), pair de France le 4, grand-cordon de la Légion d'Honneur le 14 juillet, et obtint le commandement de la 19e division militaire. Rentré sous les drapeaux de Napoléon, Curial fut employé à l'armée des Alpes sous le maréchal Suchet, mais ne fut point désigné pour faire partie de la nouvelle chambre des pairs qui venait d'être créée. Réintégré dans le palais du Luxembourg à l'époque de la seconde Restauration, et nommé gentilhomme de la chambre de Louis XVIII (1823), il reçut à la même époque le commandement d'une division de l'armée d'Espagne. Le nom de ce général, mort des suites d'une chute qu'il fit lors du sacre de Charles X, est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté est.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée*, *Moniteur* du 5 novembre 1813. — *Vict. et Conq.*, t. XVII, XIX, XXII, XXIII, XXIV.

* **CURIAL** (*Napoléon-Joseph*, comte), sénateur, né à Paris, le 9 janvier 1809, fils du précédent et filleul de l'empereur Napoléon Ier. Il fut admis de bonne heure parmi les pages de Louis XVIII, et entra en 1825 à l'École militaire de Saint-Cyr, d'où il sortit le 1er septembre 1827 comme sous-lieutenant dans les grenadiers à cheval de la garde. Il donna sa démission après la révolution de 1830, et se retira à sa campagne, dans le département de l'Orne, où il consacra ses soins à l'amélioration et aux progrès de l'agriculture, ainsi qu'au perfectionnement de la race chevaline. Il fut admis, le 23 mars 1835, à siéger à la chambre des pairs, à titre héréditaire, en remplacement de son père, décédé en 1829. Membre du conseil général du département de l'Orne, et maire d'Alençon en 1843, il exerça ces fonctions avec zèle jusqu'à la révolution de février 1848, époque à laquelle il fut destitué par le commissaire du gouvernement provisoire Berrier-Fontaine. Les électeurs de l'Orne et surtout ceux d'Alençon, qui avaient encore présent le souvenir de sa bonne administration et de l'esprit de conciliation qu'il avait constamment montré, protestèrent énergiquement contre cet acte, et appelèrent M. Curial à les représenter à l'Assemblée constituante, où il fit partie des comités de la guerre et d'administration départementale et communale. Il vota pour les deux chambres, contre la suppression du remplacement militaire, pour la proposition Rateau, contre la réduction de l'impôt du sel, pour le vote à la commune et pour la suppression des clubs. Réélu à l'Assemblée législative aux élections générales de 1849, il appuya constamment la politique du prince président de la république, qui l'éleva, par décret du 26 janvier 1852, à la dignité de sénateur. Il a été nommé le 19 mai suivant membre du conseil supérieur des haras. — La ville d'Alençon lui doit la fondation de plusieurs établissements utiles aux classes ouvrières et indigentes. Au sénat, M. le comte Curial a fait partie de la commission chargée d'examiner le sénatus-consulte relatif à la liste civile. Pendant la dernière session (1853), il était membre et secrétaire de la commission des pétitions.

Sicard.

Biographie des Sénateurs.

CURICKE (*Reinold*), jurisconsulte allemand, né en 1610, mort en 1688. Il fut secrétaire de la ville de Dantzig. On a de lui : *Commentarius juridico-politicus de privilegiis*; Dantzig, 1652; — *Tractatus de Secretariis, eorumque conditione et officiis*; — *De jure maritimo hanseatico*; 1666; — *Beschreibung der stadt Dantzig* (Description de la ville de Dantzig); Amsterdam, 1687, 1688, in-fol.

Charitius, *De Eruditis Gedani ortis*.

CURIIS (*Jean* A), littérateur allemand, né à Dantzig, en 1483, mort en 1548. Son vrai nom

était *Van Haxfen*. Il s'attacha aux rois de Pologne, surtout à Sigismond III, fut chargé de plusieurs ambassades, puis nommé évêque de Culm et de Warmie. On a de lui : *Poema de perfectione Sigismundi*; — *De Victoria Sigismundi contra vayvodam Moldaviæ*; — *Soteria versibus heroicis ad Sigismundum de Ebernstein*, etc. Les poésies latines de ce prélat ont été recueillies et publiées sous ce titre : *Poemata et hymni*; Varsovie, 1764, 1 vol. in 8°.

Chartlius, *De claris Viris Gedani ortis*. – Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

* **CURION** (*Caius Scribonius*), orateur et homme d'État romain, mort en 53 avant J.-C. En 100, lors des troubles excités par le séditieux tribun L. Appuleius Saturninus, Curion marcha avec les consuls. Il fut élu tribun en 90, l'année même où finit la guerre Marsique. Il servit ensuite sous Sylla pendant la campagne de Grèce, et assiégea le tyran Aristion dans l'acropole d'Athènes. En 82 il obtint la préture, et en 76 il fut élevé au consulat avec Cn. Octavius. A sa sortie de charge, il obtint la Macédoine pour province, et pendant trois ans il fit avec succès la guerre aux Dardaniens et aux Mésiens. Le premier des généraux romains, il arriva aux bords du Danube. A son retour à Rome, en 71, il obtint les honneurs du triomphe. Il semble avoir depuis cette époque séjourné à Rome, où il prit une part active aux affaires publiques. Il fit de l'opposition a Jules César, et se lia intimement avec Cicéron. Dans la fameuse séance du sénat où l'on discuta le sort des complices de Catilina, Curion soutint avec force les mesures prises par Cicéron. P. Clodius ayant été mis en jugement pour avoir violé les mystères de la Bonne Déesse, Curion se prononça pour lui, probablement par haine de César, et Cicéron, qui attaqua le sacrilége, n'épargna pas non plus son défenseur, comme on le voit dans un discours dont il nous reste encore des fragments considérables. Cet événement ne semble point cependant avoir amené une rupture entre les deux amis. Curion fut élu souverain pontife en 57, et mourut quatre ans plus tard. Il s'était acquis quelque réputation comme orateur. Sa diction etait pure et brillante, son élocution facile; mais son action oratoire était défectueuse; il n'avait aucun savoir, et manquait complétement de memoire. De pareils défauts l'exposaient aux railleries de ses rivaux; on prétend qu'un jour qu'il haranguait le peuple il se vit abandonné peu a peu par tous ses auditeurs. Il publia cependant ses discours, et écrivit contre César un ouvrage en forme de dialogue.

Plutarque, *Sulla*, 16. — Appien, *Mithrid.*, 60. — Eutrope, VI, 2. — Orose, IV, 23. — Suétone, *Cæsar*, 9, 49, 52. — Dion Cassius, XXXVIII, 16. — Valère Maxime, IX, 16. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 12. — Solin, I, 6. — Quintilien, VI, 3 — Orelli, *Onomasticum Tull.*

CURION (*C. Scribonius*), homme d'État romain, fils du précédent, mort en 49 avant J.-C. Comme son père, il fut ami de Cicéron, et comme lui aussi il posséda de remarquables talents oratoires, qu'il ne sut pas cultiver par l'étude. Cicéron, qui le connaissait dès l'enfance, essaya, mais sans aucun succès, de diriger vers un but utile les talents du jeune Curion et de l'enlever au goût des plaisirs. Celui-ci, prodigue et débauché, épousa Fulvie, qui se maria plus tard avec Antoine, et il eut d'elle une fille, qui ne fut pas moins dissolue que son père et que sa mère. Disposé par ses vices à seconder les projets de César, Curion fut d'abord rapproché du parti de Pompée par ses relations de famille. Après avoir rempli avec honneur les fonctions de préteur en Asie, il obtint le tribunat pour l'année 50. Ses dettes étaient énormes, et il ne pouvait se tirer d'affaire qu'au moyen d'un bouleversement général de la république. On croyait qu'il profiterait de sa place pour faire à César une vigoureuse opposition, et il en fut ainsi en effet au commencement. César n'eut pas de peine à deviner les motifs de cette opposition, et la fit cesser facilement. Il paya les dettes de Curion, et celui-ci abandonna le parti de Pompée. Le tribun vénal ménagea d'abord les apparences, et affecta à l'égard des deux grands rivaux une sorte d'impartialité. Sur les manœuvres de Curion et sur les événements politiques qui en furent le résultat, *voy.* César. Aussitôt que la guerre civile eut éclaté, Curion rassembla les troupes stationnées dans l'Ombrie et l'Étrurie, et les conduisit à César, qui lui donna le gouvernement de la Sicile avec le titre de propréteur, en 49. Curion fut d'abord heureux; il chassa de la Sicile le parti de Pompée, et força Caton à quitter cette île. Il passa ensuite en Afrique, et attaqua le roi Juba et le général pompéien P. Attius Varus. Il commença par obtenir des succès; mais la désertion s'étant mise dans son armée, il fut vaincu et tué dans une bataille contre Juba. Les débris de son armée se réfugièrent en Sicile, et l'Afrique se trouva de nouveau au pouvoir du parti de Pompée. Les sept premières lettres du deuxième livre des *Epistolæ ad Familiares* de Cicéron lui sont adressées.

Orelli, *Onomasticum Tullianum*, II, p. [illegible]. — *Bel. civ.*, II, 23. — Velleius Paterculus, II, 48, 55. — Appien, *Bel. civ.*, II, 23. — Suétone, *Cæsar*, 29, 36; *De clar. Rhet.*, I. — Tacite, *De Oratoribus*, 37 — Tite-Live, *Epit.*, 109, 110. — Plutarque, *Cæsar*, 29; *Pomp.*, 58. — Dion Cassius, XL, 60. — Quintilien, VI, 3.

CURION (*Jacques*), médecin allemand, né en 1497, à Hof, dans le Voigtland, mort à Heidelberg, le 1er juillet 1572. Il professa la médecine et la physique à l'université d'Ingolstadt et à celle d'Heidelberg. Ses ouvrages annoncent un zélé partisan des doctrines de Paracelse. On a de lui : *Hermotimus; dialogus in quo primum de umbratico illo medicinæ genere agitur quod in scholis ad disputandum, non ad medendum, comparatum videri potest; deinde et de illo recens ex chimicis furnis nato eductoque altero*, etc.: Bâle, 1570, in-4°; —

Hippocratis Coi, medici vetustissimi, et omnium aliorum principis, De naturæ temporum, anni, et aeris irregularium constitutionum propriis, hominisque omnium ætatum morbis, Theoria, etc.; Francfort, 1596, in-8°.

Adam, *Vitæ Eruditorum*. — Eloy, *Dict. de la Médecine*.

CURION (*Jean*), médecin allemand, natif de Rheinberg, mort à Erfurt, en 1561. Il occupa une chaire de médecine à Erfurt. On a de lui : *Schola Salernitana*, avec des notes.

Motschmam, *Erfordia litterata*.

CURION (*Cælius Secundus*), littérateur et philologue italien, né à San-Chirico, en Piémont, le 1[er] mai 1503, mort à Bâle, le 24 novembre 1569. A l'âge de vingt ans, il entendit parler des ouvrages de Luther et de Zwingle, les lut avec avidité, et résolut de passer en Allemagne et d'embrasser la réforme. Arrêté par les ordres de l'évêque d'Yvrée, il fut rendu à la liberté après deux mois de détention. Le prélat, voulant contribuer au progrès de ses études, l'envoya avec des lettres de recommandation à l'abbaye de Saint-Bénigne. Curion, qui n'avait point renoncé à son projet, ouvrit la châsse où étaient les reliques de saint Agapet et de saint Tiburce, les dispersa, et les remplaça par une Bible. Craignant d'être découvert, il prit la fuite, visita quelques villes d'Italie, séjourna à Milan, s'y maria avantageusement, et vint se fixer à Casal. Dans un voyage qu'il fit dans son pays pour réclamer à sa sœur la portion d'héritage qui lui revenait, il eut occasion d'entendre prêcher un jacobin. Ce moine, allant au-delà de la vérité, attribua à Luther des erreurs qu'il n'avait pas enseignées. Curion le réfuta publiquement, les œuvres du sectaire à la main. Le moine, qui fut sur le point d'être lapidé par la populace, se plaignit. Curion, jeté dans les prisons de Turin, trompa la vigilance de ses gardes, et s'échappa pour se soustraire aux poursuites du saint-office; il se réfugia successivement à Salo, à Pavie, à Venise, à Ferrare, à Lucques. Convaincu qu'il n'aurait de repos qu'en Suisse, il se rendit à Lausanne, où il fut nommé principal du collége, et de là à Bâle, où il professa les belles-lettres jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Opuscula*; Bâle, 1544, 1571, in-8°; les traités les plus importants contenus dans ce volume sont les suivants : *Araneus, sive de providentia Dei*; — *Libellus de immortalitate animæ*; — *Paraphrasis in principium Evangelii S. Joannis*; — *De liberis pie educandis*; — *Pasquilli ecstatici De rebus partim superis, partim inter homines in christiana religione passim hodie controversis, cum Marphorio colloquium* : cet ouvrage, recherché des curieux, a eu quatre éditions, qui toutes présentent des différences; la première et la troisième, les meilleures de toutes, n'ont ni date ni lieu; la deuxième, intitulée : *Pasquillus ecstaticus, non ille prior, sed totus plane alter, auctus et expositus*, est de Genève, 1544, in-8°; la quatriè[me] *accedit Pasquillus theologaster*, est Genève, 1667, in-12. Il a été traduit e[n] Rome, in-8°; en allemand, Amsterda[m] in-12; et en français, sous le titre : *L[es] de Pasquille; le jugement d'icelui[,] quille prisonnier, avec le dialogue d[e]* 1547, in-8°; — *Pasquillorum tomi [...] rum primo versibus ac rhythmis, [...] luta oratione conscripta quam plur[a] tinentur*; Bâle, 1544, 2 vol., in-8°; — *[Chris]tianæ religionis Institutio, et brevi[s] [...]cida*; ibid., 1549, in-8°; — *Selectar[um] [Epis]tolarum Libri duo*; ibid., 1553, in-8°; œuvres d'Olympia Fulvia Morata, ibi[d.,] 1580, in-8°; — *De Amplitudine be[ati regni] Dei Dialogi, sive libri duo*; ibid., 15[..]; Gouda, 1614, in-8°; Francfort, 161[.]; cet ouvrage, dans lequel l'auteur préten[d] que le nombre des élus est plus grand [que celui] des réprouvés, fut vivement réfuté; — *[De] doctrina Davidis Georgii, hæresiarc[hæ]* 1559, in-4°. La liste des ouvrages d[e Curion] que donne Nicéron n'est pas complète.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 1. — J.-N. [...] *Oratio panegyrica de C.-S. Curionis vita et [...]* Bâle, 1570. — Bayle, *Dict. hist.* — Teissier, [*Éloges des*] *Savants*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Pat[avini]*.

CURION (*Cælius-Horace*), médeci[n et litté]rateur italien, fils du précédent, né à [...] 1534, mort le 15 février 1564. Il profes[sa la mé]decine à Pise, et passa en Allemagne, [où il fut] bien accueilli par les empereurs Ferd[inand et] Maximilien. Il a traduit de l'italien e[n latin et] publié en un vol. in-8°, Bâle, 1550, les [ouvrages] suivants : *De Amplitudine misericor[diæ Dei] Oratio, a Marsilio Andreasio mantu[ano ita]lico primum sermone conscripta*; — *[Dialogi]nes tres Bernardini Ochini de Offic[io Chris]tiani principis*; — *Declamationes qu[æ ...] aliquot D. Jacobi locos*.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 26.

CURION (*Cælius-Augustin*), littéra[teur ita]lien, frère du précédent, né à Salo, en 15[..], [mort] le 24 octobre 1567. Il professa l'élo[quence à] Bâle. On a de lui : *Hieroglyphicoru[m libri] duo*, imprimés à la suite de ceux de J[...]rius Valerianus; — *Saracenicæ Histori[æ libri] tres, ab eorum origine ad imperium [...] Ottomanici, anno 1300*; Bâle, 1567, [...] ibid., 1568, in-8°; Francfort, 1596, in[-8°]. Une édition des *Œuvres de P. Bemb[o]* 1567, in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 27.

CURION (*Angélique*), femme de lettr[es, sœur] des précédents, née à Lausanne, le 15 [...]bre 1543; morte le 31 juillet 1564. Elle [s'appli]qua avec succès aux belles-lettres, et p[arvint à] posséder parfaitement les langues latin[e, fran]çaise, allemande et italienne. Elle aidait [souvent] son père à collationner les auteurs lati[ns sur] les manuscrits. On trouve trois de ses l[ettres ...]

la p. 364 du XIV[e] tome des *Amœnitates littera-riæ* de Schelhorn.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXI, p. 29.

CURIUS. *Voy.* DENTATUS.

CURL (*Edmond*), libraire anglais, mort en 1748. Établi dans les environs de Covent-Garden, après avoir été domestique, il se déshonora en lançant dans le commerce de la librairie des ouvrages estimés, qu'il dégradait par des notes de sa façon, par de licencieuses gravures et des lettres fausses. La publication d'un livre obscène, intitulé *The Nun in her smock* (La Nonne en chemise), lui valut d'être mis au pilori et d'avoir les oreilles coupées. Il est parlé de Curl dans la *Dunciade* de Pope.

Pope, *Dunciade*. — Rose, *New biog. Dict.*

CURNE (LA). *Voy* SAINTE-PALAYE.

CUROPALATE, historien. *Voy.* SCYLITZÈS.

***CURRADO** (Cav. *Francesco*), peintre, né à Florence, en 1570, mort en 1661. Il fut élève de Battista Naldini. Il fit peu de peintures pour les églises et les lieux publics, peignant de préférence des tableaux de petite dimension, qu'il touchait avec beaucoup d'esprit. Ses principaux ouvrages sont : à Florence, dans la galerie publique, son portrait, plusieurs *Madeleine*, *Les Trois Marie*, et le *Martyre de sainte Thècle;* à San-Giovannino, un *Saint François-Xavier;* à Santa-Trinità, la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, peinte à quatre-vingts ans; à Pise, *Saint André Corsini*, à Santa-Maria del Carmine; à Sienne, enfin, dans la cathédrale, une *Nativité de la Vierge.* Pendant sa longue carrière, Currado forma un grand nombre d'élèves, dont plusieurs occupent un rang distingué dans l'école florentine.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze.* — Morrona, *Pisa illustrata.* — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

***CURRADO** ou **CURADI** (*Raffaello*), sculpteur florentin, fils du précédent, vivait au commencement du dix-septième siècle. Élève d'Andrea Ferracci, il sculpta pour Côme II beaucoup de marbres destinés à la décoration du palais Pitti et du jardin de Boboli; mais ses ouvrages les plus célèbres sont ceux qu'il exécuta en porphyre. Parmi ceux-ci, le premier rang appartient au buste du grand-duc Côme II, placé dans la galerie de Florence. Dans un âge avancé, Currado renonça à son art, et prit l'habit de capucin.

E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scoltura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

***CURRAN** (*John-Philpot*), jurisconsulte et orateur irlandais, né à Dublin, en 1750, mort le 14 octobre 1817. Né dans une famille honorable, mais peu fortunée, il fut élevé avec le plus grand soin. Il fit au collége ses études avec éclat; ses parents, sa mère surtout, le destinaient à l'Église; mais le jeune Curran préféra le barreau. Il faut que les Irlandais qui veulent embrasser cette carrière aillent à Londres faire leurs études; Curran passa trois années dans la capitale de l'Angleterre, où il mena une vie retirée, studieuse et triste. Il se maria à l'âge de vingt-trois ans, sans avoir grand égard aux préceptes de la prudence; en 1775 il commença à plaider, et bientôt il obtint une brillante réputation. Son éloquence fougueuse, passionnée, déclamatoire, répondait à ce que demandaient à cette époque le goût et les habitudes de l'Irlande. Hardi souvent jusqu'à l'insolence, terrible dans ses répliques, jetant à ses antagonistes les plus amers sarcasmes, mêlant parfois à ses tirades les plus vives des plaisanteries souvent déplacées, mais qui recevaient toujours un accueil favorable, il devint le plus éminent de tous les avocats de Dublin. Épousant courageusement la cause d'un vieux prêtre catholique qui avait frappé un grand seigneur, il s'acquit une immense popularité. Un duel qu'il eut avec un témoin, qui se regardait comme insulté, acheva de le mettre en évidence. Son talent, ses défauts, le firent admirer et chérir de ses compatriotes. En 1783 il entra au parlement; l'Irlande était dans une position des plus critiques : les masses, mécontentes et opprimées sans merci ni miséricorde, étaient fort disposées à se soulever; le gouvernement cherchait son salut dans la terreur et dans l'emploi de la force. La guerre avec les États-Unis avait humilié et affaibli l'Angleterre; l'esprit de parti était arrivé au plus haut degré de la violence et de l'aigreur; la chambre des communes irlandaises était remplie des partisans de l'Angleterre; la corruption ne connaissait aucun frein. Curran se rangea aussitôt du côté des patriotes, qui défendaient les droits d'un peuple malheureux; il ne laissa échapper nulle occasion de combattre les abus, de dénoncer des actes de tyrannie. Un discours qu'il prononça en 1786 contre les pensions que le gouvernement prodiguait à ses créatures fit une vive sensation. Il se distingua également en s'élevant contre l'augmentation des employés de l'administration du timbre, en dénonçant la vente des titres de pair, mesure dont le gouvernement anglais était accusé. La révolution française vint donner une activité redoutable à l'agitation irlandaise; Curran resta fidèle à l'Angleterre, et demeura l'antagoniste de tous les excès. En 1795, il fut le défenseur d'Hamilton Rowan, accusé d'avoir publié un écrit séditieux. Il prononça à cette occasion un discours qu'on regarde comme un de ses chefs-d'œuvre; mais il ne put obtenir l'acquittement de son client. Il plaida ensuite pour W. Jackson, accusé de haute trahison, et qui en entendant sa condamnation avala du poison, qu'il portait sur lui, et expira sur-le-champ, en présence de la cour.

En 1798 une insurrection éclata sur quelques points de l'Irlande; mais privés des secours qu'ils attendaient de la part de la France, mal armés, mal commandés, souillant leur cause par des excès qui

provoquèrent une indignation générale, les rebelles furent bientôt écrasés par les milices de l'Angleterre. Curran revint sur la brèche pour défendre plusieurs des vaincus amenés devant des juges au service du vainqueur. Malgré ses efforts, malgré son éloquence pathétique et entraînante, l'orateur fut rarement heureux dans ses luttes avec la vindicte britannique ; il vit plusieurs de ses protégés condamnés à subir la peine capitale. En 1800 l'union de l'Irlande avec l'Angleterre fut effectuée ; Curran en fut désespéré, et il regarda cette mesure comme le coup le plus funeste infligé à son pays. Il est permis de ne point partager une opinion bien naturelle de sa part ; l'union a été, en somme, un bienfait pour l'Irlande, qui ne pouvait former un État indépendant, et qui n'avait certes rien à gagner à la prolongation du système qui y domina pendant tout le dix-huitième siècle. En 1802, à l'époque de la paix d'Amiens, Curran, qui avait déjà fait en 1786 un voyage en France, revint à Paris, où il ne trouva rien qui le satisfît.

En 1803, une folle tentative d'insurrection eut lieu à Dublin ; elle avait pour chef un jeune Irlandais, Robert Emmett, qui ressentait une vive passion pour une des filles de Curran et qui était payé de retour, sans que le père en sût rien. Le malheureux périt sur l'échafaud ; et ce fut pour le célèbre avocat une source féconde de douleurs intimes et poignantes. Il continua de se signaler dans quelques causes célèbres ; et en 1806, lorsque la mort de Pitt fit passer le pouvoir aux mains de Fox, lorsque les whigs succédèrent aux tories, Curran obtint la place de *master of the rolls*. Il renonça alors complétement à parler en public ; mais, mécontent d'une situation qu'il regardait comme au-dessous de son mérite, aigri par le mauvais état de sa santé, il mena désormais une vie triste et chagrine. En 1810 il parcourut l'Écosse ; en 1812 il se présenta aux électeurs de Newry, qui lui préférèrent un autre représentant ; en 1814 il donna sa démission, et fit un autre voyage en France ; il en revint mécontent et souffrant. Une attaque d'apoplexie l'enleva en 1817, dans sa soixante-huitième année. Il est difficile maintenant de le juger en connaissance de cause : ses discours étaient improvisés ; il se bornait à prendre quelques notes, et se livrait à l'inspiration du moment. On n'a recueilli que des fragments assez imparfaits de ces plaidoyers qui excitaient alors l'admiration générale. En société, Curran se livrait volontiers à des saillies, qui étaient parfois d'un mérite contestable ; mais les Irlandais n'étaient pas difficiles. Sa vie fut toujours honorable, son intégrité à l'abri de tout soupçon ; il eût pu au début de sa carrière, et lorsque son talent s'était fait connaître, voir s'ouvrir devant lui la route des honneurs et de la fortune en se ralliant au pouvoir, qui pesait lourdement sur l'Irlande et qui refusait tous droits aux catholiques, c'est-à-dire aux dix-neuf vingtièmes de la population. Quoique protestant, Curran prit fait et cause pour cette nation opprimée ; et la postérité doit lui tenir compte de son dévouement ; ce n'est pas d'ailleurs un exemple qui menace de devenir fort contagieux : il y aura toujours assez de gens disposés à courir au secours du vainqueur. G. Brunet.

The Life of J. Philpot Curran, by his son ; Londres, 1819, 2 vol. in-8°. — *Edinburgh Review*, n° [illegible], art. [illegible].

* CURRE (*Charles*), poëte français, né à Mamers, vers le milieu du quinzième siècle, mort dans les premières années du seizième. Nous avons de lui : *Triomphes de France, translatés de latin en françois, par maistre Jean d'Ivry, bachelier en médecine, selon le texte de Charles Curre, Mamertin* ; Paris, 1508, in-4°. Les vers latins de Ch. Curre sont joints à la traduction française de Jean d'Ivry. C'est un poëme héroïque sur la guerre d'Italie racontée par Jean d'Auton. B. H.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, à l'art. *Jean d'Ivry*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II.

CURRIE ou CURRY (*Jacques*), médecin écossais, né en 1756, à Kirk-Patrick-Fleming, dans la province de Dumfries, mort en [illegible], à Sidmouth, dans le Devonshire. Il exerça la médecine à Northampton et Liverpool, et se fit une grande réputation en constatant l'utilité des affusions d'eau froide, et en indiquant les cas où l'on devait y avoir recours. Il s'appliqua aussi à la politique, et joignit la culture des lettres à la pratique de son art. On a de lui : *Dissertatio de humorum in morbis contagiosis assimilatione* ; Édimbourg, 1784, in-4° ; — *A Letter commercial and political to Will. Pitt*, etc., sous le nom supposé de Jasper Wilson ; Londres, 1793, in-8° ; — *Medical Reports on the effects of water, cold and warm, as a remedy in febrile diseases ; whether applied to the surface of the body, or used as a drink ; with observations on the nature of fever and on the effects of opium, alcohol and inanition* ; Liverpool, 1797, 1798, in-8° ; traduit en allemand, Leipzig, 1801, in-8° ; — *Popular observations on apparent death from drowning suffocation, with an account of the means to be employed for recovery* ; Londres, [illegible], 1797, in-8° ; traduit en français, Genève, [illegible], in-8°. Currie a publié les *Œuvres* de Robert Burns, Londres, 1793, 4 vol. in-8°, et inséré plusieurs articles dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Mémoires de la Société royale de Londres*.

Chalmers, *Biograph. Dict.*

CURSAY (*Jean-Marie-Joseph* Thomasseau de), littérateur français, né à Paris, le 21 novembre 1705, mort dans la même ville, en [illegible]. Il fut chanoine honoraire d'[illegible]. On a de lui : *Mémoires sur les savants de la famille de Terrasson* ; Trévoux (Paris), [illegible], in-12 ; — *Anecdotes sur le discernement, l'estime et la libéralité de Louis XIV pour les savants, à l'occasion de Joseph Thomasseau de Cur-*

say, médecin; 1761, in-12; — *Les deux Frères angevins*; 1761, in-12; — *L'homonyme dans les pièces de théâtre*; 1766, in-8°; — *Le Sable et l'Emanché, mémorial raisonné pour les traités du blason*; 1770, in-8°; — *Anecdotes sur les citoyens vertueux de la ville d'Angers*; 1770, in-4°; — *Le Guerrier sans reproche*; 1775, in-8°.

Querard, *La France littéraire.*

CURSIUS (*Pierre*), littérateur et poëte italien, natif de Carpineto, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il cultiva la poésie latine, professa les belles-lettres à Rome, et se fit surtout connaître par ses démêlés avec Érasme. On a de lui: *Lacrymæ in cæde Nicol. Cursii, unici germanici*, poëme; Rome, 1519; — *Roma, sive carmen heroicum lacrymabile ad humani generis servatorem in urbis excidio*; Paris, 1528; — *Defensio pro Italia*; Rome, 1535, in-4°; cet ouvrage est dirigé contre Erasme, qui désavoua les intentions que lui prêtait l'auteur; — *Poema phalæcium de Civitate Castellana Faliscorum, non Veientium, oppido*; ibid., 1589, in-16.

Catalogue de la Bibl. impér.

***CURSOL** (*Guillaume* DE), sieur de Belle-Fontaine et de Montestruc, né vers le milieu du seizième siècle, fut nommé trésorier de France à Bordeaux. Il cultiva les lettres avec plus d'ardeur que de fruit; et il mourut vers 1610. Il a traduit d'espagnol en français la Ire et la IIe partie de l'*Image de la vie chrétienne*, écrite en portugais par Hector Pinto; Paris, 1574, in-8°. GIAMPIETRI.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.*

CURTENBOSCH (*Jean* DE), historien flamand, né à Gand, au commencement du seizième siècle, mort à Rome, vers 1550. Il assista aux premières sessions du concile de Trente, et en donna une *Relation*, qui se trouve dans l'*Amplissima Collectio* de D. Martenne et Durand.

Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XV.

CURTI. *Voy.* DENTONE.

CURTI (*François*), peintre et graveur italien, né à Bologne, en 1603, mort à la fin du dix-septième siècle. Il grava au burin à la manière de Chérubin Albert, dont il a souvent la netteté. Outre une suite de seize portraits fort estimés, il a gravé les *Principes du Dessin*, d'après le Guerchin; le *Mariage de sainte Catherine*, d'après Denis Calvaert, etc. Son parent et son contemporain *Bernard Curti* grava dans le même goût.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex.*

CURTI (*Pierre*), hébraïsant italien, de l'ordre des Jésuites, né à Rome, en 1711, mort dans la même ville, le 4 avril 1762. Il passa pour un des plus profonds et des plus subtils métaphysiciens de son temps, enseigna la langue hébraïque au collége romain, et publia des dissertations sur les points les plus difficiles de l'Écriture Sainte. Les principales sont: *Christus sacerdos*; Rome, 1751; — *Sol stans: dissert. ad Jesue cap. x*; ibid., 1754; — *Sol retrogradus: dissert. ad v. 8 cap. XXXVIII Isaiæ*; ibid., 1756.

Ribadeneira et Sotwell, *Bibl. Soc. Jes.*

CURTIS (*Guillaume*), botaniste anglais, né en 1746, à Alston, dans le Hampshire, mort à Brompton, le 7 juillet 1799. Il a contribué indirectement aux progrès de la botanique, en exposant les principes avec méthode et clarté. Ses principaux ouvrages sont: *Instructions for collecting and preserving insects*; Londres, 1771, in-8°; — *Explanation of the fructification of the mosses*; ibid., 1776; — *Flora Londinensis, or plates and descriptions of such plants as grew wild in the environs of London*; ibid., 1777 et années suivantes, 2 vol. in-fol.: l'ouvrage n'a pas été terminé; — *Catalogue of the British medicinal culinary and agricultural Plants*; ibid., 1783, in-8°; — *Enumeratio of the British grases*; ibid., 1787, in-fol.; augmentée et publiée sous le titre: *Practic Observations on the British grases*; ibid., 1790, in-8°; — *The Botanical Magazine*; ibid., 1787-1798, 12 vol. in-8°; — *Lectures of Botany*; ibid., 1804, 3 vol. in-8°. On lui a consacré le genre *curtisia* (arbre du Cap).

Gentleman's Magazine. — Rees, *Encyclop.*

CURTIS (*Guillaume*), homme politique anglais, né à Wapping, en 1761, mort le 18 janvier 1829. Comme son aïeul et son père, il entra d'abord dans la carrière commerciale, et augmenta par ses propres efforts son patrimoine. Alderman de la Cité de Londres en 1785, il devint sheriff en 1789 et en 1790; il siégea ensuite à la chambre des communes pendant vingt-huit ans. Écarté momentanément du parlement en 1818, il y rentra en 1819, et se démit de son mandat en 1827. Dévoué en quelque sorte à tous les ministères, il se fit peu remarquer comme député; il fut l'objet de l'amitié du régent, depuis George IV. Son fils *Charles* CURTIS, mort le 8 janvier 1829, fut recteur à Solyhull et à Saint-Martin.

Annual Register. — *Ann. biog. and Obit.*

CURTIUS (*Quintus*). *Voy.* QUINTE-CURCE.

CURTIUS (*François*), jurisconsulte italien, natif de Pavie, mort dans la même ville, le 30 juillet 1495. On a de lui: *De Jurejurando propter calumniam*; — *De Testibus*; — *Consilia*; — Plusieurs autres traités.

Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* — Panzirolle, *De claris legum Interpretibus.* — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini.*

CURTIUS (*François*), jurisconsulte italien, neveu et fils adoptif du précédent, mort le 27 juin 1533. Il professa le droit à Pavie et à Mantoue, et fut admis aux conseils de François Ier. Fait prisonnier après la bataille de Pavie, il fut maltraité par les Impériaux, et n'obtint sa liberté qu'en payant une forte rançon. On a de lui: *De Feudis*; Cologne, 1561; — *Consilia*; — quelques autres écrits de jurisprudence.

Panzirolle, *De claris legum Interpretibus.*

CURTIUS (*Jacques*), jurisconsulte flamand, natif de Bruges, vivait dans le milieu du seizième

provoquèrent une indignation générale, les rebelles furent bientôt écrasés par les milices de l'Angleterre. Curran revint sur la brèche pour défendre plusieurs des vaincus amenés devant des juges au service du vainqueur. Malgré ses efforts, malgré son éloquence pathétique et entraînante, l'orateur fut rarement heureux dans ses luttes avec la vindicte britannique ; il vit plusieurs de ses protégés condamnés à subir la peine capitale. En 1800 l'union de l'Irlande avec l'Angleterre fut effectuée ; Curran en fut désespéré, et il regarda cette mesure comme le coup le plus funeste infligé à son pays. Il est permis de ne point partager une opinion bien naturelle de sa part ; l'union a été, en somme, un bienfait pour l'Irlande, qui ne pouvait former un État indépendant, et qui n'avait certes rien à gagner à la prolongation du système qui y domina pendant tout le dix-huitième siècle. En 1802, à l'époque de la paix d'Amiens, Curran, qui avait déjà fait en 1786 un voyage en France, revint à Paris, où il ne trouva rien qui le satisfît.

En 1803, une folle tentative d'insurrection eut lieu à Dublin ; elle avait pour chef un jeune Irlandais, Robert Emmett, qui ressentait une vive passion pour une des filles de Curran et qui était payé de retour, sans que le père en sût rien. Le malheureux périt sur l'échafaud ; et ce fut pour le célèbre avocat une source féconde de douleurs intimes et poignantes. Il continua de se signaler dans quelques causes célèbres ; et en 1806, lorsque la mort de Pitt fit passer le pouvoir aux mains de Fox, lorsque les whigs succédèrent aux tories, Curran obtint la place de *master of the rolls*. Il renonça alors complétement à parler en public ; mais, mécontent d'une situation qu'il regardait comme au-dessous de son mérite, aigri par le mauvais état de sa santé, il mena désormais une vie triste et chagrine. En 1810 il parcourut l'Écosse ; en 1812 il se présenta aux électeurs de Newry, qui lui préférèrent un autre représentant ; en 1814 il donna sa démission, et fit un autre voyage en France ; il en revint mécontent et souffrant. Une attaque d'apoplexie l'enleva en 1817, dans sa soixante-huitième année. Il est difficile maintenant de le juger en connaissance de cause : ses discours étaient improvisés ; il se bornait à prendre quelques notes, et se livrait à l'inspiration du moment. On n'a recueilli que des fragments assez imparfaits de ces plaidoyers qui excitaient alors l'admiration générale. En société, Curran se livrait volontiers à des saillies, qui étaient parfois d'un mérite contestable ; mais les Irlandais n'étaient pas difficiles. Sa vie fut toujours honorable, son intégrité à l'abri de tout soupçon ; il eût pu au début de sa carrière, et lorsque son talent s'était fait connaître, voir s'ouvrir devant lui la route des honneurs et de la fortune en se ralliant au pouvoir, qui pesait lourdement sur l'Irlande et qui refusait tous droits aux catholiques, c'est-à-dire aux dix-neuf vingtièmes de la population. Quoique protestant, Curran prit fait et cause pour cette nation opprimée ; et la postérité doit lui tenir compte de son dévouement ; ce n'est pas d'ailleurs un exemple qui menace de devenir fort contagieux : il y aura toujours assez de gens disposés à courir au secours du vainqueur.

G. BRUNET.

The Life of J. Philpot Curran, by his son ; Londres, 1819, 2 vol. in-8°. — *Edinburgh Review*, n° 68, [illegible]

* **CURRE** (*Charles*), poëte français, né à Mamers, vers le milieu du quinzième siècle, mort dans les premières années du seizième. Nous avons de lui : *Triumphes de France, translatés de latin en françois, par maistre Jean d'Ivry, bachelier en médecine, selon le texte de Charles Curre, Mamertin* ; Paris, 1508, in-4°. Les vers latins de Ch. Curre sont joints à la traduction française de Jean d'Ivry. C'est un poëme héroïque sur la guerre d'Italie racontée par Jean d'Auton.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, à l'art. *Jean d'Ivry*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II.

CURRIE ou **CURRY** (*Jacques*), médecin écossais, né en 1756, à Kirk-Patrick-Fleming, dans la province de Dumfries, mort en [illegible], à Sidmouth, dans le Devonshire. Il exerça la médecine à Northampton et Liverpool, et se fit une grande réputation en constatant l'utilité des affusions d'eau froide, et en indiquant les cas où l'on devait y avoir recours. Il s'appliqua aussi à la politique, et joignit la culture des lettres à la pratique de son art. On a de lui : *Dissertatio de humorum in morbis contagiosis atmosphæratione* ; Édimbourg, 1784, in-4° ; — *A Letter commercial and political to Will. Pitt*, etc., sous le nom supposé de Jasper Wilson ; Londres, 1793, in-8° ; — *Medical Reports on the effects of water, cold and warm, as a remedy in febrile diseases ; wether applied to the surface of the body, or used as a drink ; with observations on the nature of fever and on the effects of opium, alcohol and inanition* ; Liverpool, 1797, 1798, in-8° ; traduit en allemand, Leipzig, 1801, in-8° ; — *Popular observations on apparent death from drowning suffocation, with an account of the means to be employed for recovery* ; Londres, [illegible], 1797, in-8° ; traduit en français, Genève, [illegible], in-8°. Currie a publié les *Œuvres* de Robert Burns, Londres, 1793, 4 vol. in-8°, et inséré plusieurs articles dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Mémoires de la Société royale de Londres*.

Chalmers, *Biograph. Dict.*

CURSAY (. [illegible]

DE), [illegible]

vembre 1705, [illegible]

Il [illegible]

de [illegible]

de [illegible] ; Trev[illegible]

— *Anecdotes* [illegible]

la libéralité de [illegible]

à l'occasion de J[illegible]

say, médecin; 1761, in-12; — *Les deux Frères angevins*; 1761, in-12; — *L'homonyme dans les pièces de théâtre*; 1766, in-8°; — *Le Sable et l'Émanché, mémorial raisonné pour les traités du blason*; 1770, in-8°; — *Anecdotes sur les citoyens vertueux de la ville d'Angers*; 1770, in-4°; — *Le Guerrier sans reproche*; 1775, in-8°.

Querard, *La France littéraire.*

CURSIUS (*Pierre*), littérateur et poëte italien, natif de Carpineto, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il cultiva la poésie latine, professa les belles-lettres à Rome, et se fit surtout connaître par ses démêlés avec Érasme. On a de lui : *Lacrymæ in cæde Nicol. Cursii, unici germanici*, poëme; Rome, 1519; — *Roma, sive carmen heroicum lacrymabile ad humani generis servatorem in urbis excidio*; Paris, 1528; — *Defensio pro Italia*; Rome, 1535, in-4°; cet ouvrage est dirigé contre Érasme, qui désavoua les intentions que lui prêtait l'auteur; — *Poema phalæcium de Civitate Castellana Faliscorum, non Veientium, oppido*; ibid., 1589, in-16.

Catalogue de la Bibl. impér.

***CURSOL** (*Guillaume* DE), sieur de Belle-Fontaine et de Montestruc, né vers le milieu du seizième siècle, fut nommé trésorier de France à Bordeaux. Il cultiva les lettres avec plus d'ardeur que de fruit; et il mourut vers 1610. Il a traduit d'espagnol en français la Ire et la IIe partie de l'*Image de la vie chrétienne*, écrite en portugais par Hector Pinto; Paris, 1574, in-8°. GIAMPIETRI.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.*

CURTENBOSCH (*Jean* DE), historien flamand, né à Gand, au commencement du seizième siècle, mort à Rome, vers 1550. Il assista aux premières sessions du concile de Trente, et en donna une *Relation*, qui se trouve dans l'*Amplissima Collectio* de D. Martenne et Durand.

Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*, t. XV.

CURTI. *Voy.* DENTONE.

CURTI (*François*), peintre et graveur italien, né à Bologne, en 1603, mort à la fin du dix-septième siècle. Il grava au burin à la manière de Cherubin Albert, dont il a souvent la netteté. Outre une suite de seize portraits fort estimés, il a gravé les *Principes du Dessin*, d'après le Guerchin; le *Mariage de sainte Catherine*, d'après Denis Calvaert, etc. Son parent et son contemporain *Bernard Curti* grava dans le même goût.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lex.*

CURTI (*Pierre*), hébraïsant italien, de l'ordre des Jésuites, né à Rome, en 1711, mort dans la même ville, le 4 avril 1762. Il passa pour un des plus profonds et des plus subtils métaphysiciens de son temps, enseigna la langue hébraïque au collége romain, et publia des dissertations sur les points les plus difficiles de l'Écriture Sainte. Les principales sont : *Christus sacerdos*; Rome, 1751; — *Sol stans : dissert. ad Josue cap. X*; ibid., 1754; — *Sol retrogradus : dissert. ad v. 8 cap. XXXVIII Isaiæ*; ibid., 1756.

Ribadeneira et Sotwell, *Bibl. Soc. Jes.*

CURTIS (*Guillaume*), botaniste anglais, né en 1746, à Alston, dans le Hampshire, mort à Brompton, le 7 juillet 1799. Il a contribué indirectement aux progrès de la botanique, en exposant les principes avec méthode et clarté. Ses principaux ouvrages sont : *Instructions for collecting and preserving insects*; Londres, 1771, in-8°; — *Explanation of the fructification of the mosses*; ibid., 1776; — *Flora Londinensis, or plates and descriptions of such plants as grew wild in the environs of London*; ibid., 1777 et années suivantes, 2 vol. in-fol. : l'ouvrage n'a pas été terminé; — *Catalogue of the British medicinal culinary and agricultural Plants*; ibid., 1783, in-8°; — *Enumeratio of the British grases*; ibid., 1787, in-fol.; augmentée et publiée sous le titre : *Practic Observations on the British grases*; ibid., 1790, in-8°; — *The Botanical Magazine*; ibid., 1787-1798, 12 vol. in-8°; — *Lectures of Botany*; ibid., 1804, 3 vol. in-8°. On lui a consacré le genre *curtisia* (arbre du Cap).

Gentleman's Magazine. — Rees, *Encyclop.*

CURTIS (*Guillaume*), homme politique anglais, né à Wapping, en 1761, mort le 18 janvier 1829. Comme son aïeul et son père, il entra d'abord dans la carrière commerciale, et augmenta par ses propres efforts son patrimoine. Alderman de la Cité de Londres en 1785, il devint sheriff en 1789 et en 1790; il siégea ensuite à la chambre des communes pendant vingt-huit ans. Écarté momentanément du parlement en 1818, il y rentra en 1819, et se démit de son mandat en 1827. Dévoué en quelque sorte à tous les ministères, il se fit peu remarquer comme député; il fut l'objet de l'amitié du régent, depuis George IV. Son fils *Charles* CURTIS, mort le 8 janvier 1829, fut recteur à Solyhull et à Saint-Martin.

Annual Register. — *Ann. biog. and Obit.*

CURTIUS (*Quintus*). *Voy.* QUINTE-CURCE.

CURTIUS (*François*), jurisconsulte italien, natif de Pavie, mort dans la même ville, le 30 juillet 1495. On a de lui : *De Jurejurando propter calumniam*; — *De Testibus*; — *Consilia*; — Plusieurs autres traités.

Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* — Panzirolle, *De claris legum Interpretibus.* — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini.*

CURTIUS (*François*), jurisconsulte italien, neveu et fils adoptif du précédent, mort le 27 juin 1533. Il professa le droit à Pavie et à Mantoue, et fut admis aux conseils de François Ier. Fait prisonnier après la bataille de Pavie, il fut maltraité par les Impériaux, et n'obtint sa liberté qu'en payant une forte rançon. On a de lui : *De Feudis*; Cologne, 1561; — *Consilia*; — quelques autres écrits de jurisprudence.

Panzirolle, *De claris legum Interpretibus.*

CURTIUS (*Jacques*), jurisconsulte flamand, natif de Bruges, vivait dans le milieu du seizième

siècle. On a de lui : *Theophili Institutiones Juris civilis a se latine versæ;* — *Εἰκαστῶν seu conjecturalium et variarum juris civilis quæstionum Libri VI*, dans le *Thesaurus Juris civilis* d'Otton.

André, *Biblioth. Belgica.* — Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

CURTIUS (*Lancinus*), poëte latin moderne, né à Milan, dans la première partie du quinzième siècle, mort dans la même ville, en 1511. Élève de George Merula, doué de quelques talents et pourvu d'un savoir étendu en grec et en latin, Curtius composa les ouvrages suivants, dont les plus étendus ne parurent qu'après sa mort : *Meditatio in Hebdomadam olivarum;* Milan, 1508, in-4°. Dans la préface de ce poëme, Curtius se vante d'avoir fait soixante mille vers ; — *Epigrammatum Libri XX;* Milan, 1521, 2 vol. in-fol. ; — *Silvarum Libri X;* Milan, 1521, in-fol. ; — un assez grand nombre d'opuscules poétiques, restés inédits ou publiés dans divers recueils, et dont on peut voir la liste dans Argelati. Curtius a été traité avec sévérité par Paul Jove et par C. Scaliger; Baillet résume ainsi les jugements de ces deux critiques : « Le style que Curtius a employé, soit dans ses *Silves*, soit dans ses *Épigrammes*, est toujours dur et fort obscur. Il a préféré la gloire de paraître docte et grand lecteur, à la qualité de véritable poëte et d'écrivain poli. Ses *Silves* sont de vraies forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile, et par conséquent beaucoup d'embarras et beaucoup d'obscurité, sans parler des épines et des ronces qui empêchent un lecteur timide et délicat d'y entrer et de les pénétrer. Ses *Épigrammes* ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assez agréables, qui portent le lecteur à rire lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression. Mais il se plaisait particulièrement à faire de ces vers qu'on appelle *serpentins* (*anguinei*), qui commencent et finissent par le même mot ou par la même phrase; il en faisait de *rétrogrades* ou *cancrins*, qui se rapportent à l'*anastrophe* des rhétoriciens, comme la première espèce se réduit à l'*épanalepse*. Enfin, il se faisait une occupation fort sérieuse d'en faire de *carrés* et de *cubiques*. »

Paul Jove, *Elogia*, LX. — Jule-C. Scaliger, *Hypercr.* — Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis.* — Baillet, *Jugements des Savants.*

CURTIUS (*Metius*), et **CURTIUS** (*Marcus*), personnages légendaires, qui figurent dans les traditions romaines relatives au *lac Curtius* (lacus Curtius). Le premier appartient au huitième siècle, et le second au quatrième avant J.-C. Voici ce que Tite-Live rapporte de Metius Curtius : Dans la guerre qui suivit l'enlèvement des Sabines, les Sabins s'emparèrent de la citadelle de Rome, et refoulèrent leurs ennemis dans l'espace compris entre le mont Palatin et le Capitole. Un combat singulier s'engagea entre le Sabin Metius Curtius et le Romain Hostus Hostilius; ce dernier fut tué. Mais à peine le duel était terminé que Romulus survint avec des soldats, et tomba sur le vainqueur. Metius Curtius, forcé de fuir et ne trouvant pas d'autre refuge, se précipita avec son cheval dans un marais qui occupait le futur emplacement du Forum. Romulus le crut noyé; mais les Sabins l'aperçurent, et le sauvèrent. Le marais où il s'était enfoncé prit le nom de *lacus Curtius*. Voici encore, d'après Tite-Live, la seconde tradition relative à cet emplacement célèbre : Vers l'an 362, soit par suite d'un tremblement de terre, soit par quelque autre cause inconnue, un gouffre énorme s'ouvrit dans la place du Marché à Rome. En vain on s'efforça de le combler ; les monceaux de terre qu'on y jeta ne servirent à rien. Les augures consultés répondirent que le gouffre ne se refermerait que lorsque les Romains y auraient précipité ce qui faisait leur principale force, et c'était là ce qu'il fallait sacrifier pour que la république fût éternelle. « Alors, dit Tite-Live, Marcus Curtius, jeune homme qui s'était fort distingué dans la guerre, s'indigna, dit-on, de voir qu'on hésitât, comme si la principale force de Rome n'était pas la valeur et les armes. Ayant obtenu le silence, il se tourna vers les temples des dieux immortels qui dominaient le Forum, et, les yeux levés vers le Capitole, les mains tour à tour tendues vers le ciel ou sur les profondeurs de la terre béante, il se dévoua aux dieux mânes; puis, montant sur un cheval, le plus richement équipé qu'il put, il s'élança tout armé dans le gouffre; une foule d'hommes et de femmes répandit sur la victime un amas de fruits et d'offrandes expiatoires. C'est du jeune Marcus plutôt que de Metius Curtius, cet antique soldat de T. Tatius, que le lac Curtius aurait tiré son nom. Je n'aurais pas épargné mes peines si quelque voie pouvait conduire à la vérité; mais il faut aujourd'hui s'en tenir à la tradition, puisque l'ancienneté du fait ne permet pas d'en constater l'authenticité, et d'ailleurs la plus moderne de ces fables donne plus d'éclat au nom du lac. » Ces réflexions du grand historien latin sont fort judicieuses. Il est inutile en effet d'examiner quelle est la mieux fondée de deux traditions également incertaines. On trouve dans Varron un troisième récit. Selon ce savant, le lieu nommé depuis *lacus Curtius* aurait été frappé de la foudre. A la suite de cet événement, il fut clos, selon l'usage, et déclaré sacré; cette consécration se serait faite sous le consulat de C. Curtius Philon, en 445 avant J.-C. De là le nom donné à cette partie du Forum. Nous venons de rapporter les traditions relatives au *lacus Curtius ;* nous ne tenterons pas d'en tirer des inductions historiques, ce serait substituer des hypothèses à des légendes.

Tite-Live, I, 12; VII, 6. — Denys d'Halicarnasse, II, 42. — Varron, *De Lingua Latina*, V, 148, 150. — Plutarque, *Romulus*, 18. — Valère Maxime, V, 6. — Pline, *Hist. nat.*, XV, 18. — Festus, au mot *Curtilacum*. — Stace, *Silv.*, I, 1. — Augustin, *De Civitate Dei.* — Suétone, *August.*

CURTIUS (*Michel-Conrad*), historien allemand, né en 1724, dans le duché de Mecklembourg

bourg, mort le 22 août 1802. Il fut professeur d'histoire à l'université de Marbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Poétique d'Aristote, avec des notes*, en allemand; Hanovre, 1753, in-8°; — *De veterum Cattorum Rebus gestis*; Marbourg, 1768-69, in-8°; — *Commentarii de senatu romano sub imperatoribus, post tempora eversæ reipublicæ*; Halle, 1768, in-8°; Hambourg et Brême, 1769, in-8°; Genève, 1769, in-4°; — *De Principis et landgravii honoribus Hassorum dominis ante Adolphi et Caroli Augustorum tempora propriis*; Marbourg, 1770; — *Memoria quatuor sæculorum confraternitatis Hassiæ et Saxoniæ*; ibid., 1773; — *De Existimatione et auctoritate principum Hassiæ*; ibid., 1777; — *Fasti Rectorum et Prorectorum Marb.*; ibid., 1777; — *Des Lois de succession en vigueur en Russie*, en allemand; Hanovre, 1779; — *De Episcoporum et ducum Germaniæ medii ævi loco et ordine*; Marbourg, 1785; — *De Poloniæ, Livoniæ, Hungariæ et Prussiæ Habitu ad Germaniam*; ibid., 1786; — *Histoire et statistique de Hesse*, en allemand; ibid., 1793, in-8°; — *De Germanorum prisci et medii ævi Urbibus et Oppidis*; ibid., 1796. On peut encore citer la traduction que Curtius a donnée de Columelle.

Conversat.-Lexicon.

* **CURTO** (*Jean-Baptiste-Théodore*, baron), général français, né à Montpellier, en 1772, mort vers 1832. Il entra à quatorze ans comme dragon dans le régiment de Bourbon, où il devint capitaine, après avoir passé par tous les grades. Dans la première campagne du nord, aux armées de Sambre et Meuse, en Suisse, en Égypte, il déploya autant de talent que de valeur. Pendant la révolte du Caire, le général Dupuis, mortellement blessé, était entouré d'ennemis qui allaient emporter sa dépouille; Curto, résolu à leur arracher ce trophée, se précipite sur eux, à la tête de cinquante hommes; quarante-cinq de ses compagnons périssent dans cette lutte, les autres enlèvent Dupuis expirant, et réussissent à le mettre en lieu de sûreté. De retour en France, Curto fut nommé adjudant-commandant, et chargé de diverses missions, soit à Rome, soit dans la Calabre. Colonel du 8e de chasseurs en 1804, il servit en Hollande, en Allemagne, et reçut, pour prix de sa conduite à la bataille de Raab, la décoration de chevalier de la Couronne de Fer. Il fit ensuite la guerre d'Espagne en 1811, comme général de brigade, et s'y distingua de nouveau. Pendant la campagne de 1813, on le vit à Brienne, avec quelques escadrons de cuirassiers, culbuter un corps de six mille Prussiens qui cherchaient à couper la retraite de l'empereur à Vaux-Champs; quoique réduit ensuite à douze cents hommes, il enfonça et défit un carré de trois mille Russes, s'empara de toute l'artillerie de l'un de leurs corps d'armée, et fit un grand nombre de prisonniers. Après la capitulation de Paris, il fut nommé gouverneur de Thionville. Ayant appris alors le débarquement de l'empereur à Cannes, il rassembla sa garnison, et lui déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre gouvernement que celui des Bourbons; mais destitué, peu de jours après, par le gouvernement impérial, il se soumit, fut réintégré dans ses fonctions, puis, bientôt après, mis à la retraite. La seconde restauration le rétablit dans les cadres.

De Courcelles, *Dict. des Gén. français.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

***CURTON.** *Voy.* CHABANNES.

* **CURTZ** (*Sébastien*), mathématicien allemand, né à Nuremberg, en 1576, mort en 1639, publia des ouvrages qui offrirent une utilité attestée par des éditions nombreuses. Les principaux sont : *Compendium Arithmeticæ*, en allemand, malgré son titre latin : très-souvent réimprimé; — *Arithmetica perfecta*; 1619; — *Philosophia mathematica*; 1654. On lui doit une traduction du *Thesaurus geometricus*, que Sylrandt Hunes avait composé en hollandais.

Kæstner, *Geschichte der Mathematik*, t. II, p. 201.

CURTZ ou **KURTZ** (*Albert*), en latin *Curtius*, mathématicien et astronome allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Munich, en 1600, mort dans la même ville, en 1671. Il fut professeur de mathématiques et de philosophie dans différentes maisons de son ordre. Ses principaux ouvrages sont : *Novum Cœli Systema*; Dillingen, 1626, in-4°; — *Amussis Ferdinandea, sive problema architecturæ militaris*; Munich, 1651, in-fol.; — *Problema Austriacum*; ibid., 1655; — *Sylloge Ferdinandea, sive collectanea historiæ cœlestis e commentariis Tychonis Brahe ab anno 1582-1601*; Vienne, 1657; Augsbourg, 1666, 2 vol. in-fol. Ce recueil d'observations astronomiques parut sous le nom de *Lucii Barretti*, anagramme d'*Alberti Curtii*. Curtz avait traduit de l'allemand en latin la *Conjuration d'Albert, duc de Friedland*. Un anonyme fit l'apologie de ce duc, qui avait été le protecteur des jésuites, et Curtz supprima les exemplaires non encore distribués de son ouvrage.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, avec le Suppl. d'Adelung.

* **CURVO** (*João Semmedo*), médecin portugais, né en 1635, mort en 1719. Il était originaire de Villa de Monforte, dans la province d'Alem-Tejo, et exerça la médecine à Lisbonne. Il joignait à ses fonctions scientifiques celles de familier du saint-office, ce qui ne l'empêchait pas d'être médecin du palais; son style est supérieur à celui du siècle où il parut, et il est mis au rang des classiques. Ses ouvrages sont nombreux; nous citerons entre autres : *Atalaya da vida contra as hostilidades da morte fortificada e guarnecida com tantos defensores, quantos são remedios que no decurso de cincoenta e oyto annos experimentára João Semmedo Curvo*; etc., Lisboa, 1720, in-fol.; — *Observaçōes medicas doutrinaes de cem casos gravissimos, que em serviço da patria e das naçoes*

estranhas, escreve em lingoa portugueza e latina J. S. Curvo, etc. ; Lisboa, 1741, in-fol. ; — *Polyanthea medicinal, noticias Galenicas e chymicas repartidas en tres tratados*, etc. ; Lisboa, 1713, in-fol. ; — *Tratado da Peste offerecido al excellentissimo Senhor Manoel Telles da Sylva* ; Lisboa, 1680, in-4°. Ces ouvrages, devenus rares en Portugal, sont pour ainsi dire introuvables en France. F. D.

Catalogo dos Autores, dans le grand Dict. de l'Académie de Lisbonne.

CURWEN (*Jean-Christian*), agronome anglais, né en 1756, mort en 1828. Quoiqu'il ait été membre de la chambre des communes, presque sans interruption de 1786 à 1828, ce n'est pas comme homme politique, mais comme agronome observateur et praticien, qu'il s'est assuré une place dans le souvenir des hommes. L'agriculture anglaise lui doit un grand nombre de perfectionnements. Curwen dissipa bien des préjugés et affranchit la culture de beaucoup de coutumes vicieuses. C'est lui qui le premier conseilla de parquer et de faire paître les bestiaux dans les champs que l'on veut fumer. Aussi l'appelle-t-on en Angleterre *The father of the soiling system* (Le père du système fumeur). Pour rendre plus nutritives les herbes que l'on donne aux animaux, pour leur conserver tout leur suc, tout leur parfum, il les fit cuire à la vapeur, au lieu de les faire bouillir.

Annual Register.

*CURZIO-TULLIANO, historien corse, né vers 1690, au village d'Oletta, en Corse, mort vers 1750. Son nom de famille était Natali ; mais il est plus connu sous le pseudonyme qu'il se donna dans un ouvrage qui faillit devenir la cause de sa mort. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se rendit à Rome, où, après avoir parcouru avec distinction les divers degrés de la hiérarchie sacerdotale, il fut nommé à l'évêché de Tivoli. Avant son élévation à l'épiscopat, il publia un livre intitulé : *Disinganno intorno alla guerra di Corsica, di Curzio Tulliano* ; Cologna (Rome), 1739, in-8°. C'est une éloquente justification de la révolte de Corse contre la domination génoise. L'iniquité de la sérénissime république y est mise au grand jour avec beaucoup d'art. L'ouvrage eut un grand succès en Italie, et il redoubla l'ardeur du peuple corse à combattre ses oppresseurs. Les Génois firent publier l'*Anti-Curzio* ; mais comme le succès de cet écrit trompa leur attente, ils envoyèrent un sicaire à Rome pour assassiner l'auteur du *Disinganno*, qui reçut trois coups de poignard. MARC GIAMPIETRI.

Doc. partic.

CUSA, CUSS ou CUSEL (*Nicolas* DE), dont le véritable nom était *Chryffts* ou *Krebs*, célèbre cardinal et philosophe allemand, né en 1401, mort en 1464. Il reçut le jour à Cusa, sur la Moselle, dans le diocèse de Trèves, et devint l'un des hommes les plus distingués de son temps. Nicolas de Cusa est l'expression la plus marquée peut-être du mouvement de réforme et de progrès qui distingue déjà le quinzième siècle ; on le trouve à la tête de presque tous les genres de mouvements, dans l'Église, dans les sciences, dans les lettres et la philosophie. Il joint à une piété profonde, à des mœurs irréprochables, exemplaires même, à une foi soumise, un esprit ferme, original et profond. Placé entre le moyen âge et les temps modernes, il ouvre pour ainsi dire la période qui doit rompre avec la scolastique. Son rôle dans l'histoire de l'esprit humain n'a peut-être pas été suffisamment remarqué. Jean Krebs, son père, pauvre pêcheur de Cusa, ayant mis un peu trop de rigueur dans son zèle à lui transmettre sa profession, l'en dégoûta, et lui fit prendre la résolution extrême de quitter la maison paternelle. Il trouva un humble emploi auprès du comte de Manderscheid. Son maître lui ayant reconnu des dispositions, le plaça chez les frères de la vie commune à Deventer. C'est là que Nicolas de Cusa fit de premières et solides études. La bienveillance de son protecteur le suivit à Padoue. Il y étudia le droit et les mathématiques, y gagna l'estime et l'affection de Julien Cesarini, qui devait être un jour cardinal et présider le concile de Bâle. A vingt-trois ans Cusa était docteur en droit. La perte d'un procès plaidé à Mayence, du moins au dire de son adversaire, Grégoire de Heimbourg, le fit renoncer au barreau. Il entra dans la carrière ecclésiastique, et s'y distingua d'abord comme prédicateur. Son influence dans les grandes assemblées date du concile de Bâle, où Julien Cesarini l'avait appelé pour lui servir d'appui et d'auxiliaire. C'est à Bâle, et pendant la tenue du concile, qu'il écrivit la *Concordance catholique*, qui depuis a été d'un si grand secours à ceux qui ont voulu réformer l'Église. Il y attaque la prétendue donation de Constantin, l'autorité des fausses décrétales, les prétentions de la papauté, et demande une réforme non-seulement dans l'Église, mais encore dans l'Empire germanique. Il fut contraire à la dissolution du concile tentée par Eugène IV, et se montra favorable aux réformes que cette assemblée décréta, tant qu'une rupture définitive n'eût pas éclaté entre Rome et Bâle, à propos de l'intervention de l'Église grecque dans le concile et de la translation de cette assemblée à Ferrare. Mais depuis ce moment nous le voyons se ranger fermement du côté du pape. Il fut même adjoint à la légation envoyée par le souverain pontife à Constantinople pour détourner les Grecs de se rendre à Bâle, et les amener à Ferrare ; sa connaissance de la langue grecque fut sans doute pour quelque chose dans cet honneur. Ce voyage décida de sa carrière scientifique. Comme il naviguait vers son pays, une pensée, qu'il regarda comme une inspiration d'en haut, lui survint, et fut comme l'âme de toutes ses études ultérieures. Sa retraite du concile de Bâle fut jugée diversement. On aurait tort cependant de le regarder comme un déser-

teur vulgaire; il resta fidèle aux principes par lui proclamés dans la Concordance catholique; seulement il trouva si étrange qu'un concile pût avoir lieu sans l'agrément du pape, et même procéder contre lui, que la paix de l'Église l'emporta dans son esprit sur toute autre considération. Il ne reconnaissait d'Église infaillible qu'à la condition de l'unité, et il ne pouvait voir cette unité dans un concile séparé du pape, fût-il œcuménique. Il avait d'ailleurs pu voir à Bâle combien peu les Pères du concile étaient d'accord. L'assemblée avait en effet dégénéré en parti, et les membres modérés la quittèrent en même temps que Cusa.

Nicolas de Cusa n'entendait donc pas la réforme ecclésiastique dans le sens protestant; il ne cessa, au contraire, de professer la croyance à l'autorité de l'Église, autorité qui fait la force des Écritures aux yeux des catholiques, loin d'en recevoir la sienne. Cusa était d'ailleurs pour la monarchie, au spirituel comme au temporel. Ce n'est pas, suivant lui, qu'il n'y ait des circonstances où l'obéissance au pape n'est pas obligatoire, et cette doctrine fut celle de toute sa vie. Cette fermeté ne l'empêcha pas de parvenir aux emplois et aux honneurs, et cela sans que sa réputation en souffrît. Il est au contraire du nombre des princes de l'Église qui ne le sont devenus qu'à force de vertus. Il resta pauvre et simple, et sa vie ne cessa pas d'être exemplaire. Après la rupture entre Eugène IV et le concile de Bâle, Cusa fut chargé par le pape de plusieurs légations pour l'Allemagne et la France, mais en sous-ordre : il accompagnait Thomas de Sarzana, qui devint pape sous le nom de Nicolas V. C'est de lui que Cusa reçut la barrette en 1454, et l'évêché de Brixen dans le Tyrol en 1459. Il remplit sous ce pontife plusieurs missions importantes en Allemagne, en Angleterre et en Prusse. Chargé spécialement de rétablir la discipline ecclésiastique en Hollande, il s'acquitta le plus souvent de cette tâche avec douceur et fermeté; parfois cependant la grossièreté du temps, la grandeur du mal et la difficulté d'y apporter remède semblent lui avoir fait une loi de la dureté et de la rudesse. La résistance opiniâtre du clergé rendit le fruit de ses efforts peu durable. Il rencontra même, au commencement de ses réformes dans son diocèse de Brixen, une opposition plus puissante dans le seigneur du lieu, l'archiduc Sigismond d'Autriche. De part et d'autre on en vint à la force ouverte; le comte fut excommunié, le cardinal fait prisonnier et contraint d'en venir à un accommodement. Cette affaire n'était pas entièrement terminée, lorsqu'il mourut, à Rodi.

Le cardinal de Cusa était moins fait pour la vie politique et d'action que pour la vie de cabinet : aussi l'étude était pour lui un besoin et une consolation. En ne donnant que quatre heures au sommeil, il trouvait toujours le temps d'étudier, malgré les affaires. Ses travaux sont d'ailleurs en partie relatifs aux grandes questions du temps, sans en excepter sa réfutation du Coran. Ses ouvrages mathématiques, physiques et philosophiques n'y sont même pas absolument étrangers, car il y a aussi un courant d'idées dans le monde scientifique plus ou moins sensible, et qui peut, à des degrés divers, vivifier un esprit porté à la spéculation. Quoique l'éducation de Cusa se ressentît pour le fond du mouvement littéraire qui animait déjà l'Italie, son style est encore peu poli et peu clair; son éloquence et sa dialectique restent entachées du mauvais goût des siècles précédents. Il est peut-être encore plus penseur qu'érudit, quoique ses connaissances dépassent de beaucoup celles de la plupart des philosophes qui l'ont immédiatement précédé. Il cite Aristote, Platon et Cicéron lorsqu'il expose, dans sa *Concordance catholique*, les principes de la politique. Il connaît l'histoire ecclésiastique et les Pères de l'Église; il est surtout familiarisé avec les mystiques. Denys l'Aréopagite, le moine Maxime et Hugues de Saint-Victor ne lui sont pas inconnus, et la note d'hérésie qui avait atteint maître Eckhard, Amaury et Jean Scot ne l'empêche pas de les citer à l'appui de son opinion. Cusa avait lu et étudié l'histoire de la philosophie de Diogène de Laerte, les Commentaires de Proclus sur la théologie, et l'ontologie de Platon; dans sa *Comparaison de la doctrine de Platon avec celle d'Aristote*, il incline visiblement pour la première. Son penchant au mysticisme, ses idées quelque peu pythagoriciennes et même astrologiques sur les propriétés symboliques des nombres, son goût pour les Alexandrins en général et pour Proclus en particulier lui en faisaient une sorte de nécessité. Aussi contribua-t-il pour sa grande part à remettre en crédit la philosophie de Platon au quinzième siècle. Mais il ne cherchait pas seulement des propriétés mystiques dans les nombres, il étudiait aussi les mathématiques en esprit positif et vraiment scientifique. En 1436 il proposait au concile de Bâle la réforme du calendrier, et son plan suppose la connaissance du calendrier grec et des recherches considérables sur la supputation du temps chez les anciens en général. Ce genre d'étude exigeait aussi des connaissances astronomiques. Il était en effet si grand admirateur de la théorie du ciel, qu'il entretenait chez lui un jeune astronome, Peuerbach, le créateur de l'astronomie physique et mathématique. Lui-même remit en crédit la vieille idée pythagoricienne, que le soleil est relativement immobile, et que c'est la terre qui tourne. Il entrevit donc le vrai système du monde, et tout porte à croire qu'il fut pour quelque chose dans la pensée mère du système de Copernic. « C'était, dit M. H. Ritter, un homme à faire descendre le ciel sur la terre, c'est-à-dire à faire une révolution en astronomie et en philosophie tout à la fois. » Notre penseur se montre savant et hardi, lorsque, jetant un regard scrutateur et ferme sur toutes les religions, il ose affirmer qu'il y a du bon dans chacune, comme aussi

que nulle d'elles n'est parfaite. Cette pensée lui inspira la critique du Coran, et l'idée de gagner les mahométans à la religion chrétienne, l'islamisme n'étant à ses yeux qu'une hérésie chrétienne sortie du nestorianisme. Cusa avait bien d'autres espérances, un autre idéal au moins il rêvait la paix perpétuelle en religion et en philosophie, comme d'autres en politique. Il suffit, suivant lui, pour arriver à ce beau résultat, que les esprits supérieurs, qui sont les seuls qui comptent en définitive dans les institutions humaines, s'élèvent assez haut dans les croyances pour ne plus trouver de diversité. Dans le fait, les sages reconnaissent au fond le même Dieu. Cette unité supérieure de croyance, unité qui peut s'étendre au point d'être sensiblement universelle, comme elle l'est déjà virtuellement, n'entraîne pas absolument l'unité des cultes; mais aussi la diversité des cultes n'est pas, suivant notre cardinal philosophe, un obstacle à l'unité fondamentale des croyances, à la tolérance universelle. Du reste, les cultes eux-mêmes diffèrent plus par l'expression symbolique que par la pensée : le Grec, l'Italien, l'Arabe, le Juif, le Scythe, ont une même foi au fond; tous confessent la même vérité. Cusa croit d'autant plus volontiers à la possibilité de cette fusion religieuse, qu'il pense retrouver au fond de tous les grands cultes les dogmes principaux du christianisme, tels que l'unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation du Verbe créateur. La morale chrétienne, prise dans son essence, n'est pas plus difficile à faire reconnaître universellement que le dogme, puisqu'elle est au fond de tous les cœurs et de toutes les grandes religions.

Nicolas de Cusa avait été conduit à ces idées généreuses, renouvelées de notre temps, par ses doctrines philosophiques. Il voyait trop le rapport secret qui unit la foi et la réflexion, pour ne pas croire aussi à la possibilité d'un certain accord en matière philosophique. De là son penchant pour un certain éclectisme, pour un système qui saurait concilier les opinions les plus divergentes, et sans opposition directe avec les partisans d'Aristote. Plein de la pensée de Dieu comme tous les mystiques, il diffère de la plupart d'entre eux en ce qu'il n'en admet pas l'intuition immédiate. Toutes nos connaissances aboutissent sans doute à l'infini, mais l'infini est en soi impénétrable, bien que principe et raison dernière de tout. C'est à cette raison qu'il faut s'attacher, malgré son invincible obscurité; là seulement peut se trouver l'intelligence de tout le reste. Dieu est la vérité absolue que nous cherchons; il est l'être dont l'idée doit précéder dans notre esprit toute négation; l'Être éternel, et l'éternelle raison du possible et du réel, en qui le possible et le réel coexistent et constituent la perfection. Cette possibilité et cette réalité réunies dans le sein de Dieu, c'est ce que notre philosophe appelle du nom barbare de *possest* (*posse est*). Cette union du possible et de l'être, c'est, en termes plus modernes, l'absolu. L'absolu, tel est donc le fondement de la philosophie, de la théologie mystique de Nicolas de Cusa. C'est aussi par là qu'il incline au panthéisme et au scepticisme, et qu'il est conduit à penser et à parler comme les Alexandrins et tous les philosophes qui professent la même opinion fondamentale. Dieu, étant le possible et le réel, existe en toutes choses, comme toutes choses existent en lui; il est tout à la fois tout ce qui est et tout ce qui peut être; il est sans la moindre contradiction réelle, puisqu'au sein de l'absolu de l'un disparaît toute opposition, toute incompatibilité, toute diversité essentielle; il est, disons-nous, lumière et ténèbres, le fini et l'infini, l'intelligence et l'intelligible, l'être et le non-être, etc., parce qu'il est au-dessus de tout cela, et que son idée ne tombe sous aucune catégorie. Il n'est en effet ni substance ni accident. La trinité divine n'est elle-même qu'un rapport de Dieu aux créatures, rapport divin sans doute, mais qui, étant humain par un côté, n'épuise pas toute l'idée du divin. Cette impossibilité de soumettre la notion de Dieu à une catégorie quelconque, donne à la théologie rationnelle un caractère bien plus négatif que positif, et Cusa, d'accord avec les plus grands docteurs, professe que nous savons mieux ce que Dieu n'est pas que ce qu'il est. Une fois sur cette pente de la théologie négative, il arrive aisément à dire, avec beaucoup d'autres, que Dieu ne peut être nommé, qu'il ne peut être pensé, parce qu'il ne peut être compris, toute compréhension supposant l'infini. Enfin, il n'y a pas d'idée de Dieu (*De docta Ignor.*, I, 4; *De Possest*, fol. 179 a; *De Venat. Sap.*, 14). Tel est le dernier mot de la théologie, l'incompréhensibilité de l'absolu. Et comme cependant tout se tient, que rien n'est compréhensible qu'en lui et par lui, rien donc ne peut être su d'une science parfaite, adéquate. De là le scepticisme relatif de notre philosophe théologien. Il nous resterait à faire voir comment il conçoit le monde par rapport à Dieu; comment surtout il conçoit la création; comment, tout en distinguant trois mondes, images dérivées de plus en plus pâles, depuis le monde divin jusqu'au monde corporel, qui est encore une manifestation de Dieu, il cherche à échapper à la doctrine de l'émanation, comme il avait voulu échapper au panthéisme tout en professant l'opinion que Dieu réunit en lui le possible et le réel; comment, enfin, l'âme humaine possède une personnalité propre, et jouit d'une lumière intellectuelle qui, sans être la vérité absolue, en est cependant un reflet d'autant plus pur, que les sens y ont moins de part. — Les œuvres du cardinal de Cusa, formant trois volumes in-folio, ont eu deux éditions, celle de Paris en 1514, et celle de Bâle en 1565. Celle-ci est plus complète que l'autre. On y trouve les traités suivants : *De Concordantia catholica*; — *De Pace seu concordia fidei*; — *Compendium, directio unitatis*; — *De Celebratione Achoran.*; — *Idiota*; — *De Beryllo*; — *De Dei*

abscondito; — *De docta Ignorantia*; — *Apologia doctæ Ignorantiæ*; — *De Conjecturis temporum*; — *De Fortuna*; — *De Venatione sapientiæ*; — *De Apice theoriæ*; — *De Visione Dei*; — *De Possest*; — *De Staticis experimentis*; — *Epist.* J. Tissot.

Hartzheim, *Nicol. Cus. Vita*; Trèves, 1730, in-8°. — Morhof, *Polyhist.*, II, 2, 9; III, 5, 14. — Brucker, *Hist. crit. Phil.*, t. IV, P. I, p. 360. — Buhle, *Lehrb. der Gesch. d. Phil.*, VI, 285. — *Gesch. der neuern Phil.*, t. II, p. 161. De Gerando, *Hist. comp. des Syst. de Phil.*, P. II, t. I, p. 572. — J.-A. Scharpff, *Der Card. Nic. Cusa*. — J.-M. Dux, *Der deutsche Card. Nic. von Cusa und die Kirche seiner Zeit.*; Ratisbonne, 1847, 2 vol. — L. Ranke, *Deutsche Gesch. im Zeitalt. der Reform.*, I, p. 155. — Vespasiano, *Vite de Uomini illustri*, in *Spicil. Rom.*, I, p. 223. — F.-J. Clemens, *Giordano Bruno und Nicol. von Cusa*; Bonn, 1847. — Alex. de Humboldt, *Cosmos*, II, p. 503. — Libri, *Hist. des Sciences mathém.*, etc., III, p. 99. — Ritter, *Gesch. der Phil.*, IX, 140.

* **CUSAC** (....), médecin français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la transpiration des humeurs qui sont les causes des maladies, ou la méthode de guérir les maladies sans le secours de la fréquente saignée, discours philosophique*; vers 1682, in-12; — *Réflexions sur la théorie et la pratique d'Hippocrate et de Galien, avec la méthode de guérir les maladies par les voies de la transpiration et de l'évacuation*; 1693, in-12.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **CUSAELER** (*Abraham*), philosophe hollandais. On ne sait ni la date de sa naissance ni celle de sa mort, ni la religion dans laquelle il est né. On le croit juif. Il vivait dans la dernière moitié du dix-septième siècle, et fut un partisan déclaré du spinozisme. A propos de logique et de grammaire, il expose furtivement cette doctrine, et évite même d'indiquer le lieu véritable où son ouvrage a été imprimé. L'idée dominante de ses écrits est que la substance du monde a toujours été et sera toujours; qu'elle est éternellement en Dieu, qu'elle est Dieu même, puisqu'il n'y a qu'une seule substance. L'âme humaine elle-même n'existe donc pas d'une existence propre et indépendante; elle n'est qu'un mode de la pensée divine, une pensée qui a conscience d'elle-même, une conscience particulière enfin. Du reste, ces pensées individuelles qui constituent les âmes particulières ne sont point aussi indépendantes qu'il le paraît; on s'en aperçoit bien lorsqu'on réfléchit que toutes les pensées sont entre elles dans un enchaînement nécessaire. Cet enchaînement de la pensée, surtout des pensées qui forment entre elles un raisonnement, n'est au fond que celui qui préside au rapport des nombres, et qui constitue la propriété du calcul; penser, raisonner, c'est donc calculer. Même nécessité dans les actes de la volonté; car vouloir n'est autre chose que désirer invinciblement la conservation de l'existence. Il n'y a donc pas de libre arbitre. Au surplus, la personnalité de la pensée humaine tient aux circonstances organiques au sein desquelles elle se manifeste. Une fois l'organisme mort, il n'y a plus de conscience, plus de pensée personnelle; l'âme ou la pensée propre se résout dans la pensée universelle. Ces idées sont exposées dans les deux ouvrages suivants : *Specimen artis ratiocinandi naturalis et artificialis ad pantosophiæ principia conducens*; La Haye (lisez : Amsterdam), 1684, in-8°; — *Principiorum Pantosophia*; Hambourg, 1684, in-8°. Ces deux ouvrages, le premier surtout, sont donc comme une introduction à la philosophie de Spinoza; ils peuvent d'autant plus aisément initier à la doctrine de ce philosophe, qu'ils sont exempts de cet appareil géométrique qui ralentit la pensée et l'embarrasse plus qu'il ne la fortifie. J. Tissot.

Brucker, *Histor. crit. Phil.*, t. IV, P. II, p. 701. — Krug. *Encyk. Phil.-Lexicon.*

* **CUSANO** (*Aloysius*), jurisconsulte, d'origine espagnole, né en 1595, mort en 1660. Il eut un grand renom à Milan, où il occupa divers emplois; en dernier lieu il fut revêtu des fonctions de président de la régence milanaise. On a de lui : *Respuesta al cap.* VII *del lib. I de la Pesquisa de Jac. Casano, que funda las pretensiones de la corona da Francia al ducado de Milan*; Madrid, 1644, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis.*

* **CUSANUS** (*Jean*), jurisconsulte de la première moitié du seizième siècle, connu par les ouvrages suivants : *Tractatus artificiosæ memoriæ*; Leipzig, 1519, in-4°; — *Declaratio arboris consanguinitatis et affinitatis*; Paris, 1533, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CUSPINIEN (*Jean*), nom latinisé de Spiesshammer, médecin et littérateur allemand, né en 1473, à Schweinfurt, en Franconie, mort le 19 avril 1529. Il fut conseiller intime de l'empereur Maximilien Ier, qui le chargea de diverses négociations et le nomma garde de la Bibliothèque impériale. On a de lui : *De Cæsaribus atque imperatoribus, a Julio Cæsare ad Maximilianum primum, Commentarius*; Strasbourg, 1540; Bâle, 1561; Francfort, 1601; Leipzig, 1669, in-fol.; — *De Turcarum Moribus et Origine*; Anvers, 1541, in-8°; Leyde 1654, in-12; — *Austria, sive Commentarius de rebus Austriæ, a Leopoldo anno 933 ad Ferdinandum Primum; descriptio Austriæ, urbis Viennensis Danubiique*, etc.; Bâle, 1553; — *Oratio protreptica ad bellum Turcicum*; ibid., 1553; — *Communefactio ad Leonem papam et ad principes christianos*, insérée dans la collection de Reusner; Leipzig, 1596. On trouve encore de lui à la suite de l'*Austria*, édition de 1553, et de l'*Histoire des Empereurs*, édit. de Francfort, 1601, deux commentaires, l'un *Sur Sextus Rufus*, et l'autre *Sur la Chronique de Cassiodore*.

Gerbelius, *Vie de J. Cuspinien.* — Freher, *Theatrum Eruditorum.* — P. Jove, *Elogia.* — Pantaléon, *Prosopo-*

graphia. — Adam, *Vitæ Eruditorum.* — Lambec, *Hist. Bibliothecæ Vindobonensis.*

CUSSON (*Jean-Baptiste*), imprimeur français, né à Paris, le 27 décembre 1663, mort à Nancy, le 11 août 1732. Il vint s'établir, en 1706, à Nancy, et passa pour un des meilleurs imprimeurs de son temps. Parmi les ouvrages dont il donna de nouvelles éditions, et qu'il revit en même temps, nous citerons les suivants : *Les Sages entretiens*, *Les Pensez-y-bien et la Pratique de l'amour de Dieu;* 1702; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, avec des pratiques et des prières du P. Gonnelieu; 1711; — *Le Roman bourgeois*; 1712; — *Agathon et Tryphine;* Nancy, 1711, in-12.

Calmet, *Biblioth. lorraine.*

CUSSON (*Pierre*), médecin et botaniste français, né à Montpellier, en 1727, mort dans la même ville, le 13 novembre 1783. Il entra dans l'ordre des Jésuites; mais il le quitta bientôt pour se livrer à l'étude de la médecine. Au retour d'un voyage en Espagne et dans les îles de Majorque et de Minorque, d'où il rapporta une nombreuse collection de plantes, il pratiqua la médecine à Sauve, et ensuite à Montpellier. Il joignait d'autres connaissances à celle de la botanique; il avait surtout approfondi les mathématiques, et fut nommé professeur de cette science en 1777. Cusson fit une étude spéciale de la famille des ombellifères, et ses observations s'attachèrent à l'organisation du fruit de ces plantes. S'il ne découvrit pas l'organe qui entoure l'embryon, et qu'il appela *periembryum*, il est du moins le premier qui en ait donné une description complète. Un nouveau genre de plantes, de la famille des araliacées, a été nommé *cussonia* par Linné fils. Les ouvrages de Cusson n'ont pas été publiés; mais Laur. de Jussieu en a donné des extraits dans les *Mémoires de la Société de Médecine*, année 1783.

Laurent de Jussieu, *Éloge hist. de P. Cusson*, dans les *Mémoires de la Société de Médecine*, an. 1783, p. 278.

CUSTINE (*Adam-Philippe*, comte DE), général français, né à Metz, en 1740, mort le 28 août 1793. Il fut nommé sous-lieutenant dès l'âge de sept ans, et fit en cette qualité la campagne des Pays-Bas en 1748, sous le maréchal de Saxe. Réformé à la paix, il vint à Paris achever ses études, puis entra, en qualité de capitaine, dans le régiment de dragons de Schomberg. Il servit avec distinction sous le prince de Soubise, puis alla étudier en Prusse la nouvelle organisation que Frédéric II avait introduite dans l'armée. A son retour, le duc de Choiseul, qui le protégeait, fit créer pour lui un régiment de dragons du nom de Custine. Le désir de prendre part à la guerre d'Amérique lui fit ensuite échanger ce régiment contre un régiment d'infanterie, à la tête duquel il partit pour le Nouveau Monde. Il s'y distingua encore, et fut élevé à son retour au grade de maréchal de camp, et nommé commandant de Toulon. Élu, en 1790, député de la noblesse du bailliage de Metz aux états généraux, il y fit partie de cette petite minorité de son ordre qui s'associa aux projets de réforme des députés du tiers. Il fut envoyé en 1792 à l'armée du Rhin avec le grade de lieutenant général; sa défense de Landau fut un beau fait d'armes : il parvint à repousser les assiégeants, et les poursuivit avec sa garnison jusqu'à plusieurs lieues de la ville. Il fut ensuite nommé commandant en chef du camp de Soissons; mais il se dégoûta bientôt de ces fonctions, et fut appelé à remplacer le maréchal de Luckner à l'armée du Rhin. Ses opérations commencèrent d'une manière brillante, et il obtint d'abord de beaux succès. Mayence lui ouvrit ses portes, et il y mit garnison. Mais ensuite, sans tenir compte des ordres du ministre de la guerre et des avis des autres généraux, qui voulaient qu'il s'avançât vers Coblentz, il se dirigea du côté de la Franconie; il fut repoussé, perdit une partie de son artillerie, et fut obligé de se renfermer dans Mayence, dont il abandonna ensuite la garnison à ses propres forces, pour se retirer derrière les lignes de Wissembourg. Il n'avait pu empêcher l'armée prussienne de passer le Rhin; il se fit battre en essayant de dégager Mayence, où il n'avait point réuni des moyens de défense suffisants. Il offrit alors sa démission à la Convention; mais cette assemblée la refusa, et décréta qu'il n'avait pas perdu la confiance publique. Enhardi par cette marque d'estime, il écrivit au président de la Convention une longue lettre, dans laquelle il laissait entendre qu'un dictateur pouvait seul sauver la patrie, et que ce dictateur devait être un général. Dès ce moment il fut accusé par les patriotes d'aspirer à la tyrannie. Cependant il fut nommé au commandement de l'armée du nord; mais bientôt après il fut mandé à Paris par le comité de salut public, arrêté et enfermé à l'Abbaye. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut accusé d'avoir livré Francfort aux Prussiens, d'avoir négligé de mettre Mayence en état de soutenir un siége, d'avoir dégarni la place de Lille de ses moyens de défense, d'avoir, enfin, ouvert la France aux ennemis et aspiré à la dictature; il fut condamné à mort, et exécuté (1).

Thiers, Mignet, Villeaumé, Michelet, *Hist. de la Révolution.* — *Biographie des Contemp.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CUSTINE (*Renaud-Philippe* DE), fils du précédent, né en 1760, mort le 3 janvier 1794. Il suivit d'abord la carrière diplomatique, et fut chargé de plusieurs missions délicates; il devint ensuite aide de camp de son père aux armées du Rhin et du nord, et l'accompagna à Paris. Ses liaisons avec Condorcet et les députés de la Gironde le firent

(1) Quelques heures avant sa mort, le général Custine écrivait à son fils une lettre où on lit ces mots : « Réhabilitez ma mémoire quand vous le pourrez; si vous obtenez ma correspondance, ce serait une chose bien facile. » Mais le fils suivit son père à l'échafaud, et ne put s'acquitter de ce devoir. Le général Baraguey-d'Hilliers a publié à Hambourg les *Mémoires posthumes du général français comte de Custine*, rédigés par un de ses aides de camp.

traduire devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

* **CUSTINE** (*Astolphe*, marquis DE), littérateur et voyageur français, fils de *Renaud-Philippe*, naquit vers 1793. Il fut élevé par sa mère, morte en 1826, et qui s'était fait marquer par son dévouement à son beau-père et à son mari, victimes des excès de la révolution. Astolphe de Custine est resté dans la vie privée sous les divers gouvernements qui se sont succédé depuis. Les lettres et les voyages ont seuls rempli sa carrière. Il a consigné le résultat de ses observations dans des ouvrages qui ont été justement remarqués et que l'on consulte avec fruit. Deux régions opposées, l'Espagne et la Russie, ont surtout attiré son attention de voyageur : la peinture qu'il en a faite est souvent aussi exacte que saisissante. Il s'est essayé en outre dans le roman. Ses ouvrages ont pour titres : *Memoires et Voyages, ou lettres écrites à diverses époques, pendant des courses en Suisse, en Calabre, en Angleterre et en Écosse*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Béatrix Cenci*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1833; — *Le Monde comme il est*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *L'Espagne sous Ferdinand VII*; Paris, 1838, 4 vol. in-8°; — *Éthel*, Paris, 1839; Paris, 1845, 4 vol. in-8°; — *La Russie en 1839*; Paris 1843, 4 vol. in 8°; même année, 4 vol. in-12.

Artaud, dans le *Dict. de la Convers.* — De Vaucher, *Arch. des Hommes du Jour.* — Louandre et Bourquelot, *La Litt. fr. contemp.*

CUSTIS (*Charles-François*), historien belge, né à Bruges, le 28 août 1704, mort dans la même ville, le 26 février 1752. Après avoir étudié le droit à Louvain, il se fit recevoir avocat au conseil de Flandre, en 1725; il entra six ans après dans la magistrature, fut élu échevin de sa ville natale en 1735, et commis des fortifications en 1741. Il fut aussi juge des domaines du prince et des droits d'entrée et de sortie de la ville de Bruges. On a de lui : *Annales de la ville de Bruges, recueillies de divers auteurs, et contenant les choses les plus remarquables arrivées dans cette ville et dans les environs, depuis son origine jusqu'à notre temps* (en flamand); Bruges, 1738, 2 vol. in-12; dernière édition, 1765, 3 vol. petit in-8° : cet ouvrage, fruit de nombreuses recherches, s'arrête à l'année 1700. On conserve de Custis un manuscrit dans la bibliothèque royale de Bruxelles : *Bibliographie des Pays-Bas, ou histoire générale de tous les livres qui traitent tant de la géographie que de la chronologie et des autres matières historiques des dix-sept provinces, avec les deux pays enclavés, qui sont l'archevêché de Cambrai et l'évêché de Liége*; 3 vol. in-4°. La bibliothèque de Gand possède plusieurs de ses ouvrages, manuscrits, parmi lesquels on remarque : *Archives de Bruges, ou recueil de fondations, donations, privilèges, règlements, statuts, ordonnances et autres actes publics concernant la ville de Bruges, le territoire du Franc et son diocèse*; 11 vol. in-4°; — *Fama Brugensis, resonans vitas et scripta Brugensium nobilitate, virtutibus, conditione aliave nota clarorum*; 3 vol. in-4°. E. REGNARD.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas.* — *Catal. de la Bibl. roy. de Bruxelles.* — *Catal. de la Bibl. de Gand.*

CUSTOS (*Dominique*), graveur flamand, né à Anvers, en 1560, mort à Augsbourg, en 1612. Il vint s'établir à Augsbourg, où il prit le nom de *Custos*. Son père s'appelait *Battens*. Custos a laissé une œuvre considérable. Outre un grand nombre d'estampes gravées d'après les principaux maîtres d'Italie, on a de lui quatre recueils de portraits : *Fuggerorum et Fuggerarum Imagines*; in-fol.; — *Effigies piorum et doctorum aliquot Virorum, ad vivum delineatæ et æri incisæ*; 1594; — *Tyrolensium Principum Comitum genuinæ Icones*; 1599, in-fol.; — *Atrium heroicum, cæsarum, regum, aliorumque summatum ac principum, qui intra proximum sæculum vixere aut hodie supersunt, imaginibus duo et septuaginta illustratum*; Vienne, 1600. Les estampes de Custos portent les lettres initiales D. C.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

* **CUTHBERT** (Saint), bénédictin anglais, natif de Dunelheim, vivait au huitième siècle. Il fut moine dans le monastère de Girwich, et disciple du vénérable Bède, qui l'initia à la connaissance des belles-lettres. Son maître, le vénérable Bède, le prit pour secrétaire. Saint Cuthbert assista aux derniers moments de ce grand homme, et recueillit ses dernières paroles. Il nous a laissé un livre *De Vita et obitu venerabilis Bedæ*, livre qu'il dédia à son compagnon Euthwin. Dans ce livre il place la mort de Bède au VIII° des calendes de juin, veille de l'Ascension. Cette vie se trouve imprimée parmi les œuvres du vénérable Bède. Ce savant, bien qu'absorbé par les soins de sa propre instruction et de celle de ses confrères et des séculiers qui venaient profiter de ses doctes leçons, n'en était pas moins fort diligent dans l'accomplissement de tout ce qui tenait à ses devoirs monastiques; en sorte, comme il le raconte lui-même, qu'au milieu des observances régulières, embarrassé dans les mille petites entraves de la vie monastique, il ne cessa d'étudier, d'enseigner et d'écrire. J. LACOMBE.

D. Mabillon, *Act. Sanctorum.* — Ziegelbauer, *Histor. litter. Benedict.*, t. IV.

CUTHENUS (*Martin*), historien bohême, natif de Cuthna, en Bohême, mort le 20 mars 1564. Il fut syndic de la ville de Prague. On a de lui : *Catalogus Ducum Regumque Bohemiæ, cum iconibus*; Prague, 1540, in-4°; — *Histoire d'Appien*, traduite du grec en bohémien; — *Historiæ Æneæ Sylvii notis illustratæ*; Prague, 1585; — *La Chronique de Bohême*, en bohémien.

Balbin, *Bohemia docta.* — Voigt, *Acta liter. Bohem.*

CUVELIER DE TRYE (*Jean-Guillaume-Antoine*), auteur dramatique français, né à Boulogne-sur-Mer, le 15 janvier 1766, mort à Paris, le 27 mai 1824. Il fut d'abord avocat à Boulogne-sur-Mer. Député par la garde nationale de cette ville à la fédération de 1790, il s'établit à Paris, et fut chargé de différentes missions. Après le 18 brumaire, nommé capitaine dans les guides-interprètes, il fit les premières campagnes de Prusse et de Pologne. Sa santé l'ayant forcé de renoncer à la carrière militaire, il se fit homme de lettres, et composa des mélodrames. Le genre de son talent et sa prodigieuse fécondité lui firent donner la qualification ironique de *Crébillon du mélodrame ou du boulevard*. Outre une foule de comédies, drames, prologues, pantomimes, mimodrames, ballets, etc., on a de lui les romans suivants : *Damoisel et Bergerette, historiette du quinzième siècle;* 1795, 1 vol. in-8° ; — *Nouvelles, contes, historiettes, anecdotes, mélanges ;* 1802, 2 vol. in-8° ; — *Le Bandit sans le vouloir et sans le savoir;* 1809, 3 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — *Annuaires dramatiques*.

CUVIER (*Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert*), célèbre naturaliste français, né à Montbéliard, le 23 août 1769, mort à Paris, le 13 mai 1832. La famille de Cuvier, originaire d'une petite ville du Jura qui porte encore ce nom, avait embrassé au seizième siècle les principes de la réforme, et était venue, pour fuir la persécution, s'établir à Montbéliard, chef-lieu d'une petite principauté qui appartenait au duc de Wurtemberg, et qui ne fit partie de la France qu'à la suite des premières guerres de la révolution française. Le grand-père de Cuvier, d'une branche cadette et peu fortunée de la famille, était greffier de la ville. Un de ses fils entra dans un régiment suisse à la solde de la France; il y devint officier, et après s'être distingué, par sa bravoure et par ses talents militaires, dans la guerre de sept ans, il se retira à Montbéliard avec une modique pension de retraite et la croix de Saint-Louis. Il se maria à l'âge de cinquante ans, et devint père de deux fils, dont l'aîné fut Georges Cuvier.

Le jeune Cuvier se fit remarquer dès son enfance par la précocité de son intelligence et par une curiosité ardente, qui le portait à s'occuper indistinctement de tous les genres d'études. Le goût de la lecture était pour lui une véritable passion; et sa prodigieuse mémoire ne laissant jamais échapper ce qui lui était une fois confié, il ne tarda pas à acquérir un degré d'instruction qui le plaçait bien au-dessus de tous les enfants de son âge. Pour n'en citer qu'un exemple, il suffira de rappeler qu'ayant reçu quelques leçons de dessin d'un de ses parents, il acquit très-rapidement un véritable talent en ce genre; et ce talent devint plus tard pour lui une cause très-puissante, bien qu'en apparence accessoire, de ses succès comme naturaliste et comme professeur. Une circonstance fortuite éveilla chez lui le goût de l'histoire naturelle. Il trouva un jour dans la bibliothèque d'un de ses parents l'ouvrage de Buffon, et il eut l'idée d'en copier les figures, et de colorier les dessins d'après les descriptions qu'il lisait dans le texte. Ce travail d'enfant décida sa vocation. Pendant plusieurs années l'ouvrage de Buffon devint sa principale lecture. Élève au gymnase de Montbéliard, il avait à quatorze ans acquis toute l'instruction que l'on recevait dans cet établissement, obtenant toujours le premier rang parmi ses condisciples. Ses succès constants et l'état de gêne où se trouvait sa famille semblaient le désigner pour l'état ecclésiastique; car les premiers élèves du gymnase de Montbéliard étaient envoyés, aux frais du duc de Wurtemberg, au séminaire de Tubingue, pour y étudier la théologie et être ensuite appelés à des cures. Mais il arriva qu'au terme de ses études Cuvier n'obtint que le troisième rang : c'était, dit-on, une vengeance du directeur du gymnase, que Cuvier aurait blessé par quelques plaisanteries.

La famille de Cuvier n'était pas assez riche pour l'envoyer à ses frais étudier à Tubingue; elle prit le parti de s'adresser à la belle-sœur du duc de Wurtemberg, qui habitait alors le château de Montbéliard. Cette princesse prit intérêt au jeune Cuvier, et le présenta à son beau-frère. Celui-ci, frappé de la haute intelligence et de la profonde instruction du jeune homme, lui accorda une bourse à l'Académie Caroline de Stuttgard, qui de simple école militaire dans le principe était devenue par ses soins un établissement complet d'instruction et venait d'être érigée en université par l'empereur Joseph II. Cuvier y suivit pendant deux ans les cours de philosophie, qui comprenaient alors l'étude des sciences ; puis ayant à choisir entre les diverses branches de l'enseignement supérieur, il se décida pour la science administrative (ce que les Allemands appellent *Cameralwissenschaft*), parce que c'était dans cette division que l'on étudiait les diverses branches de l'histoire naturelle considérée soit dans la partie théorique, soit dans ses applications. Il était arrivé à Stuttgard sans savoir l'allemand; mais il n'avait pas tardé à acquérir une connaissance complète de cette langue, et il s'était placé au premier rang, comme il l'avait déjà fait à Montbéliard.

C'est à Stuttgard que Cuvier acquit les connaissances en droit administratif qui le mirent plus tard en mesure de remplir avec la plus grande distinction de hautes fonctions administratives et politiques. Mais tout en poursuivant ces travaux, il n'avait point oublié ses études d'histoire naturelle, bien que, par suite de la mort du professeur de zoologie, il fût à peu près réduit à lui-même. Mais les secours qu'il ne pouvait trouver dans l'enseignement, il les demanda au travail solitaire. Un professeur nommé Abel,



dont il traduisait les leçons en français, lui donna, comme récompense, un exemplaire du *Systema Naturæ* de Linné. Cet ouvrage, qui fut pendant plusieurs années toute sa bibliothèque scientifique, lui servit de guide pour la détermination de tous les végétaux et de tous les insectes qu'il recueillait dans ses promenades. On possède encore le journal dans lequel il consignait les résultats de ses premières études, et où tous les caractères des êtres qu'il avait déterminés étaient dessinés de sa main. Une communauté de goûts et d'études avait réuni autour de lui un certain nombre de ses condisciples; et ils avaient formé une société où l'on faisait des lectures sur divers sujets, et principalement sur l'histoire naturelle. On a conservé les noms de plusieurs membres de cette espèce d'Académie : plusieurs d'entre eux, comme MM. Pfaff, Autenrieth, Hartmann et Jager, se sont distingués dans les sciences physiques et dans la médecine; un autre, M. Marshall de Biberstein, est devenu ministre d'État du duc de Nassau. Lorsque Cuvier, après quatre ans d'études, quitta Stuttgard pour retourner dans sa famille, les connaissances qu'il avait acquises et les distinctions qu'il avait méritées à l'Académie Caroline semblaient le désigner pour des fonctions administratives dans les États du duc de Wurtemberg; mais, cette fois encore, ses prévisions furent déçues. Sa jeunesse (il n'avait alors que dix-huit ans) l'empêchait d'obtenir immédiatement un emploi; et, d'une autre part, la gêne toujours croissante de sa famille ne lui permettait pas d'attendre. Le désordre des finances en France empêchait son père de toucher sa pension : Cuvier dut chercher une occupation qui lui procurât immédiatement des ressources personnelles. Une occasion se présenta. Un jeune homme, nommé Parrot, qu'il avait connu à l'Académie Caroline, quittait une place de précepteur qu'il occupait dans une famille protestante de Normandie; il offrit cette position à Cuvier, qui l'accepta. Le comte d'Héricy, dans la maison duquel Cuvier entrait comme précepteur, habitait en Normandie le château de Fiquainville, près de Fécamp. Ce fut là que Cuvier vécut jusqu'en 1794, profitant de tous les moments de loisir que lui laissaient ses devoirs envers ses élèves, pour étudier à fond l'histoire contemporaine, dans le but de se rendre un compte exact des grands événements qui se préparaient (on était alors en 1788) et pour continuer ses études d'histoire naturelle.

En Normandie, comme à Stuttgard, Cuvier continuait ses études sur la détermination des insectes et des plantes. Mais ici un monde nouveau s'ouvrait devant lui : la mer, avec le nombre et la diversité des productions animales qu'elle renferme dans ses profondeurs. Déjà, dans l'antiquité, l'un des plus grands génies qui aient illustré les sciences avait fait une sérieuse étude des productions de la mer : personne mieux qu'Aristote n'a connu les animaux de la Méditerranée. Mais son exemple n'avait pas été suivi; et un grand nombre de ses observations étaient restées dans ses écrits comme des énigmes savantes, dont le sens n'a été dévoilé que de nos jours. Depuis cette époque, si l'on excepte les poissons que leur ressemblance avec les animaux supérieurs et leur utilité pour l'homme désignaient plus spécialement aux naturalistes, le plus grand nombre des espèces marines étaient encore presque entièrement inconnues, non-seulement du public éclairé, mais même des savants. Linné, le législateur de l'histoire naturelle, après avoir tracé d'une manière à peu près invariable les limites des grandes divisions des animaux supérieurs, avait réuni dans une dernière classe, celle des *vers*, tous ces animaux qu'il connaissait à peine, et dont il ne pouvait guère dire qu'une seule chose, c'est qu'ils n'appartiennent point à ses cinq premières divisions.

Dès ses premières études sur cette partie du règne animal, Cuvier ne tarda pas à reconnaître toutes les lacunes que présentait à son égard l'ouvrage de Linné, et il se trouva peu à peu engagé à imaginer une nouvelle division qui pût rendre un compte plus exact des rapports de ces êtres. Mais pour un pareil travail l'étude des caractères extérieurs ne pouvait suffire. Pour se débrouiller au milieu de la diversité presque infinie de formes que présentent les animaux marins, il fallait nécessairement aller chercher dans leur organisation intime la raison de leurs différences extérieures. C'est ainsi que Cuvier fut conduit à s'occuper d'anatomie. Il se mit avec courage et persévérance à cette étude, où il n'avait encore que sur quelques points de rares prédécesseurs; et disséquant tous les animaux qui lui tombaient sous la main, déterminant leurs caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, fixant par le dessin les résultats de ses recherches, il eut bientôt acquis un fonds immense de connaissances précises, qui furent le point de départ de toutes les idées nouvelles qu'il introduisit dans la science de l'organisation et le germe des ouvrages qui ont immortalisé son nom. C'est ainsi que sans le savoir, et sans même s'en rendre compte, le jeune précepteur de Fiquainville s'était déjà, par ses recherches solitaires, placé au premier rang des naturalistes de son époque. Il ne tarda pas à sortir de son obscurité. M. d'Héricy et plusieurs autres propriétaires des environs se réunissaient tous les soirs dans la petite ville de Valmont, pour faire partie d'une société prétendue populaire, mais où ils avaient soin qu'on ne parlât que d'agriculture. Cuvier en était le secrétaire. Il arriva qu'un jour le chirurgien de l'hôpital militaire de Fécamp, apprenant qu'il existe à Valmont une société où l'on s'occupe d'agriculture, se fait introduire, demande la parole, et traite les questions en discussion avec une supériorité qui étonna tous les assistants. Mais Cuvier n'avait pas tardé à reconnaître sous l'uniforme du chirurgien l'auteur des articles d'a

griculture de l'*Encyclopédie méthodique*, Tessier, membre de l'ancienne Académie des Sciences, qui cherchait dans la médecine militaire un refuge contre la persécution. « Me voilà reconnu, s'écrie Tessier, et par conséquent perdu ! » « Vous allez être, au contraire, répond Cuvier, l'objet de nos plus tendres empressements. » Et dès ce moment des relations d'amitié s'établirent entre ces deux savants, que le hasard réunissait d'une manière si surprenante. Tessier ne tarda pas à reconnaître que son jeune ami s'était déjà, par ses études, placé bien haut parmi les naturalistes de son époque. Il s'empressa de l'écrire à ses amis de Paris (1), Millin, Jussieu, Lacépède et Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait été nommé l'année précédente à l'une des chaires de zoologie du Muséum d'Histoire Naturelle. Bientôt Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire furent en correspondance, et Cuvier envoyait à Geoffroy plusieurs de ses cahiers d'étude. Voici comment Geoffroy Saint-Hilaire racontait, quarante ans après, sur la tombe de Cuvier, le commencement de leurs relations : « M. Cuvier croyait n'écrire que des morceaux d'étude ; et déjà à son insu, comme à l'insu de tous, il avait jeté les fondements durables de la zoologie. J'eus le bonheur inexprimable de l'en avertir le premier, d'avoir le premier senti et révélé au monde savant la portée d'un génie qui s'ignorait lui-même. » — « Ces manuscrits dont vous me de- « mandez la communication, m'écrivait un jour « M. Cuvier, ces manuscrits ne sont qu'à mon « usage, et ne comprennent sans doute que des « choses déjà ailleurs et mieux établies par les « naturalistes de la capitale ; car ils sont faits « sans le secours des livres et des collections. » Et cependant, dans ces précieux manuscrits je trouvais presqu'à chaque page des faits nouveaux, des vues ingénieuses ; et déjà ces méthodes scientifiques qui depuis ont renouvelé les bases de la zoologie y étaient indiquées. Ces premiers essais étaient déjà supérieurs à tous les travaux de l'époque. Je répondis à M. Cuvier : « Venez à Paris, venez jouer parmi nous le rôle d'un autre Linné, d'un autre législateur de l'histoire naturelle. »

Cuvier hésita : il n'osait avoir en lui-même la même confiance que son jeune collègue ; et quand il se décida, il ne prit d'abord qu'une décision provisoire. Il ne rompit pas définitivement avec la famille d'Héricy, et demanda seulement de venir passer quelque temps à Paris avec son élève. Le prince de Monaco, ami de la famille d'Héricy, lui céda quelques pièces de son hôtel rue de Varennes. Cuvier y vint s'établir au commencement de 1794, avec son élève, qui fit de rapides progrès sous un si habile maître. Mais les amitiés qui l'avaient appelé à Paris avec tant d'insistance ne devaient point l'y abandonner. Millin, le directeur du *Magasin encyclopédique*, et plusieurs professeurs du Muséum, Lacépède, Lamarck et Jussieu, l'aidèrent de toute leur influence ; et bientôt, à la suite de plusieurs lectures qu'il fit à la Société Philomathique et à la Société d'Histoire Naturelle, Cuvier fut nommé membre de la commission des arts, puis professeur à l'École centrale du Panthéon, fondée en exécution d'un décret de la Convention, en date du 25 février 1795. Mais de tous les savants de Paris, celui qui s'occupa le plus activement de la carrière de Cuvier, ce fut Geoffroy Saint-Hilaire. Peu de temps après l'arrivée de Cuvier à Paris, une grande intimité s'était établie entre ces deux jeunes savants, que réunissait leur âge aussi bien que la similitude de leurs goûts et de leurs études. Geoffroy Saint-Hilaire mettait à la disposition de Cuvier tous les objets que lui fournissait sa position au Muséum, et les deux amis s'associaient pour la composition de mémoires importants. Bientôt Geoffroy Saint-Hilaire put rendre à Cuvier un service plus considérable encore, en le faisant entrer au Muséum comme suppléant du professeur d'anatomie comparée.

Dans la réorganisation du Muséum, par suite d'un décret de la Convention, la chaire d'anatomie comparée avait été donnée au chirurgien Mertrud, depuis longtemps attaché à cet établissement, et qui avait aidé Daubenton dans ses dissections. Mais le grand âge du professeur l'empêchait de faire ses cours. Geoffroy Saint-Hilaire alla le trouver, et l'engagea à prendre Cuvier pour suppléant (juillet 1795). Cette nomination décida Cuvier à rester à Paris ; il quitta la famille d'Héricy, et il vint au Muséum, où Geoffroy Saint-Hilaire le reçut chez lui pendant quatre mois, jusqu'au moment où un logement fut attribué à Cuvier par l'administration du Muséum (1).

Les biographes de Cuvier et de Geoffroy Saint-

(1) Voici quelques fragments d'une lettre que Tessier écrivait à Jussieu, en date du 11 février 1794 : « A la vue de ce jeune homme j'ai éprouvé le même ravissement que ce philosophe qui jeté sur un rivage inconnu y aperçut des traces de figures géométriques. M. Cuvier est une violette qui se cache sous l'herbe : il a de grandes connaissances ; il dessine des planches pour votre ouvrage, et je l'ai engagé à nous faire cette année un cours de botanique. Il a promis de le faire, et je félicite mes élèves de l'hôpital de cette bonne fortune. Je me demande si vous pouvez trouver un meilleur professeur d'anatomie comparée. C'est une perle, qui mérite que vous la recueilliez. J'ai concouru à tirer M. Delambre de sa retraite ; je vous prie de m'aider à tirer M. Cuvier de la sienne, car il est fait pour la science et pour le monde. »

(1) La maison où Cuvier vint s'établir était celle de Mertrud. Après la mort de Mertrud, elle fut entièrement occupée par Cuvier, qui y demeura toujours depuis. Après sa mort, elle a été habitée par M[me] Cuvier, c'est actuellement le logement de M. Milne Edwards.
— Pour ne pas interrompre l'analyse des travaux de Cuvier, nous mentionnerons ici en note les diverses places qu'il occupa dans l'enseignement. Il devint en [illegible] successeur de Daubenton au Collége de France ; et en [illegible], Mertrud étant mort, il devint titulaire de la chaire d'anatomie comparée du Jardin des Plantes. Il a fait pendant plusieurs années un cours d'histoire naturelle à l'Athénée.

Hilaire n'ont pas manqué de faire ressortir le contraste singulier que nous présente la vie de ces deux hommes, qui, réunis dès le début de leur carrière par les mêmes goûts pour l'étude et la même passion pour la gloire, devinrent sur le déclin de leur vie deux adversaires scientifiques, et partagèrent un moment l'attention du monde savant par la solennité de leurs débats devant l'Académie des Sciences. Ce que l'on a moins souvent remarqué, et qui ne mérite pas moins de l'être, c'est que les deux amis, quelle qu'ait été plus tard l'ardeur de leurs discussions, n'en conservèrent pas moins l'un pour l'autre les sentiments d'estime et d'attachement qui les avaient unis dès leur jeunesse. « Leur constante amitié, dit M. Flourens, dans son éloge de Geoffroy Saint-Hilaire, les rendait parfaitement heureux. Dans une science encore si peu cultivée, chaque résultat obtenu par eux était nouveau pour tous. Combien de fois ne les a-t-on pas entendus, après de longues années, rappeler avec complaisance ces premiers temps, ces temps enchantés du jeune âge, où, selon un mot de l'un d'eux, *ils ne déjeûnaient pas sans avoir fait une découverte*. Vainement les prévoyants amis de Geoffroy lui firent-ils remarquer qu'il se livrait trop, qu'il se préparait un rival persévérant, réfléchi, peut-être un dominateur. L'effet que ces avis produisit sur Geoffroy a été consigné par Cuvier dans un écrit intime qui date des derniers temps de la vie de ce grand homme; et ces quelques mots seront à l'éternelle louange de M. Geoffroy. « On chercha à lui faire croire, dit M. Cuvier, qu'il ne devait point me favoriser, que bientôt j'aurais seul la gloire de nos travaux; mais cet excellent jeune homme m'avoua avec abandon que ce conseil le rendait malheureux, et que rien n'aurait la force de le faire changer de conduite avec moi. »

De ces études communes résultèrent plusieurs mémoires, qui furent publiés dans les recueils de cette époque. Ces mémoires ont tous une grande importance. Ils ont pour titre : *Sur une nouvelle division des mammifères, et sur les principes qui doivent servir de base dans cette sorte de travail; — Sur l'histoire naturelle des orangs-outangs et sur les caractères qui peuvent servir à diviser les singes; — Sur le rhinocéros bicorne; — Sur les espèces d'éléphants; — Sur les rapports naturels du tarsier.*

Le premier de ces mémoires mérite une attention particulière; car il a été souvent considéré, mais à tort, comme la première application de la méthode naturelle à la classification des animaux. C'est à Linné que revient l'honneur d'avoir le premier essayé de classer les animaux d'après la méthode naturelle : et si pendant longtemps on a pu se méprendre à cet égard, cela tient à ce que l'immense retentissement qu'eut au siècle dernier la classification botanique de Linné, fondée sur les principes artificiels, a pu faire croire que la classification zoologique reposait sur les mêmes principes. Mais cette observation n'ôte rien au mérite de ce travail remarquable. Dans son préambule, les auteurs établissent nettement les principes de la méthode naturelle, tels qu'ils avaient été récemment formulés par Jussieu dans l'ouvrage si justement célèbre du *Genera Plantarum*. On doit établir les groupes naturels d'après les rapports qui existent entre tous les êtres; puis, ces groupes une fois établis, on doit leur chercher des caractères qui seront pour ainsi dire non la cause, mais l'effet de la classification, et qui devront être considérés simplement comme le signe, l'indication de ressemblances profondes existant entre les animaux de chaque groupe. D'une autre part, les caractères n'auront point tous la même valeur : ils tireront leur importance de l'importance même des organes auxquels ils appartiennent, les premiers étant pris des organes de la génération; les seconds, des organes de la vie végétative; les troisièmes, des organes de la vie animale.

Ces principes une fois posés, Cuvier en faisait l'application dans une série de mémoires aux animaux que Linné avait compris dans sa sixième classe, celle des *Vermes*. Ces animaux, que Linné connaissait à peine, n'avaient reçu de lui, pour ainsi dire, qu'une caractéristique négative, c'est-à-dire que Linné comprenait sous cette dénomination tous les animaux qu'il n'avait pu faire entrer dans ses cinq premières classes. Il y avait là, dans la classification de Linné, quelque chose d'analogue à ce que les botanistes appellent *species incertæ sedis*. Nous avons vu que dès le début de ses études zoologiques Cuvier avait porté son attention sur ces animaux; que, frappé de l'insuffisance de la classification de Linné, il avait entrepris de les diviser d'une manière naturelle, et que cette tentative l'avait conduit à chercher dans leur organisation les notions nécessaires pour mener à terme cette grande entreprise. Nous allons faire connaître les résultats de ce double travail. Deux mémoires furent publiés en 1795 sur ce sujet et dans cette direction. Dans le premier, l'auteur divisait les deux dernières classes de Linné (*Insecta* et *Vermes*), ou, comme on les appelait alors, les *animaux à sang blanc* en cinq classes, les mollusques, les insectes, les vers, les échinodermes et les zoophytes. Dans le second, il s'occupait spécialement de la classe des mollusques, et y établissait trois ordres, les céphalopodes, les gastéropodes, et les acéphales.

Telles avaient été ses principales publications lorsqu'en décembre 1795 il fut appelé à enseigner l'anatomie comparée au Muséum, en remplacement de Mertrud. L'anatomie comparée, dont les premières indications se trouvent dans les immortels écrits d'Aristote, avait été complétement délaissée pendant le moyen âge. Ce ne fut qu'au dix-septième siècle, et en France, que cette étude recommença à prendre faveur. Plusieurs membres

de l'Académie des Sciences, et à leur tête Perrault et Duverney, avaient été chargés de disséquer les animaux morts à la ménagerie de Versailles. Plus tard Daubenton avait exécuté au Muséum une série remarquable de monographies anatomiques. Ces exemples avaient été suivis en Hollande par Camper, et en Angleterre par le célèbre chirurgien John Hunter. Mais tous ces travaux, exécutés sans aucun lien scientifique, sans aucune vue d'ensemble, n'étaient à vrai dire que des anatomies d'animaux ; ce n'était pas encore l'*anatomie comparée*. Tout récemment un Français, Vicq-d'Azyr, avait eu l'idée de réunir en un seul faisceau toutes les observations d'anatomie zoologique éparses dans les écrits de ses devanciers, ainsi que celles qu'il avait faites lui-même, pour les coordonner en un corps de doctrine qui devait faire la base de la physiologie. Mais la mort prématurée de Vicq-d'Azyr l'avait arrêté dans l'exécution de ce dessein, et la tâche de constituer l'anatomie comparée restait encore tout entière lorsqu'elle échut à Georges Cuvier. Une circonstance qu'il importe de rappeler ici, c'est que Cuvier, appelé à enseigner l'anatomie comparée, avait un point de départ tout à fait différent de celui des savants qui l'avaient précédé dans cette carrière. Ceux-ci étaient partis de la médecine et de cette connaissance approfondie de l'organisation humaine qu'exigent les sciences médicales. L'anatomie des animaux n'était pour eux qu'un recueil de faits curieux et singuliers, et devant avoir pour objet et pour résultat d'éclairer les parties les moins connues de la structure du corps de l'homme ; et pour être réellement utile, elle devait surtout s'occuper des êtres les plus voisins de l'homme, de ceux qui lui ressemblent le plus par leur organisation. Telle n'avait point été dans l'antiquité la pensée d'Aristote ; telle n'était point celle de Cuvier. Étranger aux sciences médicales, Cuvier était arrivé à l'anatomie par la zoologie, et principalement, comme nous l'avons vu, par l'étude des animaux inférieurs. L'anatomie des animaux ne pouvait être pour lui une partie accessoire des sciences médicales ; c'était une science beaucoup plus vaste, ayant un objet beaucoup plus relevé, l'étude des modifications, si nombreuses, que nous présentent les organes des animaux dans leur variété presque infinie, et devant avoir pour résultat de fournir, d'une part, à la zoologie des fondements solides pour l'édifice des classifications ; de l'autre, à la physiologie les éléments les plus utiles pour l'explication des phénomènes de la vie.

Telles étaient les idées avec lesquelles Cuvier commençait le premier cours d'anatomie comparée, et qu'il énonçait déjà dans sa leçon d'ouverture. C'était, comme on le voit, le début d'une science toute nouvelle, mais déjà riche d'un nombre considérable de faits, et qui s'annonçait comme devant produire une révolution en zoologie, et comme devant fournir à la physiologie de vives et éclatantes lumières. Qu'on ne s'étonne donc point si dès le début le succès dépassa l'attente de tout le monde, même celle du jeune professeur, qui ne prévoyait point l'immense retentissement que devaient avoir ses leçons, et qui, dans sa modestie, se comparait au Pérugin. « Personne d'entre vous, disait-il à ses auditeurs, n'a peut-être entendu parler du Pérugin ; mais il fut le maître de Raphael. Peut-être mes leçons auront-elles pour effet de produire un grand anatomiste : qu'il se souvienne alors un jour de celui qui aura été pour lui le Pérugio (1). »

Ce premier cours, à l'exception de la leçon d'ouverture, n'a point été publié. Les leçons que Cuvier fit les années suivantes furent rédigées par deux de ses élèves, MM. Duméril et Duvernoy. C'est l'ouvrage qui a pour titre : *Leçons d'Anatomie comparée*. Mais ce n'était pour Cuvier que l'esquisse d'un ouvrage complet sur l'anatomie comparée, ouvrage auquel il travailla toute sa vie, mais que sa mort l'empêcha de mettre au jour. Cet ouvrage, ou, comme il l'appelait, sa *Grande Anatomie comparée*, devint le but de toute sa vie ; et tous ses travaux scientifiques, quelque nombreux et quelque divers qu'ils nous paraissent, n'étaient dans sa pensée que des travaux préparatoires, que les pierres d'attente, si l'on peut parler ainsi, d'un édifice dont il avait tracé toutes les grandes lignes, et qui n'a pu être réalisé. Mais s'il est à jamais regrettable pour la science que cet ouvrage n'ait point vu le jour, nous pouvons toutefois chercher à nous en faire une idée, en prenant pour base de notre appréciation les matériaux épars qui sont restés d'un pareil travail. « J'ai eu pour but constant de mes travaux, disait Cuvier, de ramener l'anatomie à des règles générales et à des propositions qui en continssent l'expression la plus simple. Mes premiers essais me firent bientôt apercevoir que je n'y parviendrais qu'autant que les animaux dont j'aurais à faire connaître la structure seraient distribués conformément à cette structure même, en sorte que l'on pût embrasser sous un seul nom de classe, d'ordre, de genre, etc., toutes les espèces qui auraient entre elles dans leur conformation, tant extérieure qu'intérieure, des rapports plus généraux ou plus particuliers... Je dus donc faire marcher de front l'anatomie et la zoologie, les dissections et le classement, chercher dans mes premières remarques sur l'organisation, des distributions meilleures, m'en servir pour arriver à des remarques nouvelles, employer encore ces remarques à

(1) Nous devons ici ne pas omettre un curieux rapprochement : c'est que l'époque où Cuvier, par ses premiers cours, jetait les fondements de l'anatomie comparée était précisément celle où un autre jeune anatomiste, Bichat, réunissait les matériaux d'une autre branche, toute nouvelle également, de l'anatomie, l'anatomie des tissus, ou ce qu'il appelait *l'anatomie générale*. Ces deux sciences, qui ont eu une si grande influence sur les progrès de la zoologie et de la médecine sont donc contemporaines, et c'est en France qu'elles ont vu le jour.

perfectionner les distributions, faire sortir enfin de cette fécondation mutuelle des deux sciences l'une par l'autre un système zoologique propre à servir d'introducteur et de guide dans le champ de l'anatomie, et un corps de doctrine anatomique propre à servir de développement et d'explication au système zoologique. »

En poursuivant ce double travail, Cuvier avait été frappé de ce fait, que les modifications qui affectent les organes sont corrélatives, et qu'elles dépendent les unes des autres; de telle sorte que dans chaque grande division du règne animal un organe présente nécessairement une certaine disposition, qui est en quelque sorte déterminée par les dispositions spéciales que présentent les autres organes. Ce fait, que Cuvier a surtout mis en lumière, quoiqu'il en ait trouvé probablement les premières indications dans le principe de la subordination des caractères établi par Jussieu en botanique, devint pour Cuvier le principe fondamental de tous ses travaux et l'idée mère d'après laquelle il cherchait à coordonner tous ses travaux d'anatomie comparée. L'importance qu'il prit entre ses mains exige que nous le fassions connaître avec quelques détails.

« Tout être organisé, dit Cuvier, forme un ensemble, un système unique et clos, dont les parties se correspondent mutuellement et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi; et par conséquent chacune d'elles, prise séparément, indique et donne toutes les autres. » En physiologie il existe évidemment un lien intime entre la respiration et la circulation, entre la locomotion et la sensibilité d'une part, et la digestion de l'autre, etc.; par conséquent, toute modification dans la manière dont une fonction s'accomplit devra nécessairement entraîner des modifications corrélatives dans les autres fonctions de l'animal. Mais pour que les fonctions se modifient, il faut nécessairement que les organes soient eux-mêmes modifiés; en d'autres termes, il ne pourra se produire d'harmonies physiologiques qu'autant qu'il y aura des harmonies anatomiques. Il y a donc des conformations d'organes qui s'appellent et des conformations d'organes qui s'excluent; et par conséquent, comme dit Cuvier, « celui qui posséderait rationnellement les lois de l'économie organique pourrait refaire tout l'animal en commençant par l'un des organes. »

Mais l'état encore assez peu avancé de la physiologie ne nous permet pas toujours d'appliquer cette méthode, et il peut encore dans beaucoup de circonstances nous empêcher de reconnaître les harmonies *rationnelles*, celles qui dérivent des relations nécessaires que les fonctions ont entre elles. Ne pouvons-nous donc aller plus loin? Là où le raisonnement fait défaut, nous pouvons encore constater, par l'observation, des corrélations qui n'auront ou plutôt qui ne paraîtront avoir rien de nécessaire au point de vue de la physiologie, des harmonies essentiellement *contingentes*, pour parler avec l'école, qui sont et qui pourraient ne pas être, mais qui, par cela même qu'elles sont, doivent être constatées par les anatomistes, bien que la raison de leur existence échappe à leurs regards. Il n'est pas impossible d'ailleurs que la connaissance de ces harmonies *empiriques*, comme les appelle Cuvier, ne soit quelque jour le point de départ d'importantes découvertes en physiologie, s'il devient possible de remonter jusqu'à leurs causes.

Ces notions générales, d'après lesquelles Cuvier abordait l'étude de l'anatomie comparée, il en donnait bientôt après la démonstration la plus évidente, en même temps qu'il en faisait la plus remarquable application, dans la détermination des débris fossiles d'animaux. Les faits de détails que Cuvier a introduits dans l'anatomie comparée sont extrêmement nombreux. On y remarque : la description du larynx des oiseaux, la disposition des narines et celle de l'oreille interne chez les cétacés; l'existence des rates multiples chez le marsouin; les dispositions diverses de l'encéphale chez les animaux à sang rouge, et le rapport de son volume avec la masse du corps (1). A ces travaux il faut ajouter ses recherches sur la formation des dents (2), et sur l'ostéologie des grands mammifères, son mémoire sur la composition de la tête osseuse chez les animaux vertébrés; enfin ses observations sur les reptiles douteux, qui sont pourvus à la fois de poumons et de branchies, et dont la véritable nature avait été méconnue par les naturalistes, puisque les uns les considéraient comme des larves de salamandres aquatiques, tandis que pour les autres c'étaient des poissons assez semblables aux anguilles. Mais c'est surtout dans les invertébrés que les travaux anatomiques de Cuvier ont eu de l'importance. Là en effet, comme nous l'avons déjà dit, presque tout était à faire. C'est encore et ce sera toujours l'un des titres de gloire les plus considérables de Cuvier, d'être entré le premier dans cette voie de recherches, où il a été suivi par tant d'autres naturalistes qui nous étonnent tous les jours par la singularité de leurs découvertes ainsi que par les conséquences inattendues qui en résultent pour la physiologie. Les mémoires de Cuvier sur la division des animaux à sang blanc en classes et sur la division des mollusques en ordres furent suivis d'un grand nombre d'autres mémoires, qui se suivirent presque sans interruption pendant vingt ans, et qui donnent, dans une suite d'admirables monographies, la description anatomique des types les plus remarquables de la classe des mollusques en

(1) Dans la dernière partie de ce travail, Cuvier avait été précédé par Haller.

(2) Les travaux de M. Owen ont modifié en grande partie l'explication que Cuvier avait donnée de la formation des dents; mais il reste de lui sur ce sujet un grand nombre d'observations de détails.

même temps que l'établissement de nouvelles divisions; les ordres des ptéropodes, des brachiopodes et des cirrhopodes. En dehors de la classe des mollusques, Cuvier faisait connaître, en 1799, la disposition ramifiée de l'appareil digestif chez les méduses, et l'existence d'un appareil circulatoire et d'un sang coloré en rouge chez les sangsues. Trois ans après, en 1802, il étendait cette observation à un nombre considérable de vers marins, qu'il réunissait pour ce motif en une classe particulière, sous le nom de *Vers à sang rouge*. En même temps, il faisait connaître (1) le fait si curieux de l'absence d'un appareil circulatoire chez les insectes, animaux si remarquables d'ailleurs par la complication de leur organisation.

Mais tandis qu'il poursuivait, et avec un si grand succès, ses études anatomiques, il en faisait l'application à une haute question de philosophie naturelle, la *théorie de la terre*, et il répandait des clartés inattendues sur cette question, qui occupait en vain l'esprit des savants depuis plus d'un siècle, et que les immortels écrits de Buffon avaient portée à la connaissance du public.

Les découvertes, qui se multipliaient chaque jour, de restes fossiles d'animaux venaient introduire dans cette question un grand nombre de données nouvelles, et dont on ne pouvait pas ne pas tenir compte. On commençait à s'apercevoir que ces débris que l'on avait si souvent pris pour des os de géants, et qui avaient, à ce titre, si vivement excité la curiosité et souvent aussi l'effroi des populations, n'étaient en réalité que les restes de grands animaux; et à soupçonner que les espèces dont provenaient ces débris étaient différentes de celles qui vivent aujourd'hui à la surface de la terre. De là les essais de Daubenton, puis les essais, moins incomplets, de Camper et de Pallas; mais le génie de ces illustres savants était venu se heurter contre une difficulté alors insurmontable, l'absence de connaissances précises en anatomie comparée. Ces questions, qui se posaient alors et qui restaient sans solution, occupaient les derniers moments de Buffon. Dans un passage bien remarquable, et souvent cité, de l'un de ses derniers écrits, il appelle l'attention des naturalistes « qui viendront après lui, sur ces précieux monuments de la vieille nature que sa propre vieillesse ne lui laisse pas le temps d'examiner »; et il indique, comme dans une sorte de vision prophétique, les grands progrès que la science a réalisés en entrant dans cette voie d'études, qui devait être si féconde. Mais il n'y avait que Cuvier qui pût répondre dignement à cet appel de Buffon.

(1) Cuvier croyait aussi que chez ces animaux il n'y a point de circulation. Les observateurs modernes depuis Cuvier ont montré que cette opinion n'est point exacte, et qu'il y a réellement chez les insectes une circulation, sans appareil circulatoire.

Dès son entrée dans la science, Cuvier était préoccupé de ces hautes questions. Il a raconté que la vue de quelques térébratules enterrées près de Fécamp lui avait inspiré l'idée de comparer les êtres fossiles aux êtres vivants. A peine arrivé à Paris, nous le voyons rechercher avec ardeur toutes les occasions d'étudier les animaux fossiles, et préparer par tous les moyens la solution du problème. La première question qui se présente en paléontologie consiste dans la détermination des espèces fossiles comparées aux espèces vivantes. Mais ici que de difficultés se présentent. On n'a presque pas de squelettes entiers; les débris fossiles se bornent à des os épars, le plus souvent même à des fragments d'os. Leur détermination précise ne pouvait donc se faire qu'à l'aide des comparaisons les plus exactes, les plus minutieuses avec les os analogues des espèces vivantes. Or, c'est ce qui avait manqué à Pallas et à Camper. Ils avaient bien soupçonné l'existence d'espèces nouvelles; mais ils n'avaient pu les déterminer, privés qu'ils étaient de termes suffisants de comparaison. De là, avant toute recherche ultérieure, la nécessité de la création d'un musée, de la réunion d'un nombre aussi considérable que possible de squelettes appartenant aux espèces vivantes. Ce fut l'un des premiers soins de Cuvier. Le Muséum ne lui offrait alors que des ressources bien insuffisantes : quelques squelettes provenant des animaux de la ménagerie de Versailles, et qui avaient servi aux études anatomiques de Perrault et de Duverney, puis à celles de Daubenton. On peut juger d'ailleurs de l'état dans lequel ils se trouvaient, en pensant qu'on les avait depuis plusieurs années relégués dans des greniers, où, suivant l'expression de Cuvier lui-même, ils gisaient *entassés comme des fagots*. Cuvier, assisté de Rousseau, son aide (1), alla recueillir tous ces objets, qui formèrent le premier noyau de la collection anatomique du Muséum. Puis il ne tarda pas à l'accroître, en faisant monter les squelettes des animaux qui périssaient à la ménagerie du Muséum, création récente de son collègue Geoffroy Saint-Hilaire, et plus tard en faisant recueillir sur tous les points du globe, par les voyageurs du Muséum, le plus grand nombre possible de squelettes de grands animaux. C'est ainsi que se forma la *Galerie d'anatomie comparée*, qui serait certainement devenue l'un des plus riches dépôts de pièces anatomiques, si les soins de son entretien et de sa conservation n'avaient été complétement délaissés par le successeur de Cuvier dans la chaire d'anatomie, M. de Blainville.

Riche des matériaux qu'il amassait ainsi péniblement tous les jours, Cuvier put entreprendre avec succès cette belle série de recherches sur les ossements fossiles, qui ont jeté de si vives lumières sur la géologie, et [illegible]

(1) C'est le père de M. L. Rousseau, actuellement [illegible] servateur de la galerie d'anatomie comparée [illegible].

haut la gloire de son nom. Ce fut à la première séance publique de l'Institut qu'il lut son premier mémoire de paléontologie. Il cherche à établir que l'éléphant d'Afrique diffère spécifiquement de l'éléphant des Indes; et que l'éléphant fossile, dont les débris se retrouvent dans un si grand nombre de localités, appartient à une troisième espèce, distincte des deux précédentes. Cette distinction, si facile en apparence, avait présenté à Cuvier des difficultés immenses; car il n'avait à sa disposition que quelques débris de l'espèce fossile, et il n'avait pu se procurer qu'avec peine les squelettes des éléphants vivants. L'examen des dents et celui de la mâchoire inférieure l'avaient conduit à soupçonner des différences spécifiques; mais il aurait fallu pouvoir comparer les crânes pour convertir ces soupçons en certitude; et malgré le grand nombre d'os fossiles d'éléphants décrits par les auteurs ou conservés dans les musées, il n'avait pu étudier les crânes. Il n'en existait alors que trois qui fussent entièrement conservés; et ces trois crânes appartenaient à l'Académie de Saint-Pétersbourg. Cuvier apprit un jour qu'un de ces crânes avait été dessiné par un savant de Dantzig nommé Messerschmidt, que Pierre le Grand avait chargé d'une mission scientifique en Sibérie, et que ce dessin avait été gravé, mais d'une manière incorrecte, dans le recueil des *Transactions philosophiques*. L'examen de cette planche, tout imparfaite qu'elle était, donnait à Cuvier la solution du problème qui l'occupait depuis longtemps. « Dès que je connus, dit-il, ce dessin de Messerschmidt, et que je joignis aux différences qu'il m'offrait celles que j'avais observées moi-même sur les mâchoires inférieures et sur les molaires isolées, je ne doutai plus que les éléphants fossiles n'eussent été d'une espèce différente de celle des Indes. Cette idée, que j'annonçai a l'Institut dès le mois de janvier 1796, m'ouvrit des vues toutes nouvelles sur la théorie de la terre, et un coup d'œil rapide jeté sur d'autres fossiles me fit présumer tout ce que j'ai découvert depuis, et me détermina à me consacrer aux longues recherches et aux travaux assidus qui m'ont occupé depuis vingt-cinq ans. Je dois donc reconnaître que c'est à ce dessin, resté pour ainsi dire oublié dans les *Transactions philosophiques*, que je devrai celui de mes ouvrages auquel j'attache le plus de prix. Mais je ne me dissimulai point que les caractères qu'il m'offrait avaient besoin d'être confirmés par quelque autre morceau pour ne point être considérés comme individuels; et malgré leur accord avec la mâchoire inférieure, j'étais bien aise de voir encore un dessin d'un autre crâne. Je m'adressai à l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, et ce corps illustre, auquel j'ai aujourd'hui l'honneur d'appartenir, répondit à mon vœu avec une générosité digne d'une compagnie à laquelle les sciences doivent tant de progrès. L'Académie me fit faire un superbe dessin colorié et de grandeur naturelle d'un autre crâne fossile de Sibérie, de sa collection... Ce dessin, après de longs délais, occasionnés par les différends politiques des deux pays, me parvint au moment où je mettais la dernière main à la première impression de ce travail; et je fus transporté d'une joie que j'aurais peine à exprimer, en y trouvant la confirmation de tout ce que celui de Messerschmidt m'avait appris. »

Mais, comme il arrive presque toujours dans toute espèce de recherches, Cuvier ne tarda pas à trouver, en quelque sorte sous ses pas, les objets qu'il allait demander si loin et qu'il avait tant de peine à recueillir. « Lorsque la vue de quelques ossements d'ours et d'éléphants m'inspira, dit-il, l'idée d'appliquer les règles générales de l'anatomie à la reconstruction et à la détermination des ossements fossiles, lorsque je commençai à m'apercevoir que ces espèces n'étaient point représentées par celles de nos jours, je ne me doutais guère que je marchasse sur un sol rempli de dépouilles plus extraordinaires encore que toutes celles que j'avais vues jusque là, ni que je fusse destiné à reproduire à la lumière des genres entiers inconnus au monde actuel et ensevelis depuis des temps incalculables à de grandes profondeurs. »

Un jour, en 1798, un M. Vuaria apporta à Cuvier quelques ossements qu'il avait recueillis dans les plâtrières de Montmartre. Cuvier y reconnut au premier coup d'œil des ossements provenait d'animaux entièrement inconnus. Aussitôt il s'empresse d'aller rechercher dans les collections publiques et privées tous les débris fossiles provenant des plâtrières de Montmartre : il se met en rapport avec les ouvriers employés à l'exploitation de ces plâtrières, les encourageant par des récompenses quand ils lui apportent des fragments bien conservés, et bientôt il en possède une collection assez considérable pour pouvoir entreprendre utilement ses recherches. « Dès les premiers moments je m'aperçus qu'il y avait plusieurs espèces dans nos plâtres; bientôt après je vis qu'elles appartenaient à plusieurs genres, et que ces espèces de genres différents étaient souvent de même grandeur entre elles, en sorte que la grandeur pouvait plutôt m'égarer que m'aider. J'étais dans le cas d'un homme à qui l'on aurait donné pêle-mêle les débris mutilés et incomplets de quelques centaines de squelettes appartenant à vingt sortes d'animaux : il fallait que chaque os allât retrouver celui auquel il devait tenir : c'était presque une résurrection en petit, et je n'avais pas à ma disposition la trompette toute puissante; mais les lois immuables prescrites aux êtres vivants y suppléèrent, et à la voix de l'anatomie comparée chaque os, chaque portion d'os reprit sa place. Je n'ai point d'expressions pour peindre le plaisir que j'éprouvai en voyant, à mesure que je découvrais un caractère, toutes les con-

séquences plus ou moins prévues de ce caractère se développer successivement : les pieds se trouver conformes à ce qu'avaient annoncé les dents, les dents à ce qu'annonçaient les pieds ; les os des jambes, des cuisses, tous ceux qui devaient réunir des parties extrêmes, se trouver conformés comme on pouvait le juger d'avance ; en un mot, chacune de ces espèces renaître, pour ainsi dire, d'un seul de ces éléments. Ceux qui auront la patience de me suivre dans les mémoires qui composent cette partie pourront prendre une idée des sensations que j'ai éprouvées en restaurant ainsi par degrés ces antiques monuments d'épouvantables révolutions. J'y présente une partie de mes recherches dans l'ordre ou plutôt dans le désordre où je les ai faites, et selon que les faits nécessaires au complément de mes genres se sont offerts successivement, dans l'idée que cette irrégularité même donnera les démonstrations les plus fortes de la justesse des principes généraux qui m'ont conduit dès l'abord ; puisque les morceaux venus ainsi après les autres n'ont presque jamais contrarié ce que les premiers avaient fait conclure, et que le nombre des pas rétrogrades auxquels j'ai été contraint est presque nul comparé à celui des pressentiments qui les ont vérifiés. »

Bientôt, en effet, Cuvier avait reconstitué, suivant son expression, les animaux dont il avait ramassé les débris ; et cette étude le conduisait à des résultats qui devaient alors sembler bien étranges. Jusque alors les fossiles que l'on avait étudiés, les éléphants, les rhinocéros, appartenaient à des genres encore existants, et ne présentaient point des formes étrangères à celles de la création actuelle. Nous avons vu quelles difficultés s'étaient présentées à Cuvier lorsqu'il avait voulu les distinguer spécifiquement des animaux actuellement vivants. Ici rien de pareil. Toutes les espèces des plâtrières de Montmartre différaient non-seulement par leurs caractères spécifiques, mais aussi par leurs caractéres génériques, des êtres appartenant à la faune actuelle. Il était donc établi que la vie n'a pas toujours revêtu les formes que nous lui voyons aujourd'hui, et que par suite des révolutions que notre planète a éprouvées de nombreuses générations d'êtres vivants ont disparu, sans laisser d'autres traces de leur existence que ces débris qui devaient se ranimer si merveilleusement à la voix de l'anatomie.

Aussi comprend-on facilement les vives sensations qu'éprouvèrent les savants, et toutes les personnes instruites, à l'annonce de ces grandes découvertes. Et aujourd'hui même, que ces faits sont devenus vulgaires et qu'ils ont passé en quelque sorte dans la pensée de tous, il n'y a pas pour un anatomiste de lecture plus attachante que celle des admirables mémoires où Cuvier raconte ses travaux. On suit avec une véritable émotion les différentes phases de ce travail de reconstruction et les progrès constants de cette pensée qui, humble à [illegible] mais s'appuyant sur le principe des [illegible] nécessaires de l'organisation, s'avance [illegible] fiance et voit peu à peu se confirmer [illegible] résultats qu'elle a prévus. Il semble qu'on [illegible] à la célèbre vision d'Ézéchiel, lorsqu'il [illegible] ossements desséchés qui couvrent le [illegible] relever, se rejoindre, et se recouvrir de [illegible] et de peau sous le souffle de l'esprit de [illegible]. Dès ce moment autant le problème [illegible] d'abord difficile et compliqué, autant il [illegible] facile et simple. Il ne restait plus à Cuvier [illegible] suivre la route qu'il avait si glorieusement [illegible]verte ; et chaque pas qu'il y faisait devenait [illegible] lui l'occasion d'un nouveau succès. Les [illegible] habitants du globe reparaissaient une [illegible] fois à la lumière ; les uns semblaient se [illegible]procher par leurs caractères des animaux [illegible] faune actuelle ; les autres étonnaient les [illegible]listes par l'étrangeté de leurs formes et [illegible]loppement prodigieux de leur taille, et, [illegible]rables aux visions d'un mauvais rêve [illegible] conceptions d'une intelligence en [illegible] blaient donner une confirmation [illegible] mot célèbre de Pascal : « L'imagination [illegible] serait plutôt de concevoir que la nature de [illegible]nir. » Ainsi toutes les vieilles idées sur l'[illegible] des géants, qui avaient pendant si [illegible] occupé et effrayé la crédulité des [illegible] naient s'évanouir devant les découvertes [illegible] science. Et ces idées, qui nous paraissent [illegible] d'hui si ridicules, avaient été le partage [illegible] seulement des ignorants, mais [illegible] hommes les plus instruits. Par exemple, il [illegible] avait pas longtemps qu'un médecin [illegible] Scheuchzer avait décrit le squelette d'un [illegible]sentant de la race maudite noyée sous les [illegible] du déluge, qu'il avait trouvé dans une [illegible] près d'Œningen. Le prétendu *témoin du [illegible]luge*, comme l'appelait Scheuchzer, n'était [illegible] squelette d'une salamandre fossile ; Cuvier [illegible] démontra en observant la pierre qui [illegible] ce débris, et qui était conservée au [illegible] Harlem.

Dans les sciences, une découverte ne vaut [illegible] seulement par les faits nouveaux qu'elle [illegible] révèle, elle vaut encore par les autres [illegible]vertes dont elle est le point de départ. Les [illegible]vaux de Cuvier posaient de nouvelles et [illegible] intéressantes questions. Pourquoi toutes ces [illegible]pèces avaient-elles été anéanties ? Pourquoi [illegible] comment avaient-elles été remplacées par [illegible]tres ? « Ces idées, dit Cuvier, m'ont [illegible] dirais presque tourmenté, pendant que j'[illegible] recherches sur les os fossiles. » Elles [illegible] le conduire nécessairement à l'étude de la [illegible]logie. Après avoir restitué les ossements [illegible] Montmartre, Cuvier voulut chercher [illegible] constitution géologique des terrains du [illegible] Paris des éléments pour la solution des [illegible]tions qui se présentaient en foule à son [illegible] Mais ses études antérieures ne l'avaient [illegible]

fisamment préparé pour les nouvelles recherches qu'il voulait entreprendre; il avait besoin d'un collaborateur, et il s'adjoignit dans ce but le célèbre minéralogiste Alex. Brongniart. Pendant quatre années les deux savants explorèrent de concert tous les environs de Paris; ils consignèrent les résultats de leurs voyages dans un travail qui fut présenté à l'Académie en 1810, sous le titre d'*Essai sur la géographie minéralogique du bassin de Paris*. Ce travail, qui est devenu plus tard, et particulièrement par les soins de Brongniart, un livre à part, est le premier ouvrage où il soit question de l'étude des terrains tertiaires et de la distinction des terrains marins et des terrains d'eau douce, et encore aujourd'hui il est considéré par les savants comme classique pour tout ce qui concerne l'étude de cette classe de terrains. Il ne faut pas croire toutefois que Cuvier, comme le disent plusieurs de ses biographes, ait été entièrement étranger à la composition du mémoire primitif : Cuvier dit lui-même qu'il a pendant quatre ans fait presque chaque semaine un voyage dans les environs de Paris pour en étudier la constitution géologique. D'autre part, Laurillard, qui était secrétaire de Cuvier depuis 1804, et qui l'accompagnait dans ses excursions, raconte que c'est Cuvier qui a eu le premier l'idée de la distinction des terrains marins et des terrains d'eau douce, et que cette idée lui vint subitement, dans un endroit de la forêt de Fontainebleau que l'on appelle le Mont-Pierreux. Tous les résultats de ces recherches furent consignés par Cuvier en 1812 dans un ouvrage à jamais mémorable, les *Recherches sur les Ossements fossiles*, ouvrage dans lequel il réunit toute la série de mémoires qu'il avait publiés successivement dans les *Annales du Muséum*, en y joignant, comme introduction, le *Discours sur les Révolutions du Globe*, dans lequel il cherche à établir les conséquences générales qui résultent de ses recherches. Ce dernier ouvrage a eu un trop grand retentissement pour qu'il ne nous occupe pas d'une manière spéciale. Cuvier, rappelant les nombreuses tentatives qui avaient été faites infructueusement avant lui pour établir la théorie de la terre, montre que leurs insuccès tiennent surtout à ce que les géologues ont négligé l'une des données les plus importantes du problème, l'étude des ossements fossiles. Il établit l'importance de cette étude, il rappelle les grands principes de l'anatomie comparée qui lui ont servi de guide, et le résultat général de toutes ses recherches, c'est-à-dire la différence spécifique des espèces fossiles et des espèces vivantes. Puis, étudiant les espèces fossiles non plus en elles-mêmes, mais dans leurs rapports avec les terrains qui recèlent leurs débris, il établit que dans chaque localité plusieurs générations d'animaux se sont remplacées les unes les autres, et il arrive à la démonstration positive de cette succession d'époques géologiques que Buffon avait pressentie au siècle dernier. Ici une question se présente. Depuis l'origine du globe terrestre, bien des générations animales se sont succédé à sa surface; mais parmi ces débris si nombreux, on n'a jamais trouvé d'ossements humains. Les seuls que l'on rencontre appartiennent à des terrains d'origine moderne et supérieurs à tous ceux qui recèlent les ossements d'animaux. « Où donc était alors la race humaine? » Et ici Cuvier ne se contente point des lumières de la géologie, il fait appel à toutes les autres sciences. Mais c'est en vain que, s'aidant des ressources d'une érudition immense, il cherche dans l'histoire, dans la mythologie, dans l'archéologie, dans les sciences astronomiques de l'antiquité, des documents positifs sur l'ancienneté de l'existence de notre espèce sur le globe. Partout et toujours il rencontre la même réponse : c'est que les traces de notre espèce appartiennent à une époque relativement récente, et ne remontent pas au delà de six mille ans. Ce fait de notre histoire se retrouve également dans l'histoire de la terre, quand on cherche l'origine des phénomènes géologiques qui tendent incessamment à modifier la surface du globe, et qui, par suite de leur marche régulière, peuvent être considérés comme autant de chronomètres naturels (1).

(1) Ici se présente une question littéraire d'une assez grande importance. On a bien souvent répété que Cuvier avait imaginé, pour rendre compte de ces faits, le système des *créations successives*, c'est-à dire que le Créateur aurait à plusieurs reprises brisé son ouvrage, pour le rétablir de nouveau sous une autre forme. Les passages suivants du *Discours sur les Révolutions du Globe* non-seulement n'autorisent point cette assertion, mais même ils lui sont manifestement contraires. « Lorsque je soutiens que les bancs pierreux contiennent les os de plusieurs genres, et les couches meubles ceux de certaines espèces qui n'existent plus, *je ne prétends pas qu'il ait fallu une création nouvelle pour produire les espèces aujourd'hui existantes*. Je dis seulement qu'elles n'existaient pas dans les lieux où on les voit à présent, et qu'elles ont dû y venir d'ailleurs.... J'applique cette manière de voir à l'espèce humaine. » Il dit ailleurs : « Tout porte à croire que l'espèce humaine n'existait point dans les pays où se découvrent les os fossiles, à l'époque des révolutions qui ont enfoui ces os.... *Mais je n'en veux pas conclure que l'homme n'existait point du tout avant cette époque*. Il pouvait habiter quelques contrées peu étendues, d'où il a repeuplé la terre après ces événements terribles; peut-être aussi les lieux où il se tenait ont-ils été entièrement abîmés et les os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception du petit nombre d'individus qui ont conservé son espèce. »

« Je pense donc que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter au-delà de cinq ou six mille ans; que cette révolution a enfoui et fait disparaître les hommes et les espèces des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et que par conséquent c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, et qu'elles ont formé des établissements, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques. Où donc était alors le genre humain? Ce dernier et ce plus parfait ouvrage du Créateur existait-il quelque part? Les animaux qui

En même temps qu'il publiait cet ouvrage (1812), il donnait dans un mémoire très-important les résultats de tous ses travaux sur la classification des animaux. Les études profondes, tant anatomiques que zoologiques, qu'il avait faites sur les animaux inférieurs, l'avaient conduit à reconnaître que la division du règne animal en classes, telle qu'on l'adoptait depuis Linné, ne donnait qu'une idée très-inexacte de la valeur des différences qui existent entre l'organisation des animaux ; que les quatre premières classes de Linné présentent entre elles de très-grandes ressemblances, ressemblances beaucoup plus marquées que celles que l'on observe entre les diverses classes qu'il avait établies pour les animaux inférieurs ; enfin, qu'il était nécessaire de faire pour ces classes, dont ses travaux avaient considérablement multiplié le nombre, un travail de classification d'un ordre supérieur. De là la division du règne animal en quatre embranchements. « Il existe, disait-il, dans le règne animal quatre formes principales, quatre plans généraux, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'après lesquels tous les animaux semblent avoir été modelés, et dont les divisions ultérieures, de quelque titre que les naturalistes les aient décorées, ne sont que des modifications assez légères, fondées sur le développement ou l'addition de quelques parties, qui ne changent rien à l'essence du plan. » Le mémoire dans lequel Cuvier résumait tous ses travaux sur la classification demeure et demeurera toujours dans la science. Sans doute depuis Cuvier les travaux des naturalistes modernes en ont souvent, et avec raison, modifié les applications ; mais bien que la répartition des classes qui se rattachent à chacun de ces types ait subi et ait dû subir d'importantes modifications, il n'en est pas moins vrai que la notion des quatre types fondamentaux du règne animal se retrouve au fond de toutes les classifications modernes, et qu'elle date du mémoire de Cuvier. Ce mémoire devint le point de départ d'un ouvrage très-important, le *Règne animal distribué dans son organisation*, ouvrage qui fut publié en 1817, et réimprimé, mais avec des modifications, en 1828. Déjà en 1797, Cuvier, lorsqu'il était professeur à l'École centrale du Panthéon, avait donné un ouvrage dans le même genre, sous le nom de *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle*. Le *Règne animal* se proposait le même but ; mais l'intervalle de vingt ans qui séparait ces deux ouvrages lui avait permis de modifier et de perfectionner ses idées sur un grand nombre de points ; et son nouveau livre, bien que semblable par la forme au premier, différait considérablement par le fond. Dans ce livre, qui a fait et qui fera longtemps autorité parmi les naturalistes, Cuvier s'était proposé de compléter son mémoire de 1812, en poursuivant l'application de l'idée fondamentale de ce travail jusque dans les dernières divisions des genres et des sous-genres. Mais en même temps ce premier travail l'avait conduit à un second, celui de la révision de toutes les espèces animales, travail qui serait aujourd'hui, par suite de l'augmentation incessante du nombre des espèces, parfaitement au-dessus des forces physiques d'un naturaliste, et qui il y a quarante ans présentait déjà d'immenses difficultés. « Il ne suffisait pas d'avoir imaginé de nouvelles distributions de classes et d'ordres, d'avoir placé convenablement les genres ; il fallait encore examiner toutes les espèces, afin de savoir si effectivement elles appartenaient aux genres où on les avait mises. Or, quand j'en vins là, je trouvai non-seulement des espèces groupées ou dispersées contre toute raison, mais je remarquai que plusieurs n'étaient pas même établies d'une manière positive, ni par les caractères qu'on leur assignait, ni par les figures et les descriptions que l'on en alléguait.... Ainsi, il ne suffisait pas, pour atteindre complétement le but, de revoir les espèces ; il aurait fallu revoir les synonymes, c'est-à-dire qu'il aurait fallu refaire tout le système des animaux. »

Tel était le second travail que se proposait Cuvier dans le *Règne animal*, travail qu'il lui aurait été à peu près impossible de réaliser, si sa position au Muséum et les travaux des naturalistes ses contemporains ne lui avaient fourni les plus précieux secours. Il fut d'ailleurs obligé, dans la rédaction de son livre, de s'adjoindre Latreille pour les deux volumes qui traitent de l'histoire des insectes. Mais dans l'impossibilité où il se trouvait de donner autre chose qu'une esquisse du système entier des animaux, il voulut du moins montrer comment il concevait un pareil travail, et c'est en grande partie dans ce but qu'il entreprit de publier un ouvrage sur l'*Histoire naturelle des Poissons*. L'étude des poissons l'avait occupé pendant une grande partie de sa vie. Pendant son séjour en Normandie, il avait décrit et dessiné tous les poissons de la Manche. Plus tard, dans plusieurs voyages dans le midi de la France et en Italie, il avait répété le même travail pour les poissons de la Méditerranée. Enfin, il avait mis à profit les immenses collections ichthyologiques accumulées dans les galeries du Muséum. Riche de tous ces matériaux, il entreprit de faire pour la classe des poissons un ouvrage qui servirait en quelque sorte de modèle pour ce qu'il croyait que l'on devait faire pour les diverses classes du règne animal. Cuvier s'adjoignit pour collaborateur M. Valenciennes, et il commença en 1828 la publication de ce livre, qui devait avoir

l'accompagnent maintenant sur le globe, et dont il n'y a point de traces parmi les fossiles, l'entouraient-ils ? Les pays où il vivait avec eux ont-ils été engloutis lorsque ceux qu'il habite maintenant, et dans lesquels une grande inondation avait pu détruire cette population antérieure, ont-ils été remis à sec ? C'est ce que l'étude des fossiles ne nous dit pas, et dans ce discours nous ne devons pas remonter à d'autres sources. »

plus de vingt volumes. Les huit premiers volumes ont paru avant la mort de Cuvier.

Les grands et immenses travaux dont nous venons de faire l'histoire sont et seront éternellement le plus beau titre de gloire de leur auteur, et personne assurément ne pourra leur comparer les travaux que Cuvier a accomplis dans d'autres directions, quel que soit d'ailleurs leur mérite. Aussi, dans cet article, avons-nous cru devoir surtout insister sur les travaux du naturaliste, en les faisant connaître aussi complétement que son étendue le permettait. Toutefois, nous manquerions à nos devoirs de biographe en laissant de côté ce qu'a fait Cuvier en dehors de l'histoire naturelle ; car cela aurait suffi à l'illustration d'une autre vie que la sienne.

Cuvier fut appelé dans la classe des sciences de l'Institut dès 1796, à l'époque de la réorganisation de ce corps célèbre. En 1800 il fut nommé secrétaire, et en 1802 secrétaire perpétuel. C'est à ce titre qu'il a composé cette belle série d'éloges historiques qui contiennent les détails les plus intéressants sur la vie et les travaux d'un grand nombre de savants, et qui contiennent les matériaux les plus précieux pour l'histoire des sciences. Au commencement de 1808, l'empereur ayant demandé aux diverses classes de l'Institut des rapports sur les progrès des sciences, des lettres et des arts depuis 1789, ce fut Cuvier qui fut chargé de faire un semblable rapport pour les sciences naturelles; et ce travail, qui contient les plus précieux matériaux pour l'histoire des sciences, fut depuis suivi chaque année d'un résumé de tous les travaux présentés à l'Académie. Toutes ces études sur les parties les plus diverses des sciences lui avaient donné l'idée d'exécuter un travail d'ensemble sur l'histoire de toutes les branches des sciences naturelles. Doué d'une érudition immense et d'une connaissance approfondie de l'histoire, Cuvier se proposait de montrer l'enchaînement scientifique des découvertes, leurs relations avec les grands événements historiques et leur influence sur les progrès et le développement de la civilisation. Dans les dernières années de sa vie, il avait fait de ces questions l'objet d'un cours au Collége de France (1). Mais malheureusement il en a été de ce livre comme de sa grande anatomie comparée : la mort de Cuvier en a empêché la rédaction.

Cuvier devint en 1818 membre de l'Académie Française, et plus tard membre de l'Académie des Inscriptions. On a remarqué le rapport qu'il prononça en 1829 comme directeur de l'Académie, à l'occasion des prix de vertu, et la réponse qu'il fit au discours de réception de M. de Lamartine. En 1800, lorsqu'il était alors secrétaire de l'Académie des Sciences, Cuvier s'asseyait au bureau à côté de Bonaparte, qui n'était alors que président de ce corps. Ce fut l'origine de leurs relations. Lorsque le général Bonaparte, devenu premier consul, réorganisa l'instruction publique, Cuvier fut nommé inspecteur général, et il reçut, à ce titre, la mission d'organiser les lycées de Bordeaux, de Marseille et de Nîmes. « Ceux qui se souviennent, a dit un de ses biographes, comment la révolution avait transporté soit aux armées, soit à la capitale, soit à l'étranger, presque tous les hommes capables, et comment la défiance écartait le petit nombre de ceux qui n'avaient point quitté la province, comprendront combien il était difficile de former alors ces établissements. Il fallait, comme Cuvier l'a dit lui-même (1), chercher non-seulement des professeurs, mais encore des élèves, tant les pères de famille étaient encore effrayés et peu disposés à la confiance. » C'est pendant cette tournée d'inspection que Cuvier apprit qu'il avait été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences : il se démit alors de ses fonctions d'inspecteur général pour aller siéger au bureau de l'Institut. Lorsque le décret du 17 mai 1808 créa l'université impériale, Cuvier fut appelé à faire partie du conseil supérieur, avec le titre de conseiller à vie, et il a rempli ces fonctions jusqu'à sa mort, bien qu'avec des titres divers, conséquence des différents régimes auxquels l'université fut soumise sous l'Empire et sous la Restauration. Dès les premières séances du conseil, Cuvier fut chargé par le grand-maître, avec M. de Neugarède, de l'organisation d'un grand nombre d'établissements d'instruction publique. Parmi les créations universitaires de cette époque à l'organisation desquelles Cuvier prit une grande part, nous devons particulièrement citer la faculté des sciences de Paris. Comme conseiller de l'université, Cuvier fut chargé de plusieurs missions importantes. Les accroissements que prenait chaque jour l'empire français exigeaient des mesures particulières pour rattacher à l'université de France les établissements d'instruction publique dans les pays nouvellement conquis. Cuvier fut à plusieurs reprises chargé de présider les commissions auxquelles on avait confié ce travail. C'est ainsi qu'en 1809 et 1810 il reçut, avec MM. Coiffier et de Balbe, la mission d'organiser les universités de Gênes, de Pise, de Parme, de Sienne, de Florence et de Turin (2). En 1811 il fut envoyé en Hollande et dans la basse Allemagne avec une semblable mission. Le rapport que Cuvier écrivit à ce sujet est particulièrement remarquable : il contient des détails pleins d'intérêt sur l'état de l'instruction primaire en Hollande. Enfin, en 1813 il fut de nouveau envoyé en Italie, pour organiser l'université à

(1) Les *Leçons de Cuvier* au Collége de France ont été publiées par M. Magdeleine de Saint-Agy.

(1) Voy. l'*Éloge de Fourcroy*, dans le recueil des *Éloges historiques.*

(2) Les résultats de cette mission sont consignés dans l'ouvrage intitulé : *Rapport sur les établissements d'instruction publique des départements au delà des Alpes*, qui a été imprimé dans le *Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique*, t. IV, p. 80.

Rome : on avait une assez haute idée de l'esprit de tolérance qui l'animait pour que la religion protestante, qu'il professait, ne fût point considérée comme un obstacle à cette mission.

A l'époque de la seconde restauration, l'instruction publique fut dirigée par une commission dépendant du ministre de l'intérieur; Cuvier fut appelé deux fois à la présidence de cette commission, une première fois après la démission de M. Royer-Collard, du 13 septembre 1819 au 21 décembre 1820; une seconde fois après la retraite de M. de Corbières, du 31 juillet 1821 au 1er juin 1822, époque à laquelle M. Frayssinous fut nommé grand-maître de l'université. La religion protestante, que professait Cuvier, l'empêchait d'obtenir ces fonctions à titre définitif. Lorsque, par l'ordonnance du 26 août 1824, M. Frayssinous devint ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, avec le titre de grand-maître de l'université, Cuvier fut choisi pour exercer à l'égard des facultés de théologie protestante, qui restaient attachées au ministère de l'intérieur, les fonctions de grand-maître, fonctions incompatibles avec le caractère religieux de M. Frayssinous. Enfin, en 1827 il fut nommé directeur pour les cultes non catholiques au ministère de l'intérieur. Il fit créer, à ce titre, plus de cinquante cures. A l'époque de sa mort, il s'occupait de rédiger un projet de loi pour régler l'organisation des églises protestantes.

Il est assez difficile d'apprécier ce qu'a fait Cuvier comme conseiller de l'instruction publique ; car les procès-verbaux des discussions auxquelles il a pris part dans le conseil et les rapports dont il est l'auteur n'ont point été publiés. Toutefois, autant qu'il nous est possible de retrouver les traces de ses actes, nous voyons que Cuvier a employé son talent et son autorité d'une part pour défendre à plusieurs reprises le corps universitaire contre les attaques de ses ennemis, d'une autre part pour étendre et améliorer l'instruction à tous les degrés. Profondément convaincu de l'idée que l'ignorance est le plus grand fléau d'une société, dans les rangs les plus élevés comme dans les conditions les plus humbles, il n'a cessé de chercher, autant qu'il était en lui, à donner à l'instruction dans tous ses degrés le plus grand développement possible. Comme il croyait qu'en pareille matière il n'est pas de détail insignifiant en apparence qui soit indifférent, il examinait les petits livres destinés à l'instruction primaire avec le même soin qu'il donnait à l'examen des plus importantes questions concernant l'instruction supérieure. Aussi dans toutes les branches de l'instruction publique il exerçait une action constante, continue, et d'autant plus efficace qu'il voyait avant tout dans ses fonctions de conseiller le bien qu'il pouvait faire et les améliorations qu'il pouvait introduire. C'est surtout à lui que l'on doit l'établissement des comités cantonnaux pour l'instruction primaire (1816), institution dont il avait apprécié les avantages dans son voyage en Hollande; l'établissement des concours d'agrégation pour le recrutement du corps enseignant, à l'instar de ce qui se faisait à l'université de Turin, et l'introduction dans l'enseignement secondaire, des cours d'histoire, de langues vivantes, et d'histoire naturelle. Un projet dont il a poursuivi la réalisation pendant longtemps, mais qu'il n'a jamais pu parvenir à mettre à exécution, était la création d'une école d'administration, semblable à celle de Stuttgard, où il avait fait ses études, et dans laquelle on aurait enseigné le droit administratif, l'économie politique et les applications utiles des sciences. La grande facilité de travail et la haute capacité administrative dont il faisait preuve dans le conseil de l'université n'avaient pu échapper à l'attention de Napoléon. Aussi en 1813, pendant qu'il était en mission à Rome, fut-il appelé au conseil d'État comme maître des requêtes. Peu de temps après sa nomination il fut chargé, en cette qualité, d'une mission assez singulière, quand on se reporte à ses études antérieures, celle d'aller à Mayence préparer les moyens de défense contre l'invasion. Mais les progrès des armées étrangères l'empêchèrent d'aller au delà de Metz.

Nommé conseiller d'État en 1814, il fut en 1819 appelé à la présidence du comité de l'intérieur; et en 1824, lors de l'établissement du ministère des affaires ecclésiastiques, il fut chargé, au ministère de l'intérieur, de la direction des cultes non catholiques. Les travaux de Cuvier comme conseiller d'État ont été trop bien appréciés par M. Pasquier pour que je n'emploie pas ici ses propres paroles. « Président du comité de l'intérieur durant les treize dernières années de sa vie, le nombre des affaires qui ont passé sous ses yeux dans ce comité, qui ont été examinées, discutées, expédiées par ses soins, est immense : on sait qu'il s'est élevé quelquefois jusqu'à dix mille par année. L'art de distribuer le travail entre ses divers collaborateurs, le talent de diriger la discussion, la mémoire toujours présente pour rappeler à propos le souvenir des discussions précédentes, une connaissance approfondie des principes qui devaient régler chaque matière, la méthode pour les appliquer en chaque occasion, voilà l'abrégé des qualités qui l'ont rendu si précieux dans cette présidence, et qui ne permettront jamais qu'elle soit oubliée de ceux qui se sont trouvés un seul moment en situation d'en connaître et d'en recueillir les avantages..... On ne l'a pas connu tout entier quand on ne l'a pas vu et entendu dans une de ces séances de conseil, de comité, où se font les affaires. Rarement empressé de dire son avis, il y paraissait même un peu distrait; on aurait pu le croire occupé de toute autre matière que celle dont on délibérait, et souvent il l'était à écrire l'arrêté ou le règlement qui devait sortir de la délibération. Son tour n'était venu que lorsque les raisons

étaient échangées de part et d'autre, lorsque les paroles inutiles étaient à peu près épuisées; alors un jour nouveau se levait pour tous les esprits, les faits avaient repris leur place, les idées, qui étaient confuses auparavant, se démêlaient, les conséquences en sortaient inévitables, et la discussion était terminée quand il avait cessé de parler. Quel était donc le pouvoir qu'il exerçait? On ne l'expliquera point assurément par l'artifice de sa parole : ses expressions étaient simples, quelquefois négligées; aucun trait, aucune image; il dédaignait en pareil cas tout ce qui ne se serait adressé qu'à l'imagination. Ainsi donc aucun prestige de l'art, mais toujours l'ordre et la lumière, ce premier besoin, ce plaisir le plus pur de l'esprit et de la raison. »

Comme président du comité de l'intérieur, Cuvier fut fréquemment appelé à s'occuper de législation; et pendant la Restauration il prit souvent une part très-active, soit dans le conseil d'État, soit même dans le conseil des ministres, à la discussion et à la préparation des projets de loi. Il reçut également, à plusieurs reprises, la mission de défendre, devant les chambres, en qualité de commissaire du roi, les projets de loi présentés par le gouvernement. On a particulièrement remarqué les discours qu'il prononça devant les chambres pour soutenir les projets de loi sur les élections en 1816 et 1820. Dans toutes ces affaires nous retrouvons toujours Cuvier tel que nous l'avons vu dans les questions d'instruction publique, cherchant à profiter de sa position pour accomplir ce qu'il croyait être le bien; et lorsqu'il ne pouvait s'opposer à des mesures qu'il n'approuvait pas, il cherchait du moins à les modifier, pour en atténuer autant que possible les funestes effets. Rien ne le peint mieux à ce sujet que la note suivante, qu'il avait rédigée à l'occasion de sa participation à la loi sur l'établissement des cours prévôtales en 1815 : « J'eus alors occasion, dit-il, de rendre à la France de grands services, qui n'ont pas été publiés, mais que je serais fâché qu'on ne connût point. Royer-Collard me soutint dans tous les adoucissements que nous fîmes apporter dans le conseil aux lois de terreur que l'esprit du temps y faisait préparer; mais les modifications qui rendirent celles des cours prévôtales presque inoffensives ne sont dues qu'à moi seul. Dans le premier projet, on leur attribuait juridiction non-seulement sur les révoltes et attentats publics et à force ouverte, mais sur les complots et tentatives tramés dans le secret, et non-seulement sur ceux de ces crimes qui auraient lieu après la loi, mais sur tous sans distinction d'époques. Il était évident que dans un pays comme le nôtre, où il y a tant d'hommes de toutes les classes toujours prêts à suivre le torrent, ces deux dispositions pouvaient faire des cours prévôtales autant de tribunaux révolutionnaires. Cependant nous n'obtînmes rien aux comités réunis de l'intérieur et de législation, où la loi se préparait. Mais après une séance du conseil d'État qui avait été présidée par le duc de Richelieu, je lui demandai de faire discuter ces questions en sa présence par une nouvelle réunion des comités. Je crois que je n'ai jamais parlé avec tant de force, et malgré la chaleur qu'y mirent MM...., je réussis, par le bon esprit et le caractère honnête du duc de Richelieu, à faire rayer l'article des complots secrets. Il restait la rétroactivité. M. de Serre la combattit dans la commission de la chambre : elle y fut défendue par MM.... On m'invita à me joindre à eux, comme je l'aurais dû naturellement, en ma qualité de commissaire du roi; mais je m'y refusai, et elle ne passa pas. Les cours prévôtales ont fait assez de mal, telles qu'elles ont été établies; mais j'ose dire que leurs effets eussent été incalculables si l'on n'eût pas changé le projet sur ces deux points. A l'égard des complots, j'en suis la seule cause; à l'égard de la rétroactivité, j'y ai contribué avec M. de Serre. » Dans une autre circonstance, nous le voyons au conseil d'État s'opposer à la censure. Lorsque la loi fut discutée une seconde fois, et que cette fois elle fut acceptée, Cuvier fut nommé censeur par M. de Peyronnet, le 14 juin 1827 : il refusa énergiquement d'accepter ces fonctions. Quelque temps après la révolution de Juillet, il fut appelé à la pairie : sa mort prématurée l'empêcha de prendre part aux travaux de cette assemblée.

Mais quels qu'aient été le nombre et l'importance des travaux administratifs et politiques de Cuvier, ces travaux avaient pu peut-être ralentir, ils n'avaient point arrêté ses recherches scientifiques. Nous avons vu en effet que jusqu'au moment de sa mort il n'avait cessé de publier des mémoires et des ouvrages de science, et de préparer les matériaux de deux livres qu'il n'a pas eu le temps de publier, l'*Anatomie comparée* et l'*Histoire des Sciences*. Une circonstance particulière vint d'ailleurs sur la fin de sa vie reporter sa pensée sur les questions les plus élevées de l'histoire naturelle.

Nous avons vu Cuvier au début de sa carrière scientifique, l'ami et le collaborateur d'un autre naturaliste, Geoffroy Saint-Hilaire. Tandis que Cuvier poursuivait si brillamment sa carrière, Geoffroy Saint-Hilaire s'était également avancé, d'un pas ferme et sûr, dans une voie parallèle à celle de Cuvier, et où il avait trouvé, lui aussi, les fondements d'une grande et impérissable renommée. Mais il était arrivé qu'entraînés l'un et l'autre par les tendances particulières de leur génie, ils avaient fini par se trouver en opposition complète sur tous les points fondamentaux de la science. De là une lutte, une hostilité qui, peu manifeste d'abord, eut bientôt un grand retentissement; et en se produisant au grand jour devant l'Académie des Sciences elle ne tarda pas à fixer l'attention non-seulement des savants, mais de tous les hommes instruits. Nous avons vu Cuvier, dans ses études d'anatomie comparée, se préoccuper surtout de l'harmonie qui existe

entre les diverses parties de l'animal, harmonie qui est la condition même de la vie. Partant de cette idée, il voyait dans l'animal un tout complet et devant remplir dans la nature un but déterminé. L'animal a donc été créé uniquement en vue de ce rôle; et pour cela il a été doué par la toute-puissance du Créateur des moyens les plus parfaits d'accomplir sa destination. C'est ainsi seulement qu'il est possible de se rendre compte de l'organisation des êtres. Les animaux sont donc *essentiellement* différents; et si certaines espèces nous présentent des ressemblances, ces ressemblances n'ont rien de nécessaire, elles sont simplement accidentelles, et résultent uniquement de la similitude des rôles que ces espèces doivent jouer dans la nature. Geoffroy Saint-Hilaire, au contraire, avait surtout été frappé, dès son début dans la science, par la vue de ces formes semblables qui se répètent si souvent dans la nature vivante, aussi bien dans les diverses parties de l'être que dans les diverses espèces du règne animal. Il avait poursuivi constamment l'étude de ces ressemblances, et, découvrant les analogies cachées sous les différences extérieures, il cherchait à retrouver les types primitifs, les modèles éternels d'après lesquels le Créateur a façonné tous ses ouvrages. Pour lui, les analogies étaient essentielles, fondamentales; les différences n'étaient en quelque sorte qu'accidentelles. Lorsque Geoffroy Saint-Hilaire commença à faire connaître les premiers résultats de ses travaux, où il s'était engagé avec cette curiosité persévérante qui le domina pendant toute sa vie, Cuvier avait d'abord accepté plusieurs de ses résultats. Mais plus tard, lorsque, poursuivant toujours les développements de la même pensée, Geoffroy Saint-Hilaire essaya d'étendre ses idées sur l'*unité de composition* non-seulement aux animaux d'un même embranchement, mais aux animaux d'embranchements divers, et d'appliquer les lois générales de l'organisation des vertébrés à l'explication de la conformation des articulés (1820) et, dix ans plus tard, à celle des mollusques, les deux anciens amis étaient arrivés, sans le savoir, à résoudre en sens contraire toutes les grandes questions de l'histoire naturelle; et dès lors l'opposition qui s'était faite dans leurs idées ne devait pas tarder à se manifester par des faits. De là cette mémorable discussion qui se produisit devant l'Académie des Sciences, discussion qui pendant plusieurs mois occupa vivement l'attention des savants et même du public éclairé; car on ne tarda pas à reconnaître que cette discussion dépassait en réalité les bornes des questions anatomiques dans lesquelles elle avait été posée, et qu'elle n'était qu'une des phases de la grande lutte qui se poursuit depuis si longtemps en philosophie entre les disciples de Platon et ceux d'Aristote. Mais, comme on l'a dit très-bien dans ces derniers temps, *la lutte n'avait pas commencé avec Aristote et Platon;*
elle ne s'est pas terminée avec Cuvi
Geoffroy Saint-Hilaire (1).

Cette lutte mémorable eut lieu dans les
miers mois de 1830. Après s'être continué
dant un certain temps devant l'Académie
s'arrêta; mais peu après de nouveaux tr
de Geoffroy Saint-Hilaire parurent devoi
miner sous une autre forme. Cette fois
s'agissait plus de la doctrine fondamental
analogies et des différences, mais d'une
grande question d'histoire naturelle, qui, n
déjà en divers sens par les naturalistes,
reçu dans ces derniers temps une sorte de
tion des travaux de Cuvier. C'était la q
de la variabilité des espèces. Mais cette d
sion fut arrêtée dès son début par la m
Cuvier. Cet événement eut lieu le 13 mai
à la suite d'une très-courte maladie.

Peu d'hommes ont suffi à autant de tr
et à des travaux aussi variés. On s'en étonn
juste titre si l'on oubliait que, doué d'une o
sation intellectuelle exceptionnelle, Cuvier
fait toute sa vie de l'emploi du temps l
la plus constante et la plus minutieuse. D
vie d'un homme illustré par tant de trav
n'est point de détails indifférents; c'est
m'engage à laisser ici la parole à l'un d
biographes, M. Duvernoy, qui, parent de C
et son collaborateur pendant une grande
de sa vie, nous a transmis sur lui les ren
ments les plus intéressants et en même t
les plus exacts « Suivez-le dans la vie p
dans les habitudes de famille, où son a
perpétuelle, sa facilité extrême de rédacti
mémoire prodigieuse, l'universalité de ses
naissances, son jugement exquis, grandi
de plus en plus l'homme extraordinaire au
de celui qui avait le bonheur de s'en a
cher... Jamais on ne le rencontrait oisif;
pendant la veille il ne reposait son esprit
lement il se délassait en changeant d'objet.
dant ses courses, assez fréquentes, en vil
durant ses voyages, il lisait, il rédigeait
dans sa voiture, où il avait fait poser une
terne, et où il écrivait toujours sur la main
dans son cabinet. Aucun auteur n'a fait
de livres originaux en y employant aussi p
temps. Il se levait entre huit et neuf heu
matin, travaillant une demi-heure, une heu
plus avant son déjeûner, pendant lequel
courait deux ou trois journaux, sans perd
mot de la conversation des personnes qu
touraient; il recevait celles qui avaient
parler, et sortait au plus tard à onze he
soit pour le conseil d'État, les mardis, jeu
samedis; soit pour celui de l'université, les
credis et vendredis. Le lundi, jour de séan

(1) Ce point a été pour la première fois nettement
par M. Ferd. Hoefer, dans une polémique avec M.
froy Saint-Hilaire au sujet de l'unité de comp
organique. (Voy. *Hermès*, journal scientifique,
1836, et Achille Comte, *Cours complet d'Histoire
relle*, t. III.)

l'Institut, il avait la matinée jusqu'à midi ou une heure. Il ne revenait ordinairement de ces assemblées que pour dîner; mais s'il lui restait un quart d'heure seulement de libre, il en profitait pour reprendre une rédaction interrompue dès la veille, sur un objet scientifique. Cette faculté de travail et de diriger toute la force de son attention d'un quart d'heure à l'autre sur des sujets si divers est une des circonstances que j'ai le plus admirées dans son esprit (1). Il dînait de six heures à sept heures. Lorsqu'il ne sortait pas, il se retirait immédiatement dans son cabinet pour y travailler jusqu'à dix ou onze heures; de onze heures à minuit il se faisait faire une lecture littéraire ou historique. Ainsi M. Cuvier n'avait que le dimanche pour suivre la même occupation pendant toute une journée, et l'on ne saurait dire tout ce qu'il a produit de livres, de mémoires, de rapports, de notices historiques, durant ce jour, qui pour tant d'autres est un jour de paresse et de dissipation, et qu'il avait plus particulièrement consacré à révéler au monde les mystères de la création. En 1830, m'étant aperçu de l'ardeur avec laquelle il se livrait au travail quand il avait le loisir de rester assis toute une journée dans son cabinet, je lui exprimai des craintes sur les funestes effets que ce travail excessif pouvait produire sur sa santé. « Jusqu'à présent, lui dis-je, j'ai cru que la science avait beaucoup perdu par le temps que vous lui avez dérobé pour vos fonctions administratives : maintenant je suis convaincu qu'elles ont été pour vous une salutaire distraction. — C'est précisément ce que me disait l'empereur en me nommant maître des requêtes au conseil d'État, » me répondit mon illustre ami. Quant à la manière dont il rédigeait ses ouvrages, on sera étonné d'apprendre qu'il les a tous écrits de sa main, et que sa rédaction, une fois qu'il avait réfléchi à ce qu'il allait écrire, allait aussi vite que si on lui eût dicté. Il ne la copiait jamais, faisait très peu de corrections, mais souvent des additions, qu'il intercalait en marge de son manuscrit, écrit constamment à mi-marge, afin de se réserver cette facilité des additions. La plupart des savants font des extraits des divers ouvrages dans lesquels un sujet semblable ou analogue à celui qui fait l'objet de leur travail a été traité, afin de rappeler l'état de la science et de rendre justice aux travaux de ceux qui se sont occupés de la même matière. La mémoire de M. Cuvier n'avait pas besoin de ces secours : il ne gardait aucune note, ne faisait aucun extrait de ses lectures, excepté pour son *Règne animal*, dont il possédait un exemplaire relié avec des feuillets blancs, qui lui servaient à faire les additions que ses découvertes journalières rendaient indispensables, et qu'il y consignait pour une nouvelle édition. »

Cuvier avait épousé à trente-quatre ans M[me] du Vaucel, veuve d'un fermier général, mort sur l'échafaud, le 8 mai 1794, en même temps que Lavoisier. Il avait eu quatre enfants de ce mariage : trois de ces enfants moururent très-jeunes ; une fille, M[lle] Clémentine Cuvier, mourut en 1828, à l'âge de vingt-deux ans.

Voici les titres des principaux ouvrages de G. Cuvier : *Le Règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée ;* Paris, 1816, 4 vol. in-8°, avec 15 planches. M. Latreille a rédigé le volume qui traite des insectes ; — *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux ;* Paris, 1798 et 1799, in-8° ; ouvrage devenu très-rare ; — *Recherches sur les Ossements fossiles des Quadrupèdes, où l'on a rétabli les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces ;* 2[e] édition, considérablement augmentée et entièrement refondue, Paris, 1821 et années suivantes, 7 vol. in-4°, avec 316 planches ; — *Discours sur les Révolutions de la surface du Globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal ;* nouvelle édition, avec des *notes et un appendice*, d'après les travaux récents de MM. Humboldt, Flourens, Lyell, Lindley, etc., rédigé par M. le docteur Hoefer ; Paris, Firmin Didot frères, 1851, in-8°, avec 6 planches et 2 tableaux ; — *Description géologique des environs de Paris*, avec Alex. Brongniart ; Paris, 1822, in-4°, avec deux cartes et 16 planches ; — *Éloges historiques des membres de l'Académie royale des Sciences*, lus dans les séances publiques de l'Institut de France depuis 1800 jusqu'en 1827, précédés de *Réflexions sur la marche actuelle des sciences et sur leurs rapports avec la société*, lues dans la première séance [illegible]
des quatre Académies, le 24 avril 1816 ;
Strasbourg, 1819 et 1827, 3 vol.
toire naturelle des Poiss[illegible]
nant plus de cinq mille esp[illegible]

(1) Il semble que Cuvier ait voulu se peindre lui-même lorsqu'il a écrit les phrases suivantes : « Cette habitude que l'on prend nécessairement, en étudiant l'histoire naturelle, de classer dans son esprit un très-grand nombre d'idées, est l'un des avantages de cette science dont on a le moins parlé, et qui deviendra peut-être le principal lorsqu'elle aura été généralement introduite dans l'éducation commune... Cette méthode, une fois qu'on la possède bien, s'applique avec un avantage infini aux études les plus étrangères à l'histoire naturelle. Toute discussion qui suppose un classement des faits, toute recherche qui exige une distribution de matières, se fait d'après les mêmes lois, et tel jeune homme qui n'avait cru faire de cette science qu'un objet d'amusement est surpris lui-même à l'essai, de la facilité qu'elle lui a procurée pour débrouiller tous les genres d'affaires. »

Il a dit encore : « M. de Lacépède conduisait des affaires si multipliées avec une facilité qui étonnait les plus habiles. Cette rapidité surprenait le chef du gouvernement, lui-même cependant assez célèbre aussi dans ce genre. Un jour, il lui demanda son secret ; M. de Lacépède répondit en riant : « C'est que j'emploie la méthode des naturalistes » ; mot qui, sous l'apparence d'une plaisanterie, a plus de vérité qu'on ne le croirait : les matières bien classées sont bien près d'être approfondies, et la méthode des naturalistes n'est autre chose que l'habitude de distribuer dès le premier coup d'œil toutes les parties d'un sujet, jusqu'aux pl[illegible] détails, selon leurs rapports essentiels. »

entre les diverses parties de l'animal, harmonie qui est la condition même de la vie. Partant de cette idée, il voyait dans l'animal un tout complet et devant remplir dans la nature un but déterminé. L'animal a donc été créé uniquement en vue de ce rôle; et pour cela il a été doué par la toute-puissance du Créateur des moyens les plus parfaits d'accomplir sa destination. C'est ainsi seulement qu'il est possible de se rendre compte de l'organisation des êtres. Les animaux sont donc *essentiellement* différents; et si certaines espèces nous présentent des ressemblances, ces ressemblances n'ont rien de nécessaire, elles sont simplement accidentelles, et résultent uniquement de la similitude des rôles que ces espèces doivent jouer dans la nature. Geoffroy Saint-Hilaire, au contraire, avait surtout été frappé, dès son début dans la science, par la vue de ces formes semblables qui se répètent si souvent dans la nature vivante, aussi bien dans les diverses parties de l'être que dans les diverses espèces du règne animal. Il avait poursuivi constamment l'étude de ces ressemblances, et, découvrant les analogies cachées sous les différences extérieures, il cherchait à retrouver les types primitifs, les modèles éternels d'après lesquels le Créateur a façonné tous ses ouvrages. Pour lui, les analogies étaient essentielles, fondamentales; les différences n'étaient en quelque sorte qu'accidentelles. Lorsque Geoffroy Saint-Hilaire commença à faire connaître les premiers résultats de ses travaux, où il s'était engagé avec cette curiosité persévérante qui le domina pendant toute sa vie, Cuvier avait d'abord accepté plusieurs de ses résultats. Mais plus tard, lorsque, poursuivant toujours les développements de la même pensée, Geoffroy Saint-Hilaire essaya d'étendre ses idées sur *l'unité de composition* non-seulement aux animaux d'un même embranchement, mais aux animaux d'embranchements divers, et d'appliquer les lois générales de l'organisation des vertébrés à l'explication de la conformation des articulés (1820) et, dix ans plus tard, à celle des mollusques, les deux anciens amis étaient arrivés, sans le savoir, à résoudre en sens contraire toutes les grandes questions de l'histoire naturelle; et dès lors l'opposition qui s'était faite dans leurs idées ne devait pas tarder à se manifester par des faits. De là cette mémorable discussion qui se produisit devant l'Académie des Sciences, discussion qui pendant plusieurs mois occupa vivement l'attention des savants et même du public éclairé; car on ne tarda pas à reconnaître que cette discussion dépassait en réalité les bornes des questions anatomiques dans lesquelles elle avait été posée, et qu'elle n'était qu'une des phases de la grande lutte qui se poursuit depuis si longtemps en philosophie entre les disciples de Platon et ceux d'Aristote. Mais, comme on l'a dit très-bien dans ces derniers temps *la lutte n'avait pas commencé avec Aristote et Platon; elle ne s'est pas terminée avec Cuvi*
Geoffroy Saint-Hilaire (1).

Cette lutte mémorable eut lieu dans les
miers mois de 1830. Après s'être continu
dant un certain temps devant l'Académie
s'arrêta; mais peu après de nouveaux tr
de Geoffroy Saint-Hilaire parurent devoir
nimer sous une autre forme. Cette fois
s'agissait plus de la doctrine fondamenta
analogies et des différences, mais d'une
grande question d'histoire naturelle, qui, n
déjà en divers sens par les naturalistes,
reçu dans ces derniers temps une sorte d
tion des travaux de Cuvier. C'était la qu
de la variabilité des espèces. Mais cette d
sion fut arrêtée dès son début par la m
Cuvier Cet événement eut lieu le 13 mai
à la suite d'une très-courte maladie.

Peu d'hommes ont suffi à autant de tr
et à des travaux aussi variés. On s'en étonn
juste titre si l'on oubliait que, doué d'une o
sation intellectuelle exceptionnelle, Cuvier
fait toute sa vie de l'emploi du temps l
la plus constante et la plus minutieuse. D
vie d'un homme illustré par tant de trav
n'est point de détails indifférents; c'est c
m'engage à laisser ici la parole à l'un d
biographes, M. Duvernoy, qui, parent de C
et son collaborateur pendant une grande p
de sa vie, nous a transmis sur lui les ren
ments les plus intéressants et en même
les plus exacts « Suivez-le dans la vie p
dans les habitudes de famille, où son a
perpétuelle, sa facilité extrême de réflexi
mémoire prodigieuse, l'universalité de ses
naissances, son jugement exquis, grandi
de plus en plus l'homme extraordinaire au
de celui qui avait le bonheur de s'en a
cher... Jamais on ne le rencontrait oisif; j
pendant la veille il ne reposait son esprit
lement il se délassait en changeant d'objet.
dant ses courses, assez fréquentes, en vil
durant ses voyages, il lisait, il rédigeait
dans sa voiture, où il avait fait poser un
terne, et où il écrivait toujours sur la main c
dans son cabinet. Aucun auteur n'a fait
de livres originaux en y employant aussi p
temps. Il se levait entre huit et neuf heu
matin, travaillant une demi-heure, une he
plus avant son déjeûner, pendant lequel
courait deux ou trois journaux, sans perd
mot de la conversation des personnes qu
touraient : il recevait celles qui avaient
parler, et sortait au plus tard à onze he
soit pour le conseil d'État, les mardis, je
samedis; soit pour celui de l'université, les
credis et vendredis. Le lundi, jour de séa

(1) Ce point a été pour la première fois ex
par M. Ferd. Hoefer, dans une polémique avec M.
froy Saint-Hilaire au sujet de l'unité de comp
organique. (Voy. *Hermès*, journal
1836, et Achille Comte, *Cours complet d'Histoire
relle*, t. III.)

l'Institut, il avait la matinée jusqu'à midi ou une heure. Il ne revenait ordinairement de ces assemblées que pour dîner; mais s'il lui restait un quart d'heure seulement de libre, il en profitait pour reprendre une rédaction interrompue dès la veille, sur un objet scientifique. Cette faculté de travail et de diriger toute la force de son attention d'un quart d'heure à l'autre sur des sujets si divers est une des circonstances que j'ai le plus admirées dans son esprit (1). Il dînait de six heures à sept heures. Lorsqu'il ne sortait pas, il se retirait immédiatement dans son cabinet pour y travailler jusqu'à dix ou onze heures; de onze heures à minuit il se faisait faire une lecture littéraire ou historique. Ainsi M. Cuvier n'avait que le dimanche pour suivre la même occupation pendant toute une journée, et l'on ne saurait dire tout ce qu'il a produit de livres, de mémoires, de rapports, de notices historiques, durant ce jour, qui pour tant d'autres est un jour de paresse et de dissipation, et qu'il avait plus particulièrement consacré à révéler au monde les mystères de la création. En 1830, m'étant aperçu de l'ardeur avec laquelle il se livrait au travail quand il avait le loisir de rester assis toute une journée dans son cabinet, je lui exprimai des craintes sur les funestes effets que ce travail excessif pouvait produire sur sa santé. « Jusqu'à présent, lui dis-je, j'ai cru que la science avait beaucoup perdu par le temps que vous lui avez dérobé pour vos fonctions administratives : maintenant je suis convaincu qu'elles ont été pour vous une salutaire distraction. — C'est précisément ce que me disait l'empereur en me nommant maître des requêtes au conseil d'État, » me répondit mon illustre ami. Quant à la manière dont il rédigeait ses ouvrages, on sera étonné d'apprendre qu'il les a tous écrits de sa main, et que sa rédaction, une fois qu'il avait réfléchi à ce qu'il allait écrire, allait aussi vite que si on lui eût dicté. Il ne la copiait jamais, faisait très peu de corrections, mais souvent des additions, qu'il intercalait en marge de son manuscrit, écrit constamment à mi-marge, afin de se réserver cette facilité des additions. La plupart des savants font des extraits des divers ouvrages dans lesquels un sujet semblable ou analogue à celui qui fait l'objet de leur travail a été traité, afin de rappeler l'état de la science et de rendre justice aux travaux de ceux qui se sont occupés de la même matière. La mémoire de M. Cuvier n'avait pas besoin de ces secours : il ne gardait aucune note, ne faisait aucun extrait de ses lectures, excepté pour son *Règne animal*, dont il possédait un exemplaire relié avec des feuillets blancs, qui lui servaient à faire les additions que ses découvertes journalières rendaient indispensables, et qu'il y consignait pour une nouvelle édition. »

Cuvier avait épousé à trente-quatre ans Mme du Vaucel, veuve d'un fermier général, mort sur l'échafaud, le 8 mai 1794, en même temps que Lavoisier. Il avait eu quatre enfants de ce mariage : trois de ces enfants moururent très-jeunes; une fille, Mlle Clémentine Cuvier, mourut en 1828, à l'âge de vingt-deux ans.

Voici les titres des principaux ouvrages de G. Cuvier : *Le Règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée*; Paris, 1816, 4 vol. in-8°, avec 15 planches. M. Latreille a rédigé le volume qui traite des insectes; — *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*; Paris, 1798 et 1799, in-8°; ouvrage devenu très-rare; — *Recherches sur les Ossements fossiles des Quadrupèdes, où l'on a rétabli les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces*; 2e édition, considérablement augmentée et entièrement refondue, Paris, 1821 et années suivantes, 7 vol. in-4°, avec 316 planches; — *Discours sur les Révolutions de la surface du Globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal*; nouvelle édition, avec des *notes* et *un appendice*, d'après les travaux récents de MM. Humboldt, Flourens, Lyell, Lindley, etc., rédigé par M. le docteur Hoefer; Paris, Firmin Didot frères, 1851, in-8°, avec 6 planches et 2 tableaux; — *Description géologique des environs de Paris*, avec Alex. Brongniart; Paris, 1822, in-4°, avec deux cartes et 16 planches; — *Éloges historiques des membres de l'Académie royale des Sciences*, lus dans les séances publiques de l'Institut de France depuis 1800 jusqu'en 1827, précédés de *Réflexions sur la marche actuelle des sciences et sur leurs rapports avec la société*, lues dans la première séance annuelle des quatre Académies, le 24 avril 1816; Paris et Strasbourg, 1819 et 1827, 3 vol. in-8°; — *Histoire naturelle des Poissons*, ouvrage contenant plus de cinq mille espèces de ces animaux

(1) Il semble que Cuvier ait voulu se peindre lui-même lorsqu'il a écrit les phrases suivantes : « Cette habitude que l'on prend nécessairement, en étudiant l'histoire naturelle, de classer dans son esprit un très-grand nombre d'idées, est l'un des avantages de cette science dont on a le moins parlé, et qui deviendra peut-être le principal lorsqu'elle aura été généralement introduite dans l'éducation commune ... Cette méthode, une fois qu'on la possède bien, s'applique avec un avantage infini aux études les plus étrangères à l'histoire naturelle. Toute discussion qui suppose un classement des faits, toute recherche qui exige une distribution de matières, se fait d'après les mêmes lois, et tel jeune homme qui n'avait cru faire de cette science qu'un objet d'amusement est surpris lui-même à l'essai, de la facilité qu'elle lui a procurée pour débrouiller tous les genres d'affaires. »

Il a dit encore : « M. de Lacépède conduisait des affaires si multipliées avec une facilité qui étonnait les plus habiles. Cette rapidité surprenait le chef du gouvernement, lui-même cependant assez célèbre aussi dans ce genre. Un jour, il lui demanda son secret; M. de Lacépède répondit en riant : « C'est que j'emploie la méthode des naturalistes »; mot qui, sous l'apparence d'une plaisanterie, a plus de vérité qu'on ne le croirait : les matières bien classées sont bien près d'être approfondies, et la méthode des naturalistes n'est autre chose que l'habitude de distribuer dès le premier coup d'œil toutes les parties d'un sujet, jusqu'aux plus petits détails, selon leurs rapports essentiels. »

décrits d'après nature et distribués conformément à leurs rapports d'organisation; Paris et Strasbourg, 1828, in-8° et in-4°; — *Mémoire pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques;* Paris, 1816, in-4°, avec 35 planches; — *Rapport historique sur les sciences naturelles depuis* 1789 *et sur leur état actuel*, présenté au gouvernement le 6 février 1808; Paris, 1810, in-4° et in-8°, et 1827, in-8°; — *Recherches anatomiques sur les Reptiles regardés encore comme douteux;* Paris, 1807, in-4°, avec planches (1). CH. DARESTE.

Flourens, *Éloge de Cuvier* et *Analyse raisonnée des travaux de Cuvier*. — *Biogr. des Contemp.* — Parisot, *Éloge de Cuvier*. — Duvernoy, *Notice historique sur les ouvrages et la vie de M. le baron G. Cuvier*. — Laurillard, *Éloge de G. Cuvier*. — A. de Candolle, *Notice sur la vie et les ouvrages de G. Cuvier*, dans la *Biblioth. univ. de Genève*, t. XLIX, p. 442. — Pasquier, *Éloge de Cuvier prononcé devant la chambre des pairs*. — Mr. R. Lee, *Memoirs of baron Cuvier;* London, 1833, in-8°.

* CUVIER (*Frédéric*), naturaliste français, frère du précédent, né à Montbéliard, le 28 juin 1773, mort à Strasbourg, le 17 juillet 1838. A l'exemple de son frère, il embrassa l'étude de l'histoire naturelle, et publia plusieurs ouvrages pleins d'érudition et écrits avec une grande pureté de style. C'est surtout dans son *Histoire naturelle des Mammifères*, publiée en 1824, et dont il n'a paru que 53 livraisons, que se font remarquer le charme et l'élégante simplicité de sa diction. On croirait avoir sous les yeux les animaux qu'il décrit, tant le récit qu'il fait de leurs mœurs est empreint de cette couleur locale que donne seule une observation sagace et patiente, souvent répétée, sur les animaux vivants. Cet ouvrage est un vaste répertoire où sont consignées les notions les plus précises, les anecdotes les plus curieuses et quelquefois les plus touchantes, sur les mammifères qui vécurent à la ménagerie du Jardin des Plantes. Un ouvrage d'une portée scientifique peut-être supérieure, et qui a puissamment contribué à l'application rigoureuse de la méthode naturelle dans le classement des mammifères, est le volume que Fréd. Cuvier publia en 1822 sur les dents de ces animaux. A ce travail il faut ajouter un grand nombre d'articles de zoologie dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, et le volume qui contient l'*Histoire des Cétacés* dans les *Suites à Buffon*. Ce dernier ouvrage, précédé d'une préface remarquable par de hautes considérations philosophiques, est à la hauteur des découvertes et des connaissances actuelles. Frédéric Cuvier, s'il n'a pas atteint la renommée scientifique de son frère, a été un type de modestie et de probité, qualités qui valent bien le bruit de la gloire. [*Encyc. des G. du M.*, avec éddit.]

Flourens, *Éloge de F. Cuvier*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. XVIII.

*CUVILLIER-FLEURY, littérateur et journaliste, né en 1802. Élevé comme boursier a[u col]lége Louis le Grand, il obtint le prix d'h[onneur] de rhétorique en 1819. Il fut durant deu[x ans] attaché, à titre de secrétaire, à l'ancie[n roi] de Hollande, Louis Bonaparte. De retou[r en] France, il dirigea les études du collége de S[ainte-]Barbe, et en sortit en 1827, appelé par l[e duc] d'Orléans, plus tard le roi Louis-Philippe, [pour] être précepteur du duc d'Aumale. En 18[..] devint secrétaire des commandements du p[rince] dont il avait achevé l'éducation. M. Cuvi[llier-]Fleury a constamment mené de front, pe[ndant] toute cette période de temps, sa collaborati[on au] *Journal des Débats*, auquel il est attaché d[epuis] 1834, et l'accomplissement de ses devoirs d[e] précepteur et secrétaire du duc d'Aumale. M[. Cu]villier-Fleury compte parmi cette réunion d['écri]vains élégants et diserts dont M. Armand B[ertin] avait su s'entourer; depuis vingt ans il a dé[fendu] la cause du bon sens, de la littérature clas[sique], du goût et de la morale à côté de MM. Saint[-Marc] de Girardin, de Sacy, Sainte-Beuve, Aimé M[artin], Philarète Chasles, Barrière, Jules Janin, Al[...] avec une verve et une distinction peu comm[unes]. La révolution de février 1848, en impos[ant de] graves devoirs à la presse de l'ordre et [de la] conservation, a été une occasion pour cet [esprit] incisif de se produire et de se développer [avec] un éclat et un courage qui ont fait égalemen[t hon]neur à l'écrivain et à l'homme de cœur. Une [partie] de ses articles a paru en 1851, sous le ti[tre de] *Portraits politiques et révolutionnaires*, [Mi]chel Lévi, un vol. in-12. Quelques mois a[près] une seconde édition se publiait en deux vol[umes]. Le succès de ce premier ouvrage a décid[é l'au]teur à faire paraître deux volumes d'*É[tudes] historiques et littéraires* (1854), qu'u[...] pour leur attrait d'abord et parce que auss[i ce] sont des renseignements précieux sur le m[ouve]ment social et littéraire sous le règne de L[ouis-]Philippe, la dernière république et le s[econd] empire. Le même auteur a fait paraître: *V[...] et Voyageurs*; Michel Lévi, un vol. i[n-12], 1854. GUSTAVE D[...]

Documents particuliers.

*CURET (*Pierre*). Voyez C[...].

CUYCK (*Jean* VAN), philologue holla[ndais], natif d'Utrecht, mort le 18 novembre 15[..]. [Il] fut échevin et bourgmestre de sa ville [natale]. On a de lui: une édition de *Cornelius N[epos]*; Utrecht, 1542, in-8°; — *Animadversion[es in] Officia Ciceronis;* Anvers, 1568.

André, *Biblioth. Belgica.* — Burmann, *Traj[ectum] eruditum.*

CUYCK (*Antoine* VAN), grammairien h[ollan]dais, fils du précédent, natif d'Utrecht, [vivait] dans la seconde moitié du seizième s[iècle]. Il s'occupa de l'éducation de la jeunesse. [On a] de lui: Une *Grammaire latine et franç[aise]*; Anvers, 1566, in-8°.

Swcert, *Athenæ Belgicæ.* — Burmann, *Trajectum eru]ditum.*

CUYCK (*Timannus* VAN), jurisconsult[e]

(1) G. Cuvier s'était aussi chargé de la synonymie des mots grecs d'histoire naturelle pour la nouvelle édit. du *Thesaurus Græcæ Linguæ*. Peu de jours avant sa mort il remit ses notes à M. Didot : elles vont jusqu'à la fin de la lettre A.

landais, fils du précédent, natif d'Utrecht, mort le 14 juin 1626. Il eut de la réputation comme jurisconsulte. On a de lui : *Adnotationes ad Aymonis Cravettæ Responsa juris*; Anvers, 1623, in-8°.

André, *Biblioth. Belgica*. — Burmann, *Trajectum eruditum*.

CUYCK (*Henri* VAN); théologien et littérateur hollandais, né en 1546, à Culembourg, mort le 7 octobre 1609. Il professa quatorze ans la philosophie à Louvain. Après avoir été vicaire général de l'archevêque de Malines, il devint evêque de Ruremonde en 1596, et laissa la réputation d'un prélat pieux et instruit. Ses principaux ouvrages sont : *Orationes panegyricæ septem*; Anvers, 1575, in-8°; — Une édition des *Œuvres de Cassianus*; ibid., 1578, in-8°; — *Speculum concubinariorum sacerdotum, monachorum, clericorum*; Cologne, 1599, in-4°; Louvain, 1601, in-8°; — *Epistolæ parænelicæ*.

André, *Biblioth. Belgica*. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*.

CUYP ou **KUYP** (*Albert*), peintre hollandais, né à Dort, en 1606. Comme son père, dont il fut l'élève, il s'adonna au paysage, et acquit un talent remarquable dans ce genre. Ses paysages représentent ordinairement des vues agréables, des eaux tantôt courantes, tantôt tranquilles, où glissent des barques légères, des routes couvertes de voitures, de beaux clairs de lune, des prairies où paissent des animaux. On distingue facilement dans ses tableaux les différents points du jour, le matin, le midi et le soleil couchant. Les chevaux, qu'il a toujours peints d'après nature, sont d'un beau choix; sa touche est fine, ses couleurs harmonieuses. On voit au Musée de Paris six tableaux de ce maître : *Un Pâturage sur le bord d'un fleuve, le Départ et le Retour de la Promenade, Une Jeune fille donnant à manger à une chèvre, Un Chasseur tenant une perdrix*, et *Une Marine*. Le musée royal de La Haye possède de ce peintre une *Vue des environs de Dordrecht*.

Descamps, *Vies des Peintres flamands et hollandais*.

CUYPERS. *Voyez* CUPER (*Guillaume*).

* **CUZZI** (*Claude* DE), écrivain français du seizième siècle, était secrétaire du cardinal de Bourbon. Il a laissé un ouvrage en prose et en vers, intitulé : *Philologue d'honneur, fait et présenté à monseigneur Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et à Louis cardinal de Bourbon*; Paris, 1537, in-16, avec des figures en bois.

M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

CYAXARE, troisième roi de Médie, fils de Phraorte et petit-fils de Déjocès, mort en 594 avant J. C. Il fut le plus guerrier des rois mèdes, et introduisit dans son armée d'importantes réformes, en organisant des divisions de lanciers, d'archers et de cavaliers. Il succéda en 634 à son père Phraorte, défait et tué au siége de Ninive. Il rassembla toutes les forces de son empire, pour venger la mort de son père, battit les Assyriens et recommença le siége de Ninive; mais pendant qu'il était occupé devant cette ville, une horde de Scythes envahit les parties septentrionales de la Médie. Cyaxare marcha à leur rencontre, fut vaincu, et devint tributaire de ces barbares, qui dominèrent en Asie durant vingt-cinq ans, de 634 à 607, et pendant tout ce temps pillèrent impitoyablement la Médie. Enfin, Cyaxare et ses sujets, poussés au désespoir, tuèrent presque tous les barbares, après les avoir enivrés dans des festins, et rendirent à la Médie son indépendance. Il est difficile de concilier ces faits avec le récit d'Hérodote relatif à la guerre entre Cyaxare et Alyatte, roi de Lydie. Selon cet historien, des Scythes tuèrent le fils de Cyaxare, en découpèrent les membres et les servirent comme un plat de venaison sur la table du roi mède, qui en mangea ainsi que ses courtisans. Les meurtriers s'enfuirent à la cour d'Alyatte, qui leur donna asile. Ce fut la cause d'une guerre qui se prolongea pendant cinq ans. Au plus fort d'une bataille entre les deux peuples, survint une éclipse de soleil, laquelle est célèbre sous le nom d'*éclipse de Thalès*, parce qu'elle fut prédite par ce philosophe. Elle causa, au dire d'Hérodote, une obscurité si grande, que les combattants, effrayés, mirent bas les armes et que les deux rois aux prises se réconcilièrent. Cette éclipse, qui termina le différend des Mèdes et des Lydiens, a été entre les savants une cause d'interminables discussions. Les uns l'ont placée en 625, les autres en 585. Volney chercha la solution de cette difficulté dans des calculs astronomiques, et assigna à cette éclipse la date de 620, que l'illustre géomètre Laplace n'admettait pas. Delambre regardait la question comme insoluble. La date qui paraît la plus probable est celle du 30 septembre 610. Il paraît d'abord difficile d'admettre que Cyaxare ait pu faire comme roi des Mèdes la guerre aux Lydiens pendant que les Scythes occupaient son empire; cependant, comme ces barbares exerçaient leur domination sur la Médie plutôt par des incursions et des pillages que par une occupation permanente, Cyaxare, tout en étant leur tributaire, continua de régner, et rien ne l'empêcha de faire la paix ou la guerre avec ses voisins. La lutte dura probablement depuis 615 jusqu'en 610. Les deux rois, terrifiés par l'éclipse, acceptèrent la médiation de Syennesis, roi de Cilicie, et de Labynet, roi de Babylone; la paix fut cimentée par le mariage d'Astyage, fils de Cyaxare, avec Aryennis, fille d'Alyatte. Les Scythes furent chassés de Médie en 607, et Cyaxare tourna ses armes contre Ninive, qu'il prit et détruisit en 606, avec le secours du roi de Babylone. Les résultats de cette guerre furent d'un côté la soumission de l'Assyrie aux Mèdes, de l'autre l'indépendance du royaume de Babylone, qui était resté jusque là vassal de l'Assyrie. La ligue de Cyaxare et du roi de Babylone fut sanctionnée, selon quelques historiens, par le mariage d'Amytis, fille

du premier, avec Nabushodrossar ou Nabuchodonosor, fils du second. Cyaxare eut pour successeur son fils Astyage. Le Cyaxare de Diodore est le Déjocès d'Hérodote. Quant au Cyaxare II de Xénophon, *voyez* Cyrus.

Hérodote, I, 73, 74, 103, 106; IV, 11, 12; VII, 20. — Volney., *Nouvelles Recherches sur l'histoire ancienne.* — Baily, dans les *Philosophical Transactions* de 1811. — Ottmann, dans les *Schrift. der Berl. Acad.*, 1812-13. — Hales, *Analysis of Chronology.* — Ideler, *Handbuch der Chronologie.* — Fischer, *Griechische Zeittafeln.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

CYBBER. *Voy.* Cibber.

* CYBILE (*Gilles*), poëte du quinzième siècle, n'est guère connu que par ces quatre vers de Pierre Grosnet :

Maître Gilles nommé Cybile.
Il s'est montré fort habile,
Car il a tout traduit Térence,
Où il y a mainte science.

On se fonde là-dessus pour attribuer à Cybile la plus ancienne traduction française que nous ayons des comédies de Térence. Au commencement du seizième siècle, Antoine Vérard, fameux imprimeur de Paris, publia le texte latin avec une double traduction en vers et en prose. C'est un volume in-folio, orné de figures à chaque scène; le titre est : *Le Grand Thérence en françois, tant en rime qu'en prose.* On en trouve des exemplaires sans date; d'autres portent la date de 1539, évidemment ajoutée après coup, aussi bien que le nom des imprimeurs Jean Petit et Guillaume Bossozel. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque française*, au mot *Térence*, dit que cette traduction est l'œuvre d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême; mais il n'en donne aucune preuve, et il se trompe en faisant entendre que ce *Térence* n'a été imprimé pour la première fois qu'en 1539. Le même Pierre Grosnet, contemporain d'Octavien de Saint-Gelais, parlant des traductions de ce prélat, s'exprime ainsi :

Octavien de Saint-Gelais
Virgile et Ovide en françois
Composa authentiquement,
Chacun le sait évidemment.

Il ne nomme point Térence, tandis qu'il fait mention de Gilles Cybile comme traducteur de ce poëte. D'ailleurs, le style de Saint-Gelais vaut beaucoup mieux que celui de l'anonyme. C'est donc à Cybile qu'il faut restituer le *Térence françois.* Marc Giampietri.

Du Verdier, *Bibliothèque française.* — Goujet, *Bibliothèque française*, t. IV, p. 300.

CYBO, famille italienne, d'origine grecque, qui a fourni un grand nombre d'hommes d'État et de prélats. Elle s'est éteinte en 1790, dans la personne de Marie-Thérèse, dernière duchesse de Modène. Les personnages les plus remarquables de cette famille sont :

CYBO (*Arano, Arrone* ou *Aaron*), homme d'État italien, fils de Maurice Cybo et de Sarracine Marucella, né dans l'île de Rhodes, en 1377, mort à Capoue, en 1457. Il descendait de Lambert Cybo, qui, après avoir repris sur les Sarrasins les îles de Capraia et de Gorgone, s'établir à Gênes. Arano Cybo conduisit des secours au roi René, qui lui donna la royauté de Naples. Fait prisonnier au si[ège de] cette ville par Alphonse d'Aragon, il fut [traité] par ce prince avec les plus grands égar[ds et] renvoyé à Gênes sans rançon. Il négocia l[a paix] entre sa patrie et Alphonse en 1443. La royauté de Naples lui fut rendue, et le pa[pe Ca]lixte III le nomma patrice et préfet de R[ome. Il] laissa plusieurs enfants, dont l'aîné, Jean-B[aptiste] Cybo, fut pape, sous le nom d'Innocent V[III].

CYBO (*Innocent*), prélat italien, arri[ère-pe]tit-fils du précédent, né en 1491, mort [en] avril 1550. Son père, François, comte de [...]tillo, était fils de Jean-Baptiste Cybo, [...] pape Innocent VIII. Cette auguste pare[nté le] désignait d'avance aux premières dignités [ecclé]siastiques. Le pape Léon X, son oncle ma[ternel,] le fit cardinal en 1513, lui rendant le c[hapeau] qu'il avait reçu lui-même d'Innocent VIII. [Aux] archevêchés de Messine, de Turin, de G[ênes,] il joignit huit évêchés, les légations de R[omagne] et de Bologne, les abbayes de Saint-Victor d[e Mar]seille et de Saint-Ouen de Rouen. Innocent [Cybo,] qui devait tant à Léon X, se montra reco[nnais]sant envers la famille de ce pontife. En [1537,] lorsque le duc Alexandre de Médicis eut é[té as]sassiné, le cardinal Cybo gouverna la p[rinci]pauté de Florence, et la conserva à Côme [fils de] Jean de Médicis. Il eut beaucoup de part [à l'é]lection de Paul III.

CYBO (*Alderan*), prélat italien, fils de [Char]les, prince de Massa, né en 1613, mort [en] juillet 1700. Après avoir été majordome du palais apostolique, il fut nommé cardin[al par] le pape Innocent X. Il exerça les légations [d'Ur]bin, de Romagne, de Ferrare, prit part [aux] élections de cinq papes, et mourut doyen du collége.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Viani, [*Me*]*morie della famiglia Cybo e delle monete di Ma[ssa di] Lunegiana*, 1808; Pise, 1808, in-4°.

* CYCLIADAS (Κυκλιάδας), général grec, [...] vers 200 avant J.-C. Stratége des Achéens e[n ...,] il rejoignit Philippe V, roi de Macédoine, à [...] avec les troupes de la confédération aché[enne,] et le suivit contre Élis, qui venait de recevoi[r une] garnison étolienne. P. Sulpicius Galba fit é[chouer] cette entreprise. En 200 Cycliadas fut rééli[u stra]tége, et succéda à Philopœmen, dont il éta[it] loin d'avoir les talents. Nabis, tyran de Sp[arte,] profita de ce changement de stratége pour [rava]ger le territoire des Achéens, qui lui déclar[èrent] la guerre. Philippe, roi de Macédoine, offrit d[e s'en] charger seul : sa proposition fut reçue av[ec un] applaudissement général. Mais il demanda [qu'on] lui fournît un nombre suffisant de troupes [pour] garder Orée, Chalcis et Corinthe. On com[prit] qu'il voulait dégarnir le Péloponnèse de la jeu[nesse] achéenne et entraîner la république dans [la] guerre contre les Romains. Cycliadas, qui

sidait l'assemblée, fit une réponse évasive, et Philippe retourna en Macédoine. Deux ans plus tard nous trouvons le stratége achéen exilé à la cour de Philippe, et assistant à l'entrevue du roi de Macédoine et de Flaminius à Nicée, en Locride. Après la bataille de Cynoscéphales, en 197, Cycliadas fut un des trois ambassadeurs qui se rendirent de la part de Philippe auprès de Flaminius et obtinrent du général romain une trêve de quinze jours.

Polybe, XVII, 80; XVIII, 17. — Tite-Live, XXVII, 31; XXXI, 25; XXXII, 19, 32; XXXIII 11, 12.

* **CYCLOPS** ou **ZICLOP** (*Wolgang*), médecin allemand, mort à Magdebourg, vers 1526. Après avoir professé les mathématiques à Zwickau, il entra dans la carrière médicale, en même temps qu'il se mêla aux querelles religieuses de l'époque. Partisan de Zwingle et Carlstadt, il eut à Zelle une controverse avec les franciscains; ceux-ci sans doute eurent le dessus, car Cyclops fut chassé de la ville. A Magdebourg, où il se rendit dans la même année, il eut encore des controverses avec Nic. Amsdorf. Quant à sa profession médicale, c'est à Zwickau qu'il l'exerça. Ses ouvrages sont : *Geistlicher Kampf, etc.* (Combat spirituel); Magdebourg, 1524, in-4° : c'est le compte-rendu de la controverse avec les franciscains de Zelle; — *Vom allerhochwürdigsten sacrament unseers Herrn Jesu Christi* (Du très-saint Sacrement de N.-S. J.-C.) : c'est le compte-rendu de la controverse avec Amsdorf; 1524, in-4°; — *Antwort auf Nic. von Amsdorf Replicam* (Réponse à la Réplique d'Amsdorf); ibid., 1526, in-4°.

Kettner, *Clerolog. Magdeb.*

* **CYDIAS** (Κυδίας), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il était contemporain de Démosthène. Aristote fait mention d'un discours de Cydias sur l'établissement de la colonie de Samos (Περὶ τῆς Σάμου Κληρουχίας). Ruhnken pense qu'il s'agit dans ce discours de la colonie que les Athéniens envoyèrent à Samos en 352.

Aristote, *Rhetor.*, II, 6. — Ruhnken, *Hist. crit. Orat. Græc.*

* **CYDIAS**, poëte grec, vivait probablement dans le septième siècle avant J.-C. Plutarque le place parmi les anciens poëtes grecs, avec Mimnerme et Archiloque. On ignore si ce Cydias est l'auteur d'une chanson populaire à Athènes du temps d'Aristophane, et que le scoliaste de ce poete attribue aussi à un certain Cydides d'Hermione.

Plutarque, *De Fac. in orb. Lun.* — Platon, *Charmides.* — Schneidewin, *Delectus poet. Jamb. et Melic. Græc.* — Bergk, *Poet. lyr. Græc.*

CYDIAS, peintre, né dans l'île de Cythnus, vivait vers 364 avant J.-C. On lui attribue l'invention d'une couleur rouge produite par l'ocre calciné. Son tableau des Argonautes fut acheté par Hortensius 144,000 sesterces et placé plus tard par Agrippa sous un portique de Rome.

Eustathe, *Ad Dionys. Perieg.* — Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 40. — Dion Cassius, LIII, 27. — Urlichs, *Beschr. der Stadt Rom* III.

* **CYDON** (Κύδων), sculpteur grec. Il ne nous est connu que par un passage de Pline (l. XXXIV, c. 8), d'après lequel il obtint le quatrième rang dans le concours relatif aux statues d'amazones destinées au temple de Diane à Éphèse (*voy.* CRESIDAS). Venir presque immédiatement après Polyclète et Phidias, c'était une assez belle place.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 169.

CYGNE (*Martin* DU), littérateur flamand, né à Saint-Omer, en 1619, mort dans la même ville, le 29 mars 1669. Il entra dans la Société de Jésus en 1639, et enseigna pendant quatorze ans la rhétorique dans divers colléges de son ordre. « Il passait, dit Paquot, pour le premier rhéteur de son temps. » On a de lui : *Explanatio rhethoricæ, studiosæ juventuti accommodata;* Liége, 1659, in-12; — *Analysis omnium M. T. Ciceronis orationum*; Douai, 1661, in-12; — *Ars metrica, sive ars condendorum eleganter versuum;* Liége, 1664, in-12; — *Ars historica;* Saint-Omer, 1669, in-12; — *Fons Eloquentiæ, sive M. T. Ciceronis Orationes, post Pauli Manutii aliorumque doctissimorum virorum correctiones*, etc.; Liége, 1675, 4 vol. in-12; — Un extrait des trois premiers volumes de cet ouvrage a été publié sous le titre de : *Fons Eloquentiæ, sive M. T. Ciceronis Orationes XVIII selectissimæ, post Pauli Manutii recensionem;* Cologne, 1718, in-8°; — *Comœdia XII, phrasi tum Plautina, tum Terentiana, concinnatæ;* 1679, 2 vol. in-12. Ces comédies ne sont, comme l'indique le titre, que des centons de Plaute et de Térence; Martin du Cygne les composa spécialement pour l'usage des écoles. On a encore de cet auteur un *Ars poetica, varia poematum præcepta complectens*, souvent réimprimé avec son *Ars metrica;* Lille, 1734, in-12; 1740, in-12; Louvain, 1755, in-12. Toutes ces éditions ont été corrigées et augmentées par divers auteurs, entre autres par le P. Charles Wastelain. Le dernier chapitre de l'*Ars poetica* roule sur la devise, et est extrait du sixième entretien d'Ariste et d'Eugène par le P. Bouhours.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XV. — Gibert, *Jugements des Savants sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique.*

* **CYLLENIUS** (Κυλλήνιος), poëte grec, d'une époque incertaine. Il est l'auteur de deux épigrammes de l'*Anthologie grecque*. On ne sait absolument rien sur sa vie; son nom même se trouve écrit de quatre manières différentes dans les manuscrits de l'*Anthologie*.

Jacobs, *Anth. Græc.*, vol. XIII.

CYLON (Κύλων), noble athénien, né vers 660 avant J.-C., mort vers 610. Il remporta en 640 le prix de la double course aux jeux olympiques, et épousa la fille de Théagène, tyran de Mégare. Encouragé par cette puissante alliance, il conçut le projet de s'emparer de l'autorité suprême à Athènes. Ayant consulté à ce sujet l'oracle de Delphes, il reçut pour réponse

de se saisir de l'Acropole pendant la grande fête de Jupiter. S'imaginant qu'il s'agissait non des *Diasies* athéniennes, mais des jeux olympiques, il profita du moment où un grand nombre d'Athéniens s'étaient rendus à ces jeux, pour occuper la citadelle avec ses partisans, qui étaient fort nombreux; il y fut bientôt assiégé par les neuf archontes, selon Thucydide, par les Prytanes, suivant Hérodote. Les rebelles, manquant de vivres, se réfugièrent près de l'autel de Minerve; mais sur la promesse que leur fit l'archonte Mégaclès, fils d'Alcméon, de leur laisser la vie sauve, ils quittèrent cet asile. Ils furent aussitôt mis à mort, quelques-uns même furent massacrés sur l'autel des Euménides. Selon Thucydide et le scoliaste d'Aristophane, Cylon s'échappa avec son frère avant la reddition de ses complices, et évita par la fuite le supplice qu'on lui destinait. D'après Suidas, il fut égorgé après avoir été arraché de l'autel des Euménides, où il s'était réfugié; c'est aussi ce que fait entendre Hérodote, sans le dire expressément. La mort ou la fuite de Cylon et le massacre de ses complices n'empêchèrent pas son parti de subsister et de lutter contre les Alcméonides jusqu'au temps de Solon. La date de la tentative de Cylon est incertaine; Corsini la place par conjecture en 612, Clinton en 620.

Hérodote, V, 71. — Thucydide, I, 126. — Suidas, au mot Κυλώνειον Ἄγος. — Plutarque, *Sol.*, 12. — Pausanias, I, 28, 40; VII, 25. — Clinton, *Fasti Hellen.*

CYNANE, ou **CYNNA** (Κυνάνη ou Κύννα), demi-sœur d'Alexandre le Grand, fille de Philippe et d'Audata ou Eurydice, princesse d'Illyrie, morte vers 320 avant J.-C. Mariée avec son cousin Amyntas, elle resta veuve en 336. L'année suivante Alexandre promit la main de sa sœur à Langarus, roi des Agrianiens; mais celui-ci mourut avant la célébration du mariage. Cynane se consacra à l'éducation de sa fille Adée ou Eurydice, qu'elle éleva dans des habitudes guerrières. Quand Arrhidée fut nommé roi, en 323, Cynane lui promit sa fille en mariage, et passa en Asie pour conduire Eurydice au prince qui devait être son mari. Ses projets et l'influence qu'elle devait à sa naissance alarmèrent Perdiccas et Antipater, qui tramèrent sa mort. Alcétas, frère du premier, se rendit au-devant de la princesse avec des troupes, et la fit égorger.

Arrien, *Anab.*, I, 5. — Athenée, XIII. — Diodore, XIX, 52. — Polyen, VIII, 60. — Perizonius, sur Élien, *Var. hist.*, XIII, 36.

CYNÉGIRE (Κυναίγειρος), guerrier athénien, fils d'Euphorion et frère du poëte Eschyle, mort en 490. Au moment où les Perses, à la fin de la journée de Marathon, se sauvaient à la hâte sur leur flotte, Cynégire saisit l'arrière d'un vaisseau, probablement pour sauter sur le pont; mais il eut la main droite coupée d'un coup de hache, et tomba mort. Cet événement a été singulièrement amplifié par les écrivains postérieurs à Hérodote et surtout par Justin, qui en fait un récit ridicule à force de vouloir le
rendre héroïque. « Après avoir semé l
et la mort sur le champ de bataille, di
rien, Cynégire poursuivit les fuyards j
mer, arrêta de la main droite un des v
ennemis, et ne le lâcha qu'en perdant ce
il le saisit alors de la main gauche, qui
pée comme la première; alors il s'att
vaisseau avec les dents. Tant de carnag
vait pas épuisé : quoique sans mains et
un tronc, il n'était pas encore vaincu, et
tait avec les dents comme une bête
(*veluti rabida fera*). » L'absurdité de
n'a pas besoin d'être démontrée. Bay
spirituellement : « Les autres choses
Grecs y ont ajoutées (au récit d'Hérodo
semblent moins à l'histoire qu'aux lége
Roland et des quatre fils d'Aimon. »

Hérodote, VI, 114. — Suidas, au mot Κυναίγ
Justin, II, 9. — Valère Maxime, III, 2.

CYNETHUS (Κύναιθος), poëte grec, d'
que incertaine, né à Chio. Les critiques an
attribuent généralement l'*Hymne à Apol*
séré parmi les œuvres d'Homère. Selon E
il rassembla le premier et mit en ordre
vrages du grand poëte ionien, et d'a
scoliaste de Pindare, il les récita le pr
Syracuse, dans la soixante-neuvième oly
(500 avant J.-C.). Cette date offre de g
difficultés. Si Cynethus vivait dans le s
siècle avant l'ère chrétienne; il n'a pu ras
le *premier* des poëmes recueillis par Ly
plus de deux cents ans auparavant; il
chanter le *premier* à Syracuse en 500 a
qui y étaient chantés bien avant cette époqu
résoudre cette difficulté, Welcker prop
lire dans le scoliaste κατὰ τὴν ἕκτην ἢ
νάτην ὀλ.; dans la sixième ou la neuvième
piade, au lieu de κατὰ τὴν ἑξηκοστὴν ἐνά
dans la soixante-neuvième olympiade, e
Cynethus vers 752 ou 740 avant J.-C. Qu
en soit de cette conjecture, Cynethus est
plus célèbres rhapsodes de l'antiquité. Po
même, il mêla plus d'une fois ses vers
du grand poëte dont il rassembla les œ
épars; Eustathe l'accuse d'avoir interpo
poëmes d'Homère. L.

Eustathe, *Ad Iliad.*, I, 1. — Scoliaste de Pind
Nem., II, 1. — Welcker, *Epischer Cyclus.*

CYNISCA (Κυνίσκα), fille d'Archidamus
de Sparte, petite-fille de Zeuxidamus, ou
cus, vivait vers 400 avant J.-C. Excitée d'Ag
elle fut la première femme qui entretint de
vaux pour les courses publiques et qui rem
un prix aux jeux olympiques. Pausani
une épigramme composée en son honne
un poëte inconnu; c'est probablement la
que celle dont il parle dans la descriptio
lympie. Cynisca fit placer dans le tem
Jupiter les statues en bronze de ses quat
vaux, et un groupe représentant un char
le conducteur du char, et elle-même. L'a
de ces sculptures était Apelles, qu'il n

pas confondre avec le grand peintre Apelles, postérieur de plus d'un demi-siècle à la nièce d'Agesilas. Les Spartiates érigèrent à Cynisca un monument près du gymnase appelé le Plataniste.

Pausanias, III, 8, 15; V, 12; VI, 1. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

CYPRIANI. *Voyez* CIPRIANI.

CYPRIANUS (*Abraham*), médecin hollandais, né à Amsterdam, vers 1655, mort vers 1730. Fils d'Alard Cyprianus, chirurgien d'Amsterdam, il étudia la médecine à Utrecht, où il fut reçu docteur le 20 novembre 1680. Il revint ensuite à Amsterdam, et y pratiqua pendant plus de douze ans la médecine et la chirurgie. Il quitta cette ville pour aller occuper à l'université de Franeker la chaire d'anatomie et de chirurgie. Il ne conserva cette chaire que deux ans, et l'abandonna pour passer en Angleterre. Trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de faire une brillante fortune, il revint en Hollande, et s'établit de nouveau à Amsterdam. Il s'adonna plus particulièrement à la pratique de la lithotomie; on prétend qu'il exécuta avec succès cette opération sur plus de quatorze cents personnes. L'époque précise de sa mort est inconnue. On a de lui : *Dissertatio de carie ossium*; Utrecht, 1680, in-4°; — *Oratio inauguralis in chirurgiam encomiastica*; Franeker, 1693, in-fol.; — *Epistola exhibens historiam fœtus humani post 21 menses ex utero tuba, matre salva ac superstite, excisi*; Leyde, 1700, in-8°; trad. en français, Amsterdam, 1707, in-8°; dans cette lettre, adressée à Thomas Millington, Cyprianus raconte comment il a sauvé une femme en retirant par l'opération césarienne le fœtus qu'elle portait depuis vingt-un mois dans le col de la matrice, et qui était mort au terme ordinaire de la gestation, c'est-à-dire depuis un an; — *Cystotomia hypogastrica*; Londres, 1724, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

CYPRIEN (*Thascius-Cæcilius Cyprianus*, saint), célèbre docteur de l'Église, naquit à Carthage, d'une famille distinguée, dans les premières années du troisième siècle, et mourut martyr, le 14 septembre 258. Une éducation soignée, jointe aux heureuses dispositions qu'il tenait de la nature, vint l'initier de bonne heure à toutes les sciences. Il fit surtout des progrès rapides dans la philosophie et dans la littérature; tel fut l'éclat de ses succès, qu'on le choisit pour donner des leçons publiques d'éloquence. La manière brillante dont il s'acquitta de cette fonction et le crédit que lui donnaient sa naissance et ses richesses attirèrent autour de lui une foule de clients et d'amis, qui tenaient à honneur de l'accompagner partout. Il passa ses premières années dans les erreurs et les désordres du paganisme, et ne le quitta qu'après de longues et mûres réflexions. Les doctrines du christianisme, développées par le génie de Tertullien, avaient jeté en Afrique un vif éclat et produit un mouvement qui entraînait naturellement les âmes droites et les esprits éclairés. Mais on voit par une lettre de saint Cyprien, écrite après son baptême, à un de ses amis nommé Donat, qu'il reculait devant la difficulté de rompre d'anciennes habitudes et de renoncer à des passions fortifiées par le temps et devenues presque une nécessité. Enfin, la force de la grâce et l'évidence de la vérité triomphèrent de tous les obstacles. Il demanda et reçut le baptême l'an 246. Il avait été surtout éclairé par les entretiens qu'il eut sur la religion chrétienne avec le prêtre Cæcilius, pour lequel il conserva une si vive reconnaissance, qu'il le regarda comme son père et qu'il en prit le nom pour le joindre à ceux qu'il portait déjà.

La conversion de saint Cyprien blessa vivement les païens; ils lui reprochèrent d'avoir flétri ses talents et avili sa raison et son génie jusqu'à croire des fables ridicules et des contes de vieilles; car c'est ainsi que l'ignorance et les préjugés traitaient les sublimes vérités du christianisme. Mais, insensible à ces railleries, saint Cyprien dès les premiers moments fit éclater la vivacité de sa foi par la pratique des maximes les plus parfaites de l'Évangile. Il vendit ses biens, pour en distribuer le prix aux pauvres; il embrassa la continence, vécut dans la retraite, et se livra tout entier à l'etude de l'Écriture Sainte et des sciences ecclésiastiques. C'est dans ces premiers temps qu'il écrivit, outre sa lettre à Donat *sur le bonheur d'être chrétien*, un traité *Sur la vanité des idoles*, soit pour éclairer les païens, soit pour se pénétrer lui-même des principaux fondements de la foi, qu'il y expose en abrégé. Son mérite et ses vertus firent déroger à la règle commune pour l'élever à la prêtrise, quoique simple néophyte ou nouvellement baptisé. Bientôt après, en 248, l'évêque de Carthage étant mort, les fidèles, assemblés pour l'élection de son successeur, désignèrent Cyprien par une acclamation unanime, et ce choix fut ratifié avec empressement par les évêques de la province. Son humilité lui fit opposer d'abord une assez longue résistance; mais enfin il se vit contraint de céder au vœu général. L'épiscopat ne changea rien aux habitudes modestes de saint Cyprien, et ne servit qu'à faire briller davantage ses lumières et ses vertus. Il s'appliqua avec un zèle infatigable à l'instruction de son peuple, il affermit la discipline par de sages règlements, et vint à bout, par sa prudence et sa fermeté dans les circonstances les plus difficiles, d'apporter des remèdes convenables à tous les abus. Il se regarda surtout comme le père des pauvres, et sa charité n'eut point de bornes. Les païens eux-mêmes en ressentirent les effets. Pendant la peste qui désola l'empire sous Gallus, il exhorta vivement les fidèles à secourir sans exception tous ceux qui étaient attaqués, et les païens abandonnés de leurs parents ou de leurs amis

trouvaient une ressource dans les chrétiens, qui se glorifiaient d'exposer ainsi leur vie pour leurs persécuteurs. Du reste, la sollicitude et les soins de saint Cyprien ne se bornaient pas à son église particulière. Comme évêque de Carthage, il était primat de toutes les provinces d'Afrique, et ce titre lui donnait une autorité et des droits qui l'appelaient à intervenir dans toutes les affaires importantes. Ses lumières le faisaient consulter d'ailleurs par les évêques sur différentes questions de morale ou de discipline, et l'on a dans ses lettres quelques-unes de ses réponses, où l'on peut remarquer la sagesse de ses décisions.

Quand la persécution de Decius eut éclaté, en 250, saint Cyprien devint aussitôt l'objet des menaçantes clameurs de la multitude idolâtre. Ne voulant pas irriter davantage par sa présence la fureur des païens, il jugea prudent de s'éloigner et de se tenir caché. Mais il continua de veiller sur son troupeau, et de pourvoir, autant que le permettaient les circonstances, par ses instructions, par ses lettres et par ses vicaires, à tous les besoins et à toutes les fonctions du ministère pastoral. Il eut surtout à combattre un abus qui, en affaiblissant la discipline, tendait en même temps au mépris de l'autorité épiscopale, et qui devint enfin l'occasion d'un schisme déclaré. La persécution s'était annoncée avec tant de violence, qu'il y eut à Carthage dès les premiers moments un grand nombre d'apostats. Plusieurs, sans attendre d'être pris et interrogés, couraient d'eux-mêmes à la place publique pour prendre part aux cérémonies païennes; d'autres succombèrent à la violence des tourments; enfin, d'autres, pour s'épargner la honte d'une apostasie publique, s'adressèrent aux magistrats et se firent donner à prix d'argent ou autrement un certificat portant qu'ils avaient renoncé au christianisme. Ce billet leur fit donner le nom de *libellatiques*. La plupart de ces apostats ne restèrent pas longtemps sans témoigner un vif désir d'être rétablis dans la communion des fidèles; et pour n'être pas soumis aux pratiques longues et rigoureuses de la pénitence publique, ils eurent recours aux martyrs et aux confesseurs de la foi, afin d'implorer leur indulgence et d'en obtenir des lettres de réconciliation, car c'était un usage reçu dans l'Église de solliciter ainsi la recommandation des martyrs, et l'on abrégeait suivant les circonstances ou l'on adoucissait la pénitence des pécheurs qu'ils avaient jugés dignes de cette grâce. Mais à Carthage les apostats prétendaient être réconciliés immédiatement sans aucune pénitence, et quelques-uns des confesseurs de la foi autorisaient ouvertement cette prétention. Ils étaient soutenus par quelques prêtres qui s'étaient opposés à l'élection de saint Cyprien, et dont le chef était un certain Novat, qui bientôt après, menacé d'une juste condamnation, sortit de Carthage pour se rendre à Rome, où il adopta des maximes toutes contraires, et embrassa le rigorisme outré des novatiens.

Un autre chef du parti était un laïque nommé Félicissime, à qui ses grandes richesses donnaient une certaine influence sur la populace. Dès que saint Cyprien fut averti de ces désordres, il ne négligea rien pour y remédier; il écrivit pour cet effet aux confesseurs, à son clergé et à son peuple des lettres remplies des plus pressantes exhortations et des instructions les plus utiles; et pour donner plus de poids à ses décisions, il les fit approuver par plusieurs évêques et surtout par l'autorité de l'Église romaine. Mais ses efforts échouèrent contre l'opiniâtre résistance de quelques esprits jaloux. Félicissime et ses partisans, bien loin d'obéir aux instructions de saint Cyprien, se séparèrent ouvertement de sa communion, et convertirent une maison en église, où ils tinrent des assemblées particulières. Enfin, après plus d'un an d'absence, la persécution ayant cessé, saint Cyprien sortit de sa retraite au printemps de l'an 251; et l'un de ses premiers soins fut de réunir les évêques dans un concile où l'on condamna tout d'une voix Félicissime et ses adhérents. On rédigea ensuite des règlements pleins de sagesse sur la réconciliation des apostats. Ces règlements furent envoyés selon l'usage au saint-siége et aux principales églises; et comme ils furent généralement approuvés, ils devinrent ainsi une loi disciplinaire, et furent compris parmi les canons qu'on appela pénitentiaux. Les schismatiques, malgré leur condamnation, essayèrent quelque temps encore de se soutenir; ils se donnèrent même un évêque de leur parti, nommé Fortunat, qu'ils firent ordonner par quelques évêques déposés pour avoir sacrifié aux idoles ou pour d'autres crimes, et ils envoyèrent des députés à Rome, avec des lettres pleines de calomnies contre saint Cyprien, pour essayer de faire reconnaître cet évêque schismatique par le pape saint Corneille. Le pape, instruit de leur condamnation, refusa d'abord de les entendre; mais comme ces députés, revenant sans cesse à la charge, menaçaient de publier les accusations calomnieuses contenues dans leurs lettres, et qu'ils se vantaient d'ailleurs, avec une audace effrontée, d'avoir un grand nombre d'évêques dans leur parti, il parut enfin se laisser un peu ébranler par leurs clameurs, et écrivit à saint Cyprien pour se plaindre de n'avoir reçu de lui aucun renseignement sur cette affaire. Ce saint évêque ayant fait connaître à Rome la condamnation des schismatiques et les crimes de leurs principaux chefs, ne s'était pas pressé d'annoncer au pape leur nouvelle entreprise. Il répondit par une lettre, également pleine de fermeté et de respect, où il expose les circonstances de son élection, la conduite qu'il a tenue dans le gouvernement de son église, les différents crimes qui avaient motivé la condamnation de Félicissime et de ses adhérents, et rappelle enfin qu'il a été établi avec justice et d'un consentement unanime que chaque coupable serait examiné et jugé dans le lieu où le crime a été com-

mis et où se trouvent les accusateurs et les témoins; d'où il conclut que la condamnation des schismatiques ayant été prononcée en Afrique par un grand nombre d'évêques, il ne convient pas à la dignité de l'épiscopat d'examiner de nouveau cette affaire. Ce n'est pas qu'il prétendît par là contester ou affaiblir les droits et l'autorité du saint-siége; mais il croyait avec raison pouvoir invoquer la règle de discipline alors en vigueur qui interdisait les appels en certains cas, et rendait définitives les condamnations prononcées unanimement contre les laïques et les simples prêtres par le concile de la province. Après cette tentative infructueuse, le parti de Félicissime diminua considérablement, et ne tarda pas à s'éteindre.

Saint Cyprien de son côté avait soutenu vigoureusement les droits du pape Corneille contre les prétentions schismatiques des novatiens. Ce pape avait été élu au mois de juin 251, selon les formes canoniques, par les suffrages presque unanimes du clergé et du peuple. Mais Novatien, prêtre de Rome, qui avait brigué cette dignité, se voyant trompé dans son attente, entreprit de faire déclarer cette élection nulle, et de trouver ainsi le moyen de parvenir à ses fins. Il répandit contre Corneille des calomnies odieuses, l'accusa d'avoir fait pendant la persécution des actes d'apostasie, et d'avoir entretenu la communion avec des évêques coupables d'idolâtrie. Il parvint ainsi à entraîner dans son schisme une partie du peuple et quelques prêtres; il se fit ordonner ensuite par trois évêques d'une petite province d'Italie, qu'il fit venir à Rome, et dont il trompa aisément la crédulité; enfin, il notifia, selon l'usage, son ordination aux évêques des principales églises par des lettres où il eut soin de mettre et de confirmer par le témoignage de ses partisans les calomnies inventées contre le pape Corneille. Comme toutes les présomptions étaient en faveur de ce dernier, saint Cyprien ne balança pas à communiquer avec lui; toutefois, pour connaître plus exactement l'état des choses, il jugea opportun d'envoyer deux évêques à Rome, chargés de recueillir des renseignements et de travailler à réunir les esprits. Leurs informations ne laissèrent aucun doute sur l'innocence du pape Corneille et sur la régularité de son ordination. En conséquence saint Cyprien engagea les évêques d'Afrique à le reconnaître publiquement comme pape légitime, et tous s'empressèrent de lui écrire pour lui témoigner qu'ils avaient embrassé sa communion. Cependant un évêque de Numidie, nommé Antonien, se laissa ébranler bientôt après par les calomnies de l'antipape; mais saint Cyprien, à qui il fit connaître ses doutes, lui répondit par une lettre où il expose d'abord la discipline récemment établie concernant la pénitence des apostats, montre ensuite la fausseté des accusations contre le pape Corneille par toutes les informations et tous les témoignages que l'on avait eu soin de réunir, et enfin combat par les raisons les plus solides le schisme et l'hérésie des novatiens. Cette lettre, par l'importance des matières comme par la clarté de la discussion, est une des plus remarquables du saint évêque. Deux ou trois ans plus tard, ayant été informé par l'évêque de Lyon que Marcien, évêque d'Arles, avait embrassé publiquement la secte et les erreurs des novatiens, il écrivit au pape saint Étienne pour le conjurer d'apporter promptement un remède au mal, d'excommunier Marcien, et de faire ordonner un autre évêque à sa place.

La peste qui vers ce temps désola l'empire ne fut pas le seul fléau qui donna lieu à saint Cyprien de faire éclater sa charité. Plusieurs villes de la Numidie furent ravagées par les barbares, qui emmenèrent captifs une foule de chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Saint Cyprien, l'ayant appris par les lettres des évêques, s'empressa de faire un appel à la charité de son peuple, et vint à bout, par ses démarches et ses soins, de recueillir une somme considérable, qu'il envoya pour le rachat des captifs. Les païens ne manquèrent pas, selon leur usage, d'attribuer les malheurs de l'empire à la vengeance des dieux, irrités contre les chrétiens. Un des magistrats de Carthage, nommé Démétrien, fut un de ceux qui firent éclater à cette occasion le plus de fanatisme et d'emportement; il montrait un acharnement incroyable à poursuivre et à tourmenter les chrétiens, et ne cessait d'irriter la haine contre eux, en appuyant par ses continuelles déclamations les préjugés populaires. Saint Cyprien crut devoir enfin répondre par écrit à ces accusations banales, et telle fut l'occasion de son traité contre Démétrien, où il montre que les préjugés et les déclamations des païens n'ont aucun fondement, et que leurs désordres, leurs crimes de tous genres suffisaient pour expliquer et attirer sur l'empire les châtiments de la colère divine. Malgré ces occupations et ces soins multipliés, saint Cyprien remplissait avec la même sollicitude et le même zèle toutes les fonctions du ministère pastoral. Il tenait chaque année des conciles nombreux, où l'on jugeait les affaires particulières, où l'on décidait les questions qui pouvaient être soulevées par quelques évêques sur des points de dogme, de morale ou de discipline, et où l'on publiait enfin les règlements que les circonstances pouvaient rendre nécessaires. C'est dans un de ces conciles, tenu en 254, que fut examinée et décidée l'affaire des évêques de Léon et de Merida en Espagne, qui, après avoir été déposés canoniquement pour s'être rendus coupables d'idolâtrie pendant la persécution, avaient obtenu du pape saint Étienne, en le trompant par leurs mensonges, des lettres favorables, dont ils prétendaient profiter pour se rétablir. Saint Cyprien, consulté à ce sujet, soumit l'affaire à un nombreux concile, qui répondit unanimement que la déposition prononcée contre ces deux évêques devait être maintenue, et que les

lettres subreptices qu'ils avaient obtenues par leurs tromperies, bien loin de leur profiter, ne pouvaient servir qu'à les faire juger plus coupables.

La bonne intelligence qui avait existé jusque alors entre le pape et le primat d'Afrique fut troublée bientôt par les contestations qui s'élevèrent au sujet de la validité du baptême donné par les hérétiques. Cette question avait déjà été soulevée en Afrique, on ne sait à quelle occasion, au commencement du troisième siècle, et Agrippin, évêque de Carthage, avait assemblé pour délibérer sur ce point un nombreux concile, dans lequel on avait décidé, conformément à son avis, qu'il fallait rebaptiser tous les hérétiques qui revenaient à l'Église. Il paraît toutefois que les opinions ne furent pas unanimes, ou qu'il s'éleva du moins plus tard quelques doutes sur la décision prise. Saint Cyprien fut consulté à ce sujet par plusieurs évêques; et pour donner plus de poids à sa réponse, il assembla un concile de trente-deux évêques de la province proconsulaire, dans lequel on décida, suivant son opinion, que personne ne pouvait être validement baptisé hors de l'Église catholique, et que l'on devait par conséquent suivre la pratique établie depuis Agrippin, de réitérer le baptême donné par les hérétiques. Il fit la même réponse aux évêques qui l'avaient consulté, et il y joignit la lettre synodale du concile. Il s'efforce surtout dans sa lettre de combattre les raisons des évêques qui ne partageaient pas son opinion. Mais comme tout cela ne suffisait pas pour apaiser les contestations et pour amener tous les esprits à son sentiment, il convoqua un concile plus nombreux, où se trouvèrent les évêques de la Numidie, et qui confirma ce qui avait été décidé dans le concile précédent. Il envoya les actes de l'un et de l'autre au pape saint Étienne, avec la réponse qu'il avait faite dans le même sens. Le pape ayant reçu cette communication de saint Cyprien, lui répondit par une lettre où, condamnant les décisions des conciles d'Afrique, il décidait lui-même la question en ces termes : « Si quelqu'un vient à nous de quelque hérésie que ce soit, que l'on garde, sans rien innover, l'ancienne tradition, qui est de lui imposer les mains pour la pénitence. » Nous n'avons plus la lettre du pape; mais il est certain qu'il ne regardait le baptême comme valide qu'à la condition que ni la matière ni la forme n'en seraient point altérées. On le voit par l'aveu qu'en fait Firmilien, évêque de Césarée, dans une lettre à saint Cyprien, dont il partageait l'opinion. Ils soutiennent, dit-il en combattant la lettre du pape, qu'on ne doit pas s'informer qui administre le baptême, pourvu qu'il soit conféré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Le pape saint Étienne déclarait en outre, dans sa réponse, qu'il ne communiquerait plus avec Cyprien, ni avec les évêques de son parti, s'ils ne renonçaient à leur opinion. Mais il est probable qu'il s'en tint à cette menace, et qu'il ne les excommunia pas

réellement; cependant, quoique saint Cyp
son opinion rejetée par le pape, il ne vou
encore y renoncer. Il convoqua donc un tr
concile, où furent appelés, outre les évêq
l'Afrique proconsulaire, ceux de la Num
de la Mauritanie. On y lut toutes les pièces c
nant la question, et les décisions préc
furent confirmées à l'unanimité. On envoy
députés au pape pour lui exposer les moti
nouveau jugement. Mais saint Étienne re
recevoir ces députés, et défendit même au
tiens de Rome d'avoir aucun rapport av
Ce troisième concile fut tenu au mois d
tembre de l'an 256.

On ignore quelles furent alors les su
cette dispute. Saint Augustin penche à
que saint Cyprien rétracta son sentiment
tout cas il excuse son erreur par la bonne
faisant remarquer, qu'outre l'obscurité
question, il pouvait y avoir de l'incertitu
la tradition, qui ne s'était pas encore ma
d'une manière solennelle, comme elle le f
tard par la décision d'un concile plénier. Il
sur l'amour de l'unité et de la paix qu'
respirer dans tous les écrits de saint Cyp
il fait voir, comme une nouvelle preuve
bonne foi, combien il lui eût été facile d
un schisme et d'entraîner par l'éclat de s
un parti considérable, s'il avait eu moins
milité et moins d'attachement pour l'Égl
reste, on voit par les lettres de saint C
combien ses idées sur cette question étai
cures et confuses : tantôt il semble en fa
question de dogme, comme c'en était
effet, puisqu'il s'agissait de la validité ou
nullité du baptême; et quand on lui o
l'ancienne coutume, il répondait que la v
la raison devaient l'emporter sur une a
erreur. D'autres fois il semble n'y voir
point de discipline, sur lequel chaque Égl
vait rester libre de suivre ses usages. Il e
dent que ces deux manières d'apprécier
juger la question dont il s'agit sont inco
bles et contradictoires.

Quoi qu'il en soit, si l'erreur de saint C
et la chaleur qu'il mit à la défendre ne pe
pas être entièrement excusées par sa bo
et par son ardent amour pour la vérité,
faute fut effacée bientôt après par le m
L'empereur Valérien ayant publié un é
persécution contre les chrétiens, saint C
fut arrêté au mois d'août de l'an 257, pa
du proconsul d'Afrique, et relégué dans la
ville de Curube, à dix-sept lieues de Carth
demeura onze mois dans cet exil, et ens
nouveau proconsul lui permit de revenir à
thage. Mais bientôt après, en vertu d'un é
rigoureux, qui décrétait la peine de mort
les évêques, les prêtres et les diacres, il
rêté de nouveau et condamné à être décap
le condusit au lieu du supplice, qui fut
rempli d'une foule immense ; il se mit à g

et se prosterna pour faire une prière, donna vingt-cinq écus à l'exécuteur pour témoigner qu'il lui pardonnait, se couvrit les yeux avec un bandeau, tandis que les fidèles étendaient des mouchoirs et des linges autour de lui pour recueillir son sang, et aussitôt l'exécuteur lui trancha la tête. On bâtit dans la suite deux églises en son honneur, l'une au lieu de son martyre, l'autre au lieu de sa sépulture. Son nom a été inséré dans le canon de la messe, parmi ceux des apôtres et des martyrs dont on célèbre ainsi la mémoire. Nous avons sa vie, écrite par un témoin oculaire, le diacre Ponce, qui fut un des compagnons de son exil.

Les ouvrages de saint Cyprien sont fort nombreux, mais en général peu étendus, et sa réputation lui en a fait attribuer beaucoup d'autres, qui ne sont pas de lui. Nous avons déjà cité le traité de la vanité des idoles, et le livre contre Démétrien a l'occasion des préjugés qui attribuaient aux chrétiens les malheurs de l'empire. On trouve dans ce dernier ouvrage une opinion singulière, qui peut servir à faire connaître les idées de l'époque. Saint Cyprien donne comme une première cause des guerres, de la peste, de la famine et des autres calamités, l'affaiblissement de la nature et la décadence du monde, qui dépérit aussi bien que l'homme en approchant de sa fin. Les autres ouvrages de saint Cyprien sont : Un traité *Du Bien de la patience*, et un autre *De la Jalousie*, qui furent écrits tous les deux pour répondre aux attaques passionnées de quelques adversaires, pendant les contestations sur le baptême des hérétiques; — le traité *De l'Unité de l'Église*, dont le titre indique suffisamment l'objet; — le traité *Des Tombés*, qui montre la nécessité de la pénitence et renferme les maximes les plus salutaires pour conduire les pécheurs à une véritable conversion; on y trouve plusieurs exemples de châtiments extraordinaires dont Dieu avait frappé certains apostats; — le livre *De la Mortalité*, qui fut écrit à l'occasion de la peste pour consoler et soutenir les fidèles contre la crainte excessive de ce fléau; — un traité *De l'Aumône*, qui a pour objet d'en établir la nécessité rigoureuse et de combattre les vains prétextes dont se servent les riches pour se dispenser de ce devoir; trois livres de *Témoignages à Quirinus*, dont les deux premiers ont pour but de combattre l'obstination des juifs, en montrant l'accomplissement des prophéties dans l'établissement de l'Église et dans l'incarnation du Verbe, et dont le troisième contient une exposition des maximes et des règles de la morale chrétienne; — le traité *De la Conduite des Vierges*, où saint Cyprien fait voir l'excellence de la virginité, et expose les obligations de celles qui en ont fait vœu, en leur montrant ce qu'elles doivent observer ou éviter pour ne pas déshonorer la sainteté de leur profession; — une *Exhortation au Martyre*, pour affermir le courage des fidèles pendant la persécution; — une *Explication de l'Oraison dominicale*, qui est de tous les ouvrages du saint docteur celui qui paraît avoir été le plus estimé; — enfin, un grand nombre de *Lettres*, qui contiennent des documents précieux pour l'histoire de l'Église, surtout en ce qui concerne la discipline des premiers siècles.

Les œuvres de saint Cyprien ont été imprimées un grand nombre de fois; on estime l'édition publiée en Hollande en 1700, avec des notes de Pearson et de Dodwel; mais la meilleure édition est celle qui a été publiée par D. Maran; Paris, 1726, in-fol. L'abbé RECEVEUR (1).

Gervaise, *Vie de saint Cyprien*, 1717, in-4°. — Cave, *Script. eccles. Historia*, t. I, p. 126. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 160. — Tillemont, *Mémoires*, t. IV, p. 45. — Ceillier, *Hist. générale des Auteurs ecclésiastiques*, t. III, p. 1. — F. W. Rettberg. *C. Cyprianus dargestellt nach seinem Leben und Wirken*, Göttingen, 1831, in-8°. — F.-J. Reuchlin, *Dissertationes tres de doctrina Cypriani*, Argentorati, 1781-86, in-4°. — Möhler, *Patrologie*, t. II, p. 462-518. — Poole, *Life and times of saint Cyprian*; London, 1840, in-8°.

*CYPRIENS (*Paul et Jérôme*). *Voyez* KUPFERSCHMID.

CYPSELUS (Κύψελος), tyran de Corinthe, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Sa vie appartient moins à l'histoire qu'aux traditions populaires. Nous nous contenterons de résumer le récit d'Hérodote, sans en garantir l'exactitude. Corinthe formait alors une oligarchie, et était gouvernée par la famille des Bacchiades. Ceux-ci ne se mariaient qu'entre eux. Or, il arriva que le Bacchiade Amphion eut une fille, nommée Labda. Celle-ci, qui était boiteuse, et qui à cause de ce défaut physique ne trouvait point de mari dans sa famille, épousa le fils d'Échécrate Aétion, habitant le village de Pétra et descendant d'ailleurs de Lapithe et de Cænides. Voyant qu'il ne lui naissait pas d'enfant de ce mariage, Action alla consulter l'oracle, qui répondit que Labda était enceinte d'une pierre, destinée à écraser l'oligarchie corinthienne. Instruits de cette réponse, les Bacchiades, aussitôt qu'ils apprirent l'accouchement de Labda, envoyèrent au village qu'elle habitait des soldats chargés de tuer l'enfant nouveau-né. La mère, pour le dérober à leurs recherches, le cacha dans un coffre (κυψέλη), circonstance qui fit donner à l'enfant le nom de Cypselus. Celui-ci, devenu grand, se déclara le défenseur du peuple, chassa les Bacchiades, et s'empara du pouvoir suprême. C'est aux nécessités de cette lutte violente contre l'oligarchie qu'il faut attribuer les cruautés qui signalèrent le commencement du règne de Cypsélus; car dans la suite il se montra doux et populaire. Il n'avait pas même de gardes pour sa sûreté personnelle. Comme beaucoup d'autres tyrans grecs, Cypselus rassembla de grandes richesses, et les dépensa avec magnificence. Il fit aux temples de la Grèce des offrandes, dont la plus splendide

(1) Cet article et saint Cyrille de Jérusalem (voy. plus loin) sont les derniers travaux du laborieux et modeste abbé Receveur, ancien doyen de la Faculté de théologie à Paris, mort cette année (en mai 1854), quelques jours après l'envoi de sa notice sur saint Cyrille. (*Note du D.*)

était une statue d'or de Jupiter, placée dans le temple d'Olympie. Pour subvenir aux frais de cette statue, il mit pendant dix ans une imposition extraordinaire sur les riches Corinthiens. Cypselus s'empara du trône vers 658 ou 655, et régna pendant trente ans; on peut donc placer sa mort vers 628 ou 625. Il eut pour successeur son fils Périandre. Ses descendants consacrèrent dans le temple de Junon à Olympie le coffre qui avait sauvé leur aïeul. Il était fait de bois de cèdre, d'ivoire et d'or. Pausanias le vit dans le second siècle de l'ère chrétienne.

Hérodote, V, 92. — Pausanias, II, 4; V, 2, 17. — Aristote, *Politic.*, V, 8, 9. — Polyen, V, 31. — Plutarque, *Conviv. sept. Sap.*, 21; *Symp. Quæst.*, VIII, 4. — Strabon, VIII. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst.* — Thiersch, *Epoch.*

CYRANO. *Voy.* BERGERAC.

* **CYRIACUS** (*Salomon*), jurisconsulte allemand, né à Homberg, le 25 avril 1595, mort à Rinteln, le 2 septembre 1673. Il était fils de Reinhard Cyriacus, bourgmestre. Reçu docteur à Heidelberg en 1619, il se rendit à Spire en 1620, devint intendant du comte Eurich de Falkenstein à Broich en 1629, référendaire à Dusseldorf en 1635, conseiller et avocat du fisc en 1637 et conseiller de chambre en 1638. En 1659 il fut appelé à Rinteln en qualité de directeur de chancellerie. On a de lui : *Disputatio de emptione et venditione*; Marbourg, 1616, in-4°; — *De Transactionibus*; Heidelberg, 1618, in-4°; — *De Ædilitio Edicto*; ibid., 1618, in-4°; — *De Compensationibus*; ibid., 1619, in-4°; — *Tractatus novissimus Juris præhonorarii congrui, retractus vel προτιμήσεως*; Cologne, 1655, anonyme.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

CYRIADÈS, tyran romain, mort en 259. Il est le premier des trente tyrans énumérés par Trebellius Pollion. Cet historien, dans son récit tronqué, confus et probablement inexact, ne nous donne sur Cyriadès que les détails suivants : riche et noble d'origine, il s'enfuit de chez son père, dont sa prodigalité et ses débauches affligeaient la vieillesse. Muni d'une forte somme, qu'il avait dérobée à son père, il se rendit en Perse, et décida Sapor à déclarer la guerre aux Romains. Après la prise d'Antioche et de Césarée, il prit le titre de césar et ensuite celui d'auguste. « Ayant ainsi ébranlé tout l'Orient par l'audace de ses entreprises, il fit mourir son père (ce qui est nié toutefois par d'autres écrivains), et il périt lui-même sous les coups de ses propres soldats, pendant que Valérien marchait contre les Perses. » Voilà tout ce que les historiens ont cru devoir rapporter de cet homme, qui n'a dû sa célébrité qu'à sa fuite, à son parricide, à la cruauté de sa tyrannie, et à son excessive luxure. Les médailles de Cyriadès, publiées par Goltzius et Mediobarbus, sont rejetées comme fausses par tous les numismates.

Trebellius, *Triginta Tyranni*, dans l'*Histoire Auguste*.

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople, mort le 29 octobre 616. Après avoir été l[...] temps économe de l'église de Constantinop[...] fut nommé patriarche par l'empereur Mau[...] en 596, et prit, à l'exemple de son prédéce[...] Jean le Jeûneur, le titre d'évêque œcuméniq[...] universel. Il se hâta de donner avis de son [...]tion au pape saint Grégoire, qui lui répondit [...] une lettre pleine de témoignages d'amitié et [...]time, mais en lui prescrivant de quitter le [...] d'évêque œcuménique. Il écrivit en même t[...] aux évêques d'Orient de refuser ce titre a[...]triarche. Cyriaque, soutenu par l'empereur [...]rice, refusa de céder. Sous le règne de Ph[...] successeur de Maurice, Constantine, femme [...] dernier et ses trois filles s'étant réfugiées [...] l'église de Sainte-Sophie, Cyriaque s'opp[...] ce qu'on les enlevât de force, et ne les [...] sortir qu'après avoir obligé Phocas de jur[...] ne leur serait fait aucun mal. Phocas n'os[...] violer son serment; mais il se vengea du p[...]che en lui enlevant le titre d'œcuménique. [...]riaque ne survécut que quelques mois à sa [...] grâce.

Nicéphore, LXVIII. — Théophane. — Cedrène, [...]nius, *Annal. eccles.* — Lebeau, *Histoire du Bas-Em[pire]*, t. X.

CYRIAQUE PIZZICOLLI, plus connu s[ous le] nom de *Cyriaque d'Ancône*, archéologue [ita]lien, né à Ancône, vers 1391, mort à Crém[one] vers 1450. Destiné au commerce, il profita [des] voyages auxquels l'obligeait sa profession, [pour] étudier les antiquités, copier des inscriptions [et] recueillir des manuscrits. Il parcourut la S[...] la Dalmatie, une partie de l'empire byzant[in,] l'Égypte. Les observations qu'il avait recu[eillies] dans ses voyages n'ont été publiées que plu[sieurs] siècles après sa mort, et forment les ouv[rages] suivants : *Kyriaci Anconitani Itinerari[um] nunc primum ex manuscript. cod. in li[...] erutum : editionem recensuit, animadver[sio]nibus ac præfatione illustravit, nonnulli[s] ejusdem Kyriaci epistolis, partim editis, [par]tim ineditis, locupletavit Laurentius Meh[us]*; Florence, 1742, in-8° : cet itinéraire consi[ste en] une lettre adressée au pape Eugène IV; le [...] de Cyriaque, quoique confus et mal écrit, es[t in]téressant; — *Inscriptiones et epigramm[ata] græca et latina*; Rome, 1747, in-fol.; — *F[rag]menta cum notis Pompeii Compagnoni*; [Pe]saro, 1763, in-fol. Cyriaque n'apportait pas [...] de critique dans ses recherches archéologi[ques;] on l'a accusé d'inexactitudes et même d'inf[idéli]tés graves; cependant, s'il s'est trompé sou[vent,] il ne semble pas avoir eu l'intention de tro[mper] ses lecteurs.

Vossius, *De Historicis Latinis*. — Tiraboschi, *S[toria] della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 1. — Fabricius, *[Bi]bliotheca mediæ et infimæ Lat.*

***CYRIAQUE DE MANGIN** (*Clément*), [mé]decin et poëte français, natif de Gray[-sur-] Saône, mort à Paris, le 24 octobre 16[..]. A[près] avoir étudié la philosophie à Châlons, il v[int à] Paris, où il s'adonna aux mathématiques et

théologie. Il voyagea beaucoup. A Bologne, où il était en 1600, il reçut le 22 juin le titre de docteur en médecine. Il revint à Paris, après avoir visité la Pologne, l'Allemagne et les Pays-Bas. Versé dans les langues hébraïque, grecque et latine, il fut aussi poete; on le surnommait *Apollo trilinguis*. Il mourut au collége de Bourgogne à Paris. On a de lui : *Problemata duo nobilissima, quorum nec analysim geometricam videntur tenuisse Jo. Regiomontanus et P. Nonnius; necnon demonstrationem satis accuratam representare Franc. Vieta et Marinus Gethaldus, nunc demum a Clemente Cyriaco diligentius elaborata et novis analyseon formis exculta. Inscriptiones præterea figurarum non injucundæ*; Paris, 1616, in 4°. On voit par la préface de ce livre que l'auteur avait écrit un autre ouvrage, intitulé : *Problematum Opus amplissimum et Schediasmata poetica et critica*.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

CYRILLE (Κύριλλος) (Saint), de Jérusalem, né dans les premières années du quatrième siècle, vers l'an 315, et mort l'an 385 ou 386. On ne connaît d'une manière certaine ni le lieu ni la date précise de sa naissance. Il paraît toutefois qu'il naquit à Jérusalem, ou du moins qu'il y fut envoyé fort jeune. On n'a pas non plus de renseignements positifs sur sa famille, ni sur son éducation et sur les premières années de sa jeunesse. On voit seulement par ses écrits qu'il avait fait d'excellentes études, et qu'il était également versé dans les sciences ecclésiastiques et dans les sciences profanes. Il avait une sœur dont le fils, nommé Gélase, fut placé sur le siége de Césarée par son oncle après la mort d'Acace; mais il se vit disputer ce siége par d'autres compétiteurs, et il en fut dépossédé pendant plusieurs années par un évêque arien. Saint Cyrille fut ordonné prêtre vers l'an 345 par saint Maxime, évêque de Jérusalem, qui lui confia l'instruction des catéchumènes. Il s'acquitta de cette fonction importante avec un talent et un succès dont on a la preuve dans ses Catéchèses. Il fut chargé en outre de prêcher le dimanche, à la place de l'évêque, dans l'assemblée des fidèles. Quelques années plus tard, vers l'an 350, le siége de Jérusalem étant devenu vacant, saint Cyrille fut élu pour le remplir et ordonné par Acace de Césarée métropolitain de la province; il communiqua pendant quelque temps avec ce dernier et avec les semi-ariens, car ceux-ci étaient encore tolérés et n'avaient pas été retranchés de la communion de l'Église; mais il professa constamment la foi catholique, comme on le voit par la lettre qu'il écrivit bientôt après à l'empereur Constance, et où il n'hésite pas à employer le mot de consubstantiel. Le commencement de son épiscopat fut marqué par l'apparition d'une croix lumineuse, dont une foule immense fut témoin et qui fut regardée généralement comme un prodige. Le 7 mai 351, à neuf heures du matin, il parut dans le ciel une grande lumière en forme de croix, qui s'étendait depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers, dans un espace de trois quarts de lieue, et dont l'éclat durant plusieurs heures fut si vif et si brillant, que la lumière du soleil ne pouvait l'effacer. Ce prodige détermina un grand nombre de juifs et de païens à se convertir. Les historiens Socrate, Sozomène, Philostorge et plusieurs autres ont rapporté cette apparition, et saint Cyrille, qui en fut témoin oculaire, en rendit compte à l'empereur Constance, dans une lettre où il en expose tous les détails et toutes les circonstances. C'est dans cette lettre qu'en rendant gloire à la sainte Trinité, il emploie, comme nous l'avons dit, le terme de *consubstantiel*.

L'attachement de saint Cyrille à l'orthodoxie et quelques différends sur la juridiction soulevèrent contre lui quelques années plus tard les passions haineuses d'Acace de Césarée, qui entreprit de le déposer et qui le fit citer à cet effet devant un concile de la province. Il lui faisait un crime d'avoir vendu quelques meubles et quelques ornements de son église pour nourrir les pauvres durant une famine qui désola le diocèse de Jérusalem. Il était impossible à la haine de se montrer plus aveugle et de choisir un prétexte moins plausible. Saint Cyrille, se fondant sur les priviléges d'exemption accordés au siége de Jérusalem, refusa pendant deux ans de comparaître devant des juges dont il ne reconnaissait pas l'autorité. Mais Acace n'en fit pas moins prononcer contre lui une sentence de déposition dans un concile tenu vers l'an 356 ou 357. Saint Cyrille protesta par un appel à un concile plus nombreux, et l'empereur Constance approuva cet appel. Acace ne l'en fit pas moins chasser de son siége. Alors il se retira auprès de Sylvain, évêque de Tarse, qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Il fut rétabli en 359, par le concile de Séleucie, où il se présenta pour faire juger son appel. Mais Acace, l'année suivante, parvint à faire casser ce jugement, par un conciliabule arien tenu à Constantinople; de sorte que saint Cyrille fut de nouveau banni de son église. Il y rentra en 361, sous le règne de Julien, qui, affectant d'abord une grande tolérance, rappela les évêques exilés par Constance. Il fut témoin des efforts de cet empereur pour le rétablissement du temple de Jérusalem; et loin de perdre confiance, il ne cessa d'affermir la foi de son peuple et de l'assurer que les vains projets de la puissance humaine ne prévaudraient point contre les oracles divins et n'empêcheraient pas l'accomplissement des prophéties. Il fut encore chassé de son siége l'an 367, en vertu d'un édit de l'empereur Valence, qui ordonnait d'expulser tous les évêques exilés par Constance et rappelés par Julien. Mais en 378 ou 379, par suite des lois de Gratien et de Théodose ordonnant de rendre partout les églises aux évêques catholiques, il fut enfin rétabli dans son siége, et y resta tranquillement jusqu'à sa mort. Il assista

était une statue d'or de Jupiter, placée dans le temple d'Olympie. Pour subvenir aux frais de cette statue, il mit pendant dix ans une imposition extraordinaire sur les riches Corinthiens. Cypselus s'empara du trône vers 658 ou 655, et régna pendant trente ans; on peut donc placer sa mort vers 628 ou 625. Il eut pour successeur son fils Périandre. Ses descendants consacrèrent dans le temple de Junon à Olympie le coffre qui avait sauvé leur aïeul. Il était fait de bois de cèdre, d'ivoire et d'or. Pausanias le vit dans le second siècle de l'ère chrétienne.

Hérodote, V, 92. — Pausanias, II, 4; V, 2, 17. — Aristote, *Politic.*, V, 8, 9. — Polyen, V, 31. — Plutarque, *Conviv. sept. Sap.*, 21; *Symp. Quæst.*, VIII, 4. — Strabon, VIII. — O. Müller, *Archæol. d. Kunst.* — Thiersch, *Epoch.*

CYRANO. *Voy.* BERGERAC.

* **CYRIACUS** (*Salomon*), jurisconsulte allemand, né à Homberg, le 25 avril 1595, mort à Rinteln, le 2 septembre 1673. Il était fils de Reinhard Cyriacus, bourgmestre. Reçu docteur à Heidelberg en 1619, il se rendit à Spire en 1620, devint intendant du comte Eurich de Falkenstein à Broich en 1629, référendaire à Dusseldorf en 1635, conseiller et avocat du fisc en 1637 et conseiller de chambre en 1638. En 1659 il fut appelé à Rinteln en qualité de directeur de chancellerie. On a de lui : *Disputatio de emptione et venditione*; Marbourg, 1616, in-4°; — *De Transactionibus*; Heidelberg, 1618, in-4°; — *De Ædilitio Edicto*; ibid., 1618, in-4°; — *De Compensationibus*; ibid., 1619, in-4°; — *Tractatus novissimus Juris prætorii honorarii congrui, retractus vel προτιμήσεως*; Cologne, 1655, anonyme.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

CYRIADÈS, tyran romain, mort en 259. Il est le premier des trente tyrans énumérés par Trebellius Pollion. Cet historien, dans son récit tronqué, confus et probablement inexact, ne nous donne sur Cyriadès que les détails suivants : riche et noble d'origine, il s'enfuit de chez son père, dont sa prodigalité et ses débauches affligeaient la vieillesse. Muni d'une forte somme, qu'il avait dérobée à son père, il se rendit en Perse, et décida Sapor à déclarer la guerre aux Romains. Après la prise d'Antioche et de Césarée, il prit le titre de césar et ensuite celui d'auguste. « Ayant ainsi ébranlé tout l'Orient par l'audace de ses entreprises, il fit mourir son père (ce qui est nié toutefois par d'autres écrivains), et il périt lui-même sous les coups de ses propres soldats, pendant que Valérien marchait contre les Perses. » Voilà tout ce que les historiens ont cru devoir rapporter de cet homme, qui n'a dû sa célébrité qu'à sa fuite, à son parricide, à la cruauté de sa tyrannie, et à son excessive luxure. Les médailles de Cyriadès, publiées par Goltzius et Mediobarbus, sont rejetées comme fausses par tous les numismates.

Trebellius, *Triginta Tyranni*, dans l'*Histoire Auguste.*

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople, mort le 29 octobre 616. Après avoir été longtemps économe de l'église de Constantinople, il fut nommé patriarche par l'empereur Maurice, en 596, et prit, à l'exemple de son prédécesseur, Jean le Jeûneur, le titre d'évêque œcuménique ou universel. Il se hâta de donner avis de son élection au pape saint Grégoire, qui lui répondit par une lettre pleine de témoignages d'amitié et d'estime, mais en lui prescrivant de quitter le titre d'évêque œcuménique. Il écrivit en même temps aux évêques d'Orient de refuser ce titre au patriarche. Cyriaque, soutenu par l'empereur Maurice, refusa de céder. Sous le règne de Phocas, successeur de Maurice, Constantine, femme de ce dernier et ses trois filles s'étant réfugiées dans l'église de Sainte-Sophie, Cyriaque s'opposa à ce qu'on les enlevât de force, et ne les laissa sortir qu'après avoir obligé Phocas de jurer qu'il ne leur serait fait aucun mal. Phocas n'osa pas violer son serment; mais il se vengea du patriarche en lui enlevant le titre d'œcuménique. Cyriaque ne survécut que quelques mois à sa disgrâce.

Nicéphore, LXVIII. — Théophane. — Cedrène. — Baronius, *Annal. eccles.* — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. X.

CYRIAQUE PIZZICOLLI, plus connu sous le nom de *Cyriaque d'Ancône*, archéologue italien, né à Ancône, vers 1391, mort à Crémone vers 1450. Destiné au commerce, il profita des voyages auxquels l'obligeait sa profession, pour étudier les antiquités, copier des inscriptions et recueillir des manuscrits. Il parcourut la [illegible] la Dalmatie, une partie de l'empire byzantin et l'Égypte. Les observations qu'il avait recueillies dans ses voyages n'ont été publiées que plusieurs siècles après sa mort, et forment les ouvrages suivants : *Kyriaci Anconitani Itinerarium, nunc primum ex manuscript. cod. in lucem erutum : editionem recensuit, animadversionibus ac præfatione illustravit, nonnullisque ejusdem Kyriaci epistolis, partim editis, partim ineditis, locupletavit Laurentius Mehus*; Florence, 1742, in-8° : cet itinéraire consiste en une lettre adressée au pape Eugène IV; le récit de Cyriaque, quoique confus et mal écrit, est intéressant; — *Inscriptiones et epigrammata græca et latina*; Rome, 1747, in-fol.; — *Fragmenta cum notis Pompeii Compagnoni*; Pesaro, 1763, in-fol. Cyriaque n'apportait pas assez de critique dans ses recherches archéologiques; on l'a accusé d'inexactitudes et même d'infidélités graves; cependant, s'il s'est trompé souvent, il ne semble pas avoir eu l'intention de tromper ses lecteurs.

Vossius, *De Historicis Latinis.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 1. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Lat.*

* **CYRIAQUE DE MANGIN** (*Clément*), médecin et poëte français, natif de Cuisery-sur-Saône, mort à Paris, le 24 octobre 1642. Après avoir étudié la philosophie à Châlons, il vint à Paris, où il s'adonna aux mathématiques et à

théologie. Il voyagea beaucoup. A Bologne, où il était en 1600, il reçut le 22 juin le titre de docteur en médecine. Il revint à Paris, après avoir visité la Pologne, l'Allemagne et les Pays-Bas. Versé dans les langues hébraïque, grecque et latine, il fut aussi poëte; on le surnommait *Apollo trilinguis*. Il mourut au collége de Bourgogne à Paris. On a de lui : *Problemata duo nobilissima, quorum nec analysim geometricam videntur tenuisse Jo. Regiomontanus et P. Nonnius; necnon demonstrationem satis accuratam representare Franc. Vieta et Marinus Gethaldus, nunc demum a Clemente Cyriaco diligentius elaborata et novis analyseon formis exculta. Inscriptiones præterea figurarum non injucundæ*; Paris, 1616, in-4°. On voit par la préface de ce livre que l'auteur avait écrit un autre ouvrage, intitulé : *Problematum Opus amplissimum et Schediasmata poetica et critica*.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*.

CYRILLE (Κύριλλος) (Saint), de Jérusalem, né dans les premières années du quatrième siècle, vers l'an 315, et mort l'an 385 ou 386. On ne connaît d'une manière certaine ni le lieu ni la date précise de sa naissance. Il paraît toutefois qu'il naquit à Jérusalem, ou du moins qu'il y fut envoyé fort jeune. On n'a pas non plus de renseignements positifs sur sa famille, ni sur son éducation et sur les premières années de sa jeunesse. On voit seulement par ses écrits qu'il avait fait d'excellentes études, et qu'il était également versé dans les sciences ecclésiastiques et dans les sciences profanes. Il avait une sœur dont le fils, nommé Gélase, fut placé sur le siége de Césarée par son oncle après la mort d'Acace; mais il se vit disputer ce siége par d'autres compétiteurs, et il en fut dépossédé pendant plusieurs années par un évêque arien. Saint Cyrille fut ordonné prêtre vers l'an 345 par saint Maxime, évêque de Jérusalem, qui lui confia l'instruction des catéchumènes. Il s'acquitta de cette fonction importante avec un talent et un succès dont on a la preuve dans ses Catéchèses. Il fut chargé en outre de prêcher le dimanche, à la place de l'évêque, dans l'assemblée des fidèles. Quelques années plus tard, vers l'an 350, le siége de Jérusalem étant devenu vacant, saint Cyrille fut élu pour le remplir et ordonné par Acace de Césarée métropolitain de la province; il communiqua pendant quelque temps avec ce dernier et avec les semi-ariens, car ceux-ci étaient encore tolérés et n'avaient pas été retranchés de la communion de l'Église; mais il professa constamment la foi catholique, comme on le voit par la lettre qu'il écrivit bientôt après à l'empereur Constance, et où il n'hésite pas à employer le mot de consubstantiel. Le commencement de son épiscopat fut marqué par l'apparition d'une croix lumineuse, dont une foule immense fut témoin et qui fut regardée généralement comme un prodige. Le 7 mai 351, à neuf heures du matin, il parut dans le ciel une grande lumière en forme de croix, qui s'étendait depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers, dans un espace de trois quarts de lieue, et dont l'éclat durant plusieurs heures fut si vif et si brillant, que la lumière du soleil ne pouvait l'effacer. Ce prodige détermina un grand nombre de juifs et de païens à se convertir. Les historiens Socrate, Sozomène, Philostorge et plusieurs autres ont rapporté cette apparition, et saint Cyrille, qui en fut témoin oculaire, en rendit compte à l'empereur Constance, dans une lettre où il en expose tous les détails et toutes les circonstances. C'est dans cette lettre qu'en rendant gloire à la sainte Trinité, il emploie, comme nous l'avons dit, le terme de *consubstantiel*.

L'attachement de saint Cyrille à l'orthodoxie et quelques différends sur la juridiction soulevèrent contre lui quelques années plus tard les passions haineuses d'Acace de Césarée, qui entreprit de le déposer et qui le fit citer à cet effet devant un concile de la province. Il lui faisait un crime d'avoir vendu quelques meubles et quelques ornements de son église pour nourrir les pauvres durant une famine qui désola le diocèse de Jérusalem. Il était impossible à la haine de se montrer plus aveugle et de choisir un prétexte moins plausible. Saint Cyrille, se fondant sur les priviléges d'exemption accordés au siége de Jérusalem, refusa pendant deux ans de comparaître devant des juges dont il ne reconnaissait pas l'autorité. Mais Acace n'en fit pas moins prononcer contre lui une sentence de déposition dans un concile tenu vers l'an 356 ou 357. Saint Cyrille protesta par un appel à un concile plus nombreux, et l'empereur Constance approuva cet appel. Acace ne l'en fit pas moins chasser de son siége. Alors il se retira auprès de Sylvain, évêque de Tarse, qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Il fut rétabli en 359, par le concile de Séleucie, où il se présenta pour faire juger son appel. Mais Acace, l'année suivante, parvint à faire casser ce jugement, par un conciliabule arien tenu à Constantinople; de sorte que saint Cyrille fut de nouveau banni de son église. Il y rentra en 361, sous le règne de Julien, qui, affectant d'abord une grande tolérance, rappela les évêques exilés par Constance. Il fut témoin des efforts de cet empereur pour le rétablissement du temple de Jérusalem; et loin de perdre confiance, il ne cessa d'affermir la foi de son peuple et de l'assurer que les vains projets de la puissance humaine ne prévaudraient point contre les oracles divins et n'empêcheraient pas l'accomplissement des prophéties. Il fut encore chassé de son siége l'an 367, en vertu d'un édit de l'empereur Valence, qui ordonnait d'expulser tous les évêques exilés par Constance et rappelés par Julien. Mais en 378 ou 379, par suite des lois de Gratien et de Théodose ordonnant de rendre partout les églises aux évêques catholiques, il fut enfin rétabli dans son siége, et y resta tranquillement jusqu'à sa mort. Il assista

en 381 au concile de Constantinople, où il souscrivit la condamnation des semi-ariens et des macédoniens, et le concile dans sa lettre synodale adressée au pape Damase fait mention de saint Cyrille, et rend témoignage qu'il a souffert de longues persécutions pour la foi.

On a de saint Cyrille : 1° des *Catéchèses*, ou instructions pour les catéchumènes ; 2° une *Lettre* à l'empereur Constance sur la croix lumineuse dont nous avons parlé ; 3° une *Homélie* sur le paralytique. Les Catéchèses sont au nombre de vingt-trois, dont les dix-huit premières ont pour objet d'expliquer le symbole aux catéchumènes. On y trouve une exposition claire et nette du dogme catholique, toujours fondée sur de nombreux passages de l'Écriture Sainte, heureusement choisis et savamment expliqués. A côté de cette exposition se trouvaient aussi de nombreux développements sur différentes questions qui s'y rattachent. C'est ainsi que deux catéchèses, la sixième et la quinzième, contiennent une description de l'univers d'après les idées cosmographiques des anciens philosophes, et qui par conséquent n'est pas toujours rigoureusement exacte. Mais il s'agit de matières qui ne tiennent pas au dogme. Les erreurs des païens, des Juifs et des hérétiques sont rapportées longuement et réfutées par les raisons les plus solides. Les cinq dernières catéchèses, appelées mystagogiques parce qu'elles traitent des plus saints mystères, sont adressées aux nouveaux baptisés, pour les instruire sur les sacrements qu'ils venaient de recevoir. Trois ont pour objet d'expliquer les cérémonies, la nature et les effets du baptême et de la confirmation. La quatrième concerne l'eucharistie, et la dernière la liturgie ou le saint sacrifice de la messe. Elles contiennent de précieux monuments de la tradition sur différents points de dogme contestés par les hérétiques des derniers siècles. On y trouve les passages les plus formels sur la présence réelle, sur la transsubstantiation, sur le culte des saints et la prière pour les morts. Le style de saint Cyrille est simple, naturel, tel qu'il convenait à l'auditoire devant lequel il parlait ; mais il s'élève quelquefois avec la grandeur du sujet. Les œuvres de saint Cyrille ont été souvent réimprimées, soit en grec, soit en latin. Les premières éditions parurent à Paris, 1589, à Cologne, 1564, in-8°. La meilleure édition est celle qui a été publiée, en grec et en latin, par le bénédictin A.-A. Touttée ; Paris, 1720, in-fol. Les Catéchèses ont été traduites en français, avec des notes et des dissertations dogmatiques, par Grandcolas.

L'abbé RECEVEUR.

Socrate, *Hist. ecclésiast.* — Cave, *De Scriptoribus ecclesiasticis Historia*, t. I, p. 211. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 134. — Oudin, *De Scriptoribus Ecclesiæ*, t. I, p. 463. — Ceillier, *Histoire générale des Auteurs sacrés*, t. VI, p. 477. — Cailleau, *Introductio ad sanct. Patrum lectionem*, t. I, p. 181. — Fabricius, *Bibl. Græca*, t. I, p. 487. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. I, p. 548.

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie, né en 376 environ, mort en 444. Élu successeur de son oncle Théophile, qui l'avait employé avec succès dans plusieurs affaires délicates, il déploya dans la charge patriarcale une énergie et un zèle qui lui valurent des ennemis. Il s'opposa aux efforts de la propagande des novatiens, auxquels il enleva leurs temples, et contribua puissamment à faire bannir de la ville les juifs coupables de quelques violences envers les chrétiens. Ces actes, peut-être imprudents, indisposèrent contre l'évêque Orestes, gouverneur d'Alexandrie. La mésintelligence qui en résulta ne tarda pas à amener une catastrophe horrible. Le peuple, attribuant l'opposition du gouverneur à l'influence qu'exerçait sur lui la fameuse Hypatia, se jeta sur elle lorsqu'elle allait faire son cours de philosophie, et la massacra inhumainement. Cependant, le nestorianisme faisait des progrès en Égypte, surtout auprès des solitaires, esprits simples et faciles à tromper. Cyrille signala au pape Célestin le danger des erreurs nouvelles, les combattit par de nombreux écrits, et les fit condamner au concile de Rome en 430 et au concile général d'Éphèse en 431. Jean d'Antioche et plusieurs évêques de Syrie refusèrent de souscrire à la condamnation de Nestorius ; et dans un synode particulier ils prononcèrent contre Cyrille la peine de la déposition. L'empereur, circonvenu par des rapports mensongers, fatigué de ces débats théologiques, ordonna l'arrestation des deux chefs opposés. Cette décision arbitraire de la force sur le droit dura peu : Nestorius fut relégué dans un monastère et Cyrille rendu à son Église, où il travailla jusqu'à sa mort à remplir les devoirs de l'épiscopat et à rétablir la paix, troublée depuis si longtemps. Dans l'histoire des luttes religieuses de son temps saint Cyrille occupe le premier rang : les papes lui donnèrent les pouvoirs les plus étendus avec les éloges les plus mérités, et les cophtes et les éthiopiens (Abyssinie), parmi lesquels son nom, *Kerlos*, est resté en grande vénération, l'appellent *docteur du monde*.

Tout ce que nous avons de Cyrille se rapporte à la piété ou à la polémique : *De l'Adoration en esprit et en vérité* ; dix livres, qui présentent une explication allégorique et morale de plusieurs passages du Pentateuque ; — *Les Glaphyres*, c'est-à-dire discours profonds et élégants : treize livres d'explications allégoriques étendues suivant le génie oriental des récits de Moïse ; — *Commentaires sur Isaïe et les douze petits Prophètes* ; — *Commentaires sur l'Évangile de Saint-Jean* ; douze livres, dont trois sont incomplets ; — *De la Pâque*, vingt-neuf instructions sur divers points de morale (1) ;

(1) Le Concile de Nicée avait réglé que l'évêque d'Alexandrie, ville où florissait l'étude des mathématiques et de l'astronomie annoncerait chaque année aux évêques d'Asie et au pape le jour de la Pâque. Saint Cyrille fut exact à s'acquitter de la commission attachée à son siège. Possevin assure avoir vu les épîtres manuscrites envoyées par le patriarche, dans la Bibliothèque Vaticane, il n'y en a que vingt-neuf imprimées . elles distinguent [illegible]



-- *Le Trésor*, divisé en 35 titres, où se trouvent combattus et réfutés par l'Écriture les erreurs des ariens; — *De la Sainte et consubstantielle Trinité*, sept dialogues, auxquels l'auteur en ajouta deux sur l'Incarnation; — *Contre Nestorius*, cinq livres; — *Anathématismes*, douze chapitres, qui exposent le système de Nestorius et le battent en brèche; — *Apologie des Anathématismes*, adressée aux évêques d'Orient, qui refusaient d'adhérer aux conclusions du concile d'Éphèse, parce qu'ils croyaient y voir les doctrines des apollinaristes; Cyrille ajouta une troisième apologie, dédiée à l'empereur, pour se défendre contre les calomnies de ses ennemis; — *Contre les Anthropomorphites*, réponse vive et pressante aux vingt-sept questions dogmatiques sur Dieu, sa nature, ses attributs, que lui avaient posées quelques moines qui s'imaginaient Dieu corporel; — *Contre Julien l'Apostat*, dix livres, dédiés à Théodose : Cyrille réfute les attaques du prince philosophe touchant la création, la chute d'Adam et d'Ève, la Providence, l'unité de Dieu, l'excellence de la loi du Décalogue, les prédictions scripturaires sur J.-C.; il termine par le parallèle des hommes remarquables de l'Ancien Testament avec les plus célèbres païens, discussion hardie, où il donne facilement la victoire aux héros du christianisme; — *Traités sur la Foi*, dédiés aux sœurs de l'empereur, afin de les préserver des doctrines hérétiques au sujet de l'Incarnation; — Plusieurs lettres, qui ont pour objet les affaires ecclésiastiques de l'époque.

Les œuvres de saint Cyrille se font remarquer plutôt par la précision et la fermeté de l'enseignement doctrinal que par l'élégance de la forme et la pureté du style. On sent en le lisant une époque de transition : son grec, un peu affecté, montre un écrivain qui a étudié l'antiquité, mais qui ne peut et qui ne veut pas se soustraire à l'influence du pays et du temps où il vit. L'Égypte, cette terre des traditions vivaces, laisse toujours son empreinte dans les écrits de Cyrille. Ces œuvres ont été publiées par Canisius, 2 vol. in-fol., Cologne, 1546; par Jean Aubert, chanoine de Laon, 6 vol. in-fol., grec et latin, Paris, 1638; par Lupus et Baluze, 2 vol. in-fol., Paris, 1692, texte grec, avec notes. Les discours (homélies) ont été traduits plusieurs fois en latin, sans nom d'auteur, et en français par Morelle; 1 vol. in-8°., Paris, 1604.

A. BELLANGER.

P. Labbe, *Concil.*, t. III. -- Les Bollandistes, *Acta SS.* — Fleury *Hist. eccles.*, t. VI. — Cave, *De Scriptorum ecclesiasticorum Historia*, t. I, p. 391.— Dupin, *Bibliot. des Auteurs ecclesiastiques*, t. IV, p. 27. — Tillemont, *Mémoires*, t. XIV, p. 270. — D. Ceillier, *Histoire generale des Auteurs sacres*, t. XIII, p. 241. — Oudin, *De Scriptoribus Ecclesiae*, t. I, p. 1007. — Fabricius, *Bibliotheca Graeca*, t. IX, 450. - Caillicau, *Introductio ad sanctorum Patrum lectionem*, t. I, p. 375. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. I; p. 530.

ment le commencement du Carême, le lundi et le samedi saints et le dimanche de Pâques

CYRILLE et MÉTHODE (Saints), dits les *apôtres des Slaves*, étaient deux frères, nés de parents distingués, dans la ville macédonienne de Thessalonique, on ne sait en quelle année du neuvième siècle. Méthode parait avoir embrassé d'abord la carrière militaire, dans laquelle il avança jusqu'au grade de général, tandis que son frère, dont le véritable nom était *Constantin*, se livrait à l'étude des langues. Outre le grec, ils devaient savoir tous les deux le slavon, depuis longtemps répandu dans les pays du Danube, et qui de leur temps avait pénétré en Grèce jusque dans le Péloponnèse; à Thessalonique surtout, ville très-commerçante alors, on devait être familiarisé avec cet idiome. Constantin parait avoir appris de plus l'arménien et d'autres langues. Aussi fut-il admiré à Constantinople lorsque ses parents l'y eurent mené pour continuer ses études : on lui donna le surnom de *Philosophe*, c'est-à-dire de savant. Bientôt il fut ordonné prêtre. Méthode, de son côté, se décida à entrer dans les ordres monastiques. Sous l'empereur Michel III, Constantinople vit arriver dans ses murs une députation des Khasars, chargée de demander qu'on leur envoyât un prédicateur de la doctrine chrétienne : sur la recommandation de saint Ignace, Michel choisit Constantin, autant pour son éloquence que pour la facilité avec laquelle il apprenait les langues étrangères. Afin de s'approprier celle des Khasars, Constantin fit un assez long séjour à Khorsoun ou Kherson, où il découvrit le corps de saint Clément Romain; il se rendit ensuite au milieu de ce peuple ouralique, et en opéra la conversion, s'il faut en croire les légendes, contredites sur ce point par des données historiques postérieures, suivant lesquelles le christianisme était loin de dominer parmi les Khasars. Après son retour, Michel envoya Constantin au prince des Moraves, l'an 863, et Méthode accompagna son frère. Est-ce avant ou après ce voyage qu'il convertit les Boulgares? On l'ignore; mais ce fut, dit-on, chez ces derniers que Constantin ou Cyrille accommoda l'alphabet grec, augmenté de quelques signes nouveaux, à la langue slavonne, inventant une écriture que les Slaves adoptèrent, et qui leur permit de connaître les livres saints des Grecs, qu'on ne tarda pas à traduire pour eux.

La Moravie et la Pannonie, chrétiennes depuis environ un siècle, dépendaient du siége métropolitain de Salzbourg; mais les Allemands n'y étaient pas vus de bon œil. Constantin et Méthode furent, au contraire, parfaitement accueillis par les Slaves, qui recevaient d'eux avec joie le moyen de célébrer le culte dans leur propre langue. Il consacrèrent plus de quatre ans à cette organisation, et en 867 ils se rendirent à Rome, sur l'invitation du pape Nicolas I[er]. Mais celui-ci était mort quand ils arrivèrent : son successeur

Adrien II les reçut avec distinction, et les sacra évêques. Alors Constantin, avec l'agrément du pape, prit le nom de *Cyrille;* mais, comme s'il avait eu un pressentiment de sa fin prochaine, il n'accepta pas de diocèse, et mourut le 13 février 868. C'est le 14 février que les Grecs et le Russes célèbrent la fête de ce saint.

Méthode retourna parmi les Slaves, et devint archevêque de Moravie et de Pannonie, mais, à ce qu'il paraît, sans siége fixe. La liturgie latine fit place à la slavonne dans la plupart des églises, et la suprématie de l'archevêque de Salzbourg fut de plus en plus méconnue. Celui-ci adressa de vives plaintes à la cour de Rome, et pour leur donner plus d'importance, ses délégués accusèrent Méthode de nombreuses hérésies. Jean VIII, sans avoir entendu ce dernier, condamna sa liturgie slavonne, écrivit, en date du 14 juin 879, à un puissant prince des Moraves pour l'engager à se mettre en garde contre les hérésies étrangères, et invita Methode à venir se justifier en personne. Méthode obéit, car il était attaché au saint-siége, et, quoique Grec, il n'approuva pas le schisme de Photius. Peut-être en profita-t-il pour assurer à son troupeau sa liturgie indigène; peut-être fit-il à la fois craindre au pape que les Slaves, contrariés sur ce point, n'embrassassent le schisme, et espérer que les Boulgares le déserteraient pour se rapprocher de leurs frères en Pannonie, s'ils les voyaient satisfaits de leur sort: toujours est-il certain que justice lui fut faite, qu'il fut confirmé dans sa dignité archiépiscopale, qu'une missive du saint-père recommanda aux fidèles de le respecter comme leur digne pasteur, et que l'usage de la langue slavonne à la messe pour les Heures canoniales et pour tous les livres saints, ainsi que l'emploi de la nouvelle écriture (*literis slavonicis a Constantino quodam philosopho repertis jureque laudatis*) furent expressément autorisés. Méthode retourna donc dans son diocèse; mais il y rencontra partout l'opposition des prêtres latins. Découragé, il revint en 881 à Rome, où le pape devait mettre fin à ces querelles. Mais le saint archevêque mourut dans cette ville, sans doute peu de temps après son arrivée; car l'époque précise de sa mort n'est pas connue, et suivant quelques témoignages, il aurait encore prêché l'Évangile aux Bohêmes.

Aucun manuscrit original des deux apôtres n'a été conservé; et l'on ne sait pas au juste aujourd'hui en quoi consistaient leurs traductions; cependant le vieux annaliste russe Nestor affirme que ce furent *L'Apôtre* (les épîtres), *L'Évangile* (les Évangiles), *Les Psaumes*, *L'Oktoikh* (chants liturgiques dans les huit tons), et les *autres livres* (d'église). D'après Jean, exarque de Boulgarie (au dixième siècle), ce furent des morceaux choisis (sans doute les *Péricopes*, destinés aux lectures de tous les dimanches de l'année) les Évangiles et des Épîtres. On ne sait pas davantage quelle part Méthode eut à ces traductions et ce qu'il faut en attribuer exclu[...] à Cyrille. Mais ce qui est certain et g[...] ment admis, c'est que le dernier inv[...] lettres (*voir* le Ménologe russe, 11 mai) se servit, au nombre de trente-huit. Son [...] appelé *cyrillique* (en slavon *kyrilli[...]* adopté par la majeure partie des Slav[...] taux, comme Boulgares, Serbes, Bosni[...] clavons, Russes, etc.; il fut ensuite m[...] augmenté dans les divers pays, suiva[...] besoins particuliers. Les alphabets russ[...] actuels en sont les dérivés immédiats. [...] l'alphabet *glagolitique*, qui lui fut op[...] les Slaves latins (Illyriens, Dalmate[...] tes, etc.), on n'en connaît pas l'origin[...] est difficile d'admettre que saint Jérô[...] été l'auteur, il ne faut pas non plus l'a[...] avec Dobrowsky, à une fraude imagin[...] onzième ou douzième siècle, car il est [...] ment beaucoup plus ancien.

On a attribué à saint Cyrille un recu[...] logues moraux, que plusieurs critiques r[...] comme l'œuvre d'un évêque de Bâle, su[...] rille, et que des manuscrits signalent [...] étant composés par Cyrille de Guido[...] naire de la province de Lucera, dans le [...] de Naples, au treizième siècle. Quoi qu'il [...] ces *Apologi*, au nombre de quatre-vin[...] partagés en quatre livres, offrent pour l[...] des sujets déjà traités par les fabulistes [...] et bon nombre d'entre eux furent repr[...] Fontaine. Ils ont été réimprimés plusieu[...] le quinzième siècle, et ont obtenu les [...] de diverses éditions plus récentes (no[...] à Vienne, en 1630); mais on n'estime [...] plus anciennes, les autres ayant été mut[...] modifiées en certains passages. Adry a [...] dans le *Magasin encyclopédique*, 180[...] une dissertation savante sur ces fable[...] *des G. d. M.*]

Acta Sanctorum Bolland., mens. mart. I. [...] mart., *de SS. Episcopis Slavorum apostolis* [...] *et Methodio.* — Strelowsky, *Sacra Moravia* [...] *sive Vita SS. Cyrilli et Methodii*; Salzb., [...] — Dobrowsky, *Cyrill und Method, der Slaven* [...] Prague, 1823, in-8°. — Schaffarik, *Geschichte* [...] *vischen Sprache und Literatur*; Bude, 182[...] Barth. Kopitar, *Glagolita Clozianus*; Vienne, [...] tit in-fol., texte en slavon d'église, introd[...] commentaire en latin, et deux planches gravé[...] les lettres et un échantillon du texte glagolitiqu[...]

*CYRILLE, jurisconsulte grec, vi[...] commencement du règne de Justinien; [...] chef le plus ancien du collége des prof[...] qui signalèrent le retour à la science du [...] et reçut dans les travaux des interprètes [...] rieurs les titres pompeux de magi[...] d'*orbis terrarum magister*. Ses écr[...] sont point parvenus jusqu'à nous. Fabr[...] attribue un *Commentarium definitionum* [...] dogmatique sur diverses parties de la ju[...] dence, où les matières relatives aux pactes [...] traitées avec une méthode et une précision [...] rieures. Un autre légiste, portant aussi [...]

de Cyrille, vécut peu de temps après Justinien, et paraît avoir joui d'un grand crédit; il donna sur le *Digeste* un travail dont les compilateurs des *Basiliques* firent usage pour la rédaction du texte lui-même, et dont il a été conservé des fragments notables.

Montreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. I, p. 288 et 301.

* **CYRILLE DE SCYTHOPOLIS**, moine et hagiographe, vivait au sixième siècle de notre ère. Sabas, fondateur de nombreux couvents dans la vallée du Cédron, près de Jérusalem, revenant de Constantinople, où son évêque, le patriarche Petros, l'avait envoyé en 531, auprès de Justinien, par suite des troubles religieux de la Palestine, s'arrêta chez le père de Cyrille, qui était l'intendant de la métropole (τοῦ ἐπισκοπείου πρατῶν,) et assesseur du métropolitain Théodore (τῷ μητροπολίτῃ συνεδρεύων). Saint Cyrille lui présenta son fils : Sabas, alors octogénaire, le bénit, et lui dit : « Dès à présent il est un de mes disciples, et sera un fils des Pères du désert » ; et il le recommanda au métropolitain. Sa mère, l'ayant appris, demanda à saluer le saint vieillard; cette conférence lui fut accordée, dans la chapelle de l'abbé Procope le Solitaire, située dans les environs, près de Saint-Thomas. Sabas y bénit encore le fils et la mère, et recommanda à son père de lui apprendre le Psautier. L'enfant était alors en âge de discernement, et pouvait avoir seize ans; il s'inclina jusqu'à terre, comme un pénitent : le vieillard le releva, avec des paroles affectueuses. Après son départ de Scythopolis, le métropolitain, qui paraît n'avoir pas vécu jusque alors en parfaite intelligence avec le père de Cyrille, se rapprocha de lui, et lui demanda avec intérêt des nouvelles du disciple de saint Sabas, en même temps qu'il le pressa de lui enseigner le psautier et l'Apôtre (sans doute les écrits de saint Paul); ensuite il le tonsura, et lui conféra les premiers grades de l'Église. » C'est ainsi que Cyrille raconte lui-même son entrée dans l'ordre monastique, dans la Vie fort intéressante qu'il nous a laissée du grand saint, en un volume, grec, que son traducteur a divisé en quatre-vingt-dix chapitres (1). Il se rendit en effet plus tard dans l'une des *laures*, ou couvents d'ascètes fondés par saint Sabas dans la vallée qui mène de Jérusalem à la mer Morte, et notamment à la grande laure, encore aujourd'hui visitée par les pèlerins, et qui fut dès l'origine un grand bâtiment, au milieu des rochers stériles, fortifié contre les incursions fréquentes des Arabes appelés Saracènes (Sarrasins). Ces couvents furent aussi administrés par saint Euthymius, dont Cyrille écrivit aussi la vie, par ordre de son abbé George, ainsi que celle de Joannès Hésychaste, ou le solitaire (voy. les Bollandistes, au 13 mai). Il parle dans ses écrits (2) du cinquième concile œcuménique tenu en 553 à Constantinople, où (sur la demande formelle de l'empereur Justinien, qui en cette circonstance prit la peine d'écrire un livre théologique) les Pères du concile condamnèrent définitivement la mémoire d'Origène, malgré les services éclatants qu'il avait rendus à l'Église.

On ne sait rien de plus sur ce cénobite, dont la vie s'éteignit sans doute dans le silence du cloître, vers la fin du sixième siècle ; mais ses écrits, et notamment sa *Vie de Sabas*, dont il existe deux manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris, et qui a été traduite en latin par J.-B. Cotelier, tom. III, p. 220-376, des *Ecclesiæ Græcæ Monumenta*, Paris, 1686, in-4°, sont cités pour les renseignements historiques précieux qu'elle fournit sur les règnes d'Anastase, de Justin et de Justinien. Cet hagiographe en effet se donne la peine de préciser les faits et les dates, et il accorde au merveilleux beaucoup moins que les hagiographes postérieurs. Il fournit de nombreux matériaux à la géographie de la Palestine, et même à la chronologie (1) ; mais, ce qui est bien plus précieux, il trace au vif le tableau de la décadence de la société romaine sous ces empereurs : on y voit les barbares assaillir l'empire par des incursions jusqu'aux murs de Jérusalem, la population virile disparaître par l'accroissement rapide du célibat et des monastères, et l'empire rester sans défenseurs.

ISAMBERT.

Siméon Métaphraste, *Vie de Sabas*, en grec, d'après Cyrille, Léon Allatius, etc., p. 98. — Fabricius, *Bibl. Græca*, ed. Harles, X, 312. — *Acta Sanctorum* de Bollandus 20 janvier. — *Vie de Sabas*, en latin, d'après de nombreux manuscrits.

CYRILLE LUCAR, théologien grec, né dans l'île de Candie, en 1572, mort vers 1638. Il fit une partie de ses études à Venise, et les acheva à Padoue. Il visita ensuite l'Allemagne, se lia avec des théologiens protestants, et rapporta en Grèce leur esprit et leurs doctrines. Il fut fait prêtre et puis archimandrite par son parent Meletius Piga, alors protosyncelle, et depuis patriarche d'Alexandrie. Envoyé par ce prélat en Lithuanie, il s'opposa à la réunion des luthériens et des Romains. On l'accusa de luthéranisme. Pour se justifier, il publia une profession de foi conforme à la doctrine de l'Église romaine, sur les points controversés entre les luthériens et les catholiques. De retour à Constantinople, il fut élu patriarche d'Alexandrie, après la mort de Meletius Piga. Il se rendit dans cette ville, et en gouverna l'Église pendant quelque temps. En 1612 il fut chargé d'administrer l'église de Constantinople, en l'absence du patriarche Néophyte, qui venait d'être relégué dans l'île de Rhodes. Après la mort de Néophyte, il essaya sans succès de se faire élire patriarche; il fut plus heureux en 1621. Il continua d'avoir des liaisons avec les

(1) *Vie de saint Sabas*, ch. 7...
(2) Ibid. 7...

(1) On trouve au ch. 78 un calcul sur l'an de l'Incarnation, de grande importance, à comparer avec celui de saint Clément d'Alexandrie, et mal à propos rejeté par quelques critiques, qui n'ont pas examiné les difficultés de la question.

protestants, et enseigna leurs doctrines dans l'Église grecque. Cette conduite souleva une violente opposition parmi le clergé, et Cyrille fut exilé à Rhodes. Il ne tarda pas, sur la demande de l'ambassadeur d'Angleterre, à être réintégré dans son siége patriarcal. « Alors, dit Moréri, il voulut faire imprimer des catéchismes de sa façon, et on rendit publique une confession de foi qu'il avait faite, conforme aux dogmes des protestants. » En 1636 il fut relégué à Ténédos, et rappelé trois mois après; mais ce retour de faveur ne fut pas de longue durée. Le 27 juin 1637 Cyrille fut enlevé de Constantinople, et transporté à bord d'un vaisseau. L'époque et les circonstances de sa mort sont incertaines. Selon les uns, il périt étranglé sur le vaisseau même; selon les autres, il subit ce supplice dans un château sur la mer Noire. Son successeur Cyrille Contari (*voy.* ce nom) anathématisa sa mémoire et ses doctrines; le patriarche Parthenius attaqua seulement ces dernières, et les condamna solennellement dans un synode tenu à Constantinople en 1642. Cette condamnation fut confirmée par le synode de Jassi.

J. Hottinger, *Analecta historica theolog.* — Renaudot, *Défense de la perpétuité de la foi.* — Thomas Smith, *Abrégé de la vie de Cyrille Lucar.* — J. Aymon, *Lettres anecdotiques de Cyrille-Lucar et sa confession de foi, avec des remarques.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — *Journal des Savants*, 1709.

CYRILLE CONTARI, théologien grec, mort vers 1640. Il naquit à Bérée, ville de Macédoine; de là vient qu'on le nomme aussi Cyrille de Bérée. Il fit ses premières études sous la direction d'un moine grec, et les acheva sous celle des jésuites. Nommé évêque de Bérée, il prétendit à l'archevêché de Thessalonique. Cyrille Lucar, alors patriarche de Constantinople, refusa de favoriser ses prétentions. Cyrille Contari s'en vengea en faisant chasser Lucar et en s'emparant de la dignité patriarcale. Il fut même cause de la mort de son prédécesseur, dont il anathématisa la mémoire dans un synode en 1638. Cyrille Contari ne jouit pas longtemps de son triomphe. Accusé de crimes odieux, il fut relégué à Tunis, et étranglé.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

CYRILLO. *Voy.* CIRILLO.

CYRNÆUS (*Pierre*), historien italien, naquit en 1474, à Alesani, diocèse d'Aleria. Le nom de sa famille était Felce, mais il prit celui de Cyrnæus, de *Cyrnus*, nom grec de l'île de Corse, sa patrie. Pauvre et orphelin, il alla de bonne heure chercher fortune sur le continent. Tour à tour berger, ouvrier mineur, domestique, il finit par s'attacher à un Allemand, qui lui apprit les lettres latines. La misère les sépara. Après s'être appliqué à l'éducation des enfants dans plusieurs endroits d'Italie, Cyrnæus se rendit à Venise, où il fut longtemps correcteur d'imprimerie. Dans cette ville, il embrassa l'état ecclésiastique, et put dès lors se livrer à son penchant pour l'étude. Il composa d'abord un opuscule intitulé : *Commentarius de Bello Ferrariensi ab anno 1482 usque ad annum 1484*, opuscule qui a été imprimé pour la première fois en 1732, dans le vingt-et-unième volume de la grande collection de Muratori. C'est un récit fidèle et impartial de la guerre que les Vénitiens eurent avec Hercule d'Este, duc de Ferrare. Cyrnæus, indigné du tableau que Strabon avait fait de la Corse, résolut de venger ses concitoyens des injures du géographe grec en écrivant son livre intitulé : *De Rebus Corsicis Libri quatuor, usque ad annum 1506.* Cet ouvrage se divise en quatre livres : dans le premier, l'auteur traite de l'origine et des monuments antiques de la Corse, et de l'histoire de cette île jusqu'aux premiers empereurs romains. Les trois autres livres sont consacrés aux annales de la Corse sous l'empire romain et pendant le moyen âge. Cyrnæus écrivit ensuite une histoire de la Corse (*De Rebus Corsicis*), qui va jusqu'à 1505. Le seul manuscrit qu'on en connaisse se trouve à la Bibliothèque impériale. Louis XV en fit envoyer une copie à Muratori, qui, en 1738, l'inséra dans le vingt-quatrième volume de sa collection. On chercherait en vain dans cet ouvrage de grandes lumières sur l'ancienne histoire de l'île; mais les événements du quinzième siècle y sont rapportés avec une scrupuleuse exactitude. Le style de Cyrnæus n'est pas dépourvu d'élégance, et il y a des morceaux pleins de chaleur et de mouvement. L'histoire de la Corse a été réimprimée à Paris en 1832, aux frais du comte Pozzo di Borgo, alors ambassadeur de Russie. M. Gregory, qui en est l'éditeur, y a joint une élégante traduction italienne.

MARC G[illegible].

Cyrnæus, *De Rebus Corsicis, Lib. IV.* — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, tome XXI, préface mise à la tête de l'histoire de Cyrnæus. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 2.

CYRUS LE GRAND, désigné par les historiens grecs sous le nom de Κῦρος ὁ Μέγας ou ὁ Πρότερος, fondateur de l'empire des Perses, régna dans le sixième siècle avant J.-C. C'est le plus grand nom de l'antique Orient. Par l'immensité de ses États et la grandeur de ses actions, il fait époque dans l'histoire du monde; mais sa vie est bien loin d'être connue avec certitude. Le berceau de ce conquérant célèbre, de ce législateur de tant de peuples divers, est entouré de merveilles, comme celui de la plupart des héros des temps anciens. Les écrivains modernes qui, comme Rollin et Hales, ont essayé de concilier les données de la Bible avec les récits contradictoires des Grecs, ont achevé d'ôter à la vie de Cyrus toute réalité historique. Hérodote, venu un siècle après Cyrus, trouva déjà l'histoire de ce prince embellie par les Perses, qui voulaient donner quelque chose de grandiose et de sacré aux actions de leur roi (οἱ βουλόμενοι σεμνοῦν τὰ περὶ Κῦρον). L'historien grec déclare qu'il a eu à choisir entre quatre récits différents, et qu'il a pris le plus vraisemblable. Sa narration n'en est pas moins remplie de fables. Ctésias, qui vint après

lui, trouva les mêmes faits surchargés de nouvelles légendes. Quant à la *Cyropédie* de Xénophon, ce n'est, comme Cicéron le reconnaissait déjà, qu'un roman philosophique. Dans une pareille composition il est impossible de distinguer les faits que l'auteur emprunte à l'histoire et ceux qu'il tire de son imagination. Quand on y parviendrait, cette séparation des éléments historiques et des éléments fictifs ne serait pas d'une grande utilité. On prétend que Xénophon a trouvé d'excellentes sources d'informations dans le camp des Perses. C'est une illusion : Qu'a-t-il pu entendre raconter aux soldats asiatiques, sinon ces mêmes légendes populaires qu'Hérodote n'avait pas voulu accueillir? S'est-il adressé aux chefs? Ceux-ci n'en savaient pas plus que leurs soldats, ou du moins ils n'ont dû transmettre à des étrangers que les traditions merveilleuses propres à rehausser la gloire des Achéménides. Xénophon pouvait fort bien croire à la fausseté de ces récits, sans renoncer pour cela à en faire usage dans une œuvre qui, comme nous l'avons dit, est une fiction morale. Quant à la valeur relative des documents contradictoires qui nous ont été transmis par Hérodote et par Xénophon, nous donnons sans hésiter la préférence au premier. Les récits du dernier s'accordent mieux, dit-on, avec les données de la Bible; mais comme cet accord est purement hypothétique, nous n'en tiendrons aucun compte, pas plus que des fabuleuses légendes recueillies par les historiens persans modernes.

Voici le récit d'Hérodote. En 594, Astyage succéda à son père, Cyaxare, sur le trône de Médie. Il avait une fille nommée Mandane. Il eut un songe qui semblait prédire le trône de l'Asie à l'enfant qui naîtrait de cette fille. Pour conjurer le présage, il la maria à un Perse de bonne famille, mais sans ambition, nommé Cambyse. Un an après ce mariage, il eut un nouveau songe, et crut voir sortir de Mandane une vigne qui couvrait toute l'Asie. Les mages déclarèrent que le fils qui naîtrait de Mandane enlèverait la couronne à son grand-père. Pour éviter ce malheur, Astyage appela en Médie sa fille, alors enceinte, dans l'intention de faire périr l'enfant dont elle accoucherait. Mandane accoucha d'un garçon. Astyage le remit à son ministre le plus intime, Harpage, en lui ordonnant de le tuer. Harpage, touché de pitié, mais n'osant pas désobéir, chargea un berger nommé Mithridate de l'exposer sur la montagne la plus fréquentée par les bêtes féroces. La femme du berger venait d'accoucher d'un enfant mort. Elle exposa ce cadavre au lieu du fils de Mandane, et éleva celui-ci parmi les bergers comme son propre fils. L'enfant royal ne s'appelait pas encore Cyrus; il portait, si l'on en croit Strabon, le nom d'Agradate (Ἀγραδάτης). A dix ans, il eut une aventure qui le fit reconnaître. Jouant avec d'autres enfants et élu par eux roi de leurs jeux, il distribuait à chacun son emploi et se conduisait comme un véritable monarque des Mèdes. Le fils d'un grand seigneur mède, Artembarès, ayant refusé de lui obéir, il le fit frapper de verges. Le père alla se plaindre à Astyage, qui ayant fait appeler le jeune berger, le reconnut à ses traits et à son courage pour le fils de Mandane. Harpage et le berger appelés devant le roi avouèrent la vérité. Astyage pardonna au berger; mais il fit servir à Harpage, dans un banquet, la chair de son propre fils. Ce raffinement de barbarie devait être puni plus tard. Quant à Cyrus, les mages ayant déclaré que le songe avait eu son accomplissement lorsque les enfants l'avaient choisi pour roi, Astyage ne se mettant plus en peine de lui, le renvoya en Perse, où Cambyse et Mandane le reçurent comme un enfant qu'ils avaient cru mort en naissant. Cyrus étant parvenu à l'âge viril, Harpage, qui sous le masque de la soumission cachait un implacable désir de vengeance, lui envoya une lettre dans le corps d'un lièvre. Lui rappelant ce que tous deux avaient eu à souffrir de la part d'Astyage, il l'exhortait à se mettre à la tête des Perses et à secouer le joug des Mèdes, qui, fatigués de la tyrannie de leur roi, résisteraient à peine à l'invasion étrangère. Cyrus, ayant confiance dans la lettre d'Harpage, prépara tout pour une révolte ouverte, et les Perses, qui depuis longtemps étaient indignés de se voir assujettis aux Mèdes, saisirent l'occasion de reconquérir leur liberté. Astyage ayant eu connaissance des menées de Cyrus fit prendre les armes à tous les Mèdes, et, dit Hérodote, comme si les dieux lui eussent ôté le jugement (θεοβλαβὴς ἐών), il donna le commandement de son armée à Harpage, ne se souvenant plus de la manière dont il l'avait traité. Les Mèdes en vinrent aux mains avec les Perses, et Harpage, suivi de la plus grande partie de ses troupes, se joignit à Cyrus. Aussitôt qu'Astyage eut appris la défection des Mèdes, il fit mettre en croix les Perses qui lui avaient conseillé de laisser partir Cyrus, marcha ensuite contre les Perses avec le reste de ses troupes, et engagea la bataille. Il fut battu, et tomba entre les mains des ennemis. Astyage perdit ainsi la couronne en 559, après un règne de trente-cinq ans. Les Mèdes reconnurent Cyrus pour roi, et le rang qu'ils avaient de nation dominante passa aux Perses. Astyage, détrôné mais traité avec égards, passa près de son petit-fils le reste de sa vie. Les anciens chronographes sont unanimes pour placer l'avènement de Cyrus à la date de 559. Ce prince prit probablement à cette époque le nom de Cyrus (*Kohresch*), qui en persan signifie *soleil*.

Le récit d'Hérodote ne contient rien sur les années qui suivirent immédiatement l'avènement de Cyrus. Ce prince, sans aucun doute, s'occupa de raffermir sa puissance. On voit dans les historiens autres qu'Hérodote que plusieurs villes médiques refusèrent de reconnaître le nouveau souverain, et ne se soumirent qu'après une résistance acharnée. La consolidation graduelle et l'extension de l'empire des Perses sont indi-

quées incidemment par Hérodote lui-même au début de son récit de la conquête de la Lydie. Sur ce dernier événement, qui s'accomplit en 546, *voy*. Crésus.

Les colonies ioniennes et éoliennes de l'Asie Mineure envoyèrent des ambassadeurs à Cyrus, lui offrant de se soumettre aux mêmes conditions qu'elles avaient obtenues de Crésus. Mais Cyrus, qui au commencement de la guerre avait inutilement invité les Ioniens à se révolter contre la Lydie, leur donna à entendre, par une fable significative, qu'ils devaient s'attendre à de pires conditions. Les Milésiens consentirent seuls à se soumettre. Les autres États ioniens fortifièrent leurs villes, tinrent une assemblée générale, ou *panionium*, et, de concert avec les Éoliens, envoyèrent demander du secours aux Spartiates. Ceux-ci envoyèrent au lieu de troupes des ambassadeurs, qui menacèrent Cyrus du ressentiment de Sparte, s'il se mêlait des affaires des colonies grecques. Cyrus répondit à ce message avec le plus grand mépris, et retourna à Ecbatane, emmenant avec lui Crésus et confiant le gouvernement de Sardes à un Perse nommé Tabalus. Lui-même se préparait à conquérir Babylone, la Bactriane, le pays des Saces et l'Égypte. A peine eut-il quitté l'Asie Mineure que les États qui formaient l'ancien empire des Mèdes se révoltèrent, à l'instigation du Perse Pactyès; ils furent réduits par Harpage, après une lutte opiniâtre. Pendant ce temps Cyrus soumettait les nations de la haute Asie, et particulièrement les Assyriens, qui depuis la destruction de Ninive avaient Babylone pour capitale. Le roi qui régnait sur cette ville était Labynète, le Belshazzar de Daniel. Cyrus marcha contre Babylone avec une nombreuse armée et d'immenses provisions. Il arriva aux bords de la rivière Gyndes, tributaire du Tigre. Un des chevaux blancs appelés *sacrés*, emporté par son ardeur, sauta dans l'eau et s'y noya. Cyrus, indigné, menaça la rivière de la rendre si petite que les femmes même pourraient la passer sans se mouiller les genoux; et, suspendant tout à coup son expédition contre Babylone, il fit creuser par ses troupes trois cent soixante canaux qui épuisèrent le Gyndes. Après avoir passé tout un été à ces travaux, Cyrus continua sa marche vers Babylone. Il arriva sous les murs de cette place au commencement du printemps suivant. Les Babyloniens lui livrèrent bataille; mais ils furent vaincus et contraints de se renfermer dans leurs murailles. Cyrus assiégea la ville, dans laquelle il pénétra par le lit de l'Euphrate, qu'il rendit guéable en détournant une grande partie des eaux du fleuve. Les habitants, qui célébraient ce jour-là une fête, furent surpris au milieu des danses et des plaisirs. Cet événement eut lieu en 538. Après avoir subjugué les Babyloniens, Cyrus voulut réduire sous sa puissance les Massagètes, alors gouvernés par une reine appelée Tomyris. Il offrit à cette princesse de l'épouser; mais elle refusa, sachant bien que le monarque perse en voulait moins à sa personne qu'à sa couronne. Alors Cyrus s'avança contre les Massagètes. On peut voir dans Hérodote les détails de cette guerre. Elle se termina par la mort du roi des Perses. Tomyris ayant fait chercher le cadavre, lui fit couper la tête, et la plongea dans une outre pleine de sang humain. « Quoique je sois vivante et victorieuse, dit-elle, tu m'as perdue, en faisant périr mon fils, qui s'est laissé prendre à tes piéges; mais je te rassasierai de sang, comme je t'en ai menacé. » Selon Hérodote, Cyrus avait régné vingt-neuf ans. D'autres historiens disent trente ans. Il fut tué en 529.

Le récit de Ctésias diffère radicalement sur plusieurs points de celui d'Hérodote. Photius nous a laissé de cette partie perdue du livre de Ctésias une très-curieuse analyse; en voici la traduction, que nous empruntons à M. Louis Dubeux :

« Ctésias rapporte qu'Astyage, qu'il appelle Astyigas (1), n'avait aucune parenté avec Cyrus, et que, fuyant devant la face de ce prince, il se sauva à Ecbatane, où sa fille Amytis et Spitamas, son gendre, le cachèrent. Cyrus étant survenu, fit mettre à la torture Amytis, Spitamas et leurs enfants, Spitacès et Mégaberne, pour les obliger à dire ce qu'Astyigas était devenu : celui-ci, pour mettre un terme au supplice de ses enfants, se présenta de lui-même à Cyrus, qui le fit charger de chaînes et jeter dans un cachot; mais peu après, touché de repentir, il l'en retira et l'honora comme son père; il rendit les mêmes honneurs à Amytis, et ensuite l'épousa; quant à Spitamas, il le condamna à perdre la vie, parce qu'il lui avait menti, en disant qu'il n'avait point vu Astyigas et qu'il ne savait où il était. » Ctésias passe ensuite à la guerre que Cyrus fit aux Bactriens. Ce prince leur livra bataille, et l'avantage fut égal de part et d'autre; mais les Bactriens ayant appris que Cyrus regardait Astyigas comme son père, qu'il chérissait Amytis, et qu'il en avait fait sa femme, mirent bas les armes, et se rendirent à lui. Après cela, Cyrus entreprit contre les Saces une expédition dans laquelle il fit prisonnier Amorgès, leur roi. Sparéthra, femme de ce prince, ayant levé une armée de trois cent mille hommes et de deux cent mille femmes, marcha contre Cyrus, remporta une grande victoire, et obtint la liberté d'Amorgès. Cyrus ayant fait alliance avec celui-ci, se trouva en état d'attaquer Crésus, et de l'assiéger dans la ville de Sardes, sa capitale. Pour se rendre maîtres de la place, les Perses imaginèrent d'élever sur les remparts des soldats de bois, que les assiégés, dans l'obscurité de la nuit, prirent pour de vrais soldats, et, frappés de terreur, ils se rendirent. Crésus, qui

(1) Dans son excellent mémoire sur la langue pehlvie, M. Joseph Muller a prouvé que le nom d'*Astyage* et l'*Asidahak* des livres pehlvis, l'*Adjdahak* des Arméniens et le *Dhohac* ou *Zohac* des Persans modernes. M. Muller ne cherche nullement à établir une identité de personne, mais seulement une identité de nom. Voyez *Journal Asiatique*, avril 1839.

de Sardes, se réfugia dans un temple
a, ou, lié et garrotté trois fois par ordre
s, il fut trouvé libre, sans qu'on sût qui
se ses chaînes, car on avait bien fermé
du temple, et le sceau de Cyrus était
ur la serrure. Après cela, on tira Crésus
le, et on le ramena dans son palais, où
encore plus étroitement qu'auparavant.
sitôt le ciel se déclara en sa faveur, par
rs et un tonnerre épouvantable, de sorte
is fut enfin obligé de lui ôter ses fers.
suite, il le traita avec beaucoup d'hu-
jusqu'à lui donner pour séjour la ville
e, près d'Ecbatane, dans laquelle il y
: garnison de cinq mille cavaliers et de
hommes de pied. L'eunuque Petisacas,
crédit auprès de Cyrus, fut alors en-
s la Barcanie pour en ramener Astyigas,
ine sa fille et Cyrus lui-même avaient
nvie de revoir; mais il laissa Astyigas
déserts, où la faim et la soif le firent
n crime fut découvert ensuite, et Amytis
acher les yeux, puis il fut écorché vif,
it sur une croix. On fit de magnifiques
s à Astyigas, dont le corps fut trouvé
bien conservé dans les déserts où il
t, car les lions l'avaient défendu contre
s bêtes féroces. — La dernière expé-
: Cyrus dont parle Ctésias fut contre
ces, qui avaient alors pour roi Amo-
s peuples, par le moyen de leurs élé-
qu'ils firent sortir tout à coup d'une em-
mirent la cavalerie perse en déroute;
i-même tomba de cheval : un Indien
la cuisse d'un coup de javelot. Les
perdirent dix mille hommes dans cette
et les Derbices n'en perdirent guère
ès qu'Amorgès sut ce qui s'était passé,
it avec ses Saces, au nombre de vingt
vaux. Alors les Perses et les Saces livrè-
seconde bataille aux Derbices, et com-
avec tant de courage, qu'ils remportè-
victoire la plus complète; trente mille
demeurèrent sur la place; la perte du
Perses ne fut que de neuf mille hommes,
pays se soumit à Cyrus. Mais ce prince
it de sa fin; comme il ne l'ignorait pas,
Cambyse, son fils aîné, roi des Perses;
à Tanyoxarcès, son second fils, la Bac-
plusieurs autres provinces, sans l'as-
aucun tribut envers son frère; il pour-
à l'établissement de Spitacès et de Mé-
et donna à chacun d'eux une satrapie.
commanda a tous d'obéir à la reine leur
manda a Amorgès son amitié pour eux
voulut qu'ils se donnassent la main, en
bonne intelligence, souhaitant toutes
prospérités à ceux qui vivraient en
donnant sa malédiction à quiconque
ux ferait tort aux autres. Ainsi mourut
ois jours après avoir été blessé. Ce prince
· trente ans. »

La narration de Xénophon diffère essentiellement des deux récits précédents; en voici un résumé : Cyrus, fils de Cambyse et de Mandane, fut, à l'âge de douze ans, conduit à la cour de son grand-père. Par sa précoce sagesse et son affabilité, il se concilia l'affection des grands et du peuple. A l'âge de seize ans, il suivit Astyage dans une expédition contre les Babyloniens, et contribua beaucoup à la victoire que les Mèdes remportèrent. L'année suivante il quitta la Médie, et retourna en Perse, où il resta jusqu'à l'âge de quarante ans. Astyage mourut en 560 avant J.-C., et laissa le trône à son fils Cyaxare, dont Hérodote et Ctésias ne disent rien. Cyaxare ayant à se défendre contre les rois de Babylone et de Lydie, appela Cyrus à son secours; celui-ci s'empara de Babylone, et s'y créa, de l'assentiment de son oncle, une souveraineté indépendante. Il épousa une fille de Cyaxare, et reçut la Médie en dot. Il mourut paisiblement dans son lit, après avoir adressé à ses amis un discours parfaitement digne d'un disciple de Socrate.

Diodore adopte presque entièrement le récit d'Hérodote; il dit seulement que Cyrus, fait prisonnier par une reine scythe, fut mis en croix ou empalé. Enfin, les chronographes et les compilateurs offrent encore de nombreuses variantes.

Il est impossible de tirer de cette masse confuse de documents contradictoires une histoire complète et suivie; il suffira d'indiquer les événements qui offrent quelque certitude; ce sont la chute d'Astyage, la conquête de la Lydie et de l'Assyrie; le dessein qu'avait Cyrus de s'emparer de toute l'Asie et de l'Égypte, et enfin la mort du conquérant dans une bataille contre les tribus asiatiques du nord de la Perse. La prise de possession de l'empire mède fut plutôt une révolution qu'une conquête. Hérodote déclare expressément que Cyrus avant sa révolte avait parmi les Mèdes un nombreux parti, et qu'après la défaite d'Astyage, il fut volontairement reconnu pour roi. Cette conduite s'explique facilement par la tyrannie d'Astyage, par la naissance de Cyrus, qui le rapprochait du trône, par les mœurs efféminées des Mèdes et par les habitudes belliqueuses des Perses. L'empire fut formé, comme auparavant, par la réunion des Mèdes et des Perses; seulement la suprématie passa à ces derniers. Quant aux conquêtes de Cyrus, il n'est pas facile d'en déterminer l'ordre chronologique. Il est évident que les Babyloniens, devenus maîtres de la Mésopotamie et de la Syrie par les conquêtes de Nebuchadnezzar, ne pouvaient voir sans s'y opposer les progrès menaçants des Perses. Ce fut un grand duel pour la souveraineté de l'Asie entre les tribus zendes, qui formaient l'empire médo-persan, et les tribus sémitiques de l'Assyrie. La guerre de Lydie ne serait qu'un épisode de cette grande lutte; c'est ainsi en effet que la représente Xénophon, et sur ce point son récit est peut-être préférable à celui d'Hérodote. On ne peut rien dire de précis sur les cam-

pagnes de Cyrus dans la haute Asie; mais le but en est bien clair: c'était la conquête de l'Asie jusqu'à l'Indus.

Si des actes de Cyrus on passe à son caractère, il n'est pas plus facile de s'en faire une idée exacte. L'ouvrage de Xénophon, bien loin de nous être utile, ne pourrait que nous égarer. Le philosophe grec veut prouver qu'il est moins difficile qu'on ne le croit de gouverner les hommes, pourvu que celui qui gouverne soit sage. A l'appui de cette thèse il raconte la vie de Cyrus, prince qui selon lui réunit la vertu, le courage et la sagesse, et dont la conduite est une application perpétuelle des principes de la morale socratique dans ses rapports avec la politique. Xénophon pouvait-il faire de cet idéal du roi philosophe un conquérant qui détrône son grand-père, un véritable despote asiatique qui périt victime de ses projets ambitieux? Il a donc supprimé tout ce qui dans les traditions relatives à Cyrus contrariait son plan, et n'a admis que ce qui pouvait s'adapter à ses idées de moraliste. Il est presque incroyable qu'on ait pris le livre de Xénophon pour autre chose que pour une fiction morale, et plus étrange encore qu'on ait cru voir dans le roi philosophe peint par le disciple de Socrate le portrait du grand conquérant de l'Asie. Que Cyrus fût un grand homme, c'est ce que prouve l'immensité de ses conquêtes; qu'il fût un grand roi pour son temps et pour son pays, on n'en peut douter; mais après tout il devait ressembler beaucoup plus à Gengis-Khan ou à Timour qu'au Cyrus de Xénophon.

Du temps d'Alexandre, on voyait encore le tombeau de Cyrus à Pasargades. Cette ville fut, dit-on, bâtie sur l'emplacement qu'occupait le camp des Perses dans la bataille contre Astyage, et ce fut dans le voisinage du même lieu que s'éleva la ville de Persépolis. Le tombeau du conquérant n'existe plus; mais son nom se lit encore sur les monuments de Murghab, au nord de Persépolis. Quelques antiquaires croient trouver dans Murghab l'antique Pasargades.

L. J.

Hérodote, I. — Ctésias, *Fragmenta*, édit. de Amb.-Fir. Didot. — Xénophon, *Cyropædia*. — Diodore, II, 34, 44; IX, 2, 3, 4, 23, 24, 31, 36; X, 12; XVII, 81; XXXI, 19. — Justin, I. — Schlosser, *Univ. Geschich. d. alt. Welt.* — Bœckh, *Vet. Med. et Pers. Monum.* — Dubeux, *Perse*, dans l'*Univers pittoresque*.

CYRUS *le jeune*, prince perse, mort en 401 avant J.-C., fils de Darius Nothus ou Ochus et de Parysatis. Nommé par son père gouverneur de l'Asie Mineure, il favorisa de tout son pouvoir les Spartiates, alors en guerre avec les Athéniens, abandonnant ainsi la sage politique des rois de Perse, qui depuis leurs désastreuses expéditions contre la Grèce avaient constamment cherché à semer la division entre les républiques grecques et à maintenir entre elles une espèce d'équilibre. Ce furent ses subsides qui mirent Lysandre en état d'accabler les Athéniens à Ægos-Potamos (405 ans av. J.-C.) et d'assurer par là aux Lacédémoniens la souveraineté au partage de la Grèce. Mais ses cruautés ne tardèrent pas de forcer son père à le rappeler auprès de lui.

Darius étant mort, Artaxerxès Mnémon monta sur le trône. Quoique l'aîné, ses droits à la couronne n'étaient pas incontestables, d'après les idées reçues, car il était né avant l'avénement de son père. Aussi Cyrus essaya-t-il [illegible] de le faire périr pour se mettre à sa place. La conspiration fut découverte, et il allait payer de sa vie sa tentative d'assassinat, lorsque les larmes de Parysatis, qui le chérissait plus que tous ses enfants, parvinrent à désarmer la juste colère de son frère. Artaxerxès se contenta de le renvoyer dans son gouvernement de l'Asie Mineure. Mais cet acte de clémence n'engagea pas Cyrus à renoncer à ses ambitieux projets; il renoua ses rapports avec les Spartiates, et leur demanda des secours par une lettre d'une naïveté singulière. Il s'y vante de savoir mieux boire et supporter le vin que son frère; il est plus philosophe que lui, dit-il, il entend mieux la magie; Artaxerxès est un efféminé, un poltron, qui ne monte pas à cheval, même pour aller à la chasse, et qui n'ose pas seulement s'asseoir sur le trône en temps de péril. Les Spartiates, ravis de trouver l'occasion d'affaiblir leurs ennemis naturels, se prêtèrent avec empressement à tout ce qu'il leur demandait. Ils lui permirent de lever des troupes dans le Péloponnèse, en Béotie et en Thessalie. La fin de la guerre du Péloponnèse était aussi une circonstance heureuse pour lui. Une foule de braves capitaines, exilés de leur patrie et de soldats laissés sans ressource, accoururent, et, sous prétexte de pousser avec vigueur la guerre qu'il faisait à Tissapherne, Cyrus prit à sa solde tous ceux qui se présentèrent, et réunit bientôt un corps de treize mille Grecs commandés par Cléarque, et une armée de cent mille Asiatiques sous les ordres d'Ariée. Ce fut à la tête de ces troupes nombreuses qu'il partit de Sardes (401 avant J.-C.), sans avouer toutefois le but de son expédition. Il traversa l'Asie Mineure et la Syrie, non sans éprouver bien des difficultés de la part de ses mercenaires et sans se trouver dans de grands embarras faute d'argent; mais enfin il atteignit le bord de l'Euphrate, et ce fut là seulement que, tout à fait rassuré par la distance sur l'abandon possible des troupes grecques, il cessa de dissimuler ses projets. Cependant Artaxerxès, averti à temps par Tissapherne, n'avait rien négligé pour se mettre en état de lui résister. Les deux armées se trouvèrent en présence à Cunaxa, à vingt lieues de Babylone. Au lieu de se placer à la tête des Grecs, ses meilleurs combattants, Cyrus voulut commander les Perses attachés à sa cause. Il renversa tout devant lui, et pénétra jusqu'à son frère, qu'il blessa d'un coup de lance; mais, suivi de trop peu de monde, il fut accablé par le nombre et tué de la propre main d'Artaxerxès.

au rapport de quelques historiens. Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue dans son armée, toutes ses troupes asiatiques se dispersèrent. Les Grecs seuls restèrent inébranlables, et firent des prodiges de valeur. Ne pouvant les vaincre, Artaxerxès dut traiter avec eux et leur permettre d'opérer la retraite. C'est cette fameuse retraite des *dix mille*, dont Xénophon, un des chefs, nous a conservé l'histoire.

Ce fut peut-être un malheur pour la Perse que la fortune ne se fût pas déclarée pour Cyrus. Ce prince était doué de grandes qualités, si l'on peut s'en rapporter aux Grecs qui ont parlé de lui, tandis qu'Artaxerxès était un homme sans caractère, qui, à peine affermi sur le trône, tomba sous la dépendance de Parysatis, dont les fureurs firent du sérail le théâtre des atrocités les plus révoltantes. S'il eût été vainqueur, les rapports politiques de la cour de Perse avec la Grèce eussent vraisemblablement été tout autres. Peut-être jamais les Spartiates n'auraient perdu la suprématie, et le trône de Perse n'aurait pas été ébranlé jusque dans ses fondements par les exploits d'Agésilas. [*Enc. des G. du M.*]

Xenophon, *Hellen.*, I, 6. 8; II, 1; III, 1; *Anabasis*, I; *Cyrop.*, VIII. 8; *Œcon.* IV, 16, 18, 21. — Ctésias, *Fragmenta* — Isocrate, *Panath.*, 30. — Plutarque, *Lysand.*, 6. 9. *Artaxersès*, 2, 6, 13-17. — Diodore, XIII, 70, 104; XIV, 6, 11, 19, 20, 22.

CYRUS (*Flavius*), homme d'État et poëte byzantin, né à Panopolis, en Égypte, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Ses talents poétiques lui valurent la faveur de l'impératrice Eudoxie. Sous Théodose le jeune, il remplit l'office de préfet du prétoire et d'exarque de la ville de Constantinople. En 445, il partagea la disgrâce de sa protectrice, et fut forcé de quitter les emplois civils pour entrer dans les ordres. D'après le témoignage formel de Théophane, il fut fait évêque de Smyrne par la volonté de Théodose. Après son élévation à la dignité épiscopale, il prononça le jour de Noël un discours qui attestait une grande ignorance de la théologie. Il vécut jusqu'au règne de l'empereur Léon. Selon Suidas, il devint évêque de Cotyée. Il ne reste de lui que cinq épigrammes, recueillies dans l'*Anthologie grecque*.

Theophane, *Histor.* — Suidas, au mot Κῦρος. — Cave, *Histor. litterar.*, t. II. — Brunck, *Analecta*, t. II.

* CYRUS (Saint), médecin grec, né à Alexandrie, mort en l'an 300 de l'ère chrétienne. Il exerça la médecine gratuitement, et se fit une grande réputation. Chrétien zélé, il s'efforçait de convertir ses malades. Pendant la persécution de Dioclétien, il s'enfuit en Arabie, où il opéra de nombreuses et miraculeuses guérisons. Il périt dans les tortures, ainsi qu'un grand nombre d'autres martyrs, par l'ordre du préfet Syrianus. Ses restes furent transportés à Rome; sa fête se célèbre le 31 janvier.

Acta Sanctorum. — *Menolog. Græcor.* — Baovius, *Nomencl. Sanctor. professione medicorum.* — Carpzovius, *De Medicis ab Eccles. pro sanctis habitis.*

* CYRUS, médecin, vivait à Rome dans le premier siècle avant J.-C. Il est cité dans une inscription latine comme le médecin de Livie, femme de Drusus César, laquelle épousa l'empereur Auguste.

Spon, *Miscellan. Erudit. Antiquit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, XIII.

* CYRUS, médecin d'Édesse, vivait entre le second et le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il fut revêtu de la dignité d'archiâtre, qui avait été conférée pour la première fois à Andromachus, médecin de Néron. Quelques-unes de ses formules médicales sont citées par Aétius.

Aétius, II, 2. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

* CYRUS, médecin grec, né à Alexandrie, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Après avoir été médecin et philosophe, il se fit moine. Il passait pour éloquent, et écrivit contre Nestorius.

S. Grenadius, *De Illustrib. Vir.*

* CYRUS, rhéteur grec, d'une époque incertaine. On a de lui un ouvrage intitulé : Περὶ διαφορᾶς στάσεων. Il a été publié dans la collection aldine des orateurs grecs, et réimprimé plus correctement dans les orateurs grecs de Walz. Fabricius attribue au même Cyrus un livre intitulé Προβλήματα ῥητορικὰ εἰς Στάσεις.

Fabricius, *Bibliot. Græc.*, VI. — Walz, *Orat. Græc.* — Westermann, *Geschichte der Griech. Beredsamkeit.*

* CYRUS, théologien égyptien, mort en 640. Il fut premier évêque de Phasis en 620, et plus tard patriarche d'Alexandrie, de 630 à 640. Il dut cette place à la faveur de l'empereur Héraclius. En 633, il essaya de faire la paix entre les Théodosiens ou Sévériens et les catholiques. A ce sujet il tint à Alexandrie un synode, dans lequel il proposa un formulaire d'*accommodement* (*Libellus Satisfactionis*), en neuf chapitres. Ce traité fut signé par les théodosiens, et dix d'entre eux furent admis dans le sein de l'Église; mais le septième chapitre favorisait l'hérésie des monothélites, et donna lieu à de longues discussions. En 638, Héraclius publia une *Ecthèse*, ou formule de foi, rédigée par Sergius, dans laquelle il pose clairement qu'il n'y avait qu'une volonté dans Jésus-Christ. Cette formule fut signée par Cyrus. Celui-ci, outre le *Libellus Satisfactionis*, écrivit trois lettres à Sergius, patriarche de Constantinople; elles ont été insérées dans le VIe vol. des *Acta Conciliorum*.

Cave, *Histor. litterar.*, vol. I. — Mosheim, *Hist. eccl.*, vol. I. — Guerike, *Handbuch*, vol. I.

CYSAT (*Rennward*), historien suisse, né en 1545, mort en 1614. Après avoir étudié la médecine, il s'appliqua avec ardeur à l'histoire. Devenu secrétaire municipal de Lucerne en 1570, il occupa cet emploi jusqu'en 1614, et consacra ses loisirs à collectionner et à classer une grande quantité de manuscrits, dont il enrichit les archives de sa cité. Il s'était proposé de publier une histoire générale des cantons catholiques; mais il n'a laissé à cet égard que des manuscrits, en assez grand nombre, que l'on conserve dans les archives

de Lucerne. Comme il était protonotaire apostolique, ce fut lui qui présida à la recherche des titres destinés à être la base de la canonisation de Nicolas de Flue, et qu'il a consignés dans un ouvrage spécial sur ce sujet. Il a traduit aussi de l'italien en allemand une *Description du Japon*, d'après les récits des missionnaires; Fribourg, 1586, in-8°. On a en outre de lui : *Vita et historia Nicolai de Rupe Subsylvani*; 1597, in-8°; — *Necessaria refutatio et responsio ad duorum Bernatensium didascalorum insulsum figmentum*; Ingolstadt, 1609, in-4° : on peut voir dans Haller la liste des ouvrages de Rennward Cysat restés manuscrits.

Haller, *Schweizer Schriftst.*

CYSAT ou **CYSATUS** (*Jean-Baptiste*), astronome suisse, fils de Rennward, né à Lucerne, en 1588, mort le 3 mars 1657. Il était de l'ordre des Jésuites, professa les mathématiques à Ingolstadt, et fut aussi recteur de plusieurs colléges. Il observa la comète de 1618 au moyen du télescope, y signala des inégalités, et fit remarquer l'uniformité du mouvement de la comète, qu'il montrait être parabolique et non circulaire. En 1631, en même temps que Gassendi, il observa le passage de Mercure devant le disque du soleil, déjà annoncé par Kepler, mais dont peu d'astronomes s'étaient aperçus. On a de Jean-Baptiste Cysat : *Tabula cosmographica versatilis*. On y trouve aussi l'indication des maisons de son ordre, sur tous les points du globe; — *Mathematica astronomica de loco, motus magnitudine et causis cometæ annorum* 1618 et 1619; Ingolstadt, 1619, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.* — Witte, *Diar. biogr.*

CYSAT ou **CYSATUS** (*Jean-Léopold*), physicien suisse, neveu de Rennward, natif de Lucerne, mort en 1663. Il fut pendant quatre ans secrétaire de Turiani, gouverneur d'Alexandrie. Il devint ensuite membre du petit conseil de Lucerne et protonotaire apostolique. On a de lui : *Beschreibung des Lucerner oder Vier-Waldstættensees* (Description du lac de Lucerne ou des Quatre-Cantons); Lucerne, 1661, in-4°, très-rare; — *Practica helvetica über der vier Elementen Stand und Lauf* (La Pratique helvétique sur l'état et le cours des quatre éléments depuis 1531 jusqu'à 1660); Augsbourg, 1660, in-4°.

Haller, *Schweizer. Schriftstell.*, t. I et IV.

* **CYTHÉRIS**, célèbre courtisane grecque, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On cite parmi ses amants Volumnius Eutrapelus, le triumvir Marc-Antoine, et le poëte Gallus. Celui-ci célébra dans ses élégies sa maîtresse sous le nom de Lycoris; c'est aussi sous ce nom qu'elle figure dans la dixième églogue de Virgile. Cicéron, dans ses *Philippiques*, a parlé de Cythéris avec beaucoup de mépris.

Le scoliaste Cruquius, *ad Horatii Satir.*, l. I, s. II, 58; s. X, 77. — Servius, *ad Virgil. eclog.*, X. — Cicéron, *Philipp.*, II, 24; *Ad Att.*, X, 10, 16; *Ad Familiar.*, IX, 26. — Plutarque, *Antonius*, 6. — Pline, *Hist. nat.*, VIII, 16.

CYTHERIUS. *Voy.* CYTHARIS.

CYZ (*Marie* DE). *Voy.* COMBÉ.

* **CZALUSKI.** *Voy.* ZALUSKI.

CZACKI (*Thadé*) (prononcez *Tchatski*), staroste de Nowogrodek, célèbre historien et jurisconsulte polonais, né à Porytsk, en Wolhynie, le 28 août 1765, mort à Dubno, en Wolhynie, le 8 février 1813. Dès sa jeunesse il conçut le projet de propager en Pologne l'instruction publique; à cet effet il fonda, dans la campagne même où il était né, une école pour les orphelins, et l'argent que ses parents lui donnaient pour ses plaisirs il le distribuait aux instituteurs des enfants pour les récompenser d'avance des progrès qu'ils feraient faire à leurs élèves. En 1783 il termina ses études à l'université de Cracovie, vint à Varsovie, où il se lia avec les évêques Naruszevicz et Albertrandy, historiens polonais, et s'attira la faveur du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, qui le nomma membre de la commission du trésor, lui donna la starostie de Nowogrodek, et le créa chevalier des ordres de l'Aigle Blanc et de Saint-Stanislas. A l'époque de la mémorable diète constituante de Varsovie (1788-1792), il déploya ses vastes connaissances scientifiques et administratives. En 1795, après le troisième partage de la Pologne, Catherine II fit confisquer les biens de Czacki; il était sur le point de solliciter une place de professeur à l'université de Cracovie, lorsque Catherine II mourut. Alors Paul I[er] lui restitua ses possessions, et Alexandre I[er] le nomma conseiller. Ce fut le 5 octobre 1805 qu'il ouvrit cette grande école, nommée d'abord *Gymnase de Wolhynie*, et puis *lycée de Krzemieniets*. A force de dévouement, de soins, d'économies, de quêtes et de souscriptions nationales, il parvint à réunir quatre millions de florins de Pologne (2,000,000 francs). Avec cette somme il établit quatre-vingt-cinq écoles primaires en Wolhynie, vingt-six en Podolie et quinze dans le gouvernement de Kiow, ou l'Ukraine polonaise. En 1797, il reçut de Stanislas-Auguste la bibliothèque, le médaillier et les matériaux réunis par Naruszewicz pour continuer la grande histoire de Pologne. En 1800, il concourut activement à la fondation de la *Société des Amis des Sciences* à Varsovie, société analogue à l'Institut de France. En 1802 il fonda avec ses amis la *Société Commerciale polonaise*. La Pologne reconnaissante éleva à Czacki, de son vivant, un monument dans la salle de la bibliothèque de Krzemienietz, et frappa en son honneur une médaille, représentant d'un côté la déesse de la sagesse accueillant le génie des sciences endormi, avec l'inscription : *Hoc lumine resplendet, geniumque litterarum exsuscitat*, et à l'exergue le buste de Czacki avec ces mots : *Grati cives Wolhyniæ in memoriam sempiternam*. Après sa mort, son corps fut inhumé à Porytsk; son cœur

fut placé au lycée de Krzemienietz, avec cette inscription de la Bible : *Ubi thesaurus tuus, ibi et cor tuum*. En 1832, par ordre du tzar Nicolas Ier, les établissements scientifiques fondés par Czacki furent abolis, les richesses littéraires et artistiques de Krzemienietz enlevées en partie pour être transportées à Pétersbourg, en partie pour servir de fondation à Kiow d'une université russe, dite de *Saint-Wladimir*. Les principaux ouvrages de Czacki sont : *Sur les lois de la Pologne et de la Lithuanie, sur leur esprit, leur origine et leurs rapports, et sur les lois en particulier qui se trouvent dans le premier statut ou code du grand-duché de Lithuanie publié en* 1529; Varsovie, 1801, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, Breslau, en 1835 ; — *Des Dîmes en général, et particulièrement en Pologne;* Varsovie, 1801, en polonais et en français ; — *Du droit sur la ferme des boissons en Pologne et en Lithuanie;* Varsovie, 1806; — *Des Juifs, notice historique sur ce peuple, et particulièrement en Pologne;* Wilna, 1807; — *Des droits du duché de Masovie;* 1808; — articles et notices insérés dans divers recueils.

Léonard Chodzko.

Histoire de la vie et des ouvrages de T. Czacki, par Alois Osinski ; Krzemienietz, 1816, in-8°. — *Dictionnaire des Polonais savants*, par Chodynicki. Léopol, 1833, 3 volumes in-8°.

CZARNIECKI (*Étienne*) (prononcez Tscharniesk), l'un des plus célèbres guerriers de la Pologne, né à Czaruça, dans le palatinat de Sandomir, en 1599, mort à Sokolowka, près de Dubno, en Wolhynie, en 1665. Après avoir fait ses études à l'université de Cracovie, il embrassa de bonne heure la carrière militaire, et prouva bientôt ce qu'il serait un jour. Dans une bataille livrée à Chmielnicki, chef des cosaques, (25 mai 1648), Czarniecki fut fait prisonnier; mais rendu à la liberté en 1629, en vertu du traité de Zborow, il reprit les armes. Lorsque Chmielnicki envahit de nouveau la Pologne; et lorsque le roi Jean-Casimir fut obligé de le combattre, à la bataille de Beresteczko (28, 29, 30 juin 1651), Étienne Czarniecki et Jean Sobieski s'y couvrirent de gloire. L'année 1654 marque l'époque la plus malheureuse dans les annales polonaises; depuis lors commença cette décadence qui dure encore. En 1614 la Pologne fut envahie à la fois par les Moskovites, par les Suédois, par les Cosaques, par les Transylvains, tandis que l'Autriche et la Prusse lui faisaient secrètement tout le mal qu'elles pouvaient. Alors Czarniecki deploya tout son génie et tout son courage, au-dessus de tout éloge. Il défendit, en 1655, si vaillamment Cracovie, que le roi de Suède Charles-Gustave lui témoigna son admiration. Le roi de Pologne le nomma castellan de Cracovie. Puis Czarniecki forma à Tyszowcé une confédération, et aidé par Jean Sobieski, il entreprit une guerre de partisans; il défit les Suédois à Golomb, le 8 février 1656, à Przemysl et à Sandomir, en mars; à Warka, en avril; enfin, il ramena triomphalement le roi à Varsovie. Le roi de Danemark, en guerre avec la Suède, demanda secours à la Pologne. C'est encore à Czarniecki que fut confiée cette expédition, qui devait porter si loin la gloire militaire des Polonais. Le 14 novembre 1658, Czarniecki arriva à Schleswig. Les Polonais devaient s'embarquer pour l'Alsen et de là pour la Fionie; mais comme les navires de transport n'étaient pas prêts, Czarniecki dit aux Polonais : « Jusque ici « nous avons franchi les rivières et les fleuves, « aujourd'hui nous allons franchir la mer; mon- « trons que le couragë surmonte tous les obsta- « cles ! » Les Suédois furent battus, et la reconnaissance du roi de Danemark pour Czarniecki fut immense. Ayant terminé cette mémorable guerre, le héros polonais en entreprit une nouvelle, afin de chasser les Moskovites de la Lithuanie. Le 26 juin 1660 il les rencontre à Polonka, non loin de Slonim; il n'avait que 8,000 hommes à opposer aux 30,000 Russes. Ces derniers furent complétement battus; on leur prit cent quarante-six drapeaux et quarante bouches à feu. Khavanskoï, chef des Moskovites, se sauva jusqu'à Smolensk. Pour récompenser tant de services, le roi nomma Czarniecki palatin de la Russie-Rouge ou de Léopol, et lui donna la starostie de Tykocin. En 1661, les Moskovites envahirent de nouveau la Lithuanie, mais Czarniecki les en chassa définitivement. En 1663, les Cosaques, poussés par les Moskovites, se révoltèrent de nouveau : Czarniecki fut chargé de les punir; il longe le Dniester, parcourt la Bessarabie et la Crimée, afin de gagner les Tatars, franchit le Dnieper, traverse l'Ukraine Transboristane, bat l'ennemi à Czehryn, le 14 juillet 1664, et à Stawiszcze, en 1665. Tant de fatigues brisèrent le héros : Czarnieki tomba malade en route pour Czaruça, où il désirait mourir. On le déposa dans une chaumière de Sokolowka; c'est là qu'il reçut le bâton de grand-général de la couronne : « N'avais-je pas, disait-il, prédit plus d'une fois « qu'on me donnerait le bâton de grand-général « (connétable) quand je ne serais plus en état « de le porter ! N'importe; si j'en reviens, je m'en « servirai pour la défense de la patrie; si je meurs, « on s'en servira pour orner ma tombe. » Quelques jours après Czarniecki expira, à l'âge de soixante-six ans. Il avait fondé à Tykocin un hôtel pour douze invalides. En 1760, son arrière-petit-fils, le grand-général Jean-Clément-Branicki lui éleva, dans cette même ville, une statue en pierre.

Léonard Chodzko.

M. Kratewski, *Histoire de Czarniecki*.

CZARTORYSKI (Les princes). Korygello, l'un des fils d'Olgerd, grand-duc de Lithuanie, hérita en 1381 des terres en Wolhynie; un de ses enfants ayant obtenu la terre nommée *Czartorya*, donna naissance à la famille Czartoryski, qui a fourni plusieurs membres distingués dans les carrières civile, ecclésiastique et militaire; mais ce ne fut que vers le milieu du dix-huitième siècle que cette famille, grâce aux riches

de Lucerne. Comme il était protonotaire apostolique, ce fut lui qui présida à la recherche des titres destinés à être la base de la canonisation de Nicolas de Flue, et qu'il a consignés dans un ouvrage spécial sur ce sujet. Il a traduit aussi de l'italien en allemand une *Description du Japon*, d'après les récits des missionnaires; Fribourg, 1586, in-8°. On a en outre de lui : *Vita et historia Nicolai de Rupe Subsylvani;* 1597, in-8°; — *Necessaria refutatio et responsio ad duorum Bernatensium didascalorum insulsum figmentum;* Ingolstadt, 1609, in-4° : on peut voir dans Haller la liste des ouvrages de Rennward Cysat restés manuscrits.

Haller, *Schweizer Schriftst.*

CYSAT ou **CYSATUS** (*Jean-Baptiste*), astronome suisse, fils de Rennward, né à Lucerne, en 1588, mort le 3 mars 1657. Il était de l'ordre des Jésuites, professa les mathématiques à Ingolstadt, et fut aussi recteur de plusieurs colléges. Il observa la comète de 1618 au moyen du télescope, y signala des inégalités, et fit remarquer l'uniformité du mouvement de la comète, qu'il montrait être parabolique et non circulaire. En 1631, en même temps que Gassendi, il observa le passage de Mercure devant le disque du soleil, déjà annoncé par Kepler, mais dont peu d'astronomes s'étaient aperçus. On a de Jean-Baptiste Cysat : *Tabula cosmographica versatilis*. On y trouve aussi l'indication des maisons de son ordre, sur tous les points du globe; — *Mathematica astronomica de loco, motus magnitudine et causis cometæ annorum* 1618 et 1619; Ingolstadt, 1619, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.* — Witte, *Diar. biogr.*

CYSAT ou **CYSATUS** (*Jean-Léopold*), physicien suisse, neveu de Rennward, natif de Lucerne, mort en 1663. Il fut pendant quatre ans secrétaire de Turiani, gouverneur d'Alexandrie. Il devint ensuite membre du petit conseil de Lucerne et protonotaire apostolique. On a de lui : *Beschreibung des Lucerner oder Vier-Waldstættensees* (Description du lac de Lucerne ou des Quatre-Cantons); Lucerne, 1661, in-4°, très-rare; — *Practica helvetica über der vier Elementen Stand und Lauf* (La Pratique helvétique sur l'état et le cours des quatre éléments depuis 1531 jusqu'à 1660); Augsbourg, 1660, in-4°.

Haller, *Schweizer. Schriftstell.*, t. I et IV.

***CYTHÉRIS**, célèbre courtisane grecque, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On cite parmi ses amants Volumnius Eutrapelus, le triumvir Marc-Antoine, et le poëte Gallus. Celui-ci célébra dans ses élégies sa maîtresse sous le nom de Lycoris; c'est aussi sous ce nom qu'elle figure dans la dixième églogue de Virgile. Cicéron, dans ses *Philippiques*, a parlé de Cythéris avec beaucoup de mépris.

Le scoliaste Cruquius, *ad Horatii Satir.*, l. I, s. II, 58; s. X, 77. — Servius, *ad Virgil. eclog.*, X. — Cicéron, *Philip.*, II, 24; *Ad Att.*, X, 10, 16; *Ad Familiar.* IX, 26. — Plutarque, *Antonius*, 9. — Pline, *Hist. nat.* VIII, 16.

CYTHERIUS. *Voy.* CITARHUS.

CYZ (*Marie* DE). *Voy.* COMBÉ.

***CZALUSKI.** *Voy.* ZALUSKI.

CZACKI (*Thadé*) (prononcez *Tschatski*), staroste de Nowogrodek, célèbre historien et jurisconsulte polonais, né à Porytsk, en Volhynie, le 28 août 1765, mort à Dubno, en Volhynie, le 8 février 1813. Dès sa jeunesse il conçut le projet de propager en Pologne l'instruction publique; à cet effet il fonda, dans la campagne même où il était né, une école pour les orphelins, et l'argent que ses parents lui donnaient pour ses plaisirs il le distribuait aux instituteurs des enfants pour les récompenser d'avance des progrès qu'ils feraient faire à leurs élèves. En 1783 il termina ses études à l'université de Cracovie, vint à Varsovie, où il se lia avec les évêques Naruszewicz et Albertrandy, historiens polonais, et s'attira la faveur du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, qui le nomma membre de la commission du trésor, lui donna la starostie de Nowogrodek, et le créa chevalier des ordres de l'Aigle Blanc et de Saint-Stanislas. A l'époque de la mémorable diète constituante de Varsovie (1788-1792), il déploya ses vastes connaissances scientifiques et administratives. En 1795, après le troisième partage de la Pologne, Catherine II fit confisquer les biens de Czacki; il était sur le point de solliciter une place de professeur à l'université de Cracovie, lorsque Catherine II mourut. Alors Paul Ier lui restitua ses possessions, et Alexandre Ier le nomma conseiller. Ce fut le 5 octobre 1805 qu'il ouvrit cette grande école, nommée d'abord *Gymnase de Wolhynie*, et puis *lycée de Krzemieniets*. A force de dévouement, de soins, d'économies, de quêtes et de souscriptions nationales, il parvint à réunir quatre millions de florins de Pologne (2,600,000 francs). Avec cette somme il établit quatre-vingt-cinq écoles primaires en Wolhynie, vingt-six en Podolie et quinze dans le gouvernement de Kiew, ou Ukraine polonaise. En 1797, il reçut de Stanislas-Auguste la bibliothèque, le médaillier et les matériaux réunis par Naruszewicz pour continuer la grande histoire de Pologne. En 1800, il concourut activement à la fondation de la *Société des Amis des Sciences* à Varsovie, société analogue à l'Institut de France. En 1802 il fonda avec ses amis la *Société Commerciale polonaise*. La Pologne reconnaissante éleva à Czacki, de son vivant, un monument dans la salle de la bibliothèque de Krzemienietz, et frappa en son honneur une médaille, représentant d'un côté la déesse de la sagesse accueillant le génie des sciences endormi, avec l'inscription : *Hoc lumine resplendet, geniumque litterarum exsuscitat*, et à l'exergue le buste de Czacki avec ces mots : *Grati cives Wolhyniæ in memoriam sempiternam.* Après sa mort, son corps fut inhumé à Porytsk; son cœur

fut placé au lycée de Krzemienietz, avec cette inscription de la Bible : *Ubi thesaurus tuus, ibi et cor tuum*. En 1832, par ordre du tzar Nicolas I[er], les établissements scientifiques fondés par Czacki furent abolis, les richesses littéraires et artistiques de Krzemienietz enlevées en partie pour être transportées à Pétersbourg, en partie pour servir de fondation à Kiow d'une université russe, dite de *Saint-Wladimir*. Les principaux ouvrages de Czacki sont : *Sur les lois de la Pologne et de la Lithuanie, sur leur esprit, leur origine et leurs rapports, et sur les lois en particulier qui se trouvent dans le premier statut ou code du grand-duché de Lithuanie publié en* 1529; Varsovie, 1801, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, Breslau, en 1835 ; — *Des Dîmes en général, et particulièrement en Pologne;* Varsovie, 1801, en polonais et en français ; — *Du droit sur la ferme des boissons en Pologne et en Lithuanie;* Varsovie, 1806; — *Des Juifs, notice historique sur ce peuple, et particulièrement en Pologne;* Wilna, 1807;— *Des droits du duché de Masovie;* 1808; — articles et notices insérés dans divers recueils.

Léonard Chodzko.

Histoire de la vie et des ouvrages de T. Czacki, par Alois Osinski ; Krzemienietz, 1816, in-8°. — *Dictionnaire des Polonais savants*, par Chodynicki. Léopol, 1833, 3 volumes in-8°.

CZARNIECKI (*Étienne*) (prononcez Tscharnieski), l'un des plus célèbres guerriers de la Pologne, né à Czaruça, dans le palatinat de Sandomir, en 1599, mort à Sokolowka, près de Dubno, en Wolhynie, en 1665. Après avoir fait ses études à l'université de Cracovie, il embrassa de bonne heure la carrière militaire, et prouva bientôt ce qu'il serait un jour. Dans une bataille livrée à Chmielnicki, chef des cosaques, (25 mai 1648), Czarniecki fut fait prisonnier ; mais rendu à la liberté en 1629, en vertu du traité de Zborow, il reprit les armes. Lorsque Chmielnicki envahit de nouveau la Pologne ; et lorsque le roi Jean-Casimir fut obligé de le combattre, à la bataille de Beresteczko (28, 29, 30 juin 1651), Étienne Czarniecki et Jean Sobieski s'y couvrirent de gloire. L'année 1654 marque l'époque la plus malheureuse dans les annales polonaises ; depuis lors commença cette décadence qui dure encore. En 1614 la Pologne fut envahie à la fois par les Moskovites, par les Suédois, par les Cosaques, par les Transylvains, tandis que l'Autriche et la Prusse lui faisaient secrètement tout le mal qu'elles pouvaient. Alors Czarniecki déploya tout son génie et tout son courage, au-dessus de tout éloge. Il défendit, en 1655, si vaillamment Cracovie, que le roi de Suède Charles-Gustave lui témoigna son admiration. Le roi de Pologne le nomma castellan de Cracovie. Puis Czarniecki forma à Tyszowcé une confédération, et aidé par Jean Sobieski, il entreprit une guerre de partisans ; il défit les Suédois à Golomb, le 8 février 1656, à Przemysl et à Sandomir, en mars ; à Warka, en avril ; enfin, il ramena triomphalement le roi à Varsovie. Le roi de Danemark, en guerre avec la Suède, demanda secours à la Pologne. C'est encore à Czarniecki que fut confiée cette expédition, qui devait porter si loin la gloire militaire des Polonais. Le 14 novembre 1658, Czarniecki arriva à Schleswig. Les Polonais devaient s'embarquer pour l'Alsen et de là pour la Fionie ; mais comme les navires de transport n'étaient pas prêts, Czarniecki dit aux Polonais : « Jusque ici « nous avons franchi les rivières et les fleuves, « aujourd'hui nous allons franchir la mer ; mon« trons que le couragë surmonte tous les obsta« cles ! » Les Suédois furent battus, et la reconnaissance du roi de Danemark pour Czarniecki fut immense. Ayant terminé cette mémorable guerre, le héros polonais en entreprit une nouvelle, afin de chasser les Moskovites de la Lithuanie. Le 26 juin 1660 il les rencontre à Polonka, non loin de Slonim ; il n'avait que 8,000 hommes à opposer aux 30,000 Russes. Ces derniers furent complétement battus ; on leur prit cent quarante-six drapeaux et quarante bouches à feu. Khavanskoï, chef des Moskovites, se sauva jusqu'à Smolensk. Pour récompenser tant de services, le roi nomma Czarniecki palatin de la Russie-Rouge ou de Léopol, et lui donna la starostie de Tykocin. En 1661, les Moskovites envahirent de nouveau la Lithuanie, mais Czarniecki les en chassa définitivement. En 1663, les Cosaques, poussés par les Moskovites, se révoltèrent de nouveau : Czarniecki fut chargé de les punir; il longe le Dniester, parcourt la Bessarabie et la Crimée, afin de gagner les Tatars, franchit le Dnieper, traverse l'Ukraine Transboristane, bat l'ennemi à Czehryn, le 14 juillet 1664, et à Stawiszcze, en 1665. Tant de fatigues brisèrent le héros : Czarniecki tomba malade en route pour Czaruça, où il désirait mourir. On le déposa dans une chaumière de Sokolowka ; c'est là qu'il reçut le bâton de grand-général de la couronne : « N'avais-je pas, disait-il, prédit plus d'une fois « qu'on me donnerait le bâton de grand-général « (connétable) quand je ne serais plus en état « de le porter ! N'importe ; si j'en reviens, je m'en « servirai pour la défense de la patrie; si je meurs, « on s'en servira pour orner ma tombe. » Quelques jours après Czarniecki expira, à l'âge de soixante-six ans. Il avait fondé à Tykocin un hôtel pour douze invalides. En 1760, son arrière-petit-fils, le grand-général Jean-Clément-Branicki lui éleva, dans cette même ville, une statue en pierre.

Léonard Chodzko.

M. Krajewski, *Histoire de Czarniecki*.

CZARTORYSKI (Les princes). Korygello, l'un des fils d'Olgerd, grand-duc de Lithuanie, hérita en 1381 des terres en Wolhynie ; un de ses enfants ayant obtenu la terre nommée *Czartorya*, donna naissance à la famille Czartoryski, qui a fourni plusieurs membres distingués dans les carrières civile, ecclésiastique et militaire; mais ce ne fut que vers le milieu du dix-huitième siècle que cette famille, grâce aux riches

mariages, devint puissante, dans les personnes des deux frères suivants.

Czartoryski (*Michel-Frédéric*), castellan de Wilna en 1720, vice-chancelier de Lithuanie en 1724, et grand-chancelier en 1752, naquit en 1696, et mourut à Varsovie, le 13 août 1775.

Czartoryski (*Auguste-Alexandre*), palatin de la Russie-Rouge, ou de Léopol, lieutenant général de l'armée de la couronne, chef du régiment des gardes de la couronne, naquit en 1697, et mourut à Varsovie, le 4 avril 1782.

Ces deux frères embrassèrent avec chaleur la réforme du gouvernement polonais, livré aux abus suscités par la Russie, la Prusse et l'Autriche. Ils cherchaient à augmenter les prérogatives royales, rendre la couronne héréditaire, restreindre l'autorité des grands emplois, et augmenter celle des tribunaux. Malheureusement, pour arriver à faire accomplir ces réformes, ils s'appuyèrent sur l'or russe et sur les baïonnettes russes. Ils furent arrêtés dans leurs intentions, et se soumirent aux volontés de Catherine II.

Czartoryski (*Adam-Casimir*), staroste général de Podolie, et feld-zeugmeister des armées autrichiennes, fils d'Auguste-Alexandre et de Marie-Sophie Sieniawska, naquit à Dantzig, le 1er décembre 1731, et mourut à Sieniawa, en Gallicie, le 22 mars 1823. Il débuta dans la carrière politique sous de sinistres auspices. Lorsqu'en 1763 la noblesse polonaise s'assembla à Varsovie pour la diète de convocation, afin de nommer un successeur à Frédéric-Auguste III, deux partis se présentaient : l'un cherchait à exclure toute influence étrangère, l'autre voulait s'appuyer de cette même influence étrangère pour constituer une monarchie héréditaire. Adam-Nalecz Malachowski devait de droit occuper la présidence de la diète; mais la famille Czartoryski, appuyée par les soldats moskovites et par l'ambassadeur d'Autriche, proclama Adam-Casimir à la dignité présidentielle. C'est sous cette influence que fut élevé au trône Stanislas-Auguste Poniatowski, né de Constance Czartoryska (née en 1695, morte en 1759), sœur de Michel et d'Auguste. A l'époque de la diète constituante, qui dura quatre ans (1788-1792), A.-C. Czartoryski embrassa le parti du mouvement, qui voulait régénérer la Pologne; mais lorsqu'il s'agissait de secouer la tutelle moskovite, il ne cessait d'espérer que les bonnes réformes viendraient de l'impératrice Catherine; en effet, voici comment il parlait dans la séance du 19 janvier 1789 : « ... Au milieu de ce « conflit d'opinions sur les matières soumises à « nos délibérations, si je devais consulter un ora- « cle, j'irais trouver Catherine II; je demanderais « à ce puissant génie conseil pour ma patrie. Que « me répondrait cette magnanime souveraine? Se « plaçant alors en idée sur le trône de Pologne, « elle me ferait lire sa réponse dans les faits et « dans la gloire qui entoure le gouvernement de « l'impératrice!..... Sire, votre sagesse saura con-
« cilier les obligations personnelles que vous a
« S. M. l'impératrice de Russie avec la d
« de la Pologne. Vous saurez dire à cette
« veraine la vérité, et son âme généreuse la
« prendra ! » En 1794, à l'époque de l'insu
tion nationale, Czartoryski se trouvait à Vi
et obtint de Kosciuszko que la Gallicie ne pr
point part à cette insurrection; cependant
n'empêcha pas l'Autriche de participer au
tage et à l'anéantissement politique de la Po
en 1795. En 1807 et en 1809 il ne prit a
part aux événements du duché de Var
En 1812 il fut nommé maréchal de la diète
fédérée à Varsovie; mais en 1813, le duché
envahi par les Russes, Adam-Casimir renc
la vie publique, et se retira dans la belle ca
gne de Pulawy, sur la Vistule, où les sa
les littérateurs, les artistes recevaient un a
distingué. Lorsqu'en 1764, Stanislas-Au
fonda à Varsovie une école militaire dite
des cadets, le prince Adam-Casimir en av
nommé directeur. Cette école fut supprim
1795, par Catherine.

Czartoryska (*Isabelle*), épouse du préc
fille du comte de Flemming, Saxon, née en
mourut à Sieniawa, en Gallicie, le 17 juin
Elle s'est fait connaître par son goût pou
arts et pour les lettres. Elle recueillit à Pu
dans le *Temple de la Sybille* et dans la *Mais*
thique, de nombreux et précieux souvenir
toriques de la Pologne, et enrichit la littér
polonaise de deux ouvrages : *Diverses idé*
la manière de construire les jardins, Bre
1807, in-4°, *Le Pèlerin à Dobromil*, Var
1818, in-8°, destinés à l'instruction du pe
où on trouve les faits mémorables de l'histo
Pologne propres à éclairer la classe agricol
1832, par ordre du tzar Nicolas Ier, les souv
nationaux de Pulawy furent dispersés ou en
à Pétersbourg, et le château de Pulawy t
formé en un pensionnat de demoiselles.

* Czartoryski (*Adam-Georges*), fils des
cédents, ancien ministre de Russie, sénateur
latin du royaume de Pologne, naquit à Var
le 14 janvier 1770. Élevé en Pologne, il ter
ses études en France et en Angleterre. En
il prit part à la campagne contre la Russie,
l'armée de Lithuanie, commandée par Zab
En 1795, par ordre de Catherine II, il fut en
avec son frère Constantin en ôtage à Pétersb
pour conserver leur fortune, et attaché au g
duc Alexandre-Pavlovitsch. En 1797 Paul I
donna l'ambassade de Turin. En 1802 Ale
dre Ier le rappela, et le nomma adjoint au mini
des affaires étrangères. C'est en cette qualité
assista, en 1805, à la bataille d'Austerlitz et
aux conférences de Tilsit. Il vécut à Pe
en 1812; mais depuis 1813 il suivit Alexandr
à Vienne et à Paris. Il prit une part active à l
les événements politiques de la Pologne, de 1
à 1830. En 1831, élu président du gouvernem
national polonais, il cessa d'occuper des fonct

le 15 août 1831. Enfin, depuis 1832 il partage à Paris le sort de l'émigration polonaise. Lors de la transformation, en 1803, de l'Académie de Wilna en université, le prince Adam-Georges y remplit les fonctions de curateur. Alexandre Ier, se déclarant toujours ami de la Pologne, mais la détestant au fond, voulut anéantir l'esprit polonais en Lithuanie et dans les terres ruthéniennes. A cet effet, la police moskovite accusa les étudiants de Wilna d'avoir tramé des mouvements séditieux. Le prince Adam-Georges prit la défense des prévenus, et n'ayant pas été écouté, il donna sa démission, et fut remplacé par Novossiltzoff, qui dans son rapport au tzar disait « que le prince « Czartoryski, occupant pendant vingt ans la « place de curateur de l'université de Wilna, a « fait reculer au moins de cent ans l'amalgame « entre la Lithuanie et la Russie. »

*CZARTORYSKI (*Constantin-Adam*), frère du précédent, naquit le 28 octobre 1773. Envoyé comme son frère en ôtage à Pétersbourg en 1795, il fut attaché à la personne du grand-duc Constantin Pavlovistch; mais en 1800 il le quitta, et revint en Pologne. En 1809 il fut nommé colonel du 16e régiment d'infanterie du duché de Varsovie, et en cette qualité il fit la campagne de Moskou en 1812. Depuis 1813, où il quitta le service public, il vit retiré à Vienne, en Autriche.

*CZARTORYSKA (*Marie*), sœur aînée des précédents, naquit en 1765, et mourut à Paris, le 21 octobre 1854. Elle fut mariée, le 28 octobre 1784, au prince Louis-Frédéric-Alexandre de Wurtemberg; mais lorsque ce prince, nommé général des armées polonaises, trahissait en 1792 la Pologne au profit de la Russie et de la Prusse, la princesse Marie divorça. Aussi sa mère, en traçant son portrait dans une de ses lettres, disait: « Une âme céleste, un caractère angélique, une « figure charmante, des talents, des vertus, « et bien des malheurs, voilà son histoire. » Le sort voulut que l'unique fils de la princesse, Adam de Wurtemberg, général au service de la Russie, portât en 1831 les armes contre la Pologne et fit bombarder le château de Pulawy, où se trouvaient son aïeule et sa mère! Elle quitta le pays, ses biens furent confisqués; et lorsque le prince de Wurtemberg lui offrit une pension de 20,000 francs, elle lui répondit : « Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître; je n'ai plus de fils, et je tiens peu à la fortune. » Elle s'occupa de littérature, et publia à Varsovie, en 1816 : *Malvina, ou l'instinct du cœur*. Ce roman fut traduit en français et en russe en 1817. Marie Czartoryska était très-charitable envers les Polonais émigrés; et malgré l'amoindrissement de ses revenus, elle fonda en Gallicie un couvent de sœurs de charité.

*CZARTORYSKA (*Anna*), née en 1796, princesse Sapieha, épouse du prince Adam-Georges. Depuis 1832 elle est venue en France, et se voue aux œuvres de bienfaisance envers les émigrés; elle dirige avec une admirable sollicitude et dans sa propre maison, à l'hôtel Lambert à Paris, un pensionnat de jeunes demoiselles polonaises, filles des émigrés. Nous ne saurions mieux apprécier ce dévouement patriotique de la princesse Anna qu'en citant ici les touchantes et éloquentes paroles de madame George Sand, écrites en 1839, à l'occasion de la vente annuelle polonaise au profit des Polonais malheureux. « Il y a en France environ 5,500 émigrés polonais. De ce nombre 500 vivent sans subsides, des débris de leur fortune; 3,000 travaillent, et sans distinction de rangs, comme, hélas! sans distinction de forces physiques, se livrent aux professions les plus pénibles. Ces proscrits ne se plaignent pas et ne demandent rien. Loin de se croire humiliés, ils portent noblement la misère qui est le partage des durs travaux. Ils remuent la terre sur les grandes routes, ou font mouvoir des machines dans les manufactures. Les fils des compagnons de Jean Sobieski ne sont plus soldats; ils sont ouvriers, pour n'être pas mendiants sur une terre étrangère; 450 autres émigrés suivent l'enseignement de nos savants dans différentes écoles. Mais il reste environ 1,100 personnes, vieillards, femmes et enfants accablés par les infirmités, la misère et le désespoir. Le temps, loin d'adoucir cet amer regret de la patrie, semble avoir rendu plus profond encore le découragement des victimes... Au milieu de ces désastres et de sa détresse, l'émigration a reçu du ciel le secours et la protection d'un ange. La princesse Czartoryska a consacré sa vie au soulagement de tant d'infortunes; elle trouva un moyen tout féminin de se rendre utile et de donner plus que son pain, plus que son sang. Elle donna son temps, sa pensée et son intelligence : le travail de ses mains. »

L. CHODZKO.

Rulhières, *Histoire de l'Anarchie de Pologne*. — Ferrand, *Histoire des trois démembrements de la Pologne*. — Chodzko, *La Pologne illustrée*. — Straszewicz, *Les Polonais et les Polonaises du 29 novembre 1830*. — M. de Loménie, *Galerie des Contemporains*.

*CZAYKOWSKI ou SADYK-PACHA (*Michel*), général polonais au service de la Turquie, naquit en 1808, dans l'Ukraine polonaise. Il combattit les Russes en 1831, comme aide de camp du colonel Charles Rozycki. Émigré en France depuis 1832, il publia plusieurs romans historiques remarquables, tirés de l'histoire polonaise et ruthénienne, et dont quelques-uns ont été traduits en français et en anglais. En 1840 il partit pour Constantinople comme agent du prince Czartoryski, pour les affaires polonaises en Orient. En 1849, après la chute de la Hongrie et la dissolution de la légion polono-hongroise, la Russie insista pour l'éloigner de Constantinople: alors il se fit musulman, obtint le titre de Sadyk-Pacha, et en cette qualité il organisa en 1854 une légion cosaque, composée de cosaques turcs, des Boulgares et des déserteurs polonais et russes de l'armée-Gortschakoff. Après l'expulsion des Russes de Boukharest, Sadyk-Pacha fut nommé commandant de cette ville, et en ce moment (janvier 1855) il

campe avec ses cosaques sur les bords du Pruth, à l'avant garde de la grande armée turque, commandée par Omer-Pacha. L. Ch.

Docum. partic.

* **CZECHOROD** (*Jean-Thomas-Pessina* de), historien morave, né en 1629, mort en 1680. Il a écrit deux ouvrages relatifs aux troubles que les hussites suscitèrent dans la province qu'il habitait, et que le voisinage de la Bohême livra aux incursions de ces sectaires; ils ont pour titre : *Prodromus Moravographiæ, to iest Predchudce Morawopisu w Litomysli*; 1663, in-8°; — *Mars Moravius, seu bella, seditiones, prælia quæ Moravia hactenus fuit passa*; Prague, 1677, in-fol. G. B.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

* **CZECHOWICZ** (*Simon*), peintre polonais, né le 22 août 1689, à Cracovie, mort le 21 juillet 1775, à Varsovie. Dès sa première jeunesse il eut un goût marqué pour la peinture; mais appartenant à une famille pauvre, il n'aurait pu peut-être jamais se perfectionner dans son art sans les généreux secours du comte François Maximilien Ossolinski, qui l'envoya à Rome; aussi le vit-on signer plusieurs de ses tableaux : *Simon Czechowicz, Pol., Dom. Ossol. pictor, Romæ.* Il étudia sous Carlo Maratti, fut distingué par ce maître, et passa de longues années dans la capitale du monde chrétien. Il y remporta des prix à l'Académie de Saint-Luc. De retour en Pologne, on le vit résider tour à tour à Cracovie, Varsovie, Wilna, au château de Podhorce, chez le grand-général Rzewuski, et à Polotsk chez les jésuites; mais il finit par se fixer à Varsovie, où il fonda même une sorte d'école de peinture. Le célèbre Smuglewicz, qui avait épousé sa nièce, fut un de ses élèves. Un dessin correct, un coloris agréable et une composition simple et harmonieuse forment le mérite des tableaux de Czechowicz : mais ses draperies sont souvent défectueuses et son faire négligé. Stanislas-Auguste Poniatowski, ce Mécène des artistes de son temps, ne favorisa en aucune façon le talent de Czechowicz; peut-être y avait-il incompatibilité entre les propensions religieuses du peintre et les goûts mondains du roi, car il faut remarquer que Czechowicz était un homme éminemment religieux et qui n'a presque traité que des sujets sacrés. Les principales toiles de cet artiste se trouvent à Varsovie, chez les Visitandines, les Carmes, les Piaristes et les Capucins; à Cracovie, dans l'église de Sainte-Anne et dans celle des Piaristes à Lubartow (gouvernement de Lublin); chez les Capucins (on y remarque surtout son *Martyre de saint Laurent*), à Kielce, dans l'église collégiale, à Wilna, dans la cathédrale et dans plusieurs autres églises; au château de Podhorce, en Gallicie; à Polotsk, enfin, dans l'ancien collége des jésuites. Les connaisseurs admirent particulièrement un *Saint Joseph avec l'enfant Jésus*, chez les Visitandines.

Calixte Morozewicz.

E. Rastawiecki, *Slownik malarzow polskich*; Varsovie, 1850, 2 vol.

* **CZELAKOWSKI** (*Franz-Ladislaw*), littérateur allemand, d'origine bohême, né à Strakonice, le 7 mars 1799. Il apprit de bonne heure l'allemand; en 1812 il alla étudier à Budweis, et de 1816 à 1817 à Pisek. Il fit sa philosophie en partie à Linz, en partie à Prague. Destiné à la carrière ecclésiastique, il préféra celle des lettres, et pour la suivre plus facilement, il remplit pendant sept ans les fonctions de précepteur dans une famille noble. En 1841 il fut appelé à la chaire de langue et de littérature slaves de l'université de Breslau. Ses ouvrages sont : *Sammlung Slavischer Volkslieder* (Recueil de Chants populaires slaves); Prague, 1822-27; — *Vermischte Gedichte* (Mélange de poésies); Prague, 1822; — *Sammlung Lithauischer Volkslieder* (Recueil de chants populaires de la Lithuanie); — Une traduction en vers de la *Lady of the lake* (La Dame du Lac) de Walter Scott; — Une traduction du *De Civitate Dei* de saint Augustin; Prague, 1829-33; — *Nachhall russischer Volkslieder* (Écho des chants populaires russes); — *Nachhall Böhmischer Volkslieder* (Écho des Chants bohémiens); Prague, 1840; — *Centifolien*; Prague, 1840. C'est un recueil de cent petits poëmes consacrés à la gloire de la nation ou à l'amour.

Conversat.-Lexic.

CZELES. *Voy.* Cseles.

* **CZEPANSKY** (*Jean-Laurent*), théologien polonais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Conformatio orientalis et occidentalis Ecclesiæ de subjecto potestatis ecclesiasticæ et regiminis Ecclesiæ*; Varsovie, 1680.

Walch, *Bibl. theol.*

CZERNY-GEORGES. *Voy.* Georges.

* **CZERWENCKA** (*Wenceslas-Adalbert*), annaliste bohémien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Splendor et gloria domus Waldsteinianæ*; Prague, 1673, in-4°; — *Notitia collegii convict. ad S. Bartholomæum*; ibid., 1674, in-8°; — *Annales et Acta pietatis Habsburgo-Austriacæ part. I, lib. III*; Prague, 1691, in-fol.; — *Synopsis seu argumenta continuationis de Pietate Habsburgico-Austriaca*; Prague, in-fol.

Balbin, *Bohemia docta*, II. — Walch, *Bibl. theol.*

CZERWIAKOWSKI (*Joseph-Raphael*), chirurgien polonais, mort le 5 juillet 1816. Après avoir étudié à Pinsk, il se fit piariste. A Rome, où il se rendit en 1771, il se livra à la pratique chirurgicale à l'hôpital du Saint-Esprit de Saxia. Il vint ensuite à Paris, où il compléta ses connaissances, et en 1779 il fut appelé à la chaire de médecine pratique de l'université de Cracovie. En 1780 il ouvrit des cours d'anatomie, malgré les obstacles et même les dangers que lui suscitaient les préjugés des habitants. Lors de la guerre de l'indé-

sacre per celebrare la Messa e recitare il officio divino; Palerme, 1669; — *Il Vocabulario Toscano*; — quelques ouvrages de piété, en italien.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*, in-4°. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, p. 2482. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DABILLON** (*André*), théologien français, mort vers 1664, à Magné (Saintonge). Il fut jésuite quelque temps, et quitta son ordre pour suivre Jean Labadie dans ses missions en Picardie. Dabillon ne partagea ni les erreurs ni les désordres de son compagnon : il rompit avec Labadie lorsque celui-ci eut abandonné le catholicisme. Dabillon devint grand-vicaire de Caumartin, évêque d'Amiens, puis curé de l'île de Magné. On a de lui : *La Divinité défendue contre les athées*; — *Le Concile de la grâce, ou réflexions théologiques sur le second concile d'Orange et le parfait accord de ses décisions avec celles du concile de Trente*, etc.; le recueil des œuvres de Dabillon a été imprimé à Paris, 1645, in-4°. C'est à tort que Dupin, dans son *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, attribue ces ouvrages à de Barcos, neveu de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

Nicéron, *Mémoires*, XX, 150. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Briquet, *Histoire de la ville de Niort*.

* **DABIR**, roi d'Églon, mort en l'an 2574 du monde (1451 ans avant J.-C.). Il fut un des quatre rois qu'Adonibesec réunit contre Josué, chef du peuple hébreu. Josué, ayant enfermé ces princes dans une caverne, les fit mourir après avoir taillé en pièces leurs troupes. C'est en cette occasion que, suivant l'Écriture, il arrêta le soleil pour avoir le temps de tuer un plus grand nombre d'ennemis.

Josue, cap. 8 et 10. — Usher, *Annales*.

DABONDANCE (*Jehan*). *Voy.* ABUNDANCE.

* **DACE** ou **DACIUS** (Saint), évêque de Milan, mort en février 552. Il fut appelé au siége épiscopal de Milan en 527. Il exhorta les habitants de cette ville à se défendre contre les Goths; néanmoins la ville fut prise, et, selon Procope, trois cent mille personnes y furent massacrées. Dace se réfugia à Corinthe, où, d'après les dialogues de saint Grégoire, il délivra une maison des êtres surnaturels qui la hantaient. Dace alla ensuite à Constantinople : l'empereur Justinien, qui avait publié une constitution préjudiciable au clergé, voulut l'obliger à la signer; mais le prélat s'y refusa fermement. On a attribué faussement à saint Dace une chronique manuscrite déposée dans la bibliothèque de Milan. Cette chronique porte en effet le nom de Dacius, mais le titre est écrit d'une main beaucoup plus récente : elle est de différentes écritures et de différents auteurs; la première partie est écrite par Landulphe, la seconde par Arnulphe, et la troisième par Landulphe *le jeune*. D'ailleurs, ce manuscrit contient l'histoire de l'église de Milan depuis le huitième siècle jusqu'à l'an 1067; il est donc de beaucoup postérieur à la mort de Dace. Il est possible que cet évêque ait laissé une chronique, mais on n'en possède qu'un fragment du cap. X; il y est question de l'hymne *Te Deum laudamus*. On a aussi une *lettre* de Cassiodore à Dacius. Saint Dace figure dans le catalogue des saints au 14 janvier.

Victor, *Chronic.* — Saint Grégoire, *Dialog.*, lib. III, cap. 4. — Cassiodore, lib. XII, *Variæ Epistolæ*, 27. — Baronius, *Annales*, 536. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Vossius, *De Hist. Lat.*, lib. II, cap. 19. — Procope, *De Bello Italico, adversus Gothos gesto*, lib. II. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DACE (Maître *Pierre* DE) ou **PETRUS DE DACIA**, philosophe et astronome danois, vivait en 1326. Son nom de *Dace* ou *Dacia* lui fut donné de celui de sa patrie, le Danemark. En 1275 on avait élevé sur les terres de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris un établissement destiné aux étudiants danois; cet établissement porta longtemps le nom de *Collége de Dace*; maître Pierre en fut un des premiers recteurs. Selon Trithème, il se distinguait par son éloquence et ses connaissances en grec. En 1326 l'université de Paris le choisit pour recteur. Maître Pierre se montra digne de cette distinction en défendant avec énergie les priviléges de l'université contre les prétentions du clergé parisien. On a de lui divers ouvrages sur l'astronomie, entre autres : *De Calculo seu computo*, etc., imprimé dans les *Scriptores Rerum Danicarum*, t. VI, et plusieurs manuscrits faisant partie de la bibliothèque de Copenhague.

Trithème, *Opera historica*. — Gessner, *Bibliotheca univ.*

DACH (*Jean*), peintre allemand, né à Cologne, en 1556, selon de Piles, en 1566, au dire de Descamps, confirmé par Siret, et mort en 1650. Il fut ainsi nommé, dit de Piles (*Abrégé de la Vie des Peintres*), parce que son père était d'Aix-la-Chapelle (en allemand *Aachen*). Tous les biographes le font élève de Barthélemy Spranger; mais Houbracken et Campo Weyerman le font étudier sous ce peintre en 1556, date également impossible, qu'on la rapproche de l'âge de l'élève ou de celui du maître, qui né en 1546 ne pouvait dix ans après enseigner aux autres ce qu'il commençait à peine à étudier lui-même. Dach alla jeune en Italie, comme presque tous les artistes de ce temps. A son retour en Allemagne, ses talents et ses qualités personnelles le firent prendre en affection par l'empereur Rodolphe II, fils de Maximilien. Ce prince, qui, au dire de M. Alfred Michiels, s'était pris d'un amour tardif pour la peinture, avait alors autour de lui, et sous la direction de Spranger, toute une colonie d'artistes, parmi lesquels brillaient à divers titres Georges Hoefnaghel, Ambroise Breughel, Roland Savery et les frères Jean et Gilles Sadeler. L'empereur chargea Jean Dach d'aller en Italie, avec le Bernois Joseph Hains, lui dessiner les plus beaux antiques et lui copier

D

*DABADIE (*Jean-Melchior*, baron), général français, né à Castelnau de Magnosc (Hautes-Pyrénées), le 6 janvier 1748, mort à Paris, le 8 mars 1820. Lieutenant à sa sortie de l'École de Mézières (1er janvier 1770), il fut pourvu du grade de capitaine le 1er janvier 1777, et fit la campagne d'Amérique de 1780 à 1782, époque à laquelle il rentra en France. Désigné (1793) pour prendre le commandement du génie à l'armée de l'ouest, il se distingua à la prise du château de Chemillé ainsi qu'à l'attaque de celui de Saumur, où il tomba au pouvoir des Vendéens. Chef de bataillon (16 décembre 1793), il fut chargé du rétablissement des fortifications de Nieuport, et les services qu'il rendit le firent élever au grade de chef de brigade le 27 février 1796. Directeur des fortifications (1er août 1799), il passa l'année suivante à l'armée de réserve, et se trouva à l'attaque du fort de Bard, à l'affaire de San-Giuliano, se distingua au siége de Peschiera, et fut employé à la grande armée de 1805 à 1806. Général de brigade (8 mars 1807), il servit en Espagne jusqu'en 1812; appelé en France pour remplir les fonctions d'inspecteur général du génie, il fut mis à la retraite en 1815.

A. S....Y.

Moniteur, 1820, p. 307-1363. — *Archives de la guerre*. — *Victoires et Conquêtes*, t. XIII, XVIII.

*DABADIE (*Louise Zulmé* LEROUX, Mme), cantatrice française, née à Paris, le 20 mars 1804. Admise au Conservatoire de Musique le 9 juillet 1814, elle fit de rapides progrès dans l'étude du solfége et du chant. C'était l'élève préférée de Plantade, l'un des plus habiles professeurs à cette époque. Les débuts de Mlle Leroux à l'Académie royale de Musique eurent lieu le 31 janvier 1821; elle obtint un brillant succès, dans le rôle d'Antigone, d'*Œdipe à Colonne*. Engagée pour doubler Mme Branchu et Mme Grassari, elle soutint heureusement ce partage, et prit les premiers rôles lors de la retraite de Mme Branchu. En 1822 elle épousa Dabadie, chanteur distingué, qui avait débuté en 1819 à l'Académie royale de Musique, par le rôle de Cinna, dans *La Vestale*. L'éclat et la pureté de sa voix, l'excellence de la méthode qui lui avait été enseignée, en firent pendant quelques années une remarquable cantatrice. Tout promettait à Mme Dabadie un bel avenir; mais, soit par excès de zèle, soit par fatigue, sa voix subit une altération qui la contraignit à une retraite prématurée, en 1838.

A. JADIN.

Biographie théatrale

*DABCHÉLYM ou DEBALEM, prince i vivait dans la première partie du onzièm de l'ère chrétienne. En 1026, Mahmoud l névide, après avoir détruit le temple de nath et achevé la conquête du Guzurate, se à reprendre le chemin de Ghazna, et rés confier le gouvernement de la province co à un vice-roi indigène. Son choix s'arrê le brahme Dabchélym. Celui-ci passait po cendre d'un ancien roi des Indes, de même contemporain de Houscheng, second r Perses. Ce Dabchélym, personnage mythiq gure dans le *Pancha tantra*, et ce fut à pularité de ce fameux recueil d'apologues brahme Dabchélym dut la couronne de rate. Il ne la garda pas longtemps : un parents ayant revendiqué le trône les ar la main, Dabchélym, inhabile à la guerre plora l'assistance de Mahmoud, qui s'emp rebelle et l'envoya au souverain de Guzurat être enfermé, selon l'usage, dans une grott cure pratiquée à cet effet sous le trône du monarque. Celui-ci se rendit au-devan prisonnier. Voyant qu'il n'arrivait point, il à chasser. La chaleur l'obligea bientôt de cher l'ombre pour se reposer. Sentant q sommeil le gagnait, il se mit sur le visag mouchoir de soie rouge pour se garantir d sectes. Un oiseau de proie prit ce mouchoir de la chair, et fondant sur le visage du creva les yeux à coups de bec. Cet évén fut regardé par la suite du prince comme rêt du ciel qui le déclarait incapable de r On mit donc Dabchélym dans le cachot p pour le prisonnier, et on plaça celui-ci trône. Ces faits sont plus dignes de figure le *Pancha tantra* que dans l'histoire. Un perse en a tiré la moralité suivante : « T creuse un précipice sur le passage d'au prépare souvent un abîme qui l'engloutit même. »

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Mohamm sim-Ferishta, *Histoire de l'Hindoustan depuis le les plus anciens jusqu'au règne d'Akbar*, tradui persan en anglais par Alex. Dow; Londres, 1768, in-4°. — Wilson, *Analytical Account of the Pa tantra*, dans les *Transactions of the Royal Asiat ciety* : Londres, 1827, t. I.

*DABERNA ou TABERNA ou FERRA (*seppe*), théologien sicilien, né à Cammarata 1599, mort en 1677. Il était capucin. On a de *Dissertazione della scienza per bene fa* Messine, 1652; — *Harmonia della Bib* Messine, 1656; — *Trattato della Coron*

sacre per celebrare la Messa e recitare il officio divino; Palerme, 1669; — *Il Vocabulario Toscano*; — quelques ouvrages de piété, en italien.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*, in-4°. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, p. 2482. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DABILLON** (*André*), théologien français, mort vers 1664, à Magné (Saintonge). Il fut jésuite quelque temps, et quitta son ordre pour suivre Jean Labadie dans ses missions en Picardie. Dabillon ne partagea ni les erreurs ni les désordres de son compagnon : il rompit avec Labadie lorsque celui-ci eut abandonné le catholicisme. Dabillon devint grand-vicaire de Caumartin, évêque d'Amiens, puis curé de l'île de Magné. On a de lui : *La Divinité défendue contre les athées*; — *Le Concile de la grâce, ou réflexions théologiques sur le second concile d'Orange et le parfait accord de ses décisions avec celles du concile de Trente*, etc.; le recueil des œuvres de Dabillon a été imprimé à Paris, 1645, in-4°. C'est à tort que Dupin, dans son *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, attribue ces ouvrages à de Barcos, neveu de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

Nicéron, *Mémoires*, XX, 150. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Briquet, *Histoire de la ville de Niort*.

* **DABIR**, roi d'Églon, mort en l'an 2574 du monde (1451 ans avant J.-C.). Il fut un des quatre rois qu'Adonibesec réunit contre Josué, chef du peuple hébreu. Josué, ayant enfermé ces princes dans une caverne, les fit mourir après avoir taillé en pièces leurs troupes. C'est en cette occasion que, suivant l'Écriture, il arrêta le soleil pour avoir le temps de tuer un plus grand nombre d'ennemis.

Josué, cap. 8 et 10. — Usher, *Annales*.

DABONDANCE (*Jehan*). *Voy.* ABONDANCE.

* **DACE** ou **DACIUS** (Saint), évêque de Milan, mort en février 552. Il fut appelé au siége épiscopal de Milan en 527. Il exhorta les habitants de cette ville à se défendre contre les Goths; néanmoins la ville fut prise, et, selon Procope, trois cent mille personnes y furent massacrées. Dace se réfugia à Corinthe, où, d'après les dialogues de saint Grégoire, il délivra une maison des êtres surnaturels qui la hantaient. Dace alla ensuite à Constantinople : l'empereur Justinien, qui avait publié une constitution préjudiciable au clergé, voulut l'obliger à la signer; mais le prélat s'y refusa fermement. On a attribué faussement à saint Dace une chronique manuscrite déposée dans la bibliothèque de Milan. Cette chronique porte en effet le nom de Dacius, mais le titre est écrit d'une main beaucoup plus récente : elle est de différentes écritures et de différents auteurs; la première partie est écrite par Landulphe, la seconde par Arnulphe, et la troisième par Landulphe *le jeune*. D'ailleurs, ce manuscrit contient l'histoire de l'église de Milan depuis le huitième siècle jusqu'à l'an 1067; il est donc de beaucoup postérieur à la mort de Dace. Il est possible que cet évêque ait laissé une chronique, mais on n'en possède qu'un fragment du cap. x.; il y est question de l'hymne *Te Deum laudamus*. On a aussi une *lettre* de Cassiodore à Dacius. Saint Dace figure dans le catalogue des saints au 14 janvier.

Victor, *Chronic.* — Saint Grégoire, *Dialog.*, lib. III, cap. 4. — Cassiodore, lib. XII, *Variæ Epistolæ*, 27. — Baronius, *Annales*, 538. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Vossius, *De Hist. Lat.*, lib. II, cap. 19. — Procope, *De Bello Italico, adversus Gothos gesto*, lib. II. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DACE (Maître *Pierre* DE) ou **PETRUS DE DACIA**, philosophe et astronome danois, vivait en 1326. Son nom de *Dace* ou *Dacia* lui fut donné de celui de sa patrie, le Danemark. En 1275 on avait élevé sur les terres de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris un établissement destiné aux étudiants danois; cet établissement porta longtemps le nom de *Collége de Dace*; maître Pierre en fut un des premiers recteurs. Selon Trithème, il se distinguait par son éloquence et ses connaissances en grec. En 1326 l'université de Paris le choisit pour recteur. Maître Pierre se montra digne de cette distinction en défendant avec énergie les priviléges de l'université contre les prétentions du clergé parisien. On a de lui divers ouvrages sur l'astronomie, entre autres : *De Calculo seu computo*, etc., imprimé dans les *Scriptores Rerum Danicarum*, t. VI, et plusieurs manuscrits faisant partie de la bibliothèque de Copenhague.

Trithème, *Opera historica*. — Gessner, *Bibliotheca univ.*

DACH (*Jean*), peintre allemand, né à Cologne, en 1556, selon de Piles, en 1566, au dire de Descamps, confirmé par Siret, et mort en 1650. Il fut ainsi nommé, dit de Piles (*Abrégé de la Vie des Peintres*), parce que son père était d'Aix-la-Chapelle (en allemand *Aachen*). Tous les biographes le font élève de Barthélemy Spranger; mais Houbracken et Campo Weyerman le font étudier sous ce peintre en 1556, date également impossible, qu'on la rapproche de l'âge de l'élève ou de celui du maître, qui né en 1546 ne pouvait dix ans après enseigner aux autres ce qu'il commençait à peine à étudier lui-même. Dach alla jeune en Italie, comme presque tous les artistes de ce temps. A son retour en Allemagne, ses talents et ses qualités personnelles le firent prendre en affection par l'empereur Rodolphe II, fils de Maximilien. Ce prince, qui, au dire de M. Alfred Michiels, s'était pris d'un amour tardif pour la peinture, avait alors autour de lui, et sous la direction de Spranger, toute une colonie d'artistes, parmi lesquels brillaient à divers titres Georges Hoefnaghel, Ambroise Breughel, Roland Savery et les frères Jean et Gilles Sadeler. L'empereur chargea Jean Dach d'aller en Italie, avec le Bernois Joseph Hains, lui dessiner les plus beaux antiques et lui copier

les tableaux les plus remarquables. Il dut s'acquitter avec honneur de sa mission, puisqu'il eut à peindre, à son retour, un grand nombre de tableaux qui eurent beaucoup de succès à la cour de Vienne : succès dont il faut pourtant se défier, quand on songe que la manière tourmentée et exagérée de Barthélemy Spranger avait alors la vogue en Allemagne et un peu aussi ailleurs. Quoi qu'il en soit, Jean Dach vécut longtemps dans l'intimité des grands, estimé pour son talent et son caractère, et mourut à Vienne, « riche d'argent et non d'années, » selon l'expression de Campo Weyerman. Cet historien dit avoir vu dans la collection d'un M. Simonis, collection vendue en Angleterre vers 1720, un grand nombre des dessins faits en Italie par Jean Dach pour l'empereur. Ils sont, dit-il, hardis et bien travaillés : jugement confirmé par Descamps en ces termes : « Les contours en sont fermes et élégants, et le crayon artistement manié. » JULES KERGOMARD.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*. — Descamps, *Vies des Peintres*. — M. Alf. Michiels, *Études sur l'Allemagne*.

DACH (*Simon*), poëte allemand, né à Memel, en Prusse, le 29 juillet 1605, mort le 15 avril 1659. Il étudia la philosophie et la théologie à Kœnigsberg. Attaché en 1633 à l'école du chapitre, il en fut nommé recteur en 1636. Encouragé par quelques succès poétiques, il profita de la présence de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand à Kœnigsberg en 1638 pour lui présenter une pièce en vers, qui lui valut la chaire de poésie vacante à l'université. Quelque temps après le poëte ayant démandé un petit champ à l'électeur, celui-ci lui fit don de la terre de Cuxheim. Il se maria en 1641, épuisa ses forces par un travail continu et de longues veilles, et mourut de phthisie. Dach était de l'école d'Opitz ; sa diction est simple, ses vers corrects et purs. Il se distingua surtout dans la poésie religieuse lyrique, et ses chants ecclésiastiques jouirent longtemps d'une grande estime. La femme de Dach recueillit, dans une édition très-incomplète, plusieurs poésies de son mari, sous le titre : *Churbrandenburgische Rose, Adler, Löwe und Scepter von Simon Dachen poetisch besungen* (La rose, l'aigle, le lion et le sceptre de l'électorat de Brandebourg chantés par Simon Dach) ; Kœnigsberg, 9 vol. in-folio, sans date ; plusieurs poésies détachées de ce poëte se trouvent dans l'*Anthologie* des poésies de Hoffmannswaldau et autres poëtes de cette époque ; Leipzig, 1697-1709, 6 volumes. SOCKAU.

Arnold, *Historie der Kœnigsbergischen Universitæt*. — Witte, *Memor*. — Lousson, *Gedæchtnissrede auf den grossen preussischen Dichter Simon Dach* ; Kœnigsberg, 1759, in-4°. — Gebauer, *Dach und seine Freunde* ; Tubingue, 1828.

DACHERI (Dom *Luc*). Voyez ACHERI.

DACHKOFF. Voyez DASCHKOFF.

* **DACHS** (*Frédéric-Bernard*), hébraïsant néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Codex talmudicus Succa* ; Utrecht, 1726, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DACHSEL** (*Georges-Christophe*), hébraïsant et théologien allemand, natif d'Alt-[illegible], mort à Geringswald, en 1742. Il étudia à Leipzig, y prit ses grades, devint ministre à [illegible] en 1712, et à Geringswald en 1729. Ses ouvrages sont : *Disputatio de unctione Elisæi ad I Reg. 19, 16* ; Leipzig, 1706, in-4° ; — *Biblia hebræa accentuata* ; ibid., 1729, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DACHTLER** (*Gottlieb*), poëte satirique, vivait à la fin du seizième siècle. Il était greffier à Strasbourg, et se fit connaître par quelques écrits satiriques en prose dirigés contre les jésuites, écrits qui eurent une certaine vogue. Dans sa *Lettera jesuitica*, Francfort, 1611, in-4°, il compare les jésuites à un serpent qui prend une peau nouvelle, et il veut montrer que leur ordre n'est qu'une transformation des moines mendiants.

G. B.

J. Deckher, *De Scriptis adespotis et pseudepigraphis*, 1681, p. 386.

DACIANO (*Joseph*), médecin illyrien, né à Tolmezzo (Frioul), en 1520, mort en 1576. Il était fils d'un ouvrier tailleur, et étudia la médecine à Udine. Ses progrès lui méritèrent la protection des magistrats, qui lui accordèrent un secours, avec lequel il put parcourir les principales écoles de l'Europe et se perfectionner dans son art. De retour dans sa patrie, il fut nommé médecin de la ville, avec un traitement proportionné. Ces avantages excitèrent la jalousie de ses confrères, qui tentèrent de l'empoisonner avec de la céruse et du sublimé corrosif mêlés à de la pâte de froment ; mais il reconnut le poison, et se tint en garde contre de nouvelles tentatives. Daciano, l'un des premiers, a su distinguer la peste bubonique des fièvres contagieuses, avec lesquelles on la confondait alors : il en a déterminé les signes caractéristiques. Il employait avec succès les contre-stimulants dans les affections contagieuses, et dès le principe de la maladie il prescrivait la saignée, l'application des sangsues, les scarifications, etc. Ce moyen de traitement lui réussit surtout dans l'épidémie qui dura de [illegible] jusqu'en octobre 1560, et il obtint par les saignées de nombreuses guérisons. On a de Daciano : *Trattato della Peste e delle Petecchie, nel quale s'insegna il vero modo che si deve tenere per preservarsi e curare ciascuno oppresso di tali infirmità*, etc. ; Venise, 1577, in-4°. Cet ouvrage est très-rare ; le docteur Marcolini en a publié un extrait intéressant dans son livre intitulé : *Delle principali Febbri [illegible] nel secolo XVI, e di una operetta del detto Daciano* ; Udine, 1817, in-4°. Daciano a aussi composé quelques poésies latines et italiennes, dont plusieurs ont été imprimées dans la *Raccolta encomiastica di Salome della Torre*. Venise, 1568. [illegible] S. M.

:r Linden, *De Script. medicis.* — Feller, *Biographie universelle*, edit. Weiss.

ıER (*André*), traducteur français, né à ı, en 1651, mort le 18 septembre 1722. Il l'un avocat protestant, qui lui fit faire uières études dans sa ville natale, d'où il a à Saumur pour les y compléter auprès ant Tanneguy-Lefèvre (*voyez* ce mot), ccupé de l'éducation de sa fille. Unis dès · les mêmes goûts et par les mêmes études, ıx élèves le furent, en 1683, par un ma- ;e qui fit dire à Basnage que c'était « le ma- ı grec et du latin, » langues que les deux ɔossédaient en perfection. Deux ans après, nadame Dacier abjurèrent la religion pro- ɛ. Le duc de Montausier, instruit de leur , les avait depuis plusieurs années inscrits l'autre sur la liste des savants chargés uire et de commenter les classiques pour *du dauphin*. Nommé garde des livres inet du Louvre, puis admis à l'Académie criptions en 1695, Dacier fut reçu à l'A- e Française vers la fin de la même année, evint secrétaire perpétuel en 1713.

ı de lui d'excellents commentaires, et ıp de traductions d'auteurs grecs et latins. s dernières étaient en général peu pro- réconcilier ses éternels ennemis, les par- les modernes, avec cette antiquité pour · il professait un culte enthousiaste. Amou- s auteurs qu'il interprétait, il était in- d'y apercevoir un défaut, et, pour dis- · leurs imperfections, il soutenait les plus s paradoxes. D'autres fois, il se laissait des interprétations singulières, que Boi- pelait *les révélations de M. Dacier*. Un d'esprit l'a caractérisé en disant : « Il sait tout des anciens, hors la grâce et la » Un autre disait de lui, « que c'était mulet chargé de tout le bagage de l'an- ». Cependant, on estime encore aujour- t à bon droit, ses éditions de *Publius Fes-* e *Valerius Flaccus* (*ad usum Delphini*; Paris, 1681, et Amsterdam, 1699); sa on et ses commentaires d'*Horace* (1681- 0 vol. in-12); ses traductions de *Platon* 1699, 2 vol. in-12), et des *Vies des* s *illustres de Plutarque* (Paris, 1721, °, reimp. en 10 vol. in-12). Nous ci- encore celles du *Manuel d'Épictète*; 715, 2 vol. in-12; de la *Poétique d'Aris-* de quelques écrits d'Hippocrate; Paris, vol. in-12.

ı, *Mémoires*, III. — Desessarts, *Les Siècles lit-*

ER (*Anne* LEFÈVRE, madame), femme éru- ouse du précédent, naquit à Saumur, en 54, et non en 1651, comme on l'a dit, et le 17 août 1720. Elle était fille du célèbre ste Tanneguy-Lefèvre, qui réunissait l'es- rudition, et que son profond respect pour n'empêchait pas d'être un homme à uves et originales. Heureusement douée et pleine d'ardeur pour la science, on peut croire que Mlle Tanneguy-Lefèvre saisit avidement les nombreuses occasions de s'instruire qui s'offraient à elle dans la maison de son père. Présente aux doctes et habiles leçons que celui-ci donnait à son fils, elle écoutait silencieusement, en s'occupant de travaux domestiques, et ne laissait rien échapper de ce qu'elle entendait. Ses biographes ont raconté comment elle trahit un jour, devant le père ravi, en soufflant une réponse à son jeune frère, ses talents pour les études classiques et les progrès qu'elle avait déjà faits dans ces connaissances, si peu attrayantes d'ordinaire pour l'esprit des femmes. Dès lors Tanneguy-Lefèvre donna tous ses soins à l'éducation de sa fille, et il n'eut pas à s'en repentir : en peu de temps elle apprit assez de latin et de grec pour pouvoir comprendre les auteurs des deux langues. Bientôt même l'élève égala son maître, et si elle n'eut jamais cette libre allure de l'esprit, cette vivacité de l'imagination paternelle, qui n'étaient pas dans sa nature, elle les compensa par d'autres qualités, plus solides peut-être.

Quand Tanneguy-Lefèvre mourut, en 1672, la jeune Anne trouva dans les illustres amis de son père, entre autres dans Chapelain et Huet, de zélés protecteurs. Elle alla habiter Paris, où le duc de Montausier, qui présidait à l'éducation du dauphin, confia à ses soins, sans doute d'après les conseils de Huet, les éditions de quelques classiques anciens, *ad usum delphini*. Malgré ses scrupules, soulevés par une modestie sincère, elle finit par accepter cette tâche, dont elle s'acquitta avec autant de promptitude que d'érudition. En 1674, l'année même où elle venait déjà de se faire connaître par l'édition de Callimaque, accompagnée de scolies grecques, d'une traduction latine et de notes critiques, elle devança tous ses collègues, en publiant Florus, qui fut bientôt suivi d'Aurelius Victor et d'Eutrope, également *ad usum delphini*, avec des notes et des commentaires. Tous ces travaux lui valurent des gratifications du roi, et bientôt après une pension, encouragements qui redoublèrent encore son zèle. Elle fit suivre et entremêla ces éditions, pour ainsi dire officielles, de celles de plusieurs autres auteurs, grecs et latins; elle donna ainsi le théâtre de Térence, et quelques pièces de Plaute, qu'elle lui préférait de beaucoup, en dépit de Montaigne, qui taxe de *bestise et de stupidité barbaresque* ceux qui ont ce mauvais goût : après l'*Amphytrion* de Molière, elle avait même préparé une dissertation dans le but de prouver que l'œuvre de Plaute est bien supérieure; mais elle la supprima en apprenant que le grand comique travaillait à ses *Femmes savantes*. Quant à sa traduction de Térence, on dit qu'elle avait cru devoir déplacer des scènes et même des actes dans plusieurs pièces, et que la découverte postérieure d'un manuscrit de la Bibliothèque royale

donna entièrement raison à ses conjectures. Elle fit aussi pour Aristophane ce qu'elle avait fait pour les deux poëtes latins : c'était la première fois qu'on traduisait cet auteur en français, et c'était bien à elle que ce travail revenait de droit, car elle avait poussé la passion pour Aristophane jusqu'à lire certaines de ses pièces deux cents fois avec le même plaisir : c'est elle qui le déclare.

Au milieu de cette vie active, elle épousa, en 1683, M. Dacier, qu'elle avait connu et remarqué pendant qu'il était élève de son père. On a fait ingénieusement remarquer que déjà auparavant ils avaient plaisir à se témoigner une estime réciproque dans leurs écrits, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, comme pour préluder à leur union, s'envoyant, ainsi que dit M. Sainte-Beuve, *un sourire à travers leurs commentaires*. Cette alliance, dont rien ne troubla la sérénité, fut fertile en travaux solides, où Mme Dacier prit une part des plus importantes : il n'est pas un ouvrage parmi ceux que donna M. Dacier depuis son mariage, où l'on ne sente cette heureuse influence, qui fit dire à Boileau que dans les productions d'esprit qu'ils firent en commun, c'est la femme qui fut le père. Deux ans après leur union, en 1685, les deux époux, qui étaient nés dans la religion protestante, se convertirent solennellement au catholicisme. Cette conversion eut lieu avant la révocation de l'édit de Nantes, et semble avoir été sincère et complétement désintéressée : ils s'étaient retirés à Castres, patrie de M. Dacier, et parvinrent à entraîner dans leur conversion celle d'une grande partie de la ville. Cependant les travaux du docte couple n'avaient pas été interrompus. Après de longs préparatifs, Mme Dacier publia (1699-1711) l'œuvre qui est restée son principal titre de gloire, la traduction de *l'Iliade*, accompagnée de notes fort savantes, et précédée d'une remarquable préface, où elle explique son dessein et les obstacles qu'elle a rencontrés. Cette traduction se répandit promptement en Europe, et lui valut de nouvelles marques de considération. Déjà auparavant, peu de temps après son mariage, l'Académie des *Ricovrati* de Padoue l'avait reçue dans son sein : cette fois la reine Christine de Suède la fit complimenter, et s'efforça en vain de l'attirer à sa cour.

Mme Dacier avait eu de son mariage un fils et deux filles, dont elle dirigeait l'éducation avec le plus grand soin. Le fils promettait de marcher dignement sur les traces de ses parents; il se distinguait par son ardeur pour l'étude de l'antiquité et des langues anciennes, dérobant les auteurs qu'on voulait lui soustraire, lisant en cachette, dit-on, Hérodote et Polybe, qu'il était déjà capable d'apprécier; mais il mourut à peine âgé de onze ans. Des deux filles, l'une prit le voile à Longchamps; l'autre lui fut enlevée, comme son fils, vers sa dix-huitième année. Mme Dacier, inconsolable, lui consacra, dans la préface de son *Iliade*, une page touchante,
où elle s'abandonne à sa douleur d
qui la montre sous un jour tout à fa
Mais toutes ces pertes ne purent la dé
ses travaux favoris; elle s'y livra av
deur nouvelle, comme pour leur de
consolations. En 1714, La Motte avai
vers un abrégé incolore de l'Iliade,
présenter comme une traduction, qui
pas un mot de grec; et, ayant mis en t
discours sur Homère, où il essayait
que le plan, les caractères, la mytho
en un mot, le poëme entier étaient d
Mme Dacier ne put contenir son indig
blasphème : elle descendit dans la li
de pied en cap. Ainsi se réveilla la
anciens et des modernes, assoupie d
quinzaine d'années. Mme Dacier avai
avec La Motte quelques engagements d'
lui-ci, homme adroit et plein de resso
avait adressé autrefois une ode fort b
sur son *Anacréon*, peut-être dans le
gagner d'avance; il lui avait lu e
sixième chant de sa prétendue trad
Mme Dacier, qui ne soupçonnait pas s
n'y voyant qu'un hommage mérité
poëte grec, lui avait tenu compte de c
intention, et l'avait même compliment
ouvrage, comme La Motte le lui rappel
ment plus tard. Mais quand il n'y
moyen de s'aveugler sur le projet de s
ami, rien ne put la retenir, et l'année
celui-ci avait publié son *Iliade*, elle l
par le *Traité des causes de la corru*
goût, véhément plaidoyer qui amen
plique spirituelle et polie. Aussi Volt
dit qu'il semblait que l'ouvrage de M
fût d'un savant, et celui de La M
femme d'esprit. Ce dernier s'était d
périorité de la forme et du bon ton;
beaucoup, en France surtout, pour
du public, qui juge plutôt sur les a
que sur le fond même de la question.
les deux adversaires se réconcilièren
plus tard, en 1716, par l'entremise de
amis communs, tout en gardant leur
chacun de son côté; seulement, ils év
se mesurer de nouveau directement l'u
l'autre. Ce fut M. de Valincourt qui
3 avril 1716, ce rapprochement, dans
dont les Mémoires de Mme de Staal-
nous ont donné le récit.

Mais la guerre ne s'était pas bo
Mme Dacier avait eu d'autres adversair
à combattre : tel fut l'abbé Terrasson
mètre, contre lequel elle se borna à u
escarmouche dans la préface de sa trad
l'*Odyssée*, laissant à son mari le soi
répondre plus longuement. En voyant
époux rompre ainsi des lances côte à c
l'antiquité, qui ne songe involontair
Odoard et Gildippe, ce couple héroïqu
Tasse nous montre s'escrimant de conce

les Sarrasins? Mme Dacier eut même à défendre son poete contre quelques-uns de ceux qui avaient la prétention d'être ses partisans et de combattre pour lui. Ainsi, lorsque le père Hardouin eut publié cette étrange *Apologie* d'Homère dans laquelle il donnait du sujet et du but de l'Iliade une explication nouvelle, qui était ridicule et qui lui semblait admirable, l'infatigable Mme Dacier se hâta de répondre à ce panégyrique compromettant, et quelques jours lui suffirent pour cette rude besogne. On ne peut se défendre d'une certaine admiration pour ce zèle juvénile et désintéressé, que la fatigue ne rebuta pas et que ne put glacer la vieillesse. M. Dacier remplissait au Louvre la charge de garde des livres du cabinet; par une exception honorable, l'illustre savante devait avoir la survivance de cette charge. Mais sa mort, arrivée deux ans avant celle de son mari, par suite d'une attaque d'apoplexie, l'empêcha de jouir de cette distinction. Elle fut enterrée à Saint-Germain l'Auxerrois; l'abbé Fraguier fit une élégie en son honneur, et La Monnoye composa son épitaphe en vers.

La modestie de madame Dacier égalait son mérite. Un seigneur allemand insistait, un jour, pour qu'elle s'inscrivît sur son album; elle finit par céder, et mit au-dessous de son nom cette sentence de Sophocle : *Le silence est l'ornement des femmes*. Elle était très-charitable, d'un caractère simple et aimable; agréable dans la conversation, quoiqu'elle ne fût nullement femme du monde. Si elle se laissait trop emporter dans ses savantes polémiques, ce fut par un amour exagéré et exclusif pour les anciens, qui étaient à ses yeux de vraies divinités : sur ce point-là elle n'entendait pas raison; on ne pouvait y toucher sans commettre un crime d'État et un sacrilége. Elle avait fait de leur cause sa cause personnelle; outrager leur gloire, c'était l'insulter elle-même. Son amour pour tout ce qui venait de l'antiquité faillit un jour lui faire empoisonner ses convives avec le brouet spartiate, qu'elle leur servit. On sait aussi l'anecdote racontée par Vigneul. Marville et le *Bolæana*. Despreaux lisait un jour chez les doctes époux sa satire de *l'Équivoque*. On applaudit d'abord; mais au vers qui disait de Socrate :

Très équivoque ami du jeune Alcibiade.

Mme Dacier, dont l'aveugle superstition ne voulait reconnaître aucun défaut, littéraire ou moral, à ses chers anciens, se révolta, et pria Boileau de changer le passage. Le satirique s'y refusa, et ne put achever la lecture de sa satire.

Dans la preface de sa traduction de *Callimaque*, son premier ouvrage, elle a pris soin de justifier son père de l'éducation savante qu'il lui avait donnée : elle l'a fait assez rondement, suivant le ton habituel que prenait la discussion dans ses livres; car il est à remarquer que cette femme, naturellement douce et bonne, portait dans la critique des allures fort viriles; qu'elle passait à travers la politesse de son siècle sans s'y assujettir entièrement, et qu'elle conserva quelque chose du seizième siècle, non-seulement dans son style et sa langue, qui retardent un peu sur son temps, mais dans la vivacité et l'emportement de sa polémique. « Notre sexe lui doit beaucoup, a dit Mme de Lambert dans ses lettres; elle a protesté contre l'erreur commune qui nous condamne à l'ignorance. Les hommes, autant par dédain que par supériorité, nous ont interdit tout savoir; Mme Dacier est une autorité qui prouve que les femmes en sont capables. » Ce fut elle en effet qui ouvrit la carrière où nombre d'autres la suivirent, sans aller aussi loin qu'elle.

Mme Dacier avait débuté par des travaux modestes, mais d'une utilité réelle. Sans doute, il ne faut pas chercher dans ses traductions de *Plaute*, de *Térence*, d'*Aristophane*, des types parfaits du genre; la critique, aujourd'hui surtout, peut y trouver bien des défauts à reprendre. Toutefois, si l'on a fait beaucoup mieux depuis, c'est précisément parce qu'on a pu profiter de ces premiers travaux, qui ouvraient la voie et rendaient la tâche plus facile. Ces traductions, d'ailleurs étaient d'une élégance relative; c'étaient autant d'exercices qui la préparaient fortement à sa traduction d'*Homère*, dont elle devait mieux sentir la force abondante et la grandeur soutenue, qu'elle n'avait pu comprendre la grâce, la verve et l'esprit des auteurs par qui elle avait commencé. Aussi sa version de l'Iliade, qu'elle a écrite, comme elle le déclare elle-même, non pour ceux qui peuvent lire l'original, mais pour ceux qui ne savent pas le grec, est-elle encore une des meilleures que nous ayons. C'est une œuvre d'étude, de travail sérieux, de conscience et de bonne foi : il s'en faut de beaucoup sans doute que ce soit là Homère; mais il y a quelque chose de l'esprit homérique, un coin de sa naïveté, parfois de sa grandeur simple et forte; et si l'on pouvait en la lisant oublier l'original, on y trouverait plus de qualités encore. Malheureusement à ces qualités se mêlent de graves défauts, tantôt l'abus de la périphrase, tantôt des anachronismes de traduction, qui prêtent aux personnages héroïques des formules de style toutes modernes, et en font quelquefois des espèces de gentilshommes et de marquis français; tantôt des accès de trivialité étrange, touchant de près à des phrases guindées et prétentieuses. En répondant à la préface de l'*Iliade* de La Motte, elle donna à son livre un titre général, afin qu'il eût encore son but et son utilité en dehors des circonstances. Mais ce titre : *Les Causes de la corruption du goût*, est plus ambitieux que vrai; et l'ouvrage n'est en réalité qu'une réfutation de La Motte, dont elle reprend les objections dans leur ordre, pour répondre à chacune d'elles, avant de passer à l'examen de sa traduction. Elle crut peut-être faire de la couleur locale, en imitant la politesse

des héros d'Homère ; mais autres temps, autres mœurs. Elle semble d'abord vouloir traiter son adversaire avec quelque déférence ; bientôt pourtant l'indignation l'emporte, et elle l'injurie largement, après avoir déclaré qu'elle ne l'injuriera pas. La prévention l'aveugle : elle refuse de rendre justice même aux qualités véritables de la préface qu'elle attaque ; on voit que c'est un parti pris de sa part de ne vouloir pas laisser subsister une seule des observations de La Motte. Son principal défaut dans tout cet ouvrage est donc de ne rien admettre en dehors des anciens, de trop rabaisser les temps modernes, et de ne pas reconnaître de salut pour eux en dehors de l'imitation, ce qui, joint aux violences du style, est cause qu'elle a souvent tort dans l'esprit du lecteur, même quand elle a évidemment raison.

Dans sa réponse au père Hardouin, la critique s'éloigne de plus en plus de la discussion littéraire pour tomber dans la discussion des textes et des médailles. L'appréciation directe de l'antiquité disparaît la plupart du temps sous ce travail ingrat, et nous offre peu d'intérêt. Mme Dacier eût mieux fait du reste de répondre à l'abbé Terrasson, agresseur vraiment redoutable sur certains points, et qui, au milieu de ses raisonnements de géomètre, avait ouvert quelques vues profondes et introduit la philosophie dans la critique. Mais il faut bien reconnaître qu'elle n'était pas femme à le suivre sur ce terrain.

Outre les ouvrages auxquels elle travailla en commun avec son mari, Mme Dacier a laissé : *Callimachi Hymni*, etc., *cum notis et indice*; Paris, in-4°, 1674 ;—*Flori Histoi ia Romana, ad us. Delph.*; in-4°, 1674 ;—*Sexti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ Compendium, cum interpretatione et notis*; ibid., in-4°, 1681. — Les poésies d'*Anacréon et de Sapho*, traduites en français; in-12, 1681; — *Eutropii Historiæ Romanæ Breviarium*, etc., *ad us. Delp.*; in-4°, 1683. — Trois comédies de Plaute (*Amphitryo*, *Rudens*, *Epidicus*) traduites en français avec remarq.; in-12, 1683; — *Dictys Cretensis et Dares Phrygius*; in-4°, 1684 ; — deux comédies d'Aristophane (*Plutus*, *Nubes*) traduites en français, avec remarq.; in-12, 1684; —*Les Comédies de Térence*, ibid.; in-12, 1688 ; — deux *Vies* de Plutarque, dans la collection complète des *Vies*, traduites par M. Dacier; — l'*Iliade d'Homère*, traduite en français, avec remarq.; Paris, 4 vol. in-12, 1699; id., 1711 ; —*Des Causes de la corruption du goût*; in-12, 1714 ; — *Homère défendu contre l'Apologie du père Hardouin* ; in-12, 1716 ; — L'*Odyssée d'Homère*, traduite en français, avec remarq.; Amsterdam, 1708; Paris, 1716. Elle avait aussi, vers la fin de sa vie, fait un grand nombre de notes et de remarques sur l'Écriture Sainte; mais elle refusa de les publier, par modestie chrétienne.

VICTOR FOURNEL.

Burette, *Éloge de Mme Dacier*. — Bodin, *Recherches historiques sur la ville de Saumur*. — Saint[illegible] article *Sur Mme Dacier*, dans les *Caus. du lu*[illegible]

DACIER (*Bon-Joseph*, baron), ér[illegible] littérateur français, né à Valognes ([illegible] le 1er avril 1742, mort à Paris, le 4 févri[illegible] Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, i[illegible] une bourse au collége d'Harcourt, reçut [illegible] dres mineurs, et, favorisé par les circon[illegible] devint l'élève et le collaborateur du sava[illegible] cemagne. Dès lors une nouvelle carrière [illegible] devant lui, la carrière de la littérature et d[illegible] dition. L'année même où Dacier publia [illegible] *duction des Histoires d'Élien* (1772), il [illegible] membre de l'Académie des Inscriptions e[illegible] lettres. En 1783 les fonctions de secrétaire [illegible] tuel de ce corps savant lui furent confiée[illegible] exerça jusqu'à la suppression des acadé[illegible] 1793. En 1803, lors de la réorganisation de [illegible] tut, il fut réintégré dans sa place, et la conse[illegible] qu'à sa mort. Sa traduction de la *Cyropédie* [illegible] nophon, 2 volumes in-12, avait paru en 177[illegible] que temps après avoir accepté la charge d[illegible] taire perpétuel, il fonda le comité des manu[illegible] se livra à de grands travaux historiques [illegible] historiographe des ordres réunis de Saint-[illegible] de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-[illegible] travaux que la révolution lui fit abandon[illegible]

Sa carrière politique, sans éclat, ne [illegible] sans utilité pour le pays. Nommé au c[illegible] cement de la révolution membre du corps [illegible] cipal de Paris, il renonça à ses goûts [illegible] ger l'établissement du nouveau système [illegible] tributions directes. Louis XVI lui offrit [illegible] ministère des finances. Dacier avait trop [illegible] ment de son impuissance dans ces temps [illegible] pour accepter un portefeuille. Après le [illegible] 1792, protégé par Dusaulx, il parvint à [illegible] la capitale, et il se retira dans une mai[illegible] campagne qu'il possédait à Marly-la-Vil[illegible] resta pendant tout le règne de la terreur [illegible] sa retraite, il s'occupa d'améliorations [illegible] et devint l'un des fondateurs de la Soci[illegible] griculture du département de Seine-e[illegible] En 1795 fut créé l'Institut : Dacier en fi[illegible] et fut ainsi rendu aux lettres. Nommé [illegible] conservateur de la Bibliothèque national[illegible] longtemps administré cet établissement [illegible] d'innombrables services à de jeunes sa[illegible] qu'il ne seconda pas seulement dans les r[illegible] ches de l'érudition, mais dont souvent il a[illegible] la plume par ses conseils. Il fut chargé en [illegible] réorganiser l'Institut national, reconsti[illegible] quatre Académies. Nommé dans la même [illegible] membre du Tribunat, il fit dans cette a[illegible] blée des rapports très-étendus et très-r[illegible] quables sur l'instruction publique et [illegible] finances. Quoique Dacier eût toujours [illegible] constitution faible, il avait conservé d[illegible] vieillesse une mémoire très-lucide et une [illegible] énergie de caractère. Ses ouvrages sont p[illegible] mineux ; mais une estime méritée leur est a[illegible] La pureté, l'élégance et le goût qui disting[illegible]

nombreux éloges qu'il a rédigés, lui ouvrirent en 1823 les portes de l'Académie Française, où il fut remplacé par Tissot, mort récemment (1854).

La plupart des travaux de Dacier ont été insérés dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. On en trouve la liste en tête du *Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. le baron Dacier*; vol. in-8° de 290 p. Outre son *Élien* et sa *Cyropédie*, il a publié : *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789 (Paris, Imprimerie impériale, 1810, in-4° et in-8°); — des Dissertations philologiques, des Mémoires historiques, de nombreux Éloges d'académiciens. Soixante-dix feuilles d'un Froissard in-fol., qu'il avait préparé pendant douze années, étaient sorties de l'Imprimerie royale quand la révolution de 1793 atteignit les académies : ce précieux travail resta inachevé. Dacier a coopéré à la rédaction du *Journal des Savants*, qu'il dirigea pendant un certain nombre d'années. Il a composé la partie historique des six derniers volumes de l'ancienne collection des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, ainsi que des neuf premiers du nouveau recueil. On doit encore à sa plume la plus grande partie de l'*Iconographie grecque et romaine* de Visconti. Sa bibliothèque, qui comptait 2,320 articles, était précieuse par la rareté des éditions, le nombre des manuscrits et les notes qu'il a laissées sur un grand nombre de volumes. [*Enc. des G. du M.*]

Silvestre de Sacy, *Notice sur Dacier*; 1834. — *Biographie des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

DA COSTA. *Voy.* ACOSTA et COSTA.

DACRIEN. *Voy.* BLOSSIUS, dit *Lacryman*.

* DADDI (*Bernardo*), peintre de l'école florentine, né à Arezzo, mort en 1380. La ressemblance des noms l'a fait appeler par beaucoup d'historiens *Bernardo Gaddi*; c'est une grave erreur, car il n'eut aucun rapport de parenté avec cette célèbre famille d'artistes. Bernardo Daddi fut élève de Spinelli Aretino, auquel il fut supérieur, ainsi que nous pouvons en juger par ceux de ses ouvrages qui sont conservés jusqu'à nous, et qui du reste sont les seuls positivement mentionnés par Vasari, qui ne parle de cet artiste qu'incidemment dans la vie de Jacopo del Casentino. Lanzi en fait encore une mention plus succincte, et cependant il était digne d'occuper une place plus importante dans l'histoire de la peinture. Daddi fut chargé de décorer la chapelle Saint-Laurent et Saint-Étienne à Santa-Croce, chapelle appartenant alors aux Pulci et aux Berardi et aujourd'hui à la famille Baldi. Au côté gauche, la scène est double; on y voit *Saint Étienne devant son juge* et sa *Lapidation*; sur la muraille de droite est représenté le *Martyre de saint Laurent*. Le dessin de ces fresques est roide, et l'expression des têtes est généralement commune; mais le faire est moins sec que celui de Spinelli. Les peintures sont assez bien conservées; moins bien cependant qu'une lunette de la porte saint Georges. On voit dans celle-ci *La Vierge avec son fils, assise sur un trône*, ayant à droite saint Georges, armé de pied en cap, appuyé sur son écu, où est peinte la croix du peuple florentin; à gauche, un savant couvert d'une longue robe tenant une plume et un livre. Cette fresque, plus qu'aucune autre, peut donner la mesure du talent de Daddi.

Bernardo Daddi mourut dans un âge avancé; et si ses ouvrages ne sont pas plus nombreux, cela provient sans doute de ce que, ainsi que nous l'apprend Vasari, son mérite le fit appeler à occuper plusieurs magistratures, qui trop souvent lui firent quitter le pinceau. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze*.

* DADDI (*Cosimo*), peintre de l'école florentine, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il fut élève du Maldini. S'étant marié et établi à Volterra, il y devint le maître de Baldassare Franceschini, si connu sous le nom du *Volterrano*. On regarde comme les meilleurs ouvrages de Daddi deux tableaux conservés à Volterra. Dans la même ville, au palais du Musée et dans la salle des archives, on voit une *Madone entre deux saints*, peinte à fresque par ce maître, mais tellement défigurée par les restaurations, qu'il est impossible d'en apprécier le mérite. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abecedario* — Baldinucci, *Notizie*.

DADIN ou DADINE (*Antoine*). *Voy.* HAUTE-SERRE.

DADO ou DADON (Saint), archevêque de Rouen. *Voy.* OUEN (Saint).

*DÂDOÛ, chef d'une secte de vichnouistes, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, vers la fin du règne d'Akbar. Il était né à Ahmedabad. Ses disciples, appelés *dâdoû-panthis*, forment trois classes : ils sont très-nombreux dans le Marwar et l'Adjmer. Les règles de cette secte sont contenues dans plusieurs livres, en bhâchâ, dont beaucoup de passages sont tirés des ouvrages de Cabîn. On cite de Dâdoû un ouvrage intitulé : *Dâdoûkî-Vânî*, dont une partie a été publiée, texte et traduction, dans le *Journal Asiatique de Calcutta*, juin 1835. A. LANGLOIS.

Recherches asiatiques, XVI. — Garcin de Tassy, *Littérature hindoue*, I.

* DADOUVILLE (*Jacques*), poëte français du seizième siècle; il est désigné comme prêtre au frontispice de quelques-uns de ses écrits; on n'a guère d'autres détails à son sujet. Il a laissé quelques petits poëmes plaisants et satiriques, où l'on trouve des morceaux pleins d'imagination et de verve. Ces poëmes sont : *Regrets et peines des malavisés*; Paris, sans date, in-8°; les mêmes, Lyon, 1542, pet. in-8°, avec la devise : *Ce sera que sera*; — *Les Moyens d'éviter mé-*

lancholie, *se conduire et enrichir en tout état par l'ordonnance de raison*; Paris, sans date, in-8°; — *Les Trompeurs trompés par trompeurs*; ibid., in-8°; — *La Défaite des faux-monnoyeurs*; ibid., pet. in-8°; avec la devise *Mieux qui pourra*; — *Des Moyens de connaître ses amis*; ibid., chez Jean Nivert, sans date; — *Les Approches du bon temps*, dont le titre est en ces vers :

Les Approches sont du bon temps,
Dont usuriers sont malcontents.
Composez les a Dadouville,
Nouvellement en cette ville
De Paris, afin d'esjouir
Le pauvre peuple et réjouir.

Tous ces opuscules, imprimés en lettres gothiques, sont rares et recherchés des bibliophiles. M. G.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Viollet-Leduc, *Bibl. poét.*

* DAEGENER (*Charles-Matthias*), jurisconsulte allemand, natif d'Halberstadt, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il étudia à Leipzig, où il prit ses grades. Il y fit ensuite des cours publics de jurisprudence. On a de lui : *Disputatio de Autochiria*; Leipzig, 1715, in-4°; — *De Abusiva feudi investitura*; Erfurt, 1716, in-4°; — *De Naturali obligatione impuberum*; Leipzig, 1721, in-4°; — *De Reclinanda recognitione documentorum, propter deficientem causam debendi*; ibid., 1721, in-4°; — *De Æquali parentum auxilio*; ibid., 1723, in-4°; — *De Inventarii confectione*; ibid., 1724, in-4°; — *De Particulari prædiorum rusticorum alienatione*; ibid., 1725, in-4°; — *De Fideicommisso nuncupativo minus solemni*; ibid., 1725, in-4°; — *De Convivis non invitatis*; ibid., 1727, in-4°; — *De Onere legitimæ*; ibid., 1727, in-4°; — *De Legitima probatione casuum fortuitorum*; ibid., 1731, in-4°; — *De Abusu circa præstationes rusticorum*; ibid., 1731, in-4°; — *Meditationes academicæ, I-IV*; ibid., 1737-1742, in-4°; — *Einleitung zu Erlernung eines Begriffes vom Zusammenhange der noethigsten Regeln aus dem Rechte der Natur und den Civil-und Landesgesetzen* (Introduction pour servir à l'étude des règles sur lesquelles se basent le droit de la nature, le droit civil et municipal); ibid., 1756, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DAEHNE (*Jean-Théophile*), médecin allemand, né à Leipzig, le 6 octobre 1755. En 1791 il fut nommé professeur agrégé de médecine à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Dissertatio de aromatum usu nimio nervis noxio*; Leipzig, 1777, in-4°; — *Dissertatio de medicina Homeri*; ibid., 1778, in-4°; — *Dissertatio de consensu partium fluidarum et solidarum corporis humani, per exempla illustrata*; Leipzig, 1779, in-8°; — *Dissertationes duæ de Aquis Lipsiensibus*; Leipzig, 1783, in-8°.

Biog. médicale.

*DAËL (*Jean-François* VAN), peintre [illegible] né à Anvers, en 1764, mort en [illegible] fixé à Paris, où il mérita la bienveillance de l'empereur Napoléon I. Il peignait fort bien les [illegible] et les fruits. Parmi ses nombreux ouvrages [illegible] cite : *La Croisée*; — *La Tombe d'une [illegible] fille, ornée de fleurs et de fruits*, etc., etc.

Biographie générale des Belges.

* DAËLE (*Jean* VAN), peintre flamand, [illegible] vers 1560. Il était bon peintre de paysage, [illegible] un talent singulier pour représenter les [illegible]

Descamps, *Vies des Peintres flamands*, t. [illegible]

* DAELMAN (*Charles-Ghislain*), [illegible] belge, né à Mons, en 1670, mort à [illegible] 21 décembre 1731. Il devint successivement docteur, docteur-régent et professeur en [illegible] logie à Louvain, recteur de l'université, [illegible] dent du collége Adrien et chanoine de [illegible] Pierre en la même ville, puis chanoine de [illegible] Gertrude à Nivelles. On a de lui : *[illegible] le système de la grâce, ou réponse [illegible] Opstraët*; Louvain, 1706; — *De Actibus [illegible] nis* (traité recherché); — *Théologie [illegible] tico-morale*; 1738, in-8°, réimprimée [illegible] fois. On y trouve quelques *Oraisons [illegible]* qui sont loin de justifier la réputation de [illegible] teur comme théologien.

Feller, *Dictionnaire hist.* — Richard et [illegible] *sacrée.*

DAELMANN (*Gilles*), médecin [illegible] à Anvers, vivait en 1703. Il exerça sa [illegible] pendant plusieurs années dans les Indes, [illegible] cueillit des renseignements utiles sur les [illegible] endémiques. Sectateur ardent de [illegible] prétendait que la goutte était produite par [illegible] mentation des molécules alcalines de la [illegible] avec les molécules acides du sang, et [illegible] sait l'esprit-de-vin comme moyen [illegible] pathologie était basée sur le système [illegible] des : il ne conseillait que des remèdes [illegible] capables de provoquer la sueur. Il [illegible] coup la pierre *del Porco*, et rejetait la [illegible] l'apoplexie même sanguine et la [illegible] retour dans sa ville natale, il en fut [illegible] mier chirurgien. On a de lui : *[illegible] geneeskonst gegrond op de [illegible] acidum en alcali*. (Nouvelle [illegible] sur l'acide et l'alcali, suivie d'observations [illegible] les maladies communes à l'île de Ceylan, [illegible] vie, etc.); Amsterdam, 1689, 1694 et [illegible] trad. en allemand, Francfort, 1694, in-[illegible] dans la même langue par Jean [illegible] Berlin, 1715, in-8°.

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine.* — [illegible]

* DAEMS ou DAAMS (*Pierre*), [illegible] treux flamand, natif d'Anvers, vivait [illegible] était religieux de la chartreuse de [illegible] On a de lui : *Encomiasticum [illegible] thusianæ*, en vers héroïques; Anvers, [illegible] in-4°. L'auteur n'a pas mis son nom [illegible] vrage; mais il s'est fait connaître par [illegible] *Spes me durat*, anagramme de *Petrus [illegible]*

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, [illegible]

rert *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DÆNDELS (*Hermann-Guillaume*), général hollandais, né en 1762, à Hattem (Gueldres), mort en août 1818. Son père remplissait la charge de bourgmestre. La part active qu'il prit en faveur de ce qu'on appelait *les patriotes* aux troubles de la Hollande qui éclatèrent l'an 1787 le força, ainsi que plusieurs de ses amis politiques, à se réfugier en France. Là il se livra à des entreprises commerciales dans la ville de Dunkerque. Nommé quelque temps après (1793), dans les guerres de la révolution française, colonel d'un corps de volontaires, dit des *francs étrangers*, il fut d'un grand secours à Dumouriez lors de son expédition contre la Hollande. Devenu général de brigade, il se distingua particulièrement dans la campagne de 1794, qui mit Pichegru en possession de toute la Hollande. Il entra ensuite avec le grade de lieutenant général au service de la république batave, et il exerça une grande influence sur les réformes opérées dans le gouvernement et la constitution. En 1799 il commanda une des deux divisions bataves qui, avec un troisième corps, sous les ordres du général Brione, repoussèrent et forcèrent de capituler la flotte anglo-russe qui venait de faire une descente sur le territoire hollandais. Les soupçons qui s'élevèrent contre lui en 1803 lui firent donner sa démission : il se retira dans le voisinage de sa ville natale, et se livra à la culture des champs ; mais en 1806, la guerre s'étant rallumée, il offrit ses services au roi de Hollande, qui le réintégra dans son ancien grade. Dændels combattit les Prussiens, occupa au mois d'octobre de la même année la Frise orientale, et fut appelé au poste de gouverneur général de Munster. Le 21 décembre le roi le nomma colonel général de la cavalerie hollandaise, et l'année suivante, au mois de février, lui conféra la dignité de maréchal de Hollande, et le fit gouverneur général des possessions bataves dans les Indes orientales. Le général Dændels gouverna l'île de Java depuis 1808 jusqu'en 1811, avec sagesse et modération. Nous devons à l'ouvrage qu'il publia sur son administration *Staat der Nederlandschen Oost-indischen Bezittingen*; 4 vol. in-fol.) de précieux renseignements sur la statistique et l'état moral de ce pays. A son retour des Indes, il servit dans la campagne de Russie, où il se distingua en différentes rencontres. Comme gouverneur de Modlin en Pologne, il s'y maintint jusqu'au dernier moment. Rentré dans sa patrie, il fut chargé par le roi des Pays-Bas de prendre possession des colonies restituées à la Hollande sur la côte d'Afrique et d'en organiser l'administration. Il remplit cette mission avec talent et énergie ; conciliateur des différends dans les États nègres voisins, il favorisa aussi la fondation de nouvelles colonies, à l'instar de celles des Indes occidentales, et il empêcha la traite des esclaves autant qu'il était en son pouvoir. La mort vint le surprendre au milieu de ces travaux, en juin 1818.

G. Thon, *Memoir of the Conquest of Java*; Londres, 1815. — Raffles, *History of Java*; Londres, 1817. — *Conversations-Lexicon*.

* **DAES** (Δάης), historien grec, né à Colone, dans la Troade, vivait à une époque incertaine. Il ne nous est connu que par une mention de Strabon. On croit qu'il avait écrit une histoire de sa patrie.

Vossius, *De Historicis Græcis*. — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

* **DÆTONDAS** (Δαιτώνδας), statuaire de Sicyone, vivait vers 320 avant J.-C. Il fit à Olympie la statue de Théotime d'Élée. On sait que Moschion, père de Théotime, accompagna Alexandre en Asie, et on peut, d'après cette circonstance, fixer approximativement la date de la vie de Dætondas.

Pausanias, VI, 17. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 178.

* **DAGAR** (*Jacob*), peintre français, né à Paris, en 1640, mort en Danemark, en 1715. Élève de Vouet, il peignit fort bien l'histoire et surtout le portrait. Après un long séjour à Copenhague, à la cour de Christian V, il passa à Londres, où on l'accueillit avec faveur : il retourna ensuite en Danemark, où il mourut.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DAGINCOURT. *Voyez* AGINCOURT (D').

* **DAGINCOURT** (*Jacques-André*), organiste et compositeur français, né à Rouen, en 1684, mort dans la même ville, en 1755. Il fit ses études musicales dans la maîtrise de la cathédrale de Rouen, et devint organiste de l'abbaye de Saint-Ouen. En 1718 il se rendit à Paris, où il professa et fut nommé organiste de Saint-Méry, puis de la chapelle royale. En 1745 il donna sa démission, et se retira à Rouen. On a de lui des *Pièces pour le Clavecin*; Paris, 1733. Cet ouvrage est faible d'invention, et prouve peu d'habileté dans l'art de composer la musique.

Fétis, *Biographie des Musiciens*.

* **DAGLY** ou **DAGLI**, industriel belge, né à Spa, vivait en 1713. Il fut l'inventeur du beau vernis en usage dans la manufacture des Gobelins, vernis qui conserve encore le nom de son inventeur. En 1713 Dagly obtint le privilège exclusif d'établir des manufactures sur divers points de la France.

Biographie générale des Belges.

* **DAGNAN** (*Isidore*), peintre paysagiste français, né à Marseille, en octobre 1794. Cet artiste, que Nagler, dans son Dict. des Peintres, désigne à tort sous le nom de *Dagnon*, obtint successivement la médaille d'or de seconde classe (1822), celle de première classe (1831), et fut décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur en 1836. Ses principaux ouvrages sont : (salon de 1819) un paysage composé, représentant *Des jeunes filles de la campagne de Rome écoutant un berger jouant de la guitare*; — (1822) *Vues du lac de Genève* et de *Lausanne prise du bois de Montmeillant*. Ces deux tableaux, commandés par le gouvernement, se trouvent aujourd'hui,

le premier au grand Trianon, le second au château de Fontainebleau; — (1827) *Vue prise en Dauphiné* (au château de Fontainebleau); — (1831) *Vue de Paris prise du quai de la Cité*, commandée par le ministre des travaux publics; — (1833) *Une marine à Marseille* (galerie de tableaux du Luxembourg); — (1834) *Vue du pont Saint-Benezet sur le Rhône; — Fabrique sur les bords de la Sorgue;* — (1835) *Vue d'Avignon*, commandée par le ministre de l'intérieur; — *Plage d'Aron à Marseille;* — (1836) *Vue de Dinan en Bretagne;* — (1841) *Site de la vallée de Lauterbrunn, dans l'Oberland;* — (1843) *Le Pont de Nice; — Le Bois de Bellevue*, et un dessin représentant *une Vue d'Avignon*. Le livret de l'exposition de 1845 est le dernier sur lequel figure cet artiste; il y avait exposé une *Vue d'Avignon*, tableau commandé par le ministre de l'intérieur. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Gabet, *Dict. des Artistes.*

DAGOBERT Ier, roi des Francs né vers 600, mort à Épinay, le 19 janvier 638. Les guerres civiles de Frédégonde et de Brunehaut, en révélant à l'Austrasie et à la Neustrie leur antipathie mutuelle, avaient préparé la décadence de la royauté mérovingienne. Toutefois, avant que cette décadence devînt définitive, la dynastie barbare sembla retrouver sa primitive grandeur sous les règnes de Clotaire II et de Dagobert Ier, son fils. Ce dernier avait été élu roi d'Austrasie en 622, avant la mort de son père. Les leudes de ce royaume voulaient un roi particulier pour assurer leur indépendance. Pepin *le vieux*, leur chef, profita de la jeunesse de Dagobert pour étendre les prérogatives de la dignité de maire du palais dont il était revêtu. Clotaire II mourut en 628, et Dagobert se fit sans peine reconnaître roi en Neustrie et en Bourgogne. Mais l'Aquitaine, qui ne perdait aucune occasion de se soustraire au joug des Francs, se déclara pour son frère Charibert, prince faible et incapable, sous lequel elle espérait jouir d'une entière liberté. Charibert mourut en 631; et, sans tenir compte des droits de Chilpéric, son neveu Dagobert réunit sous son autorité tout l'empire mérovingien. Devenu plus fort lorsqu'il fut seul maître, il forma et exécuta avec vigueur et succès un vaste plan de réaction contre la puissance toujours croissante de la double aristocratie laïque et ecclésiastique. Il commença par annuler l'influence de Pepin, en l'appelant à Paris, où il pouvait facilement le surveiller. Il exila dans les Vosges le puissant évêque de Metz, Arnulphe, l'un des premiers membres connus de la race carlovingienne. Il fit mettre à mort Brodulfe, à qui le parti de Charibert avait dû son triomphe en Aquitaine. L'historien Frédégaire nous montre ensuite Dagobert parcourant la Neustrie et la Bourgogne, et de tous côtés s'efforçant de détruire la puissance des grands et des évêques. Il fit faire un relevé des possessions des couvents, et il en inscrivit la moitié sur les registres du fisc royal. Cependant il ne pouvait gouverner sans l'Église. « Entouré, dit M. Michelet, de ministres romains, du Neustrien Éga, de l'orfévre saint Éloi, du référendaire saint Ouen, il s'occupa de fonder des couvents, et fit fabriquer des ornements d'église. » Il répara enfin ses spoliations par de grandes libéralités, qui n'étaient surpassées que par ses désordres. « En effet, dit Frédégaire, ce Salomon des Francs, adonné outre mesure à la débauche, entretenait à la fois trois femmes qui portaient le titre de reines (1) et un si grand nombre de concubines, qu'il serait trop long de les nommer. » Mais avec tous les vices des rois barbares, il avait aussi des qualités que tous ne possédaient pas : il était généreux et libéral; il sut faire la guerre, repoussa les Vénèdes, soumit les Gascons, força Judicael, duc des Bretons, à lui rendre hommage. On lui a reproché un trait de perfidie cruelle à l'égard des Bulgares, qui, chassés par les Avares, étaient venus lui demander asile. Il les avait d'abord dispersés chez les Bavarois; mais, embarrassé ensuite de leur multitude, il les fit tous égorger en une seule nuit.

Vers la fin de son règne, il fut obligé de placer son fils Sigebert II sur le trône d'Austrasie. Atteint, à Épinay, en 638, d'une grave maladie, il se fit transporter à Saint-Denis, où il mourut peu de temps après, dans sa trente-huitième année. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye qu'il avait fondée. Suivant une légende, un saint dont l'ermitage était situé près des bouches de l'enfer, au volcan de Stromboli, vit Dagobert passer dans une barque emportée par les diables. Il allait être englouti dans les flammes, lorsqu'il fut délivré par les trois saints pour lesquels il avait eu le plus de vénération : saint Maurice, saint Denis et saint Martin. Les légendaires ont été moins indulgents pour Charles Martel. Ce fut sous le règne et par les ordres de Dagobert Ier que les lois des Francs furent rédigées.

Frédégaire, *Chronique*, chap. LVIII. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, II, [illegible]. — Michelet, *Histoire de France*, I, [illegible]. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*

DAGOBERT II, dit *le jeune*, né en 652, mort en 679. Il était fils de Sigebert II et petit-fils de Dagobert Ier. Grimoald, maire du palais, lui fit raser la tête en 656, et l'envoya secrètement en Irlande. Il voulait mettre sur le trône son propre fils; mais les hommes libres d'Austrasie firent échouer ce projet. D'Irlande, Dagobert passa en Angleterre, où il fut appelé par saint Wilfrid, archevêque d'York. Les hommes libres d'Austrasie ayant recouvré leur autorité, en 674, firent revenir le fils de Sigebert, et le mirent à leur tête. Mais Martin et Pepin d'Héristal, dans leur lutte contre Ebroin, assassinèrent le roi à l'élévation duquel leur rival avait contribué. Dagobert II, misérable jouet des partis qui se dis-

(1) Ces trois femmes s'appelaient Gomatrude, Nanthilde et Ragnétrude.

ıtaient le pouvoir, mourut âgé de vingt-sept ns. Il laissa une fille, sainte Hermine ou Irıine, qui fut abbesse du monastère d'Œren, Trèves. Dagobert II fut le dernier roi mérovinien d'Austrasie.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*—Michelet, *Hist. de France*, I. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, II.

DAGOBERT III, roi de France, né en 699, nort en 715. Il était fils de Childebert III, et lui uccéda en 711. La royauté mérovingienne n'était plus qu'un vain titre; la victoire de Testry vait assuré le triomphe de Pepin d'Héristal. En 714 il donna pour maire du palais à Dagoert III son petit-fils Théodoald, qui n'avait que ix ans. « C'était, dit Montesquieu, mettre un antôme sur un fantôme. » Dagobert III fut le pectateur impuissant d'événements considérales, qui firent passer le pouvoir des mains de Plectrude et de Rainfroi dans celles de Charles Martel. Il mourut au moment où s'accomplissait ette revolution, en 715; il laissa un fils nommé Thierry.

Michelet, *Hist. de Fr.*, I.—Sismondi, *Hist. des Fr.*, II.

* **DAGOBERT**, prince de France, mort à Braisne, en 580. Il était fils de Chilpéric Ier et le Frédégonde. Il mourut encore fort jeune, l'une maladie contagieuse qui ravageait la France t qui se manifestait par des maux de tête et des omissements; il fut enterré à Saint-Denis. Fortuıat, évêque de Poitiers, fit l'épitaphe de ce prince.

Grégoire de Tours, lib. V, cap. 35. — Sismondi, *Histoire les Français*, I, 357.

DAGOBERT. *Voyez* DAIMBERT.

DAGOBERT-FONTENILLE (*Luc-Siméon-Auguste*), général français, né le 8 mars 1736, La Chapelle, près Saint-Lô, mort à Puycerda, le 18 avril 1794. Il entra au service le 9 mars 1756, omme sous-lieutenant, dans le régiment de Tournaisis. Il fit toutes les campagnes de la guerre de ept ans, et fut blessé dans plusieurs combats, otamment à la bataille de Minden, à Ober-Vemer t à Clostercamp. Il fit aussi trois campagnes en Corse, et s'y distingua également. Nommé sucessivement capitaine le 8 juin 1768, major le 7 mai 1787, colonel le 27 mai 1792, il fut promu au grade de maréchal de camp le 20 eptembre 1792. Employé en cette qualité, à artir du 20 novembre suivant, à l'avant-garde le l'armée d'Italie, il battit les ennemis au col le Bronns, et s'empara de leur camp. Nommé énéral de division le 15 mai suivant, il continua faire la guerre en Italie, sous les ordres du énéral Biron. Ses débuts avaient été marqués ar des succès. Dès le 14 février 1793, n'ayant vec lui que huit cents hommes, il avait attaqué t battu à Sospello un corps autrichien de deux mille hommes. Le combat fut opiniâtre; mais 'ennemi, partout culbuté, perdit trois cents prionniers. Cet avantage n'était que le prélude de a victoire que Dagobert remporta dans les journées des 28 février, 1er et 2 mars suivants. Biron yant résolu de chasser les ennemis du comté de Nice, lui donna l'ordre d'attaquer les hauteurs du col de Negro. Ces hauteurs furent emportées en un instant, et Dagobert continua sa marche avec ses troupes, qui formaient la droite de l'armée, tandis que la gauche, commandée par le général Brunet, suivait le même mouvement. L'ennemi fut chassé, de position en position, jusqu'à la Vesubia, et l'armée française établit son bivouac sur la rive gauche. Le 2 mars, au matin, le général Dagobert culbuta les troupes légères qui occupaient encore quelques hauteurs sur les deux rives de la Vesubia, pendant que le général Brunet s'emparait du Belvédère, que les Autrichiens occupaient en force. Dans ces différentes affaires, Dagobert avait déployé une grande vigueur et des talents militaires qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement.

La guerre venait d'être déclarée à l'Espagne; ce fut lui que la Convention chargea du commandement en chef de l'armée des Pyrénées orientales. Mais l'armée à la tête de laquelle il venait d'être placé était si peu nombreuse, qu'il crut que les moyens mis à sa disposition étaient insuffisants pour entreprendre une opération de quelque importance. Il se rendit donc à Paris pour exposer l'état des choses et réclamer des renforts. Il fut arrêté à son arrivée; sa détention ne fut pas longue, grâce aux vives instances de quelques représentants qui avaient eu l'occasion de reconnaître son patriotisme et sa haute capacité. Bientôt de retour à son quartier, il fit la campagne de l'an II (1793 et 1794) en Espagne. Il s'empara de Puycerda, marcha ensuite sur Belver, et s'avança le long des gorges de la Sègre, jusqu'à trois lieues d'Urgel, sans avoir pu atteindre l'ennemi, qui fuyait devant les colonnes françaises. Ainsi, en vingt-quatre heures il fut maître de la Cerdagne et de la vallée du Carol. Dagobert avait puisé dans son patriotisme les forces nécessaires pour supporter les fatigues; mais l'âge et le délabrement de sa santé lui firent demander à être remplacé. En attendant son successeur, il ne resta point inactif. Apprenant, pendant qu'il était en reconnaissance sur Ripols et Campredon, que l'ennemi s'était emparé de son camp d'Olette, il se porte aussitôt, quoique malade et harassé de fatigues, sur Mont-Louis, commence immédiatement l'attaque, et après un combat de deux heures, les Espagnols, mis en déroute, abandonnent leur artillerie et leurs bagages. L'ennemi fut poursuivi avec acharnement par les Français, qui s'emparèrent de Villefranche et de toute la vallée d'Aran. Le 13 vendémiaire an II (4 octobre 1793), Dagobert se porta sur Campredon; mais la saison rigoureuse força l'armée républicaine à suspendre ses opérations. Dagobert profita de ce moment d'inaction forcée pour prendre le repos qui lui était nécessaire, et recommença bientôt une nouvelle campagne. Il chassa les Espagnols de plusieurs postes importants, leur fit un grand nombre de prisonniers. Les Français arrivèrent bientôt sous les murs d'Urgel. Dévoré

par la fièvre, exténué par la maladie, il eut encore le courage de présider lui-même à tous les préparatifs d'une attaque contre cette ville. Cet excès de zèle lui fut fatal; sa position empira, et le fit descendre dans la tombe, au milieu de nouveaux triomphes. On a de lui : *Nouvelle Méthode de commander l'infanterie, combinée d'après les ordonnances grecques et romaines pour être particulièrement l'ordonnance des Français;* 1793, in-8°. Cet ouvrage reproduit plusieurs idées de Folard.

Vict. et Conq. des Fr. — *Biographie nouv. des Contemporains.*—Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.* — De Courcelles, *Dict. des Génér. fr.*

DAGOMARI (*Paul*), mathématicien italien, vivait au quatorzième siècle; il mourut en 1365. Sa réputation s'étendait chez divers peuples, d'après le témoignage de Baume; il se livra surtout à l'étude de l'arithmétique, et il fut le premier qui employa la virgule pour partager en groupes de trois chiffres des nombres considérables. Une portion de ses écrits, parmi lesquels figure son *Liber de Abaco*, qui lui valut le surnom de *Paulus de Abaco*, a été imprimé à Bâle en 1532; mais le progrès de la science ne laisse à ces volumes que le faible mérite de constater quel fut autrefois l'état des connaissances humaines. G. B.

Villani, *Illustri Fiorentini*, p. 45. — Mazzucchelli, t. I, 1, 16. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*, t. X, p. 182. — Libri, *Histoire des Sciences mathematiques en Italie*, t. II, p. 205. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 538.

***DAGONEAU**, *Voyez* REGNAULT (*Gilbert*).

* **DAGONEL** (*Pierre*), théologien français, né à Lifou-le-Grand, en 1585, mort à Pont-à-Mousson, le 7 décembre 1650. Il entra le 2 août 1605 dans la Société de Jésus, professa pendant quatre années la philosophie, et devint préfet du collége de Dijon. On a de lui : *Traité des Indulgences;* Nancy, 1626, in-8°; — *Le Chemin du Ciel, nommément pour les nobles et les personnes de qualité;* Nancy, 1627; — *Les dévotes Pensées, touchant la connaissance et l'amour de Dieu et de J.-C.;* Paris, 1631, in-16; — *Dosithée, ou la vocation religieuse;* Paris, 1631, in-12; — *L'Échelle des Saints;* Paris, 1638, in-12; — *Le Miroir des Riches, touchant le bon usage des richesses pour mériter le ciel;* Paris, 1641, in-8°; —*Les Devoirs du Chrétien à la sainte communion;* Lyon, 1643 et 1647, in-12.

Le P. Abram, *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson*, liv. VIII, art. 78. — D. Calmet, *Biblioth. lorraine.*

DAGOTY. *Voyez* GAUTHIER.

***DAGOULT**. *Voyez* AGOULT.

DAGOUMER (*Guillaume*), philosophe français, né à Pont-Audemer, au milieu du dix-septième siècle, mort à Courbevoie, près Paris, en 1745. Il fut successivement professeur de philosophie au collége d'Harcourt, principal de ce collége et recteur de l'université. Il publia, en 1701-1703, un cours de philosophie en latin sous le titre de *Philosophia ad usum scholæ accommodata*, 3 vol. in-12; une nouvell
en a été donnée à Lyon, 1746, 4 vol. i
partie qui traite de l'âme des bêtes a été
en français par le P. Grégoire Martin en
Trois Lettres d'un Philosophe à M. L
évêque de Soissons, sur son Premier
sement, petit in-8°. Les jésuites che
faire agréger leur collége de Rheims à
sité de cette ville, Dagoumer rédigea, e
au nom de l'université de Paris, une
au roi, dans laquelle il s'élevait contre c
tention; elle fut imprimée aussi dans le
tes au roi, Mémoires et documents
versités de Paris et de Rheims. Les
cependant, en se désistant de leur d
obtinrent la suppression de cet écrit; u
est resté quelques exemplaires; il est co
le titre de *Défense des Universités de*
Dagoumer avait la réputation d'un hom
dit; mais on blâmait ses habitudes dég
il fréquentait les cabarets et s'enivrait
Un soir, en rentrant chez lui, il s'éta
contre la fontaine Saint-Séverin pour sati
besoin; sa raison étant troublée par les
libations qu'il avait faites, il croit que
ne cessait de couler de cette fontaine v
lui, et il resta longtemps dans cette s
jusqu'à ce qu'un ami qui l'aperçut vint
d'erreur. Le Sage, dans son *Gil Blas*
ch. 6), fait allusion à Dagoumer sous le
gros licencié Guyomar, recteur de l'un
qu'on trouve ivre mort dans le ruisseau
« un génie supérieur, dit-il; il n'y a point
« losophe qu'il ne terrasse dans la dis
« a un flux de bouche sans pareil. C'e
« mage qu'il aime un peu trop le vin, l
« et la grisette. Avant que le bon Hom
« recteur, cela lui arrivait assez souve
« honneurs ne changent pas toujours les m

DAGOUMER (*Thomas*), fils du pré
docteur en médecine, a publié : *Recueil*
ces pour servir à l'histoire ecclésia
Paris, 1731, in-8° : la première pièce est l
Mea culpa de Voltaire, ou regrets d
lard de Ferney; mais ce morceau n'est
Voltaire; — *Précis historique de la*
rattaché à l'histoire philosophique de
decine; Paris, 1731, in-8°.

GUYOT DE FIS

Desessarts, *Siècles littér. de la France*, etc.

DAGRAIN. *Voyez* AGRAIN.

DAGUERRE (L'abbé *Jean*), théologie
çais, né à Larressorce, au pied des Py
en 1703, mort en 1785. Il fonda et dirig
dant cinquante-deux ans un séminaire à L
sorce, fonda un couvent de filles à Haspar
rétablit dans son diocèse la discipline
siastique. Il est auteur d'un ouvrage très
des théologiens, et qui a pour titre : *Abré*
Principes de Morale et des règles de co
qu'un prêtre doit suivre pour bien admi
les sacrements; Paris, 1773, in-12.

bert, vicaire général de Poitiers, en a donné en 1819 et 1823 une édition plus étendue.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, Suppl. à *La France litt.*

DAGUERRE (*Louis-Jacques-Mandé*), peintre et physicien français, né à Cormeille (Seine-et-Oise), en 1789, mort à Petit-Brie-sur-Marne, le 12 juillet 1851. Il entra d'abord dans les contributions indirectes; mais, entraîné par sa vocation pour la peinture, il compta bientôt parmi les élèves les plus assidus de Degoti, décorateur de l'Opéra. Quoiqu'il exposât de temps à autre des tableaux de genre, Daguerre se fit surtout remarquer par des décorations théâtrales, qui surpassaient tout ce que Bibiena, Munich, Degoti, et autres maîtres avaient su produire. *Les Machabées*, *Le Belvéder*, *Calas*, *Élodie*, *La Forêt de Senart*, *Le Songe*, *La Lampe merveilleuse* (1), durent à ses ingénieux effets une partie de leur succès. Les progrès que Daguerre fit faire à la décoration furent immenses : il perfectionna les moyens de remplacer par des parties pleines et continues, les feuillets ou châssis séparés, placés verticalement et formant des coulisses; nul autant que lui n'avait étudié la lumière, et nul n'en avait su mieux profiter, ni la distribuer avec autant de science et de goût. Il seconda ensuite Pierre Prévost dans l'exécution des beaux panoramas de *Rome*, *Naples*, *Londres*, *Jérusalem* et *Athènes*, dus à cet artiste. Vers cette époque, Daguerre, ayant fait connaissance avec Bouton, conçut l'idée d'un établissement panoramique où l'éclairage interviendrait pour ajouter la mobilité des effets au charme de la couleur. D'après les plans de Daguerre, un édifice spécial fut bâti par l'architecte Châtelain, sur l'emplacement des jardins de l'hôtel Samson (2); cet édifice reçut le nom de *Diorama* (de δίς, *deux*, et ὅραμα, vue). La salle était circulaire, et pouvait contenir trois cent cinquante personnes. Son plancher, mobile, tournait sur un pivot : à chaque changement de vue, au moyen d'un manége établi dans les fonds, un seul homme mettait en mouvement ce mécanisme, et les spectateurs étaient transportés sans commotion sensible, devant une large ouverture d'avant-scène, au fond de laquelle on apercevait le tableau à une distance de douze à dix-huit mètres. Le Diorama fut ouvert le 11 juillet 1822, et eut une grande vogue de 1822 à 1839. Maître de son art, Daguerre produisait par sa perspective la plus complète illusion. Le passage des ténèbres au jour et les variations atmosphériques étaient rendus scrupuleusement. Tantôt le spectateur se croyait transporté sous d'immenses basiliques, dont les voûtes, les piliers et les vitraux, diversement coloriés, représentaient l'espace avec une frappante vérité, tantôt les rayons de la lune argentaient un sol aride, désolé, et des anfractuosités de murs détruits; dans le sombre, s'élevait un donjon inexpugnable, menaçant, puis quelques nuages voilaient l'éclat du ciel, et un cimetière succédait à la demeure féodale. On cite surtout comme le type du genre *La Messe de Minuit à Saint-Étienne du Mont*. Un accident interrompit les travaux de Daguerre : un incendie éclata le 3 mars 1839, dans la salle dite du *Château-d'Eau*, où Daguerre achevait l'*Intérieur de Sainte-Marie-Majeure*, et deux heures plus tard le Diorama était réduit en cendres. On comprend combien la fortune de Daguerre eut à souffrir de ce sinistre; heureusement quelque temps après il fut dédommagé par un immense succès. Constamment adonné à des recherches sur la lumière, il arriva bientôt à l'idée, alors presque ridicule, de fixer les images de la chambre obscure, et l'apparition du *Daguerréotype* vint donner à son nom une éclatante célébrité. Un mot sur l'historique de cette découverte. Dès 1566 Fabricius avait trouvé la propriété que possèdent les sels d'argent de changer de couleur par l'action de la lumière. Dans le dix-septième siècle, Porta, et après lui Charles Wedgwood et Humphry Davy avaient essayé de reproduire des silhouettes à l'aide de l'action lumineuse; mais les images obtenues s'effaçaient ou noircissaient complétement aussitôt qu'elles étaient exposées au grand jour. En 1814, Nicéphore Niepce s'occupa des mêmes phénomènes et obtint des copies photographiques insensibles à l'action du soleil. En 1826 il apprit que Daguerre s'occupait d'expériences dirigées vers le même but : il se rapprocha de lui, et les deux émules s'associèrent en 1829. Mais Niepce mourut en 1833, et Daguerre apporta de si notables perfectionnements dans les procédés connus jusque alors, qu'en définitive l'honneur de la découverte lui est resté presque entier. A la place du bitume de Judée dissous dans l'huile de lavande, qu'employait Niepce comme première préparation de ses plaques métalliques, Daguerre se servit du résidu de la distillation de l'huile de lavande en le dissolvant dans l'alcool ou dans l'éther, puis en le versant sur les plaques comme un vernis, et non en l'étendant par le tamponnement comme faisait Niepce. Daguerre exposait ensuite ses plaques au foyer de la chambre noire; puis il les plaçait au-dessus d'un vase contenant une huile essentielle à la température ordinaire. Alors la vapeur laissait intactes les particules de l'enduit pulvérulent qui avait reçu l'action d'une vive lumière; cette vapeur pénétrait entièrement les parties restées dans l'ombre de la chambre obscure. Il en résultait plus d'éclat, une plus grande variété de tons, plus de régularité et une grande facilité dans la manipulation. Cette méthode prit le nom de *Méthode Niepce perfectionnée*. « Dans l'appareil, dit M. Ét. Arago (dans le *Dict. de la Conversation*), l'enduit de la lame déplaquée qui reçoit les images est une couche jaune d'or, dont la

(1) Daguerre exécuta avec Ciceri les décorations de cet opéra.

(2) Situés derrière le boulevard Saint-Martin à Paris. [illegible] trésorier de la chambre des deniers.

lame se recouvre lorsqu'on la place horizontalement pendant un certain temps, et l'argent en dessous, dans une boîte au fond de laquelle il y a quelques parcelles d'iode abandonnées à l'évaporation spontanée. Quand cette plaque sort de la chambre obscure, on n'y voit absolument aucun trait; la couche jaunâtre d'iodure d'argent qui a reçu l'image paraît encore d'une nuance parfaitement uniforme dans toute son étendue. Toutefois, si la plaque est exposée dans une seconde boîte, au courant ascendant de la vapeur mercurielle qui s'élève d'une capsule où le liquide est monté, par l'action d'une lampe à l'esprit-de-vin, à 75° centigrades, cette vapeur produit aussitôt les plus curieux effets. Elle s'attache en abondance aux parties de la surface de la plaque qu'une vive lumière a frappées; elle laisse intacte les régions restées dans l'ombre; enfin, elle se précipite sur les espaces qu'occupaient les demi-teintes, en plus ou moins grande quantité, suivant que, par leur intensité, ces demi- teintes se rapprochaient plus ou moins des parties claires et des parties noires. En s'aidant de la faible lumière d'une chandelle, l'opérateur peut suivre pas à pas la formation graduelle de l'image; il peut voir la vapeur mercurielle, comme un pinceau de la plus extrême délicatesse, aller marquer d'un ton convenable chaque partie de la plaque. L'image de la chambre noire ainsi reproduite, il faut empêcher que la lumière du jour ne l'altère. Daguerre arriva à ce résultat en agitant la plaque dans de l'hyposulfite de soude, et en la lavant ensuite avec de l'eau distillée chaude. Quand on cherche à expliquer le procédé de Daguerre, il se présente naturellement à l'esprit l'idée que la lumière dans la chambre obscure détermine la vaporisation de l'iode, partout où elle frappe la couche dorée; que là le métal est mis à nu; que la vapeur mercurielle agit librement sur ces parties dénudées, pendant la seconde opération, et y produit un amalgame blanc et mat; que le lavage avec l'hyposulfite a pour but, chimiquement, l'enlèvement des parties d'iode dont la lumière n'a pas produit le dégagement, la mise à nu des parties miroitantes qui doivent faire les noirs. Mais dans cette théorie, que seraient ces demi-teintes sans nombre si merveilleusement dégradées qu'offrent les dessins de Daguerre? On fera des milliers de beaux dessins avec le daguerréotype avant que son mode d'action ait été bien analysé. »

Quoi qu'il en soit, peu de découvertes ont produit une plus profonde sensation que le daguerréotype. Après l'application de la vapeur à la locomotion, l'invention de Daguerre est certainement la plus importante de notre époque. Aussi, les premières épreuves photographiques excitèrent-elles autant de surprise que d'enthousiasme. Des expériences publiques furent faites par l'inventeur au palais du quai d'Orsay. Le 9 janvier 1839, François Arago rendit compte de cette merveilleuse conquête de l'esprit humain à l'Académie des Sciences, et demanda que le gouvernement fît l'acquisition du procédé. Le 15 juin 1839 Daguerre fut nommé officier de la Légion d'Honneur (1). Le même jour un projet de loi fut présenté tendant à obtenir la cession des procédés photographiques moyennant une pension viagère de six mille francs pour Daguerre et de quatre mille francs pour l'héritier de Niepce. Les deux chambres, sur les rapports d'Arago et de Gay-Lussac, adoptèrent ce projet dans les séances des 9 juillet et 2 août 1839. Le procédé de Daguerre, livré au monde entier, se répandit rapidement. De nombreux perfectionnements y ont été depuis apportés par la découverte de *substances accélératrices*, telles que le *chlorure d'iode*, par Claudet, de Lyon; le *bromure d'iode*, par A. Gaudin; *l'eau bromée* et le *chlorure d'or*, par Fizeau. L'objectif primitif de Daguerre était achromatique et périscopique. On se sert aujourd'hui de deux objectifs achromatiques; et MM. Martens et Lerebours ont introduit des améliorations notables dans la partie optique de l'instrument. Le daguerréotype a donné naissance à une science nouvelle, *la photographie*: M. Talbot, en Angleterre, et MM. Bayard et Blanquart-Evrard, en France, ont substitué avec succès aux plaques métalliques de Daguerre des papiers sensibles traités par le nitrate d'argent, l'iodure ou bromure de potassium, l'acide cératique concentré et l'acide gallique en solution aqueuse. En 1848 M. Niepce de Saint-Victor, neveu du collaborateur de Daguerre, en remplaçant les plaques primitives par des verres albuminés a obtenu des épreuves propres à servir de matrices et à être reproduites par la lumière elle-même sur le papier photographique. Au surplus, Daguerre lui-même s'occupait activement de perfectionner son invention lorsque la mort vint l'atteindre; il fut inhumé à Petit-Brie-sur-Marne, où un monument lui a été élevé par souscription. On a de lui : *Historique et description des procédés du Daguerréotype et du Diorama*; Paris 1839, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, et a été traduit en anglais. MM. Susse frères et Lerebours y ont ajouté des notes et observations intéressantes; — *Nouveau moyen de préparer la couche sensible des plaques destinées à recevoir les images photographiques; lettre à M. Arago*; Paris, 1844, in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Fr. Arago, *Rapport à l'Académie des Sciences*, juin 1839. — *Dictionnaire de la Conversation* (nouvelle éd.). — Émile de La Bédollière, dans *Le Siècle* du 17 juillet 1851. — Lerebours, *Traité de Photographie*. — A. Gaudin, *Traité pratique de Photographie*. — Ch. Chevalier, *Mélanges photographiques*. — Lerebours, *Excursions daguerriennes*.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE (*Simon-Antoine-Charles*), littérateur français, né au Mans, en 1726, mort vers 1788, suivant la *Biographie du Maine*; en 1797, suivant M. Quérard. Sa vie est peu connue. On a de lui : *Éloge his-*

(1) Il avait été créé chevalier dès 1824.

torique d'Abraham Duquesne, dans le *Mercure* de janvier 1763; — *Anecdotes historiques, morales et littéraires du règne de Louis XV*; Paris, 1767, in-12; — *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*; Paris, 1768, in-12; — *Suite des Anecdotes sur l'Histoire de France, ou bienfaisance française*; Paris, 1778, 2 vol. in-8°. En outre, Dagues de Clairfontaine a publié quelques pièces de vers dans le *Mercure*, *Le Censeur hebdomadaire* et le *Journal de Verdun* des années 1760, 1761, 1762.

B. H.

Desportes, *Biographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. IV.

DAGUESSEAU, *Voyez* AGUESSEAU (D').

DAGUET (1) (*Pierre-Antoine-Alexandre*), théologien français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 1er décembre 1707, mort à Besançon, en 1775. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. Lors de la dissolution de cet ordre, Daguet se retira à Besançon : On a de lui : *Exercices chrétiens des gens de guerre, où les instructions les plus intéressantes sont confirmées par des traits d'histoire curieux et édifiants*; Lyon, 1749; — *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*; Lyon, 1758, in-12; — *Exercices du Chrétien*, contenant les préservatifs les plus sûrs contre le péché; Lyon, 1759, in-12; — *La Consolation du Chrétien dans les fers, ou manuel des chiourmes*; ibid.

Le *Journal Chrétien*, novembre 1757. — Weiss, *Biographie universelle*. — Giraud et Richard, *Bibliothèque sacrée*.

DAGUIRRE, *Voyez* AGUIRRE (D').

* **DÂHER**, prince indien, vivait au commencement du huitième siècle de l'ère chrétienne. A cette époque le fameux Hedjadj, gouverneur de l'Iran, pour le khalife Walid, poussait ses conquêtes au delà de l'Indus. Dâher était le plus puissant des princes de la vallée du fleuve. Ses sujets paraissent avoir professé le bouddhisme. Il possédait une ville nommée Daybal, laquelle était située sur les bords de la mer, à l'occident des bouches de l'Indus, et qui faisait un riche commerce. Il possédait également la ville d'Alor ou Aror, située sur la rive orientale de l'Indus, au sud-est de la ville actuelle de Bakkar. L'armée à laquelle Hedjadj avait confié la mission de subjuguer la vallée de l'Indus était commandée par son cousin, Mohammed-Ben-Cassem. Celui-ci enleva rapidement Daybal, Byroun, et, remontant le cours de l'Indus, il se disposa à le franchir, pour aller attaquer Dâher au centre même de ses États. Le passage aurait offert de grands dangers, s'il avait été défendu par l'ennemi; mais la confiance du prince indien le perdit : il laissa l'armée arabe jeter un pont sur le fleuve, et lorsqu'il se présenta pour la repousser, elle était tout entière arrivée sur l'autre bord. Toutefois, le combat fut opiniâtre. Dâher, monté sur un éléphant, donnait à ses troupes l'exemple du courage; mais il fut tué sur le soir, et les Indiens prirent la fuite. Les Musulmans en tuèrent un grand nombre dans la déroute. La mort de Dâher et la défaite de son armée déterminèrent promptement la soumission de toute la vallée de l'Indus.

Reinaud, *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde*; dans le *Journal Asiatique*, 4e série, t. V. — Extrait de l'ouvrage de Beladori intitulé : *Kitâb Fotouh-el-Bouldan*; dans le *Journal Asiatique*, février, mars 1845. — Noël Desvergers, *Arabie*, dans l'*Univers pittoresque*.

DAHERY, *Voyez* KHALYL.

DAHL (*Jean-Conrad*), historien allemand, né à Mayence, le 19 novembre 1762, mort dans cette même ville, en 1833. Il reçut les ordres en 1786, et fut d'abord chapelain d'Oberursel, puis curé de Saint-Jean à Mayence, en 1797; cette dernière paroisse ayant été supprimée en 1803, il passa à la cure de Budenheim, et bientôt à celle de Gernsheim, sur le Rhin. Il était en 1817 curé à Darmstadt, membre de la commission d'instruction du grand-duché de Hesse, et conseiller des affaires ecclésiastiques. Peu de temps après il revint à Mayence, où un canonicat lui fut donné, et où il mourut, avec la réputation que lui méritaient d'honorables services comme ecclésiastique et d'excellents travaux historiques sur les contrées de l'Allemagne où il avait résidé. Ses ouvrages principaux (en allemand) sont : *Description historique, topographique, ecclésiastique du district et de la ville de Gernsheim*; Darmstadt, 1807, in-8°; — *Le Cours du Necker dans la Bergstrasse et la principauté de Stare-Kenburg, à l'époque des Romains et des anciens Allemands*; Darmstadt, 1807; — *Histoire et topographie de l'ancienne seigneurie de Klingenberg et de Prodselten, sur le Mein*; Darmstadt, 1811; une 2e édit., augmentée, Bamberg, 1813; — *Description historique, topographique, ecclésiastique et statistique de la principauté de Lorsch*; Darmstadt, 1812; — *P. Schœffer de Gernsheim, l'un des inventeurs de l'imprimerie, esquisse historique*; Darmstadt, 1815. — *Statistique et topographie des contrées de la rive gauche du Rhin unies au grand-duché de Hesse*; 1816; — *Histoire et description de la ville d'Aschaffenbourg*, etc.; Darmstadt, 1818 (le roi Maximilien de Bavière décerna à l'auteur de cette histoire la grande médaille d'or du mérite, accompagnée d'une lettre autographe); — *Panorama du cours du Rhin de Bingen à Coblentz*, etc.; Heidelberg, 1826; — *Tableau synoptique statistique de la Hesse Grand-Duché*; Darmstadt, 1829. Il a aussi été l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, des *Archives du Rhin*, de la *Charis* d'Erlach, de *L'Hermione*, du *Conteur catholique*, des *Ritterburgen* de Gottschalk, etc.

GUYOT DE FÈRE.

Conversations-Lexicon. — *Documents particuliers*.

(1) Quérard et quelques autres biographes ont confondu Daguet avec le père D'Agay, autre théologien.

* DAHL (*Jean-Chrétien*), célèbre peintre allemand, né à Berghen, le 24 février 1788. Il fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais comme il manquait de goût pour cette carrière, on le mit en apprentissage chez un peintre en bâtiments, chez qui il ne fit guère de progrès, et qu'il quitta en 1809, pour étudier l'art selon qu'il l'entendait lui-même. En 1811 il alla à Copenhague, où quelques amateurs lui prêtèrent leur appui pour lui faire achever ses études à l'académie. Il se décida pour le paysage, et réussit principalement dans les marines. En 1818, il fit un voyage à Berlin et à Dresde. Les attraits que les riches musées de cette dernière ville et plus encore ses environs charmants eurent pour le paysagiste, peut-être aussi le mariage qu'il y contracta bientôt, le fixèrent dans la Florence allemande. Quelque temps après, il se rendit dans le Tyrol et en Italie, qu'il parcourut en partie, à la suite du prince Christian de Danemark, pour lequel il fit plusieurs tableaux, dont l'un fut offert par ce prince au roi de Naples. A Rome il jouit de l'amitié de M. Bartholdy, consul de Prusse, et de Thorwaldsen, son illustre compatriote, qui fit le buste du jeune artiste. Depuis 1821 M. Dahl n'a plus quitté Dresde que pour de courts intervalles, employés presque toujours à revoir les sites de son pays, pour lequel il a conservé une prédilection constante. Des critiques rigoureux lui reprochent sa facilité, en prétendant qu'elle nuit au fini de ses ouvrages : cependant, l'effet que ces derniers produisent, tant par la hardiesse du dessin que par l'éclat du coloris, est étonnant de vérité et de simplicité. M. Dahl a porté l'étude fidèle de la nature à ce point qu'en regardant ses tableaux on croit être au milieu des paysages qu'ils représentent. Il a rapporté des rivages de l'Italie et des montagnes du Tyrol des peintures brûlantes de soleil et rafraîchissantes de verdure; néanmoins, c'est dans ses marines et dans ses images du Nord pittoresque qu'il faut surtout admirer l'énergie de son pinceau. Tout y est tempête, brume, glace et frimas; ces vagues noires, battues des vents et se brisant, écumantes, contre ces rochers gigantesques; ces chênes centenaires, majestueux, mêlés de gracieux bouleaux à la tige fantastique; ces sombres sapins pliant sous des fardeaux de neige; ces glaciers éblouissants, que colore la lumière mélancolique de l'aurore boréale; ces brouillards et ces nuages nocturnes, déchirés en festons bizarres par les rayons oscillants de la lune; toute cette nature si imposante et si poétique dans sa sévérité est reproduite avec un profond génie.

Ses nombreux ouvrages sont répandus dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique; il y en a en Angleterre, en Pologne, en Russie, à Brême, à Prague, à Cologne, etc.; mais la plupart se trouvent dans sa patrie ainsi qu'en Saxe. Nous n'en citerons que quelques-uns des plus remarquables. Au musée de Berghen, sa ville natale, on a de M. Dahl une *Vue de Berghen*, offerte par la municipalité au prince Oscar (aujourd'hui roi) de Suède. Le roi de Danemark possède, parmi d'autres chefs-d'œuvre, un grand *Naufrage*, d'anciens *Tombeaux* et *Monuments scandinaves*, et une *Éruption du Vésuve*. A Copenhague se trouvent *Une forêt de sapins coupée par une rivière*, une [illegible] e qu [illegible] ite un o [illegible] et u[illegible] paysage enrichi [illegible] l. Le [illegible] Meiningen et le [illegible] particuliers de ce pays conserv[illegible] ouvrages de M. Dahl, parmi les[illegible] sont plusieurs *Sites du Tyrol*, la *Rade de Co*[illegible] et le beau *Pont de Dresde*, t[illegible] rés de la lune; la *Vue de Dresde* [illegible] de la chaussée de Leipzig; enfin la [illegible] de la Suisse saxonne dite Le [illegible]. Quelques-unes de ses représen[illegible] se trouvent en Italie, entre [illegible] duc de Lucques; tandis [illegible] liennes ont passé chez des [illegible] et Friedlænder) : ce sont [illegible] *L'île de Capri*, et un délicieux p[illegible] *la mer près du mont P*[illegible]*silippe*, [illegible] barque de quelques p[illegible] lueur répercutée de la lu[illegible] et rougeâtres du Vésuve. [illegible] près nature, il en a produit un g[illegible] sont de sa composition, et tout [illegible] par la richesse et la correction du style. [FRANCIS, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Conversat.-Lex.

DAHLBERG (*Eric*), ingénieur et publiciste suédois, né le 10 octobre 1625, mort le 16 janvier 1703. Reçu ingénieur en 1648, il eut bientôt la direction générale des forteresses du royaume. Quartier-maître supérieur durant la guerre de Pologne en 1657, il devint gouverneur général de la Livonie et directeur de l'école supérieure de Dorpat en 1696. Il quitta la Livonie en 1702, et mourut conseiller royal et feld-maréchal général. On a de lui : *Suecia antiqua et hodierna*; Stockholm, d'abord sans date; et 1700, 3 vol. in-fol. C'est une nouvelle édition de l'œuvre de Pierre Lager Lœf, et qui a dû être continuée par Olaus Hermelin. Dahlberg a fait la plupart des gravures de l'*Histoire de Charles-Gustave* par Puffendorf; on lui doit aussi des cartes géographiques.

Gadebusch, *Liefl. Bibl.* — Gjoerwell, *Svenska Bibl.* — Schlœzer, *Schwed. Biog.*

DAHLER (*Jean-Georges*), philologue allemand, né à Strasbourg, le 7 décembre 1760, mort dans cette ville, le 3 juin 1832. Il fit ses études à Strasbourg et dans diverses universités allemandes; il n'avait pas encore vingt ans lorsque, accueilli par le savant Schweighæuser, qui préparait une édition d'Appien, il rédigea pour lui une notice intitulée *Exercitationes in Appianum*, qui fut insérée dans les *Opuscules académiques* et le fit admettre comme collaborateur pour cette édition. Il obtint bientôt une chaire de grec au gymnase de Strasbourg et la direc-

tion de l'institution théologique de Guillaume. Sa réputation s'accrut surtout par les cours particuliers qu'il fit pendant plusieurs années. Cependant ce ne fut qu'en 1807 qu'il fut nommé professeur suppléant à la faculté de théologie de Strasbourg, dont il devint professeur titulaire et ensuite doyen. Dahler joignait aux connaissances théologiques une vaste érudition ; outre le latin et le grec, il connaissait l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe. On lui reprochait seulement le peu d'élégance de son enseignement et de faire trop de cas des discussions scolastiques. On a de lui les ouvrages suivants : *Manuel de l'Histoire de l'Art et de la Littérature;* Iéna, 1788 (avec Fritz) : c'est le résumé des leçons de Griesbach, de Doderlein et d'Eichhorn, qu'il suivit avec Fritz à l'université d'Iéna ; — *Tabula Orbis antiqui Oberlini emendata;* Strasbourg, 1810; — *De Librorum Paralipomenon auctoritate atque fide historica;* Strasbourg, 1819; — *Les Prophéties de Jérémie*, traduites en français; Strasb., 1825 et 1830, 3 vol. in-8°. Il a concouru à l'édition du *Trésor* de H. Étienne par Valpy, à laquelle il a donné un travail sur les mots grecs tirés des langues orientales. Enfin, il a donné des articles à divers journaux littéraires de Strasbourg, d'Iéna et de Leipzig. GUYOT DE FÈRE.

Conversations-Lexicon.

*DAHLINGEN (*Charles-Jean*), poëte suédois, né en 1791. Il étudia la théologie à Upsal, et en 1824 fut attaché comme ministre à l'une des principales églises de Stockholm. Député aux diètes de 1829, 1832 et 1840, il siégea dans les rangs de l'opposition. Toutefois, dans la dernière diète, il se rapprocha du parti modéré sur beaucoup de questions importantes. Son premier essai poétique parut en 1813, dans le *Poetisk Kalender* d'Allerbom; depuis il a donné au public plusieurs poëmes ayant plus ou moins d'étendue. En 1818 l'Académie des Sciences et belles-lettres de Gothenbourg lui décerna un prix, et l'Académie de Stockholm quelque temps après couronna un de ses ouvrages. Les deux collections intitulées : *Ungdom-Skrifter* (Stockholm, 1820, 2 vol. in-8°.), et *Samlade Skrifter* (Stockholm, 1834, in-8°.), contiennent ses œuvres les plus saillantes. Doué d'une grande facilité, il ne mûrit peut-être pas assez ses productions.

GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

*DAHLMANN (*Nicolas*), et non *Dalhmann*, comme l'ont écrit quelques biographes, général français, né le 7 novembre 1769, à Thionville (Moselle), mort le 10 février 1807. Il entra (9 septembre 1777) au service comme enfant de troupe, dans le 12e régiment de cavalerie, et fut admis à la solde le 1er novembre 1785. Il quitta ce corps en 1790, pour passer dans le 53e régiment d'infanterie de ligne. Le 17 septembre 1793, au combat de Peyrestortes, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe, et passa dans les guides de l'armée d'Italie. Nommé successivement brigadier, maréchal-des-logis, maréchal-des-logis-chef et sous-lieutenant, pendant le cours de l'an V (1796 et 1797), il suivit en Égypte le général Bonaparte, obtint le grade de lieutenant sur le champ de bataille, pour sa brillante conduite au combat de Salahié, le 25 thermidor an V (12 août 1798), et celui de capitaine le 26 juillet 1799. Il servit ensuite dans la garde consulaire avec le grade d'adjudant-major dans les grenadiers à cheval, le 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800), et entra bientôt après dans les chasseurs à cheval de la même garde, comme chef d'escadron. Le 26 prairial an XII (14 juin 1804), il fut compris dans la promotion des officiers de la Légion d'Honneur. Après la bataille d'Austerlitz, où il fit des prodiges de valeur, Dahlmann fut nommé, le 27 frimaire an XIV (18 décembre 1805), colonel commandant en second des chasseurs à cheval de la garde. Le 28 novembre 1806, au passage de la Sonna, il emporta, à la tête de ses intrépides chasseurs, le pont de Lopenzen, prit trois pièces de canon, et détruisit entièrement un régiment russe. L'empereur Napoléon le récompensa, en lui conférant deux jours après (30 novembre 1806) le grade de général de brigade, tout en le maintenant dans le commandement de son brave régiment. A la bataille d'Eylau, le 7 février 1807, au plus fort de l'action, les escadrons de la garde traversèrent deux fois l'armée ennemie; vingt mille Russes furent culbutés et mis en déroute. Par ce coup d'audace, les escadrons ennemis furent écrasés, et l'artillerie russe enlevée. Le général Dahlmann, à la tête de ses chasseurs, renversa et détruisit tout ce qui se trouva sur son passage; mais dans une des charges qu'il exécuta, il fut blessé, à cinquante pas d'une colonne ennemie, par un biscaïen qui le frappa mortellement.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Vict. et Conq. des Fr.* — De Courcelles, *Dict. des Gén. fr.*

DAHLMANN (*Pierre*), historien allemand, vivait à Halle dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Schauplatz der masquirten und demasquirten Gelehrten* (Théâtre des savants masqués et démasqués); Leipzig, 1710, in-8°. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé : *Historischer Schauplatz vornehmer und berühmter Staats-und-Rechtsgelehrten* (Théâtre historique des publicistes et jurisconsultes les plus renommés); Francfort et Leipzig, 1710 et 1705; quelques écrivains mettent ce livre sur le compte d'un certain Rühlmann.

Jugler, *Bibl. hist. literar.*, II.

*DAHM (*Jean-Michel*), jurisconsulte allemand, mort vers 1772. Il professa les Institutes à Mayence; ses ouvrages sont : *De Jure comitiorum Imperii circa sacra;* Mayence, 1746, in-4°; — *De Præjudicio loquentis ex inconcussa linguæ lubricitate;* ibid., 1746, in-4°; — *De eo quod justum est circa exemptionem re-*

rum principum a vectigalibus; ibid., 1748, in-4°; — *De Necessitate informationis in recursibus ad comitia*; ibid., 1750, in-fol.; — *De Dote filiarum illustrium*; ibid., 1752, in-4°; — *De Justo et injusto regalium usu*; ibid., 1755, in-4°.

Meusel, *Gel.-Deutschl.*

DAHURON (*René*), horticulteur allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut directeur du jardin royal à Berlin. On a de lui : *Traité de la taille des arbres, de la manière de les bien élever et de cultiver des melons*; 1718, nouvelle édit., in-12; — *Vollstændiger Gartenbau* (Cours complet d'horticulture); Weimar, 1738, in-8°; et 1769, in-8°, 7e édit.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

DAIGNAN (*Guillaume*), médecin français, né à Lille, en 1732, mort à Paris, le 16 mars 1812. Il étudia et fut reçu docteur à l'université de Montpellier. A vingt-cinq ans il entra dans la médecine militaire. Après avoir été employé dans plusieurs hôpitaux sur les côtes du Nord, il fut nommé médecin en chef du corps d'armée à Genève. Retiré du service militaire, il vint à Paris, où il acheta le titre de médecin du roi. A l'époque de la révolution il fit partie pendant quelque temps du conseil de santé. On a de lui : *Remarques et observations sur l'hydropisie*; Paris, 1776, in-8°; — *Mémoires sur les effets salutaires de l'eau-de-vie de genièvre dans les pays bas et marécageux*; Saint-Omer, 1777, in-4°; — *Recherches sur les causes des maladies qui ont régné à Gravelines en 1777*; Lille, 1777, in-8°; — *Réflexions sur la Hollande*; Paris, 1778, in-12; — *Topographie médicale du Calaisis*; Calais, 1778; — *Adnotationes breves de febribus*; Paris, 1783, in-8°; — *Rapport des épreuves du remède de Godernaux contre les maladies vénériennes*; Paris, 1783, in-8°; — *Ordre du service des hôpitaux militaires*; Paris, 1785, in-8°; — *Tableau des variétés de la vie humaine*; Paris, 1786, in-8°; — *Gymnastique des enfants convalescents, infirmes et délicats*; Paris, 1787, in-8°; — *Gymnastique militaire*; Besançon, 1790, in-8°; — *Nouvelle administration politique et économique de la France*; Paris, 1791, in-8°; — *Conservatoire de santé*; Paris, 1802, in-8°; *Suppl.*, ibid., 1802, in-8°; — *Mémoires sur les moyens d'extirper la mendicité de la France*; Paris, 1802, in-8°; — *Plan général pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme*; Paris, 1802, in-8°; — *Relation d'un voyage en Normandie et dans les Pays-Bas*; Paris, 1806, in-8°; — *Centuries médicales du dix-neuvième siècle*; Paris, 1807-1808, 2 vol. in-8°; — *Toilette secrète des dames françaises*; Paris, 1808, in-8°; — *L'Échelle de la vie humaine*; Paris, 1811.

Biog. médic. — Rabbe, *Biographie portative des Contemporains.*

* **DAIGUE** (*Étienne*), naturaliste français, né vers 1490, mort vers 1560. Il était seigneur de Beauvais dans le Berry, et s'appliqua avec succès à l'étude des sciences naturelles, à une époque où elles étaient fort négligées. Il a laissé sur l'Histoire naturelle de Pline des observations qui furent estimées des savants du seizième siècle; elles ont paru sous ce titre : *Stefani Aquæi Bituricensis in omnes Plinii naturalis Historiæ libros Commentarii*; Paris, 1530. Il est également auteur d'une traduction française des Commentaires de César imprimée à Paris, en 1531, in-fol. Son meilleur ouvrage est un curieux *Traité contenant la propriété des tortues, escargots, grenouilles et artichauts*; Lyon, sans date, in-8°, et Paris, 1530, petit in-4°. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

DAILLÉ, en latin *Dallæus* (*Jean*), théologien protestant français, né à Châtellerault, le 6 janvier 1594, mort à Paris, le 15 avril 1670. Après avoir terminé ses études de théologie à Saumur, il fut chargé, en 1612, de l'éducation des petits-fils de Duplessis-Mornay. Il eut ainsi occasion de vivre pendant sept ans dans l'intimité de cet homme remarquable, et de puiser dans son commerce un véritable amour de la science, une indépendance d'esprit et une largeur de vue qui se montrent dans tous ses écrits, surtout dans ceux qu'il consacra à la défense des principes de Cameron et d'Amyraut sur la grâce universelle contre les calvinistes rigides. Pendant deux ans il parcourut avec ses élèves l'Italie, la Suisse, la Hollande et l'Allemagne, et de ses voyages ne rapporta, à ce qu'il prétendait lui-même, que l'avantage d'avoir formé une intime liaison avec Fra Paolo Sarpi et d'avoir passé dans sa société un hiver à Venise. A son retour en France, il resta comme chapelain auprès de Duplessis-Mornay; et après la mort de ce dernier, il fut nommé pasteur et professeur à Saumur. En 1626 il fut appelé à Paris pour desservir l'église de Charenton. Il y exerça les fonctions pastorales pendant quarante-trois ans. Daillé possédait une érudition étendue, son jugement était solide, son éloquence douce et facile, son style clair et toujours noble; ses talents aussi bien que sa franchise, sa douceur et son amabilité lui avaient fait de nombreux amis, parmi lesquels il faut placer en première ligne son coreligionnaire l'académicien Conrart. On a prétendu, sans en donner cependant les preuves, que celui-ci l'avait aidé plus d'une fois à polir ses écrits. Balzac, qui l'estimait, regrettant qu'il ne fût point catholique : *cum talis sis, utinam noster esses!* lui disait-il. Daillé a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui presque tous traitent des matières controversées entre les catholiques et les protestants : ils se distinguent par une solide érudition et par l'absence de l'aigreur qui dépare d'ordinaire les écrits de ce genre. Quoique composés dans un but polémique, ils ont con-

tribue aux progrès de l'histoire de l'Église, par les savantes recherches qu'ils renferment sur plusieurs points des antiquités chrétiennes. De ses nombreux ouvrages nous n'indiquerons que les principaux : *Traité de l'emploi des saints Pères pour le jugement des différends qui sont aujourd'hui en la religion*; Genève, 1632, in-8°, dédié à Anne de Mornay; trad. en latin par J. Mettayer, Genève, 1656, in-4°, de XIV et 367 pages : cette édition, revue par Daillé, à laquelle il a ajouté des remarques, est préférable à la précédente; il en a paru aussi une trad. anglaise à Londres, 1651, in-4°, attribuée à Th. Smith; *Apologie pour les Églises réformées, où est prouvée la nécessité de leur séparation d'avec l'Église romaine*; Charenton, 1633, in-8°; ibid., 1647, in-12; traduite en latin par Daillé lui-même, avec quelques additions, Amsterdam, 1652, in-8°; 2e édit., augmentée, Genève, 1677, in-8°, et en anglais, par Th. Smith, avec une préface, Londres, 1653, in-8°; — *Lettre à monsieur de Monglat, où il respond aux remarques faites sur son Apologie par M. J. de Chaumont*, etc.; Charenton, 1634, in-12 de 74 pages; — *Examen de l'avis de M. de la Milletiere sur l'accommodement des différends de la religion*; Charenton, 1637, in-8° : une traduction latine, faite par lui-même, parut en même temps et dans le même format; — *La Foy fondée sur les saintes Écritures*, etc.; Charenton, 1634, in-8°, et 1661, in-12; traduction latine par lui-même, publiée d'abord à la suite de l'*Apologie* et plus tard séparément, Genève, 1660, 1677, in-8°; — *De la Créance des Pères sur le fait des Images*; Genève, 1641, in-8° de 596 pages; trad. en latin par lui-même, Leyde, 1642, in-8°; *Adversus latinorum de cultus religiosi objecto traditionem Disputatio*, etc.; Genève, 1664, in-4° de LXXVIII et 802 pages; — *De Cultibus religionis latinorum lib. IX*, etc.; Genève, 1671, in-4° de XXXVI et 1286; — *De Pœnis et satisfactionibus humanis, lib. VII*; Amsterdam, 1649, in-4°, de VI et 720 pages; — *Lettre à M. de La Talonnière sur le changement du sieur Cottiby*; 1660, in-8°; — *Réplique aux deux livres que MM. Adam et Cottiby ont publiés contre lui*; Genève, 1662, in-4° de LXVIII et 420 et 428 pages; — *Lettre à un sien ami sur les plaintes faites contre lui et ses collègues*; Charenton, 1636, in-8°; — *De Jejuniis et Quadragesima liber*; Davent., 1654, in-8° de XIV et 776 pages; 1657, in-8°; — *Disputatio de duobus latinorum ex unctione sacramentis, confirmatione et extrema unctione*; Genève, 1659, in-4° de XXII et 415 et 163 pages : *La France protestante* dit que ce livre fut mis à l'index à Rome; — *Disputatio de sacramentali sive auriculari latinorum confessione*; Genève, 1661, in-4° de XXVIII et 564 pages; — *De Pseudepigraphis apostolicis*; Hardev., 1653, in-8°; — *De Scriptis quæ sub Dionysii Areopagitæ et sancti Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur, libri II*; Genève, 1666, in-4° de XL et 501 pages; — *De Auctore Confessionis fidei Alcuini nomine a P.-F. Chiffletio editæ, Dissertatio*; Rouen, 1673, in-4°; — *Apologia pro duabus ecclesiarum in Gallia protestantium synodis nationalibus*; Amsterdam, 1655, in-12, de XIV et 1227 pages; — *Vindiciæ Apologiæ et adversus Epicritam*; Amsterdam, 1657, in-8°, contre Samuel Desmarets, qui avait attaqué le précédent ouvrage; — *Dernière heure de Duplessis-Mornay*; 1624, petit in-8°; réimprimé dans l'*Histoire de la Vie de Duplessis-Mornay*; Leyde, in-4°. — 20 volumes de sermons imprimés en divers lieux, de 1644 à 1670. D'après un journal écrit par Daillé lui-même, le nombre de ses sermons s'élèverait à 720. M. NICOLAS.

Abrégé de la Vie de Daillé, avec le Catalogue de ses ouvrages, par son fils Adrien Daillé, en tête de ses *Derniers sermons prononcés à Charenton*; Genève (Paris), 1670, in-8°. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Nicéron, *Mémoires*. — Dreux du Radier, *Bibl. du Poitou*. — J.-G. Walchius, *Biblioth. theolog.* — MM. Haag, *La France protestante*, t. IV.

DAILLON. *Voyez* CROTTE.

DAILLON (*Benjamin*), théologien protestant, issu de la famille des comtes du Lude, né dans l'Anjou, vers le milieu du dix-septième siècle, et mort à Catterlough (Irlande), en 1726, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ministre à La Rochefoucauld, il déploya la plus grande prudence pour éviter de tomber sous les coups de quelques-uns des nombreux arrêts par lesquels on présidait à la révocation de l'édit de Nantes. Il finit cependant par être accusé en 1684 d'avoir reçu dans son église des relaps; et quoique les preuves fournies contre lui fussent fausses, il fut condamné à Angoulême. Il en appela au parlement de Paris, devant lequel cette affaire fut jugée en avril 1685. On lui rendit la liberté; mais le temple de La Rochefoucauld fut démoli. Il se retira peu après en Angleterre et ensuite en Irlande, où il devint ministre de l'église française de Catterlough. On a de lui : *Défense de la religion de J.-C., injustement accusée de nouveauté, d'hérésie et de schisme*; La Rochelle, 1675, in-8°, sermon de 64 pages; — *Lettre à M. de Lortie, sur un écrit imprimé à Angoulême contre le Sermon prononcé à Marennes le 11 octobre 1674*, etc.; Genève, 1677, in-8°; — *Examen du principal prétexte de l'oppression des réformés en France pour justifier l'innocence de leur religion*; Amsterdam, 1687, in-18 de 347 pages; nouvelle édition de 1691. Ce volume contient quatre pièces différentes. La première (page 1 à 46), la seule à laquelle convienne le titre que porte le livre, est la moins intéressante; les deux suivantes sont plus curieuses : elles firent du bruit dans leur temps. L'une, c'est la seconde du volume, a pour titre spécial : *La révolte de la foi, ou la doctrine des démons, sermon sur Timothée IV* (page 47 à 104). Daillon, après avoir

fait remarquer que saint Paul parle ici des démons dans le sens des païens, qui les regardaient et les honoraient comme des êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes, établit que l'Apôtre a voulu dire qu'il y aurait des peuples qui, abandonnant la doctrine de l'Évangile, embrasseraient des croyances semblables à celles des païens touchant leurs démons, et prendraient, comme eux, d'autres objets de leur culte que Dieu et son fils Jésus-Christ. Ce n'est là qu'un sermon de controverse ; par ces peuples suivant les erreurs des païens, l'auteur entend les catholiques, qui ont fait des saints des objets de vénération. Mais par l'explication qui est donnée du passage de l'Apôtre, ce discours se rattache à la pièce suivante, qui a pour titre : *Réponses à diverses difficultés touchant l'explication du passage de Timothée*, 101 (page 105 à 202). Ici Daillon sut prouver que l'Écriture Sainte ne parle jamais du diable que comme d'un être unique, et partant de là il s'attache à montrer que les démoniaques dont il est parlé dans le Nouveau Testament étaient tout simplement des malades, et que quand il est dit que Jésus-Christ chassait des démons de leur corps, ce n'est là qu'une manière de parler conforme aux usages et aux idées de l'époque où les livres furent écrits. Cette dissertation, qui fut comme un avant-coureur du *Monde enchanté* de Bekker, publié quatre ans plus tard, excita du scandale et de l'opposition parmi les théologiens orthodoxes du dix-septième siècle. Enfin, la quatrième pièce est une lettre adressée *à tous ceux des provinces d'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis, qui aiment encore la vérité et qui souffrent pour elle* (de la page 203 à la fin du volume). Cette lettre est un véritable traité de controverse ; l'adoration des démons ou êtres intermédiaires y est encore longuement reprochée à l'Église catholique. M. N.

DAILLON (*Jacques*), frère du précédent et connu plus tard sous le nom de *comte du Lude*, titre qu'il prit quand, par la mort de ses aînés, il fut devenu chef de cette maison, naquit dans l'Anjou, en 1645, et mourut à Londres, en 1726. Il était ministre en France ; quand il vit se former l'orage qui menaçait les protestants et qui allait éclater dans la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Angleterre. Il s'attacha d'abord à l'Église anglicane, et il obtint un bénéfice dans le comté de Buckingham. Mais, partisan décidé de la doctrine de l'obéissance passive au souverain et entraîné par l'ardeur de son caractère, il parla trop ouvertement en faveur du roi Jacques II dans un sermon prêché en 1693. Il se vit poursuivi, dépouillé de son bénéfice et contraint de se ranger parmi les non-conformistes. Il se retira alors à Londres. Là il employa ses loisirs à développer la théorie de son frère sur le diable, dans un livre écrit en anglais et publié sous ce titre : Δαιμονολογία, *or a treatise of spirits*, etc. (Démonologie, ou traité des esprits), dans lequel on explique plusieurs passages de l'Écriture contre les erreurs vulgaires touchant les sorciers, les apparitions, etc. ; Londres, 1723, in-8°. Dans ce traité, non-seulement il reprend et fortifie les arguments de son frère sur l'existence d'un seul diable et sur les démoniaques, qu'il regarde aussi comme des malades ; mais encore il va plus loin, et il s'élève contre la croyance à la magie, à la sorcellerie et aux apparitions. On voit qu'il s'est inspiré du *Monde enchanté* de Bekker, dont le premier volume avait déjà été traduit en anglais et dont il fait un grand éloge. On a encore de lui un petit écrit de controverse intitulé : *The ax to the root of popery* (La cognée mise à la racine du papisme) ; Londres, 1721, in-12. MICHEL NICOLAS.

Lettres de Bayle, des 18 févr. 1698 et 14 sept. 1698, les notes. — Chaudon et Delandine, *Diction. historique*. — MM. Haag, *La France protestante*, t. IV.

DAILLY (*Pierre*). *Voyez* AILLY (D').

DAIMBERT ou **DAGOBERT**, premier patriarche latin de Jérusalem, mort en Sicile, en juin 1107. Il était évêque de Pise. Le pape Urbain II, à la sollicitation de la comtesse Mathilde, lui conféra, en 1092, le *pallium* d'archevêque, quoique Pise ne fût point encore métropole. Ce pontife lui accorda en outre la souveraineté de la Corse moyennant une redevance annuelle de cinquante livres (environ 300 francs de notre monnaie), et le nomma légat du saint-siége en Orient. Daimbert assista en novembre 1095 au concile de Clermont, où Urbain II prêcha la première croisade, et se rendit ensuite en Palestine à la tête des Pisans et des Génois. Godefroy de Bouillon était déjà maître de Jérusalem lorsque Daimbert arriva ; cependant, dans une assemblée générale des chefs chrétiens tenue le jour de Noël 1099, l'archevêque de Pise fut élu patriarche de Jérusalem à la place d'un certain Arnoul ou Arnulphe, qui venait d'être déposé. Godefroy se vit contraint d'abandonner à Daimbert la souveraineté du quart de Jaffa et celle du quartier de Jérusalem dans lequel s'élevait l'église de la Résurrection. A la mort de Godefroy, Daimbert prétendit au trône de Jérusalem, mais se vit forcé de céder à Baudouin et de couronner le nouveau roi. Les prétentions du patriarche ne tardèrent pas à le brouiller avec Baudouin, qui le chassa et rétablit Arnoul. Daimbert passa en Italie, et s'adressa au pape Pascal II, qui rendit une sentence en sa faveur. Il retournait en Palestine pour la faire mettre à exécution, lorsqu'il mourut en route, à Palerme.

Guillaume de Tyr, *Chron.*, lib. VIII. — Baronius, *Annales christ.*, XI, années 1095 à 1101. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Michaud, *Histoire des Croisades*, I.

* **DAIMACHUS DE PLATÉE** (Δαΐμαχος), écrivain grec. Le roi Seleucus l'envoya en mission auprès du monarque indien Allitrochades. Daimachus mit à profit ce voyage pour composer un ouvrage des Indes un livre que mentionnent Strabon et Athénée, mais qui est perdu ; il n'en reste que

quelques fragments, qui ont été recueillis avec soin dans le t. II des *Fragmenta Historicorum Græcorum*, publiés chez MM. Firmin Didot.

G. Brunet.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 48.

DAIN (Le). *Voy.* Le Dain.

* **DAINE** (*Nicolas-Joseph*), général belge, né à Andennes (province de Namur), en 1782, mort à Charleroi, en 1843. Il s'enrôla en 1795 comme volontaire dans les armées françaises, et fit les campagnes de Hollande et du Rhin, sous les ordres de Pichegru et de Moreau, celles de 1805, 1806 et 1807 en Allemagne et en Pologne. Créé lieutenant en 1807, capitaine à la fin de la même année, il fut nommé en 1809 chef de bataillon au 10e régiment polonais, et fit en cette qualité la campagne de Gallicie. Le 23 mai, il prit d'assaut, à la tête de huit cents hommes, la forteresse de Zamosc, s'empara de soixante pièces de canon et fit 4,000 prisonniers. Il fut mis à l'ordre du jour pour ce beau fait d'armes. En 1812 Daine fit la campagne de Russie; en 1813, nommé colonel, il défendit Dantzick sous les ordres du général Rapp. Il passa au service des Pays-Bas après la réunion de la Belgique à la Hollande. La révolution de 1830 le trouva général de brigade, commandant la province de Limbourg; entré dans l'armée belge, il conserva son commandement, et fut nommé général de division. Le 11 novembre 1830, il s'empara de Venloo, fit 600 prisonniers, et prit 140 canons. Il assista depuis aux divers combats livrés aux Hollandais en 1831, 1832, 1833 et 1839. Daine avait été blessé six fois dans les guerres de l'empire, à Philipsbourg, au pont d'Heidelberg, à Vistock, à Ulm, à Iéna, et à Pulstuck. Il était membre de la Légion d'Honneur depuis 1807, officier de l'ordre de Léopold, et du Mérite militaire de Pologne, décoré de la Croix de Fer et chevalier du Saint-Sépulcre de Michow. On a de lui : *Mémoire adressé au roi* (Léopold) *sur les opérations de l'armée de la Meuse*; Bruxelles, 1831.

Dict. des Hommes de Lettres de la Belgique. — *Biog. génerale des Belges.*

* **DAINERIO** (*Thomas*), savant italien, né à Modène, vers 1460, mort vers 1530. Il se livra à l'étude des mathématiques, et acquit des connaissances très-étendues en astronomie. On a de lui : *Conjunctiones et oppositiones luminarium anni Christi* 1496, *calculatæ ad meridianum inclytæ civitatis Mutinæ*; opuscule dont on ne connaît qu'un exemplaire, trouvé par Tiraboschi à la suite d'un ouvrage de Paul Maffei sur la confession; Venise, 1500, in-fol.

M. G.

Tiraboschi, *Bibliotheca Modenese.*

* **DAÏPHANTE** (Δαΐφαντος), général thébain, mort en 362. Il fut tué à la bataille de Mantinée. On dit qu'Épaminondas, mortellement blessé, demanda des nouvelles de Daiphante et d'Iolaïdas. Apprenant qu'ils étaient morts, il conseilla à ses compatriotes de faire la paix.

Plutarque, *Apophth.*; *Epam.*, 24. — Élien, *Var. hist.*, XII, 3.

* **DAIPPUS** ou **DAHIPPUS** (Δάϊππος), statuaire grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il sculptait surtout les images des athlètes. Pline cite de lui une statue qu'il appelle *Perixyomenon* (Brotier a proposé de lire παραλυόμενον). On trouve dans deux autres passages de Pline le nom du même auteur, mais défiguré par une erreur de copiste et écrit *Laippus* (par la confusion du Δ avec le Λ). On voit par ces passages que Daippus était fils de Lysippe, et qu'il vivait vers la 120e olym.

Pausanias, VI, 12, 16. — Pline, XXXIV, 8, 19. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 176.

DAIRE (*Louis-François*), littérateur français, né à Amiens, en juillet 1713, mort à Chartres, en mars 1792. A dix-neuf ans il faisait partie de l'ordre des Célestins. Pendant quelques années il professa à Paris la philosophie et la théologie; il alla ensuite résider dans quelques villes comme sous-prieur, puis comme prieur, et revint à Paris comme prieur et bibliothécaire des Célestins. Lorsque cet ordre eut été supprimé, il se retira à Chartres, où il mourut, dans un âge avancé. Il a publié les ouvrages suivants : *Relation d'un Voyage de Paris à Rouen*; imprimé à Rouen, 1740, in-12; — *Almanach de Picardie* (plusieurs années); — *Tableau de la Bataille de Maestricht*; 1747, in-12; — *Les Épithètes françoises rangées sous leurs substantifs*; Lyon, 1759, in-8°; — *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier*; Amiens, 1765, in-12; — *Stances élégiaques sur la mort du dauphin*; 1766, in-8°; — *Tableau historique des sciences, belles-lettres et arts de la province de Picardie*, etc.; 1768, in-12; — *Vie de Gresset*; 1769, in-12; — *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*; 1782, in-4°; — *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire des villes de Doullens et d'Ancre* (aujourd'hui Albert) *et du bourg de Grainvilliers*; Amiens et Paris, 1785 : chacun de ces lieux forme un volume in-12. Daire a laissé des manuscrits sur les hommes célèbres de la Picardie.

Guyot de Fère.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — De Cayrol, *Essai sur la Vie et les Ouvrages du P. Daire*; Amiens, 1838, in-8°. — Quérard, *La France littéraire.*

DAIRVAL (Baudelot de). *Voy.* Baudelot.

* **DAIX.** *Voy.* Aix (D').

DAKE ou **DACKE** (*Nicolas*), rebelle suédois, mort en 1543. Il se mit à la tête des paysans Smalandais, révoltés sous le règne de Gustave Vasa, et qui demandaient le rétablissement de l'ancienne religion et la diminution des impôts. Il obtint d'abord quelques succès, et négocia avec Swante Sture et plusieurs princes d'Allemagne (1); mais le roi ayant réussi à effrayer ou à gagner les partisans de Dake, celui-ci se vit abandonné; obligé de fuir et d'errer dans les forêts du Bleking, il fut tué d'un coup de flèche par des soldats qui l'avaient rencontré. Son cadavre, transporté à

(1) Il fut même anobli par le comte palatin Frédéric l'un d'eux.

Calmar, fut écartelé, et on plaça sa tête sur une roue avec une couronne de cuivre (1).

Geyer, *Hist. de la Suède.* — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univ. pittoresque.*

* DAL (*Nicolas*), biographe suédois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Specimen biographicum de antiquariis, in quo Jo. Hadorphii, Eliæ Brenneri et Islandorum curæ enumerantur*; Stockholm, 1724, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexic.*

DALAYRAC (*Nicolas*), compositeur lyrique français, né le 13 juin 1753, à Muret, en Languedoc, et mort à Paris, le 27 novembre 1809. Il manifesta dès son enfance un goût prononcé pour la musique. Son père, subdélégué de la province, n'aimait pas cet art; il destinait son fils au barreau, et ne consentit qu'avec peine à lui donner un maître de violon; mais, s'apercevant bientôt que l'étude de cet instrument lui faisait négliger le Code, le Digeste et ses commentaires, il lui retira son maître et lui défendit de s'occuper davantage de musique. Le jeune Dalayrac ne se soumit point volontiers à abandonner son violon; chaque soir il se réfugiait sur les toits de sa maison, où il croyait pouvoir étudier sans être entendu. Les religieuses d'un couvent voisin l'aperçurent; effrayées du danger auquel il s'exposait, elles avertirent ses parents. Ceux-ci, vaincus par tant de persévérance, et craignant quelque accident, lui laissèrent la liberté de suivre son penchant; sûrs qu'ils n'en feraient jamais un jurisconsulte, ils l'envoyèrent à Paris, où ils le firent admettre dans les gardes du comte d'Artois. Une fois dans la capitale, Dalayrac ne tarda pas à se lier avec plusieurs artistes, notamment avec Langlé, élève de Caffaro, qui lui enseigna l'harmonie. Ses premières productions furent des quatuors de violon, qu'il publia sous le nom d'un compositeur italien. Un irrésistible penchant l'entraînait vers le théâtre; en 1781, il écrivit la musique de deux opéras-comiques, *Le Petit Souper* et *Le Chevalier à la mode*, qui furent représentés à la cour. Encouragé par les applaudissements qu'obtinrent ces essais, il se hasarda sur le théâtre de l'Opéra-Comique, et débuta, en 1782, par *L'Éclipse totale*, qui fut suivie du *Corsaire*, en 1783. A partir de cette époque il se livra entièrement à la scène française, et donna successivement une foule d'ouvrages, presque tous couronnés de succès, parmi lesquels on remarque particulièrement : *Nina, ou la folle par amour*; *Azémia*; *Les deux Petits Savoyards*; *Camille, ou le souterrain*; *Ambroise, ou voilà ma journée*; *Gulnare*; *Léon, ou le château de Montenero*; *Adolphe et Clara*; *Maison à vendre*; *Picaros et Diego*; *Gulistan*.

Doué d'un talent facile et spirituel, Dalayrac avait surtout le mérite de bien sentir l'effet dramatique et d'arranger sa musique avec art pour la scène. Son chant, simple et gracieux dans ses ouvrages comiques, est plein de chaleur et de passion dans ses opéras sérieux. Nul n'a fait autant que lui de jolies romances et de petits airs devenus populaires, genre de talent nécessaire alors pour réussir auprès des Français, plus chansonniers que musiciens. Si les premiers opéras de Dalayrac sont faibles sous le rapport de la composition, *Camille, ou le souterrain*, *Léon, ou le château de Montenero*, attestent les progrès que leur auteur fit en travaillant à côté de Méhul et de Cherubini. Rien de plus dramatique que le trio de la cloche au premier acte de *Camille*, que le duo de Camille et d'Alberti, et que les deux premiers finales du même ouvrage. Le talent de Dalayrac était rehaussé par la noblesse de son caractère. En 1790, au moment où la faillite d'un banquier venait de lui enlever le fruit de dix ans de travaux et d'économies, il annula le testament de son père, qui l'instituait son héritier universel au préjudice d'un frère cadet. En 1798 il reçut, sans l'avoir sollicité, le diplôme de membre de l'Académie de Stockholm, et quelques années après il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur lors de l'institution de l'ordre. Sur les derniers temps de sa vie, il était tombé dans une mélancolie qui l'éloignait de la société; il venait de terminer *Le Poëte et le Musicien*, ouvrage qu'il affectionnait, lorsque la mort vint le surprendre. Dalayrac fut inhumé dans sa propriété de Fontenay-sous-Bois, près Vincennes. Dix-huit mois après sa mort, le 30 mai 1811, son opéra *Le Poëte et le Musicien* fut représenté sur le théâtre Feydeau; à la fin de la pièce, le public demanda vivement le nom de l'auteur; la toile se leva, et laissa voir le buste du musicien entouré des acteurs et couronné par eux. Ce buste, œuvre de Cartellier, a été placé dans le foyer de l'Opéra-Comique.

Voici la liste chronologique des ouvrages de ce compositeur : *Le petit Souper* (1781); — *Le Chevalier à la mode* (1781); — *L'Éclipse totale* (1782); — *Le Corsaire* (1783); — *Les deux Tuteurs* (1784); — *L'Amant Statue* (1785); — *La Dot* (1785); — *Nina, ou la folle par amour* (1786); — *Azémia, ou les sauvages* (1787); — *Renaud d'Ast* (1787); — *Sargines* (1788); — *Les deux Sérénades* (1788); — *Fanchette* (1788); — *Les deux Petits Savoyards* (1789); — *Raoul de Créqui* (1789); — *La Soirée orageuse* (1790); — *Vert-Vert* (1790); — *Le Chêne patriotique* (1790); — *Camille, ou le souterrain* (1791); — *Philippe et Georgette* (1791); — *Agnès et Olivier* (1791); — *Ambroise, ou voilà ma journée* (1793); — *Roméo et Juliette* (1793); — *Arnill, ou le prisonnier américain* (1793); — *Urgande et Merlin* (1793); — *La Prise de Toulon* (1794); — *L'Enfance de Jean-Jacques Rousseau* (1794); — *Les Détenus* (1794); — *La pauvre Femme* (179[illegible]); —

(1) Un écrivain, Messenius, dans son ouvrage intitulé *Scondia* (V. p. 963), prétend que le véritable Dacke se réfugia en Allemagne, et que, revenu en Suède, sous le règne de Jean III il mourut à Stockholm, en 1580.

Adèle et Dorsan (1795); — *Marianne* (1796); — *La Famille américaine* (1796); — *La Maison isolée* (1797); — *Gulnare* (1797); — *La Leçon, ou la tasse de glace* (1797); — *Alexis, ou l'erreur d'un bon père* (1798); — *Léon, ou le château de Montenero* (1798); — *Primerose* (1798); — *Adolphe et Clara* (1799); — *Laure, ou l'actrice chez elle* (1799); — *Le Rocher de Leucade* (1800); — *Une Matinée chez Catinat* (1800); — *Maison à vendre* (1801); — *La Tour de Neustadt* (1801); — *La Boucle de Cheveux* (1802); — *L'Antichambre* (1802), ouvrage arrêté par la police, et qui reparut en 1803, sous le titre de *Picaros et Diego*; — *La jeune Prude* (1804); — *Une Heure de Mariage* (1804); — *Le Pavillon du Calife* (1804), à l'Opéra; cet ouvrage depuis la mort de l'auteur a été arrangé pour le théâtre Feydeau, où il a été représenté en 1822, sous le titre du *Pavillon des Fleurs*; — *Gulistan* (1805); — *Deux Mots* (1806); — *Koulouf, ou les Chinois* (1806); — *Lina, ou le mystère* (1807); — *Élise-Hortense, ou souvenirs de jeunesse* (1809); — *Le Poëte et le Musicien* (1809), ouvrage représenté en 1811, après la mort de Dalayrac.

Dieudonné DENNE-BARON.

Notice biographique sur Dalayrac, par René-Charles-Guilbert Pixerécourt; Paris, 1810. — Notice sur l'opéra de *Maison à vendre*, dans les Œuvres complètes d'Alexandre Duval, t. IV, p. 251; Paris, 1822. — Fétis *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

DALBERG, autrefois *Dalburg*, famille allemande ancienne et noble, à qui fut conférée dans le dix-septième siècle la dignité de baron de l'Empire, et qui était issue de la maison de Leyen. Godebald III de Leyen bâtit en 1170 le manoir de Dalburg, auprès de Stromberg, dans la Prusse rhénane, dont on ne voit plus actuellement que les ruines, dans le village de Dalberg. La ligne masculine de cette première souche s'éteignit dans la personne d'Antoine de Dalberg, en 1315. Par le mariage de Greta de Dalberg, en 1330, avec le chevalier Gerhard, chambellan de Worms, les biens de Dalberg passèrent à ce dernier, qui réunit le nom et les armes de Dalberg aux siens. Le mérite de ces nouveaux Dalberg, chambellans de Worms, était si éminent et la considération dont ils jouissaient si grande, qu'à toutes les solennités qui avaient lieu lors du couronnement d'un empereur d'Allemagne, on avait l'habitude de faire crier par le hérault d'armes cette demande : Point de Dalberg ici? S'il s'en trouvait un dans l'assistance, il s'avançait vers l'empereur récemment couronné, s'agenouillait devant la majesté impériale, et recevait d'elle l'accolade ou le coup de plat d'épée, comme premier chevalier de l'Empire. A l'extinction de la dignité impériale allemande, en 1806, cette prérogative semblait devoir être abolie dans le fait, pour ne survivre que dans l'histoire et dans les souvenirs de ceux qui savent comprendre et honorer le passé. Mais Napoléon I[er], en ayant été instruit, voulut que la même cérémonie devînt un attribut de la dignité impériale française et qu'on appelât encore à l'avenir les Dalberg dans les couronnements.

Cette famille se divise maintenant en deux branches : celle de *Dalberg-Hernsheim*, qui tire son nom de la paroisse de Hernsheim, près de Worms, où se conservent les archives des Dalberg, et celle de *Dalberg-Dalberg*. Parmi les membres de cette illustre maison, on doit surtout citer les suivants, comme protecteurs de la littérature et des arts en Allemagne.

DALBERG (*Jean* DE), né en 1445, mort en 1503, chambellan de Worms, et en 1482 évêque de cette ville. A l'instigation de Conrad Celtes, il fonda la *Societas litteraria Rhenana, s. sodalitas celtica*, société dont il devint le président et qui avait son siége principal à Heidelberg. (*Voir* Zapf, *Sur la vie et les mérites de Jean de Dalberg*; Augsbourg, 1780; 2[e] édition, 1796, avec un supplément, Zurich, 1798.)

DALBERG (*Wolfgang* DE), chambellan de Worms, mort en 1601. Il fut élevé en 1582 à la dignité d'archevêque et d'électeur de Mayence.

DALBERG (*Adolphe*), prince-abbé de Fulde, fonda en 1734 dans cette célèbre abbaye une université catholique.

DALBERG (*Wolfgang-Héribert* DE), baron du saint Empire, mort le 27 septembre 1806; il est connu par ses ouvrages dramatiques, et a rempli la charge de ministre d'État de Bade.

DALBERG (*Jean-Frédéric-Hugo*), frère du précédent, mourut en 1813. Membre des chapitres de Trèves, de Worms et de Spire, il se distingua comme compositeur, comme auteur de traités sur la musique et aussi comme antiquaire.

Ersch et Gruber *Allg. Encycl.*

DALBERG (*Charles-Théodore-Antoine-Marie*, prince DE), célèbre prélat et archi-chancelier de l'Empire d'Allemagne, frère du précédent, né le 8 février 1744, à Hernsheim, mort le 10 février 1817. Il était fils d'un conseiller intime de l'électeur de Mayence, gouverneur de Worms et burgrave de Friedberg. Après avoir reçu dans la maison paternelle une excellente éducation, il alla, dans sa quinzième année, étudier à l'université de Gœttingue, d'où il se rendit à Heidelberg pour se faire recevoir docteur en droit; puis il entreprit des voyages dans le but d'étendre ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. A son retour, il se voua à l'état ecclésiastique, et étudia le droit canon à Worms, à Manheim et à Mayence. Bientôt il devint capitulaire à l'archevêché de cette ville et chanoine aux grands chapitres de Wurtzbourg et de Worms. Il se fit simplement appeler *Charles* lorsque la carrière des dignités ecclésiastiques s'ouvrit devant lui. En 1772 l'électeur de Mayence le nomma conseiller intime et gouverneur d'Erfurt. Là, pendant un séjour de plusieurs années, il fut un modèle de zèle et d'activité; son exactitude consciencieuse, son amour de l'ordre, la rectitude de ses idées et la péné-

Calmar, fut écartelé, et on plaça sa tête sur une roue avec une couronne de cuivre (1).

Geyer, *Hist. de la Suède.* — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univ. pittoresque.*

* **DAL** (*Nicolas*), biographe suédois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Specimen biographicum de antiquariis, in quo Jo. Hadorphii, Eliæ Brenneri et Islandorum curæ enumerantur*; Stockholm, 1724, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexic.*

DALAYRAC (*Nicolas*), compositeur lyrique français, né le 13 juin 1753, à Muret, en Languedoc, et mort à Paris, le 27 novembre 1809. Il manifesta dès son enfance un goût prononcé pour la musique. Son père, subdélégué de la province, n'aimait pas cet art; il destinait son fils au barreau, et ne consentit qu'avec peine à lui donner un maître de violon; mais, s'apercevant bientôt que l'étude de cet instrument lui faisait négliger le Code, le Digeste et ses commentaires, il lui retira son maître et lui défendit de s'occuper davantage de musique. Le jeune Dalayrac ne se soumit point volontiers à abandonner son violon; chaque soir il se réfugiait sur les toits de sa maison, où il croyait pouvoir étudier sans être entendu. Les religieuses d'un couvent voisin l'aperçurent; effrayées du danger auquel il s'exposait, elles avertirent ses parents. Ceux-ci, vaincus par tant de persévérance, et craignant quelque accident, lui laissèrent la liberté de suivre son penchant; sûrs qu'ils n'en feraient jamais un jurisconsulte, ils l'envoyèrent à Paris, où ils le firent admettre dans les gardes du comte d'Artois. Une fois dans la capitale, Dalayrac ne tarda pas à se lier avec plusieurs artistes, notamment avec Langlé, élève de Caffaro, qui lui enseigna l'harmonie. Ses premières productions furent des quatuors de violon, qu'il publia sous le nom d'un compositeur italien. Un irrésistible penchant l'entraînait vers le théâtre; en 1781, il écrivit la musique de deux opéras-comiques, *Le Petit Souper* et *Le Chevalier à la mode*, qui furent représentés à la cour. Encouragé par les applaudissements qu'obtinrent ces essais, il se hasarda sur le théâtre de l'Opéra-Comique, et débuta, en 1782, par *L'Éclipse totale*, qui fut suivie du *Corsaire*, en 1783. A partir de cette époque il se livra entièrement à la scène française, et donna successivement une foule d'ouvrages, presque tous couronnés de succès, parmi lesquels on remarque particulièrement : *Nina, ou la folle par amour*; *Azémia*; *Les deux Petits Savoyards*; *Camille, ou le souterrain*; *Ambroise, ou voilà ma journée*; *Gulnare*; *Léon, ou le château de Montenero*; *Adolphe et Clara*; *Maison à vendre*; *Picaros et Diego*; *Gulistan.*

Doué d'un talent facile et spirituel, Dalayrac avait surtout le mérite de bien sentir l'effet dramatique et d'arranger sa musique avec art pour la scène. Son chant, simple et gracieux dans ses ouvrages comiques, est plein de chaleur et de passion dans ses opéras sérieux. Nul n'a fait autant que lui de jolies romances et de petits airs devenus populaires, genre de talent nécessaire alors pour réussir auprès des Français, plus chansonniers que musiciens. Si les premiers opéras de Dalayrac sont faibles sous le rapport de la composition, *Camille, ou le souterrain*, *Léon, ou le château de Montenero*, attestent les progrès que leur auteur fit en travaillant à côté des Méhul et des Cherubini. Rien de plus dramatique que le trio de la cloche au premier acte de *Camille*, que le duo de Camille et d'Alberti, et que les deux premiers finales du même ouvrage. Le talent de Dalayrac était rehaussé par la noblesse de son caractère. En 1790, au moment où la faillite d'un banquier venait de lui enlever le fruit de dix ans de travaux et d'économies, il annula le testament de son père, qui l'instituait son héritier universel au préjudice d'un frère cadet. En 1798 il reçut, sans l'avoir sollicité, le diplôme de membre de l'Académie de Stockholm, et quelques années après il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur lors de l'institution de l'ordre. Sur les derniers temps de sa vie, il était tombé dans une mélancolie qui l'éloignait de la société; il venait de terminer *Le Poëte et le Musicien*, ouvrage qu'il affectionnait, lorsque la mort vint le surprendre. Dalayrac fut inhumé dans sa propriété de Fontenay-sous-Bois, près Vincennes. Dix-huit mois après sa mort, le 30 mai 1811, son opéra *Le Poëte et le Musicien* fut représenté sur le théâtre Feydeau; à la fin de la pièce, le public demanda vivement le nom de l'auteur; la toile se leva, et laissa voir le buste du musicien entouré des acteurs et couronné par eux. Ce buste, œuvre de Cartellier, a été placé dans le foyer de l'Opéra-Comique.

Voici la liste chronologique des ouvrages de ce compositeur : *Le petit Souper* (1781); — *Le Chevalier à la mode* (1781); — *L'Éclipse totale* (1782); — *Le Corsaire* (1783); — *Les deux Tuteurs* (1784); — *L'Amant Statue* (1785); — *La Dot* (1785); — *Nina, ou la folle par amour* (1786); — *Azémia, ou les sauvages* (1787); — *Renaud d'Ast* (1787); — *Sargines* (1788); — *Les deux Sérénades* (1788); — *Fanchette* (1788); — *Les deux Petits Savoyards* (1789); — *Raoul de Créqui* (1789); — *La Soirée orageuse* (1790); — *Vert-Vert* (1790); — *Le Chêne patriotique* (1790); — *Camille, ou le souterrain* (1791); — *Philippe et Georgette* (1791); — *Agnès et Olivier* (1791); — *Ambroise, ou voilà ma journée* (1793); — *Romeo et Juliette* (1793); — *Arnill, ou le prisonnier américain* (1793); — *Urgande et Merlin* (1793); — *La Prise de Toulon* (1794); — *L'Enfance de Jean-Jacques Rousseau* (1794); — *Les Détenus* (1794); — *La pauvre Femme* (1795); —

(1) Un écrivain, Messenius, dans son ouvrage intitulé *Scondia* (V. p. 963), prétend que le véritable Dacke se réfugia en Allemagne, et que, revenu en Suède, sous le règne de Jean III, il mourut à Stockholm, en 1580.

Adèle et Dorsan (1795); — *Marianne* (1796); — *La Famille américaine* (1796); — *La Maison isolée* (1797); — *Gulnare* (1797); — *La Leçon, ou la tasse de glace* (1797); — *Alexis, ou l'erreur d'un bon père* (1798); — *Léon, ou le château de Montenero* (1798); — *Primerose* (1798); — *Adolphe et Clara* (1799); — *Laure, ou l'actrice chez elle* (1799); — *Le Rocher de Leucade* (1800); — *Une Matinée chez Catinat* (1800); — *Maison à vendre* (1801); — *La Tour de Neustadt* (1801); — *La Boucle de Cheveux* (1802); — *L'Antichambre* (1802), ouvrage arrêté par la police, et qui reparut en 1803, sous le titre de *Picaros et Diego*; — *La jeune Prude* (1804); *Une Heure de Mariage* (1804); — *Le Pavillon du Calife* (1804), à l'Opéra; cet ouvrage depuis la mort de l'auteur a été arrangé pour le théâtre Feydeau, où il a été représenté en 1822, sous le titre du *Pavillon des Fleurs*; — *Gulistan* (1805); — *Deux Mots* (1806); — *Koulouf, ou les Chinois* (1806); — *Lina, ou le mystère* (1807); — *Élise-Hortense, ou souvenirs de jeunesse* (1809); — *Le Poëte et le Musicien* (1809), ouvrage représenté en 1811, après la mort de Dalayrac.

Dieudonné DENNE-BARON.

Notice biographique sur Dalayrac, par René-Charles Guilbert Pixerécourt; Paris, 1810. — Notice sur l'opéra de *Maison à vendre*, dans les Œuvres complètes d'Alexandre Duval, t. IV, p. 251; Paris, 1822. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

DALBERG, autrefois *Dalburg*, famille allemande ancienne et noble, à qui fut conférée dans le dix-septième siècle la dignité de baron de l'Empire, et qui était issue de la maison de Leyen. Godebald III de Leyen bâtit en 1170 le manoir de Dalburg, auprès de Stromberg, dans la Prusse rhénane, dont on ne voit plus actuellement que les ruines, dans le village de Dalberg. La ligne masculine de cette première souche s'éteignit dans la personne d'Antoine de Dalberg, en [illegible]. Par le mariage de Greta de Dalberg, en [illegible], avec le chevalier Gerhard, chambellan de Worms, les biens de Dalberg passèrent à ce dernier, qui réunit le nom et les armes de Dalberg aux siens. Le mérite de ces nouveaux Dalberg, chambellans de Worms, était si éminent et la considération dont ils jouissaient si grande, qu'à toutes les solennités qui avaient lieu lors du couronnement d'un empereur d'Allemagne, on avait l'habitude de faire crier par le hérault d'armes cette demande : Point de Dalberg ici? S'il s'en trouvait un dans l'assistance, il s'avançait vers l'empereur récemment couronné, s'agenouillait devant la majesté impériale, et recevait d'elle l'accolade ou le coup de plat d'épée, comme premier chevalier de l'Empire. A l'extinction de la dignité impériale allemande, en 1806, cette prérogative semblait devoir être abolie dans le fait, pour ne survivre que dans l'histoire et dans les souvenirs de ceux qui savent comprendre et honorer le passé. Mais Napoléon Ier, en ayant été instruit, voulut que la même cérémonie devînt un attribut de la dignité impériale française et qu'on appelât encore à l'avenir les Dalberg dans les couronnements.

Cette famille se divise maintenant en deux branches : celle de *Dalberg-Hernsheim*, qui tire son nom de la paroisse de Hernsheim, près de Worms, où se conservent les archives des Dalberg, et celle de *Dalberg-Dalberg*. Parmi les membres de cette illustre maison, on doit surtout citer les suivants, comme protecteurs de la littérature et des arts en Allemagne.

DALBERG (*Jean* DE), né en 1445, mort en 1503, chambellan de Worms, et en 1482 évêque de cette ville. A l'instigation de Conrad Celtes, il fonda la *Societas litteraria Rhenana, s. sodalitas celtica*, société dont il devint le président et qui avait son siége principal à Heidelberg. (*Voir* Zapf, *Sur la vie et les mérites de Jean de Dalberg;* Augsbourg, 1780; 2e édition, 1796, avec un supplément, Zurich, 1798.)

DALBERG (*Wolfgang* DE), chambellan de Worms, mort en 1601. Il fut élevé en 1582 à la dignité d'archevêque et d'électeur de Mayence.

DALBERG (*Adolphe*), prince-abbé de Fulde, fonda en 1734 dans cette célèbre abbaye une université catholique.

DALBERG (*Wolfgang-Héribert* DE), baron du saint Empire, mort le 27 septembre 1806; il est connu par ses ouvrages dramatiques, et a rempli la charge de ministre d'État de Bade.

DALBERG (*Jean-Frédéric-Hugo*), frère du précédent, mourut en 1813. Membre des chapitres de Trèves, de Worms et de Spire, il se distingua comme compositeur, comme auteur de traités sur la musique et aussi comme antiquaire.

Ersch et Gruber *Allg. Encycl.*

DALBERG (*Charles-Théodore-Antoine-Marie*, prince DE), célèbre prélat et archi-chancelier de l'Empire d'Allmagne, frère du précédent, né le 8 février 1744, à Hernshein, mort le 10 février 1817. Il était fils d'un conseiller intime de l'électeur de Mayence, gouverneur de Worms et burgrave de Friedberg. Après avoir reçu dans la maison paternelle une excellente éducation, il alla, dans sa quinzième année, étudier à l'université de Gœttingue, d'où il se rendit à Heidelberg pour se faire recevoir docteur en droit; puis il entreprit des voyages dans le but d'étendre ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. A son retour, il se voua à l'état ecclésiastique, et étudia le droit canon à Worms, à Manheim et à Mayence. Bientôt il devint capitulaire à l'archevêché de cette ville et chanoine aux grands chapitres de Wurtzbourg et de Worms. Il se fit simplement appeler *Charles* lorsque la carrière des dignités ecclésiastiques s'ouvrit devant lui. En 1772 l'électeur de Mayence le nomma conseiller intime et gouverneur d'Erfurt. Là, pendant un séjour de plusieurs années, il fut un modèle de zèle et d'activité; son exactitude consciencieuse, son amour de l'ordre, la rectitude de ses idées et la péné-

tration de son jugement montrèrent à quel point il était propre aux affaires d'une importance plus élevée. Il se distinguait en outre par une justice incorruptible et par une sage persévérance dans ce qu'une fois il avait reconnu être bon et utile. Les sciences, les arts, les métiers, étaient des objets constants de sa sollicitude, et il protégea ceux qui les exerçaient, attirant à lui les hommes de mérite, facilitant le plus qu'il pouvait le développement des talents naissants; à cet effet, il tenait dans sa maison des assemblées auxquelles tout homme bien élevé était admis. L'Académie des Sciences d'Erfurt, dont il était président, fut animée par ses soins d'une vie longtemps inconnue; lui-même cultivait la science et se livrait à de savantes recherches. En 1787 le prince de Dalberg fut nommé coadjuteur à l'archevêché de Mayence, ainsi qu'au grand chapitre de Worms, et en 1788 coadjuteur de Constance et archevêque de Tarse. L'administration du diocèse de Constance lui fut entièrement confiée en 1800. Après le décès de Frédéric-Charles, électeur et archevêque de Mayence (25 juillet 1802), il lui succéda dans ces dignités. A cette époque, aux termes du traité de Lunéville, les possessions de l'électorat situées sur la rive gauche du Rhin furent cédées à la France, et celles de la rive droite sécularisées pour être en harmonie avec la nouvelle constitution politique de l'Allemagne. Le prince de Dalberg fut maintenu dans la dignité d'archichancelier et dédommagé pour Worms et Constance, auxquels il dut renoncer, par les diocèses de Ratisbonne, d'Aschaffenbourg et de Wetzlar. En 1804 il se rendit à Paris, pour traiter avec le pape Pie VII au sujet des affaires de l'Église d'Allemagne. Après un court séjour dans cette ville, voyant bientôt l'impossibilité d'arrêter les progrès de Napoléon Ier dans son pays, il se crut obligé de plier devant les événements, ce qui donna lieu à des soupçons injustes contre son patriotisme. Pendant ce séjour à Paris, l'Académie des Inscriptions (classe d'histoire et de littérature anciennes de l'Institut) le nomma membre associé à la place de Klopstock. Lors de la formation de la Confédération du Rhin, Dalberg conserva la dignité d'archevêque et de primat de Ratisbonne, mais il fut obligé de se démettre de sa dignité d'archichancelier de l'Empire; en revanche, il fut créé prince primat de la Confédération du Rhin, prince souverain et seigneur de Ratisbonne, d'Aschaffenbourg, de Francfort-sur-le-Mein et de Wetzlar. Ayant dû céder en 1810 la principauté de Ratisbonne à la Bavière, il reçut en dédommagement une partie considérable des principautés de Fulde et de Hanau, et fut nommé grand-duc par Napoléon. Mais en 1813, quand l'astre du grand homme eut pâli, Charles de Dalberg se vit obligé de renoncer à la souveraineté qu'il exerçait, ne conservant, avec la dignité d'archevêque, que les droits qui y sont attachés. Il choisit pour séjour Ratisbonne, l'ancienne résidence du grand-duc, et y vécut depuis en simple particulier. Les pauvres et l'amélioration des écoles formaient les principaux objets de la sollicitude du prélat. Comme grand-duc de Francfort, sa position avait été difficile, et on le juge diversement. En passant sous sa domination, ce petit État perdit son antique indépendance et ses vieilles constitutions. Cependant Francfort lui doit beaucoup, et entre autres choses les belles promenades qui règnent maintenant autour de la ville. Dans les villes d'Aschaffenbourg et de Wetzlar, il a laissé des traces ineffaçables de sa munificence. Il s'intéressa principalement au personnel de l'ancienne chambre de justice de l'Empire Germanique, à Francfort. Comme évêque, il offrit à ses inférieurs le modèle d'une piété sans intolérance et d'une pureté de mœurs parfaite; il rendit d'éminents services au grand chapitre de Constance, par un plan d'amortissement de sa dette, en secourant les établissements de charité, et par des avis et des ordonnances fort utiles concernant l'amélioration de la culture des champs et de la vigne. Il encouragea pareillement les études ecclésiastiques par un prix proposé pour le meilleur ouvrage relatif à la science et aux fonctions des prêtres. Comme savant et auteur, il doit être mis au nombre des hommes les plus distingués de son temps. Ses relations avec Herder, Gœthe, Wieland, Schiller et autres littérateurs célèbres, nourrissaient son esprit d'idées et de vues nouvelles. Parmi ses ouvrages, la plupart relatifs à des sujets de morale et d'esthétique, nous citerons les *Considérations sur l'univers*; Francfort, 1777; 6e édition, 1819; — les *Principes d'Esthétique*; Francfort, 1791; — *La Conscience de soi envisagée comme principe général de la philosophie*; Erfurt, 1793; — *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur la tranquillité publique*; Erfurt, 1793; — *Périclès, ou de l'influence des beaux-arts sur le bonheur public*; Erfurt, 1806. Ces ouvrages ont été imprimés en allemand; mais Charles de Dalberg en a écrit plusieurs en langue française. *Le Mercure allemand*, *Le Musée allemand*, *Les Heures* (*Horen*), contiennent aussi des productions très-estimables de sa plume. Penseur profond, il se livrait volontiers à des recherches théoriques; cependant il se sentait encore plus attiré vers tout ce qui lui offrait un côté pratique et pouvait exercer une influence immédiate sur la vie. Il s'occupa aussi de la philosophie des arts; les mathématiques, la physique, la chimie, la botanique, la minéralogie, l'économie rurale, la technologie, étaient ses sciences favorites.

La mort de Charles de Dalberg fut celle d'un sage et d'un chrétien. Son neveu, le pair de France duc de Dalberg, lui fit ériger dans la cathédrale de Ratisbonne un monument en marbre de Carrare par le Vénitien Luigi Zandomeneghi. On y voit son buste et un génie traçant

les dernières paroles de Dalberg : « Charité, vie, volonté de Dieu. » [*Enc. des G. du M.*]

Zapf, Dalb. Grossherzog von Frankfurt ; Francfort, 1810, in-8°. — *Zeitgenossen*, livre XXIII. — Cramer, *Carl Theodor von Dalberg.*

DALBERG (*Émeric-Joseph*, duc DE), fils du baron Wolfgang-Héribert, naquit à Mayence, le 31 mai 1773, et mourut le 27 avril 1833. Son père lui fit donner une éducation brillante, dont il prit lui-même la direction, et sur laquelle la société remarquable qu'il recevait dans sa maison exerça en outre une grande influence. Les sentiments libéraux qu'y puisa le fils le disposèrent à accueillir avec un certain enthousiasme les principes de la révolution française. C'est au milieu de ces dispositions qu'il alla achever ses études à l'université de Gœttingue et qu'il se rendit ensuite auprès de son oncle, alors coadjuteur de l'électorat de Mayence et gouverneur de la principauté d'Erfurt. Bientôt après il alla à Vienne, où son éducation diplomatique commença dans la chancellerie du baron de Hügel, ministre de l'Empire à la diète de Ratisbonne. Mais sur ces entrefaites, l'électeur de Mayence étant mort, son coadjuteur, qui lui succéda, entra en opposition avec le cabinet de Vienne, dont il voulut décliner la souveraineté, et nuisit par là à l'avancement de son neveu. Cependant, lorsque le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, monta sur le trône de Bavière, le baron Héribert de Dalberg obtint pour son fils la place de conseiller de collége, qui lui fournit pendant trois ans l'occasion de se distinguer dans l'étude spéciale des finances. A peu près à l'époque du traité de Lunéville, Émeric-Joseph hérita des propriétés de son père situées sur la rive gauche du Rhin, et divers intérêts de localité l'engagèrent à se rapprocher du gouvernement français. En 1803, il sollicita du margrave de Bade, nouveau possesseur de l'électorat du Rhin, le titre de son représentant auprès du cabinet des Tuileries. Il vint en effet à Paris en cette qualité ; mais il n'avait que le nom de représentant, dont un autre faisait l'office à sa place. Cette mission n'en fut pas moins utile au baron de Dalberg, en ce qu'elle lui donna accès auprès du prince de Talleyrand, qui ne tarda pas à prendre le jeune diplomate sous sa protection. Ce fut par suite de ce patronage, uni à celui de l'électeur de Mayence, qui était venu à Paris en 1804 et avait inspiré une grande estime à l'empereur des Français, que le baron de Dalberg épousa l'héritière de l'illustre famille génoise de Brignolles, qui fut nommée, à l'occasion de ce mariage (1808), dame du palais de l'impératrice.

Pendant la campagne d'Autriche, le baron de Dalberg crut devoir accepter le portefeuille des affaires étrangères du grand-duché de Bade, sans abandonner pour cela ses fonctions diplomatiques, qu'il vint reprendre à Paris au retour de l'empereur, en se faisant cette fois naturaliser Français. Le 14 août 1810 il fut nommé duc et conseiller d'État, en récompense de ses démarches auprès du prince de Schwartzemberg pour assurer le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec l'empereur. Il reçut en outre une dotation de quatre millions, qui fut d'ailleurs payée presque en entier par le roi de Bavière. Malgré tant de faveurs dont Napoléon Ier l'avait comblé, lui et son oncle, le duc de Dalberg, marchant toujours sur les traces du prince de Talleyrand, se retira peu à peu des affaires, et marqua pour l'empereur plus que du refroidissement. Il contribua peut-être, comme le prince de Bénévent, au rétablissement de la branche aînée des Bourbons, et ce fut sans doute la même influence qui en 1814 le fit nommer l'un des cinq membres du gouvernement provisoire. Dès ce moment il compta parmi les ennemis de Napoléon, contre lequel il signa l'année suivante, à Vienne, les deux déclarations du congrès du 7 et du 13 mars. L'empereur n'eut garde, pendant les cent jours, de l'oublier sur la liste des douze personnes dont il séquestrait les biens et ordonnait le bannissement. C'étaient là de nouveaux titres à la reconnaissance de la Restauration; aussi le duc de Dalberg fut-il nommé après 1815 pair de France, ministre d'État et grand-cordon de la Légion d'Honneur; on lui accorda en outre des lettres de grande naturalisation.

Pendant la Restauration, le duc de Dalberg, sembla faire de son mieux pour s'effacer, et tomba dans une obscurité à peu près complète, du moins quant à la vie politique. Il paraît avoir professé des principes constitutionnels; mais il ne les avouait pas hautement à la tribune, où on ne le voyait jamais. S'il a écrit, ce n'est que sous le voile de l'anonyme : c'est du moins ce que ferait supposer le peu de soin qu'il prit de démentir la fameuse protestation en faveur du duc d'Orléans qu'on lui attribua, et qui parut à Londres à l'époque de la naissance du duc de Bordeaux. A tort ou à raison, le public lui a aussi attribué une certaine part, ainsi qu'à M. Pasquier, dans la composition de l'*Histoire de la Restauration* par M. Capefigue.

Le duc de Dalberg mourut à son château héréditaire de Hernsheim, près Worms, où l'avait reconduit son amour pour sa première patrie. [DÉADDÉ, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

De Vaulabelle, *Histoire des deux Restaur.* — Lamartine, *Hist. de la Restaur.* — Lubis, *Hist. de la Rest.* — De Conny, *Hist. de la Rest.* — *Biographie des Contemporains.*

DALBERG (*Nils*), médecin suédois, mort à Stockholm; le 3 janvier 1820. Attaché au prince royal depuis Gustave III, il le suivit en 1770 et 1771 à Paris, où il se lia avec les médecins, naturalistes et philosophes les plus renommés, notamment Lassonne, Fabre, Petit, Jussieu, D'Alembert, Cassini. En Allemagne, il entra en relations avec Beireis, Meckel, Gleditsch et Spalding. Ayant perdu la faveur de la cour en 1781, il n'y revint plus que pour assister à la

tration de son jugement montrèrent à quel point il était propre aux affaires d'une importance plus élevée. Il se distinguait en outre par une justice incorruptible et par une sage persévérance dans ce qu'une fois il avait reconnu être bon et utile. Les sciences, les arts, les métiers, étaient des objets constants de sa sollicitude, et il protégea ceux qui les exerçaient, attirant à lui les hommes de mérite, facilitant le plus qu'il pouvait le développement des talents naissants; à cet effet, il tenait dans sa maison des assemblées auxquelles tout homme bien élevé était admis. L'Académie des Sciences d'Erfurt, dont il était président, fut animée par ses soins d'une vie longtemps inconnue; lui-même cultivait la science et se livrait à de savantes recherches. En 1787 le prince de Dalberg fut nommé coadjuteur à l'archevêché de Mayence, ainsi qu'au grand chapitre de Worms, et en 1788 coadjuteur de Constance et archevêque de Tarse. L'administration du diocèse de Constance lui fut entièrement confiée en 1800. Après le décès de Frédéric-Charles, électeur et archevêque de Mayence (25 juillet 1802), il lui succéda dans ces dignités. A cette époque, aux termes du traité de Lunéville, les possessions de l'électorat situées sur la rive gauche du Rhin furent cédées à la France, et celles de la rive droite sécularisées pour être en harmonie avec la nouvelle constitution politique de l'Allemagne. Le prince de Dalberg fut maintenu dans la dignité d'archichancelier et dédommagé pour Worms et Constance, auxquels il dut renoncer, par les diocèses de Ratisbonne, d'Aschaffenbourg et de Wetzlar. En 1804 il se rendit à Paris, pour traiter avec le pape Pie VII au sujet des affaires de l'Église d'Allemagne. Après un court séjour dans cette ville, voyant bientôt l'impossibilité d'arrêter les progrès de Napoléon Ier dans son pays, il se crut obligé de plier devant les événements, ce qui donna lieu à des soupçons injustes contre son patriotisme. Pendant ce séjour à Paris, l'Académie des Inscriptions (classe d'histoire et de littérature anciennes de l'Institut) le nomma membre associé à la place de Klopstock. Lors de la formation de la Confédération du Rhin, Dalberg conserva la dignité d'archevêque et de primat de Ratisbonne, mais il fut obligé de se démettre de sa dignité d'archichancelier de l'Empire; en revanche, il fut créé prince primat de la Confédération du Rhin, prince souverain et seigneur de Ratisbonne, d'Aschaffenbourg, de Francfort-sur-le-Mein et de Wetzlar. Ayant dû céder en 1810 la principauté de Ratisbonne à la Bavière, il reçut en dédommagement une partie considérable des principautés de Fulde et de Hanau, et fut nommé grand-duc par Napoléon. Mais en 1813, quand l'astre du grand homme eut pâli, Charles de Dalberg se vit obligé de renoncer à la souveraineté qu'il exerçait, ne conservant, avec la dignité d'archevêque, que les droits qui y sont attachés. Il choisit pour séjour Ratisbonne, l'ancienne résidence du grand-duc, et y vécut depuis en simple particulier. Les pauvres et l'amélioration des écoles formaient les principaux objets de la sollicitude du prélat. Comme grand-duc de Francfort, sa position avait été difficile, et on le jugea diversement. En passant sous sa domination, ce petit État perdit son antique indépendance et ses vieilles constitutions. Cependant Francfort lui doit beaucoup, et entre autres choses les belles promenades qui règnent maintenant autour de la ville. Dans les villes d'Aschaffenbourg et de Wetzlar, il a laissé des traces ineffaçables de sa munificence. Il s'intéressa principalement au personnel de l'ancienne chambre de justice de l'Empire Germanique, à Francfort. Comme évêque, il offrit à ses inférieurs le modèle d'une piété sans intolérance et d'une pureté de mœurs parfaite; il rendit d'éminents services au grand chapitre de Constance, par un plan d'amortissement de sa dette, en secourant les établissements de charité, et par des avis et des ordonnances fort utiles concernant l'amélioration de la culture des champs et de la vigne. Il encouragea pareillement les études ecclésiastiques par un prix proposé pour le meilleur ouvrage relatif à la science et aux fonctions des prêtres. Comme savant et auteur, il doit être mis au nombre des hommes les plus distingués de son temps. Ses relations avec Herder, Gœthe, Wieland, Schiller et autres littérateurs célèbres, nourrissaient son esprit d'idées et de vues nouvelles. Parmi ses ouvrages, la plupart relatifs à des sujets de morale et d'esthétique, nous citerons les *Considérations sur l'univers*; Francfort, 1777; 6e édition, 1819; — les *Principes d'Esthétique*; Francfort, 1794; — *La Conscience de soi envisagée comme principe général de la philosophie*; Erfurt, 1793; — *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur la tranquillité publique*; Erfurt, 1793; — *Périclès, ou de l'influence des beaux-arts sur le bonheur public*; Erfurt, 1806. Ces ouvrages ont été imprimés en allemand; mais Charles de Dalberg en a écrit plusieurs en langue française. *Le Mercure allemand*, *Le Musée allemand*, *Les Heures* (*Horen*), contiennent aussi des productions très-estimables de sa plume. Penseur profond, il se livrait volontiers à des recherches théoriques; cependant il se sentait encore plus attiré vers tout ce qui lui offrait un côté pratique et pouvait exercer une influence immédiate sur la vie. Il s'occupa aussi de la philosophie des arts; les mathématiques, la physique, la chimie, la botanique, la minéralogie, l'économie rurale, la technologie, étaient ses sciences favorites.

La mort de Charles de Dalberg fut celle d'un sage et d'un chrétien. Son neveu, le pair de France duc de Dalberg, lui fit ériger dans la cathédrale de Ratisbonne un monument en marbre de Carrare par le Vénitien Luigi Zandomeneghi. On y voit son buste et un génie tenant

les dernières paroles de Dalberg : « Charité, vie, volonté de Dieu. » [*Enc. des G. du M.*]

Zapf, Dalb. Grossherzog von Frankfurt; Francfort, 1810, in-8°. — *Zeitgenossen*, livre XXIII. — Cramer, *Carl Theodor von Dalberg*.

DALBERG (*Émeric-Joseph*, duc DE), fils du baron Wolfgang-Héribert, naquit à Mayence, le 31 mai 1773, et mourut le 27 avril 1833. Son père lui fit donner une éducation brillante, dont il prit lui-même la direction, et sur laquelle la société remarquable qu'il recevait dans sa maison exerça en outre une grande influence. Les sentiments libéraux qu'y puisa le fils le disposèrent à accueillir avec un certain enthousiasme les principes de la révolution française. C'est au milieu de ces dispositions qu'il alla achever ses études à l'université de Gœttingue et qu'il se rendit ensuite auprès de son oncle, alors coadjuteur de l'électorat de Mayence et gouverneur de la principauté d'Erfurt. Bientôt après il alla à Vienne, où son éducation diplomatique commença dans la chancellerie du baron de Hügel, ministre de l'Empire à la diète de Ratisbonne. Mais sur ces entrefaites, l'électeur de Mayence étant mort, son coadjuteur, qui lui succéda, entra en opposition avec le cabinet de Vienne, dont il voulut décliner la souveraineté, et nuisit par là à l'avancement de son neveu. Cependant, lorsque le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, monta sur le trône de Bavière, le baron Héribert de Dalberg obtint pour son fils la place de conseiller de collége, qui lui fournit pendant trois ans l'occasion de se distinguer dans l'étude spéciale des finances. A peu près à l'époque du traité de Lunéville, Émeric-Joseph hérita des propriétés de son père situées sur la rive gauche du Rhin, et divers intérêts de localité l'engagèrent à se rapprocher du gouvernement français. En 1803, il sollicita du margrave de Bade, nouveau possesseur de l'électorat du Rhin, le titre de son représentant auprès du cabinet des Tuileries. Il vint en effet à Paris en cette qualité ; mais il n'avait que le nom de représentant, dont un autre faisait l'office à sa place. Cette mission n'en fut pas moins utile au baron de Dalberg, en ce qu'elle lui donna accès auprès du prince de Talleyrand, qui ne tarda pas à prendre le jeune diplomate sous sa protection. Ce fut par suite de ce patronage, uni à celui de l'électeur de Mayence, qui était venu à Paris en 1804 et avait inspiré une grande estime à l'empereur des Français, que le baron de Dalberg épousa l'héritière de l'illustre famille génoise de Brignolles, qui fut nommée, à l'occasion de ce mariage (1808), dame du palais de l'impératrice.

Pendant la campagne d'Autriche, le baron de Dalberg crut devoir accepter le portefeuille des affaires étrangères du grand-duché de Bade, sans abandonner pour cela ses fonctions diplomatiques, qu'il vint reprendre à Paris au retour de l'empereur, en se faisant cette fois naturaliser Français. Le 14 août 1810 il fut nommé duc et conseiller d'État, en récompense de ses démarches auprès du prince de Schwartzemberg pour assurer le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec l'empereur. Il reçut en outre une dotation de quatre millions, qui fut d'ailleurs payée presque en entier par le roi de Bavière. Malgré tant de faveurs dont Napoléon I[er] l'avait comblé, lui et son oncle, le duc de Dalberg, marchant toujours sur les traces du prince de Talleyrand, se retira peu à peu des affaires, et marqua pour l'empereur plus que du refroidissement. Il contribua peut-être, comme le prince de Bénévent, au rétablissement de la branche aînée des Bourbons, et ce fut sans doute la même influence qui en 1814 le fit nommer l'un des cinq membres du gouvernement provisoire. Dès ce moment il compta parmi les ennemis de Napoléon, contre lequel il signa l'année suivante, à Vienne, les deux déclarations du congrès du 7 et du 13 mars. L'empereur n'eut garde, pendant les cent jours, de l'oublier sur la liste des douze personnes dont il séquestrait les biens et ordonnait le bannissement. C'étaient là de nouveaux titres à la reconnaissance de la Restauration; aussi le duc de Dalberg fut-il nommé après 1815 pair de France, ministre d'État et grand-cordon de la Légion d'Honneur; on lui accorda en outre des lettres de grande naturalisation.

Pendant la Restauration, le duc de Dalberg, sembla faire de son mieux pour s'effacer, et tomba dans une obscurité à peu près complète, du moins quant à la vie politique. Il paraît avoir professé des principes constitutionnels; mais il ne les avouait pas hautement à la tribune, où on ne le voyait jamais. S'il a écrit, ce n'est que sous le voile de l'anonyme : c'est du moins ce que ferait supposer le peu de soin qu'il prit de démentir la fameuse protestation en faveur du duc d'Orléans qu'on lui attribua, et qui parut à Londres à l'époque de la naissance du duc de Bordeaux. A tort ou à raison, le public lui a aussi attribué une certaine part, ainsi qu'à M. Pasquier, dans la composition de l'*Histoire de la Restauration* par M. Capefigue.

Le duc de Dalberg mourut à son château héréditaire de Hernsheim, près Worms, où l'avait reconduit son amour pour sa première patrie. [DÉADDÉ, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

De Vaulabelle, *Histoire des deux Restaur.* — Lamartine, *Hist. de la Restaur.* — Lubis, *Hist. de la Rest.* — De Conny, *Hist. de la Rest.* — *Biographie des Contemporains.*

DALBERG (*Nils*), médecin suédois, mort à Stockholm, le 3 janvier 1820. Attaché au prince royal depuis Gustave III, il le suivit en 1770 et 1771 à Paris, où il se lia avec les médecins, naturalistes et philosophes les plus renommés, notamment Lassonne, Fabre, Petit, Jussieu, D'Alembert, Cassini. En Allemagne, il entra en relations avec Beireis, Meckel, Gleditsch et Spalding. Ayant perdu la faveur de la cour en 1781, il n'y revint plus que pour assister à la

mort, si tragique, de Gustave III. Il fut deux fois président de l'Académie des Sciences de Stockholm. On a de lui des mémoires sur divers sujets, notamment *Sur les effets de l'ipécacuanha à petites doses*, dans le recueil des *Mémoires* de l'Académie, volume de 1770; — *Sur la coloquinte*, dans le volume de 1782. Son nom a été donné par Linné fils à un genre de plantes (*dalbergia*) de la famille des papilionacées. On conserve aussi à la bibliothèque de Linköping le manuscrit de son *Journal de Voyage*.

Gezelius, *Biograph. Lex.*

* **DALBIN** (*Jean*), théologien français, né à Toulouse, vers 1530, fut nommé archidiacre de la cathédrale de cette ville. Il a laissé plusieurs ouvrages de religion et de controverse, dont les principaux sont : *Discours et avertissements salutaires au simple et très-chrétien peuple de France pour connaître les bons et fidèles évangélisateurs des faux prophètes, par une conférence des Écritures Saintes et anciens docteurs faite avec les ministres de l'évangélique réformation touchant le fait et la vocation légitime*; Paris, 1566, in-8°, et Avignon, 1567; — *Six livres du sacrement de l'autel, prouvé par textes d'Écriture Sainte, autorité des anciens docteurs et propres témoignages des adversaires de l'Église catholique*; Paris, 1566, in-8°; — *Opuscules spirituels*; Paris, 1567, in-8°; — *La Marque de l'Église*; Paris, 1568, in-8°. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Du Verdier, *Bibl. franç.*

DALBORGO (*Flaminio*), jurisconsulte et historien italien, né à Pise, le 5 octobre 1706, mort en 1768. Il était d'une famille qui figura glorieusement dans les annales de Pise. Après avoir étudié le droit dans cette ville, il alla compléter à Rome ses connaissances en matière de législation. A son retour à Pise, il fut appelé à professer le droit à l'université, et il s'acquitta avec succès de cet enseignement. Dans ses loisirs il s'appliquait aux lettres et aux recherches historiques. On a de lui une édition illustrée et annotée des *Notizie della città di Valtena, di Lorenzo Aulo Cecina*; Pise, 1758; — *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana*; Pise, 1768, t. I; Pise, 1761; — *Dissertazione sull' istoria dei Codici Pisani delle Pandette di Giustiniano*; Lucques, 1764; — *Raccolta di scelti Diplomi Pisani*; Pise, 1765, 1 vol. in-4°; — *Elogio dell' imperatore Francesco I°*; Pise, 1765; — *Dissertazione sull' origine dell' Università di Pisa*; Pise, 1765, 1 vol. in-4°; — *Dissertazione sopra l'Istoria Pisana*, t. I, part. 2; Pise, 1768. Parmi ces ouvrages, les plus estimés sont les *Dissertations sur l'histoire de Pise* et le *Recueil de Diplômes à l'appui*. Son patriotisme est parfois excessif; c'est ainsi qu'il va jusqu'à justifier la conduite des Pisans envers Ugolin et ses enfants; on reproche aussi à Dalborgo des inexactitudes.

Tipaldo, *Biographia degli Ital.*

DALE (*Samuel*), médecin et pharmacien anglais, né en 1650, mort en 1739. Il cultiva avec succès les sciences naturelles et la botanique. On lui doit l'introduction en Europe de plusieurs végétaux exotiques, dont la plupart lui avaient été adressés de la Caroline par Catesby. Linné a appelé *dalea* un genre de la famille des légumineuses. On a de Dale : *Pharmacologia, seu manuductio ad materiam medicam*; Londres, 1693; *Supplementum*, Londres, 1705, in-8°; l'ouvrage entier parut à Londres, 1705 et 1751, in-4°; — *Appendix to Sylas Taylor's History and Antiquities of Harwick and Dovercourt*; Londres, 1730, in-4°, et 1732, in-4° (1); — des mémoires sur divers sujets d'histoire naturelle, dans les *Transactions philosophiques*.

Philosophic. Transact. — Éloy, *Dict. de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

DALECHAMP ou **DALECHAMPS** (*Jacques*) (2), médecin et botaniste français, né à Caen, en 1513, mort à Lyon, en 1587 ou 1588. Il prit ses grades à Montpellier, et fut reçu docteur en 1546. On ne sait rien de sa vie privée, et il n'est connu que par ses travaux. On sait seulement qu'il exerça avec succès la médecine à Lyon jusqu'à sa mort. La vieillesse de ce savant ne lui laissa pas, dans ses dernières années, le libre exercice de ses facultés intellectuelles, et il ne put voir entièrement terminée l'*Historia Plantarum*, le principal de ses ouvrages, à la collaboration duquel il avait appelé J. Bauhin, dont le nom, porté par deux frères, est devenu si célèbre. Dalechamp était surtout érudit et laborieux. Il eut une correspondance étendue, et se composa une collection, considérable pour le temps, des plantes qui croissent dans le Lyonnais, province heureusement située, voisine des Alpes et de la mer méridionale de la France. C'est comme érudit, comme médecin et comme botaniste que Dalechamp doit être apprécié. Ses droits à l'érudition consistent en une version latine d'*Athénée*, accompagnée du texte grec et de savants commentaires. Elle fut longtemps la meilleure et la plus correcte, mais elle tire surtout son mérite des travaux de Casaubon (*voy.* ce nom). On lui doit aussi une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline, publiée à Lyon en 1587, puis à Francfort-sur-le-Mein en 1599. Le père Hardouin, auquel on doit l'édition la plus estimée de l'Encyclopédie Romaine, reproche à Dalechamp d'avoir fait au texte de Pline des corrections plutôt audacieuses que bien raisonnées, et Scaliger le traite avec plus de rigueur encore : *Dalecampius, vir alioqui bene doctus, Plinium emendatum et excudendum suscepit : sed qua est audacia omnia invertit et corrumpit; quia quod multi solent, si sibi illud vocabulum non arridet, statim* ...

(1) Éloy a attribué à tort cet ouvrage à un autre Samuel Dale.

(2) Le premier nom paraît préférable, d'après l'orthographe du genre *dalechampia*, et non *dalechampsia*, que Linné a dédié à sa mémoire; ce genre renferme une trentaine d'espèces, et appartient à la famille des euphorbiacées.

mutat, ac sæpe in deterius. Considéré comme médecin, Dalechamp a publié de nombreux ouvrages, tombés aujourd'hui dans le plus profond oubli; les principaux sont deux traductions, l'une du sixième livre de *Paul d'Égine*, l'autre celle des *Administrations anatomiques* de C. Galien. Il a aussi traduit le traité *Des maladies aiguës et des maladies chroniques* de Cœlius Aurelianus. Les seuls travaux originaux de Dalechamp relatifs à la médecine sont : *De Peste, libri tres*; Lyon, 1552, in-12; — et *Traité de Chirurgie*; Lyon, 1570, 1573, in-8°, et Paris, 1610, in-4°. Ce dernier ouvrage n'a d'intérêt que sous le rapport historique. Il fait assez bien connaître l'état de la chirurgie en France dans le seizième siècle. Considéré comme botaniste, Dalechamp semble avoir eu plus de zèle et d'érudition que de science réelle et de perspicacité. C'est un compilateur de l'école de Pline, dont il accueille sans critique toutes les opinions. Il suit aussi pas à pas Dioscoride, qui, plus exact que le naturaliste romain, n'en est pas moins d'une crédulité puérile dans les appréciations qu'il fait des propriétés des plantes. L'œuvre botanique de Dalechamp est intitulée : *Historia generalis Plantarum, in libros XVIII per certas classes artificiose digesta*, etc., etc.; Lyon (*apud Gulielmum Rovillium*), 11 vol. in-fol., 1587; quelques exemplaires portent la date de 1586. Les éditions françaises donnent le même titre traduit. Il y en a deux; la dernière est de 1653; Lyon, chez Philippe Borde, 2 vol. in-fol. Le tome II la déclare corrigée, quant au langage, de plusieurs barbarismes et enrichie de diverses curiosités; car il semblerait, dit-on dans la préface, que quelque paysan ou idiot l'a dictée à sa mode. La date de la publication de ce livre témoigne que Dalechamp, mort en 1587 ou 1588, et depuis plusieurs années hors d'état de se livrer à l'étude, n'a pu le terminer. C'est le docteur Jean Desmoulin, médecin très-fameux de son siècle, dit le titre, qui le conduisit à bonne fin. L'*Histoire des Plantes* de Dalechamp contient les gravures de 2,731 plantes, la plupart copiées de Lobel; 400 s'y trouvent répétées deux et même trois fois sous des noms différents. Ces gravures, intercalées dans le texte, sont très-mauvaises. On reconnait pourtant, et sans trop de peine, à quelles plantes elles se rapportent, quoiqu'elles n'en soient, à vrai dire, que les caricatures. Le plan adopté par l'auteur n'a rien de plus méthodique ni de mieux raisonné que celui suivi par Pline dans son grand ouvrage. Dalechamp traite des arbres dans trois livres; puis des blés et des legumes, des herbes potagères, des plantes à belles fleurs et en ombelles, des fleurs à bouquet, des herbes aquatiques, des herbes des lieux pierreux, ombragés, maritimes, des plantes épineuses, bulbeuses; de celles qui peuvent se tenir droites, etc. La seule classe dans laquelle on pourrait deviner une intention méthodique est celle des ombellifères, qui ne renferme que quelques plantes dissidentes. On ne doit pas chercher dans ce livre des idées nouvelles, même pour le temps, et nous ne croyons pas qu'il ait fait faire un seul pas à la science. C'est une simple paraphrase des ouvrages de Théophraste, de Dioscoride et de Pline, presque sans critique; mais l'érudition y est vaste, et ce n'est pas sans intérêt qu'on le parcourt. Resterait à décider si ces sortes d'ouvrages ont été utiles : non-seulement nous ne le croyons pas, mais nous pensons bien plutôt qu'ils ont nui aux progrès des sciences médicales et naturelles, en présentant des traités généraux, accueillis avec faveur par les personnes qui aiment la science toute faite sans se préoccuper si elles ne trouvent pas l'erreur au lieu de la vérité qu'elles cherchaient. A. Fée.

Joly, *Éloge de quelques Auteurs français*; Dijon, 1742, in-8°. — Haller, *Bibliotheca Botanica*, t. I, p. 411. — Sprengel, *Historia Bot.*, t. I, p. 432.

DALEMBERT. *Voy.* ALEMBERT (D').

DALEMILUS (*Mezericzky*), chroniqueur bohême, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il laissa un *Chronicus Boleslaviensis*, en vers, encore manuscrit, et qui peut-être mériterait d'être imprimé.

Vogt, *Art. litter. Bohemiæ*.

DALEN ou DALE (*Antoine* VAN), antiquaire et philosophe hollandais, né à Harlem, le 8 novembre 1638, mort dans la même ville, le 28 novembre 1708. Ses parents lui firent d'abord prendre la carrière du commerce; mais lorsqu'il put jouir de sa volonté, il quitta les affaires pour cultiver les sciences. Il fut quelque temps prédicateur des mennonites ou anabaptistes pacifiques, secte à laquelle appartenait sa famille; puis il abandonna la théologie, se fit recevoir docteur en médecine, et obtint la direction de l'hospice de Harlem. Les écrits de Dalen prouvent qu'il possédait des connaissances variées; cependant, ses ouvrages sont composés en mauvais latin et manquent d'ordre et de méthode. « C'était, dit Leclerc, un homme de bon commerce, qui savait mille histoires plaisantes, et qui parlait de tout avec assez de liberté. Ennemi juré de toute superstition, il s'en moquait ouvertement aussi bien que de l'hypocrisie. » Éloy ajoute « qu'il était d'un caractère doux et d'une probité exacte : il entendait plaisanterie sur ses écrits; ce qui n'est pas une petite qualité pour un savant ». On a de lui : *De Oraculis veterum ethnicorum*, etc.; Amsterdam, 1683, in-8°; et avec additions et corrections, 1700, in-4° : le but de l'auteur est de démontrer que les oracles n'étaient qu'une fourberie des prêtres pour entretenir et exploiter l'ignorance et la superstition des peuples. Fontenelle en a donné un abrégé en français, dans son *Histoire des Oracles*; Paris, 1707, in-12; — *Dissertationes de origine et progressu idolatriæ et superstitionum; de vera et falsa prophetia, uti et de divinationibus idolatricis Judæorum*, suivies

mort, si tragique, de Gustave III. Il fut deux fois président de l'Académie des Sciences de Stockholm. On a de lui des mémoires sur divers sujets, notamment *Sur les effets de l'ipécacuanha à petites doses*, dans le recueil des *Mémoires* de l'Académie, volume de 1770; — *Sur la coloquinte*, dans le volume de 1782. Son nom a été donné par Linné fils à un genre de plantes (*dalbergia*) de la famille des papilionacées. On conserve aussi à la bibliothèque de Linköping le manuscrit de son *Journal de Voyage*.

Gezelius, *Biograph. Lex.*

* **DALBIN** (*Jean*), théologien français, né à Toulouse, vers 1530, fut nommé archidiacre de la cathédrale de cette ville. Il a laissé plusieurs ouvrages de religion et de controverse, dont les principaux sont : *Discours et avertissements salutaires au simple et très-chrétien peuple de France pour connaître les bons et fidèles évangélisateurs des faux prophètes, par une conférence des Écritures Saintes et anciens docteurs faite avec les ministres de l'évangélique réformation touchant le fait et la vocation légitime;* Paris, 1566, in-8°, et Avignon, 1567; — *Six livres du sacrement de l'autel, prouvé par textes d'Écriture Sainte, autorité des anciens docteurs et propres témoignages des adversaires de l'Église catholique;* Paris, 1566, in-8°; — *Opuscules spirituels;* Paris, 1567, in-8°; — *La Marque de l'Église;* Paris, 1568, in-8°. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Du Verdier, *Bibl. franç.*

DALBORGO (*Flaminio*), jurisconsulte et historien italien, né à Pise, le 5 octobre 1706, mort en 1768. Il était d'une famille qui figura glorieusement dans les annales de Pise. Après avoir étudié le droit dans cette ville, il alla compléter à Rome ses connaissances en matière de législation. A son retour à Pise, il fut appelé à professer le droit à l'université, et il s'acquitta avec succès de cet enseignement. Dans ses loisirs il s'appliquait aux lettres et aux recherches historiques. On a de lui une édition illustrée et annotée des *Notizie della città di Valtena, di Lorenzo Aulo Cecina;* Pise, 1758; — *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana;* Pise, 1768, t. I; Pise, 1761; — *Dissertazione sull' istoria dei Codici Pisani delle Pandette di Giustiniano;* Lucques, 1764; — *Raccolta di scelti Diplomi Pisani;* Pise, 1765, 1 vol. in-4°; — *Elogio dell' imperatore Francesco I°;* Pise, 1765; — *Dissertazione sull' origine dell' Università di Pisa;* Pise, 1765, 1 vol. in-4°; — *Dissertazione sopra l'Istoria Pisana*, t. I, part. 2; Pise, 1768. Parmi ces ouvrages, les plus estimés sont les *Dissertations sur l'histoire de Pise* et le *Recueil de Diplômes à l'appui*. Son patriotisme est parfois excessif; c'est ainsi qu'il va jusqu'à justifier la conduite des Pisans envers Ugolin et ses enfants; on reproche aussi à Dalborgo des inexactitudes.

Tipaldo, *Biographia degli Ital.*

DALE (*Samuel*), médecin et pharmacien anglais, né en 1650, mort en 1739. Il cultiva avec succès les sciences naturelles et la botanique. On lui doit l'introduction en Europe de plusieurs végétaux exotiques, dont la plupart lui avaient été adressés de la Caroline par Catesby. Linné a appelé *dalea* un genre de la famille des légumineuses. On a de Dale : *Pharmacologia, seu manuductio ad materiam medicam;* Londres, 1693; *Supplementum*, Londres, 1705, in-8°; l'ouvrage entier parut à Londres, 1705 et 1751, in-4°; — *Appendix to Sylas Taylor's History and Antiquities of Harwick and Dovercourt;* Londres, 1730, in-4°, et 1732, in-4° (1); — des mémoires sur divers sujets d'histoire naturelle, dans les *Transactions philosophiques*.

Philosophic. Transact. — Éloy, *Dict. de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

DALECHAMP ou **DALECHAMPS** (*Jacques*) (2), médecin et botaniste français, né à Caen, en 1513, mort à Lyon, en 1587 ou 1588. Il prit ses grades à Montpellier, et fut reçu docteur en 1546. On ne sait rien de sa vie privée, et il n'est connu que par ses travaux. On sait seulement qu'il exerça avec succès la médecine à Lyon jusqu'à sa mort. La vieillesse de ce savant ne lui laissa pas, dans ses dernières années, le libre exercice de ses facultés intellectuelles, et il ne put voir entièrement terminée l'*Historia Plantarum*, le principal de ses ouvrages, à la collaboration duquel il avait appelé J. Bauhin, dont le nom, porté par deux frères, est devenu si célèbre. Dalechamp était surtout érudit et laborieux. Il [illegible] une correspondance étendue, et se composa une collection, considérable pour le temps, des plantes qui croissent dans le Lyonnais, province heureusement située, voisine des Alpes et de la zone méridionale de la France. C'est comme érudit, comme médecin et comme botaniste que Dalechamp doit être apprécié. Ses droits à l'érudition consistent en une version latine d'*Athenée*, accompagnée du texte grec et de savants commentaires. Elle fut longtemps la meilleure et la plus correcte; mais elle tire surtout son mérite des travaux de Casaubon (*voy.* ce nom). On lui doit aussi une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline, publiée à Lyon en 1587, puis à Francfort-sur-le-Mein en 1599. Le père Hardouin, auquel on doit l'édition la plus estimée de l'Encyclopédie Romaine, reproche à Dalechamp d'avoir fait au texte de Pline des corrections plutôt audacieuses que bien raisonnées, et Scaliger le traite avec plus de rigueur encore : *Dalecampius, vir alioqui bene doctus, Plinium emendatum et excudendum suscepit : sed qua est audacia omnia invertet et corrumpet; quia quod multi solent, si his illudve vocabulum non arridet, statim* [illegible]

(1) Éloy a attribué à tort cet ouvrage à un autre Samuel Dale.

(2) Le premier nom serait préférable, d'après l'orthographe du genre *dalechampia*, et non *dalechampsia*, que Linné a dédié à sa mémoire; ce genre renferme une trentaine d'espèces, et appartient à la famille des euphorbiacées.

mutat, ac sæpe in deterius. Considéré comme médecin, Dalechamp a publié de nombreux ouvrages, tombés aujourd'hui dans le plus profond oubli; les principaux sont deux traductions, l'une du sixième livre de *Paul d'Égine*, l'autre celle des *Administrations anatomiques* de C. Galien. Il a aussi traduit le traité *Des maladies aiguës et des maladies chroniques* de Cœlius Aurelianus. Les seuls travaux originaux de Dalechamp relatifs à la médecine sont : *De Peste, libri tres*; Lyon, 1552, in-12; — et *Traité de Chirurgie*; Lyon, 1570, 1573, in-8°, et Paris, 1610, in-4°. Ce dernier ouvrage n'a d'intérêt que sous le rapport historique. Il fait assez bien connaître l'état de la chirurgie en France dans le seizième siècle. Considéré comme botaniste, Dalechamp semble avoir eu plus de zèle et d'érudition que de science réelle et de perspicacité. C'est un compilateur de l'école de Pline, dont il accueille sans critique toutes les opinions. Il suit aussi pas à pas Dioscoride, qui, plus exact que le naturaliste romain, n'en est pas moins d'une crédulité puérile dans les appréciations qu'il fait des propriétés des plantes. L'œuvre botanique de Dalechamp est intitulée : *Historia generalis Plantarum, in libros XVIII per certas classes artificiose digesta*, etc., etc.; Lyon (*apud Gulielmum Rovillium*), 11 vol. in-fol., 1587; quelques exemplaires portent la date de 1586. Les éditions françaises donnent le même titre traduit. Il y en a deux; la dernière est de 1653; Lyon, chez Philippe Borde, 2 vol. in-fol. Le tome II la déclare corrigée, quant au langage, de plusieurs barbarismes et enrichie de diverses curiosités; car il semblerait, dit-on dans la préface, que quelque paysan ou idiot l'a dictée à sa mode. La date de la publication de ce livre témoigne que Dalechamp, mort en 1587 ou 1588, et depuis plusieurs années hors d'état de se livrer à l'étude, n'a pu le terminer. C'est le docteur Jean Desmoulin, médecin très-fameux de son siècle, dit le titre, qui le conduisit à bonne fin. L'*Histoire des Plantes* de Dalechamp contient les gravures de 2,731 plantes, la plupart copiées de Lobel; 400 s'y trouvent répétées deux et même trois fois sous des noms différents. Ces gravures, intercalées dans le texte, sont très-mauvaises. On reconnaît pourtant, et sans trop de peine, à quelles plantes elles se rapportent, quoiqu'elles n'en soient, à vrai dire, que les caricatures. Le plan adopté par l'auteur n'a rien de plus méthodique ni de mieux raisonné que celui suivi par Pline dans son grand ouvrage. Dalechamp traite des arbres dans trois livres; puis des blés et des legumes, des herbes potagères, des plantes à belles fleurs et en ombelles, des fleurs à bouquet, des herbes aquatiques, des herbes des lieux pierreux, ombragés, maritimes, des plantes épineuses, bulbeuses; de celles qui peuvent se tenir droites, etc. La seule classe dans laquelle on pourrait deviner une intention méthodique est celle des ombellifères, qui ne renferme que quelques plantes dissidentes. On ne doit pas chercher dans ce livre des idées nouvelles, même pour le temps, et nous ne croyons pas qu'il ait fait faire un seul pas à la science. C'est une simple paraphrase des ouvrages de Théophraste, de Dioscoride et de Pline, presque sans critique; mais l'érudition y est vaste, et ce n'est pas sans intérêt qu'on le parcourt. Resterait à décider si ces sortes d'ouvrages ont été utiles : non-seulement nous ne le croyons pas, mais nous pensons bien plutôt qu'ils ont nui aux progrès des sciences médicales et naturelles, en présentant des traités généraux, accueillis avec faveur par les personnes qui aiment la science toute faite sans se préoccuper si elles ne trouvent pas l'erreur au lieu de la vérité qu'elles cherchaient. A. FÉE.

Joly, *Éloge de quelques Auteurs français*; Dijon, 1742, in-8°. — Haller, *Bibliotheca Botanica*, t. I, p. 411. — Sprengel, *Historia Bot.*, t. I, p. 432.

DALEMBERT. *Voy.* ALEMBERT (D').

DALEMILUS (*Mezericzky*), chroniqueur bohême, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il laissa un *Chronicus Boleslaviensis*, en vers, encore manuscrit, et qui peut-être mériterait d'être imprimé.

Voigt, *Art. litter. Bohemiæ*.

DALEN ou **DALE** (*Antoine* VAN), antiquaire et philosophe hollandais, né à Harlem, le 8 novembre 1638, mort dans la même ville, le 28 novembre 1708. Ses parents lui firent d'abord prendre la carrière du commerce; mais lorsqu'il put jouir de sa volonté, il quitta les affaires pour cultiver les sciences. Il fut quelque temps prédicateur des mennonites ou anabaptistes pacifiques, secte à laquelle appartenait sa famille; puis il abandonna la théologie, se fit recevoir docteur en médecine, et obtint la direction de l'hospice de Harlem. Les écrits de Dalen prouvent qu'il possédait des connaissances variées; cependant, ses ouvrages sont composés en mauvais latin et manquent d'ordre et de méthode. « C'était, dit Leclerc, un homme de bon commerce, qui savait mille histoires plaisantes, et qui parlait de tout avec assez de liberté. Ennemi juré de toute superstition, il s'en moquait ouvertement aussi bien que de l'hypocrisie. » Éloy ajoute « qu'il était d'un caractère doux et d'une probité exacte : il entendait plaisanterie sur ses écrits; ce qui n'est pas une petite qualité pour un savant ». On a de lui : *De Oraculis veterum ethnicorum*, etc.; Amsterdam, 1683, in-8°; et avec additions et corrections, 1700, in-4° : le but de l'auteur est de démontrer que les oracles n'étaient qu'une fourberie des prêtres pour entretenir et exploiter l'ignorance et la superstition des peuples. Fontenelle en a donné un abrégé en français, dans son *Histoire des Oracles*; Paris, 1707, in-12; — *Dissertationes de origine et progressu idolatriæ et superstitionum; de vera et falsa prophetia, uti et de divinationibus idolatricis Judæorum*, suivies

de quelques *Lettres sur le Pentateuque samaritain*, avec les *Réponses d'Étienne Morin*; Amsterdam, 1696, in-4°; — *Dissertationes IX antiquitatibus quin et marmoribus, cum Romanis, tum Græcis illustrandis inservientes*; Amsterdam, 1702 et 1743, in-4°. Cuper a critiqué ces dissertations dans douze *Lettres* publiées à la fin de son *Recueil*; — *Dissertatio super Aristea de LXX interpretibus, cui ipsius Aristeæ textus subjungitur cum versione latina*, suivie d'une *Histoire des Cérémonies du Baptême chez les Juifs et dans les différentes communions chrétiennes*, et d'une *Dissertation sur Sanchoniaton*; Amsterdam, 1704, in-4°.

Leclerc, *Éloge de Van Dale*, dans la *Bibliothèque choisie*, XVII, 209. — Nicéron, *Mémoires*, XXXVI. — Chaufepié, *Dictionnaire*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DALEN (*Corneille* VAN), dit le *jeune*, graveur hollandais, né à Harlem, en 1640. Il était fils d'un marchand d'estampes, et devint habile dans la gravure au burin. Sa manière approche beaucoup de celles de Corneille Vischer et de R. Bloeteling; aussi le suppose-t-on élève de l'un de ces maîtres. Son exécution se distingue par beaucoup de goût, de délicatesse et de netteté. On a de lui les portraits de *L'Arétin*, *Boccace*, *Barbarelli*, *Catherine de Médicis*, *Sébastien del Piombo*, *Spanheim*, *Tromp*, *Wassenaër*, etc.; — *Les quatre Pères de l'Église*, d'après Rubens; — *La Nature embellie par les Grâces*, 2 planches, d'après le même; — *La Vierge présentant le sein à l'Enfant Jésus*, d'après Flinc; — *Vénus et l'Amour*, d'après le même; — *Le Concert*, et plusieurs autres planches de sa composition. Il a dessiné aussi un *Monument à la gloire de l'amiral Tromp*.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*; — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **DALENS** (*Dyzck* ou *Thierry* VAN), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1659, mort en 1688. Il se sentit dès son jeune âge attiré vers l'art, et en reçut les premiers principes de son père, Guillaume Dalens, paysagiste estimable, selon Campo-Weyerman, médiocre au dire de Houbracken, mais sur lequel les biographes ne donnent que peu de renseignements. En 1672, lors de l'invasion des Pays-Bas, Guillaume chercha à Hambourg un refuge contre les excès que les soldats français commettaient dans son pays. Il rencontra là son compatriote Voorhout, peintre d'histoire, que le même motif avait chassé de sa patrie. C'est probablement pendant cet exil forcé que se forma le jeune Thierry, sous la direction de son père et sans doute sous celle de Voorhout, qui fut pendant tout le temps que dura la guerre le compagnon assidu des travaux de ce dernier. De retour à Amsterdam, à la paix, Thierry, qui semble s'être uniquement adonné au paysage, arriva rapidement, grâce à son talent et aussi aux nombreux débouchés ouverts par la dispersion des artistes, à un placement avantageux de ses tableaux; mais il ne devait pas jouir longtemps de la position brillante qu'il avait acquise, car il mourut à l'âge de vingt-neuf ans. Descamps signale de lui, dans le cabinet de l'électeur palatin : *Un Paysage, marais, aux canards et bécasses*, dans le goût de Gilles d'Hondekoeter, et chez M. Braamkamp, à Amsterdam, une *Forêt avec des routes qui traversent*; bonnes et belles copies de la nature.

Siret mentionne un autre DALENS (*Thierry*), fils posthume du précédent, né à Amsterdam, en 1688, qui fut élève de Théodore Van Pee, et peignit, dans le style d'Adam Pynacker et pour des tapisseries, beaucoup de paysages, aux figures et animaux. JULES KERGOMARD.

Siret, *Dict. des Peintres*. — Descamps, *Vies des peintres flam.*

* **DALERAC** (....), chroniqueur français de la fin du dix-septième siècle. Il vécut à la cour de Pologne. On a de lui : *Anecdotes de Pologne, ou mémoires secrets du règne de Jean Sobieski*; Amsterdam, 1699, en 2 parties, in-12; la première avait paru sous le titre de *Mémoires du chevalier de Beaujeu*.

Gordon de Percel, *Bibl. des Rom.*, II.

DALESME (*André*), physicien français, mort en 1727. Il était employé supérieur et chargé de l'inspection du matériel dans les ports de mer lorsqu'il fut, en 1699, élu membre de l'Académie des Sciences. Comme mécanicien pensionnaire, Dalesme s'est fait remarquer par plusieurs perfectionnements ingénieux; on lui doit surtout un cric, composé d'après le système ordinaire, mais produisant une force double par l'emploi des deux mains, et un appareil de chauffage dans lequel la fumée, forcée de redescendre dans le brasier, y brûle une seconde fois, et s'y convertit en gaz. Les découvertes de Dalesme sont contenues dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de 1705 à 1707.

Mém. de l'Acad. des Sciences.

* **DALESME** (*Jean-Baptiste*, baron), général français, né à Limoges, le 23 juin 1763, mort le 15 avril 1832. Il fit la campagne d'Allemagne ainsi que celle d'Italie, et se distingua au combat de Castelnuovo, où il fut blessé à la cuisse, le 25 mars 1799. Après avoir dirigé, par ordre du gouvernement impérial, les opérations de la circonscription de plusieurs départements, Dalesme fut appelé au corps législatif, et obtint en 1808 le titre de baron. Lieutenant général le 21 octobre 1814, il reçut de Napoléon (avril 1815) le gouvernement de l'île d'Elbe, qu'il fut contraint de remettre aux Anglais après le désastre de Waterloo. Ayant quitté le service, il mourut à l'âge de soixante-neuf ans.

A. S.... y.

Moniteur, 1815, p. 1000. — *Archives de la guerre*. — *Vict. et Conq.* — *Biographie des Contemporains*.

* **DALET** (*Louise-Françoise*, comtesse DE), femme de lettres, née vers 1645, fille du comte de Bussy-Rabutin, mourut vers la fin du dix-septième siècle. Elle passa une grande partie de sa vie en province et auprès de son père. Re-

dame de Sévigné parle souvent d'elle dans ses lettres. Elle avait épousé d'abord le marquis de Coligny de Dalet (1675), et, devenue bientôt veuve, elle se maria, malgré son père, à M. de La Rivière, prétendu gentilhomme ; puis elle demanda la nullité de son mariage, mais perdit ce procès, qui avait eu un fâcheux éclat. Toutefois, les deux époux se séparèrent à l'amiable, et elle prit le nom de *comtesse de Dalet*. Elle passait pour une femme lettrée et spirituelle. Cependant, le peu de vers composés par elle, et qui sont venus jusqu'à nous, ne donne pas une haute idée de son talent. Le père Bouhours cite dans son recueil un conte de la comtesse Dalet intitulé *La Calomnie confondue*. Plus tard, Philippon de la Madeleine a reproduit ce conte dans son Dictionnaire, afin, dit-il, de mettre les lecteurs en garde contre les réputations usurpées. Le voici :

La Calomnie un jour s'applaudissait
D'avoir osé diffamer l'Innocence ;
Comme le bruit partout s'en répandait,
La Vérité prit part à cette offense.
A l'accusée elle promit vengeance,
Et la fit bientôt éclater,
Sans faire aucune violence,
Car pour chacun désabuser
L'accusée ayant pris le parti du silence,
La Vérité n'eut qu'à parler.

A. JADIN.

Philippon de la Madeleine, *Biographie des Femmes françaises*. – Mme de Sévigné, *Lettres*.

DALGARNO (*George*), linguiste écossais, né à Aberdeen, vers 1625, mort le 28 août 1687. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, et enseigna, durant plus de trente ans, la grammaire à Oxford, où il mourut. Sa vie modeste et retirée cacha les méditations profondes d'un esprit perspicace et chercheur. Ses travaux passèrent inaperçus de ses contemporains, et ce n'est que longtemps après que l'attention des hommes d'étude s'est portée sur son livre : *Ars Signorum, vulgo character universalis et lingua philosophica*. Cet ouvrage, publié à Londres en 1661, est devenu d'autant plus rare que, imprimé à petit nombre, aux frais de trente-deux souscripteurs, la plupart des exemplaires périrent dans l'incendie de Londres en 1666. M. Nodier, qui s'est à diverses reprises occupé de Dalgarno et de la curieuse question que cet Écossais a traitée, le qualifie d'étonnant génie. Il faudrait bien plus de place que nous n'en avons ici pour donner une juste idée des tentatives de Dalgarno ; mais bien que des intelligences du premier ordre, Bacon, Descartes, Pascal et surtout Leibnitz aient fortement dirigé leur attention sur de pareils problèmes, il est permis de croire que tout essai de formation d'une langue et même d'un écriture universelle est chimérique. Cette entreprise s'appuie sur deux suppositions tout à fait gratuites : l'une qu'on peut amener les hommes à n'exprimer dans leurs relations que des idées, l'autre que les idées peuvent arriver chez tous dans un temps donné au même degré de précision et de netteté philosophique. Un mathématicien et philosophe anglais dont le nom a quelque célébrité, J. Wilkins, a été accusé de s'être emparé des idées de Dalgarno et d'en avoir, dès 1668, fait son profit, sans le citer, dans un in-folio intitulé : *Essay towards a real character and a philosophical language*. Ce plagiat, nié par quelques critiques, affirmé par d'autres, ne doit pas être ici l'objet d'une discussion oiseuse. Dalgarno porta son attention sur un problème dont la solution a devancé celle de la langue universelle. Il fut en Angleterre un des premiers à songer à l'éducation des sourds-muets, et le premier à émettre à cet égard des idées justes et pratiques. Il recommanda l'alphabet digital, et le porta de suite à un rare degré de perfection. L'ouvrage dans lequel il développa sa méthode parut en 1680, à Oxford, sous le titre de : *Didascalocophus, or the deaf and dumb man's lector*. Devenu introuvable, ce traité a été réimprimé avec l'*Ars Signorum* à Édimbourg en 1834 ; ils forment un volume in-4°, publié par le *Maitland Club*, une de ces sociétés de bibliophiles, comme il en existe plusieurs dans les trois royaumes, où elles rendent à la science des services qu'on ne saurait attendre du bon vouloir isolé de quelques particuliers. La *Revue d'Édimbourg* (1835) entre dans des détails fort étendus au sujet des travaux de Dalgarno sur l'éducation des sourds-muets, et elle prétend que toutes les idées de l'abbé de l'Épée se trouvaient déjà dans le volume oublié qu'avait écrit l'humble professeur d'Oxford.

G. BRUNET.

Ch. Nodier, *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, p. 268; *Notions de Linguistique*, p. 31; et *Catalogue raisonné de sa bibliothèque*; 1844, p. 68. — J. Ch. Brunet, *Nouvelles Recherches bibliographiques*, 1834, I, 300, et *Manuel du Libraire*, 1842, II, 2. — *Edinburgh Review*, n. 124, juillet 1835, p. 407-417. — Dugald-Stewart, *Dissertations exhibiting a general view of the progress of metaphysical, ethical and political philosophy*.

* DALGAS (*Charles-Fridéric Isaac*), agronome danois, né en 1787, à Fridéricia, où son père, originaire de Lausanne, était ministre de l'église réformée française. Il se voua de bonne heure à l'agriculture, dont il a puissamment contribué à accélérer les progrès en Danemark. Il fit ses études à Copenhague en 1807, et l'année suivante il obtint une pension de l'État pour aller à l'étranger étudier les nouvelles méthodes d'agriculture, et particulièrement la culture du chanvre. Il visita les endroits les plus importants de l'Allemagne, parcourut la Suisse et une partie de la France. En 1810 il retourna en Danemark, où depuis il a vécu en propriétaire de campagne, pratiquant lui-même les principes et les idées agronomiques qu'il propage en même temps par un très-grand nombre d'écrits. Outre son mémoire *Sur la culture du chanvre en Allemagne, en Suisse et en France*; Copenh., 1812, on a de M. Dalgas : *Lärebog i Agerbrugit* (Manuel d'Agriculture), ouvrage destiné à l'instruction des agronomes danois, et qui fut couronné par la Société royale de Copenha-

gne; — *Om Huns dysenes Dchaudlius* (Du traitement des animaux domestiques); 1831; — un grand nombre d'articles d'économie rurale insérés dans plusieurs revues et journaux.

P.-L. Möller.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

* DALHAM (*Florien*), géomètre et théologien allemand, né en Autriche, en 1713, mort en 1795. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences, et fut tour à tour professeur de mathématiques, de philosophie et de physique. Il a laissé sur ces matières des opuscules très-estimés : sa *Logique* passe pour son meilleur ouvrage. Dalham fut bibliothécaire et conseiller ecclésiastique du prince de Colloredo, archevêque de Salzbourg. M. G.

Docum. inédits.

DALIBARD (*Thomas-François*), naturaliste français, né à Crannes, en 1703, mort à Paris, en 1779. C'était un ami de Buffon, qui le dirigea dans ses travaux. Le premier en France il adopta les principes de Linné. On a de lui : *Histoire des Incas, rois du Pérou*, traduite de l'espagnol de Garcilasso de la Vega; Paris, 1744, 2 vol. in-8°; — *Floræ Parisiensis Prodromus, ou catalogue des plantes qui naissent dans les environs de Paris*; Paris, 1749, in-12; — *Histoire abrégée de l'électricité*, jointe à une traduction des *Expériences et observations sur l'électricité faites à Philadelphie par B. Francklin*; Paris, 1752, in-8°; — *Observations sur le réséda à fleur odorante, et expériences sur la variation de la pesanteur des corps plongés dans différents liquides*; — Mémoires publiés en 1750, dans le tome Ier des *Mémoires de mathématiques et de physique des savants étrangers.*

Ansart, *Biblioth. littér. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV. — *Biog. médic.*

DALIBARD (*Françoise-Thérèse* Aumerle de Saint-Phalier, dame), femme de lettres française, épouse du précédent, née à Paris, morte le 3 juin 1757. On a d'elle : *Le Portefeuille rendu, ou lettres historiques*; Paris, 1749, 2 parties, in-12; — *Les Caprices du Sort, ou l'histoire d'Émilie*; Paris, 1750, in-12; — *Recueil de Poésies*; Amsterdam, 1751, in-12; — *La Rivale confidente*, comédie en trois actes; Paris, 1752, in-12.

Quérard, *La France littéraire.*

DALIBRAY (*Charles* Vion), poëte français, mort en 1655. Il était fils d'un auditeur des comptes et frère de Mme Saintot, qui eut part à la correspondance de Voiture. D'abord soldat, il rentra ensuite dans la vie privée, pour s'y livrer à son aise à la culture des lettres. Lié avec Saint-Amant, Faret et d'autres littérateurs de l'époque, il fit comme la plupart d'entre eux, et publia des poésies, qui témoignent d'une grande facilité, mais de peu de travail. On cite parmi ses productions les épigrammes dirigées contre Pierre Montmaur, professeur au Collége royal et célèbre parasite. Les recueils les plus estimés de ses œuvres poétiques sont : *La Muse S. D.*; Paris, 1647, in-8°; — *Œuvres [...] ques*; Paris, 1653, 6 parties, in-8° : ce [...] recueil est le meilleur des deux. On a en[...] de lui : une traduction en vers français [...] *minte du Tasse*; Paris, 1632, in-8°; — [...] traduction de *La Pompe funèbre, ou D[...] et Choris*, de César Cremonini, avec *L[...] forme du royaume d'Amour*; Paris, [...] in-8°; — le *Torismon* du Tasse, trad[...] vers; Paris, 1636, in-4°; — une traducti[...] *Soliman* de Bonarelli; Paris, 1637, in-[...] *L'Amour divisé, ou la défense de Céli[...]* duite de Bonarelli; Paris, 1653, in-8°; — [...] *tres d'Antoine Perez*, traduites de l'esp[...] Paris, 1669, in-8°; — l'*Examen des [...] pour les sciences*, traduit de l'espag[...] Huarte; Paris, 1645, 1650 et 1661, in-1[...] *Histoire comique, ou les aventures de [...] tunatus*, traduite de l'espagnol; Rouen, [...] in-12; ouvrage réimprimé plusieurs fois.

Moréri, *Grand Diction. historique.* — Brunet, [...] *du Libraire.* — T. du Tillet, *Le Parn. fr.*

DALIN (*Olof* ou *Olaus*), littérateur su[...] né en 1708, dans la prévôté ecclésiastiq[...] Winberga, province de Halland, mort en [...] Il étudia d'abord la médecine et ensuite le [...] fut choisi en 1751 pour remplir les foncti[...] gouverneur du prince royal, et seconda activ[...] la reine Louise-Ulrique dans la fondation d[...] cadémie des Beaux-Arts de Stockholm (175[...] grand mérite de ses travaux sur l'histoi[...] Suède lui valut l'honneur d'être nommé s[...] sivement historiographe du royaume (1[...] conseiller de chancellerie (1763) et chanceli[...] lique. Le meilleur de ses ouvrages est une *Hi[...] du royaume de Suède* (Stockholm, 1747-[...] 4 vol. in-4°), en suédois, mais qui malh[...] sement n'est pas terminée. Il en existe un[...] duction allemande par Benzelstierna et Dä[...] qui a été imprimée à Wismar (1756-1763, [...] in-4°). Mais Dalin est plus particulièrement [...] par ses poésies fugitives et notamment s[...] tires (1729), par un excellent poëme i[...] *La Liberté de la Suède* (1742), par un [...] nombre de chansons, fables et épigrammes, [...] par un journal intitulé *L'Argus suédois*, [...] fit paraître pendant les années 1733 et 173[...] petits écrits en prose et en vers ont été re[...] et publiés, les premiers sous le titre de *[...] hets Arbeten* (Travaux littéraires); Stock[...] 1761-1767, 6 vol. in-8°, et les derniers s[...] lui de *Poetisca Arbeten* (Travaux poétiq[...] Stockholm, 1782-1783, 2 vol. in-8°. [*En[...] G. du M.*]

Conversations-Lexicon.

* DALION, auteur d'une époque incert[...] probablement grec. Il écrivit sur la géog[...] et la botanique. Dalion est antérieur à l'an [...] l'ère chrétienne, puisqu'il est cité par Pl[...] naturaliste.

Pline, *Histor. nat.*, VI, 35; XX, 19.

DALIS. *Voy.* DE LIS.

DALLEUS. *Voy.* DALLE.

DALLAINVAL-SOULAS. *Voy.* ALLAINVAL.

* **DALLAMANO** (*Giuseppe*), peintre italien, né à Modène, en 1679, mort en 1758. Complétement illettré, il n'étudia pas même les principes de son art; mais ses dispositions naturelles, surtout pour le coloris, étaient telles, qu'il parvint à se faire admirer même des plus habiles connaisseurs. Il travailla surtout pour la cour de Turin. Il eut pour élève Fasetti, qui fut un des bons peintres de décorations théâtrales de l'Italie. E. B.—N.

[illegible], *Storia pittorica*. – Tiraboschi, *Notizie degli Artisti Modenesi*.

DALLAS (*Charles-Robert*), littérateur anglais, né à la Jamaïque, en 1754, mort en Normandie, en 1824. Il fit ses études à Musselbourg et à Kensington; il s'appliqua ensuite à la jurisprudence. Revenu à la Jamaïque, il n'y séjourna que trois ans, et retourna en Angleterre, où il s'adonna aux lettres. On a de lui : *Novels*; — *History of the Maroons*; — *Recollection of lord Byron*.

Rose, *New biog. Dictionary*.

* **DALL' ARMI** (*Jean*), mathématicien et physicien autrichien, né dans le Tyrol, vivait à Rome en 1822. On a de lui : *Ristretto di fatti acustici, letto nell' Academia de' Lincei*; Rome, 1821; — *Estratto del Ristretto di fatti acustici*; 2 parties, ibid.

[illegible] *Arcadico di Roma*, novembre 1821, p. 164, et [illegible], p. 321, janvier, 1822, p. 68, et février, p. 221. [illegible] *Biographie univ. des Musiciens*.

DALLAS (*Alexandre-Jacques*), jurisconsulte et homme d'État américain, né à la Jamaïque, en 1759, mort en 1817. Il fut élevé à Édimbourg et à Westminster. En 1783 il se rendit à Philadelphie, et en 1785 il fut admis à plaider à la cour suprême de la province de Pensylvanie. Il s'acquit dans cette profession une grande réputation d'habileté. En 1791 il devint secrétaire de la Pensylvanie, et ces fonctions lui furent confirmées en 1793; en 1796 il fut nommé secrétaire d'État. A l'avénement de Jefferson à la présidence, Dallas reçut le titre d'*attorney* de la partie orientale de la Pensylvanie. Il fut appelé à diriger les finances des États-Unis en 1814 et le département de la guerre en mars 1815. Il a laissé une édition des *Lois de l'Union*, avec des notes.

Rose, *New biog. Dict.*

DALLAS (*George*), publiciste anglais, né à Londres, en 1758, mort en 1833. Il fut en grande partie élevé à Genève, sous la direction d'un ministre suisse appelé Chauvet. A dix-huit ans, il se rendit au Bengale, avec le titre d'écrivain au service de la Compagnie des Indes. Arrivé à Calcutta, il y composa un poëme intitulé : *India Guide*. Versé dans la langue du pays, il fut, sur la demande d'Hastings, nommé surintendant des collections de Raageshay. Six ans plus tard, l'état de sa santé l'obligea de solliciter son rappel en Angleterre; les habitants de Calcutta le vinrent prier alors de se charger d'une pétition à la chambre des communes contre l'*India Bill* de Pitt. En 1780 il publia une brochure apologétique d'Hastings, et en 1793 il fit imprimer un ouvrage intitulé : *Thoughts upon our present situation, with remarks upon the policy of a war with France* (Considérations sur la situation actuelle, avec des remarques sur la conduite de la guerre avec la France). Ce livre mérita l'approbation de Pitt, qui le fit imprimer et répandre à ses frais. La situation de l'Irlande inspira à Dallas un nouvel ouvrage, ayant pour titre : *Observations upon the oath of allegiance as prescribed by the enrolling act* (Observations sur le serment d'allégeance tel qu'il est prescrit par l'acte d'enrôlement). Il fit suivre cette publication d'une autre, ayant pour titre : *A Letter from a father to a son, a united Irishman* (Lettre d'un père à un fils, Irlandais unitaire). A la même époque George Dallas faisait paraître la première de ses lettres à lord Moira sur l'état politique et commercial de l'Irlande (en anglais : *Letters to lord Moira on the political and commercial state of Ireland*). Insérées dans l'*Anti-Jacobin*, et publiées ensuite séparément, à la demande de Pitt, sous le titre de *Beauties of the Anti-Jacobin*, ces lettres eurent un grand retentissement. En 1798 Dallas publia une nouvelle adresse aux Irlandais sur l'état présent des affaires publiques (*Adress to the people of Ireland, on the present situation of public affairs*). La même année le vit élevé au titre de baronet. L'année suivante il fit paraître ses Considérations sur ce qu'il y aurait d'impolitique à traiter de la paix avec le régicide gouvernement de la France (*Considerations on the impolicy of treating for peace with the present regicide government of France*), puis il revint siéger au parlement pour Newport. Il écrivit alors une brochure politique intitulée : *A Letter to sir William Pulteney, baronet, etc., on the subject of the trade between India and Europe* (Lettre à sir William Pulteney, baronet, etc., au sujet du commerce entre l'Inde et l'Europe). En 1808 Dallas publia une défense des campagnes du marquis de Wellesley dans le Deccan et l'Hindoustan, et en 1813 il donna au public une œuvre anonyme ayant pour titre : *A Letter from a Field-Officer at Madras*.

Rose, *New. biog. Dict.*

DALLAWAY (*Jacques*), poëte et littérateur anglais, né à Bristol, en 1763, mort en 1834. Il étudia à l'école de grammaire de Cirencester et au Trinity collége d'Oxford. Nommé membre de la Société des Antiquaires en 1789, il publia un ouvrage intitulé : Recherches sur l'origine et les progrès du blason en Angleterre, avec des observations sur les insignes armoriaux (*Enquiries into the origin and progress of heraldry in England, with observations on armorial ensigns*). Il dédia ce livre au duc de Norfolk, qui le fit nommer chapelain et médecin de l'ambassade anglaise à Constantinople. Le ré-

sultat de ce voyage fut : *Constantinople ancient and modern, with excursions to the shores and islands of the archipelago and to the Troad* (Constantinople ancien et moderne, et excursions vers les bords et les îles de l'archipel et dans la Troade); 1797, in-4°. En 1802 il communiqua à la Société des Antiquaires un mémoire sur les fortifications de Constantinople (*An Account of the walls of Constantinople*). Il obtint en 1801, grâce encore au duc de Norfolk, le rectorat de South Stoke, dans le Sussex, et en 1801 le vicariat de Letherhead dans le Surrey. Il avait publié en 1800 : *Anecdotes of the arts in England, or comparative remarks on architecture, sculpture and painting* (Anecdotes sur l'art anglais, ou remarques comparatives sur l'architecture, la sculpture et la peinture). On a en outre de Dallaway une édition des œuvres de Lady Montagu (*Letters and other works of lady Mary Wortley Montagu, from her original ms., with memoirs of her life*); — une édition des Anecdotes de Walpole (*Walpole's Anecdotes of Painting*); 1806; — *Statuary and Sculpture among the ancient* (De la Statuaire et de la Sculpture chez les anciens); 1816, in-8°.

Rose, *New biog. Dict.*

DALLEMAGNE (*Claude*, baron), général français, né à Périeux, en Bugey, en 1754, mort le 25 juin 1813. Il s'engagea, en 1773, dans le régiment de Hainaut, fit les campagnes d'Amérique, et se distingua au siége de Savanah, où il obtint le grade de sergent. Il reçut le brevet d'officier en 1790, et fut nommé général le 22 décembre 1793. Il fit en cette qualité la campagne de 1796 à l'armée l'Italie, fut blessé au passage du Pô et à celui de l'Adda, décida la victoire de Lodi, et mérita d'être cité avec éloge dans les rapports de Bonaparte, qui lui fit décerner un sabre d'honneur, au siége de Mantoue et à la bataille de Lonato : « Le succès fut quelque temps « incertain, » dit le général en chef en parlant de cette dernière action ; « mais j'étais tranquille : « la brave 32e demi-brigade, commandée par « Dallemagne, était là. » Dallemagne se fit encore remarquer dans une foule d'autres rencontres, et fut nommé général de division. Masséna le chargea, en 1798, du commandement de l'armée de Rome. Il fut envoyé, après la rupture du traité de Campo-Formio, à l'armée du Rhin ; mais sa santé le força bientôt à demander sa retraite. Membre du corps législatif en l'an XI, puis commandeur de la Légion d'Honneur en 1809, il eut sous ses ordres la première division de l'armée de Hollande, et répondit encore, en cette circonstance difficile, à la confiance de l'empereur.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — *Biographie des Contemporains.*

* **DALLERY** (*Charles*), facteur d'orgues français, né à Amiens, en 1710, mort en 1780. Doué d'un esprit inventif, il conçut l'idée de perfectionner le mécanisme des orgues, dont le bruit désagréable nuisait à l'effet de l'instrument. Ses travaux lui acquirent bientôt une juste renommée ; ses plus beaux ouvrages sont les orgues de Saint-Nicolas-aux-Bois, de l'abbaye de Clairmarais, en Flandre, et celui de l'abbaye d'Anchin, grand et bel instrument, qui a été transporté à l'église Saint-Pierre de Douay, mais dont les proportions ont été réduites par suite du défaut d'emplacement.

* **DALLERY** (*Pierre*), constructeur d'orgues, neveu et élève de Charles Dallery, né le 6 juin 1735, à Bruire-le-Sec, près Montreuil-sur-Mer, mort en 1800. Après avoir travaillé avec son oncle à la construction des orgues mentionnées en l'article précédent, il établit seul celui des Missionnaires de Saint-Lazare du faubourg Saint-Denis, à Paris. A la réception de cet instrument, Clicquot, appelé comme arbitre, adressa à Dallery les compliments les plus flatteurs, lui confia la reconstruction de l'orgue de Saint-Laurent, et finit par le prendre pour associé. Ces deux habiles facteurs firent ensemble les magnifiques orgues de Notre-Dame, de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Méry, de la Sainte-Chapelle et de la chapelle royale de Versailles. Plus tard, ils rompirent leur association, et ce fut à partir de ce moment que commença la réputation de Dallery. Dallery l'emportait sur Clicquot pour le fini et la disposition du mécanisme; il refit l'orgue des Missionnaires de Saint-Lazare, en lui donnant une meilleure harmonie, et parmi les autres instruments qui depuis lors sortirent de ses ateliers, on cite les orgues de la paroisse Sainte-Suzanne de l'Ile de France, de la Madeleine d'Arras, de la paroisse de Bagnolet, et du chapitre de Saint-Étienne-des-Grès. Dallery a construit en outre un grand nombre de petites orgues de chambre.

D^me^ Denne-Baron.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

* **DALLERY** (*Thomas-Charles-Auguste*), ingénieur français, fils de Charles Dallery, naquit à Amiens, le 4 septembre 1754, et mourut à Jouy en Josas (Seine-et-Oise), le 1er juin 1835. Trop souvent les hommes doués d'une intelligence créatrice voient avec une funeste indifférence rendre leurs efforts impuissants et leurs découvertes stériles. Tel fut le sort de Charles Dallery, qui, avec quelques encouragements, aurait pu hâter en France l'application de la vapeur à la navigation; mais qui, pour fruit de ses travaux intéressants, n'a pas même obtenu un souvenir des biographes et des historiens de la science. Notre devoir est de réparer cet injuste oubli et de consacrer quelques lignes à celui qui eût mérité une couronne civique. Dès son enfance Charles Dallery montra des dispositions naturelles pour la mécanique : à douze ans il construit de petites horloges à équation; bientôt, comme facteur d'orgues, il apporte quelques améliorations à cet instrument; la harpe, à son tour, lui dut un mécanisme au moyen duquel les demi-tons

s'obtenaient plus facilement. Comme il était dans sa destinée de perdre ordinairement le fruit de ses inventions, il arriva qu'un facteur de harpes, auquel il avait fait part de son système, prit un brevet en son propre nom, et profita seul du travail ingénieux de Dallery. Une occasion, cependant, s'offrit pour assurer sa fortune et lui donner le moyen de signaler son talent : il fut chargé d'exécuter l'orgue de la cathédrale d'Amiens, qui devait être payé 400,000 francs. Il se mit à l'œuvre; mais la révolution éclate, et ce grand travail se trouve arrêté pour toujours. Dallery n'est guère plus heureux dans d'autres entreprises. Il perfectionne les clavecins à bombarde; il fabrique des montres à répétition d'un système nouveau et aussi petites que nos pièces de 50 centimes; il apporte dans le travail de la bijouterie en or un procédé qui pouvait faire sa fortune; mais il retire peu de fruit des efforts de son imagination, qui perfectionne tout ce qu'il touche, tout ce qu'il voit. Cependant une idée fermentait dans son esprit. Il avait vu la première machine à vapeur construite à Paris, la *pompe à feu* des frères Périer (on l'appelait ainsi), et il comprit tout le parti qu'on pouvait tirer de ce moteur puissant, qui devait bientôt opérer tant de prodiges. Déjà il avait proposé au gouvernement d'établir un moulin à farine mû par la vapeur; on lui avait promis des fonds, mais il les avait attendus vainement. Cependant il ne s'était pas découragé. La France s'apprêtait à faire la guerre aux Anglais; on préparait une flotte, on formait une flottille destinée à la descente en Angleterre. Dallery sent toute la supériorité qu'auraient des bateaux à vapeur sur les bateaux plats imaginés alors pour cette flottille. Il avait quelques économies : il n'hésite pas à les employer à des essais; enfin, en 1803, il fait construire un bateau à vapeur, le met à flot sur la Seine, à Bercy, et prend (le 29 mars de la même année) un brevet d'invention pour un *mobile perfectionné, appliqué aux voies de transport par terre et par mer*. Quelques essais de navigation à vapeur avaient déjà eu lieu sans avoir de suite; mais ce qui distingue l'œuvre de Dallery, et ce que constatent son brevet, la description et les dessins qui l'accompagnent, ce sont plusieurs inventions ou perfectionnements importants, auxquels on donne communément une date postérieure et d'autres auteurs. Ces inventions sont : 1° l'hélice simple, continue, d'une longueur variable et à deux spires ou révolutions, pour servir de moteur aux bateaux à vapeur : une hélice était placée à l'arrière et l'autre à l'avant; celle-ci, dont l'axe était mobile dans sa direction, devait servir de gouvernail; les deux hélices devaient être immergées au-dessous de la flottaison et mues par une machine à vapeur à deux cylindres; 2° la chaudière de cette machine, qui se composait de tubes bouilleurs verticaux remplis d'eau et communiquant par la partie supérieure avec un réservoir de vapeur : elle présente sous ce rapport beaucoup d'analogie avec des inventions plus récentes. Pour activer le tirage des cheminées, Dallery y plaçait une hélice à plusieurs spires qui, mue avec rapidité par la machine, produisait un courant d'air forcé. Pour faciliter l'emploi des voiles, quand le vent serait favorable, Dallery imagina l'usage d'un mât à tubes rentrant en lui-même et s'allongeant à volonté. L'hélice propulseur et la chaudière à bouilleurs tubulaires étaient d'immenses perfectionnements. Ce système d'hélice, nommé *escargot*, auquel ni M. Jouffroy ni Fulton n'avaient pensé, a prévalu (1), et le mât rentrant est admis comme une heureuse invention. Sans doute les dispositions proposées pour la transmission du mouvement des pistons aux hélices étaient trop défectueuses pour que l'expérience pût répondre aux espérances de l'auteur (2); mais un grand pas était fait, le chemin était tracé; et lorsque Dallery, après avoir dépensé 30,000 fr., à bout de ses ressources, implorait l'appui du gouvernement pour continuer ses essais (il est assurément très-fâcheux que l'ignorance où l'on était encore des effets et de la puissance de la machine à vapeur ait fait entièrement rejeter sa demande), Dallery, désespéré, brisa son bateau, déchira son brevet (3), perdit le fruit d'inventions que d'autres, plus heureux, fécondèrent plus tard, et mourut inconnu, oublié. Toutefois, son gendre, M. Chopin, a, en 1844, adressé à l'Académie des Sciences un mémoire ayant pour but de faire constater les titres de priorité des inventions de Dallery pour la navigation à vapeur; cette Académie

(1) L'Académie des Sciences, au milieu du dernier siècle, avait, il est vrai, provoqué l'application de l'hélice à la navigation et le prix qu'elle proposait avait été remporté par Dan. Bernoulli (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1752), le quatrième des grands géomètres de ce nom. Plusieurs tentatives avaient eu lieu ensuite par Paucton (*Théorie de la Vis d'Archimède*; Paris, 1768, in-8°), en 1756; et par Littleton, en 1792; mais elles n'avaient pas eu de suite. Quoi qu'il en soit, Dallery est le premier qui ait fait une expérience positive de ce système.

(2) Cependant on peut citer comme correctif de ce jugement l'opinion d'Arago, dans sa notice sur les machines à vapeur, page 268 (en 1837) : « Les deux corps de pompe agissant alternativement, dont Papin songea à se servir pour régulariser le mouvement des roues, ne sont pas tant à dédaigner qu'on pourrait le croire. M. Maudsley, l'un des plus habiles constructeurs qu'il y ait en Angleterre, les a employés récemment pour suppléer, sur plusieurs de ses grands bateaux, au volant, qui ne s'installe pas sans de grandes difficultés dans un espace resserré. »

(3) L'original de ce brevet, la description et les dessins sont conservés au dépôt du Conservatoire des Arts et Métiers. Ce même brevet est publié dans le tome II de la *Collection officielle des Brevets d'Invention*, publiée en 1818, à la page 268, sous le n° 133, mais avec le titre seul, comme on faisait, suivant une note placée en tête du volume, pour les *brevets dont l'objet est une conception chimérique que l'expérience a jugée, ou une chose que tout le monde connaît, ou que personne aujourd'hui n'aurait envie de connaître*. Cette injustice fut réparée plus tard, dans le 54e. vol. de ladite collection, où se trouve la description complète du brevet de Dallery.

renvoya le mémoire à une commission composée de MM. Arago, Dupin, Poncelet et Morin; et le 17 mars 1845 M. Morin a présenté à l'Académie un rapport dans lequel il conclut en déclarant que de l'examen de la commission, « il « résulte pour elle la preuve que dès l'année « 1803 Dallery avait proposé : 1° l'emploi des « chaudières à bouilleurs tubulaires verticaux « communiquant avec un réservoir à vapeur; « 2° celui de l'hélice immergée, comme moyen « de propulsion et de direction des bâtiments à « vapeur; 3° celui des mâts rentrants; 4° celui « d'une hélice comme moyen d'activer le tirage « des foyers. En conséquence, les commissai- « res proposent de reconnaître l'exactitude de la « réclamation qui a été adressée à ce sujet à « l'Académie par M. Chopin, gendre de M. Dal- « lery. » L'Académie a approuvé les conclusions de ce rapport. GUYOT DE FÈRE.

Mémoire de M. Chopin. — *Rapport à l'Académie des Sciences*. — Victor Meunier, dans *La Presse* du 21 mai 1853, et 29 juin 1854.

* DALLES (*Marie-Joseph*), poëte français, vivait à la fin du dix-huitième siècle. Il étudia le droit, et renonça au barreau pour se consacrer à la culture des lettres. Il fut membre de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, secrétaire de l'Athénée de Toulouse, et imprimeur de l'Académie des Jeux floraux.

On a de Dalles : *Le Bonheur d'ignorer sa destinée*, ode; Toulouse, 1788, in-8°; — *Hymne en l'honneur du parlement, à l'occasion de son retour*; ibid.; — *Mes Vœux à mon ami*, épître de cent vers sur une seule rime. — *L'Amitié*, épître; — *Le Philosophe*, idylle. — *Vers sur la Mort de Castillon;* — *Vers adressés à M. de Cieurac, maire de Montauban, pour la fête de la Fédération ;* — *Notice des travaux du lycée de Toulouse*, depuis le 3 germinal an VII (1799); — *Sonnet à la sainte Vierge*, couronné par l'Académie des Jeux floraux ; le prix consistait en un lis d'argent. Dalles a publié dans le recueil de la même Académie plusieurs poésies légères, publiées en un volume ; Toulouse, 1785.

Biographie toulousaine. — *Biographie nouvelle des Contemporains*

* DALLIER-PLEURIZELLE (*Charles*), littérateur français, né à Reims, vers 1787. (On ignore s'il est mort.) Il a été, de 1831 à 1835, professeur de rhétorique au collége d'Avignon, puis professeur de troisième à Limoges. On a de lui : *Dialogues des Orateurs illustres* (attribués à Tacite), trad. dédiée au duc de Cambacérès; Reims et Paris, 1809, in-8°; — *Coup d'œil sur l'université moderne;* Paris, 1821, in-8°; — *Mémoire sur l'inscription de la cathédrale de Vaison;* Limoges, 1835, in-12. Il s'agit dans ce mémoire de l'inscription énigmatique que rapporte le P. Boyer dans son *Histoire de l'église de Vaison*, p. 84.

Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*. — Quérard, *La France littéraire*.

* DALLINGTON (*Robert*), voyageur anglais, mort en 1637. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut secrétaire du duc de Rutland, et qu'après avoir parcouru la France (circonstance alors assez rare de la part d'un Anglais), il consigna le résultat de ses observations dans un volume imprimé à Londres en 1598 : *A Method for travel, shewed by taking the view of France as it stoode in 1598*, in-8°. Ce livre doit contenir des renseignements curieux; malheureusement il nous a été impossible de nous le procurer; et dans la Grande-Bretagne même il est devenu fort rare. On a eu outre de Robert Dallington : *Survey of the Estate of the great-duke of Tuscany;* Londres, 1605, in-4°; — *Aphorisme civil and military;* ibid., in-fol.

J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*.

G. Brunet.

* DALLOGLIO (*Domenico*), violoniste et compositeur italien, né à Padoue, mort près de Narva, en 1764. Il se rendit avec son frère Giuseppe 1765 à Saint-Pétersbourg, et resta pendant vingt-neuf ans attaché à la cour. Il demanda sa démission en 1764 pour retourner dans sa patrie, mais il fut frappé d'apoplexie en route. On a de lui : *Douze solos pour violon*, gravés à Vienne, plusieurs symphonies, des concertos et des solos pour violon, quelques solos pour alto, restés manuscrits.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* DALLOZ (*Victor-Alexis-Désiré*), jurisconsulte français, né à Septmoncel, le 12 août 17[illegible]. A vingt-et-un ans il débuta avec succès au barreau de la cour royale de Paris, dans une cause d'un grand intérêt pour la médecine légale : il s'agissait de savoir si un enfant né neuf mois et [illegible] jours après le décès du père devait être réputé légitime et conséquemment habile à succéder directement. Bientôt d'autres causes, politiques et civiles, mirent en relief le talent de M. Dalloz. On cite dans le nombre le procès relatif à la propriété du *Cours de Littérature* de La Harpe et l'affaire de la conspiration de La Rochelle. A la fin de l'année 1823 il passa du barreau de la cour royale à celui de la cour de cassation, et ses travaux sur la jurisprudence lui assurèrent une place distinguée. Comme presque tous les avocats de l'époque, il appela de ses vœux la révolution de 1830. Il se fit une grande réputation par ses ouvrages sur le droit, particulièrement par son *Répertoire de Jurisprudence*, où il suivit les traces de Merlin. Élu député en 18[illegible], il vendit sa charge d'avocat à la cour de cassation, pour ne plus s'occuper que des travaux du législateur; membre alors du parti conservateur, il se fit remarquer par le concours actif et vraiment éclairé qu'il donnait à l'élaboration des lois les plus importantes. C'est ainsi qu'il prit part aux projets sur l'organisation du conseil d'État, sur la responsabilité des propriétaires de navires, sur le rachat des actions de jouissance des canaux, sur les irrigations, etc. Après la révolu-

tion de 1848, M. Dalloz est rentré dans la vie privée. On a de lui : *Jurisprudence générale du royaume en matières civile, commerciale, criminelle, administrative et de droit public*, faisant suite au *Journal des Audiences de la cour de cassation* de Denevers; Paris, 1824-1845; — *Recueil periodique* faisant suite à l'ouvrage precedent, continué depuis 1845, avec la collaboration de M. Armand Dalloz, frère de l'auteur du *Repertoire*; — *Traité de la Péremption d'instance en matières civile et commerciale*, en collaboration avec M. Reynaud; 1837, in-8°.

Son fils, *Édouard* DALLOZ, est membre et secrétaire du corps législatif. Son frère (*Armand*) a publie, outre le *Recueil periodique* faisant suite au *Repertoire de Jurisprudence*, et qu'il dirige aujourd'hui : *Dictionnaire général et raisonné de Legislation, de Doctrine et de Jurisprudence*, etc.; Paris, 1835-1842, et 1844, 2° éd.; — un grand nombre de travaux moins considérables, quoique utiles, tels que *Notes sur le Code Electoral*, *sur le Code Forestier*, etc., faisant partie des *Codes annotés* de Bourguignon.

Rabbe, *Biog. univ.* (Suppl.). — Beuchot, *Journal de la Librairie*.

*DALMACE (Saint), archimandrite grec, né en [illegible], mort en 431. Il occupait une brillante position à la cour de Constantinople; mais, ayant perdu sa femme en 383, il se retira avec son fils Faustus, dans un monastère dirigé par l'abbe Isaac. Ce dernier étant mort, Dalmace le remplaça en 410. Quelque temps apres il fut elu archimandrite de Constantinople. « Il etait, dit Bulteau, si amateur du jeûne et de la solitude, qu'il passa une fois quarante jours sans manger, et qu'il fut quarante-huit ans sans sortir de son cloître, pas même pour assister aux processions qui se firent à Constantinople à l'occasion de tremblements de terre. » Cette grande retraite ne l'empêcha pas d'assister au concile d'Éphèse, ouvert le 27 juin 431; il y fut un des plus chaleureux adversaires de Nestorius. Il se rendit ensuite en grande pompe au palais de l'empereur Théodose, et obtint de ce prince la repression du schisme. Les Grecs célèbrent la fête de saint Dalmace le 3 août. Sa vie a été imprimée par dom Anselme Banduri, dans l'*Imperium orientale*, tome II.

Acta Concil. Ephes. — Sozomène, *Histoire ecclesiastique*, [illegible]. — Theodore, lib. IV, cap. 34. — Bulteau, *Essai sur l'Histoire monastique d'Orient*. — Baillet, *Vies des Saints*.

* DALMACE ou DALMAS (en latin *Dalmatius*), évêque de Rodez, vivait en 570. Il fut ordonné en [illegible], et reçu avec beaucoup de distinction par Amalaric, roi des Visigoths, malgré le zèle de ce prince pour l'arianisme. Dalmace souscrivit au concile de Clermont-Ferrand, tenu en [illegible] par les évêques du royaume d'Austrasie. Vers [illegible], il revendiqua le pays d'Arsac, qui fut uni au royaume d'Austrasie et erigé en evêché particulier. Il fit reconstruire la cathedrale de Rodez; mais il ne fut pas heureux dans l'exécution de son projet. Il se vit obligé de la faire démolir plusieurs fois, et n'eut point la satisfaction de voir ce monument achevé.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, II, passim; — Moreri, *Grand Dictionnaire universel*. — Pingeron, *Vies des Architectes*, I, 123.

*DALMACE ou DALMAS, en latin *Dalmatius* (qualifié de *Bienheureux* dans quelques martyrologes), prélat français, mort à Rieux, le 17 janvier 1097. Il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît, et était abbé régulier de la Grasse ou Notre-Dame d'Orbieu. Il assista, en 1068, au concile de Girone, dans lequel furent dressés quatorze canons contre ceux qui avaient répudié leurs femmes pour en épouser d'autres, contre la simonie, et contre les mariages incestueux, désordre alors fort commun. Dalmace fut élu archevêque de Narbonne en septembre 1081, et présida en septembre 1086 un concile qui se tint dans l'abbaye de Saint-Étienne de Bagnols. On y fit de nouvelles déclarations contre la simonie. Selon le témoignage des papes Grégoire VII et Urbain II, Dalmace était recommandable par sa piété, la pureté de ses mœurs et son talent pour la prédication.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, II, passim. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

DALMAS (*Henri*), littérateur français, mort à Agde, le 7 novembre 1712. Il était abbé commenditaire de Sauve et chanoine de la cathédrale d'Agde. On a de lui : *La salade du mois de may, composée de differentes petites herbes, où celui qui l'a amassée en a fourni quelques-unes de son jardin*; 1709, in-8°. C'est un recueil assez médiocre de pièces en prose et en vers.

Catal. de la Bibliothèque impériale.

DALMAS (*Joseph-Benoît*), homme politique et magistrat français, né à Aubenas, vers 1760, mort à Draguignan, le 10 août 1824. Il était avocat lors de la révolution, devint procureur général syndic de l'Ardèche, et fut élu en 1791 député de ce département à l'Assemblée législative; il y siégea parmi les partisans du gouvernement monarchique. Dans la séance du 25 octobre, il s'opposa aux lois proposées contre l'émigration, les déclarant attentatoires à la liberté individuelle, et soutenant qu'on n'avait le droit de prononcer des peines que contre les fonctionnaires qui abandonnaient leur poste. Le 11 juillet 1792, il parla avec force contre la déchéance de Louis XVI, et rappela le serment qu'avait fait l'assemblée de maintenir la monarchie. Le 13 il fit une vive sortie contre Pétion, s'opposa à la levée de sa suspension, et demanda la punition des individus qui le 20 juin avaient forcé le château des Tuileries. Le 10 août il traversa le jardin des Tuileries au milieu du peuple insurgé, donnant le bras à la reine, qui se rendait à l'assemblée avec le roi. Vers la fin de l'année, il se retira à Rouen, où il fit paraître un mémoire contre l'assemblée. Dénoncé par un

de ses compatriotes, il fut arrêté et emprisonné à Paris. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il fut nommé président du tribunal civil de son département, puis destitué pour avoir publié un écrit royaliste. En 1803 il fut appelé au corps législatif, où il siégea jusqu'en 1808. On a de lui : *Réflexions sur le procès de Louis XVI*, 1793, in-8°, et quelques autres brochures royalistes.

Biographie des Contemporains. — Beuchot, *Journal de la Librairie.*

* DALMASIO (*Francesco*), peintre bolonais, vivait dans la seconde moitié du siècle dernier. Élève de Vittorio Bigari, il peignit avec beaucoup d'esprit des paysages et des fleurs à l'huile et à fresque.

Malvasia, *Pitture di Bologna.*

* DALMASIO (*Scanabecchi*), peintre bolonais, né vers 1325, vivait encore en 1353. Il mérite d'être mentionné dans l'histoire de la peinture comme père et maître de Lippo Dalmasio.

Piacenza, *Giunta alle Notizie di Baldinucci.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* DALMASIO (*Lippo*), peintre bolonais, florissait en 1376, et mourut peu après 1410. Il fut d'abord élève de son père; mais ensuite il suivit l'atelier de Vitale. Il a reçu le surnom de *Lippo delle madonne*, parce qu'il se plaisait à peindre des vierges, auxquelles il donnait une grâce rare dans les ouvrages de l'époque, et que le Guide même admirait, leur trouvant quelque chose de surhumain. Ses ouvrages sont très-nombreux à Bologne et aux environs. Dans la ville, on trouve de ses madones aux Servites, à San-Giovanni in Monte, à San-Procolo et à Saint-Dominique. Dans le cloître de cette dernière église sont les restes d'une *Madeleine aux pieds du Christ*, ouvrage de Dalmasio; on lit dans un coin.... *lmaxii f.* Hors de la ville, à l'église de Mezzaratta, on voit de lui quelques fresques, représentant divers épisodes de l'histoire d'Élie; et l'église de la Miséricorde, à une *Madone.*

Dalmasio peignait de préférence de simples têtes; et comme il fut le maître de presque tous les jeunes artistes bolonais du quinzième siècle, il en résulta une sorte de point d'arrêt dans la peinture d'histoire, et par conséquent surtout dans la fresque.

Dalmasio a passé longtemps pour avoir appartenu à l'ordre des Carmelites; mais depuis on a acquis la preuve qu'il vécut marié jusqu'à un âge très-avancé. C'est également par erreur qu'il a été désigné comme ayant été le maître de *Catarina de' Vigrie*, qui fut béatifiée. E. B — N.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Baldinucci, *Notizie.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon.*

* DALMATA (*Antoine*), théologien croate, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Confessio oder Bekenntniss des Glaubens die Carol V*, etc., *in die crobatisch Sprach verdolmetscht* (La confession de foi adoptée sous Charles V, traduite en langue croate); Tubingue, 1562, in-4°; trad[illegible] faite en collaboration de Primus Truber [illegible] Étienne Consul; — *Novum Testamentum* [illegible] *tice, ex interpretatione Primi Truberi,* [illegible] *Dalmatæ et Steph. Consulis*; Tub., 15[illegible] 1565; 2 vol. in-4°.

Catal. de la Bibl. imp. de Paris. — Clément, [illegible] *cur.*, II.

* DALMATIE (Duc DE); *Voyez* SOULT.

DALMATIN (*Georges*), théologien et [illegible] liste esclavon, natif de l'Esclavonie, vivait [illegible] la seconde moitié du seizième siècle. En 1[illegible] traduisit dans la langue de son pays la Bib[illegible] mande de Luther. L'impression de cette t[illegible] tion, d'abord ordonnée par les états, ai[illegible] confiée à Jean Manlius, qui le premier [illegible] une imprimerie à Laybach, quand l'arc[illegible] d'Autriche s'y opposa. D'autre part, les é[illegible] Styrie, de Carniole et de Carinthie favori[illegible] cette publication, et grâce à leur appui l'i[illegible] sion, commencée à Wittenberg, se trouva [illegible] vée en 1584. Après s'être rendu à Dresd[illegible] y remercier l'électeur de Saxe d'avoir [illegible] mis à l'imprimeur de se charger de cette [illegible] tion, Dalmatin vint exercer les fonctions [illegible] rales à Saint-Khaziam en 1585. Exilé en 15[illegible] les catholiques, qui l'appelaient injurieu[illegible] Georges *Cavale* (*Jure Kobila*), il trouva [illegible] chez le baron d'Ansperg, qui le logea da[illegible] pièce voûtée, placée sous les écuries du chât[illegible] appelée depuis, à cause de cette circonstan[illegible] *Trou* du prédicateur *Jure Kobila*. Une [illegible] de Prosper Marchand a fait imprimer [illegible] de Dalmatin, à la suite l'un de l'autre, [illegible] articles dans le Dictionnaire de Bayle.

Bayle, *Dict.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Prosp[illegible] chand, *Dict.*

*DALMATIUS. *Voyez* DELMATIUS.

* DALNOKI (*Martin*), littérateur hon[illegible] vivait dans la première moitié du dix-hu[illegible] siècle. Il fit ses études à Enyed, sa ville na[illegible] devint recteur de Marosch-Vasarhely. On [illegible] lui : *Lucii Annæi Flori Romanorum Beru[illegible] bri IV*; Koloschvar, 1702, in-12.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

DALPHONSE (*François - Jean - Bap*[illegible] baron), homme politique français, né [illegible] Bourbonnais, en 1756, mort à Moulins, [illegible] tembre 1821. Il fut d'abord avocat, puis [illegible] dans les finances. En 1790, nommé vice-[illegible] dent et administrateur du district de Moul[illegible] devint successivement administrateur et p[illegible] reur général syndic de l'Allier. Élu en [illegible] membre du conseil général de Moulins, [illegible] appelé l'année suivante à la présidence d[illegible] ministration départementale de l'Allier. D[illegible] au Conseil des Anciens en septembre 17[illegible] s'y montra l'adversaire de toutes les mesur[illegible] circonstance. Le 7 janvier 1798, il vota [illegible] la proposition qui excluait J.-J. Aymé du [illegible] législatif, et il appuya la distribution pu[illegible] d'un discours du président des Cinq-Cents à [illegible] casion de l'anniversaire de la mort de Louis [illegible]

Le 21 mars il fut élu secrétaire, et le 12 juillet il vota contre la proposition qui déclarait nationaux les biens non réclamés des détenus et des condamnés à la déportation. Le 12 septembre il fit porter un autre décret, qui rendait aux prêtres frappés de l'exil ou de la réclusion la jouissance de leurs biens. Le 26 mars 1797, il combattit l'établissement du droit de passe sur les routes, et vota contre la peine de mort proposée pour les bandits connus sous le nom de *chauffeurs*. L'impartialité de Dalphonse décida ceux d'entre ses collègues qui conspiraient contre le Directoire à le nommer, le 24 juillet 1797, membre de la commission des inspecteurs, qui était alors le point de réunion des conjurés. Le Directoire ayant exécuté contre ses adversaires la révolution préparée contre lui, Dalphonse se conduisit avec tant de prévoyance et de circonspection, qu'il échappa aux lois de déportation qui frappèrent, après le 18 fructidor, ses collègues de la commission. Réélu par son département, il combattit, le 4 août 1799, le projet d'un emprunt forcé de cent millions. A la séance extraordinaire du 19 brumaire à Saint-Cloud, Dalphonse demanda que tous les membres jurassent de nouveau de maintenir la constitution. Malgré cette proposition anti-bonapartiste, il passa au corps législatif, dont il remplit les fonctions de secrétaire. En 1800 il fut nommé préfet de l'Indre, et en 1804 préfet du Gard et commandeur de la Légion d'Honneur. Le 18 novembre 1810 il fut appelé à l'intendance de la Hollande, puis créé maître des requêtes au commencement de janvier 1811. En 1814 il adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, mais ne fut pas employé par les Bourbons. Au retour de l'île d'Elbe, il rentra au conseil d'État, et se déclara en faveur des principes adoptés dans la déclaration du 25 mars; il accepta même une mission extraordinaire dans la neuvième division militaire (Nîmes), à l'effet de paralyser les menées royalistes, et montra quelque sévérité contre les agitateurs. Il donna sa démission en mai 1815, et obtint une pension du gouvernement royal. En 1819 il fut envoyé à la chambre des députés par le collége de Moulins, et prit place dans les rangs de l'opposition. Le 24 mai 1820 il prononça un discours véhément contre la loi des élections présentée par le ministère de cette époque. Dalphonse mourut l'année suivante, à l'âge de soixante-cinq ans.

Biographie moderne. — *Galerie des Contemporains.*

DALRYMPLE. Nom d'une famille anglaise qui a produit des personnages célèbres à divers titres, parmi lesquels on remarque les suivants :

DALRYMPLE (*David*, lord HAILES), jurisconsulte et historien anglais, naquit à Édimbourg, le 28 octobre 1726, et mourut le 29 novembre 1792. Il fit ses humanités à Utrecht. De retour en Écosse, il embrassa la carrière d'avocat; mais appelé par sa naissance à de hautes fonctions dans la magistrature, il devint juge de la cour des sessions (1776), et en 1778 lord commissaire. Homme d'une érudition laborieuse, il était plus apte à ces fonctions qu'à celles d'avocat, où il avait contre lui une grande lourdeur et un manque à peu près absolu d'effets oratoires. Ses panégyristes disent peut-être avec raison qu'il regardait la recherche de l'éloquence comme un travail d'esprit puéril et peu digne de l'austère simplicité de la loi, n'admettant que la première partie de la fameuse définition de Cicéron : *Vir bonus*... Du reste, son intégrité et sa justice dans l'une et l'autre carrière ne furent jamais contestées. — Les antiquités de son pays (de l'Écosse plus particulièrement encore que de l'Angleterre) occupèrent sa vie. On estime fort son livre des *Annales d'Écosse, depuis Malcolm III Canmore jusqu'à Robert Ier*; Édimbourg, 1776, in-4° : il répond à un besoin depuis longtemps senti, celui de se débarrasser de toutes ces scories légendaires qui encombraient les origines picto-scotiques. Ses moindres ouvrages sont, par ordre de publication : *Mémoires et lettres relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne et sous Jacques Ier, d'après les originaux*; 1762, Glascow; c'est peut-être ce livre qui inspira à John Dalrymple (*voy.* ce nom), en 1771, ses *Mémoires*; — *Spécimen d'un recueil de chants pieux et spirituels*; 1765, in-12; — *Mémoires et lettres, etc..., du règne de Charles Ier*; 1776, Glascow, in-8°; — *Récit de l'évasion de Charles II après la bataille de Worcester, etc., avec ses lettres à divers*; mêmes lieu et date; — *Examen de quelques arguments en faveur de la haute antiquité de la majesté royale*; — *Recherches sur les lois de Malcolm*; 1769, in-8°; — *Anciens Poëmes écossais*; 1770, Glascow, in-12 : c'est un recueil fort curieux, que Dalrymple publia d'après les manuscrits de Bannatyne; — *Mémoires sur l'histoire d'Écosse*; — *Tableau chronologique des rois d'Écosse*; — *Abrégé chronologique du précédent, avec huit dissertations*; — *Annales d'Écosse, depuis Robert Ier jusqu'à la maison de Stuart, avec neuf dissertations*. Tous ces derniers ouvrages parurent de 1773 à 1779; — *Histoire des Martyrs de Smyrne et de Lyon au deuxième siècle*; — *Restes d'antiquités chrétiennes*; — *Recherches sur les Antiquités de l'Église chrétienne*; *Remarques sur Gibbon* (relativement aux causes de la propagation du christianisme, ouvrage fort estimé); 1776-1786, in-8°; — un grand nombre d'articles et des notices biographiques sur des illustrations écossaises, comme Ramsay, Leslie, etc., publiés dans diverses revues ou recueils périodiques. G. LEJEAN.

Penny Cycl. — *Enc. Brit.* (*Suppl.*). — Rose, *New biographical Dictionary*.

DALRYMPLE (*Alexander*), géographe anglais, frère du précédent, né en Écosse (probablement à Édimbourg), en 1737, mort le 19 juin 1808. Il entra de bonne heure au service de la Compagnie des Indes. Une passion précoce pour les découvertes géographiques, à laquelle il avait

sans doute obéi en entrant dans cette carrière, lui fit faire des recherches assidues dans les archives de Madras. Il y trouva des traces d'anciennes relations de la Compagnie avec les îles de la Sonde, et y puisa une idée féconde, celle de relever l'influence anglaise dans ces parages. Désigné comme secrétaire du gouvernement de Madras, il refusa cette position lucrative (1759), et se chargea du commandement d'un navire, sur lequel il entreprit la visite et le relevé des îles de la Malaisie. Il avait déjà publié, comme spécimens de son savoir, quelques cartes hydrographiques estimées, et à partir de 1760 il releva une grande étendue du littoral dans l'Archipel Malais, les Philippines, etc. La première récompense qu'il en retira fut le titre d'hydrographe de la Compagnie des Indes. Le gouvernement s'émut des projets patriotiques de Dalrymple, et lui confia la rédaction d'un plan d'explorations d'après son système. Enhardi par ces témoignages d'approbation, il écrivit au ministre North (1772) pour lui proposer d'exécuter à ses frais l'exploration du *continent austral*, auquel il croyait fermement : il demandait en retour la concession de toutes les terres encore inoccupées qu'il comptait découvrir jusqu'au 60° de lat. S. Le ministre n'encouragea pas ces projets ; mais il confia à Dalrymple la défense des prétentions que la Grande-Bretagne élevait sur quelques points douteux des Indes orientales ; et le poste d'hydrographe royal, qu'il ambitionnait depuis longtemps, récompensa les services importants qu'il avait rendus à la science et à sa patrie. Une destitution assez arbitraire, à ce qu'il paraît, l'atteignit en 1808, et l'affecta à un tel point, qu'il en mourut de chagrin le mois suivant, à l'âge de soixante-onze ans. Voici ses principaux travaux : *Historical Collection of Voyages*, etc. (Collection historique de voyages et de découvertes dans l'océan Pacifiques, méridional) ; Londres, 1770, 2 vol. in-4° : travail auquel il donna cinq ans après une suite intitulée : *Collection de Voyages principalement exécutés dans l'océan Atlantique méridional;* Londres, 1775, in-4°. Cette collection, traduite en français (Fréville, Paris, 1774), a été justement appréciée par le public et par un critique compétent, Fleurieu, qui en parle ainsi : « Cet élégant écrivain y a développé à un degré éminent l'esprit de recherches, l'expérience du savant navigateur et le discernement du critique éclairé et impartial... » Ce dernier éloge n'est pas toujours mérité ; car Dalrymple ne s'est pas assez gardé d'une animosité de mauvais goût contre des explorateurs étrangers, français surtout ; il en fit plus tard amende honorable ; — *Traité sur les découvertes faites dans l'océan Pacifique ;* 1767, in-8° ; — *Plan pour étendre le commerce de ce royaume* (de la Grande-Bretagne) *et de la Compagnie des Indes* (1769, in-8°) ; auquel on peut joindre ses *Mémoires sur les passages pour aller à la Chine et en revenir ;* 1785, in-8° ; — *Mémoire explicatif des domaines de la Compagnie sur la côte du Coromandel ;* 1778, in-8° ; — D'excellentes *Cartes hydrographiques*, fruit de ses explorations, publiées de 1756 à 1800, et faisant partie soit du *Neptune oriental*, soit du *Répertoire oriental*, publié par Dalrymple aux frais de la Compagnie (2 vol. in-4°, 1791-1794, avec mémoires explicatifs) ; — de nombreux articles ou opuscules publiés soit dans les *Philosophical Transactions*, comme un *Mémoire sur la formation des îles*, un *Journal du Voyage de Grenville ;* soit séparément, tels que ses notices *Sur les Gentous du Coromandel ; Sur les terres polaires du Nord ; Sur une Pagode près Bombay ; Sur l'île Saint-Paul*, etc. G. [illegible]

Penny Cycl. — *Gentl. Magaz.*

DALRYMPLE (*John* HAMILTON MACGILL), né en Écosse, vers 1726, mort en 1810. Baron de l'Échiquier, il prit une part assez active aux luttes politiques de l'Angleterre sous la maison de Hanovre. Ce fut dans des préoccupations de parti, autant peut-être que dans un intérêt historique, qu'il fit paraître son curieux livre intitulé : *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1771-73, 2 vol. in-4°). Cette première partie, qui s'annonçait comme une sorte de complément à Hume, commençait à la dissolution du dernier parlement de Charles II, et finissait à la bataille de La Hougue ; en 1788, un troisième volume vint compléter les deux autres, et conduisit le lecteur jusqu'au temps de la reine Anne. Les deux premiers volumes ont été traduits en français par Bavet (Genève). Rien ne manqua à la vogue de ce livre, pas même le scandale. Dalrymple avait donné des extraits d'une correspondance qu'il avait consultée aux archives françaises, et d'où il semblait résulter que des membres illustres du parlement anglais avaient été pensionnés par Louis XIV, notamment Algernon Sidney. Il en résulta une polémique ardente, à laquelle prirent part Fox et la célèbre mistress Macaulay, la Madame Roland du whigisme d'alors. G. [illegible]

Penny Cycl. — Chalmers, *Biog. Dict.*

*DALRYMPLE (Sir *Hugh* WHITEFORD), général anglais, né en 1750, mort en 1830. Il servit en 1793, sous le duc d'York, assista à la bataille de Famars et au siége de Valenciennes. En 1808, il commanda l'armée britannique en Portugal, et fut nommé en 1812 gouverneur de Blackness-Castle.

Rose, *New biographical Dictionary.*

DALRYMPLE. *Voy.* STAIRS.

DALTON (*Jean*), célèbre physicien et chimiste anglais, né à Eaglesfield, le 5 septembre 1766, mort à Manchester, le 27 juillet 1844. Fils d'un quaker, il fut élevé d'abord à l'école de sa ville natale, puis en 1781 à Kendal, dans une maison d'éducation tenue par un de ses parents. Très jeune s'annonça et se développa chez lui un goût prononcé pour les études mathématiques et physiques. Quelques années plus tard, en 1788, il commença, pour les continuer toute sa vie, des observations

météorologiques, dont le nombre s'éleva jusqu'à deux mille. En 1793 il fut nommé professeur de mathématiques et d'histoire naturelle au collége de Manchester, où il résida presque constamment, et à partir de 1804 il professa la chimie dans la plupart des grandes villes de l'Angleterre. En 1817 il fut nommé président de la Société littéraire et philosophique (*Literary and philosophical Society*) de Manchester; il fit aussi partie de la Société royale de Londres et de l'Institut de France. En 1833 il obtint une pension du gouvernement, et dans le courant de la même année ses amis lui firent élever, au moyen d'une souscription, qui monta à 2,000 liv. sterl., une statue, due au ciseau de Chantrey; enfin, l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en droit. Dalton appartenait à la secte des quakers; il a enrichi le domaine de la physique de découvertes du plus haut intérêt, et il est parvenu, par la sagacité de ses recherches, à rectifier plusieurs erreurs dans lesquelles on s'était égaré avant lui; il a également élargi le cercle des opérations chimiques par un grand nombre d'expériences. Ses travaux sur les fluides élastiques ou gaz permanents, c'est-à-dire les gaz qu'on ne peut ramener à l'état liquide par des moyens physiques, sont d'une haute importance. C'est ainsi qu'il a découvert que tout fluide élastique, soluble ou non dans l'eau, se dilate d'une quantité égale pendant qu'il monte de la température de la glace à celle de l'eau bouillante, et que son volume primitif se trouve augmenté d'un peu plus d'un tiers; en d'autres termes, que les gaz permanents se dilatent depuis 0° jusqu'à 100° centigrades dans le rapport de 100 à 137,5. La plupart des recherches de Dalton ont eu pour objet les phénomènes produits par la chaleur, et c'est à lui que cette branche de la physique doit ses plus notables progrès. Il a constaté que la pression de la vapeur est la même, qu'il y ait ou non de l'air dans l'espace où elle est renfermée; il a déterminé la quantité de vapeur produite, la pression exercée par chaque degré de chaleur; ce qui l'a conduit à la découverte d'un rapport remarquable entre le degré d'ébullition de chaque fluide et la force élastique de sa vapeur à une température donnée. C'est à lui encore que nous sommes redevables d'un précieux tableau des chaleurs spécifiques des gaz. Parmi ses observations d'une autre nature, celles qu'il a consignées dans un mémoire adressé à l'Académie de Manchester sur les *faits relatifs à la vision des couleurs* empruntent quelque intérêt à une affection appelée de son nom *daltonisme*, et dont il était atteint : c'est-à-dire qu'il confondait plusieurs couleurs similaires, le rouge, le rose, le pourpre et le bleu; il attribuait ce phénomène à la couleur des fluides de son œil, dont le cristallin, suivant l'observation faite sur lui après sa mort par Ransome, était légèrement coloré de jaune.

Le principal titre de gloire de Dalton, c'est le perfectionnement qu'il a apporté à la théorie des atomes et des équivalents, dont Higgins avait bien eu la première idée, mais que le savant professeur de Manchester a trouvé le secret de s'approprier presque entièrement. Pour représenter l'unité, il a choisi l'hydrogène comme étant le plus léger de tous les gaz. Ce fut en 1802 qu'il publia son système relatif à la composition des corps, qui sont, selon lui, des agglomérations de parcelles matérielles tellement exiguës qu'elles sont indivisibles; il présume que la figure de ces atomes est sphérique, mais il n'affirme rien sur la question de savoir si leurs dimensions sont en rapport avec leur poids ni s'ils ont tous la même dimension. Bien que ce système soit purement hypothétique et qu'il soit impossible d'en donner une démonstration directe, plusieurs chimistes distingués l'ont adopté avec succès, et c'est lui qui a fourni à Berzelius et à d'autres chimistes les jalons de la théorie des lois de la composition des corps.

Chargé plusieurs fois par le gouvernement de commissions dans lesquelles la science était intéressée, Dalton arriva toujours aux résultats les plus inattendus, et plusieurs sociétés savantes de la Grande-Bretagne ont rendu hommage à sa supériorité en l'appelant aux honneurs de la présidence.

Appliqué à l'instruction de la jeunesse, Dalton trouva dans son cœur tout ce qu'il fallait pour remplir dignement ce sacerdoce, malheureusement trop déchu et trop profané de nos jours, et ses élèves conserveront longtemps le souvenir de son affectueuse paternité. Il eut encore un mérite bien rare, celui d'occuper sans exciter l'envie la haute position que ses lumières lui avaient faite : aussi sa voix fut-elle une des premières qui s'élevèrent pour applaudir aux travaux du célèbre physicien Fulton. Chez Dalton le caractère de l'homme égalait la supériorité des lumières : il fut un modèle de vertus sans ostentation et de religion sans fanatisme. Outre de nombreux mémoires insérés dans les *Annales de la Société philosophique de Manchester*, dans le *Journal* de Nicholson, dans le *Philosophical Magazine*, dans le *Journal* français *des Mines*, et dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, on a de Dalton : *Meteorological Observations and Essays*; Manchester, 1793, in-8°; — *New System of chemical Philosophy*; Manchester, 1808-1810, in-8°; — *English Grammar*. [*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Bibliothèque britannique, XX. — *Bulletin des Sciences*, ventôse an II. — *Biographie médicale*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

DALTON (*John*), poëte anglais, né à Dean, dans le Cumberland, en 1709; mort en 1763 (1). Il étudia et se fit recevoir docteur à Oxford. Il

(1) Les sources anglaises assignent cette date à sa mort; c'est donc par erreur que la *Biog. univ.* de Michaud en porte une autre, celle de 1750.

obtint ensuite une cure dans une paroisse de Londres, et se distingua par son talent de prédicateur autant que par ses qualités personnelles. Il arrangea pour la scène du château de Ludlow le *Comus* de Milton, et fit obtenir un secours de 120 livres sterl. à la petite-fille, âgée et infirme, de l'auteur du *Paradis perdu*. On a de John Dalton : *Sermons*; 1 vol., 1757 ;— *A descriptive Poem on the Coal Mines near Withehaven*; — *Remarks on twelve historical Designs of Raphael*; — *Two Epistles*, insérées dans les recueils du temps.

Hutchinson, *Hist. of Cumberland.*

DALTON (*Richard*), peintre et graveur anglais, frère de John Dalton, mourut en 1791. D'abord modeste peintre de voitures, il vint à Rome pour s'élever plus haut dans son art; il visita ensuite Naples, Constantinople, la Grèce et l'Égypte. A son retour en Angleterre, il fut nommé bibliothécaire du roi George III et commis à la garde des gravures et médailles du roi. Dalton peignit des vues de Constantinople, reproduites par les meilleurs graveurs, tels que Basire Vivaros, et qui eurent beaucoup de succès. Ses dessins d'après les statues de l'antiquité n'en eurent pas autant. Ils furent publiés par Boydell, sous ce titre : *A Collection of twenty antique Statues drawn after the original in Italy*. Une autre collection de ce peintre est intitulée : *Antiquities and views in Greece and Egypt; with the Manners and Customs of the Inhabitants*, etc.; 1791. On doit encore à Dalton : *Etchings of a collection of portraits by Holbein, found in the cabinet of queen Carolina* (gravures à l'eau-forte d'après une collection de portraits d'Holbein, trouvés dans le cabinet de la reine Caroline); treize *études* d'après Léonard de Vinci; d'autres *gravures*, d'après les chefs-d'œuvre d'Holbein appartenant au musée de la couronne; elles représentent avec assez de vigueur, mais moins de précision que les copies de Chamberlain, les principaux personnages de la cour d'Henri VIII.

Gentleman's Magaz. — Edwards, *Suppl. to Walpole.*

*DALTON (*Michel*), jurisconsulte anglais, né dans le comté de Cambridge, en 1554, mort vers 1620. Il se fit d'abord connaître par son livre intitulé : *On the office of Justice of the Peace, as Burn is at present*. Un autre ouvrage ayant pour titre *The Duty of sheriffs* le fit également grandir dans l'estime des jurisconsultes. Appelé à la chambre des communes, il se prononça pour le parti épiscopal contre les puritains. Dalton a laissé manuscrit : *A Breviary, or chronology of the State of Roman, or Western Church or Empire. The Decay of True Religion and the rising of the papacy from the time of our Saviour until Martin Luther*. Ces écrits se trouvent au *British Museum*.

Fuller, *Worthies*. — Rose, *New. biog. Dict.*

*DALY ou DALADH (*Daniel* O'). Voyez O'DALY.

*DAM (*Antoine* VAN), peintre hollandais, né à Middelbourg, en 1682. Il était surtout bon peintre de *marines*. La science héraldiq[illegible] aussi des obligations. On a de lui : *Ar[illegible] des Bourgmaîtres de Middelbourg*, [illegible] 1498 *jusqu'en* 1740 ; — *Tableau généal[illegible] de la maison de Nassau, depuis Ot[illegible] Nassau en 970, jusqu'à Guillaume I[illegible] thouder*, en 1741.

Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexic.*

*DAM (*Daniel* VAN), philosophe [illegible] dais, né à Vitmarsum, en 1594, mort [illegible] juin 1641. Il étudia à l'académie de Fr[illegible] où il fut reçu maître ès-arts. Nommé [illegible] à Vitmarsum, le 16 décembre 1625, il [illegible] pelé trois ans plus tard à remplir les [illegible] fonctions à Niewland. Le 1er juillet 163[illegible] Dam remplaça Hachlingius dans sa ch[illegible] logique à Francker. Le 18 février 1639 [illegible] le titre de sous-régent du collége théologiq[illegible] états de Hollande, et en 1641 on y ajou[illegible] de professeur de philosophie. On a de Van [illegible] *Discursuum logicorum disputationes* [illegible] Francker, 1634 et 1635, in-8°.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des* [illegible] *Provinces-Unies*, VIII.

*DAMADENUS (...), antiquaire italien [illegible] du royaume de Naples, vivait probab[illegible] dans la première moitié du dix-huitième [illegible] On a de lui : *Æs Canusinum, seu de* [illegible] *aenea Canusina*; Leyde, sans date, in-fol., [illegible] le *Thesaurus Antiq. et Hist. Ital.*, tome [illegible] fin, dans le *Delectus Scriptor. Neapol.* [illegible] dan; Naples, 1735, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lex*[illegible]

DAMAGÈTE (Δαμάγητος), roi d'Ialyss[illegible] l'île de Rhodes, vivait vers 670 avant J.-C[illegible] temporain d'Ardis, roi de Lydie et de Ph[illegible] roi de Médie, il épousa, pour obéir à l'or[illegible] Delphes, la fille d'Aristomène de Messé[illegible] ce mariage sortit la famille des Diagorides [illegible] bres par leurs victoires aux jeux olymp[illegible] Parmi les descendants de ce prince on rem[illegible] un autre Damagète, qui fut vainqueur au [illegible] crace, le même jour où son frère Aku[illegible] remporta le prix du pugilat.

Pindare, *Ol.*, 7, et schol. — Pausanias, IV, 24; voir sur tous ces passages les notes de Clavier [illegible] traduction de Pausanias. — Élien, *Var. Hist.*, [illegible] Cicéron, *Tuscul.*, I, 46. — Clinton, *Fasti Hell.*, I.

*DAMAGÈTE, poëte épigrammatique [illegible] vivait dans la dernière moitié du troisième [illegible] avant l'ère chrétienne. Il ne nous reste [illegible] écrivain que quelques pièces, remplies de [illegible] Damagète composa aussi des vers en l'h[illegible] de deux Achéens, Machatas et [illegible], [illegible] en combattant pour leur patrie; ce qui d[illegible] penser qu'il fut leur compatriote. Voici la t[illegible] tion d'une petite pièce que ce poëte fit en l'[illegible] neur d'Arsinoé, fille de Ptolémée Évergè[illegible] épouse de Ptolémée Philopator :

Diane, dont la main lance des [illegible],
Arsinoé, fille de Ptolémée,
Fait tomber ses cheveux, et porte à [illegible]
De son front virginal la parure [illegible].

ALPH. [illegible]

Brunck, *Analect.*, t. II, p. [illegible], et t. [illegible]

Anthol., not., p. 203 et suiv. — Fabricius, *Bibl. Gr.*, II, p. 71., IV, 470.

***DAMAGORAS** (Δαμαγόρας), amiral rhodien, vivait vers 90 avant J.-C. Après un engagement avec la flotte du roi de Pont, les Rhodiens envoyèrent Damagoras avec six vaisseaux légers à la recherche d'une trirème qui avait été prise par la flotte de Mithridate. Ce prince opposa vingt-cinq vaisseaux à la petite escadre de Damagoras, qui se retira jusqu'au coucher du soleil; puis, profitant des ténèbres, il attaqua les vaisseaux du roi, en coula deux, et en força deux autres à s'échouer sur les côtes de la Lycie.

Appien, *De Bello Mithridatico*, 25.

DAMAIN (*Jacques*), historien français, né à Orléans, en 1528, mort le 20 mars 1596. Il se destina à la fois à l'Église et au barreau; il devint docteur en droit et conseiller au présidial en même temps que chanoine de Sainte-Croix d'Orléans. En 1554 il fit un voyage en Italie, pour y étudier les chefs-d'œuvre antiques; mais il est probable que son nom serait tombé dans un oubli profond sans son curieux récit intitulé : *Relation de ce qui s'est passé à Orléans au massacre de la Saint-Barthélemy*. Ce manuscrit a disparu, pendant la révolution, des archives orléanaises, où il était conservé; mais il en a surnagé quelques emprunts qui y ont été faits par des compilateurs du temps, notamment par l'auteur des *Acta Martyrum* (Histoire des martyrs de l'Évangile au seizième siècle, etc.). Jean Crespin, l'ardent calviniste, parle avec respect de Damain, qu'il nomme « un homme paisible et détestant les cruautés de sa religion, des conseils et actes desquelles il fut auditeur et spectateur ». Nous avons cherché en vain dans les annales orléanaises (si riches pourtant) d'autres détails sur cet homme de bien : on y trouve seulement qu'il fut *scholastique* ou inspecteur des écoles diocésaines à partir de 1587, et qu'il mourut dans ces fonctions. G. L-J-N.

Histoire orléanaise.

DAMALIS (*Gilbert*), poëte français, vivait en 1558. On a de lui : *Sermon du grand soupper duquel est fait mention en saint Luc, XIVe chapitre, reduisant le festin de caresme prenant et autres de ce monde à la table du grand festin de paradis. Plus, dévote oraison pour un chacun jour de la semaine ... de Notre Seigneur*; Lyon, 1554, in-8°; *Le Procès des trois Frères*; Lyon, 1558, in-8°. Le sujet de ce livre est tiré des trois déclamations latines : *Ebriosus*, *Scortator* et *Aleator*, de Philippe Beroalde l'ancien, professeur de Bologne. L'argument commence ainsi :

> Ce petit livre en forme de procès,
> Mis en avant, taxe les trois excès
> Qui font des maux au monde innumérables,
> Le jeu, le boire, et les actes damnables
> De Cupidon, etc.

Les deux ouvrages de Damalis sont rares et recherchés.

La Monnoye, *Menagiana*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*.

DAMALIX aîné (*Claude-Ignace*), vétérinaire français, né à Rioz, près Vesoul, le 1er septembre 1747, mort le 28 août 1822. Il entra en 1768 à l'école de Lyon, et acheva ses études en 1772 à Paris. Nommé inspecteur des haras de Franche-Comté, il occupa cette place jusqu'en 1790. En 1782 la Société royale de Médecine lui accorda une médaille d'or pour récompenser le zèle avec lequel il avait combattu quelques épizooties. En septembre 1792 Damalix fut attaché, comme inspecteur vétérinaire, à l'armée de réserve du midi, puis à celle de Rhin et Moselle. De retour dans ses foyers, en 1795, il fut élu en 1799 membre de la Société d'Agriculture du Doubs et correspondant de la Société nationale de Paris. En 1805 il devint médecin vétérinaire du dépôt de remonte de Besançon, et prit sa retraite en 1818. On a de lui : *Coup d'œil sur l'état actuel des haras de Franche-Comté*; Besançon, 1790, in-8° : ce plaidoyer en faveur de l'ancienne administration fut réfuté dans un pamphlet très-mordant, intitulé : *Entretien de Lamesia* (mal aisé) *avec Ximalad Liéna* (Damalix l'aîné), in-8° : cet opuscule, attribué à Brazier, est rare; — *Notice et observations sur les Haras de la ci-devant province de Franche-Comté*; Paris, 1819, in-8°; — un grand nombre de *Mémoires* et *Rapports* adressés au ministère de l'intérieur et à diverses sociétés d'agriculture.

Bourquelot et Louandre, *La Littérat. contemporaine*.

***DAMAME-DEMARTRAIS** (*Michel-François*), peintre et graveur français, né à Paris, en 1763, mort en 1828 (1). Après avoir étudié à l'école de David, il alla séjourner quelques années en Russie. A son retour en France, il professa à l'une des écoles centrales de Paris. On a de lui : *Vues des principales villes de Russie, costumes et usages des habitants de cet empire*; Paris, 1813-1814, in-fol. de 8 pl., avec texte; — *Vues et costumes du royaume de Naples*; Paris, 1818, 24 pl. in-fol.: ouvrage commandé par la duchesse de Berry; — *Paris et ses alentours, à plus de trente lieues à la ronde*; Paris, 1819, gr. in-fol. Il n'a paru de cet ouvrage que 2 livraisons de 5 pl. chacune, avec texte; — le grand *Sanhédrin des israélites de France et d'Italie*, pièce de grande dimension.

Quérard, *La France littéraire*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

***DAMARÈTE.** *Voyez* DEMARÈTE.

***DAMAS** (Famille de), l'une des plus anciennes maisons de France. Dans les mémoires des treizième et seizième siècles, on la trouve déjà puissante par ses alliances et investie des premières charges de l'État; ses membres y sont revêtus de plusieurs dignités et traités de hauts et très-grands seigneurs. Dans le huitième volume des *Grands-Officiers de la Couronne*, on trouve à l'article *Gui de* DAMAS, seigneur de Couzan, souverain maître de l'hôtel du roi et

(1) Nagler le fait vivre encore en 1832.

grand-chambellan de France en 1386, des détails très-circonstanciés sur les ancêtres ainsi que sur tous les membres de la famille de Damas. Le premier du nom qui se rencontre dans le seizième siècle est *Jean* de Damas, écuyer, baron, seigneur de Crux, etc., marié à Jeanne de Bar. Leur épitaphe se lit encore aujourd'hui dans l'église de Crux; elle est conçue en ces termes : « Ci gît haut et puissant seigneur messire Jean « de Damas, et puissante dame Jeanne de Bar, « sa femme, seigneur et dame des baronneries « d'Anlezi, de Crux, de Montigny-aux-Amoigues, « de Marcilli, Saint-Parize-le-Châtel, etc.; et tré- « passa ledit seigneur le 27 juillet 1556, et la- « dite dame le 22 décembre 1562. » A côté de cette épitaphe sont relevées en bosse les statues des deux époux : le baron a son casque à ses pieds. Le père de ce Jean de Damas se nommait comme lui *Jean* de Damas, et avait épousé Edmée de Crux. C'est de cette alliance que date la distinction des *Damas* et *Damas-Crux*, distinction qui subsiste encore aujourd'hui. Les membres les plus connus de cette famille sont :

DAMAS-CRUX (*Louis-Étienne-François*, comte de), général français, né au château de Crux (Nivernais), vers 1730, mort à Paris, le 3 juillet 1814. Il fut l'un des menins du dauphin, depuis Louis XVI. Entré fort jeune au service, il fut presque aussitôt nommé colonel du régiment de Foix, puis de celui de Limousin, ensuite maréchal de camp, commandant la province des Trois-Évêchés. Il émigra en 1792. En février 1793, s'étant mis à la tête d'une compagnie de gentilshommes français, il défendit Maëstricht sous les ordres de D'Autichamp contre l'armée républicaine. En 1794 il accompagnait le duc de Berry dans l'armée du prince de Condé. En 1799 il fut nommé chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, et la suivit en Russie, en Pologne et en Angleterre. En 1814 il rentra en France avec Louis XVIII, qui le fit lieutenant général le 2 juillet. Le comte de Damas mourut le lendemain, dans le château des Tuileries.

Biographie des Contemporains.

DAMAS (*Joseph-François-Louis-Charles*, comte de), général français, fils du marquis de Damas d'Antigny et cousin du duc Étienne-Charles de Damas-Crux, né en 1758, mort à Paris, le 5 mars 1829. D'abord officier dans la guerre d'Amérique, il devint colonel à son retour, et commanda le régiment de dragons de Monsieur, comte de Provence, dont il était gentilhomme d'honneur depuis 1777. De tous les officiers qui combattirent pour l'indépendance des colonies anglaises, il fut le seul peut-être en qui le spectacle d'un peuple qui brise ses entraves n'éveilla pas d'idées de liberté. Arrêté à Varennes avec Louis XVI, dont le marquis de Bouillé avait recommandé l'évasion à ses soins, il fut jeté dans les prisons de Verdun; transféré de là à Paris, il était sur le point de subir, par-devant la haute cour d'Orléans, un jugement sur l'accusation capitale portée par le décret du 13 juillet 1791, quand l'amnistie publiée en septembre de la même année, lors de l'acceptation de la constitution par le roi, vint le délivrer. Il émigra l'année suivante, et après avoir pris sa part des périls de la campagne des princes et de celle de [illegible], il se rendit en Italie avec le comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui l'avait nommé son capitaine des gardes. Mais ne pouvant se résoudre à demeurer étranger aux entreprises des royalistes qui combattaient dans l'ouest de la France, il s'embarqua à Cuxhaven pour l'Angleterre (1794), fut fait prisonnier et conduit à Dunkerque. Échappé, sous un faux nom, aux dangers de la captivité, il rejoignit le comte d'Artois, qu'il accompagna dans l'expédition infructueuse de l'Ile-Dieu (1795). Il fit les campagnes des années suivantes dans le corps de Condé, jusqu'au licenciement de 1802. Rentré en France peu après, il vécut dans la retraite jusqu'en 1814.

Louis XVIII le nomma lieutenant général, pair de France, commandant de l'ordre de Saint-Louis et capitaine-lieutenant des chevau-légers. Il suivit ce prince dans sa retraite précipitée sur Gand, et à son retour fut promu au commandement de la 18e division militaire (Dijon). A l'occasion de la mort du prince de Condé, le général Damas prononça à la chambre des pairs un discours dans lequel on trouve l'expression d'un dévouement religieux pour la dynastie des Bourbons. Il fut nommé premier gentilhomme de la chambre [illegible] 1824, et reçut le titre de duc en [illegible]. On a de lui : *Relation de M. le comte Charles de Damas sur l'événement de Varennes*, publiée dans les *Mémoires relatifs à la Révolution*; Paris, 1823.

M. de Chastellux, *Éloge du général Charles de Damas*, etc.; [illegible].

DAMAS (*Roger*, comte de), général français, frère du précédent, né en [illegible], mort au château de Cirey, en septembre [illegible]. Il figurait dès l'âge de douze ans sur les contrôles du régiment du roi (infanterie) en qualité de sous-lieutenant. La guerre de la Russie avec la Turquie offrant un aliment à l'activité et à l'ambition qui le dévorait, il alla se ranger sous les drapeaux de la première de ces deux puissances, et signala dans plusieurs occasions son courage, notamment devant Otchakof, où il enleva le pavillon du vice-amiral ottoman, et en 1790, à l'assaut d'Ismaïl, dont il escalada le premier les remparts, sous les yeux du duc de Richelieu et du comte de Langeron. Ce dernier trait lui valut une lettre flatteuse de l'impératrice Catherine II, qui lui conféra la croix de commandeur de Saint-Georges, avec le titre de colonel. Attaché ensuite au comte d'Artois en qualité d'aide de camp, Roger de Damas conserva ces fonctions pendant deux ans, suivit le prince à Saint-Pétersbourg et en Angleterre, d'où il revint sur le continent pour faire, contre la France, avec le général prussien Clerfayt, la campagne de 1793, puis celle de [illegible], ainsi que

celles qui suivirent jusqu'à 1798, sous les ordres du prince de Condé : ce prince lui avait confié en 1795 la légion de Mirabeau, dont il demeura le chef pendant trois ans. La guerre ayant éclaté entre la France et le roi de Naples (1798), le général Damas courut se mettre, avec le général Mack, à la tête des armées napolitaines. Tous deux vinrent briser leurs forces contre les soldats de la république, qui leur firent essuyer une déroute complète. Tandis que les Napolitains mettaient bas les armes, Roger de Damas, qui avait obtenu une capitulation du général en chef de l'armée française, se retira avec les débris de sa division. Arrêté dans sa marche par le général Ney, qui commandait à Rome, Roger de Damas enlève de vive force le passage; blessé à la gorge, il parvient à gagner la Calabre, où il dispute pied à pied le terrain aux Français. Il passa de là en Sicile, puis à Vienne, et hasarda plus tard quelques tentatives vers l'extrémité de l'Italie. En 1814 le comte d'Artois lui remit le gouvernement des 4e et 5e divisions militaires, et l'envoya à Nancy en qualité de commissaire extraordinaire du roi. Louis XVIII le nomma lieutenant général, et signa, le 21 août 1814, son contrat de mariage avec Mlle de Chastellux. Cependant Napoléon reparut sur la scène : Damas, qui commandait la 19e division militaire, se rendit à Lyon, où le comte d'Artois arriva douze heures plus tard; mais trouvant dans les troupes et dans les habitants un enthousiasme pour l'empereur dont il ne put comprimer l'élan, il revint à Paris, avec le prince, prendre le roi, qu'il escorta en Belgique. La royauté ramena de Gand son infatigable champion; la même année, il fut chargé d'une mission en Suisse et porté à la députation, en septembre 1815, par les colléges de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Roger de Damas se trouva encore à Lyon au commencement de 1816, et dans les troubles de Grenoble il déploya tout le zèle, toute l'activité qu'on devait attendre de ses antécédents. [*Enc. des G. d. M.*].

Biographie des Contemporains.

DAMAS-CRUX (*Étienne-Charles*, comte, puis duc DE), général français, né au Château de Crux, en Nivernais, le 10 février 1753, mort le 28 mai 1846. Il prit du service en 1770, et passa neuf années après aux Indes en qualité de colonel, et s'y distingua d'une manière brillante à la tête d'un régiment de cipayes qu'on lui avait donné à commander. Ce régiment ayant lâchement abandonné son chef au moment du combat, Damas-Crux, seul, tint tête à l'ennemi jusqu'au moment où, accablé par le nombre, il fut fait prisonnier. Rendu à sa patrie, lors de la signature de la paix entre la France et l'Angleterre, il y resta jusqu'à la révolution, époque à laquelle il émigra. La légion qu'il conduisit en 1793 au service de la Hollande ayant été détruite à Quiberon (1795), le comte de Damas-Crux forma un escadron de hussards des débris de cette légion, et le commanda à l'armée du prince de Condé, avec le grade de maréchal de camp que lui donna Monsieur. Passé en Russie (1801) avec le corps de Condé, il fut attaché, en qualité de premier gentilhomme de la chambre, au duc d'Angoulême, qu'il accompagna successivement de Mittau à l'armée de Condé, à Varsovie, en Angleterre, enfin en France lors de la première restauration. Après avoir suivi le prince dans son second exil (1815), il revint en France, et reçut de Louis XVIII le gouvernement des 11e et 2e divisions militaires, ainsi que le commandement du corps d'armée des Pyrénées orientales. Élevé à la dignité de pair de France (17 août 1815), il prêta serment (19 février 1816) en qualité de duc, titre que le roi lui conféra « en récompense de ses bons et loyaux services ». Restant fidèle à ses croyances politiques, le duc de Damas-Crux refusa de prêter serment au gouvernement de 1830, et rentra dans la vie privée. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans. A. SAUZAY.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — *Archives de la guerre*. — *Moniteur*, 1846, page 1009. — *Victoires et Conq.*, t. XXIV.

***DAMAS DE MARILLAC** (*Claude-Charles*, vicomte DE), général français, issu d'une autre branche de la famille des précédents, né à Lyon, le 20 juin 1731, mort vers 1800. Il était chevalier de Malte, et fut successivement enseigne au régiment de Beauce (7 février 1748), lieutenant (13 mars 1752), aide-major (13 avril 1753), capitaine (24 juillet 1755), major (15 août 1763), colonel du régiment d'Auxerrois (1776), brigadier d'infanterie (27 octobre 1778) et maréchal de camp (5 décembre 1781). Il fut nommé gouverneur de la Martinique en 1783, puis gouverneur des îles du Vent. Lorsque la fermentation révolutionnaire s'étendit sur les colonies, le vicomte de Damas réprima avec vigueur les insurrections qui se manifestèrent à la Martinique. Le 3 juin 1790 il battit les insurgés devant Saint-Pierre, et rétablit la tranquillité dans cette ville. En septembre 1790, Damas fut accusé d'avoir fait arbitrairement transporter en France douze individus qu'il signalait comme chefs des agitateurs, et Barnave, le 29 novembre suivant, l'accusa d'être la principale cause des troubles. Auste, Arnaud et Decorio, colons, renouvelèrent en décembre la même accusation. Damas fut enfin destitué, pour avoir demandé du secours au gouverneur anglais de la Dominique. Inculpé encore en février 1791, ainsi que tous les membres du gouvernement de la Martinique, il justifia sa conduite, et fut renvoyé absous.

Biographie moderne. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

***DAMAS** (*François-Étienne*), général français, né à Paris, en 1764, mort dans la même ville, en 1828. Comme Kléber, il se destinait à l'architecture; mais les dangers de sa patrie lui firent aussi préférer l'épée à l'équerre. Ses connaissances mathématiques déterminèrent le général du génie Meunier à le choisir pour aide de camp (9 septembre 1792). Il le suivit à l'ar-

mée du Rhin, commandée par Custine, fit partie du corps assiégé dans Mayence, en 1793, et se trouva auprès de son général lorsque celui-ci fut blessé mortellement, en traversant le Mein. Peu de jours après, le général en chef et le conseil de guerre de Mayence nommèrent Damas adjudant général; il fut aussitôt employé comme chef d'état-major de Kléber. Devenu général de brigade le 6 décembre, il fut chargé du commandement de la brigade de gauche, au blocus de Mayence, et livra plusieurs combats, dont le succès répondit à sa bravoure. A l'armée de Sambre et Meuse, en 1795, sous les ordres de Jourdan, il commanda la brigade d'avant-garde de la division Lefebvre, formant la gauche du corps dirigé par Kléber. Lors du passage du Rhin, il enleva à la baïonnette une position des Autrichiens, et eut la jambe traversée par une balle, au moment où, suivant les termes du rapport officiel du général Jourdan, il montrait à l'armée le chemin de la victoire. Dès le mois de novembre, Damas avait repris le commandement d'une brigade dans la division Championnet. Il força, en 1796, le passage du Rhin à Neuwied, et bientôt celui de la Lahn à Runckel. Enfin, il figura dans toutes les actions importantes de cette campagne. Au commencement de l'année 1798, Damas fut appelé en qualité de chef d'état-major à l'aile gauche de l'armée d'Angleterre, commandée par Kléber, qu'il suivit en Égypte. Il était à la tête des grenadiers de sa division à l'assaut d'Alexandrie, le lendemain du débarquement. S'étant emparé de Rosette, le 8 juillet, il assista au combat de Chébréiss, ainsi qu'à la bataille des Pyramides, et, en septembre, au combat de Ghémélié. En 1799, il prit part à la destruction du camp des Mameluks devant le fort d'El-Arich, reçut plus tard une blessure, et fut atteint de la peste à Jaffa. Nommé général de division et chef de l'état-major, Damas commanda une province de la haute Égypte, après la mort de Kléber. Après la bataille imprudemment livrée par Menou (mai 1801), il fut dénoncé dans les rapports que ce général envoyait au gouvernement. De retour en France, Damas n'ayant pas trouvé le premier consul disposé à écouter sa justification, resta en non-activité durant cinq années. S'il ne fut détenu que vingt-quatre heures au moment du procès de Moreau, il le dut à l'intervention de Murat, qui, devenu grand-duc de Berg, se fit autoriser (15 janvier 1807) à employer Damas en qualité de commandant militaire et de conseiller d'État. En 1808, le roi Joachim désirait que Damas le rejoignît à Naples; mais l'empereur voulut que ce général conservât ses fonctions dans le pays de Berg. C'est avec les corps de troupes qui lui devaient leur formation qu'il fit, en 1812, la campagne de Russie. Il s'y montra digne de sa réputation. Ayant repris ensuite le commandement du grand-duché de Berg, où il était généralement estimé, il y resta jusqu'à l'évacuation totale de la rive droite du Rhin, s'arrêt[a à] Mayence, et y commanda une division j[usqu'au] jour où il fallut livrer cette place aux [troupes] alliées (mai 1814). Après avoir ramené [sa di]vision à Metz, il fut nommé, par le roi, [...] d'armes (26 août 1814), commandant l[a ...] royale (depuis, gendarmerie royale) de [...] Au mois de mars 1815, Damas prêta de n[ouveau] serment à Napoléon, devint inspecteur g[énéral] d'infanterie, et resta à Rouen jusque après l[a jour]née de Waterloo. En 1816 la Restaurat[ion lui] rendit ses fonctions d'inspecteur (24 j[...]) avec le titre de président du comité com[...] de gendarmerie (30 décembre 1820).

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Biograp[hie mo]derne.* — *Vict. et Conq. des Fr.*

DAMAS (*Auguste-Alexandre-Martial*), [co]médien français, né à Paris, le 12 janvie[r ...] mort à Saulx-les-Chartreux, près Longju[meau], le 16 octobre 1834. Il était fils d'un perru[quier]. A peine âgé de douze ans, il faisait parti[e de la] troupe d'enfants du théâtre Beaujolais; m[ais ce] n'est que vers l'année 1790 qu'on lit s[on nom] dans l'Almanach des Spectacles parmi l[es ac]teurs de l'Ambigu-Comique. Le 18 juin 17[..], il débuta, par le rôle d'Égisthe de *Mérope*, a[u théâ]tre de M[lle] Montansier, qui exploitait conc[urrem]ment la tragédie, la comédie et l'opéra. I[l] ne jouait que les deux premiers genres. I[l se fit] remarquer sur cette scène dans le rôle pri[ncipal] de *La Mort d'Abel*, premier essai d'un [...] littérateur de l'époque, nommé Chevali[er], qui, bien qu'elle ait obtenu alors du s[uccès], était loin de soutenir la parallèle avec la tr[agédie] de Legouvé sur le même sujet. Vers la [fin de] 1792, Damas passa au théâtre de la Répub[lique], qui s'était formé en partie des membres [...]dents de l'ancienne Comédie-Française. Le [...] 1797 il fut admis dans la fraction, plus [nom]breuse, de cette même compagnie qui s'étai[t réu]nie au théâtre Feydeau (1). Les règlement[s im]posaient à chaque acteur l'obligation de p[araître] alternativement dans la tragédie et la com[édie]. Quoique la physionomie vulgaire, la voix [...] que et la tournure de Damas se prêtassen[t ...] à l'emploi dit des *jeunes premiers*, il s[e con]forma rigoureusement à l'observation de [la] coutume. Sa chaleur vraie ou factice, mais [com]municative, une sorte d'instinct et d'intell[igence] dramatique dont il était doué, et qui sup[pléait] chez lui à l'absence d'instruction, rendi[rent le] public indulgent pour ses défauts. Il n'éta[it en]core que pensionnaire, lorsqu'il joua [avec] beaucoup de succès le rôle de Begears de [la] *Mère coupable*; il fut remarqué aussi d[ans le] personnage de Saint-Clair, des *Artistes*, [comé]die de Collin-Harleville, représentée le [...no]vembre 1796. Son zèle et les services qu'i[l ren]dait lui valurent la qualité de sociétaire, [...] avril 1799. Sa nouvelle position le chassant [...]

(1) Il y débuta avec succès dans la pièce de *Dup[aty]*, *Desronais*.

double de Fleury (*voy.* ce nom), augmenta les difficultés de sa tâche; car Damas faisait avec son chef d'emploi, cité comme type d'élégance et de distinction, le contraste le plus complet. Il avait épousé, vers 1798, une jeune personne riche et bien élevée; il quitta le théâtre en 1825, et se retira avec sa femme dans une belle propriété, où il mourut, à l'âge de soixante-deux ans, après quelques jours d'une courte maladie. Son corps fut rapporté à Paris et inhumé dans le cimetière de l'Est. Parmi les rôles nombreux, tragiques et comiques, qu'il a établis, nous citerons particulièrement ceux de Siméon, dans *Omasis*, de Baour-Lormain; de Merva, dans *La Manie des Grandeurs*, et du Baron de Rosenthal, dans *La Fille d'honneur*.

Ed. de Manne.

Biographie des Contemp. — *Histoire du Théâtre-Français*, par Étienne et Martainville. *Fastes de la Comédie Française*, par Ricard. — *Journal de Paris*. — *Documents inédits*.

* **DAMAS-HINARD** (*Jean-Joseph-Stanislas-Albert*), littérateur français, né à Madrid (Espagne), le 11 décembre 1805. Il fut nommé bibliothécaire au palais du Louvre le 30 décembre 1848, et remplit depuis le 7 février 1853 les fonctions de secrétaire des commandements de l'impératrice. Homme d'une instruction et d'une affabilité rares, il a su mériter dans l'accomplissement de ses fonctions la reconnaissance d'un grand nombre d'artistes et de littérateurs. On a de lui : les quatre premiers volumes des *Mémoires de la comtesse Du Barry*, rédigés sur les notes de M. de Lamothe-Langon; 1829, in-8°; — *Napoléon, ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, avec une introduction et des notes*; Paris, Dufey, 1838, in-8°; — *Traduction de Calderon*; 3 vol., 1841 et années suivantes; — *Traduction de Lope de Vega*; — *Traduction du Romancero general*; — *Traduction du Don Quichotte* de Michel Cervantes; 1847, in-18. M. Damas-Hinard fut en outre l'un des collaborateurs des *Classiques latins*, publiés sous la direction de M. Nisard; il a principalement annoté et mis en ordre *Tite-Live*, *Cicéron* et une grande partie de *Salluste*; enfin, il a fourni de nombreux articles à divers recueils périodiques, notamment au *Correspondant*, où il s'est livré à un examen approfondi du théâtre espagnol.

C. Henri Laurent.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine*. — *Documents particuliers*.

DAMASCÈNE. *Voy.* Nicolas de Damas.

DAMASCÈNE (Saint *Jean*). *Voy.* Jean de Damas.

DAMASCÈNE (*Jean*). *Voy.* Sérapion.

* **DAMASCÈNE** (Le Père), prédicateur français, vivait encore en 1708. Il était frère mineur de l'ordre de Saint-François et provincial des Récollets de Paris. On a de lui : *Discours chrétiens sur les Évangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année*; Paris, 1698-1699, 8 vol. in-12; — *Discours ecclésiastiques et monastiques*; Paris, 1708, 3 vol. in-12.

Journal des Savants, ann. 1698, p. 675. — *Dictionnaire des Prédicateurs*.

* **DAMASCIUS** (Δαμάσκιος), écrivain grec, d'une époque incertaine. On a de lui un court commentaire sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, publié pour la première fois par F.-R. Dietz, dans ses *Scholia in Hippocratem et Galenum*; Kœnigsberg, 1834, in-8°. Ce Damascius est peut-être le même que le célèbre philosophe néo-platonicien. (Voir l'article suivant.)

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DAMASCIUS (Δαμάσκιος), philosophe grec, né à Damas, vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. On ignore son véritable nom, et on ne le connaît que sous le surnom de *Damascius*, tiré de sa ville natale. Il étudia d'abord à Alexandrie, sous Théon et Ammonius fils d'Hermias; puis il se rendit à Athènes, où le néo-platonisme était professé avec éclat par Marinus, par Zénodote et par Isidore, successeur du célèbre Proclus. Le premier lui apprit la philosophie, le deuxième les mathématiques, le troisième le forma surtout à la dialectique. Une étroite amitié unit dès lors Damascius et Isidore; et lorsque celui-ci quitta sa chaire d'Athènes pour se rendre à Alexandrie, ce fut son élève qui le remplaça. Damascius enseigna le dernier la philosophie platonicienne à Athènes; le décret de Justinien ferma en 529 l'école où il professait, et le força d'aller chercher hors de l'empire un lieu plus favorable à la philosophie. Il se réfugia auprès de Chosroès, roi de Perse, avec Simplicius et les derniers débris de l'école de Plotin. Il paraît qu'il n'y trouva ni la tranquillité ni la liberté. Aussi rentra-t-il dans l'empire aussitôt que Chosroès eut obtenu par un traité que les derniers sectateurs du paganisme et du platonisme cesseraient d'être persécutés. A partir de ce moment on n'a plus de détails sur Damascius; on sait seulement qu'il ne put rouvrir son école, ni à Athènes ni dans aucune autre ville, et qu'avec lui finit l'existence publique de la philosophie païenne.

Le plus important des nombreux ouvrages de Damascius est intitulé : *Doutes et solutions sur les premiers principes* (Ἀπορίαι καὶ λύσεις περὶ τῶν πρώτων Ἀρχῶν), publié par J. Kopp; Francfort, 1828, in-8°. Cet important traité contient sur les premiers principes, c'est-à-dire sur les questions les plus élevées de la métaphysique, des idées hardies, originales, qui s'écartent en plus d'un point des opinions admises dans l'école d'Alexandrie et qui méritent d'être étudiées avec soin. Nous empruntons à M. Jules Simon une brillante exposition de la doctrine de Damascius : « Plotin et ses successeurs, dit cet écrivain, suivaient Platon dans son ascension dialectique, et arrivaient, sinon avec lui, du moins par sa méthode, à l'unité des éléates; mais une fois parvenus à cette hauteur, au lieu

de se perdre dans l'absolu comme les éléates, et de nier le fait relatif, faute de pouvoir l'expliquer, ils acceptaient au contraire les données de l'expérience, et mettaient tous leurs soins à concilier les résultats opposés de ces deux méthodes, c'est-à-dire le Dieu puissant et intelligent, auquel le spectacle du monde nous conduit, et le Dieu absolu, supérieur à l'intelligence et à l'être, que nous donne la dialectique. Cette conciliation s'opérait dans l'école d'Alexandrie au moyen de la théorie des hypostases, qui sauvait l'unité de Dieu par l'unité substantielle du principe, et la pluralité des points de vue par la trinité. On avait même poussé si loin l'abus de ces divisions inintelligibles, que Plotin et Porphyre n'admettaient pas seulement une trinité, mais une ennéade. La solution proposée par Damascius fut toute différente. Il repoussa cette supposition d'une pluralité hypostatique qui n'altère pas l'unité substantielle; il laissa tout entière l'unité absolue de Dieu, qui le rend incompréhensible et ineffable; mais il soutint que si nous ne connaissons pas sa nature, nous connaissons du moins son gouvernement, et son efficacité par rapport au monde et à nous-mêmes. Selon lui, nous savons clairement que Dieu est, et qu'il est infini, et nous savons ce que c'est qu'être infini, sans pour cela comprendre les attributs de l'infinité. Par l'idée que nous avons spéculativement de Dieu, Dieu est infini et incompréhensible; par les preuves que nous avons de la Providence, Dieu est bon, intelligent, puissant. Ce n'est pas que nous arrivions par cette voie détournée à comprendre Dieu; mais nous jugeons par les effets de sa puissance qu'il n'y a rien en lui qui ressemble à la négation de l'intelligence, de la bonté, de la puissance. Nous lui donnons ces attributs parce qu'ils expriment ce que nous connaissons de plus parfait après lui, avec cette réserve qu'il ne les possède pas sous la forme que nous connaissons. Damascius en parlant ainsi était tout près de pénétrer le mystère qui a tant troublé cette école, et de rendre au dieu mystique des Alexandrins, à ce dieu qui n'est pas l'être, le vrai caractère du Dieu de la raison, c'est-à-dire de l'Être absolu, incommunicable, sans mesure commune avec l'être que nous sommes; mais cette spéculation incomplète et inachevée resta sans écho dans une école qui n'avait plus de souffle et dont Proclus avait clos sans retour les brillantes destinées. »

Les autres écrits de Damascius sont en grande partie des commentaires sur les ouvrages d'Aristote et sur ceux de Platon. Les plus importants sont : Ἀπορίαι καὶ λύσεις εἰς τὸν Πλάτωνος Παρμενίδην (Doutes et solutions sur le Parménide de Platon), en manuscrit dans la bibliothèque de Venise; — La continuation et le complément du *Commentaire* de Proclus *sur le Parménide de Platon*, dans les Œuvres de Proclus publiées par V. Cousin; Paris, 1827, au vol. 6e. Damascius renvoie plusieurs fois à ses Commentaires sur le *Timée*, l'*Alcibiade* et d'autres dialogues de Platon; ces commentaires paraissent perdus. Des divers commentaires de Damascius sur Aristote on ne connaît que celui sur le traité *De Cœlo*, dont il existe peut-être un fragment dans le traité Περὶ τοῦ [illegible], publié par Iriarte sous le nom de Damascius. Quant aux écrits de Damascius Περὶ κινήσεως, Περὶ [illegible], Περὶ χρόνου, cités par Simplicius dans son Commentaire sur les *Physica* d'Aristote, ce ne sont peut-être que des parties des commentaires de Damascius sur les écrits d'Aristote; — Ἰσιδώρου Βίος (Vie d'Isidore) : c'est probablement une partie de l'*Histoire philosophique* (Φιλόσοφος ἱστορία) attribuée par Suidas à Damascius. Photius nous a conservé un long fragment de cette importante biographie; — Λόγοι παράδοξοι, en quatre livres. Photius, qui donne, dans sa *Bibliothèque*, un extrait de cet ouvrage, en loue le style concis, clair et agréable; mais il réprouve sévèrement les doctrines du philosophe païen, dont les écrits, dit-il, sont remplis de fables puériles et d'attaques déguisées mais perfides contre la religion chrétienne. Outre les ouvrages que nous venons de mentionner, il existe sous le nom de Damascius un court commentaire sur les *Aphorismes* d'Hippocrate, publié pour la première fois par F.-R. Dietz, dans ses *Scholia in Hippocratem et Galenum*; Kœnigsberg, 1834, in-8°. On ne sait si le commentateur d'Hippocrate est le même personnage que le philosophe néo-platonicien; on ignore aussi si ce dernier est l'auteur de l'épigramme attribuée à Damascius dans l'*Anthologie*, III, 179.

Agathias, *Scholast.*, II. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 130. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Iriarte, *Catalogus Codicum mss. græc. Bibl. Matrit.* — Brucker, *Historia Philosoph.*, II. — Ritter, *Histoire de la Philosophie*, traduite par M. Tissot, t. IV. — Kopp, Préface de sa édition du traité Περὶ πρώτων ἀρχῶν. — [illegible], dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

* DAMASE (Δάμασος), orateur de Tralles, en Cilicie, vivait à une époque incertaine, mais probablement antérieure à l'ère chrétienne. Sénèque le cite parmi les célèbres orateurs de Tralles. Il était surnommé Σκόμβρος, et paraît être le même que le Damas Scombros mentionné par Sénèque. On peut aussi l'identifier avec un rhéteur mentionné par le même Sénèque sous le nom de Damasceticus.

Sénèque, *Controv.*, II, 14; *Suasor.*, I.

DAMASE (Saint), le 36e des pontifes romains, né à Rome, d'un Espagnol, prêtre de l'église Saint-Laurent, en 304; élu sous Valentinien Ier évêque de la cité, le 1er octobre 366, et mort le 10 décembre 384. Il était diacre de l'église en [illegible], et lorsque le pape Libère fut exilé à Bérée en Macédoine, pour avoir refusé de condamner Athanase, valeureux adversaire des ariens, Damase l'accompagna. Libère rentra dans Rome en 358, en embrassant la doctrine d'Arius; Damase revint avec lui, mais ne changea pas de foi. A la mort de Libère, il fut élu par la majorité de

clergé et du peuple chrétien; mais la minorité nomma le diacre Ursin, et elle était si considérable qu'elle divisa les chrétiens de Rome: on en vint aux mains, et il y eut beaucoup de sang répandu. Ursin, banni de Rome par le préfet de l'empereur, trouva moyen d'y rentrer le 15 septembre 367; il en fut de nouveau chassé le 1[illegible] novembre et relégué dans les Gaules. Cependant les adversaires de Damase restèrent en possession d'une église, que l'empereur leur fit rendre. Damase parvint à ramener par la persuasion le clergé dissident; mais il encourut la haine des ecclésiastiques relâchés, en sollicitant l'édit du 3 des kalendes d'août 370, par lequel Valentinien, Valens et Gratien, interdirent aux membres du clergé et aux cénobites toute fréquentation des femmes vivant seules, et les déclarèrent incapables de recevoir par donation ou testament, sous prétexte de direction spirituelle, aucun avantage pécuniaire. Cette loi, insérée au Code Théodosien (XVI, 2, 20), et qui fut lue dans les églises de Rome, n'est pourtant qu'une confirmation des canons de l'Église. Mais elle avait pour but d'empêcher un abus enraciné, et de renouveler une prohibition toujours éludée: elle est adressée à Damase, *évêque de Rome*, nom sous lequel la papauté fut longtemps encore après désignée dans les lois impériales. En 374 Damase tint à Rome un synode, dans lequel il condamna Lucius, usurpateur du siége d'Alexandrie sur Athanase, la doctrine d'Apollinaire et de Timothée, qui prétendaient que Jésus-Christ n'avait pas eu d'âme humaine, étant le Verbe de Dieu. Cette excommunication fut étendue par un autre synode, de 377, que Damase communiqua aux églises d'Orient. Attaqué lui-même sur sa doctrine et même sur ses erreurs, il fut justifié dans un troisième synode tenu (à Rome et non à Aquilée), en 378. Le concile, en adressant ses actes à Valentinien, réclama l'exécution de l'ordre que ce prince avait donné en 367, et qui confiait au pontife de Rome et aux évêques ses suffragants le jugement des évêques ou prêtres dissidents. L'année suivante, un quatrième synode condamna divers hérétiques et les partisans, toujours subsistants, de son compétiteur Ursin.

Damase fut étranger de sa personne au concile général de Constantinople, convoqué par Théodose en 381, qui confirma le concile de Nicée, pour l'unité de l'Église, et donna au siége de Constantinople la primauté après celui de Rome. Quoiqu'il n'y fût pas representé, même par un légat, selon la règle qui a prévalu plus tard, et quoique saint Grégoire (Carm., X), ait prétendu que cette assemblée de cent-cinquante évêques était composée « d'ignorants et d'hommes passionnés, » ce concile n'en est pas moins devenu, par l'adhésion de la chrétienté, une loi générale de l'Église catholique romaine et grecque.

C'est au pape Damase qu'on attribue l'institution des légats dans les provinces éloignées de Rome, notamment par la nomination d'Ascholius, évêque de Thessalonique, à l'effet de régir les églises de l'Illyrie. Ses pouvoirs étaient attentatoires aux droits de l'épiscopat, et une telle délégation n'a pas prévalu. En 382 Damase tint à Rome son dernier synode, pour cimenter la communion chrétienne qu'il entretenait avec Paulin, patriarche d'Antioche. Il y avait sous ce pontificat, à Rome même, un évêque des hérétiques appelés *donatistes*, envoyé d'Afrique par leurs églises, ainsi qu'une secte des lucifériens, dont Damase fit exiler l'évêque. De 375 à 378, saint Jérôme, ancien prêtre de Rome, retiré dans les solitudes de la Palestine, se plaint à Damase de la persécution dont il était l'objet de la part des évêques ariens de la Syrie, qui étaient en majorité en Orient, et lui demande itérativement quels sont les évêques avec lesquels il peut communiquer. Il est constaté, par la lettre du même saint qui se trouve en tête des éditions officielles de sa traduction des Évangiles, qu'il avait été chargé par le pape Damase de la traduction de l'Ancien comme du Nouveau Testament. On y lit en effet: *Novum opus me facere cogis ex veteri, ut, post exemplaria Scripturarum toto orbe dispersa, quasi quidam arbiter sedeam; et quia inter se variant, quæ sint illa, quæ cum Græca consentiant veritate, decernam.* Le saint prêtre redoute cette mission, parce qu'il y a autant d'exemplaires différents que de manuscrits. « La version des Septante, dit-il, n'était arrivée jusqu'à nous (au quatrième siècle) que de la troisième main; les versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotien différaient. Quant au Nouveau Testament, il était écrit, non en hébreu, mais en grec, à l'exception de l'Évangile selon saint Matthieu, qui a paru le premier en hébreu. » Des additions et des changements avaient été faits dans chacun des quatre Évangiles, en sorte qu'il ne pouvait retrouver leur texte primitif et pur de toute interprétation. C'est avec ces matériaux que saint Jérôme a fait la célèbre version appelée la Vulgate, approuvée par le pape Damase et l'Église de Rome, jusques y compris le dernier concile de Trente. Du reste, quand saint Jérôme revint à Rome, vers 381, Damase le consulta à deux reprises différentes sur quelques expressions hébraïques conservées dans la version latine, et sur l'explication de la parabole du fils prodigue (1); mais on écarte comme supposée (2) la lettre par laquelle le pontife l'aurait remercié de la résolution qu'il avait prise d'écrire toute la vie de l'apôtre saint Pierre. C'est à Damase qu'aurait été dite, par le consul Prétexte, cette parole célèbre: « Faites-moi pontife de cette ville de Rome, et je me fais chrétien (3). »

(1) Martianay, *Vie de saint Jérôme*, IV. 148
(2) Ibid., V, p. 5.
(3) Martianay, IV, 310.

On croit avoir découvert en 1736 son propre tombeau, avec ceux de sa sœur et de sa mère, sur la voie Ardéatine. Il arriva sous le pontificat de Damase un fait singulier, raconté par saint Jérôme : un homme qui avait eu vingt femmes se maria avec une femme qui en était à son vingt-deuxième mari; celle-ci mourut, et il assista à ses funérailles la couronne en tête, comme un triomphateur, aux acclamations du peuple romain. On a de Damase sept *Épîtres* écrites de 372 à 384, et adressées aux évêques d'Illyrie, à Paulinus, à Acholius et aux autres évêques de Macédoine, et à saint Jérôme, avec une *Lettre synodale* contre Apollinaire et Timothée. Ces *Épîtres*, avec quelques fragments d'autres lettres, ont été insérées dans les *Epistolæ Pontificum Romanorum* de Coustant; Paris, 1721; — Quarante petits poëmes de diverses mesures et de différents genres (descriptions, panégyriques de saints, *Elogia Sanctorum*, épitaphes). Ces poésies se trouvent dans plusieurs anciennes collections des poëtes chrétiens. A.-M. Merenda en a donné une nouvelle édition; Rome, 1754, in-fol. Les *Elogia Sanctorum* ont été imprimés séparément dans les *Opera veterum Poetarum Latinorum*, de Mettaire; Londres, 1713, 2 vol. in-fol. Parmi les ouvrages perdus de Damase, on cite plusieurs *Lettres*, un traité *De Virginitate*, en vers et en prose, des *Sommaires*, en vers hexamètres, de certains livres de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. Quant aux *Decreta*, aux lettres (autres que celles que nous avons citées plus haut) et au *Liber de Vitis Pontificum Romanorum*, ce sont des ouvrages apocryphes.

La première édition des œuvres complètes de Damase fut préparée par Sarrazini et publiée par Ubaldini sous les auspices du cardinal François Barberini; Rome, 1638, in-4°; elles se trouvent aussi dans la *Bibliotheca Maxima Patrum*, vol. IV, p. 543, XXVII, p. 81, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. VI, p. 321.

I. DE S.

Saint Jérôme, *Oper.* — *Art de vérifier les dates.* — Cave, *Scriptorum eccles. Historia*, t. I, p. 280. — Dupin, *Biblioth.. des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 181. — Tillemont, *Memoires pour l'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 386. — Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. VI, p. 484. — Fabricius, *Bibl. med. Latin.*, t. II, p. 9-17.

DAMASE II, pape, né en Bavière, mort à Palestrina, en août 1048. Il se nommait Poppon, et était évêque de Brixen, lorsqu'il fut élu souverain pontife, sur la recommandation de l'empereur Henri III. Il ne gouverna que vingt-trois jours. Bennon et quelques autres historiens disent que Damase II fut empoisonné par Benoît IX; mais rien ne prouve ce crime. Novaès affirme que Damase mourut des excessives chaleurs que Rome et ses environs eurent à supporter en 1048.

Herman, *Chron.* — Platina, *Historia de Vitis pontificum*, fol. CIX. — Baronius, *Annales.* — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques du onzième siècle.* — Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes*, I, 125.

* DAMASIPPUS (Δαμάσιππος), aventurier macédonien, vivait dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne. Après avoir assassiné les membres du synedrium de Phacus en Macédoine, il s'enfuit avec sa femme et ses enfants. Lorsque Ptolémée Physcon vint en Grèce pour y lever une armée de mercenaires, Damasippe s'engagea à son service, et l'accompagna en Crète et en Libye.

Polybe, XXXI, 25.

* DAMASIPPUS (*Licinius*), artiste romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Cicéron parle de lui comme d'un grand amateur de statues. Dans d'autres passages le même auteur parle de son intention d'acheter un jardin de Damasippus. Celui-ci semble avoir été un connaisseur, qui achetait des jardins, les ornait de statues et les vendait ensuite. C'est probablement le même personnage que le Damasippus tourné en ridicule par Horace. Si on en croit les plaisanteries du poëte satirique, Damasippus fit banqueroute et essaya de mettre fin à ses jours. Détourné de ce projet sinistre par le philosophe stoïcien Stertinius, il embrassa lui-même les opinions de cette école, ou du moins il en prit le costume et laissa croître sa barbe. Quant au Damasippus de Juvénal, c'est sans aucun doute un nom d'emprunt sous lequel le poëte satirique tourne en ridicule quelque patricien amateur de chevaux.

Cicéron, *Ad Fam.*, VII, 23; *Ad Att.*, XII, 29, 33. — Horace, *Satir.*, X, 3, 16, 64. — Juvénal, *Sat.*, VIII, 147, 151, 167.

*DAMASIPPUS. *Voyez* BRUTUS.

*DAMASIPPUS (*Licinius*), sénateur romain, du parti de Pompée, vivait vers 50 avant J.-C. Il était avec le roi Juba en 49. Pendant la guerre d'Afrique en 47, nous le retrouvons encore parmi les ennemis de César. Damasippus et quelques autres du parti de Pompée essayèrent avec un petit nombre de vaisseaux de gagner les côtes d'Espagne; mais une tempête les rejeta dans le port d'Hippone, où stationnait P. Sittius avec sa flotte. Leurs vaisseaux furent détruits et eux-mêmes furent tués.

César, *De Bello civili*, II, 44. — Hirtius, *De Bello Africano*, 96.

*DAMASTÈS (Δαμάστης), de Sigée, historien grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il était contemporain d'Hérodote et d'Hellanicus de Lesbos. Il fut même, selon Suidas, le disciple de ce dernier, tandis que, d'après Porphyre, Hellanicus aurait fait de fréquents emprunts à Hérodote et à Damastès. Cette assertion de Porphyre est probablement une erreur (voy. HELLANICUS). Suidas cite les ouvrages suivants de Damastès : *Une histoire grecque* (Περὶ τῶν ἐν Ἑλλάδι γενομένων); — *Sur les ancêtres de ceux qui prirent part à la guerre de Troie*; — *Catalogue de nations et de villes* (Ἐθνῶν Κατάλογος καὶ πόλεων; — un *Périple*. Il ne reste de tous ces ouvrages que des fragments insignifiants; ils ont été recueillis par C. Müller dans les *Historicorum*

rum Græcorum Fragmenta, publiés par A.-F. Didot, t. II, p. 64.

Suidas. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 366. — Sturz, *Fragmenta Hellenici*, p. 15. — Ukert, *Untersuchung über die Geographie des Hecateus und Damastes*; Weimar, 1816, p. 26. — *Museum criticum Cantabrigiense*, t. I, p. 108.

DAMAZE DE RAYMOND, critique français, né à Agen, en 1770, mort le 27 février 1813. Il était dès 1802 chargé d'affaires de France près la république de Raguse, et membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen. Admis comme rédacteur au *Journal de l'Empire* en 1812, il publia une série de lettres sur ou plutôt contre l'Académie, la littérature, la musique et le théâtre de cette époque. Sa critique, toujours violente et souvent injuste, car ses connaissances étaient au moins contestables, lui attira beaucoup d'ennemis, mais aussi beaucoup de lecteurs, car malheureusement le scandale provoque toujours la curiosité. Bien qu'il eût pris pour épigraphe : *Bon sens et justice*, on peut dire que sa critique acerbe dépassait le but, et dépasser le but ce n'est pas l'atteindre. Il attaqua avec violence Sévelinges, qui rédigeait alors dans la *Gazette de France* la partie musicale, et l'appela le *Cotin* du Conservatoire. Sévelinges lui décocha l'épigramme que voici :

Perrin Dandin de la musique,
Aux doux chants de Grétry juge insensible et sourd,
Malgré les lois de la physique,
Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

Damaze répliqua :

Vante moins ta légèreté,
Sois plutôt pesant, mais solide,
Le beau mérite en vérité
D'être leger quand on est vide !

Le journaliste Geoffroy fut surtout en butte aux attaques de Damaze; il se défendit avec esprit et bon goût. Damaze avait dit dans sa première lettre : « Qu'il écrirait souvent, et parlerait de tout. » Jay, alors rédacteur du *Journal de Paris*, fit cette reflexion : « Monsieur Damaze veut absolument parler de tout, ce qui prouve qu'il lui reste encore plus de choses à apprendre. » D'un caractère très-vif, Damaze fut tué en duel, à la suite d'une querelle de jeu. Outre les lettres publiées dans le *Journal de l'Empire*, on a de lui : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Châteaubriand, avec pièces justificatives*; Paris, 1812, in-8° : dans cette brochure l'auteur défend Châteaubriand des attaques dirigées contre l'*Essai sur les Révolutions*. — *Tableau historique, militaire et moral de l'empire de Russie*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°, avec cartes. — *Vie de Marie Stuart, reine d'Écosse*, trad. de l'allemand de Frédéric Genty; Paris, 1813, in-8°, avec gravures; et 1820, in-12, avec cinq gravures; cet ouvrage est estimé.

A. JADIN.

Moniteur universel des 10, 15, 21, 26 octobre et 3 novembre 1812.

* **DAMBACH** (*Christophe*), artilleur allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Büchsenmeisterey in vier Büchern* (De la Mousqueterie, en IV livres); Francfort, 1605, 1615, 4 vol. in-4°.

Gens, *Artill. Bibl.*

* **DAMBEZ**, seigneur d'Équié, poëte français, né à Toulouse, en 1647, mort vers 1706. Il était fort jeune encore lorsqu'en 1667 il remporta un prix aux Jeux floraux; il s'empressa de publier en un volume in-4°, imprimé à Toulouse la même année, et devenu fort rare, les vers qui lui avaient valu cette couronne. *Le Jeune amoureux pour le triomphe du Souci*, tel est le titre de ce volume, devenu peu commun et qu'on recherche tout au plus dans la capitale du Languedoc; il renferme des stances, des sonnets, des *chants royaux*, qui ont pour sujet *Le Déluge*, *La Conversion de saint Paul*, et *Apollon*. Tout cela aurait du mérite, si avec de la sécheresse, de l'enflure, des hyperboles exagérées, on devait obtenir le suffrage des gens de goût. G. B.

Biographie toulousaine, t. Ier.

DAMBOURNEY (*Louis-Auguste*), chimiste et botaniste français, né à Rouen, le 10 mai 1722, mort dans la même ville, le 2 juin 1795. Il suivit d'abord la carrière du commerce, tout en cultivant les sciences et les beaux-arts. En 1761 l'Académie de Rouen le choisit pour son secrétaire, et peu après il fut appelé à la direction du jardin botanique de la même ville. Il s'occupa alors activement d'étendre l'emploi des végétaux dans l'économie domestique, et démontra par de nombreuses expériences quels avantages l'industrie manufacturière pouvait tirer de la chimie appliquée à la teinture. Il tourna surtout sa pensée vers les ressources que peuvent offrir les plantes indigènes. Le gouvernement fut frappé de l'utilité des travaux de Dambourney : il en fit imprimer le compte-rendu. Dambourney réussit à naturaliser la garance dans la Normandie et à tirer un vert primitif très-solide des baies de la *bourdaine* ou *bourgène* (*rhamnus frangula*). Il reconnut ensuite la possibilité d'extraire du vouède ou pastel (*isatis tinctoria*) un bleu comparable à l'indigo, et imagina que par le moyen du feu on pourrait porter la fermentation à sa perfection. Cette idée fut accueillie à cette époque par les habitants de Saint-Domingue, mais négligée en France. Les longues guerres maritimes ayant rendu l'indigo excessivement cher, la culture du pastel fut reprise, et, au moyen de quelques perfectionnements dans la fabrication, on tira un parti très-avantageux de la découverte de Dambourney. Ce chimiste est aussi le premier qui ait cherché à remplacer le café par une autre plante : en 1761 il fit remarquer que le noyau des baies de *ruscus aculeatus* (petit houx) torréfié et bouilli comme le café, en renferme plusieurs propriétés. Infusé dans l'eau-de-vie sucrée, ce même noyau donne une liqueur plus parfaite que le café. Dambourney indiqua également plusieurs moyens de perfectionner le cidre : il confirma aussi par sa propre expérience

l'utilité de l'usage du tafia associé à la gomme du gayac dans les accès de goutte. Les principaux ouvrages de Dambourney sont : *Le Coup-d'œil purin* (1), poëme burlesque en patois normand; Rouen, 1774, in-8°. Cette satire fut faite à l'époque du rappel des parlements et de la suppression des conseils supérieurs; l'auteur bafoue les juges renvoyés. — *Mémoires sur les moyens de perfectionner la manière de faire les cidres*, imprimés dans le troisième volume du *Recueil de la Société d'Agriculture de Rouen;* — *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et lainages;* Paris, 1786, in-8°; — *Instruction sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture;* Paris, 1788, in-4°; — *Histoire des plantes qui servent à la teinture;* Paris, 1792, in-8°.

Guilbert, *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure.* — *Biographie moderne.* — Quérard, *La France littéraire.*

DAMBRAY (*Charles-Henri*, vicomte), chancelier de France, né à Rouen, en 1760, mort à Montigny, le 13 octobre 1829. Sa famille, originaire de la Touraine, habitait depuis deux cents ans la Normandie, où elle avait acquis, vers 1560, le château et la terre de Montigny près Dieppe. Depuis ce temps, presque tous les membres de cette famille ont embrassé la carrière du barreau ou de la magistrature; plusieurs d'entre eux ont été présidents à mortier à Rouen. Appelé à Paris en 1779, par Hue de Miromesnil, son parent, alors garde des sceaux, le jeune Dambray commença d'abord par plaider quelques causes en qualité d'avocat; nommé la même année avocat général à la cour des aides, bien qu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il se fit dans cette magistrature une réputation de talent qui lui servit d'échelon pour arriver à une position plus élevée. En effet, après avoir occupé ce poste pendant neuf ans, il fut appelé comme avocat général au parlement de Paris en 1788. Le jeune magistrat débuta dans cette charge par une cause importante, qui eut alors beaucoup de retentissement et dont on avait voulu faire une affaire d'État, à l'approche des états généraux : c'était le procès *Kornmann*, où l'on voyait figurer Bergasse et Beaumarchais. Dans une séance qui dura toute une journée, Dambray résuma, avec une netteté de vues, une puissance d'induction qui formaient le caractère particulier de son talent, tous les faits de cette cause si compliquée : au bout de quelques heures, ses forces s'épuisent, et il tombe évanoui dans les bras d'un avocat; revenu à lui, il reprend le cours de sa plaidoirie avec autant de présence d'esprit que si elle n'eût pas été interrompue. Sa parole fut si profonde, si chaleureuse et si vraie, qu'il fit passer dans toutes les intelligences la conviction dont il était lui-même pénétré, et enleva aux juges un arrêt confirmatif de ses conclusions. Peu de temps après, il s'établit dans le ministère public une rivalité bien tranchée entre lui et le malheureux Hérault de Séchelles, qui fut par la suite une des premières victimes des excès de cette révolution à laquelle il s'était voué corps et âme. Cet esprit d'antagonisme entre les deux jeunes magistrats explique peut-être la divergence notable de leurs opinions politiques.

Ce fut au mois d'avril 1789 que Dambray remporta le triomphe dont nous venons de parler. Déjà la révolution s'avançait, et à la hardiesse de ses premiers pas on pouvait pressentir l'énergie de ses envahissements ultérieurs. Cette année-là même l'Assemblée nationale suspendit les parlements, tout en laissant subsister les chambres des vacations. Dambray, quoique sa santé eût éprouvé un ébranlement dont il ne fut jamais complétement remis, ne cessa pas de se vouer à l'accomplissement des devoirs de sa charge avec un zèle qui semblait s'accroître de jour en jour. Au mois d'octobre 1790, ses fonctions venant à cesser, il se retira dans son pays natal, où il oublia, au sein de sa famille, les espérances du haut avenir qu'un mérite précoce lui assurait dans la carrière de la magistrature. Au mois de juin 1791, il alla rejoindre en Italie de Barentin, son beau-père, ci-devant garde des sceaux et nommé depuis (1814) chancelier honoraire. L'empereur Léopold, qui se trouvait alors à Milan, leur accorda une entrevue, après laquelle ils se disposaient à traverser l'Allemagne, pour se rapprocher, par la Belgique, des frontières de France, dans le but de concourir à l'évasion de Louis XVI; mais l'arrestation du roi à Varennes ayant déconcerté leur plan, Dambray se retira dans sa famille. Après la journée du 10 août, il quitta Rouen, où il était trop en évidence pour se trouver en sûreté, et alla vivre dans une campagne à quelques lieues de la ville. Il y attendit tranquillement, avec les siens, la fin du régime de la terreur. Dambray ne chercha pas à sortir de sa retraite après le 9 thermidor. Appelé en octobre 1795 au conseil des Cinq-Cents, par le choix des électeurs de la Seine, il ne crut pas devoir accepter un honneur qui l'aurait obligé de répudier son vieux serment; mais il consentit sous le consulat à devenir membre du conseil général de la Seine-Inférieure, parce qu'il vit dans ce titre un moyen d'être utile à son département sans s'engager avec le gouvernement existant. A la rentrée des Bourbons, Dambray fut promu aux fonctions de chancelier garde des sceaux de France, auxquelles fut attribuée, en outre, la surveillance de la librairie et des journaux; il remplaça Henrion de Pansey au ministère de la justice, fut créé pair et président de la chambre des pairs, en sa qualité de chancelier, et enfin décoré du titre de chancelier commandeur des ordres du roi. L'Académie des Inscriptions

(1) On donne à Rouen la dénomination de *purins* à la classe inférieure du peuple : cette classe a un patois qui lui est propre.

les-lettres le reçut comme membre libre
son sein. C'est lui qui contresigna tous
s émanés de l'autorité royale, en les datant
ix-neuvième année du règne du monarque.
roches du 20 mars, Dambray contre-
comme on sait, conformément à la dé-
du conseil des ministres, l'ordonnance
clarait Napoléon traître et rebelle, et fut
de rendre compte à la chambre des pairs
ogrès de Napoléon, dont le cri de guerre
allie tous les vétérans de l'empire. Lors-
danger fut arrivé à son plus haut degré
nence et de gravité, il exprima le désir
r le roi demeurer en France, protestant
résolution de se tenir auprès de sa per-
dût-il mourir à ses pieds. Pendant qu'on
it au conseil du roi, l'empereur marchait
ris. Forcé de partir, Dambray s'embarqua
pe, et se rendit à Gand, par l'Angleterre.
les cent jours, il ne fut pas appelé à faire
lu nouveau ministère: les sceaux passèrent
utres mains; la direction de la librairie
journaux fut rendue au ministère de la
et depuis ce moment, si l'on en excepte
rim qu'il fit au ministère de la justice,
ai 1816 au 19 janvier en 1817, et dans
M. Pasquier vint bientôt le remplacer, le
lier de France dut se renfermer dans ses
tions de président de la chambre des pairs.
n cette qualité qu'il figura au procès de
t plus tard à celui des conspirateurs du
t 1820.
bray entoura ses derniers instants des
tions d'une religion pour laquelle il avait
s professé une foi vive et sincère. Dans
ière politique, il sut concilier un atta-
it inviolable à la dynastie déchue avec
inions au fond libérales et constitution-
il ne s'écarta jamais d'une droiture in-
, d'une franchise louable, d'un dévoue-
ns bornes aux principes qu'il avait adop-
parmi les personnes qui l'ont connu, il
i'une voix sur la douceur et le charme de
imité. Dambray a laissé un fils, M. le
: *Emanuel* (né en 1784), pair de
jusqu'en 1830, et membre de l'assemblée
ve en 1849, et deux filles, Mme de Ses-
s et Mme la marquise de Gasville, dont le
it préfet pendant tout le temps de la
ation. [P. Pascallet, dans l'*Encycl. des
M.*]

labelle, *Hist. des deux Rest.* — De Lamartine, *la Rest.* — Lubis, *Hist. de la Rest.* — De Laporte, *Notice nécrol. sur Charles-Henri Dambray, pr de Fr.*; Paris, 1830, in-8°. — Sémonville, *occasion du décès de M. le chancelier (Char-s Dambray)*; Paris 1830.

MÉAS ou **DEMÉAS** (Δαμέας), statuaire
one, vivait vers 530 avant J.-C. Il fit
e de son compatriote Milon, et celui-ci
sur ses épaules dans l'Altis, ou bois sa-
Jupiter à Olympie.

ias, VI, 1.

***DAMÉAS** ou **DAMIAS**, statuaire grec, né à Clitar, en Arcadie, vivait vers 410 avant J.-C. Il fut le disciple de Polyclète, et s'associa avec plusieurs autres artistes pour la grande offrande que les Athéniens firent à Delphes après la victoire d'Ægospotamos, en 405. Daméas exécuta pour sa part les statues d'Athéné (Minerve), de Poseidon (Neptune) et de Lysandre.

Pausanias, X, 9. — Pline, XXXIV, 8. — Thiersch, *Epochen.*

DAMER, née Conway (*Anne* Seymour), femme sculpteur anglaise, née en 1748, morte à Londres, le 28 mai 1828. Fille du général Conway, elle épousa, en 1767, John Damer, qui se suicida en 1776. Elle eut pour maître Cerrachi, qui l'appelait la muse de la sculpture; elle reçut aussi les leçons de Bacon. On cite parmi ses productions : une *Statue de George III*, placée aux archives d'Édimbourg; — un *Buste de la comtesse Aylesbury*, sa mère, placé dans l'église de Tunbridge; un *Buste de lord Nelson*, que l'on voit dans la chambre du conseil à Guildhall.

Rose, *New. biog. Dict.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

DAMERVAL. *Voyez* Amerval.

***DAMERY** (*Simon*), peintre belge, né à Liége, mort à Milan, en 1640. Il était élève de Jean Taulier. Voulant étudier les plus beaux modèles de l'art, il se déroba de la maison paternelle, se rendit à Rome à pied et sans argent, et s'y livra sans repos à l'étude. Il acquit rapidement une belle réputation, et quitta Rome pour revoir sa patrie; mais en passant à Milan, il se lia avec un peintre de cette ville, qui lui donna sa fille en mariage. Damery se fixa à Milan, et y mourut de la peste. Cet artiste se distinguait surtout par les contours gracieux qu'il donnait à ses figures. Il y avait à Liége plusieurs tableaux de Damery, dont les principaux étaient *La Sainte Vierge avec l'enfant Jésus*, dans la chapelle des Flamands, et *Le Sauveur du monde tenant sa croix*.

Le comte Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, II, 8. — *Biographie universelle portative.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

***DAMERY** (*Walter*), peintre belge, né à Liége, en 1614, mort dans la même ville, en 1678. Il commença l'étude de la peinture dans sa patrie, sous un maître d'un talent médiocre, et parcourut ensuite l'Angleterre, la France et l'Italie. A Rome il fut admis au nombre des disciples de Pierre Bérétin de Cortone, et saisit avec bonheur la manière de cet excellent maître. S'étant ensuite embarqué pour revenir dans son pays, Damery fut pris par des corsaires et conduit à Alger. Il trouva le moyen de s'évader avec deux récollets, ses compagnons d'esclavage. Il se rendit à Paris, et s'y fit connaître par un magnifique ouvrage : *L'Enlèvement du prophète Élie dans un char de feu*, qu'il peignit dans le dôme des Carmes déchaussés. Ce tableau a été faussement attribué à Bertholet par Des-

camps et plusieurs autres biographes. De retour dans sa patrie, Damery y soutint sa réputation par des tableaux qui font l'ornement de plusieurs églises de Liége. Laurent de Méan, chanoine de la cathédrale et prévôt de la collégiale de Tongres, Guillaume Natalis, abbé de Saint-Laurent, et Henri de Curtius le chargèrent d'un grand nombre de travaux. Damery était honnête, modeste et d'une conversation agréable. Il se maria deux fois : sa dernière femme était Française et remarquable par son esprit et sa beauté; elle cultivait la poésie avec succès. Damery mourut de langueur et d'épuisement, à soixante-quatre ans. Une manière aisée, tendre et gracieuse caractérise le pinceau de ce peintre. Il se plaisait surtout à tracer des enfants nus; il entendait aussi très-bien le paysage.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, II, 279. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

***DAMERY** (*Jacques*), peintre et graveur belge, frère du précédent, né à Liége, en 1622, mort à Rome, en 1678. D'un caractère léger et présomptueux, il entreprit trop jeune et malgré son frère le voyage de Rome; aussi retira-t-il peu de fruit de ce voyage. De retour dans sa patrie, il s'aperçut lui-même de l'insuffisance de ses études, et visita de nouveau l'Italie; cette fois il s'appliqua avec plus d'ardeur, et réussit à peindre avec talent des fleurs, des fruits et des vases. Il poussa ce dernier genre jusqu'à la perfection : il disposait magnifiquement ses tableaux; son coloris est vif, agréable et naturel : il s'acquit une grande réputation à Rome, où ses ouvrages ornent les principales galeries. Damery gravait aussi à l'eau-forte : entre autres morceaux, il exécuta une douzaine de *vases*, qu'il dédia en 1657 à Gualtier du Château, secrétaire des brefs et de la chambre du pape Alexandre VII.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

***DAMESME** (*Louis-François-Amédée*), architecte français, né à Magny (Seine-et-Oise), en 1757, mort à Paris, en 1822. Il fut architecte du gouvernement. Parmi ses constructions dans la capitale, on remarquait le théâtre de la rue Chantereine (aujourd'hui de la Victoire). Lorsque l'empereur Alexandre visita cette jolie salle, pendant son séjour à Paris, il fut si satisfait de l'heureuse combinaison de l'ensemble et des détails, qu'il en demanda les plans à l'auteur pour les faire exécuter dans la capitale de son empire, et qu'il lui adressa une lettre très-flatteuse, accompagnée d'une bague enrichie de diamants. Cet architecte construisit à Bruxelles le théâtre royal (aujourd'hui brûlé) et la prison civile, en réussissant également dans ces deux édifices, d'un genre si différent l'un de l'autre.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*.

DAMESME (*Édouard-Adolphe-Marie*), général français, né à Fontainebleau, le 23 janvier 1807; mort le 29 juillet 1848. Sous-lieutenant dans le régiment de Hohenlohe, a sa [illegible] de l'école militaire de Saint-Cyr, en [illegible], il passa en 1830 dans le 58e régiment de ligne, et fit la campagne de Belgique en [illegible] ainsi que celle d'Afrique l'année suivante. Il se distingua dans plusieurs rencontres, et parvint [illegible] au grade de chef du 2e bataillon d'infanterie légère. Forcé de rentrer en France par suite d'une blessure grave qu'il avait reçue dans l'Ouarsenis (1843), où il s'était fait remarquer par sa bravoure, il devint en peu de temps lieutenant-colonel (1844), puis colonel [illegible] du 11e léger. Élevé au grade de général de brigade, commandant la garde nationale de Paris (9 juin 1848), il prit le commandement de la garde mobile, à la tête de laquelle il reçut [illegible] juin), à l'enlèvement d'une barricade de la rue de l'Estrapade, près de la rue de Fourcy, une blessure qui lui cassa la jambe. Transporté au Val-de-Grâce, il subit l'amputation, dont les suites occasionnèrent sa mort. Par décret de l'Assemblée nationale, en date du 9 août, une pension de 2,000 fr. fut accordée à la veuve de ce général. Il est inhumé au cimetière du Mont-Parnasse. Une statue en bronze fondue par Eugène [illegible] a été élevée à Damesme sur la place de la ville à Fontainebleau.

A. S—[illegible]

Archives de la guerre. — Mullié, *Biog. des Célébrités militaires*. — *Moniteur*, 1848, p. [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] 2957.

DAMHOUDER (*Josse* DE), jurisconsulte flamand, né à Bruges, en 1507, mort à Anvers, [illegible] à Amiens, le 22 janvier 1581. Il étudia le droit à Bruxelles, sous le célèbre Nicolas [illegible], se rendit ensuite à l'université d'Orléans, y reçut le grade de docteur, et retourna dans sa ville natale, dont il devint syndic et pensionnaire. Charles-Quint le nomma conseiller et commis de ses finances dans la ville de Bruges, et Philippe II lui confia les premières charges de magistrature des Pays-Bas. Ses principaux ouvrages sont : *Subhastationum compendiosa Exegesis, ex communis [illegible] scribentium opinionibus desumpta : in [illegible] dem Hispanicæ nationis, quæ in Flandria nostra jam olim fixa sede celeberrimam [illegible] tiationem exercet, authoris Declamatio panegyrica*; Gand, 1546, in-4°; livre rare, où se trouvent de curieux documents pour l'histoire du commerce de la Flandre; — *La Practique et enchiridion des causes criminelles*, etc.; Louvain, 1555, in-4°, accompagnée de 56 fig. gravées sur bois, imprimées avec le texte, et qui représentent les crimes et les supplices (les planches des pages 196 et 199 sont obscènes). Ce livre, réimprimé à Anvers, 1564, in-4°, a eu plusieurs autres éditions. Il a été traduit en allemand et en flamand, et publié en latin sous le titre de : *Praxis Rerum Criminalium*; Anvers, 1554, 1556 et 1562, in-4°, avec 69 planches gravées sur bois. La cour de Rome le mit en [illegible] au nombre des livres défendus, jusqu'à ce qu'il fût corrigé; mais il est encore [illegible] [illegible]

l'*Index* publié en 1826; — *Pratique judiciaire ès Causes Civiles*; Anvers, 1572, in-fol., figures gravées sur bois, publiée en latin sous le titre de : *Praxis Rerum Civilium*; Anvers, 1596, in-4°; Rotterdam, 1649, in-4°, souvent réimprimée; — *Pupillorum Patrocinium*; Anvers, 1564, in-4°, fig. gravées sur bois. Dans cette édition latine se trouve le traité de l'auteur *De Magnificentia politiæ amplissimæ civitatis Brugorum*, avec un plan de la ville de Bruges, gravé sur bois. Cet ouvrage existe aussi en français sous le titre de : *Refuge et garant des Pupilles, orphelins et prodigues*; Anvers, 1567, in-4°. Les écrits de Damhouder ont été réunis et annotés par Nicolas Thulden; Anvers, 1646, 2 vol. in-fol. Son portrait a été gravé par son ami le célèbre Gérard de Jode.

E. REGNARD.

Aubert Lemire, *Elogia illust. Belgii Script.* — Opmeer, *Opus chronol.* — Valère André, *Bibl. Belgica.* — Pascal Lacroix, *Lettre*, dans les *Archiv. hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. I, p. 186.

* DAMIANI (*Felice*), peintre de l'école romaine, né à Gubbio, vers 1550, travaillait encore en 1606. On le trouve souvent désigné sous le nom de *Felice da Gubbio*. On croit qu'il fut élève de son compatriote Benedetto Mucci; mais il paraît qu'avant d'exposer en public aucun ouvrage il alla à Venise, où il se forma un style participant à la fois des écoles romaine et vénitienne. De retour dans sa patrie, après 1580, il fut chargé de nombreux et importants travaux. La *Decollation de saint Paul*, à Castelnuovo di Ricandi, datée de 1584, et le *Baptême de saint Augustin*, peint en 1594, pour l'église de ce saint à Gubbio, sont regardés comme ses meilleurs ouvrages. Le premier de ces tableaux se distingue par la précision du dessin, la noblesse de l'expression et la vivacité du coloris; l'autre par le nombre des figures, la richesse des costumes, la beauté de l'architecture et la variété des sentiments peints sur les visages des divers personnages. Celui-ci fut payé 200 écus, somme assez considérable pour le temps, et on voit par le soin qu'il y apporta que son application était proportionnée au prix, car quelques autres de ses ouvrages sont très-négligés.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* DAMIANI DE TUBEGLI (*Jean*), théologien hongrois, né à Tubegli, le 21 juin 1710, mort vers 1780. Venu à Rome en 1726, il étudia à Fermo sous les auspices du pape Benoît XIII, et le 5 mars 1735 il entra dans les ordres. De retour à Rome, il y fut accueilli par le pape Clément XII, qui le proposa ensuite au choix d'Émeric d'Esterhazy pour un canonicat de Presbourg. Il occupa divers autres degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : *Doctrina veræ Christi Ecclesiæ, ab omnibus præcipuis antiqui, medii et novi ævi hæresibus vindicata*; ibid., 1762, in-8°; — *Justa religionis Coactio, seu*, etc.; Ofen, 1765, in-8°. Il y est traité des moyens à employer pour y faire entrer les dissidents dans le giron de l'Église romaine; — *Examen libri symbolici Russorum*, en ms.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

* DAMIANI de TUBEGLI (*Guillaume-Frédéric*), théologien hongrois, frère de Jean Tubegli, né le 18 janvier 1714, mort à Presbourg, le 17 juin 1760. Après avoir étudié à Fermo, il fut désigné par Clément XII pour être primat du royaume. On a de lui : *Synopsis vitæ missionis miraculorum et evangeliorum Martini Lutheri et Joannis Calvini*; Ofen, 1761, in-8°; — *Synopsis doctrinæ Martini Lutheri et Joannis Calvini*; Ofen, même année, in-8°.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

DAMIANICS (*Johann*), général hongrois, né en 1804, à Stasa, sur le territoire du deuxième régiment-frontière du banat, mort à Arad, le 6 octobre 1849. Il entra jeune dans le deuxième régiment, et parvint au grade de capitaine; ses opinions favorables à l'émancipation politique de la Hongrie le compromirent auprès du gouvernement autrichien, et nuisirent à son avancement. Il se trouvait dans le banat de Temeswar lorsque le contre-coup de la révolution de février 1848 fit éclater de sanglants conflits entre les nationalités diverses réparties sur le sol de la Hongrie. Les Slaves (Croates, Serbes, Rasciens) entreprirent, sous la direction de Jellachich, une croisade contre les Magiars, leurs antiques suzerains. Quoique Slave d'origine, Damianics resta fidèle à la cause hongroise. Envoyé à Szegedin pour commander le troisième et le neuvième bataillon de la garde nationale mobile (*honved*), il fit de ses jeunes recrues des soldats d'élite, qui, sous le nom de *capes rouges*, purent tenir tête aux fameux *manteaux rouges* du ban Jellachich. Nommé colonel, il passa les derniers mois de 1848 à guerroyer contre les Slaves insurgés, et, après les avoir battus à Lagerndorf (9 novembre) et à Alibunar (17 décembre), il alla rejoindre sur la Theiss le corps principal de l'armée hongroise. Il fût élevé au grade de général, et reçut le commandement du troisième corps. Gœrgey, qui venait d'enlever à Dembinski le commandement en chef, se préparait à prendre vigoureusement l'offensive contre les Impériaux. Damianics joua un rôle des plus importants dans la courte campagne qui rejeta l'armée autrichienne sur Presbourg. Il se signala à la prise d'assaut de Waitzen (14 avril), à la victoire de Nagy-Sarlo (19 avril), et à la délivrance de Comorn (24-27 avril). Ses succès avaient été assez éclatants pour qu'on lui confiât provisoirement le portefeuille de la guerre, bien que ses opinions ne fussent pas conformes à celles qui triomphaient dans la diète de Debreczyn. Comme les principaux lieutenants de Gœrgey et comme Gœrgey lui-même, Damianics, tout en désirant rendre plus complète l'indépendance politique de la Hongrie, ne voulait pas rompre les liens séculaires qui rattachaient la monarchie

d'Arpad à la maison de Hapsbourg-Lorraine. Il était fort opposé au parti révolutionnaire, qui avait la majorité dans la diète et dont Kossuth était le chef ou plutôt l'instrument. Dans l'intention d'arriver plus vite à une réconciliation avec l'empereur, il proposa à son jeune général en chef de marcher sur Debreczyn et de dissoudre la diète par force; Gœrgey, toujours indécis, refusa. Damianics ayant fait une chute de voiture, et s'étant fracturé le pied droit, ne put prendre possession du portefeuille de la guerre, et dut renoncer au service actif. Il reçut le commandement de la forteresse d'Arad au moment où les débris de l'armée hongroise se dirigeaient sur cette place. Le 17 août, sur l'ordre de Gœrgey, il se rendit aux Russes sans conditions. C'était une grande imprudence. Livré aux Autrichiens, il fut pendu le 6 octobre 1849, après avoir assisté au supplice de douze de ses compagnons d'armes.

A Balleydier, *Histoire de la Guerre de Hongrie.* — Gœrgey, *Memoires.*

*DAMIANO (Fra *Francesco*), peintre mosaïste italien, vivait dans le seizième siècle. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et s'est fait connaître par un genre de peinture en marqueterie, avec lequel il a exécuté un travail admirable dans le chœur de l'église des Dominicains de Bologne. Il en a garni les stalles de pièces de bois de diverses couleurs et rapportées, qui représentent plusieurs traits de l'Écriture Sainte. L'empereur Charles-Quint, frappé de la beauté de ce chef-d'œuvre d'art et de patience, doutant qu'il fût composé seulement en bois, en souleva un morceau avec son poignard. Ce morceau n'a point été rétabli, afin que chacun pût s'assurer du genre de ce beau travail.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

*DAMIANOVICH (*Basile*), mathématicien serbe, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut conseiller et juge à Sombort. On a de lui : *Nowasa serbska arithmetica* (Nouvelle arithmétique serbe); Venise, 1768, in-8°.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

*DAMIANUS (Δαμιανός), célèbre rhéteur d'Éphèse, vivait vers l'an 200 de l'ère chrétienne. Il était contemporain de Philostrate, qui le visita à Éphèse, et qui nous donne sur lui quelques détails. Dans sa jeunesse, Damianus fut l'élève d'Adrien et d'Elius Aristide, et plus tard il les prit pour modèles. Il enseigna probablement la rhétorique dans sa ville natale. Telle était sa réputation comme rhéteur et comme sophiste, que même après avoir atteint un âge avancé et avoir renoncé à l'enseignement de la rhétorique, il voyait beaucoup de personnes venir à Éphèse, dans le but de converser avec lui. Il appartenait à une illustre famille, et possédait une grande fortune, dont il fit le plus libéral usage. Non-seulement il donna gratis des leçons à des jeunes gens qui n'étaient pas en état de les payer, mais il érigea ou restaura à ses frais un grand nombre de bâtiments publics. Il mourut à l'âge de soixante ans, et fut enterré dans un faubourg d'Éphèse. On ignore s'il avait publié des traités de rhétorique, des discours ou des déclamations.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, II, 23. — Suidas, au mot Δαμιανός. — Eudocia, Ἰωνιά.

*DAMIEN ou DAMIANUS (Δαμιανός), saint et martyr, mis à mort vers 303. Il exerçait la profession de médecin, et vivait dans le troisième et le quatrième siècle après J.-C. Il était, selon la légende, frère de *saint Cosmas*, et leurs noms et leurs histoires sont associés dans les martyrologes. Ils étaient nés en Arabie. Le nom de leur père est inconnu. Leur mère s'appelait Théodora. Tous deux furent élevés dans la religion chrétienne, après avoir reçu une excellente éducation, et se firent médecins, profession dans laquelle ils croyaient pouvoir rendre le plus de services aux hommes. Comme ils exerçaient gratuitement la médecine, ils reçurent le surnom d'Ἀνάργυροι. Ils furent mis à mort avec les plus cruelles tortures, en compagnie d'un grand nombre d'autres chrétiens, sous le règne de Dioclétien. Justinien, convaincu d'avoir été guéri par leur intercession d'une maladie dangereuse, bâtit en leur honneur une église à Constantinople et une autre en Pamphylie.

Acta Sanctorum, vol. VII. — Borner, *De Cosma et Damiano Commentatio*; Helmest., 1710, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IX, XIII. — [illegible], [illegible]ciator *Sanctorum professione Medicorum.* — [illegible], *De Medicis ab Ecclesia pro Sanctis habitis.*

*DAMIEN, apôtre de la Grande-Bretagne, vivait en 181. Il fut envoyé avec Fulgatius et Fugacius dans la Grande-Bretagne par le pape Éleuthère pour y prêcher l'Évangile, à la prière de Lucius, roi de la partie de ce pays soumise aux Romains. Damien et Fulgatius baptisèrent le monarque breton, sa famille et ses sujets, qui abolirent le culte des idoles, et firent élever des autels au dieu des chrétiens.

Polydore Virgile, *Historia*, lib. II. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*, I, 44.

*DAMIEN, chef de secte, mort en 593. Il était diacre du Mont-Thabor, et fut élu patriarche d'Alexandrie en 569. Il se mit à la tête d'une branche des acéphales *sévériens* ou *sévérites*, qui prirent le nom de *damianistes*. Ces sectaires n'admettaient en Dieu qu'une seule nature, sans distinction de personnes. Ils appelaient cependant Dieu Père, Fils et Saint-Esprit; c'est pourquoi les *sévérites-pétrites*, autre secte d'acéphales, les appelaient *sabellianistes*, et quelques-uns *tétrédites*.

Nicéphore Calliste, *Historia ecclesiastica*, lib. XVIII, cap. [illegible]. — Baronius, *Annales*, [illegible], n° 14. — [illegible]gue, *Dictionnaire des Hérésies.*

DAMIEN ou DAMIANI (*Pierre*), cardinal et prélat italien, né à Ravenne, vers 988, mort à Faenza, le 22 février 1072. Sa famille était pauvre, et sa mère fut assez dénaturée pour refuser à e

mourir; un de ses frères se chargea bien du jeune Pierre, mais pour le maltraiter et l'envoyer nu-pieds et déguenillé garder les pourceaux. Heureusement qu'un autre de ses frères, nommé Damiani, archidiacre de Ravenne, et dont l'éducation avait adouci les mœurs, le recueillit et lui fit faire ses études à Faenza et à Parme. Pierre ne fut pas ingrat; il ajouta à son nom celui du frère qui en avait rempli les devoirs. Ses progrès furent rapides; et bientôt il put à son tour enseigner aux autres ce qu'il avait appris. Les bons maîtres étaient recherchés en ces temps si peu avancés; il eut du succès, de nombreux auditeurs, et ses cours lui furent une source de revenus. Mais dès lors le goût de la solitude et des pratiques ascétiques s'était emparé de lui: il avait revêtu un cilice; les veilles, la prière, le jeûne partageaient son temps avec le travail. Souvent il se levait la nuit, et allait plonger dans l'eau froide son corps, pour en calmer, disait-il, les passions. Il fallait que cet éloignement des préoccupations mondaines fût bien prononcé chez lui, puisqu'il abandonna le théâtre de ses succès dans l'enseignement pour se retirer, jeune encore, au pied de l'Apennin, dans l'ermitage de Font-Avellana, fondé dans la province d'Ombrie par le B. Ludolphe. Invité ensuite par Gui, abbé de Pomposie, à se charger de l'instruction des disciples du monastère, il y passa deux ans, au bout desquels, en 1041, il fut nommé abbé de Font-Avellana. En 1057 il fut créé, contre son gré et en quelque sorte sous la menace des foudres de l'Église, cardinal-évêque d'Ostie par Étienne IX, qui voulut récompenser ainsi les services rendus par Pierre Damien aux papes antérieurs, tels que Grégoire VI, Clément II, Léon IX et Victor II. En 1058, Pierre Damien combattit l'élection de Jean, évêque de Velletri, qui prenait le nom de Benoît X; il fit renoncer ce prélat à sa prétention simoniaque et nommer à sa place Nicolas II. Le rôle actif et pour ainsi dire mondain de Pierre Damien se montre ici dans toute sa ferveur: il commença, pour ne point s'arrêter, une guerre énergique contre les abus et désordres qui contrastaient dans le clergé d'alors avec les vertus de quelques-uns de ses membres. Légat à Milan en même temps qu'Anselme, évêque de cette ville, Pierre Damien vit ses jours menacés par les prêtres dont il stigmatisait la simonie. En 1062, après avoir amené l'antipape Cadalous à renoncer à opposer ses prétentions à celles d'Alexandre II, il obtint de pouvoir se démettre de sa dignité, et retira de nouveau à Font-Avellana, d'où le besoin qu'on avait de ses lumières le vint arracher encore. En 1063 il fut envoyé en mission en France par Alexandre II, qui l'appelait l'*œil du siége apostolique* et qui le chargea d'aller combattre dans ce royaume les marches simoniaques. Pierre Damien s'acquitta religieusement de son mandat; il inspecta le clergé français, et le résultat de sa tournée fut la destitution des évêques de Chartres et d'Orléans, convaincus de simonie; le roi Philippe Ier consacra cette mesure sévère, comme en témoigne la lettre de remercîment adressée à ce souverain par le pape Alexandre II. Pierre Damien fut envoyé dans le même but en 1069 à l'empereur Henri IV, qu'il empêcha en outre de divorcer à dix-huit ans avec Berthe, fille d'Adélaïde, marquise de Suse, que ce prince avait épousée et pour laquelle il prétendait avoir une répugnance insurmontable.

A la suite de ces voyages entrepris pour la réforme des mœurs et le bien de l'Église, Damien retourna encore dans sa solitude, qu'il lui fallut quitter de nouveau en 1071: il se rendit à Ravenne, dont l'archevêque troublait l'ordre par ses crimes. Ce voyage et ses longues austérités l'avaient épuisé; il mourut à Faenza, après une vie de saints labeurs, où, à côté des obscurités, inhérentes à son temps, brillent les lumières d'une conscience animée par l'amour du bien. Pierre Damien n'a pas été canonisé dans la forme consacrée, mais il est honoré le 23 février à Faenza et à Font-Avellana. Les détails qu'on a sur le genre de vie de ce prélat rappellent le rigoureux ascétisme des premiers âges du christianisme. Au rapport de Baillet, « il ne quittait nulle part les cilices, les chaînes de fer, les disciplines ». Il couchait sur une natte, et pendant les trois premiers jours de l'Avent et du Carême il ne mangeait que des herbes non cuites, trempées dans l'eau. Il employait les heures de solitude à la composition de nombreux écrits, et pour se délasser il travaillait à quelque ouvrage manuel, tel que la confection des cuillers de bois. Ses *Œuvres*, publiées plusieurs fois, notamment à Paris, 1642 et 1663, contiennent cent cinquante-huit lettres en huit livres, des *Sermons*, les *Vies* de plusieurs saints, des *Opuscules*, parmi lesquels deux traités relatifs aux matières qui l'occupèrent si souvent; le premier intitulé: *Tractatus de correctione episcopi et papæ;* l'autre ayant pour titre: *Disceptatio synodalis inter Imperii Romani advocatum et Ecclesiæ Romanæ defensorem, de electione principis Romani;* ils ont été publiés à part, à Francfort, 1614 et 1621. Un autre ouvrage de Pierre Damien avait eu surtout du retentissement; c'est son *Gomorrhæus*, dont le titre fait trop connaître le sujet, et où il se récriait, sinon toujours avec goût, au moins avec conscience, contre les mœurs de quelques membres indignes du clergé. V. R.

Baronius, *Ann. eccles.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Moreri, *Dict.*

DAMIENS. *Voy.* HÉLIODORE.

DAMIENS (*Robert-François*), né en 1714, à Tieulloy, en Artois, exécuté à Paris, le 28 mars 1757. Il était d'une condition très-obscure, et se signala dès son enfance par de mauvaises inclinations, qui le firent surnommer *Robert le Diable*. Il fut successivement domestique de plusieurs personnes, qui se virent obligées de le congédier; il servit deux fois comme valet de

cuisine au collége de Louis-le-Grand, d'où il sortit pour se marier. Il changea souvent de nom. « C'était un homme, dit Voltaire, dont l'humeur sombre et ardente avait toujours ressemblé à la démence. » Il aimait à s'occuper des affaires publiques, et était avide de nouvelles. La situation des esprits, agités par les petites querelles qu'excitait la bulle *Unigenitus*; les souffrances du peuple, au milieu d'une guerre générale en Europe, devaient exalter encore une imagination aussi dépravée que celle de Damiens. Il servait depuis quelques jours seulement un négociant étranger : il lui vola 240 louis, et s'enfuit à Arras (1756). Poursuivi, il alla en Belgique, et revint sous un faux nom à Paris, plus sombre, plus exalté que jamais. La démission des membres du parlement l'occupait surtout. Le 4 janvier 1757 il se rendit à Versailles : extraordinairement agité, il voulut faire venir un chirurgien pour être saigné; mais on le plaisanta sur sa demande, qui resta sans suite. Le lendemain, 5 janvier, il attendit toute la journée le passage de Louis XV, et sur les six heures du soir, au moment où le roi montait en voiture pour se rendre à Trianon, Damiens le frappa d'un coup de couteau. Louis s'écria : « On m'a donné un coup « de coude! » Mais ayant passé la main sous sa veste, il la retira ensanglantée, et dit : « Je « suis blessé! » Puis, se retournant, il aperçut Damiens, qui avait gardé son chapeau. « C'est « cet homme-là, dit-il, qui m'a frappé : qu'on « l'arrête, et qu'on ne lui fasse pas de mal! » Damiens aurait pu s'évader; mais il se laissa prendre. On le fouilla : il avait sur lui une somme assez forte, un livre de prières, et le couteau dont il venait de se servir. Cet instrument était composé de deux lames, l'une large et pointue, l'autre longue d'environ cinq pouces et ayant la forme d'un canif : c'est avec cette dernière que l'assassin avait frappé Louis. Il jeta le trouble dans les esprits en répétant plusieurs fois que ce jour-là on ne devait point laisser sortir le dauphin. Ce qu'il y eut peut-être alors d'aussi atroce que le crime, ce furent les moyens que l'on employa pour arracher au coupable les noms de ses instigateurs et de ses complices. Les soldats de la garde qui l'avaient arrêté le tenaillèrent avec des pinces rougies au feu. On prétend même que le garde des sceaux, Machault, le tenant au collet, lui infligea de ses propres mains cette torture, et le menaça de le faire brûler s'il ne dénonçait pas ses complices. Damiens convint d'abord qu'il en avait eu; mais il refusa de les nommer, quoiqu'on lui promît sa grâce. Plus tard il se rétracta, et prétendit avoir formé seul le projet du crime. Quelques-unes de ses réponses ont fait croire à certains historiens qu'il avait été poussé par le fanatisme religieux; mais des faits irrécusables prouvent le contraire. Le grand-prévôt de l'hôtel fit faire contre lui une première instruction. Damiens écrivit au roi une lettre que Voltaire n'a pas dédaigné d'insérer

dans son *Précis du Siècle de Louis XV*
transporta à la Conciergerie avec des pré
inouies, qui furent continuées jusqu'au
de son supplice, et qui coûtaient plus
cents livres par jour. Il répondit aux c
saires qui vinrent l'interroger : « Je n'
eu l'intention de tuer le roi : je l'aura
j'avais voulu. Je ne l'ai fait que pour q
pût toucher le roi et le porter à remett
choses en place et la tranquillité dans se
Il n'y a que l'archevêque de Paris qui e
de tous ces troubles. » Ces dernières
firent encore faire de nouvelles supposi
public, qui accusait tantôt les jésuites, t
jansénistes, tantôt le dauphin, ami des j
tantôt le parlement, leur ennemi; mais
de ces hypothèses n'était vraie; les d
surtout étaient invraisemblables. Il e
probable que l'imagination de Damiens a
excitée par les murmures qu'il avait e
dans les places publiques, dans la gran
du Palais, et ailleurs. L'instruction du
mois. Enfin, le 26 mars, il parut devant
lement assemblé. Il regarda ses juges a
meté, en reconnut et en nomma plusieu
santa même avec quelques-uns. Le 26 n
lui lut son arrêt : il l'écouta à genou
attention, et dit en se relevant : « La j
sera rude! » La sentence portait qu'il se
pliqué à la question ordinaire et extraord
il avait été décidé solennellement de quel
tures on ferait usage. Les chirurgiens c
indiquèrent comme la plus terrible et l
dangereuse pour la vie du patient celle
appelait la *question des brodequins*. I
la subit avec fermeté. Il varia peu dans
ponses, et finit par déclarer qu'il n'y av
son crime ni complot ni complices, qu'il
proposé, en le commettant, de venger l'
et la gloire du parlement, et qu'il croyai
un service à l'État. Sur l'échafaud il co
toutes les parties de l'horrible appareil
supplice avec une curiosité singulière.
qu'on lui eut brûlé la main à petit feu
l'eut tenaillé à toutes les parties char
corps, ses membres furent pendant pr
heure tirés par la puissance de quatre fo
vaux ; on jeta dans toutes les plaies d
fondu, de la résine, de l'huile, de la cire b
La nuit approchait lorsqu'il expira,
ait pu lui arracher des détails précis sur le
de son crime. Ses restes furent anéanti
Un arrêt du parlement bannit à perpétu
peine de mort, le père, la femme et la fill
damné, enjoignit à ses frères et à ses s
changer de nom, et ordonna que la mais
avait occupée serait rasée jusqu'à ses fond
Il y eut dans ce procès des incidents s
sur lesquels le parlement n'insista peut-
assez. [A. SAVAGNER, dans *Encycl. des G*

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Canaan
Lebreton, *Pièces orig. et procéd. du procès fait*

Franc. Damiens; Paris, 1757. — *Vie de Rob.-Franc. Damiens*; Paris, 1757, in-12.

* DAMIENS DE GOMICOURT (*Auguste-Pierre*), littérateur français, né à Amiens, le 7 mars 1723, mort en 1790. On a de lui : *Dissertation sur la nature des biens ecclésiastiques*; 1751, in-12; réimprimée dans les *Mélanges historiques et critiques*; — *Dissertation historique et critique pour servir à l'histoire des premiers temps de la monarchie française*; Colmar, 1751, in-12; réimprimée dans les *Mélanges historiques*; — *Dorval, ou manuscrit pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle*; — *Melanges historiques et critiques contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France*; Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Essai sur la Poésie lyri-comique*; Amsterdam, 1770, in-8°, sous le pseudonyme de Jer. Carré; — *L'Observateur français à Londres sur l'état présent de l'Angleterre relativement à ses forces*, etc.; Paris, 1769-1772, 32 vol. in-12; — *L'Observateur français à Amsterdam*; 1779, in-12, 1 vol.; — Une traduction du *Commentaire sur les Lois anglaises*, par Blakstone; — *Traité analytique, étymologique et raisonné de l'accent et de la prononciation de la langue anglaise*; 1778, in-8°, sous le pseudonyme de Carré.

Querard, *La Fr. litt.*

DAMILAVILLE (*Étienne-Noël*), écrivain français, né vers 1721, mort le 15 décembre 1768. Après avoir été quelques années garde du corps, et avoir fait la plupart des campagnes de la guerre de 1741, il quitta le service pour un emploi de premier commis au bureau du Vingtième. Cette place lui donnait le droit de contresigner pour franchise de port les lettres et paquets transmis par la poste; en 1760, il eut occasion de faire passer de cette manière plusieurs paquets que des amis de Voltaire lui adressaient à Ferney; il en profita pour lui offrir ses services, que Voltaire s'empressa d'accepter. Telle fut l'origine d'une correspondance, d'une liaison même très-intime entre eux, liaison qui s'étendit bientôt aux philosophes célèbres de l'époque, tels que Diderot, D'Alembert, Grimm, d'Holbach. Damilaville cependant, dont l'éducation n'avait été que superficielle, ne possédait ni agrément ni grâce dans l'esprit; il était triste et lourd, ayant rarement une idée à lui, et ne sachant que répéter ce qu'il entendait dire : aussi le baron d'Holbach l'appelait-il le gobe-mouches de la philosophie. Il essaya néanmoins de s'associer au travail des encyclopédistes, et rédigea l'article *Vingtième* dans leur grand ouvrage, en le signant du nom de *Boulanger*. Grimm dit que « ce qu'il « y a de bien dans cet article y a été *fourré* « par Diderot ». En 1767 Damilaville publia un pamphlet intitulé : *L'Honnêteté théologique*, pour venger Marmontel des attaques dont son livre de *Belisaire* était l'objet; mais il donna cet ouvrage comme étant de Voltaire. « Damilaville l'avait fait imprimer à Genève, dit encore « Grimm, et Voltaire l'avait *rebonisé*. » On lui attribue aussi *Le Christianisme dévoilé, ou examen des principes et des effets de la religion chrétienne*; Londres (Nancy), 1756, (1761), in-8°, et 1767, in-12; ouvrage que Voltaire appelait l'*Impiété dévoilée*. Dans une lettre au marquis de Villevieille (20 décembre 1768), Voltaire prétend que Damilaville est l'auteur du *Christianisme dévoilé* et de beaucoup d'autres écrits; « mais, ajoute-t-il, ses amis lui « ont gardé le secret, tant qu'il vécut, avec une « fidélité digne de la philosophie ». Suivant La Harpe, dans son article sur *Boulanger*, auquel on attribua également ce mauvais écrit, Damilaville en serait effectivement l'auteur : il l'aurait composé en partie d'après les conversations de Diderot, et en partie sous sa dictée. Le dépôt des exemplaires était chez lui-même, et il en vendit jusqu'à dix écus pièce. Cependant les bibliographes, entre autres Barbier (*Diction. des Anonymes*), n'hésitent pas à mettre *Le Christianisme dévoilé* au nombre des productions du baron d'Holbach. Voltaire a publié sous le nom de Damilaville, qu'il appelle l'un *de nos plus savants écrivains*, des *Éclaircissements historiques*, dans lesquels il répond aux critiques de l'abbé Nonotte sur son ouvrage *Des Mœurs et de l'Esprit des Nations*. Damilaville succomba à une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle il fut entouré des soins de nombreux amis. Dans ses lettres, Voltaire exprime ses regrets et son attachement pour cet homme, dont la vie offre cette particularité, que, dépourvu d'instruction et d'esprit, il n'en fut pas moins l'ami des écrivains les plus distingués de l'époque. GUYOT DE FERE.

Grimm, *Correspondance*. — Voltaire, *Correspondance*.

DAMINI ou DAMINO (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Castelfranco, en 1592, mort à Venise, en 1631. Il fut élève de Giov.-Batt. Novelli; mais il dut surtout son talent à l'étude des tableaux et des gravures des maîtres. Son style est aimable, gracieux, mais souvent inégal; son coloris est souvent cru, et ce défaut est frappant dans beaucoup de ses ouvrages. Bien que la peste l'ait enlevé aux arts, à l'âge de trente-neuf ans, Damini a laissé un grand nombre de tableaux à Vicence, à Trévise, à Chiozza, à Cremone, à Venise, à Castelfranco, et surtout à Padoue, où il s'était fixé dès l'âge de vingt ans. Ses meilleurs ouvrages dans cette dernière ville sont : un *Santo*, un *Crucifix*; au palais épiscopal, une *Apparition du Christ à sainte Madeleine*; à San-Laziano, un *Miracle de saint Antoine*; à Saint-François, des *Apôtres*, peints en 1625 dans une *Ascension* de Paul Véronèse, dont les figures originales avaient été coupées et volées; à Saint-Clément, *Le Christ donnant les clefs à saint Pierre*; à Sainte-Justine, *Le Miracle des saints Innocents*; à Notre-Dame-des-Grâces, *Saint*

Dominique ressuscitant une jeune fille noyée; enfin, au palais du Podestat, le recteur *Maxime Valier abandonnant les clefs de la ville à son frère Sigismond*. Citons encore, à Vicence, dans le chapitre de San-Viagio, un *Saint François recevant les stigmates*, et à Castelfranco, dans l'église de Santa-Maria, le tableau du *Bienheureux Simon Stoch*, et le tabernacle entouré de douze sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, idée neuve et exécutée avec un goût remarquable.

Pietro Damini eut un frère, nommé *Giovanni*, et une sœur, dont le prénom était *Damina*; l'un et l'autre furent bons peintres de portraits, surtout en miniature. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valery, *Voyage en Italie*.

*DAMINOIS (Madame, née *Angélique-Adèle* HUVEY), femme de lettres, née à Clermont (Oise), le 20 décembre 1795. Cette dame, qui fait aujourd'hui partie de l'Athénée des Arts, a publié dans divers recueils de nombreux articles pour obtenir l'émancipation de son sexe et son admission aux emplois et aux honneurs. Elle a aussi écrit beaucoup de romans, dont voici les principaux : *Maria*; Paris, 1819, 2 vol., in-12; — *Léontine de Werteinig*; ibid.; — *Alfred et Zaïda*; Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *Mareska et Oscar*; Paris, 1823, 4 vol., in-12; — *Lydie, ou la créole*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Charles, ou le fils naturel*; Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Alaïs, ou la vierge de Ténédos*; Paris, 1826, in-12; — *Mes Souvenirs, ou choix d'anecdotes*; Paris, 1827, 2 vol. in-12, fig.; — *Une Mosaïque*; Paris, 1832, 2 vol. in-12; — *Le Cloître au dix-neuvième siècle*; Paris, 1836, in-8°; — *Une Ame d'Enfer*; Paris, 1838, in-8°. Madame Daminois a fait représenter en 1823, en collaboration avec M. Amable Vilain de Saint-Hilaire, un vaudeville intitulé : *La Chasse au Renard*.

A. JADIN.

Biographie des Femmes auteurs. — Quérard, Suppl. à *La Fr. litt.* — Bourquelot et Louandre, *La Littérature franç. contemp.* — *Biographie univ. et portat. des Contemp.*

*DAMION, affranchi de Clodius, vivait vers 60 avant J.-C. En 58, il empêcha Pompée de quitter sa maison pour assister Cicéron, que ses ennemis voulaient bannir de Rome. Il n'est pas probable que ce soit le même que le Vettius Damion chez lequel se retira Cicéron pour se soustraire aux persécutions de Clodius.

Asconius, *In Milon.*, p. 47, éd. d'Orelli. — Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 3.

*DAMION ou DAMON, médecin, probablement grec, vivait avant le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne. Il est cité par Pline le naturaliste et par Plinius Valerianus.

Pline, *Hist. nat.*, XX, 40; XXIV, 120. — Plinius Valerianus, *De Re Med.*, III, 20.

*DAMIPPE ou DAMIPPUS (Δάμιππος), officier lacédémonien, vivait vers 220 avant J.-C. Il se trouvait à la cour de Hiéronyme, roi de Syracuse, lorsque ce jeune prince prit la résolution de rompre avec les Romains, pour s'unir aux Carthaginois. Damippus fut un de ceux qui conseillèrent à Hiéronyme de rester fidèle à son alliance avec les Romains. Envoyé peu de temps après par les Syracusains auprès de Philippe de Macédoine, il tomba entre les mains de Marcellus, qui commandait la flotte romaine. Ce général, qui recherchait l'alliance des Italiens, amis des Spartiates, mit Damippe en liberté.

Polybe, VII, 5. — Tite-Live, XXV, 23.

*DAMIPPE, philosophe pythagoricien, d'une époque incertaine. D'après quelques manuscrits, il est l'auteur d'un fragment Περὶ [illegible] ἀγαθῆς τύχης, fragment conservé par Stobée, et qui est généralement attribué à Criton d'Égée.

Gale, *Opusc. mythol.*

DAMIRON (*Nicolas*), médecin français, né à Belleville (département du Rhône), le 1[er] octobre 1785, mort à Paris, en 1832. Il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris en [illegible] (1805), et soutint une thèse *sur la sensibilité* [illegible] tré dans la médecine militaire l'année suivante, il fit les campagnes de l'Allemagne et de la [illegible]. En 1813 il fut fait prisonnier à Wilna, et rendu à la liberté en 1814. Le gouvernement de la Restauration l'attacha à l'hôpital de Besançon. En 1815, Damiron suivit l'armée française jusqu'à Waterloo. Mis en demi-solde, il ne fut rappelé qu'en 1819, en qualité de professeur adjoint au Val-de-Grâce. D'une santé très-faible, il mourut jeune encore. On a de lui : un *Mémoire sur la variole*, imprimé dans les *Mémoires de Médecine, Chirurgie et Pharmacie militaires*. L'auteur s'y déclare partisan de la méthode du docteur Bretonneau de Tours, et approuve la cautérisation des boutons de la petite vérole, comme moyen d'atténuer les effets de cette maladie. Damiron a écrit aussi plusieurs observations dans différents journaux de médecine et dans la seconde partie du *Traité des Phlegmasies chroniques* de Broussais, ainsi qu'un grand nombre d'articles de bibliographie médicale dans la *Revue encyclopédique*.

Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*.

*DAMIRON (*Jean-Philibert*), philosophe français, frère du précédent, naquit à Belleville (Rhône), en 1794. Actuellement professeur d'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques). Il commença ses études au collége de Villefranche, dans le département où il était né, et vint les poursuivre et les achever à Paris, au lycée Charlemagne. Vers la fin de l'année 1813, il entra à l'École Normale, où il eut pour directeurs d'abord M. Guéroult, ensuite M. Guéneau de Mussy, et pour professeurs MM. Villemain, Cousin et Burnouf. Sorti de l'École Normale en 1816, il fut successivement régent de seconde à Falaise, régent de rhétorique à Périgueux, professeur [illegible]

philosophie à Angers; puis, après cinq années passées en province, il fut appelé à Paris, où il professa successivement la philosophie au lycée Bourbon (aujourd'hui Bonaparte), au lycée Charlemagne et au lycée Louis le Grand. Il ne tarda pas à devenir maître de conférences de philosophie à l'École Normale, puis professeur adjoint, enfin professeur titulaire à la Faculté des lettres de Paris. En 1833, sous le ministère de M. Guizot, M. Damiron fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur. En 1836 il fut élu membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), où il succéda à M. Destutt de Tracy, dans la section de philosophie.

On a de M. Damiron : *Essai sur l'histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont plusieurs fragments avaient paru dans *Le Globe*, journal dont M. Damiron était alors un des rédacteurs, fut publié en 1828, et a eu jusque ici trois éditions. Il est divisé en trois parties principales : école sensualiste, école théologique, école éclectique, et contient en outre une introduction qui a pour objet le rapport de l'histoire de la philosophie à l'histoire proprement dite, ainsi qu'un aperçu général sur l'état de la philosophie en France depuis la révolution jusqu'à nos jours; — *Cours de Philosophie*, 4 vol. in-8° : cet ouvrage, publié en 1831, et qui a eu jusqu'ici trois éditions, est divisé en trois grandes parties : psychologie, logique, morale; — *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-septième siècle*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage comprend sept livres : le premier consiste en une introduction; le second traite de Descartes; le troisième, de Hobbes et de Gassendi; le quatrième, des principaux disciples de Descartes; le cinquième, de Spinoza; le sixième, de Malebranche; le septième, du P. Lami, de Boursier, et surtout de Bossuet et de Fénelon. Vient ensuite une conclusion, qui a pour objet de recueillir et de proposer quelques-uns des principaux points de doctrine auxquels l'auteur a pu être conduit par l'analyse et la critique des divers traités qu'il a successivement examinés. A ces trois grands ouvrages il faut joindre encore, en premier lieu, deux thèses de doctorat, soutenues et publiées par M. Damiron en 1816, l'une sur l'*Éloge académique*, l'autre sur le *Principe de la substance*, 2 broch. in-4°; en second lieu, une édition des *Nouveaux Mélanges de Théodore Jouffroy*, précédée d'une notice de l'éditeur, 1 vol. in-8°, 1842; en troisième lieu, plusieurs *Discours d'ouverture*, prononcés à la Faculté des lettres de Paris; en quatrième lieu, enfin, des *Mémoires*, insérés dans le *Recueil des Mémoires de l'Institut*, ou dans le *Compte-Rendu des Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, et qui ont pour objet Bayle, Leibnitz, Clarke, Helvetius, Diderot, d'Holbach, de La Mettrie, Robinet, D'Alembert. C. MALLET.

Renseignements communiqués. — Louandre et Bourquelot, *Littérature française contemporaine*, t. III.

* DAMIS (Δᾶμις ou Δάμις), général messénien, vivait dans le huitième siècle avant J.-C. A la mort d'Euphaès, il se porta pour compétiteur au trône de Messénie, vers 729; mais Aristodème lui fut préféré. Après la mort de celui-ci, Damis fut élu général, avec le pouvoir suprême, mais sans le titre de roi. Il soutint pendant quelque temps la fortune chancelante de son pays; il mourut bientôt après, et la Messénie se soumit aux Lacédémoniens.

Pausanias, IV, 10, 13.

DAMIS, historien grec, d'origine assyrienne. Il écrivait dans le premier siècle de J.-C., et habitait la nouvelle Ninive. Il se lia dans cette ville avec Apollonius de Tyane, et accompagna ce thaumaturge dans ses voyages. Il en fit un récit, dans lequel il inséra les discours et les prophéties de son maître. Cet ouvrage semble avoir servi de base à la vie d'Apollonius par Philostrate. Le style en était grossier, et annonçait un étranger élevé parmi les barbares.

Philostrate, *Vita Apollonii*, lib. I. — Suidas, au mot Δάμις. — Eusèbe, *Contra Hieroclem*. — Vossius, *De Historicis Græcis*.

DAMM (*Christian-Tobie*), humaniste allemand, né à Geithayn, le 9 janvier 1699, mort le 27 mai 1778. Il étudia à Halle, et se voua à l'enseignement. En 1730 il fut nommé co-recteur au gymnase de Berlin, prorecteur en 1742, et recteur après la mort de Backens. Une version du Nouveau Testament qu'il donna en 1764 ayant paru entachée de socinianisme, il perdit sa place, sans perdre cependant son traitement. Ses ouvrages sont : *Vestibulum Comenii*, grec-allemand; 1731, in-8°; — *Rede des Cicero von dem Roscius übersetzt* (trad. du Discours de Cicéron pour Roscius); 1731, in-8°, et 1759, in-8°, avec le discours *Pro Ligario*; — *C. Plinii Lobrede auf den Kaiser Trajan übersetzt mit Anmerkungen* (Panégyrique de Trajan, par Pline, traduit avec notes); Leipzig, 1735, in-8° et 1759, même format; — une traduction allemande des Épîtres de Cicéron; Berlin, 1737, in-8°; — *Damons Bürgschaft ein Gespraech in drei Handlungen* (La Caution de Damon, dialogue en trois actes); — *Brief des Apostel Jacobi, uebersetzt mit Anmerkungen* (l'Épître de l'apôtre Jacques, traduite avec notes); Berlin, 1747, in-8°; — *Homers Krieg der Mäuse mit den Froeschen*, etc. (La Batrachomyomachie d'Homère, texte grec, avec des tables germano-grecques et une traduction libre); 1755, in-8°; — *Einleitung in die Goetterlehre und Fabelgeschichte der aeltesten Griechischen und Rœmischen Welt* (Introduction à l'histoire de la fable et à la théodicée de l'ancien monde grec et romain); Berlin, 1763, in-8°, et 1776, in-8°; — *Das Neue Testament, von neuem übersetzt und mit Anmerkungen*, etc. (Le Nouveau Testament, traduction nouvelle, avec des remarques); ibid.,

1764, en trois parties, in-4°; — *Maximi Tyrii philosophische Reden uebersetzt* (Discours philosophiques de Maxime de Tyr, traduits); Berlin, 1764, in-8°; — *Lexicon Homericum et Pindaricum*; ibid., 1766, in-4°; — Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celle de Duncan, Londres, 1827, et surtout la révision de cette dernière par Chr.-Fred. Rost; Leipzig, 1836, in-4°; — traduction allemande de l'Iliade et de l'Odyssée; Lemgo, 1769, 4 vol. in-8°; — traduction de Pindar; Berlin, 1770, 1771, 4 parties, in-8°; — *Vom Historischen Glauben* (De la Foi historique); ibid., 1772, in-8°; — *Betrachtungen ueber die Religion* (Observations sur la Religion); ibid., 1773, in-8°.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — Sax, *Onomast. literar.*, VI, 473.

DAMMARTIN. *Voy.* CHABANNES.

DAMMY (*Matthieu*), alchimiste génois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il prenait le titre de marquis. Venu à Paris, il s'y donna comme possédant des secrets merveilleux, par exemple celui de blanchir les diamants ayant une teinte jaunâtre. Il présenta comme sienne l'invention du stuc, qu'il tenait d'un marbrier allemand. Il faisait des dépenses considérables, selon le genre de quelques alchimistes, et fut plusieurs fois incarcéré pour dettes. Vers 1725, il se retira et se maria à Vienne en Autriche. Il a publié : *Mémoires de Matthieu, marquis Dammy, contenant des observations et recherches curieuses sur la chimie, le travail des mines et minéraux, écrits par lui-même*; in-8°; Amsterdam, 1739.

Catalogue de la Biblioth. impériale.

* **DAMOCHARIS** (Δαμόχαρις), grammairien de Cos, vivait vers l'an 500 de l'ère chrétienne. On a de lui six épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. Paul le Silentiaire l'appelle base sacrée de la grammaire (γραμματικῆς ἱερὴ βάσις). Dans une autre épigramme, il est question d'un certain Damocharis qui réparait Smyrne, en partie renversée par un tremblement de terre. On ignore s'il s'agit du grammairien.

Brunck, *Anal.*, III, 69. — Jacobs, *Anthol. Græca*, IV, 30; XIII, 881. — Fabricius, *Bibl. Græca*, IV, 470.

DAMOCLÈS (Δαμοκλῆς) courtisan de Denys, vivait vers 400 avant J.-C. Ayant dit à ce prince qu'il le regardait comme le plus heureux des hommes, le tyran de Syracuse lui promit de le mettre à portée d'apprécier tout le bonheur qui était son partage : il l'invita à un banquet somptueux, et voulut qu'il y fût l'objet de tous les honneurs qu'on lui rendait à lui-même. Damoclès était au comble de ses vœux, quand tout à coup il aperçut suspendue au plafond une épée nue dont un faible crin de cheval empêchait seul la chute sur sa tête. A l'aspect de cette menace de mort toujours présente, Damoclès comprit de quel bonheur peut jouir un tyran. Cette anecdote, rapportée par Cicéron, a donné lieu à l'expression d'*épée de Damoclès*. Ces mots d'un usage fréquent dans l'art oratoire, offrent la personnification symbolique des terreurs qui troublent la jouissance d'un pouvoir tyrannique. [P.-A. VIEILLARD, dans *l'Enc. des G. du M.*]

Cicéron, *Tusc.*, V, 21. — Horace, *Carmina*, III, 1. — Perse, *Sat.*, III.

* **DAMOCLITE** ou **DÉMOCLITE**. *Voy.* CLÉOMÈNE.

* **DAMOCRATES** ou **DÉMOCRATES** (Δαμοκράτης ou Δημοκράτης), médecin grec, vivait à Rome vers le commencement ou le milieu du premier siècle après J.-C. Son prénom de *Servilius* lui vint de ce qu'il était l'affranchi ou simplement le client de la *gens Servilia*. Galien l'appelle ἄριστος ἰατρός (très-bon médecin); Pline le compte parmi les premiers médecins (*e primis medentium*), et rapporte qu'il guérit Considia, fille de M. Servilius. Il écrivit plusieurs ouvrages de médecine, en vers iambiques grecs, dont il ne reste aujourd'hui que les titres et quelques extraits conservés par Galien. Ils ont été rassemblés et publiés par C.-F. Harles; Bonn, 1833, in-4°, grec et latin, avec des notes et des prolégomènes.

Pline, *Hist. nat.*, XXIV, 28; XXV, 49. — Galien, *De Compos. Medicam. sec. locos*, V, 5; VII, 1; VIII, 10, [illegible]; vol. XII, p. 880; vol. XIII, pp. 40, 220, 280; *De Compos. Medicam. sec. Gen.*, I, 19; V, 10; VI, 12, 17; VII, [illegible]; vol. XIII, pp. [illegible]; *De Antid.*, I, 15; II, 2, 15, vol. XIV, pp. [illegible]. — C.-A. Kühn, *Additam. ad Elench. Medicor. vet. a J.-A. Fabricio (in Bibl. Græc.) exhibit.*, V. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die ältere Medicin.*

DAMOCRITE ou **DÉMOCRITE** (Δαμόκριτος, Δημόκριτος), statuaire grec, né à Sicyone, vivait vers la centième olymp. (380). Il fut le disciple de Pison, qui avait appris son art d'Amphion, élève de Ptolichus, lequel était lui-même un élève de l'Athénien Critias. On voyait de cet artiste à Olympie une statue d'Hippon ou Hippon d'Élée qui remporta le prix du pugilat parmi les enfants. Pline cite un Démocrite (probablement le même) qui avait fait des statues de philosophes.

D'après Athénée, Damocrite était le nom de l'artiste qui avait ciselé les coupes d'argent appelées *rhodiennes*.

Pausanias, VI, 3. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8. — Athénée, XI.

* **DAMOCRITE**, historien grec, d'une époque incertaine. D'après Suidas, il écrivit un traité en deux livres *Sur la Tactique* et un ouvrage *Sur les Juifs*. On y trouvait entre autres choses que les Juifs adoraient une tête d'âne, et sacrifiaient à leur dieu tous les sept ans un étranger [illegible] entre leurs mains. Eudocia attribue à Damocrite un ouvrage intitulé : Αἰθιοπικὴ Ἱστορία (Histoire de l'Éthiopie).

Suidas, au mot Δαμόκριτος. — Eudocia, [illegible]. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 377.

* **DAMOCRITE** (Δαμόκριτος), général grec de Calydon, dans l'Étolie, vivait vers 200 avant J.-C. Nommé stratége des Étoliens en 200, il s'opposa au parti qui voulait faire la paix avec les Romains. L'année d'après il fut un des ambassadeurs grecs envoyés à Rome. En 193, de-

rendit de la part de ses compatriotes près de Nabis, tyran de Sparte, et le pressa de déclarer la guerre aux Romains. L'année suivante, lorsque T. Quinctius Flaminius vint lui-même en Étolie faire une dernière tentative de conciliation, Damocrite ne se contenta pas de s'y opposer avec la majorité de ses concitoyens, il alla jusqu'à insulter l'ambassadeur, en lui disant que les Étoliens iraient bientôt vider leurs différends avec les Romains sur les bords du Tibre. Mais l'événement ne répondit point à une pareille espérance. En 191, les Étoliens furent défaits à Héraclée près du mont Œta, et Damocrite tomba entre les mains des Romains. Lui et les autres chefs étoliens furent conduits prisonniers à Rome par deux cohortes, et enfermés dans les Latomies. Peu avant le jour du triomphe où il devait servir de trophée aux vainqueurs, Damocrite se sauva de prison; mais voyant qu'il ne pouvait échapper aux gardes qui le poursuivaient, il se jeta sur son épée et se tua.

Polybe parle d'un Achéen du même nom, ami de Diæus, et complice comme lui des actes qui amenèrent une rupture avec les Romains et par suite la ruine de Corinthe.

Tite-Live, XXXI, 32; XXXV, 12, 33; XXXVI, 10; XXXVII, 3, 46. — Polybe, XVII, 10; XXII, 15; XL, 4. — Appien, *De Reb. Syr.*, 21. — Brandstäter, *Die Gesch. des Ætol. Bundes*.

***DAMOCRITE.** *Voyez* Diæus.

***DAMODARA-MISRA**, écrivain indien, est l'auteur ou plutôt le compilateur du drame intitulé *Hanoûmân-Nâtaca*. Il vivait du temps du roi Bhodja, dans le dixième ou onzième siècle. Le drame de *Hanoûman* a été publié et traduit en anglais par le *mahâ-râdja Câli-Crichna Bahâdur*; Calcutta, 1840.

A. Langlois.

H. Wilson, *Théâtre indien*.

***DAMOGÉRON** (Δαμογέρων), écrivain grec sur l'agriculture, d'une époque incertaine. On ne connaît rien de lui. Il reste de lui quinze fragments dans les *Geoponica*.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

***DAMOISEAU** (*Marie-Charles-Théodore*, baron de), astronome français, né à Besançon, le 9 avril 1768, mort à Paris, le 6 avril 1846. Issu d'une ancienne famille, son père, qui était officier général, le destina à l'état militaire. Le jeune Damoiseau, qui avait fait d'excellentes études en mathématiques, était entré dans le régiment d'artillerie de La Fère, lorsque éclata la révolution. Il émigra, et servit dans l'armée de Condé. En 1795 il prit du service en Sardaigne, et resta en Piémont jusqu'à l'invasion des Français. Il passa alors en Portugal, où il fut employé comme major dans l'artillerie de marine. Il fut adjoint à l'observatoire de Lisbonne, devint membre de la Société Maritime et associé de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Entre autres travaux scientifiques qu'il fit dans ce pays, il calcula et rédigea, sur la demande du gouvernement, les *Éphémérides nautiques*. Enfin, en 1807, après la capitulation de Cintra, il se décida à revenir en France avec l'armée du général Junot. Rentré dans l'artillerie française, il fut envoyé à l'armée d'Espagne, ensuite aux sous-directions d'artillerie de Bastia et d'Antibes, et enfin appelé au comité d'artillerie, à Paris. En 1817, il prit sa retraite comme lieutenant-colonel; bientôt il fut nommé membre de l'Académie des Sciences, section d'astronomie, directeur de l'Observatoire, de l'École militaire et membre du Bureau des Longitudes. Ses principaux écrits sont : des *Mémoires sur le retour de la comète de* 1759, qui furent couronnés par l'Académie de Turin; — *Théorie et tables de la Lune, d'après le seul principe de l'attraction, en suivant la division de la circonférence en* 360 *degrés*; publiée par le Bureau des Longitudes, 1824, in-4°, et 1828, in-fol.; — *Mémoire sur la théorie de la Lune* (280 pages), dans le tome Ier des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences; 1827; — *Tables écliptiques des satellites de Jupiter, d'après la théorie de leurs attractions mutuelles et les constantes déduites des observations publiées par le Bureau des Longitudes*; 1836, in-4°; — *Mémoire sur la comète périodique de six ans trois quarts* (dans le tome VIII des Mémoires de l'Académie des Sciences). Enfin, il a fait un travail considérable, dont il n'a paru que des fragments sur les petites planètes, et il a coopéré à la rédaction de l'Annuaire du Bureau des Longitudes.

Guyot de Fère.

Rabbe, *Biographie univ. portat. des Contemporains*. — *Dictionnaire de la Conversation*, nouv. édit. — Bourquelot et Louandre, *La Littérature contemporaine*.

DAMON, philosophe pythagoricien, connu par un trait d'amitié célèbre dans l'antiquité, vivait vers 400 avant J.-C. Son ami Pythias ou Phintias, qui était membre de la même secte, condamné à mort par Denys le tyran, demanda quelques jours de liberté pour aller mettre ordre à ses affaires. Il promit de trouver un ami qui répondrait pour lui. En effet, à la grande surprise de Denys, Damon s'offrit sans hésiter pour être mis à mort au lieu de son ami, si celui-ci n'était pas revenu au jour dit. Pythias arriva au moment fixé. Denys, touché de tant de dévouement, fit grâce au condamné, et demanda à être admis en tiers dans l'intimité des deux amis.

Diodore, X; *Fragm.*, 3. — Jamblique, *Vita Pyth.*, 33. — Cicéron, *De Off.*, III, 10; *Tuscul. Quæst.*, V, 22. — Val. Max., IV, 7.

***DAMON**, jeune homme de Chéronée, descendant du devin Péripoltas, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Ayant été l'objet d'une insulte infâme de la part d'un officier romain qui hivernait à Chéronée, il s'associa avec quinze de ses camarades. Après une nuit passée dans un banquet, ils se barbouillèrent le visage de suie, et se rendant le matin sur la place où le capitaine romain faisait un sacrifice, ils se jetèrent sur lui, le tuèrent et s'enfuirent de la ville.

Les Chéronéens, craignant les suites de cet assassinat, condamnèrent leur compatriote à mort. Damon se mit alors à faire des courses dans le pays, le désolant par ses brigandages, et menaçant toujours la ville. Les habitants de Chéronée lui envoyèrent plusieurs députations, et le rappelèrent par un décret. A son retour, ils le nommèrent gymnasiarque, et un jour qu'il se faisait étuver dans le bain, ils le tuèrent. « Pendant longtemps, continue Plutarque, il parut dans ce lieu, à ce qu'assurent nos pères, des spectres effrayants, et l'on y entendit des gémissements lugubres; on mura donc les portes de l'étuve. Cependant, de nos jours encore, les voisins de ce lieu prétendent y voir toujours des spectres et entendre des voix lamentables. »

Plutarque, *Cimon*, I.

DAMON (Δάμων), célèbre musicien et sophiste athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Élève de Lamprus et d'Agathocle, il fut le maître de Périclès, et vécut avec son élève dans la plus grande intimité. Socrate, qui faisait beaucoup de cas de lui, profita, dit-on, de ses leçons. Damon en effet n'était pas un philosophe vulgaire. Platon, dans sa *République*, vante particulièrement sa finesse et sa pénétration. Il avait cultivé ses talents par ses rapports constants avec les hommes les plus distingués de son temps, tels que Prodicus et autres. Il eut sur la politique une assez grande influence, et fut banni dans sa vieillesse. Damon maintenait que la simplicité était la première condition de la musique, et que cet art est intimement lié avec la morale et avec le développement de la nature humaine.

Platon, *Laches.*, *Alcibiades*, *De Republica*, III, IV. — Plutarque, *Aristides*, 1; *Pericles*, 4. — Diogène Laerce, II, 19. — Cicéron, *De Orat.*, II, 28. — *Prosopographia Platonica*.

* **DAMON**, de Cyrène, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit sur les philosophes (Περὶ τῶν Φιλοσόφων).

Diogène Laerce, I, 40.

* **DAMON**, de Byzance, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit sur sa ville natale un ouvrage dont Élien et Athénée citent un fragment. Pline parle d'un Damon qui semble avoir écrit sur l'Éthiopie.

Élien, *Var. hist.*, III, 14. — Athénée, X. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 2.

* **DAMOPHILE** (Δαμόφιλος), philosophe et sophiste grec, vivait vers la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il fut en faveur auprès de Julien, consul sous Marc-Aurèle. Ses ouvrages étaient très-nombreux. Les suivants se trouvaient encore dans les bibliothèques du temps de Suidas; savoir : Φιλόβιβλος; la première partie de cet ouvrage traitait des livres qui avaient du prix (περὶ ἀξιοκτήτων βιβλίων), et était adressée à Lollius Maximus; — *Sur les Vies des Anciens* (Περὶ Βίων Ἀρχαίων), et beaucoup d'autres.

Suidas, au mot Δαμόφιλος. — Vossius, *Hist. Græc.*

DAMOPHILE ou **DÉMOPHILE**, peintre et sculpteur grec, d'une époque incertaine. Lui et Gorgasus ornèrent de peintures et de sculptures le temple de Cérès dans le Grand Cirque (*Circus Maximus*). A ces œuvres d'art était attachée une inscription grecque, indiquant que celles de droite étaient de Damophile, et celles de gauche de Gorgasus. Ce temple était celui de Cérès, de Liber et de Libera. Voué par le dictateur A. Posthumius, pendant la bataille contre les Latins, en 496, il fut dédié par Sp. Cassius Viscellinus, en 493.

Pline, XXXV, 12. — Denys d'Halicarnasse, VI, 17, 94. — Tacite, *Annales*, II, 49.

DAMOPHON (Δαμοφῶν), sculpteur messénien, d'une époque incertaine. C'est le seul artiste messénien qui soit connu. Heyne et Winckelmann le placent un peu plus tard que Phidias; Quatremère de Quincy le fait vivre de 340 à 300 avant J.-C. De ce fait que Damophon avait orné de ses chefs-d'œuvre Messène et Mégalopolis, Sillig a conclu que cet artiste vivait à l'époque de la restauration de Messène et de la construction de Mégalopolis, de 372 à 370. Pausanias cite comme ouvrages de Damophon : à Ægium en Achaïe, une statue de Lucine, en bois, excepté la face, les mains et les doigts de pied, qui étaient de marbre pentélique; des statues d'Hygia et d'Asclepius, dans le trésor du temple d'Ilithye et d'Asclepius; à Messène, une statue de la mère des dieux, en marbre de Paros, une d'Artemis Laphria et plusieurs statues de marbre dans le temple d'Asclepius; à Mégalopolis, des statues de bois d'Hermès et d'Aphrodite, avec des figures, des mains et des doigts de pied en marbre, et un grand groupe [illegible] de Despœna (Cora, Proserpine), et de Déméter (Cérès), placée sur un trône. Il répara aussi le chef-d'œuvre de Phidias, la colossale statue de *Jupiter Olympien*, dont les plaques d'[illegible] avaient été enlevées.

Pausanias, IV, 31; VIII, 31. — Sillig, *Catal. Art.*, au mot *Damophon*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DAMOPHYLE** (Δαμοφύλη), poétesse lyrique, de Pamphylie, vivait vers 600 avant J.-C. Élève et compagne de Sapho, elle enseigna comme celle-ci la poésie à de jeunes filles. Elle composa des poëmes érotiques et des hymnes. Celles qu'on chantait à Artémis (Diane) dans la ville de Perga avaient été composées par elle dans la manière des Éoliens et des Pamphyliens.

Philostrate, *Vita Apollonii*, I, 30.

* **DAMOREAU** (Mme *Laure-Cinthie* MONTALANT), célèbre cantatrice française, née à Paris, le 6 février 1801, fut admise à l'âge de sept ans au Conservatoire de Musique, où elle se fit bientôt remarquer par ses heureuses dispositions. Après avoir traversé les classes de solfége, de piano, d'harmonie et d'accompagnement, elle entra dans la classe de chant, dirigée par Plantade. Ce professeur donnait des leçons de chant à la reine Hortense; il lui présenta sa jeune élève, qui dès ses débuts dans la carrière artistique se trouva ainsi placée sous cet illustre patronage.

Les événements de 1814 ayant fait fermer le Conservatoire, Mlle Montalant continua seule ses

études ; sa voix acquérait chaque jour plus de pureté et de développement ; excellente musicienne et douée du sentiment du beau, elle se formait à l'école des virtuoses qui venaient se faire entendre à Paris, particulièrement sur le Théâtre-Italien de cette ville. En 1819, lorsque après la mauvaise administration de Mme Catalani et de son mari, M. Valabrègue, l'Opéra-Buffa fut rouvert, Mlle Montalant, qui pour italianiser son nom de Cinthie en avait changé l'orthographe et s'appelait Mlle *Cinti*, fut engagée sur cette scène. Pendant longtemps encore elle s'y tint sur le second plan. Le premier rôle de quelque importance qu'elle chanta fut celui du page dans les *Nozze di Figaro* ; mais bien qu'on remarquât la pureté de sa voix et la facilité de sa vocalisation, l'heure n'était point encore sonnée où le public dilettante devait lui rendre justice. Mlle Cinti préparait dans le silence par de sérieuses études le brillant avenir dont elle avait le pressentiment ; son talent n'était alors apprécié que dans les salons, où les grâces de sa personne et la distinction de ses manières la faisaient rechercher. Vers l'année 1821, elle s'essaya dans les premiers rôles ; mais, malgré les progrès qu'elle avait faits, elle ne produisit encore que peu d'effet. En 1822 elle accepta un engagement pour l'Opéra Italien de Londres ; malheureusement les Anglais, qui estiment par-dessus tout la puissance de la voix, ne comprirent pas bien tout le mérite de l'exquise méthode et du goût parfait de la charmante cantatrice française ; néanmoins, ils l'accueillirent avec faveur, et Mlle Cinti revint à Paris plus sûre d'elle-même. A la représentation donnée en 1823 à l'Académie royale de Musique pour la retraite de Lays, elle parut dans *Le Rossignol* : c'était la première fois qu'elle chantait en français devant le public ; son succès fut immense, et dès ce moment l'administration de l'Opéra, qui dirigeait en même temps le Théâtre-Italien, chercha à se l'attacher.

L'arrivée de Rossini à Paris fut pour Mlle Cinti un événement heureux ; elle reçut des conseils de Bordogni ; Rossini l'entendit, et l'opinion du maestro fit tout à coup tomber les préventions qui existaient contre un des plus beaux talents que la France ait produits. L'administration de l'Opéra avait conçu le projet de changer son répertoire et de faire représenter les ouvrages de Rossini ; il lui fallait des chanteurs capables d'interpréter ses compositions : Mlle Cinti fut engagée ; mais avant de se séparer du Théâtre-Italien, elle voulut se soumettre à une nouvelle épreuve sur la scène française ; elle choisit le rôle d'Amazily, dans l'opéra de *Fernand Cortez* de Spontini, et débuta le 24 février 1826 dans ce rôle délicieux, tout d'expression, en apparence contraire au genre qu'elle avait suivi jusque alors. Son triomphe fut complet, et de cette époque date la renommée de la célèbre cantatrice. Le succès ne l'éblouit pas ; elle se disait à elle-même que la plus grande difficulté n'est pas d'acquérir une certaine réputation, mais bien de la conserver, et que pour un artiste ne pas avancer c'est reculer. Elle redoubla donc d'efforts, et bientôt les premiers rôles, écrits pour elle dans *Le Siége de Corinthe* et dans *Moïse*, mirent le comble à sa réputation. En 1827, à la suite de difficultés survenues entre elle et l'administration de l'Opéra, Mlle Cinti quitta Paris, et se rendit à Bruxelles, où son talent excita la plus vive admiration. Ce fut pendant ce voyage à Bruxelles qu'elle épousa Damoreau, acteur au théâtre de cette ville, qui avait précédemment débuté à l'Opéra, puis au théâtre Feydeau. Mme Damoreau ne tarda pas à revenir à Paris reprendre sa place à l'Académie royale de Musique. De nouveaux succès l'y attendaient ; on se rappelle ceux qu'elle obtint dans les opéras du *Comte Ory*, de *La Muette de Portici*, de *Robert le Diable* et du *Serment*. Une dernière épreuve manquait à sa gloire ; l'occasion se présenta en 1829 : à cette époque, elle se trouva réunie à Mlle Sontag et à Mme Malibran dans le premier acte du *Matrimonio segreto*, et dans cette lutte redoutable Mme Damoreau ne se montra pas inférieure à ses deux célèbres rivales.

Après dix années de succès à l'Opéra, Mme Damoreau quitta ce théâtre pour l'Opéra-Comique, où son talent brilla d'un nouvel éclat dans *Actéon*, dans *L'Ambassadrice* et surtout dans *Le Domino noir* ; les derniers échos de sa ravissante voix furent pour la musique si fraîche et si spirituelle de *La Rose de Péronne*, de M. Adam ; enfin, en 1844 elle se retira du théâtre. Depuis lors elle a parcouru la province et l'étranger accompagnée du violoniste Artaud. Mme Damoreau est aujourd'hui professeur d'une des classes de chant du Conservatoire, et transmet à ses élèves, avec un dévouement digne de son caractère, les traditions d'un art dans lequel elle a laissé les plus délicieux souvenirs. Elle est auteur d'un *Album de Romances*, qui contient de charmants morceaux, et de quelques autres pièces détachées ; elle a publié aussi à l'usage de ses élèves une *Méthode de Chant*, qui en 1849 a été adoptée par le Conservatoire. Comme introduction à cette méthode, Mme Damoreau a esquissé elle-même une partie de sa vie artistique ; et l'on peut voir, par les conseils pleins de modestie qu'elle donne à ses élèves, avec quel sentiment elle sait comprendre l'art auquel elle a voué son existence.

Dieudonné Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Dictionnaire de la Conversation*, 2e édition, Paris, 1855 — *Méthode de Chant* de Mme Cinti-Damoreau, voir l'introduction.

*DAMOSTRATUS (Δαμόστρατος), poëte grec, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il avait composé un poëme *Sur la Pêche* (Ἁλιευτικά), qui est souvent cité par les anciens écrivains. On trouve dans l'*Anthologie* une épigramme avec ce titre : Δαμοστράτου Ἀνάθημα ταῖς Νύμφαις (*Of-*

frande de Damostrate aux Nymphes); mais on ignore si ce Damostrate est l'auteur de l'épigramme ou la personne qui a fait l'offrande aux nymphes. Reiske, adoptant la première opinion, a cru que ce Damostrate était le même que l'auteur du poëme *Sur la pêche*.

Jacobs, *Anth. Græca*, XIII. — Fabricius, *Bibl. Græca*.

*DAMOSTRATE. *Voy.* DÉMOSTRATE.

* DAMOTÉLÈS (Δαμοτέλης), homme d'État étolien, vivait vers 200 avant J.-C. Il fut un des ambassadeurs que ses compatriotes, par les conseils des Athéniens, envoyèrent à Rome en 190 pour négocier la paix avec le sénat. Il revint dans sa patrie l'année suivante, sans avoir pu s'acquitter de sa mission. Les Étoliens, informés que le consul M. Fulvius venait de quitter l'Italie pour marcher contre eux, envoyèrent de nouveau Damotélès à Rome. Celui-ci, apprenant à son arrivée à Leucade, que M. Fulvius était déjà en Épire, et assiégeait Ambracie, regarda son ambassade comme inutile, et revint en Étolie. Nous le voyons encore figurer parmi les envoyés qui allèrent trouver Fulvius devant Ambracie et conclurent avec ce consul un traité qui fut ratifié par le sénat.

Polybe, XXI, 8; XXII, 8, 9, 12, 13. — Tite-Live, XXXVIII, 8.

* DAMOUR (*Charles*), peintre et graveur français, né à Paris, le 5 octobre 1813. Sorti de l'atelier de M. Ingres, et voulant se fortifier par l'étude des maîtres, il quitta Paris, et parcourut (1836-1837) l'Italie et la Sicile. De retour en France, et après avoir exécuté plusieurs portraits et paysages, il se consacra (1846) à la gravure à l'eau-forte, et ses travaux incessants l'amenèrent enfin à apporter dans la gravure connue dans les arts sous le nom de *gravure au vernis mou*, des améliorations telles que ce genre de gravure, dont on ne se servait que pour exécuter des croquis, peut aujourd'hui supporter beaucoup plus de fini. Cet artiste a obtenu à la suite du salon de 1852 une médaille d'or de troisième classe. Parmi ses nombreux travaux en gravure on remarque : (Salon de 1849) *Le Repos au Bois*; — (1851) *Souvenirs de Voyages en Orient*, suite de cinq planches, d'après de Chacaton; — (1852) *Les Rives du Tibre près de Rome*; — *Vue prise dans la villa Borghèse*; — *Danse dans la cour d'une maison à Grenade*. Ces trois sujets sont gravés d'après de Chacaton; — (1853) *Vue d'Auvergne*, d'après Marilhat; — *L'Avenue des Charmes*, d'après le tableau de l'auteur; — *La Lisière d'une Forêt*, d'après M. Troyon. Parmi les autres productions qui n'ont point été exposées, on remarque : *La Prière du Religieux*, gravure à la pointe; — une suite de *dix sujets* à la pointe et au vernis mou; — *Souvenirs de Voyages en Espagne*, d'après de Chacaton; — deux facsimilés, l'un d'après le dessin de Pérugin représentant *Deux Religieux*, à la pointe et à l'aqua-tinta, l'autre d'après le dessin de Raphaël, représentant *Melpomène*; — *Deux Enfants*, d'après Boucher; — une suite de neuf planches, contenant les *Œuvres inédites de Bonington*; — *Une Solitude en Égypte*, d'après Marilhat; — *Tête de jeune Fille*, fac-similé d'après un dessin aux trois crayons de Watteau; — *Les Trois Ages*, d'après de Chacaton; — suite d'eaux-fortes : quatre planches de cet ouvrage, aujourd'hui en cours de publication, ont paru : elles représentent *Bourbonnais*, d'après Chacaton; *Auvergne*, d'après Marilhat; *La Pièce d'Eau*, et *L'Avenue des Charmes*. Ces deux dernières planches sont gravées d'après les tableaux de l'auteur. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — *Documents particuliers*.

* DAMOURETTE (*Louis*), homme politique français, né en 1753, et mort en 1820, à Chalerange (Ardennes). Il était président de son département lorsqu'il fut envoyé à l'Assemblée législative (1791), où il se distingua comme membre des comités d'agriculture et de l'examen des comptes. Ses rapports et ses discours attestent qu'il partageait avec la majorité de l'assemblée et de la nation la haine de l'étranger, l'amour pour l'ordre politique que la Constituante avait établi, et qu'il savait admettre les nécessités qu'une situation sans exemple pouvait imposer. Il ne fut sauvé de l'échafaud sous la Terreur que par la journée du 9 thermidor. Sous la Restauration il devint membre du conseil général des Ardennes, et garda toute sa vie les relations les plus amicales avec le marquis de Thierry, dont il avait été amodiateur pour la seigneurie de Challerange avant la révolution. On a de Damourette : *Rapport sur une note du ministre de la guerre concernant les services que le pays pourrait tirer de l'agriculture pour sa défense* (février 1792); — *Projet de décret sur les caisses patriotiques et les billets de confiance et de secours*, etc. (1).

J. D.

Documents communiqués.

DAMOURS (*Louis*), jurisconsulte français, né à Lude, vers 1720, mort à Paris, le 16 novembre 1788. Il fréquenta le barreau, et s'y fit une clientèle : ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les lettres, qui étaient sa plus vive passion. On lui doit : *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*; Amsterdam, 1751, 1757, 1776, 1775, in-12; — *Exposition abrégée des lois, avec des observations sur les usages des provinces de Bresse et autres*; Paris, 1751, in-8°; — *Conférence de l'ordonnance concernant les donations avec le droit romain, les anciennes ordonnances*, etc.; Paris, 1753, in-8°; — *Mémoire et consultation pour les états de Pro-*

(1) Une erreur de nom a valu à Damourette, dans la *Biographie nouvelle des Contemporains*, la mention la plus injurieuse. Lamourette, évêque de Lyon, dans un discours empreint de toute l'exagération du temps et où Marie-Antoinette est qualifiée « de femme altière et sanguinaire, de femme-bourreau, » avait proposé d'empêcher toute communication entre les membres de la famille royale (31 août 1791). Attribuée à M. Damourette par le *Moniteur*, cette proposition fut rendue à son auteur par une note insérée dans le même journal, le 6 septembre suivant.

vence, *contre les états du Languedoc*; Paris, 1764, in-4°; — *Mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France*; Paris, 1765, in-4°; — *Lettres de Milady... sur l'influence que les femmes pourraient avoir dans l'éducation des hommes*; Paris, 1784 et 1788, 2 vol. in-12. B. H.

Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

* **DAMOXÈNE**, auteur comique grec contemporain d'Épicure. Il avait composé de nombreuses pièces. On connaît par Athénée le titre de deux de ses comédies, savoir : Σύντροφοι et Ἑαυτὸν πενθῶν. Il nous reste de la première de ces pièces un long fragment, conservé par Athénée et inséré par Grotius dans ses *Fragmenta ex Tragœdiis et Comœdiis Græcis*; Paris, 1626, in-4°.

Athénée, I, III, XI. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 788; t. IV ou t. II, p. 486, édition de Harles. — Meineke, *Hist. Com. Gr.*; *Fragmenta Comic. Græc.*, éd. Bothe et Dubner, dans la *Bibl. grecque* de M. A. Didot.

* **DAMPE** (*Jacob-Jacobsen*), philosophe danois, né à Copenhague, le 10 janvier 1790, mort en 1850. Nommé en 1811 professeur au collége de la ville de Slagelse, il obtint en 1812 le doctorat en philosophie, et quitta en 1816 sa place, pour ouvrir un établissement d'enseignement à Copenhague. Partisan des doctrines libérales, il fut accusé d'offenses contre le roi et la religion, et condamné à la détention perpétuelle, en 1821; mis en liberté en 1841, par le roi Christian VIII, qui venait de monter sur le trône, il passa le reste de sa vie à l'île de Bornholm, près de la forteresse de Christiansée, où il avait été prisonnier. Sans compter un grand nombre de brochures et d'articles dans les journaux contenant la polémique religieuse et philosophique, on a de lui : *Oplo i sning af Problemerne dansk Retskrivning* (Solution des problèmes de l'orthographe danoise); Copenh., 1811; — *Conspectus et æstimatio ethicæ Corani* (Dissert. pour le doctorat); Copenh., 1812; — *Forsvarstale for Philosophien* (Defense de la Philosophie, contre le théologien Grundsvig); Copenh., 1817; — *Om Frihedens Overenstemmelse und Christendommens Aand* (Sur l'harmonie de la liberté avec l'esprit du christianisme); Copenh., 1819 (supprimé); — *Prosa* (Mélanges littéraires); Copenh., 1820; — *Poetiske og prosaiske skrifter* (Écrits en poésie et en prose); Copenh., 1842. P.-L. MÖLLER.

Erslew, *Forfatterlexicon*; — le journal *Kjöbenhavns-posten* (Poste de Copenhague) de 1841.

DAMPIER (*William*), navigateur anglais, né à East-Coker (Sommersetshire), en 1652, mort vers 1710. Fils de simples cultivateurs, et orphelin de bonne heure, il ne reçut que les premiers éléments d'une bonne éducation. Il se montrait d'ailleurs écolier peu studieux : aussi son tuteur le laissa-t-il s'engager comme mousse à bord d'un navire de Weymouth, sur lequel il fit un voyage à Bayonne, puis un autre à Terre-Neuve. Les souffrances qu'il éprouva dans cette dernière campagne refroidirent son goût pour la marine : il quitta quelque temps cette profession; mais un nouveau voyage de long cours, qu'il fit en 1673, dans les Indes orientales lui rendit son penchant pour les aventures. Il prit alors du service dans la marine militaire anglaise, assista à deux combats contre les Hollandais, fut blessé, et vint se faire guérir à Greenwich. A peine rétabli, il partit pour la Jamaïque en qualité de *commandeur* ou surveillant d'une plantation. Une vie monotone et paisible était trop opposée à la vivacité de son caractère pour qu'il la continuât longtemps. Six mois après, en 1675, il quitta sa place, et s'embarqua à Kingston pour la baie de Campêche. Il y demeura trois années comme ouvrier avec les coupeurs de bois de teinture, et revint à Londres en 1678. Il commença dès cette époque le journal de sa vie. C'est à ce document authentique que sont empruntés les faits relatés dans cette notice.

Dampier resta peu en Europe : il retournait à Campêche lorsque, ayant rencontré à la Jamaïque un parti de *frères de la Côte*, ou flibustiers, il s'engagea dans les rangs de ces hardis aventuriers. Harris, Sawkins et Shays les commandaient alors. En avril 1680 Dampier fit sous les ordres de ces chefs une expédition dans l'isthme de Darien. Après douze jours d'une marche aussi pénible que dangereuse, les flibustiers arrivèrent à Santa-Maria; mais ils n'y firent qu'un mince butin : ils brûlèrent le fort et la ville, et redescendirent le Rio-Grande, dans l'audacieuse intention de tenter un coup de main sur Panama. Des murailles bien garnies et une nombreuse garnison les forcèrent de renoncer à leur projet; mais quoiqu'ils ne fussent que trois cent soixante-et-un hommes, ils résolurent de s'emparer de huit navires espagnols armés et équipés qui étaient au mouillage sur l'île de Perico, à deux lieues de Panama. Ils se jetèrent dans quelques mauvais canots échoués sur le rivage, et sans artillerie, presque sans armes à feu, ils abordèrent résolûment les vaisseaux espagnols, dont ils s'emparèrent, après un combat de plusieurs heures. Les pertes énormes que les flibustiers firent dans cette terrible lutte les empêchèrent de mettre à profit leur victoire. La discorde se mit dans leurs rangs : ils se séparèrent. Dampier fut de ceux qui sous la conduite de Shays se retirèrent à l'île Juan-Fernandez. Au milieu de juin suivant ils remirent en mer, attaquèrent Arica, port situé à l'extrémité septentrionale du Pérou. Les flibustiers réussirent à pénétrer dans la ville; mais les Espagnols ayant reçu de nombreux renforts, les assaillants furent cernés, et ne purent faire retraite qu'en se frayant une route sanglante à travers leurs ennemis. Affaiblis par cet échec, les flibustiers vinrent se ravitailler dans le golfe de Nicoya. Il y eut là une nouvelle scission : Dampier et quarante-six autres se séparèrent de la troupe, et traversèrent l'isthme sous la direction de John Cook. Parvenus, après des fatigues inouïes, sur les côtes de la mer des Antilles, ils s'emparèrent d'un navire espagnol,

qu'ils nommèrent *La Revanche*, et sur lequel ils firent la course dans le golfe du Mexique. En 1682 ils séjournèrent quelque temps en Virginie pour y faire des recrues; ils y engagèrent Cowley, comme pilote. Le 23 août 1683 ils mirent à la voile d'Achamapak, et se dirigèrent vers la côte d'Afrique. Ils débarquèrent en septembre aux îles du cap Vert, puis à Sierra-Leone, où ils capturèrent un vaisseau espagnol de quarante canons. John Cook et Dampier se décidèrent à tenter la fortune sur le grand Océan; à cet effet, ils gouvernèrent sur le détroit de Lemaire. Une violente tempête les repoussa jusqu'au delà du 63e degré. Après trois semaines de dangers continuels, ils purent enfin remettre le cap au nord. Par le 40e degré, ils rencontrèrent un bâtiment pirate anglais commandé par Eaton; ils convinrent de voguer de conserve, relâchèrent à Juan-Fernandez, firent plusieurs prises sur les côtes d'Amérique, et vinrent se rafraîchir dans le groupe désert des Gallapagos. John Cook y mourut. Davis lui succéda, et crut devoir se séparer de Eaton. Dampier suivit Davis jusqu'en 1685, époque à laquelle il le quitta et se joignit à Swan, autre capitaine flibustier. Ici commence une nouvelle série d'aventures. Après avoir croisé inutilement sur les côtes de la Californie, les flibustiers se dirigèrent vers les Philippines, afin de donner la chasse aux caboteurs chinois. Après des souffrances de tous genres, ils atteignirent l'île de Juan (1), et débarquèrent le 21 mai 1686 à Mindanao, où Swan et une partie de l'équipage furent abandonnés à terre. Dampier prit le commandement des flibustiers restés à bord. Il reconnut Manille, aborda sur les côtes de Chine, et découvrit plusieurs îles inconnues aux Européens, entre autres les *Ba-Schi*. Il visita ensuite les Moluques, et mouilla à la Nouvelle-Hollande. Dégoûté depuis longtemps des habitudes insubordonnées et cruelles de ses compagnons, il résolut, en mai 1688, de se séparer d'eux, et exécuta ce projet près des îles Nicobar. Il se jeta avec sept compagnons dans un canot, et abandonna le vaisseau, espérant gagner Achem. Dampier et un autre seulement furent recueillis à moitié morts, sur la côte de Sumatra. Quand il eut recouvré la santé, il parcourut, cherchant fortune, le sud de l'Asie. C'est ainsi qu'il vit Tonquin, Malacca, Madras, puis Bencoulen, où il rentra, comme artilleur, au service de l'Angleterre. Cinq mois après, il désertait, et s'embarquait pour sa patrie, où il arriva le 16 septembre 1691.

Le récit des aventures presque incroyables de Dampier fit une profonde impression. Sir Charles Montagu, président de la Société royale de Londres, présenta le hardi marin au comte d'Oxford, lord de l'amirauté. Dampier fut chargé par le comte d'entreprendre un voyage de découvertes dans les parages qu'il avait déjà explorés. On lui donna le commandement du *Le Roe-Buck*, bâtiment de douze canons, sur lequel il mit à la voile des Dunes, le 6 janvier 1699. Son expédition n'eut peut-être pas tout le succès qu'on eût pu attendre d'un navigateur si expérimenté. Après s'être rafraîchi au Brésil, il atterrit à la Nouvelle-Hollande, sur la côte stérile dite la Terre de Eentracht ou d'Union. De là il gagna Timor, puis, se dirigeant à l'est, descendit le 1er janvier 1700, sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, ou Papouasie, découvrit les îles *Pouloa-Sabouda*, de *La Providence*, *Matthias* et *Orageuse*, reconnut la côte orientale de la Nouvelle-Irlande; puis, franchissant le premier le détroit de Gamen, qui a conservé le nom de Dampier et sépare la Nouvelle-Irlande de la Nouvelle-Guinée, il signala dans ce chenal les îles *Végnion*, celles du *Volcan*, de *La Couronne*, *G. Rook*, *Longue-Rich* et *Brûlante*. Courant alors à l'ouest, il quitta ces parages à la hauteur des îles Missory; et gagnant Ceram (l'une des îles Moluques) par une route nouvelle, il vint se ravitailler à Batavia. A son retour en Europe, le navire de Dampier, ayant fait eau, coula en vue de l'île de l'Assomption. L'équipage gagna la terre au moyen des embarcations. Deux mois après un navire anglais rendit Dampier à sa patrie.

Dampier avait une grande énergie de caractère : son sang-froid, son courage ne lui faisaient jamais défaut dans les occasions périlleuses; mais ces qualités précieuses étaient gâtées par la trop grande familiarité de ses manières; il manquait de dignité, et ne savait ni se faire craindre ni se faire aimer; sa volonté était ferme, mais capricieuse. Ces contrastes le rendaient peu propre au commandement; aussi ne lui confia-t-on plus aucune expédition, et ce ne fut qu'avec le titre de pilote qu'il fit deux autres voyages, l'un en 1704 (1), l'autre de 1708 à 1711, sous Wood Rogers (voyez ce nom).

Là se termine la longue carrière maritime de Dampier, ou du moins depuis cette époque on ne sait plus rien de lui : l'année de sa mort est même inconnue.

Les relations des voyages de Dampier, écrites par lui-même ou sous ses ordres, contiennent des observations qui émanent d'un homme doué d'un coup d'œil sûr, d'une grande pénétration et d'un parfait jugement. Privé de moyens précis pour déterminer la position des terres et des îles dont il parle, Dampier en nous donnant la description des localités, a cependant réussi à préciser les lieux avec exactitude et brièveté. Les sciences lui ont aussi plus d'une

(1) Ou San-Juan, la principale des îles Mariannes.

(1) Ce fut pendant ce voyage qu'Alexandre Selkirk, Écossais, officier à bord d'un des deux vaisseaux formant l'expédition, fut abandonné sur une des îles Juan-Fernandez. Ce marin, dont les aventures ont fourni à Daniel de Foë l'idée de son *Robinson Crusoé*, vécut quatre ans et quatre mois dans son île. Il en sortit seulement lorsque Dampier vint l'y reprendre, dans son second voyage.

obligation : assez bon naturaliste et observateur judicieux, il n'a rien négligé, suivant ses moyens, de ce qui intéressait l'histoire naturelle, la botanique et la géologie. Il a même rapporté un grand nombre de plantes restées jusque ici inconnues et déposées dans les herbiers du musée d'Oxford. On ne peut cependant nier que les récits de Dampier sont empreints d'une certaine sécheresse à côté d'une abondance de faits souvent inutiles.

R. Brown a donné le nom de *dampiera* à un genre de plantes de la famille des gedéniacées : c'est une herbe vivace de l'Australie; elle est remarquable par ses corolles bilabiées, bleues ou pourpres, à limbe velu en dehors.

Les ouvrages de Dampier ont pour titres : *A Vindication of Voyage to the South Sea, in the ship Saint-George*; 1707; — *New Voyage round the World, by captain William Dampier*; Londres, 1699, in-8°; trad. en français, Amsterdam, 1701, 5 vol. in-12; Rome, 1715, 1723, 1739, 5 vol. in-12. Les œuvres complètes de Dampier ont été publiées à Londres, 1697-1709, 3 vol. in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Aikin, *Gener. Biogr.* — *Penny-Cycl.* — Gorton, *Gener. Biogr.* — Rose, *New biographical Dictionary*.

DAMPIERRE (*Gui* DE), comte de Flandre, né en 1225, mort à Pontoise, le 7 mars 1305. Il était fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite II, dite *de Constantinople* ou *la Noire*, comtesse de Flandre. Sa mère l'associa au gouvernement dès l'année 1251, et le 11 septembre 1279 lui fit prêter serment de fidélité par toutes les villes et la noblesse de Flandre. Il succéda donc sans obstacle à son père en 1280; déjà il était comte de Namur depuis 1263. L'une de ses premieres opérations fut de créer des chevaliers; mais ayant admis à cet honneur des hommes de noblesse douteuse, il fut déféré au parlement, qui, par arrêt de l'an 1280, déclara qu'il *ne poroit neis ne devoit faire chevalier ung villain sans l'autorité du roi de France*. En 1288, la noblesse de Zéelande, mécontente de Florent V, comte de Hollande, gendre de Gui, appela ce dernier, qui, sans respecter les liens du sang, fit une descente dans l'île de Walcheren. Le duc de Brabant, Jean Ier, dit *le Victorieux*, se rendit médiateur, et ménagea une conférence entre les deux comtes. Gui eut la mauvaise foi d'y faire arrêter prisonnier Florent V. Jean Ier ne put obtenir la liberté du comte de Hollande qu'en se mettant à sa place, et ne fut relâché lui-même qu'après avoir payé une rançon exorbitante. En 1294, Gui fiança sa fille Philippe avec Édouard, prince de Galles, fils aîné d'Édouard aux Longues Jambes, roi d'Angleterre. Cette alliance déplut à Philippe le Bel, roi de France, qui attira Gui et sa femme Isabelle de Luxembourg à sa cour, et les retint prisonniers. Gui ne put obtenir sa liberté qu'en laissant sa fille en otage. De retour dans ses États, il réclama sa fille, et fit intervenir pour la ravoir le pape Boniface VIII. Philippe le Bel, redoutant une alliance entre l'Angleterre et la Flandre, resta sourd aux prières et aux menaces du saint-père. Gui eut alors recours aux armes, et déclara la guerre à la France. En 1297, Philippe le Bel entra en Flandre à la tête de 60,000 hommes, prit un grand nombre de villes et consentit à une trêve de deux ans. En 1300, une nouvelle armée française, sous la conduite de Charles, comte de Valois, frère du roi, acheva la conquête de la Flandre et vint assiéger Gui dans la ville de Gand. Réduit à la dernière extrémité, Gui vint au commencement de mai 1300 trouver le comte de Valois à Roden en Brabant, et se remit à sa générosité. Charles de Valois lui déclara qu'il n'avait d'autre moyen d'obtenir sa grâce que d'aller à Paris, avec ses fils aînés, Robert et Guillaume, la demander au roi, promettant que s'il n'obtenait la paix dans l'espace d'un an, il aurait la liberté de revenir en Flandre. Gui alla donc à Paris, et, prosterné à genoux, demanda l'oubli du passé. Philippe le Bel fut inexorable, et reniant l'accord fait par son frère, il retint Gui prisonnier avec ses deux fils et quarante seigneurs qui l'avaient accompagné. Gui fut enfermé à Compiègne, Robert à Chinon et Guillaume en Auvergne. La Flandre fut réunie à la couronne de France sous le gouvernement de Raoul de Nesle, auquel fut substitué ensuite Jacques de Chastillon, oncle de la reine. En 1302 les Flamands se soulevèrent, à l'occasion des impôts et des confiscations injustes dont Châtillon les accablait. Le 11 juillet 1302, la sanglante bataille de Courtray rendit la Flandre à la liberté. Philippe le Bel voulut venger cette défaite, et rentra en Flandre avec 80,000 hommes; mais il n'eut aucun succès. Il relâcha alors Gui, à condition qu'il amènerait les Flamands à un accommodement; le comte n'ayant pu y réussir, reprit ses fers, et la guerre continua. En 1304 la flotte française, commandée par le Génois Rainier Grimaldi, défit celle des Flamands, et le 18 août de la même année Philippe le Bel gagna la bataille de Mons-en-Puelle. Les Flamands, loin d'être abattus, réunirent 60,000 hommes, et revinrent demander une nouvelle bataille ou une paix honorable. *N'aurons-nous jamais fini?* s'écria Philippe; *pleut-il donc des Flamands?* Et il convint d'une trêve, qui se changea au mois de juin 1305 en paix définitive. Sur ces entrefaites, Gui mourut à Pontoise, où il avait été transféré; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait eu seize enfants de deux femmes. Le comte Gui ne put jamais se faire aimer des Flamands, qui méprisaient son avidité. Aucun prince n'accorda à ses sujets plus de priviléges et ne les fit mieux payer. Ce produit, joint à une grande économie, mit Gui à même de faire plus d'acquisitions à lui seul que n'en avaient fait tous ses prédécesseurs, et lui fournit les moyens d'enrichir sa nombreuse famille sans toucher aux revenus de l'État.

A. DE L.

Ant. Meyer, *Annales Rerum Flandricarum*, f° 28. — Lemire, *Historia Rerum Belgicarum*. — Sismondi, *Histoire des Français*, VIII, 498. — Van Masselt, *Belgique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 34 et suivantes.

* **DAMPIERRE** (*Hugues* DE CHASTILLON, comte DE), seigneur de Sompuis et de Rollaincourt, grand-maître des arbalétriers de France sous le roi Charles V, mort en 1390. Après avoir rendu de grands services, en 1359, sous Arnaud de Cervolle, capitaine du Berry et du Nivernais, Dampierre passa l'année suivante en Languedoc, sous le connétable de Fiennes. Nommé maître des arbalétriers en janvier 1362, il fut investi de cette charge à Vernon, le 14 octobre 1364, et désigné pour servir sous de Rayneval, qui commandait en Champagne, en Brie et à Orléans en qualité de lieutenant du roi. Fait prisonnier par les Anglais, en 1369, qui avaient à venger la défaite qu'il leur avait fait essuyer la même année à Abbeville, ils le retinrent pendant deux ans, et ne le rendirent à la liberté que moyennant une somme de 8,000 livres, que Charles V, roi de France, lui donna pour « payer ses despens, traitéz, conve- « nances, et promesses qu'il avoit été obligé de « faire pour sa délivrance ». De retour en France, il fut nommé capitaine général et souverain en Artois, Picardie et Boulonnais; mais bientôt destitué de sa charge (1379), il servit en Picardie, sous le sire de Coucy, se trouva (1381) au siége de Gand, et à la bataille de Rosbeck, l'année suivante. Rétabli dans sa charge, il l'exerça jusqu'en 1388, et mourut deux ans après.

A. S.... Y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 471. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 46.

* **DAMPIERRE** (*Jacques* DE CHASTILLON, premier du nom, sire DE), amiral de France, né vers 1363, mort le 25 octobre 1415. Chevalier, conseiller et chambellan du roi, il rendit de grands services à Charles VI, et se distingua (1405) sous le connétable Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Pourvu de la charge d'amiral le 23 avril 1408, par la faveur du duc de Bourgogne, à la place de Pierre de Bréban, il accompagna la même année ce prince lors de son expédition contre les Liégeois, et conclut en 1410 une trêve, à Boulogne, avec les députés du roi d'Angleterre. Les droits légitimes de Pierre de Bréban, injustement privé de sa charge d'amiral par la faction bourguignonne, ayant plus tard été reconnus par le parti d'Armagnac, qui était alors au pouvoir, Dampierre abandonna la cour, et resta dans son château de Rollaincourt jusqu'en 1415, époque où l'Angleterre déclara la guerre à la France. Oubliant aussitôt ses griefs contre le roi, qui l'avait sacrifié au parti d'Orléans, Dampierre leva des troupes pour défendre sa couronne, et alla se ranger sous la bannière royale à la funeste bataille d'Azincourt, où il trouva la mort, à l'âge d'environ cinquante-deux ans.

A. S.... Y.

Anselme, *Hist. généal. et chron. des Amiraux de France*, t. VII, p. 816.

DAMPIERRE (*Jean*), jurisconsulte et
français, naquit à Blois, à la fin du qui
siècle, et mourut à Orléans, en 1550. Aprè
rendu célèbre parmi les avocats du gran
seil, il entra dans l'ordre de Fontevrault,
vint directeur d'un couvent de religieuses
léans. Il s'acquit beaucoup de réputation p
poésies latines, et vécut dans le comme
Jean Dolet, Germain Audebert, Théodore d
Jules-César Scaliger et autres érudits d
temps. La correspondance avec Fauche
ami, nous apprend qu'il avait composé un
Sur la Virginité, et un autre ouvrage, e
phaleuques, sur l'*Art de conduire ou d*
les religieuses. Ces productions sont pe
sauf celles qui ont été recueillies dans les *D*
Poetarum Gallorum, t. Ier.

GUYOT DE FÈR

J. Bernier, *Vie de Dampierre*. — Scaliger, *Cor*
dance. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I.
essarts, *Siècles littéraires*.

DAMPIERRE (*Auguste-Henri-Marie* P
marquis DE), général français, né à Pari
1756, mort le 9 mai 1793. Il servit succ
ment dans les gardes françaises et dans les
ments de Chartres et des chasseurs de Nor
die. Rempli d'admiration pour Frédéric le G
il cherchait à l'imiter jusque dans son costu
parut un jour à la cour avec une longue q
Louis XVI, qui le vit, dit au maréchal de B
« Avez-vous vu ce fou, avec ses manières
« siennes? » Dampierre sentit que ce mot, c
des ministres, nuirait à son avancement. I
sédait une fortune considérable; il se retira
ses terres, où la révolution le trouva. Il ne
pas à déclarer hautement son adhésion aux
cipes nouveaux, réclama dans les journaux
tre l'erreur qui avait fait inscrire son nom s
liste des membres du club monarchique, e
l'année 1790 il fut nommé président du dép
ment de l'Aube; mais il quitta bientôt ces f
tions paisibles, pour reprendre la carrière
armes. Après avoir été aide de camp de
chambeau (7 décembre 1791), il entra en c
pagne, au mois d'avril 1792, comme colone
5e régiment de dragons, et se trouva, le 28 a
sous les ordres du général Biron, à la renco
de Quiévrain, où des cris d'alarme occasio
rent une déroute avant que l'on eût comb
En s'efforçant de rallier les fuyards, Dampi
fut renversé et foulé aux pieds des cheva
Envoyé ensuite avec son régiment et q
mille hommes d'infanterie pour renforcer l
mée de Dumouriez, sur les bords de l'Aisne
arriva au moment de la bataille de Val
et commanda une division dans cette jou
mémorable. Cependant ce ne fut point cette
taille, mais la journée, non moins décisive,
Jemmapes, qui commença sa célébrité. C
dernière victoire est due en partie à l'aud
avec laquelle, marchant à la tête du seul r
ment de Flandre et du premier bataillon des

lontaires de Paris, il attaqua les six bataillons étrangers qui débordaient le corps du général Beurnonville et qui prétendaient le forcer à la retraite. L'heureux Dampierre culbute ces bataillons, enlève les deux redoutes qu'ils gardaient, en tourne les canons contre les Autrichiens, et rend ainsi à Beurnonville assez de liberté pour pouvoir prendre l'offensive. Peu de mois après, Dampierre commit une grande faute. Dumouriez n'ayant point jugé à propos de repousser l'ennemi jusqu'au delà du Rhin, Dampierre, qui commandait l'avant-garde, établit ses quartiers d'hiver auprès de la Roer, sur une ligne très-prolongée. Les premiers jours de février, Miranda ayant commencé le siége de Maëstricht, Dumouriez entra dans la Hollande avec l'élite de l'armée. Chargé de tenir en échec 50,000 Autrichiens avec 15,000 hommes seulement, Dampierre ne concentra point ce faible corps, ne lui désigna pas un centre de ralliement, et alla placer son quartier général loin des avant-postes, à Aix-la-Chapelle, où il apprit seulement après l'événement que sa ligne avait été attaquée et forcée. Plusieurs corps furent abandonnés à leurs propres ressources, et Dampierre se replia à la hâte sur Liége. Le prince de Cobourg fit lever le siége de Maëstricht, et l'armée rétrograda jusqu'à Louvain, où se rendit enfin Dumouriez. Le général en chef voulut alors reprendre l'offensive, et engagea près de Tirlemont une série d'escarmouches, dans lesquelles la valeur de Dampierre se fit encore remarquer et contribua à rendre au soldat assez de confiance pour qu'on pût risquer à Nerwinde un engagement général. L'issue n'en fut pas heureuse. Le général Dampierre y commandait le centre de l'armée; il sut conserver ses positions, et appuya vaillamment les efforts de l'aile droite; mais la retraite de l'aile gauche le laissant à découvert, il fut obligé de quitter le champ de bataille.

Dampierre était un général habile; mais quelquefois on pouvait lui reprocher une ardeur inconsidérée et peu d'exactitude dans l'exécution des ordres du général en chef. Dumouriez s'en plaignit vivement, et il en résulta une sorte de rupture. Aussi, lorsque Dumouriez entretint des intelligences avec l'ennemi, loin d'être averti de ses desseins, ainsi que quelques autres généraux, il fut chargé de commander, sur les derrières de l'armée, la place du Quesnoy. Dampierre montra après la défection du général beaucoup de zèle pour la république, et reçut en récompense de son dévouement le commandement en chef. Il n'avait que 30,000 hommes, découragés par les derniers événements, pour lutter contre des ennemis bien supérieurs en nombre. Il réussit cependant à s'emparer du camp de Famars; mais il éprouva ensuite des pertes assez considérables, en cherchant à dégager la place de Condé. Le 6 mai il hasarda une attaque générale. Deux ailes de son armée, trop faible, mais pleine d'ardeur, s'avancèrent, l'une du côté de Valenciennes, et l'autre jusqu'à Quiévrain, en renversant tout ce qui leur était opposé; mais le centre ne put soutenir le feu des batteries autrichiennes, et après des efforts opiniâtres Dampierre fut réduit à se retirer, pour n'être pas enveloppé. Le lendemain (8 mai 1793), il attaqua la réserve autrichienne, retranchée dans les bois de Vicogne. N'ayant obtenu durant tout le jour que des succès contestés, il se mit vers le soir à la tête d'une de ses colonnes, et eut la cuisse emportée par un boulet. Les Français, qui avaient déjà enlevé trois postes ennemis, s'arrêtèrent, et le désordre se mit dans leurs rangs; mais bientôt, ralliés, ils reprirent courage, et conservèrent dans leur retraite une attitude imposante. Dampierre mourut le lendemain. La Convention lui décerna les honneurs du Panthéon.

De Courcelles, *Dict. des Gén. français*. — *Vict. et Conq. des Fr.* — Thiers, *Hist. de la Rév. fr.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

DAMPIERRE (*Antoine* ESMONIN DE), écrivain ascétique français, né à Beaune, en janvier 1743, mort le 11 septembre 1824. Il fut successivement conseiller et président à mortier au parlement de Bourgogne, président de chambre en la cour royale de Dijon (1811), et membre du conseil général de la Côte-d'Or (1817). Imbu de la lecture des livres de théologie, Dampierre se livrait souvent aux méditations scripturaires. On a de lui : *Vérités divines pour le cœur et l'esprit*; Lausanne, 1823, 2 vol. in-8°. L'auteur a pris pour épigraphe ce verset du psaume CXVI : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; car de lui, par lui et pour lui sont toutes choses; à lui soit gloire éternellement! »; — *Historique de la révolution, tiré des Saintes Écritures*; Dijon, 1824, in-8°.

C.-N. Amanton, dans le *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or*, du 15 septembre 1824. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1824.

DAMPIERRE (DU VAL DE). *Voy.* DUVAL.

DAMPIERRE DE LA SALLE, auteur dramatique et administrateur français, né à Paris, en 1723, mort en 1793. Il occupa sous Louis XV un emploi de munitionnaire des guerres; mais il avait du goût pour les lettres, et les cultivait. Il a fait représenter plusieurs pièces, qui ont obtenu du succès. On a de lui : *Lettre à M. Gendard, sur celle qu'il a écrite à un académicien de Paris au sujet d'un nouveau damier*; Londres et Paris, 1758, in-12; — *Lettre d'un ancien Munitionnaire des vivres des troupes du roi*; La Haye, 1777, in-8°; — *Le Bienfait rendu, ou le négociant*, comédie en cinq actes et en vers : cette comédie doit être considérée plutôt comme un ouvrage de bonne morale que comme une pièce théâtrale; cependant elle obtint du succès en 1763, grâce au jeu de Préville; elle fut reprise en 1783 et en 1785. Elle a été imprimée plusieurs fois : Paris, 1763; Amsterdam, 1767, in-18, puis en 1784 et 1787; — *Le Théâtre d'un Amateur*; Paris, 1787, 2 vol. in-18; on trouve dans ces deux volumes : *Qui perd gagne* et *L'Ingrat sans*

Ant. Meyer, *Annales Rerum Flandricarum*, f° 88. — Lemire, *Historia Rerum Belgicarum*. — Sismondi, *Histoire des Français*, VIII, 496. — Van Hasselt, *Belgique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 34 et suivantes.

* DAMPIERRE (*Hugues* DE CHASTILLON, comte DE), seigneur de Sompuis et de Rollaincourt, grand-maître des arbalétriers de France sous le roi Charles V, mort en 1390. Après avoir rendu de grands services, en 1359, sous Arnaud de Cervolle, capitaine du Berry et du Nivernais, Dampierre passa l'année suivante en Languedoc, sous le connétable de Fiennes. Nommé maître des arbalétriers en janvier 1362, il fut investi de cette charge à Vernon, le 14 octobre 1364, et désigné pour servir sous de Rayneval, qui commandait en Champagne, en Brie et à Orléans en qualité de lieutenant du roi. Fait prisonnier par les Anglais, en 1369, qui avaient à venger la défaite qu'il leur avait fait essuyer la même année à Abbeville, ils le retinrent pendant deux ans, et ne le rendirent à la liberté que moyennant une somme de 8,000 livres, que Charles V, roi de France, lui donna pour « payer ses despens, traitéz, convenances, et promesses qu'il avoit été obligé de « faire pour sa délivrance ». De retour en France, il fut nommé capitaine général et souverain en Artois, Picardie et Boulonnais; mais bientôt destitué de sa charge (1379), il servit en Picardie, sous le sire de Coucy, se trouva (1381) au siége de Gand, et à la bataille de Rosbeck, l'année suivante. Rétabli dans sa charge, il l'exerça jusqu'en 1388, et mourut deux ans après.

A. S.... Y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 471. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 46.

* DAMPIERRE (*Jacques* DE CHASTILLON, premier du nom, sire DE), amiral de France, né vers 1363, mort le 25 octobre 1415. Chevalier, conseiller et chambellan du roi, il rendit de grands services à Charles VI, et se distingua (1405) sous le connétable Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Pourvu de la charge d'amiral le 23 avril 1408, par la faveur du duc de Bourgogne, à la place de Pierre de Bréban, il accompagna la même année ce prince lors de son expédition contre les Liégeois, et conclut en 1410 une trêve, à Boulogne, avec les députés du roi d'Angleterre. Les droits légitimes de Pierre de Bréban, injustement privé de sa charge d'amiral par la faction bourguignonne, ayant plus tard été reconnus par le parti d'Armagnac, qui était alors au pouvoir, Dampierre abandonna la cour, et resta dans son château de Rollaincourt jusqu'en 1415, époque où l'Angleterre déclara la guerre à la France. Oubliant aussitôt ses griefs contre le roi, qui l'avait sacrifié au parti d'Orléans, Dampierre leva des troupes pour défendre sa couronne, et alla se ranger sous la bannière royale à la funeste bataille d'Azincourt, où il trouva la mort, à l'âge d'environ cinquante-deux ans.

A. S.... Y.

Anselme, *Hist. généal. et chron. des Amiraux de France*, t. VII, p. 816.

DAMPIERRE (*Jean*), jurisconsulte e[illegible] français, naquit à Blois, à la fin du qui[illegible] siècle, et mourut à Orléans, en 1550. Aprè[illegible] rendu célèbre parmi les avocats du gra[illegible] seil, il entra dans l'ordre de Fontevrault [illegible] vint directeur d'un couvent de religieuse[illegible] léans. Il s'acquit beaucoup de réputation [illegible] poésies latines, et vécut dans le comm[illegible] Jean Dolet, Germain Audebert, Théodore[illegible] Jules-César Scaliger et autres érudits [illegible] temps. La correspondance avec Fuch[illegible] ami, nous apprend qu'il avait composé un [illegible] *Sur la Virginité*, et un autre ouvrage, e[illegible] phaleuques, sur l'*Art de conduire ou d*[illegible] *les religieuses*. Ces productions sont p[illegible] sauf celles qui ont été recueillies dans les *[illegible] Poetarum Gallorum*, t. Ier.

Guyot de Fèr[illegible]

J. Bernier, *Vie de Dampierre*. — Scaliger, *Con*[illegible] *dances*. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I. [illegible] essarts, *Siècles littéraires*.

DAMPIERRE (*Auguste-Henri-Marie* [illegible] marquis DE), général français, né à Pa[illegible] 1756, mort le 9 mai 1793. Il servit succ[illegible] ment dans les gardes françaises et dans le[illegible] ments de Chartres et des chasseurs de No[illegible] die. Rempli d'admiration pour Frédéric le G[illegible] il cherchait à l'imiter jusque dans son costu[illegible] parut un jour à la cour avec une longue q[illegible] Louis XVI, qui le vit, dit au maréchal de [illegible] « Avez-vous vu ce fou, avec ses manières [illegible] « siennes? » Dampierre sentit que ce mot, [illegible] des ministres, nuirait à son avancement. [illegible] sédait une fortune considérable; il se retir[illegible] ses terres, où la révolution le trouva. Il n[illegible] pas à déclarer hautement son adhésion au[illegible] cipes nouveaux, réclama dans les journau[illegible] tre l'erreur qui avait fait inscrire son nom [illegible] liste des membres du club monarchique, [illegible] l'année 1790 il fut nommé président du dé[illegible] ment de l'Aube; mais il quitta bientôt ce[illegible] tions paisibles, pour reprendre la carriè[illegible] armes. Après avoir été aide de camp d[illegible] chambeau (7 décembre 1791), il entra e[illegible] pagne, au mois d'avril 1792, comme colon[illegible] 5e régiment de dragons, et se trouva, le 28 [illegible] sous les ordres du général Biron, à la ma[illegible] de Quiévrain, où des cris d'alarme causè[illegible] rent une déroute avant que l'on eût comb[illegible] En s'efforçant de rallier les fuyards, Dam[illegible] fut renversé et foulé aux pieds des che[illegible] Envoyé ensuite avec son régiment et q[illegible] mille hommes d'infanterie pour renforcer [illegible] mée de Dumouriez, sur les bords de l'Ais[illegible] arriva au moment de la bataille de Va[illegible] et commanda une division dans cette jo[illegible] mémorable. Cependant ce ne fut point cett[illegible] taille, mais la journée, non moins décisi[illegible] Jemmapes, qui commença sa célébrité. [illegible] dernière victoire est due en partie à l'au[illegible] avec laquelle, marchant à la tête du seul [illegible] ment de Flandre et du premier bataillon d[illegible]

lontaires de Paris, il attaqua les six bataillons étrangers qui débordaient le corps du général Beurnonville et qui prétendaient le forcer à la retraite. L'heureux Dampierre culbute ces bataillons, enlève les deux redoutes qu'ils gardaient, en tourne les canons contre les Autrichiens, et rend ainsi à Beurnonville assez de liberté pour pouvoir prendre l'offensive. Peu de mois après, Dampierre commit une grande faute. Dumouriez n'ayant point jugé à propos de repousser l'ennemi jusqu'au delà du Rhin, Dampierre, qui commandait l'avant-garde, établit ses quartiers d'hiver auprès de la Roer, sur une ligne très-prolongée. Les premiers jours de février, Miranda ayant commencé le siége de Maëstricht, Dumouriez entra dans la Hollande avec l'élite de l'armée. Chargé de tenir en échec 50,000 Autrichiens avec 15,000 hommes seulement, Dampierre ne concentra point ce faible corps, ne lui désigna pas un centre de ralliement, et alla placer son quartier général loin des avant-postes, à Aix-la-Chapelle, où il apprit seulement après l'événement que sa ligne avait été attaquée et forcée. Plusieurs corps furent abandonnés à leurs propres ressources, et Dampierre se replia à la hâte sur Liége. Le prince de Cobourg fit lever le siége de Maëstricht, et l'armée rétrograda jusqu'à Louvain, où se rendit enfin Dumouriez. Le général en chef voulut alors reprendre l'offensive, et engagea près de Tirlemont une série d'escarmouches, dans lesquelles la valeur de Dampierre se fit encore remarquer et contribua à rendre au soldat assez de confiance pour qu'on pût risquer à Nerwinde un engagement général. L'issue n'en fut pas heureuse. Le général Dampierre y commandait le centre de l'armée; il sut conserver ses positions, et appuya vaillamment les efforts de l'aile droite; mais la retraite de l'aile gauche le laissant à découvert, il fut obligé de quitter le champ de bataille.

Dampierre était un général habile; mais quelquefois on pouvait lui reprocher une ardeur inconsidérée et peu d'exactitude dans l'exécution des ordres du général en chef. Dumouriez s'en plaignit vivement, et il en résulta une sorte de rupture. Aussi, lorsque Dumouriez entretint des intelligences avec l'ennemi, loin d'être averti de ses desseins, ainsi que quelques autres généraux, il fut chargé de commander, sur les derrières de l'armée, la place du Quesnoy. Dampierre montra après la défection du général beaucoup de zèle pour la république, et reçut en recompense de son dévouement le commandement en chef. Il n'avait que 30,000 hommes, découragés par les derniers événements, pour lutter contre des ennemis bien supérieurs en nombre. Il réussit cependant à s'emparer du camp de Famars; mais il éprouva ensuite des pertes assez considérables, en cherchant à dégager la place de Condé. Le 6 mai il hasarda une attaque générale. Deux ailes de son armée, trop faible, mais pleine d'ardeur, s'avancèrent, l'une du côté de Valenciennes, et l'autre jusqu'à Quiévrain, en renversant tout ce qui leur était opposé; mais le centre ne put soutenir le feu des batteries autrichiennes, et après des efforts opiniâtres Dampierre fut réduit à se retirer, pour n'être pas enveloppé. Le lendemain (8 mai 1793), il attaqua la réserve autrichienne, retranchée dans les bois de Vicogne. N'ayant obtenu durant tout le jour que des succès contestés, il se mit vers le soir à la tête d'une de ses colonnes, et eut la cuisse emportée par un boulet. Les Français, qui avaient déjà enlevé trois postes ennemis, s'arrêtèrent, et le désordre se mit dans leurs rangs; mais bientôt, ralliés, ils reprirent courage, et conservèrent dans leur retraite une attitude imposante. Dampierre mourut le lendemain. La Convention lui décerna les honneurs du Panthéon.

De Courcelles, *Dict. des Gén. français*. — *Vict. et Conq. des Fr.* — Thiers. *Hist. de la Rév. fr.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

DAMPIERRE (*Antoine* ESMONIN DE), écrivain ascétique français, né à Beaune, en janvier 1743, mort le 11 septembre 1824. Il fut successivement conseiller et président à mortier au parlement de Bourgogne, président de chambre en la cour royale de Dijon (1811), et membre du conseil général de la Côte-d'Or (1817). Imbu de la lecture des livres de théologie, Dampierre se livrait souvent aux méditations scripturaires. On a de lui : *Vérités divines pour le cœur et l'esprit*; Lausanne, 1823, 2 vol. in-8°. L'auteur a pris pour épigraphe ce verset du psaume CXVI : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; car de lui, par lui et pour lui sont toutes choses; à lui soit gloire éternellement! »; — *Historique de la révolution, tiré des Saintes Écritures*; Dijon, 1824, in-8°.

C.-N. Amanton, dans le *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or*, du 15 septembre 1824. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1824.

DAMPIERRE (DU VAL DE). *Voy.* DUVAL.

DAMPIERRE DE LA SALLE, auteur dramatique et administrateur français, né à Paris, en 1723, mort en 1793. Il occupa sous Louis XV un emploi de munitionnaire des guerres; mais il avait du goût pour les lettres, et les cultivait. Il a fait représenter plusieurs pièces, qui ont obtenu du succès. On a de lui : *Lettre à M. Gendard, sur celle qu'il a écrite à un académicien de Paris au sujet d'un nouveau damier*; Londres et Paris, 1758, in-12; — *Lettre d'un ancien Munitionnaire des vivres des troupes du roi*; La Haye, 1777, in-8°; — *Le Bienfait rendu, ou le négociant*, comédie en cinq actes et en vers : cette comédie doit être considérée plutôt comme un ouvrage de bonne morale que comme une pièce théâtrale; cependant elle obtint du succès en 1763, grâce au jeu de Préville; elle fut reprise en 1783 et en 1785. Elle a été imprimée plusieurs fois : Paris, 1763; Amsterdam, 1767, in-18, puis en 1784 et 1787; — *Le Théâtre d'un Amateur*; Paris, 1787, 2 vol. in-18; on trouve dans ces deux volumes : *Qui perd gagne* et *L'Ingrat sans*

le savoir, comédie en trois actes et en vers; — *Le Curieux*, en un acte et en vers; — *Le Bienfait rendu*, id.; — *Les Nouveaux Venus*, comédie en trois actes; — *Le Faux Avare*, idem; — *Le Célibataire*, cinq actes, en vers; — *Le Complot avorté*, en trois actes; — *Le Famille de M. Giraud*, id.; — *Mémoires sur une question relative aux vivres des troupes de terre*; Paris, 1790, in-32. A. Jadin.

Palissot, *Mémoires*. — La Harpe, *Correspondance littéraire*.

DAMPMARTIN (*Pierre* de), littérateur français, né en Languedoc, vivait en 1599. Il était attaché à la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, qui l'employa en plusieurs occasions délicates et lui fit faire un voyage en Angleterre, dont il rapporta des particularités intéressantes. Il fut ensuite successivement procureur général du duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, frère de Henri III, conseiller du roi, et enfin, en 1585, gouverneur de Montpellier. Il devait publier ses Mémoires et une Histoire du Languedoc; mais ces écrits ne virent pas le jour. Dampmartin avait commencé la publication d'un ouvrage intitulé: *Vies de cinquante personnes illustres, avec l'entre-deux des temps*; mais sur dix volumes dont devait se composer l'ouvrage, il n'en parut qu'un seul; Paris, 1599, in-4°. Ce volume, dédié à Henri IV, contient les *Vies d'Auguste, de Tibère, de Vespasien, de Nerva* et *des Antonins*. Dans des chapitres intercalés, l'auteur fait le récit des événements qui se sont accomplis entre la vie de chacun de ces personnages; c'est ce qu'il appelle *l'entre-deux des temps*. On attribue à Dampmartin: *Le Bonheur de la Cour*, réimprimé sous le titre de: *La Fortune de la Cour, ou discours curieux entre les sieurs de Bussy d'Amboise et de La Neuville sur le bonheur et le malheur des favoris*; Paris, 1642 et 1644, in-8°; et avec les *Mémoires de la reine Marguerite*; Bruxelles, 1713, in-12. Ce livre, tiré des mémoires des principaux conseillers du duc d'Alençon, contient, outre des raisonnements politiques, plusieurs remarques historiques et diverses particularités curieuses de la cour de Henri III.

Grefeuille, *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, liv. XII, p. 377. — Sorel, *Bibliothèque française*, p. 418. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, II, p. 19, 838.

DAMPMARTIN (*Anne-Henri*, vicomte de), littérateur français, né à Uzès, le 30 juin 1755, mort à Paris, le 12 juillet 1825. Son père, qui était gouverneur d'Uzès, le destinait à la profession ecclésiastique et l'envoya faire ses études au séminaire à Paris; mais le jeune Dampmartin préféra la carrière des armes, et entra sous-lieutenant dans le régiment de Limousin, d'où il passa capitaine dans royal-cavalerie. Sans être imbu des idées philosophiques d'alors, il possédait assez de connaissances pour accueillir les réformes raisonnables indiquées par les progrès de la civilisation. En 1789 il rédigea les *Doléances*, qui furent adressées à l'Assemblée nationale et au roi, au nom des officiers de la garnison de Strasbourg. Il consacrait ses loisirs à la littérature, et ses productions le firent accueillir par l'Académie de Nîmes, qui le reçut au nombre de ses membres. Bientôt ses habitudes et son état lui firent trouver de l'exagération dans les mesures prises par l'Assemblée constituante. En juillet 1791, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment des dragons de Lorraine, et contribua, sous les ordres du général Choisy, à disperser les bandes du féroce Jourdan Coupe-Tête, et à faire cesser les horribles excès qui ensanglantaient Avignon pendant le mois d'août 1791. Après la journée du 20 juin 1792, il engagea ses dragons à protester par une adresse au roi contre les désordres de cette journée; l'attitude de ses soldats le força à se retirer. Il rejoignit à Trèves l'armée des princes français, et fit la campagne dans la compagnie à cheval des gentilshommes du Languedoc. Après le licenciement qui eut lieu à Arlon, il trouva d'abord un asile à Bruxelles; mais il fut bientôt obligé de s'éloigner à l'approche des armées françaises. Il se réfugia alors en Hollande, où, pour vivre indépendant, il composa des romans, donna des leçons de langues française et latine, et fit paraître un *Essai de Littérature à l'usage des Dames*; Amsterdam, 1795, 3 vol. in-8°. En 1796 il séjourna quelque temps à Hambourg, puis se rendit à Berlin, où il publia la *Gazette française* et le *Journal de Littérature*. Le 1er avril 1797 le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, le chargea de l'éducation des fils de la comtesse de Lichtenau, sa maîtresse. Après le 18 brumaire, Dampmartin rentra en France. Il devint successivement le 10 février 1810 censeur impérial, le 20 avril suivant membre du conseil des prises, et le 6 janvier 1811 député du Gard au Corps législatif. En avril 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon et au rétablissement des Bourbons, fit partie de la première chambre sous le gouvernement royal, et y proposa de substituer le vote public au scrutin secret. Le 1er octobre 1814 il demanda la prohibition absolue des fers étrangers; le 11 du même mois il fut réintégré dans sa place de censeur. Nommé vicomte le 26 novembre, il s'opposa le même jour aux conditions de naissance pour l'admission dans les écoles militaires. Dampmartin s'abstint pendant les cent jours. Le 9 août 1815 il remplaça Auger dans la commission de censure des journaux; le 20 avril 1816 il obtint la place de bibliothécaire conservateur du dépôt de la guerre. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans, laissant un fils, qui a été sous-préfet d'Orange (Var). On a de lui: *Idées sur quelques sujets militaires, adressées aux jeunes officiers*; Paris, 1785, et Avignon, 1788, in-8°; — *Histoire de la rivalité de Rome et de Carthage*, à laquelle on a joint *La Mort de Caton*, tragédie traduite de l'anglais d'Addison; Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°; — [illegible]



Paris pendant une partie de l'année; Strasbourg et Paris, 1790, in-8°; — *Essai de Littérature* (déjà cité); — *Événements qui se sont passés sous mes yeux pendant la révolution française*; Leipzig, 1792, 2 vol. in-8°; — *Esquisse d'un plan d'Éducation*; Berlin, 1796, in-8°; — *Fragments moraux et littéraires*; Berlin, 1797 et 1802, in-8°; — *Brassman, ou le père inexorable*; Paris, 1801, 4 vol. in-12, fig.; — *Nouveaux Essais d'Éducation*; trad. de l'anglais de Goldsmith, avec des notes; Paris, 1803, in-12; — *Annales de l'Empire français*, avec Robineau de Beaunoir; Paris, an XIII (1805), in-8°: ce volume contient le précis de l'histoire des Français depuis leur établissement dans les Gaules, en 481, jusqu'à l'avénement de Napoléon à l'empire français, en 1804; — *La France sous ses Rois*, essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties; Paris, 1810, 5 vol. in-8°; — *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse*; Paris, 1811, in-8°: la reconnaissance a porté l'auteur à représenter dans cet ouvrage Frédéric-Guillaume II et la comtesse de Lichtenau sous des couleurs plus favorables que celles employées par la plupart des historiens; — *De l'Éducation et du choix des instituteurs*; Paris, 1816, in-8°; — *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés*; Paris, 1818, in-8°; — *Jules, ou le frère généreux*, précédé d'un *Essai sur les Romans*; Paris, 1821, 2 vol. in-12; — *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Émigration*; Paris, 1825, in-8°. Dampmartin a aussi revu la troisième édition de *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles, et ses amis littérateurs et philosophes*, par Dieudonné Thiébault; Paris, 1813, 4 vol. in-8°, avec deux portraits. Enfin, il a été l'éditeur de la traduction de l'*Apologétique de Tertullien*, par l'abbé Meunier; Paris, 1822, in-12. A. JADIN.

Biographie universelle des Contemporains.

* DAN (en hébreu *jugement* ou *celui qui juge*), patriarche israélite, né l'an du monde 2245 (avant J.-C. 1788), mort l'an du monde 2372 (avant J.-C. 1661). Il était fils de Jacob et de Bala, servante de Rachel. Jacob en mourant lui donna sa bénédiction en ces termes: « Dan jugera son peuple, comme une autre tribu d'Israel. Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, comme un céraste dans le sentier, qui mord l'ongle du cheval, et qui fait tomber le cavalier en arrière. » Jacob voulait dire que quoique la tribu de Dan ne fût pas une des plus puissantes ni des plus célèbres d'Israel, elle produirait un chef souverain qui commanderait à toute la nation, ce qui arriva dans la personne de Samson, qui était de cette tribu et devint l'un des juges d'Israel. Jacob entendait dire aussi que quoique la tribu de Dan fût faible, elle ne manquerait ni de valeur ni d'adresse pour surprendre et pour vaincre un ennemi plus fort qu'elle. Au sortir d'Égypte, la tribu de Dan était composée de soixante-deux mille sept cents hommes capables de porter les armes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfants. Dans le partage du pays des Cananéens, les Danites eurent un territoire fertile, au nord-ouest de Juda et à l'ouest de Benjamin jusqu'à la Méditerranée. Ses villes étaient Saréah, Esthaol, Ayyalôn, Thimnatha (Ekrôn), et Yafo ou Joppé, qui était le principal port des Juifs. Comme ce terrain devint plus tard trop étroit pour contenir les Danites, une colonie de six cents familles prit la ville de Laisch, située près des sources du Jourdain, à l'extrémité septentrionale du pays, et lui donna le nom de *Dan*.

Genèse, passim. — *Josué*, chap. XIX et XL. — *Juges*, liv. XVI. — Munk, *Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 33 et 234. — Ferd. Hoefer, *Phénicie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 16.

DAN (1), nom de plusieurs rois danois qui vécurent probablement dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce que nous racontent de ces souverains les chroniqueurs est du domaine de la légende. Les traditions sont ici d'autant plus confuses que le Danemark ne forma un État que vers le neuvième siècle: chaque province avait ses princes, indépendants, que la chronique populaire désignait sous le titre générique de rois. Le premier prince du nom de *Dan* paraît avoir régné sur une partie du Jutland et succédé à Houmble. Quelques chroniqueurs, mais sans fondement apparent, font remonter son règne à l'an 1038 avant J.-C. Le roi des Dans dont l'existence paraît le mieux constatée fut, dit-on, souverain de Leire ou Lethra, en Sélande, et portait le surnom de *Mykillati* (Magnifique). Les chronologistes qui le placent le plus avant dans l'histoire le font remonter à l'an 292 avant J.-C.; d'autres le placent au commencement de notre ère. Il aurait été fils de Dag, et petit-fils de Rig, chefs ou princes de la Scanie. Son mariage avec la fille d'Olaf, roi de Leire, devait le faire succéder à ce dernier; mais Olaf ayant eu depuis un héritier direct, Dan livra bataille à son beau-père, qui fut tué, et put réunir ainsi à son domaine la Scanie, et peut-être les autres îles. On prétend qu'ayant victorieusement secouru les Jutlandais contre les Saxons de Holstein, Dan fut élu souverain de Jutland, près de l'ancienne capitale, Viborg. Ainsi Dan Mykillati aurait réuni sous son sceptre les principales parties du Danemark actuel, excepté le pays des Angles (le Slesvig), où régnait son beau-frère Hugleik. Son surnom de *Magnifique* fait supposer qu'il aimait le luxe, et il est dit qu'à sa mort, contrairement à la coutume, introduite de l'Orient dans le Nord,

(1) On a souvent voulu faire dériver de ce nom de roi celui du pays; mais l'étymologie qu'on assigne au mot *Danemark* dans le Nord, et qui le fait dériver du scandinave *dann*, terre plate, basse (d'où sans doute l'anglais *down*), est beaucoup plus plausible.

de brûler les morts, Dan ordonna qu'on lui élevât un vaste *tumulus* où son cadavre serait placé monté sur son cheval de guerre, revêtu de son armure et entouré de trésors. On montre encore près Roskilde une colline qui porte le nom de Dan; cependant l'antique mode de sépulture paraît avoir subsisté encore après cette époque. On cite enfin du même nom un roi danois, petit-fils de Dan, qui fit la guerre aux Jutlandais, révoltés contre la prééminence de la Séelande. C'est particulièrement dans Saxo Grammaticus que se trouve tout ce qui concerne ces âges anté-historiques; le vrai mérite de cet écrivain consiste dans le soin qu'il a mis à recueillir les chansons et les légendes populaires, qu'il a mises en assez bon latin; mais la critique moderne a dû rectifier la chronologie fabuleuse de cet auteur.

P.-L. MÖLLER.

Saxo-Grammaticus, *Danorum Regum heroumque Historiæ*; Paris, 1514. — *Den Danske Riimkronike* (Chronique danoise rimée), attribuée au frère Niels de Soroe. — Suhm, *Historie af Danmark*; 1782-1809. — Mallet, *Histoire de Danemark*; 1758-1777. — N.-M. Petersen, *Danmarks Sagnhistorie* (Hist. des traditions danoises); Copenh., 1834-1838.

DAN (*Pierre*), historien français, mort en 1649. Il était supérieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, et fut chargé en 1631 du rachat des esclaves chrétiens en Barbarie. Il s'embarqua à Marseille en juillet 1634, et revint le printemps suivant, ramenant quarante-deux captifs libérés. On a de lui : *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*; Paris, 1637, in-4°; réimprimée sous ce titre : *Histoire des royaumes et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé et de Tripoli, augmentée de plusieurs pièces*; Paris, 1649, in-fol.; trad. en hollandais par S. de Vries en 1684; — *Trésor des Merveilles de la maison royale de Fontainebleau, contenant son antiquité, les singularités qui s'y voient*, etc.; Paris, 1642, in-fol., fig.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

DANCEL (*Jean-Charles-Richard*), évêque et théologien français, né en 1761, à Cherbourg, mort le 20 avril 1836. Il vint à Paris, et entra dans la communauté dite des Robertins, où son savoir le fit nommer maître des conférences. Admis en Sorbonne comme *socius*, il fit sa licence de 1786 à 1788, et obtint une chaire de philosophie au collége d'Harcourt. Dancel possédait des connaissances étendues en histoire, en mathématiques, en astronomie, et un grand usage des langues anciennes. La constitution civile du clergé ayant été décrétée, il écrivit d'abord pour soutenir la convenance du serment civique; puis, changeant d'avis, il refusa lui-même de s'y soumettre. En 1792 il émigra en Angleterre, et y professa les mathématiques au collége de Saint-Edmond. Rentré en France en 1801, après le concordat, il entra au chapitre de Coutances, devint grand-vicaire, puis curé de Valognes et archidiacre en 1805. Le 28 octobre 1827 il fut sacré évêque de Bayeux, et se fit remarquer par son zèle pour l'extension des séminaires. On a de lui : *Apologie du serment civique, par un prêtre ami de la religion et des lois*; 179[illegible], in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Quérard, *La Fr. littéraire*.

* DANCER (*Jean*), traducteur irlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il vint en Angleterre en 1670, et y publia diverses traductions d'ouvrages italiens et français. On a de lui : une traduction de l'*Aminta* du Tasse; 1660, in-8°; — une traduction de *Nicomède* de Corneille; 1671, in-4°; — *Agrippa king of Alba, or the false Tiberinus*, traduit de l'*Agrippa, roi d'Albe*, de Quinault; Londres, 1675, in-4°; — *The English Lovers* (Les Amants anglais), roman qui paraît avoir été son œuvre personnelle; — *A compleat History of the late times* (Histoire complète des derniers temps); — *A Chronicle of the Kingdom of Portugal* (Chronique du royaume de Portugal).

Langbaine, *Lives*.

DANCHE (*Pierre*), poëte français, vivait vers 1550. Il prenait le titre d'écuyer, mais on n'a pas de détails sur sa vie. On a de lui trois poëmes intitulés : *Le Blason des bons Vins de France; Le Blason de la belle Fille, et le Blason du beau Cheval*; Paris, chez [illegible], sans date; réimprimé, Paris, 1809, in-8°.

Lacroix du Maine, *Bibl. française*, I, [illegible]. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

DANCHET (*Antoine*), poëte dramatique français, membre de l'Académie française, né à Riom (Auvergne), le 7 septembre 1671, mort à Paris, le 21 février 1748. Après s'être distingué au collége des Pères de l'Oratoire, il vint à Paris occuper un emploi de précepteur et terminer ses études au collége des Jésuites. À vingt et un ans ses succès le firent nommer à une chaire de rhétorique, à Chartres. Mais quelques années après il revint à Paris, où il fut chargé de faire l'éducation de deux enfants. Des vers lui ayant été demandés pour un ballet représenté à la cour, il prit du goût pour le théâtre, et parvint à faire jouer un opéra d'*Hésione*, qui eut un grand succès. La famille de ses élèves, s'accommodant fort peu de ses préoccupations dramatiques, le congédia, et voulut même lui retirer une pension de 200 livres, que leur mère, en mourant, lui avait léguée; de là un procès qui fit quelque bruit, et que Danchet gagna. En continuant ses travaux pour l'Opéra, il chercha des succès dans un genre plus élevé, et donna successivement les tragédies de *Cyrus*, des *Tyndarides*, des *Héraclides* et de *Nitétis*; mais elles produisirent peu d'effet : on n'y trouvait ni la grandeur de style ni l'intérêt d'action qu'exige la scène tragique. Quant à ses opéras, ils étaient soutenus par la musique de Campra, plus que par sa poésie, qui était traînante, dépourvue d'énergie, de coloris, et n'ayant pour elle que de la facilité, quelque noblesse et un peu d'har-

monie. Déjà membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour laquelle il fit quelques dissertations, il fut nommé en 1712 membre de l'Académie française. Danchet avait d'excellentes qualités : il se privait souvent du nécessaire pour sa mère, restée pauvre; il se montrait plein d'égards pour tout le monde, de bienveillance pour les jeunes gens. C'est sans doute en connaissant ces qualités qu'un jeune poète alla le consulter sur une élégie où il déplorait les malheurs de sa maîtresse en commençant par ce vers :

Maison qui renfermez l'objet de mon amour.

« *Maison* est un peu faible, observa Danchet : il faudrait mettre : *palais*, *beau lieu*.... — Oui, mais c'est une *maison de force*, » reprit le poëte. Cette anecdote a été mise à tort sur le compte de Piron. Danchet avait rassemblé ses œuvres, pour en donner une édition complète; elles ont paru après sa mort, en 1751; elles forment 4 vol. in-12, et comprennent, outre ses pièces tragiques et lyriques, des odes, des cantates, des épîtres, etc. Guyot de Fère.

Discours sur la Vie et les Œuvres de Danchet, en tête de ses *Œuvres*. — Sabatier, *Les trois Siècles de la Littérature*.

* **DANCK** (*Jean*), astronome allemand, du quatorzième siècle; il écrivit divers ouvrages sur les Tables Alphonsines, sur le calcul des éclipses, sur le traité d'Alchabitien, *De Astrologia;* tous ces écrits sont demeurés inédits; espérons qu'on les publiera bientôt.

Fabricius, *Bibliotheca Latina medii ævi*, t. II, p. 20; t. IV, p. 295.

* **DANCKAERS** (*Sebastien*), linguiste et voyageur hollandais, mort à Batavia, en 1634. Il se rendit aux Indes orientales en 1615, et revint en Hollande par Batavia, en 1622. Il retourna en 1624 aux Indes, où il mourut. On a de lui : *Vocabularium of te Vordenbock in't Duitsch-Maleisch ende Maleisch-Duitsch van Casp. Wiltens* (Vocabulaire ou Glossaire Hollando-Malais et Malais-Hollandais de Gaspard Wiltens), augmenté et amélioré; La Haye, 1623, in-4°; traduit en latin par David Hæx, Rome, 1631, in-4°; Batavia, 1707, in-4°; — un Catéchisme en langue malaise; La Haye, 1623, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexic.*, avec le Suppl. d'Adelung.

* **DANCKAERT** (*Jean*), voyageur hollandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Reyse door Moscovien of te Russland* (Voyage dans la Moscovie ou Russie); cet ouvrage fait partie des *Verscheyde Voyagien* (Voyages divers), de Wispen; Dordrecht, 1651, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

***DANCKELMANN**, et non **DANKELMANN**, nom d'une famille allemande qui a produit plusieurs personnages importants, parmi lesquels :

DANCKELMANN (*Jean*), né en 1636, mort en 1705. Il fut conseiller du roi de Prusse, président de l'amirauté et plénipotentiaire dans le cercle de Westphalie.

DANCKELMANN (*Thomas-Ernest*), diplomate, né en 1638, mort en 1709. Il fut ambassadeur à la cour d'Angleterre et juge supérieur du comté de Lingen.

DANCKELMANN (*Jacques-Sylvestre*), né en 1640, mort en 1695. Il fut conseiller intime du roi de Prusse, ministre d'État, président de chambre et de consistoire.

DANCKELMANN (*Éverard-Christophe-Balthasar*), homme d'État prussien, né en 1643, mort en 1722. Nommé en 1663 gouverneur du prince Frédéric, fils aîné de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand, il suppléa à tout ce qui manquait à son élève, négligé par une marâtre. Ses soins contribuèrent à sauver le prince, atteint d'une grave maladie; il ne s'arrêta pas là dans son dévouement, et obtint que l'électeur affectât à son fils une somme de 30,000 écus prussiens et le produit de quelques salines. L'élève, devenu électeur en 1688, se montra reconnaissant au commencement de son règne. Il fit de son maître un premier ministre, avec le titre de président du conseil d'État; en 1692 Danckelmann fut nommé surintendant héréditaire des postes, et l'électeur le consultait sur toutes les affaires. Danckelmann était loin de flatter le prince; il ne craignait même pas de combattre les penchants de Frédéric ou ses projets lorsqu'ils lui paraissaient contraires à l'intérêt de l'État. C'est ainsi qu'il s'opposa à ce que le prince prît, comme les autres courtisans l'auraient voulu, le titre de roi; il fit tourner au bien public le goût de Frédéric pour le luxe; Berlin dut à cette direction ses embellissements, ses académies, et l'université de Halle sa fondation. Prévenu depuis longtemps des menées des courtisans contre lui, quoique l'électeur lui eût promis de le soutenir contre eux, Danckelmann donna enfin sa démission en 1697. Cependant la cabale l'emporta : accusé sans preuves de rapports avec les ennemis de l'État, il fut arrêté et transféré dans la forteresse de Peitz. Ses biens furent confisqués. En 1707, à l'occasion de la naissance du prince d'Orange, on lui offrit une pension de 2,000 écus; mais il refusa quand il vit qu'on ne consentait pas à le déclarer innocent. Cette innocence fut cependant reconnue après dix années de procédure. Il ne recouvra la liberté qu'à l'avénement de Frédéric-Guillaume Ier, qui le réhabilita honorablement.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

DANCKELMANN (*Henri-Guillaume-Auguste-Alexandre*, comte DE), homme d'État prussien, né à Clèves, le 10 mai 1768, mort le 20 décembre 1830. Son père, qui avait été ministre de la justice, confia la direction des premières études du jeune Danckelmann à un précepteur particulier, qui le mit en état d'entendre à douze ans les classiques grecs et latins; à seize ans il fut envoyé à Halle, pour y étudier le droit. Devenu auditeur près la régence de Breslau en 1786, il fut nommé ensuite conseiller du consistoire et du collége des pupilles, plus tard membre de la

commission générale d'agriculture et représentant des états provinciaux de la Silésie. En 1800 il obtint avec le titre de comte la présidence de la régence de la haute Silésie et du collége des pupilles, et celle du grand consistoire de Brieg. En 1805 il fut appelé à présider la régence de Varsovie; en 1806 il alla trouver le roi à Kœnigsberg, et après la paix de Tilsitt il fut chargé, avec le général York, de la régularisation des nouvelles frontières; de là la convention du 10 novembre 1807. Chargé de la présidence de la régence de Glogau en 1808, il resta dans ces fonctions jusqu'en 1816, époque où il fut chargé de régler les frontières avec la Russie. Le 23 avril 1825 il eut le portefeuille de la justice, et le 11 juillet suivant il fut chargé de la révision des lois prussiennes. Parvenu à son apogée de la vie publique, il remplit encore d'autres fonctions d'utilité générale, notamment celles de directeur de l'Institut des secours et la vice-présidence de la Société biblique.

Conversations-Lexicon.

DANCKERTS (*Corneille*), graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1561, mort vers 1620. Il était venu s'établir à Anvers, et y exerçait la profession de marchand d'estampes. Il a gravé en petit, et avec beaucoup de goût, différents sujets. Il réussissait également dans tous les genres. On cite parmi ses nombreuses productions : *Les quatre monarques Ninus, Cyrus, Alexandre, et César*, figures équestres; in-fol.; — *Les Sept Planètes et les Sept Merveilles du Monde;* — une série de *Vues hollandaises;* 16 pl. in-4°; — cent sujets tirés de l'Ancien Testament; — *Gustave-Adolphe, roi de Suède;* — *Corneille de Witt;* — *La Famille du Satyre*, d'après C. Holstein; — une série d'estampes représentant des *Oiseaux et d'autres animaux.*

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DANCKERTS ou **DANCKER** (*Pierre*), graveur hollandais, fils de *Corneille* le graveur, né à Anvers, en 1600, mort vers 1660. Il succéda à son père dans le commerce des estampes, et le surpassa dans la gravure au burin et à l'eau-forte. Parmi ses productions les plus remarquables, on cite : *Le Portrait de Charles II d'Angleterre;* in-fol.; — *Le Départ de ce prince pour l'Angleterre;* in-fol.; — *La Chasse au Pinson*, d'après Berghem; — *La Chasse au Lièvre*, d'après le même; — *Le Manége*, d'après Wouwermans; — une série de *Paysages*, d'après Berghem; — *Le Livre des Petits Enfants*, en douze estampes; d'après Holstein.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Nagler, *Neues Allg.-Künstl.-Lexic.*

DANCKERTS (*Henri*), graveur hollandais, fils aîné de *Pierre*. Il vint d'abord à Amsterdam, puis alla rejoindre son frère *Jean* en Angleterre, où il grava plusieurs estampes recherchées des connaisseurs, parmi lesquelles : un *Concert*, composé de cinq figures; — *Le Portrait de Schrevelius;* 1648; — une *Vue d'Amsterdam;* grande dimension; — *Le Portrait de C[harles] II*, d'après Hommemann. En 1647 [...] Danckerts fit paraître *Antiques Monumen[ta] insula Walcheren.*

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

DANCKERTS (*Jean*), graveur et dessi[nateur] hollandais, second fils de *Pierre* et frère d'[...] vivait dans la seconde moitié du dix-sep[tième] siècle. Il s'établit d'abord à Amsterdam; [...] fut appelé en Angleterre par Heller, pour [...] il dessina les sujets destinés à la *Tradu[ction] de Juvénal* en anglais. Jean Danckerts a [...] coup gravé d'après Titien. La meilleure [...] de cet habile artiste est un *Embarque[ment] de Marchandises.*

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DANCKERTS (*Juste*), graveur holla[ndais], parent des précédents, vivait à Amsterdam [à] la fin du dix-septième siècle. Comme la p[lupart] des membres de sa famille, il se fit remarqu[er par] son talent. On cite parmi ses œuvres : *Cas[imir,] roi de Pologne;* — *Guillaume III d'Ora[nge;]* — *Vénus et Cupidon écoutés par un Sa[tyre].*

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

* **DANCKERTS** ou **DANKERTS DE RY** (*Corneille*), architecte hollandais, né à Amster[dam] en 1561, mort en 1634. On l'a souvent conf[ondu] avec le graveur, son homonyme, qui ne s'ap[pelait] pas, comme le sujet de cet article, de Ry. O[n doit] à ce dernier la construction d'un grand n[ombre] d'édifices, notamment la porte de Harle[m, la] Bourse de la même ville et un pont de [...] cents pieds de longueur, jeté sur l'Amstel. [...] élever cette gigantesque construction sans [...] en rien le cours du fleuve.

Nagler, *Neues Allgem. Künstl.-Lexic.* — [...] *Vies des Archit.* anciens et mod. — [...] *Archit.*

* **DANCKS** (*François*), peintre hollandais, [né à] Amsterdam, en 1660, mort vers 1700. Le n[om] de *la Tortue*, sous lequel il est connu, d[onne à] penser qu'il alla en Italie, où les peintres [hol]landais formaient alors une société qui [n'était] pas vouée à la tempérance, et qui avait l'[habi]tude de rebaptiser tous ses membres le j[our de] leur admission. La manière de Dancks s[emble] confirmer cette conjecture. Il peignait l'his[toire] en petit, et ses ouvrages en ce genre, san[s être] de premier ordre, méritent d'être recher[chés,] dit Descamps, traduisant comme à l'ord[inaire] Houbracken et Campo-Weyerman. Il fit [...] avec succès des portraits, et entre autres [celui] de Van Kat Questiers, qui lui valut des [vers] élogieux du poëte G. Kemerling. Il mod[elait] avec habileté en cire et en terre. C'est d'[après] lui que fut reproduite en pierre une figu[re du] *Temps*, que l'on plaça sur le Heerenkraft, à A[ms]terdam. Cette statue était ornée d'une d[evise] passablement bachique : *Mon verre dé[...]* Aucun autre détail ne nous est parvenu [sur cet] artiste ni sur ses œuvres. JULES KRAUSE[...]

Descamps, *Vies des Peintres.* — *[...] Dict. [...] Peintres.*

DANCOURT (*Florent* CARTON), auteur dramatique français, né à Fontainebleau, le 1[er] novembre 1661, le même jour que le grand dauphin, fils de Louis XIV; mort à Courcelles-le-Roi, en Berry, le 6 décembre 1725. Le père de Dancourt était noble : il avait le titre d'écuyer; sa mère, Louise de Londé, comptait un chevalier de l'ordre de la Jarretière parmi ses ancêtres; elle descendait aussi de Guillaume de Budée, qui décida avec du Bellay François I[er] à fonder le Collège royal. Nés dans le protestantisme, M. et M[me] Dancourt s'étaient faits catholiques. Le jeune Florent fut confié aux jésuites. Le Père de La Rue, en s'apercevant des rares capacités de son élève, mit tout en œuvre, mais en vain, pour le gagner à sa compagnie. Au sortir de l'école des Pères, il se plongea dans l'étude du droit, et se fit recevoir avocat à l'âge de dix-sept ans. Une circonstance imprévue, qui probablement n'eut d'autre effet que de le jeter un peu plus tôt dans la seule carrière pour laquelle il était né, l'arracha au barreau pour le lancer dans cette vie d'aventures et de misère du comédien d'alors. Il s'était épris de Thérèse Lenoir de La Thorillière, fille de l'acteur de ce nom : il l'enleva, et l'épousa peu après, malgré la colère de sa famille et les obstacles qu'elle chercha à opposer à leur mariage. Bientôt après il fit ses débuts à la Comédie-Française, à la rentrée de Pâques 1685. Les succès qu'il obtint, grâce à une physionomie expressive et à une verve intarissable, le firent recevoir par ses camarades, dont il devait être plus de trente ans la ressource et la providence. Non content d'interpréter à la grande satisfaction du parterre les idées des autres, il imagina d'écrire aussi pour la scène, et dès la même année il donnait *Le Notaire obligeant, ou les fonds perdus*, qui réussit pleinement. Il n'en fallait pas davantage pour déterminer Dancourt à faire marcher de front l'état de comédien et celui d'auteur dramatique. *La Désolation des Joueuses* fut encore mieux accueillie, en 1686. Enfin, l'apparition du *Chevalier à la Mode*, au mois d'octobre de la même année, vint mettre le comble à sa réputation et à son influence à la Comédie-Française.

Dancourt parlait avec une extrême facilité, et sa troupe l'avait choisi pour son orateur dans les circonstances d'apparat. Il eut plusieurs fois à porter la parole, au nom de ses camarades, devant Louis XIV, qui l'accueillait toujours avec une bienveillance et des égards qu'il n'avait montrés à nul autre depuis Molière. Lorsque ce prince devait assister à la comédie, Dancourt allait lui lire ses ouvrages dans son cabinet, où madame de Montespan était seule admise. Un jour, le poëte s'étant trouvé mal, par l'extrême chaleur, le roi ouvrit lui-même une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autre fois, Louis XIV sortait de la messe; l'acteur l'aborde pour lui parler de quelque chose qui avait trait à la Comédie. Tout plein de son sujet et forcé par le cérémonial de marcher à reculons, il se trouvait sans s'en douter sur le bord d'un escalier. Le grand roi le retint vivement par le bras, en lui disant : « Prenez garde, Dancourt, vous allez tomber; » et, se retournant vers sa suite : « Il faut convenir, ajouta-t-il, que cet homme parle bien. » Sa facilité d'élocution, cette bienveillance du monarque ne devaient pas peu contribuer à inspirer à l'orateur comique une certaine confiance en lui. Étant allé, de la part de ses camarades, porter aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu la rétribution de la Comédie, il essaya de leur prouver que le secours annuel donné aux pauvres aurait dû mettre les comédiens à l'abri de l'excommunication. « Dancourt, lui répliqua le premier président de Harlay, l'un des administrateurs, nous avons des oreilles pour vous entendre, des mains pour recevoir vos aumônes; mais nous n'avons point de langue pour vous répondre. » Bien des années devaient s'écouler encore avant que le comédien pût secouer le préjugé qui le frappait, et jouir des bénéfices de la loi commune. Une aventure cruelle à Dancourt, et dont il ne put tirer vengeance, faillit le dégoûter du théâtre. On jouait une de ses comédies, *L'Opéra de Village*. Le marquis de Sablé y vint aux trois quarts ivre, et se plaça sur une des banquettes de la scène. Il écoutait assez tranquillement, lorsque ayant entendu chanter :

> En parterre il boutra nos prés;
> Choux et poireaux seront sablés,

il s'imagina que Dancourt avait voulu l'insulter. Furieux, il se lève, et va souffleter le pauvre acteur, qui crut devoir dévorer cet affront. Ce n'est pas le seul qu'il eut à subir : un soir, le comte de Livry, qu'il avait plaisanté, lui dit : « Dancourt, tu as été charmant jusqu'à présent; mais je t'avertis que si d'ici à la fin du souper tu as plus d'esprit que moi, je te donnerai cent coups de bâton (1). »

Bien qu'il fût en possession de la faveur du parterre, il s'en fallait de beaucoup que chaque bataille livrée fût une bataille gagnée. Quand la pièce était tombée, Dancourt, entraîné par les amis de sa femme, qui redoutait sa mauvaise humeur, allait avec eux chez Chéret, célèbre marchand de vin du temps, à l'enseigne de *la Cornemuse*, où l'on tâchait de lui faire oublier sa mésaventure. Il consultait volontiers sur ses pièces sa fille *Mimi*, dont il appréciait le jugement et le goût. Il l'avait un jour menée à une répétition d'une de ses comédies, sur laquelle il comptait fort : « Mimi, lui dit-il, que penses-tu de ceci? — Ah, mon papa! répondit-elle, vous irez souper à *la Cornemuse*. » Racine, entendant un libraire crier à la Comédie : « Messieurs, voilà le théâtre de M. Dancourt », s'écria qu'il fallait plutôt dire son échafaud. Voltaire a également écrit : « Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dan-

(1) *Journal de Collé*.

court l'était dans la farce. » Jean-Jacques Rousseau a dit, de son côté « que Dancourt n'était bon que pour amuser les libertins et les femmes perdues ». Voilà qui est sévère et dépasse la limite d'une critique vraie et équitable. Sans doute la comédie de Dancourt n'est rien moins que la grande comédie, sans doute le fond en est souvent trivial, les mœurs sont là d'une licence regrettable; mais, après avoir reconnu ces défauts, il faut bien convenir que l'auteur du *Chevalier à la mode* avait la verve, la gaieté, le trait et le l'entrain au plus haut degré. A chaque pas, vous rencontrez une saillie, un de ces mots heureux qui ne seraient pas déplacés dans Molière. Sa gloire est d'avoir durant trente-trois ans défrayé le théâtre et tenu en haleine le public, qui ne se lassait pas de l'applaudir. Indépendamment de son intarissable gaieté, Dancourt s'appuyait presque invariablement sur un élément de circonstance. Racontait-on quelque aventure piquante, était-il question de quelque scandale, quelque anecdote plaisante ou ridicule occupait-elle l'attention publique, aussitôt Dancourt de se mettre à l'œuvre et de construire un canevas dramatique. *La Désolation des Joueuses*, sa seconde comédie, repose sur la défense, récente alors, de jouer au lansquenet, qui venait frapper les oisifs et les escrocs. Le sujet du *Mari retrouvé* est une aventure arrivée en 1697, le procès de la Pivardière. *Les Curieux de Compiègne* furent inspirés par quelques épisodes bouffons survenus au camp que Louis XIV avait fait dresser pour l'éducation du duc de Bourgogne. La dix-huitième scène de *La Gazette*, celle de Chonchon, est l'histoire d'un M. Delorme de Monchenay, auteur de différentes comédies pour l'ancien théâtre italien, dont les portraits satiriques avaient attiré, par méprise, des coups de bâton à son frère cadet. La scène entre la baronne et madame Patin, du *Chevalier à la mode* (acte V, scène III), où la première veut pourfendre sa rivale, fut suggérée à Dancourt par l'aventure de deux femmes qui se disputèrent en effet l'épée à la main la possession d'un homme. Presque toutes les pièces de Dancourt ont une origine pareille. Pour nous, qui ne pouvons prendre le même intérêt à des satires dont le trait nous échappe, nous ne saurions nous contenter d'un comique d'allusion et d'à-propos, mort avec les originaux qui donnèrent lieu à ces petits drames. Dancourt n'aurait plus de lecteurs, s'il n'avait d'autre recommandation auprès de la postérité. Il avait mis à la mode les paysans, qu'il faisait parler dans un patois de convention sans doute, mais qui avait une verte et égrillarde allure, fort prisée du parterre de son temps. Et il est peu de ses pièces où l'on ne rencontre ce jargon villageois, moins naïf que débraillé, dont la rusticité n'est que trop fréquemment le couvert de plaisanteries plus qu'équivoques. On a cru peindre le genre de Dancourt en disant qu'il était plus souvent au village qu'à la ville, et plus souvent encore au moulin qu'au village.

On a contesté à Dancourt la paternité exclusive d'une partie de son théâtre; les frères Parfait assurent que *Le Chevalier à la mode* est d'un M. de Saint-Yon, homme de mérite, dont Dancourt se serait, en l'habillant, approprié l'idée (1). On a attribué au même *Les Bourgeoises à la mode* et *Le Galant Jardinier*. *Les Trois Cousines* ont passé pour être d'un M. Baron, receveur du roi à la chambre de justice de La Rochelle; *La Folle Enchère*, d'une dame Ulrich, avec laquelle Dancourt paraîtrait avoir eu des relations assez intimes (2). Sans pousser les choses à l'extrême, ce que l'on peut admettre, c'est que Dancourt, pressé de produire, empruntait de toutes mains, faisant des larcins tantôt à Regnard (3), tantôt à Montfleury (4), voire même à Molière (5). Mais l'esprit facile, l'entrain, la gaieté franche de l'auteur du *Chevalier à la mode* donnaient à ses emprunts un cachet et une forme qui étaient bien à lui.

Dancourt était un comédien habile, jouant dans les deux genres, comme c'était alors l'obligation, bien qu'il dût être médiocre dans la tragédie. Il jouait avec distinction les caractères, les raisonneurs, les manteaux et les paysans. Il était merveilleux, à ce qu'il paraît, dans Alceste du *Misanthrope*. Il avait pris dès l'abord sa profession à cœur; il en était fier, et nous avons vu que le préjugé qui pesait sur elle le révoltait comme une ingratitude autant que comme une injustice. Un jour, aux reproches que lui adressait son ancien maître, le père De La Rue, il répondait assez vertement : « Ma foi, mon père, je ne vois pas que vous deviez tant blâmer l'état que j'ai pris. Je suis comédien du roi; vous êtes comédien du pape : il n'y a pas tant de différence de votre état au mien. » Dancourt finit pourtant par se dégoûter de sa profession; bien plus, des remords lui vinrent, et il quitta sans retour le théâtre, à l'âge de cinquante-sept ans, le 3 avril 1718. Il se retira dans sa terre de Courcelle-le-Roi, en Berry; et là, séparé par un abîme de cette existence si variée, si occupée, si pleine de fièvres, d'ennuis et d'ivresses aussi, il ne songea plus qu'à expier les folies et les écarts de sa jeunesse par les pratiques d'une dévotion sincère.

(1) On lit dans le *Mercure* du 3 novembre [illegible] : « Cette pièce est imprimée sous le nom de M. Dancourt, cependant elle n'est pas tout à fait de lui; M. de Saint-Yon, premier auteur de cette charmante comédie, s'en est déclaré le père, et a revendiqué son ouvrage d'une manière à faire honneur à celui qui se l'est approprié, puisqu'il a avoué de bonne foi qu'il en devait le succès aux agréments que M. Dancourt y avait répandus, et quelques changements qu'il y avait faits. »

(2) L'on trouve dans un pamphlet du temps, *Pluton maltôtier*, de curieux détails sur cette dame Ulrich, et dans la *Vie de La Fontaine* par M. Walckenaer, 3e éd., p. [illegible].

(3) Le dénoûment du *Colin-Maillard* est imité du dénoûment des *Folies amoureuses*.

(4) C'est dans *L'École des Filles*, jouée sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, en 1666, que Dancourt a pris l'idée des scènes XVI, XVII et XVIII de *La Parisienne*.

(5) La scène III, acte I, des *Trois Cousines*, est empruntée au *Mariage forcé*. (Walckenaer, *Vie de La Fontaine*.)

mais quelque peu étroite. Pour racheter ses péchés, nous le voyons traduire laborieusement les Psaumes de David et écrire une tragédie sacrée, qui ne nous est pas parvenue. C'était finir comme Corneille. Il avait fait construire lui-même son tombeau dans la chapelle du château; il expira à l'âge de soixante-quatre ans, sept ans après sa retraite du théâtre.

Voici la liste de ses pièces : *Le Notaire obligeant*, 1685; — *Renaud et Armide*, 1686; — *La Désolation des Joueuses*, *Le Chevalier à la mode*, 1687; — *La Maison de Campagne*, 1688; — *L'été des Coquettes*, *La Folle Enchère*, 1690; — *La Parisienne*, 1691; — *La Femme d'Intrigue*, *Les Bourgeoises à la mode*, *La Gazette*, *L'Opéra de Village*, *L'Impromptu de Garnison*, 1691; — *Les Vendanges*, 1694; — *Le Tuteur*, *La Foire de Bezons*, *Les Vendanges de Suresne*, 1695; — *La Foire de Saint-Germain*, *Le Moulin de Javelle*, *Les Eaux de Bourbon*, *Les Vacances*, 1696; — *La Loterie*, *Le Charivari*, *Le Retour des Officiers*, 1697; — *Les Curieux de Compiègne*, *Le Mari retrouvé*, 1698; — *Les Fées*, 1699; — *Les Bourgeoises de Qualité*, *Les Trois Cousines*, 1700; — *Colin-Maillard*, 1701; — *L'Opérateur Barry*, 1702; — *Les Enfants de Paris*, *Le Galant Jardinier*, 1704; — *Le Divertissement de Sceaux*, *L'Impromptu de Livry*, 1705; — *Le Diable boiteux*, *La Trahison punie*, 1707; — *Madame Artus*, 1708; — *La Comédie des Comédiens*, *Les Agioteurs*, 1710; — *Céphale et Procris*, 1711; — *Sancho Pança gouverneur*, 1712; — *L'Impromptu de Suresne*, 1713; — *Les Fêtes nocturnes du Cours*, *Le Vert-Galant*, 1714; — *Le Prix de l'Arquebuse*, *La Métempsycose des Amours*, 1717. Dancourt a laissé, en outre : *La Déroute du Pharaon*, qui n'a point été représentée. Celles de ses pièces qui ne figurent pas dans l'édition de 1760 sont : *Les Nouvellistes de Lille*, 1683, et *Le Bon Soldat*, de Poisson, retouché. Dancourt, que l'on accuse assez volontiers de plagiat, est l'auteur auquel aussi on a le plus prêté. On lui attribue *Angélique et Médor*, *Merlin déserteur*, *Le Médecin de Chaudray*, *L'Éclipse*, *La Dame à la mode*, *Le Carnaval de Venise* et *La Belle-Mère* (1), sans compter *La Mort d'Alcide*, 1705, qui n'est certainement pas de lui. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Dancourt est celle de 1760, 12 vol. petit in-12, et qui contient la musique des couplets et des ariettes.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Mazurier, *Galerie du Théâtre-Français*. — *Pluton Maltelier*, IIe partie. — Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. — Arsène Houssaye, *Portraits du XVIIIe siècle*, t. II. — *Correspondance de Grimm*. — Hippolyte Lucas, *Molière et Dancourt*. — *Notice sur Dancourt*, dans la *Bibliothèque dramatique*, t. VIII. — *Annales dramatiques*. — *Journal historique de Collé*, t. I.

(1) [illegible] cette dernière consulter la préface de [illegible]

DANCOURT (*Thérèse* LENOIR DE LA THORILLIÈRE, dame), artiste dramatique française, née vers 1663, morte le 21 mai 1725. Elle était fille du comédien La Thorillière; sa beauté, son esprit charmèrent le jeune Florent Carton Dancourt, alors avocat; il l'enleva, l'épousa et entra avec elle dans la troupe des Comédiens du roi. Thérèse Dancourt débuta en même temps que son mari, à la rentrée de Pâques 1685, et devint bientôt célèbre par ses grâces et son talent; aussi d'Hannetaire, dans ses *Observations sur l'État de Comédien*, dit-il : « La belle Dancourt, rivale de ses deux filles, joua les *Amoureuses* jusqu'à soixante ans. » Si l'on en croit les mémoires anecdotiques du temps, il paraît que la mère et les deux filles eurent beaucoup d'adorateurs. Parmi les nombreuses créations de rôles de Thérèse Dancourt, on cite Araminte, dans *L'Homme à bonnes fortunes*; Lucile, dans *La Coquette*; Angélique, dans *Le Joueur*; Clarice, dans *Le Distrait*; Criséis, dans *Démocrite*, et Glucérie, dans *L'Andrienne*. Elle quitta le théâtre en 1720, avec une pension de mille livres.

A. JADIN.

Chevalier de Mouhy, *Tablettes dramatiques*.

DANCOURT l'aînée (*Manon* CARTON), artiste dramatique française, fille de la précédente, née vers 1684, morte en 1744. Elle n'avait encore qu'onze ans lorsqu'elle parut sur la scène, dans le petit rôle d'Espagnolette de *La Foire de Bezons*, pièce de son père; elle avait une figure charmante, des cheveux superbes, et dansait très-bien. En lui voyant tant de gentillesse et d'intelligence dans un âge si tendre, on jugea qu'elle deviendrait une actrice accomplie; cette espérance ne se réalisa pas. Manon Dancourt débuta réellement le 10 décembre 1699; elle fut toujours une jolie personne, mais une médiocre actrice. Elle épousa un sieur Fontaine, commissaire des guerres et contrôleur de la marine à Dunkerque; elle quitta alors le théâtre, sans y avoir obtenu ni succès ni défaveur marqués.

A. J.

De Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*.

DANCOURT la cadette (*Marie-Anne* CARTON), surnommée *Mimi*, née vers 1685, morte en 1780. Elle parut avec sa mère et sa sœur dans *La Foire de Bezons*; elle y jouait le rôle de Chonchette, et dès lors elle annonça un talent distingué, qu'on put apprécier au jour de ses débuts, où, quoique âgée seulement de treize ans et demi, elle obtint un brillant succès. Elle fut aussitôt engagée pour jouer les rôles d'*amoureuse comique* et les *soubrettes*. Ce fut dans ce dernier emploi qu'elle acquit une brillante réputation; elle unissait la beauté au talent et à l'esprit, son père (*voy.* DANCOURT) la consultait sur ses ouvrages. Elle a créé avec un grand succès les rôles d'Ismène, dans *Démocrite*; de Marotte, dans *Les Trois Cousines*; de Zacharie, dans *Athalie*; de l'Hôtesse, dans *Le Mariage fait et rompu*; de Dorine, dans *L'Im-*

court l'était dans la farce. » Jean-Jacques Rousseau a dit, de son côté « que Dancourt n'était bon que pour amuser les libertins et les femmes perdues ». Voilà qui est sévère et dépasse la limite d'une critique vraie et équitable. Sans doute la comédie de Dancourt n'est rien moins que la grande comédie, sans doute le fond en est souvent trivial, les mœurs sont là d'une licence regrettable; mais, après avoir reconnu ces défauts, il faut bien convenir que l'auteur du *Chevalier à la mode* avait la verve, la gaieté, le trait et le l'entrain au plus haut degré. A chaque pas, vous rencontrez une saillie, un de ces mots heureux qui ne seraient pas déplacés dans Molière. Sa gloire est d'avoir durant trente-trois ans défrayé le théâtre et tenu en haleine le public, qui ne se lassait pas de l'applaudir. Indépendamment de son intarissable gaieté, Dancourt s'appuyait presque invariablement sur un élément de circonstance. Racontait-on quelque aventure piquante, était-il question de quelque scandale, quelque anecdote plaisante ou ridicule occupait-elle l'attention publique, aussitôt Dancourt de se mettre à l'œuvre et de construire un canevas dramatique. *La Désolation des Joueuses*, sa seconde comédie, repose sur la défense, récente alors, de jouer au lansquenet, qui venait frapper les oisifs et les escrocs. Le sujet du *Mari retrouvé* est une aventure arrivée en 1697, le procès de la Pivardière. *Les Curieux de Compiègne* furent inspirés par quelques épisodes bouffons survenus au camp que Louis XIV avait fait dresser pour l'éducation du duc de Bourgogne. La dix-huitième scène de *La Gazette*, celle de Chonchon, est l'histoire d'un M. Delorme de Monchenay, auteur de différentes comédies pour l'ancien théâtre italien, dont les portraits satiriques avaient attiré, par méprise, des coups de bâton à son frère cadet. La scène entre la baronne et madame Patin, du *Chevalier à la mode* (acte V, scène III), où la première veut pourfendre sa rivale, fut suggérée à Dancourt par l'aventure de deux femmes qui se disputèrent en effet l'épée à la main la possession d'un homme. Presque toutes les pièces de Dancourt ont une origine pareille. Pour nous, qui ne pouvons prendre le même intérêt à des satires dont le trait nous échappe, nous ne saurions nous contenter d'un comique d'allusion et d'à-propos, mort avec les originaux qui donnèrent lieu à ces petits drames. Dancourt n'aurait plus de lecteurs, s'il n'avait d'autre recommandation auprès de la postérité. Il avait mis à la mode les paysans, qu'il faisait parler dans un patois de convention sans doute, mais qui avait une verte et égrillarde allure, fort prisée du parterre de son temps. Et il est peu de ses pièces où l'on ne rencontre ce jargon villageois, moins naïf que débraillé, dont la rusticité n'est que trop fréquemment le couvert de plaisanteries plus qu'équivoques. On a cru peindre le genre de Dancourt en disant qu'il était plus souvent au village qu'à la ville, et plus souvent encore au moulin qu'au village.

On a contesté à Dancourt la paternité exclusive d'une partie de son théâtre ; les frères Parfait assurent que *Le Chevalier à la mode* est d'un M. de Saint-Yon, homme de mérite, dont Dancourt se serait, en l'habillant, approprié l'idée (1). On a attribué au même *Les Bourgeoises à la mode* et *Le Galant Jardinier*. *Les Trois Cousines* ont passé pour être d'un M. Barron, receveur du roi à la chambre de justice de la Rochelle; *La Folle Enchère*, d'une dame Ulrich, avec laquelle Dancourt paraîtrait avoir eu des relations assez intimes (2). Sans pousser les choses à l'extrême, ce que l'on peut admettre, c'est que Dancourt, pressé de produire, empruntait de toutes mains, faisant des larcins tantôt à Regnard (3), tantôt à Montfleury (4), tantôt même à Molière (5). Mais l'esprit facile, l'entrain, la gaieté franche de l'auteur du *Chevalier à la mode* donnaient à ses emprunts un cachet et une forme qui étaient bien à lui.

Dancourt était un comédien habile, passant dans les deux genres, comme c'était alors d'obligation, bien qu'il dût être médiocre dans la tragédie. Il jouait avec distinction les caractères, les raisonneurs, les manteaux et les paysans. Il était merveilleux, à ce qu'il paraît, dans Alceste du *Misanthrope*. Il avait pris dès l'abord sa profession à cœur ; il en était fier, et nous avons vu que le préjugé qui pesait sur elle le révoltait comme une ingratitude autant que comme une injustice. Un jour, aux reproches que lui adressait son ancien maître, le père De La Rue, il répondait assez vertement : « Ma foi, mon père, je ne vois pas que vous deviez tant blâmer l'état que j'ai pris. Je suis comédien du roi ; vous êtes comédien du pape : il n'y a pas tant de différence de votre état au mien. » Dancourt finit pourtant par se dégoûter de sa profession ; bien plus, des remords lui vinrent, et il quitta sans retour le théâtre, à l'âge de cinquante-sept ans, le 3 avril 1718. Il se retira dans sa terre de Courcelle-le-Roi, en Berry; et là, séparé par un abîme de cette existence si variée, si occupée, si pleine de [illegible]vres, d'ennuis et d'ivresses aussi, il ne songea plus qu'à expier les folies et les écarts de sa jeunesse par les pratiques d'une dévotion austère.

(1) On lit dans le *Mercure* du 3 novembre 17[illegible] : « Cette pièce est imprimée sous le nom de M. Dancourt, cependant elle n'est pas tout à fait de lui ; M. de Saint-Yon, premier auteur de cette charmante comédie, s'en est déclaré le père, et a revendiqué son ouvrage d'une manière à faire honneur à celui qui se l'est approprié, puisqu'il a avoué de bonne foi qu'il en devait le succès aux agréments que M. Dancourt y avait répandus, et à quelques changements qu'il y avait faits. »

(2) L'on trouve dans un pamphlet du temps, *[illegible]*, de curieux détails sur cette dame Ulrich, et dans la *Vie de La Fontaine* par M. Walckenaer, 3e éd., p. [illegible].

(3) Le dénouement du *Colin-Maillard* est imité du dénouement des *Folies amoureuses*.

(4) C'est dans *L'École des Filles*, jouée sans succès à l'hôtel de Bourgogne, en 1666, que Dancourt a pris l'idée des scènes XVI, XVII et XVIII de *La [illegible]*.

(5) La scène III, acte I, des *Trois Cousines*, est empruntée au *Mariage forcé*. (Walckenaer, *Vie de La Fontaine*.)

mais quelque peu étroite. Pour racheter ses péchés, nous le voyons traduire laborieusement les Psaumes de David et écrire une tragédie sacrée, qui ne nous est pas parvenue. C'était finir comme Corneille. Il avait fait construire lui-même son tombeau dans la chapelle du château; il expira à l'âge de soixante-quatre ans, sept ans après sa retraite du théâtre.

Voici la liste de ses pièces : *Le Notaire obligeant*, 1685; — *Renaud et Armide*, 1686; — *La Désolation des Joueuses*, *Le Chevalier à la mode*, 1687; — *La Maison de Campagne*, 1688; — *L'été des Coquettes*, *La Folle Enchère*, 1690; — *La Parisienne*, 1691; — *La Femme d'Intrigue*, *Les Bourgeoises à la mode*, *La Gazette*, *L'Opéra de Village*, *L'Impromptu de Garnison*, 1691; — *Les Vendanges*, 1694; — *Le Tuteur*, *La Foire de Bezons*, *Les Vendanges de Suresne*, 1695; — *La Foire de Saint-Germain*, *Le Moulin de Javelle*, *Les Eaux de Bourbon*, *Les Vacances*, 1696; — *La Loterie*, *Le Charivari*, *Le Retour des Officiers*, 1697; — *Les Curieux de Compiègne*, *Le Mari retrouvé*, 1698; — *Les Fées*, 1699; — *Les Bourgeoises de Qualité*, *Les Trois Cousines*, 1700; — *Colin-Maillard*, 1701; — *L'Opérateur Barry*, 1702; — *Les Enfants de Paris*, *Le Galant Jardinier*, 1704; — *Le Divertissement de Sceaux*, *L'Impromptu de Livry*, 1705; — *Le Diable boiteux*, *La Trahison punie*, 1707; — *Madame Artus*, 1708; — *La Comédie des Comédiens*, *Les Agioteurs*, 1710; — *Céphale et Procris*, 1711; — *Sancho Pança gouverneur*, 1712; — *L'Impromptu de Suresne*, 1713; — *Les Fêtes nocturnes du Cours*, *Le Vert-Galant*, 1714; — *Le Prix de l'Arquebuse*, *La Métempsycose des Amours*, 1717. Dancourt a laissé, en outre : *La Déroute du Pharaon*, qui n'a point été représentée. Celles de ses pièces qui ne figurent pas dans l'édition de 1760 sont : *Les Nouvellistes de Lille*, 1683, et *Le Bon Soldat*, de Poisson, retouché. Dancourt, que l'on accuse assez volontiers de plagiat, est l'auteur auquel aussi on a le plus prêté. On lui attribue *Angélique et Médor*, *Merlin déserteur*, *Le Médecin de Chaudray*, *L'Éclipse*, *La Dame à la mode*, *Le Carnaval de Venise* et *La Belle-Mère* (1), sans compter *La Mort d'Alcide*, 1705, qui n'est certainement pas de lui. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Dancourt est celle de 1760, 12 vol. petit in-12, et qui contient la musique des couplets et des ariettes.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Mazurier, *Galerie du Théâtre-Français*. — *Pluton Maltôtier*, IIe partie. — Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. — Arsène Houssaye, *Portraits du XVIIIe siècle*, t. II. — *Correspondance de Grimm*. — Hippolyte Lucas, *Molière et Dancourt*. — *Notice sur Dancourt*, dans la *Bibliothèque dramatique*, t. VIII. — *Annales dramatiques*. — *Journal historique de Collé*, t. I.

(1) [illegible] cette dernière consulter la préface de [illegible] comédie de Brueys.

DANCOURT (*Thérèse* LENOIR DE LA THORILLIÈRE, dame), artiste dramatique française, née vers 1663, morte le 21 mai 1725. Elle était fille du comédien La Thorillière; sa beauté, son esprit charmèrent le jeune Florent Carton Dancourt, alors avocat; il l'enleva, l'épousa et entra avec elle dans la troupe des Comédiens du roi. Thérèse Dancourt débuta en même temps que son mari, à la rentrée de Pâques 1685, et devint bientôt célèbre par ses grâces et son talent; aussi d'Hannetaire, dans ses *Observations sur l'État de Comédien*, dit-il : « La belle Dancourt, rivale de ses deux filles, joua les *Amoureuses* jusqu'à soixante ans. » Si l'on en croit les mémoires anecdotiques du temps, il paraît que la mère et les deux filles eurent beaucoup d'adorateurs. Parmi les nombreuses créations de rôles de Thérèse Dancourt, on cite Araminte, dans *L'Homme à bonnes fortunes*; Lucile, dans *La Coquette*; Angélique, dans *Le Joueur*; Clarice, dans *Le Distrait*; Criséis, dans *Démocrite*, et Glucérie, dans *L'Andrienne*. Elle quitta le théâtre en 1720, avec une pension de mille livres.

A. JADIN.

Chevalier de Mouhy, *Tablettes dramatiques*.

DANCOURT l'aînée (*Manon* CARTON), artiste dramatique française, fille de la précédente, née vers 1684, morte en 1744. Elle n'avait encore qu'onze ans lorsqu'elle parut sur la scène, dans le petit rôle d'Espagnolette de *La Foire de Bezons*, pièce de son père; elle avait une figure charmante, des cheveux superbes, et dansait très-bien. En lui voyant tant de gentillesse et d'intelligence dans un âge si tendre, on jugea qu'elle deviendrait une actrice accomplie; cette espérance ne se réalisa pas. Manon Dancourt débuta réellement le 10 décembre 1699; elle fut toujours une jolie personne, mais une médiocre actrice. Elle épousa un sieur Fontaine, commissaire des guerres et contrôleur de la marine à Dunkerque; elle quitta alors le théâtre, sans y avoir obtenu ni succès ni défaveur marqués.

A. J.

De Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*.

DANCOURT la cadette (*Marie-Anne* CARTON), surnommée *Mimi*, née vers 1685, morte en 1780. Elle parut avec sa mère et sa sœur dans *La Foire de Bezons*; elle y jouait le rôle de Chonchette, et dès lors elle annonça un talent distingué, qu'on put apprécier au jour de ses débuts, où, quoique âgée seulement de treize ans et demi, elle obtint un brillant succès. Elle fut aussitôt engagée pour jouer les rôles d'*amoureuse comique* et les *soubrettes*. Ce fut dans ce dernier emploi qu'elle acquit une brillante réputation; elle unissait la beauté au talent et à l'esprit, son père (*voy.* DANCOURT) la consultait sur ses ouvrages. Elle a créé avec un grand succès les rôles d'Ismène, dans *Démocrite*; de Marotte, dans *Les Trois Cousines*; de Zacharie, dans *Athalie*; de l'Hôtesse, dans *Le Mariage fait et rompu*; de Dorine, dans *L'Im-*

patient, de Boissy; de Lisette, dans *La Belle-Mère*, de Dancourt; d'Euphémie, dans *L'Indiscret*, et de Thalie, dans le *Pastor fido*. En 1725 elle se chargea, par complaisance, du rôle de la mère dans *L'Indiscret*, de Voltaire; mais elle ne voulut pas continuer à jouer les *caractères*. Elle quitta le théâtre, avec une pension de mille livres, le 13 mars 1728. Mimi Dancourt avait épousé Samuel Boulinon, sieur des Hayes, riche gentilhomme, fils d'un lieutenant général d'artillerie. Elle vécut quatre-vingt-quinze ans.

A. JADIN.

De Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*.

DANCOURT (*L.-R.*), auteur et acteur français, né vers 1725, mort à Paris, le 29 juillet 1801. On trouve peu de détails sur sa vie, et rien n'indique qu'il ait été de la famille de Carton Dancourt. On sait seulement qu'il a longtemps joué la comédie en province; ses pièces, très-nombreuses, indiquent une certaine éducation, du goût, de l'esprit et surtout une grande facilité. La plupart ont été imprimées, et beaucoup ont obtenu de légitimes succès. On ne comprend donc pas comment Dancourt n'eut d'autre asile pour terminer ses jours que l'hospice des Incurables à Paris. On a de lui : *L.-R. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*. C'est, au dire des critiques, la meilleure des réponses qui ont été faites à la lettre de J.-J. Rousseau *Contre les spectacles*, et une habile apologie de la comédie et des comédiens; Amsterdam, 1759, in-8°; — *Lettre de l'Arlequin de Berlin à Fréron sur la retraite de M. Gresset*; 1760, in-8°; — *Scamandre*, divertissement, en un acte et en vers libres, à l'occasion de la fête du maréchal duc de Richelieu; Bordeaux, 1766, in-8°; — *Ali et Rézia, ou la rencontre imprévue*, opéra-bouffon en trois actes, tiré des *Pèlerins de La Mecque*; Bordeaux, 1766, in-8°; Vienne (Autriche), 1764, in-8°; Paris, 1776, in-8°; — *Le Combat nocturne, ou les morts vivants*, opéra-bouffon en un acte; Bruxelles, 1770, in-8°; — *Ésope à Cythère*, comédie en un acte et en vers libres, mêlée de couplets; Rouen, 1772, in-8°; — *Le Mariage de Melpomène*, amphigouri en un acte et en vers; Paris, 1780, in-8°; — *Carmagnole et Guillot-Gorju*, tragédie pour rire, en un acte et en vers, avec Dorvigny; Amsterdam, 1782, et Paris, 1785, in-8°; — *Diogène fabuliste*, comédie épisodique en un acte et en vers libres; Amsterdam, 1782, et Paris, 1783, in-8°; — *Le Colporteur supposé*, comédie-proverbe en un acte; Amsterdam, 1782, in-8°; — *L'Amour suisse*, comédie-proverbe en deux actes; Paris, 1783, in-8°; — *Jacquot et Colas duellistes*, comédie en un acte, ibid.; — *Jephté*, oratorio en vers libres; Paris, 1783, in-4°; — *Le Faux Serment, ou la matrone de Gonesse*, comédie en deux actes en vers libres, mêlée d'ariettes; Paris, 1786, in-8°; — *Aline et Zamorin, ou l'amour turc*, opéra-comique en trois actes; Constantinople, 1787, in-8°; — *Le Triple Hym[illegible]* divertissement en un acte, mêlé d'ari[illegible] in-8°; — enfin, un grand [illegible] pièces qu'il fit représ[illegible] troupe desquels il [illegible]

Documents part. — Quérard, *La France littéraire*.

* DANDÎ, poëte indien, contemporain de [illegible] Rhodja. On lui attribue un ouvrage sur l'art poétique, intitulé : *Câryâdarsa*. Il est surtout connu par une espèce de roman, qui porte le nom de *Dasa Coumâra tcharita*. Le texte en a été publié à Londres par M. H. Wilson, 1846. M. Lancereau en prépare une traduction française. Une traduction abrégée de cet ouvrage, en anglais, a paru depuis longtemps dans le *Quarterly oriental Magazine* de Calcutta, 1826, 1827. A la suite de l'*Hitopadésa*, publié à Serampour, se trouve l'abrégé en sanscrit du Dasa-Coumâra, par Apyoryo; 1804. A. LANCEREAU.

H. Wilson, *Dasa-Coumâra*; 1846, Londres.

* DANDELIN (*Germinal-Pierre*), ingénieur français, né au Bourget, près Paris, en 1794, mort à Bruxelles, en 1847. Élevé à l'École Polytechnique de Paris, il se fit naturaliser Belge en 1816, et devint successivement professeur d'exploitation à l'École des Mines de Liége, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, colonel du génie commandant à [illegible] et professeur de géométrie à l'Athénée de cette ville, enfin chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'Honneur. Dandelin a beaucoup écrit sur la géométrie, la mécanique et la physique. On a de lui : *Mémoire sur les propriétés remarquables de la focale parabolique*, imprimé dans le *Nouveau Recueil de l'Académie de Bruxelles*, tome II, 1822; — *Recherches sur la résolution des équations numériques*; même recueil, III, 1823; — *Mémoire sur l'hyperboloïde de révolution et sur les hexagones de Pascal et de Brianchon*; même recueil, III, 1824; — *Sur les intersections de la sphère et d'un cône de second degré*; ibid.; — *Sur l'emploi des projections stéréographiques en géométrie*; ibid., tome, IV, 1825; — *Le Guide du Mineur*; Liége, 1827, in-8°, avec plusieurs pl.; — *Leçons sur la Mécanique et sur les machines données à l'École gratuite des Arts et Métiers de Liége*; 1827, 2 vol. in-8°, avec un grand nombre de planches.

Dictionnaire des Savants de la Belgique. — *Biographie générale des Belges.*

DANDELOT (*François de* COLIGNY), général français, né à Châtillon-sur-Loing, en 1521, mort le 27 mai 1569. Il était frère de l'amiral de Coligny, et le plus jeune des quatre fils de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, et de Louise de Montmorency, sœur du connétable. Le second de ces fils, nommé PIERRE, étant mort en bas âge, et l'aîné, nommé ODET, ayant été destiné à l'état ecclésiastique, Gaspard et Dandelot suivirent la carrière des armes. Tous deux (comme on l'a vu à l'article COLIGNY) fu-

rent accueillis avec bienveillance par François I[er]; tous deux se distinguèrent à la journée de Cérisoles, et furent armés chevaliers sur le champ de bataille par le comte d'Enghien; tous deux se marièrent en 1547, presque dans le même temps, à deux proches parentes de l'illustre maison de Laval. Après la bataille de Renty, Gaspard, qui réunissait les deux charges d'amiral et de colonel général de l'infanterie, obtint du roi de se démettre de cette dernière en faveur de son frère Dandelot. Celui-ci venait d'embrasser la réforme avec ardeur : ses conseils et ses instances portèrent ses deux frères Odet et Gaspard à imiter son exemple; mais moins impétueux et plus retenus que lui, ils cachèrent leurs nouveaux sentiments tant que vécut Henri II; Dandelot, au contraire, les manifesta trop ouvertement, et perdit bientôt cette charge de colonel général, qui fut donnée à Montluc, au siége de Saint-Quentin. Dandelot voulut mener à son frère un puissant secours; mais il ne put traverser les lignes ennemies qu'après une perte considérable, et ne lui amena qu'un faible détachement. Après la mort de Henri II, Gaspard et son frère, évêque de Beauvais, levèrent le masque, et Dandelot se mit avec eux à la tête du parti réformé. Ces trois frères vivaient retirés au sein de leur famille, ne paraissant que rarement à la cour, lorsque Catherine de Médicis, obsédée par les Guises, demanda à Gaspard un entretien secret. Dandelot et le prince de Condé furent d'avis d'armer sans délai tous les *malcontents* et d'opposer la force à la force : Coligny, qui avait horreur de la guerre civile, les décida à un parti mitoyen. Dans l'assemblée générale des princes et des seigneurs protestants tenue peu après à Vendôme, ce fut encore Dandelot qui, de concert avec le prince de Condé et le vidame de Chartres, proposa la prise d'armes à laquelle Coligny fut contraire. Lorsque la conjuration d'Amboise eut éclaté, Dandelot consentit à suivre ses deux frères dans cette ville, où la cour était alors. Mais au milieu de cette cour corrompue, conservant, comme Gaspard, la pureté des mœurs antiques, il sut résister aux moyens de séduction que la reine employa pour le gagner. Le caractère et la destinée des trois frères Châtillon, dans ces temps de troubles et de factions, sont dignes d'être remarqués. L'amiral se distingua par une habileté rare; Dandelot montra une impétuosité que les combinaisons de la prudence retinrent presque toujours à propos; l'évêque de Beauvais déploya un grand talent pour les négociations. Dandelot mourut à Saintes, peu après la bataille de Jarnac; l'évêque de Beauvais fut empoisonné par son valet de chambre, en revenant d'Angleterre, où il était allé négocier pour son parti. On a vu quelle fut la fin malheureuse de l'amiral. [*Enc. des G. du M.*]

Anselme, *Hist. genealog.* — Picard, *Chronolog. milit.* — Sismondi, *Hist. des Français.*

* DANDINI (*Cesare*), peintre italien, né à Florence, vers 1595, mort en 1658. Il fut élève de Curradi et du Passignano, et se fit admirer par la pureté du dessin et la science de la composition; malheureusement il adopta les procédés de peinture du Passignano, et la durée de ses tableaux s'en est ressentie. Il travailla peu pour les églises, et pourtant au nombre de ses meilleurs ouvrages on compte un *Saint Charles*, parmi d'autres saints, conservé à Ancône, *La Prédication de saint Vincent Ferrier*, à Sainte-Catherine de Pise, enfin *Une Vierge au milieu des nuages* et *Un Christ mort soutenu par des anges*, à l'Annunziata de Florence. E. B—n.

Baldinucci, *Notizie.* — Morrona, *Pisa illustrata.* — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze.*

* DANDINI (*Vincenzo*), peintre, né à Florence, en 1608, mort en 1675. Frère et élève de *Cesare*, il fréquenta à Rome l'école de Pierre de Cortone, et étudia les ouvrages des maîtres et les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il s'appliqua aussi à la sculpture, à l'architecture, et surtout à l'anatomie, science dans laquelle il dépassa de beaucoup son frère. De retour dans sa patrie, il fut très-employé par le grand-duc, pour lequel entre autres choses il peignit à Poggio Imperiale une *Aurore accompagnée des Heures*, et à la Villa de la Petraja la *Mort des Enfants de Niobé*. On cite encore parmi ses bons ouvrages une *Conception* et *Saint Bernardin de Sienne*, à Ogni-Santi de Florence, et une *Annonciation*, à Saint-Ambroise. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze.*

DANDINI (*Hercule-François*), jurisconsulte italien, né en 1690, mort le 7 novembre 1747. Il eut pour maître le jurisconsulte Gravina, et fut lui-même un jurisconsulte distingué. Il professa la jurisprudence, sur laquelle il publia des ouvrages distingués. On a de lui : *Otium aricinum, seu de urbanis officiis dialogi V*; — *In Cæsaris Brizii urbis Cæsenæ Descriptionem Adnotationes, cum eadem Descriptione*; 1723, in-fol.; — *Erminii ac Merani Dialogus, in quo Erminius ad filium suum erudiendum institutionem parat*; — *De Forensi scribendi ratione culta atque perspicua Dialogus primus*; 1734, in-4°; — *De ea distribuentis justitiæ parte quæ in præmiis largiendis versatur, Commentariolus*; — *Orazione delle lodi del serenissimo principe Eugenio di Savoja per le vittorie riportato contro il Turco*; Faenza, 1717; — *De Pontifice optimo maximo Benedicto XIV laudibus Epistola*; 1740, in-8°; — *De Servitutibus Prædiorum Interpretatione*; Vérone, 1741. in-8°.

Fabroni, *Vitæ Ital.*, etc., tom. XII. — Sax, *Onomast. liter.*, VI.

DANDINI (*Jérôme*), jésuite et voyageur italien, né à Césène, en 1554, mort à Forli, le 29 novembre 1634. Il fut le premier de son ordre qui enseigna la philosophie à Paris; il professa aussi la théologie à Padoue. Il remplit maintes

autres fonctions, celles de recteur de collége à Ferrare, à Forli, à Bologne, à Parme et à Milan; celles de visiteur des provinces de Venise, de Toulouse et de Guyenne; enfin, celles de provincial en Pologne et dans le Milanais. Le fait saillant de la vie de ce savant jésuite est le voyage qu'il fit en Orient : il enseignait la philosophie à Pérouse en 1596 lorsqu'il fut envoyé par Clément VIII chez les maronites du mont Liban. Il partit de Venise le 14 juillet de la même année, avec un jeune maronite, qui devait cumuler le double emploi de domestique et d'interprète. Ils prirent l'un et l'autre l'habit de pèlerin, et se firent appeler chacun d'un pseudonyme. De Candie, où ils abordèrent à la fin du mois, ils se rendirent le 1er septembre au monastère de Canobin, où résidait le patriarche maronite; on attendait la réunion du synode convoqué par lui. Dandini visita et compta les cèdres du Liban. Il accomplit ensuite consciencieusement sa mission, au rapport du P. Simon, son traducteur; il écouta attentivement les doléances du patriarche et des principaux maronites, qui n'avaient pas eu à se louer de quelques jésuites ses prédécesseurs. Après avoir étudié soigneusement les choses, Dandini visita la ville sainte, après quoi il revint en Italie; au mois d'août 1597 il était de retour à Rome. Il raconte son voyage dans l'ouvrage intitulé : *Missione apostolica al patriarca de Maroniti del monte Libano;* Césène, 1656, in-8°; traduit en français par Richard Simon, sous ce titre : *Voyage du mont Liban, où il est traité tant de la créance et des coutumes des maronites que de plusieurs particularités touchant les Turcs;* Paris, 1675, in-12; en anglais, Londres, 1698, in-8°. Les remarques de Simon sont aussi instructives que l'œuvre originale; selon le traducteur, Dandini, par un motif resté ignoré, n'aurait pas reproduit exactement les articles de foi des maronites. On a en outre de lui : *Ethica sacra, sive de virtutibus et vitiis libri L posthumi;* Césène, 1651, in-fol.; Anvers, 1676, in-fol.

Bayle, *Dictionnaire historique.* — Paulus, *Collect. des princ. Voy. en Orient* (en allemand). — Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.*

DANDINI (*Pietro*), peintre de l'école florentine, né en 1646, mort en 1712. Fils et élève de Vincenzo Dandini, il eût peut-être été le premier de cette famille d'artistes, grâce à ses dispositions naturelles et à ses voyages, qui lui avaient permis de connaître les écoles étrangères, si, sacrifiant à la soif de l'or et au mauvais goût de son temps, il ne fût tombé trop souvent dans la négligence et la manière. On compte parmi ses meilleurs ouvrages : à Florence, plusieurs plafonds du palais Pitti, des lunettes dans le cloître de Saint-Marc, *Le Bienheureux Piccolomini* disant la messe à l'Annunziata, *La Vierge entre saint Joachim et sainte Anne*, à Ogni Santi, et *Saint François recevant les stigmates*, à Sainte-Marie-Majeure; à Pistoja, une *Nativité*, à l'église du Saint-Esprit; une *Annonciation*, à Sainte-[illegible] des-Anges; une *Assomption*, à l'[illegible]; enfin, à Pise, une fresque, à la maison [illegible] représentant la *Conquête de Jérusalem*. [illegible] portrait de Dandini fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence.

E. B—n.

Lanzi, *Storia.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

***DANDINI** (*Ottaviano*), peintre de l'école florentine, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Fils de Pietro Dandini, il imita sa manière, sans posséder son talent. Cette [illegible] est surtout sensible dans quelques lunettes du cloître de *Santo-Spirito* de Florence. On voit de lui dans la même ville une *Sainte Famille* à l'église des Capucines; *Saint Louis de Gonzague* et *Saint Stanislas*, à San-Giovannino; et le *Christ sur la croix avec saint Jean, Saint François* et *Sainte Madeleine*, à Saint-Laurent. L'ouvrage le plus important qu'il a exécuté est une *Gloire de sainte [illegible]* peinte à fresque, à la voûte de l'église de [illegible] sainte à Pescia.

E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.* — Crespi, *Descrizione delle Pitture di Pescia.*

DANDOLO, nom commun à deux catégories de personnages italiens, 1° doges de Venise, 2° artistes ou savants.

I. Dandolo doges de Venise.

DANDOLO (*Henri*), doge de Venise, [illegible] au commencement du douzième siècle, [illegible] à l'âge de cent ans, en 120[illegible]. Il était [illegible] ces anciennes familles qu'on appelait [illegible] parce qu'elles faisaient remonter leur origine aux douze tribuns qui élurent le premier doge en 697. Il s'éleva par son mérite aux plus hautes fonctions de la république, et fut chargé [illegible] d'aller réclamer à Manuel, empereur d'Orient, des vaisseaux et des sujets vénitiens que ce prince avait fait saisir, et qu'il s'obstinait à garder, contre le droit des gens. Manuel, [illegible] cette démarche, lui fit, dit-on, présenter des bassins enflammés, qui lui brûlèrent les yeux et le rendirent presque aveugle. Quelques-uns assurent que Manuel lui enfonça lui-même un fer rouge dans les yeux; d'autres, au contraire, que ce fut à la suite d'une blessure qu'il perdit la vue. Mais l'historien André Dandolo, son descendant, qui vivait moins d'un siècle après lui, et qui mieux que personne devait être instruit d'un événement si intéressant pour sa famille, déclare, dans sa Chronique, sans entrer dans aucun détail, que son aïeul fut véritablement privé de la vue par l'empereur Manuel Comnène. Dandolo fut élevé en 1192 à la dignité ducale. Il eut la même année une guerre à soutenir contre les [illegible] qui s'étaient emparés par surprise de la ville de Pola, en Istrie. Une victoire navale [illegible]

raison de cette agression, et le pape rétablit la paix entre les deux républiques.

Dandolo administrait avec prudence et habileté les affaires de Venise, lorsque plusieurs seigneurs français entreprirent une nouvelle croisade, qui dans l'ordre chronologique de ces aventureuses expéditions est appelée par les uns la quatrième et par d'autres la cinquième. Baudouin, comte de Flandre, Louis, comte de Blois, Geoffroy, comte du Perche, Simon de Montfort, Matthieu de Montmorency, et le marquis de Montferrat en étaient les principaux chefs. Ils envoyèrent à Dandolo six députés pour le supplier de les faire transporter par mer dans la Terre Sainte. Les doges à cette époque avaient cessé de jouir du pouvoir vraiment royal dont ils étaient autrefois investis : Dandolo ne put donc accepter de sa propre autorité les propositions qui lui étaient adressées, et dont il pensait déjà à tirer un parti avantageux. Il rassembla le peuple sur la place Saint-Marc, fit célébrer une messe solennelle dans l'église du même nom, et invita les ambassadeurs à exposer leur demande aux citoyens réunis. Geoffroy de Ville-Hardouin, l'un d'eux, prenant la parole, déclara « qu'ils avaient reçu des plus hauts barons de France l'ordre de conjurer les Vénitiens de leur prêter le secours de leur flotte pour venger le tombeau profané du Sauveur, de se jeter aux pieds du doge et de ne se relever que lorsqu'ils auraient obtenu une réponse favorable et que les Vénitiens auraient pris pitié de la Terre Sainte d'outre mer ». Ville-Hardouin et ses collègues se prosternèrent en effet, les larmes aux yeux, devant Dandolo, qui s'écria avec toute l'assemblée : « Nous vous l'octroyons! nous vous l'octroyons! »

Un traité fut signé dès le lendemain entre le doge et les princes chrétiens. La république prenait un délai d'un an, nécessaire pour équiper la flotte, et s'engageait à fournir des vivres aux croisés pendant neuf mois, au prix de deux marcs d'argent par homme et de quatre par cheval, ce qui faisait 85,000 marcs ou 4,500,000 francs, payables avant le départ. Il fut stipulé en outre que cinquante galères armées en guerre seconderaient l'armée de terre et que les Vénitiens auraient la moitié du butin et des conquêtes. Le traité fut soumis à l'approbation du pape, qui le ratifia, en y posant toutefois cette condition : que les croisés n'attaqueraient aucune ville ou population chrétienne. Le moment du départ arriva. Les croisés ne purent payer que la moitié de la somme promise. Dandolo s'y attendait. Il leur proposa de faire rentrer dans le devoir Zara, qui s'était révoltée, les tenant quittes à ce prix du surplus de sa créance. Une pareille entreprise était contraire aux ordres du souverain pontife, et les croisés n'osaient commettre un tel acte de désobéissance. Le légat du pape, qui se trouvait à Venise, leur en intima de nouveau la défense. Dandolo, à force d'éloquence et d'habileté, parvint néanmoins à vaincre leurs scrupules et à leur persuader que la cour de Rome outre-passait ses pouvoirs en défendant aux Vénitiens et à leurs alliés de punir une ville rebelle. On mit donc à la voile le 8 octobre 1202. Le doge, laissant le pouvoir à son fils, prit lui-même, malgré ses quatre-vingt-quatorze ans, le commandement de la flotte, composée de 500 bâtiments, selon Ville-Hardouin, et portant environ 40,000 hommes. L'armée débarqua sur les côtes de Dalmatie, et mit le siége devant Zara; mais là encore un abbé, produisant une lettre du pape, somma les croisés de continuer leur route vers la Terre Sainte et de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre Zara. Dandolo triompha encore : la ville fut prise et pillée, et les vainqueurs y établirent leurs quartiers d'hiver. Ils firent demander l'absolution au pape, qui la leur accorda. Le vieux doge seul refusa d'implorer le pardon du saint-père.

Constantinople, en proie à des désordres sans fin, obéissait alors à Alexis III, qui avait détrôné Isaac Lange, son frère, et l'avait jeté dans une prison après lui avoir fait crever les yeux. Un autre Alexis, fils d'Isaac, parcourait l'Europe en cherchant des défenseurs pour son père. Philippe de Souabe, son beau-frère, envoya aux croisés des ambassadeurs qui les supplièrent de rendre le trône à ses légitimes possesseurs. Les barons chrétiens rejetèrent d'abord cette proposition, comme contraire aux ordres du pape; les Vénitiens insistèrent; beaucoup de croisés partirent, mais le doge fut inflexible : il avait une injure personnelle à venger; les Grecs devaient 200,000 besants à la république; Dandolo d'ailleurs avait déjà sans doute conçu des projets dont il ne pouvait abandonner la réalisation. Il fallut lui céder; la flotte quitta Zara le 7 avril 1203. A la fin du mois de juin elle arrivait à l'entrée des Dardanelles, et bientôt elle fut devant Byzance. Les croisés, ramenant avec eux le jeune Alexis, attaquèrent la ville par terre, et les Vénitiens par mer. Dandolo donnait l'exemple : sa galère occupait le premier rang, et « le duc de Venise, qui vieil homme estoit et goutte ne voyoit, tout armé sur la proue, s'écria aux siens qu'ils le missent à terre ». Il débarqua le premier en effet, s'empara d'une portion des murailles et des tours qui les défendaient. La lutte dura huit jours; car les Grecs frémissaient d'indignation à la seule pensée d'une restauration opérée par des chrétiens catholiques. Ils furent vaincus : Isaac et Alexis, rétablis sur le trône, s'engagèrent à payer à leurs libérateurs 200,000 marcs d'argent, à mettre l'empire grec sous la suprématie de Rome, à entretenir pendant un an la flotte et l'armée des croisés, qui devaient rester dans le voisinage de Constantinople, de peur d'une nouvelle sédition, et à leur fournir ensuite 10,000 hommes pour aller combattre les infidèles. De pareilles conditions ne pouvaient être tenues. Les 200,000 marcs ne furent payés qu'en partie; les Grecs refusèrent d'abandonner le schisme, et profondément irrités contre Isaac

et Alexis, ils se soulevèrent avec Alexis V Ducas, surnommé Murzuphle, qui mit à mort ces deux empereurs. Dandolo alors proposa aux croisés d'en finir et de se partager l'empire grec. Les barons, étonnés d'abord d'une telle proposition, ne tardèrent pas à l'accepter, et conclurent entre eux et le doge un traité (1204) portant que si l'empire était donné à un Français le siége patriarcal de Constantinople appartiendrait à un Vénitien, et que la flotte demeurerait une année dans les eaux du Bosphore pour protéger au besoin le nouvel empereur, auquel le doge seul n'aurait pas à prêter le serment de fidélité.

Prise d'assaut une seconde fois, Constantinople fut pillée et en partie brûlée. Le butin qu'on y fit s'élevait, d'après le calcul de M. Daru, à plus de 200,000,000 de francs. Les croisés s'arrachaient surtout les reliques, dont la ville était amplement pourvue. Dandolo pour sa part envoya à Venise un morceau authentique du bois de la vraie croix, un bras de saint Georges, une partie de la tête de saint Jean-Baptiste, le corps de sainte Luce, celui de saint Siméon et une fiole du sang de Jésus-Christ. Il fit passer en outre dans sa patrie différents objets d'art, peu appréciés par les hobereaux français, et entre autres les fameux chevaux de bronze qui, après s'être longtemps reposés sur la place de Saint-Marc, vinrent orner pendant quelques années l'arc de triomphe de la place du Carrousel.

Dandolo aurait pu se faire décerner à lui-même la pourpre impériale; mais il était trop profond politique et trop bon citoyen pour ambitionner ce dangereux honneur. Il savait aussi bien que Pantaléon Barbo, qui parlait peut-être aux croisés sous son inspiration, que la république n'était pas assez puissante pour conserver un empire si vaste, et qu'elle aurait couru risque de s'anéantir elle-même en obéissant à la nécessité de faire de Constantinople sa capitale. Le doge d'ailleurs devait bien sentir que le nouvel empire n'avait pas de grandes chances de durée. Il jugea donc avantageux pour son pays de n'accepter que le second rôle, où les Vénitiens pouvaient s'enrichir sans se compromettre, se contenta du titre de despote de la Romélie, et fit adjuger à la république, dans le démembrement de l'empire, un quartier de Constantinople, la côte du Lazes, à l'extrémité orientale du Pont-Euxin, Nicopolis, Héraclée, Nicomédie, Rodosto et Gallipoli, c'est-à-dire la domination de la mer Noire et le monopole du commerce, qui alors encore se faisait par cette mer, entre l'Asie centrale et l'Europe. Il obtint dans la Méditerranée plusieurs places importantes sur les côtes de la Morée, centre de production de la soie en Occident, et un grand nombre de ces îles fertiles qui, s'échelonnant depuis le golfe Adriatique jusqu'aux Dardanelles, pouvaient permettre à Venise de se dire la reine de la Méditerranée, comme elle se disait la reine de l'Adriatique. Cette part dans le butin était sans contredit la meilleure pour Venise. Dandolo y joignit encore l'i[illegible] portante de Candie, qu'il se fit céder [illegible] de 10,000 marcs d'argent par le marquis [illegible] Montferrat, auquel elle était échue. [illegible] triomphe, il chaussa le brodequin écarlate, [illegible] signe de la dignité impériale, et ajouta [illegible] des doges celui de *seigneur du quart et [illegible] de l'empire romain*.

Dandolo, comme despote de Romélie, [illegible] reçu la possession d'Andrinople; mais [illegible] aidée des Bulgares, se souleva [illegible]. Le [illegible] et l'empereur Baudouin partirent pour la [illegible] à l'obéissance. Ils furent vaincus [illegible] le 14 avril 1205, et Baudouin tomba [illegible] mains des Bulgares. Dandolo, aidé par Ville-Hardouin, ramena à Constantinople les [illegible] l'armée. Il mourut le 14 juin suivant, et fut [illegible] terré dans l'église de Sainte-Sophie.

Alexandre [illegible]

Geoffroy de Ville-Hardouin, *Histoire de la Conquête [illegible] Constantinople, ou chronique*, etc. — Nicetas, [illegible] (dans la Byzantine). — Maimbourg, *Histoire des Croisades*. — Michaud, *Histoire des Croisades*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*. — Daru, *Histoire de Venise*. — André Dandolo, *Chronique* (dans le tome XII de la collection de Muratori). — Sabellicus, *Historiæ Rerum [illegible] netarum*. — Verdizotti, *Fatti dei Veneti* [illegible] — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi*. — [illegible] nard), *De Origine urbis Venetiarum* [illegible] *toria*.

DANDOLO (*Jean*), doge de Venise, [illegible] en 1280, après l'abdication de Jacques [illegible] rini. Son élévation fut un échec pour l'[illegible] cratie. Charles d'Anjou disputait alors la [illegible] à Pierre d'Aragon. Le pape Martin IV, [illegible] qualité de Français, prit parti pour Charles, [illegible] ordonna aux États d'Italie de s'armer en [illegible] veur. Le gouvernement vénitien défendit [illegible] sujets de répondre à cet appel, et la cour de Rome lança l'interdit contre la république. Jean Dandolo montra dans cette circonstance autant de prudence que de fermeté. Il ne fléchit pas, [illegible] évita de répondre à l'injustice du pape par [illegible] cune espèce de violence ou de [illegible]. En 1286, Honoré IV leva l'interdit prononcé par son prédécesseur, et fit consentir les Vénitiens à établir parmi eux l'inquisition. Une telle institution était peu en harmonie avec les tendances de la république. Le doge le comprit parfaitement; [illegible] conclut-il avec la cour de Rome, le [illegible] 12[illegible], un concordat en vertu duquel les personnes suspectes aux membres du saint-office ne pouvaient être condamnées qu'avec l'autorisation du gouvernement. Dandolo mourut en cette même année 1289. Ce fut, dit-on, sous son règne qu'on frappa pour la première fois à Venise les ducats si célèbres sous le nom de [illegible]. Le doge avait dû demander l'autorisation du pape et de l'empereur.

A. B.

Sanuto, *Vite de' Duchi*. — André [illegible], *Chronique*. — Verdizotti, *Fatti dei Veneti*. — Daru, *Histoire de Venise*.

DANDOLO (*François*), doge de Venise de 1327 à 1339. Le pape Clément V avait excommunié les Vénitiens. Des ambassadeurs chargés [illegible]

ı colère n'avaient pu trouver accès jus-
En 1313 François Dandolo fut chargé
e de cette mission délicate. Le pontife
ɛ le recevoir; mais un jour, pendant qu'il
ble avec plusieurs cardinaux, Dandolo,
suppliant et la corde au cou, pénétra,
dans la salle, et se jeta à ses pieds en
nt la grâce des Vénitiens. On ajoute
ie les cardinaux le traitèrent de *chien*,
qui lui resta. Il paraît certain que Dan-
en effet beaucoup d'humiliations à subir
te négociation; mais le doge Foscarini a
é la fausseté des détails qui précèdent,
irme que les ancêtres de Dandolo por-
nom de *Cane* (Chien). Le dévouement
seigneur avait fait preuve en cette occa-
it élever au dogat après la mort de Jean
. Pendant son administration, Venise eut
Génois quelques démêlés, qui ne furent
n avantage, mais d'ailleurs d'une faible
ce. Il en fut autrement de sa lutte avec
Della Scala, podestat de Vérone, de Tré-
Vicence, de Bassano, etc. La Scala vou-
ter à la république le privilége dont elle
depuis des siècles, d'exploiter les sa-
lagunes. Les Vénitiens s'unirent à plu-
etits princes que l'ambition du podestat
çait à inquiéter, le battirent, démem-
ses États, et se réservèrent Trévise et
. Ce fut ainsi que Venise, jusque là con-
ns ses lagunes, prit pied sur la terre
Dandolo mourut en 1339, et fut remplacé
hélemy Gradenigo. A. B.

Dandolo, *Chronique*. — Verdizotti, *Fatti dei* - Sanuto, *Vite de' Duchi*. — Foscarini, *Della ra Veneziana*, liv. III, not. 333. — Paul Morosini, *de la ville et de la republique de Venise*, lib. X. *Histoire de Venise*.

OLO (*André*), doge de Venise, né en
mort en 1354, fut élu en 1343, après le
gne de Barthélemy Gradenigo. Il n'avait
e trente-six ans, et il dut son élévation à
étendue de ses connaissances et à une ré-
de sagesse bien méritée. L'année même
lection, Clément VI prêcha contre les Ot-
ne croisade dans laquelle entrèrent les Vé-
plus intéressés que personne à arrêter les
des Turcs, qui menaçaient leurs posses-
ns les mers de Grèce. Cette guerre se ter-
1346, par un traité en vertu duquel les
s s'engagèrent à respecter les possessions
publique et à ouvrir à ses vaisseaux les
l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'É-
andolo fit ensuite admettre à Alexandrie
il, qui s'efforça d'attirer par le golfe Ara-
s denrées précieuses de l'Inde, que les
maîtres de la mer Noire, faisaient venir
côtes orientales de cette mer. Zara se
bientôt après, pour la cinquième ou
fois, à la sollicitation du roi de Hongrie;
Vénitiens parvinrent à les faire rentrer
r domination après un siége célèbre, qui
ta plus de 18 millions de francs. L'an-
née 1348 fut féconde en désastres : un tremblement de terre, dont les secousses se prolongèrent du 25 janvier au 10 février, causa des pertes considérables, et une peste terrible vint décimer la population. Les Génois, pour comble de malheur, s'emparèrent des vaisseaux vénitiens qui faisaient le commerce dans la mer Noire. La république prit une éclatante revanche, le 29 août 1349. Dandolo parvint ensuite à se liguer contre les Génois avec l'empereur d'Orient et le roi d'Aragon, et la flotte ennemie fut presque anéantie à Cagliari. Ce fut alors que les Génois, aussi prompts à s'abattre qu'à s'enorgueillir, se soumirent à Jean Visconti. Ce prince jugea prudent de négocier la paix. Pétrarque, auquel cette mission fut confiée, fit preuve de beaucoup d'éloquence, mais de peu d'habileté politique. Il échoua donc malgré ses relations littéraires avec Dandolo, qui déclara la guerre à Visconti (1354). Ce doge mourut le 9 septembre de la même année. Il fut le dernier qu'on enterra dans l'église de Saint-Marc. Il a laissé un *Code*, qui porte son nom, et une *Chronique* latine, qui est le plus ancien monument de l'histoire vénitienne. Cet ouvrage, écrit en un style sec et sans ornement, mais rempli de documents précieux, se trouve dans le tome XII de la collection de Muratori.

Alexandre Bonneau.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi*. — Julio Faroldo, *Annali Veneti*. — Paul Morosini, liv. XI. — *Istoria dell' assedio e della ricupera di Zara...., scritta da autore contemporaneo*; dans les *Monumenti Veneziani di varia letteratura* de Morelli. — Daru, *Histoire de Venise*.

II. *Dandolo savants ou artistes.*

DANDOLO (*Faustin*), théologien vénitien, né vers l'an 1379, et mort en 1449. Il fut successivement protonotaire apostolique, légat *a latere*, et gouverneur de Bologne. On a de lui : *Compendium pro catholicæ fidei instructione*, et on lui attribue : *Tractatus de Beneficiis ; responsa quædam juridica*.

Feller, *Dictionnaire historique*.

* **DANDOLO** (*Antoine*), jurisconsulte italien, natif de Venise, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il professa le droit à Pise, Padoue et Pérouse. On a de lui : *Tractatus Juris civilis*.

Agostini, *Scrit. Venez.*

* **DANDOLO** (*Cesare*), peintre, né à Venise, vers 1550. Patricien et sénateur, il quitta sa patrie, sans doute à la suite de quelques intrigues politiques, et vint vers 1600 s'établir à Milan, où il se livra à la peinture, qu'il avait étudiée dès sa jeunesse. Ses tableaux de chevalet furent très-recherchés, mais la condition de l'artiste entra peut-être pour quelque chose dans leur succès.

E. B—n.

Morigia, *Della Nobiltà Milanese*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DANDOLO (*Vincent*, comte), physicien et économiste italien, né à Venise, le 26 octobre 1758,

mort dans la même ville, le 13 décembre 1819. Il était d'une famille honorable, mais qui n'appartenait pas à celle des patriciens de ce nom. Resté orphelin, il fut envoyé à l'université de Padoue. Lorsqu'il revint à Venise, il ouvrit une pharmacie, qui acquit une grande réputation. L'immense progrès que Lavoisier, Fourcroy, Berthollet et d'autres savants avaient fait faire à la chimie fixa son attention; il se mit à étudier leurs travaux, et envoya à l'Académie des Sciences de Paris des mémoires qui furent jugés dignes d'occuper une place dans les recueils de ce corps savant. Dans son ouvrage : *Fondamenti della Fisico-Chimica, applicati alla formazione de' corpi et de' fenomeni della natura*, il réunit toutes les découvertes récentes de la science. Cet ouvrage, publié en 1796, eut jusqu'à six éditions. Les événements vinrent interrompre ses travaux : l'armée française avait franchi les Alpes et s'approchait de Venise; un parti se forma pour secouer le joug de l'oligarchie : le doge et les sénateurs abdiquèrent; le peuple chargea une députation d'aller solliciter la protection du général Bonaparte en faveur de la république. Dandolo, l'un des principaux agents de cette révolution, fut au nombre des envoyés; mais la paix se négociait alors entre la France et l'Autriche, et le traité de Campo-Formio accorda à celle-ci la cession de Venise. Les députés protestèrent en vain. Dandolo, ne voulant plus subir le joug autrichien, alla se réfugier à Milan, alors capitale de la république cisalpine; il y fut élu membre du grand conseil, et y resta jusqu'à l'invasion des Russes en 1799. Il se rendit alors à Paris, où il publia, en français, un ouvrage philosophique intitulé : *Les Hommes nouveaux, ou moyen d'opérer une régénération nouvelle*; 1799, in-8°; 2e édit. en 1800. Peu de temps après, il alla s'établir dans une belle propriété qu'il avait à Varese, près de Milan, pour s'y livrer à de grands travaux d'agriculture et donner l'exemple des progrès que l'économie rurale et l'industrie pouvaient faire en Italie. Il rechercha les procédés qu'employaient les Italiens au moyen âge pour fabriquer leurs draps, alors supérieurs à tous ceux de l'Europe, et publia divers opuscules sur les moyens de faire refleurir l'agriculture en Italie; sur les pâturages et l'éducation des bestiaux; sur la manière de gouverner les moutons espagnols; sur les avantages de la culture de la pomme de terre; sur les engrais; sur la nécessité de créer divers genres d'industrie qui manquaient en Italie, etc. Mais une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui : la Dalmatie, ancienne possession vénitienne, ayant été réunie au nouveau royaume d'Italie, Napoléon choisit Dandolo pour gouverner cette province, sous le titre de provéditeur général. Possédée tour à tour par diverses puissances, la Dalmatie n'avait reçu d'aucun les bienfaits de la civilisation : cette contrée fertile était restée inculte; les habitants vivaient du produit de leur chasse, et souvent de brigandages. Dandolo, dans les cinq ans qu'il resta dans ce pays, s'efforça de vaincre l'insubordination et l'ignorance qui y régnaient; il y réprima les excès, chercha à répandre le goût du travail et de l'instruction, à déraciner les antiques et funestes superstitions qui s'étaient transmises d'âge en âge. Il fit dessécher les marais fangeux et détruisit les germes de maladies pestilentielles qui désolaient ces contrées. En 1809, lorsque la Dalmatie eut été réunie aux provinces Illyriennes, Dandolo quitta son gouvernement, et revint à Venise, avec les titres de sénateur et de comte, et les dignités que Napoléon lui avait données. Il ne quitta ce séjour qu'en 1813, pour réprimer les troubles qui avaient éclaté dans les Marches. Depuis, retiré des affaires publiques, il continua ses travaux scientifiques. Outre les deux ouvrages que nous avons cités, on a de lui : *Del Govern[o delle] Pecore spagnole ed italiane*; Milan, [...] in-8°; — *Discorsi sulla pastorizia, [...] cultura e sù varj altri oggetti di [...] economia*; Milan, 1806, in-8°; — [...] (Traité sur l'art de préparer, [...] perfectionner les vins d'Italie); 1811, [...] in-8°. Cet ouvrage, un des plus estimés de Dandolo, contient tout ce que les écrivains, [...] tout les Français, offrent de plus important sur cette matière, ainsi que beaucoup d'observations excellentes de l'auteur; — *Storia de' [...] seta generati, co' nuovi metodi nel regno Lombardo-Veneto ed altrove*; Milan, 181[...], 3 vol. in-8°. L'auteur y donne d'excellents préceptes sur l'art d'élever les vers à soie. Cet ouvrage a été traduit en français, et augmenté d'un grand nombre de notes, par F.-P. de Fontaneille, sous ce titre : *L'art d'élever les vers à soie*; Montpellier, 1819, un vol. in-8°; [...] Lyon, 1825. Dandolo a traduit en italien la *Statique chimique* de Berthollet, les *Éléments de Chimie* de Lavoisier, et les *Affinités* de Guyton de Morveau. Lorsqu'il fut atteint d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut, il terminait un ouvrage ayant pour titre : *Sulle cose dell' aumento delle granaglie italiche*, que [...] publié depuis.

Guyot de Fère.

Ersch et Gruber. *Allg. Enc.* — Rabbe, *Biographie*[...] — Feller, *Dictionnaire historique*.

DANDRÉ-BARDON (*Michel-François*), peintre français. *Voyez* Bardon.

DANDRÉ (*Antoine-Balthazar-Joseph*, baron), homme politique et magistrat français, né à Aix (Provence), le 2 juillet 1759, [...] 16 juillet 1825. Nommé, dès l'âge de [...] ans, conseiller au parlement d'Aix, il fut élu en 1789, pour représenter la noblesse de Provence à l'Assemblée des états généraux, et fit partie de la minorité de son ordre qui vint se réunir au tiers état après la fameuse séance du Jeu de Paume. Longtemps attaché au parti [...], Dandré prit part aux importants travaux de l'Assemblée constituante sur l'ordre judiciaire

fut appelé, le 1er août 1790, aux fonctions de président. Le 7 septembre, il provoqua hautement la punition des anarchistes qui, réunis sur la terrasse des Tuileries, demandaient à grands cris la tête des députés qui ne partageaient pas leurs opinions. Il prit la défense de Mesdames, arrêtées à Arnay-le-Duc, dans le courant du mois de février 1791, et demanda que leur arrestation fût déclarée illégale. Il réclama, d'autre part, le rappel à l'ordre contre Cazalès, pour quelques expressions inconstitutionnelles, et s'opposa à la lecture d'un projet de loi contre l'émigration. Partisan zélé de la tolérance religieuse, il se prononça énergiquement en faveur de la liberté des cultes. A la séance du 7 avril 1791, il appuya fortement la motion de Robespierre tendant à exclure du ministère pendant quatre ans, après l'exercice de leurs fonctions, les membres des législatures, du tribunal de cassation, etc., et à leur défendre de recevoir ou de solliciter du pouvoir exécutif aucune place, ni pensions, etc. Portant même ses scrupules plus loin que le député d'Arras, il demanda que tous les membres de l'Assemblée nationale prissent l'engagement de ne jamais solliciter de place pour qui que ce fût. Le 9 mai il reçut pour la troisième fois les honneurs de la présidence. Après la fuite du roi, il demanda que les décrets rendus par l'Assemblée, quoique non revêtus de la sanction du pouvoir exécutif, eussent force de loi; il fut un des commissaires chargés d'interroger ce prince à son retour de Varennes, s'opposa à ce qu'il fût mis en cause, et contribua à faire écarter pour le moment la question de la déchéance. Mais des symptômes de mécontentement s'étant bientôt après manifestés dans les sociétés populaires, Dandré monta à la tribune, et proposa, dans la séance du 16 juillet 1° qu'une adresse fût envoyée à tous les départements, pour exposer au peuple français les motifs des mesures adoptées par ses représentants; 2° que le département et la municipalité de Paris fussent mandés à la barre, pour y recevoir l'injonction de veiller avec soin à la tranquillité publique; 3° que les six accusateurs publics de la ville de Paris fussent chargés de faire informer sur-le-champ contre tous les perturbateurs du repos public; 4° que les ministres fissent exécuter, sous peine de responsabilité, les mesures arrêtées. L'Assemblée adopta les trois dernières propositions de Dandré, et rejeta la première, comme contraire à sa dignité. Cependant l'irritation populaire allant toujours croissant, le parti constitutionnel, sous les ordres de Bailly et de La Fayette, déploya le drapeau rouge, et proclama la loi martiale contre les attroupements. Le lendemain, 17, le sang ayant coulé au Champ-de-Mars, Dandré, dont la motion avait en quelque sorte amené ces terribles événements, voulut, comme par compensation, manifester de nouveau ses dispositions hostiles à l'égard du parti royaliste, et demanda un décret contre les protestations du côté droit. A la séance du 23 août, il combattit avec force les partisans de la liberté illimitée de la presse, et se fit interrompre plusieurs fois par Rœderer, ce qui ne le priva point des applaudissements de la majorité, qu'il était à peu près sûr d'obtenir lorsqu'il prenait la parole. La discussion sur les sociétés populaires le ramena, le 29 septembre, à la tribune, que Robespierre venait de quitter. Sa réponse fut pleine d'aigreur et d'amertume. Le lendemain l'Assemblée nationale se sépara. Ainsi rendu à la vie privée, Dandré se livra au commerce, fut poursuivi comme accapareur, et forcé, en 1792, de se réfugier en Angleterre, pour se soustraire à une accusation de connivence avec les émigrés. En 1796, il passa en Allemagne, auprès des chefs de l'émigration, et parvint à leur faire oublier son *constitutionnalisme* par les services qu'il rendit à leur parti. Les événements de 1814 le ramenèrent en France, où il obtint successivement la direction générale de la police et l'intendance de la maison du roi. Durant les cent jours il suivit le roi en Belgique, et fut réintégré, après la seconde restauration, dans ses fonctions d'intendant des domaines de la couronne. Dandré mourut presque subitement, d'une attaque de goutte, âgé de soixante-six ans.

Galerie historique des Contemporains. — *Biographie moderne.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — De Vaulabelle, *Hist. des deux Restaur.*

DANDRÉ-BARDON. *Voy.* BARDON.

DANEAU (*Lambert*), en latin *Danæus*, théologien protestant, né à Beaugency, vers 1530, et mort à Castres, le 11 novembre 1595. Après avoir étudié en droit pendant quatre ans à Orléans, sous Anne Dubourg, il suivit ce jurisconsulte à Paris, quand il y fut nommé conseiller au parlement. La fermeté avec laquelle Dubourg subit le dernier supplice pour la cause de la réformation (décembre 1559) lui fit tout à fait embrasser les nouvelles opinions, vers lesquelles il inclinait déjà. L'année suivante, Daneau passa à Genève, où il étudia la théologie. En 1562, après avoir été consacré au ministère évangélique, il fut appelé à Gien pour desservir l'église réformée. La guerre civile le força plus tard de chercher un refuge à Saumur; mais à la paix il retourna à Gien, qu'il abandonna de nouveau en 1572 pour se sauver à Genève. A la fin de cette année, il fut nommé pasteur et professeur de théologie à l'Académie de cette ville, et en 1581 il y obtint gratuitement le droit de bourgeoisie. Malgré cette faveur, il accepta l'année suivante une chaire de théologie à l'université de Leyde. Mais ayant eu l'imprudence de se mêler des discussions politiques de ce temps pour soutenir les prétentions du duc de Leicester à devenir le chef du gouvernement des Provinces-Unies, il fut forcé en 1583 de quitter Leyde. Il se retira d'abord à Gand; poursuivi pour les mêmes motifs, il demanda un asile au roi de Navarre, et se réfu-

gia dans le Béarn, où il fut nommé pasteur à Orthez et professeur de théologie à l'Académie que Jeanne d'Albret avait fondée dans cette ville en 1566. Quand cette école fut, en 1591, transportée de nouveau à Lescar, il suivit Jeanne dans cette résidence. En 1593 il fut appelé à Castres pour y exercer le ministère évangélique.

Des cinquante-cinq ouvrages qui lui sont dus, vingt-neuf, imprimés d'abord séparément, de 1573 à 1583, ont été réunis par lui-même sous ce titre : *Opuscula omnia theologica ab ipso auctore recognita et in tres classes divisa*; Genève, 1583, in-fol. de 1625 pag. La plupart de ces vingt-neuf ouvrages, ainsi que des vingt-six autres, sont des commentaires sur des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et des traités polémiques, soit contre les catholiques, soit contre les luthériens, qu'il combattit à outrance sur tous les points qui les séparaient du calvinisme rigide. Daneau avait de la facilité et de l'érudition, mais il manquait de profondeur et de goût; aussi ses livres, fort goûtés et plusieurs fois réimprimés tant que l'ardeur de la controverse a duré, sont tombés dans l'oubli dès que cette ardeur s'est éteinte. Quelques-uns ont encore cependant un intérêt de curiosité; on peut citer entre autres : *Ethice christiana, sive de rerum creatarum origine et usu, disputatio e Sacræ Scripturæ fontibus hausta*; Genève, 1576, in-8°; — *Tractatus de Antechristo*; Genève, 1576, in-8°; — *Christiana Isagoge ad christianorum theologorum locos communes, libri duo*; Genève, 1583, in-8°; — *Politices christianæ Libri septem*; Genève, 1596, in-8°; — *Les Sorciers, dialogue très-utile et très-nécessaire pour ce temps*; 1574, in-8°; — *Remontrances sur les jeux de sort ou de hazard, et principalement de dez et de cartes*; 1575, in-8°; — *Traité des Danses, auquel est amplement résolue la question à sçavoir s'il est permis aux chrestiens de danser*; 1579, in-8°; — *Traité de l'estat honneste des chrestiens en leur accoutrement*; Genève, 1580, in-8°; — *Traité contre les Bacchanales du Mardy-Gras*; 1582, in-8°. MICHEL NICOLAS.

Meursius, *Athenæ Batavæ*. — Melch. Adam, *Vitæ Theologorum exterorum*. — Ant. Teissier, *Éloges des Hommes Illustres*. — Nicéron, *Mémoires*. — Walchius, *Bibl. theolog. selecta*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*. — MM. Haag, *La France protest.*

DANEDI. *Voy.* MONTALTO.

DANÈS (*Pierre*), helléniste français, né à Paris, en 1497, mort le 23 avril 1577. Il étudia au collége de Navarre, où il eut pour maîtres Jean Lascaris et Guillaume Budé. Il rivalisa bientôt avec eux dans la connaissance de la langue grecque; aussi fut-il apprécié par François Ier, qui en 1530 l'appela à professer cette langue au Collége Royal. Un tel maître devait former de brillants élèves; il suffira de citer dans le nombre les Amyot, les Barnabé Brisson, les Jean Dorat. En 1534 il rejoignit à Venise son ami Georges de Selve, ambassadeur de France près la république. Danès ne pouvait manquer [illegible]
à profit son séjour en Italie; il y visi[t…]
bliothèques et les érudits. Revenu à [...]
1537, il y fut nommé un des arbi[tres…]
Ramus et Govea au sujet de la thè[se…]
mier sur Aristote. Il avait lui-mê[me…]
coup étudié le grand Stagirite; aussi [...]
t-il point à se prononcer en cette occasi[on…]
Ramus. En 1545 il fut envoyé au [...]
Trente, en qualité d'ambassadeur [...]
çois Ier, en compagnie de Claude d'U[…]
Jean Desligneris. Les trois représent[ants…]
France arrivèrent à Trente le 26 juin [...]
8 juillet, Danès prononça au sein du [...]
harangue, qui fut fort applaudie, et d[…]
France ordonna l'impression (1). Henri [...]
Danès précepteur du dauphin, dep[uis…]
çois II. En 1557, il fut appelé à [...]
Georges de Selve dans l'évêché de La[vaur…]
tard il retourna à Trente, et y siégea [...]
pendant toute la durée de la troisièm[e…]
tion. Cette fois il représenta seul [...]
français. Il s'opposa alors à ce que [...]
du calice fût renvoyée au pape, comm[e…]
membres du concile le demandaient. [...]
tour dans son diocèse, il s'y fit surtout [...]
par sa charité. Député ensuite à P[aris…]
clergé de sa province, il refusa la s[…]
tinée à le couvrir de ses dépenses de v[…]
termes dans lesquels il motivait ce re[fus…]
gnent à la fois de son désintéressemen[t…]
sollicitude pour ses diocésains. « Le rev[enu…]
évêché lui suffisait, disait-il; c'était [...]
chose qu'il pût faire pour son église [...]
églises voisines, que d'entreprend[re…]
voyage pour leur rendre service; [...]
fraient assez par le malheur des temp[s…]
vexations des huguenots. » Ce savant [...]
enterré à Saint-Germain-des-Prés. Se[s…]
sont : *Dodecasticon in laudem Nicol[…]*
lis; — *Justini Historiæ Epitome in T[rogi Pom]*
peii Historias; — *Lucii Flori De Rebu[s…]*
Epitome; — *Sexti Rufi, viri consula[ris…]*
lus; Paris, 1519, in-fol.; — *Epistola [...]*
sii ad Nicolaum Pasqualigum Venet[…]
dans l'*Officina Joannis Textoris*; — [...]
des *Œuvres* de Pline, sous le nom de [...]
locirius ou Belletière, son domestique [...]
fit un legs considérable, ce qui causa [...]
émoi dans la famille du testateur; — [...]
ad Jacobum Colinum, dans les *Ep[istolæ se]*
lectæ clarorum virorum, publiées [...]
Manuce; Paris, 1556, in-12; celle [...]
Danès avait pour objet de lui faire [...]
permission de se rendre en Italie; —

(1) L'histoire a recueilli un [illegible] heureux [...]
entendre dans une des [illegible] de cette [...]
bre; un orateur français s'étant récrié contr[e…]
relâchées de l'époque : *Gallus cantat*, répl[iqua…]
dain l'évêque d'Orvieto. *Utinam*, s'écria a[…]
galli cantum Petrus resipisceret ». (Le [...]
Plaise à Dieu que ce chant fasse revenir [...]
sipiscence.)

ca Epistola pro Francisco I°, adversus imperatorem Carolum V; dans le *Recueil* de ses opuscules; — *Oratio ad synodum Tridentinam, habita die 8 julii anno 1546*; dans le même *Recueil*, et dans Launoy (*Histoire du college de Navarre, t. I*); — *Instruction de Pierre Danès, evêque de Lavaur, pour messieurs de Lansac et de Lisle, ambassadeurs à Rome et au concile aux années 1561 et 1562*; dans le même recueil; — *De Substantia et modis ... Fragmentum*; dans le même recueil; — *Recueil des opuscules de P. Danès qui n'ont point été imprimés ou qui l'ayant été sont devenus rares*, à la suite de l'*Abrégé de la Vie de P. Danès*; Paris, 1731, in-4°, publié par P.-H. Danès, conseiller au parlement et docteur en Sorbonne. V. R.

Launoy, *Hist. Gymnasii Navarræ Parisiensis.* — Colomiès, *Gall. orient.* — De Thou, *Éloges*, avec les add. de Teissier. — Nicéron, *Mémoires*, XIX. — Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

DANÈS (*Pierre-Hilaire*), de la famille du précédent, jurisconsulte et théologien français, docteur de Sorbonne et conseiller au parlement de Paris, a fait imprimer la *Vie, éloges et opuscules de Pierre Danès*; Paris, 1731, in-4°; — *Mémoires sur Jacques Danès, évêque de Toulon*, à la suite de l'*Abrégé de la vie du célèbre Pierre Danès*; Quillau, 1741, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, I. — Nicéron, *Mémoires*, XIX.

* **DANÈS** (*Jean*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Le Règne de Louis XIII, donné pour exemple à son fils*; Paris, 1644, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DANÈS** (*Pierre-Louis*), théologien flamand, né à Cassel (Flandre), en 1684, mort à Louvain, le 28 mai 1736. Il enseigna la philosophie à Louvain, fut en 1714 curé de Saint-Jacques à Anvers, chanoine gradué à Ypres en 1717, puis président du séminaire épiscopal et pénitencier. En 1732 il retourna à Louvain, et succéda à Daelman dans la chaire de philosophie. On a de Danès : *Institutiones doctrinæ christianæ*; Louvain, 1713 et 1768 : c'est un abrégé de théologie estimé; — *Generalis temporum Notio*; Ypres, 1726, in-12; augmenté par Martin Page, Louvain, 1741; avec notes et suppléments de Paquot, Louvain, 1773; — *Orationes et homiliæ*; Louvain, 1735; — *De Fide, Spe et Charitate*; Louvain, 1735, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. de Weiss.

* **DANESI** (*Lucas*), jurisconsulte et mathématicien italien, né le 22 août 1598, à Ravenne, mort en 1672. Reçu docteur en droit, il fut nommé gouverneur de Comacchio; il se fit remarquer par ses connaissances en mathématiques et en architecture autant que par sa science du droit. Aussi le vit-on remplir à la fois les fonctions de protonotaire apostolique en 1652 et celles d'ingénieur à Ferrare, et de mathématicien du pape en 1656. On a de lui : *Discorso sopra le acque del Po*; Ravenne, 1646, in-4°; — *Trattato di mecaniche cavate dal Galilei*; ibid., 1649, in-fol.; — *Discorsi sopra le inondazione del fiume Tevere*; 1660, in-fol.; — *Trattato di Geometria pratica*; Ferrare, 1670, in-fol.

Ginanni, *Scritt. Ravenn.*

DANET (*Pierre*), latiniste français, né à Paris, mort en 1709. Il fut d'abord curé de Sainte-Croix en la Cité, puis de Saint-Martin au cloître Saint-Marcel, à Paris. Le duc de Montausier le choisit pour coopérer aux éditions *ad usum Delphini*, et lui fit obtenir l'abbaye de Saint-Nicolas de Verdun. En revenant de Lyon, Danet périt étouffé dans un bourbier, où sa voiture versa. On a de lui : *Fables de Phèdre*, avec *Commentaire*, édition *ad usum Delphini*; Paris, 1675, et 1726, in-4°; — *Radices seu Dictionarium linguæ latinæ, in quo singulæ voces suis radicibus subjiciuntur*; Paris, 1677, in-4°; ouvrage peu commun, et recherché; — *Dictionarium Antiquitatum Romanarum et Græcarum, ad usum Delphini*; Paris, 1698 et 1701, in-4°; — *Dictionarium Latinum-Gall. et Gallicum-Lat.*; Paris, 1685-1691, in-4°, et Lyon, 1735-1737, 2 vol. in-4°; ce dictionnaire n'est plus en usage.

Baillet, *Jugements sur les Savants*, III, ... — Quérard, *La France littéraire.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

DANET (Abbé *P.*), maître de langues à Paris, vers 1750. Il a été confondu à tort par Quérard avec le précédent. Celui-ci n'a commencé à publier que trente-neuf ans après la mort du premier, et a laissé : *Vie de Sémiramis*; Londres (Paris), 1748, in-12; — *Aventures de Londres*, Amsterdam (Paris), 1751, 2 vol. in-12.

Catalogue de la Bibl. imp.

* **DANFRIF** (1) (*Philippe*), graveur français, né à Cornouailles (Basse-Bretagne), vivait en 1584. Il était tailleur général des monnaies de France. « C'était, dit La Croix du Maine, un homme très-excellent pour la gravure et le burin, fort grand ingénieur, et inventeur de plusieurs beaux instruments de mathématiques, desquels il en a mis en lumière quelques-uns, et entre autres ceux pour le globe, pour l'astrolabe, et pour les horloges. » Danfrif a gravé les poinçons d'un caractère d'imprimerie très-agréable, imitant l'écriture bâtarde. Il s'en est servi pour l'impression de quelques ouvrages qu'il a faits sur les mathématiques. On cite surtout de lui : *Déclaration de l'usage du graphomètre, par la pratique duquel on peut mesurer toutes les distances*; Paris, 1597, in-8°.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, II, ... — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* —

(1) Et non pas *Danfrie*, comme il est écrit dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine.



dauphine, puis de madame la duchesse de Bourgogne, conseiller d'État d'épée, chevalier des ordres du roi, enfin grand-maître des ordres royaux et militaires de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Dangeau avait épousé en premières noces une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le juif, fermier général. Il épousa en secondes noces, en 1686, Sophie-Marie, comtesse de Lœwenstein, d'une branche mésalliée de la maison palatine, et l'une des plus jolies personnes de la cour. Dangeau fut toujours dans les bonnes grâces de tous les membres de la famille royale : il était estimé auprès de la reine mère Anne d'Autriche et de la reine Marie-Thérèse, parce qu'il savait l'espagnol et connaissait la cour de Madrid : auprès du roi, parce qu'il était discret et très-dévoué; auprès de tous, parce qu'il était probe, modeste, homme d'esprit, et qu'il avait un incroyable talent de joueur et une facilité extrême à faire des vers de société. Saint-Simon s'est beaucoup moqué de Dangeau et en a tracé un portrait exagéré, comme tous ceux

plaisait à les lire, parce qu'i
le souvenir exact du temps
avec impatience, écrivait-elle
geau, son amie, la suite de
m'amusent si fort, que je les
juillet 1716).

Voltaire, qui a publié sous l
de la Cour quelques courts ex
de Dangeau, s'est fort moq
« Ces *Mémoires*, dit-il, ne son
de Dangeau, mais d'un vieux
imbécile, qui se mêlait de faire
les gazettes manuscrites de l
qu'il entendait dans les anticl
cle du dix-huitième siècle te
loir cette opinion et à bafoue
core très-peu connu, parce qu
1719 et 1720, à plusieurs r
blâme « les imprudences et les
du petit Arouet ». Son amour
rait être la principale cause d
cules que Voltaire porte, et su

où nous n'avons pu le retrouver. Les copies du *Journal de Dangeau* sont assez nombreuses. La Bibliothèque de l'Arsenal possède, en 60 vol. in-4°, une copie faite évidemment sur le manuscrit original; elle a appartenu à madame de Pompadour, pour qui elle paraissait avoir été faite. Les archives du ministère des affaires étrangères possèdent une très-bonne copie, en 36 volumes in-fol., sur laquelle Saint-Simon a mis un grand nombre de notes, qui sont avec le *Journal de Dangeau* lui-même la base de ses Mémoires. La copie de la Bibliothèque impériale est très-inexacte et incomplète. Les éditeurs de la nouvelle édition possèdent une bonne copie du *Journal de Dangeau*, appartenant à M. le duc de Luynes. Il en existe encore des copies en Angleterre et dans plusieurs familles de la noblesse française. L. DUSSIEUX.

Voltaire, *Journal de la Cour*, imprimé dans ses *Œuvres*. — Madame de Genlis. *Abrégé des Mémoires ou Journal de M. de Dangeau*, extrait du manuscrit original, 4 vol. in-8°, 1817. — Madame de Sartory. *Extrait des Mémoires du marquis de Dangeau*; 2 vol. in-12, 1817. — Lemontey, dans l'*Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV*, 1818, ou dans le 4e volume de ses *Œuvres complètes* (5 vol. in-8°, 1829), a publié quelques extraits de Dangeau et quelques notes inédites de Saint-Simon. — Paul Lacroix, *Mémoires et Journal du marquis de Dangeau, avec les notes du duc de Saint-Simon*, publiées pour la première fois sur les manuscrits originaux (*); il n'y a eu que les quatre premiers volumes de publiés; 1830. — *Journal du marquis de Dangeau avec les additions du duc de Saint-Simon*, par MM. Soulié, Dussieux, etc.; Paris, 1854, in-8. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

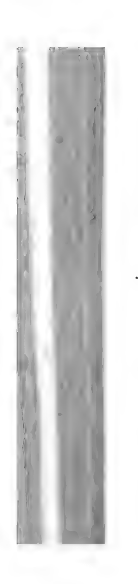
DANGEAU (*Louis* de COURCILLON, abbé DE), frère du précédent, littérateur français, né à Paris, en janvier 1643, mort dans la même ville, le 4 janvier 1723. Le passage suivant de Saint-Simon résume, avec la rapidité de trait habituelle à ce grand peintre de son temps, la vie de l'abbé de Dangeau : il ne restera plus ensuite qu'à combler les lacunes et à développer certains détails. « L'abbé de Dangeau, qui mourut le 1er janvier 1723 (1), écrit Saint-Simon, étoit né huguenot; il y persévéra plus longtemps que son frère, et je ne sais s'il y a jamais bien renoncé. Il avoit plus d'esprit que son aîné; et quoiqu'il eût assez de belles-lettres, qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de fadeur ni moins de subtilité que lui; il parvint de bonne heure à être des Académies. Les bagatelles de l'orthographe (2) et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despautère furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. Il eut plusieurs bénéfices, vit force gens de lettres, et d'autre assez bonne compagnie; honnête homme, bon et doux dans le commerce, et fort uni avec son frère. Il avoit été envoyé jeune en Pologne, et il avoit trouvé le moyen de se faire décorer d'un titre de camérier d'honneur par Clément X, qu'il avoit connu en Pologne, non à Rome, où il n'alla jamais, et de se le faire renouveler par Innocent XII; il avoit aussi acheté une des deux charges de lecteur du roi pour en conserver les entrées, et venoit de temps en temps à la cour; il y étoit peu, ne sortoit guère de chez son frère, et il y avoit peu d'habitude. » — Comme on voit, Saint-Simon a touché à tous les points saillants de la vie du personnage. La conversion de Dangeau fut l'œuvre de Bossuet. « Rassuré désormais, dit D'Alembert, et pour ce monde et pour l'autre, il entra dans l'état ecclésiastique. Dans la première ferveur de son zèle catholique, sévère observateur des lois de l'Église, il avait formé la résolution édifiante et courageuse de se borner à un seul bénéfice; mais nous sommes obligé de convenir qu'il se relâcha de cette rigueur. » Outre son voyage de Pologne, mentionné par Saint-Simon, il visita encore d'autres pays, ce qui lui fournit l'occasion d'apprendre plusieurs langues : l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, etc.

Il n'était pas moins versé dans les lettres anciennes. La place de lecteur du roi, qu'il obtint au retour de ses voyages, lui donnait l'importante attribution de présenter à Louis XIV le journal des grâces annuelles accordées aux gens de lettres; et il faut reconnaître que si l'on excepte La Fontaine, ses autres confrères en littérature n'eurent qu'à se louer de lui. Cette omission, à peine concevable, de l'immortel fabuliste ne saurait être excusée. La raison de ce déni de justice donnée par madame de Genlis, qu'un ecclésiastique ne pouvait protéger l'auteur de contes scandaleux, ne suffit pas : le fabuliste devait absoudre le conteur. Ce qui est plus probable, c'est que Dangeau n'osait désigner à la faveur du roi un ami de Fouquet. Quoi qu'il en soit, le lecteur royal vendit cette charge en 1687, en se réservant les entrées à la cour. Quant aux bénéfices ecclésiastiques dont parle D'Alembert, l'abbé de Dangeau fut en effet assez bien pourvu. En 1680 il obtint l'abbaye de Fontaine-Daniel, en 1710 celle de Clermont; précédemment déjà, en 1683, il avait eu le prieuré de Gournay-sur-Marne et celui de Crespy en Valois. Élu membre de l'Académie Française en 1682, à la place de l'abbé Cotin, et reçu le 26 février de la même année, il ne fit pas imprimer son discours de réception, peut-être parce qu'il n'osait opposer l'éloge d'usage à l'impérissable ridicule imprimé à Cotin par la verve satirique de Boileau et de Molière. S'il en était ainsi, Dangeau eût manqué pour la seconde fois du courage nécessaire à l'expression de sa pensée. Les registres de l'Académie témoignent qu'il avait au sein de la compagnie presque autant de crédit que son frère le marquis; voilà pourquoi Voltaire l'appelait un « excellent académicien ». Cependant, après une vie marquée par tant de succès, il eut

(*) Ce n'est encore qu'un extrait; il n'y a pas la centième partie des notes de Saint-Simon; il n'y a que celles déjà publiées par Lemontey, et l'édition est faite sur la copie de l'Arsenal, et non sur les manuscrits originaux, qui étaient alors inconnus.

(1) C'est une erreur, que nous venons de rectifier. *Voy.* le *Journal de Matthieu Marais* (*Rev. Rétrospective*, 2e série, IX, 230).

(2) Saint-Simon parle ici en homme qui n'a pas tenu assez de compte de ces *bagatelles*.



dauphine, puis de madame la duchesse de Bour-
gogne, conseiller d'État d'épée, chevalier des ordres du roi, enfin grand-maître des ordres royaux et militaires de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Dangeau avait épousé en premières noces une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le juif, fermier général. Il épousa en secondes noces, en 1686, Sophie-Marie, comtesse de Lœwenstein, d'une branche mésalliée de la maison palatine, et l'une des plus jolies personnes de la cour. Dangeau fut toujours dans les bonnes grâces de tous les membres de la famille royale : il était estimé auprès de la reine mère Anne d'Autriche et de la reine Marie-Thérèse, parce qu'il savait l'espagnol et connaissait la cour de Madrid : auprès du roi, parce qu'il était discret et très-dévoué; auprès de tous, parce qu'il était probe, modeste, homme d'esprit, et qu'il avait un incroyable talent de joueur et une facilité extrême à faire des vers de société. Saint-Simon s'est beaucoup moqué de Dangeau et en a tracé un portrait exagéré, comme tous ceux qu'il a faits. Sans vouloir justifier absolument

plaisait à les lire, parce qu'i
le souvenir exact du temps p
avec impatience, écrivait-elle à
geau, son amie, la suite des
m'amusent si fort, que je les l
juillet 1716).

Voltaire, qui a publié sous le
de la Cour quelques courts ex
de Dangeau, s'est fort moqu
« Ces *Mémoires*, dit-il, ne sont
de Dangeau, mais d'un vieux
imbécile, qui se mêlait de faire
les gazettes manuscrites de to
qu'il entendait dans les antich
cle du dix-huitième siècle tes
loir cette opinion et à bafouer
core très-peu connu, parce qu
1719 et 1720, à plusieurs re
blâme « les imprudences et les
du petit Arouet ». Son amour-p
rait être la principale cause de
cules que Voltaire porte, et sur
nal, et sur l'œuvre en elle-même

où nous n'avons pu le retrouver. Les copies du *Journal de Dangeau* sont assez nombreuses. La Bibliothèque de l'Arsenal possède, en 60 vol. in-4°, une copie faite évidemment sur le manuscrit original; elle a appartenu à madame de Pompadour, pour qui elle paraissait avoir été faite. Les archives du ministère des affaires étrangères possèdent une très-bonne copie, en 36 volumes in-fol., sur laquelle Saint-Simon a mis un grand nombre de notes, qui sont avec le *Journal de Dangeau* lui-même la base de ses Mémoires. La copie de la Bibliothèque impériale est très-inexacte et incomplète. Les éditeurs de la nouvelle édition possèdent une bonne copie du *Journal de Dangeau*, appartenant à M. le duc de Luynes. Il en existe encore des copies en Angleterre et dans plusieurs familles de la noblesse française. L. DUSSIEUX.

Voltaire, *Journal de la Cour*, imprimé dans ses *Œuvres*. — Madame de Genlis. *Abrégé des Mémoires ou Journal de M. de Dangeau*, extrait du manuscrit original, 5 vol. in-8°, 1817. — Madame de Sartory. *Extrait des Mémoires du marquis de Dangeau*; 2 vol. in-12, 1817. — Lemontey, dans l'*Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV*, 1818, ou dans le 6e volume de ses *Œuvres complètes* (5 vol. in-8°, 1829), a publié quelques extraits de Dangeau et quelques notes inédites de Saint-Simon. — Paul Lacroix, *Mémoires et Journal du marquis de Dangeau, avec les notes du duc de Saint-Simon*, publiées pour la première fois sur les manuscrits originaux (*); il n'y a eu que les quatre premiers volumes de publiés; 1830. — *Journal du marquis de Dangeau avec les additions du duc de Saint-Simon*, par MM. Soulié, Dussieux, etc.; Paris, 1854, in-8. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

DANGEAU (*Louis* de COURCILLON, abbé DE), frère du précédent, littérateur français, né à Paris, en janvier 1643, mort dans la même ville, le 1er janvier 1723. Le passage suivant de Saint-Simon résume, avec la rapidité de trait habituelle à ce grand peintre de son temps, la vie de l'abbé de Dangeau : il ne restera plus ensuite qu'à combler les lacunes et à développer certains détails. « L'abbé de Dangeau, qui mourut le 1er janvier 1723 (1), écrit Saint-Simon, étoit né huguenot; il y persévéra plus longtemps que son frère, et je ne sais s'il y a jamais bien renoncé. Il avoit plus d'esprit que son aîné; et quoiqu'il eût assez de belles-lettres, qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de fadeur ni moins de subtilité que lui; il parvint de bonne heure à être des Académies. Les bagatelles de l'orthographe (2) et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despautère furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. Il eut plusieurs bénéfices, vit force gens de lettres, et d'autre assez bonne compagnie; honnête homme, bon et doux dans le commerce, et fort uni avec son frère. Il avoit été envoyé jeune en Pologne, et il avoit trouvé le moyen de se faire décorer d'un titre de camérier d'honneur par Clément X, qu'il avoit connu en Pologne, non à Rome, où il n'alla jamais, et de se le faire renouveler par Innocent XII; il avoit aussi acheté une des deux charges de lecteur du roi pour en conserver les entrées, et venoit de temps en temps à la cour; il y étoit peu, ne sortoit guère de chez son frère, et il y avoit peu d'habitude. » — Comme on voit, Saint-Simon a touché à tous les points saillants de la vie du personnage. La conversion de Dangeau fut l'œuvre de Bossuet. « Rassuré désormais, dit D'Alembert, et pour ce monde et pour l'autre, il entra dans l'état ecclésiastique. Dans la première ferveur de son zèle catholique, sévère observateur des lois de l'Église, il avait formé la résolution édifiante et courageuse de se borner à un seul bénéfice; mais nous sommes obligé de convenir qu'il se relâcha de cette rigueur. » Outre son voyage de Pologne, mentionné par Saint-Simon, il visita encore d'autres pays, ce qui lui fournit l'occasion d'apprendre plusieurs langues : l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, etc.

Il n'était pas moins versé dans les lettres anciennes. La place de lecteur du roi, qu'il obtint au retour de ses voyages, lui donnait l'importante attribution de présenter à Louis XIV le journal des grâces annuelles accordées aux gens de lettres; et il faut reconnaître que si l'on excepte La Fontaine, ses autres confrères en littérature n'eurent qu'à se louer de lui. Cette omission, à peine concevable, de l'immortel fabuliste ne saurait être excusée. La raison de ce déni de justice donnée par madame de Genlis, qu'un ecclésiastique ne pouvait protéger l'auteur de contes scandaleux, ne suffit pas : le fabuliste devait absoudre le conteur. Ce qui est plus probable, c'est que Dangeau n'osait désigner à la faveur du roi un ami de Fouquet. Quoi qu'il en soit, le lecteur royal vendit cette charge en 1687, en se réservant les entrées à la cour. Quant aux bénéfices ecclésiastiques dont parle D'Alembert, l'abbé de Dangeau fut en effet assez bien pourvu. En 1680 il obtint l'abbaye de Fontaine-Daniel, en 1710 celle de Clermont; précédemment déjà, en 1683, il avait eu le prieuré de Gournay-sur-Marne et celui de Crespy en Valois. Élu membre de l'Académie Française en 1682, à la place de l'abbé Cotin, et reçu le 26 février de la même année, il ne fit pas imprimer son discours de réception, peut-être parce qu'il n'osait opposer l'éloge d'usage à l'impérissable ridicule imprimé à Cotin par la verve satirique de Boileau et de Molière. S'il en était ainsi, Dangeau eût manqué pour la seconde fois du courage nécessaire à l'expression de sa pensée. Les registres de l'Académie témoignent qu'il avait au sein de la compagnie presque autant de crédit que son frère le marquis; voilà pourquoi Voltaire l'appelait un « excellent académicien ». Cependant, après une vie marquée par tant de succès, il eut

(*) Ce n'est encore qu'un extrait; il n'y a pas la centième partie des notes de Saint-Simon; il n'y a que celles déjà publiées par Lemontey, et l'édition est faite sur la copie de l'Arsenal, et non sur les manuscrits originaux, qui étaient alors inconnus.

(1) C'est une erreur, que nous venons de rectifier. *Voy.* le *Journal de Matthieu Marais* (*Rev. Rétrospective*, 2e série, IX, 230).

(2) Saint-Simon parle ici en homme qui n'a pas tenu assez de compte de ces *bagatelles*.

un échec, dont il dut difficilement se consoler : il se vit préférer Fénelon pour l'emploi de précepteur du duc de Bourgogne. On trouve dans le *Recueil* de *Maurepas* une chanson assez plate dirigée contre lui en cette occasion. Certains passages font cependant connaître quelques manies de l'abbé de Dangeau. Il avait imaginé, par exemple, de mettre la chronologie sur des papiers rejoints en façon d'essuie-mains et posés sur des rouleaux, de même qu'il avait mis en forme de jeu de l'oie toute la série des rois de France ; et la chanson ne manque pas de s'emparer de ces futiles détails, comme on en peut juger par le couplet suivant ·

Brûlez, brûlez vos livres,
Gens avides de tout sçavoir.
Brûlez, brûlez vos livres,
Il n'en faut plus avoir.
En essuie-mains et en rouleau
Le sçavant abbé de Dangeau
A mis la science en morceau
De tous les rois de France
Il nous en a fait des oysons,
Ce maistre d'importance.

Comme il arrive parfois aux érudits, le bon abbé était quelque peu entaché de pédantisme. « Il portoit toujours un bâton, dit une note du même recueil, et dès qu'on lui parloit de géographie, il ne manquoit jamais de tracer sur le plancher les lieux qu'il vouloit désigner. » Le pauvre académicien avait ses ennemis; cependant, il réunissait chez lui toutes les semaines les personnages les plus distingués, tels que le cardinal de Polignac, le marquis de L'Hôpital, l'abbé Dubois, l'abbé de Choisy, qui lui dut sa conversion. Dangeau écrivit beaucoup, surtout sur la grammaire. Cette branche de la science du langage était pour lui une sorte de passion. « Il arrivera tout ce qu'il pourra, disait-il à une personne qui lui faisait part d'une certaine nouvelle politique; mais j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes français bien conjugués. » Après tout ce que l'on vient de dire de Dangeau, on ne sera pas surpris qu'il ait aussi étudié le blason. La bibliothèque Richelieu conserve un nombre considérable de ses manuscrits; ses ouvrages imprimés sont : *Quatre Dialogues; 1° Sur l'immortalité de l'âme; 2° Sur l'existence de Dieu; 3° Sur la Providence; 4° Sur la religion;* Paris, 1684, in-12, avec une vignette de Sébastien Le Clerc à chaque dialogue : cet ouvrage a été critiqué par le ministre Jurieu ; — *Cartes généalogiques, Tables chronologiques, Tables généalogiques,* etc., *pour enseigner*, etc.; 1693, in-12 ; — *Lettre sur l'orthographe, à M. de Pontchartrain, conseiller au parlement ;* 1693, in-12 ; — *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire*; Paris, 1694, in-12 ; — *Nouvelle Méthode de Géographie historique pour apprendre facilement et retenir longtemps la géographie moderne et l'ancienne, le gouvernement des États, les intérêts des princes, leurs généalogies*; Paris, 1697, in-fol., et 1706, in-8° ; — *Les Principes*

du Blason, en
in-fol., et 171
du blason, c
et tous les
1715, in-4° ; –
tiennent 1° s
discours sur
l'orthograph
Paris, 1711, i
sur les Parti
maire frança
ment : *Disco*
in-8° ; — *Dis*
1723, in-8° ;
le 29 mars
Clément XI,
sur, etc. ; Pari
sur les diver
Grecs, des La
des Espagnol
in-8°.

Saint-Simon,
Journal du ma
inédites du duc
lat de Conches;
l'abbé de Chois
lembert, *Éloges*

* DANGENNI
sier. *Voyez* M

* DANGER
vers 1800. Il
expériences s
cure, en colla
fila avait émi
ment dans l
dans les os,
MM. Danger
De l'Arsenic
à servir de
cas d'empoi
sont attachés
d'arsenic dan
qu'on prend
taches organi
nature des o
disparaissent
ment ces or
moyen d'un
cides puissant
firmé ces exp
L'Art du Seu
de faire soi-m
instruments
Paris, 1829, i

Documents pa

DANGEVIL
trice du Théâ
décembre 17
en 1796. Entré
les rôles de
ment à repro
et les caracté

sentait : Tous les auteurs qui parlent de Mlle Dangeville s'accordent à dire qu'il est difficile d'atteindre à la grâce et au naturel avec lesquels elle joua pendant trente-trois ans (1730-1763) non-seulement les soubrettes, mais encore les grandes coquettes et les rôles travestis.

Parmi ses nombreuses créations, nous citerons Lisette, du *Complaisant* (1732); Finette, dans *Le Dissipateur* (1753); la Comtesse, dans *Les Mœurs du temps* (1760); Martine, dans *Heureusement* (1762). Voici ce qu'en dit Sainte-Foix : « Ce qui achève de caractériser la personne de génie dans Mlle Dangeville, c'est qu'elle est simple, « vraie, modeste, timide même, n'ayant jamais « le ton orgueilleux du talent, mais toujours « celui d'une personne bien élevée, ignorant « d'ailleurs toute cabale, et dans le centre de la « tracasserie, n'en ayant jamais fait aucune. »

Voltaire a adressé à Mlle Dangeville des couplets très-flatteurs; Dorat disait aussi d'elle :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaîté,
Parler, agir, marcher avecque dignité;
Piquante sans apprêt, et vive sans grimace,
A chaque mouvement découvrir une grâce,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel et parer la nature.

A. JADIN.

Molé, *Éloge de Mlle Dangeville*, dans le *Magasin encyclopédique*, VI, 519.

* DANGIE (Don *Matthieu* DE LA). *Voyez* LA DANGIE.

DANHAVER, peintre autrichien, né en Souabe, mort à Saint-Pétersbourg, en 1737. Il apprit d'abord l'horlogerie, état dans lequel il succéda à son père; puis il partit pour l'Italie, afin d'y étudier la musique et surtout la peinture. Il fit connaissance avec Sebastien Bombelli, suivit ses leçons, et devint son meilleur elève pour le portrait et la miniature. En Hollande, Danhaver imita avec succès la manière de Rubens. Il fut ensuite appelé à Saint-Pétersbourg par Pierre le Grand, qui l'attacha a sa personne. Danhaver, comblé de biens et d'honneurs, mourut dans cette capitale.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands, allemands et hollandais*, III, 157. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

* DANHAWER ou DANNHAUER (*Jean-Conrad*), théologien allemand, né à Kendring (Brisgau), en 1603, mort en 1666. Il était ministre luthérien, et professa l'éloquence et la théologie à Strasbourg. Il y devint prédicateur de l'eglise cathédrale et doyen du chapitre. On lui reprocha souvent la véhémence de son zèle pour la confession d'Augsbourg et de partager les opinions millénaires. Il s'opposa à la réunion des luthériens et des calvinistes, et montra beaucoup d'intolérance pour tous ceux qui n'étaient pas de sa communion. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Collegium psychologicum circa Aristotelem De Anima*; Strasbourg, 1630, in-8°; — *Idea boni interpretis et malitiosi calumniatoris*; 1670, in-8°; — *Christeis, sive drama sacrum, in quo Ecclesiæ militia a Jesu-Christo ad thronum cœlestem exaltata, ad novissimum usque ac præsens sæculum deducitur*; Wittenberg, 1696, in-4°. Balthazar Bebelius a fait l'oraison funèbre de Danhawer.

Heumann, *Via ad Historiam litterar.*, p. 180. — Freher, *Theatr. Virorum illustrium*, p. 603. — Spizelius, *Templum Honoris*, p. 284. — J. Welzel, *Concio funebris in obitum Dannhaueri*; 1667; — Witte, *Memor. Theolog.*, dec. XII, p. 1348. — Fabricius, *Hist. bibl.*, P. IV, p. 72.

DANICAN (*Auguste*), général français, né en 1763, mort à Itzehoe (duché de Holstein), en décembre 1848. Il était d'une famille noble, mais pauvre. Entré comme simple soldat au régiment de Barrois, infanterie, puis dans la gendarmerie de Lunéville, il devint à l'époque de la révolution colonel de hussards et général de brigade. Employé en 1793 et 1794 dans la Vendée, il s'y conduisit toujours avec humanité. Il pressa même plusieurs fois la Convention de faire punir les auteurs des noyades de Nantes et des autres excès commis à cette époque contre les habitants de ce malheureux pays. Envoyé à Laval pour combattre les premiers rassemblements de chouans, il fut contraint de s'enfermer dans Angers, qu'il défendit avec succès. Cependant on l'accusa d'intelligence avec les royalistes, et il fut destitué. En 1795 il fut remis en activité, et obtint le commandement de Rouen, d'où il adressa à la Convention des dénonciations contre les généraux Turreau, Grignon, Huchel et autres, au sujet de leur conduite en Vendée. Appelé à Paris, à l'époque des 12 et 13 vendémiaire, il embrassa le parti des sections, commanda un instant leur armée, et s'échappa quand il vit les troupes conventionnelles obtenir l'avantage. Danican rapporte lui-même « que nommé par le comité central commandant des sections réunies, il ne dut cette marque d'estime et de confiance qu'à une conduite franche et à la haine qu'il n'avait cessé de témoigner aux massacreurs ». On lui fit son procès par contumace, et le conseil militaire séant au Théâtre-Français le condamna à mort. Réfugié à Hambourg, puis à Blankemburg, il s'aboucha avec Louis XVIII, revint à Paris en juin 1797, quitta encore la France, et publia quelques brochures contre le parti révolutionnaire. Il fit la campagne de 1799 en Suisse, dans un corps d'émigrés, et on l'accusa alors, mais sans fondement, d'avoir trempé dans l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. En 1801 il se rendit en Piémont, et fit avec Willot quelques efforts infructueux pour agiter le midi de la France; il se retira de là en Allemagne, puis en Angleterre, où il obtint une pension, on ne sait à quel titre. Après la seconde restauration, il sollicita de Louis XVIII son rétablissement sur les cadres de l'armée : cette récompense lui fut refusée. Danican, découragé, quitta définitivement la France, et vécut errant en Europe. Le général Danican, dit un contemporain, avait une très-mauvaise tête, ses idées manquaient de suite et



des pages, Philidor se fixa à Paris, et s'y soutint en donnant des leçons et en copiant de la musique. Tous les ans, il allait à Versailles faire exécuter un nouveau motet. Ce fut alors qu'il commença à se livrer à son goût pour le jeu d'échecs. La nature l'avait doué du génie de ce jeu. Il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, où en compagnie avec Stamma et d'autres joueurs hors ligne, il devint lui-même le joueur le plus habile de l'Europe (1). Philidor revint en France en novembre 1754, et se livra sérieusement à la culture de la musique. Un *Lauda Jerusalem*, qu'il écrivit pour la chapelle de Versailles, ne plut pas à la reine, qui le trouva trop dans le goût italien. Son premier ouvrage dramatique

(1) Quelques biographes prétendent qu'en 1749 Philidor, étant à Londres, publia par souscription la première édition de son *Analyse du Jeu d'Échecs*; mais rien n'a pu faire découvrir un seul exemplaire de cette édition. On rapporte aussi qu'en 1753 Philidor aurait mis en musique la fameuse ode de Dryden, sur le pouvoir de l'harmonie, et que Handel aurait dit, en écoutant cet œuvre, que « les chœurs étaient bien fabriqués, mais

mière fois en juillet 1764, et *L*
lidor fut joué à la Comédie-Itali
de la même année, c'est-à-dire
l'*Orphée*. Enfin, la comparaiso
avec soin des deux partitions
Philidor m'a démontré qu'il n'y
commune entre elles. C'est su
anecdote que le rédacteur de l
Michaud est parti pour représ
comme un homme qui ne vivait
tandis que le talent de ce comp
lument différent de tous ses
En 1766 Philidor écrivit une
exécutée à l'Oratoire pour l'anniv
de Rameau. Cette messe fut tr
En 1777 il fit un voyage à Lond
son *Traité du Jeu d'Échecs*; il y
d'argent en jouant. En 1779 il m
Carmen sæculare d'Horace, p
été trop vantée. De retour à Paris
à la Comédie-Italienne *L'Ami*

réserve à sa passion pour les échecs, passant la plus grande partie de ses journées au café de la Régence, où se réunissaient les joueurs les plus renommés. Son buste s'y est vu fort longtemps, au-dessus de la place qu'il occupait habituellement. Les troubles de la révolution le décidèrent à retourner à Londres; il y perdit la vue. Il n'en continua pas moins de pratiquer son jeu favori. Son jugement et sa mémoire avaient acquis tant de sûreté et d'habitude, qu'il jouait à la fois trois parties contre des joueurs de première force, sans voir les échiquiers, et les battait. Un mois avant sa mort, il joua ainsi deux parties, et les gagna. Philidor ne passait pas pour un homme fort spirituel. Certains mots naïfs firent souvent rire à ses dépens. Laborde, un de ses grands admirateurs, l'entendant un jour dans un repas dire beaucoup de trivialités, le tira d'embarras en s'écriant : « Voyez cet homme-là, il n'a pas le sens commun, c'est tout génie ! » Outre les divers ouvrages déjà cités de Philidor, il a composé : *Le Quiproquo*, opéra-comique, en deux actes; 1760; — *Le Maréchal*, un acte; 1761 : ce petit opéra, dont la musique est excellente, eut plus de deux cents représentations; — *Sancho Pança*, opéra-comique, un acte; 1762; — *Le Bûcheron*, un acte, 1763; — *Tom Jones*, trois actes; 1764 : le mérite de cette partition ne fut pas d'abord saisi par le public, mais plus tard l'ouvrage se releva, et eut un brillant succès; — *Zemire et Mélide*, deux actes; 1766; — *Ernelinde*, opéra en trois actes; 1767 : Gluck disait de cet opéra : « C'est une montre enrichie de quelques diamants, mais dont le mouvement intérieur ne vaut rien. » Ce jugement est un peu sévère; — *Le Jardinier de Sidon*, un acte; 1768; — *L'Amant déguisé, ou le jardinier supposé*; 1769; — *La Nouvelle École des Femmes*, deux actes; 1770; — *Les Femmes vengées*, trois actes; 1774; — *Bélisaire*, opéra en trois actes, paroles de Bertin; 1774; — *L'Analyse du Jeu des Échecs* a été souvent réimprimée; la première édition est de Londres, 1777, in-8°, avec portrait; Paris, 1804 et 1830, in-8°; Bruxelles, 1834, in-8°, avec portrait. Ce livre a été traduit en diverses langues.

A. DE L.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*, VII, 226. — Laborde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens*. — Rabbe, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Annales dramatiques*. — Ch. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, I, 75. — Favart, *Mémoires*.

DANIEL, célèbre prophète hébreu, de la race de David, vivait six cents ans avant J.-C. Il fit probablement partie des captifs donnés comme otages des engagements contractés par Joiachim envers Nabuchadnessar, nommé Nabuchodonosor par les Septante, vers 603, an 8e du règne du prince juif, an 2e du règne du prince babylonien. A cette première époque le vainqueur se borna à rendre le roi de Juda son tributaire; mais celui-ci voulut bientôt reprendre son indépendance; à sa mort, en 599, son fils Joiachim (Jéchonias) fut obligé de rendre de nouveau Jérusalem aux armes de Nabuchadnessar, et fut emmené prisonnier à Babylone, avec une autre partie de son peuple; il y demeura trente-six ans, et ne fut mis en liberté que par le fils de son vainqueur. L'oncle de Joiachim, Sédécias, fut nommé à sa place par les Babyloniens, dont il resta tributaire de 599 à 588. Dans cet intervalle le prophète Ézéchiel célébrait les malheurs des Juifs sur les bords du Kébar (Chaboras, de la Mésopotamie). C'est à cette époque de 588 que les Juifs firent un troisième effort pour reconquérir leur indépendance, que Jérusalem fut prise d'assaut par un lieutenant de Nabuchadnessar, et que le temple de Salomon fut détruit. La transplantation du reste de la nation juive fut consommée cinq ans après, en 583. Cinquante-deux ans seulement s'écoulèrent à partir de ce désastre jusqu'à l'an 536, date de l'édit par lequel le grand Cyrus, successeur de Darius, et fils d'Astyage le Mède, autorisa les Juifs à relever les murs de Jérusalem; mais les satrapes y mirent des obstacles, et la captivité fut prolongée jusqu'au règne de Darius, fils d'Hystaspe, en 521, époque à laquelle ce prince rendit un nouvel édit en faveur des Juifs. Ces faits successifs donnent en nombre rond les soixante-dix ans de captivité inscrits dans le livre de Jérémie. En effet, si on compte depuis 603, date du premier enlèvement des captifs, on a quatre-vingt-deux ans; si on part de la captivité de Jéchonias, on a soixante-dix-huit ans; si depuis la destruction du temple, qui suspendit le culte des Juifs, on a soixante-sept ans; et enfin, si on part de 583, on n'a plus que soixante-deux ans : la moyenne des quatre chiffres est de soixante-dix à soixante-douze ans. Daniel paraît avoir vécu sous le règne, fort long, de Nabuchodonosor et sous ses quatre successeurs, Évilmérodach, Labosordach, Balthasar ou Naboandèle; sous Darius le Mède (Cyaxare II) et sous Cyrus. Quoique les livres des Rois et des Chroniques, qui sont les écrits historiques des Hébreux, ne parlent point de Daniel, on ne doit pas douter qu'en effet Nabuchadnessar n'ait choisi parmi les premiers captifs ou otages qu'il emmena à Babylone après sa première expédition les quatre jeunes gens appartenant à la race royale de David (la polygamie les multipliait), pour les faire instruire dans les sciences et dans la langue des Chaldéens; c'était l'usage des cours de l'Orient. Que Daniel ait voulu vivre dans l'abstinence des viandes de la table du roi, que sa santé et celle de ses compagnons en ait été altérée, et qu'il se soit distingué dans ses études au point d'être appelé, à défaut des mages, pour être l'interprète des songes royaux, voilà ce qui n'est nullement en contradiction avec l'histoire et avec la vraisemblance.

La Bible rapporte que plus tard Nabuchadnessar fit ériger une statue colossale, à laquelle les satrapes, les fonctionnaires et tous les habitants

de l'empire furent obligés de rendre les honneurs divins; les trois compagnons de Daniel furent dénoncés pour infraction à l'ordre du prince, et jetés dans une fournaise si ardente, que les exécuteurs furent à l'instant dévorés par les flammes. Les jeunes Hébreux auraient été préservés de la mort en chantant un cantique que saint Jérôme signale comme apocryphe. Cette tradition a pour but de faire ressortir l'énormité de l'ordre du despote babylonien; car il résulte de l'histoire de Suzanne, et de l'ensemble des événements, que, selon l'usage invariable de ces temps, le conquérant avait assuré aux Hébreux la liberté de leur culte et la jouissance de ceux de leurs lois et usages qui n'étaient pas contraires au principe de souveraineté. Un deuxième songe, que les mages ne purent interpréter, et qui fut déféré à la sagacité de Daniel, prédit que Nabuchadnessar serait changé en bête bovine, et qu'il demeurerait pendant sept ans dans cet état. La tradition ajoute que la prophétie s'accomplit, sans que les sujets de l'empire ou les mages se soient choisi un nouveau maître, ou au moins un régent; que le prince s'humilia devant le châtiment de Dieu, et reprit l'exercice de son pouvoir, qui s'étendit plus qu'auparavant. L'histoire ne parle pas de la suspension pendant sept ans de la royauté de Nabuchadnessar, et l'historien Josèphe avertit ses lecteurs qu'il s'en rapporte à leur jugement sur ce fait et sur les événements précédents. Il y a une lacune dans l'écrivain hébreu sur les règnes du fils et du petit-fils de ce Nabuchadnessar. L'auteur passe immédiatement à la description du festin de Balthasar, son quatrième successeur. Daniel, interprète des caractères, annonça la catastrophe qui bientôt devait mettre fin à la dynastie: au lieu d'être puni par le prince effrayé, il fut récompensé par lui, revêtu de la pourpre, décoré du collier d'or, et salué comme la troisième personne de l'empire. Mais le même jour le prince fut tué, et Darius le Mède, âgé de soixante-deux ans, fut installé à Babylone comme chef d'une nouvelle dynastie. Telle est la tradition. L'histoire ne raconte pas ainsi les choses: selon Flavius Josèphe, Nabuchadnessar régna quarante-trois ans; son fils Évilmérodach, dix-huit ans, à partir de 562; son petit-fils, Néglissar, quarante ans; son arrière-petit-fils, Labosordach, neuf mois, et Balthasar ou Naboandèle, dix-sept ans, ce qui ferait plus d'un siècle (1). Balthasar ne fut pas tué, mais fait prisonnier, après un siége conduit par Darius et par Cyrus réunis, qui dura plus d'un jour.

Quoi qu'il en soit, sous le règne de Darius le Mède (Cyaxare), qui ne dura que deux ans environ, Daniel devint à la cour d'Ecbatane chef des satrapes, et y bâtit, selon Josèphe, le palais servant de tombeau aux rois perses, mèdes et parthes; ce palais existait encore au premier siècle de notre ère, et était desservi par un prêtre juif, ce qui prouve l'influence exercée par le m[illegible] de Daniel. Saint Jérôme a transporté le pal[illegible] Suze, résidence plus méridionale des rois perses. La tradition rapporte à ce règne un édit arraché à la faiblesse de Darius, et qui aurait [illegible] tout exercice religieux pendant trois jours. Cette prohibition attentatoire à la liberté du culte juif, garanti par les souverains précédents, aurait été suggérée par les mages, ennemis de Daniel. Celui-ci, pour y avoir contrevenu, aurait été, par ordre de Darius et malgré la répugnance de ce prince, condamné à être exposé dans une fosse à la fureur des lions, comme ses compagnons avaient été autrefois livrés à la voracité des flammes. Mais il en triompha comme eux; et pour réparation de l'outrage qu'il lui avait infligé, Darius aurait fait jeter les accusateurs, leurs fils et leurs femmes dans la même fosse, où ceux-ci auraient été dévorés à l'instant. L'écrivain hébreu ajoute que Darius publia un édit en faveur du Dieu de Daniel et rétablit celui-ci dans les honneurs et dignités; il y fut maintenu par Cyrus le Perse, successeur de Darius, en 536. Le chap. XIV du même écrit, qui n'existe plus qu'en grec, donne une autre tradition sur le séjour de Daniel dans la *fosse aux lions*: il y fut nourri, dit-on, pendant six jours par le prophète Habacuc. C'était peut-être le nom de la prison où il fut jeté. On raconte encore deux entreprises de Daniel contre Bel, dieu des Babyloniens, et contre Dagon, autre idole, entreprises qui auraient causé le soulèvement du peuple. Cette fois, Darius pardonna à son ministre, et même protégea la personne de Daniel contre la sédition.

L'histoire de la chaste Suzanne est aussi l'objet d'un chapitre additionnel, que certains critiques rejettent, sous prétexte qu'il n'est pas possible que les rois babyloniens aient délégué aux magistrats locaux, choisis par les vaincus, le droit de prononcer des peines capitales. Mais rien n'empêche de croire que les sentences de ce genre ne fussent soumises à la sanction des gouverneurs royaux, comme on l'a vu sous la domination romaine, dans le procès de Jésus-Christ. — Aucun ordre chronologique n'est observé dans l'écrit qui renferme la tradition hébraïque; après avoir parlé des vicissitudes de la vie politique de Daniel, sous la dynastie des Mèdes, l'écrivain hébreu rapporte la plus célèbre des prophéties, celle qui prédit la succession des dynasties des Mèdes, des Perses, des Grecs et même des Romains: elle indique très-clairement la division des États du vainqueur grec (Alexandre) entre quatre rois; la persécution de l'un des successeurs de ces rois contre les Juifs, ce qui se rapporte évidemment au règne d'Antiochus Épiphane. La critique en a conclu que l'écrit de Daniel avait été composé, ou au moins largement interpolé, sous les Asmonéens ou Machabées, et qu'ainsi cet ouvrage n'est pas antérieur de plus de deux siècles à notre ère. On va plus loin: comme les Romains n'intervinrent en [illegible]

(1) Josèphe, *Arch. Jud.*, X, 11, 2 et 4.

lestine que sous Pompée, on prétend qu'il fut encore interpolé vers le milieu du premier siècle avant notre ère. Enfin, selon l'avis des critiques, on aurait mis sous le nom de Daniel des événements postérieurs à sa mort, qui dut avoir lieu au commencement du règne de Cyrus, vers 536. Non-seulement la prophétie dont il s'agit s'applique clairement à la succession des quatre dynasties, mais il y a d'autres détails de nombres, de jours et de semaines, qu'on a appliqués à des faits historiques, et notamment à la venue de Jésus-Christ et à la chute de Jérusalem sous Titus (1). L. DE S.

Le Livre de Daniel. — Flavius Josèphe, *Arch. Jud.* — Wolf, *Bibl. hebr.*, t. II, p. 160. — Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. I, p 296. — Buddæus, *Hist. eccles. Vet. Test.*, t. II, p. 610. — Rosenmüller, *Scholia in Vet. Test.*, t. X. — L. Bertholdt, *Der Prophet Daniel übersetzt und erläutert*; Erlangen, 1806, 2 vol. in-8°. — C. Van Lengerke, *Das Buch Daniel verdeutscht und ausgelegt*; Kœnigsberg, 1835, in-8°.

* DANIEL (Saint), surnommé *Stylite*, né à Maratha, près Samosate (aux extrémités de la Syrie Euphratésienne), vers 410, mort près de Constantinople, en 490. A peine âgé de douze ans, il se retira dans un monastère de son pays, dont l'abbé le mena à Antioche et lui fit connaître saint Siméon Stylite. Daniel résolut dès lors d'imiter saint Siméon, et en 452 il s'établit dans une chapelle abandonnée à Philempore, près Constantinople. Il y demeura jusqu'en 461, époque à laquelle il fit construire une colonne près de là, sur la montagne Anaple, et y demeura jour et nuit exposé à l'inclémence des saisons. Pendant un hiver très-rude, il fut saisi par le froid, et l'on fut obligé de le faire dégeler dans de l'eau chaude. Daniel fut, disent les chroniqueurs, doué du don des miracles et de celui de prophétie; l'an 465, il prédit l'incendie qui dévora une partie de Constantinople, et annonça en 475 à l'usurpateur Basilisque que Dieu allait abattre sa puissance, ce qui arriva l'année suivante. L'empereur Léon, qui aimait beaucoup Daniel, fit bâtir près de la colonne du pieux solitaire un petit monastère et un hospice pour les disciples qui suivaient les leçons du saint. Gubas, roi de la Colchide, étant venu renouveler alliance avec l'empereur, celui-ci le conduisit vers le sage solitaire, qui devint, du haut de sa colonne, l'arbitre du traité contracté par les deux souverains. Daniel mourut à quatre-vingts ans, dans les bras du patriarche Euphémius. Daniel le *Stylite* eut une mort digne de sa sainte vie : il monta au ciel avec une escorte d'anges. Les Grecs célèbrent sa fête le 11 décembre.

Bulteau, *Histoire monastique d'Orient*, liv. III, ch. 22. — Baillet, *Vies des Saints*, III, p. 160. — Baronius, *Annales eccles.*, 446, n° 19. — Moréri, *Grand Dictionnaire universel.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* DANIEL (Saint), martyrisé en Afrique, le 8 octobre 1221. Il était provincial de l'ordre des Frères mineurs en Calabre. L'an 1221 il s'embarqua pour l'Afrique, à la tête d'une mission composée des frères Samuel, Ange, Donne, Ugolin, Léon et Nicolas, dans le dessein de travailler à la conversion des Maures. Ils abordèrent à Ceuta, et commencèrent leurs prédications. La populace se jeta sur eux, et les conduisit à Mahomet le Verd, roi de Maroc; ce prince les fit dépouiller, flageller et jeter en prison, ensuite il les fit décapiter. Ils souffrirent le martyre avec

(1) Selon le texte hébreu, XII, 11, le sacrifice perpétuel (qui se faisait dans le temple de Jérusalem) sera aboli, et l'abomination horrible le remplacera; il y aura 1290 jours, ou 3 ans 7 mois 20 jours de l'année lunaire; « heureux celui, ajoute le texte, qui attendra et atteindra 1335 jours ou 3 ans 9 mois et 5 jours. » Naturellement ces paroles ont paru se rapporter au temps d'Antiochus, ou en l'an 166. — Apollonius, lieutenant du prince syrien, abolit ou suspendit le culte israélite, et en l'an 167 Judas Machabée le rétablit; la deuxième période alors se rapporterait à la mort d'Antiochus. Le rabbin Raschi a rattaché ces chiffres aux époques antérieures, à partir du séjour des Hébreux en Égypte : ces calculs sont purement juifs; mais depuis saint Jérôme ce passage a été appliqué à l'antechrist.

Bossuet s'est occupé, dans son célèbre *Discours sur l'histoire universelle*, d'un autre passage, plus difficile, où il est dit (Daniel, IX, 24) : 70 semaines d'années (c'est-à-dire 490 ans) ont été fixées sur ton peuple et sur ta sainte ville, pour oindre le saint des saints; sache et comprends : depuis l'ordre de rebâtir Jérusalem jusqu'au prince oint, il y a 7 semaines; dans 62 semaines, la place et le fosse seront de nouveau bâtis, mais en temps calamiteux; et parmi ces 70 semaines, un oint sera retranché, et il n'aura pas de successeur; le peuple d'un prince qui viendra détruira la ville et le sanctuaire : une semaine confirmera l'alliance; la moitié de la semaine fera cesser le sacrifice et l'offrande, et sur l'aile (du temple) sera l'horreur du dévastateur, jusqu'à ce que le châtiment se répande sur lui. Bossuet fait le calcul de 490 ans, ou 70 semaines d'années, à partir de l'an 20 d'Artaxerxès Longue Main (Xerxès Ahaschweruk), qui a commencé à régner, selon l'illustre prélat, vers l'an 473 avant notre ère, et selon Zunz et autres savants plus modernes vers l'an 463. Le motif de ce point de départ, c'est que, selon Esdras ou Néhémie, le retour définitif des Juifs exilés, commencé sous Cyrus, continué sous Darius, et la 7e année d'Artaxerxès par Esdras, eut lieu sous la conduite de Néhémie l'an 20 du même règne. L'historien Josèphe fixe ce dernier fait à l'an 25 du règne de Xerxès, et il existe des doutes entre l'attribution faite à Xerxès Ahaschweruk et Artaxerxès Longue-Main (Artahschut), qui ne commença à régner qu'en 465. Quoi qu'il en soit de l'an 20, désigné par le IIe livre d'Esdras ou de Néhémie, Bossuet compte jusqu'au commencement de notre ère 453 ans, plus 30 jusqu'au baptême de J.-C., an 15 de Tibère, total 483, ce qui fait 69 semaines d'années. La passion est fixée par Bossuet à la 4e année de la 70e et dernière semaine, ou à l'an 34 de notre ère. C'est, dit-on, cette semaine coupée en deux qu'annonce la prophétie; mais où est l'emploi des 7 premières semaines, formant 49 ans, entre la promesse de rebâtir le temple de Jérusalem et sa reconstruction? Les 62 semaines ou 434 ans qui viennent ensuite, et qui semblent indiquer la reconstruction du troisième temple par Hérode, ne suffisent pas pour arriver à la catastrophe finale, c'est-à-dire à la destruction du temple sous Titus, en 70 de notre ère. Les Juifs, qui pensent que le passage a été écrit en vue de ce dernier événement, et non de la passion de J.-C., partent de la destruction du premier temple par les Babyloniens, et comptent 70 ans pour la durée de la captivité et 420 pour le temps écoulé depuis la construction du deuxième temple jusqu'à sa destruction par les Romains en 70. Notre devoir était d'indiquer ces différences dans le calcul chronologique, et non de les expliquer. M. Munck conteste d'ailleurs la véracité de l'historien Josèphe, qui en racontant l'entrevue du pontife Jaddus avec Alexandre le Grand, lors de son passage à Jérusalem, prétend qu'on montra à ce prince la prophétie de Daniel relative au renversement de la dynastie des Perses et à l'avénement de la dynastie macédonienne.

joie et courage. Quelques années après, l'infant de Portugal, fils du roi Alphonse le Gras, obtint leurs corps du roi de Maroc, et en fit cadeau à l'Espagne. En 1516 le pape Léon X les mit au nombre des saints. Leur fête est célébrée le 13 octobre.

Surius, *Vitæ Sanctorum*. — Wadding, *Martyres ordinis Minorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 212. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, IV, 38.

DANIEL (*Chrétien-Frédéric*), médecin allemand, né à Sondershausen, le 13 décembre 1714, mort en 1771. Il étudia dans sa ville natale jusqu'en 1733; puis il alla suivre à Iéna les leçons de Wedel, de Hamberger, et de Teichmeyer. Deux ans plus tard il se rendit à Halle, y devint secrétaire d'Hoffmann, chez lequel il demeura sept ans. Reçu docteur en 1742, il exerça sa profession à Halle. Il devint médecin pensionné de cette ville, puis conseiller et médecin du prince de Schwarzbourg-Sondershausen. On a de Daniel : *Dissertatio de specialissima medendi methodo omnis felicis curationis fundamento*; Halle, 1742, in-4°; — *Beytraege zur medicinischen Gelehrsamkeit*, etc. (Pièces pour servir à l'enseignement de la médecine, etc.); Halle, 1748, tome I, in-4°; — *Sammlung medicinischer Gutachten und Zeugnisse*, etc.); (Recueil de consultations et attestations médicales, etc.); Leipzig, 1776, in-8°; appendice, 1777, in-8°.

Biog. médic.

DANIEL (*Chrétien-Frédéric*), médecin allemand, fils du précédent, né à Halle, le 30 novembre 1753, mort le 28 septembre 1798. Il fut reçu docteur en 1777, et, comme son père, il exerça sa profession à Halle. On a de lui : *Versuch einer Theorie der wichtigsten Beobachtungen aus der Naturlehre die man zum Theil durch fixe Luft oder fette Sæure zu erklæren bemüht war* (Essai d'une théorie des plus importants phénomènes physiques, qu'on a voulu en partie expliquer par l'air fixe ou les acides gras); Halle, 1777, in-8°; — *Institutionum medicinæ publicæ edendarum adumbratio, cum specimine de vulnerum lethalitate : accedunt aliquot casus medici forenses ad illustrandum argumentum*; Leipzig, 1778, in-8°; — *Commentatio de infantum nuper natorum umbilico et pulmonibus*; Halle, 1780, in-8°; — *Systema ægritudinum, conditum per nosologiam, pathologiam, symptomatologiam, ætiologiæ superstructas*; Leipzig, 1781, t. I; Halle, 1782, t. II, in-8°; — *Rudimentorum dialecticæ medicæ Specimen : rudimenta dialecticæ iatrices*; Leipzig, 1781, in-8°; — *Bibliothek der Staats-Arzneykunde oder gerichtlichen Arzneykunde und medicinischen Polizei, von ihrem Anfange bis auf das Jahr* 1784 (Bibliothèque de médecine politique ou légale et de police médicale depuis son origine jusqu'à l'année 1784); Weissenfels et Leipzig, 1784, in-8°; — *Analecta metaphysices, rudimenta vis assimilationis et aerodynamices*; Weissenfels, 1788, in-8°; — une traduction de la *Nosologie méthodique* de Sauvage; Leipzig, 1790-1797, 5 vol. in-8°.

Biog. médic.

DANIEL (Le P. *Gabriel*), historien français, né à Rouen, en 1649, mort à Paris, le 23 juin 1728. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit son noviciat chez les Jésuites, où il entra en 1667. Il s'y livra à de profondes études, et prononça ses vœux en 1687. Après avoir professé la théologie, il passa à la maison professe de son ordre, à Paris, pour y remplir les fonctions de bibliothécaire. Ses premiers écrits furent consacrés à la théologie et à la philosophie; il s'y déclara l'adversaire de Pascal. Ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres Provinciales*, qu'il publia en 1694, in-12, firent beaucoup de bruit; les Jésuites, au moyen de traductions, les répandirent dans toute l'Europe. Petit-Didier ayant publié une réfutation de ce livre, le P. Daniel fit paraître une réplique intitulée : *Lettre de l'abbé *** à Eudoxe, touchant la nouvelle apologie des Lettres Provinciales*; 1699, in-12. Comme historien, le P. Daniel eut des succès plus solides. Son *Histoire de France*, qui parut en 1713 (3 vol. in-folio), eut une vogue extraordinaire, et lui valut le titre d'historiographe du roi, avec une pension de deux mille francs. L'auteur y fait quelquefois preuve d'érudition : il a consulté les meilleures sources; l'un des premiers, il a débrouillé le chaos des premiers temps de notre histoire, dans la dissertation qui est en tête de son ouvrage, et il a rectifié de nombreuses erreurs où était tombé Mézeral sur les deux premières races. Mais, du reste, narrateur froid, sans élégance, historien souvent partial, à partir surtout du règne de Louis XI, il manque d'intérêt et de véracité; du moment où les jésuites paraissent sur la scène du monde, il semble se montrer moins jaloux d'écrire l'histoire de chaque règne que l'apologie de son ordre, surtout dans ce qui concerne la Ligue et Henri IV. M. Augustin Thierry trouve l'histoire du P. Daniel exacte et terne; M. Henri Martin y reconnaît, en dépit de quelques erreurs dans les origines, un vrai savoir, de la hardiesse d'esprit et surtout un sens historique remarquable. Le P. Griffet a publié, en 1755-1760, une édition nouvelle de l'*Histoire de France du P. Daniel, augmentée de notes, de dissertations historiques et critiques, du règne de Louis XIII et du Journal de celui de Louis XIV*; Paris, 17 vol. in-4°, avec plans, cartes et vignettes; en [illegible] vol. in-12, Amsterdam, 1758. Cette dernière édition, où se trouve une comparaison de l'Histoire de France de Mézerai avec celle de Daniel, est assez recherchée. En 1724 le P. Daniel avait donné un *Abrégé de son Histoire de France*, en 9 vol. in-12; et en 1751 le P. Dorival a fait paraître le même Abrégé avec l'*Histoire de Louis XIII et de Louis XIV*, 12 vol. in-12; et

Abrégé est préféré à la grande *Histoire*. Voici la liste des autres ouvrages du P. Daniel : *Suite du Voyage du Monde de Descartes, ou nouvelles difficultés proposées à l'auteur de ce Voyage touchant la connaissance des bêtes*, etc. ; Paris, 1690, in-12 ; Amsterdam, 1690, in-12 (une *Histoire de la Conjuration contre Descartes*, à Stockholm, par Gervaise de Montpellier, fait partie de ce livre, qui a été réimprimé aussi à Londres en 1713, 2 vol. in-12, sous le titre de *Voyage du Monde de Descartes*); — *Nouvelles Difficultés proposées par un péripatéticien à l'auteur du Voyage du Monde de Descartes, touchant la connaissance des bêtes, avec une réfutation et deux défenses du Système général du Monde de Descartes* ; 1693, in-12 ; — *Deux Dissertations préliminaires pour une nouvelle Histoire de France*, 1690, in-4° ; — *Lettre du P. D., jésuite, au R. P. Antonin Cloche, général de l'ordre de Saint-Dominique, touchant le livre du P. Serry contre le sieur de Launoy, et touchant une lettre imprimée sur les jésuites, attribuée à ce religieux* ; 1705, in-12 ; — *Examen du livre intitulé : Du Témoignage de la Vérité dans l'Église, par le P. D., J.*; 1715, in-12 ; — *Lettre à une dame de qualité, où on examine jusqu'à quel point il est permis aux dames de raisonner sur les matières de religion* ; 1715, in-12 ; — *Histoire de la Milice française et des changements qui s'y sont faits depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand* ; Paris, 1721, 2 vol. in-4°, avec planches ; cette édition est préférée à celle de Hollande. Le tacticien Folard a fait, sous le rapport de l'exactitude militaire, de grands éloges de cet ouvrage, plein de recherches ; Auguste Alletz en a donné un abrégé, avec une continuation, en 1773, 1780, 2 vol. in-12 ; — *Recueil de ses ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques* ; 1724, 3 vol. in-4°. Le P. Daniel a donné aussi la traduction d'un livre du docteur espagnol Louis de Léon, sur la dernière Pâque de J.-C., 1695, in-12 ; et dans le Journal de Trévoux, 1701, 1706, 1707, 1711, 1714, 1721, diverses dissertations sur des médailles et autres monuments de l'histoire de France. Ces dissertations n'ont pas été imprimées dans le recueil de ses opuscules cité ci-plus haut.

D. Lombard, *Comparaison des deux Histoires de Mezeray et du P. Daniel*; Amsterdam, 1723, in-4°. — Lambert, *Hist. littér. du règne de Louis XIV*, t. II, p. 180. — Joly, *Éloges de quelques auteurs français* ; Dijon, 1742, in-8°. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. II, p. 3.

* **DANIEL** (*Jean*), poëte et organiste, né dans la première année du seizième siècle. On a de lui : *L'Ordre funèbre triomphant et pompe pitoyable tenue à l'enterrement de feu M. le comte de Laval, amiral de Bretagne* ; Angers, 1531, in-8° ; — *S'ensuivent six Noëls nouveaux*, sans lieu ni date, in-8° ; — onze

Noëls joyeux, pleins de plaisir
A chanter, sans nul déplaisir ;

petit in-8°, goth. — Daniel est en outre auteur des 2e et 3e *Noëls* que renferme l'opuscule intitulé :

Chansons saintes pour vous ébattre,
Élégantement exposées,
Par un prisonnier composées,
Cet an mil cinq cent vingt et quatre ;

ou chansons joyeuses de Noël, très-douces et récréatives ; petit in-8°, caract. goth. Tous ces livres sont d'une extrême rareté. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DANIEL (*Pierre*), jurisconsulte et bibliophile français, né à Orléans, en 1530, mort à Paris, en 1603. Il était d'une famille calviniste, mais semblait pratiquer la croyance opposée. Il se distingua dans le barreau d'Orléans, et fut choisi par le cardinal Odet de Châtillon pour bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Lorsqu'en 1562 le cardinal fit enlever l'or et l'argent qui couvraient les châsses des saints, pour en faire de la monnaie au profit du prince de Condé, et que plus tard les soldats de ce prince pillèrent la communauté, Daniel sut sauver ou racheter la plus grande partie de la bibliothèque de l'abbaye, qui était riche en manuscrits. Ce qu'il put soustraire à la destruction, il le fit transporter à Orléans : loin d'accaparer son trésor littéraire, il en fit part au public. C'est ainsi qu'il en tira la comédie de Plaute intitulée : *Aulularia*, qu'il fit imprimer en 1564. Cette pièce avait été ensevelie dans la poussière des bibliothèques depuis le règne de Théodose le Jeune.

Daniel accompagna cette édition de notes pleines d'érudition. Il tira pareillement de ses manuscrits les *Commentaires de Servius sur Virgile*, qu'il publia en 1600, les *Épîtres de Loup, abbé de Ferrières*, données par Papire-Masson en 1588, et le *Justin*, revu sur deux manuscrits par Bongars. Daniel laissa encore des notes sur le *Satyricon* de Pétrone, qui parurent en 1629, dans l'édition de Lotichius. L'histoire du partage et de la dispersion de la bibliothèque de Daniel est racontée avec détail dans Moréri.

Baillet, *Jugements des Savants*, II, 386. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Ch.-F. Lapierre, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, II, 76.

DANIEL (*Samuel*), historien et poëte anglais, né à Taunton, en 1562, mort en 1619. Il fut poëte de la cour sous Élisabeth et chambellan sous Jacques Ier. Il se fit surtout connaître par son poëme intitulé : *History of the civil Wars between the Houses of York and Lancaster* ; 1599. Il y décrit les guerres civiles entre les deux maisons d'York et de Lancastre. On a en outre de lui : des *Épîtres*, des *Sonnets* et des *Comédies* ; une *Esquisse de l'histoire d'Angleterre jusqu'à Édouard III*, la première œuvre historique importante qui eût paru jusque alors.

Ses œuvres, *Poetical Works*, ont été publiées à Londres, 1718, 2 vol., et sa *Collection of the History of London;* ibidem, 1621 et 1685, 5[e] édition.

Baker, *Biog. dram.* — *Convers.-Lexic.*

* **DANIEL DE SAINT-JOSEPH**, théologien français, né à Saint-Malo, en 1601, mort au Guildo, le 5 février 1666. Son véritable nom était *Joseph Le Gouverneur*. Il entra dans le noviciat des Carmes de Rennes à l'âge de quinze ans, et neuf ans plus tard il professait la philosophie à Caen. Il enseigna ensuite la théologie, et s'acquit une grande réputation. « Cependant, dit Moréri, ses sermons, pleins d'ailleurs de solidité, péchaient par trop d'art et d'un art trop découvert, et par trop d'ornements, plus propres à un déclamateur novice qu'à un orateur chrétien. » Il devint provincial de son ordre pour la province de Toulouse. Daniel était très-modeste et peu ambitieux. On a de lui : *Vie de saint André Corsin, carme;* Rennes, 1630, in-8°; — *Manuel de la Confrérie de la sainte Famille de Jésus;* Angers, 1640; — *La Somme de saint Thomas réduite en une forme plus convenable pour l'école;* Caen, 1649; le premier volume de cet ouvrage a seulement été publié; in-fol. : le style en est affecté et assez médiocre; — *Le Théologien français sur le mystère de la sainte Trinité;* 1643 et 1658, in-4°; — *Panégyriques;* 1660, in-4°.

Huet, *Origines de Caen.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Miorcec de Kerdanet, *Notice chronologique de la Bretagne*, p. 188.

* **DANIEL DE SAINT-SEVER** (Le Père), théologien français, vivait en 1625. Il était capucin de la province d'Aquitaine. Il professait la théologie, avait beaucoup de mémoire, et savait presque toutes les langues. On a de lui : *Christomachia expugnata, sive de descensu Christi ad inferos, adversus calvinistas*, latin et français; Lyon, 1618, in-8°; — *Acta disputationis Bearnensis, contra quemdam ministrum Carolum nuncupatum;* Toulouse, 1620, in-8°; — *De Collatione et disputatione cum Nomansensibus et Septimaniis factionis calvinianæ;* Avignon, 1625. C'est une longue lettre adressée à Bardoni évêque de Carpentras et vice-légat à Avignon.

Le père Jean de Saint-Antoine, *Bibliotheca univer. Francisc.*, I, 290. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **DANIEL DE LA VIERGE**, théologien belge, né à Hamme, près Dendermonde (Flandre), en 1615, mort le 24 octobre 1678. Son véritable nom était *Audenaerde*. Il fit son éducation chez les carmes, dont il prit l'habit en 1632. Il fut successivement lecteur de théologie, maître des novices, prieur des couvents de Bruxelles et de Malines et deux fois provincial. Il se fit remarquer par sa piété et sa charité. On a de lui : *L'Art de se bien confesser*, en flamand; Bruxelles, 1649, in-12; — *L'Art de bien mourir;* ibid.; — *Introduction à la Confession;* ibid.; — *La Démonstration de la véritable Église*, en flamand; Bruxelles, 1649, in-8°; — *Epitome vitæ sancti Petri Thomæ; et scala virtutum [illegible] dem;* Anvers, 1659, in-8°; — *[illegible] Carmeli, seu Historia Eliani ordinis beatissimæ V. M. de monte Carmelo, contracta in varia opuscula [illegible] regulam, originem, propaginem, eventus [illegible] rios, patrocinium multiplex, viros illustres et provincias omnes delineantibus;* Anvers, 1662, in-4°; — *Vita sancti Angeli, carmelitæ martyris;* Bruxelles, 1665, in-8°; — *La [illegible] du Carmel, ou abrégé des vies des saints de l'ordre*, en flamand; Bruxelles, 1666; — *Introduction à la vie dévote*, en vers flamands; Bruxelles, 1668, in-12; — *L'Art des Arts, ou méthode pour bien prier*, en flamand; Anvers, 1669, in-12. Cet ouvrage est divisé en trois parties : La première traite *de l'Oraison en général;* la seconde, *de la Méditation;* et la troisième, *des Sécheresses, des distractions, etc. dans l'Oraison;* — *L'A, B, C spirituel*, en flamand; Anvers, 1669, in-12; — *Origo, privilegia, vera et solida devotio sacri scapularis;* Anvers, 1673, in-fol.; — *Phœnix sæcularis, sive vita sancti Eliæ prophetæ;* Francfort, [illegible], in-8°; — *Speculum Carmelitanum, sive historia Eliani Ordinis Fratrum beatissimæ virginis Mariæ de monte Carmelo : in quo [illegible] sancto propheta Elia origo, per filios prophetarum propagatio, per essenos, eremitas et monachos diffusio et continuatio [illegible] vetustis fideque dignis auctoribus exponuntur;* Anvers, 1680, 4 vol. in-fol.

Bibliotheca Carmelit., I, [illegible]. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **DANIEL** (*Joseph-Henri*), statuaire français, né à Nantes (Loire-Inférieure), en avril 1804. Élève de Bosio et de Cortot, ainsi que de l'École des Beaux-Arts, il obtint la médaille d'or de troisième classe à la suite du salon de 18[illegible], auquel il avait exposé plusieurs bustes d'hommes d'État célèbres. Chevalier de la Légion d'honneur en 1841, il donna aux expositions suivantes : (1842) le buste en marbre du comte Siméon, ancien ministre de l'intérieur (commandé par la chambre des pairs) : cette œuvre lui valut la médaille d'or de seconde classe; — (1844) *Cléopâtre*, statue modèle en plâtre; — (1846) *Raimbaud III*, comte d'Orange, statue en marbre de trois mètres de haut, élevée sur la place de la ville d'Orange (Vaucluse). Il existe deux reproductions en plâtre de cette statue : l'une au collége de La Haye, l'autre, [illegible] deux mètres, se trouve dans l'escalier de Constantine, au Musée de Versailles. Cette exposition valut à M. Daniel la médaille d'or de première classe. — (1847) *Cléopâtre*, statue en marbre au Musée de Nantes. Cette œuvre, reproduite en bronze par ordre du ministre de l'intérieur, est désignée pour faire partie de l'exposition universelle de 1855. Après avoir obtenu en 1848 une médaille

à l'exposition de Bruxelles, M. Daniel reparut au salon de 1853, où il exposa les bustes en marbre du *contre-amiral Leray* (commandé par le ministre de l'intérieur) et du *comte Mollien*, ancien ministre. Ces deux ouvrages font partie du Musée de Versailles. On doit encore à M. Daniel deux bustes de ce dernier personnage, mais d'âge et de costumes différents : l'un est au Musée de Rouen, l'autre au ministère des finances. Cet artiste, auquel le ministère d'État a confié l'exécution d'un groupe en pierre, représentant *La Musique*, pour la décoration du Louvre, s'occupe en ce moment d'une fontaine monumentale pour la place de la ville de Nantes. Ce travail important, dont l'exécution vient d'être votée par le conseil municipal (1854), se compose de sept statues colossales en marbre et en bronze.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Doc. partic.

* DANIEL. *Voyez* CHILPERIC II.

*DANIEL (*Arnaud*). *Voyez* ARNAUD.

DANIELE (*Francesco*), historien et antiquaire italien, né en 1740, près de Caserta, dans la Terre de Labour, et mort en 1812. Le marquis Domenico Caraccioli, ministre des affaires étrangères de Ferdinand IV, le fit entrer dans la secrétairerie, et lui fit accorder en 1778 la place d'historiographe royal. En 1787 Daniele fut nommé secrétaire de l'Académie Ercolanèse, instituée en 1755, dans le but spécial de présider aux fouilles d'Herculanum et d'en publier les résultats. Il remplit cette fonction avec une rare distinction, et eut une grande part dans la publication des travaux remarquables de cette société. Un grand nombre d'académies étrangères s'empressèrent alors de se l'associer. Nous nous bornerons à citer celle de la Crusca, la Société royale de Londres et l'Académie de Saint-Pétersbourg. Daniele professait en secret des opinions assez libérales ; aussi prit-il parti contre les Bourbons lorsque Championnet établit à Naples la république parthénopéenne. Mais cette république ne dura que quelques mois ; le général-cardinal Ruffo rentra dans la ville le 13 juin 1799, et Daniele se vit privé de tous ses emplois. Lorsque Joseph Bonaparte parvint au trône de Naples (1806), il accorda une pension à Daniele, qui reçut la direction de l'imprimerie royale. On doit à ce savant : *Codice Federiciano*, ouvrage important, où il traite de toute la législation de Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles ; — *Le Forche Caudine illustrate*; Caserte, 1778, in-fol., avec cinq planches. L'édition de Naples, 1812, est préférable à la première, qui néanmoins est fort belle. Attaqué au sujet de cet ouvrage par Letieri, il répondit par une dissertation fort intéressante, insérée dans le *Journal de Pise* de 1779, sous ce titre : *Osservazioni sulla topotesia delle Forche Caudine ; — I Reali Sepolcri del duomo di Palerma riconosciati ed illustrati* ; Naples, 1784 ; — *Monete antiche di Capua* ; Naples, 1803, in-4°, ouvrage qui renferme la description de plusieurs médailles curieuses et une dissertation sur l'autel de Jupiter et Diane, et de quelques autres divinités.

Alex. BONNEAU.

J. Castaldi, *Vita di Francesco Daniele.*

DANIELE DA VOLTERRA. *Voyez* RICCIARELLI.

* DANIELETTI (*Daniel*), architecte italien, né à Padoue, en 1752, mort en 1822. Il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'architecture, et parcourut une partie de l'Europe pour en étudier les monuments. A son retour à Padoue, il succéda dans la chaire d'architecture à l'abbé Dominique Cerato, dont il avait été l'élève. Les édifices bâtis d'après ses dessins se recommandent par un style naturel, qui plaît. Il excellait dans la restauration des monuments anciens. On lui reproche d'avoir quelquefois pris un peu trop de liberté sous le rapport des proportions. Danieletti a laissé un bon ouvrage, intitulé : *Elementi di Architettura civile* ; Padoue, 1791. M. G.

Zabeo, *Elogio di Danieletti.*

DANIELLI (*Stefano*), médecin italien, né à Butrio, le 1er juin 1656. Il fit ses premières études chez les jésuites, les acheva chez les dominicains, et fut reçu docteur en médecine à Bologne. Son mérite et ses talents lui valurent une des premières chaires de l'université de cette ville. Il fut honoré de son vivant d'un monument qu'on plaça dans les écoles avec cette inscription : *D. O. M. S. V. D.* Stephano Danielli *ætatis ann. sexaginta quatuor, philosophiæ et medicinæ doctori, civi Bononiensi, musis amicissimo, Instituti scientiarum academico honorario rectori meritissimo : ob cadaveris humani sectionem pluries exhibitam, multos discipulos hic et domi edoctos ; in anatomicam cathedram semel iterumque ascensum, frequentiorem in theatro anatomico argumentationem ; in præceptorem suum Sbaraleam gratum animum, editaque opera*, etc. Danielli n'était pas moins estimé dans la pratique que dans la chaire. En 1726 on frappa une médaille en son honneur : on voyait d'un côté son portrait et son nom, et au revers cette légende, *Pro virtute Sbaraleæ fortis*. On a de lui : *Animadversio hodierni status medicinæ practicæ* ; Venise, 1709, in-8° ; — *Vita præceptoris sui Sbaraleæ* ; Bologne, 1710, in-4° ; — *Animadversioni hodierni medicinæ status Additio* ; Bologne, 1719, in-8°.

Danielli laissa une fille unique, nommée *Laure*, qui parlait les langues anciennes et possédait si bien la philosophie et la géométrie, qu'elle en soutint publiquement des thèses.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* – Manget, *Biblioth. Medic.*

* DANIELLO (*Bernardino*), littérateur italien, mort à Padoue, en 1565. Il était très-versé dans les lettres anciennes, et on l'estimait comme critique. On a de lui : *La Poetica* ; Venise,

1536, in-4° : ce traité de l'art poétique, divisé en dialogues, eut quelque autorité; — *Sonetti et Canzoni del Petrarca, con l'esposizione di Bernardino Daniello ;* Venise, 1541 et 1549, in-4° : Daniello déclare que ce commentaire sur Pétrarque est en grande partie l'ouvrage du célèbre Trifon Gabriello, qui passait pour le Socrate de son siècle; — le IIe livre de l'Énéide traduit en italien, en vers *sciolti;* Venise, 1545, in-8°; réimprimé dans le Virgile *Variorum*, publié par le *Dominichi ;* — *Les Géorgiques*, traduites également en vers *sciolti;* Florence, 1556 ; — *Dante, con l'esposizione di Bernardino Daniello;* Venise, 1568, in-4°. Ce commentaire sur Dante a été publié après la mort de l'auteur : on l'attribue à Trifon Gabriello. C'est un ouvrage estimé. Dans l'édition de Venise, on a omis douze vers au quatrième chant du *Purgatoire*.

M. G.

Borghesi, *Lettere discorsive*, III, 16. — Ménage, *Mascolanze*. — Fontanini, *Biblioth. de l'Eloquenza Ital.*

* **DANIELO** (*Jean-Paul*), historien et journaliste français, né à Port-Louis (Morbihan), en 1800. Ancien secrétaire de M. de Châteaubriand, qu'il aida dans ses *Études historiques*, il professa les mathématiques et la physique au séminaire de Sainte-Anne, embrassa l'état ecclésiastique, devint curé à Guer (arrondissement de Ploërmel), et fut, en 1848, envoyé par le parti légitimiste à l'Assemblée nationale. On a de lui : *Lettres des Femmes célèbres de France du siècle de Louis XIV*, avec une *Introduction* et des *Notices sur toutes les femmes dont il se trouve des lettres dans ce volume;* Paris, 1830, in-8° : cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque choisie;* — *Histoire de la province de Champagne, contenant l'histoire de la Gaule Belgique et de Rheims, sa métropole ;* Paris, 2 vol. in-8°; — *Vie de madame Isabelle, sœur de saint Louis, fondatrice de l'abbaye de Longchamps*, avec une *Description de la fête de Longchamps;* Paris, 1840, in-12; — *Histoire et tableau de l'Univers;* Paris, 1837, 5 vol. in-8°; — *Les Mœurs chrétiennes au moyen âge, ou les âges de la foi*, trad. avec *Introduction, notes et modifications;* Le Mans, 1841, 2 vol. in-8°; — *Éléments de Géologie sacrée, ou accord de la Genèse et de la géologie;* Paris, 1850, in-8°; — *Notice sur madame de Châteaubriand*; 1851, in-8°. M. l'abbé Danielo a publié en outre plusieurs brochures politiques, telles que *La Révolution, l'Europe et la Guerre, ou de Louis-Philippe et de Charles X*; 1830; il a travaillé à l'*Encyclopédie du Moyen Age*, etc., au *Chroniqueur de la Jeunesse des sexes.* JADIN.

Documents particuliers.

* **DANIELS** (*Henri-G.-Georges*), jurisconsulte et magistrat, né à Cologne, en 1750, mort en cette ville, le 28 mars 1827. Il s'était rendu célèbre comme professeur de droit à Bonn, et était devenu conseiller de l'électeur, quand les armées françaises s'emparèrent de ces [illegible] Lors de la réunion à la France des pays [illegible] sur la rive gauche du Rhin, Napoléon, [illegible] sage coutume d'emprunter aux pays [illegible] leurs jurisconsultes les plus éminents, [illegible] lustrer la cour de cassation, y appela [illegible] en qualité d'avocat général, par décret [illegible] avril 1804 (30 thermidor an XII). Ce [illegible] giste s'y distingua à côté du célèbre Merlin, pendant huit ans, par des réquisitoires [illegible] lumineux. Ils étaient écrits, et non [illegible] comme aujourd'hui, et ils ont souvent [illegible] le *Répertoire de Jurisprudence* et les [illegible] recueils; son dernier réquisitoire est du [illegible] 1812. Cependant on rapporte à 1813 le décret par lequel, sans le consulter, Napoléon [illegible] leva à Merlin le plus accrédité de ses [illegible] teurs, et l'envoya, comme procureur [illegible] Bruxelles, où déjà les esprits [illegible] s'agiter, par suite des désastres de la [illegible] de Russie. A la chute de l'empire, en [illegible] roi des Pays-Bas s'empressa de [illegible] niels premier président de la cour [illegible] de cette partie de ses États ; mais le roi de [illegible] auquel, par les traités de 1815, avait [illegible] le grand-duché du Bas-Rhin, [illegible] niels était né à Cologne, [illegible] nent magistrat ; celui-ci consentit (en [illegible]) revenir dans sa ville natale, où il a [illegible] cour de Cologne jusqu'à sa mort, avec le [illegible] honorifique de conseiller d'État. Les [illegible] de cette province étaient très-attachés aux [illegible] tutions françaises, dont ils avaient [illegible] supériorité sur les coutumes et sur la [illegible] allemandes. Lors de la célébration de son [illegible] ou du 50e anniversaire de sa carrière [illegible], on fit une fête magnifique à Daniels : le [illegible] frappa une médaille en son honneur, le [illegible] municipal lui fit ériger une statue en [illegible], et son souverain lui écrivit une lettre de [illegible]. On regrette qu'un jurisconsulte qui a laissé de grands souvenirs à la cour de [illegible], à Bruxelles et à Cologne, n'ait pas [illegible] d'ouvrage pour y déposer le fruit de ses [illegible] tations. On croit qu'il existe de lui des [illegible] crits ; il n'a publié que quelques [illegible] et mémoires. [illegible]

Archiv. de la Cour de cassation; [illegible] — *Gazette des Tribunaux*, [illegible] déc. [illegible]

* **DANISCHVAR**, seigneur persan, de la [illegible] de ceux que l'on appelait *dikhans*, et qui étaient les représentants de la tradition [illegible]. Il fut chargé en 632-641 par Yezdedjerd, le dernier des Sassanides, de mettre en ordre le [illegible] des récits populaires concernant les [illegible] rois. Cette collection se conserva jusqu'au [illegible] de Jacoub (851-901). Ce monarque fit traduire en persan l'ouvrage pehlvi de Danischvar. Ces matériaux ont servi au poëte Ferdousi pour son Schah-Nameh. A. L[illegible]

Mohl, *Schah Nameh*, préface.

DANKELMANN. *Voy.* D[illegible]

DANKERS DE RY (*Corneille*). *Voy.* DANCKERTS ou DANCKAERTS.

***DANKS.** *Voy.* DANCKS.

DANLOUX (*Pierre*), peintre français, né à Paris, en 1745, mort dans la même ville, le 3 janvier 1809. Il compléta son éducation artistique en Italie. A l'époque de la révolution française, il passa en Angleterre, où il se fit une grande réputation dans le portrait. A son retour, en 1802, il exposa un tableau représentant *Le Supplice d'une Vestale*. Cette toile obtint d'unanimes applaudissements. Delille en a consacré le mérite par ces deux vers du poëme de *La Pitié* :

> Nous pleurons quand Danloux dans la fosse fatale
> Plonge, vivante encor, sa charmante vestale.

Danloux exposa à la même époque le *portrait* en pied *de Delille*; il regardait cette peinture comme son meilleur morceau. Il avait aussi exposé le portrait en pied de *l'évêque de Saint-Pol-de-Léon* (prélat français, chargé à Londres d'administrer le fonds de secours souscrits en faveur des émigrés); mais le gouvernement d'alors lui ordonna de le faire disparaître. Danloux avait de la finesse et de la gaieté; il était excellent mime, et se plaisait à contrefaire les originaux qu'il rencontrait dans le monde. Ce genre de critique, poussé quelquefois jusqu'à l'imprudence, nuisit aux avantages que son talent aurait dû lui faire obtenir.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel.*

DANNECKER (*Jean-Henri* DE), célèbre sculpteur allemand, né à Stuttgard, en 1758, mort dans la même ville, en octobre 1836. En 1771 il entra comme élève à l'Académie des Beaux-Arts, où il eut pour condisciple Schiller. Il composa fort jeune les statues d'enfants et les *cariatides* qui ornent encore aujourd'hui en partie les châteaux de Stuttgard et de Hohenheim, et fut nommé bientôt sculpteur de la cour, avec 400 florins (850 fr.) d'appointements. Avec ces faibles ressources, Dannecker se rendit à Paris, où il rencontra le sculpteur de la cour Scheffauer, et suivit l'école de Pajou. Cependant il étudia plus la nature que les formes antiques : aussi n'envoya-t-il à Stuttgard, comme échantillon de ses travaux, qu'un seul modèle, un *Mars assis*, en demi-grandeur naturelle. Ce fut avec Scheffauer qu'il fit en 1785 le voyage de Rome, où il eut l'avantage de voir Canova, qui lui prodigua ses conseils. Il entra aussi en rapport avec Gœthe et Herder. Ses deux statues en marbre de *Cérès* et de *Bacchus* le firent recevoir membre des Académies de Bologne et de Milan. A son retour d'Italie, il fut nommé professeur des arts plastiques à l'Académie Caroline de Stuttgard, élevée depuis au rang de haute école. Bientôt son mariage avec la sœur du conseiller privé de Rapp, directeur de la banque ducale, assura le bonheur de sa vie. Le premier sujet exécuté depuis cette époque par Dannecker fut un gage de sa reconnaissance envers l'un de ses bienfaiteurs : c'était une *Jeune fille pleurant la perte de son oiseau*. En 1796 il reprit le marbre, et composa entre autres une *Sapho*, qu'on voit actuellement à Monrepos; *Deux jeunes filles*, en plâtre, *chargées des apprêts d'un sacrifice*, sont de l'année suivante, et se trouvent à La Favorite de Louisbourg. En 1804 il exécuta le mausolée du comte de Zeppelin, qui se trouve dans le parc de Louisbourg, et représente *L'Amitié éplorée s'appuyant contre un cercueil*. C'est ce dernier ouvrage qui paraît avoir éveillé en lui le sentiment de son talent, et parmi le grand nombre de ses portraits, bustes et médaillons, on doit citer les bustes du duc *Frédéric-Eugène et de son épouse*, qui devinrent la propriété de l'impératrice mère de Russie. Il composa d'après nature un buste de *l'archiduc Charles*, en marbre de Carrare. Le buste de *Schiller*, Dannecker l'avait déjà fait lors du séjour de ce poëte à Stuttgard en 1797, en grandeur naturelle : après la mort de Schiller, il en sculpta un autre, en marbre de Carrare, pour en orner son propre atelier; il le reproduisit depuis pour le comte de Schœnborn-Wiesentheil. Il en fit un troisième pour le roi Louis de Bavière. Plus tard il livra au même prince le buste de *Glück* et celui de *Frédéric le Victorieux*, tous deux en marbre; et au grand-duc Charles Louis de Bade le buste de son prédécesseur et grand-père, le duc *Charles-Frédéric*. Au milieu d'une foule d'autres travaux, il commença en 1809 son *Ariane*, représentée comme fiancée de Bacchus, montant une panthère, composition admirable, qui devint en 1816 la propriété de M. Bethmann, grand ami des arts, à Francfort-sur-le-Mein. Dannecker avait fait en 1809 le modèle de *la Dryade* du bassin de la Promenade de Stuttgard; il fit pour le comte Zecchini le bas-relief représentant *La Muse tragique appuyée sur la Muse de l'histoire*, qu'il reproduisit en 1825. Pour le roi Frédéric de Wurtemberg, il composa *L'Amour et Psyché*: Psyché y laisse tomber sur l'épaule de son amant l'huile brûlante de sa lampe. Le désir que le général anglais Murray témoigna de posséder une copie de ce groupe donna au sculpteur l'idée d'une *Psyché* représentée dans toute l'innocence de sa céleste origine. Il en fit plus tard une autre pour le roi Guillaume Ier de Wurtemberg. On compte en outre parmi ses plus beaux bustes, celui du roi *Frédéric de Wurtemberg*; celui de *Lavater*, d'une ressemblance frappante; celui du prince *Paul de Wurtemberg*, véritable tête antique; celui de *Stéphanie, grande-duchesse douairière de Bade*; celui de la reine *Catherine de Wurtemberg*, répété deux fois. Il exécuta avec non moins de succès le buste du baron *de Benkendorf*, envoyé russe à la cour de Stuttgard, et celui de *sa femme*, déjà morte à cette époque. Mais le sujet qui pendant huit ans absorba presque tout le temps du grand artiste est son *Christ*, dont il fit la première esquisse en plâtre dans l'année 1816. Cette statue colossale, achevée en 1824, fut envoyée à l'impératrice Marie-

Fœdorovna, qui en fit présent à son fils, l'empereur Alexandre Ier. Un sentiment profond et religieux domine dans le buste du Seigneur, qui de sa main gauche semble appeler les fidèles, et de la droite montre son cœur. Le vêtement a quelque chose de merveilleux et d'aérien. On ne saurait douter que ce ne soit là l'ouvrage de prédilection du statuaire allemand, celui auquel il a mis le plus de soin, de temps et de conscience. Parmi ses élèves, MM. Wagner et Zwerger, à Rome, méritent une mention particulière.

(*Encycl. des G. du M.*)

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DANNEMAYER (*Matthieu*), théologien allemand, né à Œpfingen, en 1741, mort le 8 juillet 1805. Après avoir professé l'histoire ecclésiastique et avoir été doyen et recteur de l'université de Fribourg, il fut appelé en 1786 à la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique de Vienne, où il mourut. On a de lui : *Introductio in historiam Ecclesiæ christianæ universam, usibus academicis accommodata*; Fribourg, 1778, in-8° ; — *Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti, periodus prima, a Christo nato usque ad Constantinum Magnum*; Fribourg, 1783, in-8° ; — *Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti*, P. 1 et 2; Vienne, 1788. Cet ouvrage obtint le prix fondé par Joseph II pour le meilleur traité élémentaire d'histoire ecclésiastique.

Conversations-Lexicon.

* **DANNESKJOLD-SAMSOE** (*Frédéric*), comte et ministre danois, né le 1er novembre 1703, mort en 1770. Il eut pour père le feld-maréchal général Christian de Gyldenlove, fils naturel du roi Christian V, et dont la famille porta depuis le nom de *Danneskjold*. Une branche de cette famille, assez célèbre dans l'histoire danoise, ajouta à son nom celui de l'île de Samsoe, qu'elle possédait à titre de comté. Le jeune Frédéric Danneskjold voyagea à l'étranger, où il s'occupait surtout de l'étude des mathématiques. Attaché dès 1731 à la marine de Copenhague, il fut nommé en 1735 premier secrétaire de ce département, et garda ces fonctions jusqu'en 1746. En 1760 on lui confia la direction de l'académie de Soroe, où en 1766 il fut appelé à la direction de la marine en qualité de surintendant et ministre d'État. P.-L. M.

Kraft et Nyerup, *Litteratur-Lexicon.*

* **DANNER** (*Louise-Christine*, comtesse DE), épouse de Frédéric VII, roi actuel de Danemark, naquit le 21 avril 1815, à Copenhague. Elle reçut une bonne éducation, et remplit d'abord quelque temps les fonctions d'institutrice dans une famille norvégienne. Plus tard, elle vint à Paris, où elle séjourna près de deux ans. C'est à 1830 que remonte sa première connaissance avec le roi, alors prince royal ; cette liaison fut interrompue par le départ du prince, lorsqu'il alla résider en province, d'abord en qualité de commandant de Frédéricia, puis comme gouverneur de Fionie ; elle ne fut renouvelée que lorsque le roi Chri[...] quelques années avant sa mort, rappela [...] auprès de lui à Copenhague. On dit q[...] sard fit renaître soudain chez le prince [...] mières impressions de sa jeunesse; un[...] de plus en plus intime s'établit dès lo[...] lui et Mlle Louise, et après son avène[...] trône, en 1848, il l'éleva au rang de com[...] la suite de l'insurrection des provinces d[...] et de Holstein, qui amena la guerre [...] Prusse et la fédération germanique (l'Aut[...] ceptée), le Danemark se trouva dans une [...] critique, et le roi eut peut-être plus d'un[...] dée de se retirer de la scène politique. [...] tesse de Danner le consola dans ces [...] d'épreuve et l'assista de ses conseils. L[...] 1850, il épousa solennellement à l'églis[...] dériksborg celle qui a su depuis gagner [...] du peuple danois par son inépuisable gé[...] Lorsque, en 1852 et 1854, elle accom[...] roi visitant ses provinces, la comtesse d[...] partagea avec lui les ovations popul[...] Danemark lui doit la fondation de plusi[...] blissements de charité. P.-L. M[...]

Docum. part.

DANNEVILLE (*Jacques-Eustache*, [...] jurisconsulte français, né à Dannev[...] Coutances, vivait en 1646. Il était av[...] laissé un livre intitulé : *Inventaire de l[...] de Normandie*; Rouen, 1646, in-4°. C[...] tion est recherchée; elle reparut sous [...] *Abrégé de l'Histoire de Normandie*; [...] 1665, in-8°.

Chaudon, *Nouveau Dictionnaire historique.*

DANNHAVER. *Voy.* DANNHAWER.

DANOW (*Ernest-Jacques*), théolog[...] mand, né à Redlau, en Prusse, mort le [...] 1782. Il professa à Iéna, en 1768. Dan[...] cès d'hypochondrie, ce théologien se noy[...] tairement dans la Saale. On a de lui : *Di[...] de choreis sacris Ebræorum*; Dantzi[...] in-4° ; — *Disputatio de vera natura e[...] verborum* אל; ibid., 1768, in-4° ; — *Pro[...] de gloria Christi ex D. Pauli [...] ps. 68 et 102 celebrata*; Iéna, 1769, [...] *Gemeinnützige Beweis der Wahrh[...] Christlichen Religion* (Simple démonst[...] la vérité de la religion chrétienne); ibid[...] in-8° ; — *Institutiones Theologiæ dog[...]* lib. I, II ; ibid., 1772, 1776, in-8° ; — *D[...] tio de Episcopis tempore Apostolorum* [...] 1773, in-4° ; — *Disputatio continens e[...] tionem locorum S. S. divinitatem Jesu [...] probantium*; ibid., 1774, in-4°.

Meusel, *Gelehrtes Deutschl.*

DANRÉMONT (1) (*Charles-Marie* [...] comte DE), général français, né à Ch[...]

(1) Les registres matricules du ministère de l[...] les lettres autographes et l'acte de naissance du [...] que nous avons consultés, donnent *Damrémont* [...] (A. S.)

(Haute-Marne), le 8 février 1783, tué au siége de Constantine le 12 octobre 1837. Élève pensionnaire à l'école de Fontainebleau (16 mai 1803), il en sortit le 24 janvier 1804, pour passer sous-lieutenant au 12e régiment de chasseurs à cheval. Il fit les campagnes sur les côtes, de l'an XII à l'an XIII, de la grande armée de 1806 à 1807, de Dalmatie de 1808 à 1809, d'Espagne et de Portugal de 1811 à 1812, et de la grande armée pendant la première moitié de 1813, devint capitaine le 5 juin 1809, chef d'escadron le 6 septembre 1811, et colonel le 17 mai 1813 sur le champ de bataille de Lutzen. A l'arrivée des alliés devant Paris, il fut chargé, avec le colonel Fabvier, d'arrêter les bases de la suspension d'armes, de concert avec les comtes Orlow et Plater, qui stipulaient au nom de l'empereur de Russie. Le 2 juin 1814, il entra à la 6e compagnie des gardes du corps en qualité de sous-lieutenant, grade qui correspondait à celui de colonel, et parvint bientôt (1er février 1815) à celui de lieutenant aide-major à la même compagnie. Lié par le serment particulier de cette garde, qui l'attachait exclusivement à la personne du roi, Danrémont suivit Louis XVIII à Gand, et resta près de lui pendant les cent jours. A la seconde restauration, il passa colonel de la légion de la Côte-d'Or (11 octobre 1815), et maréchal de camp le 25 avril 1821. Il devint ensuite inspecteur d'infanterie, membre de la commission de révision des manœuvres de l'infanterie, et inspecteur général dans les 13e et 16e divisions militaires. Appelé (21 février 1830) au commandement de la 1re brigade de la 2e division de l'armée d'Afrique, il marcha sur Bone, et s'en rendit maître; mais presque aussitôt arriva un bâtiment qui lui apporta la nouvelle de la révolution de 1830, avec l'ordre d'evacuer Bone. Élevé au grade de lieutenant général (13 décembre 1830) et nommé pair de France en septembre 1835, il fut désigné (12 février 1837) pour remplir les fonctions de gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Le gouvernement, voulant obtenir une éclatante réparation du peu de succès obtenu l'année précédente, décida qu'une nouvelle expédition serait dirigée sur Constantine. Le commandement en chef en fut donné au général Danrémont. L'armée d'expédition était ainsi composée : la brigade d'avant-garde était commandée par M. le duc de Nemours, les deux autres par les maréchaux de camp Trézel et Rullière; le général Perregaux remplissait les fonctions de chef d'état-major général de l'armée, et l'artillerie et le génie étaient sous les ordres des lieutenants généraux Valée et Rohault de Fleury. Le 1er octobre l'armée quitta son campement de Medjez-el-Hammar, et le 6 au soir elle bivaquait sous les murs de Constantine. Pour épargner la vie des soldats français et préserver la ville ennemie des horreurs d'une prise d'assaut, Danrémont envoya un parlementaire à Achmet. Le silence injurieux de l'émir et la jactance des chefs arabes ayant fait évanouir tout espoir de conciliation, le siége fut résolu. Le général passa la nuit du 11 à désigner les colonnes d'attaque, à assigner à chacun son poste, et l'assaut de Constantine fut fixé au lendemain matin, 12 octobre.

Voulant inspecter la batterie de brèche, dite de Nemours, que l'on construisait sur le plateau de Coudiad-Aly, Danrémont monta à cheval, et prit la route de Tunis. C'est en vain que son état-major lui fait observer que la batterie n'étant pas encore tout à fait terminée, il était impossible de contrebattre l'artillerie ennemie. Danrémont, qui attachait la plus grande importance à s'assurer par lui-même de l'état de cette batterie, partit et arriva sur le plateau. Après avoir mis pied à terre, et ayant à sa gauche le duc de Nemours, et près de lui les généraux Rullière, Boyer, Perregaux, le prince de la Moskowa et le capitaine Pajol, il s'avança lentement dans la direction de l'ancienne batterie de brèche. Malgré les avertissements des soldats qui ne cessent de prévenir le prince et le général, que trois pièces situées à la droite de la porte Bal-El-Oued balayent la route, le duc de Nemours et Danrémont ordonnent qu'une halte ait lieu à l'endroit où ils sont. Il était neuf heures du matin; le général, qui par hasard ce jour-là portait le képi africain au lieu du chapeau d'officier général, et qui avait pardessus son uniforme un bournous brun, était occupé à regarder avec une lorgnette du côté de la ville, tout en s'entretenant avec le prince, lorsqu'un boulet, ricochant à quelques pas, vient le frapper dans le flanc gauche au-dessous du cœur, et le traverse de part en part, sans lui permettre de prononcer une seule parole. Une telle mort, dans un moment aussi décisif, aurait pu avoir de funestes conséquences; mais Danrémont avait tout arrêté, tout prévu avec tant de soin, que le général Valée, appelé à lui succéder, n'eut qu'à exécuter l'ordre de bataille prescrit par son prédécesseur. Danrémont fut tué à dix heures, et à midi le drapeau français flottait sur les mosquées de Constantine. Le roi Louis-Philippe ordonna de déposer dans le caveau des Invalides, à côté du général Baraguay d'Hilliers, son beau-père, les cendres de Danrémont, dont le nom est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 1837, pages 2086. — *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1845.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

